

SAPPHIRE

This book has been generated from a scan of the original and we cannot guarantee that it is free from errors or contains the full content of the original.



This compilation
copyright © Sapphire Publications Ltd

STRICTLY NOT FOR RESALE OR REDISTRIBUTION







LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.







PREMIÈRE ANNÉE.







BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
7, GALERIE BORTIER, 7.

1863







LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

PREMIÈRE ANNÉE.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

7, GALERIE BORTIER, 7.

1863

383.2205
.T58
Hist
(phil.)

TABLE DES MATIÈRES.

ANNÉE 1863.

	Pages.
Allemagne (Nord)	5,13
Angleterre	3,11
Argentine (République)	4,7
Australie du Sud	12
Id. Occidentale	12
Autriche	10,11,13
Bahamas	14
Belgique	5,3,8
Bergedorf	13
Brême	9,13
Brunswick	3
Buénos-Ayres	11
But de cette feuille	1
Cap de Bonne-Espérance	12,13
Ceylan	11
Chronique	1 à 19
Correspondances (Bahamas)	32
» (Buénos-Ayres)	31,33
» (Nicaragua)	30
» (Nouvelle-Grenade)	30
» (Parme)	34
» (Pologne)	32,32
» (Uruguay)	30
» (Vénézuela)	31
Corrientes	4
Costa-Rica	6,7,11,12
Danemark	8,18
De la timbromanie, son origine et son développement	27
Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis et sur la poste de ce nom	44
Espagne	4,18
États Confédérés	11,13,13
États de l'Église	13
États-Unis	3,1 1,13
France	4,8,13
Grèce	3,18
Guyane	4,12,13
Hambourg	3,4,3,10
Hambourg et ses offices particuliers	32
Hanovre	16,18
Hawaïen	12
Hong-Kong	3,7,14
Indes Néerlandaises	8
Italie	3,8,16,18
Jamaïque	17
La bourse aux timbres à Paris	49
L'administration des postes de Belgique	46
La grande presse et les timbres-poste	36

	Pages.
Le Correo official d'Espagne	41
Les timbres d'Italie	24
Les timbres-poste américains	42
Les timbres-poste considérés au point de vue de l'histoire	25
Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique	20
Les timbres et la direction des postes de France	34
Lombardie	13
Lubeck	10
Luxembourg	3,12
Maurice	4,6,13
Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse	31
Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs	39
Monsieur William Mulready	40
Nicaragua	6,18
Norwége	8,13
Notre entête	19
Nouvelle Calédonie	13
» Écosse	12
» Grenade	6,7,12
» Zélande	7
Océan Pacifique	12
On lit dans le *Sémaphore*	27
Parme	18
Pérou	3
Philippines	13,14
Pologne	11
Portugal	4
Prusse	4,6
Quelques observations sur le service des postes en Belgique	33
Romagne	6
Russie	13
Sainte-Hélène	14
Saxe	3,9
Suède	6
Suisse	3,4,6,12
Taïti	8
Terre-Neuve	18
Toscane	18
Trinité	7
Turquie	2
Un mot sur l'origine des timbres-poste	21
Uruguay	4
Victoria	3,17
Wurtemberg	3,7



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
Buenos-Ayres, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 3-00
Brésil et Colonies Anglaises 3-40
Russie 3-40

BUT DE CETTE FEUILLE.

Depuis ces deux dernières années, les différents types de timbres-poste de tous pays ayant été s'augmentant de jour en jour d'une façon qui dépassait toutes les prévisions, il devenait urgent que les collectionneurs connussent, le plus exactement possible, l'état des timbres existant, sur une grande partie desquels ils n'avaient généralement que des données fort incertaines.

Nous entreprîmes donc d'en faire la statistique et nous en fîmes paraître, il y a un an, un premier catalogue.

Mais ce n'était pas assez que d'en faire la simple nomenclature ; nous fîmes encore la description détaillée de chaque timbre, nous en donnâmes la valeur, le dessin, la nuance, la forme, accompagnant le tout d'une notice sur la date d'émission. Dieu sait le travail auquel nous dûmes nous livrer, les recherches qu'il nous fallut faire, pour nous procurer une foule de timbres dont l'existence n'était jusqu'alors que problématique ; mais nous ne reculâmes devant rien et publiâmes enfin notre *Manuel du collectionneur de timbres-poste*.

Trois éditions de plusieurs tirages chacune, qui furent épuisées en moins d'un an, nous dirent que les amateurs avaient apprécié notre travail, qui mérita de plus les honneurs de la contrefaçon et de la traduction en plusieurs langues.

Toutefois, si nos *Manuels* ont rendu et rendent encore de si grands services, s'ils sont et seront toujours indispensables au collectionneur, il faut reconnaître qu'il est un point sur lequel ils ne répondent plus entièrement aux besoins des amateurs.

Quelque rapprochées que soient les éditions, la multiplication des timbres de toutes valeurs et origines est telle, qu'un *Manuel* n'est matériellement au courant que pendant

peu de temps. C'est pour obvier à ce grave inconvénient que nous publions le *TIMBRE-POSTE*.

Cette feuille paraîtra mensuellement et donnera la liste et description exactes de tous les timbres parus dans le mois.

Elle contiendra également notre prix-courant du jour.

Nous disons le prix du jour, parce que nos lecteurs savent à quelles fluctuations les prix sont sujets, suivant le plus ou moins de rareté du timbre; c'est ainsi que nous ne traiterons jamais que d'après le tarif du dernier numéro paru, les prix d'hier n'étant pas ceux d'aujourd'hui et ceux d'aujourd'hui n'étant peut-être plus ceux du lendemain; il y a même, en dehors de ceux qui figureront sur notre prix-courant, un grand nombre de timbres d'une excessive rareté, dont, pour cette raison même, nous ne pourrions publier les prix. Au reste, avec ceux de nos clients ou lecteurs qui voudraient s'en rendre possesseurs, nous pourrions en traiter par correspondance, en leur assurant à l'avance, que posés comme nous le sommes, sans rivaux sérieux dans l'important commerce que nous avons pour ainsi dire créé, nous leur offrirons, comme par le passé, des avantages que nul autre ne pourrait leur faire.

Nous donnerons dans notre feuille tous les renseignements qui nous paraîtront devoir intéresser les collectionneurs et tout ce qui, directement ou indirectement, aura trait aux timbres-poste. En un mot, notre journal sera la chronique de cette belle et intelligente collectiomanie; chronique d'autant plus fidèle, qu'elle en suivra jour par jour les progrès et que nous apporterons à la faire, bien plus l'ardeur et le zèle d'un collectionneur, que les soins d'un éditeur ordinaire.

Chronique.

15 février et 15 mars 1865.

Nous sommes quelque peu en retard dans notre compte rendu mensuel, et comme depuis le 1er janvier de cette année un assez grand nombre de pays ont apporté des modifications à leurs timbres, il s'ensuit que nous avons à nous occuper des nouveautés parues depuis deux mois.

TURQUIE.

Ce pays vient d'émettre des timbres-poste. C'était la seule puissance européenne chez laquelle le nouveau mode d'affranchissement des lettres n'eût point encore été adopté. Les timbres turcs sont de quatre couleurs différentes; ils sont tous revêtus du fac-simile de la signature du sultan Abd-ul-Aziz. On sait que la religion mahométane défend la représentation de la personne humaine; c'est ce qui explique pourquoi, au lieu du portrait du sultan régnant, les timbres d'affranchissement turcs portent une simple signature.



Nous avons sous les yeux ces timbres créés en vertu du décret du 14 ramazan an 1278 de l'Hégire et mis en circulation depuis le 1er/13 janvier 1863.

Ils se divisent en deux catégories:

1° Les timbres pour l'affranchissement des lettres;

2° Les timbres pour la taxe des lettres.

Ces deux espèces existent chacune en quatre valeurs; savoir:

1re catégorie: 20 paras, jaune; 1 piastre, violet; 2 piastres, bleu clair; 5 piastres, carmin.

2me catégorie: 20 paras, 1 piastre, 2 piastres, 5 piastres, vermillon.

Rectangulaires, plus hauts que larges; au milieu, croissant, avec inscription turque, les pointes vers le haut; au-dessus du croissant fac-simile de la signature du sultan; dessous, dessin de fantaisie varié, renfermant la valeur inscrite en chiffres turcs.

Nous n'étonnerons personne en disant que ces timbres sont de la dernière médiocrité; mais leur existence même est déjà à nos yeux un si grand progrès, une si belle conquête sur l'esprit d'immobilité des Osmanlis que nous n'en voulons pas faire la critique. Dans l'état précaire où se trouve cette pauvre Turquie, tout étayée qu'elle est par les puissances occidentales, nous comprenons qu'elle n'ait pas le loisir de faire fleurir les arts et ne pouvons qu'applaudir à ses tentatives de s'attacher par quelques chaînons à la civilisation chrétienne.

HONG-KONG.



L'Angleterre vient également d'émettre des timbres-poste pour ses possessions à Hong-Kong (Chine); ils sont à l'effigie de la reine Victoria, regardant à gauche, caractères chinois de chaque côté du timbre, impression de couleur sur papier glacé blanc, rectangulaires, dentelés. En haut du timbre le mot : *Hong-Kong*, et en bas la valeur en monnaie américaine.

ANGLETERRE.

Il nous en vient un timbre émis le 1er janvier 1863: I shilling vert. Il est en tout pareil à l'ancien, à cette différence près, que l'on a mis le chiffre I aux deux côtés de l'encadrement ovale. — Avec lettres aux quatre angles comme en a le 6 pence lilas depuis la même époque et dont le dessin est resté le même.

HAMBOURG.

Verein boten Th. Lafrenz. Nom, chiffre dans un cercle indiquant la valeur, impression de couleur, rectangulaire 1/2 sch. gris clair, rose, jaune, vert clair, vert foncé, brun, bleu clair, citron, gris foncé.

BRUNSWICK.

1er janvier 1863. 1/2 Groschen. Dessin pareil aux anciens, impr. noire, papier vert, oblong.

LUXEMBOURG.

1er janvier 1863. 1 centime, brun, semblable à ceux de 2 et 4 centimes. Tous ces timbres sont charmants de détails et d'ornementation.

SAXE.

Enveloppe, nom, effigie blanche à relief du roi Jean, regardant vers la gauche, 5 neugroschen violet. Ce timbre ne diffère de l'ancien que par l'inscription transversale qui se trouve à droite au lieu d'être à gauche. Il est aussi d'un violet moins foncé et un peu plus rouge.

SUISSE.

1er janvier 1863. Nous y trouvons un nouveau timbre: le 5 centimes brun, pareil aux derniers parus de 2, 3, 10 et 30. Au haut, l'inscription *Helvetiæ*, au bas *franco*, la valeur répétée dans les quatre angles. La déesse de la liberté, qui est tournée vers la gauche, est d'un très-beau dessin, dentelé.

WURTEMBERG.

1 kreutzer vert: Armoiries blanches à relief, à trois cornes de cerf et trois lions. Impr. couleur, carré, dentelé.

ITALIE.

S'il est un pays auquel les collectionneurs doivent de l'obligation pour la grande diversité des timbres qu'il émet, c'est sans contredit l'*Italie*, car nous ne voyons guère que les États-Unis qui l'emportent sur elle quant au nombre; et pour le peu que d'autres États imitassent leur exemple, les albums ordinaires n'y suffiraient bientôt plus. Mais il s'en faut que la qualité réponde à la quantité et les deux timbres dont elle vient encore de nous gratifier sont peu faits pour nous faire revenir de l'opinion émise dans notre article : *Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique*. Mais avant que de les examiner de plus près, voyons ce qu'il a fallu de lois et d'essais pour arriver à ce résultat.

Un décret royal change les types actuellement en usage contre d'autres aux armoiries royales. Or, voici comment s'exécutent les décrets dans la belle Italie. Le 11 janvier, on commence par émettre un 15 centimes bleu, identiquement semblable de dessin et de nuance au 20 centimes déjà existant. Cette ressemblance devait amener la confusion des deux valeurs; c'est ce qui arriva et l'on fut obligé, dès le 12 février, de le remplacer par un autre, qui, toujours conçu suivant l'esprit du décret royal, eut l'effigie de Victor-Emmanuel tournée vers la gauche, contrairement à tous les autres qui l'avaient vers la droite. De plus, aucun des deux ne fut dentelé, bien que le système de la dentelure fût adopté, en principe au moins, depuis longtemps et qu'il soit trouvé tellement utile qu'il se généralise de jour en jour.

Par compensation, si les anciens types à relief étaient insignifiants, sans qualités comme sans défauts marquants, on est tombé de Charybde en Scylla, car le dernier type est d'une médiocrité telle, qu'on le croirait sorti des imageries de Metz ou d'Épinal plutôt que des ateliers d'un gouvernement qui se pique d'être progressiste.

Nous ne savons à qui il faut faire remonter les causes de tous ces tâtonnements; dans tous les cas, ces modifications si malheureuses et se suivant de si près, cette impéritie qui éclate jusque dans les choses les plus simples, ne nous donnent pas une

très-haute idée de l'organisation administrative du Piémont, ni de la capacité de ses fonctionnaires.

FRANCE.

Nous avons à signaler le nouveau type émis depuis le 1er janvier 1863. Effigie de l'empereur couronné de lauriers, tournée vers la gauche. Rectangulaire, dentelé. La valeur en gros caractères répétée dans les deux angles inférieurs. Il n'en a paru jusqu'ici qu'une valeur : le 2 cent., brun.

Ce timbre, dont l'aspect général est le même que celui des anciens, est comme eux parfaitement dessiné et gravé et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la ressemblance et de l'exécution. Le seul reproche, ou plutôt la seule observation que nous ayons entendu formuler, c'est quant à la couronne que nous eussions préférée plus légère. L'artiste a-t-il voulu, par une étroite allégorie, rappeler que si la couronne de France est la plus belle du monde elle en est aussi la plus lourde ? Alors il nous semble avoir parfaitement réussi.

A la même date a paru un chiffre-taxe de 15 centimes, impr. noire, fond blanc carré, pareil au 10 centimes qu'il remplace.

15 avril 1863.

Pendant le mois qui vient de s'écouler, nous avons reçu quelques nouveaux timbres ou plutôt quelques nouvelles valeurs, car il n'y en a guère que deux ou trois qui soient de dessins nouveaux. Nous allons les passer en revue rapidement.

ESPAGNE.

Correo oficial, ovale, media (1/2) onza paille. Il remplace le 1/2 onza orange, auquel il ressemble en tous points.

PORTUGAL.

On a émis, le 15 mars, un type nouveau : 10 reis jaune. Tête du roi don Louis, blanche, à relief, tournée vers la gauche et dans un ovale. Octogone irrégulier. Il a une grande analogie avec tous les autres timbres du Portugal.

SUISSE.

15 mars 1863. 20 rappen jaune, dentelé, pareil aux derniers parus.

HAMBOURG.

On a modifié les timbres *H. Scheerenbeck*. Rectangulaire, imp. noire sur fond de couleur. Au milieu d'un ovale, facteur tenant une lettre, autour l'inscription ; *Institut Hamburger Boten*. Ils existent en bleu pâle, violet, vert, chair, brun, jaune, rose, fauve, gris, bleu foncé.

PRUSSE.

Léger changement aux enveloppes ; l'inscription de la valeur traverse l'estampille.

MAURICE.

On nous apprend que les timbres d'enveloppes sont modifiés ; mais ne les ayant pas encore sous les yeux, nous attendrons que nous les recevions afin d'en parler avec connaissance de cause. On nous cite seulement 1 shilling jaune, ovale.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Il nous arrive un 3 centavos bleu. Au haut le mot *Corrientes*, nom de la province où il est usité.

Une loi provinciale du 16 février 1856 créa un type qui avait la valeur de 1 réal MC (monnaie courante), c'est-à-dire papier monnaie de cette province. En 1860, la valeur fut changée en 3 centavos. Ce timbre est une très-mauvaise copie de celui de la République française (la valeur n'y est pas indiquée).

GUYANE ANGLAISE.

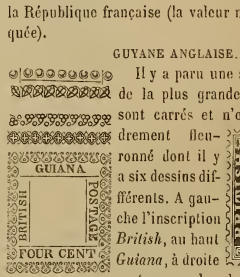

Il y a paru une série de timbres de la plus grande simplicité. Ils sont carrés et n'ont qu'un encadrement bleu-ronné dont il y a six dessins différents. A gauche l'inscription *British*, au haut *Guiana*, à droite *postage*, au bas la valeur. Il en existe trois valeurs : 1 cent, rose; 2 cents, jaune ; 4 cents, bleu.

En février 1863 a également paru un timbre de 1 cent, noir, avec navire, semblable à ceux en circulation depuis 1860, qui remplace le 1 cent, brun (même type), qui n'a fait qu'une courte apparition.

URUGUAY.

Quatre nouveaux timbres à peu près pareils aux anciens. 60 centavos, bleu ; 80 centavos, vert; 1 réal rouge. Au haut l'inscription *Diligencia*, sur les côtés filet grec ; plus étroits et plus hauts que les autres de Montevideo.

240 centavos rouge. Sur les côtés *Correo*, au haut *Montevideo*, au bas la valeur répétée deux fois. Ce dernier est de la plus pauvre exécution.

PÉROU.

Changement de type. Carrés, cercle au milieu. Imp. de couleur sur fond blanc. Au centre du cercle les armoiries du Pérou en relief. 1 peseta, brun ; 1 dinero, vermillon, avec les mots : *Correos porte franco una peseta* ou 1 dinero, autour du cercle. L'inscription, en forme de carré, est tangente à la circonférence.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Par suite de la guerre qu'ils soutiennent contre le Sud, les Américains du Nord ont été obligés de se créer des ressources partout où ils ont pu. A cette fin, ils ont d'abord émis, en août 1862, un papier monnaie (*postage currency*) de quatre valeurs : 5 cents brun, 10 vert, 25 brun, 50 vert.

Maintenant ils viennent de faire un timbre qui s'applique sur les factures, quittances, mandats, lettres de voitures, etc., etc., le tout pour augmenter les revenus de l'État ; de là lui vient son nom de *timbre de revenu*.

La guerre finissant et les finances des États-Unis se rétablissant et rendant par là cette mesure fiscale inutile, ces timbres ne pourront manquer que d'être très-recherchés par la suite. C'est pourquoi nous avons cru bien faire de les mentionner ici, et déjà plusieurs amateurs distingués, qui partagent notre manière de voir, les ont placés dans leur album.

Ils sont tous à l'effigie de Washington et à peu près pareils au 10 cents vert.

Au haut l'inscription : *Inter revenue ;* au bas, tour à tour · *Telegraph, agreement, proprietary, express, bankcheck, bill of lading, for exchange*, suivant leur destination.

1 cent chair, 2 cents bleu et orange, 3 cents vert, 4 cents violet, 5 cents vermillon, 10 cents bleu, 20 cents chair.

BELGIQUE.

L'Écho du Parlement et d'après lui d'autres journaux ont annoncé que les timbres de Belgique allaient être modifiés ; nous sommes en mesure de certifier que cette nouvelle est entièrement controuvée. Le seul changement que l'on y apportera, c'est le perforage, réclamé depuis si longtemps avec tant d'instances.

GRÈCE.

L'acceptation de la couronne de Grèce par le prince Guillaume de Danemark, regardée un instant comme certaine, est de nouveau mise en question. Cela n'est pas sans importance pour les collectionneurs, car le nouveau roi cherchera sans doute à populariser son image et il se pourrait qu'avant peu les anciens timbres fussent supprimés et remplacés par d'autres à son effigie. Nous observons, du reste, depuis quelques jours une recrudescence de demandes sur les *grecs*.

15 mai 1865.

La moisson des nouveautés, pendant le mois qui vient de s'écouler, n'est pas riche, ni comme nombre, ni comme mérite. Fort peu de nouveaux types et un seul à distinguer : c'est celui de *Costa-Rica*, dont nous parlerons plus loin.

BELGIQUE.

En bons citoyens, commençons par notre pays, qui débite depuis le 11 avril des timbres dentelés. Elle s'est bien fait prier, cette chère patrie, avant d'accéder à ce que l'on réclamait à cor et à cris, mais enfin elle s'est décidée et nous a octroyé l'amélioration tant désirée.



VICTORIA.

Nous en recevons 1 penny noir sans ornements dans les coins. Il est semblable au penny vert (1).

TOUR ET TAXIS.

Allemagne du Nord. Le 1/3 sgr. chair est remplacé par 1/3 vert.

HAMBOURG.

Scheerenbeck, nouveau dessin. Rect. imp. noire, fond coul. L'inscription G *vereinigte corporationen* en ovale. A l'intérieur *Institut Hamburger boten*. Au bas H. Scheerenbeck. A l'intérieur, la valeur sur fond grillagé. 1/2 sch. jaune, brun, rose, bleu clair, bleu foncé, vert, violet, ardoise, chair, citron.

Mêmes nuances de la valeur de 1 sch.

Nous soupçonnons fort la maison H. Scheerenbeck d'exploiter la bonhomie des timbromanes par ses variations aussi fréquentes que peu justifiées. Nous connaissons des amateurs consciencieux qui sont dans une profonde perplexité. Ils sont placés dans l'effrayante alternative, ou de rompre une bonne foi avec M. Scheerenbeck et ses carrés de papiers, ou de voir ceux-ci encombrer à plaisir leur album, à la grande gêne de leurs voisins. Dans le premier

(1) C'est une falsification.

cas, leur cœur de collectionneur serait vivement affecté, et dans le second, adieu cet arrangement symétrique et cet ordre qui font le charme d'un album. Que faire?

« Devine si tu peux et choisis si tu l'oses. »

NICARAGUA.



Nous apprenons l'existence d'un 2 centavos noir qui n'aurait vécu que peu de temps, paraît-il, et qui se trouve déjà remplacé par le 2 cent. bleu. Sous peu nous espérons pouvoir donner sur ce sujet quelques détails plus précis (1).

TERRE-NEUVE.

Le 5 pence brun-violet est remplacé par un 5 p. chocolat.

PRUSSE.

Un correspondant de Berlin nous envoie trois timbres qu'il dit être réservés à la capitale. Nous nous contenterons de les décrire, nous réservant d'y revenir lorsque nous aurons des renseignements positifs sur leur destination. Carré, imp. coul. fond blanc. Au haut l'inscription *Stadt*; au bas, *Express;* sur les côtés la valeur. A l'intérieur la valeur en grand chiffre dans une circonférence, 1/2 carmin, 1 lilas, 2 vert (2).

ROMAGNE.

Nous avons reçu un 6 baj. vert clair, dont nous avions douté jusqu'à présent.

COSTA-RICA (RÉPUBLIQUE DE).

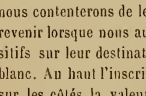

Cet État vient d'émettre deux timbres vraiment remarquables, qui compensent à eux seuls de la niaiserie de tous ceux que nous venons de décrire. Rect. imp. coul. fond blanc.

Ils représentent une chaîne de montagnes baignée par deux mers sur chacune desquelles l'on voit un vaisseau toutes voiles déployées. Cela rappelle parfaitement les montagnes qui traversent dans toute leur longueur l'Isthme de Panama et les deux Océans : Atlantique et Pacifique, qu'elles séparent.

Au-dessus des montagnes sont cinq étoiles, figurant les cinq États indépendants de l'Amérique du Centre, savoir : *Guatémala, San Salvador, Honduras, Nicaragua* et *Costa-Rica*. Au haut l'inscription *Porte Real* (ou *Reales*). Plus bas : *Correos de Costa-Rica*. Au bas la valeur. Medio Real (1/2) bleu. Dos reales (2) vermillon.

Ce timbre serait irréprochable si on n'y avait prodigué des ornements peu en rapport avec le sujet principal et qui d'un paysage, qu'il eût été sans cela, ont fait une quasi-étiquette. Que nous aimons bien mieux les *Nicaragua*, ses voisins, dont le simple encadrement n'attire pas l'attention au détriment du charmant tableau qu'il renferme et surtout, n'empiète pas sur lui. Là, on a laissé aux montagnes leurs coudées franches, et à les voir se perdre dans un si profond lointain, on croit jouir d'une échappée de vue sur cette pittoresque partie du continent Américain.

SUÈDE.

24 öre orange remplaçant la même valeur en jaune.

MAURICE.

Les timbres que nous avions annoncés, dans notre précédent numéro, nous sont parvenus.

Rectang. dent. imp. coul. fond blanc. Effigie de la reine Victoria, dans un cercle. Au haut l'inscription : *Mauritius*. Au bas la valeur, 6 pence violet, 1 sh. vert.

Enveloppe. 1 sh. jaune, ovale. Ce dernier est fort mal exécuté et n'est pas digne de figurer à côté des magnifiques timbres d'enveloppes que nous connaissons de cette île.

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-GRENADE.

5 centavos jaune-brun, semblable au type portant les mots : *Estados Unidos de Nueva Granada.*

HAWAÏEN.

Nous recevons d'un correspondant de Londres, un timbre de 1 cent. noir, *inter island* (intérieur de l'île), semblable en tous points au 1 cent. bleu.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Les timbres y sont dentelés.

15 juin 1865.

Depuis le commencement de l'année, nous n'avons pas encore eu un mois aussi pauvre en nouveautés que celui qui vient de s'écouler. Il n'y a qu'un seul nouveau type à signaler, et quelques légères variations de valeurs et couleurs dans trois ou quatre pays :

(1) Nous avons appris depuis que c'est un essai.

(2) Ce sont des images spéculatives. (*Note de l'édit.*)

SUISSE.

Contrairement à ce que nous avons annoncé dans le supplément du Manuel, d'après les informations que nous avions reçues de ce pays, le timbre de 60 rap. semblable à ceux de la dernière émission, vient de paraître et a la nuance bronze au lieu de jaune clair.

WURTEMBERG.

3 kreutzer rouge ; 9 kr. bistre, semblables aux timbres de l'émission du 9 novembre 1859.

HONG-KONG.

Nous n'en avions pas jusqu'ici donné les nuances, et les valeurs seules se trouvent désignées dans le supplément de notre « *Manuel.* »

2 cents brun, 8 c. jaune, 12 c. bleu, 18 c. lilas, 24 c. vert, 48 c. rose, 96 c. noir. Ces timbres sont charmants de gravure en même temps que de simplicité.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

3 pence violet, semblable de dessin à ceux que l'on connaît.

NOUVELLE-GRENADE.

50 cents vert. Même type que celui portant l'inscription : *E. U. de Colombia, correos nacionales.*

TRINITÉ (ILE DE LA).

1 sh. violet clair au lieu d'être noir bleuté.

COSTA-RICA.

C'est la seule nouvelle acquisition dont se soient enrichis les albums. Encore, le mot « *enrichis* » doit-il être pris très au figuré.

2 cent. rose, 5 cent. vert. Rect., imp. coul., fond blanc. A gauche l'inscription : *franco*, au haut : *Costa-Rica*, à droite : *porte*, au bas : *dos cent* et *cinco cent.* Blason de Costa-Rica entouré de lauriers et surmonté d'un aigle aux ailes déployées. Ce timbre, par sa mauvaise exécution, rappelle tous ceux de l'Amérique méridionale.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Au moins, si tous les États de l'Amérique du Sud, ayant conscience de leur insuffisance, suivaient l'exemple de la République Argentine, tout le monde s'en trouverait bien et les albums surtout. Cette République a commandé des timbres en Angleterre; espérons qu'ils répondront à ce que l'on attend des graveurs de ce pays.

Nos lecteurs auront déjà vu, par une de nos correspondances du 15 mai dernier, que les timbres de la République Argentine et de Buénos-Ayres allaient subir un changement, afin d'établir un type uniforme. Voici en quels termes l'administrateur général proposa ce changement au gouvernement :

« Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

» Le gouvernement de l'ancienne Confédération créa, le 24 février 1858, des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres. Leur fabrication eut lieu dans le Parana, sans tenir compte des formalités et restrictions convenables ; c'est pourquoi l'administrateur des postes de cette localité ne pouvait ou ne voulait renseigner l'époque à laquelle avait eu lieu leur mise en circulation, ce qui équivalait à une soustraction de recettes. L'administrateur des postes à Santa-Fé se trouvait dans le même cas.

» Ce timbre donc, sans aucune garantie, est celui qu'on emploie dans certains bureaux de postes sur la côte, ce qui est d'autant plus remarquable, depuis que les sous-administrations des provinces de Cuyo et du Nord emploient les autres timbres qui ont été faits par le soussigné dans l'hôtel de la banque et des monnaies, par ordre du général en chef vainqueur à Pavon, et conformément au décret du 9 avril 1858, représentant la valeur totale de 20,012 pesos 5 centavos plata et qui ont été remis au surintendant des Rentes nationales au Rosario, comme il est constaté par les documents qui existent dans les archives de l'administration générale.

» D'ailleurs, dans la province de Corrientes, il existe un autre timbre créé en 1856, pour l'usage local ; sa valeur primitive était de 1 real (papier monnaie de la province), et plus tard de la valeur de 3 centavos, il était mal exécuté, sur papier bleu, à l'imprimerie de l'État.

» L'administration générale des postes de Buénos-Ayres, de son côté, emploie le type qu'elle a adopté en 1859, et, quoique les couleurs et valeurs en soient les mêmes que celles des bureaux du Nord et de Cuyo, il diffère complétement de ces derniers dans l'exécution et dans le dessin.

» Il est donc nécessaire d'adopter un seul type pour établir l'uniformité.

» L'administrateur général soussigné propose à Votre Excellence de lui donner les pouvoirs nécessaires pour les faire fabriquer à l'hôtel de la Monnaie.

» Le type proposé aurait pour emblème les armoiries de la Patrie, et pour inscription « *République*

Argentine. » Les timbres seraient imprimés sur papier de couleurs différentes, des valeurs respectives de 5, 10 et 15 centavos, conformément à la loi promulguée le 20 septembre dernier.

» Le soussigné propose également la mise en circulation de ces nouveaux timbres pour le 1er janvier 1863.

» Buénos-Ayres, 21 octobre 1862.

» G. A. D. P. »

Le gouvernement agréa la proposition et décréta ensuite :

« 1er janvier 1863. Le nouveau type des timbres, que l'on fera exécuter en Europe, portera l'effigie de Don Bernardin Rivadavia, en commémoration des grands services rendus par cet illustre citoyen, et pour inscription, les mots : *République Argentine.* »

A la suite de cette résolution, l'administrateur général a envoyé les dessins pour les nouveaux timbres en Angleterre, et s'est proposé de les faire denteler.

15 juillet 1863.

Les mois se suivent et ne se ressemblent pas. Le mois dernier il y avait disette complète, aujourd'hui les nouvelles abondent de toutes parts. Toutefois, nous devons reconnaître qu'un ou deux types seulement ont quelque mérite artistique.

Commençons par les nouvelles non officielles, c'est-à-dire par les on-dit.

BELGIQUE.

Depuis un temps immémorial on parle de changer les types; cette fois, nous avons quelques raisons de croire que de nouveaux timbres paraîtront avant peu. Dans le prochain numéro, nous pourrons sans doute donner à ce sujet des renseignements plus précis.

TAÏTI.



On fait courir le bruit que S. M. la reine Pomaré de Taïti, jalouse de la popularité si justement acquise par le roi Kamehameha, aurait décrété la création de timbres-poste, au type ci-contre, à seule fin de faire connaître à l'Europe ses traits royaux. D'autres personnes, que nous savons à même d'être bien informées, disent la nouvelle dénuée de fondement. Nous attendrons, pour nous prononcer, que nous ayons reçu nous-mêmes des nouvelles sûres et directes de l'île Taïti.

DANEMARK.

On y émettra incessamment, paraît-il, des enveloppes. Nous avons reçu de ce pays un 4 skilling dentelé pareil aux timbres en usage déjà.

NORWÉGE.

Des modifications importantes y sont annoncées pour dans peu de temps.

FRANCE.

Il paraîtrait que l'administration des postes aurait l'intention d'émettre un timbre de 20 centimes. Le modèle serait celui actuellement existant, seulement l'effigie serait remplacée par une vue microscopique de Puebla, surmontée d'un aigle prenant son essor et tenant dans le bec une branche de laurier. Au-dessous serait l'inscription : *Puebla*, 1863. On en émettrait pour une certaine somme, après quoi l'on reviendrait à l'effigie du souverain.

Nous ignorons si le projet, pour autant qu'il existe, aura une suite. Dans tous les cas, ce serait la première application de l'excellente mesure proposée par M. Desrives (voir page 25) de perpétuer au moyen des timbres les événements remarquables de l'histoire. Espérons que cela ne sera pas remis aux calendes grecques comme les enveloppes promises depuis si longtemps.

Nous arrivons enfin à des nouvelles moins apocryphes.

INDES NÉERLANDAISES.



On nous envoie le timbre ci-contre qui y serait en usage. Il est à l'effigie du roi et possède l'inscription : *Nederlandische Indie.* 10 cent., rouge.

ITALIE.

Il y avait longtemps que nous n'avions eu l'occasion de nous occuper de ce pays. Nous apprenons que les timbres proposés par M. M. Pellas (voir page 24), ont été définitivement rejetés. Nous le regrettons fort, car nous n'avons pas été les seuls à leur reconnaître un certain mérite; une foule d'amateurs distingués ont partagé notre opinion et leur ont accordé les honneurs de l'album, et cela au grand désavantage des timbres officiels dont ils font ressortir la parfaite insignifiance.

Le projet de M. M. Pellas réunissait, à peu près, toutes les qualités que l'on peut exiger d'un timbre :

élégance de dessin, heureuse distribution des détails, ressemblance de l'effigie royale, finesse d'exécution, enfin, ce qui est plus rare qu'on ne pense, le choix le plus heureux des nuances, toutes vives, toutes tranchées, variées surtout; il y en avait six : bleu, noir, vert, carmin, jaune et violet, et malgré cela, ces messieurs de l'administration turinoise ne l'ont pas jugé digne de succéder au type dont ils avaient doté leur pays. Rendons-leur cette justice, pourtant, ils ont continué avec un zèle digne d'éloge à ne pas observer le décret royal de mai 1862, lequel prescrivait la création de timbres aux armoiries royales. Après tout, qu'est-ce qu'un décret royal? Rien, ou peu de chose. Tout au plus peut-il avoir force de loi pour le commun des mortels, mais ce serait trop exiger que de prétendre que messieurs les fonctionnaires s'y soumissent; aussi nous gardons-nous bien de leur en vouloir.

Pas plus qu'eux, et moins qu'eux, peut-être, nous n'attachions d'importance ou de prix à ces timbres aux armoiries royales, qui sont morts avant de naître, mais nous appelions de tous nos vœux l'apparition du modèle rêvé, de cet idéal de timbre que le gouvernement italien recherche depuis deux ans avec si peu de bonheur. Un instant nous avons espéré le tenir, ce timbre insaisissable — c'était celui de M. M. Pellas — notre illusion a duré deux mois, — c'est beaucoup pour une illusion, — mais enfin il faut y renoncer : ces messieurs de Turin ont commandé un modèle à un graveur d'Angleterre.

Nous voulons bien que le type rejeté ne fût pas parfait — quelle œuvre humaine est parfaite? — mais ce qui est incontestable, ce que tous les amateurs dont il nous a été donné d'entendre l'opinion pensaient avec nous, c'est que ce timbre, venant après les chiffons aux couleurs douteuses, en circulation, était un progrès marqué. Pour l'emporter sur lui, on n'a trouvé qu'un moyen : c'était de demander à l'étranger ce que l'Italie elle-même ne pouvait fournir.

Il faut que cette décadence artistique de l'Italie, dont nous avons déjà parlé et que des gens plus autorisés que nous ont déjà signalée, soit bien vraie, bien profonde, pour que le gouvernement lui-même doive ainsi la constater par cet humiliant aveu d'impuissance, et pour que cette Italie classique en soit réduite à chercher au dehors un artiste capable de reproduire les traits de son roi. Nous n'avons ni le loisir, ni l'espace, ni surtout le désir de mêler la politique à la spécialité dont cette feuille est l'organe, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire cette réflexion — et nous sommes bien certain de n'être pas seul à la faire — qu'il est étrange que le gouvernement, dit italien, accorde ainsi à l'étranger une préférence si outrageante pour ses propres artistes. Plus qu'aucun autre gouvernement européen, il a assumé une grande responsabilité, et devrait, autant par intérêt que par devoir, se faire chez lui l'apôtre du progrès en toutes choses : politique, matériel et intellectuel. Nous l'avons dit, de la politique et des intérêts matériels nous n'avons pas à nous occuper, mais les questions artistiques rentrant davantage dans nos attributions, nous nous permettrons de faire observer que si dans une chose d'aussi minime importance qu'un timbre-poste, le gouvernement favorise l'étranger, les artistes italiens ne doivent guère compter sur ses encouragements lorsqu'il s'agira d'œuvres plus sérieuses, propres à faire reprendre à l'Italie le rang qu'elle a jadis occupé dans le monde des arts.

BRÊME.



1er mai 1863 : 2 grote, orange. Carré, imp. coul. fond blanc, dentelé. Au centre, un ovale renfermant les armoiries de la ville. A gauche : *Stadt.* Au haut : *Post.* A droite : *Amt.* Au-dessus de l'ovale : Bremen. Au-dessous : Zwei grote.

SAXE.

1er juillet 1863. 3 nouveaux types. Le 1er carré, plus haut que large. Armoiries blanches à relief. Imp. coul. sur fond blanc. Au haut, l'inscription : *Sachsen.* au bas, la valeur. Le chiffre de la valeur est répété dans les quatre angles et aux deux côtés. 3 pfennige, vert, 1/2 neu-groschen, orange. Dentelés.

2me. Ovale irrégulier, imp. coul. fond blanc, armoiries blanches à relief. Au haut : *Sachsen,* au bas la valeur dont le chiffre est encore répété aux deux côtés. Dentelés. 1 neu-groschen rose; 2, bleu; 3, bistre; 5, violet.

3me. Enveloppes. Ovale, beaucoup plus petit que l'ancien modèle. Armoiries blanches à relief. 1 neu-groschen rose; 2, bleu; 3, bistre; 5 violet.

L'inscription habituelle traverse l'angle opposé au timbre, lequel se trouve maintenant à droite.

La valeur de 10 neu-groschen est supprimée, tant dans les timbres adhésifs que dans les enveloppes.

Bien qu'à notre point de vue les effigies des souverains soient toujours préférables, les deux premiers de ces types sont charmants de dessin et de nuances.

LUBECK.



1er juillet 1863. Ovales, en bas, la valeur, au haut, Luebeck. Nous ignorons pourquoi *Luebeck* cette fois, tandis que le précédent type portait *Lubeck*. Au centre, armoiries blanches de la ville (aigle à relief) : 1/2 sch. vert, 1 sch. orange, 2 sch. rose, 2 1/2 sch. bleu, 4 sch. bistre, dentelés. Enveloppes. Estampille à gauche. L'inscription transversale est tangente au timbre. Cinq valeurs : 1/2, 1, 2, 2 1/2, 4, schillings modèle et nuances semblables aux timbres adhésifs. Ces timbres laissent beaucoup à désirer sous le rapport de l'exécution.

HAMBOURG.

Nous en recevons une cargaison de timbres, sensés des maisons *W. Krantz* et *Hamonia*. Maintenant que nous connaissons l'origine de ces carrés de papier, comme on le verra ci-après, nous hésitons à les décrire. Disons seulement que les timbres *W. Krantz* ont cinq nuances, imp. noire sur fond de couleur ; cinq imp. coul. fond blanc, au milieu facteur tenant une lettre ; valeur : 1 sch. *Hamonia*, cinq argentés et cinq dorés fond blanc et couleur sur papier glacé, valeur : 1 sch. ; cinq dorés et bronzés fond blanc et couleur, papier glacé ; valeur : 2 sch., au milieu, déesse de Liberté, dans le genre de celle de Suisse.

Lorsque, dans notre numéro du 15 mai, nous nous faisions l'écho des ennuis que causaient aux amateurs les émissions si rapprochées de timbres des offices hambourgeois (voir page 32), et que nous accusions ceux-ci d'exploiter la bonhomie des timbromanes, nous ne savions pas dire si vrai. *Il n'y a à Hambourg qu'un seul office qui fasse usage de timbres*, c'est celui de M. H. Scheerenbeck, successeur de Hamer, tous les autres sont imaginaires. Voilà nos lecteurs suffisamment édifiés sur la valeur de tous ces chiffons, qui déjà depuis quelque temps avaient éveillés nos soupçons et que, par un pressentiment, trop justifié, comme on voit, nous ne mentionnions plus que pour mémoire. Étendant le cercle de ces opérations, plus ou moins licites, au dehors de la ville de Hambourg, c'est encore en cette ville qu'on a fabriqué les timbres décrits dans notre numéro du 15 mai et que l'on donnait comme destinés à la ville de Berlin. On s'y est encore livré sur une grande échelle *à la contrefaçon des timbres*, et, comme on pense, on n'a pas imité les moins rares. Entre autres spécimens de cette industrie, nous avons sous les yeux des Schleswig-Holstein, 1 et 2 sch. ressemblant peu aux originaux, il est vrai, mais qu'on a eu la précaution d'annuler assez fortement afin d'en dissimuler les points défectueux. On a spéculé, avec peu de succès, sur un 3 pfennige ancien de Saxe, mais on n'en a pas du tout saisi la nuance, et le chiffre « 3 » du bas diffère surtout très-visiblement.



Nous mentionnerons aussi le 1 c. d'Espagne, ours montant sur un arbre, bronzé sur papier verdâtre ; ce timbre est tellement mal exécuté sous tous les rapports, qu'on serait tenté de croire, pour l'honneur du graveur, que celui-ci n'a jamais eu l'original sous les yeux ; l'ours ressemble on ne sait trop à quel animal. Cette spéculation est devenue tellement grande en cette ville, que nous ne serions pas étonné de voir bientôt les 2 et 3 cuartos, introuvables jusqu'à présent. Et qui sait ? On nous y dotera peut-être aussi d'un 4 cuartos.

AUTRICHE.

1er juillet 1863. L'effigie de l'empereur est remplacée par les armoiries autrichiennes, blanches et à relief, imp. de coul. sur fond blanc dentelés, 2 kr. orange, 3 kr. vert, 5 kr. rose, 10 kr. bleu, 15 kr. bistre. Enveloppes : 3 kreuzer vert, 5 kr. rose, 10 kr. bleu, 15 kr. bistre, 25 kr. violet ; imp. coul. timbrées à droite. Les valeurs 20, 30, 35 kr. sont supprimées, cependant le type à l'effigie de l'empereur restera en usage jusqu'au 1er novembre, afin d'épuiser ce qu'il en reste, après quoi on ne se servira que du nouveau modèle.

Les mêmes changements auront lieu, sans doute, en Vénétie ; mais comme dans cette province de l'Empire on emploie fort peu de timbres, ce qui,

par parenthèse, ne dénote pas un mouvement commercial bien actif, le décret relatif à cette réforme ne sera probablement pas appliqué de sitôt, puisque, dans certaines valeurs, le type supprimé aujourd'hui n'avait pas encore circulé, celui de l'émission précédente, la deuxième, n'étant pas épuisé.

CEYLAN.

Modifications de couleurs. Le 5 pence brun clair est maintenant rouge brique, et le 6 pence brun violet a adopté la couleur à la mode, c'est-à-dire havane.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Il nous vient un 2 cents rouge. Effigie de face de Andrew Jackson dans un ovale. Au haut : *postage;* au bas la valeur en toutes lettres. Dans les deux angles inférieurs, les deux lettres C. S. (Confederate States). Dans les deux angles supérieurs le chiffre de la valeur.

BUÉNOS-AYRES.

Le changement de type annoncé dans notre précédent numéro aura lieu fin de cette année.

COSTA-RICA.

Les timbres que nous avons décrits dans un numéro précédent n'étaient pas dentelés. Actuellement ils le sont : 1/2 réal, bleu clair ; 2 réaux, rouge. La couleur du bleu diffère sensiblement d'avec celui non dentelé qui est bleu foncé.

POLOGNE.

Nous avons découvert, ou plutôt on a découvert pour nous, 2 enveloppes dont nous ignorions l'existence. Elles sont toutes deux de 1 1/2 kopeck et étaient destinées à la ville de Varsovie. Toutes deux sont aux armoiries russes, seulement, sur l'une ces armoiries sont un peu plus petites. Autour, l'inscription russe et polonaise :

ГЛАВНОЕ ПОЧТОВОЕ КАЗНАЧЕЙСТВО

KASSA GLOWNA POCZTOWA.

Ces timbres, qui sont rouges, ont été appliqués avec un timbre à main. Ils laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la gravure et ont plutôt un air de parenté avec ceux de la Moldavie que d'analogie avec les beaux timbres que nous avons de la Pologne.

Nous remarquons que les enveloppes portent à l'intérieur deux signatures. (*Voir la Correspondance*, page 52.)

15 août 1863.

En faisant la revue des émissions parues pendant le mois qui vient de s'écouler, nous remarquons que, contrairement au mois passé, c'est l'Amérique qui fait presque tous les frais de notre chronique. En effet, tous les timbres que nous avons décrits précédemment, sauf un ou deux, étaient d'Europe, tandis qu'aujourd'hui la généralité est des pays transatlantiques.

Commençons d'abord par réparer l'oubli commis le mois passé et mentionnons :

AUTRICHE.

Loi du 15 mai 1863. Timbre destiné aux journaux de l'intérieur. Aigle à relief dans un ovale ; encadrement octogone, imp. coul. sur papier blanc, lilas ; avec les mots : *Stœmpel*, à gauche ; K. K., en haut ; *Zeitung*, à droite, et *Post*, au bas.

Constatons également l'existence d'un timbre du même pays, que nous ne connaissions pas (tête de Mercure), vermillon.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Notre correspondant nous annonçait l'émission de nouvelles valeurs : 2 cents et 4 cents ; nous avons reçu, depuis, la première de ces valeurs en timbre adhésif et en enveloppe.



Timbre adhésif : 2 cents noir, effigie de face, au haut : *U. S. postage* ; au bas, la valeur en toutes lettres. La valeur se trouve encore répétée en chiffres dans les deux angles supérieurs. Dans ceux du bas, se trouvent les deux initiales *U. S.*

Ce timbre, quoique parfaitement gravé, pèche par la disposition qui est on ne peut plus disgracieuse. L'artiste n'a laissé aucune marge entre l'encadrement et la tête, de telle manière que celle-ci emplit complétement tout l'espace et qu'il n'y a nulle proportion entre le cadre du tableau et le tableau lui-même.

Timbre d'enveloppe : 2 cents noir, imp. noire sur papier jaune. Encadrement de fantaisie. Effigie à relief regardant à gauche. Au haut l'inscription : *U. S. postage*, au bas la valeur en lettres. Elle se trouve encore répétée en gros chiffre aux deux côtés de l'effigie.

ANGLETERRE.

On a créé depuis peu des enveloppes portant deux

timbres, ainsi qu'il en existe aux États-Unis. Il y en a de deux valeurs : 9 pence et 10 pence.

La première est formée des 6 pence violet et 3 pence carmin ; la seconde, des 6 pence violet et 4 pence vermillon, types que nous connaissons.

LUXEMBOURG.

Nous appelons l'attention des amateurs sur les timbres d'essais qu'on vient de nous signaler : 30 cents lilas (mauvaise lithographie), 10 cents noir, 10 cents lilas avec W en filagramme, 10 cents lilas sans filagramme, 30 cents noir. Le tout aux armoiries du Luxembourg, type actuellement en usage.

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE GRENADE.

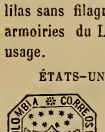

Il nous en arrive un 5 cents jaune et un 20 cents rose, semblables au dessin ci-contre et portant l'inscription : *E. U. de Colombia correos nacionales*. Au centre l'écusson surmonté de neuf étoiles disposées en couronne.

Nous connaissons donc de ce pays, avec ces deux derniers timbres, une série de 28 timbres, tous aussi laids que rares ; tous également très-recherchés.

OCÉAN PACIFIQUE (COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR DE L').



Nous recevons de cette compagnie quelques nouvelles valeurs. Dessin semblable aux timbres que nous connaissons : 1/2 oz., 1 real jaune, 1/2 oz., 1 real vert, 1 oz., 2 reals jaune, 1 oz., 2 reals vert.

Par suite de cette nouvelle émission ces timbres sont au nombre de neuf, dont quatre de la valeur de 1 real et cinq de 2 reaux. Chaque valeur se trouve reproduite en bleu, carmin, jaune et vert ; plus un 2 reals, brun.

Ces timbres, tout en étant d'une ordonnance très-simple, sont charmants de gravure.

GUYANE ANGLAISE.

Émission de trois nouveaux timbres : 6 cents bleu, 24 cents vert, 48 cents rose. Vaisseau dans un ovale, avec millésime 1863.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Nous remarquons une singulière particularité aux timbres de ce pays. Tous ceux que nous recevons sont perforés au milieu. Nous ignorons la cause de cette malencontreuse innovation. Quoi qu'il en soit, cela fait bien l'effet le plus disgracieux que l'on puisse imaginer. Ce beau cygne à la forme élégante, ne nous arrive plus que très-endommagé.

AUSTRALIE DU SUD.

Changement de nuance au 1 schilling orange, lequel est maintenant brun.



HAWAÏEN (ROYAUME).

Le 2 cents, rose pâle, vient d'être remplacé par un timbre d'une nuance carmin vif. C'est une excellente modification.

NOUVELLE ÉCOSSE.

Émission d'une nouvelle valeur. 2 cents lilas pâle. Effigie de profil semblable au timbre noir de 1 cent.

Quoique la gravure soit aussi fine que celle des autres timbres de ce pays, à cause de la pauvreté de la nuance, on y chercherait en vain cette espèce de relief, de velouté qui distingue le 1 cent noir. Au reste, c'est le seul reproche que l'on puisse faire aux timbres d'Angleterre en général : la gravure est hors ligne, les nuances sont ternes, douteuses ou peu franches. En timbres-poste comme en peinture, les anglais ne sont pas coloristes.

SUISSE.

15 juillet 1863. La valeur de 1 franc doré vient d'être mise en circulation. Cette nuance se rapproche beaucoup de celle du 60 centimes bronzé et 5 centimes brun ; nous ne doutons point de voir incessamment un changement dans la nuance de l'une de ces valeurs, afin d'éviter les erreurs que produira la similitude de ces timbres.

1er août 1863. La dernière émission vient d'être complétée par le 40 cent. vert.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le 1 sh. vert foncé a subi le même changement que le timbre de 5 cents du *Nouveau Brunswik* et le 6 pence de *Queensland*, c'est-à-dire qu'il a actuellement la nuance vert clair.

COSTA-RICA.

On nous communique un timbre non dentelé de 1/2 real vert, semblable pour le dessin au 1/2 real bleu. C'est une épreuve du timbre bleu, tirée en vert.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Nouveau type, 10 cents bleu, imp. coul. fond blanc. Effigie tournée vers la droite (celle de Calhoun, croyons-nous). Encadrement ovale, genre de la plupart des timbres américains. Au haut : *Postage*, au bas : 10 *cents*, à gauche : *The Confederate*, à droite : *States America*. Ces deux inscriptions en lettres gothiques.

Ce type est assez médiocrement exécuté.

15 septembre 1863.

Il y a un ralentissement marqué dans l'émission de nouveaux timbres ; à peine pouvons-nous en signaler quelques-uns, dans notre revue du mois qui vient de s'écouler. Encore ne sont-ce guère que des modifications : deux types seulement sont entièrement nouveaux.

LUÇON (ILES PHILIPPINES).



On nous signale l'existence d'un timbre de 1854 1855, de 10 cuartos, rouge, semblable à ceux de l'émission de ces années.

Nous possédons aussi de Luçon un 5 cuartos, qui paraît, à première vue, semblable à celui que l'on vient de supprimer, mais dont il diffère pourtant sensiblement. Ainsi, dans le nouveau, les mots : *correos interior et franco* 5 c., sont en caractères un peu plus gros et les deux premiers mots sont séparés par deux points au lieu d'un. Le perlé qui entoure la circonférence est plus petit et plus serré, ainsi que le pointillé des quatre angles ; la nuance du timbre est aussi un peu plus foncée ; enfin il est évident que c'est une nouvelle gravure.



NOUVELLE CALÉDONIE.

Nous devons à l'obligeance d'un correspondant de New-York, la planche photographiée des 50 timbres de la Nouvelle-Calédonie. On sait que ces timbres gravés chacun séparément et non pas transportés, comme cela se pratique d'habitude, sont tous différents les uns des autres. Il faut bien dire en passant qu'ils ne brillent ni par l'élégance, ni par la pureté du dessin.

ALLEMAGNE DU NORD.

Le 3 sgr. bistre remplaçant le 3 sgr. rouge brun, vient d'être mis en circulation.

RUSSIE.



Ce pays est le seul, avec les États confédérés, qui nous envoie un type digne de remarque, paru depuis un mois. C'est un timbre destiné aux seules villes de Saint-Pétersbourg et de Moscou. Il est rectangulaire, assez haut, dentelé. Au milieu se trouve une circonférence qui forme la tangente avec les deux côtés du timbre. Au centre de la circonférence, dans un carré, sont les armoiries de Russie. Des deux côtés de ce carré, deux fleurons, de même que dans les quatre angles du timbre. Au haut, au bas et dans le cercle sont des inscriptions russes. Le chiffre de la valeur (5 kopecks) est sous le carré.

A l'exemple de plusieurs timbres russes, celui-ci a plusieurs nuances ; ainsi la partie extérieure à la circonférence et le carré intérieur sont légèrement teintés de bleu. L'impression est noire sur papier blanc. Chacune des trois parties du timbre a un fond différent : celui de la circonférence est ondulé, le reste est quadrillé.

Ce timbre est charmant de gravure et d'exécution : sa couleur n'attire pas l'attention, ne frappe pas le regard, mais il gagne beaucoup à être examiné de plus près ; et, à notre avis, c'est un des timbres les plus remarquables que nous ayons de Russie.

BRÊME.



Le 5 sgr. vert est actuellement dentelé.

LOMBARDIE.

On nous annonce l'apparition d'un 5 soldi rose, aux armoiries d'Autriche à relief, ovale, semblable aux timbres autrichiens que nous connaissons.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le 6 pence lilas est actuellement violet.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Nous en avons reçu quelques essais, 2e émission, 24 cents noir, 30 cents noir, 90 cents vert, 90 cents noir. Types semblables à ceux en usage.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

Nouveau type, 20 cents vert. Au milieu, ovale renfermant l'effigie de Washington, autour l'inscription : *The confederate states of America*, en lettres

gothiques. Au bas, sur une banderole : *postage twenty cents*. Au haut, le chiffre 20. Tout autour de l'ovale et formant le fond du tableau, une petite ornementation.

Il paraît que les confédérés, bien que combattant pour l'esclavage, ne craignent pas de reproduire sur leurs timbres les traits de l'homme qui fut toute sa vie l'apôtre de la liberté.

15 octobre 1863.

Plus nous avançons vers la fin de l'année, plus les nouveautés se font rares : à peine avons-nous ce mois-ci de quoi faire les éléments d'une chronique ; et n'étaient la Guyane et les faux timbres dont nous parlons plus loin, nous ne saurions vraiment de quoi entretenir nos lecteurs. Il se peut, du reste, que ce ralentissement d'émissions se prolonge jusqu'en janvier, car d'après les nouvelles que nous recevons de divers pays, on attend cette époque pour opérer, par-ci, par-là, quelques changements jugés nécessaires. Espérons, pour bien des pays, que les changements qu'ils promettent équivaudront à de sérieuses améliorations.

Aujourd'hui, que le moindre timbre, émis par l'État le plus microscopique, est vu, discuté, critiqué et commenté par des milliers de collectionneurs qui sont assez enclins à mesurer l'estime qu'ils accordent à un pays d'après la beauté de ses timbres, tous les États devraient tenir à honneur d'être représentés sous ce rapport au moins convenablement.

Par suite de changements survenus dans le tarif postal anglais, il est probable qu'avant peu les colonies anglaises nous enverront quelques nouvelles valeurs ; par suite, quelques-unes des valeurs actuelles seront, sans doute, supprimées et entreront dans la classe des *anciens*. Cette qualification de « *ancien* » est magique pour un timbromane zélé. Aussi, un marchand vous dira-t-il de n'importe quel carré de papier blasonné ou à effigie, si noir qu'il soit, pourvu qu'il soit démonétisé : « Remarquez, monsieur, je vous prie, que c'est un ancien, » du ton qu'il vous dirait : « C'est une gravure avant la lettre ; c'est un tableau signé par tel maître ; cet ouvrage est de l'édition si recherchée de..., etc. »

Pour en revenir aux colonies, voici ce que nous en avons reçu depuis un mois.

LUÇON (ILES PHILIPPINES).

Nous en avons reçu un 5 cuartos orange, semblable au 10 cuartos annoncé dans notre numéro du 15 septembre, c'est-à-dire même modèle que les 1854 et 1855.

SAINTE-HÉLÈNE (ÎLE).



Nous avons sous les yeux deux nouvelles valeurs émises dans cette île : le 1 et 4 pence. Afin d'économiser les frais de gravure, l'administration a utilisé le 6 pence bleu que l'on connaît, seulement, on a tiré le 1 penny en rouge brique et le 4 pence en carmin vif. L'énonciation de la valeur, one penny et four pence, en toutes lettres, est appliquée au moyen d'un timbre humide au-dessous de l'effigie de la reine Victoria. La désignation « six pence » est barrée d'un trait.

BAHAMAS (ÎLES).

Il vient d'y être émis un « one shilling. » Imp. vert, papier glacé. Dans un ovale, effigie de la reine Victoria avec diadème et tournée vers la gauche. Au haut, formant cintre, l'inscription : *Bahamas*, au bas : *One shilling*. Autour de l'ovale courent quelques ornements. Dans les deux angles inférieurs sont deux petits ovales renfermant : celui de gauche, un *ananas ;* quant au dessin de droite, la loupe elle-même ne nous a pas permis de démêler ce qu'il représentait. Sans doute est-ce encore quelque autre production du sol des îles Bahamas.

L'idée de rappeler sur les timbres d'un pays ses principaux produits naturels, rentre tout à fait dans notre manière de voir. Mais cela ne peut avoir quelque utilité que pour autant que le timbre tout entier soit consacré à ces petits aperçus de la flore ou de la zoologie d'un pays, afin que les détails soient au moins perceptibles. C'est ainsi que nous avons les timbres de la Rivière des Cygnes et ceux du Canada (au castor) qui disent, à première vue, ce qu'ils veulent dire, sans qu'il faille se servir de la loupe pour les déchiffrer et sans que l'on soit obligé de deviner les intentions du dessinateur. — Du reste ce timbre est dessiné et gravé comme le sont, en général, tous ceux d'Angleterre, c'est-à-dire qu'il est charmant.

HONG-KONG.

Août 1863. Il vient d'y être émis trois nouvelles valeurs : un 4 cents vert bleuté, un 6 cents lilas et un 30 cents vermillon.

Tous trois semblables aux timbres déjà connus,

avec cette différence qu'ils ont une couronne en filagramme, c'est-à-dire dans le papier même, sans doute afin de rendre impossible toute contrefaçon.

Nous remarqnons que la nuance du 6 cents lilas qui vient de paraître, a beaucoup d'analogie avec la nuance du 18 cents, avec lequel il pourra aisément être confondu; c'est ce qui nous fait croire que l'une des deux nuances sera remplacée avant peu.

GUYANE ANGLAISE.



Dans notre numéro du 15 août, nous donnions, d'après des renseignements que nous avons su, depuis, être complétement erronés, une description sommaire de trois timbres sensément parus à la Guyane. Nous venons de recevoir ces timbres, mais d'abord il n'y en a que deux, puis ensuite ils ne correspondent nullement à la description que nous en avons donnée de confiance.

Désireux de tenir nos lecteurs le plus possible au courant des nouvelles du jour ou plutôt du mois, nous avons, plusieurs fois déjà, emprunté quelques renseignements à des publications analogues à la nôtre, que nous jugions bien informées : presque toujours nous nous en sommes mal trouvé. Aussi devenons-nous très-circonspect, et n'annonçons-nous plus la moindre des choses qu'à bon escient et en toute connaissance de cause.

Les deux timbres dont il s'agit, sont : un 6 cents, bleu et un 48 cents, rose. Rectang. assez grand modèle, imp. coul. fond blanc, dentelé. Au milieu, circonférence presque tangente avec les côtés latéraux. A l'intérieur de la circonférence, vaisseau trois-mâts, toutes voiles déployées; autour, en exergue, l'inscription : *Damus petimusque vicissim*. Au haut, *B. Guiana;* au bas la valeur en chiffres romains. Chaque chiffre du millésime 1863 se trouve dans un des quatre angles en commençant par le haut et allant de gauche à droite. Dans l'espace compris entre la circonférence et les angles sont quelques fleurons.

Ce timbre est fort bien exécuté, quoique moins élégant que la majeure partie des timbres britanniques.

MAURICE (ILE).

1er septembre 1863. 3 pence vermillon et 5 sh. violet vif; même type que celui actuellement en usage.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'y a pas encore été question de la moindre modification aux timbres actuellement en usage.

FRANCE.

Le 13 septembre 1863, a paru un 4 cent lilas, semblable de dessin au nouveau type de 2 cent. La nuance ne nous paraît pas heureuse.

NORWÉGE.

Il nous en arrive un nouveau modèle, en deux valeurs : 8 sk., rose; 24 sk., bistre. Rect. dentelé. Imp. coul. fond blanc. Armoiries de Norwége (lion tenant une hache). Au haut, en cintre, l'inscription : *Norge*, au bas, la valeur, aux deux côtés, le mot : *Frimaerke*. Ce timbre est assez insignifiant.

AUTRICHE.

Depuis une quinzaine de jours il circule de par le monde une imitation contre laquelle nous voulons mettre les collectionneurs en garde. On a contrefait, assez adroitement que pour s'y tromper en n'y regardant que superficiellement, le Mercure jaune et rose. Ces imitations ne supportent pas, il est vrai, un examen sérieux, ni la confrontation avec l'original; il suffit de les regarder un peu attentivement pour se convaincre, par des différences visibles dans la gravure, que ce ne sont que des contrefaçons assez bien réussies. On les vend comme réimpression, ceci pour expliquer la différence très-marquée qui existe dans le papier.

Les nuances diffèrent aussi sensiblement : celles des véritables sont douteuses et ternes, tandis que les imitations ont des teintes assez vives. Tous ces timbres nous sont signalés comme venant d'Autriche.

On sait que les Mercures, destinés à l'affranchissement des journaux, existaient dans les nuances suivantes, savoir : le bleu, valant 1 kreutzer, le jaune, 10 k. et les rose et rouge valant tous deux 50 kr. Ils servaient à affranchir respectivement 1, 10 et 50 journaux réunis sous une même bande.

BERGEDORF.

A défaut d'émissions nouvelles *vraies*, il paraît que l'Allemagne s'est chargée, cette fois, d'ajouter à la liste, déjà trop longue, des timbres-poste contrefaits qui sont en circulation. Il faut lui rendre

cette justice, pourtant, c'est qu'elle a soin de ne s'en prendre qu'aux plus rares, tels que le sont, par exemple, le 1/2 sch. violet et le 3 sch. rose, imp. noire, anciens, de Bergedorf.

Ce sont les contrefaçons les mieux réussies que nous ayons encore vues, à tel point que nous-mêmes y avons été trompé. — Quoi qu'il en soit, maintenant que l'œil exercé et intéressé d'un amateur nous a dénoncé la fraude, voici à quels signes on peut la reconnaître. Le mot « *Bergedorf* » est en caractères un peu plus petits et plus gros sur le type authentique que sur son imitation. Dans celle-ci, le cor qui se trouve sous les armoiries n'est pas entièrement noir et les petits anneaux composant la circonférence sont moins serrés.

Nous remarquons aussi que ces falsifications sont tirées : le 1/2 sch. sur un papier un peu trop foncé, et le 3 sch. sur un papier un peu trop clair. Au reste, quelque exactes qu'elles soient, elles ne tiennent pas devant une confrontation avec les timbres actuellement en usage, qui ne diffèrent d'avec les anciens que par la nuance, la gravure étant restée la même.

Il y a encore quelques autres différences, mais elles doivent être examinées à la loupe et elles sont trop peu perceptibles pour que nous les décrivions.

HANOVRE.

3 pf. vert, dessin semblable au 3 pf. rose qu'il remplace; il sera en circulation le 1er décembre prochain.

15 novembre 1863.

ITALIE.

L'événement du mois, le seul qui ait de l'importance, ce sont les nouveaux timbres de ce pays. Nous ne sommes pas exacts en disant l'événement du mois, c'est parler un peu prématurément, car les timbres en question ne sont pas encore parus, mais ils ne tarderont pas à paraître.

Le décret est daté du 29 octobre et les nouveaux timbres auront cours au mois de décembre, époque à laquelle les types actuels seront définitivement abrogés; ceux-ci pourront, toutefois, être échangés jusqu'en janvier 1864 contre les nouveaux.

Qu'on nous permette, avant de nous occuper de l'Italie, de relater deux ou trois nouvelles des pays d'outre-mer.



Après bien des tâtonnements et bien des essais malheureux, dont nous avons fait l'historique, l'administration s'était enfin décidée à commander des timbres en Angleterre. C'était, si l'on s'en souvient, juste à l'époque où MM. Pellas soumirent leur essai au gouvernement. Leur type ne fut pas adopté; il avait cependant de belles qualités, bien qu'il ne fût que lithographié. Voici que nous recevons les épreuves des modèles gravés en Angleterre, mais il faut avouer qu'ils sont un peu au-dessous de l'idée que nous nous en faisions par avance. Venant de tout ailleurs que d'Angleterre, ils seraient très-satisfaisants; mais les graveurs de ce pays nous ont habitués au mieux dans le bien, et cette fois, nous semble-t-il, ils se sont contentés du « bien » dans la plus modeste acception de ce mot.

Donnons-en d'abord la description; nous en ferons après la critique raisonnée :

Un centesimo, vert pâle douteux, seul de son type. Au milieu, le chiffre 1 de toute la hauteur du timbre. Autour, un filet grec. Au haut, *Poste ;* au bas, *Italiane.* Sur le chiffre, dans le sens de sa longueur, 1 *centesimo.* L'espace compris des deux côtés entre le chiffre et le filet grec est rempli par un fleuron de fantaisie.

Cette valeur est réservée aux imprimés. Viennent ensuite : 5 centesimi, vert d'eau; 10 cent. ocre jaune; 15 cent., bleu pâle; 30 cent., brun; 40 cent., carmin; 60 cent., lilas; 2 lires, orange.

Toutes ces nuances sont assez ternes, semblables en cela aux timbres anglais en général.



Rectangulaires, imp. coul. fond blanc. Dans un ovale, qui fait la tangente avec les deux côtés du carré, effigie du roi Victor-Emmanuel de profil, tournée vers la gauche. Sur l'ovale, au-dessus de l'effigie, les mots : *Poste italiane;* au-dessous, la valeur en toutes lettres. Dans les angles, un dessin qui varie à chaque timbre : aux 5, 10, 40 et 60, c'est un filet grec; aux 15, 30 et 2 lires, un fleuron.

Dans tout ouvrage d'art quel qu'il soit, il faut considérer deux choses bien distinctes : le style, l'ordonnance ou l'idée générale et l'exécution. En

bien, quant au style, c'est un peu ce qui fait défaut aux nouveaux timbres d'Italie. Le 1 centesimo surtout, avec sa profusion d'ornements, manque complétement de goût et rappelle trop l'étiquette.

Les autres valeurs sont incomparablement supérieures. Seuls, les fleurons des angles ne sont pas heureux, d'autant plus que l'on aurait pu y placer le chiffre de la valeur qui n'est indiquée qu'en caractères assez petits. C'était encore là, au point de vue pratique, une des qualités du projet de MM. Pellas. La valeur s'y trouvait répétée aux quatre angles en assez gros chiffres, que l'œil ne se fatiguait pas à chercher, tandis que dans le modèle dont nous nous occupons, elle est presque imperceptible. On nous objectera peut-être que les timbres sont déjà différenciés par les couleurs; mais cette ressource n'existe plus le soir, où les nuances sont modifiées assez sensiblement dans certaines teintes, que pour amener la confusion. D'un autre côté, ainsi que nous le disions plus haut, les angles nous paraissent très-mal garnis par ces rosaces et ces filets grecs, qu'un chiffre bien fait et bien distinct eût avantageusement remplacés, tant au point de vue de l'utilité qu'à celui de l'ensemble.

Enfin, pour ce qui regarde l'exécution, il y a loin de ceux-ci aux admirables types que nous connaissons à l'effigie de la reine Victoria. Sans doute, nous tenons compte des différences de physionomie qui existent entre les deux souverains : la figure trop accentuée du roi Victor-Emmanuel, ses moustaches et sa royale de longueur presque excentrique, étant moins propres à donner un dessin harmonieux de contour et une gravure au ton velouté comme les portraits de S. M. Britannique; sans doute aussi, et c'est une réflexion que nous avons faite depuis longtemps, les graveurs anglais ont un peu poétisé leur souveraine; sans doute, enfin, une tête de femme offre en général plus de ressources à l'artiste qu'une tête d'homme, si expressive que soit celle-ci, mais il n'en est pas moins vrai que nous ne reconnaissons pas dans ce portrait du roi d'Italie, cette finesse et ce relief auxquels nous avait habitués le burin anglais et que l'on trouve non-seulement dans les timbres à l'effigie de la Reine, mais encore dans plusieurs autres types tels que : le castor, le prince Albert (Canada) et le cygne (Rivière des cygnes).

Résumons notre pensée à propos de ces timbres. Nous n'hésitons pas à leur donner, comme mérite, le quatrième ou peut-être même le troisième rang dans l'album. Si nous nous sommes montré un peu difficile à leur égard, c'est parce que l'on a le droit d'exiger beaucoup de la gravure anglaise, et que, par toutes les raisons que nous avons développées dans des numéros précédents, il ne faut pas être moins exigeant envers l'Italie.

JAMAÏQUE (ILE DE LA).

Nouvelle valeur, 3 pence vert pâle. Imp. coul. papier blanc glacé. Rectangulaire. dentelé. A l'intérieur, dans un ovale allongé, effigie de Victoria, tournée vers la gauche et couronnée de lauriers. Au haut, dans le sens de l'ovale, l'inscription : *Jamaica Postage*, au bas : *Three pence*. Dans les angles, un fleuron.

15 décembre 1863.

La chronique se réduit aujourd'hui à fort peu de choses, et vraiment nous ne la nommons ainsi que par la force de l'habitude. Le mot chronique suppose des faits, des nouvelles, et jamais les unes et les autres ne furent plus rares qu'aujourd'hui, au moins dans le monde de la timbromanie.

Accomplissons donc notre tâche mensuelle, laquelle n'est jamais plus lourde que lorsqu'elle est plus légère, et rendons grâce encore à sa gracieuse Majesté la reine Victoria, dont le profil ornera une fois de plus les albums. Sans elle, il aurait fallu faire l'humiliant aveu que nous ne connaissions rien de neuf, ce qui pour un journal est impardonnable.

VICTORIA.

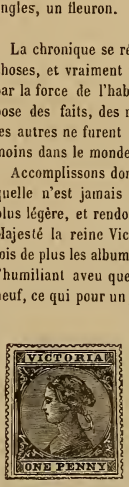

4 pence, rose fond blanc, rect., dentelé. Dans une circonférence qui touche presque les côtés, effigie de la reine Victoria, tournée vers la gauche et couronnée de lauriers. Au haut, l'inscription : *Victoria;* au bas : *four pence.* Dans l'espace compris entre la circonférence et les côtés, est une espèce de feuille d'acanthe partant de ladite circonférence.

Il y a également une très-petite rosace dans les quatre angles, aux deux extrémités de chaque inscription. Ce timbre assez correctement dessiné, sauf le cou, qui est trop long, est typographié C'est assez dire qu'il est loin d'être comparable à la généralité des timbres anglais.

Voilà à quoi se réduit la nouveauté, car on ne peut regarder comme nouveaux les deux timbres suivants, dont on n'a fait que modifier la nuance.

ITALIE.

Nous avons eu sous les yeux une épreuve du timbre italien aux armes royales, tel que l'instituait un décret. (Voir page 3.) On se rappelle que ce décret ne fut jamais mis à exécution et qu'après bien des tergiversations on commanda définitivement un type en Angleterre.

Rectangulaire. Typographie. Imp. coul. fond blanc. Au milieu : écusson à la croix de Savoie, surmonté de la couronne royale. Le tout entouré du collier de l'ordre Saint-Maurice et Saint-Lazare.

A gauche, l'inscription *franco;* à droite, *Bollo;* au haut, en cintre, *Italia;* au bas, en cintre s'ouvrant vers le haut, la valeur en toutes lettres; au-dessous, *poste.* Aux deux angles supérieurs, dans de petites circonférences, la valeur en chiffre. Tous ces détails s'agencent parfaitement et présentent un ensemble très-satisfaisant. L'épreuve d'après laquelle nous donnons cette description, est un 15 centimes, vert. Nous ignorons quelles sont les autres nuances et valeurs, si toutefois elles ont été tirées.

ESPAGNE.

Le correo oficial de 1 libra (1 livre) qui était bleu-pensée est maintenant gris perle.

TERRE-NEUVE.

Le 2 pence vermillon est maintenant carmin.

NICARAGUA.

Nous croyons devoir mettre nos lecteurs en garde contre diverses contrefaçons qui courent le monde. Celle que nous signalons ici est heureusement peu dangereuse, mais néanmoins elle pourrait tromper les personnes qui n'examinent les timbres que superficiellement.

Elle consiste en un Nicaragua, 5 centavos noir, fort grossièrement imité, et lithographié et non sur acier comme les véritables. Le dessinateur a pris l'une des montagues pour un volcan et le bonnet phrygien qui se trouve au sommet, pour de la fumée.

PARME ET TOSCANE.

Le foyer de la contrefaçon semble s'être déplacé et paraît s'être transporté en Italie. Mais ce pays, qui jusqu'ici n'a pu produire pour lui-même un timbre convenable, ne réussit que très-imparfaitement dans ses émissions illicites.

On y a imité *les Parme*, du gouvernement provisoire, mais d'une façon très-grossière; le 40 centimes que nous avons vu était tiré sur papier rosé. Il en est de même du 2 soldi (Lion) de Toscane, sur lesquels messieurs les faux monnayeurs se sont exercés avec plus de bonne volonté que de succès.

Le contrefacteur, afin de dissimuler les imperfections de son œuvre, n'a trouvé rien de mieux que d'annuler fortement le timbre. Il est pourtant encore très-aisé de s'apercevoir de sa double supercherie en comparant cette copie à un timbre de la même émission que l'original, lui-même, étant presque introuvable. Le timbre authentique est tiré sur papier à filagramme, tandis que la contrefaçon l'est sur papier azuré et uni.

On s'étonne de ne recevoir aucune nouvelle du Danemark et de Grèce. Ces deux États ont depuis peu de nouveaux souverains, qui ne se hâtent guère, surtout le roi de Grèce, le plus ancien des deux, de gratifier leurs sujets de leur image.

Les timbres de Danemark sont tous à armoiries, mais c'est une raison de plus, se modelant en cela sur les autres monarchies, d'émettre un timbre à l'effigie du roi. Les armoiries devraient être réservées exclusivement aux timbres de journaux ; l'effigie, pour les autres correspondances. Celle-ci a d'ailleurs un plus grand mérite historique; elle change naturellement à chaque souverain, tandis que les armoiries d'un État ne changent point. Pour ce qui regarde le Danemark, il est fâcheux que pas un seul timbre ne reproduise les traits du roi défunt. Le règne de ce prince fit peu de bruit, il est vrai, mais si peu marquant qu'il ait été, il appartient à l'histoire, et en fait d'exactitude historique, il n'y a jamais de détails ni de particularités à dédaigner.

Il y a également lieu de regretter que l'on ne possède pas de portrait de l'ex-roi Othon de Grèce, au lieu de cette insignifiante tête de mercure dont nous n'avons jamais compris l'application à la Grèce, le peuple, peut-être, le moins commerçant de l'Europe.

HANOVRE.

On a découvert, il y a très-peu de temps, une enveloppe hanovrienne ignorée jusqu'à ce jour, et



dont s'occupe beaucoup l'élite des collectionneurs. Elle a été en usage depuis le 16 décembre 1850 jusqu'en 1858 et l'on ne conçoit pas qu'elle soit restée jusqu'ici dans un oubli si profond.

Cette enveloppe est de papier jaune paille, satiné. Dans les angles sont des fleurons typographiés, reliés entre eux par un mince filet; sur les quatre côtés, dans l'axe même du filet, se trouve l'inscription : *Bestell geldfrei* (timbre d'affranchissement) en caractères gothiques. Cette inscription est répétée sur un petit timbre bleu appliqué après coup, qui se trouve dans l'angle de gauche, inférieur. L'inscription entoure le cornet de poste du centre.

Le revers est également entouré d'un filet, ainsi que la patte, ou la partie destinée à fermer l'enveloppe. Les deux angles inférieurs sont ornés d'un fleuron ; il en est de même des deux angles aigus de la patte. L'angle obtu de celle-ci, l'endroit où se cachette la lettre, est orné d'un fleuron beaucoup plus grand. Au bas, dans toute la longueur de l'enveloppe, règne, en langue allemande, caractères gothiques, une inscription indiquant l'usage auquel l'enveloppe était destinée. En voici la traduction :

« Par le moyen de ces couvertes-enveloppes, sur le front desquelles est le timbre d'affranchissement (Bestell geld-frei) les lettres parviennent dans la ville résidence de Hanovre, le faubourg de Hanovre, le faubourg Glocksee et la commune de Linden, franches de port aux destinataires. Ces couvertes-enveloppes seront vendues par les employés des postes royales de Hanovre à 4 g. grosch la douzaine. »

Cette enveloppe n'a rien de remarquable sous le rapport artistique, mais sa grande rareté explique l'ardeur que les amateurs apportent à sa recherche.

NOTRE ENTÊTE.

Afin de donner à l'ensemble l'aspect le plus attrayant possible, nous avons fait orner le Journal d'un titre charmant dû au crayon et au burin de deux de nos excellents artistes. Il représente l'état passé et présent des postes, c'est-à-dire, d'une part, l'antique courrier, la vieille et lourde malle-poste ; d'autre part, la locomotive à l'haleine enflammée, le vapeur aux bras infatigables.

Au milieu est le portrait du roi Louis XI, fondateur de la poste.

L'histoire nous a dépeint ce prince sous un triste

jour, que l'on est presque tenu de se justifier de lui faire une quasi-apothéose. Il est vrai que l'histoire peut avoir tort. Lorsqu'une société de gens d'esprit se forme à Paris à seule fin de ravir à Jeanne d'Arc cette couronne que lui tresse depuis 400 ans la reconnaissance d'un peuple, lorsque, par contre, un écrivain de Bruxelles, dans une de ses causeries du lundi, tente l'apologie de Néron qu'il dit avoir été indignement calomnié par Tacite et Suétone, il nous est bien permis d'oublier un instant une grande partie des méfaits dont on a chargé Louis XI, et de ne nous souvenir que de la belle institution dont nous lui sommes redevables.

Les Timbres-Poste envisagés au point de vue artistique.

Lorsque l'on considère cette foule de timbres, de formes, de couleurs et de dessins différents, on est tout d'abord frappé du rapport qu'il y a, généralement, entre le degré de civilisation de tel pays et le plus ou moins de goût apporté à l'exécution de ses timbres. Ainsi, sans s'être le moins du monde occupé de politique, et en les jugeant seulement d'après leurs timbres, serait-on si loin de la vérité en disant que la *République-Argentine*, *Montevidéo*, le *Mexique* et la *Moldavie*, doivent être moins avancés que les *États-Unis*, par exemple? On sait où en sont ces pays, politiquement parlant, et l'on dirait que leur nullité s'est étendue jusque sur les grossières images qu'ils nous envoient sous le nom de *timbres-poste*.

Après les timbres que nous venons de citer viennent, dans l'ordre du mérite, ceux *d'Italie*, *Piémont*, *Modène*, *Parme*, *Naples*, *Toscane*, etc., qui sont encore d'une bien pauvre exécution ; il semblerait que l'Italie, jadis la maîtresse des arts, soit désormais dans l'impossibilité de produire un graveur de quelque talent, tout comme elle est incapable de se donner un gouvernement stable.

Certains pays se distinguent par une excellente exécution, au point de vue du métier bien entendu. Tels sont : *Bréme*, *Tour et Taxis*, *Luxembourg*, *Russie*, *Sicile* (Ferdinand II). Ceux-là avaient l'instrument, il ne leur a manqué qu'un artiste pour leur fournir une idée.

Quelques pays affectent des formes bizarres. Tels sont les Timbres *du Cap*, dont la forme triangulaire est si bien appropriée au pays qu'ils représentent ;



le timbre de la *Rivière des Cygnes*, dont le pays d'origine est symbolisé par un beau cygne ; celui de la *Nouvelle-Écosse*, qui est disposé en losange, et enfin celui de *Terre-Neuve*, dont le *three pence* est aussi, nous ne savons trop pourquoi, triangulaire. Des timbres qui sont bien dignes de remarque et qui, bien plus éloquemment que les historiens, nous montrent la marche du temps, ce sont sans contredit ceux de *Honolulu* (Iles Sandwich). Que dirait le capitaine Cook, que les sujets de l'aïeul de Kameamea III ont si misérablement massacré, si, revenant sur la terre, il voyait, portant un habit brodé et des épaulettes, le petit-fils du grand *Kameamea* Ier, dont tout l'uniforme consistait sans doute en quelques arêtes de poisson passées dans le nez? Au reste, quand S. M. la reine Pomaré de Taïti a des ambassadeurs accrédités près les cours d'Europe, il ne faut plus s'étonner de rien.





Les timbres d'*Allemagne* sont tous d'une parfaite exécution, sans que pas un d'eux ait quelque chose d'original.

Aux *Etats-Unis*, il y a quelques effigies, celles de *Washington*, *Franklin*, *Lafayette*, etc., qui sont d'un incontestable mérite ; ces timbres prennent rang parmi les plus beaux. Hors de là, pour les centaines de types différents qu'on y rencontre, ils sont tous plus insignifiants les uns que les autres. Ce n'est pas qu'ils pèchent par l'exécution, non, ils sont généralement bien gravés, mais ce que l'on chercherait en vain parmi cette foule de vignettes, c'est un dessin, une idée, une forme quelconque, accusant le passage d'un artiste qui y aurait laissé son empreinte.

Ce serait sortir du cadre de cette publication, que de rechercher la cause de ce manque de goût

qui caractérise l'Américain du Nord ; disons seulement que, voué exclusivement au culte du dieu *Dollar*, il ne faut pas lui parler des arts, qui ne sont pour lui qu'un mot vide de sens.

La *France* a des timbres d'une simplicité qui n'est pas dépourvue d'élégance. Ceux de la république se distinguent par une sévérité de style vraiment républicaine ; il y a surtout le 20 centimes, dont le fond noir fait singulièrement ressortir l'énergie des traits de la déesse.

La *Hollande* a des timbres de grand mérite.

Le *Nicaragua* a de fort jolis timbres ; nous en possédons qui sont réellement magnifiques.

Toute vanité nationale à part, nous devons convenir que la *Belgique* a certainement les plus beaux timbres du monde ; pour le dessin et la gravure, il n'y a que l'Angleterre qui l'ait surpassée.

Nous arrivons enfin aux timbres de la *Grande-Bretagne* et des colonies anglaises.

Si nous les avons placés en dernier, c'est qu'ils sont d'un mérite si hors ligne et d'une supériorité si grande sur les autres timbres, que nous tenions à en faire une mention toute spéciale, et à concentrer sur eux toute l'attention des amateurs.

Certes, le burin des graveurs anglais a été de tout temps célèbre ; c'est l'Angleterre qui produit ces magnifiques gravures, ces splendides illustrations, auxquelles le continent, qui dénie encore à la Grande-Bretagne l'inspiration artistique, n'a jusqu'ici pu rien opposer d'équivalent. Mais le talent, qui peut se déployer tout à l'aise dans la gravure, on ne pensait pas qu'il pût se faire jour dans des vignettes imperceptibles, dont les dimensions microscopiques semblaient devoir l'exclure. Eh bien, l'on se trompait. Peut-on rien voir, en effet, de plus poétique, rien qui rende mieux cette suave beauté qui est l'apanage des filles d'Albion, rien qui représente mieux l'idéal de la femme et de la reine, que ces délicieuses effigies de la reine Victoria, sur les timbres du *Canada*, de la *Nouvelle-Écosse*, de *Queensland* et de *VanDiemen?* Jamais, peut-être, l'art du graveur n'a rien créé de plus mignon, dans un cadre aussi restreint, et l'on se prend à regretter que ces petits chefs-d'œuvre doivent quelque jour subir l'outrage de la griffe postale.

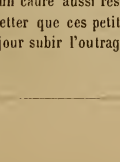

Telles sont les réflexions qui nous sont venues en feuilletant notre album ; dans notre prochain numéro nous aurons à citer, sans doute, quelques nouveaux types ; puissions-nous pouvoir en faire le même éloge que de ceux de la Grande-Bretagne.

—

Un mot sur l'origine des timbres-poste.

Nous avons, dans un autre opuscule, donné une notice sur l'origine des timbres, et nous nous proposions de ne plus revenir sur ce sujet, lorsque des documents nouveaux, que nous devons en partie à l'obligeance d'un de nos correspondants, nous sont parvenus et nous ont paru devoir jeter un nouveau jour sur cette intéressante découverte.

Nous laissons parler notre correspondant.

Le timbre-poste qui, d'après M. Ed. Fournier, serait une invention récente, puisqu'il la fait remonter au 23 mars 1823, époque à laquelle le Suédois G. Treffenberg proposa à l'État de noblesse de son pays l'émission d'un papier-timbre destiné à servir d'enveloppe aux lettres (proposition qui fut, comme de juste, rejetée à une forte majorité), le timbre-poste, disons-nous, semblerait être au contraire, d'après l'instruction suivante, conservée dans les archives de la Bibliothèque impériale de France et citée par M. d'Auriac, dans son *Histoire anecdotique de l'industrie française*, une création du XVIIe siècle.

Nous y lisons ce qui suit relativement à un service de petite poste :

« 16 août 1653. — On fait à sçavoir à tous » ceux qui voudront escrire d'un quartier de Paris » en un autre, que leurs lettres, billets ou mémoires » seront fidellement portés et diligemment rendus » à leur adresse et qu'ils en auront promptement » response, pourvu que lorsqu'ils escriront, ils » mettent avec leurs lettres un billet qui portera : » *port payé*, parce que l'on ne prendra point d'argent ; lequel billet sera attaché à ladite lettre, ou » mis autour de la lettre, ou passé dans ou en telle » autre manière qu'ils trouveront à propos, de telle » sorte néanmoins que le commis le puisse voir et » l'oster aisément....

» La date sera remplie du jour ou du mois qu'il » sera envoyé.... Le commis général qui sera au » palais vendra de ces billets de port payé à ceux » qui en voudront avoir, pour le prix d'un *sol mar-*

» *qué*, et chacun est adverty d'en achepter pour sa » nécessité le nombre qu'il lui plaira, afin que » lorsqu'on voudra escrire, l'on ne manque pas » pour si peu de chose à faire ses affaires. »

Cette instruction indique que l'acquisition des billets se faisait au palais, chez les tourières des couvents, chez les portiers des colléges et communautés et chez les geôliers des prisons. Le prix de chacun d'eux était fixé à un sou tapé, c'est-à-dire à un sou marqué à l'effigie royale, et « les sollici- » teurs étoient advertis de donner quelque nombre » de ces billets à leurs procureurs et clercs afin » qu'ils les puissent informer à tous moments de » l'estat de leurs affaires, et les pères à leurs » enfants qui sont au collége ou en religion et les » bourgeois à leurs artisans. »

L'instruction se termine ainsi :

« Les commis commenceront à aller et porter les » lettres le 8 août 1653. On donne ce temps afin » que chacun aye le loisir d'achepter des billets. »

Nous avons aussi le passage suivant de Pellisson, qui a trait à la même innovation :

« En 1653, un maître des requêtes, nommé De » Vélayer, avait obtenu un privilége ou don du » roy, pour pouvoir seul establir des boëstes dans » divers quartiers de Paris, et avoit ensuite establi » un bureau au palais, où l'on vendoit, pour un » sou pièce, certains billets imprimez d'une marque » qui lui estait particulière. Ces billets ne conte- » noient autre chose sinon : *Port payé le....jour* » *du mois de..... l'an* 1653 *ou* 1654. Pour s'en » servir, il falloit remplir le blanc de la datte du » jour et du mois auquel vous escriviez, et après » cela, vous n'aviez qu'à entortiller ce billet autour » de celui que vous escriviez à votre ami et les » faire jeter ensemble dans la boëste. Il y avait des » gens qui avoient ordre de l'ouvrir trois fois par » jour, et de porter les billets où il s'adressoient. » Outre le billet de port payé que l'on mettoit sur » la lettre pour la faire partir, celuy qui escrivoit » avoit soin, s'il voulait avoir response, d'envoyer » un autre billet de port payé renfermé dans sa » lettre. »

Pellisson ne dit pas si ce Vélayer fut l'inventeur de ce système d'affranchissement; nous ne pouvons donc que constater la découverte sans être fixé sur celui à qui on la dut.

Des timbres de Vélayer vinrent sans doute les *francos* en blanc dont on fit si grand abus en Angleterre depuis Charles II jusqu'en 1784. On vit alors des personnes en faire provision pour un an. (Voir l'*History of the house of commons* de Ch. Thomsond.)

Les courtisans de Louis XIV, qui suivaient ce prince aux armées, paraissent s'être servis du même mode d'affranchissement, aussi ingénieux qu'économique. Des lettres de Pellisson à Mlle de Scudéry, qui sont en la possession de M. Feuillet de Conches, portent des traces visibles d'une sorte de timbre-poste. (Voir à la page suivante.)

On ignore quand et pourquoi les timbres créés en 1653 cessèrent d'exister, et l'on arrive jusque l'an 1823 sans qu'il en ait plus jamais été question. C'est alors que M. Treffenberg en proposa l'adoption à la Suède; nous avons vu plus haut comment sa tentative fut frappée d'insuccès. Enfin nous arrivons à M. Rowland-Hill, actuellement secrétaire de l'administration des postes en Angleterre, qui introduisit les timbres dans son pays, à la suite de la circonstance que voici, rapportée par M. Alphonse Esquiros :

« Un voyageur traversait, il y a une trentaine d'années, un district au nord de l'Angleterre; il arriva devant la porte d'une auberge, où le facteur s'arrêtait lui-même pour remettre une lettre. Une jeune fille en sortit pour la recevoir, la tourna et la retourna dans sa main, puis demanda quel était le prix du port.

» C'était une grosse somme, car évidemment la jeune fille était pauvre et le facteur demandait un shilling. Elle soupira profondément, dit que la lettre venait de son frère, mais qu'elle n'avait point d'argent et en conséquence, elle remit la missive au facteur.

» Le voyageur était un homme qui courait le monde pour s'instruire et pour observer; comme il avait bon cœur, il offrit de payer le port de la lettre, et en dépit de la résistance de la jeune fille, acquitta les frais de poste. Cette résistance opiniâtre et dans un pareil cas lui avait pourtant donné à réfléchir. A peine le facteur avait-il tourné le dos, que la jeune tavernière avoua que c'était un tour d'adresse, convenu entre elle et son frère; quelques signes hiéroglyphiques, marqués sur l'enveloppe, lui apprenaient tout ce qu'elle avait besoin de savoir; mais la lettre elle-même ne contenait aucune écriture.

Mademoiselle.

Mandez-moi si vous ne sçavez point quelque *bon remède contre l'amour ou contre l'absence*, et si vous n'en connoissez point, faites-moy le plaisir de vous en enquérir, et au cas que vous en trouverez, de l'envoyer à

Votre très humble *et très-obéissant Serviteur,*

Pisandre.

Outre le billet de port paye que l'on mettra sur cette lettre pour la faire partir, celuy qui escrira aura soing, s'il veut avoir reponse, d'envoyer un autre billet de port payé enfermé dans sa lettre.

Pour *Mademoiselle*
Sapho
demeurant en la rue *au Pays des Nouveaux Sansomales*
Paris
Par billet de port payé

« Nous sommes si pauvres l'un et l'autre, ajou-» ta-t-elle, que nous avons imaginé ce moyen de » correspondre et d'affranchir les lettres. »

» Le voyageur, continuant son chemin, se demanda si un système fiscal donnant lieu à de si misérables fraudes, n'était pas un système vicieux. Le soleil ne se coucha avant que M. Rowland-Hill (car c'était le nom du voyageur) n'eût rêvé à organiser le service de la poste sur une nouvelle base. Il s'était dit qu'en Angleterre, où les affaires de familles sont très-fortes, mais où les membres vivent ordinairement fort dispersés, où l'esprit de commerce et d'entreprise ne connaît pas de bornes, la correspondance n'était limitée que par l'énormité des frais de poste et qu'en abaissant cette barrière, on rendrait un grand service à la société, sans nuire aux ressources du trésor.

» Ses vues furent agréées par le gouvernement anglais, et le 10 janvier 1840, les lettres ne payèrent plus que dix centimes pour circuler dans toute l'étendue des Iles Britanniques.

» Cette innovation hardie dépassa bientôt les espérances des législateurs; dix ans plus tard, en 1850, le nombre de lettres s'était accru de 1,500,000 à 7,239,962. »

De tout ce qui précède, il résulte que les premiers timbres datèrent réellement de 1653. Faut-il conclure de là que MM. Treffenberg et Rowland-Hill n'aient été que les exécuteurs d'une idée émise avant eux, ou, qu'ignorant l'existence de timbres antérieurement à leur époque, la même idée ait germé à la fois dans l'esprit de chacun d'eux?

Les deux hypothèses sont admissibles. Nous avons même une tendance à croire à la dernière. En effet, les timbres de 1653 n'ont eu cours que pendant un certain temps et leur usage se restreignait à la seule ville de Paris, car, si l'on en excepte les francos en blanc usités à la cour de Charles II et à celle de Louis XIV, et qui n'étaient pas faits pour le public, l'on n'en a trouvé, jusqu'ici, aucune trace ailleurs.

Il n'y aurait donc rien d'extraordinaire à ce que MM. Treffenberg et Rowland-Hill n'eussent pas

eu connaissance d'un fait d'administration locale qui s'est passé 180 ans avant eux, fait tellement ignoré de notre époque, qu'il a fallu compulser des archives pour en constater l'existence presque éphémère.

Quoi qu'il en soit, que MM. TREFFENBERG et ROWLAND-HILL aient ou n'aient pas connu les timbres du XVIIe siècle, il n'en est pas moins vrai que c'est à leur initiative, à celle du dernier surtout, que nous devons le système d'affranchissement dont nous apprécions tous les jours les facilités. Tout en laissant aux contemporains de Louis XIV leur part d'honneur de l'avoir les premiers imaginé, nous estimons que le monde entier doit savoir gré à l'Angleterre d'avoir réalisé ce que d'autres avaient, avant elle, dédaigneusement déclaré irréalisable, et d'avoir su conduire à bien ce que la France avait jadis si insouciamment laissé tomber en désuétude.

LES TIMBRES D'ITALIE.

C'est encore l'Italie qui a le privilége de nous occuper. Cette fois, c'est à propos d'un timbre que l'on a bien voulu nous soumettre et dont nous reparlerons plus loin. Auparavant nous voulons exprimer nos sentiments vrais à l'égard de ce pays, que nous avons un peu malmené dans nos précédents numéros, mais auquel, pour cette raison même, en vertu du proverbe : *Qui aime bien châtie bien*, nous portons plus d'intérêt qu'à tout autre.

Ce que nous désirons avant tout, c'est que le gouvernement, comprenant sa véritable mission, s'efforce, par tous les moyens possibles, de faire renaître ce goût artistique, ce sentiment du beau qui caractérisait les Italiens et qui semble avoir fait place au goût le plus déplorable.

Noblesse oblige, dit-on ; cet adage fut-il jamais plus applicable qu'à la patrie de *Michel-Ange?*

Nul autre pays ne peut citer une aussi belle aristocratie artistique ; et si le nom de l'Italie est si sympathique à tous les peuples, elle le doit, non pas à ses richesses, car la Hollande en eut toujours plus qu'elle, non pas à ses armes, car elle fut toujours asservie, mais à ses seuls artistes qui la firent reine : reine de l'intelligence.

L'Italien est assurément le peuple le plus prédisposé aux arts. Le profil de ses femmes, les marbres antiques qui ornent ses musées le rendent sculpteur; les fables de la mythologie, les beautés du christianisme, qui ont presque pris naissance chez lui, le font peintre ; sa vie nonchalante et molle, surtout dans les provinces méridionales, le fait poëte et musicien. Il a tous ces avantages sur les peuples du Nord et pourtant, il faut bien le constater : tout accuse aujourd'hui chez lui la dégénérescence de l'art. En peinture, par exemple, l'école italienne ne vit plus que dans l'histoire ; on dit toujours : l'école flamande, l'école française ; et récemment encore, l'exposition universelle de Londres a témoigné de la décadence de nos maîtres d'autrefois.

On trouvera peut-être que nous nous écartons de notre sujet et qu'il y a loin d'humbles timbres-poste à la grande peinture et à la sculpture ; qu'au demeurant, les timbres étant destinés à ne vivre qu'un jour, il importe peu qu'ils soient plus ou moins bien dessinés. Nous croyons qu'il importe beaucoup : parce que le timbre est devenu une monnaie, et que tous les souverains ont tenu à ce que les monnaies reproduisissent convenablement leur effigie ; parce qu'il prend dès maintenant une place honorable dans les cabinets de numismatique ; et enfin, parce que les gouvernements (le gouvernement italien surtout) devant être les guides de leurs peuples dans la voie du progrès, quel qu'il soit, tout ce qui émane d'eux : monnaies, timbres, billets de banques, etc., etc., doit être frappé au coin du bon goût et pouvoir être donné comme modèle.

Nous pourrions développer cette thèse bien davantage, mais nous croyons avoir fait connaître suffisamment notre pensée et préférons arriver de suite à notre véritable sujet, que notre dissertation nous a fait perdre de vue.



Nous avons dit notre avis quant aux timbres italiens et sommes bien sûr qu'il est partagé. Voici que nous avons sous les yeux un spécimen, qui, s'il était adopté, nous réconcilierait avec la direction des postes de Turin.

C'est par inadvertance que nous disions : s'il était adopté. Il l'est, paraît-il, en principe ; pourquoi ne l'est-il pas de fait?

Ce timbre, qui sort des ateliers de *MM. Pellas frères*, de Gênes, est rectangulaire. Un premier

ovale fond noir, portant au haut l'inscription : *Poste Italiane* et au bas : *Due centesimi*, forme la tangente avec les côtés du carré ; à l'intérieur, un autre ovale d'un fort joli dessin dentelé. Le tout forme un médaillon sur le fond duquel se détache admirablement l'effigie, maintenant si connue, de Victor-Emmanuel. Les lois de la lumière sont parfaitement observées et par leur bonne entente, produisent un effet de relief des mieux réussis que nous ayons encore vus. Enfin, ce qui a bien son mérite, la valeur n'est plus indiquée en signes hiéroglyphiques, mais en gros caractères, répétés à chaque angle et concourant à l'harmonie de l'ensemble.

Si nous étions le ministre des travaux publics d'Italie, nous n'hésiterions pas à adopter pour de bon ce charmant type qui rivalise avec ce que l'Angleterre produit de beau en ce genre ; nous réhabiliterions ainsi la réputation des graveurs italiens, quelque peu endommagée et nous regagnerions l'estime des collectionneurs, si nombreux aujourd'hui et dont, conséquemment, l'opinion mérite quelque considération.

Les timbres poste considérés au point de vue de l'histoire.

Les timbres ont, dans ces derniers temps, attiré l'attention des journaux, qui, tous, ne les ont pas appréciés avec une égale bienveillance. A ce propos nous avions réuni en un article tous les arguments qui plaidaient en faveur de cette « *manie* » comme disent ces feuilles, lorsque, en réponse à un article du *Sémaphore* de Marseille, que l'on trouvera plus loin, un correspondant de Paris, qui s'est caché sous le voile d'un pseudonyme, nous envoie l'article ci-dessous qui envisage les timbres sous un jour tout nouveau et fait bonne justice des attaques qu'ils ont eu à subir.

Il est presque impossible que deux personnes ayant à traiter le même sujet, relativement aussi restreint que le nôtre, ne se rencontrent pas par-ci par-là. C'est un peu ce qui nous est arrivé quant à l'article que nous avions préparé, lequel, en quelques points, côtoie, pour ainsi dire, celui de notre correspondant. Mais ce dernier émet des considérations si judicieuses et des idées si neuves, que nous lui accordons non-seulement et avec le plus grand plaisir l'hospitalité, mais encore la priorité.

« Un journal du midi de la France s'est plaint dernièrement, peut-être avec raison, des importunités auxquelles donne lieu la passion du timbre-poste.

» Cette passion nouvelle, qui se répand avec une fureur croissante, dégénère sans doute en *timbromanie* ; beaucoup de gens recherchent les timbres à divers titres : les uns par originalité, les autres par goût ; ceux-là par vanité, ceux-ci, et ce sont les plus nombreux, les recherchent pour faire comme tout le monde ; ajoutons ces négociants d'un nouveau genre, et enfin la gent collégienne qui, elle aussi, fait une concurrence acharnée à tous les collectionneurs.

» Nous convenons que la persévérance, souvent indiscrète, de ces derniers est bien faite pour exaspérer les gens les plus froids ; mais convenons aussi qu'il y a certain plaisir à trouver dans les trésors de la *réserve*, de quoi enrichir les albums plus gracieusement présentés.

» Il ne faut pas croire, cependant, que tout se borne à former ces *mosaïques* qui provoquent les dédains de la feuille en question : le timbre-poste, avant de porter la marque d'annulation, est une sorte de papier-monnaie ayant une valeur représentative qui lui donne cours dans bien des circonstances autres que celle de l'affranchissement. C'est à ce titre incontestable que les numismates l'ont déclaré digne de figurer dans les collections.

» Si parmi ces *carrés* de papier il en est qui, par leur type, sont d'une insignifiance extrême, il en est d'autres, au contraire, qui nous offrent des portraits frappants d'un grand nombre de souverains. Ces portraits ont l'avantage énorme d'être plus exacts et plus agréables à la vue que ceux des monnaies actuelles.

» La gravure des timbres-poste, généralement traitée avec art, est durable, tandis que celle des monnaies s'efface promptement par l'usage. Le timbre-poste est en outre infiniment plus répandu que la monnaie, qui exige des efforts, des soins et des frais qu'on ne saurait reprocher au timbre-poste.

» Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que les divers États n'adoptent pas pour leurs timbres-poste, l'effigie du souverain concurremment avec ses armes ou celles du pays qu'il gouverne.

» Nous faisons encore des vœux pour que le

timbre d'annulation soit disposé de manière à ne pas détruire complétement le type, ainsi que cela a malheureusement lieu en Angleterre, en Belgique, etc.

» Les timbres d'enveloppes sont généralement d'une exécution parfaite, malheureusement c'est encore de l'art perdu, car le relief disparaît par l'effet de la pression, s'il n'a déjà disparu par l'apposition du timbre d'annulation.

» Que MM. les administrateurs du service des Postes veuillent bien lire ces quelques lignes et faire étudier les questions qu'elles agitent, nous sommes convaincu qu'ils y trouveront l'occasion de satisfaire bien du monde, tant au point de vue de l'art et de la science, qu'au point de vue de l'histoire.

» Il serait à désirer aussi que MM. les graveurs apportassent plus d'art dans la reproduction des effigies, plus d'exactitude dans les traits des souverains ; qu'il n'y eût pas, surtout, des portraits officiels en contradiction flagrante avec les portraits vrais. Nous ne pensons pas que l'histoire puisse gagner quelque chose à la galanterie exagérée de ces messieurs.

» Les anciens ont perpétué les faits glorieux de leur histoire au moyen de leurs monnaies.

» Ce sont les monnaies qui ont éclairé plusieurs points de l'histoire ; elles ont agrandi son domaine en conservant l'image la plus juste, la plus exacte des vêtements, des armes, des ustensiles, des costumes des anciens ; elles nous ont conservé les traits des grands hommes de l'antiquité, ainsi que la forme de plusieurs grands édifices que le fer, le feu et le temps ont détruits. Véritables pages de l'histoire, elles servent de témoignage, de justification ou de démenti aux *Tacite*, aux *Tite-Live*, aux *Saluste*. Elles constatent les dates des grands événements des peuples, elles nous font connaître l'origine des villes, des provinces et des colonies romaines.

» Peut-il en être de même aujourd'hui? Hélas! non. Parce qu'aujourd'hui des intérêts plus grands ne nous permettent pas de distraire la monnaie de son véritable but, et qu'il a fallu sacrifier à la commodité tout ce que l'art et l'histoire confiaient à la monnaie antique.

» C'est par ces monnaies que nous connaissons, que nous possédons même, ces beaux types des *Nerva*, des *Trajan*, des *Antonin*, etc. Nous doutons qu'on trouve jamais dans une postérité aussi reculée une seule de nos monnaies de bronze.

» Il est vrai que des médailles spéciales relatent non-seulement les faits principaux, mais encore bien des faits d'un intérêt secondaire que les anciens dédaignaient. C'est une compensation sans doute, mais elle n'est pas satisfaisante, en ce sens que leur nombre est excessivement borné relativement à la monnaie ; quelques cabinets seuls les possèdent, tandis que la monnaie se répand profusément.

» Or, puisque les monnaies ne peuvent plus aujourd'hui, comme au temps de Rome, servir à perpétuer les faits de l'histoire des nations, pourquoi ne consacrerait-on pas le timbre-poste à cet usage?

» Il y a en moyenne dans chaque État, six timbres-poste en service : le premier et le dernier porteraient l'effigie du souverain ; le deuxième et l'avant-dernier porteraient les armes et aussi les couleurs de l'État ; les timbres intermédiaires seraient réservés aux faits principaux.

» Les quatre premiers subiraient les changements de dynastie ou de règne ; les autres seraient renouvelés plus souvent.

» Serait-ce un inconvénient? Nous ne le pensons pas, puisque dans certains États, le renouvellement se fait à peu près chaque année, afin de prévenir la fraude.

» Quant au dernier grief exposé par la même feuille, nous pensons qu'il n'est pas sérieux ; nous ne pensons pas davantage que le commerce des timbres-poste ait jamais eu un but illicite. Beaucoup d'amateurs, nous le confessons nous-mêmes, ont en effet essayé de purger, en partie, le timbre, de certaines griffes d'annulation qui le recouvrent affreusement ; nous savons par expérience que ces essais, poussés aussi loin que possible, n'ont donné aux amateurs que des résultats désastreux.

» Sans doute, l'administration a raison de se préoccuper d'une question qui semble menacer les intérêts financiers ; mais nous sommes convaincus que, loin de leur être nuisible, l'extension extraordinaire de cette nouvelle branche de commerce, qui vient de surgir d'une manière si étrange, leur est infiniment productive, puisqu'à côté de ces *ballots* de timbres poste oblitérés, qui, à notre avis, ne s'expédient à l'étranger que pour aller tapisser les appartements de quelques célébrités excentriques, il s'exporte

pour des sommes considérables de timbres neufs destinés à orner les milliers d'albums qui s'ouvrent chaque jour dans toutes les parties du monde.

Paris, le 25 mars 1865.

E. De Rives de Seine.

On lit dans le *Sémaphore*.

« Tout homme qui est dans les affaires ou qui est soupçonné d'avoir des correspondances n'importe avec quelle contrée, mais surtout avec celles qui sont le plus éloignées, ne peut se présenter aujourd'hui dans une maison sans y être accueilli par cette question : Avez-vous des timbres-poste ? Les enfants et même de grandes personnes se livrent aujourd'hui avec une véritable *furia* à la collection de ces petits carrés apposés sur les lettres pour l'exonération de la taxe, ces carrés, qui reproduisent des têtes de souverains, des bonnets phrygiens, des animaux et une foule d'autres attributs destinés à aller figurer dans un album où ils forment une assez étrange mosaïque. Les élèves de nos pensionnats ne se bornent pas, dans notre ville, à réclamer des timbres à leurs parents ou amis de la maison ; ces jeunes et fervents collectionneurs se rendent aux abords de la direction des postes et adressent leur petite requête à nos négociants qui, on le sait, ont assez l'habitude d'ouvrir et de lire leurs correspondances sur la voie publique.

» Cette manie de collectionner les timbres-poste est arrivée à un tel point qu'il en résulte un trafic considérable, qui a dû éveiller, s'il faut en croire une feuille parisienne, l'attention de l'administration des postes. On a appris, par exemple, que les timbres français ayant déjà servi étaient envoyés par ballots en Allemagne et surtout en Angleterre, et l'on s'est demandé si c'étaient bien des collectionneurs de timbres-poste qui absorbaient en si grande quantité ces estampilles sans valeur, et s'il n'y avait pas derrière ces *timbromanes* quelque industrie illicite. Enfin, si ces mêmes timbres maculés d'encre et marqués de la griffe de l'administration des postes n'étaient pas l'objet d'un trafic coupable, et si, soumis par exemple à un lavage quelconque, ils n'étaient pas remis en circulation. Une commission a été, dit-on, nommée par le directeur général des postes, pour examiner cette question et aviser aux moyens de prévenir les fraudes qui pourraient résulter de l'emploi réitéré des mêmes timbres-poste.

» On assure qu'un amateur de ces sortes de collections, blessé par ce soupçon, a donné des explications les plus satisfaisantes sur les timbres-poste envoyés en Angleterre. D'après lui, le but des collectionneurs serait non-seulement irréprébensible, mais encore louable et même admirable, car le produit de la vente de ces timbres-poste est destiné à racheter un malheureux esclave, qui jouit ainsi, par la grâce du timbre-poste et des collectionneurs, des bienfaits de la liberté.

» Avis aux négrophiles. »

DE LA TIMBROMANIE,

SON ORIGINE ET SON DÉVÉLOPPEMENT.

I

De tous temps il s'est trouvé des esprits observateurs qui se sont plus à réunir des objets divers, auxquels les sciences, les arts ou les traditions attachaient quelque prix. De là viennent les galeries de tableaux, les cabinets de physique, les bibliothèques, etc., où l'on peut, presque d'un coup d'œil, se rendre compte des progrès des sciences et des arts, et en étudier avec fruit la marche progressive et l'état dans tel ou dans tel siècle passé. Au-dessous de ces collections par excellence, viennent se ranger celles d'une valeur intrinsèque moindre, quoique d'un intérêt souvent plus grand. Tels sont en général les collections d'antiquités et d'objets historiques. Le respect du passé en fait toute la valeur ; et, l'imagination aidant, en voyant, en touchant des objets qui ont appartenu à des personnages célèbres dans l'histoire, on croit revoir ces personnages eux-mêmes. De même qu'en contemplant des ruines, on évoque le peuple auquel elles ont survécu, de même, par exemple, la Bible de Marie Stuart, la canne de Voltaire et la fameuse table sur laquelle fut signée l'abdication de Fontainebleau nous rappellent : et la reine malheureuse, et le poëte sarcastique et le vainqueur d'Austerlitz.

Enfin, en dernier lieu, et tout au bas de l'échelle, nous trouvons ces niaises réunions de *bibelots* de toutes espèces, de tabatières, etc., voire même de boutons de guêtres, qui ne doivent leur existence qu'à la monomanie d'un désœuvré quelconque dont

l'intelligence est presque toujours en raison inverse de la fortune.

Sans élever des prétentions assez hautes que pour assimiler en rien le genre de collection dont nous nous occupons spécialement, à celles dont nous avons parlé en premier lieu, nous ne craignons pas de dire que, si modeste, si innocente que puisse paraître une réunion de timbres-poste, elle est digne d'être classée bien au-dessus des objets de la dernière catégorie, qu'elle dépasse de toute la distance qui sépare l'utile de l'inutile, l'œuvre de l'esprit, enfin, de celle de l'ineptie.

Mais avant que d'arriver au cœur même de notre sujet *« les timbres-poste »* on nous permettra de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'époque qui a précédé la création des timbres et par conséquent des collections.

II

Parmi les découvertes dont peut se glorifier le XIXe siècle, et qui lui assureront à jamais la supériorité sur ses devanciers et le respect des siècles futurs, il faut citer en première ligne celle de la vapeur, ou, tout au moins, l'application à l'industrie et surtout aux chemins de fer et à la navigation, de cette puissante force motrice. Avec elle les distances sont rapprochées et n'existent plus, des contrées ayant jadis à peine connaissance les unes des autres sont mises en rapport; les deux mondes, que sépare l'infini de l'Océan, sont maintenant porte à porte et nous sont plus familiers, que ne l'était à nos pères l'extrémité de leur province. Ces facilités de communications ont produit un mouvement commercial sans précédent dans l'histoire du monde, et auprès duquel le commerce de *Tyr*, de *Carthage* et de *Venise* la grande ne sont que jeux d'enfants.

Mais ce serait peu que les forces de la vapeur servissent seulement à la satisfaction de nos intérêts matériels; une mission bien autrement noble et grande leur est dévolue : celle d'être le véhicule de la pensée. Qu'est-ce qui nous rapproche de nos parents éloignés et nous parle d'eux? Qu'est-ce qui parle de la patrie à l'exilé transporté dans une autre hémisphère, ou simplement banni du sol natal, au soldat combattant et *s'acclimatant* sous la zône torride, au voyageur que le négoce envoie aux antipodes; qu'est-ce enfin qui, tous tant que nous sommes, nous fait causer quelques instants avec ceux qui nous sont chers, à quelque titre que ce soit, lorsque le hazard ou le malheur nous en a séparés ? C'est la lettre. C'est elle, frêle missive à laquelle nous avons confié nos joies, nos peines ou nos vœux, qui s'en va dans tous les recoins des continents, à travers les détroits et les isthmes, porter discrètement une partie de nous-mêmes : nos idées.

Si donc la correspondance est si éminemment moralisatrice, il faut accueillir avec bonheur tout ce qui tend à la développer, la vulgariser et la rendre facile et peu coûteuse à la classe la moins aisée, c'est-à-dire, dans tous les pays, à la masse. Or, après la vapeur, ce qui a multiplié en quelques années, dans une si étonnante proportion, les lettres et correspondances de toutes sortes, c'est assurément et sans contredit le timbre-poste.

Que nos lecteurs veuillent bien se transporter avec nous à quelques années en arrière, ils seront étonnés de cette foule d'obstacles qui se posaient devant la mise en circulation d'une simple lettre : des tarifs élevés, presque toujours peu connus du public, dans les grands centres, des pertes de temps incroyables pour l'affranchissement des lettres, des lenteurs sans pareilles dans la transmission des dépêches, des difficultés de correspondre avec telle ou telle contrée, enfin, pour l'administration, une comptabilité triple pour un chiffre d'affaires infiniment moindre : voilà, il n'y a pas encore bien longtemps, quels ennuis nous valait à tous, administrateurs et administrés, l'ancienne organisation.

Telle était, disons-nous, la situation, lorsque M. Rowland-Hill inventa le timbre-poste, dans les circonstances que nous avons déjà rapportées (voir page 21). Nous disons « inventa » c'est peut-être à tort, puisqu'il paraît prouvé que bien avant M. Rowland on eut un mode d'affranchissement analogue, mais rien ne prouve, cependant, qu'il connût *Velayer* et *Treffenberg*. L'histoire est d'ailleurs pleine de ces découvertes qui eurent plusieurs auteurs, et, si l'on veut bien nous permettre de lui emprunter deux exemples, plus célèbres, il est vrai, nous rappellerons que les Chinois imprimaient bien avant nous. La célébrité de Guttenberg lui en est-elle moins justement acquise ? Nous ne le croyons pas. D'autres que Colomb ne crurent-ils pas à l'existence d'une terre au-delà de l'Atlantique? C'est possible, c'est même probable. Mais le premier il ne se borna pas à rêver ; il agit, et nous dota d'un monde. A nos yeux, ceux-là seuls sont des hommes

de génie qui savent, à travers mille obstacles, exécuter ce qu'ils ont conçu, ceux-là seuls, enfin, sont des inventeurs véritables.

Nous ne nous appesentirons pas sur les bienfaits qui sont résultés de la mise en usage des timbres-poste; ils sont patents et hors de toute discussion : tous ceux qui écrivent en apprécient la valeur; nous nous bornerons ici à examiner les timbres au point de vue des collectionneurs.

III

C'est en Belgique que germa l'idée de collectionner des timbres. Nous osons même dire que des premiers à Bruxelles nous devinâmes que le timbre-poste n'était pas qu'un chiffon, uniquement destiné à être maculé par la griffe postale, et nous pressentîmes la curiosité qui s'attacherait un jour à ces petits carrés de papier multicolores, alors à peine honorés d'un regard dédaigneux ou distrait; aujourd'hui, quelle que soit leur valeur, recherchés avec fureur et conservés religieusement dans d'innombrables albums. C'est même à cette foi prématurée que nous avons eue dans l'avenir des timbres-poste comme objets de curiosité, que nous sommes redevables de posséder une des plus brillantes collections qui existent. Pendant près de douze ans, alors que personne n'y songeait, nous avons amassé une à une, au prix souvent des plus grands sacrifices, ces petites effigies, et alors pourtant nous n'avions encore d'autre mobile que la passion du collectionneur, nous n'étions encore mû que par « l'amour de l'art, » si l'on veut bien nous pardonner une expression, exagérée, sans doute, mais qui rend bien notre pensée; en un mot, le commerce n'existait pas et nous n'étions pas encore marchand. Il nous en souvient encore. Amateur fervent, nous allions de temps en temps nous extasier devant les 100 ou 150 timbres qui paradaient dans l'établissement de M. Vandermaelen, ce vaste caravansérail de toutes les curiosités du globe; et ni les oiseaux empaillés, ni le cabinet de physique, ni la gigantesque mappemonde ne captivaient notre attention : nous n'avions d'yeux que pour les timbres, objets de nos désirs les plus vifs et contre lesquels nous eussions troqué volontiers toutes les curiosités de la terre, voire même le clou où Napoléon accrocha, dit-on, son épée la veille de Waterloo et que les habitants du lieu vendent tous les jours aux Anglais. — C'était alors l'enfance de la timbromanie : elle ne comptait encore que quelques adeptes; depuis lors, elle s'est faite grande, et a pris une extension dont peuvent difficilement se rendre compte les personnes qui n'ont pas, comme nous, les moyens d'en suivre la marche envahissante. De Belgique, le goût s'en est répandu en France, puis en Angleterre, puis en Allemagne, puis, enfin, il a franchi l'Atlantique, et à cette heure, les timbres se prélassent aux États-Unis, sans que les Confédérés paraissent en vouloir arrêter les progrès. Pour ce qui regarde l'Europe, les timbres ont eu tous les genres de succès, même celui de la critique. Oui, vraiment! ces pauvres timbres ont été non-seulement critiqués, mais encore calomniés. On ne les accusait de rien moins que de développer chez la jeunesse le goût de l'intérêt et du lucre, de la détourner de ses études, et quant aux grandes personnes, d'absorber leur esprit au détriment de leurs occupations plus sérieuses, d'exciter les citoyens à la haine et au mépris... non, pas de ceci, c'est déjà bien assez de griefs comme cela. Ne vous semble-t-il pas, chers lecteurs, entendre un réquisitoire? Il ne manque que des *considérants* et un arrêt, et voilà les timbres condamnés en bonne et due forme. — Étaient-ils donc si coupables, ces timbres, que pour s'attirer de telles accusations? Nous ne le pensons pas, et nous allons tâcher de présenter ici leur défense, en demandant pardon aux collectionneurs de la présenter si mal.

IV

Les premiers qui se passionnèrent pour les timbres, quand ceux-ci commencèrent à sortir de leur obscurité, ce furent les enfants, les écoliers, les collégiens, et en cela il n'y avait rien que de rationnel et de conforme aux lois de la nature. L'enfance, qui ne juge que par les yeux, qui ne procède pas encore par la froide raison, mais aimant d'instinct tout ce qui est brillant, vif et jeune comme elle, pouvait-elle ne pas s'éprendre d'amitié pour ces petits carrés de papier, rouges, verts et bleus, qui, réunis et pittoresquement disposés, forment un ensemble bien autrement attrayant à ses yeux que la plus précieuse collection de médailles romaines? Assurément non. La véritable sagesse consisterait donc à faire tourner au profit des études et de l'intelligence, ce que l'on ne prenait jusqu'ici que pour un plaisir frivole; et nous croyons que ce résultat est déjà presque obtenu. Ici nous nous adressons spécialement à ceux de nos lecteurs qui, depuis

plus ou moins longtemps, ont quitté les bancs de l'école, et que nous supposons plus à même de juger sainement les choses.

Après les mathématiques, une des sciences dont l'étude est la plus aride, c'est sans contredit la géographie, au moins d'après les méthodes que suivent beaucoup de professeurs. Pour l'élève, ce n'est qu'une longue nomenclature de caps et de golfes, de mers de toutes couleurs, un dédale de fleuves, un labyrinthe d'îles; il n'entend que des noms barbares, qui ne lui disent rien, ne lui apprennent rien; bref, l'écolier qui sort des classes sait généralement que l'Amérique est à l'Ouest de l'Europe, et que la Belgique est divisée en neuf provinces; mais quant à la géographie vraie, c'est-à-dire à la subdivision des continents en royaumes, à la situation de ceux-ci, leurs formes de gouvernement, leurs dynasties, leur commerce et leurs monnaies, ne lui en demandez pas un mot : cela n'était pas dans le programme. Eh bien, dussent les doctes professeurs s'en fâcher, ce que leur science et leur routine n'ont pu faire, les modestes timbres-poste l'ont fait, et de plus, ils ont amusé leurs élèves, ce qui n'était jamais arrivé à MM. les professeurs. Quinze jours passés à manier ces brimborions de toutes nuances donnent plus de connaissances qu'on n'en acquière souvent en des années de collége, car, pour le peu qu'on s'en occupe, il faut nécessairement apprendre la position géographique de leurs pays respectifs; l'effigie ou la vignette vous apprend, la plupart du temps, la forme de gouvernement qui les régit, et enfin, et ceci doit surtout fixer l'attention des personnes sérieuses, un collectionneur doit de toute nécessité connaître les diverses monnaies ayant cours dans le monde : Dollars, Livres, Kopecks, Kreutzers, etc., etc., et leur rapport avec le Franc, notre unité de monnaie.

Quant au reproche adressé à cette collectiomanie d'exciter chez la jeunesse l'amour du gain, il n'est guère plus fondé que le premier. Nous l'avons trouvé formulé entre autre, et d'une façon assez spirituelle du reste, dans une publication parisienne « *le Journal Amusant* » qui a bien voulu consacrer aux timbres deux pages de croquis. Merci au *Journal Amusant*. Cette accusation a été lancée en vue de cette petite bourse aux timbres qui se tient à Paris au Jardin des Tuileries ou au Luxembourg; mais nous croyons qu'elle est imméritée et que l'on s'est beaucoup exagéré la portée de cette bourse dont les opérations se réduisent, en fin de compte, à un simple commerce d'échanges auquel l'envie du gain est bien étrangère, et dans lequel les négociants en herbe n'apportent que la passion bien innocente du collectionneur.

Après s'être emparés en quelque temps de l'attention de la jeunesse, les timbres ne se sont pas arrêtés en si beau chemin et se sont attiré aussi les regards plus sagaces de l'âge mûr, qui, s'il est moins prompt à s'enflammer, comprend mieux aussi que le jeune âge, et par le secours de sa raison et de son expérience développe, met à profit, fait produire des résultats imprévus à telle fantaisie de la jeunesse, à laquelle celle-ci n'attachait d'abord d'autre importance que celle d'un plaisir passager. Les collections de timbres ont maintenant l'assentiment d'une foule de personnes sérieuses : négociants, savants, magistrats, etc., qui ont été frappés, comme beaucoup, de l'attrait que présente cette foule de vignettes coloriées et blasonnées dont l'intérêt est destiné à s'accroître encore avec le temps, et de l'immense ressource que seront ces collections, pour les historiens et les écrivains qui, dans un siècle ou deux, feront l'histoire de notre temps, au triple point de vue de la politique, de l'industrie et du commerce. Pour bien apprécier les services que, nous n'en doutons pas, elles sont destinées à rendre plus tard comme documents historiques, il faudrait supposer un instant que nous en eussions déjà depuis ces trois derniers siècles, par exemple. Que de renseignements utiles, sur les rapports commerciaux des nations et leur industrie, nous posséderions et qui nous font presque complétement défaut sur les temps antérieurs au nôtre. Mais plus heureux que nos pères, nous avons à notre disposition, pour transmettre à nos descendants l'histoire contemporaine, des moyens qu'ils n'avaient pas : c'est à nous d'en user. Au reste, maintenant la voie est tracée et suivie par des milliers de collectionneurs qui travaillent, beaucoup sans s'en douter, pour la postérité. Aussi ne craignons-nous pas d'avouer que nous sommes heureux d'avoir, dans la limite de nos petits moyens, contribué quelque peu à activer le *mouvement* de la timbromanie; et que si elle est devenue à la fois un objet d'étude et de commerce si universellement répandu, nous sommes pour quelque chose dans ce résultat. Et qui sait? peut-être

les érudits et les historiens de l'avenir sauront-ils gré à la génération actuelle de leur avoir conservé d'aussi précieuses archives.

MÉMOIRES D'UN TIMBRE-POSTE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Depuis que je suis marqué de la fatale griffe de la poste, j'ai fait bien des courses, j'ai été dans bien des mains, et je ne suis pas encore sûr de finir mes jours en repos.

Aujourd'hui, que je suis tranquille, et avant de m'endormir pour toujours, permettez-moi de raconter mon voyage dans le monde.

Vous connaissez, probablement, chers collectionneurs, l'aimable reine dont je présente l'effigie, et vous savez aussi que l'oblitération ne m'empêche pas de valoir plus que je ne coûtais avant d'avoir servi.

A peine arrivé à Southampton, je fus violemment décollé par un employé de la poste. Oh! que j'aurais désiré voir l'étonnement du réceptionnaire de la lettre sur laquelle j'étais placé, car je m'imagine que c'était un collectionneur! Combien de fois a-t-il dû crier contre les commis d'une administration qui lui rend pourtant bien des services! Mais ne faisons pas digression; j'étais donc en ce moment au pouvoir d'un employé; ne croyez pas que ce fût pour sa collection qu'il commit le rapt; c'était simplement pour faire plaisir à un *timbromane;* il voulut me donner à un enfant (le collectionneur de timbres n'a pas d'âge, vous en voyez qui ont à peine six ans, vous en rencontrez qui ont soixante ans et même davantage); ce bambin avait déjà un de mes compatriotes valant un cent comme moi; il s'empressa de m'envoyer à un de ses correspondants du Havre. Vous ne pouvez vous figurer le plaisir qu'éprouva ce collectionneur en m'apercevant; il ne lut même pas la lettre qu'on lui écrivait; il ne pouvait se lasser de me contempler : « Voyez donc la belle gravure, disait-il à un de ses amis auquel il faisait admirer sa collection; regardez comme les lettres sont bien nettes; comment croire que de pareils chefs-d'œuvre doivent être un jour marqués de noir ou de bleu? » Son ami, qui n'était pas collectionneur, ne partageait guère son enthousiasme; il ne comprenait pas comment on pouvait amasser des petites images plus ou moins salies. Si c'était le portrait des souverains que l'on recherchât, la photographie ne pouvait-elle vous procurer le portrait-carte de toutes les célébrités contemporaines? Si l'on tenait à la gravure, n'était-il pas plus simple d'en acheter une de grandeur raisonnable? mais il ne disait rien, car il lui aurait fallu entamer une discussion interminable. Après avoir été longtemps examiné, je fus placé dans un album.

Je restai là tranquille, pendant quelque temps; vous vous doutez probablement de ce qui causa mon trouble; mon maître reçut un de mes frères moins oblitéré que moi; immédiatement je fus chassé, et je passai dans les mains d'un collectionneur ignorant.

Il doit bien des grâces aux auteurs de manuels et aux fabricants d'albums, car, sans eux, il n'aurait pas su où me mettre. Classant ses timbres par ordre géographique, il m'aurait parfaitement placé entre les timbre de Grèce et les timbres de l'île du prince Édouard. Dans les albums imprimés, vous lui auriez dit que la Nouvelle-Écosse se trouve près de l'Australie, qu'il l'aurait parfaitement cru. Il ne pouvait trouver aucun goût à collectionner, puisqu'il n'avait aucune notion de géographie; aussi vendit-il bientôt ses timbres et je tombai chez un trafiqueur.

Hélas! que j'éprouvai de traitements cruels avec ce juif; il me faisait aller, venir; il m'envoyait en Suisse, d'où je revenais bientôt parce que l'on trouvait ses prétentions trop élevées; j'allais à Paris, puis à Rouen, à Bruxelles; je revenais toujours. Il était désespéré, il ne pouvait me vendre deux francs et c'était l'objet de ses rêves. Les marchands n'ayant pas voulu de moi à ce prix, il eut recours aux collectionneurs. « J'ai un Nouvelle-Écosse, » disait-il à chaque timbromane qu'il rencontrait, et bien vite il m'exposait aux regards du curieux, vantait bien fort ma rareté et terminait toujours l'entretien par ces mots : « Vous n'avez pas ce timbre magnifique, je vous le vends deux francs; ce n'est par cher. » Souvent le collectionneur n'osant pas trouver tout haut le prix exorbitant, répondait : « Je vous remercie, on m'a promis ce timbre; » ou d'autres plus hardis « Je n'en veux pas » sans donner de raison.

Enfin, il se décide à me donner à un jeune Parisien pour 1 fr. 50 c. Je visitai alors la capitale française; je traversais bien des fois la Seine pour aller du jardin du Luxembourg au jardin des Tuileries et des Tuileries au Luxembourg, lieux où se tient à Paris la bourse des timbres. J'émerveil-

lai bien des fois les collectionneurs de cette ville Chacun me désirait, mais j'appartenais toujours au même propriétaire. Pendant ce temps, la *timbromanie* se répandait partout ; elle allait toujours en augmentant, et, chose étrange, je perdais chaque jour de ma valeur, car, s'il y avait de nouveaux collectionneurs en Europe, il arrivait des timbres d'Amérique ; on faisait de nombreux envois de timbres de la Nouvelle-Écosse, et au lieu de valoir 1 fr. 50 c., c'est à peine si on trouverait maintenant à me vendre 50 centimes.

Je fus remplacé par un timbre neuf et je retournai à mon point de départ, c'est-à-dire au Havre, dans une assez jolie collection, où je suis encore.

Chez le collectionneur du Havre, où je fus d'abord placé, j'étais sur la même page que les élégants timbres du Nouveau-Brunswick, qui ont cela de remarquable, qu'il n'y en a que deux de semblables. Vous pourriez me dire que ceux du Canada le sont au moins autant, puisque les timbres sont de cinq dessins différents ; on pourrait me citer aussi ceux de Naples et ceux de Rome, comme présentant encore plus de variété, cela est vrai, mais chez les Romains comme chez les Napolitains il n'y a que l'arrangement du timbre qui diffère, tandis que, parmi les timbres dont je parle, l'un représente un chemin de fer, un autre, la reine Victoria, un troisième, un bateau à vapeur, le dix-sept cents un jeune enfant en costume d'Écossais. Je sais qu'il y a également les offices particuliers d'Amérique, mais ces timbres sont si nombreux et si variés, que mon maître en a fait une collection à part et je les ai vus très-rarement ; cependant ils en valent la peine, car on les dit très-jolis.

Chez l'ignorant M. Ed. R..., j'entendis une réplique qui le dépeignait tout entier. « Je pense qu'il y a des timbres à Tabago, lui dit un de ses amis.—Qu'est-ce que c'est que ça? répondit-il vivement, Tabago! Tabago! Ne voyez-vous pas qu'on s'est moqué de vous? Est-ce que vous connaissez un pays qui s'appelle Tabago? » Il ne lui fut rien répondu : sa réponse n'avait pas besoin de commentaires.

Chez le trafiqueur, j'ai vu commettre bien des bassesses ; c'était un fabricant de faux timbres, et je lui ai souvent vu faire des *Francs* de l'empire français. Voici sa méthode : il prenait des timbres de l'empire français 80 c. carmin foncé et des 1 fr. de la république ; il coupait la valeur de ces timbres et collait sous l'effigie de l'Empereur la petite bande qu'il avait enlevée au bas du timbre de la république ; de cette manière, il avait un timbre à l'effigie de Napoléon III et ayant comme indication de valeur : 1 franc. Malheureusement pour lui, il n'avait pas remarqué que la valeur du 1 franc de la république est indiquée 1 FR, tandis que celle du 1 franc de l'empire est indiquée 1 F. Voilà ce qui fit découvrir la fraude, car ses un franc de l'empire possédaient 2 R de trop, puisque la valeur est répétée deux fois.

Dans un de mes voyages à Rouen, j'ai observé un préjugé assez bizarre. Quelques collectionneurs ne veulent pas d'un timbre dont la place n'est pas marquée dans l'album de M. Lallier. Il n'ont probablement jamais lu la préface de cet album, et ne comprennent pas à quoi sont destinées les pages blanches réservées à la fin du livre. Ils n'ont pas foi aux nouvelles émissions. Cependant, dans cet album, la place manque au 2 centimes français : ils ne diront pas que ce timbre soit faux, puisqu'ils peuvent l'acheter eux-mêmes à la poste.

Un jeune homme du Havre, qui vient quelquefois voir la collection dans laquelle je suis placé, et qui en possède une très-belle, à ce qu'il dit, car personne ne l'a jamais vue, M. E. C..., a un principe non moins extraordinaire que les collectionneurs de Rouen. Il ne veut dans sa collection aucun timbre européen un peu rare, ni aucun timbre d'outre-mer neuf, parce qu'il prétend que ces timbres sont faux quand ils sont neufs. Cette opinion serait facile à réfuter, mais tant qu'à moi, je me tais, je laisse à d'autres ce soin, et ne désire qu'une chose : ne plus sortir de la collection de

LÉON CHANDELIER.

Hambourg et ses offices particuliers.

Déjà dans un numéro précédent nous avons parlé de l'utilité très-contestable des émissions successives des timbres particuliers de Hambourg ; voici qu'une nouvelle série de ces carrés de papier, parue depuis peu, nous force enfin à dire notre manière de voir à leur égard. L'objet principal, ou plutôt le seul, de la timbromanie, n'est pas de rassembler une foule de timbres de toutes nuances pour le seul plaisir de les contempler et les recontempler avec cette sotte

satisfaction qu'éprouvait un monomane connu à Bruxelles il y a peu d'années, lequel passait son temps à tapisser ses appartements de corbeaux et de têtes de chats ; son but, disons-nous, et souvent déjà il l'a été dit dans cette feuille, est de fournir des documents, des pièces justificatives, des renseignements presque officiels, aux écrivains de l'avenir sur l'état de l'Europe et du monde à notre époque. Or, nous le demandons, en quoi pourront jamais servir à l'histoire les nombreux chiffons émanés des comptoirs de Hambourg? Qu'importera-t-il à nos arrière-neveux de savoir qu'en l'an de grâce 1863, il y avait à Hambourg des marchands nommés Scheerenbeck, Hamer, etc.? Quand le temps présent sera passé dans le domaine de l'histoire, ces noms, qui il y a trois ans nous étaient inconnus, seront, sans nul doute, profondément oubliés, même à Hambourg. Quelque importantes que puissent être ces maisons au point de vue de leur chiffre d'affaires, nous ne croyons pas que ce soit un titre pour passer à la postérité. — Ne leur en facilitons donc pas les moyens. — L'histoire nous redit encore, il est vrai, les noms de ces commerçants-rois, tels qu'en avait l'Italie au temps des Médicis, tels que l'étaient les Médicis eux-mêmes dans l'origine. Mais ceux-là marchaient d'égal avec les rois d'alors (ils dépasseraient de beaucoup les rois bourgeois d'aujourd'hui), ils élevaient des palais, commandaient des flottes et des armées, créaient des poëtes, et pour conserver le souvenir de leur noms ils n'avaient pas besoin de timbres-poste : les premiers artistes de l'Italie et d'Europe se chargeaient de ce soin. Il y a loin de ces princes du négoce aux obscurs et prosaïques marchands d'aujourd'hui. Ceux-ci font petitement leurs affaires, font l'escompte au taux le plus élevé possible, vendent quelques balles de café, agiotent sur les livres, les dollars, les thalers, etc., se mettent quatre pour louer au théâtre une loge des premières, et quant aux beaux-arts, ces Mécènes sont on ne peu plus modestes : au lieu des immortelles toiles de Florence et de Venise, ils ont le portrait-carte photographie à 8 fr. la douzaine : c'est plus ressemblant et c'est moins cher.

Pour revenir à nos timbres, si au moins ils se distinguaient par une exécution soignée ; mais ils sont tous de la plus déplorable facture, qui n'a d'égale, comme médiocrité, que la nullité de ceux des États-Unis d'Amérique ; encore ceux-ci ont ils l'insigne avantage d'être infiniment moins nombreux. Sans doute, si ces MM. Scheerenbeck et autres se fussent bornés à émettre un ou deux types strictement nécessaires à leurs postes, transports, etc., il n'y aurait pas eu d'inconvénient à les laisser prendre place dans l'album ; mais lorsque leurs émissions périodiques ont déjà couvert à elles seules un espace suffisant pour toutes les colonies anglaises, sans que l'on sache où elles doivent s'arrêter, lorsque, escomptant la naïveté des collectionneurs, la spéculation et même l'exploitation deviennent trop évidentes, nous croyons servir les intérêts de la timbromanie et des amateurs, en conseillant à nos lecteurs et à tous les collectionneurs de s'en tenir, pour ces timbres de haute fantaisie, qui ne seront jamais d'aucune utilité, ni artistique ni historique, à ce qu'ils en peuvent posséder déjà : ce sera, selon nous, le meilleur moyen de mettre fin à l'intempestive fécondité de la maison Scheerenbeck et autres ; et certes, de notre part, le conseil est assez désintéressé pour que l'on nous croie de bonne foi.

Quelques observations sur le service des postes en Belgique.

Les plaintes qui se répandent fréquemment sur la disparition des lettres jetées dans les boîtes postales avec les journaux et imprimés de tous genres, nous semblent un motif suffisant pour fixer l'attention de l'administration des postes, qui, suivant toute probabilité, s'empresserait à remédier à ces inconvénients, si un moyen plus efficace lui était proposé. Déjà elle a pensé que deux casiers séparés, placés dans les boîtes aux lettres, seraient un obstacle à la disparition de celles-ci qui se glissent aisément dans les journaux et disparaissent avec eux loin de leur destination, mais ce projet, n'offrant aucune des garanties désirables, n'aura probablement pas son exécution ; cependant, le désir de voir calmer les anxiétés publiques fit rechercher un moyen qui a été soumis, il y a quelque temps déjà, à l'administration des Postes, et nous croyons rendre un véritable service au public en rappelant ce système aussi simple qu'ingénieux et qui consiste à adapter dans l'intérieur des boîtes un sac en cuir à ressort et à fermoir qui, en la fermant, donnerait

ouverture au sac destiné à recevoir la correspondance et qui, par contre, au moment de la levée et lors de l'ouverture de la boîte, se fermerait hermétiquement, le facteur n'ayant qu'à enlever le sac existant et le remplacer par un autre. Ce premier sac remis intact au bureau central y serait ouvert à l'aide d'une clef par le préposé chargé de ce soin ; il y aurait de la sorte sécurité complète et économie de temps dans la tournée des facteurs; de plus, la responsabilité de ceux-ci serait totalement à couvert. Tant qu'aux journaux et imprimés, ils pourraient se jeter dans la boîte principale,destinée à cet usage. Nous ignorons quel est l'inventeur de cette innovation heureuse qui offrirait des résultats réunissant tant de garanties pour le service des postes. Pourquoi ne pas s'écarter de l'ornière habituellement suivie par toutes les administrations? Que le directeur qui a les attributions d'un service aussi important fasse preuve du désir qu'il éprouve de satisfaire aux nombreuses réclamations qui proviennent, nous en sommes certain, du vice que présente le système mis en pratique actuellement; que l'on n'attende pas pour adopter une mesure aussi utile, que des pays voisins l'aient mise en pratique; sachons prouver, une fois de plus, que la Belgique est non-seulement la terre de la *Liberté*, mais aussi celle du *Progrès*.

Aux considérations que nous venons d'énumérer, nous pourrions ajouter quelques points accessoirs qui feront d'autant mieux ressortir ce que nous avançons.

Lorsqu'une réclamation est adressée à l'administration des Postes, sur ce qu'une lettre n'est pas parvenue à destination, on vous répond : « Jetez vos lettres à la grande boîte. » Pour toute réponse, nous pourrions demander que l'on supprimât les boîtes secondaires, puisqu'elles n'offrent pas de sécurité. Et en se conformant au désir de l'administration, croit-on obtenir toute satisfaction ? Non pas ; car si des lettres sont encore égarées, elle s'en tirera en vous engageant à les charger ; mais vous en offre-t-elle la facilité? Nous ne croyons pas; ainsi, par exemple, pour la France, le prix est supérieur de 50 centimes à la taxe ordinaire, et le double du port est exigé pour l'Italie.

Il nous reste encore, avant de finir, quelques mots à ajouter : l'administration des Postes, ne juge-t-elle pas encore à propos de remplacer le timbre de 1 centime, vert le jour et se transformant en bleu le soir, de manière à donner lieu à de nombreuses méprises en le confondant avec celui de 20 centimes, inconvénient qui a donné lieu à de fréquentes réclamations, dont tous les journaux de la capitale se sont fait l'écho. Si l'on tient absolument à nous gratifier de cette couleur, que l'on crée un type différent; nous croyons cependant que l'on pourrait nous fournir à un prix aussi avantageux, une couleur autre que celle usitée en ce moment.

De plus, nous demandons un timbre de 5 centimes pour l'affranchissement des journaux, et de 60 et 80 centimes pour la correspondance : ces valeurs sont devenues nécessaires. Outre la facilité pour le commerce, il va de soi qu'il y aurait économie notable pour l'État, et qu'il lui est plus aisé de fournir un seul timbre pour une valeur de 5 centimes que cinq pour le même prix. X.

Les timbres et la direction des postes de France.

Il paraît que l'administration des postes de France a pris au sérieux l'histoire des *ballots* de timbres oblitérés partant pour l'étranger, à l'effet d'y être soumis à un lavage et pouvoir être remis en circulation. Nous avions peine à y croire, mais d'après les avis qui nous viennent de différentes villes de France, le fait est certain, et la défiance et la crainte du trésor se sont déjà manifestées par plus d'une vexation administrative et bureaucratique. Interdire simplement l'exportation des timbres, ce n'est que de la naïveté, car il est mille et une manières d'exporter les timbres en les dissimulant fort bien ; voici la vexation : — MM. les employés de l'administration des postes, oubliant la maxime de feu M. de Talleyrand « *et surtout pas de zèle* » ont renchéri sur les ordres de leurs chefs et ont fait main basse sur des *collections entières* renfermant peut-être vingt timbres français contre mille à douze cents timbres de tous pays — enfin, ces messieurs ont fait du zèle. Hâtons-nous d'ajouter que les collections ont été restituées à leurs propriétaires, que des excuses ont été faites à ceux-ci et que le directeur général a fortement blâmé les employés d'avoir si mal interprété ses intentions.

Quant à ce prétendu lavage que l'on ferait subir

aux timbres, nous ne dirons pas qu'il n'existe pas, mais nous affirmons qu'il est de la plus entière inefficacité.

Le timbre lavé et complétement débarrassé de la griffe d'annulation est une chimère. Il n'est pas de collectionneur peut-être qui n'ait tenté l'essai, non pas dans un but illicite, mais simplement pour ajouter à la beauté d'un exemplaire, et jamais l'on n'est parvenu à enlever l'encre qu'au détriment du papier et de la couleur. Les expériences nombreuses auxquelles nous nous sommes livré nous-mêmes, ont toujours été des plus négatives dans leurs résultats, et nous sommes persuadé que tous les chimistes du monde, M. Orfila en tête, y perdraient leur latin et leur science. Au reste, ce que nous disons ici n'est pas neuf ; nous ne faisons que revenir, puisque l'occasion s'en présente, sur les observations si justes et si bien dites de M. Desrives (voir page 25). Concluons : le lavage des timbres est une impossibilité.

Alors, si les administrations de tous pays entendaient leurs véritables intérêts, et loin de tracasser ainsi de toutes façons un commerce si nouveau et déjà si important, elles lui donnaient, au contraire, toutes les facilités désirables, elles n'auraient, croyons-nous, qu'à s'en féliciter en voyant leurs recettes s'augmenter de jour en jour. Il y a plus, quand bien même les gouvernements n'auraient pas déjà les bénéfices de la vente des timbres destinés aux collections, ils n'en devraient pas moins favoriser de tout leur pouvoir une nouveauté, une mode, si l'on veut, qui nécessite une correspondance énorme et répond si bien à l'un des grands principes de l'économie politique moderne : la circulation de l'argent.

Un mot pour finir. Qui donc le premier a parlé de *ballots*, à propos des timbres exportés de France? Nous n'en savons rien ; mais nous avons tout lieu de croire que c'est un profane par rapport à la timbromanie. Tous les journaux, depuis quelque temps, les jours où il y a disette de nouvelles, où deux télégrammes ne leur apportent pas à la fois la nouvelle de cinq mille Russes battus par deux cents Polonais et réciproquement de deux cents Polonais égorgés par cinq mille Russes, où la politique chôme, où enfin, pas le moindre serpent de mer n'apparait à l'horizon ; ces jours-là, disons-nous, les journaux daignent s'occuper des timbres-poste et parler des *ballots* susdits, avec cet aplomb qu'ils apportent à traiter indifféremment toutes les questions, depuis les affaires de Pologne jusqu'aux étoiles filantes.

S'est-on quelquefois demandé ce que c'était qu'un ballot? En terme d'emballeur, l'idée la plus commune qu'on se fasse d'un ballot, est celle d'un colis d'une taille déjà respectable, d'un poids idem ; un colis tenant le milieu entre un paquet et une balle de coton, en se rapprochant toutefois beaucoup plus de cette dernière. Or, quand on saura que 100,000 timbres occupent la place d'un volume grand in-octavo, on arrive à un chiffre effrayant, impossible pour un seul ballot. Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit de *ballots?* Nous comprenons que le patriotisme français se soit effrayé à l'idée de voir l'Europe transformée en un vaste atelier de faux timbres et ceux-ci inonder la France, comme jadis les faux assignats confectionnés en Angleterre. Bref, peu s'en est fallu qu'on ne vît l'avenir financier de la France compromis. Que de craintes vaines l'on se serait épargnées si l'on avait davantage raisonné la question, et si l'on s'était dit que, en admettant qu'il soit sorti de France des ballots de timbres oblitérés, on n'en a pas encore signalé un seul à l'entrée, et qu'entrassent-ils même en France, ces timbres remis à neuf, il faudrait, comme pour toute marchandise, en chercher un débit, qui serait d'autant plus difficile que l'on ne pourrait hazarder ni publications ni annonces quelconques. D'un autre côté, l'aspect nécessairement fripé de cette foule de timbres détachés, car ils seraient détachés, à moins que le chimiste en question n'ait trouvé le moyen de les réunir de nouveau, leur aspect, disons-nous, éveillerait tout d'abord la défiance et ferait soupçonner leur coupable origine. Mais supposons toutes ces difficultés aplanies, et ces timbres ayant la même fraîcheur que leurs frères, il arrivera de deux choses l'une : ou le public ignorera la falsification, et alors quelle raison aura-t-il de ne pas se fournir à la poste? Ce ne serait pas l'intérêt, car, sous peine de donner l'éveil, on n'oserait les vendre avec un rabais de quelque importance. Ou bien le public connaîtra le faux, mais s'il en garde le secret, il n'ira pas jusqu'à s'en rendre complice, dans la crainte des pénalités rigoureuses auxquelles il serait exposé, et continuera également d'acheter ses timbres à la poste. Et voilà le chi-

miste faux-monnayeur ayant sur les bras quelques millions de timbres-poste.

Telles sont les réflexions que nous avons faites à la lecture des lettres dont nous parlions plus haut. Nous avons démontré que le lavage et la vente des timbres lavés sont tous deux impossibles ; disons en finissant que nous ne croyons pas à l'exportation, sur une si grande échelle, des timbres maculés, et cela pour deux raisons : la première, nous venons de la traiter, et la seconde, c'est qu'aujourd'hui, au moins la moitié des collectionneurs n'admettent dans leurs albums que des timbres neufs, et si répandue que soit la timbromanie, elle est, pensons-nous, loin de compter dans le monde entier cent mille sectateurs; or, les millions de timbres des *ballots* incriminés surpasseraient de beaucoup la demande et ne tarderaient pas à encombrer le marché. Espérons que ces quelques raisons convaincront l'administration et l'engageront à se relâcher de sa première rigueur. Pour nous, qui plaidons avant tout une question de principe : celle de la liberté de correspondance, nous nous plaisons à croire que M. le directeur général reconnaîtra la justesse de nos observations et saura concilier les devoirs de sa haute position avec les intérêts et les convenances du public.

La grande presse et les timbres-poste.

Dans notre précédent article, nous avons dit un mot des absurdités dans lesquelles tombent les journaux que l'on est convenu d'appeler sérieux, lorsque la stagnation de la politique leur a créé des loisirs, et qu'ils doivent, pour faire leurs trois premières pages, s'occuper d'une spécialité qui leur est étrangère. Justement, nous sommes dans un de ces moments de stagnation d'affaires : la Pologne ne donne plus ; sur les bords du Potomac, les armées des États-Désunis semblent se ressentir des rigueurs de la canicule; au Mexique tout en est rose dit-on ; enfin, s'il n'y avait pas eu le Congrès de Francfort pour fournir aux grands carrés de papier l'occasion de longues tartines sur : l'influence du Congrès sur l'avenir de la Confédération germanique ; l'unité de l'Allemagne, pour faire le pendant à celle de l'Italie, etc., etc., si l'on n'avait pas eu ce congrès, le métier de journaliste serait devenu impossible, et les rédacteurs auraient pu, comme ce théâtre de province, remplacer l'ouverture, c'est-à-dire les premiers-Paris ou les premiers-Bruxelles, par un dialogue vif et animé. Aussi ne sommes-nous pas étonné le moins du monde que dans ces moments de pénurie on fasse flèche de tout bois, que l'on parle un peu de tout, avec ou sans (plutôt sans) connaissance de cause. Bien que n'ayant pas l'entrée du laboratoire des grands journaux, nous nous imaginons que cela s'y passe à peu près ainsi.

Le rédacteur en chef. Messieurs, nous sommes dans une fâcheuse situation. Depuis plusieurs jours le télégraphe est muet ; or, vous le savez, c'est lui qui nous fournit la matière de nos plus brillants articles ; que faire, hélas?

Chœur des rédacteurs. Que faire?

Le rédacteur en chef. Messieurs, il ne faut pas que le calme plat dans lequel l'Europe et le monde ont le malheur de se trouver, momentanément, je l'espère, condamne nos plumes à un repos que repousse leur activité. Les nouveautés manquent, messieurs, je le veux bien, mais il appartient à vos talents d'en créer, et de se frayer des chemins en des contrées encore inexplorées.

Je m'explique.

Le roi de Prusse, Juarez, Mourawieff et les Grecs ayant pris leurs vacances, voici les nouveaux rôles, pardon, les nouveaux emplois que je vous ai destinés :

M. X..., qui a la spécialité des théâtres, écrira de temps en temps une dissertation scientifique. Il pourrait, comme début, choisir pour sujet la constellation d'Orion : des théâtres aux *étoiles* il n'y a pas loin.

Nota. Il n'est pas forcé de savoir l'astronomie.

M. Y..., chargé de la revue politique, pourra se livrer à des recherches sur l'état de l'industrie et des beaux-arts pendant les premières années qui suivirent le déluge.

M. Z..., dont les articles de fond, aux airs semi-officiels, ont le privilége de provoquer la hausse ou la baisse des fonds publics, s'occupera de cette science qui rend tous les jours de si grands services aux économistes et à tous les savants : la statistique. Il recherchera, par exemple : combien il a été tué de Russes et de Polonais depuis le commencement de la guerre ; le nombre de boulets de canon que se sont échangés les Américains du Nord et les confédérés ; combien d'omnibus arrivent en

un an au Palais-Royal à Paris, et le nombre de voyageurs qui en descendent.

Au reste, le champ de la statistique étant infini, M. Z... trouvera matière à faire une foule de recherches autres que celles que j'indique.

M. XY... dont les articles scientifiques sont si goûtés, gardera sa spécialité.

Je désire seulement qu'il nous donne des renseignements sur le serpent de mer qui fait son apparition tous les ans vers cette époque, et qu'un journal, je crois l'*Indépendance*, prétendait avoir été entrevu, il y a peu de temps, par des marins anglais, dans les environs de l'île de Ténériffe.

L'île de Ténériffe étant à plus d'un jour de voyage de Paris, M. XY... peut se borner à décrire l'intéressant reptile d'après une photographie.

A propos d'histoire naturelle, j'attends aussi des connaissances de M. XY... un résumé succinct sur l'origine et l'époque d'importation en France, de ce palmipède de la famille des *anas*, nommé : *Canard*, si précieux pour l'alimentation publique et les journaux. Il pourrait enrichir son travail de quelques notes sur les causes de la prompte acclimatation de ce volatile dans la Gaule et l'influence qu'ont exercée sur sa rapide multiplication, les chemins de fer, le télégraphe et surtout les journaux.

Enfin M. XX..., qui, jusqu'ici, a rédigé avec autant de bonheur que d'esprit les méfaits, sinistres et accidents, les nécrologies, les cancans de la ville, délices des portières, conservera les mêmes attributions. Il aura la rédaction des *faits divers*, c'est-à-dire qu'il causera de tout indistinctement, bien entendu juste autant qu'il le faudra pour remplir l'espace que lui auront laissé MM. les rédacteurs susnommés.

Voilà, supposons-nous, le langage que tiennent les rédacteurs en chef, à cette époque où les ministres et les diplomates sont aux champs.

Peut-être nos lecteurs se diront-ils que jusqu'ici il n'a pas encore été question de timbres-poste : c'est possible, mais patience, nous y arrivons.

Un sieur XX... quelconque, rédacteur des méfaits, sinistres et accidents, au journal *la France* de Paris, se trouvant à court, sans doute, de sa provision quotidienne de vols, assassinats, chiens atteints d'hydrophobie, etc., etc., ne dédaigna pas de s'occuper des timbres, et voici le résultat de ses doctes observations.

« Voici des détails qui intéressent les collectionneurs de timbres-poste :



» Le timbre-poste le moins cher est le timbre-poste français d'un centime ; le plus cher est celui de la poste aux ponies de la Californie (?) qui coûte 4 dollars (21 fr.) Les plus BEAUX (!) et les MIEUX GRAVES (!!) de tous les timbres sont ceux de France, de Grèce, et surtout celui de la Nouvelle-Écosse, qui mérite la palme. Les plus LAIDS sont ceux de Belgique (pauvre M. Wiener ! qui vous imaginiez savoir graver) et les timbres anglais d'un penny. Les timbres les plus grands sont ceux de Sibérie (?) et les plus petits ceux du Mecklembourg-Schwérin (qui portent une tête de bœuf). La collection des timbres reproduisant les traits de la reine Victoria, se compose de quarante modèles différents.

» Les timbres les plus recherchés des amateurs, soit à cause de leur valeur toujours croissante, soit parce qu'on les a changés et qu'on n'en fait plus usage, sont ceux de l'île Bourbon, de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que ceux d'Espagne, de Portugal, de la Guyane anglaise et de la terre de Van Diemen. Les timbres des îles Sandwich, de Nicaragua, des Philippines et des anciens duchés d'Italie sont aussi d'une extrême rareté.

» Enfin, nous engageons les amateurs qui voudraient faire un beau placement, à se hâter de spéculer sur les timbres des États pontificaux dont Sa Sainteté vient d'ordonner le changement de modèle. »

« Le timbre-poste le moins cher est le timbre français d'un centime. » Vous ne connaissez sans doute pas, monsieur, les timbres de 1 centime de Belgique, de Luxembourg, d'Italie et de Toscane ; encore moins le 1 *lepton* de Grèce, qui vaut 0,009.

Qu'entendez-vous donc, monsieur, par la poste aux *Ponies ?* Peut-être avez-vous ouï parler d'une maison « *Weels-Fargo* « dont les courriers sont montés sur des *poneys* et non des ponies ; seulement cette maison se trouve à New-York et non en Californie; mais c'est là un détail de peu d'importance.

Nous pensions connaître tous les pays où les timbres-poste sont en usage, nous étions dans une

profonde erreur. M. XX... vient nous révéler l'existence de timbres vers le cercle Polaire, dans le pays situé entre le Kamtchatka et la Russie d'Europe, la Sibérie, en un mot, connue seulement, jusqu'ici, par ses neiges, ses renards bleus et les animaux antédiluviens que recèlent ses entrailles.

Nous aimons à croire qu'un prochain courrier que nous attendons de Tobolsk, nous apportera ces timbres hyperboréens : nous en ferons part à nos lecteurs.

D'ici là, il nous serait agréable que le rédacteur de *la France*, si parfaitement renseigné sur toutes choses, voulût bien nous donner la description de ce type encore peu connu.

Enfin, pour terminer la série de ses simples bévues, il dit que la collection des timbres reproduisant les traits de la reine Victoria est de 40 modèles différents, tandis que nous en possédons près de cent vingt-cinq (125).

Nous avons rectifié les assertions erronées contenues dans l'article de *la France;* cela nous était facile comme à tout le monde, car, lors bien même que nous ne serions pas initié dans la partie, cent albums, catalogues et manuels sont là qui donnent les détails les plus précis sur les timbres, leurs valeurs, formes et nuances ; et si l'auteur des « *détails qui intéressent les collectionneurs* » s'était donné la peine d'ouvrir une seule de ces publications, il aurait pu, à peu de frais, se donner un vernis de compétence dans la matière, et ne sachant dire du neuf, il aurait dit au moins du vrai.

Mais il est d'autres de ses allégations que nous tenons plus encore à réfuter. Celles qui traitent, non pas une question technique, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la timbromanie, mais le mérite artistique des timbres de Belgique et de France.

Certes, il est permis de n'avoir pas une connaissance parfaite et approfondie des timbres, ainsi que les marchands ou les collectionneurs; c'est là une question de mémoire et surtout de pratique ; mais ce qui est moins permis, ou plutôt ce qui est moins pardonnable à celui qui étale son opinion dans un grand journal, c'est d'émettre sur le mérite et la beauté des timbres un jugement aussi léger, aussi partial que celui prononcé plus haut sur les timbres belges et français.

La susceptibilité nationale ne permettait pas que les timbres de France ne fussent pas les plus beaux, et pendant que l'écrivain en question en était à adjuger la palme de la gravure à son pays, il aurait pu, ce nous semble, revendiquer également pour lui, celle des nuances des timbres et même de la qualité du papier; comme le dit le poëte :

Quand on prend du galon on n'en saurait trop prendre.

L'amour du pays est une belle chose, c'est un noble sentiment qui produit les grands hommes, les grandes actions, et celui-là serait bien à plaindre qui, fût-il Caffre, Hottentot ou Samoyède, ne l'éprouverait pas. Mais autre chose est d'aimer sa patrie d'une manière désintéressée, c'est-à-dire pour elle-même, parce qu'on en a reçu la vie ; de l'aimer, en lui consacrant, comme à sa famille, ses talents et au besoin son bras ; de l'aimer aussi comme un père aime ses enfants, un jardinier ses fleurs, c'est-à-dire en ne craignant pas de reconnaître ses défauts, ses travers, ses plantes parasites, afin de la débarrasser des unes et des autres ; autre chose, disons-nous, est de l'aimer ainsi, ou d'être dans cette perpétuelle et sotte extase du terroir natal, qui fait que le dernier esclave du dernier des mandarins chinois se considère comme infiniment supérieur aux Européens, et appelle dédaigneusement ceux-ci : « des barbares. »

Tous les peuples sont malheureusement un peu enclins à s'octroyer une supériorité sur leurs voisins, mais, tout en rendant justice à certaines qualités que possèdent les Français, de tous les étrangers que nous ayons l'avantage de voir en Belgique, ce sont assurément eux qui nous paraissent les plus atteints de cette maladie. Et comme corollaire de ce patriotisme outré , c'est surtout sur les Belges que nos voisins du sud se plaisent à exercer leur esprit de critique. Nous ne leur en voulons pas pour cela, nous sommes faits à leur humeur railleuse; nous nous bornerons pour cette fois à discuter l'appréciation de nos timbres par le journal *la France*.

Dans le premier numéro de notre feuille, celui de février, nous disions, à propos du timbre français : « La France à des timbres d'une simplicité qui n'est pas dépourvue d'élégance... » Encore aujourd'hui, après les avoir scrupuleusement examinés, nous ne pourrions formuler notre opinion différemment. Le timbre français a pour lui la simplicité : c'est une qualité, certainement, mais on convien-

dra que c'est une qualité négative. Il a aussi pour lui la correction du dessin, mais c'est du dessin académique, froid et grec comme le filet qui l'entoure. Du reste, inutile de chercher dans cette effigie de l'empereur Napoléon une expression quelconque : les lignes principales n'y sont que crayonnées : c'est moins un portrait qu'une silhouette.

Les timbres grecs, qu'il faut considérer comme français, puisqu'ils sont également dessinés par M. Barre, ont avec le timbre français un air de famille qui se voit tout d'abord. Mêmes froideur et correction de dessin, même absence d'originalité. Au reste, ici l'expression était inutile; quelle expression donner à une banale tête de mercure, qui ornerait avec autant et plus de succès la première étiquette venue?

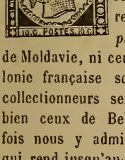

Si après avoir apprécié, sans prévention ni parti pris aucuns, les deux types que *la France* appelle complaisamment « *les plus beaux timbres du monde* » nous reportons nos regards sur « *les plus laids* » qui ne sont ni ceux de Moldavie, ni ceux de la Nouvelle-Calédonie (colonie française soit dit en passant) comme les collectionneurs seraient tentés de le croire, mais bien ceux de Belgique; que pour la centième fois nous y admirons cette finesse de gravure, qui rend jusqu'au plus imperceptible détail, jusqu'au moindre reflet; cette effigie, qui n'est plus une silhouette, mais un portrait, mais le Roi lui-même, avec sa physionomie austère et son front intelligent entre tous, pour toute réponse au journal *la France* nous ne formons qu'un seul vœu : c'est celui de voir les timbres de nos voisins reproduire avant peu aussi admirablement, les traits du souverain français.

Après ce que nous avons dit plus haut de l'amour-propre national exagéré, nous ne craignons pas que l'on nous accuse de partialité en faveur de notre pays, représenté par ses timbres. Comme il y a six mois, nous les trouvons, et d'autres avec nous, *les plus beaux du monde* après ceux de l'Angleterre, qui compte parmi les siens de véritables chefs-d'œuvre. Fussent-ils des îles Sandwich nous ne penserions pas différemment; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, par une malencontreuse innovation, l'administration venait à remplacer le type en usage, par un autre d'un mérite moindre, nous placerions notre amour-propre national à blâmer son mauvais goût et nous ne nous croirions pas le moins du monde tenu d'admirer les carrés de papier officiels, sous prétexte qu'ils seraient de fabrication nationale et qu'ils porteraient l'effigie du chef de l'État.

Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs.

Nous trouvons dans le journal *la Science pour tous*, un article auquel nous nous rallions de tous points. Bien des fois nous avons été témoin de la légèreté dont font preuve certains jeunes collectionneurs en collant leurs timbres sur leur album. Nous les engageons à lire les conseils suivants, dictés par la plus stricte prudence, et, surtout, à les mettre en pratique :

« Parmi les distractions à la mode, il en est peu d'aussi répandues depuis quelque temps que celle de collectionner les timbres-poste.

» Tout le monde s'en occupe, bon gré, mal gré, les uns avec passion, les autres pour être agréables à leurs proches ou à leurs amis en leur procurant quelques timbres nouveaux destinés à enrichir une collection.

» Il s'est créé une bourse, des journaux, des livres, des albums ne s'occupant exclusivement que des timbres-poste. Les théâtres, dans leurs revues de l'année, en ont fait mention, et il y a quelques jours, *Sam*, le spirituel chroniqueur du journal *la Patrie*, donnait un article des plus intéressants à ce sujet, en démontrant, pièce à l'appui, que c'était à la France qu'appartient la priorité de l'invention des timbres-poste.

» Combien d'inventions utiles écloses dans notre pays et dont l'application ne s'est faite avec succès qu'après retour d'Albion!...

» Mais ne nous éloignons pas de notre sujet; nous n'avons ni à faire l'éloge de l'idée de collectionner des timbres-poste, ni à la critiquer; ce que nous voulons, en publiant cet article, c'est signaler un danger qui existe et dont bien peu de collectionneurs se doutent. En effet, on voit journellement des personnes qui s'occupent de ce passe temps, porter à leur bouche, pour les imprégner de salive, les timbres dont le revers est doublé du papier de l'enveloppe, afin de l'isoler de celle-ci.

» En agissant ainsi, on fait une chose qui n'est ni propre ni saine, et peut devenir la cause de maladies graves, telles que : *chancres*, *ulcères*, et même, peut être, occasionner la mort!

» Dernièrement la presse médicale ne signalait-elle pas le cas d'empoisonnement d'un individu, qui, compulsant une liasse de billets de banque, sortant des mains d'une malade atteint de la variole, porta à plusieurs reprises ses doigts à la bouche?

» Boiriez-vous dans un vase qui aurait servi à un homme atteint de la syphilis? Non!

» Pourquoi donc portez vous à vos lèvres, avec tant d'indifférence, un carré de papier qui a été imprégné de salive d'un être inconnu dont la bouche peut être un foyer pestilentiel?

» On ne saurait donc trop recommander aux jeunes gens, amateurs de timbres-poste, d'éviter avec précaution d'agir ainsi; du reste, un timbre mis à tremper, pendant quelques minutes, dans l'eau pure, a tout à gagner à ce lavage; le papier de l'enveloppe qui y adhère tombe de lui même, et on ne s'expose pas à le déchirer. Après l'avoir agité dans cette eau pure, pour bien le nettoyer, on le sèche entre deux feuilles de papier joseph ou buvard, et le timbre se trouve dans des conditions qui doivent satisfaire l'exigence du collectionneur, sans l'avoir exposé à être atteint de maladies transmises par le premier contact d'une bouche malade. »

MONSIEUR WILLIAM MULREADY.

Tout le monde connaît la belle enveloppe-timbre-poste d'Angleterre, dite de *Mulready*, mais ce que tout le monde ne sait pas (au moins sur le continent), c'est que son auteur est, ou plutôt était (M. Mulready est mort, il y a peu de temps) un peintre distingué et des plus aimés d'Angleterre. Nos lecteurs nous sauront donc gré, pensons-nous, de leur donner sur cet artiste les quelques détails suivants, extraits en partie, du *Stamp Collector's Magazine*, de Londres :



« Au mois d'août dernier, est mort à Londres un des artistes les plus anciens et les mieux connus de l'Angleterre. En 1840, lors de la création des enve-

loppes à timbres d'affranchissement, il fut chargé du dessin de la vignette représentant l'Angleterre appelant à elle le commerce du monde : ce motif nous engage à lui consacrer quelques lignes.

» William Mulready naquit à Eunis (Irlande) en 1786. A l'âge de 14 ans il fut admis à l'Académie royale de peinture, et dès lors se concilia l'amitié et les conseils du sculpteur Banks, auquel il garda toujours la plus entière reconnaissance. Il débuta par plusieurs œuvres qui affectaient un style prétentieux et des dimensions exagérées ; elles furent suivies plus tard par des toiles plus simples qui obtinrent le plus franc succès. Artiste consciencieux et travailleur infatigable, il se perfectionnait dans ses études en copiant les tableaux des grands maîtres hollandais et tout particulièrement de Jean Steen. Rien n'égalait son dévouement au progrès de l'art en Angleterre : plusieurs générations d'élèves reçurent de lui des conseils et de l'encouragement, et jusqu'à la veille de sa mort, il se dévoua en aidant avec une bonté inépuisable ceux qui s'adressaient à son expérience. Il étudia toujours la nature, trouvant qu'elle seule pouvait apprendre ; et fort de ce principe, il ne voulut jamais visiter les grandes collections de tableaux que possède l'Europe.

» Son dessin était des plus corrects et rien ne pouvait dépasser son attention aux moindres détails : ainsi, il reproduisait avec une précision extraordinaire les détails du feuillage, il disséquait les fleurs avec le soin d'un anatomiste, afin de se rendre compte de ce qu'il voulait reproduire ; il dessinait avec une noble largeur et rendait les subtilités de chaque courbe ou le raccourci de chaque feuille d'une manière merveilleuse. Le résultat de ce système, fut que les différents tableaux qui se succédaient, témoignaient du progrès accompli dans l'exécution. Ses premiers essais furent : « *Ulysse et Polyphème, le Prophète désobéissant*, etc., » mais les tableaux qui établirent sa renommée furent . « *La Boutique d'un charpentier, la Sablonnière, l'Auberge de la route, le Combat interrompu, le Loup et l'Agneau, le Messager insouciant, le Choix d'une robe de Noce*, etc., etc. » Plusieurs de ces sujets furent très-remarqués à Paris, à l'Exposition universelle de 1855.

» Il est à peine nécessaire d'énumérer les qualités des tableaux de Mulready : aimant la vie domestique comme sujet d'art tout autant que Wilkie, il dépassa de beaucoup cet artiste dans le ton, le coloris, le dessin et l'expression : on pourrait l'appeler le *Raphaël des peintres de genre*. Personne plus que lui ne fut estimé par les jeunes artistes, aimé par ses confrères. Enfin, il fut non-seulement grand peintre, mais il excellait encore à *boxer* et *nager* (sic). C'était un homme de force et de courage. Que la paix soit avec lui ! »

Le Correo oficial d'Espagne.

Chacun connaît ce timbre, mais jusqu'ici on n'était pas parfaitement renseigné sur sa destination. Voici quelques détails, que nous tenons de source on ne peut plus certaine, qui nous donnent enfin le mot cherché si longtemps :

« Les autorités et les fonctionnaires à qui est accordé le droit d'affranchir leurs correspondances publiques emploient pour cet objet les timbres spéciaux qui leur sont indiqués.

» Ils remettent cette correspondance entre les mains des employés qui doivent l'expédier, en y joignant deux mêmes récépissés contenant le nombre de feuilles remises et indiquant les timbres qui y sont apposés.

» Le fonctionnaire qui jouit de ce droit, en écrivant à un autre qui n'a pas ce privilége, doit expédier sa lettre sans affranchissement officiel, mais le dernier en la recevant doit payer en timbres officiels.

» Les lettres que ces fonctionnaires adressent à des corporations municipales, doivent être affranchies si elles dépassent le poids d'une demi-once (onza). Au-dessous de ce poids on ne les affranchit pas, mais la municipalité payera pour chaque lettre un timbre de 4 cuartos. »

Voilà un extrait de rédaction administrative espagnole. Nous trouvons que les dispositions de ce règlement ne sont rien moins que claires. Chez nous aussi certains fonctionnaires publics jouissent, en cette qualité, de la franchise de port pour leur correspondance officielle, mais nous ne comprenons rien à ces fonctionnaires payant en timbres officiels et ces municipalités payant en timbre de 4 cuartos « etc. » Quoi qu'il en soit, comme ce qui nous importe le plus ce sont les timbres eux-mêmes, nous allons y revenir.

Le correo oficial existe en 4 nuances correspondant à des poids différents.

1/2 onza (once), orange; 1 onza, rose; 4 onzas, vert; 1 libra (livre), bleu pensée. Il y en a au millésime de 1854; ceux-ci sont rectangulaires. Les autres, qui sont ovales, sont de 1855, mais ils ne portent pas de millésime.

Le 1/2 onza de ces derniers est actuellement jaune paille au lieu d'être orange, ainsi qu'il était primitivement.

Les deux modèles sont aux armoiries royales, entourées du collier de la toison d'or.

Dans la langue du blason, ces armoiries se lisent ainsi : écartelé au 1 et 4 de gueules, au château sommé de trois tours d'or, ouvert d'azur qui est de Castille; au 2 et 3 d'argent, au lion de gueules couronné et lampassé d'or qui est de Léon; enté en pointe d'or à la grenade de gueule tigée et feuillée de sinople qui est de Grenade; sur le tout, d'azur à trois fleurs de lys d'or qui est de France.

Les timbres-poste américains.

Comme on a souvent demandé l'explication de la quantité de timbres-poste locaux émis dans les États-Unis, je prends la liberté de contribuer, par quelques données, à l'éclaircissement du sujet en question, tout en constatant que l'explication complète ne s'en trouve que dans une revue particulière des lois postales promulguées par le Congrès des États-Unis, et dans une étude approfondie des différents changements entrés par ces actes légaux dans le mode de distribution des lettres et dans le taux du port des lettres.

Avant l'acte du 3 mars 1845, le prix de transport pour les lettres n'était pas réglé sur le poids. Il variait pour une lettre, se composant d'une simple feuille de papier à lettre, selon la distance à laquelle elle devait être transportée. Les taxes, qui étaient excessives, et les distances, variables à l'infini, causaient des embarras sans fin. Le simple port pour une distance quelconque entre cent et trois cents milles était de 12 1/2 « cents » (0,675). Ceci fut le prix réclamé, par exemple, entre Boston et New-York et Philadelphie. L'agitation en faveur du système de « *Penny Postage* » en Angleterre et l'adoption finale qu'on en fit, excitèrent un intérêt et un mouvement correspondants dans les États-Unis en faveur de la réduction des taux de port, comme exorbitants en comparaison de ceux de la Grande-Bretagne.

Ainsi que dans toutes les réformes politiques, il fallut du temps pour développer le sentiment public et attirer l'attention du Congrès vers cet important objet; mais enfin la taxe du gouvernement, pour le transport des lettres, fut considérée tellement onéreuse, qu'en automne 1844, des sociétés particulières entreprirent de transporter des lettres à leurs propres frais, à des distances et sur des parcours où elles entrevoyaient encore la possibilité de gain en réduisant le transport assez considérablement. Quoique ces tentatives de frustrer les revenus de la poste fussent en contravention directe avec les lois établies, le sentiment populaire, pénétré de l'idée d'obtenir un meilleur service à moins de frais, ferma les yeux sur les infractions à la loi; et bien que ces violations se fissent relativement à découvert, l'on n'atteignit, ou, au moins, l'on ne punit jamais les coupables. Ainsi, entre les cités de Boston, New-York et Philadelphie, une maison de commerce de Boston, du nom de Hale et Ce faisait partir régulièrement chaque jour dans chacune des directions indiquées, un messager spécial, qui suivait la voie régulière du chemin de fer et emportait dans un sac de voyage une poste de lettres, pour la collection de laquelle il s'adressait, avant son départ, aux comptoirs des principaux négociants de la ville. Entre Boston et New-York, on employait les deux timbres octogones, représentant une quantité de lettres éparpillées, avec le nom de « *Hale et Co.* » Entre Philadelphie et New-York, on employait un autre timbre, le premier émis, par la même firme de Boston. Il portait les mots : « *American Mail Co* », avec vignette (l'aigle à droite) et l'inscription, « 20 for 1 dollar » — ce qui était le prix de ces timbres, c'est-à-dire « 4 *cents*, » vente en gros, ou « 5 *cents* » pour un seul timbre. Plus tard, une autre maison commença à expédier les lettres entre Boston et New-York, ce qui donna lieu à l'émission d'un autre timbre, celui de « *W. Wyman*, 8 court St. et 3 Wall St. » avec vignette (un train de wagons de chemin de fer) avec l'inscription « 20 stamps for a dollar. » Entre Albany et New-York, « *Brainard et Co.*, 58 Wall St. » entreprirent également ce service postal privé et émirent de même des timbres, « 20 for 1 dollar. » — Les efforts couronnés

de succès de ces expéditeurs privés, influèrent bientôt sur les revenus de la poste, et, en conséquence naturelle, l'administration de l'office de la poste fut sommée de proposer le remède que l'opinion publique demandait si impérieusement. Par l'acte du 3 mars 1845 (auquel nous avons déjà fait allusion), le Congrès abolit d'un coup les taux précédents, si élevés, ainsi que l'ennuyeuse échelle des distances; et, en même temps qu'il y substitua le régime du poids, il réduisit le port d'une simple lettre à « 5 *cents* » (0,27 c.) pour toute distance au-dessous de 3,000 milles, et « 10 *cents* » (0,54 c.) pour toute distance au-dessus. Par décret du même acte, les « *drop-letters* » (ce qui veut dire les lettres à distribuer dans la même ville où elles ont été mises à la poste) furent soumises à un taux de « 2 *cents*, » payables d'avance ou non.

Il ne faut pas oublier qu'en outre des taux mentionnés ci-dessus, les porteurs de lettres à domicile (c'est-à-dire les facteurs) furent en droit de réclamer à leur profit pour chaque lettre de toute espèce remise à domicile, une rétribution de « 2 *cents* » (0,10 c.), cette surtaxe forma la seule rémunération des facteurs qui, ne se croyant pas suffisamment payés, se refusèrent à plus de deux distributions par jour, l'une le matin, et l'autre l'après-midi. On notera surtout que par cet arrangement, le taux d'une « *drop-letter*, » transportée à quelques pas de distance et remise à domicile, montait à « 4 *cents* » (2 *cents* pour le compte du gouvernement et 2 *cents* pour la rétribution du facteur) ou « 1 *cent* » seulement de moins que la somme exigée pour transporter la même lettre presque à 3,000 milles de distance.

C'est à cette disproportion dans le prix et au manque de distributions fréquentes dans les grandes cités et villes, qu'on doit attribuer la création des nombreuses sociétés postales privées. Dans toutes les villes principales, ces sociétés établirent le système des boîtes à lettres, d'où les lettres furent recueillies et distribuées 5 à 6 fois par jour, à la moitié, et même au quart du prix fixé par le gouvernement. La plupart des timbres employés par ces compagnies postales privées portent partout la désignation de 1 cent ou 2 cents; soit que la concurrence des compagnies nouvelles, qui peu à peu se multiplièrent, ait amené une réduction de 2 cents à 1 cent; soit en raison de l'importance des villes et des courses plus ou moins longues imposées aux facteurs.

Parmi les premiers pionniers de cette réforme postale, se trouve M. D.-O. Blood, de Philadelphie, qui déjà en 1843 (avant Hale et Co de Boston), avait commencé la distribution des lettres de la ville, et organisé un système complet de boîtes à lettres et de courses pour la cité de Philadelphie. Le premier timbre qu'il employa — lequel peut être considéré comme le premier timbre adhésif américain — était le timbre caractéristique représentant un facteur portant un sac à lettres et marchant par-dessus des bâtiments. (Le bâtiment du milieu, représenté sur ce timbre, est la Bourse de Philadelphie.)



Ce ne fut qu'en 1847, que le Congrès américain décida d'introduire des timbres-poste. La section 11 de l'acte du 3 mars 1847, arrête ce qui suit :

« Sect. 11. Que pour faciliter le transport de let-
» tres par la poste, le directeur général des postes
» serait autorisé à émettre des timbres-poste qui,
» appliqués sur une lettre ou un paquet quelconque,
» serviraient comme témoignage du payement de la
» taxe imposée à cette lettre. »

Une modification importante fut introduite dans l'acte du 3 mars 1851. Tout en laissant au gré du public de payer les lettres *avant* ou *après* leur distribution, la nouvelle loi réduisit le taux des lettres au-dessous de 3,000 milles à « 3 *cents* » payables d'avance, tandis que payé *après la distribution*, l'ancien taux de « 5 *cents* » fut réclamé. Dans les États du Sud, la plus petite monnaie alors en circulation était une « demi-dime » en argent, de la valeur de « 5 cents. » Se pliant au goût délicat de la chevalerie du Sud, dont les doigts élégants se refusaient avec horreur à toucher des « *coppers* » (sobriquet qu'on appliquait aux *cents* en cuivre), le gouvernement fit battre expressément une nouvelle monnaie de la valeur de 3 *cents*, se composant de trois quarts d'argent et d'un quart de cuivre, conformément à l'acte cité plus haut.

Le succès non interrompu des postes privées, nécessita, vers cette époque, l'insertion dans cette même loi de 1851, d'un nouvel article, autorisant le

directeur général des postes à établir des « *routes postales* » dans les cités et villes, à réduire le port total des « *drop-letters* » lettres pour la ville (les frais de distribution compris) à 2 *cents*, et à se procurer les moyens de recueillir et de transporter au bureau général de la poste les lettres destinées à l'expédition dans d'autres villes : les porteurs privés s'étant jusque-là seuls chargés de ce soin. Cela explique pourquoi une grande quantité des timbres locaux portaient des inscriptions comme les suivantes : « *To the Mail, one cent;* » « *Post Office Despach;* » « *Government City Despatch*, » (c'est-à-dire à la poste un cent ; « dépêche de l'office postal ; » « dépêche du gouvernement pour la cité), ainsi que celui émis par le département de l'office de la poste, timbre bleu ovale, avec un aigle prenant son vol, l'inscription, « *U. S. P. O. despatch. prepaid one cent* » (c'est-à-dire dépêche de l'office postal des États-Unis, payé d'avance, un cent).

Les employés de la poste furent lents à se conformer aux intentions et aux volontés de cette loi. Quoique le prix des lettres pour la ville fût réduit à 2 *cents*, les distributions rapides et fréquentes, auxquelles les sociétés privées avaient habitué le public, ne furent pas encore établies par le département de la poste, les facteurs du gouvernement refusant de faire plus que les deux distributions traditionnelles journalières, à moins qu'on ne leur assurât un salaire rémunérateur, qui ne dépendît pas du nombre plus ou moins considérable des lettres qu'ils distribueraient.

Par l'acte du 31 août 1852, l'émission des « enveloppes timbrées » fut autorisée pour la première fois.

Par l'acte du 15 juin 1860, une nouvelle réduction fut faite sur le prix de distribution des lettres : le taux prélevable par le facteur sur toute lettre venant du dehors ou de la ville même ne fut plus que de *un cent*. On fit aussi une loi spéciale pour dédommager les facteurs de la poste des pertes qu'ils feraient par suite de cette réduction du port, en leur allouant un salaire fixe. Mais rien n'avait été mentionné dans cet acte par rapport à la contrainte du payement obligatoire, *par avance*, d'un cent pour frais de distribution. En effet, cette question resta non résolue jusqu'à l'année présente. Par l'acte du 3 mars 1863, elle fut définitivement arrêtée. Cet acte pourvoit aussi à de fréquentes distributions (qui peuvent se faire aisément depuis que les facteurs ont un salaire fixe), il contraint au payement obligatoire *par avance* de toutes les lettres en ville, dont le taux est fixé à 2 *cents* (un pas en arrière, soit dit en passant), et abolit tous les frais de facteur pour les lettres venant du dehors. Ce système est au moins logique et ne peut manquer d'un succès complet. La loi fut mise en vigueur le 1er juillet dernier, ce qui explique l'introduction du nouveau timbre adhésif de 2 *cents* et l'enveloppe de même valeur, tous les deux à l'effigie du président Andrew Jackson.

La question du droit des porteurs privés, de transporter des lettres dans les limites municipales des cités, fut réglée d'autorité par le tribunal fédéral de l'Eastern, district de Pensylvanie, dans un procès célèbre intenté en 1861, par le gouvernement à Kockersperger et Ce, successeurs de D.-O. Blood et Ce de Philadelphie. Le tribunal décida que, par les termes de l'acte postal du 3 mars 1851, les rues des cités et des villes avaient été transformées en « routes postales » et que le gouvernement seul avait le droit d'y faire transporter les lettres. Cette décision, qui obtint l'approbation publique et rendit, quoique un peu tardivement, le zèle aux employés de la poste, fut le coup mortel porté aux sociétés privées. Bien que le gouvernement n'intentât pas de procès à toutes, l'arrêt mentionné ci-dessus servit d'avertissement préalable, de sorte que de nos jours des postes privées et des timbres locaux sont considérés comme choses du passé.

JAMES LESLEY,
Vice-consul des États-Unis, à Nice.

Détails historiques sur la maison de Tour et Taxis

ET SUR LA POSTE DE CE NOM.

La maison de Tour et Taxis (en allemand *Thurn und Taxis ;* en italien *della Torre e Tassis*) était indépendante avant la dissolution de l'empire d'Allemagne. On regarde comme son plus ancien ancêtre connu, Martin Ier, della Torre, seigneur de Valsassina, qui accompagna Conrard Ier à la croisade et mourut prisonnier des Sarrasins en 1147. Depuis 1209, huit della Torre, l'un après l'autre, furent seigneurs de Milan, jusqu'à Guido le Riche

qui périt dans une querelle avec la famille Visconti. Martino della Torre était un des chefs propriétaires de Milan et fut nommé *Anziano* ou père, ou ancien du peuple. Telle était sa puissance, qu'il s'empara des biens de l'archevêché et qu'il défendit à l'archevêque élu de paraître à Milan ; ce qui lui valut d'être excommunié par le pape. Ses successeurs jouirent encore de la faveur populaire pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'on les soupçonna d'aspirer au pouvoir souverain. Ottoni Visconti, l'archevêque, saisit cette occasion pour frapper un grand coup. Un combat eut lieu, dans lequel les della Torre et leurs partisans furent entièrement défaits, et l'archevêque fit son entrée à Milan comme seigneur perpétuel.

Un des fils de Guido le Riche, Lamoral Ier, s'établit sur le territoire de Bergame et prit, de la montagne de Tassa, une de ses possessions, le nom del Tasso et ensuite de Tassis. Son arrière-petit-fils hérita des possessions de ses ancêtres, réunit leurs titres et fut connu sous le nom de Roger Ier de Tour et Taxis. Créé chevalier par l'empereur Frédéric III en 1450, ce prince jeta les bases de la renommée et de la fortune de sa maison par l'établissement d'une poste dans le Tyrol. L'empereur Léopold Ier accorda au comte Eugen Franz de Tour et Taxis le titre de prince de l'Empire et son petit-fils obtint plus tard, comme fief, la charge de maître des postes héréditaire. En 1785, le prince Carl Anselm acheta les seigneuries indépendantes de Friedberg, Scheer, Bassen, etc., érigées en 1786 en comté.

La première poste allemande que l'on ait connue est celle établie vers la fin du XVe siècle dans le Tyrol, par Roger Ier cité plus haut. Sur la demande de l'empereur Maximilien Ier, le fils de Roger établit en 1516 une poste de Bruxelles à Vienne. En 1522, par suite de la guerre avec les Turcs, un autre service postal fut organisé entre Nuremberg et Vienne ; ce service cessa avec la paix. Peu après, Charles-Quint ordonna à Léonhard comte de Tour et Taxis d'établir une poste permanente qui allât des Pays-Bas en Italie par Trèves, Spire, le Wurtemberg, Ausgbourg et le Tyrol. En 1543, il nomma ledit comte Ober postmeister de l'empire allemand.

Vers la fin du XVIe siècle, la poste de Tour et Taxis, ébranlée par les troubles des Pays-Bas et par le mauvais état des finances, tomba en désuétude, mais elle se releva sous la faveur de l'empereur Rodolphe II. Toutefois, le Palatinat, le Wurtemberg, la Saxe, Brandenbourg-Mecklembourg et d'autres États, autrefois desservis par la Tour et Taxis, avaient profité de ces circonstances pour établir des postes chez eux et refusèrent de reconnaître la valeur des prétentions de l'ancien office. Peu après Lamoral comte de Tour et Taxis fut élevé au rang de baron de l'empire et reçut en fief la poste impériale, pour lui, ses héritiers mâles et plus tard pour ses hérétiers féminins.

La révolution française et les guerres qu'elle suscita, plus tard l'empire français qui engloba la majeure partie des contrées soumises au régime postal de Tour et Taxis, vinrent mettre à néant, pour un temps, le privilége de cette famille. La chute de l'empire ne lui en rendit qu'une faible partie : plusieurs États se soustrairent pour toujours à son monopole, d'autres le lui rachetèrent. C'est ainsi que l'Autriche, la Prusse, la Bavière, le Hanovre, la Saxe, Bade, Oldenbourg et le Luxembourg ont maintenant leurs administrations propres.

En Belgique (1) et en Hollande, qui formaient le cercle de Bourgogne ou le dixième cercle de l'empire, le prince de Tour et Taxis se remit un instant en possession des postes en 1814, sous le gouvernement provisoire qui remplaça les autorités françaises (il en avait été dépossédé en 1794) ; mais plus tard le prince souverain, depuis roi Guillaume Ier, se refusa à reconnaître la légalité de cette restauration postale et les deux pays eurent leur administration nationale.

Comme dédommagement de la perte des postes dans les Pays-Bas autrichiens et sur la rive gauche du Rhin, la famille de Tour et Taxis reçut en 1803 d'autres seigneuries. En 1819 elle obtint de la Prusse trois domaines dans la province de Posen, lesquels avec les possessions de la même famille en Wurtemberg, Bavière et Bohême, avaient près de 34 1/2 lieues carrées, renfermaient environ 100,000 habitants et valaient à peu près 800,000 florins de revenu.

(1) Avant l'institution des postes dont nous nous occupons, il n'y avait aux Pays-Bas et en Allemagne que des postes fort irrégulières, nommées « Postes des Bou- » chers. »

La famille de Tour et Taxis possède encore comme fiefs de l'empire, les postes de :

L'Électorat de Hesse.

Le grand-duché de Saxe-Weimar.

Le duché de Saxe-Cobourg-Gotha.

La partie supérieure de la principauté de Schwarsbourg, Sondershausen et Rudolstadt.

La principauté de Reuss, branche aînée et cadette.

Les principautés de Lippe.

Le duché de Nassau.

Les deux principautés de Hohenzollern.

Le Landgraviat de Hesse-Hombourg.

La ville libre de Francfort-sur-Mein.

Les villes anséatiques : Hambourg, Brême et Lubeck.

Toutefois, à l'égard de ces trois villes, elle n'est chargée que de l'expédition des lettres pour l'étranger.

En sa qualité de maître de poste héréditaire, le prince de Tour et Taxis a conclu avec les gouvernements des pays susindiqués, des conventions par lesquelles il s'est entre autre engagé à payer à chacun d'eux un droit de fermage annuel. L'autorité supérieure est la direction générale des postes à Francfort-sur-Mein. En outre, il y a dans chaque pays une administration secondaire, pour le territoire qui lui est assigné, laquelle doit rendre compte à la direction générale.

L'administration des postes de Belgique.

Il nous arrive, parfois, de malmener des administrations étrangères, à propos de certaines inconséquences que nous leur reprochions ; mais que nous aurions bien plus raison de nous occuper un peu de celle de notre beau pays, à qui l'on voudrait insinuer qu'il jouit pour toutes les branches des services publics, d'une organisation aussi perfectionnée que son organisation politique.

Chez nous, voici ce qui surprendra peut-être les lecteurs étrangers, l'indépendance des fonctionnaires de l'État envers le public est en raison inverse de l'importance de leur position ; c'est-à-dire que tous les jours nous voyons de nos ministres recevoir des interpellations, qui ressemblent quelquefois à des interrogatoires, et toujours répondre de point en point aux questions les plus inattendues et les plus insidieuses des membres de la législature ; mais il n'est que peu ou pas d'exemples que le moindre chef de bureau ait daigné dire le « pourquoi » d'une mesure ou d'un règlement dont le public s'est permis de contester l'utilité ou le bon sens.

Elle serait longue, la liste de tous ces règlements absurdes, ou plutôt de tous ces petits *Ukases* qui enserrent la vie civile de la libre Belgique dans ses mailles bureaucratiques, s'il nous les fallait citer tous ; mais nous laissons ce soin à nos confrères de grand format, dont la parole a plus d'autorité. Nous ne nous occuperons que de la poste : il y aurait déjà là de quoi remplir bien des colonnes, si nous ne craignions d'ennuyer nos lecteurs. Nous serons donc bref, et nous bornerons à exposer nos principaux griefs — qui sont ceux de tout le monde — aimant à nous persuader que cela suffira pour qu'il soit fait droit à toutes nos petites réclamations. Au reste, nous laissons à l'administration le temps nécessaire pour opérer les réformes qu'elle jugera convenables, tout en sauvegardant, aux yeux de la *multitude*, la dignité et le décorum dont l'autorité ne doit jamais se départir.

Nous parlions tout à l'heure de règlements qui enserrent notre pays, et gênent de toutes parts nos libres mouvements ; cela n'est pas tout à fait applicable à la poste. Si cette partie de la machine gouvernementale gêne souvent le public, c'est plutôt à l'absence de toute règle qu'il faut l'attribuer.

Comment expliquer autrement ces contradictions perpétuelles des employés avec eux-mêmes, à propos de la tarification des correspondances et de leur classification? Un exemple pris sans choisir. Nous voulons expédier un ouvrage relié : Un employé le refuse ; nous nous représentons deux heures après : un autre employé l'accepte et le taxe à tant ; le lendemain, nous présentons un volume semblable : on l'accepte, mais en le taxant *un franc plus cher* ; il est vrai que c'était encore un autre employé.

Il est donc clair que, dans certains cas, il n'y a pas de tarif arrêté, et que les choses s'y passent à peu près comme dans les États du Pape.

Une personne vient réclamer une lettre adressée poste restante, dans un des rares bureaux de poste de la campagne de Rome :

L'Employé. Voici, c'est 10 bajoques.

LE DESTINATAIRE. Dix bajoques! c'est trop cher, je vous en offre six.

L'EMPLOYÉ. La voulez-vous pour huit?

LE DESTINATAIRE. C'est trop cher, d'ailleurs, *je sais ce qu'il y a dedans.*

L'EMPLOYÉ. La voici.

On n'en est pas là chez nous, heureusement, mais pourquoi ne pas arrêter une fois pour toutes le tarif des livres reliés, albums, etc., etc.

Nous envoyons journellement en province et à l'étranger, des livraisons de notre ouvrage : *les Timbres-Poste illustrés*. Chacune de ces livraisons est protégée par une couverture qui porte le numéro d'ordre de la livraison. Malheureusement, ce numéro est écrit à la main : voilà un cas d'exclusion au premier chef. Nous appliquons le chiffre avec un timbre à main ; nouvelle discussion. Enfin, après bien des pourparlers on consent à transgresser la loi et à accepter, sous toutes réserves, nos livraisons marquées du fatal numéro.

On n'accepte pas non plus, comme imprimés, les timbres-poste belges en feuilles, que nos correspondants nous demandent tous les jours, de tous côtés. Nous serions curieux de connaître les raisons que l'administration s'allègue à elle-même (car pour en alléguer au public, il y faut renoncer) pour justifier son refus. Pour nous, nous avons beau chercher, nous n'en voyons pas l'ombre.

La loi a fixé pour le transport par la poste, des gravures, cartes géographiques, musiques et livres, un prix excessivement réduit. L'ouvrage « *les Timbers-Poste illustrés* » cité plus haut, entre dans cette catégorie d'objets, et renferme naturellement le fac-simile des timbres belges. Nous n'allons pas discréditer notre publication ; mais enfin, quelque belle qu'elle soit, ce n'est qu'une réuuion de fac-simile ou de copies, et il peut se trouver des amateurs de gravures qui tiendraient à posséder l'œuvre même de Wiener — laquelle en vaut bien la peine. — Eh bien, le fac-simile seul jouit du bénéfice de la taxe réduite, et est considéré comme gravure. Est-ce assez logique?

Il vous est loisible d'envoyer le portrait du Roi à toutes destinations de la province et de l'étranger. La loi est muette sur la question de l'artiste, de la grandeur, de la couleur ou du prix.

Or, qu'est-ce qu'un timbre-poste ? sinon un portrait officiel du souverain, mieux réussi seulement que beaucoup d'autres. Les timbres peuvent donc, et doivent de droit, être considérés comme gravures et assimilés à celles-ci pour la taxe. Quant aux raisons, si tant est qu'il n'y en ait jamais eues, même de mauvaises, sur lesquelles on s'appuie pour majorer le prix de transport, elle ne peuvent découler que d'une interprétation fausse et par trop fantaisiste du règlement.

Une mesure que nous voudrions voir adopter dans les bureaux de poste, ce serait de mettre sur les reçus des lettres chargées, la destination et le nom du destinataire; cela demanderait peu de temps et serait fort utile. On nous dira, peut-être, que ces indications se trouvent consignées sur les livres; nous le voulons bien; mais s'il arrive que l'on ait à faire une réclamation, à propos d'une lettre non parvenue, on est obligé de porter tous ses coupons au bureau, ce qui, pour les personnes qui chargent fréquemment des lettres, est fastidieux au plus haut degré.

Là se bornent les principales observations que nous avions l'intention de faire, pour le moment, au bureau de poste de Bruxelles en particulier. Celles qui suivent regardent l'administration supérieure.

Depuis une éternité on parle de changer le type de nos timbres. Si jamais réforme fut inutile, selon nous, c'est celle-là, car on pourra difficilement faire mieux que nos timbres actuels. Mais enfin, puisqu'on a résolu de leur donner des successeurs, que tarde-t-on si longtemps? Il semble que dès qu'un arrêté royal ou ministériel a paru au *Moniteur*, tout soit fait. Quant à l'exécution, elle se fait comme elle peut et quand elle peut. Il est vrai que généralement on n'étudie jamais tant et si bien un projet qu'au moment de mettre la main à l'œuvre, et plus encore lorsque le travail est commencé : témoins une foule de choses que nous pourrions citer, mais qui sortent du cadre de notre feuille. C'est alors le vrai moment des contre-projets, des modifications, des rapports et surtout des commissions; de sorte que l'on voit rarement une œuvre quelconque achevée telle qu'elle a été primitivement conçue et décrétée.

Lorsqu'il s'agit d'une réforme urgente, réclamée avec instances par le public tout entier, ces hésitations et surtout ces lenteurs inexpliquées et inexplicables ont des résultats pires encore, en ce qu'elles neutralisent la portée des mesures les plus sages,

en leur ôtant leur mérite principal, la promptitude.

Comme exemple, nous ne rappellerons que ce qui est arrivé lors de la création des premiers timbres-poste. Le décret d'émission date du 24 décembre 1847, et les timbres parurent le 27 juin 1849. On n'avait donc mis que dix-huit mois à dessiner une vignette de 1 centimètre carré. Mais on prouvera, le *Moniteur* à la main, que la Belgique, toujours à la tête du progrès, etc., etc., avait introduit chez elle cette belle innovation, avant tel ou tel autre pays.

En attendant, donc, que l'on émette le nouveau type, ce qui ne sera guère, selon toutes les probabilités, avant un an, il serait bon d'apporter une modification, légère mais importante, aux timbres actuels. Nous voulons parler des 1 et 20 centimes, dont les nuances, identiquement semblables à la lumière, occasionnent tous les jours, aux personnes qui ne sont pas douées d'une excellente vue, des méprises fort désagréables. Il y a une foule de teintes belles et franches que l'on pourrait adopter et qui rendraient toute confusion impossible.

Puisque nous en sommes à parler couleurs, disons en passant que nos timbres ont certainement les plus pauvres nuances que nous connaissions. Si l'administration veut bien accepter nos services, nous offrons de lui fournir, comme types de nuances, 5 ou 6 timbres choisis parmi les teintes les plus vives et les plus tranchées, de manière à satisfaire les plus difficiles, et de telle sorte que ces charmantes vignettes ne soient plus aussi tristement vêtues que ne l'est, par exemple, le 10 centimes gris.

Une anomalie que nous avons peine à nous expliquer c'est celle du prix élevé et irrationnel des journaux à destination de la Suède. Le port est de 45 centimes par 45 grammes, avec un *minimum* de 45 centimes par journal, soit pour un journal quotidien, 164 fr. 25 cent. l'an. Il suffira, pensons-nous, d'appeler l'attention du gouvernement sur l'exagération de cette taxe, pour qu'il s'entende avec le gouvernement suédois, afin de rectifier le tarif postal dans un sens plus libéral. Il n'y a pas longtemps encore, on payait pour la Russie 44 centimes par 50 grammes, soit 160 fr. 60 cent. l'an; pour un journal quotidien. Grâce à une entente des deux pays, la taxe a été considérablement réduite; pourquoi ne fait-on pas des ouvertures à la Suède, dans le but d'établir une convention analogue? Tous les jours on lit dans le *Moniteur* trois ou quatre lignes annonçant que « par suite d'une convention avec tel pays (souvent un pays transatlantique) les lettres, correspondances et imprimés ne payeront plus que tel prix; » et la Suède, qui est pour ainsi dire à nos portes, avec laquelle les mille liens du commerce nous attachent, frapperait par parti pris, les journaux d'une taxe équivalant à une prohibition, quand la Russie elle même s'incline devant les droits du journal et lui donne ses entrées? Nous ne pouvons le croire. Que le gouvernement fasse donc à la Suède la proposition d'une réforme postale : nous sommes persuadé qu'elle sera accueillie et qu'elle aura les plus heureux effets sur les rapports des deux pays.

Nous avons énuméré rapidement nos principaux griefs contre l'administration des postes, et l'avons fait sans rien outrer, ni surtout, qu'on le croie bien, sans rien envenimer; car si nous avons signalé plus haut quelques inconséquences auxquelles nous voudrions voir remédier, nous savons fort bien les séparer de ceux qui les commettent, c'est-à-dire des fonctionnaires eux-mêmes. Cela pourra paraître étrange, mais si l'on veut bien lire les quelques réflexions suivantes, que nous communique un de nos amis, qui a approfondi la question, on verra comment et par quelle inévitable cause les inconséquences et les bévues sont pour ainsi dire inhérentes à l'état de fonctionnaire :

DE LA BUREAUCRATIE.

« La société, être collectif, emportée dans le tourbillon des affaires frivoles ou sérieuses qui réclament impérieusement tous ses instants, ne saurait descendre dans ces mille et un détails qui composent l'administration d'un pays; détails infimes, très-insignifiants par eux-mêmes, détails, enfin, qui ne sont que les accessoires de la vie sociale; et elle les confie à quelques hommes tirés de son sein. L'antique bon sens voudrait que ces hommes reconnussent la confiance dont elle veut bien les honorer, et fussent toujours pour elle des *serviteurs* zélés, faisant son ménage, si l'on veut bien nous permettre une expression prosaïque mais qui rend notre pensée, faisant son ménage pendant qu'elle est au dehors, se livrant à l'industrie et au négoce; voilà ce que voudrait cet antique bon sens. Mais l'antique n'est plus de mode et il faut être de son siècle. Aussitôt, donc, que la société a monté sa maison, autre-

ment dit qu'elle a pris des employés pour ses différents besoins, il s'opère dans l'esprit et la manière d'être desdits employés, une transformation que s'ingénient à se l'expliquer, sans y parvenir jamais, ceux qui ont quelques notions sur la position de commis vis-à-vis leur patron.

Placé dans un poste quelconque, l'employé (c'est le nom générique sous lequel nous continuons à désigner, quels que soient leurs grades, tous ceux qui tâtent du budget) ne tarde pas à se décorer du titre de fonctionnaire et à se persuader qu'il est de droit divin. Dès lors, méconnaissant sa seule mission, sa seule raison d'être, qui est de servir le public par tous les moyens que ce même public lui a donnés, il se montre plein de cet esprit étroit, mesquin, chicanier, bureaucratique en un mot, qui lui fait considérer la cage de 4 mètres carrés où il se meut, comme le sanctuaire d'où rayonne l'autorité; et son guichet grillagé ou vitré, comme une tribune du haut de laquelle il daigne communiquer de temps en temps, par quelques paroles brèves et d'une politesse douteuse, avec le public soumis, mais vexé. S'agit-il d'appliquer une loi, un règlement? Il s'évertue à y trouver des intentions tout à fait contraires à leur esprit véritable. Dans l'art de torturer le sens des mots, il rendrait des points au plus habile casuiste, à l'avocat le plus retors; et si par suite d'un défaut de clarté un règlement paraît laisser place à deux interprétations, soyez certain qu'il saisira avec bonheur la plus opposée aux convenances et aux besoins du public; et pourtant ces besoins et ses convenances devraient seuls le guider et lui dicter son devoir. Quant à ses rapports avec le public — c'est-à-dire avec son patron, ne l'oublions pas — à de rares exceptions près, il y apporte l'urbanité des fonctionnaires asiatiques — au bâton près; — et lorsque, par malheur, il n'a vexé qu'une dixaine de personnes en un jour, il est comme Titus, il a perdu sa journée. »

Les réflexions qui précèdent peuvent, sans en rien retrancher, s'appliquer à la poste ainsi qu'à tous les services du gouvernement. Il n'est que trop vrai, et nous ne sommes certes pas les premiers à nous en plaindre, la majorité de la gente administrative regarde le public comme taillable et corvéable à merci et voudrait, à seule fin d'affirmer son autorité, lui imposer sous une foule de prétextes ses moindres volontés, plus que ses volontés, encore : ses caprices. Roidissons-nous contre de si sottes prétentions, et espérons qu'un jour viendront de vrais fonctionnaires — ce seront les fonctionnaires de l'avenir — ayant une idée plus juste de leur mission, qui comprendront que des règlements, des employés de tous étages, enfin tous les rouages qui composent cette machine si vaste et surtout si coûteuse nommée « l'administration » que tout cela, disons-nous, n'est pas fait contre le public, mais pour lui.

LA BOURSE AUX TIMBRES A PARIS.

Si vous voulez vous donner le spectacle d'une bourse plus aimable que celle où vont s'improviser tant d'étranges fortunes, d'une bourse sans corbeille d'agents de change, sans courtiers, sans coulissiers, d'une bourse en plein air où l'argent ne joue aucun rôle, il faut aller à Paris, vers trois heures, aux Champs-Élysées.

(*Ici nous demandons pardon à notre correspondant, mais nous sommes forcé d'apporter une légère restriction à son dire. Dans l'origine, il est vrai, lorsque les écoliers seuls s'occupaient de la timbromanie, ils procédaient par voie d'échanges et très-rarement l'argent entrait-il dans leurs négociations enfantines. Mais du jour où la timbromanie a eu des adeptes plus sérieux, saisissant mieux le côté utile et instructif de ces collections, plus disposés et surtout plus à même de consacrer telle ou telle somme à l'acquisition d'un type rare, dès ce jour-là le commerce des timbres a perdu ses allures toutes primitives et comme dans tous les commerces possibles, l'argent y a joué le principal ou plutôt le seul rôle.*

Il semblera, peut-être, que nous soyons en contradiction avec ce que nous avons dit du trafic des timbres par les collégiens, dans un précédent numéro. Il n'en est rien pourtant. Pour eux, comme pour les collectionneurs de premier ordre, l'agent principal de l'échange c'est l'argent; seulement chez l'amateur l'argent n'est jamais que le moyen : *jamais le* but. *Ces réserves posées, nous continuons la parole à notre correspondant.*)

Les Champs-Élysées sont devenus le marché européen des vieux timbres-poste, cette passion des petits et grands enfants subitement piqués de la tarentule de la collection. Avoir la collection des timbres-poste connus dans les cinq parties du monde,

c'est le rêve de tout collégien. — Chacun arrive avec sa provision récoltée à grand'peine et les échanges commencent. — Qui veut des Autrichiens pour des Russes? des Suédois pour des Prussiens? des Anglais pour des Suisses? — Six timbres de France pour un de Hambourg, quatre timbres de Belgique pour un seul de Hanovre! — Et toutes les mains s'avancent et chacun donnant ce qu'il a, reçoit en échange ce qui lui manquait. — Là, comme sur le marché commercial, il y a les valeurs offertes et les valeurs demandées. — Le timbre français est déprécié, le timbre anglais est lourd, le timbre suisse ne s'enlève qu'avec la plus grande difficulté; mais le Hong-Kong est ferme et le Costa-Rica très-recherché. On se dispute les timbres-poste des colonies, et un timbre du Chili, mis à la folle enchère, a été adjugé à un jeune financier qui poursuit avec une noble ardeur le couronnement de l'édifice.

Heureux boursiers ceux-là! candides millionnaires! dont le sommeil n'est jamais troublé par le bourdonnement de la marée montante ou descendante. X.

Correspondances.

San Juan de Nicaragua, le 25 février 1863.

M. J.-B. Moens, à Bruxelles.

J'ai reçu en son temps votre lettre du 15 décembre, me demandant la série des timbres de la défunte ville libre de Grey-Town. J'ai eu quelque peine à vous satisfaire, car non-seulement, à la réception de votre lettre, il n'y avait pas de timbres-poste dans tout le Nicaragua, mais ce qui est bien pire, il n'y a ni routes ni aucune communication régulière dans cette pauvre république.

Et voici maintenant pourquoi je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que : 1° depuis le 1er janvier 1860, Grey-Town a été rendue à la république de Nicaragua, les Anglais ayant ainsi abandonné leur ridicule protectorat du royaume Mosquite; et 2° malgré l'absence complète au Nicaragua de routes viables et même d'aucun service postal régulier, le gouvernement de cette république a depuis six mois arrêté la mise en usage des timbres-poste. Le décret est du 30 septembre dernier et ce n'est que le 2 décembre suivant que les timbres ont été mis en circulation. Il n'y en a jusqu'à présent que de 2 et 5 centièmes de piastre; on dit que dans peu il y en aura de différentes valeurs, mais, comme ils se font aux États-Unis, je ne puis vous préciser l'époque.

Voilà, Monsieur, tous les renseignements que je puis vous donner pour le moment; aussitôt qu'il m'en adviendra de nouveaux, je m'empresserai de vous les communiquer et vous enverrai, s'il y a lieu, les nouveaux types dès qu'ils paraîtront.

Recevez, etc., etc.

Sanchez Herrera.

Colon (Nouvelle-Grenade), 1er mars 1863.

M. J.-B. Moens, à Bruxelles.

Je suis en possession de votre estimée du 5 janvier, me demandant les timbres-poste de la Nouvelle-Grenade.

Par suite de la révolution qui existe dans cette république, le désordre des services administratifs est à son comble et celui des courriers doit naturellement s'en ressentir, notre place étant un point central de transit et le transport de la correspondance se faisant par les malles anglaises.

Les timbres-poste de la Nouvelle-Grenade sont peu employés, la correspondance étant remise directement par le commerce de la côte aux consulats anglais.

Reconnaissant tout l'intérêt que peut avoir le journal que vous projetez, ce sera pour moi un véritable plaisir de pouvoir vous être utile en vous remettant les timbres que vous désirez obtenir et que j'ai dû solliciter dans l'intérieur, où seulement on peut espérer rencontrer la collection complète. Aussitôt en mon pouvoir, je m'empresserai de vous les adresser.

Agréez, etc.

Wil. Rivington.

Montevideo, 16 mars 1863.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

En réponse à la lettre que vous m'avez écrite le 17 décembre écoulé, je vous remets ci-inclus la collection des timbres-poste en usage dans la République Orientale de l'Uruguay, en vertu du décret du 11 juin 1859, rendu sur la proposition de M. Prudencio Etcheverriarza.

Ils ont été émis le 1er juillet 1859 et se divisent en deux catégories.

POUR L'INTÉRIEUR :

Lettres simples,	4	adarmes	60	reis ou centesimos.
Double poids,	8	—	80	—
Triple poids,	12	—	100	—

POUR L'EXTÉRIEUR :

Lettres simples,	120	reis ou centesimos.
Double poids,	180	—
Triple poids,	240	—

Ainsi de suite.

Une première émission avait été faite le 16 octobre 1856, par ordre du gouvernement Oriental : mais ces timbres étaient destinés uniquement aux conducteurs des diligences, à qui il était défendu de recevoir ou de remettre des lettres sans les revêtir de ces timbres.

Pour *l'intérieur*, on doit entendre les lettres dirigées de la capitale vers les départements et vice-versâ.

Pour *l'extérieur*, ce sont les lettres présentées aux bureaux de poste à l'adresse de Buenos-Ayres, du Brésil, du continent Européen, etc., etc. Elles paient le double, bien que le gouvernement Oriental n'ait aucun moyen de transport. Cette correspondance est confiée aux bâtiments du commerce. La correspondance destinée à être transportée par les paquebots anglais et français n'est pas taxée à la poste de Montevideo, mais elle l'est dans les postes départementales jusqu'à Montevideo.

Veuillez agréer, etc. E. A.

Buenos-Ayres, 28 mars 1863.

Monsieur J.-B. MOENS, à Bruxelles.

Le 13 courant j'ai reçu en même temps votre lettre du 15 février et les sept premières livraisons des *Timbres-poste illustrés*, qui correspondent parfaitement à l'excellent Manuel que vous avez bien voulu m'envoyer.

En réponse à votre lettre du 15 écoulé, je dois vous dire que je ne sais à quoi attribuer la différence que vous trouvez dans le premier type de timbres de l'ancienne Confédération Argentine, adopté en avril 1858, valeur de 5 centavos; cela dépend probablement des planches faites dans le Parana.

Conformément à la nouvelle loi du tarif postal, prescrite par le Congrès Argentin et promulguée le 20 septembre 1862, à Buenos-Ayres, nous avons changé les couleurs des timbres (type adopté en 1859) pour conformer les valeurs et les couleurs au type qu'on emploie depuis le 11 janvier 1862 dans la République Argentine, jusqu'à ce qu'on adopte un nouveau type pour Buenos-Ayres et le reste de la République. Ainsi, comme vous le remarquerez, nous employons le type *Tête de Liberté*, couleur carmin, valeur d'un peso (anciennement bleu de même valeur), comme nous employons aussi le bleu de deux pesos (anciennement rouge de même valeur), le timbre vert de quatre réaux restant supprimé.

Je suis heureux d'avoir pu vous être agréable en vous fournissant ces petits renseignements et vous serais obligé de m'envoyer, dès qu'elles paraîtront, les nouvelles livraisons de votre publication.

Entretemps recevez, etc. J. S...

Caracas, le 28 avril 1863.

Monsieur J.-B. MOENS, à Bruxelles.

Par suite de circonstances indépendantes de ma volonté, je n'ai pu répondre plus tôt à votre estimée lettre qui me demandait les différents timbres-poste en usage au Vénézuela.

J'ai le plaisir de vous les remettre ci-joint, et vous informe que ceux de 1/2 réal jaune, 1 réal bleu et 2 réaux rouge ont été décrétés le 28 juin 1858 et livrés à la circulation le 1er janvier 1859.

Ceux de 1/4 centavo vert, 1/2 centavo brun, 1 centavo brun ont été décrétés en vertu du traité postal entre le Vénézuela et la Grande-Bretagne, le 1er mai 1861, et ont été mis en circulation le 7 août de la même année, par suite d'une décision du gouvernement de Vénézuela du 1er dudit mois.

On calcule la valeur des timbres-poste émis dans toute la République, depuis le 1er janvier 1859 jusqu'au 31 décembre 1861, époque à laquelle l'administration générale des postes a été remplacée par la nouvelle organisation donnée à la branche des courriers, à la somme de fr. 89,178-59, et depuis le 1er janvier 1862 jusqu'au 18 décembre même année, à fr. 16,512-74.

Agréez, etc. G. P.

Varsovie, le 20 mai 1863.

Monsieur J.-B. MOENS, à Bruxelles.

Selon le désir exprimé en votre lettre du 12 courant, je m'empresse de vous faire parvenir les différents timbres-poste usités en notre pays, qui sont au nombre de trois, savoir :

1° Timbre adhésif, valeur 10 kop.
2° — d'envel. — 11 kop, (dont 1 kop pour l'enveloppe).
3° — — — 3 kop pour la pet. poste de Varsovie.

Il n'existe et n'a jamais existé d'autres timbres que ces trois valeurs et leur émission date du 1er janvier 1860.

Les timbres de Russie que je vous ai envoyés jadis sont actuellement hors d'usage en Pologne et servaient à l'affranchissement de la correspondance avec la Russie, lorsque l'administration des postes de ce royaume se trouvait sous la dépendance de celle de l'Empire.

Par suite d'une nouvelle organisation, les deux administrations furent séparées le 1er septembre 1858 et le prix du transport des lettres pour l'intérieur du Royaume et de l'Empire fut fixé à 10 kop par lot (1/32 de la livre).

A l'effet de simplifier leur règlement de comptes, il a été établi, à partir du 1er janvier 1860, les timbres encore en usage aujourd'hui.

Recevez, Monsieur, etc. M.

Nassau, Nouvelle-Providence Bahamas, 25 mai 1863.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre honorée lettre du 21 mars, à laquelle j'aurais répondu plus tôt, si je n'en avais été empêché par suite du défaut complet de timbres-poste en cette île. Chose assez singulière, et qui vous paraîtra peut-être invraisemblable, voilà déjà deux ou trois fois que pareil cas se produit cette année.

Le premier timbre émis par le gouvernement anglais pour les îles Bahamas, était de 1 penny rouge pâle, et était destiné exclusivement à l'affranchissement des lettres pour l'intérieur des îles. On en fit usage pour la première fois le 10 juin 1859.

Depuis cette époque, deux autres valeurs (4 pence rose et 6 pence lilas) ont été émises le 16 décembre 1861, en conservant néanmoins celle de 1 penny.

Vous savez sans doute, Monsieur, que nos communications avec l'Angleterre se font via New-York, et le bateau à vapeur qui s'en charge se rend d'abord d'ici à la Havane, ce qui le retient environ huit jours, après quoi il repasse ici pour se rendre à New-Nork, et de là en Angleterre. Il n'y a que pendant les mois de juillet et d'août qu'il ne se rend pas à la Havane, à cause de la fièvre jaune qui y règne; il reste alors deux jours en ce port.

Recevez, Monsieur, etc.

D.

Varsovie, le 26 juin 1863.

Monsieur J.-B. MOENS, à Bruxelles.

J'étais totalement dans l'erreur lorsque je vous écrivais qu'il n'y avait jamais eu en ce royaume d'autres timbres que les trois actuellement en usage.

La vue des deux enveloppes que je vous envoie, et que j'ai retrouvées par le plus grand des hasards, m'a rappelé ce timbre tombé tout à fait dans l'oubli, à cause du peu de temps qu'il a été en usage. Destiné à la petite poste de Varsovie, il avait la valeur de 1 1/2 kop et servait à l'affranchissement des billets de visite. Je ne puis, quant à présent, vous en donner la date d'émission, mais je ferai les recherches nécessaires pour compléter les renseignements dont vous avez besoin.

Je crois utile aussi de vous prévenir que par suite d'un nouveau tarif postal qui sera mis incessamment en vigueur, les timbres-poste subiront très-probablement un changement dont je vous préviendrai du reste à temps.

Recevez, je vous prie, Monsieur, etc., etc.

Varsovie, le 15 juillet 1863.

Monsieur J.-B. MOENS, à Bruxelles.

Une absence de quelques jours est cause que je n'ai pu répondre plus tôt à votre honorée lettre du 4 courant.

Les enveloppes que je vous ai envoyées précédemment ont été introduites *provisoirement*, à partir du 21 janvier 1858, c'est-à-dire à dater du jour où fut instituée la petite poste de Varsovie. Elles ne servaient qu'au transport des cartes de visite, et ne devaient pas être cachetées.

Les enveloppes de 3 kop. servant à transmettre la correspondance ordinaire par la petite poste de Var-

sovie, sont fournies par le trésor du royaume, tandis que les petites enveloppes dont il est question étaient fabriquées à la poste; aussi sont-elles simplement timbrées du sceau de la caisse générale des postes, qui porte l'inscription suivante, en russe et en polonais :

ГЛАВНОЕ ПОЧТОВОЕ КАЗНАЧЕЙСТВО
KASSA GLOWNA POCZTOWA.

Ce qui veut dire : *Caisse générale de la poste.*

La signature qu'elles portent à l'intérieur est celle de l'employé de l'administration, chargé de contrôler l'émission de ces enveloppes, dont le timbre et le papier n'avaient pas paru suffisamment garantir l'authenticité.

Le 16 septembre 1861, le service de la petite poste ayant été suspendu, les enveloppes en question ont cessé d'être employées.

Agréez, Monsieur, etc. M.

Buénos-Ayres, le 26 juin 1863.

Monsieur le Directeur du TIMBRE-POSTE.

Bien que dans nos contrées les services publics ne soient pas encore arrivés à ce degré de perfectionnement qu'ils ont atteint en Europe, on n'en a pas moins fait des efforts louables pour les améliorer. Personne ne peut douter de l'influence qu'a la bonne ou mauvaise organisation des postes sur le commerce, la civilisation et la chose publique en général; aussi, dans tous pays, les bons gouvernements se sont-ils toujours attachés à la perfectionner.

Sous peu, je compte pouvoir vous envoyer un précis historique des postes sous la domination espagnole et dans les premiers temps de notre émancipation politique. En attendant, j'ai toujours recueilli cette lettre, qu'écrivait le sieur Vertis, vice-roi de Buénos-Ayres, à son successeur, le 12 mars 1784 :

« La circulation rapide et assurée des lettres, paquets et en général de tout ce qui se comprend sous le nom de Correspondance, de même que le transport facile, prompt et peu coûteux des voyageurs, enfin tout ce qui rentre dans le service des postes, a été adopté dès longtemps par les États les plus éclairés de l'Europe, et dans nos contrées mêmes, les Incas et Montézuma connaissaient cette institution sous le nom de « *Chasquis.* »

A la tête de cette important service, et en qualité de fermier et surintendant général de l'administration royale des postes, dépêches et estafettes, se trouvait le comte de Florida-Blanca qui, en conséquence de la faculté lui octroyée par le décret royal du 21 février 1777, subdéléguait au gouvernement suprême tout ce qui, quant à cette ferme, avait rapport au contentieux et à la jurisprudence.

Il érigea par la suite une administration spéciale, celle de Potosi, avec séparation entière de celle de Lima qui la renfermait, afin de rendre plus aisée la gestion financière de ces pays, dont l'étendue territoriale est si grande. J'ai cru convenable d'instruire V. E de ces détails, pensant qu'ils pourraient lui être de quelque utilité.

L'administration générale des postes, par décret du 3 octobre 1862, a été nationalisée pour la troisième fois pendant une période de cinquante ans. En vertu de ses prérogatives, elle reçoit directement et envoie de même, les malles de ou pour outre-mer qu'apportent ou transportent les packets et vapeurs de la Compagnie Royale Britannique.

Dans chaque ville ou district de la province de Buénos-Ayres, il se trouve un bureau de poste dirigé par l'habitant le plus compétent, ou, dans quelques communes, par le juge de paix.

Les principaux de ces bureaux sont ceux établis le long des côtes, c'est-à-dire sur la rive gauche du Parana, ce sont : *Zarate*, *San Pedro*, *San Nicolas de los Arroyos*. L'importance des autres bureaux est relative et en raison de la population. C'est ainsi que ceux de *Lujan*, *Mercedes*, *Pergamino* et *Dolores* par exemple, sont plus importants que ceux de *Tandel* et de *Bahic-Blanca*. Réglementés et dotés de tout ce qui peut être utile et nécessaire aux besoins du service, ces offices, mêmes les plus chargés d'entre eux, s'acquittent de leurs fonctions avec une grande régularité, et quelques-uns avec zèle. Si l'on tient compte qu'il n'y a pas un pays au monde où, comme il arrive chez nous, les emplois publics et municipaux soient exercés gratuitement, en commençant par les juges de paix des villes, pour finir par la représentation provinciale et toutes les différentes commissions, on ne s'étonnera pas que les bureaux établis au loin dans l'intérieur soient desservis *gratis*, et sans autre rétribution pour les desservants que d'être exemptés du service militaire. Cependant il serait juste que le gouvernement rétri-

buât ces fonctions afin qu'elles fussent mieux remplies et parce que l'on ne trouve pas toujours des personnes capables en même temps que désintéressées.

La construction des voies ferrées a beaucoup diminué l'importance des bureaux secondaires; aussi, depuis l'inauguration du chemin de fer, en a-t-on supprimé plusieurs, et l'on en supprimera encore, le chemin de fer de l'Ouest devant se prolonger jusqu'à la petite ville de Mercédès.

Le gouvernement de la province, disposant des fonds nécessaires, a accepté l'offre lui faite par la législature, du susdit prolongement. On peut donc espérer qu'avant peu l'administration utilisera cet agent si efficace et si puissant, pour le transport des correspondances jusqu'à la station Moreno.

Les relations pacifiques entre Buénos-Ayres et la Confédération ayant été interrompues, la charge que le caduc gouvernement national avait confiée, le 24 septembre 1860, à l'administration générale des postes de Buénos-Ayres, pour réglementer et centraliser le service des postes de la République, cessa d'être, et rien ne peut donner une idée plus exacte de l'état dans lequel se trouvaient alors les bureaux de postes et le personnel qui y était employé, que les correspondances échangées entre le chef de ce service et les administrations de province, et dont je me propose de vous donner quelques spécimens par ma prochaine lettre.

Les administrateurs non payés et manquant des plus indispensables nécessités de bureaux, le principe sacré de l'inviolabilité de la correspondance foulé aux pieds: tel était l'état du service des postes nationales sous la présidence du docteur Derqui.

Voici, du reste, un échantillon de l'ordre qui régnait alors dans ce département:

Tucuman, 28 octobre 1861.

L'Administrateur des postes à M. le gouverneur délégué, Docteur Don Ricardo Viana.

Devant remplir mon devoir, je porte à votre connaissance que de la correspondance qui devait arriver par les messageries, le 28 courant, de *Cordoba*, et renfermée en dix-sept paquets, rien n'est parvenu ici. L'inspecteur de police de Santiago m'annonçait, sous la date du 23 courant, qu'elle avait été retenue en cette dernière ville. Il m'envoyait quelques lettres revêtues de son sceau, comme étant toute la correspondance de *Cordoba* et de *Salta*. J'ai ouvert le paquet en présence de M. le chef de police. Il contenait trente-deux lettres pour cette province, en majeure partie ouvertes, et sans aucun signe quelconque qu'elles soient entrées à l'administration de Santiago.

Comme il faut que Votre Excellence, ainsi que le public aient satisfaction de cet attentat commis à Santiago del Estero par ces autorités, je demande à Votre Excellence,, qu'elle ordonne la publication de cette note, pour qu'elle parvienne à la connaissance de toutes les provinces et des intéressés vis-à-vis desdites lettres.

Dieu vous garde. ANGEL TORINO.

Parme, 20 décembre 1863.

Monsieur le Directeur du *Timbre-Poste*.

Je suis fâché d'avoir tant tardé à vous donner les renseignements que vous désirez et, surtout, de vous les donner encore si incomplets. Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai recueilli dans les documents administratifs de 1852 à 1858, que l'on a bien voulu mettre à ma disposition.

Les timbres furent mis en usage d'après l'article 41 de la convention postale austro-italique, conclue en octobre 1851. Ils ne devaient être émis que cinq mois après les ratifications et parurent, par conséquent, en avril 1852.

Le timbre de 9 centimes fut créé en 1854. Ce n'était pas à proprement parler un timbre-poste. Il servait à l'acquittement d'un droit fiscal et de police qui frappait les journaux étrangers, lesquels étaient autrefois timbrés.

Il fut remplacé le 1er novembre par celui de 6 centimes, qui servit au payement de la même imposition et aux mêmes fins. Celui-ci cessa légalement d'être en usage le 1er août 1859, mais réellement on avait déjà cessé de percevoir cette taxe sur les journaux étrangers, pour satisfaire aux exigences du public.

Le 1er août 1859, aux timbres à la fleur de lis (écusson bourbonien) succédèrent ceux du gouvernement Sarde auquel nous nous étions donnés. Mais celui-ci ayant feint de nous abandonner pour quelque temps, afin de paraître se rendre au désir de la diplomatie, on fit imprimer des timbres sans écus-

son ni armoiries, la direction générale des postes de Turin ayant refusé d'en expédier des siens.

Pendant quelques jours on débita les deux genres, jusqu'à ce qu'on eût épuisé ceux que nous avions reçus primitivement de Turin.

Ces timbres nouveaux durent être mis en vente à la fin du mois d'août ou au commencement de septembre; il m'est impossible pour le moment d'en fixer le jour; tout ce que je puis assurer, c'est qu'ils furent imprimés dans la seconde moitié du mois d'août et cessèrent d'être en usage le 1er février 1860, sous le gouvernement du commandeur Farini. A cette époque on remit en usage les timbres sardes que vous connaissez.

Voilà, Monsieur, les détails que je puis vous donner pour le moment. Sous peu je serai à même, je pense, de vous donner les dates précises d'émission de chacun de ces types.

Recevez je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués. R.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

DEUXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
J.-B. MOENS, LIBRAIRE-EDITEUR,
7, GALERIE-BORTIER, 7.

1864

TABLE DES MATIÈRES.

—

ANNÉE 1864

Allemagne (Nord), 10, 50.
Anciens timbres de Sicile et de Naples, 38.
Angleterre, 43, 74, 91.
Antigoa, 90.
A propos de notre album, 23.
A propos d'un essai de Belgique, 51.
Argentine (République), 19, 50.
Australie du Sud, 90, 93.
Australie occidentale, 26, 44, 59.
Bade, 66, 82.
Barbade, 36, 74.
Belgique, 10, 35, 44, 57, 67, 81, 92.
Brême, 67.
Brunswick, 51, 82.
Buenos-Ayres, 58.
Cap de Bonne Espérance, 9, 18, 51.
Canada, 59, 67, 90, 93.
Ceylan, 50, 67, 93.
Chine, 92.
Chronique, 1, 9, 17, 25, 33, 41, 49, 57, 65, 73, 81, 89.
Collectiomanie et politique, 87.
Correspondances : Australie du Sud, 72.
» Australie occid., 64.
» Bruxelles, 71.
» Hawaïen, 80.
» Lyon, 14.
» Nouv. Zélande, 72.
» Tasmanie, 72.
Corrientes, 51, 82.
Costa-Rica, 44.
Cuba, 3, 18.
Danemark, 44, 49, 66, 82.
Des services rendus par les faux timbres aux collectionneurs en général... et à MM. les contrefacteurs en particulier, 83.
Des systèmes pour adapter les timbres et les enveloppes sur les albums, 92.
Des timbres de factage, 70, 74.
Détails historiques sur les postes d'Italie 70, 77, 85.
Ecosse, 74.
Égypte, 10, 92.
Énigme, 39, 48.
Errata, 36.
Espagne, 4, 9, 18, 51, 82, 91.
États confédérés de l'Amérique du Nord, 10, 74, 90.
États de l'Église, 18, 36.
États-Unis de l'Amérique du Nord, 90.
Étude sur les timbres suisses de 1e émission, 4, 10
France, 67.
Grèce, 33, 43.
Guyane anglaise, 10, 67, 93.
Hanovre, 3, 18, 43, 67, 74, 91.
Hambourg, 20, 26, 26, 35, 43, 44, 74.
Hawaïen, 65.
Hollande, 42, 51.
Holstein, 17, 44, 49.
Indes néerlandaises, 26.
Italie, 4, 82, 92.
La dextrine substituée à la gomme arabique, 48.
L'administration des postes en Angleterre, 29, 62.
La Nouvelle Calédonie, 6, 11.
La timbromanie de mon ami Galimar, 44, 55, 60.
Le timbre de Winterthur, 30.
Le timbre-poste appliqué à la télégraphie, 55.
Les anciens timbres d'Espagne, 26.
Les collectionneurs en Italie, 31.
Les colonies anglaises, 22, 38.
Les futurs timbres de Belgique, 28.
Les journaux de la timbromanie, 14.
Les soi-disant timbres de retour d'Autriche, 37.
Les timbres de Buenos-Ayres, 78.
Le zeitungs stampel et sa contrefaçon, 46.
L'Océan penny postage, 47, 52, 68.
Lubeck, 36.
Mecklembourg-Schwérin, 26, 36, 74, 91.
Mecklembourg-Strélitz, 73.
Messieurs les contrefacteurs, 68.
Mexique, 41, 51, 58, 89.
Naples, 74.
Natal, 10.
Norwège, 10.
Nouveau Brunswick, 3, 50.
Nouveaux détails sur les anciens timbres d'Espagne, 37.
Nouveaux détails sur les timbres de Buenos-Ayres, 83.
Nouvelle Galles du Sud, 50, 90.
Nouvelle Grenade, 26, 36.
Nouvelle Zélande, 26, 66, 90.
Observations sur quelques timbres Hawaïens, 95.
Par-ci par-là, 93.
Philippines, 9, 26.
Pologne, 36.
Portugal, 36, 90.
Projet de système de chargement des des lettres, renfermant des valeurs, 94.
Prusse, 10, 36.
Quensland, 35.
Réception des Corrientes à Paris, 28.
Réponses aux correspondances, 7, 16, 23, 32, 48, 56, 64, 72, 80, 88, 96.
Russie, 59, 66.
Sainte-Lucie, 36, 44
Sainte-Hélène, 26, 66.
Schleswig, 25, 36.
Tasmanie, 58, 82.
Timbres administratifs d'Italie, 75, 82, 93.
Timbres et contrefacteurs, 13, 20.
Toscane, 67, 74.
Toujours la contrefaçon, 59.
Turquie, 9, 44, 82.
Un enfant terrible, 56.
Uruguay, 26, 82.
Vénétie, 3.
Vénézuela, 3, 36, 44, 67, 74.
Victoria, 50, 90.
Wurtemberg, 3, 43.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse et Allemagne. 3-50
Angleterre, Espagne, France, Italie et Portugal. 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
30 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . . 5-00
Pays Transatlantiques. . . . 6-00
Suède et Russie. 8-40

CHRONIQUE.

Lecteurs, salut! Nous revoici, et avec notre tenue de nouvel an. Bien que vous fussiez prévenus de sa prochaine transformation, vous aurez peut-être quelque peine à reconnaître votre feuille habituelle.

Pareille à la Chrysalide, elle s'est dépouillée de sa première enveloppe et s'est faite papillon, c'est-à-dire, s'est permis de la coquetterie. Rassurez-vous, lecteurs : si, quant à la forme, notre feuille a revêtu quelques vains ornements, afin de ne pas faire tache dans la compagnie des revues de tous genres qui paraissent et au milieu desquelles elle avait l'air du paysan du Danube, elle n'en est pas plus fière pour cela : elle est tout aussi timbromane que par le passé. Si nous ne craignions pas de risquer un très-modeste calembour, très-suranné déjà, nous ajouterions qu'elle est un peu plus *timbrée* qu'auparavant. Ma foi tant pis, il était si plein d'à-propos et d'actualité que nous n'avons pu résister à l'envie de le remettre de nouveau en circulation. Au reste, la gent collectionneuse se permet de temps en temps ces hardiesses de langage ; témoin ce jeune timbrophile, partisan déterminé de l'égalité, ennemi juré des préjugés aristocratiques, qui, à la vue de l'entête illustré qui orne notre première page, nous déclare péremptoirement que ses principes démocratiques lui interdisent de recevoir un journal *titré*.

Nous en étions donc à nos salutations d'usage. Cette fois le *Speech* traditionnel d'un journal qui inaugure une toilette nouvelle ; cette petite précaution oratoire, qui au fond n'a d'autre but que de faire, sur un ton plus ou moins modeste, son petit boniment; ce *speech* donc, empruntera une véritable importance en raison des obligations toutes spéciales que nous impose le renouvellement de l'année, obligations auxquelles nous n'entendons pas nous soustraire. Nous voulons parler des souhaits, que chacun est d'autant plus large à formuler, qu'on est hélas! trop certain de ne pas les voir s'accomplir à commandement.

Nous vous souhaitons donc à tous, collection-

neurs grands et petits..... — Mon Dieu, nous le savions d'avance, allez vous nous dire, et il ne fallait pas tant de circonlocutions pour cela, vous allez nous souhaiter la collection complète de tous les timbres connus, tous très-authentiques, tous non maculés; les enveloppes auront une marge de deux centimètres ou seront même entières, et tout cela sera savamment, artistement disposé dans l'idéal des albums! voilà votre souhait. — Eh bien, lecteur, vous n'y êtes pas; nous connaissons mieux que cela vos véritables intérêts, une longue expérience nous les a appris. Une collection complète! Mais ce serait fermer la porte à l'espérance, ou plutôt noyer l'espérance dans la satiété; ce serait émousser la pointe de cet aiguillon qui triple la valeur d'un timbre conquis parfois au prix de recherches sans nombre, et d'une dépense de diplomatie suffisante pour arranger les affaires du *Schleswig-Holstein*. Bientôt cet album trop complet se verrait reléguer sur un rayon de bibliothèque ou dans un obscur tiroir de commode d'où il ne sortirait guère qu'à de rares intervalles pour être distraitement et nonchalamment feuilleté.

Nous vous souhaitons à tous, timbromanes de tous âges, ces quelques timbres qui plus que les autres ont le don de vous préoccuper—quels qu'ils soient, chacun à ses privilégiés.

A l'un, nous souhaitons ce noir Brésilien dont la case vide rompt si désagréablement l'harmonie de toute une page; à l'autre ce *Rivière des Cygnes*, qui est véritablement pour lui l'oiseau rare; à d'autres, aux hauts barons de la collectiomanie, les cinquante Calédoniens dont les rares possesseurs se comptent, les timbres de la Réunion, les Espagnols périmés et les Guyane primitifs, qui depuis longtemps ne se cotent plus à la bourse; à tous enfin, amateurs de tous les degrés, ce type convoité, désiré depuis si longtemps et dont la possession vous rendrait plus heureux qu'un financier après une spéculation heureuse.

Voilà, nous semble-t-il, chers lecteurs, des vœux à la fois modestes, sages et d'une générosité bien entendue : il ne faut pas fatiguer les dieux.

Nous espérons que vous les croirez d'autant plus sincères qu'ils sont plus réservés. Il nous en coûtait si peu de vous souhaiter tout d'abord tous les timbres du monde; mais l'étude que nous sommes à même de faire journellement sur le collectionneur en général, ses habitudes et ses désirs, nous a dit de restreindre nos souhaits, dans l'intérêt même de la durée d'un plaisir innocent, s'il en fût, et afin de ne pas laisser s'éteindre ce feu sacré sans lequel il n'y a de possible de collection d'aucun genre.

Puisque nous en sommes aux souhaits, il en est d'autres que nous n'avons garde d'oublier, car ils intéressent tout le monde : ceux qui en sont l'objet, le public et nous-mêmes. Faisons donc des vœux sincères pour que tous les États qui sont pauvrement représentés dans l'album — et ils sont nombreux — le soient à l'avenir d'une façon plus digne d'eux-mêmes.

Qu'ils se débarrassent bien vite de ces méchantes vignettes que l'on voit se pavanant à côté des adorables types d'Angleterre, comme des manants égarés dans un cercle aristocratique. Que ces pays se rappellent que les timbres sont maintenant destinés à passer à la postérité : c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue si l'on veut que la collectiomanie conserve l'assentiment des gens sérieux.

Nous ne ferons pas aujourd'hui l'énumération de tous les timbres que nous voudrions voir mettre à la réforme, ni des raisons que nous invoquerions à l'appui, ni les diverses améliorations qu'il serait désirable d'apporter à un grand nombre de types. Cela nous conduirait trop loin; il y a là matière à un article spécial que nous ferons sous peu. Bornons-nous à rappeler aux administrations postales de tous pays, qu'il est du devoir d'un gouvernement de chercher à propager dans les masses le goût du beau. Or, le plus sûr moyen d'y arriver, c'est d'habituer la foule à trouver toujours dans ces objets de provenance officielle, destinés à frapper sa vue fréquemment : monnaies, billets de banque, timbres-poste, des modèles de correction, d'élégance et de bon goût.

Maintenant que nous avons renoué connaissance, et rempli les devoirs que nous imposait la première quinzaine de janvier, nous allons entrer dans la partie sérieuse de notre chronique et passer en revue les faits qui se sont produits pendant le mois qui vient de s'écouler.

Les nouveautés sont un peu moins rares que le mois dernier. Cette fois l'Amérique tient la tête:

elle nous envoie deux types tout à fait inédits. Au reste, rien encore de bien remarquable comme dessin.



Vénétie. Les timbres de la dernière émission, ceux qui sont à l'aigle et à relief, comme le dessin ci-contre, sont actuellement en usage. Ils existent dans les valeurs suivantes : 2 soldi, jaune ; 3 soldi, vert ; 5 d°, rose ; 10 d°, bleu ; 15 d°, bistre.

Les enveloppes existent dans les mêmes valeurs et mêmes nuances, plus un 25 soldi, violet.

Hanovre. Il n'y a que les amateurs pour saisir des imperceptibilités. Les loupes les plus puissantes ne valent pas leurs yeux, c'est ce que nous sommes tous les jours à même de remarquer. L'un d'eux nous a observé que l'enveloppe hanovrienne dont nous avons donné la description dans notre n° du 15 décembre, a parfois la vignette de l'angle supérieur de droite, placée à l'angle inférieur de gauche. L'affaire est on ne peut plus grave et appelle l'attention toute spéciale des amateurs !

Dans tous les cas, voici d'où provient cette particularité. Chacun des fleurons de cette enveloppe est gravé sur un bois différent et il sera arrivé, dans quelques tirages, que l'ordre de placement des angles aura été interverti. C'est là un incident qui à notre point de vue ne constitue pas un type *différent*. A ce propos nous sommes obligés de rectifier ce que nous avons dit de la gravure de cette enveloppe : elle est bien sur bois et non lithographiée.

Wurtemberg. Nous remarquons que les nuances actuelles des timbres ont varié insensiblement de manière à être maintenant assez différentes d'avec les nuances primitives. Dans deux timbres surtout la différence est notable. Le 1 kreutzer vert, est actuellement vert-olive et le 9 kreutzer bistre, brun-doré ou havane.

On sait que ce pays a des enveloppes tirées sur papier azuré et sur papier blanc. Les premières ont l'inscription transversale en caractères plus petits ; les nuances en diffèrent aussi un peu de celles des secondes.

Voici celles qui existent : 3 kr. rose, 6 kr. bleu très-foncé, 9 kr. brun foncé.



Nouveau Brunswick. Le timbre que nous donnons ci-contre a paru en novembre dernier. 2 cents orange, gravure sur acier. Imp. coul. fond blanc. Dans un ovale, l'effigie de la reine Victoria. Autour, l'inscription *New-Brunswick postage, two cents.* La valeur est répétée aux quatre angles en un gros chiffre arabe. C'est là une des différences qu'il y a entre ce type et les autres. Chez ces derniers la valeur est marquée en chiffres romains. Nous aimons beaucoup moins cette nouvelle effigie de la reine, elle est inférieure à celle des autres timbres du Nouveau-Brunswick.

Cuba. Le 2 réal rose a subi une légère modification de nuance : il est maintenant rouge-vermillon.

Venezuela. (République de). Nous en recevons un type entièrement nouveau que nous reproduisons ici.

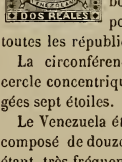

Rectangulaire imp. couleur fond blanc. Dans une circonférence, un aigle les ailes déployées et reposant sur une branche de laurier qui croise une hampe surmontée d'un bonnet phrygien. L'aigle est pris pour emblème national par presque toutes les républiques d'Amérique.

La circonférence est perlée. Au dessus, en cercle concentrique à la circonférence, sont rangées sept étoiles.

Le Venezuela était, il y a encore peu de temps, composé de douze provinces, mais les révolutions étant très-fréquentes dans l'Amérique du sud, il se peut que maintenant cette république ne compte plus que sept Etats, que l'on aurait symbolisés par ces sept étoiles. Dans peu nous saurons la vérité sur ce sujet. Au haut du timbre, l'inscription : *Federacion ;* au bas, la valeur en toutes lettres ; sous la circonférence, sur une banderolle, le mot : *Venezolana.* Les deux côtés latéraux du timbre ont quelques ornements.

Nous connaissons de ce type, qui a paru en novembre, les valeurs suivantes : 1 2 réal, jaune, 1 réal, bleu, 2 réales, vert.

Au moment de mettre sous presse nous recevons deux timbres dont nous donnerons le dessin

dans notre numéro suivant. L'un nous vient des Etats confédérés de l'Amérique du nord ; c'est un deux cents vert. Nous n'osons pas encore nous prononcer sur l'effigie qu'il porte. Elle nous semble avoir un faux air du président Jefferson Davis.

Le second timbre est d'Espagne. C'est un 4 cuartos d'une nuance qui tient le milieu entre le vermillon et la couleur chair. Il a été émis le 1er janvier et porte le millésime de 1864. La disposition générale est la même que dans celui auquel il succède.

Il n'y a pourtant entre eux qu'un ressemblance superficielle, car les détails diffèrent complétement. Il y a une espèce de ruban qui fait tout le tour du timbre en tournant sur lui-même à chaque angle, ce qui forme quatre circonférences. Au haut le mot : *Correos,* au bas : la valeur exprimée de cette façon : 4 ctos (1864). Somme toute, des changements sans aucun perfectionnement, au contraire. Il ne nous paraît pas que personne ait gagné au change; nous ferons du reste nos lecteurs juges de la question.



Italie. Nous arrivons un peu tard pour causer des timbres d'Italie, la question est déjà presque épuisée. Mais si tous les collectionneurs ont eu occasion d'en lire la description, soit dans cette feuille, soit dans d'autres publications analogues, le timbre n'est cependant pas encore en circulation depuis assez longtemps que pour être dans les mains de tout le monde.

Nous avons donc cru bien faire en en donnant le dessin. Il nous a paru inutile de donner la reproduction du 1 *centesimo,* qui est bien le timbre le plus prosaïque qui se puisse trouver. Nous avons choisi le cinq centesimi, vert d'eau, comme se rapprochant le plus du noir et dont, par conséquent, les détails ressortent mieux. Le filet grec de l'angle serait convenable comme ornementation, seulement, suivant l'opinion émise en premier lieu et à laquelle nous nous référons de tout point, nous aurions préféré dans les angles, un beau chiffre, bien clair, marquant la valeur. Le *Nouveau-Brunswick,* cité plus haut, est sous ce rapport beaucoup mieux disposé.

Nous aimons moins les fleurons et rosaces des 15, 30 centesimi et 2 lire. Au reste, le tout est très-correctement dessiné, la gravure seule est au dessous de ce qu'a produit l'Angleterre en ce genre.

Une mesure que nous voudrions voir se généraliser, c'est le *glacé* que l'Angleterre seule et l'Italie aient adopté jusqu'ici pour leurs timbres. Nous savons bien que le glacé n'ôte ni n'ajoute de mérite à un dessin ou a une gravure, mais il est certain qu'il relève les teintes, donne du relief, accentue les détails et surtout garantit le papier, et par suite, l'ouvrage. Avis à messieurs du ministère des travaux publics de Belgique, qui élaborent depuis près d'un an un avant-projet d'esquisse d'essai de timbre, que l'on soumettra sans doute ensuite à l'examen d'une commission, laquelle commission nommera peut-être dans son sein une sous-commission qu'elle chargera de lui faire un rapport.

ÉTUDE SUR LES TIMBRES SUISSES

DE PREMIÈRE ÉMISSION.

Les personnes qui, désireuses de se former une belle collection de timbres, mais inexpérimentées dans l'art de se les choisir, sont parvenues à réunir un certain nombre de types des affranchissements de chaque pays du monde, doivent remarquer que leur page des timbres appartenant à l'administration cantonale des postes de Suisse, est extrêmement fournie en spécimens de tous dessins et de toutes nuances. Il ne faut pas s'en étonner; car, à moins d'avoir étudié à fond les timbres suisses, ou de se les être fait choisir par un amateur sérieux, on ne peut manquer d'avoir introduit dans sa collection foule de petites images ressemblant à des timbres, ou bien encore, foule de timbres martyrisés par les produits chimiques.

Que trouvons-nous dans la plupart des collections, en fait de timbres-poste suisses de première émission?

1° Des colombes de Bâle qui, tantôt à droite, tantôt au milieu, tantôt à gauche du timbre, nous diraient, si elles pouvaient parler : « Moi, ce n'est pas en Suisse que je suis née. » « Moi, ce n'est

point à Bâle que j'ai vu le jour. » « Moi, je suis étrangère, quoique de Bâle, à la maison d'où sortirent les premiers affranchissements de ma ville natale. »

2° Des Genève vert-pomme, vert-bouteille, vert-tendre, verts de toutes les couleurs, ayant tous des dessins différents et des oblitérations confuses à plus d'un titre.

3° Des Neufchatel annulés par de grandes barres noires ou rouges de très-mauvais présage.

4° Des cantons de Vaud avec des cornets de poste à embouchures d'une exiguité surprenante.

5° Des Zurich qui portent à tous les coins des 1843, comme pour témoigner de leur vieillesse. D'autres, au contraire, qui ont de petites lignes d'un rose frais, peu rassurant pour celui qui n'ignore pas que ces timbres n'ont plus cours depuis treize à quatorze ans.

6° Des Winterthur avec des cornets d'une maigreur exaspérante et au milieu de ces cornets, de petits traits qui n'ont jamais été destinés à imiter la signature du graveur, signature microscopique, il est vrai, mais par cela même presque inimitable, et jusqu'ici, pensons-nous, restée inimitée.

Voilà ce que nous trouvons dans les collections ; et de plus, çà et là, un timbre vrai qui est venu s'égarer au milieu de ces copies.

Nous espérons que nos lecteurs liront avec intérêt ce qui va suivre et qu'ils purgeront leur collection du dernier timbre faux qui pourra s'y être attardé.

Nous avions d'abord formé le projet, pour les personnes qui font collection de timbres maculés, de leur donner un dessin exact de toutes les oblitérations suisses antérieures à 1850, ce qui les aurait mises à même de chasser incontinent tous leurs timbres faux, ceux-ci n'étant jusqu'ici revêtus que de maculatures mal copiées ou faites au hasard ; mais nous avons dû renoncer à la chose, lorsque nous nous sommes demandé si les contrefacteurs de timbres-poste, qui pour la plupart imitent des oblitérations déjà mal copiées, ne profiteraient pas de ces dessins, mis dans la main de tous par la voie de ce journal, pour les tracer identiquement sur leurs illicites produits.

Il faudra donc que nous nous contentions de donner une description, aussi exacte qu'il sera en notre pouvoir, des types que nous avons reconnus vraiment bons et que nous nous abstenions même d'indiquer les dessins de fantaisie que nous trouvons en guise d'oblitérations sur les timbres faux. Mais, fasse notre bon vouloir que l'amateur après nous avoir lus soit suffisamment initié à la vérité, pour écarter de sa collection tous les spécimens d'une provenance étrange.

TIMBRE DE BALE.

Un type. — Un timbre.

Hauteur : 20 millimètres.

Largeur : 18 1/3 millimètres.

Milieu de la tête de la colombe placé à trois quarts de millimètre à gauche du milieu du timbre. Petite ligne arrondie et en relief désignant la séparation du corps et de la queue de la colombe.

Le fond qui ne paraît qu'entre le fer à cheval et la bordure, doit être sablé bleu de ciel sur blanc. *Le point qui se trouve après* R. P., *abréviation du mot* RAPPEN, *doit être placé après le milieu et non après la partie supérieure de la tête du cinq.*

TIMBRE DE GENÈVE.

Quatre types. — Six timbres. — Une enveloppe.

1er type. — Timbre double, composé de deux ports locaux formant un port cantonal, imprimé en noir sur papier vert clair.

Hauteur du timbre cantonal : 18 3/4 millimètres.

Largeur : 32 millimètres.

Hauteur du timbre local de gauche : 15 3/4 millimètres.

Largeur : 14 1/2 millimètres,

Hauteur du timbre local de droite : 15 3/4 millimètres.

Largeur : 15 1/3 millimètres.

Tête de l'aigle toute noire et non avec un point blanc simulant un œil. *Le premier* L *de* PORT LOCAL, *dans le timbre de droite, doit tomber exactement sous la ligne de séparation qui est entre l'aigle et la clef.* La lettre *C.* abréviation du mot *centime,* dans le timbre de droite, doit se trouver à un millimètre de l'écusson où sont les armoiries.

2e type. — Port cantonal imprimé en noir sur papier vert très-clair. *Les timbres de ce type, qui sont d'un vert plus ou moins foncé sont tous faux.*

Hauteur : 19 1/2 millimètres.

Largeur : 17 millimètres.

Tête du cinq recourbée. Les rayons qui partent de l'ovale renfermant les lettres *J. H. S.* ne doivent pas s'écarter à plus de trois millimètres, et l'aigle doit être couronné.

Dans l'inscription, *Poste de Genève*, l'*E* de *de* et le *G* de *Genève* doivent être à une distance d'un millimètre trois quarts et non de deux millimètres. Le mot *lux* va tomber sur le *C*. La lettre *L* de *cantonal* est à un millimètre et demi du bord et non à un millimètre.

3e type. — Port cantonal imprimé en noir sur papier vert clair.

Même timbre sur papier vert foncé, mais franchement vert, et non vert bleu.

Hauteur : 20 millimètres.

Largeur : 16 1/2 millimètres.

Tête du cinq droite et élevée.

Le cinq est plus grand que celui du deuxième type. *Les rayons qui partent de l'ovale renfermant les lettres J. H. S. ne doivent pas s'écarter à plus de deux millimètres.*

Dans toutes les contrefaçons, ces rayons s'avancent presque jusqu'à la bordure du timbre. L'aigle ne doit pas être couronné. Il est couronné dans presque toutes les imitations de ce type. Dans l'inscription *Poste de Genève*, l'*E* de *de* et le *G* de *Genève* doivent se trouver à un millimètre de distance. Le mot *lux* va tomber vers la bordure. La lettre *L* de *cantonal* est à un millimètre de la bordure. Le mot *post* tombe sur le cinq.

4e type. — Port cantonal imprimé en vert clair sur papier blanc.

Hauteur : 20 1/4 millimètres.

Largeur : 17 millimètres.

La tête du cinq est droite et épaisse. Les rayons qui partent de l'ovale renfermant les lettres *J. H. S.* ne doivent pas s'écarter à plus de quatre millimètres un quart. L'aigle doit être couronné. Ce même type a été frappé sur des enveloppes.

Ajoutons que dans les copies de ce type, l'E de DE, *dans* POSTE DE GENÈVE, *se trouve directement au dessus de la lettre H de l'inscription J. H. S.*

E. R.

(*La suite prochainement.*

LA NOUVELLE-CALÉDONIE.



Le timbre que nous reproduisons ici est maintenant très-connu. On sait que *l'artiste* qui en est l'auteur n'a trouvé rien de mieux à faire que de dessiner sur sa planche cinquante timbres l'un à la suite de l'autre.

C'était attacher à la possession de ces 50 timbres, tous différents, un attrait, un piquant que ne leur aurait pas valus l'exécution la plus soignée. Aussi se les dispute-t-on ces timbres! On compte ceux qui en ont quelques-uns, mais pour la collection complète le nombre des heureux possesseurs s'en réduit jusqu'ici, croyons-nous, à l'unité.

La Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'une foule d'autres contrées d'Amérique et d'Océanie, n'est guère connue en Europe — par le gros du public, bien entendu — que depuis qu'on en possède des timbres-poste. On rit de ces grotesques ébauches qui veulent prétentieusement rendre les traits de l'Empereur des Français, mais de même que nous le disions un jour à propos des timbres tures, leur existence seule est déjà le témoignage du triomphe de la civilisation sur la barbarie. A la Nouvelle-Calédonie, il n'y a pas bien longtemps, les indigènes y mangeaient encore un peu les Européens, et aujourd'hui même on n'oserait répondre que l'occasion se présentant leurs instincts naturels ne prévaudraient pas. Mais que la France parvienne à prendre pied pour de bon sur cette terre, et la barbarie disparaîtra et l'administration coloniale n'ayant plus à disputer chaque pouce de terrain, trouvera bien le temps de nous gratifier de timbres-poste sérieux. Nous en nourrissons l'espoir en notre double qualité d'amis de l'humanité et de timbromanes.

Voici quelques détails touchant la géographie de cette île, et ce que nous en ont appris les relations des principaux navigateurs qui l'ont visitée.

Le 5 septembre 1774 à huit heures du matin, le capitaine Cook découvrit la Nouvelle-Calédonie. Il en longea les côtes pendant quelque temps et entrevit les îles qui bordent son extrémité N. Il débarqua sur une plage sablonneuse, dans un hâvre qu'il appela *Balade*, où il fut reçu aux accla-

mations des sauvages. Il se borna ce jour là à faire sa provision d'eau et ne s'avança que peu avant dans l'île. Forster, le naturaliste attaché à l'expédition et Sparman, le docteur, poussèrent plus loin leurs investigations et entrent dans leurs relations, dans quelques détails sur les mœurs des naturels. Nulle part, pourtant, il n'y est question d'antropophagie. Durant cette relâche, Cook prend aussi connaissance d'une des îles voisines, *Balabea*.

Il ne resta que peu de temps au hâvre de Balade et continua son voyage en suivant à distance la côte de la Nouvelle-Calédonie· Le 23 septembre, il atteint le point S. E. formé par un promontoire fort élevé et apperçoit l'île des *Pins*, qu'il nomme ainsi à cause du grand nombre d'arbres de cette espèce qui la couvraient.

Quelques années auparavant, Bougainville faillit le devancer dans la découverte de ces îles. Il dit dans sa rélation qu'en passant dans ces parages, il trouva une mer parfaitement tranquille et que plusieurs morceaux de bois flottants, passant près de son navire, il augura qu'une terre inconnue devait être dans la direction d'où venaient ces bois.

D'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de l'infortuné La Pérouse, atteignit le 16 juin 1792 l'île des Pins nommée plus haut, et reconnut la côte S. O. de la Nouvelle-Calédonie, que Cook n'avait pas vue. Les récifs qui la protègent l'empêchèrent de débarquer et il poursuivit son voyage sans avoir pu se renseigner mieux sur cette île. Depuis lors la Nouvelle-Calédonie a été visitée fréquemment par différents navigateurs, mais sans qu'aucun d'eux en dise rien de remarquable. Ce n'est qu'en 1850 qu'elle acquiert une sorte de notoriété, par un de ces sombres drames comme on en compte quelques uns dans l'histoire des navigateurs.

(*La suite prochainement.*)

RÉPONSES AUX CORRESPONDANCES.

Toute demande d'abonnement qui ne sera pas accompagnée du montant, sera considérée comme non avenue.

Pour éviter les erreurs qui pourraient se commettre dans les envois, par suite du renouvellement des N°s des notices, on est prié de désigner à la fois le numéro du timbre et le numéro du journal.

M. B... T... à Lyon. Nous avons bien reçu votre estimée du 6 et nous regrettons beaucoup que l'espace nous empêche de publier votre lettre dans ce N°, ainsi que vous le désirez. Elle paraîtra avec notre réponse dans le numéro prochain.

M. M... C... à Turin. Vous pouvez m'envoyer un exemplaire de chacun des timbres demandés dans le N° 12. Vous en toucherez le montant immédiatement si les timbres se trouvent dans les conditions voulues, c'est-à-dire : *neufs et frais*. Cette annonce étant faite dans le but de se les procurer, il est inutile de me prévenir de ce que vons en possédez.

Mme A. M. à Florence.
M. A. C. à Paris.
M. Ja... à Paris.
M. G. O... à Gênes.
M. E. P... à Cognac.
M. C. D... à Sedan.
M. T. W. K. à Londres.

Le prix de l'abonnement est fr. 4-20 et non fr. 5-50 ; il me revient donc 70 centimes.

M. V. S... à Bordeaux. Lorsque la notice ne renseigne pas le prix d'un timbre, c'est qu'il est épuisé provisoirement.

M. J. M. à Géra. Veuillez je vous prie m'envoyer le solde de votre compte qui s'élève à fr. 4-80.

M. H... à Monaco. Nous sommes d'accord, c'est fr. 19-55 qui me reviennent.

M. L. B... à Amiens. Le 50 cents d'Espagne que vous possédez n'est pas un timbre-poste, c'est un timbre de commerce. Tout reçu ou compte particulier ayant une valeur de plus de 300 francs, doit porter ce timbre pour être reconnu légal.

M. B. K... à Hambourg. Votre lettre du 10 courant m'est bien parvenue, mais elle ne contenait pas les fr. 4-20 que vous m'annoncez.

M. B. à Utrecht. Je ne puis rien préciser, il faudra que je m'en informe ; aussitôt les renseignements reçus, je vous les ferai parvenir.

En vente au Bureau du Journal :

UN SUPERBE ALBUM

Contenant une collection presque complète de timbres-poste, dont mille environ sont neufs et les autres peu oblitérés.

Chaque page a été enrichie par un artiste de talent, des armoiries et drapeaux des divers pays. Des places suffisantes ont été réservées pour les émissions qui pourraient survenir.

Prix : 2,200 francs.

EN PUBLICATION :

ILLUSTRATIONS

DU MANUEL DU COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE.

Cette magnifique publication comprendra tous les différents types crées jusqu'à ce jour et se composera de 17 livraisons, au prix de **1 fr.** chacune. Chaque livraison contient environ 33 à 40 types.

La quinzième livraison est en vente.

Les seizième et dix-septième livraisons, terminant cet ouvrage, paraîtront, ainsi que le texte, dans le courant du mois prochain.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE,

PAR J.-B. MOENS.

Cet Album, auquel les plus grands soins ont été donnés, et qui contient 272 pages, est disposé de la manière suivante : 1° La désignation de tous les timbres existants, ainsi que leur place respective ; 2° Cinq charmantes cartes géographiques, pour faciliter à la jeunesse l'étude de la géographie ; 3° Il est enrichi en outre des armoiries, magnifiquement gravées en noir, des principaux Etats qui ont adopté les timbres-poste.

Comme nous sommes tous les jours témoins des difficultés que présentent pour les recherches les Albums dans le classement desquels on n'a pas suivi un système donné, et même ceux dans lesquels on a suivi seulement l'ordre géographique, nous avons cru devoir, quant à ce dernier ordre, nous borner à séparer les cinq parties du monde ; mais dans chacune de celles-ci les pays sont placés rigoureusement dans l'ordre alphabétique.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. fr. 8 00
Reliure en pleine toile, toutes nuances, 2 fermoirs. fr. 8 50
Demi-reliure, maroquin, tranche dorée, 1 fermoir. fr. 10 00
Demi-reliure, maroquin, tranche dorée, 2 fermoirs. fr. 10 50
Demi-reliure, maroquin, tranche dorée, 2 fermoirs. fr. 11 00
Maroquin plein, tranche dorée, 2 fermoirs. 12 00
» » tranche dorée, 2 id. pattes. 12 50
Maroquin relief, tranche dorée, patte ou griffe. fr. 18 00

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL,

Collection complète depuis son origine (1843 à fin décembre 1862), rel. en 20 jolis vol. in-folio.

Prix net, 450 francs, au lieu de 1,440 francs

que l'ouvrage a coûté en souscrivant, sans la reliure, que l'on a payé au moins 100 francs.

LES ENFANTS PHOTOGRAPHES!

PHOTOGÉNIE Brevetée en France et à l'étranger.

Système inoffensif pour obtenir par la lumière des reproductions de portraits-cartes, photographies; gravures, dessins industriels, etc.

La boîte de photogénie, contenant le manuel (français, anglais, allemand, italien, espagnol, portugais), l'appareil et ses accessoirs, produits et réactifs, papier pour un grand nombre d'épreuves. — Prix : **20 fr.**

S'adresser au bureau du journal. — Envoi en province contre un mandat sur la poste de 22 fr. (emballage compris.)

PHOTOCROMIE

OU L'ART DE PEINDRE SUR PHOTOGRAPHIE

SANS CONNAÎTRE LA PEINTURE.

12 fr. la boîte avec les couleurs ad hoc, **fr. 12**

S'adresser au bureau du journal. — Envoi en province contre un mandat sur la poste en y ajoutant 2 fr. pour l'emballage de chaque appareil.

L'ENFER

DE DANTE ALIGHIERI

ÉDITION DE GRAND LUXE, FORMAT IN-FOLIO

contenant la traduction française de **P.-A. Fiorentino,** le texte italien et **76** grandes compositions de **Gustave Doré,** gravures sur bois et tirées à part.

Un magnifique volume cartonné richement, 100 *fr.*

LE MÊME OUVRAGE

Avec le texte italien seul et les **76** grandes compositions. Cart., 100 francs.

Brux. — Imp. de M.-J. POOT et Comp., Vieille-Halle-au-Blé, 31

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE. 5-00

CHRONIQUE.

Ainsi que nous l'avions prévu l'année dernière, le commencement de l'année a amené des émissions nouvelles et des changements nombreux. Tous les États cherchent à améliorer et à embellir leurs timbres; il n'est pas jusque la Turquie qui ne fasse des modifications en mieux. Depuis le mois de décembre, le 20 paras jaune et le 1 piastre lilas sont tirés sur papier d'épaisseur double. Les autres valeurs suivront sans doute.



Espagne. Ci-contre le nouveau type dont nous avons entretenu nos lecteurs le mois dernier. Il n'est pas encore dentelé.— Peut-être ce perfectionnement n'est-il pas encore connu en Espagne. Une réflexion que nous avons souvent faite en nous arrêtant à la page de l'album destinée à ce pays, c'est qu'on doit être bien peu fixé sur les traits de S. M. Catholique. Les timbres d'Espagne réunis, forment une collection de visages que l'on serait loin de croire appartenir à la même souveraine. Aurait-on retrouvé pour elle la fontaine de Jouvence, que les derniers portraits de la Reine la représentent si jeune comparativement à ses portraits de l'année 1850 ?

Ce nouveau type a été également adopté pour les îles Philippines. Il n'y a de différence que dans les nuances et l'inscription de la banderolle inférieure. On y lit : 3/8 *cents* (ou les autres valeurs) *p° f°*. Ces timbres existent dans les nuances et valeurs suivantes : 3/8 cents, imp. noire sur jaune; 6 2/8, vert sur rose; 12 4/8, bleu sur chair; 25 cents, vermillon sur chair. Point de millésime.



Cap de Bonne-Espérance. Les timbres de cette colonie sont complètement changés. La forme triangulaire est abrogée et remplacée par la forme rectangulaire. Jusqu'ici nous n'en connaissons qu'une seule valeur, un *one shilling* vert. Déesse assise de face sur une ancre, la

main gauche appuyée sur un bélier; à gauche du timbre, une vigne. Au haut, l'inscription : *Cape of Good Hoope*, au bas : *Postage one shilling* Dentelé.

Natal. Le 1 penny carmin vif est remplacé par 1 penny brun-rouge.



Guyane anglaise. 24 cents vert. Ce timbre est le même que ceux décrits dans notre n° du 15 octobre et dont voici le specimen. Il y avait déjà le 6 bleu et le 48 rose. Le 24 cents d'aujourd'hui remplace celui de cette valeur au millésime de 1860.

Norwége. 4 sk. bleu-foncé semblable aux 8 et 24 sk. de la dernière émission.

Prusse. On y a fait un nouveau tirage sur la matrice des premiers timbres de ce pays, ceux à l'effigie du Roi Frédéric-Guillaume IV. On sait qu'ils étaient avec couronne en filigrane. Les 1, 2 et 3 sg. étaient imp noire sur couleur et le 4 imp. coul. papier blanc. Ceux d'aujourd'hui sont imp. sur papier blanc. Les nuances sont nominativement les mêmes qu'autrefois, mais les teintes diffèrent cependant de beaucoup ; elles sont plus foncées à la fois et plus vives, n'étant plus affaiblies par le noir de l'impression.

Allemagne (Nord). Le 2 sgr. bleu remplace le 2 sgr. rose.

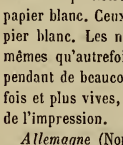

États confédérés de l'Amérique du Nord. 2 cents vert. Effigie de Andrew Jackson.

La valeur (two) se trouve encore répétée aux deux côtés. Au haut : *C. S. A. postage*, États confédérés de l'Amérique du nord. Ce type est assez médiocre et inférieur à un grand nombre de timbres américains.

— On lit dans la *Presse* : « Des timbres poste pour l'affranchissement des lettres dans l'intérieur du pays, sont sur le point d'être émis en Égypte. Ils sont commandés en Angleterre à une maison qui a fourni cet article à divers états de l'Europe. »

— Le roi Kameamea est mort. Changement futur présumable dans les timbres Hawaïens.

Grande nouvelle! Le gouvernement belge, à la recherche depuis près de deux ans d'un nouveau timbre, et ayant usé pendant ce laps de temps 32 commissions qui ont examiné un nombre incalculable de projets, vient en désespoir de cause de rendre l'arrêté suivant :

« Le ministre des travaux publics porte à la connaissance des intéressés qu'un concours est ouvert à son département pour la gravure d'un nouveau coin destiné à l'impression typographique des timbres-poste.

« Tous les graveurs belges ou étrangers, sont admis à participer à ce concours.

« Les concurrents devront se faire inscrire avant le 1er mars prochain, à la direction des postes (station du Nord), où il leur sera remis un exemplaire du programme réglant les conditions du concours. Ils devront remettre leur travail, entièrement terminé, avant le 1er juillet prochain, au secrétaire du département des travaux publics, où il leur en sera délivré copie. »

ÉTUDE SUR LES TIMBRES SUISSES

DE PREMIÈRE ÉMISSION (1).

(*Suite et fin. — Voir le numéro du 15 janvier.*)

TIMBRE DE NEUFCHATEL.

Autant de types que la planche contient de timbres. Grande variété dans les ornements. L'impression est généralement plus nette et même plus rude que dans les contrefaçons. Les types de ce timbre étant très-nombreux et les copies très-bien exécutées, nous croyons bien faire en engageant les amateurs à négliger l'examen du dessin et à examiner le dos du timbre où la gomme se trouve apposée. *Lorsqu'ils trouveront sur ces timbres une gomme bien épaisse, bien jaune et bien écaillée, ils auront la preuve qu'ils sont bons.* Tout a été imité, mais on a négligé jusqu'ici l'art de pouvoir donner à la gomme une apparence d'ancienneté. Lorsque l'on a dans sa collection un timbre de Neufchatel qui a passé par l'eau, cette dernière ressource échappe à tout jamais et il faut avoir recours à l'expérience de l'amateur sérieux, qui, dans ce cas, n'est pas infaillible, quelle que soit sa science.

(1) ERRATUM. — Dans notre dernier numéro, le paragraphe relatif aux timbres de Bâle doit finir par *P* au lieu de *cinq*.

TIMBRE DE VAUD.

Un type. — Deux timbres.

Hauteur : 16 millimètres.

Largeur : 21 millimètres.

L'angle supérieur de gauche de ce timbre droit être légèrement tronqué. Ce petit défaut dans la gravure de ce timbre est une qualité bien précieuse puisqu'il met toutes les personnes, qui en ont connaissance, à même de chasser immédiatement toute espèce de contrefaçon simulant une poste locale du canton de Vaud. Les contrefacteurs, jusqu'ici et heureusement, n'ont jamais manqué de corriger le défaut de l'original sur leurs copies.

TIMBRE DE ZURICH.

Quatre rappen sur papier rayé rose horizontalement.

Six rappen sur même papier.

Quatre rappen sur papier rayé rose perpendiculairement.

Six rappen sur papier semblable.

Les planches de chacune de ces espèces de timbres renferment autant de types différents que de timbres. Ils sont faits sur papier très-fin et très-soyeux et les lignes roses du papier sont à peine visibles quand on ne les examine pas de près. Le *Z* de *Zurich* est toujours excessivement trapu. Il y a ici, vu la quantité de types différents, la même difficulté que pour les Neufchatel. Il faut avoir recours à la gomme et choisir des timbres à gomme épaisse, jaune et écaillée : ou bien, il faut tâcher de trouver deux exemplaires accouplés de chaque espèce de timbres de Zurich.

Lorsque ces deux spécimens réunis ne sont pas de même dessin, on peut les prendre en toute confiance. Tous les timbres de Zurich contrefaits nous montreront toujours un seul et même type par planche. Nous n'avons pas encore pu compter le nombre des fabricants de timbre de Zurich, mais il doit s'élever bien haut, si nous en jugeons par la quantité de feuilles de deux timbres accouplés et pareils qui, l'une après l'autre, nous présentent un type et un auteur différents.

TIMBRE DE WINTERTHUR.

Un type. — Un timbre.

Hauteur : 16 millimètres.

Largeur : 20 millimètres.

Vers le milieu du cornet de poste, on lit à la loupe, mais difficilement *L. H. Wolf.* Peut être n'est-ce pas tout à fait ce nom, mais nous pouvons le lire à peu près distinctement. Les copies du Winterthur diffèrent surtout par le cornet de poste qui est bien moins évasé que dans les timbres vrais. Ensuite, on n'y pourra jamais lire les lettres *lf.* de *Wolf* qui sont très-faciles à distinguer quand le timbre est bon. Cette signature est généralement remplacée dans les copies par de petites barres placées les unes à côté des autres, ou par de petits traits qui n'ont aucune signification. *Le lecteur peut être assuré que tout timbre de Winterthur où il ne pourra pas lire à la loupe ces lettres; L. F. est une contrefaçon.*

Nous voici arrivés au bout de notre tâche. Ce travail sera-t-il d'une grande utilité pour les personnes qui en prendront connaissance?

Nous n'osons l'espérer. Mais, si notre but se trouve être manqué, que le lecteur veuille bien nous pardonner en faveur de la difficulté que nous avions entreprise de faire distinguer à tous ce qui échappe quelquefois à l'œil le plus exercé.

E. R.

LA NOUVELLE CALÉDONIE.

(*Suite. — Voir le numéro du 15 janvier.*)

La frégate l'*Alcmène*, capitaine comte d'Harcourt, quittait l'île de Taïti le 20 avril 1850 pour visiter les îles Pomotou, des Navigateurs, Wallis, d'Anatou, des Pins et surtout la Nouvelle-Calédonie. Elle alla séjourner deux mois à Sydney et partit de là pour l'île des Pins où elle arriva en septembre 1850. Elle reste mouillée quelques jours devant cette île et fait route enfin pour la Nouvelle-Calédonie, distante de vingt lieues.

Le capitaine avait l'intention de faire le tour des îles et d'en lever le plan : ce qui n'était pas chose facile, les bancs de coraux les entourant de partout.

Il fit jeter l'ancre à Balade et envoya le canot à la recherche d'une passe. Le canot portait M. de Varennes, officier commandant, M. Saint-Phal, Perrot, maître, le pilote et onze matelots. Ils s'en allèrent pourvus d'armes et de vivres. La passe était trouvée le troisième jour. Le lendemain l'équipage de l'embarcation descendit dans l'île de *Sequeba*, voisine, pour y faire provision d'eau et déjeûner.

Jusque là les naturels avaient témoigné aux Européens les protestations de l'amitié la plus vive.

Cependant M. de Varennes ayant remarqué que le nombre d'insulaires augmentait graduellement et surtout qu'il dépassait la population qu'il pouvait raisonnablement attribuer à cet îlot, conçut quelques craintes, et donna assez vivement l'ordre du départ. Ce fut le signal de l'attaque : l'officier tombat d'abord frappé d'un coup de massue, Perrot, le maître, est frappé mortellement ainsi que tous les autres, sauf trois matelots qui se sauvent à la nage, mais qui repris le jour même sont amenés prisonniers dans l'île où ils voient dévorer leurs amis. Un pareil sort leur était réservé, quand heureusement le capitaine de *l'Alcmène* appréhendant les événements qui ne s'étaient que trop réalisés, envoya une seconde embarcation à la recherche de la première. Un membre de la mission catholique établie à l'île des Pins depuis 1844, le frère Jean, accompagnait l'équipage. Il descendit seul à terre et fut assez heureux pour ramener sains et saufs, au milieu de leurs amis, les trois matelots restés prisonniers.

Grâce à Dieu des scènes semblables ne sont plus à redouter. Le contre-amiral Fehvrier-Despointe, commandant les forces navales françaises en Océanie aborda le 24 septembre 1853 à Balade et en prit possession au nom de son gouvernement; il en fit autant le 29 du même mois à l'île des Pins.

Les Français ont établi un blockaus à Balade, qui est devenu la capitale administrative de tout l'archipel. Plusieurs établissements fondés par eux présentent les plus belles espérances d'avenir. La baie de *Moraré*, qui a environ 8 kilomètres de circuit, semble destinée à devenir le point commercial le plus important : ses côtés ne sont qu'une couche très-riche de charbon et de fer d'une extraction très-facile. Un autre port, celui de *Mou*, convient parfaitement par sa situation, à l'hivernage des vaisseaux, principalement des navires de guerre qui passent l'hiver dans ces contrées.

Telle est, en résumé, l'histoire de ce groupe d'îles; il ne reste qu'à jeter un coup d'œil sur sa position géographique.

La Nouvelle Calédonie est située dans la Mélanésie, une des trois subdivisions de l'Océanie. A l'E du continent Australien, entre 20° 22° 30' de lat. S., 161° 45' et 164° 31' long. E. Elle a 360 kil. de long sur 48 à 60 de large et est entourée de récifs, formés par les madrépores, qui se prolongent au S. jusq'au tropique du Capricorne et au N. jusqu'au 18e dégré.

Le sol est presque partout d'une grande fertilité et abondant en plantes de tous genres, principalement les espèces que l'on trouve en Australie. Il est aussi, dans les régions des montagnes, très-propres à l'acclimatation des arbres d'Europe. Les fruits tropicaux y abondent; la partie méridionale est couverte de magnifiques forêts qui n'attendent que l'exploitation. La Nouvelle-Calédonie est assez riche également en produits minéraux, et sur ses côtes, qui sont très-poissonneuses, on pêche l'huître perlière. On y trouve aussi beaucoup de tortues.

La population de tout l'Archipel est à peu près de 60,000 habitants. Les indigènes sont des nègres de la race des Papous. De haute taille, de belles formes, les cheveux laineux, le front large et fuyant, le nez épaté, le Calédonien est en général un beau type de la race nègre, à part sa couleur qui est plutôt chocolat que noire.

Au moral on lui remarque les mêmes défauts qu'aux autres peuplades de l'Océanie, c'est-à-dire la paresse, les goûts belliqueux et la manie du vol. Les femmes qui n'ont guère quelque beauté que vers 10 ou 12 ans, y sont seules chargées de tous les travaux.

Les hommes se tatouent affreusement; ils se percent la partie inférieure de l'oreille et y introduisent des morceaux de bois ou autres ornements. Leur principale arme est la massue; ils ont aussi la sagaie et la fronde. Leurs pirogues sont faites de deux troncs d'arbres creusés et réunis par les côtés; avec ce frêle esquif ils naviguent très-adroitement au milieu des brisants qui

bordent leurs îles. Quant à leur nourriture, elle est des plus grossières. N'ayant aucune idée de culture ils ne savent retirer de la terre que ce qui s'en obtient sans travail : ils se nourrissent des fruits de quelques arbres, tels que la noix de coco et l'igname. Ils ont encore une espèce de coquillage et une sorte d'araignée.

Au reste, le Calédonien est intelligent. Son esprit est comme son sol : il contient le germe de brillantes qualités, et nul doute que des maîtres intelligents ne sachent faire produire à l'un et à l'autre d'heureux fruits. Le christianisme, qui est introduit dans cette contrée depuis peu, adoucira leurs mœurs naturellement féroces, et le contract de la civilisation française, en améliorant leur position matérielle ne peut manquer d'améliorer aussi leur position morale et de les rendre à la dignité d'homme.

TIMBRES ET CONTREFACTEURS.

Il y avait longtemps que nous n'avions eu occasion de causer de Hambourg, et, vraiment, ce n'était pas un mal, car si nous avons bonne mémoire, il y a quelque cinq ou six mois chacune de nos chroniques était encombrée des timbres de haute fantaisie de MM. Scherenbeck et autres, et nous les accueillions avec une confiance et les décrivions avec un soin que nous ne nous sommes pas encore pardonnés. Mais on sut enfin ce qu'étaient réellement les offices particuliers de Hambourg et l'importance qu'il fallait attacher à leurs émissions périodiques de timbres, et dès lors plus n'entendîmes parler, ni de Scherenbeck ni même de Hambourg.

Hambourg cependant n'était pas morte, elle faisait comme la Russie après la guerre d'Orient : elle se recueillait, et le résultat de ce recueillement c'est une nichée tout entière de faux timbres de la plus dangereuse espèce.

Mais abandonnons le ton badin et parlons sérieusement de ce qui est on ne peut plus sérieux pour les timbromanes. Nous les prévenons donc qu'ils aient à se mettre en garde contre les produits sophistiqués d'un Mr *H. J. L. Rehmann* de Hambourg, lequel a pour spécialité d'opérer le placement des faux timbres de tous pays, y compris ceux de sa ville. Nous ne sommes pas fâchés, nous l'avouons, de tenir enfin un nom propre et de pouvoir l'imprimer tout vif. Déjà il y a quelques mois, nous avons parlé de Bergedorf apocryphes. Nous les supposions, à part nous, venant de Hambourg. Il paraît que nos suppositions étaient assez bien fondées, car il y a entre ces Bergedorf et ceux que nous allons citer, des traits de famille qui ne laissent subsister aucun doute sur leur commune origine.

En général, ces contrefaçons sont assez bien réussies pour tromper un œil point trop exercé. Heureusement il y a les détails, les minuties que le faussaire néglige peut-être, mais qui sont le bout de l'oreille servant à découvrir la supercherie.

Voici les timbres dont il s'agit :

Sicile. 1/2, 1, 2, 5, 10 grana.

La ressemblance de l'effigie, ce qui constitue la plus grande difficulté de la contrefaçon, est atteinte. Cependant on reconnaît assez facilement ces copies aux nuances qui sont plus ternes Cela est surtout marquant dans le 10 gr. bleu, le 1/2 gr. jaune, le 5 rouge et le 1 gr. olive dont les nuances ont un ton noirâtre, tandis que les timbres authentiques ont ces nuances plus franches. A la loupe, il y a d'autres preuves plus positives de la fraude. Les timbres vrais sont l'œuvre d'un burin plus habile, puis ils sont gravés sur acier, et les imitations sont lithographiées. Ces dernières ont les hachures qui simulent l'ombre sur le visage, plus courtes, plus roides, plus indécises ; sur le front, elles ne se croisent pas aussi nettement, mais paraissent s'entrecouper. La marque d'annulation a été également contrefaite, comme du reste dans les timbres qui vont suivre.

Elle consiste, on le sait, en un dessin de fantaisie, formé d'une suite de courbes dont l'ouverture est alternativement au dehors et au dedans. Dans les contrefaçons ces courbes paraissent faites d'une seule ligne, tandis que l'on doit pouvoir distinguer parfaitement deux lignes parallèles.

(*La suite prochainement.*)

LES JOURNAUX DE LA TIMBROMANIE.

Petit à petit les timbres font leur chemin. Qui eut dit, lorsque, il y a de cela sept ou huit ans, quelques collégiens trouvèrent plaisant de réunir une vingtaine de timbres de couleurs différentes, ainsi qu'ils auraient collectionné des papillons, qui eut dit que cette fantaisie d'écolier ne devait pas avoir le sort de toutes les fantaisies qui éclosent dans un cerveau de douze ans, mais serait le point de départ d'un commerce important? Personne assurément. Contrairement à une foule de modes aussi profondément oubliées le lendemain qu'elles ont eu de vogue la veille, les timbres voient s'accroître tous les jours le nombre de leurs prosélytes, jusqu'à étonner même les plus anciens amateurs sérieux.

Il y a aujourd'hui dans toutes les villes d'Europe, des négociants ayant pignon sur rue, qui vendent cet article, les uns, concurremment avec une autre spécialité, d'autres qui ne tiennent absolument que celui-là. Mais ce qui prouve mieux que tout ce que nous pourrions dire, la vitalité de cette collectiomanie, ce sont les divers journaux qui s'en occupent exclusivement et instruisent leurs lecteurs de tous les faits et nouvelles qui peuvent les intéresser.

L'Angleterre a donné le signal. Le 1er février de l'année dernière y a paru le premier journal de l'espèce : Le *Stamp Collector's Magazine*, très-estimé, très-souvent intéressant et toujours bien renseigné. Nous lui avons emprunté deux articles dont nos lecteurs se souviennent sans doute : La Biographie de M. Mulready, l'auteur des enveloppes de ce nom et une partie du précis historique sur la maison de Tour et Taxis.

Indépendamment de cette feuille, il paraît en Angleterre quelques autres petites revues, mais de très-minime importance.

Vint ensuite, traitant du même sujet, la présente feuille : *Le Timbre-poste*, qui est parvenue à se faire une assez jolie place dans le monde collectionneur. Nous aurions, certes, mauvaise grâce à en faire l'éloge. Le seul mérite que nous revendiquions pour elle, c'est la sûreté et la promptitude des renseignements et sa franchise d'appréciation. Le cas échéant, elle appelle un chat un chat. (*Voir plus haut* Timbres et Contrefacteurs.)

Peu de temps après, parut le « *Magazin für Briefmarken-Sammler.* » Il est écrit en allemand et se publie à Leipsick. Cette publication est surtout remarquable par sa bonne exécution typographique et par le fini des types qu'elle reproduit.

Enfin, le 15 du mois dernier a paru un nouveau journal allemand, le « *Borzenblatt für Briefmarken handel* » (feuille de bourse pour le commerce des timbres). Le titre est un peu long, mais en allemand cela est très-harmonieux. Ce journal, publié à Kaufbeuren, est fondé sur une base toute différente des autres journaux analogues. Il est avec primes à recevoir mensuellement. Ce système nous paraît devoir entraîner dans la pratique plus d'un inconvénient, tant pour l'abonné que pour l'administration; quoiqu'il en soit, nous désirons nous tromper, et souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère.

Pour ce qui regarde le journal lui-même, nous nous permettrons seulement une légère critique de son exécution matérielle, ce a quoi il faut attacher plus de soin qu'on ne pense. Nous eussions préféré lui voir adopter le format et le caractère de la feuille de Leipsik. Le format de cette dernière est plus commode et son caractère est de beaucoup préférable à ce type nommé à si juste titre « gothique » qui donne à presque toutes les publications allemandes l'aspect de livres d'heures du moyen âge. Heureusement le fond rachète largement les légers vices de la forme.

D'après le premier numéro qui nous est parvenu, nous avons été à même de voir qu'il est rédigé avec une parfaite entente de la partie. Enjolivé de plus par des vignettes dans le texte, il ne tardera pas sans doute à être remarqué des collectionneurs, maintenant si nombreux en Allemagne.

Indépendamment des feuilles que nous venons de citer, il y a encore le *Magasin Pittoresque* qui publie, déjà depuis quelque temps, une série d'articles de M. Nathalis Rondot, dénotant de la part de leur auteur une connaissance plus approfondie des timbres que n'en ont, nous ne dirons pas les *profanes*, mais même beaucoup de collectionneurs.

Nous apprenons avec plaisir que les articles de M. Nathalis Rondot vont se succéder rapidement, pour être terminés cette année.

CORRESPONDANCE.

Dans notre spécimen, lancé au commencement de janvier, nous avons dit que nous ferions la revue de toutes les publications se rattachant aux timbres, qui viendraient à paraître, nous réservant, comme de raison, le droit de critique. Se prévalant de cette intention exprimée, un correspondant de Lyon nous adresse, avec prière de l'insérer, la longue lettre qui suit, dans laquelle il établit une sorte de parallèle entre notre *Album timbres-poste* et celui d'un éditeur parisien. Sa critique est parfois plus acerbe qu'il ne faudrait; cependant nous publions sa lettre, afin de prouver que si nous prétendons exercer le droit de critique sur autrui nous ne le denions pas aux autres lorsqu'il s'exerce sur nous. Le défaut d'espace nous empêche de réfuter aujourd'hui les assertions erronées qu'avance notre correspondant à propos de notre album; notre réponse paraîtra le mois prochain. Nous devons seulement le prévenir, que nous n'entendons assumer aucune responsabilité du jugement qu'il porte sur l'album de M. Lallier; et que si la nature des deux ouvrages les met direc-

tement en concurrence, nous repoussons néanmoins formellement, de notre côté, jusqu'à l'ombre d'une rivalité malveillante.

Après quelques mots trop élogieux pour être reproduits, à propos des changements apportés au journal, le format, les vignettes, le titre, etc., etc., notre correspondant entre en matière.

Lyon, le 10 janvier 1864.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,

... Vous vous proposez, dites-vous, dans votre prospectus, de passer en revue les diverses publications qui ont rapport aux timbres-poste et d'exprimer franchement votre opinion à leur égard. J'approuve hautement cette idée ; cependant comme vous ne pouvez la mettre à exécution pour vos propres publications, je prends la liberté de faire la critique de votre album, vous priant, si vous l'en jugez digne, de bien vouloir insérer cette lettre dans votre prochain numéro.

Permettez-moi d'abord, Monsieur, de vous faire un reproche justement mérité : celui d'avoir tardé si longtemps à publier cet album et d'y avoir apporté une lenteur désespérante.

M. Lallier, tout *membre des sociétés archéologiques de l'Orléannais et de la ville de Sens, et de la société française pour la conservation des monuments historiques*, qu'il puisse être, ne pouvait certes donner les renseignements précis que vous êtes à même de donner. Il n'a pas hésité cependant à faire ce travail, dont le succès était assuré. Il a fallu trois éditions de cet album, pour vous décider enfin à publier celui qui vient de paraître. Quoique vous ayez mis grandement le temps de la réflexion, peut-être même celui de l'exécution, votre travail est loin d'être parfait; mais avant d'énumérer ses défauts, il est juste d'examiner d'abord celui de votre devancier. A tout seigneur tout honneur.

L'album Lallier a toutes les apparences pour lui, et présente un agréable volume; l'impression en est fort bien soignée, et la reliure ne laisserait rien à désirer si les onglets étaient plus nombreux. Quant à la variété des nuances, M. Lenègre en a fait pour tous les goûts ; sous ce rapport, l'album est parfait. La troisième édition que j'ai sous les yeux, contient quantité d'erreurs excusables à peine dans une première édition, mais tout à fait impardonnables dans une troisième. Jugez-en :

1° L'ordre qu'il veut bien appeler géographique, est un véritable dédale dont on se tire difficilement, même avec la table. Ainsi : Les États du Nord se trouvent avec ceux du Sud, la Prusse est complètement séparée de la Confédération germanique dont elle fait partie, par les Etats d'Italie; après la Russie vient la Sicile, puis la Suède, la Suisse, la Toscane et la Turquie ; une partie de Hambourg se trouve égarée à la fin de l'Europe ;

2° La préface de sa première édition annonce qu'il suivra l'ordre ci-après : Europe, Asie, Afrique, Amérique et Océanie. Jusqu'à présent l'Océanie s'est trouvée avant l'Amérique dans toutes ses éditions ;

3° Je ne puis comprendre la malencontreuse idée qu'a eue M. Lallier de ne laisser aucune marge aux enveloppes et de faire couper même celle de certains timbres adhésifs.

Serait-ce pour nous donner un simulacre du massacre des Innocents? dans ce cas, il a parfaitement réussi ; aussi, voyez comme il vous arrange, les Autrichiens, les Anglais, les Prussiens, etc. et en général tous ceux qui ont eu l'audace d'émettre des timbres d'enveloppes.

Sauf la Pologne, dont il a eu pitié sans doute, personne n'a échappé à cette extermination générale, si ce n'est la Russie à qui il n'a osé se frotter.

Voyons maintenant les renseignements qu'il donne sur les timbres et les dimensions qu'il leur a assignées :

Autriche : Les soi-disant *timbres de retour*, auxquels il donne une forme toute particulière, sont maintenus dans l'album, quoiqu'il soit prouvé depuis longtemps qu'ils sont sans signification aucune.

Espagne : Je vois figurer le 2 cuartos (*ours*) qui n'a jamais existé.

1851. Le 10 réals est vert et non pas bleu.

Italie : Veuillez remarquer la forme élégante du chiffre-taxe 10 centimes.

Portugal : Le 10 reis jaune se plaint de la forme bizarre qu'on lui a donnée.

Suède : Ces timbres demandent à être moins à l'étroit, on leur a mesuré l'espace trop parcimonieusement.

Genève : On a donné en trop à ceux-ci. ce qu'on a pris aux précédents ; c'est de l'injustice.

Zurich : Même prodigalité que pour les Genève.

Moldavie : Ceux-ci ont été également bien partagés.

Hambourg : Les facteurs demandent à être réunis à leurs confrères de Hambourg. A cette condition, ils abandonneront volontiers leur habitation *carrée*.

Parme : La place réservée à un timbre carmin 1859, est désignée au verso comme étant celle d'un 5 cent. vert. Il paraîtrait aussi que le 10 cent. de la même émission est *jaune-clair* ; moi, je l'ai toujours regardé comme *brun*.

Etats de l'Eglise : Ces timbres sont tous dans un pitieux état.

Finlande : Connaissez-vous le timbre bleu 1845?

Modène : Connaissez-vous le timbre 10 cents bistre gouvernement provisoire?

Indes : Les timbres *Smith Elder et Ce*, se plaignent de la parcimonie de M. Lallier et de la discrétion qu'il met à ne pas faire connaître leur valeur et couleur. Je ne trouve pas leur réclamation fondée, ces timbre étant assez connus, on peut s'abstenir de les désigner.

L'absence du 2 annas vert de la 2e émission se fait remarquer.

Hong-Kong : Ces timbres, dont la nuance doit sans doute rester un mystère, paraissent tout heureux de garder l'incognito ; voyez-les comme ils se promènent en long et en large dans le *pare* qui leur est réservé.

Victoria : Les *Registered* et *Too late* demandent un compagnon, leur habitation étant trop grande, paraît-il, pour l'occuper seuls.

Brésil : Les grands chiffres désirent être réunis, ils ne peuvent vivre ainsi éloignés les uns des autres.

Etats-Unis : Les deux timbres : *Government City dispatch*, sont tout à fait déplacés parmi les timbres officiels.

Les Etats confédérés séparent les Etats-Unis. Une partie de ces derniers se trouve encore à la fin de l'album. Pourquoi augmenter la désunion déjà si grande parmi les enfants de cette république ?

Le 80 cents enveloppe existerait-il? On le donne pour brun et rouge.

Guyane : Très-incomplète.

Océan pacifique : En coupant les timbres en ovales, on parviendra, je crois, à caser ces malheureux : c'est le seul moyen que j'entrevois.

Paraguay : *Timbres-poste* inconnus, même et surtout dans ce pays.

Nicaragua : Posez deux timbres 5 cents noir l'un au-dessus de l'autre et vous aurez l'espace rempli.

Costa Rica : Profusion de valeurs et couleurs inconnues, format idem. C'est le seul reproche que l'on puisse adresser à la page Costa-Ricaine.

J'ai exprimé franchement mon opinion sur l'album Lallier, j'agirai de même avec le vôtre, persuadé, Monsieur, que vous ne verrez dans ma critique que le désir que j'ai de posséder un album qui remplisse toutes les conditions voulues, de solidité, d'élégance et surtout d'exactitude.

Votre album, contrairement à celui de M. Lallier, n'a pas les apparences pour lui, en un mot : la reliure laisse à désirer, les nuances ne sont pas flatteuses, et les onglets, si nécessaires, font complétement défaut, comme à celui de votre devancier.

Je ne sais si tous les albums ressemblent au mien, mais dans ce cas, je vous engage fortement à en faire mieux soigner l'impression. L'encadrement de deuil que vous lui avez choisi, n'est pas heureux. Il est beaucoup trop massif et écrase les armoiries que vous auriez dû généraliser comme faisant le plus bel ornement de votre album.

Une table générale de monnaies étrangères, en rapport avec le franc, ne serait pas déplacée dans votre prochaine édition.

L'ordre géographique serait certes préférable, mais devant les difficultés qu'on rencontre à obtenir un classement facile, je préfère l'ordre alphabétique que vous avez suivi. Cet ordre, vous l'avez malheureusement interverti pour les pays suivants : Iles Ioniennes, Sainte-Hélène, Sierra-Leone, Réunion, Nevis, Prince Edouard, Terre-Neuve et Luçon qui ne se trouvent pas à leur place respective et pour les quels il n'y avait pas de motif, je pense, à un déplacement.

Voici maintenant les erreurs que j'ai rencontrées en votre album :

Allemagne Nord : 2 sgr. bleu n'existe pas encore. Vous lui avez réservé une place au détriment du 3 sgr. bistre qui n'en a pas.

Autriche : Vous faites place pour le 2 kr. orange, 2e émission, et vous en refusez une au 1 kr. orange, 1re émission ; je demande justice pour ce dernier.

Bade : 6 kr. bleu, armoiries sur fond blanc n'existe pas ainsi, mais bien sur fond de couleur.

Danemark : Le 2 sk. bleu dentelé ne peut exister, ce système n'étant pas encore adopté en ce pays.

Espagne : Mêmes reproches qu'à l'album Lallier.

Colonies françaises : Le 20 et 80 cent. n'existent que dans votre imagination et dans votre album.

Grande-Bretagne : Si 2 ou 500 maisons anglaises imitaient *Smith Elder*, *Smith et Sons* que feriez-vous?

Lubeck : Mêmes enveloppes dentelées, cela doit être magnifique ! Le 1/2 sch. 1re émission n'est pas vert, mais lilas, l'ignorez-vous?

Modène : Le Tassa Gazette n'aura pas lieu de se plaindre de la place que vous lui avez octroyée. Le 15 cent. G. P. n'est pas noir, mais brun.

Portugal : Je connais un 25 reis de Don Pedro avec cheveux lisses, mais le 5 reis n'est-il pas imaginaire?

Les 50 et 100 reis de Don Luis qui ne sont pas en usage, vous sont-ils apparus sous les couleurs vertes et lilas?

Saxe : Je cherche en vain le 2 sgr. bleu-clair à l'effigie de Frédéric-Auguste.

Indes Orientales : Le 2 annas vert de la 2me émission vous est-il inconnu que je ne l'aperçoive pas?

Réunion : On demande la nuance du 15 cent. s'il vous plaît.

Canada : De quelle manière avez vous examiné le 10 p. et 17 cents qui représentent selon vous, *l'effigie à droite d'une Colombe*. J'ai beau les examiner je ne vois que l'effigie de Jacques Cartier.

Costa-Rica : Le timbre bleu non dentelé, vaut-il 1 1/2 réal ou 1/2 réal ?

Etats-Unis : Où est allé l'aigle bleu 1 cent., vous a-t-il échappé ?

Etats Confédérés : Le type E. U. de Colombia n'a pas de 20 cents jaune, mais je connais un 20 cents jaune représenté par le type *Confed. Granadina*.

Guyane : N'oubliez pas les manquants.

Nicaragua : Le 2 cents noir est un essai.

Océan Pacifique : Avez-vous vu le 1 réal brun, que vous le donniez comme existant?

Urdguay : Ce que vous leur avez pris en largeur, vous le leur avez rendu en hauteur ; mais cela fait-il leur affaire?

Australie Occidentale : Les cygnes 1re émission peuvent nager à l'aise dans la pièce d'eau que vous leur avez assignée.

Nouvelle Galles : Le 2 pence vert, vue de Sidney, existe-t-il?

Queensland : Deux places sont suffisantes au 1 p. carmin et registered jaune ; rendez, je vous prie, la troisième au 1 p. orange et au 6 p vert-olive qui n'en ont pas.

J'ai fini, Monsieur, l'exposé de mes griefs. Il ne me reste plus maintenant qu'à former des vœux pour que les irrégularités que je viens de signaler dans les deux albums, disparaissent au plus tôt.

A M. Lallier, nous demanderons d'avoir pitié pour les malheureuses enveloppes, qu'il a si maltraitées, à M. Moens, nous demanderons surtout la suppression du deuil pour la deuxième édition.

Recevez je vous prie, Monsieur, etc. B. T...

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse et Allemagne. 3-50
Angleterre, Espagne, France, Italie et Portugal. 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
30 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
Brésil, Canada, États-Pontificaux, Grèce et Malte. . . 5-00
Pays Transatlantiques. . . . 6-00
Suède et Russie. 8-40

CHRONIQUE.

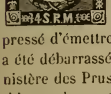

A l'imitation des États-Confédérés de l'Amérique du Nord et des provinces italiennes qui se sont annexées par la suite au Piémont, le Schleswig-Holstein s'est empressé d'émettre des timbres-poste, aussitôt qu'il a été débarrassé, par la grâce de Dieu et le ministère des Prussiens, Croates, Tchèques et Autrichiens, des autorités danoises. C'est agir sagement. Les Etats nouvellement émancipés — et le Schleswig-Holstein l'est on ne peut plus, sa population s'est accrue depuis un mois d'environ 150,000 libérateurs, sans compter les chevaux et les canons rayés — donc, les Etats nouvellement émancipés saisissent tous les moyens d'affirmer leur existence, afin que nul n'en ignore; et le timbre-poste en est un des plus adroits et des plus sûrs. Les monnaies ne sortent pas du pays, mais les timbres-poste, surtout aujourd'hui, font le tour du monde. Des timbres-poste, cela pose, cela équivaut presque à des ambassadeurs. Aussi sommes-nous persuadés que si S. M. Orélie 1er ex-roi d'Araucanie, mieux inspiré, se fût empressé d'en émettre, il aurait été pris au sérieux, lui et son royaume; ses malheurs auraient peut-être motivé une intervention des puissances, et il ne serait pas revenu si piteusement au berceau de ses aïeux, c'est-à-dire à Périgueux.

Lors de l'insurrection de 1850, des timbres avaient également été émis. Il cessèrent d'avoir cours quand les duchés rentrèrent sous la domination Danoise. Nous les préférions de beaucoup à ceux d'aujourd'hui, pour la gravure et le dessin. Ceux actuels sont une mauvaise copie des timbres du Danemark. Ouvrons une parenthèse, qui nous ramène dans la politique. Si le gouvernement insurrectionnel tenait à bien constater la séparation des duchés du Danemark, il eut dû différencier ses timbres du tout au tout d'avec le type Danois, c'est ce qu'il n'a pas compris.

Les épées croisées, du milieu, sont remplacées par la désignation de la valeur, 1 1/4 schilling. A

gauche, les lettres H. R. Z. G. L.; au haut : *Post;* à droite : F. R. M., ce qui signifie : *Herzogliche Post-freimarken*. Tiré sur papier blanc ondulé, imp. bleu-pâle, carré.

États de l'Église. On nous promet incessamment de nouveaux timbres, dont on dit monts et merveilles; jamais nouveaux venus n'auront été mieux reçus, car il est triste de voir la ville où tous les artistes vont s'inspirer, manquer d'un graveur capable de dessiner un timbre digne d'elle. Espérons que l'administration papale, prise d'une noble émulation, ne voudra pas rester au dessous du gouvernement italien. On dit que le nouveau type serait aux mêmes armoiries, mais d'un modèle uniforme.

Cuba. Le type actuellement adopté par l'Espagne l'est également pour ses colonies. Le précédent numéro donnait l'énumération des timbres de la nouvelle émission, ayant cours aux îles Philippines.

Voici ceux qui sont en usage à Cuba :

1/4 real plata, noir sur jaune; 1/2 r., bleu sur chair; 1 r., vert sur rose, et 2 r., vermillon sur chair. La valeur est désignée sur la banderolle, mais non le millésime.

Espagne. Depuis le 1er mars, le nouveau type est appliqué aux valeurs suivantes : 2 cuartos, bleu sur lilas; 12 c., vert sur rose; 19 c., violet sur rose; 1 real, bronze sur vert, et 2 reales, bleu sur rose.

L'Espagne partage avec l'Italie le privilége de tenir une grande place dans l'album, ce qui ne veut pas dire une place brillante, tant s'en faut. Les changements y succèdent aux changements, et si ces deux pays ne sont pas encore arrivés à la dernière limite du progrès, pour leurs timbres, ce ne sera pas faute de tâtonnements. Nous avons surtout ici en vue l'Espagne, qui semble prise d'un besoin impérieux d'innover quand même. Le timbre actuel n'est pas sans mérite, mais nous lui préférons son prédécesseur. Ceux qui viennent d'être périmés étaient très-satisfaisants, d'un dessin correct et sobres d'ornements : vite il faut les remplacer, parce que... ma foi, parce que... c'est une raison suffisante.

Le Hanovre fait preuve de la même instabilité dans quelques-unes de ses mesures administratives. Onsait que l'administration des postes prussiennes proposa, en mars 1861, à toutes les administrations supérieures de l'Union allemande, d'établir entre leurs timbres uniformité de valeurs et de nuances et d'estampiller les enveloppes à droite, pour la facilité des préposés. Cette proposition fut adoptée et les timbres estampillés à gauche le furent désormais à droite.

Cette modification était assez malencontreuse. Par suite d'une habitude innée, on commence la suscription d'une adresse vers le tiers ou le quart de la lettre et souvent elle se prolonge jusqu'au bord de droite; dans tous les cas, on a une tendance à écrire vers la droite, et l'on ne rompt pas en un jour avec une habitude prise de si longue date. Un concert de plaintes s'éleva bientôt parmi le public allemand, l'autorité reconnut son erreur et réintégra le timbre à l'angle gauche. Il y a de cela huit mois environ.

Cap de Bonne-Espérance. On nous signale un 6 pence bleu semblable de dessin au 1 sh. que nous avons reproduit dans notre précédent numéro.

Pressés par le temps, nous avons, dans notre dernier numéro, glissé sur ce timbre plus rapidement que le comportait l'importance de cette modification de forme. Nous avons entendu débattre autour de nous les avis les plus divers sur l'opportunité de cette modification. Les uns regrettent sincèrement l'ancien modèle qui était devenu presque classique. Il nous souvient que dans les premiers temps de la collectionmanie, un timbre du Cap était non-seulement rare, mais était l'ornement obligé d'une collection, laquelle n'était considérée comme ayant quelque prix que lorsqu'elle en renfermait un au moins. Avoir son *cap*, c'était pour l'amateur de tableau, avoir son Raphaël, le bibliophile, son Elzévir. Quel grand seigneur protégeant les arts sans les comprendre avouerait ne pas avoir un Raphaël? Cela fait bien dans un catalogue. Un *cap* était alors le Raphaël d'une collection. Cette estime singulière dont jouissait alors ce timbre, il ne la devait qu'à sa forme qui tranchait sur l'éternel parallélogramme de la majeure partie de ses confrères. Nous nous rappelons, puisque nous en sommes à fouiller dans nos souvenirs, les naïves réflexions que provoquait la vue de ces timbres excentriques, chaque fois qu'un collégien de cinquième ou de sixième étalait triompha-

lement son album aux yeux étonnés de sa maman. La complaisance maternelle, mise trop souvent à l'épreuve, subissait patiemment de savantes dissertations sur chaque timbre en particulier, mais arrivé à certaine page, les rôles étaient presque intervertis; la bénévole auditrice s'enquérait du nom et de l'origine d'un timbre à la forme bizarre, et l'écolier de répondre en se rengorgeant : « Ça, c'est un Cap. »

Les partisans de l'ancien modèle n'auraient que cette raison à produire en faveur de son maintien en circulation : l'habitude de ne voir le Cap représenté que par des timbres triangulaires. C'est une raison, à défaut d'autres, mais elle n'était pas suffisante pour retarder une réforme dont tous les habitants de cette colonie, qui ont de la correspondance, ont dû ressentir l'utilité. Rien en effet de plus incommode que ces timbres triangulaires, pour la place qu'ils prennent et pour leur application sur les lettres. Sous ces deux points de vue, le carré vaut infiniment mieux. Pour ce qui regarde le côté artistique, le mérite du nouveau type est très-discutable. Cette figure allégorique est assez pauvre de conception. Elle sourit du sourire des danseuses. On nous objectera que c'est l'Espérance et qu'à ce titre on ne pouvait décemment lui donner un visage tragique ni même sévère; c'est possible, mais un peu plus de noblesse dans les traits ne les aurait pas attristés.

Nous ne connaissons pas encore les autres nuances adoptées, mais il est à désirer qu'elles soient plus foncées que le one shilling, dont le vert est si pâle qu'on a peine à distinguer les détails du dessin. Nous approuvons le bélier et la vigne, qui rappellent les principales productions de la colonie, nous approuverions également l'ancre, attribut indispensable de l'Espérance, mais nous n'avons pu, malgré notre bonne volonté, nous expliquer sa forme non plus que la façon dont la déesse est assise. Au résumé, le sujet étant donné, il y avait moyen, pour un artiste, d'en tirer de très-heureux effets, tandis que l'auteur de la vignette adoptée n'est parvenu qu'à produire une œuvre frisant la médiocrité, pour la disposition, le dessin et la gravure.

Voici enfin des timbres, de vrais timbres, comme nous n'en avons plus rencontrés depuis longtemps et comme nous en souhaitons à l'univers entier, à de rares exceptions près. A eux seuls ils feraient les frais d'une chronique.

Nos lecteurs se rappelleront peut être que dans notre numéro de juin de l'année dernière, nous leur annonçions un changement prochain dans les timbres de la Confédération Argentine. Nous avons même mis sous leurs yeux le rapport de l'autorité postale au ministre de l'intérieur de ce pays, exposant les différentes raisons qui militaient en faveur d'une rénovation complète des timbres. En suite de ce rapport, qui est du 21 octobre 1862, parut le 1er janvier 1863 le décret ordonnant la confection de nouveaux timbres, qui devaient porter l'effigie de *Don Bernardin Rivadavia*.

L'administrateur général avait d'abord résolu de les faire graver en Angleterre, mais il s'est ravisé et les a commandés à Paris.

Nous avons sous les yeux trois essais, car ils ne sont pas en circulation. Ce sont : un 5 centavos rouge, 10 cent. vert et 15 cent. bleu. Rect. imp. coul. fond blanc, gravure sur acier. Ces couleurs ne doivent pas être considérées comme définitivement adoptées : une ou deux nous dit-on seront modifiées.

Ils ont tous trois à peu près la même disposition, mais les détails sont différents à chacun d'eux; l'effigie seule est la même.



5 *centavos*. A l'intérieur d'un premier ovale qui fait la tangente avec les côtés du carré, sont les inscriptions : *Republica Argentina*, dans la partie supérieure et *cinco centavos* dans la partie inférieure. Aux quatre points de tangente est un petit dessin triangulaire curviligne; au milieu, dans un second ovale parallèle au premier, l'effigie de Don Bernardin Rivadavia, légèrement tournée vers la gauche. Dans les quatre angles, le chiffre de la valeur.



10 *centavos*. Effigie dans un ovale, au dessus, suivant la courbe de l'ovale, l'inscription : *Republica*, au-dessous, *Argentina*. Au haut, contre le bord : *Diez* (dix), au bas, *centavos*. La valeur dans les quatre angles.



15 *centavos*. Ovale avec l'inscription *Republica Argentina, quince centavos*. L'effigie est dans un second ovale formé d'un filet blanc. A droite et à gauche, un médaillon avec le chiffre de la valeur. Dans les quatre angles un dessin curviligne.

Voilà pour la description. Pour le côté artistique de ces types, ils ne sont surpassés que par les anglais. Quelques américains et les derniers italiens les valent cependant. Le dessin du 5 cent. est le plus riche, quoiqu'à tous trois on ait prodigué l'ornementation. C'est le seul reproche sérieux que l'on puisse faire à ces timbres. Au reste, comme le tout s'harmonise fort bien, il n'y a pas lieu de se montrer trop sévère. L'auteur a été moins bien avisé en se contentant au 15 cent. de placer le chiffre de la valeur aux deux côtés et en caractères assez peu nets; sous ce rapport le 5 et le 10, qui ont la valeur aux quatre angles, sont mieux partagés.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces timbres, c'est l'effigie. C'est une bonne figure dans laquelle on reconnaît aisément le sang espagnol; figure intelligente, mais assez bourgeoise dans sa cravate blanche et son col empesé. Mais que veut-on! on peut-être un grand citoyen, avoir rendu des services éminents à sa patrie et n'avoir pas le profil césarien. Le dessin et la gravure de ce portrait, — car c'est un véritable portrait, — font honneur à l'artiste.

Ce n'est pas un portrait de fantaisie, comme on en voit sur quelques timbres où l'on a gratifié des Rois et des Reines, de grâces que la nature avare leur avait refusées; l'artiste a simplement copié la nature, il a fait une tête véritablement vivante et que l'on reconnaîtrait dans la rue, si par hasard Don Bernardin venait à passer. Il y a du relief, du moelleux dans la gravure des traits du visage. Il est regrettable que cette tête ne soit pas posée sur un fond plus clair, elle aurait tranché davantage et les contours n'en auraient que mieux ressortis.

Il est beau de voir des États secondaires attacher de l'importance au perfectionnement d'un détail si infime en apparence : nous en augurons favorablement pour l'administration Argentine en général.

Cette confédération a éprouvé bien des vicissitudes et des révolutions depuis peu d'années; on comprend que pendant ces périodes de bouleversement les gouvernements aient peu de loisir de s'occuper de dessin, gravure, etc., etc., mais au moins est-ce faire preuve d'intelligence que de profiter du retour de la tranquillité publique pour réaliser des progrès, partout où le besoin s'en fait sentir. Que les autres pays de l'Amérique du Sud imitent cet exemple, en commandant en Europe de nouveaux modèles de timbres, s'ils sont dépourvus de graveurs nationaux, et ils se seront acquis la reconnaissance de tous les collectionneurs.

Hambourg. Au moment de mettre sous presse, nous recevons : 1 1/4 schilling lilas, dessin à peu près semblable à ceux en usage aujourd'hui.

TIMBRES ET CONTREFACTEURS.

(Suite et fin. — Voir le numéro du 15 février.)

Lubeck. (Type primitif). Ici la contrefaçon devenait plus aisée, ces timbres étant assez insignifiants. Pour distinguer les copies des originaux, il faut absolument avoir les deux sous les yeux. Les nuances nous viennent encore en aide. Dans les 1 2 sch. violet, 1 s. jaune, 2 s. brun et 2 1/2 rouge-carmin, elles sont un peu moins vives que celles des originaux. Le contraire a lieu dans le 4 s. vert où la nuance est plus vive.

On remarque aussi que les caractères des inscriptions sont un peu trop grands.

Marque d'annulation également contrefaite de diverses façons : tantôt à la plume, tantôt avec un timbre à main.

Toscane. Pour ceux-ci, les preuves du faux sont plus évidentes; tellement évidentes, même, qu'elles dispenseraient d'en fournir d'autres. Les timbres de Toscane sont sur papier à filigrane, or les susdites contrefaçons n'ont pas la moindre trace de cette petite particularité. Il suffit donc de mettre le timbre entre l'œil et la lumière pour être édifié sur sa validité. Au reste, ici les traces de fraude surabondent : impression trop franche, nuances trop vives et marques d'annulation trop claires.

Grèce. 20 bleu et 80 carmin. Faciles à reconnaître par la confrontation, aux imperfections du

dessin. La circonférence perlée est assez grossièrement faite. Le filet blanc circulaire est aussi très-défectueux et par places invisible. Enfin, ce qui est plus concluant et plus aisé à vérifier, c'est la valeur qui ne se trouve pas répétée au revers du timbre.

Toujours des oblitérations fictives.

Hambourg. M. Rehmann, en vendant des faux timbres de sa propre ville, se rend tout simplement complice du crime de fausse monnaie. Il est vrai qu'il prend la précaution de les annuler.

Son 9 sch. jaune est le plus mal réussi de tous ceux que nous avons sous les yeux. Les mots *Hamburg* et *poste marke* sont en caractères trop gros. Inutile de s'appesantir sur les détails : le vrai timbre de Hambourg est très-clair et très-net, tandis que la contrefaçon semble une épreuve tirée sur un coin usé.

Bergedorf. 3 sch. rose et 4 sch. fauve. Ce sont les plus habilement imités. A les examiner à la loupe on remarque à tous deux qu'ils n'ont pas la finesse de burin des originaux. Les lignes formant le grisé du fond sont trop droites et ne marquent presque pas les ondulations. Les hachures des tourelles et de l'aigle sont plus grosses, moins distinctes les unes des autres et se confondent par fois. Au 3 sch. surtout, la tête de l'aigle est toute rudimentaire, l'œil n'est pas visible. L'aile est d'un dessin défectueux ; le bord supérieur, depuis le point de départ jusqu'à la pointe, est presque droit. Aux 3 et 4 sch. l'espace entre les deux tourelles est un peu trop grand, et les petites boules qui composent les grandes circonférences sont très-irrégulièrement faites et presque toutes différentes de grandeur. La teinte du 4 sch. fauve est légèrement plus foncée. Marque d'annulation aussi contrefaite.

Vénézuela. 1/2, 1 et 2 reales, dernière émission. L'aigle est moins bien fait. Le cou est moins allongé, les ailes trop larges et d'un dessin défectueux, les pattes également trop larges. Il y a encore quelques autres dissemblances mais que l'on ne saisit bien que par la confrontation avec l'original.

Libéria. Encore des imitations assez bien réussies et par conséquent dangereuses. Heureusement il en est de ces copies comme des décors de théâtre, elles perdent beaucoup à être vues de près. Leur aspect peut donner le change, mais à la loupe l'infériorité de la gravure est visible : les traits sont plus gros, les détails ébauchés. Pour les collectionneurs qui ne possèdent pas un exemplaire de l'authenticité duquel ils puissent répondre, il leur suffira d'examiner, pour être fixé, le dentelé du bord. Au lieu de les avoir perforés par les moyens ordinaires, qui enlèvent entre deux timbres une suite de petits ronds de papier, le contrefacteur, manquant de la machine nécessaire, a dentelé ses timbres à l'emporte-pièce, parfois même, on le croirait, aux ciseaux tant les dents sont irrégulières.

Brésil. 30, 60 et 90 r. grands chiffres, droits. Cette contrefaçon ne résiste pas à une confrontation avec les originaux ; la gravure est plus grossière, les traits beaucoup moins fins. Elle se trahit du reste à première vue, l'original étant plus blanc. Il y a aussi dans celui-ci, tout autour du chiffre, vers le bord, une sorte de reflet blanc qui tranche sur le fond et semble faire saillie, ce qui n'existe pas dans l'imitation. On a bien essayé de rendre ce reflet blanc circulaire, mais on n'a que très-imparfaitement réussi et il n'y a pas la moindre illusion de relief.

Nos lecteurs sont maintenant prévenus, pour nous, nous avons fait notre devoir. Tant que nous aurons à notre service les moyens de publicité dont nous disposons aujourd'hui, nous nous attacherons à dénoncer la fraude partout où elle pourrait se produire. En agissant ainsi, nous enrayons d'abord une coupable industrie qui s'exerce à l'abri de tous les codes du monde et nous servons les intérêts des collectionneurs, exposés qu'ils sont à acheter, parfois fort cher, des chiffons dénués de valeur d'authenticité autant que de valeur intrinsèque. Nous défendons aussi, chose non moins grave à nos yeux, l'avenir des timbres comme objets à collectionner : ils ne peuvent que se déprécier au contact de cette foule de timbres apocryphes que l'on voit surgir tous les jours.

Pour qu'une collection présente un intérêt réel — nos lecteurs le savent aussi bien que nous — il faut qu'elle soit vierge de tous ces chiffons armoriés ou à effigies, plus ou moins suspects, comme nous en voyons trop souvent dans les collections qui nous passent sous les yeux. Un véritable amateur ne saurait être trop scrupuleux dans l'examen

de ses nouvelles acquisitions. Nous employons le mot « examen » et ce n'est pas sans intention. Un timbre pour être admis dans un album doit subir un examen sévère et y répondre de point en point et *avec la plus grande distinction*. Ce n'est pas comme à l'Université, la *manière satisfaisante* ni même la simple *distinction* ne suffisent pas. Souvent on désire un timbre depuis fort longtemps et l'attente n'a fait qu'attiser le désir. L'envie aussi quelque fois s'en mêle : M. un tel et M. un tel ont un *ours* d'Espagne et je n'en ai pas encore ! ou bien : Je n'en ai pas un seul de la Réunion, il m'en manque autant d'Espagne, etc., etc. Cela devient une passion, une frénésie, et si le hazard fait rencontrer alors quelque timbre de chrysocale, qui revête les apparences de l'or, c'est-à-dire du vrai, on l'achette à tout prix, sans se montrer trop difficile sur le titre. Des doutes s'élèvent-ils dans l'esprit? On les combat d'autant plus aisément qu'on se persuade toujours ce qu'on aime ; et finalement on installe dans l'album un rarissime timbre de Brésil ou d'ailleurs..... sorti de l'atelier de quelque lithographe hambourgeois.

LES COLONIES ANGLAISES.

Il n'est personne qui ayant feuilleté un album de timbres-poste, n'ait été frappé de l'étendue des colonies anglaises, comparativement aux possessions des autres pays, et un des résultats de la collectiomanie, ç'aura été de mettre en lumière la véritable puissance de l'Angleterre.

On avait bien quelque idée de cette puissance coloniale, mais une idée assez vague, puisée dans les traités de géographie. Ces traités d'abord ne s'étendent généralement sur ces contrées lointaines que d'une façon très-succincte, et puis, qui est-ce qui lisait, autrement que pour les oublier aussitôt, ces descriptions et ces nomenclatures d'îles dont rien de matériel ne venait graver le nom dans la mémoire? Peu de personnes assurément. Mais les timbres sont venus, et chaque jour avec l'apparition d'un timbre nouveau, sortent des limbes de l'obscurité, une terre ou un îlot, inconnus hier encore, et avec lesquels on se familiarise comme avec les États qui nous sont les plus proches.

Pour l'Angleterre, si l'on considère que cette puissance ne date guère que de cent ans, que l'Angleterre n'a pas participé aux grandes découvertes qui marquèrent le XVe et le XVIe siècle, qu'elle ne vint qu'après l'Espagne et le Portugal qui s'étaient adjugé la part du lion en Amérique et ailleurs, et qu'elle n'a pour défendre ses innombrables possessions, desséminées sur toute la surface du Globe, que peu ou point d'armée, on ne peut contester à l'Anglo-Saxon son énergie, ni lui refuser une certaine dose d'admiration. La nature l'avait confiné dans une île qui semblait devoir n'être qu'un satellite du continent, et le satellite est devenu le centre autour duquel gravite presque le monde.

Nous voudrions bien ne pas anticiper sur le petit voyage autour du monde que nous projetons, dans notre album s'entend, mais avant que de parler des colonies anglaises il faut nécessairement jeter un coup d'œil rapide sur celles des autres pays, afin d'établir entre elles un petit parallèle et d'examiner par quelles vicissitudes en moins de deux siècles le sceptre colonial est passé des mains de ses premiers possesseurs à celles de la *perfide Albion*.

Un petit pays, le Portugal, placé en vigie ou en sentinelle perdue à l'extrémité de l'Europe, borné presque partout par l'Océan, chercha le premier la fortune sur les mers, et dans d'aventureuses expéditions la puissance que son importance territoriale ne pouvait lui donner en Europe.

L'un de ses navigateurs, Bartholomé Diaz atteint le premier, en 1486, le mystérieux et redouté cap des Tourmentes. Vasco de Gama le double et fait le tour de l'Afrique, sur les côtes de laquelle il fonde de nombreux établissements, qui ouvrent à sa patrie le commerce de l'Asie. La côte d'Asie, depuis l'Arabie jusqu'à la Chine reconnut les lois du Portugal sous le grand Albuquerque.

En Afrique, il possédait Mozambique, Madère, les Canaries, les Açores, le Cap-Vert ; en Amérique, une tempête qui jeta Alvarez Cabral sur la côte du Brésil, lui valut cette immense contrée. Malheureusement les Portugais n'apportèrent dans leurs conquêtes que la soif de l'or unie à la plus incroyable tyrannie et perdirent une à une leurs possessions lointaines, dont il ne leur reste plus que Macao, Goa, Mozambique, Madère et les îles

du Cap-Vert. Le Brésil, humilié d'être la colonie d'une métropole microscopique, a brisé la chaîne qui l'y attachait et peut-être aujourd'hui le Portugal se trouverait-il bien, au point de vue de ses intérêts matériels, d'être une colonie du Brésil.

(*La suite prochainement.*)

A PROPOS DE NOTRE ALBUM.

On a vu avec quelle franchise nous avons ouvert nos colonnes à une critique assez verte de notre propre Album Timbres-poste. Si nous sommes sortis un peu par cette condescendance des us et coutumes du commerce, c'est pour deux raisons. La première, que nous avions l'intention de refuter les reproches de notre correspondant ou de réduire à leur véritable valeur ceux qui avaient quelque apparence de fondement; la seconde, que pour notre album comme pour nos manuels, nous ne désirons rien tant que d'arriver à la perfection, et que si experts que nous puissions être dans ce genre de travail, par suite d'une longue pratique, nous sommes toujours heureux d'accueillir des conseils dictés par la bienveillance.

Examinons les différents points qui ont mérité la censure de notre correspondant. :

Allemagne du Nord. Une place restait disponible sur cette page. Au moment du tirage les 2 et 3 silb. n'étaient pas encore parus. Nous comptions sur l'apparition prochaine d'un 2 silb. et c'est le 3 que a été émis le premier. Nous ne sommes donc pas en défaut, puisque pour être exacts au pied de la lettre, il suffisait de ne mettre ni 2 ni 3.

Autriche. Le 2 kr. est bien une variété de nuance; il n'y a pas d'erreur.

Grande-Bretagne. Nous sommes tout à fait de l'avis de notre correspondant, seulement il en est de ces timbres comme de ceux des offices de Hambourg: nous les supportons; si nous leur avons réservé une place, c'est pour obliger les collectionneurs qui tiennent à ces vignettes et qui ne sauraient ou les caser.

Modène. Le 15 cent. G. P., il est vrai est plutôt brun que noir, mais ce n'est pas là une erreur à signaler.

Portugal. Le 5 reis cheveux lisses n'est pas imaginaire. Les 50 et 100 reis D. L. nous ont été signalés sous les couleurs que nous donnons. Méritons-nous des reproches pour avoir devancé une émission de quelques mois? Nous ne faisons jamais de fantaisie, lorsque nous parlons de timbres à paraître; et si les renseignements officiels nous manquent nous avons, presque toujours, des renseignements officieux dignes de foi.

Canada. Les 10 et 17 n'ont pas été désignés comme étant à l'effigie d'une colombe, mais bien à celle de C. Colomb. C, initiale de Christophe, quant à l'e de *Colombe* c'est une erreur lithographique. Notre correspondant prétend que c'est l'effigie de Jacques Cartier; nous le voulons bien, mais les avis sont très-partagés.

Costa-Rica. Erreur lithographique. C'est le 1/2 real bleu et non le 1 1/2 real.

Nicaragua. Le 2 cent. nous avait été donné comme ayant cours dans ce pays; ce n'est qu'après l'impression de l'Album que nous avons su le contraire.

Telles sont les principales des inexactitudes relevées dans notre ouvrage. Elles ne sont pas bien graves, comme on en peut juger, et sont déjà réparées. Il serait oiseux de s'appesantir sur les autres.

Pour ce qui regarde la partie graphique de l'Album, gravure et impression, quoi qu'en dise notre correspondant, elle était très-soignée; mais quiconque a vu de près une imprimerie, sait que dans les ateliers il est impossible d'éviter qu'il n'y ait de temps en temps une feuille de souillée; or une feuille fait huit pages, c'est plus qu'il n'en faut pour gâter un album. Si l'on s'en aperçoit en temps, il est retiré de la vente, s'il est vendu, on est toujours reçu à l'échanger.

Malgré notre désir nous n'avons pu donner les armoiries de tous les pays : des renseignements précis nous manquaient. Du reste, ces pays sont rares et sans importance, ce sont la plupart des pays d'outre-mer qui n'ont que des armoiries fictives et de fantaisie et non encore des armoiries historiques comme ceux d'Europe.

L'ordre alphabétique n'a été interverti que lorsque, pour économiser de l'espace, on a réuni sur la même page deux pays ayant peu de timbres. En agissant différemment nous eussions augmenté le papier et le tirage et par conséquent le prix.

La nouvelle édition contiendra un tableau des monnaies.

Quant à l'encadrement, nous ne craignons pas d'avouer qu'il a eu ses détracteurs comme il a eu ses approbateurs. Celui de la nouvelle édition est d'un charmant dessin fleuronné aux angles. Il est évidemment plus mignon que le premier, lequel, de l'avis de beaucoup de collectionneurs, avait le mérite de la simplicité.

Nous croyons avoir rencontré tous les chefs d'accusation; nous n'ajouterons que quelques mots à notre justification.

Établir un album timbres-poste aussi complet que le nôtre, n'est pas chose facile — les collectionneurs le croiront sans peine. — Distribuer de seize à dix-huit cents timbres, en observant à la fois des principes d'ordre géographique, de symétrie et de bon goût; et donner une description concise et claire; mesurer chaque timbre avec une précision mathématique et lui tracer sa case; recueillir mille renseignements; s'occuper d'une foule de détails les plus hétérogènes : dessins, gravures, cartes, reliure, etc., etc., réunir l'exactitude à une certaine harmonie: tout cela ferait reculer les plus entreprenants. Aussi notre correspondant — pour autant que son observation ne soit pas une ironie, il en est bien capable — ne doit-il pas s'étonner que nous nous soyons décidés si tard à tenter l'entreprise. Nous ne regrettons pas nos peines, pourtant; le public nous en a amplement dédommagés par le bienveillant accueil qu'il a fait à notre ouvrage, dans lequel il a trouvé, nous osons le dire sans crainte d'être démentis, l'Album-type paru jusqu'ici. Nous en sommes à la seconde édition; la première a eu deux tirages enlevés avec une rapidité qui nous était une preuve irréfragable du mérite de l'ouvrage et de sa juste appréciation par les amateurs.

La 2me édition, maintenant en vente, a été revue avec un soin extrême; nous mentionnons plus haut les modifications heureuses que nous y avons introduites. Elle est augmentée de tous les timbres parus dans l'intervalle et épurée des quelques inexactitudes qui déparaient sa devancière.

Que le public, instruit par nous, bien volontairement et sans que rien nous y forçât, d'un petit acte d'accusation pour la lecture duquel nous pouvions invoquer le huis-clos, veuille bien examiner notre album avec attention, avec sévérité même : nous lui en savons gré d'avance, ne doutant pas que cet examen ne vaille à notre seconde édition le même succès qu'à la première.

RÉPONSES AUX CORRESPONDANCES.

M. S. B... à Séville. Ayant contracté des engagements avec une maison française, je ne puis vous envoyer l'album que vous me demandez, adressez-vous, je vous prie, à M. Grumel, 3, rue Neuve Bourg l'Abbé, à Paris.

M. E. M... à Nancy. Par suite d'un travail imprévu, le manuel ne me sera livré que dans une huitaine de jours, je vous prie donc, Monsieur, de bien vouloir patienter encore quelques jours.

M. J. H... à Lyon. J'ai reçu fr. 4-20 montant de votre abonnement au journal pour l'année 1864.

EN VENTE :

ILLUSTRATIONS

DU MANUEL DU COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE.

Cette magnifique publication comprend tous les différents types créés jusqu'à ce jour et se compose de 17 livraisons, au prix de **1 fr.** chacune. Chaque livraison contient environ 33 à 40 types.

Le texte paraîtra incessamment.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE,

PAR J.-B. MOENS.

Cet Album, auquel les plus grands soins ont été donnés, et qui contient 272 pages, est disposé de la manière suivante : 1° La désignation de tous les timbres existants, ainsi que leur place respective ; 2° Des charmantes cartes géographiques, pour faciliter à la jeunesse l'étude de la géographie ; 3° Il est enrichi en outre des armoiries, magnifiquement gravées en noir, des principaux Etats qui ont adopté les timbres-poste.

Comme nous sommes tous les jours témoins des difficultés que présentent pour les recherches les Albums dans le classement desquels on n'a pas suivi un système donné, et même ceux dans lesquels on a suivi seulement l'ordre géographique, nous avons cru devoir, quant à ce dernier ordre, nous borner à séparer les cinq parties du monde ; mais dans chacune de celles-ci les pays sont placés rigoureusement dans l'ordre alphabétique.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. fr. 8 00

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 2 fermoirs. fr. 8 50

Demi-reliure, maroquin, tranche dorée, 1 fermoir. fr. 10 00

Demi-reliure, maroquin, tranche dorée, 2 fermoirs. fr. 10 50

Demi-reliure, maroquin, tranche dorée, 2 fermoirs. fr. 11 00

Maroquin plein, tranche dorée, 2 fermoirs. 12 00

» » tranche ondée, 2 id. pattes. 12 50

Maroquin relief, tranche dorée, patte ou griffe. fr. 18 00

EN VENTE *pour la Belgique l'Allemagne, et la Hollande :* au Bureau du Journal.

Pour tous autres pays chez M. GRUMEL, 3, rue Neuve Bourg l'Abbé, à Paris.

	Neufs.	Annul.
ALLEMAGNE NORD.		
2 sgr. bleu.	» 50	» —
CUBA. (Essais).		
1 2 réal plata, bleu sur jaune.	2 —	» —
1 » » vert sur verdâtre.	2 —	» —
1 » » rouge sur chair.	2 —	» —
1 » » carmin sur bleuté.	2 —	» —
ESPAGNE. (Essais).		
2 cuartos, brun violet sur blanc.	3 —	» —
4 » vert sur blanc.	2 —	» —
4 » bleu » »	3 —	» —
4 » brun-jaune.	2 —	» —
4 » violet sur vert.	2 —	» —
4 » carmin sur blanc.	3 —	» —
4 » ocre jaune sur blanc.	2 —	» —
4 » rouge sur paille.	3 —	» —
4 » » » vert ondulé	2 —	» —
4 » brun sur vert.	2 —	» —
HAMBOURG.		
1 1/4 schilling,	» 50	» —

	Neufs.	Annul.
BRÊME.		
1 grote (déclaration) rose.	» 25	» —
1 » » jaune.	» 25	» —
3 » » »	» 50	» —
3 » » rose.	» 50	» —
6 » » »	» 75	» —
6 » » jaune.	» 75	» —
HANOVRE. Petit burelé.		
3 pfennige, brun-rouge.	» 75	» —
NOUVEAU BRUNSWICK.		
2 cents, orange.	» 75	» —
NOUVELLE ÉCOSSE.		
1 penny, rouge.	» —	3 50
PORTUGAL. Effigie de Don Pedro (cheveux lisses).		
5 reis, brun.	» —	» 50
25 » bleu.	» —	» 75

Brux. — Typographie de M. J. Poot et Ce, Vieille-Halle-au-Blé, 31.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE ET ALLEMAGNE . . . 3-50
ANGLETERRE, ESPAGNE, FRANCE, ITALIE ET PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
30 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
BRÉSIL, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE ET MALTE . 5-00
PAYS TRANSATLANTIQUES . . 6-00
SUÈDE ET RUSSIE. 8-40

CHRONIQUE.



Nous sommes obligés de rectifier un peu ce que nous avons dit le mois dernier du nouveau timbre que nous donnions comme étant du Schleswig-Holstein; ce timbre est réservé seulement au Holstein. Le Schleswig vient d'en émettre qui lui sont propres : nous en donnons ci-contre le fac-simile. Ovale, imp. coul., fond blanc. Au haut, l'inscription : *Herzogth-Schleswig*, au bas : *Schillinge;* au milieu, le chiffre de la valeur, blanc et en relief. 4 schillinge, carmin. Ce timbre est de ceux qui défient la critique par leur insignifiance ; nous ne dirons donc rien de sa facture. Il est la copie exacte de ceux de Prusse, ce qui ne surprendra personne. Il était assez naturel que les commissaires prussiens, chargés d'initier les bons schleswigois aux douceurs du régime germanique, empruntassent à leur patrie, non-seulement son administration si paternelle, mais encore ses timbres.

Avouons en passant que la politique a de nos jours d'étranges allures, qui se ressentent du terre-à-terre de la démocratie de nos mœurs actuelles. Jadis on allait entendre ses oracles dans les antichambres des rois ou des ministres; aujourd'hui elle annonce ses résolutions au moyen de modestes timbres-poste. A l'époque où François II venait de perdre Gaëte, le dernier boulevard de sa royauté, et que les puissances échangeaient force notes pour ou contre lui, l'éditeur de l'*Almanach de Gotha* émotionna la bourse parce qu'il l'avait maintenu comme Roi des Deux-Siciles. L'obscurité plane encore et plus que jamais sur les intentions de la Prusse et de l'Autriche à propos du Schleswig-Holstein ; faut-il tirer de l'émission des timbres-poste, la conclusion que les deux duchés seront définitivement séparés du Danemark et conserveront chacun leur autonomie? Nous livrons cette question à la perspicacité des diplomates que la chose intéresse. Dans tous les cas, comme il résulte des débats de la Chambre des communes d'Angleterre, que l'on n'y est pas suffisamment édifié

sur le véritable but que poursuivent les puissances allemandes, nous croyons bien faire en envoyant à lord Palmerston et à lord John Russell les deux derniers numéros du *Timbre-Poste*.



Nouvelle-Grenade. Ce type nous est parvenu trop tard le mois dernier pour le mentionner. Il est du reste entièrement le même que celui qu'il remplace, à part un petit ornement dans les coins. Il a aussi les armoiries sur fond côuleur au lieu de les avoir sur fond blanc. Ces petits changements n'ajoutent ni n'ôtent rien au timbre. Si cette république ressentait l'opportunité de modifier ses timbres, il eut été préférable qu'elle entrât franchement dans la voie d'une réforme sérieuse et qu'elle supprimât pour de bon ses chiffons aux teintes douteuses. Que n'imite-t-elle Costa-Rica, Nicaragua et la République Argentine qui, tous trois, ont maintenant des timbres hors ligne?

Indes Néerlandaises. Bien que les timbres de cette colonie soient connus depuis longtemps du public collectionneur et qu'ils se trouvent dans toutes les collections, ils n'étaient pourtant pas encore en usage. Nous apprenons qu'ils n'ont réellement cours que depuis le 1er courant.

Nouvelle Zélande. Le 6 pence brun, dentelé, est actuellement brun-rougeâtre.



Hambourg. C'est le timbre que nous annoncions dans notre dernier numéro. Rect. imp. coul., fond blanc. Au haut, en cintre, le mot : *Hamburg;* au bas : *Post Marke;* à gauche : *Ein u ein Viertel* (un et un quart); à droite : *Schilling*. Le fond est occupé par les armoiries de Hambourg, et brochant sur le tout, le chiffre de la valeur. Aux deux côtés de la croix qui surmonte la tourelle du milieu, se trouve une étoile.

Sainte-Hélène. Emission d'une valeur nouvelle : 1 shilling vert.

Australie Occidentale. Le 1 penny rouge-pâle, est actuellement rouge-brun.

Luçon (Iles Philippines). Nous avons sous les yeux deux timbres de 1 réal plata, du modèle supprimé. Tous deux sont verts et tous deux ont été copiés l'un sur l'autre, mais on y saisit pourtant quelques différences. L'un est vert-bouteille et a les inscriptions : *Correos* et *1 R plata* F en caractères dits : petites capitales; l'autre est vert-pré et a les inscriptions en caractères dits : antiques. Quelques autres dissemblances encore que nous observons dans les détails de l'encadrement et de l'effigie, prouvent que ces deux timbres sont bien réellement différents d'émission et de gravure.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une nouvelle valeur de Hambourg, un 2 1/2 schilling vert. Le dessin est à peu près semblable au 1 1/4; nous en donnerons le fac-simile dans notre prochain numéro.

Mecklembourg-Schwerin. Le timbre d'envelope, 5 sch. bleu, a la nuance actuellement bistre. Ce timbre reste estampillé à gauche.

Le timbre du Schleswig reproduit plus haut aura vécu ce que vivent les roses. Il est déjà retiré de circulation à cause de la valeur qui était exprimée en monnaie danoise; il sera remplacé par un autre qui portera la valeur en monnaie allemande.

Il y aurait lieu de croire que MM. les commissaires prussiens ont lu nos réflexions à propos du timbre de Holstein, dans notre numéro de mars. Nous n'osons pas nous en flatter; dans tous les cas, leur décision vient confirmer la justesse de notre remarque sur l'utilité d'établir les différences marquées entre l'ancien et le nouvel ordre de choses en Schleswig-Holstein, si l'on veut faire oublier dans les duchés jusqu'au nom du Danemark. C'est un principe enseigné depuis longtemps par Machiavel.

LES ANCIENS TIMBRES D'ESPAGNE

En lisant dernièrement dans un journal anglais, très-répandu, une note dont l'auteur niait l'existence du timbre double de Genève (5 c. Port Local, 10 c. Port Cantonal), nous avons pensé qu'une foule de choses, d'ailleurs un peu moins élémentaires, pouvaient encore être ignorées ou mal connues, et ces réflexions nous ont engagés à publier les observations qu'on va lire :

Il est à remarquer qu'on s'est borné jusqu'ici à désirer vivement, à obtenir même quelquefois, les timbres d'Espagne, considérés par les collection-

neurs comme le *nec plus ultra* du genre, pour employer une expression d'une justesse particulière en ce qui concerne l'Espagne; mais nous ne croyons pas qu'on s'en soit occupé au point de vue de l'intérêt qu'ils peuvent présenter par eux-mêmes, abstraction faite de la possession. Aussi, pensons-nous n'avoir pas été devancés dans l'examen du fameux type de l'ours montant à l'arbre, représentant les armes de Madrid. Ce timbre avait d'abord été classé à l'année 1848 ou 1849, mais tous le monde sait aujourd'hui que la véritable époque de son émission est beaucoup plus rapprochée de nous. En effet, le premier en date, le 3 cuartos, fit son apparition à Madrid, dont il était le timbre spécial, en novembre 1853. On s'en servit jusqu'au mois de mars 1854, époque où il fut remplacé par le 1 cuarto, auquel on songea bientôt aussi à donner un successeur; car il paraît que les nombres impairs sont plus du goût des dieux que de celui des hommes. On créa donc le 2 cuartos, toujours avec le type des armes de Madrid. Mais ce timbre juste-milieu, fruit des tâtonnements des administrations des postes, devait voir son existence tranchée dans sa fleur. Néanmoins les essais furent faits (nous possédons un exemplaire de l'essai et du timbre), puis, les timbres dorés, et non bronzés, apparurent; mais là se borna cette modeste carrière : on leur refusa le cours légal, et ils restèrent à l'état de prétendants sans couronne. Alors recommencèrent les hésitations et les projets. Or, comme on avait été porté à la suppression du type de l'ours, dans le désir d'étendre à toutes les villes d'Espagne la facilité d'affranchissement pour la ville même, on imagina un essai portant les armoiries d'Espagne, avec les légendes : Correo int^r dans la partie supérieure du timbre, et Franco 2 c^s dans la partie inférieure. Cet essai, qui se trouve également dans notre collection (impr. noire sur blanc), ne parut pas remplir encore les conditions exigées, car bientôt après, en novembre 1854, fut créé le 2 cuartos vert, tel que nous le connaissons tous avec le type des armoiries, semblable sous ce rapport, à l'essai portant *Correo interior*, dont il vient d'être question, mais en différant par la légende de la partie supérieure du timbre où on lit simplement le mot : Correos, précédé et suivi d'une étoile. Il paraît que ces astres lui ont porté bonheur, car sous cette forme il a vécu tranquille au milieu de ses confrères jusqu'à ce qu'une nouvelle série soit venue les détrôner tous.

Vers la même époque (novembre 1854), ce type, avec modification des légendes et additions du millésime, fut adopté pour les timbres de 4 cuartos et de 1 real, dont on fit usage jusqu'en mars 1855. Quant aux autres timbres à armoiries avec lambrequins : 6 cuartos, 2, 5, 6 reales, leur durée fut circonscrite à l'année 1854, et encore le 6 cuartos dût-il disparaître lors de la création du 4 cuartos qui fut émis durant cette période.

Enfin, comme dernière remarque et pour répondre aussi à certaine opinion affirmant la réimpression des anciens timbres espagnols, nous dirons que pour le type de 1854 (2, 4 cuartos et 1 real) la réimpression est matériellement impossible, car la planche a subi des modifications essentielles, nécessitées par la nouvelle destination que ce timbre a reçue. En effet, une troisième métamorphose en a fait, pour la colonie de Luçon, un timbre mobile apposé sur les actes émanant de l'autorité judiciaire. Les légendes ont conséquemment subi un changement : celle du haut porte les mots : Dro Judicial; celle du bas indique la valeur du timbre, variant selon l'importance de l'acte. Notre exemplaire, de couleur lilas, porte la légende : Diez r. s f. tes. Enfin, le champ de l'écu aux armes d'Espagne a été gratté et elles ont été remplacées par la balance et l'épée, attributs de la justice.

Ajoutons en terminant, que les altérations ont également porté sur les types de 1852 et de 1853, dont les matrices ont été vues, par un de nos amis, détériorées à coups de lime et hors d'état de servir désormais. Il est probable, mais nous n'avons pas de certitude à cet égard, que les autres types ont subi le même sort.

Résumé :

1853. (Création de novembre) : 3 cuartos, type de l'ours.

1854. (Création de mars 1854) : 1 cuarto, type de l'ours.

1854. (Durée des timbres (du 1er janvier au 31 décembre) : 6 cuartos, 2, 5, 6 réales.

Durée des timbres : du 1er novembre 1854 au mois de mars 1855 : 2, 4, cuartos, 1 réal.

G. H.

LES FUTURS TIMBRES DE BELGIQUE

Nous reproduisons ci-dessous les conditions du concours ouvert par le gouvernement, pour l'obtention d'un nouveau type de timbre-poste. — Le défaut d'espace nous empêche de faire aujourd'hui l'examen critique de ce programme; nous y reviendrons dans un de nos prochains numéros :

Le but du concours est d'obtenir pour l'impression des timbres-poste, en typographie, par le procédé galvano-plastique, un coin réunissant toutes les conditions de perfection désirables, tant au point de vue de l'art que sous le rapport du fini de l'exécution et de toutes autres qualités qui peuvent distinguer une œuvre de l'espèce.

Le coin sera en acier fondu. Il se composera de deux pièces distinctes : le médaillon et l'encadrement, afin de pouvoir en obtenir des clichés séparés pour un tirage en deux couleurs.

Le médaillon sera rond; il aura un diamètre de 16 millimètres. Il reproduira l'effigie du Roi.

L'encadrement aura 22 1/2 millimètres de hauteur sur 19 de largeur.

La partie supérieure portera en cartouche le mot *Belgique*, et la partie inférieure, le mot *Postes*.

Aux deux angles inférieurs seront placés des chiffres mobiles, indicatifs des différentes valeurs du timbre, savoir : 1, 10, 20, 40 centimes. Ces chiffres auront 3 millimètres de hauteur.

Les autres dispositions, notamment en ce qui touche la partie ornementale, sont laissées à l'inspiration de l'artiste.

Les concurrents pourront obtenir à la direction des Postes (station du Nord), telles autres indications qui seront jugées nécessaires sur la nature du travail à fournir.

Les pièces faisant l'objet du concours devront être remises, contre reçu, avant le 1er juillet 1864, au secrétariat général du département des travaux publics, accompagnées d'épreuves tirées en différentes couleurs.

Une prime de cinq mille francs sera accordée à l'artiste dont l'œuvre aura été jugée la plus parfaite et digne sous tous les rapports d'être adoptée. Moyennant ce prix, le gouvernement entrera immédiatement en possession du coin, dont il disposera à son gré.

Le ministre des travaux publics fera connaître sa décision sur le résultat du concours, dans les deux mois de la date fixée pour la clôture de celui-ci.

Ainsi arrêté par le ministre des travaux publics, à Bruxelles, le 3 février 1864.

RÉCEPTION DES CORRIENTES A PARIS



Il y a environ sept ou huit mois, par une riante matinée qui semblait être de nature à faire éclore toute chose, excepté ce dont nous allons entretenir le lecteur, apparut au jour, pour la première fois dans Paris, une grossière caricature de timbres de la république française, imprimée en noir sur du papier gros-bleu. On lisait en haut : *Corrientes;* en bas : *un réal M. C.* Ce timbre était laid, si laid et inspirant si peu de confiance que personne n'en voulut. Enfin, il se présenta un amateur qui, après bien des hésitations, l'acquit au prix de huit francs. Ce nouveau venu fut bientôt connu de tous, et il devint le sujet de la conversation de tous les amateurs, dès que l'un d'eux eut révélé qu'il n'ignorait pas l'existence de ce timbre et qu'il en connaissait un spécimen à Londres. Dès ce moment, on se prépara à tomber à bras raccourcis sur les premiers Corrientes qui paraîtraient. Mais comme on n'en voyait pas venir, on pria, on supplia la personne qui avait fourni le premier et qu'on savait avoir habité le pays natal de ces timbres, et peu à peu, à force de le presser de plus en plus vivement, on put en arracher, grâce à des instruments d'un métal très-précieux, un, deux, trois, quatre, cinq et six Corrientes, sur lesquels les amateurs se jetèrent avidement, joyeux d'échanger un napoléon contre une de ces burlesques républiques.

Il y avait donc alors à Paris sept amateurs assez favorisés de la fortune pour posséder des Corrientes. Ils excitaient l'envie de bien des gens, et vraiment, en nous reportant à ce jour, était-ce la peine de s'en faire tant de tracas?

Mais non, soit amour-propre, soit autre chose, on en vint alors jusqu'à trouver des personnes qui avaient assez de temps à perdre pour contester l'authenticité de ces timbres. Des connaisseurs qui, soit dit entre parenthèse, n'y connaissaient rien du tout, les reniaient avec un aplomb imperturbable, disaient n'en faire plus cas que de la boue de leurs souliers, parvenaient ainsi à faire de beaux discours, à influencer les esprits faibles et se croyaient encore, après assertions pareilles, le droit de porter, la tête haute, le titre de savant en matière de timbres.

Malheureusement pour ces savants, qui, comme nous l'avons dit plus haut, n'y connaissaient absolument rien du tout, voilà-t-il pas que, trois mois après, des Corrientes se permettaient d'arriver, non pas expédiés par le premier venu, mais bien par un personnage dont le nom défendait qu'on mît en doute la valeur de son envoi. La lettre avec la signature et les explications, tout cela était on ne peut plus clair : ces affreux Corrientes existaient véritablement.

Errare humanum est!

Ces derniers arrivés étaient en petit nombre. Ils avaient la valeur biffée par un trait d'encre et étaient expédiés comme timbres neufs. On verra par la suite ce qu'il en était.

Paris rêvait Corrientes depuis trois nouveaux mois et commençait à désespérer, quant tout à coup le bruit se répand dans la ville que les timbres tant désirés sont arrivés en nombre, que tous les amateurs vont être satisfaits, et qu'il n'y a pas moins de deux cents de ces exemplaires si impatiemment attendus. En effet, ce n'était pas une fausse nouvelle, ils étaient à Paris et, de plus, offrant les mêmes garanties que les précédentes, car ils provenaient de la même source.

Nous avons eu des feuilles entières sous les yeux. Ces timbres, cette fois-ci, étaient tous sans valeur indiquée. Chaque feuille portait trente-deux timbres, huit types répétés quatre fois. Nous avons recueilli les Corrientes que nous tenions de la personne influente qui envoyait ces derniers, et nous avons pu reconnaître chacun des types venus des deux sources précitées, sur les huit types nouveaux débarqués. A partir de ce moment, nous eûmes la certitude que les premiers timbres que nous avions eus n'étaient pas l'effet d'une spéculation honteuse.

Dans la même enveloppe que ces deux cents Corrientes se trouvait une lettre avec quelques renseignements.

Tout le monde sait que l'État de Corrientes fait partie des provinces unies du Rio de la Plata ou République Argentine. Le chef-lieu, du même nom, est situé sur le Parana et compte maintenant 24,000 habitants. Le commerce de cette ville est actif et florissant.

Le premier timbre-poste parut le 16 février 1856; il était d'une valeur d'un real, monnaie courante et comptait huit types bien différents. Vers 1860, par suite d'une dépréciation du papier-monnaie, on porta le taux des lettres à trois réaux (1), et la poste délivra les mêmes timbres que par le passé, ceux-ci, toutefois, ayant la valeur biffée par un trait d'encre. Peu de temps après, on fit une rectification sur la planche et une variation du cours du papier-monnaie, on laissa vide la place où précédemment se lisait : Un real.

C'est donc la même planche qui a fait les timbres d'un real et ceux qui ne portent pas la valeur. Le timbre d'un real est resté rare à Paris; celui qui ne porte pas de valeur et qui est en cours actuellement à Corrientes vaut un franc et trente centimes.

Les contrefaçons de ces timbres viennent d'apparaître, arrivant on ne sait de quel pays, et ce qu'il y a de singulier, c'est que les deux premières copies que nous ayons vues avaient été recueillies par les personnes qui s'étaient si fort acharnées contre les premiers Corrientes qui, eux, étaient irréprochables en tous points. E. R.

L'ADMINISTRATION DES POSTES EN ANGLETERRE

PAR

Alphonse ESQUIROS (2).

It est six heures! — Scène qui se passe alors au General-post office *de Londres. — Histoire des anciens moyens de transport. — La malle poste. — Le révolutionnaire Palmer. — Service des lettres et des journaux par les chemins de fer. — Établissement de Smith and son.*

Le *general post office*, qui est considéré comme le centre de tout le réseau postal du royaume, s'élève à Londres dans la rue Saint-Martin le Grand. C'est un édifice compacte, bâti en pierre de Portland, d'un style froid et régulier, avec trois portiques soutenus par des colonnes. Le portique du milieu, surmonté d'une frise, sur laquelle on lit le nom de Georges IV, conduit par un escalier à un grand passage ou vestibule qui traverse toute la largeur de l'édifice, et aboutit en face de *Foster lane*. Dans ce passage s'ouvrent des boîtes pour recevoir les lettres destinées aux quatre points cardinaux du monde, et derrière ces boîtes s'élèvent de hautes fenêtres qui se trouvent généralement fermées. Je suppose pourtant qu'il est cinq

(1) Les renseignements que nous avons reçu de ce pays, nous donnent 3 centavos. (*Note de l'éditeur.*)

(2) L'Angleterre et la vie anglaise. Paris, Hetzel.

heures trois quarts du soir ; la première fenêtre à gauche, située vers le péristyle et au-dessus de laquelle on lit : « *For newspapers only,* seulement pour les journaux, » est alors toute grande ouverte. Une foule impétueuse qui entre, soit par la façade, soit par le derrière de l'édifice, se croise dans toute la longueur du vestibule, et les lettres tombent comme la grêle au fond des boîtes ; mais c'est surtout la fenêtre des journaux qui doit attirer notre attention. Le péristyle se trouve assiégé par une bande de porteurs et de *news-paper boys,* garçons de douze à treize ans employés au service des journaux. Ils accourent suant, soufflant sous des sacs chargés de papier, et se poussent les uns les autres malgré les efforts des *policemen,* qui cherchent à maintenir un certain ordre au milieu de la confusion. De moment en moment le flot grossit, car on sait que l'horloge de la poste est fidèle et impitoyable. Les journaux, recouverts d'une bande, volent comme une nuée de pigeons autour de la fenêtre, lancés qu'ils sont en l'air par mille mains. Les sacs, les paquets, les corbeilles versent, ainsi que dans un gouffre, des rames et des rames de papier. Tout cela tombe pêle-mêle, jeté du dehors, et est saisi pour ainsi dire au vol par des hommes qui sont à l'intérieur ; ils vident les sacs, les corbeilles, et les rendent ensuite aux porteurs. C'est une rude tâche, et un *policemen* de service me disait qu'il y a quelques années surtout, avant l'intervention de certaines mesures d'ordre, les employés de l'administration de la poste avaient eu plus d'une fois les yeux et le visage meurtris par les avalanches de journaux qui se précipitent sur eux. Le bruit court même que dans le feu de l'action un enfant fut lancé un jour avec les paquets, et par mégarde, dans l'intérieur des bureaux.

Cependant l'horloge commence à sonner six heures : l'ardeur et la presse redoublent, les journaux pleuvent encore ; mais au dernier coup la fenêtre s'abaisse brusquement. « Trop tard, *too late!* » s'écrient un ou deux traînards déconcertés. Les lettres et les journaux peuvent néanmoins partir encore le même jour : les premières en payant à sept heures un extra *stamp* (timbre) d'un penny, et les seconds d'un demi-penny, comme une amende prélevée sur la négligence. C'est surtout le vendredi et le lundi qu'il faut assister à cette scène émouvante connue des Anglais sous le nom de foire aux journaux, parce que ce sont les deux jours où partent les journaux de la semaine, *weekly newspapers.* Pour les lettres, le grand jour est le samedi, car la poste anglaise ne fonctionne point le dimanche, et les maisons de commerce consacrent surtout le samedi à leur correspondance.

L'histoire du *general post office* de Londres, établi vers 1649 par un acte du Parlement, peut se diviser en trois périodes qui se représentent par trois hommes, Edmund Prideaux, Palmer et M. Rowland Hill. Prideaux, qui avait été nommé *post mater* par les deux Chambres, introduisit, au nom de l'État, quelque unité dans un service qui, avant lui, était plus ou moins abandonné aux industries particulières. C'était encore l'enfance des moyens de communication. Les sacs de lettres, *letter bags,* étaient portés dans toute la Grande-Bretagne par des courriers à cheval ou dans de petites voitures qui se trouvaient très-souvent arrêtées sur les grands chemins par les brigands. En dépit de la suscription si souvent répétée sur les lettres, *haste, haste, post haste,* il paraît que la poste d'alors se hâtait lentement, car elle ne faisait guère plus de quatre ou cinq milles à l'heure. Cet état de choses se traîna jusqu'en 1784, où un M. Palmer fit une révolution dans cette branche du service public en inventant la poste. *(La suite prochainement.)*

LE TIMBRE DE WINTERTHUR

Les deux dernières livraisons du *Magasin Pittoresque* nous apportent la suite de l'article sur la Suisse. Nous voyons avec plaisir que M. Nathalis Rondot, dans les détails si intéressants et si neufs qu'il donne sur quelques timbres, recherche avant tout l'exactitude : tous ses renseignements étant puisés aux sources les plus officielles.

Nous extrayons de son article le paragraphe suivant, relatif au timbre dit : de Winterthur, dont le pays d'origine est mis en doute :

« On donne à un timbre 2 1/2 rappen ancien (0,057) le nom de timbre de Winterthur ; on l'attribue aussi à la ville de Zurich. La petite ville de Winterthur est dans le canton de Zurich et n'a jamais eu de timbre-poste qui lui fût propre.

« On prétend avoir trouvé des exemplaires du timbre dont il s'agit sur des lettres de Zurich, de Fribourg, de Sion, mais la provenance certaine de ce timbre est encore inconnue. Comme les timbres

de 4 et 6 rappen de Zurich ont été retirés à la fin de 1849, et comme les timbres fédéraux de 2 1/2 rappen, poste locale, n'ont été émis qu'en avril 1850, ce timbre dit : de Winterthur ne serait-il pas celui dont on aurait fait usage à Zurich et dans les villes du canton de Zurich, pour le port local, de la fin de 1849 à avril 1850, avant l'émission du timbre fédéral! Cela expliquerait que ce timbre soit si rare, puisqu'il n'aurait servi que pendant très-peu de temps, et qu'il porte toujours les marques d'oblitérations employées à la poste de Zurich, la croix fleurounée ou les lettres PP. »

CORRESPONDANCE

La lettre suivante, que nous recevons de Turin, donne quelques détails très-intéressants sur l'état de la collectionmanie en Italie, c'est pourquoi nous l'enregistrons avec plaisir. Notre correspondant nous permettra toutefois de lui faire observer que la timbromanie est beaucoup plus vivace en Italie qu'il ne pense. Sans nul doute, elle ne s'y est pas encore popularisée comme dans le reste de l'Europe, mais nous constatons qu'elle y fait tous les jours des progrès sensibles. Rome, Naples, Gênes et Turin même, où, dit-il, on ne compte qu'une dizaine de collectionneurs, possèdent maintenant des amateurs d'élite qui commencent à disputer à ceux de France et d'Angleterre les types les plus rares dès qu'ils paraissent quelque part sur le marché. Il est aussi trop sévère pour les écoliers, auxquels nous gardons, nous, une profonde reconnaissance. Dans nos pays septentrionaux, les collégiens ont abandonné à peu près la collectionmanie, mais ils en ont été les véritables promoteurs. Qu'on laisse faire ceux d'Italie; il en sera là comme ailleurs. Quelque jour on s'apercevra que leur jouet est de la numismatique au petit pied, et ce jour-là, leur jouet passera de leurs mains dans celles d'un public plus sérieux et dans les bibliothèques.

A Monsieur le Directeur du *Timbre Poste*.

Turin, 1er mars 1864.

LES COLLECTIONNEURS EN ITALIE.

Les collectionneurs de timbres-poste en Italie ne sont pas très-nombreux, nous en comptons à peine une dizaine à Turin, autant à Modène et quelques autres dans les villes principales : Gênes, Vérone, Milan, Livourne, Pérouse, Naples et Palerme. Je veux parler des vrais collectionneurs, ceux qui le sont dans un but utile et instructif, qui joignent le goût à la passion; car nous avons ici une foule d'écoliers qui essaient de recueillir quelque chose, mais plutôt par imitation et spéculation. Nous les appelons entre nous : *Raccoglitori scimmie*. Ces derniers se réunissent au bureau de la poste, qui a une vaste cour intérieure, couverte de verre (et par conséquent à l'abri des intempéries de l'air). Là il se fait une foule de ventes, d'échanges et de marchés : c'est notre bourse.

Quoique cet endroit ne soit pas très-convenable pour nous, qui ne sommes plus des écoliers, nous avons souvent occasion d'y faire des marchés avantageux. On peut acheter une collection de 150 à 200 timbres pour 1 lire ou 2 lires; mais à vrai dire, ces timbres sont ce qu'il y a de moins rare. Je veux seulement, par ces chiffres, vous démontrer combien ces amateurs en herbe tiennent peu à leur collection. Ils se passionnent très-peu, et tel qui aura recommencé dix fois sa collection. s'en fatiguera au bout de peu de temps. Ils ne laissent pas cependant d'être très-ennuyeux pour le public. Ils vous abordent sans gêne, en vous disant : *Signore, mi favorisca il franco bollo dellasua lettera;* souvent on ne les écoute pas. Les ennuis occasionnés par ces jeunes gens donnèrent lieu à un article qui parut dans le journal *Umoristico il Gianduja*, et depuis, l'administration des postes ne laisse plus envahir ses bureaux par de tels barbares, qui se réunissent maintenant dans la cour intérieure du Palais du Parlement, lequel se trouve tout près de la poste.

Les collectionneurs de cette catégorie ont beaucoup augmenté depuis quelque temps, au grand déplaisir des parents, qui se plaignent de ce que les études soient négligées pour de petits morceaux de papier de couleur.

Il est malheureux qu'ils ne soient pas plus persistants et qu'ils ne témoignent pas plus d'ardeur pour ce genre de collection. Je les ai souvent encouragés en leur promettant un manuel en italien, mais sans succès. Pour nous, nous avons le manuel français, qui se vend ici chez tous les libraires.

Cette inactivité et cette mollesse doivent cependant vous étonner, car l'Italie a toujours été la patrie des beaux-arts (?), de la musique (?), de *l'amour* (?). . . . . .

Nous sommes forcés, bien à regret, d'interrompre notre correspondant, mais il nous semble, sauf meilleur avis, que le rapport entre les beaux-arts, la musique et surtout l'amour, et les collections de timbres, n'est pas si clairement établi, que de ce que l'Italie ait compté beaucoup de grands artistes, il s'ensuive nécessairement qu'elle compte beaucoup de collectionneurs. Sans doute, l'art du dessin et de la gravure doit contribuer à l'exécution d'un timbre, mais pour ce qui est d'une collection, les beaux-arts lui sont bien étrangers, à plus forte raison

l'amour, que nous ne nous attendions guère à rencontrer ici. Cependant, en y réfléchissant davantage, il y a peut-être là, pour les romanciers et les écrivains qui travaillent pour le théâtre, une mine inépuisable d'intrigues aussi ingénieuses que nouvelles. Par le temps de stérilité dramatique auquel nous assistons, pourquoi les romanciers, qui ont presque usé et abusé de toutes les *ficelles* dramatiques possibles, n'introduiraient-ils pas dans leurs fictions, dont l'amour est toujours la cheville ouvrière, une collection de timbres-poste, autour de laquelle ils feraient mouvoir toute l'action de leur drame ou de leur roman? Ce serait, selon nous, le seul moyen d'établir un rapport, encore bien indirect, il est vrai, entre les timbres-poste et l'amour. Bâtir une intrigue sur une collection de timbres, ne doit être qu'une mince difficulté. Alfred de Musset n'a-t-il pas fait une comédie sur un bougeoir, et M. Scribe, sur un verre d'eau? Or, quelle distance n'y a-t-il pas, pour le parti, qu'un homme à imagination en pourrait tirer, d'une collection de timbres-poste à un verre d'eau. Nous soumettons l'idée à M. Émile Augier ou à M. Victorien Sardou, qui tiennent aujourd'hui le sceptre de la haute comédie; s'ils l'agréent, nous en renverrons tout l'honneur à notre correspondant.

Nous reprenons la lettre.

. . . . Mais la manie de collectionner ne prend pas, l'Italien est trop impatient, trop fébrile, il voudrait avoir tout en un jour, tandis que pour compléter un album, il faut de la patience et des années, la volonté et l'opiniâtreté des peuples du Nord et la constance d'un Allemand ou d'un Suisse. Voilà pourquoi nous sommes quelquefois découragés nous-mêmes, et nous oublions nos timbres pour quelques mois; mais nous avons ici à Turin la duchesse *di S.....*, qui nous encourage beaucoup et avec qui nous avons des relations suivies. Cette dame possède un magnifique album.

Nous avons aussi des rapports avec nos confrères d'Italie, mais ils sont très-lents, et Turin peut s'appeler, à juste titre, la capitale de la Timbromanie. Sur une quantité d'environ cinquante collectionneurs de ma connaissance, de différentes villes, je compte à peine dix albums; les autres ont leurs timbres dans un petit cahier de papier, pas toujours très-propre. Je ne veux pourtant pas dire de mal de mes amis de Modène, dont quatre possèdent des albums; je les engage beaucoup à persévérer en activité et à prospérer en nombre.

Les vrais collectionneurs de Turin, à part la duchesse *di S.....*, sont tous des jeunes gens, étudiants ou employés, qui ont des collections assez complètes. Quelques étrangers polonais et quelques anglais, résidant à Turin, trouvent nos albums fort beaux, quoique MM. Moens et Lallier n'aient pas été très-exacts dans leurs éditions précédentes. Je remercie particulièrement M. B. T., de Lyon, qui a si justement fait observer à ces Messieurs les erreurs qu'ils ont commises, ainsi que le rapporte le dernier numéro du *Timbre-Poste*.

Je vous dirai maintenant quelques mots sur les timbres d'Italie. Nous qui sommes en Italie, nous ne les possédons pas tous. Ainsi le 1/2 tornèse bleu de Naples, est ici très-rare; les 5 cent. anciens de Piémont sont très-recherchés; les uns et les autres se vendent ici à des prix fabuleux. Ces timbres, employés généralement pour les journaux ont été détruits et brûlés. Voilà la raison de leur rareté. Cependant, depuis quelque temps il circule une grande quantité d'Italiens de toutes espèces, grâce à une personne bien avisée qui en a arrachés aux flammes un certain nombre; car vous saurez que lors des annexions des nouvelles provinces, en 1859 et 1860, on détruisit tout ce qui rappelait les gouvernements despotiques et bourbonnien, et les timbres-poste subirent ce malheureux sort. On m'écrivait, à ce sujet, de Palerme, il y a un an : *I Franco bolli alla effigia de Borbone non esisto piu, grazie a Dio, ne abbiamo fatto un auto-da-fé alla nazione e in onore del Re d'Italia*..

CHARLES C.

RÉPONSES AUX CORRESPONDANCES

Le n° 929 est marqué par erreur à 25 centimes, c'est 50 centimes qu'il faut lire.

M. J. J... à Aix-la-Chapelle. Je vous confirme ma lettre du 21 écoulé restée sans réponse.

M. O. K... à Coblence. Veuillez je vous prie m'envoyer les fr. 7-55 qui me reviennent pour solde de compte.

M. J. A. de C....., à Madrid. Vous pouvez m'envoyer, en timbres-poste actuels, le montant de votre abonnement,

M. J. C..., à Hyères. J'attends toujours de vos nouvelles.

M. M..., à Menin. Le mode de paiement que vous me proposez est trop onéreux; veuillez, je vous prie, m'envoyer le montant en timbres-poste.

M. C. L..., à Turin,
M. A. R..., à Leipsick,
M. J. A..., à Turin,
} veuillez m'envoyer, je vous prie, le montant de votre abonnement en timbres-poste actuels.

M. E. W..., à Turin. Il me revient toujours 14 fr. pour solde de compte.

M. A. E. H..., à Amsterdam. Vous pouvez m'adresser les timbres de 4 centimes; les autres me valent 25 centimes chacun.

Brux. — Imp. de A. Van Buggenhoudt, Place du Marché du Parc, 14.



ABONNEMENT PAR ANNÉE :
BELGIQUE 3.00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE et ALLEMAGNE. 3.50
ANGLETERRE, ESPAGNE, FRANCE, ITALIE et PORTUGAL 4.20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
30 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

ABONNEMENT PAR ANNÉE :
BRÉSIL, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, GRECE et MALTE . . . 5 00
PAYS TRANSATLANTIQUES . . . 6.00
SUÈDE et RUSSIE. 8.40

CHRONIQUE.



On vient de graver à Paris un projet de timbre destiné à la Grèce et dont ci-contre le fac-simile. Obl., imp. coul. fond blanc, péristyle du Parthénon avec fronton à bas-reliefs. Au milieu, médaille ovale occupant presque toute la hauteur de l'édifice, depuis les gradins de la base jusqu'au milieu du fronton. Le médaillon se compose d'un premier ovale perlé et d'un second ovale intérieur. Au centre, le portrait du roi George Ier. Dans les deux angles supérieurs l'inscription 20 ΛΕΠΤ; dans les angles inférieurs, le chiffre de la valeur et, entre eux, l'inscription : ΕΛ ΓΡΑΜΜ. Ce type a été tiré en huit nuances, toutes assez peu franches, sauf le noir : noir, orange, lilas, paille, vert-clair, carmin-clair, bistre et bleu.

Ce timbre, par le renom du pays auquel il est destiné, par l'importance que l'auteur a visiblement attaché à son travail, mériterait une critique sérieuse, si la critique était possible, où manquent la facture et la conception. L'auteur, que nous soupçonnerions volontiers être grec, s'était imposé la rude tâche de marier dans la même composition le souvenir de l'ancienne Grèce aux attributs de la Grèce nouvelle. S'il n'est pas grec, il aura voulu faire de la couleur locale historique, de l'érudition et assez pauvrement; s'il l'est, les noms de Lycurgue, Périclès, Thémistocle, auront bourdonné à son oreille et il n'aura pu résister à l'envie de rappeler la mémoire de ces grands hommes et de cette grande époque en représentant sur son timbre un monument qui leur est contemporain.

Nous n'aurions garde de blâmer l'auteur, le supposant Hellène, de se prendre d'amour pour l'antiquité et de nous faire souvenir (car on pourrait l'oublier) que ce peuple semi-civilisé qui habite là bas entre l'Archipel et l'Adriatique, descend de l'élégant et spirituel athénien et de l'austère lacédémonien, mais nous voudrions que ce culte du passé se traduisit d'une façon plus intelligente. Le patriotisme

ou simplement le désir de faire des rapprochements historiques, ne dispensent pas dans une œuvre d'art (et il a eu sans doute la prétention d'en faire une) de certaines règles tout élémentaires, telles que, en premier lieu, l'unité de style, sans laquelle on n'aboutit qu'à l'incohérent. Or, nous cherchons en vain à quel style peut bien appartenir le dessin dont nous donnons ici la reproduction. Où l'auteur a vu une ingénieuse allégorie, que l'on pourrait, à notre avis, si les dimensions de l'œuvre étaient plus grandes, intituler « *le passé et le présent de la Grèce,* » et faire proprement encadrer, le lecteur non prévenu ne verra qu'un cadre ovale adossé à une colonnade, et, dans ce cadre, le portrait d'un tout jeune homme, au visage très peu héroïque, et à qui on a laissé, apparemment pour compléter la vraisemblance du tout, sa collerette et son grand cordon.

Quant au Parthénon, il faut beaucoup de bonne volonté pour reconnaître dans cette rudimentaire esquisse, le célèbre temple dont les voyageurs nous ont fait de si belles descriptions. Si les timbres sont destinés, dans la suite des temps, à tenir lieu de médailles, ou tout au moins à perpétuer comme elles l'image des hommes marquants, des souverains ou des monuments, ce n'est qu'à la condition de réunir, comme la plupart d'entre elles, le fini et l'exactitude. Qui n'a pas vu les médailles frappées à l'occasion de l'exposition de Londres de 1851 et représentant le Palais de cristal, monument beaucoup plus vaste que le Parthénon. Il en est d'un très petit module, mais l'édifice étant vu de côté, par conséquent sur deux faces, et les lois de la perspective bien observées, on a tout de suite une idée assez juste de ses véritables proportions. Or, ce qui est possible par la gravure sur le métal, l'est plus encore sur le papier : le crayon ou la plume possédant des ressources infinies ; et avec un peu plus de connaissance du métier l'auteur dudit projet aurait pu nous donner un Parthénon présentable,—sans roi George, bien entendu. — au lieu de cette plate façade à laquelle nous préférons de beaucoup la Bourse de Philadelphie qui orne le timbre de Blood's city.

Un mot sur le Parthénon :

Le Parthénon, temple d'Athènes consacré à Minerve, fut détruit par les Perses et rebâti par Périclès avec la plus grande magnificence. Il avait 100 pieds de façade, ce qui lui fit donner le nom d'Hécatompédon, 226 pieds de long et 70 d'élévation ; il était orné d'un péristyle, d'un pronaos ou portique et élevé sur trois marches ou degrés qui régnaient tout autour. Ce pronaos occupait à peu près le tiers de la longueur totale de l'édifice ; l'intérieur du temple se divisait en deux nefs séparées par un mur, et qui ne recevaient le jour que par la porte : dans l'une on voyait le chef-d'œuvre de Phidias, la statue de Minerve, d'or et d'ivoire, debout, une pique à la main, un bouclier à ses pieds et sur l'estomac une tête de Méduse ; dans l'autre nef on gardait le trésor des Athéniens. Les colonnes du péristyle et du portique reposaient immédiatement sur les degrés du temple ; elles étaient sans bases, cannelées et d'ordre dorique ; elles avaient 42 pieds de hauteur et 17 1/2 de tour près du sol ; l'entrecolonnement était de 7 pieds 4 pouces.

Les triglyphes de l'ordre dorique marquaient la frise du péristyle : des métopes ou petits tableaux de marbre à coulisse séparaient entre eux les triglyphes. Phidias ou ses élèves avaient sculpté sur ces métopes le combat des Centaures et des Lapithes. Le haut du plein mur du temple, ou la frise de la cella, était décoré d'un autre bas-relief représentant peut-être la fête des Panathénées. Des morceaux de sculpture excellents, mais du siècle d'Adrien, époque du renouvellement de l'art, occupaient les deux frontons du temple. Les offrandes votives, ainsi que les boucliers enlevés à l'ennemi dans le cours de la guerre médique, étaient suspendus en dehors de l'édifice : on voit encore la marque circulaire que les derniers ont imprimée sur l'architrave du fronton qui regarde l'Hymette.

Tel était ce temple qui a passé à juste titre pour le chef-d'œuvre de l'architecture chez les anciens et chez les modernes. Par quelle fatalité ce chef-d'œuvre de l'antiquité, que l'on va admirer si loin et avec tant de fatigues, doit-il en partie sa destruction aux modernes? Le Parthénon subsista en entier jusqu'en 1687 : les Chrétiens le convertirent d'abord en église ; et les Turcs, par jalousie des Chrétiens, le changèrent à leur tour en mosquée. Il faut que les Vénitiens viennent, au milieu des lumières du XVIIe siècle, canonner les monuments de Périclès ; ils tirent à boulets rouges sur les Propylées et le temple de Minerve : une bombe tombe sur ce dernier édifice, enfonce la voûte, met le feu à des barils de poudre et fait sauter en partie un édifice qui honorait moins les faux dieux des Grecs que le génie de l'homme. La ville étant prise, Morosini, dans le dessein d'embellir Venise des débris d'Athènes, veut descendre les statues du fronton du Parthénon et les brise. Depuis lors le temple est presque complètement ruiné. Il est situé sur le plus haut point du rocher où s'élevait la citadelle d'Athènes, et on en voit les restes de fort loin, quand on arrive dans le golfe d'Eugia.



Hambourg. Le timbre ci-contre est taillé sur le modèle du 1 1/4 sch. reproduit dans notre précédent numéro. Il n'en diffère que par quelques menus détails. L'inscription, *Hamburg*, au lieu d'être en cintre est droite. Dans les deux angles inférieurs sont deux petites étoiles ou rosaces. Le caractère des inscriptions n'est plus le même, et celle du bas : *Postmarke*, est sur fond blanc. L'inscription de gauche a dû nécessairement changer avec la valeur; elle est maintenant : *Zwei u ein halb* (deux et demi).

Nous sommes heureux d'apprendre que notre gouvernement, pendant qu'il en était à s'occuper de nos futurs timbres-poste, a pris une mesure qui complète la première en ordonnant le changement de la griffe d'annulation. Cette nouvelle a causé le plus vif mécontentement au fournisseur d'encre de l'administration; on dit même que le cours des huiles s'en est ressenti un peu et a fermé en baisse à la bourse d'Anvers. Quoi qu'il en soit, il y a longtemps que cette réforme aurait dû être opérée, car, fût-on étranger à la timbromanie, ce n'est pas sans déplaisir extrême que l'on voit ses lettres souillées par ces ignobles empreintes, qui, non contentes de barbouiller atrocement l'effigie royale, débordent souvent du timbre et empiètent sur l'adresse même. Jointes aux deux ou trois timbres habituels des bureaux de réception, de passage et de distribution, elles ne contribuent pas peu à donner aux lettres d'origine belge, une physionomie à elles qui doit, à l'étranger, les faire distinguer à première vue entre toutes. Les effets de cette odieuse griffe ont causé un dommage irréparable aux anciens timbres de Belgique, périmés avant la naissance de la collectiomanie et que, par conséquent, on ne trouve plus neufs que bien accidentellement. Ils ne sontpas moins fâcheux pour les timbres actuels. Le nombre des timbres-poste étant très élevé aujourd'hui, il est quantité de ces modestes collectionneurs, pour lesquels nous écrivons aussi, qui ne peuvent ou ne veulent se permettre la fantaisie assez dispendieuse de tous timbres neufs. Beaucoup recherchent avant tout le nombre; ils se bornent en timbres neufs aux petites valeurs, et lorsqu'il s'agit d'un timbre atteignant le prix de 40 centimes, ils se contentent d'un exemplaire oblitéré, préférant acquérir un autre type qui leur manque, quittes à épurer par la suite leur collection au fur et à mesure que l'occasion s'en présentera. Ce sont ces amateurs, limités dans leurs moyens, mais parmi lesquels il s'en trouve de très persistants, que nous plaignons sincèrement s'ils ont dans leur album certains morceaux de papier, couverts d'une épaisse couche d'un noir huileux sous laquelle on prétend que se trouve l'effigie du roi Léopold Ier. Nous en connaissons beaucoup et les avons vus plus d'une fois feuilletant leur album, mais jamais, malgré le patriotisme dont nous les supposons animés, ils ne s'arrêtent à la page de la Belgique sans faire une légère moue.

Nous avions espéré un moment que l'on adopterait la griffe française, qui est le modèle du genre, marquant ineffaçablement les timbres sans presque les avarier, mais le changement eût été trop radical en une fois, il fallait ménager les transitions. On a donc choisi un terme moyen, c'est-à-dire une marque composée d'assez gros points; au milieu se trouve un numéro, celui du bureau de poste. Ce nouveau cachet est en usage depuis près d'un mois. Bien que ce ne soit pas tout à fait ce que nous attendions, il y a pourtant amélioration; nous avons vu des timbres-poste bien conservés, cela dépend maintenant du plus ou moins de délicatesse de main de MM. les employés. Puissent-ils avoir la main légère toujours... et économiser l'encre!

Queensland. On y a changé les nuances des 3 pence et 1 sh. Le premier est maintenant brun très clair, le second, gris-jaunâtre. Ces timbres n'ont plus une étoile en filagramme, ainsi qu'ils l'avaient précédemment.

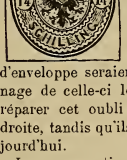

Lubeck. Cette ville en adoptant le changement de type et de nuances de ses timbres, avait oublié sans doute de se conformer aux conventions conclues entre l'Union allemande et proposées par la Prusse, portant que les timbres d'enveloppe seraient estampillés à droite. Le voisinage de celle-ci les lui rappelle, car elle vient de réparer cet oubli en estampillant ses timbres à droite, tandis qu'ils l'avaient été à gauche jusqu'aujourd'hui.

Le nouveau timbre, dont ci contre le fac-simile, est taillé sur le même patron que les timbres précédents. Ovale, imp. de coul. fond blanc, 1 1/4 sch. bistre. Au haut l'inscription : *Luebeck*, au bas : *schilling*. Aux deux côtés, dans un petit cercle, la valeur 1 1/4; au centre, l'aigle à deux têtes, portant le blason aux armes de Lubeck. L'aigle est sur fond pointillé, ce qui, dans le langage héraldique, représente l'or. Malgré l'analogie de composition le nouveau type diffère pourtant beaucoup de ceux qui sont en usage aujourd'hui. Il est en lithographie et

non plus à relief. Il sert à l'affranchissement des lettres pour le Schleswig et le Holstein. Comme progrès négatif, nous remarquons qu'il n'est plus dentelé.

Etats de l'Eglise. Toutes les nuances doivent sans doute être modifiées avant l'émission du nouveau type, car nous remarquons que le 2 baj. qui était vert-foncé, est actuellement vert-d'eau, et le gris-verdâtre, changé en gris-perle.

Pologne. On nous signale l'existence d'une enveloppe de 3 kop. bleu, dont l'estampille se trouve sur la patte. Nous avons lieu de croire qu'elle est périmée. Les changements que nous avions annoncés sont remis, dit-on, aux calendes grecques.

Prusse. Il paraîtrait qu'il a existé une enveloppe 4 sgr. brun, à l'effigie du roi Frédéric Guillaume IV, dont l'estampille était à gauche, avec inscriptions noires et sans fils de soie.

Mecklembourg-Schwerin. Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, le changement de la nuance du timbre d'enveloppe de 5 schill. bleu en bistre; nous avons appris depuis, que la valeur 1 1/2 sch. vert, sera supprimée et remplacée par une autre de 2 sch. rose. Le 3 sch. jaune, sera bleu.

Schleswig. Le nouveau timbre dont notre numéro de Mars annonçait à la fois la mise en circulation et le retrait, est déjà remplacé. De 4 sch., monnaie danoise, il est devenu 1 1/4 schilling, monnaie hambourgeoise. Le dessin est tout à fait semblable au premier, la nuance est verte.

Portugal. Le 15 Avril ont été mis en circulation les 50 reis, vert et 100 reis, lilas, à l'effigie du roi Don Luis. Ils sont exactement les mêmes, à l'effigie près, que ceux de Don Pedro qu'ils remplacent. C'est le genre adopté depuis l'émission des premiers Dona Maria, et dont il paraît que le Portugal est décidé à ne pas sortir.

Barbade. Nous remarquons que le 1 sh. noir-bleuté est actuellement dentelé, comme tous les autres timbres de cette île.



République orientale de l'Uruguay. Nous en recevons un nouveau type, rect. imp. coul. fond blanc, lith. Au centre les armoiries de la république, autour l'inscription : *Republica oriental*, au bas : la valeur. Il en existe quatre valeurs : 6 centesimos carmin, 8 cent. vert, 10 cent. bistre, 12 cent. bleu. Notre opinion sur ce nouveau type peut se résumer ainsi : il est un peu moins laid que son prédécesseur.

Venezuela. Le type du timbre de journaux, 1/2 centavo, est actuellement le même que celui que nous avons reproduit dans notre numéro 13, la nuance en est brun-rougeâtre. Il est probable que les autres valeurs 1/4 et 1 centavo subiront le même changement, si ce n'est déjà fait.

Sainte-Lucie. Les timbres dont on fait usage depuis le 18 Décembre 1860, viennent de subir une légère modification dans la nuance; le rouge-brique st actuellement rose et le vert-foncé est vert clair. Ces timbres ont deux C et une couronne en filagramme, contrairement à ceux qu'ils remplacent. La prochaine malle nous apportera sans doute un timbre de 1 shilling : nous en ignorons encore la nuance.

Nouvelle-Grenade. Somblable au type reproduit dans notre précédent numéro; il en existe un 50 cent. vert.

ERRATA.

Les anciens timbres d'Espagne. Page 27, au haut de la deuxième colonne, lisez : leur durée fut circonscrite à l'année 1854 (1r Janvier au 31 Décembre) et encore le 6 cuartos, etc.

Page 27, au résumé, lisez : 1854 (Durée des timbres : du 1r Janvier au 31 Octobre 1854), au lieu de Décembre 1854.

Réception des Correntes à Paris. Page 28, au bas de la deuxième colonne, lisez : parvenaient ainsi à force de beaux discours, au lieu de : à faire de beaux discours.

Page 29, au haut de la deuxième colonne, lisez : on fit une rectification sur la planche, et vu la variation, au lieu de : et une variation.

NOUVEAUX DÉTAILS SUR LES ANCIENS TIMBRES D'ESPAGNE.

En lisant l'article que vous avez inséré dans votre journal du 15 Avril sur les anciens timbres d'Espagne, l'idée me vint de vous communiquer les détails suivants qui ne seront pas moins intéressants, je l'espère, pour vos lecteurs.

Un décret du 24 Octobre 1849 établit un nouveau mode d'affranchissement pour la correspondance, par la création de timbres-poste divisés en deux catégories.

La première, dit le décret, sera de deux timbres :

6 cuartos et 12 cuartos, pour l'affranchissement des lettres pour l'intérieur de l'Espagne.

La deuxième, timbres *certificado*, sera de deux genres, 5 et 10 réaux pour l'intérieur de l'Espagne et 6 réaux pour l'étranger.

Un ordre royal du 1r Décembre 1849, approuve l'instruction faite pour l'affranchissement au moyen de timbres et établit qu'il sera en vigueur à dater du 1r Janvier 1850.

Ces timbres seront fabriqués, dit un ordre ministériel du 14 Décembre 1849, dans la fabrique nationale des papiers timbrés et seront vendus chez les débitants de tabac qui auront une remise de 3 p. c.

Le service de poste pour l'intérieur de la ville de Madrid fut institué par un décret royal du 3 Novembre 1852. A cet effet on établit des bureaux de poste aux points extrêmes de la ville et on créa un timbre spécial portant les armoiries de la ville. La valeur était de 3 cuartos. Toute lettre, dit ce décret, qui ne sera pas affranchie avec ce timbre, ne sera pas susceptible de circulation, même si le nombre des timbres est inférieur au poids de la lettre. La correspondance sera recueillie deux fois par jour par quartier spécial, et sera distribuée endéans les deux heures de la levée.

Indépendamment de ces bureaux, on établira, dans divers quartiers de la ville, des colonnes en fer avec une entrée à la partie supérieure, afin d'y déposer les lettres.

Le timbre de 1 cuarto aux mêmes armoiries, créé par un décret du 29 Mai 1853, fut mis en circulation le 15 Décembre 1853. Ceux de 3 cuartos supprimés par cette émission, furent mis hors d'usage, mais purent être échangés contre ceux de 1 cuarto.

On a vendu en 1853 :

Timbres à 1 cuarto	14,110
» 3 »	2,380
» 6 »	1,104,261
» 12 »	10,921
» 2 reales	211
» 5 »	4,990
» 6 »	899

Les timbres de 2 et 6 reales peuvent donc être considérés comme les timbres les plus rares, vu la petite quantité qui a été mise en circulation. Quant à leur réimpression, elle est matériellement impossible, les planches ayant été détruites, et leur destruction constatée par acte notarié. J. B.

LES SOI-DISANT TIMBRES DE RETOUR D'AUTRICHE.



Malgré l'avis que nous en avons donné dans notre manuel, 2e édition, nous recevons sans cesse des demandes de timbres *Croix de Saint-André* d'Autriche, ainsi que des questions sur l'usage et l'émission de ces timbres. Ces demandes nous sont faites sans doute par suite de l'erreur commise dans l'album de M. Lallier qui les considère comme timbres. Nous croyons ne pouvoir mieux répondre qu'en publiant la lettre que nous avons reçue, lorsque nous nous sommes renseignés nous-mêmes à Vienne de cet égard.

« Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

« En réponse à votre estimée lettre, j'ai l'avantage de vous remettre ci-joint, un tableau des diverses émissions des timbres-poste de l'empire d'Autriche.

Répondant à votre demande de timbres *zeitungs-stampel* double aigle, je regrette de vous informer qu'il m'est impossible de vous en procurer, ces timbres émanant de l'autorité financière, ne sont livrés qu'à des concessionnaires et leur emploi est soumis à un contrôle très sévère.

Quant aux timbres que vous croyez être à la croix de Saint-André, ce ne sont que des retailles sans valeur et sans signification aucune.

Voici à quoi ils doivent leur existence :

Les deux premières émissions de timbres avaient la valeur en monnaie conventionnelle, c'est à-dire 60 kreuzers au florin. Chaque feuille contenait 60 timbres disposés sur 8 lignes, ce qui laissait à la dernière rangée un espace pour quatre timbres, espace qui était annulé par 4 carrés croisés, de la couleur des timbres de la feuille.

Si d'autres renseignements vous étaient utiles, disposez de moi en toute confiance.

Recevez, etc. T. M... »

Comme on le voit ces timbres ne méritent aucune créance et ne peuvent sérieusement figurer dans un album de timbres-poste puisque ce ne sont que des déchets de papier de couleur.

ANCIENS TIMBRES DE SICILE ET DE NAPLES.

Nous extrayons d'une correspondance du Midi les lignes suivantes, qui causeront des regrets à bien des collectionneurs :

« Un de mes amis, qui vient de faire une tournée à Naples et en Sicile avec l'intention de recueillir bon nombre de timbres anciens, n'a pu décider aucun des indigènes à faire des recherches dans sa correspondance. Ils craignent qu'en les sortant de leur casier, le gouvernement italien, ou plutôt la police, n'y trouve un prétexte de manifestation et ne les inquiète. Il n'y a pas eu moyen de leur faire comprendre qu'il ne s'agissait tout simplement que d'une petite affaire commerciale et qu'il n'y avait pas lieu de craindre la moindre taquinerie à ce sujet : leur idée est tellement forte qu'ils n'osent pas toucher aux liasses qui, à n'en pas douter, doivent renfermer certaines richesses en timbres à armoiries de Naples et à effigie de Sicile. »

Il serait difficile à nous, qui n'avons ni l'autorité ni la publicité des grands journaux, de rassurer toute une population prise de folle peur et de lui en démontrer l'inanité. Cependant, comme notre feuille compte des lecteurs et, par conséquent, des timbromanes à Naples et en Sicile, nous exhortons ceux-ci à user de toute l'influence dont ils peuvent disposer dans le cercle de leurs relations, pour engager leurs amis et connaissances à bannir une crainte que rien ne justifie et dont les effets, regrettables pour tous, sont avant tout préjudiciables à eux-mêmes.

Sans vouloir nous lancer derechef dans la politique, nous ferons remarquer aux trop timides détenteurs de timbres-poste périmés, que la peur qu'ils éprouvent pour une chose de si minime importance, n'est rien moins que flatteuse pour le gouvernement de leur choix. Celui-ci, cédant aux vœux des populations, s'est substitué aux anciens gouvernements, au nom de la liberté; si donc d'honnêtes et inoffensifs négociants redoutent à ce point d'être trouvés possesseurs d'un chiffon de papier couleur, maculé et hors d'usage depuis cinq ans, il faudrait conclure de deux choses l'une : ou que les Italiens sont d'une timidité outrée, défaut qui affecte rarement les peuples mais que l'on comprendrait chez celui ci, tout récemment délivré d un joug séculaire; ou que le gouvernement, encore mal assis, et ayant toute son attention absorbée par Rome et Venise qu'il brûle de délivrer aussi, n'a pas eu jusqu'ici le loisir d'initier ses sujets à tous les bienfaits et à toutes les douceurs qui devaient découler pour eux de leur rénovation politique. Espérons que gouvernants et gouvernés apprendront à se mieux connaître et que les derniers, plus confiants, se décideront à exploiter les richesses qu'ils tiennent volontairement enfouies et improductives, pendant que, pour nombre de collectionneurs, certaines valeurs de Naples et de Sicile sont rangées, depuis longtemps, dans la catégorie des timbres mythiques et fantastiques en dépit de tous les manuels du monde.

LES COLONIES ANGLAISES.

(Suite. — Voir le numéro du 15 Mars).

L'Espagne se conduisit d'une façon identique, et de plus haut encore elle tomba aussi bas. Colomb, Pizarre et Fernand Cortez lui donnent l'Amérique; elle eut les Philippines et les Mariannes et avait à la même époque la prépondérance en Europe, ce qui permettait à Charles-Quint de dire, avec quelque raison, que sur ses terres le soleil ne se couchait jamais. Ses gallions versaient dans son trésor tout l'or du nouveau monde, conquis au prix de la disparition de toute la race indienne. Maîtresse en Europe et en Amérique, ses seuls moyens de gouverner furent la plus odieuse tyrannie civile, politique et religieuse. Mais la tyrannie, qui n'a de chance de durée que dans les états compactes, s'affaiblit nécessairement lorsqu'il s'agit de retenir sous son joug des domaines éparpillés à tous les coins du monde. C'est ce qui arriva à l'Espagne. Haïe partout, même par ceux de sa race. — Les Américains du sud et les Mexicains. — Elle vit presque toutes ses dépouilles partagées entre les Anglais et les Hollandais. D'autres de ses anciens sujets se déclarèrent indépendants; et maintenant, puissance de second ordre, envoyant encore de temps en temps, et pour s'entretenir la main, les hérétiques aux galères, attardée dans l'industrie et le commerce, elle est réduite pour toutes colonies, aux Philippines, Portorico et Cuba, la perle des Antilles, que tôt ou tard l'état plus que précaire de ses finances la forcera de vendre aux États-Unis.

Et la France, où donc sont ses colonies? Que de fois, nous en sommes sûrs, les timbromanes français n'ont-ils pas dû jeter des regards d'envie et de regret sur cette longue suite de colonies anglaises dont beaucoup lui ont appartenu, et que de fois leur patriotisme a dû souffrir de l'affligeante disproportion qui existe entre sa puissance et celle de sa rivale, aujourd'hui bonne et cordiale alliée. (Style diploma-

tique.) Ces regrets, nous les comprenons. N'a-t-elle pas possédé l'Inde ? N'avait elle pas la Louisiane, que, soit dit en passant, elle a vendue et dont aujourd'hui elle sent l'importance ? N'avait-elle pas le Canada, Saint Domingue, l'île de France, Terre-Neuve et d'autres encore très importantes ? De tout cela, à part l'Algérie qui est d'acquisition récente, il reste, la Guadeloupe, la Guyane, les îles St-Pierre et Miquelon, le Sénégal, l'île de la Réunion, Pondichéry, quelques autres établissements dans l'Inde, et quelques îles, telles que la Nouvelle-Calédonie, Gorée et les Marquises.

L'ineptie du gouvernement de Louis XV a été la cause première de la perte de l'Inde ; la paix de 1815 a fait le reste.

Passons à un tableau plus consolant : la Hollande, qui n'a comme nous qu'un coin de terre en Europe, encore le dispute-t-elle tous les jours à l'océan. Sous un ciel peu clément, maîtres d'un sol infertile et marécageux, les Hollandais partirent pour les Indes, non pas en conquérants, encore moins en missionnaires, mais en marchands. Doués de cette constance et de cette opiniâtreté qui caractérisent l'homme du nord, ils fondèrent d'abord deci delà de petits établissements qui s'arrondirent peu à peu aux dépens de l'Espagne et du Portugal. Ce que la force n'aurait pu leur procurer ils l'obtinrent par la constance dans leurs entreprises, et surtout par la tolérance religieuse que, contrairement à l'Espagne et au Portugal, ils professèrent partout dans leurs possessions d'outre-mer. Partis pauvres de chez eux, ils n'allèrent pas, comme ces deux pays, chercher uniquement de l'or au prix du sang des peuples : ils demandèrent au travail, au commerce et à l'activité des richesses plus sûres ; cultivèrent la cannelle, le giroflier, le muscadier et tous les produits de ces contrées aimées du soleil et firent d'Amsterdam une seconde Venise, moins belle mais plus véritablement riche que celle de l'Adriatique.

Telles sont, très rapidement crayonnées, les principales vicissitudes qu'ont éprouvées les colonies fondées par les Européens dans l'Inde et en Amérique. Pour l'Espagne, le Portugal et la France, elles se résument par le mot : *décadence*. La Hollande employant des moyens plus sages, conserva ses conquêtes et surtout les fit contribuer puissamment à la prospérité de la mère-patrie. Qu'on feuillette un album timbres-poste et l'on aura une idée du nombre des possessions de l'Angleterre, sinon de leur importance ; nous allons tâcher d'examiner assez brièvement la voie suivie par elle pour asseoir sa puissance sur des bases aussi larges et en apparences si solides, que celles sur lesquelles elle repose. *(La suite prochainement).*

ÉNIGME.

« Quand on est gros, trapu, joufflu, ventru, mauvais comme la peste, au besoin, doux comme du miel de Narbonne, qu'on boit comme un polonais, qu'après cela, on a des vapeurs comme une petite maîtresse, et qu'enfin, entre la grimace et le sourire, l'eau-de-vie et la fleur d'oranger, la colère et le spasme, on vend des timbres-poste, comment s'appelle-t-on ? »

Telle est la question qui nous fut adressée, l'autre jour, par un de nos amis.

Avouons immédiatement que nous ne sommes pas parvenus à résoudre le problème et que, malgré nos efforts pour que l'auteur trahit le mot de son énigme, nous ne sommes arrivés, jusqu'ici, à aucun résultat satisfaisant. Aussi intercalons-nous aujourd'hui, dans notre journal, l'esquisse tracée par notre ami, espérant qu'une personne obligeante voudra bien nous communiquer discrètement le nom du charmant original qui se cache derrière les lignes qui sont le sujet de ces quelques mots. V.

The Stamp Collector's Review

Journal mensuel de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois. — Revue et Illustrations de timbres dans le texte. — Prix : 4 fr. l'an, ou 40 c^mes le n°. - S'adresser à MM. Edward Moore et Cie, à Liverpool.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE,

PAR J.-B. MOENS.

Deuxième édition. — Revue avec soin et considérablement augmentée.

Cet album a mérité les suffrages des principaux collectionneurs de tous pays, par son étendue, son classement judicieux et surtout son exactitude.

Il est enrichi des armoiries de tous les pays qui font usage de timbres, de cinq jolies cartes géographiques et d'un tableau des monnaies. Encadrement des pages, fleuronné; titre charmant.

Reliure en pleine toile, toutes nuances.			1	fermoir.	fr. 8 00
Reliure	id.,	id.,	2	id.	» 8 50
Demi-reliure, maroquin, tranche dorée,			1	id.	» 10 00
Demi-reliure,	id.,	id.,	2	id.	» 10 50
Demi-reliure,	id.,	id.,	2	id.	» 11 00
Maroquin plein,		id.,	2	id.	» 12 00
Maroquin plein,		id.,	2	id. pattes	» 12 50
Maroquin relief,		id.,		patte ou griffe	» 18 00

En vente au bureau du journal.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

La première année du journal

LE TIMBRE-POSTE

(DOUZE NUMÉROS)

SOMMAIRE DES ARTICLES :

N° 1. — But de cette feuille. — Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés.
N° 2. — Chronique. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.
N° 3. — Chronique. — Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste *(Suite)*. — Correspondance.
N° 4. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.
N° 5. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse. — Correspondance.
N° 6. — Chronique. — Hambourg et ses offices particuliers. — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.
N° 7. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — De la timbromanie, son origine et son développement *(Suite)*. — Correspondance.
N° 8. — Chronique. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.
N° 9. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement *(Suite et fin)*. — Correspondance.
N° 10. — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.
N° 11. — Chronique. — Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.
N° 12. — Avis aux lecteurs. — La bourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique *(Suite et fin)*. — Correspondance.

AVIS.

Pour répondre aux diverses demandes qui nous ont été adressées, de publier une édition de luxe de nos TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, nous aurons le plaisir de mettre en vente dans le courant du mois, *cent exemplaires* seulement de cet ouvrage, dont le format sera changé.

Ces 100 exemplaires d'amateurs seront in 8°, et imprimés sur beau papier vélin.

Les 54 planches, qui contiennent tous les types parus jusqu'à ce jour, 1861-1864, et forment le complément de l'ouvrage, seront imprimées sur papier de Chine.

Prix de l'ouvrage, illustrations comprises, 25 fr. Envoi franco.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Les Timbres-Poste illustrés

PAR J.-B. MOENS

Cet ouvrage qui est le texte de nos magnifiques **Illustrations** *(Voir plus loin)*, contient, outre la nomenclature exacte et détaillée de tous les timbres créés jusqu'à ce jour, la situation géographique de tous les pays où ils sont en usage, un tableau des diverses monnaies et leur rapport avec le franc, et un précis historique sur l'origine des Postes. Il est enrichi des types, intercalés dans le texte, qui ont paru depuis la mise en vente de l'ouvrage suivant.

Prix : 3 francs.

ILLUSTRATIONS

du précédent ouvrage dont elles forment la 2e partie

Cette magnifique publication comprend tous les différents types créés jusqu'à ce jour et reproduits en noir. Elle se compose de 17 livraisons au prix de 1 franc chacune.

Chaque livraison contient de 35 à 40 types; l'ouvrage en renferme 616.

L'ENFER

DE DANTE ALIGHIERI

ÉDITION DE GRAND LUXE, FORMAT IN-FOLIO

contenant la traduction française de **P.-A. Fiorentino**, le texte italien de **76** grandes compositions de **Gustave Doré**, gravures sur bois et tirées à part.

Un magnifique volume cartonné richement, 100 fr.

LE MÊME OUVRAGE

Avec le texte italien seul et les **76** grandes compositions. Cart., 100 francs.

Brux. — Typographie de M.-J. Poot et Cie, Vieille-Halle-au-Blé, 31.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE ET ALLEMAGNE. 3-50
ANGLETERRE, ESPAGNE, FRANCE, ITALIE ET PORTUGAL. 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
30 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
BRÉSIL, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE ET MALTE. . 5-00
PAYS TRANSATLANTIQUES. . . . 6-00
SUÈDE ET RUSSIE. 8-40

CHRONIQUE.



Il y a un pays au monde qui a bien du bonheur, toutes les nations s'entendent et se cotisent pour le faire jouir de tous les avantages attachés à la civilisation la plus avancée, sans que lui-même se donne pour cela la moindre peine, ni paraisse même y prendre garde. Deux grands pays ont tenu à honneur de lui choisir un souverain digne de lui, lequel est en ce moment en route pour ses nouveaux états; l'un de ces deux pays lui prête de plus une armée, en attendant qu'il en ait une, pour laquelle on lui fournira même des officiers; d'autres lui tracent des chemins de fer, emplissent, moyennant une légère commission, ses coffres vides de temps immémorial; enfin, son nouveau souverain n'est pas encore arrivé à destination, que déjà on lui a confectionné des timbres-poste. En vérité, si le Mexique, car c'est de lui que nous voulons parler, n'est pas en continuelle paroison de reconnaissance pour tous ces bienfaits, si désintéressés et si gratuits, c'est qu'il a le cœur bien mal placé ou bien indépendant, car on sait que l'ingratitude est l'indépendance du cœur.

Parmi tout ce que nous venons de citer comme étant nouveau pour lui, on pourra nous objecter que les timbres ne le sont pas, et que depuis longtemps il en possède. C'est vrai, mais ils datent de l'ancien régime, du temps où ce malheureux pays gémissait encore sous son propre joug; ensuite, il faut convenir que ces timbres sont si laids, qu'il est préférable de parler comme s'ils n'avaient jamais existé.

Les nouveaux timbres, dont nous donnons ci-dessus un specimen, ont été soumis au gouvernement mexicain par un artiste Milanais. Ils sont de trois valeurs, qui ont presque les mêmes dispositions : 10, 25 et 40 cent. (1). Rect. lith. imp. couleur, fond blanc, toutes trois reproduites sous

(1) Les inscriptions ont été mises en français, mais il sera facile, nous dit-on, de les remplacer par des inscriptions en langue espagnole.

les nuances suivantes : noir, bistre, vermillon, vert, rose, violet et doré.

10 cent., médaillon ovale, composé de plusieurs encadrements de différents dessins curvilignes, rectilignes, grisés, damiers, etc., etc. Dans les quatre angles, un petit ornement à trois feuillettes. Au haut, dans une cartouche fond cannelé, le mot : *Postes;* au bas, dans une cartouche fond blanc, le mot : *Cent.;* aux deux côtés, un petit ovale blanc avec le chiffre 10; enfin, dans le médaillon, le portrait de face de l'Empereur Maximilien. On ne voit que peu de choses du buste, mais on devine l'uniforme d'officier de marine (l'archiduc Maximilien était amiral de la flotte autrichienne), l'épaulette et le grand cordon. Un encadrement très-étroit, en forme de damier, entoure les quatre côtés du parallélogramme de ce timbre.

25 cent. Médaillon ovale composé d'une suite de rosaces grisées, sur fond également grisé. Dans les deux angles supérieurs, un ornement de fantaisie très-indécis; dans les deux angles inférieurs, le chiffre de la valeur, 25, en assez grands caractères blancs. Au haut, dans l'ovale, le mot : *Postes,* au bas, *Cent.* Dans l'ovale, l'effigie.

40 cent. Médaillon avec trois rangs de divers ornements rectilignes et curvilignes. Au haut, dans l'ovale, le mot : *Postes,* sur fond grisé; au bas, sur fond noir, le mot : *Cent.;* au centre, l'empereur Maximilien; dans les deux angles supérieurs, un ornement de fantaisie, et dans les deux angles inférieurs, le chiffre de la valeur, 40. Ce timbre n'a pas d'encadrement; l'ornementation des quatre angles, qui est très-légère et très-gracieuse, court presque tout autour. Nous remarquons que pour l'effigie on n'a pas fait usage du transport, on l'a gravée trois fois, ce qui fait que les trois effigies diffèrent quelque peu.

Ces timbres, quoique lithographiés, sont fort bien exécutés; la ressemblance du portrait de l'empereur Max, avec ses photographies, sur lesquelles il est évidemment copié, est frappante. Malgré cela ce portrait ne nous satisfait pas. Lorsqu'il s'agit de reproduire les traits d'un souverain, toutes les positions ne sont pas également bonnes; il faut, pour plusieurs raisons, choisir la meilleure, c'est-à-dire celle qui avantage le plus la physionomie que l'on reproduit; et, dans le cas actuel, nous eussions préféré le profil, qui est aussi le mode de portrait adopté généralement pour les médailles et les monnaies. On ne peut nier que le nouvel empereur n'ait une figure intelligente, cependant il y a dans ses traits, du reste distingués, un je ne sais quoi de peu martial, de peu de prince, que nous ne saurions bien définir. C'est un peu la faute à l'artiste qui a fait de ce portrait une découpure de gravure de mode. Les moustaches, la barbe, les cheveux sont trop irréprochablement peignés; le nœud de la cravatte est trop bien fait, cela lui aura demandé bien du temps (au prince). Ce portrait, enfin, est celui du premier gentleman anglais venu, ce qui n'est pas étonnant, l'archiduc Max ayant des tendances à l'anglomanie. En résumé, notre avis est que si l'artiste Milanais, au lieu de copier fidèlement une photographie, eut dessiné correctement mais bien simplement le profil du nouvel empereur, sans tous les affiquets si peu artistiques de la toilette moderne, col, cravatte, etc., tel que, par exemple, les effigies de la reine Victoria et de l'empereur des Français, il serait arrivé à un résultat plus satisfaisant pour lui d'abord, comme auteur, et ensuite pour le nouvel empereur, si tant est que le projet soit adopté.

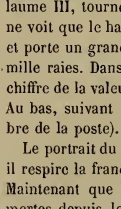

Hollande. Le 12 mai, a paru le nouveau type ci-contre. Gravure sur acier, imp. coul. fond blanc, rect., dentelé. Dans un médaillon ovale, dont le cadre est d'une ornementation assez indécise et douteuse, l'effigie du roi Guillaume III, tournée vers la droite. Le roi, dont on ne voit que le haut du buste, est en tenue militaire et porte un grand cordon. Le fond du timbre est à mille raies. Dans l'angle supérieur de gauche, le chiffre de la valeur; dans l'angle de droite, C (cent). Au bas, suivant le sens de l'ovale : *postzegel* (timbre de la poste).

Le portrait du roi Guillaume est très-bien réussi, il respire la franchise qui distingue la race Batave. Maintenant que les vieilles passions de 1830 sont mortes depuis longtemps, et classées au nombre de ces curiosités du temps passé, qui n'intéressent plus que les antiquaires, que nous ne sommes plus au temps où Belges et Hollandais se regardaient comme un Napolitain émancipé regarde un Piémontais, nous ne faisons nulle difficulté de rendre à César ce qui appartient à César, et à nos voisins

du Nord, le témoignage de l'estime à laquelle ils ont droit.

La gravure sur acier a des tons auxquels n'atteignent pas tous les autres genres de gravure. C'est fin et moëlleux, quelquefois fouillé comme la sculpture. Toutes ces qualités on les trouve dans le présent portrait. Ces réserves posées, nous dirons franchement que le reste du timbre est très-médiocre. A commencer par l'ovale, qui manque d'élégance dans la forme et de goût et de clarté dans ses ornements, jusqu'au fond du timbre qui est nul, y compris les caractères de l'inscription et de la valeur, tout est au dessous de l'ancien timbre qui, sous ce rapport, faisait déjà triste figure. C'est une chose remarquable comme les arts graphiques, dans certaines parties, sont arriérées en Hollande. Nous avons souvent sous les yeux des valeurs hollandaises, billets de banque, coupons d'intérêts, etc., qui accusent toutes, chez nos voisins, un manque de goût fâcheux et presque l'enfance de l'art.

Angleterre. Depuis le 15 mai les fleurons supérieurs du 1 penny rouge sont remplacés par des lettres, de sorte qu'il y en a actuellement aux quatre angles.

Wurtemberg. Changements de nuances, les 18 kr. bleu et 6 kr. vert sont remplacés par un 6 kr. bleu et un 18 kr. orange.

Hanovre. Nous avons reçu un timbre de 1/10 th. jaune, au lieu d'orange; il est burelé très-serré. Nous signalerons également l'existence des timbres, rose, 1/30 th. et 1 gut. vert; burelés, très-serré, mais verticalement au lieu de l'être horizontalement comme les autres.



Grèce. On a bien voulu nous soumettre des essais faits à l'intention de la Grèce. Ils sont du même auteur que ceux du Mexique, avec lesquels ils ont des traits de famille. Ils ont été tirés en noir, bistre, vermillon, vert, rose, violet et doré. Ils sont de trois valeurs : 5, 20 et 40 leptas. Le 5 et le 40 sont à peu près les mêmes. Rect. lith. imp. coul., fond blanc. Médaillon d'ornements curvilignes. Au milieu, le portrait du roi Georges 1er. Au haut, dans l'ovale, l'inscription : ΕΛΛ-ΓΡΑΜΜ; au bas : ΛΕΠΤ; dans les deux angles inférieurs, le chiffre de la valeur.

Au 20 lept., l'encadrement est rectangulaire, mais les côtés sont ondulés. Il porte les mêmes inscriptions. Le chiffre de la valeur est également répété de deux côtés, mais à moitié de la hauteur.

Bien que ces timbres ne soient pas encore la perfection, ils valent mieux que ceux décrits dans notre dernier numéro. Ils sont d'abord conçus avec plus de bon sens et mieux exécutés.

Hambourg. Nous espérions être débarrassés une fois pour toutes de tous les quasi-timbres des offices particuliers de Hambourg, mais voici que nous en recevons d'une firme nouvelle. Ils sont émis par M. Charles Van Diemen, commissionnaire expéditeur, etc., l'émule des Scheerenbeek et autres, sur lesquels nous avons jadis édifié nos lecteurs. (Voir notre N° de juillet 1863). Nous avons des raisons de croire que les collectionneurs d'ancienne date ne prennent plus au sérieux tous ces chiffons coloriés qui nous viennent des bords de l'Elbe, et qui ne seraient que ridicules, s'ils n'étaient un impôt frappé sur la naïveté d'une classe d'amateurs; malheureusement les collectionneurs récents, plus passionnés que réellement zélés, désireux de se voir en peu de temps à la tête d'une collection nombreuse, sacrifient volontiers la qualité à la quantité, et n'ont rien de plus pressé que d'acquérir le plus possible de ces carrés de papier, sans en omettre une nuance, et Dieu sait s'il y en a. Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit l'année dernière : il y a en circulation des timbres d'offices particuliers dont les firmes n'ont jamais existé ailleurs que dans l'imagination trop crédule du public, et ceux mêmes de ces timbres qui émanent de maisons non fictives, n'ont à nos yeux aucune valeur, d'abord par leur manque complet de mérite artistique, ensuite et surtout, parce qu'il nous a été clairement démontré que Messieurs de Hambourg, en multipliant à l'infini les émissions et les couleurs, avaient beaucoup moins en vue les besoins de leurs correspondances et transports — transports et correspondances qui nous paraissent encore aujourd'hui très-problématiques — qu'une petite mais productive spéculation sur notre trop grande bonhomie.

Ce n'est donc que par acquit de conscience que nous décrivons les nouveaux venus.

Rect. imp. coul., fond blanc, dentelé. Le chiffre de la valeur occupe toute la hauteur et, brochant

sur le tout, au haut, une banderolle; au bas, une cartouche cintrée. Sur la banderolle : Charles Van Diemen; sur la cartouche : *Hamburg*. Entre les deux : *Brief, Packet, Güter-Expédition*. Dans les quatre angles, le chiffre de la valeur. Valeurs et nuances : 1, lilas; 2, ocre; 3, lie de vin; 4, vert; 6, bleu; 8, brique.

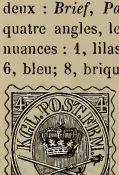

Danemark. Type nouveau, mais pour lequel on ne s'est guère mis en frais d'imagination. Rect. Médaillon composé de deux ovales. A la partie supérieure de l'ovale l'inscription : KGL. POST. FRM. Au milieu, la couronne royale; au-dessous, l'épée et le sceptre croisés. Au bas de l'ovale, la valeur *4 s.* Le chiffre est encore répété aux quatre angles. Nous ne connaissons encore qu'une valeur de ce type, le 4 schilling rouge. Il est dentelé.

Hambourg. Des nouvelles plus récentes et plus précises, venues de cette ville, permettent de croire à la réalité (*réalite relative*) des timbres dont il est question plus haut. La maison Van Diemen existe véritablement; il paraîtrait même qu'elle est antérieure aux autres maisons de ce genre, telles que Hamer, etc., etc. Nous n'en continuons pas moins à professer les mêmes sentiments à l'égard de tous les timbres d'offices particuliers de Hambourg en général : depuis longtemps nous ne les considérons plus comme timbres-poste.

Turquie. On imprime en ce moment à Paris, pour ce pays, de nouveaux timbres destinés à remplacer ceux en usage aujourd'hui. Ils ne seront en circulation que dans trois mois, époque vers laquelle on compte les recevoir.

Holstein. Nouveau type qui ressemble beaucoup aux autres timbres des Duchés. C'est un 1 1/4 sch., bleu pâle (monnaie prussienne). Le prochain numéro en contiendra la reproduction.

Il y a eu deux gravures du type qui vient d'être supprimé, l'une avec inscriptions en lettres maigres, l'autres avec caractères gras.

Costa-Rica. Émission de valeurs nouvelles : 4 reales vert et 1 peso jaune; type semblable à celui en usage aujourd'hui.

Sainte-Lucie. Le bleu foncé est maintenant bleu lilas foncé.

Venezuela. 1 centavo, vert-bleuté, dessin semblable au type reproduit dans le n° 13 du journal; il remplace le 1 centavo, brun.

Australie occidentale. On nous signale l'existence d'un timbre 4 pence bleu, obl., type semblable à celui en usage aujourd'hui. Il remplace le 4 pence bleu, octog.

Belgique. On nous a dit en confidence qu'avant peu nous aurions des timbres de 60 centimes, 1 franc et 2 francs. Nous prions nos lecteurs de nous en garder le secret; nous craignons de troubler par notre révélation prématurée, les travaux des deux ou trois commissions qui ont encore à étudier cette importante innovation.

LA TIMBROMANIE DE MON AMI GALIMAR.

Il faut reconnaître que les passions, sous quelque forme qu'elles se présentent, exercent généralement de fâcheuses influences sur l'esprit humain. Des êtres les plus doux, les plus inoffensifs, les plus heureusement doués, elles en font des êtres durs, farouches, ingrats; en un mot, elles sèment en eux les plus affreux vices après y avoir fauché les plus brillantes vertus.

Mon ami Galimar est un de ces êtres; il a failli perdre son corps et son âme sous l'influence d'une de ces passions nouvellement écloses. Quiconque l'avait connu : instruit, spirituel, distingué en toutes choses, empressé et galant auprès des femmes, dont il était la coqueluche sans être l'effroi des maris; ami dévoué et souvent généreux, ne le reconnaissait plus bientôt après. C'est incroyable, me dira-t-on : il était libre, riche, beau, possédant tout ce qu'il fallait pour parvenir au bonheur; les héritières ne manquaient pas autour de lui. Il faut, direz-vous, qu'il ait eu une *araignée*.

— Hélas? non, car alors on aurait pu facilement extraire cette arachnide morale.

— Qu'était-ce alors?

— Je n'ose vous le dire, vous ririez de moi.

— Dites toujours, nous ne rirons pas.

— Vous le voulez? Eh bien..... sachez donc qu'il a eu..... un timbre-poste collé au plafond de son cerveau.

— Vous plaisantez?

— C'est comme j'ai eu l'honneur de vous le dire : depuis que je lui ai montré mon album, assez richement doté en timbres-poste, il ne dort plus, ne vit plus; toutes ses facultés s'en sont allées, entraînées par cette fatale passion qui a éclaté comme un coup de canon et qui n'a fait que se développer de plus en plus. D'abord c'a été une fièvre incessante, un délire dont j'ai cru pouvoir atténuer les effets désastreux en lui administrant le timbre-poste par petites doses selon la méthode homœopathique. Que n'ai-je pas fait pour le satisfaire et surtout le guérir! Dans son ardeur ja-

	Pour les conditions, voir le N° 15. (*Suite. — Voir le N° du 15 mai.*)	Neufs.	Annul.
	Chiffre orné, dentel.		
526	1 cent., vert d'eau.	» 10	» —
	LOMBARDIE et VÉNÉTIE.		
	Aigle à double tête.		
527	5 cent., jaune.	» —	» —
528	5 » orange.	» —	» —
529	10 » noir.	» —	» —
530	15 » rouge.	» —	» 25
531	30 » brun.	» —	» 25
532	45 » bleu.	» —	» 25
	Effigie à relief à gauche.		
533	2 soldi, jaune.	» 50	» 25
534	3 » noir.	1 25	» 50
535	3 » vert.	» 50	» —
536	5 » rouge.	» —	» 40
537	10 » brun.	» —	» 25
538	15 » bleu.	» —	» 25
	VÉNÉTIE.		
	Effigie à relief à droite.		
539	5 soldi, rouge.	» 75	» —
540	10 » brun.	1 —	» —
	Aigle à relief dans un ovale.		
541	2 soldi, jaune.	» 25	» —
542	3 » vert.	» 25	» —
543	5 » rose.	» 40	» —
544	10 » bleu.	» 60	» —
545	15 » bistre.	» 75	» —
	Enveloppes.		
	Effigie à droite dans un ovale.		
546	3 soldi, vert.	» 40	» —
547	5 » rouge.	» 40	» —
548	10 » rouge brun	» 70	» —
549	15 » bleu.	1 —	» —
550	20 » orange.	1 25	» —
551	25 » brun-foncé	1 40	» —
552	30 » violet.	1 50	» —
553	35 » bistre.	1 75	» —
	Aigle à relief dans un ovale.		
554	3 soldi, vert.	» 25	» —
555	5 » rose.	» 40	» —
556	10 » bleu.	» 60	» —
557	15 » bistre.	1 —	» —
558	25 » violet.	1 25	» —
	LUBECK.		
	Aigle à double tête.		
559	1/2 schilling, lilas.	» 40	» —
560	1 » jaune.	» 40	» —
561	1 « orange.	» —	» —
562	2 » brun.	» 30	» —
563	2 1/2 » rouge.	» 50	» —
564	4 » vert.	» 60	» —
	Aigle à relief dans un ovale.		
565	1/2 schilling, vert.	» 25	» —
566	1 » vermillon.	» 25	» —
567	2 » rouge.	» 50	» —
568	2 1/2 » bleu.	» 50	» —
569	4 « bistre.	» 60	» —

	Enveloppes.	Neufs.	Annul.
570	1/2 schilling, vert.	» 25	» —
571	1 » vermillon.	» 25	» —
572	2 » rouge.	» 50	» —
573	2 1 2 » bleu.	» 50	» —
574	4 » bistre.	» 60	» —
	LUXEMBOURG.		
	Effigie à gauche.		
575	10 cent., noir.	» —	» 25
576	1 silbergrosch., rose.	» —	» 50
577	1 » vermillon.	» —	» 50
578	1 » rouge.	» —	» 50
	Armoiries.		
579	1 centime, brun.	» 10	» —
580	2 » noir.	» 10	» —
581	4 « jaune.	» 10	» —
582	10 » bleu.	» 25	» —
583	12 1 2 » rose.	» 25	» —
584	25 » marron.	» 50	» —
585	30 » violet.	» 50	» —
586	37 1/2 » vert.	» 60	» —
587	40 » vermillon.	» 60	» —
	MALTE (*Ile de*).		
	Effigie à gauche de la reine.		
588	1/2 penny, bistre.	» 25	» —
	MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.		
	Armoiries (tête de bœuf).		
589	1/4 schilling, rouge.	» 10	» —
590	3 » jaune.	» 50	» —
591	5 » bleu.	» 60	» —
	Enveloppes.		
592	1 schilling, rouge.	» 25	» —
593	1 1/2 » vert.	» 25	» —
594	3 » jaune.	» 50	» 50
595	5 » bleu.	1 —	» —
595 A	5 » bistre.	» 60	» —
	MODÈNE (*Duché de*).		
	Aigle couronné.		
596	5 centesimi, vert.	» 75	» 40
597	5 » vert-olive.	» —	» 50
598	10 » violet.	1 50	» —
599	10 » rose.	1 —	» 50
600	15 » jaune.	1 —	» 50
601	25 » paille.	1 —	» 50
602	40 » bleu.	1 —	» 50
603	1 lira, blanc.	4 —	» —
	Timbres de journaux.		
604	9 cent., violet.	» —	1 —
	Tassa gazzette.		
605	10 cent., blanc.	3 50	2 75
	GOUVERNEMENT PROVISOIRE.		
	Croix de Savoie,		
606	5 centesimi, vert.	1 25	1 —
607	15 » brun-noir.	3 —	» —
608	20 » lilas.	» —	» —
609	20 » bleu-violet	1 —	» 75
610	40 » rose.	3 —	» —
611	80 » orange.	3 —	» —

			Neufs.	Annul.
	OLDENBOURG.			
	Armoiries,			
612	1/3 thaler,	vert.	1 25	» —
613	1/30 »	bleu.	1 25	» 40
614	1/15 »	rose.	» —	» 40
615	1/10 »	jaune.	» —	» —
	Armoiries dans un ovale, imp. noire.			
616	1/3 groschen,	vert.	» —	» —
617	1 »	bleu.	» —	» 40
618	2 »	rose.	2 —	» —
619	3 »	jaune.	» —	» —
	Mêmes types, imp. coul.			
620	1/4 groschen,	jaune.	» 60	» —
621	1/3 »	vert.	» 60	» —
622	1/2 »	marron.	» 60	» —
623	1 »	bleu.	1 25	» —
624	2 »	rouge.	1 25	» 50
625	3 »	citron.	» —	» —
	Armoiries à relief, ovales.			
626	1/3 groschen,	vert.	» 25	» —
627	1/2 »	vermillon.	» 25	» —
628	1 »	rose.	» 25	» 10
629	2 »	bleu.	» 50	» —
630	3 »	bistre.	» 60	» —
	Enveloppes.			
	Armoiries à relief ovales.			
631	1/2 groschen,	marron.	» 60	» —
632	1 »	bleu.	1 50	» —
633	2 »	rose.	2 —	» —
634	3 »	jaune.	2 —	» —
635	1/2 »	vermillon.	» 25	» —
636	1 »	rose.	» 25	» —
637	2 »	bleu de ciel	« 50	» —
638	3 »	bistre.	» 60	» —
	PARME (*Duché de*).			
	Fleur de lis, imp. coul. sur papier blanc.			
639	5 centesimi,	orange.	» —	2 —
640	5 »	jaune-pâle.	» —	» —
641	15 »	rouge.	» —	1 —
642	25 »	brique.	» —	1 —
	Même type, imp. noire sur papier blanc.			
643	5 centesimi,	jaune.	1 —	» 50
644	10 »	gris.	1 —	» 50
645	15 »	rose.	» —	» 40
646	25 »	violet.	» —	1 —
647	40 »	bleu.	2 —	» —
	Fleur de lis dans un petit écusson, avec les mots : *Duc di Parma, ecc.*			
648	15 centesimi,	vermillon.	1 25	» 75
649	25 »	brun.	1 25	» 75
650	40 »	bleu.	2 —	» —
	Timbres des journaux.			
	Chiffres, imp. noire octog.			
651	6 centesimi,	carmin.	1 —	» —
652	9 «	bleu.	1 —	» —

			Neufs.	Annul.
	GOUVERNEMENT PROVISOIRE.			
	Chiffre, imp. coul. octog.			
653	5 centesimi,	vert.	2 —	» —
654	5 »	vert-olive.	2 —	» —
655	10 »	brun.	2 —	» —
656	20 »	bleu.	2 —	1 —
657	40 »	vermillon.	2 50	» —
658	80 »	jaune.	3 —	» —
	PAYS-BAS.			
659	5 cents,	bleu-foncé	» —	» —
660	5 »	bleu-clair.	» 35	» 05
661	10 »	rouge.	» 50	» 05
662	15 »	orange.	» 60	» 05
662 B	10 » (Eff. à droite).	rouge.	» 50	» —
	PORTUGAL.			
	Effigie à relief de Dona Maria.			
663	5 reis,	brun.	2 —	» —
664	5 »	chocolat.	» —	» —
665	25 »	bleu.	1 50	» 50
666	50 »	vert.	2 —	1 50
667	100 »	lilas.	3 —	» —
	Effigie à relief de Don Pedro, cheveux lisses.			
668	5 reis,	brun-rouge	» —	» 25
669	25 »	bleu.	4 —	» 50
670	50 »	vert.	1 50	» —
671	100 »	lilas.	2 —	» —
	Même type, avec cheveux bouclés.			
672	5 reis,	brun-roug.	» —	» 35
673	5 »	brun.	1 25	» 35
674	25 »	bleu.	1 50	» 40
675	25 »	rose.	1 50	» 25
	Effigie à relief de Don Luis.			
676	5 reis,	brun.	» 25	» 10
677	10 »	jaune d'or.	» 25	» 10
678	25 »	rose.	» 30	» 10
679	50 »	vert.	1 25	» —
680	100 »	lilas.	1 50	» 60
	PRUSSE.			
	Effigie à droite, imp. coul. sur papier blanc, avec couronne en filigrane.			
681	4 pfennige,	vert.	» 75	» —
682	6 »	vermillon.	» 75	» —
	Sans couronne en filigrane.			
683	6 pfennige,	vermillon.	» 60	» —
	Même effigie, imp. noire sur papier coul.			
684	1 silbergrosch.,	rouge-vin.	» —	» 10
685	2 »	bleu.	» —	» 10
686	3 »	jaune.	» —	» 10
	Même effigie, imp. coul. fond uni.			
687	1 silbergrosch.,	rose.	» —	» 25
688	2 »	bleu.	» —	» 25
689	3 »	jaune.	1 25	» 25

		Neufs.	Annul.
	Même effigie, imp. coul., fond quadrillé.		
690	4 pfennige, vert.	» 70	» —
691	1 silbergrosch., rose.	» —	» 10
692	2 » bleu.	1 —	» 10
693	3 » jaune.	1 —	» 10
	Aigle à relief.		
694	4 pfennige, vert.	» 15	» 10
695	6 » vermillon.	» 15	» 10
696	1 sgr. rose.	» 25	» 05
697	2 » bleu.	» 50	» 05
698	3 » bistre.	» 60	» 05
	Enveloppes.		
	Effigie à droite, avec fils de soie.		
699	1 silbergrosch., rose.	» —	» —
700	2 » bleu.	1 25	» —
701	3 » orange.	1 25	» —
702	4 » brun.	» —	» —
703	5 » violet.	» —	» —
704	6 » vert.	» —	» —
705	7 » rouge-brique.	» —	» —
	Avec inscriptions transversales.		
706	1 silbergrosch., rose.	1 —	» 25
707	2 » bleu.	1 25	» 25
708	3 » jaune.	1 25	» 25
	Aigle à relief, inscriptions tranversales.		
709	1 silbergrosch., rose.	» —	» —
710	2 » bleu.	1 —	» —
711	3 » bistre.	1 25	» —
	Inscriptions traversant le timbre.		
712	1 silbergrosch., rose.	» 25	» 15
713	2 » bleu.	» 50	» 15
714	3 » bistre.	» 60	» 15

Principautés danubiennes.

MOLDAVIE.

		Neufs.	Annul.
	Armoiries, tête de bœuf, rond.		
715	54 paras, vert.	1 50	» —
716	81 » bleu.	1 50	» —
717	108 » rose pâle.	2 —	» —
	Tête de bœuf, rectangulaire.		
718	5 paras, noir.	1 —	» —
719	40 » bleu.	1 —	» —
720	80 » rouge.	1 50	» —

MOLDO-VALACHIE.

		Neufs.	Annul.
	Tête de bœuf, octogone.		
721	3 paras, jaune.	» 25	» —
722	6 » rouge.	» 25	» —
725	50 » bleu.	» 50	» —

ROMAGNES.

		Neufs.	Annul.
724	1/2 bajoque, paille.	1 25	» —
725	1 » gris.	1 25	» —
726	2 » jaune.	1 25	» 75
727	3 » vert.	1 25	» —
728	4 » fauve.	1 50	» 75
729	5 » violet.	1 50	1 —
730	6 » vert-clair.	2 50	» —
731	8 » rose.	2 50	» —
732	20 » bleu.	3 —	» —

RUSSIE.

		Neufs.	Annul.
	Armoiries, non dentelé.		
733	10 kopeck, marron.	» —	» —
734	20 » bleu.	» —	» —
735	30 » rouge.	» —	» —
	Armoiries, dentelés.		
736	5 kopeck, bleu et blanc.	» 75	» —
737	10 » marron.	» 75	» 30
738	20 » bleu.	1 50	» 75
739	30 » rouge.	2 25	1 —
	Enveloppes.		
740	5 kopeck, bleu.	» 75	» —
741	10 » noir.	1 —	» —
742	20 » bleu.	1 50	» —
743	30 » rouge.	2 25	» —

FINLANDE.

		Neufs.	Annul.
	Armoiries, ovale-oblong.		
744	5 kopeck, bleu.	» —	» —
745	10 » rose.	» —	» —
	Armoiries, rect. dentel.		
746	5 kopeck, bleu.	» 75	» —
747	10 » rose.	1 —	» —
	Enveloppes.		
	1845. Armoiries, ovales.		
748	10 kopeck, rose.	3 —	» —
749	20 » noir.	3 —	» —
	1850. Armoiries, ovale-oblong.		
750	5 kopeck, bleu.	1 50	» —
751	10 » rose.	1 50	» —
752	20 » noir.	4 —	» —
752 A	5 » (rect) bleu.	1 —	» —
752 B	10 » rose.	1 —	» —
	POLOGNE.		
	Armoiries, rect. dentel.		
753	10 kopeck, marron.	3 —	» —
	Enveloppes.		
	Armoiries avec inscript. en haut.		
754	1 1/2 kopeck, rouge.	3 —	» —
	Avec inscript. en haut et en bas.		
755	1 1/2 kopeck, rouge.	8 —	» —
	Armoiries, rondes.		
756	3 kopeck, bleu.	» 75	» —
757	10 » noir.	1 —	» —

SAXE.

		Neufs.	Annul.
	Chiffre, car.		
758	3 pfennige, rouge.	3 —	3 50
	Effigie du roi Frédéric-Auguste.		
759	1/2 neugroschen, gris.	» —	» 50
760	1 » rose.	» —	» 40
761	2 » bleu-clair.	» —	» 50
762	2 » bleu-foncé	» —	» 50
763	3 » jaune.	» —	» 50
	Armoiries, rect.		
764	3 pfennige, vert.	» 15	» 05

Effigie du roi Jean.

				Neufs.	Annul.
765	1/2	neugroschen,	gris.	» 15	» 10
766	1	»	rose.	» 25	» 10
767	2	»	bleu-foncé	» 50	» 10
768	3	»	jaune.	» 60	» 10
769	5	»	bistre.	» —	» —
770	5	»	vermillon.	1 25	» 15
771	10	»	bleu.	2 —	» 50

Armoiries à relief.

772	3	pfennige.	vert.	» 15	» —
773	1/2	neugroschen,	vermillon.	» 15	» 10
774	1	»	rose.	» 25	» 10
775	2	»	bleu.	» 50	» —
776	3	»	bistre.	» 60	» —
777	5	»	violet.	1 25	» -

Enveloppes.

Effigie du roi Jean.

778	1	neugroschen,	rose.	» 25	» —
779	2	»	bleu foncé.	» 70	» —
780	2	»	bleu de ciel	» 50	» —
781	3	»	jaune.	» 60	» —
782	5	»	viol. foncé.	1 25	» —
783	5	»	violet clair	1 25	» —
784	10	»	vert.	2 50	» —

Armoiries à relief.

785	1	neugroschen,	rose.	» 25	» —
786	2	»	bleu.	» 50	» —
787	3	»	bistre.	» 60	» —
788	5	»	violet.	1 25	» —

SCHLESWIG-HOLSTEIN.

789	1	schilling,	bleu.	5 —	» —
790	2	»	rose.	5 —	» —
791	1 1 4	sch. (*Holstein*).	bleu.	» 75	» —
791 A	1 1/4	sch. (*Sleswig*).	vert.	» 50	» —
791 B	4	» »	rouge.	1 —	» —

SUÈDE.

Armoiries, rect. dentelés.

792	3	schilling,	vert.	» —	» 75
793	4	»	bleu.	» —	» 75
794	6	»	gris.	» —	» 75
795	8	»	jaune.	» —	1 —
796	24	»	vermillon.	» —	1 —

Local bref.

797	sans	valeur,	noir.	» —	» —
798		»	bistre.	1 —	» —

Armoiries, rect. dentelés.

799	3	öre,	bistre.	» 25	» —
800	5	»	vert.	» 25	» —
801	9	»	lilas.	» 35	» —
802	12	»	bleu.	» 40	» —
803	24	»	jaune.	» 50	» 20
804	24	»	orange.	» —	» 20
805	30	»	brun.	» 60	» 20
806	50	»	rouge.	» 90	» 40

NORWÈGE.

Armoiries.

807	4	skilling,	bleu.	» —	» 50

Effigie à gauche du roi.

				Neufs.	Annul.
808	2	skilling,	jaune.	» 40	» —
809	3	»	lilas.	» 50	» 15
810	4	»	bleu.	» 50	» 15
811	8	»	rouge.	» 75	» 10

Armoiries, rect. dentelés.

812				» —	» —
813				» —	» —
814	4	skilling,	bleu.	» 50	» —
815	8	»	rose.	» 60	» —
816	24	»	bistre.	2 —	» 25

SUISSE.

BALE.

Colombe à relief dans un écusson rouge.

817	2 1/2	rappen,	noir et bleu.	» —	3 50

GENÈVE.

Armoiries, aigle non couronné,
Port cantonal, imp, noire.

818	5	centimes,	vert pomme.	» —	1 50

Aigle couronné.

819	5	centimes,	vert bleuté.	» —	» —
820	5	»	vert pomme.	» —	» —
821	10	»	vert pomme.	» —	» —

Imp. coul. sur papier blanc.

822	5	centimes,	vert clair.	» —	» —

Port local, imp. noire.

823	5	centimes,	vert pomme.	» —	1 50

Enveloppes.

Aigle couronné.

824	5	centimes,	vert clair.	5 —	» —

NEUCHATEL.

Croix blanche sur écusson rouge, rect.

825	5	centimes,	noir sur blanc.	» —	» 50

VAUD.

Croix blanche sur écusson rouge, obl.

826	4	centimes,	noir sur blanc.	» —	1 50
827	5	»	» » »	» —	1 50

ZURICH.

Chiffres, lignes roses horizontales.

828	4	centimes (local),	noir.	» —	» —
829	6	» (cantonal),	»	» —	1 —

Chiffres, lignes roses verticales.

830	4	centimes (local),	noir.	» —	1 —
831	6	» (cantonal),	»	» —	1 —

WINTERTHUR.

Ortspost, poste locale.

832	2 1/2	rap.	noir sur blanc.	» —	1 50

Administration fédérale.

Croix blanche sur écusson rouge.

833	2 1/2	rap.,	noir (orts post).	» —	» 75
834	2 1 2	»	noir (poste locale).	» —	» 75
835	5	»	noir sur bleu clair.	» —	» 50
836	5	»	noir sur bleu foncé	» —	» 50

			Neufs.	Annul.
837	5 Rap.	bleu sur blanc.	» —	» 40
838	10 »	noir sur jaune.	» —	» 40
839	10 »	noir sur orange.	» —	» 40
840	15 »	rose sur blanc.	» —	» 40
841	15 cent.,	rose sur blanc.	» —	1 —
	Déesse de face, rect.			
842	2 centimes,	gris.	» —	» —
843	5 »	bistre.	» —	» —
844	5 »	brun foncé	» 20	» 10
845	10 »	bleu.	» 25	» 10
846	15 »	rose.	» —	» 15
847	20 »	jaune.	» 55	» 05
848	40 »	vert foncé.	» 50	» 05
849	40 »	vert olive.	» —	» 05
850	1 franc,	gris.	1 25	» 40
	Déesse à gauche, rect. dentelé.			
851	2 centimes,	gris.	» 10	» —
852	5 »	noir.	» 10	» —
853	5 »	brun.	» 10	» —
854	10 »	bleu.	» 15	» 10
855	20 »	jaune.	» 30	» 10
856	30 »	vermillon.	» 50	» 10
857	40 »	vert.	» 60	» 10
858	60 »	bronzé.	1 —	» —
859	1 franc,	doré.	1 25	» —
	TOSCANE.			
	Lion sur papier bleuté.			
860	1 quatrini,	noir.	» —	1 50
861	1 soldo,	jaune olive	» —	» —
862	2 soldi,	brique.	» —	» —
863	1 crazia,	rouge.	» —	» 50
864	1 »	brun.	» —	» 50
865	2 »	bleu foncé.	» —	» —
866	2 »	bleu vert.	» —	» —
867	4 »	vert.	» —	» 40
868	6 »	bleu foncé.	» —	» 40
869	9 »	brun foncé	» —	» 50
870	60 »	brique.	» —	» —
	Sur papier blanc.			
871	1 quatrini,	noir.	» —	1 50
872	1 soldo,	orange.	» —	» —
873	1 crazia,	rouge.	» —	» 50
874	2 »	bleu clair.	» —	» 40
875	2 »	bleu foncé.	» —	» 40
876	2 »	bleu vert.	» —	» 40
877	4 »	vert.	» —	» 40
878	6 »	bleu foncé.	» —	» 40
879	6 »	bleu ardoise.	» —	» 40
880	9 »	brun.	» —	» —
	GOUVERNEMENT PROVISOIRE.			
	Croix de Savoie.			
881	1 centesimi,	violet.	» —	» 50
882	5 »	vert pâle.	» —	» 50
883	5 »	vert foncé.	» —	» 50
884	5 »	vert-olive.	» —	» 50
885	10 »	brun.	» —	» 50
886	20 »	bleu.	» —	» 50
887	40 »	rouge.	» —	» 50
888	80 »	chair.	» —	» —
889	3 lire,	jaune d'or.	» —	» —

			Neufs.	Annul.
	TURQUIE.			
	Fac-simile de la signature du sultan.			
890	20 paras,	jaune.	» 50	» —
891	1 piastre,	violet.	» 75	» —
892	2 »	bleu.	» 75	» —
893	5 »	carmin.	1 50	» —
894	20 paras,	vermillon.	» 50	» —
895	1 »	»	» 75	» —
896	2 »	»	» 75	» —
897	5 »	»	1 50	» —
	Sur papier double.			
898	20 paras,	jaune.	» 50	» —
899	1 piastre,	lilas.	» 75	» —
900	2 »		» —	» —
901	5 »		» —	» —
	WURTEMBERG.			
	Chiffre, imp. noire car.			
902	1 kreuzer,	paille.	» —	» 40
903	3 »	jaune.	1 —	» 25
904	6 »	vert.	» —	» 25
905	9 »	rose.	» —	» 25
906	18 »	violet.	» —	» —
	Armoiries à relief.			
907	1 kreuzer,	bistre clair	» —	» —
908	1 »	brun foncé	» —	» —
909	3 »	jaune.	» —	» 10
910	3 »	orange.	» —	» 10
911	6 »	vert foncé.	» —	» 10
912	9 »	rose vif.	» —	» 10
913	18 »	bleu pâle.	» —	» —
	Armoiries à relief, dentelés.			
914	1 kreuzer,	brun foncé	» —	» —
915	3 »	orange.	» —	» 10
916	6 »	vert pâle.	» 75	» 10
917	9 »	rose.	» —	» 10
918	9 »	rougebrun	» —	» —
919	18 »	bleu foncé.	1 75	» —
920	1 »	vert.	» 15	» —
921	1 »	vert olive.	» 15	» —
922	3 »	rose.	» 50	» —
923	6 »	bleu.	» 50	» —
924	9 »	brun foncé	» —	» —
925	9 »	brun clair.	» 60	» —
926	18 »	orange.	1 25	» —
	Commission für retourbrief.			
927	Noir.		3 50	» —
	Enveloppes.			
	Chiffre à relief, octog. sur papier blanc.			
928	3 kreuzer,	rose.	» 40	» —
929	6 »	bleu clair.	» 60	» —
930	6 »	bleu foncé.	» —	» —
931	9 »	brun.	» 75	» —
	Sur papier bleuté.			
932	3 kreuzer,	rose.	» 25	» —
933	6 »	bleu foncé.	» 50	» —
934	9 »	brun foncé.	» 60	» —

ASIE.

			Neufs.	Annul.
	CEYLAN. (*Ile de*).			
	Effigie à gauche de la reine, rect.			
935	1/2 penny,	lilas.	» 50	» —
936	1 »	bleu.	» —	» 30
937	2 »	vert.	» —	» 50
938	5 »	brun.	» —	» —
939	6 »	brun violet.	» —	» —
940	6 » (pap. bleuté) »		» —	» —
941	10 »	vermillon.	» —	» —
942	1 shilling,	pensée.	» —	» —
	Timbres semblables, dentelés.			
943	1 penny,	bleu.	» 60	» 30
944	2 »	vert.	1 —	» 50
945	5 »	brun.	2 —	» —
946	6 »	chocolat.	2 —	» —
947	6 »	brun-jaunc.	» —	» —
948	10 »	vermillon.	» —	» —
949	1 sh.,	pensée.	3 —	» —
	Effigie à gauche de la reine, octog.			
950	4 pence,	rouge.	» —	» —
951	8 »	marronclair	» —	» —
952	9 »	brun.	» —	» —
953	1 shill., 9 pence,	vert.	» —	» —
954	2 »	bleu.	» —	» —
	Timbres semblables, dentelés.			
955	4 pencc,	rouge.	» —	» —
956	8 »	marronclair	» —	» —
957	8 »	brun-jaune.	» —	» —
958	9 »	brun-foncé.	» —	» —
959	9 »	brun-jaune.	3 —	» —
960	1 shill., 9 pence,	vert.	» —	» —
961	2 »	bleu.	» —	1 50
	Enveloppes.			
	Effigie à relief.			
962	1 penny (ovales),	bleu.	1 50	» —
963	2 » »	vert.	1 50	» —
964	4 » »	rose.	2 50	» —
965	5 » »	brun.	2 50	» —
966	6 pence (rondes),	pourpre.	2 50	» —
967	1 shill. »	jaune d'or.	» —	» —
968	8 pence (octog.),	brun.	» —	» —
969	2 shill. »	bleu.	» —	» —
970	9 pence (rect.),	violet.	» —	» —
971	1 sh. 9 pence, »	vert.	» —	» —
	HONG-KONG.			
	Effigie de la reine Victoria.			
972	2 cents,	brun.	» 50	» —
973	4 »	vert-bleuté.	1 25	» —
974	6 »	lilas.	1 25	» —
975	8 »	jaune.	1 25	» —
976	12 »	bleu.	2 —	» —
977	18 »	lilas.	2 50	» —
978	24 »	vert.	» —	» —
979	30 »	vermillon.	» —	» —
980	48 »	rose.	» —	» —
981	96 »	noir-bleuté.	» —	» —

	INDES ORIENTALES.		Neufs.	Annul.
	Possessions anglaises.			
	Effigie de la reine Victoria.			
982	1/2 anna,	rouge.	» —	» —
983	1/2 »	bleu.	» —	» —
984	1 »	rouge.	» —	» 75
985	2 »	vert.	» —	» 30
986	4 »	rouge et bleu.	» —	» 30
	Même effigie, rect. dentel. sur papier blanc.			
987	1/2 anna,	bleu.	» —	» —
988	1 »	brun.	» 50	» 10
989	2 »	vert.	» —	» —
990	2 »	rose.	» —	» —
991	2 »	jaune.	» 60	» 10
992	4 »	noir.	1 —	» 10
993	8 »	rose.	» —	» 10
994	8 pies,	violet.	» —	» 25
	Sur papier bleuté.			
995	4 annas,	noir.	» —	» —
996	8 »	rose.	» —	» 15
	Enveloppes.			
	Effigie à relief, rondes.			
997	1/2 anna,	bleu sur blanc.	» 60	» —
998	1 »	brun sur azur.	» 75	» —
	INDES NÉERLANDAISES.			
	Effigie du roi, rect.			
999	10 cents,	rouge.	1 25	» —

AFRIQUE.

	CAP DE BONNE ESPÉRANCE.			
	Déesse de l'espérance, triang. Sur papier bleuté.			
1000	1 penny,	brique.	» —	1 25
1001	4 »	bleu.	1 50	» —
	Sur papier blanc.			
1002	1 penny,	brique.	» 75	» —
1003	1 »	rouge-amar.	» 75	» 40
1004	4 »	bleu.	1 50	» 50
1005	6 »	lilas.	» —	» 50
1006	6 »	violet.	1 75	» —
1007	1 shilling,	vert-foncé.	» —	» 75
1008	1 »	vert-clair.	» —	» —
	Lithographiés.			
1009	1 penny,	bleu.	» —	» —
1010	1 »	rouge.	» —	» —
1011	4 »	bleu.	» —	5 —
1012	4 »	rouge.	» —	» —
	Déesse assise sur une ancre, rect. dentelés.			
1013	1 penny.		» —	» —
1014	2 »		» —	» —
1015	6 »	bleu.	» —	» —
1016	1 shilling,	vert.	2 50	» —

(*La suite au prochain numéro*).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

OFFICES PARTICULIERS.

La plupart de ces timbres ayant été réimprimés sur de nouveaux coins aux Etats-Unis, nous ne garantissons pas leur authenticité.

Série à 25 centimes.

Boyd's city express post (aigle).

1 cent, lilas. (*imp. noire*) | 2 cts carm. (*imp. dorée*).
2 » vermillon » | 2 » bleu. »
2 » blanc. » | 2 » noir. »
2 » vert. » | 2 » blanc. »
2 » rouge. »
2 » vert. »

Série à 40 centimes.

American express company postage paid, obl.
2 cents, vert.

Broklyn city express post (colombe) rect.
1 cent, bleu.

Hussey's bank and insurance special message, rect.
1 cent, jaune. | 1 cent, lilas.
1 » noir. | 1 » rouge.
1 » vert.

Hussey's one stamp or cent each, reét
1 cent, rouge.

Metropolitan, Errand and Carrier express Co.
1 cent, bleu. | 1 cent, rouge.

Roadman's penny post, obl.
rose.

Union square p. o. city dispatch
1 cent, vert. | 2 cents, rose.

Série à 75 centimes.

Bank and insurance letter city post (boîte à lettres).
50 *William street*, Carmin, noir. | 82 *Broadway*. Carmin, noir.

Timbre semblable avec le mot : BASEMENT.
Carmin.

Band and insurance notice delivery office (peristyle).
Bleu. 50 *William street*.
Bleu. 82 *Broadway*.

Baton rouge, La. P. O. S. Mc Cornick rect.
5 cents, rouge.

Bouton's rough and ready city dispatch, rect.
2 cents, blanc.

Brady and Co (coffre), rect.
Rouge sur jaune.

Broadway post office (locomotive), obl.
Blanc.

M. C. Callaway paid, rect.
2 cents, bleu.

Carrier's dispatch, obl.
1 cent, bleu. | 1 cent, vermillon.

Chicago penny post (ruche), rect.
Orange.

City express post, chiffre, rect.
1 cent, noir. | 2 cents, noir.
1 » bleu. | 2 » bleu.

Clark and Co (coffre), rect.
1 cent, rose. | 1 cent, bleu.

Essex letter express (vaisseau), rect
2 cents, vermillon.

Government city dispatch, obl.
1 cent, gris. | 1 cent, rouge.

Mc Intires city express post (Mercure), rect.
2 cents, carmin.

Letter express free (déesse).
Gris.

Mobile post office paid, car.
5 cents, bleu.

Nashvill tenn, W. D. Mc Nisch, p. m., rect.
5 cents, mauve. | 5 cents, amarante.

New-Jersey express Co (tête de cheval).
Vert.

One cent dispatch Washington (cavalier).
Bleu. | Vermillon.

Robison and Co, obl.
1 cent, bleu.

Squier and co's city letter dispatch (colombe).
1 cent, vert.

Staten Island paid express post.
5 cents, rouge.

To the post office, from Johnson.
Blanc.

Série à 1 franc.

City Winan's post (bombe ailée), obl.
5 cents, jaune. | 10 cents, vert.

D. O. Blood's and co's city dispatch (messager courant sur les toits).
Noir, noir, noir.

Hussey's S. M. post (Mercure sur un cheval au galop), obl.
5 cents, vermillon. | 10 cents, bronzé sur vert.

Metropolitan, Errand and carrier express Co.
10 cents, bleu. | 10 cents, rouge.

Wells Fargo and Co pony express (cavalier).
10 cents, brun.

W. Wyman, 8, Court street (convoi), obl.
20 for a dollar, blanc.

Série à 1 fr. 25 cent.

Wells Fargo and Co (écusson).
1 dollar, bleu.

Wells Fargo and Co one newspaper over our California routes.
Bleu.

	Neufs.	Annul.
BERNE (*Timbres d'effets*).		
2 cents, vert.	0 10	» —
3 » bleu.	0 10	» —
6 » lilas.	0 15	» —
10 » jaune.	0 20	» —
HAMBOURG (*Ch. Van Diemen*).		
1 schilling, lilas.	0 25	» —
2 » jaune.	0 40	» —

ALBUM DE TIMBRES-POSTE,

PAR J.-B. MOENS.

Deuxième édition. — Revue avec soin et considérablement augmentée.

Cet album a mérité les suffrages des principaux collectionneurs de tous pays, par son étendue, son classement judicieux et surtout son exactitude.

Il est enrichi des armoiries de tous les pays qui font usage de timbres, de cinq jolies cartes géographiques et d'un tableau des monnaies. Encadrement des pages, fleuronné; titre charmant.

Reliure en pleine toile, toutes nuances,	1	fermoir.	fr.	8-00
Reliure id.,	id.,	2	id.	8-50
Demi-reliure, maroquin, tranche dorée,	1		id.	10-00
Demi-reliure, id.,	id.,	2	id.	10-50
Demi-reliure, id.,	id.,	2	id.	11-00
Maroquin plein, tranche dorée,	2		id.	12-00
Maroquin plein, tranche dorée,	2	fermoirs, pattes.		12-50
Maroquin relief, tranche dorée,	patte ou griffe.			18-00

Pour la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, s'adresser au bureau du Journal.
Pour tous autres pays, chez F. GRUMEL, 3, rue Neuve, bourg l'Abbé, à Paris.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL :

La première année du journal,

LE TIMBRE-POSTE.

(DOUZE NUMÉROS)

SOMMAIRE DES ARTICLES :

N° 1. — But de cette feuille. — Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés.
N° 2. — Chronique. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.
N° 3. — Chronique. — Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste (*Suite*). — Correspondance.
N° 4. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.
N° 5. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Écosse. — Correspondance.
N° 6. — Chronique. — Hambourg et ses offices particuliers. — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.
N° 7. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — De la Timbromanie, son origine et son développement (*Suite*). — Correspondance.
N° 8. — Chronique. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.
N° 9. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement (*Suite et fin*). — Correspondance.
N° 10. — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.
N° 11. Chronique. — Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.
N° 12. — Avis aux lecteurs. — La bourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique (*Suite et fin*). — Correspondance.

AVIS.

Pour répondre aux diverses demandes qui nous ont été adressées, de publier une édition de luxe de nos TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, nous avons le plaisir de mettre en vente *cent exemplaires* seulement de cet ouvrage, dont le format est changé.

Ces 100 exemplaires d'amateurs, sont in-8°, et imprimés sur beau papier vélin.

Les 54 planches, qui contiennent tous les types parus jusqu'à ce jour, 1840-1864, et forment le complément de l'ouvrage, sont imprimées sur papier de Chine.
Prix de l'ouvrage, illustrations comprises, 30 fr. Envoi fo.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL :

Les Timbres-Poste illustrés,

PAR J.-B. MOENS.

Cet ouvrage qui est le texte de nos magnifiques **Illustrations** (*Voir plus loin*), contient, outre la nomenclature exacte et détaillée de tous les timbres créés jusqu'à ce jour, la situation géographique de tous les pays où ils sont en usage, un tableau des diverses monnaies et leur rapport avec le franc, et un précis historique sur l'origine des Postes. Il est enrichi des types, intercalés dans le texte, qui ont paru depuis la mise en vente de l'ouvrage suivant.

Prix : 3 francs.

ILLUSTRATIONS

Du précédent ouvrage dont elles forment la deuxième partie.

Cette magnifique publication comprendtous les différents types créés jusqu'à ce jour et reproduits en noir. Elle se compose de 17 livraisons au prix de 1 franc chacune.

Chaque livraison contient de 35 à 40 types; l'ouvrage en renferme 616.

L'ENFER

DE DANTE ALIGHIERI

ÉDITION DE GRAND LUXE, FORMAT IN-FOLIO

contenant la traduction française de **P.-A. Fiorentino,** le texte italien et **76** grandes compositions de **Gustave Doré,** gravures sur bois et tirées à part.

Un magnifique volume cartonné richement, 100 fr.

LE MÊME OUVRAGE

Avec le texte italien seul et les **76** grandes compositions. Cart., 100 francs.

The Stamp Collector 's Review,

Journal mensuel de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois. — Revue et Illustrations de timbres dans le texte. — Prix : 4 fr. l'an, ou 40 cts le N°. — S'adr. à MM. Edward Moore et Ce, à Liverpool.

Brux. — Typographie de M. J. Poot et Ce, Vieille-Halle-au-Blé, 31.

louse, il était parvenu à dépasser le nombre de timbres que je possédais ; je l'ai vu un instant triomphant et je me sentis heureux en pensant que sa passion une fois assouvie, le calme renaîtrait dans son esprit ; il n'en fut rien ; il devint sombre, taciturne ; il ne rêvait plus que morts, révolutions, abdications dans tous les États du monde et renouvellement de tous les gouvernements sans distinction de principes.

Lui que j'avais vu compatissant aux souffrances de la Pologne, applaudit plus tard à la question dano-allemande, qui lui procurait deux nouveaux timbres pour le Schleswig ; encore se montra-t-il avide en reprochant aux Prussiens de s'être arrêtés en si beau chemin et de n'avoir pas doté le Holstein du même nombre de timbres (1).

L'idée de l'abdication de la reine d'Angleterre n'a pu naître que dans son cerveau malade, mais la reine Victoria, qui paraît plus attachée à son trône que ne le pensait mon ami Galimar, a laissé passer ce ballon d'essai, qui n'a pas tardé à crever..... de dépit sans doute.

La révolution de Grèce lui promettait monts et merveilles ; ce ne fut qu'un leurre, et son vieil enthousiasme pour les Hellènes s'est bientôt changé en mépris profond.

— Je n'avais pas songé, disait-il avec amertume, que l'effigie qu'ils ont primitivement choisie était de tous les temps et qu'elle n'avait pas la chance de partager le sort du roi Othon.

Le roi est mort, vive le roi ! s'écriait-il en apprenant la mort du roi de Bavière ; mais là encore il fut déçu dans son attente ; car les grands chiffres qui *ornent* si disgracieusement les timbres-poste de Maximilien II, furent maintenus par son fils Louis II. Ce que Galimar a lancé d'anathème sur la tête du plus jeune des souverains de l'Europe, fait dresser les cheveux.

L'archiduc Maximilien d'Autriche, cependant, a eu ses sympathies.

— Voilà un prince que mes vœux accompagnent, me dit-il en apprenant le départ de ce prince pour son empire du Mexique.

— A la bonneheure, répondis-je, en me méprenant à cet élan de générosité.

(1) L'ami Galimar, car c'est aussi notre ami, sera heureux en apprenant que les Prussiens ont exaucé ses vœux, en émettant un nouveau type. (Note de l'Editeur.

— Il y a certainement du sang chevaleresque dans son cœur ; mais il a manqué de tact, en ne créant pas, en même temps que son emprunt, une nouvelle série de timbres pour remplacer les affreux timbres de cet infâme Juarès.

Au milieu de ces influences désastreuses, il a conservé une grande estime pour les Espagnols.

— Voilà des gens qui font bien les choses ; ils n'y vont pas par quatre chemins : tous les ans ou tous les deux ans, c'est une émission nouvelle ; ce n'est pas comme les Hollandais, qui viennent enfin de faire la découverte d'un timbre pour leurs colonies, un beau timbre ma foi : découverte qui les a décidé enfin à changer leur type unique.

— Ne trouves-tu rien de particulier, lui dis-je timidement, dans les émissions qui se succèdent si fréquemment en Espagne ?

— Peuh ! qu'ils rajeunissent leur souveraine à chaque nouvelle émission ?

— Précisément, et je trouve que cette flatterie qu'aurait enviée le grand roi Louis XIV n'est pas du goût le plus pur.

— Que veux-tu ; les graveurs espagnols suivent en cela le système opposé à celui des graveurs du grand Roi ; et d'ailleurs, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, les Espagnols ont-ils le soin de mettre la date de l'émission sur les timbres.

— Oui, tandis que les médailles du règne de Louis XIV pouvaient, à défaut de dates, se classer rien qu'à l'examen de l'effigie qui marquait successivement les empreintes de l'âge depuis 1643, époque de la tutelle de Mazarin, jusqu'en 1715 qui termina sa belle et glorieuse carrière ; c'est-à-dire depuis l'enfant au berceau jusqu'au royal vieillard.

— Il n'y a pas que les Espagnols qui excellent dans ce genre de flatterie qui paraît tant te choquer.

— Tu veux parler des Anglais ? Mais au moins sont-ils conséquents avec eux-mêmes ; l'effigie de leur gracieuse reine, ainsi qu'ils la nomment, ne saurait être que gracieuse.

— Ce que tu dis là peut être très-galant et surtout logique, mais tu me permettras de déplorer de semblables choses. Avant tout il faut être conséquent avec le temps et se mettre en rapport avec les exigences bien naturelles de l'histoire.

De longs jours se passèrent, pour moi, à la recherche des timbres qui manquaient à sa collection ; mais c'était avec un certain dédain qu'il ac-

ceptait les rarissimes que je me procurais à grands frais. Pour lui, la quantité était tout; il avait soif de timbres-poste, il lui en aurait fallu à jet continu ; aussi les nouvelles émissions étaient-elles ce qu'il prisait le plus; mais comme elles ne se succédaient que de loin en loin, il devenait de plus en plus difficile à satisfaire ; il m'eut fallu les fabriques clandestines de Hambourg.

Un jour je vis arriver mon ami Galimar; il paraissait très-affairé, mais son front semblait s'être déridé, un éclair de contentement brillait dans son regard ; jamais, depuis l'irruption de la terrible maladie, je ne l'avais vu si radieux.

— J'ai une bonne nouvelle à t'annoncer, et comme elle t'intéresse autant que moi, j'ai voulu t'en donner les prémices.

(*La suite prochainement.*)

LE ZEITUNGS STAMPEL ET SA CONTREFAÇON.

L'industrie du faussaire tend à se perfectionner de jour en jour d'une manière alarmante. Ce n'est plus une industrie, c'est un art véritable, qui met en défaut la perspicacité et la clairvoyance des gens les plus experts en timbres. Voici une contrefaçon la mieux réussie que nous ayons vue : C'est le *Zeitungs Stampel,* 1 kreuzer noir. Il est presque impossible de le distinguer du véritable sans l'aide de la loupe, encore faut-il beaucoup d'attention.

Nous allons tâcher de donner les quelques signes auxquels on peut reconnaître la fraude.

La contrefaçon a les traits des armoiries plus gros, l'empreinte est plus nette, moins embrouillée, si l'on veut, principalement dans le blason dont on distingue les détails un peu plus qu'il ne faudrait. Les autres différences résident dans les inscriptions ; nous allons donc faire le tour du timbre en commençant par la gauche, et en engageant les collectionneurs à se munir de bons yeux, les signes de la contrefaçon étant quasi des imperceptibilités. Il y a dans les quatre angles une petite boule accompagnée d'un petit ornement en fer de lance. Partons de l'angle inférieur de gauche : le fer de lance qui s'y trouve est, dans le timbre original, juste dans l'axe de la lettre K, tandis que dans le fac-simile en prolongeant l'axe du fer de lance, il couperait la lettre K au tiers de sa hauteur. Passons à l'inscription : *Kais. Kön.* En général les lettres en sont un peu trop espacées. Dans le timbre véritable, l'espace blanc entre les lettres *k, a* et *i* est très-inégal, il est au moins le double entre les deux premières lettres qu'entre la seconde et la troisième; dans l'imitation, les deux espaces sont les mêmes. Nous remarquons une notable dissemblance aussi dans l's : celle de l'imitation est très-nette, très-déliée, l'extrémité supérieure est défectueuse en ce qu'elle est trop longue, on dirait une lettre renversée, comme cela se présente en typographie. Dans l'original, elle est plus pleine et, preuve irréfutable du faux, les deux extrémités se recourbent et reviennent toucher le corps de la lettre. Le point qui vient après le mot *Kais.* est plus rapproché du mot suivant, tandis qu'il doit l'être davantage de l's. Ce même point est aussi un peu trop petit. Au mot suivant : *Kön.*, la lettre *ö*, dans le fac-simile, est très-défectueuse, les deux points du tréma qui la surmonte sont de grosseurs différentes. Dans le mot *Zeitungs,* nous remarquons plus d'une différence, mais il serait difficile de les spécifier; il faut pour s'en rendre compte confronter les deux timbres. Notons cependant que dans l'original, les lettres qui composent ce mot paraissent, vues à la loupe, beaucoup plus correctes. Il en est de même du mot : *Stämpel,* dans lequel, heureusement, on trouve une preuve plus positive de la fraude. Dans le timbre authentique, le tréma qui surmonte l'*a*, n'est pas juste au milieu de la lettre, il penche vers la droite, et est si près de la lettre que le point de gauche la touche presque, et la touche même lorsqu'on a encré davantage, comme dans un exemplaire que nous avons sous les yeux. Rien de cela n'existe dans la copie, où le tréma est posé très-symétriquement au-dessus de l'*a* et a une assez grande distance. Dans ce dernier timbre, le point placé après *Stämpel,* n'est ni rond ni ovale, c'est une espèce de virgule posée en sens contraire, tandis que ce devrait être un parfait ovale. L'inscription : 1 *Kreuzer,* se distingue comme les précédentes par la défectuosité de l'exécution. Enfin, observation qui s'applique à toutes les imitations, il est presque toujours plus difficile d'imiter le papier que le reste. Dans le cas présent, le papier, qui est plus lisse et plus blanc, et par suite donne une impression plus vive et plus franche, éveille à première vue l'attention et met sur ses gardes l'amateur tant soit peu circonspect.



L'OCÉAN PENNY POSTAGE.

Les brillants résultats obtenus par l'introduction en Angleterre du penny postage, firent germer dans la tête d'un célèbre américain, M. Elihu Burrit, l'idée de compléter cette grande réforme en l'étendant à tous les pays avec lesquels l'Angleterre a des rapports, c'est-à-dire, avec le monde entier. Voici quel était son plan, pour l'adoption duquel il n'épargna ni temps, ni peines, ni meetings, ni rien enfin de tout ce que peuvent mettre en branle un Anglais ou un Américain dans une question d'innovation. Il voulait que toutes les lettres venant de la Grande-Bretagne et a destination d'un port quelconque étranger, indépendamment de la taxe anglaise de 1 penny, ne payassent plus, pour le transport sur mer, qu'un penny également, plus, ensuite, le port intérieur du pays de destination. Il est inutile que nous mettions sous les yeux de nos lecteurs le tarif d'affranchissement des lettres pour les pays d'outre-mer, pour qu'ils apprécient tout ce qu'il y avait de fécond dans cette idée qui, comme toutes les idées neuves, a peut-être été traitée d'utopie. La diminution de taxe serait énorme, mais, sans nul doute, comme peu d'années après la réforme de M. Rowland-Hill, largement compensée par l'accroissement de la correspondance.

M. Elihu Burrit avait formé une association pour l'aider à poursuivre son but et pour provoquer ce qu'on appelle un *mouvement*. Cette association, qui prit le nom d'*Association de l'Océan penny postage*, fit graver des enveloppes dont ses membres et adhérents se servirent de préférence à toutes autres. Les devises, les attributs, les dessins qui ornaient ces adresses, avaient tous rapport à la réforme qu'elle préconisait; et si jusqu'ici elle n'a pas encore été adoptée, ce n'est certes pas faute de devises, d'apostrophes et d'allégories humanitaires et sentimentales.

Nous allons reproduire quelques-unes de ces enveloppes qui sont maintenant assez rares, l'insuccès ayant de beaucoup refroidi l'ardeur des novateurs, s'il ne l'a pas complétement éteint.

Le modèle ci-dessus a déjà été un peu vulgarisé, il nous avait plu et nous avait paru bien disposé; nous l'avons employé quelque temps pour nous-même en changeant au préalable les devises.

Une banderolle règne sur toute la longueur de l'enveloppe, vers les deux tiers de la hauteur; elle

porte l'inscription : From thee the world expects, Britain ! an Ocean penny postage, qui signifie : *Le monde attend de toi, ô Bretagne! une taxe postale maritime de 1 penny.* Le complément de la phrase se trouve sur la banderolle qui court le long de côté inférieur : To make her children one fraternity, *pour faire de ses enfants une seule fraternité.* Dans l'angle supérieur de gauche, le timbre de 1 penny postage, tête de Mercure ; dans l'angle de droite, une place vide pour le timbre du pays destinataire. Au milieu, dans une couronne de lauriers, deux mains étreintes, une noire et une blanche, emblème de l'alliance des races. Au-dessus de la couronne, une colombe apportant une branche de laurier. Entre la couronne et le timbre de Mercure, un convoi de chemin de fer. Dans l'espace correspondant de droite, deux chevaux halant un bateau. Dans l'angle inférieur de gauche, un bateau à vapeur qui porte son nom, *Peace* « La Paix, » sur la flamme de l'un des mats. Dans l'éloignement, deux autres navires dont un à voiles. Immédiatement au-dessus de la banderolle du bas, deux sirènes et un dauphin.

(*La suite au prochain numéro.*)

L'ENIGME.

Le nom du charmant original qui se cachait derrière les lignes qui ont été le sujet des quelques mots insérés à la fin de notre dernier numéro, nous est parvenu de vingt côtés différents. Nous ne savions pas avoir publié un portrait tellement frappant que personne ne dût s'y tromper, et nous regrettons maintenant d'avoir tracé la silhouette d'un héros qui vit paisiblement à l'ombre de cette renommée qui vient de parvenir jusqu'à nous.

Toutefois, nous allons lui donner un conseil, nous l'engageons à s'exercer à mériter de plus en plus les douces épithètes que nous lui avons prodiguées. Sa manière de faire lui a parfaitement réussi jusqu'à ce jour!... Qu'il fasse un dernier effort pour se perfectionner tout à fait ; qu'il ait le courage de pénétrer plus avant dans la voie où il s'est engagé et une prospérité plus grande couronnera ses efforts.

La fleur d'oranger est hors de prix.

Par pitié pour les amateurs de ce liquide, nous ne publierons pas dans notre prochain numéro un charmant rébus qui représente un gros bonhomme avec deux notes à la clef qui, penché vers la terre, accomplit une tâche dont la vapeur, n'en doutons pas, nous débarrassera quelque jour.

V.

LA DEXTRINE SUBSTITUÉE A LA GOMME ARABIQUE.

Un de nos correspondants nous donne sur l'emploi de cette matière les détails suivants qui intéressent tout collectionneur :

« Pour coller les timbres sur les albums, tout le monde emploie la gomme arabique ; pour mon usage, je me sers depuis quelque temps de *dextrine*, qui, tout en collant parfaitement les deux papiers ensemble, ne les fait pas adhérer autant que la gomme, ce que je considère comme une grande propriété pour les collectionneurs qui changent souvent leurs timbres de place et surtout pour les marchands qui décollent sans cesse pour la vente. La dextrine ne laisse pas non plus, en séchant, ces taches brillantes qui déparent beaucoup d'albums.

« Les timbres du Hanovre (tous), ceux du Cap, des îles Ioniennes et beaucoup d'autres, sont rendus adhésifs par ce moyen. La dextrine ne coûte presque rien ; on en trouve chez tous les pharmaciens, marchands de produits chimiques, etc., etc.

« Voilà ma découverte.

« A. M. F. »

RÉPONSE AUX CORRESPONDANCES.

M. J. A. de C. à Madrid. Si vous désirez recevoir les *illustrations,* vous pouvez m'envoyer le montant en timbres-poste espagnols.

M. Grumel vous a envoyé l'album que vous me réclamez.

M. V..... à Amsterdam. A 15 centimes je puis vous livrer les quantités que vous me demandez.

M. R. Tr... à Gênes. Je regrette de ne pouvoir rien utiliser de ce que vous me proposez.

M. J. A. M. à Montréal. Je suis toujours en attendant de vos nouvelles.

M. Ch. C. à Turin. Considérez mes précédentes comme non avenues, si vous ne pouvez m'écrire dans la huitaine.

Mme veuve G... à Nice. Veuillez me faire parvenir fr. 6-40 pour solde de compte.

Les abonnés en retard de paiement sont priés d'envoyer le montant de leur abonnement, s'ils ne veulent éprouver une interruption dans l'envoi du journal.

Brux. — Imp. de M.-J. Poot et Ce, Vieille-Halle-au-Blé, 31.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE ET ALLEMAGNE 3-50
ANGLETERRE, ESPAGNE, FRANCE, ITALIE ET PORTUGAL 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
30 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
BRÉSIL, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE ET MALTE. . 5-00
PAYS TRANSATLANTIQUES. . . . 6-00
SUÈDE ET RUSSIE. 8-40

CHRONIQUE.

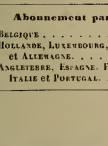

La guerre du Schleswig-Holstein laissera des traces dans les albums, par les fréquents changements de timbres auxquels elle aura donné lieu. Les deux duchés font depuis quelque temps les frais de la chronique. Le Schleswig a réformé les siens parce que la monnaie en était encore danoise; le Holstein, lui, les proscrit parce qu'ils sont coupables de ressemblance avec ceux du Danemark. Il semble pourtant avoir tergiversé un peu avant que de prendre une résolution définitive, car le timbre précédent était lui-même déjà créé depuis la séparation; seulement il gardait encore un faux air danois que le patriotisme germanique ne pouvait tolérer. Mieux vaut, pour un véritable et sincère Allemand, recevoir le bâton de la main de ses princes nationaux — comme en Mecklembourg — que de subir le continuel outrage d'un timbre-poste d'origine étrangère.

Ce timbre est rectangulaire. Lith. imp. couleur, fond blanc, dentelé. A gauche, l'inscription : H R Z G L; au haut : *post*; à droite : F R M R K; au bas : 1/2 S. L. M. Au milieu, le chiffre de la valeur, et autour de celui-ci l'inscription : *schilling C R T*. Aux quatre angles, dans un petit carré blanc est un cornet de poste. Le fond du milieu du timbre est bâtonné de raies roses, croisées, qui vont dans le sens des deux angles opposés, et laissent un blanc formant une lettre P, qui prend toute la hauteur du timbre.

Le Danemark a aussi un peu modifié son type mais pour une raison plus sérieuse. Si nous en croyons ce que nous disent des lettres de ce pays, on a démonétisé l'ancien type parce qu'il s'en trouvait des quantités considérables dans le Jutland, occupé maintenant, comme on sait, par les Prussiens, et qu'on a craint que ces messieurs n'en fissent mauvais usage, comme, par exemple, de les introduire dans la partie non envahie du Danemark et de les y vendre au dessous du prix d'émission et causer ainsi un préjudice au gouvernement. Ces craintes étaient peut être exagérées, car les vainqueurs

ont malheureusement trop d'autres moyens de mettre le pays à contribution en se donnant beaucoup moins de peine.

Tour et Taxis. Nous avons reçu un timbre de 1/4 sgr. imp. noire sur papier blanc, destiné, probablement, à remplacer celui de la même valeur; ce timbre n'est pas encore en circulation.

Nouvelle Galles du Sud. Les renseignements reçus de ce pays nous apprennent que l'usage du timbre-poste y a été adopté le 27 décembre 1849.



Nous en recevons deux timbres nouveaux, parus le 1er avril. L'un, celui ci-contre, est de la famille de cet éternel type qui a servi de modèle à presque tous les timbres anglais et que l'on ne peut qu'admirer toujours, pour la correction du dessin, la sobriété d'ornement et le velouté de la gravure. Cette douceur apparente de burin, il faut l'attribuer peut-être un peu au glacé; mais qu'importe. Qu'importent les moyens employés pour arriver au beau, pourvu que l'on arrive. Au reste, ne nous exagérons pas la part qui revient à l'*apprêt* dans ce bel aspect de la plupart des timbres anglais : on vernirait, l'on encadrerait même les timbres de Holstein qu'ils n'en paraîtraient que plus laids.

Ce timbre a beaucoup d'analogie avec le three pence de la Jamaïque. (Type 6, planche 54 de nos illustrations.)

Rect. Dans un ovale, l'effigie de la reine Victoria, tournée vers la gauche et portant le diadème. La moitié supérieure de l'ovale porte l'inscription : *New south Wales postage;* à la partie inférieure : *one penny*. Un très-joli ornement remplit les quatre angles. Dentelé, vermillon sur fond blanc.



Le second timbre est sans le moindre mérite artistique. Il est d'un assez grand module et formé d'un double ovale. L'intérieur de l'ovale est rouge brique; au milieu se dessine, blanche et à relief, l'effigie de la reine Victoria, tournée vers la gauche et à diadème. Quatre étoiles, également blanches et à relief, sont placées, au haut, au bas et des deux côtés de l'effigie, presque touchant l'ovale.

L'ovale extérieur est formé d'un filet rouge et d'un filet câblé blanc à relief. Puis vient, à la partie supérieure, l'inscription : *Postage one penny;* à la partie inférieure : *New south Wales*. Ce timbre est tiré sur bandes pour les journaux et imprimés; il l'est aussi sur enveloppes de lettres.

Nouveau Brunswick. Le 1 cent est actuellement mauve au lieu d'être brun.

Victoria. Le 2 pence, violet, avec ornements aux quatre angles, vient d'être supprimé et remplacé par le type semblable au 4 pence, rose, reproduit dans nos illustrations (type 13, pl. 54). La reine Victoria y est couronnée de lauriers. La nuance est restée violette.

Ceylan. On nous écrit de ce pays que les valeurs 4, 8 et 10 pence ont été supprimées depuis quelque temps; c'est ce qui explique leur rareté.

République Argentine. Les nouvelles de ce pays sont des plus déplorables. Nos lecteurs se rappellent l'éloge presque sans réserve que nous avons fait des timbres annoncés comme devant paraître bientôt. (Voir le n° de mars). Jamais éloge ne fut plus mérité, mais aussi jamais plus belles espérances, que l'on pouvait croire bien fondées, ne se trouvèrent déçues. C'est que tout n'est pas fait quand l'artiste livre sa plaque d'acier ou de cuivre sur laquelle il a dépensé son talent et ses veilles. Eût-il buriné dans le métal une page du Titien ou de Véronèse, pour que son œuvre voie le jour, il lui faut un secours matériel sans lequel elle reste lettre morte, il lui faut enfin : un imprimeur; et c'est ce qui paraît faire défaut à Buenos-Ayres.

Lorsque nous avons reçu, il y a quelques jours, les nouveaux timbres argentins, qui sont depuis peu livrés au public, nous avons eu peine à les reconnaître. Au lieu de cette délicatesse de détails, que nous admirions dans les trois épreuves que nous cûmes la faveur de voir les premiers—épreuves hors ligne, et maintenant hors de prix! — nous voyons arriver un timbre informe, qui défie la description. Dessin, inscription et effigie, tout disparaît, s'embrouille, se délaie dans une couleur qui semble imbiber le timbre, plutôt que d'en teinter la surface. On dirait une impression sur papier buvard, avec une eau colorée, au lieu d'encre.

Il est à espérer que ce vandalisme ne continuera pas et que l'administration argentine prendra des mesures afin qu'à l'avenir l'impéritie ou l'igno-

rance d'un imprimeur ne gâtent plus le travail consciencieux d'un artiste.

Nous avons oublié de donner les nuances de ces timbres. Ils sont : le 5 centavos, carmin ; le 10, vert et le 15 bleu de ciel. Ils sont dentelés, c'est-à-dire ébréchés, car la dentelure est très-irrégulière.

La seule valeur que nous ayons vue, le 5 centavos, a en filagramme les lettres RA en écriture anglaise : (*Republica Argentina*).

Cap de Bonne-Espérance. Les nuances adoptées maintenant sont les suivantes : 1 penny, rouge brun ; 4 pence, bleu foncé et 6 pence, lilas-tendre.

Espagne. Il vient d'y paraître des timbres pour les dépêches télégraphiques, comme en ont déjà quelques pays. Ils sont rect. imp. coul. fond blanc, aux armes d'Espagne. Au haut, le mot : *Telegraphos,* au bas, la valeur et le millésime 1864. Quatre valeurs : 1 réal, brun; 2 r., rose; 16 r., vert; 20 r., noir. A ce dernier seulement l'inscription supérieure est : CERT-TEL.

Brunswick. D'après ce qu'on nous écrit de ce pays, il est probable qu'il y aura incessamment une nouvelle émission.

Pays-Bas. Le timbre de 5 cents, bleu foncé, a été mis en circulation au commencement de ce mois. Le type est semblable à celui reproduit dans notre précédent numéro.

Corrientes. Il y a paru un nouveau timbre. Il est vert d'eau. Le type est semblable au bleu sans valeur désignée; comme celui-ci, il y en a huit différents sur la feuille.

Mexique. En mai dernier a paru un nouveau type; il est aux armoiries du Mexique. Nous en connaissons jusqu'ici les valeurs suivantes : 1 réal, bleu de ciel; 2 reales, jaune; 4 reales, vert; 8 reales, rouge. Il sera reproduit dans notre prochain numéro.

Cette émission renverse un peu les espérances de l'artiste milanais qui avait fait un projet de timbre pour le Mexique. Tout n'est pourtant pas perdu, car rien ne nous dit que le modèle aux armoiries ne sera pas abrogé lorsque la nouvelle administration sera définitivement assise. Cependant, quant à nous, nous avons assez laissé entrevoir notre opinion sur le projet pour qu'il soit nécessaire d'ajouter que nous n'aurions garde de plaider son adoption.

A PROPOS D'UN ESSAI DE BELGIQUE.

Si depuis quelque temps les nouveautés effectives sont rares, par contre, les projets et les essais n'ont jamais été plus fréquents. Depuis deux ou trois mois nous en avons vu défiler sous nos yeux de tous genres et de tout acabit, car essai ne veut pas précisément dire chef-d'œuvre, tant s'en faut. Au milieu de cette foule d'aspirants timbres-poste, dont on pourrait faire un *salon des refusés*, ce n'est que de loin en loin que l'on découvre quelque lueur de mérite : la médiocrité y domine généralement, heureux quand le burlesque ne s'en mêle pas, comme dans ce fameux médaillon du roi Georges Ier accroché au Parthénon. Toutefois, si nous n'accueillons pas plus chaudement tous les timbres de pacotille qui éclosent journellement, nous n'avons garde de blâmer ces tentatives en général, si malheureuses qu'elles soient. Tous ces projets, souvent répétés, finissent par attirer et fixer l'attention des gouvernements, qui sont amenés ainsi, par la force des choses, à reconnaître à la bonne exécution des timbres-poste, une importance qu'elle aurait toujours dû avoir, mais qu'elle n'avait certes pas au temps jadis. Il y a dix ans, la timbromanie n'existait encore qu'en germe, elle n'avait encore que de rares adeptes, mais des adeptes déjà fervents. Jamais alors il n'était question des timbres comme objets d'art, car aurait-on osé élever une vignette de deux centimètres carrés, destinée à être barbouillée d'encre, eût-on osé l'élever à la hauteur d'une question artistique? Comme conséquence, jamais ou presque jamais on n'entendait parler de projets. Les temps sont bien changés; la timbromanie est venue et s'est universalisée. Elle règne, elle s'impose et force les gouvernements à compter avec elle. « Nos timbres sont laids, tout le monde en convient : voici des essais, choisissez. S'ils ne vous conviennent pas, proposez-en vous même, mais choisissez et surtout choisissez bien, car il faut absolument que nous fassions bonne figure dans l'album. » Tel est le langage que tiennent les collectionneurs aux administrations de tous pays. C'est ainsi qu'à force de projets présentés et à l'aide d'une petite croisade, à laquelle nous avons pris jadis un peu part, organisée contre l'administration italienne des postes, celle-ci s'est un beau jour piquée d'émula-

tion, a réformé pour de bon ses méchantes vignettes de toutes couleurs et les a remplacées par le beau type que l'on connaît. Voilà pourquoi nous ne nous plaindrons jamais de la fréquence des projets, qui, heureux ou malheureux, seront toujours les échelons du progrès.

Le but de cet article, dont le préambule a été un peu long, est simplement d'entretenir nos lecteurs d'un type proposé au gouvernement belge. On sait qu'il y a un concours ouvert et un prix de cinq mille francs de décrété pour l'auteur du plus beau timbre-poste. Depuis le 1er du courant les concurrents doivent avoir remis leur composition ; nous pouvons donc espérer, si trop de commissions ne s'en mêlent pas, de connaître avant peu le chef-d'œuvre qui nous est réservé. En prévision du changement prochain de nos timbres, un jeune artiste belge a exécuté un type qu'il a eu l'obligeance de nous soumettre, et qu'il a proposé directement au gouvernement, s'étant exclu du concours dont il n'a pas suivi le programme.

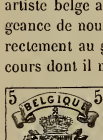

Ce timbre, dont voici la reproduction, est rectangulaire. Au centre, les armoiries de Belgique, le Lion. Au-dessus, une banderolle avec le mot : *Belgique;* au dessous, en cintre : *cinq centimes*, et plus bas : *postes*. Dans les quatre angles le chiffre de la valeur : 5. Des deux côtés du blason dépassent les feuilles de chêne et de laurier. Il a été tiré en quatre nuances : noir, rouge, bleu et vert.

On voit qu'il n'est pas d'une grande complication, mais ce dont on ne peut juger d'après la reproduction sur bois, c'est de la finesse de tous ces détails, la profondeur et la netteté de cette gravure, qui produit parfois l'illusion du relief. La banderolle est belle de légèreté. La couronne et le blason sont charmants de fini ; il n'y a pas jusqu'aux caractères des inscriptions qui ne soient des plus heureux. La seule observation, le seul reproche que nous ayons à faire à ce timbre, — car, hélas ! il n'est rien de parfait, — c'est le vide du fond, qui frappe tout d'abord. Sans doute, il ne faut pas qu'il soit surchargé d'ornements parasites et de mauvais goût, comme cela se présente fréquemment, mais le moindre grisé, si imperceptible qu'il eût été, loin de nuire à l'élégance de l'ensemble n'aurait fait que lui donner l'air plus achevé. Nous devons dire que l'on nous a fait observer que, tiré sur fond de couleur, le timbre paraîtrait plus plein; nous ne demandons pas mieux et suspendons notre jugement sur cette particularité.

Nous regrettons vivement que ce type ne soit pas dans les conditions voulues pour le concours, car il était digne d'attention. La faute en est au programme, dont les conditions multiples renferment l'artiste dans un cercle trop restreint. Dans tous les cas, sans contrevenir à ses propres dispositions, rien n'empêche le gouvernement de créer un type spécial pour les imprimés et les journaux, comme cela se pratique dans un grand nombre de pays. L'occasion s'en présente ici sous la forme d'un fort joli timbre, qu'il la saisisse, et crée du même coup un timbre de cinq centimes demandé depuis si longtemps. Nous n'aurions alors plus rien à envier aux pays les mieux dotés en timbres-poste. — Nous n'aurions..., ce conditionnel dans l'hypothèse où nos futurs timbres répondraient à notre attente. Mais ne préjugeons pas...

L'OCÉAN PENNY POSTAGE.

Suite. — Voir le numéro du 15 juin.

L'association pour le penny postage maritime, fondée par un Américain, a puisé les sujets qui illustrent ses enveloppes dans l'histoire et les mœurs des deux principaux peuples que sa réforme comptait rapprocher : les Anglais et les Américains, frères ennemis, oubliant encore trop souvent, dans leurs journaux et ailleurs, leur communauté d'origine. A ce point de vue seul, l'insuccès de la tentative de M. Elihu Burrit est regrettable. L'échange d'enveloppes historiées dans le genre de celle dont ci-contre le fac-simile, n'aurait-il pas voulu dire, de la part des Américains : « Voyez comme nous avons grandi depuis que nous avons quitté la maison ; il n'y avait rien sur ce sol, et nous y avons élevé des villes immenses ; nos ports et nos vaisseaux ont peine à suffire à notre commerce; mais nous nous rappelons encore la famille et savons que vos aïeux sont les nôtres. » De la part de l'Angleterre, cela n'aurait-il pas pu s'interpréter ainsi : « Vous n'avez pas tort de revendiquer votre part dans notre histoire ; elle vous ap-



partient comme à nous, de même que nous nous enorgueillissons de votre prospérité ; si jadis il y avait un abîme entre nos deux branches, faisons de notre mieux pour le combler»? Malheureusement, il faut bien le dire, ce langage que nous mettons dans la bouche des uns et des autres, a de jour en jour moins de vraisemblance d'être tenu, de cœur au moins ; et au fait, nous sommes bien bons de nous attendrir sur cette scène touchante d'une réconciliation entre Atrée et Thyeste, quand ils marquent si peu d'envie, eux-mêmes, de ce rapprochement. Quittons donc le monde du sentiment et rentrons dans celui moins imaginaire, des réalités.

L'enveloppe que nous mettons ici sous les yeux de nos lecteurs, est une des plus détaillées de toutes celles qui ont paru. Elle présente, en une surface de 7 centimètres sur 12, le tableau tout entier des États-Unis. Au reste, rien de facile à résumer comme les États-Unis : l'activité de l'homme s'y partage entre l'agriculture et le commerce ; la population s'y divise en deux races : la rouge, jadis maîtresse du sol, et tendant à disparaître ; la blanche, étrangère mais envahissante. Nous ne comptons pas la noire, bien qu'elle soit très-nombreuse, attendu que les blancs lui refusent le droit de bourgeoisie. Il arrive quelquefois à ces bons blancs de dire, en parlant des Indiens indigènes, « *nos frères rouges.* » Jamais ils ne s'oublient au point de donner cette qualification de « frères » aux nègres qui, dans certaines villes, forment, cependant, une partie importante de la population. Cette déférence relative, que l'on témoigne encore aux Indiens, s'explique. On doit bien quelques égards à celui dont on occupe la propriété, ensuite, la couleur rouge est incontestablement plus belle que la noire.

Pour procéder par ordre, dans l'examen de notre enveloppe, il est bon de commencer par le bas, où l'on entrevoit vaguement la chute du Niagara. Dans l'angle de gauche se trouve toute une famille de sauvages, de ces rudes et intelligents sauvages avec lesquels Chateaubriand nous a familiarisés. Ils vaquent aux soins du ménage et aux apprêts de la pêche. L'un est debout près d'une hutte ; plus loin, une femme portant un enfant ; plus loin encore, deux autres, dont l'un en canot. Il ne manque à la scène pour être complète qu'un ou deux guerriers armés du Toma-awk, de l'arc et du scalpel et exécutant la danse de la guerre. Mais le caractère essentiellement pacifique de ces enveloppes

ne permettait pas que rien en elles rappelât cet horrible fléau qui sépare les hommes, que la lettre et par conséquent l'enveloppe ont mission de rapprocher; et si l'un des sauvages est armé d'un fusil, nous voulons croire qu'il ne s'en sert que pour chasser. Bien entendu que ceci est une supposition à nous. Juste comme nous venons de la coucher sur le papier, un détail du dessin, qui nous avait d'abord échappé, en compromet un peu la justesse et nous force à retirer à l'auteur le diplôme d'Ami de la paix que nous lui avions trop légèrement décerné. Nous en causerons tout à l'heure, revenons à nos Iroquois. En voici un groupe qui accorde toute son attention au sermon d'un honnête missionnaire. Ce digne ministre, méthodiste, presbytérien ou d'une des 3,947 églises protestantes toutes plus infaillibles les unes que les autres, qui interprètent la Bible de 3,947 façons différentes, ce ministre met toute son éloquence à leur expliquer le livre saint, saint Paul, les Corinthiens et le reste. Il tâche d'implanter dans la mémoire de ses auditeurs quelques-uns de ces versets bien sonores et bien apocalyptiques dont un bon protestant a toujours la tête farcie. Laissons-le à son prêche et poursuivons. Nous voici au milieu d'une métairie, où tout le monde s'occupe des travaux champêtres. Ici un berger et son troupeau, plus loin un cultivateur fendant le sol du soc de sa charrue, plus loin des moissonneurs. C'est une ferme; elle n'a rien de particulièrement américain. La vérité exigeait que l'on introduisit dans le cadre de la composition, une plantation de tabac ou de coton, ornée de ses nègres; mais la vue d'esclaves aurait fait tache au milieu d'un tableau si paisible, et puis l'auteur est probablement abolitioniste.

Nous voici arrivés à l'église « au temple » comme disent pompeusement les protestants de ces corridors aux murs blancs, qu'ils jugent mieux convenir à la grandeur de la divinité que les cathédrales papistes. S'ils se piquent de se modeler sur la Bible, ce n'est pas assurément en ceci; ce ne seraient pas eux qui feraient revêtir les murailles de leurs églises de lames d'or, comme le temple de Salomon : une simple couche de badigeon bien blanc, voilà qui sied mieux à l'austérité du Dieu des chrétiens; c'est, d'ailleurs, plus économique. Lecteur, ne vous impatientez pas de nos divagations philosophico-religieuses. Nous n'avons nulle envie de faire de la controverse, elle n'entre pas dans les attributions du *Timbre-poste;* nous nous hâtons donc de reprendre notre sujet.

Après le temple vient une agglomération de maisons, la ville sans doute. Laquelle? Mon Dieu, la première venue, les villes d'Amérique se ressemblent toutes, elles sont toutes bâties sur le même modèle. Nous pouvons donc supposer que nous avons sous les yeux une vue prise à New-York. Il n'y a que cet édifice à colonnes et à lanterne dont nous ne sachions ni le nom ni la situation. C'est peut-être le Capitole de Washington — mais Washington n'a pas de port. — Il a une grande analogie avec la Bourse de Philadelphie, sauf que celle-ci est en cintre. L'un est évidemment un pastiche de l'autre et tous deux doivent être le pastiche d'un monument européen.

En avant de la ville et de l'édifice, est le port avec ses steamers aux cheminées fumeuses. Un peu à gauche l'on voit un navire à voiles dont on distingue très-bien les sabords. C'est à lui que nous faisions allusion plus haut, comme rappelant le souvenir de la guerre. Si l'on a proscrit le casse-tête et les flèches des sauvages, c'est que l'auteur de la vignette a fait cette réflexion très-judicieuse : que la guerre devant malheureusement entrer dans les prévisions humaines, il importe de ne la permettre qu'aux hommes civilisés, qui seuls savent la faire avec humanité. Enfin, tout à fait sur la droite vient une locomotive que nous nous bornons à citer, toutes les métaphores admiratives étant épuisées sur cet engin de communication.

Tels sont, dans leur ensemble, et assez heureusement groupés, les éléments qui constituent ce tout, assez terne, du monde américain. La civilisation y coudoie la barbarie, l'homme moderne, l'homme primitif; mais nous osons bien l'avouer (nous sommes ici entre nous) si nous prisons la première et le premier à leur juste valeur, nous croyons que tout qui aime le pittoresque et la couleur locale et qui garde quelques reminiscences de *René* et des héros de Fenimore Cooper, réservera une part de ses sympathies à cette famille d'Iroquois ou de Sioux, derniers vestiges de peuples qui ont eu aussi leurs temps héroïques.

LA TIMBROMANIE DE MON AMI GALIMAR.

(*Suite. — Voir le n° du 15 juin*).

— Je te sais gré de cet empressement, sois en certain.

— Je fonde une société et je viens te proposer d'en être.

— Accepté : je te reconnais d'avance pour mon président.

— Ne ris pas; cela est plus sérieux que tu ne crois. Notre société a pour but de répandre le timbre-poste et d'encourager les émissions. Notre champ est vaste; car si, à l'instar du drapeau tricolore, le timbre-poste a fait le tour du monde, il n'a cependant pas pénétré partout, et si, comme j'en suis convaincu, nous réussissons, ce ne sera plus un album qu'il faudra pour les contenir tous, mais un musée.

— Qui portera naturellement le nom de musée Galimar?

— Pourquoi pas? Nous débutons par une pétition au prince de Tour et Taxis pour l'engager à rompre la monotonie de ses timbres en nous donnant l'effigie de chacun des princes, petits et grands, de la Confédération germanique.

— La difficulté me semble énorme; et d'ailleurs, qui te dit que ces princes se montreront enchantés de livrer leur image à la publicité?

— Comment peux-tu en douter? Crois-tu donc qu'ils reculent devant ce panthéon que je vais leur ouvrir?

— Non-seulement je doute, mais j'affirme qu'ils refuseront, par la raison qu'ils auraient prévenu tes désirs en se passant de toi et de ton panthéon, s'ils n'avaient cru plus sage de se maintenir dans les limites d'une réserve facile à comprendre.

— Bah! s'ils ne l'ont pas fait, c'est que l'idée ne leur en est pas venue.

— C'est différent; mais à ce compte il te faudra adresser ta supplique au grand-duc de Bade, qui ne réserve son effigie que pour les enveloppes; au roi de Bavière et à quinze autres États de l'Allemagne, qui ont sans doute des raisons de haute convenance pour substituer des chiffres disgracieux ou des armoiries illisibles, à leur effigie.

— Sans doute. Après Tour et Taxis, dont le monopole me crispe, et des autres souverains qui me semblent par trop modestes, je ne vois guère en Europe que le prince de Monaco qui ait dédaigné le timbre-poste.

— Je t'engage d'autant plus à insister, que je serais très-désireux d'enrichir mon album de son effigie.

— Passons en Afrique : nous voici au Maroc.

— Je doute que MM. les Berbères du Rit, que je connais un peu, permettent à ton projet de parvenir jusqu'à leur empereur. D'ailleurs, tu sais que la loi du Koran prohibe les effigies; en admettant que ton timbre soit accepté, il est probable qu'il subira des corrections telles qu'il ne te restera plus que des hiéroglyphes barbares sur pelure d'oignon, d'un effet douteux dans un album.

— Tunis, l'Égypte?

— La Tunisie est en pleine dégringolade; tu y serais fort mal reçu, je crois, et tu ne saurais à qui t'adresser; car il s'y trouve deux beys aujourd'hui : le bey officiel et le bey des Arabes. Quant à l'Égypte, demande des renseignements à M. de Lesseps, il t'en dira des nouvelles.

Si tu le veux bien, nous pouvons quitter l'Afrique, où rien ne nous retient, à moins que tu ne veuille promener ton timbre-poste à dos de chameau à travers la Sénégambie, le Soudan, la Nigritie et autres pays plus ou moins favorisés par l'éclat du grand astre doré; allons en Asie, il y fait un peu moins chaud et les mœurs y sont plus douces. (*La suite prochainement.*)

LE TIMBRE-POSTE APPLIQUÉ A LA TÉLÉGRAPHIE.

Les timbromanes sont dans la jubilation; non-seulement les émissions se succèdent, mais encore s'ouvrent des champs nouveaux qui alimentent leurs goûts en multipliant leurs albums.

Le timbre mobile, appliqué d'abord à la correspondance postale, a fait le tour du monde en peu d'années, et aujourd'hui il est peu de nations, même en voie de civilisation, qui n'en fassent usage.

Plus tard, on l'a appliqué à diverses perceptions fiscales. Aux États-Unis, les nécessités d'une guerre inique ont fait naître le timbre de revenu, applicable à un grand nombre d'actes d'administration publique. En Angleterre, en Belgique, en France, en Italie, en Suisse, en Prusse, en Autriche, en Espagne, etc., on l'applique aux effets de commerce, aux actes, aux passeports, aux affiches, etc.

En Prusse, où il est également en usage, le ministre des finances vient de créer (à titre d'essai) le

timbre-télégraphe (1), afin de faciliter la transmission des nombreux télégrammes expédiés de la Bourse de Berlin. Ils sont de quatre valeurs différentes : 8, 10, 12 et 15 silbergroschen (fr. 1, 1-25, 1-50 et 1, 875).

Les timbres doivent être collés à l'angle droit supérieur des dépêches, par les particuliers qui, en les combinant, obtiennent, par leur moyen, la représentation des taxes télégraphiques territoriales et à l'étranger.

« L'usage des timbres-télégraphe est facultatif, « mais les dépêches revêtues d'un timbre insuffi- « sant ne peuvent être expédiées avant d'avoir ac- « quitté la taxe supplémentaire d'affranchissement.

« Si le nouveau système répond au but que le « gouvernement s'est proposé, de simplifier et « d'améliorer le service, il est décidé à lui donner « une application générale en Prusse. »

Nous l'avons dit précédemment, le timbre mobile est une sorte de papier-monnaie qui a eu sa valeur nominale, restreinte, il est vrai, mais qui, dans les collections, ne fait pas moins suite au papier-monnaie proprement dit, comme ce dernier fait suite aux médailles et aux monnaies métalliques.

A ce titre, le timbre mobile, quel qu'il soit, intéressera toujours, non-seulement l'amateur, mais encore le numismate, dont il va enrichir les collections.

E. De Rives de Seine.

(1) Ce système vient d'être adopté en Espagne depuis le 1er juillet (*Voir la Chronique*). (Note de l'Editeur.)

UN ENFANT TERRIBLE.

Certain bipède à tête de quadrumane, à flancs cheval de Troie, à base genre patagon, mû par un cerveau à produits avariés, ne venant au jour qu'au son d'une fanfare aiguë exécutée sur les cordes vocales les plus glapissantes et les plus capables de faire pousser aux chiens des cris de désespoir, arpentait un jour les rues d'une grande cité, remorquant d'un bras nerveux son unique rejeton. Par égard pour ce dernier, nous ferons tout d'abord remarquer que l'auteur de ses jours, malgré ses apparences grotesques, fabuleuses et même un peu antédiluviennes, était un homme, peut-être pas celui que Diogène cherchait, mais enfin ce qu'on a coutume d'appeler un homme, dans le cercle indulgent où nous nous trouvons placés. De plus, il était alors dans les affaires où il appelait et poursuivait à toutes jambes le dieu Million, géant tout doré, aux bottes de sept lieues et sourd de profession. Ajoutons, pour terminer, qu'il faisait tache au milieu de cette gracieuse assemblée qui, sous l'égide de Mercure, s'efforce d'accumuler ce qu'on appelle une chimère, payant d'égards et de bienveillance tous ceux qui contribuent à sa prospérité.

Notre commerçant ci-dessus dépeint, muni de tous les avantages sus-mentionnés et entraînant son fils à sa suite dans sa marche vagabonde, se promenait donc, possesseur par hasard d'une assez belle humeur, quand il aperçut l'étalage d'un de ses confrères. Vite, il y court, et à la vue de certains produits exposés et faits pour blesser l'œil d'un concurrent, voilà-t-il pas que par dépit et de sa plus belle voix de fausset, il pousse un rire nerveux et sardonique où perçaient l'envie et la colère. Rire fatal! Son malheureux enfant se méprenant à ces accents et les croyant l'expansion d'une belle humeur, chose à laquelle il n'était guère habitué, révélant tout à coup certaines bizarreries du tempérament de son père, et comme inspiré par un dieu vengeur, s'écria d'une voix pleine d'allégresse et de façon que ses paroles fussent entendues à quinze pas : « Dis donc, papa, tu n'as donc pas tes nerfs, aujourd'hui? »

Cette question réveilla brusquement les nerfs du papa, qui déjà ne demandaient qu'à se dégourdir et qui, sous l'influence d'une vive commotion, s'exercèrent d'importance sur l'indiscret enfant.

Depuis cette époque, quand le père n'a pas ses nerfs, l'enfant fait semblant de ne pas s'en apercevoir.

V.

RÉPONSES AUX CORRESPONDANCES.

Le prix des nos 414 et 115 est actuellement 40 centimes au lieu 25 centimes.



M. C. D..., à Lyon. Les timbres de commerce de Berne que je mets en vente dans le supplément de la notice du précédent N°, sont bien ceux que vous aviez regardés comme timbres-poste.

Voici, du reste, le type. Les timbres de commerce de Vaud et Fribourg ressemblent, pour le format, à celui de Berne.

M. T. P..., à La Benatière. J'ai vérifié; c'est bien 5-25 et non 4-75. Votre retour porte votre débit à fr. 6-05 au lieu de 5-05.

M. E. Z..., à Lille. Vous me restez redevable de fr. 5-45, que veuillez, je vous prie, m'envoyer en timbres-poste français.

M. J..., à Fribourg. Il me revient fr. 6-35, y compris 3-50 montant de l'année 1863 du Journal.

M. Ch. H..., à Monaco. Veuillez m'envoyer les fr. 19-55, formant le solde de compte.

M. C.-J. K..., à Amsterdam. Le montant de votre abonnement est de fr. 3-30, que veuillez me remettre en timbres-poste hollandais.

M. S..., à Leuze. Je veux bien vous reprendre la quantité que vous m'offrez, pour 3 fr.

Brux. — Imp. de M.-J. Poot et Ce, Vieille-Halle-au-Blé, 31.

LE TIMBRE POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

ABONNEMENT PAR ANNÉE :	BUREAU :	ABONNEMENT PAR ANNÉE :
Belgique 3.00	GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.	Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte . . . 5.00
Hollande, Luxembourg, Suisse et Allemagne 3.50	Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.	Pays Transatlantiques . . . 6.00
Angleterre, Espagne, France, Italie et Portugal 4.20	30 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.	Suède et Russie. 8.40

CHRONIQUE.

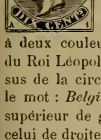

Belgique. Voici encore un essai soumis au gouvernement. Il est conçu à peu près dans le style imposé par le programme du concours. Rect. imp. couleur, papier blanc, gravé sur deux pièces d'acier, afin de pouvoir le tirer à deux couleurs. Dans une circonférence, l'effigie du Roi Léopold Ier tournée vers la gauche. Au-dessus de la circonférence, dans un cartouche cintré, le mot : *Belgique;* au bas : *dix cents*. Dans l'angle supérieur de gauche, le chiffre de la valeur; dans celui de droite : Cs. Dans l'angle inférieur de gauche, la lettre A; dans celui de droite, le chiffre 1. L'encadrement est formé de deux simples filets.

Ce timbre n'est pas dépourvu de mérite, cependant en l'analysant on y constate plus d'un point vulnérable à la critique. Tous les belges reconnaîtraient dans cette effigie, les traits du Roi : les princes et les hommes marquants se reconnaissent même à leurs silhouettes: mais ce que nous lui reprochons, c'est une certaine dureté de traits qui est loin d'être propre à la physionomie du Roi. Au reste, s'il est peu de traits aussi vulgarisés que ceux du Roi, il n'y a pas de souverains dont les bons portraits soient plus rares.

Quant à l'ornementation du timbre, elle est nulle. L'humble filet qui l'entoure sera peut-être trouvé simple; pour nous, nous le trouvons d'une extrême pauvreté. Le côté utilitaire du timbre n'a pas été mieux traité; le chiffre de la valeur est microscopique. Par contre, la lettre Cs de l'autre angle est complétement inutile et nous sommes encore à nous demander ce que signifient la lettre A et le chiffre 1 des angles inférieurs. Ce n'est pas encore ce type-là que nous voudrions voir adopter définitivement chez nous, malgré les qualités que nous lui reconnaissons, et bien qu'il dépasse de beaucoup la foule des essais plus ou moins sérieux dont les journaux de la timbromanie ont été réduits à s'occuper, depuis ces deux ou trois derniers mois, faute de sujets plus dignes des honneurs de la chronique.



Buenos-Aires. Depuis quelque temps déjà on parlait d'un timbre *cavalier* qui y aurait été en usage à une époque que l'on ne savait préciser. Faute de renseignements positifs, nous nous étions abstenu d'en rien dire. Aujourd'hui que nous avons le type sous les yeux, nous le communiquons à nos lecteurs, mais sous toutes réserves, car nous persistons à douter de son existence réelle, comme timbre-poste. Ce qu'il se pourrait, c'est que ce fût un essai fait par un graveur argentin et soumis au gouvernement lorsque le remplacement du premier type (vaisseau) fut résolu. Nous espérons dans peu pouvoir fixer tous les doutes à cet égard. Toutefois, si on conteste à cette vignette le caractère officiel, on ne saurait lui contester sa nationalité. Elle a un air exotique et d'outre-mer qui en fait le digne pendant des timbres vaisseaux cités plus haut. Au haut, dans l'encadrement, le mot : *correos;* au bas : B^s, 6 R^{ls} (ou autre valeur) A^s. Les côtés de droite et de gauche de l'encadrement sont fleuronnés. Au centre, dans un ovale, un cavalier galoppant, vu de derrière. A l'horizon, le soleil levant. On en a les valeurs et nuances suivantes : 4 reales, jaune d'or; 6 R. vert; 8 R. violet foncé; 10 R. bleu.



Tasmanie. Le 1 shilling, rouge, est actuellement dentelé.

Il arrive de ce pays une collection de timbres qui ont induit maints timbromanes en erreur, en ce qu'on les a pris pour des timbres-poste, tandis que ce sont des timbres de commerce. L'absence du mot : *Postage*, qui se trouve sur presque tous les timbres anglais, l'importance des valeurs et, plus que tout cela, l'étrangeté de leur dessin, tout nous empêcha dès l'origine de les regarder comme timbres-poste : ce sont bien des timbres fiscaux. Nous en connaissons de trois valeurs. 2 sh. 6 pence (dont plus haut le fac-simile). Rect. rouge brique Imp. couleur fond blanc. Au centre d'un double cercle, saint George à cheval, terrassant le dragon. En exergue, l'inscription : *Two shillings six pence.* Au-dessus de la circonférence, et en cintre : *Tasmania.* Dans les deux angles inférieurs, deux petits ronds. Le fond est fleuronné, mais très vaguement.

5 *sh.* Hauteur 25 mill., largeur 19 1/2 mill. Le saint George se trouve dans un cercle moins grand que celui de 2 sh. 6 p. Ce cercle est lui-même dans un double ovale, placé dans le sens de la largeur. Dans l'encadrement ovale, au bas : *Five shillings.* Dans le haut du timbre, en cintre : *Tasmania.* Imp. gris-noir sur papier blanc.

10 *sh.* Mêmes dimensions que le précédent. Saint George dans un petit cercle au milieu du timbre. Le cercle est renfermé dans un double ovale qui est placé dans le sens de la hauteur. Dans l'encadrement ovale, au haut, l'inscription : *Tasmania*, au bas : *ten shillings.* Imp. jaune foncé sur papier blanc. Le chiffre 1 dans la pâte du papier.

Ces types ne sont dignes sous aucun rapport des autres timbres anglais, car les timbres de commerce d'Angleterre sont aussi beaux que les timbres-poste : c'est le même style, le même moëlleux, la même finesse de burin. Les nouveaux *Tasmania* sont aussi mal conçus que mal exécutés. Quant au saint George du centre, il est dans une toilette inconvenante déjà pour un simple mortel, mais impardonnable à un saint.

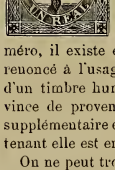

Mexique. Voici le nouveau timbre qui est en circulation. Il est aux armoiries du Mexique : l'aigle tenant un serpent dans le bec. Il n'y a eu plus que la couronne impériale dont l'oiseau héraldique est coiffé. Outre les valeurs que nous avons données dans notre précédent numéro, il existe encore un 1/2 réal, brun. On n'a pas renoncé à l'usage d'imprimer sur le côté, au moyen d'un timbre humide, le nom de l'Etat ou de la province de provenance. Auparavant cette inscription supplémentaire était en caractère dit : *romain*, maintenant elle est en gothique.

On ne peut trop exiger du Mexique, pour l'heure : nous ne serions même pas étonnés qu'il ignorât lui-même qu'il vient d'émettre de nouveaux timbres. Ce pays se trouve dans une période de transition qui ne lui permet pas de s'occuper des arts : et critiquer ici cette vignette sans couleur ni dessin, serait pis que du temps perdu, ce serait de l'injustice. Mais que l'ère nouvelle qui s'ouvre pour ce pays fasse luire des jours plus heureux que ceux du passé, et nous verrons, l'ordre faisant partout sentir sa bienfaisante action, les richesses naturelles se développer, les arts, qui ne sont jamais que l'expression de l'opulence, remis en honneur, et finalement avec une foule d'autres réformes, celle plus modeste des timbres-poste. C'est ce que nous souhaitons à la fois comme collectionneurs et comme Belges.

Australie occidentale. Nous recevons de ce pays un 4 pence, vermillon, imp. coul. oblong, dentelé, semblable pour le type à celui en usage aujourd'hui.

Notre correspondant ne nous dit pas si ce timbre est destiné à remplacer le 4 pence, bleu, oblong. Le 4 pence, bleu, octogone, étant encore en vigueur, nous nous demandons si on utilisera d'abord le 4 pence, bleu, oblong, avant de mettre en circulation le vermillon.

Canada. Nous avons omis dans notre précédent numéro de signaler l'existence des enveloppes tirées sur papier jaune, et en circulation depuis Juin dernier.

Russie. Au moment de mettre sous presse, nous recevons trois beaux timbres dont nous donnerons le fac-simile dans notre prochain numéro. Ce sont : 1 kop., jaune et noir, 3 kop., vert et noir, 5 kop., lilas et noir.

TOUJOURS LA CONTREFAÇON.

Les contrefacteurs seront encore bien longtemps la plaie de la collectionnanie. Pour ce qui concerne notre spécialité, nous n'avons même pas trop le droit de nous plaindre : avant de s'exercer sur des timbres-poste, ils se sont exercés sur tout ce qui présentait quelque chance de gain, tout ce qui, objet d'art ou de simple curiosité était recherché par des amateurs. La contrefaçon est un champ immense, une source de bénéfices aussi faciles que lucratifs. Peu lui importe à quoi elle s'attaque, tout lui est bon, pourvu qu'elle puisse mettre à contribution la tocade d'un monomane ou le zèle d'un artiste ou d'un savant. Voulez-vous des tableaux de Raphaël? Rien de plus facile, un brocanteur vous en fournira à prix réduit. Êtes-vous artiste, archéologue, aimez-vous les antiques? Allez à Rome: il y a des maisons dont c'est la spécialité de fabriquer de petits Hercules manchots, des Amours endommagés. Seulement on n'est jamais admis dans les magasins. Quelques-unes de ces antiques sont toujours en terre, afin de revêtir une belle couche d'oxyde; vient l'amateur en quête de chefs-d'œuvres: on lui insinue que des fouilles, couronnées de succès, ont été déjà pratiquées dans tel terrain où se trouvait jadis la maison d'un romain célèbre (histoire du terrain, émaillée de citations historiques à l'appui). Ces détails enflamment notre antiquaire; sur ses instances on veut bien creuser de nouveau; et après une quantité raisonnable de coups de pioche, donnés avec la plus grande perspicacité, on met à jour une admirable Vénus à qui il ne manque que les jambes, mais qui en revanche est d'un magnifique vert-de-gris du meilleur augure. Enfin, quelle que soit la spécialité qui fasse l'objet de ses recherches, le collectionneur rencontre sur son chemin des pièges tendus à sa bonne foi et à son inexpérience. Le parti le plus sage pour lui, nous croyons l'avoir déjà dit, serait de se passionner un peu moins, afin de se conserver le jugement plus sûr. Presque tous les genres de collections qui peuvent s'avouer de la part de gens intelligents, non celles de pipes, tabatières et autres brimborions, mais celles qui rentrent directement dans le domaine des arts, des sciences ou de l'histoire, ont leurs organes : c'est à eux qu'incombe la tâche d'éclairer leurs lecteurs. C'est un devoir auquel notre feuille, dans la modeste sphère où s'étend son crédit, ne faillira pas. Nous n'entendons pas tenir régistre de toutes les émissions extra-douteuses et apocryphes qui voient continuellement le jour aux quatre points cardinaux : nos colonnes n'y suffiraient pas: d'ailleurs, il est nombre d'imitations d'une rassurante médiocrité. Nous ne nous arrêterons quelques instants que sur celles dont la perfection constitue un véritable danger pour les amateurs; une des dernières parues est celle du 18 kr, 1re émission de Wurtemberg.

Voici à quels signes on peut la reconnaître :

Dans le timbre authentique le W qui commence le mot *Wurtemberg*, est régulier, c'est-à-dire que c'est bien un W, l'œil ne peut s'y méprendre, tandis que dans l'imitation, cette lettre paraît se composer d'un 2 et d'un S: l'S, surtout, saute aux yeux. Dans le premier, l'angle inférieur du carré qui renferme le chiffre, donne juste sur le jambage du milieu de la lettre M. de *Freimarke*. S'il y a une légère déviation, c'est plutôt vers la droite. Dans le second, cet angle est perpendiculairement au-dessus du premier jambage de l'M. Nous remarquons encore qu'à ce dernier les deux parties qui composent le chiffre 8 sont inégales de grandeur; par suite, il y a entre la partie supérieure et le côté du carré, un espace sensiblement plus grand que l'espace correspondant du type officiel.

On a pu remarquer comme nous que les faussaires s'attachaient aux timbres les moins difficiles à imiter : il y a de bonnes raisons pour cela, sur lesquelles il serait oiseux de s'appesantir. La beauté, le mérite artistique n'entrant pour rien dans la valeur commerciale des timbres, dont le prix se fixe d'après le plus ou moins de rareté sur le marché, les faussaires imiteront toujours de préférence les types les plus simples, tels que ceux de Wurtemberg et les Zeitungs d'Autriche. Ils se garderont

bien de copier, par exemple, ceux de Belgique : la gravure d'un tel type coûtant très cher et demandant le concours d'un véritable artiste, et non celui d'un lithographe.

La conclusion qui ressort de ces faits, conclusion d'une si évidente limpidité qu'il serait naïf à nous de la formuler si l'impéritie et l'insouciance des administrations ne nous y autorisaient, c'est qu'il est désirable d'avoir les plus beaux timbres possibles. Que de papier n'avons-nous pas déjà noirci en nous évertuant à plaider partout la cause du perfectionnement des types! Nous n'avons jusqu'ici fait vibrer que la corde artistique, trop souvent lâche et détendue: peut-être celle des intérêts sera-t-elle plus sensible. Résumons-nous en quelques mots. Quiconque verra le 18 kr., dont il est question aujourd'hui et le Zeitung dont nous avons parlé dans notre numéro de Juin, conviendra avec nous que ces deux contrefaçons, reconnaissables à la suite d'un examen minutieux, seraient acceptées sans la moindre difficulté par les employés les plus experts du Wurtemberg et d'Autriche, obligés qu'ils sont, par la nature de leurs fonctions, d'apporter à leur travail une célérité presque vertigineuse. Or, les timbres, avant que d'être objets de collection, étant de véritables valeurs dont l'imitation serait préjudiciable au trésor public, au même titre, bien qu'à un degré moindre, que celle des billets de banque, il est de l'intérêt et du devoir des gouvernements de la prévenir par tous les moyens possibles: et de tous les moyens, le plus simple et le plus heureux serait de n'émettre que de véritables gravures, comme l'Angleterre, l'Amérique, la Belgique et l'Italie, au lieu des méchantes étiquettes à chiffre ou à blason, que confectionnent encore un grand nombre d'états européens.

LA TIMBROMANIE DE MON AMI GALIMAR.

(Suite et fin.— Voir le n° du 15 Juillet.)

— Pardon, me dit Galimar, mais tu vas si vite que je ne puis te suivre, et dans ton empressement à parcourir le monde tu oublies Madagascar.

— Madagascar! Belle halte que tu me fais faire là: tu n'en auras qu'une désillusion de plus. Apprends donc, obstiné timbromane, que la veuve de Rhadama est inconsolable...

— De la perte du royal époux qu'elle a fait assassiner?

— Non pas: mais d'un certain article de la constitution, qui ne lui permet pas de boire de l'eau-de vie. Pourtant, si tu pouvais lui faire parvenir une barrique de trois-six, tu aurais quelque chance de réussite. Mais sois prudent, le bon peuple de feu Rhanavolo ne plaisante pas.

— Vite en Asie.

— D'autant mieux que nous n'avons pas besoin de nous déranger: je vais donc te mettre en peu de mots, au courant de la place, comme on dit en termes commerciaux; mais je crains bien que tu n'y récoltes pas grand'chose. Je ne te parlerai pas des Birmans, de Sindhia, de Lahore, de Népal, des Maldives ni de Siam : autant vaudrait-il aller à Tomboctou. En Perse, la bande traditionnelle d'Ali-Baba, non corrigée mais considérablement augmentée, règne en maîtresse absolue sur toutes les routes et rend toute correspondance impossible. L'Indostan est exploitée par l'Angleterre, qui marque de son timbre-poste tous les points du globe où elle met le pied; tu ne dois pas t'en plaindre. Au Japon, tu n'as pas de chance de succès, parce qu'il suffira que le Taïcoun veuille le timbre-poste pour que le Dairi ne le veuille pas, et *vice-versâ*. En Cochinchine, on te priera de vouloir bien t'ouvrir le ventre pour te punir de ton indiscrète proposition. Il te reste la Chine, qui semble vouloir entrer résolûment dans le progrès; mais le Céleste Empire a besoin de faire des économies que commande impérieusement la perte immense des trésors que renfermait le Palais d'été. Or, j'apprends qu'il s'y exporte des quantités considérables de timbres-poste étrangers, oblitérés; il n'est pas douteux qu'ils ne soient appelés à continuer leur service dans le pays du thé pelho et de la porcelaine, des Kong-fu et des Fo, malgré les infirmités qui les couvre. Les timbres français y sont très recherchés, dit-on, et se paient un franc le mille.

— Passe-moi la carte d'Amérique, me dit Galimar d'un air attristé.

— L'Amérique est certainement le pays qui t'offrira toujours le plus de ressources; les nombreuses Républiques qui s'y trouvent te promettent des moissons abondantes; malheureusement, les gouvernements s'y succèdent avec une telle rapidité, que les administrations ne peuvent suffire à la nécessité du renouvellement des émissions; il faudrait tâcher de ralentir le courant révolutionnaire sans cependant arrêter la marche qui serait très favorable aux timbromanes, si les Républiques pouvaient jamais faire

quelque chose de bien. Vois l'empire du Brésil, à qui l'on doit quelques timbres aussi simples que laids, il reste stationnaire : et la stabilité qui va succéder à l'anarchie au Mexique, et y porter un coup sensible à la timbromanie. Il est vrai de dire, pour ce dernier, que nous espérons bien voir la vilaine tête de Juarès remplacée par un type plus frais et plus gracieux.

Je t'engage cependant à visiter quelques Etats qui ont échappé au bienfait du timbre-poste, tels que : Haïti, qui nous donnerait l'effigie de Soulouque: les négrillons du pays doivent bien cela à cet illustre copiste politique; l'Equateur qui, plus rapproché du soleil, nous doterait peut-être d'un portrait plus exact de cet astre; la Patagonie, dont les types ne manqueraient pas d'originalité; et pour mémoire, l'Araucanie, que nous ne connaissons que par la hardiesse de notre brave et aventureux compatriote, qu'on a tant ridiculisé parce qu'il était parvenu à y ériger la souveraineté au profit de la France.

C'est à peu près tout pour l'Amérique.

— Passons en Océanie, le voyage sera bientôt terminé, me dit mon malade, avec un soupir prolongé.

— Hélas! nous n'avons à attendre de cette partie si disloquée du monde, que le résultat de la mort de notre pauvre ami Kamehameha, le roi d'Honolulu, dont l'effigie rappele assez un fourrier des grenadiers de la garde impériale.

Tu vois, mon pauvre ami, que notre course à travers le monde n'a pas été très fructueuse et que ta société en sera à peu près pour ses frais. Crois-moi et fais comme moi; j'attends patiemment un à un les timbres rares, et une à une les émissions nouvelles. Quand je découvre l'un, comme lorsqu'on me signifie l'apparition de l'autre, je resseus un plaisir toujours nouveau, tandis que ta passion te donne la fièvre, l'insomnie, elle te prive de tes facultés d'autrefois; elle te rend envieux, jaloux, cupide, ingrat, et par-dessus tout insupportable à tous ceux qui t'entourent. Or, je te défie de m'affirmer qu'un seul de tes seize cents timbres t'ait jamais fait le moindre plaisir.

— C'est vrai, me répondit Galimar en me serrant la main, j'étais fou et stupide.

Nous nous levâmes pour sortir, moi en le prenant par le bras, lui en oubliant ses statuts et ses cartes. Je le reconduisis chez lui tout en continuant ma péroraison.

— Tiens, me dit-il en me présentant son album, fais-en ce que tu voudras, je suis guéri.

— Garde-le, au contraire, lui répondis-je, tu te marieras, tu auras des enfants et tu leur enseigneras la géographie au moyen de tes timbres.

— Tu as encore raison, me dit-il cette fois avec joie.

Depuis ce moment mon ami Galimar a repris ses anciennes habitudes de travail. Il a recouvré sa belle santé, son humeur enjouée, son esprit déjà cultivé, et nul doute qu'il ne se marie un jour pour aimer sa femme et ses enfants.

Il n'a pas abandonné le timbre-poste; mais cette fois il en fait un sujet d'étude qui l'intéresse bien plus que cette mosaïque recherchée avant tout par certains amateurs, avec l'orgueil propre à ceux qui ne considèrent l'importance de leur album qu'au point de vue du nombre et parce qu'ils possèdent quelque chose de plus que leur voisin.

Galimar est devenu un amateur sérieux, qui dédaigne les imageries pour les classifications plus méthodiques et plus rationnelles.

DES RIVES DE SEINE.

L'ADMINISTRATION DES POSTES EN ANGLETERRE

par

ALPHONSE ESQUIROS.

(Suite.— Voir le numéro du 15 Avril.)

Palmer avait été propriétaire du théâtre de Bath, et comme il avait eu sans doute à souffrir des lenteurs et des infidélités des courriers, il imagina tout un système de réformes qu'il soumit, dès 1782, au ministre Pitt. Il demandait à appliquer lui-même ce système, disant que, s'il succombait, il ne réclamerait rien pour ses services, mais que, s'il réussissait, il attendat de l'Etat 2 1/2 p. c., sur l'accroissement du revenu net. Pitt goûta le plan, mais pour plus de sûreté le transmit au *post office*, voulant avoir l'avis des hommes spéciaux. L'année suivante, les autorités du *post office* exprimèrent leur manière de voir sous la forme de trois gros volumes d'objections. Ils concluaient en disant que le plan était tout à fait impraticable, mais que, dans tous les cas, il porterait préjudice au commerce et au revenu de l'Etat. Cet échec n'ébranla ni la fermeté de Palmer, ni même la protection du ministre. Pitt conduisit

l'auteur du plan si laborieusement réfuté au *post office* et lui fournit ainsi les moyens de surmonter tous les obstacles. Un *meeting* eut lieu, dans lequel Palmer se trouva en face du *postmaster general* et des principaux officiers de l'administration. Il triompha de ses adversaires en leur opposant de solides raisons, et il fut décidé qu'on essayerait le nouveau système. Le 8 Août 1784, la première malle-poste partait de Londres pour Bristol. Elle fut bientôt suivie de plusieurs autres qui se dirigèrent par les grandes routes sur les différents points du royaume. Les avantages de ce nouveau mode de transport pour les lettres et les journaux ne tardèrent pas à être reconnus; il accrut de beaucoup la moyenne de la vitesse, découragea certaines fraudes et augmenta les ressources du trésor. De 1784 à 1839, la poste anglaise vécut sur le système des malles et sur d'autres progrès qu'avait introduits Palmer dans l'administration. Quelques artistes regrettent même encore, au point de vue pittoresque, le règne des *mail coaches*, ces lourdes et vaillantes machines emportées par de forts chevaux anglais, suant et soufflant, a raison de neuf milles par heure. On retrouvait, disent-ils, dans ces malles-postes, quelques traits du caractère anglo-saxon, l'énergie, l'ardeur persévérante et l'intrépidité. Que voulez-vous? chaque chose a son temps : la malle-poste avait détrôné le courrier, le *railway mail service* devait détrôner la malle-poste.

Les deux systèmes vécurent quelque temps en présence l'un de l'autre; les dernières *mail coaches* virent naître les premiers waggons destinés au transport des lettres et des journaux. Depuis une vingtaine d'années, le service de la poste par la vapeur s'est développé graduellement en Angleterre; aujourd'hui il a pris des proportions gigantesques. C'est la nuit, quand la ligne est libre, quand le bruit des affaires s'est endormi, que cette machine, véritable bureau de poste voyageur, passe comme un tonnerre, enlevée par un cheval de fer qui gronde et qui siffle. A l'intérieur, le lourd et large véhicule sans fenêtres est éclairé par un rang de lampes qui jettent une vive lumière. Toute la longueur de cette chambre roulante est occupée par des cases, les unes plus petites, qui servent à mettre les lettres, les autres plus grandes et situées au centre, sur lesquelles on dépose les journaux. Vous devinez bien, en effet, que les mains des employés ne restent point oisives, tandis que le dragon de feu dévore l'espace à raison de quarante milles par heure. Ils s'occupent à ouvrir les sacs, à trier les lettres et à les ranger dans des boîtes portant l'étiquette des villes qu'on doit traverser. C'est alors dans le bureau mouvant un bruit de *rat tat*, comme disent les Anglais, aussi ferme et aussi régulier que celui d'une trentaine d'horloges fonctionnant dans la même chambre. Le waggon-poste ne fait point à toutes les villes l'honneur de s'arrêter devant elles; l'échange des lettres à recevoir ou à délivrer se fait alors, tout en courant, par des moyens mécaniques. Le conducteur touche un ressort, et aussitôt s'abaisse un large et solide filet qui se déploie sur un des flancs du waggon; un bras de fer, mû par une poulie, s'avance en tournant dans la voiture, saisit l'épais sac de cuir dans lequel se trouvent les dépêches prêtes à être distribuées, puis le dépose à la porte de la station; en même temps le filet ramasse un autre sac (quelquefois même plusieurs) contenant les lettres et les journaux qui doivent être divisés entre d'autres villes sur le reste du parcours de la ligne. On s'arrête pourtant quelquefois, mais c'est alors sur un point du chemin de fer vers lequel convergent beaucoup d'autres embranchements, et nous nous trouvons en conséquence au milieu d'un encombrement de sacs, de paquets, de ballots, qui garnissent la plate-forme de la station. Tout cela ne tarde point à disparaître, tant les hommes travaillent avec ardeur, car ici tout doit être fait à la minute, et la sombre machine repart comme éperonnée par le démon de la nuit, emportant avec elle un travail nouveau pour les employés.

Vers le même temps où la vapeur allait donner des ailes à la poste, d'autres réformes, d'une portée morale encore plus grande, s'introduisirent dans la législation anglaise. En 1836, le *stamp duty on newspapers*, droit de timbre-poste sur les journaux, se trouva réduit de 4 pence à 1 penny. Il est inutile de s'arrêter à l'influence qu'exerça cette mesure libérale sur le développement de la presse britannique. Ce ne fut pas seulement le nombre des feuilles volantes qui s'accrut dans une proportion considérable, ce fut aussi la circulation. Il faut savoir qu'aujourd'hui le même numéro du journal passe souvent trois ou quatre fois par les mains de la poste, envoyé qu'il est d'une personne à l'autre en vertu d'une convention et d'arrangements stipulés d'avance entre un petit cercle d'abonnés. Plusieurs Anglais économes de leur temps, ont en outre l'habitude d'adresser une ou deux fois par mois un journal quelconque à un ami qui vit dans un endroit éloigné. Cet envoi signifie : « Je me porte bien et je pense à vous. » Qu'a-t-on souvent à dire dans une longue lettre?

M. Rowland Hill, secrétaire de l'administration

des postes, a introduit plusieurs réformes utiles et a fait de ce service, suivant l'expression familière aux Anglais, une admirable machine. Quiconque voit les tas de lettres et de journaux amoncelés chaque soir dans les bureaux du *post office* de Londres s'imaginerait volontiers qu'il faut une semaine de travail avant que tout cela soit à même de partir. Eh bien, deux heures après, ces masses de papier écrit ou imprimé prennent leur direction vers tous les points du monde connu, emportées qu'elles sont vers les diverses lignes de chemins de fer dans de légères voitures peintes en rouge. Il est vrai que les mécaniques viennent au secours des mains. Des escaliers mouvants, qui atteignent tous les étages de l'édifice, sont occupés à monter ou à descendre, transportant avec eux dans le vide les hommes et les paquets. Il est extrêmement curieux de voir apparaître de moment en moment, comme dans une pantomime anglaise, les divers degrés de cette échelle de Jacob. D'abord ce sont des pieds d'homme qui se détachent à la hauteur du plafond, puis la personne entière se découvre successivement jusqu'à ce qu'elle s'évanouisse sous le plancher, et qu'elle soit bientôt suivie d'une autre. Chaque marche de ce double escalier, animé par un mouvement rotatoire, atteint à son tour le rez-de-chaussée de l'édifice, fait alors un pas en avant, se repose à terre pour donner aux hommes le temps de prendre le sac qu'elle supporte, puis se dirige d'elle-même vers l'autre partie de l'échelle, où elle remonte.

Tous les journaux pourtant,—il s'en faut de beaucoup,— ne passent plus aujourd'hui par les bureaux du gouvernement. Le véritable *post office* pour les feuilles imprimées est entre les mains d'une administration particulière. Quiconque a vécu quelque temps à Londres doit avoir remarqué dans le Strand, à la hauteur de Saint-Clément's-Church, un véritable palais dont l'architecture sévère s'élève au centre du quartier des journaux. Cet édifice de pierre tout moderne, mais déjà noirci par la fumée de Londres, est l'établissement de Smith *and son*. A l'intérieur, vous découvrez une armée d'employés et de commis, de personnes occupées à assortir des feuilles volantes et de messagers. Encore n'est-ce point durant la journée qu'il faut visiter cette ruche du travail : c'est à cinq heures du matin. Le vieux Londres est endormi, le macadam des rues, même celui du Strand, repose dans un solennel silence; déjà pourtant la ruche bourdonne, des charges de papier sorti tout frais de dessous la presse arrivent par monceaux, et une file de légères voitures, semblables pour la forme à celles dont se sert le *post office*, attend le grand moment du départ. Ces voitures sont destinées à porter le premier tirage des journaux du matin vers les divers embarcadères de Londres; il importe donc qu'elles ne manquent point le premier train. Les journaux sont quelquefois en retard à cause de l'heure avancée de la nuit où finissent les débats de la chambre des communes; il faut alors que la vitesse des transports regagne le temps perdu.

A peine les journaux ont-ils été divisés par lots, suivant les diverses stations auxquelles ils sont destinés, que toutes ces voitures prennent leur volée, et elles sont si nombreuses que jamais, même aux heures les plus affairées de la journée, le pavé du Strand n'a été troublé par un pareil tonnerre. Les journaux de Londres arrivent ainsi dans les provinces avant même que les habitants de la capitale aient obtenu leurs exemplaires, et ils arrivent sans aucune augmentation de prix. Ils sont ensuite vendus ou distribués à domiciles dans chaque ville, chaque village, par des hommes, des femmes, des enfants. C'est une autre branche d'industrie qui occupe des milliers de mains. La même maison, je parle de Smith *and son*, a établi en outre un cabinet de lecture voyageur, *circulating library*, qui envoie et loue tous les livres nouveaux d'une extrémité à l'autre du royaume par ses propres agents ou par l'entremise des étalagistes qui se trouvent déjà à presque toutes les stations des chemins de fer.

CORRESPONDANCE.

(Australie occidentale), Perth, 13 Mai 1864.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Si j'ai tardé à répondre à votre estimée lettre du 8 Mars dernier, c'était uniquement pour me donner le temps de vous procurer les renseignements que vous me demandiez. Voici ceux que j'ai pu recueillir, mais qui ne sont malheureusement pas tels que vous les désirez. Ils vous prouveront cependant toute ma bonne volonté et le désir que j'ai de vous être agréable.

Les premiers timbres-poste qui ont été émis dans cette colonie, furent celui de 1 penny noir et 4 pence bleu-clair; leur usage commença dans le courant de l'année 1855.

Pour obvier aux inconvénients qu'offrait la nuance

du 1 penny, timbre sur lequel l'annulation se distinguait à peine, on le remplaça en 1861 par un autre de la même valeur et du même type, mais d'une nuance rouge.

En 1856 fut émis un timbre de 6 pence, doré, et en 1857 un autre de 2 pence, brun-rougeâtre. Ces deux timbres octogones, lithographiés dans la colonie, présentèrent bientôt de grands désagréments par leur mauvaise exécution. C'est ce qui engagea le gouvernement, en 1860, à envoyer d'Angleterre des planches proprement gravées et d'après lesquelles furent imprimés ici, les 2 pence orange et 4 pence bleu-foncé qui vous sont joints à cet envoi. Ce travail ayant été trouvé très imparfait, on retourna en 1861 les planches en Angleterre, qui depuis cette époque nous a fourni les 1 p. brun-rouge, 4 p. rouge, 6 p. lilas et 1 sh. vert.

Le timbre bleu, octogone, de 4 pence, est encore en usage aujourd'hui, et il ne sera remplacé que lorsque la provision en sera entièrement épuisée.

On vous a induit en erreur en vous disant qu'il existait un timbre *registered;* ce timbre n'a jamais été émis en cette colonie.

Veuillez agréer, Monsieur, etc., etc. A. C.

RÉPONSES AUX CORRESPONDANCES.

M. E. N..., à Verviers. C'est 2 francs qu'il ne revient. Impossible de faire une réduction sur les prix marqués.

M. P. C..., à Livourne. Les timbres que vous désirez me manquent. Je ne puis faire traite pour cette bagatelle; envoyez-moi donc 20 francs en un billet et le restant en timbres-poste.

Mme de P..., à Spa. Le montant de votre abonnement est de 3 francs, que vous pouvez m'envoyer en timbres-poste.

LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, par J.-B. Moens. Cet ouvrage, qui est le texte de nos magnifiques Illustrations, contient, outre la nomenclature exacte et détaillée de tous les timbres créés jusqu'à ce jour, la situation géographique de tous les pays où ils sont en usage, un tableau des diverses monnaies et leur rapport avec le franc, et un précis historique sur l'origine des postes. Il est enrichi des types, intercalés dans le texte, qui ont paru depuis la mise en vente de l'ouvrage.

Prix : 3 Fr. au bureau du journal.

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais par le Dr C.-W. Viner.—Prix : 20 Fr. avec illustrations.

THE STAMP COLLECTOR'S REVIEW, journal mensuel de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois. — Revue et Illustrations de timbres dans le texte. Prix : 4 Fr. l'an, ou 40 cts le N°.—S'adresser à M. Al. Perris, 237, Great Homer street, à Liverpool.

AVIS AUX RETARDATAIRES. Ainsi que nous l'avions prévu, notre édition de luxe des Timbres-Poste illustrés est maintenant à peu près épuisée; les cent exemplaires qui en ont été tirés se réduisent à quelques-uns. Nous engageons vivement les amateurs qui désireraient se les partager à vouloir bien s'y prendre en temps. — Prix : 30 Fr. avec illustrations sur Chine. (Envoi franco.)

TO ENGLISH COLLECTORS! Grumel et Michel, 96, Newgate street, London, E. C. Moens' postage-stamp albums. Cloth, one clasp, 7 s. 6 d.; half-bound, two clasps, 10 s.; bound morocco, 12 s. 6 d.

108 TIMBRES-POSTE, offices particuliers des États-Unis et Confédérés de l'Amérique du Nord, photographiés en forme de carte de visite. — Prix : 1 Fr., au bureau du journal.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL, armoiries des principaux États du Globe, 63 écussons photographiés en forme de carte de visite. — Prix : 1 Fr., au bureau du journal.

GRAND DÉPOT DE TIMBRES-POSTE de tous les pays, chez MM. Meissonnier, père et fils, à *Marseille*, rue Paradis, 15, et à *Toulouse*, rue Saint-Rome, 28. — On y trouve les albums et manuels Moens et on s'y abonne au journal Le Timbre-Poste.

A VENDRE, une collection de plus de 1000 timbres-poste (sans offices particuliers). Prix : 500 Fr. — S'adresser au bureau du journal.

Brux. — Typographie de M.-J. Poot et Cie, Vieille-Halle-au-Blé, 31.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

ABONNEMENT PAR ANNÉE :	BUREAU :	ABONNEMENT PAR ANNÉE :
Belgique 3.00	GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.	Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . . 5.00
Hollande, Luxembourg, Suisse et Allemagne. 3.50	Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.	Pays Transatlantiques . . . 6.00
Angleterre, Espagne, France, Italie et Portugal 4.20	30 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.	Suède et Russie. 8.40

CHRONIQUE.

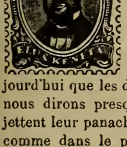

Les sauvages s'en vont, il n'y en a plus. Dans notre enfance nous nous délections à lire les aventures de Robinson Crusoé et de son ami Vendredi : c'étaient de belles fables, qui, si elles n'étaient pas vraies, étaient néanmoins vraisemblables. Mais aujourd'hui que les deux hémisphères sont connues et nous dirons presque cadastrées, que les steamers jettent leur panache de fumée dans la rade de Taïti comme dans le port de Liverpool, ces classiques sauvages, raffolant de *verroteries* et de plumes rouges, ont complètement disparu, de même que ceux qui avaient la déplorable coutume de transformer leurs semblables en comestibles. Grâce à la vapeur, l'uniformité s'étend sur le monde : mœurs, usages et habits sont les mêmes partout, depuis les boulevards parisiens jusqu'aux Iles Fidji.

Voici, par exemple, un timbre-poste qui nous arrive tout fraîchement des îles Saudwich — pardon, du Royaume Hawaïen, nouveau style. — Les timbres-poste y sont importés depuis longtemps, nous le savons bien, mais pour les collectionneurs un peu artistes, le timbre Hawaïen n'aura existé véritablement que depuis le mois de mai dernier, époque où a paru la charmante gravure dont nous allons entretenir nos lecteurs. Si le degré de civilisation d'un peuple se constatait à ses habits, bien plus encore que sous les broderies dont il était attifé jadis, le Roi Kamehameha paraîtrait dans cette toilette de ville, homme policé. Et n'était ce visage toujours indien, quand même, nul ne croirait que l'aïeul de ce parfait gentleman, se nourrissait de bananes, de chiens rotis, se tatouait gracieusement des pieds à la tête et s'habillait d'anneaux passés dans la cloison des narines.

Nous en resterons là de nos réflexions, le patriotisme de notre correspondant Hawaïen — dont nous communiquerons la lettre à nos lecteurs — en pourrait souffrir. D'ailleurs, son prince a maintenant droit à nos égards et à ceux de toute la ré-

publique collectionneuse. Le type dont il vient d'enrichir l'album est admirable, on peut le dire franchement, il sera le *lion* de la saison; bien sûr que pendant un mois on ne s'entretiendra parmi les timbromanes que de *l'immense succès du Kamehameha.*

Rect. gravure sur acier. Dans un ovale, l'effigie de Kamehameha V; au haut, sur une banderolle, l'inscription *Hawaii*; au bas, *Elua Keneta*. Dans les deux angles supérieurs, le chiffre de la valeur, 2, puis quelques fleurons pour remplir les vides. La nuance est rouge-vif. Ce type est gravé à la *National Bank note C°* à New-York, d'où viennent aussi les *Nouvelle Écosse* actuels. Il remplace le 2 cents, carmin, à l'effigie du roi Kamehameha III.

Il n'en a pas coûté grands frais d'imagination pour l'ornementation et la disposition du timbre : c'est une copie presque identique du *Nouvelle-Écosse* d'aujourd'hui. Au reste, le cadre est de très-bon goût, les banderolles se déroulent légèrement et les fleurons sont simples et gracieux; les détails enfin sont ce qu'ils doivent être : des accessoires destinés uniquement à rehausser le sujet principal. L'auteur s'était réservé tout entier pour le portrait.

De toutes les effigies qui illustrent les timbres-poste, trois ou quatre tout au plus rivalisent avec celle ci. La vie circule sous les lignes gravées par le burin; sans avoir jamais vu le roi Kamehameha, on sent que ce sont là ses traits, sa physionomie, portant les caractères indélibiles de la race Polynésienne. La profondeur de la cavité de l'œil, le développement des ailes du nez, ces yeux fixes et durs sont tout indien, et disent éloquemment que l'homme civilisé n'est qu'à la surface et qu'il suffirait, de gratter pour retrouver le sauvage.

Malgré un tirage qui aurait pu être plus net et la nuance qui est désavantageuse — nous eussions préféré le noir — la science d'un burin tour à tour profond ou moëlleux suivant le degré de lumière, fondant sans effort la diversité des tons, produit un relief des plus vrais et donne à ce portrait presque les apparences d'un buste.

Le 1 cent noir (*chiffre*) imprimé sur papier azuré, l'est actuellement sur papier blanc.

Danemark. Le 16 sk. vert-d'eau, type semblable au 4 sk. que nous avons reproduit dans notre n° de juin, vient par sa mise en circulation, supprimer le 16 sk. violet vif.



Voici le timbre nouvellement paru en Russie, que nous avons renseigné dans notre dernier numéro. Il a été émis le 1/12 juillet. Rect. dentelé, imp. noire sur papier blanc; le fond est teinté. Dans un ovale, l'aigle russe. Au dessus, la couronne impériale. Autour, l'inscription : *Potchtovoja marka* (marque de poste). Dans les quatre angles, la valeur, qui est encore répétée en toutes lettres sous l'écusson. Le fond est d'un grisé très-fin, de dessin et de couleur différentes à chaque valeur. Le 1 kop. est jaune; le 3, vert-clair et le 5, mauve-tendre.

Ces timbres sont, ainsi que deux ou trois autres du même pays, d'une rare perfection de dessin et de gravure. L'aigle semble ciselée, tant les nervures en sont fines et déliées. Le côté utilitaire n'est pas non plus négligé, car la valeur est exprimée en un beau chiffre bien clair, placé aux quatre angles. Nous remarquons aussi que la perforation n'endommage pas la vignette, ainsi que cela arrive fréquemment, notamment chez nous. Il est à regretter qu'avec des moyens d'exécutions comme en possède la Russie, elle s'en tienne toujours à son blason. Le jour où elle se décidera à le remplacer par l'effigie d'Alexandre II, nous sommes persuadés qu'elle nous enverra un chef-d'œuvre.

Bade. Le 6 kr. bleu sur fond de couleur, vient d'être remplacé par un autre de la même nuance, mais d'un bleu plus clair et sur fond blanc. Le 9 kr. bistre a subi le même changement. De fond de couleur il est devenu fond blanc.

Sainte-Hélène. Le premier timbre émis dans cette île (le 6 pence) était dentelé. Abandonnée ensuite longtemps, la perforation y est de nouveau pratiquée, puisque les 1 et 4 pence sont actuellement dentelés.

Nouvelle-Zélande. Nous venons d'en recevoir un timbre de 1 penny rouge, non dentelé, dont la nuance diffère sensiblement d'avec celui en cours jusqu'à présent. Ce dernier était vermillon. L'usage de piquer les timbres à la machine n'y est pas constant, car un timbre dentelé aujourd'hui, ne l'est plus demain et l'est encore le surlendemain. Notre correspondant nous dit que la machine est défectueuse; nous croyons, nous, qu'ils ne savent pas s'en servir. Tous les timbres que nous avons reçus dentelés, le sont affreusement et la plupart sont piqués dans la gravure.

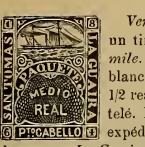

Venezuela. On vient d'y émettre un timbre dont ci contre le *fac-simile.* Rect. lith., imp. coul. fond blanc. On en connaît deux valeurs : 1/2 real rouge et 2 reales vert. Dentelé. Il sert à affranchir les lettres expédiées par le paquebots (*Paquete*) de et pour *La Guaira, Puerto Cabello* et *Santo Tomas*, ainsi que le rappellent les inscriptions. Santo Tomas se trouve sur le golfe de Honduras dans l'Amérique centrale. La Guaira et Puerto Cabello appartiennent à la Rèpublique de Venezuela.

Nous apprenons l'existence d'un autre timbre qui a la même destination ; il sera reproduit dans le N° prochain. Deux valeurs : 1 centavo, rose, et 2 centavos, vert.

Guyane Anglaise. La nuance du 6 cents bleu-clair vient d'être modifiée ; elle fait place à un bleu-verdâtre.

Ceylan. Le 1/2 penny lilas est actuellement dentelé.

Belgique. Il y a deux mois et demi que le concours ouvert pour la gravure de notre futur nouveau timbre, est terminé et rien encore ne transpire sur le résultat. Tout ce que nous savons, c'est qu'il y avait onze concurrents, dont quatre sont mis hors de concours. Il y avait parmi ces derniers un Français et un Anglais qui avaient soumis de magnifiques types, mais sans en indiquer le système d'impression. Quant aux sept autres, il paraît que l'embarras du choix est tellement grand que l'on ne sait auquel accorder la palme.

Nous comprenons aussi bien que personne cette hésitation de la part du jury chargé de décerner le prix. Mais si embarrassante que puisse être la décision, nous n'admettons pas que pour se prononcer sur le mérite d'une dizaine de vignettes de deux centimètres carrés, il faille deux mois et demi. A ce compte, il faudrait des années pour juger des concours académiques et décerner un prix de Rome. Si au lieu de soumettre, comme toujours, cette question à une commission qui, après avoir prononcé et entendu un nombre indéfini de discours, juge nécessaire de procéder à un nouvel examen, on l'eût soumise à un homme du métier, à un artiste — il n'en manque certes pas à Bruxelles — il aurait fallu à celui-ci peut-être une heure pour se prononcer ; et quinze jours après le type choisi pouvait être livré au public. Mais avec les allures lentes, l'irrésolution, les tâtonnements habituels à notre administration, nous courons grand risque de voir l'année s'écouler avant de connaître notre nouveau timbre-poste.

En attendant que le lauréat soit connu, nous avons l'espoir de pouvoir soumettre bientôt à nos lecteurs les *fac-simile* de quelques-uns des types qui ont pris part au concours.

Les timbres de 60 centimes, 1 et 2 francs, dont nous avons annoncé la prochaine apparition, sont remis aux calendes grecques, l'administration devant consacrer tout son temps à examiner les types qui lui sont soumis en ce moment.

Brême. Le 3 grote, bleu, est actuellement dentelé ; il n'y a plus que le 7 grote, jaune, qui ne le soit pas.

Hanovre. Les 3 pf. vert, 1 groschen rouge et 3 gr. bistre ont été dentelés depuis peu.

Canada. Le 1er août dernier a paru un timbre de 2 cents, semblable en tous points au 1 cent, sauf qu'on y a ajouté la valeur en un gros chiffre, aux quatre angles.



Ce type a été autrefois proposé au gouvernement français, et n'a pas été adopté. Il manque des qualités indispensables aux timbres-poste : la disposition et l'aménagement au point de vue pratique. L'auteur semble n'avoir eu en vue que de dessiner une aigle, sans se préoccuper de quelques menus détails qui lui paraissaient secondaires, tels que, entre autres, la valeur, qu'il eût été préférable d'y mettre au lieu des deux initiales N. L. Faisant la part de ces défauts, il faut convenir que cette aigle est plus martiale et plus fièrement campée sur ses foudres que le volatil qui orne le timbre des colonies françaises.



En terminant cette chronique, nous donnons ci-contre la reproduction d'un timbre que nous possédons déjà depuis quelque temps et sur lequel nous n'avons pu obtenir de renseignements précis. La personne de qui nous le tenons l'a reçu, dit-elle, de Toscane à l'époque où il y était en usage : elle le croit antérieur à celui de la même valeur, au *Lion*. Nous espérons que par cette publicité nous parviendrons à recueillir quelque renseignement positif à cet égard.

On nous écrit de Livourne, que le détournement des lettres y est tellement fréquent, ainsi qu'à Florence et dans d'autres villes de Toscane, que le Directeur général des postes a publié une circulaire par laquelle il défend aux employés des postes de s'occuper de timbres, sous peine de perdre leur emploi. Tout en approuvant l'esprit qui a dicté cette mesure, nous craignons beaucoup qu'elle ne soit insuffisante; car si les auteurs de ces détournements ne peuvent plus, sans danger, confisquer les timbres pour les collectionner, il leur sera toujours assez facile de les confisquer pour les vendre. Nous ne savons qui il faut plaindre davantage : ou le public, dont la correspondance est livrée à la merci d'une administration si suspecte, ou une administration qui compte dans son sein tant d'employés infidèles.

MESSIEURS LES CONTREFACTEURS.

Ces Messieurs font toujours des leurs, plus loin nous *étudions* encore quelques fruits de leurs travaux, pour l'édification du public. Qu'on nous permette de commencer par annoncer une bonne nouvelle. Quelques-uns de ces faussaires qui inondent l'Europe des produits de leur industrie clandestine, Messieurs Spiro frères, à Hambourg, ont été dénoncés comme mettant en circulation de faux timbres de Brême, que l'on suppose avoir été gravés par eux. Ces contrefaçons ne sont que trop bien réussies. On espère que cette fois une condamnation sévère donnera à réfléchir à tous ceux qui, graveurs, marchands, intermédiaires de tous genres, se livrent à une aussi indigne exploitation de la bonne foi du public.

On dit ces Messieurs Spiro également les éditeurs des *Luxembourg* actuels, imités avec une perfection, malheureusement trop grande.

Entre autres timbres apocryphes apparus depuis peu, sont trois *Espagne* anciens, venant de Bordeaux. Voici les détails qui les différencient des originaux et qui permettront de les distinguer :

5 reales 1851. Mauvaise contrefaçon. Les lignes du dessin sont trop grosses, les détails moins clairs, surtout à l'œil et aux tresses de la nuque. Le fleuron blanc des angles disparaît parfois sous le rouge. Couleur trop vive.

5 reales vert, 1852. Dans l'original, le vert est plus clair; le nez fait avec le front un angle assez prononcé. Dans la copie, le front n'est presque que la continuation du nez; le vert est plus foncé.

5 reales 1853, Mieux imité: la confrontation est presque nécessaire. Nous remarquons pourtant aux tresses de la nuque quelques dissemblances qui pourront empêcher la confusion. Dans le timbre authentique, ces tresses sont assez claires, tandis que dans la contrefaçon, les traits du burin étant plus gros, elles sont plus obscures. Vert trop vif.

Wurtemberg. Toute la série des timbres première émission à été contrefaite avec une déplorable perfection. Il y a pourtant quelques signes qui décellent le faux, entre autres celui-ci, le plus important : En prolongeant par une ligne droite l'inscription latérale de gauche, elle doit traverser le W de Wurtemberg, en enlevant le premier jambage tout entier, tandis que dans l'imitation, cette ligne prolongée n'effleurerait même pas le W. Au reste, dans ce dernier timbre, il est visible que la distance de la dite lettre au côté du carré est trop grande. Nous remarquons aussi que les inscriptions sont généralement trop maigres et les fleurons des angles inférienrs, trop allongés.

L'OCÉAN PENNY POSTACE.

(Suite. — Voir le n° du 15 juillet.)

L'enveloppe ci-après s'écarte complètement, pour la forme, de celles que nous avons reproduites jusqu'à ce jour; la vignette, au lieu d'être sur le devant est au dos. Le goût des Anglais pour les devises et les maximes s'y est donné carrière : toutes célèbrent la paix, la fraternité parmi les hommes, toutes sont la glorification du commerce, comme devant resserrer l'union des peuples par le continuel échange de leurs produits divers et la solidarité des intérêts. *Ocean Postage*, dit l'inscription principale, *would linkin trade and peace the brotherhood of man :* « L'Océan Postage resserrerait par le commerce et la paix, l'union fraternelle des hommes. » C'est un beau thème, mais devenu banal à force d'être traité. Des esprits chagrins pourraient même dire que c'est un beau rêve, car si le commerce rend des services qu'il serait ridicule de nier, il ne met pas toujours ceux qui l'exercent à l'abri de l'accusation d'égoïsme et de désir immodéré de gain.

Espérons que le rêve deviendra tôt ou tard une

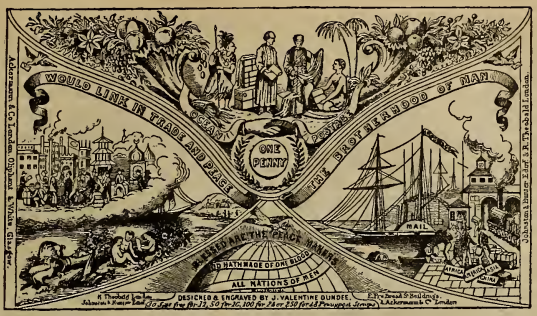

réalité, en attendant prenons les allégories pour ce qu'elles valent.

Voici, dans l'angle inférieur de gauche de l'enveloppe, des amours folâtrant parmi les fleurs; un canon, que la paix a démonté, est couché par terre au milieu de l'herbe qui déjà l'entourne; deux jolis agneaux, paisiblement couchés près de sa gueule, symbolisent avec lui l'antithèse de la paix et de la guerre, antithèse encore répétée par la cuirasse, le sabre et la charrue qui sont au premier plan.

Plus haut se tient une espèce de bourse présentant un specimen de tous les peuples de la terre. L'Asiatique y traite avec l'Européen, l'Américain avec le Turc. La bonhomie, la confiance qui paraissent présider à leur trafic, laisseraient croire que tous ces négociants ont moins à cœur leurs intérêts propres que ceux de leur prochain. Et comme des gens que l'amour seul de l'humanité fait commerçants ne sauraient être que trés-tolérants en matière religieuse, on entrevoit plus loin des temples consacrés à tous les cultes : le minaret d'une mosquée, les toitures d'une pagode chinoise, et tout au fond, dépassant un peu le nuage, la flèche d'un temple chrétien.

La partie de l'enveloppe servant de patte, fait suite, pour la signification, à la scène précédente.

Un marchand turc ou persan déploie une pièce d'étoffe aux yeux d'un Indien à qui elle viendrait bien à point. A gauche, un Européen à l'aspect plein de dignité et, à côté de lui, un peau-rouge regardant curieusement cette scène. Des deux côtés une corne d'abondance ; dans l'angle, une pièce de 1 penny, prix proposé pour la taxe. Au dessus de cette pièce, deux mains étreintes, une noire et une blanche, allégorie qui n'a jamais été qu'une sanglante ironie. A droite nous sommes au port; des navires sont en partance. Sur le quai, des colis pour toutes les parties du monde, et à droite l'inévitable remorqueur. Enfin, au bas de l'enveloppe, une partie du globe terrestre sur lequel descend une colombe tenant le rameau d'olivier obligé. Autour du globe on lit l'inscription : *Blessed are the peace makers.* « Bénis soient les pacificateurs » et sur le globe même : *God hath made of one blood all nations of men.* « Dieu a fait du même sang, toutes les nations des hommes » belle phrase, mais trop digne complément des deux mains fraternellement serrées qui se trouvent plus haut.

(La suite au prochain numéro.)

DÉTAILS HISTORIQUES SUR LES POSTES D'ITALIE.

Turin, 23 août 1864.

Monsieur,

Votre demande de données historiques sur l'introduction du service postal en Italie, est des plus embarrassantes pour moi, l'Italie étant une agrégation d'États qui ne sont réunis que depuis peu de temps (et encore !) et ayant eu auparavant autant d'administrations distinctes que de princes déchus. Pour répondre néanmoins à votre désir, je vous

transmets quelques notes qui se rapportent spécialement au Piémont et aux modifications successives que le service postal y a subies depuis l'origine jusqu'à ce jour.

Le service des postes en Piémont date de 1561.

Avant cette époque il était fait par les communes ou les particuliers eux-mêmes, à qui incombaient nécessairement tous les frais de transport.

En certains endroits, tels qu'à *Coni*, ce service était affermé, ce qui résulterait d'un acte du 1er janvier 1557, par lequel le noble Jean-François Bertrutti, notaire de Viperagno, adjugeait pour 4 ans à George de Mediolano et François Muratori de la Trinité, le service postal de Coni, au prix annuel de 30 écus d'or au soleil.

Ce fut Emmanuel Philibert, duc de Savoie, qui le premier jugea digne de son intérêt, cette branche de l'administration publique. Il nomma, le 10 juin 1561, un maître général des postes, dans la personne de M. Scaramuccia ou Scaramuzza du Mont-Cassiano de la Marche d'Ancône, avec les pouvoirs les plus étendus d'y pourvoir, ainsi qu'il le croirait convenable. Il lui était dévolu les revenus des postes, contre un tribut annuel de 700 écus, reduits après à 500 et variant, du reste, à ce qu'il paraît, en proportion des recettes.

Plus tard, les maîtres-généraux échangèrent leur titre contre celui de généraux des postes, en y ajoutant celui d'amiraux du Pô et autres fleuves, pour rappeler, sans doute, que les fleuves doivent être toujours navigables.

Les ordonnances de 1561 à 1600 regardent particulièrement la poste aux chevaux. Tous priviléges furent accordés aux maîtres des postes : exemption de loger les milices, de charges personnelles, impôts, séquestres, enfin le droit de porter les armes permises aux officiers de cavalerie.

Ces priviléges étaient accordés pour rendre cette institution solide et respectée. Ce qui devait contribuer aussi à la rendre importante, c'étaient les nombreux rapports du duc de Savoie avec les différentes cours d'Europe et la position géographique du pays, qui le rendait d'un passage nécessaire aux courriers, voyageant chaque semaine entre Lyon et Rome, qui traversaient Ponte, Belvicino, Novalesa, Suse, Turin, Alexandrie, Pasturana, Gênes, et, d'un autre coté, à ceux faisant le service entre Venise et Lyon, et traversant Milan, Novare et Verceil.

Du transport des lettres privées, par le gouvernement, il n'est pas question avant le 17e siècle.

On trouve quelques mots sur la *privativa postale*, c'est-à-dire le privilége exclusif du gouvernement à transporter les lettres, dans une ordonnance de Charles Emmanuel Ier, du 10 Mars 1604. qui défend aux voituriers et piétons, la distribution des lettres de toutes provenances contre un prix ou paiement quelconque, et qui donne faculté aux gouverneurs d'arrêter tous les courriers étrangers, piétons ou autres, porteurs de lettres ordinaires ou dépêches, n'ayant pas le passeport du général des postes. Les gouverneurs devaient en ce cas apprendre au prince ou à ses ministres, les arrestations qu'ils avaient ordonnées. De cette mesure étaient exceptés les courriers et piétons des ambassadeurs, meis il leur fallait obtenir le passeport susdit.

Ces dispositions sont confirmées par ordonnances de Charles Emmanuel en 1616, de la régente Christine en 1641 et de Charles Emmanuel II en 1649.

(La suite au prochain numéro.)

DES TIMBRES DE FACTAGE.

En présence des services rendus par les timbres-poste et de la révolution complète qu'ils ont faite dans le service administratif, quelques esprits, toujours à l'affût du progrès et de l'innovation, ont imaginé depuis quelque temps d'en appliquer le système aux paquets. L'idée au premier abord, ne manque pas de séductions. Exposée il y a plus d'un an déjà dans quelques journaux de Belgique, avec les raisons à l'appui, elle passe pourtant assez inaperçue du public. Nous ne l'avons vue reparaitre que tout récemment dans une circonstance mémorable. C'était à la veille de nos élections du 11 août, dont nos lecteurs étrangers ont sans doute ouï parler. Elle faisait alors partie d'un programme politique dans lequel l'auteur, un candidat législateur, avait réuni une collection de réformes qui devaient, s'il était nommé, assurer à tout jamais la prospérité du pays,

Malheureusement le candidat fut évincé, son programme se perdit dans le naufrage et les timbres de factage s'en allèrent *à veau l'eau*, au grand regret de bon nombre d'électeurs-timbromanes, frappés ainsi à la fois dans leurs opinions politiques et leurs sympathies privées. Quoi qu'il en soit, ajourné chez nous à des temps meilleurs, le système vient d'être adopté depuis peu en Angleterre. Une compagnie s'est formée à Londres pour le transport des paquets, dans cette ville seulement et a créé à cet effet un timbre dont voici la description :

Rect. largeur : 4 centimètres sur 3, lith. imp. coul. Dans un ovoïde, une voiture à deux roues destinée au transport des colis; elle porte l'inscription *Express parcels*. Autour de l'ovoïde, l'inscription *prepaid parcel one penny*. Au haut du timbre, dans l'encadrement : *Express* 1D *parcels ;* au bas : *Delivery Company* (limited; à droite : *Chief office* 269 *Strand*; à gauche un numéro d'ordre appliqué avec un timbre à main; dentelé. Nous ne connaissons qu'une valeur de ce timbre, 1 penny rouge.

Inutile d'ajouter que cette grande vignette n'a pas la moindre prétention artistique.

L'emploi de ce timbre comme mode d'affranchissement, droit offrir plus d'une difficulté, dont il serait oiseux d'entretenir le lecteur.

(*La suite au prochain numéro.*)

CORRESPONDANCES.

Bruxelles, le 20 août 1864.

Mon cher Monsieur Moens,

En train de classer les timbres-poste de ma collection, je viens vous prier de me donner un renseignement que je ne trouve nulle part. Il s'agit de timbres complémentaires d'Autriche, autrement dits: *Croix de Saint-André*.

La plus ancienne est, je pense, celle des croix de couleur sur papier blanc, je suppose que ces croix complétaient chacune des feuilles de la première émission. Or, je remarque qu'il y a des croix fines et des croix épaisses, et qu'elles sont, soit sur papier blanc, soit sur papier jaunâtre. Je n'en ai ni de jaunes ni d'oranges. De là, les diverses questions qui suivent. La différence du papier ou la différence de finesse des croix, dépend-elle de l'émission des timbres pour l'Autriche ou pour la Lombardie-Vénétie? Y en avait-il autant sur les feuilles de soldi, que sur les feuilles de kreuzer? Combien y en avait-il par feuille et comment étaient-elles placées?

Les mêmes questions sont soulevées en ce qui concerne les croix blanches sur couleur, mais il y a de plus à élucider la question des points. Que signifient-ils? Le plus grand nombre, est-il quatre? Le nombre de points est il le même sur chaque feuille? Enfin ces timbres complémentaires sont, les uns entourés d'une marge blanche et les autres pas. Les uns sont-ils pour la feuille de kreuzer et les autres pour les soldi? ou cela se rapporte-t-il à différentes émissions

Des organges, je n'ai qu'un avec marge, sans point.
Des jaunes, j'ai avec marge, sans point, 1 et 3 points.
— j'ai sans marge, sans point, 1 et 2 points.
Des rouges, j'ai avec marge, sans point, 4 points.
— j'ai sans marge, sans point, 1 et 2 points.
Des verts, j'ai avec marge, (rien). En existe-t-il?
— j'ai sans magre, sans point, 1 point.
Des bleus, j'ai avec marge, sans point, 1, 2, 3, et 4, points.
— j'ai sans marge, sans point, 1 et 2 points.
Des bruns, j'ai avec marge, sans point, 1, 2 et 3 points
— j'ai sans marge, sans point, 1 et 2 points.
Des noirs, j'ai avec marge, (rien). En existe-t-il?
— j'ai sans marge, sans point, 2 points.

Si vous ne pouviez répondre à ces diverses questions, ayez obligeance d'insérer ma lettre dans votre prochain numéro; peut-être obtiendrez-vous, par la publicité, quelques-uns des renseignements que je désire.

Entretemps, agréez, etc.

Le défaut d'espace ne nous permettant pas de répondre aujourd'hui à celles de ces questions auxquelles nous croyons être à même de satisfaire, nous faisons, en attendant, appel à nos lecteurs, afin qu'ils veuillent bien nous aider de leurs lumières et nous fournir les renseignements dont ils pourraient disposer.

Il n'est pas de peine que nous épargnions pour nous procurer des renseignements positifs sur les dates d'émissions des timbres, et nous sommes grandement aidés dans nos recherches par l'obligeance de nombreux correspondants. Les trois lettres qui suivent, offrent quelque intérêt aux collectionneurs ; elles fixent quelques dates non encore connues, et l'on verra dans celle d'*Hobart-Town* que la timbromanie y est déjà aussi florissante que dans la vieille Europe.

(Tasmanie) Hobart Town, 23 juin 1864.

Monsieur J. B. Moens, à Bruxelles.

Je vous accuse réception de votre estimée lettre du 6 mars, à laquelle je réponds en vous envoyant les différents timbres émis en ce pays.

Vous trouverez également trois timbres anciens de 1 p. bleu et trois de 4 pence orange, que j'ai eu les plus grandes peines à me procurer, ces timbres étant devenus introuvables et très-recherchés pour les envoyer aux collectionneurs d'Europe, à qui ils font défaut.

A mon arrivée ici, personne ne collectionnait les timbres-poste, aujourd'hui cette manie a gagné tout le monde, et c'est une cause pour laquelle on m'a

chargé de vous demander 12 de vos albums en anglais, que vous vous proposez, dites-vous, de publier bientôt.

Après bien des recherches, je suis parvenu à recueillir les renseignements que vous désirez sur les diverses émissions de timbres en ce pays. L'usage en a commencé le 1er octobre 1853, et, à cet effet, deux timbres, gravés ici, ont été émis. Ils étaient de deux valeurs : 1 penny bleu pâle et 4 pence, tantôt jaune, tantôt orange.

Cette différence dans la nuance ne constitue pas une autre émisson, elle provient uniquement de la couleur plus ou moins foncée, employée pour l'impression de ces timbres.

Depuis lors, ces deux types ont été remplacés par les timbres de 1, 2, 4, 6 pence et 1 shilling, émis le 1er janvier 1857.

Il existe et n'a jamais existé d'autres timbres que ceux mentionnés ci-haut, et je ne conçois pas que l'on se soit imaginé qu'il y avait eu ici un timbre d'enveloppe de 10 pence. Je serais fort curieux d'en voir un specimen, si vous pouviez vous en procurer.

Outre les timbres-poste, nous avons encore des timbres de 10 et 5 shillings, deux shillings, 6 pence et 3 pence, employés pour lettres de change ou autres documents légaux. Leur émission date du mois d'octobre 1863.

Je vous remets ci-joint une liste de ce que je désire et vous prie d'agréer, etc , etc.

S. H.

(Nouvelle Zélande) Auckland, 3 juin 1864.

Monsieurs J.-B. Moens, à Bruxelles.

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joints les timbres-poste demandés par votre lettre du 8 mars dernier.

Repondant aux demandes que vous me faites, je vous informe que les timbres de 1 penny, 2 pence et 1 shilling, imprimés sur papier bleuté, ont été émis le 13 juillet 1855. Le timbre de 6 pence, le 8 août 1859, et celui de 3 pence. le 22 décembre 1862.

Je ne puis vous préciser, Monsieur, l'époque à laquelle les timbres ont été imprimés sur papier blanc, mais ce doit être en 1859 ou 1860. On a commencé à faire usage de timbres dentelés, le 1er janvier 1864. Cet usage, cependant, n'a pas été très-suivi la machine destinée à piquer les timbres étant très-défectueuse.

Vous remarquerez, sans doute, qu'un papier spécial est employé maintenant pour les timbres. Ce papier a en filagramme les lettres N.Z (*New-Zealand*) douze fois répétées sur chaque ligne, de sorte que chaque timbre contient ces deux lettres (1).

(1) Une seule valeur (2 pence) de toutes celles que nous avons reçues avec cet envoi, porte les lettres N. Z. en filagramme. Elles seront sans doute imprimées plus tard sur ce papier spécial.

(Note de l'éditeur).

Je regrette beaucoup, Monsieur, de ne pouvoir affranchir entièrement cette lettre, mais celles en destination pour l'Europe ne paient qu'une partie du port; l'autre partie est réclamée par l'administration des postes de Londres.

En me mettant à votre disposition, etc., etc.

D. B.

(Australie du Sud) Adelaïde, 25 juin 1864.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,

J'ai l'avantage de me rendre à votre désir, en vous remettant ci-joints tous les différents timbres-poste, actuellement usités dans l'Australie du Sud.

Pour ce qui concerne l'époque de l'introduction des timbres dans cette colonie, ils y sont en vigueur depuis le mois d'octobre 1855.

Trois timbres de différentes valeurs furent d'abord livrés au public, c'étaient : 1 penny vert. 2 pence rouge, 6 pence bleu. L'insuffisance de ces trois timbres ayant été constatée, une émission nouvelle eut lieu au commencement de juillet 1857 et on créa le timbre de 1 shilling jaune; hormis le 9 pence lilas, qui est en circulation depuis décembre 1860, aucune autre valeur n'a été émise. Quant aux changements de nuances de quelques-uns de ces timbres, il m'est impossible de vous en préciser l'époque, la date de ces changements n'ayant pas été notée.

Disposez, Monsieur, de mes services, si je puis vous être utile, et agréez, etc.

F. W.

RÉPONSES AUX CORRESPONDANCES.

M. A. P...., à Marquise. J'ai reçu fr. 4-20 montant de votre abonnement au journal pour l'année 1863, il me revient donc fr. 4-20 pour l'année 1864.

M. Ch. P..., à Dunkerque. Veuillez je vous prie me faire parvenir en timbres-poste français, fr. 4-20 montant de votre abonnement 1864.

M B. T..., à Manchester. Envoyez-moi d'abord le montant et vous recevrez aussitôt les timbres que vous désirez.

L'envoi du journal sera suspendu, à tout abonné qui n'aura pas acquitté le montant de son abonnement.

Brux. — Typographie de M.-J. Poot et Cie, Vieille-Halle-au-Blé, 31.



PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

ABONNEMENT PAR ANNÉE :
BELGIQUE 3.00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE et ALLEMAGNE. 3.50
ANGLETERRE, ESPAGNE, FRANCE, ITALIE et PORTUGAL 4.20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
30 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

ABONNEMENT PAR ANNÉE :
BRÉSIL, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE et MALTE . . . 5.00
PAYS TRANSATLANTIQUES . . . 6.00
SUÈDE et RUSSIE. 8.40

CHRONIQUE.



Mecklenbourg Strelitz. Sans que personne s'y attendît, ce Grand-Duché vient d'émettre à la fois des timbres adhésifs et des timbres d'enveloppes. Ils ne sont pas beaux, ni l'un ni l'autre. Ils appartiennent à cette nombreuse et incolore famille des timbres à relief fabriqués à l'Imprimerie royale de Berlin, et en faveur maintenant dans toute l'Allemagne; seulement on mesure la qualité de l'ouvrage à l'importance des Etats, car ces Mecklembourgeois ont un air de paccotille qui les classe bien au-dessous de la généralité des types d'Allemagne, à relief, que nous connaissons.

Le premier est un timbre adhésif rectangulaire. Il nous a paru inutile à reproduire, ne différant de l'autre que par la forme. Dentelé, imp. coul. fond blanc, lith. blason blanc à relief. A gauche, l'inscription : *Mecklenbourg;* à droite : *Strelitz;* au haut, la valeur en toutes lettres; au bas : *Silb. gr.* Le chiffre de la valeur dans les quatre angles. Valeurs : 1/4 sgr., orange; 1/3, vert; 1 schilling, violet.

Le second type est octogone, pour les adhésifs et les enveloppes. Mêmes nuances et valeurs dans les deux, savoir : 1 sgr., rose; 2, bleu de ciel; 3, bistre. Les premiers sont deutelés; sur les enveloppes l'estampille est à droite et l'inscription transversale, aussi à droite, est bistre.

On sait qu'une convention intervenue entre les diverses administrations allemandes avait décidé l'uniformité des nuances et des valeurs pour les timbres-poste de toute la Confédération. La place de l'estampille sur les enveloppes et de l'inscription transversale était même désignée. On a pu constater que ce dernier article avait été méconnu déjà plusieurs fois. Aujourd'hui le Mecklembourg s'écarte de nouveau des dispositions arrêtées en créant un 1/4 sgr. au lieu du 1/2 sgr. des autres pays et en lui donnant justement la nuance de ce 1/2 sgr. — Les conventions en Allemagne ne seraient-elles faites que pour n'être pas observées?

Mecklembourg-Schwerin. Le 5 schilling bleu est remplacé par un 5 schill. bistre, dentelé.

Le 4/4 vient d'être dentelé.

Barbade. Nous en avons un 6 pence vermillon remplaçant, sans doute, celui de la même valeur, rouge.

Hanovre. Le 2 gr., bleu de ciel, vient d'être dentelé.

Toscane. Le timbre de 2 soldi, dont nous avons donné la reproduction dans notre précédent numéro, n'est pas un timbre-poste. C'était, nous écrit-on, une taxe prélevée sur les journaux et imprimés autrichiens, par espèce de représailles pour un droit semblable dont l'Autriche, par son *Zeitung Stampel*, frappait les imprimés provenant de Toscane, en dépit de la convention qui n'avait pas stipulé un tel impôt. On l'appliquait au bureau de l'enregistrement. Il rentre donc dans la catégorie des *chiffres-taxe*, puisque les 2 sous se payaient par le destinataire.

Des compagnies de chemins de fer de l'Ecosse, entre autres le « *North British and Edinburgh* » et « *Glasgow Railways* » et le « *Caledonian Railway*, » viennent d'émettre des timbres de 1 farthing (2 centimes) pour l'affranchissement *d'un seul* journal, à expédier par leurs lignes. Ils sont de grand modèle, 3 1/2 centimètres sur 3. Dispositions identiques. Au haut, l'inscription : *For one newspaper only;* au-dessous, le nom de la compagnie; plus bas un numéro d'ordre appliqué à la main, et au-dessous l'indication des endroits où l'on peut se procurer ces timbres.

Lith. imp. noire sur papier vert-pâle. Dentelés.



Etats confédérés. Rect. Encadrement damier. Au haut, l'inscription : *Confederetate;* au-dessous, en anglaise : *Blockade, Postage to Europe. One Dollar.* Puis, *States.* N. A. La valeur est répétée aux quatre angles. Ainsi que l'indiquent les inscriptions *Blockade* (Blocus) et *to Europe* (pour l'Europe), ces timbres servent à affranchir les lettres pour l'Europe qui doivent, à cause de la guerre, traverser le blocus des ports confédérés, établi par les fédéraux.

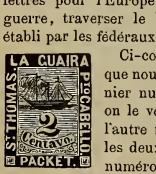

Ci-contre le timbre de Vénézuela que nous mentionnions dans notre dernier numéro. Vert très foncé. Comme on le voit, il diffère sensiblement de l'autre modèle déjà reproduit. Outre les deux valeurs signalées dans notre numéro précédent, il existe : 1/2 centavo, noir sur blanc; 3 cent., noir sur jaune; 4 cent., noir sur bleu.

Hambourg. Nous venons d'en recevoir des timbres dentelés.

On nous signale une contrefaçon tentée à Turin sur le 1/2 tornese bleu (trinacrie), et sur le 1/2 tornese, croix de Savoie. Très mal réussie : tant mieux !

MM. les employés des postes d'Angleterre n'aiment pas de se déranger, si l'on en croit ce que l'on nous écrit.

Les enveloppes de plus de 1 penny ne sont timbrées que sur commande et sur le papier fourni par le public lui-même. Le 1 penny est aussi le seul qui se délivre à la poste, les autres s'achètent à Somerset-House à Londres, où on les frappe. Or, depuis que les collectionneurs sont venus, les demandes d'enveloppes sont si nombreuses qu'il en est résulté un surcroît de besogne pour le personnel. En conséquence les employés ont présenté une requête au gouvernement, demandant qu'ils soient déchargés de ce travail. Nous ignorons ce qui suivra.

Nos observations à propos du détournement des lettres en Italie ont été relevées par un employé de la poste de Livourne, en une longue lettre que notre espace trop mesuré nous empêche d'insérer dans ces colonnes. Il s'inscrit en faux contre tout ce qu'a dit notre correspondant et ajoute — assez justement — qu'il n'y a pas plus lieu de suspecter les employés que les correspondants eux-mêmes. Nous lui donnons acte de sa réclamation, sans pouvoir néanmoins nous prononcer dans l'un ou l'autre sens.

DES TIMBRES DE FACTAGE.

(Suite. — Voir le N° du 15 Septembre).

Quant à introduire le système dans notre pays, pour les expéditions par chemins de fer, ainsi qu'on l'a proposé, si partisans que nous soyons des innovations, lorsqu'elles sont heureuses, nous rangeons celle-ci au nombre des utopies les plus irréalisables. Le plus simple raisonnement suffira pour faire ressortir ce qu'elle a de peu sérieux et l'envoyer pour jamais dans le troisième dessous, comme on dit au théâtre, du carton à projets.

Le timbre-poste fut créé, on s'en rappelle, en raison première, afin d'épargner au public l'ennui et la perte de temps résultant des stations fréquentes et quelquefois longues au guichet de la poste.

Le progrès, donc, consiste en ce que tout un chacun, faisant provision de timbres suivant ses besoins présumés, affranchit soi-même sa correspondance

sans aucune intervention administrative. Mais il ne faut pas perdre de vue, et c'est-là que gît toute la différence qu'il y aura toujours entre les lettres et les paquets, que l'on n'affranchit ainsi que les lettres ne contenant pas de valeurs et ne donnant lieu à aucune inscription. Le bureau de poste n'en gardant aucune trace, elles laissent conséquemment l'expéditeur sans garantie aucune. — Soit dit en passant et sans médire de n'importe quelle administration, ce défaut de garantie nous a déjà coûté fort cher. — Mais par cela seul qu'une lettre est déclarée contenir des valeurs, elle devient : *lettre chargée* et l'on perd pour en acquitter le port, le bénéfice d'utilité des timbres. Il faut la remettre à l'administration, qui en donne reçu, l'inscrit sur ses registres, ne la remet que contre décharge; bref, ce n'est plus une lettre, c'est un colis dont elle assume la responsabilité jusqu'à remise au destinataire. Nous sommes obligés de mentionner ici le timbre dit : *registered*, employé dans quelques colonies anglaises pour les lettres chargées, mais comme il ne dispense pas de l'inscription préalable, ce n'est qu'une formalité supplémentaire, dépourvue d'utilité.

Les paquets — *les petits paquets*, ont spécifié les auteurs du projet en Belgique — n'ont pas avec la lettre la moindre analogie, attendu qu'ils représentent une valeur vénale dont on ne se dessaisit que contre récépissé. Les négociants ont à cet usage un livre spécial, le livre de factage, dans lequel ils inscrivent toutes leurs expéditions et où l'on a ménagé une colonne pour l'apposition de la signature de réception. Pour un négociant, envoyer un colis, si petit qu'il soit, sans s'en faire délivrer décharge, serait une hérésie commerciale qui froisserait tous les usages reçus. Ceux qui ont proposé chez nous l'adoption du timbre de factage, malgré la confiance que toute invention inspire à son auteur, doivent avoir pressenti quelques difficultés dans la mise en pratique de la mesure préconisée, qu'ils en ont restreint l'application aux *petits paquets*. Ils ont jugé les petits paquets moins importants que les grosses marchandises : encore une absurdité, car personne n'ignore que les matières pondéreuses ont une valeur bien moindre, eu égard au volume, que ce que l'on nomme les petites marchandises. Il y a tel petit paquet, pesant un kilo et contenant de la dentelle de Bruxelles, dont une balle de coton ne ferait pas l'équivalent : serait-ce une raison pour que, sous prétexte de l'exiguité du volume, ou de célérité dans le transport, on s'entourât dans l'expédition du premier colis, de moins de précautions que pour le second? Au résumé, supposant que l'on se serve des timbres en question, il arriverait de deux choses l'une : ou qu'affranchissant soi-même tous ses paquets, on serait débarrassé de toute formalité, mais alors la marchandise ne serait nullement garantie; ou, malgré l'application des timbres, on soumit les colis à l'inscription ordinaire, mais alors le timbre, comme le *registered* des colonies anglaises, devient un surcroît de corvée. On peut donc dire, sans crainte de se tromper, que jusqu'à ce que le commerce juge convenable de se départir de sa sage prudence, ou qu'une étude plus approfondie de la question vienne la présenter sous une face nouvelle, l'application des timbres aux colis, en tant que constituant une amélioration véritable, sera de la plus complète irréalisation.

TIMBRES ADMINISTRATIFS D'ITALIE.



Le gouvernement italien vient de créer un timbre pour les divers services intérieurs de l'administration. De même que pour ses timbres-poste, il y a eu plus d'un essai avant que d'arrêter le type définitif; nous mettrons ces divers essais sous les yeux de nos lecteurs et nous clôturerons par le type adopté.

Ce timbre *(bolli gommati)* « timbres gommés, » doit être appliqué aux dépêches postales et sur les sacs contenant les correspondances, afin d'en rendre l'ouverture impossible pendant le trajet. Il est introduit aux dépens de la cire d'Espagne qui coûtait énormément et ne présentait pas toute la sécurité désirable (?).

Les sacs à dépêches ont une cravate de papier que l'on entoure elle-même d'une ficelle, dont les deux bouts s'arrêtent sur la cravate. — Les lettres chargées sont également entourées d'un fil protecteur attaché à la feuille d'avis qui les accompagne. — Il y a encore les simples paquets qu'entoure une ficelle dont les bouts se fixent sur le paquet même. Toutes ces ligatures : ficelle, papier, etc., seront fixées à l'avenir au moyen du timbre adhésif. Auparavant on se servait de cire d'Espagne, mais par suite de sa mauvaise qualité les cachets se détachaient très fréquemment. Comme il faudra nécessairement déchirer le timbre pour ouvrir, soit le sac, le paquet ou la lettre, il n'y aura aucune marque

d'annulation proprement dite. Au reste, le timbre humide du bureau d'origine sera déjà une oblitération suffisante.

L'administration italienne affectionne les timbres adhésifs. Elle a créé des timbres-poste de 5, 10, 15, 30, 40, 60 centimes et 2 lires.

Des timbres de 1 centime, pour les journaux et imprimés; de 10 centimes, pour la taxe à percevoir sur les lettres non affranchies de bureau à bureau.

Des timbres d'affiches de 5, 50 centimes, 1 franc, 1-20, 2 et 4 fr.

Des timbres de passeports de 1 fr., 1-50 et 10 fr.

Des timbres d'effets de 15, 25 et 50 cᵉˢ, 1 fr., 1-50, 2, 2-50, 3, 3-50, 4, 4-50, 5, 10 et 15 fr.

Aujourd'hui c'est le timbre administratif. Quelques-uns de ceux que nous venons de citer nous semblent d'une utilité très contestable, quant au dernier, nous sommes portés à croire que l'expérience en démontrera bientôt les nombreux inconvénients et que l'on en reviendra bientôt à l'antique et belle cire d'Espagne. Voit on d'ici quelle solide garantie offrira ce morceau de papier gommé, couvrant deux bouts de ficelle? Collé à plat, un timbre aurait quelque chance de conservation, mais appliqué moitié sur deux ficelles qui tendront continuellement à le soulever, il sera enlevé peut-être avant que la correspondance qu'il protège n'entre dans le waggon du chemin de fer.

Ce serait pis encore si le sac à dépêches venait à être soumis au mode de transmission usité dans les stations où les trains ne s'arrêtent pas. M. Esquiros nous donne la description du système de transmission usité en Angleterre (voir le n° 20 du journal), c'est à peu près la même qui est pratiqué en Belgique et partout où il y a des chemins de fer. Que l'on veuille bien la relire et que l'on se demande ensuite si le cachet gommé pourra sortir victorieux d'une telle épreuve : la négative, pour nous, ne fait pas l'ombre d'un doute.

Voilà pour le côté pratique.

Quant à être un obstacle à la violation des dépêches, ce n'en est pas un assez sérieux que pour arrêter un instant le voleur ou l'indiscret le plus novice. Tout le monde sait qu'il n'y a rien de plus facile que de décoller un papier, quelque soit son adhérence, en l'imbibant d'eau et de le recoller ensuite sans qu'il y paraisse rien. Le double but que se proposait l'administration italienne se trouve donc loin d'être atteint. Quoiqu'elle en dise, la cire est plus solide que le papier. Elle tombe brûlante et liquide sur la ficelle, pénètre dans les filaments du chanvre, s'attache aux inégalités du cuir, au *grainé* de la toile et fait corps avec le tout. Violer un cachet de cire sans qu'on s'en aperçoive est impossible, ou peu s'en faut. Jadis il y avait dans divers pays une institution passablement honteuse qui s'appelait le *cabinet noir*, qui avait pour mission de violer proprement le secret des lettres sans qu'elles en gardassent des traces (1). Cette institution est heureusement abolie partout, et elle n'a pas laissé d'élèves, pensons-nous. En cherchant bien, peut-être trouverait-on encore plus d'un habile capable de renouveler les prodiges équivoques du cabinet noir : les annales judiciaires nous en ont même fourni un exemple en Belgique, il y a deux ou trois ans, mais ils doivent se faire rares. On peut donc se reposer sur le cachet de cire : il garde fidèlement son secret.

Reste la question de la dépense, qui pourrait bien être la véritable. Pour celle-là, elle nous embarrasse fort, que voulez-vous que nous y répondions? La *jeune Italie* est encore obérée par ses frais de premier établissement; ses acquisitions territoriales, ses flottes, ses armées et le reste ont anticipé sur ses budgets futurs, si bien qu'elle entre dans la voie des économies forcées, en remplaçant la cire par la gomme.

Si cette petite réforme peut contribuer à rétablir l'équilibre financier, et que, nous donnant tort, elle produise des résultats opposés à ceux que nous appréhendons, alors, ma foi, tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.



Tous ces essais sont très vulgaires. Les deux premiers, ceux que nous publions aujourd'hui, sont festonnés et découpés à l'emporte-pièce. Ils sont lithogr. bleus et rouges, fond blanc. Le premier aux armes de Savoie, entourées de lauriers. Autour, l'inscription : *Amministrazione delle regie poste italiane*. Le second, même disposition, mais à l'effigie de Victor Emmanuel, tournée vers la gauche.

(La suite prochainement.)

(1) L'Autriche faisait cela en Lombardie; on dit qu'elle continue à Venise.

DÉTAILS HISTORIQUES SUR LES POSTES D'ITALIE.

(Suite. — Voir le N° du 15 Septembre).

Le 30 Juillet 1690 eut lieu la première convention postale avec MM. Théophile Thelusson et Isaac Guigner de Genève, pour la transmission des correspondances de l'Europe septentrionale par la voie d'Aoste, la Savoie étant à cette époque occupée par les Français. Plusieurs autres conventions suivirent, mais par suite des guerres fréquentes, elles eurent toutes pour but d'assurer les communications avec les pays amis, par des chemins à l'abri du danger, c'est-à-dire par les pays neutres.

En 1697, le duc Victor Amédée II réunit aux finances les revenus des postes, dont jusqu'alors jouissaient les généraux, et on accorda au marquis Philippe Jacinthe Goutery de Cavaglia, dernier général des postes, à titre de rachat, une pension annuelle et viagère de 12,000 livres et après sa mort de 3000 livres à ses héritiers.

Depuis cette époque jusqu'en 1709, l'administration des postes fut soumise à un directeur spécial. Elle fut d'abord concédée pour la durée de 6 ans à une société française et après, pour 6 ans encore, à certains Messieurs Antoine Olivero et Marcelle Gamba, qui sollicitèrent en même temps l'autorisation d'établir un bureau de poste Piémontais à Rome, ainsi qu'en avaient la France et l'Espagne.

Il paraît néanmoins qu'une telle autorisation rencontre de graves obstacles, car il n'y eut de bureau postal à Rome qu'après la paix du 11 Avril 1736; il exista jusqu'en 1798.

Le Piémont en eut un également à Genève en 1720; il ne fut supprimé que dans le courant du siècle.

Ce fut enfin en 1710 que les postes furent administrées directement par le gouvernement. Une réforme importante fut introduite dans ce service, par deux ordonnances du roi Victor Amédée II, datées du 12 Août 1718 et 14 Janvier 1720. On fit alors des règlements et on publia des instructions et un tarif pour la taxe des lettres, ce qui était laissé auparavant à la merci de l'arbitraire et du caprice.

La taxe des lettres, port simple, variait de 1 à 3 sous, selon la distance, somme qui paraîtrait minime si l'on ne savait que l'argent avait alors une valeur bien supérieure à celle d'aujourd'hui.

Le nombre des bureaux de poste existants était de 42 et celui des employés de 49.

Le 19 Septembre 1772, Charles-Emmanuel décréta un règlement et un tarif nouveaux pour la perception des taxes avec l'indication des routes postales.

Le minimum de la taxe d'une lettre, port simple, était fixé à 1 sou et le maximum à 4, d'après la distance. Elle était augmentée d'un sou lorsque la lettre était sous bande et on la doublait, si elle se composait de deux feuilles. Le port des paquets de plus de deux feuilles se calculait de 8, 10, 15 et 20 sous, selon que celui de la même lettre, port simple, était de 1, 2, 3 ou 4 sous.

En 1773, par suite du développement pris par le service des postes, et aussi pour mettre fin aux abus qui se manifestaient dans quelques directions, on nomma un contrôleur sous la dépendance directe du ministre des affaires étrangères. Il eut la charge de surveiller et de maintenir l'exécution des arrêts et ordonnances du Roi, de faire observer les lois postales et de punir les contrevenants. Mais les améliorations successives introduites dans le service donnaut nécessairement lieu à un surcroît de dépenses, il a fallu, pour y subvenir, élever, le 31 Mars 1795, le tarif des lettres et celui de la poste aux chevaux. L'augmentation, au reste, fut très légère.

Quelques années plus tard, le Piémont devenant lui-même un département français, à ses lois vinrent se substituer celles du nouveau gouvernement; et si celles ci se trouvèrent abolies de droit en 1814, lorsque les rois de Savoie rentrèrent en possessiou de leurs domaines, elles n'en continuèrent pas moins à être exécutées par habitude et dans l'attente d'une complète réorganisation.

Cette réorganisation fut décrétée par ordonnance du 12 Août 1818, qui donna une forme nouvelle à l'administration des postes en la confiant à une direction générale sous la dépendance du ministère des affaires étrangères, qui en était le chef suprême, avec le titre de surintendant général des postes.

La *privativa postale* y était comprise. Et ici il n'est pas sans intérêt d'observer que l'on émit à cette époque un papier postal timbré, avec lequel pouvaient être expédiées par des moyens étrangers à l'administration, les correspondances des particuliers. Ce papier a beaucoup d'analogie avec les timbres-poste.

Le tarif des lettres subit quelques modifications. Il varia de 5 à 75 cent , toujours en raison de la distance. Le poids de la lettre simple était de 6 gr.

Les correspondances et les rapports devenant de jour en jour plus importants, rendirent nécessaires de nouvelles réformes. En conséquence, le 3 Mars 1836, il parut un règlement nouveau et une instruction générale inspirés par les principes les plus progressistes. La taxe fut légèrement réduite, le poids porté à 7 1/2 gr.; enfin, on créa des mandats réservés ex-

clusivement à la transmission des petites sommes destinées aux militaires.

De 1836 à 1850 sont dignes d'être mentionnées : l'ordonnance du 12 Septembre 1840, étendant l'emploi des mandats postaux particuliers, jusqu'à la somme de 100 fr., moyennant 5 p. c.; celle du 12 Août 1841, réduisant le port des paquets de manuscrits sous bandes, pesant plus de 100 gr. et le fixant au dixième de celui des lettres; et, enfin, l'ordonnance du 30 Avril 1844, qui modifia l'échelle progressive des lettres au-delà du poids de 7 1/2 gr.

Les chemins de fer et les réformes politiques de 1847 qui préparèrent la voie au statut du royaume, imprimèrent un nouveau développement à la vie sociale. Elles démontrèrent la nécessité d'une organisation essentielle plus en accord avec le besoins de l'époque, du pays et les exigences de la presse qui venait de donner les premiers signes de vie. Le temps et la situation étaient des plus favorables à l'introduction d'une taxe uniforme, qui, proposée en Angleterre, par l'illustre Rowland-Hill, était destinée à ébranler dans ses fondements le vieil édifice des systèmes encore en vigueur dans toute l'Europe. L'exemple des bons résultats obtenus, là où elle avait été adoptée, ne pouvait être perdu pour le Piémont, lequel, entrant dans le droit chemin du progrès, avait la noble mission de féconder dans toute l'Italie les germes de la civilisation.

(A continuer.) C. F...

LES TIMBRES-POSTE DE BUÉNOS-AYRES.

La lettre que nous avons le plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs, jette la lumière sur quatre timbres de Buénos-Ayres, les 4 et 5 pesos, bleu et brun, dont l'existence était généralement admise et que nous-mêmes avions renseignés dans notre livre « *Les Timbres-poste illustrés.* » Ces timbres sont fictifs; on verra plus loin à quel concours de circonstances ils doivent d'avoir été acceptés par l'unanimité du public collectionneur. Par contre, cette lettre confirme la réalité du 4 reales brun, que l'on nous avait toujours contestée.

Buénos-Ayres, le 17 Août 1864.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

. . . . . Arrivant à l'objet de votre demande, je crois ne pouvoir mieux remplir votre désir, qu'en vous donnant le décret par lequel les timbres de notre pays ont été créés.

Je copie textuellement :

Buénos-Ayres, 9 Avril 1858.

Considérant qu'il importe pour le service parfait de l'administration des postes, d'établir des timbres pour l'affranchissement de la correspondance, et conformément à la proposition de l'administrateur général de la poste, le gouvernement a accordé et décrété :

Art. 1r. Qu'il est établi qu'on affranchira les lettres au moyen de timbres-poste et que l'administration des postes ne donnera aucun cours aux lettres qui ne seront pas affranchies de cette manière.

Art. 2. Comme complément à la loi du 27 Juin 1857, la valeur de ces timbres sera de 2, 3, 4 et 5 pesos, selon le poids des lettres. Les simples seront affranchies avec un timbre de deux pesos, appliqué à l'un des angles de l'enveloppe, les doubles, avec un timbre de trois pesos, les triples avec un de quatre et celles de poids avec un timbre de cinq pesos.

Art. 3. Sera admise comme lettre simple, celle du poids de quatre adarmes (1), si elle est d'un pli de papier fin; la double de huit adarmes en deux plis du même papier; la triple de douze adarmes, ou trois plis; et seront considérées de poids, celles de seize adarmes à une once.

Art. 4. Les lettres qui dépasseront le poids de une once, paieront seulement un peso de plus pour chaque quatre adarmes; de cette manière les lettres de 1 1/4 once ou 1 once 4 adarmes, sont fixées à six pesos; celles de 1 1/2 once, sept pesos; celles de 1 3/4 once, huit pesos; celles de 2 onces, neuf pesos et ainsi successivement.

Art. 5. La vente de ces timbres-poste se fera à l'administration générale des postes et dans les lieux qui seront désignés à cet effet.

Art. 6. Celui qui fera usage d'un timbre-poste qui aura déjà été employé, paiera pour la première fois, outre le port, cinq pesos; pour la seconde, deux cents, et augmentant de cent pesos à chaque récidive.

Art. 7. Lorsque le délinquant ne pourra ou refusera d'acquitter l'augmentation, il sera mis à la disposition du juge de paix correctionnel, afin qu'il lui applique la peine corporelle qu'il jugera correspondre au délit.

Art. 8. La fabrication des timbres se fera à la Banque et à l'Hôtel des Monnaies, en présence d'une commission nommée à cet effet. L'administrateur devra annoter le nombre de feuilles qui s'y imprimeront.

Art. 9. Les falsificateurs de timbres-poste et leurs

(1) L'adarme est un poids d'environ 2 grammes.

complices seront passibles de toutes les peines édictées par les lois.

Art. 10. Les timbres ainsi que les planches demeureront déposées à la Banque, sous les mêmes restrictions que le sont les planches de papier monnaie.

Art. 11. Les prescriptions de ce décret commenceront à être mises en vigueur à dater de 8 jours de leur publication dans la ville et de un mois dans les campagnes.

Art. 12. A communiquer à tous les correspondants publics et à insérer dans le registre officiel.

Alsina,

José Barros Pazos.

Ce décret n'établit pas les nuances des timbres, mais les voici telles qu'elles ont été adoptées :

dos	pesos (azul)	ou 2	pesos	*bleu.*
tres	» (verde)	» 3	»	*vert.*
cuatro	» (colorado)	» 4	»	*vermillon.*
cinco	» (amarillo)	» 5	»	*orange.*

Leur usage a commencé le 29 Avril 1858.

Par suite d'une grande diminution apportée à la taxe des lettres, l'administration générale des postes, conformément à la loi du 2 Octobre 1858, émit le 26 Octobre même année, deux nouvelles valeurs, semblables au type qui était en usage. Ces deux valeurs étaient :

⁚ 1N Ps café ou 1 peso *brun-foncé,*
pour les lettres pesant 1 once.

Cuatº Rs castano ou 4 reales *brun-jaunâtre, très clair,*
pour les lettres pesant une demi-once.

Voici en outre les variétés qu'on rencontre parmi ces timbres :

⁚ 1N ps brun-jaunâtre très clair (*nuance de 4 real. précédent*).

Cuatº rs brun.

Cuatº rs brun très foncé.

Le 1ᵉʳ Janvier 1859, la nuance du 1 peso fut changée et on émit :

⁚ 1N ps azul ou 1 peso *bleu-clair.*
variété : 1 peso *bleu-foncé.*

Voilà toutes les différentes valeurs ou nuances qui ont paru, du premier type (*Vaisseau*); quant aux 4 et 5 pesos bleus, 4 et 5 pesos bruns, ils n'ont jamais existé, mais voici ce qui a pu induire en erreur à leur sujet. L'administration des postes, en émettant deux valeurs nouvelles, annula les précédentes, mais elle utilisa la gravure des 4 et 5 pesos, pour les 1 peso et 4 reales.

Le cuatº ps (4 *pesos*) devint donc cuatº Rs (4 reales) en formant un R du P de ps. Ce changement ayant été mal exécuté, la généralité des timbres ont conservé la lettre P.

Le cinco ps (5 *pesos*) devint à son tour ⁚ 1 N ps (*un Peso*).

On gratta toute la partie gauche de la première lettre C de *cinco* et on supprima les deux dernières lettres de ce mot. La lettre S de pesos resta par inadvertance, de sorte qu'on prit ⁚ 1 N ps pour l'abréviation de cin ps (5 pesos).

L'impression de ces timbres ayant toujours été mal soignée, surtout depuis les changements qu'on avait fait subir aux planches, il arriva parfois que le 1 peso bleu n'eut pour toute désignation de valeur que le dernier jambage de la lettre N, lequel se terminait souvent par un pâté, ce qui lui donnait à peu près la forme d'un T. Cette anomalie suggéra à quelques personnes l'idée de remplir l'espace resté vide, au moyen des lettres *cua*, auxquelles vint s'ajouter le T de contrebande. Malheureusement, — je parle pour le type que j'ai sous les yeux, — au lieu de terminer le mot par un O, on y a mis un S, ce qui est une grave erreur, puisque cela forme cuatros au lieu de cuatro.

S'il est des timbres où l'orthographe a été observée, ils n'en sont pas moins pour cela tout à fait de fantaisie.

Par suite d'un nouveau changement, la taxe des lettres fut fixée ainsi :

Lettres de	4 adarmes	1	peso.		
»	» 8	» 1	»	4 reales.	
»	» 12	» 2	»		

On profita de cette occasion pour remplacer l'ancien type par celui à l'effigie de la Liberté. Ces timbres furent mis en circulation le 3 Septembre 1859. C'étaient :

4 reales	vert	sur papier	teinté.
1 peso	bleu	» »	blanc.
2 »	vermillon	» »	»

Le 4 reales servait comme appoint à la taxe de certaines lettres, par exemple celles pesant 8 adarmes, et était aussi d'un usage local, pour les lettres portées à domicile.

Le 20 Septembre 1862, les nuances des 1 et 2 pesos furent changées, afin qu'elles se rapportassent à celles des valeurs correspondantes employées dans la République Argentine.

Le 1 peso bleu, devint donc carmin, comme le 5 centavos de la République Argentine auquel il équivaut.

Le 2 pesos vermillon, devint bleu comme le 10 centavos du même pays, et le 4 reales fut supprimé.

Vous savez sans doute qu'un franc vaut 4 ou 4 1/2 pesos, et que 8 reales valent 1 peso.

L'administrateur général des postes proposa le 21 Octobre 1862, au ministre de l'intérieur D. Guillermo Rawson, l'adoption d'un type uniforme pour toute la république. Cette proposition ayant été adoptée, le type à l'effigie de la liberté fut supprimé et on employa provisoirement les timbres de 5, 10 et 15 centavos qui étaient en usage dans la République Argentine.

Le 17 Avril 1864, le type qui avait été proposé en 1862 fut mis en circulation. Il est à l'effigie de Don Bernardino Rivadavia et est de trois valeurs :

5 centavos carmin.
10 » vert.
15 » bleu de ciel.

Afin de pouvoir séparer facilement ces timbres, on les a piqués à la machine. Les premiers qui ont été livrés au public ne l'étaient pas.

Dans l'espoir de vous lire bientôt, veuillez agréer, Monsieur, etc. G. A.

Un correspondant du *Stamp collector's magazine* affirme l'existence—éphémère, il est vrai,—du timbre de Buénos-Ayres, dit cavalier (gaucho), reproduit dans notre n° 20. Il dit que ce timbre a été émis seulement quelques jours avant le type *vaisseau* lui a substitué. D'après la lettre qui précède, dont tous les détails sont puisés aux sources officielles, il est clairement établi que le *gaucho* n'a pas été antérieur au *vaisseau*, puisque celui-ci a été le premier timbre émis en ce pays; il ne peut pas non plus être postérieur, puisque, par suite de la diminution de la taxe, on a supprimé les 4 et 5 pesos; à plus forte raison n'aurait-on pas créé des 4, 5, 6 et 10 reales. Nous persistons donc à considérer cette vignette comme un essai, ou un timbre de spéculation.

CORRESPONDANCE.

Honolulu, Hawaïan Islands, 24 Juin 1864.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Je possède votre estimée lettre de Janvier dernier et me conforme à votre désir, en vous remettant avec la présente, les différents timbres-poste usités en cette île.

Voici les renseignements que vous me demandez :

1° Le timbre de 1 cent. noir (*chiffre*) est le timbre local de l'île, et sert à l'affranchissement des lettres et journaux.

2° Le timbre de 2 cents a été émis en 1859, pour l'affranchissement des lettres pour l'intérieur de l'île. Avant cette époque on percevait la taxe du destinataire. Depuis 1859 deux ou trois différents types de la même valeur ont été émis. Ils étaient tous destinés au même usage.

Les 2 cents noir (*chiffre*) dont vous trouverez ci-joint quelques exemplaires, sont les seuls que j'ai pu me procurer et encore non sans peine : l'émission d'un nouveau type, faisant promptement disparaître celui qu'il remplace.

3° Le timbre rouge de 2 cents que je vous remets a été émis au mois de Mai dernier.

4° Les lettres en destination pour l'étranger, sont affranchies au moyen du timbre de 5 cents bleu.

5° Le timbre de 13 cents rouge a été émis jadis, pour la taxe des lettres en destination des Etats-Unis, dont le port était fixé à 8 cents. Le prix ayant été changé depuis, ce timbre est devenu inutile et a été supprimé.

Il y a donc en usage en cette île les valeurs suivantes :

1 cent noir (*Chiffre*).
2 » rouge (*Effigie de Kaméhaméha V*).
5 » bleu (*Effigie de Kaméhaméha I*).

J'ai l'espoir, Monsieur, d'avoir satisfait entièrement à vos demandes; s'il vous fallait quelque autre renseignement, je me garde toujours à votre disposition.

Recevez, etc., etc. W. G.

RÉPONSES AUX CORRESPONDANCES.

M. Ch. B..., à Leuze. Le timbre dont vous parlez n'existe pas.

M. J.-J..., à Hyères. Il nous revient fr. 4-20 pour votre abonnement de 1864.

M. G. C..., à Livourne, } Vous nous redevez fr. 2-60; veuillez, S. V. P., nous envoyer ce petit solde en timbres-poste actuels.
M. V. B..., à Livourne, }

Les personnes qui nous paient en timbres-poste, sont priées de ne pas les séparer un à un.

M. E. H..., à Amsterdam. Merci de votre envoi du 3 courant; nous donnerons 10 centimes pour les deux plus petites valeurs, 20 centimes pour les deux suivantes et 75 centimes pour les trois dernières.

M. P..., à Bruxelles. Malgré nos recherches, nous ne possédons encore que des renseignements très incomplets au sujet des diverses questions qu'agitait votre lettre du 20 Août. Nous tâcherons d'en rassembler de plus certains.

MM. S..., à Hambourg. L'abondance des matières ne nous permet pas de donner votre lettre aujourd'hui : elle paraîtra dans le prochain numéro.

Brux. — Typographie de M.-J. Poot et Cie, Vieille-Halle-au-Blé, 31.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

ABONNEMENT PAR ANNÉE :	BUREAU :	ABONNEMENT PAR ANNÉE :
Belgique 3.00	GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.	Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . . 5.00
Hollande, Luxembourg, Suisse et Allemagne. 3.50	Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.	Pays Transatlantiques . . . 6.00
Angleterre, Espagne, France, Italie et Portugal. . . . 4.20	30 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.	Suède et Russie. 8.40

CHRONIQUE.

Que de fois n'entendons nous pas les chroniqueurs des grandes feuilles se répandre en doléances sur l'absence des nouvelles, la monotonie des temps et l'ingratitude de leur métier qui les condamne à trouver du neuf à jour fixe, n'en fût-il plus au monde. - Hélas! que nous envions leur sort, cependant! Même dans leurs jours de disette, n'ont-ils pas le monde entier à fouiller et à mettre en scène: et à la rigueur leur imagination ne supplée-t elle pas aux faits absents? L'imagination! encore une ressource qui nous est interdite. Le moyen, par exemple, d'aller dire en confidence au public que le prince de Reuss-Lobenstein-Ebersdorf ou le roi de Dahomey viennent d'émettre des timbres-poste? Nous serions démentis dès le lendemain par tous les organes de la timbromanie et le stratagême tournerait à notre confusion. — Décidément la situation est plus fâcheuse qu'elle ne nous paraissait en premier lieu. Mais à quoi sert de se lamenter! Interrogeons une dernière fois tous les points de l'horizon, toutes les lignes télégraphiques; épluchons toute la correspondance du continent et d'outre-mer, et puis avec l'assurance que donne la certitude du devoir accompli, relatons les petits incidents qui se sont produits depuis notre dernier numéro.



Il court de par le monde une mauvaise vignette à laquelle nous sommes forcés d'accorder la faveur du *fac-simile*, d'abord par suite de la pénurie de nouveautés, et ensuite pour mettre le public en garde contre cet engouement dont il se prend pour la première image venue, pourvu qu'elle n'ait que deux centimètres carrés. Nous avons sous les yeux, au moment où nous écrivons ces lignes, une photographie du Roi qui date d'au moins trois ans. Un industriel français l'a ingénieusement copiée sur pierre, puis lancée dans le public sous le nom très élastique d'*essai*. Il y a beaucoup à dire sur ce mot : *essai*, dont on abuse quelquefois: pour ce qui regarde celui-ci, lors même que nous n'aurions pas la preuve matérielle — preuve que chacun peut se procurer —

qu'il n'est qu'une très grossière copie d'une photographie, nous possédons des renseignements officiels constatant qu'il n'a jamais été soumis au gouvernement et qu'il rentre par conséquent dans le domaine incertain de la fantaisie.

On se rappelle que la Turquie avait commandé des timbres en France. Ils seraient émis maintenant, sans « *quelques difficultés qui se sont élevées et que l'on espère pouvoir aplanir bientôt.* » ce sont textuellement les expressions d'une correspondance officielle. Un autre correspondant — non officiel — nous assure que le véritable « pourquoi » se traduit plus exactement ainsi : Point d'argent, point de Suisses.



Un graveur de cette ville a exécuté pour le compte d'une maison française, un timbre à l'effigie de la reine Isabelle II, au millésime de 1865, destiné, *dit-on*, à l'Espagne. Il ne vaudra guère mieux que ses prédécesseurs.

Ce pays a *consommé* déjà un nombre considérable de types, tous d'une facture descendant souvent jusqu'à l'absurde et ne s'élevant jamais au-dessus du médiocre. Il a pourtant à sa portée un timbre qui, s'il n'est pas la perfection, n'en est pas moins d'un mérite relatif. C'est le type ci-dessus; il est affecté aux effets de commerce. Le dessin est sans aucune prétention, mais en revanche très correct; les caractères des inscriptions et chiffres sont clairs et nets; bref, l'ensemble en est satisfaisant et le place, à notre avis, au-dessus de tous les *Espagne* connus.

Bade. Le 1 kr. fond de couleur est actuellement fond blanc. Il complète la série de ceux qui ont cette disposition, lesquels sont maintenant au nombre de six : 1, 3, 6, 9, 18, 30 kr.

Danemarch. Depuis longtemps on y projette des enveloppes : elles doivent, dit-on, paraître prochainement. Espérons...

Italie. Le 10 cent. chiffre-taxe doit y être modifié avant peu.

Corrientes (République Argentine). Nous avons reçu de cette province un timbre vert; comme dessin, il fait partie de ces huit timbres bleus, différents, gravés sur la même planche et supprimés aujourd'hui.

Les Corrientes étant très exploités en Angleterre, nous engageons le public à s'entourer du plus de garanties possible. On doit considérer comme faux, tout timbre ne ressemblant pas identiquement à l'un des huit types susmentionnés.

On nous assure que ce timbre vert, à peine paru, est déjà périmé.

Vandiemen. Les 1 et 2 pence sont actuellement dentelés; les 4 et 6 pence sont donc les seuls auxquels on n'a pas encore appliqué ce petit perfectionnement.

Uruguay. On signale l'existence d'un timbre de 6 centesimos, rouge-brique.

Brunswick. Nous annonçions dans notre n° 19, l'émission de nouveaux timbres : nous recevons aujourd'hui un timbre de 1 sgr. imprimé en jaune sur fond blanc, dentelé. Le dessin est resté le même. Il a un cornet de poste en filagramme, ce que n'avait pas son prédécesseur.

Plusieurs marchands anglais, vendant des timbres-poste, viennent de faillir. Avis aux personnes qui envoient bénévolement leur argent sans être édifiées sur la consistance de ces maisons.

AVIS. Les personnes dont l'abonnement expire en Décembre, sont priées de le renouveler sans retard, afin d'éviter une interruption dans l'envoi du Journal.

TIMBRES ADMINISTRATIFS D'ITALIE.

(Suite. — Voir le N° du 15 Octobre).



Vient ensuite un autre timbre tout aussi primitif : Lith., noir, bleu, fond blanc. Au milieu d'une circonférence, le blason de Savoie, surmonté de la couronne royale. Des deux côtés, des drapeaux tricolores; même inscription qu'aux timbres précédents.

Nous avons reçu depuis peu de jours un autre type, également rond, mais d'un plus grand modèle et sans armoiries. L'inscription est la même, mais en lettres blanches sur fond noir; il est dentelé.

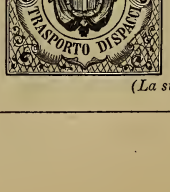

Le type suivant est lith. rouge, bistre, noir et lilas sur fond blanc; assez ornementé. Dans une circonférence, les armes de Savoie; au haut, l'inscription : *Poste italiane;* au bas : *Trasporto dispacci.*

(La suite au prochain numéro.)

NOUVEAUX DÉTAILS SUR LES TIMBRES DE BUÉNOS-AYRES.

Nous communiquons à nos lecteurs un extrait d'une nouvelle lettre de notre correspondant de Buénos-Ayres, qui s'explique d'une manière catégorique au sujet du timbre *gaucho*.

Buénos-Ayres, le 12 Septembre 1864.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

« Au départ de ma lettre du 17 Août dernier, que je vous confirme, je n'étais pas encore suffisamment fixé pour pouvoir nier d'une manière positive, l'existence du type *gaucho*.

Les renseignements que je viens d'obtenir de source certaine, m'apprennent qu'il a été proposé jadis par un graveur de cette ville, et qu'il n'a jamais été adopté.

Le premier type, ainsi que je vous l'ai écrit, était *un vaisseau;* le deuxième, *la tête de la liberté;* le troisième, les *armoiries de la République* et le quatrième, employé maintenant, est à l'effigie de *Don Bernardino Rivadavia.* »

Recevez, etc., etc. G. A.

La première lettre, publiée dans notre précédent numéro, a donné lieu à quelques observations auxquelles nous répondons avec plaisir.

Le cinco pesos brun, n'a jamais existé, de même que le cuat° reales bleu. Quant à ce dernier, il aura été fabriqué de la même façon que le 4 pesos bleu dont notre correspondant nous entretenait dans sa première lettre, sauf qu'on aura changé en plus l'R. en P., ce qui n'est pas d'une grande difficulté.

On nous pose aussi la question suivante :

Le timbre bleu, 1 peso, mal imprimé, servant à la fabrication des 4 pesos bleu, ne devrait-il pas lui-même l'existence au 4 reales, dont la gravure aurait été retouchée?

Un examen sérieux de nos timbres nous fait opiner dans ce sens; car le T est placé à la même distance que celui de cuat°, tandis que le dernier jambage de l'N, est plus vers la gauche. Nous remarquons aussi que la lettre simulant un P n'est pas très correcte, à cause, sans doute, de la transformation qu'elle avait déjà subie pour en faire un R.

En résumé, voici ce qu'il existerait du premier type :

dos (2) Ps bleu.
tres (3) « vert.
cuat° (4) « vermillon.
cinco (5) « orange.

cuat° (4) Rs brun-jaunâtre
cuat° (4) Rs brun
cuat° (4) Rs brun très foncé
} *gravure du cuat° Ps.*

: I N (1) Ps brun-foncé
: I N (1) » brun-jaunâtre
: I N (1) » bleu-clair
: I N (1) » bleu-foncé
} *gravure du cinco Ps.*

T (1) Ps bleu | *gravure du cuat° Rs.*

DES SERVICES RENDUS PAR LES FAUX TIMBRES AUX COLLECTIONNEURS EN GÉNÉRAL.....

ET A MM. LES CONTREFACTEURS EN PARTICULIER.

Oui, lecteurs! il nous faut faire amende honorable, et nous tout les premiers, qui depuis près de deux ans anathématisons les industriels de Hambourg. Comment avons-nous pu regarder si longtemps la contrefaçon comme un acte répréhensible, tandis que tout collectionneur reconnaissant et soucieux de l'avenir de son album devrait lui élever une statue? C'est au moins ce qu'il appert de la lettre que l'on verra plus loin, qui du jour au lendemain a dessillé nos yeux et fait faire volte-face à nos plus solides convictions.

Voici les faits :

Depuis longtemps, dans ces colonnes, nous faisons une guerre acharnée aux imitateurs; deux fois déjà, même, nous avons cité des noms propres. Le dernier nommé a été celui de MM. Spiro frères, de Hambourg (voir le n° du 15 Septembre). Or, ces derniers ont fièrement relevé le gant et nous ont adressé la lettre suivante. Nous n'avions pas d'abord l'intention de la publier et leur avions même écrit dans ce sens; mais la réflexion venant, il nous a paru piquant de faire connaître au public les raisons qu'ils allèguent pour justifier la contrefaçon. Leur lettre est, du reste, plus qu'une justification : c'est une apologie en règle de la contrefaçon.—Que n'en est-ce l'oraison funèbre!

Nous reproduisons la lettre textuellement, en lui conservant sa tournure tudesque qui n'est pas sans originalité.

Hambourg, 3 Octobre 1864.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Dans le numéro de votre journal du 15 Septembre, nous trouvons, entre autres, notre nom mentionné d'une manière que nous ne saurions passer sous silence. Vous n'avez pas jugé à propos de nous don-

ner connaissance de l'article en question, pour nous mettre à même d'y répondre simultanément, comme c'est l'usage à l'égard de toutes les matières polémiques.

Si nous nous abstenons de nous formaliser de ce peu de ménagements de votre part, en revanche nous espérons de votre équité la reproduction du présent article, afin que vos lecteurs apprennent que nous ne sommes ni graveurs ni lithographes, et que nous protestons hautement d'avoir jamais contrefait des timbres.

Si nous réclamons maintenant votre indulgence pour ajouter quelques mots, c'est uniquement dans le but d'opposer enfin le calme du raisonnement, à cette guerre acharnée faite sans relâche à ceux qu'on se plaît à flétrir par le titre de contrefacteurs ou faussaires. Tous les journaux de la spécialité ne cessent de lancer des arrêts de condamnation, sans accorder la moindre place, soit aux arguments contraires ni aux circonstances atténuantes. Il paraîtrait donc qu'il y a de la témérité à nous présenter en chair et en os, dans un combat livré jusqu'ici uniquement à des êtres de raison, pour déclarer hardiment, à la face de l'univers, que nous regardons l'imitation des timbres : *comme le plus inestimable bienfait, tant pour les marchands que pour les amateurs.* Ce n'est pas que nous ne soyons bien loin de prendre fait et cause pour ceux qui, sciemment et avec le dessein bien arrêté de tromper, vendent de misérables fabrications à des prix énormes. Mais nous ne croyons pas devoir taxer d'immoralité les graveurs qui débitent les imitations comme telles. Nous mettons les imitations des timbres au niveau des parfumeries allemandes avec des étiquettes françaises, des vins mousseux français, des cigares de la Havane; personne ne s'est encore avisé de se répandre en invectives contre les fabricants de ces produits, comme le font, grâce à leur ignorance, tous les journaux de cette spécialité contre les fabricants de timbres.

Pour arriver enfin à l'objet principal de cet exposé, nous dirons que nous partageons les amateurs des timbres en collectionneurs sérieux et savants, dont le but unique est d'avoir le moyen de juger toute l'étendue de cet important intermédiaire de trafic, et nous admettons que ceux-ci, dont le nombre est assez restreint, doivent tenir à n'acquérir que des timbres légitimes. Mais la légion d'enfants (la plupart du moins), à qui leurs parents ont fait cadeau d'un album ou qui l'ont acheté à leurs frais, dans le seul dessein d'en remplir les carrés et de pouvoir se vanter vis-à-vis de leurs camarades de posséder 100, 500, 1000 timbres, ces amateurs-là, dont le nombre est infini, ne se préoccupent guère de la légitimité de leurs timbres, et ils sont contents pourvu que leur album se remplisse. Les premiers, l'élite des collectionneurs, vu l'accablante concurrence des amateurs en général, se verraient dans l'impossibilité de compléter leurs albums, qu'ils sont jaloux de ranger avec autant de goût que d'intelligence, sans l'heureuse intervention des imitations, lesquelles, absorbant la foule des ignorants et entraînant les timbres véritables dans la baisse des prix, les mettent, par le bon marché, à la portée des amateurs intelligents, qui seraient autrement forcés de renoncer à la satisfaction d'un goût trop coûteux. Prenons, par exemple, les timbres 3 pfennige rouge, Saxe 1850, qui, il y a quelques années, ne s'obtenaient pas au-dessous de 1 à 2 écus, et se vendent aujourd'hui à 1/2 écu; tandis que, sans les imitations, ils se paieraient peut-être maintenant 10 thalers la pièce. Mais ne suffit-il pas, pour le véritable amateur, d'un peu de circonspection pour se garantir de l'imposture? Dans la vie journalière, lorsqu'il s'agit de faire une emplette, on se renseigne soigneusement pour ne s'adresser qu'à une maison bien accréditée. Eh bien, que les collectionneurs, qui négligent cette précaution, s'en prennent donc à eux-mêmes s'ils sont mal servis. Nous ne croyons pas avoir besoin d'appuyer sur les rapports intimes qui subsistent entre les vendeurs et les acquéreurs, puisque c'est uniquement le nombre toujours croissant de ces derniers qui engage le public à dépouiller ses vieilles lettres pour offrir des timbres rares et légitimes; d'autre part, la possibilité de les obtenir nourrit le goût des collectionneurs : de cette manière s'est formé un enchaînement d'industries et d'occupations, à la fois instructives, agréables et lucratives.

Il nous est impossible d'épuiser dans un seul article de journal tous les arguments qui se présentent en faveur des imitations, et nous sommes obligés de réclamer de votre bonté un petit espace dans votre prochain numéro, pour développer nos idées. C'est aussi de cette bonté que nous espérons obtenir l'envoi d'une réplique, s'il y en a à cet article, avant l'insertion, pour en prendre connaissance dans la vue d'y répondre.

Rien de plus commode que d'élever des bûchers et de crier haro! mais brûler n'est pas répondre!

Agréez, Monsieur, nos salutations.

SPIRO FRÈRES.

Nous nous plaisons à rendre cette justice à nos contradicteurs, que, malgré l'embarras visible qu'ils éprouvent à se servir d'une langue qui n'est pas la leur, ils ne défendent pas trop maladroitement une mauvaise cause. S'ils nient être graveurs ou lithographes, non-seulement ils avouent implicitement vendre de faux timbres, — ce qui est à noter — mais ils soutiennent encore cette proposition aussi hardie que neuve : « Que la contrefaçon, loin d'être nuisible à qui que ce soit, est au contraire un véritable bienfait pour tout le monde. » En un mot, suivant eux, la contrefaçon :

« *Si* elle *n'existait pas, il faudrait l'inventer.* »

Il n'entre pas dans nos intentions de les suivre pas à pas dans les subtilités de leur argumentation : l'opinion publique est, présumons-nous, fixée depuis longtemps. Qu'il nous suffise de faire ressortir l'élasticité de cette morale qui partage les collectionneurs en deux classes et permet d'exploiter les moins connaisseurs. Qu'importe aux vulgaires timbromanes, disent ces messieurs, qu'un timbre soit authentique, pourvu qu'ils le croient tel; le vrai collectionneur distinguera toujours bien le vrai du faux? C'est-à-dire qu'il est moins coupable de tromper les acheteurs inexpérimentés que les autres? Moins dangereux, c'est possible; et encore savons-nous par expérience que souvent l'œil le plus sûr, exercé par une longue pratique, peut être mis en défaut. Dans tous les cas, c'est en vain que les contrefacteurs, quels qu'ils soient, cherchent à colorer leur industrie illicite du fallacieux prétexte de l'utilité générale et de l'intérêt du plus grand nombre : ils ne sont pas si philantropes; et s'ils se soucient d'un intérêt quelconque, on peut se tenir pour certain que ce n'est que du leur. L'intérêt général, c'est le manteau banal qui couvre les entreprises les plus véreuses, depuis celles où l'on remue des millions, jusqu'aux plus infimes; et il ne serait pas étonnant que les épiciers qui falsifient leurs denrées à 40 p. c. et les vendent ensuite 10 p. c. au-dessous du cours, ne prétendissent au prix Monthyon, sous prétexte qu'ils mettent leur marchandise à la portée de toutes les bourses.

Il est des principes primordiaux de droiture qui n'admettent pas de compromis et dont il est dangereux de s'écarter, quelque belle excuse que l'on se donne à soi-même pour cela. Un bijoutier qui vendrait du strass pour du diamant serait mal venu d'invoquer la théorie commode de l'*intérêt général;* on aurait un mot pour le qualifier, et ce mot peut être appliqué, avec autant de justice, à tous ceux qui, sciemment et avec connaissance de cause, trompent sur la qualité de la marchandise vendue. Notre correspondant cite les parfumeries allemandes, etc., portant des étiquettes françaises; mais de ce que ces contrefaçons sont plus fréquentes, il n'en faut pas conclure qu'elles soient plus licites. Si elles sont, pour ainsi dire, passées dans les habitudes de tous les pays, c'est que la constatation du délit présentant trop de difficultés, le législateur est obligé de fermer les yeux.

Quoi qu'en dise donc notre correspondant, et malgré les sophismes qu'il entasse les uns sur les autres, nous conservons notre opinion première sur les faux timbres-poste. Et dût notre candeur passer pour niaise aux yeux des *maisons* bambourgeoises : jusqu'à ce que l'on ait découvert une nouvelle morale qui permette à un marchand de donner effrontément comme blanc ce qu'il sait être noir, nous assimillerons les faux timbres à la fausse monnaie et à tous les faux possibles et nous nous ferons un devoir de prémunir nos lecteurs contre eux.

DÉTAILS HISTORIQUES SUR LES POSTES D'ITALIE.

(Suite.— Voir le N° du 13 Octobre).

Je vous disais que le Piémont avait emprunté à l'Angleterre l'exemple d'une taxe uniforme : cet exemple, il le mit à profit et le fit fructifier. En effet, si la loi du 18 Novembre 1850 n'introduisit pas chez nous une réforme aussi radicale que la loi anglaise, la réforme en résultant était néanmoins et sous plusieurs points de vue, plus large, surtout au sujet de la taxe réduite qu'elle établissait en faveur de la presse. Aux quatorze taxes qui existaient alors, fut substituée la taxe unique et uniforme de 20 centimes. Celle des journaux et des imprimés, à 1 et 2 cent, suivant que leur dimension était de 20 ou 40 décimètres carrés: enfin les 5 °/o sur les sommes expédiées par mandats postaux, furent réduits à 1 °/o.

L'administration des postes ne s'arrêta pas à ces seules réformes, déjà bien importantes; d'autres non moins appréciables eurent lieu pour les lettres provenant de l'étranger, par suite de conventions postales conclues avec la France, la Belgique, la Suisse, l'Espagne, l'Autriche et les autres États d'Italie, exceptés ceux de Rome et de Naples, qui repoussèrent toujours tout arrangement.

Malgré que le prix du port eût été considérablement réduit, le résultat des recettes de la première année après la réforme postale, que les timides avaient présagé devoir être désastreux aux finances,

dépassa les prévisions les plus favorables : la différence en moins entre le produit de 1851 et celui de 1850 ne fut que de fr. 253,698-57.

Ce résultat magnifique et inattendu était certainement dû à l'augmentation rapide de la correspondance et au développement prodigieux que les principes de la liberté vinrent imprimer à la vie intellectuelle, commerciale et industrielle du pays; mais il faut l'attribuer aussi en partie à ce que la taxe uniforme de 20 centimes était de peu inférieure à la moyenne qui existait avant, parce que d'après l'ancien tarif le prix des lettres atteignait jusque 70 centimes. Le minimum était de 10 et 20 centimes pour les lettres parcourant la distance de 25 et 65 kilomètres; ces dernières étaient toujours en plus grand nombre.

De 1851 à 1860, il faut mentionner particulièrement le décret du 14 Décembre 1856, en suite duquel l'administration des postes passa du ministère des affaires étrangères à celui des travaux publics. Un autre décret, celui du 23 Octobre 1859, porta le poids de la lettre simple, de 7 1/2 grammes à 10 grammes, et substitua le poids à la dimension, comme base de taxation des imprimés.

Si l'espace le permettait, l'exposé des chiffres statistiques prouverait plus éloquemment que tous les raisonnements combien la diminution du tarif influa sur la progression des correspondances, non comprises celles provenant de l'étranger, lesquelles en 1859 s'élevèrent à plus de deux millions, et celles qui avaient cours en franchise, dont le nombre, en 1860, dépassait dix millions.

En même temps que l'uniformité du prix, fut introduit l'usage du timbre-poste; mais la loi ne favorisant pas encore l'affranchissement préalable, ainsi qu'en Angleterre, en Belgique, en France et en Allemagne, la quantité des lettres affranchies n'augmenta pas sensiblement.

L'affranchissement des lettres pouvant se faire au moyen de timbres-poste, ou en payant au guichet, il serait difficile de donner un aperçu assez précis de l'augmentation successive des timbres vendus chaque année.

En Angleterre, où les lettres affranchies paient 10 cent., et les non affranchies 20 cent., les premières sont aux secondes comme 99 est à 1; en France, où la première catégorie est à 20 cent., et la seconde 30 cent., elles sont entre elles comme 90 est à 10; chez nous, il serait vraiment trop difficile d'établir la proportion avec quelque exactitude; mais on peut inférer que les lettres affranchies n'arrivent pas à 35 %.

Les lois permettant au public de refuser les correspondances, le nombre des lettres refusées est toujours considérable, ainsi que celui des lettres en souffrance dans les bureaux de poste à cause qu'elles ne sont pas réclamées par les destinataires, ou que le domicile de ces derniers est inconnu.

En France, au siècle dernier, pour prévenir le préjudice causé aux finances de l'Etat par ces refus de réception, il était arrêté qu'à celui qui aurait refusé une lettre on ne remettrait plus les correspondances subséquentes; si malgré cela une lettre n'était pas acceptée par le destinataire, on la retournait à l'expéditeur qui devait en payer le port.

Avant la réforme postale, le privilège de la franchise était assez largement concédé. Les grandes dignités de l'état, un nombre considérable de corporations religieuses, les employés de l'administration des postes jouissaient de l'exemption de la taxe des lettres. Mais ces privilèges se trouvant peu d'accord avec les principes d'égalité proclamés par notre statut, la loi du 18 Novembre 1350 les abolit, réduisant la franchise uniquement à la correspondance d'intérêt du gouvernement et la soumettant à de certaines conditions. On en fixa les limites et on indiqua les personnes auxquelles elle était accordée.

Les annexions qui survinrent dans ces derniers temps et le nouveau régime administratif de l'Etat changèrent radicalement la législation en matière de franchise : les dispositions des décrets régissant la matière devinrent impossibles à appliquer. L'administration se trouva dans la nécessité de prendre des mesures d'ordre général, jusqu'au jour où le nouveau royaume serait définitivement constitué, afin de garantir les intérêts de l'Etat, susceptibles d'être compromis par suite des abus aussi aisés que fréquents occasionnés par le nombre considérable des correspondances privilégiées

La transmission des sommes d'argent par mandats postaux, avait pris, elle aussi, un très grand développement, la taxe ayant été, comme je vous l'ai dit, notablement réduite. En effet, aucun Etat d'Europe n'adopta un taux aussi minime que celui créé par notre loi; ce qui est encore plus remarquable et plus digne d'éloges pour notre administration, si l'on considère que ce service, institué, on peut le dire, dans l'intérêt exclusif des particuliers, ne rapporte à l'Etat qu'un bénéfice presque nul, les recettes compensant à peine les dépenses.

Après ce peu de mots sur le service des postes en Piémont, il me reste à vous entretenir, Monsieur,

de l'organisation actuelle de l'administration des postes d'Italie.

(A continuer.) F.

COLLECTIOMANIE ET POLITIQUE.

Voilà deux mots qui hurlent de se trouver ensemble ; ce n'est pas notre faute, ce n'est pas nous qui les avons réunis. Nul ne s'était avisé jusqu'ici de voir le moindre rapport entre eux ; il n'y a que l'esprit de parti qui soit capable de transformer un paisible timbromane en démagogue, révolutionnaire, etc., etc. L'esprit de parti est un Don Quichotte, voyant partout des Sarrasins et prenant des moulins à vent pour des corps d'armées ennemies.

Grâce à notre feuillette et à quelques publications — toutes ne traitant que de timbres-poste — notre nom a acquis une certaine notoriété dans le monde des timbromanes. Si modeste, cependant, qu'elle puisse être, et n'importe la cause à laquelle on la doive, la notoriété n'en expose pas moins toujours ceux qui en jouissent, à quelques désagréments, dont le moindre est de se voir attribuer des opinions qu'ils n'ont jamais professées, des actes qui n'ont pas l'ombre de fondement.

Un de nos lecteurs se rappelle-t-il nous avoir vu faire une profession de foi politique? Admettra-t-on qu'il soit possible à un particulier de monopoliser à son profit l'influence du gouvernement près d'un gouvernement étranger, et de s'en servir pour se procurer, quoi? Des timbres-poste! — Nous sommes pourtant véhémentement soupçonnés de jouir de ce privilège, par le correspondant romain d'une grande feuille de cette ville, le *Journal de Bruxelles*, organe du parti conservateur.

Voici ce qu'on lisait dans le numéro du 23 Septembre dernier (1) :

« Un de mes amis a reçu ce matin de Bologne une lettre d'un homme très respectable à qui il avait demandé de lui fournir une collection de timbres-poste de l'ancien gouvernement provisoire des Romagnes. On a, à Rome comme ailleurs, hélas! cette manie des timbres-poste. Le Bolonais répond que la direction des postes de Bologne qui, autrefois, lui en avait vendu, les refuse aujourd'hui, en prétextant une défense venue de Turin et portant que ces anciens timbres-poste sont acquis au gouvernement belge. Le Bolonais ne s'en est pas tenu là : il a adressé une requête à M. Minghetti, une requête apostillée même par le préfet de Bologne. Or, au moment où il écrivait sa lettre, l'ordre ministériel, dans une affaire si grave, n'était pas encore arrivé.

« Vous avez à Bruxelles un M. Moens, collectionneur, je crois, de timbres-poste, que l'on sait *très dévoué au parti libéral* et par conséquent à l'Italie. Est-ce que MM. Rogier, Frère-Orban et Cie, pour protéger *cet adepte*, se seraient servis de leur intimité maçonnique avec le ministère de Turin? Est-ce qu'ils auraient l'intention d'enlever à l'Italie ce reste d'autonomie? Vous en pouvez juger mieux que moi. »

Nous ne savions pas disposer de si hautes influences, aussi remercions-nous le correspondant romain de nous l'avoir appris : désormais nous comptons bien les faire agir. Les collectionneurs de tous pays n'ont qu'à bien se tenir : aussitôt que dans les archives d'une administration étrangère nous soupçonnerons l'existence de quelques-uns de ces types passés à l'état de mythes par leur ancienneté et leur rareté, nous irons trouver *notre ami* le ministre des affaires étrangéres,qui ne peut faire moins, pour un *adepte* et un *libéral dévoué*, que d'en écrire un mot au gouvernement en question.

Supposons qu'il s'agisse de l'Italie; il écrira donc dans ce sens à M. Minghetti :

Bruxelles, le .....

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.
(Confidentielle.)

M. le ministre des travaux publics d'Italie,

« Ci-jointe vous trouverez une demande de M. Moens de Bruxelles, que je vous recommande chaleureusement. Vous connaissez les principes du signataire : ils sont marqués au coin du libéralisme le plus pur. Dévoué dès l'origine à la cause de l'Italie, il a suivi de ses vœux toutes les phases de son émancipation,

(1) L'encombrement des matières n'a pas permis d'insérer cette lettre le mois dernier; au reste, nous ne la publions qu'à titre de simple curiosité.

regrettant de ne pouvoir y apporter son concours actif. Loin qu'il faille redouter de lui fournir les timbres-poste en usage sous les anciens gouvernements, je vous engage, au contraire, à lui envoyer tous ceux qui ont survécu à leur retrait de circulation. En même temps que ce sont des souvenirs d'un long passé de tyrannie et de despotisme, ce sont les preuves palpables de la victoire des idées modernes et du triomphe de la liberté, là où le peuple gémissait hier encore sous le joug séculaire de quelques principicules, etc., etc., etc...

» Dans l'espoir que vous acquiescerez à sa demande, je reste...

» Ch. Rogier. »

C'est charmant! Il n'y a qu'un petit malheur à cela : c'est que la qualité de libéral, si elle nous donne nos grandes entrées dans quelques cabinets européens, nous exposera chez bien d'autres à une humiliante déconvenue. Avisons-nous, par exemple, d'écrire en Espagne : très probablement notre ami et protecteur le ministre recevra une réponse dans le genre de celle-ci :

Madrid, le .....

M. le ministre des affaires étrangères
de Belgique,

« Je suis en possession de votre estimée du... à laquelle il m'est impossible de donner suite, par des raisons qui sont, malheureusement, M. le ministre, toutes personnelles à votre protégé. Je sais, de source certaine, qu'il est dans votre pays un des membres les plus actifs de ce parti qui s'intitule libéral et ne rêve que le bouleversement et la chute de tout ce que les traditions nous ont appris à révérer : l'ordre, basé sur la religion. Je connais la coopération morale qu'il a prêtée aux préceptes impies au nom desquels on a changé la face de l'Italie et privé plusieurs peuples de leurs princes légitimes. Fidèle sujet, mon devoir et même la simple délicatesse m'interdisent de livrer l'image de mon auguste Souveraine, entre des mains qui applaudissaient naguère encore à la chute des princes de son sang..., etc., etc.

» Croyez, M. le ministre, qu'il m'en coûte de ne pouvoir vous être agréable, et recevez...

» Martinez de la Rosa. »

Nous avons un peu chargé notre tableau, mais il le fallait, afin de faire mieux ressortir l'invraisemblance et le ridicule des hypothèses de l'écrivain qui nous met si sottement en jeu. Sans doute nous pourrions être libéral et dévoué à l'Italie, tout en nous occupant de timbres-poste; mais ce que personne de sensé n'admettra, ce que l'esprit de parti, si niais dans ses prétentions à la perspicacité était seul capable d'inventer, c'est que nos opinions politiques dussent nous assurer exclusivement les faveurs de deux gouvernements, lorsqu'il s'agirait de timbres-poste.

Joli favoritisme, et fructueux surtout pour celui qui en est l'objet! On nous croira si l'on veut : mais si jamais, pour quelque grand service rendu à notre patrie ou à notre parti (si nous sommes d'un parti), la faveur ministérielle doit venir nous visiter, nous demandons en grâce que ce ne soit pas sous la forme de vieux timbres-poste. Collectionneurs zélés, nous les estimons beaucoup; mais fussent-ils de Chilpéric, la moindre sinécure ferait bien mieux notre affaire.

RÉPONSES AUX CORRESPONDANCES.

Afin d'éviter tout malentendu, *aucun* abonnement ne sera continué, si la demande n'en est faite formellement et accompagnée du montant.

M. E. W... à Montevideo. Votre lettre de 20 Octobre nous remet 12 fr. au lieu de fr. 15-40. Votre compte reste débité de fr. 3-40.

M. T. W... à Londres. Nous avons reçu le petit solde de fr. 2-70.

Nous venons de recevoir quelques séries de timbres neufs du Mexique.

La 1re émission, imp. coul. (5 timbres), 30 fr.

La 2e émission, imp. noire (5 timbres), 20 fr.

AVIS. — Par suite d'une convention faite avec un commissionnaire de cette ville, nous avons réalisé une économie sur le prix de transport de notre journal vers la France, l'Italie et l'Espagne. Nous nous hâtons d'en faire bénéficier nos abonnés, qui paieront désormais : pour la France, fr. 3-50, pour l'Italie et l'Espagne, 4 fr. Le n° séparé, 50 cmes.

Brux. — Typographie de M.-J. Poot et Cie, Vieille-Halle-au-Blé, 31.

LE TIMBRE POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

ABONNEMENT PAR ANNÉE :
BELGIQUE 3.00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE ET ALLEMAGNE. 3.50
ANGLETERRE, ESPAGNE, FRANCE, ITALIE et PORTUGAL 4.20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
30 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

ABONNEMENT PAR ANNÉE :
BRÉSIL, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE et MALTE. . . 5.00
PAYS TRANSATLANTIQUES . . . 6.00
SUÈDE et RUSSIE. 8.40

CHRONIQUE.



Mexique. Type nouveau. Rect. dentelé, dans un ovale l'effigie du curé Hidalgo; au haut, l'inscription : *correos mejico;* au bas : *dos reales.* Il y en a jusqu'ici, nous dit-on, des nuances et valeurs suivantes : 1 real, rouge; 2 reales, bleu; 4 reales, brun et 1 peso, noir.

C'est d'un correspondant que nous tenons le seul et unique exemplaire que nous ayons vu de ce timbre. Il portait sur le côté, frappé avec un timbre humide, le nom de *Monterey*. Remplace-t-il le type à l'aigle aujourd'hui en vigueur, ou serait-il émis par le gouvernement Juariste, comme le présumait un collectionneur? Nous ne pouvons tarder d'avoir nos apaisements à cet égard. Quant à nous, nous inclinerions naturellement vers la première hypothèse, et pour plusieurs raisons : le type à l'aigle est insignifiant d'exécution et d'idée et il ne faudrait pas s'étonner que l'administration du Mexique, commençant à s'organiser, voulût se signaler dans les petites réformes en attendant qu'elle se signale dans les grandes; se second lieu, le curé Hidalgo, dont le type ci-dessus reproduit l'effigie, est une illustration nationale; et enfin, ce qui nous paraît encore plus concluant, ce pauvre Juarez, qui du rôle de Pélage, est descendu à celui de simple rebelle, voire de brigand, doit avoir à s'occuper de soins mille fois plus importants que l'art de la gravure lui-même. Dans tous les cas, le mérite de cette gravure, qui est sur acier, écarte à notre avis tous les doutes qui pourraient s'élever quant à l'origine officielle et gouvernementale de ce type et rend surtout improbable toute idée de mystification. Hors l'encadrement, qui est un peu lourd, l'effigie a de grandes qualités : l'ensemble des traits, ce front chauve, ces rares cheveux blancs se bouclant à la nuque, et en même temps quelque chose de *décidé* dans les yeux, rendent assez bien cette figure d'un *prêtre-patriote*, tel que l'imagination se la crée complaisamment.

Victoria. Le type à effigie couronnée de lauriers,

adopté en dernier, et dont on connaît un 2 p. lilas et un 4 p. rose, vient d'être appliqué au 1 penny, lequel conserve sa nuance verte.

Nouvelle Galles. Le timbre que nous reproduisions dans notre numéro de Juillet et que nous admirions si sincèrement, ce timbre est une preuve de plus, à l'appui de toutes celles que nous pourrions citer, de la part qu'il faut faire dans la gravure, au tirage, à l'impression, en un mot à la partie de *métier*. Jusqu'à un certain point, nous dirons même que l'artiste est à la merci de l'imprimeur : or, l'imprimeur n'est pas toujours artiste, tant s'en faut. Le timbre précité était d'abord tiré sur papier glacé, et l'impression en était très soignée; depuis nous en avons reçu qui sont imprimés de la façon la plus pitoyable : papier mat et de mauvaise qualité, nuance peu franche, tirage défectueux : c'est une véritable profanation qui rappelle le triste sort des *Rivadavias* de Buénos-Ayres (voir le numéro de Juillet).

Nouvelle Zélande. Nous avons vu des 3 pence dentelés.

Australie du Sud. Nous sommes possesseur d'un 2 *pence* d'une magnifique nuance orange; l'annulation porte : *Septembre* 1864. Si on a modifié la couleur de ce timbre on doit s'en féliciter, car elle n'était rien moins que belle.

Antigua. Le 1 penny rose-lilas, est actuellement carmin-vif.

Etats-Unis d'Amérique. L'enveloppe 3 cents, rose, vient de subir une petite modification, sans doute par suite de la confusion qui devait résulter fréquemment de sa similitude avec le 6 cents, rose. Le caractère des inscriptions est changé; il est à peu près de ce genre : **THREE CENTS.**

Le relief est plus fortement accusé, le chiffre plus grand et sans cercle. Nous en avons vu sur papier blanc et sur jaune.

Etats Confédérés. Le blocus qui est sensé mis sur les ports du Sud, commence à nous devenir joliment suspect. Le premier exemplaire que nous ayons vu des timbres dits « *de blocus* » était soigneusement estampillé d'une griffe : on sait que cette griffe est un passeport, mais on sait aussi que l'on fabrique très-bien de faux passeports. Aujourd'hui, la demande augmentant, ces timbres arrivent par cargaisons et dans un état de fraîcheur à faire quelquefois envie à ceux de Belgique. Décidément le blocus n'est pas très-sévère. Entre nous soit dit, gageons que quelques collectionneurs ont acheté à prix d'or les amiraux de la flotte fédérale et que ceux-ci laissent de temps en temps passer à travers leurs lignes desserrées, un navire sudiste emportant vers l'Europe un plein chargement de timbres-poste.

Attendons-nous à recevoir l'un de ces jours la nouvelle qu'un vaisseau confédéré, après une lutte acharnée, est tombé au pouvoir d'un corsaire du nord, et que chaque homme de l'équipage vainqueur a reçu 100,000 timbres-poste pour part de prise.

Nous connaissons aujourd'hui de ces timbres, les nuances et valeurs suivantes : 1 dollar, bleu; 1 dollar, vermillon; 1 dollar, orange. Avec l'inscription : *Blockade Postage to W. Indies*, 50 cents, vert; 50 cents, orange.

Il s'opère dans les colonies britanniques de l'Amérique Septentrionale, un mouvement tendant à établir entre elles une confédération. Pour la politique en général, cette nouvelle a plus d'importance qu'on en a paru y attacher; elle est grosse d'éventualités et d'événements qui, dans un temps donné, peuvent amener la formation dans ces contrées d'une nouvelle république. Mais une éventualité plus probable, plus immédiate, et dont la réalisation se ferait sans la moindre secousse, c'est la création de timbres-poste que cette Confédération devrait nécessairement émettre. Pour les collectionneurs, c'est ce qui les intéresse le plus : restons donc dans l'expectative.

Puisque nous sommes dans ces latitudes, disons un mot des enveloppes canadiennes sur papier jaune, que nous avons annoncées comme étant parues en Août dernier : On les conridère comme fausses.

Le *Stamp collector's magazine*, dit tenir du directeur des postes de Montréal, que ces enveloppes n'ont jamais existé. Ce fonctionnaire peut certes être bien renseigné; cependant nous avons reçu ces enveloppes du Canada même et ne pouvons suspecter la bonne foi de notre correspondant. D'un autre côté, elles sont identiquement les mêmes que celles sur papier blanc.

Portugal. Les 50 et 100 reis de Don Pédro, sont retirés de cours depuis le 7 Novembre dernier.

Angleterre. L'application de timbres particuliers pour l'expédition des journaux par les chemins de fer, tend à se généraliser. Nous avons encore sous les yeux deux timbres de la *Glasgow and South Western railway Company*, dont voici la disposition :

1° Oblong, 4 cent. sur 2. Simple encadrement, imp. noire, papier paille. Au haut, l'inscription : *for one newspaper only* (pour un journal seulement); au milieu : *Glasgow and Sth Western railway;* plus bas, le numéro, et au-dessous l'inscription : *To be called for by consignee at the station to which it is addressed.*

2° Oblong, 5 cent. sur 3. Imp. noire, papier paille; à la partie supérieure, l'inscription suivante, en cintre : *Glasgow and South Western railway;* au milieu, en très grands caractères : 1 d. ou 2 d. (1 penny ou 2 pence— il y a deux valeurs); plus bas : *Prepaid newspaper parcel;* à gauche, dans le sens de la hauteur, le numéro habituel; enfin, brochant sur le tout, et aussi dans le sens de la hauteur, les initiales G. H. S. W.

La *London and North Western railway Company*, vient d'émettre des timbres destinés au même usage.

Très grande dimension, 5 centimètres sur 6. Au milieu, un losage avec le chiffre de la valeur en blanc sur fond couleur. A la partie supérieure, l'inscription : *London and North Western;* sur les deux côtés supérieurs du losange : *Railway Company.* Tout au bas : *Prepaid newspaper parcel.* Ils sont tirés en deux nuances : vert-clair et paille. De la première, il y a les valeurs 2, 3, 4, 6 et 9 pence; de la seconde, 2, 3, 4, 6 et 9 pence, 1 shilling, 2 sh. 6 p. et 5 sh.

Mecklembourg-Schwérin. S'il faut en croire un correspondant de ce pays, un changement total des timbres s'y prépare pour le 1er Janvier 1865. Il faudrait en excepter le 5 sch. bistre adhésif et l'enveloppe de même valeur.

Espagne. Nous mentionnions dans notre dernier numéro, un *essai* fait pour l'Espagne, par un graveur de cette ville; nous n'avions pas eu le type sous les yeux, et notre appréciation n'était que le reflet de celle d'un ami et collectionneur qui l'avait jugé un peu légèrement. Force nous est, aujourd'hui qu'une épreuve nous a été soumise, de revenir sur notre opinion première et de déclarer que ce timbre était tout simplement charmant. Disposition des plus heureuses, dessin et ornements du meilleur goût, effigie pleine de vérité et de relief : réunissait toutes ces qualités au plus haut degré. Malgré cela il n'est pas accepté. Au fait, c'est peut-être «à cause de cela» qu'il faudrait dire. — En voici la description :

Rect. grav. sur acier. Couronne de lauriers occupant presque toute la surface; au milieu, l'effigie de la reine avec diadème, Au haut, en cintre : *Correos de Espana;* au bas, sur une banderole : 4 reales; dans les quatre angles, un très joli fleuron.

Toujours à la tête du progrès, l'administration espagnole va bientôt denteler ses timbres; quatre machines à perforer ont été achetées dans ce but chez un fabricant de Bruxelles. — Pourquoi ne le nommerions-nous pas? C'est M. Gouweloos.

Hanovre, Depuis le 15 courant, le 1/2 sgr. (cornet de poste) est dentelé.

On vient de découvrir dans ce pays une enveloppe tout-à-fait inconnue des collectionneurs. Elle a paru le 15 Mai 1849; nous ne saurions dire encore quand elle a été abrogée. Il est à présumer toutefois qu'elle a cessé d'avoir cours lorsque parut l'enveloppe paille, le 16 Décembre 1850.

Pour ce qui regarde l'enveloppe, c'est la simplicité même. C'est une feuille de papier blanc, maintenant jaunie par le temps, de 33 centimètres sur 20. On l'a pliée d'abord en trois dans le sens de la longueur, puis encore en trois, dans le sens de la largeur, de manière à former un carré plus long que large, ainsi que l'est une lettre; pour fermer, on fait entrer les deux bouts l'un dans l'autre. Elle porte deux inscriptions en caractères gothiques. L'une, la plus longue, se trouve au dos, lorsque l'enveloppe est ployée de la façon susdite. Elle est la même que celle des enveloppes pailles; nous en avons donné la traduction il y a juste un an (dans notre numéro de Décembre 1863), mais comme elle ne figure pas dans notre manuel, nous la répétons pour nos nouveaux abonnés.

Traduction : « Par le moyen de ces couvertes enveloppes, sur le front desquelles est le timbre d'affranchissement (Bestellgeld frei), les lettres parviennent dans la ville, résidence de Hanovre, le faubourg de Hanovre, le fabourg de Glocksée et la commune de Linden, franches de port aux destinataires. Ces couvertes enveloppes seront vendues par les employés des postes royales de Hanovre à 3 g.grosch. la douzaine. »

Toute la différence, quant à l'inscription, se réduit donc à ce que celles-ci se vendaient 3 g.g. et les pailles 4 g.g.

Sur la face de l'enveloppe, l'inscription en caractère gothique, imp. en bleu : *Bestellgeld frei* (franche de port).

Belgique. L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro quelques informations que nous tenons au sujet de nos futurs timbres.

L'Italia Una entre résolument dans la voie des économies. On connait déjà la fameuse réforme de la cire détrônée par la gomme; nous n'avions, pour notre part, aucune préférence pour l'une ou pour l'autre de ces deux matières, quant à leur emploi en Italie; mais voici qu'il se prépare une innovation infiniment moins indifférente pour les timbromanes.

L'état plus que précaire des finances italiennes a nécessité l'adoption de plusieurs mesures tendant à créer des ressources au gouvernement. Entre autres mesures, on a augmenté la taxe des lettres et porté le port de la lettre de 10 grammes à 20 centimes au lieu de 15. Soit dit en passant, l'abaissement de la

taxe a toujours amené dans tous les pays, une augmentation de recettes ; partant, il faut craindre qu'une majoration de la taxe ne les diminue, car elle aura certainement pour effet de restreindre la correspondance dans une certaine proportion ; sous le rapport financier, il y a donc lieu de craindre que l'élévation de la taxe n'amène pas les résultats désirés. Le port augmenté, il a fallu créer un timbre de 20 centimes ; or, comme il y avait en magasin pas mal de timbres de 15 qui allaient rester sans emploi, on a décidé de biffer les mots *quindici centesimi* au moyen d'une belle ligne noire. La nouvelle valeur sera indiquée ainsi : angle supérieur de gauche : C^mi^ ; ang^le^ de droite : 20. — C'est enfin du vandalisme le plus pur.

Lorsque la provision sera épuisée, on créera un timbre de 20 pour de bon.

D'après ce qu'on nous écrit de l'Egypte, ce pays n'attend pour émettre des timbres que « *l'autorisation de son suzerain de Constantinople* » (textuel), et cette autorisation tarde à venir. En attendant les lettres destinées à la France, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, la Russie, la Grèce, sont affranchies au moyen des timbres respectifs de chacun de ces pays.

Un correspondant nous parle de prochains timbres chinois : Il y a bien longtemps que les collectionneurs les appellent de leurs vœux. — Pourvu que cela ne se termine pas encore par des étiquettes de boîtes à thé, qu'il y a sept ou huit mois déjà, des amateurs trop pressés avaient introduites dans leur album.

DES SYSTÈMES POUR ADAPTER LES TIMBRES ET LES ENVELOPPES SUR LES ALBUMS.

Les premiers amateurs qui réunirent des timbres et des enveloppes sur des albums, prirent les premiers à tout hasard, coupèrent les secondes de même et les appliquèrent sur des cahiers de papier blanc plus ou moins bien reliés, au moyen de gomme, de dextrine ou de colle-forte et avec le soin qu'on met à apposer une étiquette sur un colis enrégistré au bureau des bagages d'un chemin de fer.

Plus tard, on prit soin de doubler les timbres avec du carton avant de les placer dans les collections et on conserva les enveloppes entières, les fixant sur l'album avec un peu de gomme aux quatre angles.

Il y a quelques années, une amélioration importante fut apportée dans les albums ; M. Gaget de Paris, demeurant faubourg Saint-Martin, 181, fit pour les timbres-poste des reliures mobiles, par lesquelles chacun des feuillets put se transposer à volonté, n'étant retenu au dos du volume que par des crochets. Ce perfectionnement si précieux en attendait encore trois autres :

1° Pouvoir transposer chaque timbre d'un endroit de la feuille à l'autre, ou d'une feuille à une autre ;

2° Pouvoir appliquer sur les feuilles les timbres dans l'état où la poste les délivre, c'est-à-dire, sans qu'ils aient été collés sur quoi que ce soit et de façon qu'on puisse les enlever immédiatement et les examer tout à l'aise ;

3° Pouvoir appliquer les enveloppes de manière qu'on puisse les retirer en toute facilité pour en faire l'examen.

La première de ces difficultés a été résolue par le plus riche et le plus savant des amateurs de timbres, M. G. H. Voici à peu près le système : coller le timbre sur du carton mince, découper le carton au ras de la marge du timbre, prendre un morceau de papier oblong un peu moins large que le timbre, le diviser en trois au moyen de deux plis, le coller par le milieu dans la longueur du timbre, s'il est rectangulaire, dans la hauteur s'il est oblong, de façon que les deux extrémités soient libres ; faire sur les pages de l'album à distances égales, de petites incisions de la largeur de la bande décrite plus haut et de manière que les deux petites pattes viennent traverser le papier de l'album par les incisions. Le timbre est retenu suffisamment et peut s'enlever à volonté.

Un coup d'œil jeté sur un timbre préparé de la sorte en apprendrait plus que toute notre description.

Le troisième point à résoudre a également été découvert cette année-ci : celui qui consiste à pouvoir fixer les enveloppes sur les albums, de telle sorte qu'on puisse les enlever à volonté. Le système est commode et n'est pas long à appliquer. Les enveloppes sont retenues par deux bandelettes de papier ; on passe la patte de l'enveloppe sous la bande du haut et la bande du bas sert à empêcher l'enveloppe de se soulever.

Reste encore le second perfectionnement à trouver : pouvoir fixer solidement un timbre sans recourir à la colle et le retirer instantanément de manière qu'on puisse examiner tout à l'aise sa transparence et l'épaisseur de son papier. Il existe bien un moyen qui permet de regarder à volonté les timbres des deux côtés, mais il est long à appliquer, et il faut toujours qu'une des parties du timbre soit adhérente à un morceau de carton. Le voici : coller au haut du timbre l'un des côtés d'une petite charnière en

papier, coller l'autre partie de la charnière sur du carton, couper le carton au ras de la marche du timbre et adapter à la feuille de l'album par le système de M. G. H.

Ce dernier système demande à être amélioré considérablement; nous espérons qu'on parviendra sous peu à un résultat satisfaisant, que quelque amateur dévoué parviendra à résoudre notre troisième problème, et qu'enfin les timbres pourront être fixés et retirés à volonté tout en restant dans une indépendance parfaite et dans un état de conservation des plus intacts et des plus absolus, après quoi il ne sera plus nécessaire que d'ajouter quelques améliorations fort légères.

E. Régnard.

PAR-CI, PAR-LA.

Nous extrayons d'une de nos correspondances les quelques observations qui suivent. Elles émanent d'un collectionneur émérite dont les renseignements sont généralement puisés aux sources les plus certaines :

« *Australie du Sud.* 4 pence, rose. D'après le *Stamp collector's magazine*, on aurait tiré de ces timbres une feuille de 240. Cette assertion est de tous points erronée. On ne connaît que deux exemplaires de ce type : l'un se trouve dans une collection de Londres, l'autre dans une collection parisienne. Ils sont d'un franc rose, mais imprimés sur papier de Chine. Ce sont évidemment des *essais* (1).

» *Canada.* Un de mes amis m'écrit qu'il connaît un 12 pence annulé d'une croix de Saint-André blanche sur fond noir. Justement à cause de cette oblitération particulière, j'opine qu'oblitération et timbre, sont tous deux des essais.

» *Ceylan.* Je possède en ma collection une enveloppe 4 pence, brun-foncé, *authentique*, c'est-à-dire de la nuance *vraie*. Ce timbre est fort rare, je n'en connais qu'on ou deux. Renseignements pris chez MM. Delarue, qui ont gravé et imprimé le timbre, il résulte qu'il y a une couple d'années le tirage a été fait au moyen d'une encre mal préparée : le temps et l'exposition à l'air, ont aussi contribué à en altérer la nuance.

» *Guyane anglaise.* M. Berger Levrault donne comme existants, 3 timbres que vous ne mentionnez pas dans votre ouvrage (1). Ce sont : 4 cents, jaune; 8 cents, vert; 12 cents, bleu. Ils portent la valeur au milieu et le nom du pays. On m'a assuré que ces timbres ont existé et ont été émis avant les autres, mais que le 12 c. n'est pas bleu et qu'il existerait un 2 c. bleu-foncé. »

(1) Le type que nous avons vu dans la collection de Londres, était sur papier blanc, il d'était pas dentelé.
(Note de l'éditeur.)

TIMBRES ADMINISTRATIFS D'ITALIE.

(Suite. — Voir le numéro du 15 Novembre.)



Voici les deux derniers essais par où a passé l'administration, avant que d'arrêter un type définitif.

Celui ci-contre est lithographié et imprimé en lilas, bistre, noir et rose sur fond blanc. Dans une circonférence, l'Italie assise, la main gauche appuyée sur le blason de Savoie et la droite sur une épée. Au fond, à droite, une locomotive; à gauche, un steamer. Autour, l'inscription : *Amministrazione delle poste italiane.* Dans les quatre angles un cornet de poste.



Vient enfin et pour clore cette série de tentatives plus ou moins heureuses, ce dernier modèle, le moins mal réussi de tous.

Rect. imp. bleu - foncé, violet et vermillon sur fond blanc. Au milieu d'une circonférence qui est tangente aux quatre côtés du carré, est l'effigie du roi Victor Emmanuel, tournée vers la gauche, sur fond milleraies, comme presque tous les portraits de ce genre. C'est la copie du portrait qui décore les timbres-poste actuels, lesquels, on s'en souvient, ont été faits en Angleterre. Autour, l'inscription habituelle. A l'effigie se borne le rapprochement que l'on peut établir entre cette vignette et les timbres-poste : son ornementation est lourde et commune.

(La suite prochainement.)

(2) Nous donnerons le fac-simile dans notre prochain numéro.

PROJET DE SYSTÈME DE CHARGEMENT DES LETTRES RENFERMANT DES VALEURS.

La loi prohibe l'envoi d'aucune espèce de valeur, par la poste, sans une déclaration préalable, pour laquelle l'administration des postes perçoit un droit fixe, en imposant toutefois aux expéditeurs, certaines formalités qui donnent lieu journellement à des discussions entre le public et les employés des postes, et par suite, causent des encombrements et des retards préjudiciables, surtout dans les grands centres de population.

Les valeurs s'expédient par lettres, de trois manières différentes :

Par lettre chargée sans déclaration de valeurs.

Par lettre chargée avec déclaration.

Par lettre ou par boîte avec déclaration de valeurs cotées.

Chacun de ces modes de chargement donne lieu à des formalités communes à tous ou particulières à chacun d'eux.

Les premières consistent dans la forme de l'enveloppe, le nombre et la disposition des cachets, la qualité de la cire, etc., etc.

Ce sont principalement ces formalités qui font naître des conflits toujours regrettables : ou l'enveloppe est trop mince, ou les cachets ne contiennent pas convenablement tous les plis de l'enveloppe, ou la cire n'est pas assez fine ou enfin les empreintes du cachet ne sont pas assez nettes, etc. On conçoit que pour peu qu'un employé se montre méticuleux, et il y a de quoi exaspérer le plus patient. Or, si les inconvénients que nous signalons ont quelque importance dans les villes où le service est largement organisé, à plus forte raison dans les campagnes où les chargements deviennent presqu'impossibles, lorsque les employés ne montrent pas autant de complaisance que de sévérité.

Ajoutons que la quantité de cire plus ou moins exigée, absorbe toujours une grande partie du poids réglementaire au détriment de l'expéditeur, qui se voit obligé de restreindre sa correspondance sous peine de payer une surtaxe qui parfois devient onéreuse.

Nous connaissons toute la sollicitude de l'administration générale des postes : nous savons qu'elle ne recule devant aucun sacrifice, ni aucun effort pour assurer les intérêts de tous. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à lui proposer un projet qui, s'il n'obtient pas son entière approbation, pourra peut-être la mettre sur la voie d'un système plus en rapport avec la pratique.

Le but du chargement est de signaler à l'attention de l'administration les lettres dont l'importance exige une surveillance toute spéciale, afin de les mettre à l'abri du dol.

Que les cachets soient en cire ou de toute autre matière, si cette surveillance manque, la sûreté des valeurs que les lettres renferment peut être très compromise.

Il y a vingt ans, les soustractions pouvaient être facilitées par le temps que la correspondance mettait, soit à séjourner dans les bureaux soit à effectuer son trajet. Aujourd'hui, dès qu'une lettre a été jetée dans la boîte, elle ne s'arrête plus qu'à destination. Or, pour la violer, il faudrait aux fraudeurs une habileté extraordinaire qui ne peut s'acquérir en un jour; il faut des mains exercées à l'effraction et l'on ne saurait les trouver dans une administration dont le personnel mérite la confiance et l'estime à tous les échelons de sa hiérarchie.

Ceci étant posé, nous abordons résolument le projet que nous proposons et qui consiste en quelques objets que nous allons décrire :

1° Une enveloppe à vignettes portant sur son plat : 1° les mots *chargé* ou *valeurs déclarées ;* 2° à l'angle de gauche le tableau indiquant le poids de la lettre et le montant de la déclaration s'il y a lieu ; 3° à l'angle droit le timbre de *droit fixe*, avec un espace nécessaire pour recevoir le timbre d'affranchissement.

Ses bords, qui doivent se coller les uns sur les autres, doivent être dentelés d'une façon régulière, afin d'augmenter la difficulté du décollage.

Ces enveloppes seraient délivrées par l'administration comme les timbres-poste ;

2° Un timbre mobile rectangulaire de 35 à 40 millim. sur 70 ou 75 millim. destiné à remplacer les cachets à la cire et pouvant couvrir convenablement tous les plis de l'enveloppe.

Ce timbre porte les armes impériales ainsi que les mots :

Chargement ordinaire pour la France, ou :
Chargement ordinaire pour l'étranger, ou :
Valeurs déclarées pour la France, ou :
Valeurs déclarées pour l'étranger.

Selon le cas. Et aux angles, la valeur du droit fixe.

(Cette dernière disposition pourrait faire supprimer le timbre cité plus haut).

Le papier qui servira à la fabrication de ce timbre devra être de qualité dite *pelure* non collé, comme les timbres actuels de la Moldavie; les bords du timbre seront dentelés comme les timbres de Finlande.

Ces timbres ne seraient pas délivrés au public, mais seulement collés sur les lettres chargées, en présence des expéditeurs, par l'employé, qui tiendra compte de leur emploi à l'administration ainsi qu'on le fait pour les mandats;

3° Un timbre humide portant le lieu et la date du chargement et qui sera apposé aux quatre angles, à la fois sur le timbre et sur le corps de l'enveloppe, afin qu'en cas de décollage on ne puisse le replacer d'une manière identique, sans laisser apercevoir à la première vue la tentative de fraude.

En effet, si l'on admet qu'on puisse décoller le timbre de chargement, quoiqu'avec infiniment de peine et de temps, ce qui ne pourrait encore s'obtenir qu'en l'humectant fortement, soit avec de l'eau soit à la vapeur, le papier du timbre se dilatera de telle sorte qu'en séchant il ne pourra jamais être ramené d'une manière parfaite à ses dimensions primitives, et qu'alors les filets du timbre d'annulation ne pourront se rencontrer.

On pourra se servir avec avantage de l'appareil en usage dans tous les bureaux des receveurs des chemins de fer pour contrôler les billets, en le disposant de manière qu'en engageant successivement les angles de la lettre, les timbres viennent se placer d'une façon régulière et uniforme, tant sur le timbre de chargement que sur l'enveloppe qu'il annule.

Un système fort simple, qui se compose d'un petit plateau en bois avec cuvette et d'un petit rouleau en feutre mouillé, permettra d'humecter suffisamment le timbre de chargement.

Des boîtes disposées d'une manière analogue, serviront aux valeurs cotées.

Extrait du projet adressé à Monsieur le Directeur de l'administration générale des postes à Paris.

De Rives de Seine.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES TIMBRES HAWALLENS

S'il est indispensable de connaître les différences existant entre l'imitation d'un timbre et son original, on ne doit pas ignorer non plus celles qui se produisent entre les timbres authentiques eux-mêmes, lorsque le type a été gravé plusieurs fois; aussi serait-ce une étude curieuse que celle de ces derniers et des différences parfois imperceptibles que l'on y observe. Malheureusement, l'imperceptibilité même de ces dissemblances est un obstacle à ce qu'on les spécifie par des mots : la plupart du temps, tout ce qu'on peut faire c'est de les constater de visu. Au reste, un collectionneur expérimenté les saisit bien vite; et pour citer quelques exemples, il reconnaîtra aisément les timbres de Luçon 1854, de la Nouvelle Calédonie et de la Nouvelle Galles du Sud, *vue de Sidney* et effigie de la reine, à *couronne de lauriers*, malgré qu'il y ait de chacun de ces timbres autant de types différents qu'il y avait de timbres sur la planche.

Par contre, dans tous les types formés de chiffres, de caractères uniformes ou de dessin peu compliqué, ces anomalies sont à première vue moins apparentes, mais dès que l'œil les a saisies on peut les noter, les préciser mathématiquement : ce n'est plus qu'une question de compas.



Nous nous sommes livrés à un examen attentif des variétés du timbre chiffre d'Hawaïan, dont ci-contre la reproduction, et voici quelques-unes des remarques que nous y avons faites.

On sait que tous les timbres *chiffres* d'Hawaïan sont composés typographiquement; ils sont au nombre de six, savoir :

A	1	cent.,	noir	sur	papier azuré.
B	1	"	"	"	blanc.
C	2	"	"	"	"
D	2	"	"	"	azuré.
E	1	"	bleu	"	"
F	2	"	"	"	"

Ainsi qu'on le voit par le fac-simile, ce type est formé d'un encadrement de deux filets, placés à un demi-millimètre de distance l'un de l'autre. Les

inscriptions, en caractères grandes et petites majuscules, sont : à gauche, *Hawaïan Postage*; à droite, *Uku Leta;* en haut, *inter island;* au bas, la valeur en carractères gras, dits : Normande, 1 Cent ou 2 *Cents;* quatre filets intérieurs complètent ce timbre, sur lequel la valeur est désignée en un gros chiffre placé au millieu.

Une seule composition typographique de deux rangées de cinq timbres, a servi pour les deux valeurs, lesquelles sont exactement semblables, au chiffre près. L'impression se fait par 30 timbres, c'est-à-dire, trois fois la composition.

Leur disposition n'ayant pas été bien observée, voici ce que nous remarquons aux types A, B, C, les seuls dont nous possédions des séries de dix.

Si notre bonne fortune, nous fait rencontrer les séries D, E, F, nous ne manquerons pas de faire part à nos lecteurs de nos observations.

La hauteur de tous ces timbres est de 26 3/4 millimètres, et la largeur de 20 millimètres.

Les types 3 et 4 de la 2me rangée n'ont que 26 millimètres de hauteur sur 20 de largeur.

A. **1 cent. noir sur papier azuré.**

Inscription de gauche : *Hawaïan Postage.*

Distance prise de bas en haut, depuis le filet extérieur :

à la lettre H. *(Hawaïian.)*

N° 1,	1re	rangée,	4 millim.	N° 1,	2me	rangée,	5 millim.
» 2,	»		4 1/2 »	» 2,	»		4 »
» 3,	»		4 »	» 3,	»		4 »
» 4,	»		3 1/2 »	» 4,	»		4 »
» 5,	»		2 1/2 »	» 5,	»		4 1/2 »

à la lettre P. *(postage.)*

N° 1,	1re	rangée,	15 millim	N° 1,	2me	rangée,	16 millim.
» 2,	»		15 1/2 »	» 2,	»		15 »
» 3,	»		15 »	» 3,	»		15 »
» 4,	»		14 1/2 »	» 4,	»		15 »
» 5,	»		14 1/2 »	» 5'	»		16 »

Inscription de droite : *Uku Leta.*

Distance du filet, côté supérieur, à la lettre U (*Uku*)

N° 1,	1re	rangée,	8 1/2 mil.	N° 1,	2me	rangée,	8 1/2 mil.
» 2,	»		9 »	» 2,	»		8 1/2 «
» 3,	»		8 1/2 »	» 3,	»		8 1/2 »
» 4,	»		9 »	» 4,	»		9 »
» 5,	»		9 1/2 »	» 5,	»		9 »

Inscription du haut : *inter island.*

La distance de gauche à la première lettre 1 (*inter*), est de 4 1/2 millimètres.

Inscription du bas : 1 *cent.*

La distance prise de gauche au chiffre 1, est de 6 1/2 millimètres. Celle de bas en haut, de 2 1/2 millimètre.

Filets d'encadrement intérieur.

Celui de gauche a 4 millim. de larg. à chaque timbre.

» droite 4 » » » »
» inférieur 4 1/2 » » »
» supérieur 4 1/2 » » » sauf

le N° 1 de la 1re rangée qui a 5 millimètres.

» 5 de la 1re » 5 »
» 1 de la 2e » 5 »

(A continuer).

RÉPONSES AUX CORRESPONDANCES.

Afin d'éviter tout malentendu, *aucun* abonnement ne sera continué si la demande n'en est faite formellement et accompagnée du montant. Par suite d'une circonstance tout-à-fait indépendante de notre volonté, nos abonnés de France et d'Italie, n'ont reçu leur dernier N° que très-tardivement : qu'ils veuillent bien nous excuser. Nous avons pris des mesures pour que pareil retard ne se reproduise plus.

M. L. T... à Livourne. Votre abonnement expire avec ce numéro.

M. R... à Turin. Avez-vous oublié que vous m'êtes redevable de fr. 10-40.

M. F. S... à Oggersheim. Envoyez-moi le montant de votre abonnement en timbres neufs de Bavière soit fr. 3-50.

M. T. P... à La Benatière. Je recevrai avec plaisir un exemplaire de l'ouvrage que vous publiez : votre but est des plus louables.

M. S... à Francfort. Je ne connais pss ici de M. G. R. Vous voyez, petit bonhomme vit encore.

Brux. — Typographie de M.-J. Poot et Cie, Vieille-Halle-au-Blé, 31.









LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

TROISIÈME ANNÉE.











BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

7, GALERIE BORTIER, 7.

1865





LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

TROISIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
7, GALERIE-BORTIER, 7.

1865

TABLE DES MATIÈRES.

ANNÉE 1865.

Allemagne, 75, 90.
Angleterre, 18, 26, 59, 90.
A propos de notre article : Le passage de Gibraltar, 72.
A propos de notre article : Quel est l'inventeur du timbre-poste, 48.
Art et métier, 6, 13, 22, 32.
Australie du Sud, 81.
Australie occidentale, 26, 74.
Autriche, 18.
Avis important, 31.
Barbade, 66.
Bavière, 2, 18, 90.
Belgique, 18, 42, 50, 67, 82, 90.
Bermudes, 66, 82.
Brunswick, 18, 25, 50, 58, 75.
Cap de Bonne-Espérance, 66, 75.
Ceylan, 58, 74.
Chili, 41.
Chine, 3.
Chronique, 1, 9, 17, 25, 33, 41, 49, 57, 65, 73, 81, 89.
Colombie britannique, 25, 66.
Colonies françaises, 74.
Confédération argentine, 26, 41.
Danemark, 2, 18, 26, 42, 66, 75, 82.
De M. le Ministre des travaux publics et de ses gracieusetés envers nos artistes, 4.
Des courriers et porteurs de lettres dans l'Inde, 48.
Des lettres chargées en Belgique, 4.
Des timbres de Maurice, 34.
Des timbres des îles Philippines, 51.
Détails historiques sur les postes d'Italie 14, 56, 63.
Détails sur le service des postes et les timbres de l'Uruguay, 44.
Détails sur les timbres de la Guyane anglaise, 22.
Deux mythes, 60.
Don Bernardino Rivadavia, 24, 32.
D'un essai dit, de Garibaldi, 19.
Égypte, 33, 90.
Encore une variété, 83.
Enfin ! 76.
Emploi de 1 *centime de Belgique*, 80.
Équateur, 19, 67.
Errata, 10, 68.
Espagne, 1, 3, 9, 33, 49, 68.
États de l'Église, 59.
États-Unis, 10, 41, 58, 74, 81.
Étude sur les timbres du Pérou, 28.
France, 3.
Filigrane et filagramme, 79.
Grèce, 2, 42, 59.
Guyane anglaise, 2.
Hambourg, 2, 18, 25, 33.
Hanovre, 50.
Hawaïen, 58.
Histoire de quatre points, 21.
Holstein, 82.
Honduras, 49.
Hong-Kong, 10, 25.
Indes néerlandaises, 58.
Indes orientales, 33, 49, 75, 83.
Italie, 2, 9, 18, 26, 42, 50, 67, 68, 75.
La croix de Savoie de Naples, 10.
La République de Libéria, 39.
La Sanitary fair, ou foire de charité aux États-Unis, 7.
Le collectionneur de timbres-poste, 34, 43, 67, 75, 83, 89.
Le Correo congreso de los diputados, 55.
Le curé Hidalgo, 88.
Le 2 pence brun de Victoria, 55.
Le fogli esteri de Piémont, 88.
Le lion de Florence, 96.
Le mot d'une énigme, 43.
Le nouveau timbre de Belgique, 84.
Le passage de Gibraltar, 47.
Le 4 pence de Victoria avec l'inscription « five shillings » en filagramme, 79.
Le segna tasse et le timbre périodici d'Italie, 16.
Le service des postes au Cap de Bonne-Espérance, 61.
Le timbrophile et le soi-disant timbre de Belgique, 12.
Le timbrophile, 59, 75, 89.
Le timbre vinicole, 72.
Le vapeur Robert Tood et ses timbres, 27.
Les Bergedorf périmés, 64.
Les bouriques de 1728 *et la télégraphie de* 1865, 3.
Les enveloppes timbrées sont-elles réellement utiles, 5.
Les essais de Toscane, 47.
Les mystérieux timbres de Guyane, 13.
Les nouvelles dispositions postales de l'Uruguay, 93.
Les timbres de Corrientes, 23.
Les timbres de Victoria, 91.
Les timbres perforés de l'Australie occidentale, 26.
Les timbres « post-office » de Maurice, 87.
Libéria, 43.
L'île de la Trinité et ses timbres, 59.
Luçon, 33.
Luxembourg, 58, 67, 82.
Maurice, 50, 67.
Mecklembourg-Schwérin, 67, 75, 83.
Mecklembourg-Strélitz, 33.
Mexique, 19, 33, 67.
Nécrologie, 34.
Norwège, 10.
Nouvelle Galles du Sud, 66.
Nouvelle Grenade, 10, 18, 57, 73, 89.
Nouvelle Zélande, 81.
Observations sur quelques timbres Hawaïens, 15.
Océan pacifique, 42.
Par-ci par-là, 67.
Pays-Bas, 10.
Perse, 65, 75.
Pologne, 26.
Portugal, 10.
Pourquoi le concours n'a pas abouti, 7.
Pourquoi le timbre-poste de 25 *centimes bleu de l'empire est-il si rare?* 23.
Prince-Édouard, 42.
Principautés danubiennes, 17, 42, 50.
Prusse, 2, 26.
Quel est l'inventeur du timbre-poste, 20.
Quelques détails sur les postes et les timbres du Royaume Hawaïen, 68.
Renseignements sur quelques timbres de Maurice, 12.
République de San Marino, 42.
Revue des timbres de la Guyane anglaise, 76.
Russie, 2, 41, 66.
Sainte-Lucie, 10, 19.
Sanghaï, 3, 83.
Santo Tomas la Guiara, 10.
Saxe, 42, 50, 58, 90.
Schleswig, 82.
Schleswig-Holstein, 18, 41, 67, 74.
Suite de l'histoire de quatre points, 43.
Sur les soi-disant timbres de Gibraltar, 80.
Timbres administratifs d'Italie, 27.
Tour et Taxis, 10, 19, 50, 58, 67, 74, 82, 83, 90.
Turquie, 2, 9.
Une bonne trouvaille, 56.
Une dangereuse contrefaçon, 11.
Une foule de coups d'épée dans l'eau, 86.
Une histoire ténébreuse, 62.
Un timbre problématique, 48.
Uruguay, 81, 91.
Van Couver, 66, 82.
Vandiemen, 51.
Victoria, 33, 41, 58.
Wurtemberg, 33, 42, 50.

ERRATA.

Page 10, 2me *colonne,* 26me *ligne,* lisez : M. E. R. s'est trompé en disant qu'il y avait, *pour les timbres de Neufchatel,* autant de types, etc., etc., au lieu de : en disant qu'il y avait autant de types, etc.

Page 11, 1re colonne, 9me ligne, il faut : 25 lignes et non 25.

Page 25, 2me colonne, 17me ligne, il faut : 2 sgr. bleu et non 1 sgr. bleu.

Page 27, 2me colonne, 28me ligne, il faut : 2 reales vert-foncé et non 1 réales.

Page 44, 1re colonne, 31me ligne, lisez : un abonnement d'environ fr. 10-50 par mois, au lieu de : l'an.

Page 74, au bas de la 1re colonne, l'inscription : *Certificacion Sin contenido* (assurance sans contenu), regarde le 25 centavos seulement; quant au 50 centavos, il porte : *Certificacion con contenido* (assurance avec contenu).

Page 85, au bas de la 1re colonne, lisez : à l'établissement de M. Naumann et à celui de M. Dondorf, au lieu de : à l'établissement de MM. Haumann et Dordorf.

Nous appelons l'attention des amateurs de belles gravures, sur la magnifique lithographie que nous avons éditée. Elle représente : *Un bal à Goës* (Zélande); dessin de M. *Gerlier,* d'après le tableau de M. *Ad. Dillens.* Dimensions : 41 centimètres de haut sur 31 de large.

Prix : 5 francs.



PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse Allemagne et France. . . . 3-50
Espagne et Italie. 4-00
Angleterre et Portugal . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
10 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :

Brésil, Canada. États Pontificaux, Grèce et Malte. . . 5-00
Pays Transatlantiques. . . . 6-00
Suède et Russie. 8-40

CHRONIQUE.

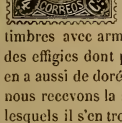

Il ne manque plus à l'Espagne qu'un timbre à relief et elle aura épuisé tous les genres possibles de timbres-poste, sans avoir rencontré jusqu'ici un type acceptable. Elle a émis successivement des timbres avec armoiries, une infinité d'autres avec des effigies dont pas deux ne se ressemblent; elle en a aussi de dorés et de bronzés; enfin aujourd'hui nous recevons la série des timbres de 1865, parmi lesquels il s'en trouve : d'une seule nuance, de deux nuances, de dentelé et de non-dentelés. Les collectionneurs de la catégorie de notre ami Galimard ne se plaindront pas.

Le type d'aujourd'hui est rect. typ. coul. fond blanc. Dans un ovale, effigie de la Reine tournée vers la gauche. Au haut, l'inscription : *Espana;* au bas : *Correos.* Dans l'angle supérieur de gauche, le lion, armoiries de Léon; dans celui de droite, la tour, de Castille; dans l'angle inférieur de gauche, le chiffre de la valeur; dans celui de droite, l'initiale C^s ou R^s suivant que ce sont des réaux ou des cuartos. Des deux côtés de l'ovale, la grenade héraldique de Grenade; et dans les quatre angles, la fleur-de-lys, de France.

Il en existe les valeurs suivantes : 2 cuartos, carmin; 4 c., bleu; 12 c., bleu et rose; 19 c. brun et rose; 1 real, vert et 2 reales, violet. Ce n'est pas encore la plus grande intelligence qui a présidé à la création de ces nouvelles vignettes, non plus qu'à toutes celles qui les ont précédées. Ainsi le 4 cuartos seul, est dentelé, et les nuances, dans certaines valeurs, sont si malheureusement assorties, qu'à la lumière il ne peut manquer d'y avoir confusion. Nous citerons comme présentant cet inconvénient, les 2 c. et 2 reales. On sait que pareille chose s'est produite l'année dernière.

A propos de la fréquence des changements de type en Espagne, un timbromane émet cette réflexion pleine de sens : qu'ils ne doivent pas laisser que de coûter cher au budget; mais qui nous dit que l'administration n'y trouve pas au contraire une

source nouvelle de revenus. Ce qui nous paraît incontestable, c'est que ces petites effigies se placent avec beaucoup plus de facilité que les obligations des emprunts espagnols.



Russie. Manquant de renseignements certains, nous nous étions abstenus jusqu'ici de signaler l'existence d'un timbre bleu de 6 kop. émis en août dernier par une compagnie russe de navigation et de commerce.

Ces timbres sont fabriqués à Saint-Pétersbourg sous la surveillance du gouvernement et remis par l'administration impériale des postes à la compagnie. Ils servent à l'affranchissement des imprimés sous bandes et des paquets expédiés par la Compagnie susdite, qui dessert les ports suivants : *Odessa, Constantinople, Alexandrie, Syra, Malte, Messine, Trébizonde, Tiflis* et *Oukum Kalé* Ces timbres ne peuvent servir à l'affranchissement des lettres.

L'inscription signifie : Timbre poste de 6 kopeks pour les envois du Levant.

Danemarck. Un obligeant anonyme nous envoie un timbre d'enveloppe qui serait émis depuis le 1 janvier 1865. Nous n'en connaissons encore qu'une valeur : un 4 sh., vermillon. Ovale, relief, fond coul. La couronne, et au-dessous, l'épée et le sceptre croisés. Inscription occupant toute la moitié supérieure de l'ovale : KGL. POST FRM. Au bas, dans un petit ovoïde, le chiffre de la valeur. Estampille à droite. L'enveloppe porte à la partie dite : la patte, une couronne en filagramme.

Bavière. On nous annonce un changement de type très-prochain....., pour novembre. Le nouveau modèle serait aux armoiries et de dessin différent à chacune des 5 valeurs.

Prusse. Un 3 pfennige, noir, semblable pour le dessin aux 4 et 6 pfennige actuels, paraîtrait incessamment.

Les timbres de télégraphe seront livrés au public en mars. Nous avons donné dans le numéro de juillet dernier, les valeurs projetées dans l'origine. Ce sont : 8, 10, 12 et 15 silbergroschen.

Hambourg. Le 7 sch. jaune sera sous peu remplacé par un lilas.

Grèce. On grave en ce moment à Munich un timbre à l'effigie de George Ier et destiné à ce pays.

Italie. On nous annonce pour prochainement un 2 centimes, qui aura les mêmes dispositions que le 1 cent. actuel. Il est réclamé par les éditeurs et les commerçants. Le 20 cent. dont nous avons parlé le mois dernier, est en circulation; il porte la valeur dans les angles du bas, comme nous l'avions indiqué pour ceux du haut.

L'article sur le *periodici* et le *Segna Tassa* n'a pu trouver place dans ce numéro ; il paraîtra dans celui de février.

Turquie. Les nouveaux timbres attendus si longtemps paraîtront dans un mois.



Guyane anglaise. Voici le type dont parlait notre correspondant dans notre précédent numéro. Il est antérieur au timbre oblong de 1850. On en connaît trois valeurs : 4 cents, jaune; 8 cents, rouge et 12 cents, bleu. Imp. noire, papier de couleur.

Comme on le voit, il est d'une simplicité toute primitive. Sans doute ignorait-on alors dans cette colonie l'usage du compas, car la circonférence semble tracée à la main; c'était probablement pour obvier au danger d'une contrefaçon trop facile que chaque timbre devait porter une signature, nous présumons, celle du directeur. La même particularité se remarque aux timbres de journaux. On a néanmoins, du premier type, des exemplaires non-contresignés; ceux-ci seraient-ils de date antérieure, la nécessité de la signature n'ayant été reconnue que plus tard? Nous espérons être fixé à cet égard avant peu de temps. Nonobstant cette précaution, ces timbres ne tardèrent pas à être remplacés.



Chine. Une compagnie de navigation à vapeur vient d'émettre des timbres-poste pour le service entre Shanghai, Amoy, Ningpo et Hong-Kong. Deux valeurs : 5 cents, vermillon et 10 cents, jaune.

France. On y avait projeté jadis des enveloppes, mais un graveur parisien ayant soumis à l'administration une enveloppe reproduite par la galvanoplastie avec une telle perfection qu'on ne distinguait pas la copie de l'original, le projet fut abandonné. Il doit avoir été repris, si nous en croyons les lignes suivantes, extraites d'un journal du midi :

« Une prochaine amélioration dans le service des postes est à l'étude, et sa réalisation sera vivement accueillie par le public.

« Nous voulons parler de l'*enveloppe affranchie*, dont la poste se fera marchande, comme elle l'était jusqu'à présent des simples timbres-poste, sous la simple condition d'une remise de 1 pour 100 à ses soumissionnaires *postiers*, marchands de tabacs ou épiciers, au lieu de l'ancienne remise de 2 pour 100, qui était déjà bien minime.

« Cette création d'enveloppes gommées revêtues d'un timbre affranchissant de tous les prix, ne pourra qu'accroître la consommation des timbres-poste qui s'élève, cette année, au chiffre très-concluant de 52,700,000 et sera le digne complément de cette innovation qui devait, disait-on, nuire à la correspondance, qui a été, au contraire, quadruplée. »

La même question s'étudiant en ce moment chez nous, nous l'avons examinée sous toutes ses faces dans un article que l'on verra plus loin.

Espagne. Au moment de mettre sous presse, nous recevons les timbres de télégraphe pour l'année 1865.

Rect., typ., imp. coul. Médaillon, buste (de la reine peut-être), tourné vers la gauche et drapé à l'antique. Diadème ; 1 real, bleu sur lilas; 4 R., noir sur vert; 16 R., carmin sur paille; 20 R., carmin sur rose. Aux trois premiers, à la partie supérieure de l'ovale, l'inscription : *Telegrafos;* au bas, le millésime. Le 20 R. porte l'inscription : *Cert. Tel.*

LES BOURIQUES DE 1728

ET LA TÉLÉGRAPHIE DE 1865.

Nous extrayons d'un recueil qui a été publié à Paris, en 1730, sur le service des postes, une ordonnance fort curieuse par son style et au point de vue des besoins de l'époque :

« *Ordonnance du* 8 *novembre* 1728.

« André Hercules, cardinal de Fleury, ministre « d'État, grand aumônier de la Reyne, grand mai- « tre et surintendant général des courriers, postes « et relais de France.

« Sur ce qui Nous a été représenté, que nonob- « stant les ordres réitérez aux Maistres de Postes « établis sur la route d'Aix à Nice, chargez de la « conduite de la malle ordinaire contenant les pa- « quets de lettres, de la mener avec toute la dili- « gence requise d'une poste à l'autre . . . . « les dits Maistres de Postes par un abus punis- « sable, négligeant leur devoir à cet égard ; bien « loin d'exécuter l'ordonnance du 20 octobre 1717, « ainsi qu'ils y sont obligez, se sont relachez de- « puis quelque temps jusqu'à ne plus faire ce ser- « vice par eux-même, et ont la témérité de confier « la dite malle à des mulletiers, ou à leur défaut « à des enfans qui conduisent des Bouriques, ce « qui cause des retardemens excessifs, et expose « les dépêches du Roy et du Public à être égarées « ou perduës ; à quoy étant nécessaire de pourvoir « au plustôt en confirment la susdite ordonnance.

« Nous avons ordonné et ordonnons, etc. »

Nous ne saurions affirmer que MM. les maistres de poste aient mis plus d'empressement à se conformer aux prescriptions de l'ordonnance de 1728 qu'à celle de 1717 ; à coup sûr la malle qui mettait de quinze jours à trois semaines pour se rendre d'Aix à Nice, avait grand besoin de stimulant.

Que de progrès depuis cette époque relativement peu éloignée encore ?

Les bouriques qui provoquaient à juste titre les sévérités du surintendant des postes, ont fait place à des mulets, puis à des chevaux que la vapeur est venue mettre en fourrière pour être distancée ensuite par un propulseur bien autrement puissant et qui n'a pourtant pas ôté le dernier mot à la science.

Toujours est-il que les bouriques de 1728, mettaient plus de temps à courir une poste que la correspondance n'en met aujourd'hui d'Aix à Nice ; en quelques minutes elle parcourt un trajet qu'il y a 136 ans exigeait de quinze à vingt-cinq jours.

De Rives de Seine.

DES LETTRES CHARGÉES EN BELGIQUE.

Il sera dit que l'administration des postes de notre chère Belgique aura le privilége d'occuper à elle seule presque tout un n° du *Timbre-Poste*. Elle vient de modifier le régime des lettres chargées, qui désormais devront être scellées de 5 cachets de cire, au lieu de 2, 3 et 5, qu'elles pouvaient porter facultativement jadis. On justifie cette mesure insolite en disant qu'elle est prise dans l'intérêt du public : cela ne pouvait manquer. Le résultat le plus clair de cette disposition, si injurieuse pour tout le personnel des postes, sera de doubler le prix de l'affranchissement. En effet, avec les valeurs que contiennent ces sortes de missives, le corps de la lettre, l'enveloppe, plus les deux cachets d'autrefois, c'était tout une étude que de ne pas dépasser le poids réglementaire de 7 1/2 grammes ; grâce aux cinq cachets, à moins de prodiges d'habileté, on est certain de le dépasser chaque fois. Il est vrai que ces lettres ne seront pas plus garanties qu'auparavant, attendu que violer trois cachets de plus ne constitue pas une difficulté pour celui qui vient d'en violer deux.

L'administration ne comprend donc pas que la garantie doit être plus morale que matérielle et que le faible cordon entourant, en Angleterre, les lettres recommandées, les protége plus efficacement que les kilogrammes de résine rouge dont on nous force à surcharger les nôtres.

Ce qui nous fait surtout regretter la nouvelle mesure, c'est que nous y entrevoyons tout un monde de vexations : ou la cire ne sera pas assez fine, ou les cachets n'auront pas la même teinte, ou les empreintes ne seront pas assez nettes. Bref, connaissant l'esprit étroit, chicanier et ergoteur de ces messieurs, nous n'envisageons plus qu'avec terreur l'instant où il nous faudra recourir à leur ministère.

Au reste, voici un échantillon tout récent, de leur aménité,—c'est justement à propos de lettre chargée. L'autre jour, ignorant le nouvel ukase, nous présentons une lettre n'ayant que les deux cachets accoutumés. Le préposé la refuse et ajoute, avec une satisfaction plus visible qu'obligeante : « Vous n'avez donc pas lu l'*Etoile belge*? » Pour l'instruction de nos lecteurs étrangers, ils sauront que l'*Etoile* est un journal quotidien, dénué de caractère officiel ou officieux.

Il se peut que nous nous fassions une très-fausse idée des obligations respectives des employés et du public ; mais nous sommes encore imbu de ce préjugé : que les premiers devraient faciliter au second l'accomplissement des formalités voulues et non de jouir de son inexpérience. Les rapports forcés qu'ils ont continuellement ensemble y gagneraient de part et d'autre en urbanité et en courtoisie.

Qu'on n'aille pas interpréter cependant nos petites observations d'une façon trop absolue : il est bien des cas où l'administration ne saurait se montrer trop rigide. Pour preuve, voici un petit fait qui nous est encore personnel et que nous rélatons par esprit de justice et d'impartialité.

Nous commettons, il y a peu de jours, l'inqualifiable étourderie de présenter une lettre ne portant que cette suscription : M. X..., telle profession, Cité La Valette, Malte. Évidemment, l'adresse était incomplète. Par bonheur, nous avions affaire à un jeune monsieur qui ne plaisante pas avec la géographie (nous le soupçonnons membre de l'Académie des sciences). « Malte, dit-il, quel Malte? » Cette indication est insuffisante. » Nous le remercions avec effusion ; et après nous être assuré dans un bon dictionnaire géographique qu'il n'y a qu'un seul Malte au monde, nous ajoutons sur l'adresse : « Possession anglaise, mer méditerrannée, sud-ouest de la Sicile, à tant de kilomètres de la côte d'Afrique. » Cette fois il daigne accepter, en nous faisant toutefois remarquer que, par pure considération pour nous, il n'exigeait pas la latitude et la longitude.

DE M. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

ET DE SES GRACIEUSETÉS ENVERS NOS ARTISTES.

C'est à nos grands confrères de la presse et au public belge en général que nous adressons ces lignes. Que tous ceux de nos concitoyens ayant quelque atome de point d'honneur national, les lisent : nous sommes persuadé qu'ils partageront le sentiment de légitime dépit qui nous les inspire.

Et d'abord, afin d'éviter le reproche de donner au fait qui nous occupe des proportions exagérées, nous dirons qu'il ne s'agit ici de rien de compromettant pour la sûreté de l'État. Il ne s'agit que d'un simple timbre-poste, question futile en apparence, mais qui touche néanmoins à l'un des intérêts les plus chers de notre pays : à notre renom artistique.

Nous avons commencé par en appeler à nos grands confrères de la presse ; peut-être se rappelleront-ils avoir enregistré, il y a quelques mois, l'annonce et les conditions d'un concours ouvert par le gouvernement pour l'obtention d'un nouveau type de timbre-poste. *Cinq mille francs* (5,000 fr.)

étaient le prix destiné au lauréat. La somme est belle, on en conviendra, et prouve déjà l'importance attachée aujourd'hui à la gravure d'un timbre-poste. Or, pour des raisons que nous détaillerons plus loin, le concours n'a pas abouti et a été déclaré nul. Dans cette occurence, que restait-il à faire? De deux choses l'une : ouvrir un nouveau concours, qui aurait produit une seconde fois des résultats négatifs, ou s'adresser à l'un de nos bons graveurs dont la réputation est faite, et lui confier le travail. Ce dernier parti était d'autant le meilleur, qu'il est, ainsi que nous tâcherons de l'établir plus loin, le seul dont l'expérience nous apprenne qu'il faille attendre des résultats. M. le ministre des travaux publics n'a pris aucun des deux partis : *Il a commandé un type en Angleterre!* C'est-à-dire que pas un seul de nos graveurs, ni tel, ni tel, ni tel, dont nous pourrions citer les œuvres et le nom, ne lui ont paru présenter des garanties suffisantes de talent pour nous donner une bonne effigie du Roi ! — Voilà l'opinion flatteuse que M. le ministre a de nos artistes ! — Certes, il ne faut pas outrer les meilleures choses, même l'amour-propre national, dont l'excès, chez les petits peuples surtout, conduit droit au ridicule. Il faut savoir se dégager de cet esprit de clocher, de cet engouement de terroir qui répudient les innovations, les perfectionnements, les progrès, dès qu'ils ont pris naissance par delà la frontière. Il est d'un gouvernement éclairé d'emprunter à chaque peuple tel progrès dans lequel il aurait devancé les autres. Mais chercher à l'étranger ce que nous pouvons faire aussi bien et mieux, c'est donner un brevet d'incapacité, jeter une insulte gratuite à tout une pléïade d'artistes, dont plusieurs passent à bon droit pour des maîtres en leur art.

Nous eussions compris le gouvernement faisant confectionner en Angleterre un nouveau modèle de locomotive ou quelque autre de ces monstres de la mécanique moderne, comme en invente tous les jours la Grande-Bretagne ; mais nous contestons formellement à ce pays toute suprématie artistique. Aussi ne chercherons-nous pas à dissimuler l'humiliation que nous avons ressentie en apprenant que le haut fonctionnaire commis par la nation à la garde de ses intérêts matériels et moraux, avait eu recours à l'étranger, précisément pour reproduire l'image du Souverain. Il faut qu'aux yeux de M. le ministre et de son secrétaire général — car c'est à eux deux qu'ils ont arrangé toute cette affaire — il faut qu'à leurs yeux notre niveau artistique se soit bien abaissé. Heureusement pour le pays, la phalange d'artistes que nous possédons, et les œuvres marquantes qu'ils ont produites sont de nature à nous rassurer à ce sujet. Et si la malencontreuse décision du ministre est désobligeante pour eux, elle n'est réellement nuisible qu'à lui-même, puisqu'elle aura mis en relief, son peu de connaissance, ou pis encore, son dédain des ressources artistiques de la nation.

A propos de cette vignette, nous apprenons que M. Delarue, de Londres, qui en est chargé, est venu à Bruxelles prier un de nos graveurs de retoucher le coin, disant que, étant Belge et connaissant mieux le Roi, « il atteindrait plus sûre- « ment la ressemblance. » — Nous tenons ces détails de très-bonne source.

Sans rien préjuger du mérite de notre futur timbre, on nous permettra d'observer que MM. Delarue ont toutes les facilités désirables sous le rapport du temps : ils prennent à peu près celui qu'ils veulent. Ils nous laissent espérer que leur travail sera terminé vers le mois de juillet prochain, mais sans garantie, toutefois. Soyons accomodant, donnons leur jusque septembre, puis trois mois pour l'impression; nous pouvons donc, s'il ne survient rien de fâcheux, compter sur nos timbres pour l'an de grâce 1866.

LES ENVELOPPES TIMBRÉES

SONT-ELLES RÉELLEMENT UTILES ?

Question que nous nous sommes posée, en apprenant que la Belgique et la France se disposaient à introduire chez elles ce nouveau mode d'affranchissement et que nous résolvons négativement.

Ces enveloppes offriront, à notre avis, une foule de petits inconvénients mal compensés par quelques avantages problématiques. Leur défaut capital sera d'être onéreuses, ou pour le gouvernement,

ou pour le public, selon qu'elles seront payées par l'un ou par l'autre. Si l'État ne les fait pas payer, c'est une perte sèche pour le Trésor. Dans le cas contraire, le public leur préférera toujours ses enveloppes à lui, qui ont la dimension, l'épaisseur et le poids assortis au format de son papier. De ce côté donc, leur avantage se réduit à zéro.

Elles auront encore un désavantage marqué, comparativement aux timbres adhésifs, en ce sens que l'on peut appliquer deux, trois ou quatre timbres et plus, sur une lettre, afin de parfaire l'affranchissement, tandis qu'ayant à affranchir une lettre de 20 centimes, et n'ayant sous la main que des enveloppes de 10, on ne saurait les employer; à moins que... Oui, mais si l'on permet de découper les enveloppes pour en appliquer le timbre sur une autre — ce qui ne serait que juste, le timbre représentant le prix d'un port payé d'avance, — on perd la valeur de l'enveloppe mutilée. Si, au contraire, à l'exemple du Hanovre et du Brunswick, on défend de les découper: sans préjudice de l'inconvénient que nous venons de faire ressortir, on sera à chaque instant exposé à perdre la valeur du timbre si, par inadvertance, l'enveloppe vient à être déchirée, salie, ou qu'il faille la rouvrir, ce qui se présente fréquemment.

La nouveauté contre laquelle nous nous élevons a été relatée dans tous les journaux quotidiens, dits : « *sérieux*, » qui se sont extasiés à l'envi sur « cette heureuse innovation, attendue depuis longtemps. » Elle est appréciée d'une manière toute différente dans une autre feuille, qui a autant d'esprit que de bon sens, et de bon sens que son illustre patron « *Sancho*. » Nous sommes heureux que notre manière de voir concorde avec la sienne et qu'elles tendent toutes deux au rejet de cette fantaisie administrative dont le trésor est, sans nul doute, destiné à payer les frais. A notre avis, le gouvernement agirait sagement en s'épargnant la dépense de quelques milliers d'enveloppes, à moins qu'il n'ait compté sur les collectionneurs. Nous aimons à croire qu'il laissera cette belle spéculation au prince de Tour et Taxis et autres *potentats* d'Allemagne, pour qui les collectionneurs sont devenus des espèces de poules aux œufs d'or.

ART ET MÉTIER.



Le fameux concours institué par notre gouvernement et sur lequel il pouvait, selon lui, fonder de si légitimes espérances, a complétement avorté, ou, pour être plus exact, il n'a pas eu lieu; et cela par suite du plus singulier malentendu qui se puisse voir. On avait convoqué en loge le ban et l'arrière ban des graveurs du pays et de l'étranger. Or, il y a, chacun sait, graveur et graveur, comme il y a peintre et peintre. Une foule de nuances séparent le peintre *artiste* du peintre *en bâtiment*, bien qu'ils emploient très-souvent les mêmes couleurs. En gravure, c'est la même chose : on a les simples graveurs sur métaux, qui font de l'industrie, et les graveurs artistes. Inutile de dire que dans l'esprit du gouvernement, comme suivant le simple bon sens, c'est à ces derniers qu'il était fait appel. Le malentendu a été que les véritables artistes, à une ou deux exceptions près, se sont abstenus comme un seul homme et que les honnêtes industriels ayant la spécialité des plaques de porte, des timbres secs et humides, ont concouru avec un courage dont nous admirons la naïve candeur. Ce qu'ils ont produit, nos lecteurs le devinent. Quant à nous, qui avons eu la faveur insigne de voir réunies toutes ces burlesques vignettes, n'étaient les inscriptions *Belgique* et *Postes*, nous nous serions demandé si le Roi était devenu président de la république de Corrientes.

Un seul type méritait attention. Il émane d'un artiste qui a ménagé ses moyens, ce qui n'empêche pas son œuvre, faite pour ainsi dire haut la main, de porter l'empreinte irrécusable du talent.





Ayant réussi à nous procurer des exemplaires de chacun de ces types, nous en mettrons les fac simile sous les yeux de nos lecteurs, mais trois à la fois, pas davantage, par mesure de prudence. Ces choses-là s'adminis-

trent comme les médicaments toxicologiques, par doses infinitésimales.—D'ailleurs, l'effigie du Souverain exige des égards. (*A continuer.*)

POURQUOI LE CONCOURS N'A PAS ABOUTI.

C'est ce que le gouvernement a dû se demander. Et de fait, à n'examiner les choses que superficiellement, il y aurait lieu d'en être surpris. L'administration avait fait les choses largement, nous nous plaisons à le reconnaître : 5,000 francs pour une vignette de 4 centimètres carrés : les plus exigeants devaient se montrer satisfaits. Bien des tableaux de maîtres ne se sont pas payés aussi cher. D'un autre côté, le concours n'était pas restreint à nos seuls artistes nationaux : ceux de toute l'Europe y étaient conviés; on avait fait appel, par la voie de la publicité, à tous les talents. Comment se fait-il que, malgré toutes ces dispositions des plus libérales, on ait abouti à un résultat frisant la mystification? Nous répondrons par une question. Nous citera-t-on un chef-d'œuvre quelconque obtenu au moyen du concours? Non; parce que le concours est une erreur, une erreur respectable en ce qu'elle a pour but d'écarter le favoritisme en fournissant aux talents inconnus, aux artistes ignorés le moyen de se faire jour; mais ce n'est, néanmoins, qu'une erreur. Mille preuves, si nous le voulions, viendraient appuyer notre dire. Nous n'en citerons que deux, toutes récentes : l'une en Belgique, l'autre en France.

Il y a deux ou trois ans, on mit au concours, à Bruxelles, un plan pour l'érection d'un nouveau palais de justice; à la même époque on demandait aux architectes français un nouvel opéra pour la ville de Paris. Un palais de justice et une salle d'opéra, deux genres de monuments qui, par leur grandeur et leur caractère, sont bien faits pour inspirer l'artiste. Il n'en est résulté qu'une quantité innombrable de plans, où dominait le fantastique; des créations impossibles, une débauche architecturale à faire prendre en horreur pour jamais les palais, les colonnes, les portiques et tout l'art de Vignole. Chez nous, le gouvernement dut prendre sur lui de s'adresser directement à un architecte en renom. Nous croyons qu'à Paris on a fait de même.

La raison de ces résultats si opposés à ceux que l'on se propose d'atteindre, est des plus simples : c'est que les vrais, les grands artistes ne concourent pas. En les invitant à entrer en lice, même sous le voile de l'anonyme, on a compté sans leur amour-propre et leur intérêt : mobiles dont ils n'ont pas que le germe, surtout du premier, qu'on le sache. Croit-on que l'artiste de talent et de nom soit soucieux d'entrer en lutte avec M. X... ou M. Z..., au risque, non de compromettre sa réputation, puisqu'il peut prendre un pseudonyme, mais ce qui ne lui est pas moins pénible, de devoir s'avouer à lui-même son infériorité? Ce serait le connaître bien mal. Règle générale, il évite les parallèles et n'aime ni à donner, ni à acquérir la mesure trop exacte de son talent.

Son intérêt est la seconde raison qui l'empêchera toujours de se mêler à la foule des concurrents.

En effet, dans un concours du genre de celui-ci, il y a beaucoup d'appelés, mais un seul élu; un seul qui, outre l'honneur de la victoire, remportera la récompense y attachée. Et si parmi les œuvres qui ont pris part à la lutte il s'en trouve qui suivent de très-près, pour le mérite, l'œuvre couronnée, leurs auteurs n'ont droit à aucun dédommagement pour le temps perdu, le talent dépensé dans un travail tout spécial que, en dehors du concours, ils ne trouveront plus à placer. Des graveurs nous ont dit que l'exécution d'un timbre, comme celui de Belgique actuel, exigeait plusieurs mois; on avouera que l'artiste sérieux, connaissant sa valeur, y regardera à deux fois avant de s'engager dans une entreprise de laquelle il a si peu de chance de retirer honneur ou profit. Et à dire les choses telles que nous les sentons, nous déclarons, pour notre part, que si nous étions peintre, architecte ou graveur, ces professions étant heureusement de nos jours, et malgré les tendances matérielles dont on se plaît à accuser notre époque, assez productives, nous préférerions le certain à l'incertain et abandonnerions les concours et leurs déceptions aux fruits secs qui encombrent toutes les branches des arts.

LA SANITARY FAIR

OU FOIRE DE CHARITÉ AUX ÉTATS-UNIS.

Sous ce nom s'est organisée, dans diverses villes des États-Unis, une foire dont les bénéfices sont appliqués au soulagement des soldats blessés ou mutilés par la guerre, ainsi qu'à ceux tombés au pouvoir des confédérés. On a vu souvent, en Europe, de ces bazars tenus par les dames de l'aristocratie et des classes aisées, désireuses de contribuer au soulagement des classes pauvres. Elles apportent, dans leur commerce improvisé, toute la finesse de la femme, toute l'habileté et la persuasion de la marchande, rehaussées par la noblesse du motif. On dit qu'elles y mêlent un peu de coquetterie et que les plus jolies font le plus d'affaires. Mais quel censeur si morose oserait y trouver à redire? C'est plaisir à les voir, mues par la cha-

rité, dérogeant un instant à la réserve habituelle de leur sexe et de leur position sociale, déployer devant un acheteur, avare par sa nature, toutes les séductions de leur dialectique perfide ! Si vous les en croyez, — et l'on finit toujours par les croire, — depuis le moindre quolifichet jusqu'aux objets de la plus grande valeur, tout est vendu au tiers du prix réel, ce qui ne les empêche pas d'exalter votre charité et de vous promettre les bénédictions de leurs protégés. Pour nous, nous ne connaissons pas de plus charmante façon de faire le bien. Le mérite de l'aumône réside moins dans l'importance du don que dans sa forme et les sentiments de cordialité chrétienne qui doivent l'accompagner et la faire, pour ainsi dire, accepter. Les libéralités de l'opulence revêtent souvent je ne sais quelle morgue et quelle froideur, rappellent sans cesse au malheureux l'immensité de la distance qui le sépare des heureux du siècle, lors même que ceux-ci daignent penser à lui. Qu'elle est plus belle et plus délicate la charité de ces femmes qui se font marchandes d'un jour, sortent du milieu tout capitonné de bonheur où elles vivent, pour s'initier volontairement à cette vie de travail et d'activité, que l'on nomme le commerce ! Et quand elles n'y apprendraient que cette grande loi de la solidarité des hommes et la connaissance des difficultés de la vie, qu'il faudrait déjà s'applaudir de cette ingénieuse mode de faire le bien.

Pour ce qui regarde les Américaines qui tiennent les foires de charité, la bienfaisance leur a inspiré un moyen tout nouveau de se créer de la marchandise et de battre monnaie au profit des soldats blessés et malades. Elles vous délivrent des timbres-poste fictifs, portant des valeurs imaginaires : 10, 20 ou 30 cents. L'acheteur choisit suivant sa générosité, on applique le timbre sur une enveloppe, on met lestement le nom et l'adresse du bénévole acheteur et le tour est fait. Voilà toute l'histoire de ces *Sanitary fair Stamps,* qui ont pendant quelque temps interloqué les collectionneurs européens. Ces foires se tiennent dans diverses villes et il est à remarquer que toutes les marchandes se sont entendues afin d'adopter un timbre uniforme.

Nous connaissons celui d'Albany et de Philadelphie.

Dans la première de ces deux villes, il a été émis deux types successifs. Le premier, qui était tiré en noir et en rose sur blanc, était entouré d'un double filet pour tout ornement. Au haut, les inscriptions : *Bazaar post office;* au bas : *Ten cents.* Au milieu, une aigle au repos. Par malheur, cette aigle n'avait de l'oiseau de Jupiter que le nom : sa piètre silhouette rappelait trop le corbeau ou le geai, et le timbre fut bientôt remplacé par le second type. Celui-ci est d'un dessin plus soigné. Un mince filet grec l'entoure ; les inscriptions sont les mêmes. Au milieu, l'aigle américaine, tenant une branche de laurier dans ses serres, paraît s'élancer sur une proie.



A Philadelphie on a créé le type ci-contre; trois valeurs : 10 cents, bleu; 20 cents, vert; 30 cents, noir. Rect. 2 cent. sur 3. Au milieu, dans une circonférence d'environ 11/2 cent. de diamètre, l'aigle américaine, tenant dans ses serres des flèches ou des foudres et une branche de laurier. Au fond, les drapeaux de l'Union; au-dessus de l'aigle, le ciel parsemé des étoiles héraldiques et presque au bord de la circonférence, l'inscription : *E pluribus unum.* « Un seul dans plusieurs», c'est-à-dire un État composé de divers États. Dans les deux angles supérieurs, l'écusson, la pointe en haut. Entre eux, plusieurs banderolles aux inscriptions : *Great central fair postage Stamp;* ten, twenty ou thirty (10, 20, 30) cents. Sous la circonférence, au milieu, l'écusson et des deux côtés, le chiffre de la valeur, entouré de banderolles portant: U. S. Sanitary commission. Dentelé et gravé sur acier.

Ce timbre est magnifique d'exécution. Rien de belliqueux comme l'aigle ; il nous semble entendre son rugissement. Elle va fondre sur l'ennemi, les drapeaux abaissent la pointe de leurs hampes vers le même côté.

Cette vignette, c'est la propagande de la guerre. Étrange non sens, créée en vue de soulager les victimes des combats, elle attise les passions qui en doivent faire de nouvelles.

BRUX. — IMP. DE M.-J. POOT & Ce, VIEILLE-HALLE-AU-BLÉ, 31

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
Belgique 3.00
Hollande, Luxembourg, Suisse Allemagne et France. . . . 3.50
Espagne et Italie. 4.00
Angleterre et Portugal . . . 3.20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
10 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . . 5 00
Pays Transatlantiques. . . . 6.00
Suède et Russie. 8.40

CHRONIQUE.



Turquie. Les obstacles qui s'opposaient à l'émission des timbres nouveaux ont été levés, et les timbres sont en circulation depuis le 15 janvier.

Ils sont au nombre de 11, divisés en deux séries. La première, destinée à l'affranchissement (obligatoire pour les villes ayant un bureau de poste) des lettres et journaux. Elle compte 6 valeurs, savoir : 10 paras, vert ; 20 paras, jaune ; 1 piastre, lilas ; 2 piastres, bleu ; 5 piastres, carmin ; 25 piastres, vermillon. La seconde série, à l'usage exclusif de l'administration, sert à marquer la taxe des lettres non-affranchies, provenant des localités où il n'y a pas de bureau de poste. Elle compte les valeurs suivantes : 20 paras, 1, 2, 5 et 25 piastres, toutes imprimées en brun. Ces cinq derniers timbres remplacent ceux que l'on croyait généralement et à tort, réservés à la ville de Constantinople et qui ont été employés à l'usage que nous venons d'indiquer.

Le nouveau type est beaucoup moins mauvais comme exécution et comme papier, que l'ancien. Lith. imp. coul. fond blanc. Dentelé. Rect. Deux ovales concentriques : le premier, qui fait la tangente avec les côtés du carré ; le second, plus petit, à bord perlé. Au milieu, le croissant et l'étoile. Dans les quatre angles, une petite circonférence, avec le chiffre de la valeur. Dans l'encadrement formé par les deux ovales, sont quatre inscriptions, imp. noire. Nous en donnons la traduction, mais sous toutes réserves et S. G. D. G. On ne nous en voudra pas d'ignorer le Turc. A gauche : *Ottoman ;* au haut : *Empire ;* à droite : *Postes ;* au bas, la valeur.

Espagne. Il paraît qu'au commencement de cette année ce pays n'avait pas encore reçu toutes les machines nécessaires à perforer ; c'est ce qui explique que le 4 c. était seul dentelé dans l'origine.

Italie. Le 2 cents que nous annonçions dans notre précédent numéro, paraîtra le 1er mars prochain.



Pays-Bas. Le 15 cents, orange, vient compléter la série des trois valeurs que ce pays a toujours eues. Il a paru le 1er janvier et n'a encore été employé que dans quelques villes.

Sainte-Lucie. Une série de nouvelles nuances viennent d'être substituées aux anciennes. Ce sont : noir, violet, jaune-serin et orange. Nous ne connaissons pas encore les valeurs auxquelles elles sont affectées, les Sainte-Lucie n'en ayant jamais porté d'indication.

Norwége. Le 2 skilling, jaune, aux armoiries de ce pays, vient d'être mis en circulation. Il ne manque donc plus pour compléter la série, que le 3 skilling.

Tour et Taxis. Une décision récente a arrêté la suppression prochaine des 15 et 30 kreuzer et leur remplacement par deux autres valeurs : 12 et 18 kr. On parle aussi d'émettre des enveloppes de mêmes valeurs; mais quant à ceci, rien de décidé.

Portugal. Il est question d'un nouveau type. Se hasarderait-on à s'écarter — en mieux, s'entend — du style en faveur depuis Dona Maria? Ce ne serait pas un mal!

États-Unis. Le 2 cents enveloppe, imp. noire sur papier jaune, a subi en même temps que le 3 cents dont nous avons parlé dans notre N° 24, quelques légères modifications. Le poinçon a été refait, mais moins finement gravé que l'ancien, car les filets relief et les caractères des inscriptions sont moins déliés; les lignes de l'effigie sont plus vagues. L'inscription supérieure n'est plus *U. S. postage;* c'est maintenant *U. S. post.* Les caractères sont plus grands. La hauteur du timbre n'a pas varié, mais le nouveau type est 1 1/2 millimètre plus large.

Nouvelle Grenade. Nous avons sous les yeux un nouveau type émis cette année et dont nous donnerons le fac-simile dans notre prochain numéro. Les armoiries de ce pays, surmontées d'une aigle aux ailes éployées, se trouvent dans un ovale avec l'inscription : *E.U de Colombia Correos nacionales.* Nous en avons les valeurs suivantes : 5 cent., jaune; 10 cent., violet; 20 cent., bleu-foncé; 50 cent., vert. Imp. coul. sur papier blanc.

Hong-Kong. Le jaune problématique du 8 cents vient d'être changé en orange et le bistre substitué à l'ancienne couleur du 96 cents.



Santo-Thomas et la Guaira. A la suite d'une convention conclue en novembre 1863, entre le gouvernement de Venezuela et M. Robert Todd, celui-ci émit, en juillet 1864, divers timbres-poste dont nous avons donné l'énumération dans nos numéros de septembre et d'octobre. Ils servent à l'affranchissement des lettres et paquets envoyés par le vapeur « Robert Todd » faisant le service entre l'Ile de Saint-Thomas, la Guaira, Puerto Cabello et Curacao. Ce bateau fait un voyage tous les huit jours.

Il existe, nous dit-on, deux valeurs du type ci-contre : 1/2 real, bleu et 2 reales, orange, servant pour les correspondances par retour du bateau. Les 1/2 real, rose et 2 reales, vert, serviraient pour l'aller.

Nous avons publié dans notre numéro de janvier 1864, un article intitulé : *Étude sur les timbres Suisses de première émission* et signé E. R.

D'après une observation qui nous a été faite, nous reconnaissons que M. E. R. s'est trompé en disant qu'il y avait autant de types différents que la feuille contenait de timbres. Il n'y a eu qu'un seul et même type et conséquemment les timbres authentiques ne peuvent différer de rien entre eux.

LA CROIX DE SAVOIE DE NAPLES.

Il circule aujourd'hui tant de contrefaçons de ce timbre ainsi que de celui aux armoiries des Bourbons, que nous croyons bien faire de consacrer quelques mots à l'un et à l'autre.



Le premier, on le sait, est le résultat de la transformation de l'ancien 1/2 grana en 1/2 tornèse. La transformation n'a pas été radicale dès le premier instant. On n'a d'abord que modifié la valeur, en laissant les armoiries bourbonniennes, ensuite on a gratté celles-ci et on les a remplacées par la croix de Savoie. Il existait plusieurs coins de l'ancien blason; en effaçant sur chacun d'eux l'an-

cienne gravure et y substituant la nouvelle, il s'est produit quelques légères anomalies dans le genre de celles-ci.

Nous comparons deux exemplaires que nous avons eus sous les yeux.

	1er type	2me type.
N°s 1 — 25	lignes de burin	25
2 — 25	. . . . .	25
3 — 25	. . . . .	25
4 — 23	. . . . .	25
5 — 11	. . . . .	12
6 — 9	. . . . .	13
7 — 10	. . . . .	11
8 — 13	. . . . .	13

Comme on peut le remarquer, conformément à ce que nous disions, les parties 1 à 4 sont restées intactes; il n'y a de différences qu'aux n°s 5 à 8, partie qui a été refaite à diverses fois. Nous entrons dans des détails si circonstanciés afin que les collectionneurs, déjà mis en défiance par les contrefaçons qui courent le monde, ne rejettent pas comme faux des timbres dont la croix leur serait un peu suspecte. Qu'ils vérifient scrupuleusement toutes les autres parties avant de se prononcer.

UNE DANGEREUSE CONTREFAÇON.

Si des prix exorbitants impliquaient toujours l'authenticité des timbres, bien certainement le demi-tornèse, bleu, dont nous allons parler, posséderait sans conteste cette qualité *sine qua non* de la valeur, son propriétaire élevant les prétentions les plus exagérées.

L'aspect de l'exemplaire qui nous était soumis était des plus rassurants. Rien qui décelât le faux; si c'était une contrefaçon, il fallait renoncer à jamais à avoir la moindre confiance en un timbre quelconque, tant à l'œil nu elle se confondait avec l'original. Et cependant quelque chose nous disait de nous défier. Disciple de Saint-Thomas, nous ne nous sommes pas fié à nos yeux et avons appelé à notre aide le puissant concours de la lentille convexe. Au moyen de ces deux instruments d'optique, s'aidant mutuellement, comptant une à une les lignes de la gravure, ainsi que l'on compte les fils d'un tissu, nous n'avons pas tardé à reconnaître avec la dernière évidence, que nous avions sous les yeux la plus dangereuse contrefaçon que peut-être l'on ait vue.

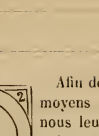

Afin de faciliter aux lecteurs les moyens de suivre l'expérience, nous leur donnons ci-contre l'esquisse de ce timbre avec les différentes parties numérotées.

Trinacrie. Nombre des traits de burin comptés respectivement dans les diverses parties du timbre original et de la contrefaçon.

	Authentique.	Imitation.
N°s 1 — 25	lignes	22
2 — 25	. . . . .	22
3 — 25	. . . . .	22
4 — 25	. . . . .	23
5 — 27	. . . . .	30
6 — 31	. . . . .	26
7 — 49	. . . . .	46

Outre ces imperceptibilités qu'on ne peut apercevoir qu'à la loupe, on remarque encore dans l'imitation, que les quatre dernières lettres « TANA » de l'inscription « *Bollo della Posta Napoletana*, » qui se trouve dans le cercle, sont 1/2 millimètre plus grandes que les autres lettres, lesquelles dépassent déjà légèrement la taille voulue. Dans l'original, les trois dernières lettres ANA sont mal posées, ce qui les fait paraître plus grandes. Au n° 6, la jambe qui doit se trouver à un millimètre de la ligne séparant les parties 5 et 6, la touche presque. La fleur de lys du milieu de la partie 7 doit être traversée d'un petit filet dont l'imitation ne porte aucune trace. Il est encore un autre détail qui aura échappé au contrefacteur. Le timbre authentique porte dans l'encadrement, à l'angle de gauche du triangle semi-rectiligne n° 4, un tout petit G, sans doute l'initiale du graveur. Le papier diffère un peu, mais l'impression et la nuance sont imitées dans la perfection. Il va sans dire que ce timbre apocryphe est annulé : l'oblitération est assez bien simulée que pour amener des méprises.

Il est une particularité que nous avons observée dans ces timbres, qui aura échappé à plus d'un. On rencontre des Trinacries d'une égale authenticité, avec et sans initiales. C'est ainsi que nous avons réuni :

Des	1	grana	avec un R renversé, près de l'angle inférieur de gauche.
„	2	„	„ A dans l'encadrement de droite sous la dernière lettre de *Napoletana*.
„	5	„	„ E près de l'angle inférieur de gauche.
„	10	„	„ L dans l'encadrement inférieur, vers la droite.
„	20	„	„ N dans l'encadrement inférieur, au milieu.
„	50	„	„ G dans l'encadrement à droite presque sous le chiffre 50.

LE TIMBROPHILE

ET UN SOI-DISANT ESSAI DE BELGIQUE.



Dans notre numéro de novembre nous parlions de la vignette ci-contre qu'un marchand français mettait en circulation sous le titre vague « *d'essai.* » Nous disions que cet essai n'était pas sérieux, c'est-à-dire qu'il n'en était pas un. *Le Timbrophile*, réfutant notre opinion, prétend que cette vignette a été réellement proposée; il cite à l'appui la date de la lettre d'envoi, 4 octobre 1864 et la date de la réponse ministérielle, 20 octobre, informant que le concours était fermé.

D'abord *le Timbrophile* a-t-il vu ces deux lettres? Mettons qu'il les ai vues. Rien de plus facile que d'envoyer des projets au ministère et de plus ordinaire que de recevoir une réponse : ce ne sont certes pas ces deux lettres qui donneront quelque valeur à l'effigie ci-dessus. Rien de cela qui vienne infirmer notre dire sur la consistance de cet essai. Nous persistons à ne pas le prendre au sérieux, parce qu'on ne se présente pas à un concours quatre mois après sa fermeture; et puis, nous le répétons, parce que cette vignette est visiblement la copie servile d'une photographie qui se voit à toutes les vitrines et dont nous possédons un exemplaire. D'ailleurs, la première condition lorsqu'on se présente à un concours, c'est de remplir scrupuleusement les conditions du programme. Or, l'auteur de cette vignette, ne s'y est conformé en aucun point. Nous publions en ce moment le fac-simile de tous les *véritables* essais qui ont pris part au concours. Tous ces types sont ridicules à force d'être laids, mais au moins sont-ils strictement conformes au programme. *Le Timbrophile* veut-il que nous lui disions la vérité sur son favori. L'auteur se sera tenu ce langage : « La vogue est aux essais; j'ai ouï dire qu'on demandait un timbre-poste en Belgique, je ne connais pas le Roi Léopold, mais la photographie est là. Je m'en vais dessiner un timbre quelconque et l'envoyer. Il ne sera pas admis, cela va sans dire, mais j'aurai fait mon petit essai. Ce n'est pas plus difficile que cela. » — Ce que l'éditeur a de plus sérieusement essayé, selon-nous, c'est d'exploiter les collectionneurs.

Quant aux deux types, l'un aux armoiries et l'autre en deux couleurs, que le journal parisien range dans la même catégorie; ils n'ont pas avec le timbre ci-dessus le moindre rapport, attendu qu'ils ont été faits bien avant que l'on songeât au concours et qu'ainsi on ne saurait exiger d'eux qu'ils en remplissent les conditions.

RENSEIGNEMENTS SUR QUELQUES TIMBRES

DE MAURICE.

Mon cher monsieur Moens,

Je vous envoie, sur les timbres de Maurice, les quelques détails qui suivent et qui sont, je pense, encore inédits. Je les tiens de l'administrateur des postes de Maurice, qui remplissait ces fonctions en 1857 et 1858.

A cette époque il existait, comme on sait, trois timbres : ceux à la déesse; leurs valeurs, qui n'étaient pas indiquées, étaient : 4 pence, vert; 6 pence, rouge, et 9 pence, violet.

Ce dernier timbre, ayant été émis quelque temps après les deux premiers, on en fit tirer des épreuves engris, à titre d'essai; mais cette nuance ne fut pas adoptée, et on se décida pour le violet. On ne connaît que quatre exemplaires de cette épreuve grise, dont trois se trouvent dans des collections de Londres et la quatrième dans une collection française. Cette dernière épreuve, quoique oblitérée, n'en est pas moins un essai. On mentionne quelquefois, et à tort, un 8 pence violet : ce timbre n'a jamais existé.

Il est arrivé parfois, mais *très-rarement*, que la désignation de la valeur fut appliquée après coup, avec un timbre humide, et ce, aux 4 et 9 pence; cela n'ôte rien à la valeur officielle du timbre. Cette inscription était appliquée à la partie supérieure et centrée; la valeur était en toutes lettres : « Four pence, nine pence. » Cette estampille supplémentaire a été imitée, comme de raison, mais très-maladroitement : le contrefacteur la plaça horizontalement. On a même créé de cette façon des 8 pence, mais ceux-ci sont tout à fait faux.

Londres, 1er décembre 1864.

Tout à vous,

S. D.

LES MYSTÉRIEUX TIMBRES DE GUYANE.

Depuis six semaines environ l'attention des collectionneurs était mise en éveil par l'apparition inattendue d'anciens timbres, neufs, de la Guyane anglaise. La rareté bien connue et persistante surtout, de ces types, fit qu'on n'accueillit les nouveaux venus qu'avec une défiance extrême. Étaient-ce des membres légitimes de cette famille des *Guyane* quasi-disparue et qu'un heureux hasard aurait fait découvrir entre les mains d'un détenteur ignorant ou insoucieux de leur valeur ; ou n'étaient-ce que de méprisables contrefaçons, cachant leur nullité sous des apparences trompeuses ? On confronta, on se livra à des examens scrupuleux, mais sans résultat concluant.

D'une part, une foule de petits riens servaient de points de repères pour établir la communauté d'origine avec les timbres authentiques ; d'autres points non moins dignes de considérations, tels que l'impression, quelques détails des ornements, quelques dissemblances dans les teintes, renversaient tout l'échafaudage de raisons étayant la première hypothèse.

Nous sommes en mesure aujourd'hui d'instruire le public et de donner tous les renseignements qu'il est bon de connaître dans une question de cette importance. Ces timbres si discutés ne sont ni vrais ni faux : ce sont des réimpressions sur les anciens coins, commandées par le gouvernement de la Guyane anglaise à MM. Waterlow et Sons de Londres.

Par parenthèse, nous voudrions bien savoir comment il se fait qu'ils aient circulé en Angleterre avant de nous être venus de la Guyane. MM. Waterlow et Sons auraient-ils eu l'indélicatesse d'en distraire quelques feuilles, ou les leur a-t-on dérobées ?

Les réimpressions offrent aux marchands déloyaux une occasion trop facile et trop lucrative d'exploitation, pour qu'ils la laissent échapper. Celles-ci se sont vendues en Angleterre à des prix exorbitants, de 12 à 25 shillings ; nous connaissons même un amateur français qui les a payées 50 fr. pièce.

Voulant dans la mesure de nos moyens, défendre l'inexpérience des collectionneurs contre la cupidité de quelques commerçants interlopes, qui fleurissent en majeure partie en Angleterre, nous en avons usé avec ces timbres comme avec de véritables imitations, en donnant le plus exactement possible les différences qui pourront les faire reconnaître.

1° 1850. Oblongs, de grande dimension. Légende *Damus patimus que vicissim*.

(Il faut *petimus* et non *patimus*. Cette faute d'orthographe nous a fait croire jusqu'ici que ces timbres furent gravés à la Guyane. Il n'en est rien : ils sont dûs, eux et la faute dont ils sont enrichis, à MM. Waterlow et Sons).

1 *cent*. La nuance de l'original est amaranthe, celle de la réimpression, rouge-magenta. Le papier de cette dernière est plus consistant.

4 *cents*. Bleu-outremer beaucoup trop clair. Même différence dans le papier.

2° *Timbres au millésime* 1853. 1 cent. La nuance, quoiqu'un peu pâle, est assez bien rendue. Heureusement l'impression laisse beaucoup à désirer. Faite sur un mauvais transport, les ornements des angles sont à peine visibles.

4 *cents*. Impression encore plus défectueuse. Le transport a produit ici une différence marquée dans l'inscription *British Guiana* dont les caractères sont amincis et rapetissés. Nuance d'un bleu de ciel trop franc. Celle de l'original a un reflet verdâtre.

Les timbres primitifs n'étaient pas dentelés. On a dentelé ceux-ci, sans doute parce que le tirage et le perforage se font souvent simultanément. MM. les Anglais avaient coupé le dentelé, afin de donner à ces réimpressions un aspect plus orthodoxe.

ART ET MÉTIER.

(*Suite. — Voir le N° du 15 janvier.*)



Nous continuons le défilé des grotesques figures envoyées au concours du 1er juillet 1864 et que le ministère a été obligé d'examiner gravement.

Les deux premiers émanent du même auteur, on le recon-

naît à l'effigie. Ils ne diffèrent que par les détails de l'ornementation. L'un porte dans les deux angles supérieurs les armoiries de Belgique sur blason carré; dans l'autre le blason, ainsi que les chiffres de la valeur, sont placés dans le sens des diagonales, tels que le sont les nouveaux timbres d'Espagne. Les caractères des inscriptions diffèrent aussi.



Sur le troisième, il nous est impossible de faire le plus petit commentaire. L'auteur ignore les premiers éléments de son métier. Nous ne parlerons pas de l'effigie : le dessin de la figure sortant des attributions des graveurs ordinaires sur métaux. Mais les caractères et les chiffres, dans lesquels on peut exiger de la correction, trahissent une main tout à fait inexpérimentée. — Et il s'agissait de gagner 5,000 francs ! (*A continuer.*)

DÉTAILS HISTORIQUES SUR LES POSTES D'ITALIE.

Turin, 31 décembre 1864.

Monsieur le directeur du *Timbre-Poste*.

Accomplissant ma promesse, je viens vous entretenir quelques instants sur l'organisation actuelle des postes italiennes.

Il faut, pour être juste, savoir gré à notre Parlement d'avoir voté la loi postale du 5 mai 1862, qui, à défaut d'autre mérite, a eu celui de donner à l'Italie un système unique, au lieu des différentes administrations existant autrefois. Il faut surtout être reconnaissant au commandeur Barbavara, actuellement directeur général des postes, sorti victorieux de la lutte parlementaire qu'il a eu à soutenir. Nous avions des abolitionnistes de la *privativa postale* et d'autres membres proposant des taxes moins élevées encore que celles adoptées.

Les premiers de ces opposants voulaient introduire le régime de la liberté postale existant jadis en Toscane. Le système qu'ils préconisaient avait pour partisans quelques membres des plus influents, mais dont l'opinion était justement suspectée de vues intéressées, attendu qu'ils étaient associés à l'entreprise du transport des correspondances en Toscane. Je ne discuterai certainement pas l'opportunité de la suppression de la *privativa*. En dehors de la question purement financière, il est plus d'une raison militant en faveur du monopole gouvernemental en matière de poste. L'exemple de presque toutes les administrations étrangères, le danger de voir abandonner les routes improductives, si le transport des lettres est laissé à l'entreprise privée, la nécessité de la présence du gouvernement dans les conventions avec l'étranger. Notre loi n'est, du reste, pas un monopole bien rigoureux ; on y déroge en tant d'occasions, et pour peu que l'intérêt du public le désire, que la Toscane s'aperçut à peine de l'introduction chez elle de la *privativa*.

Quant à réduire la taxe à 10 centimes, malgré qu'on portât aux nues les prodiges du fameux *penny postage*, on rencontra une sage opposition. L'administration ne renonça néanmoins pas à cette réforme, mais elle ne crut pas le moment opportun. Elle dut tenir compte des dépenses énormes qu'allaient occasionner les améliorations réclamées par le service dans plusieurs parties de l'Italie et l'expérience prouva qu'elle avait agi prudemment.

Cela dit, jetons, s'il vous plaît, un coup d'œil rétrospectif et passons en revue les différentes législations préexistantes.

Je vous disais dernièrement qu'en Piémont le service des postes était réglé par la loi du 18 novembre 1850, modifiée les 15 février 1852 et 23 octobre 1859. La taxe des lettres était de 20 centimes jusque 10 grammes; elle progressait de dix en dix jusque 50 gr.; au delà, on ajoutait un port de 50 en 50 gr.

Ce tarif fut immédiatement étendu aux provinces de Lombardie, de Parme, de Modène et des Romagnes, aussitôt que les anciens gouvernements furent remplacés par le gouvernement national. Par exception pour les provinces de Modène et de Parme, les lettres parcourant une distance de 25 kilomètres ne payaient que 10 centimes. En Toscane, le dictateur ne tarda pas à réformer l'ancien système postal et la loi du 28 novembre 1859 réduisit la taxe des lettres à 10 centimes et fixa celle des non affranchies à 20 centimes. Dans les provinces du Sud, les taxes étaient de tout temps très-réduites : 2 grana (8 1/2 centimes) pour les lettres affranchies et 3 grana (13 centimes) pour les non affranchies. Il y aurait donc ici sujet d'éloges pour les Bourbons, si d'autre part ils n'avaient pas laissé de côté toute autre amélioration dans le service, ouvrant, par exemple, de nouvelles voies de communications ou rendant plus faciles celles qui existaient.

La loi unificative entra en vigueur le 1er janvier 1863, et nous eûmes, ainsi que vous le savez, la taxe de 15 centimes pour les lettres affranchies pesant 10 grammes et de 30 centimes pour les non affranchies. Celle d'une lettre, toujours même poids, dans la juridiction du bureau, est de 5 cent.

Par exception en faveur des militaires, on fixa pour eux la taxe à 10 centimes.

On a contesté la légalité de cette faveur accordée aux lettres affranchies, mais sans raison, selon moi; elle tend à augmenter la vente des timbres-poste et en forçant presque l'affranchissement préalable, débarrasse les destinataires de toute importunité et les garantit contre les taxations arbitraires.

Il est à regretter qu'en même temps qu'on favorisait la *recommandation* et le *chargement* des lettres, on n'ait pas imité de suite la France ou l'Angleterre, afin de soustraire l'administration à la responsabilité à laquelle l'expose la négligence de ceux qui, malgré une majoration insignifiante du port (30 cent.), renferment des valeurs dans deslettres ordinaires.

(*A continuer.*)

OBSERVATIONS SUR QUELQUES TIMBRES HAWAIIENS

(*Suite. — Voir le N° du 15 décembre* 1864).

B. **1 cent noir sur papier blanc.**

Inscription de gauche : *Hawaiian Postage.*

Mêmes dimensions qu'au type A, sauf celle du N° 5 de la 2e rangée qui a 15 millimètres de largeur à la lettre P (*Postage*).

Inscription de droite : *Uku Leta.*

Inscription du haut : *Inter island.*

Toutes les dimensions sont les mêmes qu'au type A.

Inscription du bas : 1 *cent.*

La dimension prise de gauche, au chiffre 1, est la même qu'au type A. Celle de bas en haut est de 2 1/2 millimètres, excepté :

Le n° 5 de la 1re rangée, qui a 3 millimètres.
5 de la 2e » » 2 »

Filets d'encadrement intérieur.

Celui de gauche a 4 millimètres.
» droite » 4 »
» inférieur » 4 1/2 » excepté le N° 5 de la 4e rangée, qui a 5 millimètres.

Celui supérieur a 4 1/2 millimètres, excepté le N° 5 de la 1re rangée, qui a 5 millimètres.
1 » 2e » » 5 »

Remarque : Le N° 4 de la 1re rangée a la première lettre I de *inter,* à 1 millimètre plus élevé que les autres lettres, et le N° 5 de la 2e rangée, d'un demi-millimètre.

C. **2 cents noir sur papier blanc.**

Inscriptions de gauche, de droite et du haut, voir le type B.

Inscription du bas : 2 *cents.*

La distance de gauche au chiffre 2 est de :

N° 1, 1re rangée,	5 1/2 mil.	N° 1, 2me rangée,	5 1/2 mil.
» 2, »	5 »	» 2, »	5 1/2 »
» 3, »	5 »	» 3, »	5 1/2 »
» 4, »	5 »	» 4, »	5 »
» 5, »	4 1/2 »	» 5, »	5 1/2 »

Celle de bas en haut est de 2 1/2 millim., sauf : au N° 5 de la 1re rangée, où elle est de 3 millimètres, et au N° 5 de la 2e rangée, de 2 millimètres.

Filets d'encadrement intérieur.

Dimensions semblables au type B.

Remarque : Le N° 4 de la 1re rangée, et le N° 5 de la 2e rangée ont les mêmes particularités que les numéros correspondants du type B.

Le N° 2 de la 2e rangée, a la partie inférieure de gauche du grand chiffre 2, cassée.

Aucun des exemplaires des timbres *chiffres,* que nous avons eus, n'était gommé. Pourquoi, nous dira-t-on? Si nous étions latiniste, nous répondrions : *nescio;* ne l'étant pas, nous dirons simplement que nous n'en savons rien. Notre correspondant, à qui nous avons demandé des explications à ce sujet, nous le dira peut-être.

Nous ne finirons pas cet article sans parler, sous toutes réserves, pourtant, d'un timbre *chiffre* de la valeur de 13 cents, imprimé en bleu sur papier blanc, et dont nous avons vu le fac-simile. Le chiffre 13 est au milieu du timbre. Quelques ornements insignifiants, qui l'entourent, forment tout son accoutrement. Les mots : *Hawaiian Postage,* en caractère gras, se trouvent au haut, et la valeur 13 cents, au bas.

Si ce timbre a vécu, ce n'aura été que temporairement et dans l'attente sans doute du timbre 13 cents rouge, au buste du roi Kaméhameha travesti en fourrier de la garde, comme l'a fort-bien dit, il n'y a pas longtemps, notre correspondant, M. De Rives de Seine.

LE SEGNA-TASSE ET LE TIMBRE PERIODICI D'ITALIE.



Dans notre n° de novembre nous faisions pressentir un changement prochain dans le premier des deux timbres susdits. Le changement n'est pas encore effectué, mais la question s'étudie et ne tardera guère, nous dit-on, à être finalement résolue.

C'est une simple raison grammaticale qui motive la modification du *Segna-Tassa*. L'administration comptant en étendre l'emploi dans plusieurs cas nécessitant un supplément de taxe, a cru devoir donner à la légende la marque du pluriel. Elle serait dorénavant *Segna-Tasse*. Une modification moins judicieuse, à notre avis, c'est celle du dessin. Le *Segna* actuel n'affichait aucune prétention, tandis que celui que l'on propose est parfaitement ridicule. Un timbre de ce genre ne doit porter que le strict nécessaire, c'est-à-dire le chiffre du port à payer ou à compléter suivant que ce sont des lettres non affranchies ou affranchies insuffisamment.



Le Periodici franchi c'est bien une autre histoire. Mais d'abord, qu'est-ce que le Periodici franchi? C'est un timbre de 1 centime représentant le port de tous journaux et publications périodiques paraissant régulièrement au moins une fois par trimestre. Les œuvres scientifiques ou artistiques se publiant par livraisons, ne sont pas considérées comme périodiques : elles appartiennent à la catégorie dite « *non périodiques.* »

Cette distinction est importante : 1° parce qu'aux premiers on applique la taxe de 1 cent. par 40 grammes, tandis que les seconds paient 2 centimes ; 2° parce que les premiers jouissent de la faculté de l'affranchissement préventif, au moyen d'un timbre humide qui s'applique sur les feuilles avant l'impression.

Ce privilége de l'affranchissement préventif est soumis à une série de formalités de nature à compliquer le service administratif, tout en suscitant nombre d'ennuis aux journaux. Voici comment on pratique :

Le directeur du journal fait présenter au caissier de l'administration la note des feuilles à timbrer et en paie le prix. On lui remet une quittance avec laquelle il se présente au bureau du *computista* (c'est le terme dont se sert notre correspondant, nous supposons qu'il entend dire, contrôleur) celui-ci donne les ordres nécessaires pour que la quantité de feuilles indiquée sur la note soit admise au timbre; il veille à ce qu'il n'y ait aucune différence entre le nombre de feuilles annoncé et le nombre présenté. Les éditeurs sont invités à imprimer et à plier leurs journaux de manière que le timbre humide soit très-apparent. Les feuilles timbrées qui sortent défectueuses de la presse peuvent être représentées au directeur, qui rembourse les timbres en ayant soin de les annuler.

On conviendra que toutes ces formalités sont fastidieuses et qu'on fait bien de chercher à les supprimer. Elles coûtent fort cher au gouvernement qui est obligé de payer ce dit *computista*, plus des garçons qui ne font que timbrer ; elles nécessitent de plus tout un système de comptabilité.

On propose pour remplacer le timbre humide, un timbre mobile qui serait appliqué par les éditeurs eux-mêmes.

Un modèle a été soumis au gouvernement : c'est celui dont nous donnons plus haut la reproduction. Il n'est pas heureux.

Dans une circonférence une figure allégorique de l'Italie, véritable tête de virago. Au haut, l'inscription : *periodici ;* au bas, *franchi ;* à droite la lettre *C* (cent.); à gauche, 1. Il en a été tiré pour essai en 5 nuances : noir, bleu, bistre, vert et carmin.

On a pensé aussi à l'annulation, qui pourrait se faire par l'expéditeur même. Il suffirait pour cela de coller le timbre sur la feuille blanche et d'imprimer dessus.

Nous nous demandons pourquoi au lieu d'adopter cette affreuse vignette, on n'emploie pas le timbre de 1 centime de l'émission du 29 octobre 1863 : celui-là n'a pas d'autre raison d'existence que les imprimés?

Tout le monde ne connaît pas le *periodici* actuel. C'est un timbre rond composé de deux filets, comme presque tous les timbres des lettres. Il est rouge. Autour, l'inscription : *periodici franchi ;* au milieu, en grands caractères : C. 1.

Pour la ville de Turin on fait usage d'un timbre plus grand, mais qui n'a pas de circonférence intérieure. Sous la valeur, dont le caractère est plus petit, se trouvent les inscriptions : *R. Poste. Torino.* Nous remarquons aux deux timbres, à la circonférence extérieure, de petites solutions de continuité, comme des crans que l'on aurait coupé dans le rebord du poinçon. Elles se répètent à tous les deux aux mêmes places : à la partie supérieure, dans l'axe, et au bas, des deux côtés de l'axe.

BRUX. — IMP. DE M.-J. POOT & Cᵉ, VIEILLE-HALLE-AU-BLÉ, 31

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse Allemagne et France. . . . 2-50
Espagne et Italie. 4-00
Angleterre et Portugal . . . 1-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
10 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . 5 00
Pays Transatlantiques. . . . 6-00
Suède et Russie. 8-40

CHRONIQUE.



Principautés Danubiennes. — S. A. le prince Couza qui, par son petit coup d'état d'il y a peu de temps, a pris rang parmi les sauveurs de l'ordre et de la société et aussi parmi les têtes couronnées, vient d'informer MM. les collectionneurs de son avénement au trône Roumain. Ses lettres de créances nous sont arrivées sous forme d'un timbre-poste fort triste, si triste même, que bon nombre d'amateurs sérieux ne l'ont reçu qu'avec une défiance marquée. Ils avaient tort, non seulement au point de vue du fait en lui-même, qui existe et par conséquent ne se discute plus, mais parce que dans l'espèce, comme en une foule d'autres cas, il faut se garder de juger sur les apparences. Cela nous rappelle un grand connaisseur dont nous parlait M. E. R. dans son article « *Réception des Corrientes à Paris* » (voir notre numéro d'avril 1864) qui rejeta jadis — qui osa rejeter! — le Corrientes, à cause de son aspect peu flatteur, pour accueillir plus tard une imitation.

Ce timbre a été émis le 1er janvier 1865. Il est rect. imp. coul. fond blanc. La disposition est la même dans toutes les valeurs, mais il y a quelques différences dans les petits détails. Au milieu, dans un médaillon, l'effigie du prince Couza. Dans l'encadrement, à gauche, le mot : *Posta;* à droite : *Romana ;* au bas : *franco ;* au haut : *doua* (cinci ou doua.-deci) parale ; c'est-à-dire, 2, 5 ou 20 paras. Le 2 p. est jaune ; le 5, bleu et le 20, rouge. Ces trois nuances réunies forment les couleurs nationales. Le chiffre de la valeur est répété dans les quatre angles. Au reste, les trois coins sont de gravures différentes, l'effigie seule doit avoir été reportée. L'exécution est mauvaise, et bien qu'à chaque émission il y ait cependant un mieux, il est si peu sensible que continuant à suivre la même progression, on ne doit espérer un type convenable que dans un siècle ou deux. Rendons d'un autre côté justice à l'administration Roumaine, en constatant à son honneur que chacune de ses modifi-

cations postales est marquée par un abaissement de la taxe.



Brunswick. Au 1er avril prochain paraîtra une nouvelle série de timbres. Voici le nouvel élu; il sera, comme à Lubeck, employé pour les timbres adhésifs et les enveloppes. On nous promet les valeurs suivantes : 1 gr. rose; 2 gr., bleu et 3 gr., bistre. Ovale, imp. coul. fond blanc. A la partie supérieure, l'inscription : *Braunschweig;* au bas : *Groschen;* des deux côtés, le chiffre de la valeur; au milieu, les armoiries. Le cheval et toute la partie non coloriée sont à relief. Le changement n'est pas heureux et fera regretter l'ancien type et les belles nuances des enveloppes; mais ne faut-il pas se conformer à la fameuse convention allemande!

Belgique. Quelques difficultés s'étant élevées entre notre gouvernement et l'auteur de notre timbre actuel, le graveur se refuse à faire un nouveau transport de son type. Il paraît que ce travail n'est pas le fait de tout le monde. La planche étant usée et le nouveau type confié à MM. Delarue n'étant probablement pas pour cette année, il s'ensuit que nous sommes à la veille de nous trouver sans timbres pour les besoins journaliers.

Le gouvernement a envoyé des émissaires aux quatre coins du pays, le télégraphe joue dans toutes les directions, demandant partout un *reporteur,* mais on ne voit rien poindre, et M. Wiener s'est retiré sur le Mont Aventin. En attendant on laisse tâtonner un autre graveur. S'il ne réussit pas, il ne restera à l'administration qu'à suivre l'exemple de la Guyane (voir plus loin) et à émettre un timbre *ad interim* au moyen d'une griffe.

Angleterre. Un petit changement dont la raison d'être nous échappe, a été fait depuis janvier, au timbre de 1 sh. Les lettres des quatre angles ont le double de grandeur et le chiffre se trouvant des deux côtés de l'ovale et que nous croyions marquer la valeur, de 1 est devenu 4. Que peut bien signifier ce 4? Depuis le 1er mars le même changement a été opéré au 3 pence. Il paraît qu'on tient beaucoup à ce mystérieux 4, car on a modifié le dessin pour pouvoir l'y introduire.

Italie. Le 1er courant a été mis en circulation le 2 cent., brun. La disposition est la même que celle du 1 cent. que l'on connaît. Nuance nouvelle parmi les timbres et qui nous plaît assez.

Danemark. A l'heure où nous écrivons ces lignes aura paru dans ce pays un 2 sk. enveloppe.

Schleswig-Holstein. Il vient d'y être émis, le 1er mars courant, un timbre-poste de 1/2 schilling, rouge, pour les deux duchés et semblable à celui employé dans le Schleswig. Ovale et dentelé. Cette émission vient supprimer les timbres émis respectivement par chacun des duchés.

Hambourg. Un de nos confrères a annoncé un prochain changement dans les timbres de ce pays.

Les groschen seraient substitués aux schillings. Nous sommes en mesure d'assurer qu'il n'a jamais été question d'une modification de ce genre. La seule qui ait eu lieu, et nous l'annonçions dans notre numéro de janvier, est celle du 7 sch. jaune, remplacé par un violet depuis le 15 février. Le dessin est resté le même et le nouveau 7 sch. est également dentelé.

Autriche. Signalons sous réserve un essai antérieur, dit-on, à 1854. Effigie de l'empereur, tournée vers la gauche. Valeur 3 kreuzer, imp. en bleu et en brun sur blanc. L'effigie et les ornements sont blancs et à relief. Nous en avons vu aussi d'imprimés en brun, mais avec l'effigie et les ornements en couleur.

Bavière. Parlerons-nous de deux ridicules vignettes que l'on nous envoie comme essais? L'une porte le chiffre 1 dans une circonférence; l'autre, une espèce de petit diablotin, genre chinois, au milieu d'un blason; dans ce dernier il n'y a nulle place pour la valeur. Les dessins de ces types ont une analogie singulière avec ceux qui décorent un des plus beaux albums que nous ayons vus : celui de M. de Volpi. A notre avis, partagé par beaucoup d'amateurs, ces images ne sont autre chose qu'une nouvelle tentative de spéculation et peuvent être considérées comme étant du même acabit que tous les autres essais de Bavière tant prônés par le collectionneur susdit.



Nouvelle Grenade. Un de nos correspondants révoquait en doute l'existence du timbre ci-contre, dont nous parlions le mois dernier. Il affirmait même que ce n'étaient que des essais. Nous sommes à même aujourd'hui de lui donner, ainsi

qu'à nos lecteurs, tous les apaisements à ce sujet, ayant reçu de ces timbres directement. Outre les nuances signalées précédemment, il existe encore 1 peso carmin. Il est fâcheux que la fréquence des changements de type n'ait pas encore amené l'adoption d'un timbre plus soigné. Gravure et impression se valent et cette dernière est quelquefois si mauvaise que l'on a peine à distinguer le dessin.



République de l'Equateur. Elle aussi n'a pas voulu laisser passer l'année 1863 sans faire sa petite émission. C'est sans doute en janvier qu'aura paru le type ci-contre. Voici ce que nous en connais. sons :

1/2 real, bleu; 1 real, jaune et un essai de 1/2 real, vert. Rect. imp. coul. fond blanc. Dans une circonférence perlée, les armoiries de la République surmontées d'une aigle aux ailes éployées. Sur les côtés, un filet grec. Au haut l'inscription : *eguador correos;* au bas, la valeur : *medio reol.* Nous sommes heureux de voir ce pays adopter une institution dont aucun peuple civilisé ne saurait plus aujourd'hui se passer, et nous attribuons à son inexpérience plutôt qu'à son indifférence, la vulgarité du type par lequel il débute. Mieux vaut, au pis aller, un très-mauvais timbre que pas de timbre du tout : c'est la raison qui nous fait pardonner au dessinateur de faire grimacer le soleil.

Sainte-Lucie. Voici les valeurs et nuances de la nouvelle émission que nous avons annoncée : noir, 1 penny; jaune-serin, 4 pence; violet, 6 pence; orange, 1 shilling.

Tour et Taxis. Les nouvelles valeurs, 12 et 18 kreuzer, dont nous avons parlé, paraîtront du 15 mai au 1er juin prochain.

Luçon. Nous devons à l'obligeance d'un de nos correspondants, la communication de timbres reçus par lui directement de Manille. Ils lui viennent d'une source qui ne permet pas de douter de leur validité. C'est le même type que le 5 cuartos vermillon à l'inscription : *Correos i interior.* Valeurs et nuances : 10 cuartos, carmin vif; 1 real, violet; 2 reales, bleu. L'inscription susdite, et celle qui se trouve au bas du timbre, sont d'un caractère un peu plus grand.

Mexique. On est sans nouvelles du type reproduit dans notre n° 24, si bien que le mystère plane encore sur sa véritable origine. Nous ne le donnions que sous toutes réserves, mais encore maintenant nous nous refusons à voir en lui une de ces productions douteuses comme il en foisonne : sa gravure n'était pas de celle qu'on consacre aux *essais.* Si nous apprenions quelque chose de nouveau à ce sujet, nos lecteurs peuvent compter en être instruits des premiers.

D'UN ESSAI DIT, DE GARIBALDI.

Parmi les curiosités de faux-aloi qui courent le monde de la timbromanie depuis deux mois environ, figurent au premier rang, par les nombreuses dupes qu'ils ont déjà faites, ces fameux essais de Bavière, sur porcelaine, qui sont tout simplement des épreuves tirées sur les coins actuels. Le même auteur tente de lancer aujourd'hui une autre vignette sous le nom très-vague d'essai Garibaldi. Le célèbre Condottiere italien, vers la personnalité duquel convergent depuis quelques années les regards de l'Europe, ne se doute probablement pas de l'exploitation qui se fait de son nom à propos de timbres-poste. S'il voyait, comme nous avons vu (hélas!), l'air d'émotion contenue que prend l'homme aux essais en parlant de « *son ami Garibaldi* » et tout cela pour arriver à placer de méchantes étiquettes, heureusement peu dangereuses, dans leur nullité, comme il s'empresserait de décliner cette amitié là!

Ce timbre n'est mis en circulation que prudemment et pour cause; l'inventeur vous assurant, confidentiellement, et sur *son honneur*, qu'il n'en existe que deux ou trois exemplaires. En voici le signalement : Rect. lith. dans un ovale, l'effigie de Garibaldi de face. Au haut, dans l'encadrement ovale, le mot : *Roma;* au bas, *Venezia.* De chaque côté, dans l'ovale, un sabre. A gauche, l'inscription : *il grande generoso;* à droite, *glorioso generale;* au haut : *Giuseppe;* au bas : *Garibaldi.* Le dentelé est simulé.

D'après l'éditeur, cet essai aurait été proposé à Rome en 1848, pendant le triumvirat dont Garibaldi fit partie. On voit d'ici combien cette histoire est vraisemblable. En 1848 les événements se succédaient de si près en Italie et à Rome surtout, qu'un timbre-poste est la dernière chose à laquelle on eût songé; l'usage du timbre était d'ailleurs alors très-peu répandu et quasi inconnu en Italie. De plus, le dentelé n'était pas né, puisqu'il ne date que de 1854.

L'auteur doit avoir éprouvé quelques difficultés à faire accepter son histoire, car depuis peu il a abandonné le thème de 1848; le timbre ne date plus aujourd'hui que de 1860.

QUEL EST L'INVENTEUR DU TIMBRE-POSTE?

Cette question sera bientôt aussi controversée que celle du véritable inventeur de l'imprimerie; et toute proportion gardée, depuis les quatre ou cinq ans que la collectionmanie des timbres a pris corps, produit des brochures et des journaux, il ne s'est guère moins écrit sur la grave question formulée en tête de cet article que sur le lieu de naissance exact de l'imprimerie.

Résumons encore une fois ce qui jusqu'à ce jour était admis sur les timbres.

Velayer, à Paris, en 1653, crée les billets marqués dont il est parlé dans les mémoires de Pelisson. Son innovation ne lui survit pas et l'on arrive jusque 1823, époque ou un M. Treffenberg fait une tentative infructueuse pour introduire ce mode d'affranchissement en Suède. Plus heureux, enfin, M. Rowland Hill parvient à faire accepter le timbre; et, sans préjudice des récompenses pécuniaires que ses compatriotes lui ont votées, il se trouve jouir, au déclin de sa carrière, d'une célébrité sur laquelle il ne comptait certes pas. Laissons à tous ces innovateurs leur part de gloire; mais quant aux deux derniers, elle se trouvera légèrement obscurcie par suite d'une découverte que l'on vient de faire en Italie et qui prouverait que l'idée du timbre ne leur appartient pas.

Notre correspondant de Turin, dont on a pu apprécier tout l'intérêt des renseignements, nous a touché quelques mots d'un papier postal émis en Piémont de 1818 à 1820. (Voir notre numéro de novembre 1864.) Nous devons à son extrême obligeance, à ses recherches persévérantes, quelques exemplaires de ce papier qui a acquis aujourd'hui une véritable importance historique. Avant de le décrire, il est bon de rappeler les lois qui en ont provoqué la création.

Le décret royal du 12 août 1818, déclarant que le droit de transport des lettres était exclusivement réservé à la direction générale des postes, admettait néanmoins des exceptions.

« Ceux qui voudront profiter, y était-il dit, des dispositions de l'art. 41, en portant ou expédiant des lettres par des moyens étrangers à l'administration, devront présenter ou faire présenter au bureau de poste local les lettres à expédier et en payer le droit.

L'employé notera les lettres en présence du porteur, sur un registre *ad hoc*, les timbrera et apposera à l'un des angles de l'adresse le même numéro d'ordre porté à son registre. »

Ces formalités ayant paru longues et onéreuses, l'administration songea à établir un système plus économique sous le rapport du temps et de l'argent.

Le 7 novembre 1818, on annonça l'émission d'un papier postal timbré (*Carta postale bollata*) et les conditions auxquelles son usage était soumis. Ce papier, fabriqué par la direction générale des postes et sous la surveillance immédiate du surintendant général, s'achetait dans les bureaux de postes et chez les débitants de tabac qui recevaient une commission pour la vente. Il était de trois valeurs : 15 centimes, pour les distances de 15 milles; 25 centimes, de 15 à 35 milles, et 50 centimes pour toute autre distance.

Les lettres écrites sur ce papier pouvaient être transportées par qui que ce fût, à la condition qu'elles n'eussent qu'une seule feuille, pliée de façon que le timbre demeurât apparent, et l'écriture de l'adresse la même que celle de l'intérieur ; le tout sous peine de contravention.

Le premier décret fut suivi de l'ordonnance du 3 décembre 1818, annonçant que provisoirement on émettrait un papier sans filagramme de la dimension ordinaire du papier à lettre et portant un timbre humide variant de forme à chaque valeur. On en délivra pour la première fois au public, le 1er janvier 1819.

Ce papier ne dura qu'une année : le 13 novembre 1819, parut une ordonnance royale le supprimant à partir du 1er janvier 1820 et laissant jusqu'au 1er février la faculté d'en réclamer l'échange contre un autre à même destination, mais avec addition de quelques ornements et autres détails que nous spécifierons plus loin.

D'après les renseignements que fournissent les sources officielles, il résulte que ces feuilles servirent peu; elles se trouvèrent définitivement abrogées par l'article 73 du décret royal du 30 mars 1836, comme conséquence des modifications apportées dans le régime de la correspondance par l'article 72 de ladite loi.

Nous avons dit que le premier des deux papiers — loi du 7 novembre 1818 — était sans aucun

filagramme. Son seul caractère distinctif consistait en un timbre humide bleu, représentant un courrier à cheval? au galop, courant vers la gauche. Sous le cheval est marquée la valeur « C^{i} 15 » 25 ou 50. Le timbre de 15 cent. est rond, celui de 25, un ovale placé dans le sens de la longueur, et celui de 50, octogone. Les deux feuilles que nous en possédons ont un air d'antiquité des plus respectables et ont perdu tout glacé; voici l'un des types et leurs dimensions :



25 cent., 30 millimètres de largeur et 25 de hauteur. 50 cent., 28 millimètres de largeur et 24 de hauteur. De l'émission suivante nous avons été assez heureux que pour obtenir un exemplaire de chacune des trois valeurs. Malheureusement, nous n'avons la feuille entière que de l'une d'elles, le 25 cent., et encore sont-ce deux demi-feuilles rajustées. Nous n'avons que la moitié de celle de 15 cent. et un fragment de celle de 50.

Le 15 cent. a 25 millimètres de diamètre; le 25 cent. 27 de largeur sur 23 de hauteur, et le 50 cent. 24 sur 21.

La feuille dans toute son étendue mesure 26 centimètres sur 40.

Tout autour règne un encadrement de 1 1/4 centimètre de largeur, orné dans les angles d'un filet grec. Au milieu de la feuille, la tenant ouverte devant soi, est une grande circonférence de 11 centimètres de diamètre renfermant une aigle couronnée portant sur la poitrine l'écusson de Savoie. Dans l'angle de gauche supérieur, entre l'encadrement et la circonférence, se lit l'inscription : *Direzione;* à droite : *generale*. Dans celui de gauche inférieur : *Delle;* sous l'écusson : *regie;* à droite : *poste*. C'est-à-dire « Direction générale des postes royales » Dans l'encadrement même, côté supérieur : CORRISPONDENZA AUTORIZZATA; côté de droite : IN CORSO; côté du bas : PARTICOLARE PER PEDONI; côté de gauche : ED ALTRE OCCASIONI. Traduction « Correspondance autorisée en cours particuliers, par piétons et autres occasions. » Tous les ornements et inscriptions sont en filagramme. Le timbre de la valeur est à relief. C'est la même figurine et la même forme qu'à l'émission précédente, mais le bord est perlé. Ces feuilles ont revêtu une teinte jaune qui s'explique par leur âge.

Tels sont ces timbres ou ces enveloppes comme on voudra les nommer, qui prennent le premier rang parmi les hautes curiosités de l'album.

L'Italie a toujours été la terre promise des trouvailles. On y découvre tous les jours quelque antiquité contemporaine de Sylla ou de Marius; il nous paraît qu'en fouillant dans ces archives domestiques qui s'accumulent dans toutes les familles on ferait plus d'une découverte, soit des feuilles dont nous venons de donner la description, soit de ces timbres rarissimes qui ne se rencontrent plus que dans quelques collections d'élites.

A propos de la priorité d'invention, voyez à quoi il tient que — à part l'abaissement de la taxe — M. Rowland Hill (déjà nommé) ne doive rendre à César ce qu'il lui aurait pris.

Si le gouvernement Sarde au lieu de restreindre l'emploi de ces feuilles timbrées aux seules correspondances non transportées par son administration, l'eût étendu à toutes les lettres en général : la mesure eût été complète et partant comprise du public; et le monde eût joui vingt ans plus tôt d'une institution dont on s'applaudit tous les jours.

HISTOIRE DE QUATRE POINTS.



Le 15 centimes d'Italie, appartenant à l'émission du 5 cent ci-contre, a passé depuis sa naissance par bien des vicissitudes. Émis en même temps que ses confrères, les 5, 10, 30, 40 et 60 cent. et 2 lires, l'impression et la nuance ne laissèrent d'abord rien à désirer. Il fut tiré en bleu de ciel. Le gouvernement trouvant la nuance trop pâle, pria MM. Delarue, de Londres, de la foncer davantage. Sur ces entrefaites, un accident survenu à la machine et à la matrice même, obligèrent MM. Delarue à prendre les ordres du gouvernement, lequel répondit de tâcher de dissimuler l'avarie survenue à la planche, au moyen de quatre petits points blancs à placer à l'endroit endommagé.

Ces quatre points se trouvent des deux côtés de l'encadrement ovale, au-dessus et au-dessous du

fleuron séparant l'inscription supérieure de la désignation de la valeur.

Il y a donc :

Un 15 centimes bleu-pâle.
Un 15 — bleu-foncé.
Un 15 — bleu-foncé avec 4 points.

Avis aux personnes qui collectionnent les moindres différences en timbres.

ART ET MÉTIER.

(*Suite. — Voir le numéro de février.*)



Nous sommes presque au bout de notre revue. La vignette ci-contre n'est ni plus ni moins mauvaise que les autres.

Il faut croire que le malencontreux concours institué par le gouvernement pour l'obtention d'un type « *type* » comme gravure de timbre-poste, n'a été pris au sérieux par aucun graveur. Il n'a abouti qu'à un *fiasco* complet, et néanmoins il nous est prouvé qu'un ou deux des concurrents, eussent pu produire mieux qu'ils n'ont fait. C'est ainsi que nous avons vu un *essai* gravé sur cuivre, du même auteur que le fac-simile ci-dessus et nous devons avouer qu'il possédait des qualités hors ligne.

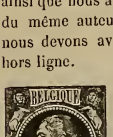

Le suivant est plus drôle.

L'effigie du Roi nous rappelle ces planches d'anatomie servant à l'étude de la Myologie et du système musculaire. Le reste est à l'avenant. Ils sont bien jolis les deux lions qui se trouvent de chaque côté, mais ils ne doivent guère être à leur aise. Comment pourraient-ils bien se tenir ainsi juchés sur une pente aussi inclinée, sans point d'appui apparent. Si c'étaient de simples quadrumanes, on dirait qu'ils se soutiennent par la seule force du poignet; mais des lions, cela confond toutes les lois admises en physique sur la pesanteur spécifique des corps. Après cela :

« Les arts ont des licences à nulle autre pareilles, »

et il faut beaucoup permettre à l'artiste, surtout lorsque, comme celui-ci, il tire un si heureux parti des éléments dont il dispose. Comme il a bien utilisé pour l'ornementation de sa vignette, l'appendice caudal des deux félins. Ce muscle puissant, cette queue du lion, véritable corollaire de son rugissement, descend ici de chaque côté du médaillon, en décrivant les plus gracieuses ondulations.

La seule crainte de blesser sa modestie, nous empêche de transmettre à la postérité le nom de l'auteur de cette ingénieuse composition.

(*La suite au prochain numéro.*)

DÉTAILS SUR LES TIMBRES DE LA GUYANE ANGLAISE.

Nous devons une réparation à la Guyane. Dans notre numéro de janvier nous avons insinué, à propos du timbre à main dont nous donnions le *fac-simile*, que l'usage du compas était inconnu dans cette colonie. Cet instrument y est très-connu et c'est nous qui avons été induit en erreur par l'inexactitude du décalque que l'on nous avait envoyé.

D'après des renseignements reçus de ce pays, il résulte que ces timbres à main ont été émis en 1850, en attendant le fameux type « *Patimus que.* » Ils étaient d'un usage local et imprimés au fur et à mesure des besoins. En voici les valeurs, toutes imp. noire sur couleur :

4 cents, jaune-foncé; 8 cents, vert (et non rouge comme nous le disions précédemment) et 12 cents, bleu-foncé. Les 4 et 8 cents sont des ovales placés dans le sens de la hauteur; dimension, 26^{m} sur 24. Le filet est très-mince et le mot *cents*, en italique.

Rien de régulier pour l'inscription *British Guiana*, placée différemment aux trois valeurs. Le 12 cents est un ovale placé dans le sens de la longueur. Dimension, 24^{m} sur 25. Le filet est beaucoup plus gros qu'aux autres valeurs. Voilà la question de ces timbres parfaitement élucidée.

Nous avions demandé aussi des éclaircissements sur le timbre oblong dont la date d'émission n'est pas bien établie; mais il paraît qu'en ce pays, plus que partout ailleurs, les morts vont vite. Personne ne se rappelait avoir vu ce timbre, dont, par mesure de précaution et pour éviter tout malentendu, nous envoyions un fac-simile. De guerre las, notre

correspondant nous avait écrit que toutes ses recherches étaient restées vaines; sa lettre allait partir, lorsqu'il la rouvrit pour ajouter en post-scriptum qu'il tenait enfin quelques indices de nature à mettre sur la voie de renseignements plus précis. Il avait découvert, disait-il, un ancien employé des postes qui se rappelait avoir vu jadis (remarquez-vous quel air gothique exhalent ces termes? on croirait entendre raconter un épisode remontant à 93), qui se rappelait donc avoir vu ce type jadis. Il en faisait remonter l'émission à l'année 1853. Gravé et imprimé à la Guyane et adopté provisoirement, en attendant ceux de Londres, il n'aurait eu cours que quelques semaines. Il y en eut 2 valeurs: 1 cent, bleu et 4 cents, carmin.

Notre correspondant nous envoie aussi quelques timbres dits « *de journaux* » pour notre propre collection, dit-il. Malgré son désir, de nous obliger, il n'en veut pas envoyer davantage, « de crainte que, se répandant parmi les collectionneurs, ceux-ci ne conçoivent une assez piteuse idée de son pays. »

Ces timbres doivent leur existence à l'irrégularité et aux retards apportés dans les approvisionnements de timbres par l'administration métropolitaine. Ils ont été émis en 1862. Nous en connaissons de 8 dessins différents, reproduits ci-haut et ayant chacun 3 valeurs: 1 cent, rose; 2 cents, jaune et 4 cents bleu-foncé. Ils n'étaient pas plus que les valeurs correspondantes d'aujourd'hui, réservés exclusivement aux journaux; s'ils nous arrivaient plus fréquemment sur des imprimés, c'était grâce à leur menue valeur. Composés typographiquement au moyen de quatre filets ornés formant carré, on remarque parfois quelques anomalies dans la disposition des encadrements. Le compositeur n'a pas toujours placé les dessins dans le même sens, de sorte qu'on rencontre des exemplaires où le dessin d'un des côtés va de bas en haut et d'autres exemplaires dans lesquels le même dessin court dans le sens opposé. Quelques timbres sont dépourvus des quatre filets intérieurs.

POURQUOI LE TIMBRE-POSTE DE 25 CENT. BLEU DE L'EMPIRE, EST-IL SI RARE?

Rien n'est plus facile à expliquer :

Tout le monde sait qu'avant l'introduction du timbre-poste en France, l'affranchissement de la correspondance était une exception à l'usage parmi les négociants, et même dans le monde, où on le considérait généralement comme une impolitesse.

Ce ne fut que bien longtemps après la réforme postale de 1849, qu'on comprit l'avantage qu'il y avait à affranchir la correspondance, puisque celle qui ne l'était pas était frappée d'une surtaxe souvent onéreuse.

Ce qui le prouve, c'est qu'en examinant de nombreuses liasses de lettres, ainsi que nous avons pu le faire, on trouve à peine 25 lettres affranchies sur 100, et que ce nombre n'augmente que très-insensiblement jusqu'en 1860, époque à laquelle l'affranchissement devient la règle.

Le timbre de 25 cent. de la Présidence, qui date du 12 août 1852, se trouve encore sur des lettres du courant de juin 1854, tandis que le timbre de même valeur de l'Empire a été émis le 3 novembre 1853. Ce dernier qui n'a pu faire son apparition dans le monde qu'après l'entier épuisement de son prédécesseur, n'a dû avoir que fort peu de jours d'existence, puisque la nouvelle réforme postale les supprimait absolument tous les deux le 1er juillet 1854, époque à laquelle fut émis le timbre de 20 centimes.

De Rives De Seine.

LES TIMBRES DE CORRIENTES.

Corrientes, 4 décembre 1864.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.



Par votre lettre du 16 juillet dernier vous me demandiez de vous procurer les timbres de notre province et de vous donner quelques renseignements à leur sujet, ce que je fais avec plaisir.

Depuis l'adoption de l'affranchissement de la correspondance publique au moyen de timbres-

poste, une seule espèce de timbres a été émise, mais elle a subi diverses modifications successives, tant pour la valeur que pour la nuance.

C'est par la loi du 18 février 1856 que fut créé le premier timbre-poste. Il était à l'effigie de la Liberté; sa valeur était de 1 real MC (onza d'or au change de 100 pezzi, monnaie courante). La nuance était d'un bleu foncé.

Par suite de l'autorisation que lui conférait la même loi, le pouvoir exécutif décréta, le 8 février 1860, l'augmentation de la valeur de ce timbre et la porta à 3 centavos plata (d'argent); et comme conséquence de ce décret, on biffa sur la planche la désignation de l'ancienne valeur; la nuance resta la même (1).

Le 26 décembre 1863, le gouvernement de la province décréta que la valeur serait portée à 5 centavos au lieu de 3 et que le timbre serait imprimé sur papier vert. Enfin un nouveau décret du 24 février 1864, tout en conservant le même type, ramène la valeur à 2 centavos plata (d'argent).

Agréez. L.

DON BERNARDINO RIVADAVIA.



Cet homme, célèbre dans l'Amérique méridionale, devra sans contredit aux timbres-poste de voir sa renommée traverser l'Atlantique et reconnue par l'Europe, qui possède seule, par droit d'aînesse, le privilége de consacrer les réputations et de décerner les honneurs de la postérité. Pour l'Europe tout entière, c'est un nom nouveau; car si l'on en excepte quelque vieux diplomate, quelque ancien ministre avec lesquels il aura noué des relations pendant le cours de sa carrière diplomatique, il était à peu près inconnu au public de cette partie du monde. Grâce aux timbres-poste que la reconnaissance posthume de sa patrie a créés à son effigie et à la curiosité qu'ils ne peuvent manquer d'éveiller sur les actes qui lui ont valu cette distinction, Don Rivadavia, sa vie et ses travaux seront bientôt plus familliers aux collectionneurs de ce côté-ci de l'Atlantique, que plusieurs douzaines de princes, ducs et grands-ducs de la Confédération Germanique. Le précis de sa vie que nous publions ci-dessous, est tiré de documents encore inédits en Europe, qui sont en possession de M. Nathalis Rondot, du Magasin Pittoresque, à l'obligeance de qui nous les devons.

Don Bernardino Rivadavia, fils d'un avocat distingué, naquit à Buénos-Ayres, le 20 mai 1780. Il fit son éducation au collége de San Carlos. En 1806, il prit part à la défense de Buénos-Ayres attaqué par les Anglais et contribua à leur expulsion du pays. Après être resté longtemps incertain sur le choix d'un état, et avoir essayé tour à tour, mais sans succès, du commerce et du barreau, il se jette corps et âme dans la révolution du 25 mai 1810, quand les colonies espagnoles commencèrent à secouer le joug de la métropole. La junte exécutive le nomme secrétaire de la guerre et des affaires étrangères, en septembre 1811.

Sa véritable vocation s'était dessinée : la politique active et militante. Les lendemains de révolutions demandent des hommes aux perceptions rapides, aux résolutions promptes et aux aptitudes variées. Ce n'est que lorsque le gouvernement est bien assis que l'on spécialise, que l'on délimite nettement les fonctions. Nul n'était plus propre que Rivadavia à rendre des services alors qu'un gouvernement vient de tomber et que son successeur n'est pas définitivement constitué. Il s'occupe de former l'armée, comprime l'émeute du 1er bataillon des patriciens, soulevée le 6 décembre 1811, signe, en mai 1812, l'abolition de la traite des noirs et refreint encore la conspiration d'Algaza, qui éclata le 2 juillet 1812. Par un retour assez fréquent, ces services ne l'empêchèrent pas d'échouer aux élections de Buénos-Ayres, du 8 octobre même année. Les loisirs forcés qu'on lui fit ne durèrent pas longtemps. Don Gervacio A. de Posadas, nommé directeur par l'Assemblée Constituante, lui confie le 22 janvier 1814, une mission en Europe. Il eut plusieurs conférences à Madrid avec Ferdinand VII, mais on comprend que ce prince, qui ne passa jamais pour professer un fol amour pour la liberté de ses peuples, ne négociât que péniblement avec un ancien sujet qu'il regardait comme rebelle : il lui envoya ses passeports avec ordre de quitter l'Espagne dans les 24 heures. Il passe en France et de là en Angleterre. Le 20 octobre 1817, il adresse une note à lord Castlereagh, réclamant contre le langage de certains membres du Congrès d'Aix-la-Chapelle, et contre la construction dans des ports français de navires commandés par Ferdinand VII, pour en finir avec la révolte de ses colonies américaines.

Pendant les six années de sa mission en Europe, il s'appliqua à étudier les sciences sociales et politiques, en voyageant en Angleterre, en France et en Italie.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Nous en avons vu un bleu très-clair. (*Note de l'Éd.*)

Brux. — Imp. de M.-J. Poot et Cie, Vieille-Halle-au-Blé, 31.



Abonnement par année :
Belgique 3.00
Hollande, Luxembourg, Suisse
Allemagne et France. . . 3.50
Espagne et Italie 4.00
Angleterre et Portugal . . . 4.20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . 5.00
Pays Transatlantiques. . . . 6.00
Suède et Russie. 8.40

CHRONIQUE.



De longtemps nous n'avons constaté une telle absence de nouveautés. Pas un seul specimen de timbre que nous puissions soumettre à nos lecteurs; nous ne possédons pour justifier la rubrique ambitieuse de « Chronique » que l'annonce de quelques émissions de nuances nouvelles et de quelques modifications insignifiantes.

Colombie Britannique. Nous avons reçu comme venant de ce pays, un timbre si neuf et si original de dessin, que nous regrettons que ce ne soit qu'une fantaisie. Nous l'avons fait reproduire pour son seul mérite artistique. Rect. imp. coul. fond blanc. Au milieu d'un double ovale qui occupe toute la hauteur du timbre, se voit un grand V supportant la couronne. Cette initiale du nom de *Victoria* est fleuronnée dans le genre des lettres dites en *culs de lampes* qui commencent les chapitres dans les livres d'heures ou autres ouvrages illustrés. Elle est, de même que la couronne, de style gothique. Tout autour, dans l'ovale, se lit l'inscription : *British Columbia postage three pence.* Le fond extérieur de l'ovale est quadrillé et relevé par un très-joli fleuron. — Ce charmant timbre de contrebande est tiré sur un papier à décalquer qui se rapproche de celui des premiers timbres turcs mais de meilleure qualité.

Brunswick. Ce duché demande à réfléchir avant que de lancer ses futurs timbres dans la circulation. Leur émission est reculée jusqu'au mois de mai. Il profite du délai qu'il s'est octroyé pour expérimenter une innovation toute récente..... le perforage. Nous venons de recevoir quelques timbres actuels dentelés. Ce sont :

1 3 sgr. blanc, 1 sgr. bleu, 3 sgr. rose.

Restent encore le 1/2 et le 4/4.

Hong-Kong. Les nuances, dans toutes les valeurs, ont été plus ou moins foncées.

Hambourg. Le 3 sch. bleu foncé, est maintenant bleu de ciel.



Danemarck. Depuis le 1er avril a paru l'enveloppe de 2 sk. bleu, même type que le 4 sk. vermillon, émis le 1er janvier 1865.

Angleterre. Même changement opéré au 6 pence qu'aux 3 pence et 1 sh. dont nous avons parlé le mois dernier.

Prusse. Le 1er avril a vu naître le 3 pf. violet que nous annonçions dans notre numéro de janvier. En principe il devait être noir, on aura sans doute pensé plus tard à l'inconvénient qu'offrirait la similitude de nuance entre le timbre et la griffe d'oblitération.

Ce type est semblable aux 4 et 6 pfennige actuels.

Pologne. Les enveloppes et timbres de Russie ont remplacé ceux de Pologne qui sont supprimés. Coups d'épingles de la domination russe.

Australie Occidentale. Ce pays nous envoie des timbres dentelés de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. — Elles ne correspondent en rien à celles connues jusqu'aujourd'hui :

1 penny, jaune-olive ; 2 p., jaune-d'or ; 4 p., rose ; 6 p., lilas et 1 sh., vert-de-gris.

Italie. Toutes les forces de la révolution poussent le gouvernement italien sur le chemin de Rome ; lui-même ne demande pas mieux que de se laisser faire, car c'est lui qui les a mises en branle. Malheureusement il n'est point entièrement libre de ses allures ; des engagements internationaux, la fameuse convention du 15 septembre surtout, sont des obstacles sérieux à l'accomplissement de ces vœux. Dans cette situation, les unitaires, non retenus par le frein de la responsabilité, ne laissent échapper aucune occasion d'influencer l'esprit public, afin de précipiter une crise que le gouvernement n'ose paraître désirer.

Parmi les récentes productions qui font de la propagande unitaire, il faut placer une enveloppe historiée, représentant le départ de Rome de l'armée française. Au milieu, sur une grande estrade, l'on voit l'Italie couronnant Victor-Emmanuel. A droite, l'armée française s'en allant, et à gauche l'armée italienne faisant son entrée aux acclamations de la foule. Une figure de femme personnifiant Venise s'élance vers les arrivants. Enfin dans l'angle de droite, une seconde estrade du haut de laquelle le Pape bénit toute cette scène. Nous ne contestons certes pas la possibilité de voir s'accomplir ces événements ; mais quant à ce qui concerne Pie IX, nous craignons qu'en lui faisant jouer un rôle dans cette scène, on n'ait dépassé les limites de l'optimisme permis aux politiques de sentiment.

Cette vignette est assez bien dessinée, mais la gravure et l'impression sont communes.

Confédération Argentine. Il en circule une façon de timbre fort grossière qui se fabrique en Angleterre. C'est mieux qu'une contrefaçon, c'est un nouveau timbre, mais auquel nous refusons *l'exequatur*. Rect., plus haut que large, partagé au milieu par trois lignes horizontales. Au-dessus de ces lignes, figure du soleil ; au-dessous, l'inscription de la valeur. A la partie supérieure, l'inscription : *Conf. Argent.* Tout autour un filet grec. 1/2 real, fauve ; 1 real, bleu-foncé ; 2 reales, jaune.

LES TIMBRES PERFORÉS DE L'AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Depuis quelque temps déjà on voit circuler des timbres de l'Australie Occidentale, perforés au milieu, d'un petit trou rond fait à l'emporte-pièce. Nous avons vu ainsi accommodés : des 1 penny rouge, 4 p. bleu (octogone), 6 p. violet, 1 sh. brun et 1 sh. vert. Chacun se perdait en conjectures sur la cause de cette particularité inusitée, qui faisait naître les suppositions les plus extravagantes. Nous transcrivons ci-dessous une lettre qui donne le mot de l'énigme :

Perth, 27 décembre 1864.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

. . . . . En réponse à la demande que vous me faites sur la perforation de certains timbres, j'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement local n'a jamais émis de timbres de la façon que vous me désignez.

Cet usage est adopté par le gouvernement impérial pour l'affranchissement de la correspondance officielle.

Vous me demanderez peut-être ce que c'est que le gouvernement impérial? Je vous dirai donc que nous entendons par là le gouvernement de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire de la mère-patrie. Il entretient ici un état-major d'officiers exerçant des fonctions séparées et distinctes du gouvernement local et ayant le contrôle de toutes choses ; ils sont payés par le gouvernement de la métropole. Ce sont eux qui font emplette de timbres locaux au moyen des fonds du gouvernement britannique, pour leurs correspondances officielles et les perforent de la manière que vous savez, afin qu'ils ne puissent servir aux lettres privées ni à quelque autre destination illicite.....

Agréez, etc., etc. Z.

TIMBRES ADMINISTRATIFS D'ITALIE.

(*Suite et fin.* — *Voir le n° du 15 décembre* 1864.)



Voici enfin le type adopté par l'administration italienne pour son propre service. Il est de très-grand modèle. Rouge magenta sur fond blanc. Au centre, les armoiries de Savoie, qui sont maintenant celles d'Italie; dans les quatre angles, un filet grec. Autour, l'inscription : *Amministrazione delle poste italiane.*

Les circonférences, lettres, armoiries et filets sont blancs et à relief. La nuance est belle et la vignette a très-bon aspect. Pour un timbre destiné à être toujours déchiré, on ne pouvait raisonnablement faire mieux.

LE VAPEUR « ROBERT TODD » ET SES TIMBRES.

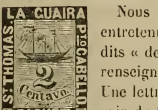

Nous avons, à diverses reprises, entretenu nos lecteurs des timbres dits « de la Guaira ». Jusqu'ici nos renseignements étaient incomplets. Une lettre que nous venons de recevoir de Saint-Thomas nous permet maintenant de donner sur ces timbres tous les détails désirables.

C'est en vertu d'une convention passée en novembre 1863, entre le gouvernement de Venezuela et le capitaine Robert Todd, que celui-ci a le privilége du transport des lettres entre ce pays et l'île Saint-Thomas. Le capitaine Todd ayant cédé ses droits à un riche négociant de Curaçao, celui-ci a fait construire à Liverpool le vapeur *Robert Todd*, qui dessert aujourd'hui Saint-Thomas, la Guaira, Puerto-Cabello et Curaçao.

La malle quitte Saint-Thomas deux fois par mois et se dirige sur la Guaira, en mettant environ 60 heures pour la traversée. Elle y reste un jour et se dirige ensuite sur Puerto-Cabello; passe à Curaçao s'il y a des voyageurs pour cette île et repart pour Saint-Thomas, où elle arrive le 12 et le 28, juste à temps pour remettre les correspondances à destination de l'Europe, qui partent le même jour.

Saint-Thomas, possession danoise, est située entre l'île espagnole de Porto-Rico et les Petites-Antilles. La Guaira est, à bonnement parler, le port de mer de Caracas, capitale du Venezuela. Puerto-Cabello est un autre port sur la même côte, à environ 40 lieues plus au nord, et Curaçao, possession hollandaise, fait partie des îles dites « sous le vent ».

Toutes les lettres transmises par le vapeur sont affranchies au moyen de ses propres timbres. Le port de la lettre simple d'une demi-once est de 1 fr. 25 ou 2 réaux. Chaque demi-once en plus paie le même prix : ainsi, une lettre de 5 onces paie 12 fr. 50 ou 20 réaux.

Les timbres en centavo (type ci-haut) ne sont employés qu'au Venezuela pour les journaux. Pour le service de l'île Saint-Thomas, on se sert du type dont ci-contre le fac-simile.



Les premiers timbres furent émis en juillet 1864. Ce sont les suivants :

1er *type*. Timbre employé à la Guaira et Puerto-Cabello. Vapeur sur fond ligné horizontalement. Au-dessous la valeur en un gros chiffre (2 centavo).

1/2	centavo gris.	3	centavos jaune.
1	« rose.	4	« bleu.
2	« vert.		

2e *type*. Plus ornementé; bateau dans un ovale, valeur en réaux.

1/2 real rose.
1 reales vert foncé.

En décembre 1864 on a refait le coin; nous ne savons trop pourquoi, puisqu'on a servilement copié l'ancien. Les deux gravures ont dû nécessairement différer en quelques points que voici :

Le fond guilloché sur lequel se trouve l'inscription de la valeur, paraît plus clair au type de décembre. Cela provient de ce qu'il est plus régulier et mieux fait; en fait, il est plus serré. Le chiffre 6 de l'angle inférieur de gauche est beaucoup plus grand. Il y a dissemblance aussi dans quelques lettres des inscriptions. Le C de *Cabello*, les D et O de *medio*, dernière émission, sont d'un caractère presque carré, C D O, au lieu de C D O. Quant au dentelé, au lieudu perforage rond, c'est maintenant une véritable dentelure de scie. Point de changement de nuances.

1/2 real rose.
2 reales vert clair.

Le type 2, émis en juillet 1864 et gravé par MM. Waterloo et Son, de Londres, sert aujourd'hui à Saint-Thomas. Valeurs :

1/2 real bleu pâle.
2 reales jaune d'or.

ÉTUDE SUR LES TIMBRES DU PÉROU.

L'initiative de l'adoption des timbres-poste au Pérou appartient au directeur général des postes à Lima. Il fit sa proposition le 17 mars 1857; le projet de loi fut élaboré et présenté au gouvernement le 23 juillet suivant, et le 19 octobre même année parut le décret arrêtant l'émission des timbres, qui devaient porter les armoiries nationales. On fixa en même temps leurs valeurs, qui n'ont pas varié depuis, savoir :

1° 1 dinero, bleu, armoiries semblables à celles des monnaies d'argent.
2° 1 peseta, jaune, » avec étendards.
3° 1/2 peso, jaune, » » et bannières comme les monnaies d'or.

Toutefois, avant que de se lancer dans une si grande entreprise, on convint d'essayer le système sur une petite échelle pour l'étendre ensuite à toute la république si le succès venait affirmer l'excellence de l'innovation.



La Compagnie de navigation à vapeur du Pacifique, connue spécialement des collectionneurs par ses beaux timbres, concéda temporairement à l'administration Péruvienne, l'usage de son timbre 1 real, bleu, qui servit, à partir du 1er décembre 1857, à l'affranchissement des lettres entre les villes de *Lima* et *Chorillo*.

Nous profiterons de l'occasion pour faire une petite digression à propos des *Océan Pacifique*.

On a lu dans les journaux d'interminables articles sur la question de savoir s'il faut préférer les timbres neufs ou les oblitérés. Les deux opinions ont leurs partisans également fanatiques; sans nous prononcer entre elles, nous dirons seulement en passant et puisque l'occasion semble s'offrir, qu'il est bon, en toutes choses, de se garder des idées trop absolues dans l'un ou l'autre sens. Rien d'imprudent comme d'être systématique et d'avoir en débattant une question, son siége fait : les opinions ne régissant pas les événements, mais ceux-ci modifiant tous les jours, avec la brutalité des faits, les opinions les plus accréditées et, en apparence, les plus solidement raisonnées. Les timbres de *l'Océan Pacifique* nous en fournissent une preuve. — Ils servirent les premiers, à titre d'essai, à l'affranchissement des lettres entre Lima et Chorillo et vice-versâ. C'étaient donc alors des timbres Péruviens, ayant une destination, une existence et une nationalité différentes des timbres de la Compagnie de Navigation, partant, une variété de plus pour le collectionneur.

Admettant que, l'expérience terminée, il soit resté entre les mains du public ou entre celles de l'administration une certaine quantité de ces timbres, comment les distinguera-t-on des *Océan Pacifique*, non naturalisés Péruviens? Ce serait un peu difficile. Le seul et unique moyen de constater que tel *ex-Océan Pacifique* a été employé par le gouvernement de Lima, est donc la griffe d'oblitération.

L'intérim des *Océan Pacifique* a cessé le 26 février 1858; c'est dire que ces types ayant eu cours seulement entre deux villes et pendant une période fort restreinte, sont peu communs.

Nous n'abandonnerons pas les timbres de la Compagnie de Navigation, sans entrer dans quelques détails sur les diverses modifications qu'ils ont subies jusqu'à leur démonétisation, car ils sont maintenant périmés.



Outre le 1 real, bleu, la susdite compagnie, qui dessert les côtes du Pérou, du Chili, etc., etc., faisait usage à la même époque d'un 2 reales, carmin, même dessin que le 1 R. sauf que le bateau au lieu d'aller de gauche à droite marche dans le sens opposé. On intervertit aussi les nuances, nous ignorons pour quel motif. Il y eut donc :

le 1 real, carmin.
et le 2 » bleu.

Vint ensuite le 2 reales, brun, et presque en même temps, les suivants :

1 real, vert. | 1 real, jaune.
2 » jaune. | 2 » vert.

C'est-à-dire encore un chassé-croisé de couleurs.

Ces quatre dernières couleurs nous sont envoyées par notre correspondant ordinaire de Lima; nous sommes donc suffisamment autorisés à croire qu'elles ont été toutes en usage, malgré les informations contradictoires d'un autre correspondant que nous pensons moins bien renseigné. Quoiqu'il

en soit, les *Océan Pacifique* sont supprimés, et la Compagnie se propose d'émettre incessamment de nouveaux timbres pour son service postal.

Il est temps d'arriver aux timbres du Pérou.

L'expérience ayant répondu à l'attente du gouvernement, le décret du 19 octobre 1857 fut mis en vigueur et les premiers timbres furent mis en circulation, cette fois pour toute la république, le 26 février 1858. En même temps, comme nous l'avons dit, cessèrent d'être employés, les timbres de la Compagnie de Navigation.

Les 3 valeurs créées par le décret n'ont jamais été modifiées ; quant aux types, il n'y a eu officiellement que deux émissions, mais les timbres de la première renferment des variétés à l'infini. Ils étaient lithographiés; l'usure assez rapide des pierres nécessita à plusieurs reprises une gravure nouvelle. Le graveur le plus habile n'oserait répondre de faire une copie d'une exactitude mathématique, à plus forte raison les pauvres lithographes de Lima se permirent-ils quelques négligences. Chaque copie, faite d'après un modèle déjà défectueux, s'éloigna davantage de l'original primitif, de sorte qu'au bout d'un certain temps toutes les parties constitutives du dessin se trouvèrent altérées.

A la suite d'observations longues et minutieuses, nous sommes parvenu à établir dans ce dédale de types presque semblables, une classification qui en facilitera de beaucoup la recherche et l'étude aux collectionneurs.

Les dessins primitifs de chaque valeur n'ayant pas été modifiés « d'intention » nous ne les décrirons qu'une fois, nous bornant ensuite à signaler les points qui constituent la variété.

1re *émission*. — 26 *février* 1858.

1re série. — 2 types.

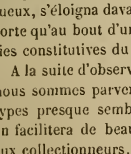

Type 1. Armoiries de la République. Écusson divisé en trois parties, posé entre deux branches, l'une de laurier et l'autre, présumons-nous, de palmier, se croisant au-dessous et réunies par un nœud. Au-dessus du blason, une couronne. Dans la partie gauche, un lama sur fond ligné horizontalement; dans celle de droite, un arbre; à la partie inférieure, une corne d'abondance sur fond ligné verticalement. Le tout se trouve dans une circonférence perlée, tangente aux côtés d'un carré intérieur. Dans l'encadrement, à droite et à gauche, le mot : *correos;* au haut : *porte-franco;* au bas : *un dinero*. L'encadrement intérieur et celui extérieur, sont formés chacun de deux filets très-distincts. Le vide laissé dans les quatre angles, entre la circonférence et le carré, est d'un fond ondulé, mais souvent si faiblement marqué, qu'on le croirait blanc. Inscriptions « *correos* » terminées par un point, contrairement aux types 6 et 7 (voir plus loin). Corne d'abondance placée horizontalement. Enfin, lama à queue pendante et pourvu d'oreilles. — Oui, oui, des oreilles !... ce détail est de la plus haute importance comme tous ceux qui précèdent.

Hauteur de l'écusson : 7 millim. Dimension du timbre : 22 millim. de côté.

1 dinero, bleu-verdâtre pâle.
1 » bleu-verdâtre foncé.

On sera tenté de trouver puérile notre remarque sur les « oreilles » des lamas, mais elle est ici fort importante, puisqu'elle aide à distinguer les différentes éditions des timbres du Pérou.

Il paraît qu'on n'est pas très-fixé en Amérique sur la conformation exacte du Lama. Tantôt le graveur leur a laissé les oreilles et la queue, tantôt il les leur a supprimées; d'autres fois il ne leur en a donné que des rudiments. Pour en avoir le cœur net, nous avons ouvert Buffon, dont l'autorité est généralement admise. Or, Buffon est très-formel au sujet des oreilles du Lama et le reste. Voici ce qu'il en dit : « Le Lama a des oreilles de quatre pouces de longueur; il les porte en avant, les dresse et les remue avec facilité. Sa queue n'a guère que huit pouces; elle est droite, menue et un peu relevée. » C'est très-explicite, et les lithographes Péruviens sont d'autant moins excusables qu'ils pouvaient travailler d'après nature.

L'intervention de l'histoire naturelle dans la description des timbres Péruviens, étant justifiée, nous reprenons le fil de notre sujet.



Type 2. Armoiries du pays. Écusson surmonté d'une couronne de laurier. Derrière lui, les drapeaux qui l'encadrent et viennent se relever en nœud à la pointe de l'écu. Champ de l'écusson, partagé en trois par-

ties. Dans celle de gauche, un lama sur fond ligné; à droite, un arbre; au bas, une corne d'abondance sur fond ligné. Le tout entouré d'une circonférence dont le filet intérieur est un petit dessin de fantaisie. Le timbre a un double encadrement, chacun composé de deux filets bien marqués. Dans l'encadrement, à droite et à gauche, l'inscription : *correos;* au haut : *porte-franco;* au bas : *una peseta.* Imp. coul. pap. blanc. Le type ci-contre a un lama très-complet et queue pendante. La corne d'abondance est placée horizontalement; les inscriptions « correos » sont terminées par un point, contrairement aux types 8 et 9. Le fond des angles entre la circonférence et le carré, est ondulé.

Hauteur de l'écusson, 8 millim.; dimension du timbre, 22 millim. de côté.

1 peseta, vermillon.
1 » rose.
1 » rouge-brun.

2me *série.* — 3 *types.*

Type 3. Il se distingue du premier en ce que les inscriptions sont d'un caractère plus petit. L'encadrement n'est pas formé de deux lignes jumelles, mais d'une seule ligne, suivie de neuf autres plus fines. Le lama serait complet, si l'appendice extrême n'était un peu écourté par le blason contre lequel il est acculé.

Hauteur du blason, 8 millim.; dimension du timbre : 21 millim. de large et 21 1/2 de haut.

1 dinero, bleu-pâle.
1 » bleu.



Type 4. Ne diffère du précédent que par les étendards qui entourent l'écusson.

Hauteur de celui-ci, 8 mill.; timbre, 21 millim. de côté.

1 peseta, rouge-brique.
1 » rose-vif.



Type 5. Ressemble presque en tout point au type 4. Il a de plus que lui les branches de laurier et de palmier tel que le dinero, mais brochant sur des drapeaux. Inscriptions : à gauche : *medio peso;* à droite : *à 50 centimos;* au haut : *porte-franco;* au bas : *correos.*

Haut. de l'écusson, 8 millim.; timbre, 22 millim. de côté.

1/2 peso, jaune.
1/2 » rose (*essai*).

La rareté de ce timbre se comprendra facilement lorsqu'on saura qu'émis le 26 février 1858, il fut supprimé le 18 juin même année à cause de sa grande valeur (2 fr. 70) qui en rendait l'usage peu fréquent. La planche n'ayant pas eu le temps de s'user, il n'y a aucune variété de cette valeur. Nous en avons reproduit deux dans nos *Illustrations*, la seconde sur les indications erronées d'une personne qui prétendait en posséder un specimen mais qui n'a jamais pu nous le montrer.

3me *série.* — 1 *type.*



Type 6. Ici les différences sont très-marquées. Les deux branches de laurier et de palmier (?) entourant l'écu, sont plus fortes et plus fournies et leurs extrémités s'élèvent plus haut. Les inscriptions « *correos* » ne se terminent pas par un point et sont de même grandeur qu'au type 5. L'espace vide entre la circonférence et les angles, au lieu d'être ondulé est formé de rangées de petits traits obliques allant alternativement de droite à gauche et vice-versâ. Ces rangées de lignes laissent entre elles un petit espace blanc. Corne d'abondance renversée. Le lama n'a gardé que ses oreilles, mais on les lui coupera un peu plus tard comme nous le verrons plus loin.

Hauteur de l'écusson, 8 1/2 millim.; timbre, 21 1/2 millim. de côté.

1 dinero, bleu-pâle.
1 » bleu-foncé.

Variétés de ce type.

Avec corne d'abondance sur fond blanc :

1 dinero, bleu-foncé.

Avec l'écusson et l'espace compris entre la circférence et le carré, blancs :

1 dinero, bleu-foncé.

4me *série.* — 2 *types.*

Type 7. Diffère seulement du précédent en ce

qu'il n'y a plus d'espace blanc entre les rangées de lignes formant le fond ; de sorte que c'est un zig-zag vertical dont chaque sinuosité fait l'angle droit.

1 dinero, bleu-pâle.
1 » bleu-foncé.

Type 8. Semblable au type 7, sauf que les branches de laurier sont remplacées par des drapeaux.

Hauteur de l'écusson, 8 millim.

1 peseta, rouge.
1 » rose.

VARIÉTÉS.

Espace compris entre les deux encadrements, blanc ; corne d'abondance sur fond également blanc :

1 peseta, rouge.
1 » rose.

Écusson à fond entièrement blanc :

1 peseta, rose.

3me *série.* — 1 *type.*

Type 9. A le regarder superficiellement on le croirait semblable au précédent dont il diffère néanmoins dans les points suivants : Les caractères des inscriptions sont plus gros ; quant au lama, il est tombé dans le dernier degré de l'humiliation. On l'a traité comme le chien d'Alcibiade et il n'a plus d'oreilles !

Hauteur de l'écusson, 8 millim. ; timbre, 22 millim. de côté.

1 peseta, rouge.
1 » rose.
1 » rouge-brun.

L'expérience ayant démontré les nombreux inconvénients des timbres lithographiés, qu'il fallait regraver à tout instant et qui favorisaient la contrefaçon, on avisa à un meilleur modèle de timbres et l'on s'arrêta à ceux en usage aujourd'hui. Ce fut un Français, M. Lecocq, qui fournit la machine nécessaire à leur confection. Elle est ingénieuse et si simple qu'un enfant peut la faire marcher et tirer de 15 à 20 mille timbres à l'heure, imprimés sur papier en bande sans fin. Le timbre sort entièrement terminé de la machine. Des rouleaux enduits de la couleur voulue, impriment l'encadrement ; le papier s'avance et un timbre sec applique les armoiries en relief, enfin plus loin, l'envers est gommé et la bande sort ensuite de la machine. Rien n'empêcherait de denteler les timbres en même temps, mais ce perfectionnement n'est pas encore adopté.

Il n'existe que deux types de cette émission, savoir :

2me *émission.*



Type 10. 18 novembre 1862. Rect. typog. Au milieu d'une circonférence dont l'intérieur est entièrement blanc, les armoiries du Pérou, blanches et en relief. Le dessin est le même que le *dinero bleu*. Aux quatre côtés, des bandes concaves partant des angles et effleurant la circonférence, portent les inscriptions : à droite et à gauche : *correos* ; au haut : *porte-franco;* au bas : *un dinero.*

Le timbre a 22 millim. de côté.

1 dinero, rouge (ou 20 centavos).
1 » vermillon.
1 » rose.
1 » noir sur blanc (*essai*).

Type 11. 15 janvier 1863. Autre disposition. Les inscriptions sont tout autour de la circonférence ; la circonférence extérieure est tangente aux côtés du carré. Armoiries et intérieur, blancs. Les armoiries sont à relief et de même dessin que le 1 peseta rouge qu'il remplace. Inscriptions, à droite et à gauche : *correos;* au haut : *porte-franco;* au bas : *una peseta.* Timbre, 22 millim. de côté.



1 peseta, brun (ou 40 centavos).
1 » noir sur blanc (*essai*).
1 » noir sur bleu. »

Tels sont tous les timbres du Pérou qui ont été en circulation. On chercherait en vain dans ceux d'aujourd'hui un mérite artistique, mais il est incontestable qu'après les rapsodies lithographiées que nous avons décrites, ils leur sont de beaucoup supérieurs pour l'exécution et aussi pour les garanties qu'ils présentent contre la contrefaçon.

Avis important. Il a été perdu, dans le trajet de Munich à Bruxelles par Paris, une vieille malle renfermant 52 kilogrammes, environ, de timbres dits « essais de Bavière » sur porcelaine. Celui qui rapportera la malle recevra les timbres en récompense.
S'adresser à M. Pivol, à Munich.

ART ET MÉTIER.

(Suite et fin. — Voir le numéro de mars.)



Nous terminons enfin la liste de tous les dessins qui ont pris part au concours institué par le gouvernement l'année dernière. Seul parmi tous ses confrères, le type ci-contre méritait qu'on s'y arrêtât; à côté de lui ses fantastiques confrères servent de repoussoir et font d'autant mieux ressortir ses qualités qu'elles leur manquent complètement :

L'effigie a du mérite et dénote une main exercée au burin. Nous remarquons surtout dans le trait, un relief et une accentuation réunis a un moëlleux peu commun dans la gravure en typographie. Le seul reproche que nous puissions articuler, c'est que l'artiste a un peu assombri les traits du Roi : c'est du reste l'écueil de tous ceux qui les ont reproduits ou les reproduiront. Très-caractéristique, la physionomie du Roi Léopold est naturellement d'un sérieux qui va parfois jusqu'à l'austérité.

L'ornementation de ce timbre est sobre, élégante et les détails parfaitement agencés.

DON BERNARDINO RIVADAVIA.

(Suite et fin. — Voir le N° du 15 mars.)

Le gouvernement qui succéda au Directoire le rappela vers le milieu de 1820. De retour dans sa patrie, on le nomme, le 13 juin 1821, préfet du département d'études préparatoires à l'Université, fonctions qu'il garda jusqu'au 19 juillet seulement, date à laquelle on lui confia le portefeuille des affaires étrangères.

Comme ministre, il introduisit de nombreuses réformes, notamment en ce qui concernait l'émigration des familles européennes, la création d'une monnaie de cuivre, l'établissement des archives et enfin l'abolition de l'esclavage, son titre de gloire.

Au mois d'octobre 1824, il présente la loi d'oubli (amnistie) pour délits politiques; le 13 décembre, défend l'enterrement dans les églises et ordonne l'établissement de cimetières; le 14, signe le décret pour l'amélioration des rues; le 24, établit des juges de première instance et de paix dans les villes et les campagnes : en même temps il organise la police. Le 28 décembre, il achève la division territoriale du pays.

Cette campagne administrative ressemble fort à celle d'Ulm de Napoléon Ier; chaque jour une loi et chaque loi une amélioration importante.

Depuis cette époque, jusqu'au jour où il fut, le premier, nommé Président de la République, le 8 février 1826, il attacha son nom à de nombreuses lois, toutes dictées par l'esprit le plus sage. Rien de ce qui de près ou de loin touchait au bien-être de son pays, ni de ce qui pouvait en élever le niveau intellectuel ne fut oublié : édifices publics, agriculture, instruction, commerce, traités avec les puissances étrangères. Dans l'intervalle, il vint encore pendant peu de temps représenter son pays en Angleterre : c'est au retour qu'il parvint à la magistrature suprême. Dès-lors son étoile commença de pâlir. Pendant le cours de son administration il avait dû mettre fin à bien des abus, renverser bien des nullités, élaguer toutes les parties de l'administration d'une foule de branches inutiles, par conséquent nuisibles, surexciter bien des envies. Toutes les incapacités lésées, toutes les haines contenues se liguèrent contre lui, fomentèrent les divisions et précipitèrent de nouveau, pour un temps, le pays dans le chaos d'où son génie l'avait tiré.

Tout ceci se passait pendant que la république avait à soutenir une guerre contre le Brésil. Il parvint néanmoins à conclure la paix, puis déposa ce pouvoir qui ne semble jamais si lourd qu'aux mains qui en savent porter le poids.

Sa carrière publique était terminée.

Après quelques voyages il s'en revint chez lui comme Cincinnatus, cultiver ses terres, élever des vers-à-soie, des abeilles, etc., etc. Mais ses ennemis ne l'avaient pas oublié, car Don Manuel Oribe, Président de la République, l'exila avec plusieurs autres Argentins de marque. C'était en 1836.

Il part pour Sainte-Cataline, de là pour Rio-Janeiro, où il perd sa femme Dona Juana Del Pino; puis pour la dernière fois de sa vie, traverse l'Océan et vient en Europe.

Les travaux, ses voyages, les vicissitudes de sa vie avaient miné sa santé. Il languit quelques années et le 2 septembre 1845, le premier président des Provinces-Unies du Rio de la Plata, rendit le dernier soupir à Cadix.

C'est en 1857 seulement que sa patrie voulut bien se rappeler sa mémoire : ses restes furent exhumés et envoyés à Buénos-Ayres; et comme témoignage de reconnaissance, le 1er janvier 1863, on décréta que les nouveaux timbres-poste projetés seraient à son effigie. Il est à remarquer que les hommes illustres sont bien mieux traités de nos jours qu'autrefois : son ombre, comme eût dit un ancien, n'a attendu que 18 ans la réparation et Christophe Colomb attend encore la statue que l'Espagne lui a décernée il y a *six mois*.

Brux. — Imp. de H.-J. Tout et Cie, Vieille-Halle-au-Blé, 41.



Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse
Allemagne et France. . . . 3-50
Espagne et Italie. 4-00
Angleterre et Portugal . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
10 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . . 5-00
Pays Transatlantiques. . . . 6-00
Suède et Russie. 8-40

CHRONIQUE.



Luçon. A défaut de nouveautés, voici un timbre ancien de 5 cuartos, peu connu jusqu'à présent, et dont l'authenticité ne laisse aucun doute. Ce timbre est-il antérieur ou postérieur au 5 cuartos portant le même millésime? Voilà ce que nous ignorons; il est à présumer qu'il est postérieur, car il est moins mal fait, et cependant..... Nous y reviendrons le mois prochain, en donnant un article sur les timbres de ce pays.

Mexique. Le beau timbre reproduit dans notre n° 24 et sur l'origine duquel nous nous perdions en conjectures, a décidément été émis par Juarez. Il a été gravé par la « *American Bank note company* » de New-York. Il serait à désirer que le gouvernement actuel du Mexique ne restât pas au dessous de son antagoniste, dans une question de timbres-poste, lorsqu'il prétend le faire oublier par une administration plus paternelle et plus éclairée.

Victoria. Depuis novembre 1864, le 2 sh. vert est remplacé par un 2 sh. bleu-foncé, imprimé sur papier verdâtre.

Hambourg. Depuis le 15 avril dernier, le 2 1/2 sch. vert a été dentelé. La série est donc complète.

Indes orientales. Le 4 annas noir vient d'être changé en vert-clair.

Espagne. Un journal de Madrid annonce qu'incessamment tous les timbres seront dentelés, comme l'est déjà le 4 cuartos.

Mecklembourg-Strélitz. Nous remarquons que le 1/4 sgr. orange-rougeâtre a maintenant une teinte jaune. Cette nuance sera appliquée bientôt, sans doute, à tous les 1/2 gr. qui s'impriment à Berlin.

Wurtemberg. Les inscriptions transversales des 3 et 6 kr. enveloppes sont maintenant : noires, à la première valeur et jaunes à la seconde, au lieu de vertes qu'elles étaient. Elles coupent l'estampille à peu près vers le tiers.

Égypte. D'après une lettre fort intéressante que le défaut d'espace nous a jusqu'ici empêché de publier, ce pays veut se mettre au niveau des états européens en améliorant et rendant plus rapides ses communications postales. Il vient de publier un règlement spécialement destiné aux rélations extérieures, l'organisation intérieure étant encore assez incomplète bien qu'il y ait déjà de grands progrès de réalisés. Ainsi les dromadaires, les autruches, les pigeons et les Darhalrès, moyens de locomotion précieux jadis, sont peu à peu délaissés

pour la vapeur. On va en 9 heures à Suez, en 10 jours aux Indes ! Un port de lettre coûtait 5 fr. : on affranchit aujourd'hui pour 50 centimes ! Les timbres-poste qui ne peuvent tarder à être adoptés, seront au nombre des institutions qui infusent tous les jours une vie nouvelle dans les veines du vieil Orient. Nous reviendrons sur cette lettre.

Le *Collectionneur de timbres-poste* publie le logogriphe suivant :

« Un grand nombre de nos abonnés nous demandant des renseignements, nous publierons à l'avenir sous le titre : *Questions*, toutes celles auxquelles nous ne pourrons répondre nous-même avec certitude. Prière aux personnes mieux informées que nous, de vouloir bien nous éclairer de leurs lumières. Les réponses *justes*, seront publiées avec le nom ou les initiales de leur auteur. »

Comment s'y prendra-t-il pour savoir si les réponses sont justes ou non, puisqu'il ne publiera que les questions auxquelles il n'aura pu répondre par lui-même ?

La timbrophilie vient de perdre un de ses plus ardents adeptes : M. James Lesley, vice-consul des Etats-Unis d'Amérique à Nice, est décédé dans la nuit de samedi 15 avril.

M. Lesley avait une des plus riches collections que nous ayons vues, il mettait beaucoup d'activité à la recherche des timbres-poste et de soin aux échanges qui pouvaient satisfaire ses goûts ; mais il était généreux et prévenant envers ses amis et bien des amateurs conservent dans leurs albums de bons souvenirs de cet éminent timbrophile.

La timbrographie lui doit des articles utiles.

DE RIVES DE SEINE.

DES TIMBRES DE MAURICE.

Les timbres de ce pays sont de ceux sur lesquels on possède le moins de données précises, partant, ceux qui ouvrent un champ plus vaste aux suppositions hasardées ; et certes, on ne s'en est pas fait faute à leur endroit. Depuis longtemps nous avions l'intention d'en faire l'objet d'une étude spéciale et approfondie, mais nous avons constamment reculé devant les difficultés de la tâche. Nous n'avons été déterminé à l'attaquer résolument, qu'à la lecture d'un article sur cette question, paru dans une feuille parisienne, où l'on rencontre plus d'une inexactitude qu'il importe de rectifier.

Estimant que dans un travail de ce genre l'imagination ne doit jouer aucun rôle, nous nous sommes attaché à n'avancer un fait qu'avec la preuve à l'appui ; et si parfois nous tirons des conclusions, elles sont rigoureusement déduites de preuves certaines.

Le *Post-office* de Maurice est peu obligeant, et n'a guère répondu à nos demandes de renseignements concernant les dates précises d'émission des timbres : ce côté de la question reste donc, comme auparavant, un peu vague ; mais quant aux timbres, tous ceux qui nous manquaient nous ont été prêtés avec beaucoup d'obligeance par nos correspondants, lesquels se sont empressés de faciliter nos recherches en mettant leur album à notre disposition. Nous devons surtout des remerciements à M. S... D..., l'auteur de la lettre sur les Maurice, insérée dans notre n° 26, qui, non content des excellents renseignements qu'il nous a fournis et des types qu'il nous a confiés, a mis à contribution, pour nous être agréable, les collections de ses amis.

Au résumé, ayant eu sous les yeux tous les types détaillés ci-après, nous pouvons certifier que pas un d'eux n'est imaginaire et que dans tout ce qui va suivre nous avons soigneusement écarté le conjectural, les *si*, les *mais*, les *peut-être* et les *conditionnels*, trop fréquents, selon nous, dans l'article que nous nous proposons d'analyser, pour n'avancer que des faits suffisamment établis.

Nous n'avons pas encore dit l'origine de la discussion soulevée à propos des Maurice ; son point de départ est la lettre de M. S... D... (1), cité plus haut, que nous publiâmes en février. Elle fut longuement réfutée par M. Herpin, collectionneur érudit, sans conteste, dans le journal . . . . . Ah, diable ! nous voilà dans un grand embarras. Faut-il ou ne faut-il pas dire son nom ? Ce cher confrère est d'une discrétion si rare et d'une délicatesse si outrée, que forcé souvent par les circonstances de contredire d'autres organes de la timbrophilie, il semble ne le faire qu'à regret et ne les cite que sous les dénominations les plus vagues. Bien que nous appréciions cette courtoisie exagérée, à sa juste valeur, nous ne nous sentons pas disposé à l'imiter et, ma foi, nous nommons comme notre contradicteur du moment, *le Collectionneur de timbres-poste*. Donc, la valeur des renseignements donnés dans notre n° 26 sur les Maurice a été contestée dans le journal parisien, et nous venons aujourd'hui défendre de notre mieux notre

(1) On trouvera quelques différences entre les renseignements donnés par cette lettre et ceux que nous publions aujourd'hui. La rectification nous avait été envoyée trop tard et lorsque le journal était imprimé.

correspondant M. S... D..., après avoir, à notre tour, étudié la question dans ses plus minutieux détails.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la date précise de plusieurs émissions reste douteuse. Les premiers timbres de Maurice furent émis vers 1851, dit-on. Ils étaient exclusivement réservés à l'intérieur de l'île. Leur exécution était des plus grossières et ne s'explique pas pour une colonie de cette importance, qui ne devrait pas se trouver dépourvue de graveur d'un mérite honnête. N'était son nom de Barnard, éminemment anglais, il semblerait que le mauricien auteur de ce chef-d'œuvre, se soit vengé à sa manière d'être sujet de sa gracieuse majesté la reine Victoria.

1851 (?). — 1re émission. — 1 type.



Type 1, ci-contre. Effigie diadémée de la reine, tournée vers la gauche, sur fond à lignes diagonales fortement marquées, allant de droite à gauche et croisées de lignes verticales très-fines. A gauche les mots : *post paid;* à droite : *Mauritius*, allant de bas en haut. Côté supérieur : *Postage;* au bas : *one penny* ou *two pence*. Imp. coul. sur papier *blanc*, rect.

1 penny orange.
2 » bleu-foncé.
2 » bleu-verdâtre.

La planche étant de douze timbres sur trois rangées, gravés chacun séparément, chaque timbre, ainsi que les 50 Nouvelle-Calédonie, diffère quelque peu de son voisin. Il en est de même pour les deux émissions suivantes.

Nous ne notons que la variété la plus tranchée.

Variété de dessin.

Diffère des autres types de la même planche en ce que le fond y est composé de lignes diagonales croisées.

1 penny, orange.

Cette variété se rencontre peu. Nous en connaissons deux ou trois exemplaires dans des collections remarquables, dont nous pourrions citer les propriétaires, si de telles citations, à la mode paraît-il aujourd'hui, ne nous semblaient pas dénuées d'intérêt pour le lecteur. La collection de M. X..., la collection de M. Z..., pourquoi pas la *galerie...?* On dit bien la galerie Pourtalès!

Autres variétés.

1° Semblable aux précédents, sauf que le fond est à lignes diagonales dans un seul sens, de droite à gauche et fortement marquées. Cette variété provient de ce que les lignes verticales et celles diagonales allant de gauche à droite, gravées légèrement par-dessus les premières, s'effacèrent bientôt par suite de l'usure de la planche.



1 penny, orange sur papier blanc.
2 » bleu-foncé »
2 » bleu-verdâtre »
1 » orange sur papier bleuté.
1 » orange-brunâtre »

2° Le long emploi qui a été fait du 1 penny sur bleuté, fait qu'on rencontre beaucoup d'exemplaires dont le fond est tellement usé qu'il est à peine visible et qu'on les prendrait pour des types réellement différents; voici les nuances qui en existent :

1 penny, orange.
1 » rouille.
1 » brun-foncé.

1852 (?). — 2me émission. — 1 type.

Si difficile que cela dût être, ce timbre est encore plus grossièrement fait que ceux de 1851. Un anneau dans le nez, et l'effigie de la reine Victoria pourrait se prendre pour le portrait d'une souveraine de la Polynésie; et encore avons-nous vu, il n'y a pas longtemps, le groupe de la famille royale de Taïti, et nous devons constater que la reine Pomaré n'a pas le moindre anneau dans le nez.



Type 2, ci-contre. Effigie de la reine Victoria, ceinte d'un bandeau, tournée vers la gauche et sur fond à lignes diagonales croisées très-serrées. A gauche : *post paid;* à droite : *Mauritius*, allant de bas en haut. A la partie supérieure : *postage;* au bas : *two pence*. Imp. coul. papier *blanc*. Rect.

2 pence, bleu-foncé.

On a parlé à M. Herpin d'un timbre qui aurait pour inscription de gauche : *post-office* au lieu de *post-paid*, mais on n'a pu le lui montrer, nous dit-il. Sans révoquer son existence en doute, on nous permettra de n'y croire que lorsque M. Herpin ou toute autre personne notoirement compétente et autorisée l'aura vu de ses yeux. Tous les jours, sous couleur de renseignements, on nous cite des timbres qui n'ont jamais existé ailleurs que dans l'imagination trop fertile de collectionneurs fantaisistes. S'il fallait de chacun entretenir le lecteur, nos quinze colonnes n'y suffiraient pas; et à force de suppositions et de présomptions de ce genre, avant peu de temps la timbrophilie, déjà d'une connaissance difficile, deviendrait un inextricable dédale.

1853 (?). — 3me émission. — 1 type.



Type 3, ci-contre. Effigie de la reine Victoria, ceinte d'un bandeau, tournée vers la gauche, sur fond à lignes diagonales, horizontales et verticales. A gauche les mots : *post paid;* à droite : *Mauritius*, allant de haut en bas; à la partie supérieure : *postage*; au bas : *two pence*. Ces quatre inscriptions se trouvent sur un fond semblable à celui de l'intérieur. Imp. coul. sur papier azuré. Rect.

2 pence, bleu-verdâtre.
2 » bleu-sale.

On croit parfois distinguer dans ce timbre plus de variétés qu'il n'y en a de fait. Les lignes du fond n'ont pas dans les douze types la même vigueur; dans quelques-uns elles sont si ténues, qu'après un tirage plus ou moins considérable, elles faiblissent et deviennent à peine visibles. Néanmoins à la loupe on en retrouve les traces. Deux timbres de cette planche diffèrent des autres en un point plus marquant. Le premier a pour fleuron de l'angle inférieur de gauche, deux petites lignes diagonales croisées, avec un petit rond à leur point d'intersection, l'autre a l'effigie royale beaucoup mieux faite; le fond est aussi plus régulier.

Ceux-ci clôturent ce que nous appellerons la première classe des timbres de Maurice.

1856. — 4me émission. — 1 type.



Type 4, ci-contre. Déesse Britannia assise, tenant une lance à la main et se reposant sur son bouclier.

On entrevoit dessinées sur le bouclier, les armoiries du pavillon anglais, dites « Union-Jack », composées des croix de saint Georges, saint André et saint Patrick. Le casque de la déesse porte une étoile. Imp. coul. papier bleuté. Rect. Point de valeur indiquée.

Rouge-brun (6 pence).

Timbres semblables, papier blanc.

Vert (4 pence).
Vermillon (6 pence).
Gris-lilas (essai).

Juin 1859. — 6me *émission.*

Violet (9 pence).

Ce timbre servait à l'affranchissement des lettres pour l'Angleterre, voie de Marseille.

Avant d'admettre les nuances verte et vermillon, on tira des essais en diverses couleurs. Tous furent détruits, à l'exception de quelques exemplaires gris-lilas conservés par des employés. Il y en eut d'annulés au moyen d'une griffe à barres transversales, au milieu desquelles se lit le mot « *cancelled* » (annulé) ou *B* 53. Le gris est la couleur primitive du timbre; il n'est pas dû au chlore, comme le pense M. Herpin.

Le désaccord est complet entre M. Herpin et nous, sur les valeurs énumérées plus haut. Voici celles qu'il donne comme véritables :

Rouge, 1 penny; vert, 6 pence et violet, 1 sh.

Notre honorable contradicteur avoue n'avoir pu obtenir de renseignements au Post-office; il base son raisonnement sur des suppositions dont il croit trouver la confirmation dans un chiffre 6, qui marque par hasard le revers d'un timbre vert. Nous tenons nos informations de M. Pearson-Hill, l'ancien administrateur des postes, collectionneur lui-même; notre version provient donc de source plus certaine; tâchons maintenant de démontrer qu'elle est justifiée par les faits.

A l'époque où les timbres *déesse, sans valeur indiquée,* arrivèrent à Maurice, cette île possédait 2 timbres : les 1 penny et 2 pence (voir type 1).

Les nombreuses modifications subies par ce dernier prouvent assez que l'administration n'était point avare de changements. Si donc, comme le dit M. Herpin, le vermillon nouvel arrivant était destiné à remplacer le 1 penny, pourquoi n'aurait-on pas remplacé par la même occasion le 2 pence, en faveur duquel ne plaidait aucun mérite particulier? Et puis, comment expliquera-t-on la coexistence de deux un penny, car les deux timbres vécurent l'un à côté de l'autre fort longtemps, quoiqu'en dise la feuille parisienne? — Sa version, suivant laquelle le public de Maurice aurait témoigné des préférences pour l'ancien modèle, est aussi peu admissible, en ce sens que le public est rarement consulté pour ces choses-là.

Passons au vert, 6 pence, pour le correspondant parisien et 4 pence pour nous.

Voici ce qu'il advint à ce type. L'administration y fit ajouter au moyen d'une griffe, une inscription cintrée indiquant la valeur, 4 pence. Cette inscription supplémentaire fut supprimée peu de temps après, comme étant à peine visible et donnant *un surcroît de besogne inutile* aux employés. Il est bon de remarquer que ces raisons sont admises par M. Herpin, qui ajoute que quelques feuilles seulement ont été marquées de la griffe. Suivant lui, on aurait donc supprimé une valeur jugée utile, — puisqu'elle venait d'être émise, — et cela pour éviter quelque besogne aux employés. Ç'eût été faire montre d'une grande sollicitude pour ces messieurs, mais c'est invraisemblable, on en conviendra. A notre avis, la griffe étant inutile, sa suppression n'entraîna aucune modification et le timbre resta ce qu'il était, c'est-à-dire 4 pence. Nous ne pensons pas qu'il y ait rien à opposer à ce raisonnement.

Ouvrons ici une parenthèse pour citer une lettre de Maurice de 1857, dont nous ne prévoyions pas l'utilité et que nous avons malheureusement brûlée, il y a quelques mois, avec une foule d'autres. Elles contenait, collés dans l'ordre suivant :

Comme 1 penny, le type 1.
» 4 pence, » 5.
vermillon, » 4.

Ces trois timbres nous étaient envoyés comme valeurs différentes. Notre mémoire n'est pas assez fidèle quant à la valeur du vermillon, nous savons seulement qu'elle était supérieure aux deux autres.

Reste encore le violet, auquel le journal français attribue la valeur de 1 shilling, et le nôtre celle de 9 pence.

L'argument principal de M. Herpin est aussi péremptoire pour le violet que pour le vert. « Le violet vaut 1 sh., *parce que le Post-Office sait, qu'il est de règle que les correspondances des pays éloignés gagnent en pesanteur ce qui leur manque en fréquence.* »

Partant de ce principe, il donnerait à l'un des trois *Sainte Lucie* qui viennent d'être supprimés et qui ne portaient aucune indication de valeur, celle de 1 sh. que n'avait aucun de ces trois timbres.

D'après ses renseignements, les trois Maurice ont été supprimés à l'arrivée des 6 pence bleu et 1 sh. vermillon. Comment le correspondant parisien peut-il parler d'une manière si affirmative! Il ignore, même approximativement, la date de cette arrivée. D'ailleurs, il s'abuse, car bien longtemps après nous avons continué à recevoir des violets, le vermillon et le vert ayant été seuls supprimés; c'est ce que prouve, au reste, la rareté plus grande de ces deux derniers. Le violet ayant continué à vivre côte à côte avec le 1 sh., ne pouvait donc être 1 sh. : l'un des deux eût fait double emploi.

Les valeurs que nous assignons aux Maurice sont donc les véritables à l'exclusion de celles données par M. Herpin.

Relativement à la teinte des timbres, nous sommes aussi en dissentiment. Les 2 pence, types 1 et 2, sont désignés par notre contradicteur comme étant sur papier légèrement azuré, tandis qu'ils sont sur papier blanc. Il est possible que les exemplaires possédés par M. Herpin aient la teinte qu'il désigne, mais elle provient de ce que la couleur de l'impression s'est étendue sur le papier, par suite de l'inexpérience ou de la négligence de l'imprimeur, qui n'aurait pas bien essuyé la planche. Les renseignements qu'a obtenu M. Herpin, lui assurent qu'un seul envoi du timbre *déesse*, vermillon, a été fait d'Angleterre. Les deux timbres, rouge sur bleuté et vermillon sur blanc, prouvent qu'il y a eu *au moins* deux envois, aucune colonie n'ayant jamais reçu à la fois, dans la même expédition, des timbres de même valeur, de deux nuances et sur deux papiers différents.

1857. — 5me émission. — 1 type.



Type 5, ci-contre. Ne diffère des précédents que par la griffe indicatrice de la valeur

4 pence, vert.

Nous avons cru longtemps, comme tout le monde, à l'existence d'un 8 pence violet, marqué comme le 4 pence. Ce timbre n'a jamais existé. Nous savons bien qu'il circule des violets auxquels on a appliqué l'inscription « *Eight pence.* » La collection — *la galerie* — Donatis en possède un — mais ce sont des timbres fictifs, qu'il est on ne peut plus facile de fabriquer. Voici, au reste, une preuve incontestable que ce timbre est bien imaginaire.

M. Pearson Hill, administrateur des postes à Maurice, de qui nous tenons une grande partie de nos renseignements, a émis, nous dit-il, vers le milieu de 1859, le timbre violet qui valait 9 pence. La griffe indiquant la valeur ayant été employée en 1857, il n'est pas possible qu'on ait marqué ledit timbre violet deux ans avant sa mise en circulation.

6me émission. (Voyez type 4.)

7me, 10me et 12me émission. — 1 type.



Type 6, ci-contre. Même dessin que le précédent, sauf que l'inscription « *Mauritius* » est au haut et celle de la valeur, au bas. Imp. coul. papier blanc. Rect.

1859. — 7me *émission.*

6 pence, bleu.
1 sh., vermillon.

1862. — 10me *émission.*

6 pence, brun-violet.
1 sh., vert-olive.

1863. 12me *émission.*

Timbres semblables, dentelés.

6 pence, ardoise.
1 shilling, vert-foncé.

Il circule un timbre de 1 sh. brun, provenant du 1 sh. vermillon ou du 1 sh. vert, soumis tous deux à une action chimique, à l'instar du 3 p. brun de Sydney, jadis vert, qui a subi la même opération. On rencontre aussi des 1 sh. brun, qui sont d'anciens vermillons changés par l'eau de la mer.

1859. — 8me émission. — 1 type.



Type 7, ci-contre. Effigie diadémée de la reine Victoria, tournée vers la gauche. Au haut, l'inscription : *Mauritius;* au bas : *one penny* ou *two pence.* A droite et à gauche un filet grec. Imp. coul. papier blanc. Rect.

1 penny, vermillon.
1 » rouge-brique.
2 » bleu.

Ces deux valeurs ont été gravées sur bois et reportées sur pierre. Il n'y a eu qu'une seule gravure de chaque valeur. Elles diffèrent entre elles par le nombre de festons de l'encadrement grec. Le 1 penny à 5 1/2 festons intérieurs à droite et 6 1/2 à gauche ; 6 extérieurs à droite et 7 à gauche. Le 2 pence, 5 festons intérieurs de chaque côté, 4 1/2 extérieurs à droite et 5 1/2 à gauche.

9me, 11me, 13me et 14me émission. — 1 type.



Type 8, ci-contre. Effigie diadémée de la reine Victoria, tournée vers la gauche et dans un ovale. Au-dessus, en cintre, l'inscription : *Mauritius;* au-dessous la valeur, également en cintre, et en toutes lettres. Fond d'un très-joli dessin. Imp. coul. papier blanc, sans filagramme. Rect. Dentelé.

1861. — 9me *émission.*

1 penny, brun-clair.
2 » bleu.
4 pence, rose.
9 » lilas.

1862. — 11me *émission.*

6 pence, vert.
1 shilling, jaune.

1863. — 13me *émission.*

6 pence, lilas-clair.
1 shilling, vert.

Septembre 1863. — 14me *émission.*

Même type. Imp. coul. sur papier blanc. Couronne en filagramme surmontant les lettres C. C. (*Crown's Colonies.*) Rect. dentelé.

1 penny, brun-clair.
2 » bleu.
3 » vermillon.
4 » rose.
6 pence, lilas-clair.
9 » lilas.
1 shilling, jaune.
5 » violet-vif.

Ces huit derniers timbres sont encore en usage aujourd'hui. Le jaune, 1 sh., un instant remplacé par le 1 sh. vert, fut remis peu de temps après en circulation. L'administration s'aperçut sans doute qu'elle s'était fourvoyée en créant deux timbres de même nuance et de valeurs différentes : le 6 pence et le 1 sh. tous deux verts.

Nous remarquons que les 6 pence, 1 et 5 sh. ont de chaque côté de l'ovale un petit chiffre microscopique indiquant leur valeur.

10me	émission. — Voyez type 6.		
11me	»	»	8.
12me	»	»	6.
13me et 14me	»	»	8.

ENVELOPPES.

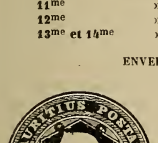

Type 9, ci-contre. Effigie diadémée, à relief, de la reine Victoria, tournée vers la gauche, dans un octogone entouré lui-même d'une circonférence. Dans la moitié supérieure de la circonférence, l'inscription : *Mauritius Postage;* au bas : *six pence.* Imp. coul. papier azuré.

Janvier 1862, 6 p. brun-violet. | Juin 1863, 6 p. violet-clair.

Cette dernière nuance a été substituée à la première.



Type 10, ci-contre. Ennéagone irrégulier à côtés concaves. Au milieu, effigie de la reine, couronnée et à relief. Au haut, l'inscription : *Mauritius ;* au bas : *postage.* A droite : *nine;* à gauche : *pence.* Imp. coul. papier bleuté.

Janvier 1862. — 9 pence, brun foncé.



Type 11, ci-contre. Septembre 1863. Effigie diadémée à relief, de la reine Victoria. Imp. coul. papier bleuté. Ovale. A la partie supérieure, l'inscription : *Mauritius postage;* au bas : *one shilling.*

Les deux modèles précédents sont infiniment plus gracieux.

1 sh. jaune d'or,

Cette dernière valeur, supprimée aujourd'hui, a été peu employée. Elle se trouvait imprimée, ainsi que le 6 p. violet-clair, sur enveloppes de grand format ; les 6 pence, brun-violet et 9 pence, brun-foncé, sur enveloppes de petit format.

LA RÉPUBLIQUE DE LIBÉRIA.



Les timbres de cette république sont de ceux dont on ne parle pas assez : ils comptent parmi les plus remarquables de l'Album. D'une sévérité de style et d'une sobriété d'ornements, vraiment républicaines, ils sont d'un dessin tout ensemble correct et élégant, facile et distingué. Les fioritures, les rosaces, les fleurons sont mis de côté. Toute la fantaisie se réduit à deux banderolles : l'une portant le chiffre de la valeur, l'autre le mot : *cents.* Dans le cercle, qui occupe presque toute la surface du timbre, est une belle figure de Liberté, assise et coiffée du bonnet Phrygien. Dans le lointain, un vaisseau toutes voiles dehors. Toute l'histoire de Libéria tient dans cette gravure de quatre centimètres carrés. Il existe trois séries de ces timbres. Ils ont été gravés à New-York.

Timbres adoptés. 1re *série.*	*Essais.*
6 cents, rouge (dentelés).	6 cents noir.
12 » bleu »	12 » »
24 » vert »	24 » »
2e *série.*	12 » lilas.
Mêmes valeurs non dentelées.	

La troisième série a été émise en janvier 1864 ; ils ont en plus un petit filet placé à un millimètre de distance du bord, et qui forme encadrement. Les nuances sont restées les mêmes.

Les timbres de Libéria sont recherchés, aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'on les contrefasse. Des imitations très-bien réussies en sont en circulation ; nous avons donné dans l'article « *Timbres et contrefacteurs* » paru en mars 1864, les moyens de les distinguer.

La république de Libéria devra, comme beaucoup d'autres pays, une bonne partie de sa notoriété à ses timbres-poste, car on chercherait en vain son nom sur des cartes très-récentes ; et, hors quelques rapports de consuls, elle n'a fait jus-

qu'ici que peu de bruit dans l'histoire des peuples. Cet État est une expérience tentée sur les noirs, que les Américains du Nord, fédéraux et confédérés, placent pour l'intelligence à plusieurs degrés au-dessous du reste de l'humanité. Lorsque l'on passe en revue toutes les variétés ethnographiques de l'espèce humaine, on ne peut s'empêcher de remarquer que la plus déshéritée de la nature, la plus exceptionnellement malheureuse est la race nègre; on dirait qu'elle est encore sous le coup de la malédiction qui frappa son père Sem. Il y a dans les îles de l'Océanie des naturels qui, par leurs formes et leur genre de vie, tiennent plus de l'orang-outang que de l'homme; d'autres, tels que les Esquimaux, habitent des contrées presque privées de la vivifiante chaleur du soleil, mais ces peuples s'appartiennent, vivent et meurent sur le sol qui les a vu naître, sans qu'un hideux trafic les en vienne arracher pour les envoyer à deux mille lieues de chez eux mourir lentement sous le fouet d'un planteur qui se prétend chrétien. Tel est le sort du nègre. Vendu par un roitelet africain à un négrier, il est transporté en Amérique (1). Nous n'entreprendrons pas de peindre son existence sur cette terre dite : de liberté; de nombreux écrivains en ont raconté les douleurs. Cependant, si par un prodige de travail, de privations, ou bien encore par une générosité rare de son maître, l'esclave est affranchi ou parvient à se racheter, croit-on que ses souffrances soient finies? Erreur. Il avait un maître, qui lui devait la nourriture, s'il voulait conserver un outil, un instrument de travail; en devenant libre, il n'est pas soustrait à la tyrannie des blancs, dont le plus infâme ou le plus inintelligent se croit supérieur à lui de droit naturel. Ni le talent, ni les richesses ne garantissent le nègre Américain des vexations de tous genres. On compte parmi les nègres, des ingénieurs, des artistes, des mathématiciens; d'autres qui possèdent de grandes richesses, mais richesses, sciences et talent sont impuissants à renverser l'infranchissable barrière du préjugé qui, partout et toujours, s'élève entre eux et la race blanche. On pourrait croire que les fédéraux, qui ont proclamé l'abolition de l'esclavage et font la guerre au nom de la liberté, sont un peuple de négrophiles, tout pleins d'amour pour leurs *frères* noirs. C'est une illusion qui commence à se dissiper en Europe. Le préjugé de race est chez eux aussi intense que dans le Sud; il y a cette différence que le Sud tyrannise le corps tandis que le Nord tyrannise l'âme. Dans le Nord, pays des abolitionistes, il y a partout entre le noir et le blanc une démarcation aussi tranchée que la couleur de leur épiderme; un noir qui oserait la franchir aurait tout à redouter; quant au blanc, s'il osait s'oublier un instant et donner seulement une poignée de main à un nègre, il serait déshonoré. Les nègres forment partout une société à part, ayant ses temples, ses waggons de chemin de fer, ses loges au spectacle et même son cimetière spécial, comme si la noble poussière des blancs était susceptible de souillure par le seul voisinage de la dépouille du noir. Pour celui qui a quelque souci de la dignité humaine, ces humiliations de tous les instants sont pires que l'esclavage du Sud. Nous parlions tout à l'heure des peuplades océaniques, mais elles ignorent leur malheur, leur abjection physique et morale; elles vivent dans la quiétude de la brute, préoccupées seulement de leur nourriture du jour. L'homme de couleur dans le nord des États-Unis, voit resplendir autour de lui toutes les lumières, toutes les magnificences de la civilisation. L'Église lui a dit qu'il était créé à l'image de Dieu; la raison, que tous les hommes sont égaux, et en dépit de ces deux autorités il se voit à jamais, lui et sa race, condamné à un assujettissement moral, plus odieux à celui qui se sent une âme que le fouet du planteur à l'esclave encore plongé dans les ténèbres de l'ignorance.

Ce triste état de choses, qui choque toutes nos idées européennes, cet *ilotisme* en plein XIXe siècle, fait depuis longtemps l'objet de la préoccupation des véritables amis de l'humanité, — il y en a en Amérique comme ailleurs; — mais tout en pressentant vaguement pour la race noire la possibilité d'une amélioration, ou plutôt d'une grande réparation sociale, ils ont compris l'inutilité de leurs efforts à vaincre le préjugé en l'attaquant de front.

Si la population noire aux États-Unis eût été moins nombreuse, on eût pu espérer la voir se fondre par la suite des temps dans la race blanche; mais dans le Sud les chiffres de population des deux races se balancent, on ne peut donc compter sur une fusion possible, même dans un avenir très-éloigné. Des philantropes se sont demandé si l'on ne pouvait trouver de par le monde une terre vierge pour y jeter les bases d'une société nouvelle; une terre qui servit de patrie à toute une race qui jusqu'alors n'en avait pas; où l'égalité et la liberté, fécondant, ennoblissant le travail, permissent à ce peuple de prendre dans la famille des nations la place à laquelle il peut légitimement prétendre. Cette terre c'est la république de Libéria.

(*La suite prochainement.*)

(1) Depuis que nous avons écrit ces lignes, Richmond est pris et l'esclavage est aboli aux États-Unis, mais il existe encore dans les colonies espagnoles et au Brésil; notre article est donc vivant d'actualité. Au reste, qu'on ne s'y méprenne pas, ainsi qu'on le verra plus loin, il y a encore l'esclavage moral qu'engendre le préjugé, et celui-là, malheureusement vit toujours. N. D. L. R.

BRUX.— IMP. DE M.-J. POOT & Cie, VIEILLE-HALLE-AU-BLÉ, 31.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :	BUREAU :	Abonnement par année :
Belgique 3-00	GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,	Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . 5-00
Hollande, Luxembourg, Suisse Allemagne et France. . . . 3-50	Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.	Pays Transatlantiques. . . . 6-00
Espagne et Italie. 4-00	10 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.	Suède et Russie. 8-40
Angleterre et Portugal . . . 4-20		

CHRONIQUE.

Toujours même disette de types nouveaux.



Victoria. Il a été émis depuis peu, une valeur non encore employée en ce pays; c'est le 8 pence orange, répondant, pour le dessin, au fac-simile ci-contre. C'est un type très en faveur aujourd'hui, paraît-il.

États-Unis d'Amérique. Le changement opéré au 3 cents enveloppe, dont nous avons parlé en notre n° 24, a également été fait au 6 cents, qui porte maintenant de grands chiffres de chaque côté de l'ovale et a les inscriptions plus grandes.

Schleswig-Holstein. Le 1er juin courant a été émis un timbre de 1 1/4 sch. vert, semblable en tous points pour la nuance et le type, au 1 1/4 sch. du Schleswig, sauf que les mots *Herzogth-Schleswig* de ce dernier, ont été remplacés par *Schleswig-Holstein.*

Un de nos correspondants de Montevideo vient de nous envoyer un timbre de la Confédération Argentine de 10 cent. vert, coupé en diagonale, c'est-à-dire de l'angle supérieur de droite à l'angle inférieur de gauche. Il a été délivré ainsi par la poste de la ville de Rosario, pour 5 cent. dans un moment où les timbres de cette valeur faisaient défaut. L'oblitération se trouve partie sur le timbre, partie sur l'enveloppe, que nous tenons aussi.

Pareil cas doit s'être présenté au Chili pour le 10 cent. bleu, car nous en avons un dans notre album également découpé par moitié. Ce système fut du reste, on le sait, employé longtemps à la Nouvelle Écosse. On coupait un timbre en deux lorsque l'on n'avait besoin que de la moitié de la valeur. Nous supposons que les fractions inférieures à la moitié n'étaient pas admises et que ce demi-timbre devait être bien complet, sinon toute partie du timbre non maculée par la griffe, eût pu encore servir.

Russie. Le 5 kop. noir et lilas a décidément remplacé le 5 kop. noir et bleu qui est supprimé.

Wurtemberg. Il vient d'y être mis en circulation une enveloppe de 1 kreuzer, avec estampille verte, à droite. L'inscription habituelle est en lilas et coupe l'angle gauche. Sur la patte de l'enveloppe se trouve un cornet de poste qui entoure le chiffre 1 en relief. — Le prix de ces enveloppes et leur impression, absorberont une grande partie du léger revenu que procurera leur vente, mais ceci est l'affaire du gouvernement wurtembergeois.

Saxe. On nous envoie quelques timbres que viendrait d'émettre une compagnie de Dresde se chargeant de divers services publics, tels que : factage, postes rurales, lettres pour la ville de Dresde. Nous n'avons pas eu le temps de nous assurer de l'exactitude de ces renseignements, mais nous ne pouvons manquer de les avoir bientôt. Voici les valeurs de ces timbres : 3 pfennige, vert; 1/2 neug., bistre; 1 neug., rose; deux enveloppes mêmes nuances. Les timbres adhésifs sont rectangulaires. Ovale, faisant la tangente avec les côtés du carré; dans l'ovale, à la partie supérieure, *Dresden;* au bas, *pfennige* ou *neugroschen*. Des deux côtés, un petit ovoïde avec le chiffre de la valeur encore répété dans les quatre angles. Au centre, le blason, dont la base est entourée de l'inscription : *express-comp*. Les enveloppes n'ont en moins que l'encadrement rectangulaire et tout ce qui est au dehors de l'ovale; le reste est le même qu'aux timbres adhésifs, quoique ce ne soit pas la même gravure. En somme, ces vignettes sont de mauvaises copies des timbres actuels de Saxe.

Grèce. Dans notre n° 25, nous disions, d'après les affirmations de M. de Volpi, qu'un timbre se gravait à Munich pour remplacer celui actuel de Grèce. Des renseignements directs nous permettent d'assurer qu'il n'a jamais été question de ce changement. On fait entrevoir, comme prochaine, l'émission de timbres-chiffres (sans doute des chiffres-taxe). Tout nouvel essai de Grèce qui paraîtrait incessamment, devra donc être classé dans la catégorie de l'essai de Garibaldi.

Italie. On nous communique un essai d'une bien pauvre exécution. Il serait destiné aux timbres télégraphes que l'on parle d'adopter. Il représente un messager à pied portant une dépêche. Au bas, dans un ovale L. 2, puis quelques petites fioritures insignifiantes pour compléter l'ensemble.

Belgique. Le besoin des timbres-télégraphes se faisant également sentir chez nous, on a, l'autre jour, à la Chambre, interpellé le ministre des travaux publics à ce sujet. Le ministre a répondu qu'il ne pouvait s'occuper de cela maintenant, qu'il fallait d'abord songer à émettre les timbres-poste en cours d'exécution et qu'il s'occuperait des timbres-télégraphes ensuite.

République de San-Marino (Italie). Nous avons vu un essai fait, dit-on, pour cette république par un graveur français. Rect. gravé sur acier. Au milieu, une circonférence dans laquelle on voit trois montagnes coniques surmontées chacune par une tour à deux étages. Au sommet de chaque tour est plantée une plume d'autruche. Dans le cartouche qui longe le côté supérieur, l'inscription : *Rép. S. Marino;* dans le cartouche inférieur : *Bollo postale*. Dans les angles supérieur de gauche et inférieur de droite, la lettre 0; dans les deux autres, la lettre C. Impression multicolore et sur tous les papiers possibles.

Principautés Danubiennes. Le même graveur a fait un essai pour ce pays. — Aigle dans un ovale et tenant une croix dans le bec. L'aigle est couronnée et porte sur la poitrine une tête de bœuf (urus) sous laquelle se trouve le cornet de poste. D'assez jolis ornements complètent le dessin.

M. M. R. F. fait l'article *essai* sur une grande échelle. Le succès de vente de son *Bolivie* l'aura sans doute engagé à émettre les deux vignettes que nous venons de décrire. Nous lui recommandons, de crainte qu'il ne les oublie, la seigneurie de *Kniphausen* et la principauté de *Monaco* qui n'ont pas encore de timbres.

Prince Édouard. On dit que ces timbres vont être remplacés par d'autres. Les collectionneurs ne s'en plaindront pas, surtout si leurs successeurs ont meilleure mine, ce qui ne doit pas être bien difficile.

Océan pacifique (compagnie de l'). Nous en avons reçu deux timbres annulés au moyen d'une griffe à barres parallèles formant losange. Les deux barres du milieu laissent entre elles un blanc assez large où se trouve le chiffre 6. L'un des deux timbres est un 1 real, bleu; l'autre, un 2 reales, rouge-brun; tous deux sont sur papier bleuté. La nuance du dernier est absolument la même que celle du 5 centavos sur bleuté, du Chili.

Danemarck. Nous venons de recevoir les pre-

miers spécimens de timbres destinés à l'affranchissement des paquets par chemin de fer. Il y en a de deux valeurs : 8 sk. dont deux nuances : imp. noire, fond vert et imp. verte, fond blanc; et le 12 sk. aussi en deux nuances : imp. noire, fond rose et fond blanc; très-grand modèle. Presque toute la surface de la vignette est occupée par un ovale double. Tout autour, dans l'ovale, l'inscription : *De Jydsk-Fyenske Jernbaner*; et au bas, la valeur. Au centre de l'ovale, les unes au-dessous des autres, les inscriptions suivantes : *FRM for en pakke af indtil 5 pund paa en Veilaengde indtil 10 miil ou 20 mil.* Un gros filet carré borne le timbre. Dans les angles est dessinée une locomotive.

Libéria. Il en circule depuis quelque temps des pseudo-essais des 6, 12 et 24 c. dont il faut se garder. Ils sont tirés en noir sur papier mince. On les obtient au moyen de la photo-lithographie, c'est-à-dire la photographie sur verre, reportée sur la pierre.

Le Collectionneur de Timbres-poste annonce la découverte d'une série de timbres de Wurtemberg, avec fil de soie. Il nous apprend aussi, comme nouvelle inédite, que le 6 pence Maurice, enveloppe, émission de juin 1863, est de grand format. Ces deux découvertes ne seraient-elles pas dues à cet aveugle des *quinze-vingt*, cité par la feuille parisienne comme collectionnant les timbres? On n'a jamais ouï parler de *Maurice* 1863, petit format, et quant aux Wurtemberg, fil de soie, ils sont émis depuis le 22 octobre 1857..... Mais, dame, pour un amateur qui ne juge qu'au toucher, c'est avoir encore beaucoup de perspicacité... dans les doigts.

SUITE DE L'HISTOIRE DE QUATRE POINTS.

(Voir notre n° 27.)

On se rappelle la cause de la petite modification apportée au 15 centimes d'Italie, émission du 29 octobre 1863. Par suite de l'élévation de la taxe des lettres, le port simple étant de 20 centimes au lieu de 15, on utilisa les timbres de cette dernière valeur, qui restaient en magasin, en les accommodant de la jolie façon que l'on sait, et l'on eut, comme pour le 15 centimes :

Un 20 centimes bleu-pâle;
Un 20 » bleu-foncé;
Un 20 » » avec 4 points.

Les deux mêmes ouvriers qui avaient appliqué à Londres, dans les ateliers de MM. Delarue, l'odieuse griffe semi-circulaire qui transforme le 15 centimes, allèrent en Italie opérer le même changement.

LE MOT D'UNE ÉNIGME.



Comme tout le monde, nous avons cru longtemps au 1/2 anna rouge, et avec d'autant plus de fermeté que nous en avions possédé un exemplaire il y a sept à huit ans, époque à laquelle on ne songeait guère aux contrefaçons. D'après les renseignements que nous avons reçus, nous avons aujourd'hui la certitude que ce timbre n'a pas eu cours légal et qu'il est simplement un *essai* — mais un essai de la bonne espèce. Ce qui vient corroborer notre opinion, c'est que l'exemplaire que nous avons sous les yeux, le même que nous avons eu jadis, porte écrites à la main, les trois lettres ENS, que nous supposons être la terminaison du mot «*specimens*»; le commencement devait se trouver sur les timbres voisins. Cet essai a été imprimé sur le même papier que le 1/2 anna bleu et a par conséquent le filagramme ci-bas dans la largeur de la feuille.

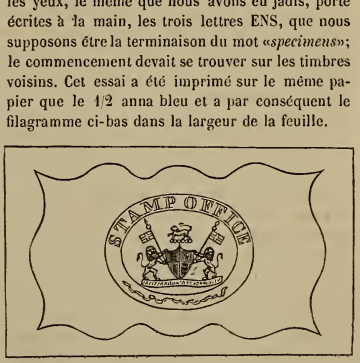

Au premier abord, le dessin du timbre paraît identique au 1/2 anna bleu, dont le type ci-haut, et au 1 anna rouge, mais à l'examiner de plus près il diffère de ces derniers en plusieurs points que nous allons préciser.

La bordure latérale est formée par 9 1/2 arches ou festons, de chaque côté. Ses deux collègues officiels n'ont que 8 arches. La disposition du chi-

gnon est toute différente; la narine est marquée par un trait droit, tandis qu'au 1/2 anna bleu le même trait est recourbé. La lettre F de *half*, incline du haut vers la droite, et toutes les inscriptions sont d'un caractère plus maigre. Sa nuance rouge est plus foncée que celle du 1 anna. Les dimensions et les fleurons angulaires sont les mêmes que ceux du 1/2 anna bleu.

La rareté proverbiale de ce timbre ne devait pas manquer que d'amener des contrefaçons, heureusement peu dangereuses, car elles sont toutes copiées d'après le 1 anna.

Il suffira, au reste, de compter le nombre d'arches pour savoir à quoi s'en tenir.

DÉTAILS SUR LE SERVICE DES POSTES
ET LES TIMBRES DE L'URUGUAY.

La République de l'Uruguay se distingue entre toutes celles de l'Amérique méridionale par la pauvreté de ses timbres, qui peignent d'une façon trop vraie et trop sincère l'état peu avancé de son administration. Ce dernier point surtout mérite qu'on s'y arrête, et les Européens, habitués à la célérité proverbiale de la poste et à l'importance que tout État bien constitué y attache, pourront s'étonner des mœurs administratives de cette contrée transatlantique.

L'administration générale des postes (*administracion general de correos*) a son siége à Montevideo, d'où les lettres sont envoyées vers toutes les destinations. Les employés en sont rétribués par le gouvernement. Les lettres ne sont remises à domicile que pour les personnes payant un abonnement d'environ fr. 10-50 l'an, qui leur donne le droit d'avoir leur boîte aux lettres particulière à la poste. Ces abonnements, usités seulement dans la capitale, ne sont pris en général que par les négociants ou toutes personnes ayant une correspondance assez active. Dans les autres villes de la République, chacun est tenu de faire retirer ses lettres au bureau.

On conçoit ce qu'un pareil système doit offrir d'inconvénients pour le public; nous ne savons si l'administration a pris quelques mesures pour les atténuer. A Buenos-Ayres, où l'on ne remet également à domicile qu'en vertu d'un abonnement, les lettres restant au bureau sont inscrites sur des tableaux par ordre alphabétique. Ces tableaux sont placés dans une salle à l'inspection du public. Nous avons sous les yeux une gravure représentant l'intérieur du bureau à Buenos-Ayres. Des inscriptions, telles que : *Intérieur de la République, Uruguay, Chili, Pays d'outre-mer*, etc., etc., indiquent les principaux pays de provenance. Toute personne attendant une lettre vient consulter les cadres. Si elle trouve son nom, elle prend note du numéro d'ordre et va réclamer la lettre qui y correspond. Il est inutile d'insister pour faire ressortir ce qu'une semblable organisation a de défectueux. Il se peut qu'un mouvement commercial moins actif et partant des correspondances et des rapports moins nombreux la rendent supportable dans l'Amérique du Sud, mais on se demande ce qu'il en adviendrait dans nos villes d'Europe, à Bruxelles, par exemple, où le public se plaint de n'avoir que cinq distributions par jour, s'il fallait soi-même réclamer ses missives au bureau.

Retournons à Montevideo. Le service des dépêches s'y fait de deux manières : par courriers (*diligencias*) pour les villes de l'intérieur; par bateau à vapeur (*paquebot*) pour le Rio, Buenos-Ayres et autres villes de cette République, le Paraguay et l'Uruguay.

Les journaux sont envoyés et reçus gratuitement (1), ce qui n'est pas trop cher, on en conviendra. L'affranchissement est obligatoire pour les lettres destinées à l'intérieur du pays, la République Argentine, le Paraguay; il est facultatif pour tous les autres pays. Les lettres pour la France et l'Angleterre peuvent être affranchies au moyen des timbres de ces pays, qui se délivrent dans les consulats.

Les premiers timbres-poste furent émis en Uruguay par le *chargé des courriers*, le 16 octobre 1856.

1re émission. 16 octobre 1856. — 1 type.



Rect. plus haut que large, fond de couleur sur papier blanc. Au haut : *Diligencia;* au bas, la valeur. Des deux côtés, un filet grec. Au milieu, dans une circonférence, le soleil.

(1) Nous commençons à comprendre cette gratuité si peu coutumière de la part des administrations. On nous écrit de Montevideo que pas un de nos numéros y envoyés cette année, n'est parvenu à destination. (N. D. L. R.)

Il comptait trois valeurs :

60 centavos, bleu-clair et bleu-indigo, — lettres simples.
80 » vert-clair, » doubles.
1 réal rouge-vermillon, » triples.

Ces timbres furent supprimés en suite du décret suivant, qui en émettait de nouveaux :

DÉCRET.

Montevideo, 11 juin 1859.

« Conformément au projet de l'administrateur général des postes, et eu égard aux avantages qui résultent de l'emploi des timbres-poste, le gouvernement décrète :

Art. 1er. L'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste est établi et l'administration générale des postes n'expédiera aucune lettre si elle n'est revêtue de timbres.

2. Comme complément au tarif établi, les valeurs des timbres sont ainsi fixées :

POUR L'INTÉRIEUR.

60 centesimos violet (*morado*), lettres simples.
80 » jaune (*amarillo*), » doubles.
100 » rose (*rosado*), » triples.

POUR L'EXTÉRIEUR.

120 centesimos bleu (*celeste*), lettres simples.
180 » vert (*verde*), » doubles.
240 » rouge (*punzo*), » triples.

Les lettres seront affranchies en plaçant le timbre au coin de l'enveloppe ; le timbre sera annulé par une marque spéciale, afin qu'il ne puisse plus servir.

Le poids des lettres simples sera de 4 adarmes (1/4 d'once) ou bien 1 feuille de papier fin.

Le poids des lettres doubles sera de 8 adarmes (1/2 once) ou bien 2 feuilles de papier fin.

Le poids des lettres triples sera de 12 adarmes (3/4 once) ou bien 3 feuilles de papier fin.

Seront dites « lettres de poids » celles pesant 16 adarmes ou 1 once.

3. La vente des timbres-poste se fera au bureau de l'administration générale et en tout lieu désigné par l'administrateur, lequel est autorisé à régler la commission de vente, eu égard aux droits fiscaux.

4. Toute lettre jetée à un bureau de poste sans le timbre correspondant à la valeur, sera retenue et annoncée dans les journaux, pour que l'auteur puisse la réclamer et l'affranchir.

5. Celui qui fera usage d'un timbre ayant servi, sera mis à l'amende pour la première fois, et en cas de récidive sera puni selon les lois régissant la matière, aussi bien que ceux qui sans le concours de l'administration transmettront des lettres non affranchies, soit pour l'intérieur soit pour l'extérieur.

6. Les voyageurs et employés des délégués ne pourront être porteurs d'aucune lettre non affranchie au moyen des timbres nécessaires ; les propriétaires et conducteurs sont responsables de la stricte exécution de cet article du décret, sous les peines prononcées par l'article précédent.

7. Si l'infracteur ne peut ou ne veut pas payer l'amende, il sera mis à la disposition du juge civil, pour qu'il lui impose le châtiment corporel qu'il aura mérité.

8. Le faussaire de timbres et ses complices seront sujets aux punitions prononcées par les lois générales.

9. Les chefs politiques et autres autorités prêteront l'aide demandée par les administrateurs des postes pour rendre effectif le présent décret.

10. Communiqué, donné et publié dans le registre compétent.

Antonio Diaz. »

La marque d'annulation créée par l'art. 2 du précédent décret est assez variée dans la forme. La capitale en a de plusieurs genres et les provinces en ont d'autres. Nous avons trois de ces cachets sous les yeux. Le premier est un ovale formé d'un simple filet. Il porte à la partie supérieure, suivant la courbe, l'inscription : ADMon DE CORREOS, au milieu, la date, et au-dessous : MONTEVIDEO. Le second modèle est un double ovale plus allongé, avec les inscriptions, à la partie supérieure, entre les deux filets : ADMINISTRACION DE CORREOS ; au milieu : SUCURSAL ; à la partie inférieure, entre les deux filets : MONTEVIDEO. La date n'est pas indiquée. Le troisième spécimen de cachet que nous possédons, est un ovale composé de deux filets ovales excentriques, c'est-à-dire posés en partie l'un sur l'autre, sans avoir le même centre. Il est réservé aux villes de province. Au haut, l'inscription : *Admon de correos ;* au bas : *Rep. o. del Urug.* (République orientale de l'Uruguay.) Au milieu, le nom de la ville d'origine.

Nous connaissons encore une marque d'oblitération, mais si embrouillée qu'on ne saurait la décrire.

En exécution du décret que nous avons cité plus haut, furent émis les timbres suivants :

2e émission. — 1 type.

Décret du 11 juin 1859.—En circulation le 1er juillet 1859.)

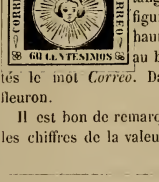

Carré. Imp. coul. fond blanc. Dans une circonférence presque tangente au carré intérieur, la figure allégorique du soleil. Au haut l'inscription : *Montevideo;* au bas, la valeur ; des deux côtés le mot *Correo*. Dans les quatre angles, un fleuron.

Il est bon de remarquer cette particularité que les chiffres de la valeur sont en caractères *mai-*

gres, et que le mot *correo* est plus petit à gauche qu'à droite.

60 centesimos violet-ardoise.
80 » jaune, orange.
100 » rouge-brun.
120 » bleu-clair.
180 » vert.
240 » vermillon.

1859. — 3e émission. — 1 type.



La planche étant usée on en fit une nouvelle. Mais bien qu'on respectât religieusement l'ancien modèle — si digne de tels égards! — la gravure nouvelle différa nécessairement un peu.

Une différence sensible se constate aux chiffres de la valeur, qui sont en caractères *gras*.

Les nuances se trouvèrent modifiées comme suit :

60 centesimos brun-foncé, brun-rouge, gris, violet-clair, violet-foncé.
80 » jaune, orange.
100 » rose, carmin-vif.
120 » bleu, bleu-foncé.
180 » vert, vert-foncé.
240 (?) » vermillon.

Nous ne mentionnons cette dernière valeur que sous toutes réserves et en laissant à cet égard toute responsabilité à la personne dont nous tenons la majeure partie de ces renseignements : jusqu'ici nous n'avons pas encore rencontré de 240 centesimos chiffres *gras*.

19 octobre 1860. — 4e émission. — 1 type.



Voulant différencier complétement les timbres destinés à l'intérieur d'avec ceux de l'extérieur, on émit pour ce dernier usage, le 19 octobre 1860, le type ci-contre, aussi laid que les précédents, mais beaucoup plus grand. Toujours l'image du soleil. Les inscriptions, toujours les mêmes, sont en gros caractères. Le fleuron et les fers de lances des anciens types sont remplacés par quatre gros points disposés en pyramide. Le chiffre de la valeur est répété deux fois sur le côté inférieur.

120 centesimos bleu.
180 » vert.
240 » vermillon.

Ce timbre ne fut jamais fort goûté. Il tomba bientôt en désuétude et l'on employa de nouveau l'ancien modèle pour toutes les destinations.

Le système monétaire ayant été modifié par la loi du 13 juin 1862, on dut mettre les timbres-poste en concordance avec la nouvelle monnaie. En conséquence parurent, le 23 février 1864, les timbres suivants, pour lesquels la République orientale s'est mise en frais :

23 février. 1864. — 5e émission. — 1 type.



Rect. imp. coul. fond blanc. Au centre, les armoiries de la République ; autour, l'inscription : *Republica oriental* ; au bas, la valeur.

6 centesimos rose, rouge-brique.
8 » vert.
10 » bistre, bistre-foncé.
12 » bleu, bleu-foncé.

Ces timbres sont ceux en usage aujourd'hui.



Voici le fac-simile d'un type qu'au premier abord on pourrait confondre avec le type 3 dont il a été question plus haut, mais un examen plus attentif fait découvrir entre eux une foule de dissemblances qui prouvent superlativement la contrefaçon. Nous relevons les principales. La figure du soleil est de dimension plus grande qu'au timbre de la troisième émission. Les rayons sont disposés différemment. Les chiffres de la valeur et les ornements des angles ne correspondent ni à la deuxième ni à la troisième émission; et le fond entourant la circonférence est quadrillé au lieu d'être uni. (La mauvaise impression calculée, de ces timbres, rend le quadrillé peu visible, de sorte qu'il a échappé à notre graveur.) Autres observations : Le fer de lance de l'angle inférieur de gauche a la pointe vers le haut contrairement aux deux autres types qui l'ont vers le bas, et l'inscription *correo* est de grandeur égale aux deux côtés. Mais la preuve la plus irréfragable du faux, ressort de la marque d'oblitération. Elle porte l'inscription suivante : *Admon de correo* 13 *april* 1861, *mercedes;* or, la griffe d'annulation de

Montevideo seule, porte la date ; puis il faudrait : *Adm^on de correos 13 abril*, au lieu de l'espagnol de fantaisie du contrefacteur.

Cette émission apocryphe existe dans les valeurs suivantes :

60	centesimos,	lilas-grisâtre.
80	»	jaune.
100	»	rouge-brun.
120	»	bleu.
180	»	vert-foncé.
240	»	rouge-brun.

LES ESSAIS DE TOSCANE.



L'abus qui s'est fait depuis quelque temps des essais et surtout des réimpressions, a provoqué une réaction dont ont beaucoup souffert les honnêtes essais qui n'avaient rien à se reprocher et dont l'état civil était parfaitement en règle. Qu'un type rare et hors de circulation apparaisse par hasard sur le marché, le collectionneur prudent s'écarte en murmurant « essai, réimpression » ; c'est son *vade retro Satanas*.

Nous avons eu sous les yeux des *essais de Toscane*, qui se trouvaient dans ce fâcheux état de suspicion.

C'étaient des essais dans l'acceptation véridique et consciencieuse du mot, c'est-à-dire des exemplaires d'épreuve, tirés sur les coins mêmes des timbres ; un examen minutieux ne nous a laissé aucun doute à cet égard. Ce n'étaient pas des réimpressions, attendu que les planches ont été brisées. Ce dernier point nous est affirmé par un correspondant digne de foi, dont nous avons appris à connaître, depuis longtemps, la sincérité.

Voici les valeurs et nuances qui en existent :

1 soldo, jaune ; 1 quatrini, noir ; 1 crazia, rouge ; 2 crazie, bleu ; 4 crazie, vert ; 6 crazie, bleu ; 9 crazie, brun sur papier blanc non-filagrammé.

2 crazie, noir sur papier jaune, vert, rose, rouge, violet, bleu et gris.

Tous ces exemplaires sont du 1er type, *le Lion*.

Connaît-on l'origine de ces armoiries? Elle est assez curieuse ; nous l'extrayons de l'intéressant ouvrage de M. J. Vandermaelen, de cette ville :

Essai historique sur les armoiries, cris d'armes et devises des souverains et États de l'Europe :

« La présence de cette image (le lion) dans le blason de Florence, se rapporte à un événement dramatique qui se passa dans cette ville en 1259. Un lion s'étant échappé d'une cage, se rua sur un jeune garçon et s'apprêta à le dévorer ; la mère de l'enfant, ne consultant que son courage, se jeta au-devant de l'animal féroce, et produisit, par ses cris et ses gémissements, une telle impression sur le ravisseur, qu'il déposa sa proie saine et sauve aux pieds de celle qui venait de donner cette preuve d'amour maternel. La République se chargea de l'éducation de l'enfant, auquel le peuple donna le nom de *Orlanduccio del Leone*, que les descendants de l'enfant changèrent contre celui de *Leoni*. »

LE PASSAGE DE GIBRALTAR.

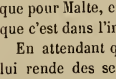

L'Angleterre, qui a eu le talent de s'approprier tous les coins du globe, ayant par leur position une importance stratégique, détient depuis environ un siècle la ville de Gibraltar, bien espagnole, cependant. Si quelqu'un s'avisait de lui en demander la raison, elle répondrait très-probablement, ainsi que pour Malte, et pendant longtemps pour Corfou, que c'est dans l'intérêt de l'Europe.

En attendant que cette clef de la Méditerranée lui rende des services militaires, l'Angleterre ne néglige pas d'en tirer, sous le rapport financier, le meilleur parti possible. Elle a, par exemple, imaginé de frapper d'une taxe supplémentaire toutes les lettres passant par Gibraltar. La taxe est de 1 fr. 60 c. ; le paiement se constate au moyen d'un timbre humide dont ci-haut le fac-simile. Il est assez singulier qu'elle soit exprimée en monnaie française.

Les correspondances d'Europe, autres que celles pour l'Espagne, ne doivent guère passer par Gibraltar ; il est donc probable que les correspondances espagnoles tombent seules sous l'application de la taxe. De sorte que l'Espagne a non-seulement l'étranger sur un coin de son sol, mais paie unepartie des frais d'occupation. L'Angleterre sera toujours le premier pays du monde pour s'entendre aux affaires.

A PROPOS DE NOTRE ARTICLE :

QUEL EST L'INVENTEUR DU TIMBRE-POSTE ?

Paris, le 2 juin 1865.

Monsieur et cher Confrère,

Je viens, à charge de revanche, vous prier de me prêter, pendant un moment, un petit coin de votre journal, pour y placer une rectification que je rendrai aussi brève que possible.

Dans le *Timbre-Poste* du 15 mars dernier, vous parliez de la découverte que l'on a faite, tout récemment, d'un *papier postal timbré*, que je commence par déclarer on ne peut plus intéressant au point de vue de l'histoire des postes, mais sur lequel, permettez-moi de vous le dire, vous vous êtes complètement mépris, ce qui vous a porté à tirer des conclusions contre lesquelles je viens m'inscrire.

A propos de ce *papier timbré*, vous rappelez les essais de Velayer en France, en 1653, et les tentatives de M. de Treffenberg, en Suède, en 1823, pour établir un mode d'affranchissement de lettres, et enfin l'adoption du système timbro-postal de M. Rowland Hill, mais vous semblez dénier à ce dernier le mérite de l'invention du timbre-poste, pour l'attribuer au créateur du papier postal timbré de 1818; c'est là où commence l'erreur.

Le papier postal timbré, ainsi qu'il ressort du texte même que vous rapportez, n'était nullement une marque d'affranchissement, mais tout simplement une taxe à payer, moyennant laquelle taxe tout particulier était autorisé à faire transporter, par qui bon lui semblait, les correspondances écrites sur ledit papier. Mais si, sur ce même papier timbré, on avait écrit une lettre et que cette lettre eût été jetée à la boîte, nul doute que le destinataire n'eût eu à en acquitter le port, tout comme si elle avait été écrite sur une feuille blanche, car on payait 15, 25 ou 50 centimes, non pour faire parcourir franco une lettre par la poste, mais bien pour avoir la latitude de la faire transporter par des personnes étrangères à cette administration et dans des conditions particulières.

S'il ne s'était agi que de Velayer et du novateur Suédois, je ne ferais pas une réclame pour eux, ne les reconnaissant pas plus pour les inventeurs du système timbro-postal que je ne reconnais pour applicateurs de la vapeur, tous ceux qui ont précédé Robert Fulton, mais il est question de M. Rowland Hill auquel appartient seul l'honneur tout entier, d'avoir donné au monde le timbre-poste et je tenais à dire ici que cette invention ne date ni de 1653, ni de 1818, ni enfin de 1823, mais seulement de 1840, époque à laquelle parurent les premiers timbres anglais.

Je devais faire cette rectification d'abord pour rendre, comme vous le dites, à César ce qui lui appartient et ensuite pour payer un nouveau tribut d'admiration à l'homme sous l'égide duquel j'ai placé ma modeste feuille et auquel nous ne saurions témoigner trop de reconnaissance.

Je compte, cher confrère, sur votre impartialité habituelle pour insérer ces quelques lignes.

Je vous salue cordialement.

PIERRE MAHÉ.

UN TIMBRE PROBLÉMATIQUE.



Un de nos correspondants possède — il le dit — un type unique, sans pair, qu'il dit être de Van Diemen, et qui lui a été donné par une personne native de cette colonie. Nous lui avons demandé communication du timbre, espérant parvenir à établir son identité, mais il a craint de confier son trésor à la poste, et même ne nous en envoie qu'une esquisse approximative, de crainte de la contrefaçon. Ci-contre le fac-simile exact de cette *esquisse*, qui éveillera peut-être les souvenirs de l'un de nos lecteurs, auquel cas nous lui serions très-obligés de bien vouloir nous faire part de ses observations. De notre côté, bien que des renseignements reçus de Van Diemen aient déjà démenti l'existence de ce timbre, nous y avons envoyé copie du fac-simile, afin de nous faire attester plus formellement la non-existence de ce type.

DES COURRIERS ET PORTEURS DE LETTRES DANS L'INDE.

Trois castes sont en possession du droit de fournir des courriers et porteurs de lettres, ce sont : les *Télingsas*, les *Vellâger* et les *Polli;* les deux dernières sont d'origine tamoule. Les porteurs renferment leurs dépêches dans une petite boîte de ferblanc ou de bois qu'ils placent sur leur tête. Ils courent sans cesse, et peuvent faire environ trente milles en douze heures. Cette rapidité est remarquable dans un pays où le sol est sablonneux; le passage des rivières et la chaleur du climat opposent au voyageur des obstacles insurmontables. Leur main gauche soutient un bâton terminé à l'une de ses extrémités par un anneau auquel sont suspendues de petites plaques de fer. Le bruit qu'elles font en frappant les unes contre les autres suffit pour éloigner les serpents, si communs dans l'Inde. Souvent leur main droite porte un linge humide dont ils se servent pour se rafraîchir le visage.

Les courriers se nomment, à la côte Coromandel, *tapalkârer*, du mot *tapal*, qui désigne la poste.

BRUX. — IMP. DE M.-J. POOT & Cᵉ, VIEILLE-HALLE-AU-BLÉ, 31.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
Belgique 3.00
Hollande, Luxembourg, Suisse Allemagne et France . . . 3.50
Espagne et Italie. 4.00
Angleterre et Portugal . . . 4.20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . . 5.00
Pays Transatlantiques. . . . 6.00
Suède et Russie. 8.40

CHRONIQUE.



Des cinq états qui divisent l'Amérique centrale, deux, Costa-Rica et Nicaragua, emploient déjà les timbres depuis assez longtemps. Un troisième état, le Honduras, vient d'en émettre à son tour, dont nous donnons ci-contre le fac-simile. Rect., imp. noire, fond coul.; Ovale faisant la tangente avec les quatre côtés. A l'intérieur et à la partie supérieure, l'inscription : *Correos de Honduras;* au bas : *Dos reales*. Ensuite, deuxième ovale, dont presque tout l'intérieur est occupé par une pyramide. A la base de la pyramide, dans chacun des deux angles, une tour supportant un plein cintre. Au milieu, une montagne que surmonte le bonnet phrygien entouré de rayons. Aux pieds de la pyramide, la mer; à son sommet et dans le sens de l'ovale, l'inscription : *Dios union y libertad*. Au bas de l'ovale intérieur règne une branche de lauriers. Vers les deux angles inférieurs de la pyramide, une étoile. En dehors de l'ovale, dans les quatre angles, le chiffre 2. Nous en connaissons deux nuances de la même valeur : vert-clair et rose, que nous croyons être les essais des timbres qui viennent d'être expédiés à Honduras.

La République de Honduras, dont la capitale est Comayagua, est presque microscopique : elle contient au plus 310,000 habitants. Elle s'est adressée à l'étranger, à Paris, pour obtenir un timbre-poste convenable. Il lui aurait été peut-être plus avantageux d'aller moins loin et d'imiter ses deux voisins que nous citions plus haut, lesquels tiennent leur timbre de la *American Bank note Company* de New-York. On connaît les beaux types de Costa-Rica et du Nicaragua; à coup sûr, la vignette parisienne du Honduras n'en approche pas, même de fort loin.

Indes. Le 2 annas, jaune, est aujourd'hui lilas-pâle, rosé.

Espagne. Depuis le mois dernier, toutes les valeurs des timbres actuels, délivrées au bureau de Madrid, sont dentelées. En province, on délivre les

timbres dentelés au fur et à mesure de l'épuisement des autres.

Tour et Taxis. Depuis le commencement de juin, il circule des 1 kr. verts, dentelés. De même qu'en Espagne, les autres valeurs avec la petite modification de rigueur seront émises au fur et à mesure des besoins.

Belgique. De grandes réformes se préparent. Elles auront pour résultat l'émission de timbres de chemin de fer, ainsi qu'un timbre-poste de 5 cent., pour les lettres à destination de localités situées dans un rayon de 30 kilomètres.

Italie. On nous annonce comme devant être brun, le futur 20 cent.; le dessin du timbre de légalisation serait pris pour modèle.

Principautés danubiennes. Le 2 p. est actuellement orange, et le 5 p., bleu-clair. Une lettre officielle de ce pays, nous apprend qu'il n'a jamais été question de changer le type actuel, ainsi qu'on l'avait dit. Nous avions donc raison de suspecter l'essai parisien proposé *trop tard*, et pour cause.

Saxe. Les timbres décrits dans notre précédent numéro et émis par une Compagnie peuvent être acceptés comme vrais.

Depuis juillet, il existe une enveloppe octog. 1/2 neug., orange, dessin semblable à celles en usage.

Nous remarquons que la nuance vermillon-vif est appliquée au 1/2 sgr. enveloppe de Tour et Taxis et au 6 pfennige de Prusse.

Brunswick. Vers la fin du mois prochain, seront mis en circulation les nouveaux timbres dont nous avons donné le fac-simile dans notre numéro 27.

Wurtemberg. Il nous arrive des essais 1 kreuzer (armoiries) de toutes les nuances de l'arc-en-ciel, et bien plus encore. Chacun y peut trouver sa couleur de prédilection. On nous dit que ces timbres ont été retrouvés depuis peu (?) Parmi eux se trouve un 1 kr. brun avec fil de soie verte placé dans le sens de la hauteur. On le donne comme étant le timbre émis en 1857. Or, ce dernier doit avoir un fil de soie *orange*, placé *toujours* dans le sens de la largeur et qui ne saurait l'être autrement, attendu que les feuilles ont 60 timbres sur six rangées. La feuille, qui mesure 18 centimètres de haut sur 28 de large, ne permet le tirage que dans un sens, 10 timbres l'un à côté de l'autre faisant ensemble 24 centimètres.

Hanovre. Nous venons de recevoir les nouveaux mandats sur la poste, qui seront employés au Hanovre à partir du mois d'août. Ces mandats sont remplis par l'expéditeur. La commission prélevée par la poste est marquée par un timbre-poste ordinaire imprimé sur le bon lui-même. Ainsi les mandats payant 1 gr. pour les sommes inférieures à 25 th. sont de papier rose et ont le type gravé en noir à l'angle supérieur de droite; ceux de 2 gr. pour 25 à 50 th. sont imp. en noir sur papier bleu. Nous constatons là un progrès réel que nous recommandons à l'attention de notre pays. Voici comment on procède chez nous: Lorsque vous demandez un bon sur la poste, l'employé vous le remet, ainsi que le timbre adhésif voulu; vous appliquez le timbre, vous remettez le mandat à l'employé qui applique la griffe d'annulation et vous le rend enfin pour de bon.

Dans notre article sur Maurice (N° de mai), nous avons révoqué en doute l'existence d'un 8 pence avec inscription cintrée, contrairement à l'opinion de M. Herpin qui connaît un type semblable qu'il prétend authentique. Pendant cette polémique, qui s'est étendue autant en lettres particulières qu'en articles de journaux, nous soumîmes un jour à notre honorable contradicteur, un 8 pence avec l'inscription supplémentaire de notre fabrication. C'était un piége que nous lui tendions, comme nous le lui avons du reste avoué après. Avec la perspicacité que nous lui avons toujours reconnue, il n'y donna pas et devina notre supercherie. Il en prend texte aujourd'hui pour argumenter en faveur de son timbre. Nous ne voyons pas cependant qu'il y ait lieu, car s'il a découvert notre petite ruse, qu'est-ce que cela prouve? Que son timbre soit bon? Nullement, mais qu'il est différent du nôtre, pas autre chose.

Puisque nous parlons *Maurice,* disons un mot de ce prétendu timbre portant par erreur l'inscription *Post-Office* au lieu de *Post-Paid*. Un de nos correspondants affirmait le posséder ainsi qu'un 1 penny avec la même faute. Il se faisait fort de nous les montrer; malheureusement quand nous l'avons prié de produire ces deux phénomènes, il a trouvé toutes sortes de prétextes pour ne pas s'exécuter. Il a négligé le meilleur et le plus évident pour nous: c'est qu'il n'a jamais vu de timbres semblables.

Le possesseur du pseudo-timbre de Vandiemen, mentionné dans notre dernier numéro, nous observe que son type est oblitéré et qu'il a été regardé comme authentique par divers amateurs de Paris. N'en déplaise à ces messieurs, nous n'oserions nous prononcer dans le même sens, quelque soit le poids de leur appréciation.

DES TIMBRES DES ILES PHILIPPINES,

DITS : DE LUÇON.

Les Philippines furent découvertes en 1521 par Magellan, qui leur donna ce nom en l'honneur de Philippe II. Conquises pour l'Espagne en 1571, par Michel Lopez, et prises par les Anglais, en 1762, elles revinrent aux Espagnols, en 1764. Le territoire des îles est à peu près de 325,000 kilomètres carrés. L'archipel est composé d'un assez grand nombre d'îles, dont une quarantaine seulement ont de l'importance. *Luçon* est la plus grande; viennent ensuite : *Mindanao, Soulou, Palaouan,* etc. La souveraineté de l'Espagne sur cet archipel n'est pas entière, bien qu'elle s'en regarde comme seule maîtresse. Elle possède une partie de Luçon, Mindanao et quelques points des autres îles; le reste est encore indépendant. Tout le territoire relevant de l'Espagne est divisé en trente-trois provinces, dont Luçon en compte dix-neuf.

La population se ressent de la situation de ces contrées sur les confins de l'Océanie et de l'Asie. On y voit des Malais et des Chinois, et près de 20,000 blancs qui habitent la plupart Manille et les environs. La population totale est d'environ 6,000,000 d'habitants. Manille, qui est la capitale, jouit d'une communication postale avec l'Europe, grâce aux steamers anglais de la compagnie péninsulaire et orientale qui s'y rendent tous les quinze jours de Hong-Kong, où ils retournent.

Ces quelques détails donnés sur le pays dont nous allons passer les timbres en revue, nous entrons en matière.

Remarquons d'abord que c'est fort improprement que ces timbres ont été appelés : *timbres de Luçon*, puisque Luçon n'est qu'une île, et qu'ils ont cours dans toute l'agglomération espagnole. Les premiers qui parurent étaient réservés à l'usage intérieur des îles, si nous devons en croire des renseignements reçus de ce pays. Leur exécution fut confiée à un graveur indigène, qui grava sur cuivre 40 timbres de chaque valeur, disposés sur huit rangées de cinq. L'effigie, paraît-il, est celle de la reine Isabelle II. Il serait à désirer que Sa Grâcieuse Majesté émît des timbres photographiés, on pourrait alors ajouter quelque foi à la ressemblance, car pour tous les timbres d'Espagne en général et ceux des Philippines en particulier, nous aimons à croire que la ressemblance n'a existé que dans l'imagination des auteurs, ce qui n'est pas suffisant. L'effigie du type de la première émission surtout, rappel'e à s'y méprendre les traits de la race Aztèque, dont nous avons eu deux spécimens à Bruxelles, il y a peu de temps. D'après le millésime qu'ils portent, ces timbres auraient été émis en 1854 et retirés de cours en 1855.

1854. — 1re émission. — 2 types.

(40 variétés de dessin de chaque valeur).



Type 1, *ci-contre*. Effigie diadémée de la reine Isabelle II, dans un ovale, et tournée vers la droite. Au haut, l'inscription : *Correos* 1854 Y 55; au bas : *Franco* 5 *ou* 10 *c*s (cuartos). Imp. coul. sur papier blanc; rect.

5 cuartos, orange, vermillon.
10 » rouge-foncé, rose.

Type 2. La seule différence qu'il y ait entre celui-ci et le précédent consiste dans les inscriptions dont l'ordre est interverti. Ainsi l'inscription : *Franco* 1 *ou* 2 *reales* se trouve en haut, et *Correos* 1854 Y 55, au bas.

1 real, bleu-vif, bleu ardoise.
2 » vert-olive.

Parmi les 40 variétés de 1 real, il en est une assez remarquable : c'est celle qui se trouve la première de la sixième rangée. Elle porte le mot *corros*, au lieu de *correos*. Quant au 2 reales brun, conservé si précieusement par quelques collectionneurs, c'est un vert changé en brun.

Le succès de la première émission doit avoir été contestable, puisqu'elle est bientôt remplacée par un autre type gravé cette fois sur pierre, mais toujours sur le modèle du timbre d'Espagne de 1853 (non de 1852, comme le pensent quelques collectionneurs). Seulement, au lieu de 40 variétés, il n'y en eut plus que quatre. En voici le fac-simile :

1855 (?). — 2e émission. — 1 type.

(4 variétés de dessin).



Type 3, *ci-contre*. Effigie diadémée de la reine Isabelle II, dans un cercle, et tournée vers la droite. Au haut, l'inscription : *Correos* 1854 Y 55; au bas, *Franco* 5 *ou* 10 *cs*. Imp. coul., papier blanc; rect., lith.

5 cuartos, vermillon-vif, orange.
10 » lilas.

On n'est pas d'accord sur la date d'émission de ce type relativement aux précédents, mais nous la croyons postérieure, d'abord parce qu'il est lithographié et que toutes les émissions subséquentes le sont aussi, le cuivre n'ayant été employé qu'une fois; ensuite que les timbres de 1859, ses successeurs immédiats, comptaient également quatre gravures. La date d'émission étant si incertaine, il n'est pas étonnant que l'on ait regardé longtemps ce timbre comme une création imaginaire. Il y a six mois, nous n'y croyions pas nous-mêmes, bien qu'une collection anglaise en possédât un échantillon depuis plusieurs années. Incrédule comme saint Thomas, il n'a fallu rien moins que la vue du timbre même pour nous convaincre de son existence. L'exemplaire que nous avons eu sous les yeux, nous a été gracieusement communiqué par M. Couraud qui l'a reçu directement de Manille. Le même correspondant, que ses relations particulières mettent en rapports suivis avec les Philippines, a bien voulu nous promettre de nous aider à éclaircir tous les points encore obscurs de cet article : qu'il reçoive ici tous les remercîments dus à son obligeance.

Revenant à nos timbres, nous observons que les quatre types gravés du 5 cuartos, placés sur deux rangées, n'ont pas la même largeur. Ainsi, le premier et le troisième ont 19 1/2 millimètres, et les deuxième et quatrième, 20 millimètres.

AUTRE VARIÉTÉ DU 5 CUARTOS.

Outre les quatre bien connues et dont la raison d'être s'explique, nous en avons rencontré une cinquième qui ne peut provenir que d'une deuxième planche de quatre que l'on aurait gravée. C'est la seule hypothèse qui soit vraisemblable, car pour l'authenticité du type, la source dont nous le tenons ne nous permet pas d'en douter.

Voici les principaux points où il diffère des précédents : Largeur, 19$^{m}/_{m}$, au lieu de 19 1/2 et 20; inscriptions et chiffres plus maigres et plus petits. Diadème dépassant un peu le front.

En 1855, l'Espagne envoya dans sa colonie des timbres destinés à l'affranchissement des lettres pour la mère-patrie. C'étaient les suivants :

1855. — 3e émission. — 1 type.

(Sans variété).



Type 4, *ci-contre*. Effigie de la reine Isabelle II, couronnée de lauriers, dans une circonférence perlée, tournée vers la droite. Au haut, l'inscription : *Correos;* au bas : 1/2, 1 *ou* 2 *reales plata F*. Imp. coul., papier bleuté, ayant en filagramme un dessin formant une suite de W en calligraphie; rect. typ.

1/2 real, bleu-verdâtre.
1 » vert.
2 » rouge-brique.

Par suite de l'arrivée de ce nouveau modèle, les valeurs correspondantes de l'ancien se trouvèrent supprimées.

Ces timbres sont exactement les mêmes que ceux employés à la même époque à Cuba. — Les deux dernières valeurs restèrent en usage jusqu'en 1864, et l'impression fut toujours faite sur *le même papier à filagramme*.

Quant au 1/2 real, il n'est personne à notre connaissance, si ce n'est M. Pemberton, qui ait reçu cette valeur, laquelle devait faire double emploi avec le 10 cuartos, lilas, du type précédent, dont l'existence a été révélée par M. Nathalis Rondot. Si, comme l'affirme M. Pemberton, un envoi de 1/2 real lui a été fait de Manille, l'emploi de cette valeur aura été très-restreint, et il est probable qu'il n'en aura été fait qu'une seule expédition de la métropole.

1859. — 4e émission. — 1 type.

(4 variétés de dessin pour les deux valeurs).



Type 5, *ci-contre*. Effigie laurée de la reine Isabelle II, dans une circonférence perlée, tournée vers la droite. Au haut : *Correos . interior,* les deux mots séparés par un point; au bas :

Franco 5 *ou* 10 *c*s. Imp. coul., papier blanc; rect., lith.

5 cuartos, orange.
5 » vermillon-vif.
10 » rose.

L'inscription « *correos.interior* » indique clairement la destination de ces timbres. Les premiers furent orange; celui que nous possédons et qui porte sur la griffe d'annulation la date « 20 février 1859 » est de cette nuance; ceux qui suivirent furent vermillon-vif. Il n'a été gravé que quatre timbres, *qui ont servi pour les deux valeurs*. Ils étaient placés sur deux rangées et encadrés par un petit filet les entourant tous quatre. Les dissemblances que l'on observe entre eux sont assez minimes. Voici les principales, qui permettront de replacer les quatre types dans l'ordre qu'ils occupaient sur la pierre.

1re *variété du* 5 *ou* 10 *cuartos*. La lettre C de *correos*, penche du bas vers la droite; le perlé de l'angle inférieur de gauche (1) se termine au bas, de droite à gauche, par 4 1/2 demi-boules, et dans l'angle inférieur de droite, par 5 demi-boules. Le buste est coupé carrément du bas.

2me *variété*. Le cartouche inférieur de droite se compose, contrairement aux 3 autres variétés, de 3 petits ornements au lieu de 2, mais il s'en faut néanmoins de quelque chose que le 3me ornement soit complet. Le perlé inférieur de gauche est formé au bas de 4 demi-boules et celui de droite, de 5. Buste coupé en biais, mais un peu concave.

3me *variété*. — 2me *rangée*. De même qu'à la première variété, la lettre C de *correos* penche du bas vers la droite, mais le perlé, dans les deux angles inférieurs, se termine par 4 1/2 demi-boules. Buste à base légèrement concave.

4me *variété*. Les différences sont ici plus marquées. La lettre N de « *interior* » penche du bas vers la gauche et au-dessous d'elle le perlé est effacé et forme une petite tache blanche. Perlé de l'angle inférieur de gauche, 3 1/2 demi-boules; celui de droite, 4. Buste à base concave.

1) Nous entendons par angle inférieur de droite et de gauche, l'espace compris entre la circonférence et l'encadrement.

1861. — 5e émission. — 1 type.

(Sans variété).



Type 6, *ci-contre*. Effigie de la reine Isabelle II, couronnée de lauriers, dans une circonférence perlée, et tournée vers la droite. Au haut : *Correos . interior*, — les deux mots séparés par un point; au bas : *Franco* 5 *c*s. Imp. coul., papier blanc; rect., lithog.

5 cuartos, vermillon-vif.

C'est à partir de cette émission que l'on se borna désormais à une seule gravure. Ce type étant de modèle analogue au précédent, on pourrait le prendre pour une variété de celui-ci. Voici les points par où il en diffère et qui le feront aisément reconnaître. Les traits simulant les cheveux, au lieu d'être écourtés, comme aux timbres de 1859, sont continus, c'est-à-dire vont de la couronne jusqu'à la nuque. Le buste est coupé carrément et les inscriptions plus fortement marquées et un peu plus grandes.

Un exemplaire que nous possédons, nous prouve, par l'oblitération, que ce type était encore en usage en janvier 1863.

Toutes les émissions précédentes ayant eu un 10 cuartos, on n'a pas manqué d'en inférer que celle-ci devait en avoir un également. On aurait pu étendre cette supposition à l'émission suivante dont on ne connaît également que le 5 cuartos. A notre avis, il est tout-à-fait improbable, sinon impossible, qu'il y ait jamais eu autre chose qu'un 5 cuartos, attendu que le 10 de 1859 est resté en usage jusqu'à la fin de 1864. Si, ce dont nous doutons, cette valeur a été gravée, elle n'a jamais été livrée au public.

Janvier 1863. — 6e émission. — 1 type.

(Sans variété).

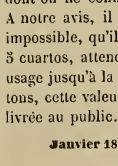

Type 7, *ci-contre*. Effigie de la reine Isabelle II, couronnée de lauriers, dans une circonférence perlée, et tournée vers la droite. Au haut : *Correos . interior*, — les deux mots séparés par un point; — au bas : *Franco* 5 *c*s. Imp. coul., pap. blanc; rect., lith.

5 cuartos, vermillon pâle.

Ce timbre ne fit que passer.

Quatre mois après son apparition, il était remplacé par un autre qui en différait : par les deux points, au lieu d'un, séparant les deux mots de l'inscription supérieure, par le perlé de la circonférence, plus serré, et par sa nuance plus vive. Le buste y était aussi plus éloigné de la circonférence; dans celui de janvier, il la touchait presque.

7e et 10e émission.

(2 variétés d'inscriptions).



Type 8, *ci-contre*. Effigie de la reine Isabelle II, couronnée de lauriers, dans une circonférence perlée. Au haut : *Correos : interior,* avec deux points séparant les deux mots; au bas : *Franco* 5 *ou* 10 *cs*, 1 *ou* 2 *reales*. Imp. coul., papier blanc; rect., lith.

Mai 1863. — 7e *émission.*

5 cuartos, vermillon-vif.

Il existe, prétend-on, une variété de ce type. Nous croyons pouvoir affirmer que cette prétendue variété est tout simplement une bonne contrefaçon. Là où il n'y a qu'une gravure, il ne saurait y avoir de variété de dessin et nous défions l'imprimeur le plus habile, y mît-il toute sa bonne volonté, de produire, en reportant, les différences que nous allons spécifier. On ne saurait admettre non plus qu'il y ait eu deux planches différentes de ce type, attendu que celui qui vient d'être supprimé est identiquement le même que celui que nous avons reçu dès le début. Voici les différences dont nous parlons :

Oreille et nez trop allongés, lèvres épaisses, chiffre maigre et ne ressemblant aucunement à celui du timbre authentique, assez fidèlement reproduit ici. La contrefaçon a aussi le buste se terminant en pointe au lieu d'être arrondi et le bout du ruban nouant les cheveux, coupé en biais au lieu d'être carré.

Fin 1864 (?) — 10e *émission.*

10 cuartos, carmin-vif.
1 real, violet-foncé.
2 » bleu-foncé.

Il est inexact de dire que ces 4 valeurs soient de dessin identique : il suffit du plus simple examen pour se convaincre du contraire. Les inscriptions des 1 et 2 reales qui sont les mêmes, diffèrent de celles des 5 et 10 cuartos, lesquelles sont plus petites. De plus, le mot *interior.*, de la première, est terminé par un point que n'ont pas les 5 et 10 c. Nous remarquons que le 10 c. a parfois des chiffres de différentes grandeurs; cela provient sans doute d'un report défectueux.

Ce n'est qu'en février 1865 que nous voyons apparaître pour la première fois, les 3 timbres que nous signalions dans notre n° 27. A cette époque les timbres en centimos avaient remplacé les types 4 et 10 cuartos, type 5, ce qui nous fait présumer que les 3 valeurs de la 10e émission n'ont jamais été employées.

C'est la première fois aussi que la désignation « *correos : interior* » se rencontre aux 1 et 2 reales, ce qui assignerait à ces valeurs un usage exclusivement local. Nous pensons qu'il y a là une erreur. Le même graveur paraît avoir exécuté tous les types lithographiés; n'ayant fait encore que des *cuartos*, avec cette mention « *interior* » il aura cru devoir appliquer la même inscription aux *reales*. Bien entendu, ce n'est là qu'une supposition à nous. Ces valeurs ne doivent pas avoir été mises en circulation, car nous n'en avons jamais rencontré d'oblitérées.

8e et 9e émission. — 2 types.

(Sans variété).

Fin 1863. — 8e *émission.*

Type 9. Effigie à droite de la reine Isabelle II dans un médaillon rond et perlé. Au haut : *correos;* au bas : 1 *rl plata f.* Imp. coul. pap. blanc, rect. lith.

1 real, vert-de-gris.

Presque aussitôt il fut remplacé par le suivant. Oncques ne sut jamais pourquoi, aurait dit le Sire de Joinville :

Fin 1863. — 9e *émission.*



Type 10, *ci-contre*. Diffère du précédent par les inscriptions qu'il a plus grandes et plus larges, et aussi par la nuance. Les cheveux sont relevés davantage et le buste touche à peu près le médaillon. Imp. coul., pap. blanc, rect., lith.

1 real, vert-clair.

10e émission, voir type 8.

Janvier 1865. — 11e émission. — 1 type.

(Sans variété).



Type 11, *ci-contre*. Effigie diadémée de la reine Isabelle II, dans un ovale, et tournée vers la gauche. Au haut, en cintre : *Correos;* au bas, la valeur. Imp. coul. sur papier de coul.; rect., typ.

3 1/8 cents, pe fuerte, noir sur jaune.
6 2/8 » » vert sur rose.
12 4/8 » » bleu sur chair.
25 » » vermillon sur rose.

Quoique l'on connaisse ces timbres depuis 1864, ils ne sont en usage que depuis cette année; ils ont été envoyés d'Espagne dans la colonie. Les valeurs en correspondent aux 5 et 10 cuartos et 1 et 2 reales d'autrefois. Un décret royal du 19 juillet 1849 a sanctionné une loi des Cortès ordonnant l'adoption du système métrique dans tous les pays de la domination espagnole, et fixant l'année 1862 comme date où la loi devenait obligatoire. Le système métrique étant essentiellement décimal, on peut s'étonner de ce que les valeurs des nouveaux timbres ne soient pas exprimées en fractions décimales, bien plus, qu'elles désignent, mais en d'autres termes, des monnaies n'ayant plus cours légal. Il est vrai qu'il n'y a que l'Espagne pour faire les plus belles réformes sur le papier; quant à les introduire dans la pratique : gouvernement et population, tout y est d'une égale apathie.

LE 2 PENCE, BRUN, DE VICTORIA.

Chacun a pu remarquer les petites lettres que porte le 2 pence, brun (trône) de Victoria dans les deux angles inférieurs. A l'aide de ces lettres, et possédant deux couples de timbres non séparés, se tenant, l'une, par les côtés latéraux et l'autre par les côtés du haut et du bas, on parvient à peu près à reconstruire la planche. L'à peu près est nécessaire, car plusieurs amateurs ont essayé et tous ne sont pas d'accord. L'un de ceux auxquels on concède, avec juste raison, le plus d'autorité, M. Herpin, déjà plusieurs fois cité, prétend que la planche contient 25 rangées de 26 timbres; selon nous, il n'y aurait que 24 rangées de 25. Toutes les probabilités sont pour ces derniers nombres : 25 rangées de 26 font 650 timbres à 2 pence et portent le prix de la feuille entière à 108 sh. 4 pence, soit 5 L. 8 sh. 4. D'après notre donnée, il y aurait 24 rangées de 25, c'est-à-dire 600 timbres à 2 pence soit 1,200 pence, ou 100 sh., c'est-à-dire 5 L. Pour qui connaît l'esprit éminemment pratique des Anglais, il n'y a pas à hésiter : ils doivent avoir préféré un chiffre rond à une complication de comptes et de calculs comme il en serait résulté si l'hypothèse de M. Herpin était juste. Des exemples si nombreux qu'il est inutile de les citer, le prouvent, du reste, surabondamment : on peut dire que toutes les feuilles de timbres d'Angleterre ou des colonies britanniques ont une valeur ronde.

Suivant nos calculs, la planche serait composée ainsi :

1re rangée AB BC CD et finissant par YZ ZA
2e » AC BD CE » » YA ZB
3e » AD BE CF » » YB ZC et

ainsi de suite en omettant la lettre J, que nous n'avons rencontrée sur aucun des nombreux exemplaires qui ont passé par nos mains, non plus que sur ceux renfermés dans les collections les plus riches en variétés qu'il nous a été permis de consulter. C'est justement là d'où provient notre divergence d'opinion avec l'honorable amateur parisien, lequel comprend la lettre J dans le tableau. Comme il ne parle pas d'une façon dubitative, mais qu'il est au contraire très-formel, nous serions bien aise de savoir s'il possède un type à la lettre susdite, ou qu'il voulût bien nous citer la collection qui renferme cet exemplaire, que toutes nos recherches ne nous ont pas encore fait rencontrer. Cette constatation n'est point simple fantaisie de notre part : il importe que le jour se fasse sur ce sujet, sinon nous pouvons nous attendre bientôt à voir apparaître des 2 pence apocryphes, avec cette fameuse lettre J, et qu'est-ce qui nous dirait qu'ils sont faux?

LE CORREO CONGRESO DE LOS DIPUTADOS.



Aimez-vous les timbres? On en a mis partout. C'est de l'Espagne que nous voulons parler. Non content des timbres dits : « *Correo oficial* » exclusivement réservés aux correspondances officielles et administratives, on en a créé un à l'usage de MM. les membres de la représentation nationale, qui jouissent en Espagne de la franchise de port pour leurs lettres. Pour bénéficier de ce privilége, ils doivent déposer leurs lettres dans une boîte qui se trouve à la Chambre des Représentants et qu'un employé des postes va recueillir tous les soirs. Elles sont ensuite estampillées au moyen d'un timbre humide, noir, dont plus haut le fac-simile.

UNE BONNE TROUVAILLE.

Pour tout chercheur patient, tout collectionneur de n'importe quoi il est un mythe sans cesse poursuivi, mais qui, de loin en loin, se fait réalité. Un Bibliomane entrevoit dans ses rêves les plus dorés, d'immenses rangées de bouquins vénérables et poussiéreux, plus *dévorés* que lus. Il a tout feuilleté, tout vu ; un mélange indigeste, le fond de magasin de la littérature de deux siècles lui a passé sous les yeux ; tout à coup, qu'aperçoit-il, entre le *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1806 et un *Traité de diplomatique*, par Mesnard, docteur es-sciences et lettres de la Sorbonne, année 1720, un Elzévir, un vrai, Leyde 1592! Tous les signes de la plus rassurante authenticité y sont; on ne saurait en douter : il tient son Elzévir !

D'un ton de voix qu'il s'efforce de rendre indifférent, « combien ça » dit-il au marchand?—1 fr. 50, répond celui-ci, ignorant la valeur du trésor qu'il vend à vil prix.—L'acheteur paie et s'éloigne avec une lenteur sagement calculée, afin de ne pas éveiller les soupçons, et tremblant jusqu'au détour de la rue que le marchand ne se ravise. — Même bonne fortune arrive quelquefois à l'amateur de tableaux, déchiffrant à l'angle d'un paravant de cheminée la signature d'un maître. Ces faveurs de l'aveugle déesse sont fort rares, hâtons-nous de le dire, mais enfin elles se rencontrent, et c'est assez pour que nous les rappelions à l'occasion du fait suivant, dans lequel, toute proportion gardée, on doit reconnaître également l'intervention de la capricieuse divinité. C'est un de nos correspondants qui parle :

« A mon dernier voyage à Stuttgard, j'avais affaire à la frontière de Hohenzollern, qui appartient maintenant à la Prusse bien que desservie par l'office de Tour et Taxis. Je pensais entrer dans le premier village que j'apercevais, quand je vis une de ces maisons appelées « Postablage » espèces de bureaux de poste ne recevant que les lettres ordinaires et aussi les petits paquets, mais ne distribuant pas à domicile. C'était en même temps une auberge. J'y entrai pour me rafraîchir et demandai à l'aubergiste s'il avait un timbre de 6 kreuzer pour affranchir une lettre. Sa richesse n'allait pas jusque-là; mais il possédait, me dit-il, quelques enveloppes 3 kr. que je pourrais utiliser en appliquant le timbre de l'une sur une autre, ce qui compléterait le prix de l'affranchissement de ma lettre. J'acceptai et il m'alla chercher ses enveloppes 3 kr. Jugez de mon épanouissement..... intime! C'étaient ces enveloppes à inscriptions lilas vainement cherchées si longtemps. Il y en avait 14, que je pris en bénissant, à part moi, toutes les divinités protectrices des collectionneurs, et en versant des larmes d'attendrissement sur la touchante simplicité de ce bon paysan (vieux style) non encore atteint de la fièvre de l'agiotage. Dois-je vous dire que je me gardai de mutiler mes enveloppes pour affranchir ma lettre.....? C. H.

DÉTAILS HISTORIQUES SUR LES POSTES D'ITALIE.

(*Suite. — Voir le N° du 15 février.*)

En France, ce fait est frappé d'une amende, et en Angleterre les lettres soupçonnées contenir des valeurs, payent double port. Une mesure analogue sera adoptée chez nous, ainsi que vous le verrez plus loin.

Les manuscrits sous bande, les échantillons, les journaux et toutes sortes d'imprimés ont également profité de cette loi. Les premiers payèrent 20 cent. jusque 50 grammes et 40 cent. jusque 500 gr.; même tarif pour les échantillons, ce qui fit monter le nombre de ces deux catégories d'objets, réunies, à plus d'un million en 1863. Mais la modicité du port atteignit ses dernières limites pour les journaux; moyennant 1 centime, lorsque le poids n'excède pas 40 gr., ils ont cours par toute l'Italie. A l'exception de votre pays et des Pays-Bas, nul autre pays n'a accordé des facilités si grandes à la presse; il est vrai que cela tient surtout à la constitution politique de l'Italie, où la liberté n'est pas un vain mot, bien qu'il ne soit pas gravé sur des pièces d'argent.

Les imprimés et les ouvrages non périodiques payent 2 cent. par 40 gr.

Toutes ces dispositions si larges ne profitent guère à l'administration, qui ne parvient qu'à balancer ses frais de transports, mais uniquement à la civilisation et au progrès des saines idées et des principes libéraux qui font un peuple digne de son histoire.

Je n'oublierai pas la faculté de recommander les plis sous bande contenant des manuscrits, échantillons ou imprimés, moyennant 30 cent. de majoration. Il faut regretter, toutefois, la faculté de refuser les lettres, ce qui augmente le nombre des lettres en souffrance, principalement dans les provinces du Sud où la plupart des communes sont desservies par des *courriers de poste intérieure*, ainsi qu'on les appelle, qui s'occupent fort peu de distribuer les lettres, et souvent même ne les retirent pas des bureaux, sans que l'administration puisse les contraindre à plus d'exactitude. *La franchise* est toujours accordée aux correspondances d'intérêt public, mais on lui a fixé des limites par le décret royal du 30 juin dernier.

(*Suite et fin au prochain N°*).

BRUX.— IMP. DE M.-J. POOT & Cᵉ, VIEILLE-HALLE-AU-BLÉ. 31.

LE TIMBRE POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE. . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE. 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
BRÉSIL, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE et MALTE. . . 5-00
PAYS TRANSATLANTIQUES. . . . 6-00
SUÈDE et RUSSIE. 8-40

CHRONIQUE.



Nouvelle-Grenade. Nous en recevons le nouveau type dont ci-contre le dessin. Pour changer fréquemment, il n'y a pas de progrès, tant sans faut ; on ne saurait vraiment auquel donner la palme de la nullité, au timbre d'aujourd'hui ou au précédent. Rect., imp. coul., papier blanc. Angles arrondis. Au milieu, les armoiries de la république, surmontées de l'aigle ; au-dessus de celle-ci, les neuf étoiles allégoriques rappelant les neuf états qui forment la confédération. Des deux côtés du blason, à sa base, une pièce de canon. A gauche, l'inscription : *E. U. de Colombia;* au haut : *Correos* ; à droite : *Nacionales;* au bas : *1 cent.* Ce timbre est rose; c'est la seule valeur que nous ayons reçue. La bordure est festonnée. Point de dentelure.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons en communication d'un de nos correspondants, trois timbres de la Nouvelle-Grenade que nous ne connaissons pas et sur lesquels nous n'avons aucun renseignement précis. Ils s'écartent tellement des autres timbres du même pays qu'il est permis de ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire; et c'est aussi ce que nous faisons, les plaçant en quarantaine jusqu'à ce que nous soyons suffisamment édifiés sur leur origine et leur authenticité. On y a joint le timbre humide de la poste colombienne; celui-là est certainement authentique, nous aimons à le constater, mais un pavillon couvre sans difficulté toute espèce de marchandises. Notre correspondant nous pardonnera notre défiance, qui nous est commandée par les vignettes apocryphes dont on foisonne ; au reste, s'il est aussi sûr de son correspondant que nous le sommes de lui, nous sommes prêt à octroyer à ces trois timbres le droit de cité.

En voici la description :

1° Triangle de deux centimètres de côté. Imp. noire sur papier lilas pâle. Au milieu, trois blasons aux armoiries de la république, chacun la pointe vers l'un des angles; ils se rejoignent par

le milieu. A la base du triangle, l'inscription : 2 1/2 *centavos;* à gauche : *E. U. de Colombia;* à droite : *Correos nacionales.* Le filet intérieur du timbre est denté; un second filet simple entoure le tout. L'impression et l'aspect général de ce type, malgré sa forme peu commune, rappellent assez les vrais *Nouvelle-Grenade.*

2° Étoile à six rayons ou plutôt à six pointes. Lith., impr. noire, papier blanc. Au milieu d'une circonférence à fond damier, la lettre R qui en occupe toute la hauteur. Dans chaque pointe, le chiffre 5. Autour de l'étoile, en dehors, l'inscription : *E. U de Colombia Correos nacionales*, et au-dessous : *Cinco centavos.* Le fond des rayons est noir. Il y a environ deux centimètres de l'extrémité d'une pointe à celle de la pointe opposée.

3° Couronne mi-partie de chêne et de laurier. Lith., impr. noire, papier blanc. Au milieu, la lettre A d'assez grand module. Autour de la lettre, à son sommet : *Correos nacionales;* à sa base : *5 cents.* Au-dessous de la couronne : *E. U. de Colombia.* Cette couronne est très-légèrement dessinée.

Ceylan. Le 4 pence est actuellement rose. Il a en filagramme les lettres CC, surmontées d'une couronne.

Luxembourg. Afin de se conformer à la convention postale, proposée jadis par la Prusse, le Luxembourg qui a à peu près épuisé ses timbres, va les changer de nuance. Voici celles que nous connaissons et qui ont été adoptées : 1 centime, brun; 10 cent., lilas; 12 1/2 cent., rose; 25 cent., bleu de ciel, et 37 1/2 cent., bistre. Nous ignorons, quant à présent, celles qui seront échues aux autres valeurs actuelles. Tous ces timbres seront dentelés.



Royaume hawaïen. Le timbre en buste du roi Kamehameha III étant épuisé, il a été provisoirement remplacé par le type ci-contre. Il est typographié, tiré en bleu sur papier à lettre azuré, qui porte encore à l'un des angles une marque de fabrique ou timbre sec comme le papier dit « Bath ». Ces timbres sont gommés, contrairement à tous ceux qui s'impriment dans l'île.

Nous avons aussi à signaler quelques petits changements apportés aux 1 et 2 cents noirs (chiffres) imprimés maintenant sur papier vergé au lieu de papier ordinaire. Les inscriptions n'ont pas varié. Les mêmes valeurs sont aussi imprimées en bleu-foncé, mais elles ont les inscriptions placées de la manière suivante : A gauche, *Interisland;* à droite, *Hawaiian Postage;* en haut, *Uku Leta;* au bas, *1 ou 2 cents.*

Chaque timbre étant composé dix fois, il résulte que chacun d'eux diffère un peu de son voisin. Nous les examinerons en détail le mois prochain, à l'occasion d'autres renseignements très-intéressants, qu'il nous reste à publier.

Etats-Unis. Un journal américain prétend que le 1 cent bleu, actuel, sera remplacé par un autre à l'effigie de feu le président Lincoln.

Le même journal dit que les planches qui avaient servi à l'impression des timbres des États confédérés, ont été enlevées à Columbia par un détachement de cavalerie sous les ordres du général fédéral Kantz et déposées au Patent Office, à Washington. Il les dit gravées par Barre.

Saxe. Il paraît que la Compagnie de Dresde faisait usage d'un timbre 1 neugr. noir sur rose, avant l'émission des timbres dont nous avons parlé dans notre N° 30. Ce timbre était typographié et composé de deux parties. La première, qui était appliquée sur l'enveloppe, portait : *Express — Compagnie — Dresden — Frei per Expressen;* l'autre, qui se détachait pour faire souche au moyen du piquage séparant les deux parties, portait : *Express — Compagnie — Dresden abonnement.*

Indes néerlandaises. Le directeur général des postes de cette colonie ayant reconnu l'insuffisance d'une seule valeur de timbres — le 10 cents — en a demandé quelques autres à la métropole. Ce sera de la nouveauté pour dans peu.

Tour et Taxis. L'émission des 12 et 18 kr. annoncée comme prochaine, est remise à plus tard.

Victoria. Contrairement à la Nouvelle-Galles, on remplace à Victoria le diadème par la couronne de lauriers. C'est le changement qui vient d'avoir lieu à l'antique 1 sh. bleu, octogone, imprimé, de plus, aujourd'hui, sur papier bleu-verdâtre au lieu de papier blanc.

Brunswick. On vient d'y adopter des mandats de poste, semblables à ceux du Hanovre, décrits dans notre précédent numéro, à l'exception du timbre, qui est, comme de juste, du Brunswick. C'est le type reproduit dans notre numéro de mars.

Grande-Bretagne. Le 4 pence vermillon a subi le joli petit changement opéré déjà aux 3 et 6 pence et 1 sh., c'est-à-dire qu'il porte actuellement de grandes lettres aux angles, et le chiffre 7 de chaque côté du mot *Postage*.

Grèce. Le 40 lep. est maintenant violet-rougeâtre.

Le Timbrophile, dans son dernier numéro, donne le fac-simile d'un timbre de 3 pence de Van Diemen, représentant saint Georges terrassant le dragon. C'est par erreur que le *Timbrophile* donne ce type comme un timbre-poste : ce n'est qu'un timbre de commerce, ainsi qu'il résulte d'une lettre publiée par nous en septembre dernier.

Il paraît qu'à Rome (la ville sainte) on a organisé, non de simples chasses, mais des battues en règles contre toutes les lettres présumées contenir des valeurs. Elles disparaissent comme par enchantement, confisquées par MM. les employés. Le seul moyen de pouvoir répondre de l'arrivée des lettres à destination, c'est de les charger, ce qui ne laisse pas que d'être très-onéreux, la taxe de chargement étant le double de la taxe simple, laquelle est déjà de 1 franc pour 7 1/2 grammes. Un de nos correspondants, à qui nous avions écrit sans affranchir, prétend que c'est miracle que notre lettre lui soit parvenue.

L'ILE DE LA TRINITÉ ET SES TIMBRES.

L'île de la Trinité (Trinidad) est située entre celle de Tabago et le continent américain (Venezuela) dont elle est séparée par le Golfe de Paria et les deux détroits de la *Bouche du Dragon* et de la *Bouche du Serpent*. Sa forme est à peu près celle d'un losange; elle a environ 96 lieues de tour et une superficie de 320 lieues carrées.

La Trinité, cédée par la France à l'Angleterre lors de la paix de 1801, est pour ses nouveaux maîtres un point de la plus haute importance, tant par son étendue et sa fertilité que par sa situation qui la destine à devenir le centre des colonies britanniques dans les Indes occidentales.

L'île est administrée par un lieutenant-gouverneur, relevant du gouverneur-général des îles du vent et sous le vent, aidé d'un conseil composé moitié de fonctionnaires publics et moitié d'habitants. La principale ville est *Port d'Espagne* (*Port of Spain*).

Les timbres-poste ont été introduits en vertu d'une ordonnance du gouverneur. Émis le 4 avril 1851, ils étaient d'abord réservés à l'intérieur de la colonie. Ensuite de la même ordonnance (articles XII et XIII), il était désigné des personnes chargées de la vente des timbres, moyennant une commission de 3 p. c. Aujourd'hui cette commission est de 7 1/2 p. c., et 10 p. c. pour les particuliers qui tiennent un bureau de poste. (Sans doute une boîte à lettres comme en ont en France les bureaux à tabac et beaucoup d'épiciers.) On fait aussi 3 p. c. de remise pour tout achat de 10 livres (250 fr.) à la fois.

1er Type.



Déesse Britannia assise, tenant une lance à la main droite, et le bras gauche reposant sur le bouclier sur lequel on distingue assez confusément le pavillon du *Union Jack*. A gauche quelques ballots de marchandises et à droite un vaisseau à pleines voiles. Imp. coul. rect. sans valeur indiquée.

4 avril 1851. — Sur papier bleuté.	1854 (?) — Sur papier blanc.
Rouge-brique, rouge-brun.	Rouge-carm.,chocolat, brique
Violet-rougeâtre.	Violet-foncé.
Bleu-foncé.	Bleu-clair, bleu-foncé.
Noir-brun, noir-verdâtre.	Noir.

Timbres semblables sur papier blanc.

DENTELÉ ASSEZ SERRÉ.		DENTELÉ PLUS LARGE.	
Janvier 1863.	rouge.	1863.	rouge-carmin.
		Fin 1863.	rouge-brun.

Il y a entre les dentelures assez de différence pour permettre de distinguer les deux émissions à première vue.

La valeur des timbres rouges a toujours été de 1 penny, dit notre correspondant; des autres il n'en dit rien. A défaut de renseignements certains, il n'est pas défendu de hasarder quelques suppositions pour autant qu'elles ne soient pas dépourvues de toute vraisemblance. Ce qu'il faut éviter, c'est de faire d'inductions vagues, incertaines, sinon complètement fausses, la base de tout un système. Nous assignerions donc au violet la valeur de 4 pence (valeur afférente aujourd'hui à cette nuance); au bleu, celle de 6 pence et au noir appliqué plus tard au 1 sh. Toutes ces valeurs, de première nécessité, existent encore aujourd'hui.

1856 (?) — 2e Type.



L'île s'étant un jour trouvée dépourvue de timbres, par suite de retard apporté à un envoi attendu d'Angleterre, on fit copier par un graveur français le type alors en cours. On ne reproduisit pas exactement l'original. La disposition générale resta, il est vrai, la même, mais la dentelle de l'encadrement fut remplacée par de petites lignes parallèles, et les étoiles des angles, par une sorte de croix de Saint-André; la main gauche de la déesse différa aussi un peu de position. Imp. coul. papier blanc, rect. lith.

Bleu très-pâle, bleu et bleu-foncé.

1858 (?) — 3e Type.

C'est encore à un retard dans la réception des timbres de la métropole que l'on dut cette nouvelle variété. Deux valeurs subirent cette fois le provisoire. Même dessin que le précédent. Imp. coul. papier blanc, rect. lith.

Vermillon-foncé, vermillon-pâle.
Bleu-pâle, gris.

On croit généralement ces timbres gravés sur bois : c'est une erreur, ils sont lithographiés. Ce sont de mauvais transports du type précédent. On distingue fort bien sur quelques exemplaires mieux venus, la trace des lignes diagonales croisées, du fond. Chacun sait que les épreuves tirées sur transport ne valent jamais celles que fournit la matrice. Qu'est-ce alors que le report d'un premier report déjà très-défectueux? La nuance primitive était bleue, mais elle a pâli dans le tirage et est tournée au gris.

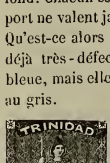

4e Type.

Toujours même déesse, mais avec désignation de la valeur au bas, et le nom de l'île à la partie supérieure. Imp. coul. pap. blanc, rect.

1859. — 4 pence, pensée-foncé, lilas.
6 » vert-olive.
1 sh. noir-bleuté.

Timbres semblables, avec dentelure serrée.

Janvier 1863. — 4 pence, brun-violet, violet.
6 » vert-olive, vert-foncé.
1 sh. bleu-ardoise.

Les suivants ont en filagramme, les lettres CC (Crown colonies) surmontées d'une couronne. Dentelure plus large.

Mai 1863. — 4 pence, mauve-pâle.
6 » vert-clair.
1 sh. mauve-vif.

Ces trois dernières valeurs et le rouge-brun (type 1) sont celles en usage aujourd'hui.

La marque d'oblitération a peu varié. Nous n'en connaissons que quatre, qui se ressemblent beaucoup.

La première est de forme carrée; elle est composée de barres qui s'en vont en diminuant au fur et à mesure qu'elles s'éloignent du centre. Il y a quatre barres de chaque côté. Au milieu, le chiffre 1, 2, 3, ou 6.

La seconde a la même disposition, mais est de forme oblongue. Elle porte le chiffre 1.

La troisième est également oblongue, mais les barres latérales sont courbes.

La quatrième est composée de barres formant un ovale placé dans le sens de la longueur; au milieu, le chiffre 1.

Enfin une cinquième griffe que nous avons rencontrée, porte l'inscription « Malta, 1859. » C'est pour nous une véritable énigme dont nous serions fort aise d'avoir le mot.

DEUX MYTHES.



Tout le monde sait aujourd'hui que les timbres de Zurich datent de 1843; ce que l'on sait moins, c'est que les *Zurich* avec millésime n'ont jamais été en circulation, attendu qu'on s'est borné à en faire deux essais dont voici l'histoire.

Il y a quelques années, le directeur des postes de Zurich fit cadeau à l'un de ses amis de deux essais avec millésime 1843; ils passèrent par voie d'échange dans une collection de Londres, où ils se trouvent encore. Ces pérégrinations avaient ébruité leur existence, en laissant planer cependant l'incertitude sur leur véritable qualité, de sorte qu'ils furent reçus dans le monde collectionneur, non comme essais mais comme timbres. Cependant MM. les contrefacteurs flairèrent là

une affaire. Ils demandèrent à tous les échos de la timbrophilie deux vrais, 4 et 6 rappen à millésime : ils n'en trouvèrent pas, cela va sans dire. Faute de l'original, ils s'en tinrent aux descriptions des manuels qui indiquaient ces timbres comme ayant le millésime aux quatre angles; et croyant que c'était le seul point qui les différenciât des timbres connus jusqu'alors, les seuls qui eurent jamais cours, ils prirent le dessin de ceux-ci, et y ajoutèrent simplement la date : 1843. Ils se trompaient du tout au tout, comme le prouvent les deux fac-similé *approximatifs* ci-contre. Ce sont deux timbres dits : *local*. Le premier a le chiffre 4 de la valeur dans un ovale et ne ressemble en rien au 4 rappen adopté. Le 6 rappen, imp. noire, papier blanc, comme le précédent, se rapproche davantage, à première vue, de celui qui fut jadis en circulation. Les différences sont néanmoins assez marquantes que pour ne pas permettre la confusion.

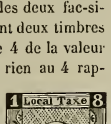

On aura remarqué notre mot *approximatif*; c'est la seconde fois que nous l'articulons et pour les mêmes motifs.

Le possesseur de ces deux essais est le même dont nous parlions dans notre dernier numéro, à propos d'un *Van Diemen* plus ou moins fabuleux, qu'il a craint de nous communiquer de peur de la contrefaçon. Il ne nous a cette fois encore envoyé qu'une esquisse incomplète des deux *Zurich* 1843, que nous avons fait graver telle quelle, pensant être agréable à nos lecteurs.

LE SERVICE DES POSTES

AU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Il y a deux siècles, le Cap de Bonne-Espérance ne possédait pas de service postal, par la raison bien simple qu'il n'en avait pas besoin n'étant pas encore colonisé. Seulement il servait lui-même de bureau de poste pour les navires allant aux Indes ou en revenant, qui s'y arrêtaient. Ce bureau de poste était bien primitif. C'était à peu de chose près le même système que celui encore employé aujourd'hui au Cap Horn et dont tous les journaux ont donné la description, il y a quelque temps. Les commandants des navires apportaient avec eux de grandes pierres d'une forme particulière, sur lesquelles étaient gravés le nom du navire et celui des officiers. Placées à des endroits apparents de la côte de la baie Saldanha ou la Table, elles indiquaient par des inscriptions que des lettres étaient placées à côté ou dans telle direction. Parfois aussi les voyageurs confiaient leurs missives à ceux des naturels dans lesquels ils avaient une confiance suffisante, mais après l'arrivée de Van Riebeck et des premiers colons, on cessa naturellement de se servir de leur intermédiaire.

On n'a que peu de détails concernant la poste dans le siècle qui suivit l'établissement des Européens. On sait seulement que des cavaliers spéciaux escortaient les dépêches, d'abord entre Cape Town et Stellenbosch, Paarl, Somerset, West et Malmesbury; et plus tard, lorsque la colonie s'agrandit, à Swellendam, Uutenhaye et Graaf-Reinet.

Le premier établissement d'une poste pour l'intérieur paraît avoir eu lieu après l'occupation de la colonie par les troupes anglaises sous le commandement de Sir David Baird, en 1806. On publia cette année la proclamation suivante :

« Son Excellence le lieutenant-gouverneur, commandant en chef, ayant jugé convenable d'autoriser l'établissement de lignes postales dans toute la contrée, en vue de procurer des communications plus promptes et plus sûres entre le Cape Town et les divers endroits et baies, non-seulement pour le service du gouvernement, mais aussi pour celui des habitants auxquels une telle institution ne peut manquer de rendre les plus grands services, lorsqu'elle sera complète, a décidé que le règlement sera rendu aussi public que possible, étant convaincu, que lorsque l'institution sera bien comprise, ainsi que les nombreux avantages qui en doivent résulter, les fermiers et habitants chez lesquels seront les relais de hottentots, considéreront ceux-ci, non-seulement comme d'utiles serviteurs du public, et en conséquence les traiteront convenablement, mais veilleront aussi, autant qu'il sera en leur pouvoir, à ce que les malles soient soigneusement conduites, faisant connaître au député maître de poste tous les cas de négligence ou de perte de temps. »

Les communications postales se firent au moyen

de Hottentots, dont des relais étaient disposés sur les différentes routes. Les fermiers recevaient pour les héberger « et les traiter convenablement » la somme de 5 rix dollars (20 shillings) par mois.

La proclamation ci-dessus, datée du 23 mai 1806, ordonnait aussi que tout capitaine de vaisseau arrivant dans la colonie, remît au capitaine du port les lettres à destination de la garnison ou du port; lorsqu'un vaisseau était sur le point de partir, le maître des postes lui remettait les dépêches pour l'Europe ou les Indes. Il était défendu aux capitaines de recevoir aucune lettre ne portant pas le timbre officiel, sous peine de 56 rix dollars d'amende pour chaque lettre qu'ils auraient reçue.

En 1807, on substitua aux Hottentots des courriers de poste dits « *post orderlies*. » Il est probable que c'est de ceux-ci dont il est raconté, qu'un voyageur voyant un jour un jeune garçon profondément endormi sur l'herbe, et son cheval paissant tranquillement près de lui, demanda ce qu'il était, et qu'on lui répondit que c'était « l'express ! » Cependant, sauf quelques négligences qui purent se produire de temps à autre, les dépêches partaient régulièrement une fois par semaine.

(*La suite au prochain numéro.*)

UNE HISTOIRE TÉNÉBREUSE.

Un correspondant écossais nous adresse la lettre suivante qui demande de notre part plus que des réserves, c'est-à-dire qu'en la publiant, nous sommes en conscience forcé d'avouer l'incrédulité la plus parfaite à l'égard de ce qu'il nous raconte. Non que nous soupçonnions le moins du monde sa sincérité, mais il est d'une contrée où, comme il le dit lui-même, les choses surnaturelles trouvent encore trop aisément créance, de cette Écosse, enfin, qui, par sa situation en dehors de ce que l'on pourrait appeler les grandes routes du monde, est restée pleine encore de mystères, de légendes et de merveilleux. Ces restrictions posées, nous lui cédons volontiers la parole. Après tout, peut-être ne les faisons nous que parce qu'il sied bien de paraître esprit fort; au fond nous sommes collectionneur et ne demandons pas mieux que de voir s'agrandir le domaine de la Timbrophilie.

Voici sa lettre :

Leith, 30 juin 1865.

Cher Monsieur et Correspondant,

En vous écrivant ces lignes, je suis encore sous l'impression d'un sentiment qui participe à la fois de l'étonnement et de l'effroi ; j'ajouterai cependant qu'il s'y mêle un tout petit grain d'orgueil. Vous, dont le journal ne traite dans ses colonnes que de questions essentiellement paisibles, d'où les sentiments quasi-tragiques que je viens de nommer sont toujours sagement bannis, peut-être commencez-vous à aligner dans votre esprit, à la lecture de ce préambule, plusieurs points d'interrogation au sujet de mes facultés mentales. Il vous est même permis de penser que votre correspondant a, comme l'a dit quelqu'un, je crois même, dans votre feuille, un timbre-poste dans le plafond — (Un, c'est trop modeste ; nous commençons à croire que M. James W. en tient pour le moins d'une collection des Bavière sur porcelaine). — Ne vous effrayez pas outre mesure : j'espère que mes facultés sont intactes, mais il se pourrait qu'elles se trouvassent le jouet d'une hallucination un peu trop prolongée. Je vais vous exposer les faits.

En véritable timbrophile, je feuilletais l'autre soir, pour la vingtième fois depuis deux heures, mon album de timbres, émettant, par-ci, par-là, à moi tout seul, les réflexions que me suggérait le défilé de ces vignettes de mille couleurs, et les profils si peu académiques des têtes couronnées. Absorbé dans cette occupation, vous savez comment passe le temps pour un collectionneur un peu zélé. La soirée s'était donc écoulée sans que je m'en apperçusse et la nuit lui avait succédé. Tous les bruits de la population s'étaient tus, le mouvement du port, dont je ne suis pas loin, s'était éteint. A peine de loin en loin entendait-on rouler quelque *cab* attardé. En revanche on entendait la grande voix de la nature, le vent, véritable *Simoun* septentrional venant de Norwège, s'engouffrant dans le golfe dont il refoulait les ondes, et étreignant avec furie les modestes cheminées des maisons, comme les tours des églises. Malgré cela tout dormait, et votre serviteur n'allait guère tarder à en faire autant. Ma tête appesantie s'était renversée sur le dossier de mon fauteuil et je me trouvais déjà dans cet état de somnolence précur-

seur du sommeil, quand une rafale plus violente que toutes celles qui l'avaient précédée, me réveilla à demi et me permit d'entendre sonner minuit — remarquez l'heure fatidique — à l'église de North Leith. Au même instant, il me parut que la tempête était passée dans ma cheminée où les éléments semblaient se livrer bataille. Le vent y rugissait; son souffle puissant emplit ma chambre de suie, de fumée sulfureuse comme celle de l'Etna et éteignit ma lampe..... Inutile de vous dire que j'étais complètement réveillé. Tiré violemment de mon sommeil, je ne me serais pas inquiété de cet ouragan, habitués que nous sommes ici aux brusqueries de la température, si cette vague odeur de souffre s'en fût allée avec lui. Mais point, elle persistait. Je fis vivement de la lumière : elle vint éclairer le plus affligeant désordre qui se puisse voir..... Je vous passe les détails; qu'il vous suffise de savoir qu'entre tous les objets qui avaient tourbillonné autour de ma chambre : cartes, journaux, lettres, timbres, hélas! gissant là couverts d'une couche de suie, je remarquai quelque chose comme une lettre, qui m'était inconnu. Sans être peureux, je la pris avec circonspection. C'était bien une lettre, et à mon adresse. Elle était de grandeur ministérielle; je lus distinctement mon nom, mais il était écrit en caractères étranges ne ressemblant à aucune des écritures que j'eusse vues jusqu'alors. Mon attention déjà vivement surexcitée le fut plus encore par un carré rouge-flamboyant ornant l'un des angles, comme une manière de timbre-poste colossal et sillonné d'une griffe bizarre (griffe n'était que trop le mot!) qui s'écartait des formes généralement adoptées. Oubliant ma circonspection première, le collectionneur laissa passer bientôt le bout de l'oreille; j'entrevoyais un timbre : que m'importait le reste !

Cher Monsieur, ce qui va suivre vous semblera le rêve d'un visionnaire, malheureusement, c'est-à-dire, non, heureusement les preuves matérielles sont là constatant que je n'ai pas rêvé : la lettre, l'effrayante missive me reste avec son contenu comme une pièce de conviction. Je brisai un cachet qu'on eût dit du feu figé, je dépliai une feuille jaunie et parcheminée et je lus..... (Je traduis; c'est écrit en fort bon anglais, ma foi) :

(*A continuer.*)

DÉTAILS HISTORIQUES SUR LES POSTES D'ITALIE.

(*Suite. — Voir le N° de juillet*)

Le service des bons postaux a encore gagné avec la loi en question. On délivre des bons jusque 1,000 fr., suivant le bureau de payement. La taxe est de 10 cent. pour 10 lires ou fractions jusque 50 francs, et au delà, 10 cent. chaque 50 fr. Elle est encore plus réduite pour les militaires qui ne payent que 5 c. jusque 20 fr.

La modicité de ces taxes, provoquant un très-grand mouvement d'argent, devait amener bientôt l'administration, ainsi que nous le verrons plus loin, à les élever légèrement afin de se dédommager un peu des risques infinis auxquels elle se trouve exposée, surtout dans les provinces du Sud, à cause du brigandage.

La loi du 8 mai 1862, qui renfermait en elle le germe de tant d'améliorations progressives, décrétait que dans dix ans les 7,719 communes du royaume seraient pourvues d'un service postal régulier, à commencer de préférence par celles qui interviendraient dans les dépenses. Sous ce rapport, l'administration n'a certes pas besoin d'être encouragée : depuis longtemps elle songe à étendre le réseau des correspondances, se préoccupant beaucoup des îles de Sardaigne et de Sicile, et s'empressant de profiter de toute nouvelle voie de communication.

Nous avons actuellement des communes qui peuvent expédier et recevoir leurs correspondances deux fois, trois fois par jour et même davantage, si elles se trouvent sur une ligne de chemin de fer, par le moyen des bureaux ambulants. Les résultats obtenus par le premier de ces bureaux ambulants, établi le 1er juin 1855, entre Turin et Gênes, engagea l'administration à organiser ce service même sur des lignes secondaires. Il y en a maintenant : de Turin à Bologne, à Coni, à Gênes, à Milan et à Suse; de Milan à Designano, à Camerlata; de Florence à Livourne; de Boulogne à Ancône; d'Ancône à Pescara et enfin de Naples à Spoletta.

Complétant ces postes roulantes, nous avons les bureaux navigateurs qui en sont l'imitation. Il y en a d'Arone à Mayadino, sur le Verbana; de Côme à Colico, sur le Lario; de Bari à Messine, sur l'Adriatique, et enfin de Palerme à Malte.

On n'a pas oublié non plus les communes éloi-

gnées des lignes de chemins de fer. Elles sont réservées pour le service dit : *rural*, sur lequel dès 1853 l'administration avait porté une attention spéciale. Il est fait par des facteurs ruraux qui sont ordinairement agents des communes et auxquels le gouvernement donne un appointement très-modeste. Plus de 1,422 communes jouissent de ce système, qui a été généralisé. On fait aujourd'hui monter à 1,200 le nombre de ces facteurs. Il faut mentionner aussi les *malles-postes* qui, nonobstant les nombreuses voies ferrées, ont été conservées en certaines localités, faute de moyens de communication plus prompts. Du reste, l'administration ne tenant aucunement au service des voyageurs et des marchandises, fait effectuer le transport des correspondances par tous les moyens dont elle parvient à disposer, profitant, lorsqu'il le faut, des entrepreneurs privés. Ajoutez à tout cela les nombreux services maritimes dont quelques-uns font jusque trois voyages par semaine et qui, réunis, parcourent annuellement 976,872 milles de mer, et vous aurez la meilleure preuve de l'activité de l'administration italienne pour l'intérieur du royaume.

Le service international s'améliora en même temps, par suite de conventions conclues avec l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, le Portugal et la Suisse. Stipulées par le gouvernement sarde, quelques-unes furent simplement étendues au nouveau royaume, qui en conclut avec la Belgique, la Grèce, le Portugal et la Suisse. Les principes de toutes ces conventions sont assez larges, si nous en exceptons celle avec l'Espagne, qui n'admet pas l'affranchissement des lettres, et celle avec le Portugal, qui le déclare obligatoire. Chose à noter, la taxe italienne pour l'étranger est la plus minime, son maximum ne montant qu'à 1 fr. 40.

On est encore redevable à notre gouvernement, des bons postaux internationaux. Les premières tentatives faites pour les faire adopter avec la France, n'aboutirent que plus tard; elles furent plus heureuses avec la Suisse, avec laquelle on échange de ces bons depuis le 1er mai 1862. En présence des résultats obtenus, on s'adressa de nouveau à la France qui, cette fois, entra dans nos vues, et la convention du 8 avril 1864 fut conclue. Elle est en vigueur depuis le 1er octobre.

Nous espérons voir bientôt cette mesure adoptée avec la Belgique et la Grèce, qui l'ont déjà admise en principe, et les autres nations avec lesquelles des négociations sont entamées à ce sujet. Nous attendons que notre Parlement sanctionne des conventions analogues conclues avec les États-Unis et le Brésil, et l'on espère s'entendre bientôt avec la Prusse et la Grèce, celle-ci, pour ce qui concerne les îles Ioniennes nouvellement annexées. — Ainsi entreront dans la pratique, et porteront leurs fruits, les principes libéraux émis par les délégués des principales nations du monde au congrès qui s'est tenu à Paris au mois de mai 1864.

Il me reste à vous parler des modifications apportées dernièrement à la loi du 5 mai 1862, modifications nécessitées, quelques-unes, telles que l'élévation de la taxe à 20 centimes, par l'état de nos finances; mais je crains d'empiéter sur l'espace réservé à des matières plus intéressantes, et préfère remettre à l'un de vos prochains numéros ce dont il me reste à vous entretenir.

C.

LES BERGEDORF PÉRIMÉS.

Nous recevons souvent en communication les deux timbres primitifs de Bergedorf, avec prière de donner notre avis sur leur authenticité. L'incertitude d'un grand nombre de collectionneurs, à cet égard, provient de ce qu'ils s'imaginent à tort que ces anciens timbres étaient de gravure différente de ceux d'aujourd'hui; il n'en est rien : le même coin qui sert aujourd'hui a servi aux timbres d'autrefois. Nous avons vu bien des contrefaçons, quelques-unes supérieurement exécutées, mais pas une ne résiste à la confrontation avec les originaux d'aujourd'hui, qui se trouvent dans tous les albums.

Fort peu de contrefacteurs possédant le 3 sch. imp. noire, ils n'ont pu arriver à donner à leurs produits la nuance exacte, laquelle est un peu plus rosée que le 1/30 couleur chair du Hanovre.

C'est toujours avec le plus grand plaisir que nous mettons nos faibles lumières au service des personnes qui veulent bien y recourir; c'est, du reste, à charge de revanche, car plusieurs de nos lecteurs se rappelleront que le cas échéant, nous prélevons sur leur expérience la même contribution.

BRUX. — IMP. DE M.-J. POOT & Cie, VIEILLE-HALLE-AU-BLÉ, 31.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse Allemagne et France. . . . 3-50
Espagne et Italie. 4-00
Angleterre et Portugal . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . . 5 00
Pays Transatlantiques. . . . 6-00
Suède et Russie. 8-40

CHRONIQUE.



Les timbres font tout doucement leur chemin; voici que le schah lui-même prétend en doter son empire. Chacun ne pourra qu'applaudir à cette belle initiative du souverain asiatique. Malheureusement les peuples dont l'état social est peu avancé, veulent quelquefois en précipiter la marche. Ils n'arrivent alors qu'à un état hybride qui n'est que la barbarie en toilette moderne, comme ces généraux de Soulouque, portant des habits brodés et des chapeaux à plumes, mais fort négligeants sur l'article chaussure. Le schah de Perse aura des timbres, c'est très-bien : attendons maintenant qu'il ait des postes.

Le type dont nous donnons ci-dessus le fac-simile, et qui est de M. Riester, n'a valu à son auteur qu'une déception imméritée, moins fâcheuse par elle-même que par les circonstances qui l'ont accompagnée. Il avait, nous racontait-il l'autre jour, confié son timbre à un ami à l'effet de le présenter au chargé d'affaires du gouvernement persan à Paris. Une personne influente du gouvernement persan devait l'appuyer. Après six mois d'attente, sans réponse aucune, l'auteur se décida à présenter son timbre lui-même. Courrier par courrier, son projet lui fut renvoyé, avec une lettre — que nous avons lue — dans laquelle on s'étonnait de ce que l'on *osât* graver un timbre pour la Perse, sans *l'autorisation* du gouvernement;qu'au surplus, il y avait un type de commandé. Il paraît que le type en voie d'être adopté, a un air de parenté remarquable avec celui de M. Riester. Le hasard a des jeux si singuliers ! Quoiqu'il en soit M. Riester a prudemment détruit sa planche, et il a joliment bien fait : vous l'eussiez vu tôt ou tard taxé de contrefaçon.

L'auteur éconduit a exposé son timbre à l'exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie, établie aux Champs-Élysées, à Paris. Nous souhaitons de tout cœur qu'il lui vaille le dédommagement auquel il a droit.

Cap de Bonne-Espérance. Nous aurons bientôt toute la série au nouveau type. Les nuances restent les mêmes, savoir : 1 penny, rouge ; 4 p. bleu, et 6 p., lilas. Ces timbres sortent des ateliers de MM. Delarue. Ils auront, comme tous les timbres des colonies britanniques où réside un *crown agent*, les initiales CC et la couronne en filagramme.



Colombie britannique. Nous remettons sous les yeux de nos lecteurs le timbre dont l'existence nous paraissait très-douteuse (voir n° 28) et qui, dit-on, est adopté. Nous sommes loin de nous en plaindre ; il est charmant et dû également à MM. Delarue. Imp. coul. Papier blanc glacé, dentelé ; 3 pence bleu. Même filagramme que le précédent.

Ile Vancouver. Émission de deux nouveaux timbres, supprimant, on inférons-nous, pour cette colonie, le 2 1/2 pence affecté jusqu'ici à la fois à cette île et à la Colombie britannique.

Les nouveaux venus sont naturellement à l'effigie de la reine Victoria, en médaillon, diadémée et tournée vers la gauche. Imp. coul. dentelés. Le 5 cents, qui est orange, porte au haut la légende : *Vancouver island ;* et au bas, *five cents*, sur une petite banderolle cintrée. Le 10 cents, bleu, porte la valeur au haut et les mots : *Vancouver island*, au bas. Tous deux ont en filagramme les lettres CC surmontées d'une couronne. Ils sont gravés par MM. Delarue, de Londres.

Iles Bermudes. Elles inaugurent une page nouvelle dans l'Album, où elles arrivent bien tardivement pour des colonies anglaises.

Ces îles, dont on parle assez peu, sont cependant au nombre d'environ 400. Elles sont situées au N. E. des Antilles. Les principales : *Bermude, Saint-George , Saint-David , Cooper , Somerset, Long-Island*, etc., etc., offrent une belle végétation ; quant aux autres, ce sont plutôt des rochers et des bancs de sable. Cet archipel est devenu une station maritime et commerciale très-importante pour la Grande-Bretagne, qui y a établi une division de pontons avec un grand nombre de condamnés.

MM. Delarue qui se sont fait une spécialité pour la gravure des timbres-poste, sont les auteurs des trois timbres des Bermudes ; c'est dire que l'exécution en aura été soignée.

Les trois valeurs n'ont de commun que l'effigie de la Reine Victoria, à diadème et tournée vers la gauche. Tous les autres détails et même la forme du médaillon, diffèrent à chaque valeur.

1 *penny,* rouge. Au haut, dans un cartouche, le mot : *Bermuda,* au bas : *one penny.*

6 *pence,* lilas. Médaillon plus petit. A la partie supérieure du cercle, et dans le même sens, le mot : *Bermuda ;* au-dessous : *six pence,* mais sur un cartouche horizontal longeant la base du rectangle.

1 *shilling*, vert. L'inscription : *Bermuda,* est placée de la même façon qu'au précédent, mais la valeur : *one shilling*, contourne la partie inférieure du médaillon.

Imp. coul. papier blanc glacé, portant en filagramme les lettres CC surmontées d'une couronne Rect. Dentelés.

Danemark. Depuis le 1er courant, est en circulation le 2 sk. bleu.

Nous remarquons que le 4 sk. actuel, primitivement vermillon, est maintenant rouge-vif. Changement identique à l'enveloppe de cette valeur, dont l'estampille est maintenant rouge-vif au lieu de rouge-pâle.



Nouvelle Galles du Sud. Tout le monde connaît maintenant le timbre ci-contre. Réservé exclusivement aux journaux, il était disposé par rangées de 8, de manière à permettre de découper la feuille en bandes. Notre correspondant à Sydney nous dit qu'il est supprimé et remplacé par le 1 penny servant aux lettres. Il nous en envoie néanmoins quelques exemplaires, qui sont traversés par l'inscription : « *The Sydney mail* » en lettres gothiques. Beaucoup de personnes prenaient cette inscription pour l'annulation ; ce n'est que l'estampille à son nom, que chaque journal met sur ses bandes. Les derniers timbres reçus sont tirés sur papier vergé, tandis que les anciens l'étaient sur papier lisse.

Russie. Le timbre de la compagnie de navigation, reproduit dans notre n° 25, est supprimé.

Barbade. Le 4 pence, rouge-carmin (valeur non indiquée) est actuellement rouge-orangé.

Équateur. Nous avons vu un 2 reales, vert, sur papier azuré, semblable au type connu.

Mexique. Émission d'une nouvelle valeur: 3 centavos, rouge-brun; type à l'aigle.

Luxembourg. La convention postale allemande vient de recevoir un commencement d'exécution. On a émis un 12 1/2 cents, rose, dentelé, valeur correspondant à 1 sgr.

Schleswig-Holstein. Nonobstant le fameux traité de Gastein par lequel la Prusse et l'Autriche ont enfin consenti à se charger respectivement de faire le bonheur, l'une du Schleswig et l'autre du Holstein, on n'en vient pas moins d'émettre encore, le 15 août dernier, deux valeurs nouvelles des timbres à l'usage des duchés qui, dans peu, *jouiront* d'une administration distincte.

La première est de 1 1/3 sch. lilas, l'autre de 2 sch. bleu de ciel. Disposition semblable à celle des 1/2 et 1 1/4 sch. déjà connus, sauf que sous l'inscription : 1 1/3 schilling, de l'une, se trouve une petite inscription supplémentaire (= 1 sgr). A la même valeur, le mot *schilling*, placé généralement à la partie inférieure, est remplacé par une étoile. On s'est écarté de la clause de la convention postale assignant au 1 sgr la nuance rouge.

Mecklembourg-Schwerin. On nous soumet une enveloppe de 5 sch. bleu-pâle, avec l'inscription transversale en caractères à peu près doubles de la grandeur habituelle. La même personne possède de la sorte le 1 1/2 sch. vert. Il est probable que la série entière en existe.

Tour et Taxis. Le 6 kr. bleu est dentelé.

Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, le correspondant dont nous tenons les renseignements sur *Bermudes* et *Vancouver*, n'a pu nous envoyer en temps les nouveaux types. Nous espérons pouvoir les donner le mois prochain.

PAR-CI PAR-LA.

Nous recevons de Londres plusieurs petites nouvelles que nous donnons S. G. D. G., quoiqu'elles émanent d'un correspondant à même d'être bien informé, et qu'elles n'aient, du reste, rien d'invraisemblable.

Il serait question d'une réforme générale des timbres anglais, quant à l'effigie. C'est un bruit gros de menaces pour sa gracieuse majesté la reine Victoria dont on a, il faut le dire, un peu poétisé les traits. Elle fut belle, il est vrai, cette souveraine; mais peut-on, chez elle plus que chez d'autres,

... réparer des ans l'irréparable outrage?

Nous avons vu de ses portraits tout récents, et dans cette digne femme que, sans être prévenu, on prendrait pour une bonne fermière du Middlessex, nul ne reconnaîtrait la reine altière qui porte si royalement le diadème sur les timbres de la Nouvelle-Écosse.

Si la chose se confirme, pour notre part nous ne pourrons que nous en réjouir. En numismatique l'exactitude prime la fantaisie, et la philatélie n'a chance d'être acceptée comme numismatique, qu'à la condition d'être vraie.

L'effigie du roi Léopold, sur le timbre que le gouvernement a commandé en Angleterre, est terminée. Si l'on met le même laps de temps à l'exécution de l'encadrement, nous pouvons espérer avoir nos timbres vers 1867 — sanf événement contraire. — Mais il arrivera bien quelque petit contre-temps.

Enfin, troisième et dernière nouvelle de Londres : On se propose d'émettre, dans peu, de nouvelles enveloppes de Maurice : l'une aux armoiries, l'autre avec une tête à casque, Minerve, sans doute.

Un de nos correspondants nous retourne quelques essais belges, de ceux qui ont pris part au concours de 1864, ayant reçu réponse de l'administration « *que ces essais étaient fictifs*. Nous signalons ce fait comme exemple de l'exactitude qui préside parfois au travail dans les bureaux ministériels. Nous savons, par expérience, pour tirer d'un ministère quelconque des renseignements exacts et sur lesquels on puisse compter, combien il faut payer de sa personne et multiplier ses demandes et ses stations dans les bureaux.

Les timbres italiens, jusqu'ici imprimés à Londres, le seront désormais à Turin.

Un abonné nous demande qu'à l'instar du *Collectionneur de timbres-poste*, nous réservions à des

bouts rimés une colonne de notre Journal. En aurait-il commis quelques-uns, par hasard?

Nous regrettons vivement de ne pouvoir obtempérer à son désir, mais nous lui citerons ce mot d'une feuille, dans une occasion analogue : « Qu'un journal est bien malade lorsque les *vers* s'y mettent. »

On nous écrit de Turin : « Le graveur qui avait eu son timbre administratif adopté, vient de se sauver en emportant 39,000 francs à l'administration qui l'occupait. C'est d'autant plus regrettable qu'il avait soumis de jolis essais de timbres-poste à relief. »

Nous avons lieu de penser que l'on regrettera davantage les 39,000 francs que les essais, dont on n'avait que faire, surtout en Italie. D'ailleurs, les essais sont aujourd'hui le fonds qui manque le moins, à ce point qu'ils sont devenus une petite calamité par l'abus qu'il s'en fait.

L'administration espagnole a des procédés à elle pour imposer la correspondance. Voici ce que nous extrayons d'une lettre :

« L'administration d'Espagne a trouvé un singulier moyen d'augmenter ses revenus. Il consiste simplement à enlever des lettres de l'étranger un des timbres qui ont servi à leur affranchissement. Dès lors on les frappe d'un cachet d'insuffisance suivi d'une surtaxe, et le tour est fait. J'ai les preuves en mains. »

ERRATA.

Pressé de faire paraître le numéro du mois dernier, nous ne nous sommes pas aperçu que notre imprimeur avait trouvé bon de supprimer quelques mots à l'article *Trinidad*, les jugeant sans doute inutiles. La phrase ainsi tronquée aura semblé très-énigmatique. Il faut ajouter au bas de la page 59, après les mots « et au noir appliqué plus tard au 1 sh. » : *celle de 1 sh.*

QUELQUES DÉTAILS SUR LES POSTES ET LES TIMBRES

DU ROYAUME HAWAIIEN.

Les îles Sandwich, aujourd'hui royaume hawaiien, furent découvertes, le 18 janvier 1778, par le capitaine Cook, dans son troisième et dernier voyage de circumnavigation. Il leur donna ce nom en l'honneur de lord Sandwich, premier lord de l'amirauté. Pauvre et illustre capitaine Cook! Si quelqu'un justifia jamais cet adage antique : que la roche Tarpeïenne est près du Capitole, ce fut lui. Dans l'espace de quelques jours, on voulut lui dresser des autels et on l'assassina.

Il ne s'arrêta d'abord que peu dans ces îles. Le 7 février il lève l'ancre et cingle vers le Nord. Après une exploration de la mer de Behring, il remet le cap sur les Sandwich et arrive le 26 novembre en vue de l'île Mawi. Le 30, il découvre Hawaii, où il mouille : ainsi le voulait le destin. Suivant une ancienne tradition, recueillie par un missionnaire anglais, vivait sous un des premiers rois d'Hawaii, un nommé Rono. Jaloux et prompt, il tua dans un moment de colère, sa femme qu'il aimait tendrement. La douleur et les regrets l'ayant rendu fou, il se mit à parcourir les îles, se querellant et se battant avec tout le monde. Enfin, las et désespéré, il s'embarqua sur une pirogue et se lança en mer, promettant de revenir un jour.

Les Sandwichiens mirent Rono au nombre de leurs dieux et tous les ans ils célébraient l'anniversaire de son départ, par des jeux publics, des combats, etc., etc. Confiants dans sa promesse, ils l'attendaient toujours; et ne firent donc aucune difficulté pour le reconnaître, lorsque Kaou, chef du collége des prêtres, et son fils One-la, déclarèrent solennellement à l'arrivée de Cook en cette île, que c'était Rono lui-même. Dès lors Cook fut Rono et chacun de se prosterner sur son passage. Dans une des nombreuses cérémonies auxquelles il assistait patiemment, on étrangla, à son intention, un petit cochon, qui fut préparé et cuit et qu'on lui présenta avec un redoublement de prières accompagnées de noix de coco et de coupes pleines de kava. En témoignage de respect, un des prêtres portait les morceaux jusqu'à la bouche du dieu. Le capitaine repoussa l'offrande avec douceur. Alors le prêtre Koala *mâcha* lui-même les morceaux et les lui offrit : Cook ne résista plus. Voilà un culte un peu gênant pour la divinité à laquelle il s'adresse.

Tout le temps du séjour des Anglais dans ces îles jusqu'au 4 février 1779, fut marqué par les rapports les plus affectueux. Le 4, on met à la

voile; malheureusement un coup de vent força les Anglais à revenir pour réparer les avaries de leurs vaisseaux. Ils sont reçus avec la même cordialité; mais la passion instinctive des peuples de presque toute l'Océanie, pour le vol, contenue sans doute jusqu'alors par le grand nom de Rono, se signala par le vol d'une chaloupe. Des représailles un peu vives d'une part, le revirement soudain qu'elles provoquèrent chez les naturels, de l'autre, amenèrent des escarmouches assez sanglantes, dans la dernière desquelles tomba Cook. On montre encore aujourd'hui l'endroit où se passa l'événement.

Kamehaméha Ier, neveu de Taraï-Opou, fut la tige de la dynastie actuelle. Il s'illustra par la conquête de toutes les îles. La longueur de son règne (1784 à 1819), jointe à ses nombreuses victoires, et plus encore les germes de civilisation qu'il jeta en accueillant les étrangers, ont rendu son nom légendaire; aussi les souverains en montant sur le trône, s'appellassent-ils Rio-Rio ou autrement, ne manquent jamais de prendre le nom de Kaméhaméha, III, IV ou V. Kaméhaméha II, converti par les méthodistes, proscrivit l'idolatrie, mais il fut banni par son peuple et mourut à Londres en 1824. Son successeur favorisa moins les idées européennes; néanmoins elle pénétrèrent tous les jours davantage dans la nation. Les missionnaires catholiques et protestants y ont, depuis lors, fait de nombreux prosélytes, et nul doute qu'avant peu, les idoles n'aillent rejoindre au musée sandwichien les arcs et les flèches que détrônent peu à peu les fusils anglais.

Aujourd'hui Honolulu, la capitale du royaume, a des rues qui s'appellent *Kingstreet, Nuciann-street* et une foule d'autres *streets* tirées au cordeau, bordées de maisons magnifiques qu'ombrage et parfume une végétation tropicale; un palais du roi, entouré d'un parc splendide, enclos de grilles à l'instar des parcs des Tuileries et de Londres; des insulaires, qui sont des gentlemen pour la tenue, la toilette et l'éducation; des hôtels, des restaurants, tenus sur un pied européen; un théâtre, une salle de concerts, une bibliothèque et des journaux de toutes les spécialités et de diverses langues : l'un même est écrit moitié dans la langue du pays, moitié en anglais.

La cause de ce développement rapide, c'est qu'Honolulu est la station principale et privilégiée des baleiniers de toutes nations. Ceux-ci, en venant s'y ravitailler, ont appelé d'autres commerçants, principalement des Américains. Pendant les six mois que dure la *saison*, il se fait un trafic énorme, qui répand l'aisance et le bien-être dans toute la population, et par suite le raffinement de la vie et du luxe que procure seule notre civilisation.

La poste, celle des branches de l'administration hawaïenne qui nous intéresse avant tout, doit son institution première à une circonstance des plus singulières. Au temps jadis, avant qu'il y en eût une, les lettres arrivant dans l'île étaient déposées sur une table, dans l'un des magasins du quai, où chacun allait prendre connaissance des adresses, et retirer lui-même les missives qui lui étaient destinées. Or il arriva qu'un nouveau marié, attendant depuis plusieurs jours et en vain des nouvelles de sa femme absente, s'aperçut un beau jour qu'un individu, porteur du même nom, prenait régulièrement ses lettres et les lisait en son lieu et place. On comprend si l'époux fut contrarié. Voulant remédier à ce déplorable état de choses, et, dans un esprit de charité des plus louables, éviter à d'autres un désagrément semblable, il sollicita du gouvernement l'autorisation d'établir un bureau de poste à ses frais. L'autorisation lui fut accordée, et la première poste fut fondée à Honolulu. Ceci se passait en 1850. Il n'y a pas tout à fait lieu de placer notre Sandwichien à côté de Louis XI, comme le prétend un ami, à l'instant où nous écrivons ces lignes, mais de cette historiette on pourrait tirer une petite comédie intitulée : l'*Amour directeur de poste*. Si nous la faisons un jour, nous nous plaisons à croire qu'elle ne le cédera pas à l'*Amour peintre*, de Molière. En attendant que nous ayons jeté le dévolu sur le théâtre que nous favoriserons de notre futur essai dramatique, revenons aux postes, de crainte qu'on ne nous accuse de désertion.

Depuis 1850 l'organisation postale a dû être plusieurs fois modifiée; mais d'après quelques détails que nous transmet notre correspondant, elle est aujourd'hui montée à peu près à l'européenne, pour l'intérieur. Il est moins explicite au sujet des correspondances pour l'étranger; aussi n'avons-nous pu que nous livrer à une étude approfondie de l'enveloppe de sa lettre et de ses diverses sus-

criptions. La lettre a été affranchie à San-Francisco au moyen de timbres des États-Unis, probablement par les soins de MM. Andrich Walker et Cie, qui y ont apposé leur cachet. Les navires de cette compagnie font le service entre Honolulu et la Californie.

Les timbres-poste ont été créés en vertu d'un décret de 1852. Voici comment ils doivent se classer :

1852. — 1re émission. — 1 type.

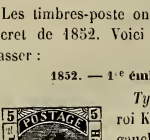

Type 1 *ci-contre.* — Buste du roi Kaméhaméha III, de face; à gauche : *Honolulu;* à droite : *Hawaiian Is;* au haut, en cintre : *Postage;* au bas : *Five cts*, et dans les deux angles supérieurs, le chiffre 5. Imp. coul., rect., gravé.

5 cents, bleu, sur papier blanc.
5 " " " azuré.

Ce timbre était destiné à l'affranchissement pour l'étranger. Il est singulier que, contrairement à l'usage adopté presque partout ailleurs, usage aussi le plus rationnel, les timbres pour l'intérieur ne soient venus qu'en second lieu.

1852. — 2e émission. — 1 type.

Type 2, *ci-contre.* — Chiffres de la valeur encadrés de dessins typographiques. Au haut, en caractères gras, les mots : *Hawaiian postage:* au bas : 13 *cents.* Imp. coul., papier blanc. Rect. typ.



13 cents, bleu.

Ce timbre a été fort peu employé. Il ne fut émis que provisoirement, et en attendant le suivant. Affecté à l'affranchissement des lettres pour les États-Unis, sa valeur se décompose ainsi : 5 cents, pour le trajet des îles à la côte américaine, et 8 cents de là jusqu'aux États de l'Est.

Ne voulait-on affranchir que jusque San-Francisco, on employait le 5 cents (type 1).

1853. — 3e émission. — 1 type.

Type 3. — Même dessin que le type 1, mais ordre différent pour les inscriptions. A gauche : *Hawaiian* 5 *cts;* à droite : *United States* 8 *cts;* au haut, en cintre : *Postage;* au bas, sur deux lignes : *Honolulu Hawaiian Is*. Dans les deux angles supérieurs et dans l'angle inférieur de gauche, le chiffre 13 ; dans l'angle inférieur de droite, *cts*. Imp. coul. papier blanc. Rect. gravé.

13 cents, rouge.

Des modifications ayant été introduites dans la taxe des lettres pour les États-Unis, ce timbre, qui n'avait été créé qu'en vue de ce seul pays, devint inutile. Supprimé en 1863, il est aujourd'hui très-rare.

En juillet 1859, il fut décrété que les lettres et journaux venant de l'étranger seraient frappés d'une surtaxe, les derniers, de 1 cent, les lettres, de 2 cents. C'est à cet effet que l'on émit les timbres suivants :

4e, 7e, 8e et 10e émission. — 1 type.
(10 variétés de chaque émission.)



Type 4, *ci-contre.* — Chiffre de la valeur entouré d'un filet. Un double filet, séparé du premier, par un intervalle, forme l'encadrement. Dans l'espace qui les sépare, se trouvent les inscriptions suivantes : A gauche : *Hawaiian postage ;* au haut : *Interisland;* à droite : *Uku leta* (lettre payée); au bas : 1 *ou* 2 *cents.* Imp. coul. Rect., typ.

4e émission.	Juillet 1859.	— 1 cent,	bleu-pâle,	pap. azuré.
		2 "	noir,	"
7e émission.	Janvier 1863.	— 1 "	"	"
		2 "	bleu-pâle,	"
		2 "	bleu-foncé,	"
8e émission.	Avril 1864.	— 1 "	noir, pap.	blanc.
		2 "	"	"
10e émission.	1865.	— 1 "	"	" vergé.
		2 "	"	" "

1865. — 11e émission. — 1 type.

Type 5. — Diffère des précédents par la disposition des inscriptions. A gauche : *Interisland;* à droite : *Hawaiian postage*; au haut : *Uku leta* (lettre payée), et au bas : 1 *ou* 2 *cents*. Imp. coul. Rect., typ.

1 cent, bleu-foncé sur papier blanc.
2 " " " "

Ces timbres, ainsi que ceux des quatre émissions qui les précèdent, sont composés typographiquement dix fois chacun. Les feuilles étant de

30 et souvent de 40 types, elles doivent se tirer en plusieurs fois. Ce qui le prouverait, c'est que la même feuille est parfois imprimée sur les deux faces. Nous avons fait ressortir souvent et particulièrement pour les *Hawaiians* (voir nos 24 et 26), les dissemblances qui se produisent, presque inévitablement, entre divers exemplaires de timbres composés en typographie, c'est-à-dire de pièces de rapport: nous continuerons cette même étude prochainement.

Si nous saisissons bien ce que nous dit notre correspondant, les 2 *cents* n'auraient jamais été que provisoires, faisant le service *ad interim* chaque fois que le type 6 venait à manquer.

1862. — 5e et 6e émission. — 1 type.

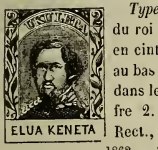

Type 6, *ci-contre*. Effigie de face du roi Kaméhamé̊ha IV. Au haut, en cintre : *Uku leta* (lettre payée); au bas : *Elua keneta* (deux cents); dans les angles supérieurs, le chiffre 2. Imp. coul. papier blanc. Rect., gravé.

1862. — 2 cents, rose-pâle.
Mai 1863. — 2 » carmin-vif.

La nuance ayant paru trop tendre, on donna ordre à l'imprimeur de la foncer davantage; de là les deux teintes ci-dessus.

Un journal, dans un article esthétique des mieux pensés, ayant examiné, *au point de vue de l'art*, la composition dont nous donnons plus haut le fac-simile, et l'ayant vertement critiquée, on trouva ses observations très-justes, et l'on commanda sans plus tarder à la *American Bank note Company*, un type digne du monarque dont l'aïeul avait failli déjeuner *avec* le capitaine Cook. On connaît l'œuvre de la compagnie américaine; nous en avons fait en son temps un éloge dont nous n'avons rien à retrancher. Avec infiniment de tact, elle a substitué l'habit de ville à l'uniforme, qui sur le dos d'un ex-sauvage fait toujours rire. Pour ce qui regarde la ressemblance, nous pouvons certifier qu'elle est parfaite : une carte photographique que nous tenons de notre correspondant, nous met à même d'en juger. Par exemple, sur cette carte, S. M. avec son bel uniforme et ses aiguillettes, rappelle trop les défenseurs de l'ordre, aux bufflleteries jaunes, immortalisés par Gustave Nadaud dans sa chanson de *Pandore*.

7e émission, voir type 4.
8e » » 4.

Mai 1864. — 9e émission. — 1 type.



Type 7, *ci-contre*. — Effigie de face du roi Kaméhamé̊ha IV. Au haut, le mot : *Hawaii;* au bas : *Elua keneta* (deux cents); dans les angles supérieurs, le chiffre 2. Imp. coul. pap. blanc. Rect., dentelé, gravé sur acier.

2 cents, rouge-vif.

Ce timbre pourrait s'appeler *posthume*. Arrivé à Honolulu en janvier 1864, il ne fut mis en usage que quatre mois après, soit six mois après la mort de Kaméhamé̊ha, décédé le 30 novembre 1863.

10e émission, voir type 4.
11e » » 5.

Mai 1865. — 12e émission. — 1 type.

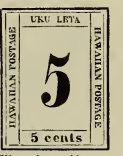

Type 8, *ci-contre*. — Le timbre bleu, effigie de Kaméhamé̊ha III, étant venu à manquer, on le remplaça provisoirement par celui dont nous reproduisons ici le fac-simile. Chiffre de la valeur; des deux côtés : *Hawaiian postage;* au haut : *Uku leta* (lettre payée); au bas : 5 *cents*. Imp. coul., papier azuré. Rect., typ.

5 cents, bleu.

Il est tiré de la même façon que les 1 et 2 cents chiffres, c'est-à-dire composé dix fois, mais les feuilles sont de 50. Ainsi que nous le disions dans notre dernier n°, ce nouveau timbre est gommé, contrairement à tous ses confrères originaires de l'île, qui ne doivent l'avoir été que rarement, sinon jamais. Notre correspondant attribue cette irrégularité à une simple négligence. A ce propos, nous nous rappelons un fait prouvant en faveur de l'ingéniosité des bons Sandwichiens. Le défaut de gomme suggéra un jour à l'un d'eux l'idée de la remplacer par de la *mélasse*. C'était pour sûr un épicier.

Nos lecteurs remarqueront qu'il y a un petit désaccord entre nos renseignements d'aujourd'hui et ceux que donnent nos *timbres-poste illustrés*, dans la désignation des effigies. Les rois Kaméhamé̊ha III et IV (types 1 et 6) y sont désignés abu-

sivement sous le nom de Kamehamcha Ier et III. C'est à feu M. James Lesley que revient la responsabilité de cette erreur.

Avant de terminer, disons un mot de l'oblitération.—Elle se fait de diverses façons, tantôt à la plume, tantôt avec une griffe. Deux traits de plume se rencontrent souvent, ainsi que les inscriptions suivantes : *Hilo, Kan, P.O., Mitcalf Plant*n *post office, Lanpahoechoe, P.O, M. P., Haiku*, etc. Cela fait supposer que certains bureaux sont dépourvus de griffe d'annulation; d'autant plus que nous avons rencontré des timbres avec ces traits et ces inscriptions à la plume, portant, en outre, l'une des trois véritables griffes désignées ci-dessous, qu'on leur avait appliquée dans un bureau suivant, pourvu d'un matériel administratif plus complet.

Voici les griffes qui sont employées et que l'on rencontre en bleu et en noir :

1re *marque*. Petit ovale oblong de 22 millimètres sur 19, portant au milieu le mot *paid*.

2e *marque*. Sept petites lignes parallèles formant losange.

3e *marque*. Semblable à la précédente, mais avec 10 lignes. On en voit de rouges.

Indépendamment de ces marques spéciales, on se sert aussi, mais très-rarement, du timbre du bureau d'origine. C'est une grande circonférence de 35 millimètres de diamètre, portant au haut le nom de la ville (nous en avons vu au nom de *Lahaina* et *Honolulu*); au bas : *Hawaiian islands* et au centre le mois et la date.

A PROPOS DE NOTRE ARTICLE :

« LE PASSAGE DE GIBRALTAR. »

Ce 1er septembre 1865.

Mon cher M. Moens,

Un très-long article du docteur Magnus, sur le soi-disant timbre de Gibraltar, inséré dans le numéro de juillet du *Timbrophile*, m'oblige à vous donner acte du renseignement qui a pu vous induire en erreur et qui vous a valu un reproche que vous ne méritez en aucune espèce de façon.

Je désire que M. le docteur Magnus sache bien que vous ne tenez jamais les renseignements que vous publiez que de gens honorables, et par conséquent incapables de vouloir mystifier qui que ce soit et encore moins duper.

Libre au docteur Magnus de se faire le défenseur de son ami John Bull : c'est une entreprise d'autant plus louable qu'elle doit être infiniment laborieuse; mais cela ne l'autorise pas à suspecter d'une manière injurieuse les intentions de ceux qui ne trouvent pas que tout est pour le mieux avec MM. les Anglais.

Il y a si longtemps de cela, qu'il m'est impossible de me rappeler aujourd'hui les détails de l'entretien que j'ai eu à ce sujet avec un amateur distingué de Marseille et qui m'a paru expert dans la question. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le timbre que je vous ai adressé a été extrait d'une lettre qui portait des traces de son passage à Gibraltar, autrement que par les deux initiales que nous n'avons jamais prises pour être celles de ce poste anglais. Nous n'avons pas besoin de Bouillet pour savoir que les initiales ne se prennent pas pour des étymologies.

J'aime mieux les arguments que nous donne le docteur et que je crois rationnels, quoiqu'ils ne soient pas aussi complets qu'on devait s'y attendre au début. Quand on veut porter la lumière dans une discussion, il faut qu'elle éclaire; il ne suffit pas de critiquer, il faut pouvoir convaincre pleinement.

Agréez, etc.

DE RIVES DE SEINE.

LE TIMRBE VINICOLE.

La timbrophilie est à la veille de s'enrichir d'une nouvelle application.

On lit dans le journal de Saône-et-Loire :

« On se souvient avec quelle difficulté on a obtenu l'emploi du timbre-poste pour les lettres. Cependant le public ressent tous les jours les bienfaits de cette innovation, aujourd'hui consacrée par l'expérience. En sera-t-il de même du *timbre vinicole*, proposé pour la circulation des vins en France? L'idée est ingénieuse; est-elle réalisable? Des hommes compétents se prononcent pour l'affirmative.

« Dans tous les cas, elle mérite d'être étudiée. M. de Champvant, vice-président de la société de viticulture de Mâcon, prépare en ce moment un mémoire sur la transformation des impôts qui concernent les boissons. D'après ce travail, il s'agirait de remplacer toutes les taxes par une taxe unique, et, à l'exemple de la poste aux lettres, d'afficher sur chaque tonneau de vin circulant, un *timbre vinicole* de 25 centimes par hectolitre, signé et daté à la main, avec lequel le tonneau circulerait dans toute la France... »

ALLIANCE TYPOGRAPHIQUE, RUE AUX CHOUX, 33-10.



Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse Allemagne et France. . . . 3-50
Espagne et Italie. 4-00
Angleterre et Portugal . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
Brésil, Canada, États Postificaux, Grèce et Malte. . . 5-00
Pays Transatlantiques. . . . 6-00
Suède et Russie. 8-40

CHRONIQUE.

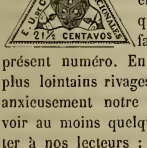

Jamais nous n'avions aussi bien senti toute l'ambitieuse présomption de ce titre si riche en promesses, de « chronique » qu'au moment où il nous fallut songer sérieusement au présent numéro. En vain interrogions-nous les plus lointains rivages, lisions et relisions-nous anxieusement notre correspondance, afin d'avoir au moins quelque chose d'inédit à présenter à nos lecteurs : rien, sinon quelque pauvre petite modification, changement de nuance, etc., enfin chronique blanche. C'est au point que l'administration tout entière, flanquée de la rédaction, parlait de s'aller jeter aux pieds du roi de Dahomey, ce charmant monarque, pour lui persuader qu'il devait à son nom, à son illustration, à l'humanité, de créer dans le plus bref délai possible, au plus tard pour le 10 octobre (le journal se tire le 12), ne fût-ce qu'un timbre-poste enrichi de son effigie. Moyennant quoi il prendrait rang parmi les quelques hommes dont tout bon collectionneur révère la mémoire, pour les services qu'ils ont rendus à la timbrophilie.

Entre nous soit dit, nous ne nous dissimulions pas que cette démarche dût jeter un jour peu favorable sur nos sentiments humanitaires : on dit que le roi de Dahomey se livre à l'exercice du canotage, dans des conditions que tout homme, non dépourvu d'entrailles, doit réprouver. Mais à quoi ne s'expose-t-on pas pour avoir du neuf ou faire semblant. Nous ne pouvions pas raisonnablement, faisant flèche de tout bois, imaginer des dépêches télégraphiques qui n'existaient pas, et nous faire annoncer par cette voie que l'empereur de la Chine, à notre sollicitation, avait mis à l'étude la question des timbres. Le voyage en Dahomey, hors l'éloignement, n'était donc pas absolument à dédaigner. Heureusement, notre dernier courrier d'Amérique, s'il ne nous apporta rien de très-saillant, nous permit néanmoins de remettre à plus tard le voyage ultra-tropical que nous étions sur le

point d'entreprendre. Grâces en soient rendues à la République de la Nouvelle-Grenade.

On se rappelle les timbres de ce pays, dont nous donnâmes, sous toutes réserves, la description dans notre n° 32. On peut les tenir comme authentiques. Le fait est, comme nous l'écrivions alors, que leur forme et leur style tout nouveaux provoquaient la suspicion et nécessitaient des renseignements plus positifs.

La lettre de notre correspondant est, toutefois, encore très-laconique, de sorte que les détails précis sur l'emploi de ces timbres nous font toujours défaut. Nous les attendons par un prochain courrier; le principal était de constater l'existence légale des trois types eux-mêmes.

Le premier, un 2 1/2 centavos, est lilas. Il fallait un triangle parmi les timbres-poste : cela fait bien. Celui du Cap est supprimé, celui-ci semble venu tout à point pour lui succéder.



Le second est affecté aux lettres chargées. La lettre R est l'initiale de *registro*. Valeur : 5 centavos. Imp. noire, lith.

Avant de passer au troisième, mentionnons, à propos des lettres chargées, un autre timbre, grand comme une lettre ordinaire, qui est destiné à leur affranchissement. C'est une vignette gommée de 13 cent^{s} sur 6 1/2, destinée à couvrir toute la surface de la lettre. Un grand cartouche à fond milleraies, fleuronné, occupe à peu près toute la moitié inférieure : c'est la place réservée à l'adresse. Au-dessus, un immense drapeau aux couleurs néo-grenadines, jaune, bleu et rouge, se déploie sur environ 6 cent^{s} de longueur. De chaque côté, des blasons avec le chiffre de la valeur. Au-dessus, dans l'angle de gauche : *Correos;* dans celui de droite : *Nacionales*. Au-dessus du drapeau, l'inscription : *Estados unidos de Colombia* (États-Unis de la Colombie). Plus bas, sur la partie jaune du drapeau : *Certificacion sin contenido,* en lettres gothiques (assurance avec contenu); au-dessous : *Vale veinte i cinco* (ou *cincuenta*) *centavos* (valant vingt-cinq (ou cinquante) centavos). Au-dessous :

Salio de *en* *de* *de* 186 ,

Parti de (nom de la ville) le de (mois) de 186 (année).

Il existe deux valeurs de cette vignette : 25 et 50 centavos. Sous le rapport de l'exécution, c'est la plus affreuse chromo-lithographie qui se soit jamais vue.

Il est probable que ce timbre se colle sur l'envers des lettres et remplace ainsi les cachets de cire. Constatons que c'est l'idée soumise depuis longtemps à la direction des postes françaises, par notre correspondant, M. De Rives de Seine, sauf qu'il voulait employer un papier pelure, pour surcroît de garantie. Ces timbres sont lithographiés par MM. Ayala et Medrano, de Bogota.

Le troisième type, décrit dans notre n° 32, est celui avec cette magistrale lettre A, du mot : *Anotacion*, c'est-à-dire marque. C'est peut-être un chiffre-taxe. Il est lith. et imp. en noir.

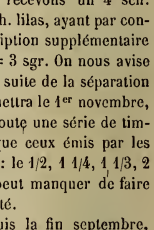

Schleswig-Holstein. Nous recevons un 4 sch. bistre, semblable au 1 1/3 sch. lilas, ayant par conséquent aussi la petite inscription supplémentaire dans l'ovale : 4 schillinge = 3 sgr. On nous avise par le même courrier, qu'en suite de la séparation des duchés, le Schleswig émettra le 1er novembre, pour son propre compte, toute une série de timbres des mêmes valeurs que ceux émis par les deux duchés réunis. Ce sont : le 1/2, 1 1/4, 1 1/3, 2 et 4 sch. Le Holstein ne peut manquer de faire bientôt de même, de son côté.

Colonies françaises. Depuis la fin septembre, des 20 c., bleus, et 80 c., carmins, ont été expédiés aux colonies : nous en aurons donc bientôt.

Australie occidentale. Nous n'avions pas remarqué que le 1 sh. vert-de-gris, dont nous signalions l'existence dans notre n° 28, eût un cygne en filagramme. Cette marque est aujourd'hui remplacée par les lettres CC surmontées d'une couronne. C'est ainsi que nous en avons reçu par la dernière malle.

Ceylan. Le 2 p. est actuellement vert d'eau. Il porte les lettres CC en filagramme, au lieu d'une étoile comme auparavant.

Tour et Taxis. Les 3 et 9 kr. sont dentelés.

États-Unis d'Amérique. Une particularité qui n'a pas encore été signalée et que nous remarquons à quelques enveloppes de ce pays, ce sont

trois lignes noires et l'inscription : *Pat. nov.* 20 1855, qui se trouvent à l'intérieur. Nous l'avons vue aux 1 cent, bleu sur jaune, 3 cents, rouge sur blanc et jaune, 4 cents, sur blanc (petits ovales), ainsi qu'au 10 cents, sur jaune, d'aujourd'hui. Notons aussi, par la même occasion, un autre détail que l'on nous a montré il y a peu de temps. Le 10 cents, enveloppe, première émission, fut tiré sur papier blanc et sur jaune. Chez quelques-uns, le guilloché de droite et de gauche est éloigné de 3 millimètres de l'inscription de la valeur qui se trouve en haut ; chez d'autres, il en est éloigné de 7 millimètres ; le guilloché s'étend conséquemment sur un espace plus réduit. Nous constatons également quelques petites différences entre les effigies : il n'y a donc pas à douter qu'il n'y ait eu deux gravures.

Danemark. Depuis le 10 du mois courant, a paru une valeur nouvelle : 3 sk. lilas, type semblable aux timbres en usage aujourd'hui.

Mecklembourg-Schwérin. Nous avons trouvé une enveloppe de 3 sch. jaune-pâle, appartenant à la série que nous désignions le mois dernier.



Perse. Voici le timbre qui est, dit-on, adopté. Au milieu, dans un cercle perlé, lion tenant un cimeterre ; au-dessus, l'image du soleil. Dans les quatre angles, la valeur. Imp. bleu-clair sur papier blanc ; dentelé.

Nous parlions, dans notre dernier numéro, d'un autre type présenté au gouvernement persan et non accepté. Que si l'on nous demandait maintenant notre opinion sur tous les deux, nous répondrions sans hésiter, abstraction faite de toute considération personnelle, que M. Riester a été parcimonieux de son talent, et que le dessin adopté est supérieur au sien.

Indes Orientales. Une correspondance que nous venons de recevoir des Indes, nous transmet quelques timbres avec filagramme représentant un éléphant, si notre vue ne nous abuse. Ce sont des : 1/2 anna, bleu ; 1 anna, brun ; 2 annas, jaune-vif et 4 annas, vert.

Des 8 pies et 8 annas, arrivés en même temps, n'ont pas de filagramme. Dans le même envoi se trouvent des 1/2 anna, ronds, semblables au type d'enveloppe, tirés sur feuillets de 21 cent. sur 27 avec le filagramme : *J.-J.-H. Turkey Mill,* 1859.

Il résulte de la lettre accompagnant l'envoi, que le 2 annas, rose-lilas, est une création apocryphe : cette teinte nouvelle est due à un agent chimique.

Cap de Bonne-Espérance. Le 20 juillet dernier, les 1 et 6 p. rectangulaires ont été substitués au classique triangle. Le nouveau 4 p. n'était pas encore émis à cette date.

Brunswick. Les *nouveaux* timbres sont parus. Outre ceux que nous avons désignés, il y a : 1/3 grosch. noir.

Il nous vient d'Allemagne une nouvelle qui va causer émotion parmi les timbrophiles. Si la Diète adopte les conclusions de la commission fédérale chargée de la révision du système des poids et mesures, le système décimal serait, avant peu, substitué à celui aujourd'hui en vigueur en Allemagne, lequel n'est, on le sait, qu'un vrai dédale pour l'étranger et diffère dans chacun des États de la Confédération. Il en résulterait une modification générale de tous les timbres, dont les valeurs devraient être mises en rapport avec la nouvelle unité de monnaie.

Le Collectionneur de timbres-poste se hâte d'apprendre à ses lecteurs, dans le numéro du mois dernier, que le 6 p. carmin de Barbade est maintenant vermillon ou brique-vif. Notre confrère se hâte lentement, car nous annonçions cette nouvelle en octobre 1864, c'est-à-dire il y a un an. Que n'organise-t-il un service télégraphique, comme notre autre confrère, *le Timbrophile,* qui publie des télégrammes? (Voir son n° 2.) Des télégrammes à propos de timbres! c'est assez joli. Voyez-vous l'agence Havas, Bullier ou Reuter, publiant :

« New-York, 1er octobre. La pacification du Sud se poursuit. L'enveloppe 10 cents, papier jaune, jusqu'ici timbrée à gauche, l'est maintenant à droite. Les cotons sont fermes. »

Ou bien :

« Bruxelles. Le bruit court que le gouvernement aurait l'intention de créer un timbre de 5 centimes. Cette nouvelle, qui demande confirmation, n'a pas affecté sensiblement les fonds nationaux. »

Il paraît qu'en Italie les lettres sont coupées et passées au vinaigre, afin de prévenir l'introduction du germe de l'épidémie régnante. Leur con-

tenu doit souffrir de cette mesure sanitaire, au reste fort sage et commandée par les circonstances actuelles.

ENFIN !

Voici quelque chose d'officiel concernant les timbres de Belgique, dont on commençait à désespérer. Le décret suivant n'en fixe pas encore la date d'émission, mais c'est beaucoup que d'être à peu près certain de n'en avoir plus que pour quelques mois. L'arrêté royal est du 25 septembre dernier :

« Art. 1er. Il sera créé des timbres-poste d'un nouveau type pour l'affranchissement des objets à transporter par le service des postes

« Art. 2. Ces timbres seront débités par l'administration des postes, à leur valeur nominale respective, qui est fixée à 1, 2, 5, 10, 20, 30 et 40 centimes et 1 franc.

« Les timbres à 10 centimes et au-dessus seront à notre effigie.

« Les timbres d'une valeur inférieure à 10 centimes seront aux armes du royaume. Ils porteront les uns et les autres le mot : *Postes*, dans la partie supérieure de l'encadrement et l'indication de leur valeur dans la partie inférieure.

« Art. 3. Les timbres de chaque valeur seront imprimés en une couleur différente.

« Art. 4. Les timbres-poste de création antérieure pourront être employés jusqu'au 1er juillet 1866. Ceux restant en circulation à cette date seront échangés dans les bureaux de poste contre des timbres du nouveau type, pendant un délai de trois mois. Ils cesseront d'être valables à l'expiration de ce délai.

« Art. 5. Il sera introduit des timbres d'un modèle spécial, destinés à être mis à la disposition du public pour le paiement des taxes des dépêches télégraphiques.

« Art. 6. Notre Ministre des travaux publics règlera la valeur, la forme et la couleur de ces timbres. Il fixera la date de la mise en usage des différents modèles mentionnés ci-dessus et prendra les autres dispositions nécessaires pour l'exécution du présent arrêté. »

Nous avons eu occasion de voir une épreuve de notre futur timbre — celui à effigie. — Il était tiré en noir sur papier glacé. Nous ne dirons rien pour l'instant, de son exécution; d'ailleurs, l'épreuve n'a fait que nous passer sous les yeux, et pour en donner une appréciation complète, il est bon de pouvoir l'étudier à loisir, et avec toute l'attention que méritent à la fois notre propre pays, auquel l'œuvre de MM. De la Rue est destinée, et le nom des auteurs. Cependant elle a consolidé notre opinion de toujours : que nos artistes eussent fait aussi bien, si on leur avait accordé la préférence; disons même franchement qu'ils eussent fait mieux. — Autant qu'il nous a paru, cette fois encore ces messieurs sont restés fidèles à leur habitude de fantaisie et d'enjolivement quand même. Est-ce cette galanterie envers la reine Victoria qui leur a valu la *pratique* de l'Angleterre pour ses nombreuses colonies? Il se peut; mais que peuvent-ils attendre du roi Léopold, qui ne se soucie guère, sans doute, qu'on le rajeunisse? D'ailleurs, sa clientèle est bien petite : nous n'avons pas une seule colonie, et une fois nos timbres faits, en voilà pour dix ans.

Au moment de mettre sous presse, on nous apprend que les timbres aux armoiries sont gravés dans le pays.

Voici l'arrêté ministériel qui vient de paraître, fixant la nuance de chaque valeur :

Art. 1er. Les couleurs des timbres destinés à l'affranchissement des objets transportés par le service des postes sont déterminées comme suit :

Timbres à un centime, gris;
— deux centimes, bleu;
— cinq centimes, bistre;
— dix centimes, gris;
— vingt centimes, bleu;
— trente centimes, bistre;
— quarante centimes, carmin;
— un franc, lilas.

Art. 2. La date d'émission des timbres-poste à un franc et à trente centimes est fixée au 1er novembre 1865.

Bruxelles, le 7 octobre 1865.

Jules Vanderstichelen.

REVUE DES TIMBRES DE LA GUYANE ANGLAISE.

Quelques erreurs s'étant glissées dans un de nos articles précédents sur la *Guyane*, à propos de la quantité des types, dits : *de journaux*, et un peu d'obscurité subsistant encore dans la classification des timbres en général, de cette colonie, nous allons, à l'aide de nouveaux renseignements, essayer de rectifier les premières et dissiper la seconde. Pour être bien clair, nous repasserons rapidement toute la série en revue.

1850. — 1re série. — 1 type.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Type 1, *ci-contre*. — Cercle et ovale, au milieu desquels la valeur. Au haut, en cintre : *British*; au bas : *Guiana*. Imp. noire sur papier couleur. Frappé à la main.

4 cents, jaune.
8 » vert.
12 » bleu.

Chaque valeur est gravée séparément. Au milieu de chaque timbre se trouvent les initiales du directeur des postes: E. Da. (E. Dalton). Il paraît qu'il y en a sans signature; sont-ils antérieurs aux autres, ou n'est-ce qu'une omission involontaire? La dernière hypothèse nous semble la plus probable.

Il y a eu désaccord sur la nuance du 8 cents, rouge selon les uns, et verte selon les autres. Nous avons vu le type et pouvons affirmer qu'il est vert.

Ce timbre n'a servi que provisoirement et fort peu de temps, car nous en retrouvons un de la série suivante annulé en avril 1850.

1850. — 2e série. — 1 type.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Type 2, *ci-contre*. — Vaisseau dans un écusson. A gauche : *British;* à droite : *Guiana;* au haut : 1 ou 4 *cents;* au bas la légende : *Damus patimus que vicissim*. Imp. noire, papier de couleur. Rect. grande dimension. Typ.

1 cent, magenta.
4 » bleu-foncé.

Ces timbres ont été réimprimés. (Voir notre n° 26 à ce sujet.)

1853. — 3e série. — 1 type.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Type 3, *ci-contre*. — Vaisseau tourné à gauche dans un ovale, autour duquel la légende habituelle, mais rectifiée. Dans les quatre angles, un chiffre formant le millésime 1853. A gauche : *British*; au haut : *Postage;* à droite : *Guiana;* au bas : *one* ou *four cents*. Imp. coul. sur papier blanc. Rect. gravé.

1 cent rouge, bistre.
4 » bleu-pâle, bleu-foncé.
1 » noir (*essai*)
4 » »

Ces timbres ont été réimprimés. (Voir notre n° 26.)

MM. Waterloo and son, de Londres, n'ayant pas envoyé en temps voulu les timbres nécessaires à cette colonie, ou bien la consommation ayant été un moment plus forte que d'habitude, l'administration des postes fit graver dans le pays le type suivant, qui servit provisoirement, et dont la courte durée (quelques semaines) a laissé si peu de traces, que l'on en compte les rares exemplaires connus.

1856. — 4e série. — 1 type.

(Variétés?)



Type 4, *ci-contre*. — Vaisseau dans un rectangle. Au-dessus du vaisseau, la légende : *Damus petimus;* au bas : *que vicissim*. Dans un deuxième encadrement, à gauche : *Postage;* au haut : *British;* au bas : *Guiana;* à droite : *four cents*. Imp. noire sur papier coul. Typ. Ces timbres sont signés par le directeur des postes : E. Da. (E. Dalton).

4 cents, rouge-magenta.
4 » bleu

C'est bien deux nuances pour une seule valeur, qu'il existe de ces timbres, ainsi que nous nous en sommes assurés de *visu*. Nous tenions déjà, il faut le dire, des renseignements dans ce sens, venus de Guyane même; mais ils sortaient de la mémoire d'un vieux, vieux employé (voir n° 27) et nous leur avions préféré ceux de M. Herpin. Mal nous en prit, car nous sûmes depuis que M. Stainforth, cité par lui comme possédant un 1 cent, bleu, n'avait jamais eu de cette nuance qu'un 4 cents, que nous avons vu ces jours passés. Preuve une fois de plus qu'il faut être très-sobre de citations, et bien choisir ses autorités.

Les deux timbres, le rouge et le bleu, qu'il nous a été donné de voir, étaient annulés : *avril* 1856. Bien que faits sur le même modèle, il y avait entre eux ces petites dissemblances provenant de ce que, à l'exemple de plusieurs *Hawaïens* et, du reste, de tous les timbres typographiés, on avait dû composer autant de types qu'en contenait la planche.

Jusqu'ici chaque valeur avait eu son dessin à elle. Le besoin de valeurs nouvelles et le désir d'établir l'uniformité des types, amena la suppression des timbres de 1853 et l'émission des suivants :

1860. — 5e série. — 1 type.

(Une gravure pour toutes les valeurs.)



Type 5, *ci-contre*. — Vaisseau tourné à droite, dans un ovale portant la légende habituelle. A gauche : *British;* au haut : *Guiana;* à droite : *Postage;* au bas, la valeur, en toutes lettres, pour les 1, 2 et 4 cents, et en chiffres romains pour les autres valeurs. Dans les quatre angles le chiffre du millésime 1860. Imp. coul. papier blanc. Rect., dentelés.

1860. — 1 cent,	rose.	1862.—1 c.,	brun-rouge
2 »	orange.	Fin 1862.—1 »	brun-foncé.
4 »	bleu.	Fév. 1863.—1 »	noir.
8 »	rose-pâle.	4 »	bleu-pâle.
12 »	gris.	12 »	lilas.
24 »	vert.	1864.—4 »	bleu-vert.
1861. — 4 »	bleu de ciel.	1865.—8 »	rose-vif.

Le 1 cent, rose, a seul été réimprimé cette année. L'impression est moins nette, la nuance plus pâle et le papier plus mince. En 1863, on se servit d'un papier portant vers le milieu de la feuille (faite pour 100 timbres disposés par dix), l'inscription :

TH. SAUNDERS
1863

en filagramme ; lettres et chiffres de 15 millimètres de hauteur. Nous n'avons pu nous rendre compte si les feuilles de 1860 ont la même inscription, mais le papier nous semble identique. Il est plus épais et plus cotonneux que celui employé depuis 1864, qui porte également l'inscription, mais point l'année. Elle se trouve au bas de la feuille ; les lettres n'en ont que 10 millimètres. Nous avons rencontré des 12 cents imprimés cette année, avec le filagramme Th. Saunders sur le côté de la feuille ; les trois premières lettres ont 22 millimètres, les autres 12.

Octobre 1862. — 6e série. — 6 types.

(Variétés en chaque type.)

1 2 3 4

Type 10, *ci-contre*. — Nous voici arrivés aux timbres appelés : *de journaux*, à l'égard desquels il importe de rectifier l'erreur dans laquelle nous sommes tombés, à la suite de beaucoup d'autres, en assignant à chacune des variétés, les trois valeurs connues. La figure ci-contre représente, au milieu, l'un des timbres en entier ; au-dessus et au-dessous, les fac-simile de la bordure des autres variétés, dont la disposition d'ensemble est toujours la même. Chaque bordure est formée de sept ou huit petits fleurons ; il y a de plus un fleuron à chaque angle. Imp. noire, papier couleur, rect. Typ., dentelés à la roulette.



Avec filets intérieurs.

Dessin n° 1. — 1 cent, rose ; 2 cents, jaune.
2. — 1 » » 2 » »
3. — 1 » » 2 » »
4. — 4 » bleu-foncé.
5. — 4 » »

Sans filets intérieurs.

Dessin n° 4. — 4 cents, bleu-foncé.
6. — 4 » »

Aucun des exemplaires du dessin n° 6 que nous avons vus, n'avait les filets intérieurs ; le n° 4, seul, est à la fois avec et sans ce petit agrément supplémentaire. L'ouvrier typographe, en composant ces timbres, a posé les fleurons tantôt sens deci, tantôt sens delà, tel qu'à la figure reproduite plus haut. Ces timbres se rencontrant peu, nous n'avons pu nous en procurer suffisamment pour reconstituer la feuille et calculer le nombre de types qu'elle contient ; de son côté, notre correspondant ne nous dit rien qui soit de nature à nous instruire à cet égard. Tous les exemplaires à notre connaissance ont une marge assez grande, et sont dentelés à la roulette. Quelques-uns, cependant, ne gardent nulle trace de dentelure, mais nous croyons qu'elle a été coupée. Au milieu du timbre se voit une signature indéchiffrable : noire, aux 1 cent rose ; rouge, aux 2 cents jaune ; blanche, aux 4 cents bleu. Ainsi que nous le disions dans notre n° 27, ces types n'étaient que provisoires, mais nullement réservés aux journaux seuls. Deux variétés ont été contrefaites : celle désignée sous le n° 2 et celle ci-contre . Chacune en trois valeurs : 1, 2 et 4 cents.

7e série. — 1 type.

(Une gravure pour toutes les valeurs.)



Type 12, *ci-contre.* — Vaisseau dans un ovale, autour duquel la légende habituelle. Au haut: *B. Guiana;* au bas, la valeur en chiffres romains. Dans les quatre angles, un chiffre formant le millésime 1863. Imp. coul. pap. blanc. Rect. dentelés.

Août	1863.—6 cents,	bleu-clair.	Juillet	1864.— 6 cents,	bleu-verdât.
»	—48 »	rose.	»	—24 »	vert-vif.
Janvier	1864.—24 »	vert-pâle.	»	—48 »	rouge.

Essais.

6 cents, noir (non dentelé).
24 » vert-clair.

Les papiers employés depuis 1863 jusqu'aujourd'hui, sont les mêmes que celui du type 5. Nous avons reçu cependant tout récemment, des 24 cents, vert-vif, sur papier mince, au filagramme Th Saunders, 1863.

FILIGRANE ET FILAGRAMME.

En réponse à quelques observations qui nous ont été faites sur la préférence que nous donnions au mot *filagramme* sur *filigrane,* nous pensons ne pouvoir mieux faire qu'en citant Bescherelle. Voici ce qu'il dit :

« *Filigrane* (de l'ital. *filigrane,* formé de *filum,* fil; de *granum,* grain; filet à grains). Ouvrage d'orfèvrerie travaillé à jour, et dont les figures sont formées de petits filets enlacés les uns dans les autres ou contournés les uns sur les autres. Pour qu'un filigrane soit parfait, il faut, indépendamment de la variété du dessin, que les filets d'or ou d'argent ne paraissent pas avoir été soudés.

Filagramme (du lat. *filum,* fil, et du grec γραμμα, lettre). Papet. Nom sous lequel on désigne les lettres, les figures et autres ornements que l'on fait sur la toile métallique dont on compose les formes qui servent à faire le papier. Ces sortes de dessins se font avec du fil de cuivre semblable à celui dont le reste de la forme est fabriqué. Comme ce dessin s'élève un peu au-dessus de la toile métallique, la feuille de papier est plus mince dans cette place que dans tout le reste de la surface, et le dessin se voit en regardant au travers.

— Il ne faut pas confondre *filagramme,* figure tracée dans le papier, avec *filigrane,* ouvrage d'orfèvrerie. »

De tous les auteurs que nous avons consultés sur cette question, Bescherelle est celui qui l'a traitée le plus judicieusement. En effet, l'étymologie qu'il donne de chacun des deux mots n'admet pas un instant que l'un puisse être substitué à l'autre, et combat victorieusement l'assertion de M. Littré, d'après lequel *filagramme* serait une altération de *filigrane.* Dans une lettre qui a suivi la discussion verbale que nous avons eue à ce sujet, un correspondant critique, au point de vue de la correction, le mot « filagramme », dont les racines sont tirées de deux langues : la langue latine et la langue grecque. Peut-être bien cela pèche-t-il contre les règles de la philologie, mais ces règles doivent être subordonnées à celles plus impérieuses des circonstances et des nécessités. Que fallait-il? Un mot pour désigner les dessins faits dans la pâte du papier. Un composé des racines: filum, *fil,* et granum, *grain,* rend-il bien cette idée? Non, car il n'entre nul *fil à grains* dans les empreintes du papier; donc l'expression est impropre, et l'on nous permettra d'employer jusqu'à nouvel ordre la combinaison de : « filum » *fil* et de γραμμα, *lettre,* » qui, si elle a le tort d'être bilingue, a l'immense avantage de n'être pas un non-sens.

LE 4 PENCE DE VICTORIA

AVEC L'INSCRIPTION « *five shillings* » EN FILAGRAMME.

Il y a deux ans à peine, M. Regnard s'occupait seul, pensons-nous, de la recherche des filagrammes et des différents papiers de timbres. La demande qu'il nous fit de lui procurer des timbres filagrammés nous suggéra l'idée d'un travail sur un objet qui nous parut avoir une légitime importance. Nous ne tardâmes pas à nous mettre à l'œuvre et avions assemblé les matériaux d'un article, quand l'article si approfondi publié il y a quelque temps par M. le docteur Magnus, vint rendre le nôtre inutile.

Depuis ce moment chacun est en quête des filagrammes qui auraient échappé à l'œil expert du docteur. M. Herpin nous signale aujourd'hui un 4 pence Victoria, avec inscription : *five shillings,* dans le papier. Il attribue cette anomalie à une erreur : il n'en est rien et voici pourquoi :

Les feuilles de timbres de 4 pence en contien-

nent 15 rangées de 12, soit pour une valeur totale de 5 shillings, prise dans la hauteur. Afin de faciliter les calculs et éviter les erreurs, on aura inscrit la valeur d'une colonne au bas de chacune d'elles. L'inscription est placée en diagonale, contrairement à tous les filagrammes qui sont dans le sens horizontal. Nous croyons que c'est en raison de l'exiguïté de quelques feuilles de papier, que l'inscription a empiété parfois sur l'espace réservé au timbre; il est probable qu'elle ne devait occuper que la marge.

Ce filagramme n'ajoute donc aucune valeur au timbre en question, non plus que le TH. SAUNDERS. 1863 de certains *Guiane*, qui n'est que le nom du fabricant de papier.

Des collectionneurs attardés pourraient dans la suite s'épuiser en conjectures sur les chiffres ou les lettres composant cette inscription : on sait maintenant que celle-ci n'a aucune importance.

EMPLOI DU 1 CENTIME DE BELGIQUE.

Le 1er juin 1861 fut créé un timbre-poste de 1 centime destiné à l'affranchissement des journaux et imprimés. Bien que son emploi fut explicitement désigné dans l'arrêté qui en ordonna la création, beaucoup de personnes s'en servirent souvent pour affranchir leurs lettres. La plupart n'y mettaient pas mauvaise intention; mais d'autres, plus mal avisées, se firent un malin plaisir de s'en servir de préférence, à seule fin de donner un surcroît de besogne aux employés de la poste. Parfois des employés durent appliquer une quarantaine de cachets sur une lettre! L'administration mit bientôt fin à cette mauvaise plaisanterie, en restreignant exclusivement ces timbres à leur destination réelle, et en déclarant qu'elle taxerait à nouveau toute lettre sur laquelle on en appliquerait à l'avenir. Nous n'avons pas été les derniers à approuver cette mesure. Si le public veut être en droit d'exiger que le service se fasse avec promptitude et célérité, il doit autant que faire se peut apporter son concours à l'administration, qui en définitive soigne ses affaires à lui, public; à plus forte raison sont-ils bêtes et méchants ceux qui saisissent les plus petites occasions de jouer *un bon tour* au gouvernement.

Ce qui précède est déjà de l'histoire ancienne; mais nous sommes amenés à en parler à cause des fréquentes demandes qui nous sont faites, d'affranchir nos lettres avec des timbres de 1 centime. Bien entendu que nos correspondants n'y entendent pas malice, et que notre petite semonce rétrospective ne s'adresse pas à eux.

SUR LES SOI-DISANT TIMBRES DE GIBRALTAR.

Le Havre, 30 septembre 1865.

Monsieur le Rédacteur,

Votre dernier numéro contient une lettre de M. de Rives de Seine dont j'extrais ce passage : « J'aime mieux les arguments que nous donne le docteur et que je crois rationnels, quoiqu'ils ne soient pas aussi complets qu'on devait s'y attendre au début. »

Vous vous étiez trompé sur la signification et la valeur des timbres dits : « de Gibraltar », mais M. le docteur Magnus est loin d'avoir raison.

En effet, ses renseignements sont très-incomplets et presque tous faux.

Voici en peu de mots l'article du *Timbrophile :*

« La marque GB 1 fr. 60 et les autres du même genre sont apposées par l'office anglais; 1 fr. 60 est le prix que le destinataire de la lettre doit payer pour la recevoir. Les lettres PK dans la marque GB 4 fr. 40 PK signifient *Packet.* »

Voici maintenant les renseignements que j'ai obtenus et que je crois beaucoup plus exacts :

La taxe 1 fr. 60 ne regarde nullement les destinataires de la lettre. J'ai reçu des lettres portant cette marque, pour lesquelles j'ai payé 80 centimes, 1 fr. 60, 2 fr. 40 et même 3 fr. 20, selon le poids; pour quelques-unes (de Nouvelle-Ecosse et Chine, où l'on peut affranchir jusqu'à destination) je n'ai rien payé. Je possède des lettres portant ce timbre venant de *Manille, Hong-kong, Nouvelle-Ecosse, Buenos-Ayres, Montevideo.*

Cette taxe de 1 fr. 60 est payée par l'administration des postes françaises. Elle doit au Post-office anglais 1 fr. 60 *par kilogramme* de dépêches transportées.

J'ai des lettres du Nouveau-Brunswick qui portent la marque GB 2 F, pour lesquelles j'ai payé 1 fr., ou que j'ai reçues franco.

Les deux autres marques dont parle le docteur ont évidemment le même but. Mais comment a-t-il pu donner aux lettres PK la signification de *Packet?* Pourquoi ce mot anglais à la suite de trois mots français? Ces deux lettres ne sont-elles pas les initiales des mots *Par kilogramme*, comme les lettres GB sont celles de *Grande-Bretagne?*

Je suppose que la marque GB 4 F 40 PK doit se trouver sur une lettre venue du Pérou ou du Chili « *Voie de Panama* » (comme l'indique ce cachet : *Panama*, 21 déc. 1863. TRANSIT). La taxe est plus élevée le pays étant plus éloigné.

J'ai soumis les trois marques données par *le Timbrophile* à un employé des postes, qui connaît parfaitement la première et son usage, mais qui ignorait l'existence des deux autres.

Je vais chercher des enveloppes du Pérou et du Chili, et je vous communiquerai les marques apposées sur ces lettres, si j'en trouve.

Agréez mes salutations empressées.

LÉON CHANDELIER.

ALLIANCE TYPOGRAPHIQUE, RUE AUX CHOUX, 33-10.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse
Allemagne et France. . . . 3-50
Espagne et Italie. 4-00
Angleterre et Portugal . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . . 5-00
Pays Transatlantiques. . . . 6-00
Suède et Russie. 8-10

CHRONIQUE.



Uruguay. Conformément au décret que nous publierons le mois prochain, il doit être émis de nouveaux timbres à la date du 1er janvier 1866, et conséquemment les anciens seront supprimés. Ci-contre le fac-simile du prochain type gravé en Angleterre, où il sera également imprimé, à ce qu'on nous assure. Il y aura quatre valeurs : 5 cent. bleu, 10 cent. vert, 15 cent. amarante, 20 cent. carmin. Au milieu, en très-grands caractères, le chiffre de la valeur; derrière, le soleil levant, et brochant sur le tout, le blason aux armoiries de la République. Le blason varie de grandeur suivant le chiffre, et de manière à n'en couvrir qu'une partie. A gauche, dans l'encadrement, le mot : *Republica;* au haut, *Oriental;* à droite, *Del Uruguay;* au bas, *Montevideo.* L'aspect de ce dessin rappelle tout à fait le timbre actuel de Hambourg. Nous présumons qu'ils seront filagrammés, le décret parlant d'un *papier spécial.* Il nous est encore impossible de dire s'ils sont typographiés ou tirés en taille-douce, ne possédant qu'un décalque de chacune des valeurs. Nous en sommes redevables à M. Wonner, dont l'obligeance à nous fournir mille petits détails et renseignements, ne s'est jamais démentie.

Nouvelle-Zélande. On nous signale un 4 pence, rose, dentelé, ayant une étoile en filagramme. Dessin semblable aux timbres en usage aujourd'hui.

États-Unis d'Amérique. Nous avons reçu une enveloppe 6 cents, violet-vif, remplaçant, nous dit-on, le 6 cents, rose. Le dessin est le même que le dernier émis; il a par conséquent de gros chiffres et de grandes inscriptions.

Le 3 cents même genre d'inscription, est également changé de nuance. Jadis rose, il est aujourd'hui brun.—Les deux valeurs existent sur papier jaune et sur blanc.

Australie du Sud. Les derniers timbres de 1 sh. qui viennent de nous parvenir, sont d'un brun très-rouge, au lieu d'être brun-foncé.



Bermudes (*îles*). Voici le type dont nous avons donné la description dans notre n° 33. Comme nous en exprimions presque la certitude, ces timbres sont d'une très-belle exécution. Malheureusement, MM. Dela Rue ne se sont pas encore corrigés de la manie de rajeunir la reine Victoria; on dirait leur burin trempé dans l'eau de Jouvence. Ils ont donné une hauteur inaccoutumée à la couronne, et c'est un tort, car elle s'en trouve allourdie. A propos de couronne, observons que la forme en est, comme toujours, purement de fantaisie : nous avons vu les joyaux de la couronne d'Angleterre à la Tour de Londres, et attestons qu'aucun des diadèmes qui s'y trouvent ne ressemble à celui dont MM. Dela Rue ont habitude d'orner le front de la reine.

Nous avons déjà reçu quelques-uns de ces nouveaux types annulés. La griffe est composée de douze petites barres par groupes de trois : trois barres à la partie supérieure, trois à la partie inférieure et trois de chaque côté. Celles du haut et du bas vont en diminuant, en s'éloignant du centre. Dans l'espace blanc ménagé au milieu, le chiffre 1. Le tout forme à peu près l'ovale. — Nous ne pouvons nous empêcher, puisque nous en sommes à l'oblitération, de regretter que l'administration anglaise, si soucieuse de la belle exécution des timbres, n'adopte pas une marque d'annulation qui, tout en lui présentant des garanties suffisantes, souillât moins profondément d'aussi mignonnes petites gravures.

Holstein. A l'exemple du Schleswig, ce duché vient d'émettre de nouveaux timbres. Ils sont parus le 1er novembre. Mêmes dispositions qu'à ceux du Schleswig, sauf que les inscriptions et chiffres ne sont pas à relief. On en compte cinq valeurs : 1/2 sch. vert, 1 1/4 sch. lilas, 1 1/3 sch. rose, 2 sch. bleu de ciel, 4 sch. bistre. Ce dernier, ainsi que le 1 1/3 sch ont dans l'ovale la petite inscription explicative : 4 sch. = 3 sgr. ou 1 1/3 sch. = 1 sgr. Ils portent l'un et l'autre à la partie supérieure de l'ovale, la légende : *Herzogthum Holstein*; aux autres valeurs elle est abrégée de deux lettres : *Herzogth. Holstein*.

Exécution encore plus mauvaise que celle des *Schleswig*.

Tour et Taxis. Les 1/2 et 3 sgr. sont dentelés.

Schleswig. Depuis le 1er courant sont parus les timbres que nous annonçions dans notre dernier numéro, savoir : 1/2 sch. vert, 1 1/4 sch. lilas, 1 1/3 sch. rose, 2 sch. bleu de ciel, et 4 sch. bistre. Ce dernier est semblable au 4 sch. rose, c'est-à-dire qu'il est dépourvu de la petite inscription supplémentaire : 4 sch. = 3 sgr. que portait le 4 sch. du Schleswig-Holstein. Tous ces timbres portent au haut de l'ovale : *Herzogth-Schleswig*.

Luxembourg. Les 1 cent. brun, 10 cent. lilas et 25 cent. bleu de ciel, dentelés, sont maintenant en circulation.

Danemark. Un chemin de fer américain vient d'émettre un timbre portant l'inscription : *Kiobenhavns Sporvei 4 skilling*. A gauche se trouve le numéro d'ordre. Tiré en noir sur papier jaune.



Vancouver. C'est le 22 septembre dernier qu'ont paru les nouveaux timbres. La disposition et l'effigie sont les mêmes qu'aux *Bermudes*, à part quelques détails de l'ornementation. On nous avait induit en erreur sur les inscriptions et la nuance du 5 cents, que l'on nous disait être celles du 4 p. anglais. Le 5 cents est rose; à la partie supérieure, dans le sens de la circonférence, l'inscription ; *Vancouver island*; au bas : *Five cents*. A l'autre type, le 10 cents, les inscriptions longent la partie inférieure et supérieure de l'encadrement. Par une singulière anomalie, le premier seul est dentelé.

Belgique. Ainsi que nous l'apprend le décret dont nous avons donné la teneur le mois dernier, les timbres de 1, 2 et 5 centimes seront aux armoiries du royaume. Nous en avons vu le dessin, dont voici un aperçu : Lion dans un double ovale surmonté de la couronne. Au haut, sur une banderolle, le mot : *Postes*. Deux branches de chêne et de laurier s'entrecroisent sous l'ovale et l'entourent. Sous les deux branches se trouve un petit ovale allongé, placé dans le sens de la longueur; on y lit le mot : *centime*; aux deux côtés, le chiffre de la valeur. Fond petit quadrillé.

Depuis le 1er novembre sont en circulation les 30 cent. bistre et 1 fr. lilas. La première feuille des 30 centimes n'a été dentelée que verticale-

ment, pressé qu'on était de la soumettre à l'administration. (Voir plus loin.)

Mecklembourg-Schwerin. La série avec grandes inscriptions est bien au complet. Un de nos correspondants dit posséder le 1 sch. que nous n'avions pas encore vu.

Sanghaï. Signalons sous réserve l'apparition d'un timbre représentant un dragon; de chaque côté sont des inscriptions en caractères chinois. Valeurs : 2 candaréens noir, 4 c. jaune, 8 c. vert, 16 c. vermillon.

Après la grève des chapeliers, des imprimeurs et des cochers, M. O. B., dans le *Collectionneur de timbres-poste*, propose la grève des timbrophiles, afin d'amener la baisse des *essais* proposés et de les obtenir au prix de revient, c'est-à-dire pour la valeur de l'impression et du papier. Le projet de M. O. B. est impraticable, mais il n'en est pas plus généreux. Blâmera-t-on le graveur dont les *essais* n'auront pas été reçus, le blâmera-t-on de chercher à récupérer par la vente de quelques épreuves, le temps et l'argent dépensés dans une entreprise si ingrate?

Pendant que M. O. B. formulait la prétention si neuve dans le commerce, d'acheter au prix coûtant de la marchandise, que n'exigeait-il que les envois d'*essais* fussent adressés *franco domicile?*

Un journal anglais a jugé convenable de nous emprunter, en omettant de nous citer, la note relative au filagramme des nouveaux timbres de l'Inde. Par malheur, la traduisant mal, il informe ses lecteurs « que les timbres de l'Inde représentent maintenant un éléphant. »

Le *Journal de Francfort* annonce que les enveloppes de Tour et Taxis, tirées jusqu'ici à l'imprimerie royale de Prusse, le seront désormais à l'établissement de *MM. Haumann et Dondorf, à Francfort-s/Mein.* L'administration de Tour et Taxis, ayant passé une convention avec ces messieurs, a pris une résolution qui augmentera, sans nul doute, de beaucoup, la vente de ses enveloppes. Elle se propose d'en fabriquer de diverses grandeurs, en commençant par de toutes petites, spécialement destinées aux cartes de visites, notes, billets, etc., etc., de la valeur de 1 kreuzer. Les autres grandeurs suivront. Il y en aura de 3, 6 et 9 kr., et 1, 2 et 3 silb. L'émission serait pour le 1er décembre prochain.

ENCORE UNE VARIÉTÉ.

Nous sommes vraiment heureux de voir l'empressement que mettent bon nombre de nos correspondants et lecteurs, à nous aider dans nos recherches. Tant de timbres que nous possédions ou qui nous passent sous les yeux, il nous serait néanmoins matériellement impossible de ne laisser pas échapper tous les jours une foule de petits détails précieux à connaître, utiles à noter. La collectiomanie des timbres rappelle en bien des points les voyages d'explorations des grands navigateurs de ces deux derniers siècles. On rira peut-être du rapprochement : tant pis, nous soutenons qu'il n'est que juste et entièrement exempt d'exagération. Vers la fin du siècle passé, et au commencement de celui-ci, on croyait connaître tout l'Océan pacifique et chaque jour quelqu'île ignorée se découvrait, dont nulle carte ne faisait mention. N'en est-il pas ainsi des timbres? Des gens entreprennent la tâche — ingrate, s'il en fût! — de compiler en un volume le résultat de recherches sans nombre, de correspondances à l'infini. Ils ont interrogé toutes les directions de postes du monde, et quand ils croient tenir là en un bel in-12, la *somme* de tout ce qui a jamais existé en timbres, il leur arrive un beau matin, de la part d'un bienveillant lecteur, une petite vignette dont le premier aspect n'a rien de particulier, mais qui, néanmoins, est *un nouveau type,* parce que...—Vous allez voir s'il devrait être permis pour si peu de compromettre l'autorité des *Manuels* — parce que, dans ce type, le fleuron d'un des angles penche un peu plus vers la droite que le fleuron correspondant du timbre connu; parce qu'une étoile qui se trouve n'importe où a six rayons au lieu d'en avoir sept; enfin des *parce que* microscopiques, qui semblent faits exprès pour prendre en flagrant délit d'ignorance les docteurs ès-timbrophilie. — Et ces minuties ont une valeur que nous sommes les premiers à apprécier; car si parfois elles mettent à néant une classification pé-

niblement élaborée, bien souvent, par contre, elles servent de jalons, de fil conducteur au milieu d'un dédale qui se complique avec les années. — Voilà pourquoi nous remercions de nouveau les personnes qui veulent bien nous faire part de leurs observations.

Donc il s'agit d'une nouvelle variété.

On connaît le 5 cent., brun, des États-Unis, émission du 5 janvier 1856. L'encadrement extérieur faisait, au haut et au bas du timbre, une saillie d'environ un millimètre de hauteur sur une longueur de près de sept. Cette saillie a d'abord été diminuée, puis totalement supprimée. Par suite, on a des 5 cent. :

1° Dentelés et non dentelés avec saillie de 1 millimètre aux côtés inférieur et supérieur ;

2° Dentelés avec saillie d'un demi-millimètre ;

Et 3° des dentelés dont la saillie est non seulement supprimée, mais dont l'encadrement offre à cet endroit une légère concavité.

LE NOUVEAU TIMBRE DE BELGIQUE.



Pour cette fois il n'en faut plus douter, nous le tenons, il est là devant nous, tout brillant, tout habillé de neuf, sollicitant notre satisfecit pour sa belle tenue. Après s'être fait tant désirer, il voudra bien à son tour nous accorder quelques instants de répit ; ce ne sera pas bien long, deux ou trois questions à poser, quelques points à établir, et nous sommes entièrement à ses ordres : notre plume de *compte rendu* est taillée depuis longtemps.

Quelles sont les conditions rigoureusement exigibles d'un bon timbre-poste? Il en est deux, savoir : Exécution matérielle rendant la contrefaçon impossible ; exécution artistique satisfaisante. La première de ces conditions se subdivise en plusieurs autres. Suivant les gens du métier que nous avons consultés, il faut avant tout :

1° Que les nuances des timbres soient choisies parmi les plus claires ;

2° Qu'un timbre soit bi-colore ;

3° Qu'il soit confié à des mains habiles ;

4° Que les plus grands soins président à l'impression ;

5° Enfin, que l'on ne se serve que de papier à filagramme.

Il faut employer de préférence les nuances claires, parce que la photographie, cette belle mais diabolique invention, n'a pas prise sur elles ; et d'autre part, que l'oblitération la plus légère y laisse des traces indélébiles. Qu'on n'aille pas croire qu'en proscrivant ainsi les teintes foncées, on détruirait ou on diminuerait cette variété qui plaît à l'œil et charme tant, dans un album bien ordonnancé, une fraction importante de collectionneurs. Loin de là : l'échelle des nuances n'est pas moins riche dans les tons pâles, et ceux-ci, quelles que soient leurs applications diverses : étoffes, tableaux, etc., etc., plaisent davantage que les tons criards. Ils reposent la vue, et leur réunion forme une mosaïque où les teintes les plus opposées se fondent et s'harmonisent.

Il faut qu'un timbre soit bicolore, parce qu'il exige alors deux tirages, des soins beaucoup plus minutieux et surtout un outillage plus complet que celui dont disposent les contrefacteurs.

Il doit être confié à des mains habiles, à la condition, bien entendu, que ces mains habiles fassent une œuvre sérieuse. Il est évident, sans nous engager dans une suite de *pourquoi* et de *parce que*, que l'on imitera avec beaucoup moins de chances de succès, les petits chefs-d œuvre de certaines colonies anglaises que les rapsodies d'Espagne et d'ailleurs. L'artiste dont le burin atteindrait cette perfection, pourrait l'employer plus fructueusement et plus honorablement.

L'impression doit être soignée, toujours. Car si elle est irrégulière — elle l'est trop souvent chez nous—les contrefacteurs choisiront une des feuilles les mieux réussies et en feront un transport qui ne vaudra pas, il est vrai, l'original, mais qu'il sera impossible de distinguer des épreuves mal venues.

Le papier doit être filagrammé. Le filagramme est, selon nous, une des garanties les plus sûres contre toute tentative d'imitation. A l'aide de ces mystérieuses petites inscriptions, un coup d'œil suffit pour s'assurer de l'authenticité d'un timbre. Les imiter serait difficile. La fabrication du papier rentre dans la grande industrie. Ce n'est plus dans un réduit caché, loin des regards et du jour qu'il se travaille, mais dans de grandes usines, aux yeux de nombreux ouvriers. Nul fabricant ne se hasarderait à faire du papier timbre-poste, pas plus

qu'il n'oserait faire du papier à billets de banque.

Telles sont les qualités matérielles qui doivent distinguer un timbre. Reste à savoir si le nouveau-venu les possède..... Il nous en coûte de dire qu'il brille précisément par les défauts opposés. On le reproduira le plus facilement du monde par le transport.

Mais arrêtons-nous un moment pour jeter un regard rétrospectif — et mélancolique — sur les années déjà usées par notre gouvernement à la poursuite d'un timbre. Télémaque cherchant son père, le chevalier de la Manche cherchant sa Dulcinée du Toboso, ne rencontrèrent pas plus d'obstacles, sans cesse renaissants sous leurs pas, et ils arrivèrent.

Il y a deux ou trois ans, l'administration ayant eu vent de la facilité avec laquelle on pouvait, par le report, multiplier ses timbres à l'infini, résolut de changer le type, le système de gravure et d'adopter les deux nuances. Deux ans durant, on se livre à des essais de toutes sortes, qui tous restent sans résultats. Ce fut la première période, la *Genèse* du timbre, appelée aussi « période commissionnelle, » à cause de l'incalculable quantité de commissions qu'elle vit naître.—De guerre lasse, notre administration ouvrit un concours. Une dizaine de concurrents entrèrent en lice et s'escrimèrent de leur mieux, mais en vain : le concours aboutit à zéro.

Nous avons, en son temps, expliqué les causes qui devaient fatalement amener des résultats aussi négatifs et écarter du concours les artistes sérieux. Un seul y prit part, mais pressé par le temps, il ne put qu'ébaucher son œuvre. Ajoutons que les conditions imposées aux concurrents, et les limites étroites dans lesquelles ils étaient circonscrits, laissaient peu de carrière à leur imagination. Une phrase de l'arrêté ministériel était jolie. Après avoir fixé méticuleusement la dimension des chiffres, lettres, inscriptions et médaillon, elle continuait : « le reste est laissé à l'inspiration de l'artiste » — c'est-à-dire, « vous entendez, Messieurs : vous disposez d'un espace très-irrégulier, mais ne mesurant que deux millimètres dans sa plus grande largeur; s'il vous convient d'y représenter quelques scènes de notre histoire nationale, vous en avez le loisir, même votre œuvre n'en aura que plus de mérite. »—Telle fut la deuxième période, dite : « du tournoi. »

Après le retentissant échec d'une affaire si mal conduite, l'artiste auquel nous avons fait allusion plus haut, offrit de se charger du travail, s'engageant en outre à organiser à ses frais la mise en train de l'impression, pierre d'achoppement de tous ceux auxquels on s'était adressé jusqu'alors, à cause des deux nuances. Il consentait, si les choses ne marchaient pas de manière à satisfaire complètement l'administration, à ne recevoir aucune rétribution. Sans contredit, jamais proposition plus avantageuse ne pouvait être faite. Non-seulement on ne l'accepta pas : on dédaigna même de lui répondre. Il fallait de l'étranger, il fallait de l'exotique. Mais en s'adressant à MM. Dela Rue, il fallut se départir considérablement des rigoureuses conditions imposées à nos artistes. Des conditions ! des entraves ! Allons donc ! Elles sont bonnes tout au plus pour les graveurs nationaux; mais pour MM. Dela Rue, il n'est pas de disposition ministérielle qui tienne. Jugez-en : L'arrêté exigeait un timbre susceptible de se tirer en deux nuances — celui de ces messieurs n'en a qu'une. Le médaillon devait mesurer $16\ ^{m}|_{m}$: le leur en mesure 19. La partie supérieure du timbre devait porter le mot *Belgique*, qu'ils ont jugé convenable de remplacer par le mot *postes*. Ce dernier devait se trouver au bas; ils lui ont substitué le mot *cent*. Enfin, il fallait que les chiffres eussent $3\ ^{m}|_{m}$ de hauteur — les leurs en ont à peine 2. J'espère que voilà un programme bien suivi. Félicitons-nous cependant : il ne tenait qu'à eux d'inscrire sur leur vignette : *Belgium* et *postage* : ils ont poussé la gracieuseté jusqu'à se servir de la langue française. Nous ne dirons rien de l'absence de filagramme : l'arrêté ministériel était muet à cet égard.

Si la facture de leur type laisse à désirer, comme ne répondant ni aux dispositions primitives de l'administration, ni à la majeure partie des conditions générales posées au commencement de cet article, peut-être la partie artistique va-t-elle offrir d'heureuses compensations. Hélas ! L'impression est défectueuse au point que souvent, grâce aussi à la vilaine couleur bistre, le fond et l'effigie semblent ne faire qu'un. Peu habitués à la typographie, ces messieurs l'ont traitée comme la taille-

douce, sans se préoccuper trop des nuances que la première tend à fondre les unes dans les autres. On ne s'en plaindrait certes pas, si l'uniformité du ton couvrait complètement la mesquinerie et la banalité de l'ornementation.—Et l'effigie, partie capitale de l'œuvre, veut-on que nous résumions en trois mots notre appréciation à son égard? Elle n'a qu'un très-léger défaut : « l'air étranger, » comme le burin qui l'a tracée. MM. Dela Rue prétendent avoir fait le portrait du Roi : le portrait d'un pair d'Angleterre, c'est possible; ou ne saurait s'y méprendre, aux traits pleins de morgue britannique, au nez *Wellingtonnien* de cette froide et hautaine figure. De toutes les situations que le gouvernement s'est faites depuis le commencement de la malheureuse affaire des timbres, la plus singulière est celle en vertu de laquelle il vend et propage maintenant des portraits apocryphes du chef de l'État. Ce qui n'empêche pas que, dans un temps donné, quand les souverains actuels seront passés *définitivement* au rang de personnages historiques, des savants, des érudits rechercheront curieusement, peut-être, nos petits timbres, s'ingéniant à y étudier la physionomie de ce Roi Léopold assez célèbre parmi ses contemporains; et grâce à notre complaisance, c'est le profil d'un lord qui sera transmis à la postérité.

UNE FOULE DE COUPS D'ÉPÉE DANS L'EAU.

Paris, le 2 novembre 1865.

Cher confrère,

Votre dernier numéro contient, à l'endroit du *Timbrophile*, une raillerie charmante qui nous donnerait la meilleure opinion de votre mémoire si, tout en vous souvenant de la forme sous laquelle nous publiions une petite nouvelle, dans notre numéro 2, vous n'aviez oublié un fait de bien plus d'intérêt, rapporté dans notre numéro 8, plus récent de six mois cependant. Vous indiquez, dans votre numéro précité, à propos des enveloppes des États-Unis, une particularité qui, dites-vous, était encore inobservée. Vous avez eu assez de fois le bonheur de nous faire connaître des choses inédites, pour que nous revendiquions celle-ci dont, croyons-nous, la priorité nous appartient. En effet, si vous voulez bien relire, à la page 67, du n° 8 du *Timbrophile*, au bas de la colonne à gauche, le paragraphe *États-Unis*, faisant partie de « *Essai sur les filigranes*, » par le docteur Magnus, vous y trouverez la description des enveloppes de 4 cents, avec les inscriptions intérieures dont vous parlez.

Dans votre même numéro, parlant du filigrane des nouveaux timbres de l'Inde anglaise, vous sembliez vous défier de votre vue et c'était avec raison, car une mauvaise vue peut faire prendre le C C couronné pour un éléphant, et *ça trompe!*

Enfin, à l'égard du filigrane, ou plutôt marque de fabrique J. J. H. Turkey Mill, 1859, que vous avez remarqué dans la feuille de 1/2 anna des Indes, il faut dire, pour être plus exact, qu'on le rencontre, comme dans les enveloppes de même valeur, sur une partie des exemplaires, mais non sur tous, ce filigrane ne se trouvant qu'une fois, les enveloppes nous le prouvent, dans la feuille qui doit de beaucoup dépasser la dimension de 21 sur 27 centimètres.

Vous mettez, cher confrère, tant de sollicitude à redresser les erreurs qui parfois se glissent, comme partout, dans le *Timbrophile*, que nous nous serions fait un reproche de ne pas vous signaler celles qui émaillent votre dernier numéro.

Recevez, cher monsieur, mes salutations sincères.

Pierre Mahé.

Toutes les observations de notre confrère et correspondant portent à faux; c'est vraiment dommage, car leur petite saveur accidulée les rendait dignes d'un meilleur sort.

La petite inscription que portent certaines enveloppes des États-Unis n'avait été signalée par M. Magnus qu'au 4 cents. A notre connaissance, aucune publication ne l'a jusqu'ici mentionnée aux 1 et 3 cents, sur jaune, 3 cents, sur blanc et 10 cents actuel, et c'est de ceux-là que nous entendions parler. Notre confrère plaisante agréablement sur les *inégalités* de notre mémoire. Il insinue que nous nous attribuons volontiers les petites découvertes du prochain. C'est un reproche que nous n'acceptons pas, surtout à l'endroit de M. Magnus, aux connaissances duquel nous avons déjà rendu justice.

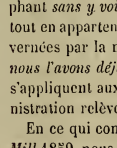

Quant au C C surmonté d'une couronne, que le *Timbrophile* prétend distinguer sur les timbres des Indes, en voici le dessin. Les lecteurs décideront s'il représente des lettres, et si par une impardonnable étourderie, nous avons parlé d'éléphant *sans y voir*. M. Mahé oublie que les Indes, tout en appartenant à l'Angleterre, ne sont pas gouvernées par la métropole. Les lettres C C, *ainsi que nous l'avons déjà dit*, signifient *Crown colonies*, et s'appliquent aux timbres des colonies dont l'administration relève directement de la couronne.

En ce qui concerne l'inscription *J. J. H. Turkey Mill* 1859, nous ne saurions répondre plus péremp-

toirement à notre contradicteur, qu'en mettant à sa disposition 200 enveloppes à ce filagramme, que nous avons en magasin. S'il en est seulement une privée de l'inscription, nous consentons à lui faire cadeau de toute la partie.—Par exemple, il a raison quant à la dimension des feuilles de timbres. Nous nous étions trompé : elles mesurent 21 1/8 × 27 1/8 centimètres au lieu de 21 × 27. Faisons notre *mea culpa*.

Nous remercions vivement notre confrère des observations qu'il a cru de son devoir de nous présenter. Ce n'est pas sa faute si elles manquent de justesse. Tout le mérite réside dans l'intention qui les dicte. Et comme nous ne voudrions pas être en reste de bons sentiments, nous saisissons cette occasion pour l'engager dorénavant à surveiller ses collaborateurs : ils finiraient par le compromettre. L'un d'eux, par exemple, dans l'avant dernier numéro, nous apprend que le 1/2 anna rouge, des Indes, a été imprimé en cette nuance par erreur, qu'il devait être bleu. Or, le 1/2 anna, rouge, et 1/2 anna, bleu, sont deux coins différents.

Dans le même numéro (sans doute pendant que M. Mahé cataloguait nos *erreurs*), ce collaborateur prétend qu'il existe depuis 1853, un 1 sh. du Cap, sur papier bleuté, alors qu'il est admis maintenant que le premier 1 sh. date de 1858 et n'a jamais été tiré que sur papier blanc.

A la rigueur, si pour l'une ou l'autre raison notre confrère veut conserver intacts les articles de ses collaborateurs, qu'il les fasse suivre d'une petite note rectificative, afin de mettre sa responsabilité à couvert. C'est mieux qu'un conseil que nous lui donnons là : c'est un véritable cadeau ; mais les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

LES TIMBRES « POST-OFFICE » DE MAURICE.

Dans l'article que nous avons consacré à l'examen détaillé des timbres de Maurice (voir numéro de mai), nous parlions d'un timbre assez problématique de la seconde émission, qui aurait porté l'inscription *Post office* au lieu de *Post paid*. Son existence avait été révélée par M. Herpin, qui en avait même donné le fac-simile, bientôt reproduit par quelques journaux qui puisent volontiers leurs renseignements un peu partout, sans trop s'attacher à leur exactitude. Nous y mîmes plus de circonspection et, suivant nos paroles d'alors, sans nier le moins du monde la réalité de ce type, nous exprimions le désir d'en juger par nos yeux ou ceux d'une personne dûment autorisée. Un de nos abonnés se trouva heureusement en posséder deux exemplaires et se disposait très-obligeamment à nous les soumettre, quand diverses circonstances indépendantes de sa volonté retardèrent jusqu'aujourd'hui la mise à exécution de sa promesse. Maintenant que nous avons reçu les pièces du procès, nous pouvons en causer avec un peu plus de connaissance de cause.

Disons tout d'abord que ces deux timbres, un 1 penny et un 2 pence, sont très-authentiques ; seulement, preuve que notre réserve à accepter les nouveaux venus n'était pas hors de saison, ils n'appartiennent pas à la 2e *émission* (effigie à bandeau), mais à la *première* (effigie à diadème).

Le 1 *penny* a le fond composé de lignes verticales croisées de lignes diagonales allant de *droite à gauche*. Les mots *Post office*, qui se trouvent à gauche, sont de caractères plus petits que ceux des autres inscriptions. Les quatre dernières lettres du mot *Postage*, placé au haut, sont plus grandes que les trois premières. Nuance orange.

Au 2 *pence*, les diagonales du fond vont de *gauche à droite*. Les inscriptions sont plus ou moins de même grandeur. La nuance est bleu-foncé. En somme, ce sont bel et bien deux coins différents.

On s'est maintenant demandé si l'inscription de *Post office* qui constitue seule l'originalité de ces timbres, est due à une bévue du graveur. M. Herpin, dans le *Collectionneur de timbres-poste*, l'affirme. « Il a été fait, dit-il, douze timbres de chaque valeur, et à l'un des douze l'on a mis par inadvertance *Post office* au lieu de *Post paid*. » Nous avons la mauvaise fortune, encore aujourd'hui, d'être d'une opinion diamétralement opposée. En thèse générale, on voudra bien remarquer que toutes les erreurs, fautes d'impression, de gravure, de transport, etc., etc., que l'on connaît, portent ou sur la façon d'orthographier les mots, ou sur un chiffre ou sur d'autres menus détails. A notre connaissance, il n'est pas d'exemple de la substitution d'un mot tout entier à un autre mot. Cela s'explique parfaitement : les administrations ne laisseraient pas passer une erreur aussi grave.

Cependant nous sommes prêts à reconnaître la possibilité d'une telle erreur, mais non dans le cas actuel et dans les circonstances que rapporte M. Herpin.

En effet, il y a deux planches de 12 timbres; le graveur en commence une, il se trompe à son premier timbre, s'en aperçoit et se corrige dans les suivants. Peut-on croire un instant qu'il aille répéter la même faute sur la seconde planche et à la même place? Ce ne serait plus du hasard, mais de la bonne volonté. Objectera-t-on que la première planche étant faite, on a pu charger un autre graveur de la copier en modifiant seulement la valeur? Mais les dessins du 2 p. diffèrent tous de ceux du 1 p. En un mot, de quelque manière que l'on tâche de reconstruire les faits tels qu'ils ont dû se passer alors et que l'on étudie cette question d'archéologie postale, il en ressort pour nous l'évidence que ce fameux « post-office » ne se trouve pas là accidentellement. Il a certainement une signification qui nous échappe encore. Nous présumons, quant à nous, qu'il marquait un timbre officiel, tel que le VR d'Angleterre : c'est une hypothèse que nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs, espérant que leurs lumières ou des informations ultérieures nous apprendront si elle est ou non fondée.

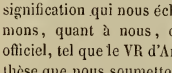

Les deux exemplaires en question ont été détachés de la même lettre; ils portent la marque d'annulation ci-contre, qui s'étend en partie sur chacun d'eux.

LE FOGLI ESTERI DE PIÉMONT.

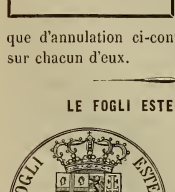

Ce timbre était appliqué jadis en Piémont sur les journaux de provenance étrangère. L'article 14 de l'arrêté royal du 30 mars 1836, en vertu duquel il fut créé, était ainsi conçu :

« Art. 14. Un timbre de 5 ct. sera apposé sur les journaux étrangers, gazettes et feuilles périodiques. La même taxe sera payée pour les suppléments, d'après un terme moyen que fixera l'administration des postes. »

On commença à l'employer le 31 mai de ladite année 1836. Auparavant les journaux étaient assujettis à une taxe fixée par tarif.

Un arrêté du 22 juin 1850 ayant abaissé la taxe à 1 cent., la désignation de la valeur fut modifiée conformément aux dispositions du nouveau tarif. Le dessin resta le même : il représente les armoiries de Savoie. A gauche : *Fogli* (journaux), à droite : *esteri* (étrangers). Imp. noire; estampillé avec un timbre à main.

LE CURÉ HIDALGO.

Nous recevons d'un de nos correspondants les quelques lignes suivantes, se rapportant au curé Hidalgo, dont l'effigie est représentée sur les premiers timbres du Mexique et que l'on retrouve sur les derniers timbres juaristes, devenus si rares, qu'ils se peuvent compter facilement.



« Hidalgo, curé d'un petit village appelé Dolores, de la province de Guanajuato, indigné de la tyrannie des Espagnols qui défendaient aux Indiens de jouir des fruits que cette terre fertile offre en abondance, en les empêchant de cultiver la vigne, crut pouvoir se livrer à ses penchants philanthropiques, en introduisant et en encourageant ses paroissiens à entreprendre cette culture. Le gouvernement, instruit de cela, fit arracher les plants qui commençaient à porter leurs fruits. Alors Hidalgo se décida à secouer le joug tyrannique de la métropole. Ses démarches, ses mesures furent si bien prises, que les Espagnols n'apprirent que le curé de Dolores était à la tête des indépendants que lorsqu'ils étaient enveloppés de toutes parts par l'insurrection. Ses débuts furent brillants : en peu de temps il se vit à la tête de quatre-vingt mille patriotes et menaça les portes de la capitale. Sans la trahison qui l'a livré aux Espagnols, ses talents et son énergie lui auraient fait conduire à terme une entreprise que ses lieutenants et ses successeurs ne continuèrent pas avec le même bonheur. Il fut fusillé le 1er août 1811. »

ALLIANCE TYPOGRAPHIQUE, RUE AUX CHOUX, 33-1c.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année :
Belgique 3.00
Hollande, Luxembourg, Suisse Allemagne et France. . . . 3.50
Espagne et Italie. 4.00
Angleterre et Portugal . . . 4.20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES,
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
10 centimes le numéro, pour l'étranger port en sus.

Abonnement par année :
Brésil, Canada, États Pontificaux, Grèce et Malte. . . 5.00
Pays Transatlantiques. . . . 6.00
Suède et Russie. 8.40

CHRONIQUE.



Tout penaud, nous allions chers lecteurs, vous servir une vingtaine de lignes de chronique, comme menu de toutes les nouvelles du mois, quand nous reçumes une lettre d'un de nos obligeants correspondants. Sauvé, mon Dieu! nous écriâmes-nous. Nous l'étions effectivement, car ladite lettre nous fournissait l'occasion de vous parler de choses nouvelles; bref, nous avions notre lièvre. La joie que nous en ressentimes, n'est comparable qu'à celle qu'a dû éprouver M. Maury, lorsqu'il vit dans le *Journal illustré,* sa signature en compagnie de celles de MM. P. Véron, Fr. Sarcey, Eug. Chauvette, etc., etc., c'est vous dire, pensons-nous, que notre joie n'avait pas d'égale. Et elle était bien légitime, car cette lettre ne renfermait pas moins de trois types entièrement inédits. En disant inédits, vous comprendrez, amis lecteurs, que nous n'avons pas été sans consulter d'abord, les dépêches télégraphiques de notre confrère le *Timbrophile,* pour nous assurer si elles n'en faisaient pas mention; nous avons poussé même la précaution, jusqu'à consulter le bas de la page 67 du même journal. Heureusement pour nous, l'un et l'autre ne révélaient point l'existence, de ce que nous avions tant de plaisir à vous apprendre le premier.



La plus grande circonspection nous est désormais recommandée dans l'annonce des diverses nouvelles que nous enregistrons mensuellement, car pour peu qu'elles frisent l'inexactitude, notre ami le *Timbrophile,* qui ne badine pas sur ce chapitre, ainsi qu'on l'a vu le mois dernier, nous envoie *illico,* un *communiqué.*

Nous avions bien eu l'intention un instant de consulter aussi notre autre confrère, le *Collectionneur de Timbres-poste,* mais nous y avons renoncé, en pensant que nous aurions pu le troubler, occupé qu'il est en ce moment à faire la critique,



(lisez la réclame) de l'album Lallier, qu'il n'a pas eu le temps d'examiner le mois dernier, mais qu'il affirmait cependant être d'exécution irréprochable et dépourvu de toute erreur. — Nous avions cru jusqu'à ce jour, qu'il fallait pour juger d'un travail, en prendre d'abord connaissance ; il paraît que nous étions dans l'erreur.

Il est temps d'arriver enfin aux trois nouveaux types, que nos réflexions nous ont fait perdre de vue. C'est à la Nouvelle-Grenade que nous en sommes encore redevables. Ces trois timbres de valeurs différentes : 25 cents, bleu, 50 cents, jaune et 1 peso, lilas, portent tous trois l'inscription : *Sobre porte*, c'est-à-dire supplément de port. Ils servent, nous dit-on, à l'affranchissement des lettres pour l'étranger, dont le prix excède nécessairement, celui fixé pour les lettres de l'intérieur. Ce serait donc pour cette différence de prix, qu'aurait été émise cette nouvelle série, dont l'utilité est bien contestable, si elle n'a pas d'autre emploi. Ainsi qu'on peut en juger par les fac-simile que nous en donnons, ces timbres sont aux armoiries nationales, présentées sous différentes manières. Les 25 cents et 1 peso sont rect. et le 50 cents, octogone. L'impression est noire sur papier couleur non filagrammé.

Nous ne serions pas étonné, si le *Timbrophile* y découvrait un filagramme. Il a bien vu, les lettres CC couronnées, là où il y avait une tête d'éléphant et il vient encore de voir un *cor de poste* aux timbres de Brunswick qui sont imprimés sur papier ordinaire non filagrammé. Ce que c'est pourtant, que d'avoir une bonne vue!

Tour et Taxis. L'enveloppe de 1 kreuzer vert que nous annoncions en notre précédent numéro, est en circulation depuis le 3 courant. C'est le même type que nous connaissons. L'estampille et les inscriptions transversales de la couleur du timbre, sont placés à droite; l'enveloppe mesure 6 centimètres de haut sur 15 de large. Elle a sur la patte un cor de poste à relief.

Les 1/3, 1 et 2 sgr. sont dentelés. Il n'y a donc, que les 1/4, 5 et 10 sgr. qui ne le sont pas. Le 3 sgr. enveloppe, a la nuance du 9 kr., c'est-à-dire brun très-clair.

Bavière. Nous donnerons le mois prochain, le fac-simile d'un timbre *retourbriefe*, qui a été émis depuis peu.

Belgique. Un arrêté ministériel en date du 21 écoulé, fixe l'émission des timbres de 10, 20 et 40 centimes, nouveau type, au 1er janvier prochain.



Une Compagnie particulière d'Edimbourg, vient d'émettre le type ci-contre, représentant à gauche, les armoiries d'Edimbourg, et à droite, celles de Leith. En haut sur une banderolle : *Edinr et Leith ;* en bas : *Circular delivery Company.—One farthing*. Imp. coul. sur papier blanc, rect. dentelés, lith. Il y en a des verts et des lilas de la même valeur. L'annulation de ces timbres se fait au moyen d'une griffe, portant les lettres *R. B. et Co*, en monogramme (R. Baydone et Cie). C'est moyennant un farthing (0,02 centimes 6/10), que cette Compagnie se charge de la remise à domicile, de tout imprimé, quel qu'en soit la dimension et le poids, en destination pour les villes d'Edimbourg et Leith. Elle se charge en outre des petits paquets, pour lesquels elle a créé un autre timbre, ayant les mêmes dispositions, mais qui a les inscriptions du bas, remplacées par celles-ci : *Parcel delivery Company*. — 12 St *Andrew Square*. La valeur qui n'est pas indiquée, est de 2 pence et la nuance est jaune. Ce timbre n'est pas dentelé.

Saxe. Les derniers 5 neugr. enveloppe, que nous avons reçus, étaient d'un violet-vif.

Grande Bretagne. Les lettres des angles, ont été agrandies, aux timbres 9 pence.

On nous écrit d'Égypte : « Divers jolis essais de timbres-poste ont été soumis, mais le choix n'est pas encore arrêté. Le vice-roi hésite et avec raison, à autoriser l'émission du type, qui a le plus de chance d'être adopté et qui est affreux : point de soleil, point de rayon, pas plus de lune que d'étoiles, une écriture écrasante et des chiffres en langue arabe, voilà ce que pourrait bien nous donner un de ces jours, le fanatisme religieux, qui exclut toute effigie ou emblême. »

Au moment de mettre sous presse, on nous annonce que les timbres, seront émis le 1er janvier 1866.

Il paraît que nous ne sommes pas les seuls mécontents. Le mois dernier nous nous plaignions du nouveau timbre de Belgique, aujourd'hui nous trouvons de plaintes analogues, dans un journal de Montevidéo, qui ne paraît pas trop satisfait de ses futurs timbres.

Le nouveau type est inférieur, dit-il, à celui qu'il doit remplacer; il devrait être aux armoiries nationales et non à celles de la capitale ; le mot *Montevideo* y est superflu et la place qu'il occupe aurait dû être réservée à la désignation de la valeur, de cette façon, on aurait supprimé ces grands chiffres inutiles, qui vont en diminuant lorsque la valeur augmente.

Par suite de la diminution des frais de poste, le prix des abonnements pour la Suède, est fixé à fr. 3-00 au lieu de fr. 8-40.

LES TIMBRES DE VICTORIA (1).

La colonie anglaise de Victoria, ancienne province de la Nouvelle-Galles du Sud, occupe la partie sud-est du continent australien et s'étend depuis le cap Howe à l'est, jusqu'à la rivière Glenelg à l'ouest. Sa superficie est évaluée approximativement à 25,385,000 hectares.

C'est uniquement à la découverte de l'or, qu'on doit attribuer le développement rapide de cette colonie. Ainsi que dans toute ville où l'or abonde, la vie y est fort chère, et les industries les plus utiles sont négligées par les ouvriers, qui préfèrent aller aux *placers* (2) pour y faire plus prompte fortune. La culture des terres, est à peu près abandonnée entièrement aux Chinois, qui ont établi, aux environs de Melbourne, de vastes jardins potagers. Ils sont à peu près les seuls aussi, qui y confectionnent tous les objets de première nécessité. Les Européens exerçant la profession de chapelier, serrurier, maçon, charpentier, etc., y sont fort rares, et lorsque par hasard on en rencontre, la main-d'œuvre est trois fois plus élevée que celle du Chinois. La monnaie n'est en ce pays qu'un auxiliaire, et personne n'hésitera à faire des achats considérables, en n'ayant pour les solder que de l'or ou de l'argent en lingots, par la raison que tout commerçant australien, est parfaitement au courant, de la valeur du jour, de ces précieux métaux et possède une pierre de touche et des petites balances fort précises.

Les principaux produits de la colonie sont : l'or, la laine, le suif, les cornes et les peaux.

Un service de steamers met en communication Melbourne avec les colonies voisines et la Grande-Bretagne. Cette dernière a concédé, à la fin de 1858, un service postal entre l'Angleterre et l'Australie par Suez, à la *Peninsular and Oriental Steam Navigation Company*, moyennant une subvention de 185,000 livres sterling. La route à suivre est celle de l'île Maurice, et le temps fixé, est 35 jours de Southampton et Sydney, et 32 pour Melbourne.

Le premier timbre-poste qui fut mis en usage à Victoria, date du 1er juillet 1850. Il était de la valeur de 2 pence et réservé exclusivement, *dit-on*, à l'affranchissement des lettres pour Melbourne, la capitale. A l'exemple de la plupart des pays d'Océanie, on crut nécessaire de graver autant de types que la feuille devait contenir de timbres. Ce système fut abandonné à la seconde émission.

L'impression sur différents papiers, forme une des curiosités des timbres de Victoria. Nous donnons ci-contre les fac-simile des quatre différents filagrammes que nous avons rencontré parmi eux.

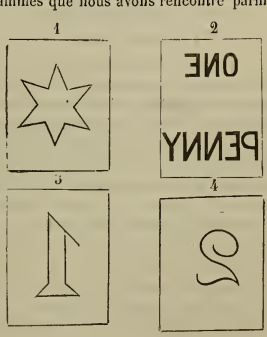

(1) Depuis environ six mois, nous sommes obligés de retarder la publication de cet article, à cause des renseignements incomplets fournis par notre correspondant de Melbourne. Aujourd'hui il vient enfin, de nous les compléter.

(2) Le mot: *placer*, désigne dans la Californie et l'Australie, les places où l'on exploite l'or.

Pour éviter les redites et prévenir en même temps toute confusion, nous avons numéroté chaque dessin, de sorte que, lorsque nous aurons occasion de parler de l'un d'eux, nous nous contenterons de le désigner par son numéro.

C'est une erreur de croire que certains types ont été abandonnés, repris, délaissés, puis encore repris. Nous avons, comme collectionneur, suivi dès leur origine tous les timbres qui se sont produits en cette colonie et nous n'avons jamais rien remarqué de semblable. Ce qui a pu induire en erreur quelques personnes, c'est l'usage de certains timbres, appartenant à un type périmé, à une époque où le successeur lui-même n'existait déjà plus. Cela provient de ce qu'à Victoria, l'émission d'un nouveau type n'entraîne pas avec elle, le retrait du timbre remplacé; chaque ville épuise d'abord son approvisionnement avant de débiter le nouveau type.

Voici maintenant l'ordre dans lequel les timbres ont été successivement émis :

1er juillet 1850. — 1er type.

(240 variétés.)



Type 1, *ci-contre*. Reine Victoria couronnée, assise sur un trône, tenant le sceptre d'une main et le globe de l'autre. Au bas : *Two pence*. Imp. coul. sur papier blanc, rect., gravé.

2 pence brun-foncé.

Timbres semblables, lithogr.

2 pence brun, violet.

On n'est pas bien d'accord, sur le genre de gravure qui appartient à ces timbres. Selon les uns, ils ont tous, été gravés sur pierre; selon d'autres, ils l'auraient été sur bois. Nous avons consulté des personnes compétentes, qui nous ont assuré, que les premiers timbres avaient été gravés en taille-douce et que l'impression, en avait été faite sur la planche même. C'est cette impression, qui nous a donné ces belles épreuves d'un brun foncé, où l'on distingue parfaitement tous les détails de la gravure et surtout le fini, du fond de ce timbre, qu'il ne serait pas possible, paraît-il, de rendre ainsi en lithographie. Après ce tirage, on en fit un report sur pierre; on en reconnaît aisément les épreuves, par leur mauvaise impression, qui laisse parfois le fond entièrement invisible. La planche de ces timbres en contenait 240, soit, 240 variétés, diffèrent entre elles par de petits détails insignifiants, tels que : les marches du trône plus ou moins élevées, ou la pointe de l'ogive s'arrêtant tantôt au premier filet de l'encadrement et tantôt au second.

1851. — 2e type.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Type 2, *ci-contre*. Buste de la reine Victoria couronnée, tenant le sceptre d'une main et le globe de l'autre. En haut : *Victoria;* au bas la valeur. Imp. coul. sur papier blanc, rect. lith.

1851. — 1 penny bistre, vermillon, rose, rose-vif.
» — 3 » bleu-clair, bleu-foncé.
1852. — 2 » cendre, gris-jaunâtre, gris-lilas.

Cette dernière valeur a amené la suppression du 2 p., type 1.

Timbres semblables dentelés.

Mars 1861. — 1 penny vermillon (piqué à la roulette) (1).
Juillet 1861. — 3 » bleu (dentelé à la machine).

Le perforage des timbres ayant été adopté à Victoria en 1861, certaines villes qui n'avaient pas encore épuisé à cette époque, leur approvisionnement de ces deux dernières valeurs, appliquèrent le nouveau système, aux timbres qui leur en restaient, de la façon que nous venons d'indiquer. C'est ce qui explique aussi leur grande rareté, ces timbres n'ayant été usités, que dans quelques villes seulement.

Le 1 p. a le fond moiré, le 2 p. ondulé par groupe de trois petites lignes croisées d'autres, et le 3 pence par groupe de quatre petites lignes. Les angles supérieurs contiennent des fleurons; ceux inférieurs, les lettres E W au 1 penny, T H au 2 pence; quant au 3 pence, il porte la lettre E à l'angle inférieur de gauche et un fleuron surchargé d'une lettre que nous ne pouvons pas bien distinguer, à l'angle inférieur de droite. Cette surcharge provient, pensons-nous, d'une erreur que le gra-

(1) Nous nous contenterons dorénavant, de dire piqué, lorsqu'un timbre le sera à la roulette, et dentelé, lorsqu'il le sera à la machine.

veur a commise et qu'il a cherché à réparer. L'utilité de ces lettres ne devait pas être bien grande, puisque tous les timbres d'une même valeur portent invariablement les mêmes lettres.

1854. — 3e type.

(Sans variété,)



Type 3, *ci-contre*. Effigie à gauche de la reine Victoria, ceinte d'un bandeau, dans un cercle autour duquel on lit, en haut : *Victoria;* en bas : *One shilling*. Imp. coul. sur papier blanc, octog., gravé en taille-douce et reporté sur pierre.

1 shilling bleu-pâle, bleu-foncé.

Juillet 1861. — *Timbre semblable, dentelé.*

1 shilling bleu-pâle, bleu-foncé.

1854. — 4e type.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Type 4, *ci-contre*. Effigie à gauche de la reine Victoria avec diadème. A gauche : *Postage;* à droite : *Stamp;* en haut : *Victoria;* en bas : la valeur. Imp. coul. sur papier blanc, rect., typ.

1854. — 6 pence, jaune, orange.
1858. — 2 shillings, vert.

Timbres semblables, dentelés.

Avril 1861. — 6 pence, jaune (piqué).
" " 2 sh., vert "
Juillet 1861. — 6 pence, jaune (dentelé).
" " 2 sh., vert "

Mars 1862. — *Même type, papier filagrammé D.* N° 2, *dentelé.*

6 pence, noir.

22 *novembre* 1864. — *Même type, papier filagrammé, D.* N° 4, *dentelé.*

2 shillings, bleu sur verdâtre.

Ce dernier timbre a le chiffre 2 en filagramme. En examinant attentivement les timbres de ces deux valeurs, on trouvera que le 6 pence a dans le fleuron supérieur de gauche, sous la lettre V, de Victoria, le mot *six*, et dans le fleuron de droite le mot *pence*. En bas dans le fleuron de gauche, près de la lettre P de *postage*, la lettre V (1), et du côté opposé la lettre R. Au 2 sh., on trouve en haut, aux mêmes endroits, les mots *one florin* (2), c'est-à-dire 2 sh., et en bas les lettres V R, répétées une seconde fois, V placée à l'envers au-dessus de la lettre T de *two,* et R au-dessus de la lettre S de *shillings*.

(*A continuer.*)

(1) Notre graveur a mis par erreur un R.

LES NOUVELLES DISPOSITIONS POSTALES DE L'URUGUAY.

La république de l'Uruguay, par un décret nouvellement promulgué, que nous reproduisons ci-dessous, vient de réorganiser complétement son service postal, afin d'y introduire l'ordre et la précision que réclame cet important service public.

En applaudissant à cette résolution, qui dénote de la part de l'administration de Montevideo le désir de bien faire, on ne peut s'empêcher d'exprimer la crainte que les nouvelles dispositions ne tardent encore assez longtemps avant de sortir tous les bons effets qu'on s'en promet. Ce n'est pas le premier des décrets concernant la matière, qui ait paru ; et cependant, d'après des détails que nous tenons du pays même et que l'espace nous empêche d'insérer aujourd'hui, l'organisation postale en Uruguay n'y a guère encore existé que sur le papier. Autant eût valu jusqu'ici l'ancien système d'Honolulu, exposé en notre numéro de septembre : celui-là, au moins, était franchement primitif et dépouillé de tout faux air administratif et officiel. Voici le décret.

MINISTÈRE DES FINANCES.

DÉCRET.

Montevideo, le 6 septembre 1865.

Le gouverneur délégué de la République, faisant usage des pouvoirs ordinaires et extraordinaires dont il est investi et en conseil des ministres, a décidé ce qui suit :

ART. 1er. L'administration générale des postes est mise en possession de toutes les correspondances, journaux et gazettes qui entrent et sortent de la République, soit par mer ou par terre.

2. En sont exceptés et peuvent être remis par des particuliers :

1o Les lettres, journaux ou imprimés qui portent le sceau postal correspondant;

(2) Les pièces anglaises de 2 sh. portent également : *One florin — one tenth of a pound;* ce qui veut dire : un florin — la dixième partie d'une livre (livre sterling).

2° Les lettres ouvertes, transportées par des particuliers;

3° Les lettres remises par un exprès;

4° Les lettres ou messages d'un lieu où il n'y a pas de bureau de poste, pour une autre localité qui se trouve dans le même cas.

3. Les lettres seront affranchies au préalable; il ne sera pas donné cours à celles non soumises à cette formalité, sauf dans les cas qui seront établis plus loin.

4. L'affranchissement devra se faire au moyen des timbres nationaux et en conformité du poids, ainsi que de la destination de la correspondance et selon les dispositions du présent décret.

5. Les correspondances transportées par les postes pour l'intérieur de la République seront taxées d'après le tarif suivant :

Pour une lettre simple du poids de	4 adarmes,	5 cents.
»	»	»	8 »	10 »
»	»	»	12 »	15 »
»	»	»	1 once	20 »

Les lettres dont le poids dépassera une once seront taxées d'un port supplémentaire de 5 cents par 4 adarmes.

6. Les lettres reçues des pays étrangers et expédiées par les postes de la République, paieront le double de la taxe fixée par l'article précédent.

7. En seront exceptées : les correspondances provenant des pays avec lesquels des conventions ou des traités postaux auraient été passés.

8. Les lettres dirigées vers les pays étrangers par la voie des postes de la République, se taxeront comme suit :

Pour une lettre simple du poids de	4 adarmes,	10 cents.
»	»	»	8 »	20 »
»	»	»	12 »	30 »
»	»	»	1 once	40 »

Les lettres dont le poids excédera une once, seront taxées de 10 cents par chaque 4 adarmes.

Les journaux et imprimés paieront 1 centesimo chacun;

Les livres et brochures, 1 centesimo pour chaque once de poids;

Les échantillons, 10 cents par once.

Lettres certifiées.

9. Les administrations des postes et leurs agents recevront les lettres certifiées, qui seront soumises au tarif et aux formalités ci-après :

Lettres simples du poids de	4 adarmes,	40 cents.
»	»	»	8 »	60 »
»	»	»	12 »	80 »
»	»	»	1 once,	100 »

Celles qui dépasseront une once, paieront 10 centesimos pour chaque 4 adarmes en plus.

Ce tarif sera uniforme pour toutes les lettres certifiées, tant celles de l'intérieur que celles vers l'extérieur de la République.

10. L'administration des postes et ses succursales sont responsables de la perte des lettres et messages certifiés, excepté en cas de force majeure justifié.

11. Pour chaque lettre certifiée à destination de l'intérieur de la République et qui aura été égarée, il sera payé à présentation au porteur du reçu, une somme de 10 pesos comme indemnité directe; quant aux lettres pour l'extérieur, le paiement se fera de même, si l'administration n'a pas reçu un accusé de réception.

12. Le conducteur sera responsable des lettres égarées et obligé de payer l'indemnité fixée plus haut, sans préjudice de l'action légale qui pourra lui être intentée, suivant la nature et l'importance du délit.

13. L'administration des postes n'est pas responsable du contenu des lettres recommandées et n'en admet pas la déclaration. En aucun cas, il n'y aura lieu à réclamation pour lettres égarées, qu'après un délai de six mois.

14. Les échantillons de tissus ou autres marchandises, les livres imprimés ou manuscrits, reliés ou brochés, ne pourront dépasser le poids de six livres, ou la mesure d'un pied cubique par chaque volume. Ceux qui ne seront pas affranchis jusqu'au lieu de destination paieront le double.

15. Les objets spécifiés en l'article précédent pourront être recommandés comme les lettres et paieront le double du port stipulé.

L'administration se rend responsable seulement du double du port payé.

Transport obligatoire.

16. Les entreprises de messageries, diligences et autres voitures qui desservent l'intérieur de la République, en quelque direction que ce soit, sont tenues de transporter la correspondance et répondent de celle qui leur est confiée.

17. Les capitaines ou patrons de bateaux marchands nationaux, de même que les étrangers naviguant sous pavillon national dans les ports de la République, sont également tenus de transporter la correspondance envoyée par l'administration des postes, et ce moyennant la rétribution proportionnelle de 100 centesimos par livre.

18. Les bateaux sous pavillons étrangers qui se prêteraient volontairement à transporter les correspondances, recevront la même rétribution.

19. Les capitaines ou patrons de bateaux se trouvant dans les cas prévus par les deux articles précédents, remettront indistinctement toutes les correspondances aux agents des postes, sans en excepter celles de leurs consignataires ou armateurs, sauf quand elles sont ouvertes. Il leur sera donné un reçu de ces lettres, avec lequel ils pourront se présenter immédiatement à l'administration des postes pour recevoir la rémunération de 100 centesimos par livre.

Faute de se conformer à la première partie de cet article, ils seront passibles des peines prononcées par les lois.

Estampilles d'affranchissement.

20. Les expéditeurs paieront l'affranchissement des lettres de toutes espèces, au moyen de timbres nationaux appliqués du côté de l'adresse, suivant le poids, la destination et le tarif.

21. Lorsque la valeur des timbres appliqués sur la lettre sera insuffisante, la lettre sera retenue et l'adresse publiée en temps utile, afin de régulariser le port. Au cas où cette régularisation ne sera pas effectuée, le destinataire paiera le double du port.

Inviolabilité du secret des lettres.

22. Le gouverneur et les fonctionnaires publics respecteront et feront respecter le secret de la correspondance, qui est inviolable, conformément aux lois, et sauf les cas qu'elles ont prévus.

Lettres qui peuvent être ouvertes.

23. Pourront être ouvertes avec l'autorisation des juges compétents, en présence de l'administrateur des postes ou son délégué : les lettres sans adresse, ou avec une adresse illisible ou équivoque.

24. Les lettres indiquées en l'article précédent seront ouvertes uniquement pour connaître les noms des expéditeurs, afin de les leur retourner ou leur donner la direction véritable dans le cas où elles seraient mal adressées.

25. Les lettres qui auront été détenues pendant deux mois dans les bureaux à la disposition du public, et sur lesquelles l'administration n'aurait pu obtenir aucun renseignement pour les renvoyer à leurs titulaires, pourront être ouvertes et distribuées avec les précautions et formalités établies par les art. 24 et 26.

26. Sont exceptées de cette mesure, les lettres certifiées et celles qui contiennent des objets de valeur ou papiers d'importance, lesquelles resteront déposées pendant l'espace d'un an et dont le contenu sera enregistré sur un livre spécial. Après l'époque fixée, elles seront détruites par le feu en présence de l'administration.

27. Les objets et papiers de valeur seront mis à la disposition du gouvernement, qui leur donnera la destination qu'il jugera convenable.

Lettres sujettes à l'embargo judiciaire.

28. Les correspondances reçues par l'entremise des postes de la République, pourront être retenues ou saisies dans les cas suivants :

1° Par ordre du juge compétent et à la demande des héritiers ou intéressés ;

2° Pour cause de banqueroute et à la sollicitation des créanciers et syndics ;

3° Sur la réquisition des magistrats pour l'instruction d'une affaire judiciaire.

Dans tous les cas indiqués ci-dessus, les lettres saisies ne pourront être montrées à d'autres personnes que celles désignées par les juges.

Prohibitions et peines.

29. L'administration des postes et ses agences étant les seules compétentes pour recevoir, distribuer et donner suite à la correspondance, il ne sera permis à aucune autorité ni individu d'ouvrir les colis, paquets ou sacs de correspondances, sans l'intermédiaire et l'autorisation de ladite administration.

30. Il est défendu de mettre dans les lettres des objets susceptibles de détruire ou endommager la correspondance. Toute infraction à cette défense sera punie proportionnellement à l'importance du délit.

31. Toute lettre affranchie au moyen de timbres ayant déjà servis, sera frappée d'un double port à charge du destinataire.

32. La falsification des timbres-poste, la vente, l'introduction, le recel de faux timbres et tout acte quelconque concourant à l'exécution du crime de faux, seront punis conformément aux lois.

Dispositions générales.

33. Les lettres se remettront aux titulaires, qui devront être accompagnés de témoins ou munis de pièces constatant leur identité. Elles pourront aussi être envoyées à leur adresse si elle est connue.

34. Elles pourront aussi être remises aux tiers ayant procuration des intéressés.

35. Les lettres avec adresse connue seront envoyées à domicile moyennant une taxe supplémentaire de 4 centesimos pour chacune.

36. Les lettres pour la République Argentine paieront le même port que celui établi pour l'intérieur de la République.

37. Il est expressément défendu aux bureaux de poste de délivrer des lettres, et aux particuliers d'en recevoir, sans que le port n'en ait été acquitté.

38. Seront considérés comme fraudeurs de la dette publique, ceux qui enfreindront les dispositions de l'article ci-dessus, et condamnés à une amende de 1 piastre pour chaque lettre, sans préjudice de pénalités plus fortes qu'entraîneront la nature du délit et les circonstances qui l'ont accompagné.

39. La fabrication des timbres-poste se fera sur un papier spécial, semblable à celui employé en Europe et qui se déposera au trésor général, pour être délivré à l'administration des postes sous les charges respectives.

40. Les locaux pour le travail d'achèvement des timbres dépendront de l'administration générale et seront établis dans le bâtiment qu'elle occupe.

41. Les timbres-poste seront de la valeur de 5, 10, 15 et 20 centesimos et semblables au modèle joint au présent décret.

42. Chaque fois qu'il y aura lieu de procéder à la fabrication des timbres-poste, il sera requis la présence d'une commission de trois citoyens, nommée par le ministre des finances.

43. Un décret ultérieur fera connaître les traités et arrangements postaux internationaux et les conditions établies pour chaque pays.

44. L'administration des postes fera un mémoire annuel de statistique qui sera présenté au ministre des finances.

45. Les diverses applications du présent décret, ainsi que le soin de sa meilleure exécution dans les départements de la République, sont à la charge du même ministère.

46. Sont annulés les décrets et règlements contraires aux dispositions présentes, lesquelles entreront en vigueur à dater du 1er janvier 1866.

47. A communiquer à tous les correspondants et publié au livre compétent.

VIDAL.
JUAN R. GOMEZ.
DANIEL ZORRILLA.
CARLOS DE CASTRO.
LORENZO BATLLE.

LE LION DE FLORENCE.

Connaître l'origine et l'histoire des emblèmes qui ornent les timbres-poste est un désir de tous les timbrophiles qui ne se bornent pas au frivole passe-temps de collectionner pour collectionner. Pour eux, dans les collections de timbres, comme dans celles des monnaies et des médailles, il y a, outre le stimulant de la recherche et de la rareté, un intérêt historique, généalogique et artistique demandant beaucoup de connaissances, beaucoup d'études, il est vrai, mais qui séduit, parce qu'il s'adresse à l'intelligence de l'amateur. Je pense donc que l'on accueillera avec satisfaction quelques notes sur le Lion qui figure sur les anciens timbres de Toscane.

Ce lion, que les Florentins appellent le « *Marzocco,* » était pour eux une espèce de Palladium (1); et quoiqu'il ne fût ni l'armoirie spéciale du peuple, ni celle de la commune de Florence, les Florentins se l'étaient tellement approprié, que dans quelques anciennes chroniques ils sont appelés *Marzocheschi.*

On ignore l'étymologie du mot *marzocco.* M. Passerini dit que peut-être il dérive de quelque mot d'un latin barbare alludant à Mars, pour lequel les Florentins conservèrent, même après le triomphe du christianisme, une vénération superstitieuse. Tramater le fait dériver de l'hébreu *mare,* forme, apparence, aspect; *e sciah hal a sciacal,* grand lion; pendant que l'Académie de la Crupa donne au mot marzocco la signification de « Lion peint ou sculpté. » De même que l'étymologie du mot, l'origine du marzocco se perd dans l'obscurité des temps. M. Passerini assure que le Lion était l'emblème national des anciens Etrusques; les Florentins l'auraient à leurs propres armoiries pour marquer qu'ils étaient les descendants de ce peuple et que Florence était la capitale de la nouvelle Etrurie.

Lesleo, dans son *Histoire d'Ecosse,* où il attribue à Guillaume, frère du roi de ce pays et allié de Charlemagne, la restauration de la ville et de la liberté de Florence, dit que les Florentins, en signe de reconnaissance, décidèrent, par une loi, que la République entretiendrait perpétuellement un certain nombre de lions, ces animaux étant dans les armes des rois d'Ecosse. Mais on prétend que cette assertion se trouve réfutée par le fait bien connu que sous la persécution de Decius, vers l'an 250 de l'ère chrétienne, S. Miniato fut deux fois exposé aux bêtes féroces dans l'amphithéâtre de Florence. Mais quelle qu'en fût l'origine, il nous reste encore aujourd'hui une preuve de cette prédilection pour le roi des animaux, dans le palais de la Signoria, que le gouvernement florentin fit construire en 1298. La magnifique tour de ce palais fut appelée : « La tour des lions. » La cloche majeure reçut le même surnom. On mit un lion de fer sur la tour; deux autres, en pierre, de chaque côté de l'entrée principale et un à chacun des quatre angles du palais; ce qui prouve que l'on attachait déjà une grande importance à cet emblème favori. Mais le marzocco traditionnel est celui qui était placé devant le palais, sur le balcon d'où la Signoria haranguait le peuple et recevait les hommages des villes sujettes au pouvoir de Florence. Il était en pierre, assis sur les pattes de derrière et soutenait avec celles de devant les armes de la ville.

Celui que l'on trouve imprimé sur les timbres-poste lui est tout à fait semblable, excepté qu'on voit le blason de côté, tandis qu'il le tenait de face. De plus, le marzocco du balcon n'avait pas la couronne royale, qu'on lui mettait seulement dans les grandes fêtes; pendant ce temps on ne pouvait arrêter pour dettes, fait assez remarquable pour une ville aussi manufacturière que Florence. La couronne était d'or, émaillée de blanc et de rouge. Sur la bande on lisait :

Corona pôrto per la patria degna
Acciocche liberta ciascun mantegna.

« Je porte une couronne digne de la Patrie
» Afin que chacun soutienne la Liberté.

(1) Sans doute comme la Louve de Rome et les Ours de Berne.

De même on lisait au-dessus d'un marzocco, au bas de l'escalier du palais du Potesta, bâti à peu près vers la même époque, ces mots :

« *Si leo rugit quis non temebit?* »

et l'on pense qu'ils forment le vrai motto du marzocco.

Mais pour en revenir à l'original, il est resté en place jusqu'à ce que l'on ait démoli le balcon, en 1812, quand on s'est vu forcé d'ôter celui-ci, parce qu'ayant été frappé de la foudre en 1543, il tombait en morceaux. On l'a remplacé par un très-beau marzocco, sculpté par le fameux artiste Donatello, dans le XIVe siècle.

Comme j'ai eu occasion de le faire remarquer plus haut, la République avait un tel respect pour les lions, que non-seulement elle en faisait mettre les images sur les constructions publiques, mais depuis un temps très-reculé et dont on n'a pas mémoire certaine, elle nourrissait plusieurs de ces animaux et attachait une telle importance à cet entretien qu'elle y dépensait 2,400 florins par an, alors que la Signoria ou gouvernement n'en coûtait que 3,600. Le gardien des lions appartenait toujours à la classe la plus élevée des citoyens et jouissait de beaucoup de privilèges pendant le terme de son office.

Dans les premiers temps où l'on fait mention de cette coutume (avant l'an 1200) on tenait les lions dans une tour du palais de l'ancienne famille Adimari; de là on les transporta dans un local construit tout exprès, voisin du palais de la Signoria, et qui donna à la rue où il se trouvait, le nom de : *Via dei Leoni.* C'est de cet endroit, dit la chronique Malespini, qu'un jour s'échappa l'un des lions; ayant trouvé sur son chemin un petit enfant, il l'emportait à la vue des spectateurs effrayés, quand la mère, animée d'un courage désespéré, s'élança vers la bête féroce et lui arracha de la gueule son fils unique. La République adopta l'enfant, lequel, devenu homme, sut mériter par ses talents et ses vertus une position distinguée parmi ses concitoyens. Le peuple l'appela » *Orland du Lion* » et de lui est venu la famille *Leoni,* encore connue de nos jours.

Ce n'est pas là le seul fait que rapporte la chronique florentine pour démontrer la générosité du Lion. — Il Migliore raconte qu'un jeune gardien étant tombé dans la cage d'un lion, non-seulement celui-ci ne lui fit aucun mal, mais encore lui témoigna qu'il prenait plaisir à sa compagnie.

Si l'on en excepte quelques rares représentations, les Florentins ne faisaient aucun usage de ces animaux, de sorte qu'il faut conclure qu'ils les entretenaient uniquement par un sentiment de superstition. Aussi est-il vrai que lorsqu'il naissait un lionceau ils s'en réjouissaient publiquement, l'événement étant considéré comme de bon présage pour la ville, de même que la mort d'une de ces bêtes était de fâcheux augure. Et telle était l'importance attachée à ces faits, que les chroniqueurs du temps en font toujours mention. Villani raconte qu'en 1331 il naquit deux jeunes lions et quatre ans plus tard, six : événements qui, selon lui, présageaient « magnificence » à la ville et « prospérité » à la commune. Minerbetti dit qu'en 1351 il y eut une mêlée parmi les lions, dans laquelle une grosse lionne, qui avait eu plusieurs lionceaux à Florence, resta morte.

Quant au nombre de ces animaux, Goro Dati assure qu'il augmentait presque toutes les années et que de son temps il y en avait vingt-quatre. En 1555, la ménagerie fut transportée près la place S. Marco, où elle est restée jusqu'en 1777, époque où se perdirent à la fois cet usage et le préjugé qui lui avait donné naissance.

On ne sait pourquoi cet emblème, propre à la ville de Florence et de tradition républicaine, a été placé sur les timbres-poste au lieu de l'effigie ou des armoiries souveraines; le fait est qu'il le fut, et sans doute il y serait encore, si le Lion d'Etrurie n'avait pas disparu sous le drapeau national.

F. C.

ALLIANCE TYPOGRAPHIQUE, RUE AUX CHOUX, 33-1°.









LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

QUATRIÈME ANNÉE.











BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

7, GALERIE BORTIER, 7.

1866





LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

QUATRIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

7, GALERIE BORTIER, 7.

1866

TABLE DES MATIÈRES.

ANNÉE 1866.

Abyssinie, 2.
Angleterre, 13, 39, 87, 98.
A propos des timbres grecs, 13.
Argentine (Rép.), 10, 95.
Australie méridionale, 4, 87.
Autriche, 33, 100.
Avis importants, 92 100.
Bade, 63, 94, 100.
Bavière, 4, 11, 71, 77, 93, 100.
Belgique, 3. 13, 27, 39, 45, 62, 70, 95.
Bergedorf, 99.
Bermudes, 39.
Brême, 39, 99.
Brésil, 38, 61, 95,
Brunswick, 99.
Cachemire, 86.
Ça et là, 75.
Ceylan, 19.
Colombie Britannique, 3.
Compagnie danubienne, 53, 70.
Compagnie russe du Levant, 17, 99.
Cuba, 26.
Curiosités postales, 29.
Danemark, 12, 38, 99
De la classification dans les albums, 7.
De l'influence du fusil à aiguille sur les timbres allemands, 66.
Dentelés et non dentelés, 79, 88, 98.
Des couleurs et des nuances en matière de timbres-poste, 71.
Des différents systèmes d'oblitération en Italie, 19.
Des timbres-poste de cinq francs, 8.
Des timbres-poste français, 90.
Dominicaine (Rép.), 12, 26, 63, 78.
Drontheim, 64, 98.
Égypte, 1, 19.
Équateur, 18, 62.
Espagne, 3, 38, 65, 78.
États de l'Église, 71.
États-Unis, 4, 10, 18, 37, 54, 86.
Fénlane (Rép.), 2.
Finlande, 11, 18, 26, 64, 99.
France, 3, 38, 46, 70.
Grande-Bretagne, 13, 39, 87, 98.
Grèce, 19.
Guyane anglaise, 26.
Hambourg, 18, 38, 54, 99.
Hanovre, 78, 99.
Hawaïen, 39, 46, 53.
Helsingfors, 26, 99.
Holstein, 19, 99.
Honduras britannique, 11.
Honduras (Rép.), 27.
Indes anglaises, 71, 78.
Italie, 38, 46, 96.
La 3e édition d'un album timbres-poste dit : de Lallier, 14, 22.
L'administration des postes à Hambourg, 48.
La République de libéria, 47.
La 3e émission des timbres du Piémont, 20.
Le préjugé, 67.
Le 4 cuartos lithographié d'Espagne, 35.
Les Colonies anglaises, 60.
Les diligencias de la Repúblique de l'Uruguay, 51.
Les enveloppes à deux timbres d'Angleterre et des États-Unis, 36.
Les enveloppes feldpost de Saxe et de Prusse, 64.
Les enveloppes mandats de Saxe, 8.
Le service des postes sous Louis XV, 21.
Les nouveaux timbres du Pérou, 96.
Les postes et les timbres-poste en Égypte, 31.
Les postes pontificales 34.
Les recherches du timbrophile, 97.
Les réformes postales de la république de Honduras, 39.
Les timbres de journaux d'Autriche, 43
Les timbres de l'île de la Réunion, 41.
Les timbres des Antilles danoises, 46.
Les timbres de Victoria, 15, 33, 48.
Les timbres et essais de Sicile, 53.
Les timbres-poste au Sénat français, 27.
Les timbres provisoires de l'Uruguay, 32.
Les timbres-taxe de la poste de Constantinople, 66.
Les timbres télégraphes de Belgique, 14.
Le timbre local d'Helsingfors, 46.
Le timbrophile accusateur, 20.
Livonie, 99.
L'Océan penny postage, 24.
Lombardie, 100.
Lubeck, 3, 70, 99.
Luxembourg, 96.
Maurice, 38, 79.
Mecklembourg-Schwérin, 62, 79, 86, 99.
Mecklembourg-Strélitz, 99.
Mexique, 23, 77, 86, 96.
M. Georges Hussey, 84.
Norwége, 19. 64, 98.
Notre acte de contrition, 21.
Nouvelle-Galles, 78, 96.
Nouvelle Grenade, 63, 70, 79.
Nouvelle-Zélande, 10, 87.
Oldenbourg, 70, 99.
Paraguay, 2, 18, 87.
Pays-Bas, 19.
Pérou, 62, 85.
Perse, 86.
Pologne, 99.
Portugal, 39, 54, 63, 70, 86.
Prince Édouard, 63, 96.
Principautés danubiennes, 18, 69, 87.
Prusse, 26, 37, 78, 96, 99.
Queensland, 2.
Qui cherche trouve, 76.
Rigi Kaltbad, 27.
Russie, 27, 96, 98.
Saint-Kitts, 26.
Saint-Vincent, 79.
Saxe, 26, 54, 99.
Schleswig, 99.
Schleswig-Holstein, 99.
Sciences, arts, belles-lettres, 79.
Servie, 86, 94.
Shanghai, 3, 18, 26 39, 96.
Suède, 26, 38, 98.
Sur certains timbres des États confédérés et îles Sandwich, 6.
Suisse, 86.
Tamerfors, 64, 99.
Terre-Neuve, 4, 9.
Timbrophile, 71.
Tour et Taxis, 3, 26, 39, 62, 96, 99.
Trinité, 18.
Turquie, 11, 19, 27, 38, 79, 86.
Un acte de naissance inattendu, 74.
Un attribut de l'administration des postes en Europe, 6.
Une histoire ténébreuse, 67, 89.
Un timbre avec faute, 19.
Uruguay, 3, 11, 25, 38, 55, 69, 94.
Vancouver, 26, 95.
Venezuela, 12.
Victoria, 4, 38, 55, 87, 95.
Vierges (îles des), 93.
Y'là c'que c'est. 39.
Wurtemberg, 55, 100.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

ÉGYPTE.



La tâche pour nous serait bien ardue, s'il nous fallait donner la description des sept différents timbres qui y ont parus le 1er janvier courant ; aussi ne l'entreprendrons-nous pas, car la meilleure des descriptions ne saurait faire recomposer à l'esprit les nombreuses variétés de dessin que possèdent chacun de ces timbres.

Voici le fac-simile de l'un d'eux et les valeurs qui en existent : 5 paras, vert ; 10 paras, brun ; 20 paras, bleu ; 1 piastre, lilas ; 2 piastres, jaune ; 5 piastres, rose ; 10 piastres, ardoise ; imprimées en couleur sur papier blanc filagrammé et dentelé, sauf le timbre de 1 piastre qui est imprimé sur papier ordinaire. Ce filagramme est une pyramide, au sommet de laquelle on voit une sorte de marguerite à neuf fleurons.

La valeur désignée en chiffres arabes se trouve placée à l'angle supérieur de gauche et inférieur de droite, aux 5 et 10 paras, contrairement aux cinq autres valeurs, qui l'ont à l'angle supérieur de droite et inférieur de gauche.

L'administration supérieure a tellement bien compris l'absurdité de son choix, que le retrait de ces timbres est déjà annoncé. Que n'a-t-elle pris le type ci-contre, qui lui avait été proposé en même temps, qui, quoique n'étant pas une merveille lui-même vaut infiniment mieux que ceux que nous avons aujourd'hui, où le dessin se distingue à peine.



Nous publierons incessamment le premier règlement postal émanant de ce pays.

L'Égypte, vaste contrée de l'Afrique formant une grande province de l'empire ottoman, est bornée au nord par la Méditerranée ; au sud par la Nubie ; à l'est par la mer Rouge et à l'ouest par le grand désert de Libye, Elle est divisée en trois grandes régions : la basse-Égypte, voisine de la Méditerranée ; la moyenne-Égypte, au centre, et la Haute-Égypte au sud. Capitale, le Caire.

La monnaie est la même qu'en Turquie : La piastre = 40 paras ou fr. 0,2971 à fr. 0,26 ; le para, *fadda* ou *medino* = 2 1/2 aspres fortes = 3 aspres courantes ou fr. 0,00743 à fr. 0,0065; *l'aspre-forte* = fr. 0,003 à fr. 0,00260 ; *l'aspre-courante* = fr. 0,00247 à fr. 0,00216.

Au Caire, la piastre se divise en 33 medini ou 80 aspres courantes. Les sommes importantes se comptent, à Alexandrie, par *kis*, ou bourses de 500 piastres. Pour les objets valant moins de 5 paras, on ne rend pas de monnaie ; mais dans le bas peuple on donne des marchandises, telles que du blé, du maïs, etc., pour compléter la différence.

PARAGUAY.



En attendant que notre correspondant puisse s'assurer de l'authenticité des timbres qu'il nous envoie, nous en donnons ci-contre le fac-simile. Ils lui sont envoyés, dit-il, par un de ses amis, de sorte qu'il ne veut rien garantir sans s'être assuré par lui-même de la valeur de ces timbres, qui sont au nombre de trois : 1 réal, rouge, pour l'*intérieur* ; 2 reales, vert et 4 reales, bleu foncé, pour l'*extérieur*. Ce dernier à la valeur désignée en chiffres, contrairement aux deux autres, où elle est énoncée en toutes lettres. Ils représentent, au centre d'un ovale, les armoiries du pays ; la partie supérieure de cet ovale est formée de lignes verticales et celle inférieure, de lignes horizontales ; dans les quatre angles un bonnet phrygien. Imp. coul. sur papier blanc non filagrammé, lithographiés. Ces timbres sont aussi mauvais de gravure et d'impression que tout ce que l'Amérique du Sud a produit jusqu'à présent.

C'est à Sébastien Cabot qu'on doit la découverte de ce pays en 1526, qui fut conquis à l'Espagne par Alvar Nugnez, en 1535. Les jésuites espagnols y formèrent, sur la droite du Parana, un État théocratique presque indépendant, qui dura depuis 1556 jusqu'en 1767, époque à laquelle ils furent expulsés de tous les États espagnols. Par suite du mouvement insurrectionnel général de l'Amérique espagnole, le Paraguay devint indépendant en 1809. Francia prit bientôt possession du pouvoir, d'abord avec le titre de consul (1813), puis avec celui de dictateur (1814). Il s'y maintint jusqu'à sa mort, arrivée en 1840. Le président Lopez, bien près de sa chute aujourd'hui, s'est empressé dès qu'il fût au pouvoir, de rétablir les communications qui avaient été interdites avec tous les étrangers.

RÉPUBLIQUE FÉNIANE.

Un de nos correspondants nous communique un timbre qui aurait été émis, selon lui, par la république Féniane.



Nous le reproduisons ici, comme un objet de curiosité, car, nos lecteurs ne l'ignorent pas, la république ci-dessus nommée n'existe point.

Ce timbre, imprimé en vert sur papier blanc, a les armoiries d'Irlande, placées au milieu d'un cercle formé par une jarretière sur laquelle se trouve l'inscription : *Libertas et natale solum*. Ce qui veut dire : Liberté et sol natal ; l'encadrement qui entoure cette circonférence porte : *Republic of Ireland postage* 24 cents.

Pour quelques-uns de nos lecteurs qui ne comprendraient pas la signification du mot *Fénian*, nous croyons utile de leur dire que ce substantif est un abrégé de *Phénicien*. Ces Grecs, hardis navigateurs, furent les premiers habitants de la verte Érin, et sont naturellement les aïeux du peuple Irlandais.

Les hommes de cette nation, que la misère ou la persécution ont chassés en Amérique, ont formé sur cette libre terre une vaste association qui ne poursuit qu'un but : délivrer la mère patrie du joug des Anglo-Saxons et proclamer la république sur les ruines de la domination britannique.

La perfide Albion aceeptera-t-elle cette émancipation *with rupture*? c'est ce que l'avenir nous apprendra.

ABYSSINIE.

On nous informe qu'il est fortement question d'y émettre des timbres-poste.

QUENSLAND.

Les derniers timbres reçus de ce pays, en date de novembre 1865, portent, comme primitivement,

une étoile en filagramme. C'est ainsi que nous possédons : 1 penny orange, 2 pence bleu foncé et 6 pence vert-olive.

TOUR ET TAXIS.



Ci-contre le fac-simile de l'enveloppe 1 kreuzer, vert, en usage depuis le 3 décembre écoulé.

La même administration délivre depuis le 1er courant, des mandats-poste pour tous les endroits qui se trouvent sous sa juridiction. Les formules, à peu près semblables à celles de Prusse, se délivrent gratis. On paye 3 kreuzer de taxe pour les payements de 25 thalers et au-dessous, et 6 kreuzer pour ceux de 25 à 50 thalers, maximum du mandat, pour n'importe quelle distance.

BELGIQUE.

La mort du Roi est venue donner un triste démenti à ce que nous disions en octobre dernier, lorsque nous assignions un terme de dix ans à *l'œuvre* de MM. De la Rue. A peine ces timbres ont-ils paru que déjà leur changement est devenu nécessaire. Ce sont encore ces messieurs qui viennent d'être chargés du nouveau type à l'effigie de Léopold II. On nous fait *espérer* le maintien des richissimes encadrements des timbres actuels.

En attendant que MM. De la Rue puissent nous gratifier d'un nouvel échantillon de leur savoir-faire, l'ordonnance ministérielle du 21 novembre dernier a reçu son application, depuis le 1er janvier courant, par la mise en usage des : 10 cent., gris-verdâtre ; 20 cent., bleu, et 40 cent., carmin, type reproduit en notre numéro 35. Les encadrements de ces trois valeurs, ainsi que ceux des 30 cent. et 1 franc, émis précédemment, diffèrent tous entre eux.

Depuis le 1er décembre, les télégrammes ayant été fixés à 50 centimes pour vingt mots au plus, on fait usage de feuilles portant un timbre de cette valeur, imprimé en jaune, sur papier paille, ovale et à relief, aux armoiries du pays ; pour les télégrammes ayant plus de vingt mots, on se sert pour compléter la taxe, depuis le 6 courant, de timbres adhésifs à l'effigie du roi Léopold Ier. Il y en a de deux valeurs : 50 centimes, vert-bronze ; 1 franc, vert clair ; imp. en coul. sur pap. blanc ordinaire, dent., encadrement hexagone. Ils mesurent 24 + 27 millimètres. L'effigie est celle employée pour les timbres-poste.

URUGUAY.



On nous envoie la moitié de la partie supérieure du timbre ci-contre, qui a été ainsi employée pour 6 centesimos. Ce qui vient corroborer ce que nous avançons, c'est le type d'origine servant d'oblitération, qui a été appliqué en partie sur le timbre et la lettre, que nous possédons tous deux.

COLOMBIE BRITANNIQUE.

Nous venons enfin de recevoir les timbres dont nous donnions un spécimen en notre numéro 33, gravé d'après un dessin-type qui nous avait été gracieusement communiqué six mois auparavant. Ce dessin a, paraît-il, subi quelques modifications ; ainsi l'inscription : *British Columbia postage* commence à gauche, au lieu de partir du bas, où a été placé maintenant la valeur ; la lettre V, qui est plus ouverte, et la croix qui la surmonte n'entament point le deuxième ovale réservé aux inscriptions.

ESPAGNE.



Nos lecteurs ne s'étonneront pas en apprenant que les timbres-poste y sont changés depuis le 1er janvier, ainsi que cela s'est produit jusqu'ici, presque régulièrement chaque année. Le nouvel élu est moins vilain, — nous allions dire affreux — que celui qu'il remplace, ce dont on peut s'assurer par le spécimen ci-contre ; les armoiries de Castille (*la tour*) et celles de Léon (*le lion*), surmontées toutes deux d'une couronne, sont placées : la première, dans l'angle supérieur de gauche et la seconde, dans celui de droite, contrairement au type précédent, où cet ordre était interverti ; quant à l'effigie, nous n'y voyons guère de différence, si ce n'est dans la coiffure, où la reine Isabelle II ne semble pas bien fixée sur le genre qui lui convient le mieux, ce dont nous jugeons par les différents types émis jusqu'à ce jour. Ne serait-ce pas cette irrésolution de la reine sur le choix de sa coiffure qui obligerait le gouvernement espagnol à changer annuellement ses timbres, qu'il tient à avoir, on le sait, le plus ressemblant possible? C'est là, il

nous semble, un motif assez grave pour mériter toute son attention. Voici les valeurs et nuances du nouveau typè : 2 cuartos rose, 4 cuartos bleu, 12 cuartos orange, 19 cuartos brun, 10 cent. de escudo (1 real) vert, 20 cent. de escudo (2 réaux) lilas ; imp. coul. sur papier blanc, rect. dent. typ.

Les timbres bi-colores, on le voit, ont vécu, mais peut-être y reviendra-t-on l'an prochain.

Le type des timbres-télégraphes a aussi été changé depuis le commencement du mois, mais avant d'en venir à ce changement, il importe de signaler d'abord les modifications de nuances apportées aux timbres 1865, lorsqu'ils ont été dentelés. Ces nuances les voici : 1 real, lilas, 4 reales, bleu, 16 reales, vert, 20 reales, rose, imp. en coul. sur papier blanc.



Sauf l'encadrement qui a été remplacé, le type actuel que nous donnons ci-contre est resté à peu près ce qu'il était l'an dernier. Il y en a quatre valeurs : 10 cent. de escudo (1 réal), lilas ; 40 cent. de escudo (4 réaux), bleu ; 1 escudo 60 cent. (16 réaux), vert, 2 escudos (20 réaux), rose. Dans la partie supérieure de l'ovale qui entoure le buste de la reine, on lit : *télégraphos* 1866 et au bas : la valeur. Le 2 escudos a seul l'inscription : *cert-tel* 1866, au lieu du mot : *télégraphos*. Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc ordinaire et dentelés.

Aux termes de la loi du 19 juillet 1849, le système métrique des poids et mesures français doit être en vigueur en Espagne, depuis le 1er janvier 1860 ; mais quoique légalement établi, ce système n'est pas encore généralement adopté, et les anciens poids et mesures, dits de Castille, continuent à être en usage.

Il en sera de même du système décimal, qu'on cherche à appliquer aujourd'hui aux timbres-poste, en se contentant d'exprimer, en d'autres termes, les monnaies qu'on veut supprimer. Ainsi le réal, qui est la dixième partie de l'escudo ou medio duro, valant fr. 2-60, sera désormais désigné 10 cent. de escudo!!

AUSTRALIE DU SUD.

Les derniers 6 pence reçus sont bleu-laiteux ; ils ont une étoile en filagramme.

BAVIÈRE.



Nous reproduisons ici le timbre *retourbriefe* dont nous parlions le mois dernier. Les dispositions sont identiques à celles de feu son confrère de Wurtemberg, sur lequel il semble avoir été calqué. Son emploi est aussi le même : Les lettres qui n'ont pu être remises aux destinataires pour n'importe quel motif et qui ne laissent aucune indication susceptible de faire connaître les auteurs, sont ouvertes en présence d'une commission spéciale. Toutes celles dont on parvient ainsi à connaître l'adresse sont renvoyées à leurs auteurs, en y appliquant le timbre *retourbriefe*, comme preuve de l'ouverture légale de la lettre.

VICTORIA.



Les lauriers sont à l'ordre du jour. Voici le fac-simile d'une valeur nouvelle où ils n'ont pas été oubliés ; l'effigie est tournée vers la gauche dans un ovale ; l'impression est couleur sur papier filagrammé et dentelé. Valeur : 10 pence, gris-lilas.

TERRE-NEUVE.

Le Monthly gazette, en donnant le spécimen d'un timbre de 13 cents, jaune, représentant un vaisseau tourné vers la gauche, annonce que tous les timbres de cette colonie, vont y être changés et remplacés par d'autres types, où la valeur serait énoncée en *cents*. Nous pourrons, pensons-nous, donner le mois prochain de plus amples renseignements sur ce sujet.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons reçu trois timbres de différentes valeurs, destinés uniquement à l'affranchissement des journaux et publications périodiques. Ce sont : 5 cents, bleu foncé ; 10 cents, vert et 25 cents, vermillon pâle ; ils ne mesurent pas moins de 10 centimètres de haut sur 5 1/2 de large.

Le premier a l'effigie de Washington, dans un cercle ; le deuxième, celle de Franklin, dans un ovale et le troisième, de Lincoln, dans un encadrement octogone ; ces effigies, qui sont entourées d'ornements guillochés, portent au-dessus d'elles les mots : *U. S. postage*, en cintre et au-dessous, la

valeur énoncée en toutes lettres; cette valeur répétée par de gros chiffres, dans les angles supérieurs, l'est également dans un petit ovale placé de chaque côté de l'effigie, mais en chiffres romains, aux 5 et 10 cents. Vers le bas du timbre, on lit : *Newspapers and periodicals* (journaux et publications périodiques) et au-dessous : *Sec. 38. act of congress approved march 3d.* 1863. Nous sommes redevables de ces timbres-affiches à la *National Bank note Company* de New-York.

LUBECK.



La série actuelle vient d'être augmentée d'une nouvelle valeur : 1 1/2 schilling lilas. Sauf l'encadrement, qui est ici octogone, ce timbre est semblable à ses confrères 1/2, 1, 2, 2 1/2 et 4 schilling. Une enveloppe de même valeur a été également émise, mais on y a supprimé le guilloché que nous trouvons aux angles du timbre adhésif. L'estampille est à droite et l'inscription transversale est de couleur bistre.

SHANG-HAÏ.



Voici le type dont nous parlions en notre n° 35, qui, selon toute apparence, est de bon aloi ; les caractères hiéroglyphiques qu'on y remarque appartiennent, paraît-il, à la langue chinoise. M. de Rosny en donne ainsi la signification : Dans les deux angles supérieurs : *Chang-Haï ;* dans ceux inférieurs : *Koung-pou*, bureau de travail ou plutôt administration des travaux publics ; à droite : *Chou-sin-kouan*, bureau de poste ; et à gauche : *Leang-fen-sin*, deux fen.

Shang-Haï, chef-lieu de l'arrondissement de ce nom, a été fondé au VIIIe siècle et fortifié en 1552 ; son nom actuel lui a été donné vers 1074. C'est une ville murée de 5 kilom. de tour, qui est dans le département de Soung-Kiang-fou et dans la province de Kiang-sou. Son port est le siége d'un commerce immense, qui représente à lui seul pour l'étranger un mouvement de près de 800 millions et de 600 navires. Il a été ouvert au commerce anglais en 1842, en vertu du traité de paix du 29 août même année ; les mêmes conditions ont été étendues le 10 septembre 1843, au commerce français, et le 8 octobre 1843, à celui de toutes les puissances étrangères.

Depuis l'admission des étrangers, cette ville est la résidence d'un intendant appelé *tao-taï*, qui administre les trois départements de Sou-tchéou-fou, de Soung-Kiang-fou et de Taï-toing-fou.

Un grand nombre de maisons de commerce européennes et américaines sont établies à Shang-haï ; on y compte aussi des banques européennes et chinoises et des agences de compagnies d'assurances maritimes et d'assurance contre l'incendie.

—

Nous venons de parcourir la cinquième édition de l'album timbres-poste, signé : *J. Lallier*, annoncée depuis quelque temps à grands coups de tam-tam. *Quoiqu'en dise* M. Maury, cet album fourmille d'erreurs, ce que nous prouverons le mois prochain, l'espace ne nous permettant pas de le faire aujourd'hui. Les armoiries en chromo, annoncées si pompeusement, brillent par une absence complète, ainsi que toutes les dernières émissions, telles que : *Belgique*, *Brunswick*, *Bermudes*, *Cap*, *Colombie*, *Nouvelle-Grenade*. *Vancouver*, *Australie occidentale*, etc., etc.; mais une place a été réservée au portrait du signataire de l'album, afin de compenser sans doute l'acheteur de ces omissions.

—

Les conventions postales entre la France et la Belgique, en vigueur depuis le commencement du mois, permettent d'obtenir aujourd'hui des *mandats-poste*, payables à vue, dans tous les bureaux de poste de ces deux pays. La taxe des lettres a été réduite, depuis la même époque, à 30 centimes par lettre simple, réduction qui pourrait bien amener, en France, l'émission d'un nouveau timbre de 30 centimes.

—

On lit dans le *Journal du Havre* : « On assure que l'une des dispositions du projet de budget de 1867 autoriserait l'administration des postes à faire imprimer le type ordinaire des timbres-poste de 5, 10, 20, 40 et 80 centimes, avec reproduction exacte de leur nuance respective, sur des enveloppes qui seraient émises aux prix d'un centime en sus de la valeur de chaque timbre.

Les particuliers seraient autorisés à faire également imprimer le type des mêmes timbres sur du papier à enveloppes et sur des feuilles de papier à

lettres, ainsi que le type des timbres-poste de toute valeur sur du papier destiné à la confection de bandes d'adresses pour l'expédition des objets de correspondance affranchis à prix réduits. Les moyens d'application de cette innovation seraient déterminés par un règlement d'administration publique. »

SUR CERTAINS TIMBRES DES ÉTATS CONFÉDÉRÉS ET ILES SANDWICH.

Francfort s/Mein, le 24 décembre 1865.

Monsieur le Directeur,

Un de mes amis, qui a passé quelques jours à Richmond, m'informe que d'après les renseignements qu'il a recueillis sur les lieux, les timbres *Bucks Richmond express* n'auraient jamais existé et qu'aucune personne du nom de Buck n'y a eu de poste particulière. Ces timbres de spéculation, qui nous viennent d'Angleterre, sont totalement inconnus à Richmond.

Voici encore un autre renseignement qui me vient de la même source et dont je puis vous garantir la même exactitude que pour le précédent : c'est relativement aux premiers timbres des iles Sandwich. Il paraîtrait qu'il a existé trois valeurs, selon le type ci-contre : 13 cents, bleu sur blanc, 5 cents, bleu sur blanc et 2 cents, noir sur jaune, typographiés. Les deux premiers ont été renseignés par le n° 14 du *Timbrophile*, qui en donnait en même temps un fac-simile très-exact, mais qui n'a pas fait mention de cette dernière valeur. Le 13 cents avec l'inscription : *H. I. and U. S. Postage*, dont parle le même journal, ne devait pas être connu de mon ami, car il n'en dit mot.



J'espère, cher Monsieur, que vous voudrez bien insérer ces quelques lignes dans votre plus prochain numéro et agréer en attendant, etc., etc. N. N.

Notre correspondant voudra bien excuser notre méfiance, mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver les timbres hawaïens, suspects, malgré les renseignements positifs, qu'il a reçus; voici pourquoi :

Le 2 cents, jaune, qu'il a bien voulu nous communiquer nous a semblé d'abord, de bien fraîche impression, pour un timbre ayant 14 ans de date, puisque le dessin nous indique qu'il a dû être émis provisoirement en 1852 avec le 13 cents que nous mentionnions en notre numéro 33; de plus, le premier 2 cents que nous connaissons ensuite, n'a vu le jour qu'en 1859, ce qui donnerait à ce revenant, un usage de sept années. Est-il admissible, qu'après une existence aussi longue, ce timbre serait resté inconnu jusqu'aujourd'hui et qu'il n'aurait trouvé pour successeur, qu'un timbre provisoire lui-même? nous ne le pensons pas; quant aux 5 cents et 13 cents *H. I. and U. S. Postage*, on peut les classer, croyons-nous dans la même catégorie.

Outre les timbres dont nous venons de parler, le *Timbrophile* signale encore une variété du 13 cents rouge, portant un grand chiffre 5, marqué à la plume et destiné, dit-il, à remplacer momentanément le 5 cents bleu.

Rien de plus aisé que de créer ainsi à l'infini de ces timbres soi-disant provisoires et qui ne proviennent, pensons-nous (si toutefois on en a trouvé sur des lettres), que du caprice d'une personne qui les aura marqués d'un chiffre 5, comme elle aurait mis tout autre chiffre. Parmi ceux oblitérés, que nous avons reçus nous-mêmes de ce pays, il en était où des lunettes avaient été dessinées au roi; est-ce à dire qu'il en ait porté momentanément? Nous n'admettrons donc pas, cette variété, sauf preuve plus positive que celle que nous donne le *timbrophile*, parce qu'avant, pendant et après l'émission du 13 cents rouge, des chiffres provisoires typographiés avaient été émis et que nous ne saurions croire à une préférence donnée à des marques faites à la plume, trop peu visibles que pour ne pas amener des erreurs, à un système aussi simple que facile, que la composition typographique.

UN ATTRIBUT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES EN EUROPE.

Beaucoup de personnes se demandent ce que signifie cette trompe ou ce petit cor de chasse qui se voit sur quelques timbres, soit dans de dessin typique, soit en filigrane.

C'est tout simplement un attribut consacré par un ancien usage et qui a été adopté par le service des postes de presque tous les pays civilisés.

Nous trouvons dans un vieux recueil, qu'en Allemagne, les postillons portaient comme marque distinctive, « une petite trompe d'argent qu'ils met-» taient en écharpe comme un cor de chasse et de » laquelle ils se servaient pour faire ouvrir les portes » des villes, lorsqu'ils y arrivaient pendant la nuit; » en outre, la figure de cette trompe était brodée en » jaune, par devant et par derrière leur justau-» corps. »

De nos jours, nous avons vu les courriers de malles, les conducteurs de grandes diligences et les postillons se servir d'une petite trompe, toutes les fois qu'ils approchaient d'un relais ou qu'ils entraient dans une ville.

De même que les postillons allemands, ils portaient le petit attribut en question, mais brodé en argent, sur leur collet, sur leur coiffure et sur les basques de leur habit. De Rives de Seine.

DE LA CLASSIFICATION DANS LES ALBUMS.

Beaucoup d'opinions se sont produites au sujet du système à adopter dans les albums pour la classification des marques d'affranchissement; beaucoup d'amateurs se sont livrés entre eux à de longues discussions, afin de faire prévaloir leur opinion sur cette matière; voici quel a été le fruit de ces débats, voici le système qui a obtenu les faveurs de la majorité et qu'on a appliqué dans la généralité des albums :

Les pays étant placés dans l'ordre alphabétique pris par chaque partie du monde classée dans l'ordre géographique, réserver des pages spéciales contenant exclusivement soit les essais, soit les timbres, soit les enveloppes, soit les réimpressions, et classer pour chaque pays ces différentes catégories dans l'ordre ici indiqué; classer également chacune de ces catégories par séries d'un même type en commençant par les petites valeurs pour finir par les grosses, chacune de ces séries d'un même type étant autant que possible placée dans l'ordre chronologique; puis enfin, suivre l'ordre précité pour les types isolés et ne mettre ceux-ci que pour cause majeure et par exception entre deux séries de types semblables.

Qu'on ait maintenu une classification pareille à une époque où l'ordre chronologique était chose inconnue, je le veux bien; mais aujourd'hui que, grâce surtout aux recherches persévérantes du timbrographe qui me fait la faveur d'imprimer ces lignes, nous avons eu des renseignements précis sur les dates des timbres de presque tous les pays, pourquoi persister à admettre un ordre basé sur une convention, sur un système, tandis qu'il nous en est donné un tout simple, délaissé de tous, et que la force des choses doit nous enjoindre un jour d'adopter, eussions-nous pris la résolution la plus suprême de le combattre éternellement? Laissons cette classification cherchée, compliquée, tortueuse à des pays encore ténébreux comme ceux de l'Australie ou de l'île Maurice, et n'allons pas, lorsque nous classons les premiers timbres de la Grande-Bretagne, finir la première rangée par le timbre actuel d'un penny quand nous l'avons commencée par un Victoria Régina; lorsque vingt-cinq ans creusent un intervalle entre deux timbres, pourquoi les placer côte à côte comme s'ils étaient jumeaux? Qu'eussiez-vous fait, vous, lecteur, qui jetez peut-être un regard sévère sur ce début, si, collectionneur dès 1840, vous eussiez été assez puissant pour vous procurer tout ce qui paraissait d'essais, à la surface du monde, tout ce qui surgissait de timbres, d'enveloppes et tout ce qui devait se tirer de réimpressions? Qu'eussiez-vous fait si, dès cette époque, vous eussiez pris le parti de rassembler et de classer tous les timbres qui devaient naître jusqu'en 1866, pour en former de quoi servir d'exemple aux collectionneurs à venir? Ayant pris un vaste album, vous eussiez placé à la première page d'Angleterre tout ce qui avait été proposé avant 1840, puis les enveloppes Mulready, puis, en suivant toujours, tous les essais, tous les timbres, toutes les enveloppes et toutes les réimpressions au fur et à mesure qu'ils paraissaient, au fur et à mesure qu'ils auraient paru, et cela jusqu'aujourd'hui, suivant sans le chercher l'ordre chronologique. Vous eussiez fait de même pour chaque pays, et, vous trouvant aujourd'hui à la tête d'une collection complète et dans un ordre chronologique parfait, que répondriez-vous à celui qui voudrait nous faire adopter un système de son invention, comment traiteriez-vous la classification qui est le sujet de la réprobation de cet article, quand vous vous trouveriez avoir, vous, la classification naturelle et fondamentale?

Je vous fais juge, cher lecteur, du différend qui nous sépare, et voyez si, ayant lu attentivement ces quelques lignes pour lesquelles je réclame toute votre indulgence, vous ne vous sentirez pas prêt à abdiquer un système usé et à le remplacer par la loi naturelle :

Les pays étant placés dans l'ordre alphabétique, classer dans chacun de ces pays, sans distinction de catégories, les essais, les timbres, les enveloppes, les réimpressions dans l'ordre où ils ont paru successivement, dans l'ordre naturel et chro-

nologique. De plus, commencer par les petites valeurs pour tous les spécimens jumeaux.

E. Régnard.

Les enveloppes-mandats de Saxe.

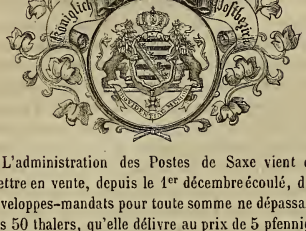

L'administration des Postes de Saxe vient de mettre en vente, depuis le 1er décembre écoulé, des enveloppes-mandats pour toute somme ne dépassant pas 50 thalers, qu'elle délivre au prix de 5 pfennige chacune (1/2 sgr. prussien). Elles sont imprimées en noir sur papier vert et mesurent 11 1/2 × 15 centimètres; les armoiries du pays se trouvent placées au milieu du haut de l'enveloppe, et semblables au dessin que nous en donnons; dans l'angle supérieur de droite est réservée une place pour deux timbres-poste, prix de l'affranchissement de la lettre; le bureau expéditionnaire applique le timbre d'origine, dans une circonférence placée sous les timbres-poste et marque le numéro du journal d'encaissement, dans une autre circonférence, qui se trouve au côté gauche; sous les armoiries les mots : *Post-Anweisung* (mandat de poste) en grandes lettres gothiques; sous ces deux mots : la somme versée, désignée en chiffres, puis en dessous en toutes lettres; vient ensuite l'adresse du destinataire. Au revers de l'enveloppe on lit en haut : que la somme de ce mandat est à recevoir endéans les huit jours de la date indiquée par le timbre de distribution; celui-ci est appliqué dans une circonférence qui se trouve à gauche, et le numéro du bureau distributeur est marqué dans une autre circonférence à droite; sous la patte de l'enveloppe, le destinataire donne quittance, en indiquant le lieu de sa résidence, la date, puis enfin sa signature.

Lorsqu'on fait usage de ces enveloppes, réservées exclusivement à l'intérieur du royaume, on se trouve dans l'obligation de devoir charger sa lettre, pour laquelle on paye 1 neugr. pour 5 milles et 2 neugr. pour toute autre distance, juste le double de prix d'une lettre ordinaire. Nous applaudirions à cette innovation, si ces enveloppes se trouvaient chargées d'office; le public n'aurait ainsi qu'à payer le port d'une lettre ordinaire, en y ajoutant les 5 pfennige, valeur de l'enveloppe-mandat, tout en ayant la certitude que sa lettre parviendrait à destination. Mais du moment qu'il n'en est pas ainsi, nous lui préférons nos mandats, qui ne nécessitent pas de chargement.

DES TIMBRES-POSTE DE CINQ FRANCS.

Nous avons lu, dans quelques journaux de Paris, une réclamation en faveur des timbres de 5 francs, qui seraient destinés à l'affranchissement des gros paquets et qui serviraient en outre à des envois d'argent de peu de valeur.

C'est bien moins un timbre-poste qu'une sorte de papier-monnaie qu'on demande; par cela même, les réclamants ont peu de chance de succès auprès de l'administration des postes.

Non-seulement il en résulterait un déficit pour le Trésor, qui serait fort souvent privé du droit qu'il perçoit sur les envois d'argent; mais encore nous croyons que, dans la pratique, il y aurait danger à créer des timbres d'une valeur trop élevée.

Quels que soient les moyens de perfectionnement dont on dispose pour mettre les timbres à l'abri de la contrefaçon, il ne faut pas tenter la fraude : c'est déjà beaucoup que d'émettre des timbres d'une valeur supérieure à cinquante centimes.

De Rives de Seine.

Nous avons dû retarder ce mois-ci la publication de notre journal, par suite du complet remaniement de notre notice.

Nous n'avons pas la prétention d'offrir ici, un catalogue complet et détaillé; mais nous avons tâché de rendre aussi clair que possible, les désignations des timbres existants. Les filagrammes ne sont renseignés que lorsque les timbres qui en possèdent ont été imprimés sur papier différent.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-30
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

TERRE-NEUVE.



Les timbres aux fleurs héraldiques de la Grande-Bretagne ont vécu. Ils viennent d'être remplacés avec avantage, par une série nouvelle, se composant de six valeurs énoncées en cents, savoir : 2 cents, vert ; 5 cents, brun ; 10 cents, noir ; 12 cents, chair ; 13 cents, jaune, et 24 cents, bleu foncé, imprimées en couleur sur papier blanc non filagrammé et dentelées. Les 2, 5 et 13 cents sont oblongs, et les 10, 12 et 24 cents sont rectangulaires.

C'est à la *American Bank Note Company* de *New-York* que nous sommes redevables de ces charmantes vignettes, dont les ornements de bon goût président à l'achèvement complet de ces timbres.

La première valeur : 2 *cents*, est une morue se dirigeant vers la gauche et placée dans un double ovale oblong portant en haut : *Newfoundland;* à droite et à gauche : *two;* en bas : *two cents*. La valeur se trouve encore répétée aux quatre angles, par un gros chiffre 2.



Cette morue que nous voyons représentée ici, forme la principale richesse de cette colonie ; elle y attire chaque année, depuis le XVe siècle, des milliers de navires, venant faire la pêche de ce poisson de la famille des gadoïdes. Cette pêche, qui a lieu en mai, fournit annuellement plus de 25,000,000 de kilogrammes ; outre sa chair, ce poisson donne encore quelques produits accessoires : l'huile, tirée



de son foie; les langues, considérées comme un mets des plus délicats; les œufs, conservés pour la table, et enfin les vessies natatoires, avec lesquelles on fabrique une celle de poisson.

Le 5 *cents* nous montre un phoque, dit veau ou loup marin, regardant à droite. On entrevoit à l'horizon des hirondelles de mer. En haut : *Newfoundland;* dans les quatre angles, la valeur en un gros chiffre, répété par un autre plus petit, au milieu de la partie supérieure du timbre; de chaque côté de ce dernier chiffre, le mot : *five.*

Ce n'est que depuis quelques années seulement que la chasse de ce mammifère de l'ordre des carnassiers, est venue ajouter une branche nouvelle et des plus importantes à l'industrie de ces parages. Nous disons la chasse, parce que le mot pêche est impropre, attendu que ces inoffensifs amphibies, qui se tiennent fréquemment sur les banquises flottantes ou sur le rivage de la mer, pour y respirer à l'aise, dormir ou allaiter leurs petits, se laissent facilement assommer à coups de bâton, seul moyen pour pouvoir s'emparer d'eux. Cet animal donne une huile moins estimée que celle de la baleine, et sa peau est recherchée pour certains usages spéciaux.



Nous avons avec le 10 *cents*, le portrait du prince de Galles, en costume militaire et exécuté de façon à contenter les plus difficiles en gravure. Sur des banderoles on lit, en haut : *Newfoundland*, et en bas : *ten cents*. Quelques légers ornements viennent compléter ce timbre, qui l'emporte, à notre avis, sur tout ce qui a paru jusqu'à présent. Nous lui prédisons grand succès.



Avec le 12 *cents*, le moins bon de toute la série, nous retrouvons l'effigie de la reine Victoria, que nous connaissions déjà par les 1, 2 et 5 *cents* de la Nouvelle-Écosse. Elle est entourée ici, d'une jarretière formant le cercle et portant l'inscription : *Newfoundland. — twelve cents.*

Le 13 *cents*, celui dont nous parlions en notre dernier numéro, représente un bateau pêcheur se rendant sans doute à la pêche de la morue. Des deux côtés du timbre, est la valeur en chiffres, dans de petits cercles; en haut, en cintre : *Newfoundland*, en bas, *thirteen* (13) *cents*.



Vient enfin le 24 *cents*, au buste de la reine Victoria portant le diadème et placé de face, dans un encadrement octogone. Ce buste nous rappelle les 8 1/2, 10 et 12 *cents* de la Nouvelle-Écosse, qui lui auront servis de modèle. La valeur est désignée, aux angles inférieurs, par de gros chiffres, dans de petits ovales ; en haut, se déroule gracieusement, une banderole, sur laquelle est le mot : *Newfoundland.*

NOUVELLE ZÉLANDE.

Un de nos correspondants nous informe qu'il possède un 4 pence, jaune, avec étoile en filagramme, valeur que nous annoncions en notre numéro 35, comme étant de couleur rose.

Nous ne saurions mettre en doute l'existence de ce dernier timbre, attendu que nous en avons possédé divers exemplaires. Le rose a-t-il fait place récemment au jaune? Nous n'en serions pas étonné, attendu que cette nuance était identique, à la lumière, à celle du 1 penny et par conséquent devait donner lieu à de fréquentes erreurs.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Stamp Collector's* parle d'une émission récente, de trois nouvelles valeurs, de timbres d'enveloppes : 9 cents, jaune ; 18 cents, rouge ; 30 cents, vert, répondant pour le type, au 10 cents vert actuel.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

La nuance du 5 centavos est aujourd'hui couleur groseille. Puisque nous en sommes aux timbres de ce pays, signalons une variété du 5 cent., première émission, que nous ne voyons consignée nulle part.

Cette variété, qui occupe la septième place sur les 12 rangées de 9 timbres que possédait chaque feuille, a le chiffre 5 suivi de *deux* points au lieu d'un seul. Il y a donc trois différents 5 centavos : le premier avec grand chiffre, les deuxième et troisième avec petits chiffres, suivis d'*un* et *deux* points.

HONDURAS BRITANNIQUE.



Nous avons reçu au spécimen ci-contre trois valeurs : 1 penny, bleu pâle ; 6 p., carmin ; 1 sh., vert foncé, impression couleur, sur papier blanc filagrammé des lettres CC. couronnées, gravées et dentelées. — Nous devinons ce filagramme, plutôt que nous ne le voyons. — Cet éternel portrait de fantaisie de la reine Victoria et la pauvreté d'ornements qu'on remarque à ces timbres, nous indiquent suffisamment les auteurs : MM. De la Rue.

Cette colonie anglaise, appelée aussi Balize ou Belize, nom de son chef-lieu, est située dans la partie sud-est du Yucatan, sur la côte occidentale de la baie de Honduras ; elle est bornée au nord par le Rio-Grande et au sud par le Rio-Sarstun, qui la sépare de Guatémala. Sa superficie est de 2,153 myriamètres carrés

Ce sont ses immenses forêts, qui forment sa principale richesse, et plusieurs milliers de travailleurs nègres, y abattent de grandes quantités de bois d'acajou et de bois de campêche, qui s'expédient en Angleterre.

C'est en 1670 que les Anglais obtinrent de l'Espagne l'autorisation de faire du bois sur les bords du Balize, et fondèrent des établissements sur ce fleuve. Après quelques attaques, suivies de traités nouveaux, ils finirent, en 1786, par obtenir la cession complète du territoire situé entre le Balize et le Hondo. Les limites de ce district forestier,ont été étendues depuis quelques années au sud, jusqu'au Sarstun.

Les îles de la côte : Turneffe, George's Cay et Ambergris-Cay dépendent également du gouvernement de Balize, ainsi que celles d'Utilla, de Ruatan, de Bonacca, etc., situées sur la côte septentrionale de l'Etat d'Honduras.

Le gouvernement a pour base une autorité législative et un pouvoir exécutif désignés sous le nom de *magistrats de Honduras*. Le gouverneur porte le titre de *Directeur*. La garnison consiste en un régiment des Indes occidentales, et la milice locale est toujours prête à prendre les armes. Cette colonie possède aussi une flottille.

URUGUAY.

On nous écrit, en date du 29 décembre dernier, que l'administration des postes, n'ayant pas reçu le type commandé en Angleterre (voir notre n° 35), allait émettre, à partir du 1er janvier 1866, des timbres provisoires, à l'instar de ce qui s'est fait en Italie, pour le 20 centimes. Elle marquerait donc des valeurs nouvelles, 5, 10, 15,20 centesimos les angles inférieurs des timbres qui devaient être supprimés.

BAVIÈRE.

Un changement complet des timbres actuels est annoncé pour prochainement.

TURQUIE.



Nous étions en quête de renseignements sur les timbres au spécimen ci-contre, quand nous trouvons dans le *timbrophile* ces renseignements que nous cherchions en vain :

C'est en vertu d'une autorisation du sultan, en date du 12 août 1865, que M. Liannos a créé une poste particulière, pour faciliter les moyens de correspondance entre Constantinople et ses faubourgs, les deux rives du Bosphore, jusqu'à Yeni-Mahalé, les îles des Princes et les deux rives de la Corne-d'Or, avec prolongement jusqu'à San-Stefano.

A cet effet, trois timbres ont vu le jour le 13 décembre dernier, ce sont : 5 paras, bleu, 20 paras, vert, 40 paras, rose. En haut l'inscription turque signifie : *paras ;* à gauche : *poste locale*. L'impression de ces timbres, est noire sur papier couleur, non filagrammé et dentelés.

FINLANDE.

En suite d'un changement de monnaie, qui substitue, depuis novembre 1865, le marc au rouble, une série nouvelle de timbres-poste a été émise depuis le 1er janvier de cette année. Le type est resté le même, c'est-à-dire aux armoiries du pays, dans un ovale ; le seul changement consiste dans l'énonciation de la valeur. C'est ainsi que nous avons reçus :

Impression sur papier vergé.

5 pen., *brun* sur *lilas* (fond ondulé très-serré).
10 pen., *noir* sur *chamois* (fond ondulé très-serré).

Impression sur papier lisse.

20 pen., *bleu* sur *azur* (ondulations écartées).
40 pen., *rouge* sur *rose* (ondulations écartées).

Le marc vaut 100 pens ou 25 kop. argent, ou 30 kop., papier monnaie.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.



Sans tambour ni trompette nous recevons en même temps avis, que la république Dominicaine a adopté l'usage du timbre-poste et qu'il y est déjà en vigueur. Voici le spécimen des timbres, destinés à faire le bonheur de MM. les Dominicains. L'écu de la république (au milieu duquel le bonnet phrygien) est placé sur son pavillon dont les lignes horizontales nous indiquent la couleur rouge et celles verticales, la bleue ; puis on voit, tant bien que mal, deux drapeaux posés en sautoir sur cet écu. Les inscriptions, au lieu d'être placées aux parties supérieures et inférieures, sont disposées ainsi : A gauche : *un real*; à droite : *Correos*. C'est la seule valeur que nous connaissons jusqu'à présent. Sa nuance varie du jaune pâle au jaune-brun, type imprimé en noir sur papier couleur, non filagrammé et non dentelé. L'encadrement est formé d'une petite ligne undulée simulant assez la dentelure.

Cette république, qui a pour capitale : Saint-Domingue, est bornée au nord, à l'est et au sud par la mer, à l'ouest par la république d'Haïti, dont elle faisait autrefois partie. Sa population est évaluée à 8,000 habitants. Ses principaux produits sont : l'acajou et le tabac.

Elle fut découverte en 1492, par Christophe Colomb, et passa à la France, en suite du traité de Ryswick, en 1697. Les Français ayant été forcés de l'abandonner entièrement en 1805, Dessalines, maître de l'île, proclama aussitôt son indépendance et prit le titre d'empereur, sous le nom de Jacques Ier; assassiné en 1806, Christophe s'empara du pouvoir et prit le titre de roi en 1811 ; vint ensuite Boyer, qui fut président de la république en 1818 ; le général Hérald en 1843 ; Guérin en 1844 ; Pierrot en 1845, Riché en 1846 ; puis enfin Soulouque en 1847, qui par son petit coup d'État, se fit proclamer empereur en 1849, sous le nom de Faustin Ier.

L'idée dominante de cet empereur-imbécile était de conquérir la partie orientale de l'île, qui s'était séparée définitivement depuis 1843, en formant un État à part sous le nom de république Dominicaine, et réunir ainsi les deux parties sous sa domination. Voulant mettre à exécution ses projets, il rassembla une dizaine de mille hommes, avec lesquels il alla se faire battre, par une poignée de Dominicains. Une seconde défaite, mit au pouvoir de ses ennemis, bagages, armes, munitions et jusqu'à la couronne impériale.

Ne pouvant arrondir ses États avec la même facilité qu'il en avait conçu l'idée, il revint à ses occupations favorites, lesquelles consistaient à déboucher des bouteilles de vin de Champagne aux nez de ses nobles courtisans ! Une révolution nouvelle renversa Soulouque et proclama Geffrard président de la république.

De nouvelles tentatives ayant encore été faites sans succès par les Haïtiens, afin de reprendre la partie orientale de l'île, celle-ci reconnut l'autorité de l'Espagne, en 1861, afin de se soustraire à de nouvelles attaques.

VÉNÉZUELA.



Contrairement à la république Argentine, qui n'attend que l'usure de ses planches de timbres, pour en commander d'autres à la *American Bank-Note Company*, le Vénézuela, lui, s'en tient à ses méchantes lithographies. Cependant nous remarquons avec plaisir, que le gouvernement de ce pays sait aussi faire à l'occasion des sacrifices pour ses timbres, et il vient encore d'en donner une preuve, en augmentant leur format, qu'il porte aujourd'hui à 20 m/m carrés, tandis qu'ils n'avaient eus jusqu'à présent que 21 × 18 et 20 × 14 m/m. Tenons lui donc compte de sa bonne volonté et espérons qu'il ne manquera pas de faire comme ses voisins, lorsque ses ressources lui permettront de se payer un timbre convenable.

Nous avons reçu trois valeurs au type ci-haut : 1/2 *real, violet* ; 1 *real, rouge*, et 2 *reales, jaune pale*, imp. en coul. sur papier blanc non filagrammé. Les armoiries de ces timbres sont purement de fantaisie et ne se rapportent nullement à celles des deux premiers types, où elles différaient déjà. Leur émission date du 1er janvier 1866.

DANEMARK.

Jusqu'à présent tous les 4 sk. enveloppe, que nous avions vus, portaient un S après le chiffre. On nous signale l'existence de cette valeur n'étant pas suivie de cette lettre. Est-ce une variété, est-ce un changement qui a été apporté depuis peu ? Nous ne manquerons pas de le savoir bientôt.

ANGLETERRE.

Une compagnie particulière d'Edimbourg vient d'émettre un timbre lithographié portant l'inscription : *Clark and C°. — Circular and Parcel deliverers*, 10 *Calton street Edinburgh*, imprimé en bleu sur papier blanc ; le fond est composé de petites lignes diagonales croisées, laissant entre elles un espace d'environ deux millimètres ; son usage est le même que le timbre de Baydone et C°, dont nous avons donné un spécimen en notre n° 36, sauf qu'il est circonscrit à la ville d'Edimbourg.

Nous avons également reçu de la même ville, une série de différents timbres destinés aux journaux. Comme leurs dispositions sont à peu près toutes les mêmes, c'est-à-dire composées de caractères typographiques, nous nous contenterons de signaler leurs valeurs et nuances :

Caledonian, Port Patrick and Glasgow and S. W. Railways : *gris.*
Caledonian, Port Patrick and Glasgow and S. W. Railways : 1, 2, 3, 4, 6 p., *noir sur blanc.*
Caledonian Railway : 1, 2, 3, 4, 6 p., *paille.*
Caledonian Railway. For one Newspaper Only : *gris.*
Caledonian Railway, Newspaper parcel : *vert.*
Edinburgh and Glasgow and North British Railway ; *Daily Review : lilas.*
Edin. and Glas. and S. central Railways : 4 p., *vert* ; 6 p., *jaune pâle.*
Edinburgh and Glasgow and Scottish central Railways : 1 p., 2 p., *rose* ; 3 p., *bleu.*
Edinburgh and Glasgow and Scottish central Railways : *rose.*
Edinburgh and Glasgow and Scottish central Railways ; *courant : rouge.*
Edinburgh and Glasgow and Scottish central Railways ; *Daily Review : rouge.*
Edinburgh and Glasgow Railway : 1 p., *jaune* ; 3 p., *vermillon* ; 4 p., *vert.*
Great North of Scotland Railway : 1 p., *rose.*
Inverness and Perth and Inverness and Aberdeen junction Railways : *rouge sur blanc ; noir sur rose ; sur jaune ; sur gris.*
London and North-Western Railway : *paille.*
North British Railway Company. For one Newspaper only : *vert.*
North British Railway, *Courant : bleu et rouge.*
North British Railway, *Daily Review : bleu et rouge.*
North British Railway, Western section : 2 p., *rose.*
North Eastern Rail. For single Newspapers Only : *rouge.*
Scottish North-Eastern. For one Newspapers Only : *chair.*
Scottish North-Eastern Railway : 1 p., *paille.*
The North British Railway : *rouge.*
The Highland Railway : *chair, vert.*

BELGIQUE.

Veut-on connaître l'opinion de notre ministre des travaux publics, au sujet du type récemment émis ? il nous la donne toute entière, en répondant à une interpellation qui lui avait été faite récemment à la Chambre, par un de nos représentants, M. L. Hymans, qui se plaignait, d'accord avec toute la presse, de ce que nos timbres étaient affreux. Voici la réponse :

« M. Hymans a dit que les timbres-poste mis en circulation depuis quelque temps, sont aussi laids que possible. Les timbres existant tout d'abord étaient très-faciles à contrefaire. Lorsqu'il m'a fallu opérer une réforme, je me suis adressé à un des premiers artistes belges, qui m'a soumis au bout de quelque temps, un coin dont lui-même n'était pas satisfait.

» J'ai ouvert alors un concours avec un prix de 5,000 fr. destiné au vainqueur. Une dizaine d'artistes y ont pris part, et je dois dire que ce qui m'a été envoyé était parfaitement ridicule.

» Après ce second insuccès, je me suis dit que s'il fallait m'adresser successivement aux artistes belges, j'en aurais pour quelques années ; je me suis donc adressé à une maison étrangère, qui avait la spécialité de la fabrication des timbres.

» Cette maison m'a soumis un timbre qui est la perfection même, tous les membres de la Chambre, à qui je l'ai soumis ne me démentiront pas, et le premier artiste que j'ai consulté a été d'avis que c'était parfait.

» Comment se fait-il que, avec ce soin parfait, l'administration ne soit pas parvenue à imprimer des timbres irréprochables ? C'est que l'administration ne sait pas imprimer. Tout est là, nous devons apprendre à imprimer, et alors nous aurons des timbres parfaits.

» Comme ce coin est destiné à être remplacé par l'effigie de Léopold II, je ne crois pas qu'il soit urgent de faire des études avec le coin actuel. »

A PROPOS DES TIMBRES GRECS.

Dans une intéressante dissertation publiée par *le timbrophile*, sur *les filigranes*, nous trouvons à l'article des timbres grecs, le moyen de reconnaître entre elles les deux différentes impressions de ces timbres : la première faite à Paris, la deuxième à Athènes.

Si l'on n'avait pour s'éclairer que les 10 lepta, impression française, et les 5, 10, 20, 40 et 80 lepta, impression grecque, qui seuls portent les chiffres distinctifs au revers, le moyen serait imparfait, puisqu'il faudrait que les timbres fussent détachés pour

qu'on pût les reconnaître et qu'il manquerait totalement pour les timbres placés dans les albums, si nous n'avions un autre moyen plus complet et plus rationnel.

En effet, la gravure du timbre parisien est infiniment plus fine, plus artistique que celle du type d'Athènes, dont les traits sont très-fortement accentués et les ombres épaisses et dures, ce qui provient de la retouche faite à la planche originaire.

Nous connaissons de ces deux impressions les timbres suivants :

IMPRESSION FRANÇAISE.

Sans indication de la valeur au revers.

1 lepton, brun.
2 » jaune.
3 » vert.
20 » bleu.
40 » brun-violet.
80 » carmin.

Avec grands chiffres au revers.

10 lepta, rouille.

IMPRESSION GRECQUE.

Sans indication de la valeur au revers.

1 lepton, brun foncé, brun.
2 » jaune p., jaune f.

Avec chiffres au revers.

5 lepta, vert, vert-olive.
10 » rouille, bist, bist. f.
20 » bleu, bleu foncé.
40 » brun-violet, violet.
80 » carmin, rose.

Avec chiffre plus petit au rev.

5 lepta, vert.

DE RIVES DE SEINE.

LES TIMBRES TÉLÉGRAPHES DE BELGIQUE.



Nous parlions, le mois dernier, de feuilles et timbres-télégraphes dont on fait usage depuis peu en Belgique. Voici le spécimen du timbre adhésif, servant, comme on sait, à compléter l'affranchissement des télégrammes ayant plus de vingt mots.

Nous trouvons l'avis suivant imprimé sur les feuilles pour télégrammes :

« Les télégrammes ordinaires peuvent être envoyés *par la poste au bureau de départ*, sous enveloppe portant pour suscription : « *Au bureau télégraphique de.... Télégramme à transmettre.* » Ce transport par poste est effectué gratuitement, aux risques et périls de l'expéditeur, quant aux retards ou omissions à en résulter. »

Cet avantage qu'on semble offrir au public, de pouvoir envoyer gratuitement les dépêches par la poste, est tout à fait fictif, et celui qui emploierait ce moyen, pour l'envoi de ses télégrammes, se créerait quantité de désagréments, dont le moindre serait de grands retards apportés à leur expédition.

Le moyen le plus prompt et le plus certain est encore l'ancien système : la remise des dépêches, au bureau même du télégraphe, et dans ce cas, il importe peu au public, d'en acquitter le montant en timbres ou en espèces. Nous concluons donc pour l'inutilité de ces timbres.

LA 5e ÉDITION D'UN ALBUM TIMBRES-POSTE dit : DE LALLIER.

Avant d'examiner en détail l'album *immuable de....* M. J. LALLIER, il importe que nous fassions connaître d'abord, quelles sont les *ficelles* qui ont été employées, pour tâcher de regagner au public, une confiance qui avait été compromise, par suite des quatre premières éditions du même ouvrage, parues antérieurement.

M. Lallier commence par adresser *modestement* une lettre, à MM. Mahé et Maury, pour les remercier, ainsi que MM. Herpin, Régnard, Donatis, etc., etc., du concours *utile* (et très-nécessaire) que ces MM. ont bien voulu lui prêter pour mener à bonne fin son entreprise, qu'il n'aurait pu tenter seul avec honneur. Il nous indique, par la même lettre, le 1er septembre comme étant la date à laquelle paraîtra cette cinquième édition, *si vivement réclamée par le public*, qui y apprend là seulement toute son impatience.

Cette date n'était pas réelle, et M. Lallier le savait bien, mais elle lui permettait de pouvoir en annoncer une autre, afin de maintenir l'éveil du public.

Après la publication de cette rassurante lettre, MM. Mahé et Maury nous apprennent, à leur tour, ce que la modestie ou plutôt la prudence de M. Lallier n'a pu nous faire connaître. On sait par le premier, que cet album ne contient pas moins de 300 pages, qu'il a été fait *sous la direction des grands timbrophiles parisiens*, que toutes les lacunes ont été comblées, que l'impression en a été confiée à une des premières maisons de Paris et qu'il *contient* comme *complément*, les armoiries, en chromolithographie et de plus, des places réservées aux portraits de tous les souverains, qu'on peut se procurer, — ne l'oublions pas, surtout ! — au prix de 10 centimes pièce.

Voyons ce qu'il y a de vrai dans cette réclame :

1° Nous sommes dans une grande perplexité au sujet du nom de l'auteur de cet album : M. Lallier

dit que c'est lui et ne parle que de communications d'albums des principaux timbrophiles parisiens et de conseils qui lui ont été donnés; M. Mahé qui sait à quoi s'en tenir sur les capacités de celui qui s'en dit l'auteur, nous apprend que cet album a été fait sous *la direction des grands timbrophiles parisiens*; M. Maury, qui tient énormément à ce que l'on sache qu'il a contribué pour une très-grande part au fini de cette *œuvre* (*sic*), prétend qu'elle est due à une collaboration parisienne. N'est ce pas le cas de demander : Quel est donc ce mystère?

2° Les 300 pages annoncées, se résument en 145 feuillets; ceci pour éviter tout malentendu.

3° Les armoiries destinées à faire le plus bel ornement de l'album, n'existent que dans les annonces; ajoutons, pour être vrai, qu'on peut les acheter séparément et, dans ce cas, il est laissé à l'acheteur la faculté de placer ces armoiries, à l'endroit où il le jugera convenable, attendu qu'aucune place spéciale n'y est indiquée. A ce compte-là, cet album *contient* ce que l'acheteur y voudra mettre.

4° Des places ont été effectivement réservées aux portraits des souverains, mais dans quel but? Et pourquoi ne pas y ajouter également, les portraits de tous les membres de la famille de chaque souverain, qu'il n'y avait pas de raison d'exclure, pas plus que leurs ancêtres?

5° L'impression est parfaite, et en cela nous sommes d'accord avec M. Mahé; la couleur bistre, qui a été substituée à la noire, trouvera certes des adhérents; mais on sait que les nuances les plus bizarres trouvent également les siens.

(*La suite prochainement.*)

LES TIMBRES DE VICTORIA.

(Suite. — Voir le numéro de décembre dernier.)

Avant de continuer cet article, rectifions l'erreur que nous avons commise en décembre, en disant qu'il n'existait du deuxième type, *qu'une seule gravure pour chaque valeur*. Cela ne regarde nullement le 2 pence, qui en possède deux. Elles se distinguent principalement entre elles par les bordures latérales formées à l'une, par cinq lignes ondulées, et à l'autre par huit; quant aux différences de dessin, elles sont tellement peu sensibles, qu'on ne saurait les décrire. Cette rectification faite, nous poursuivons :

1er décembre 1854. — 5e type.

(Sans variété.)



Type 5, *ci-contre*. Effigie diadémée de la reine Victoria regardant à gauche. En haut : *Victoria*; à gauche : *Postage*; à droite : *Stamp*. Près de la lettre P, de *postage*, le mot : *one*, en lettres microscopiques, ainsi que le mot : *shilling*, qui se trouve à droite, près du mot *stamp*. Toutes ces inscriptions ainsi que l'effigie sont blanches. En haut, sur une banderole, on lit : *Registered*, et en bas : *One shilling*. Ces deux dernières inscriptions sont bleues, comme l'encadrement qui entoure le timbre. Imp. en deux couleurs sur papier blanc, rect., typ.

Registered : 1 shilling rose et bleu.

Ce timbre était réservé exclusivement aux lettres chargées, comme l'indique clairement l'inscription : *Registered*, qui s'y trouve.

1er juillet 1855. — *Même type sans encadrement de couleur.*

Les inscriptions bleues du timbre précédent sont vertes ici, pour le mot *Too late*, qui se trouve en haut sur la banderole et pour la valeur placée en bas. C'est le coin du timbre *registered* qu'on a utilisé; on y retrouve conséquemment l'inscription microscopique : *One shilling*.

Too late : 6 pence lilas et vert.

Ce timbre servait de surtaxe aux lettres remises trop tard à la poste, mais assez à temps pour les faire partir.

ESSAI.

Timbre semblable, mais laissant en blanc l'inscription de la banderole et celle de la valeur.

Lilas.

1858. — 6e type.

(Une gravure pour les deux valeurs.)



Type 6, *ci-contre*. Reine Victoria assise, tenant le sceptre et le globe. En haut, en cintre : *Victoria*; en bas, la valeur; sur la première marche du trône le mot : *Postage*. Imp. coul. sur papier blanc filagrammé D. n° 1, rect., gravé.

Avril 1858. — 6 pence bleu foncé.
Fin 1858. — 1 penny vert.

Timbres semblables, piqués.

Avril 1861. — 1 penny vert.
» — 6 » bleu foncé.

ESSAI.

Imp. sur papier blanc non filagrammé.

1 penny noir.

D'après M. N. Rondot, il existerait aussi un ESSAI de 6 p. noir.

Le 1 penny a été fort peu en usage et a trouvé bientôt un successeur parmi les timbres de l'émission suivante. Nous attribuons le prompt abandon de ce type gravé en Angleterre, contrairement à tous les autres, qui l'ont été dans la Colonie, à l'inexpérience du reporteur, qui n'a pu faire emploi d'une seule gravure pour plusieurs valeurs, ainsi que cela se pratique généralement partout aujourd'hui. On est donc revenu à l'ancien système, qui demande une gravure pour chaque valeur.

1859. — 7c type.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Type 7, *ci-contre*. Effigie diadémée de la reine Victoria, tournée à gauche dans un ovale, au haut duquel le mot : *Victoria*, au bas la valeur. Dans les angles, divers attributs. Imp. coul. rect., typ.

1859. — *Papier filagrammé D. n° 1, non dentelé.*

1 penny vert clair.
4 » vermillon, chair rose.

1860. – Pap ord. non dentelé.
1 penny vert clair.
2 » lilas.
4 » rose pâle, rose vif.

Mars 1861.—Pap. ord. piqué.
1 penny vert-olive.
4 » rose pâle.

Juillet 1861. — *Papier ordinaire, dentelé.*

1 penny, vert-olive, vert.
2 » mauve, lilas-ardoise.
4 » rose pâle, rose vif.

Mars 1861.—Pap.vergé,piqué.
2 pence lilas vif, mauve.
4 » rose.

Juillet1861.—Pap.vergé,dent.
1 penny vert clair.
4 » rose pâle.

Les vergeures du papier sont parfois en hauteur et parfois en largeur.

Septembre 1861. — *Papier filagrammé, D. n° 2, dentelé.*

1 penny vert.
2 » lilas, violet.

Janvier 1863. — *Papier filagrammé, D. n° 4, dentelé.*

2 pence lilas pâle, lilas-ardoise, violet.

VARIÉTÉ DE FILAGRAMME.

Timbre semblable, mais portant par erreur, en filagramme : **THREE PENCE.**

2 pence lilas.

Nous disions plus haut que les timbres appartenant à ce type, avaient dans les angles, divers attributs ; voici comment M. Herpin nous en donne la signification : « La *vache* allaitant son veau, symbolise l'agriculture et l'élève du bétail ; le *vaisseau* est l'emblème de la navigation ; le *T équerre*, le *compas*, la *palette* et les *pinceaux*, prouvent que les habitants de la colonie cultivent les arts utiles et d'agrément; enfin, les *instruments de défrichement*, tels que la pioche, la pelle anglaise avec poignée évidée, etc., rappellent les travaux de ces hardis pionniers. »

1861. — 8c type.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Type 8, *ci-contre*. Effigie diadémée de la reine Victoria, tournée vers la gauche, dans un ovale perlé, entouré d'un deuxième ovale, en haut duquel l'inscription : *Victoria postage;* en bas la valeur. Des deux côtés du médaillon, le chiffre de la valeur dans un petit ovale. Imp. coul. sur papier vergé, rect., dentelé, typ.

Avril 1861. — 3 pence, bleu-foncé.

Timbres semblables, papier filagrammé D. n° 2, dentelés.

Juin 1861. — 3 pence bleu clair, bleu foncé.
Novembre 1861. — 4 » rose clair, rose foncé.
Juin 1861. — 6 » orange.
Fin 1861. — 6 » noir.

Novembre 1862. — *Papier filagrammé D. n° 4, dentelé.*

4 pence rose pâle, rose-vif.

Les inscriptions en filagramme qui entourent les feuilles de ces timbres ont donné lieu à quelques méprises et ont fait prendre les lettres, ou fragments de lettres, de ces inscriptions pour autant de variétés. Les premières feuilles possédaient aussi, comme encadrement, quelques petites lignes assez rapprochées, qui les ont fait confondre avec le papier vergé, qui est cependant bien différent.

Nous ne parlerons que pour mémoire du filagramme *five shillings*, que l'on trouve aux premiers timbres 4 pence; nous avons dit ce qu'il en était en notre n° 34.

(*La suite au prochain numéro.*)

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse Allemagne et France . . . 3-30
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

Buenos-Ayres, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 3-00
Brésil et Colonies Anglaises 3-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

COMPAGNIE IMPÉRIALE RUSSE, DE NAVIGATION A VAPEUR DU LEVANT.



Voilà un titre, que ne revaudrait certes pas la *Société internationale, pour le progrès des sciences sociales*.

On désigne communément du nom vague de *Levant*, l'ensemble des pays que baigne la Méditerranée au delà des îles Ioniennes, tels que l'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure, la Turquie d'Asie et quelquefois la Turquie d'Europe; mais ce nom s'applique plus spécialement à l'Anatolie.

Quels sont les ports que dessert cette Compagnie Russe? Nous nous abstiendrons de le dire aujourd'hui et cela pour un bon motif, c'est que nous l'ignorons complétement. Mais le principal est de constater la parfaite authenticité des deux timbres qu'elle a émis et qui ont apparu il y a environ six mois, si timidement et si secrètement, que nous n'avions pu connaître leur origine. C'est ce qui nous a empêché d'en parler plus tôt.



Le premier timbre qu'on nous présenta à cette époque, avait la nuance rouge-brique foncé; cette couleur a été modifiée depuis, en rouge pâle et en rouge foncé. La valeur de ces trois timbres rouges, qui n'est pas indiquée, est de 10 paras; l'impression est couleur sur papier blanc, non filagrammé et le fond est composé de lignes diagonales croisées bleues.

Le deuxième type, que nous reproduisons également ici, est le même que le précédent, sauf que les armoiries russes, ainsi que les inscriptions, sont placées différemment; la nuance est bleue sur

papier blanc non filagrammé, avec fond à lignes diagonales croisées rouges. La valeur est de 2 piastres. Ces deux timbres ne sont pas dentelés.

Un de nos correspondants, à qui nous avions demandé une certaine quantité de ces timbres, nous écrit que ce n'est que par une intervention toute spéciale qu'il a pu les obtenir. On ne l'accusait pas moins, de vouloir faire de ces timbres un objet de spéculation, ce qui est défendu, paraît-il, en Russie, *sous peine de déportation ! !* Voyez-vous un espion russe, attaché sans cesse aux pas de notre correspondant, afin de s'enquérir de ce que deviendront ces petits carrés de papier de couleur, obtenus avec la même difficulté qu'on en mettait au bon temps jadis, à vous délivrer pour votre or, de ces *excellentes* actions de Law !

FINLANDE.

Voici les deux types, dont nous parlions le mois dernier. Les 5 et 10 pens (petit écusson) appartiennent au premier type; les 20 et 40 pens (grand écusson), au second. Il est probable que ces quatre valeurs existent aussi en enveloppes. Nous serons bientôt fixé à ce sujet.

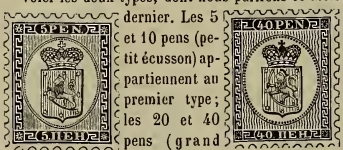

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous annoncions, le mois dernier, les 9, 18 et 30 cents enveloppe, d'après le *Stamp collector's*. Aujourd'hui nous recevons ces trois valeurs, ainsi que les suivantes : 12 cents, brun, 24 cents, bleu terne; 40 cents, rose, en remplacement des trois mêmes, imprimées en deux couleurs. Le type reste le même.

TRINITÉ.

Le timbre rouge-brun, sans valeur indiquée, porte maintenant le filagramme ce couronné.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Les types, à l'effigie du prince Couza, seront, sans nul doute, remplacés bientôt par d'autres, par suite d'une révolution qui a éclatée le mois dernier dans les Principautés. Elle a eu pour conséquence l'abdication du prince, auquel on a choisi pour successeur S. A. R. le comte de Flandre, qui a décliné cet honneur.

Était-ce là ce changement — de type — qu'avait prévu un de nos confrères, il y a quelque huit mois? Nous n'en serions pas étonné.

SHANGHAÏ.



Décidément MM. les Chinois, se sont adressés aux barbares (c'est ainsi qu'ils désignent, en général, tout ce qui n'est pas chinois) pour obtenir un timbre convenable. Le spécimen ci-contre est gravé en Angleterre; il répondra, espérons-le, aux désirs de ces messieurs. On prétend qu'il remplace celui dont nous avons donné le fac-simile en notre n° 37. Voici les valeurs connues jusqu'à présent : 2 cents, rose; 4 cents, lilas; 8 cents, bleu; 16 cents, vert; imprimé en couleur sur papier blanc, non filagrammé et dentelé.

ÉQUATEUR.

Réparons notre oubli et mentionnons le changement de couleur du 1 réal vert clair, aujourd'hui vert-bleu.

PARAGUAY.

Jusqu'ici on n'a pas, que nous sachions, gommé de préférence les lettres, aux timbres-poste, afin d'y appliquer ces derniers. C'est pourtant ce que nous venons de remarquer aux soi-disant nouveaux timbres du Paraguay, qui ne sont, à notre avis, qu'une contribution nouvelle, levée sur la bourse des collectionneurs.

HAMBOURG.



A l'exemple de quelques pays de la Confédération germanique, la ville de Hambourg a émis, depuis le 1er courant, des mandats-poste imprimés en noir, sur papier fort, azuré. Un timbre à relief, que nous reproduisons ici, est estampillé à l'angle supérieur de droite. La disposition de ce type, on le voit, est la même que celle des timbres actuellement en usage, sauf qu'il est ici octogone, pour les deux valeurs que nous en connaissons : 3 sch. bleu; 4 sch. vert.

Au milieu de la partie supérieure du mandat, les armoiries de la ville se trouvent imprimées dans une petite circonférence fond noir, autour de laquelle on lit : *Freie Hanse stadt Hamburg*. Quant à la formule, elle est la même, ou à peu près, que celle des autres mandats dont nous avons déjà entretenus nos lecteurs.

CEYLAN.

Signalons, enfin, l'apparition du 1 sh., 9 pence vert, dentelé, qui s'est fait attendre depuis si longtemps. Il porte les lettres cc couronnées, en filagramme, ainsi que le 1 sh. lilas.

HOLSTEIN.



Nous avons eu, depuis peu, bien des changements à constater parmi les timbres de ce duché. Aujourd'hui, voici encore le 1 1/4 schilling, lilas, qui vient ouvrir sans doute la marche, à la suppression complète de la série à laquelle il appartient, depuis le 1er novembre dernier. Nous présumons que les autres valeurs, seront remplacées au fur et à mesure de leur épuisement.

Nous donnons ci-contre, le fac-simile du nouveau favori 1 1/4 sch. Les inscriptions y sont en couleur, au lieu d'être blanches, comme précédemment; le perlé de l'ovale intérieur, est formé maintenant de deux petites lignes assez rapprochées et les deux étoiles brillent par une absence des plus complètes. Quant à la nuance de lilas pâle qu'elle était, elle est devenue violet foncé. L'impression est couleur sur papier blanc, non filagrammé et dentelé. Son émission date du 1er mars courant.

PAYS-BAS.

Deux types, dont le dessin est à peu près calqué sur celui des timbres actuels, ont été soumis récemment à l'administration des postes de ce pays, qui n'a pas encore fait connaître sa décision. Le premier de ces types, le 5 cents, a l'effigie du roi dans un ovale; en haut : *Nederlande;* à gauche : *post;* à droite ; *zegel*; en bas : 5 *cents*. Le second : le 10 cents, également à l'effigie du roi, a l'ovale perlé et porte au-dessus et en dessous des banderoles, sur lesquelles les inscriptions : *postzegel* et 10 *cents;* dans les angles supérieurs et inférieurs de gauche : le chiffre 10; dans ceux de droite : la lettre c.

Cette proposition a été faite pour l'application d'un procédé spécial de gravure, à la fabrication des timbres-poste. Nous espérons que dans le cas où le procédé serait adopté, que l'auteur voudra bien nous gratifier d'un autre type, car celui-ci est inférieur, sous tous les rapports, à celui qu'il cherche à supplanter.

GRÈCE.

Les 40 lep. que nous venons de recevoir, sont maintenant violet rougeâtre.

NORWÉGE.

L'apparition du 3 sk., lilas foncé, vient de compléter la série des timbres, aux armoiries.

ÉGYPTE.

Les lettres d'Égypte, en destination pour la Turquie, sont affranchies au moyen des timbres, de la poste locale de Constantinople, que nous reproduisions le mois dernier.

TURQUIE.

En faisant le classement de nos timbres, nous remarquons que ceux de la première émission, que nous avons reçus en décembre 1864, ont subi un léger changement qui est resté inaperçu. On leur a supprimé *la bordure* de couleur, qu'ils avaient au *bas* et qui était rouge, pour les timbres-poste et bleue pour les chiffres-taxe. C'est ainsi que nous avons : 1 piastre, violet foncé; 5 piastres, groseille; 5 piastres brun. Les autres timbres auront sans nul doute subi le même changement, mais nous ne mentionnons que ceux, où nous avons pu le remarquer.

UN TIMBRE AVEC FAUTE.

C'est sous ce titre que le *Timbrophile* signale, le mois dernier, une découverte que vient de faire, M. L. Chandelier, du Havre. Cette découverte consiste dans l'inscription d'un timbre de la Nouvelle-Galles du Sud, 6 pence, brun pâle, à l'effigie de la reine Victoria, couronnée de lauriers, portant : NEW SOUTH VALLS au lieu de NEW SOUTH WALES. Nous n'avons pas vu cette variété, mais nous ne comprenons pas comment notre confrère, qui l'a reçue en communication, ne s'est pas aperçu qu'on avait dû faire disparaître, le premier jambage du *w* et la partie supérieure de l'e. On obtiendra donc par ce moyen tel nombre de variétés qu'on voudra, dans toutes les valeurs et nuances qui existent.

Cette découverte de M. Chandelier est ce qui nous étonne le moins, depuis que nous en avons fait une, sur lui-même, mais malheureusement trop tard pour nous.

Des différents systèmes d'oblitération en Italie.

L'article 14 du règlement postal du 3 décembre 1850, prescrit que tout timbre ayant servi à l'affranchissement d'une lettre doit être annulé, par le

bureau d'origine, au moyen d'une estampille spéciale. L'heureux mortel chargé de fournir ces estampilles fut le même graveur à qui nous devons les premiers timbres du Piémont. Cette griffe, qui était composée de gros points, fut en usage jusqu'au 1er octobre 1853, époque à laquelle les timbres à date des bureaux originaires, vinrent la remplacer. Ce nouveau système, encore en vigueur aujourd'hui, permit ainsi de regagner un temps précieux, perdu par l'application des deux estampilles : celle de l'oblitération des timbres et celle du bureau d'origine.

En ce moment une nouvelle marque d'oblitération est à *l'étude*, et doit avoir pour but d'empêcher le lavage des timbres, afin qu'ils ne puissent plus être utilisés. Divers dessins ont été proposés, depuis l'estampille portant l'étoile d'Italie jusqu'à celle aux dessins les plus impossibles.



Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, trois de ces marques d'oblitération : c'est, cette dernière qui est jusqu'ici la préférée; son numéro doit représenter celui du bureau de poste. L'adoption de cette griffe serait un retour vers l'ancien système, abandonné une première fois et qu'on ne saurait reprendre sans condamner ce qui a été fait précédemment.

Que l'administration s'en tienne à son timbre à date, le meilleur et le plus expéditif de tous les systèmes, et qu'elle y introduise un numéro, si elle tient absolument à désigner les bureaux de poste à la façon dont on le fait pour les malades à l'hopital et pour les galériens.

L'emploi des encres que nécesssite l'application de ces diverses estampilles, est encore le sujet d'une étude toute particulière de la part de l'administration. Les produits étrangers ayant aujourd'hui le pas sur les produits nationaux, l'administration eut l'idée de s'adresser à une puissance maritime (l'Angleterre), afin d'obtenir d'elle ces *encres* dans lesquelles elle entrevoyait son salut; mais il paraît que leur mauvaise odeur a fait naître quelques obstacles. On continuera donc momentanément à se servir de celles qui sont employées aujourd'hui. Cette résolution n'est cependant pas irrévocable, car on étudie, on étudie toujours !! F.

P. S. La griffe n° 149, avec de petites modifications, est décidément adoptée.

LA 3e ÉMISSION DES TIMBRES DU PIÉMONT.

Ce fut en février 1854, que l'administrateur général des postes de Turin, représenta au ministre des affaires étrangères, duquel dépendait alors la poste, qu'il serait urgent de modifier la nuance des 5 et 20 centimes, dont l'uniformité de couleur, à la lumière, rendait les erreurs fréquentes.

Le ministre s'étant empressé de donner son assentiment à ce projet, l'administrateur général des postes put notifier, le 13 avril 1854, à tous les bureaux de postes du royaume, le changement apporté aux timbres en usage. L'impression fut donc faite, sur papier blanc au lieu de papier couleur, l'effigie se trouva dans un ovale blanc et la nuance du 20 cent. fut d'un bleu très-foncé. A ces instructions on joignit une provision des nouveaux timbres, mais avec la recommandation de ne les débiter qu'au fur et à mesure, du complet épuisement des anciens. Il n'y a donc aucune date fixe, pour cette émission, puisque l'un bureau débitait l'ancien type, tandis qu'un autre débitait le nouveau ; mais nous avons la certitude qu'elle n'est pas antérieure au 13 avril 1854.

Puisque nous en sommes aux timbres du Piémont, disons avant de terminer, que l'affranchissement des lettres au moyen des timbres-poste ne fut obligatoire qu'à partir du 1er février 1857.

L'administration des postes avait un moment désespéré de voir cet usage adopté par le public, car le 30 janvier 1852, elle songeait à établir une prime de 20 p. c., en faveur de celui, qui ferait usage de timbres-postes ! ! F.

LE TIMBROPHILE ACCUSATEUR.

Paris, 1er mars 1866.

Monsieur et Cher Confrère,

Dans votre numéro du mois dernier, vous voulez bien, faisant allusion à deux articles publiés dans ma feuille, me faire jouir du bénéfice de la citation, ce dont je vous sais le plus grand gré. Mais, dites-moi donc, cher confrère, pourquoi, inaugurant une orthographe nouvelle, vous plaisez-vous à écourter le nom de mon journal, écrivant : *le timbrophile*, au lieu de : *le Timbrophile?* Si la première lettre de mon titre se trouvait être un *S*, je

serais en droit de vous demander : pourquoi cette petitesse? Je pourrais aussi, usant de représailles, lorsque j'aurais à parler de votre estimable journal, le qualifier sans façon du nom minuscule de *timbre-poste*. Mais ne serait-ce pas en réduire par trop l'importance, en le confondant avec un carré de papier infime, comme dimension, s'entend, et tomber dans l'incompréhensible?

Ne nous amoindrissons donc pas de gaieté de cœur et veuillez, cher confrère, quand vous me ferez l'honneur de citer *le Timbrophile*, le faire ainsi que l'exigent les convenances, sans dénaturer son titre, à l'intégrité duquel il tient beaucoup.

Dans le cas où vous verriez à cela quelques inconvénients, au point de vue des besoins de la cause, je considérerais comme une grande faveur le silence le plus absolu à son endroit, vous assurant de mon côté la plus entière réciprocité.

Agréez, cher confrère, mes témoignages de parfaite considération. PIERRE MAHÉ.

NOTRE ACTE DE CONTRITION.

Puisque nous sommes arrivés à une époque où chacun cherche à se faire pardonner ses fautes, ne restons pas impénitent. Prenons le cilice, couvrons-nous la tête de cendre et avouons franchement le crime horrible, dont nous nous sommes rendu coupable et que vient de formuler à l'instant, M. Mahé (M, majuscule). Nous méritons cependant toute son indulgence, ainsi que celle de nos lecteurs, car si nous avons commis cette faute (nous disons faute pour l'amoindrir), ce n'est que par suite d'un piége que nous a tendu le compositeur et dans lequel nous sommes venu donner tête baissée.

Quoiqu'il en soit, nous reconnaissons hautement, que la réparation doit être complète ; d'abord, parce que nous avons été inintelligible (on ne fait pas ce que l'on veut), ensuite, parce que nous sommes en récidive, ce que M. Mahé (grand M, majuscule) avait bien voulu taire, afin de ne pas rendre trop grande, notre humiliation.

Si nous n'avions craint le courroux de notre accusateur, nous aurions bien risqué, comme lui, un modeste calembour, moins méchant, mais pas plus mauvais. Nous n'aurions pas manqué, dans ce cas, de lui faire cette question : Pourquoi prendre ce grand R, en commençant votre lettre? — Ceci pour autant que la lettre eût commencée par un R majuscule ; mais nous nous garderons bien cette fois, de nous permettre ce calembour.

Une circonstance qui milite en notre faveur, cher M. Mahé (toujours grand M, majuscule) et que nous nous permettrons humblement de vous rappeler, c'est notre faillibilité à chacun. Si, pour notre part, nous voulions montrer de la petite s, nous vous ferions remarquer celle, qui accompagne la désignation suivante, lorsque vous annoncez les timbres de Finlande, page 132 : *Lions dans un écusson*. Ne pourrait-on y supposer une quantité égale de lions, à celle que contient la cage du célèbre dompteur Batty?

Ayez donc de l'indulgence pour les autres, puisque vous le voyez, nous en avons tous, un peu besoin et songez que, si notre faute est grande, notre repentir n'en est pas moins grand. Votre cœur serait aussi dur que *pierre*, Mahé (pardon de cette familiarité, mais continuation du grand M, majuscule), si vous refusiez de nous accorder l'absolution qui doit assurer notre repos. *Amen*.

Le service des Postes sous Louis XV.

Monseigneur le cardinal de Fleury est un de ceux qui ont le plus contribué à l'amélioration du service général des postes ; on en fait le plus grand éloge dans les écrits du temps.

Ainsi que le prouvent ses ordonnances, rien n'échappait à sa vigilance, et il ne craignait pas de descendre dans une foule de détails, ce qui le mettait à même de prévenir les abus et les inconvénients qui pouvaient porter atteinte à la marche de ce service, si loin alors du degré de perfectionnement qu'il possède aujourd'hui.

Un des plus curieux arrêts de cette époque, où l'administration en général et celle des finances en particulier étaient fort en désarroi, est celui du 30 mai 1730.

« Sur la requête présentée au Roy en son conseil
» . . . . . ;
» ouï le rapport du sieur Orry, conseiller ordinaire
» au conseil royal, controlleur général des finances :
» le Roy en son conseil a ordonné et ordonne que
» les arrests et règlemens rendus sur le fait de Postes
» seront exécutez selon leur forme et teneur, et
» conformément aux dits arrests . . . . . .
» fait Sa Majesté deffense à tous messagers, pro-
» priétaires, fermiers, loueurs, et conducteurs de
» carosses, coches, carioles, charettes, muletiers,
» rouliers, voituriers, poulaillers, beurriers, co-
» quetiers, mariniers, marchands, colporteurs et
» à toutes autres sortes de personnes, de porter tant
» par eau que par terre aucunes lettres ni paquets

» de lettres. Ordonne en outre Sa Majesté que toutes » les lettres et paquets de lettres, soient portez aux » boëtes et bureaux des postes, à l'exception seule- » ment des lettres de voiture qui concernent les » marchandises dont les dits conducteurs, voitu- » riers, et autres sont chargez, fait sur défenses à » tous hôtelliers, cabaretiers, aubergistes et autres » de quelque état et condition qu'elles soient, de re- » cevoir dans leurs maisons aucunes lettres ni pa- » quets de lettres, sous quelque prétexte que ce soit » à peine de cinq cens livres d'amende, etc. »

Cette longue énumération d'industriels et de marchands est délicieuse ; elle nous prouve qu'à cette époque qui n'était pas le bon temps pour bien des gens, chacun avait sa spécialité et ne cherchait pas à empiéter sur le terrain de son voisin. Mais nous avons fait de grands progrès depuis 1730; nous avons conquis bien des libertés et avec elles, une passion extrême d'éreinter notre prochain. Les spécialités s'en vont chaque jour, pour faire place aux généralités et aux bazars; le boulanger fait de mauvais gâteaux, le perruquier vend des bonbons qui sentent le cosmétique, le confiseur vend de la parfumerie au risque de donner un bâton de cire à moustaches, pour un bâton de chocolat et de mettre le savon en pastille et le sirop en chol-cream, le vanier vend des pianos, le marchand de pianos vend de la poterie; d'autres vendent de tout, excepté ce dont on a le plus besoin, etc. Quel gâchis, quel gâchis!

Mais revenons *aux postes :* l'arrêt que nous signalons n'était pas le premier de ce genre, car si on respectait le bien du voisin, il n'en n'était pas de même du fisc qu'on frustrait de toutes les façons. « Le roi est bien assez riche, » disaient les imbéciles et les innocents, sans songer que les coffres royaux ne s'emplissaient pas tous seuls.

Les gros impôts ont toujours provoqué la fraude, cela n'a pas besoin d'explication; c'est ce qui fait qu'en matière postale comme en toute autre, elle tend chaque jour à disparaître; qui donc voudrait risquer une amende de 50 à 1000 francs et même la prison pour 20 centimes?

On doit au cardinal Fleury plusieurs ordonnances utiles :

1° Celle du 31 mai 1728, qui enjoint au fermier général des postes, d'établir des courriers pour conduire la malle ordinaire de Paris à Strasbourg, passant par Nancy, trois fois par semaine et autant pour le retour.

Trois fois par semaine, ce n'était pas trop ; cette ordonnance était d'autant plus nécessaire, à faire exécuter surtout, que le plus souvent, ainsi qu'elle le reproche aux maîtres de postes : « La malle res- » toit dans leurs écuries à la disposition des pos- » tillons qui vouloient bien s'en charger et que plu- » sieurs fois les cadenats en ont été brisez et » plusieurs paquets ouverts et volez; »

2° Celle du même jour qui établit des malles extraordinaires pendant la tenue du congrès de Soissons, où il allait jouer lui-même un rôle politique contre l'Autriche ;

3° Celle du 8 novembre 1728 que nous avons citée dans un précédent article, portant : « Régle- » ment pour la diligence et la seureté des malles » ordinaires de la route d'Aix à Nice ; »

4° Celle du 27 décembre même année, portant : « Défenses à tous courriers et va-de-pieds de » toutes les routes du royaume, de se charger d'au- » cune lettre, etc. » De Rives de Seine.

LA 5e ÉDITION D'UN ALBUM TIMBRES-POSTE

dit : de Lallier.

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent).

Quant aux réclames cousues de fils blancs, de M. Maury, dont chaque coup d'encensoir vient briser le nez de M. Lallier, elles nous rappellent la fable : *L'Ours et l'Amateur des jardins*, de La Fontaine, dont nous extrayons les quelques vers suivants pleins d'à propos :

. . . . . .

Un jour que le vieillard dormait d'un profond somme,
Sur le bout de son nez une (mouche) allant se placer,
Mit l'ours au désespoir ; il eut beau la chasser.
« Je t'attraperai bien, dit-il, et voici comme. »
Aussitôt fait que dit : le fidèle émoucheur
Vous empoigne un pavé, le lance avec roideur,
Casse la tête à l'homme en écrasant la mouche;
Et, non moins bon archer que mauvais raisonneur,
Roide mort étendu sur la place il le couche.

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami ;
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Le pavé de l'ours, c'est tout bonnement ici le louange outrée : en voulant trop prouver la perfection de l'*œuvre*, M. Maury la déprécie. Voici, au reste, ce que nous écrit à ce sujet un de nos correspondants :

« L'album Lallier, si ridiculement préconisé par le petit De Boissy-Maury du sénat Philatèle, je ne

l'ai pas vu, mais on peut en juger par l'article du *Collectionneur*. »

Mais laissons là le *Collectionneur* et sa *critique* et arrivons enfin à l'énumération des erreurs, qui sont restées inaperçues pour l'œil expert du rédacteur en *chef* et propriétaire de ce journal.

Au premier abord, il semblerait que le classement des timbres, ait été fait par ordre alphabétique dans chaque partie du monde ; mais en y regardant de plus près, on acquiert bientôt la conviction qu'aucun ordre régulier n'a été suivi. En effet, ce n'est ni un ordre alphabétique, ni un ordre géographique, car il est tout de fantaisie.

Les colonies françaises de la Réunion et de la Nouvelle-Calédonie, qui appartiennent l'une à l'Afrique, l'autre à l'Océanie, sont placées à la suite de la France, tandis qu'un ordre tout différent a été adopté pour les colonies anglaises. La France commence l'album, puis l'Allemagne et ainsi de suite en continuant un ordre plus ou moins alphabétique, interrompu à tout moment. Nous trouvons aussi, à la suite de l'Amérique, la Turquie et le Mecklembourg-Strélitz, qui n'appartiennent pas positivement à cette partie du monde. De plus, la classification des timbres, qui devait commencer, selon la préface, par les plus petites valeurs, a été abandonnée sans raison pour Brême, Espagne, *timbres de journaux!!!* Naples, Guyane, etc. On peut, cependant, avec de la patience, beaucoup de recherches et le secours des quatre ou cinq tables, parvenir à se tirer de ce dédale.

Maintenant qu'on connaît le système de classement de M. Lallier, nous allons le suivre pas à pas :

France. Pourquoi dans un *Album timbre-poste* un chiffre-taxe *affiche ?*

Nouvelle-Calédonie. (Europe, selon M. Lallier). Les 30 timbres qui mesurent 19 1/2 × 11 1/2 centimètres, avaient, selon la 4e édition de M. Lallier, 20 3/4 × 13, et aujourd'hui 18 3/4 × 11. Mais en faisant un petit pli d'un centimètre dans la hauteur et autant dans la largeur, on placera facilement cette feuille.

Autriche. C'est sans doute dans les grandes collections que M. Lallier aura trouvé un 5 kr. rouge de la première émission. Que n'a-t-il pris, en même temps, la grandeur des timbres de la seconde émission, qu'il donne de 4mm trop petite. Pourquoi maintenir aussi les *timbres de retour* ? Serait-ce par ignorance ?

Lombardie. Le 1 kr., bleu, *Zeitungs Stempel*, n'appartient pas à ce pays, mais à l'Autriche ; il n'y a pas non plus deux timbres de 4 kr , rouges, mais il y a 4 kr. et 2 kr., rouges. De ce dernier, il n'en parle pas. Quant aux deux timbres 2 kr., verts, ils font double emploi, puisqu'ils se trouvent déjà renseignés à l'Autriche.

Bavière. Le chiffre-taxe a sans doute été mesuré sur celui de France.

Brunswich. Quelqu'un connaîtrait-il un 4 1/4 gulengr. Nous? ne connaissons que le 4/4 gutengr.

Schleswig-Holstein. Les 1/2 sch., rose, et 1 1/4 sch., vert, appartiennent, non à deux émissions, mais à une seule ; elle contenait en plus les 1 1/3 sch., lilas ; 2 sch , bleu ; et 4 sch., bistre, qui ne figurent pas dans l'album.

Espagne. Le 4 cuartos 1865 n'existe pas, non dentelé.

Hanovre. Selon M. Lallier, toute la première émission, sauf le 3 pf., rose, n'aurait pas de filagramme. Deux places ont été réservées, aux timbres *Bestellgeld frei* (cheval), parce qu'ils ont été estampillés à droite et à gauche. Mais comment reconnaître les deux variétés lorsqu'elles sont découpées de leurs enveloppes?

Nous trouvons aussi que les enveloppes à effigie, sont ovales et non rondes, et que les timbres avec inscriptions à gauche ne sont pas *jaunes*, pour le 1 sgr., mais bien *roses*, et que le 3 sgr. est *jaune*, au lieu d'être *rose*. Mais ceci est un détail.

Lubeck. Découverte d'un timbre à relief 1/4 sch., brun, aux armoiries ; mais omission du timbre brun lithographié 1 1/4 sch.

Mecklembourg-Schwérin. Un 4/4 fond pointillé, dentelé. Mon Dieu ! mon Dieu ! que de richesses inconnues ! ! !

Saxe. Il n'y a pas d'enveloppe de 2 neugr. bleu clair, ni de 5 neugr. violet clair de la première émission. Ces deux timbres sont les mêmes qu'il renseigne une deuxième fois, à la seconde émission ; donc, double emploi.

Turquie. Les 2 et 5 piastres sur papier fort n'existent pas.

Maurice. Encore une rareté inconnue : 3 pence violet.

Australie du Sud. La forme bizarre donnée au 9 pence, ferait croire que M. Lallier n'en a jamais vu.

Victoria. Nouvelle découverte : 4 penee gris foncé (trône) ! !

Canada. Les enveloppes sur papier jaune, ne sont que des reimpressions, M. Lallier, souvenez-vous-en, souvenez-vous-en.

L'exiguïté de notre journal ne nous permettant pas un luxe inutile, nous cessons cet article qui menace de prendre des proportions effrayantes. Nous croyons, cependant, avoir prouvé suffisamment que cette merveille, due à... ??? et pour laquelle on avait convoqué l'arrière-ban de la réclame, est loin d'être aussi parfaite qu'on l'avait annoncé. Quant au rapport des monnaies, M. Lallier n'a pas dû faire de grandes recherches, car ayant trouvé le nôtre à sa convenance, il n'a pas manqué de le copier textuellement, ce que nous prouverons, s'il le croit nécessaire. Nous pensons qu'en pareil cas, les convenances exigent qu'on cite au moins, la source d'où l'on tire ses renseignements.

Un dernier mot avant de terminer. M. Lallier annonce, dans sa préface, « qu'on trouvera à la fin du livre TOUTES les indications bibliographiques relatives à l'histoire et à l'étude des timbres-poste. » Notre journal, *Le Timbre-Poste*, a été exclu, malgré la promesse si pompeuse de donner *toutes les indications bibliographiques ;* mais il faut bien faire aussi quelques concessions à ses c....., à ses c....., ma foi, nous ne trouvons pas le mot et le compositeur attend. Si nous nous en rappelons, nous ne manquerons pas d'en informer nos lecteurs.



L'OCÉAN PENNY POSTAGE.

(*Suite. — Voir n° 21.*)

Nous reprenons, pour finir, la revue des enveloppes historiées, émises par la société du penny postage pour la propagation de ses idées; la donnée étant toujours la même. Toutes, par les détails de la vignette, l'esprit de leurs légendes, prêchaient l'union, la confraternité, la paix, qui devaient inévitablement sortir de leur adoption. Ce sera l'éternelle condamnation du gouvernement anglais d'avoir méconnu la profondeur de cette idée. Pour nous, il ne subsiste pas dans notre esprit l'ombre d'un doute, ou la réforme préconisée par M. Elihu Burrit et ses amis aurait dispensé l'Angleterre et la France de ces coûteux joujoux dits : vaisseaux cuirassés, blindés, à éperon, qu'ils viennent de faire parader les uns à côté des autres, *rien que pour voir*.

La vignette ci-dessus représente un matelot tenant de la main droite le pavillon anglais flottant au gré du vent. A ses pieds, des boîtes à dépêches pour les cinq parties du monde. Au fond, des bateaux à vapeur. Au-dessus, l'inscription : *Britain! bestow this boon and be in blessing blest. Ocean penny postage...* (Bretagne, accorde ce bienfait, et en rendant les peuples heureux...)

Au bas... *Will link all lands with thee in trade and peace.* (... tu t'attacheras tous les pays par le commerce et la paix.)

Si l'on pouvait prendre l'avis de ce brave marin concernant le penny postage, il est plus que probable qu'il aurait toute son approbation. Dénué d'esprit de clocher — qui n'est pas du patriotisme — le marin est essentiellement cosmopolite. Tantôt à Liverpool, dans quelques jours à Lisbonne, puis à New-York, peu après aux Indes, il aime par nature le déplacement, le déplacement facile, et doit nécessairement l'aimer pour cet *alter ego* qui va en son lieu et place trouver sa famille au rivage natal, ses amis un peu partout, pour son humble correspondance enfin, dépositaire de ses pensées, qu'un abaissement considérable de la taxe lui eût permis de rendre plus fréquente.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY.



Un avis de l'Administration générale des postes, en date du 10 janvier 1866, informe le public qu'à partir de ce jour, et conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre dernier, il est mis en circulation les timbres suivants : 5 centes, bleu ; 10 centes, vert ; 15 centes, jaune ; 20 centes, rouge. Un délai de deux mois est fixé pour l'échange des timbres anciens contre ceux dont nous donnons les spécimens des 15 et 20 centesimos. Les timbres que nous avons reçus, dont il existe des dentelés et non dentelés, selon notre correspondant, sont imprimés sur un papier blanc uni qui n'a rien de particulier, malgré l'article 39 du nouveau règlement, qui parle d'un papier *spécial*.

Nous avons, en novembre dernier, donné, d'après un décalque inachevé, le dessin du type en vigueur aujourd'hui, qui ne vaut pas mieux que cette esquisse. Voyez, entre autres, le soleil levant, ressemblant à s'y méprendre à un jeune gamin jouant à cache-cache. Et pourquoi aussi, cette nouvelle orthographe du mot, *centecimos*, au lieu de *centesimos?* — Nous trouvons qu'il n'était nullement nécessaire de s'adresser à l'Angleterre pour obtenir de pareilles médiocrités, et qu'il suffisait d'en confier le type, aux graveurs du pays tombés si innocemment en disgrâce.



MEXIQUE.

On nous remet un essai *proposé*, à l'effigie de l'empereur Maximilien, regardant à droite, dans un ovale. En haut sur une banderole : *Correos Mexico*, en bas, sur une autre banderole, le mot *real ;* dans

les angles inférieurs un rectangle destiné au chiffre indicatif de la valeur. Ce timbre est gravé et imprimé en noir sur carton glacé. On ne doit pas y rechercher la ressemblance de l'empereur, mais il serait à désirer, si l'essai est sérieux, de le voir remplacer les affreux timbres actuels.

SAINT-KITTS.



Encore une colonie anglaise qui a émis, ou va émettre prochainement, une série de timbres semblables au spécimen que nous en donnons. Les différentes valeurs, qui nous sont encore inconnues, se distinguent entre elles par la nuance, précisément comme à Sainte-Lucie, dont on a adopté le type. Nous connaissons des épreuves tirées en noir, bleu foncé, vert bleuâtre et brun pâle.

Cette île, plus connue sous le nom de Saint-Christophe, est située dans les Antilles, au nord-ouest de la Guadeloupe et au sud-est de Saint-Eustache. Chef-lieu : *Basse-Terre*. Elle fut découverte, en 1493, par Christophe Colomb (d'où son nom) ; colonisée en 1623 par les Anglais, elle fut possédée en commun par les Français (chassés en 1783) et les Anglais, qui en cédèrent une partie aux chevaliers de Malte ; elle forme aujourd'hui avec Antigoa, Monserrat et les Vierges, un gouvernement de l'Amérique anglaise.

GUYANE ANGLAISE.

En poursuivant nos recherches, nous trouvons qu'il existe deux types des 1 et 4 cents 1853, tous deux aussi réimprimés. C'est par les angles qu'on peut les reconnaître facilement : l'un a les chiffres des angles inférieurs plus petits, l'autre a les chiffres dans un encadrement.

CUBA ET PORTO-RICO.



La dernière malle de la Havane nous apporte un timbre par lequel nous voyons qu'un changement a été apporté au type qui y était en usage. La valeur, qui est exprimée aujourd'hui en centimos, est suivie du millésime 1866, comme ci-contre. Nous avons reçus : 5 centimos, lilas; 10 cent., bleu; 20 cent., vert; 40 cent., rose, sur papier blanc, non filagrammé et non dent.

VAN COUVER.

Le 10 cents bleu est actuellement dentelé.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Outre les deux timbres que nous avons désignés nous possédons : 1/2 réal, vert clair; 1 réal, jaune pâle; imprimés en noir sur papier vergé.

PRUSSE.

Émission prochaine de deux timbres-poste sur baudruche : 10 et 30 sgr., qui ne seront pas délivrés au public et dont les bureaux de poste, seuls, en feront usage.

FINLANDE.



Nous n'avons pas eu le temps de prendre nos renseignements sur l'usage du timbre que nous reproduisons et qui est imprimé en deux couleurs sur papier blanc non filagrammé et dentelé. En haut : *Kaupungin posti*; à gauche : 10 *pennia*; à droite : 10 *penni*; en bas : *Helsingfors*, dans le centre de l'ovale : deux chiffres 10, séparés par une bandelette rouge sur laquelle se trouve le mot : *stadspost* en lettres blanches.

SAXE.

L'Express Compagnie saxonne se propose d'émettre incessamment, une série de timbres de diverses valeurs, pour l'affranchissement de paquets. Il y aura : 1, 1 1/2, 2, 2 1/2, 3, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6, 6 1/2, 7 1/2, 8, 9, 10, 12 et 15 neugr.

TOUR ET TAXIS.

Semblable au type que nous connaissons, il a été émis un 1/4 sgr. enveloppe.

Les 1/4, 5 et 10 sgr., ont complété la série des timbres dentelés.

SUÈDE.



Voici un type qui vient de paraître et qui rappelle assez le 3 öre. Le lion cette fois est mieux posé et se trouve couché sur un piédestal où la valeur est exprimée en gros chiffres. Derrière le lion, les armoiries à trois couronnes, de Suède, ont été maintenues. L'impression est couleur sur papier blanc, rect. dentelé. 17 öre, lilas; 20 öre, rouge.

SHANGHAÏ.

Ajoutons aux valeurs que nous avons renseignées : 1 candareen, bleu, selon le type reproduit en notre n° 37. Le 4 candareens, a une faute *singulière*, et porte le mot candareen, sans *s*.

BELGIQUE.

Encore un peu de patience et nous aurons le nouveau type 1 centime, dont on nous demande sans cesse des nouvelles; quant aux 2 et 5 centimes, leur émission est toujours un mystère. La nuance du 10 centimes a été foncée.

RÉPUBLIQUE DE HONDURAS.

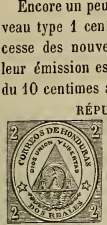

Nous recevons trop tard, pour être publié ce mois-ci, les renseignements sur le type ci-contre. Disons cependant, pour tâcher de convaincre les incrédules, que ces timbres sont de la plus parfaite authenticité, malgré les deux nuances verte et rose pour une seule valeur. Timbres et renseignements viennent de nous parvenir de Comayagua même, la capitale de cette république.

TURQUIE.



L'inscription de ce fac-similé nous indique l'usage de ce nouveau timbre de la poste locale. La légende turque est : *Gazetta Tamgassi Chéhir Postassi*, ce qui veut dire : Sceaux pour les journaux de la poste locale. Ce que c'est pourtant, que de connaître le turc ! La valeur de ce timbre est 3 1/2 paras.

RUSSIE.

Un de nos correspondants nous communique un timbre de 10 kop. d'un brun rougeâtre foncé, imprimé à l'*aniline*. Ce timbre a la dentelure plus rapprochée et possède 18 dents en hauteur et 13 en largeur, tandis que les autres n'en ont que 15×11. Ce correspondant a aussi un 5 k. violet, imprimé par le même procédé. Il est très-probable qu'il ne sera pas fait exception pour les autres valeurs.

RIGI KALTBAD?



Ce timbre mystérieux, annulé d'une marque portant aussi la même inscription, nous vient de Suisse. Malgré nos recherches, nous n'avons rien pu découvrir sur son origine. Nous trouvons seulement que Rigi est une montagne de la Suisse et un lieu de pélerinage très-fréquenté, ce qui n'est pas suffisant. Aussi, prions-nous les personnes mieux informées que nous, de bien vouloir nous faire part de leurs renseignements.

Les timbres-poste au Sénat français.

Nous lisons dans le *Moniteur Universel* du 21 février 1866 (procès-verbal officiel de la séance du 20 février, rapport des pétitions) :

M. Suin, rapporteur :

Le sieur Thouvères, domicilié à Arinthod, chef-lieu de canton du département du Jura, demande que l'effigie qui est gravée sur les timbres-poste soit remplacée par le timbre impérial.

La raison qu'il en donne, « c'est que l'effigie de l'Empereur reçoit et garde sur les timbres-poste, à chaque minute du jour et par milliers, dans toute l'étendue de l'Empire, les coups multiples du timbre oblitérant, » et cela paraît peu conciliable avec le respect et l'admiration dus à l'Empereur Napoléon III.

Le pétitionnaire avoue lui-même que cette préoccupation pourra bien être regardée comme naïve, mais enfin elle le poursuit depuis trop longtemps.

Nous ne voulons pas, en présence des bons sentiments qui la lui ont inspirée, qualifier sa demande plus sévèrement qu'il ne l'a faite lui-même; toutefois nous pensons qu'il ne doit pas y être donné suite.

En conséquence, la commission dont je suis l'organe, m'a chargé de vous proposer de passer à l'ordre du jour.

(L'ordre du jour est adopté).

La plupart de nos lecteurs trouveront sans doute aussi que la préoccupation du pétitionnaire est en effet naïve, et que l'apposition de la griffe d'oblitération sur un timbre-poste portant l'effigie d'un souverain, n'a rien d'inconciliable avec le respect, dû à ce souverain.

D'un autre côté, ils ne s'étonneront pas autant que M. Suin, le rapporteur de la pétition, en voyant se produire cette opinion, à laquelle il ne fait pas l'honneur de la discuter; il est à supposer que cet honorable sénateur n'a jamais vu de collection de timbres-poste et n'a pas encore eu l'occasion de s'occuper de timbres.

Dans le cas contraire, il aurait peut-être reconnu que la question, bien peu importante en apparence pour un homme d'état, du choix des types de timbres-poste, et du procédé admis pour les oblitérer, pouvait se rattacher au domaine de la plus haute politique, et conduire tout naturellement à comparer les principes fondamentaux du gouvernement des monarchies *de droit divin absolu* et des monarchies *constitutionnelles*. — Nous allons essayer de l'indiquer sommairement.

Nous savons tous que S. M. Ferdinand II avait prescrit l'emploi de timbres à armoiries pour ses

États de terre ferme, et n'avait admis pour la Sicile l'usage du timbre avec son portrait, qu'après la confection d'un timbre oblitérant, qui encadrait la tête royale en la respectant. L'apposition de cette griffe, à une place déterminée, était certainement prescrite *sous les peines les plus sévères*, car c'est tout au si on remarque à cet égard, de légères divergences.

Comme le roi de Naples, tous les souverains d'Italie avaient adopté les timbres à armoiries. Ils admettaient évidemment comme lui qu'il y aurait, sinon crime de lèse-majesté, au moins manquement grave à la majesté du prince, dans le fait de l'oblitération de son portrait. Cette opinion paraît, du reste, se fonder sur les traditions déjà anciennes, de l'antiquité païenne. Nous lisons, en effet, aujourd'hui même dans le *Magasin pittoresque*, mars 1866, page 101 ; « Il est nécessaire de se rappeler que » depuis l'établissement de l'empire chez les Ro» mains, la moindre négligence apportée à la con» servation des images impériales pouvait conduire » à l'exil, sinon à la mort, et qu'on se rendait cou» pable de lèse-majesté en ne respectant pas l'em» pereur, même à l'état d'image muette. »

Nos lecteurs savent que la Sardaigne a de tout temps fait exception, pour ses timbres-poste, au principe que nous signalons ; nous croyons avoir saisi la cause de cette différence : notre explication ressortira de la suite de notre article.

Passant à l'Allemagne, nous y retrouvons la même tradition, bien que primitivement moins accentuée. Constatons d'abord, que plusieurs pays n'ont jamais émis que des timbres à armoiries ; ce sont : la Bavière, le Wurtemberg, le Brunswick, l'Oldenbourg et le Mecklembourg.

Quant aux autres États, nous remarquons qu'ils suppriment tour à tour leurs timbres à effigie de souverain, afin de les remplacer par d'autres à armoiries. C'est en 1861, la Prusse ; en 1863, l'Autriche et la Saxe ; nous savons que les projets, actuellement à l'étude au Hanovre, n'ont pas d'autre but ; seul, le grand-duché de Bade conservera donc, dans un avenir prochain, le portrait de son souverain sur ses enveloppes, et encore y a-t-il lieu d'observer, que dans la pratique actuelle, l'oblitération de l'effigie n'y est pas nécessaire. On pourrait admettre qu'elle n'est qu'accidentelle ; d'ailleurs, lorsqu'on la rencontre, elle ne frappe d'ordinaire que l'encadrement.

Nous croyons pouvoir, sans risque de nous tromper beaucoup, rattacher ce changement, d'un côté, à l'accentuation plus vive des théories de la royauté de droit divin, faite par le roi de Prusse actuel, lors de son couronnement, et de l'autre, à la présence en Allemagne des princes italiens exilés.

En tous cas, la tradition italienne qui considère comme inconciliable avec le respect dû au souverain, le fait de frapper son effigie d'un timbre d'oblitération, a complétement gagné l'Allemagne, et c'est sans doute à une idée analogue, que nous devons les timbres à armoiries russes.

Nous serions donc fondé à dire, que nous rencontrons maintenant les armoiries, sur les timbres de tous les pays à monarchie *de droit divin* et comme contre-partie de ce principe, nous trouvons le portrait du souverain, sur les timbres de tous les pays *à monarchie constitutionnelle*, quelques différentes que soient les constitutions, mais en excluant cependant celles, *octroyées* comme en Prusse. Nous avons donc : l'Angleterre et ses colonies, la Belgique, l'Espagne, la France, la Hollande, l'Italie de Victor-Emmanuel et le Portugal, ayant tous sur leurs timbres-poste l'effigie de leur souverain.

Ne serait-ce pas quelque théorie de droit divin qui aurait fait rejeter en Danemark, en 1852, l'essai de 8 rbsk. à effigie ; quelque motif analogue qui aurait inspiré le changement récent des timbres de Norwège ; ne serait-ce pas la contagion exercée par le voisinage de l'Allemagne, sur l'administration des postes du Luxembourg, qui aurait fait disparaître des timbres de ce duché le portrait de son grand-duc Guillaume, qui continue à figurer comme roi Guillaume III sur les timbres de Hollande?

Nous voyons le prince Couza s'empresser d'affirmer par ses timbres-poste son éphémère souveraineté, les souverains successifs de Honolulu enrichir nos albums de leurs portraits, et, par contre, le roi Othon s'inspirer évidemment des traditions de la cour paternelle, en adoptant Mercure pour les timbres grecs, au lieu de sa propre effigie.

On comprend que l'empereur Maximilien a choses plus pressées à faire, que d'examiner s'il y a lieu de substituer son portrait aux armoiries mexicaines.

Mais qui nous expliquera l'amour persistant du Brésil pour ses affreux chiffres?

O. B.

CURIOSITÉS POSTALES.

Nº 1.

Mr Mouneault, Duc de Surtes à Lyon
a requis de faire partir une estafette pour —
l'armée expéditionnaire de Italie ci jointe
Nº 1. Le Ministre de la Guerre
Lyon, le 8 Avril 1815.
Le Lieutenant Général commandant
en chef l'armée de Lyon
Cte de Grouchy

Le timbre apposé à Lyon a été
le 9 avril à 10 h. du soir

N° 2.

Ordre.

Il est ordonné aux maîtres de postes de faire parvenir à Paris, sous leur Responsabilité, et par estafettes, les dépêches ci jointes: savoir:

1. une pour Sa majesté l'empereur.
4 quatre pour Son excellence le ministre de la Guerre.
1. une pour Son excellence le Duc de Bassano.
1. une pour Son excellence le comte bertrand grand maréchal.
1 une pour Son excellence le Duc de Rovigo.

au pont St. Esprit le 14 avril 1815. a huit heures du matin.

Le lieutenant général, aide-de-camp de l'empereur.

Les dépêches ci-dessus ont été reçues à Paris par estafette extraordinaire le 17 avril à midi

Lorencez

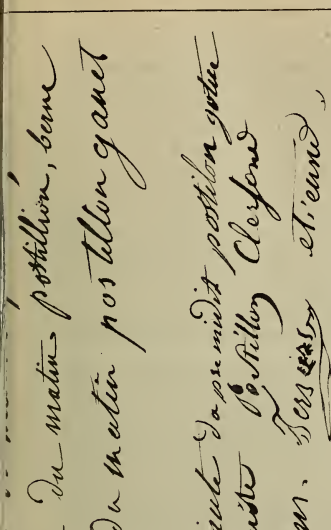

CURIOSITÉS POSTALES.

Nous avons le plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs deux documents fort curieux, extraits de la magnifique collection d'autographes de notre obligeant et fidèle collaborateur M. De Rives de Seine.

Le premier de ces documents a dû accompagner la dépêche adressée au ministre de la guerre par le général de Grouchy, qui lui rendait compte des événements de Lariole et de Valence (2 et 3 avril 1815), en lui annonçant qu'il partait de Lyon avec des forces pour soutenir le mouvement du général Pire, marchant à la rencontre des royalistes commandés par le duc d'Angoulême. (Cette supposition est en parfaite conformité avec les mémoires du temps).

Le deuxième est relatif aux dépêches que l'aide de camp de l'empereur, le général Corbineau, adressait au gouvernement sur les événements qui ont amené la capitulation du prince.

En effet, cette capitulation eut lieu le 7 avril. Par suite de malentendu, le prince fut retenu à Pont-Saint-Esprit; des pourparlers continuèrent jusqu'au 13; le 14 le général Corbineau fit prévenir le prince qu'il allait être mis en liberté; le 15, il partit pour Cette, où il s'embarqua le 16.

LES POSTES ET LES TIMBRES-POSTE EN ÉGYPTE.

C'est par suite d'anciennes capitulations que chaque consulat en Égypte est devenu un État dans l'État même. Nous comptons ici autant d'administrations de postes que de consulats généraux, en attendant que les simples agents consulaires et les sociétés particulières, en augmentent le nombre, en faisant également valoir leurs droits d'établir des bureaux analogues.

Nous avons d'abord *la poste égyptienne*, admirablement dirigée par M. le chevalier Muzzi Bey, ex-chef de la poste européenne et premier fondateur d'une administration régulière en Égypte;

2° *La poste française*, desservie par *les Messageries Impériales*, dans les deux branches de la Méditerranée et de l'Indo-Chine, confiée aux soins éclairés de M. Taradel, commissaire du gouvernement impérial;

3° *La poste anglaise*, jalousement réservée à la

Compagnie péninsulaire orientale, divisée en plusieurs lignes : de Southampton par Gibraltar, Malte à Alexandrie; par Marseille et Malte; par la mer Rouge à Aden, Bombay et Calcutta jusqu'à Hong-Kong ;

4° *La poste italienne*, exploitant la ligne plus directe vers l'Europe, par Brindisi et Ancône;

5° *La poste autrichienne*, allant à Corfou et à Trieste, d'un côté; et de l'autre, directement et par la Syrie à Constantinople ; service qui appartient au Lloyd autrichien ;

6° *La poste russe*, représentée par *la Compagnie générale de navigation à vapeur russe*, pour nous rallier à l'empire des Czars ;

7° *La poste grecque*, qui n'existe que depuis la réunion des îles Ioniennes à ce pays.

Voilà donc les sept différents bureaux de poste que nous avons en ce moment et qui ont chacun leurs timbres spéciaux. Ils sont tous bien distincts et séparés les uns uns des autres, suivant le système de la mère patrie et soumis uniquement aux lois de leurs gouvernements respectifs, comme s'ils étaient installés à Paris, Londres, Florence, Vienne, Saint-Pétersbourg ou Athènes.

Pour qu'on puisse obtenir sa correspondance, il faut la chercher par toute la ville, en ayant soin de se munir de l'argent égyptien, si l'on a recours à la poste vice-royale ; de l'argent français, si l'on s'adresse à la poste impériale ; de livres sterling, si l'on se présente à la poste britannique ; des merenghi et lire, pour la poste italienne; des florins *effectifs en argent* (car ils refusent leur propre papier-monnaie), à la poste autrichienne, et ainsi de suite. En agissant autrement, on peut être certain d'être exploité d'une façon scandaleuse.

Pour l'envoi des lettres, il est urgent de connaître les différents moyens d'expédition qui existent : l'un plus sûr, l'autre plus accéléré, le troisième, moins cher. Il est nécessaire aussi de savoir, que la poste anglaise chargera d'un supplément les lettres en retard — espèce de *toolate* en ce moment à l'étude ; — que les postes françaises, anglaises et italiennes se sont entendues pour se confier réciproquement leurs propres messages, en affranchissant sans distinction aux trois différents bureaux ; que l'Angleterre est décidée à abandonner les anciennes échelles pour suivre la ligne plus courte choisie par les bateaux italiens, et que les bateaux égyptiens veulent à leur tour concourrir à *ce steeple-chase* et montrer leur drapeau sur les bateaux de la Compagnie Azizie Misrihié, à Brindisi et à Ancône. Cette société fait déjà une rude concurrence aux Autrichiens et aux Français, sur le côte de Syrie et sur la Méditerranée jusqu'au Bosphore, et exploite à elle seule la mer Rouge, le commerce du Hedgiaz et transporte les pèlerins à la Mecque.

Les timbres turcs de la poste locale de Constantinople auront-ils cours ici, comme les monnaies du sultan, par droit du seigneur? Voilà la question qui agite en ce moment la diplomatie et dont on attend avec impatience la solution.

Le Lloyd autrichien ne fait usage que de timbres de Vénétie et non de ceux en cours à Trieste et à Vienne.

La poste russe a seule le monopole de la mer Noire, la mer Caspienne, la mer d'Azoff, la Baltique, etc., et aborde en passant tous les postes de la Syrie, Smyrne et Constantinople. Elle exige l'emploi des timbres ordinaires pour l'intérieur de l'empire, mais elle a créée ou elle a autorisée à créer (ce qui revient au même) la Société générale de navigation à vapeur russe, à émettre des timbres exclusivement pour la Syrie, ce qui vient encore compliquer notre système d'affranchissement.

La poste grecque tient à vendre ses leptas en papier, à l'effigie de Mercure (le dieu des voleurs), pour les expéditions de chez elle, mais, n'ayant aucune marine nationale régulière, elle devra y renoncer, lorsque les bateaux étrangers ne s'arrêteront plus à Corcyre.

Il y avait autrefois une poste belge, mais elle a cessé de fonctionner depuis la suppression des bateaux d'Alexandrie à Anvers.

Nous aurons bientôt l'établissement d'une poste espagnole, dont un service de bateaux reliera l'Égypte avec Barcelone, les îles Baléares, Cadix, etc., etc. Les autres consulats et sociétés particulières, réclament tous les mêmes bénéfices, ce qui nous fournira souvent l'occasion de vous envoyer des articles pour votre estimable journal.

Alexandrie, mars 1866. X.

LES TIMBRES PROVISOIRES DE L'URUGUAY.

C'est d'après les informations qui nous avaient été transmises par notre correspondant de Monté-

video que nous annoncions, en notre n° 38, l'émission d'une série de timbres provisoires que nous n'avions pas vus et pour cause, mais que nous avons reçus maintenant, comme suit :

Un	6 centesimos	transformé en	20 cents.
»	8 »	«	10 »
»	10 »	»	15 »
»	12 »	»	5 »

C'est au type portant l'inscription : *Republica oriental* qu'on a fait subir cette transformation des plus simples, mais aussi des plus ridicules et dont l'aspect n'inspire aucune confiance. On ne saurait admettre que l'administration des postes, en supposant que les 5, 10, 15 et 20 centesimos lui fussent nécessaires pour l'intérim de dix jours, eût été donner une plus-value à ses timbres, en appliquant simplement de chiffres noirs leurs angles inférieurs; moyen tellement simple que tout le monde pouvait employer, sans danger d'être taxé de contrefacteur. Et aurait-elle poussé l'absurdité jusqu'à émettre un timbre provisoire de 10 centesimos, tandis qu'elle en possédait un de cette valeur?

Classons donc, sans arrière-pensée, ces timbres dans la catégorie des nouveaux Paraguay, venus des mêmes parages.

LES TIMBRES DE VICTORIA.

(Suite. — Voir n° 38.)

1862. — 9e type.

(Sans variété de dessin.)



Type 9, *ci-contre*. Effigie à gauche de la reine Victoria, avec diadème, dans un ovale en haut duquel : *Victoria*; en bas ; *One penny*. Angles cannelés. Imp. coul. sur papier blanc, rect., dentelés, typ.

1er *mars* 1862. — *Papier filagrammé D.* n° 2,

1 penny vert.

Août 1862. — *Papier filagrammé D.* n° 3.

1 penny vert.

Janvier 1863. — *Papier filagrammé D.* n° 4.

1 penny vert.

Il n'a jamais été émis de timbre noir de ce type, pas plus que du 1 p. type 7. Ce sont les timbres verts qui ont été changés de nuance, au moyen d'un acide quelconque. Nous n'avons pu trouver de timbres imprimés sur papier lisse; nous pensons qu'il n'en existe pas, — quoiqu'il ait été signalé — c'est le filagramme dessin n° 4, très-souvent placé entre deux timbres, qui aura donné lieu à cette erreur : le partage du chiffre 1 déjà si maigre, ne permettant plus alors de rien distinguer.

1862.—10e type.

(Sans variété de dessin.)



Type 10, *ci-contre*. Effigie diadémée de la reine Victoria, tournée vers la gauche, dans un ovale autour duquel les inscriptions : *Victoria — six pence*, en grands caractères. Des deux côtés de l'ovale, la valeur en un gros chiffre. Imp. coul. papier blanc., rect., dentelés, typ.

Août 1862. — *Papier filagrammé, D.* n° 2.

6 pence noir.

1863. — *Papier filagrammé, D.* n° 4.

6 pence noir.

Le fond de l'ovale qui entoure l'effigie, au lieu d'être entièrement noir, forme un entourage blanc à certains exemplaires. Cette différence ne constitue pas de variété, car elle n'est due qu'à une mauvaise impression.

1863. — 11e type.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Type 11, *ci-contre*. Effigie laurée de la reine Victoria dans un cercle et regardant à gauche. En haut : *Victoria;* en bas, la valeur. Imp. coul. sur papier blanc, rect., dentelés, typ.

Janvier 1863. — *Papier filagrammé, D.* n° 3.

4 pence rose foncé, rose pâle.

Papier filagrammé, D. n° 4.

Septembre	1864. — 1	penny	vert, vert pâle.
Mars	1864. — 2	»	lilas, violet.
»	» — 4	»	rose.
21 février	1865. — 8	»	orange.

10 avril 1865. — 12e type.

(Sans variété de dessin.)



1 shilling bleu, sur papier bleu.

Type 12, *ci-contre*. Effigie laurée de la reine Victoria dans un cercle et regardant à gauche. En haut : *Victoria;* en bas : *One shilling*. Imp. coul. sur papier couleur filagrammé D. n° 4, octog, dentelé, typ.

La valeur de ce timbre est représentée en filagramme par le chiffre I, tandis qu'à Van Diemen et à la Nouvelle-Galles, elle l'est, par le chiffre 12 (12 pence), dénomination beaucoup plus claire.

Fin 1865. — 13e type.

(Sans variété de dessin.)



10 pence gris-lilas.

Type 13, *ci-contre*. Effigie laurée de la reine Victoria dans un ovale et tournée vers la gauche. En haut : *Victoria;* en bas : *ten pence*. Des deux côtés de l'ovale, la valeur en chiffres. Imp. coul. sur papier blanc filagrammé, D. n° 4, rectangulaire, dentelé, typ.

Nous ne savons si réellement, le *Timbrophile*, y a vu un chiffre 10 en filagramme (on se trompe quelquefois), mais nous pouvons assurer que tous les exemplaires qui nous ont passés par les mains, n'avaient qu'un chiffre maigre 8. *A continuer.*

TOUJOURS DES VARIÉTÉS.



En faisant ces jours-ci une reconnaissance parmi les Nouvelle-Grenade, nous avons fait la découverte d'une variété qui n'a pas encore été mentionnée jusqu'à présent et dont nous donnons ci contre le spécimen.

Cette variété, qui est de la bonne espèce et non du genre de celle où l'on supprime des fractions de lettres, diffère d'avec ses confrères, en ce que le chiffre 5 est plus petit et que les lettres *e* et *t* de *cent* sont : la première (*c*) plus ouverte; la seconde (*t*) plus allongée. Nous trouvons après le mot *nationales* une étoile, le plus souvent un peu effacée à la partie inférieure; au côté opposé, certains exemplaires ont une petite tache appartenant, nous semble-t-il, à une autre étoile, qui ne serait pas bien venue, par suite d'un mauvais report. C'est sur les feuilles mêmes de timbres sans étoiles, qu'on trouve ces variétés, placées un peu selon le caprice du reporteur.

Depuis que cet article est écrit, nous avons eu l'occasion de remarquer, que cette particularité existait aussi aux timbres des autres valeurs, de cette même émission.

Voici quelques autres variétés de différents genres, que nous trouvons parmi nos timbres :

Prusse. Après l'émission des timbres ayant une couronne en filagramme, a succédé, en 1856, une série d'autres, imprimés en couleur sur papier blanc, où le fond était quadrillé. Les premiers timbres durent avoir le papier *burelé*, dans le genre des timbres de Hanovre, car nous trouvons ainsi : 4 pf. vert-jaune; 1 sgr. rose; 2 sgr. bleu. Pour découvrir ce burelé, il est bon de voir les timbres au jour.

Australie occidentale. 2 pence orange non dentelé, sur *papier pelure*.

Nouvelle Galles du sud. Effigie laurée, sur papier bleuté. Un 2 pence, ayant le fond composé de lignes *verticales* ondulées et aux angles de petites *étoiles*, au lieu de fleurons.

Nouvelle Zélande. Buste de Victoria, étoile en filagramme. Un 2 pence bleu, ayant la dentelure très-rapprochée : 24 dents en hauteur sur 18 de largeur, au lieu de 16 × 12.

Van Diemen. Un 4 pence bleu, gros chiffre en filagramme, *dentelé à la roulette*.

Victoria. Effigie de Victoria, attributs dans les angles, étoile en filagramme. Un 4 pence, chair, *dentelé à la roulette*.

LES POSTES PONTIFICALES.

Si l'on devait rechercher quel était le service des postes pontificales à la fin du siècle dernier, le travail serait long, ingrat et peu intéressant pour les lecteurs, car il n'y avait rien de stable à cette époque dans l'organisation des postes, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. Nous nous bornerons donc à dire que toutes les nations en rapport avec Rome entretenaient pour leur propre compte, des postes, pour l'envoi des lettres en destination des pays auxquels ils appartenaient.

La république de Venise jouissait à cet égard de plus grands priviléges que les autres gouvernements.

Toutes les administrations n'avaient d'autre charge, que celle d'expédier et de faire parvenir *gratuitement* la correspondance du gouvernement pontifical. La poste intérieure appartenait presque toujours, par privilège, aux seigneurs de l'endroit.

Ce fut vers la fin du siècle dernier que l'invasion française supprima à Rome, les courriers étrangers, annula tout privilége aux particuliers et revendiqua les droits de l'État. L'administration générale des postes, prit donc possession du service postal et mit ainsi un terme aux nombreux abus qui s'étaient commis jusque là.

Lorsqu'en 1814, Pie VII rentra dans ses États, il conserva cette organisation et refusa l'établissement de la poste vénitienne, telle qu'elle avait existée jadis. Depuis lors, l'administration des postes a toujours été du ressort du gouvernement.

Afin de fixer la marche régulière de cette branche importante, Pie VII fit publier, le 24 août 1816, le règlement général des postes romaines et des États pontificaux, avec le tarif du port des lettres et imprimés. Ce règlement est encore celui en vigueur aujourd'hui.

Une ordonnance du pro-secrétaire d'État, cardinal Antonelli, du 29 novembre 1851, introduisit dans les États pontificaux l'usage des timbres-poste.

A la suite de cette mesure, le pro-ministre des finances, publia sous la date du 19 décembre 1851, un règlement pour l'usage des timbres-poste, qui, selon l'article 2, étaient de huit *jayome*, de couleurs différentes, depuis un demi-*bajocco* jusque et y compris sept *bajocchi*. Dans ce même règlement, il n'est nullement fait mention de la couleur de ces timbres, ni de l'existence des trois valeurs 8 et 10 *bajocchi* et un écu ou scudo. Malgré toutes les recherches que nous avons faites, nous n'avons pu arriver à éclaircir ce point, mais un personnage qui occupe un emploi important à la poste, nous a assuré que c'était l'administration elle-même qui avait arrêté le choix des nuances des timbres et avait émis, de sa propre autorité, les trois valeurs dont ne parle pas le règlement, et cela afin de satisfaire aux exigences nécessitées par l'expédition des correspondances, que Rome envoie dans tout le monde catholique.

Quoiqu'il y ait divergence dans la couleur de quelques timbres, il ne faut pas l'attribuer à un changement, mais bien à une irrégularité du fabricant de papier, l'administration ayant toujours conservé les nuances primitives adoptées. Le 50 *bajocchi* a cependant subi une légère modification dans la nuance et est actuellement d'un bleu plus vif, qu'antérieurement.

Le directeur général des postes a jusqu'ici refusé de satisfaire aux justes réclamations du public, demandant une amélioration des timbres-poste; et c'est vraiment impardonnable qu'à Rome, la patrie des beaux-arts, on ait des timbres d'une facture aussi médiocre. Les Romains, qui cherchent à conserver à leur capitale la gloire incontestée d'être le siége principal des beaux-arts, en sont justement offensés.

Une récente décision du gouvernement papal, ayant adopté le système décimal français, obligera bientôt l'administration des postes à faire le changement si vivement désiré; mais comment le fera-t-elle?

C'est à la suite de cette décision, qu'a paru l'ordonnance de graver les moules pour une monnaie nouvelle, qui ne tardera pas à être mis en circulation. Nous aurons ainsi : des lire et centimes pontificaux. Or, comme cette mesure ne permettra pas de maintenir les timbres-poste avec l'énonciation de la valeur en bajocchi, nous espérons que l'administration des postes, saisira cette occasion de prouver, que l'art de la gravure n'a pas dégénéré à Rome et qu'il peut rivaliser avec avantage avec celui des autres nations.

Les projets étrangers n'ont pas manqués jusqu'ici, mais ils seront certainement repoussés, parce que nous ne pourrions renoncer à l'honneur, d'avoir nos timbres-poste de fabrication nationale. G.

Le 4 cuartos lithographié d'Espagne.

Il y a peu de temps, nous faisions le triage de nos timbres, quand nous trouvâmes parmi eux plusieurs exemplaires qui nous parurent suspects. Un examen plus attentif nous apprit bientôt que nous avions sous les yeux trois des timbres dont l'existence avait été révélée, il y a quelques mois, par M. le docteur Magnus, qui nous a donné la description de sa trouvaille d'une façon si claire et si exacte que nous ne pouvons faire autrement que de la lui emprunter. Disons d'abord que ces timbres appartiennent, pour le type, à l'émission de 1855-60 et sont sur papier bleuté. Voici comment s'exprime M. Magnus :

« Si la tête de la reine, dit-il, offre une similitude très-grande, l'encadrement laisse à désirer sous le rapport de la reproduction. Les perles du cercle sont irrégulières pour la forme et pour la situation. Celles qui remplissent les quatre angles compris entre le cercle perlé et le cadre rectangulaire sont confuses et irrégulières, au lieu d'offrir la netteté et la symétrie des timbres ordinaires; les petits fleurons des côtés latéraux et l'encadrement rectangulaire sont plus larges et plus distants. Au lieu de la petite figure rappelant la coupe transversale d'une capsule à 5 loges que l'on trouve aux quatre angles du timbre, c'est un cercle informe, avec taches irrégulières au centre, qui rappelle confusément le dessin du timbre officiel. Les lettres de la légende sont un peu plus grandes et plus grossièrement tracées. »

Quoique nous ayons trouvé trois timbres lithographiés parmi tant d'autres typographiés, tous provenant d'une seule et même correspondance, épluchée à notre intention, nous ne saurions partager l'opinion de M. Magnus, qui voit en ces lithographies des timbres provisoires, dont l'existence serait due, présume-t-il, à un accident arrivé à la planche des timbres typographiés de 4 cuartos.

L'administration des postes, qui ne craint rien tant que la contrefaçon et qui, pour ce motif, change presque annuellement ses timbres pour l'éviter et non à cause du changement de coiffure de la reine, ainsi que l'a répété, après nous, le *Stamp collector's*, qui nous avait pris au sérieux dernièrement; l'administration n'irait donc pas, nous semble-t-il, fournir des armes contre elle, en émettant des lithographies, concurremment avec des typographies, alors qu'il était bien simple, en cas où l'accident supposé serait arrivé, de débiter provisoirement deux timbres de 2 cuartos pour un de 4 cuartos. Si donc, on admet la possibilité du moyen que nous venons d'indiquer, pourquoi supposer qu'en pareil cas l'administration des postes ne l'eût pas mis en pratique, puisque tout le lui commandait?

Jusqu'à preuve du contraire, nous ne verrons en ces timbres que des contrefaçons, faites non en vue de les débiter aux collectionneurs, mais dans le but de fruster l'État. Ce qui vient confirmer notre opinion, c'est que les timbres trouvés par M. Magnus n'ont pas de filagramme, tandis que les nôtres simulent assez celui des timbres 1855; preuve que le contrefacteur aura reconnu la nécessité de compléter son travail, afin de lui donner toutes les apparences possibles d'authenticité.

Comme objet de curiosité, rien de mieux que la recherche de ces timbres, qui sont peu communs et qui ont servi à l'affranchissement des lettres; mais, pour un album *timbres-poste*, ils n'ont pas plus de valeur à nos yeux que les nombreuses contrefaçons qui pullulent aujourd'hui.

Les enveloppes à deux timbres, d'Angleterre et des États-Unis.

Depuis longtemps chacun sait que les enveloppes d'Angleterre de 2, 3, 4, 6 pence et 1 schelling ne se délivrent pas à la poste et que, pour les obtenir, il faut s'adresser à *Somerset House*, en remettant avec sa demande le papier destiné à être timbré. La couleur importe peu, elle est laissée au choix du demandeur. On vous appliquera aussi, si vous le désirez, une certaine quantité de timbres, les uns près des autres, sur une seule feuille de papier; c'est ainsi qu'on pourrait obtenir un grand nombre de variétés de valeurs, qu'on multiplierait à l'infini en les faisant imprimer sur papiers multicolores. Il en est de même des 6 et 3 pence, 6 et 4 pence et autres valeurs qu'on a réunies jusqu'ici et qui sont sans signification aucune, puisque la combinaison la plus simple peut porter leur nombre à un chiffre fabuleux. Nous engageons donc les collectionneurs à ne pas s'arrêter davantage à ces timbres, quoique M. Lallier leur ait réservé 6 pages en son album.

Une récente décision vient de prohiber les papiers de couleurs; les blancs et azurés sont seuls admis pour être timbrés, ce qui diminue un peu la quantité de timbres qu'on aurait pu avoir.

Quant aux enveloppes à deux timbres des États-Unis, le cas est tout différent, et la seule valeur 3 cents et 1 cent qui existe, imprimée sur papier blanc et sur papier jaune avait au moins sa signification. Le 3 cents représentait la taxe et le 1 cent la rétribution du facteur, qui n'avait que cette surtaxe pour tout appointement. Vous avez, au reste, cher monsieur, donné ces détails dans un curieux article de feu M. James Lesley, publié en votre numéro 10 et auquel je renvoie vos lecteurs. B. M.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 5-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



La *American Bank Note Company*, de New-York, n'est pas chiche d'imprimer quelques épreuves de ses timbres : nous serions même tenté de croire que sa prodigalité n'est due qu'au culte tout particulier qu'elle a pour le dieu *Dollar*, ce qui nous a valu les épreuves multicolores de tout ce qu'elle a produit. Ce sont encore les mêmes motifs qui nous mettent en mains deux essais, tirés en noir et en bleu, du timbre 15 cents que nous reproduisons et qui ne tardera pas à être mis en usage.

Ce nouveau-né, disons-le de suite et sans crainte d'être démenti, réunit toutes les qualités : ornementation de bon goût, exécution irréprochable et ressemblance parfaite. Tout le monde reconnaîtra en ce portrait celui de feu le Président Lincoln, si lâchement assassiné.

PRUSSE.



L'époque de la mise en usage des timbres sur baudruche n'est pas encore fixée. Les bureaux de poste en feront seuls emploi, non pour les lettres chargées, ainsi qu'on l'a dit, mais pour la simplification des comptes, des remboursements d'espèces au public. Ces timbres, qui sont dentelés à la roulette, existent en deux valeurs : 10 sgr., rose ; 30 sgr., bleu. A la partie supérieure se trouve le mot : *Preussen ;* à celle inférieure : *Silb. gr. ;* le centre, dont le fond est composé d'inscriptions microscopiques telles que : *Zehn Silbergroschen* (10 sgr.), ou *Dreissig Silbergroschen* (30 sgr.) est réservé aux chiffres indicatifs de la valeur, sur lesquels on lit : *Postmarke*. Les encadrements, ovale

au 10 sgr. et rectangulaire au 30 sgr., sont formés par une suite d'armoiries de Prusse. Ces timbres sont gommés du côté de l'impression.

Nous ne savons, si c'est en vue de créer des difficultés au contrefacteur, qu'on a surchargé ces timbres de dessins et inscriptions microscopiques, mais nous pensons que plus les dessins sont petits, moins on peut s'apercevoir de l'irrégularité de la contrefaçon. Mieux vaudrait employer son temps, sa patience et son talent à créer des œuvres plus sérieuses et être moins prodigue de ces petits caractères qu'on retrouve partout et dont MM. les Allemands semblent très-friands.

FRANCE.

Il y est toujours question d'enveloppes. Nous donnerons le mois prochain, le fac-simile d'un type, qui a chance, dit-on, d'être adopté.

URUGUAY.

On imprime en ce moment à Londres, les enveloppes que MM. De la Rue ont gravées. Nous n'en connaissons pas encore le dessin.

HAMBOURG.



C'est le type même des mandats-poste qui a été utilisé pour la série d'enveloppes parue le 5 avril dernier. Cette émission, annoncée pour mars, n'a pu avoir lieu, à cette époque, l'impression n'ayant pas été terminée en temps, à Berlin. Il y a sept valeurs, rivalisant entre elles par la beauté de leurs nuances : 1/2 sch., noir; 1 1/4 sch., lilas; 1 1/2 sch., carmin vif; 2 sch., orange; 3 sch., bleu ciel; 4 sch., vert clair; 7 sch., violet. L'estampille et les inscriptions transversales noires se trouvent à droite. Nous avons encore un timbre adhésif, en tout semblable aux enveloppes : 1 1/2 sch., carmin; imp. en coul. sur papier blanc, dentelé à la roulette.

BRÉSIL.

Les timbres aux éternels chiffres ont fait leur temps et vont être réformés bientôt. C'est la *American Bank Note Company* qui est chargée de livrer les successeurs.

VICTORIA.

Le 6 pence noir a fait place à un 6 pence bleu, dont le type est semblable au 10 pence, récemment émis; il a le chiffre maigre 6, en filagramme.

DANEMARK.



Depuis le 1er mai courant, ont paru deux timbres, lithographiés par MM. Thiele frères, de Copenhague, au fac-simile ci-contre : 8 skilling, bleu; 12 sk. bistre. L'impression est coul. sur papier blanc et dentelés. L'inscription : DeSTÆLLANDSKE JERNBANER, signifie : *Les chemins de fer en Séland.* Au centre de l'ovale on voit : 5 ou 10 pund, 5 ou 10 livres.

Le 4 sk. enveloppe (chiffre non suivi d'un S), dont nous parlions en notre n° 38, est le timbre actuellement en usage.

ESPAGNE.

Nous avons maintenant en variétés de nuances : 2 cuartos, rose vif; 4 cuartos, bleu vif; 12 cuartos, jaune. Ce sont là les couleurs du jour.

ITALIE.

On nous donne le 1er juillet comme étant la date à laquelle paraîtra le nouveau 20 centimes.

Depuis le 1er courant, les timbres sont annulés de la griffe, dont parlait notre correspondant en notre n° 39.

Le 40 centimes a la nuance rose violacé.

MAURICE.

Le 6 pence subit les mêmes tribulations que le 1 sh., qui, après avoir été jaune, puis vert, est revenu à sa première nuance. Le 6 pence, d'abord vert, devenu lilas ensuite, a repris, sa couleur primitive (verte). Il a conservé son filagramme, *C C* couronné, qu'il avait en dernier lieu. Quoiqu'il n'ait pas été signalé, ce changement ne date pas d'aujourd'hui, car nous avons sous les yeux, une lettre d'octobre 1865, portant ce 6 p. vert.

SUÈDE.

Le 20 öre, au lieu d'être rouge-brique, est maintenant rouge-brun.

TURQUIE.

Nous recevons, à propos du timbre reproduit le mois dernier, les lignes suivantes : « Sur l'affranchissement obligatoire des journaux, fixé à 5 paras, la poste locale fait une remise de 1 1/2 paras par journal, à toutes les administrations de journaux,

tant de l'intérieur que de l'extérieur, qui font leurs envois par son entremise. Elle applique dans ce cas, soit en noir, bleu ou rouge, le timbre des journaux en franchise, dont la valeur est de 3 1/2 paras. »

TOUR ET TAXIS.



Tel est le spécimen de l'enveloppe 1/4 sgr., noir, dont nous parlions le mois dernier. L'estampille qui est parfois coupée par les inscriptions transversales noires, occupe le côté droit de l'enveloppe.

SHANGHAÏ.

Faut-il un *s*, n'en faut-il pas? Nous avons sans *s* : 1, 4, 8, 16 candareen ; avec un *s* : 2, 3, 6, 8, 16 candareens. Auparavant nous eussions écrit sans hésiter : 1 candareen au singulier et 2, 3, 4, 6, 8, 16 candareens au pluriel. Mais depuis que nous avons entendu donner raison à l'imprimeur du *Timbrophile* qui écrit au pluriel : *Lions dans un écusson*, en parlant des armoiries de Finlande, où il n'y a qu'un lion, nous ne savons plus que penser. L'imprimeur des timbres, Shanghaï, qui partage probablement nos doutes sur l'emploi de l'*s*, donne un nombre égal de timbres avec et sans cette lettre, certain qu'il y en aura ainsi la moitié de bons. Que cette observation ne nous fasse pas oublier de dire, que la nuance des 3 et 6 candareens, cités plus haut, est brune.

HAWAIIEN.

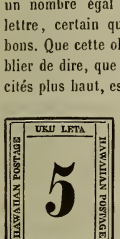

Émission suspecte d'un 13 cents, bleu, sur papiers uni et vergé azurés, en tout semblable au 5 cents, que nous donnons ici.

Nous serions curieux de connaître dans quel but ce timbre a été créé, après la suppression du 13 cents, rouge, au buste de Kaméhaméha III, qui était devenu inutile par suite d'une modification dans la taxe des lettres, en destination pour les États-Unis.

BERMUDES.

La série des timbres connus vient d'être augmentée d'une valeur nouvelle : 2 pence, bleu. Les dispositions sont à peu près les mêmes que celles de ses confrères.

BRÊME.

Les derniers 5 sgr. que nous avons reçus étaient d'un vert-jaune clair.

PORTUGAL.

Le 1er juillet prochain, nous aurons des nouveaux timbres de 5, 10, 80, 120 reis. Le choix des nuances n'est pas encore bien arrêté, mais on nous écrit que le 5 reis sera noir et le 120 reis, bleu. C'est M. Weiner qui a été chargé de l'exécution de ces timbres.

ANGLETERRE.



La ville d'Édimbourg veut absolument supplanter la ville de Hambourg par le nombre de ses timbres. Encore deux ou trois petites émissions et elle aura atteint son but. La quantité suppléant chez elle à la qualité, voici le *chef-d'œuvre* qu'elle nous remet maintenant. Il y en a deux valeurs : 2 pence, jaune ; 3 pence, brun-rouge, lithographiés. Il y en a des dentelés et non dentelés ; l'impression est couleur sur blanc.

A plus tard, sans doute, d'autres nuances.

BELGIQUE.

C'est le 1er juin que paraîtra le nouveau timbre de 1 centime.

V'là c'que c'est.

Rigi est une montagne de la Suisse, où il existe un petit établissement de bains froids. L'étiquette dont vous donniez le fac-simile le mois dernier est une réclame de cet établissement, dont le personnel est de trois serviteurs et où il n'est nullement question de postes, encore moins de timbres-poste. L'inscription : *kalt bad*, signifie : *bain froid* et la fleur qu'on voit au centre de cette étiquette, est la rose des Alpes.

Il y a environ deux ans, j'ai fait l'ascension du Rigi et j'ai reçu de ces *timbres*, comme tous les voyageurs. P.

Les réformes postales de la république de Honduras.

Voici un extrait de la lettre qui accompagnait le décret que nous publions plus loin :

« Les timbres vert et rose que je vous remets sont les seuls employés jusqu'à présent dans le pays ; leur valeur est de 12 1/2 *centavos chacun*. Le décret ci-joint réglemente l'usage et la valeur desdits timbres-poste.

Nous avons dans chacun de nos ports de mer

une administration des postes, laquelle reçoit et expédie les lettres venant de l'étranger, quand bien même elles ne seraient pas affranchies; dans ce dernier cas, le port est payé par le destinataire au lieu où la remise lui en est faite. La correspondance est remise par des distributeurs (facteurs) aux destinataires mêmes; s'ils ne rencontrent pas ceux-ci, les lettres restent en dépôt au bureau de poste, etc., etc. »

On voit par cette lettre que la valeur des timbres vert et rose n'est pas de 2 réaux, mais de 12 1/2 centavos ou 1 réal. Le décret, sans spécifier le dessin et la nuance de ces mêmes timbres, leur donne également une semblable valeur. Il est fâcheux que notre correspondant ait cru devoir taire le motif, qui a porté l'administration des postes à émettre des timbres d'une façon aussi originale; mais nous croyons que l'une des nuances est destinée à l'affranchissement des lettres chargées, ou des envois d'espèces, et l'autre réservée aux lettres ordinaires. Quoiqu'il en soit et en attendant que nous ayons reçu des éclaircissements de Comayagua, on peut être certain de l'authenticité de ces timbres, dont l'émission n'a eu lieu que le 1er janvier 1866. Ceux que l'on connaît depuis juillet 1865, auront sans doute été distraits de l'envoi qui a été fait à cette époque.

Voici le décret dont il est fait mention plus haut:

MINISTÈRE DES FINANCES.

République de Honduras. — Palais du gouvernement. — Comayagua, 18 *octobre* 1865.

Le président de la République, en qui réside le pouvoir exécutif,

Considérant :

Que l'affranchissement de la correspondance particulière, envoyée par l'entremise des postes de la République, est en tout point indispensable pour augmenter les revenus de l'État, a donné ordre d'imprimer un nombre suffisant de timbres, en reconnaissant la nécessité de modifier le tarif des postes et en adoptant un nouveau système. Conséquemment il est décrété ce qui suit :

Art. 1er. L'administration générale des postes, celles des départements et des districts ne recevront de l'intérieur aucune correspondance particulière, pli, paquet ou chargement, sans qu'au préalable, ils soient affranchis avec le timbre nécessaire, lequel devra être collé sur l'enveloppe même de ces objets.

Art. 2. Pour que les intéressés puissent se procurer facilement et sur les divers points du pays, les timbres dont ils auront besoin, la *Trésorerie générale* a décidée qu'il sera établi, tant dans ses bureaux que dans ceux des intendances départementales et dans ceux des receveurs, un dépôt de timbres assortis, lesquels y seront délivrés à raison de 12 1/2 centavos chacun, veillant, en outre, qu'il soit établi un compte spécial du produit de cette branche du revenu.

Art. 3. Toute personne aura le droit d'acheter et d'employer ces timbres, pour l'affranchissement de sa correspondance ou autres objets prévus par la loi. A cet effet, en remettant les lettres, plis ou paquets à l'administration des postes, on appliquera sur l'enveloppe de ces pièces, une quantité de timbres égale à la valeur de l'affranchissement et tout en tenant compte du poids. — Il est bien entendu que lesdits timbres ne pourront servir qu'une seule fois; à cette fin et pour éviter toute fraude, l'administrateur qui recevra les objets ainsi affranchis, estampillera à l'instant, avec la marque délivrée par le gouvernement, les timbres qui s'y trouveront, afin qu'ils ne puissent plus être utilisés.

Art. 4. Afin de fixer la valeur de l'affranchissement, la classification qui suit est établie : Sera regardée comme lettre soumise à un port simple, toute lettre ou pli dont le poids n'excédera pas 1/4 d'once; double, celle qui n'excédera pas une 1/2 once; triple, celle qui n'excédera pas 3/4 d'once, et enfin quadruple, celle n'excédant pas une once.

Art. 5. L'affranchissement pour la correspondance intérieure, sera soumise aux taxes suivantes : L'affranchissement simple, coûtera 1 réal; le double, 2 réaux, le triple, 3 réaux et le quadruple, 4 réaux. Les lettres et paquets dont le poids dépassera une once, payeront un droit proportionnel à leur poids, jusqu'à une livre. Les chargements et lettres recommandées payeront 4 réaux par livre; cependant le poids de ces paquets ne pourra être supérieur à 10 livres, afin de ne pas embarrasser la marche du courrier.

Art. 6. L'affranchissement de la correspondance destinée aux autres républiques du centre de l'Amérique et celles qui viendront desdites républiques, payeront un droit double à celui établi par l'article précédent. La correspondance d'outre-mer coûtera triple. Les imprimés payeront un réal par livre.

Art. 7. Pour le transport de l'argent des particuliers par les courriers du gouvernement, il sera perçu 3 p. c. si la somme est en monnaie d'argent et 1 1/2 p. c. si la somme est en or; lorsqu'il s'agira de bijoux de ce dernier métal, l'affranchissement sera de 1 réal pour chaque objet.

Art. 8. Dans aucun cas, on n'acceptera à ces conditions, pour être transporté par lesdits courriers, des valeurs de plus de 200 piastres, si c'est en argent ou de deux mille piastres, si c'est en or.

Art. 9. Pour l'exécution de l'article précédent, les administrateurs observeront ce qui suit : L'argent ou les bijoux seront comptés et conditionnés en présence du déposant, et le courrier ou conducteur devra donner un certificat de l'envoi qui lui sera confié, certificat qui sera remis par l'administrateur au déposant. Les administrateurs qui recevront ces valeurs devront vérifier les objets composant le chargement, en présence du

courrier qui le leur aura remis, et devront ensuite remettre ledit chargement au destinataire ou entre les mains de son représentant légitime, exigeant de celui-ci un reçu qu'ils devront transmettre ensuite à l'administration qui aura fait l'envoi, pour qu'il soit remis par celle-ci à la personne intéressée, laquelle lui remettra le certificat qu'elle en avait d'abord reçu.

Art. 10. Lorsqu'une partie ou toute la valeur des objets remis à l'affranchissement, de la manière indiquée par les articles qui précèdent, aura été soit détournée ou égarée, l'administrateur respectif fera aussitôt les démarches nécessaires pour éclaircir le fait, et devra rendre compte du résultat de ses recherches à l'autorité locale, pour arriver avec son aide à la découverte et au châtiment du coupable.

Art. 11. Pour tenir compte de la taxe à laquelle sera soumise la correspondance non affranchie venant de l'intérieur, l'administrateur général des postes, de même que ceux des départements et des districts, tiendront deux livres qui leur seront remis par la *Trésorerie générale*. Le premier de ces livres portera le nom de *mayor* (grand-livre) et sera divisé en deux parties : l'une destinée à l'inscription des lettres et des chargements, confiés au courrier pour les autres administrateurs et portant désignation des pièces remises audit courrier ; la seconde partie contiendra la liste détaillée des pièces apportées par le courrier avec l'énonciation des sommes à recevoir pour port des lettres et chargements.

Le second livre servira seulement au transport de toutes les parties du premier livre (*mayor*), portant charge de port, avec les séparations convenables.

Art. 12. Le 31 juillet de chaque année, les administrateurs subalternes devront clôturer leurs comptes pour les présenter avec les pièces à l'appui, dans un délai de 15 jours, à l'administration générale des postes, qui devra les vérifier. Ils joindront auxdits comptes les sommes qu'ils auront en caisse, provenant de leurs recettes. Si l'administrateur intéressé ne pouvait assister à la vérification de ses comptes, il devra, dans ce cas, donner procuration à une autre personne pour le remplacer.

Art. 13. Le présent décret commencera à recevoir son exécution le 1er janvier de l'année prochaine, c'est-à-dire le 1er janvier 1866.

Art. 14. L'article 2 de la convention du 22 août dernier, qui établit les courriers de districts, est supprimé. Reste également abrogée dans toutes ses parties, la convention de la même date, qui établissait le tarif des postes.

Art. 15. La convention décrétée par le pouvoir exécutif, le 1er août 1856, reste en vigueur, pour autant qu'elle ne soit pas contraire au présent décret.

Donné à Comayagua, au palais du gouvernement, le 18 octobre 1865.

Signé : Cresencio Gomez.

Le ministre des finances,

Saturnino Bogran.

LES TIMBRES DE L'ILE DE LA RÉUNION.



La chasse continuelle, donnée aux timbres de cette île, n'a toujours produit que des résultats peu satisfaisants : les plus fins limiers ont fait buisson creux. Flairant une bonne affaire, MM. les *gros bonnets*, qui ne les dédaignent pas (les bonnes affaires), ont, à leur tour, remué ciel et terre, pour arriver, hélas ! à une non-réussite des plus complètes : l'heureuse spéculation des timbres Corrientes ne pût être renouvelée. Et cela s'explique facilement : D'abord, ces timbres qui étaient réservés à la correspondance locale, furent peu usités ; l'affranchissement n'étant pas obligatoire. C'est à peine, nous écrit-on, si pendant les huit années qu'ils furent en usage, quelques centaines en furent débités par la poste. L'administration des postes prétend que le public se servit peu de ces timbres parce qu'ils n'étaient pas gommés ! ! comme si l'on ne pouvait, à l'instar de MM. les Sandwichiens, remplacer la gomme absente par de la mélasse ! (Voir notre n° 33, pag. 71).

Et ce qui vient ajouter encore à la rareté de ces timbres, c'est l'autodafé qu'en fit l'administration des Postes, *de tout ce qui restait*, lorsqu'elle reçut, en 1860, les timbres à l'aigle impérial, encore employés aujourd'hui. Elle fit faire depuis, dit-elle, mais en vain, d'actives recherches pour retrouver de ces timbres. Mais ce résultat n'était-il pas à prévoir, si l'on avait détruit *tout* ce qu'il en restait?

Maintenant, à moins qu'un banquier ou un négociant n'en retrouve l'un de ces jours, au fond d'un tiroir ou dans son portefeuille, comme il en a été pour certains timbres de Maurice, si nous en croyons *l'histoire* véridique qu'on a faite récemment, nous pouvons faire notre deuil de ces deux mythes.

Afin de tâcher de convaincre tous les disciples de saint Thomas, qui ne croient pas à l'émission de ces deux timbres, voici l'arrêté local par lequel ils furent créés :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Nous Gouverneur de l'île de la Réunion,

Vu l'article 11 de la loi du 24 avril 1833 sur le régime législatif des colonies ;

Vu les dépêches ministérielles des 13 juin et 14 août derniers, nos 230 et 330, concernant l'affranchissement facultatif des lettres à destination de la France et de l'étranger et l'usage des *timbres-poste;*

Sur le rapport du Directeur de l'intérieur,

Le Conseil privé entendu,

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Art. 1er. A compter du 1er janvier prochain l'affranchissement des lettres pour la France et les pays étrangers auxquels la France sert d'intermédiaire, pourra avoir lieu au moyen de l'usage de timbres-poste, conformément aux tarifs A et C, annexés au présent arrêté, soit que les lettres soient acheminées par la voie des navires de commerce se rendant en France, ou transmises par la voie britannique.

2. Toute lettre expédiée de la Colonie pour la France par les bâtiments du commerce doit, savoir :

1° La taxe applicable en France aux lettres circulant à l'intérieur de bureau à bureau, et dont le tarif est fixé ainsi qu'il suit :

Pour les lettres pesant	7 /12 grammes et au-dessous	fr. 0 25
dito	de 7 1/2 gr. à 15 gr.	0 50
dito	de 15 gr. à 100 gr.	1 00
dito	de 100 gr. à 200 gr.	2 00

Et ainsi de suite, en ajoutant 1 fr. en sus pour chaque poids ou fraction de poids de 100 grammes.

2° Un droit fixe de 10 c. pour port de voie de mer depuis le lieu d'embarquement jusqu'au port de débarquement en France.

3. Les lettres de la Colonie pour la France transportées par les paquebots britanniques sont passibles du droit suivant :

1 fr. si la lettre pèse 7 1/2 grammes.
2 fr. si la lettre pèse de 7 1/2 gr. à 15 gr.
3 fr. si la lettre pèse de 15 gr. à 22 1/2 gr.

Et ainsi de suite, en ajoutant une taxe simple ou 1 fr. en sus de 7 1/2 gr. en 7 1/2 gr.

Cette taxe représente tous les frais de port dus à l'Angleterre et à la France depuis Alexandrie jusqu'à destination.

Les lettres expédiées de la Colonie pour les pays auxquels la France sert d'intermédiaire, pourront être affranchies en timbres-poste aux conditions énoncées aux tableaux A et C, ci-joints, savoir :

1° Celles expédiées par la voie des bâtiments du commerce aux conditions énoncées au tableau A; plus le droit fixe de voie de mer de 10 c. par lettre.

2° Celles expédiées par la voie de Suez aux conditions énoncées au tableau C.

4. La taxe de 10 c. pour la voie de mer n'est point applicable aux lettres adressées en France par les sous-officiers et soldats, militaires et marins, lorsque ces lettres ne sont point acheminées par une voie étrangère.

5. L'affranchissement pour les lettres parcourant la Colonie pourra également avoir lieu au moyen de timbres-poste de 30 c. pour les lettres simples de 7 1/2 gr. et au-dessous.

Les lettres pesant plus de 7 1/2 gr. payeront proportionnellement à leur poids à raison de 30 c. par 7 1/2 gr. en sus sans portion de poids.

6. Si l'affranchissement était reconnu insuffisant, le surplus de la taxe serait dû par le destinataire.

7. La taxe locale relative à l'affranchissement des lettres pour l'extérieur reste fixé à 15 c., quel que soit le poids de la lettre. L'affranchissement pourra aussi avoir lieu au moyen de timbres-poste qui seront fournis par l'administration à quiconque voudra en faire usage, moyennant payement préalable de 15 c. pour chaque timbre.

8. Les timbres-poste seront délivrés dans tous les bureaux de distribution des lettres contre leur valeur en argent.

Il y aura des timbres de 10 c., 25 c. et 1 fr. pour les lettres destinées à la France ou à l'étranger, et des timbres de 15 et 30 c. pour le service intérieur de la Colonie.

9. Quiconque aura fait usage d'un timbre-poste ayant déjà servi, sera puni des peines de simple police.

10. Les taxes ci-dessus, pour l'extérieur, sont indépendantes de celles dues aux postes anglaises pour les lettres expédiées par la voie d'Égypte jusqu'à Alexandrie.

11. Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et enregistré et inséré au *Bulletin officiel* de la Colonie.

Saint-Denis, le 10 décembre 1851.

DORET.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,

Ed. Manès.

NOTA. — Toute lettre qui parviendra en France revêtue de timbres-poste français, quelles que soient d'ailleurs sa destination et la voie par laquelle elle aura été acheminée, sera considérée comme affranchie et traitée en conséquence si ces timbres représentent une somme au moins égale à celle qu'aura à payer le destinataire de la lettre en cas de non enregistrement. Si les timbres-poste ne couvraient qu'une partie de cette somme et que la lettre fût à la destination de la France, de l'Algérie ou des bureaux français du Levant, l'administration ferait payer au destinataire la différence existant entre la valeur des timbres et la somme due pour la taxe d'affranchissement jusqu'à destination. Mais dans le cas où la lettre devrait être livrée à un office étranger, elle serait considérée comme non affranchie conformément à ce que prescrit l'arrêté du Président de la République du 4 juillet 1849, relativement aux lettres de la France pour l'étranger, insuffisamment affranchies en timbres-poste.



Les deux timbres qui nous occupent et dont l'existence vient d'être constatée par l'arrêté local qu'on vient de lire, étaient imprimés en noir, sur papier azuré. Ils étaient composés de dessins typographiques, tels que nous les reproduisons. Chaque feuille devait porter, pensons-nous, six timbres, disposés sur deux rangées et différent quelque peu entre eux par

le placement des dessins ou inscriptions. Le seul et unique tirage qui en fut fait vers la fin de 1851, était de 7,500 timbres de chaque type. Leur usage commença le 1er janvier 1852 et cessa le 1er janvier 1860.

Il n'a jamais existé de marque spéciale pour leur oblitération ; les timbres que nous avons rencontrés annulés, l'étaient d'une barre faite à l'encre. La marque d'oblitération pour la colonie, n'est devenue obligatoire qu'en 1860 ; c'est-à-dire depuis l'emploi des timbres-poste coloniaux actuels, servant pour l'intérieur et pour l'extérieur. Cette griffe, imprimée en bleu, est à peu près la même que celle des postes de France, sauf qu'elle ne contient pas au centre, le numéro du bureau d'origine.

Depuis le 1er janvier 1866, cette colonie comme au reste toutes les autres, fait usage de deux valeurs nouvelles : 20 et 80 centimes. Elle a donc aujourd'hui 6 timbres : 1, 5, 10, 20, 40, 80 centimes.

Puisque, grâce à la photolithographie, les bibliothèques dépourvues de certains ouvrages anciens, se complètent en remplaçant aujourd'hui ces raretés introuvables, par des reproductions photographiques imprimées lithographiquement sur papier à la main, imitant parfaitement celui de ces anciens ouvrages; pourquoi, nous sommes-nous dit, ne tenterions-nous pas aussi de remplacer le tirage des timbres de 1852 par un autre de 1866, qui serait fait sur les anciennes planches, dans le cas où elles existeraient encore ; cette impression nouvelle dont l'âge seul formerait la différence des deux tirages viendrait réparer la regrettable mesure administrative, qui condamna si malheureusement au feu toutes ces premières richesses.

Nous donnâmes aussitôt suite à notre idée et après un échange de quelques correspondances, nous eûmes la satisfaction d'apprendre que les anciennes planches existaient encore et qu'on voulait bien nous réserver exclusivement un tirage, malheureusement trop restreint que pour compléter toutes les collections. Ce tirage permettra cependant de combler bien des vides, ou de remplacer les nombreuses contrefaçons qui existent de ces deux timbres et dont bon nombre d'amateurs n'ont encore que des photographies de ces mêmes imitations.

Chaque feuille de ces réimpressions que nous venons de recevoir porte six timbres, soit, six compositions typographiques différent légèrement entre elles et placés sur deux rangés. Les trois premiers timbres sont de 15 centimes ; ils diffèrent principalement entre eux par la position irrégulière des huit petites boules, dont les ombres viennent de divers côtés ; les 30 centimes sont composés plus régulièrement, et l'on ne peut juger de leurs différences que de visu. Les deux tirages ne se reconnaissent entre eux, que par le papier qui était, au principe, très légèrement glacé.

LES TIMBRES DES JOURNAUX D'AUTRICHE (1).

Ces timbres se partagent en deux catégories bien distinctes : les timbres-poste proprement dits, servant à l'affranchissement des journaux et les timbres fiscaux, qui servent à acquitter un droit dont sont frappés certains journaux indépendamment du port.

PREMIÈRE CATÉGORIE.

Créés par une ordonnance du ministre du *commerce*, du 12 septembre 1850, ces timbres furent mis en usage dans le royaume Lombard-Vénitien et en Autriche, le 1er novembre même année. Leur emploi n'était pas applicable aux journaux de ou pour l'étranger.

1850. — 1er type.

(Une gravure pour toutes les valeurs.)

Tête de Mercure tournée vers la gauche. Autour : *K. K. Zeitungs Post Stampel.* Imp. coul. sur papier blanc, carré, sans indication de la valeur.

12 sep. 1850 au 1er nov. 1858. — Bleu clair, bleu foncé.
3 déc. 1850 au 21 mars 1856. — Jaune.
» 9 oct. 1852. — Rose.
21 mars 1856 au 1er nov. 1858. — Rouge-vermillon.

Le timbre *bleu* valait 1 kreuzer ; le *jaune* et le *rouge*, 10 kreuzer ; le *rose*, 50 kreuzer. L'affranchissement d'un journal de n'importe quelle dimension, se faisait au moyen d'un timbre bleu ; 10 journaux sous une même bande, avec un timbre jaune, remplacé plus tard par le rouge, et 50 journaux avec un timbre rose. Les brochures payaient 1 kreuzer par demi-once.

On ne s'étonnera pas de la grande rareté du timbre rose, lorsqu'on remarquera qu'il a été à

(1) Quelques renseignements nous manquaient; nous les avons complétés, d'après ceux donnés par M. Nathalis Rondot, dans le *Magasin pittoresque*.

peine deux ans en usage et qu'il était d'une valeur trop élevée, pour qu'une certaine quantité en ait été employée. Un seul et même coin a servi à l'impression de toutes les valeurs, qui ne diffèrent entre elles que par la nuance, quoi qu'en dise M. de Volpi, qui a cherché à insinuer qu'il y avait eu autant de gravures que de valeurs. Les essais qu'il produit comme preuve de ce qu'il avance et qui diffèrent effectivement quelque peu par le dessin, sont de la même catégorie que l'essai de Garibaldi.

C'est cette uniformité dans le dessin et inscriptions, qui a causé les nombreuses falsifications que l'on connaît du timbre bleu, qui a été changé en jaune. Heureusement qu'il en est peu de bien réussies, car on retrouve presque toujours des traces de la couleur primitive, qui donnent à ces timbres la nuance d'un jaune bleuâtre ou verdâtre; quelquefois aussi le jaune est trop vif, et presque toujours le papier est détérioré, par suite du bain obligé qu'ils doivent prendre pour passer du bleu au jaune.

Diverses contrefaçons existent en lithographie, mais aucune ne résiste à la confrontation avec les originaux. Cette confrontation est au reste fort facile, puisque tout le monde possède au moins un exemplaire imprimé en bleu, avec lequel on peut s'assurer de l'authenticité des autres valeurs.

1858. — 2e type.

Effigie à relief de l'empereur François-Joseph Ier, couronné de lauriers et regardant à gauche. Autour : *Stempel, K. K. Zeitungs, Post.* Imp. coul. sur papier blanc, rect.

1er nov. 1858. — Bleu. | 1er mars 1860. — Lilas.

Cette dernière nuance a remplacé le timbre bleu, émis en 1858.

1861. — 3e type.

Le 21 décembre, une ordonnance créa un nouveau timbre. L'effigie resta la même qu'au type précédent, excepté qu'elle fut tournée vers la droite. Imp. coul. sur papier blanc, rect. coins arrondis.

1er janvier 1861. — Gris-violacé, lilas.

1er juillet 1863. — 4e type.

L'aigle impériale à deux têtes et à relief remplaça l'effigie du timbre précédent. A gauche, on lit : *Stempel;* à droite : *Zeitungs ;* en haut. *K. K.;* en bas : *Post.* Imp. coul. sur papier blanc, rect. coins coupés.

Lilas.

C'est le timbre en usage aujourd'hui.

DEUXIÈME CATÉGORIE.

Le 27 janvier 1853, le ministre des *finances* prescrivit la création de timbres mobiles pour les journaux des États qui n'avaient pas de conventions postales avec l'Autriche. Une autre ordonnance, du 4 juin 1859, autorise les localités où le contrôle ne peut s'exercer, à faire usage de ces timbres mobiles. Les journaux de l'intérieur et ceux publiés dans les États de l'union postale sont soumis également, depuis le décret du 23 novembre 1858, à une taxe de 1 kreuzer, et les journaux venant de l'étanger à une taxe de 2 kreuzer.

1er mars 1853. — Ire émission.

Écusson brochant sur l'aigle impériale couronnée. A gauche : *Kais-Kon ;* en haut : *Zeitungs ;* à droite : *Stampel;* en bas : la valeur. Imp. coul. sur papier blanc, carré.

2 kreuzer vert-foncé, vert-clair, vert vif.

Le royaume Lombard-Vénitien faisait usage de ce timbre comme toutes les différentes parties de l'Autriche.

1er janvier 1858. — 2e émission.

Ce type ne diffère du précédent que par les ornements des angles.

1 kreuzer bleu clair, bleu foncé.
2 » brun, brun-rouge.
4 » brun.

C'est à dessein que nous omettons les 1 kreuzer noir, 2 kr. rouge et 4 kr. rouge, qui n'ont jamais été en usage en Autriche, mais seulement dans le royaume Lombard-Vénitien.

ALBUMS TIMBRES-POSTE BROCHÉS. Un deuxième tirage, que nous venons de faire de la cinquième édition, de notre ALBUM TIMBRES-POSTE, nous permet de mettre en vente cet ouvrage broché, au prix de 6 francs.

Nous pourrions dire, comme un de nos confrères, que c'est à de nombreuses et pressantes sollicitations qui nous sont arrivées *de toutes parts*, que nous cédons à ces demandes bien légitimes; mais nous nous contenterons seulement d'observer, qu'un album broché réunit divers avantages : on peut y intercaler à sa guise, le nombre de feuilles blanches qu'on désire, tout en ayant la facilité d'avoir une reliure de son goût.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

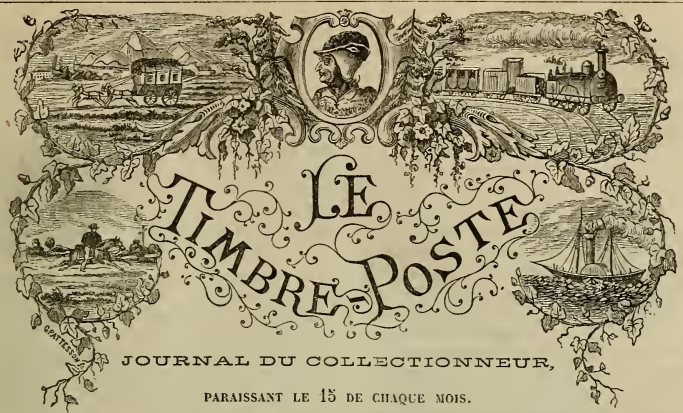

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE ET ITALIE 4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRS, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . 3-00
BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

BELGIQUE.

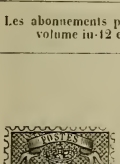

Tel que vous le voyez, chers lecteurs, ce nouveau-né a causé bien des déboires et des ennuis à ses parents, avant de faire son apparition dans le monde. Il devait avoir deux frères jumeaux qui se seraient appelés 2 et 5 centimes; des circonstances fâcheuses (contestations dans le ménage), ont remis leur naissance à *plus tard*. Cette naissance était cependant des plus nécessaires, plus nécessaire même que celle-ci; mais, on le sait, l'on n'a pas toujours ce que l'on désire le plus ardemment. Dissimulons donc notre dépit et faisons bonne mine à cet enfant de Bruxelles n'ayant encore que quinze jours. Sa vie, il la doit à un concours de circonstances des plus curieuses : M. Delpierre en a fourni le dessin, qui a été exécuté par M. Dargent; la planche en galvanoplastie nous vient d'Anvers; MM. De la Rue nous ont livré à grands frais, papier, encre, *térébenthine*, etc., en un mot, tout ce qui est nécessaire à l'impression, (ce qu'on ne trouve pas, paraît-il, dans le pays), et finalement, le tirage s'est fait à Bruxelles par les soins du gouvernement. Malgré le concours de tant de personnes, nous n'avons pas trop lieu de nous plaindre de notre nouveau type qui, en somme, est assez satisfaisant. Le dessin laisse pourtant quelque peu à désirer : le fond en treillis et les branches de chêne ne permettent pas de distinguer assez facilement les chiffres indicatifs de la valeur, qu'il était aisé de placer, en outre, d'une façon très-visible, aux angles supérieurs, en dégageant le haut du timbre, par la suppression de la banderole inutile, et en laissant subsister à sa place le mot *postes*. Il n'y avait aucun motif sérieux non plus, pour décompléter nos armoiries, dont la devise : *L'union fait la force*, au-

rait remplacé très-avantageusement les petites lignes élémentaires de l'ovale. Nos imprimeurs ont prouvé que lorsqu'on leur donne des timbres dans de bonnes conditions, il n'est pas nécessaire du concours des ouvriers anglais, qu'il faut rétribuer à raison de fr. 25 par jour.

FRANCE.



Le spécimen d'enveloppe ci-contre est gravé, *dit-on*, par M. *Barre*. Le même auteur en a soumis deux autres à reliefs, dont les dispositions d'ensemble sont les mêmes qu'ici; leur ovale, qui est perlé, mesure 2 millimètres de plus dans la largeur, et l'un des deux a les armoiries du haut, remplacées par la couronne impériale. N'eût-il pas été préférable de substituer au mot *timbre-poste*, tout à fait superflu, l'énonciation de la valeur en toutes lettres? Nous le pensons. On peut se demander aujourd'hui si cette lettre *c*, qu'on voit au bas du timbre, désigne des *cents*, des *cuartos* ou des *centimes*.

Nous avons vu des épreuves imprimées en diverses nuances et sur quantité de papiers différents. *Il y en a même des dorées, qui ont été soumises à l'empereur!* On expérimente les machines, nous écrit-on, de là toutes ces épreuves. Nous le voulons bien. Mais si le résultat de ces expériences doit amener, comme on dit, le prix de revient de ces enveloppes à une valeur inférieure à celle que coûtent les timbres-poste, comment se fait-il qu'on nous fasse payer les épreuves un prix si élevé? MM. les *gros bonnets*, qui ont en mains cette *affaire*, devraient se rappeler qu'ils ont toujours été grands partisans de l'achat des essais proposés, au prix de *revient*. Au lieu de se faire marchands, que ne saisissent-ils l'occasion, qui leur est fournie aujourd'hui, de mettre en pratique ce qu'ils réclament sans cesse d'autrui!

HAWAIIEN.

Nous recevons un nouveau 5 cents, bleu, à l'effigie de Kaméhaméha V. Ce magnifique type, sera reproduit le mois prochain.

ITALIE.

Le 20 centimes que nous annoncions pour le 1er juillet prochain, subira quelque retard dans son émission, par suite du tirage *forcé* des nouveaux billets de banque de 10 francs, qui seront imprimés sur papier timbres-poste.

Le timbre local d'Helsingfors.



C'est à une société particulière, ayant obtenu l'autorisation d'établir une poste à Helsingfors, que nous devons le timbre que nous signalions en notre n° 40 et qui a paru depuis mars dernier. Nous le remettons ici pour mémoire. Les inscriptions, suédoise : *Stadspost*, et finnoise : *Kaupungin Posti*, ont la même signification, c'est-à-dire *poste de la ville;* 10 *pennia*, c'est la valeur énoncée en suédois, et 10 *penni*, en finnois. Il n'existe qu'une seule valeur, employée indifféremment pour lettres et paquets de n'importe quel poids, mais pour l'intérieur de la ville d'Helsingfors. La levée des boîtes a lieu cinq fois par jour : à 8, 10 et 12 heures du matin, et à 4 et 6 heures de l'après-midi; le dimanche il n'y a qu'une levée à 10 heures du matin, et une autre à 4 heures de relevée. — Il est fait un rabais de 20 p. c. pour toute demande de cent timbres.

LES TIMBRES DES ANTILLES DANOISES.

C'est en vertu d'une ordonnance royale du 10 juillet 1855, que l'usage du timbre-poste fut introduit aux îles *Saint-Thomas*, *Sainte-Croix* et *Saint-Jean*, colonies danoises aux Antilles. A cet effet, un timbre de 3 cents, rouge, d'un type uniforme pour les trois îles, fut créé, pour l'affranchissement des lettres, d'une île à l'autre. Le dessin de ces timbres est identique à ceux du Danemark, qui viennent d'être remplacés; on y retrouve aussi le même filagramme, c'est-à-dire une couronne. Les feuilles, composées de dix timbres sur dix rangées, portent une *couronne* en filagramme aux angles supérieurs et *un cornet de poste* à ceux inférieurs et sont entourées de l'inscription : *K. G. L. postfrimaerke*, répétée en filagramme, aux quatre côtés.

Depuis leur introduction, ces timbres ont toujours été imprimés sur papier *blanc*, mais la gomme jaune et épaisse, lui a donné une teinte plus ou moins jaunâtre. C'est donc à tort qu'on a cherché jusqu'ici, à établir une distinction entre les timbres imprimés sur papier jaune et ceux im-

primés sur papier blanc. Lorsqu'ils ont cette dernière nuance, c'est qu'ils n'ont pas été gommés, ainsi que nous le prouve la marge de la feuille que nous avons en ce moment sous les yeux.

Disons en terminant, que ces timbres sont assez généralement désignés, sous le nom très-impropre de *Saint-Thomas*, comme s'ils appartenaient exclusivement à cette île. Leur usage étant général aux Antilles danoises, ainsi que nous l'avons dit plus haut, on ne saurait, à notre avis, les désigner autrement que ne le porte le titre de cet article.

La République de Libéria.

(*Suite et fin.* — Voir n° 29.)

Ce petit État, organisé en république, est situé à l'extrémité nord de la côte de Guinée, où il s'étend sur un espace d'environ 600 kilomètres. Monrovia, sa capitale, occupe le lieu même où se trouvait autrefois le principal marché à esclaves de cette partie du littoral africain.

La fondation de Libéria est due aux efforts d'une société américaine, fondée et présidée par M. Finley. Elle avait pour but d'offrir un asile et un refuge aux esclaves émancipés. En février 1820, sous la présidence de M. Monroë, dont le nom a été donné à la capitale, partait de New-York, pour la côte de Guinée, le premier navire chargé d'émigrants : c'était une poignée de nègres affranchis ou fugitifs, formant environ 25 familles, quelques 80 colons en tout, conduits par trois citoyens des États-Unis : un ecclésiastique, un avocat et un médecin.

Le nouvel établissement eut mille difficultés à combattre, mais il les surmonta toutes, grâce aux efforts de la société protectrice. Libéria, de colonie, devint, en 1847, un État indépendant et comptait, en 1851, une population d'environ 12,000 colons noirs ou de couleur, venus pour la plupart d'Amérique, et de 140,000 à 150,000 indigènes, dont les hameaux paisibles et prospères s'élèvent sous les auspices de pasteurs chrétiens, là où gisaient les huttes de leurs ancêtres idolâtres et sanguinaires.

Libéria a une capitale, ville maritime assez florissante, ayant un fort, un fanal, un entrepôt, une petite marine, des écoles, des églises, des journaux, des associations de charité, enfin, à l'instar des États-Unis, l'ancienne mère-patrie, une Constitution, dont l'art. 6, soit dit en passant, fait parfaitement connaître l'esprit et la portée du nouvel établissement : « Le but essentiel de la fondation de Libéria ayant été d'ouvrir un asile aux enfants dispersés et opprimés de l'Afrique, et de régénérer en même temps les peuples de ce vaste continent encore enveloppés par les ténèbres de l'ignorance, il ne sera admis à titre de citoyens, dans la république, que les seuls hommes de couleur. » Le président actuel de l'État est M. Joseph Jenkins Roberts, homme bienveillant et éclairé.

Le climat de Libéria est très-chaud, mais égal et suffisamment tempéré par les pluies ou par les brises de mer. La race blanche toutefois s'y acclimate très-difficilement, et peut-être est-ce un bien pour le nouvel État. Le territoire est traversé par des cours d'eau assez nombreux, mais navigables seulement jusqu'à 20 ou 30 kilomètres à l'intérieur.

Les productions du pays comprennent toutes les plantes tropicales, et, de plus, le maïs, le riz, la pomme de terre; la plupart enfin de nos légumes d'Europe, y abondent et fournissent de précieuses ressources d'avitaillement aux navires qui fréquentent la côte. Parmi les produits qui peuvent y devenir l'objet d'une exploitation avantageuse, on peut citer, outre des filons d'or qu'on trouve, dit-on, dans le voisinage des cours d'eau, le sucre, le café, et surtout le coton libérien, dont se sont vivement préoccupées dans le temps, les chambres de commerce de Manchester et de Mulhouse; celle-ci sur un avis appuyé d'échantillons que lui avait transmis le département du commerce.

Quant aux exportations actuelles de Libéria, dont la valeur annuelle peut s'élever à un million de dollars (5 millions de francs), elles consistent surtout en huile de palme, en bois de campêche et autres bois de teinture, et les paquebots anglais ou américains, qui, de Plymouth ou de New-York, vont chaque année desservir la côte occidentale, remportent souvent des quantités très-considérables de ces produits.

C'est fort peu de chose encore sans doute que les relations commerciales de la petite république de Libéria, qui ont pourtant pour s'agrandir et s'étendre d'admirables ressources. Mais l'importance réelle de l'État libérien est plutôt dans le but même de son institution. Libéria est un foyer de civilisation placé sur la côte du grand continent d'Afrique, et son développement ne peut avoir qu'une influence

considérable sur les peuplades nombreuses qui vivent encore dans la sauvagerie.

L'ADMINISTRATION DES POSTES A HAMBOURG.

Il n'y a pas de ville, nous écrit-on, où l'organisation postale soit plus compliquée qu'à Hambourg, l'une des principales places de commerce du continent. Sous ce rapport, Hambourg est parvenu au brouillamini dans la complication. Jugez plutôt.

Cette ville contient sept administrations postales de nationalités différentes, savoir : celle de la ville même, celle de la *Prusse*, du *Hanovre* de *Mecklembourg-Schwerin*, de *Suède*, de *Tour et Taxis* et de *Danemark* (1). Cette dernière avait été, pendant la guerre, réunie à celle de Hambourg, tout en restant dans son ancien local. Il est probable que depuis la paix, elle aura recouvert son autonomie. Dans le bâtiment du bureau hambourgeois, se trouvent aussi les bureaux de Hanovre, de Suède et de Tour et Taxis. Il est situé rue des Postes et a été bâti après le grand incendie de 1842. L'administration prussienne est assez éloignée des précédentes aussi bien que de celles de Danemark et Mecklembourg, situées dans le voisinage de la rue des Postes et à peu près au centre de la ville. Il est aisé de concevoir, ajoute la personne dont nous tenons ces détails, combien une telle organisation doit susciter d'ennuis et d'embarras au public écrivant, si considérable dans une ville de cette importance. Afin de chercher à les atténuer, on a depuis peu établi des boîtes à lettres dans tous les quartiers de la ville et des faubourgs, où l'on peut jeter les missives pour toutes destinations indistinctement. Elles sont recueillies par les soins de l'administration hambourgeoise, qui en opère le triage et remet à chacun des bureaux étrangers celles destinées à son pays respectif. Il en est résulté un grand soulagement pour le public, qui doit néanmoins encore apporter à chaque administration spéciale les marchandises ou les lettres chargées exigeant des formalités d'inscription. La même organisation existe à propos des quatre bureaux télégraphiques : de Hambourg, de Prusse, de Hanovre et de Danemark.

(1) Les sept bureaux de poste se partagent la correspondance de la manière suivante :
Hambourg. — Hambourg, Bergedorf, Lubeck, Brême, Oldenbourg.
Tour et Taxis. — Belgique, France, Italie, Espagne, Suisse et villes du sud de l'Allemagne.
Prusse. — Prusse, Pologne, Russie.
Danemark. — Danemark, Norwége, Schleswig, Holstein, Lauenbourg (ces trois derniers avant la guerre).
Suède. — Suède.
Hanovre. — Brunswick et Hanovre.
Mecklembourg. — Mecklembourg.

LES TIMBRES DE VICTORIA.

(Suite et fin. — Voir n° 40.)

1866. — Même type, avec chiffre maigre 6, en filagramme.

6 pence bleu.

Ce timbre, ne diffère du 10 pence que par les chiffres de côté, qu'il a droits.

TIMBRES DE FRANCHISE.

Outre les timbres que nous venons d'énumérer, il existe une série d'autres timbres dont l'emploi est exclusivement officiel. Ils sont appliqués avec un timbre à main, en bleu, sur des enveloppes blanches ou azurées. C'est l'administration des postes qui est également chargée de la remise des lettres portant ces timbres, qu'elle annule de la même griffe dont elle se sert habituellement.

En voici le fac-simile :



Au milieu d'une circonférence, les armoiries de l'Angleterre. En haut, la qualité du fonctionnaire jouissant de la franchise ; en bas *Victoria — frank stamp*.

On signale les variétés suivantes, ne différent entre elles que par l'inscription du haut :

Postmaster General (maître général des postes) ;
Minister of Justice (ministre de la justice) ;
Chief Secretary (secrétaire en chef) ;
The Treasurer (le trésorier) ;
Commr of Public works (commissaire des travaux publics) ;
Commr of Railways and Roads (commissaire des chemins de fer et des routes) ;
Commr of Crown Lands and Survey (commissaire des terres de la couronne et surveillance) ;
Commr of Trade and Customs (commissaire du commerce et des douanes).

Il est très-probable que les variétés que nous venons de désigner existent en plus grand nombre.

Leur usage date du commencement de 1865.

Nous avons dû, pour éviter des renvois et des redites et prévenir en même temps toute confusion, réunir les timbres d'un seul et même type, sans tenir compte de leur mise en usage. Le tableau ci-après rétablit l'ordre chronologique que nous avions dû intervertir ; nous y considérons comme n'existant plus, tout timbre qui a trouvé un successeur, malgré l'emploi continué par quelques villes de la colonie, n'ayant pas épuisé l'approvisionnement.

TABLEAU INDICATIF

DE L'EMPLOI, PAR ANNÉE, DES DIVERS TIMBRES DE VICTORIA.

ANNÉES	GENRES DE PAPIERS	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	Type 7	Type 8	Type 9	Type 10	Type 11	Type 12	Type 13
1850...	Uni	2 p.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1851	Uni	2 p.	1, 3 p	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1852/3.	Uni	.....	1, 2, 3 p.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1854...	Uni	2 p.	1, 3 p.	1 sh.	6 p.	1 sh. Reg.	—	—	—	—	—	—	—	—
1855/7.	Uni	2 p.	1, 3 p.	1 sh.	6 p.	1 sh. Reg. 6 p. toolate	—	—	—	—	—	—	—	—
1858...	Uni Étoile en filagramme	2 p.	3 p.	1 sh.	2 sh.	6 p. toolate 1 sh. Reg.	— 1, 6 p.	—	—	—	—	—	—	—
1859...	Étoile en filagramme Uni	.....	.....	.....	.....	.....	6 p.	1, 4 p.	—	—	—	—	—	—
		2 p.	3 p.	1 sh.	2 sh.	6 p. toolate 1 sh. Reg.	—	—	—	—	—	—	—	—
1860...	Uni Étoile en filagramme	.....	3 p.	1 sh.	2 sh.	.....	.....	1, 2. 4 p.	—	—	—	—	—	—
		.....	.....	.....	.....	.....	6 p.	—	—	—	—	—	—	—
1861...	Étoile en filagramme Vergé Uni	.....	.....	.....	.....	.....	6 p.	—	—	—	—	—	—	—
		.....	.....	.....	.....	.....	.....	1, 2, 4 p.	3 p.	—	—	—	—	—
		.....	.....	1 sh.	2 sh.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mi 1861...	Uni Vergé Filag., val. en toutes lettres.	.....	.....	1 sh.	2 sh.	—	—	— 4 p.	—	—	—	—	—	—
		.....	.....	.....	.....	.....	.....	1, 2 p.	3,6p jaune	—	—	—	—	—
Fin 1861..	Filag., val en toutes lettres. Uni	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1, 2 p.	3, 4 p. 6 p. noir.	—	—	—	—	—
		.....	.....	1 sh.	2 sh.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1862...	Uni Filag., val. en toutes lettres. Filag , chiffres maigres	.....	.....	1 sh.	2 sh. 6 p. noir.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		.....	.....	.....	.....	.....	.....	2 p.	3, 4 p.	1 p.	—	—	—	—
1863...	Filag , chiffres maigres Filag., gros chiffres Uni Filag., val. en toutes lettres	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4 p.	1 p.	6 p.	—	—	—
		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	—	.....	2 p.	—	—
		.....	.....	1 sh.	2 sh.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3 p.	—	—	—	—	—
1864...	Filag , val. en toutes lettres. Filag., chiffres maigres Uni	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3 p.	—	—	—	—	—
		.....	.....	.....	2 sh. bleu.	.....	.....	.....	.....	.....	6 p.	1, 2, 4 p.	—	—
		.....	.....	1 sh.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1865...	Filag., chiffres maigres Filag., val. en toutes lettres.	.....	.....	.....	2 sh.	.....	.....	.....	.....	.....	6 p.	1, 2, 4, 8 p.	1 sh.	10 p.
		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3 p.	—	—	—	—	—
1866...	Filag., val. en toutes lettres. Filag , chiffres maigres	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3 p.	—	—	—	—	—
		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1, 2, 4, 8 p.	1 sh.	6, 10, p.

Il nous reste à entretenir nos lecteurs, des diverses estampilles d'oblitération qui ont été en usage en cette colonie. Nous allons les passer rapidement en revue.



La première marque d'oblitération créée en 1850, avec le timbre 2 pence (trône) est celle reproduite ici ; elle représente un ovale, au centre duquel est la lettre V, première du nom de la colonie ; le chiffre qui la surmonte, qui est parfois 2, 5, 18, 28, 37, etc., est le numéro du bureau d'origine. Son usage a été assez régulier jusqu'en 1860 ; mais à dater de cette époque, nous ne la revoyons guère, employée qu'elle était, supposons-nous, par un ou plusieurs bureaux persistants. Un timbre de 1 p. (type actuel) nous prouve qu'elle n'a pas encore cessée d'exister.

La deuxième estampille a dû voir le jour vers 1852, en même temps que le 2 pence (buste), avec lequel elle disparaît en 1854. Nous ne l'avons rencontrée que sur les trois timbres au buste, imprimée en bleu et en noir. Ce n'est pas sans étonnement que nous l'avons retrouvée portant le n° 37 du bureau, appliquée sur un timbre de la *Nouvelle-Galles*, 2 pence, bleu (*vue de Sydney*). Qui nous donnera le mot de cette énigme?





Vers 1854, le 2 pence (trône) rentre en faveur, mais au lieu d'être imprimé, comme primitivement, sur la planche même, il en est fait un report lithographique. C'est alors que nous arrive aussi, la marque ci-contre, variant par les chiffres et même par le nombre de lignes courbes, porté parfois à deux seulement, de chaque côté. Elle est encore usitée aujourd'hui.

Au commencement de 1855, nous sommes gratifiés d'un timbre à date comme ci-contre. Il en existe plusieurs variétés : Nous en voyons d'abord avec l'inscription du bas, remplacée par le mot *Melbourne;* il y en a ensuite où l'on a substitué au mot : *Newspaper* (journaux), celui : *Melbourne*, et selon M. Magnus, le mot : *Paid;*



à ces deux dernières variétés, la couronne est moins large et plus élevée et les deux petites croix font place à de gros points ou à des étoiles ; la mystérieuse lettre placée entre le mois et la date est des plus variées. Nous avons a. b. c. d. i. etc. Cette estampille a été supprimée à la fin de 1855 et ne se retrouve que sur les 1 p. (buste), et 3 p., selon M. Magnus.

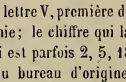

Ce n'est qu'en 1860 que nous arrive cette griffe, formée de trois lignes horizontales inégales, placées au-dessus et en dessous du mot : *Victoria* et présentant ensemble un petit ovale. Depuis son introduction, elle est restée en vigueur jusqu'à ce jour.

Les bureaux de poste ne commencent à se servir à deux usages, de leur timbre à date, que vers 1861. Nous croyons que cet emploi ne doit avoir lieu que dans des moments pressés, car ce système d'oblitération, le plus logique et le plus expéditif de tous les systèmes, n'amène pas la suppression des autres estampilles avec lequelles il continue à vivre de bonne amitié.

En 1862, se présente le modèle ci-contre. Nous en avons vu également qui portaient, au centre, un numéro. Cette griffe est très-peu usitée.





La même année, nous avons encore un autre spécimen d'oblitération, consistant en un ovale, au centre duquel nous trouvons les chiffres 2, 3 ou 4.



Enfin, pour terminer, voici trois griffes qui doivent être spéciales à certains bureaux de poste. Nous n'avons découvert la première que sur un 6 pence jaune non dentelé (3e type) ; la deuxième a dû être émise en 1862 avec le 9e type, et se présente assez régulièrement sur tous les timbres ; quant à la troisième, elle n'a été visible pour nous, que sur un 4 pence (8e type), oblitéré déjà de la petite griffe

ovale représentée ci-haut, mais portant le n° 3 au lieu du n° 2.

Voilà toutes les estampilles que nous avons pu trouver; elles nous ont permis de contrôler en grande partie, les renseignements qui nous avaient été transmis de Melbourne et que nous avons trouvés de la plus parfaite exactitude.

Les diligencias de la Répub. de l'Uruguay.

Les *diligencias* sont des espèces de malle-poste, ou pour mieux dire, omnibus, se chargeant en même temps, de la correspondance officielle et particulière et du transport des voyageurs et de leurs malles.

Pour que la correspondance puisse partir avec elles, il faut qu'elle soit remise, au plus tard, dans la soirée de la veille du départ des diligences, au bureau central à Montevideo, ou bien le jour même, au bureau des diligences, avant 5 heures du matin, heure fixée pour le départ. Ce sont ces mêmes bureaux qui ont émis, en 1856, les trois timbres que nous connaissons : 60 cent., bleu; 80 cent., vert; 1 réal, rouge; qui servaient à l'affranchissement des lettres envoyées par leur entremise. Maintenant ce sont des succursales de la poste, où l'on reçoit et expédie des lettres, dont on annule les timbres, au moyen de la griffe, portant le mot : *Sucursal*, dont il a été fait mention dans votre n° 30, page 45. On y débite aussi des timbres-poste.

Les départs des diligences n'ont pas lieu régulièrement, l'impossibilité d'un service régulier ayant été reconnue. Voici comment sont fixés les départs aujourd'hui :

De *Montevideo* : 3 fois par mois pour *Mercedes*, chef-lieu du département de *Soriando*, situé sur la rive gauche du *Rio-Negro*;
» 2 fois jusqu'à *Tacuarembo*, chef-lieu du département du même nom;
» 3 fois jusqu'à *Colonia*, chef-lieu du département du même nom;
» 2 fois jusqu'à la ville de los *Treinta y Tres*, département de *Cerro Largo*, frontière N. E. du Brésil;
De *Montevideo* : 3 fois jusqu'à *Rocha*, département de *Maldonado*;
» 2 fois jusqu'à *Minas*, chef-lieu du département du même nom.

Les distances suivantes vous indiquent la longueur du parcours de chaque voyage des diligences:

De *Montevideo* à *Mercedes*, en passant par *Santa-Lucia*, *San-José*; 210 lieues françaises (1);
» à *Tacuarembo*, en passant par *Piedras*, *Florida*, *Duragno*; 261 lieues françaises;
» à *Colonia*, en passant par *Santa-Lucia*, *San José*, *Rosario*; 132 lieues françaises.
» à *Treinta y Tres*, en passant par *Piedras*, *Cerro Largo*; 369 l. f.;
» à *Rocha*, en passant par *Pando*, *Maldonado*, *San Carlos*; 138 l. f.;
» à *Minas*, en passant par *Pando*; 75 lieues françaises.

Ce sont là les principales villes de l'intérieur de la République. Celles, situées sur la rive gauche du Rio-Uruguay, telles que : *Fray Bentos*, *Paisandu* et *Salto*, sont desservies par les paquebots à vapeur, qui remontent la rivière l'Uruguay jusqu'à *Salto*. Le peu de profondeur de cette rivière les empêche d'aller jusqu'à *Santa-Rosa*, dernière ville de la République, située sur la rive gauche du Rio, presqu'aux frontières du Brésil.

Afin que vous puissiez être à même de juger de l'organisation actuelle du service intérieur de la république, je vais vous raconter succinctement un voyage que j'ai fait récemment en diligence.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'heure du départ des diligences est fixée à 5 heures du matin. Ne voulant pas manquer celle qui partait pour Mercedes, où je désirais me rendre, je me trouvai dès 4 1/2 heures au rendez-vous. J'eus ainsi le temps d'examiner à loisir le véhicule avec lequel je devais voyager.

Figurez-vous un grand omnibus contenant dix places à l'intérieur, trois dans le coupé et trois à côté du *mayoral* (conducteur, ayant la responsabi-

(1) 60 lieues françaises font un degré ou 20 *leguas* de Montevideo.

lité des lettres et bagages). L'attelage était composé de six chevaux, placés en triangle : trois à la voiture, deux précèdent ceux-ci ; puis enfin, le sixième monté par un jeune gamin en guise de postillon. A côté de la diligence, un cavalier dont les seules attributions consistent à stimuler l'ardeur des chevaux. Lorsque ses cris ne peuvent suffire, il emploie un moyen des plus efficaces : le fouet, qu'il brandit avec beaucoup de dextérité.

Avant le départ de la voiture, je vis charger les bagages des voyageurs et avec eux, les sacs de cuir de la poste, fermés par une chaîne, et finalement une boîte de fer-blanc, contenant les lettres et journaux, rassemblés en un paquet cacheté, qui avaient été remis au bureau de la diligence. Dans cette même boîte, on ajouta quelques lettres et journaux, arrivés sans doute après la fermeture du paquet.

En Europe, on cherche assez généralement à rendre l'accès des villes, facile, en créant de grandes routes ; nous ne connaissons ici que les chemins (si on peut appeler chemin l'endroit tracé par la roue des voitures), qui sont presque toujours impraticables, surtout à la sortie de Montevideo, depuis *l'Aguada* jusqu'à *Al paso del Molino*. Lorsque le mauvais temps ou un fréquent usage a rendu une *route* impossible, les *diligencias o los carretas* (les diligences ou les charrettes) fraient sans plus de façon un nouveau *chemin* sur le terrain voisin, sans s'inquiéter du propriétaire.

Les ponts sont aussi des objets de luxe, totalement inconnus ici, et nous dûmes passer à gué, le premier jour de notre voyage, la rivière de *Santa-Lucia*, par suite de la mauvaise condition dans laquelle se trouvait la *balsa* (espèce de radeau, destiné à faciliter le passage des rivières). Nous parvînmes heureusement sain et sauf de l'autre côté.

Il arrive parfois que la voiture verse, et dans ce cas, c'est un sauve-qui-peut général, qui ne permet pas de s'inquiéter des bagages et de la correspondance : le principal est de sauver d'abord sa peau.

Vous trouverez sans doute assez singulière l'absence de tout pont en ce pays ; mais cette absence s'explique par la largeur de nos rivières qui est telle qu'on ne saurait songer un seul instant, à y établir des ponts.

Nous arrivâmes enfin à San-José, petite ville de cinq mille âmes, chef-lieu du département du même nom, où nous devions passer la nuit : les diligences, ne voyageant que le jour, non à cause des malfaiteurs, mais par suite du mauvais état des *chemins*. Nous avions fait le premier jour 18 *leguas* ou 54 lieues françaises, toujours au grand trot et sans rencontrer sur notre passage que deux villes : Piedras et Santa-Lucia. Jugez si cette étape fut agréable.

Toutes les 4 *leguas* (12 lieues françaises) on change de chevaux. Pendant ce temps, le *mayoral*, donne ses ordres et remet les lettres, journaux ou paquets destinés à la localité ou pour les endroits environnants, à la *pulperia*, lieu où la diligence s'arrête et où l'on débite le plus souvent : vins, liqueurs, épiceries, tabacs, draps, etc. C'est là aussi que se fait l'élève du gros bétail et des moutons.

Le second jour, nous partîmes, toujours au grand trot : le cavalier, criant et frappant les chevaux, le *mayoral* faisant régulièrement ses distributions, et le voyageur, ennuyé du spectacle uniforme qu'il a sans cesse sous les yeux, allongeant une main parresseuse vers la boîte de fer-blanc, dont il retire quelques journaux, qu'il replacera plus tard au même endroit, mais le plus souvent sans s'inquiéter des bandes.

C'est ainsi que nous arrivâmes à la *lata*, qui sert de *pulperia*. Elle appartient à un riche Irlandais possédant plus de 20,000 moutons, 3 à 4 mille vaches, 2,000 chevaux, etc., etc.

Après le souper, nous gagnâmes notre lit, et quels lits, et quels draps ! dans une chambre commune à tous les voyageurs, afin de chercher à goûter un peu de repos, dont nous avions grand besoin.

Le lendemain, dans l'après-midi, nous vîmes, non sans un vif plaisir, Mercedes, le terme de notre voyage. Le *mayoral* remit les sacs, lettres et journaux à l'agent des postes, qui lut publiquement à haute voix, les suscriptions de ces objets, réclamés aussitôt par leurs propriétaires. C'est ainsi que l'on procède dans toutes les succursales des postes.

E. WONNER.

ALBUMS TIMBRES-POSTE BROCHÉS. Un deuxième tirage, que nous venons de faire de la cinquième édition, de notre ALBUM TIMBRES-POSTE, nous permet de mettre en vente cet ouvrage broché, au prix de 6 francs.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

HAWAIIEN.



Il y a deux mois, lorsque nous reçumes le nouveau type des États-Unis, nous ne pouvions nous lasser de l'admirer. Notre inconstance nous le fait oublier aujourd'hui pour un autre type, dû également à la *American Bank Note Company*, que nous reproduisons ici et qui n'a rien à envier au précédent. Nous serions même tenté de lui accorder la préférence.

L'effigie qu'on voit au centre de l'ovale, est celle du roi Kaméhaméha V, en costume militaire et coiffé en parfait gentleman. L'ornementation est une copie exacte du 2 cents rouge, à l'effigie de Kaméhaméha IV, ce qui nous fait supposer qu'on substituera bientôt à l'effigie de ce dernier, celle si bien réussie de son successeur, dont l'ovale a exactement les mêmes proportions. On lit en haut : *Hawaii* (Hawaiien); en bas : *elima keneta* (5 cents), et dans les angles supérieurs, on trouve un gros chiffre 5. L'impression est couleur sur papier blanc non filagrammé et dentelé.

COMPAGNIE DANUBIENNE.



La création de ce timbre n'est pas due au Lloyd autrichien, ainsi que nous l'avons entendu dire, mais bien à la Compagnie Danubienne, l'inscription nous le prouve suffisamment : *Erste K. K. pr. Donau Dampfschiffahrt Gesellschaft* veut dire : PREMIÈRE *Société royale et impériale* PRIVILÉGIÉE, *de navigation à vapeur sur le Danube*. Le Lloyd autrichien n'a été fondé qu'en 1833, comme compagnie d'assurances ma-

ritimes; ce n'est qu'en 1836 qu'elle a établi un service régulier de bateaux à vapeur. La Compagnie Danubienne, elle, remonte à 1830: voilà pour l'ancienneté. Quant au privilége, il consiste dans la garantie que le gouvernement lui assure d'un intérêt de 5 p. c. de son capital, porté à 62 millions de francs. Cette compagnie, qui est la plus puissante de toutes les compagnies de navigation fluviale de l'Europe, dessert le cours du Danube jusqu'à la frontière allemande de l'Autriche jusqu'à Galatz, en Moldavie, ainsi que les trois affluents de ce fleuve, la Drave, la Save et la Theïss; il existe, en outre, un service entre Galatz et Odessa.

L'emploi de ce timbre, émis depuis le 1er avril dernier et qui est imprimé en rose sur papier blanc, non filagrammé et dentelé, n'a lieu, nous assure-t-on, que pour les lettres en retard, mais qui peuvent encore partir en les remettant à bord du bateau. Dans ce cas, la compagnie perçoit une surtaxe de 17 soldi. On le voit, c'est le *too late* de Victoria.

SAXE.



L'*Express Compagnie* saxonne a émis, depuis juin dernier, une série de timbres lithographiés se composant des cinq valeurs suivantes, appartenant toutes au même type : 1 neugr., rose ; 2 neugr., lilas ; 2 1/2 neugr., rose ; 3 neugr., saumon; 5 neugr., vert. Ils sont imprimés en noir sur papier couleur, sauf le 1 neugr., qui l'est sur papier blanc. Ces timbres s'emploient pour l'affranchissement des paquets destinés à l'intérieur du royaume de Saxe, désigné comme 1er rayon. Pour les expéditions des autres pays de l'Allemagne, divisés en deux autres rayons, il n'existe pas encore de timbres.

L'affranchissement se réglant d'après le poids, les paquets de 5 à 20 livres paient 1 neugr.; ceux de 20 à 30 livres, 2 neugr.; de 30 à 40 livres, 2 1/2 neugr.; de 40 à 60 livres, 3 neugr., et enfin ceux de 60 à 100 livres, 5 neugr. Ces prix étant infiniment moindres que ceux exigés par la poste royale, et les paquets n'étant pas assujettis à certaines formalités, toujours ennuyeuses pour le public, qui obtient de cette Compagnie les mêmes sécurités que de la poste royale, celle-ci verra bientôt cesser toutes les expéditions par son entremise, si elle continue à maintenir ses prétentions.

On nous annonce qu'il existe des enveloppes *Feldpost* (poste de campagne) employées par les troupes saxonnes. Moyennant ces enveloppes qui leur sont délivrées gratis, les militaires peuvent écrire chez eux, en remettant leurs lettres aux *feldposten* qui les accompagnent. Il va sans dire que le public ne peut obtenir de ces enveloppes, qui portent la simple désignation : *K. S. feldpost brief frei.*

HAMBOURG.



MM. les Prussiens auront probablement apporté avec eux le 1 1/4 sch. violet, qui a été émis le 27 juin écoulé. Il ne diffère du 1 1/2 sch. que par les quatre angles qui ont été remplis d'un *charmant* dessin.

PORTUGAL.

Le 50 reis, vert-bleu, est actuellement vert-jaune.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 15 cents, reproduit en notre n° 41, est en circulation depuis le commencement de juin. Il est imprimé en noir sur papier blanc, non filagrammé, et dentelé.

Nous recevons du même pays une enveloppe de franchise portant l'inscription suivante, imprimée en noir à l'angle supérieur de droite :

Post Office Department

OFFICIAL BUSINESS.

Ce qui veut dire : (Département de l'office postal, affaires officielles). Nous ignorons si l'émission de cette grande enveloppe de papier paille uni, est récente. Il est à supposer qu'il en existe encore d'autres.

Le même courrier nous apporte une variété de l'enveloppe, 1 et 3 cents, papier jaune, avec la désignation ci-après, imprimée à gauche, de bas en haut :

Return to . . . . . .
. . . . . .
if not delivered within . . . . . days.

VICTORIA.

Lorsque nous n'avons pas de changement de type à signaler, nous avons au moins des modifications de nuances. Le 10 pence, récemment imprimé en gris-lilas, sur papier blanc, qui avait le filagramme 8, est imprimé aujourd'hui en brun, sur papier rose, filagrammé des chiffres maigres 10. On parle aussi d'un changement apporté à la nuance du 3 pence, qui serait rouge.

WURTEMBERG.

Nous remarquons qu'il existe trois différentes piqures parmi les timbres de ce pays. Les premiers avaient 16 dents de chaque côté, nombre qui a été réduit à 12. Aujourd'hui les timbres sont dentelés à la roulette. Voici l'énumération de tous ceux qui existent :

Dentelure à 16 dents : 1kr., bistre pâle et brun-marron; 3 kr., jaune et orange; 6 kr., vert foncé et vert ; 9 kr., rose vif et rouge-brun ; 18 kr., bleu foncé.

Dentelure à 12 dents : 1 kr., brun, vert, vert clair et vert-jaune ; 3 kr., jaune, rose pâle et rose vif; 6 kr., vert, bleu clair et bleu foncé; 9 k., rouge-brun, brun foncé, brun-marron, bistre clair et bistre jaunâtre, et 18 kr., orange.

Dentelure à la roulette : 1 kr., vert; 3 kr., rose; 6 kr., bleu.

AUTRICHE.

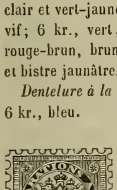

Voici un timbre-déclaration sur l'usage duquel nous manquons de renseignements. Nous espérons les recevoir le mois prochain. Nous avons 6 valeurs de ce type : 1, 2, 3, 4, 5, 10 kr., roses; imp. en coul. sur papier blanc non filagrammé et dentelés.

URUGUAY.

Nous avons vu deux épreuves du 5 *centecimos*, enveloppe, l'une imprimée en rose, l'autre en brun foncé. La valeur est exprimée, au centre d'un ovale, par de gros chiffres avec armoiries, précisément comme le nouveau timbre adhésif qui a servi de modèle. En haut, dans un deuxième ovale, on lit : *Republica del Uruguay;* en bas : *Montevideo.* De chaque côté de ce dernier mot, une petite étoile. Le tout est à relief et imprimé en couleur sur papier blanc.

Voici comment un journal de Montevideo annonce la prochaine émission de ces timbres : BONNE IDÉE, « Nous avons vu quelques échantillons d'enveloppes timbrées commandées par l'administration des postes. Moyennant ces enveloppes, on s'épargne le travail de coller le timbre pour affranchir sa lettre, puisque le timbre-poste y est imprimé et qu'on en a de différentes valeurs. — Ces enveloppes se vendront, croyons-nous, comme les timbres adhésifs, sans augmentation de prix. »

Le mince avantage dont parle ce journal, disparaît devant une foule de désagréments que nous avons déjà énumérés, en partie, en notre n° 25. On prétend que les timbres adhésifs n'offrent pas la même sécurité que les timbres d'enveloppes, et qu'on peut surtaxer, comme cela a déjà eu lieu à l'étranger, les lettres, quoique dûment affranchies. Il est facile de remédier à cet inconvénient, nous semble-t-il, en annulant les timbres-poste avec le timbre à date du bureau originaire. L'absence de cette marque, prouvera la fraude.

La mise en circulation des timbres dentelés a dû commencer depuis peu, car un de nos correspondants a reçu ainsi le 10 centecimos.

Les timbres et essais de Sicile.

Les premières traces d'une discussion officielle que nous trouvons ayant rapport à l'introduction des timbres-poste en Sicile, remontent au 23 novembre 1857; cependant tout nous porte à croire qu'il en avait été question antérieurement. Cette discussion avait trait au dessin, à la nuance, au papier devant servir à l'impression des timbres, puis enfin à l'estampille d'oblitération.

Il fallut maintes joutes oratoires pour s'arrêter au dessin : l'effigie souveraine eut la préférence, les armoiries étant déjà employées dans les provinces napolitaines. Cette décision donnait en outre le contrôle facile, le budget des deux royaumes étant entièrement séparé.

Une fois fixé sur le dessin, le choix des nuances, dira-t-on, était chose aisée et d'une importance tout-à-fait secondaire. Erreur, erreur. Le choix des nuances pour un gouvernement inquiet et soupçonneux, comme l'était celui des Deux-Siciles, devait être, au contraire, de la plus haute importance, puisqu'il s'agissait d'écarter tout d'abord, les couleurs dont on aurait pu faire sortir certaines com-

binaisons contraires à celles admises par l'État. C'est pour ce même motif qu'on proscrivit, à Naples, les nuances verte et rouge (1), ainsi qu'il résulte d'une lettre adressée, le 23 novembre 1857, par le Ministre des Finances, au Lieutenant-général. Cela nous rappelle une manifestation qui s'est produite à Venise, lors des événements de 1859 :

Il paraîtrait qu'à cette époque, les lettres et enveloppes de lettres étaient toutes encadrées de deuil et affranchies au moyen du 3 soldi noir. Le public préférait même payer une surtaxe, plutôt que d'utiliser d'autres valeurs qui n'avaient pas cette nuance. Nous citons ce fait tel qu'il nous a été raconté, et, quoiqu'il n'ait rien d'invraisemblable, nous en laissons toute la responsabilité à la personne qui nous en a fait part et qui en a, dit-elle, été témoin oculaire.

Mais revenons aux nuances qu'il s'agissait de donner aux timbres. Cette question fut mise provisoirement de côté et l'on songea d'abord au système d'impression qui conviendrait le mieux. Une seule et unique nuance fut d'abord proposée pour toutes les valeurs ; mais à peine conçu, ce projet fut abandonné pour un autre qui ne valait guère mieux et qui consistait à donner une couleur uniforme aux trois plus hautes valeurs, *parce qu'elles seraient moins employées*, mais en réservant une nuance pour chacune des quatre plus petites valeurs, dont on prévoyait un plus fréquent usage. On finit par où l'on aurait dû commencer, en adoptant le système le plus rationnel : de la distinction des valeurs par la nuance.

Le choix du papier fut l'affaire d'un instant. On ne manqua pas de produire d'abord, celui usité à Naples, filagrammé de fleurs de lis et portant aux angles le chiffre du fabricant et les mots : *Bolli di Posta*. Mais il fut décidé qu'on se servirait *provisoirement* d'un papier uni, sans marque spéciale, ce qui établirait une distinction marquante avec le papier employé dans les provinces napolitaines.

Restait la marque d'oblitération.

La correspondance échangée à ce sujet entre le Ministre des Finances et le Lieutenant-général, qu'il ne serait pas sans intérêt de publier, si notre cadre restreint ne nous en empêchait, nous fait connaître avec quelle sollicitude on rechercha une marque d'oblitération qui respectât l'effigie *sacrée* du roi, tout en annulant le timbre. On connaît par la griffe adoptée le résultat de ces recherches.

L'expérience ayant démontré combien l'application de cette griffe était difficile, on songea, on *osa* songer, dans un moment d'oubli, à la remplacer par une estampille oblongue avec date, pouvant annuler plusieurs timbres à la fois. On est forcé de convenir que cet irrévérencieux projet était des plus insensés : D'abord la loi désignait formellement l'endroit où devait être appliqué l'estampille à date du bureau d'origine, et c'était précisément le revers de la lettre, où ne se placent jamais les timbres ; on ne pouvait, par conséquent, sans transgresser la loi, employer cette griffe à deux usages. Il convenait de plus, de ne point manquer à la Majesté Royale, et ce système d'oblitération n'était rien moins qu'un crime de lèse-majesté !

On sent gronder l'orage révolutionnaire dans des propositions nouvelles, que nous retrouvons le 11 août 1859 : Les plus sages proposaient l'estampille française à petits points ; les plus audacieux, la marque d'oblitération de Naples : *annulato!* On voulait annuler le roi !!! La révolution qui éclata quelques mois plus tard mit fin à tous ces projets.



Pendant qu'on discutait sur le choix d'un timbre, M. J. B... proposa un système d'impression qui permettait d'obtenir journellement trois mille timbres au type ci-contre, dont le dessin et les inscriptions étaient à reliefs. Ce type n'était soumis que comme spécimen d'impression, M. J. B... s'engageant à substituer à ce dessin tel autre qu'on lui désignerait. L'administration des postes a dû donner quelque attention à ce projet, car nous voyons sur la feuille soumise par M. J. B... (feuille qui contenait trente-six timbres de diverses nuances sur trois rangées) les nos 1 à 7, placés au-dessous de certaines nuances.

C'est le 28 février 1858 que le roi Ferdinand donna son approbation au type qui lui fut soumis par le Ministre des Finances. Nous avons sous les yeux cette pièce qui lui fut présentée ; elle est jaunie et salie par le temps. Les plus difficiles ne contesteraient pas son authenticité. L'explication de ce qu'elle contient est écrite en petite ronde. Nous traduisons :

N° 1. Épreuve photographique de l'effigie *sacrée* du

(1) On sait que la réunion de ces deux nuances, jointes à la blanche, forment la cocarde ou le drapeau italien.

Roi, notre auguste Seigneur, qui sera gravée par le célèbre Aloisio.

Cette photographie, de la grandeur du timbre connu, est appliquée sur un encadrement doré qui se trouve au milieu du haut de la feuille.

N° 2. Modèle de l'estampille d'annulation.

Cette estampille, qui est exactement la griffe qui a été adoptée, est dessinée au crayon, au-dessous du n° 1.

N° 3. Modèle des timbres et nuances à l'huile, pour distinguer chaque valeur. L'effigie Souveraine sera imprimée au centre de chaque timbre.

Ces modèles, ce sont sept encadrements placés les uns près des autres, imprimés en couleur sur papier blanc. Le centre est de couleur et les inscriptions sont toutes les mêmes : *Bollo della*, à gauche; *Posta*, en haut; *di Sicilia*, à droite et G 10 en bas. La nuance du premier encadrement est jaune, puis ensuite : bistre, bleu-vert, rouge, rouge foncé, violet foncé et brun-violet foncé.

N° 4. Modèle d'un timbre-poste complet, déjà annulé par le bureau de poste.

Ce timbre-poste, c'est simplement une photographie fortement ombrée du bas et annulé de la griffe n° 2. L'encadrement est bleu. Il est collé du haut, au-dessus d'un encadrement violet clair, semblable à ceux du n° 3.

Après ces explications, nous lisons au bas de la feuille, à gauche :

Approuvé complétement par Sa Majesté (Dei Gratia), par lettre du Lieutenant-colonel Severino, du 28 février 1858. à Gaëte.

CASSISI.

Et à droite :

CARLO LA BARDERA dis. 1858.

Une fois la sanction royale obtenue, l'on fit paraître le décret suivant :

Ischia, 5 juillet 1858.

FERDINAND II,

Par la grâce de Dieu, Roi du royaume des Deux-Siciles, de Jérusalem, etc.; Duc de Parme, Plaisance, Castro, etc.; Grand Prince héréditaire de Toscane, etc.;

Vu les articles 11 à 14 du décret royal du 9 juillet 1857, ainsi conçus :

ART. 11. Le tarif des lettres sera uniforme pour tous les domaines royaux, sans tenir compte de la distance. Il sera gradué seulement en raison du volume des lettres jusqu'à deux feuilles et en raison du poids pour les lettres ayant plus de deux feuilles.

ART. 12. La taxe uniforme pour chaque lettre simple, c'est-à-dire d'une seule feuille, sera de 2 grana; pour les lettres d'une feuille et demie, 3 grana, et pour celles de deux feuilles, 4 grana. Quant au poids des lettres ayant plus de deux feuilles, la taxe sera augmentée de 5 en 5 *trappesi* jusqu'à l'*once*, dont le prix sera de 8 grana. Au-dessous de l'*once*, on diminuera dans une égale proportion, en abandonnant les fractions inférieures à un *trappeso*. La taxe des lettres, pour la correspondance intérieure de la capitale et entre les communes du même arrondissement, sera de 1 grana avec les mêmes graduations susdites.

ART. 13. Le tarif postal uniforme, pour les journaux et imprimés de toutes espèces, sera d'un 1/2 grana pour chaque feuille.

ART. 14. Les lettres non affranchies au moyen de timbres-poste, seront assujetties, en plus de la taxe sus-dénommée, à une surtaxe égale à la moitié dudit tarif et dans les mêmes proportions, en raison du volume et du poids.

Vu l'article 13 du même décret royal, prescrivant la continuation provisoire du système en vigueur, pour la correspondance échangée entre les deux parties des domaines royaux, jusqu'au jour où le timbre-poste sera en usage en Sicile;

Sur la proposition de Nos Ministres Secrétaires d'État, pour les affaires de Sicile et des finances;

Ouï Notre Conseil ordinaire d'État;

Avons résolu de décréter et décrétons ce qui suit :

ART. 1er. Du 1er janvier 1859, venant adopter pour la Sicile l'usage du timbre-poste, doit cesser le système provisoire actuel. Les dispositions contenues dans les articles 11, 12, 13 et 14 susdits seront étendues à la correspondance postale de l'intérieur de la Sicile et à celle échangée entre les deux parties des domaines royaux.

ART. 2. L'affranchissement se fera avec les timbres-poste émis pour chacune des deux parties du royaume. La taxe des lettres non affranchies bénéficiera toujours le Trésor du lieu d'arrivée.

ART. 3. Nos Ministres Secrétaires d'État, pour les affaires de Sicile et des finances, formuleront et soumettront à l'approbation Souveraine, un règlement afin d'empêcher les fraudes et les contraventions du service postal, entre les deux parties des domaines royaux.

ART. 4. Nos Ministres Secrétaires d'État, pour les affaires de Sicile et des finances, et le Lieutenant-général en Sicile, sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé : FERDINAND.

Le Ministre Secrétaire d'Etat pour les affaires de Sicile,

Signé : JEAN CASSISI.

Le Ministre Secrétaire d'Etat, président du Conseil des ministres,

Signé : FERDINAND TROJA.

Certifié conforme :

Le Ministre Secrétaire d'Etat, président du Conseil des ministres,

Signé : FERDINAND TROJA.

Pour copie conforme :

Le Ministre Secrétaire d'Etat pour les affaires de Sicile,

Signé : JEAN CASSISI.

Pour copie conforme :

Le Lieutenant-général,

Signé : Prince DE CASTELCICALA.

Lorsque M. Aloisio eut terminé le type qui lui avait été confié, il en soumit quelques épreuves. Elles sont au nombre de huit, appliquées sur papier fort portant à l'angle supérieur gauche, le timbre sec du ministère (*R. Ministero per gli affari di Sicilia presso S. R. M.*). Ce sont : 1/2 gr., bleu pâle; 1 gr., bleu foncé; 2 gr., violet; 5 gr., jaune-olive; 10 gr., jaune; 20 gr., carmin, et deux timbres de 50 gr., vermillon, dont un annulé de la griffe que l'on connaît. Toutes ces épreuves portent au-dessous d'elles un chiffre 8 au crayon, sauf les 20 et 50 gr., où ce chiffre a été surchargé d'un 5. Au-dessous du 5 gr., nous trouvons en plus, les mots : *jaune modifié*.

Après les spécimens fournis par M. Aloisio, nous avons encore ceux qui furent présentés en août 1858 par M. La B..., chargé de l'impression du nouveau type. Nous en connaissons les suivants : 1/2 gr., lilas; 1/2 gr., bleu foncé; 1/2 gr., noir; 1/2 gr., bleu-vert; 1/2 gr., ocre; 1/2 gr., olive; 1/2 gr., vermillon; 1/2 gr., gris; 1/2 gr., carmin. Le Ministre des Finances, à qui ces specimens furent soumis, fut loin d'en être satisfait, leur impression étant des plus défectueuses; mais, pressé par le temps (le décret qui était publié fixait l'émission des timbres au 1er janvier 1859), il dut bien, malgré lui, en confier le tirage à M. La B..., dont le remplacement fut dès ce jour résolu. Ce dernier ne perdit pas son temps, car aussitôt l'autorisation reçue, il activa le tirage des timbres, et, dans les premiers jours de décembre 1858, tous les bureaux de postes et les débiteurs de timbres-poste reçurent leur approvisionnement. Les feuilles mesuraient 30 centimètres sur 22 et portaient chacune 100 timbres sur 10 rangées. Les nuances de chaque valeur sont assez connues pour que nous nous abstenions de les citer.

Le 29 novembre 1858 parut enfin le curieux décret, que voici :

Caserta, 29 novembre 1858.

FERDINAND II,

Par la grâce de Dieu, Roi du royaume des Deux-Siciles, de Jérusalem, etc.; Duc de Parme, Plaisance, Castro, etc.; Grand Prince héréditaire de Toscane, etc.;

Vu le rapport de Notre Lieutenant-général en Sicile;

Sur la proposition du Ministre Secrétaire d'État pour les affaires de Sicile, auprès de Notre Royale personne;

Ouï Notre Conseil ordinaire d'État;

Avons résolu de décréter et décrétons ce qui suit :

1° A partir du 1er du mois de janvier 1859, les lettres et plis en destination pour l'intérieur des deux parties du royaume et pour l'étranger, seront affranchis au moyen de timbres-poste représentant la valeur de la taxe postale, payée d'avance.

L'usage du timbre-poste est facultatif.

L'affranchissement par timbres-poste est obligatoire pour l'envoi des journaux et imprimés de toutes espèces, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur.

2° Les timbres-poste seront à Notre effigie et porteront l'inscription : *Bollo della Posta di Sicilia*, et la désignation de la valeur. Ces timbres seront de sept différentes espèces : 1/2 gr., 1, 2, 5, 10, 20 et 50 grana.

3° Les timbres-poste seront imprimés et vendus pour compte du gouvernement. Il y en aura un dépôt à l'administration générale des postes, à toutes les directions postales des chefs-lieux de province, chez les receveurs et en général dans toutes les communes, près des personnes autorisées par le gouvernement pour en faire le débit.

4° Aucune personne ne pourra débiter ou distribuer des timbres-poste, si ce n'est celles indiquées en l'article 3.

Les contrevenants payeront une amende de 20 *ducati* et les timbres-poste saisis seront confisqués au profit de l'État.

5° Seront considérés comme contrevenants audit article, les débiteurs de timbres-poste qui les vendront ou feront vendre ailleurs qu'à l'endroit de leur dépôt.

6° Les débiteurs ou distributeurs de timbres-poste qui ne seraient pas trouvés, par les agents du gouvernement, en possession d'une quantité suffisante de timbres pour le débit de quinze jours, seront punis, selon les circonstances, d'une amende de 6 *ducati* pour la première fois et, en cas de récidive, outre cette amende, ils seront privés de l'autorisation du débit des timbres-poste.

7° Pour qu'un timbre ayant servi ne puisse plus être utilisé, les employés des postes apposeront sur les timbres, au moment de l'envoi des lettres ou plis, une estampille en noir selon le dessin que Nous avons approuvé.

8° Les employés et autres personnes attachées à l'administration ou au service des Postes-Royales, qui détacheront les timbres-poste des lettres, afin de les débiter ou en faire usage à leur profit, seront considérés comme ayant porté dommage aux finances royales et punis selon les termes de l'art. 213 des lois pénales.

9° Quiconque aura falsifié ou contrefait les timbres-poste, les employés qui abusant de leur condition, auront commis ce même crime dans les bureaux mêmes du gouvernement royal; les distributeurs de timbres falsifiés ou contrefaits; ceux qui sciemment en auront fait usage ou procuré le débit; les particuliers qui auront fabriqué des poinçons ou autres outils ou machines exclusivement destinés à la confection des timbres, et ceux qui, connaissant la fabrication des timbres faux, ne l'auraient pas dévoilée aux autorités administratives ou judiciaires, seront punis, selon le cas, aux termes de l'article 265 des lois pénales relatives aux crimes de contrefaçon des monnaies de cuivre et aux termes des articles 265, 266 et 271 des mêmes lois.

10° La valeur du ou des timbres-poste, apposés sur une lettre, devra répondre au montant du tarif postal. Si cette valeur était inférieure à la moitié du montant de la taxe, le destinataire payerait la taxe postale tout entière; si, au contraire, elle n'était pas inférieure, l'employé des postes devra noter sur l'adresse la somme manquante, qui sera payée par le destinataire.

11° Le tarif et l'affranchissement des lettres, soit pour l'intérieur de la Sicile, par voie de mer ou voie de terre, est réglé par le décret royal du 5 juillet 1858.

12° Le règlement annexé au présent est approuvé par Nous.

13° Resteront en vigueur toutes les lois, décrets et règlements sur le service des Postes-Royales et ceux qui ne sont pas abrogés par le présent.

14° Notre Ministre Secrétaire d'État pour les affaires de Sicile et Notre Lieutenant-général en Sicile sont chargés de l'exécution de ce décret.

Signé : FERDINAND.

Le Ministre Secrétaire d'Etat pour les affaires de Sicile,

Signé : JEAN CASSISI. *Le Ministre Secrétaire d'Etat, président du Conseil des ministres,*

Signé : FERDINAND TROJA.

Certifié conforme :

Le Ministre Secrétaire d'Etat, président du Conseil des ministres,

Signé : FERDINANO TROJA.

Pour copie conforme :

Le Lieutenant-général,

Signé : Prince DE CASTELCICALA.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le Ministre des Finances était mécontent de M. La B..., qui ne lui fournissait que des timbres d'une impression défectueuse. Le Ministre ignorait sans doute, qu'un type bien réussi était susceptible de donner de très-mauvaises épreuves, lorsqu'il était confié à des mains inhabiles, car nous le voyons entrer en pourparlers avec M. P..., afin d'obtenir de ce dernier un type réunissant les *mêmes* dispositions que le disgracié. On verra par la succession des timbres fournis par M. P... combien le choix du ministre avait été heureux. En cœur bien reconnaissant, M. P... ne voulut cependant pas abuser de la confiance qu'on avait en son talent; il espéra, en s'adressant à ses confrères, trouver les capacités dont il se sentait dépourvu. Voici ce qu'il obtint : 1er *type*. L'effigie du roi Ferdinand, qui est



tournée vers la gauche, a le fond présentant un treillis en losange; autour de l'encadrement on lit : *Bollo della posta di Sicilia*. Le chiffre de la valeur ne s'y trouve pas. Il y a des épreuves tirées en gris et en bleu. Le système d'impression qu'on présentait avec le type est le même que celui usité actuellement au Pérou et dont il a été question en notre n° 28, page 34. On comptait pouvoir imprimer cent mille timbres par jour, sur papier en bande sans fin. Le ministre, n'ayant pas reconnu en cette effigie celle du roi Ferdinand, en fit l'observation à M. P..., qui s'empressa de remplacer son type par un autre moins bien réussi. L'effigie du roi se détachait sur fond uni; on y retrouvait la même inscription et l'absence de tout chiffre indicatif de la valeur. L'épreuve que nous avons obtenue était imprimée en noir sur blanc.

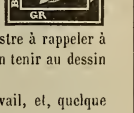

Ce second essai obligea le ministre à rappeler à M. P... qu'il devait absolument s'en tenir au dessin du type, gravé par M. Aloisio.

M. P... se *remit* donc au travail, et, quelque temps après, il produisit son troisième *chef-d'œuvre*, dont nous possédons des épreuves imprimées en noir et en bleu sur papier blanc sans indication de la valeur. Nous avons aussi les suivantes : 1/2 gr., bleu-vert; 1 gr., bleu; 2 gr., lilas; 5 gr., orange; 5 gr., vermillon; 10 gr., jaune-olive; 10 gr., bleu-foncé; 20 gr., rose; 50 gr., vermillion. Avec un peu de bonne volonté, on y retrouve une pâle imitation du type en usage; mais ce n'était pas là ce que cherchait le ministre : il voulait mieux. Le type fut refusé.

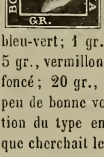

M. P..., qui méritait par sa constance de meilleurs résultats, vint prouver par un quatrième type toute son impuissance et celle de ses *collaborateurs*. Cherchant à fasciner cette fois le ministre, il *enjoliva* son timbre en plaçant des fleurs de lis aux quatre angles et en substituant au simple filet de l'encadrement extérieur, un autre, perlé. Malgré et peut-être à cause de ces *enjolivements*, le type que nous avons vu imprimé en gris ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs.

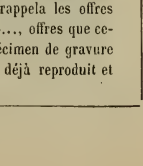

Fatigué de ces vains essais, le Ministre des Finances, en désespoir de cause, se rappela les offres qu'il avait reçues jadis de M. J. B..., offres que celui-ci avait accompagnées d'un spécimen de gravure et d'impression, que nous avons déjà reproduit et

qui avait été refusé. Ce n'est donc pas sans un grand étonnement que M. J. B. apprit qu'on le chargeait de l'exécution d'un type à relief, devant représenter l'effigie du roi Ferdinand. Malheureusement pour M. J. B..., les événements politiques vinrent modifier sensiblement la commande reçue : l'heureux débarquement à Marsala, de Garibaldi et de ses volontaires, qui eut lieu le 10 mai 1860, vint supprimer définitivement tous les projets de réforme du ministre.

LES COLONIES ANGLAISES.

Suite et fin. — Voir le numéro 17 (1).

Que l'historien étudiant ou narrant les diverses phases de la vie d'un peuple, leur assigne telle raison ostensible ou tel individu, rien de mieux : à tous les événements dont le tissu forme l'histoire, il y a toujours une cause, une raison d'être matérielle, que ce soit un guerrier heureux ou malheureux, un législateur perspicace ou un ministre inintelligent, qui endosse la responsabilité des malheurs ou à laquelle on attribue la prospérité des États. Certes, il y aurait sottise à nier l'influence de l'action gouvernementale, fréquemment même elle ne se fait que trop sentir, mais ce dont on tient trop peu souvent compte, lorsqu'il s'agit de rechercher l'origine de la grandeur et de la décadence d'un peuple, c'est de la nature même de ce peuple, de son organisation, de ses aptitudes. S'occuper moins des individus, davantage des masses et des caractères, donnerait la clef de bien des perturbations politiques auxquelles on assigne, du reste, toujours une cause, mais rarement la vraie.

Nous voici un peu loin du sujet qui est sensé faire l'objet de cet article, à savoir : les colonies anglaises; cependant ce petit préambule s'y rattache directement. On a vu que l'Espagne et le Portugal avaient laissé échapper la puissance d'outre-mer. Par suite de quelles circonstances ces colonies sont passées en majeure partie aux mains de l'Angleterre, c'est ce qu'il serait trop long d'énumérer.

Disons seulement qu'entre toutes les causes qui ont provoqué cette mutation de puissance, il faut peut-être chercher la véritable dans la différence marquante, tranchée, qui existe entre les deux races, dont l'une a succédé à l'autre : la race espagnole et la race anglo-saxonne.

L'Espagne, aux yeux de ceux qui ne la jugent que d'après le théâtre ou le roman, a toujours été entourée d'une certaine auréole chevaleresque. On dit : « les fiers Castillans »; la vérité c'est que les fiers Castillans ont été de tout temps de la dernière indolence, incapables de tirer du sol de leurs colonies, non plus que du leur propre, ses véritables richesses, et mettant la mendicité au nombre des vertus civiques : La mendicité chez eux se nomme l'indépendance. Cette même mollesse et cette même horreur du travail se sont fidèlement transmises à tous les peuples issus de leur sang, les Mexicains entre autres, dont la misère, en des contrées magnifiques, contraste péniblement avec l'état florissant des États-Unis — les États-Unis en temps ordinaire, bien entendu.

L'Anglo-Saxon, au contraire, possède à un degré remarquable les qualités propres à l'homme du Nord : l'énergie, la constance et les habitudes laborieuses. L'agriculture, qu'il a poussée à ses dernières limites, son industrie, dont le monde entier est tributaire et qui est son grand moyen d'influence, son commerce, qui lui ménage des relations sur tous les points du globe, enfin la forme de son gouvernement, qui facilite l'extension de toutes les initiatives individuelles, toutes ces forces se complétant l'une l'autre, ont à la fois assis pour longtemps sa puissance en Europe et aux colonies. Instruite par la dure leçon que lui infligea l'Amérique au siècle dernier, l'Angleterre au lieu de peser en rien sur ses colonies, leur laisse prendre leur essor en toute liberté; sa souveraineté est toute nominale, car elles se gouvernent elles-mêmes. Aussi, entièrement libres dans leurs allures, n'ayant à redouter aucune vexation de la métropole, elles marchent, grâce à l'activité de tous leurs enfants, dans la voie d'une prospérité inconnue à plus d'un pays européen; l'une d'elles, surtout l'Australie, la colonie-type, semble destinée à devenir, dans un temps donné, la succursale de l'Angleterre elle-même. Et loin que cette liberté de mouvement, cette absence de toute entrave de la part de la mère-patrie, la lui fasse oublier : comme jadis le légionnaire transporté en Judée, en Égypte on dans les Gaules revendiquait toujours avec orgueil le titre de citoyen romain, l'Anglais, né au fond de l'Afghanistan ou à la Nouvelle-Zélande, n'en chante peut-être que plus bruyamment, en ses jours de fête nationale, le « *Rule Britania*, » que s'il eût vu le jour au bord de la Tamise.

(1) Cet article formait la fin de l'introduction à une revue générale des colonies anglaises, dans laquelle chacune d'elle devait faire l'objet d'une monographie spéciale. — Ainsi que nos lecteurs en feront sans doute la réflexion, quelques-unes des colonies ont déjà été traitées; mais ce sont les circonstances qui nous ont forcé d'anticiper sur notre travail, notamment en ce que concerne Maurice, Trinidad, etc. Maintenant que l'introduction si longtemps suspendue est enfin terminée, les colonies restantes paraîtront au fur et à mesure de leur préparation.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg-Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

Buenos-ayres, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 3-00
Brésil et Colonies Anglaises 3-40
Russie 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.



BRÉSIL.

Nous n'avons pas de correspondant au Céleste Empire, nous l'avouons franchement. En cela nous sommes moins heureux qu'un de nos confrères, qui y a établi, *dit-il*, des relations suivies. Mais si le *Timbre-poste* n'a pu prendre pied dans ce pays de porcelaine, il n'a pas trop mécontenté ses lecteurs, pensons-nous, en leur offrant presque toujours la primeur de tout ce qui pouvait les intéresser. Nous ne prétendons pas nous en attribuer le mérite : il revient entièrement aux correspondants, que nous avons un peu partout et qui se font un véritable plaisir de nous transmettre les renseignements qu'il importe de publier. Aujourd'hui encore, prévenant l'époque de leur mise en usage, fixée au 1er juillet, un de nos correspondants nous envoie les nouveaux timbres brésiliens, qui suppriment décidément ces pauvres chiffres au moment où l'on commençait à désespérer le plus. Leur piètre apparence les a fait exclure des albums de quelques amateurs du *beau* — le fait est qu'ils sont dignes de figurer sur les boules de coton ; — d'autres collectionneurs prudents, ont maintenu







aussi l'exclusion, à cause des doutes *qu'ils ont encore* sur l'existence officielle de ces chiffres, ayant eu cependant un règne de seize années, sans la moindre interruption. Enfin à chacun ses idées, et puisque ces timbres sont bien morts, n'en parlons plus, n'en parlons plus.



Avec l'émission présente le tarif postal doit avoir subi quelques modifications : des valeurs ayant été supprimées, d'autres les ayant remplacées. Voici comment elles se composent :

10	reis	rouge.
20	»	brun-violet
50	»	bleu foncé.
80	»	ardoise.
100	»	vert.
200	»	noir.
500	»	orange.

L'effigie est celle de l'empereur Don Pédro II ; elle est tournée à gauche aux 20 et 200 reis ; aux autres valeurs, la tête placée vers la droite, est vue de trois quarts. Les 10, 80, 100 et 500 reis ont une grande analogie entre eux, et, dans le 50 reis, nous retrouvons l'idée du 5 cents, deuxième émission des États-Unis.





C'est encore de la *American Bank note Company* que nous viennent ces magnifiques timbres. Les capacités de l'artiste, créateur de ces nouveaux types, sont certes incontestables ; mais nous serions désireux de savoir s'il a réellement eu l'idée de reproduire, comme on nous l'assure, la même effigie sur les 20 et 200 reis que sur les autres valeurs. Si tel a été son but, il n'a pas été atteint, selon nous, car ce sont bien là deux effigies différentes.

TOUR ET TAXIS.

Le 1/2 sgr. enveloppe, après avoir été jaune d'or, puis orange, est maintenant d'un jaune rougeâtre.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN.

Le 3 schilling, jaune, est dentelé.

BELGIQUE.

On a reconnu enfin la nécessité de retoucher le type de MM. De la Rue, afin de pouvoir l'imprimer plus convenablement. Le 10 centimes subira le premier cette modification.

Un accident survenu à la machine à perforer les timbres, nous donne momentanément des 1 centime non dentelés.



ÉQUATEUR.

Valeur et type nouveaux : 4 reales, rouge pâle, imprimé sur papier blanc uni, non dentelé. Que dire de ce timbre ?

PÉROU.



Voilà certes une émission à laquelle peu de personnes s'y attendaient. Préparée dans le mystère, elle nous arrive comme un coup de foudre ; aussi sa vue nous causa un éblouissement. Après nous être écarquillé les yeux, nous dûmes nous rendre à l'évidence : nous avions bien là un néo-Péruvien. De prime abord on le prendrait assez pour un *Costa-Rica*, mal réussi, mais en y regardant plus attentivement, on y trouve, au lieu des deux mers, deux lamas qui le sont peut-être aussi (*mères*). Quand nous disons deux lamas, c'est une supposition à nous, car il paraît qu'il en existe encore deux autres espèces, s'en rapprochant beaucoup : la vigogne et l'alpaca. Ce dernier mammifère a été confondu longtemps avec le lama, dont il ne diffère que par la grandeur.

L'auteur de cette vignette est l'*American Bank-note Company*, qui nous a accoutumés à mieux que cela. Mais peut-être a-t-elle fait ce type au rabais ? Une seule valeur nous est connue : 5 CENTAVOS VERT, imprimé en couleur sur papier blanc, sans filagramme et dentelé.

Cette émission ne rappelle en rien la précédente : autre dessin ; nouveau genre de gravure ; monnaie nouvelle ; impression différente et finalement adoption de la piqûre.

Nous disons *nouveau dessin*, parce que, outre l'ornementation qui est différente, les armoiries du pays ont fait place à deux lamas (?), dont l'un au grand complet, c'est-à-dire avec oreilles et queue, agréments dont n'étaient pas toujours pourvus la plupart des lamas, des variétés antérieures. Nous ne pouvons rien préjuger du deuxième lama, qui nous cache sa partie postérieure ;

Nouveau genre de gravure, puisque la taille-douce a remplacé les typographies et lithographies précédentes ;

Monnaie nouvelle, par suite de l'adoption du système décimal ;

Impression différente, parce qu'au lieu d'en faire le tirage par feuille, comme aujourd'hui ; on le faisait en dernier lieu sur papier en bande sans fin, qu'on enroulait ensuite comme du ruban. On pouvait donc se procurer un ou plusieurs mètres de *Dinero* ou de *Peseta*, avec la même facilité qu'on obtient un ou plusieurs mètres de ruban. Cela nous rappelle que notre ex-imprimeur nous réclama, un jour, « 75 centimètres de *littérature* » pour compléter la mise en page du journal. Ce farceur croyait que nous avions des articles de tout métrage.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.



A peine avons-nous annoncé une émission que nous sommes obligé d'en constater une autre. Les premiers timbres n'étaient pas beaux, en revanche, ceux-ci sont affreux. Ils nous offrent cependant quelques compensations : ainsi le placement des inscriptions ne permet plus d'élever le moindre doute, sur la façon dont il faut tenir le timbre ; nous n'avions pas de banderoles, aujourd'hui nous en avons deux ; la première avec une devise des plus belles : *Dios*, *Patria*, *Libertad* ; la deuxième, attendant sans doute le nom de l'auteur, qui mériterait bien d'occuper une place dans l'*Album contemporain des célébrités du* XIXe *siècle* de M. J. *Lallier*. Disons en passant que celui-ci, aussi *célèbre* que *modeste* et vice-versâ, n'a eu garde de s'y oublier. A quel titre? Nous l'ignorons ; mais on sait qu'on peut également acquérir une célébrité et par son talent et sa sottise. C'est au public à juger auquel des deux il a droit.

L'émission nouvelle n'a jusqu'à présent qu'un timbre connu : 1 real, vert d'eau, imprimé en noir sur papier sans filagramme et non dentelé. L'*American Bank-Note Company* est tout à fait étrangère à cette création ; ce qui prouve qu'on peut bien se passer d'elle.

NOUVELLE-GRENADE.

Bien heureux les possesseurs du 1 peso, carmin, (type actuel), car cette nuance ayant été changée en vermillon, deviendra bientôt introuvable.

ESPAGNE.



Le seul, le vrai, l'unique motif pour lequel le gouvernement espagnol vient de retirer de la circulation le 20 centimos, paru au commencement de l'année : c'est la découverte d'une émission clandestine de timbres semblables. Il est donc clair aujourd'hui que les changements annuels sont *déjoués*. On prétend qu'il a été décidé d'émettre mensuellement d'autres timbres. C'est là une excellente mesure, à laquelle nous applaudissons des deux mains, éprouvant quelque difficulté à le faire d'une seule.

Le type 1864 a été remis en vigueur depuis le 1er août courant, mais avec l'inscription : 20 *centimos* 1866. Il est imprimé en lilas sur papier blanc et est dentelé. C'est le timbre actuel des colonies ; nous le remettons ici pour mémoire.

PRINCE ÉDOUARD.

Deux différentes dentelures existent parmi les timbres : l'une formée de 12 dents sur 15, l'autre, celle actuelle, de 9 sur 11. Cette dernière est encore incomplète et nous n'en connaissons pas les 1 et 9 pence.

BADE.

A propos de dentelure, nous en avons aussi deux différentes parmi les 3 kr. aux armoiries fond blanc. Les premiers timbres avaient 16 dents ; ils n'en possèdent plus que 12.

PORTUGAL.



Nous annoncions, en mai dernier, une prochaine émission de timbres. Elle a reçu un commencement d'exécution, le 25 juillet écoulé, par la mise en usage du 120 reis, bleu, imprimé en couleur sur papier blanc sans filagramme et non piqué. Au-dessous de l'effigie à relief du roi Don Luis sont placées les initiales du graveur, C. Wiener. Ce timbre n'est pas plus mal que ses prédécesseurs, et nous croyons qu'il n'est destiné qu'à faire connaître la barbiche et le toupet du roi, inconnus jusqu'à présent (1).

On nous annonce qu'il y aura, en outre, les valeurs suivantes : 5, 10, 20, 25, 50, 80, 100 et 240 reis.

(1) La barbiche est restée invisible pour notre graveur.

FINLANDE.



Il vient d'être établi à *Tammerfors* une poste locale fonctionnant de la même manière que celle d'Helsingfors. Voici le timbre émis à cette occasion. Dans un ovale, portant en haut le nom de la ville, et en bas : *lokalpost*, est placé un écusson traversé d'une bandelette bleue, sur laquelle on lit l'inscription blanche : 12 penni; la partie supérieure de l'écusson a la lettre *T* sur fond pointillé, et celle inférieure, le caducée (symbole du commerce), sur fond à lignes diagonales. De petits chiffres, répétent la valeur, à droite, à gauche et en haut. Ce timbre est lithographié et imprimé en deux couleurs (vert et bleu) sur papier blanc, non filagrammé et non dentelé.

NORWÉGE.



La nécessité d'une poste locale se faisait probablement sentir aussi à *Drontheim*, car on nous remet le type, que nous donnons ici, comme étant celui qui y est usité pour les lettres et paquets. Sa valeur est de 1 skilling; il est lithographié, non dentelé et n'a pas de filagramme. Les lettres G. F. K. (*G. F. Krogh*) sont les initiales du nom de l'entrepreneur de cette poste.

Les enveloppes Feld-post de Saxe et de Prusse.

Depuis que ces *chers* et *bien-aimés* Prussiens ont fait leur brusque apparition en Saxe, le service des postes, très-irrégulier aujourd'hui, est passé entièrement entre leurs mains. Les lettres auxquelles ils veulent bien donner cours (car un triage sérieux en est d'abord fait), ne reçoivent aucune espèce de garantie : sont comprises aussi dans cette mesure les lettres chargées. L'*impartialité* de quelques journaux accuse les vainqueurs de *Sodowa* de s'être accaparés du contenu de toutes les lettres chargées indistinctement. L'absurdité de cette accusation est patente et ne mérite pas qu'on s'y arrête.

Quoi qu'il en soit de la sévérité des *invincibles*, leur présence en Saxe est la seule et unique cause pour laquelle les enveloppes *Feld-post* n'ont pu être employées. Nous avons dit, en notre précédent numéro, qu'elles étaient réservées uniquement à l'usage des troupes saxonnes : c'est une erreur, provenant d'un malentendu. C'est, au contraire, le public à qui devait être réservé la faveur de s'en servir. Toutes communications ayant été coupées dès le principe, cette émission n'a pu recevoir même un commencement d'exécution. Cependant, grâce aux démarches actives d'un de nos bons correspondants, nous avons pu en obtenir quelques exemplaires dont voici la disposition :

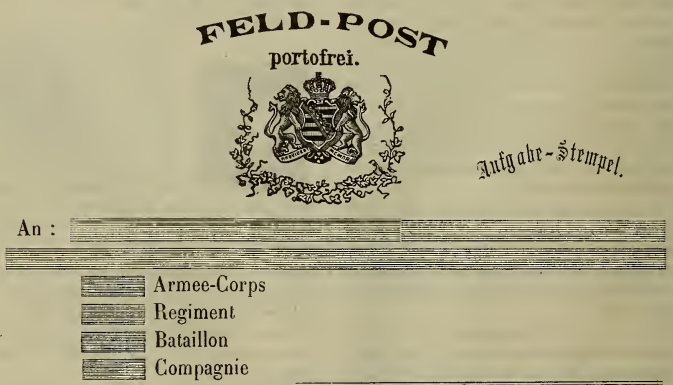

Les armoiries sont celles du pays, les inscriptions : *Feldpost, portofrei*, qui les surmontent, signifient : *poste de campagne, franc de port;* à droite : *Aufgabe stempel* (timbre de la remise). Les trois lignes sont réservées à l'adresse ; à gauche, on renseigne le numéro du corps d'armée, du régiment, du bataillon et de la compagnie auxquels le destinataire appartient. Au revers, on lit, à droite : *Ausgabe stempel* (timbre de la distribution) et à la partie inférieure de gauche :

Abfender (expéditeur) . . . . . .
Ort und daten (lieu et date) . . . . . .

Ces enveloppes sont typographiées et imprimées en noir sur papier vert ; leur dimension est de 15 centimètres sur 12.

Le public prussien, plus heureux en cette circonstance que le public saxon, peut écrire librement aux militaires en campagne, en employant l'enveloppe que nous reproduisons plus bas. Le poids des lettres n'est pas fixé, mais celles chargées doivent porter au moins cinq cachets.

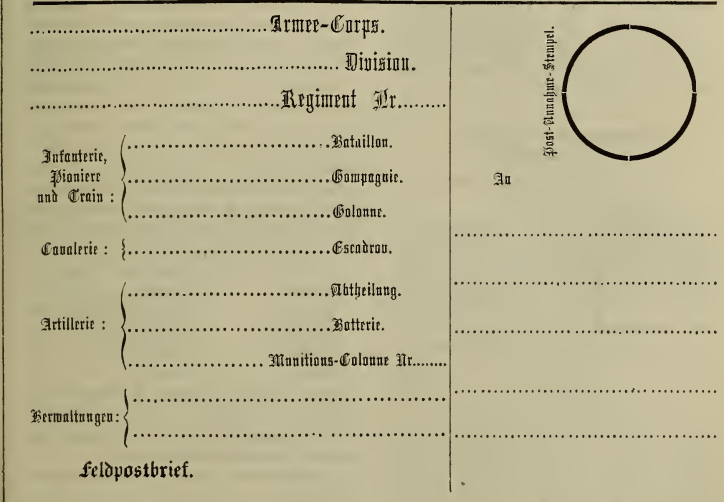

Voici la traduction de cette enveloppe :

En haut, à gauche : désignation du régiment dont le destinataire fait partie ; à droite : nom et charge militaire (grade) du destinataire de l'adresse ; les autres inscriptions se traduisent facilement ; quant à la circonférence placée à droite, elle est destinée au timbre originaire de la poste.

A la partie ouverte de l'enveloppe se trouvent divers avis comme suit :

En haut : AVIS AU DESTINATAIRE. *Pour toutes les correspondances futures*, le destinataire est prié de donner à l'expéditeur les renseignements nécessaires, pour remplir l'imprimé au verso, principalement pour ce qui regarde l'indication du régiment, etc. ; à gauche : AVIS A L'EXPÉDITEUR. Le lieu de destination doit être indiqué par l'expéditeur, quand le destinataire fait partie de la *garnison d'une place forte* ou des troupes devant

la remplacer et généralement dans le cas où le destinataire a un quartier militaire fixe ; à droite : L'indication du lieu de destination ne doit pas être faite, si le destinataire appartient aux troupes qui, par suite de mouvements militaires, changent de garnison ; vers le bas : Pour toute lettre chargée contenant des valeurs, on est tenu d'indiquer le montant sur la dernière ligne, à droite ; et plus bas : nom et domicile de l'expéditeur.

L'impression de ces enveloppes typographiées est faite en noir sur papier gris, blanc ou chamois ; elles mesurent 15 centimètres sur 12.

Lorsque les peuples comprendront l'inutilité de faire rimer *gloire* et *victoire*, *lauriers* et *guerriers*, ils refuseront de se faire tuer pour servir les ambitions des Grands. Alors deviendront inutiles les fusils à aiguille, les canons Wahrendoff et autres, ainsi que les émissions des enveloppes feld-post. Espérons que ce sera bientôt.

Les timbres-taxe de la poste de Constantinople.

Constantinople, le 10/22 juin 1866.

Cher Monsieur,

POSTE LOCALE	
Service Mixte.	
Taxe Ext.	
Taxe int.	10
TOTAL	

Vous ne devez pas ignorer qu'il existe ici, indépendamment de la poste impériale et de la poste locale, cinq autres bureaux de poste : de *France*, d'*Angleterre*, d'*Autriche*, de *Grèce* et d'*Égypte*. Ils sont établis sur le même pied que ceux d'Alexandrie, c'est-à-dire que le public affranchit ses lettres au moyen des timbres de ces diverses postes, selon qu'il se sert de telle ou telle voie et retire lui-même les missives qui lui sont adressées.

Par suite d'engagements qu'il vient de contracter avec la poste Égyptienne, M. Liannos, le directeur de la poste locale, se charge de la remise à domicile des lettres de ce bureau. Le port supplémentaire est payé par le destinataire. Pour ce qui concerne les lettres non affranchies ou qui le sont insuffisamment, la taxe se constate par des *timbres-taxe extérieure*, parus aujourd'hui, et selon le modèle ci-joint. Ils indiquent le montant dû à la poste égyptienne, auquel est ajouté celui de la poste locale. Il y en a quatre valeurs : 10 paras, jaune ; 20 paras, rose ; imprimés en noir sur couleur et 1 piastre, rouge ; 2 piastres, bleu, imprimés sur papier blanc.

J'aurai le plaisir de vous remettre incessamment une série de *timbres-taxe intérieure* de la poste locale, qui paraîtront bientôt.

Je vous signale aussi la prochaine apparition d'un 10 soldi, de la Compagnie Danubienne, qu'on imprime en ce moment. Son emploi est destiné à la correspondance entre Braïla et Galatz et vice-versâ.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes bien cordiales salutations.

D.-E. Mavrogordato.

De l'influence du fusil à aiguille sur les timbres allemands.

Au moment où un grand remaniement territorial de l'Allemagne se prépare, il n'est peut-être pas sans intérêt pour le lecteur que nous lui parlions quelque peu de différentes séries de timbres qui se voient à la veille d'être supprimées. Les événements ne se sont pas encore dessinés assez nettement pour qu'on puisse désigner quels seront les États que la Prusse attirera sous son administration ; mais il ressort de tout ce que nous avons vu jusqu'ici que tous les États du nord de l'Allemagne deviendraient provinces prussiennes et formeraient une confédération étroitement liée aux destinées de la Prusse, tandis que les États du sud, la Bavière, le Wurtemberg et le duché de Bade seraient destinés à former entre eux une autre confédération moins puissante et moins unie.

Nous pouvons donc considérer, dès aujourd'hui, comme probable, la suppression des timbres des États suivants qui désormais dépendraient de l'administration des postes prussiennes :

Allemagne du Nord. (*Office Tour et Taxis.*)

Bergedorf.	*Lubeck.*
Brême.	*Mecklembourg-Schwerin*
Brunswick.	*Mecklembourg-Strelitz.*
Hambourg.	*Oldenbourg.*
Hanovre.	*Schleswig.*
Holstein.	*Saxe.*

Quant aux États de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, qui, réunis tous trois, formeraient la Confédération germanique du Sud, on peut prévoir pour eux une des organisations suivantes :

1° Administration spéciale pour chacun de ces États.

2° Même administration secourue par l'office international des princes de Tour et Taxis, ne s'exerçant plus que dans les États du Sud seulement.

Cette dernière hypothèse semble ne présenter que peu de chances de succès.

On voit donc d'après ce qui précède que les timbres des États du Sud seulement, peuvent compter subsister par la suite. Quant aux timbres vénitiens, nous sommes tous fixés sur leur sort.

Nous voyons d'après ceci qu'il s'agit tout uniment de la suppression de treize séries de timbres. Il n'était pas inutile de mettre sous les yeux du lecteur la liste de ces séries sur le point d'être anéanties, d'abord pour qu'il n'ignorât pas l'imminence d'une pareille suppression de timbres survenant subitement, et puis pour qu'il se prémunît à la veille de les voir tous disparaître.

Treize séries de timbres officiels ! Bien que cela de supprimé du même coup ! Jamais pareille révolution n'avait apparu aux yeux des timbrophiles, et de même que jamais confédération pareille à celle de l'Allemagne ne surgira d'aucun 1815 à venir, de même, jamais pareille quantité de timbres ne se verra aussi subitement voler en pleine poussière.

Nous ignorons si les timbres officieux périront du même coup et si la Prusse en permettra l'usage. Faisons des vœux pour qu'elle en impose aux contrefacteurs. E. R.

LE PRÉJUGÉ.

En rangeant notre correspondance, nous y trouvons une lettre qui nous a été adressée, il y a quelque temps, en réponse à une demande de renseignements que nous fîmes sur cette sorte de timbres-poste, en usage sous Louis XIV, et qui se trouvait sur un des manuscrits que possède l'auteur de la lettre, que nous publions ci-bas.

Nous ne relèverons pas toutes les contradictions qu'on y rencontre : l'auteur voit d'abord dans les collections de timbres-poste « le *vestibule des études sur la numismatique et les armoiries*, » puis les place sur le même pied que le goût des polichinelles; nous ne chercherons pas non plus à réfuter ce que contient ladite lettre, autant vaudrait récrire tout ce qui a été publié sur ce sujet, qui est entièrement épuisé aujourd'hui. Mais il nous a paru piquant de livrer à la publicité cette lettre, qui prouve surabondamment, combien de personnes chez qui l'esprit ne manque certes pas, ne veulent voir que de l'enfantillage dans les collections de timbres-poste.

Nos lecteurs comprendront les motifs, qui nous portent à taire, le nom de notre spirituel railleur, dont voici la lettre :

Monsieur J.-B. Moens à Bruxelles.

Il y a toujours un avantage à faire des collections: n'y eût-il que le plaisir de la difficulté vaincue que j'y applaudirais. J'ai vu les collections les plus bizarres faire la joie de leur auteur : laissez chacun prendre son plaisir où il le trouve. J'ai connu un original qui faisait collection des bouchons qui avaient fermé les bouteilles dont le vin avait parfumé son palais. A chacun de ces bouchons il avait attaché des notes sur les crus divers, les mérites de telle ou telle province vinicole, sur la culture antique et moderne, sur les propos de table inspirés par les généreuses liqueurs. Tout cela était rangé par date avec un soin parfait. Dans le point de départ était la puérilité ; dans la note, l'esprit utile, piquant, instructif, savant quelquefois. Le bouchon était le bouton de porte qui ouvre entrée à un trésor. Il en est de même des collections de timbres.

Ce n'est guère là qu'il faudra chercher les meilleures effigies : les monnaies bien conservées vaudront toujours mieux. Mais qu'importe? Si cela amuse. Ce goût un peu enfantin est le vestibule des études sur la numismatique et les armoiries. Cela vaut bien les polichinelles, que je ne repousse pas non plus: je serais un ingrat et un oublieux car je les ai beaucoup aimés, et je crois que je m'y laisserais encore reprendre aujourd'hui. Je possède, en effet, quelque chose qui approche de ce dont vous parlez. Mais je ne puis le communiquer aujourd'hui que j'ai entrepris de publier mon cabinet. Je corrige en ce moment les épreuves des troisième et quatrième volumes. Je donnerai le fac-simile d'une lettre revêtue de tous ses accessoires.

Je regrette de ne pouvoir répondre comme vous l'auriez désiré à votre question ; mais vous m'excuserez en faveur du motif. Je suis l'Ane chargé de reliques, que me resterait-il si je livrais mes reliques?

Je m'émerveille que la passion des timbres comporte jusqu'au succès d'un journal. Une semblable feuille est un tour de force : mais de quoi n'est pas capable l'esprit?

Agréez, Monsieur, mes civilités empressées. F.

UNE HISTOIRE TÉNÉBREUSE.

(Suite. — Voir n° 32.)

MINISTÈRE DE LA TERRE.
DÉPARTEMENT DES POSTES.
Secrétariat.

Monsieur James W., à Leith (Écosse).

Les occupations des humains, leurs plaisirs et leurs affaires étant, on doit vous l'avoir prêché dans votre enfance, l'objet des constantes observations de mes collègues de tous grades, vous pensez bien que cette maladie de *timbro-morbus* aiguë dont une notable partie d'entre vous sont atteints, ne pouvait nous échapper. Aussi l'un de ces jours derniers, notre Souverain, qui n'est pas du tout constitutionnel et fait ses affaires lui-même, après un conseil, en toucha quelques mots à Son Excellence le Ministre qui a dans ses attributions le département des affaires terrestres. S. M. était gaie ce soir-là, et tous les courtisans reflétaient sur leur visage la bonne humeur du maître; cela se comprend : entre autres nouvelles reçues de votre

planète figurait celle d'une bonne petite bataille, une des dernières, qui s'était livrée aux Etats-Unis d'Amérique. J'ai oublié combien de milliers d'hommes passèrent à cette occasion du champ d'honneur aux sombres bords. C'était la partie saillante du courrier, je ne parlerai pas du reste. S. M. dit donc à son ministre d'un air plein de bonhomie : « A propos, Mon Cher Ministre, ces pauvres mortels sont pris depuis quelque temps d'un engouement ridicule pour des morceaux de papier bariolés; ils me font vraiment rire. J'admire surtout leur fatuité à s'extasier devant la grandeur de cette invention et à s'en attribuer la primauté. Comme si nous n'avions pas une institution semblable depuis des milliers d'années. Il serait au-dessous de notre dignité d'entrer en discussion avec ces êtres d'un jour — ces rois de la nature, comme ils s'appellent modestement. — Je ne veux pour l'instant que les obliger. Ils le méritent bien, au reste, ils ne savent à quel point leur manie sert les intérêts de notre empire. Choisissez-en un des plus fanatiques et envoyez-lui un exemplaire de nos timbres. » Le Ministre s'inclina et vint me transmettre l'ordre du Prince.

Suivant à la lettre mes instructions, je n'aurais qu'à vous communiquer nos timbres; mais, tenez, je suis bon diable, je m'intéresse moi aussi à votre manie appelée si improprement « innocente. » Innocente! Mais elle a dévoilé dans vos cœurs plus de passions, de perfidies et de noirceurs qu'il n'en est jamais entré dans l'âme pétrifiée de tous les diplomates; nous sommes donc vos obligés, et à ce titre, c'est bien le moins que je vous rende quelques petits services. Que diriez-vous d'un aperçu sur l'organisation postale du royaume d'Outre-Styx? C'est du neuf, de l'inédit ou je ne m'y connais pas. Il me faut pour cela commencer d'un peu loin, car avant de vous parler de poste, il est bon de vous apprendre qu'il en existe une chez nous et sa raison d'être.

L'administration occulte de la terre seule — je laisse de côté les autres planètes — exige un personnel innombrable; je pourrais, par ma position particulière, vous en donner le chiffre, mais cela m'est interdit : c'est un secret d'État. Je me bornerai à vous dire que le gouvernement de vos nombreuses colonies, dispersées sur tous les points du globe, emploie un personnel infiniment moindre que la surveillance de la seule ville de Londres et la correspondance qui en résulte.

Des essaims des nôtres, subdivisés en légions, en cohortes, en brigades, y sont continuellement à poste fixe, surveillant et notant, non point vos bonnes actions, vous pensez. Témérités financières de banquiers, prévarications et simonies de ministres, exploits de danseuses, et mille perfidies intimes et petits crimes perpétrés dans l'ombre avec l'urbanité et le savoir-vivre des gens civilisés : autant d'observations précieuses pour notre Souverain et qu'on lui transmet sur l'heure. Un admirable système de courriers est organisé à cet effet. Des millions de diablotins sillonnent continuellement l'espace dans tous les sens, apportant les dépêches au secrétariat infernal. Elles y sont dépouillées et classées, et les courriers repartent immédiatement, emportant, s'il y a lieu, des instructions nouvelles pour les démons en mission. Telle est la poste chez nous depuis des centaines de siècles, sans que depuis sa fondation première, son mécanisme, à la fois simple et ingénieux, ait cessé de marcher avec l'immuable régularité de toutes nos institutions. Il s'agit maintenant des timbres; nous y voici :

Les diablotins messagers ne transportent pas que des dépêches; conjointement avec leur service officiel, par une gracieuseté du Prince, ils font aussi le service privé, le nôtre. Car n'allez pas croire que la chose publique occupe tous nos instants. Nous aussi nous avons nos plaisirs, nos amis, nos relations à entretenir, et fréquemment si cette dernière faculté nous manquait, le métier de démon serait insoutenable. Que deviendrait un pauvre diable de démon commis à la surveillance de la Terre de feu ou de la Papouasie, s'il ne pouvait correspondre avec ses amis? Ce serait à mourir d'ennui, si nous n'étions immortels; mais notre Illustre Maître, dans sa sollicitude pour tous ses enfants, nous a autorisés à nous servir des courriers officiels, moyennant une taxe insignifiante qui s'acquitte en timbres dont je vous remets, ci-inclus, deux spécimens.

(A continuer.)

ALBUM DE TIMBRES-POSTE

Par J.-B. Moens,

DONNANT DROIT A UN ABONNEMENT D'UN AN, A NOTRE JOURNAL, MOYENNANT FR. 1-20 POUR PORT.

5e ÉDITION.

Revue avec soin, et augmentée d'armoiries nouvelles.

Cet album dont chaque page est entouré d'un encadrement fleuronné, contient, outre les armoiries des principaux pays, cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 ferm. fr. **8** »
— — 2 — **8-50**
— tranches dorées 2 — **9-50**
Maroquin plein, toutes nuances, 2 — **12** »
— Lavalière et rouge, **14** »

Albums intercalés de feuilles supplémentaires à chaque page. Jolie reliure pl. maroquin, 2 ferm. fr. **16** »

ALBUMS BROCHÉS

PRIX : **6** FRANCS

(Toute feuille supplémentaire coûte 5 centimes.)

S'adresser au bureau du journal, ou chez F. Grumel, 5, rue Neuve-Bourg-l'abbé, à Paris.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

Buenos-ayres, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 3-00
Brésil et Colonies Anglaises 3-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.



Les émissions se suivent et se ressemblent. Ce qu'il y a d'heureux, c'est que ces changements n'obèrent pas sensiblement les finances de ce pays.

Nous avons aujourd'hui l'honneur de vous présenter le prince Charles de Hohenzollern, qui ne s'est pas fait tirer l'oreille pour accepter le trône de Roumanie, malgré le petit désagrément arrivé à son prédécesseur, le prince Conza.

Nous le voyons ici dans toute sa splendeur, en un médaillon perlé ; en haut : *Posta Româna*, en bas : la valeur, répétée en chiffres aux quatre angles.

Les trois timbres qui ont paru le 1er août, présentent par leurs nuances, les couleurs nationales ; ce sont :

2 parale jaune.
5 » bleu.
20 » rouge.

Ils sont imprimés en noir, sur papier couleur sans filagramme, lithographiés et non dentelés.

RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY.



Les enveloppes que nous décrivions en notre n° 43 ont fait leur apparition. En voici l'avis et en même temps le dessin :

Administration des Postes.

Autorisé par le Gouvernement suprême, le public est prévenu qu'à dater de ce jour, il se vendra des enveloppes timbrées, en cette administration et dans toutes les succursales qui en dépendent, au prix

de 5 centecimos pour une lettre simple et 10 pour une lettre double.

Les lettres excédant le poids désigné par la loi, ne seront pas reçues dans les bureaux de postes, à moins que l'intéressé ne complète le port avec des timbres adhésifs.

Montevidéo, 7 juillet 1866.

L'Administrateur.

Ces enveloppes imprimées en couleur sur papier blanc vergé, sont de formats différents :

5 centecimos, bleu, mesurant 13 centimètres sur 7 1/2.
10 » vert, » 13 » » 8 1/2.

On voit à la patte le soleil levant, imprimé à relief, de la couleur du timbre, dans une petite circonférence de 15 millimètres.

MM. De la Rue, qui en sont les auteurs, n'ont rien à se reprocher : ils ont dû suivre de point en point les ridicules dessins qui leur ont été fournis.

On nous parle d'inscriptions en filagramme trouvées parmi ces timbres : elles n'ont aucune importance. C'est la marque de fabrique :

ORIGINAL
TURKEY MILL
1865

qui occupe, presque toujours, le milieu de toutes les feuilles de timbres.

Nous avons vu un 20 centecimos dentelé ; il n'y a donc plus que les 5 et 15 centecimos qui ne le sont pas.

LUBECK.

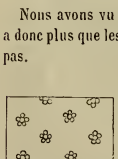

Nous venons de découvrir parmi les timbres de la première émission, des 1/2 et 2 1/2 sch. imprimés sur *papier étoilé* selon le modèle. Nous ne pensons pas qu'on en ait constaté l'existence jusqu'à présent.

FRANCE.

Des timbres de 30 centimes et 5 francs sont à la veille de paraître.

OLDENBOURG.

Nous avons à constater l'existence d'une enveloppe, *feldpost*, identique à celle de Prusse, dont nous avons parlé en notre n° 44.

PORTUGAL.

Semblables au 120 reis, bleu, que nous reproduisions le mois dernier, nous avons deux valeurs nouvelles à signaler. L'une, le 20 reis, bistre, en circulation depuis le 10 écoulé ; l'autre, le 80 reis, orange, qui n'a vu le jour que le 1er courant.

COMPAGNIE DANUBIENNE.

Le 10 soldi, lilas, annoncé le mois dernier par notre correspondant de Constantinople, est paru. Il est identique au 17 soldi que nous avons reproduit, sanf la dentelure qui est plus espacée.

NOUVELLE GRENADE.

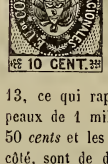

Les derniers 50 cents, vert, que nous recevons ont été regravés d'après le modèle ci-contre. Les différences sont assez notables pour être signalées :

L'ovale perlé intérieur n'a que 12 millimètres au lieu d'en avoir 13, ce qui rapproche le nœud relevant les drapeaux de 1 millimètre de l'ovale ; l'inscription, 50 *cents* et les petits ornements placés de chaque côté, sont de dimensions plus petites ; enfin, les étoiles sont disposées aujourd'hui de la façon suivante : EU DE COLOMBIA CORREOS NACIONALES.

BELGIQUE.

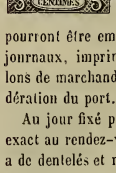

Un arrêté ministériel du 28 août dernier porte que l'émission des timbres-poste à 5 centimes commencera le 1er septembre. En voici le type. L'arrêté ajoute que les timbres-poste de 1, 2 et 5 centimes, émis ou à émettre, ne pourront être employés qu'à l'affranchissement des journaux, imprimés, papiers d'affaires et échantillons de marchandises, admis au bénéfice de la modération du port.

Au jour fixé par le ministre, le 5 centimes était exact au rendez-vous ; sa nuance est bistre ; il y en a de dentelés et non dentelés ; le dessin est en tout semblable au 1 centime, sauf le fond et les quelques différences qui existent toujours, lorsqu'on grave plusieurs fois le même timbre. On est parvenu, non sans peine, à rendre le chiffre indicatif de la valeur plus invisible qu'au 1 centime. C'était une difficulté, non une impossibilité.

A l'époque des prunes, il y a eu un an que M. le Ministre chargeait M. Delpierre de la fourniture de trois timbres, destinés aux imprimés. Nous connaissons l'époque de la livraison des 1 et 5 centimes ; quant au 2 centimes, il n'en est

pas encore question. Des personnes compétentes nous ont assuré qu'il y avait 2 jours de travail à chaque type ; mettons en 15, cela nous ferait 45 jours ! Il faut convenir que notre ministre est bon enfant d'admettre de semblables retards.

Nous nous sommes demandé pourquoi l'on se payait un luxe de trois gravures, à l'instar de ce qui s'est pratiqué jadis à Honolulu. Le report se rait-il perdu chez-nous? On demande un reporteur.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Depuis six semaines environ, le système décimal y est en vigueur. Le jour des économies étant arrivé, les timbres-poste actuels resteront en usage : on se contentera de substituer la monnaie nouvelle à l'ancienne.

BAVIÈRE.

On nous signale l'existence d'un timbre *retour-briefe* de la ville de *Bamberg* ; nous en donnerons le fac-simile le mois prochain.

INDES ORIENTALES.



Nous recevons avec la dernière malle des Indes, le timbre ci-contre, qui à toutes les apparences d'un timbre d'effet, sur lequel on a appliqué après coup, en vert, le mot : *Postage*. Il est imprimé en lilas sur papier blanc glacé, sans filagramme et pointillé. Il est à présumer qu'il n'est que provisoire. Tous les timbres que nous avons vus, étaient incomplets aux parties supérieure et inférieure.

Nous recommandons vivement aux timbrophiles, l'excellent ouvrage « *The illustrated catalogue of postage stamps*, de M. J.-E. Gray, que l'on peut obtenir au prix minime de 1/6, chez MM. Alfred Smith et Cᵉ, Queen square House, à Bath. Les éditeurs de ce livre ont eu l'heureuse idée d'y intercaler les gravures (environ 150) qui ont servi à leur journal.

Nous lisons dans le *Timbrophile* du mois dernier, page 178, 2ᵉ colonne, 18ᵉ ligne, ce qui suit à notre adresse ; (nous précisons ainsi l'endroit, afin de ne pas faire perdre un temps *précieux* à l'*Argus* parisien, dans le cas où il voudrait se reporter au passage que nous citons et que voici :

« Vous n'avez pas, cette fois, cher confrère, été très-heureux dans le choix des bottes que vous m'avez portées et n'avez pu réussir à me faire la moindre boutonnière. »

Il se plaint des bottes que nous lui avons portées et il regrette de les voir sans boutonnière !..... Nous prendrait-il pour son cordonnier? Nous ne lui avons jamais porté de bottes et serions très-embarrassé de faire des boutonnières. Attendons que la lumière se fasse.

Des couleurs et des nuances en matière de timbres-poste.

Quand on compare entre eux les catalogues des diverses époques, on est étrangement surpris du nombre de timbres qui se sont accrus en si peu de temps.

Le premier de ces documents, publié par M. Moens, au commencement de 1862 (1), contenait déjà 959 timbres connus ; le dernier, publié par M. Mahé vers la fin de 1865, en compte 2,580 environ, et nous sommes déjà bien loin de compte.

Il ne faut pas croire cependant que les émissions qui se sont succédées depuis quatre ans, ont à elles seules grossi le premier chiffre d'une manière aussi considérable ; elles forment, au contraire, la minorité. Sans doute, les découvertes qui ont été faites parmi les émissions anciennes y ont contribuées quelque peu ; mais il faut y ajouter un grand nombre de variétés qui se sont produites sous les investigations des amateurs. Tout d'abord, c'est la piqûre qui a établi une distinction nouvelle entre les non dentelés et les dentelés ; puis les papiers, qui se distinguent en papiers vergés, mécaniques, à gros grains, lisses, blancs, mi-blancs ou teintés ; puis les filigranes, qui sont venus jeter le cri de guerre dans le camp quasi-paisible des timbrophiles ; il y a eu, en outre, les fils, les fautes d'impression, les fautes d'orthographe ; tous ces petits phénomènes de la fabrication, ou plutôt tous ces petits riens

(1) A tout seigneur, tout honneur. Notre catalogue, quoique annoncé depuis juin 1861, n'a pu paraître, par suite de regrettables circonstances, que deux mois après le catalogue de M. A. Potiquet.

(*Note de l'éditeur.*)

qui ont peu à peu conquis leur importance, comme ces monnaies anciennes ou modernes, qui ont pris un caractère de rareté à cause d'un coup de poinçon reçu de travers.

Quoique la timbrophilie ait à juste titre la prétention de faire suite à la numismatique, elle n'a pas comme cette dernière, l'embarras des ans dans la nuit desquels se perdent les conjectures. On en est encore à disserter sur l'origine de certaines médailles qui apparaissent tout à coup après trois mille ans d'existence, tandis qu'à cette heure, on est bien près d'avoir tout dit, sur ces petits carrés de papier dont le plus ancien a à peine atteint l'âge de majorité. Il a fallu fouiller des milliers de volumes et d'écrits avant qu'on ait pu constater l'identité de la plus rarissime des médailles qui aura occupé des centaines de savants, de vrais savants, ma foi ; tandis qu'il n'est pas un timbre-poste dont on ne puisse obtenir l'acte de naissance dûment légalisé et enregistré. C'est sans doute ce qui fait que MM. les timbrophiles, à bout de ressources, ont improvisé un champ nouveau dont ils se promettent des merveilles.

Après les couleurs, qui sont passablement variées, on a cherché à distinguer les nuances, et déjà nous voyons des catalogues qui, après s'en être tenus aux couleurs officiellement reconnues, sont entrés dans le domaine des nuances, c'est-à-dire de l'infini.

Selon les timbrophiles, un timbre quelconque peut avoir plusieurs couleurs ou plusieurs nuances : cela s'est vu sans doute, mais cela n'a rien qui oblige à encombrer les collections de toutes ces variétés dont la plupart sont sans valeur, à moins cependant qu'on ne les recueille comme des éléments de comparaison.

Quiconque connaît le mécanisme administratif le comprendra facilement. Il ne peut y avoir qu'une seule couleur pour chaque timbre : la loi, en le créant, ne s'occupe que de l'ensemble du système ; elle laisse les détails d'exécution au règlement d'administration, qui complète la pensée de la loi. La loi dit bien que tel timbre sera bleu, rouge, vert ou jaune, mais elle n'indique pas la nuance. C'est ce qui fait que, dans le pays où l'action administrative est molle, indolente, comme en Italie, par exemple, ou en Turquie, on trouve beaucoup plus de variétés que dans les autres, tels que la Belgique, l'Angleterre, la France, etc., où l'action du contrôle se fait mieux sentir. Aussi croyons-nous que la fraude est plus difficile là où l'on se rapproche plus simplement du type arrêté, que là où les variétés abondent : habitué à une nuance soutenue, le contrôleur se rend plus facilement compte d'un indice qui lui fait présumer une contrefaçon, que lorsque les variétés se multiplient sous ses yeux.

Il nous serait facile d'énumérer les causes qui produisent les nuances si diverses qui tendent à envahir les collections :

1° Le défaut de soin dans la préparation des bains de teinture ;

2° Le caprice ou la négligence du préparateur, qui dose mal les substances servant à la composition des couleurs ou qui emploie indifféremment des substances diverses ;

3° Les milieux dans lesquels les timbres séjournent, tels que l'air, la lumière, l'humidité, la chaleur, etc., et qui influent plus ou moins sur les couleurs ;

4° L'action du temps ;

5° Les lavages ;

6° Les acides et les sels dont les fraudeurs ne manqueront pas de faire usage pour attraper les naïfs.

La nuance est la fusion presque insensible, et habilement ménagée des tons différents d'une même couleur. C'est aussi un assortiment des différentes teintes de la même couleur.

Il y a encore le ton qui exprime la nature des teintes, leurs différents degrés de force ou d'éclat : de là les tons clairs, les tons obscurs.

Meyer, professeur à Goettingen, a calculé que les cinq couleurs employées dans la teinture, pouvaient par leurs combinaisons, donner lieu à 819 mélanges. Mais, indépendamment de ces mélanges, dit *Chaptal*, l'art en compose journellement et forme des nuances si nombreuses que l'échelle des combinaisons est infinie.

Pour se convaincre de cette infinité que les corps possèdent à divers degrés, il nous suffira de citer un exemple : un gramme pesant de cuivre, dissous dans le sel ammoniac, colore sensiblement 250 mètres cubes d'eau, et, d'après le calcul de *Musschenbroek*, il subit ainsi une division en 800 millions de molécules appréciables ; or, si chacun de ces molécules, ce qui peut se vérifier au moyen du colo-

rigrade, exerce sa part d'action colorante, il en résulterait 800 millions de nuances différentes pour cette substance seulement.

Ceci n'est pas aussi absurde qu'on serait tenté de le croire : les catalogues distinguent bien les variétés principales, telles que *foncées* ou vives, très-foncées ou très-vives ; claires, très-claires ; pâles, très-pâles. Mais nous défions bien de placer côte à côte deux nuances les plus rapprochées l'une de l'autre sans trouver des nuances intermédiaires.

Il en est de la chimie comme de la physique : deux opérations conduites d'une manière identique produiront des effets distincts.

Le mortier-éprouvette, par exemple, tirant dix coups dans les mêmes conditions de pointage, de charge, avec le même projectile, et la poudre de même provenance, donnera dix portées différentes.

De même que dix feuilles de papier trempées l'une après l'autre dans la même cuve, donneront dix teintes diverses.

Il est rare que les couleurs simples qui, par leur combinaison, forment une couleur composée, jouissent de la même fixité et se comportent d'une manière égale avec les réactifs : ce qui fait qu'on peut décomposer une couleur composée et en extraire les éléments séparément. Cela explique pourquoi le vert devient avec le temps, bleu ou jaune, selon que les principes, jaune ou bleu ont plus ou moins de fixité l'un que l'autre.

On sait encore combien les eaux contribuent essentiellement à la qualité des teintures ; or, nous pouvons ajouter que les diverses couleurs, et les mêmes couleurs, dans leurs différents états, exigent une grande variété dans la nature des eaux, et, par conséquent, des soins qu'il n'est pas toujours possible de prendre.

De là ces variétés innombrables que le temps fera surgir sans qu'on s'en doute et qui augmenteront la confusion qui tend déjà à s'introduire, dans cette énumération de couleurs et de nuances qui se heurtent, se cognent et se détruisent le plus souvent.

Ainsi, par exemple, les noirs se divisent en noirs vifs, ternes, violacés, verdâtres, roux, bleus, gris, gris-bleutés, gris-perle, gris-jaune, gris-vert, etc.

Les rouges nous donnent les rouges briques, bruns, violacés, jaunes vifs, sales, le saumon, le carmin, l'amarante, le cramoisi, le lie de vin, le chair, le rose, le groseille, le cerise, etc. Les bleus sont aussi riches que les rouges ; les verts le sont plus encore.

En fait de jaunes, nous avons le jonquille, le jaune d'or, l'orange, le citron, le chamois, l'ocre, le fauve ; il y a aussi le jaune serin, nuance très-commune de nos jours.

Tâchez, chers lecteurs, de vous y reconnaître au milieu des 6 pence de Ceylan, qui vous offrent si généreusement tous les bruns possibles.

Du reste, rien n'est plus arbitraire ni plus capricieux que toutes ces dénominations empruntées au hasard, et qui ne peuvent, en aucune espèce de façon, servir de terme de comparaison.

Le grand siècle de Louis XIV a créé les couleurs *Céladon*, *d'Astrée*, *d'Espagnole malade*, *d'amarante*, de *fille émue*, de *barbe de Neptune*, *d'inconstant*, de *Clélie;* que sont-elles devenues, toutes ces nuances, les unes charmantes, à n'en pas douter, les autres assez cocasses? Ce que devient ici-bas tout ce que la frivolité fait naître.

La régence ne pouvait créer que des noms passablement décolletés, quand ils n'étaient pas obscènes.

Bachaumont nous apprend comment l'infortuné roi Louis XVI mit la couleur de la puce, à la mode. Ce fut une rage : cette couleur, qui n'est autre chose que le ton de la terre de Sienne brûlée, eut ses nuances subordonnées à tous les degrés de la vie de cet *aptère*. On fit intervenir la loupe, qui, avec sa complaisance ordinaire, constata qu'il y avait lieu de différencier le dos, le ventre, la cuisse, la tête. On consulta son état civil pour savoir son âge ; car il y eut la *vieille* et la *jeune* puce. On scruta encore sa vie privée, ses mœurs, ses habitudes, dont on tira les nuances de *puce effrayée*, de *puce en colère*, de *puce à jeun*, de *puce après déjeuner*, de *puce en mal... de dents*, de *puce en goguette;* Dieu sait ce que l'intempérance bien connue de cet animal d'insecte a dû produire de nuances.

Pendant une nuit devant Sébastopol, nous en avons massacrées 84 une première fois, et 52 une autre : quel intéressant sujet d'étude c'eût été pour MM. les teinturiers de 1774 ! car tout a une fin, et ils allaient être bientôt à bout de ressource, lorsque *Monsieur* eut la chance de trouver que les cheveux de la reine étaient, sous la poudre, d'un gris cendré ; il n'en fallut pas davantage pour renvoyer la puce à ses criminelles occupations.

La révolution eut aussi ses couleurs, dont les

noms furent plus ou moins énergiques et caractéristiques.

Sous l'empire, il y eut le *bleu Marie-Louise* et le *caca du roi de Rome*, qui durent *naturellement* être remplacés, sous la restauration, par le *bleu de roi* et le *caca Dauphin*, comme on remplaça les aigles par les fleurs de lis. Ainsi va le monde.

Pour le bleu, il n'y eut de changé que le nom; quant au ... passez-nous le mot, il dut y avoir autre chose qu'une nuance politique...

Toutes ces choses, on le voit, n'indiquent, en fait de couleurs, que la servilité de certaines gens, et surtout l'habileté des marchands à s'emparer de ces faiblesses, pour en faire les auxiliaires de la mode.

De nos jours, l'enthousiasme a emprunté à des faits glorieux des noms qui pourront bien, dans la postérité, embarrasser quelque peu les étymologistes et les savants. Que peuvent avoir de commun avec *Magenta* et *Solférino* les nuances qu'on désigne aujourd'hui sous ces titres? Du reste, notre siècle ne fait qu'imiter ses aînés, si l'on s'en rapporte à l'origine attribuée, en Espagne, à la couleur Isabelle.

Revenez à la question, me direz-vous, chers lecteurs?

Permettez : Pour revenir à la question, il aurait fallu en sortir, et nous ne croyons pas lui avoir faussé compagnie; car, croyez-le bien, toutes ces nuances que nous venons d'énumérer d'une manière fort incomplète, les fantaisistes ne manqueront pas de les trouver parmi les timbres passés, présents, futurs, nouveaux; et, au besoin, les fraudeurs en inventeront; avec un petit peu de ci, un petit peu de ça, comme le disait un professeur de peinture en retouchant une étude, ils vous en feront voir de toutes les couleurs.

On a bien fabriqué de faux timbres qui ont trompé plus d'un amateur; on fabriquera plus facilement encore des nuances.

Sans doute, il ne faut pas confondre les catalogues avec les guides-manuels; les premiers ne sont que des documents purement commerciaux, c'est-à-dire des prix-courants, tandis que les autres sont des documents scientifiques qui peuvent servir de texte aux albums.

Parmi ces derniers, nous n'en connaissons qu'un qui soit véritablement sérieux : c'est celui que M. Moens a publié sous ce titre : *Les Timbres-poste*.

Le *Magasin Pittoresque* publie une longue série d'articles qui, réunis plus tard, formeront un ouvrage précieux pour MM. les timbrophiles. Malheureusement, les additions et les changements deviennent si fréquents parmi les timbres-poste qu'il est impossible d'avoir quelque chose de complet en fait de texte; on peut cependant y parvenir en tenant les guides-manuels au courant, au moyen des journaux qui traitent de la question. Le *Timbre-poste* de Moens et le *Timbrophile* de Mahé sont dignes d'être consultés.

En résumé, nous croyons qu'il est prudent d'être sobre de nuances; pousser au delà des variétés principales et bien tranchées, ce serait jeter la dépréciation sur des collections, qui n'ont pas besoin de centupler les timbres qu'elles renferment déjà, pour être véritablement précieuses.

Le timbre-poste d'ailleurs n'a plus le monopole de la *mobilité;* après avoir donné le branle, il a généreusement partagé ses facultés si riches en résultats, et le timbre-mobile en se généralisant comme il le fait, deviendra pour l'amateur, une source inépuisable d'intéressantes recherches.

DE RIVES DE SEINE.

UN ACTE DE NAISSANCE INATTENDU.

Nous avons fait connaître, par notre numéro 40, le peu de confiance que nous inspiraient les timbres provisoires de l'Uruguay, accommodés, comme on sait, de la belle façon. Mal nous en a pris, car nous recevons, à ce sujet, *l'ultimatum* suivant, qu'on nous ordonne d'insérer dans notre plus prochain numéro.

Que la volonté de M. Wonner soit donc faite. Voici l'objet :

« Le soussigné, administrateur général des postes de la république orientale de l'Uruguay, certifie que, depuis le 1er janvier de l'année présente, l'on a mis en circulation quatre classes de timbres-poste avec des numéros mis, après coup, à l'encre noire; ces timbres sont les mêmes que ceux qui existaient jusqu'au 31 décembre de l'année 1865 et que l'on continue à annuler avec le timbre du jour qui figure sur le présent certificat.

» Ces timbres, émis provisoirement, à cette date, furent retirés de la circulation le 10 janvier de la présente année et ont été remplacés par ceux

qui sont aujourd'hui en circulation et qui sont également annulés par le timbre dont se sert l'administration générale.

» J'ai signé le présent certificat à la demande de l'intéressé, au bureau central des postes de Montevidéo, le 13 juin 1866.

» (*Signé*) ALEXANDRE GUTIERREZ,
» Administrateur général.

» Vu pour la légalisation de la signature ci-dessus de M. Alexandre Gutierrez, directeur des postes en cette ville.

» Montevidéo, le 14 juin 1866.

» Le Gérant du consulat de Belgique,
» (*Signé*) G. H. »
(Cette signature est illisible.)

Devant des preuves aussi palpables que celles-ci, on ne peut que s'incliner. C'est ce que nous faisons, tout en exprimant nos regrets de voir, cette fois *seulement*, l'exactitude de notre correspondant, mise en défaut, par l'omission de tout envoi de journal informant le public de cette fameuse décision, prise par l'administration des postes de Montevidéo.

En revoyant notre correspondance, nous remarquons que cette détermination date du 29 décembre 1865. Les timbres ayant été mis en usage le 1er janvier 1866, selon le certificat qu'on vient de lire, il y avait donc *deux* jours pour informer du changement arrêté, tous les bureaux de poste de la république, avec lesquels — c'est notre correspondant lui-même qui nous l'a appris — les communications sont des plus irrégulières.

Mieux que toutes les signatures légalisées possibles, le moindre journal eût bien mieux fait notre affaire et eût été, pour nous, un indice certain que ces timbres étaient sérieux.

Nous sommes heureux d'apprendre, par M. Wonner, que notre article a pu causer un moment d'hilarité à l'ingénieux M. Gutierrez, qui a pu constater, — puisqu'il a bien daigné nous lire — que nous l'avions cru moins... simple qu'il ne l'est réellement.

La perspicacité et la *clairvoyance bien connue* de M. Mahé-*Magnussissimus* lui a fait adopter une idée diamétralement opposée à la nôtre : il affirme, ce que nous n'admettons pas et, à l'appui de ce qu'il avance, il nous montre, de ces provisoires oblitérés. *N'est-ce pas là, la meilleure de toutes les preuves?*

ÇA ET LA.

* * *

Le sort du Hanovre, de la Hesse-Cassel, du duché de Nassau et de la république de Francfort a cessé d'être douteux depuis que le roi de Prusse a dit : « *Nous prenons.* »

En notre qualité de timbrophiles, nous nous contenterons de dire que ce *Nous prenons* ne doit avoir d'autre signification que celle-ci : suppression de l'usage des timbres du Hanovre et de ceux de Tour et Taxis dans la Hesse-Électorale, le duché de Nassau et Francfort.

* * *

La commission de la Chambre des seigneurs s'est prononcée en faveur de l'adoption textuelle du projet de loi concernant l'incorporation du Hanovre, de l'Électorat de Hesse, de l'État de Nassau et du territoire de Francfort.

* * *

Le prince de Tour et Taxis est sur le point d'être exproprié :

« On assure que le prince de Tour et Taxis réclame de la Prusse, pour la cession de la poste dans les pays annexés : Francfort, Hesse-Électorale, Nassau, Hombourg, une somme de quatorze millions de florins. »

On ne dit pas ce que demandera ce même prince pour la cession des postes dont il s'est chargé jusqu'ici dans les autres États de la nouvelle Confédération.

Cela pourrait bien faire en tout soixante millions de francs; ce serait un joli denier.

* * *

L'usage des timbres de Hanovre va se trouver supprimé *pour toujours* dans les villes suivantes :

Brême; Bremerhaven; Thedinghausen, au sud de Brême; Bodenburg, au sud d'Hildelsheim; Hambourg; Ritzébuttel, Nenwerk.

* * *

Avant peu, nous assisterons à la suppression des timbres des duchés de l'Elbe, que la Prusse remplacera par les siens.

* * *

S'il faut en croire les dernières nouvelles, il serait réservé au gouvernement saxon un rôle tellement ridicule que la Saxe toute entière préférerait se voir annexée.

Verrons-nous les timbres saxons venir grossir encore la liste des timbres supprimés?

* * *

On mande de Cassel :

« Le bulletin des lois publie un arrêté du gouverneur administrateur qui abolit la direction gé-

nérale des postes, dont les fonctions sont transférées à la direction générale prussienne de Francfort. »

C'est Francfort qui a été jusqu'ici le siége de la direction des postes du prince de Tour et Taxis.

* *

Tout le monde sait que chez les montagnards écossais, l'hospitalité se donne et ne se vend jamais, mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que les habitants du nord de l'Écosse, sont s'il faut en croire la *Gazette de Liége*, d'une simplicité qui fait sourire.

« Des scènes singulières ont souvent lieu à la poste de Wick, surtout le samedi soir, quand des centaines de pêcheurs higlanders viennent déposer des lettres. On sait que dans tout le Royaume-Uni, l'affranchissement est d'un penny par lettre. Eh bien, jamais les higlanders ne manquent de marchander en offrant un demi-penny, sous prétexte que leurs lettres sont très-petites.

Il y en a qui demeurent dans des hameaux où il n'y a pas de distribution; ils viennent s'informer au bureau s'il y a des lettres pour eux. A l'un de ces pêcheurs, on demanda son nom; avec la prudence habituelle des Ecossais, il répondit : « Mais vous le verrez bien sur l'adresse de la lettre. » Enfin, lorsqu'on lui eut arraché son nom à force d'instances et qu'il fut bien constaté qu'il n'y avait pas de lettre pour lui, il s'écria avec mauvaise humeur : « Dites-moi alors s'il y en aura une demain. »

« Mettre une lettre à la poste, c'est toute une affaire; et quatre higlanders sont indispensables pour mener à bonne fin cette délicate opération. L'un apporte au bureau la lettre soigneusement enveloppée dans du papier; un autre entre et achète un timbre qu'il remet au troisième. Celui-ci humecte lentement le timbre et le fixe sur la lettre avec de grandes cérémonies. Le quatrième, après avoir regardé dans la boîte d'un air soupçonneux, y lance la lettre d'un vigoureux coup de main, puis tous les quatre regardent tour à tour dans la boîte pour s'assurer que leur missive est arrivée jusqu'au fond. »

Il faut avouer que ces higlanders, dont les coutumes relèvent d'une naïveté naturelle inconnue dans nos pays, vous ont une manière de mettre une lettre à la poste tout à fait originale; et nous ririons de pitié pour ces pauvres pêcheurs, si notre rire ne devait s'arrêter court devant ce fait que chez des peuples semblables seulement les serrures sont encore objets de luxe. E. R.

Qui cherche trouve.

M. Wonner nous communique un 2e type, 60 centavos, bleu, *diligencia*, de l'Uruguay, qu'il vient de trouver, nous écrit-il, sur une lettre de 1859; il est très-probable, ajoute-t-il, que les recherches qui ne manqueront pas d'être faites maintenant, viendront confirmer sa trouvaille et amèneront peut-être aussi la découverte des autres valeurs. L'aspect de ce timbre, comme on peut en juger, est le même que celui qui nous est connu; voici en quoi consistent les différences :



Le mot *diligencia* occupe la bordure supérieure, sur une longueur de 15 millimètres au lieu de 12; l'encadrement intérieur mesure 18 × 16 millimètres au lieu de 19 × 16; les bordures latérales sont formées par deux petites lignes rapprochées, qui se détachent à un millimètre de distance; les rayons du soleil sont moins nombreux et la figure qui le représente a les cheveux ondulés tombant un peu plus bas; enfin l'inscription, 60 *centavos*, occupe 16 millimètres sur la bordure inférieure et le timbre lui-même, mesure 22 × 18 millimètres au lieu de 23 × 19.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE

Par J.-B. Moens,

DONNANT DROIT A UN ABONNEMENT D'UN AN, A NOTRE JOURNAL, MOYENNANT FR. 1-20 POUR PORT.

5e ÉDITION.

Revue avec soin, et augmentée d'armoiries nouvelles.

Cet album dont chaque page est entouré d'un encadrement fleuronné, contient, outre les armoiries des principaux pays, cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 ferm. fr. **8** »
— — 2 — **8-50**
— tranches dorées 2 — **9-50**
Maroquin plein, toutes nuances, 2 — **12** »
— Lavalière et rouge, **14** »

Albums intercalés de feuilles supplémentaires à chaque page. Jolie reliure pl. maroquin, 2 ferm. fr. **16** »

ALBUMS BROCHÉS

PRIX : **6** FRANCS.

(Toute feuille supplémentaire coûte 5 centimes.)

S'adresser au bureau du journal, ou chez F. Grumel, 5, rue Neuve-Bourg-L'abbé, à Paris.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

BAVIÈRE.



Fidèle à notre promesse, nous donnons aujourd'hui le fac-simile du timbre, *retour-briefe*, usité par l'administration des postes de la ville de Bamberg. La destination de ce timbre est la même que celui de Munich (voir notre n° 37); comme ce dernier, il est imprimé en noir sur papier blanc uni et non dentelé.

MEXIQUE.

Manquant d'argent, l'empire mexicain affirmait son existence, en mai 1864, par l'émission de *modestes* timbres barbouillés très-souvent de plusieurs couleurs. Le volatile impérial remplaçait l'effigie de l'inoffensif curé Hidalgo, qui portait ombrage à l'empire naissant. Cette substitution était une faute. Juarès en profita en rétablissant sur d'autres timbres, qu'il fit graver par la *American Bank Note Company*, l'effigie du curé-patriote. Les premiers timbres qui nous parvinrent étaient datés de *Monterey;* nous en aurons l'un de ces jours de Mexico.



L'empire *in extremis* se décide aujourd'hui à faire connaître à ses *humbles et fidèles* sujets, l'effigie de son Souverain, qu'on pourrait appeler *Pas-de-Chance*. Nous mettons ce petit bijou sous les yeux de nos lecteurs. Il est lithographié, couleur sur blanc, non filagrammé et non dentelé. En haut, on a appliqué après coup, en lettres capitales : 28, 1866, et en bas, en lettres gothiques : *Mexico*.

7 cents brun foncé.
25 » jaune et parfois orange.
50 » vert.

Cette émission est une faute nouvelle, puisqu'elle caricature l'empereur. Ce n'est certes pas en voyant ce timbre qu'on chanterait :

Parade, parade, etc.

PRUSSE.



Qu'ils sont naïfs ou méchants, ceux qui prétendent que, travailler pour le roi de Prussse ne rapporte rien. Trois généraux, trois petits généraux, de passage ces jours derniers à Francfort et *travaillant* pour Sa Majesté prussienne, voulurent prouver aux Francfortois tout le mépris qu'ils avaient pour la *diète;* ils se jetèrent gloutonnement et à trois reprises sur de plantureux dîners, dont le coût total s'élevait à 3,200 florins! L'ami de M. de Bismark n'entendit point que ce coup de fourchette fût payé par ces officiers, et la ville de Francfort fut trop heureuse de porter ce chiffre, à la colonne de ses dépenses.

Autre exemple de générosité, concernant plus directement la timbrophilie : Tout militaire, tué ou non, avait le droit, dans la campagne dernière, de faire parvenir *gratuitement* de ses nouvelles à ses parents et amis; il lui suffisait de réclamer ou faire réclamer s'il était tué, une enveloppe portant l'estampille ci-contre, pour jouir de ce privilége. Les *feldposten* (postes de campagne) se chargeaient de remettre la lettre au bureau de poste le plus voisin, qui l'envoyait à destination.

Pour faire de semblables festins et jouir d'une franchise égale à celle des hauts fonctionnaires, ne serait-on pas enchanté de se faire tuer pour le premier Casque-paratonnerre venu? Pour notre part, si nous ne tenions pas tant à la vie, nous n'hésiterions pas un instant à cumuler ces faveurs.

INDES ANGLAISES.



Le mois dernier nous recevions un 6 annas provisoire; aujourd'hui c'est un 4 annas, vert, qui vient occuper la place de celui de même valeur et nuance que nous connaissons. L'impression en est encore faite sur papier filagrammé au dessin ci-contre, qu'il est bon de ne pas confondre avec le CC couronné. Ces deux émissions successives, ne seraient-elles pas les avant-coureurs d'un changement complet de tous les timbres? C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir.

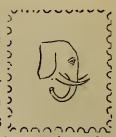

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

La nuance du 5 pence est modifiée en vert-pré.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.



M. Natalis Rondot, dans le *Magasin pittoresque*, nous fait connaître un type resté ignoré jusqu'à présent. En voici le fac-simile. Sa création date de 1862. Il se distingue du timbre qui vient d'être supprimé, par l'inscription : *un real*, figurant ici en italique, au lieu d'être en caractère romain. Il est imprimé en noir sur papier couleur : 1 real, vert.

HANOVRE.

Depuis le 1er octobre courant, les timbres hanovriens ont fait place à ceux de Prusse.

ESPAGNE.



Notre numéro 31 donnait le dessin d'un timbre, exclusivement réservé aux lettres en franchise, de MM. les membres de la représentation nationale : C'est le type en vigueur aujourd'hui. Un de nos abonnés, nous remet un autre timbre plus ancien, provenant d'une lettre ayant le marque originaire : *Madrid*, 22 *juin* 1859; l'ensemble est absolument le même, mais le type est différent. Le mot : *correo* occupe la partie supérieure, au lieu d'être à celle, inférieure; l'inscription : *Congreso de los diputados*, va de haut en bas vers la droite, au lieu d'aller de bas en haut; les armoiries plus petites ne sont pas entourées d'un double ovale; le timbre mesure 23 millimètres au lieu de 29, et il est imprimé en bleu au lieu de l'être en noir. Malgré toutes ces différences, nous pouvons affirmer que ce timbre est réel.

Ce pays entre maintenant dans la voie des économies : il n'y aura pas de type nouveau en janvier prochain. Celui de 1864, repris en août dernier, pour le 20 centimos, continuera à être en vigueur en 1867. Outre l'économie de gravure qu'il procure, ce

timbre présente, paraît-il (qui s'en serait douté !), certaines garanties qui ne sont pas à dédaigner.

Nous avons reçu un échantillon des diverses valeurs qui seront mises en cours : 5 centimos, lilas ; 10 cent., bleu ; 20 cent., vert foncé ; 40 cent., rose ; avec le millésime 1867. Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc sans filagramme et dentelés.

Notre correspondant ne serait-il pas en erreur en nous remettant ces timbres comme étant ceux destinés à l'Espagne, et ne seraient-ils pas plutôt réservés aux colonies ? Nous verrons bien.

SAINT-VINCENT.

Les dernières lettres reçues de cette île, étaient affranchies, nous écrit-on, au moyen de timbres 4 p., bleu et 1 sh., pourpre.

NOUVELLE GRENADE.

Les derniers 5 cents reçus sont d'un jaune-citron. Les feuilles portent la marque de fabrique : *Lacroix frères*, en filagramme.

TURQUIE.

Les vrais croyants sont dans la jubilation ; ils vont avoir deux timbres nouveaux : 5 et 10 piastres.

MAURICE.

Il y a quelques mois, notre vigie nous annonçait l'apparition de timbres rares. Notre longue-vue nous permit de les reconnaître : c'étaient des timbres de Maurice de l'espèce introuvable, tels que : *déesse Britannia, sans valeur* : bleu, vermillon, rouge-brique ; *avec valeur*, 6 pence, ardoise, dentelé, et 1 sh., vert, non dentelé. Le premier (le bleu) était inconnu ; on ne sait encore aujourd'hui si c'est un essai, un timbre qui a été mis en vigueur ou qui était prêt à l'être lorsqu'il fut supprimé.

Nous les avons comparés avec les originaux ; des amateurs plus experts que nous, en ont fait autant et tout le monde est d'accord que ce sont bien des timbres vrais et non des réimpressions comme on l'avait cru primitivement.

A peine cette découverte était-elle connue, que MM les faussaires avaient déjà songé à augmenter leur assortiment. L'imitation que nous avons sous les yeux est lithographiée. La déesse semble coiffée d'un bonnet de coton ; les arches de côté sont au nombre de 13 au lieu de 15, et celles supérieures, de 11 au lieu de 13. Il est inutile, pensons-nous, d'énumérer davantage les différences, l'image étant trop grossière pour faire erreur. La comparaison est au reste facile, les timbres de Barbade et de Trinidad appartenant au même type.

Nous venons de faire connaissance avec un nouveau faussaire que nous mettons à l'index et qui est peut-être le créateur des Maurice dont nous parlons, il a nom : *Engelhardt Fohl*, de *Leipzig*.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

1er *octobre courant*. Timbre et enveloppe d'une valeur nouvelle : 2 sch., violet. Types connus.

Sciences, arts, belles-lettres, etc.

Il n'est bruit depuis quelque temps, à Paris, que de la prochaine apparition d'un ouvrage destiné à obtenir un bien légitime succès. Il a pour titre : *Les Mémoires d'un marchand de timbres-poste*.

Cette publication attendue par le public, avec la plus grande impatience, s'imprime en ce moment à 50 mille exemplaires. Ils contiendront chacun 75 grandes planches gravées sur acier, quantité de vignettes dans le texte, le portrait de l'auteur et peut-être bien celui de l'acheteur. Il y aura 2 volumes in-8° de 572 pages ; prix, à la portée de toutes les bourses : 2 francs !

Cet ouvrage est patronné par la *Société Philatélique* de Paris, qui élabore toujours ses travaux, dont on dit des merveilles. Elle s'est réunie d'urgence, ces derniers jours, à l'effet de décider quelle serait la récompense offerte à l'auteur de ce mémorable travail. M. Lallier proposait de lui réserver une place en son album des célébrités de ce siècle ; mais l'avis de M. Maximus prévalut et il fut décidé que dorénavant M. Maury (c'est l'auteur) aurait droit, à l'exemple de ce qui se pratiquait chez les Romains, de faire précéder ses pas d'un joueur de flûte, rétribué par la Société.

Depuis cette décision, le nouveau Caïus Duillius se rend chaque jour aux Champs-Elysées, précédé de son flûtiste. Tout Paris est en émoi.

P. S. Une dépêche télégraphique nous apprend que ce livre est paru. La première édition est épuisée. C'était à prévoir.

Dentelés et non dentelés.

L'objet de cet article est de démontrer aux collectionneurs qui ont la prétention de former une collection complète, qu'ils doivent accueillir dans leur album les timbres de ces deux espèces, et de les aider dans cette recherche. Cette distinction n'est pas nouvelle. Les deux premiers catalogues parus l'ont admise, celui de M. Potiquet, sous le nom de *timbres piqués*, celui de M. Moens, sous le nom de *dentelés*, et ce, avec raison suivant nous, car cette petite opération complète la physionomie du timbre. De plus, unie aux variétés de papiers et de filigranes, elle établit des espèces qu'il nous semble légitime d'admettre. Que dirait-on d'un naturaliste qui, faisant connaître un animal, négligé-

rait de mentionner l'absence ou la présence de poils à la peau, et surtout leur nature. La dentelure fournit des caractères analogues. C'est l'étude minutieuse de ses variétés qui permet de distinguer les timbres primitivement émis de ceux qui les ont remplacés successivement.

Nous ne pouvons comprendre les motifs qui ont fait rejeter si longtemps cette distinction par les auteurs anglais. M. Mount Brown (3e édition, décembre 1862) se contente de la signaler dans sa préface, mais il omet complétement cette étude, et dans les éditions suivantes, il a dû persister dans les mêmes errements, si nous en jugeons par les *Addenda*, publiés successivement dans le *Stamp Collector's Magazine*.

Le catalogue illustré du Dr Gray passe complétement les dentelures sous silence, mais parle des oblitérations comme d'un objet intéressant d'observation. Le journal anglais ne mentionne pas toujours la dentelure des timbres dans ses articles : *Newly Issued or Inedited Stamps*. Bien plus, dans une lettre d'un de ses correspondants publiée dans le numéro d'août 1866, on trouve le passage suivant :

« Les Français font de petites distinctions entre » les timbres piqués et les timbres divisés à la » roulette, entre les larges piqûres et les petites; » le nombre de trous faits par la machine à pi- » quer est la matière d'études sérieuses de la part » d'amateurs parisiens. C'est ce qui ressort du fait » que leur principal journal rapporte gravement » cette circonstance, que tandis que le nombre des » piqûres des timbres russes de 1, 3 et 5 kopecks » était dernièrement de 15 sur 11, il est mainte- » nant de 18 sur 13. Timbromanie est vraiment le » nom propre de l'acte de collectionner les timbres, » quand il atteint ce degré d'absurdité. » Plus loin, pourtant, ce correspondant semble nous donner raison lorsqu'il dit : « Comme le piquage est souvent » accompagné d'un changement de couleur, et que » l'aspect du timbre est jusqu'à un certain point » modifié, je pourrais dire complété, il ne semble » pas que ce soit aller trop loin que de les admettre tous deux. » Mais cette concession ne dure pas longtemps, car il ajoute : « Certainement, une telle » réunion devra former la collection la plus par- » faite, mais les collectionneurs devront éviter les » distinctions entre les diverses espèces de piqûre » et de papier avec autant de soin qu'ils le font » déjà, pour la bande en général sans valeur, des » essais et épreuves. » SENTINEL (St. C. M., 1er août 1866).

Heureusement que les esprits les plus sérieux de la Grande-Bretagne ne partagent pas cette opinion. Nous venons de lire avec plaisir dans le même journal cette phrase d'un autre correspondant : « Nous préférons et pensons qu'il est tout à la fois » utile et convenable d'examiner le revers des tim- » bres, leurs bords, leur teinte, afin d'être certain » de les classer convenablement. » Nous pourrions encore opposer à l'auteur, les travaux de M. Ph. qui signalent ces variétés de dentelure, et dont la collection admet non-seulement les timbres dentelés, mais toute la *bande des essais* que nous ne traiterons pas d'une manière aussi irrévérencieuse, car elle forme, à notre avis, l'un des plus beaux joyaux de cette collection, la plus belle d'entre les plus belles.

Chose singulière, c'est pourtant à l'Angleterre que l'on doit la première invention de la machine à piquer et son premier emploi. C'est dans l'automne de 1847 (*Stamp Collector's Magazine*, juin 1864, n° 17) que Henri Archer natif d'Irlande, qui avait été promoteur, directeur et secrétaire de l'ancienne compagnie Festiniog, ou du North Wales Railway, proposa au marquis de Clanricarde, directeur général des postes, une machine pour percer ou piquer les feuilles, de telle manière que chaque timbre pût être promptement séparé. Archer avait pris son idée dans une imprimerie, où il avait vu quelques feuilles de papier percées, après avoir été soumises à la presse; mais son idée de percer le papier n'était pas suffisante et ses deux premières machines échouèrent. Une troisième qui enlevait à l'emporte-pièce un certain nombre de petits ronds, obtint plus de succès, mais les lords de la Trésorerie lui allouèrent une rémunération si faible de ses dépenses primitives, qu'il la rejeta tout à fait. Nous n'entrerons pas dans le détail des démarches faites tant pour obtenir le redressement de cette injustice, que pour faire prévaloir un nouveau système de gravure et d'impression plus économique, démarches qui furent appuyées devant la commission d'enquête, par la présentation de feuilles de timbres portant l'effigie du prince Albert et qui étaient destinées à servir de type et à montrer, entre autres, la possibilité de perforer les timbres. (Ces essais, par

parenthèse ne se trouvent jamais que non dentelés, ce qui nous semble singulier.) L'enquête établit le droit d'Archer au brevet pour le piquage des timbres, pour lequel une somme de quatre mille livres sterling lui fut payée. Ajoutons que Henri Archer mourut à Pau, en France, le 2 mars 1863.

Ici se place la description des machines servant à denteler les timbres. Grâce à l'obligeance de MM. Gouweloos frères, nous sommes en mesure de faire connaître à nos lecteurs, celle employée par ces messieurs, pour le piquage des timbres belges.

A la suite d'un contrat intervenu avec le gouvernement, ces industriels ont construit une machine spécialement destinée au perforage des timbres-poste et ont été chargés, par entreprise, de cette opération. Leur machine se distingue par sa grande simplicité. Deux apprentis sont chargés de la faire mouvoir. Elle perfore cinq feuilles à la fois. Les feuilles se placent sur un châssis mobile porteur de deux pointes servant à fixer les feuilles à soumettre au perforage. Des points de repère imprimés en même temps que les figurines, guident l'application des feuilles sur le châssis. Celui-ci vient s'adapter au chariot, mû par une vis, ayant à son extrémité une roue, dont le mouvement et un certain nombre de crans sont combinés, en raison de la course du châssis et du nombre des rangées de timbres à perforer. Chaque tour de manivelle fait avancer le chariot d'une rangée de timbres et du même coup la perfore. La perforation se fait par des aiguilles cylindriques (sans pointe) traversant, au moyen d'un guide, une plaque en acier percée d'autant de trous qu'il y a d'aiguilles. Celles-ci, fixées à une pièce mobile, montent et s'abaissent par un mouvement excentrique à chaque tour de manivelle. Le châssis mobile, arrivé au bout de sa course, est remplacé par un autre, muni de ses feuilles à perforer. Le perforage s'opère également au retour du chariot et, par suite, il n'y a pas d'interruption dans le travail. Il résulte des certificats délivrés à MM. Gouweloos frères, et qui nous ont été communiqués, que les deux machines de leur système, fonctionnant à Madrid, peuvent produire chacune 3,000 feuilles par jour. Le gouvernement néerlandais possède également une machine de ces messieurs. Celle-ci, encore beaucoup plus simple (à pédales), ne devant produire que quelques centaines de feuilles par jour, fonctionne aussi à l'entière satisfaction de l'administration des monnaies à Utrecht, chargée de la fabrication des timbres néerlandais.

La machine employée en France et dont la description a été donnée par M. Maury diffère peu de celle de MM. Gouweloos. Elle est, dit-on, mue par la vapeur et pique cinq ou six feuilles à la fois.

Voilà pour les machines à piquer; il est supposable que le perçage s'opère par un procédé analogue, mais nous manquons de renseignements.

Nous nous attacherons seulement à faire connaître les produits de ces machines. Nous étudierons successivement: 1° les diverses espèces de dentelures; 2° quelles dentelures ont été employées pour les principaux pays, et le parti qu'on peut tirer, dans certains cas, de cette étude; 3° nous terminerons par quelques considérations générales.

§ 1er. — *Des diverses espèces de dentelures.*

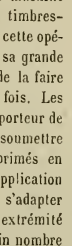

Deux termes ont été employés indistinctement pour désigner la division des timbres : *timbres piqués, timbres dentelés*. Cette confusion était sans importance avant l'étude approfondie de ce mode de séparation et lorsqu'il s'agissait surtout de timbres piqués à la machine d'Archer, (n° 1). Il n'en est plus de même aujourd'hui. Aussi emploie-t-on fréquemment l'expression de timbres *dentelés à la roulette* pour exprimer un mode de division différent. Mais cette expression, juste peut-être, à l'inconvénient d'être longue et certains catalogues commencent à lui substituer les mots de timbres percés. Nous n'avons pas à nous porter garants de la justesse de ces termes. Piquer, n'est-ce pas percer légèrement avec une pointe? Le mot piquage est-il bien juste, puisqu'il n'y a pas simple séparation par une pointe piquante, mais perte de substance. Percer n'est-il pas, au contraire, faire une ouverture et la perte de substance n'est-elle pas plutôt la conséquence du perçage? Toutefois nous reconnaissons que ces expressions ont l'avantage d'être brèves, et qu'elles sont les plus répandues. Une fois que le sens de ces mots appliqués à la séparation des timbres aura été bien fixé, il nous semble qu'ils devront réunir l'opinion de la majorité des collectionneurs.

Si l'on examine les diverses dentelures, on re-

marque qu'elles peuvent se rapporter à deux grands genres :

1° La division est faite de telle sorte qu'une petite partie du papier se trouve enlevée comme à l'emporte-pièce, suivant les lignes qui séparent les timbres. La déchirure de la partie restante et qui forme autant de ponts d'un timbre à l'autre, donne lieu à des dents séparées par des creux. Nous n'avons pas à nous occuper des cas où, par une action incomplète de la machine, les petits ronds de papier sont restés plus ou moins adhérents aux dents. Ce n'est qu'accidentel. Ce mode de division que l'on trouve en usage sur les timbres anglais, est celui que M. Potiquet a désigné le premier sous le nom de *Timbres piqués*, (n° 1).

2° Les intervalles des timbres ont été pénétrés, suivant des lignes variables, par des instruments qui ont seulement séparé le papier, sans perte de substance, en laissant quelquefois, comme dans le cas précédent, de petits ponts. Les dents qui proviennent de la déchirure sont bien moins marquées que dans le mode précédent. Quelquefois les dents résultent de la direction des lignes suivant lesquelles se fait le perçage. C'est cette division sans perte de substance qui a reçu des amateurs le nom de *dentelure à la roulette* ou de *perçage*. Nous reviendrons plus loin sur les variétés de forme. Encore une fois, nous n'avons pas à nous prononcer sur le mérite de l'appropriation de ces deux termes. Nous ne faisons que les préciser, ne voulant pas introduire de confusion dans la nomenclature. Ainsi entendus, ils auront le mérite d'être brefs et, en outre, faciles à appliquer.

Quant au mot *Dentelé*, nous proposons de le conserver comme terme générique comprenant les timbres piqués et les timbres percés et cette expression qui ne préjuge pas le mode de dentelure, aura l'avantage de nous fournir un terme général. C'est le motif qui nous a fait choisir le titre :

DENTELÉS ET NON DENTELÉS

Abordons maintenant l'étude des diverses espèces.

A. Par TIMBRES PIQUÉS, nous entendons donc les timbres séparés par des lignes de trous disposés suivant les interstices verticaux et horizontaux. Après la déchirure, il reste des dents saillantes séparées par des concavités provenant de l'enlèvement des rondelles de papier, (n° 1). Ces dents ne sont pas toujours en même nombre, et les trous n'ont pas toujours le même diamètre pour les timbres d'une même série. Tout le monde, par exemple, connaît les deux espèces de piquage des timbres de la quatrième émission d'Autriche (armes gaufrées, dans un ovale). Le meilleur moyen de constater si deux timbres sont dentelés de la même manière, c'est de les rapprocher l'un de l'autre. En faisant concorder la première dent des deux timbres, toutes les autres doivent se rencontrer, et les trous du piquage doivent se reproduire comme si les timbres étaient encore adhérents. Si cette reproduction n'a pas lieu, c'est que la dentelure n'est pas identique. On s'était contenté jusqu'à présent de la désigner par les termes vagues de grandes, moyennes et petites dents ; mais on a reconnu la nécessité d'apporter plus de précision, et c'est ce qu'on a pensé faire en énonçant le nombre de dents que porte le timbre sur sa hauteur et sur sa largeur. C'est un autre moyen de connaître l'identité de piquage, mais il n'est pas aussi certain. La moindre recherche démontrera que deux timbres peuvent avoir le même nombre de dents et ne pas provenir de la même machine, la différence n'étant quelquefois que d'une ou deux dents sur une longueur de quatre ou cinq centimètres ; mais cela suffit pour que sur les timbres rapprochés, les dents et les creux ne se rapportent pas. Dans cette indication, l'usage a prévalu de séparer les deux nombres par le signe $\times$. En algèbre, ce signe veut dire *multiplié par*, ce qui n'est aucunement l'idée que l'on doit y attacher en timbrophilie. Le sens qu'on lui donne est celui de, *sur*. Or, en algèbre cette idée est traduite par une ligne transversale au-dessus et au-dessous de laquelle on place les deux nombres. Cette ligne, nous le savons, veut dire aussi *divisé par*, mais comme dans la lecture on l'exprime par le mot sur, c'est aussi le sens qu'on pourrait lui attribuer. L'expression piqué $\frac{15}{11}$ voudrait dire : timbre piqué ayant 15 dents dans le sens vertical, sur 11 dents dans le sens horizontal.

Une étude plus approfondie de la question, nous a démontré les inconvénients de cette pratique. Rien ne semble plus commode au premier abord ; mais on ne tarde pas à constater que le même timbre peut présenter une dent de plus sur un côté que sur l'autre correspondant, ou que cette différence existe sur deux timbres pris sur la même feuille. Souvent il manque une dent à l'un des coins. Comment le

reconnaîtra-t-on, et à quel nombre faudra-t-il donner la préférence?

Quelle conséquence pratique tirer de cette indication du nombre de dents? Ces nombres étant donnés, pourra-t-on faire connaître sans erreur quel timbre a la dentelure plus serrée? Deux exemples nous montreront le contraire.

Soit un timbre n° 1, portant $\frac{17}{14}$, et un autre n° 2, $\frac{18}{15}$. On en conclura que si ces deux timbres sont de grandeur presque identique, le deuxième est un peu plus serré que le premier; que cette différence doit être insignifiante. Et cependant le n° 1 est le timbre anglais, et le n° 2 celui de Libéria. Le n° 2 a 6 millimètres de plus que le premier et n'a qu'une dent de plus. En réalité, il devrait en avoir quatre ou cinq, puisque la différence de grandeur est comme 4 est à 5. Voici, par contre, deux autres timbres : le n° 3 a $\frac{16}{15}$; le 4, $\frac{38}{32}$. Tous deux sont du même pays, de même valeur. Le n° 4, dira-t-on, est un fort grand timbre; oui, c'est le 5 cents des timbres américains de journaux, émis il y a quelques mois. L'autre, est le 5 cents ordinaire du même pays. Pourrait-on reconnaître qu'ils sont de même dentelure? C'est cependant ce qu'il est facile de constater en les rapprochant. Mais le n° 4 mesure dix centimètres sur cinq et demi; l'autre 28 millimètres sur 22.

Donc, l'énoncé du nombre de dents sur deux faces, ne donne pas une idée exacte de la dentelure. Ce qu'il importe de constater, c'est que la dentelure est plus ou moins serrée. Pour cela nous avons pensé, que l'énoncé du nombre de dents ou de trous sur une longueur conventionnelle, toujours la même, ferait mieux connaître si la dentelure est plus ou moins serrée, et de plus fournirait des points de comparaison dont il serait possible de tirer parti. La hauteur ordinaire des timbres, variant peu autour de deux centimètres, en adoptant cette longueur on indiquera par un seul chiffre le nombre de dents ou plutôt de trous contenus dans cet intervalle. A cet effet, nous plaçons le 0 au niveau d'une dent et nous comptons le nombre de trous compris entre le 0 et les 2 centimètres. Nous préférons indiquer le nombre de trous, car c'est le produit direct de la machine. Mais peu importe, car en plaçant le 0 sur le milieu d'une concavité, on devra alors compter les dents et le nombre sera absolument le même. Nous comptons sur le côté du timbre qui dépasse deux centimètres, pour avoir des points de départ et d'arrivée bien distincts. Nous évitons donc toutes les causes d'erreur.

Voici maintenant les résultats que nous obtenons dans les deux exemples précédents. On trouve, pour le n° 1, quatorze dents ou trous dans l'espace de deux centimètres; pour le n° 2, douze seulement. La dentelure du premier est donc bien plus serrée. Dans l'autre exemple nous trouvons, pour le n° 3, douze, et pour le n° 4, douze. D'où nous concluons que la dentelure est la même, malgré la différence de dimension des timbres. N'est-ce pas là un résultat pratique? Lorsque nous aurons ajouté que les timbres à dents les plus serrées portent 16, ceux à dents les plus écartées, 9 (nous ne parlons pas de la machine Susse qui piquait seulement 7 trous pour deux centimètres), il sera possible de se former une idée approximative de la dentelure. C'est ce que nous voulions démontrer. Dentelure serrée voudra donc dire dentelure à 16 dents par deux centimètres. Dentelure lâche voudra dire dentelure à 9 dents, pour la même longueur. Les autres dentelures seront plus ou moins serrées suivant qu'elles approcheront davantage de l'une ou de l'autre. Nous ne faisons donc encore que préciser les expressions en usage.

Ce mode de compter, aura l'avantage de ne pas surcharger la mémoire et les livres d'une masse de chiffres fastidieux. Deux ou trois nombres au plus suffiront dans chaque pays pour préciser la dentelure, ainsi qu'il sera facile de le constater dans la suite de cet article.

Comme le diamètre des trous et la largeur des dents ne sont pas les mêmes, les timbres piqués au même chiffre, peuvent ne pas se répondre exactement. Il suffit que le milieu des dents et des trous corresponde. S'il y a intérêt à signaler cette différence de dimension, l'amateur pourra en faire mention à part.

Diverses objections ont été faites à cette proposition. La différence de nombre des dents de deux côtés semblables d'un même timbre ou de deux timbres de la même feuille est pour nous sans importance, puisque nous préférons compter sur les côtés ayant plus de deux centimètres.

Il y a parfois des dentelures qui diffèrent si peu, qu'il n'y a qu'une dent de différence sur toute la longueur. Il y aura donc des fractions sur un espace

plus restreint. Cette objection est vraie, mais elle se réduit à dire, qu'il faut admettre des 1/4 et 1/2, ou bien qu'il faudrait porter la longueur conventionnelle à quatre ou huit centimètres. Nous préférons admettre les fractions, nous n'avons eu besoin que des 1/2; négliger le reste est de bien maigre importance; la suite le démontrera.

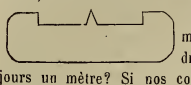

Pour avoir aussi une mesure égale ne faudrait-il pas avoir toujours un mètre? Si nos contradicteurs trouvent comme nous cela peu commode, ils n'ont qu'à prendre une petite carte et à marquer sur l'un des bords trois points distants d'un centimètre l'un de l'autre. Au niveau de celui du milieu ils feront une petite dent en pointe qui indiquera la moitié. De chaque côté, ils enlèveront une bande de deux millimètres jusqu'à la rencontre des points extrêmes formant la longueur de deux centimètres: ils auront ainsi un instrument commode qu'il sera facile de placer dans son porte-monnaie, au compartiment des timbres. Nous préférons faire usage d'une sorte

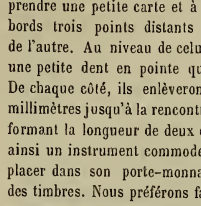

d'échelle graduée qui, sur une hauteur de deux centimètres, donne parallèlement une série de lignes piquées, suivant chacun des modes différents de 7 à 16. Au bas de chaque ligne se trouve indiqué le nombre de trous par deux centimètres, ce qui simplifie le travail de recherches (1). Si cela leur fait plaisir, les amateurs pourront lui donner un nom emprunté du grec, *odontomètre*, par exemple; nous ne tenons pas au nom, mais nous croyons que cette petite mesure leur rendra de grands services.

Les timbres piqués n'ayant pas toujours exactement le même nombre de trous sur des faces différentes, pour la même longueur, témoin les timbres français, qui portent 14 sur les côtés horizontaux et 13 1/2 seulement sur les verticaux, ainsi qu'il est facile de s'en assurer sur une feuille de timbres, nous indiquerons le nombre de trous pour le côté vertical, parce qu'il est habituellement le plus long. Pour les timbres qui auraient moins de deux centimètres, on pourrait prendre le nombre de trous sur une longueur d'un centimètre et multiplier par deux, mais nous ne connaissons pas de timbres dentelés qui soient dans ce cas.

Dr Magnus.

(A continuer.)

(1) Pour les amateurs qui voudront construire facilement cette échelle, nous donnerons la liste des timbres qui nous ont servi à l'établir :

7 Piqûre franç. de Susse.
9 Prince Edouard, 2 p., n.
9 1/2 Autriche, 4e émission.
10 Wurtemberg (gr. dents).
11 Prince Edouard, 9 p.
11 1/2 St-Vincent, 1 p. (variété).
12 Etats-Unis. Ser. actuelle.
12 1/2 Russie.
13 Belgique. 2e émission.
13 1/2 France.
14 Grande-Bretagne.
14 1/2 Ceylan, 3 pence.
15 Russie.
15 1/2 Natal, 1 penny, étoile fil.
16 Gr.-Bretagne, premiers timbres piqués.

Voir au § 2, pour les observations.

M. GEORGES HUSSEY.

Nous trouvons dans un journal édité à New-York, *The Literary Album*, quelques lignes se rapportant à M. G. Hussey, le propriétaire de l'office, qui a déjà fourni aux timbrophiles une quantité raisonnable de timbres, mais assez suffisante que pour remplir une page entière d'album. Voici le résumé de ce que dit ce journal :

M. Hussey naquit à New-York le 27 février 1812, deux mois après la mort de son père; ce qui le força à ne compter de bonne heure que sur ses propres ressources et fit ainsi de lui un des hommes les plus remarquables de sa ville natale. En 1836, il entra dans la *Old Bank of New-York*, qu'il servit pendant vingt ans. A la fin de cette période, il fonda 82 *Broadway*, l'institution qu'il dirige encore aujourd'hui, et lui donna le nom de *Bank and Insurance city post*. Sa réputation d'honnêteté et de travailleur infatigable lui assurèrent de suite un immense succès, et, en 1858, il augmenta considérablement ses affaires en transférant le siége de son institution à 50 *William Street*. Il en changea le nom pour lui donner celui de *Hussey's Instant Special Message Post*.

Cet établissement se charge de toutes commissions ou affaires; il met à votre disposition des employés spéciaux, non-seulement pour New-York, mais encore pour Broklyn, Jersey City, Yorkville, Harlem, Staten Island, etc., etc. Des messagers partent régulièrement chaque jour, à 11 heures du matin, pour chacune des lignes desservies; de sorte que le public a le choix entre le messager spécial, à un taux tarifé, et le messager journalier, à une valeur évidemment moindre que le premier.

Depuis la mort de M. John T. Boyd, propriétaire du *Boyd's Post*, M. Hussey n'a plus de concurrent sérieux.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 6-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

PÉROU.



Ce pays nous envoie quelques-unes de ses richesses, en trois magnifiques timbres, livrés très-vraisemblablement par la *American Bank Note Company* qui se surpasse chaque jour. En nous les remettant, notre correspondant péruvien, pressé par le courrier, nous apprend qu'il existe encore 3 autres valeurs qu'il n'a pu obtenir et qu'il ne nous désigne pas ; la prochaine malle nous les apportera, nous écrit-il, avec tous les renseignements sur leur emploi. Nous n'avons pas voulu attendre jusque-là pour faire profiter nos lecteurs de la bonne aubaine qui nous est échue, en leur mettant les fac simile sous les yeux. Ces timbres sont tous trois dans le même goût : gros chiffres dans une circonférence ayant le fond guilloché et entouré de l'inscription : *Republica Peruana* et de l'indication de la valeur ; à la partie supérieure la date d'émission et à celle inférieure, de la suppression sans doute ; dans les angles, les armoiries de la république en divers sens ; ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc sans filagramme et piqués.





10 centavos vert.
25 » bleu.
1 sol bistre.

Nous trouvons très-singulier l'absence totale du mot *correos* et en attendant les

renseignements promis, nous hésitons à les considérer comme timbres-poste, d'autant plus qu'*un sol* a la valeur, nous dit-on, de 5 francs, et que le demi peso (fr. 2-70) a été supprimé jadis, à cause de son haut prix qui le rendait inutile.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Il y est question d'émettre des enveloppes timbrées de la valeur de 15 cents. L'effigie serait celle de Lincoln et la nuance, noire.

SERVIE.



Saluons par le cri trois fois repété de « Hip, hip, hip, hourra ! » la bienvenue des nouveaux timbres, en circulation depuis le 1er octobre dernier, ainsi que nous l'avons fait tout récemment pour nos bons amis les Anglais. L'émission se compose de cinq valeurs :

1 para, vert.
2 » brun.
10 » jaune.
20 » rose.
40 » bleu.

Ces timbres ne sont pas trop affreux (nous leur préférons ceux de Belgique) ; ils sont typographiés, imprimés en couleur sur papier blanc et piqués. La piqûre est différente aux 1 et 2 paras qui n'ont que 13 dents ; les autres valeurs en ont 17. L'effigie appartient au prince régnant Michel III Obrenovitch.

Quelques mots sur ce pays ne nuiront pas, quoi qu'en dise le *Timbrophile*, qui trouve plus commode de renvoyer ses lecteurs aux livres spéciaux.

La Servie, État tributaire de l'empire ottoman, en Europe, a pour bornes, au nord, la Hongrie ; à l'ouest, la Bosnie ; à l'est, la Bulgarie et la Valachie ; au sud, l'Albanie et la Roumélie. Sa population s'élève à environ un million d'habitants. Vers l'an 630, les Serviens, peuple de race slave, vinrent s'y établir et restèrent indépendants jusqu'en 923 ; à cette époque, ils furent soumis par les Bulgares qui passèrent eux-mêmes plus tard sous la domination des Grecs. Les Hongrois, les Turcs, les Autrichiens se rendirent maîtres tour à tour de ce pays, qui put cependant secouer leur joug plusieurs fois. Depuis 1829 le traité d'Andrinople lui a rendu son indépendance, en le plaçant sous la *protection* de la Russie.

MEXIQUE.

Outre les valeurs renseignées le mois dernier, nous en avons encore reçu une autre, appartenant au même type :

15 cents, bleu foncé.

PORTUGAL.

Le 5 reis brun a vécu. Il est remplacé par un autre de nuance noire, semblable pour le type, aux 20, 80 et 120 reis.

PERSE OU CACHEMIRE.



Nous ne possédons aucun renseignement positif sur le type que nous publions ici et c'est à l'effet d'en obtenir que nous le mettons sous les yeux de nos lecteurs, qui pourront peut-être mieux que nous, déchiffrer ces caractères hiéroglyphiques et nous dire si ces timbres *sont issus* de Perse ou de Cachemire. Nous en connaissons un noir et un bleu imprimés sur papier jaunâtre sans filagramme et non dentelés. Les apparences plaident en leur faveur et nous serions assez porté de leur accorder la grande naturalisation.

Un journal *étranger* (imitons sa prudence) nous a déjà gratifié, il y a peu de temps, d'un timbre de Cachemire, original pour le dessin seulement, pensons-nous. Il semble avoir été copié d'après une empreinte faite par un doigt taché d'encre.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Le timbre adhésif de 5 sch. a subi une modification de nuance ; il est aujourd'hui d'un bistre foncé. Pareil changement a dû être opéré à l'enveloppe même valeur : nous n'avons pas eu l'occasion de nous en assurer.

Le 1 1/2 sch. enveloppe, quoique supprimé et remplacé par le 2 sch , pourra être employé par le public jusqu'au 1er janvier 1868.

SUISSE.

On annonce, pour le 1er janvier prochain, l'émission d'un timbre de 50 centimes, qui viendrait remplacer le 40, devenu inutile depuis la réduction de la taxe portée à 30 centimes, pour la Belgique, la France et l'Italie. Nous aurons, à la même date, des enveloppes timbrées de 5 et 10 centimes.

TURQUIE.

Si la jubilation y est grande, ce ne peut être pour

le fait que nous annonçions le mois dernier, qui est erroné.

AUSTRALIE MÉRIDIONALE.



Il nous parvient une valeur nouvelle : 10 pence orange, imprimée sur papier blanc portant en filagramme l'étoile habituelle et percée en ligne. C'est la gravure du 9 pence qui a été utilisée : on s'est contenté de surcharger la valeur de l'inscription *ten pence*, imprimée en bleu foncé, après coup.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Les 2 et 20 parale sont imprimés aujourd'hui sur papier mince et leurs nuances sont : pour le 2 p. d'un jaune paille et pour le 20 p. d'un rose pâle.

M. G. Léglise nous signale de cette dernière valeur, deux variétés que l'on retrouve sur chaque feuille de timbres ; mais contrairement à la même valeur de l'émission précédente qui offrait une semblable particularité, les deux variétés ne sont pas placées alternativement : la première ne se représente qu'après la répétition de la deuxième, ce qui donne à celle-ci un nombre double à celui de la première.

Voici à quoi on les reconnaît toutes deux :

La *première*, celle qui a la minorité, n'a pas de point sous le D, ni sur l'I de *deci* comme la deuxième; ensuite la grecque supérieure de droite commence vers le gauche et se termine de même, au lieu de commencer à droite et finir vers le bas. Il est encore d'autres petites différences : il suffit, pensons-nous, d'indiquer les principales.

ANGLETERRE.



Voici un timbre usité pour l'affranchissement des imprimés et que vient d'émettre une compagnie à Londres. Il y en a deux valeurs :

1 farting, bleu.
1/2 penny, lilas.

Tous deux sont imprimés sur papier blanc et piqués. En haut, au-dessus des armes de la cité de Londres, le mot *London*, sur une banderole, et en dessous : *Circular delivery Co* sur une autre banderole ; plus bas la valeur énoncée en toutes lettres. Le *Stamp collector's magazine*, nous apprend que le poignard qu'on voit sur ces armes, rappelle la fidélité de Walworth, le Lord-maire de Londres, sous Richard III, lorsqu'il frappa Wat Tyler qui avait osé menacer le Roi.

La Compagnie du Great-Eastern a fait également paraître des timbres pour l'affranchissement des journaux. Ils sont imprimés sur papier blanc non filagrammé piqués et non piqués ; nous en connaissons deux valeurs dont voici le dessin,



1/2 penny vert.
1 » bleu.

L'inscription du centre est noire au 1/2 p. ; rouge au 1 penny.

VICTORIA.

Constatons l'existence d'un timbre *dentelé* 1 penny, coins ornés, avec une étoile en filagramme ; le 6 pence noir, portant des deux côtés un gros chiffre, existe aussi, paraît-il, sur papier uni *sans filagramme*.

NOUVELLE ZÉLANDE.

La série des timbres papier pelure, sans filagramme, est complète : un de nos correspondants nous écrit avoir le 1 p. orangé que nous ne nous connaissions point.

RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY.

Il a souvent été question d'une vignette, aux armoiries de ce pays, parue il y a quelques années. Les uns la considéraient comme étant le produit d'une spéculation ; d'autres, comme un timbre réel. M. N. Rondot, dans le *Magasin pittoresque* de ce mois, nous fournit des éclaircissements à ce sujet, qui seront lus avec intérêt par nos lecteurs : c'est ce qui nous engage à reproduire l'article.

« Le service des postes pour l'intérieur et l'extérieur n'est pas organisé d'une façon régulière au Paraguay.

En janvier 1854, le général Francisco Solano Lopez, qui a été élu président de la république après la mort de son père, en 1862, fit graver sur acier, par M. Stern, graveur à Paris, le dessin d'un timbre-poste destiné au Paraguay. Ce dessin présente les armes de la république. Cette gravure fut faite, le général Lopez en emporta des épreuves à l'Assomp-

tion, et aucune suite ne fut donnée à ce projet. Le coin resta en dépôt chez M. Stern.

M. Stern n'a pas gardé note du tirage d'essai, à très-petit nombre, fait par le général Lopez, et il paraît certain qu'aucune de ces épreuves n'est arrivée en Europe.

Depuis lors, il n'y a eu aucun tirage officiel, de sorte que les timbres du Paraguay proviennent tous de tirages faits sans autorité, quoique avec le coin original. Il est donc inutile de parler des papiers et et des couleurs de ces timbres; papiers et couleurs sont très-différents. »

Dentelés et non dentelés.

(*Suite. — Voir n° 46.*)

B. Timbres percés. — Nous désignons sous ce nom, les timbres dont la séparation est effectuée par un simple écartement dans la trame du papier, sans perte de substance. On distingue plusieurs espèces de ces timbres :

1° Sur les plus connus, le perçage donne de petites lignes droites, de longueur variable, séparées par de très-petits ponts où la continuité d'un timbre à l'autre est conservée. Après la déchirure, on trouve des lignes droites séparées par de très-petites saillies ou par des creux déchiquetés formés par les débris de ces petits ponts. Exemple, les timbres de Prusse à l'aigle, et un certain nombre de timbres allemands. Il y a beaucoup de variété dans la longueur des lignes séparatives, qui peuvent varier d'une série à l'autre, de 1 à 3 millimètres. On n'a pas encore trouvé d'intérêt à signaler ces différences. Nous appellerons ces timbres *percés en ligne droite*, ou simplement en ligne (n° 2.)

2° A côté, nous placerons la variété que l'on trouve principalement sur les timbres de Hanovre et de Brunswick. Sur les lignes séparatives des timbres, on trouve une suite de très-petits arcs de cercle égaux, dont les extrémités se touchent. Après la séparation, on trouve d'un côté des angles aigus rentrants, séparés par des saillies convexes, de l'autre des saillies à pointes aiguës, séparées par des demi-cercles concaves. Nous proposerons d'appeler ces timbres *percés en arc* (n° 3). Il est facile de confondre, après la déchirure, les timbres divisés par ce procédé, avec les timbres piqués. Le creux d'un des côtés rappelle la perte de substance du piquage, comme la saillie aiguë rappelle la dent; mais si l'on examine l'autre côté de la déchirure, les convexités séparées par des angles rentrants, disposition que nous avons fait connaître, indiquent qu'il n'y a pas perte de substance, partant, qu'il n'y a pas de piquage. Par suite sans doute de la disposition de la machine à percer, il importe de remarquer que sur un timbre, le plus habituellement deux des côtés, l'un vertical, l'autre horizontal, présentent une des dispositions, l'autre existant sur les deux autres côtés. Ceci n'est pourtant pas absolu.

3° Un troisième mode de perçage est celui qu'on observe sur la plupart des timbres de Brême. Il se rapproche beaucoup du précédent. Au lieu de petits arcs, on trouve une suite de dents, comparables à celles d'une scie, ayant par conséquent un côté oblique, un côté presque droit et une pointe mousse. Il en résulte que sur deux timbres ainsi divisés, on trouve une suite complète de dents, qui doivent s'emboîter les unes dans les autres, mais il n'y a pas de différence entre les côtés d'un timbre comme dans le cas précédent, si ce n'est dans la direction du côté droit. Sur l'un, le bord droit de la dent regarde en bas. Sur l'autre, il regarde en haut. C'est le *perçage en scie* (n° 4.)

4° Un quatrième mode de perçage se trouve en usage sur les timbres de Finlande des troisième et quatrième émissions (timbres rectangulaires). Nous proposerons pour cette espèce, le nom de *perçage en serpentin* (n° 5.) Si l'on examine deux timbres encore unis, on remarque que l'intervalle est parcouru par une ligne ayant cette forme. Après la séparation, on trouve de chaque coté des timbres, des dents arrondies, la pointe légèrement renflée, beaucoup plus longues que celles provenant de piquage, et séparées par des creux bien plus marqués, puisqu'ils égalent les dents en longueur. En rapprochant de nouveau les deux timbres, on les voit se réunir comme les pièces de ce jeu d'enfant, appelé jeu de patience, et sans perte de substance. Le timbre d'Helsingfors forme une variété de ce mode de perçage (n° 6.)

5° Une cinquième espèce, très-voisine de la précédente, en diffère par la forme triangulaire des dents. Le type nous est fourni par les timbres de l'office du vapeur Robert Todd, servant à la correspondance de Saint-Thomas aux côtes de Vénézuela. Ici les dents sont pointues; mais leurs côtés sont également obliques, ce qui, outre leur longueur, les distingue des dents de scie de Brême. C'est la disposition du jeu

de patience, mais rudimentaire. Nous l'appellerons, pour la distinguer de la précédente, *perçage en pointe* (n° 7.)

A côté de ces modes de division des timbres, on peut rapprocher celui employé sur certains essais français, séparés à l'aide d'un piquage, un vrai piquage à l'épingle. Mais ce mode n'est pas employé habituellement.

Enfin, comme il n'est pas de sujet sur lequel Messieurs les faussaires ne puissent exercer leur industrie, nous terminerons par deux remarques :

1° Le piquage et le perçage des timbres étant toujours le produit d'une forte pression, il s'ensuit que sur les bords de la piqûre ou de la séparation par le perçage, on doit en retrouver les traces par l'examen à la loupe. La moindre étude en apprendra plus que toutes nos paroles.

2° Avant d'admettre un timbre dentelé d'une des espèces les plus rares, il faut bien examiner la source qui l'a fourni et comparer le timbre avec ses congénères. La forme de la déchirure, le plus ou moins de netteté de ses bords, pourront mettre sur la voie d'une tromperie.

Il nous suffit de signaler pareille mystification pour mettre en garde contre elle les amateurs.

(*A continuer.*) Dr Magnus.

UNE HISTOIRE TÉNÉBREUSE.

(*Suite et fin.* — Voir n° 44.)



Chargé tout spécialement de vous le remettre je crois devoir vous engager à concentrer sur cette remarquable œuvre d'art toute l'attention dont vous êtes susceptible. Étudiez-en l'heureuse ordonnance et le gracieux de la conception, non moins que la perfection de la gravure. Voyez cette noble et fière silhouette se détachant vigoureusement sur le fond d'un rouge éclatant, et dites-moi si ses arêtes vives, son fin profil ne décèlent pas une intelligence supérieure. L'artiste a choisi l'instant où Belzébuth salue, et vraiment je suis forcé de le reconnaître, il n'aurait pu mieux rendre ce geste dans lequel notre Sire met une grâce inimitable. Remarquez aussi la parfaite intelligence des accessoires : les armoiries du prince, dans l'angle supérieur de droite et tout autour de la vignette cet encadrement d'une élégante simplicité. Quant à l'inscription, comme elle donne bien une idée de l'universalité de notre empire ! Dans tous les détails qui ont précédé, je ne vous ai pas parlé de notre langue, par la raison que nous les parlons toutes indifféremment et parfois même les entremêlons. Ainsi l'inscription de ce timbre est composée de trois idiomes : l'anglais, le français et le hollandais. *Van*, en hollandais, signifie « *de* » *Demon's land*, en anglais « *Pays du démon* » et la valeur, 5 sous, monnaie de France, cela s'écrit chez nous *Souls;* c'est une licence admise par nos grammairiens. — Non, ce n'est pas qu'il y ait pour nous la moindre gloire à vous surpasser en rien, mais vous conviendrez que parmi tous les chiffons incolores d'idée et nuls de dessin et de style que vous recueillez si religieusement, il n'est rien qui atteigne ce remarquable type, en expression et en originalité.

J'ai de beaucoup outre passé la limite des communications que j'avais à vous faire de la part de notre Souverain et m'expose de ce chef à une verte mercuriale. C'est que notre gracieux monarque ne badine pas avec la divulgation des secrets de l'administration. Pas plus tard qu'avant-hier, un ex-archange préposé à la surveillance spéciale du théâtre de Drury Lane, à Londres, convaincu de quelques indiscrétions avec une jeune danseuse, fut immédiatement disgracié et envoyé en mission dans l'étoile polaire. Mais, bast ! je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi pour vous servir dans l'infirmité morale qui vous tient depuis dix ans, et en attendant, je vous salue alternativement des deux cornes et reste votre bien dévoué.

Huictugaras.

Voilà, mon cher monsieur Moens, l'épitre dans toute sa teneur. — Est-ce assez effrayant? Je crains bien que cette fantasmagorie n'obtienne de vous que peu de créance : on est plus sceptique chez vous, et depuis longtemps, m'a-t-on dit, les histoires de l'autre monde y ont fait leur temps. Mais dans notre vieille Écosse, les montagnards se transmettent encore de père en fils une foule de légendes du Nord, entremêlées d'apparitions, de sorciers et de quantités d'événements surnaturels; et ma foi, je le sens, je suis encore Highlander, moi, et de plus

timbrophile. C'est dire que je ferais volontiers litière de toutes les protestations de la froide raison pour être certain que dans la nocturne aventure que je viens de vous narrer, je n'ai pas été sous l'empire d'une hallucination, et partant, que mon timbre fût vrai.

Un timbre de l'Enfer, songez donc!..... Mais j'y pense : si ce n'était qu'un essai! Vous qui avez des correspondances aux quatre coins du monde et sans doute un peu ailleurs, tirez-moi donc de mes perplexités..... Là, que vous disais-je? Il me semble que je prends l'Enfer et son timbre au sérieux. Que voulez-vous? c'est le Highlander qui perce.

Votre très-affectionné,

James W...

Des timbres-poste français.

Il ne sera pas dit que *l'Événement* aura vécu sans avoir parlé timbres-poste. Prévenu d'une mort prochaine, il a voulu, avant de nous dire un dernier adieu, leur consacrer quelques lignes que nous trouvons fort intéressantes, et nous leur ouvrons volontiers nos colonnes. Il est donc vrai, d'après ce journal, que nous allons avoir des timbres de Guatémala. Mais laissons parler l'article-événement :

La production des timbres-poste qui n'était que de dix-neuf millions de timbres, en 1849, s'est élevée à quatre cent quatorze millions en 1865, et atteindra quatre cent cinquante millions cette année. Nous sommes cependant encore loin de l'Angleterre qui en emploie actuellement huit cent millions.

La fabrication des timbres-poste a lieu sous le contrôle de l'État, mais n'en constitue pas moins une entreprise particulière.

L'imprimerie a été établie à l'hôtel des Monnaies, au fond d'une arrière-cour, dans une aile inoccupée. De ces ateliers, modestement installés dans un local bâti pour une autre destination, sortent maintenant chaque jour un million et demi de timbres, que soixante ouvriers suffissent à peine à fabriquer.

En visitant les différents services, nous devons d'abord entrer dans le cabinet du directeur, car c'est devant sa grande et pourtant sombre fenêtre que M. Hulot, tout en surveillant la fabrication, le burin en main et l'œil à la loupe, grave le type du nouveau timbre-poste de cinq francs.

Ce timbre différera complétement des autres; double de grandeur, il sera deux fois plus large que haut, semblable à un billet de banque lilliputien, et portera en gros caractères le chiffre 5 et la lettre F à gauche et à droite de la tête laurée. Ce timbre ne servira guère qu'à l'affranchissement des paquets destinés aux pays d'outre-mer.

Disons en passant que, sous le rapport de l'affranchissement des colis, nous n'irons pas probablement aussi loin que les Anglais, lesquels ont expédié quelquefois, franc de port, des animaux vivants en collant des timbres-poste sur leurs cages.

Les types des autres timbres-poste sont gravés par M. Barre. Ils seront tous, dorénavant, à tête laurée; ceux de un et cinq centimes porteront de gros chiffres, comme les timbres actuels de deux et quatre centimes; enfin, les timbres de dix, vingt, trente, quarante et quatre-vingts centimes ne différeront de ceux de l'émission actuelle que par la couronne posée sur le front de l'Empereur et la ressemblance plus exacte du portrait.

Les timbres de nos colonies et ceux de la Grèce sortent des mêmes ateliers, qui vont encore en émettre pour le Guatémala.

Le type se compose de pièces isolées; la figurine centrale, son encadrement, les lettres, les chiffres indiquant la valeur sont séparés et mobiles; on peut donc obtenir un timbre de valeur différente en changeant les chiffres, sans graver un nouveau type. Les pièces qui composent le type étant assemblées, on moule sur lui une matrice par la méthode galvanoplastique; on peut ainsi produire autant de matrices que l'on veut. Trois cents matrices réunies ensemble sont moulées en une seule planche, toujours par la galvanoplastie, et l'on obtient de cette façon une planche en relief (comme les caractères d'impression) identique au type d'abord reproduit en creux par la matrice, mais le répétant trois cents fois. C'est cette planche qui sert à imprimer les timbres. On le voit, c'est toujours, en bloc, le procédé des imprimeries qui consiste à clicher les formes faites en caractères mobiles.

Ces opérations ont lieu dans deux petites chambres où nous entrons après avoir traversé l'atelier de réparations et le laboratoire.

*
* *

La première contient les piles de Daniel perfectionnées par M. Hulot, dont les fils conduisent, dans les auges établies dans la seconde pièce, le courant qui précipite sur la planche matrice le cuivre fourni par des plaques épaisses de ce métal. Ces plaques se dissolvent peu à peu dans le bain de couperose bleue au fur et à mesure que le cuivre se dépose sur la matrice et dans ses cavités.

Quand il s'est formé, couche par couche, une planche de métal sur la matrice dont le cuivre a rempli les creux et s'y est moulé, on détache cette planche de cuivre dur galvanoplastique, qui est prête à servir à l'impression.

Ce cuivre dur est obtenu à l'aide d'une méthode secrète.

C'est là un mot qui va revenir comme un refrain, car l'éminent directeur de l'imprimerie de la Monnaie garde ses procédés comme le dragon des Hespérides gardait les oranges.

Quoi qu'il en soit, par cette méthode l'inventeur obtient la reproduction mathématique de toutes les planches de gravure.

Ce ne sont pas seulement les timbres-poste qu'il fait ainsi ; il reproduit les plus belles gravures au burin, ce qui leur assure en quelque sorte l'éternité, puisqu'on n'imprime que par les reproductions galvanoplastiques absolument identiques en beauté à l'original.

C'est également par les mêmes procédés que le directeur a reproduit les types du timbre-warrant et des cartes à jouer gravés par lui.

Quelques détails à ce propos, quoique s'éloignant un peu de notre sujet, pourront intéresser le lecteur.

*
* *

Le timbre, représentant l'impôt de l'État, qui doit être apposé sur chaque warrant, est deux fois plus haut que large, gris-noir, avec caractères rouges; sa valeur varie de cinq centimes à dix francs. Le public l'oblitère lui-même en écrivant dessus. Pour empêcher qu'un semblable timbre puisse être employé de nouveau après un lavage, M. Hulot l'imprime en encre ordinaire à écrire, privée de son eau et cependant maintenue plus ou moins liquide *par un procédé secret*. L'encre qui a servi à annuler le timbre étant de même nature que celle de l'impression, on ne pourrait effacer l'une sans l'autre.

Quant aux cartes à jouer, peu de personnes se doutent du nombre d'établissements différents qui concourent à leur fabrication.

1° L'État fait faire un papier spécial portant un aigle en transparent;

2° A l'imprimerie des timbres-poste, on grave et on reproduit électriquement les types des figures et de l'as de trèfle ;

3° A l'imprimerie impériale, ces planches galvano-plastiques servent à l'impression sur le papier à l'aigle ;

4° Des bandes devant envelopper les jeux sont estampillées au timbre ;

5° Les particuliers fabricants de cartes achètent à l'État : papier, bande, as de trèfle et figures; peignent celles-ci, impriment eux-mêmes les basses cartes sur le papier légal, et achèvent de façonner les jeux.

Les feuilles sur lesquelles sont imprimés les timbres-poste subissent quatre opérations successives. D'abord elles sont enduites, par une presse à cylindre, sur toute leur surface, d'une encre blanche de sûreté *dont la composition est secrète*.

Il en résulte que la partie claire des timbres-poste est aussi bien couverte d'encre que la partie foncée, et que si un contrefacteur essayait de reporter le dessein sur une pierre lithographique, les deux encres, la blanche et la colorée, resteraient ensemble sur la pierre ; alors au tirage, au lieu des lignes distinctes du dessin, on n'obtiendrait qu'une tache uniforme.

Dans la salle d'impression, douze fortes presses, dont une à cylindre, fonctionnent incessamment. Les ouvriers étalent sur des tables de marbre des encres multicolores (plus secrètes dans leur préparation les unes que les autres, cela va sans dire). Partout volent les feuilles de timbres; rien n'est curieux comme de voir ces petits rectangles tout frais et luisants, qui reproduisent autour de vous, à des milliers d'exemplaires, le profil de toute nuance du souverain.

Mais il faut s'arracher à ce spectacle pour voir gommer les feuilles imprimées, ce qui s'exécute au pinceau et à la main, tout simplement, mais en revanche, on emploie une mixture adhésive, tout à la fois souple, résistante et propre, dont la recette est plus mystérieuse encore que tout ce qui a précédé. Les feuilles sèchent sur des claies empilées

les unes sur les autres qui remplissent presque toute la pièce.

La dernière opération consiste à percer autour des timbres les petits trous permettant de les séparer les uns des autres sans instrument tranchant. Descendues dans le quatrième atelier, établi au rez-de-chaussée et fermé à clef comme les caves de la Banque, les feuilles sont divisées en demi-feuilles de cent cinquante timbres. Cinq de ces demi-feuilles sont superposées et serrées dans un cadre par quelques enfants qui suffisent au travail pour sa partie intelligente, car la besogne rude est faite par la locomobile qui met en mouvement les deux presses à cylindre et les deux machines à pointiller les timbres.

Le cadre contenant les feuilles vient se placer avec une précision absolue sous les mâchoires de l'appareil, dont les emporte-pièce, comme un râtelier de trois cents fines dents, découpent un rang de timbres chaque fois que les mâchoires se ferment. Un doigt de métal pousse les feuilles et les fait avancer rang par rang sous les emporte-pièce. Quand toutes les feuilles sont découpées, un contrepoids les ramène sous la main des ouvriers.

Les timbres ainsi terminés sont vendus à l'État 90 centimes le mille.

Enfin, les employés du gouvernement reçoivent les timbres, les trient, font détruire ceux qui présentent quelques défauts et expédient les autres, soigneusement comptés et enregistrés, au magasin central de l'administration des postes.

CHARLES BOISSAY.

AVIS IMPORTANTS.

TOUS LES ABONNEMENTS expirant avec le prochain numéro ne seront renouvelés que sur *demande expresse* afin d'éviter tout malentendu.

Les personnes intentionnées de continuer leur abonnement et qui par ce fait ne voudraient éprouver aucun retard dans la réception du journal, sont priées de nous en avertir au plus tôt, en nous remettant en même temps la valeur de leur souscription en timbres-poste neufs.

Nous leur rappelons qu'il nous reste encore quelques exemplaires de notre bel ouvrage : LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, auquel elles ont droit, moyennant 5 francs.

Ce volume a coûté 20 francs aux souscripteurs.

A partir de janvier prochain, nous publierons chaque mois, en supplément, une ou plusieurs feuilles de toutes les annonces qu'on voudra bien nous remettre et qui devront nous parvenir *franco*, sur feuille séparée, *en caractères très-lisibles*, 15 jours, *au plus tard*, avant la publication du journal.

Voici comment nous en avons fixé les prix :

(*Caractères du présent avis.*)

De 1 à 10 lettres ou chiffres : 0-15 centimes.
» 1 à 20 » » 0-50 »
» 1 à 30 » » 0-45 »
» 1 à 40 lettres (représentant environ une ligne, 0 60 »

Toutes fractions en chiffres ($^1/_5$ ou $^1/_{10}$) sont considérées comme *deux* chiffres.

Les annonces d'un caractère double, triple ou quadruple à celui-ci, paieront deux, trois ou quatre fois le prix que nous venons de désigner.

SERA CONSIDÉRÉE COMME NULLE, TOUTE DEMANDE D'INSERTION NON ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN BILLETS OU COUPONS D'INTÉRÊTS ÉCHUS, AVEC APPOINTS EN TIMBRES-POSTE NEUFS.

Une grande partie de nos abonnés nous ont, à diverses reprises, manifesté tout le désir qu'ils auraient de se procurer la première année de notre journal, selon le format actuel. Diverses circonstances nous ont empêché jusqu'à présent d'obtempérer à ce désir ; aujourd'hui qu'elles n'existent plus, nous nous rendons volontiers à cette demande et informons nos lecteurs qu'à dater du 1er décembre nous serons à même de leur fournir, selon le format réclamé,

La première année du Timbre-Poste,

AU PRIX DE **3** FRANCS, PAYABLES PAR ANTICIPATION.

Nous y avons introduit dans le texte quantité de types dont la première édition était entièrement dépourvue.

THE PHILATELIST. — An illustrated Monthly Magazine for Stamp Collectors.

THE PHILATELIST.— N° 1 will be published on the 1st of December. Price 5d., post free.

THE PHILATELIST will contain articles of great assistance to Stamp Collectors.

THE PHILATELIST. — Number 1, will contain the History of Philately from the earliest to the present time. By HERBERT CAMOENS.

THE PHILATELIST. — In Number 1, will be commenced the second Edition of *Forged Stamps : How to Detect Them.* By EDWARD L. PEMBERTON.

THE PHILATELIST. — The Annual Subscription of the *Philatelist* from all countries except Austria, Prussia, Germany, Switzerland, Italy, California, and the East Indies, is 5s. From the abovenamed countries the subscription is 4s. Remittances can be made in unused postage stamps of the LOWEST value in use in the country whence the order is received.

STAFFORD SMITH et Cº, *Colonnade, North Street, Brighton. England.*

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-30
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

ILES DES VIERGES.



MM. Nissen et Parker, de Londres, viennent de graver deux timbres d'une insignifiance des plus complètes. Ils sont destinés aux îles des Vierges, situées dans les Indes occidentales, à l'est de Porto-Rico. Il y a sept îles principales sur un nombre d'environ quarante. Trois appartiennent aux Anglais depuis 1666 : *Anegada*, *Virgin-Gorda* et *Tortola*. Elles attendent les timbres dont nous remettons les spécimens ici, gravés d'après deux premières épreuves : 1 penny vert; 6 pence carmin. Les couleurs adoptées ne nous sont pas encore connues.

Le 1 penny dans un ovale et le 6 pence dans un rectangle, représentent une femme drapée, le sein et l'épaule gauche nus et la tête ceinte d'une auréole ; elle tient à la main droite une lampe antique suspendue d'une anneau à triple chaînette et dans la main gauche une branche fragile à l'extrémité de laquelle se trouve un groupe de trois ou quatre fleurs de lys. Elle est entourée de onze lampes, semblables à celle qu'elle tient à la main.



L'allégorie est probablement prise de la parabole de la bible « les Vierges aux lampes » (Matt. XXV. I) ce qui est en quelque sorte confirmé par l'auréole de gloire et les fleurs de lys, symboles de la virginité.

BAVIÈRE.

Chaque ville veut posséder son petit timbre *retourbriefe*. Nous avions déjà ceux de *Munich* et *Bamberg*, aujourd'hui il nous arrive ceux de *Nurnberg* et *Augsbourg* et on nous en promet pour les villes de *Durtzbourg*, *Spire*, *Landshut*, *Ingolstadt*

et *Regensburg*. Le type du timbre de Nurnberg répond à celui de Munich et celui de Augsbourg au timbre de Bamberg, sauf le nom de la ville, bien entendu.

BADE.

Le 9 kr. fond blanc est aujourd'hui d'un bistre foncé.

RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY.



M. A. Gutierrez, l'administrateur général actuel des postes, est décidément un grand réformateur et il a droit à toute notre reconnaissance, car il a bien mérité de la timbrophilie. Il nous dote d'abord de timbres provisoires, puis d'une série nouvelle de timbres, dentelés et non dentelés ; ensuite d'une autre, malheureusement incomplète, de timbres d'enveloppes et finalement de timbres de journaux et d'enveloppes de franchise dont nous avons à parler aujourd'hui. Espérons que là ne se bornent pas ses innovations et que le service intérieur qui a tant besoin d'être réorganisé, n'a pas été oublié au milieu de ces grandes préoccupations sur les timbres-poste.

Le timbre pour journaux a paru le 1er octobre dernier. Sa valeur est de 1 centesimo ; il est imprimé en noir sur papier blanc, sans filagramme et non dentelé. Au milieu d'un ovale, portant les mots : *Republica Oriental del Uruguay*, le chiffre 1, placé sur les armoiries de la république, est traversé par le mot *Centesimo*. On s'est abstenu, pour cette fois seulement, de mettre le nom de la capitale : c'est le mot *Correos* qui occupe sa place bien à propos.



Des enveloppes de franchise, nous en possédons deux : *Servicio de correos Montevideo* (service des postes de Montevidéo), dit l'inscription du timbre de la première, qui entoure les armoiries de la république. Dans un ovale en hauteur, ces armoiries et les inscriptions sont blanches et à relief, mais ces dernières sont sur fond pâle bleu. La face de l'enveloppe porte en tête : *Servicio oficial* et la partie gauche inférieure : *Administracion General de Correos*.

Le deuxième timbre de franchise, qui nous rappelle ceux usités en Angleterre, a l'ovale plus large que haut ; les armoiries, qui sont celles du pays,



sont imprimées à relief sur fond rouge, ainsi que l'inscription : *Administracion de Correos, Montevideo* et les deux banderoles sur lesquelles on lit : *Republica del Uruguay*. Le côté de l'enveloppe réservé à l'adresse porte, imprimé en noir, *Servicio del estado*, placé au milieu de la partie supérieure et au bas, à droite : *Administracion de Correos*.

Ces timbres sont tous deux estampillés sur la patte de l'enveloppe.

On nous a fait voir, du même pays, un timbre de 6 centesimos, rose ; (type 1864-65) où le dessin et les inscriptions étaient complètement à rebours et tels qu'on les grave habituellement.

Cette..... curiosité doit être, pensons-nous, le résultat de la maculature d'un timbre fraîchement imprimé.

SERVIE.



Semblable aux oies du Capitole, le *Philatelist*, par la bouche de M. Viner, son rédacteur en chef, jette le cri d'alarme en voyant les timbres dont nous reproduisions le specimen le mois dernier et affirme que ce sont des timbres d'impôts. Nous ne savons qui a pu fournir ces renseignements à M. Viner, mais nous pouvons affirmer et nous en avons les preuves en mains, que ce sont bien des *timbres-poste*. L'inscription, au reste, en est déjà une preuve et signifie : *Poste serbe*.

A peine ont-ils vu le jour, que les voilà remplacés par d'autres timbres, imprimés sur papier *pelure* et piqués 9 1/2 sur 2 centimètres : Donc, autre papier, autre piqûre. Le type est resté le même pour les :

10 paras, jaune-orange ;
40 » bleu.

que nous venons de recevoir. Le 20 paras sur papier pelure, n'est pas encore en circulation et ne tardera pas à l'être. Quant aux 1 et 2 paras, ils sont maintenant aux armoiries et d'une bien pauvre exécution. Qu'on en juge par notre spécimen. Il y a :

1 para vert foncé et vert clair sur papier rose pâle et foncé.
2 » brun foncé et brun clair sur papier mauve et lilas.

Réservés aux journaux et imprimés, ces timbres à l'exemple du 1 centime de Belgique, ne sont pas dentelés. L'inscription du haut est un abrégé de celle des 10, 20 et 40 paras; conséquemment elle signifie : *Poste serbe*.

VANCOUVER.

On nous informe que les derniers 10 cents reçus de cette île étaient non dentelés, comme primitivement.

BRÉSIL.

Un de nos correspondants de Rio nous remet deux timbres, petits chiffres noirs, 20 et 30 reis, dentelés. Il ne nous dit pas s'ils ont été ainsi en vigueur.

BELGIQUE.



Nous avons, chers lecteurs, une confidence à vous faire dont nous vous prions de nous conserver le secret, considérée qu'elle est ici, dans les hautes sphères administratives, comme pouvant compromettre la sécurité du pays. Il en est de même pour bien des renseignements dont on peut avoir besoin et qu'il est impossible de se procurer.

En s'adressant au ministère, vous y trouvez le plus souvent un employé (peut-être un chef de bureau, tant ils se ressemblent) gravement occupé à fumer un cigare, tout en lisant son journal, les jambes étendues vers un bon feu. — Ce monsieur n'a pas le loisir de s'occuper de vous, vous dira-t-il, sérieusement. — A l'administration centrale, il est urgent de faire sa demande par écrit, après quoi il vous est dépêché un employé de confiance, chargé de vous faire subir un petit interrogatoire ; la quinzaine écoulée, il vous est répondu que les renseignements demandés étant tout à fait administratifs et ne concernant point le public, il est impossible de vous les communiquer.

En présence de pareilles précautions, qui ne sont certes pas superflues, vous comprendrez, amis lecteurs, ce que nous attendons de vous. Et maintenant que nous nous sommes assuré de votre discrétion à chacun, voilà, voilà, voilà, ce secret redoutable :

Le 2 centimes de Belgique, si vaillamment attendu, est terminé; nous l'avons vu. — Ce n'est pas malheureux, nous direz-vous. — D'accord. Ce timbre paraîtra, dit-on, le 1er janvier 1867 ; le décret, qui se perd dans la nuit des temps, parlait, si notre mémoire est fidèle, qu'il serait bleu. Cette nuance est maintenue. On nous fait espérer qu'il sera dentelé, mais rien encore n'est certain ; la piqûre des timbres, en Belgique, étant toute une histoire, que nous nous réservons de raconter l'un de ces jours.

Au risque des plus grandes catastrophes sur nous et les nôtres, nous donnons le fac-simile du 2 centimes, avant son apparition officielle. Les chiffres, cette fois, sont assez visibles et le fond est ligné horizontalement. Quant au dessin, confié à une main inhabile, c'est l'armoirie incomplète des 1 et 5 c. — Mais que voulez-vous, c'est le type adopté.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Le *Stamp collector's magazine* annonce à ses lecteurs, que la série des premiers timbres, avec grands chiffres et petite bordure grecque, dont on ne connaissait qu'un 5 centavos, est complète et qu'il existe conséquemment : 5, 10 et 15 centavos. Contrairement à cette assertion, nous trouvons dans un ouvrage de M. G. A. de Posadas, l'administrateur général des postes, à Buénos-Ayres, que le 5 centavos a seul été refait dans le Parana, et il n'y est pas du tout question de 10 et 15 centavos, dont cet administrateur ne pouvait ignorer l'existence, si réellement ils avaient eu cours.

Nous avons examiné attentivement ces timbres neufs, arrivés en quantité assez raisonnable, et notre avis qui est partagé par plusieurs amateurs, est que leur impression ne remonte pas à 1866.

La gravure du 5 centavos, est bien celle connue et c'est un *gros bonnet*, sans doute, qui a imaginé de compléter la série, en utilisant la gravure du 5 centavos pour les deux autres valeurs, dont on a gravé les chiffres et le mot *centav.* à nouveau. Qu'on nous produise des exemplaires anciens, authentiquement annulés, et nous ferons aussitôt amende honorable.

VICTORIA.

Le but qu'on poursuivait en cette colonie est atteint, tous les timbres ayant aujourd'hui la tête laurée : c'est le 3 pence, ci-contre, qui complète la série. Il est imprimé en lilas sur papier blanc, ayant en filagramme un chiffre maigre 8, et piqué 12 1/2 sur 2 centimètres.

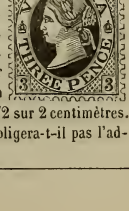

Ce filagramme provisoire n'obligera-t-il pas l'ad-

ministratation des postes à changer la nuance de ce timbre, ainsi qu'il en a été pour le 10 pence? Cela ne nous surprendrait pas du tout.

NOUVELLE-GALLES.

Les 6 pence, violet foncé, nous parviennent aujourd'hui avec un gros chiffre 5 en filagramme.

TOUR ET TAXIS.

Les 5 et 10 sgr., 15 et 30 kr., viennent de paraître percés en lignes parallèles.

LUXEMBOURG.

Le 37 1/2 centimes, bistre est venu occuper la place du timbre vert, même valeur.

ITALIE.

Le nouveau timbre de 20 centimes n'attend que l'épuisement de celui actuel, pour faire son apparition. Nous en donnerons le type le mois prochain ; le graveur n'ayant pu nous le livrer en temps pour ce numéro.

PRUSSE.



Nous arriverons peu à peu à faire connaître les différents spécimens de timbres *feldpostbrief*, qui ont été usités par les troupes prussiennes, trop heureuses de se faire un peu tuer, pour la plus grande gloire de S. M. le roi de Prusse. Nous avons déjà donné un type en notre numéro 46 ; en voici un autre qui était particulier au 4e régiment de la landwehr. L'inscription : *K. Preuss. 4 Rhein. landw. regt. n°* 30 ; 3t *bataillon*, 2tes *trier ;* veut dire : Prusse Royale ; 4e régiment de la landwehr du Rhin, n° 30. 3e bataillon, 2e Trèves.

L'enveloppe que nous avons en ce moment sous les yeux, porte au-dessous du timbre, imprimé en bleu, les mots suivants écrits à la main : *Feldpostbrief absender ounterg im* 3e *bataillon, trier II, n°* 30 ; poste aux lettres de campagne, l'expéditeur sous-officier au 3e bataillon de Trèves II, n° 30. — Ce n'est pas sans étonnement que nous avons reçu une communication officielle de Berlin, nous informant que les 10 et 30 sgr., sur baudruche, paraîtraient le 15 décembre courant. On joignait à cet avis un exemplaire des deux timbres, afin de nous permettre d'en donner la reproduction en notre journal, — ce qui est fait depuis mai dernier, — ces timbres n'étant pas destinés à être délivrés au public. Voilà un procédé qui nous réconcilie un peu avec le fusil à aiguille.

RUSSIE.

Nous avons reçu des 10 kop. brun rougeâtre, imprimés sur papier vergé.

SHANGHAÏ.

Au moment de mettre sous presse, on nous remet : 1 candaréen, brun ; 3 cand. orange ; 6 cand. gris ; 12 cand. gris-vert ; à peu près semblables aux 2, 4, 8 et 16 cents. A plus tard la reproduction.

PRINCE-ÉDOUARD.



Depuis un temps immémorial on parle de changer les timbres de cette colonie, par suite de l'adoption du système décimal. En juin 1865, nous nous faisions l'écho de ce bruit que rien d'officiel n'est venu confirmer. C'est par l'envoi d'un timbre que la question est mise encore sur le tapis : Est-ce un timbre en usage, n'est-ce qu'un type proposé, c'est ce que notre correspondant ne nous dit pas; peut-être l'ignore-t-il lui-même. L'épreuve, au spécimen, est imprimé en noir sur papier jaune sans filagramme et non dentelé. — Avis à nos correspondants américains, mieux à même que nous de résoudre la question.

MEXIQUE.

Parmi les nouveaux timbres à l'effigie de Maximilien, nous rencontrons beaucoup de variétés de nuances, dont voici les principales des quatre seules valeurs qui existent :

7 centavos lilas-ardoise et rose lilacé très pâle.
13 » bleu pâle, bleu, bleu foncé.
25 » orange foncé, jaune, jaune pâle.
50 » vert clair, vert foncé, vert-jaune pâle, vert-jaune foncé.

Il y a en plus deux gravures du 13 cents, dont l'une a la hauteur de l'ovale 1/2 mill. plus grand ; les inscriptions sont aussi un peu plus prononcées et la lettre C qui suit le chiffre 13 de droite est placée à deux millimètres de distance, au lieu de l'être à un millimètre. Ce timbre en outre est mieux gravé. Il n'y a pas de 7 centav. brun foncé comme nous l'avons dit.

Les nouveaux timbres du Pérou.

Les deux dernières émissions de timbres de ce pays doivent se diviser en deux classes : les tim-

bres-poste proprement dits et les timbres fiscaux. De la première de ces deux classes, il n'y a qu'une valeur : 5 centavos vert (type décrit dans notre n° 44). Elle a été créée en suite d'un décret autorisant l'administrateur général des postes, à émettre un timbre de 5 centavos pour l'affranchissement de la correspondance, réduite de moitié, depuis le 1er janvier 1866, entre les villes de Lima, Callao et Chorillos. Ce timbre n'a été mis en usage que le 5 juin 1866.

La deuxième classe est celle dont nous donnions trois spécimens le mois dernier. Il y en a six valeurs :

10	centavos,	vert.
25	»	bleu.
1	sol,	bistre.
5	soles,	vermillon.
25	»	rose et bronze.
50	»	(?)

Les trois premières nous étant suffisamment connues, nous ne nous y arrêterons pas. Nous donnerons simplement la description des autres valeurs, sauf cependant celle du 50 soles (250 fr.), qui ne nous est pas parvenu et dont notre correspondant oublie de nous renseigner.

Les 5 et 25 soles sont tous deux de même dimension : 5 1/2 centimètres de large sur 2 1/4 de haut. Dans un ovale en largeur ayant le fond guilloché, le 5 soles porte en haut, le mot *republica* et en bas *Peruana*, de gros chiffres précédés et suivis d'un S (soles) indiquent, au centre de l'ovale, la valeur du timbre, qui est encore repétée en toutes lettres et en chiffres (*cinco* 5 *et* 5 *cinco*) aux quatre côtés extérieurs, ainsi qu'à la droite et à la gauche de cet ovale. Le millésime 1866 touche la partie extrême gauche du timbre et le millésime 1867 celle de droite. Dans les quatre angles, les armoiries du Pérou en forme d'écusson.

Le 25 soles a les mêmes dispositions et sa valeur se reconnaît par de gros chiffres au centre d'un ovale, vert-bronze, plus large, ou les mots, *veinticinco soles* viennent remplacer l'inscription : *Republica Peruana*. Ces derniers mots se retrouvent sur des banderoles occupant les deux côtés de l'ovale ; à droite et à gauche les millésimes 1866 et 1867 et dans les angles, les armoiries de la république dans de petits cercles. Ces deux timbres ont le fond ligné horizontalement et sont imprimés en couleur sur papier blanc. Leurs hauts prix demandant un contrôle sévère, chacun de ces timbres porte son numéro, en noir, marqué après coup.

Les bureaux d'administrations fiscales, sont seuls chargés de la vente ; les établissements de commerce peuvent également s'en occuper, s'ils offrent des garanties de moralité et s'ils déposent un cautionnement suffisant.

L'emploi de ces timbres, qui est une véritable calamité publique, a commencé le 1er septembre dernier et s'applique à toutes choses indistinctement : reçus, lettres de changes, contrats, polices d'assurances, lettres de voitures, actes publics, emprunts, ventes, etc., etc., en un mot tout document qui spécifie qu'il y a contrat entre vifs. Les contractants doivent apposer leur signature ou partie de leur signature sur le timbre fixé à la fin de l'acte, s'il est privé, et doivent, au contraire, le commencer sur le timbre, si cet acte est public.

Tout document non revêtu du timbre exigé, n'est pas valable en justice. En cas de fraude, le délinquant est passible d'une amende de 250 francs, si elle est inférieure à 5 francs, et elle s'augmente de vingt fois la valeur fraudée si elle est supérieure à cette somme. Cette amende appartient au dénonciateur.

Voilà, nous l'espérons, une charmante loi.

Les recherches du TIMBROPHILE.

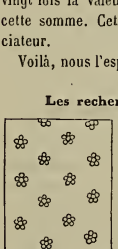

Un bon point à notre ami le *Timbrophile*, pour avoir découvert que le dessin ci-contre représentait des petites fleurs à cinq pétales et non des étoiles ainsi que nous le disions en notre n° 45.

Ébloui, sans doute, par cette constellation nouvelle, ce cher ami, tout occupé des remarques à notre *endroit*, ne s'est pas aperçu que nous n'avions nullement parlé d'un *papier filagrammé*, mais bien d'un *papier étoilé*, que nous soulignions à dessein. Le *filagramme*, si miraculeusement découvert parmi les timbres de Lubeck, par notre excellent ami, n'existe pas : les petites fleurs se trouvent non dans la pâte du papier, mais dans la gomme, avec laquelle elles disparaissent entièrement lorsqu'on met de ces timbres à l'eau. Si notre cher et excellent ami veut s'en convaincre, qu'il en fasse, comme nous, l'essai ; mais nous lui conseillons dans

ce cas de ne pas oublier ses bésicles. Dame ! après cela, s'il *persévère*..... ce sera bien malheureux.

Dentelés et non dentelés.

(*Suite. — Voir n° 47.*)

Depuis la publication du dernier numéro, nous avons rencontré une nouvelle espèce de perçage. Elle est constituée par une succession de petites lignes, d'un millimètre environ de longueur, distantes de deux et parallèles entre elles, mais perpendiculaires à la ligne séparative des timbres. Cette dernière disposition, jointe au parallélisme des petites lignes, distingue complétement ce perçage de celui en ligne droite. Nous proposons le nom de *perçage en parallèles*. ıı ıı ıı ıı ıı Le plus souvent on trouve une seconde rangée de ces petites lignes dans les espaces intermédiaires, mais si les lignes de cette rangée offrent entre elles la même symétrie, elles sont disposées avec la plus grande irrégularité par rapport à celles de la première, les touchant quelquefois ou les dépassant sur les côtés. Après la séparation, le bord des timbres offre le déchiquetage le plus varié qu'il soit possible d'imaginer. Nous l'avons rencontré sur les timbres de 5 et 10 silberg., 15 et 30 kr. de l'*Office Tour et Taxis*. La forme du perçage le place entre les numéros 2 et 3.

§ 2. — *Des dentelures dans chaque pays.*

Grande-Bretagne. Tous les timbres de ce pays ont été divisés par piquage depuis 1854. Mais il est une circonstance inconnue de la plupart des amateurs. M. Rondot (*Magasin Pittoresque*) parle de 5,000 feuilles de timbres qui furent piquées dans les essais de la machine Archer, faits à Sommerset-House. Ces timbres, qui furent livrés au public en 1850, furent mis en distribution dans les bureaux de poste des deux chambres du parlement et les autres furent envoyés dans quelques villes de province. Quoique oblitérés d'ordinaire, ces timbres ont donc quelque intérêt puisqu'ils sont des essais de piquage. M. Herpin les signale, mais sans indiquer le moyen de les reconnaître. Nous croyons pouvoir le donner. Tandis que les timbres émis depuis 1854 portent 14 trous ou dents, on peut en rencontrer quelques-uns, en petit nombre, du 1 p. et du 2 p. (nous les possédons) qui portent 16. Tous deux ont la petite couronne en filigrane, le 2 p. est celui à deux fleurons supérieurs, avec lignes blanches. Les timbres à ce type et à ce filigrane étaient en effet en usage en 1850. Tous les timbres du 1 penny bleutés et dentelés offrent cette piqûre 16. M. Rondot, en signalant l'altération du papier, connue sous le nom de *Bleuté* comme antérieure à 1854, confirme indirectement l'époque de l'émission de ces timbres.

Enfin nous possédons un timbre du 1 p. brique azuré, avec petite couronne en filigrane, percé en ligne droite (n° 2.) Ce n'est probablement qu'un essai de perçage.

Les timbres émis par les compagnies de chemins de fer anglais et écossais et par les compagnies de factage de Londres et d'Edimbourg et Leith sont souvent non dentelés ; plusieurs sont percés en ligne, le plus grand nombre sont piqués. Il nous paraît suffisant d'indiquer ces particularités sans entrer dans les détails pour chaque compagnie, détails peu intéressants et difficiles à faire connaître, parceque ces timbres viennent très-peu en France et en Belgique.

Norwége. Sauf celui de la première émission, les timbres sont piqués. La deuxième émission est piqué 13. Ceux de la troisième (aux armes) le sont 14.

Le timbre de la poste locale de **Drontheim** est non-dentelé.

Suède. Deux séries piquées 14, y compris les local bref.

Russie. Sauf le 10 kopecks qui a paru d'abord non dentelé, les 10, 20 et 30 kop., le 5 kop. 1863 et les 1, 3 et 5 kop. émis en 1864 sont piqués 12 1/2. On a signalé des timbres de 10, 20 et 30 kop. portant 15 dents, que l'on a considérés comme plus récents et appartenant à ceux imprimés avec les couleurs à l'aniline. On retrouve aussi les 1, 3 et 5 kop. avec cette piqûre 15 ; toutefois, s'il est certain que ce piquage est actuellement employé, nous pensons qu'il l'a été déjà au début du piquage des timbres russes. Car nous possédons un 10 et un 30 kop. ainsi piqués, ce dernier incontestablement ancien, car il provient d'une collection réunie il y a plusieurs années, et nous a été remis par M. Maury. Notre 10 kop. présente la même teinte que le 10 kop. non dentelé. Les timbres aux couleurs à l'aniline sont remarquables par leur vivacité, leur brillant. Le 10 a une teinte rougeâtre, le 20 est bleu très-foncé. Tous deux semblent luisants

et comme recouverts d'un vernis. Il est donc probable qu'on n'a fait que reprendre un mode de piquage abandonné depuis plusieurs années.

Finlande. Les deux premières émissions sont non dentelées. La troisième et la quatrième sont percées en serpentin (n° 5.) Cette dentelure est un moyen de distinguer les timbres des enveloppes coupées, indépendamment des caractères tirés du papier.

Le timbre d'**Helsingfors** a une dentelure analogue (n°6), mais à dents plus petites et plus renflées. Celui de **Tammerfors** est non dentelé.

Pologne. Le timbre unique est piqué 12.

Les timbres dits de **Livonie** et ceux de la **Compagnie russe de Navigation à vapeur du Levant** sont non dentelés.

Danemark. Première émission non dentelée. Dans la deuxième, on ne trouve que le 4 sk., fond ondulé, et le 16 sk., fond sablé, percés en ligne (n° 2). Les dents et leurs intervalles sont presque égaux. Il existe un 2 sk. piqué 11, par une entreprise particulière sans doute. La troisième émission est piquée 13.

Les timbres d'affranchissement des paquets confiés aux chemins de fer de Jutland-Fionie (Jydsk-Fienske) sont non dentelés. Ceux des chemins de Séeland (Sjaellandske) sont piqués 12.

Sleswig-Holstein. Les timbres de 1850 sont non dentelés. Il en a été d'abord de même de ceux du *Holstein*, émis en mars 1864. Plus tard ils ont été percés en ligne (n° 2). Ceux du *Sleswig* (mars 1864), celui du *Holstein* (juin 1864), ceux de mars 1865, communs aux deux duchés, et ceux spéciaux à chaque duché émis en novembre 1865 à la suite de la convention de Gastein, sont tous percés en ligne (n° 2.)

Prusse. Le perçage en ligne (n° 2) n'a commencé à être employé qu'en 1861, époque de l'émission des timbres à l'aigle. Les deux timbres sur baudruche sont pareillement percés. On retrouve ce même mode de dentelure sur quelques essais du 6 pfennige.

Les *timbres-télégraphes* émis en 1864 sont aussi percés en ligne.

Oldenbourg. Trois premières émissions non dentelées. La quatrième (armes gaufrées) est percée en ligne droite (n° 2.)

Mecklembourg-Schwérin. Le 4/4 schilling, fond pointillé, présente quelques exemplaires percés en ligne (n° 2.) Le même timbre, à fond blanc, l'est toujours, ainsi que le 2 sch. violet qui vient de paraître. Le 3 schilling jaune l'est depuis peu, le 5 sch. bistre l'est depuis 1864.

Mecklembourg-Strelitz. La série a été émise percée en ligne (n° 2), et l'est encore.

Hambourg. Les timbres émis ont été longtemps non dentelés. C'est en octobre 1864 qu'ils ont commencé à être piqués 13 1/2. Les deux seuls timbres 1 1/4 et 1 1/2 parus de la nouvelle série sont percés en ligne (n° 2.)

Parmi les offices, les timbres de Charles Van Diemen, considérés comme véridiques, sont piqués 12.

Bergedorf. Tous les timbres sont non dentelés.

Lubeck. Première émission non dentelée. Deuxième (armes gaufrées), percée en ligne (n° 2.)

Brême. Les quatre premiers timbres émis, 3, 5 et 7 grote et 5 silbergrochen étaient non dentelés. Dès leur émission, le 10 gr. en 1861, et le 2 gr. en 1863, ont paru percés en scie (n° 4). Le 5 grote précédent l'a été en 1862, le 5 silbergr. en 1863 et le 3 gr. en 1864. Le 7 grote n'a jamais été dentelé. Quelques-uns de ces timbres sont si mal percés qu'on les dirait piqués à l'épingle ou percés comme ceux de Hanovre (n° 3.) Enfin, en 1866, le 3 grote a paru piqué 13.

Hanovre. Les deux émissions aux armes, fond uni et fond burelé, sont non dentelées. Quant à l'émission à l'effigie, elle a commencée en 1864 à paraître percée en arc (n° 3), pour toute la série, sauf le 10 groschen.

Brunswick. C'est seulement depuis 1864 que les timbres ont paru dentelés. La série typographiée présente le 1/3, 1 et 3 silb., couleur sur blanc, 2 noir sur bleu percés en arc (n° 3.) Par une singularité inexpliquée, le 1/2 noir sur vert est piqué 12. Pour l'émission de 1866, on est revenu au perçage en arc. Le 4/4 gut. cachou n'a jamais été dentelé.

Saxe. Les deux premières émissions sont non dentelées. La troisième (armes gaufrées) est piquée 13 1/2.

Les timbres de la **Dresden Express Compagnie** sont percés, mais de très-petits points carrés.

Les cinq timbres de grande dimension portant *Rayon I* ne sont pas dentelés.

Allemagne. — Office Tour et Taxis. Les six

premières valeurs des timbres du Nord et les quatre premières des timbres du Sud, émission actuelle, sont percées en ligne (n° 2). Le 5 et le 10 silbergr. ont paru d'abord piqués 12 ; les 15 et 30 kr. n'ont pas offert cette disposition ; mais ces quatre timbres viennent de paraître percés en lignes parralléles (voir page 98.)

Bade. Les émissions en chiffres sont toutes non dentelées. La série aux armes, fond burelé a paru dès l'origine piquée 13 1/2. Parmi les fonds blancs, le 3 kr. rose seul a été émis avec le même piquage. Avec le piquage 10, on trouve les 1 kr. noir, 6 kr. bleu, 9 kr. bistre tous à fond burelé, la série complète des timbres à fond blanc et tous les timbres Land-Post.

Bavière. Aucun timbre n'est encore dentelé.

Wurtemberg. L'émission en chiffre est non dentelée, ainsi que les premiers tirages de la série aux armes sur papier avec fil et sans fil. Plus tard, on adopta, en 1859, le piquage 13 1/2 qui fut remplacé par un autre piquage 10. C'est à ce dernier qu'on eut recours lorsque l'émission fut changée de couleur pour se conformer à la convention postale des États allemands. On a signalé cette année les 1, 3 et 6 kr. percés en ligne (n° 2.)

Autriche. La première série (armes, typographie) et les timbres pour les journaux de toutes les séries sont non dentelés. La deuxième (effigie dans un rectangle) 1858, est piquée 15. La troisième (portrait dans un ovale, 1861), est piquée 14. La quatrième, armes gaufrées dans un ovale, a d'abord présenté la même piqûre ; elle a été remplacée plus tard par celle 9 1/2.

Les timbres **Lombards-Vénitiens** présentent la même disposition pour les séries correspondantes. Les trois timbres 2 jaune, 3 vert et 15 bleu de la troisième émission qui n'avaient pas paru, et qui ont été livrés aux collectionneurs dans ces derniers temps, présentent un piquage 12 qui n'est ni l'ancien ni le nouveau. Cette circonstance jointe aux autres signalées dans *le Timbrophile* (n° 21), nous porte à considérer ces timbres comme des réimpressions sur les coins officiels.

Confédération Helvétique. Le piquage des timbres n'a été adopté qu'à l'émission de la série de 1862. Il est de 12. Aucun des anciens timbres cantonnaux n'est par conséquent dentelé. Le timbre de **Rigi-Kalthad** est piqué 12.

Pays-Bas. L'émission de 1864 est piquée 12.

Luxembourg. Les cinq timbres de la nouvelle émission, 1, 10, 12 1/2, 25 et 37 1/2 centimes sont percés en ligne (n° 2.) Les autres timbres ne le sont pas.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

AVIS IMPORTANTS.

TOUS LES ABONNEMENTS expirant avec le présent numéro ne seront renouvelés que sur *demande expresse* afin d'éviter tout malentendu.

Les personnes intentionnées de continuer leur abonnement et qui par ce fait ne voudraient éprouver aucun retard dans la réception du journal, sont priées de nous en avertir au plus tôt, en nous remettant en même temps la valeur de leur souscription en timbres-poste neufs.

Nous leur rappelons qu'il nous reste encore quelques exemplaires de notre bel ouvrage : LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, auquel elles ont droit, moyennant 5 francs.

Ce volume a coûté 20 francs aux souscripteurs.

Une grande partie de nos abonnés nous ont, à diverses reprises, manifesté tout le désir qu'ils auraient de se procurer la première année de notre journal, selon le format actuel. Diverses circonstances nous ont empêché jusqu'à présent d'obtempérer à ce désir ; aujourd'hui qu'elles n'existent plus, nous nous rendons volontiers à cette demande et informons nos lecteurs qu'à dater du 1er janvier nous serons à même de leur fournir, selon le format réclamé,

La première année du Timbre-Poste,

AU PRIX DE **3** FRANCS, PAYABLES PAR ANTICIPATION.

Nous y avons introduit dans le texte quantité de types dont la première édition était entièrement dépourvue.

THE PHILATELIST. — An illustrated Monthly Magagazine for Stamp Collectors.

THE PHILATELIST. — N° 1 was published on the 1st of December. Price 3d., post free.

THE PHILATELIST contains articles of great assistance to Stamp Collectors.

THE PHILATELIST. — Number 1, contains the History of Philately from the earliest to the present time. By HERBERT CAMOENS.

THE PHILATELIST. — In Number 1, was commenced the second Edition of *Forged Stamps : How to Detect Them*. By EDWARD L. PEMBERTON.

THE PHILATELIST. — The Annual Subscription of the *Philatelist* from all countries except Austria, Prussia, Germany, Switzerland, Italy, California, and the East Indies, is 5s. From the abovenamed countries the subscription is 4s. Remittances can be made in unused postage stamps of the LOWEST value in use in the country whence the order is received.

STAFFORD SMITH et Co, *Colonnade, North Street, Brighton. England.*

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.



LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

CINQUIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

7, GALERIE BORTIER, 7.

1867

















LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

CINQUIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

7, GALERIE BORTIER, 7.

1867

TABLE DES MATIÈRES.

ANNÉE 1867.

A chacun son bien, 23.
Allemagne, 19, 35, 42.
Allemagne du Nord (États conf. de l'). 91.
Angleterre, 2, 12, 26, 35, 43, 50, 78.
Antigoa, 28, 92.
Antilles danoises, 20. 28.
A propos des anciens Bergedorf, 53.
Argentine, 19, 30, 74, 81, 91.
Australie du Sud, 16. 28, 73.
Australie occidentale, 16.
Autriche, 20, 34. 41. 52, 59. 66, 75. 82.
Bahamas. 28.
Barbade, 28.
Bavière, 10. 20, 85.
Belgique, 2. 4. 21. 28. 92.
Bermudes, 28.
Bibliothèque des timbrophiles. 37.
Bolivar, 9.
Bolivie, 3, 39, 65, 82.
Breslau. 19. 34. 51.
Brême, 21, 35.
Brésil. 11. 29, 43. 57. 75.
Buenos-Ayres, 30.
Cachemire. 4.
Canada, 28
Cap, 15.
Ceylan, 12, 16. 51. 58, 63
Chili, 29, 57.
Colombie (États de la), 2, 9. 17. 29. 58.
Colombie britannique, 28.
Colonies françaises, 16.
Compagnie danubienne, 6.
Compagnie de l'Océan Pacifique. 29.
Corrientes, 30.
Costa-Rica. 29.
Cuba, 3, 28.
De la piqûre des timbres en Belgique. 12.
De l'organisation d'une collection de timbres-poste, 63.
Dentelés et non-dentelés, 4, 15, 26
Des postes et des timbres-poste au Brésil, 21, 31.
Détroit de Malacca. 83.
Deux grandes raretés. 95.
Deux-Siciles. 6.
Dominicaine (Repub.). 9, 19, 28. 42.
Église (États de l'), 6. 78, 82. 91.
Egypte, 12, 15, 43, 58, 90.
Encore une contrefaçon, 59
Équateur. 29.
Espagne, 1, 5, 33, 58, 82.
États confédérés d'Amérique, 28.
États de l'Église, 6, 78, 82, 91.
États-Unis, 10, 26, 28, 35, 92.
Exposition universelle de 1867, 60 69.
Finlande, 11, 19, 42. 52.
France, 3. 5. 25. 91.
Grèce, 15.
Grande-Bretagne, 2. 12, 26, 35. 43, 50. 78.
Grenade (île de). 4. 28.
Guatemala, 34, 73, 91.
Guyane anglaise, 4, 29.
Haïti. 4.
Hambourg, 20, 34. 42, 58, 75.
Hanovre, 4, 18, 31.
Héligoland, 35.
Holstein, 18.
Honduras (Repub.). 29.
Honduras britannique. 29.
Hong-Kong 16.
Honni soit qui mal y pense, 38.
Indes anglaises, 4, 10, 16, 20. 43. 51, 83.
Indes néerlandaises. 16.
Ioniennes (îles), 15.
Italie, 1, 5, 10, 18, 26. 33.
Jamaïque, 29.
Kashmir, 4.
La main sur les timbres turcs de première émission, 46.
La poste locale de Constantinople, 36.
Le 2 pence filagrammé de Queensland, 54
Les anciens timbres suisses, 55
Le savon de Marseille, 14.
Les Bergedorf réimprimés, 44.
Le service des postes au Cap de Bonne-Espérance, 7, 47.
Les fausses d'autrefois et les fausses d'aujourd'hui, 85.
Les nouveaux timbres turcs, 84.
Les pigeons messagers en Orient, 37.
Les timbres-poste, 54.
Libéria. 15, 52
Luçon, 16.
Luxembourg, 73.
Magdalena, 89.
Malacca. (Détroit de). 83.
Malte, 15, 91.
Maurice, 15.
Mecklembourg-Schwerin. 41.
Mexique, 21. 28. 51, 58. 65. 74. 83.
Modène, 5.
Moldavie, 6.
Muresnet-libre, 30.
Natal, 15, 33, 41.
Nevis, 4, 21. 28.
Nicaragua, 29.
Norwége, 18, 52, 58, 83
Nouveau-Brunswick, 28.
Nouvelle-Écosse. 28.
Nouvelles-Galles, 16, 20. 76. 89.
Nouvelle-Grenade, 2, 9, 17, 29, 58. 90.
Nouvelle-Zélande, 27, 51, 83.
Observations sur quelques timbres hawaïens. 61.
Océan Pacifique (Comp. de l'), 29.
On lit dans le Timbrophile, 76.
Orange (État libre d'), 90.
Pacifique (Comp. de l'), 29.
Par-ci, par-là, 6.
Parme, 5.
Pays-Bas, 58, 66, 74.
Pérou, 11, 29, 66, 73.
Philippines, 16.
Pierre Mahé, marchand de poissons. 59.
Portugal, 4. 5, 10, 20, 65, 92.
Prince Édouard, 28.
Principautés danubiennes, 4. 6.
Projet de réformes postales en Belgique, 45.
Prusse, 11, 18, 19, 34, 50 51. 75. 91.
Queensland. 3, 27. 43, 58.
Réformes postales en Espagne, 44.
Réunion, 16.
Revue du catalogue Berger, 71, 76. 86. 95.
Romagnes, 6.
Roumanie, 4. 6.
Sainte-Hélène, 15.
Sainte-Lucie. 28.
Saint-Thomas La Guaira. 29.
Saint-Vincent. 28.
San Salvador, 12, 33, 42. 78.
Sardaigne, 5.
Saxe, 21. 26.
Servie, 3, 6, 19, 26, 83.
Shanghaï, 2, 16.
Shanghaï et ses timbres. 66.
Sierra-Leone. 15.
Suède, 74.
Suisse, 3, 16, 21, 34, 51, 59, 66. 91.
Sur certains timbres Egyptiens, 56.
Tasmanie, 20, 27, 51.
Terre-Neuve, 28.
Timbres avec erreurs d'impressions du Cap de Bonne-Espérance. 95.
Timbres de Moldavie et de Roumanie. 66, 77, 84, 92.
Timbre du Sénat espagnol, 36.
Tour et Taxis, 21, 42.
Toscane, 5.
Turques, 41.
Turquie, 6, 74
Trinité, 29.
Une grave affaire, 8.
Une variété d'Oldenbourg, 56.
Uruguay, 19, 29.
Vancouver, 28.
Van Diémen, 20, 27, 51.
Vénezuela, 29, 35, 74.
Victoria, 27, 33. 42, 52, 74. 83. 90.
Vierges, 2. 44, 49, 66, 74.
Wurtemberg, 10, 20, 34.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 6-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

ITALIE.

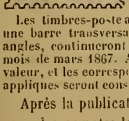

Un décret royal du 2 décembre 1866 porte :

Art. 1er. La forme des timbres-poste de 20 centimes sera conforme au modèle annexé au décret.

Art. 2. Les timbres-poste de 20 centimes, de forme nouvelle, seront mis en circulation à partir du 1er janvier 1867.

Les timbres-poste actuels de 15 centimes, corrigés par une barre transversale et par les mots 20 centimes aux angles, continueront à être valables jusqu'à la fin du mois de mars 1867. Après cette époque, ils seront sans valeur, et les correspondances sur lesquelles ils seraient appliqués seront considérées comme non affranchies.

Après la publication de ce décret, enregistré à la cour des comptes le 20 décembre 1866, on s'aperçut qu'il restait encore une grande quantité de timbres (sept millions environ) du type qu'on se proposait de supprimer et que tous les bureaux postaux en étaient fournis pour le premier trimestre de 1867.

L'on s'aperçut aussi, toujours après la publication du décret, que le nouveau type n'était pas encore imprimé en quantité suffisante.

Voilà les motifs pour lesquels le timbre dont nous donnons le fac-simile ne sera mis en vigueur que vers la fin mars, malgré le décret royal.

Le nouveau type ne fera pas regretter l'ancien, quoiqu'il n'ait rien de remarquable. Comme son prédécesseur, il est imprimé sur papier blanc, ayant une couronne en filagramme et piqué 14 sur deux centimètres.

ESPAGNE.



Comme cadeau d'étrenne, le gouvernement espagnol ne manque pas de donner chaque année à ses loyaux sujets, y compris le général Prim, une série de timbres d'un type plus ou moins nouveau et celaavec une exacti-

tude qui n'eût pas manqué de faire la joie de Louis XIV, qui disait que l'exactitude était la politesse des rois. Ce monarque se fâcha même un jour, pour avoir *failli* attendre. S'il vivait encore, nous ne lui conseillerons pas, avec ces principes, de s'abonner au *Collectionneur*, paraissant mensuellement..... tous les *trois mois* avec les nouvelles recueillies un peu dans tous les journaux, à la grande facilité de son rédacteur en chef.

La reproduction ci-contre est le cadeau de 1867. La reine Isabelle II ayant abandonné le *pouf* pour la coiffure qu'elle avait en 1865, et aucun changement ne s'étant opéré dans ses traits royaux, l'administration des postes en a profité pour utiliser un vieux type qu'elle réservait aux colonies, selon sa louable habitude. Afin de dissimuler, autant que possible, cette petite économie de gravure, l'effigie du type 1865 est présentée ayant pour chaque valeur, un encadrement d'un dessin différent, copié d'après les timbres actuels d'Italie. Comme les années précédentes, il y a six valeurs : 2 cuartos, brun ; 4 cuartos, bleu ; 12 cuartos, orange ; 19 cuartos, rose ; 10 cent. de esc. vert ; 20 cent. de esc. violet. Imprimés sur papier blanc sans filagramme, ces timbres sont piqués 14 sur deux centimètres.

Le type des timbres télégraphes est resté le même pour 1867. On a substitué ce millésime à celui de 1866. C'est ainsi que nous avons : 10 cent. de esc. violet ; 40 cent. de esc. bleu ; 1 esc. 60 cent. vert ; 2 escudos, rose. Même impression et même dentelure que les timbres-poste nouveaux.

ANGLETERRE.

Depuis le 1er janvier courant, le prix des journaux et imprimés en destination pour l'Angleterre est fixée en Belgique à 5 centimes les 50 grammes. Nous avions pensé voir apparaître, à cette date, un timbre anglais de 1/2 penny, mais il paraît qu'il n'est pas question d'émettre cette valeur, la taxe étant restée la même. Un journal anglais paye donc le double de port d'un journal belge, ce qui n'est pas du tout rationnel.

ILES VIERGES.

Les couleurs définitivement adoptées sont : 1 penny, vert ; 6 pence, rose. Ces timbres ne portent aucun filagramme et sont piqués.

BELGIQUE.

Depuis le 15 écoulé, les 1 centime sont de nouveau dentelés. La date d'émission du 2 centimes n'est pas encore fixée.

SHANGHAÏ.





Notre numéro de décembre parlait d'une série nouvelle de timbres, destinée, nous écrit-on, à remplacer celle dont la valeur est énoncée en cents. Outre les 1 candareen, brun ; 3 cand. orange ; 6 cand. gris ; 12 cand. gris-vert ; imprimés en couleur sur papier blanc sans filagramme et piqués 15 sur 2 centimètres, nous connaissons encore trois épreuves en noir : 1, 3 et 12 candarcens. Le 3 cand. n'a pas la valeur indiquée. Ces timbres ont été gravés par MM. Nissen et Parker, de Londres.

Depuis que nous avons révélé leur existence, nous avons appris de source certaine que la nuance de ces timbres n'était pas encore adoptée ; néanmoins un de nos confrères de Paris s'est empressé de les coter dans son prix-courant comme s'il en possédait. Recevrait-il ses timbres par voie télégraphique, comme la plupart de ses renseignements ?

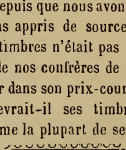

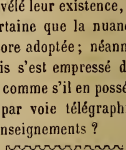

Ainsi qu'on peut le voir par les fac-simile que nous donnons aujourd'hui, chaque valeur a le dragon (emblème héraldique de la Chine) dans un encadrement différent. Le dragon fut, on le sait, l'objet d'un culte dans tout l'Orient. Cet animal fantastique est toujours représenté avec une taille monstrueuse, des yeux terribles et menaçants. Comme ornement de broderie de robe de mandarin, il désigne les fonctionnaires de l'ordre militaire ; ceux de l'ordre civil portent sur la poitrine une broderie représentant une cigogne.

NOUVELLE-GRENADE.

Il nous parvient trop tard, un type microscopique que nous reproduirons le mois prochain.

BOLIVIE.



On ne connaissait jusqu'à présent que les deux types gravés par M. Riester et soumis par celui-ci à cette république, qui ne paraît guère pressée d'adopter l'usage du timbre-poste. Voici aujourd'hui un autre type, entouré de mystères et qui a dû traverser l'Atlantique pour nous parvenir. Dans un cercle perlé on devine, tant ce timbre est mal imprimé et gravé, une chaîne de montagnes au sommet d'une desquelles, on devine toujours, un bonnet phrygien sur une hampe. En haut on lit, tant bien que mal : *Bolivia ;* en bas : *Correos*. La nuance de ce timbre est rouge-brun; de valeur, il n'y en a pas de marquée : peut-être n'en a-t-il pas du tout.

CUBA ET PORTO-RICO.

Le 5 centimos, lilas, ayant été épuisé plus tôt qu'on ne le pensait, le 1/4 real plata noir de 1864, correspondant à cette valeur, dont il restait une certaine quantité, a servi, frappé du numéro 66 en gros chiffres noirs, pour faire l'intérim jusqu'au 1er janvier 1867. A cette date ont dû paraître les quatre timbres dentelés suivants :

5	centimos,	lilas,
10	»	bleu,
20	»	vert,
40	»	rose.

Ils sont semblables, pour le dessin et la nuance, aux timbres de 1866; le millésime seul est changé. Ce sont ces quatre timbres qu'un de nos correspondants croyait destinés à l'Espagne et dont il a été question en notre numéro 46.

FRANCE ET SUISSE.

Émissions ajournées.

SERVIE.

Que les disciples de saint Thomas soient convaincus cette fois. Voici le décret en date du 31 octobre dernier, émettant les différents timbres décrits dans nos précédents numéros. On remarquera que la date de ce décret est postérieure à celle de la mise en usage des timbres, qui n'ont existé, pendant tout le mois d'octobre, qu'à titre d'essai.

MICHEL OBRENOVITCH III,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, prince de Serbie, annonçons à tous et à chacun, que le Sénat a décrété et que Nous avons approuvé la loi sur les timbres, devant servir à l'affranchissement des lettres et journaux.

Art. 1er. Les lettres et journaux et tout envoi quelconque, expédiés par la poste aux lettres, seront affranchis au moyen de timbres, à l'exception des estafettes (?).

Art. 2. L'imprimerie du gouvernement est chargée du débit des timbres et ne pourra en vendre pour moins de dix piastres simples.

Les négociants, autorisés par le ministre de l'Intérieur à vendre de ces timbres, recevront une commission de 10 p. c. sur leurs achats d'une valeur de cent piastres ; cette faveur ne leur sera pas accordée sur les sommes inférieures à ce chiffre, ni sur celles dépassant chaque centaine de piastres.

Les bureaux de poste vendront également des timbres, mais n'accorderont aucune remise aux acheteurs.

Art. 3. Personne n'a le droit de vendre ces timbres au-dessus de leur valeur. Quiconque violera cette défense sera puni d'une amende jusqu'à 5 thalers et les employés en fonctions seront jugés d'après l'art. 114 du Code criminel.

Art. 4. Quiconque aura falsifié ou contrefait les timbres; ceux qui sciemment en auront fait usage, seront punis de trois mois d'emprisonnement au moins et privés des droits civils.

Art. 5. Le ministre de l'Intérieur désignera le dessin, la nuance, la qualité du papier et la quantité de timbres qui devra être imprimée. Le ministre de l'Intérieur, d'accord avec le contrôleur général, surveillera la vente et l'impression de ces timbres.

Art. 6. Si le ministre de l'Intérieur jugeait utile de remplacer les timbres existants par d'autres, il est tenu de prévenir le public de ce changement, par le journal officiel, au moins trois mois d'avance, afin d'en permettre l'échange qui se fera à la direction de l'imprimerie du gouvernement.

Art. 7. Cette loi entrera en vigueur aussitôt qu'elle aura été sanctionnée par le Prince. Seront abrogées dès lors, toutes les prescriptions et lois antérieures, ainsi que la dernière décision du 8 juin 1866.

Nous recommandons à Nos ministres de l'Intérieur, des Finances et de la Justice, de publier et de mettre en vigueur cette loi et ordonnons à toutes les autorités de l'exécuter et de la respecter.

Belgrade, le 31 *octobre* 1866.

Signé : M.-M. OBRENOVITCH.

Vu, le garde des sceaux et ministre de la Justice,
R. LECHTCHANINE.

Le ministre de l'Intérieur,
Signé : H. HRISTITCH.
Le ministre des Finances,
Signé : K. TZOUKITCH.
Le ministre de la Justice,
Signé : R. LECHTCHANINE.

QUEENSLAND.

Émission d'un timbre 4 pence lilas, selon le type qu'on connaît. Il est imprimé sur papier blanc épais sans filagramme et piqué 13 sur 2 centimètres. On parle aussi d'un 5 sh. rose, mais cela demande confirmation.

Les derniers 2 pence que nous avons reçus étaient imprimés sur papier blanc, ayant un filagramme dont nous n'avons pu encore recomposer le dessin, mais qui semble s'étendre sur une grande partie de la feuille. Nous avons trouvé diverses lignes, allant tantôt dans un sens, tantôt dans un autre.

CACHEMIRE.



En donnant, en notre numéro de novembre, le facsimile d'un timbre attribué à ce pays, nous avions annoncé, sur le dire d'un correspondant que nous croyions plus sérieux, qu'il existait un timbre bleu du même type. Nous avons pu constater depuis l'erreur dudit correspondant, qui ne s'est pas aperçu que son timbre bleu était d'un autre dessin et d'une autre forme que le nôtre qui est rectangulaire, tandis que le sien est rond.

Nous regrettons que le mauvais état du timbre nous empêche d'en donner le specimen, mais voici celui du journal *étranger*, qu'on ne saurait prendre au sérieux, quoiqu'il dise l'avoir reçu d'un facteur l'ayant détaché d'une lettre arrivée à Paris. Il y aurait selon lui trois nuances : noir, bleu, rouge.

GUYANE ANGLAISE.

Le VIII cents rose est aujourd'hui lilas. Il est imprimé sur papier blanc uni et piqué.

GRENADE (ILE DE).

La nuance du 6 pence actuel, avec étoile en filagramme, est la même que celle de Barbade, c'est-à-dire rouge orangé ou vermillon.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Nous avons trouvé parmi nos 20 paras (type Couza) des timbres ayant la nuance carmin, au lieu de rouge-vermillon.

PORTUGAL.

Le 25 reis rose, au nouveau type, est paru.

NEVIS.

Un 4 pence vermillon, va remplacer le 4 pence rose actuel, causant de trop fréquentes erreurs, par suite de sa similitude avec le 1 penny, même nuance.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

On a cherché à mettre en doute l'origine vraie des timbres de la république dominicaine, qu'on attribuait à tort à la république d'Haïti. Nous donnons ici communication d'une lettre qui nous est adressée de ce dernier pays ; elle dissipera, pensons-nous, tous les doutes qui pourraient encore subsister.

Jacmel, 9 novembre 1866.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

En réponse à votre estimée lettre, je n'ai qu'à vous dire que l'emploi de timbres-poste n'a pas encore été introduit ici. Pour affranchir les lettres destinées pour l'Europe, l'Amérique, les Antilles, etc., on se sert de timbres anglais de 1, 2, 3, 4, 6, 9 pence et 1 shilling, que je n'ai pas besoin, je pense, de vous expédier.

Quant au service postal de cette république, il se fait assez régulièrement par le moyen de courriers montés et à pied. Tous les samedis, à midi, ces courriers partent de Port-au-Prince pour les différents départements et retournent à la capitale les mardis suivants. A l'arrivée des paquebots anglais à Jacmel(2 fois par mois), la correspondance est expédiée par des courriers extraordinaires à Port-au-Prince. aux Gonaïves, au Cap et aux Cayes, qui adressent leurs correspondances de la même façon à Jacmel, pour être jointes à la malle partant pour l'Europe les 10 et 25 de chaque mois.

Recevez, monsieur, mes salutations respectueuses.

R. J.

INDES.

Les 8 annas possèdent maintenant le même filagramme que les 1/2, 1, 2 et 4 annas, c'est-à-dire une tête d'éléphant. La nuance du 1 anna est plus claire aujourd'hui.

HANOVRE.



Les informations de M. O. B. étaient exactes lorsqu'il annonçait, en notre numéro 40, une prochaine réforme des timbres hanovriens. Voici le type dont on s'occupait et qui était terminé, lorsque M. de Bismark décida qu'il ne serait pas émis. L'effigie est l'image fidèle du roi George V, nous écrit-on. Nous avons eu des épreuves de ce timbre, tirées en rose, bleu ciel et bistre, sur papier blanc uni et sans aucune indication de valeur.

Dentelés et non dentelés.

(*Suite. — Voir n° 48.*)

Belgique. C'est en 1863 que les timbres de la deuxième émission (effigie dans un ovale) ont été piqués d'abord 13, puis 13 1/2, puis 14. Ceux de 1865-1866 le sont pareillement 14. Les timbres d'un centime 1866, parus d'abord dentelés, ont cessé

de l'être quelque temps par suite d'une insuffisance dans l'approvisionnement des timbres dentelés. Une seule feuille de timbres du 30 centimes a paru d'abord dentelée sur deux côtés seulement, par suite de l'empressement qu'on avait d'émettre les nouveaux timbres. Ceci s'explique par ce fait que la machine belge a toujours piquée dans un sens, puis dans un autre, c'est-à-dire horizontalement puis verticalement. Aujourd'hui, les timbres sont piqués sur trois cotés à la fois.

Les timbres-télégraphes hexagones émis au 1er janvier dernier sont piqués. Chacun des cotés présente moins de deux centimètres de longueur, mais il est facile de s'assurer qu'ils appartiennent au piquage 14, le même que celui des timbres-poste de l'émission contemporaine.

France. C'est en 1862 que les timbres ont commencé à être divisés par piquage, cette pratique ayant été imposée à l'entrepreneur de la fabrication des timbres. Il y a une légère différence pour le nombre des trous entre les côtés verticaux et les côtés horizontaux. Les premiers marquent 13 1/2 et les seconds 14. Ce piquage n'a pas changé. Avant l'adoption de cette mesure, on avait expérimenté le système du perçage en ligne, et, d'après MM. Rondot et Berger Levrault, un certain nombre de feuilles des six valeurs 1, 5, 10, 20, 40 et 80 ont été mises en vente dans deux bureaux de poste de Paris et plusieurs des départements. Mais la menace d'un procès en contrefaçon aurait déterminé l'administration à suspendre ces essais, et à traiter avec l'inventeur de la machine à piquer. Plus anciennement, M. Susse avait monté une machine pour le piquage 7, qui porte son nom. La faible remise que l'administration des postes fait aux marchands chargés de la vente des timbres avait suffi pour rendre très-lucratif ce système de séparation des timbres. Il a cessé avec l'adoption officielle du piquage.

On trouve encore sur quelques timbres français le perçage en pointe, analogue à celui que l'on connaît pour les timbres de l'office du Robert Todd (n°7).

Nous en possédons le 1 et le 20 centimes. Ce perçage nous a paru très-authentique, car, en l'examinant à la loupe, on trouve que les bords des sections présentent la trace d'une pression forte qui indique que cette division n'est pas le fruit d'une fantaisie de ciseaux. Enfin, nous avons mentionné le piquage à l'épingle de quelques essais à l'effigie de l'empereur, avec fil au revers. Les chiffres taxes de 10 et 15 centimes n'ont jamais été dentelés.

Espagne. Le premier timbre dentelé l'a été en janvier 1865 Ce fut sur le 4 cuartos que cette mesure fut appliquée dès le 1er janvier. Elle fut étendue successivement aux autres valeurs dans le courant de l'année. Le piquage porte 14. Le même fut appliqué aux timbres de la série 1866 et 1867.

Les timbres-télégraphes émis pour la première fois en 1864, parurent non dentelés comme l'étaient encore les autres timbres de cette époque. L'émission de janvier 1865 était aussi non dentelée. Mais dans le cours de l'année, le changement dans les couleurs d'impression a été suivi de l'adoption du piquage, et pour cette troisième série comme pour celles de 1866 et 1867, on trouve le piquage 14 en usage pour les timbres-poste, et effectué sans doute à l'aide des mêmes machines.

Portugal. Aucun timbre dentelé.

Sardaigne-Italie. Les trois premières séries et la quatrième, qui, plus tard, fut employée dans toutes les provinces septentrionales de l'Italie, sont non-dentelées. En 1863 seulement, les timbres de 5, 10, 20, 40 et 80 centimes furent piqués 12 pour la plupart. Toutefois pour des motifs que nous ignorons, ce piquage n'est pas le seul, car sur un grand nombre de timbres piqués de 5 et 10 centimes, obliterés, de cette série, reçus par M. Mahé, nous avons trouvé 9 1/2, 10, 10 1/2, 11, 11 1/2, 13, 13 1/2, et chose plus singulière un piquage différent sur les deux côtés verticaux d'un même timbre. Nous signalons le fait sans pouvoir l'expliquer.

Nous avions l'année dernière rencontré des timbres neufs du 5 vert avec un piquage différent (nous avons négligé de le noter), mais plus serré. Nous les avons à cette époque, considéré comme un produit de la fraude. Notre opinion est maintenant ébranlée par cette dernière découverte. N'en pourrait-il être de même du 3 lire doré, dont nous avons un exemplaire ayant un piquage 13 1/2 tandis que d'autres présentent le 14 qui se rapporte à celui de l'émission suivante ?

Les 15 centesimi et le segna tassa n'ont jamais été dentelés. La nouvelle série sur papier glacé est piquée 14 ainsi que le nouveau 20 cent.

Les timbres des provinces méridionales du royaume d'Italie, ceux de **Parme, Modène, Tos-**

cane, Romagne, Deux-Siciles, n'ont jamais été dentelés, non plus que ceux des **Etats-Romains**, de la **Moldavie** et de la **Roumanie.**

Servie. Les timbres à l'effigie du prince Michel Obrenovitch qui viennent d'être émis, présentent deux piquages. Les 1 et 2 para sont piqués 9 1/2, les 10, et 40 para primitivement piqués à 12, le sont maintenant à 9 1/2 et de plus sont sur papier pelure. Le 20 para rose est seul resté avec l'ancien piquage. L'explication de cette différence nous a été donnée par M. Mahé. Les deux premiers ont été fabriqués à Vienne, d'où le piquage à la machine autrichienne; les autres l'ont été à Belgrade, capitale de la principauté. Cette différence de piquage s'explique donc par la différence d'origine.

Les 1 et 2 paras aux armoiries, ne sont pas dentelés.

Turquie. La première émission n'était pas dentelée. La deuxième émission est piquée12 1/2.

Les timbres de la poste locale de Constantinople créée par M. Liannos sont piqués 14. Par contre les chiffres-taxes du même bureau ne sont pas dentelés.

La Compagnie autrichienne du Danube vient d'émettre deux timbres dont l'usage est semblable à celui du timbre *Too late* de Victoria. Tous deux sont piqués, mais différemment. Le 17 soldi à 12, le 10 à 9 1/2. Cette dernière est celle des timbres autrichiens.

(*A continuer.*) Dr Magnus.

PAR-CI, PAR-LA

Je remarque une légère erreur dans l'intéressante notice du docteur Magnus, insérée dans votre dernier numéro.

Il classe en effet les timbres wurtembergeois de la manière suivante, qui paraît très-rationnelle :

1re émission sur papier de couleur.

2e émission sur papier blanc avec fil de soie.

3e émission sur papier blanc, sans fil de soie, non dentelé.

4e émission sur papier blanc, sans fil de soie, dentelé.

D'après les renseignements positifs que j'ai obtenus, la série des émissions est au contraire :

1re émission du 24 septembre 1851 : Noir sur papier de couleur.

2e émission du 22 septembre 1857 : Couleur sur papier blanc mince, avec fil de soie.

3e émission de mai et juillet 1860. Couleur sur papier blanc, fort, sans fil de soie : 1 kr. brun, 3 kr. jaune, 6 kr. vert, 9 kr. rose, 18 kr. bleu.

Ces timbres ont été émis *immédiatement* dentelés, c'est-à-dire *piqués*. Mais par suite de dérangements fréquents de la machine à piquer, qui servait de plus en commun à l'administration des postes du Wurtemberg et à celle de Bade, la poste wurtembergeoise s'est vue fréquemment obligée de livrer au public des timbres non piqués.

Nous avons donc :

Variété de la 3e émission : Mêmes cinq timbres, non piqués.

Pas d'observation à faire pour la 4e émission (5e du docteur Magnus) : 1 kr. vert, 3 kr. rose 6 kr. bleu, 9 kr. bistre, 18 kr. orange; — timbres, *piqués;* pas plus que pour la 5e émission (6e du docteur Magnus) : Mêmes cinq timbres, *percés*.

A propos de timbres piqués et percés, je viens de faire une découverte qui paraît avoir échappée jusqu'ici à tous les collectionneurs et à tous les marchands; c'est un timbre de 4 pence de Terre-Neuve, lie de vin, percé à la roulette.

Je possède depuis plus de six mois cet exemplaire qui est oblitéré; ayant déjà ce timbre dans ma collection, je n'avais pas pensé à l'examiner de plus près, et c'est tout-à-fait par hasard que j'ai remarqué cette particularité.

Ce timbre est-il le seul qui ait été percé ou bien toute la série lie de vin l'aurait-elle été pendant quelque temps, sans que nous nous en soyions douté ?

Je ne veux pas terminer cette note sans vous dire que je partage entièrement votre avis au sujet des confédération Argentine, 5, 10 et 15 cent., grands chiffres, qui viennent de faire leur apparition. Sans parler d'autres indices, je trouve que le papier est beaucoup trop blanc et trop frais pour la date qui leur est assignée, et que ces timbres ont bien tous les caractères d'une réimpression faite en 1866.

Janvier 1867. B.

LE SERVICE DES POSTES
AU
CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

(Suite, voir n° 32.)

Depuis l'année 1807, date où l'on institua les *post orderlies*, jusqu'aujourd'hui, l'histoire des postes au Cap se borne à des modifications administratives, ouvertures de nouvelles lignes, multiplication des courriers, etc., etc., dont il est inutile d'entretenir le lecteur, ces faits ne présentant par eux-mêmes qu'un attrait fort médiocre. Il sera plus intéressant, pensons-nous, de dire quelques mots de la manière dont s'opère le transport des voyageurs et des lettres.

Les chemins de fer ne sont pas ce qu'il y a de plus commun dans cette colonie, et la façon de voyager, aujourd'hui encore, ne diffère pas sensiblement de celle de feu Le Vaillant.

Lorsque les sacs contenant les dépêches furent devenus trop grands et difficiles à transporter à dos de cheval, on leur substitua des malles, ou modestement de simples voitures couvertes, et l'on permit aux entrepreneurs de prendre des voyageurs et d'établir un petit service de messagerie, le tout à leur propre compte. La forme des malles a été fréquemment modifiée. En 1852, on exigea des entrepreneurs du service postal, des malles pourvues de poches ou de boîtes imperméables, afin de mettre les dépêches à l'abri des intempéries du ciel et de l'atteinte de l'eau, dans les passages de rivières.

Depuis peu, il s'est fait un mouvement sérieux pour perfectionner ces véhicules. Un concours a d'abord été établi avec des primes pour les meilleurs modèles présentés. L'un d'eux a été distingué des autres; cependant le jury a trouvé qu'il était encore susceptible d'améliorations et a maintenu le concours ouvert. On espère avoir une solution définitive avant peu, deux des principaux concurrents étant déjà prêts. En attendant, les malles employées sur les diverses lignes postales diffèrent toutes entre elles pour la forme et le style. Il serait assez difficile de définir l'ordre architectural auquel elles appartiennent; dans tous les cas, c'est un ordre entièrement inconnu dans les régions bénies et élégantes de Long Acre (Londres). Qu'on s'imagine quelque chose tenant le milieu entre un chariot de maraîcher et un dog-cart, avec toute la capacité du premier et la légèreté du second, mais non, malheureusement, sa commodité. Cependant, malgré tous ces défauts auxquels, du reste, on pourrait remédier malgré les fréquents écarts de l'attelage et l'étrange figure du Hottentot qui conduit, un voyage en malle-poste n'est pas de moitié aussi désagréable qu'on pourrait le croire. Le voyageur est secoué et bousculé à cœur joie et au grand bénéfice de sa digestion. Quelquefois aussi il est jeté irrévérentieusement de son siége et mis à même de connaître ce que pense le chirurgien d'une contusion, voire même de la fracture d'un membre. Mais contusions et fractures ne sont guère moins fréquentes sur les lignes ferrées d'Angleterre, et on ne peut exiger équitablement que les voyageurs au Cap jouissent de plus d'immunités, relativement aux dangers, que leurs frères du pays natal.

Au résumé, un voyage en malle, pourvu qu'il ne soit pas trop long, est loin d'être sans charmes pour qui aime la nouveauté. Vous faites souvent 12 milles à l'heure et jamais moins de sept. Votre conducteur hottentot tient les guides avec la plus indifférente nonchalance; le jour ou la nuit lui sont tout un : il est toujours de la plus profonde quiétude. Les chevaux très-ardents et dociles tout juste, grandissent rapidement dans votre opinion, et vous comprenez pourquoi le major Baker et le colonel Apperley ont tant vanté la vigueur et la force de la race sud-africaine.

Tous les agréments et inconvénients d'un voyage en malle-poste sont parfaitement exprimés dans les vers humoristiques suivants, qui sont d'un voyageur bien connu dans la colonie. Nous traduisons :

Vous qui avez des os susceptibles de se rompre
Et vous qui avez des côtes à briser
Ou des nerfs trop sensibles pour supporter une secousse,
Ne faites jamais de partie en malle-poste,
Quoiqu'elle roulle si gaiement.
Mais vous qui êtes d'une plus dure enveloppe
Et qui prenez pour un sot un compagnon délicat,
Si vous êtes pressé et ne craignez pas l'âpreté du chemin,
Vous trouverez que la malle est assez bonne,
Car elle va très-rapidement.

Il est encore, indépendamment des malles-poste, différentes manières de voyager, toutes plus ou moins pittoresques, sinon commodes et confortables. *John Montagu*, dans ses mémoires, les décrit d'une façon assez piquante :

« Pour tout trajet un peu long, le voyageur doit recourir ou à la malle, ou au *Bullock wagon*,

wagon traîné par des bœufs, ou bien plus simplement se résigner à monter des bêtes de somme. De ce dernier système, il est inutile de parler : sans l'avoir employé soi-même, on se fera aisément une idée des jouissances qui doivent en résulter pour ceux que leur fortune négative force à s'en servir.

(*A continuer.*)

UNE GRAVE AFFAIRE.

Paris, 5 janvier 1867.

Très-cher bon confrère et ami,

Merci du bon point que vous accordez au *Timbrophile* et pardon de l'ingratitude par laquelle je vais y répondre en infligeant au *Timbre-Poste* une mauvaise note très-méritée pour le peu d'attention qu'il a apportée à l'examen des fameux Lubeck « étoilés. » Où diable, très-excellent ami, avez-vous pris votre filigrane « dans la gomme? » Je voudrais bien voir cela, un filigrane renfermé dans une couche de gomme et serais surtout désireux d'apprendre à l'aide de quelle ingénieuse machine on peut, dans une épaisseur inappréciable, imprimer un filigrane ou *étoilage*, sur de la gomme arabique.

Suivant votre conseil plein de sollicitude j'ai rajusté mes bésicles sur l'appendice nasal dont la nature m'a pourvuS (ô prodige !) et, ayant été assez heureux pour n'en pas perdre les verres, voici ce qu'ils m'ont permis de constater.

Les Lubeck étant mis à l'eau, il va sans dire que la gomme en disparaît instantanément, mais non pas avec elle le fameux filigrane et cela par la raison très-simple qu'il n'a rien de commun avec ladite gomme. En tamponnant les timbres à l'envers, avec une éponge et de l'eau, au fond d'une assiette, on arrive à mouiller parfaitement le papier et l'on peut alors voir *très-distinctement* les célèbres « étoiles, » même en plein midi et sans avoir recours à aucune espèce de bésicles.

Si, maintenant, le timbre étant séché, on le recouvre de nouveau d'une couche de gomme, *ne contenant aucun filigrane*, on voit reparaître celui qui existe dans le papier et l'effet se produit de même que pour les timbres prussiens, fond quadrillé de premiers tirages qui, lorsqu'ils sont soumis à l'action d'un corps gras, ou même seulement fortement trempés à l'eau pure, laissent voir parfaitement le barrelage du papier qui a servi à les imprimer, lequel se voit à peine à l'état sec.

Pour les Lubeck, voici ce qui a lieu : Le filigrane étant un écrasement du papier, rendu plus mince à l'endroit du dessin, la gomme ou l'humidité de l'eau agit sur lui à l'égal d'un vernis et lui donne cette transparence qui disparaît quand le timbre a été dégommé et séché; cela principalement dans les timbres qui nous occupent, où l'écrasement est très-peu sensible. Mais si l'on gomme ou humidifie de nouveau le timbre, le filigrane reparaît aussitôt, aussi sensible qu'auparavant.

Vous voyez, cher et très-excellent confrère, qu'il ne faut pas trop rire des bésicles et que si, une fois, elles m'ont fait prendre pour un CC couronné ce qui vous avait semblé être un éléphant *tout entier*, quand *la tête seule* existait en réalité (1), elles peuvent aussi, quelque fois, servir à voir juste et garantissent contre les éblouissements; elles sont en même temps un obstacle au doigt qui chercherait, par distraction, à s'introduire dans l'œil.

Votre bien dévoué,
PIERRE MARÉ.

Il résulte de cette lettre que notre excellentissime ami est convaincu, très-convaincu même, de l'existence du filagramme en question, si chaudement discuté. Il nous apprend — chose nouvelle — ce que c'est qu'un filagramme et la manière de le découvrir aux timbres de Lubeck. En bon confrère, il profite de l'occasion pour donner un autre sens à nos paroles : nous avons dit que le dessin était imprimé dans la gomme et qu'il disparaissait en le mettant à l'eau; il n'est donc pas question du tout d'un *filagramme* qui se trouverait *dans la gomme*. N'avons-nous pas vu récemment encore, des république Dominicaine ayant les armoiries du pays imprimées dans la gomme et simulant un filagramme, et n'a-t-on pas contrefait à s'y méprendre, des Espagne 1857, en leur donnant le dessin du filagramme des timbres 1856, toujours dans la gomme?.

Malgré ces précédents, nous nous sommes bien gardé de ne pas renouveler nos expériences, désireux de partager l'avis de notre cher contradicteur. Nous venons donc suivant ses instructions, de tamponner avec une éponge et de l'eau, au fond d'une assiette (nous nous étions servi d'un plat ! !), quelques-uns de ces timbres et ma foi nous avons vu *très-distinctement*, notre télescope aidant, ... *des étoiles filantes*, au fond de ladite assiette, ce que nous n'avions pas remarqué antérieurement sur le plat. Il est vrai de dire que nous nous étions borné à regarder les timbres.

Nous venons de tenter la même expérience sur les timbres actuels de Brunswick, que nous avons tamponnés en tous sens. Croirait-on que nous n'avons pu découvrir le cornet de poste qu'y a vu notre unique ami? Nous l'avons cherché en vain (pas notre ami, le filagramme) dans l'assiette, dans la gomme et dans le papier. Rien ! Rien ! ! Rien !!!

Quoi d'étonnant, au reste, que notre digne ami découvre des choses qui restent invisibles pour le plus commun des mortels : *la NATURE ne l'a-t-elle pas pourvu de besicles sur l'appendice nasal?*

(1) Il ne pouvait y avoir quiproquo, puisque nous en donnions le dessin.

J.-B. M.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

NOUVELLE-GRENADE.



L'État de Bolivar possède des timbres qui lui sont particuliers, nous écrit-on, en nous remettant ce timbre microscopique comme spécimen. Leur usage en est circonscrit à l'État même, qui a longtemps fait partie du Vénézuela et qui appartient aujourd'hui à la Nouvelle-Grenade. Les armoiries sont celles de la république et les étoiles indiquent la quantité des états unis. Nous avons eu occasion de voir 3 timbres différents, dont deux valeurs :

10 cents rose ; aujourd'hui vert.
1 peso vermilion.

Ces timbres sont non dentelés, lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc ne laissant deviner aucun filagramme, même en les tamponnant au fond d'une assiette, avec une éponge et de l'eau.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

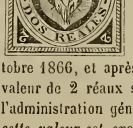

La circulaire du 10 septembre 1866, envoyée par l'administration générale des postes de Saint-Domingue, aux différents bureaux de poste de la république, s'exprime ainsi :

« Depuis cette date, 25 octobre 1866, et après cette date, les timbres de la valeur de 2 réaux s'obtiendront en s'adressant à l'administration générale des postes de la capitale : *cette valeur est exclusivement pour les timbres du pays* (??). Les administrateurs des bureaux secondaires auront soin de les annuler, afin qu'ils ne puissent être utilisés une deuxième fois. »

Voilà une circulaire qui ne pèche que par un défaut : le manque de clarté. Les bureaux secondaires devront-ils annuler les timbres en les remettant au public ? Cette mesure ne concerne-

t-elle pas les autres bureaux principaux ? C'est ce que la circulaire ne dit pas. Mais le principal pour nous est qu'elle constate officiellement l'authenticité du timbre que nous mettons ici en regard.

Cette nouvelle émission représente l'écu de la république dans un ovale autour duquel l'inscription : *Correos, dos reales* et dans les quatre angles le chiffre de la valeur. Ce timbre lithographié est imprimé en couleur sur papier blanc uni et non dentelé :

2 reales carmin ou rouge-brun.

Notre correspondant omet de nous dire si le type des autres valeurs a été modifié.

WURTEMBERG.

Il vient d'être émis depuis peu une série d'enveloppes-mandats, sur papier jaune, de quatre différentes valeurs. Le type est celui des enveloppes actuelles : 4 kreuzer, orange ; 6 kr., bleu foncé ; 7 kr., vert ; 9 kr., bistre ; nous en connaissons encore une autre non timbrée valant, dit-on, 1 kreuzer.

Ces enveloppes imprimées en vert, portent divers avis réglementaires des deux côtés.

Ainsi que cela se pratique en Espagne pour les lettres chargées, le destinataire est obligé de remettre l'enveloppe au facteur.

INDES ANGLAISES.

Nous connaissons deux variétés du 6 annas lilas : l'une avec le mot POSTAGE en lettres allongées, l'autre ayant ce même mot en lettres plus arrondies.



BAVIÈRE.

Nous avons enfin reçu le type tant désiré. Il est aux armoiries du pays et à relief ; imprimé en couleur sur papier blanc uni avec fil de soie, ce timbre n'est pas dentelé.

Nous n'en connaissons encore que deux valeurs : 3 kreuzer rose ; 6 kr. bleu.

Le timbre retourbriefe de la ville de *Wurtzburg* est en usage depuis trois semaines environ. Le dessin est conforme à celui de *Augsbourg* ou de *Bamberg*.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *New-york scientific american* estime que vingt tonnes de timbres-poste ont été employées aux États-Unis pendant l'année 1866. La tonne équivaut à mille kilogrammes environ. Cette masse de timbres-poste suffirait, dit le journal de New-York, à faire un ruban deux fois plus long que le cours du Mississipi, ou bien couvrirait une superficie de 50 mille carrés ; le mille égale 1,600 mètres.

ITALIE.



Nous recevons d'un correspondant italien, les lignes suivantes : « Je vous communique avec la présente un des deux timbres détachés d'une lettre venant de Vérone en date du 1er décembre 1866 et adressée par un militaire à ses parents. Ce timbre n'aurait duré que depuis l'entrée de nos troupes, jusqu'au plébiscite. »

Nous pouvons affirmer que le gouvernement italien n'a pas émis de marque spéciale pour les troupes en campagne, ainsi que le pense notre correspondant. Les lettres non affranchies, munies du timbre humide de la poste militaire, étaient remises aux destinataires moyennant 20 centimes, sans aucune surtaxe. C'est la seule modification qui ait été apportée au tarif postal.

Le timbre dont il est question ici est une *marca di riscontro*, introduite dans les provinces vénitiennes, en vertu du décret royal du 20 octobre 1866 et mise en vigueur le 1er novembre même année. La tête de femme représente l'Italie ; à la partie supérieure : *lire italiane* (livres italiennes) *centesimi* 10 (10 centimes) ; en bas : *fior* (florins) 0.04 (4 sous autrichiens équivalent à 10 centimes). Il est imprimé en bleu sur blanc uni et piqué 15.

L'emploi de ces *marca di riscontro*, qui existent en Italie depuis 50 cents jusqu'à 5,000 francs, sert à justifier les droits payés pour l'enregistrement des actes, sur lesquels sont apposés ces timbres.

Il est très-possible qu'on en ait utilisé pour l'affranchissement de quelques lettres, dans ces moments de confusion ; néanmoins nous ne pouvons les considérer ni comme marques de franchise, ni comme timbres-poste. Nous classerions plutôt dans cette dernière catégorie, les timbres d'effets que la poste vénitienne admettait jadis sur le même pied que les timbres-poste. Nous avons reçu nous-même, il y a quelques années, des lettres affranchies avec des timbres d'effets et qui nous sont parvenues franco.

PORTUGAL.

Le 10 reis, jaune, nouveau type est en vigueur

depuis peu. Comme ses confrères il est non dentelé; ils le seront bientôt tous, car l'administration des postes a commandé une machine à perforer, à MM. Gouveloos de Bruxelles.

BRÉSIL.



Il nous parvient quatre différentes enveloppes de franchise lithographiées, analogues aux *feldpostbrief* de Prusse que nous connaissons. Deux (sur papier azuré) sont réservées au public; deux (sur papier blanc) à l'armée du Paraguay. Leur disposition est la même toutes quatre. Les armoiries de l'empire occupent le milieu de la partie supérieure de l'enveloppe; en dessous, une banderole s'étend sur toute la largeur et porte l'inscription : *Exercito do Brasil em operações contra a republica do Paraguay* (armée du Brésil en opérations contre la république du Paraguay, ou bien *Esquadra bloquedora ao Paraguay* (escadre faisant le blocus du Paraguay).

Celles dont se sert le public ont les inscriptions suivantes.

A gauche : Corps d'exercito ou Divisão
(*Corps d'armée*) (*Division*).
Illmo Snr
(*Illustre Seigneur.*)
En bas, du même côté : Batalhao.
(*Bataillon.*)
Regimento.
(*Régiment.*)
Companhia.
(*Compagnie.*)
En haut à droite : Brigada ou Estação de,
(*Brigade*) (*Station de*).
Et en bas : Acampamento ou Navio.
(*Campement*) (*Navire*).

Celles employées par les troupes ont pour toute désignation, outre la banderole et son inscription, les mots suivants en travers, à la partie supérieure de droite : *Expedida pelo Agente-Postal do Exercito* ou *da Esquadra* (Expédiée par l'Agence postale de l'armée ou de l'escadre).

Les timbres dentelés dont nous avons parlé en notre n° 48 ont été émis en octobre dernier.

Au dernier moment, on nous écrit de Rio, que ces enveloppes n'ont aucun caractère officiel.

PÉROU.

Nous avons parlé précédemment d'une réduction de taxe, pour la correspondance entre les villes de Lima, Callao et Chorillos, fixée depuis le 1er janvier 1866, à 5 centavos, en ajoutant que le timbre de cette valeur n'avait paru que le 5 juin même année.

Nous apprenons aujourd'hui comment l'administration des postes s'en est tirée, pour remplacer le timbre absent durant ces cinq mois. Le moyen est presque aussi ingénieux que celui qu'a employé l'an dernier M. Gutierrez de Montevidéo. Nous le trouvons même plus *simple* et plus expéditif.

L'administrateur des postes du Pérou, ayant donc découvert lui, tout seul, que la moitié d'un timbre 1 dinero, fesait 1/2 dinero ou 5 centavos, a permis d'utiliser de ces factions de timbres, coupés d'un angle à un autre. Ce n'est pas neuf puisque l'usage avait été pratiqué à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau Brunswick et à Montevidéo, mais l'administrateur n'en avait pas connaissance.

Notre ami possède un timbre, marqué de la griffe : *Callao* 13 *ene.* 66 (Callao 13 janvier 1866).

PRUSSE.

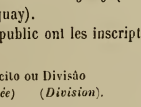

Voici encore deux timbres de la guerre. Le premier *SB.* 2 *R.* 25 *J. R.* (soldaten brief 2e bataillon, 25e régiment d'infanterie), était appliqué sur les lettres envoyées par les militaires de ce régiment. Le deuxième *K. Preuss. Feldpost, relais*, n° 16, appartenait à une station secondaire placée dans les environs du quartier général.

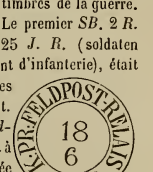

Nous possédons encore huit enveloppes à vignette, *feldpostbrief*, mais avant d'en donner les fac-simile, nous désirons nous renseigner sur leur valeur. Artilleur, fantassin, garde du corps, lancier, sont représentés sur ces enveloppes.

FINLANDE.

Nouvelle valeur : 8 pen. noir sur vert, aux armoiries de cette province. L'écusson est de petite dimension comme les 20 et 40 pen. et le burrelage aussi serré que les 5 et 10 pen. Ce timbre est imprimé sur papier lisse sans filagramme et *percé en serpentin*.

Nous avons reçu des enveloppes 10 kop rose pâle sur papier satiné uni, blanc-jaunâtre; l'écu, qui

a 8 mil. sur 10 de hauteur, porte 8 étoiles et 17 lignes ; les ondulations entre le cadre et l'ovale sont au nombre de 51.

CEYLAN.



Cette colonie qui n'avait pas moins de 22 différents timbres ou enveloppes actuellement en usage, vient encore d'en augmenter le nombre par la création d'une valeur nouvelle :

3 pence, rose.

Ce timbre médiocre, sortant des ateliers de MM. De la Rue, est imprimé en couleur sur papier blanc filagrammé des lettres CC couronnées et piqué 12 1/2.

La nuance des timbres variant presqu'à chaque tirage, nous a valu aujourd'hui des 2 pence d'un vert émeraude ; le 5 pence a subi une modification plus sensible : de marron qu'il était il est maintenant vert-bronze. Ces deux timbres portent le filagramme CC et sont piqués 12 1/2.

ANGLETERRE.

Encore une compagnie particulière qui éprouvait le besoin d'émettre des timbres pour l'affranchissement des imprimés envoyés par son entremise. Il y en a deux valeurs : 1 farthing, noir ; 1/2 penny rouge. Ils sont imprimés tous deux sur papier blanc uni, dentelés et par fois non dentelés.



SAN-SALVADOR.



On vend en ce moment en Angleterre deux timbres de 1 réal d'une simplicité des plus grandes. Dans un double filet formant encadrement, on lit, à gauche : *Correos ;* à droite, *San-Salvador ;* en haut : *un ;* en bas : *real ;* dans le centre : 1 *real*. L'un est imprimé en noir, l'autre en bleu sur papier blanc vergé. Ils viennent en ligne directe de SanFrancisco, où l'on cultive assez gentiment certain petit légume, appelé carotte. On annonce déjà une deuxième émission, pour la correspondance étrangère.

ÉGYPTE.

On nous écrit de ce pays :



La poste vice-royale vient d'émettre une nouvelle espèce de timbres destinés à l'affranchissement des lettres expédiées de la direction d'un bureau postal à un autre. Quel que soit le poids de la lettre un seul timbre suffit. Adhésif à la patte de l'enveloppe, il est annulé par le bureau postal recevant ; rond en couleur sur blanc ou en noir sur couleur, le type, sauf le nom originaire, est le même partout. On lit en haut l'inscription italienne : *Poste vice reali Egiziane* (postes vice-royales égyptiennes), en bas le nom de la ville ou du village ; au centre en arabe : *Bosted masrieh el Mirich* (Postes égyptiennes du gouvernement).

Voici la liste des timbres connus jusqu'à présent :

Alessandria	violet	sur blanc.
Atfe	bleu foncé	» »
Benhau	gris	» »
Birket-el-Saat	vert	» »
Cairo	noir	» »
Damanhur	vert	» »
Gedda	bleu clair	» »
Jauta	carmin clair	» »
Jbafi-el-Duar	jaune clair.	» »
Jook	rouge	» »
Konstantinopoli	vermillon	» »
Mansura	violet	» »
Zefta	verdâtre	» »
Benka	noir	pistache clair.
Birket el Sab	»	jaune rougeâtre.
Jauta	»	bleu foncé.
Kafer-Zajat	»	chocolat.
Zagazig	»	pistache foncé.
Zilta	»	gris.

La difficulté d'obtenir ces timbres est des plus grandes, l'usage en étant tout à fait administratif.

B. A.

DE LA PIQURE DES TIMBRES EN BELGIQUE,

Divers journaux se sont plaints, non sans raison, en voyant l'administration des postes persister à délivrer au public des timbres de 1 centime non dentelés (non *guillochés* selon l'*Indépendance belge*). Surpris de cette mesure, nous nous renseignâmes

en temps auprès d'un employé des postes, qui après s'être bien assuré que personne ne l'épiait, nous glissa dans le tuyau de l'oreille que c'était à cause d'un accident arrivé à la machine. Ce renseignement nous parut vraisemblable et nous nous empressâmes de le communiquer à nos lecteurs.

Quoique faite de bonne foi, la confidence était fausse : pendant les quatre mois qu'on fit usage de timbres 1 centime non dentelés, toutes les autres valeurs ne cessèrent jamais de l'être. Il ne pouvait conséquemment y avoir accident, une seule machine perforant tous les timbres. Il existait un autre motif ; mais lequel? C'est ce que la suite de cet article nous apprendra. Voyons d'abord comment la piqûre a été adoptée.

Ce n'est que vers 1862 qu'on a ouï parler en Belgique d'un système facilitant la séparation des timbres sans le secours des ciseaux et dont l'usage était, paraît-il, presque général en Europe. Frappés sans doute de tant d'insouciance de la part de l'administration des postes belge, MM. Gouweloos qui avaient utilisé depuis longtemps le système, pour leurs livres à souche, proposèrent au gouvernement de construire pour son compte une machine à perforer les timbres. Mais comme en 1841, lorsque M. L. Bronne fut envoyé en Angleterre pour y étudier le système postal et qu'il proposa à son retour l'adoption d'une enveloppe timbrée, le ministre demanda à réfléchir. MM. Gouweloos furent effrayés d'une semblable détermination qui avait coûté huit années de profondes méditations avant de se résoudre à adopter le timbre-poste. En attendant ils prévinrent donc le public qu'ils piqueraient les feuilles de timbres à raison de cinq centimes. Moyennant ce léger sacrifice qu'on s'imposait volontiers afin de se décharger d'une véritable corvée, on eut ainsi des timbres piqués, bien avant l'adoption officielle.

Cette entreprise particulière émut enfin le gouvernement, qui se hâta..... de nommer une commission, laquelle à son tour (c'est de rigueur) nomma une sous-commission, qui se rendit en corps chez ces industriels, afin d'y examiner l'objet proposé. Un des ingénieurs (ce devait être un ingénieur) y jeta un coup d'œil dédaigneux et n'hésita pas à mettre son veto, parce que la machine n'était pas digne, selon lui, du pays qu'il représentait. Il lui fallait du grandiose. La machine étant un peu plus grande qu'une à coudre ne pouvait convenir à ses vues élevées et l'on en demandait 2,400 francs! Le reste de la commission bêla son veto comme son chef (nous le soupçonnons être le chef). — La proposition d'achat fut rejetée.

Le public qui avait eu vent qu'on s'occupait de cette innovation, la voyant remise, peut-être aux calendes grecques, la réclama avec d'autant plus d'instance; pour sortir de cette impasse, notre prudent gouvernement, à défaut d'achat d'une machine, fit alors un contrat avec MM. Gouweloos pour le perforage d'un certain nombre de feuilles de timbres qui ne pourrait être inférieur à cinq cents chaque jour. Il s'engageait de plus à acquérir l'objet proposé, si la faillibilité de la commission était reconnue par la suite. Le perforage officiel fut donc adopté et mis en pratique le 11 avril 1863.

Depuis cette époque, la machine n'a cessé de fonctionner convenablement, mais le gouvernement a toujours reculé devant la réalisation de sa promesse. En 1865, cependant, MM. Gouweloos eurent une lueur d'espoir d'arriver à leur but, lorsque MM. De la Rue nous envoyèrent cette merveille de timbre qu'on s'obstine à vendre comme l'image du feu roi. Mais cet espoir fut bientôt déçu. MM. De la Rue, devenus nos seuls fournisseurs depuis qu'ils nous ont livré pour 80,000 francs environ, y compris le pourboire, un lourd matériel d'imprimerie ne valant tout au plus que le quart de cette somme, furent consultés sur le prix d'une machine à perforer. La réponse ne se fit pas attendre : ils demandaient 1,500 francs. Mille francs de gagné et la préférence à l'étranger, n'était-ce pas tout bénéfice?... La commande fut envoyée à Londres. Lorsqu'elle nous parvint, enfin, cette fameuse machine, objet de tant de soucis et de tracas, la commission fut aussitôt réunie. Après avoir examiné l'envoi en tous sens, elle fut bien forcée de s'avouer incompétente. Un de ses membres eut une inspiration. Si l'on faisait appeler M. Gouweloos, objecta-t-il à ses collègues? — C'est justement l'idée qui nous était venue, repartirent-ils en chœur. Séance tenante, M. Gouweloos fut mandé. Celui-ci reconnut immédiatement que l'envoi de MM. De la Rue se bornait à la pièce mobile où sont fixées les aiguilles cylindriques; mais de machine elle-même, il n'y en avait point. Sommés de s'expliquer, MM. De la Rue alléguèrent que leur expédition était conforme à la commande, puis-

qu'on ne leur avait demandé qu'une machine à perforer les timbres; en effet, l'objet reçu de Londres est destiné à cet usage, mais il est impossible de s'en servir sans avoir reçu préalablement toutes les pièces nécessaires à le faire fonctionner. En ajoutant la bagatelle de 8,000 francs, ces messieurs, de Londres, s'engagent cependant à compléter ladite machine.

Depuis cette réponse la commission est atterrée; la machine est là toujours devant eux leur reprochant leur sottise, et MM. Gouweloos, furieux d'avoir été joués, ont signifié au gouvernement qu'ils ne piqueraient désormais que les cinq cents feuilles stipulées dans leur contrat.

La consommation journalière étant de mille feuilles, l'administration a dû opter, bien malgré elle, pour la suppression de la piqûre d'un timbre qui lui conviendrait le mieux : elle a choisi le 1 centime qui lui rapporte le moins et qui s'emploie à lui seul autant que toutes les autres valeurs. Telles sont les causes pour lesquelles nous avons eu depuis août jusque décembre, des timbres 1 centime non dentelés.

Le motif pour lequel on a repris la piqûre depuis, est que le gouvernement a enfin acquis une machine qu'il a fait construire à Bruxelles et qui perfore en une fois les 300 timbres de chaque feuille. On sait déjà par l'intéressant article de M. Magnus, que la machine de MM. Gouveloos, ne perfore qu'une rangée de timbres à la fois, sur trois côtés.

LE SAVON DE MARSEILLE.

Le *Collectionneur de timbres-poste* imprimait à la date du 15 août 1865 un article fort curieux sur l'art d'enlever les différentes oblitérations des marques d'affranchissement et il portait, je crois, le premier, à la connaissance des amateurs les excellents résultats qu'on peut obtenir du savon de Marseille employé contre l'encre grasse dont on se sert généralement pour annuler les timbres. Aujourd'hui que différentes expériences m'ont convaincu que ce savon a des propriétés qui n'ont pas été vantées comme elles méritaient de l'être et qu'appliqué avec soin et persévérance sur des oblitérations légères, son action peut aller jusqu'à les faire disparaître même complétement, je m'empresse de venir en faire part aux lecteurs du *Timbre-Poste* et de leur citer à l'appui de ce que je viens d'avancer plusieurs essais que j'ai tentés tout dernièrement sur des timbres français de vingt centimes et qui ont réussi d'une façon si satisfaisante qu'ils auraient trompé l'œil de l'employé des postes le plus perspicace; il va sans dire que les timbres que j'avais choisis pour cette opération étaient les plus épargnés que j'avais pu trouver; car il aurait été inutile de tenter l'épreuve sur des oblitérations imprimées fortement avec une encre encore liquide.

La déclaration que je fais ici serait de nature à troubler le repos de plus d'un directeur général des postes, si je ne m'empressais de faire observer que le procédé dont il s'agit ne voit son efficacité se produire entièrement qu'après un travail de trois ou quatre heures, un travail qu'un collectionneur seulement peut se sentir le courage d'affronter. On voit dès lors qu'il n'y a là de quoi effrayer que celui qui voudrait tenter l'épreuve dont je parle, les propriétés du savon de Marseille n'agissant qu'avec la dernière lenteur et le concours d'un travail minutieux et incessant. Le fait est qu'il n'y a jamais eu qu'une chose à craindre pour les recettes des postes, c'est qu'on parvînt à enlever les oblitérations au moyen d'un lavage rapide, d'un bain agissant seulement sur l'encre à oblitérer; mais la chose n'est pas à redouter; aucune découverte mènera-t-elle jamais à un pareil résultat? Chaque fois qu'on veut agir sur l'encre grasse par une immersion du timbre dans un liquide quelconque, ce qui est le seul moyen qui pourrait devenir assez expéditif pour qu'on pût en espérer quelque gain sérieux, on n'obtient que des effets désolants; tout autre procédé que l'immersion dans un bain chimique est extrêmement lent à appliquer et ne doit en conséquence donner lieu à aucune crainte sérieuse. Tel est le procédé qui m'a fourni le sujet de ces quelques lignes et que je vais décrire ci-après aussi exactement que possible, afin qu'on soit bien convaincu qu'il ne sera jamais employé que par un bien petit nombre de personnes et cela non sur des timbres actuels sans valeur, mais bien sur des timbres rares de dix, vingt, trente francs et plus.

Pour faire l'opération dont il s'agit, il faut avoir sur la table où l'on veut travailler du papier brouillard, un verre et de l'eau, un petit pinceau, du savon, de l'eau de javelle et un morceau de bois ayant en tout la forme d'un crayon taillé; il faut que la

pointe soit bien arrondie et ne puisse écorcher le papier. Ces différents objets étant préparés, on se saisit du timbre qu'on se propose de nettoyer et tout d'abord, il convient de lui faire prendre dans de l'eau claire un bain de quelques minutes afin de bien l'amollir. On le retire, et l'ayant placé sur le papier brouillard, on détache de petits morceaux de savon de la brique qu'on a apprêtée à cet effet, au moyen du crayon décrit plus haut et on les dépose sur les dessins formés par l'oblitération; il faut alors, toujours avec le crayon, tamponner sur les morceaux de savon jusqu'à ce qu'ils adhèrent complétement aux empreintes qu'on se propose de faire disparaître : il est indispensable de laisser le savon agir pendant une demi-heure ; mais pour que son action ne se ralentisse pas, il faut l'humecter de temps en temps avec le pinceau trempé dans de l'eau claire ; la demi-heure étant écoulée, on prendra le crayon et l'on frottera et tamponnera successivement avec l'extrémité effilée les dessins formés par l'oblitération, cela avec toute la légèreté possible, toute la délicatesse et la patience dont on se sentira capable, en ayant soin de ramener toujours les morceaux de savon sur les dessins à nettoyer. Il ne faut y promener le crayon que quelques minutes, afin de détacher les molécules sur lesquelles le savon a agi, après quoi on remet le timbre dans l'eau afin de le débarrasser du savon qui le couvre. L'ayant retiré et séché entre deux feuilles de papier brouillard, on trempera le pinceau dans l'eau de javelle et si le timbre veut bien le supporter, on l'imbibera de quelques gouttes de cette eau, sous l'influence de laquelle il restera cinq minutes. On remettra le timbre dans son bain quelques instants et l'ayant retiré et séché on pourra juger de l'effet produit par cette première opération qu'on répétera de point en point autant de fois qu'il faudra pour que l'oblitération ait lâché prise. Plus on met de ménagements à attaquer l'oblitération, et par conséquent, plus l'expérience est répétée de fois, et plus aussi on doit avoir l'espérance de mener son travail à bonne fin.

Tel est le procédé secret qui a rendu plus d'un timbre à sa splendeur première ; beaucoup d'amateurs en ont entendu parler sans avoir pu s'assurer par eux-mêmes de son efficacité; ils pourront dès aujourd'hui se convaincre, s'ils veulent en faire l'essai, que les oblitérations grasses ne sont pas toujours rebelles quand on sait les travailler avec patience et les miner peu à peu.

E. Regnard.

Dentelés et non dentelés.

(*Suite. — Voir n° 49.*)

Grèce. Pas de timbres dentelés. Il en a circulé pourtant quelques-uns, dentelés, sans doute, à Paris et après coup.

Iles Ioniennes. Pas de timbres dentelés.

Le timbre unique de **Malte** est piqué 14.

Égypte. Les timbres sont piqués 13, ce qui, avec la différence du papier (pyramide en filigrane), peut servir à les distinguer des essais. Nous avons rencontré quelques exemplaires du 10 piastres non dentelés, sans doute accidentellement.

Sainte-Hélène. Le 6 p. bleu est piqué tantôt 15, tantôt 14. Les 1 et 4 p. et 1 sh. sont piqués 13.

Sierra Leone. Le 6 p. est piqué 14.

Liberia. Les timbres à un seul encadrement ont paru tantôt non dentelés, tantôt piqués 12, ce qui est le plus ordinaire. Ceux à double cadre ont d'abort été piqués 11, sauf le bleu. Les timbres des trois valeurs reçus en dernier lieu, sont tous piqués 12. Quelques-uns du 6 cents sont parvenus non dentelés, par suite, sans doute, d'un accident arrivé à la machine à piquer.

Il existe un essai du 12 cents noir, première émission, piqué 12, des deux côtés verticaux et percé en ligne (n° 2) sur les côtés supérieur et inférieur.

Le Cap. Aucun timbre triangulaire n'est dentelé. Les timbres rectangulaires sont piqués 14.

Natal. Les timbres gaufrés sont non dentelés. Ceux à l'effigie de la reine, sauf quelques rares échantillons du 1 p. et du 3 p. sont piqués diversement et nous pouvons ajouter très-mal. On trouve à 15 1/2 le 1 p. étoile et les 3 et 6 p. papier uni ; à 14 le 1 p. étoile et papier uni, et le 3 p. papier uni ; à 13 1/2 et 13 le 1 p. papier uni. Enfin à 12 1/2 les 1 et 6 p. sur papier portant en filigrane CC et couronne.

Maurice. Les premiers timbres dentelés sont les 6 p. pensée et 1 sh. vert à l'effigie de Britannia, qui portent le 1 sh. 15, le 6 p. 14 1/2 et 15. Un 6 p. de nuance différente et piqué 15 1/2 nous a

paru pouvoir être une réimpression. Ceux surpapiers glacés sont tous piqués 14.

Les timbres de l'**Ile de la Réunion** n'étaient pas dentelés. Les timbres actuels des **Colonies françaises** ne le sont pas encore.

Indes anglaises. Le piquage 14 commence avec l'emploi des timbres sur papier glacé. Le timbre provisoire de 6 annas sur papier glacé, fabriqué en coupant les parties supérieure et inférieure du timbre mobile de commerce, (Foreign Bill) de 6 annas et imprimant avec un composteur, le mot postage, est piqué 14; comme le sont tous les timbres de commerce. Le nouveau 4 annas est piqué 14.

Ceylan. Après avoir été émis non dentelés, les timbres ont été piqués successivement. Le classement en est très-difficile, mais nous pensons qu'il peut aider singulièrement à faire connaître un point de l'histoire des timbres de ce pays. Nous trouvons :

A 15 1/2, 1 p., 4 p., 5 p., 6 p., 8 p., 9 p., 10 p., 1 et 2 shillings.

A 15, 1 p., 2 p., 4 p., 6 p., 8 p., 9 p. et 1 sh.

A 14 1/2, 1 p., 5 p., 6 p. et 1 sh.

A 14, 1 p., 8 p. et 10 p., 1 et 2 shillings.

A 13, 5 p., 6 p. et 1 sh. (tous sur papier sans filigrane).

Enfin le 1/2 p. sur papier blanc sans filigrane, celui avec cc et couronne et toutes les valeurs avec ce filigrane portent 12 1/2; par exception le 10 p. avec étoile est aussi piqué 12 1/2. Ce tableau n'indique-t-il pas dans quel ordre le piquage a été appliqué aux valeurs et quels timbres sont employés le plus souvent, puisque les plus anciens sont ceux qui ont les plus petites piqûres, et les plus employés ceux qui ont les espèces les plus nombreuses? Le timbre de 1 sh. 9 p. a été signalé comme dentelé, mais nous ne l'avons jamais rencontré. Le nouveau 3 p. est piqué 12 1/2.

Hong-Kong. Tous les timbres sont piqués 14.

Shanghaï. Les premiers timbres ne sont pas dentelés; ceux fabriqués en Angleterre dont la valeur est en cents sont à 12; ceux en candareens à 15.

Indes Néerlandaises, Luçon. Pas de timbres dentelés.

Australie occidentale. Les premiers sont non dentelés. On trouve percés en ligne (n° 2) le 1 p. noir, 2 p. vermillon et 4 p. bleu, octogone, 6 p. bronzé, 6 p. vert et 1 sh. bistre, ovale. Les suivants sont piqués, mais cette piqûre varie entre 15 1/2, 14 1/2, 14, 13 1/2 et 13. La série avec cc et couronne en filigrane est piquée 12 1/2.

Australie du Sud. Les premiers timbres sont non dentelés. Plus tard ils ont été tous percés en ligne.

Nouvelle Galles du Sud. Les vues de Sydney, les timbres à la tête laurée sur papier bleuté et sur papier blanc sont tous non dentelés. La série suivante, grands et petits timbres, effigie avec diadème primitivement non dentelée, a été plus tard piquée. Les premiers l'ont été à 12. A cette série appartiennent 1 p. orange, 2 p. bleu, 3 p. vert jaune, 5 p. vert foncé, 6 p. gris bistre, lilas et violet foncé, 1 sh. brique, 5 sh. violet et registered orange et bleu.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

Nous mettions sous presse, lorsqu'il nous parvient l'avis suivant de l'administration des postes suisses :

» A côté des timbres-poste actuels de 2, 3, 5, 10, 20, 30, 40 et 60 centimes et 1 fr., il sera prochainement émis de nouveaux timbres-poste de 50 centimes; ces timbres seront de couleur violette, mais, quant au reste, absolument semblables au modèle actuellement employé.

Nous informons également le public que les timbres-poste de 10 centimes, qui sont actuellement de couleur bleue, seront dorénavant imprimés en rouge, et que les timbres de 30 centimes, qui jusqu'ici ont été rouges, seront imprimés en bleu-clair.

Pour le moment, les timbres-poste bleus à 10 centimes et les timbres-poste rouges de 30 centimes ne seront pas retirés de la circulation; ils pourront même, jusqu'à nouvel avis, être employés à leur valeur nominale, concurremment avec les nouveaux timbres-poste.

Le présent avis sera affiché à tous les bureaux et dépôts de postes suisses et publié par les directions d'arrondissement dans les feuilles cantonales officielles, ou, s'il y a lieu, dans les feuilles locales. »

Berne, le 12 janvier 1867.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

NOUVELLE-GRENADE.



Chaque fois qu'il nous en arrive de nouveaux timbres, nous nous attendons à apprendre que les destinées publiques y sont changées. Le désordre et le peu de stabilité qui règnent dans ces contrées sont, paraît-il, incroyables; la poste surtout nous en offre un triste échantillon par le changement continuel d'administrateurs et employés qui se renouvellent au moins tous les deux ans; par l'irrégularité du service et le peu de confiance qu'inspirent ses facteurs au public, qui préfère chercher lui-même sa correspondance. Il est donc probable que chaque nouvel administrateur veut marquer son passage par l'émission de nouveaux timbres, de là tous ceux que l'on connaît et probablement aussi ceux qui ont été émis au commencement de cette année, pour lesquels la république s'est mise en frais.





Il y a cinq valeurs, tous de types différents :

5 cent. jaune et aussi orange.	20 cent. bleu.
10 » lilas.	50 » vert.
	1 peso vermillon vif.

Ces timbres sont lithographiés, imprimés en couleur sur papier blanc uni et non dentelés; ils sont supérieurs à leurs aînés quant au dessin. Nous observons des *variantes* aux inscriptions de chacun de ces timbres. Le 5 cs porte : *E. E. U. U. de Colombia correos nacionales;* au 10 cs le dernier mot est abrégé ; nous



voyons au 20 c. et au 1 peso : *Es Us de Colombia*, etc., tandis que le 50 cs n'a que *E. U. de Colombia* etc. Nous retrouvons sur la banderole des 20 c. et 1 peso, la devise : *Libertad y orden* (Liberté et ordre), qu'on voit sur le 1 c. On sait à quoi s'en tenir sur l'ordre ; quant à la liberté, nous aimons à croire qu'elle n'est pas avec muselière, comme dans certain beau pays de.....



ITALIE.

On prête au gouvernement italien des idées ridicules, absurdes, insensées · la suppression complète des timbres en usage ; ils seraient remplacés par une *œuvre* nationale, qui vient de se révéler. Cette œuvre, qui est lithographiée, a été multipliée en toutes couleurs sur tous les papiers et cartons possibles, même sur parchemin, — très-rare, dirait M. de Volpi, avec émotion, beaucoup d'émotion. — C'est une réunion d'armoiries grotesques de Milan, Naples, Parme, Modène, Florence et Venise, disposées assez ridiculement autour de la croix de Savoie surmontée d'une étoile (une vraie étoile, pas une fleur). En principe nous avions pris le lion de Florence, tant il est artistement dessiné, pour un singe jouant du violon et la fleur de lis pour un trèfle. Nous n'en donnons pas le fac-simile pour l'honneur de l'*artiste* italien. L'étiquette est marquée 20 centimes et a le millésime 1866.

Une autre vignette qui accuse la même main est un 5 cents *segna tassa rurale*, imprimé aussi en toutes couleurs. On verra par ces lignes s'il a sa raison d'être.

Le service rural consiste à recueillir et faire distribuer les correspondances dans les communes n'ayant point de bureau de poste. Les lettres non affranchies ou insuffisamment, sont taxées par le bureau desservant qui applique dans ce cas, les *segna tassa* de 10 cents, sur les lettres destinées à l'intérieur du royaume. Les facteurs ruraux sont chargés du débit des timbres en usage ; les communes n'en peuvent donc manquer.

Le protecteur de ces deux flibusteries est M. Charles Coucourde.

NORWÉGE.

On nous avait signalé un timbre local pour la ville de Bergen, sans pouvoir nous en indiquer le dessin ni la nuance. Informations prises, nous pouvons certifier que ce timbre n'existe pas et qu'il n'est pas question d'en émettre.

Les lettres remises à domicile sont frappées, nous écrit-on de Bergen, d'une surtaxe de 1 skilling, au profit du porteur et payée par le destinataire.

HOLSTEIN.

Émission d'un 2 schilling, bleu pâle, semblable pour le dessin au dernier 1 1/4 schilling actuellement en usage.

HANOVRE.

Ma foi oui, nous venons de découvrir parmi nos enveloppes, et nous n'en sommes pas plus fier pour ça, un timbre de 1 gutergroschen rouge, sur papier blanc vergé, semblable au vert de même valeur. L'estampille est à gauche et l'inscription transversale, qui est verte, porte : *Ein probe-post couvert* (une épreuve enveloppe postale), au lieu d'avoir comme le timbre vert : *Ein gutergroschen post-couvert*. Nous remarquons aussi que notre trouvaille a la patte vierge de tout enjolivement.

On nous observe qu'en Allemagne, il est assez d'usage d'essayer un système avant de l'adopter définitivement. Cette enveloppe aurait-elle servi à titre d'essai, ou n'est-elle qu'une épreuve ? *That is the question*, dirait le pauvre Mahé, si Mahé savait l'anglais.

PRUSSE.



Peu satisfait des renseignements que nous avions donnés sur l'emploi des timbres imprimés sur baudruche, nous nous sommes adressé à un de nos correspondants de Berlin, à même d'être bien informé. Voici les lignes qu'il nous envoie : « En réponse à votre estimée lettre, je vous informe que les nouveaux timbres de 10 et 30 sgr. ne peuvent être délivrés au public, l'administration des postes les employant comme moyen de contrôle des affranchissements d'espèces, paquets ou autres transports qui se font par son intermédiaire. L'affranchissement de ces objets devant toujours se faire au moyen de ces timbres, qu'on complète s'il y a lieu par ceux réservés aux lettres, tout manquant aux employés doit se remplacer par une valeur équivalente en espèces. La poste trouve donc une sécurité et une simplification dans ses comptes et au destinataire il indique le coût du transport. »

Ne serait-il pas préférable d'obliger le public à affranchir tous ses envois au moyen de timbres? la poste n'aurait pas ainsi besoin d'en créer pour son usage, car toute valeur remise en timbres à ses employés devrait nécessairement se retrouver en espèces. Qu'elle en fasse de 10 et 30 sgr, si les besoins l'exigent, nous n'y voyons aucun inconvénient.

Notre dernier numéro parlait d'enveloppes *feldpostbrief* à vignette que nous suspections. Nous avions tort : nous en avons rencontrées authentiquement annulées. Nous y reviendrons plus tard, nous proposant de passer en revue tous les timbres de la guerre.

Nous avons vu une enveloppe de franchise, employée par les membres de la représentation nationale, ainsi que l'indique l'inscription. Elle est de grand format et porte à l'angle inférieur de gauche :

Absender :

(Expéditeur)

Mitglied des Reichstages.

(Membre de la représentation nationale.)



Nous possédons six timbres au fac-simile, qu'une compagnie de Breslau se propose d'émettre très-incessamment, pour l'affranchissement des lettres et paquets. Jusqu'à présent les nuances ne sont pas encore décidées, mais voici celles des timbres que nous avons : 1/2 sgr. lilas et vert; 1 sgr. noir et rouge; 1 1/2 sgr. vert et bronze; 2 sgr. bleu et or; 2 1/2 sgr. rose et noir; 5 sgr. bleu et rouge. Ces timbres sont lithographiés, imprimés sur papier blanc uni et percés.

FINLANDE.

On vient de nous envoyer des 5 kop. enveloppe, ondulations serrées, imprimés en bleu-lilas.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Il a suffi de l'annonce d'un changement des types actuels, pour produire des essais à la Pivol. Ils sont copiés d'après ceux actuels. Malgré le brevet d'authenticité qu'on leur donne, nous attendrons les types de la *American Bank-Note company* qui doit les fournir.

URUGUAY.

Les enveloppes qui portaient *centecimos*, avec un *c*, l'ont maintenant avec un *s*. Ce changement n'a pas encore été apporté aux timbres adhésifs qui offrent de curieuses particularités :

C'est M. G. Léglise, qui, en nous signalant un 5 centecimos, ayant la partie supérieure du chiffre non remplie et conséquemment blanche, nous a engagé à examiner de plus près tous ces timbres. Voici ce que nous trouvons :

Des 5 *centecimos*, ayant cette dernière lettre qui *chevauche* (c'est-à-dire qui est placée de travers); elle est aussi parfois plus petite; elle disparaît en partie et quelquefois entièrement à d'autres timbres; nous ne la retrouvons pas non plus au premier mot de la dernière ligne de quelques exemplaires. Parmi les 10 centecimos, nous trouvons sur le premier chiffre : *diez centec mos* (sans i) et sur le deuxième, *diz* ou *difz*.

Ce sont là assurément des défauts d'impression, mais il est d'autres différences qui se remarquent principalement dans les armoiries et la position du soleil : elles nous prouvent qu'il y a eu un certain nombre de gravures de chaque type.

Enfin un mauvais report a placé au neuvième timbre de la troisième rangée de chaque feuille des 1 centesimo, une petite boule au côté droit supérieur du chiffre 1. Il est curieux de constater l'absence du drapeau dans les armoiries de ce timbre et la bêtise du graveur qui l'a obligé de terminer la dernière ligne du 10 centecimos par le chiffre 10 et la lettre 5 : ses proportions ayant été mal prises.

SERVIE.

La série des timbres sur papier pelure est complète: le 20 para a fait son apparition il y a un mois; sa nuance est rose.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Nous recevons avis qu'il existe du premier type, c'est-à-dire celui ayant l'inscription de la valeur en italique, un timbre de 1/2 réal rose.

Le type que nous donnions le mois dernier, nous arrive maintenant en noir, en bleu et en rouge. Nous l'avons reçu de cette dernière nuance *d'un ami inconnu*, ainsi que trois de nos confrères de Paris. Cette prodigalité américaine sans précédent nous est suspecte et nous demandons à être rassuré sur la valeur réelle du timbre, comme *le Timbrophile* le demandait le mois dernier.

ALLEMAGNE.

C'est décidé, paraît-il, pour le 1er juin. Tous les

timbres Tour et Taxis seront brûlés dans la cour de la poste à Francfort et ceux de Hambourg, Lubeck, Bergedorf, Brême, Schleswig et Holstein disparaîtront en même temps; le paternel gouvernement prussien l'ayant décidé. Après cet auto-da-fé, toutes ces villes feront usage des timbres de Prusse.

AUTRICHE.



La Compagnie du chemin de fer de Gallicie fait usage de timbres au fac-simile. Nous disons fait usage, parce que ces timbres qui ne se délivrent pas au public, doivent servir de contrôle à la Compagnie, pour l'affranchissement des paquets, à l'exemple des 10 et 30 sgr. de Prusse. Il y en a quatre valeurs : 3 kr. chamois; 5 kr. lilas; 10 kr. vert d'eau; 20 kr. rose. Lithographiés et imprimés en noir sur papier couleur et dentelés, ces timbres ont toutes les inscriptions en rouge, même celles de la valeur; les lettres des angles sont l'abréviation de : *Chemin de fer Charles-Louis de Gallicie.* Le dessin est une copie servile des timbres d'effets d'Autriche.

VANDIEMEN.

Un de nos amis à qui nous devons déjà pas mal de découvertes, vient de remarquer que les 1 et 4 pence, première émission, portent sur la tranche du cou les initiales du graveur C. W. C. Faisons passer ce nom à la postérité en nommant C. W. Coard, l'auteur de ce curieux portrait de Victoria.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Les 6 pence violet foncé, actuels, ont le filagramme 12.

WURTEMBERG.

Le timbre *retourbriefe* est remis en usage; il est percé à la roulette et imprimé en noir sur papier blanc. Le type a été refait d'après celui que nous connaissons : c'est dire qu'il existe quelques différences entre ces deux dessins. Le 9 kr. bistre est percé; il n'y a plus que le 18 kr. qui est piqué.

HAMBOURG.

Nous venons d'en recevoir deux enveloppes : 1/2 sch., noir et 4 sch., vert très-pâle ayant en filagramme les armoiries de la ville; ce filagramme qui sera sans doute généralisé, occupe à peu près la hauteur et le tiers de la largeur de l'enveloppe. Les timbres et les inscriptions transversales sont toujours du même côté.

En pâlissant sur ces deux nouveaux venus, nous avons fait une remarque qui nous a conduit à en faire d'autres et qui viennent nous jeter dans un doute affreux. Le mot *schilling* réclame-t-il un E au pluriel? Voilà la grave question qui nous interloque. Au Schleswig on dit oui; au Mecklembourg, on flotte irrésolu; à Lubeck, on dit non; au Holstein et à Hambourg, c'est oui et non. Expliquons-nous plus clairement :

Au Mecklembourg, tous les timbres susceptibles d'avoir la cinquième lettre de l'alphabet la possèdent, sauf le 2 sch. enveloppe, récemment émis, qui en est dépourvu sur l'inscription transversale seulement; à Lubeck, le mot schilling reste invariable; au Schleswig, il prend un *e* au pluriel; au Holstein, on écrit 2 schilling et 4 schillinge, ainsi qu'on le faisait lorsque ce duché était réuni au Schleswig; quant à Hambourg, le mot ne varie que pour les inscriptions transversales des enveloppes : le 2 sch. sans filagramme et le 4 sch. avec filagramme, n'ont pas d'*e*; les 3, 4 et 7 sch. sans filagramme sont plus heureux.

En résumé, nous comptons avec les timbres dentelés et non dentelés, *dix-sept Hambourg* qui sont privés *d'un e;* trois seulement en ont un sur le côté !

INDES ANGLAISES.

Variété de nuance du 2 annas qui est d'un jaune citron. N'oublions pas de dire qu'il a la tête d'éléphant en filagramme, sinon l'on nous reprocherait de ne pas l'avoir vu.

ANTILLES DANOISES.

Les 3 cents actuels sont carmin sur papier blanc. On a supprimé la gomme jaune qui rendait le papier de cette nuance. Le filagramme est toujours le même.

BAVIÈRE.

La série des nouveaux timbres est complète : 1 kr. vert; 3 kr. rose; 6 kr. bleu; 9 kr. bistre; 12 kr. lilas; 18 kr. rouge. Nous en avons déjà donné le type, qui est le même pour toutes les valeurs.

PORTUGAL.

Encore une valeur (240 reis) et la série des timbres au nouveau type sera complète : les 50 reis

vert et 100 reis lilas étant en circulation depuis le 20 écoulé.

NEVIS.

Changements de nuances : le 1 penny est maintenant vermillon; le 4 p. orange et le 1 sh. vert foncé bleuâtre. Le papier est plus blanc et la piqûre plus rapprochée : elle mesure 14 1/2 au lieu de 13, sur 2 centimètres. Albert même n'y verrait pas de filagramme.

TOUR ET TAXIS.

Le perçage des timbres qui se voyait difficilement a été rendu plus visible. La perforation est indiquée aujourd'hui comme aux timbres de Luxembourg par de petits traits de la nuance du timbre; elle n'entamera plus comme autrefois le dessin, les timbres étant plus distancés les uns des autres.

SAXE.

Nous avons reçu des 5 neugr., d'un violet rougeâtre foncé.

BRÊME.

Les 2 et 5 grote, ainsi que le 5 sgr., nous sont arrivés piqués 13. La nuance des 2 gr. est jaune et orange foncée; celle du 5 gr., rose pâle et du 5 sgr.. vert-jaune très-clair. Le 7 gr. qui n'est pas encore dentelé est d'un jaune plus prononcé. Quelques enveloppes nous sont parvenues sur papier azuré d'une teinte verdâtre; d'autres sur papier ondulé. Ces dernières n'avaient pas le mot *franco*.

BELGIQUE.

Nous tenons enfin le 2 centimes bleu depuis le 1er courant. La nuance des timbres 1 franc est actuellement lilas foncé; celles des 1 et 10 centimes, seront bientôt modifiées, à cause des *difficultés* d'impression. On parle de nous remettre au vert !

MEXIQUE.

Le 7 cents gravé, effigie de Maximilien, est paru. Grâce au *Timbrophile*, qui voit tout et qui sait tout, nous pouvons annoncer, à notre tour, ce que tout le monde savait, qu'il y a une série lithographiée et une, gravée.

SUISSE.

Le 5 cents est bistre clair; le 50 cents violet est en circulation. Dessin, papier, piqûre, filagramme, tout est resté le même.

DES POSTES ET DES TIMBRES-POSTE AU BRÉSIL.

I

Il serait bien difficile d'assigner l'époque précise de l'origine des postes au Brésil, empire indépendant de la métropole du Portugal, depuis 1823. Ce n'est qu'en 1799 que nous trouvons, dans un règlement de Dona Maria Ire, sous le gouvernement du comte de Résoude, vice roi au Brésil, quelques dispositions *pour la meilleure administration et tenue de la poste coloniale*. La taxe des lettres y était fixée par *distances*; ce règlement prescrivait en outre qu'il serait établi un service régulier de deux paquebots partant tous les deux mois de Lisbonne, pour la colonie du Brésil, etc., etc.

Lorsqu'on saura qu'on met encore aujourd'hui trois ou quatre mois pour se rendre de Rio à Matto Grosso et Goyaz, provinces situées dans les parties les plus reculées de l'empire, on se fera aisément une idée de ce que pouvait être alors la poste, dans un pays nouveau, immense en territoire, où les routes étaient peu accessibles et possédant une petite population éparse dans des régions lointaines. Nous avons heureusement à constater de grandes améliorations qui ont été introduites depuis : les bateaux à vapeur font le service postal deux fois par mois dans le nord et le sud de l'empire en parcourant 1,200 lieues de côtes; les locomotives sifflent déjà dans quatre provinces; les fils télégraphiques transmettent également des dépêches dans quelques lieues d'étendue. C'est donc bien une preuve que nous entrons dans la voie des améliorations matérielles, qui apportent avec elles le progrès, la civilisation et moralisent le peuple.

Jusqu'en 1861, tout ce qui tenait à l'administration et au service des postes était adjoint au ministère de l'empire; on a créé depuis un ministère de *l'agriculture, commerce et travaux publics*, qui a dans ses attributions la direction des postes, la navigation fluviale, paquebots, etc., etc.

Ce serait outrepasser notre but philatélique que d'indiquer tous les règlements et décrets publiés par le gouvernement depuis 1829, afin d'améliorer les postes au Brésil; nous voulons seulement faire connaître que ce pays, quoique très-éloigné d'Europe, fut le *premier* à suivre l'exemple donné par l'Angleterre, en adoptant les belles idées de sir Rowland Hill.

M. J.-D. Sturz, consul du Brésil dans une ville d'Europe, fut un des premiers qui comprit tous les avantages résultant de ce nouveau système; à cet effet, il employa, dès 1842, toute son influence,

afin de voir adopter par le pays dont il était le si digne représentant, cette innovation dont on reconnaît chaque jour l'incontestable utilité. Nous n'avons pas voulu laisser échapper cette occasion de faire connaître le nom de ce fonctionnaire éclairé pour la part qu'il a eue dans l'adoption des timbres au Brésil.

II

Le décret du 29 novembre 1842, signé par le ministre C.-J. d'Aranjo Vianna (aujourd'hui vicomte de Sapucahy), ordonne la création de timbres. L'article 5 dit : « Les ports des lettres seront payés d'avance dans les postes de l'empire, en *papier timbré* ou *timbres* de la valeur de 30, 60 et 90 REIS. » Les dispositions de cette loi ne purent être mises immédiatement en vigueur, puisqu'il fallait d'abord adopter un type, le graver et l'imprimer. L'idée première était de reproduire, comme en Angleterre, les traits du Souverain; mais un respectueux et zélé directeur de la monnaie de Rio-de-Janeiro, craignant de voir manquer au respect dû à son souverain en oblitérant des timbres à l'effigie impériale, fit des représentations à ce sujet au ministre, dans une lettre datée du 13 février 1843. Le ministre se rendit à ses raisons et fit paraître les timbres suivants :

1er *juillet* 1843. — 1re *série*. — 1 *type*.

(Une gravure pour chaque valeur.)

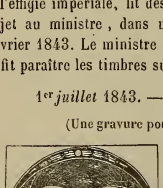

Gros chiffres dans un ovale en largeur ayant le fond guilloché et entouré d'un simple filet; gravés sur cuivre, imprimés sur papier sans filagramme et non dentelés.

30 reis, noir.
60 » »
90 » »

Ces timbres, dont chaque feuille en contenait 60, ont été imprimés d'abord sur papier demi-blanc devenu jaunâtre, puis sur papier plus mince légèrement azuré et plus végétal. Leur nuance varie du gris au noir foncé. Ils ont été gravés par *MM. Carlos Custodio de Azevedo* et *Guintino José de Faria*, graveurs de la Monnaie, et imprimés à la presse mécanique par les soins de *MM. Clementino Geraldo de Gonvea* et *Florentino Rodrigues Prado*, dans les ateliers du *Trésor national*.

Nous devons convenir que ces timbres n'étaient pas beaux, mais s'ils péchaient par leur beauté, au moins étaient-ils d'une contrefaçon difficile, ce qui n'est pas sans mérite non plus. Le peuple les appelait avec assez de raison « yeux de bœuf. » Ils cessèrent d'avoir cours le 30 juin 1844, ainsi qu'il résulte de l'avis du 13 février de cette année. Nous garantissons ces dates, comme toutes celles qui suivent; elles nous ont été fournies par d'obligeants employés du Trésor et de la Monnaie, de Rio-de-Janeiro.

1er *juillet* 1844. — 2e *série*. — 1 *type*.

(Une gravure pour chaque valeur.)



Chiffres penchés ou italiques sur fond guilloché, dans un rectangle en largeur, ayant les coins coupés en cercle; gravés, imprimés sur papier uni et non dentelés.

26 septembre 1846. —	10	reis, noir.
1er juillet 1844. —	30	» »
»	60	» »
»	90	» »
23 mai 1845. —	180	» »
»	300	» »
»	600	» »

C'est en 1844 que le ministre de l'empire, J.-C.-P. d'Almeida Torres (depuis vicomte de Macahé) signa le décret du 21 décembre qui substitue ces timbres à ceux de l'émission précédente; nous en extrayons quelques lignes fort curieuses :

« Art. 190. Les ports seront payés d'avance par des timbres fixés aux lettres, de la valeur de 30, 60 et 90 reis; il est permis d'en émettre d'autres valeurs. »

» Art. 192. Les timbres seront imprimés sur papier très-mince et fixés aux lettres, au moyen d'une substance glutineuse, pour qu'il soit impossible de les détacher sans les déchirer.

» Art. 195. Les timbres seront imprimés par ordre du gouvernement et d'après le modèle qu'il trouvera convenable. »

Comme dans la précédente émission, on retrouve les mêmes variétés de nuance et deux papiers bien distincts : blanc et azuré. Les feuilles contenaient deux cents timbres imprimés et gravés comme leurs prédécesseurs; leur usage cessa le 31 décembre 1849.

1er *janvier* 1850. — 3e *série*. — 1 *type*.

(Une gravure pour chaque valeur.)

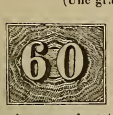

Chiffres droits, dans un rectangle large, plus petit que les précédents, avec fond guilloché; gravés, imprimés sur papier blanc uni et non dentelés.

1er janvier 1850. — 10 reis, noir.
23 août 1850 — 20 » »
1er janvier 1850 — 30 » »
» 60 » »
» 90 » »
» 180 » »
» 300 » »
» 600 » »

Nous possédons trois essais de ce type, les seuls qui aient été faits : 30 reis brun; 30 reis bleu; 30 reis rouge.

Le 20 reis fut émis comme surtaxe imposée aux lettres étrangères portées à domicile (art. 99 du règlement du 29 septembre 1849); on l'employa provisoirement, plus tard, pour compléter les ports de lettres, d'après la convention postale avec la France.

Toujours mêmes variétés de nuances sur papier blanc plus commun que les précédentes émissions. Les graveurs et imprimeurs sont les mêmes pour cette série.

On a parlé de timbres de 3 et 4 1/2 reis; ces timbres n'ont jamais existé.

Un avis du 27 février 1854 ordonne l'impression de timbres de :

10 reis, bleu (nuances variées),
30 » » »

ou verts (cette dernière nuance n'a pas été adoptée). La destination de ces timbres était réservée à l'affranchissement des journaux qui circulèrent *francs de port* pendant un an. Le type est le même que ceux imprimés en noir; il est gravé sur acier par M. *Fidelis Ferreira Paradellas*, graveur de la Monnaie depuis 1851. Avec cette émission, le 10 reis noir, devenu inutile, fut supprimé.

Par l'avis du 2 juin 1861, il est établi une série nouvelle de deux timbres, selon le fac-simile, pour la correspondance envoyée par l'intermédiaire des



postes françaises (convention postale du 7 juillet 1860, promulguée par le décret du 24 septembre même année) :

280 reis, rouge-vermillon.
430 » jaune, parfois orange.

L'usage de ces timbres, imprimés sur papier blanc et gravés par M. Paradellas, n'a pas encore cessé, malgré l'émission suivante dont nous allons nous occuper. (*A continuer.*)

A CHACUN SON BIEN.

Nos lecteurs ont dû s'apercevoir, depuis longtemps, avec quelle funeste habitude nous copions toujours, quelques mois *avant* leur apparition, les renseignements et découvertes du journal si répandu de M. Maury. Aujourd'hui, que nous voilà pris encore en flagrant délit, nous n'hésitons pas à rendre à César ce qui lui appartient.

En avril 1866, nous annoncions d'après M. G. Léglise, qui nous a aussi mis sur la trace des Prusse burelés, qu'il existait une variété (nous en avons trouvé deux, depuis) du 2 pence Nouvelle-Galles, tête laurée, ayant le fond composé de lignes verticales ondulées et portant aux angles de petites étoiles au lieu de fleurons. Eh bien, cette variété *était* connue et annoncée par le journal parisien, depuis *janvier* 1867, soit neuf mois *après* nous!

M. Léglise est un heureux chercheur, mais nous lui conseillons, dans l'intérêt du *Timbre-Poste*, de ne pas le compromettre davantage.

Nous devons aussi une réparation au *Timbrophile*, pour un fait analogue. Voici dans quels termes il absout notre complice, M. De Rives de Seine (un habile copiste) pour lequel nous lui avions présenté des excuses jadis.

Timbrophile n° 4, coin obscur : « *M. Moens à Bruxelles.* Veuillez excuser la répétition *involontaire* (charmant) qu'a faite notre correspondant d'Italie en reproduisant, avec des variantes, il est vrai (vous allez voir, elles sont jolies les variantes), *quelques* passages de l'article (il y en a deux colonnes!) de M. de Rives de Seine. »

Voici un échantillon de ces *variantes et répétition involontaire* :

LE TIMBRE-POSTE. — FÉVRIER 1863. Les *timbres-poste envisagés au point de vue artistique*, variante de l'éditeur. « Que dirait le capitaine Cook, que les sujets de l'aïeul de Kamehamea III ont si misérablement massacré, si, revenant sur la terre, il voyait, portant un habit brodé et des épaulettes, le petit-fils du grand Kamehamea Ier, *dont tout l'uniforme consistait sans doute en quelques arêtes de poisson passées dans le nez?* »

LE TIMBROPHILE. — JANVIER 1865. « Quelle ne serait pas la surprise du capitaine Cook, si sortant de sa tombe, on lui présentait les timbres de Honolulu, de cette île sauvage où il fut si misérablement massacré, en voyant revêtu d'un habit brodé et des épaulettes le roi Kamehamea III, neveu de Kamehamea Ier, qu'il visita, *et qui n'avait d'autre ornement royal que quelques arêtes de poissons passées dans le nez!* »

LE TIMBRE-POSTE. — MAI 1863. *Les timbres-poste considérés au point de vue de l'histoire.* Répétition involontaire de M. De Rives de Seine. « Ce sont les monnaies qui ont éclairé plusieurs points de l'histoire; elles ont agrandi son domaine en conservant l'image la plus juste, la plus exacte des vêtements, des armes, des ustensiles, des costumes des anciens; elles nous ont conservé les traits des grands hommes de l'antiquité, ainsi que la forme de plusieurs *grands édifices que le fer, le feu et le temps ont détruits. Véritables pages d'histoire*, etc. »

LE TIMBROPHILE.—JANVIER 1865. « La majeure partie des faits de l'histoire ancienne a été perpétuée au moyen des monnaies. Elles ont servi à éclaircir bien des doutes historiques; elles nous ont transmis la forme la plus exacte des vêtements et des armes des anciens, le souvenir des usages et des coutumes, les traits des grands hommes, ainsi que le dessin de *plusieurs édifices célèbres, que le fer, le feu et le temps ont détruits. Véritables pages de l'histoire*, etc., etc. »

LE TIMBRE-POSTE. — JUIN 1863. *De la Timbromanie.* Répétition involontaire de l'éditeur. « Nous trouvons en dernier lieu ces niaises réunions de *bibelots* de toutes espèces, de tabatières, etc., voire même de *boutons de guêtres, qui ne doivent leur existence qu'à la monomanie d'un désœuvré quelconque dont l'intelligence est presque toujours en raison inverse de la fortune.* »

LE TIMBROPHILE. — JANVIER 1865. « Les collections de timbres poste acquerront assurément une valeur bien moins contestable que des recueils de tabatières, de *boutons de guêtres*, de pierres détachées de certaines montagnes, de précipices ou d'anciennes ruines, et autres objets semblables, *qui ne doivent leur existence qu'à l'excentricité d'un désœuvré dont l'intelligence est presque toujours en raison inverse de la fortune.* »

Lorsqu'on a eu recueilli ainsi deux colonnes de variantes et répétition *involontaire*, on en fait un pêle-mêle agréable qu'on a signé : un *Timbrophile italien*. Cela fait très-bien et ne compromet surtout personne.

On sera peut-être étonné de nous voir revenir sur ce péché de jeunesse suivi d'un si grand repentir; mais c'est le *Timbrophile* lui-même qui nous le rappelle, en publiant une deuxième fois cet article, qu'il persiste à attribuer à un timbrophile italien et qu'il eût mieux fait de laisser dans l'oubli puisqu'il n'ose convenir que c'est une copie textuelle de notre journal. Ma foi, nous sommes-nous dit alors, prenons notre bien là où il se trouve et ne laissons pas manger nos pommes par le voisin. C'est ce que M. Mahé a fait et dit en pareille circonstance. Il ne saurait donc nous désapprouver aujourd'hui.

Une petite réclame en finissant, au *Collectionneur :* Tout abonné à l'espoir de recevoir son journal trois mois après sa date, si le directeur juge utile de le faire paraître; les renseignements ne sont pas toujours surannés; les types qui s'égarent dans chaque numéro sont destinés à donner une idée exacte des timbres.

S'agit-il d'une émission nouvelle, du 20 cents d'Italie, par exemple (effigie de Victor-Emmanuel); vite, M. Maury vous fera voir le 1 centime aux armoiries de Belgique! Nous n'exgérons pas, le fait est vrai.

Nous publierons incessamment : *Lettres à ma tante*, par M. Ta-kin-tout-cha-tout.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-30
ESPAGNE ET ITALIE 4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

FRANCE.



Cette fois-ci ça y est. Le 30 centimes est paru et dit-on le 20 centimes aussi. Le premier est marron, le deuxième bleu, selon le spécimen. Tout le monde y reconnaitra S.M. l'empereur des Frrrançais couronné de lauriers. C'est du reste l'effigie du 2 et 4 centimes avec un encadrement nouveau ou pour mieux dire nouvellement gravé; l'encadrement n'étant qu'une copie avec *variantes* du type en vigueur. Un petit défaut dans l'ajustage des pièces a produit une petite ligne blanche devant le deuxième chiffre 30. La nuance nous paraît assez heureuse; le type est aussi bien gravé qu'imprimé.

C'est Paris qui a eu le 4 courant l'insigne faveur d'utiliser le nouveau timbre. Quelle chance !

AUSTRALIE DU SUD.



Nous devons à l'obligeance d'un de nos correspondants, la communication du type ci-contre, pâle copie des beaux timbres 1, 2 et 5 cents de la Nouvelle-Écosse. Est-ce l'avant-coureur, d'une série nouvelle de timbres? Nous n'en savons encore rien. Il est imprimé en couleur sur papier filagrammé d'une étoile et percé en ligne, comme tous ses confrères.

4 pence, lilas foncé. | 2 sh., carmin vif.

BELGIQUE.

Un arrêté royal du 14 mars écoulé décrète ce qui suit :

Art. 1er. Il sera créé des timbres-poste de la valeur de 6 et 8 centimes.

Art. 2. Les dispositions des articles 2, 3 et 6,

de l'arrêté du 25 septembre 1865, sont applicables à ces timbres.

SAXE.



Le type que voici est un timbre de franchise, acquittant la taxe des lettres provenant de la Chambre de justice du rayon de Dresde ; nous avons une variété où la dernière ligne se résume au mot : *Dresden;* nous possédons ensuite un deuxième type où le mot *Gerichts-Amt* est remplacé par *Handelsgericht* et qui est à l'usage du Tribunal de commerce de la même ville. Ces timbres sont imprimés en noir sur papier vert et piqués 13.

SERVIE.

Nous avons fait erreur en disant que les 1 et 2 paras, aux armoiries, avaient remplacé les timbres de même valeur à l'effigie du Prince; c'est au contraire ces derniers qui sont actuellement en usage.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

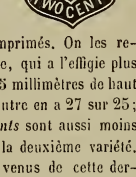

Les enveloppes 10 cents vert-jaune sont maintenant sur papier café au lait.

Nous avons reçu au type ci-contre deux variétés tirées sur bandes de papier vergé brun-jaune, de 10 sur 20 centimètres, pour journaux et imprimés. On les reconnaît à première vue : l'une, qui a l'effigie plus rapprochée du cadre, mesure 25 millimètres de haut sur 24 de large, tandis que l'autre en a 27 sur 25; les caractères des mots *two cents* sont aussi moins distancés à la première qu'à la deuxième variété. Quelques timbres moins bien venus de cette dernière, feraient croire à une erreur, la lettre S de U. S simulant assez un chiffre 8. Le filagramme est semblable à celui des enveloppes : une suite de lettres $^{POD}_{US}$, repétées à un demi centimètre de distance sur une ligne oblique. Nous observons que les bandes des 2 cents, ayant l'inscription : *U. S. postage*, sont de plus grande dimension que celles-ci et qu'elles ont 23 centimètres sur 13.

On a toujours considéré le timbre de 3 cents, effigie à relief, avec petits chiffres, imprimé sur papier vergé azuré, comme étant un timbre d'enveloppe. Ce timbre se trouve simplement estampillé sur feuillets doubles de papier à lettres de grand format (21 × 50 centimètres). Le deuxième feuillet porte une patte d'enveloppe gommée, au-dessous de laquelle l'application du timbre a lieu, de façon à ce que, la lettre une fois fermée, l'estampille se trouve à droite. C'est du reste ce qui existe aux Indes avec les feuilles timbrées de 1/2 anna, avec cette seule différence que la patte dépasse entièrement le premier feuillet : ici, elle ne le dépasse pas.

Lorsqu'on ouvre la feuille, on voit au milieu de chacune des deux parties, le filagramme $^{POD}_{US}$ dans le sens de la largeur et placé à 17 centimètres de distance l'un de l'autre.

Ces détails ne sont peut-être pas neufs pour quelques-uns de nos lecteurs, mais ils sont encore ignorés par la généralité et c'est ce qui nous engage à en parler ici.

ANGLETERRE.

Les 4 et 6 pence portent maintenant les chiffres 8 et 6 au lieu de 7 et 5.

La Compagnie d'Édimbourg et Leith (R. Baydone et comp.) nous fait connaître son *adresse*, en émettant encore un petit timbre jaune, imprimé en noir, dont le dessin est exact à celui donné en notre n° 36. L'inscription de la valeur est remplacée par le domicile : 12, *Elder street*. Quand donc finiront-elles ces émissions de timbres aussi nombreuses qu'inutiles ?

ITALIE.

Voici en quelques mots le résumé du décret royal du 11 mars dernier.

Les timbres de 20 centimes actuels qui devaient être supprimés fin mars, resteront en usage jusque fin juillet; ils ne seront remplacés par le nouveau type, que lorsqu'ils seront épuisés.

Nous publierons prochainement deux brochures : l'une sur les timbres de la guerre; l'autre sur les timbres américains.

Dentelés et non dentelés.

(Suite et fin. — Voir n° 50.)

Nouvelle Galles du Sud. *Suite.*

Avec le piquage 13, employé postérieurement, on trouve 1 p. rouge foncé, 3 p. vert foncé et vert bleuâtre, 5 p. vert pomme, 6 p. violet, 8 p.

orange, 1 sh. carmin, 5 sh. violet et registered rouge et bleu. Nous n'avons pas trouvé le 8 p. à 12, mais nous sommes loin d'en conclure que cette variété, comme d'autres, n'existe pas. Le 2 p. manque à la série piquée 13. Mais on sait que le type commun avec les 1 et 3 p. a été remplacé par un autre sur papier glacé dont toutes les variétés offrent précisément ce piquage. Le 1 p. sur papier glacé avec chiffre en filigrane, présente d'ordinaire la même piqûre 13. Pourtant nous avons trouvé plusieurs de ces timbres piqués 14. Si notre mémoire ne fait pas défaut, l'un d'eux serait le premier timbre de ce type entré dans notre collection.

Victoria (1). Les timbres de la fileuse sont d'ordinaire non dentelés. On a signalé pourtant des exceptions, un 1 p. percé en ligne (n° 2), un 3 p. percé de même, dont M. Ph. le premier a bien voulu nous donner communication ; enfin le même 3 p. piqué 12. Nous avons tiré parti de cette circonstance pour montrer que ces timbres avaient été en service plus tard que la valeur 2 p. Les specimens des 1 et 3 p. percés sont très-rares. On n'en connaît guère que ceux de la collection Ph. qui paraissent être le produit d'un essai de séparation des timbres. Parmi les Reines au trône, 2e et 5e séries, le 2 p. n'est jamais dentelé. Nous n'avons jamais rencontré de 1 p. incontestablement dentelé. Quand au 6 p., on le trouve presque toujours percé en ligne (n° 2). La collection de M. D. en contient un percé en arc (n° 3), mais ces arcs sont plus grands que ceux de Hanovre et de Brunswick. Dans la troisième, tous les timbres ont été d'abord non dentelés, puis piqués, sauf le Registered et le Too late. Les 1 et 2 shillings portent 12, et probablement aussi le 6 p. Nous possédons deux autres variétés de dentelure du 6 p. ; l'une est du perçage en ligne (n° 2), l'autre du perçage en arc (n° 3), ce dernier existe avec deux variétés différant par le diamètre de l'arc. Ce sont probablement des exemplaires provenant de tentatives de séparation des timbres. Sous le rapport des dentelures, Victoria présente donc aux amateurs non moins d'intérêt que sous celui des filigranes. La quatrième série d'abord non dentelée a présenté plus tard le perçage en ligne (n° 2), pour les papiers vergés et unis principalement, ce perçage n'offre pas la même disposition que le 6 p. au trône. Puis est venu le piquage 12, toujours le même. Dans la sixième série, les timbres sont piqués 12, quel que soit le type. Il y a pourtant une exception pour les derniers exemplaires du 6 p., grands chiffres latéraux, avec chiffre à trait simple en filigrane qui présente un piquage 13. Les timbres de la septième série sont d'abord piqués à 12 pour les 1, 2 et 4 p. Les mêmes valeurs ont été ensuite piquées à 13. C'est l'époque où étaient en service les 6 p. noir piqués de même. Tous les autres timbres de cette série, 8 p. orange, 1 et 2 sh. bleu, 6 p. bleu et 10 p. brun sur rose et enfin le 3 p. rose, le dernier émis, sont piqués 13. Toutefois le 3 p. lie devin, à petits chiffres latéraux et valeur en lettres en filigrane est encore piqué 12.

Tasmanie. Le piquage n'est pas employé par le gouvernement mais par une administration particulière. Il a été adopté pendant l'emploi de la deuxième série et du papier avec valeur en chiffre en filigrane. Les premiers timbres sont piqués 13, les derniers à 10 seulement. On trouve, mais rarement, quelques timbres percés (n° 2), notamment des 4 p. Cet essai a sans doute précédé l'adoption du piquage.

Queensland. Les timbres à l'étoile ont été en petit nombre émis d'abord non dentelés. Plus tard le piquage fut adopté pour toutes les valeurs. On trouve 1 p. à 15 1/2 ; 2, 3 et 6 p. à 15 ; 1 p. 1 sh. et *Registered* à 14 : les mêmes timbres sur papier uni sont piqués à 13, également pour toutes les valeurs. Le *Registered* manque à cette série. Les timbres imprimés sur papier à étoile, dont l'émission a été signalée il y a quelques mois, sont piqués pareillement à 13, ce qui, avec la différence de couleur, permet de les distinguer des premiers. Nous ne connaissons que les 1, 2 et 6 p. et le Registered. Le nouveau 4 p. lilas, sur papier uni est piqué 13, ainsi que le 2 p. au nouvean filigrane.

Nouvelle-Zélande. On a signalé des timbres percés en ligne (n° 2). Nous avons trouvé le 2 p. bleu (deux variétés de couleur), le 3 p. violet, le 6 p. brun, le 1 sh. vert avec étoile ; le 6 p. brun et le 1 sh. vert sur papier pelure, un peu azuré, sans filigrane. Sur un 6 p., nous n'oserions-nous prononcer entre un

(1) Nous prions nos lecteurs de se reporter à notre classification des timbres de Victoria (*Timbrophile* n° 15). En la suivant, nous n'avons eu d'autre but que de simplifier notre travail. Elle diffère du reste très-peu de celle adoptée par l'honorable éditeur de ce journal. (*Note de l'auteur*).

piquage 14 et un perçage en arc à cause de l'état peu satisfaisant de l'exemplaire qui n'offre de dents que d'un seul côté. Tous les timbres piqués le sont à 13. Ils appartiennent aux timbres imprimés sur papier avec étoile et avec N. Z., y compris les derniers 4 p. Le 1 sh. sur papier pelure est quelquefois piqué. M. Moens a signalé des timbres de 1 et 2 p. piquées $\frac{24}{18}$, qui correspondraient au piquage 17 1/2 ou 18.

Les premières feuilles du timbre ancien de **Colombie et Vancouver** étaient non dentelées. Il n'a pas tardé à être piqué 14. Ceux spéciaux à chacun de ces pays le sont également à 14. Toutefois le 10 cents de Van Couver a paru à l'origine non dentelé et vient tel de nouveau.

Les timbres du **Canada**, 1, 3 et 6 p., première émission, ceux de la seconde, ceux du **Nouveau Brunswick** et de la **Nouvelle-Écosse** (deuxième émission pour ces deux pays) sont piqués 12. Ce sont encore des produits de l'American Bank Note Company.

Prince Édouard. On a signalé deux espèces de piquage, l'un $\frac{12}{12}$, l'autre $\frac{9}{11}$, ce dernier considéré comme le plus récent. Ces deux séries répondent à un piquage 12 pour la première et 9 pour la deuxième. Nous en avons trouvé une troisième qui porte 11 seulement. Nous ne savons si toutes les variétés existent. Nous avons trouvé : à 12, 1, 2, 3, 6, pence. A 11, 1 et 9 p. ; à 9, 2, 3 et 6 p. comme M. Moens l'avait indiqué.

Les anciens timbres de **Terre-Neuve**, vermillon et lie devin sont non dentelés. M. B. Levrault a signalé un 4 p. lie de vin percé en ligne. (N° 2.) La série émise cette année est piquée 12 toute entière.

Les timbres des **États-Unis** sont piqués depuis 1857. Ceux en usage à cette époque à 15 1/2 ; la série de 1860-1861 à 12 seulement ; le 2 et le 15 émis plus récemment et les grands timbres de journaux, 5, 10 et 25, sont pareillement piqués 12. Un timbre d'un cent bleu 1857 nous a montré sur un de ses bords les traces d'une déchirure que nous sommes tenté de considérer comme provenant d'un perçage en ligne. Comme le fait n'est pas incontestable et comme on n'en a pas signalé d'autre exemple, nous pensons qu'il mérite confirmation.

Nous négligeons à dessein les **offices particuliers.** Nous n'en connaissons d'ailleurs aucun qui soit dentelé.

Les timbres des **Confédérés** ne sont pas dentelés. Les timbres de blocus, dont l'authenticité a été révoquée, semblent piqués à l'épingle ou percés.

Mexique. Pas de timbres dentelés.

Toutefois les timbres émis par Juarez étaient piqués. (??)

Le timbre des **Antilles Danoises** n'est pas dentelé.

Ceux des **Antilles Espagnoles** ont été non dentelés jusqu'en 1866. Ceux au millésime 1867 sont piqués 14, comme les timbres d'Espagne.

Saint-Domingue. Aucun timbre n'est dentelé. La série des deux timbres à valeur en caractères romains est ornée d'un facsimile de dentelure par piquage.

Bahamas. Le premier timbre de 1 p. était non dentelé Les 1 p. rouge sale et 6 p. gris sur papier uni portent seuls 15 dents. A 12, nous trouvons le 1 p. rouge vif et 6 p. violet. Tous ces timbres sur papier uni. A 13 le 4 p. papier uni, et les 1, 4 et 6 p. sur papier avec *cc* et couronne en filigrane. Le 1 shilling seul est piqué 14.

Bermudes. Les timbres ont été émis piqués à 14.

Antigua. Les premiers 1 et 6 p. sont piqués 14. Plus tard les timbres ont été piqués 15 1/2 puis 15.

Nevis. Les timbres de la première émission sont piqués 13. On a signalé des exemplaires du 1 sh. non piqués. Les trois nouveaux timbres de 1 p., 4 p. et 1 sh. sont piqués 14 1/2.

Saint-Vincent. Quelques timbres auraient été non dentelés à l'origine. Le 1 p. est piqué, tantôt 11 1/2, tantôt 14, 14 1/2, tantôt 15 1/2. Le 6 p. varie entre 14, 14 1/2, 15 1/2. Les derniers venus seraient piqués 15 1/2. Pourtant le 4 p. bleu récemment émis est piqué 12, tandis que le 1 sh. ardoise l'est 15 1/2.

Grenade. Les deux séries avec étoile et sans étoile en filigrane sont piquées 15. Celle sans filigrane doit être la première. Quelques 1 p. avec étoile sont seulement à 14. Le 6 p. vermillon est aussi piqué 14.

Barbade. Piquage varié, entre 15 1/2, 14 1/2 et 14. Ce dernier nous paraît le plus récent.

Sainte-Lucie. La série des premiers timbres aux anciennes couleurs est piquée 15 1/2. Ceux aux nouvelles couleurs qui l'ont remplacé et les

quatre de la nouvelle émission, tous avec *cc* et couronne en filigrane sont piqués 13.

Trinité. Grande variété de piquage. A 15 1/2 rouge pâle et rouge carmin sans valeur ; 4 p. violet brun, 6 p. vert-jaune, 1 sh. bleu ardoise ; à 14, 4 p. gris, violet et brun violet, 6 p. vert-jaune, 1 sh. violet bleuâtre ; à 12, rouge-carmin sans valeur, 4 p. violet lie de vin, 6 p. vert, 1 sh. bleu ardoise ; à 13, rouge-brun foncé sans valeur, 4 p. lilas, 6 p. vert clair, tous ces timbres sans filigrane ; à 13, 4 p. lilas, 6 p. vert pomme, 1 sh. violet, tous trois avec *cc* et couronne. C'est dans cet ordre que l'étude des timbres de la Trinité nous engage à classer les piquages, pour les principales variétés.

Jamaïque. Tous les timbres sont piqués 14.

Nicaragua. Les deux timbres sont piqués 12.

Costa-Rica. Les timbres de 1/2 et 2 Reales ont paru d'abord non dentelés. Maintenant les quatre timbres sont piqués 12. On trouve quelques exemplaires du 1/2 et 2 Réales qui ne sont piqués que sur les côtés supérieur et inférieur.

La **Nouvelle-Grenade**, la République de **Honduras**, celle de **Vénézuela** n'offrent aucun de leurs nombreux timbres piqués.

Ceux du **Honduras Britannique** sont piqués 14.

Parmi ceux de **l'office du Robert Todd**, on trouve les valeurs en centavos non dentelées : les quatre timbres en Réales (petits chiffres) piqués 12 1/2. Quant aux deux autres (grands chiffres), nous avons décrit spécialement le perçage en pointe qui a servi à leur séparation. Les mêmes timbres présentent encore un mode de perçage différent que M. Moens vient de nous signaler. C'est une série de lignes obliques, d'un peu plus d'un millimètre, distantes de la même longueur et disposées parallèlement suivant les lignes de séparation des timbres. On peut l'appeler *perçage en lignes obliques*. La déchirure donne pour résultat des inégalités ne se rapportant à aucune figure géométrique. Aussi l'avions nous d'abord confondu avec le perçage en pointe. L'examen de deux timbres encore adhérents montre la différence. Il nous semble improbable qu'on puisse le rapporter au perçage en pointe dont un des côtés de la dent n'aurait pas été divisé, car on en retrouverait la trace sur un point de la circonférence du timbre.

Guyane Anglaise. Les réimpressions des timbres de 1851 et de 1853 sont piquées 13, tandis que les timbres primitifs ne l'étaient pas. Se méfier de marges trop étroites et pour ceux de 1853 de timbres dont la gravure est usée. Pour la série de 1860, on trouve deux piquages 12 et 13. Le piquage 12 est le plus ancien. Il existe à ce piquage 1 cent rose, brun-noir, brun-rouge, noir; 2 cents orange; 4 cents bleu de ciel, bleu verdâtre; 8 cents rose; 12 cents lilas et violet varié; 24 cents vert; tandis qu'avec le piquage 13 on trouve : 1 cent noir; 2 cents orange; 4 cents bleu verdâtre; 8 cents chair; 12 cents violet; 24 cents vert. Cette circonstance sert à distinguer les réimpressions du 1 cent rose, et probablement du brun des timbres anciens. Les réimpressions portent le piquage 13, celui de l'époque. Un 6 cents gris-bleu de la même émission nous a présenté le piquage 10 ainsi que les derniers 1, 2 et 12 cents; il doit en être de même du 8 cents lilas, signalé il y a peu de temps.

Les trois timbres de 1863, 6, 24 et 48 cents sont piqués 13. Par une singularité, inexplicable pour nous, nous avons trouvé deux nuances du 24 piqués 12 seulement. Cette circonstance nous étonne d'autant plus que ce timbre est celui qui a paru le dernier. Parmi les timbres provisoires ou de journaux, on en a signalé plusieurs comme percés en ligne (n° 2). Ceux que nous avons pu voir appartenaient aux types 1 et 3 pour le 2 cents et aux types 5 et 6 pour le 4 cents. (*Timbre-Poste* n° 34.)

Brésil. Les trois séries de chiffres sont non dentelées. Celle à l'effigie émise cette année est piquée 12.

On a employé provisoirement les timbres de la troisième série piqués 13 1/2. La série est complète.

MM. Gouweloos viennent d'envoyer à Rio une machine de leur système qui produira sans doute une nouvelle piqûre.

Les Républiques de l'**Équateur**, du **Chili**, du **Pérou** ont leurs timbres non dentelés. Cependant le 5 centavos de ce pays vient d'être émis piqué 12.

Les timbres de la **Compagnie du Pacifie Steam** sont non dentelés.

Les timbres de **Montévidéo**, ceux de la **République orientale** ou République de l'**Uruguay** sont non dentelés. Ces derniers toutefois (série aux chiffres) commencent à être piqués 13; mais, nous a-t-on dit, ils ne sont pas encore en usage, quoiqu'ils soient déjà dans les albums.

Les deux séries de **Buénos-Ayres** (bateau, tête de liberté), ceux de **Corrientes**, et de la **Confédération Argentine** sont non dentelés. Ceux à l'effigie de Rivadavia, émis non dentelés pendant quelques jours, sont piqués 12.

§ 2. *Considérations générales.*

Il nous a paru utile d'exposer quelques considérations générales après cette étude.

Et d'abord, comme on l'a vu, le piquage est devenu général. Le perçage n'est employé que par exception, en Allemagne principalement. Toutes les colonies anglaises, au contraire, après quelques tentatives peu nombreuses, ont adopté le piquage. L'Australie du sud fait seule exception.

On peut compter le nombre des pays qui n'ont pas encore adopté ce mode de séparation des timbres. En Europe, la Bavière, le Portugal, Rome, la Grèce, la Roumanie sont les seuls pays qui ne le pratiquent pas. Hors d'Europe, ce sont les pays d'origine espagnole. Toutefois, un certain nombre de ces pays commencent à s'adresser à l'American Bank Note et en reçoivent des timbres piqués.

Parmi les divers piquages, ceux qu'on rencontre le plus communément sont 14 pour l'Angleterre et ses colonies et 12 pour les timbres sortis des presses de l'American Bank Note qui sont livrés tout piqués.

Le piquage le plus serré nous est présenté par les timbres anglais de 1850, et ceux de quelques Colonies. Nous n'osons dire par ceux de la Nouvelle Zélande. Le plus lâche, après celui produit par la machine Susse, est celui de quelques timbres de l'Ile du Prince Édouard qui portent 9 seulement. Il n'y a que bien peu de pays qui n'offrent pas plusieurs piquages, soit dans une seule série, soit successivement en changeant de série. En général, nous avons remarqué que les piquages les plus serrés sont les plus anciens, et que, étant donné deux timbres de même type et valeur, cette règle fournira une très-forte présomption en faveur de l'ancienneté de celui à petites dents. Cette règle n'est pourtant pas sans exception, et plusieurs ressortent du travail précédent.

Quelle peut être la raison des changements si communs qu'on observe dans le piquage des timbres des colonies anglaises? La raison nous en paraît simple. La majeure partie de ces timbres est imprimée à Londres. Il est donc vraisemblable qu'ils y sont également piqués. Il en doit résulter une usure facile et fréquente de la partie perforante de la machine, surtout lorsque les trous qu'elle produit sont fins et multipliés. C'est là sans doute le motif de la substitution de machines à dents moins nombreuses, mais qui, plus fortes, doivent s'altérer moins facilement. On peut aussi supposer l'emploi simultané de plusieurs machines de piquage différent.

Conclusion. — Nous croyons avoir démontré le parti que l'on peut tirer de l'étude des dentelures pour le classement des timbres et la distinction à établir entre eux, les essais et les réimpressions. En parcourant cette voie nouvelle, nous n'avons pas la prétention d'avoir tout indiqué et de n'avoir commis aucune erreur. Nous avons voulu justifier les observateurs français du reproche de frivolité et de ridicule qui leur a été adressé par des personnes plus dignes du titre d'écoliers que de celui d'amateurs.

Dr Magnus.

Moresnet libre.

Moresnet, le 1er avril 1867.

Cher monsieur Moens.

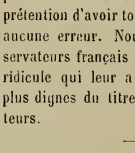

Je puis donc à mon tour vous apporter mon contingent de nouvelles et apprendre à vos lecteurs qu'il ya de par le monde une commune libre de Moresnet, qui vient de révéler son existence par la création de modestes timbres-poste. Ce mode d'affranchissement a été adopté sur la proposition de M. Decrackt, le directeur actuel des postes, et la mise en usage fixée au 15 courant. Il y aura quatre valeurs différentes d'un même type : deux, unicolores, pour la correspondance pour l'Allemagne; deux, bicolores, pour celle des autres pays. Cette différence d'impression pour bien établir l'usage de ces timbres.

Je joins à cette lettre, une épreuve du 10 centimes imprimée en noir sur carton glacé ; je possède pareillement les autres valeurs. Le dessin représente l'écu de la commune parti de Belgique et de Prusse, sommé du bonnet phrygien de la liberté, posé de côté. Légende : *Commune libre de Moresnet;* dans les angles, la valeur en chiffres.

Les couleurs adoptées sont les suivantes :

10 centimes	lilas et vert.	12 1/2 cent. (ou 1 sgr)	rouge.
20 »	orange et rouge.	25 » (ou 2 sgr)	bleu.

Ces timbres sont typographiés, imprimés en couleur sur papier blanc ayant en filagramme un bonnet phrygien, et piqués 15 sur deux centimètres. Les feuilles des deux premières valeurs portent 100 timbres et les deux autres 120, sur dix rangées. Ils sont gravés par MM. *De Visch et Lirva*, de votre ville, qui se sont chargés en même temps de l'impression, moyennant le prix modique de 75 centimes les mille timbres gommés et piqués. Nous n'avons qu'un seul reproche à formuler contre ces timbres, c'est l'absence de l'énonciation de la valeur.

La République de Moresnet est, sans doute, le plus petit État de l'Europe, sans en excepter la République de Saint-Marin (si elle existe encore) et la Principauté de Monaco. Elle doit son origine au traité des limites conclu le 26 juin 1816, entre la Prusse et les Pays-Bas. Une partie de la commune de Moresnet, sur la possession de laquelle les copartageants ne purent s'entendre, fut déclarée neutre et considérée comme n'appartenant à personne. Ce territoire forme un triangle d'environ une lieue de longueur sur une demi-lieue de largeur à sa base. Il renferme les riches mines de zinc qu'exploite la puissante *Société de la Vieille-Montagne*.

En 1816, il n'y avait là que quelques barraques et une population insignifiante. Depuis lors, l'industrie et la liberté en ont fait une agglomération d'environ trois mille habitants.

La République de Moresnet est placée sous la protection ou, plutôt, sous la surveillance de deux commissaires, un belge et un prussien. Elle est administrée par un conseil communal et emprunte, pour juger ses procès, les tribunaux prussiens ou belges, au choix des demandeurs; ce qui lui permet d'économiser les frais d'un tribunal de première instance, d'une cour d'appel et d'une cour de cassation.

Comme elle n'a pas de Corps législatif, les lois sont toujours les mêmes; on y est encore, en matière de contributions foncières et personnelles, au régime français de 1814. Cependant, depuis quelques années, ces MM. du conseil n'ont pu résister au désir, si naturel à tous les administrateurs, d'imposer leurs administrés; ils ont établi une taxe nouvelle pour l'assainissement de je ne sais quel égoût qui traverse la commune et la taxe se perçoit malgré l'opposition de quelques récalcitrants.

Quoi qu'il en soit de cette taxe nouvelle, les Moresnetiens sont encore, en matière d'impôts, bien au-dessous de leurs voisins de droite et de gauche. Ils ont de plus l'avantage de ne devoir tirer ni à la milice ni au fusil à aiguille; ils ne sont ni *jurés* ni gardes civiques. N'est-ce pas là une petite compensation qui doit les consoler de n'être pas un grand peuple et de n'avoir pas de colonne à contempler ?

J. S. Néom.

DES POSTES ET DES TIMBRES-POSTE AU BRÉSIL.

(Suite et fin. — Voir n° 51.)

1er *juillet* 1866. — 4me *série*. — 7 *types*.

(Un type pour chaque valeur.)

Effigie de face et de profil de l'empereur Don Pedro II; en haut : *Brasil;* en bas, la valeur en toutes lettres. Elle est répétée en chiffres à différents endroits, selon le type. Gravés sur acier, ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc uni et piqués 12.

10 reis,	rouge.	100 reis,	vert.
20 »	brun-violet.	200 »	noir.
50 »	bleu foncé.	500 »	orange.
80 »	ardoise.		

On trouve des variétés de nuances parmi ces timbres, notamment aux 10, 80 et 100 reis, où les couleurs sont plus ou moins claires ou foncées; mais elle se remarque principalement au 20 reis qui est maintenant d'un violet-rougeâtre.

Ces timbres sont gravés par la Compagnie américaine des bank-notes, qui les envoie à Rio par feuilles de cent timbres, gommés et dentelés.

L'article 29 du décret du 12 avril 1865, signé par le ministre du commerce Jesuino Marcondes d'Oliveira e Sà, ordonnant la création de ces timbres dit : « Les timbres actuels seront substitués par d'autres, des valeurs suivantes : 10, 20, 50, 80, 160, 200 et 500 reis, à l'effigie de Sa Majesté l'empereur. Chaque timbre aura une couleur spéciale.

« Art. 30. Il sera adopté, comme essai, l'usage d'enveloppes et bandes pour imprimés, avec le timbre reproduit selon la forme prescrite à l'article précédent. »

Un autre décret du ministre Paula Souza, daté du 27 juin 1866, modifie le précédent, en prescri-















vant que le timbre de 160 reis sera remplacé par un autre de 100 reis, par suite de l'adoption de la taxe uniforme intérieure (par terre ou par mer), portée à 100 reis les 15 grammes, n'importe la distance. Cette taxe est réduite de moitié pour les villes capitales ayant une porte urbaine.

En octobre dernier, les timbres actuels ayant manqués, à Rio, on a repris, pendant ce mois et le suivant, les timbres de l'émission précédente, qu'on a délivrés dentelés au public, qui s'en sert encore aujourd'hui concurremment avec ceux à l'effigie de l'empereur. Nous avons donc piqués 13 :

20	reis noir.	600	reis noir.
30	» »	10	» bleu.
60	» »	30	» »
90	» »	280	» rouge.
180	» »	430	» jaune.
300	» »		

Le 20 reis sert à compléter avec le 80 reis la taxe de la correspondance intérieure; ce dernier timbre sera supprimé aussitôt que la provision nouvelle en sera épuisée, cette valeur ayant été reconnue inutile.

Les enveloppes dont il est question dans l'art. 20 du décret du 12 avril 1865 que nous venons de citer, ont été commandées à New-York et tout nous fait espérer qu'elles pourront être mises en usage en mai 1867. Il n'y aura que deux valeurs : 100 et 200 reis, à l'effigie de l'empereur et à relief. C'est la *American Bank-note Company* qui est chargée de leur exécution. On peut donc s'attendre à quelque chose de bien.

Les enveloppes qui viennent de paraitre et qui sont attribuées à l'usage des troupes en campagne, sont l'œuvre de quelques jeunes gens d'ici. Pour donner un certain cachet d'authenticité à leur coupable industrie, ils ont imaginé d'envoyer aux militaires quelques-unes de ces enveloppes, afin de les recevoir en retour dûment estampillées de la griffe postale. Un employé des postes a même eu la complaisance d'y apposer ce cachet (1)

FRANCA

ce qui ne tire à aucune conséquence, les lettres étant envoyées et reçues *franco;* celles de l'escadre faisant le blocus au Paraguay, sont revêtues du timbre bleu ci-contre, appliqué avec un timbre à main et celles venant de l'armée ont le timbre adhésif que voici :

ESQUADRA BLOQUEADORA AO PARAGUAY.

EXERCITO EM OPERACOES CONTRA A PARAGUAY.

Il y en a des lilas et des jaunes imprimés en bleu; quant aux lettres écrites par le public, elles portent simplement ce cachet bleu ou le précédent, ayant le même mot.

FRANCA

Nous terminerons ici notre tâche, pensant qu'il serait oisif de passer en revue toutes les différentes marques d'oblitération dont on s'est servi jusqu'à ce jour et qui vont à l'infini ; nous espérons qu'on voudra bien nous pardonner l'imperfection de ce travail, entrepris sans prétention aucune et seulement dans le but d'être agréable à M. Moens, qui a bien voulu le demander à

UN COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE.

Rio-de-Janeiro, janvier 1867.

(1) Nous n'en donnons qu'un fac-simile approximatif, ainsi que des suivants. (*Note de l'éditeur*).

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

RÉPUBLIQUE DE SAN-SALVADOR.



L'émission annoncée pour la correspondance étrangère était donc vraie. Le 2 reales, ci-contre, détaché d'une lettre par un de nos amis, vient confirmer la nouvelle venue de San-Francisco.

Faut-il en conclure que les deux timbres typographiés, noir et bleu de 1 real, ont la même valeur? Nous ne le pensons pas. Nous ne nous attendions guère à cette émission; néanmoins elle n'a pu altérer en rien nos doutes sur les deux timbres-carottes, que nous considérerons tels, jusqu'à la réception des renseignements que nous avons demandés là-bas.

Au centre d'un ovale en largeur, le timbre en question, représente un volcan qui a déjà valu à ce pays quelques petits ennuis; à droite et à gauche la valeur est exprimée en toutes lettres, et aux angles par de gros chiffres. On peut voir, à la loupe, la répétition du mot *dos* formant le fond du timbre qui est imprimé en couleur sur papier blanc uni et piqué 12. Nous croyons que c'est un produit de la *American Bank Note Company*.

2 réales, vert.
4 » brun.

Cette dernière valeur est annoncée par un journal allemand *der Briefmarken Sammler*.

La république de Salvador, qui donne son nom à sa capitale, est un des cinq États indépendants de l'Amérique centrale. Costa Rica, qui en fait partie, représente ces cinq États, sur ses timbres, par un même nombre d'étoiles. Nous serions curieux de savoir pourquoi Salvador en met onze.

ITALIE.

Depuis le commencement du mois, on a mis en usage le nouveau timbre de 20 centimes.

GUATÉMALA (République de).



Pour un joli timbre, en voici un. Mais de quelle façon l'accueillir? Peut-on le mettre sous verre, comme l'a proposé si ingénument M. Mahé ou faut-il le repousser comme un faux frère? Avant de nous décider à l'un des deux partis, nous attendrons que le Phébus parisien ait parlé, ce qu'il ne peut manquer de faire : Car n'a-t-il pas pris à tâche de porter la lumière partout? Comme il n'est pas défendu, en *Belgique*, de faire connaître son opinion, nous nous hasarderons de faire connaître la nôtre, quitte à nous ranger ensuite à celle de notre confrère d'outre-Quiévrain.

Nous avons publié l'an dernier un article de M. Ch. Boissay, paru dans l'*Événement* ; il y annonçait que M. Barre gravait un timbre pour le Guatémala. Est-ce là ce timbre? Nous en doutons beaucoup. M. Barre n'est guère prodigue de ses essais et ceux-ci pullulent ; mais par contre il l'est de son talent que nous ne trouvons pas ici. Le *Stamps collector's Magazine* en attribue la paternité au graveur qui nous a donné les Nicaragua. C'est encore moins probable, nous semble-t-il. Les productions de la *American Bank Note Company* ont un cachet tout particulier qui les fait reconnaître. Elle n'eût pas mis, par exemple, ces petites taches blanches aux quatre angles, d'un très-mauvais effet et n'eût pas adopté ce fond ligné horizontal de très-mauvais goût. Malgré ces deux défauts, nous trouvons la vignette réellement jolie ; mais elle sent terriblement le *Yankee*.

Le type est gravé en taille-douce et imprimé lithographiquement. Nous en avons vu des épreuves en noir, olive, vert et brun. *On dit* que cette dernière nuance est adoptée et que les timbres seront piqués.

Le Guatémala est le dernier des cinq états de l'Amérique centrale qui n'avait pas encore de timbres. Il est borné au Nord par le Mexique ; au Sud par l'isthme de Panama et l'Etat de Colombie ; à l'Est par la mer des Antilles et à l'Ouest par le grand Océan. Il est traversé dans toute sa longueur, par une chaîne de montagnes qui est le prolongement de la Cordillière des Andes.

AUTRICHE.

L'enveloppe 5 kr. aux armes est actuellement couleur brique.

HAMBOURG.

Le 2 1/2 schilling, qui ne tardera pas à être supprimé, est aujourd'hui d'un vert-jaune pâle, au lieu de vert foncé.

PRUSSE.

La Compagnie de Breslau a consulté ses finances : elle ne peut pas se payer des timbres dorés, bronzés, ni argentés. Elle vient de se décider pour les couleurs suivantes :



1/2 sgr. jaune.
1 » rose.
1 1/2 » vert.
2 » bleu foncé.
2 1/2 » orange.
5 » violet foncé.

Ces timbres sont imprimés en noir sur couleur et percés. Le type soumis a subi une légère modification dans ses inscriptions.

La taxe de cette Compagnie fixe les lettres pour l'intérieur de la ville à 1 sgr. et avec réponse à 1 1/2 sgr. ; les lettres pour le faubourg en payent 2 ; un paquet pour la ville est taxé 2 1/2 sgr. et pour le faubourg 5 sgr.

WURTEMBERG.

Les enveloppes-mandats ont déjà fait leur temps, nous dit-on. On nous envoie des 3 kr. rose ; 6 kr. bleu foncé et 12 kr. brun sur papier-carton jaune, où les dispositions réglementaires sont imprimées en couleur verte.

SUISSE.



La voilà cette enveloppe qui a fait soupirer plus d'un cœur. Le timbre qui est estampillé à droite est constellé d'étoiles. Nous en avons compté 22 : juste le nombre de cantons formant la Confédération helvétique, dont au centre les armoiries. Au-dessus de celles-ci une colombe messagère, que l'on retrouve en filagramme au milieu de l'enveloppe. La valeur est indiquée par de gros chiffres. La mise en usage est fixée au mois prochain.

10 centimes, carmin.

Le dessin de cette enveloppe n'a rien d'extraordinaire. Nous le trouvons même assez médiocre.

Quelques villes débitent déjà le 10 centimes carmin et 30 centimes bleu-ciel. Nous en avons reçu depuis le 12 écoulé.

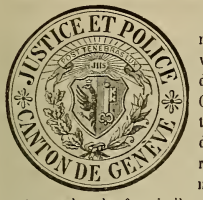

On a bien voulu nous remettre une enveloppe de franchise du conseil d'État de Genève. Elle est estampillée, au milieu de la partie supérieure, d'un timbre noir aux armoiries du canton, selon le fac-simile. L'enveloppe mesure 10 1/2 sur 15 1/2 centimètres. A l'angle inférieur de gauche, on lit le mot : *officiel*. Selon le dire de notre correspondant, toute personne qui jouit de la franchise et qui délivrerait de ces enveloppes se compromettrait gravement.

Et voilà comme
Un galant homme
Éprouve du désagrément.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On nous remet plusieurs variétés du 2 cents, noir, *U. S. Post*, imprimé sur enveloppe couleur saumon.

VÉNÉZUÉLA.



On nous informe que le type ci-contre vient d'être augmenté des deux valeurs suivantes :

1/2 centavo vert-olive.
1 » bleu-vert.

La série est donc complète.

BRÊME.

Les timbres de déclarations et d'impôts viennent de subir quelques modifications. Ils sont imprimés maintenant sur papier filagrammé, et piqués au lieu d'être percés. Les feuilles de ces timbres en contiennent chacune 18, et portent le filagramme suivant, qui signifie : *Ville libre de Brême.*

✠ FREIE
HANSES
BREMEN

Les timbres de déclarations, roses, ont été regravés : les armoiries sont aujourd'hui sur fond blanc. On compte maintenant trois gravures du 1 grote.

ALLEMAGNE.

Toute la partie nord, y compris la Prusse, a adopté un type uniforme de timbre, On nous fait espérer de nous en remettre une épreuve pour le numéro prochain.

ANGLETERRE.



La nombreuse série de timbres pour imprimés, a reçu deux nouvelles recrues au type ci-contre, sauf le mot London, remplacé par *Metropolitan*. Ils sont imprimés sur papier uni et piqués.

1 farthing rose.
1/2 penny orange.

VICTORIA.

Afin de reconnaître la valeur du 2 pence, ces timbres portent aujourd'hui en filagramme, le chiffre 4, au lieu du chiffre 2!

NATAL.

Les derniers 6 pence que nous avons vus, au lieu d'être lilas pâle, sont d'un lilas ardoise foncé; les 1 penny, eux, sont d'un rouge pâle. C'est toujours le même filagramme CC.

HELIGOLAND.



On s'entretiendra longtemps parmi les philatèles de cette apparition inespérée de timbres tricolores, destinés à faire bonne figure dans l'album. Ce type n'est pas un chef-d'œuvre de gravure, il s'en faut de beaucoup, mais l'aspect général du timbre est bien et plaît à l'œil. Son cachet tout exceptionnel lui donnera bien sûr la vogue du jour, qu'il conservera jusqu'au moment où l'attention du monde philatèle se fixera sur un autre timbre plus nouveau.

L'imprimerie royale de Berlin, d'où sortent ces timbres, n'ayant pas réussi dans ses premiers essais, a retardé cette émission, qui nous était annoncée depuis un an, jusqu'au 15 avril dernier. La série se compose de quatre timbres imprimés sur papier blanc sans filagramme et percés en ligne. L'effigie, qui est en relief, est celle de la reine Victoria.

1/2; 1; 2, 6 schilling vert et rouge.

Les nuances verte et rouge, jointes à celle du papier, blanc, nous donnent les couleurs nationales de l'île. Malgré l'uniformité des nuances des quatre valeurs, la confusion est impossible :

Le 1/2 schilling, qui a les inscriptions et l'ovale verts, a les angles entre l'encadrement et l'ovale, rouges; le 1 schilling, au contraire, a les inscriptions et l'ovale rouges et les angles verts. Au 2 schilling (décidément il ne faut pas d'*s* au pluriel), l'encadrement intérieur, y compris les angles, est vert, et les inscriptions en lettres blanches sont sur fond rouge; les chiffres sont de cette dernière nuance; quant au 6 schilling, tout ce qui est vert au 2 schilling, y est rouge, et vice versâ.

L'île d'Heligoland (île des Saints) est située dans la mer du Nord, à 65 kilom. environ de l'embouchure de l'Elbe et du Wezer. Elle compte 2,500 habitants. Ancienne possession danoise, les Anglais s'en emparèrent en 1807, parce que, — ainsi que le disait le *Sancho*, il y a peu de temps.—au temps de leur suprématie maritime, les Anglais plongeaient un doigt dans une mer quelconque en disant : « *L'eau est salée, donc ceci est à nous !* »

TIMBRE DU SÉNAT ESPAGNOL.



L'affranchissement de la correspondance, au moyen de timbres-poste, n'est devenu obligatoire en Espagne que depuis le 1er juillet 1855. Avant cette époque l'administration des postes apposait sur toutes les lettres de et pour les députés et sénateurs, une empreinte en noir ou en bleu, de forme oblongue (15 × 35) mil., portant : S. y D (sénateurs et députés) et qui donnaient à ces lettres la franchise de port. Afin de se conformer au vœu de la loi et conserver son privilége, l'Assemblée constituante créa le timbre : *Correo Congreso de los diputados*.

De Sénat, il n'y en avait point alors, mais rétabli en 1857, il a émis à son tour le timbre bleu ci-haut. également aux armoiries et portant les mots : *Correo Senado* (timbre du Sénat). Son application se fait par les soins de l'huissier de service ou par le sénateur lui-même, *avant* de mettre la lettre dans la boîte placée dans le Sénat. C'est l'administration des postes qui recueille cette correspondance.

J. Seoane.

LA POSTE LOCALE DE CONSTANTINOPLE.

Un de nos correspondants de Constantinople nous envoie quelques extraits de journaux, parus au commencement du mois dernier et se rapportant à la suspension du service local de cette ville. Voici ce que dit l'un d'eux :

« Après avoir essayé pendant un an environ ses forces vitales, la Poste locale vient de rendre le dernier soupir. Hier soir, 31 mars, un avis affiché sur les boîtes a informé le public que « *son service a été suspendu jusqu'à nouvel ordre;* » — voilà donc la capitale, rejetée, au point de vue des facilités de la correspondance épistolaire, à l'époque des janissaires. Déjà, depuis quelque temps, les difficultés avec lesquelles cette nouvelle administration avait à lutter, provenant en grande partie de ce que le gouvernement n'encourageait pas l'entreprise, non-seulement comme elle le méritait, mais comme le stipulait aussi le contrat conclu avec les concessionnaires, avaient préparé les initiés à cette catastrophe finale; mais malgré cela, le public peut toujours avoir un juste grief contre l'Administration pour cette brusque suspension. On aurait dû au moins donner avis de cette mesure une ou deux semaines avant son exécution, ne fût-ce que pour permettre l'écoulement des timbres-poste aux personnes qui s'en étaient approvisionnées. Ce ne peut être cependant que le motif le plus insignifiant de regretter l'anéantissement d'un service qui a été un véritable avantage pour la capitale, mais qui a eu le malheur de devancer de beaucoup la civilisation locale. Il faut espérer enfin qu'Agathon Effendi ne tardera pas à prendre des mesures pour occuper le terrain que M. Lianos et ses collègues entreprenants ont été forcés de quitter, surtout, nous le répétons, par suite de l'apathie officielle. »

Selon l'*Étoile d'Orient*, les employés de la poste locale se seraient mis en grève, parce qu'ils ne pouvaient recevoir plusieurs mois de solde qui leur étaient dus. Le service aurait donc été interrompu forcément.

Enfin le *Levant Herald* parle qu'il est question de mettre aux enchères publiques, au prix de 40,000 piastres par an, le service de la poste locale. Avis aux amateurs.

Bibliothèque des timbrophiles.

M. Mahé vient d'être heureusement inspiré en commençant une publication nouvelle, en brochures, des articles les plus intéressants sur la timbrophilie, qui ont parus ou qui paraîtraient dans les divers journaux.

Le premier ouvrage qu'il vient de mettre en vente, est extrait du *Timbrophile*, avril-juillet 1865, et a pour titre : *Essais sur les filigranes et les papiers employés à la fabrication des timbres-poste;* il est dû aux observations du docteur Magnus qui vient de les compléter jusqu'à ce jour.

Ce travail de patience qui est établi sur des faits et non sur des données incertaines est, à notre avis, le meilleur mémoire qui ait été écrit jusqu'ici : il est à la fois instructif et utile, et précieux surtout pour être consulté Bref, c'est un ouvrage qui se recommande seul, par sa signature.

Que M. Magnus veuille bien nous permettre, cependant, quelques remarques que nous venons de faire en parcourant rapidement son livre. Elles sont de minime importance, sans doute, en présence des difficultés et des recherches qu'il a dû rencontrer.

Nous observons d'abord, qu'il n'est pas fait mention des timbres de *Shanghaï*, *République de Honduras*, *Indes néerlandaises*, *Perse* et *Cachemire :* passe pour ces deux derniers pays sur lesquels on ne peut encore rien préciser. Les *Prusse* burelés; le 1 p. papier pelure de la *Nouvelle-Zélande;* le 1 p. (tête laurée) sur vergé et le 6 p. actuel, avec chiffre 12 en filagramme, de la *Nouvelle-Galles du sud*, ont été omis. La république de *l'Équateur* n'a pas *tous* ses timbres sur papier blanc : les 2 reales l'étant sur bleuté. Nous ferons la même observation pour les timbres des *États-Unis* imprimés de prime abord sur papier azuré et non *toujours* sur papier blanc ; l'enveloppe 4 cents (1 et 3) n'est pas la seule non plus qui ait l'inscription intérieure : *Pat. nov.* 1855 : nous avons déjà signalé les 3 cents (petit ovale) sur blanc et sur jaune, et le 10 cents vert (type actuel) également sur papier jaune. Les timbres de *Honduras britannique* n'ont pas le CC désigné.Nous l'avions cru également, lorsque nous ne possédions qu'un exemplaire annulé, mais nous avons pu nous convaincre depuis, qu'ils étaient imprimés sur papier uni. Les deux papiers de dessins différents, usités à la *République Dominicaine*, pour le 1 real actuel, ont échappés au docteur, qui parle encore des timbres provisoires de la *Guyane*, comme s'ils avaient été exclusifs aux journaux. Enfin, n'est-il pas regrettable de trouver dans un travail aussi sérieux, le filagramme des timbres *Moresnet?*

Pour ce qui concerne la *Belgique*, M. Magnus ignore, dit-il, jusqu'à quelle époque on s'est servi de timbres filagrammés. Nous sommes heureux de pouvoir le lui apprendre : On a cessé d'employer ce papier, en suite d'un ordre de service du 11 février 1861, prescrivant qu'à partir du 1er mars même année, les planches de timbres-poste contiendraient 300 timbres au lieu de 200, qu'elles avaient toujours eues.

Nous ne finirons pas sans adresser un reproche à l'éditeur, pour ne pas avoir fait suivre sa publication d'une table des matières. L'ordre géographique adopté par M. Magnus n'est pas aisé pour tout le monde; il nécessite des recherches souvent très-longues, qu'un caractère presque uniforme vient encore compliquer, C'est là une lacune dont se plaindront certainement les jeunes timbrophiles.

LES PIGEONS MESSAGERS EN ORIENT.

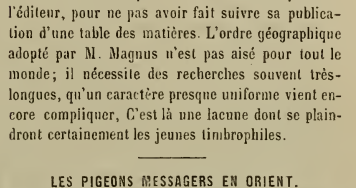

Pour nous qui jouissons maintenant des incalculables avantages que présente comme rapidité, exactitude et économie l'emploi de la poste, du télégraphe et de tous les moyens de communication dont nous a doté notre civilisation, nous serions fort gênés s'il ne nous restait pour correspondre que l'emploi des chiens, de fanaux ou petites tours habitées par des *ténors* se transmettant les nouvelles ; ou enfin l'intermédiaire des pigeons : systèmes usités chez les anciens. Les pigeons vont vite, sans doute, mais combien n'en faudrait-il pas pour satisfaire aux exigences de notre siècle affairé ! On ne saurait toutefois contester les services qu'ils ont dû rendre aux peuples qui n'avaient pas sous la main toutes nos facilités modernes de communication. Tels étaient les Arabes, qui au temps des califes, celui

de l'apogée de leur puissance, avaient organisé en grand la poste aux pigeons. Un manuscrit arabe, conservé à la bibliothèque impériale de Paris, donne à ce sujet les détails les plus intéressants. Il est d'un certain Khalil Dhahéri, qui fut, vers 1460, vizir du sultan d'Égypte. Voici comment il s'exprime :

« Ces colombiers sont établis dans les tours qui ont été construites en divers lieux de l'empire, dans le but de veiller au bon ordre et à la tranquillité publique. C'est à Mossoul qu'on a commencé à se servir des pigeons pour le transport des lettres. Lorsque les califes Fatimites s'emparèrent de l'Égypte, ils y établirent ces postes aériennes, et ils y attachèrent une si grande importance qu'ils en firent un des bureaux principaux de l'administration. Il y avait des fonds considérables assignés sur les revenus publics pour l'entretien des colombiers et de leurs surveillants. Parmi les registres que tenaient les employés du bureau central, il y en avait où l'on inscrivait toutes les races de pigeons destinées à ce service, en signalant avec soin celles qui étaient reconnues les plus propres aux messages. Le vertueux Mudjir-el-din-Abd-el-Zehir, que Dieu ait son âme ! a composé sur cette matière un ouvrage curieux qu'il a intitulé : *Amulettes des pigeons*.

» Nouz-el-din El-Schehid-Zangui, sultan de Damas, à l'exemple des califes Fatimites, créa un établissement semblable dans ses États, l'an 563 de l'hégire (1167-1168 de J.-C.). Il faut avouer que la célérité avec laquelle un souverain reçoit ou donne avis par le moyen des pigeons est une chose fort agréable en tout temps et très-utile en beaucoup de circonstances.

» Depuis longtemps les colombiers qui avaient été établis pour la correspondance du Caire avec la Haute-Égypte sont détruits par suite des désordres qui ont ruiné en grande partie cette contrée. Il n'existe plus maintenant que les colombiers de la Basse-Égypte et de la Syrie.

» La correspondance du Caire avec Alexandrie se fait par le moyen de quatre colombiers : celui du Château de la Montagne, celui du Menouf-ul-Ulin, celui de Damenhour et celui du Château d'Alexandrie.

» La correspondance avec l'Euphrate exige un grand nombre de colombiers. Voici les noms des villes où ils sont établis : le premier, sans compter celui du Château de la Montagne, est à Belheïs, le second à Salaheih, le troisième à Katia, le quatrième à Vezzadi, le cinquième à Gaza, le sixième à Jérusalem, le septième à Naplouse.

» La correspondance de Gaza avec Damas demande cinq colombiers : celui de Gaza, celui de Ginin, celui de Taffin, celui de Sanenniro et celui de Damas. La correspondance de Gaza avec Alepazige, sept autres colombiers, outre les cinq que nous venons de nommer. Ils sont établis à Belbek, Karah, Homs, Hamah, Mauzza, Khan, Touman et Alep.

» La correspondance de Gaza avec Rahahé, sur l'Euphrate, se fait par Alep; d'Alep à Rahahé, il y a trois colombiers : celui de Cabacquib, celui de Palmyre et celui de Rahahé.

» La correspondance de Gaza avec la côte de Syrie, qui est au delà de Saphed, ne demande que quatre colombiers : celui de Seida, celui de Beyrouth, celui de Tarbelé et celui de Tripoli.

» Ce sont là, continue Khalil Dhahéri, les colombiers établis et entretenus dans l'empire pour la célérité des avis importants. Chacun de ces colombiers a des gardiens logés dans les tours et chargés de surveiller nuit et jour l'arrivée des messagers aériens. Il y a dans chaque tour un grand nombre de domestiques et de mules pour l'échange des pigeons. La dépense qu'exige tout ce qui est relatif à cet établissement est considérable; mais le sultan, notre maître, en est bien dédommagé par les avantages qu'il en retire. »

HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE.

L'article sur Moresnet, du mois d'avril, nous a valu *quantité* de lettres, dont voici quelques extraits :

« J'ai cherché partout, même dans le grand dictionnaire que possède M. Maury, et je ne trouve nulle trace de la commune libre de Moresnet dont vous parlez. Pourriez-vous, à l'occasion, me donner quelques renseignements sur ladite commune?

» AUGUSTE. »

« J'ai écrit par lettre chargée à M. Decrakt, le directeur des postes à Moresnet, et la lettre m'est revenue avec cette suscription : *Inconnu, n'existe pas*. Donnez-moi le mot de l'énigme, si possible.

» ANTOINE. »

« Faites-moi venir, je vous prie, cent collections des timbres Moresnet avec la commission que

vous jugerez nécessaire. Agissez de suite, s'il vous plaît.

» ADALBERT. »

« Vous m'aviez promis de me réserver les essais qui vous passeraient par les mains et qui me manquent. Pourquoi n'ai-je pas reçu celui de Moresnet, sur carton porcelaine?

» ALFRED. »

« On ne se serait jamais douté de l'existence de Moresnet. Quatre timbres de plus pour l'album ne sont pas à dédaigner. En avez-vous?

» ANDRÉ »

« Vous seriez bien aimable de m'envoyer un modèle du filigrane de Moresnet si vous ne pouvez me remettre le timbre. J'attends, hâtez-vous.

» AMBERT. »

« J'apprends par le retour de la lettre que j'avais adressée à MM. De Visch et Lirva qu'ils sont inconnus à Bruxelles. Ayant une communication à faire à ces messieurs, je serais désireux d'avoir leur adresse. Pouvez-vous me la donner?

» ALEXIS. »

« Le pseudonyme au bas de la lettre de Moresnet est *trop limpide*; tout le monde vous reconnaîtra.

» ALBÉRIC. »

Merci, Albérie, merci. L'observation est juste, elle est même charitable; mais si le pseudonyme *seul* est limpide, notre but est atteint. Au reste, impossible *n'est-ce pas*, de revenir sur ce qui est dit, sur ce qui est fait.

Amis lecteurs, écoutez! écoutez!

La commune libre de Moresnet existe, comme nous l'avons dit, mais n'a pas de bureau de poste; conséquemment, M. Decrackt (prononcez *de Cruque*) ne saurait y être directeur. Elle est desservie mi-partie par le bureau des postes de Montzen (Belgique) et mi-partie par celui d'Herbesthal (Prusse), selon que les correspondances viennent de l'un ou de l'autre de ces deux pays. Il y a deux boîtes aux lettres levées respectivement par les facteurs des deux bureaux prénommés et l'affranchissement de la correspondance se fait en timbres poste belges ou prussiens, selon la destination des lettres.

Nous avons dit que l'impression et l'exécution des timbres avaient été faites par MM. *De Visch et Lirva, de Bruxelles*. Nous sommes obligé de redresser ces noms *quelque peu* tronqués Le mot flamand *De Visch* doit se traduire par : *poisson*, qui, réuni au mot *Lirva* renversé, nous donnera : *Poisson d'avril de Bruxelles*.

En procédant de la même manière que nous venons de le faire pour le mot Lirva, le clairvoyant Albéric a reconnu..... le signataire de l'article Moresnet, qui prie les lecteurs du *Timbre-Poste* de vouloir bien lui pardonner cette petite espièglerie. Une fois n'est pas coutume. C'est M. Maury qui l'a dit.

Et puis ne faut-il pas rire un brin?

PIERRE MAHÉ, MARCHAND DE POISSONS.

Il y a six semaines environ, *le Timbrophile*, en naviguant dans les eaux du *Timbre-Poste*, apprit le départ de son meilleur ami pour la république de Moresnet. Qu'allait-il y faire?.... Chercher des nouvelles, lui dit-on, qui intéressaient, au plus haut point, la timbrophilie tout entière. Et je l'ignorais! hurla l'argus parisien en apprenant la nouvelle. — Son parti fut bientôt pris. Il mit le cap sur Moresnet : ne s'agissait-il pas de *compléter* les renseignements du *Timbre-Poste*? Devant ce devoir, l'habitant de la capitale de Thérésa n'a jamais failli.

En arrivant, il ne reconnut pas d'abord son ami porteur d'un faux nez, mais les besicles une fois rajustées lui vinrent en aide : Méfions-nous du faux nez, se dit-il. Il attendit.

Le confrère belge qui n'est pas bête, quelquefois, attira bientôt l'attention du *Timbrophile* (M. *De Craque* peut l'affirmer) sur un énorme poisson d'une espèce encore inconnue et fit semblant de vouloir s'en saisir; mais prompt comme la foudre, l'habitant de la maison historique des trois *Canettes*, eut bientôt amené dans ses filets le curieux poisson qui n'était rien moins qu'un *canard*. Cette pêche miraculeuse s'est faite *le* 1er *avril*.

M. S. Néom essaya bien de rire dans sa barbe, mais ne le put; pour la meilleure de toutes les raisons, c'est qu'il n'en a pas. Il se contenta donc de sourire et lorsqu'il se rappelle la circonstance cela lui arrive encore.

L'heureux propriétaire, M. Mahé (grand M majuscule) a réussi, nous ne savons trop comment (les trois canettes de la maison historique doivent y être pour quelque chose) a réussi, disons-nous, à per-

pétuer l'espèce et en a obtenu de diverses couleurs, qu'il annonce, heureux confrère, aux prix suivants. Qu'on se le corne !

Rouge ! à 33 centimes.
Bleu !! à 60 »
Lilas et vert !!! à 30 »
Orange et rouge !!!! à 50 »

Les deux premiers sont très-recherchés par les Allemands ; les autres un peu par tout le monde. Le jardin d'acclimation, de Paris, pour sa part, en a fait une commande considérable. Voilà donc ce cher ami sur le chemin de la fortune et à qui doit-il tout cela? l'ingrat ! il ne le dit pas. A nous.....

Nota. L'heureux pêcheur, afin de conserver le souvenir de son excursion à Moresnet, a fait placer sur le dessus de porte de sa maison (toujours historique) un nouveau sujet en ronde bosse, à côté de l'ancien. On peut voir déjà : le *Timbrophile, gobant* le fameux poisson à la *barbe* du *satané Timbre-Poste*.

P. S. Il s'adresse à notre ami et un *peu beaucoup* à notre autre confrère Maury. Qu'ils veuillent bien méditer ensemble ce proverbe : *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait pris.*

DEUXIÈME POST-SCRIPTUM.

Le Timbrophile, ce chevalier sans peur et sans reproche, nous consacre dans son numéro d'avril trois colonnes compactes, signées : *Albert, un de vos abonnés*. La charge est excellente. *Un de vos abonnés* ! ne dirait-on pas qu'il lui est impossible de les reconnaître. Enfin, passons.

Notre spirituel Parisien insinue traitreusement que nous revendiquons, entre autres, l'idée d'avoir le premier publié un journal timbres poste. Cela est tout simplement faux. Tout l'honneur en revient à feu « *The Stamps collector's review* » de Liverpool, paru le 15 décembre 1862 et non au *Stamps collector's magazine*, qui n'a vu le jour que le 1er février 1863, soit 15 jours avant nous, au lieu de un mois, comme le dit la feuille si bien informée.

Notre *sincère* ami s'étonne de nous entendre dire que nous allions publier un article sur les filagrammes à l'époque où M. Magnus fit paraître le sien. Aurait-il oublié ce jour mémorable (15 novembre 1864) où, les larmes aux yeux, il vint annoncer à ses lecteurs attendris, qu'il regrettait vivement de ne pouvoir faire paraître un travail sur l'histoire des postes en Italie, *préparé depuis bien longtemps*, parce que *le Timbre-Poste* le publiait en ce moment? Cette nouvelle nous a même fait verser plus d'un *pleurs*. Et a-t-il oublié aussi sa lamentable *Histoire d'un sous-titre*, qu'il a signée bravement : *le Timbrophile?*

Hélas ! les temps sont bien changés : le timbrologue Saxon ; Argus, Albert, etc., etc., endossent aujourd'hui la responsabilité des écrits du directeur, qui trouve ainsi des allures plus libres mais moins franches, sous le masque du pseudonyme, tout en paraissant immaculé.

Cette conduite n'est guère loyale : il faut savoir regarder les gens en face lorsqu'on croit avoir à s'en plaindre, et laisser ces attaques surnoises aux apothicaires *armés*.

Mais arrêtons-nous ici... un ami s'interpo...se...

La paix, la paix, la paix, mes bons amis,

nous la voulons bien. Mais *le Timbrophile* se croira-t-il l'honneur satisfait et renoncera-t-il à cette polémique, qui de l'aigre-doux peut venir à l'irritation, comme on nous l'a fort bien dit? Nous croyons pouvoir l'espérer. Comme gage de réconciliation, nous lui présentons le grand calumet (de paix, bien entendu) orné des filagrammes les plus célèbres : *tête d'éléphant ; CC couronné ; cornet de poste ; bonnet phrygien ; étoiles;* etc., etc.; de plus nous offrons de déchirer à ses pieds *la lettre à ma tante*, qui ne devait être qu'une *parodie* et non une imitation des *lettres à ma cousine*.

Puissent nos propositions être acceptées !

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE

DONNANT DROIT A UN ABONNEMENT D'UN AN, A NOTRE JOURNAL, MOYENNANT FR. 1-20 POUR PORT.

6e ÉDITION.

Revue avec soin, et augmentée d'armoiries nouvelles.

Cet album dont chaque page est entouré d'un encadrement fleuronné, contient, outre les armoiries des principaux pays, cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 ferm. fr. 8 »
— tranches dorées 2 — 9-50
Maroquin plein, toutes nuances, 2 — 12 »
— Lavalière et rouge, 14 »

Albums intercalés de feuilles supplémentaires à chaque page. Jolie reliure pl. maroquin, 2 ferm. fr. 16 »

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE ET ITALIE 4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

ILES TURQUES.



Cette colonie anglaise qui dépendait autrefois des îles Bahamas, a émis récemment une série de timbres-poste, pour la grande facilité de ses 12 ou 15 cents habitants. Cette série se compose de trois valeurs :

1 penny rouge.
6 » gris verdâtre.
1 shilling ardoise.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc uni et piqués 11 1/2.

Entourer d'un ovale l'effigie de la reine; changer la disposition des inscriptions et couper les coins du type *Antigoa* : voilà le grand travail et les frais d'imagination du graveur.

Les *Turques* forment un groupe de trois petites îles fortifiées, dans la mer des Antilles, près de la côte Nord de Haïti. La principale est la *Petite-Saline* où l'on exploite une riche mine de sel.

NATAL.



Émission d'un timbre de 1 sh. vert, à l'effigie de la reine Victoria dans un ovale portant la valeur et le mot *Natal*, en grandes lettres; il est imprimé en couleur sur papier blanc filagrammé d'un CC couronné et piqué. MM. De la Rue l'ont exposé à Paris.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Les 2 sch. enveloppe ont la nuance lilas, au lieu de violet-rougeâtre; les inscriptions transversales ne sont plus vermillon, mais rouges et le papier a une teinte bleuâtre. Les 3 sch. ont subi aussi une modification, mais seulement dans la nuance qui est orange franc, au lieu de jaune d'or;

les 5 sch. sont d'un bistre plus foncé et les timbres de la même valeur ont la couleur très-pâle.

FINLANDE.



Un mark, c'est-à-dire un tiers de rouble environ : telle est la valeur du nouveau venu. Les armoiries sont sur fond blanc ; le cadre porte dans les angles le chiffre 1 entouré de petits points ; en haut et en bas : *en mark* (un mark) ; à gauche, la même désignation en russe : *oaha marka ;* à droite : *yrsi markka*, en finnois. Ce timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni, sans filagramme et *percé en serpentin*.

1 mark marron.

On peut aller l'admirer à l'*Universelle* de Paris où il figure, dans une vitrine, sous le nom de Tryckeri Bolags, lithographe à Helsingfors. Il y est non dentelé et sous deux états : d'abord avec l'écu marron, sur un fond burelé entre le cadre et l'écu ; puis en vert, mais avec le fond blanc autour de l'écu. Il y en a aussi un autre type constitué par un chiffre dans un cadre.

RÉPUBLIQUE DE SAN SALVADOR.

Nous devons ajouter aux deux timbres cités par nous :

1/2 real bleu.
1 » rouge-vermillon.

Sauf quelques petites variantes, le type est le même pour les quatre valeurs ; le papier, l'impression, la piqûre, ne diffèrent point du 2 reales.

Ce n'est pas par erreur, comme le pense M. Mahé, que nous avons imprimé : *San-Salvador ;* ce n'est pas par erreur non plus que nous disions que cette république est située au centre de l'Amérique. Si notre cher contradicteur veut bien consulter *Bouillet*, *Malte-Brun* ou le premier dictionnaire géographique venu, voire même l'annuaire postal français, il verra que ce n'est pas *Salvador* qu'il faut dire, et que la position géographique de cet État n'est pas non plus au *nord* de l'Amérique.

La leçon qu'il a cherché à nous donner ne nous sera donc pas profitable cette fois. Nous ne lui en sommes pas moins reconnaissant.

TOUR ET TAXIS.

Les 1 kr. enveloppe sont d'un vert foncé et les 2 kr. d'un jaune très-pâle.

VICTORIA.

En fouillant parmi nos timbres, nous avons trouvé un 2 p. actuel, avec filagramme 8 ; il était annulé : *Melbourne*, 26 *janvier* 1867. On nous signale aussi le 1 p. comme ayant ce filagramme.

C'est une bien bonne idée qu'on a eue à Victoria, de représenter la valeur du timbre, par un chiffre en filagramme. Il suffit de le regarder à la lumière, ... pour ne pas être fixé.

HAMBOURG.



Le 2 1/2 sch. est supprimé et remplacé, comme nous l'avions dit. Voici le successeur. A sa tournure, on reconnaît de suite le type primitif auquel nous devons déjà les 1/2, 1, 2, 3, 4, 7, et 9 sch. On s'en était écarté un moment pour les 1 1/4, 1 1/2 et 2 1/2 sch., mais il paraît qu'à Hambourg aussi on en revient quelquefois à ses premières amours. Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc filagrammé d'un trait serpentant dans la largeur et piqué.

2 1/2 sch., vert-bleu.

Le 2 sch. enveloppe vient se ranger dans la catégorie de celles qui ont pour filagramme les armoiries de cette ville.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.



Nous avons obtenu quelques exemplaires du type ci-contre, dans les nuances et valeurs suivantes :

1/2 real rose pâle.
1 » bleu-lilas pâle.

Ils sont imprimés en noir sur papier couleur très-mince ne laissant apercevoir aucun filagramme. Ces timbres ne sont point dentelés.

ALLEMAGNE.

Nous avons envoyé à quelques-uns de nos correspondants des enveloppes *Reichstags* destinées, nous avait-on dit, à donner la franchise de port, aux lettres des députés envoyés par les souverains allemands à Berlin, pour la prochaine session. Des doutes s'étant élevés sur la validité de ces enveloppes, nous attendrons leur mise en usage avant d'en continuer la vente. Nous y reviendrons, s'il y a lieu.

GRANDE-BRETAGNE.



M. Magnus nous dit avoir vu à l'exposition de Paris des épreuves de trois timbres de valeurs nouvelles, qui viendraient augmenter bientôt la série des timbres en usage. L'un est un 10 pence bleu ciel, orange, carmin ; l'autre un 2 sh. marron, vert, tous deux aux types actuels, avec lettres aux angles ; le troisième est un peu plus grand et aussi à l'effigie de la reine : sa valeur est de 5 shillings.

Les compagnies pour la remise des imprimés ne restent pas inactives dans ce pays. Voici d'abord un type dont il y a quatre valeurs :

1 farthing vert.
3 » jaune.
1/2 penny bleu.
1 » vert.



Ils sont imprimés couleur sur blanc sans filagramme et piqués. Les armoiries sont celles de la Grande-Bretagne.

Un deuxième type d'une compagnie de Liverpool nous montre les armoiries de cette ville. Il n'y en a que deux valeurs, imprimées sur papier blanc uni et piquées.

1 farthing brun.
1/2 penny lilas.

Un troisième type qui est la réduction du timbre : *London*, existe aussi en deux valeurs :

1 farthing vert pâle.
1/2 penny brun-violet.

En haut, sur une banderole, l'inscription : *London ;* en bas : *and districts*. Ces timbres sont piqués et imprimés en couleur sur papier blanc uni.

ÉGYPTE.

On nous remet quelques lignes extraites d'un journal d'Alexandrie : *le Nil*, venant confirmer notre renseignement donné en janvier 1866. Voici ce que dit cette feuille :

« L'administration des postes égyptiennes émettra prochainement des timbres-poste d'un nouveau modèle. Ces timbres, plus grands que les anciens, auront, au lieu d'arabesques, l'image des Pyramides, de l'aiguille de Cléopâtre et de la colonne de Pompée. »

Nous pouvons ajouter que ces timbres sont gravés en Italie et l'on nous promet qu'ils satisferont tout le monde. Attendons et espérons.

BRÉSIL.

On nous écrit de Rio, que les timbres d'enveloppes ne seront en usage que dans deux ou trois mois. L'épreuve que vient de soumettre la *American Bank Note Company*, à l'administration des postes de cette ville, est de couleur rose. C'est un ovale large au centre duquel est l'effigie en relief de l'empereur ; en haut : *Brazil ;* en bas : *cem reis ;* des deux côtés le chiffre 100.

QUEENSLAND.

Nos lecteurs ont trop bonne mémoire que pour ne pas se rappeler que nous annoncions en janvier, l'émission possible d'un 5 sh. rose, que nous n'avions pas vu. Il vient d'être mis sous notre rayon visuel : nous pouvons donc affirmer qu'il existe. Imprimé sur papier blanc sans filagramme, ce timbre est piqué. Le type est celui qui nous est connu.

Le timbre *registered* a maintenant la nuance plus prononcée.

Le filagramme du 2 pence, dont le dessin est encore inconnu jusqu'ici et dont nous avons parlé antérieurement, consiste en inscriptions en lettres majuscules, sur trois lignes, couvrant toute la feuille dans sa longueur. Nous y reviendrons prochainement en donnant le fac-simile.

INDES ANGLAISES.



Le *Stamp collector's magazine* donnait, dans son dernier numéro, le fac-simile de ce timbre qui aurait été employé, selon lui, dans la province de Scinde et émis par sir Bartle Freer, en 1853-54. Ce timbre à relief, dont le mauvais état n'a pas permis de reproduire le centre du cœur, a dû être estampillé, pour autant que nous avons pu en juger, sur la patte d'une enveloppe grisâtre.

Si quelques-uns de nos lecteurs pouvaient nous donner des renseignements sur ce timbre, nous leur prêtons volontiers notre *nerf auditif*.

On nous signale un 6 annas 8 pies, gris lilacé, dont nous donnerons le type le mois prochain.

ILES VIERGES.

On nous écrit de Tortola, pour nous informer que l'administration des postes émettra deux valeurs nouvelles qu'elle attend le 1er juillet prochain de la métropole : 4 pence rouge sur blanc et 1 sh. noir sur rouge vif. Ils seront *encore* plus beaux que les derniers, ajoute notre correspondant.

Une épreuve du 4 pence qui nous parvient au dernier moment, ne nous permet pas d'en donner le type ce mois-ci.

AUTRICHE.

Ce 1er juin 1867.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

J'ai le plaisir de vous apprendre que tous les timbres viennent d'être changés en Autriche. Ils ont pris cours aujourd'hui en Hongrie et dans la Transylvanie : ils le seront dans les autres provinces le 15 juin courant.

Les timbres et les enveloppes sont d'un même type et ne sont plus imprimés à reliefs. Ils sont carrés et portent, dans un cercle entouré d'arabesques, l'effigie de S. M. l'Empereur, sous laquelle la valeur est indiquée en chiffres, suivis de la dénomination kr. (kreuzer) ou sld (soldi).

2	kr. ou soldi,	jaune.
3	» »	vert.
5	» »	rose.
10	» »	bleu-ciel.
15	» »	bistre.

Il y a en plus une enveloppe de 25 kreuzer ou soldi, violet.

Les timbres de journaux sont rectangulaires et portent dans un cercle la tête de Mercure. Leur nuance est lilas pâle.

Je regrette de ne pouvoir vous envoyer aujourd'hui ces timbres, habitant malheureusement une ville qui ne compte pas parmi les privilégiées. Vous les recevrez le jour de leur apparition ici.

Agréez, etc., etc.

EDMOND ZAWADZKI.

Le journal allemand : *Magasin für Briefmarken-Sammler* a cessé de paraître avec son numéro 48 du 1er avril. Qui va prendre la corde?

RÉFORMES POSTALES EN ESPAGNE.

Une nouvelle dont les conséquences ne manqueront pas d'intéresser vos lecteurs, c'est l'adoption du système décimal en Espagne et une modification dans la taxe des lettres, journaux, etc.

Le nouveau tarif fixe le port des lettres pour l'intérieur des villes à 25 milésimas de escudo (6 centimes), *n'importe le poids et la dimension.*

Les journaux, imprimés et lithographiés, sous bande et sans autre signe manuscrit que l'adresse, présentés par les auteurs, imprimeurs ou particuliers, payeront, *quel que soit le poids*, 10 milésimas de escudo (2 1/2 centimes).

Pour l'Espagne, les îles Baléares et Canaries, les lettres dont le poids n'excède pas 10 grammes sont fixées à 50 milésimas (12 1/2 centimes); celles de 10 à 20 grammes, à 100 milésimas (25 centimes), et ainsi de suite en augmentant toujours de 50 milésimas par chaque 10 grammes ou fractions. Les ouvrages non reliés, lithographies et imprimés payeront 10 milésimas (2 1/2 centimes); les livres cartonnés 20 milésimas (5 centimes) et les livres reliés 30 milésimas (7 1/2 centimes) par 20 grammes ou fractions. Les échantillons de commerce, sans valeur, sont fixés à 25 milésimas (6 centimes) par 10 grammes.

Pour Cuba et Porto-Rico les lettres de 10 grammes et au-dessous sont taxées à 100 milésimas (25 centimes); celles pour les îles Philippines, à 200 milésimas (50 centimes), etc., etc.

Le nouveau tarif sera mis en vigueur le 1er juillet prochain. Il y aura par la même occasion, une série nouvelle de timbres comme suit :

10	milésimas de escudo	2 1/2	centimes.)
20	» »	5	»
30	» »	7 1/2	»
40	» »	10	»
50	» »	12 1/2	»
100	» »	25	»
200	» »	50	»
400	» »	1 franc.)	
800	» »	2	»

Je ne manquerai pas de vous envoyer ces timbres, aussitôt que je le pourrai.

J. SEOANE-FERRER.

Les Bergedorf réimprimés.

Grande rumeur à Paris, lorsqu'y arrivèrent pour la première fois les timbres réimprimés de la Réunion. Ils sont faux, disait-on dans le camp des infaillibles; ce sont des réimpressions hasardaient quelques voix timides qu'on n'écoutait pas. Une

preuve que ce sont bien de faux timbres, disaient les premiers, c'est que nous, les porte-plumes de la philatélie, nous avons tout tenté pour faire réimprimer ces timbres et nous n'y sommes point parvenus Et l'on viendrait nous dire aujourd'hui, qu'un manant,..... un marchand de timbres-poste, M. Moens, enfin, aurait réussi là où nous avons fait bredouille. Allons donc! allons donc!

Mais cependant, disaient quelques-uns, nous n'avons trouvé aucune différence entre ces timbres et les premiers, ce qui prouverait assez.... J'en ai trouvé, moi, dit un monsieur à la particule et j'ai déjà fait un article à ce sujet qui paraîtra prochainement dans un journal parisien. Il est temps de faire cesser cette exploitation dont nous sommes toujours les victimes!

Ne serait-il pas prudent de revoir ensemble ces différences demandèrent les plus raisonnables? — N'avez-vous pas la disposition de l'ombre des boules du 15 centimes, puis... Pardonnez-nous de vous interrompre : l'ombre des boules, dites-vous, est déjà une preuve que ces timbres sont faux. Mais vous ne savez donc pas que cela existe aussi aux timbres primitifs? — Et les chiffres qui diffèrent, répartit l'infaillible? — Cela s'y trouve aussi. — Mais alors il y a eu plusieurs types? — évidemment. — Mais alors j'allais commettre une fameuse boulette? — Ce n'est que trop vrai. — Mais on se serait moqué de moi? — Nous le craignons. *Errare humanum est*, dit un latiniste, en riant.

Cette réflexion mit fin à la *conférence*. L'article ne parut point; les timbres furent reconnus bons.

Que dira-t-on maintenant lorsqu'on apprendra dans la grande ville que les Bergedorf introuvables viennent d'être réimprimés, toujours par l'influence du manant? Prétendra-t-on encore qu'ils sont faux et y trouvera-t-on aussi des différences dans le dessin? Nous ne l'espérons pas.

On sait et on l'a répété assez souvent que les 1/2 sch. violet et bleu étaient d'un seul et même type, précisément comme les deux timbres de 3 sch. impression noire et impression bleue : Il ne faut donc pas s'attacher au dessin pour reconnaître le tirage de 1859 de celui de 1867, les types n'ayant subi aucune modification depuis leur origine.

La réimpression du 1/2 sch. violet est fort bien réussie : la nuance est un peu plus vive et plus rosée; au 3 sch. on rencontre des différences plus sensibles : le papier au lieu d'avoir une nuance à peu près semblable à celle du 1/30 th. couleur chair de Hanovre, est rose comme le 3 sch. imp. bleue dont on a utilisé le papier. Tous deux ont nécessairement l'impression plus fraîche.

Nous n'avons pas voulu mettre ces timbres en vente, avant d'avoir fait paraître ces lignes, ayant appris que les réimpressions des timbres de la Réunion avaient fait de nombreuses dupes, surtout en Angleterre.

Projet de réformes postales en Belgique.

Les membres de la législature ont reçu le texte du nouveau projet de loi où nous voyons qu'on propose quatre espèces de lettres : celle *ordinaire;* la lettre *exprès;* la lettre *recommandée* et la lettre *chargée* avec valeur déclarée.

En cas de perte, l'administration n'accorde aucune indemnité pour les trois premières et ne se rend responsable que pour la somme déclarée des lettres chargées.

Il est défendu, sous peine d'une amende de 25 à 500 francs, d'insérer dans les lettres *ordinaires, exprès* ou *recommandées* des valeurs d'aucune espèce : billets de banque, titres, timbres postaux ou télégraphiques, excepté cependant les mandats-poste. Lorsque la valeur déclarée ne sera pas réelle, l'expéditeur sera puni, si la déclaration est supérieure, d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 25 à 500 francs; si elle est inférieure, d'une amende égale à vingt fois le droit proportionnel de la fraude.

Qu'une lettre ordinaire ou exprès ne donne droit à aucune garantie : nous le voulons bien; mais est-il logique de la refuser à une lettre recommandée qui paie une surtaxe?

L'*Indépendance belge*, en examinant ce projet, il y a peu de temps, réclamait en cas de perte, pour cette classe de lettres, la même indemnité de 50 francs qu'on accorde aujourd'hui aux lettres chargées. Mais ce journal n'a pas réfléchi que pour accorder une indemnité il faut que la lettre elle-même ait d'abord une valeur et elle ne peut en contenir! Qu'on mette donc ces lettres sur le même pied que celles chargées d'aujourd'hui; et pour ces dernières, que l'expéditeur soit indemnisé selon sa déclaration, cela n'est que trop juste; qu'on punisse

d'une amende les personnes qui, dans un but de fraude, font de fausses déclarations ; mais qu'on n'inflige aucune pénalité pour les sommes déclarées en-dessous de leur valeur, puisque l'administration ne les garantit pas.

Il arrive fréquemment que pour obtenir avec plus de certitude une réponse qu'on attend, on ajoute à sa lettre le montant du port. L'article 5 du projet, ne permettant pas d'insérer des timbres-poste dans les lettres *ordinaires*, *exprès* ou *recommandées*, il faudra donc charger? Lorsqu'on nous demandera pour quelques francs de timbres étrangers, il faudra charger, toujours charger. Et en cas de perte de l'une de nos lettres, l'administration des postes, considérera-t-elle comme ayant une valeur, des timbres oblitérés?

Nous nous demandons aussi, où est le grand mal de laisser à l'expéditeur la responsabilité de ses envois, dont il devra, en cas de perte, supporter seul tout le prix de sa négligence. Et n'en sera-t-il pas alors assez puni?

L'article 29 contient un renseignement qui concerne plus spécialement nos lecteurs étrangers. Voici ce qu'il dit :

« Le gouvernement aura la faculté de débiter au même titre que les timbres-poste adhésifs, des enveloppes ou bandes timbrées et de fixer la taxe à percevoir en remboursement des frais de ces enveloppes ou bandes. »

Voilà le projet. Quand aurons-nous ces enveloppes?

La main sur les timbres turcs de première émission.



Pour quelques-uns de nos lecteurs ce titre semblera probablement une énigme. Ils chercheront peut-être en vain, sur ces timbres, cette main que nous annonçons. Ele existe cependant, mais non pas telle que nous la connaissons. C'est le dessin bizarre qui occupe le centre de chacun de ces timbres ; il a nom : *Thougra*.

Le *Thougra* est la signature de S. H. le Sultan, d'ordinaire en noir, quelquefois en rouge et souvent en lettres d'or. Elle figure sur les monnaies, passeports, etc. Ces lignes, contournées en arabesques représentent l'empreinte des cinq doigts que les premiers sultans apposaient au bas des actes et que Mahomet II imprima, tout humides de sang, sur l'une des colonnes de Sainte-Sophie en 1453.

La main a pour les mulsulmans trois significations mystiques : d'abord elle désigne la Providence, puis elle symbolise le type primordial ou l'abrégé de la loi ; enfin on y attache un pouvoir magique d'une grande puissance : elle renferme le courage des fidèles et fait pâlir celui de leurs ennemis.

Comme emblême de la loi, les musulmans expliquent ainsi la signification de la main : Elle a cinq doigts, dont chacun, le pouce excepté, a trois jointures. Tous les doigts sont subordonnés à *l'unité* de la main, leur base commune.

Les cinq préceptes fondamentaux de la loi sont : 1° Croire en Dieu et à son prophète; 2° prier; 3° faire l'aumône; 4° jeûner pendant le mois consacré au jeûne ; 5° visiter les temples de la Mecque et de Medine. Chacun de ces préceptes offre *trois* modifications, excepté le premier, symbolisé par le pouce, qui n'en a que deux : *cœur* et *œuvre*. (N'exprimer sa croyance en Dieu que par des *paroles* n'a pas de valeur pour le vrai croyant.)

Ces dogmes et leurs modifications ont pour source *l'unité de Dieu*, et tout le mahométanisme est donc renfermé dans la main, les cinq doigts et leurs quatorze jointures.

Quant au pouvoir de la main sous le rapport de la magie, non-seulement elle met le musulman à l'abri des maléfices que pourraient employer ses ennemis, mais en outre, elle opère des enchantements et des prodiges. Les savants la formulent en diverses figures qu'ils utilisent selon le cours des astres.

Au-dessus de l'inscription placée à l'entrée principale de l'Albambra à Grenade, on voit la clef jointe à la main. La clef est pour le musulman ce que la croix est pour le chrétien. Comme les catholiques aux clefs de saint Pierre, ils y rattachent la faculté de lier et de délier, d'ouvrir et de fermer les portes du ciel. « Dieu ne donna-t-il pas, dit le Coran, à son délégué sur la terre, le pouvoir du ciel qui est en haut et du feu qui est en bas? Ne lui accorda-t-il pas le titre et le pouvoir du portier céleste, afin qu'il ouvre à ceux qu'il aura élus? »

La main, placée au-dessus de la porte de l'Alhambra comme sur le sceau du sultan et sur les timbres-poste, symbolise le pouvoir à la fois spirituel et temporel qui protége les bons, les fidèles et qui doit remplir d'effroi leurs adversaires.

Le symbolisme de la main, modifié de diverses manières, n'est pas resté inconnu aux peuples chrétiens. La main devint pour eux l'emblème du gouvernement de la société. Les doigts, à partir du pouce, prirent la signification de : *pouvoir*, *savoir*, *vouloir*, *valoir*, *devoir*, ou de *force*, *intelligence*, *autorité*, *amour*, *obéissance*.

De même les idées superstitieuses d'un pouvoir mystérieux de la main furent en partie adoptées par les chrétiens. Les colliers formés d'une rangée de mains, en argent, en bois, en ivoire, etc., dont la mère soigneuse ornait le cou de son enfant pour le garantir contre les méchantes œuvres de gens mal-intentionnés, sont d'origine mulsulmane. Parfois ils ont pour but de faciliter la dentition, mais alors les *mains* se transforment plus ou moins en espèces de *dents*

Inutile de dire que cette superstition s'allia bientôt à celle de la chromancie qui s'efforce de lire dans la main de l'homme si mystérieusement lignée, ces redoutables arrêts du sort ; éternelle énigme dont la sagacité humaine cherche depuis si longtemps à deviner le mot sans pouvoir trouver autre chose qu'*erreur* et *déception*.

LE SERVICE DES POSTES

AU

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

(Suite et fin. — Voir n° 49.)

La *traveling-cart*, ou malle, et le *bullock-wagon* sont indifféremment avec ou sans ressorts. Si le véhicule est sur ressorts, il faut avoir soin de les bander solidement avec des courroies ou des lanières de peau, dans la prévision des secousses auxquelles on se trouvera exposé. L'intérieur de la *traveling-cart* est pourvu de boîtes, siéges à ressorts, poches, coussins et tout ce qui peut atténuer les fatigues d'un tel voyage. Il y a même de quoi organiser un lit pour le cas où l'on serait surpris par la nuit loin de toute habitation, ou si, par quelque raison que ce soit, l'on se trouvait arrêté en route. Dans ce cas, l'intérieur de la voiture devient le dortoir du maître, et le dessous est disposé pour les guides. L'attelage est généralement composé de six ou huit chevaux, pour les routes un peu longues, et il est conduit par deux hommes, l'un tenant les rênes et l'autre brandissant un long fouet, auxiliaire de toute première nécessité avec un tel équipage. Indépendemment de cette « division du travail, » il faut encore deux autres serviteurs pour atteler et dételer, ce qui se nomme, dans le langage semi-hollandais qui se parle encore au Cap : *in-spanning et out-spanning*. Le même attelage sert ordinairement pour tout le voyage ; rarement il parcourt plus de 40 milles par jour. Le temps se passe assez uniformément ; de loin en loin quelque petite aventure vient égayer la monotonie. Le départ au lever du soleil, puis une étape d'environ 16 milles. Dételage des chevaux pour les reposer et leur donner un picotin d'avoine, et permettre également aux voyageurs de déjeuner sur l'herbe. Station de deux heures à peu près, après quoi, l'on se remet en marche et l'on fait de nouveau 14 ou 16 milles. Nouvel arrêt pour le dîner, suivi de la sieste que chacun fait où il peut, à l'ombre d'un buisson ou de la voiture elle-même. Tout le monde étant reposé, on commence la troisième et dernière étape, qui se termine au coucher du soleil. S'il se trouve une ferme dans les environs, on est certain d'y recevoir un accueil hospitalier. Souvent même y prend-on le repas le plus substantiel de la journée, et presque immédiatement après, l'on se retire dans l'endroit désigné pour y passer la nuit. Là, la chaleur du jour, la fatigue, la diète et le plaisir de se sentir plongé dans un fauteuil de peau de mouton, vous procurent bientôt des songes les plus effroyables, d'accidents par terre et par eau, etc..., jusqu'à ce qu'une aurore radieuse et la fraîche splendeur du matin, chassant toutes les folles visions de la nuit, vous ouvrent une journée nouvelle, qui sera marquée des mêmes péripéties que la précédente.

» Le voyage en *bullock-wagon*, est beaucoup plus lent et plus monotone, mais il est plus sûr que par la malle. Un attelage est ordinairement composé de seize bœufs. Le wagon est assez grossièrement fait, mais solide et construit de manière à pouvoir affronter les chemins les plus impraticables. Une partie en est protégée contre le soleil et la pluie par une espèce de tente que soutient une légère charpente de bambous. Les étapes sont d'un paturage à un autre : ce sont des espèces d'oasis que l'on rencontre tous les dix, douze ou quatorze milles et qui égaient la monotonie de certaines routes. On les appelle *uit-span* (locution batave), c'est-à-dire endroit où l'on dételle. L'équipage fatigué est toujours certain d'y trouver de la verdure et de l'eau.

» Dès qu'on arrive au relai, les bœufs sont dételés et débarrassés de tous les harnais, et conduits sur l'herbe. Les guides alors s'occupent d'eux-

mêmes et ne sont pas longtemps à faire du feu et à préparer un frugal repas, souvent le produit de leur chasse. Le wagon contient toujours un fusil. Au repas succède le repos; et après deux heures de sommeil, quelquefois sous un soleil brûlant, les guides rassemblent les bœufs épars, qui recommencent leur longue et ennuyeuse journée. Et si parfois ils se ralentissent, le bruyant et fréquent *Loop! trek!* des conducteurs ne tarde pas à les réveiller. — Pendant l'été, les plus longs trajets se font la nuit. »

II

Quelques mots sur les différents timbres-poste émis en par cette colonie et nous finissons. L'introduction des timbres eut lieu en 1853. Le premier type rappelait, par sa forme triangulaire, celle du pays auquel il était destiné.



1853. — Ier type.

(Une gravure pour toutes les valeurs).

Déesse de l'espérance au repos; à gauche : *postage;* à droite : la valeur; au bas : *Cape of Good Hope.* Imp. coul. sur papier filagrammé d'une ancre, triang, gravés.

1853. — *Sur papier bleuté.*

1 penny rouge-brique.

Sur papier blanc.

1853. — 4 pence bleu.
1857. — 1 penny brique.
1858. — 6 » lilas.
1 sh. vert foncé.
1863. — 1 penny amarante.
4 » bleu clair.
6 » lilas tendre.
1 sh. vert jaune.

1864. — 1 penny rouge-brun.
4 » bleu-indigo.
6 » violet foncé.
1 sh. vert-émeraude.

Sur papier blanc sans filagramme.

4 pence noir (*essai*).

La nuance de tous ces timbres est très-variée. Nous n'avons jamais vu de 4 pence sur papier positivement bleuté ; mais par contre, nous en avons vu beaucoup où la couleur du timbre s'était étendue sur le papier et lui donnait cette teinte. La plupart des 4 pence noirs, à l'existence de laquelle bien des collectionneurs ont cru, ne sont, à part l'essai que nous venons de citer, que des timbres bleus falsifiés, qui laissent presque toujours apercevoir leur couleur primitive, mais surtout à la lumière.

C'est à la suite d'un retard apporté à l'envoi des timbres par la métropole, que la colonie fut forcée d'émettre provisoirement les timbres suivants, qui sont la copie du type précédent :

1861. — 2e type.

(Variétés en chaque valeur.)

Déesse de l'espérance au repos; à gauche : *postage;* à droite : la valeur; en bas : *Cape of Good Hope.* Imp. coul. sur pap. blanc vergé, triang. typographiés.

1 penny rouge, rose.
4 » bleu clair, bleu, bleu foncé.

Il existe diverses gravures de ces deux valeurs, mais nous ne saurions en préciser le nombre. Nous constaterons cependant l'existence d'un timbre 4 p. bleu, ayant 44 mm. du bas, contrairement à la généralité de ses confrères qui n'en possèdent que 42. Les différences qu'on rencontre parmi les diverses gravures qui ont été faites de ces deux valeurs, sont peu sensibles et résident surtout dans les inscriptions; leur usage s'est borné à quelques mois.

VARIÉTÉS.

1 penny bleu.
4 » rouge.

Ces deux timbres proviennent d'une bévue commise par l'imprimeur, qui a transposé les nuances des deux timbres. Le petit nombre d'exemplaires que nous en connaissons sont annulés, et leur rareté ferait supposer, ou que le tirage en a été très-restreint, ou qu'ils ont été retirés de cours aussitôt l'erreur connue.

1863. — 3e type.

(Une gravure pour toutes les valeurs.)

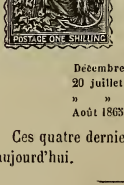

Déesse assise sur une ancre et se reposant sur un bélier. En haut : *Cape of Good Hope;* au bas : *Postage* et la valeur. Imp. coul. sur papier blanc filagrammé des lettres CC. couronnées, rect. dentelés, gravés.

Décembre 1863. — 1 sh. vert.
20 juillet 1863. — 1 p. rouge.
» » » — 6 p. lilas.
Août 1863. — 4 p. bleu.

Ces quatre derniers timbres sont ceux en usage aujourd'hui. W. B.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE ET ITALIE 4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 3 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

ILES VIERGES.



Les timbres bizarres ne manquent pas dans l'album. Les uns le sont par le dessin ou la nuance ; les autres par la forme. Mais ni dessins, ni formes, ni nuances n'ont réussi jusqu'à présent à exciter d'autre intérêt que celui qu'offre toute nouveauté. Les timbres du Cap, seuls, ont conservé leur vogue du premier jour : elle sera, sans nul doute, partagée avec les deux nouveaux élus.

Nous ne pensons pas qu'il est quelqu'un qui ait jamais rêvé de pareils timbres. Ce n'est plus une vierge aux lampes, de fantaisie, comme les premiers timbres de ces îles, mais une vierge en prière. C'est tout à la fois un timbre-poste et une image de dévotion ; on pourra en mettre sur ses lettres comme dans son livre d'heures : donc, double avantage.

Le 4 pence a la vierge dans un cercle perlé ; en haut : *Virgin islands ;* en bas : *four pence* et un fleuron dans chaque angle. Nous connaissons deux essais de de ce timbre, imprimés en rouge-brun sur papier blanc rosé et sur papier rose vif.



Le 1 shilling est imprimé en deux couleurs : la vierge est noire ; le restant du dessin, rose. En haut, en cintre : *Virgin islands ;* en bas : *one shilling.* L'impression de ces deux timbres est faite sur papier blanc uni et piqués 15.

4 pence rouge-brun.
1 shilling rose et noir.

GRANDE-BRETAGNE.



Les trois timbres signalés le mois dernier sont en circulation depuis le 1er courant. Leur dessin est différent à tous trois. La plus petite des valeurs (10 pence) a l'effigie de Victoria dans un cercle. C'est le 4 ou 6 p., avec le mot *postage*, en cintre, à la partie supérieure; en bas : *ten pence*; dans les angles, de grandes lettres venant simplifier, à sa grande joie, le travail du graveur. L'ornementation de bon goût, voilà le pont aux ânes de ces messieurs!

Mais si MM. De la Rue ont été chiches d'ornementation pour le 10 pence, au point de le faire paraître inachevé, ils en ont fourré de ci, de là, partout enfin, au 2 shillings. L'ovale brisé aux parties supérieure et inférieure, dans lequel se trouve l'effigie de la reine, est d'un bon effet; il contient les mots : *Two schillings*, *postage*. Les lettres des angles n'ont pas été oubliées.

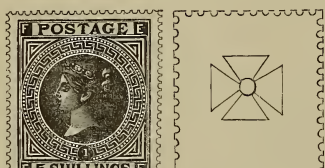

Le 5 schillings qui a toutes les allures d'un timbre d'effet, a la même effigie que les deux timbres précédents, mais entourée d'une bordure grecque dans un double cercle perlé; en haut : *Postage;* en bas : la valeur. Toutes les inscriptions des trois timbres sont sur fond blanc; les lettres et chiffres sur fond de couleur. Les deux premières valeurs ont une rose en filagramme; le 5 sh., une croix de Malte (nous en donnons les dessins). L'impression des timbres est sur papier blanc.

10 pence chocolat } piqués 14.
2 sh. bleu-lilas }
5 » rose » 15.

Le reproche à adresser à MM. De la Rue est toujours le même. Mais s'il est vrai qu'il ne garantissent pas la ressemblance de leurs portraits, dame!...

Simple réflexion : Pourquoi les 6 pence ont-ils un trait d'union depuis qu'ils ont des lettres aux angles, alors que toutes les autres valeurs n'en ont pas?

On ne peut parler de la Grande-Bretagne sans parler de timbres de compagnies. Nous avons encore deux types à ajouter à la liste de ceux dont nous avons déjà parlé. Sauf les armoiries qui se trouvent



dans un écu de même modèle, les deux types sont les mêmes. Nous n'en faisons figurer ici qu'un seul. L'un est pour la ville de *Dundee*. Il y en a deux valeurs, imprimées sur papier blanc uni, non dentelées:

1 farthing violet.
1/2 penny vermilion.

L'autre pour la ville d'*Aberdeen*, est aussi sur papier blanc, mais piqué.

1 farthing jaune-brun.
1/2 penny bleu ciel.

PRUSSE.

Le célèbre prestidigitateur prussien, après avoir exécuté son fameux tour de passe-passe, qui engloba d'une fois et à son profit une grande partie de l'Allemagne, au grand déplaisir d'un autre prestidigitateur moins habile, vient de laisser tomber un regard de gratitude sur ses nouveaux sujets. Il a décidé que les États du sud feraient usage de timbres à l'aigle prussienne, où la valeur serait énoncée en kreuzer. L'imprimerie royale de Berlin s'est donc empressée de confectionner un timbre dans ce goût. En voici l'échantillon, dont il y a 5 valeurs :



1 kreuzer vert.
2 » orange.
3 » rose.
6 » bleu ciel.
9 » bistre.

Ils sont imprimés sur papier blanc uni et percés. L'aigle et les chiffres sont en relief.

Il y a encore de ce type une série d'enveloppes des mêmes valeurs, portant le timbre à droite coupé par l'inscription transversale de couleur noire.

L'usage en a commencé le 1er juillet courant.

On nous annonce la prochaine émission de trois timbres : 12, 18 et 35 kreuzer.



Autre surprise : nouveau type appartenant à une entreprise particulière pour la remise des lettres et paquets pour Breslau et ses faubourgs. Il faut suivre à la loupe tous les petits détails de ce timbre, qui sont vraiment charmants. C'est d'après une épreuve imprimée en noire sur carton glacé, que nous donnons la reproduction du type. Il y a six valeurs qui nous parviennent à l'instant ; l'impression vraiment déplorable est noire sur papier de couleur ; percés :

1/2 sgr. jaune.
1 » rose.
1 1/2 » vert.
2 » bleu pâle.
2 1/2 » orange.
3 » lilas.

La troisième et sans doute dernière compagnie, annonce pour bientôt une émission de timbres.

CEYLAN.

Voilà le 2 pence vert, imprimé aujourd'hui en couleur ocre foncé ! Le filagramme CC couronné reste le même. — Ne pas considérer comme filagramme l'inscription *crown colonie*, placée au milieu de la feuille et remplaçant, pour quelques-uns de ces timbres, le CC couronné.

VAN DIEMEN.

Nous avons trouvé un 4 pence orange de la première émission, imprimé sur papier vergé.

SUISSE.

Les enveloppes de 10 centimes sont décidément en usage depuis le 1er courant. La nuance varie ; il y a carmin vif et rose pâle.

INDES ANGLAISES.



Voici le 6 annas 8 pies que nous avons annoncé dans notre dernier numéro. L'effigie de la reine Victoria est placée dans un octogone, autour duquel : *East India post ; six annas and eight pies.* Il est imprimé sur papier blanc filagrammé d'une tête d'éléphant et piqué 14.

6 annas 8 pies gris lilacé.

Nous présumons qu'il est destiné à remplacer le 6 annas provisoire connu.

MEXIQUE.



Les derniers événements qui ont précipité du trône le courageux et infortuné Maximilien, vont probablement nous faire renouer connaissance avec le type émis en 1864 par le gouvernement Juariste.

C'était écrit, dirait le vrai croyant ; c'est la fatalité ! dirait Calchas.

Quoi qu'il en soit, et en attendant cette émission, M. Mahé, « dans sa grandeur d'âme, » nous envoie le type ci-contre, comme étant un timbre provisoire. Il nous révèle bien par sa piètre figure (le timbre bien entendu) le triste état de ce pays.

Quatre valeurs nous sont signalées : toutes quatre imprimées en noir sur papier couleur et portant dans un cercle, de droite à gauche, l'inscription : *Franco en*, et de gauche à droite : *Guadalajara*, en lettres grasses ; au centre, la valeur et le millésime 1867. Nous laissons à notre confrère de Paris, *qui sait l'espagnol*, le soin de traduire ces inscriptions.

1/2 real, blanc.
1 » azur pâle et foncé.
2 » vert d'eau et vert-jaunâtre.
4 » rose ; blanc.

Nous oublions de dire, que nous n'avons pas aperçu le plus petit filagramme.

L'avenir nous apprendra de quelle nature sont ces timbres.

HANOVRE.

Ces bons Prussiens ont livré aux flammes tout ce qui restait d'anciens timbres et d'enveloppes, qui pouvaient rappeler aux heureux annexés leur *esclavage*.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Un marchand anglais nous proposait ces jours-ci, comme une très-grande rareté, un timbre brun-foncé de 1 penny. Sa nuance, qui était identique à celle de certains 6 pence bruns, pouvait faire croire à une erreur d'impression ; aussi en demandait-on la bagatelle de L. 1-5 (fr. 31-25).

Un chimiste de nos amis, dont nous voudrions faire passer le nom à la postérité, nous apprit que le 1 penny actuel pouvait être rendu de cette nuance en le plongeant une seconde dans *l'hydro sulfuré d'ammoniaque*. Comme preuve de ce qu'il avançait, il nous remit un exemplaire d'un fort beau brun. — Avis aux chercheurs de raretés !

VICTORIA.

Il faut croire qu'on imprime indifféremment sur n'importe quel papier, puisque les derniers 1 p. nous parviennent avec le chiffre 4 en filagramme.

AUTRICHE.



La réconciliation de la Hongrie et de l'empire autrichien a valu au premier de ces deux pays une gracieuseté de son roi. O faveur insigne et qui a dû être prisée par les Hongrois, il leur a été accordé d'affranchir, dès le 1er juin, leurs lettres, au moyen des timbres-poste nouveaux, à l'effigie de l'empereur François-Joseph, tandis que toutes les autres parties de l'empire ne pourront les utiliser qu'après entier épuisement des timbres aux armoiries.



Nous observons que les valeurs énoncées avec deux chiffres et celles en soldi n'ont pas le petit ornement supplémentaire que possèdent les 2, 3 et 5 kr. de chaque côté de la valeur. On en jugera par les deux fac-simile. L'effigie qui est couronnée de laurier est tournée vers la droite, dans un cercle perlé; à sa lippe on reconnaît bien là un descendant des Habsbourg.

Il y a, comme le disait M. Ed. Zawadzki, le mois dernier, cinq valeurs d'un même type, tant en timbres qu'en enveloppes.

Timbres, piqués 9 1/2.	*Enveloppes, format moyen.*
2 kreuzer ou soldi jaune.	3 kreuzer ou soldi vert.
3 » » » vert.	5 » » » rose.
5 » » » rose.	10 » » » bleu.
10 » » » bleu.	15 » » » bistre.
15 » » » bistre.	25 » » » violet.

L'impression de tous ces timbres est très peu soignée; le papier qui est blanc ne contient aucun filagramme, si ce n'est quelques lettres, marques de fabrique. Le timbre est placé à droite sur les enveloppes et la patte en est même ornée! Qui voudra s'en assurer se munira d'une loupe.

Les timbres ou enveloppes, où la valeur est énoncée en soldi, servent à l'affranchissement des correspondances remises aux bureaux postaux autrichiens, établis à l'étranger : *Constantinople, Smyrne, Alexandrie, Bucharest, Jassy*, etc.



Les timbres de journaux ont également subi un changement. Ils sont aujourd'hui à l'effigie de Mercure (nous le pensons au moins), qu'on représente habituellement sous la figure d'un beau jeune homme. Le beau jeune homme ici présent, est tourné vers la gauche et entouré d'un double filet formant cercle et encadré d'une bordure grecque. Sur la tête ou lui a posé un *chaudron*, (ce doit être un chaudron), avec des ailes.

Ces timbres ne sont pas exposés à Paris.

FINLANDE.



Nous lisons dans l'intéressant article du docteur Magnus, *Timbres de Finlande* (n° 24 du *Timbrophile*), que les 5 et 10 kop., au type ci-contre, ont un large point blanc dans le pavillon de chaque cor; nous en voyons un troisième entre la couronne et l'écu.

Une variété assez rare, que n'a pas rencontrée le docteur, et que nous avons trouvée parmi nos enveloppes, nous présente ce type sans aucun des trois points. La nuance est bleue foncée; le papier blanc uni épais. Tout nous porte à croire que cette variété appartient à un premier tirage, car le type est identique dans tous ses détails, à celui qui porte les trois points et qui a été réimprimé.

NORWÉGE.



Le 2 skilling vient de subir une transformation. Il diffère du type connu, en ce qu'il a les chiffres plus grands et répétés de chaque côté du mot : *skill*, qui est d'un caractère plus petit. Le fond du timbre est couvert de lignes verticales, au lieu de lignes diagonales croisées, comme précédemment. Le lion de l'écu, fatigué sans doute de sa première pose, en a pris une autre. Ce timbre est imprimé sur papier blanc uni et piqué 14.

2 skilling jaune nankin.

LIBÉRIA.

Les filets qui formaient encadrement aux timbres actuels sont supprimés. C'est ainsi, au moins, que nous parviennent les 24 cents d'un vert très-pâle,

imprimés sur papier blanc, moins épais que précédemment. Les timbres reprennent donc leurs dimensions premières, c'est-à-dire 25 × 30 millimètres; ceux avec double encadrement avaient la plupart 28 × 32. Nous avons trouvé de ces derniers :

6 cents avec 28 × 34.
12 » » 29 × 32 et 27 × 32.
24 » » 27 × 32.

ESPAGNE.

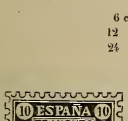

Nous avions promis pour ce mois-ci neuf timbres nouveaux. Ce nombre a été réduit au tiers, en attendant la ratification des nouvelles conventions postales entre la Belgique, la France et la Suisse.

Les 2 et 4 cuartos sont supprimés, mais remplacés par deux autres ayant une valeur équivalente : 25 et 50 milésimas. Tous les autres timbres restent en usage momentanément. On emploie donc aujourd'hui des *centimos*, des *cuartos* et des *milésimas !!*

Le 10 milésimas est destiné aux imprimés comme l'indique son inscription. Le chiffre 10 est placé au centre d'une circonférence fond de couleur dont l'encadrement porte les mots : *diez milˢ de escudo, españa correos;* dans les angles, le chiffre 10 répété dans de petits ovales ; entre le cercle et l'encadrement, les mots : *franqueo impresos.*

Le 25 milésimas, usité pour la correspondance locale, est à l'effigie de la reine Isabelle, tournée vers la gauche, dans un ovale portant les mots : *correos de españa*, 25 *milˢ de escº*, imprimés en couleur sur fond blanc, contrairement aux timbres de 1867 qui ont les mêmes inscriptions sur fond de couleur. Le centre de l'ovale est rose et l'heureux encadrement, bleu, comme les 12 cuartos 1865.

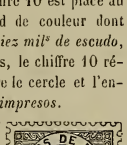

Le 50 milésimas est unicolore; le type est semblable au précédent. Il est destiné à l'affranchissement des lettres pour le Portugal.

Ces trois timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc uni et piqués 14 :

10 milésimas brun ; brun foncé.
25 » rose et bleu.
50 » bistre pâle.

L'unité monétaire en Espagne est l'escudo (fr. 2-65 ou 2-70) divisé en mille milésimas équivalent à la moitié d'une piastre ou duro ou peso fuerte. Un franc vaut 380 milésimas d'escudo.

Deux types du *correo congreso* nous étaient connus (voir nº 31 et 46 du *Timbre-Poste)*; on nous en a fait voir un troisième qui ne diffère guère de celui reproduit dans notre nº 31. La couronne y est plus large ; les armoiries sont dans un ovale au lieu d'être dans un écu et sa dimension est de 31 × 24 millimètres au lieu de 29 × 22. La nuance est noire ; ci-haut le dessin.



A propos des anciens Bergedorf.

Les journaux français ou belge, quoique armés en guerre, sont presque toujours d'accord..... sur tout ce qui regarde l'histoire des timbres. Ils ne mettent flamberge au vent que lorsqu'il s'agit de filagramme. Le mal, en somme, n'est pas bien grand, car, si l'un voit des lettres couronnées, là, où un autre voit un éléphant, le lecteur averti qu'il y a un filagramme reste toujours juge et découvre parfois même un troisième dessin.

Mais si, ayant lu les journaux français, on peut se payer la satisfaction de lire ceux qui se publient en Allemagne (satisfaction que nous devons nous refuser, car nous ne possédons pas la langue allemande, mais là, point du tout) on ne sera pas peu étonné d'y trouver les mêmes faits, mais présentés d'une toute autre façon.

Ainsi l'un disait, il y a quelque temps, que la couleur brune des timbres-taxe turcs provenait de la fermentation de la gomme des timbres jaunes, lilas, bleus et rouges! Ce n'était là assurément qu'une ânerie, relevée en temps utile par un de nos confrères de Paris. En est-il de même des lignes suivantes, parues le 1er mai 1867, dans un autre journal allemand?..... Espérons-le pour l'honneur de son éditeur. Voici en quelques mots ce qu'il publie :

« D'après informations reçues du directeur des postes de Bergedorf, les deux timbres anciens de cette ville ont été imprimés en 1861, *à titre d'essai*

et les planches vendues à un marchand d'imitations de Hambourg, parce qu'elles n'avaient pas été trouvées satisfaisantes, mais à la condition qu'il n'en serait vendu que des épreuves oblitérées. La mise en usage des cinq timbres actuels et connus, date de 1862. »

Le piége est-il assez grossier? Et croirait-on néanmoins qu'il est encore des timbrophiles qui aillent se faire prendre à pareille glu? Notre correspondant-traducteur, lui-même, qui ne sait plus sur quelle jambe se tenir, nous dit qu'il ne trouve pas les renseignements de la feuille allemande invraisemblables, alors qu'ils ne souffrent pas même la discussion!

Nous répéterons donc une dernière fois pour ceux qui l'ignorent, que les deux anciens Bergedorf ne sont pas des *essais*, comme l'imprime si complaisamment la feuille allemande, mais des *timbres-poste* qui ont été en circulation pendant l'espace de dix jours. S'ils n'ont pas été trouvés satisfaisants, c'était sans doute à cause de leur nuance, car leurs successeurs ont été imprimés sur les mêmes planches, qui n'ont pu être conséquemment vendues à Hambourg et à des conditions aussi absurdes que celles qu'on prétend.

Si notre confrère allemand est de bonne foi, comme nous nous plaisons à le croire, il ne manquera pas de rectifier dans son premier numéro, cette grossière erreur, à moins de vouloir se rendre volontairement complice des friponneries des marchands hambourgeois, qui cherchent à donner à leurs drogues un cachet d'authenticité, pour leur prompt écoulement et à la grande satisfaction de leur bourse.

Le 2 pence filagrammé, de Queensland.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir tenir la promesse que nous avons faite le mois dernier de donner le fac-simile du filagramme du 2 pence Queensland, nos démarches pour l'obtenir ayant été vaines. En attendant que nous le recevions de Brisbane, où l'avons réclamé, il y a peu de temps, nous allons tâcher de reconstruire ce filagramme au moyen du fragment de feuille que nous possédons. Il contient 60 timbres disposés sur cinq rangées; les inscriptions partent de gauche à droite, dans la hauteur de la feuille et se résument par les lettres suivantes :

LAND
AGE
AMPS
} qu'on peut expliquer, pensons-nous, par {
QUEENSLAND
POSTAGE
STAMPS

Les inscriptions supposées sont évidemment incomplètes, mais il s'agit de savoir d'abord sur quelle quantité de timbres elles s'étendent.

Nous avons en moyenne quatre lettres pour cinq rangées, comme on l'a vu plus haut; il en faut donc au moins treize pour le mot *Queensland*, nombre qui doit être évidemment majoré, car les trois mots qui finissent ensemble la bordure de la feuille doivent nécessairement la commencer de la même manière; le coût de la feuille serait aussi de 26 sh., chiffre qui a dû être évité pour ne pas avoir de complication dans les comptes.

Si, au contraire, nous portons la feuille à un total de vingt rangées de timbres, nous obtenons une valeur de 2 livres, chiffre rond auquel nous croyons pouvoir nous arrêter.

Donc, en supposant que la feuille contienne 20 rangées de timbres, il y en aurait :

7 de disponibles sur la première ligne : Queensland.
10 » » deuxième » Postage.
13 » » troisième » Stamps.

que nous remplirions de la manière suivante en répétant l'inscription, mais renversée :

SDRVTSQUEENSLAND
ƎGƎTAGOSTAGE
SAMPSƆUƎƎNSLAND

Nous terminons en ajoutant que les trois inscriptions en lettres majuscules anglaises, sont séparées par un trait serpentant dans toute la largeur; en haut et en bas, il y a un double trait.

LES TIMBRES-POSTE.

Catalogue méthodique et descriptif de tous les timbres-poste connus, par M. O. Berger.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire : « Ah! s'il me fallait faire un catalogue de timbres-poste, je réponds bien qu'il ne contiendrait aucune erreur et que rien n'y serait oublié. » Mais les prétextes ne manquent point aux beaux parleurs lorsqu'il s'agit de *mettre la main à la pâte*, ou même de prêter leur concours.

Bien des personnes s'imaginent qu'il suffit de

rassembler les divers journaux ou catalogues de timbres, pour en dresser une nomenclature de ceux qui existent. C'est précisément le moyen d'arriver à cataloguer toutes les erreurs qui ont pu être commises.

Lorsqu'on veut présenter au public un travail consciencieux, comme l'est celui de M. O. Berger, il faut pouvoir contrôler tout ce qui a été dit, tout ce qui a été écrit. Mais alors que de déboires, que d'ennuis, que de difficultés ne rencontre-t-on pas sur son chemin! C'est à faire reculer les plus intrépides. Applaudissons donc l'auteur qui a eu assez de persévérance pour mener à bonne fin une œuvre aussi nécessaire, sans se laisser décourager par les ennuis d'un long travail et vaincre toutes les difficultés qui ont dû surgir sans cesse sur ses pas.

En ouvrant ce livre, nous trouvons d'abord quelques bons conseils sur l'organisation d'une collection de timbres-poste, ce dont nous ferons profiter prochainement nos lecteurs; puis vient la nomenclature de tous les timbres et des réimpressions; les différents papiers, filagrammes et piqûres qui ont été usités; le mode d'exécution des timbres pour faciliter le moyen de reconnaître les contrefaçons, et enfin une table des monnaies. L'auteur n'a pas épargné non plus les notes, aussi nombreuses qu'intéressantes.

Nous allons dresser maintenant le bilan de quelques rares omissions que nous avons remarquées et qui n'ôtent rien, malgré cela, de la valeur du livre :

Principautés danubiennes	3, 6, 30 paras, sur papier vergé.
Espagne	1862 : 19 cuartos sur papier blanc.
»	1865 : 2 reales rose, non dentelé.
Maurice	Ire émission. *Post-office :* 1 et 2 p. déesse, sans valeur : bleu.
Shanghaï	Ire émission : les variétés ne portant point un S au pluriel.
Nouvelle-Galles	6 pence avec 5 et 12 en filagramme.

Nous prédisons à M. Berger un beau succès, car tout amateur, désireux de s'instruire, ne manquera pas de faire l'acquisition de son livre que nous ne saurions trop recommander.

Les anciens timbres suisses.

Nous avons imprimé dans nos numéros 13 et 14, les savantes remarques de M. Regnard, qui nous montraient les principaux points auxquels on pouvait reconnaître les contrefaçons si dangereuses des timbres cantonaux de Suisse. M. O. Berger, dans le livre qu'il vient de mettre en vente, ajoute quelques notes que nous enregistrons ici avec plaisir, parce qu'elles forment le complément de celles que nous avons publiées antérieurement. Les notes sont brèves, mais elles portent justes. On en jugera :

Bâle. — Dans les premières contrefaçons, la couleur bleue forme un fond uni au lieu d'un guillochage. — Dans les contrefaçons postérieures, la fleur de lis est manquée.

Genève. — Les timbres authentiques ont de grands rayons et du bec au bout de l'aile de l'aigle se trouvent 9 points (1).

Dans aucune des contrefaçons cette disposition des points n'est bien rendue.

5 *cent. vert* (chiffre plus court). Dans les timbres authentiques, la plume supérieure de l'aile de l'aigle ne touche pas l'encadrement intérieur de l'écusson.

10 *centimes*. Les timbres authentiques ont dans la moitié droite de l'écusson 11 lignes verticales; les contrefaçons en ont 12 et 13, sans compter la ligne intérieure et les deux filets d'encadrement.

Vaud. — Dans les timbres authentiques, le cordon fait 17 fois le tour du cor; dans les contrefaçons il ne le fait que 13 fois.

Dans l'angle gauche supérieur des timbres authentiques se trouvent 3 chevrons complets; dans les contrefaçons il n'y en a que 2.

Zurich. — Dans aucune des contrefaçons la lettre U du mot Zürich n'est pas surmontée du tréma. En outre, les timbres authentiques du 4 rappen portent, dans la bande supérieure (au mot *Zürich*), 7 lignes, dont 1 à peine visible, et dans la bande inférieure (au mot *Localtaxe*), 10 lignes; les timbres authentiques de 6 rappen ont 8 lignes dans chaque bande.

Timbre dit de Winterthur. — Dans le timbre authentique la lettre R a une forme irrégulière; de plus, les cordons portant le cor ont 8 nœuds, tandis qu'ils n'en ont que 6 ou 7 dans les contrefaçons.

Neufchâtel. — Le papier des contrefaçons est beaucoup plus blanc que celui des timbres authentiques, qui est presque mi-blanc; dans les timbres authentiques, la lettre S du mot *centimes* penche à droite; elle n'est pas inclinée dans les contrefaçons.

Orts-post, 2 1/2 *rappen*. — Le timbre authen-

(1) Nous en comptons 10 sur trois lignes. (*Note de l'éditeur.*)

tique est imprimé sur papier blanc; la contrefaçon sur papier légèrement azuré. Dans la contrefaçon, le mot *orts-post* n'a pas de trait d'union (1).

Poste locale, 2 1/2 *rappen*. — Dans le timbre authentique, la ligne noire encadrant les chiffres 2 1/2, ne touche pas le cadre, et le filet qui forme le champ blanc arrive au cadre au milieu de la lettre L du mot *locale*, tandis que dans les contrefaçons il y arrive entre les lettres A et L.

En consultant ces notes et les remarques de M. Regnard, nous avons la conviction que chacun pourra rejeter de son album les imitations qui pourraient y exister encore.

UNE VARIÉTÉ D'OLDENBOURG.

M. Ch. Roussin (que son nom soit béni) a remarqué quelques dissemblances parmi les 1/30 th. d'Oldenbourg; M. Mahé, qui relate le fait, ajoute qu'il les a retrouvées parmi les 1/15 th., mais qu'il a dû cesser ses recherches faute de timbres suffisants de 1/3 et 1/10 th,. même émission.

Le chemin nous étant tracé, nous avons examiné à notre tour nos timbres, que nous possédions heureusement en nombre et même quelques fractions de feuilles de certaines valeurs et voici ce que nous avons observé :

Il n'y a qu'un type de chacun des timbres : 1/3 et 1/10 th.; mais il y a deux variétés du 1/30, émises en même temps et placées toutes deux sur la même feuille en nombre à peu près égal.

La première de ces variétés a la couronne moins large; la banderole du bas y est entamée par la pointe de l'écu et l'inscription : *Oldenburg*, est d'un caractère plus petit; la lettre S de *sgr*, est plus ouverte qu'à la deuxième variété où elle est presque fermée du bas; mais ce qui distingue à première vue ces deux timbres, c'est le gros trait placé sur la lettre A de *thaler* de la première variété.

Avec de bons yeux, une bonne loupe, de la patience et du bon vouloir on finit par trouver aussi aux 1/15 th. quelques différences imperceptibles. Nous renonçons à les décrire.

---

(1) Nous avons vu des contrefaçons avec le trait d'union. (*Note de la Réd.*)

Sur certains timbres égyptiens.

Paris, le 5 juin 1867.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Vous avez, dans votre n° 50, publié un article sur la poste vice-royale d'Égypte, et sur les timbres destinés à l'affranchissement des lettres expédiées d'un bureau postal à un autre. Vous dites : « Le » type, sauf le nom originaire, est le même par- » tout. » Il n'en est pas ainsi, car les timbres *d'Alexandrie, Benhaa, Caire, Damanhur* et quelques autres ont un encadrement de 3 cereles et 38 millimètres de diamètre, tandis que ceux de *Birket-el-Sab* et de *Kafer Zayat* (et non Zajat) ont l'encadrement formé d'un seul cercle de 35 millimètres de diamètre; en outre, les premiers timbres ci-dessus nommés ont 22 millimètres de diamètre intérieur et les derniers 23 millimètres (1).

Il y a aussi trois nouveaux timbres que vous n'avez pas nommés jusqu'à présent, savoir :

Tanta : rose pâle sur blanc.
Mahalla (ou Michalla) : clair pâle sur blanc.
Samanud : noir sur vert.

Les timbres de Tanta et de Mahalla ont un encadrement de 3 cercles et 22 millimètres de diamètre intérieur; ceux de Samanud ne possèdent qu'un seul filet d'encadrement de 23 millimètres de diamètre intérieur.

Je ne manquerai pas, Monsieur, de vous tenir au courant des nouvelles qui pourraient vous intéresser.

Agréez, etc., etc.

GEORGES BRÉVILLE.

(1) Qu'il y ait un, deux ou trois filets d'encadrement, n'est-ce pas toujours le même type, c'est-à-dire le même modèle? (*Note de l'éditeur.*)

ALBUM DE TIMBRES-POSTE

BONNANT DROIT A UN ABONNEMENT D'UN AN, A NOTRE JOURNAL, MOYENNANT FR. 1-20 POUR PORT.

6e ÉDITION.

Revue avec soin, et augmentée d'armoiries nouvelles.

Cet album dont chaque page est entouré d'un encadrement fleuronné, contient, outre les armoiries des principaux pays, cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 ferm. fr. **8** »
— tranches dorées 2 — **9-50**
Maroquin plein, toutes nuances, 2 — **12** »
— Lavallière et rouge. **14** »
Albums intercalés de feuilles supplémentaires à chaque page. Jolie reliure pl. maroquin, 2 ferm. fr. **16** »

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8e, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

CHILI.



Depuis le 1er juin dernier, il se débite un timbre d'une valeur et d'un type nouveaux. Gravé par la *American Bank Note Company*, ce timbre est imprimé sur papier blanc et piqué 12. L'effigie est celle de tous les timbres chiliens ; les inscriptions sont également les mêmes. En haut, dans les angles, le chiffre 2 ; en bas, une étoile.

2 centavos noir.

M. Magnus a signalé un 20 centavos exposé à Paris par la même compagnie ; la description qu'il en donne correspond entièrement au type que nous reproduisons ici, ce qui nous fait supposer, pour bientôt sans doute, un changement complet de tous les timbres pour l'adoption du nouveau type.

Des personnes qui se disent bien informées assurent qu'avant peu des timbres de 50 centavos et une piastre viendront compléter la série existante.

BRÉSIL.



Nous possédons enfin les enveloppes qui ont été mises en vente le 3 juillet dernier. Il n'y en a que deux valeurs, ainsi que nous l'avons annoncé :

100 reis vert.
200 » noir.

Le papier est blanc et montre en filagramme l'inscription : CORREIO BRASILEIRO répétée à trois centimètres environ de distance, sur une ligne oblique ; les lettres du mot *Brazil* sont plus espacées et plus grandes au 100 reis et le format de l'enveloppe plus petit.

Leur exécution laisse beaucoup à désirer : nous ne reconnaissons pas le travail de la compagnie américaine des billets de banque.

ÉGYPTE.



Depuis le 1er août courant, les nouveaux timbres sont en circulation. Les délaissés resteront en cours jusqu'au 1er septembre et pourront être échangés contre d'autres, jusqu'au 31 octobre; ils cesseront d'être valables après cette époque.

C'est grâce à l'obligeance de M. G. Bréville, que nous pouvons, dès aujourd'hui, donner le fac-simile du nouveau type.

Dans un ovale, en largeur, on voit une pyramide rappelant le plus célèbre et le plus ancien monument du monde, érigé 5300 ans avant Jésus-Christ ; au pied de la pyramide, le fameux sphinx, la plus grande sculpture que l'homme ait jamais entreprise. Les Arabes lui donnent le nom de *Abou el Moula*, père de la terreur; à gauche, dans l'encadrement, la *colonne de Pompée*, qui a du porter, suppose-t-on, une statue sur son chapiteau et qui aurait été érigée par Cléopâtre, à la mémoire de celui dont le monument porte le nom ; à droite, dans l'encadrement, un obélisque : *l'aiguille de Cléopâtre*, dit-on, qui orne à Londres la place de Waterloo; en haut, dans les angles, les mots, *para* ou *piastre* en abrégé; en bas, le chiffre de la valeur. Imprimés sur papier blanc au filagramme ci-haut, ces timbres, dont l'exécution est fort médiocre, sont piqués 13 en hauteur et 15 en largeur. Il y en a six valeurs :

5	paras	jaune
10	»	violet
20	»	vert
1	piastre	vermillon
2	»	bleu
5	»	brun clair.

HAMBOURG.

Les timbres et enveloppes 1 1/4 sch. ne sont plus en cours. Ils étaient destinés à l'affranchissement de la correspondance pour le Holstein, desservi aujourd'hui par la poste prussienne, qui taxe les lettres à 1 sgr.

NORWÉGE.

Le 4 skilling bleu, aux armoiries, a le chiffre repété aux angles inférieurs comme le 2 sk., dont nous donnions le type dernièrement.

PAYS-BAS.

On nous dit qu'il existe à l'exposition de Paris, un type nouveau composé de cinq valeurs. Il est imprimé sur papier blanc et piqué. L'effigie du roi est tournée vers la gauche, dans un cercle. En haut : *Nederland ;* en bas, la valeur; de chaque côté, une bordure grecque : 5 cents bleu; 10 cents rouge; 15 cents brun; 20 cents vert; 25 cents violet ; 50 cents bistre.

CEYLAN.

Par la dernière malle il est arrivé des 1/9 vert-jaune pâle, nuance tout à fait différente de celle connue.

MEXIQUE.

M. Ch. Roussin nous envoie en communication un timbre jaune de 1 réal, 1re émission, où la partie ornementée qui se trouve sous la valeur, est placée au milieu du timbre, dans sa largeur. On croirait voir le curé Hidalgo possesseur d'une paire de cornes.

NOUVELLE GRENADE.

Ledit M. Roussin nous remet aussi un 10 cent bleu sur blanc, coins coupés, ayant le chiffre 10 suivi d'un point, tandis que la généralité n'en a pas.

QUEENSLAND.

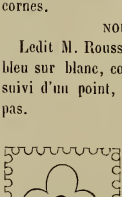

Les 1 penny sont imprimés maintenant, comme les 2 pence, sur papier filagrammé ayant sur toute la feuille la double inscription : *Queensland*, *postage*, *stamps*. Nous devons ajouter à ce que nous avons dit le mois dernier, que les deux mots *postage*, sont séparés par cette sorte de trèfle que nous mettons ici en regard.

ESPAGNE.

Un 2 cuartos lilas (type 1860) vient d'être découvert récemment à Madrid. On en a trouvé plusieurs feuilles, dit-on, et l'on attribue son existence à une erreur d'impression. Nous ne partageons pas cet avis : Si l'imprimeur a cru tenir le 2 reales lilas, il ne devait pas employer, nous semble-t-il, un papier verdâtre, qui n'est pas même celui du

2 cuartos, ayant à peu près cette teinte, ni celui d'aucun des timbres de 1860. Conclusion : carotte.

AUTRICHE.

Plusieurs personnes nous demandent si les timbres en soldi, dont nous avons fait connaître la destination le mois dernier, ne sont pas usités dans les provinces Illyriennes détachées de la Vénétie et en Hongrie, et s'il faut leur réserver une page nouvelle ou les placer à la suite des timbres de la Lombardie et Vénétie. On ne saurait hésiter, nous semble-t-il, de placer ces timbres à la suite de ceux d'Autriche, en leur donnant une page intitulée : *Bureaux postaux autrichiens à l'étranger ;* à la première des questions nous répondons en donnant les noms des différents bureaux qui emploient ces timbres. Ce sont :

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Baken	Fokschani	Jassi
Berlat	Galatz	Piatra
Bucharest	Giurgevo	Ploiesti
Botoczany	Ibraïla	Roman.

TURQUIE D'EUROPE.

Andrinople	Durazzo	Routschouk
Antivari	Gallipoli	Salonique
Burgas	Janina	Serèz
Candie	Kustendje	Sofia
Canée	Lagos	Soulina
Cavale (la)	Larnaka (Chypre)	Tultscha
Constantinople	Philippopoli	Valona
Czernavoda	Prévésa	Varna
Dardanelles	Retimo (Candie)	Volo

TURQUIE D'ASIE.

Alexandrette	Jérusalem	Sinope
Beyrouth	Latakieh	Smyrne
Caïfa	Mersina	Ténédos
Chio	Mételin	Trébizonde
Ineboli	Rhodes	Tripoli.
Jaffa	Samsoun	

ÉGYPTE.

Alexandrie

SUISSE.



Voici encore deux timbres de franchise du canton de Genève, à peu près semblables au type reproduit dans notre n° 53.

Nous avons trouvé le premier, estampillé sur enveloppe papier azuré ayant à l'angle gauche inférieur, les mots : *Affaire officielle* et portant le timbre originaire : *Carouge*, 1er *janvier* 1861. Il a l'inscription circulaire : *Instruction publique, canton de Genève.*

Ce type a dû être modifié, car nous avons entre les mains, une autre enveloppe, de 1865, où l'écu n'est pas ornementé.



Le deuxième, qui est sur papier blanc, a les mots : *Affaire officielle* dans l'angle gauche supérieur et le cachet d'origine : *Genève, juin* 1862 ; les armoiries sont encore celles du canton et l'inscription circulaire porte : *Consistoire de l'Église nat. protest. de Genève.*

BOLIVIE.

Nous recevons au moment de mettre sous presse, un timbre vert de 5 centavos.

Encore une contrefaçon.

MM. les faussaires, dont le désintéressement est connu, poursuivent toujours leur but philanthropique. Ils viennent de contrefaire l'enveloppe paille *Bestellgeldfrei* de Hanovre, qui commence à se faire rare, uniquement dans *l'intérêt général* des collectionneurs. Aussi leurs prétentions ne sont pas grandes : 2 francs pour une moitié d'enveloppe, tandis que les authentiques s'obtiennent *entières* au prix de 4 francs ! Ajoutons, pour la moralité de la chose, que les imitations sont *garanties* authentiques.

On n'ignore pas qu'il existe deux variétés de ces enveloppes et en deux nuances : paille et orange. La première a les quatre dessins différents, aux angles ; la seconde n'en a que trois, les angles supérieur de droite et inférieur de gauche étant semblables. La contrefaçon, elle, est d'un dessin uniforme, imité d'après celui qui occupe la partie gauche inférieure, et n'a pas le revers orné. Lorsqu'on ouvre l'enveloppe, une inscription gothique, en langue allemande, occupe le *bas* dans toute sa largeur sur *quatre* lignes. L'imitation a cette même inscription, sur *cinq* lignes, mais en *haut ;* le mot *Bestellgeldfrei* est aussi d'un caractère plus petit ; le papier d'une teinte plus verdâtre.

Nous en avons dit assez, présumons-nous, pour éviter toute confusion.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

DES TIMBRES-POSTE.

Les journaux de toutes nuances et de tous formats ont donné asile dans leurs colonnes à de longues tartines plus ou moins intéressantes sur l'exposition. Aucun n'a songé à parler de ces petits êtres, comme les appelle M. Régnard, si ce n'est le *Timbrophile*, qui publie en ce moment un article du docteur Magnus, où nous trouvons quelques inexactitudes.

En écrivant ces lignes, nous n'avons pas la prétention de dire ou de faire mieux que notre Autorité à tous, mais nous voulons essayer de redresser les erreurs et faire connaître les omissions que nous avons remarquées dans le travail du docteur.

Au lieu d'entrer dans la deuxième galerie, ainsi qu'il nous invite, nous nous arrêterons d'abord au pied de l'escalier du promenoir. Là, parmi le matériel d'un bureau de poste anglais, nous voyons un grand tableau renfermant les timbres suivants qu'il n'a pas mentionnnés (1) :

Une enveloppe 2 pence, avec fils de soie ;
Deux idem 1 p. sur blanc, avec millésime ;
Une feuille de 20 timbres actuels, 3 pence ;
Une enveloppe 1 p., sur azur, avec millésime ;
Une idem 1 p., sur blanc avec et sans millésime et fils de soie ;
Un timbre 1 p. noir et 1 p. rouge, lettres en bas, fleurons en haut ;
Un idem 2 p. bleu, lettres aux quatre angles, dentelé ;
Un idem 3, 4, 6 p. 1 sh., petites lettres, non dentelés ;
Un idem 9 p. dentelé ;
Une enveloppe Mulready (Cover) 1 et 2 p.;
Une feuille de 20 timbres actuels non dentelés : 4, 6, 9 p. 1 sh. et les timbres suivants coupés de leurs enveloppes :
1, 2, 3, 4 p. avec millésime;
6 p., 10 p. et 1 sh. sans millésime;
Viennent ensuite 20 timbres 1 p. noir, 1 p. rouge, 2 p. bleu, lettres aux angles et 20 timbres 3 1/2 pence lie de vin.

Nous entrerons maintenant dans la deuxième galerie et irons directement examiner les vitrines de MM. De La Rue et Co, de Londres. Nous ne donnerons pas la description de tout ce qu'elles contiennent, *le Timbrophile* nous accuserait de faire des variantes; nous ferons remarquer seulement que les timbres du quatrième cadre ne sont pas, comme il le dit, *imprimés*, mais *collés* sur cartes; les timbres portant au bas, le mot : *Licence* et que M. Magnus considère comme destinés à l'Australie, ne représentent pas non plus « un mouton au milieu d'un pâturage, » mais un chien de haute taille, le nez au vent et dressant les oreilles. C'est le type des chiens, *chasseurs d'hommes*, employés pour la chasse aux esclaves et utilisés encore à la Nouvelle-Zélande, ce qui donnerait une toute autre destination à ces timbres.

(1) Cet article était écrit, quand M. Magnus a réparé cette omission dans le dernier numéro du *Timbrophile*. (*Note de la Rédaction.*)

En nous plaçant devant le tableau exposé par M. F. Joubert, de Londres, classe 5, n° 11, nous trouvons :

Indes, Receipt Bill or Draft : 1/2 anna ;
Hong-Kong, 12 cents ;
Jamaïque, 1 p. ;
Grande-Bretagne, customs, 1 p. ;
Belgique, effigie de Léopold Ier, tournée à gauche, sans cadre ;
» effigie de Léopold II, tournée à gauche, dans un médaillon rond ;
Jamaïque, 10 shillings ;
Grande-Bretagne, 4 p. actuel ;
Colombie et Vancouver, 2 1/2 pence ;
Portugal, impostu do sello, effigie de Don Pedro ;
Italie, marca da bollo, 1 lira 20 centesimi ;
États-Confédérés, 5 cents, Jefferson Davis ;
Portugal, effigie de Don Luis.

L'explication que donne M. Magnus du timbre de Belgique, sans cadre, à l'effigie de Léopold Ier, ferait croire que c'est le type de la 1re émission qui est exposé, tandis que c'est le timbre actuel ; M. Magnus fait erreur aussi lorsqu'il dit que le timbre du Mexique, à l'effigie de Maximilien, a pour auteur M. Joubert, qui en a exposé une épreuve dans son cadre. Ce timbre, soi-disant mexicain, est tout simplement celui de Belgique à l'effigie de Léopold II ; il n'y a pas non plus de 4 annas des Indes, coins échancrés, ainsi qu'il le dit, mais un 4 pence actuel d'Angleterre.

En *Finlande*, outre le timbre vert de 1 mark décrit par M. Magnus, nous trouvons un autre, brun, non dentelé, tout à fait semblable pour le type à celui qui a été émis (1).

En *Portugal*, dans la deuxième galerie, nous observons qu'il existe une planche en cuivre de 54 clichés, à l'effigie de Don Luis (2) En haut, on lit :

(1) Cette omission n'existe plus depuis l'apparition du numéro de juillet du *Timbrophile*, mais M. Magnus prétend voir le champ burelé, tandis qu'il est positivement uni. (*Note de la Rédaction.*)

Portugal ; en bas : 40 reis. Ceci n'a pas été mentionné par *le Timbrophile*.

Sous le promenoir extérieur, en face du restaurant espagnol, nous remarquons, sans M. Magnus, la présence d'un marchand de timbres *faux*, où l'on peut se procurer les timbres les plus rares au prix de 15 centimes (1).

Enfin dans le compartiment des timbres exposés par l'imprimerie royale de Prusse, nous constatons l'existence de deux timbres-mandats de Hambourg, omis par le docteur : 3 sch. bleu ; 4 sch. vert.

GEORGES BRÉVILLE.

(*La suite prochainement.*)

OBSERVATIONS SUR QUELQUES TIMBRES HAWAIIENS

(*Suite. — Voir les* n°s 24 *et* 26.)

Depuis que nous avons relaté nos observations sur les timbres chiffres de Hawaiian, nous avons reçu, sauf le 1 cent. bleu sur azur, la composition des dix timbres de tous ceux qui ont été émis. Nous nous empressons donc de compléter notre travail. Pour plus de clarté, résumons les différents timbres qui en existent :

A	— 1 cent	, noir sur papier azuré.	
B	— 1 »	»	blanc uni.
C	— 2 »	»	»
D	— 2 »	»	azuré
E	— 1 »	bleu clair et foncé	»
F	— 2 »	»	»
G	— 1 »	noir	» blanc vergé.
H	— 2 »	»	»
I	— 1 »	bleu foncé	blanc uni.
J	— 2 »	»	»
K	— 5 »	»	azuré.

Pour les variétés A, B, C, nous renvoyons nos lecteurs aux n°s 24 et 26 de notre journal, où nous avons donné tous les détails qui les concernaient. Nous poursuivons :

D. 2 cents noir sur papier azuré.

La composition des timbres C a servi à l'impression de ceux-ci. La différence ne subsiste donc que dans le choix du papier.

(1) Ne pas confondre cet établissement avec celui de M. *de* Laplante, également à l'exposition. Celui-ci a la spécialité des timbres reconnus authentiques et des réimpressions « officielles » (?). C'est lui-même qui le dit, on n'en saurait douter. Il ajoute même, sans vouloir nuire à son prochain, que *tous* ses confrères ne vendent que des timbres faux. *Moralité* : Les timbres réimprimés de la Réunion, que nous avons vendus à ce digne homme, sont devenus chez lui « réimpressions officielles ; » les nôtres ne sont plus que des imitations.

(*Note de la Rédaction.*)

E. 1 cent, bleu clair et foncé, sur papier azuré.

La composition de ces 10 timbres nous manque, ce sera au petit bonheur, pour plus tard.

F. 2 cents, bleu clair et foncé, sur papier azuré.

C'est encore la composition des timbres C qu'on a utilisée, seulement le dernier timbre de la 2e ligne ayant été dérangé par accident, voici les différences que nous y remarquons.

La lettre H de *Hawaiian* est placée à 2 mill. du filet extérieur, en partant de bas en haut, et la lettre P de *Postage*, en est à 14 mill. ; les deux dernières lettres de ce mot en sont séparées et sont à 22 mill. du filet extérieur.

L'inscription du bas : 2 *cents*, est à 3 mill., prise de bas en haut et le chiffre 2 est à 4 mill. de gauche à droite.

G. 1 cent, noir, sur papier vergé blanc.

Inscription de gauche : *Hawaiian postage*.

Distance prise de bas en haut, depuis le filet extérieur,

à la lettre H (*Hawaiian*).

N° 1, 1re	rangée, 4 millim.	N° 1, 2me	rangée, 4 1/2 mil.
» 2,	» 4 »	» 2,	» 4 1/2 »
» 3.	» 4 »	» 3,	» 4 »
» 4,	» 4 »	» 4,	» 3 1/2 »
» 5,	» 4 »	» 5,	» 3 1/2 »

A la lettre P (*Postage*).

N° 1, 1re	rangée, 13 millim.	N° 1, 2me	rangée, 13 1/2 mil.
» 2,	» 13 »	» 2,	» 13 1/2 »
» 3,	» 13 »	» 3,	» 13 »
» 4,	» 13 »	» 4,	» 14 1/2 »
» 5,	» 13 »	» 5,	» 13 »

Inscription de droite : *Ukn Leta*.

Distance du filet, côté supérieur, à la lettre U (*Uku*).

N° 1, 1re	rangée, 7 1/2 mil	N° 1, 2e	rangée, 8 mil.
» 2,	» 8 1/2 »	» 2,	» 9 »
» 3,	» 8 1/2 »	» 3,	» 8 1/2 »
» 4,	» 8 1/2 »	» 4,	» 8 1/2 »
» 5,	« 8 1/2 »	» 5,	» 9 »

Inscription du haut : *Inter island*.

La distance de gauche à la première lettre I de *Inter*, est de 4 1/2 millimètres.

Inscription du bas : 1 *cent*.

La distance de gauche au chiffre 1, est de 6 1/2 millimètres, excepté aux n°s 3 et 4 de la première rangée, et aux n°s 1 et 4 de la 2me rangée, où elle est de 6 millim. Celle de bas en haut est de 2 milli.

Filets d'encadrement intérieur.

Ceux de gauche et de droite ont 4 mill. chacun.

	Côté sup.	Inf.
N° 1, 1re rangée,	3	4 1/2
» 2, »	4 1/2	4 1/2
» 3, »	4 1/2	4 1/2
» 4, »	4 1/2	4 1/2
» 5, »	4	4 1/2

	Côté sup.	Inf.
N° 1, 2e rangée,	4 1/2	4 1/2
» 2, »	3	3
» 3, »	4 1/2	4 1/2
» 4, »	4 1/2	4
» 5, »	3	4 1/2

NOTA. Les lettres, 1N, de *Inter island*, du 4e timbre de la 1re rangée et la lettre I du 5e timbre, même rangée, sont un peu plus élevées que les autres lettres.

H. **2 cents noir sur papier vergé blanc.**

Inscription de gauche : *Hawaiian Postage.*

Distance de bas en haut, depuis le filet extérieur,

à la lettre H (*Hawaiian*).

N° 1, 1re rangée,	4 1/2 mil.
» 2, »	4 1/2 »
» 3, »	4 »
» 4, »	3 1/2 »
» 5, »	2 »

N° 1, 2e rangée,	4 mil.
» 2, »	4 1/2 »
» 3, »	4 »
» 4, »	4 »
» 5, »	4 »

A la lettre P (*Postage*).

N° 1, 1re rangée,	13 1/2 mil.
» 2, »	13 1/2 »
» 3, »	13 »
» 4, »	14 1/2 »
» 5, »	13 1/2 »

N° 1, 2e rangée,	13 mil.
» 2, »	13 1/2 »
» 3, »	13 »
» 4, »	13 »
» 5, »	13 »

Inscription de droite : *Ukuleta.*

Distance du filet, côté supérieur, à la lettre U (*Uku*).

N° 1, 1re rangée,	8 1/2 mil.
» 2, »	9 »
» 3, »	8 1/2 »
» 4, »	9 »
» 5, »	9 1/2 »

N° 1, 2e rangée,	7 mil.
» 2, »	8 1/2 »
» 3, »	8 1/2 »
» 4, »	9 »
» 5, »	9 »

Inscription du bas : 2 *cents.*

La distance de gauche au chiffre 2 est de 5 millim.
» de bas en haut » 2 1/2 »

Filets d'encadrement intérieur.

Ceux de gauche et de droite ont 4 millim. chacun.

	Côté sup.	Inf.
N° 1, 1re rang.,	4 1/2	4 1/2 m.
» 2, »	4 1/2	4 1/2 »
» 3, »	4 1/2	4 1/2 »
» 4, »	5	4 1/2 »
» 5, »	5	4 1/2 »

	Côté sup.	Inf.
N° 1, 2e rang.,	5	4 m.
» 2, »	4 1/2	4 1/2 »
» 3, »	4 1/2	4 1/2 »
» 4, »	4 1/2	4 1/2 »
» 5, »	4	5 »

I. **1 cent, bleu foncé sur papier blanc ordinaire.**

Inscription de gauche : *Interisland.*

Distance de bas en haut depuis le filet extérieur,

à la première lettre I (*Interisland*).

N° 1, 1re rangée,	8 millim.
» 2, »	8 »
» 3, »	8 »
» 4, »	8 »
» 5, »	7 1/2 »

N° 1, 2e rangée,	8 millim.
» 2, »	8 »
» 3, »	8 1/2 »
» 4, »	8 »
» 5, »	8 »

Inscription de droite : *Hawaiian Postage.*

Distance de haut en bas, depuis le filet extérieur,

à la lettre H (*Hawaiian*), 4 1/2 millim.
à la lettre P (*Postage*), 15 »

Inscription du haut : *Uku leta.*

La distance de gauche à la première lettre U (*Uku*), est de 6 1/2 millimètres.

Inscription du bas : 1 *cent.*

De gauche au chiffre 1, la distance est de 7 mill., sauf au n° 4 de la 1re rangée, où elle est de 6 1/2 mill. Celle de bas en haut est de 2 millimètres.

Filets d'encadrement intérieur.

Les filets supérieur et inférieur, de gauche et de droite, ont tous 4 millim.

J. **2 cents, bleu foncé sur papier blanc ordinaire.**

Inscription de gauche : *Interisland.*

Sauf le 5e timbre de la 1re rangée qui a 7 millim. depuis le filet extérieur à la lettre I de *Interland*, les neuf autres timbres ont chacun 8 millimètres.

Inscription de droite : *Hawaiian Postage.*

La distance de haut en bas, depuis le filet intérieur,

à la lettre H (*Hawaiian*) est de 4 1/2 millimètres.
à la lettre P (*Postage*) de 15 »

Inscription du haut : *Uku leta.*

Ou mesure du filet extérieur à la première lettre U (*Uku*) 6 1/2 millimètres.

Inscription du bas : 2 *cents.*

Depuis le filet extérieur au chiffre 2 il y a 6 mill. et de bas en haut 2 millimètres.

Filets d'encadrement intérieur.

Les filets supérieur et inférieur, de gauche et de droite, ont chacun 4 millimètres.

NOTA. La partie inférieure de gauche du chiffre 2, du 5e timbre de la 2e rangée, est cassée. Nous remarquons que les deux mots *inter island* ont été réunis en un seul, aux timbres que nous désignons sous les lettres I et J. Ils ont aussi la lettre C de *cents*, en caractères ordinaires, au lieu de l'avoir en lettres majuscules.

K. **5 cents, bleu sur papier azuré.**

Sauf la hauteur des timbres, la régularité est assez

parfaite, car toutes les inscriptions et filets sont placés à égale distance. Ainsi celles de gauche et de droite sont :

Depuis le filet extérieur à la lettre H de *Hawaïan*, à 4 1/2 millimètres, et celles à la lettre P de *Postage*, à 15 millimètres.

L'inscription du haut *Uku leta* est à 6 millimètres de distance du filet extérieur à la lettre U de *Uku* et l'inscription du bas : 5 *cents*, prise de gauche à droite, est à 6 millimètres, et de bas en haut à 2 millimètres.

Tous les filets supérieurs, inférieurs, gauche et droite ont 4 millimètres.

Voici la grandeur de ces timbres, qui ne diffèrent entre eux que parce qu'ils n'ont pas été bien fixés.

	Gauche.	Droite.		Gauche.	Droite.
N° 1, 1re rang.,	27	26 1/2	N° 1, 2e rang.,	27	26 1/2.
» 2, »	26 1/2	26 1/2	» 2, »	26 1/2	26 1/2.
» 3, »	26	26 1/2.	» 3, »	26 1/2	26 1/2.
» 4, »	26	26 1/2.	» 4, »	26 1/2	27.
» 5, »	27	26 1/2.	» 5, »	27	27.

Ces dimensions sont celles de la hauteur, quant à la largeur elle est régulièrement de 21 millimètres.

Nous omettons à dessein le 13 cents, bleu sur azur (gros chiffres) qui ne nous paraît pas sérieux.

DE L'ORGANISATION

D'UNE COLLECTION DE TIMBRES-POSTE.

Il n'est guère possible de poser des règles précises pour l'organisation d'une collection de timbres-poste.

Les amateurs qui ont le bonheur de posséder des collections de premier ordre, ont été généralement dans le cas de les remanier plusieurs fois, et l'expérience qu'ils ont acquise leur a naturellement permis d'adopter un système pratique en rapport avec la spécialité de leur collection.

Ils n'ont donc plus aucun besoin de conseils, mais nous croyons que les amateurs moins avancés accueilleront volontiers quelques indications générales, résultat de l'expérience.

Il y a quelques années, on se servait assez souvent de feuilles divisées à l'avance, par la réglure, en carrés réguliers. Nous croyons que ce système, des plus impratiques, a été complétement abandonné. Par contre, nous croyons que les différents albums publiés dans ces derniers temps ne seront pas sans utilité pour les commençants, grâce surtout aux renseignements qu'ils contiennent généralement.

Il nous paraît toutefois que la plupart d'entre eux ont encore un défaut assez grave, c'est de réunir, par un motif d'économie que nous ne saurions approuver, les timbres de plusieurs pays sur un même feuillet.

A notre avis, il faut absolument réserver toujours un feuillet entier pour chaque pays, car on ne peut pas prévoir quels États feront subir des changements à leurs timbres, et, par conséquent, sur quels feuillets il faudra réserver des places à ces nouveaux timbres, ou s'il ne deviendra pas nécessaire d'intercaler, sur un de ces feuillets comprenant plusieurs pays, les timbres d'une contrée qui n'en avait pas encore émis.

Il y a donc là une défectuosité qui rend impossible le classement méthodique et l'ordre strict indispensable pour toute collection bien comprise ; tandis qu'avec notre système la publication des feuilles supplémentaires nécessaires répondra pendant longtemps à tous les besoins, sauf à détacher, à un moment donné, les feuillets de l'album pour tout classer dans une série unique, se présentant comme feuilles volantes.

On atteindra ainsi sans difficulté le moment où l'étendue de la collection obligera d'abandonner le système d'album. Ce système, en effet, n'est pas possible pour les collections importantes, qui contiennent toutes, suivant le goût de leur possesseur, un nombre plus ou moins grand, mais toujours variable, de timbres présentant certaines particularités, de variétés, etc.

A ce moment, il faut absolument des feuilles volantes ou feuilles mobiles, sauf à les rehausser, si on le désire, par une certaine ornementation : encadrement de couleur, armoiries, etc.

Suivant le système admis, du reste, dans les albums, les timbres de chaque État seront classés dans l'ordre chronologique des émissions, et l'on disposera les uns à côté des autres ceux qui font partie d'une même émission, en évitant soigneusement qu'elles se confondent avec d'autres ; on calculera au besoin les intervalles entre les timbres, de manière à pouvoir placer toute l'émission sur une même rangée (ce qui est possible à très-peu d'ex-

ception près). Il paraît naturel de commencer par les timbres du plus bas prix, puis de faire suivre les autres de gauche à droite dans l'ordre croissant de leur valeur.

Il y a lieu de recommander aux jeunes collectionneurs, surtout pour les timbres rares, de ne pas en détacher, à leur début, les parcelles d'enveloppe ou de lettre sur lesquelles ils sont collés. Qu'ils n'oublient pas que le plus grand danger pour une collection consiste dans un décollage et recollage trop fréquent. Quelque soin que l'on mette à décoller les timbres, on court toujours le risque de les déchirer, et ce risque augmente naturellement avec chaque nouvelle opération.

Cette recommandation est surtout nécessaire pour les timbres en relief (tels que ceux de Sardaigne, de Portugal, les nouveaux timbres d'Oldenbourg, etc.), car, après avoir été mouillés deux ou trois fois, ils perdraient presque entièrement leur relief.

Il viendra cependant un moment où l'amateur trouvera nécessaire de classer toute sa collection à nouveau, ne fût-ce que pour remplacer par de meilleurs exemplaires les timbres plus ou moins défectueux dont il se sera primitivement contenté. L'expérience acquise lui permettra, à ce moment, de connaître le degré de précaution qu'il y a lieu d'apporter à la manipulation de chaque timbre.

Le meilleur système de décollage consiste, selon nous, à poser *le revers* du timbre sur un morceau de flanelle bien trempée (mais non la flanelle sur le timbre). De cette manière on peut suivre exactement le progrès du décollage pour plusieurs timbres à la fois et séparer le papier du timbre au moment voulu et avant que celui-ci ne soit trop mouillé.

Du reste, ce n'est que pour les timbres rares qu'il est nécessaire d'employer ce procédé ; les timbres ordinaires, imprimés sur papier fort, peuvent au besoin être plongés dans l'eau jusqu'à ce qu'ils se détachent facilement.

Quant aux enveloppes, un assez grand nombre d'amateurs prennent, avec raison, soit un exemplaire qui reste complet et intact, soit deux exemplaires, dont le premier, coupé en carré, est collé dans l'album, tandis que le second reste complet et intact. Quant à ceux qui ne font que les enveloppes coupées, nous croyons n'avoir plus besoin de leur recommander d'en découper le timbre en forme de carré (d'environ 6 millimètres de côté ou plus). —Le mode barbare, usité au début des collections, et qui consistait à les découper en rond ou en octogone, en suivant les contours de l'impression, n'est plus guère admis aujourd'hui.

Cette recommandation se justifie :

1° Parce que, en agissant autrement, on priverait beaucoup d'enveloppes du signe qui permet de les distinguer le plus facilement des timbres correspondants : c'est ce qui arrive, pour les enveloppes et les timbres autrichiens, prussiens, saxons et lubeckois, lorsque les uns et les autres sont découpés en rond ;

2° Parce qu'on les dépouillerait de leur inscription (c'est-à-dire des deux lignes en petits caractères qui sont imprimées sur la plupart des enveloppes allemandes), et pourtant cette inscription offre une particularité d'autant plus intéressante que presque tous les États allemands ont adopté une couleur différente pour chacune d'elles.

Enfin cette inscription est la seule marque distinctive entre la première et la seconde émission des enveloppes de Thurn et Taxis, des enveloppes saxonnes, etc.

Par ces observations nous ne pensons pas avoir épuisé la matière ; ce sont simplement quelques indications générales, qui seront peut-être agréables à quelques-uns de nos lecteurs.

O. Berger.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE

DONNANT DROIT A UN ABONNEMENT D'UN AN, A NOTRE JOURNAL, MOYENNANT FR. 1-20 POUR PORT.

6e ÉDITION.

Revue avec soin, et augmentée d'armoiries nouvelles.

Cet album dont chaque page est entouré d'un encadrement fleuronné, contient, outre les armoiries des principaux pays, cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 ferm. fr. 8 »
— tranches dorées 2 — 9-50
Maroquin plein, toutes nuances, 2 — 12 »
— Lavalière et rouge, 14 »
Albums intercalés de feuilles supplémentaires à chaque page. Jolie reliure pl. maroquin, 2 ferm. fr. 16 »

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

BOLIVIE (RÉPUBLIQUE DE).

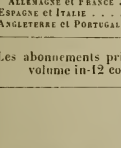

Le peu d'empressement qu'on y a mis à adopter le timbre-poste, ne prouve guère en faveur des administrateurs qui régissent ce pays; aujourd'hui que la grande résolution est prise, ils viennent d'arrêter leur choix sur un bien triste timbre servant, pensons-nous, à deux fins, si nous en jugeons par la légende : *correos, contratos*. Nous l'avons reçu d'un de nos correspondants de Valparaiso et un collectionneur de Londres nous en remet aussi un exemplaire détaché d'une de ses lettres : l'authenticité de ce timbre ne peut donc être douteuse. Il est imprimé en couleur sur papier blanc uni et non dentelé.

5 centavos vert.

Cet État de l'Amérique du sud qui doit son nom au général Bolivar, regardé comme en étant le créateur, est situé entre le Pérou au nord et à l'ouest; la république Argentine et le Paraguay au sud et le Brésil à l'est. Sa capitale a nom : Chuquisaca.

MEXIQUE.

On y a remis en usage, provisoirement sans doute, les premiers timbres à l'effigie du curé Hidalgo. Nous en avons vu un 4 reales rose sur papier mince azuré et un 2 reales imprimé en noir sur vert (celui de la deuxième émission), non dentelés tous deux et sans filagramme.

PORTUGAL.

On a commencé à délivrer des 25 reis, rose, piqués 12, depuis le 9 courant. La machine a été fournie par MM. Gouweloos frères de Bruxelles.

CEYLAN.

M. Mahé dit avoir vu des 10 pence avec le filagramme CC couronné.

AUTRICHE.



Deux valeurs nouvelles de timbres adhésifs ont vu le jour le 1er septembre courant. Ce sont :

25 kr. et soldi, violet;
50 » » chair.

La première correspond au type émis il y a trois mois; la deuxième est d'un format plus grand. L'effigie de l'empereur couronné de laurier, est placée dans un cercle perlé surmonté d'une couronne et entourée d'arabesques ; dans les angles supérieurs, le chiffre 50 ; en bas, sur une banderole : 50 kr. ou 50 sld. Ces quatre timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc uni ; les 25 kr. ou soldi ont le piquage 9 1/2, les deux autres 12. M. Ed. Zawadzki, en nous remettant obligeamment ces timbres, nous apprend qu'il n'existe point d'enveloppe du 50 kr. ou soldi.

SUISSE.

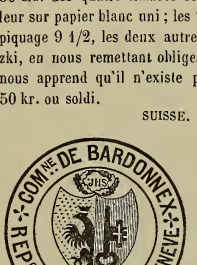

La publication des deux fac-simile de timbres officiels reproduits dans, notre dernier numéro, nous a valu la bonne fortune de pouvoir en faire connaître un autre, plus curieux, de la commune de Bardonnex, qu'un de nos correspondants vient de nous remettre. Ce timbre est aux armoiries du canton de Genève et porte l'inscription circulaire : *Commune de Bardonnex*, — *République et canton de Genève*. Il est lithographié et imprimé en bleu à l'angle droit supérieur de l'enveloppe, au lieu d'être estampillé avec un timbre à main comme les autres. Les mots abrégés, *aff. off.* (affaire officielle) occupent la gauche du timbre, dans le même angle.

ILES VIERGES.

Voici une innovation de très-mauvais goût : le filet rouge extérieur qui formait encadrement aux timbres 1 sh., s'étend aujourd'hui jusqu'à la bordure en laissant entre celle-ci et le dessin, un espace blanc d'un millimètre environ.

PAYS-BAS.

Les journaux de ce pays en annonçant la prochaine émission des timbres dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, font mention d'une autre valeur, 1 cent. Nous l'avons vu, il est aux armoiries et gravé sur bois. Nous espérons en donner le type prochainement.

PÉROU.

Nous réservons pour le mois prochain, les types des 10 et 20 cents, qui nous arrivent à l'instant.

Shanghaï et ses timbres.

Shanghaï, 19 juillet 1867.

Monsieur J.-B. Moens, *à Bruxelles.*

Je réponds à la demande de renseignements que vous me faites par votre honorée lettre.

Les timbres en *cents* et *candareens* représentent l'un et l'autre la centième partie d'un *Tael* ou 7 1/2 centimes. Les premiers furent émis, parce qu'on comptait installer au Japon un bureau du *Local Post Office*; mais le projet n'ayant pas eu de suite, on se sert aujourd'hui des timbres suivants :

2	cents	rose.	1	candareen	brun.
4	»	lilas.	3	»	jaune.
8	»	bleu.	6	»	gris vert.
16	»	vert.	12	»	olive.

Les feuilles des quatre premières valeurs portent 50 timbres; celles-ci 25 sur cinq rangées.

Ces timbres sont mis en usage par une poste locale, propriété de la municipalité anglaise, qui dessert tous les ports au nord de Shanghaï, Ningpo, Nagaraki, Hong-Kong et Dokohama, ainsi que toutes les autres villes ; la correspondance d'Europe est envoyée d'ici, soit par le bureau de poste de la colonie à Hong-Kong, ou par le bureau de poste français.

Les timbres de la poste locale s'emploient très-rarement, la plupart des grandes maisons et administrations ayant un contrat avec ce bureau, ce qui leur permet d'expédier franco toutes leurs lettres et paquets d'échantillons, moyennant T 55 par an.

Les Chinois ne se servent guère de la poste européenne, ils ont eux-mêmes un service des postes très-régulier et bien installé.

Si vous aviez besoin d'autres renseignements, je vous prie, Monsieur, de m'en faire part en me les précisant et je me ferai un plaisir de vous instruire.

En attendant, je vous prie, etc., etc.

H. B.

Timbres de Moldavie et de Roumanie.

Vers les confins orientaux de l'Europe centrale est une population dont l'histoire se réduit à des ré-

cils d'invasion et d'asservissement d'une part, de victoire et d'indépendance de l'autre. Placée au nord du Danube, elle occupe deux provinces, la Moldavie au nord-est, la Valachie au sud-ouest, séparées l'une de l'autre par le Sereth. C'est dans ce pays provenant pour la plus grande partie de la Dacie des anciens, remarquable par sa grande fertilité et ses richesses minéralogiques, que Trajan avait établi des colonies de légionnaires destinées à contenir les barbares, dont le flot tendait, dès cette époque, à envahir l'empire romain. Sous les faibles successeurs de ce prince, cette barrière fut renversée et l'on vit ces pays faire partie tour à tour de l'empire des Goths, des Huns, des Avares, puis occupé aux IXe et XIVe siècles par les Petchenègues, les Cumans et les Mongols. Plus tard, ce sont les Polonais et les Turcs qui se disputent la possession de ce pays qui finit en dernier lieu par reconnaître la suzeraineté des sultans sous le gouvernement d'Hospodars. Après la Pologne, la Russie revendique la possession de ces pays, et on la voit s'emparer de certains districts ou en occuper passagèrement la totalité. La dernière occupation eut lieu en 1854. Le succès des alliés en Crimée, en décidant la Russie à signer le traité de Paris, amena la constitution des deux principautés en deux états séparés sous la suzeraineté de la Turquie. L'élection du prince Couza par les deux principautés et les instances des puissances obligèrent la Porte à reconnaître la réunion de fait et plus tard, après le renversement de ce prince et l'élection du prince Charles de Hohenzollern en 1866, cette réunion dut être confirmée de nouveau.

L'état qui en résulte est sans doute destiné à devenir l'un des héritiers du célèbre *malade*, si les progrès de ces peuples continuent à leur assurer les sympathies de l'Europe civilisée.

Des deux principautés qui constituent aujourd'hui la Roumanie, une seule avant l'annexion faisait usage de timbres. Plus tard l'emploi en a été étendu à la Valachie. Nous devons donc dans cet exposé débuter par les timbres de Moldavie.

Simple observation. La poste roumaine expédie seulement la correspondance dans l'intérieur du pays. Les envois au dehors sont faits par l'entremise des bureaux de poste étrangers établis dans les principales villes, et ceux-ci emploient les timbres de leurs pays respectifs.

TIMBRES DE MOLDAVIE.

ÉMISSION DE 1854.

On n'est pas d'accord sur la date précise de l'émission de ces timbres. M. Rondot, *Magasin Pittoresque*, rapporte que l'usage des timbres-postes a été introduit en Moldavie en 1854, pendant la guerre de Crimée, et prétend avoir vu des lettres de 1855 portant les timbres de l'émission dont nous allons parler.

Comme les timbres de cette émission ne présentent pas une identité absolue, non-seulement d'une valeur à l'autre, mais aussi parmi les timbres de même valeur, nous commencerons par donner une description générale.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Timbres ronds, d'environ 20 millimètres de diamètre, gravés, imprimés en bleu à l'aide d'un timbre à la main sur papier de couleur.

D. Tête de bœuf, surmontée d'une étoile, au-dessus d'un cor de poste, dans un cercle.

L. En dedans du cercle : *Porto Sreisorei*, écrits en lettres russes. Valeur en chiffres au milieu du cercle du cor de poste.

Valeurs : 54 para, vert ; 81 para, bleu ; 108 para rose.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS. C'est ici que commencent les incertitudes sur l'authenticité d'un certain nombre des espèces. N'y a-t-il eu qu'un seul type pour chaque valeur, et doit-on rejeter impitoyablement comme faux tout ce qui ne se rapporte pas au type admis? ou bien faut-il avec M. Rondot admettre que chaque valeur a été gravée deux ou trois fois (ou plus)? ce qui a entraîné de petites différences dans le dessin. D'après les renseignements qui nous ont été fournis, les différents types qui existent proviennent de ce que les bureaux de poste de quelques villes principales de la Moldavie avaient leurs timbres à main, et s'en servaient au fur et à mesure des besoins. Quoi qu'il en soit, toutes les démarches faites par M. Moens soit à Jassy, soit à Bucharest n'ont pas fourni d'autres renseignements. Il nous semble donc plus convenable d'exposer la description de tous les types rencontrés par nous, sauf à faire l'examen critique de certains, dont l'origine paraît suspecte.

Timbres de 54 para (1).

PREMIER TYPE. (*Diamètre* 19 2/3 *mill.*)



1° Front plus de moitié couvert par les poils;

2° Cornes légèrement concaves; le sommet de la droite, se renversant un peu en dehors; la gauche presque droite, un peu plus longue et effilée;

3° Oreilles très-ouvertes, dirigées transversalement, de forme triangulaire, l'angle externe et inférieur étant rectangulaire, mais à sommet arrondi, l'angle supérieur regardant directement en haut;

4° Yeux gros, regardant de face, avec traces de sourcils;

5° Nez de largeur à peu près égale dans toute sa longueur, avec nombreux poils à la racine;

6° Narines formant deux crochets et une sorte de parenthèse;

7° Pommettes légèrement saillantes; joues plates, séparées du mufle par une forte dépression;

8° Lèvre supérieure très-grosse; inférieure, touchant le cercle du cor de poste;

9° Étoile à cinq branches, à pointe supérieure, l'angle inférieur très-ouvert;

10° La légende arrive à 1/2 mill. des extrémités du cor de poste;

11° Le cor de poste a près de 13 mill. d'une extrémité à l'autre, sur 6 mill. verticalement. Il est très-renflé au-dessus de l'ouverture du pavillon et a le grand diamètre de son ovale presque vertical;

12° Les chiffres qui y sont contenus ont : le 5 un corps plus petit que les autres types, et une tête formée d'une ligne légèrement concave. Le 4 a sa première ligne très-épaisse en haut et légèrement courbe; la seconde ligne verticale est droite et plus petite que sur les autres types.

Ce type est sur papier vergé, vert jaunâtre.

(1) Dans les descriptions qui suivent, nous avons pris les côtés droit et gauche des timbres, d'une façon absolue, par rapport aux timbres, comme il est d'usage pour les armoiries, et non par rapport au lecteur. On ne peut également s'attendre à trouver dans les fac-simile qu'une reproduction approximative des types. Il est entendu que nos descriptions ont été faites d'après les timbres eux-mêmes.

DEUXIÈME TYPE. (*Diamètre* 20 *mill.*).



1° Front étroit, garni de deux houppes de poils, le milieu étant moins fourni; le haut de la tête paraît bosselé;

2° Cornes très-voisines du type précédent;

3° Oreilles de forme ovale et obliques en haut et en dehors;

4° Yeux plus petits qu'au type précédent, légèrement obliques et recouverts d'un sourcil très-épais;

5° Nez indiqué par une ligne de gauche très-prononcée et seulement à droite par un trait dans le bas. Poils nuls à la racine;

6° Narines indiquées par deux courtes lignes droites, légèrement divergentes;

7° Pommettes saillantes, séparées des joues par un creux; deuxième dépression entre les joues et le mufle;

8° Lèvre supérieure assez large, inférieure touchant le cercle du cor;

9° Même étoile à cinq branches, plus étalée dans le sens transversal;

10° La légende arrive à 1/2 mill. des extrémités du cor de poste;

11° Le cor de poste a 12 1/2 mill. de longueur sur 5 mill. de hauteur. Le pavillon a la même disposition que le premier type, mais l'ouverture ovalaire, plus effilée à ses extrémités, a son grand diamètre oblique sous un angle de 45 degrés;

12° Chiffres. Le 5 est assez pareil au premier type; quand au 4, il a sa ligne gauche épaisse, très-forte et de toute la hauteur du chiffre.

Ce type est sur papier vergé vert tendre.

TROISIÈME TYPE. (*Diamètre* 21 *mill.*).

Ce type est celui qui a la tête la plus forte.

1° Front recouvert à peine dans son tiers supérieur par les poils qui tombent verticalement. Tempes larges et découvertes;



2° Cornes recourbées en dedans. C'est à peine si la petite pointe de celle de gauche est légèrement tournée en dehors;

3° Oreilles triangulaires, moins fortes qu'au 1er type, presque horizontales;

4° Yeux un peu obliquement dirigés et en bas, assez gros. Sourcil plus marqué à gauche ;

5° Nez très-large, près de 2 mill., égal dans toute sa longueur ; avec quelques poils à la racine ;

6° Narines indiquées par de petits crochets en parenthèse ;

7° Pommettes aplaties. Renflement des joues précédé et suivi d'une dépression ;

8° Lèvre supérieure très-large, inférieure petite et s'appuyant sur le cor ;

9° Etoile à cinq branches, aplatie et plus écrasée qu'au type précédent ;

10° Légende commence a plus de 2 mill. et finit à 1 mill. du cor ;

11° Cor de poste a 13 1/2 mill de longueur sur 5 1/2 mill. de hauteur. L'ouverture du pavillon présente l'ovale le plus large, et le grand diamètre a une direction se rapprochant de l'horizontale ;

12° Le 5 est très-gros, bossu. La tête est constituée par une simple ligne à peine courbe. Pour le 4, la deuxième ligne est courbée fortement en dehors.

Ce type est sur papier vert tendre nuagé.

QUATRIÈME TYPE. (*Diamètre* 20 1/2 *mill.*).

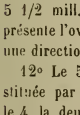

1° Front recouvert de quatre mèches de poils dans un tiers à peine de sa hauteur. Tempes découvertes ;

2° Cornes fortement recourbées, plus grosses et plus longues qu'au 3e type, celle de gauche légèrement tordue à la pointe ;

3° Oreilles ovales, terminées en pointe et dirigées horizontalement, quoique un peu tombantes ;

4° Yeux très-obliques, petits et sans sourcils ;

5° Nez triangulaire, très-large, sans poils à la racine ;

6° Narines indiquées par deux points ;

7° Pommettes assez saillantes, se continuant par une ligne à peine déprimée avec le mufle ;

8° Lèvre supérieure plus étroite qu'aux types précédents, inférieure recouvrant tout à fait le cercle du cor ;

9° Étoile à six branches opposées deux par deux.

10° Légende commençant à 2 1/2 mill. du pavillon et finissant à 1 1/2 mill. de l'embouchure ;

11° Le cor de poste a 13 mill. sur 6, y compris la partie couverte par la lèvre ;

12° Le chiffre 5 est très-pareil à celui du troisième type. Le 4 a sa deuxième ligne courbée plus fortement qu'au troisième type et l'extrémité gauche de la ligne horizontale présente un léger crochet ;

Ce type est sur papier nuagé vert tendre et sur papier uni vert jaune ;

CINQUIÈME TYPE. (*Diamètre* 20 *mill.*)



1° Front large, recouvert d'une petite quantité de poils, se terminant suivant une ligne droite ;

2° Cornes étroites et courtes, mais à double courbure ;

3° Oreilles ovales terminées en pointe et horizontales ;

4° Yeux assez semblables au premier type, avec sourcils assez prononcés.

5° Nez très-voisin de celui du deuxième type avec deux lignes de poils à la racine ;

6° Narines comme au deuxième type ;

7° Pommettes plates, se continuant par une ligne à peine ondulée avec le mufle ;

8° Lèvre supérieure ordinaire et inférieure touchant le cercle ;

9° Étoile à cinq branches, aplatie de haut en bas, comme le troisième type ;

10° La légende commence à 1 1/2 mill. du pavillon et finit à 1 mill. de l'embouchure du cor ;

11° Cor de poste de 12 1/2 mill. sur un peu plus de 5 mill. ;

12° Le 5 a beaucoup d'analogie avec celui du deuxième type, et le 4 avec celui du premier, sauf la forme de la première ligne.

Ce type est sur papier ordinaire, vert jaunâtre.

A continuer. Dr MAGNUS.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

DES TIMBRES-POSTE.

Suite et fin. — Voir le numéro précédent.

M. Bordes, rue d'Amsterdam, 33, à Paris, expose des spécimens de timbres-poste sur papier continu ; leur dessin est à peu près celui des timbres français (tête laurée). Dans le médaillon, autour de l'effigie, est la légende : *Napoléon III, empereur ;* en haut : *Empire français ;* en bas : *Postes ;* de

chaque côté de ce mot, une place est réservée pour la valeur. Il y en a trois feuilles : bleue, rose, noire d'une longueur de 1.50 m. environ. La gravure en est faite sur un cylindre en cuivre, placé à part dans une vitrine.

L'exposition de M. Chezaud nous montre dans un tableau voisin, des timbres français de 5 et 20 centimes imprimés au cylindre : 2 feuilles de 120 des premiers, deux de 108 des seconds.

Dans la classe des produits chimiques, M. Émile Granier, 46, rue Saint-Lazare, à Paris, y a placé des timbres français de 1 centime, imprimés sur baudruche, en bleu, rose, vert, brun et chocolat. Les premiers seuls sont dentelés. Le tirage a dû se faire, pensons-nous, à la monnaie de Paris, le dessin de ces timbres étant identique à ceux actuellement en usage. Il y a aussi un 3 cents des États-Unis, sur baudruche, du même exposant.

Nous passons devant la vitrine de M. Duloz, et arrivons à celle de M. Stern, où nous signalerons la présence de quelques essais de timbres-enveloppes français tirés en toutes couleurs sur papier à lettres in-8°; la vitrine suivante contient en outre 9 timbres de dimension de 50 centimes, et 9 de 8 piastres pour la république d'Haïti.

M. Stern expose également les timbres moldo-valaques, à l'effigie du prince Couza, de 2 et 5 paras, orange, violet, bleu et rose ; une planche en cuivre de 30 clichés du 5 paras, même type, dont on a tiré quatre feuilles en vermillon, bleu, rose et brun clair. Les coins des trois valeurs se trouvent dans le bas de la vitrine. Ce sont là les timbres qui devaient être mis en cours, lorsque ce prince trouva, malheureusement pour lui, un successeur.

Le *Magasin pittoresque* a placé dans la même salle un grand tableau contenant 319 timbres divers, imprimés en noir, qui ont été gravés jadis pour les articles de M. N. Rondot.

M. Riester n'a pas oublié ses essais d'Égypte et de Bolivie qui sont voisins de ceux-ci.

En remontant, nous voici arrivés à la vitrine de M. Poitevin. Nous y remarquons les timbres ottomans de 10 et 20 paras, 1, 2 et 5 piastres; dans le milieu de la vitrine un cadre avec les 25 piastres et chiffres-taxe même valeur; les timbres de dimension français 20 et 50 centimes, 1, 2 et 3 francs, et les spécimens des futurs timbres-télégraphes.

Dans l'autre vitrine, sont les timbres de dimension français, dont il y a une feuille des valeurs suivantes, aux armoiries de l'empire :

20	cent.	lilas.
50	»	bistre.
1	franc	vert.
1-50	»	brique.
2	»	bleu.
3	»	carmin.

Au-dessous sont les timbres-télégraphes français de 25 et 50 centimes, 1 et 2 francs, dont voici la description :

Dans un ovale portant les mots : *Empire français*, une aigle tient la foudre dans ses serres; aux angles supérieurs sont des abeilles; en bas, on lit : *Télégraphes* ; la valeur se trouve en chiffres, dans les angles. Nous ne savons sur quels timbres M. Magnus a lu : *timbre-télégramme*. Nous les avons en vain cherchés.

Un essai de la *République de Saint-Marin*, gravé par M. Riester, est exposé dans la vitrine de M. Gasté, touchant celle de M. Poitevin.

Voici maintenant le contingent de ce que nous donne M. Hulot, classe 6 :

Une feuille de 150 timbres du 25 cents (*république*), tirée en bleu et en noir ; quatre de 50 timbres du 25 centimes (*empire*), imprimées en jaune, bistre, vert et carmin foncé; quatre autres de 150 timbres, même valeur, en brun, bleu clair, violet et bleu foncé.

Nous avons ensuite une feuille de timbres d'effets de commerce, sans valeur, que l'on a tachée, pour montrer l'effet produit par l'eau ; une autre ayant la valeur en rouge « 100 fr. et au-dessous « 5 cent. » A côté sont les 6 timbres des colonies françaises par feuilles de 180, dans les couleurs adoptées; des feuilles de 150 timbres du 4 centimes en brun et vert olive; 10 timbres, même valeur, couleur respective; deux feuilles du 30 centimes en bleu foncé et marron ; une du 4 centimes en vert, et quatre du 30 centimes brun clair, carmin, orange et violet.

En-dessous sont les planches en cuivre de quelques timbres français et du 10 centimes des colonies; quant à celles des billets de banque, nous serions bien aise de savoir où M. Magnus les a découvertes, car nous n'en avons vu que les billets.

Il nous reste à visiter encore le premier étage du pavillon du jardin central où nous trouvons les timbres actuels des *Pays-Bas* et les six timbres

attendus ; le 10 cents *piqué* des *Indes néerlandaises* en rouge et en bleu ; la série actuelle des timbres-poste et télégraphes de *Belgique ;* ceux de *Prusse* avec les enveloppes et timbres de commerce du même pays ; les timbres de *Bavière*, aux armoiries ; ceux de *Wurtemberg*, avec les quatre enveloppes et celles pour mandat ; les timbres et l'enveloppe 10 cent. de *Suisse*, aujourd'hui en usage ; puis les timbres de passe-ports, les *marca di riscontro*, de 50 centimes à 5,000 francs, et tous les timbres actuels d'*Italie*, et pour finir enfin, une feuille des timbres-poste, chiffres-taxe et timbres de commerce de *Turquie*.

GEORGES BRÉVILLE.

REVUE DU CATALOGUE BERGER.

Le catalogue de timbres-poste publié récemment par la librairie de MM. Ve Berger-Levrault et fils, de Strasbourg, est sans contredit une œuvre de grand mérite et fera époque dans les annales de la Philatélie. L'auteur, M. O. Berger, dans sa préface, nous informe que le docteur Magnus, dont le nom seul fait autorité et à qui nous sommes redevables de tant d'articles intéressants et M. F. A. Ph. de Londres, l'heureux possesseur de la collection monstre, ont été consultés et ont revu les épreuves.

Nous venons d'examiner à notre tour ce livre, nous y trouvons bien des erreurs et des omissions à signaler. Si nous nous décidons à livrer au public le résultat de nos réflexions, ce n'est pas avec l'intention de faire une critique sévère d'un travail aussi remarquable, mais simplement de faire connaître nos vues et attirer l'attention des collectionneurs sérieux sur quelques points douteux ; provoquer la discussion et obtenir pour les élucider la coopération de toutes les personnes qui prennent quelque intérêt à la Philatélie.

Nous nous permettrons quelques observations préliminaires, avant de commencer notre revue.

M. Berger fait une grande innovation dans le classement des papiers. Cette étude a dû lui occasionner un grand travail, mais son utilité, nous paraît fort contestable.

On a considéré, jusqu'à présent, comme papier *vergé*, celui qui, tenu à la lumière, présente des lignes plus ou moins rapprochées, simulant un filigrane ; comme papier *uni*, celui qui ne laisse rien apercevoir. En Angleterre, on entend généralement (c'est-à-dire le public ou le consommateur) par papier *vergé* (*laid paper*) le papier ayant les lignes ; par papier *uni* (*wove paper*) celui qui n'en a pas. Dans le commerce, on donne le nom de *vergé* à bien des papiers qui ne présentent nulle trace de vergeure ; distinction que ne pourrait faire la plupart des collectionneurs.

Prenons, par exemple, les deux émissions de timbres du Cap, de 1857 et 1860, que M. Berger désigne, page 70 de son ouvrage, comme étant sur papiers vergés blancs. Strictement parlant, M. Berger a raison : ce sont bien deux papiers vergés ; mais n'eût-il pas été préférable d'établir une distinction entre eux, puisqu'ils se présentent à nous sous deux aspects différents? Admettons que le système adopté jusqu'ici soit vicieux et ne désigne les divers papiers que d'une façon impropre. Mais n'a-t-il pas le grand avantage sur celui de M. Berger, de nous renseigner aussitôt et sans nous laisser aucun doute, si le papier contient ou non des vergeures, seul renseignement susceptible d'intéresser le philatèle? La classification nouvelle est donc incomplète et nous lui préférons l'ancienne, que pour notre part nous continuerons à suivre.

Puisque nous en sommes à parler papiers, disons quelques mots sur ceux azurés ou bleutés, qui ont déjà donné lieu à bien des discussions.

On a désigné jusqu'à présent comme bleutés, certains timbres, quoique imprimés sur papier blanc, mais où l'action de la gomme verte dont ils sont enduits leur a donné cette apparence d'azur, en produisant une espèce de coulage qui a rendu bleues quelques parties blanches du timbre : Tels sont les premiers 1 p. non dentelés d'Angleterre. Nous en possédons quelques exemplaires coupés sur une rangée latérale de la feuille, ayant d'un côté une marge de deux centimètres ; le coulage bleu y a dépassé la bordure d'un demi-millimètre environ, en laissant le reste du papier entièrement blanc, ce qui nous prouve que cette gomme n'agit pas sur le papier même, mais bien sur la couleur ou sur l'encre. Nous ne comprenons pas comment il se fait que M. Berger, qui n'ignore point ces détails, ait continué l'erreur qu'on trouve dans tous les catalogues précédents en n'établissant point une distinction entre ces timbres et ceux sur papiers réellement azurés. Il est vrai de dire qu'une note nous apprend

parfois à quelles causes il faut attribuer cette nuance ; mais lorsque nous constatons l'absence de cette note pour les timbres rouges de la Trinité, Maurice, Barbade, Chili, Océan pacifique, nous devons forcément en conclure que M. Berger considère ces timbres comme imprimés sur papier de même nuance que ceux de la Nouvelle-Zélande (1re émission), Réunion, etc., etc. Pour éviter à l'avenir toute confusion, nous pensons qu'il serait convenable de désigner ceux-ci P. A. (papier azuré) ; ceux-là, P. B.-G. V. (papier blanc, gomme verte).

A la page 11 de sa préface, M. Berger nous donne la manière de consulter son livre. Il appelle notre attention sur les caractères négatifs et positifs et nous dit entre autres :

« De même en indiquant à un timbre le *filigrane du papier*, n'est-ce pas dire qu'un autre semblable est sur *papier uni*, en ne mentionnant par le filigrane? »

Consultons le catalogue sur ces données et voyons en le résultat :

Belgique

1849-50 filigrane, deux L. entrelacées.
1861 et series suivantes, mêmes timbres.

Pour les émissions de 1849-50, nous avons le filigrane : *caractères positifs* ; pour les émissions postérieures nous n'avons aucune indication de filigrane : *caractères négatifs*. La définition est donc correcte : les derniers timbres étant sur papier uni.

Voyons plus loin :

Australie méridionale.

1855 filigrane étoile : caractères positifs.
1860-64 tien : caractères negatifs.
1866-1867 filigrane étoile. caractères positifs.

L'absence d'indication de filigrane, aux émissions 1860-64, fait supposer erronément un papier uni, tandis que tous les timbres de cette colonie, ont, sans exception aucune, une étoile en filigrane. La méthode adoptée par M. Berger n'a donc pas toujours été suivie par lui et causera par ce fait bien des erreurs.

Nous sommes d'accord avec l'auteur de l'ouvrage en question, pour ce qui concerne la grande variété des couleurs de certains timbres et comme lui, nous ne considérons comme indispensables dans un album que les nuances adoptées à la suite d'une décision de l'administration des postes, qu'il n'est pas toujours aisé de connaître. C'est ce qui fait sans doute que M. Berger, dans son incertitude, a adopté ses nuances un peu au hasard et en a rejeté d'autres, de même, que nous admettons comme la plupart des collectionneurs sérieux.

M. Berger s'est contenté de signaler quelques réimpressions, qu'il aurait dû, nous semble-t-il, généraliser ou ne point citer du tout. Nous lui adresserons le même reproche quant aux essais. Pourquoi voit-on figurer dans son catalogue et donner une préférence aussi marquée aux essais de la Guyane hollandaise, dont personne ne connaît ni l'origine, ni la véritable destination, et en omettre d'autres, beaucoup plus intéressants? Sans admettre les essais dans notre album, nous accordons volontiers une place aux 1/2 anna rouge de l'*Inde* ; 2 cuartos ours d'*Espagne* et 5 cents *Nouveau Brunswick*, effigie de Connell, dont M. Berger ne fait aucune mention. Ce n'est pas de la réimpression sur papier pelure, de la *American Bank-Note Company* que nous voulons parler, mais du 5 cents piqué et imprimé sur le même papier que tous les timbres du Nouveau-Brunswick, avec lesquels il devait être en usage. Tout le monde sait pourquoi il est mort-né.

A continuer. J. P.

LES TIMBRES-POSTE

Catalogue méthodique et descriptif de tous les timbres-poste connus.

1re PARTIE : TIMBRES-POSTE PROPREMENT DITS,

Par O. Berger.

1 joli volume in-12. — Prix : fr. 3-25. Étranger, fr. 3-65.

Nous venons de remanier entièrement notre Album de Timbres-poste, établi aujourd'hui sur d'autres bases. Il donnera la description de tous les timbres et comprendra toutes les émissions nouvelles parues jusqu'à ce jour. Nous pourrons le mettre en vente fin octobre prochain.

Les albums brochés, 6e édition, sont entièrement épuisés.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE

DONNANT DROIT A UN ABONNEMENT D'UN AN, A NOTRE JOURNAL, MOYENNANT FR. 1-20 POUR PORT.

6e ÉDITION.

Revue avec soin, et augmentée d'armoiries nouvelles.

Cet album dont chaque page est entouré d'un encadrement fleuronné, contient, outre les armoiries des principaux pays, cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 ferm. fr. **8** »
— tranches dorées 2 — **9-50**
Maroquin plein, toutes nuances, 2 — **12** »
— Lavalière et rouge, **14** »
Albums intercalés de feuilles supplémentaires à chaque page. Jolie reliure pl. maroquin, 2 ferm. fr. **16** »

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

Buenos-Ayres, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 3-00
Brésil et Colonies Anglaises 3-40
Russie 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

PÉROU.



Le 5 centavos vert a trouvé deux compagnons dignes de lui : nous croyons même qu'ils pourront l'éclipser. Ils ont été livrés par la *American Bank – Note Company*, sa mère, et représentent l'un et l'autre deux lamas, levant fièrement la tête ; celui du deuxième plan est *gris*, dit un de nos gais confrères, qui cultive le calembour avec assez d'avantage, depuis qu'il a abandonné le « faits divers ».

Le premier de ces deux timbres (10 centavos) a de chaque côté de l'ovale, le chiffre 10, dans de petits cercles; les mots *Correos del Peru*, en haut, sur une banderole et *diez centavos*, en bas. Le deuxième a l'inscription : *Correos del Peru*, *veinte centavos*, sur une jarretière disposée en ovale ; la valeur est répétée en chiffres, aux quatre angles :



10 centavos vermillon.
20 » brun.

Ils sont tous deux imprimés sur papier blanc uni sans filagramme et piqués 12.

LUXEMBOURG.

Il a paru ces jours derniers, les trois timbres suivants percés en ligne et imprimés sur papier blanc uni. Le type est celui en vigueur.

2 centimes, noir.
20 » bistre.
40 » vermillon.

La perforation n'est pas indiquée au 2 centimes par de petits points en couleur.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 10 pence est actuellement jaune serin.

TURQUIE.



Voici une nouvelle rapportée de l'autre monde par notre confrère Maury :

La poste locale de Constantinople vient d'être reconstituée par *de nouveaux entrepreneurs à la grande satisfaction du public*... Elle a émis une série de timbres sur lesquels on voit le croissant et l'étoile, un groupe de montagnes au pied desquelles un convoi de chemin de fer, quelques petits navires, etc., etc. En haut : *local-post ;* en bas, 20 *paras ;* à droite, *D. B. S. R. ;* à gauche, *Kustendje* et *Czernawoda*, RAISON SOCIALE DE LA COMPAGNIE !!

Cette . . . . . « raison sociale » n'est autre chose que le nom de deux villes de Turquie, reliées entre elles par un chemin de fer et dont la compagnie aura émis le timbre de 20 paras, dont nous donnons le fac-simile et ce, probablement à *la grande satisfaction du public de* CONSTANTINOPLE.

Czernawoda (Tchernavoda, eau noire) ou (*Boghaz-keui*, village du canal) est située sur le Danube et le canal (*Boghaz*), de là sans doute les deux premières lettres D. B. de droite. (Voir le volumineux dictionnaire.)

M. Maury n'a ouï parler et n'a vu que le 20 paras, imprimé en noir sur vert et piqué 9 1/2, mais cela lui suffit pour en conclure qu'il doit y avoir deux autres valeurs qu'il désigne et dont il donne même les nuances : 5 paras bleu ; 40 paras rose ! Il est très-possible qu'elles existent, mais nous ne pouvons faire autrement que de trouver la conclusion réellement *chaarmante*. Il y a un 20 p. ; *donc* il doit exister, etc., etc.

Qu'on dise encore que le Parisien n'est pas né malin !

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Le *Stamp Collector's Magazine*, de ce mois, annonce que par suite de l'épuisement des timbres dentelés de 5 centavos, il en a été émis de semblables, imprimés sur papier mince, sans filagramme et non dentelés.

Cette nouvelle nous est confirmée par un de nos correspondants, qui ajoute que les trois nouveaux timbres de 5, 10 et 15 centavos, gravés par la *American Bank Note Company*, seront mis en usage le 1er janvier prochain.

VICTORIA.

Le 2 p. actuel arrive maintenant avec le chiffre 6, en filagramme.

SUÈDE.

On épuise en ce moment les 9 öre lilas, après quoi cette valeur sera supprimée.

MEXIQUE.

Au 4 reales rose sur papier azuré, nous devons ajouter un 2 reales vert, imprimé en couleur sur le même papier.

C'est par erreur que nous annoncions le mois dernier, un 2 reales noir sur vert de la deuxième émission, c'est noir sur lilas que nous voulions dire. Il provenait d'une lettre arrivée ces jours-ci de ce pays.

On nous demande si le filagramme découvert par M. Maury, au 4 reales rose, est dans la pâte, dans la gomme ou s'il est *estampillé* (nouvelle trouvaille anglaise) comme les Égypte. M. Mahé pourra peut-être décider la question.

VÉNÉZUELA.

Le 1/2 réal bleu, employé à St-Thomas par l'office du vapeur *Robert Todd*, est *percé en pointe*, au lieu d'être piqué.

PAYS-BAS.

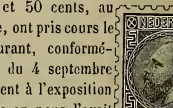

Les 20, 25 et 50 cents, au modèle ci-contre, ont pris cours le 1er octobre courant, conformément au décret du 4 septembre écoulé ; ils figurent à l'exposition de Paris, comme on nous l'avait bien dit. L'émission des 5 cents bleu, 10 cents rouge, 15 cents ocre (nuances annoncées par le décret) est différée jusqu'à l'épuisement du type remplacé. L'effigie est celle du roi Guillaume, elle est tournée vers la gauche. L'orage a passé sur cette belle tête, artistement gravée. En haut du timbre, on lit : *Nederland*, nom du pays — point raison sociale, — en bas, la valeur en chiffres illisibles, seul reproche à adresser à l'artiste. Nous nous sommes demandé pour quels motifs le mot *cent* avait été abrégé ; une lettre de plus ou de moins n'aurait pas rendu, nous semble-t-il, les chiffres plus illisibles.

Ces timbres sont imprimés sur papier blanc et piqués 12 ; ils ne contiennent point de filagramme.

20 cents vert foncé.
25 » violet foncé.
50 » or.

C'est une heureuse idée d'imprimer en or la plus forte valeur : c'est l'Australie occidentale qui a mis, la première, cette idée en pratique, pour le 6 pence, avant d'avoir le 1 sh. ; la Suisse a imité depuis son exemple, pour le 1 franc. En resterons-nous là ?

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

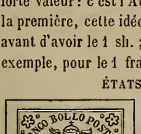

La grande décision du gouvernement papal, que nous avons annoncée en septembre 1866, a été mise à exécution le 20 septembre écoulé. C'en est donc fait des bajoques, qui ont pu être échangé jusqu'au 10 ct !

On a hésité longtemps, avant de se résoudre à utiliser les anciens types, mais enfin il l'a fallu, les zouaves étant en hausse et hors de prix pour le quart d'heure.

Six valeurs ont été émises :

2	cent.	vert,	types du	2	baj.
5	»	bleu clair,	»	3	»
10	»	vermillon,	»	8	»
20	»	rouge foncé,	»	4	»
40	»	jaune,	»	6	»
80	»	rose foncé,	»	1	»

Afin de donner un petit cachet nouveau à ces timbres, le chiffre de la valeur occupe la gauche au lieu de la droite et l'impression en est faite en noir sur beau papier fort de couleur et glacé. Les étiquettes de bobines ne valent pas mieux. Comme elles, ils n'ont point de filagramme et ne sont pas dentelés. Sauf le 2 centimes, et parfois quelques 40 centimes, tous les chiffres sont suivis d'un point. Choses graves, le 40 centimes n'a pas toujours le chiffre 4 régulier et le 10 cent qui devait avoir les clefs se terminant par de petites boules, ne les a plus : elles ont été impitoyablement effacées.



Le décret annonçait, paraît-il, un 3 centimes, gris. Au moment de l'émettre on s'est demandé à quel usage il servirait : c'est alors seulement qu'on a reconnu son inutilité et qu'il a été décidé qu'il ne serait pas émis ! ! (deux points d'exclamation.)

GRANDE-BRETAGNE.

Les 3, 6 pence, et un shilling ont maintenant le filagramme nouveau, dont le dessin a été reproduit dans notre n° 49.

La « Circular delivery Company » a été condamnée ces jours-ci à une amende de 5 livres, pour avoir délivré des lettres à domicile ; c'est, pensons-nous, le coup de grâce, donné à toutes les compagnies particulières.

HAMBOURG.

On nous informe que tous les timbres et enveloppes de cette ville auront vécu le 1er janvier prochain.

En attendant, nous remarquons que les enveloppes de 2 sch., avec filagramme, sont parfois jaune d'or et les 4 sch. vert-jaune.

PRUSSE.

Le perçage en ligne présentant pas mal d'inconvénients pour la séparation des timbres, il a été décidé, paraît-il, que la piqûre serait adoptée. Si le renseignement est exact, comme nous aimons à le croire, pareille modification s'étendra à la généralité des timbres allemands qui s'impriment à Berlin.

SAN SALVADOR.

Une lettre que nous en recevons, nous apprend que les onze étoiles qu'on remarque sur les timbres, représenteut les onze départements de cette république : *San Salvador*, *La Libertad*, *Sonsonate*, *Santa Anna*, *Cascathan*, *Usulutan*, *San Vicente*, *San Miguel*, *Le Paz*, *La Union* et *Chalatenangs*.

BRÉSIL.

Il y a été émis une enveloppe de 300 reis, conforme à celle de 200 reis, pour le dessin, le papier et le format de l'enveloppe. Sa nuance est vermillon vif.

GUATÉMALA.

Voilà qu'il circule des timbres dentelés au type reproduit dans notre n° 53, de nulle valeur, nous pouvons le dire sans arrière-pensée. Et le *Timbrophile* qui nous laisse sans nouvelle ! Il nous avait pourtant promis depuis mai dernier, moult détails sur le type gravé ou se gravant à Paris.

AUTRICHE.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Je signale à votre attention la création de cinq timbres nouveaux que vient d'émettre l'*express compagnie* de *Leitmeritz* (Bohême). Ils sont destinés à l'affranchissement de la correspondance entre les cinq villes voisines, qui ont chacune les mêmes timbres, mais de couleurs différentes. Il y a : 5, 10, 15, 25 et 50 kreuzer.

Les quatre premiers timbres portent au centre le chiffre de la valeur ; le cinquième représente une

colombe messagère avec l'inscription : *Brief-Geld Postpaket beförderung der Leitmeritzer express compagnie.* Les 5, 10, 15 kr. sont rectangulaires, le 25, triangulaire et le 50 octogone.

Je vous prie de recevoir, etc., etc.

EDM. ZAWADZKI.

On lit dans le *Timbrophile :*

N° 34. — Les feuilles des timbres 5 centavos du Chili portent sur le talon l'inscription suivante : *En mojando el dorso es preciso ciudar de no quitar el cimiento*, qu'il traduit avec cette facilité qu'on lui connaît : *Avoir soin, en mouillant le verso, de ne pas enlever la gomme.*

Est-ce comme vieux neuf, ou comme vieux remis à neuf que notre confrère nous donne sa découverte? Dans ce dernier cas, nous lui recommandons, lorsque l'occasion sera favorable, l'inscription non moins inédite, répétée quatre fois sur chaque feuille des timbres anglais 1 et 2 pence : *In wetting the Back be careful not to remove the Cement*, qu'il pourrait traduire, toujours avec la même facilité : *En mouillant le verso ayez soin de ne pas enlever la gomme.*

L'occasion est belle, et ne se présentera peut-être plus de sitôt; profitons-en : Voici une inscription que nous tenions en note, nous la réservions pour la bonne bouche; elle est placée en tête des feuilles des timbres de Genève :

Timbres d'affranchissement pour les lettres au-dessous de 1 once, dans l'intérieur du Canton de Genève.

Les Écussons doivent être collés sur l'adresse des lettres qu'on veut affranchir.

Un seul Écusson suffit pour affranchir une lettre adressée d'une Commune à une autre Commune du Canton.

Lith. : Schmid : Genève.

Remarquons que ce ne sont pas les timbres qui doivent être collés SUR *l'adresse* des lettres, mais les *Écussons* seulement.

Qu'en pense l'ami Mahé, trouvera-t-il plus *fort* et plus *neuf?*

N° 35. — *Hambourg :* « Le 1/4 sch. a cessé d'avoir cours, etc., etc. »

Pourquoi ne pas donner la couleur de ce 1/4 sch. inconnu et supprimé?

Queensland. — « Les 1 et 2 p. ont maintenant le filigrane suivant séparé par un fleuron. »

QUEENSLAND
POSTAGE
STAMP

Pour que M. Mahé affirme aussi positivement que les 1 et 2 p. ont le filagramme disposé de la façon qu'il donne, il faut qu'il ait pu s'en assurer par lui-même. Il pourra donc nous dire si le mot *Stamp* n'est pas suivi d'un *S* et si les variantes du mot *Queensland*, qu'il imprime, sont bien réelles, ce dont nous doutons beaucoup. Il nous semble avoir vu sur notre quart de feuille, des lignes ondulées séparant les trois mots : *Queensland*, *postoge*, *Stamps*. Avons-nous eu la berlue?

Ceylan. — « M. Mahé n'a pas seulement vu le 10 pence *cc* couronné, mais encore a pu le fournir à une personne qui pourra le communiquer à M. Moens. »

Ceci est dit à propos de ce que, en annonçant ce timbre, nous indiquions la source d'où nous venait ce renseignement. M. Mahé croit que nous doutons de l'exactitude de ce qu'il dit; foin de nous cette idée. Mais il nous semble que lorsqu'on glane sur le champ du voisin, c'est bien le moins qu'on le dise. Que tout le monde en fasse autant et nous ne nous plaindrons pas.

REVUE DU CATALOGUE BERGER.

(Suite. — Voir le numéro précédent.)

Nous allons examiner maintenant le livre, en suivant l'ordre géographique judicieusement adopté par M. Berger :

Russie. Si nous en croyons ce qui est écrit, le 10 kop. de 1857, non dentelé, serait de la même nuance que celui, piqué, de 1858, c'est-à-dire bruns tous deux. Cela n'est pas correct. Tous les timbres 10 kop. de 1857, *authentiquement* annulés, que nous avons vus, et nous en avons examiné un assez grand nombre, étaient d'un brun très-foncé, nous pourrions dire brun-noir; ceux de 1858, au contraire, sont bruns et bruns pâles. Il y a cependant des non dentelés de cette dernière nuance, annulés à la plume, rendus neufs quelquefois en enlevant l'encre avec

de l'acide oxalique; ces timbres ne doivent pas être confondus avec ceux de 1857, car ils proviennent des feuilles destinées à être piquées et livrées probablement par les imprimeurs, comme les 20 et 30 kop. qui existent aussi dans cet état.

Finlande. D'après des renseignements officiels qui nous ont été communiqués, les timbres adhésifs première émission n'ont jamais existé. On s'est servi primitivement d'enveloppes timbrées sur papier vergé et sur papier uni épais, qu'on retrouve aussi dans la seconde émission d'enveloppes. Ce ne serait qu'en 1856, que les timbres adhésifs 5 et 10 kop. (il n'y a pas eu de 20 kop. adhésif) auraient été mis en usage.

Parmi les variétés d'enveloppes à double timbres, nous constaterons l'absence des suivantes : 5 kop. gris-perle, au revers 5 kop. 1850 et non 1856, avec une fleur de lis et non plusieurs comme l'écrit M. Berger pour le 5 kop. bleu; 5 kop. bleu lilacé avec 10 kop. 1850 au revers; 5 kop. bleu et gris-perle ayant tous deux un 5 kop. 1850 au revers et une partie du mot : *tervakoski*, en filigrane. Nous observons également que dans l'énumération des variétés, M. Berger se contente de désigner un 5 kop. bleu avec double timbre, sans renseigner que les deux types de cette valeur avec ondulations larges et rapprochées existent avec un timbre 1850 au revers. C'est en vain que l'on chercherait le 10 kop. rose de 1867 (8 étoiles) imprimé sur papier blanc jaunâtre uni.

Wenden (Cercle de). Que les doutes de M. Berger cessent : ces timbres sont bien authentiques et s'il n'a pu se procurer aucun timbre annulé, nous en tenons un rose (avec légende) à sa disposition. Le timbre bleu, vignette au centre, est seul douteux.

Suède. Les impressions pâles et vives ne forment pas deux émissions. Elles sont tout à fait accidentelles.

Danemark. Pour les timbres de 1851 et 1853, il y a des distinctions à faire entre les papiers blancs et jaunâtres, burelés et non burelés. Ces distinctions n'ont pas été établies.

Schleswig-Holstein; Bergedorf. Réimpressions omises.

Prusse. Nous ne connaissons pas d'enveloppes 1 sgr. rose (effigie) sur papier azuré, mais nous possédons cette valeur et celles de 2 et 3 sgr. sur papier blanc ayant une teinte bleuâtre, provenant de ce qu'une quantité plus grande d'azur a été employé pour la fabrication de ce papier. Ces timbres se reconnaissent par la tresse : dessin de la patte.

Hanovre. Les premières émissions de timbres avec gomme rose et les enveloppes ont été réimprimées et vendues par la direction des postes pendant plusieurs années. M. Berger ne signale que des réimpressions à gomme blanche et désigne aussi comme telles ou *essais*, les timbres de 1856 à burelage très-serré. Ces derniers sont de vrais essais à la Pivol (1), à l'exception du 1/10 th. burelage serré qui a été en usage.

Brunswick. La direction des postes n'a jamais mis en circulation des 1/2 gr. vert *piqué* et nous n'en connaissons pas de *percé*. Tel est du moins l'avis que nous avons reçu de Brunswick.

Tour-et-Taxis. Nord et Sud. Même observation pour le piquage des 5 et 10 sgr.; 15 et 30 kr., que pour les 1/2 gr. du Brunswick.

Saxe. Les timbres de 1850 ont été réimprimés.

Bavière. A quoi bon nous donner la description des cartes de transmission, qui ne sont après tout que des emballages.

A continuer. J. P.

Timbres de Moldavie et de Roumanie.

(*Suite. — Voir le numéro précédent.*)

Timbres de 81 para.

PREMIER TYPE. (*Diamètre* 19 1/2 *mill.*).



1° Front assez étroit, recouvert en haut d'une large houppe arrondie de poils. Le dessus de la tête est déprimé;

2° Cornes presque droites, mais avec double courbure inverse;

3° Oreilles ovales, courtes et légèrement relevées;

4° Yeux très-obliques, sourcils très-prononcés et courbes;

5° Nez indiqué par le trait de gauche; à droite

(1) Pauvre Pivol, comme l'on te calomnie!

(*Note de la Rédaction.*)

par les extrémités de la ligne : quelques poils près de l'origine du sourcil droit;

6° Narines formant deux espèces de crochets à concavité extérieure;

7° Pommettes peu saillantes, saillie des joues avec deux dépressions, l'une intermédiaire aux parties précédentes, l'autre entre elles et le mufle;

8° Lèvre supérieure très-forte, inférieure recouvrant un peu le cercle du cor;

9° Étoile régulière, la plus grosse entre les types du 81 para;

10° Légende, commence à 1 1/2 mill. du pavillon pour finir à 1 mill. de l'embouchure;

11° Le cor de poste a 12 mill. sur 5; le grand diamètre de l'ovale présente une direction voisine de la verticale : les extrémités vont en s'effilant.

12° Le chiffre 8 est gros et a 2 1/2 mill., tandis que le 1 n'a que 2 mill.

Ce type est sur papier nuagé.

DEUXIÈME TYPE. (*Diamètre* 19 1/2 *mill.*).



1° Front large, découvert avec deux grosses houppes de poils;

2° Cornes presque droites, mais avec les deux courbures ordinaires;

3° Oreilles à peu près ovales et dirigées sous un angle de 45 degrés;

4° Yeux un peu obliques, assez ouverts; sourcils très-prononcés;

5° Nez large, marqué par la ligne de gauche seulement et quelques linéaments de la droite; poils à la racine;

6° Narines formées, la droite par un trait droit, la gauche par un crochet à courbure externe;

7° Pommettes nulles, joues plates; dépression avant le mufle seulement;

8° Lèvre supérieure très-grosse, inférieure en forme de croissant;

9° Étoile un peu irrégulière, la pointe supérieure moins développée;

10° La légende commence et finit à un peu moins d'un millimètre du cor de poste;

11° Le cor de poste a 13 mill. sur 5. Le grand diamètre du pavillon est un peu plus incliné qu'aux autres types;

12° Le chiffre 8 est très gros et comme le 1, il a 2 1/2 mill. de hauteur.

Ce type est sur papier nuagé bleu pâle.

TROISIÈME TYPE. (*Diamètre presque* 20 *mill.*)



1° Front élevé et abondamment garni de poils dans un tiers de sa hauteur;

2° Cornes presque droites, mais également avec double courbure, comme le premier type du 54 para;

3° Oreilles très-ouvertes, dirigées transversalement et presque semblables à celles de ce premier type;

4° Yeux largement ouverts et saillants, sourcils peu marqués;

5° Nez allant légèrement en s'élargissant, pourvu d'une houppe épaisse de poils à la racine;

6° Narines très-prononcées en forme de parenthèse;

7° Pommettes assez marquées, se continuant insensiblement avec le mufle, que précède une dépression très-marquée;

8° Lèvre supérieure plus large qu'aux types précédents; inférieure irrégulière plus haute à droite qu'à gauche;

9° Étoile irrégulière, un peu aplatie;

10° La légende touche presque le cor de poste, à 1/2 mill.

11° Le cor de poste a 13 mill. sur 6 mill. et touche du bas le cercle d'encadrement;

12° Les chiffres sont les plus grands parmi les types du 81 para. Ils ont près de 3 mill. de hauteur.

Ce type est sur papier mécanique bleu pâle.

QUATRIÈME TYPE. (*Diamètre* 19 1/2 *mill.*).

Très-voisin du deuxième type.



1° Front moins large qu'au deuxième type, assez découvert vers la racine des cornes;

2° Cornes. La droite est un peu moins courbe, et le contraire du deuxième type a lieu pour la gauche;

3° Oreilles moins larges; il y a un intervalle de près d'un millimètre entre les origines de la corne et de l'oreille gauches;

4° Yeux un peu obliques, assez ouverts, sourcils très-prononcés;

5° Nez, même disposition qu'au deuxième type;

6° Narines formées par un double crochet en parenthèse;

7° Pommettes plus marquées. La ligne de la joue séparée du mufle, par une très-forte dépression, à gauche surtout;

8° Lèvre supérieure très-grosse, inférieure plate;

9° Etoile irrégulière. La pointe supérieure gauche paraît plus développée. L'inférieure du même côté l'est moins;

10° La légende commence et finit a environ 1 millimètre du cor de poste;

11° Le cor de poste a près de 13 mill. sur 5 1/3 mill. L'ovale du pavillon est un peu moins incliné qu'au deuxième type;

12° Chiffres ayant environ 2 1/2 mill.; toutefois le 8 paraît plus grand que le 1;

Ce type est sur papier nuagé bleu et sur papier mécanique bleu pâle, un peu rosé.

CINQUIÈME TYPE. (*Diamètre* 20 *mill.*)



1° Front découvert, quelques grosses houppes de poils à la partie supérieure;

2° Cornes presque droites, mais avec double courbure et moins longues qu'aux types précédents;

3° Oreilles ovales ayant une direction horizontale;

4° Yeux obliques, sourcils marqués et se continuant avec les lignes du nez;

5° Nez large et allant en s'élargissant; trois groupes de poils sur le dos, vers la racine;

6° Narines très-écartées, à peine marquées;

7° Pommettes peu saillantes, joues bien marquées, dépression entre elles et entre les dernières et le mufle;

8° Lèvre supérieure très-large, inférieure couvrant la moitié du cercle du cor;

9° Étoile régulière assez petite et semblable à celle du troisième type;

10° La légende commence à 1 1/2 mill. pour finir à moins d'un mill. du cor;

11° Le cor de poste a 12 1/2 mill. sur 5 1/2 mill.; L'ovale du pavillon ressemble à celui du cinquième type du 54 para;

12° Les chiffres sont très-petits. Le 8 a 2 mill. et le 1, 1 1/2 mill. seulement.

Ce type est sur papier mécanique bleu pâle.

Timbres de 108 para.

PREMIER TYPE. (*Diamètre* 20 1/2 *mill.*)



1° Front très-couvert de poils qui arrivent jusqu'aux oreilles;

2° Cornes obliques et à double courbure;

3° Oreilles semblables à celles du type 1, du 54 para;

4° Yeux de face, saillants. Sourcils indiqués;

5° Nez large, nombreux poils à la racine;

6° Narines à crochets, forme de parenthèse;

7° Pommettes plates ainsi que les joues. Dépression avant le mufle;

8° Lèvre supérieure large, saillante; inférieure très-petite;

9° Étoile très-grosse et un peu aplatie;

10° La légende commence et finit à 2 mill. du cor de poste;

11° Le cor de poste a 13 mill. sur 5 1/2 mill. L'ovale du pavillon est incliné d'environ 45 degrés;

12° Les chiffres sont étroits et maigres.

Ce type est sur papier vergé rose.

DEUXIÈME TYPE. (*Diamètre* 20 *mill.*)



1° Front recouvert de poils dans toute la partie supérieure et moyenne, tout à fait découvert sur les côtés;

2° Cornes presque droites, très-longues; double courbure à peine marquée;

3° Oreilles étroites et très-peu relevées;

4° Yeux gros, saillants, mais légèrement obliques;

5° Nez assez large, avec léger trait vers la racine du bord gauche;

6° Narines formées par un crochet à droite et un trait à gauche;

7° Pommettes plates et joues légèrement concaves, avec trait vers la partie moyenne au niveau de la dépression;

8° Lèvre supérieure grosse, inférieure à peine marquée;

9° Étoile assez grosse et régulière;

10° La légende commence à 1 1/2 mill. et finit à 1 mill. du cor de poste;

11° Le cor de poste a 13 mill. sur 5 1/2. L'ovale du pavillon est très-large aux extrémités de son grand diamètre;

12° Les chiffres sont d'inégale grandeur, le 0 dépasse en hauteur les autres de près d'un demi-millimètre et le 8 étroit penche en dehors par sa partie supérieure.

Ce type est sur papier mécanique rose.

TROISIÈME TYPE. (*Diamètre* 20 *mill.*)



1° Front très-découvert sur les côtés, grosse houppe de poils au milieu;

2° Cornes droites, à peine la petite pointe fléchie en dehors. La droite plus courte qu'au type précédent;

3° Oreilles ovalo-triangulaires, presque horizontales, la pointe un peu relevée;

4° Yeux de face avec sourcils obliques;

5° Nez très-large, triangulaire, houppe de poils à la racine;

6° Narines indiquées par deux légers crochets;

7° Pommettes et joues marquées par simple ligne droite avec trait oblique, se continuant directement avec le mufle;

8° Lèvre supérieure assez grosse, inférieure en sorte de croissant, ouverture de la bouche très-prononcée;

9° Étoile assez grosse et régulière;

10° La légende commence à 2 mill. et finit à un peu plus d'un mill. du cor;

11° Le cor de poste a 13 mill. sur 5 1/2 mill. Le grand diamètre du pavillon est moins incliné qu'au précédent;

12° Les chiffres ont 2 1/2 mill.; le 0 est à peu près aussi large dans toute la hauteur.

Ce type est sur papier nuagé rose.

QUATRIÈME TYPE. (*Diamètre* 21 *mill.*)



1° Front découvert, élevé, avec trois ou quatre grosses houppes de poils;

2° Cornes fortement courbées à concavité interne; petite pointe à peine fléchie en sens inverse;

3° Oreilles triangulaires dirigées transversal.;

4° Yeux obliques regardant en bas. Sourcils arqués.

5° Nez très-large et triangulaire; deux houppes de poils à la racine;

6° Narines indiquées par deux gros points;

7° Pommettes à peine saillantes, ligne de la joue droite et se continuant directement avec le mufle;

8° Lèvre supérieure grosse; inférieure, moyenne;

9° Étoile très-grosse, irrégulière, la pointe inférieure droite plus volumineuse que les autres;

10° La légende commence à 2 1/2 mill. et finit à 2 mill. du cor;

11° Le cor a 13 1/2 mill. sur 6 mill. Le grand diamètre du pavillon est dirigé comme au troisième type;

12° Les chiffres ont 2 1/2 mill. Le 0 est bosselé et plus large du haut que du bas.

Ce type est sur papier nuagé rose et sur papier mécanique rose pâle comme le quatrième type du 54 para et du 81 para.

CINQUIÈME TYPE. (*Diamètre* 20 *mill.*)



1° Front allongé en largeur, garni de poils en quatre ou cinq grosses houppes, occupant 2/5 de la hauteur;

2° Cornes presque droites, les plus courtes, surtout la gauche; la deuxième courbure à peine marquée;

3° Oreilles ovales, petites, mais ouvertes, presque horizontales, les pointes tournées un peu en haut et en dehors;

4° Yeux de face, mais un peu obliques. Sourcils bien marqués;

5° Nez large, pourvu à la racine de trois groupes de poils;

6° Narines formant parenthèse;

7° Pommettes et joues peu saillantes, avec légère dépression: nouvelle dépression plus marquée avant le mufle;

8° Lèvre supérieure large, mais peu élevée, inférieure inégale, plus haute à gauche qu'à droite;

9° Étoile petite;

10° La légende commence à près de 2 mill. et finit à 1 1/2 mill. du cor;

11° Le cor de poste à 13 mill. sur 5 1/2. Le grand diamètre de l'ovale du pavillon présente une obliquité de 45 degrés;

12° Les chiffres sont maigres. Leur hauteur est d'un peu plus de deux millimètres.

Ce type est sur papier ordinaire rose.

A continuer. Dr MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-30
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA. ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.



Le 22 août dernier, un avis de l'administration des postes informait le public qu'à partir du 1er septembre de nouveaux timbres seraient émis. La date du 1er janvier avait d'abord été décidée, mais l'épuisement complet du 5 centavos, dont on a dû même faire un tirage sur papier uni, ainsi que nous le disions le mois dernier, nous a gratifiés plus tôt du nouveau type 5 centavos : les deux autres, 10 et 15 centavos, ne seront en usage que plus tard.

Le 5 centavos, a l'effigie de Bernardin Rivadavia, tournée vers la droite, dans un cercle, placé sur un écusson, autour duquel les mots : *Republica Argentina;* de chaque côté, la valeur en chiffres et aux parties supérieures de l'écusson; en dessous, sur une banderole : *Cinco centavos.*



Le 10 centavos représente, le croirait-on, le général don Manuel, regardant à droite et dont la figure rappelle assez celle d'un gros paysan. L'ovale qui entoure cette effigie, est interrompu de chaque côté par les armoiries de la république et porte l'inscription : *Republica Argentina, diez centavos.* Dans les angles, en dehors de l'ovale, le chiffre de la valeur.

Le 15 centavos nous montre encore l'effigie d'un général : c'est celle de José San Martin placé dans un losange ayant les mots : *Republica Argentina, quince centavos;* la valeur en chiffres occupe, comme au précédent, les quatre angles.

Ces trois personnages se sont rendus célèbres

dans l'Amérique méridionale, en prêtant leur concours à la révolution de Buénos-Ayres, qui eut lieu le 25 mai 1810. C'est le général Belgrano qui eut l'honneur d'assurer l'indépendance de son pays, en gagnant la fameuse bataille de Salta, le 20 février 1813, contre le général espagnol Tristan, qui dût se retirer.



Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc uni sans filagramme (1) et piqués 13.

5 centavos, vermillon.
10 » vert.
15 » bleu foncé.

Nous pouvons résumer notre opinion sur ces timbres en quatre mots : Bien gravés, mal conçus.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Le *Collectionneur* nous cherche noise parce que nous avons relevé ce qu'il appelle modestement sa méprise du mois dernier. Belle méprise, en effet.

Le 3 centesimi, dit-il, est paru malgré l'opposition que nous aurions faite. Malgré notre opposition ? Comprends pas.

Ce timbre, dont le dessin correspond au 1/2 baj., a la valeur énoncée en toutes lettres. Il est imprimé en noir sur papier glacé gris et non violet. On nous confirme de Rome ce que nous avons dit : ce timbre n'a pas été mis en circulation.

ESPAGNE.



Le 1er novembre courant a paru le timbre ci-contre, destiné aux imprimés. C'est le type du 10 milesimas avec les inscriptions en caractères plus maigres et la valeur en chiffres romains aux angles. Le fond de la circonférence, au lieu d'être uni, est ligné horizontalement.

5 milesimas, vert pâle et foncé.

(1) Il affirme que ce n'est pas *filigramme* (nouvelle méprise et heureuse leçon surtout), mais *filigrane* et nous continuons à écrire *filagramme !* Faisons notre *mea culpa*. Si, cependant, M. Maury, car c'est *Lui* qui daigne s'occuper de nous, voulait abandonner un seul instant son Bouillet, — nous savons que la séparation sera douloureuse, mais enfin — et jeter un coup d'œil sur *Bescherelle*, il verrait qu'on y gagne parfois l'occasion de se taire.

J.-B. MOENS.

Impression sur papier blanc uni ; piqûre 14.

BOLIVIE.

Le type que nous avons reproduit dans notre n° 57, présente autant de variétés que de timbres sur la feuille.

AUTRICHE.



M. Zawadzki nous signalait, le mois dernier, la création de cinq timbres imprimés en cinq couleurs différentes émis par l'Express Compagnie de Leitmeritz. Le directeur, M. Ed. Hofer, à qui nous nous sommes aussitôt adressé, nous répond en nous remettant les cinq valeurs, mais en onze nuances différentes, soit 55 timbres. Les timbres bleus servent pour l'étranger, dit-il, les oranges pour Leitmeritz et Lobositz. Il ne dit mot de l'emploi des autres timbres, imprimés sans doute pour augmenter les revenus de la compagnie. C'est problablement en poursuivant cette idée, que M. Ed. Hofer nous avise un envoi de pareils timbres imprimés en couleur sur papier blanc. Arrêtons les transports de cet excellent directeur et contentons-nous d'une série, dont nous choisirons la nuance. Il y en a pour tous les goûts : rose, bleu pâle, bleu foncé, vert, brun, jaune, lilas, gris fer, vert d'eau, orange et bois.



Les 5 et 10 kreuzer ont beaucoup d'analogie entre eux : le 5 est plus haut que large ; le 10 est carré. La valeur en chiffres est au centre et sur fond quadrillé ; en haut : *Leitmeritz*, en bas : *Ed. Hofer;* à gauche, *express;* à droite, *Compagnie*. Au 10 kr., c'est l'inscription de gauche qui est à droite et vice-versâ. Les angles sont remplis par de petites lignes verticales et horizontales.

Le 15 kreuzer que nous reproduisons a les coins coupés et la valeur en chiffres aux quatre angles ; l'inscription est placée dans un autre ordre qu'aux 5 et 10 kreuzer.

Le 25 kreuzer, dont la forme triangulaire aurait

fait trépigner d'aise les collectionneurs d'il y a dix ans, est fait dans le même goût que les précédents.



Quant au 50 kreuzer, c'est une colombe dans un octogone autour duquel on lit les inscriptions : *Geld-Guter-u-Postpaket beförderungs speditions u commissions-Bureau.*

SERVIE.

Le *Timbrophile* publie une remarque d'un de ses correspondants, sur un timbre à effigie de 2 para, portant par erreur : IIAPF. Nous avons pu constater qu'il existe un de ces timbres sur chaque feuille.

MEXIQUE.



Nous avons vu le quadrillé ci-contre sur des timbres de 2 reales vert (type Guadalajara) qu'on nous a montrés; la même valeur, connue sur papier uni, existe également sur papier vergé, laissant apercevoir des lignes horizontales fines et rapprochées, interrompues par un gros trait tous les 5 millimètres.

Le 1/2 real blanc, même type, qu'on nous a communiqué ne portait pas le mot real, il avait simplement : *medio* 1867. Nous ignorons si tous les timbres de cette valeur ont la même indication.

Les 2 et 4 reales sur papier azuré (type Hidalgo) doivent avoir un filagramme dans le genre des 1 et 2 p. Queensland, car nous avons vu plusieurs de ces timbres ayant des fragments de lettres majuscules anglaises.

NORWÉGE.



On nous remet le timbre ci-contre comme ayant été émis récemment par la ville de Bergens. Nous manquons de renseignements à ce sujet.

Le timbre qu'on nous a soumis est imprimé en couleur sur blanc uni, sans filagramme et non dentelé.

By-post, bistre.

BAVIÈRE.

On nous a fait voir qu'il existait deux variétés du timbre pour les lettres en retour de la ville de Nuruberg; elles sont placées côte à côte sur les feuilles. Les différences se constatent facilement.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Nous avons reçu des 3 pence violet vif, piqués 13.

POSSESSIONS ANGLAISES DU DÉTROIT DE MALACCA.

On n'a pu y attendre l'arrivée des timbres spéciaux réservés à ces colonies; c'est la raison pour laquelle a eu lieu l'émission provisoire dont nous donnons ci-contre le fac-simile. On y emploie actuellement les timbres des Indes, sur lesquels on a ajouté en couleur : une couronne, en haut; la valeur, en bas. Les timbres connus sont les suivants :



2 cents	rouge	sur timbre,	1	anna	brun.
3 »	bleu	»	1	»	»
4 »	noir	»	1	»	»
6 »	pourpre	»	2	»	orange.
8 »	vert	»	2	»	»
12 »	carmin	»	4	»	vert.
24 »	bleu	»	8	»	rose.
32 »	noir	»	2	»	orange.

Nous donnons sous toute réserve les 4 et 32 cents que nous n'avons pas vus.

Les colonies anglaises faisant usage de ces timbres, sont : *Singapore*, *Penang* ou *Pinang* et probablement *Malacca*. Ces deux dernières îles dépendent de la première où réside le gouverneur.

VICTORIA.

Nous possédions déjà des 1 p. actuels avec les chiffres maigres 1, 4, 8 en filagramme, nous en avons maintenant avec le chiffre 6 et d'autres avec une couronne, dont nous donnerons le fac-simile le mois prochain; les 2 p. qui nous étaient apparus avec le filagramme 2, 4, 6, 8 sont aujourd'hui sur papier uni de diverses épaisseurs et le 4 p. sur papier vergé très-mince.

INDES ANGLAISES.

Quelques timbres nous arrivent avec le mot *service* appliqué en noir, après coup; ils servent exclusivement, nous dit-on, à l'usage des employés jouissant de la franchise. M. Maury, qui est décidément très-fort, dit « franchise officielle. » Y aurait-il une franchise non officielle? Mystère, profond mystère.



Nous avons vu avec le mot, *service*,

4 annas, vert,

actuel, coins échancrés, et le timbre dont nous donnons le fac-simile, qui est sans doute provisoire, puisqu'il provient d'un timbre de commerce. Les inscriptions sont également noires et le papier blanc uni sans filagramme: point de dentelure

2 annas, lilas.

AVIS

Tous les abonnements expirent avec le prochain numéro. Les personnes désireuses de le renouveler sont priées de nous en avertir, en joignant à leur demande le montant de la souscription en timbres-poste neufs.

Les nouveaux timbres turcs.

Constantinople, 14 octobre 1867.

Monsieur le Directeur du *Timbre-Poste*.

Le *Collectionneur* annonce dans son numéro du mois dernier que la poste locale de Constantinople a été reconstituée et que de nouveaux timbres ont été émis. Je puis vous certifier, Monsieur, et je suis, vous le savez, en mesure de le faire, qu'aucune décision relativement à la reprise de ce service n'a eu lieu jusqu'à présent par le gouvernement ottoman, devenu acquéreur du matériel ayant appartenu à l'administration défunte; enfin, qu'aucune émission de timbres-poste n'a été faite depuis celle de 1864 (1).

Le *Collectionneur* confond évidemment le service de la poste locale dans la ville de Constantinople et sa banlieue, qui ne fonctionne pas encore, au grand regret du public, avec le service que fait abusivement la Compagnie du chemin de fer entre Kustendje dans la mer Noire et Czernawoda sur le Danube et pour lequel elle aurait émis des timbres dont inclus un spécimen. Le dessin représente un convoi de chemin de fer qui traverse une chaîne de montagnes de la Bulgarie et débouchant à Kustendje ainsi que l'indiquent les quelques navires qui sont réunis dans son port, que vient de quitter le vapeur de la Compagnie du Lloyd autrichien portant les voyageurs et la correspondance d'Europe pour Constantinople; à gauche du timbre on voit les abréviations D. B. S. R., signifiant: *Danube Black Sea Railway*.

Agréez, je vous prie, Monsieur, etc., etc.

N. V.

(1) L'homme de la rue Le Peletier, non masqué, mais très-fort.... armé de son Bouillet (le volumineux dictionnaire que l'on connaît) invoque pour excuse de sa ... distraction la sottise d'un autre et ajoute que n'ayant pas trouvé les mots, *Kustendjé* et *Czernawoda* dans le volume qui lui est si cher, *il a dû croire que c'était une raison sociale*. On se croirait réellement chez Nicolet, toujours de plus en plus fort. Continuez, M. Maury, vous êtes très *droole*?

Une fois pour toutes, cher confrère, tous les articles non signés, c'est comme s'ils l'étaient.

J.-B. Moens.

Timbres de Moldavie et de Roumanie.

(*Suite. — Voir le numéro précédent.*)

Voilà donc quinze types de timbres, cinq de chaque valeur. Nous ne nous porterons point garants de leur authenticité. Notre but en les faisant connaître est d'appeler sur eux la critique des amateurs et les renseignements. Il en est pourtant que nous considérons comme parfaitement authentiques, tels que le premier type du 54 et du 108 para sur papier vergé et le deuxième type du 81 sur papier nuagé. Ce sont ceux qui ont été reçus les premiers. Nous avons vu le 54 oblitéré dans la collection de M. Ph.; il provenait du Foreign Office et d'un secrétaire de feu lord Palmerston. Le deuxième type du 54 et du 108 et le premier du 81 nous paraissent également bons. Il en est de même des troisièmes types du 81 et du 108. Nous avons vu le n° 2 du 108 oblitéré dans la collection Ph.; et M. Baillieu nous a dit l'avoir reçu de Bucharest en même temps que le deuxième type du 54 sur vergé et d'autres types. Une preuve qui lui paraît comme à nous assez convaincante de l'authenticité du timbre, c'est que la personne qui les lui a fait parvenir n'a pu depuis lui en procurer d'autres. L'envoi ne comprenait qu'un petit nombre de timbres par groupes de quatre. Nous ne pouvons rien dire des autres types, sinon que les types cinquièmes de chaque valeur nous semblent des plus douteux, mais nous n'osons affirmer leur fausseté.

Ces timbres quoique dissemblables ont pourtant un certain air de parenté. Ainsi l'on est frappé de la similitude des premiers types du 54 et du 108, et du troisième du 81 para. La forme de la tête, des cornes, des oreilles, la disposition des yeux, du nez, leur donnent une ressemblance qui frappe l'attention. Il y a pareillement beaucoup d'analogie entre les types 2 du 54, 1 du 81, et 2 et 3 du 108.

L'étroitesse de la tête, la disposition verticale des cornes sont les caractères les plus saillants.

On retrouve pareillement la même ressemblance entre les types 4 du 54 et du 108 para; même disposition des cornes, même forme et direction des oreilles, ressemblance du front, du nez, des joues, des lèvres et jusqu'à similitude d'impression sur papier nuagé et sur papier ordinaire. Mais le 81 para n'offre pas de type analogue (1) Enfin les trois types 5 dont nous soupçonnons l'authenticité sont tous trois sur papier uni, ont la même tête, des cornes courtes presque droites, des oreilles ovales et horizontalement dirigées; les chiffres sont les plus petits de chaque valeur. Il semble qu'en général les 81 diffèrent plus des autres valeurs que les deux autres entre elles, puisque, sauf pour le troisième type, nous retrouvons des types correspondants dans les 54 et 108 para. Voilà pour le dessin.

Le papier n'est pas le même; les types 1 et 2 du 54 para sont sur papier vergé. Il est possible qu'il existe un type du 81 sur le même papier; mais nous ne l'avons pas rencontré. Le 108 au contraire en offre un qui a la plus grande analogie avec le premier type du 54. Quant aux autres types, on en trouve sur papier nuagé et sur papier ordinaire, portant encore les traces de la toile métallique sur la pate pendant la fabrication. Au point de vue de l'ancienneté les timbres sur papier vergé sont les premiers. Ceux sur papier nuagé sont contemporains ou les ont suivi de près. Ceux sur papier ordinaire sont les derniers connus. Pourtant le type 2 du 108 para fait exception. La nuance des papiers comme leur nature n'est pas toujours identique, et l'on peut rencontrer le même type sur deux sortes différentes, témoin le quatrième type des 54, 81 et 108 para (2).

Quant à l'impression, elle a toujours eu lieu avec de l'encre bleue, mais elle a pris sur certains papiers verts, ceux du premier et surtout du cinquième type une teinte presque verte. Cette même nuance se retrouve sur le specimen oblitéré du deuxième type du 108.

(1) Le quatrième type du 81 est comme ceux du 54 et du 108 sur deux espèces de papier, mais le dessin n'a pas d'analogie.

(2) Nous serions tenté d'attribuer les timbres de ce quatrième type sur papier uni à des réimpressions faites avec le timbre à main retrouvé. Ceci n'est qu'une supposition, et ne s'appuie sur aucun renseignement.

Dans nos recherches, malheureusement trop restreintes, nous n'avons rencontré que deux timbres oblitérés. L'une des oblitérations est constituée par un timbre circulaire portant la date et le nom du pays, et de forme analogue aux timbres de cette nature en usage ailleurs, l'autre est une espèce d'ovale avec renflement aux deux extrémités du grand diamètre. L'ovale est divisé en deux par une ligne horizontale; au-dessus, est *Franco*; en bas est un nom de ville. Nous n'avons pu le déterminer sur le deuxième type du 108 para. Cette oblitération nous l'avons retrouvée sur un timbre de 80 para de l'émission suivante, et cette circonstance nous a paru militer en faveur de l'authenticité du timbre, qui avait paru douteuse à d'autres personnes.

Les contrefaçons de ces timbres ont été certainement très-nombreuses, et nous reconnaissons toute notre insuffisance pour les distinguer. Il en est une pourtant qui est des plus faciles à reconnaître, car elle témoigne de l'ignorance de son auteur hambourgeois. Ici chacune des trois valeurs lithographiées est entourée d'un encadrement carré qui donne au rangement des timbres une disposition que ne présentent jamais les vrais, placés qu'ils sont sur les feuilles un peu au hasard. De plus le dessin est *identique* pour les trois valeurs, et l'on a pu constater qu'il n'y a tout au plus, pour les vrais, qu'une grande ressemblance.

La même incertitude qui préside à l'émission de cette série règne également sur l'époque de sa mise hors de service. On peut admettre toutefois que ces timbres ont été retirés lors de l'émission de ceux qui suivent.

(*A continuer.*) Dr Magnus.

Les faussaires d'autrefois et les faussaires d'aujourd'hui.

Il y avait autrefois des faussaires en médailles, dont les produits ont inondé le monde savant; ils avaient acquis une telle habileté que beaucoup d'amateurs, des plus expérimentés, s'y sont trompés.

Les *Padouans*, les *Parmezans*; plus tard *Darien* de Florence, *Cogornier* de Lyon, et enfin *Becker*, ont poussé leur art clandestin à un tel degré de perfection qu'ils ont fait admirer, non-seulement des médailles artistement copiées, mais encore des re-

vers nouveaux qui n'avaient jamais existé quoique fondés sur des faits historiques.

Mais il faut bien le dire, si belles qu'elles fussent, si exquis que fût leur travail pour la plupart, si recherchées qu'elles aient été uniquement à cause de leur perfection, elles n'ont été et ne seront jamais estimées, du moins au point de vue de l'histoire.

Ainsi que nous avons eu occasion de le dire, les timbres-poste, en tant qu'objets d'art, ont eu comme les médailles, les honneurs de la contrefaçon, mais fort heureusement avec infiniment moins d'habileté que les médailles, malgré l'outrecuidance des faussaires d'aujourd'hui qui, Dieu merci, sont à cent piques des faussaires d'autrefois.

Voici à ce sujet, une circulaire, un spécimen curieux du genre, avec échantillons à l'appui :

Neuilly-Paris, 14 septembre 1867.

Messieurs,

Ayant appris que vous vous occupiez de la vente de timbres-poste pour collections, je prends la liberté de me présenter ce jour comme négociant en cesdits timbres que je pourrais vous fournir à des prix très-réduits.

Ma spécialité est pour les imitations de tous les timbres rares parfaitement reproduits et se vendant très-bien.

Le prix de ces timbres est ainsi fixé : fr. 6-50 le cent ou 500 pour 30 fr.

Je vous envoie en même temps quelques échantillons qui ne sont pas très-bien faits cette fois-ci, qui d'ordinaire, sont à s'y méprendre avec les timbres authentiques.

Dans l'espoir de recevoir une bonne réponse, recevez, Messieurs, mes civilités empressées.

C. R.

P. S. Il existe 700 différents timbres imitation.

Sans doute, le quidam ne met pas de cachotterie dans son petit commerce ; il y va à la bonne franquette. Fr. 6-50 le cent de timbres des plus rares, c'est pour rien quand on ne s'y connaît pas et qu'en qualité de marchand on peut les revendre, s'il se peut, 200 francs et plus. Mais pour l'innocent amateur qui s'y laisse prendre, c'est évidemment trop du tout.

Le même auteur a la bonhomie de vous prévenir que les échantillons qu'il vous adresse ne sont pas trop bien faits. On le voit bien. Mais, en revanche, il vous promet des épreuves *à s'y méprendre avec les timbres authentiques*. Ah diable ! s'il ne s'agissait que des anciens timbres, nous engagerions simplement messieurs les amateurs à se tenir sur leurs gardes. Mais ce qui va devenir inquiétant pour le trésor public des empires, c'est qu'on imitera aussi bien les timbres en cours d'émission. Nous livrons ce *mince* détail à l'appréciation de messieurs les directeurs des postes.

Après tout, nous nous en lavons les mains ; car si on fait usage des timbres de la fabrique en question, autre part que dans les collections, nous le verrons bien, et nous ne doutons pas qu'on ne soit forcé de modifier d'une façon générale, la fabrication, la forme, la couleur, le papier, etc., des timbres-poste, ce qui amènera indubitablement des émissions nouvelles qui vont faire sauter d'aise notre ami Galimar plus que jamais affolé.

Décidément M. C. R. est plus qu'un faussaire, c'est un révolutionnaire.

De Rives de Seine.

REVUE DU CATALOGUE BERGER.

(*Suite. — Voir le numéro précédent.*)

Bade. Les premiers timbres (chiffres) ont tous été réimprimés, ainsi que les enveloppes 3 kr. bleu ; 9 kr. rose ; 12 kr. bistre et 18 kr. rouge. L'enveloppe de 3 kr. bleu outre-mer, signalée, dans l'ouvrage, comme ayant eu cours, est simplement la réimpression.

Belgique. Octobre 1849-50. Les premiers tirages étaient sur papier fort, ce qui rend parfois le filigrane invisible ; ils ont été tirés ensuite sur papier mince où le filigrane est bien marqué. Un petit nombre de réimpressions des deux valeurs du premier type ont été faites sur papier fort sans filigrane (nuances foncées). Tout cela n'est pas indiqué.

Il y a lieu d'établir aussi deux séries, parmi les timbres actuels 10, 20, 30, 40 cent., 1 franc : Tirage de Londres, impression nette aux nuances pâles et tirage de Bruxelles, impression défectueuse aux couleurs plus marquées.

Grande-Bretagne. M. Berger ne fait pas mention du plus rare des timbres anglais 1 penny, de nuance rose pâle, non dentelé, petite couronne en filigrane. Ce timbre, dont nous ne pouvons préciser la date d'émission, est enduit de gomme blanche qui ne réagit pas sur l'impression et il n'offre aucune trace de bleuté. Tous les autres timbres non dentelés de 1 penny rouge, rouge-brun, etc., et 2 pence bleu,

imprimés sur papier blanc, font voir plus ou moins, soit à la face soit au revers, l'effet de la gomme, que nous continuerons à appeler verte. Il n'est pas absolument nécessaire que la gomme ait cette nuance pour réagir sur l'encre d'impression, nous en avons vu de couleur plus ou moins blanche et brune produisant le même effet, par suite de l'acide employé pour les gommes de qualité très-ordinaire, qui ne se dissolvent pas à l'eau. Nous avons remarqué que la réaction est toujours plus forte sur les couleurs rouges et brunes que sur les bleues.

On peut rendre parfaitement blancs, au moyen d'acides, tant à la face qu'au revers, les timbres ayant une couche des plus épaisses de gomme verte, mais l'opération est délicate principalement pour les timbres rouges ou bruns qui perdent le plus souvent leur nuance par l'application de l'acide même le plus dilué. On obtient parfois le même résultat par une lessive répétée dans de l'eau presque bouillante.

1855. 4 pence P.V.A.A. n'est pas un timbre tiré par erreur sur papier azuré. On s'en convaincra facilement par l'examen de la gomme, qui a donné les mêmes résultats que les 1 et 2 p.

Suisse. Les notes sur les contrefaçons publiées pour la première fois par M. Berger dans la première édition de son catalogue en langue allemande, étaient très-intéressantes à cette époque, mais elles réclament aujourd'hui de nombreuses modifications, les timbres faux actuels n'ayant plus les fautes d'autrefois.

Bâle. Réimpression du 2 1/2 rappen, et tirage de fantaisie en vert (1).

Genève. M. Berger donne une description inexacte du timbre adhésif 5 cents, imprimé en couleur sur papier blanc. Le chiffre 5 n'est pas plus ramassé et plus court, c'est la variété du 5 cents, impression noire qui est ainsi. Quant aux doutes qu'il émet sur la valeur de ce timbre, nous ne les partageons pas : d'abord, parce que l'annulation a porté tantôt sur la partie gauche, tantôt sur la partie droite du timbre, selon la place qu'il occupait sur la lettre; qu'ensuite, le papier est plus blanc, la nuance d'un vert moins jaunâtre et qu'il y a trois ou quatre ans les enveloppes étaient tout à fait inconnues. Elles nous sont arrivées depuis en colonnes serrées, neuves, fraîches et imprimées sur papier jaunâtre. Ne sont-ce point là des réimpressions? C'est ici que le doute est permis. On a profité de la rareté des timbres adhésifs et de l'abondance des enveloppes, pour faire de celles-ci les premiers, mais la fraude est visible à la nuance du papier et à la couleur du timbre.

Que dire du Port local, petit format, et du Port cantonal, 10 cent. (5 × 5), formé de deux « port local? »

M. Berger commence par indiquer le premier et donne ensuite le deuxième comme même timbre, répété deux fois, sans renseigner qu'il est composé de deux types, différant tant par la grandeur que par le dessin. C'est ce dernier qui a seul été émis et qu'on coupait en deux selon les besoins. Les omnivores pourront admettre des 5 cents port local de Genève, des confédération Argentine, Uruguay, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, premières émissions et des 1 penny anglais coupés en deux, soit dans un sens, soit dans un autre.

Pourquoi passer sous silence que les timbres de l'émission 1854 ont varié par la couleur du fil de soie qu'ils ont au revers? Cela nous paraît assez intéressant cependant que pour être noté. Nous avons vu avec fils verts des 2, 5, 10, 15, 20, 40 cents et 1 franc; bleus, des 2, 5 et 15 cents; noirs, des 5, 40 cents et 1 franc; jaunes, des 5 cents et 1 franc, et enfin, avec fils rouges, des 10 et 40 centimes.

Autriche. Les timbres complémentaires ne méritent pas qu'on s'y arrête, et ne sont, par conséquent, pas dignes d'être catalogués.

Le mercure rouge ou ponceau, auquel on assigne la date du 21 mars 1856 comme étant celle de son émission, nous a toujours paru suspect. Il affranchissait, dit-on, dix journaux, et sa durée aurait été de deux ans et demi environ. Malgré ce laps de temps, assez long, l'on ne rencontre aucun exemplaire authentiquement annulé, tandis que le mercure rose, plus ancien, d'un usage moins fréquent, puisqu'il affranchissait cinquante journaux, et en circulation pendant vingt mois seulement, n'est pas si rare qu'on ne puisse citer bien des albums qui le possèdent.

Ce timbre rouge fit sa première apparition il y a environ quatre ans, au grand étonnement des mar-

(1) M. de Laplante, qui ne vend que des réimpressions officielles, offre ce timbre de fantaisie comme ayant eu cours. (*Note de la rédaction.*)

chands et collectionneurs. C'est alors qu'il nous en fut offert, comme *réimpressions*, par un marchand de Londres qui les tirait de Vienne. On donne il est vrai une date d'émission mais il nous faut plus positif que cela; ce timbre est, selon nous, un tirage de fantaisie.

La troisième émission, les timbres de journaux à effigie, les timbres-taxe 1 kr. noir et 4 bruns, ainsi que les enveloppes de première émission, ont tous été réimprimés à l'insu, paraît-il, de M. Berger.

Moldavie. Il ne nous est jamais venu un timbre authentiquement annulé de l'émission de 1854, à laquelle nous ne croyons pas. Nous savons que l'administration des postes a vendu longtemps de ces timbres après l'émission de 1861. La production a suivi la demande : on a fait plusieurs griffes et employé divers papiers.

Principautés danubiennes. Les timbres de la première émission existent sur papier vergé; ils ne sont pas catalogués, comme l'a observé M. Moens.

Sardaigne. Les deux premières émissions ont été réimprimées.

Lombardo-Vénétie. La réimpression du 45 centesimi n'est pas brune, mais bleue. Outre les timbres de cette émission renseignés par M. Berger, on a réimprimé aussi les deuxième et troisième émissions et les enveloppes à effigie.

Parme, Modène, Toscane, Romagnes. Ces timbres ont été réimprimés en tout ou en partie. Ceux de Parme l'ont tous été, sauf les 3 timbres de 1852; *Modène*, y compris les erreurs dont nous n'admettons que 5 cnet; 10 cenI, 15 cnet, 15 cetn, 40 cnet et 49 cent. Toutes les autres erreurs étant des timbres à la Pivol (1); *Toscane* (1er type) avec et sans filigrane, ont tous été réimprimés à une ou deux exceptions près; *Romagnes* tous réimprimés. Le 6 baj. n'a jamais été en usage, mais il devait l'être, lorsque les timbres furent remplacés.

Naples. M. Berger ne dit rien des variétés du 1/2 tornèse (croix de Savoie). Elles proviennent, on le sait, des changements opérés sur la planche du 1/2 tornèse (trinacrie), qu'on a voulu utiliser. Il y a autant de variétés que la feuille contenait de timbres.

(1) Patience, Pivol, patience, le jour de la réhabilitation est proche. (*Note de la rédaction.*)

Espagne. Le 19 cuartos 1862 sur papier blanc, est oublié comme l'a dit M. Moens.

L'authenticité des *Correo oficial* LITHOGRAPHIÉS 1/2, 1, 4 onzas et 1 libra ne nous paraît pas suffisamment prouvée et nous ne saurions les admettre qu'avec toutes réserves.

Colonies espagnoles. Selon informations et d'après les prix payés à Cuba, par des marchands anglais, la valeur du timbre, dit « cuartillo » ou 2 Y 1/4, a été de 1/4 réal et non de 2 1/4 reales; quant à la griffe Y 1/4 du 2 reales 1856, nous la considérons comme fausse.

Portugal. La première série n'est pas la seule réimprimée; les 5 et 25 reis de don Pedro, cheveux bouclés, le sont aussi.

Natal. La réimpression 1 penny, paille, ne figure pas dans le catalogue.

Maurice, 1855-1856. Les timbres 1 et 2 p. que M. Berger indique comme étant à tailles diagonales de droite à gauche, ont aussi des tailles verticales très-fines; on ne les distingue parfois pas ou imparfaitement aux dernières impressions. Cela provient de l'usure de la planche.

L'omission des 2 timbres « post-office » a été signalée par *le Timbre-Poste.*

A propos du 2 p. bleu, *mauritius* de haut en bas, M. Berger dit simplement : *tailles verticales*, mais ajoute, en note, que la planche fatiguée n'a donné en dernier lieu que des impressions sur lesquelles on ne distinguait plus que des tailles verticales. Mais qu'est-ce qu'un emploi fréquent avait effacé? Il est pourtant nécessaire de le savoir. Lors de son émission, ce timbre avait le fond composé de lignes diagonales de droite à gauche, de lignes verticales et de lignes horizontales. Des traces de toutes ces lignes se retrouvent même sur les plus mauvaises impressions.

Le timbre *Britania* sans indication de valeur, rouge-brique, gomme verte est un essai, comme le bleu, même type.

Les 1 p. brun, 2 p. bleu, 4 p. rose, 6 p. lilas (effigie), avec filigrane cc. et couronne, brillent par leur absence.

(*A continuer*). J. P.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 5-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

ÉTAT DE MAGDALENA.

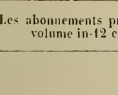

Si l'importance d'un État pouvait se juger par la grandeur du timbre, l'État de Magdalena serait trois fois plus grand que celui de Bolivar, avec lequel il fait partie de la Colombie. Le millésime 1867 nous fait connaître l'émission du timbre que nous reproduisons. Y a-t-il eu, une ou plusieurs émissions antérieures, c'est ce que nous ne savons pas, mais cela ne nous étonnerait nullement : les timbres de Bolivar émis le 3 janvier 1863, étant restés inconnus jusqu'en février dernier, lorsque nous en avons donné le fac-simile.

Nous n'avons vu jusqu'à présent qu'un seul timbre, au type ci-contre ; il est imprimé en couleur sur papier blanc uni et non dentelé. Au centre d'un ovale, les armoiries de la république, avec l'inscription : *Estado soberano dei magdalena* (État souverain de Magdalena) en dehors de cet ovale : *estados unidos de Colombia*, 20 *centavos ;* dans les angles, la valeur en chiffre.

20 centavos bleu pâle.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Il nous est arrivé ces jours-ci de cette colonie, une valeur et un type nouveaux. Comme les autres timbres, il est à l'effigie de Victoria, tournée vers la gauche, dans un cercle perlé. En haut : *New south wales ;* en bas : *Postage ten pence.* Ce timbre qui est d'une bien triste facture est imprimé en couleur sur papier blanc filagrammé du petit chiffre italique 10 et piqué 13.

10 pence lilas.

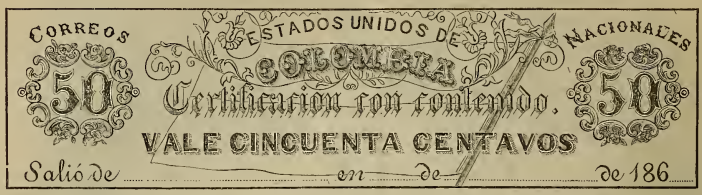

NOUVELLE-GRENADE.

La grande vignette des timbres 50 centavos, destinée à être collée sur l'envers des lettres renfermant des valeurs déclarées, est remplacée par une autre, dont nous donnons le fac-simile. Est-ce pour mieux distinguer le 50 du 25 centavos, est-ce par économie d'impression, ou bien doit-on attribuer cette émission à un changement complet du type, c'est ce que notre correspondant ne dit pas : il se contente de nous remettre le nouveau timbre sans explication aucune.

On remarquera que le drapeau jaune, bleu et rouge, toujours colorié à la main, ne se déploie plus à droite, mais à gauche; que la disposition des inscriptions diffère totalement et que de gros chiffres ornés occupent les deux parties supérieures gauche et droite, au-dessus desquels on a laissé subsister les mots : *correos nacionales*. Le grand cartouche fleuronné réservé à l'adresse, est remplacé par un autre, plus simple, de même grandeur, que nous trouvons inutile de reproduire. Le fond est composé de lignes ondulées dans la largeur et encadré de cinq ou six autres droites et rapprochées, sur lesquelles on en a fait courir plusieurs allant en serpentant. A l'angle supérieur gauche de ce cartouche, on a ajouté le mot : *Remite*. Cette vignette n'est plus signée : *Lit. de Ayala i Medrano* — Bogota 1865, mais *Lit. de Ayala-Bogota*. L'impression au lieu d'être jaune et brun, est noir sur papier blanc uni.

50 centavos blanc

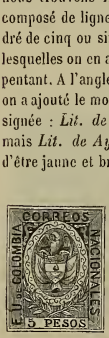

Le même courrier nous a apporté deux autres timbres de valeurs colossales : 5 et 10 pesos, soit fr. 26-35 et 52-70, rien que ça ! Ils sont imprimés tous deux en noir sur papier couleur glacé sans filagramme et ont les armoiries de la république : le premier, dans un ovale, le deuxième, dans un rectangle plus haut que large. L'inscription, *E. U. de Colombia correos nacionales*, se trouve en noir sur fond ligné, dans l'encadrement extérieur du 5 pesos et intérieur du 10 pesos, qui la possède en couleur, sur fond noir, avec le dernier mot abrégé.



5 pesos, vert.
10 » vermillon.

Nous avons reçu le timbre actuel de 10 centavos, non plus lilas, ni lilas rougeâtre, mais *mauve*; le papier nous paraît moins épais.

VICTORIA.

Les variétés de filagramme abondent. Nous avons reçu des 1 p. actuels, avec le gros chiffre 1 et l'on nous signale un 2 pence avec couronne, dessin que nous devons encore différer de reproduire, notre exemplaire n'étant pas dans un état parfait.

ÉTAT LIBRE D'ORANGE.

Ce petit État, d'une étendue d'environ 60 milles anglais, situé au N. E. de la colonie du Cap de Bonne Espérance, a commandé, nous dit-on, des timbres-poste en Angleterre, qui, à l'heure qu'il est, doivent être arrivés à destination. Cet État devint territoire anglais en 1848 et fut abandonné en 1854. La principale ville est *Bloemfontain*.

EGYPTE.

On n'a pas encore mentionné qu'il existait quatre variétés de chacun des timbres de l'émission 1867. Elles sont placées sur les feuilles, par groupe, sur deux rangs; celles qui occupent le premier se retrouvent au troisième; celles du deuxième au quatrième et ainsi de suite tant dans la largeur que dans la hauteur. Les différences se constatent principalement dans les chiffres et inscriptions.

ALLEMAGNE DU NORD (États confédérés de l').



Voici une émission qui supprime du même coup douze séries de timbres : *Bergedorf, Brême, Brunswick, Hambourg, Holstein, Lubeck, Mecklembourg-Schwérin et Strelitz, Oldenbourg, Prusse, Schleswig et Saxe.* « C'est assez pour cette fois, a dit M. de Bismark, nous verrons plus tard. » Ces paroles sont pleines d'espoir. Le nouveau type sera mis en vigueur le 1er janvier 1868 et en usage dans tous les pays que nous venons de citer. L'impression est en couleur sur papier blanc uni et percés en ligne. L'inscription signifie : Rayon postal de l'Allemagne du Nord. Il y aura :

1/4	sgr.	1	kreuzer.
1/3	»	2	»
1/2	»	3	»
1	» rose.	7	»
2	»	18	»
5	»		

En plus de ces timbres, il en sera émis un seul pour enveloppe : 1 sgr., prix de la correspondance pour toute l'Allemagne. L'administration des postes, à l'exemple de l'Angleterre, ne tardera pas, nous écrit-elle, à y renoncer et de n'en délivrer désormais que sur commande et pris par certaine quantité.

Il paraît que le timbre adopté, qui ne fera certainement pas merveille, avait un concurrent sérieux. Il représentait la déesse *Germania*.

MALTE.

On y emploie pour l'affranchissement des lettres pour l'Angleterre, des 6 pence anglais (type actuel) n'ayant pas de filagramme. Nous ignorons s'il en existe d'autres valeurs.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Nous avons parlé d'un 5 cents groseille, imprimé provisoirement sur papier uni et non dentelé ; nous en avons vu qui étaient piqués 12. L'oblitération est assez curieuse : *Correos del Uruguay* E 13 acost 67.

Le metteur en pages nous a fait dire le mois dernier, en supprimant un mot, que le 10 cents nouveau, représentait le général don Manuel. C'est don Manuel Belgrano qu'il faut lire.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Dernière nouvelle : *Dépêche télégraphique*, dirait M. ....., mettons X, pour n'offusquer personne :

L'administration des postes est revenue de sa décision au sujet du 3 centesimi qui a décidément été mis en cours, mais à seule fin d'utiliser les 12 feuilles qui en avaient été imprimées. Ce petit nombre de timbres n'ayant pas été difficile à placer, le 3 centesimi est bien mort aujourd'hui. Cette mort laissera plus d'un vide dans les albums.

GUATÉMALA.



Il circule depuis peu des épreuves du timbre ci-contre, attribué à M. Hulot, qui, s'il faut en croire l'article de *l'Événement* publié dans notre n° 47, a été chargé de graver ce timbre pour compte de cette république. Ce serait donc le type adopté que nous avons ici sous les yeux. On ne connaît qu'une valeur, 1 cent, imprimée en bleu sur papier blanc.

FRANCE.

Il y a, du nouveau type, tête laurée, une troisième valeur en usage depuis le 15 novembre dernier :

10 centimes bistre.

M. Mahé signale le *chiffre-taxe*, 15 centimes, *percé en ligne* et usité par un receveur des postes.

Le Siècle annonce que le timbre de 5 francs paraîtra dans les premiers mois de 1868.

La Patrie, elle, annonce à son tour qu'à partir du 1er janvier prochain, l'administration des lignes télégraphiques mettra à la disposition du public des *timbres-dépêches* destinés à l'affranchissement de la taxe relative à la transmission de toute dépêche intérieure ou internationale. Ces timbres seront de quatre valeurs :

25	centimes,	rouge-carmin.
50	»	vert.
1	franc,	chamois.
2	»	violet.

PRUSSE.

On nous remet une enveloppe de 3 pf. lilas et une autre de 6 pf. orange, correspondant, pour le dessin, aux timbres de mêmes valeurs. Les inscriptions transversales coupent le timbre à droite et portent : *ein viertel* (1/4) et *ein halber* (1/2) *silbergroschen*.

SUISSE.

Il a été émis au commencement du mois dernier, au type connu, une enveloppe,

5 cent bistre pâle et foncé,

avec colombe en filagramme. On nous en annonce

une autre de 30 centimes dont la date d'émission n'est pas fixée.



Le type ci-contre, est réservé à l'affranchissement des dépêches télégraphiques. Il y en a quatre valeurs; la croix est sur fond rouge, l'impression sur papier blanc avec piquage 12.

25 cents, gris. 1 franc, vert.
50 » bleu. 5 » doré.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les 24 et 30 cents nous offrent aujourd'hui les variétés de nuances suivantes :

24 cents, violet-noir.
30 » orange foncé.

ANTIGOA.

Les 1 penny, avec étoile en filagramme, sont vermillon aujourd'hui.

PORTUGAL.

Depuis le 5 novembre dernier on délivre des timbres de 5 et 120 reis piqués 13, et depuis le premier courant, des 10 reis. La nuance du 120 est plus claire qu'auparavant.

BELGIQUE.

L'administration des postes persiste, paraît-il, à délivrer des timbres non plus imprimés sur papier, mais sur carton. A qui doit-on attribuer cette malencontreuse idée? au fabricant, vendant son papier au poids, ou bien à l'administration voulant arriver à une augmentation de recette, *en faisant pencher la balance de son côté?* Nous ajouterons donc puisqu'elle existe, aux deux séries des timbres actuels, désignés le mois dernier par M. J. P., une troisième, imprimée sur papier très-fort.

Les 6 et 8 cent. sont à la cuisson, on les réserve pour nos étrennes, dit-on. Pourvu que ce ne soit pas pour celles de 1869!

Timbres de Moldavie et de Roumanie.

(*Suite. — Voir le numéro précédent.*)

ÉMISSION D'OCTOBRE 1859.

C'est à cette époque et non en 1858 ou en 1861, comme le dit M. Rondot, que fut émise cette nouvelle série qui constate pour la Moldavie, au dire du même auteur, l'adoption régulière du système d'affranchissement au moyen de timbres-postes.

Comme pour la première série on trouve plusieurs types pour chaque valeur, mais avec concordance deux à deux pour les valeurs de 40 et de 80 paras. Comme à la série précédente, nous donnerons d'abord les caractères généraux de la série, puis les caractères spéciaux des types.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. Timbres rectangulaires, à coins arrondis, imprimés en couleur sur papier pelure.

D. Tête de bœuf surmontée d'une étoile et située au-dessus d'un cor de poste dans un rectangle à coins arrondis.

L. *Porto* à droite; à gauche *Scrisorei* ou *Gazetei* suivant le timbre. Valeur en haut et en bas.

Valeurs : 5, 40 et 80 paras.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS. Il importe en premier lieu de distinguer des deux autres le *timbre de 5 para*. Celui-ci est plus petit. Il a seulement :

Hauteur 18 mill.
Largeur 15 1/2 mill.

La légende porte à gauche *Gazetei*, en raison de la destination habituelle du timbre pour l'affranchissement des journaux. Il est imprimé en noir et le dessin appartient à deux types.

PREMIER TYPE.



1° Front couvert d'une forte couronne de poils ne laissant à découvert qu'une faible partie du milieu;

2° Cornes assez renflées à la base, à double courbures;

3° Oreilles triangulaires, à extrémité aiguë, relevée en haut et en dehors;

4° Yeux obliques, sourcils très-marqués;

5° Nez un peu plus large à la partie inférieure, garni de quelques poils le long du dos;

6° Narines formées de deux crochets en parenthèse;

7° Pommettes saillantes, creux prolongé au niveau des joues;

8° Lèvre supérieure peu développée; inférieure, en croissant étroit;

9° Étoile à 6 branches, oblongue transversalement;

10° Embouchure et pavillon du cor de poste plus gros qu'au deuxième type;

11° Légende. Les lettres de *Porto* sont plus petites et plus écartées qu'aux deuxième type;

12° Le chiffre 5 est plus petit.

DEUXIÈME TYPE.



1° Front garni d'une grosse houppe de poils et découvert sur les côtés ;

2° Cornes fortement recourbées en un seul sens ;

3° Oreilles à peu près ovales, dirigées transversalement en dehors ;

4° Yeux saillants et horizontaux, sourcils peu marqués ;

5° Nez de largeur égale dans sa hauteur. Quelques poils à la racine ;

6° Narines représentées par deux points ;

7° Pommettes aplaties, joues droites, léger sillon un peu au-dessus du mufle ;

8° Lèvre supérieure assez grosse, inférieure très-petite ;

9° Étoile à six branches, oblongue transversalement, un peu plus grosse ;

10° Embouchure et pavillon du cor moins gros qu'au premier type ;

11° Les lettres de *Porto* sont un peu plus grosses et plus rapprochées ;

12° Le chiffre 5 est plus gros.

Timbres de 40 et 80 para.

Ces timbres ont 17 à 17 1/2 mill. de largeur sur 19 1/2 à 20 de hauteur. Ils portent *Scrisorei* sur le côté gauche et sont imprimés en couleur.

PREMIER TYPE.

Commun aux deux valeurs : 17 sur 19 1/2 mill.

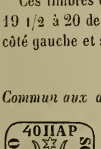

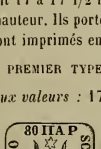

1° Front 3/4 couvert de poils par houppes ;

2° Cornes à double courbure, la base assez forte ;

3° Oreilles de forme triangulaire, à pointes regardant en haut et en dehors ;

4° Yeux assez gros, un peu obliques ; sourcils marqués ;

5° Nez un peu triangulaire avec ligne de poils sur le dos ;

6° Narines formées par deux crochets en parenthèse ;

7° Pommettes saillantes, avec dépression au-dessous, puis saillie se continuant avec le mufle : disposition plus prononcée sur le 40 para que sur le 80 ;

8° Lèvre supérieure assez grosse, inférieure très-petite, distante du cor surtout dans le 80 para. — Le mufle est plus étroit sur le 80 para ;

9° Étoile à six branches, régulière ;

10° Embouchure et pavillon du cor comme au premier type du 5 para ;

11° Le mot *Porto* a les lettres petites et écartées. *Scrisorei* commence à 3 mill. de la bordure et finit de même ;

12° Les chiffres 40 et 80 sont petits. Le 8 de 80 est de travers.

DEUXIÈME TYPE.

Commun aux deux valeurs : 17 sur 19 1/2 mill.





1° Front plus découvert surtout à la racine des cornes ;

2° Cornes plus longues et moins courbes qu'au premier type ;

3° Oreilles à peu près pareilles ;

4° Yeux plus gros et un peu obliques ;

5° Nez plus large, groupe de poils à la racine ;

6° Narines marquées par un trait incliné en dehors.

7° Pommettes plates, légère dépression des joues avant le mufle ;

8° Lèvre supérieure, large, peu élevée, inférieure très-petite, touchant le cor ;

9° Étoile à cinq branches seulement ;

10° Embouchure du cor et pavillon plus étroits qu'au premier type ;

11° Lettres de *Porto* plus grosses et plus rapprochées. Le mot *Scrisorei* commence à 2 mill. de la bordure et finit à 3 mill. ;

12° Les chiffres sont plus gros et droits ;

TROISIÈME TYPE.

Propre aux 80 para ; 17 1/2 mill. sur 20.



1° Front étroit, mais haut comme la tête ; la partie supérieure couverte de houppes de poils ;

2° Cornes étroites et très-allongées ;

3° Oreilles à peu près horizontales ;

4° Yeux ronds et de face ;

5° Nez très-large et se confondant avec la lèvre supérieure ;

6° Narines marquées par deux gros points ;

7° Pommettes assez saillantes, relativement à l'étroitesse de la tête, séparées de la joue par une dépression ;

8° Lèvre supérieure confondue avec le nez, assez étroite ; inférieure, petite ;

9° Étoile à six branches ;

10° Embouchure et pavillon du cor présentant une disposition intermédiaire aux premier et deuxième types.

11° Le mot *Porto* est en petites lettres assez écartées ; *Scrisorei* commence à 2 mill., mais finit à 3 mill. de la bordure ;

12° La valeur rappelle le premier type ;

Malgré la ressemblance des types correspondants des deux valeurs, il n'y a pas une identité absolue, complète entre les timbres ; nous avons pris soin d'indiquer les dissemblances les plus notables.

Le papier n'en est pas toujours le même. Les premiers timbres ont paru sur papier azuré ; on trouve le 40 et le 80 para, quoique rarement. Ce sont ceux du premier type. Les mêmes timbres ont paru ensuite sur papier pelure transparent, prenant même sur le 5 para une teinte très-légèrement azurée qui a fait ranger ce timbre dans la série des timbres sur papier azuré. Les derniers ont été imprimés sur papier mince, mais blanc mat. C'est sur ce même papier que sont imprimés les timbres du deuxième type pour les trois valeurs, et du troisième type pour le 80.

Les couleurs ne sont pas non plus toujours identiques. C'est en nous basant sur toutes ces considérations que nous établissons la classification suivante.

1° *Timbres du premier type sur papier pelure azuré ;*

40 para bleu ;
80 » rouge vineux ;

2° *Mêmes timbres sur papier pelure transparent ;*

5 para noir *(papier un peu azuré)*.
5 » noir ;
40 » bleu ;
80 » rouge-vermillon ;

3° *Mêmes timbres sur papier pelure, blanc mat ou jaunâtre ;*

5 para noir ;
40 » bleu foncé ;
80 » rouge vif ;

4° *Timbres du troisième type sur papier pelure blanc ;*

80 para rouge-vermillon ;
80 » rouge foncé ;

5° *Timbres du deuxième type sur papier pelure blanc ;*

5 para noir ;
40 » bleu pâle ;
40 » bleu vif ;
80 » rouge vif.

Quelle est l'authenticité de ces différents timbres ? On s'accorde en général à les admettre tous. Pourtant, ceux du premier type des trois valeurs, parus les premiers, ne font aucun doute. Ceux du troisième doivent à notre avis avoir la même importance, quoique nous n'en ayons pas rencontré d'oblitérés. Quand à ceux du deuxième type, fidèle à notre rôle d'historien, nous devons avouer qu'ils ont été regardés par quelques personnes comme suspects. Nous admettons avec M. Rondot que ces timbres ont été gravés plusieurs fois et qu'il n'est pas étonnant que l'œuvre de graveurs peu habiles présente d'aussi grandes différences, quand on sait combien il est impossible aux plus experts de se reproduire d'une manière absolument identique ?

En est-il de même d'un quatrième type, commun aux 40 et 80 para et dont voici la description ?

QUATRIÈME TYPE.

(17 1/2 *mill. sur* 19 1/2 *mill.*)

1° Front découvert, grosse houppe de poils à la partie supérieure ;

2° Cornes droites à double courbure et base large ;

3° Oreilles plus petites et dirigées presque horizontalement ;

4° Yeux gros et obliques.

5° Nez très-gros comme au deuxième type ; trois lignes de poils à la racine ;

6° Narines indiquées par un trait incliné en dehors ;

7° Pommettes assez saillantes, se continuant avec les joues ; dépression avant le mufle.

8° Lèvre supérieure très-grosse, inférieure plus large qu'aux autres types et s'appuyant sur le cor ;

9° Étoile à six branches, irrégulière ;

10° Embouchure du cor et pavillon comme au deuxième type ;

12° Lettres de *Porto* moins grosses, mais plus

rapprochées. Le mot *Scrisorei* commence à 1 1/2 mill. de la bordure pour finir à 3 mill.;

12° Les chiffres sont à peu près comme au deuxième type.

On peut résumer ces caractères en disant qu'ils participent de ceux du premier et du deuxième types. Ce qui nous inspire des doutes, c'est le papier qui n'est pas celui des autres types, mais opaque, plus épais et offre quelques vergeures. Si ce ne sont pas là des preuves, ce sont au moins de fortes présomptions.

La mise en service en janvier 1862 de la série commune aux deux principautés a été suivie du retrait de cette émission propre à la Moldavie.

A continuer. Dr MAGNUS.

Deux grandes raretés.

Deux essais anglais du 1 penny, restés inconnus, ont été découverts ces jours-ci chez un des premiers marchands de tableaux de Londres, où ils figuraient depuis plusieurs années, encadrés et mis sous verre. Ce marchand les tenait de feu Charles Heath, l'auteur de ces timbres, qui reçut 60 guinées pour prix de la gravure, selon ce que nous dit M. N. Rondot, dans le *Magasin pittoresque*.

Ces deux mythes, épreuves de graveur, sont imprimés sur carton. L'un a le fond du timbre en usage, la tête un peu plus large et cercle autour des cheveux; puis un pointillement gravé au burin sur le coin arrondit et retrécit les lignes depuis la couronne jusqu'à l'extrémité du buste. Il n'y a pas d'inscription; c'est comme si elles avaient été coupées.

Le deuxième a l'effigie un peu changée, comme l'indique le pointillement. Il représente le type actuel, sans ligne blanche, mais avec fond différent d'une exécution superbe; en bas, on lit sur une seule ligne : *Postage one penny*. Ces deux essais ont formé le type adopté : c'est le fond de l'un, l'effigie de l'autre.

Au commencement de 1855, un graveur, du nom Humphreis, fut chargé de rendre les lignes de ce timbre et du 2 pence, également gravé par Heath, plus profondes, l'administration des postes jugeant que les planches n'offraient pas un assez long usage. Le travail fut couronné de succès : Humphreis réussit à rendre les lignes plus profondes, sans apporter aucun changement au dessin; il est resté le même jusqu'à présent.

J. P.

Timbres, avec erreurs d'impressions, du cap de Bonne-Espérance.

Cape-Town, 8 octobre 1867.

Quel est le philatèle qui, ayant fait une découverte, ne se trouve heureux de pouvoir vous la faire connaître, dans l'intérêt de tous? Je suis un de ces heureux aujourd'hui.

Appelé dernièrement par mes affaires à Graaff-Reenett, je ne perdis pas de vue votre demande et, aussitôt libre, je demandai et obtins l'autorisation d'un de mes amis d'éplucher sa correspondance pour arriver à satisfaire un peu votre appétit. Au moment où je désespérais de vous trouver quelque chose de passable, j'avisai une lettre affranchie au moyen de deux timbres bleus, appelés lithographiés, par la raison sans doute qu'ils sont gravés sur bois. L'un de ces timbres avait la valeur 1 penny; l'autre, 4 pence. Je vous les envoie tels que je les ai détachés : vous verrez qu'ils ont été imprimés en même temps, puisqu'ils se tiennent.

Cette petite découverte nous prouve qu'on a présumé à tort jusqu'ici, qu'un tirage du 1 penny bleu et 4 pence rouge avait été fait par feuilles entières, tandis que l'existence de ces timbres est due à l'introduction contraire d'un cliché d'une certaine valeur, dans la planche d'une autre valeur. Nous savons par la même occasion que toutes les variétés de nuances et papiers doivent exister de ces timbres dont la rareté constante est expliquée par ce fait.

L. F.

REVUE DU CATALOGUE BERGER.

(*Suite. — Voir le numéro précédent.*)

Maurice. La nuance de l'enveloppe 6 pence, violet clair, de grand format, a été appliquée par M. Berger à celle de petit format qui est brun.

Ouvrons ici une parenthèse au sujet des réimpressions signalées par M. Magnus dans le *Timbrophile* du mois dernier.

M. Magnus considère les timbres Britannia, sans valeur, comme anciens timbres, sauf le bleu sur lequel il n'ose se prononcer; il croit à la réimpression du 6 pence pensée non-dentelés et piqués 15 1/2, parce qu'il a pu constater une différence dans la nuance et le piquage; le 1 sh. vert non dentelé aurait été également réimprimé selon lui.

Nous nous demandons s'il est possible d'admettre la réimpression en *diverses* nuances, du 6 pence non dentelé et dentelé. Nous ne le croyons pas. Quant au piquage 15 1/2, jugé comme appartenant à la réimpression, nous le possédons dans notre album, acquis par nous, bien avant l'arrivée des soi-disant réimpressions.

S'il y avait réimpression, le piquage ne serait pas non plus 15 1/2, mais 14, usité aujourd'hui pour les Maurice et *tous* les timbres Britannia avec et sans valeur, retrouvés si miraculeusement, appartiendraient à cette catégorie qui comprendrait en

plus le vert, sans valeur, le 1 sh. vermillon et 1 sh. vert, piqués, restés rarissimes, neufs.

Devant toutes ces considérations, nous ne croyons pas à la réimpression d'aucun timbre de Maurice.

Indes anglaises. Aucun catalogue, et celui-ci ne fait pas exception, n'a jusqu'ici parlé d'un 4 annas octogone, ayant pour encadrement une ligne bleue serpentant à dix millimètres du timbre et se terminant aux angles par un petit fleuron. Nous en avons possédé deux exemplaires se tenant, ce qui nous prouve qu'il y a eu deux émissions: celle-ci, la première; une autre sans encadrement.

Selon l'ordre que nous donne M. Berger, le 2 annas rouge (rose sans doute) (1861) a été émis après le jaune, même valeur. C'est le contraire qui a eu lieu. Nous ne voyons pas qu'il est fait mention d'un 4 annas vert, sans filigrane.

Nous doutons beaucoup de l'existence d'un 1/2 anna, bleu, enveloppe sur papier blanc uni, mais nous pouvons rassurer M. Berger sur celle, même valeur, imprimée sur papier blanc vergé.

Ceylan. Le 1/2 p. lilas sur vrai papier azuré est omis.

Hong-Kong. Nous possédons depuis plus d'un an les 18 et 24 cents avec le filigrane CC. couronné, non renseignés. Le seul de la série que nous n'avons pas vu est le 12 cents.

Queensland. Deux papiers: vergé *avec* filigrane, uni *sans* filigrane pour les premiers timbres non dentelés. C'est beaucoup, nous semble-t-il. Nous ne connaissons que ceux avec étoile en filigrane dont il n'y a pas de 3 pence et 1 sh. Si l'on en rencontre dans cet état, ce sont bien certainement des épreuves d'imprimerie.

Nous avons cherché en vain le 5 sh. sur papier uni.

Nouvelle Galles du Sud. La description des timbres de cette colonie est la partie la plus faible du catalogue et laisse par conséquent beaucoup à désirer; mais pour le collectionneur qui entend l'anglais, nous pouvons le référer aux articles intéressants, sur les vues de Sydney, de M. Ed. L. Pemberton, publiés dans le *Stamp Collector's Magazine* (mai et juin derniers). On y trouve l'énumération des diverses variétés et papiers sur lesquels ces timbres ont été imprimés.

En parlant des vues de Sydney, M. Berger nous dit simplement qu'ils ont été tirés sur quatre espèces de papiers qu'il désigne. Entend-il par là, que *toutes* les variétés existent sur ces différents papiers? Nous avons vu des 1 et 2 pence sur le vrai *cream laid paper*, spécialité de papier des manufactures anglaises, ayant en filigrane des lignes verticales à certaines distances; mais jamais de 2 p., entourage du cercle rempli par des tailles verticales, qui est toujours sur papier mince non vergé.

Une description des diverses variétés et des papiers employés pour chacune d'elles eût été des plus intéressantes pour l'amateur qui consulte le catalogue, comme guide-manuel. Nous constaterons donc l'absence de la variété du 2 p. (vue de Sydney) sans le mot, *crevit;* celles des têtes laurées 1 p. rouille avec WALE et 2 p. avec WAEES au lieu du WALES.

Les planches du 2 p. tête laurée ont été refaites plusieurs fois, dit M. Berger. Mais pourquoi passer sous silence qu'il y a de ces timbres avec le fond composé de lignes ondulées très-fines; de lignes grossières presque verticales; avec fond uni et enfin une variété des plus remarquables avec étoiles aux angles, ce qui nous donne quatre émissions bien distinctes sur différents papiers, à signaler séparément. La série sur papier demi-blanc a été négligée, comme le 1 p. effigie à relief imprimé sur papier uni.

Victoria. S'il y avait plus de clarté dans la description de ces timbres, cela ne nuirait certainement pas ici. M. Berger a un peu abusé de la répétition des mots: *mêmes timbres*, qui suivent presque toujours la description d'un type qui ne s'y rapporte pas du tout, ce qui fait supposer qu'il existe: 1, 2 et 4 pence (type 1858, avec postage stamp); 4 pence, rose, avec gros chiffres de chaque côté; 2 p. lilas, 4 p. rose, 6 p. noir sans ornements dans les angles, comme le 1 p. vert de 1862.

Les variétés de bordures du 2 pence, fileuse, sont omises, de même que la variété de ce timbre, portant à l'angle droit, la lettre H au lieu de R.

Le 10 pence gris-lilas n'a pas de *gros* chiffre en filigrane, il a un chiffre maigre 8; la même valeur émise en 1866 n'a pas été imprimée en lilas sur lilas, mais en brun-rougeâtre sur rose, ce qui n'est pas du tout la même chose.

(*A continuer*). J. P.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

PRIX-COURANT

des timbres-poste, en vente chez J.-B. MOENS, Galerie Bortier, 7, à Bruxelles.

CONDITIONS DE VENTE :

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées. Il ne sera fait droit à aucune demande, si elle n'est accompagnée du montant.

Les payements peuvent se faire en mandats, coupons d'intérêts échus, billets de banque et au besoin en timbres-poste *neufs* et *frais*, d'une valeur inférieure à 80 centimes; les enveloppes entières actuellement en usage, payent 15 p. c. de plus que le prix marqué ;

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur, si la demande est inférieure à 10 francs pour l'étranger et à 5 francs pour la Belgique.

Afin d'éviter toute erreur, on est prié de bien vouloir désigner, en même temps, le numéro du journal et celui des timbres avec leurs prix.

	EUROPE.	Neuf	Anc.
	ALLEMAGNE (États du Nord).		
	Chiffres, imp. noire sur coul.		
1	1/4 sgr., brun.	»	»
2	1 3 » chair.	0 50	0 25
3	1/2 » vert d'eau pâle	»	0 40
4	1/2 » vert d'eau foncé	»	0 40
5	1 » bleu pâle	»	0 40
6	1 » bleu	»	0 25
7	1 » bleu foncé.	»	0 50
8	2 » rose.	»	0 15
9	3 » jaune.	»	0 15
	Imp. coul. sur blanc.		
10	1/4 sgr., rouille	0 25	»
11	1/2 » vert d'eau.	1 50	»
12	1 » bleu pâle.	1 00	0 30
13	2 » rose.	0 60	0 10
14	3 » brun.	1 25	0 10
15	1/4 » noir.	0 10	»
16	1/3 » vert.	»	0 10
17	1/2 » jaune.	»	»
18	1/2 » orange.	0 20	0 10
19	1 » rose.	0 35	0 10
20	2 » bleu.	0 60	0 15
21	3 » bistre pâle.	1 00	0 15
22	3 » bistre foncé.	0 75	0 15
23	5 » lilas.	1 00	0 25
24	10 » vermillion.	2 00	»
	Imp. coul. sur blanc, dent.		
25	1/4 sgr., noir.	0 15	»
26	1/2 » jaune.	0 20	»
27	1/2 » orange.	0 20	»
27a	1/3 » vert.	0 20	»
28	1 « rose.	0 25	»
29	2 » bleu	0 50	»
30	3 » bistre.	0 60	»
31	5 » lilas	»	»
32	10 » vermillon.	»	»
	Enveloppes.		
	Chiffres à rel., inscr. lilas.		
33	1/2 sgr., orange	»	»
34	1 » rose.	»	»
35	2 » bleu foncé.	»	»
36	3 « bistre.	»	»
	Avec inscr., coul. des timbres.		
36a	1/4 sgr., noir.	0 20	»
37	1/2 » jaune	0 40	»
38	1/2 » orange.	0 25	»
38a	1/2 » jaune rougeâtre	0 25	»
39	1 » rose.	0 25	0 15
40	2 » bleu foncé.	»	»
41	2 » bleu-ciel..	0 50	0 25
42	3 » bistre.	0 60	»
43	3 » bistre Jaunâtre.	0 60	0 25

	ÉTATS DU SUD.	Neuf	Anc.
	Chiffres. imp. noire sur coul.		
44	1 kreutz., vert d'eau pâle	»	0 15
45	1 » vert d'eau foncé	»	0 15
46	3 » bleu pâle.	»	0 15
47	3 » bleu	»	0 15
48	3 » bleu foncé.	»	0 15
49	6 » rose.	»	0 15
50	9 » jaune.	1 75	0 15
	Imp. coul. sur bla nc.		
51	1 kreutz., vert clair.	0 15	0 10
52	3 » bleu.	1 50	0 15
53	6 » rose.	1 50	0 15
54	9 » jaune.	2 00	0 25
55	15 » lilas.	1 00	0 25
56	30 » vermillion.	2 00	0 75
57	3 » rose.	0 35	0 10
58	6 » bleu foncé.	0 75	0 10
59	6 » bleu pâle.	0 75	0 10
60	9 » bistre pâle.	1 00	0 10
61	9 » bistre foncé.	0 60	0 10
	Imp. coul. sur blanc, dent.		
62	1 kreutz., vert clair.	0 15	»
63	3 » rose	0 25	»
64	6 » bleu pâle.	0 50	»
65	9 » bistre jaunâtre.	0 60	0 10
66	15 » lilas.	»	»
67	30 » vermillon,	»	»
	Enveloppes.		
	Chiffres à rel , inscr. lilas.		
68	2 kreutz., jaune	2 00	»
69	3 » rose.	»	»
70	6 » bleu foncé.	2 25	»
71	9 » bistre.	2 25	»
	Avec inscr., coul. des timbres		
72	1 kreutz., vert.	0 15	»
73	2 » jaune.	0 25	»
74	3 » rose.	0 25	0 15
75	6 » bleu foncé.	»	»
76	6 » bleu-ciel.	0 50	0 20
77	6 » bleu de ciel.	0 50	0 20
78	9 » bistre pâle.	0 60	0 20
79	9 » bistre foncé.	0 60	0 20
	AUTRICHE (Empire d').		
	Aigle à double tête.		
80	1 kreutz., jaune	»	0 25
81	1 » orange.	»	0 40
82	2 » noir.	»	0 20
83	3 » rouge vif.	»	0 10
84	3 » rouge pâle.	1 50	0 10

		Neuf	Anc.
85	6 kreutz., brun pâle.	»	0 10
86	6 » brun foncé.	»	0 10
87	9 » bleu pâle.	1 25	0 10
88	9 » bleu foncé.	»	0 10
	Effigie à gauche, à rel. dent.		
89	2 kreutz., jaune.	»	0 25
90	2 » orangé.	»	»
91	3 » noir.	»	0 25
92	3 » vert.	»	0 25
93	5 » rouge.	»	0 15
94	10 » brun.	»	0 10
95	15 » bleu.	»	0 10
	Effigie à droite, à relief dent.		
96	2 kreutz., jaune.	0 25	»
97	3 » vert.	0 25	0 15
98	5 » rouge.	0 30	0 15
99	10 » bistre.	0 10	0 10
100	15 » bleu.	0 75	0 10
	Aigle à rel petites dentelures.		
101	2 kreutz ,jaune.	0 25	»
102	3 » vert.	»	»
103	5 » rose.	0 40	0 10
104	10 » bleu.	0 10	0 10
105	15 » bistre.	0 75	0 10
	Les mêmes, grosses dent.		
106	2 kreutz., jaune.	0 15	0 05
107	3 » vert.	0 15	0 05
108	5 » rose.	0 30	0 05
109	10 » bleu.	0 30	0 05
110	15 » bistre.	0 60	0 05
	Timbres de journaux		
111	Tête de Mercure, bleu pâle.	»	0 30
112	» bleu foncé	0 75	0 30
113	» jaune.	»	»
114	» rose.	»	»
115	» vermillon	»	»
116	Effigie à gauche, bleu.	1 25	0 60
117	» lilas.	1 00	»
118	Effigie à droite, gris.	0 20	»
119	» lilas.	»	»
120	Aigle à relief, lilas-brun.	0 15	»
121	» lilas pâle.	0 15	»
	Timbres-taxe pour Journaux.		
122	1 kreutz., bleu pâle.	0 40	0 20
123	1 » bleu foncé,	»	0 20
124	2 » vert pâle.	»	0 75
125	2 » vert foncé.	»	0 75
126	2 » brun	0 40	»
127	2 » brun-rouge.	0 40	»
128	4 » brun.	5 00	2 50

Enveloppes.

Effigie à droite, à relief.

			Neuf	Aon.
129	3	kreutz., vert.	0 30	»
130	5	» rouge.	0 50	»
131	10	» brun.	0 75	»
132	15	» bleu.	1 00	0 50
133	20	» orange.	1 50	»
134	25	» brun foncé.	1 50	»
135	30	» violet.	2 00	»
136	35	» brun clair.	2 50	»

Aigle à relief.

137	3	kreutz., vert.	0 25	»
138	5	» rouge.	0 40	0 15
139	10	» bleu.	0 50	»
140	15	» brun.	0 75	0 15
141	25	» violet.	1 25	»

BADE (Grand-Duché de).

Chiffres imp. noire sur coul.

142	1	kreutz., chamois.	»	0 50
143	3	» jaune-vert.	»	0 20
144	3	» jaune.	»	0 20
145	6	» vert d'eau.	»	0 20
146	6	» vert	»	0 20
147	9	» rose.	2 00	0 15
148	1	» blanc.	»	0 20
149	3	» vert.	»	0 20
150	3	» bleu.	»	0 25
151	6	» jaune.	»	0 10

Armoiries, fond de coul. petite dentelure.

152	1	kreutz ,noir	0 60	0 30
153	3	» bleu foncé.	»	0 20
154	3	» bleu.	»	0 20
155	3	» bleu ciel.	1 50	0 30
156	6	» jaune.	1 50	0 20
157	6	» orange.	»	0 20
158	9	» rose.	1 50	»

Les mêmes, grosse dentelure.

159	1	kreutz., noir.	0 15	»
160	6	» bleu.	0 60	0 10
161	9	» bistre.	0 75	»
162	9	» brun foncé.	0 75	»

Armoiries, fond blanc.

163	1	kreutz., noir.	0 15	»
164	3	» rose.	0 25	0 10
165	6	» bleu.	0 60	0 15
166	6	» bleu ciel.	0 50	0 10
167	9	» bistre.	0 60	0 15
167 A	9	» brun foncé.	0 60	»
168	18	» vert.	1 25	»
169	30	» orange.	2 00	»

Landpost, porto-marke

Chiffres noir sur coul.

170	1	kreutz., paille.	0 15	»
171	3	» »	0 25	»
172	12	» »	0 75	»

Enveloppes.

Effigie à relief.

173	3	kreutz., bleu foncé.	1 00	»
174	6	» jaune.	1 25	»
175	9	» rose	1 50	»
176	12	» bistre.	»	»
177	18	» brique.	»	»
178	3	» rose	0 25	0 15
179	6	» bleu-ciel.	0 50	0 25
180	9	» bistre.	0 60	0 25
181	9	» bistre jaunâtre.	0 60	0 25

BAVIÈRE (Royaume de).

Chiffr., imp. coul. sur blanc.

182	1	kreutz ,noir.	3 00	1 50
183	1	» rose pâle.	1 50	0 05
184	1	» rose vif.	»	0 05
185	3	» bleu pâle.	1 50	0 05
186	3	» bleu vif.	»	0 05
187	6	» brun pâle.	1 00	0 05
188	6	» brun foncé.	1 00	0 05
189	9	» vert pâle.	»	0 05
190	9	» vert jaunâtre.	2 00	0 05
191	12	» rouge.	3 00	0 30
192	18	kreutz., jaune.	3 50	0 75
193	1	» jaune.	0 15	»
194	3	» rose.	0 25	0 05
195	3	» rose vif.	0 25	0 05
196	6	» bleu foncé.	0 50	0 10
197	6	» bleu vif.	0 50	0 10
198	9	» bistre.	0 60	0 10
199	12	» vert.	0 75	0 20
200	18	» rouge.	1 25	0 50

Chiffre-taxe.

201	3	kreutzer, noir.	0 25	»

Retourbriefe.

202		Augsbourg, noir.	1 00	»
202 A		Bamberg, »	1 00	»
202 B		Nurnberg, »	1 00	»
202 C		Munich, »	1 00	»
202 D		Wurtzbourg, »	1 00	»

BELGIQUE (Royaume de).

Effigie sans encadrement, deux L, en filigramme.

203	10	cent., brun clair.	»	0 20
204	10	» brun foncé.	»	0 20
205	20	» bleu clair.	»	0 20
206	20	» bleu foncé.	»	0 20

Effigie dans un ovale, deux L, en filigramme.

207	10	cent., bistre.	»	0 30
208	20	» bleu.	»	0 30
209	40	» carmin.	»	0 60

Les mêmes, sans filigramme.

210	1	cent , vert foncé.	0 75	»
211	1	» vert-bleuté.	1 00	»
212	10	» bistre.	0 80	0 10
213	10	» bistre-noir.	0 80	0 10
214	20	» bleu pâle.	»	0 10
215	20	» bleu foncé.	0 80	0 10
216	40	» carmin pâle.	»	0 40
217	40	» carmin foncé.	1 00	0 40

Les mêmes, dentelés.

218	1	cent., vert foncé.	0 05	»
219	1	» vert clair.	0 05	»
220	1	» vert-olive.	0 10	»
221	1	» vert.	0 05	»
222	10	» bistre.	0 20	0 05
223	10	» bistre-noir.	0 20	0 05
224	20	» bleu pale.	0 30	0 05
225	20	» bleu foncé.	0 30	0 05
226	40	» carmin pâle.	0 60	0 20
227	40	» carmin foncé.	0 60	0 20

1865. — *Effigie à gauche, dentelés.*

228	10	cent., gris.	0 15	0 05
229	20	» bleu.	0 25	0 05
230	30	» bistre.	0 40	»
231	40	» carmin.	0 50	»
232	1	franc. lilas.	1 10	»

Armoiries dentelés.

233	1	cent., gris	0 05	»
234	2	» bleu.	»	»
235	5	» bistre.	0 10	»

Même type, non dentelé.

233 A	1	cent., gris.	0 10	»

Effigie de Léopold II.

236	10	cent.	»	»
237	20	»	»	»
238	30	»	»	»
239	40	»	»	»
240	1	franc.	»	»

BERGOORF (Ville de)

Armoiries, noir sur coul.

241	1/2	sch., violet	»	»
242	3	» noir sur rose.	»	»
243	1/2	» bleu.	0 20	»
244	1	» blanc.	0 25	»
245	1 1/2	» jaune.	0 40	»
246	3	» bleu sur rose.	0 50	»
247	4	» fauve.	0 60	»

BRÊME (Ville de)

Armoiries, non dentelés.

248	3	grote, bleu.	0 60	0 35
249	5	» rose.	0 75	0 50
250	7	grote, jaune.	0 75	»
251	5	sgr , vert foncé.	»	»

Les mêmes, dentelés.

252	2	grote, jaune.	0 28	»
253	2	» orange.	»	»
254	3	» bleu.	0 40	»
255	5	» rose.	0 50	»
256	7	» jaune.	»	»
257	10	» noir.	1 00	0 50
258	5	sgr., vert foncé.	»	»
258 A	5	» vert-jaune.	1 25	»

Enveloppes.

259		Stadt post-amt noir s. blanc	0 25	»
260	»	» » noir s. azur.	0 25	»

BRUNSWICK (Duché de).

Cheval courant, imp. coul.

261	1	sgr., rose.	»	»
262	2	» bleu.	»	1 00
263	3	» vermillon.	»	1 50

Même type, imp. noire s. coul.

264	1/4	sgr., carbou.	»	0 50
265	1/3	» blanc.	0 25	»
266	1/2	» vert.	0 25	»
267	1	» orange.	»	0 25
268	1	» jaune.	0 40	0 15
269	2	» bleu.	0 60	0 25
270	3	» rose.	»	0 35

Couronne, imp. noire s. coul.

271	4/4	gut., cachou.	0 25	»

Cheval courant, imp. coul. sur blanc.

272	3	sgr., rose.	0 75	0 20

Même type, imp. noire, dent.

273	1/3	sgr., blanc.	0 25	»
274	1/2	» vert.	»	»
275	2	» bleu.	0 60	»

Même type, imp. coul. dent.

276	1	sgr., jaune.	0 35	0 15
277	3	» rose.	0 75	»

Cheval courant, à relief.

278	1/3	grosch, noir.	0 20	»
279	1/2	»	»	»
280	1	» rose.	0 25	»
281	2	» bleu.	0 50	»
282	3	» bistre.	0 60	»

Enveloppes.

Cheval courant, à relief.

283	1	sgr., jaune pâle.	0 40	»
284	2	» bleu pâle.	»	»
285	3	» rose pâle.	»	»
286	1	» jaune vif.	0 25	0 15
287	2	» bleu foncé.	»	»
288	2	» bleu-ciel.	0 50	»
289	3	» carmin.	0 75	»

Même type, petit ovale.

290	1	grosch, rose.	0 25	»
291	2	» bleu.	0 50	»
292	3	» bistre.	0 60	»

Stadt-post freimarke.

293	Rouge sur blanc.		0 25	»
294	»	» vert.	0 25	»
295	»	» bleu.	0 25	»
296	»	» azur.	0 25	»
297	»	» rose.	0 25	»
298	»	» jaune.	0 25	»
299	»	» lilas.	0 25	»

COMPAGNIE DANUBIENNE.

299 A	10	soldi, lilas.	1 00	»
299 B	17	» vermillon.	1 25	»

DANEMARK (Royaume de)

Chiffre dans un cercle.

300	2	rigsb. sk., bleu.	4 00	1 00

Armoiries, coul. sur blanc.

301	4	rigsb. sk., brun.	5 50	0 25
302	4	» brun jaunâtre.	»	0 25

		Neuf	Ann.
	Même type, sur jaune.		
303	4 rigs b. sk., brun	»	0 25
304	4 » brun foncé	3 50	0 25
	Mêmes armoiries, fond sablé.		
305	2 skill., bleu.	0 25	»
306	4 » brun.	»	0 40
307	4 » brun jaunâtre.	»	0 41
308	8 » vert.	0 75	0 28
309	16 » lilas.	1 25	0 25
	Même type, dentelé.		
310	16 skill , violet.	1 25	»
	Même type, fond ondulé.		
311	4 skill , brun jaunâtre.	0 75	»
312	4 » brun foncé.	0 50	0 20
313	8 » vert.	1 50	0 50
	Même type, dentelé.		
314	4 skill., brun.	0 60	»
	Armoiries dans un ovale, dentelés.		
315	2 skill , bleu	0 20	»
316	3 » lilas.	0 25	»
317	4 » vermillon.	0 50	0 20
318	4 » rose.	0 30	»
319	4 » rouge vif.	0 30	»
320	8 » »	»	»
321	16 » vert d'eau.	0 75	»
	Enveloppes.		
	Armoiries dans un ovale.		
322	2 skill., bleu.	0 25	»
323	4 » rouge.	0 30	»
324	4 » rouge vif.	0 30	»
	Sans S après le chiffre.		
325	4 skill., rouge vif.	0 30	»
326	8 »	»	0 30
327	16 »	»	»
	DEUX-SICILES (Naples).		
	Armoiries (trinacrie.)		
328	1/2 grano, lie de vin.	1 50	1 25
329	1 »	0 30	0 10
330	2 »	0 30	0 15
331	3 »	1 75	0 15
332	10 »	1 75	0 25
333	20 »	2 00	0 25
334	50 »	3 50	3 00
	Gouvernement provisoire (trinacrie.)		
335	1/2 tornèse, bleu.	»	»
	Croix de Savoie.		
336	1/2 tornèse, bleu.	»	18 »
	Effigie de Victor-Emmanuel.		
337	1/2 tornèse, vert.	»	»
338	1/2 » vert-olive.	0 25	»
339	1/2 grano, bistre.	0 25	»
340	1 » noir.	0 25	»
341	2 » bleu.	0 25	»
342	5 » lilas.	»	»
343	5 » rouge.	0 25	0 15
344	10 » jaune.	0 50	0 25
345	20 » citron.	0 50	»
346	50 » gris-perle.	2 00	»
347	50 » gris-bleu.	2 50	»
	SICILE.		
	Effigie de Ferdinand.		
348	1/2 grano, orange.	0 75	1 00
349	1 » brun-olive.	0 75	0 75
350	1 » olive.	0 75	0 75
351	2 » bleu pâle.	0 75	0 50
352	2 » bleu foncé.	0 75	0 50
353	5 » vermillon.	1 00	0 75
354	5 » carmin.	1 00	0 75
355	5 » brique.	»	0 75
356	10 » bleu foncé.	1 00	0 75
357	20 » noir-bleuté.	1 00	0 75
358	50 » rouge-brique.	2 00	2 00
	ESPAGNE (Royaume d')		
	1850. *Effigie de la reine.*		
359	6 cuartos, noir.	1 00	0 20
360	12 cuartos, lilas.	6 00	4 00
361	5 reales, chair.	8 00	2 50
362	6 » bleu.	»	»
363	10 » vert.	»	»
	1851. *Effigie de la reine.*		
364	6 cuartos, noir.	2 00	0 20
365	12 » lilas.	»	5 00
365A	2 reales, orange.	»	»
366	5 » rose	5 00	2 50
367	6 » bleu.	»	»
368	10 » vert.	8 00	»
	1852. *Effigie de la reine.*		
369	6 cuartos, rose pâle.	2 00	0 15
370	6 » rose vif.	2 00	0 25
371	12 » lilas.	»	4 0
372	12 » brun-violet.	»	4 00
373	2 » orange.	»	»
374	5 » vert.	»	2 00
375	6 » vert-bleuté.	»	»
	Ours montant sur un arbre.		
376	1 cuarto, bronzé.	11 »	6 00
377	3 » »	»	»
	1853. *Effigie de la reine*		
378	6 cuartos, rouge.	2 50	0 20
379	12 » violet.	»	4 00
380	12 » violet rougeâtre	»	4 00
381	2 » orange.	»	»
382	5 » vert.	»	2 00
383	6 » bleu.	»	»
	1854. *Armoiries.*		
384	2 cuartos, vert sur blanc.	»	7 00
385	2 » vert » teinté.	»	7 00
386	4 » rouge »	3 50	0 25
387	4 » rouge » blanc.	3 00	0 20
388	6 » carmin	2 00	0 15
389	1 réal, noir-bleuté.	»	2 00
390	1 » bleu pâle	»	2 00
391	2 » verm. orangé.	»	2 00
392	2 » verm. vif.	9 00	2 00
393	5 » vert.	10 »	2 00
394	6 » bleu.	»	»
	1855. *Effigie de la reine, papier bleuté avec boucles en filigrane.*		
39	2 cuartos, vert.	»	1 75
396	4 » rouge-violet.	»	0 15
397	4 » rouge-brun.	»	0 25
398	4 » brique.	»	0 25
399	1 réal, bleu.	»	0 75
400	2 » brun.	»	0 50
401	2 » brun-violet.	»	0 50
	1856. *Même effigie, diagonales croisées en flag.*		
402	2 cuartos, vert.	»	»
403	4 » rouge.	»	0 25
404	1 réal, bleu-verdâtre.	»	3 00
405	2 » brun-violet.	»	0 25
406	2 » violet pâle.	»	0 25
	1857. *Même effigie, papier blanc uni.*		
407	2 cuartos, vert.	»	0 50
408	2 » vert foncé.	»	0 75
409	2 » vert-olive.	»	0 50
410	4 » rose pâle.	»	0 15
411	4 » rose vif.	0 75	0 15
412	12 » orange.	4 50	»
413	1 réal, bleu.	»	0 75
414	2 » lilas pâle.	»	0 50
415	2 » lilas foncé.	»	0 50
	1860. *Effigie à gauche.*		
416	2 cuartos, vert.	»	0 40
417	4 » jaune.	1 00	0 15
418	12 » rouge.	1 00	0 15
419	19 » brun.	3 00	2 00
420	1 réal, bleu.	0 75	0 40
421	2 » lilas.	1 75	0 15
	1862 *Effigie dans un ovale.*		
422	2 cuart., bl. s jaune foncé	0 50	0 20
423	2 » » » « pâle.	0 50	0 20
424	4 » brun clair.	0 40	0 10
425	4 cuartos, brun foncé.	0 40	0 10
426	12 » bleu pâle.	0 75	0 20
427	12 » bleu foncé.	0 75	0 20
428	19 » carmin s bleuté	1 50	0 75
429	19 » » » blanc	»	»
430	1 réal, brun sur jaune.	0 75	0 30
431	1 » brun s safran.	0 75	»
432	2 » vert pâle.	1 25	0 30
433	2 » vert foncé.	1 25	0 30
	1864. *Même effigie, avec millésime.*		
434	2 cuartos bleu sur lilas.	0 40	»
435	4 » rouge sur chair.	0 40	0 10
436	12 » vert sur rose.	0 75	»
437	19 » lilas sur rose.	1 25	0 60
438	1 réal, bronze s vert.	0 75	»
439	2 » bleu sur rose.	1 00	»
	1865. *Même effigie, non dent*		
440	2 cuartos, rose	0 40	»
441	12 » bleu et rose.	0 75	»
442	19 » brun et rose.	1 25	0 30
443	1 réal, vert.	0 75	»
444	2 » violet.	1 00	»
444A	2 » rose.	1 00	»
	Les mêmes dentelés.		
445	2 cuartos, rose.	0 30	»
446	2 » carmin vif.	0 30	»
447	4 » bleu.	0 30	»
448	12 » bleu et rose.	0 75	0 30
449	19 » brun et rose.	1 00	0 60
450	1 réal, vert.	0 75	»
451	2 » violet.	1 00	»
451A	2 » rose.	»	»
	1866 *Même effigie, dent.*		
452	2 cuartos, rose.	0 25	»
453	4 » bleu.	0 25	»
454	12 » orange.	0 60	0 30
455	19 » brun.	0 75	0 40
456	10 cent., vert.	0 50	0 30
457	20 » lilas.	0 75	0 30
457A	2 cuartos, rose vif.	0 25	»
457B	4 » bleu vif.	0 25	»
457C	12 » jaune.	0 75	»
	1866 *Type* 1864.		
457D	20 cent. lilas.	1 00	0 30
	1867 *Même effigie, dentelés.*		
457E	2 cuartos, brun.	0 25	»
457F	4 » bleu.	0 25	»
457G	12 » orange.	0 60	»
457H	19 » rose.	0 75	0 40
457I	10 cent. vert.	0 50	»
457J	20 » violet.	0 75	»
	Correo congreso.		
458	Bleu sur blanc.	»	»
458A	Noir sur blanc.	»	»
	Correos oficial.		
	1854. *Armoiries avec millésime.*		
459	1/2 onza, orange.	0 30	»
460	1 » rose.	0 30	»
461	4 » vert.	0 30	»
462	1 libra, bleu.	0 75	»
	1855. *Armoiries sans millésime.*		
463	1/2 onza, orange.	0 75	»
464	1/2 » paille.	0 30	»
465	1 » rose pâle.	0 30	»
466	1 » rose.	0 30	»
467	4 » vert.	0 30	»
468	4 » vert-olive.	0 50	»
469	4 » vert d'eau.	0 40	»
470	1 libra, bleu foncé.	0 75	»
471	1 » gris-perle.	0 75	»
	ÉTATS DE L'ÉGLISE.		
472	1/2 bajoque, gris-fer.	»	»
473	1/2 » pensée.	0 30	»
474	1/2 » violet.	0 15	»
475	1 » vert d'eau.	0 20	»
476	2 » vert foncé.	0 35	»
477	2 » vert pâle.	0 20	»
478	3 » brun.	0 25	0 15

			Neuf	Ano
479	4	bajoque, brun-jaune.	»	0 50
480	4	» paille.	0 40	»
481	4	» jaune.	0 40	0 20
482	5	» rose pâle.	0 50	0 10
483	5	» rose vif.	0 50	0 10
484	6	» gris.	0 60	0 20
485	6	» gris-violet.	0 60	»
486	7	» bleu.	0 60	0 20
487	8	» blanc.	0 80	0 10
488	30	» bleu foncé.	3 00	1 50
489	30	» bleu-ciel.	4 00	»
490	1	scudo, chair.	6 50	»

FRANCE.

République.
(Tête de Liberté.)

491	10	cent., bistre foncé.	4 00	0 75
492	10	» bistre pâle.	4 00	»
493	15	» vert.	»	0 50
494	20	» noir.	3 00	0 10
495	25	» bleu foncé.	»	0 10
496	25	» bleu pâle.	4 00	0 10
497	40	» vermillon.	4 00	0 40
498	1	franc, »	»	»
499	1	» carmin clair.	»	1 00
500	1	» carmin foncé.	5 00	1 00

Présidence.

Effigie de L. Napoléon.

501	10	cent., bistre foncé.	3 00	1 25
502	25	» bleu.	4 00	0 15

Empire.

Effigie de Napoléon III.

503	1	cent., vert-bronze.	0 15	»
504	5	» vert clair	0 30	0 10
505	5	» vert foncé	»	0 10
506	10	» bistre foncé.	»	0 10
507	10	» bistre.	»	0 10
508	20	» bleu foncé.	1 00	0 10
509	20	» bleu.	0 75	0 10
510	25	» »	5 00	0 25
511	40	» vermillon clair.	»	0 10
512	40	» » foncé.	»	0 10
513	80	» carmin foncé.	2 00	0 30
514	80	» » carmin.	1 25	0 15
515	80	» rose.	»	0 15
431A	1	franc, carmin foncé.	6 00	1 75

Les mêmes, dentelés.

516	1	cent., vert-bronze.	0 05	»
517	5	» vert pâle.	0 10	0 05
518	5	» vert foncé.	0 10	0 05
519	10	» bistre.	0 15	0 05
520	20	» bleu vif	0 25	0 05
521	20	» bleu pâle.	0 25	0 05
522	40	» vermillon foncé	0 50	0 05
523	40	» » pâle.	0 50	0 05
524	80	» rose.	0 90	0 05

Même effigie, laurée.

525	2	cent., brun.	0 10	»
526	4	» gris pâle.	0 10	»

Chiffres-taxe.

527	10	cent., *(lith.)* noir.	3 00	3 00
528	10	» *(typ)* »	0 15	0 10
529	15	» »	0 25	»

Colonies françaises.

Aigle dans un cercle.

530	1	cent , vert-bronze.	0 10	»
531	5	» vert.	0 15	»
532	10	» bistre.	0 25	0 10
533	20	» bleu.	0 30	»
534	40	» vermillon.	0 60	0 10
535	80	» carmin.	1 50	0 60

GRANDE-BRETAGNE.

Effigie de la reine, pap. blanc sans lignes blanches, fleurons en haut.

536	1	penny (V. R.), noir.	»	»
537	1	» »	»	0 20
538	2	» bleu foncé.	»	0 50
539	4	» rouge-brique.	»	0 20
540	4	» chocolat rouge-âtre	»	»
541	4	» rouge-brun.	»	»

			Neuf	Ano.
		Même effigie, avec lignes blanches, pap. blanc.		
542	2	pence, bleu clair.	»	0 20
		Sans lignes blanches, pap. bleuté.		
543	1	penny, rouge-brique.	1 50	0 20
544	1	» rouge-brun.	1 50	0 20
545	1	» dent.), rouge-briq.	»	0 25
		Sans lignes blanches, pap. blanc, dentelé.		
546	1	penny, rouge amarante.	0 25	0 05
		Avec lignes blanches, pap. blanc, dentelé.		
547	2	pence, bleu.	»	0 10
548	2	» bleu clair.	»	0 10
		Sans lignes blanches et lettres aux angles, dentelés.		
549	1	penny, rouge.	0 20	»
550	1	» rouge amarante	0 20	»
		Le même, avec lignes blanches.		
551	2	pence, bleu.	0 30	»
		Effigie à relief, octog.		
552	6	pence, violet.	»	0 25
553	10	» brun.	3 50	0 75
554	1	schell., vert.	»	0 60
		Même effigie, ornements aux 4 angles, dent.		
555	4	pence, rose.	3 00	0 10
556	6	» lilas.	»	0 10
557	1	schell , vert.	»	0 15
		Avec petites lettres, aux 4 angles, dent.		
558	3	pence, rose.	0 75	0 05
559	4	» vermillon.	1 00	0 05
560	6	» lilas.	1 25	0 05
561	9	» bistre pâle.	1 50	»
561A	9	» bistre foncé.	2 00	»
562	1	schell., vert.	2 00	0 10
		Avec grandes lettres, aux 4 angles, dent.		
563	3	pence, rose.	0 50	0 05
564	4	» vermillon.	0 60	0 10
565	6	» lilas.	1 00	0 10
566	9	» bistre.	1 25	»
567	1	schell., vert.	1 75	0 15

Enveloppes.

1860. — *Mulready.*

Forme lettre (Cover).

568	1	penny, noir.	7 00	5 50
569	2	» bleu.	7 00	»

Forme enveloppe (envelope)

570	1	penny, noir.	7 50	»
571	2	» bleu.	7 00	»

1841, *effigie à relief, avec fils de soie, sans millésime.*

572	1	penny, rose.	1 25	0 25
573	2	» bleu pâle.	2 50	»
574	2	» bleu foncé.	»	»
		Même effigie, avec millésime, papier blanc.		
575	1	penny, rose.	0 25	»
576	2	» bleu	0 50	»
577	3	» rose vif.	0 75	»
578	4	» vermillon.	1 00	»
579	6	» violet.	1 25	»
580	1	schell., vert.	2 00	»
		Papier bleuté.		
581	1	penny, rose.	0 25	»
582	2	» bleu	0 50	»
583	3	» rose vif.	0 75	»
584	4	» vermillon.	1 00	»
585	6	» violet.	1 25	»
586	1	schell., vert.	2 00	»

			Neuf	Ano.
		Papier paille.		
587	1	penny, rose.	0 40	»
588	2	» bleu.	0 60	»
589	3	» rose vif.	1 00	»
590	4	» vermillon.	1 25	»
591	6	» violet.	1 50	»
592	1	schell., vert.	»	»
		Papier rose.		
593	1	penny, rose	0 40	»
594	2	pence, bleu.	0 70	»
595	3	» rose vif.	»	»
596	4	» vermillon.	»	»
597	6	» violet.	»	»
598	1	schell , vert.	»	»

GRÈCE (Royaume de).

Tête de mercure, impression française.

599	1	lepton, brun foncé.	»	»
600	2	» jaune clair.	»	0 50
601	5	» vert.	1 50	0 50
602	10	» rouille.	»	»
603	20	» bleu.	»	0 75
604	40	» rouge-violet.	»	0 75
605	80	» carmin.	»	0 75

TIMBRES DIVERS.

ANGLETERRE.

Edinb. and Leith,	2	pence, jaune.	0 25	»
»	»	3 » brun.	0 35	»
London,	1	farthing, bleu.	0 15	»
»	1/2	» lilas.	0 15	»
Gr East	1/2	penny, vert.	0 15	»
»	1	» bleu.	0 25	»

BELGIQUE *(télégraphes).*

50 cent	, à	*relief*, jaune.	0 75	»
50	»	*effigie*, vert bronzé.	0 60	»
1	franc,	vert.	1 10	»

ESPAGNE *(télégraphes).*

1864. *Armoiries.*

1	réal,	brun.	0 75	»
4	»	rose.	1 75	»
16	»	vert.	7 00	»
20	»	noir.	9 00	»

1863. *Effigie de la reine, non dent.*

1	réal,	bleu.	0 75	»
4	»	vert.	1 75	»
16	»	rose.	6 00	»
20	»	»	7 50	»

Les mêmes, dentelés.

1	réal,	lilas.	0 80	»
4	»	bleu.	1 75	»
16	»	vert.	6 00	»
20	»	rose.	7 00	»

1866 *Même effigie, dentelés.*

10	cent.,	lilas.	0 30	»
20	»	bleu.	1 50	»
1	esc. 60	cent., vert.	3 50	»
2	escudos	rose.	6 50	»

1867 *Même effigie, dentelés.*

10	cent.,	lilas.	0 30	»
20	»	bleu.	1 50	»
1	esc. 60	cent., vert.	3 50	»
2	escudos	rose.	6 50	»

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Enveloppes entières actuelles.

9	cents,	jaune.	1 50	»
12	»	brun.	1 75	»
24	»	bleu.	2 75	»
30	»	vert.	3 00	»
40	»	rose.	3 75	»

(La suite au prochain numéro.)

Bruxelles. — Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

CONDITIONS DE VENTE :

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées. Il ne sera fait droit à aucune demande, si elle n'est accompagnée du montant.

Les payements peuvent se faire en mandats, coupons d'intérêts échus, billets de banque et au besoin en timbres-poste *neufs* et *frais*, d'une valeur inférieure à 80 centimes ; les enveloppes entières actuellement en usage, payent 15 p. c. de plus que le prix marqué ;

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur, si la demande est inférieure à 10 francs pour l'étranger et à 5 fr. pour la Belgique.

Afin d'éviter toute erreur, on est prié de bien vouloir désigner, en même temps, le numéro du journal et celui des timbres avec leurs prix.

		Neuf	Ann.
	(Suite. — Voir le numéro précédent.)		
	GRÈCE (Royaume de). (suite.)		
	Tête de mercure, impression d'Athènes.		
606	1 lepton, brun foncé.	0 10	0 05
607	1 » bruo.	0 10	0 05
608	2 » jaune pâle.	0 10	0 05
609	2 » jaune foncé.	0 10	0 05
610	5 » vert.	0 15	0 10
611	5 » vert-olive	0 15	0 10
612	10 » bistre foncé.	0 40	0 10
613	10 » bistre.	0 40	0 10
614	10 » rouille.	0 60	0 25
615	20 » bleu foncé.	0 40	0 20
616	20 » bleu.	0 40	0 10
617	40 » brun-violet.	0 75	0 10
618	40 » violet.	0 75	0 10
619	80 » rose.	1 00	0 10
620	80 » carmin.	1 00	0 10
	Avec chiffre plus petit.		
621	5 lepta, vert.	»	0 25
	HAMBOURG (Ville de).		
	Armoiries, imp. coul. sur blanc, non dentelés.		
622	1/2 schill ,noir.	0 35	»
623	1 » brun.	0 75	»
624	1 1/4 » bleu.	0 40	»
625	1 1/4 » gris.	0 40	»
626	1 1/4 » violet.	»	0 20
627	1 1/4 » lilas.	0 40	0 20
628	2 » rouge.	0 75	0 30
629	2 1/2 » vert.	0 60	»
630	3 » bleu.	0 75	»
631	4 » veri.	1 00	»
632	7 » orange.	»	0 25
633	9 » jaune.	2 00	»
	Les mêmes, dentelés.		
634	1/2 schill.,noir.	0 20	0 05
635	1 » brun.	0 25	0 10
636	1 1/4 » lilas.	0 25	0 10
636a	1 1/4 » violet.	»	0 10
637	2 » rouge.	0 30	0 20
638	2 1/2 » vert.	0 30	»
639	3 » bleu foncé.	0 60	»
640	3 » bleu-ciel.	0 30	»
641	4 » vert.	0 75	»
642	7 » orange.	1 00	0 25
643	7 » violet.	1 00	0 25
644	9 » jaune.	1 25	»
	Armoiries à reliefs, dent.		
644a	1 1/4 sch., violet.	0 25	»
644b	1 1/2 » carmin.	0 25	»
	Enveloppes.		
	Armoiries à reliefs.		
644c	1/2 sch. noir.	0 20	»
644d	1 1/4 » lilas.	0 25	»
644e	1 1/2 » carmin.	0 25	»
644f	2 » orange.	0 50	»
644g	3 » bleu.	0 50	»
644h	4 » vert.	0 75	»
644i	7 » violet.	1 00	»
	OFFICES PARTICULIERS.		
	C. HAMER ET Cie.		
	Chiffres, imp. noire sur coul.		
645	1/2 schill., bleu.	0 10	»
646	1/2 schill ,citron.	0 10	»
647	1/2 » rose.	0 10	»
648	1/2 » vert foncé.	0 10	»
649	1/2 » gris.	0 10	»
650	1/2 » vert d'eau.	0 10	»
651	1/2 » jaune.	0 10	»
652	1/2 » brun.	0 10	»
653	1/2 » vert clair.	0 10	»
654	1/2 » chair.	»	»
	H. SCHEERENBECK.		
	Imp. noire, sur couleur.		
	Armoiries, bleu.	0 10	»
656	» violet.	0 10	»
657	» vert clair.	0 10	»
658	» vert foncé.	0 10	»
659	« jaune.	0 10	»
660	» rose.	0 10	»
661	» chair.	0 10	»
662	» brun.	0 10	»
663	» orange.	0 10	»
664	» fauve.	0 10	»
665	» ardoise.	0 10	»
666	» gris-vert.	»	»
667	» citron.	»	»
	H. SCHEERENBECK.		
	Imp. noire, sur couleur.		
668	Facteur, jaune-brun.	0 10	»
669	» gris.	0 10	»
670	» rose.	0 10	»
671	» vert	0 10	»
672	» bleu clair.	0 10	»
673	» bleu foncé.	0 10	»
674	» citron.	0 10	»
675	» violet.	0 10	»
676	» chair.	0 10	»
677	» brun.	0 10	»
678	» fer.	0 10	»
679	» orange.	0 10	»
	H. SCHEERENBECK.		
	Chiffres, imp. noire sur coul.		
680	1/2 schill., bleu foncé.	0 10	»
681	1/2 » rose.	0 10	»
682	1/2 » ardoise.	0 10	»
683	1/2 » brun.	0 10	»
684	1/2 » citron.	0 10	»
685	1/2 » chair.	0 10	»
686	1/2 » vert.	0 10	»
687	1/2 » jaune.	0 10	»
688	1/2 » bleu clair.	0 10	»
689	1/2 » violet.	0 10	»
690	1/2 » fer	0 10	»
691	1/2 » lilas.	0 10	»
692	1 » bleu foncé.	0 10	»
693	1 » rose.	0 10	»
694	1 » ardoise.	0 10	»
695	1 » brun.	0 10	»
696	1 » citron.	0 10	»
697	1 » chair.	0 10	»
698	1 » vert.	0 10	»
699	1 » jaune.	0 10	»
700	1 » bleu clair.	0 10	»
701	1 » violet.	0 10	»
702	1 » fer.	0 10	»
703	1 » lilas.	0 10	»
	W. KRANTZ (facteur).		
	Imp. coul sur blanc.		
704	1/2 schill., bleu clair.	0 10	»
705	1/2 » violet.	0 10	»
706	1/2 » jaune.	0 10	»
707	1/2 » vert.	0 10	»
708	1/2 schill.,carmin.	0 10	»
709	1 » bleu clair.	0 10	»
710	1 » violet.	0 10	»
711	1 » jaune.	0 10	»
712	1 » vert.	0 10	»
713	1 » carmin.	0 10	»
	Imp. noire sur couleur.		
714	1/2 schill., brun.	0 10	»
715	1/2 » rose.	0 10	»
716	1/2 » bleu clair.	0 10	»
717	1/2 » bleu foncé.	0 10	»
718	1/2 » citron.	0 10	»
719	1/2 » vert foncé.	0 10	»
720	1/2 » fer.	»	»
721	1/2 » orange.	»	»
722	1 » brun.	0 10	»
723	1 » rose	0 10	»
724	1 » bleu clair.	0 10	»
725	1 » bleu foncé.	0 10	»
726	1 » jaune.	0 10	»
727	1 » fer.	0 10	»
728	1 » vert.	0 10	»
729	1 » orange.	0 10	»
	HAMONIA W. KRANTZ.		
730	1 sch.,argent sur magenta	0 10	»
731	1 » » sur rouge.	0 10	»
732	1 » » sur noir.	0 10	»
733	1 » » sur blanc.	0 10	»
734	1 » » sur brun.	0 10	»
735	1 » » verd. sur blanc	0 10	»
736	1 » » or sur bleu.	0 10	»
737	1 » » or sur noir.	0 10	»
738	1 » » or sur blanc.	0 10	»
739	1 » » or sur vert.	0 10	»
740	1 » bronzé sur blanc.	0 10	»
741	2 » argent sur rouge.	0 10	»
742	2 » » sur noir.	0 10	»
743	2 » » sur blanc.	0 10	»
744	2 » » sur brun.	0 10	»
745	2 » » verd sur blanc	0 10	»
746	2 » » or sur bleu.	0 10	»
747	2 » » or sur noir.	0 10	»
748	2 » » or sur blanc.	0 10	»
749	2 » » or sur vert.	0 10	»
750	2 » » or sur brun.	0 10	»
751	2 » » or sur rouge.	0 10	»
752	2 » bronze sur blanc.	0 10	»
	T. LAFRENZ.		
	Chiffres imp. noire sur coul.		
753	1/2 schill., fer.	0 10	»
754	1/2 » lilas.	0 10	»
755	1/2 » rose.	0 10	»
756	1/2 » gris foncé.	0 10	»
757	1/2 » vert clair.	0 10	»
758	1/2 » bleu.	0 10	»
759	1/2 » orange.	0 10	»
760	1/2 » violet.	0 10	»
761	1/2 » brun.	0 10	»
762	1/2 » gris perle.	0 10	»
763	1 » fer.	0 10	»
764	1 » lilas.	0 10	»
765	1 » rose.	0 10	»
766	1 » gris foncé.	0 10	»
767	1 » vert clair.	0 10	»
768	1 » bleu.	0 10	»
769	1 » orange.	0 10	»
770	1 » violet.	0 10	»
771	1 » brun.	0 10	»
772	1 » gris-perle.	0 10	»
	CH. VAN DIEMEN.		
773	1 schill., lilas.	0 40	0 15
774	2 » jaune.	0 40	0 15

		Neuf	Ann.
773	3 schill., rose	»	0 15
776	4 » vert.	»	0 15
777	6 » bleu.	»	0 15
778	8 » rouge.	»	0 15
	Enveloppes.		
	C. HAMER ET Cie.		
779	1/2 sch., rouge sur blanc.	0 15	»
780	1/2 » rouge sur jaune.	0 15	»
	HANOVRE (Royaume de).		
	Armoiries, imp. noire sur coul. sans filagramme.		
781	1 gutengr., bleu.	»	0 75
	Avec couronne en filagramme fond uni.		
782	1 gutengr., vert.	0 75	0 40
783	1/30 th, rouge.	0 50	0 35
784	1/30 » chair.	0 50	0 35
785	1/15 » bleu.	0 75	0 35
786	1/10 » orange.	1 00	0 35
	Les mêmes, imp. couleur sur blanc, fond bur. horiz.		
787	1 gutengr., vert.	0 75	0 35
788	1/30 th, rose.	0 50	0 35
789	1/15 » bleu.	0 75	0 35
790	1/10 » orange.	»	0 35
	Burelé plus petit.		
791	1/10 th., jaune.	1 00	0 35
	Burelé vertical.		
792	1 gutengr., vert.	»	»
793	1/30 th. rose	»	»
	Chiffre, dans un ovale, couronne en filagramme.		
794	3 pfennige, rose.	2 00	»
	Les mêmes, fond burelé sans filagramme.		
795	3 pf. (burelé noir), rose.	»	»
796	3 » (» brun), rose.	»	»
797	3 » (burelé olive), rose.	1 00	»
798	3 » rouge-brun.	0 75	»
	Les mêmes, fond uni.		
799	3 pfennige, rose.	0 15	»
800	3 » vert.	0 15	»
801	3 » (dentelé), vert.	0 10	»
	Cornet de poste, sur papier blanc.		
802	1/2 grosch, noir.	0 25	»
803	1/2 » (dentelé), noir.	0 15	»
	Effigie de Georges V, imp. coul. sur blanc, non dentelé.		
804	1 grosch., rose.	»	0 10
805	1 « rose vif.	0 25	0 10
806	1 » rose violacé.	»	0 10
807	2 » bleu foncé.	»	0 10
808	2 » bleu-ciel.	0 30	0 10
809	3 » jaune.	1 00	0 50
810	3 » bistre.	0 60	0 10
811	10 » vert.	2 00	»
	Les mêmes dentelés.		
812	1 grosch., rose.	0 25	»
813	2 » bleu-ciel.	0 50	»
814	3 » bistre.	0 60	»
	Enveloppes.		
	Effigie de Georges V, estampille à gauche.		
815	1 gut., vert.	0 50	»
816	1 sgr., rose.	0 50	»
817	2 » bleu foncé.	1 00	»
818	3 » jaune.	1 00	»
	Estampille à gauche, chiffres de chaque côté.		
819	1 grosch., rouge foncé.	»	»
820	2 » bleu foncé.	»	»
821	3 » jaune.	1 00	»
	Estampille à droite.		
822	1 grosch., rose vif.	»	»
823	1 » rose.	1 00	0 25
824	2 » bleu foncé.	1 25	»

		Neuf	Ann.
823	3 grosch., bistre.	0 75	0 50
826	3 » bistre foncé.	1 25	»
	Estampille à gauche.		
827	1 grosch., rose.	0 25	0 15
828	1 » rose vif.	0 25	0 15
829	2 » bleu-ciel.	0 50	»
830	3 » bistre foncé.	0 60	»
	Bestellgeld frei.		
	Enveloppes entières.		
831	Comp. typog., noir.	8 00	»
832	Vignette, paille.	4 00	»
833	» (*variété*) »	4 00	»
	Estampille à gauche.		
834	Trèfles, vert.	1 25	»
835	Cheval courant, »	0 50	»
	Estampille à droite.		
836	Cheval courant, vert.	0 75	»
	Timbres semblables, mais coupés de leurs enveloppes.		
837	Trèfle, vert.	0 33	»
838	Cheval courant, »	0 25	»
	HOLSTEIN (Duché de).		
	Valeur dans un cercle, imp. coul. sur blanc.		
839	1 1/4 sch., bleu.	0 25	0 15
	Inscriptions plus grandes.		
840	1 1/4 sch., bleu.	0 25	0 15
	Le même, dentelé.		
840A	1 1/4 sh., bleu.	»	»
	Valeur dans un carré, dent.		
841	1 1/4 sch., bleu.	0 40	0 20
	Chiffres à relief, ovale.		
842	1/2 sch., vert.	0 20	0 15
843	1 1/4 » lilas.	0 25	0 15
844	1 1/3 » rose.	0 25	»
845	2 » bleu.	0 50	»
846	4 » bistre.	0 60	»
	Même type, ovale.		
846A	1 1/4 sch, violet.	0 25	0 15
	ILES IONIENNES.		
	Effigie de Victoria.		
847	Sans valeur, jaune.	0 25	»
848	» bleu.	0 40	»
849	» rouge.	0 50	»
	ITALIE (Royaume de).		
	Effigie de Victor-Emmanuel imp, coul. sur blanc.		
850	5 cent., noir.	3 00	2 00
851	20 » bleu.	2 00	0 50
852	40 » rose.	3 50	»
853	40 » magenta.	3 50	»
	Même effigie, à relief, sur papier couleur.		
854	5 cent., vert.	»	»
855	20 » bleu.	2 50	0 50
856	40 » rose.	»	1 50
	Même effigie à relief, sur papier blanc.		
857	5 cent., vert.	»	»
858	5 » vert foncé.	»	»
859	5 » vert-olive.	»	»
860	20 » bleu.	»	0 50
861	20 » bleu foncé.	»	0 50
862	40 » rouge.	»	»
863	40 » rouge pâle.	»	»
	Même effigie, inscriptions et centre blancs.		
864	5 cent., vert-olive.	0 40	»
865	5 » vert foncé.	0 20	0 05
866	5 » vert clair.	0 20	0 10
867	5 » vert-bleu.	»	»
868	10 » brun foncé.	0 40	»
869	10 » gris.	1 00	0 30
870	10 » bistre foncé.	0 25	0 10
871	10 » bistre pâle.	0 20	0 05
872	10 » jaune.	0 20	0 10

		Neuf	Ann.
873	15 cent., bleu pâle.	0 30	0 10
874	15 » bleu foncé.	0 30	0 10
875	20 » bleu pâle.	»	»
876	20 » bleu.	0 30	0 10
877	20 » bleu foncé.	0 60	0 20
878	40 » vermillon.	0 60	0 05
879	40 » carmin.	1 50	0 20
880	40 » orange.	0 60	0 35
881	80 » ocre pâle.	1 00	0 35
882	80 » jaune vif.	1 00	0 25
885	3 lire, bronze.	1 00	»
	Les mêmes, dentelés.		
884	10 cent., bistre.	0 50	0 20
885	20 » bleu foncé.	0 75	0 20
886	40 » vermillon.	0 75	0 30
887	80 » jaune vif.	1 25	»
888	3 lire, bronze.	»	»
	Même effigie, tournée à gauche, non dentelé.		
889	15 cent., bleu pâle.	0 25	0 10
	Même effigie, imp. coul. sur papier blanc glacé, dent.		
890	5 cent., vert d'eau.	0 10	0 05
891	10 » jaune pâle.	0 20	0 05
892	10 » jaune foncé.	0 20	0 05
893	15 » bleu pâle.	0 25	0 05
894	15 » bleu-ciel.	0 35	»
895	15 » bleu foncé.	0 40	»
896	30 » brun.	0 40	0 05
897	40 » carmin.	0 50	0 05
898	60 » lilas pâle.	0 75	0 10
899	60 » lilas vif.	0 75	0 10
900	2 lire, orange.	2 50	1 00
	Timbres semblables, avec valeur, appliqués, après coup.		
901	20 cent., bleu pâle.	0 40	0 10
902	20 » bleu.	0 40	0 05
903	20 » (*avec 4 points*) bleu.	0 40	0 05
	Chiffre-Taxe.		
904	10 cent., ocre jaune.	0 50	»
905	10 cent., orange.	0 25	»
	Timbres de journaux.		
	Chiffre à relief.		
906	1 cent, noir.	0 10	»
907	1 » gris.	0 10	»
908	2 » gris.	0 15	»
909	2 » noir.	0 15	»
910	2 » orange.	0 25	»
911	2 » jaune.	0 15	»
	Même type, avec chiffre 2 à relief.		
912	1 cent, noir.	»	»
	Chiffre orné, coul. sur blanc, dentelés.		
913	1 cent., vert d'eau.	0 10	»
914	2 » brun-rouge.	0 10	»
	LOMBARDIE-VÉNÉTIE.		
	Aigle à double tête.		
915	5 centes, jaune.	»	0 75
916	5 » orange.	»	0 75
917	10 » noir.	»	0 75
918	15 » rouge.	3 00	0 10
919	15 » rouge vif.	»	0 10
920	30 » brun pâle.	»	0 10
921	30 » brun.	»	0 10
922	45 » bleu pâle.	»	0 10
923	45 » bleu.	»	0 10
	Effigie à gauche, imp. coul., dentelés.		
924	2 soldi, jaune.	0 50	»
925	3 » noir.	1 00	0 50
926	3 » vert.	0 50	0 25
927	5 » rouge.	1 25	0 25
928	10 » brun.	1 25	0 15
929	15 » bleu.	1 25	0 15
	Effigie à droite, imp. coul., dentelés, ovales.		
930	5 soldi, rouge.	»	»
931	10 » brun.	1 25	»

		Neuf	Anu.
	Aigle à relief, imp. couleur ovales, petites dentelures.		
932	2 soldi, jaune.	0 25	»
933	3 » vert.	0 30	»
934	3 » rouge.	0 50	»
935	10 » bleu.	0 75	»
936	15 » bistre.	1 00	»
	Les mêmes, avec grosses dent.		
937	2 soldi, jaune.	0 15	»
938	3 » vert.	0 15	»
939	5 » rouge.	0 30	»
940	10 » bleu.	0 60 0 15	
941	15 » bistre.	0 75 0 15	
	Timbres-taxe de journaux, soi-disant d'Autriche.		
942	1 kreutz., noir.	3 00	»
943	2 » rouge pâle.	0 25	»
944	2 » rouge foncé.	0 25 0 10	
945	4 » rouge.	» 4 00	
	Enveloppes.		
	Effigie à relief, ovales.		
946	3 soldi, vert.	0 30	»
947	5 » rouge.	0 60	»
948	10 » rouge-brun.	1 00	»
949	15 » bleu.	1 25	»
950	20 » orange.	»	»
951	25 » brun foncé	»	»
952	30 » violet.	»	»
953	35 » bistre.	»	»
	Aigle à relief, ovales.		
954	3 soldi, vert.	0 25	»
955	5 » rose.	0 40	»
956	10 » bleu.	0 60	»
957	15 » bistre.	0 75	»
958	25 » violet.	1 25	»

LUBECK (Ville de).

	Aigle, imp. coul. sur blanc, non dentelé, lith.		
959	1/2 sch., lilas.	0 35	»
960	1 » orange.	»	»
961	1 » jaune.	0 60	»
962	2 » brun.	0 50	»
963	2 1/2 » rouge.	0 75	»
964	4 » vert.	0 75	»
	Avec la valeur, 2 1/2 schill. dans la legende.		
965	2 sch., brun.	»	»
	Aigle à relief, ovale, dentelé.		
966	1/2 sch., vert.	0 15 0 10	
967	1 » vermillon.	0 25 0 10	
968	1 1/2 » violet.	0 35 »	
969	2 » rose.	0 50 0 15	
970	2 1/2 » bleu.	0 50 »	
971	4 » bistre.	0 60 »	
	Aigle, imp. coul. sur blanc, non dentelé, lith.		
972	1 1/4 sch., brun.	0 25 »	
	Enveloppes.		
	Aigle à relief, dans un ovale, estampille à gauche.		
973	1/2 sch., vert.	0 60	»
974	1 » vermillon.	0 80	»
975	2 » rose.	1 00	»
976	2 1/2 » bleu.	1 00	»
977	4 » bistre.	1 25	»
	Les mêmes, estamp. à droite.		
978	1/2 sch., vert.	0 20	»
979	1 » vermillon.	0 25	»
980	1 1/2 » violet.	0 35	»
981	2 » rose.	0 50	»
982	2 1/2 » bleu.	0 50	»
983	4 » bistre.	0 60	»

LUXEMBOURG (Duché de)

	Effigie du roi Guillaume, imp. coul. sur blanc.		
984	10 cent, gris.	»	0 20
985	10 » noir.	»	0 20
986	1 sgr., chair.	»	0 50
987	1 » rouge orangé.	»	0 60
988	1 » rouge.	»	0 40
989	1 » rose.	»	0 60
	Armoiries, imp. couleur sur blanc non dentelés.		
990	1 cent., brun.	0 15	»
991	2 » noir.	0 10	»
992	4 » jaune.	0 10	»
993	10 » bleu.	0 25	»
994	12 1/2 » rose.	0 25 0 15	
995	25 » brun.	0 60	»
996	30 » violet.	0 50 0 35	
997	37 1/2 » vert.	0 75 0 35	
998	40 » vermillon.	0 75 0 35	
	Les mêmes, dentelés.		
999	1 cent., brun.	0 05	»
1000	2 »	»	»
1001	4 »	»	»
1002	10 » lilas.	0 25	»
1003	12 1/2 » rose.	0 25	»
1004	25 » bleu.	0 50 0 25	
1005	30 »	»	»
1006	37 1/2 » bistre.	0 60	»
1007	40 »	»	»

MALTE (Ile de)

	Effigie de Victoria, imp. coul. sur blanc dentelés.		
1008	1/2 penny, bistre.	»	»
	sur bleuté dentelés.		
1009	1/2 penny, bistre.	»	»
	Sur blanc, avec CC, cour. en filagramme, dentelés.		
1010	1/2 penny, bistre.	0 15	»

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

	Armoiries, imp. coul. sur blanc non dentelés.		
1011	4/4 sch., vermillon.	0 50	»
1012	3 » jaune.	0 60 0 30	
1013	5 » bleu.	1 00	»
	Les mêmes, dentelés.		
1014	4/4 sch. (fond blanc) rouge.	0 25 0 15	
1014A	2 » violet.	0 35	»
1015	3 » jaune.	0 50	»
1016	5 » bistre.	0 60	»
	Enveloppes.		
	Armoiries à relief, ovales, grandes inscr. transversales.		
1017	1 schill., rouge.	»	»
1018	1 1/2 » vert.	»	»
1019	3 » jaune pâle.	»	»
1020	5 » bleu pâle.	»	»
	Les mêmes, avec petites inscriptions transversales.		
1021	1 schill., vermillon vif.	0 25 0 15	
1022	1 » vermillon pâle.	0 25 0 15	
1023	1 » chair.	0 25 0 15	
1024	1 1/2 » vert foncé.	» 0 25	
1025	1 1/2 » vert clair.	0 35 0 15	
1026	3 » jaune pâle.	» »	
1027	3 » jaune vif.	0 50 0 25	
1028	5 » bleu foncé.	1 00	»
1029	1 »	»	»
1030	2 » violet.	0 35	»
1031	3 »	»	»
1032	5 » bistre.	0 60	»

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

	Armoiries à relief, imp. coul. sur blanc, dentelés.		
1033	1/4 sgr., jaune.	0 20	»
1034	1/4 » orange.	0 10	»
1035	1 3 » vert.	0 10	»
1036	1 schill, violet.	0 20	»
1037	1 sgr., rose.	0 25	»
1038	2 » bleu.	0 50	»
1039	3 » bistre.	0 60 0 25	

		Neuf	Anu.
	Enveloppes.		
	Armoiries à relief, octog.		
1040	1 sgr., rose.	0 25	»
1041	2 » bleu.	0 50	»
1042	3 » bistre.	0 60	»

MODÈNE (Duché de)

	Aigle, imp. noire sur coul.		
1043	5 centes, vert-olive.	»	0 40
1044	5 » vert.	0 80 0 25	
1045	10 » violet.	0 80	»
1046	10 » rose.	0 60 0 20	
1047	15 » jaune.	0 60 0 20	
1048	25 » paille.	0 60 0 20	
1049	40 » bleu.	0 75	»
1050	1 lira, blanc.	1 25	»
	Même type, avec grandes lettres EG.		
1051	9 centes, violet.	»	»
	Avec petites lettres EG.		
1052	9 centes, violet.	1 50 0 50	

Tassa-gazzette.

	Aigle dans un cercle, imp. noire sur coul.		
1053	10 cent., blanc.	0 75	»

Timbres avec erreurs.

	Aigle, imp. noire sur coul.		
1054	5 cent, vert.	»	»
1055	5 cent, »	»	»
1056	5 ccnt, »	»	»
1057	5 cnet, »	»	»
1058	cent (sans chiffre), vert.	»	»
1059	10 cenf, violet,	2 00	»
1060	10 cene, rose,	2 00	»
1061	10 enet, »	2 00	»
1062	10 cc6t, »	2 00	»
1063	15 cnet, jaune.	»	»
1064	15 cetu, »	»	»
1065	40 cnet, bleu.	2 00	»
1066	40 cent, »	2 00	»
1067	40 cene, »	2 00	»
1068	40 c6t, »	2 00	»
1069	49 cent, »	2 00	»

Gouvernement provisoire.

	Croix de Savoie.		
1070	5 cents, vert.	0 75	»
1071	15 » brun.	0 75	»
1072	20 » lilas.	1 75	»
1073	20 » bleu-violet.	0 75 0 60	
1074	40 » rose.	0 75	»
1075	80 » orange.	1 00	»

Timbres avec erreurs.

1076	5 cent, (au l. de 15), brun.	2 00	»
1077	20 cent, lilas.	2 00	»
1078	20 » bleu-violet.	»	»
1079	80 crcy, orange.	»	»

MOLDAVIE.

	Tête de bouf dans un rond, papier vergé.		
	(1e variété.)		
1080	54 paras, vert-jaune.	»	»
	(2e variété.)		
1081	54 paras, vert.	»	»
	Papier nuagé.		
	(Deux variétés)		
1082	54 paras, vert.	»	»
1083	54 » »	2 50	»
	Papier nuagé.		
	(Quatre variétés.)		
1084	81 paras, bleu.	»	»
1085	81 » »	»	»
1086	81 » »	»	»
1087	81 » «	2 50	»

		Neuf	Ann.
	Papier nuagé.		
	(Quatre variétés)		
1088	108 paras, rose.	»	»
1089	108 » »	»	»
1090	108 » »	»	»
1091	108 » »	2 75	»
	Tête de bœuf, cornes droites, papier azuré.		
1092	5 paras, noir.	»	»
	Papier blanc.		
1093	5 paras, noir.	»	»
	Même type, cornes recourbées, papier blanc		
1094	5 paras, noir.	0 75	»
	Mêmes types.		
	(1e variété.)		
1095	40 paras, bleu clair.	3 00	»
	(2e variété.)		
1096	40 paras. bleu clair.	2 50	»
1097	40 » bleu-vert.	1 75	»
	Mêmes types.		
	(1e variété.)		
1098	80 paras, rouge.	3 00	»
	(2e variété.)		
1099	80 paras, rouge,	»	»
	(3e variété.)		
1100	80 paras, rouge.	2 50	»
1101	80 » orange.	»	»

MOLDO-VALACHIE.

	Tête de bœuf et aigle, papier vergé.		
1102	3 paras, jaune.	»	»
1103	3 » orange.	0 60	»
1104	6 » rouge.	»	»
1105	30 » bleu.	»	»
	Les mêmes, papier lisse.		
1106	3 paras, jaune.	0 40	»
1107	3 » orange.	0 40	»
1108	6 » carmin,	0 50	»
1109	6 » verm. pâle.	0 50	»
1110	6 » verm. vif.	0 50	»
1111	30 » bleu clair.	0 60	»
1112	30 » bleu foncé.	0 60	»
	Effigie du prince Couza.		
1113	2 paras, jaune.	0 60	»
1114	2 » orange.	0 25	»
1115	5 » bleu pâle.	0 60	»
1116	5 » bleu foncé.	0 30	»
1117	20 » rouge pâle.	»	»
1118	20 » rouge foncé.	0 60	»
1118A	20 » carmin.	»	»
	(2e variété.)		
1119	20 paras, rouge pâle.	»	»
1120	20 » rouge foncé.	0 60	»
1120A	20 » carmin.	»	»
	Papier vergé.		
1120B	2 paras, orange.	0 35	»
	Effigie de Charles Ilehenz. papier fort.		
1120C	2 paras, orange.	0 30	»
1120D	5 » bleu.	0 30	»
1120E	20 » rouge vif.	»	»
1120F	20 » rouge.	»	»
	Papier mince.		
1120G	2 paras, paille.	0 20	»
1120H	5 » »	»	»
1120I	20 » rose.	0 50	»
	2e variété, pap. fort.		
1120J	20 paras, rouge vif.	»	»
1120K	20 » rouge.	»	»
	Papier mince.		
1120L	20 paras, rose.	0 50	»

		Neuf	Ann.
	NORWÈGE,		
	Lion dans un écusson.		
1121	4 skill., bleu.	2 00	0 25
	Effigie de Oscar Ier, imp. coul., dentelés.		
1122	2 skill., jaune.	0 40	0 15
1123	3 » lilas.	0 50	0 15
1124	4 » bleu.	0 50	0 15
1125	8 » rouge.	0 75	0 10
	Lion dans un écusson, imp. coul., dentelés.		
1126	2 skill., jaune.	0 25	»
1127	3 » violet.	0 30	»
1128	4 » bleu.	0 30	»
1129	8 skill., rose	0 75	»
1130	24 » bistre.	1 50	»

Bergen.

1130A			

Drontheim.

1130B	By post, brun.	0 30	»

OLDENBOURG.

	Armoiries, imp. noire s/coul.		
1131	1/3 sgr., vert.	2 00	1 00
1132	1/30 th., bleu.	1 25	0 35
1133	1/15 » rose.	»	0 50
1134	1/10 » jaune.	»	0 50
	Armoiries dans un ovale. imp. noire sur coul.		
1135	1/3 grosch, vert.	2 00	»
1136	1 » bleu.	1 50	0 35
1137	2 » rose.	2 00	1 00
1138	3 » jaune.	»	»
	Les mêmes, imp. coul. sur blanc.		
1139	1/4 grosch, jaune.	0 60	»
1140	1/3 » vert foncé.	1 00	»
1141	1/3 » vert clair.	0 75	»
1142	1/2 » marron.	»	0 75
1143	1/2 » brun rougeâtre.	»	0 75
1144	1 » bleu clair.	1 25	0 50
1145	2 » rouge.	1 50	0 50
1146	3 » citron.	2 00	1 25
	Avec faute d'impression : Oldcibourg.		
1147	1/3 grosch, vert clair.	»	»
1148	1/3 » vert foncé.	»	»
	Armoiries à relief, ovale.		
1149	1/3 grosch, vert.	0 15	0 10
1150	1/2 » jaune.	0 15	0 10
1151	1/2 » orange.	0 15	0 10
1152	1 » rose.	0 25	0 10
1153	2 » bleu.	0 50	0 10
1154	3 » bistre.	0 60	0 15

Enveloppes.

	Armoiries à relief, ovales insér. transv à gauche.		
1155	1/2 gresch, marron.	0 75	»
1156	1 » bleu.	1 50	0 75
1157	1 » bleu pâle.	1 25	»
1158	2 » rose.	1 75	»
1159	3 » jaune.	1 75	»
	Insc. transv. à droite.		
1160	1/2 grosch, vermillon.	0 20	0 15
1161	1 » rose.	0 25	0 15
1162	2 » bleu.	0 50	«
1163	3 » bistre.	0 60	»
	(Feldpostbrief.)		
1163A	Noir sur gris.	0 50	»

PARME (Duché de).

	Fleur de lis, imp. coul. sur papier blanc.		
1164	5 centes., jaune pâle.	»	»
1165	5 » orange.	»	2 00
1166	15 » rouge.	»	0 60
1167	15 » rouge pâle.	»	0 60
1168	25 » brique.	»	0 75

		Neuf	Ann.
	Même type, imp. noire sur couleur.		
1169	5 centes., jaune.	0 60	0 30
1170	5 » jaune-olive.	»	0 40
1171	10 » gris.	0 60	0 35
1172	15 » rose.	1 50	0 25
1173	25 » violet.	2 50	0 50
1174	40 » bleu.	1 00	0 60
	Duc di Parma, ecc., fleur de lis, dans un petit écusson.		
1175	15 centes, vermillon.	0 60	0 40
1176	25 » brun.	0 60	0 40
1177	40 » bleu.	0 75	»

TIMBRES DIVERS.

ANGLETERRE.

	Timbre pour paquets.		
	1 penny, rouge.	0 20	»
	Timbres de journaux et imprimés.		
	Edinbourg et Glasgow, vert.	0 15	»
	Caledonian railway, »	0 15	»
	Glasgow et S.-Western, paille,	0 15	»
	Edimburg ½ farthing, violet.	0 15	»
	» 1 » lilas.	0 15	»
	» 1 » vert.	0 15	»
	» Clark et Ce, bleu.	0 15	»
	Glasgow ½ farthing, noir.	0 15	»
	» 1/2 penny, rouge.	0 15	»
	Mulready (caricature).		
	3 différ. envel. authentiques, à	0 75	»
	12 » » imitées, à	0 25	»
	Océan penny postage.		
	11 différ. envel. authentiques, à	0 75	»
	13 » » imitées, à	0 25	»

BELGIQUE.

	Essais proposés en 1849.		
	Sans valeur, bleu.	1 25	»
	» vert.	1 25	»
	» noir.	1 25	»
	» carmin.	1 25	»
	» violet.	1 25	»
	» orange.	1 25	»
	Essais du concours 1864.		
	Voir les types nº 25 du journal.		
	1er type, 1 cent, vert foncé.	0 50	»
	10 » bleu.	0 50	»
	20 » rose.	0 50	»
	40 » bistre.	0 50	»
	2e type, 1 » lilas.	0 50	»
	10 » rouge.	0 50	»
	20 » noir.	0 50	»
	40 » bleu.	0 50	»
	3e type, 1 » carmin.	0 50	»
	10 » vert clair.	0 50	»
	20 » noir.	0 50	»
	40 » orange.	0 50	»
	Voir les types nº 26 du journal.		
	1er type, 1 cent., lilas.	0 50	»
	10 » vert.	0 50	»
	20 » carmin foncé.	0 50	»
	40 » bleu-ciel.	0 50	»
	2e type, 1 » vert clair.	0 50	»
	10 » noir.	0 50	»
	20 » carmin clair.	0 50	»
	40 » bistre.	0 50	»
	3e type, 1 » brun.	0 50	»
	10 » lilas et vert.	0 50	»
	20 » brun et bleu.	0 50	»
	40 » bleu et rose.	0 50	»
	Voir nº 27 du journal.		
	2e type, 1 cent., vert.	0 50	»
	10 » bistre.	0 50	»
	20 » rose vif.	0 50	»
	40 » lilas.	0 50	»

La collection des 28 essais fr. 12.

(*Suite. — Voir la page précédente.*)

PARME (Duché de).

Timbres-taxe de journaux.

Chiffres, imp. noire, octog

			Neuf	Ann.
1178	6	centes., rouge.	0 30	»
1179	9	« bleu.	0 50	»

Gouvernement provisoire.

Chiffres, imp. noire, octog.

1180	5	centes., vert.	0 50	»
1181	5	» vert-olive.	0 50	»
1182	10	» brun.	0 50	»
1183	20	» bleu.	0 30	0 30
1184	40	» vermillon.	0 75	»
1185	40	» rouge-brun.	0 75	»
1186	80	» jaune.	1 50	»

PAYS-BAS.

Effigie du roi Guillaume.

1187	5	cents, bleu foncé.	»	0 15
1188	5	» bleu.	0 35	0 05
1189	5	» bleu pâle.	»	»
1190	10	» rouge foncé.	»	0 10
1191	10	» rouge.	0 30	0 05
1192	15	» orange foncé.	»	0 10
1193	15	» orange.	0 60	0 10

Même effigie, valeur en haut.

1194	5	cents, bleu.	0 25	0 10
1195	10	» rouge.	0 40	0 10
1196	15	» orange.	0 60	0 15

PORTUGAL.

Effigie à relief de dona Maria

1197	5	reis, brun-rouge.	6 00	»
1198	25	» bleu.	4 00	0 40
1199	25	» bleu foncé.	»	0 40
1200	50	» vert.	»	1 25
1201	100	» lilas.	»	3 00

Les mêmes, réimprimés.

1202	5	reis, chocolat.	1 00	»
1203	25	» bleu.	1 00	»
1204	50	» vert.	1 50	»
1205	100	» lilas.	2 00	»

Effigie à gauche de don Pedro, cheveux lisses.

1206	5	reis, brun-rouge.	»	0 35
1207	5	» brun foncé.	3 00	0 35
1208	25	» bleu.	4 00	0 75
1209	50	» vert.	1 00	0 50
1210	100	» lilas.	1 50	0 50

Même type, cheveux bouclés.

1211	5	reis, brun-jaune.	1 25	0 35
1212	5	» brun foncé.	1 25	0 35
1213	25	» bleu.	1 00	0 40
1214	25	» rose.	1 00	0 20

Réimpression.

1215	5	reis, brun-noir.	0 75	»

Effigie à droite de don Luis

1216	5	reis, brun foncé.	0 15	0 05
1217	10	» jaune d'or.	0 20	0 05
1218	25	» rose.	0 35	0 05
1219	50	» vert.	0 75	»
1220	100	» lilas.	1 25	0 50

Effigie à relief de don Luis.

1220A	5	reis, noir.	0 20	»
1220B	10	» jaune.	0 25	»
1220C	20	» bistre.	0 25	»
1220D	25	» rose.	0 35	»
1220E	50	»	»	»
1220F	80	» orange.	1 00	»
1220G	100	»	»	»
1220H	120	» bleu.	1 50	»
1220I	240	»	»	»

PRUSSE.

Effigie, imp. coul. sur pap. blanc, avec couronne en filigramme.

			Neuf	Ann.
1221	4	pfennige, vert	0 30	0 25
1222	6	» vermillon.	0 30	0 25

Sur papier blanc, sans filagramme.

1223	6	pfennige, vermillon.	0 60	0 28

Les mêmes, réimprimés sur papier, sans filagramme.

1224	4	pfennige, vert.	0 25	»
1225	6	» vermillon.	0 25	»

Même type, imp. noire avec couronne, en filagramme.

1226	1	sgr., rouge-vin.	»	0 03
1227	2	» bleu.	»	0 03
1228	3	» jaune foncé.	»	0 03
1229	3	» jaune clair.	»	0 05

Les mêmes, réimprimés sur papier, sans filagramme.

1230	1	sgr., rouge-vin.	0 35	»
1231	2	» bleu.	0 50	»
1232	3	» jaune.	0 75	»

Mêmes types, imp. coul. sur papier blanc, sans filagramme, fond uni.

1233	1	sgr., rose.	»	0 20
1234	2	» bleu foncé.	»	»
1235	2	» bleu.	»	0 30
1236	3	» jaune.	1 50	0 20

Erreur d'impression.

1237	3	sgr., bleu foncé.	»	»

Les mêmes, fond quadrillé.

1238	4	pfennige, vert.	0 70	0 25
1239	1	sgr., rose pâle.	»	0 10
1240	1	» rose vif.	»	0 10
1241	2	» bleu.	1 00	0 10
1242	2	sgr., bleu pâle.	»	»
1243	3	» jaune.	1 00	0 10

Aigle à relief, dentelés.

1244	3	pfennige, violet.	0 10	»
1245	4	» vert.	0 10	»
1246	6	» jaune.	0 25	»
1247	6	» orange.	0 10	»
1248	1	sgr., rose.	0 50	0 03
1249	1	» carmin.	0 25	0 03
1250	2	» bleu foncé.	»	»
1251	2	sgr., bleu-ciel.	0 50	0 03
1252	3	» bistre.	0 60	0 03
1253	3	» bistre foncé.	0 60	0 03

Erreur d'impression.

1254	2	sgr., bleu.	»	»

Enveloppes.

Effigie à droite, avec fils de soie.

1255	1	sgr., rose.	2 50	0 50
1256	1	» rouge.	»	0 50
1257	2	» bleu pâle.	1 50	0 50
1258	2	» bleu foncé.	1 50	0 50
1259	3	» jaune.	»	0 75
1260	3	» orange.	1 50	»
1261	4	» brun.	»	3 00
1262	5	» violet.	»	2 00
1263	6	» vert.	»	3 00
1264	7	» rouge-brique.	»	»

Les mêmes, avec inscriptions transversales.

1265	1	sgr., rose.	»	0 20
1266	1	» rouge.	0 75	0 20
1267	2	» bleu pâle.	0 75	0 20
1268	2	» bleu foncé.	»	0 20
1269	3	» ocre.	»	1 00
1270	3	» jaune.	0 75	0 20
1271	3	sgr., orange.	»	0 20
1272	4	» brun.	»	»

Les mêmes, réimprimés, avec inscriptions transversales.

1273	1	sgr., rose.	0 25	»
1274	2	» bleu-ciel.	0 30	»
1275	3	» orange.	0 60	»

Sans inscript. transversales ni fils de soie.

1276	4	sgr., brun.	1 00	»
1277	5	» violet.	1 50	»
1278	6	» vert.	1 50	»
1279	7	» rouge-brique.	1 75	»

Aigle à relief, inscriptions transversales au-dessus du timbre.

1280	1	sgr., rose.	1 50	»
1281	2	» bleu foncé.	1 75	»
1282	2	» bleu-ciel.	1 25	»
1283	3	» bistre.	1 50	»

Les mêmes, avec les inscriptions traversant le timbre.

1284	1	sgr., rose.	0 25	0 10
1285	2	» bleu-ciel.	0 50	0 10
1286	3	» bistre pâle.	0 75	»
1287	3	» bistre foncé.	0 60	0 15

Feldpostbrief.

1287A		Noir sur blanc.	0 20	»
1287B		Noir sur gris.	»	»
1287C		Noir sur chamois.	»	»

ROMAGNES.

Chiffres. imp. noire s. coul.

1288	1/2	baj., paille.	0 80	»
1289	1	» gris.	0 80	»
1290	2	» jaune.	0 80	»
1291	3	» vert foncé.	0 80	»
1292	4	» fauve.	0 50	»
1293	5	» violet.	0 80	»
1294	6	» vert clair.	0 75	»
1295	8	» rose.	0 75	»
1296	20	» bleu clair.	0 75	»

RUSSIE.

Armoiries, imp. coul. sur blanc, non dentelé.

1297	10	kop., brun foncé.	»	»

Les mêmes, dentelés.

1298	1	kop., jaune.	0 15	»
1299	3	» vert.	0 25	»
1300	5	» bleu.	0 60	»
1301	5	» lilas.	0 40	0 20
1302	10	» marron.	0 75	0 20
1303	20	» bleu.	1 50	0 40
1304	30	» rouge.	2 00	0 50

Les mêmes, imp. à l'anil.

1304A	1	» jaune.	»	»
1304B	3	» vert.	»	»
1304C	5	» lilas.	»	»
1304D	10	» marron.	0 75	»
1304E	20	» bleu.	»	»
1304F	30	» rouge.	»	»

Enveloppes.

Armoiries à relief, coul. sur blanc

1305	5	kop., bleu terne.	»	»
1306	5	» bleu-ciel.	0 50	»
1307	10	» noir.	0 75	»
1308	20	» bleu verdâtre.	»	»
1309	30	» bleu	»	»
1310	20	» bleu-ciel.	1 50	»
1311	30	» rose.	2 00	»

Les mêmes sur papier demi-blanc.

1312	20	kop., bleu-ciel.	»	»
1313	30	» rose.	»	»

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Armoiries, imp. coul. sur blanc.

		Neuf	Ann.
1314	6 kop., bleu.	0 75	»

FINLANDE.

1845. — *Porto stempel.*

Armoiries, pap. uni.

1315	10 kop., rose.	»	»
1316	20 » noir verdâtre.	»	»

Armoiries dans un ovale obl. papier uni.

1317	5 kop., bleu.	»	»
1318	10 » rose.	»	3 00

Armoiries, imp. coul. s.pap. teinté, dentelés

1319	5 kop., bleu pâle.	»	»
1320	10 » rose pâle.	1 00	»
1321	5 » bleu vif.	0 75	»
1322	10 » rose vif.	1 00	»

Les mêmes, coul. sur papier vergé, dentelés.

1323	5 penni, brun s. lilas.	0 30	»
1323A	»	»	»
1324	10 » noir s. chamois.	0 30	»

Papier lisse, dentelés.

1324A	8 penni, noir s. vert.	0 30	»
1325	20 » bleu s. azur.	0 75	»
1326	60 » rouge s. rusc.	1 00	»

Enveloppes.

1845. — *Porto stempel.*

Armoiries, imp. coul. pap. vergé.

1327	10 kop., rose.	»	»
1328	20 » noir verdâtre.	»	»

Les mêmes, réimprimés.

1329	10 kop., rose.	4 00	»
1330	20 » noir.	4 00	»

Armoiries dans un ovale obl. pap. vergé.

1331	5 kop., bleu.	»	»
1332	10 » rose.	»	1 50
1333	20 » noir verdâtre.	»	»

Les mêmes, réimprimés.

1334	5 kop., bleu.	1 50	»
1335	10 » rose.	1 50	»
1336	20 » noir.	3 00	»

Armoiries, imp coul. pap vergé, rect. ondulations serrées.

1337	5 kop., bleu foncé.	»	»
1338	5 » bleu-ciel.	»	»
1339	10 » rose.	1 25	»

Les mêmes, ondulations larges.

1340	5 kop., bleu.	1 00	»

HELSINGFORS (*poste locale*)

1341	10 penni, vert et rouge.	0 40	»

TAMMERFORS (*poste locale*)

1342	12 penni, vert et bleu.	0 75	»
1343		»	»
1344		»	»

Enveloppes à deux timbres.

Porto stempel.

1345	10 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.	»	»
1346	20 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.	»	»

Armoiries dans un ovale obl.

1347	5 kop. sur la patte et 5 kop. actuel au revers.	5 00	»
1348	10 kop. sur la patte et 5 kop. actuel au revers.	5 00	»
1349	20 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.	»	»

LIVONIE.

Composition-typ. obl.

1350	Sans valeur, noir et rose.	»	»
1351	» » noir et vert.	0 75	»

Ovale, centre vert.

1352	Sans valeur, rouge et vert.	2 50	»

Même type, avec griffon dans l'ovale.

1353	Sans valeur, rouge et vert.	0 75	»

POLOGNE.

Armoiries, imp. coul. sur blanc, dentelés.

1354	10 kop., bleu et rose.	0 75	0 40

Enveloppes.

Armoiries, inscr. en haut.

1355	1 1/2 kop., rouge.	2 00	»

Avec inscript. en haut et en bas.

1356	1 1/2 kop., rouge.	4 00	»

Armoiries, estamp. à droite.

1357	3 kop , bleu.	»	»

Estampille à gauche.

1358	3 kop., bleu.	0 60	»
1359	10 » noir.	1 50	»

SAXE.

Chiffre, imp. coul. s. blanc, carré.

1360	3 pfenn., rouge foncé.	»	2 50
1361	3 » rouge.	5 00	»

Effigie à droite de Fred. Aug. noir s. coul.

1362	1/2 neugr., gris.	5 00	0 30
1363	1 » rose.	5 00	0 20
1364	2 » bleu clair.	5 00	0 30
1365	2 » bleu foncé.	»	0 20
1366	3 » jaune.	5 00	0 30

Armoiries, coul. s. blanc.

1367	3 pfenn., vert.	0 15	0 10

Effigie à gauche du roi Jean, noir s. coul.

1368	1/2 neugr., gris.	0 25	0 10
1369	1 » rose.	0 25	0 10
1370	2 » bleu foncé.	0 30	0 10
1371	3 » jaune.	0 60	0 10

Coul. sur blanc.

1372	5 neugr , bistre.	2 50	1 00
1373	5 » vermillon.	1 50	0 25
1374	10 » bleu pâle.	2 00	0 60

Armoiries à relief, couleur sur blanc, dentelés.

1375	3 pfenn., vert.	0 15	0 05
1376	3 » vert foncé.	0 15	0 05
1377	1/2 neugr., vermillon pâle.	0 25	0 10
1378	1/2 » vermillon vif.	0 15	0 10
1379	1 » rose pâle.	0 35	0 10
1380	1 neugr., rose vif.	0 25	0 10
1381	2 » bleu foncé.	0 60	0 15
1382	2 » bleu-ciel.	0 50	0 10
1383	3 » bistre foncé.	0 60	0 10
1384	3 » bistre jaunâtre.	0 60	0 10
1385	5 » violet.	1 25	»
1386	5 » lilas.	1 00	»

Enveloppes.

Effigie du roi Jean, estampille à gauche.

1387	1 neugr., rose.	0 25	0 15
1388	1 neugr., rouge vif.	»	0 50
1389	2 » bleu foncé.	0 75	»
1390	3 » jaune.	1 25	»
1391	5 » violet.	1 50	»
1392	10 » vert.	2 50	»

Les mêmes, estamp. à droite.

1393	1 neugr., rose.	0 60	0 15
1394	2 » bleu-ciel.	1 00	»
1395	3 » jaune.	1 25	»
1396	5 » lilas.	»	»

Armoiries à relief.

1397	1/2 neugr., vermillon.	0 20	0 10
1398	1 » rose.	0 25	0 10
1399	2 » bleu-ciel.	0 50	0 25
1400	3 » bistre pâle.	0 75	»
1401	3 » bistre vif.	0 60	»
1402	5 » lilas.	1 25	»
1403	5 » violet vif.	1 00	»

Feld-post, porto frei.

1403A	Noir sur vert.	0 60	»

OFFICE PARTICULIER.

Compagnie de Dresde.

1404	Timbre à souche, rose.	0 80	»

Armoiries, imp. couleur sur blanc.

1405	3 pfennige, vert-olive.	»	»
1406	3 » vert.	0 15	»
1407	1/2 neugr., jaune.	0 20	»
1408	1 » rose.	0 25	»

Les mêmes, dentelés.

1408A	3 pfenninge, vert.	0 15	»
1408B	1/2 neugr., bistre.	0 15	»
1408C	1 » rose	0 25	»

Armoiries (Rayon. I.)

1408D	1 neugr. rose sur blanc.	0 25	»
1408E	2 » lilas.	0 50	»
1408e	2 1/2 » rose.	0 60	»
1408F	3 » saumon.	0 60	»
1408H	5 » vert.	1 00	»

Enveloppes.

Armoiries, coul. sur blanc.

1409	1/2 neugr., jaune.	0 15	»
1410	1 » rose.	0 20	»
1411	1 » rose-violet.	0 20	»
1411A	5 pfennige, bistre.	0 15	»

Sur papier jaune.

1411B	1/2 neugr. vermillon.	0 15	»
1411C	1 » rouge.	0 20	»
1411D	5 pfennige, bistre.	0 15	»

SCHLESWIG.

1864. — *Chiffre à relief, ovale.*

1412	1 1/4 sch., vert.	0 50	0 20
1413	4 » carmin.	0 60	»

1865. — *Les mêmes.*

1414	1/2 sch., vert.	0 20	»
1415	1 1/4 » violet.	0 25	0 10
1415A	1 1/4 » lilas.	»	0 25
1416	1 1/3 » rose.	0 25	»
1417	2 » bleu.	0 50	»
1418	4 » bistre.	0 60	»

SCHLESWIG-HOLSTEIN.

Armoiries à relief, couleur sur blanc.

1419	1 sch., bleu.	1 00	»
1420	2 » rose.	1 00	»

1865. — *Chiffr. à rel., ovales.*

1421	1/2 sch., rose.	0 20	»
1422	1 1/4 » vert.	0 25	0 10
1423	1 1/3 » lilas.	0 25	»
1424	2 » bleu.	0 50	»
1425	4 » bistre.	0 60	»

			Neuf	Ano.
		SUÈDE.		
		Armoiries, imp. couleur sur blanc.		
1426	3	skill., vert clair.	»	1 00
1427	3	» vert foncé	»	1 00
1428	4	» bleu pâle.	»	0 30
1429	4	» bleu foncé.	»	0 30
1430	4	» bleu-lilas.	»	1 50
1431	6	» gris jaunâtre.	»	0 50
1432	6	» gris.	»	0 50
1433	8	» jaune-brun.	»	1 25
1434	8	» jaune-olive.	»	1 25
1435	8	» jaune.	»	0 50
1436	24	» vermillon vif.	»	1 00
1437	24	» vermillon pâle.	»	1 50
1438	5	öre, vert foncé.	»	»
1439	5	» vert-jaune.	0 50	»
1440	8	» vert clair.	0 25	»
1441	9	» lilas foncé.	»	»
1442	9	» lilas clair.	0 35	»
1443	12	» bleu-ciel.	»	»
1444	12	» bleu foncé.	0 40	0 20
1445	24	» orange.	»	0 20
1446	24	» jaune.	0 60	0 20
1447	30	» brun.	0 80	0 20
1448	50	» rouge-brun.	»	0 40
1449	50	» carmin	1 25	0 40
		Armoiries avec grands chiffr.		
1449A	17	öre, lilas.	0 75	»
1449B	20	» rouge vif.	»	»
1449C	20	» rouge-brun.	0 75	»
		Timbres localbref.		
1450		Sans valeur, noir.	1 50	0 75
1451		» » bistre.	1 00	0 75
		Lion, imp. coul. sur blanc.		
1452	3	öre, brun.	0 35	»
1453	3	» bistre clair.	0 15	»
		SUISSE.		
		ADMINISTRATIONS CANTONALES.		
		BALE.		
		Colombe à relief, sur fond rouge.		
1454	2 1/2	rapp., noir et bleu.	»	2 50
		Sur fond, rouge-violet.		
1455	2 1/2	rapp., noir et bleu.	»	»
		GENÈVE.		
		Armoiries, imp. noire sur couleur.		
		PORT CANTONAL.		
		Grand chiffre 5.		
1456	5	cent, vert-pomme.	»	2 00
1457	5	» vert foncé.	»	2 00
		Petit chiffre 5.		
1458	5	cent, vert-pomme.	»	2 00
		Mêmes armoiries, imp. coul. sur papier blanc.		
1459	5	cent, vert clair.	»	»

TIMBRES DIVERS.

AUTRICHE (*Déclarations*).

1, 2, 3, 4, 5, 10 kr. la série.	1 25	»
Croix de Saint-André, couleur s. blanc, dent		
Rouge.	0 25	»
Brun.	0 25	»
Bleu.	0 25	»

CANADA.

Timbres de justice.

10	cents,	vert.	1 50	1 25
20	»	»	1 50	1 25
30	»	»	»	1 50
40	cents,	vert.	»	1 50
50	»	»	»	1 00
60	»	»	»	1 50
90	»	»	»	1 50
1	dollar,	» et noir.	»	1 50
		Timbres d'effets. Effigie de Victoria, dent.		
1	cent,	bleu.	0 30	»
2	»	»	0 30	»
4	»	»	0 75	»
1	»	rouge.	0 25	»
2	»	»	0 30	»
3	»	»	0 50	»
4	»	»	0 60	»
5	»	»	0 75	»
		CORRIENTES.		
La feuille de 8 timbres vert.			20 »	»
		CUBA.		
		Timb. provis. 1866.		
1/4 réal plata,		noir.	0 80	»
		WURTEMBERG.		
(Enveloppes-madats. Imp verte sur papier jaune).				
Sans valeur.			0 30	»
4	kreuz.,	orange.	0 50	»
6	»	bleu foncé.	0 60	»
7	»	vert.	0 75	»
9	»	bistre.	0 75	»
		ÉTATS-UNIS (*interrevenue*).		
Bankcheck 2 cents orange.			0 20	»
		ILES VIERGES.		
1	penny,	vert.	0 25	»
6	»	rose.	1 50	»
		GRÈCE (*essais*).		
		Effigie du Roi.		
5	lep.	noir.	0 75	»
20	»	»	0 75	»
40	»	»	0 75	»
5	»	vert.	0 75	»
20	»	»	0 75	»
40	»	»	0 75	»
5	»	bistre.	0 75	»
20	»	»	0 75	»
40	»	»	0 75	»
5	»	rose.	0 75	»
20	»	»	0 75	»
40	»	»	0 75	»
5	»	vermillon.	0 75	»
20	»	»	0 75	»
40	»	»	0 75	»
		HAMBOURG (*Essais*).		
9	sch.,	jaune.	1 00	»
9	»	rouge.	1 00	»
		INDES.		
		(Effigie de la reine 1866.)		
4	annas,	vert.	1 50	0 50
		Timb. provis.; postage en lett. allongées.		
6	annas,	lilas.	»	1 75
		ITALIE.		
		Essais type actuel.		
10	cent.,	gris.	3 50	»
10	»	vert.	3 50	»
2	lire,	»	3 50	»
		Avec le mot : Saggio (1866).		
20	cent.,	bleu.	1 00	»
		Foglî Esteri.		
1	cent.,	noir.	0 60	»
5	»	»	0 60	»
		Essais timb. fiscaux marca di riscontro.		
1	lire,	bleu.	1 00	»
50	»	noir.	1 00	»
60	lire,	lilas.	1 00	»
70	»	»	1 00	»
		Timb. administ. Arm. à relief.		
		Bleu foncé.	1 25	»
		Carmin.	1 25	»
		Bleu pâle.	1 25	»
		IRLANDE.		
		Timbre de justice.		
6	pence,	vert.	1 50	»
		JAMAIQUE (*effets*).		
3/2	pence,	bleu.	0 30	»
3	»	violet.	0 60	»
		LUÇON.		
		Armoiries : dro judicial.		
1/2	réal	bleu.	1 00	»
1	»	noir.	1 00	»
		MONTEVIDEO (*enveloppes*).		
5	cents,	bleu	1 00	»
10	»	vert.	1 50	»
		NOUVELLE-GRENADE.		
		(Pour lettres chargées.)		
25	cents,	jaune et brun.	3 00	»
50	»	» »	5 00	»
		Sobre porte.		
25	cents,	bleu.	3 00	»
		NOUVELLE ZÉLANDE.		
4	pence,	rose.	»	1 25
4	»	jaune.	1 00	»
		PAYS-BAS (*essais*).		
		Effigie du Roi.		
5	cents,	noir.	0 40	»
10	»	»	0 40	»
5	»	bistre.	0 40	»
10	»	»	0 40	»
5	»	rose.	0 40	»
10	»	»	0 40	»
5	»	bleu.	0 40	»
10	»	»	0 40	»
5	»	violet.	0 40	»
10	»	»	0 40	»
5	»	jaune.	0 40	»
10	»	»	0 40	»
		ST-VINCENT.		
		(Effigie de Victoria).		
4	pence,	bleu.	1 00	»
1	sh	ardoise.	2 50	»
		SERVIE.		
(Effigie de M. Obrenovich, pap. ordin. dentelés.				
1	para,	vert clair.	0 50	»
1	»	vert.	0 50	»
1	»	vert jaune.	0 50	»
2	»	brun.	0 50	»
10	»	jaune.	0 75	»
20	»	rose.	0 60	»
40	»	bleu	1 00	»
		(Sur papier pelure.)		
10	para,	orange.	0 50	»
40	»	bleu.	0 75	»
		(Armoiries ; non dentelés.)		
2	para,	brun pâle.	0 25	»
2	»	rouge.	0 25	»
2	»	brun foncé.	0 25	»
		VAUD (*effets*).		
15	cents,	vert.	0 40	»

(*La suite au prochain numéro.*)

En vente au bureau du journal,

LE TIMBRE-POSTE

1re année : 5 francs.

Les suivantes au prix de l'abonnement courant.

1re année (1865). — 12 numéros.

N° 1. — But de cette feuille. — Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés.

N° 2. — Chronique. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.

N° 3. — Chronique. — Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste (*suite et fin.*) — Correspondance.

N° 4. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.

N° 5. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse. — Correspondance.

N° 6. — Chronique. — Hambourg et ses offices particuliers — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.

N° 7. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — Correspondance.

N° 8. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.

N° 9 Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement (*suite et fin.*) — Correspondance.

N° 10. — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.

N° 11. — Chronique.— Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.

N° 12. — Avis aux lecteurs. — La bourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique (*suite et fin*). — Correspondance.

2me année (1864). — 12 numéros.

N° 13. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses de Ire émission. — La Nouvelle-Calédonie. — Correspondance.

N° 14. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses, de Ire émission (*suite et fin*). La Nouvelle-Calédonie (*suite et fin*). — Timbres et contrefacteurs. — Les journaux de la timbromanie. — Correspondance.

N° 15. — Chronique. — Timbres et contrefacteurs (*suite et fin*). — Les colonies anglaises. — A propos de notre album. — Correspondance.

N° 16 — Chronique. — Les anciens timbres d'Espagne. — Les futurs timbres de Belgique. — Réception des Corrientes à Paris. — L'administration des postes en Angleterre. — Le timbre de Winterthur. — Les collectionneurs en Italie. — Correspondance.

N° 17. — Chronique. — Nouveaux détails sur les anciens timbres d'Espagne. — Les soi-disant timbres de retour d'Autriche. — Anciens timbres de Sicile et de Naples. — Les colonies anglaises (*suite*). — Énigme.

N° 18. — Chronique. — La timbromanie de mon ami Galimar. — Le Zeitung stampel et sa contrefaçon. — L'Océan penny postage. — L'énigme. — La dextrine substituée à la gomme arabique. — Correspondance.

N° 19. — Chronique. — A propos d'un essai de Belgique. — L'Océan penny postage. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite*). — Le timbre-poste appliqué à la télégraphie. — Un enfant terrible. — Correspondance.

N° 20. — Chronique. — Toujours la contrefaçon. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite et fin*). — L'administration des postes en Angleterre (*suite et fin*). — Correspondance.

N° 21. — Chronique. — Messieurs les contrefacteurs. — L'Océan penny postage (*suite*). — Détails historiques sur les postes d'Italie. — Des timbres de factage. — Correspondance

N° 22. — Chronique. — Des timbres de factage (*suite et fin*). — Timbres administratifs d'Italie. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Les timbres-poste de Buénos-Ayres. — Correspondance.

N° 23. — Chronique. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Nouveaux détails sur les timbres de Buénos-Ayres. — Des services rendus par les faux timbres aux collectionneurs en général..... et à MM. les contrefacteurs en particulier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Collectiomanie et politique. — Correspondance.

N° 24 — Chronique. — Des systèmes pour adapter les timbres et les enveloppes sur les albums. — Par-ci, par-là. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Projet de système de chargement des lettres renfermant des valeurs. — Observations sur quelques timbres hawaïens. — Correspondance.

3me année (1865). — 12 numéros.

N° 25. — Chronique — Les bourrigues de 1723 et la téléphonie de 1865. — Des lettres chargées en Belgique. — De M. le ministre des travaux publics et de ses graciieusetés envers nos artistes. — Les enveloppes timbrées sont-elles réellement utiles ? — Art et métier. — Pourquoi le concours n'a pas abouti. — La sanitary fair ou foire de charité aux Etats-Unis.

N° 26. — Chronique. — La croix de Savoie de Naples. — Un dangereux contrefaçon. — Le timbrophile et un soi-disant essai de Belgique.— Renseignements sur quelques timbres de Maurice. — Les mystérieux timbres de Guyane. — Art et métier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Observations sur quelques timbres hawaïens (*suite*). — Le sequatasse et le periodici d'Italie.

N° 27. — Chronique. — D'un essai dit de Garibaldi. — Quel est l'inventeur du timbre-poste.—Histoire de quatre points. — Art et métier. — Détails sur les timbres de la Guyane anglaise. — Pourquoi le timbre-poste de 25 cent. bleu de l'empire est-il si rare ? — Les timbres de Corrientes. — Don Bernardino Rivadavia.

N° 28. — Chronique. — Les timbres perforés de l'Australie occidentale. — Timbres administratifs d'Italie (*fin*).— Le vapeur «Robert Todd» et ses timbres.—Étude sur les timbres du Pérou.— Avis important. — Art et métier. — Don Bernardino Rivadavia (*suite et fin*).

N° 29. — Chronique. — Des timbres de Maurice. — La république de Libéria.

N° 30. — Chronique. — Suite de l'histoire de quatre points. — Le mot d'une énigme. — Détails sur le service des postes et les timbres de l'Uruguay. — Les essais de Toscane. — Le passage de Gibraltar. — A propos de notre article : Quel est l'inventeur du timbre-poste ? — Un timbre problématique. — Des courriers et porteurs de lettres dans l'Inde.

N° 31. — Chronique. — Des timbres des îles Philippines. — Le 2 pence, brun, de Victoria.— Le correo congreso de los diputados.— Une bonne trouvaille. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*).

N° 32. — Chronique. — L'île de la Trinité et ses timbres. — Deux mythes. — Le service des postes au Cap de Bonne Espérance. — Une histoire ténébreuse. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite et fin*). — Les Bergedorf périmés.

N° 33. — Chronique. — Par-ci, par-là. — Quelques détails sur les postes et les timbres du royaume hawaïen. — A propos de notre article : Le passage de Gibraltar. — Le timbre vinicole.

N° 34. — Chronique. — Enfin ! — Revue des timbres de la Guyane anglaise. — Filigrane et filagramme. — Le 4 pence de Victoria avec l'inscription *five shillings* en filagramme. — Emploi du 1 centime de Belgique.— Sur les soi-disant timbres de Gibraltar.

N° 35. — Chronique.— Encore une variété. — Le nouveau timbre de Belgique. — Une foule de coups d'épée dans l'eau. — Les timbres « post office » de Maurice.— Le fogli esteri de Piémont. — Le curé Hidalgo.

N° 36. — Chronique. — Les timbres de Victoria — Les nouvelles dispositions postales de l'Uruguay. — Le lion de Florence.

4e année (1866). — 12 numéros.

N° 37. — Chronique. — Sur certains timbres des États confédérés et îles Sandwich. — Un attribut de l'administration générale des postes en Europe. — De la classification dans les albums. — Les enveloppes-mandats de Saxe.

N° 38. — Chronique. — A propos des timbres grecs. — Les timbres télégraphes de Belgique. — La cinquième édition d'un album timbres-poste. — Les timbres de Victoria (*suite*).

N° 39. — Chronique.— Un timbre avec faute — Des différents système esd'oblitération en Italie. — La troisième émission des timbres du Piémont. — Le timbrophile accusateur. — Nature acte de contrition. — Le service des postes sous Louis XV. — La cinquième édition d'un album timbres poste (*fin*). — L'Océan penny postage.

N° 40. — Chronique. — Les timbres-poste au Sénat français. — Curiosités postales. — Les postes et les timbres-poste en Égypte. — Les timbres de Victoria (*suite*). — Toujours des variétés. — Les postes pontificales. — Le quatre euartos lithographié d'Espagne. — Les enveloppes à deux timbres d'Angleterre et des États-Unis.

N° 41. — Chronique. — V'là c'que c'est. — Les réformes postales de la république de Honduras. — Les timbres de l'île de la Réunion. — Les timbres de journaux d'Autriche.

N° 42. — Chronique. — Le timbre local d'Helsingfor. — Les timbres des Antilles danoises. — La république de Libéria.— Les timbres de Victoria (*fin*). — Les Diligeneias de la république de l'Uruguay.

N° 43. — Chronique. — Les timbres et essais de Sicile. — Les colonies angl. (*fin*).

N° 44. — Chronique. — Les enveloppes Feld-post de Saxe et de Prusse. — Les timbres-taxe de la poste locale de Constantinople. — De l'influence du fusil à aiguille sur les timbres allemands — Le préjugé. — Une histoire ténébreuse (*suite*).

N° 45. — Chronique. — Des couleurs et des nuances en matière de timbres-poste. — Un acte de naissance inattendu. - Çà et là. — Qui cherche trouve.

N° 46. — Chronique. — Sciences, arts, belles-lettres, etc. — Dentelés et non dentelés. — M. George Hussey.

N° 47. — Chronique — Dentelés et non dentelés. (*suite*). — Une histoire ténébreuse (*suite*) — Des timbres-poste français.

N° 48 — Chronique. — Les nouveaux timbres du Pérou. — Les recherches du *Timbrophile*. — Dentelés et non dentelés (*suite*).

Bruxelles. — Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

CONDITIONS DE VENTE :

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refu-ées. Il ne sera fait droit à aucune demande, si elle n'est accompagnée du montant.

Les payements peuvent se faire en mandats, coupons d'intérêts échus, billets de banque et au besoin en timbres-poste *neufs* et *frais*, d'une valeur inférieure à 80 centimes ;

les enveloppes entières actuellement en usage, payent 15 p. c. de plus que le prix marqué ;

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur, si la demande est inférieure à 10 francs pour l'étranger et à 5 fr. pour la Belgique.

Afin d'éviter toute erreur, on est prié de bien vouloir désigner, en même temps, le numéro du journal et celui des timbres avec leurs prix.

		Neuf	Anc.
	(Suite. — Voir le numéro précédent.)		
	SUISSE (*Suite.*)		
	PORT LOCAL.		
	Mêmes armoiries, imp. noire sur couleur.	Neuf	Anc.
1460	3 cent, vert-pomme.	»	»
1461	3 » vert-pomme.	»	»
1462	10 » vert-pomme.	»	»
	Enveloppes.		
	Même type. imp. couleur sur blanc		
1463	3 cent, vert clair.	4 50	»
	NEUFCHATEL.		
	Croix blanche, sur écusson rouge.		
1464	3 cent, noir et blanc.	15 »	2 50
	VAUD.		
	Croix blanche, sur écusson rouge, imp. noire, obl.		
1465	4 cent, noir et blanc.	»	»
1466	3 » noir et blanc.	6 00	2 00
	ZURICH.		
	Chiffres, fond ligné horizontalement.		
1467	4 rappen, noir	»	»
1468	6 » noir.	»	0 75
	Les mêmes, fond vertical.		
1469	4 rappen noir.	»	0 75
1470	6 » noir.	»	0 75
	Croix blanche, sur écusson rouge, imp. noire, obl., subsistant de Winterthur.		
1471	2 1/2 rappen, noir et blanc.	»	2 00
	ADMINISTRATION FÉDÉRALE.		
	Croix blanche sur écusson rouge, imp. noire sur blanc		
1472	Orts-post, 2 1/2 rap.	»	1 50
1473	Poste locale. 2 1/2 rap.	»	1 50
	Les mêmes, imp. noire sur couleur.		
1474	3 rapp., bleu clair.	»	»
1475	3 » bleu foncé.	»	0 30
1476	3 » bleu violacé.	»	»
1477	10 » jaune.	»	0 25
1478	10 » orange.	»	0 25
	Les mêmes, imp. couleur sur blanc.		
1479	3 rapp. bleu.	»	0 25
1480	15 » (chiffre 15), rose.	»	0 25
1481	15 » (» 15), rose.	»	0 25
1482	15 cent (» 15), rose.	»	1 25
1483	15 » (» 15, rose.	»	1 25
	Déesse de face, imp. couleur sur blanc.		
1484	2 rap. gris.	0 20	»
1485	3 » bistre clair.	0 75	0 15
1486	3 » bistre rougeâtre.	»	»
1487	3 » brun foncé.	0 50	0 10
1488	10 » bleu clair	»	0 30
1489	10 » bleu	0 60	0 10
1490	10 » bleu foncé	0 50	0 10
1491	15 » rose	0 60	0 15
1492	15 » rose vif.	0 60	0 25
1493	20 » jaune	0 60	0 10
1494	40 rap., vert-olive.	»	»
1495	40 » vert foncé.	0 75	0 05
1496	1 franc, gris.	1 50	»
1497	1 » gris-lilas.	1 50	»
	Déesse à gauche, rect. dent.		
1498	2 cents, gris.	0 10	»
1499	3 » noir	0 10	»
1500	5 » brun.	0 10	»
1500a	5 » bistre-chair.	0 10	»
1501	10 » bleu clair.	0 15	0 10
1502	10 » bleu foncé.	0 15	0 10
1502a	10 » rouge.	»	»
1503	20 » jaune.	0 30	0 10
1504	30 » vermillon.	0 50	0 10
1504a	30 » bleu.	»	»
1505	40 » vert.	0 60	0 10
1505a	50 » violet.	0 75	»
1506	60 » brunâtre.	1 00	0 40
1507	1 franc, doré rougeâtre	1 50	0 40
1508	1 » doré.	1 25	»
	IMITATIONS.		
	1456 à 1462, chacune à	»	40
	1464 à 1473 »	»	0 40
	1482 à 1483 »	»	0 40
	TOSCANE.		
	Lion, imp. coul. sur bleuté.		
1509	1 quattrino, noir	2 00	1 25
1510	1 soldo, jaune verdâtre.	»	»
1511	1 » jaune-olive.	»	2 50
1512	1 » jaune.	»	1 50
1513	2 » brique.	»	»
1514	1 crazia, rouge.	1 00	0 50
1515	1 » brun-rouge.	»	0 50
1516	2 » bleu foncé.	»	0 25
1517	2 » bleu-vert.	»	0 25
1518	4 » vert.	»	0 25
1519	6 » bleu-ardoise.	»	0 25
1520	9 » brun foncé.	»	0 50
1521	60 » brique.	»	»
	Les mêmes, sur pap. blanc.		
1522	1 quattrino, noir.	1 00	0 75
1523	1 soldo, orange.	»	1 25
1524	1 crazia, rouge.	1 00	0 25
1525	2 » bleu clair.	1 00	0 20
1526	2 » bleu foncé.	»	0 20
1527	2 » bleu-vert.	»	0 20
1528	4 » vert.	»	0 25
1529	6 » bleu foncé.	»	0 25
1530	6 » bleu.	»	0 20
1531	9 » brun.	»	»
	Timbres-Taxe de journaux.		
	Bollo straordinario, chiffre dans un cercle.		
1532	2 soldi, noir.	2 00	»
	GOUVERNEMENT PROVISOIRE.		
	Croix de Savoie, couleur sur blanc.		
1533	1 centes, violet foncé.	1 50	0 50
1534	1 » violet pâle.	1 50	0 50
1535	1 » ardoise.	1 50	0 50
1536	5 » vert-olive.	»	0 50
1537	5 » vert pâle.	»	0 50
1538	5 » vert foncé.	1 50	0 25
1539	10 » brun	2 00	0 25
1540	10 » brun-violet.	»	0 25
1541	20 » bleu vif	2 00	0 20
1542	20 » bleu-terne.	»	0 20
1543	20 » bleu-gris.	»	0 25
1544	40 » rouge.	2 00	0 25
1545	80 » chair.	»	1 25
1546	3 lire, jaune.	»	»

		Neuf	Anc.
	TURQUIE.		
	Croissant, noir sur coul.		
1547	20 paras, jaune.	0 50	0 25
1548	20 » paille.	»	0 35
1549	1 piast., violet.	0 80	»
1550	1 » arduise.	0 80	0 35
1551	2 » bleu.	1 25	0 40
1552	2 » bleu foncé.	1 50	»
1553	5 » carmin foncé.	2 50	0 75
1554	5 » groseille.	3 00	0 75
	Les mêmes, sur pap. fort.		
1555	20 paras, jaune foncé.	0 60	0 30
1556	20 » jaune paille.	0 50	0 30
1557	1 piastre, lilas.	0 75	0 40
1558	1 » gris.	1 25	0 40
1559	1 » violet.	1 00	0 50
	1864. — *Croissant, coul. s. blanc, dentelés.*		
1560	10 paras, vert	0 20	»
1561	20 » jaune pâle.	0 25	0 10
1562	20 » jaune foncé.	0 25	0 10
1563	1 piastre, gris perle.	0 75	0 20
1564	1 » lilas.	0 50	0 20
1565	2 » bleu.	1 00	0 30
1566	5 » carmin.	2 00	0 50
1567	25 » vermillon.	7 00	»
	Chiffres-Taxe.		
	Croissant, noir s. coul.		
1568	20 paras, brun.	0 75	»
1569	20 paras, brun-jaune.	»	»
1570	20 » brun-rouge.	0 75	»
1571	1 piastre, brun.	1 25	»
1572	1 » brun-jaune.	1 25	»
1573	1 » vermillon vif.	2 00	»
1574	1 » brun-rouge.	1 00	»
1575	2 » brun.	»	»
1576	2 » brun-rouge.	1 25	»
1577	5 » vermillon vif.	2 75	1 00
1578	5 » brun.	3 00	»
	1864. — *Croissant. coul. s. blanc, dentelés.*		
1579	20 paras, brun pâle.	0 40	»
1580	20 » brun foncé.	0 25	»
1581	1 piastre, brun pâle.	0 75	»
1582	1 » brun foncé.	0 50	0 25
1583	2 » brun pâle.	»	0 40
1584	2 » brun foncé.	1 00	0 40
1585	5 » brun.	»	0 50
1586	5 » brun rougeâtre.	2 00	»
1587	25 » brun.	7 00	»
1588	25 » brun rougeâtre.	»	»
	Poste locale.		
	1865. — *Croissant, noir s. coul. dentelés.*		
1589	5 paras, bleu.	0 20	»
1590	20 » vert.	0 25	»
1591	40 » rose.	0 60	»
	Timbres de journaux *en franchise.*		
1591A	3 paras, noir.	0 20	»
1591B	3 » bleu.	0 20	»
1591C	3 » vermillon.	0 20	»
	Chiffres taxe *(pour lettres de l'extérieur).*		
1591D	10 paras. noir sur jaune.	0 20	»
1591E	20 » rose.	0 20	»
1591F	1 piastre, bleu sur blanc.	0 60	»
1591G	2 » rouge »	1 00	»

	WURTEMBERG.	Neuf	Ann.
	Chiffres, noir s. coul.		
1392	1 kreuz., paille.	»	0 25
1393	3 » jaune foncé.	»	0 25
1394	3 » jaune pâle.	1 50	0 15
1395	6 » vert.	»	0 15
1396	6 » vert-bleu.	»	0 15
1397	9 » rose.	»	0 15
1398	18 » violet.	3 00	1 50
	Les mêmes, réimprimés, coin retouché.		
1399	1 kreuz., paille.	»	»
1400	3 » jaune.	»	»
1401	6 » vert.	»	»
1402	9 » rose.	»	»
1403	18 » violet.	»	»
	Armoiries, coul. sur blanc, avec fils de soie. non dent.		
1404	1 kreuz., bistre clair.	»	»
1405	1 » brun foncé.	»	»
1406	3 » jaune.	»	»
1407	3 » orange.	»	0 25
1408	6 » vert-jaune.	»	0 25
1409	6 » vert.	»	0 20
1410	6 » vert foncé.	»	0 25
1411	9 » rose.	»	0 20
1412	9 » rose vif.	»	0 25
1413	18 » bleu pâle.	3 00	»
1414	18 » bleu.	3 00	»
	Les mêmes, réimprimés, avec fils de soie.		
1415	1 kreuz., bistre.	0 60	»
1416	3 » jaune.	0 60	»
1417	6 » vert-olive.	0 60	»
1418	9 » rose vif.	0 60	»
1419	18 » bleu.	1 50	»
	Même types, sans fils de soie, non dentelés.		
1420	1 kreuz , bistre.	»	»
1421	1 » brun foncé.	»	»
1422	3 » jaune.	»	»
1423	3 kreuz., orange.	»	0 20
1424	6 » vert clair.	»	0 15
1425	6 » vert foncé.	»	0 15
1426	9 » rose.	1 50	0 15
1427	18 » bleu foncé.	2 50	»
	Les mêmes, réimprimés.		
1428	1 kreuz., bistre.	0 60	»
1429	3 » jaune.	0 60	»
1430	6 » vert-olive.	0 60	»
1431	9 » rose vif.	0 60	»
1432	18 » bleu.	1 50	»
	Mêmes types, sans fils de soie. dentelés.		
1433	1 kreuz., brun foncé.	»	»
1434	1 » brun.	»	»
1435	1 » bistre pâle.	»	»
1436	3 » orange.	»	0 10
1437	3 » jaune.	0 50	0 10
1438	6 » vert.	1 00	0 10
1439	6 » vert foncé.	»	»
1440	9 » rose.	1 50	»
1441	9 » rouge-brun.	1 50	»
1442	18 » bleu foncé.	1 75	1 00
1443	1 » vert.	0 25	»
1444	1 » vert clair.	0 15	»
1445	1 » vert-jaune.	0 10	»
1446	3 » rose.	0 25	0 10
1447	3 » rose vif.	0 25	0 10
1448	6 » bleu.	0 50	»
1449	9 » brun foncé.	»	0 60
1450	9 » bistre clair.	1 00	»
1451	9 » bistre-jaunâtre	0 60	»
1452	18 » orange.	1 00	»
	Mêmes types, dentelés à la roulette.		
1452a	1 kreuzer, vert.	0 15	»
1452b	3 » rose.	0 25	»
1452c	6 » bleu.	0 50	»
1452d	9 » bistre.	0 60	»
1452e	18 »	»	»

		Neuf	Ann.
	Commission für retour-briefe.		
	Armoiries, noir s. blanc.		
1453	Sans valeur, noir	0 50	»
1453a	» (dent.) noir.	»	»
	Enveloppes.		
	Chiffres à relief, grandes inscript. transvers vertes, pap. blanc.		
1454	3 kreuz., rose.	0 75	»
1455	6 » bleu clair.	2 00	»
1456	6 » bleu foncé.	1 00	»
1457	9 » brun.	1 50	»
	Les mêmes, pap bleuté, inscript transvers. vertes, plus petites.		
1458	3 kreuz., rose.	0 35	0 15
1459	6 » bleu foncé.	0 75	»
1460	9 » brun foncé.	1 00	0 25
	Les mêmes, pap er bleuté, inscript. lilas.		
1461	1 kreuz , vert.	0 15	»
	Inscriptions noires.		
1462	3 kreuz., rose.	0 25	»
	Inscriptions jaunes.		
1463	6 kreuz., bleu.	0 50	»
	Inscriptions vertes.		
1464	9 kreuz., bistre.	0 60	»

ASIE.

CEYLAN (Ile de).

	Effigie de Victoria, papier blanc glacé, non dent.		
1465	1/2 penny, lilas	0 60	»
	Pap. bleuté, glacé non dent.		
1466	1/2 penny, lilas	»	»
	Papier blanc glacé, dentelés		
1467	1/2 penny, lilas.	0 40	»
	Papier blanc glacé, dentelés, CC couronnés. en filagr.		
1468	1/2 penny, lilas.	0 25	»
	Effigie de Victoria, papier bleu, étoiles en filagramme, non dentelés, rect.		
1469	1 penny, bleu.	»	0 30
1470	2 » vert-jaune.	1 00	0 50
1471	2 » vert foncé.	»	0 50
1472	3 » roux.	»	»
1473	6 » brun-violet.	»	1 50
1474	6 » brun.	»	»
1475	10 » vermillion.	3 00	»
1476	1 sh., ardoise.	»	1 50
	Sur papier bleuté, étoile en filagramme		
1477	6 pence, brun-violet	»	»
	Les mêmes, pap. blanc, dent étoile en filagramme.		
1478	1 penny, bleu.	1 00	0 30
1479	2 » vert-jaune.	1 50	»
1480	2 » vert foncé.	»	»
1481	3 » roux.	1 25	0 60
1482	6 » chocolat.	»	»
1483	6 » brun.	»	»
1484	6 » brun-jaune.	»	»
1485	10 » vermillon.	2 00	1 25
1486	1 sh., ardoise.	2 50	1 00
	Les mêmes, dentelés, sans filagramme.		
1487	1 penny, bleu.	1 25	»
1487a	3 » brun-rouge.	»	»
1488	6 » brun-jaune.	»	0 75
1488a	1 sh. lilas clair	»	»
	Les mêmes, papier blanc, dentelés, CC couronnés en filagramme.		
1489	1 penny, bleu foncé.	0 25	»
1489	2 » vert-jaune.	»	»
1490	2 » vert d'eau.	0 80	0 40
1490a	2 » vert clair.	»	»
1491	3 » rose.	»	»
1491a	3 » vert.	»	»
1492	6 » brun foncé.	1 50	»
1493	6 » brun clair.	1 50	0 50

		Neuf	Ann.
1494	10 pence.	»	»
1495	1 sh., lilas clair.	»	»
	Effigie de Victoria, papier blanc, étoilem filagramme, non dentelés, octog.		
1496	4 pence, rouge foncé.	»	»
1497	8 » marron clair.	»	»
1498	9 » brun-violet.	»	»
1499	1 sh. 9 p. vert.	4 00	»
1500	2 sh. bleu.	»	»
	Les mêmes, dentelés, étoile en filagramme		
1501	4 pence, rouge foncé.	»	»
1502	4 » rouge vif.	2 25	1 25
1503	8 » marron clair.	3 00	1 25
1504	8 » brun-jaune.	»	»
1505	9 » brun violet.	»	»
1506	9 » brun.	»	1 50
1507	9 » gris verdâtre.	»	»
1508	9 » jaune-olive.	»	1 50
1509	9 » jaune brun.	»	»
1510	2 sh. bleu.	»	2 00
	Les mêmes, dentelés, sans filagramme.		
1511	9 pence, brun foncé.	»	»
	Les mêmes, dentelés, CC couronnés en filagramme.		
1512	4 pence. rose	1 50	1 00
1513	8 » brun-rouge.	2 00	1 00
1514	9 » bistre clair.	»	»
1515	1 sh. 9 p vert.	»	»
1516	2 sh., bleu-indigo.	»	1 50
	Enveloppes.		
	Effigie de Victoria, à relief de diverses formes.		
1517	1 penny. bleu pâle.	0 60	»
1518	1 » bleu	0 40	»
1519	2 » vert.	0 75	»
1520	4 » rose.	1 50	»
1521	5 » brun foncé.	1 75	»
1522	5 » brun	»	»
1523	6 » brun-violet.	2 00	»
1524	8 » brun jaunâtre	2 00	»
1525	9 » violet.	2 50	»
1526	1 sh., jaune vif.	3 00	»
1527	1 sh. 9 p. vert.	4 00	»
1528	2 sh., bleu foncé.	5 00	»
	HONG-KONG.		
	Effigie de la reine Victoria, sans filagramme.		
1529	2 cents brun.	0 25	»
1530	8 » jaune pâle.	1 00	»
1531	12 » bleu pâle.	1 50	»
1532	12 » bleu vif	1 25	0 40
1533	18 » violet pâle.	2 00	»
1534	18 » violet vif	1 75	»
1535	24 » vert foncé.	2 50	0 60
1536	24 » vert pâle.	2 25	0 60
1537	48 » rose pâle.	4 50	»
1538	48 » rose vif.	»	»
1539	96 » noir verdâtre.	9 00	»
1540	96 » noir foncé.	»	1 50
	Les mêmes, CC couronnés en filagramme.		
1541	2 cents, brun.	0 30	»
1542	4 » gris.	0 20	0 30
1543	6 » lilas pâle.	0 75	0 35
1544	6 » lilas vif.	0 75	»
1545	8 » orange.	»	»
1546	12 » bleu	»	»
1547	18 » violet pâle.	»	»
1548	24 » vert.	»	0 60
1549	30 » vermillon.	2 50	»
1550	48 » rose vif.	»	»
1551	96 » bistre jaune.	»	1 25
	INDES.		
	Effigie de Victoria, formes diverses.		
1552	1/2 anna, bleu.	2 00	0 60
1553	1/2 » bleu foncé.	»	0 75

			Neuf	Aun.
1754	1	anna, rouge-brun.	»	»
1755	1	» rouge	2 25	0 40
1756	2	» vert foncé.	»	0 40
1757	2	» vert clair.	»	0 40
1758	4	» rouge pâ e et bleu.	»	0 25
1759	4	» rouge vif et bleu.	»	0 25
		Même effigie, papier bleuté, sans filagramme.		
1760	4	annas, noir.	»	0 25
1761	8	» rose.	»	0 25
		Les mêmes, pap. blanc, sans filagramme dentelés.		
1762	1/2	anna, bleu pâle	»	0 20
1763	1/2	» bleu jaunatre.	0 25	»
1764	1	» bistre pâle.	0 75	15
1765	1	» brun.	0 50	0 10
1766	2	» vert.	»	»
1767	2	» rose.	»	0 50
1768	2	» orange.	: :	: :
1769	2	» jaune pâle.	1 50	0 10
1770	4	» noir.	2 50	0 10
1771	8	» rose.	2 50	0 10
1772	8	pies, violet.	0 25	0 10
		Les mêmes, papier blanc. tête d'éléphant en filagramme, dentelés		
1773	1/2	anna, bleu	0 30	»
1774	1	» brun-rouge.	0 50	»
1775	2	» orange.	0 75	»
1776	4	» vert.	2 25	0 50
1777	8	» rose.	2 25	»
1778	8	pies.	»	»
		Même effig. coins coupés.		
1778A	4	Annas, vert.	1 50	0 50
		Timbres provisoires.		
		Effi. de Victoria, dent,		
1778B	6	Annas, lilas	»	1 50
		Le même avec postage en lettres plus arrondies.		
1778C	6	annas, lilas.	»	1 75
		Enveloppes.		
		Effigie à relief, rondes, pap. blanc.		
1779	1/2	anna, bleu foncé.	0 35	»
		Papier bleuté.		
1780	1	anna, brun	0 50	»
		Sur feuilles de 21 à 27 centimètres, papier blanc.		
1781	1/2	anna, bleu.	0 50	»
		SHANGHAI.		
		Dragon, imp. coul. sur blanc ryp, non dentelés.		
1782	1	candareen, bleu.	0 30	»
1782A	3	» brun.	1 25	»
1783	4	» jaune.	»	»
1784	8	» vert.	2 00	»
1785	16	» vermillon.	4 00	»
		Les mêmes, avec CANDAREENS *au pluriel.*		
1786	2	candareens, noir.	0 50	»
1786A	3	» brun.	0 75	»
1786B	4	» jaune.	»	»
1786C	6	» brun.	1 50	»
1786D	8	» vert clair.	2 00	»
1786E	12	» brun.	3 50	»
1786F	16	» vermillon.	»	»
		Dragon, imp couleur sur blanc. dentelés.		
1787	2	cents, rose.	0 75	»
1788	4	» lilas.	1 25	»
1789	8	» bleu.	2 00	»
1790	16	» vert.	3 50	»
1790A	1	candareen.	»	»
1790 B	4	»	»	»
1790C	8	»	»	»
1790D	16	»	»	»

AFRIQUE.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Déesse au repos, triang. pap. bleuté. ancre en filagr.

1791	1	penny, brique.	»	1 50
1792	4	» bleu.	»	»
1793	1	penny, brique.	»	1 00
1794	1	» carmin	0 40	0 25
1795	1	» rouge foncé.	0 40	0 20
1796	1	» brun-rouge.	0 40	0 20
1797	4	pence, bleu.	1 25	0 50
1798	4	» bleu foncé.	1 25	0 50
1799	6	» lilas.	»	0 60
1800	6	» lilas vif.	1 75	0 50
1801	6	» violet.	1 75	0 60
1802	1	sh., vert-jaune.	»	1 00
1803	1	» vert foncé.	»	1 00
1804	1	» vert clair.	»	1 00
		Timbres provisoires.		
		Papier vergé.		
1805	1	penny, rouge.	»	»
1806	1	» rose.	»	»
1807	4	» bleu pâle.	»	4 00
1808	4	» bleu foncé.	»	»
		Les mêmes, avec erreurs d'impression.		
1809	1	penny, bleu.	»	»
1810	4	» rouge.	»	»
		Déesse assise, rect. dentelés, papier blanc glacé CC en filagramme.		
1811	1	penny, rouge.	0 25	0 15
1812	4	» bleu.	1 00	0 40
1813	6	» lilas.	1 50	0 40
1 4	1	sh., vert.	2 50	0 50
		COMPAGNIE RUSSE DE NAVIGATION, EN ÉGYPTE.		
		Vaisseau et armoiries, coul. sur blanc.		
1815	10	paras, rouge-brique.	»	»
1816	10	» rouge pâle.	1 00	»
1817	10	» rouge foncé.	0 50	»
1818	2	piastres, bleu.	1 25	»
		ÉGYPTE.		
		Ornements divers, imp. coul. sur blanc, dentelés. pyramide en filagramme.		
1819	5	paras, vert.	0 15	»
1820	10	» brun.	0 20	»
1821	20	» bleu.	0 25	»
1822	2	piastres, orange.	1 00	»
1823	2	» jaune.	1 00	»
1824	5	» rose.	2 00	»
1825	10	» ardoise.	4 50	1 25
		Sur papier sans filagramme.		
1826	1	piastre, lilas.	0 50	»
		LIBÉ IA.		
		Déesse de la liberté, encadrement à un filet, imp. coul sur blanc, dentelés.		
1827	6	cents, rouge.	3 00	»
1828	12	» bleu.	3 00	»
1829	24	» vert.	4 00	1 75
		Les mêmes, non dentelés		
1830	6	cents, rouge.	»	»
1831	12	» bleu pâle.	»	»
1832	24	» vert.	»	»
		Encadrement à double filets, dentelés.		
1833	6	cents, rouge.	1 25	»
1834	12	» bleu pâle.	1 75	»
1835	24	» vert.	2 50	»

MAURICE (Ile de).

Effigie diadémée de Victoria, Post Office.

1836	1	penny (imitat.) orange	0 50	»
1837	2	» » bleu foncé.	0 50	»
		Les mêmes, Post Paid, lignes diag. et verticales.		
1838	1	penny, orange.	»	»
1839	2	» bleu foncé.	»	»
1840	2	» bleu verdâtre.	»	»
1841	1	penny, orange.	»	»
		Les mêmes, lignes diagon., papier blanc.		
1842	1	penny, orange.	»	»
1843	2	» bleu foncé.	»	»
1844	2	» bleu verdâtre.	»	»
		Papier bleuté.		
1845	1	penny, orange.	»	»
1846	1	» orange brunâtre.	»	»
1847	1	» rouille.	»	»
1848	1	» brun foncé.	»	»
		Effigie de Victoria, ceinte d'un bandeau, couleur sur blanc.		
1849	2	pence, bleu foncé.	»	»
		Effigie de Victoria, couleur sur azur, mauritius de haut en bas.		
1850	2	pence, bleu verdâtre.	»	»
1851	2	» bleu sale.	»	»
		Déesse assise, imp. coul. sur bleuté		
1852	Sans valeur, rouge-brun.		»	»
		Papier blanc.		
1853	Sans valeur, vert.		»	15 »
1854	»	vermillion.	»	»
1855	»	violet.	»	5 00
1855A	»	bleu.	»	»
		Avec valeur appliquée après coup.		
1856	4	pence, vert.	»	»
		Mêmes types, mauritius en haut, valeur en bas, non dentelés.		
1857	6	pence, bleu.	3 50	1 25
1858	1	sh., vermillon	»	1 50
1859	6	pence, brun-violet.	3 50	»
1860	1	sh., vert-olive	8 00	2 50
		Les mêmes, dentelés.		
1861	6	pence, ardoise.	10	»
1862	1	sh., vert foncé.	»	»
		Effigie de Victoria, entourage grec, pap. vergé blanc		
1863	1	penny, vermillon.	»	»
1864	1	» rouge-brique.	»	»
1865	2	» bleu.	»	»
		Effigie de Victoria, couleur s. blanc sans filagramme, dentelés.		
1866	1	penny, brun clair.	0 40	»
1867	2	» bleu.	»	0 35
1868	4	» rose.	»	0 35
1869	6	» vert.	»	»
1870	6	» ardoise.	2 00	»
1871	9	pence, lilas.	2 00	»
1872	1	sh., jaune pâle.	»	0 75
1873	1	» vert.	»	»
		Les mêmes, avec CC couronnés en filagramme.		
1874	1	penny, brun clair.	0 40	»
1875	1	» brun foncé.	0 25	»
1876	2	» bleu.	0 50	0 25
1877	3	» vermillon.	0 75	»
1878	4	» rose.	1 00	0 25
1879	6	» lilas.	1 50	0 50
1880	6	» vert.	1 50	1 50
1881	1	sh., jaune vif.	2 50	0 50
1882	5	» violet vif.	»	3 00
		Enveloppes.		
		Effigie de Victoria à relief		
1883	6	pence, brun-violet.	1 75	»
1884	6	» violet clair.	»	»
1885	9	» brun foncé.	2 00	»
1886	1	sh., jaune d or.	»	»

NATAL.

Couronne et inscrip. à relief.

			Neuf	Anc.
1887	1	penny, jaune.	»	»
1888	1	» rose.	»	»
1889	1	» bleu.	»	»
1890	3	» rose.	»	4 00
1891	6	» vert.	»	»
1892	9	» bleu-pâle.	»	»
1893	1	sh., cafe au lait.	»	»

Effigie de la reine, coul. sur blanc, non dentelés, étoile en filagramme.

1894	1	penny, carmin.	»	»
1895	3	» bleu.	»	»

Les mêmes, dentelés.

1896	1	penny, carmin.	1 50	1 00
1897	3	» bleu.	»	»

Les mêmes, sans filagramme.

1898	1	penny, carmin	1 50	1 00
1899	1	» rouge-brun.	0 25	»
1900	3	» bleu.	0 75	»
1901	6	» lilas.	3 00	1 00

Les mêmes, avec CC couronnés en filagramme.

1902	1	penny, rouge foncé.	0 25	»
1903	3	»	»	»
1904	6	» violet.	1 50	0 30

RÉUNION (Ile de la).

Dessins typographiques

1905	15	cents, noir sur azur.	»	»
1906	30	» »	»	»

Les mêmes, vérimprimés.

1907	15	cents. noir sur azur.	5 00	»
1908	30	» »	5 00	»

SAINTE-HÉLÈNE.

Effigie de Victoria, couleur sur blanc, non dentelés, étoile en filagramme.

1909	6	pence, bleu.	1 50	1 00

Le même, dentelé.

1910	6	pence, bleu.	»	»

Mêmes types, non dentelés CC couronnés en filagr., valeur indiquée en noir.

1911	1	penny, rouge foncé.	0 50	»
1912	4	» carmin.	1 25	»

Erreur d'impression.

1913	6	pence, rouge.	»	»

Les mêmes, dentelés, valeur en noir.

1914	1	penny, rouge foncé.	0 25	»
1915	4	» carmin.	1 00	»
1916	6	»	»	»
1917	1	sh., vert.	2 50	»

SIERRA-LÉONE.

Effigie de la reine, coul. sur blanc, non dentelé.

1918	6	pence, violet.	»	»

Le même, dentelé.

1919	6	pence, violet.	1 50	»

AMÉRIQUE.

ANTIGOA.

Effigie de la reine, dentelés, étoile en filagramme.

1920	1	penny, rouge-violet.	0 40	»
1921	1	» rouge.	0 25	0 15
1922	6	» vert.	1 50	0 60

ANTILLES DANOISES.

Armoiries, coul. sur papier blanc jaunâtre.

			Neuf	Anc.
1923	3	cents, rouge foncé.	2 00	»
1924	3	» rouge.	0 30	»

Le même, papier blanc,

1924A	3	cents, carmin.	0 75	»

ARGENTINE,

Confédération.

Soleil à l'horizon, coul. sur blanc, grand chiffre.

1925	5	centavos, vermillon.	»	»

Mêmes types, petit chiffre.

1926	5	centavos, vermillon.	0 75	0 30
1927	10	» vert.	1 50	1 00
1928	15	» bleu.	2 00	1 25

Même type, chiffre suivi de deux points.

1929	5	centavos, vermillon.	2 00	1 00

République.

Armoiries coul. sur blanc.

1930	5	centavos, rose pâle.	1 00	0 30
1931	5	» rose vif.	0 75	0 30
1932	5	» rouge-brun.	1 00	0 30
1933	10	» vert-jaune.	1 50	0 75
1934	10	» vert foncé.	»	»
1935	15	» bleu pâle.	2 00	»
1936	15	» bleu vif.	2 00	»

Effigie de don Bernadino Rivadavia, coul. s. blanc, non dentelés.

1937	5	centavos, carmin.	»	2 00
1938	10	» vert.	»	»
1939	15	» bleu-ciel.	»	»

Les mêmes, dentelés.

1940	5	centavos. carmin.	0 75	0 40
1941	5	» rouge-brun.	»	0 50
1942	5	» groseille.	0 75	»
1943	10	» vert-jaune.	1 25	0 75
1944	10	» vert foncé.	»	1 00
1945	15	» bleu-ciel.	1 50	»
1946	15	« bleu foncé.	»	1 00

BAHAMAS.

Effigie de la reine, coul. sur blanc, sans filagramme, non dentelés.

1947	1	penny, rose pâle.	»	»

Les mêmes, dentelés.

1948	1	penny, rouge pâle.	»	»
1949	4	» rose pâle.	»	»
1950	6	» lilas clair.	»	»

Avec CC en filagramme, dent

1951	1	penny, carmin vif.	0 25	»
1952	1	» rose.	0 50	»
1953	1	» rouge-brun.	0 50	»
1954	4	» rose pâle.	»	»
1955	4	» rose vif.	1 00	0 30
1956	6	» ardoise.	1 50	0 75
1957	1	sh., vert.	2 50	0 75

BARBADE.

Déesse assise, couleur sur bleuté, non dentelés.

1958	Sans valeur, vert foncé.		»	»
1959	»	bleu.	»	»
1960	»	rouge.	»	»

Les mêmes, sur pap. blanc, non dentelés.

1961	Sans valeur, vert.		»	»
1962	»	bleu.	»	2 00
1963	»	rouge.	»	»

Les mêmes, dentelés.

1964	Sans valeur, vert foncé.		»	»
1965	»	vert clair.	0 50	»
1966	»	vert.	0 25	»
1967	»	bleu.	0 25	0 15
1968	Sans valeur, rouge pâle.		1 50	»
1969	»	rouge foncé.	1 00	»
1970	»	rouge jaune	»	»

Les mêmes, avec indication de la valeur, couleur sur blanc, non dentelés.

1971	6	pence, rouge.	»	»
1972	1	shilling, noir-gris.	3 50	1 00

Les mêmes, dentelés.

1973	6	pence, rouge.	2 50	0 60
1974	6	» vermillon.	»	0 60
1975	1	shilling, noir-roux.	2 50	0 75

BERMUDES.

Effigie de Victoria, couleur sur blanc, dentelés.

1976	1	penny, rouge.	0 25	»
1976A	2	» bleu.	0 50	»
1977	6	» lilas.	1 50	»
1978	1	shilling, vert.	2 50	1 00

BRÉSIL.

Grands chiffres noir, sur papier blanc jaunâtre, épais.

1979	30	reis, noir.	»	5 00
1980	60	» »	»	4 00
1981	90	» »	»	8 00

Les mêmes, sur pap. mince, légèrement azuré.

1982	30	reis, noir.	»	4 00
1983	60	» »	»	2 00
1984	90	» »	»	6 00

Chiffres italiques, noir, sur papier blanc jaunâtre.

1985	10	reis, noir.	»	1 00
1986	30	» »	»	1 25
1987	60	» »	»	1 00
1988	90	» »	»	2 00
1989	180	» »	28 »	20 »
1990	300	» »	»	20 »
1991	600	» »	»	»

Les mêmes, sur papier bleuté.

1992	10	reis, noir.	»	1 00
1993	30	» »	3 00	1 00
1994	60	» »	3 00	1 00
1995	90	» »	»	2 00
1996	180	» »	»	»
1997	300	» »	»	»
1998	600	» »	»	»

Chiffres droits, noir sur blanc grisâtre.

1999	10	reis, noir.	3 00	1 50
2000	20	» »	0 50	»
2001	30	» »	0 25	0 10
2002	30	» gris.	0 25	0 15
2003	60	» »	0 40	0 10
2004	60	» noir.	0 40	0 10
2005	90	» »	0 75	0 30
2006	180	» »	1 25	0 60
2007	300	» »	2 00	0 80
2008	600	» »	2 75	1 00

Les mêmes, coul. sur blanc.

2009	10	reis, bleu foncé.	0 50	0 20
2010	10	» bleu pâle.	0 50	»
2011	10	» bleu.	0 20	0 10
2012	30	» bleu pâle.	0 60	»
2013	30	» bleu.	0 40	0 20
2014	280	» vermillon.	2 00	0 75
2015	430	» jaune.	2 75	0 75

Effigie de l'empereur couleur sur blanc, dentelés.

2015A	10	reis, rouge.	0 15	0 10
2015B	20	» brun-violet.	0 20	0 10
2015C	50	» bleu foncé.	0 50	0 20
2015D	80	» ardoise.	0 75	0 50
2015E	100	» vert.	0 75	0 50
2015F	200	» noir.	1 25	0 50
2015G	300	» orange.	2 50	1 00

		Neuf	Ann.
	BUENOS-AYRES.		
	Vaisseau, couleur sur blanc.		
2016	1 peso (: 1N) brun-jaun	»	»
2017	1 » » brun foncé	»	»
2018	1 » » bleu clair.	6 00	3 00
2019	1 » » bleu foncé.	6 00	3 00
2020	1 » (TO P$) bleu.	»	3 00
2021	2 » » bleu.	»	»
2022	3 » » vert.	»	»
2023	4 peso (TO$ P) rouge.	»	»
2024	5 » » jaune.	»	»
2025	4 reales ou p$, brun.	»	»
2026	4 » » cafe au lait.	»	»
2027	4 » » brun foncé.	»	»
2028	4 » » brun clair	»	»
	Tête de liberté, couleur sur blanc, obl.		
2029	1 peso, bleu foncé	2 50	0 75
2030	1 » bleu pâle.	»	0 75
2031	1 » bleu.	1 00	0 50
2032	2 » bleu pâle.	»	1 00
2033	2 » bleu.	»	0 30
	Sur papier paille.		
2034	1 peso, rose.	1 25	0 50
2035	2 » vermillon.	4 00	2 00
	Sur papier bleuté.		
2036	4 reales, vert.	4 00	1 50
	CANADA.		
	Types divers, couleur sur blanc, non dentelés		
2037	1/2 penny, rose.	3 00	1 00
2038	3 » vermillon.	4 00	0 75
2039	6 » noir.	»	5 00
2040	6 » vert.	»	5 00
2041	10 » bleu.	»	2 00
2042	12 » noir.	»	»
	Les mêmes réimprimés.		
2043	1/2 penny, rose	2 00	»
2044	3 » vermillon.	3 00	»
2045	6 » noir	»	»
2046	6 » vert.	»	»
2047	10 » bleu.	»	»
2048	12 » noir.	»	»
	Types divers, couleur sur blanc, dentelés.		
2049	1/2 penny, rose.	3 00	2 00
2050	3 » vermillon.	»	2 00
2051	6 » noir.	»	»
2052	6 » noir-brun.	»	»
	Les mêmes, coul. sur blanc, dentelés.		
2053	1 cent, rose foncé.	»	0 20
2054	1 » rose.	0 20	0 10
2055	2 » rose.	0 25	»
2056	2 » rose terne.	0 25	»
2057	5 » vermillon.	0 50	0 20
2058	10 » noir.	»	1 00
2059	10 » brun.	2 00	0 35
2060	10 » brun-violet.	1 25	0 30
2061	10 » noir-violet.	1 00	0 30
2062	12 1/2 » vert.	1 25	0 25
2063	17 » bleu-gris.	»	0 75
2064	17 » bleu foncé.	2 50	0 60
2065	17 » bleu vif.	1 50	0 40
	Enveloppes.		
	Effigie de Victoria, à relief.		
2066	5 cents, vermillon.	0 50	»
2067	10 » brun.	1 00	»
	CHILI.		
	Effigie de Christophe Colomb couleur sur bleuté.		
2068	5 centavos, brun.	»	»
2069	10 » bleu.	»	»
	Sur papier blanc.		
2070	1 centavo, jaune.	0 40	»
2071	5 » brun.	»	»
2072	5 cents, chocolat	»	»
2073	5 » rouge pâle.	0 50	0 35
2074	5 » rouge	0 50	0 35
2075	10 » bleu foncé.	»	1 00
2076	10 » bleu.	1 00	0 50
2077	20 » vert foncé.	2 00	1 00
2078	20 » vert-jaune.	2 00	»
	COLOMBIE BRITANNIQUE.		
	Lettre V ornée, coul. sur blanc, dentelé.		
2079	3 pence, bleu.	0 75	»
	COLOMBIE ET VAN COUVER.		
	Effigie de Victoria, coul s. blanc, non dentelé.		
2080	2 1/2 pence, rose pâle.	»	»
	Les mêmes, dentelés.		
2081	2 1/2 pence, rose pâle.	1 25	»
2082	2 1/2 » rose-brun.	1 25	»
	CORRIENTES.		
	Effigie de la liberté, noir s. coul.		
2083	1 réal. M C., bleu.	17 »	10 »
2084	Sans valeur, »	6 »	»
2085	» vert.	5 »	»
2085A	» vert-bleu.	3 »	»
	COSTA-RICA.		
	Chaine de montagnes, coul. s. blanc, non dentelés.		
2086	1/2 réal, bleu.	»	»
2087	2 » rouge.	»	»
	Les mêmes, dentelés.		
2088	1/2 réal, bleu.	1 00	»
2089	2 » rouge.	2 50	1 50
2090	4 » vert.	5 00	3 00
2091	1 peso, orange.	9 00	4 00
	CUBA		
	Effigie de la reine, coul. sur bleuté, boucles en filagr.		
2092	1/2 réal pl., vert-noir.	»	»
2093	1/2 » vert bleuâtre.	»	1 00
2094	1/2 » vert-bleu clair.	»	»
2095	1 » vert-bouteille	2 00	0 50
2096	1 » vert vif.	2 00	0 50
2097	2 » rouge.	3 00	1 25
2098	2 1/4 » rouge.	»	»
	Avec lettre Y plus étroite.		
2099	2 1/4 réal pl., rouge.	»	»
	Les mêmes, lignes diagon. croisées en filagr.		
2100	1/2 réal, vert-jaune.	»	1 25
2101	1/2 » vert-bleu.	»	1 25
2102	1/2 » vert.	»	1 25
2103	1 » vert	»	»
2104	1 » vert-jaune.	»	1 25
2105	2 réal pl., orange.	»	3 00
	Les mêmes, papier uni.		
2106	1/2 réal pl., bleu pâle.	»	0 25
2107	1/2 » bleu.	0 75	»
2108	1/2 » bleu-ciel.	»	0 40
2109	1 » vert-olive.	»	»
2110	1 » vert-jaune.	1 25	0 25
2111	1 » vert.	»	0 40
2112	2 » rose.	»	2 00
2113	2 » rose jaunâtre.	»	»
2114	2 1/4 » rose.	»	»
	Même type, effigie plus petite		
2115	1 réal, vert clair.	»	1 50
	Timbre semblable à ceux d'Espagne 1860.		
2116	1/4 réal pl., noir.	2 00	»
	1864. Effigie de la reine, coul s. coul.		
2117	1/4 réal pl., noir.	0 75	»
2118	1/2 » vert pâle.	1 25	0 60
2119	1/2 » vert foncé.	0 75	»
2120	1 réal pl., bleu.	1 75	0 75
2121	1 » bleu vif.	1 50	»
2122	2 » vermillon.	2 00	»
	Même type, avec le chif. 66.		
2122A	1/4 réal pl., noir.	0 80	»
	Même type, millésime 1866.		
2123	5 cent., lilas.	1 25	»
2124	10 » bleu.	1 25	»
2125	20 » vert.	2 00	»
2126	40 » rose.	3 00	»
	Mêmes types, millés. 1867.		
2126A	5 cent, lilas.	1 25	»
2126B	10 » bleu.	»	»
2126C	20 » vert.	»	»
2126D	40 » rose.	»	»
	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.		
	Écusson de la république, Valeur curactere en italique.		
2127	1/2 réal, rose		
2128	1 réal, vert.	»	»
	Les mêmes, val. en car. rom.	»	»
	Papier vergé coul.		
2130	1/2 réal, vert pâle.	2 50	»
2131	1 » paille.	2 50	»
	Mêmes armoiries, noir sur couleur, vert.		
2131A		»	»
2131B	1 réal, vert d'eau.	»	1 50
	ÉQUATEUR.		
	Armoiries coul. s. blanc.		
2132	1/2 réal, bleu.	2 50	1 00
2133	1/2 » bleu vif.	1 25	»
2134	1 » jaune.	»	3 50
2135	1 » vert pâle.	3 00	1 50
2136	1 » vert-bleu.	2 00	»
2136A	4 » rouge.	5 00	»
	Coul. sur bleuté.		
2137	2 reales, vert.	»	»
	ÉTATS CONFÉDÉRÉS.		
	Effigie de Calhoun, coul. s. pap. blanc glacé.		
2138	1 cent, jaune.	15	»
	Effigie de Jefferson Davis, coul s. pap. blanc glacé.		
2139	5 cents, bleu pâle.	2 00	»
2140	5 » bleu ciel.	2 00	»
2141	5 » bleu.	1 50	»
	Le même, sur pap. non glacé.		
2142	5 cents, bleu.	1 00	0 75
	Effigie d'Andrew Jackson, coul sur blanc.		
2143	2 cents, vert.	»	»
2144	2 » rouge.	0 60	»
	Effigie de Jefferson Davis, dans un ovale, coul. sur blanc, grande dimension.		
2145	5 cents, bleu pâle.	4 00	»
2146	5 » bleu foncé.	4 00	»
2147	5 » vert-jaune.	4 00	»
2148	5 » vert clair.	3 00	»
2149	5 » rouge.	»	»
	Même effigie dans un cercle, coul. sur blanc.		
2150	10 cents, rose.	»	»
2151	10 » bleu.	5 00	»
	Même effigie dans un ovale, valeur en lettres.		
2152	10 cents, bleu-vert	»	»
	Valeur en chiffres.		
2153	10 cents, bleu-vert.	1 50	0 75
2154	10 » bleu.	1 25	»
2155	10 » bleu foncé.	1 00	»
	Effigie de Washington, coul. sur blanc.		
2156	20 cents, vert.	2 00	1 25
	RICHMOND-BUCKS.		
	Express-post.		
	Chiffres, coul sur blanc. Imitations.		
2157	1 cent, noir.	0 20	»
2158	2 » rose.	0 20	»

			Neuf	Ano.
2159	5	cents, brun.	0 20	»
2160	10	» bleu.	0 20	»
2161	15	» vert.	0 20	»
2162	20	» rouge.	0 20	»
		ÉTATS-UNIS		
		Effigie de Franklin, papier bleuté		
2163	5	cents, bronze foncé.	2 50	1 50
2164	5	» bronze pâle.	2 50	1 25
2165	5	» bronze rougeât	2 75	»
		Sur papier blanc.		
2166	5	cents, bronze foncé.	»	3 00
		Effigie de Washington, papier bleuté.		
2167	10	cents, noir	»	3 00
		Papier blanc.		
2168	10	cents, noir	»	3 50
		Même effigie de grande dimension, papier bleuté.		
2169	5	cents, noir.	»	6 00
		Papier blanc.		
2170	5	cents, noir.	»	6 00
		Aigle essorante, couleur sur blanc.		
2171	1	cent, bleu foncé	»	»
2172	1	» bleu clair.	0 50	»
		Effigies diverses, couleur sur blanc, non d'U.S en haut.		
2173	1	cent, bleu foncé.	»	0 30
2174	1	» bleu pâle.	»	0 30
2175	3	» rouge.	»	0 25
2176	3	» vermillon pâle.	»	0 35
2177	3	» rouge-brun	»	0 50
2178	3	» rouge vif.	»	0 50
2179	5	» brun foncé.	»	»
2180	5	» brun rougeâtre	»	»
2181	10	» vert.	»	0 25
2182	12	» noir.	2 25	0 25
		Les mêmes, dentelés.		
2183	1	cent, bleu foncé.	0 40	0 10
2184	1	» bleu pâle.	»	0 20
2185	3	» rouge.	0 50	0 10
2186	3	» rouge vif.	1 00	»
2187	5	» brun foncé.	»	0 50
2188	5	» brun rougeâtre.	»	0 75
2189	10	» vert	1 25	0 10
2190	12	» noir.	1 50	0 15
2191	24	» lilas foncé.	2 00	1 00
2192	30	» orange.	3 00	0 75
2193	90	» bleu foncé.	7 00	»
		Avec saillie de 1/2 millimètre en haut et en bas.		
2194	5	cents, brun foncé.	2 00	0 75
2195	5	» brun rougeâtre	»	»
		Avec légère concavité en haut et en bas		
2196	5	cents, brun foncé.	1 50	0 75
		Effigies diverses, couleur sur blanc, dentelés. U.S. en bas.		
2197	1	cent, bleu pâle.	0 13	0 10
2198	1	» bleu foncé.	0 15	0 10
2199	2	» noir.	0 25	»
2200	3	» rose.	0 30	0 10
2201	3	» rouge.	»	0 20
2202	5	» jaune-brun.	»	0 25
2203	5	» brun foncé.	0 30	0 15
2204	5	» brun rougeâtre.	0 50	»
2205	10	» vert.	0 75	0 10
2206	12	» noir	1 00	0 20
2206A	15	» noir.	1 50	»
2207	24	» lilas,	»	0 30
2208	24	» ardoise	2 25	0 25
2209	24	» violet.	2 25	0 25
2210	30	» jaune.	2 50	0 25
2211	90	» bleu.	5 50	1 00
		Timbres de journaux.		
		Effigies diverses, couleur sur blanc, grandes dimensions, dentelés.		
2212	5	cents, bleu.	0 6	»
2213	10	cents, vert.	1 50	»
2214	25	» vermillon pâle.	2 50	»
		Enveloppes.		
		Effigie à relief, ovales grandes dimens, papier jaune.		
2215	3	cents, rouge.	3 00	1 00
2216	6	» vert.	3 50	»
2217	6	» rouge.	3 50	»
2218	10	» vert.	3 00	»
		Les mêmes, papier blanc.		
2219	3	cents, rouge.	3 00	1 00
2220	6	» vert.	3 50	»
2221	6	» rouge.	3 50	»
2222	10	» vert	3 00	»
		Les mêmes, avec petit guilloché de chaque côté de l'ovale, papier jaune.		
2223	10	cents, vert	3 00	»
		Papier blanc.		
2224	10	cents, vert.	3 00	»
		Mêmes effigies, petits ovales, papier jaune.		
2225	1	cent, bleu foncé.	0 35	»
2226	3	» rouge.	1 50	»
2227	6	» rouge.	2 00	»
2228	10	» vert.	2 50	»
		Les mêmes, papier blanc.		
2229	3	cents, rouge.	1 50	»
2230	6	» rouge.	2 00	»
2231	10	» vert.	2 50	»
		Les mêmes, à deux timbres, papier jaune.		
2232	1 et 3	cents, bleu et rouge	1 50	»
		Papier blanc.		
2233	1 et 3	cents, bleu et rouge.	1 50	»
		Les mêmes, avec l'inscription intérieure : Pat. nov. 20 1855, papier jaune.		
2234	1	cent, bleu foncé.	»	»
2235	3	» rouge.	2 00	»
		Papier blanc.		
2236	3	cents, rouge.	2 00	»
2237	1 et 3	cents, bleu et rouge.	»	»
		Les mêmes, avec l'inscription à gauche : Returned to .. is not delivered; pap. jaune.		
2237A	1 et 3	cents, bleu et rouge.	1 50	»
		Effigie de Franklin à droite, papier gris-brun.		
2238	1	cent, bleu foncé.	»	»
		Effigie de A. Jackson, US postage en haut, papier jaune.		
2239	2	cents, noir.	0 50	»
		Sur bandes, papier brun.		
2240	2	cents, noir.	0 50	»
		Même type, avec US post, papier jaune pâle.		
2241	2	cents, noir.	0 50	»
		Papier brun.		
2242			»	»
		Effigie de Washington, ovale moyen, papier jaune.		
2243	3	cents, rose.	1 00	»
2244	6	» rose.	1 25	»
		Papier blanc.		
2245	3	cents, rose.	1 00	»
2246	6	» rose.	1 25	»
		Papier azuré.		
2247	3	cents, rose.	2 00	»
2248	6	» rose.	»	»

(*La suite au prochain n°.*)

TIMBRES DIVERS.

			Neuf	Ano.
		ANGLETERRE.		
		Enveloppes, Smith et Son.		
1	penny,	rose.	»	0 25
2	»	bleu	»	0 35
		BERNE (*effets*).		
2	cents,	vert d'eau.	0 10	»
2	»	vert clair.	0 10	»
3	»	bleu.	0 10	»
6	»	lilas.	0 10	»
10	»	jaune.	0 25	»
		BRÊME (*déclaration*).		
1	grote,	rose.	0 25	»
1	»	jaune.	0 25	»
3	»	»	0 50	»
3	»	rose.	0 50	»
6	»	»	0 75	»
6	»	jaune.	0 75	»
		CUBA (*essais*).		
		Effigie de la reine (type 1857).		
1	real plata,	vert clair.	1 25	»
1	»	» rouge.	1 25	»
1	»	» vermillon.	1 25	»
1	»	» brun-violet.	1 25	»
		DEUX-SICILES (*Naples*).		
		Imitations.		
1/2	torn (croix),	bleu.	0 50	»
1/2	»	(trinacrie) »	0 50	»
		ESPAGNE (*essais*).		
		Effigie de la reine (type 1857).		
4	cuartos,	vert jaune.	1 25	»
4	»	vert clair.	1 25	»
4	»	orange.	1 25	»
4	»	bistre.	0 75	»
4	»	rouge.	1 25	»
4	»	chair.	1 25	»
4	»	vermillon.	1 25	»
		Sur papier vergé vert.		
4	cuartos,	rose	1 5	»
		Ours, imitation.		
1	cuarto,	bronze.	0 50	»
		ÉTATS-UNIS (*Sanitary*).		
		Aigle dans un cercle.		
10	cents,	bleu.	0 75	»
20	»	vert.	1 00	»
30	»	noir.	1 25	»
		Postage currency.		
5	cents,	noir.	1 00	»
10	»	»	1 50	»
50	»	»	4 00	»
		Inter revenue. — Inland exchange.		
4	cents,	brun.	»	0 20
5	»	rouge.	»	0 20
6	»	orange.	»	0 30
10	»	bleu.	»	0 20
15	»	brun.	»	0 30
20	»	rouge.	»	0 20
30	»	lilas.	»	0 75
		Foreign exchange.		
3	cents,	vert.	»	0 25
5	»	rouge.	»	0 20
10	»	bleu	»	0 20
15	»	brun.	»	0 20
20	»	rouge.	»	0 20
30	»	lilas.	»	0 75
50	»	bleu.	»	0 75
		Bankcheck.		
2	cents,	orange.	0 20	0 10
		Bill of lading.		
10	cents,	bleu.	0 75	0 15
		Power of atty.		
10	cents,	bleu.	0 75	0 25

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE

DONNANT DROIT A UN ABONNEMENT D'UN AN. A NOTRE JOURNAL, MOYENNANT FR. 1-20 POUR PORT.

6e ÉDITION.

Revue avec soin, et augmentée d'armoiries nouvelles.

Cet album dont chaque page est entouré d'un encadrement fleuronné, contient, outre les armoiries des principaux pays, cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 ferm. fr. **8** »
tranches dorées 2 — **9-50**
Maroquin plein, toutes nuances, 2 — **12** »
— Lavallière et rouge, **14** »

Albums intercalés de feuilles supplémentaires à chaque page. Jolie reliure pl. maroquin, 2 ferm. fr. **16** »

ALBUMS BROCHÉS

PRIX : **6** FRANCS

(Toute feuille supplémentaire coûte 5 centimes.)

S'adresser au bureau du journal ou chez F. Grumerl, 5, rue Neuve-Bourg L'abbé, à Paris.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL. **96** armoiries coloriées, rechaussées d'or et d'argent, pouvant servir à illustrer les albums de timbres-poste. Prix : **5** francs (franco).

LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, par J.-B. Moens. Le joli vol in-12 avec illustrations dans le texte et planches tirées à part. Prix **5** francs (franco).

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais, par le docteur C. W. Viner. Prix. **5** francs (franco).

DE LA FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE ou nomenclature de toutes les imitations et falsifications, ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays, par J.-B. Moens. Prix. **1** franc (franco).

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais, par E. Doble. Prix. **1** franc.

MANUEL DU COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. Moens. 1e édition. Joli vol. in-18, imprimé sur papier vert. Prix. **1** franc.

ALBOISE et ÉLIE. Histoire des mulieres citoyennes, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Paris, 1850, 2 beaux vol. gr. in-8°, illustrés de 24 jolies gravures sur acier et de jolis costumes coloriés ; broché, 1 francs.
— — Le même ouvrage, très-belle reliure maroquin, 15 francs.
— — Le même ouvrage, 1re éd., gr. in-8°, illustré, br. 5 francs.
— Le même ouvrage, très-jolie demi-rel., 8 fr.

CHAMPAGNAC (J.-B.-J.), Guillaume le Taciturne et sa dynastie, histoire des Pays-Bas (Hollande et Belgique), depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Paris, gr. in-8°, br., avec gravures sur acier de Rouargue frères, 5 fr.

COSTUME DU MOYEN AGE d'après des monuments de Paris et de manuscrits contemporains, splendide édition magnifiquement illustrée de 150 grav. en couleur rehaussées d'or et d'argent, avec un texte explicatif des costumes, rois, barons, comtes, marquis, ducs, etc. 2 beaux vol. gr. in-8°, demi-rel. maroquin rouge, tranche dorée, 50 fr.

L'ILLUSTRATION, journal universel ou recueil de faits, d'actualités, d'histoire, voyage, etc., orné de plus de 20,000 grav. ; collection complète depuis son origine (1843 à 1865, fin décembre). Ens. 46 tomes reliés en 23 jolis vol. in-fol., 400 fr.

JANIN (Jules). La Normandie historique, pittoresque et monumentale, illustré par H. Bellangé, Gigoux, Morel-Fatio, Tellier, Daubigny et J. Noël, grand in-8°, br., 8 francs.

Le même ouvrage, jolie demi-reliure, tranche dorée, 12 francs.

JANIN (Jules). La Bretagne historique, pittoresque et monumentale, illustré par H. Bellangé, Gigoux, Raffet, Gudin, Isabey, Morel-Fatio, Jules Noël et Daubigny, grand in-8°, broché, 8 francs.

Le même ouvrage, jolie demi-reliure, tranche dorée, 12 francs.

La Normandie et la Bretagne, jolis vol. grand in-8°, jésus vélin, contiennent environ 180 gravures sur bois, et 2 belles gravures sur acier ; un portrait de Corneille et de Chateaubriand ; 12 types Normands et Bretons, imprimés en couleur et 4 planches d'armoiries tirées en couleurs, or et argent, etc., etc

MULLIE (C.), Fastes de la France ou faits chronologiques, synchroniques et géographiques de l'histoire de France, précédés de l'histoire de la Gaule. Paris, 1839, 4 vol. grand in-8°, br., ornés de jolies gravures. 12 fr.

SÉGUR. Histoire ancienne, contenant l'histoire des Egyptiens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs, des Carthaginois, des Juifs. gr. in-8°, 0 grav. sur acier d'après les grands maîtres de l'école française et flamande, br. 10 fr.

SÉGUR. Histoire romaine, contenant l'histoire de l'empire romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à Constantin, gr. in-8°, illustré de 10 gravures sur acier, d'après les mêmes, broché. 10 fr.

SÉGUR. Histoire du Bas-Empire, depuis Constantin jusqu'à la fin du second empire grec, gr. in-8°, illust. de 10 grav. sur acier d'après les mêmes, br., 10 fr.

ORRIGNY C. D'. Dictionnaire univer-el d'histoire naturelle, résumant et complétant tous les faits présentés par les encyclopédistes et les anciens dictionnaires scientifiques. Paris, 15 beaux vol. gr. in-8°, brochés, enrichis de 2°8 magnifiques pl. sur acier, très-bien coloriées. 150 francs.

ENCYCLOPÉDIE MILITAIRE,

PAR

S. A. I. et R. l'archiduc Charles, le baron de Jomini, le marquis de Ternay, Jourdans Joachim Ambert et Okouneff,

ÉDITION BELGE

Composée de **12** vol. in 8°, imprimée sur 2 colonnes, avec 5 atlas, etc. Prix : **120** francs.

Chacun des ouvrages peut être acquis séparément aux prix suivants :

Jomini. — Histoire critique et militaire de la révolution, 4 volumes et atlas. **60** francs.
— La vie politique et militaire de Napoléon, 2 volumes et atlas **30** francs.
— Le traité des grandes opérations militaires, 2 volumes et atlas **16** francs

Ternay. — Le traité de tactique, 1 volume et atlas, net **12** francs.

L'archiduc Charles. — Les principes de la stratégie, 1 volume et atlas, net **12** francs.

Ambert. — Les esquisses historiques sur l'armée française. 1 volume illustré de costumes coloriés. **10** francs.

Okouneff. — Considérations sur les grandes opérations, **3** francs.

En vente au bureau du journal,

LE TIMBRE-POSTE

1re année : 3 francs.

Les suivantes au prix de l'abonnement courant.

1re année (1865). — 12 numéros.

№ 1. — But de cette feuille.—Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés.

№ 2. Chronique. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.

№ 3. — Chronique.— Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste (*suite et fin.*) — Correspondance.

№ 4. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.

№ 5. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse. — Correspondance.

№ 6. — Chronique. — Hambourg et ses offices particuliers — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.

№ 7. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — Correspondance.

№ 8. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.

№ 9 Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement (*suite et fin.*) — Correspondance.

№ 10 — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.

№ 11 — Chronique.—Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.

№ 12. — Avis aux lecteurs. — La bourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique (*suite et fin*) — Correspondance.

2me année (1864). — 12 numéros.

№ 13 — Chronique. — Étude sur les timbres suisses de 1re émission. — La Nouvelle-Calédonie. Correspondance.

№ 14. — Chronique. — Etude sur les timbres suisses, de 1re émission (*suite et fin*). La Nouvelle-Calédonie (*suite et fin*) — Timbres et contrefacteurs. — Les journaux de la timbromanie — Correspondance.

№ 15. — Chronique. — Timbres et contrefacteurs (*suite et fin*) — Les colonies anglaises. — A propos de notre album. — Correspondance.

№ 16 — Chronique. — Les anciens timbres d'Espagne. — Les futurs timbres de Belgique. — Réception des Corrientes à Paris. — L'administration des postes en Angleterre. — Le timbre de Winterthur. — Les collectionneurs en Italie. — Correspondance.

№ 17. — Chronique — Nouveaux détails sur les anciens timbres d'Espagne. — Les soi-disant timbres de retour d'Autriche. — Anciens timbres de Sicile et de Naples. — Les colonies anglaises (*suite*). — Énigme

№ 18. — Chronique. — La timbromanie de mon ami Galimar.—Le Zeitungstempel et sa contrefaçon — L'Océan penny postage. — L'énigme.— La doctrine substituée à la gomme arabique. — Correspondance

№ 19. — Chronique. — A propos d'un essai de Belgique.—L'Océan penny postage. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite*). — Le timbre-poste appliqué à la télégraphie. — Un enfant terrible. — Correspondance.

№ 20 — Chronique. — Toujours la contrefaçon. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite et fin*). — L'administration des postes en Angleterre (*suite et fin*). — Correspondance.

№ 21. — Chronique. — Messieurs les contrefacteurs. — L'Océan penny postage (*suite*). — Détails historiques sur les postes d'Italie. — Des timbres de factage. — Correspondance

№ 22. — Chronique. — Des timbres de factage (*suite et fin*). — Timbres administratifs d'Italie. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*) — Les timbres-poste de Buenos-Ayres. — Correspondance.

№ 23 — Chronique. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Nouveaux détails sur les timbres de Buénos-Ayres. — Des services rendus par les faux timbres aux collectionneurs en général..... et à MM les contrefacteurs en particulier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Collectiomanie et politique. — Correspondance.

№ 24 — Chronique. — Des systèmes pour adapter les timbres et les enveloppes sur les albums. — Par-ci, par-là. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Projet de système de chargement des lettres renfermant des valeurs. — Observations sur quelques timbres hawaïens. — Correspondances.

3me année (1865) —12 numéros.

№ 25. — Chronique — Les bourriques de 1728 et la télégraphie de 1865. — Des lettres chargées en Belgique. — De M. le ministre des travaux publics et de ses gracieusetés envers nos artistes — Les enveloppes timbrées sont-elles réellement utiles ? — Art et métier. — Pourquoi le concours n'a pas abouti. — La sanitary fair ou foire de charité aux Etats-Unis.

№ 26. — Chronique. — La croix de Savoie de Naples.—Une dangereuse contrefaçon — Le timbrophile et un soi-disant essai de Belgique — Renseignements sur quelques timbres de Maurice. — Les mystérieux timbres de Guyane. — Art et métier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Observations sur quelques timbres hawaïens (*suite*). — Le segnatasse et le periodici d'Italie.

№ 27. — Chronique. — D'un essai dit de Garibaldi. — Quel est l'inventeur du timbre-poste.—Histoire de quatre points. — Art et métier. — Détails sur les timbres de la Guyane anglaise. — Pourquoi le timbre-poste de 25 cent. bleu de l'empire est-il si rare? — Les timbres de Corrientes. — Don Bernardino Rivadavia.

№ 28. — Chronique. — Les timbres perforés de l'Australie occidentale.— Timbres administratifs d'Italie (*fin*).— Le vapeur «Robert Todd» et ses timbres. — Etude sur les timbres du Pérou. — Avis important. — Art et métier. — Don Bernardino Rivadavia (*suite et fin*).

№ 29. — Chron que. — Des timbres de Maurice. — La république de Libéria.

№ 30. — Chronique. — Suite de l'histoire de quatre points — Le mot d'une énigme. — Détails sur le service des postes et les timbres de l'Uruguay. — Les essais de Toscane — Le passage de Gibraltar. — A propos de notre article : Quel est l'inventeur du timbre-poste ? — Un timbre problematique. — Des courriers et porteurs de lettres dans l'Inde

№ 31 — Chronique. — Des timbres des îles Philippines. — Le 2 pence, brun, de Victoria.— Le correo confiscado de los diputados — Une bonne trouvaille.— Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*).

№ 32. — Chronique. — L'île de la Trinité et ses timbres. — Deux mythes. — Le service des postes au Cap de Bonne Espérance. — Une histoire ténébreuse. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite et fin*). — Les Bergedorf périmés.

№ 33. — Chronique. — Par-ci, par-là. — Quelques détails sur les postes et les timbres du royaume hawaïen. — A propos de notre article : Le passage de Gibraltar. — Le timbre vinicole.

№ 34. — Chronique. — Enfin ! — Revue des timbres de la Guyane anglaise. — Filigrane et filagramme. — Le 4 pence de Victoria avec l'inscription *five shillings*» en filagramme. — Emploi du 1 centime de Belgique.— Sur les soi-disant timbres de Gibraltar.

№ 35. — Chronique. — Encore une variété. — Le nouveau timbre de Belgique. — Une foule de coups d'épée dans l'eau. — Les timbres « post office » de Maurice. — Le fogli esteri de Piémont. — Le curé Hidalgo.

№ 36. — Chronique. — Les timbres de Victoria — Les nouvelles dispositions postales de l'Uruguay. — Le lion de Florence

4e année (1866). - 12 numéros.

№ 37. — Chronique. — Sur certains timbres des Etats confédérés et iles Sandwich — Un attribut de l'administration générale des postes en Europe. — De la classification dans les albums. — Les enveloppes-mandats de Saxe.

№ 38. — Chronique. — A propos des timbres grecs. — Les timbres télégraphes de Belgique. — La cinquième édition d'un album timbres-poste. — Les timbres de Victoria (*suite*).

№ 39. — Chronique.—Un timbre avec faute — Des différents système d'oblitération en Italie. — La troisième émission des timbres du Piémont. — Le timbrophile accusateur. — Notre acte de contrition. — Le service des postes sous Louis XV. — La cinquième édition d'un album timbres poste (*fin*). — L'Océan penny postage

№ 40 — Chronique. — Les timbres-poste au Sénat français. — Curiosités postales. — Les postes et les timbres-poste en Egypte — Les timbres de Victoria (*suite*). — Toujours des variétés. — Les postes pontificales Le quatre cuartos lithographié d'Espagne. — Les enveloppes à dessin timbres d'Angleterre et des Etats-Unis.

№ 41. — Chronique. — V'là c'que c'est. — Les réformes postales de la republique de Honduras. — Les timbres de l'île de la Réunion. — Les timbres de journaux d'Autriche.

№ 42. — Chronique. — Le timbre local d'Helsingfor. — Les timbres des Antilles danoises. — La république de Libéria.— Les timbres de Victoria (*fin*). — Les Diligenecias de la republique de l'Uruguay.

№ 43. - Chronique. — Les timbres et essais de Sicile. — Les colonies angl. (*fin*).

№ 44. — Chronique. — Les enveloppes Feld-post de Saxe et de Prusse. — Les timbres-taxe de la poste locale de Constantinople. — De l'influence du fusil à aiguille sur les timbres allemands — Le préjugé. — Une histoire ténébreuse (*suite*).

№ 45. — Chronique. — Des couleurs et des nuances en matière de timbres-poste. — Un acte de naissance inattendu. — Çà et là — Qui cherche trouve.

№ 46. — Chronique. — Sciences, arts, belles-lettres, etc. — Dentelés et non dentelés. — M. George Hussey.

№ 47. — Chronique — Dentelés et non dentelés (*suite*). — Une histoire ténébreuse (*suite*) — Des timbres-poste français.

№ 48 — Chronique. — Les nouveaux timbres du Pérou. — Les recherches du *Timbrophile*. — Dentelés et non dentelés (*suite*).

Bruxelles. — Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

(Suite. — Voir n° 51.)

ÉTATS-UNIS (*suite*).

Enveloppes.

		Neuf	Ann.
	Effigie de Washington, grands chiffres et grandes inscriptions, papier jaune.		
2249	3 cents, rose.	0 75	»
2250	3 » brun.	0 60	»
2251	6 » rose.	1 00	»
2252	6 » violet.	0 75	»
	Les mêmes, papier blanc.		
2253	3 cents, rose.	0 75	»
2254	3 » brun.	0 60	»
2255	6 » rose.	1 00	»
2256	6 » violet.	0 75	»
	Effigie de Washington, ovale en larveur, papier jaune.		
2257	10 cents, vert foncé.	1 50	»
2258	10 » vert-jaune.	1 50	»
	Papier blanc.		
2259	10 cents, vert foncé.	1 50	»
2260	10 » vert-jaune.	1 50	»
	Avec l'inscription intérieure: Pat. nov. 20, 1855. Papier jaune.		
2261	10 cents, vert foncé.	»	»
	Mêmes types, imp. en deux couleurs, papier paille.		
2262	12 cents, brun et rouge.	1 25	»
2263	20 » bleu et rouge.	2 00	»
2264	24 » vert et rouge.	2 25	»
2265	40 » rouge et noir.	3 50	»
	Mêmes types, imp. coul. sur papier jaune pâle.		
2266	9 cents, jaune.	0 75	»
2266A	10 » vert.	1 00	»
2267	12 » brun.	1 25	»
2268	18 » rouge.	1 75	»
2269	24 » bleu.	2 25	»
2270	30 » vert.	2 50	»
2271	40 » rose.	3 25	

ÉTATS-UNIS DE LA Nlle-GRENADE.

Confédération Granadina, correos nacionales.

Valeurs en grandes chiffres en haut et en bas, coul. s. papier blanc uni.

2272	5 centavos, brun pâle.	»	»
2273	5 » violet.	3 00	»
2274	10 » jaune pâle.	»	»
2275	10 » jaune vif.	»	»
2276	20 » bleu-vert.	»	»
	Papier vergé.		
2277	5 centavos, lilas.	2 50	»
	Les mêmes, avec petits chiffres, papier blanc uni.		
2278	2 1/2 cents, vert-jaune.	»	»
2279	2 1/2 » vert clair.	2 50	»
2280	2 1/2 » vert foncé.	2 50	»
2281	2 1/2 » vert d'eau.	»	»
2282	5 » bleu vif.	»	»
2283	5 » bleu-violet.	3 50	»
2284	5 » lilas.	»	»
2285	5 » violet.	»	»
2286	5 » ardoise.	»	»
2287	10 » rouge.	»	»
2288	10 » jaune.	»	»
2289	10 » brun.	»	»
2290	10 » orange.	2 00	»
2291	10 » vermillon.	2 00	»
2292	20 » bleu foncé.	»	»
2293	20 » bleu.	»	1 50
2294	20 » bleu vif.	3 00	»
2295	1 peso, rose vif.	»	»
2296	1 » rose.	»	»
	Papier bleuté.		
2297	1 peso, rose.	6 00	»

		Neuf	Ann.
	Estados Unidos de Nueva Granada.		
	Grande dimension.		
2298	2 1/2 cents, noir.	»	»
2299	5 » olive.	»	»
2300	5 » jaune.	»	»
2301	5 » brun-jaune.	»	»
2302	10 » bleu.	»	»
2303	20 » rouge.	»	»
2304	1 peso, rose-lilas.	10 »	»
	E. U de Colombia, écusson dans un cercle perlé étoiles en haut et en bas.		
2305	10 cents, bleu-vif	»	»
2306	10 » bleu pâle.	»	»
2307	20 » rose.	»	»
2308	50 » vert.	10 »	»
2309	1 peso, lilas.	»	»
	Même légende, 9 étoiles au-dessus de l'écusson; coins coupés, papier blanc.		
2310	5 cents, jaune.	»	»
2314	5 » orange.	1 25	»
2312	10 » bleu.	»	2 25
2313	20 » rouge.	»	»
2314	50 » vert.	»	»
2315	1 peso, lilas.	»	»
	Les mêmes, sur papier bleuté.		
2316	10 cents, bleu.	»	2 50
2317	50 » vert.	»	»
2318	1 peso, lilas.	»	»
	Avec chiffre 5, plus petit, lettre C, de cent, plus ouverte et une étoile après : Nacionales.		
2319	5 cents, jaune.	»	»
2320	5 » orange.	»	»
	Mêmes types, avec fond de couleur et coins ornés, papier blanc.		
2321	5 cents, jaune.	»	»
2322	5 » orange.	1 00	»
2323	10 » bleu.	1 50	»
2324	10 » bleu foncé.	2 50	1 50
2325	20 » rouge.	2 50	»
2326	20 » rouge foncé.	2 00	»
2327	50 » vert.	5 25	»
2328	1 peso, violet.	»	»
	Armoiries surmontées d'une aigle, dans un ovale, coul. sur blanc.		
2329	5 cents, jaune.	0 75	»
2330	5 » orange.	1 00	»
2330A	5 » citron.	1 00	»
2331	10 » violet.	2 00	»
2332	10 » lilas.	2 00	»
2333	20 » bleu pâle.	2 50	»
2334	20 » bleu foncé.	2 50	»
2335	50 » vert.	5 00	»
2336	1 peso, carmin.	»	»
2336A	1 » vermillon.	10 »	»
	Chiffres plus petits.		
2336B	50 cents, vert pâle.	5 25	»
	Armoiries, bordure festonnée.		
2337	1 cent, rose.	0 25	»
	1867, *armoir., types variés.*		
2337A	5 cents, jaune.	1 00	
2337B	5 » orange.	1 00	
2337C	10 » lilas.	»	»
2337D	20 » bleu.	»	
2337E	50 » vert.	»	
2337F	1 peso, rouge.	»	»
	Pourlettres chargées.		
	Grande lettre R dans une étoile, noir sur blanc.		»
2338	5 cents, noir.	0 60	»
	Grande lettre A dans une couronne.		
2339	5 cents, noir.	0 60	»

		Neuf	Ann.
	Grande vignette.		
2340	25 cents, jaune.	3 00	»
2341	50 » »	6 00	»
	Chiffre-taxe.		
	Armoiries dans un triangle.		
2342	2 1/2 cents, lilas.	0 60	»
	Sobre porte (taxe supplémentaire)		
	Armoiries, noir sur coul.		
2342A	25 cents, bleu.	2 50	»
2342B	50 » jaune.	7 00	»
2342C	1 peso, rose.	»	»

GRENADE (Ile de).

Effigie de Victoria, papier blanc non filigrammé, dentelés.

2343	1 penny, vert.	0 25	»
2344	1 » vert bleu.	»	»
2345	6 » rose.	3 00	»
	Avec étoile en filagramme, dentelés.		
2346	1 penny, vert.	»	»
2347	6 » rouge carminé.	1 50	»
2347A	6 » vermillon.	»	0 80

GUYANE ANGLAISE.

Chiffres dans un cercle, noir s. coul.

2348	4 cents, jaune.	»	»
2349	8 » vert.	»	»
2350	12 » bleu.	»	»
	Vaisseau dans un écusson, noir s. coul. vert. grande dimension.		
2351	1 cent, Magenta.	»	»
2352	4 » bleu foncé.	»	»
	Les mêmes réimprimés, dent.		
2353	1 cent, Magenta	3 00	»
2354	4 » bleu foncé.	4 00	»
	Vaisseau dans un ovale. Millés. 1853. Coul. s. blanc. Chiffres dans un encadrement.		
2355	1 cent, bistre.	»	»
2356	1 » vermillon.	»	»
2357	4 » bleu pâle.	»	»
	Les mêmes réimprimés, non dentelés.		
2358	1 cent, vermillon.	»	»
2359	4 » bleu pâle.	»	»
	Mêmes types, chiffres non encadrés.		
2360	1 cent, vermillon.	»	»
2361	4 » bleu pâle.	»	»
2362	4 » bleu foncé.	»	»
	Les mêmes réimprimés.		
2363	1 cent, vermillon.	»	»
2364	4 » bleu.	»	»
	Les mêmes réimprimés, dent.		
2365	1 cent, vermillon.	2 50	»
2366	4 » bleu.	2 50	»
	Vaisseau tourné à droite, noir s coul., oblongs.		
2367	4 cents, Magenta.	»	»
2368	4 » bleu foncé.	»	»
	Vaisseau tourné à droite. Millésime 1860, couleur sur blanc, dentelés.		
2369	1 cent, rose.	»	1 50
2370	1 » brun-rouge.	»	»
2371	1 » brun foncé.	»	»
2372	1 » noir.	0 25	0 15
2373	2 » orange.	0 25	0 20
2374	4 » bleu pâle.	»	0 20
2375	4 » bleu vif.	0 50	0 20
2376	4 » bleu-vert pâle.	0 50	0 25
2377	4 » bleu-vert foncé	0 50	»

			Neuf	Aun.
2378	8	cents, rose pâle.	1 75	»
2379	8	» rose vif.	1 00	0 50
2380	12	» gris.	»	»
2381	12	» lilas clair.	1 50	»
2382	12	» lilas foncé.	1 25	0 50
2383	12	» lilas ardoise.	1 25	»
2384	24	» vert.	2 75	1 00
2385	24	» vert-jaune.	3 00	»
		Même type réimprimé, dent.		
2386	1	cent, rose.	2 00	»
		Timbres, dits de journaux.		
		Encadrement perlé, noir s. coul., filets intérieurs.		
2387	1	cent, rose.	»	»
2388	2	» jaune.	»	»
		Petits ovales en diagonales et ervisés de petites lignes, filets intérieurs.		
2389	1	cent, rose.	»	»
2390	2	» jaune.	»	»
		Groupe de quatre petites boules, fil ets intérieurs.		
2391	1	cent, rose.	»	»
2392	2	» jaune.	»	»
		Petites croix au milieu de rosaces, filets intérieurs.		
2393	4	cents, bleu foncé.	»	»
		Même type, sans filets intérieurs.		
2394	4	cents, bleu foncé.	»	»
		Cœurs et perles, filets intérieurs.		
2395	4	cents, bleu foncé.	»	»
		Trèfle, sans filets intérieurs.		
2396	4	cents, bleu foncé.	»	»
		Vaisseau dans un cercle. Millésime 1863, couleur sur blanc, dentelés.		
2397	6	cents, bleu clair.	1 50	»
2398	24	» vert pâle.	3 50	1 75
2399	48	» rose.	4 00	2 50
2400	6	» bleu-vert.	0 75	»
2401	24	» vert-jaune.	2 50	»
2402	48	» rouge.	»	»
		HONDURAS (Républiqus).		
		Armoiries, noir sur couleur.		
2403	2	réales, vert pâle.	1 50	»
2404	2	» rose.	1 50	»
		HONDURAS BRITANNIQUE.		
		Effigie de Victoria, coul. sur blanc, dentelés.		
2405	1	penny, bleu pâle.	0 25	»
2406	6	» carmin.	1 50	»
2407	1	sh., vert foncé.	2 50	»
		JAMAIQUE		
		Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.		
2408	1	penny, bleu pâle.	0 25	0 15
2409	1	» bleu foncé.	»	0 25
2410	2	» rose pâle.	1 00	»
2411	2	» rose foncé.	0 30	»
2412	3	» vert.	0 75	0 40
2413	4	» orange.	»	0 60
2414	4	» vermillon.	1 00	0 35
2415	6	» lilas pâle.	»	0 60
2416	6	» lilas vif	1 50	0 40
2417	1	sh., brun-jaune.	»	»
2418	1	» brun.	2 50	0 75
2419	1	» brun-violet.	»	0 75
		MEXIQUE.		
		République.		
		Effigie de Hidalgo, coul. s. blanc, avec nom des Etats, imp. en noir.		
2420	1/2	réal, bleu foncé.	»	1 50
2421	1/2	» bleu.	3 00	»
2422	1	» jaune pâle.	3 00	0 75
2423	2	réal, vert	»	0 50
2424	2	» vert-jaune.	»	0 50
2425	2	» vert vif.	»	0 50
2426	2	» vert-d'eau.	»	0 75
2427	2	» vert-bleu.	»	»
2428	4	» rouge.	»	2 50
2429	8	» violet.	»	»
		Les mêmes, sans insc. noires.		
2430	1/2	réal, bleu foncé.	2 50	»
2431	1/2	» bleu pâle.	2 00	»
2432	1	» orange.	»	»
2433	1	» jaune.	3 00	»
2434	2	» vert.	3 00	»
2435	2	» vert-jaune.	3 00	»
2436	4	» rouge.	5 00	»
2437	8	» violet rougeâtre	10	»
		Les mêmes, noir sur coul. avec nom des Etats, imp en noir.		
2438	1/2	réal, chamois.	»	»
2439	1	» vert-jaune.	3 00	0 75
2440	1	» vert.	3 00	0 75
2441	2	» lilas.	3 00	0 50
2442	4	» jaune.	»	»
2443	8	» fauve.	»	»
		Les mêmes, sans insc. noires.		
2444	1/2	réal, chamois.	2 25	»
2445	1	» vert.	2 00	»
2446	2	» lilas.	2 25	»
2447	4	» jaune.	»	»
2448	8	» fauve.	»	»
		Les mêmes, coul. sur coul., avec nom des Etats, imp. en noir.		
2449	4	réales, rouge s. jaune.	»	3 00
2450	8	» vert s. fauve.	»	3 00
		Les mêmes, sans insc. noires.		
2451	4	réales, rougé s. jaune.	»	»
2452	8	» vert s. fauve.	»	»
		Gouvernement jua-riste.		
		Effigie de Hidalgo, coul. s. blanc, dentelés.		
2453	1	réal, rouge.	»	»
2454	2	» bleu.	»	»
2455	4	» brun.	»	»
2456	1	peso, noir.	»	»
		Empire.		
		Aigle, coul. s. blanc, avec nom des Etats, imp. en noir.		
2457		3 centavos, brun.	»	»
2458	1/2	réal, brun foncé.	»	»
2459	1/2	» lilas.	»	»
2460	1	» bleu.	»	»
2461	1	» bleu-ciel.	»	1 00
2462	2	» jaune.	»	»
2463	2	» orange.	»	0 50
2464	4	» vert.	»	1 00
2465	8	» rouge.	»	1 75
		Les mêmes, avec nom des Etats et date d'émission.		
2466	3	centavos, brun.	»	»
2467	1/2	réal, lilas.	1 25	»
2468	1/2	» brun-rose.	1 00	»
2469	1	» bleu.	1 50	0 75
2470	1	» bleu-ciel.	»	0 75
2471	2	» jaune.	2 00	0 50
2472	2	» orange.	»	0 50
2473	4	» vert.	4 50	1 00
2474	8	» rouge.	9 00	1 50
		Les mêmes, sans insc. noires.		
2475	3	centavos, brun.	3 50	»
2476	1/2	réal, lilas.	1 00	»
2477	1	» bleu pâle.	1 50	»
2478	2	» jaune pâle.	2 00	»
2479	4	» vert.	»	»
2480	8	» rouge.	10	»
		Effigie de l'Empereur (lith.)		
2480a	7	cents, lilas.	»	»
2480n	13	cents, bleu pâle.	»	»
2480c	13	» bleu foncé.	»	»
2480d	25	cents, orange.	»	1 00
2480e	25	» jaune.	»	1 00
2480f	50	» vert pâle.	»	1 50
2480g	50	— vert foncé.	»	1 50
		Mêmes types gravés.		
2480h	7	cents, violet.	»	»
2480i	13	» bleu.	2 00	»
2480j	25	» orange.	»	1 00
2480k	50	» vert.	»	1 50
		NEVIS.		
		Groupe de femmes devant une source. Coul. sur pap. bleuté, dentelés.		
2481	4	pence, rose.	»	»
		Les mêmes, sur pap. blanc.		
2482	1	penny, rouge.	0 25	»
2483	1	» rouge vif.	0 35	»
2484	4	» rose.	1 00	»
2485	6	» gris-lilas.	1 50	»
2486	1	sh., vert.	2 50	»
2486a	1	penny, vermillon.	»	»
2486b	4	» orange.	»	»
2486c	1	sh. vert bleu.	»	»
		NICARAGUA.		
		Chaine de montagnes. Coul. sur blanc, dentelés.		
2487	2	centavos, bleu.	0 75	»
2488	5	» noir.	1 00	»
		NOUVEAU BRUNSWICK.		
		Fleurs héraldiques, dans un losange, papier bleuté.		
2489	3	pence, rouge pâle.	»	1 00
2490	3	» rouge foncé.	»	1 50
2491	6	» jaune.	»	»
2492	1	shill., violet.	»	»
		Divers types, coul. s. blanc.		
2493	1	cent, gris.	0 40	»
2494	1	» brun-violet.	0 25	»
2495	2	» orange.	0 35	»
2496	5	» vert-bronze.	2 50	0 50
2497	5	» vert.	»	0 25
2498	5	» vert clair.	0 50	0 25
2499	10	» vermillon.	1 00	0 60
2500	12 1/2	» bleu.	1 25	0 60
2501	17	» noir.	2 00	1 25
		NOUVELLE ÉCOSSE.		
		Effigie de Victoria, coul. s. bleuté.		
2502	1	penny, rouge-brun.	3 00	3 00
		Couronne et fleurs héraldiques dans un losange. Coul. s. papier bleuté.		
2503	3	pence, bleu-terne.	3 00	0 75
2504	3	» bleu vif.	4 00	1 00
2505	6	» vert-jaune.	»	3 00
2506	6	» vert foncé.	»	3 00
2507	1	sh., violet.	»	»
		Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.		
2508	1	cent, noir.	0 20	»
2509	2	» lilas.	0 35	»
2510	5	» bleu foncé.	0 50	0 25
2511	8 1/2	» vert.	1 00	»
2512	10	» vermillon.	1 00	0 60
2513	12 1/2	» noir.	1 50	0 60
		OCÉAN PACIFIQUE.		
		Vaisseau dans un ovale. Coul. sur bleuté.		
2514	1	réal, bleu.	»	»
2515	2	» rouge-brun.	»	»
		Les mêmes, sur papier blanc vergé		
2516	1	réal, carmin.	»	»
2517	2	» bleu.	»	»

		Neuf	Ann.
	Les mêmes, papier blanc uni.		
2318	1 réal, bleu.	2 50	»
2319	2 » »	2 50	»
2320	1 » carmin.	2 50	»
2321	2 » »	2 50	»
2322	1 » jaune.	2 50	»
2323	2 » »	2 50	»
2324	1 » vert.	2 50	»
2325	2 » »	2 50	»
2326	2 » brun.	2 50	»
	PÉROU.		
	Timbres provisoires de la Cie du Pacifique.		
	Vaisseau dans un ovale. Coul. sur bleuté.		
2327	1 réal, bleu.	»	»
	Armoiries du Pérou, coul. s. blanc, fond undulé. Encadrement double, grandes inscriptions.		
2328	1 dinero, bleu-vert pâle.	»	»
2329	1 » bleu-vert foncé.	»	»
2330	1 peseta, vermillon.	»	»
2331	1 » rose.	»	»
2332	1 » rouge-brun.	»	»
	Mêmes types, inscr. plus petites, fond undulé.		
2333	1 dinero, bleu pâle.	»	2 50
2334	1 » bleu.	»	»
2335	1 peseta, rouge-brique.	»	»
2336	1 » rose vif.	»	»
2337	1/2 peso, rose.	»	»
2338	1/2 » (imitation) jaune	0 50	»
	Mêmes types, fond composé de traits obliques à droite et à gauche.		
2339	1 dinero, bleu pâle.	1 50	1 00
2340	1 » bleu foncé.	»	»
	Le même, avec corne d'abondance s. fond blanc.		
2341	1 dinero, bleu foncé.	»	»
	Avec écusson et fond blancs.		
2342	1 dinero, bleu foncé.	»	»
	Les mêmes, fond en zig-zag		
2343	1 dinero, bleu pâle.	»	1 50
2344	1 » bleu foncé.	1 50	1 00
2345	1 peseta, rouge.	»	»
2346	1 » rose.	»	»
	Avec corne d'abondance sur fond blanc.		
2347	1 peseta, rouge.	»	»
2348	1 » rose.	»	»
	Avec écusson, fond blanc.		
2349	1 peseta, rose.	»	»
	Même type, lamas aux oreilles et sans queue.		
2350	1 peseta, rouge.	2 50	»
2351	1 » rose.	3 00	»
2352	1 » rouge-brun.	»	»
	Armoiries à relief, coul. sur blanc.		
2353	1 dinero, rouge.	1 00	0 35
2354	1 » vermillon.	2 00	0 60
2355	1 » rose.	1 00	0 35
2356	1 peseta, brun.	2 00	0 60
	Armoiries, coul. s. blanc, dentelés.		
2356A	5 centavos, vert.	0 75	»
	PRINCE ÉDOUARD.		
	Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.		
2357	1 penny, jaune pâle.	0 25	»
2358	1 penny, jaune foncé.	0 35	»
2359	2 » rose pâle.	0 50	»
2360	2 » rose vif.	0 50	»
2361	3 » bleu pâle.	0 75	»
2362	3 » bleu vif.	0 75	0 50
2363	6 » vert pâle.	1 50	»
2364	6 » vert foncé.	»	»
2365	9 » lilas pâle.	»	0 75
2366	9 » lilas vif.	2 00	»
	SAINTE-LUCIE.		
	Effigie de Victoria, coul. s. blanc, étoile en filagramme, dentelés.		
2371	Sans valeur, rouge.	1 00	»
2372	» bleu foncé.	1 50	»
2373	» vert foncé.	3 00	»
	Les mêmes, avec CC en filag		
2374	Sans valeur, rose.	0 50	»
2375	» bleu ardoise	1 50	»
2376	» vert clair.	2 50	»
2377	» noir.	0 25	»
2378	» jaune serin.	1 00	»
2379	» violet.	1 50	»
2380	» orange.	2 50	»
	ST-THOMAS, — LA GUAYRA, PORTO CABELLO.		
	Vaisseau, noir sur coul. non dentelé.		
2381	1/2 centavo, gris.	0 25	»
2382	1 » rose.	0 25	»
2383	2 » vert.	0 25	»
2384	3 » jaune.	0 35	»
2385	4 » bleu.	0 50	»
	Vaisseau, coul. s. blanc, dent.		
2386	1/2 réal, rouge.	1 25	0 75
2387	2 » vert-jaune.	2 50	1 25
2388	2 » vert foncé.	3 00	»
2389	1/2 » bleu.	0 75	»
2390	2 » jaune d'or.	2 00	»
	Les mêmes, chiffres plus grands.		
2391	1/2 réal, rose.	0 75	0 50
2392	2 » vert-jaune.	»	1 00
2393	2 » vert pâle.	»	1 25
	ST-VINCENT.		
	Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.		
2394	1 penny, rouge pâle,	0 35	»
2395	1 » rouge carmin.	0 25	»
2395A	4 » bleu.	1 00	»
2396	6 » vert-jaune.	»	»
2397	6 » vert foncé.	1 50	0 75
2397A	1 sh., violet.	2 50	»
	TERRE-NEUVE.		
	Fleurs héraldiques, disposées différemment. Coul. s. blanc, non dentelés.		
2398	1 penny, brun.	0 35	»
2399	2 » vermillon	1 00	»
2600	3 » vert.	1 25	»
2601	3 » vert-jaune.	1 00	»
2602	4 » vermillon.	»	»
2603	5 » brun.	3 00	»
2604	5 » chocolat.	2 00	»
2605	6 » vermillon.	»	»
2606	6 1/2 » »	»	»
2607	8 » »	3 00	1 75
2608	1 sh., »	»	»
2609	2 pence, carmin.	0 50	»
2610	4 » »	1 25	»
2611	6 » »	1 75	0 75
2612	6 1/2 » »	2 00	»
2613	1 sh., »	3 00	1 25
	Divers types, coul. s. blanc, dentelés.		
2614	2 cents, vert.	0 25	»
2615	5 cents, brun.	0 50	»
2616	10 » noir.	1 00	»
2617	12 » cuir.	1 25	»
2618	13 » jaune.	1 25	»
2619	24 » bleu foncé.	2 75	»

(*La suite au prochain n°.*)

TIMBRES DIVERS.

ITALIE.

Essais des timbres actuels, avec le mot saggio.

8 timbres pour	2 50	»

Timbres d'affiches.

Les 6 essais, lilas, pour	2 00	»
2 cents (essai), 6 nuances à	0 50	»

LUXEMBOURG (*essais*).

Effigie, sur papier carton.

10 cents, noir.	2 00	»

AUTRICHE.

Chemin de fer de Galtieie.

3 kr., chamois.	0 25	»
5 » lilas.	0 35	»
10 » vert d'eau.	0 60	»
20 » rose.	1 00	»

NOUVEAU BRUNSWICK.

Effigie de O'Connell.

5 cents, photographié.	0 50	»

ROMAGNE (*essais*).

2 baj., vert.	0 50	»
3 » gris.	0 50	»
4 » »	0 50	»
20 » »	0 75	»

BAVIÈRE

1867, *armoiries à relief.*

1 kr., vert.	0 15	»
3 » rose.	0 25	»
6 » bleu.	0 50	»
9 » bistre.	0 60	»
12 » lilas.	0 75	»
18 » rouge.	1 00	»

ZURICH (*effets*).

Mercure, couleur sur blanc.

5 rapp, gris.	0 25	»
20 « lilas.	0 35	»
30 » bleu.	0 40	»
50 » gris.	0 50	»
75 » »	0 50	»
75 » vert.	0 50	»
100 » jaune.	0 50	»
100 » gris.	0 50	»
200 » jaune.	0 50	»
300 » gris.	0 50	»
300 » jaune.	0 50	»

ESPAGNE.

Effigie de la reine (recihos).

5 cents, gris.	0 35	»
50 » bleu.	0 60	»

Effigie de la reine (essais).

4 cuartos, brun.	1 25	»
4 » rouge.	1 25	»
4 » vert.	1 25	»

PÉROU.

10 cents, vert.	1 00	»
25 » bleu.	»	0 80
1 sol, bistre.	»	0 80

HAMBOURG.

Enveloppes avec filagramme.

1/2 sch. noir.	0 25	»
4 » vert.	0 60	»

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE

DONNANT DROIT A UN ABONNEMENT D'UN AN, A NOTRE JOURNAL, MOYENNANT FR. 1-20 POUR PORT.

6e ÉDITION.

Revue avec soin, et augmentée d'armoiries nouvelles.

Cet album dont chaque page est entouré d'un encadrement fleuronné, contient, outre les armoiries des principaux pays, cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 ferm. fr. **8** »
— tranches dorées 2 — **9-50**
Maroquin plein, toutes nuances, 2 — **12** »
— Lavalière et rouge, **14** »

Albums intercalés de feuilles supplémentaires à chaque page. Jolie reliure pl. maroquin, 2 ferm. fr. **16** »

ALBUMS BROCHÉS

PRIX : **6** FRANCS

(Toute feuille supplémentaire coûte 5 centimes.)

S'adresser au bureau du journal ou chez F. Grumerl, 5, rue Neuve-Bourg-L'abbé, à Paris.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL. **96** armoiries coloriées, rehaussées d'or et d'argent, pouvant servir à illustrer les albums de timbres-poste. Prix : **5** francs (franco).

LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, par J.-B. Moens. 1 joli vol. in-12 avec illustrations dans le texte et planches tirées à part. Prix. **5** francs (franco).

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais, par le docteur C. W. Viner. Prix. **5** francs (franco).

DE LA FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE ou nomenclature de toutes les imitations et falsifications, ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays, par J.-B. Moens. Prix. **1** franc (franco).

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais, par E. Doble. Prix. **1** franc.

MANUEL DU COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. Moens. 1e édition. Joli vol. in-18, imprimé sur papier vert. Prix. **1** franc.

ALBOISE et ÉLIE. Histoire des milices citoyennes, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Paris, 1850, 2 beaux vol. gr. in-8°, illustrés de 24 jolies gravures sur acier et de jolis costumes coloriés; broché, 10 francs.
—— Le même ouvrage, très-belle reliure maroquin, 15 francs.
—— Le même ouvrage, 1re éd., gr. in-8°, illustré, br. 5 francs.
— Le même ouvrage, très-jolie demi-rel., 8 fr.

CHAMPAGNAC (J.-B.-J.), Guillaume le Taciturne et sa dynastie, histoire des Pays-Bas (Hollande et Belgique), depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Paris, gr. in-8, br., avec gravures sur acier de Rouargue frères, 5 fr.

COSTUME DU MOYEN AGE, d'après des monuments d'arts et de manuscrits contemporains, splendide édition magnifiquement illustrée de 150 grav. en couleur rehaussées d'or et d'argent, avec un texte explicatif des costumes, rois, barons, comtes, marquis, ducs, etc. 2 beaux vol. gr. in-8°, demi-rel. maroquin rouge, tranche dorée, 50 fr.

ILLUSTRATION, journal universel ou recueil de faits, d'actualités, d'histoire, voyage, etc., orné de plus de 20,000 grav.; collection complète depuis son origine (1843 à 1865, fin décembre). Ens. 46 tomes reliés en 25 jolis vol. in-fol., 400 fr.

JANIN (Jules). La Normandie historique, pittoresque et monumentale, illustré par H. Bellangé. Gigoux, Morel-Fatio, Tellier, Daubigny et J. Noël, grand in-8°, br., 8 francs.

Le même ouvrage, jolie demi-reliure, tranche dorée, 12 francs.

JANIN (Jules). La Bretagne historique, pittoresque et monumentale, illustré par H. Bellangé, Gigoux, Raffet, Gudin, Isabey, Morel-Fatio, Jules Noël et Daubigny, grand in-8°, broché, 8 francs.

Le même ouvrage, jolie demi-reliure, tranche dorée, 12 francs.

La Normandie et la Bretagne, jolis vol. grand in-8°, Jésus vélin, contiennent environ 180 gravures sur bois, et 20 belles gravures sur acier; un portrait de Corneille et de Chateaubriand; 12 types Normands et Bretons, imprimés en couleur et 4 planches d'armoiries tirées en couleurs, or et argent, etc., etc.

MULLIÉ (C.), Fastes de la France ou faits chronologiques, synchroniques et géographiques de l'histoire de France, précédées de l'histoire de la Gaule. Paris, 1859, 4 vol. grand in-8°, br., ornés de jolies gravures. 12 fr.

SÉGUR. Histoire ancienne, contenant l'histoire des Égyptiens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs, des Carthaginois, des Juifs, gr. in-8°; 10 grav. sur acier d'après les grands maîtres de l'école française et flamande, br. 10 fr.

SÉGUR. Histoire romaine, contenant l'histoire de l'empire romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à Constantin, gr. in-8°, illustré de 10 gravures sur acier, d'après les mêmes, broché. 10 fr.

SÉGUR. Histoire du Bas-Empire, depuis Constantin jusqu'à la fin du second empire grec, gr. in-8°, illust. de 10 grav. sur acier d'après les mêmes, br., 10 fr.

ORBIGNY C. D'. Dictionnaire universel d'histoire naturelle résumant et complétant tous les faits présentés par les encyclopédies et les anciens dictionnaires scientifiques. Paris, 15 beaux vol. gr. in-8°, brochés, enrichis de 288 magnifiques pl. sur acier, très-bien coloriées. 150 francs.

ENCYCLOPÉDIE MILITAIRE,

PAR

S. A. I. et R. l'archiduc Charles, le baron de Jomini, le marquis de Ternay, Jourdans Joachim Ambert et Okouneff,

ÉDITION BELGE

Composée de **12** vol. in-8°, imprimée sur 2 colonnes, avec 5 atlas, etc. Prix : **120** francs.

Chacun des ouvrages peut être acquis séparément aux prix suivants :

Jomini. — Histoire critique et militaire de la révolution, 4 volumes et atlas. **60** francs.
— La vie politique et militaire de Napoléon, 2 volumes et atlas. **30** francs.
— Le traité des grandes opérations militaires, 2 volumes et atlas. **16** francs.

Ternay. — Le traité de tactique, 1 volume et atlas, net **12** francs.

L'Archiduc Charles. — Les principes de la stratégie, 1 volume et atlas, net **12** francs.

Ambert. — Les esquisses historiques sur l'armée française, 1 volume illustré de costumes coloriés. **10** francs.

Okouneff. — Considérations sur les grandes opérations, **7** francs.

POUR LES CONDITIONS, VOIR LE N° 51.

(*Suite Voir le numéro précédent.*)

TRINITÉ.

		Neuf	Aun
	Déesse Britannia, coul. s. bleuté.		
2620	Sans valeur, rouge-brique.	»	3 00
2621	» rouge-brun.	»	4 00
2622	» violet rougeât.	»	»
2623	» bleu foncé.	»	»
2624	» noir-brun.	»	»
2625	» noir verdâtre.	»	»
	Papier blanc, non dentelés		
2626	Sans valeur, carmin	»	3 00
2627	» chocolat.	»	»
2628	» brique.	»	3 00
2629	» violet foncé.	»	»
2630	» bleu clair.	»	»
2631	» bleu foncé.	»	»
2632	» noir.	»	»
	Sur papier blanc, dentelés.		
2633	Sans valeur, rouge.	»	3 00
2634	» carmin.	»	»
2635	» rouge vif.	0 35	»
	Avec CC en filagramme, dentelé.		
2636	Sans valeur, rouge-brun.	0 25	»
	Mêmes types, lithographiés, sur papier blanc, non dent.		
2637	Sans valeur, bleu pâle.	»	»
2638	» bleu.	»	»
2639	» bleu foncé.	»	»
	Mêmes types, reports des précédents, dessin presque invisible.		
2640	Sans valeur, vermillon fon é	1 50	»
2641	» vermillon pâle.	1 50	»
2642	» bleu pâle	»	»
2643	» gris.	»	»
	Mêmes types, avec indication de la valeur, gravé, non dentelé, pap. blanc, sans filagramme.		
2644	4 pence, pensée.	»	»
2645	4 » lilas.	»	»
2646	6 » vert-jaune.	»	1 50
2647	1 sh., noir-bleuté.	»	»
	Les mêmes, dentelés.		
2648	4 pence, pensée.	»	1 25
2649	4 » lilas.	»	1 25
2650	4 » brun-violet.	1 50	0 75
2651	6 » vert-jaune.	»	1 50
2652	6 » vert foncé.	»	»
2653	1 sh., ardoise.	»	»
	Les mêmes, avec CC couronnés, en filagramme.		
2654	4 pence, mauve pâle.	1 00	»
2655	6 » vert foncé.	2 50	1 00
2656	6 » vert-jaune.	1 50	»
2657	6 » vert clair.	1 50	0 60
2658	1 sh.; mauve.	»	»
2659	1 » violet vif.	2 50	0 50

URUGUAY.

Diligencia. Soleil dans un cercle rect.

2661	60 centavos, bleu clair.	»	»
2661	60 » indigo.	»	»
2662	80 » vert clair.	1 00	»
2663	80 » vert foncé.	1 00	»
2664	1 réal, vermillon pâle.	0 75	»
2 65	1 » vermillon foncé	0 75	»
	Soleil dans un cercle, carré, chiffres maigres.		
2666	60 centes., violet-ardoise	»	2 25
2667	80 » jaune.	»	»
2668	80 centes., orange.	»	2 00
2669	100 » rouge-brun.	2 50	»
2670	120 » bleu clair.	»	1 50
2671	180 » vert.	2 00	1 75
2 72	240 » vermillon.	2 75	»
	Mêmes types, chiffres gras		
2673	60 centes., brun foncé.	»	»
2674	60 » brun-rouge.	»	0 25
2675	60 » gris.	»	0 50
2676	60 » violet clair.	1 00	0 25
2677	60 » violet foncé.	1 00	0 25
2678	60 » brun pâle.	1 00	0 25
2679	80 » jaune	1 25	1 00
2680	80 » ocange.	»	»
2681	100 » rose pâle.	1 50	»
2682	100 » carmin vif.	»	»
2683	120 » bleu	1 50	1 00
268	120 » b eu foncé.	1 50	1 00
2685	120 » bleu pâle.	»	1 25
2686	180 » vert.	»	»
2687	180 » vert foncé.	»	»
	Mêmes types, valeur répétée deux fois.		
2688	120 centes , bleu.	»	»
2689	120 » bleu-vert.	»	»
2690	180 » vert pâle.	1 00	»
2691	180 » vert foncé	0 75	»
2692	240 » vermillon pâle.	0 75	»
2693	240 » vermillon vif.	0 50	»
	Armoiries dans un ovale, coul. s blanc rect.		
2694	6 centes., rose pâle.	»	»
2695	6 » rose vif.	1 00	0 75
2696	6 » br que.	»	»
2697	8 » vert pâle	»	0 75
2698	8 » vert foncé.	1 50	»
2699	10 » bistre pâle	»	1 25
2700	10 » bistre foncé.	1 50	1 00
2701	12 » bleu pâle.	»	1 00
2702	12 » bleu vif.	1 50	0 75

TIMBRES POVISOIRES

Les mêmes avec chiffres noirs aux angles.

2702A	5 cents, bleu.	»	»
2702B	10 » vert	»	»
2702C	15 » jaune.	»	»
2703D	20 » carmin.	»	»
	Armoiries de Montevideo, placées sur de grands chiffres, coul. s. blanc.		
2703	1 cent. noir	0 20	»
2703A	5 » bleu foncé.	»	»
2703B	5 centes., bleu.	0 75	»
2704	10 » vert	1 00	»
2705	15 » jaune.	1 50	»
2706	20 » carmin.	2 00	»
	Les mêmes dentelés.		
2706A	1 cent, noir.	»	»
2706B	5 » bleu.	1 00	»
2706C	10 » vert.	1 50	»
2706D	15 » jaune.	1 75	»
2706E	20 » carmin.	2 50	»

ENVELOPPES.

Armoiries à reliefs, centeci-mos avec un C.

2706F	5 cents, bleu pâle.	1 50	»
2706G	5 » bleu.	1 25	»
2706H	10 » vert	2 00	»
	Les mêmes centes avec un S.		
2706I	5 cents, bleu pâle	1 50	»
2706J	5 » bleu.	1 00	»
2706K	10 » vert.	1 50	»

VANCOUVER

Effigie de Victoria, coul. s blanc, CC couronnés en filagramme, non dentelé.

2707	10 cents, bleu.	»	»
	Les mêmes, dentelés.		
2708	5 cents, rose.	0 60	»
2709	10 » bleu.	1 25	»

VÉNÉZUELA

Armoiries, coul. sur blanc, rect. petite dimension.

2710	1/2 réal, jaune vif.	»	1 50
2711	1/2 réal, orange.	0 50	»
2712	1 » bleu foncé.	2 50	1 50
2713	1 » bleu.	1 25	0 75
2714	2 » rouge jaunâtre.	3 00	»
2715	2 » rouge.	2 00	1 25
	Mêmes armoiries, coul. sur blanc, carrés.		
2716	1/4 centavo, vert.	0 75	»
2717	1/2 » lilas.	0 75	»
2718	1 » brun.	0 50	»
	Aigle, coul s. blanc, rect.		
2719	1/2 centavo. chair.	0 15	»
2720	1 » gris-vert.	0 15	»
2721	1/2 réal, jaune pâle.	0 75	»
2722	1/2 » jaune.	0 50	»
2723	1 » bleu pâle.	1 50	»
2724	1 » bleu v f.	1 25	»
2725	2 » vert jaune.	2 00	1 00
2726	2 » vert-d eau.	2 00	0 75
	Armoiries, encadrem. octog. Coul. s. blanc, carré.		
2727	1/2 real, violet.	0 60	»
2728	1 » rouge.	1 25	»
2729	2 » jaune pâle.	2 50	»

ILES VIERGES.

Vierge tenant une lampe; imp. coul. dentelés.

2729A	1 penny, vert.	0 25	»
2729B	1 » vert pâle.	0 40	»
2729C	1 » vert bleu.	0 25	»
2729D	6 » carmin.	1 50	0 75

OCÉANIE.

AUSTRALIE DU SUD.

Effigie de Victoria, coueur sur blanc, étoile en filagramme, non dentelés.

2730	1 penny, vert foncé.	»	»
2731	2 » rouge foncé.	»	1 00
2732	2 » rouge-orange	»	»
2733	2 » rouge pâle.	»	1 00
2734	2 » rouge brique.	»	1 25
2735	6 » bleu foncé.	»	1 00
2736	9 » gris.	»	»
2737	1 sh. orange foncé.	»	»
2738	1 » orange pâle.	»	»
	Les mêmes, dentelés à la roulette, étoile en filagramme.		
2739	1 penny, vert.	»	»
2740	1 » vert clair.	0 25	»
2741	1 » vert-jaune.	0 25	0 15
2742	2 » rouge pâle.	»	0 75
2743	2 » brique.	0 60	0 25
2744	2 » vermillon vif.	0 50	0 35
2745	6 » bleu-gris.	»	0 75
2746	6 » bleu-violet.	»	0 35
2747	6 » bleu.	1 50	»
2748	6 » bleu outremer.	»	0 50
2749	9 » gris-lilas.	»	0 75
2749A	10 » orange.	»	2 00
2750	1 sh., orange pâle.	»	»
2751	1 » jaune-serin.	»	2 00
2752	1 » brun.	3 00	0 50
2753	1 » brun rougeâtre.	»	0 50
	Même effigie, dentelés.		
2753A	4 pence, lilas foncé.	1 25	»
2753B	2 sh. carmin vif	»	»

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Cygne, non dentelés, cygne en filagramme.

2754	1 penny, noir.	3 00	1 00
2755	2 » chocolat.	8 00	»
2756	4 » bleu foncé.	»	1 50
2757	4 » bleu.	1 50	»
2758	6 » doré.	12 »	3 00
2759	6 » noir sur jaunât	»	»
2760	1 sh. bi-tre-jaunâtre	»	2 00
2761	1 » bistre pâle.	4 00	»
2762	1 » brun sur jaunât.	4 00	»
	Le même, dentelé à la roulette, octog		
2763	4 pence, bleu.	»	»
	Les mêmes, non dentelés, papier blanc.		
2764	2 pence, orange pâle.	1 00	0 50
2765	2 » orange vif.	2 00	»

		Neuf	Anu.
2766	4 pence, bleu foncé.	2 50	»
2767	6 » vert-jaune.	»	»
2768	6 » vert.	10 »	4 00
	Les mêmes, dent, à la roul.		
2769	2 pence, orange.	3 00	»
2770	6 » vert-jaune.	»	»
	Sur papier pelure, non dentelé, cygne en filagramme.		
2771	2 pence, orange.	2 50	»
	Mêmes types, coul. sur blanc, dentelés à la machine, cygne en filagramme.		
2772	1 penny, rouge pâle.	0 30	0 35
2773	1 » carmin.	»	»
2774	2 » bleu.	0 50	0 35
2775	4 » vermillon.	2 00	»
2776	6 » violet-brun	3 00	1 50
2777	1 sh. vert	4 00	1 25
2778	1 » vert pâle.	»	»
	Les mêmes, sans filagramme.		
2779	1 penny, rouge-brique.	0 25	0 15
2780	1 » rouge-brun.	»	»
2781	2 pence, bleu foncé.	»	»
2782	6 » lilas bleuâtre.	3 00	»
2783	6 » violet vif.	2 00	»
2784	6 » lilas pâle.	»	1 00
	Les mêmes, CC en filagramme.		
2785	1 penny, bistre pâle.	0 25	»
2786	1 » jaune-olive.	»	»
2787	2 » jaune-serin.	0 50	»
2787A	2 » jaune pâle.	»	»
2787B	2 » orange.	»	»
2788	4 » rose.	1 00	»
2789	6 » lilas vif.	1 50	»
2790	1 sh. vert pâle.	»	»
	Timbres pour la correspondance officielle.		
	Mêmes types que les précédents, mais perforés d'un trou au milieu ; non dent.		
2791	4 pence, (octog.) bleu.	»	»
2792	1 sh. (ovales) brun.	»	»
	Les mêmes, dentelés.		
2793	1 penny, rouge-brun.	»	0 25
2794	1 » bistre pâle.	»	»
2795	2 » bleu.	»	0 50
2796	6 » lilas vif.	»	»
2797	1 sh. vert	»	1 25
	HAWAIIEN.		
	Chiffres, couleur sur blanc, non dentelés, Hawaiian postage.		
2798	5 cents,	»	»
2799	13 » bleu	»	»
	Chiffres, couleur sur azur, non dentelés, Hawaiian postage, Interisland, uku leta.		
2800	1 cent, bleu pâle.	»	»
2801	1 » bleu foncé.	»	»
2802	2 » noir.	2 00	1 50
2803	1 » noir.	1 00	»
2804	2 » bleu pâle.	»	»
2805	2 » bleu foncé.	»	»
	Sur papier blanc uni.		
2806	1 cent, noir.	0 75	»
2807	2 » »	1 25	»
	Sur papier vergé blanc.		
2808	1 cent, noir.	0 50	»
2809	2 » »	0 75	»
	Les mêmes, avec l'inscription: Interisland uku leta, Hawaiian postage.		
2810	1 cents, bleu foncé.	1 00	»
2811	2 » » »	1 50	»
	Les mêmes, avec l'inscription: Hawaiian postage, uku leta, Hawaiian postage, couleur sur azur, non dentel		
2812	5 cents, bleu.	2 50	»
2812A	13 » »	»	»
	Buste de Kamèhaméa III, coul. sur blanc, non dent.		
2813	5 cents, bleu.	»	»
2814	13 » rouge.	4 00	»
	Sur papier azuré.		
2815	5 cents, bleu pâle.	1 50	»
2816	5 cents, bleu foncé.	1 50	»
	Effigie de Kamèhaméha IV, couleur sur vergé blanc, non dentelés.		
2817	2 cents, chair.	»	1 00
2818	2 » rouge-brun.	»	1 25
2819	2 » rouge vif	1 50	0 75
	Même effigie, couleur sur blanc, dentelés.		
2820	2 cents, rouge vif.	0 30	0 20
	Effigie de Kamèhaméha V.		
2820A	5 cents, bleu.	1 50	»
	INDES NÉERLANDAISES.		
	Effigie du roi Guillaume, couleur sur blanc.		
2821	10 cents, carmin.	0 50	»
2822	10 » rouge foncé.	0 50	»
	NOUVELLE CALÉDONIE.		
	Effigie de Napoléon, couleur sur blanc.		
2823	10 cents, gris.	3 00	»
2824	La feuille de 50 types.	90 »	»
2825	10 cents, phlographié.	0 30	»
2826	La feuille 50 timbres, id.	6 00	»
	NOUVELLE-GALLES DU SUD.		
	Vue de Sydney, avec nuages, couleur sur bleuté.		
2827	1 penny, carmin.	»	5 00
2828	2 » bleu.	»	5 00
2829	3 » vert-myrte.	»	3 00
	Papier blanc.		
2830	1 penny, rouge foncé.	»	6 00
2831	2 » bleu.	»	5 00
2832	2 » bleu foncé.	»	6 00
2833	3 » vert-jaune.	»	3 00
	Papier vergé.		
2834	1 penny, rouge foncé.	»	7 00
2835	2 » bleu.	»	7 00
2836	3 »	»	»
	Les mêmes, papier bleuté, sans nuages.		
2837	1 penny, rose.	»	7 00
	Papier blanc.		
2838	1 penny, rouge.	»	7 00
	Même type, fond vertical, sur papier blanc.		
2839	2 pence, bleu.	»	6 00
2840	2 » bleu foncé.	»	6 00
	Effigie laurée de Victoria, couleur sur bleuté, non dentelés.		
2841	1 penny, rouge.	»	3 00
2842	1 » rouge-brun.	»	3 00
2843	2 » bleu.	»	2 00
2844	3 » vert.	»	2 00
2845	6 » brun foncé.	»	3 00
2846	6 » brun pâle.	»	3 00
2847	8 » orange.	»	»
2848	8 » jaune.	»	14 »
	Même effigie, fond lignes verticales et étoile dans les angles, coul. sur bleuté, non dentelés.		
2849	2 pence, bleu.	»	»
	Papier vergé bleuté.		
2849A	1 penny, brun-rouge.	»	»
	Même type, sur papier teinté légèrement, sans filagramme.		
2850	1 penny, carmin.	»	3 00
2851	1 » rouge.	»	3 00
2852	2 » bleu pâle.	»	1 50
2853	2 » bleu foncé.	»	1 50
2854	3 » vert clair.	»	2 00
2855	3 » vert glauque.	»	2 00
	Les mêmes, sur papier blanc, gros chiffre en filagramme.		
2856	1 penny, orange vif.	10 »	2 00
2857	2 » bleu foncé.	6 00	1 00
2858	2 » bleu.	»	1 00
2859	3 » vert foncé.	3 00	1 00
	Effigie de Victoria, couleur sur blanc, gros chiffre en filagramme, non dentelés, carrés.		
2860	5 pence, vert foncé.	3 50	»
2861	6 » gris-vert.	»	1 00
2862	6 pence, gris-jaune.	1 00	»
2863	8 pence, jaune d'or.	»	»
2864	1 sh. brique.	»	2 00
2865	» rouge pâle.	»	2 00
	Les mêmes, portant, par erreur, le chiffre 8 en filagr.		
2866	6 pence, gris-jaune.	»	3 00
2867	1 sh. brique.	»	»
	Mêmes types, gros chiffres en filagramme, dentelés, carrés.		
2868	5 pence, vert foncé.	3 50	1 50
2869	5 » vert clair.	1 25	0 75
2870	6 » gris-vert.	»	»
2871	6 » brun-olive.	»	1 00
2872	6 » violet foncé.	»	0 30
2873	6 » violet rougeâtre	»	0 30
2874	6 » violet.	1 50	0 25
2875	8 » jaune.	»	2 00
2876	8 » orange.	2 00	1 00
2877	1 sh. rouge pâle.	»	»
2878	1 » rose.	»	0 30
2879	1 » carmin vif.	2 50	0 50
	Avec 5 en filagramme.		
2879A	6 pence, violet.	»	»
	Avec 12 en filagramme.		
2879B	6 pence, violet.	»	»
	Buste de Victoria, dans un rond, 5e en filagramme, non dentelés.		
2880	5 sh. violet	»	»
	Dentelés.		
2881	5 sh. violet.	»	2 50
	Effigie diadémée de Victoria, couleur sur blanc, gros chiffre en filagramme, non dentelés.		
2882	1 penny, vermillon vif.	»	2 00
2883	1 » vermillon pâle.	»	2 00
2884	2 » bleu foncé.	»	1 50
2885	2 » bleu	»	1 50
2886	3 » vert foncé.	»	»
2887	3 » vert.	»	»
2888	3 » vert-jaune.	»	1 50
	Les mêmes dentelés.		
2889	1 penny, vermillon vif.	»	1 50
2890	1 » orange.	»	1 50
2891	1 » vermillon pâle.	1 00	0 50
2892	2 » bleu foncé.	»	»
2893	2 » bleu.	»	0 75
2894	3 » vert foncé.	»	»
2895	3 » vert-jaune.	»	0 75
2896	3 » vert clair.	1 00	0 50
	Le même, portant par erreur un gros 5 en filagramme.		
2897	2 pence, bleu.	»	»
	Même type, chiffre maigre en filagramme.		
2898	1 penny, vermillon pâle.	0 40	»
	Même effigie, avec inscription en cintre, gros chiffre en filagramme, couleur sur blanc glacé, dentelé.		
2899	2 pence, bleu pâle.	»	»
2900	2 » bleu.	»	1 00
	Avec chiffre maigre en filagramme.		
2901	2 pence, bleu pâle.	0 80	0 30
2902	2 » bleu.	0 80	»
	Sans filagramme.		
2902A	2 pence, bleu.	»	»
	Sur papier mi-blanc, portant par erreur un gros 5.		
2903	2 pence, bleu.	»	»
	Même effigie dans un ovale, couleur sur blanc glacé, chiffre maigre en filagr., dentelé.		
2904	1 penny, vermillon.	1 50	»
	Sur papier non glacé, même filagramme.		
2905	1 penny, vermillon.	0 25	»
2906	1 » rouge brun.	»	0 20
	Sans filagramme.		
2906A	1 penny, rouge-brun.	»	»

		Neuf	Ann.
	Registered.		
	Effigie laurée de Victoria, couleur sur blanc, sans filagramme, non dentelés.		
2907	Rouge vif et bleu foncé.	»	»
2908	Orange et bleu pâle.	»	»
	Les mêmes, dentelés, sans filagramme.		
2909	Jaune-olive et bleu verdât.	»	»
	Avec gros chiffre 6 en filagramme.		
2910	Rouge vif et bleu.	»	»
2911	Orange et bleu.	»	»
2912	Rouge pâle et bleu.	1 50	1 00
	Bandes pour imprimés.		
	Effigie à relief de Victoria, couleur sur blanc uni.		
2913	1 penny, rouge vif.	»	»
2914	1 » rouge pâle.	0 80	»
	Les mêmes s. pap. vergé blanc.		
2915	1 penny, rouge vif.	»	»
2916	1 » rouge pâle.	»	»
	Les mêmes, avec nom de journal, imprimés en noir.		
2917	1 penny, rouge vif.	»	0 35
2918	1 » rouge pâle.	0 60	»
	Effigie de Victoria dans un ovale, couleur sur papier blanc vergé.		
2919	1 penny, rouge pâle.	0 40	»
	NOUVELLE ZÉLANDE.		
	Buste de Victoria, couleur sur azur, non filagramné, non dentelés.		
2920	1 penny, rouge-brique.	»	»
2921	2 » bleu.	»	2 50
2922	1 sh. vert	»	5 00
	Les mêmes, sans filagramme, pap. blanc épais, non dent.		
2923	1 penny, rouge orangé.	»	1 00
2924	2 » bleu vif	»	0 75
2925	2 » bleu pâle.	»	0 75
2926	6 » brun-jaune.	»	0 75
2927	6 » bistre-jaune.	»	0 75
2928	1 sh. vert-bleu	»	»
2929	1 » vert pâle,	»	2 50
	Les mêmes, dentelés.		
2930	2 pence, bleu pâle.	»	1 00
2931	2 » bleu foncé.	»	»
	Les mêmes, papier pelure, sans filagramme, non dent.		
2932	2 pence, bleu outremer.	»	»
2933	6 » brun-marron.	»	1 00
2934	6 » brun-noir.	»	»
2935	1 sh. vert foncé.	»	4 00
2936	1 » vert-jaune.	»	4 00
	Les mêmes, piqués à la roul.		
2937	6 pence, brun-marron.	»	1 50
2938	1 sh. vert foncé.	»	»
	Les mêmes, dentelés.		
2939	2 pence, bleu outre-mer.	»	»
2940	6 » brun-marron.	»	1 50
2940A	6 » brun-noir.	»	»
2941	1 sh. vert foncé.	»	»
	Mêmes types, étoile en filagramme, non dentelés.		
2942	1 penny, rouge-orange.	1 25	»
2943	1 » vermillon.	»	»
2944	1 » rouge.	0 50	»
2945	2 » bleu pâle.	»	0 50
2946	2 » bleu foncé.	»	0 50
2947	3 » violet.	1 00	»
2948	6 » brun-marron.	»	0 50
2949	6 » brun-noir.	»	0 50
2950	6 » brun-rouge.	2 00	0 25
2951	1 sh. vert.	3 00	0 50
2952	1 » vert fauve.	»	0 50
	Les mêmes, piqués à la roulette, étoile en filagramme.		
2953	2 pence, bleu foncé.	»	»
2954	2 » bleu pâle.	»	»
2955	3 » violet.	»	»
2956	6 » brun-noir.	»	»
2957	6 » brun-rouge.	»	»
2958	1 sh. vert	»	»
2959	1 » vert-jaune.	»	1 50
	Les mêmes, dentelés à la machine, étoile en filagramme.		
2960	1 penny, orange.	»	»
2961	1 » vermillon.	»	»
2962	1 » rouge.	0 25	»
2963	2 » bleu foncé.	0 50	0 25
2964	2 » bleu pâle.	0 50	0 25
2965	3 » violet.	»	»
2966	4 » rose.	»	1 50
2967	4 » jaune.	1 00	»
2968	6 » brun clair.	»	0 50
2969	6 » brun-marron.	»	0 50
2970	6 » brun-rouge.	»	0 25
2971	1 sh. vert-jaune.	2 50	0 50
2972	1 » vert foncé.	»	0 50
2973	1 » vert pâle.	»	»
	Avec la dentelure très-serrée, 24 dents sur 18 de large.		
2973A	1 penny, orangé.	»	»
2974	2 » bleu.	»	»
	Les mêmes, avec N Z en filagramme, non dentelés.		
2975	1 penny, rouge.	0 35	»
2976	2 » bleu.	»	0 75
2977	3 »	»	»
2978	6 » brun-rouge.	»	0 50
2979	1 sh. vert.	2 50	0 75
	Les mêmes, avec N Z en filagramme et dentelés.		
2980	1 penny,	»	»
2981	2 » bleu.	0 30	0 25
2982	3 »	»	»
2983	6 » brun-rouge.	1 50	0 25
2984	1 sh. vert-jaune.	»	»
2985	1 » vert.	»	0 50
	ILES PHILIPPINES.		
	Effigie de la reine Isabelle II dans un ovale, couleur sur blanc, gravé, millésime 1854.		
2986	5 cuartos, orange.	»	»
2987	5 » vermillon.	»	»
2988	10 » rouge foncé.	17	»
2989	10 » rose.	»	»
2990	1 réal, bleu vif.	»	»
2991	1 » bleu-ardoise.	»	»
2992	2 » vert-jaune.	»	»
	Avec faute d'orthographe : Correos au lieu de Correos.		
2993	1 real, bleu vif.	»	»
2994	1 » bleu-ardoise.	»	»
	Même effigie dans un cercle, millésime 1854, lithogr.		
2995	5 cuartos, vermillon vif.	»	»
2996	5 » orange.	»	»
2997	10 » lilas.	»	»
	Effigie de la reine, couleur sur blanc.		
2998	5 cuartos, orange	»	»
2999	5 » vermillon vif.	»	»
3000	10 » rose pâle.	2 00	»
3001	10 » rose vif.	3 50	»
	Même type, avec fond perlé plus serré qu'au précédent.		
3002	5 cuartos, vermillon vif.	7 00	»
	Même type, avec inscriptions plus petites.		
3003	5 cuartos, vermillon.	»	»
	Même type, avec deux points séparant : Correos : interior.		
3004	5 cuartos, vermillon vif.	1 50	»
3005	5 » vermillon.	1 50	»
3006	10 cuartos, carmin vif.	»	»
3007	1 real, violet foncé.	»	»
3008	2 » bleu foncé	»	»
	Même effigie, coul. sur blanc.		
3009	1 real, vert-de-gris.	5 00	»
3010	1 » vert clair.	4 00	«
	Effigie à gauche, couleur sur couleur.		
3011	3 1/8 cents, noir sur jaune.	0 30	»
3012	6 2/8 » vert sur rose.	0 75	»
3013	12 4/8 » bleu sur chair.	1 25	»
3014	25 » rouge vif s. rose.	5 50	»
3015	25 » vermil. s. rose.	2 50	»
	QUEEN LAND.		
	Effigie de Victoria, couleur sur blanc, étoile en filagr., non dentelés.		
3016	1 penny, carmin.	»	»
3017	2 » bleu foncé.	»	»
3018	6 » vert foncé.	»	2 00
3019	1 sh. violet.	»	»
	Les mêmes, dentelés.		
3020	1 penny, carmin.	2 50	1 00
3021	2 » bleu foncé.	»	0 75
3022	2 » bleu pâle.	»	0 75
3023	3 » brun.	2 00	»
3024	6 » vert foncé.	»	1 00
3025	1 sh. violet	»	2 25
3026	Registered, jaune serin.	2 00	»
	Les mêmes, sur papier épais non filagramné, dentelés.		
3028	1 penny, brun-rouge.	»	1 00
3029	1 » orange.	0 30	»
3030	2 » bleu foncé.	1 00	»
3031	2 » bleu pâle.	0 50	0 25
3032	3 » brun pâle.	0 75	»
3032A	4 » lilas.	1 25	0 60
3033	6 » vert pâle.	1 50	0 50
3034	6 » vert-jaune.	2 00	0 50
3035	1 sh. gris-brun.	2 50	1 00
	Les mêmes, avec étoile en filagramme, dentelés.		
3036	1 penny, orange.	0 40	»
3037	2 » bleu.	»	»
3038	3 »	»	»
3039	6 » vert pâle.	1 50	»
3040	6 » vert-jaune.	»	0 75
3041	1 sh.	»	»
	VANDIEMEN.		
	Effigie de Victorin. couleur sur blanc.		
3042	1 penny, bleu pâle.	»	5 00
3043	4 » jaune pâle.	»	1 50
3044	4 » jaune foncé.	6 00	0 75
3045	4 » orange vif.	»	1 00
3046	4 » orange pâle.	5 00	1 00
	Effigie de face de Victoria, couleur sur blanc, étoile en filagramme, non dentelés.		
3047	1 penny, rouge foncé.	»	»
3048	2 » bleu foncé.	»	2 50
3049	4 » bleu foncé.		2 00
	Même type, sur papier sans filagramme.	»	
3050	2 pence, vert très-pâle.	»	»
3051	4 » bleu.	»	2 00
	Les mêmes, avec gros chiffres en filagramme, non dentel.		
3052	1 penny, vermillon.	0 30	0 18
3053	1 » orange.	0 25	0 25
3054	2 » vert.	»	»
3055	2 » vert-olive.	»	»
3056	2 » vert-bouteille.	0 50	»
3057	4 » bleu foncé.	»	0 75
3058	4 » bleu pâle.	1 25	0 50
3059	4 » bleu.	1 00	0 50
3060	6 » violet pâle.	»	0 75
3061	6 » gris jaunâtre.	»	»
3062	6 » gris-lilas.	»	»
3063	6 » lilas.	1 50	0 50
3064	1 sh. rouge vif.	»	»
3065	1 » vermillon.	3 00	0 75

		Neuf	Anc.
	Même type, piqué à la roulette.		
3066	4 pence, bleu.	»	»
	Les mêmes. dentelés à la machine.		
3067	1 penny, orange.	0 25	»
3068	2 » vert clair.	0 60	»
3069	4 » bleu pâle	1 00	»
3070	6 » lilas.	»	0 75
3071	6 » bleu-lilas.	1 50	0 75
3072	1 sh. rouge vif.	»	»
3073	1 » vermillon.	2 50	0 75
	VICTORIA.		
	Reine Victoria sur un trône, couleur sur blanc, gravé, sans filagramme.		
3074	2 pence, brun foncé	»	1 25
	Les mêmes, lithographiés.		
3075	2 pence, brun.	»	1 00
3076	2 » violet.	»	1 00
	Buste de Victoria, cerl. sur blanc, sans filagramme.		
3077	1 penny, bistre.	»	1 50
3078	1 » vermillon.	»	1 50
3079	1 » rose.	»	1 00
3080	2 » cendre.	»	5 50
3081	2 » bistre pâle.	»	4 00
3082	2 » gris jaunâtre.	»	4 00
3083	2 » gris-lilas.	»	5 00
3084	3 » bleu pâle.	»	1 00
3085	3 » bleu-ciel.	»	1 50
3086	3 » bleu foncé.	»	0 75
	Même type, avec bordures latérales plus serrées.		
3087	2 pence, cendre.	»	4 00
3088	2 » bistre pâle.	»	4 00
3089	2 » gris-lilas	»	4 00
	Le même, piqué à la roul.		
3090	1 penny, vermillon.	»	»
3090A	3 » bleu.	»	»
	Même type, dentelés.		
3091	3 pence, bleu pâle.	»	»
3092	3 » bleu foncé.	»	»
	Effigie de Victoria dans un cercle, couleur sur blanc, non filagrammé et non dentelé.		
3093	1 sh. bleu pâle.	»	1 00
3094	1 » bleu foncé.	»	1 00
	Les mêmes, dentelé.		
3095	1 sh. bleu pâle.	3 00	0 25
3096	1 » bleu foncé.	»	0 50
	Même effigie, avec les mots : Postage Stamp, non dentelés, sans filagramme.		
3097	6 pence, jaune pâle.	»	»
3098	6 » jaune	»	1 50
3099	6 » orange.	»	1 00
3100	2 sh. vert.	»	1 25
	Les mêmes, piqués à la roul.		
3101	6 pence, jaune.	»	»
3102	2 sh vert.	»	»
	Les mêmes, dentelés à la machine.		
3103	6 pence, jaune.	»	»
3104	2 sh. vert.	»	0 75
	Dentelure très-serrée.		
3105	6 pence, jaune	»	»
	Même type, valeur en toutes lettres en filagramme dent.		
3106	6 pence, noir.	»	2 00
	Avec chiffre maigre 2, en filagramme.		
3107	2 sh. bleu sur vert.	3 00	0 75

		Neuf	Anc.
	Reine Victoria sur trône, étoile en filagramme, non dentelé.		
3108	1 penny, vert.	»	2 00
3109	6 » bleu foncé.	»	0 50
	Les mêmes, piqués à la roul.		
3110	1 penny, vert.	»	»
3111	6 » bleu foncé.	»	0 50
	Effigie de Victoria, attributs dans les angles, étoile en filagramme, non dentelés.		
3112	1 penny, vert clair.	»	1 00
3113	4 » vermillon vif	»	1 25
3114	4 » vermillon pâle.	»	1 00
3115	4 » chair.	»	1 00
	Piqué à la roulette.		
3116	4 pence, chair.	»	»
	Même type, papier uni, non dentelés.		
3117	1 penny, vert clair.	»	»
3118	2 » lilas.	»	0 75
3119	4 » rose pâle.	»	»
3120	4 » rose vif.	»	»
	Les mêmes, dentelés à la roulette.		
3121	1 penny, vert clair.	»	»
3122	4 » rose.	»	»
	Les mêmes, dentelés à la machine.		
3123	1 penny, vert-jaune.	»	0 50
3124	1 » vert.	»	0 50
3125	2 » mauve	»	»
3126	2 » lilas-ardoise.	»	»
3127	4 » rose pâle.	»	»
3128	4 » rose vif.	»	»
	Mêmes types, papier vergé, dentelés à la roulette.		
3129	2 pence, lilas vif.	»	0 50
3130	2 » mauve.	»	0 50
3131	4 » rose.	»	0 75
	Les mêmes, dentelés à la machine.		
3132	1 penny, vert clair.	»	»
3133	4 » rose pâle.	»	»
	Mêmes types, valeur en toutes lettres, en filagramme, dentelés à la machine.		
3134	1 penny, vert.	»	0 50
3135	2 » lilas.	»	0 50
3136	2 » violet.	»	»
	Chiffres maigres en filagr. dentelés à la machine.		
3137	2 pence, lilas pâle.	»	0 50
3138	2 » mauve.	»	0 50
3139	2 » violet rougeâtr.	»	0 60
3140	2 » ardoise.	»	0 50
	Avec erreur de filagramme portant tree pence.		
3141	2 pence, lilas.	»	1 00
	Effigie de Victoria, dans un ovale perlé, valeur de chaque côté, couleur sur vergé blanc, dentelé à la machine.		
3142	3 pence, bleu foncé.	»	»
	Valeur en toutes lettres en filagramme, dentelé à la machine.		
3143	3 pence, bleu clair.	»	0 75
3144	3 » bleu	0 75	»
3144A	3 » rouge.	1 00	»
3145	4 » rose.	»	0 40
3146	4 » rose foncé.	»	0 50
3147	6 » orange.	»	»
3148	6 » noir.	»	0 75
	Chiffres maigres en filagr. Couleur sur blanc, dentelé à la machine.		
3149	4 pence, rose pâle.	3 00	0 40
3150	4 » rose vif.	»	»

		Neuf	Anc.
	Effigie de Victoria, angles cannelés, valeur en toutes lettres en filagramme, dentelé à la machine		
3151	1 penny, vert.	»	0 30
	Les mêmes, avec gros chiffre en filagramme.		
3152	1 penny, vert.	»	»
	Les mêmes avec chiffre maigre en filagramme		
3153	1 penny, vert	0 40	»
	Effigie de Victoria, grandes inscriptions et gros chiffres, valeur en toutes lettres en filagramme, dentelés à la machine.		
3154	6 pence, noir.	»	0 30
	Le même, avec chiffres maigres en filagramme.		
3155	6 pence, noir.	1 50	0 25
	Effigie laurée de Victoria, gros chiffre en filagramme, dentelé à la machine.		
3156	4 pence, rose foncé.	»	0 60
3157	4 » rose pâle.	»	0 60
	Les mêmes, avec chiffres maigres en filagramme.		
3158	1 penny, vert-jaune.	0 35	0 20
3159	1 » vert pâle.	0 25	»
3160	2 » lilas.	0 50	»
3161	2 » lilas vif.	0 75	»
3162	2 » violet.	0 50	»
3163	4 » rose pâle.	1 00	0 30
3164	4 » rose vif.	1 25	0 30
3165	8 » jaune.	»	»
3166	8 » orange.	2 00	0 75
	Avec chiffre 4 en filagr		
3166A	2 pence, lilas.	1 00	»
	Même effigie, octog., chiffre maigre en filagr., dentelés à la machine.		
3167	1 sh. bleu sur bleu.	2 50	0 50
	Même effigie, chiffre maigre en filagramme, dentelés à la machine.		
3167A	6 pence, bleu.	1 50	0 30
3168	1 » gris lilas.	»	2 00
3168A	10 » brun sur rose.	2 25	»
	Avec chiffre 8 en filagr.		
3168B	3 pence, lilas pâle.	1 00	»
3168C	3 » » foncé.	1 00	»
	Lettres en retard.		
	Effigie de Victoria, papier blanc sans filagramme, non dentelé.		
3169	6 pence, lilas et vert.	»	7 50
	Lettres chargées.		
	Même type que le précédent.		
3170	1 sh. rose et bleu.	»	3 00
	Timbres de franchise.		
	Armoiries d'Angleterre, bleu sur blanc, rond.		
3171	Postmaster General.	»	»
3172	Minister of Justice.	»	»
3173	Chief Secretary.	»	»
3174	The Treasurer.	»	»
3175	Comm^{r} of Public works.	»	»
3176	Comm^{r} of Railways and Roads.	»	»
3177	Comm^{r} of Crown Lands and Survey.	»	»
3178	Comm^{r} of Trade and Customs	»	»
	Les mêmes, sur papier azuré.		
3179	Postmaster General.	»	»
3180	Minister of Justice.	»	»
3181	Chief Secretary.	»	»
3182	The Treasurer.	»	»
3183	Comm^{r} of Public works.	»	»
3184	Comm^{r} of Railways and Roads.	»	»
3185	Comm^{r} of Crown Lands and Survey.	»	»
3186	Comm^{r} of Trade and Customs	»	«

Bruxelles. — Typ de H. Thiry-Van Ruggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

PRIX-COURANT

des timbres-poste, en vente chez J.-B. MOENS, Galerie Bortier, 7, à Bruxelles.

CONDITIONS DE VENTE :

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées. Il ne sera fait droit à aucune demande, si elle n'est accompagnée du montant.

Les payements peuvent se faire en mandats, coupons d'intérêts échus, billets de banque et au besoin en timbres-poste *neufs* et *frais*, d'une valeur inférieure à 80 centimes; les enveloppes entières actuellement en usage, payent 15 p. c. de plus que le prix marqué ;

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur, si la demande est inférieure à 10 francs pour l'étranger et à 5 francs pour la Belgique.

Afin d'éviter toute erreur, on est prié de bien vouloir désigner, en même temps, le numéro du journal et celui des timbres avec leurs prix.

	EUROPE.	Neuf	Aun.
	ALLEMAGNE (États du Nord).		
	Chiffres, imp. noire sur coul.		
1	1/4 sgr., brun.	»	0 50
2	1 3 » chair.	0 50	0 25
5	1/2 » vert d'eau pâle.	»	0 40
4	1/2 » vert d'eau foncé	»	0 40
5	1 » bleu pâle.	»	0 40
6	1 » bleu	»	0 25
7	1 » bleu foncé.	»	0 50
8	2 » rose.	»	0 15
9	3 » jaune.	»	0 15
	Imp. coul. sur blanc.		
10	1/4 sgr., rouille.	0 25	»
11	1/2 » vert d'eau.	1 50	»
12	1 » bleu pâle.	1 50	0 30
13	2 » rose.	0 60	0 10
14	3 » brun.	»	0 10
15	1/4 » noir.	0 10	»
16	1/3 » vert.	0 35	0 10
17	1/2 » jaune.	»	»
18	1/2 » orange.	0 20	0 10
19	1 » rose.	0 35	0 10
20	2 » bleu.	0 60	0 15
21	3 » bistre pâle.	1 00	0 15
22	3 » bistre foncé.	0 75	0 15
23	5 » lilas.	1 00	0 25
24	10 » vermillon.	2 00	»
	Imp. coul. sur blanc, dent.		
25	1/4 sgr., noir.	0 15	»
26	1/2 » jaune.	0 20	0 10
27	1/2 » orange.	0 20	0 10
27 A	1/5 » vert.	0 20	0 10
28	1 « rose.	0 25	0 10
29	2 » bleu	0 50	0 10
30	3 » bistre.	0 60	0 10
31	5 » lilas.	»	»
32	10 » vermillon.	»	»
	Enveloppes.		
	Chiffres à rel., inscr. lilas.		
33	1/2 sgr., orange.	»	»
34	1 » rose.	»	»
35	2 » bleu foncé.	»	»
36	3 » bistre.	»	»
	Avec inscr., coul. des timbres.		
36 A	1/4 sgr., noir.	0 20	»
37	1/2 » jaune	0 40	»
38	1/2 » orange.	0 25	»
38 A	1/2 » jaune rougeâtre	0 25	»
39	1 » rose.	0 25	0 15
40	2 » bleu foncé.	1 50	»
41	2 » bleu-ciel.	0 50	0 25
42	3 » bistre.	0 60	0 30
43	3 » bistre jaunâtre.	0 60	0 25

	ÉTATS DU SUD.	Neuf	Aun.
	Chiffres, imp. noire sur coul.		
44	1 kreutz., vert d'eau pâle.	»	0 15
45	1 » vert d'eau foncé	»	0 15
46	3 » bleu pâle.	»	0 15
47	3 » bleu.	»	0 15
48	3 » bleu foncé.	»	0 15
49	6 » rose.	»	0 15
50	9 » jaune.	1 75	0 15
	Imp. coul. sur blanc.		
51	1 kreutz., vert clair.	0 15	0 10
52	3 » bleu.	»	0 15
53	6 » rose.	1 50	0 15
54	9 » jaune.	2 00	0 25
55	15 » lilas.	1 00	0 25
56	30 » vermillon.	2 00	0 75
57	3 » rose.	0 35	0 10
58	6 » bleu foncé.	0 75	0 10
59	6 » bleu pâle.	0 75	0 10
60	9 » bistre pâle.	1 00	0 10
61	9 » bistre foncé.	0 60	0 10
	Imp. coul. sur blanc, dent.		
62	1 kreutz., vert clair.	0 15	»
63	3 » rose.	0 25	0 10
64	6 » bleu pâle.	0 50	0 10
65	9 » bistre jaunâtre.	0 60	0 10
66	15 » lilas.	»	»
67	30 » vermillon,	»	»
	Enveloppes.		
	Chiffres à rel., inscr. lilas.		
68	2 kreutz., jaune.	2 25	»
69	3 » rose.	»	»
70	6 » bleu foncé.	2 25	»
71	9 » bistre.	»	»
	Avec inscr., coul. des timbres.		
72	1 kreutz., vert jaune.	0 15	»
72 A	1 » vert foncé.	0 15	»
73	2 » jaune d'or.	0 25	0 15
73 A	2 » jaune pâle.	0 25	»
74	3 » rose.	0 25	»
75	6 » bleu foncé.	»	0 20
76	6 » bleu vif.	0 50	0 20
77	6 » bleu de ciel.	0 50	0 20
78	9 » bistre pâle.	0 60	
79	9 » bistre foncé.	0 60	
	AUTRICHE (Empire d').		
	Aigle à double tête.		
80	1 kreutz., jaune.	»	0 25
81	1 » orange.	»	0 40
82	2 » noir.	»	0 20
83	3 » rouge vif.	»	0 10
84	3 » rouge pâle.	1 50	0 10

		Neuf	Aun.
85	6 kreutz., brun pâle.	»	0 10
86	6 » brun foncé.	»	0 10
87	9 » bleu pâle.	1 25	0 10
88	9 » bleu foncé.	»	0 10
	Effigie à gauche, à rel. dent.		
89	2 kreutz., jaune.	»	0 25
90	2 » orange.	»	»
91	3 » noir.	»	0 25
92	3 » vert.	»	0 25
93	5 » rouge.	»	0 15
94	10 » brun.	»	0 10
95	15 » bleu.	»	0 10
	Effigie à droite, à relief dent.		
96	2 kreutz., jaune	0 25	0 10
97	3 » vert.	0 25	0 15
98	5 » rouge.	0 50	0 15
99	10 » bistre.	0 60	0 10
100	15 » bleu.	0 75	0 10
	Aigle à rel. petites dentelures.		
101	2 kreutz., jaune.	0 35	0 15
102	3 » vert.	»	0 10
103	5 » rose.	0 40	0 10
104	10 » bleu.	0 75	0 10
105	15 » bistre.	1 00	0 10
	Les mêmes, grosses dent.		
106	2 kreutz., jaune.	0 15	0 05
107	3 » vert.	0 15	0 05
108	5 » rose.	0 20	0 05
109	10 » bleu.	0 50	0 05
110	15 » bistre.	0 60	0 05
	Timbres de journaux.		
111	Tête de Mercure, bleu pâle.	0 75	0 30
112	» bleu foncé.	0 75	0 30
113	» jaune.	»	»
114	» rose.	»	»
115	» vermillon.	»	»
116	Effigie à gauche, bleu.	1 25	0 60
117	» lilas.	1 00	»
118	Effigie à droite, gris.	0 20	»
119	» lilas.	»	»
120	Aigle à relief, lilas-brun.	0 15	»
121	» lilas pâle.	0 15	»
	Timbres-taxe pour journaux.		
122	1 kreutz., bleu pâle.	0 40	0 20
123	1 » bleu foncé.	»	0 20
124	2 » vert pâle.	»	0 75
125	2 » vert foncé.	»	0 75
126	2 » brun.	0 40	»
127	2 » brun-rouge.	0 40	»
128	4 » brun.	3 00	2 50

Enveloppes.

Effigie à droite, à relief.

			Neuf	Ann.
129	3	kreutz., vert.	0 30	»
130	5	» rouge.	0 50	»
131	10	» brun.	0 75	»
132	15	» bleu.	1 00	0 30
133	20	» orange.	1 50	»
134	25	» brun foncé.	1 50	»
135	30	» violet.	2 00	»
136	35	» brun clair.	2 50	»

Aigle à relief.

137	3	kreutz., vert.	0 25	»
138	5	» rouge.	0 40	0 15
139	10	» bleu.	0 50	0 15
140	15	» brun.	0 75	0 15
141	25	» violet.	1 25	»

BADE (Grand-Duché de).

Chiffres imp. noire sur coul.

142	1	kreutz., chamois.	3 00	0 50
143	3	» jaune-vert.	»	0 20
144	3	» jaune.	»	0 20
145	6	» vert d'eau.	»	0 20
146	6	» vert.	»	0 20
147	9	» rose.	2 00	0 15
148	1	» blanc.	»	0 20
149	3	» vert.	»	0 20
150	3	» bleu.	»	0 25
151	6	» jaune.	»	0 10

Armoiries, fond de coul. petite denteture.

152	1	kreutz., noir.	0 60	0 30
153	3	» bleu foncé.	»	0 20
154	3	» bleu.	»	0 20
155	3	» bleu-ciel.	1 50	0 20
156	6	» jaune.	1 50	0 20
157	6	» orange.	»	0 20
158	9	» rose.	1 50	»

Les mêmes, grosse denteture.

159	1	kreutz., noir.	0 15	»
160	6	» bleu.	0 60	0 10
161	9	» bistre.	0 75	»
162	9	» brun foncé.	0 75	»

Armoiries, fond blanc.

163	1	kreutz., noir.	0 15	0 05
164	3	» rose.	0 25	0 10
165	6	» bleu.	0 60	0 15
166	6	» bleu-ciel.	0 50	0 10
167	9	» bistre.	0 60	0 15
167 A	9	» brun foncé.	0 60	0 15
168	18	» brique.	1 25	»
169	30	» orange.	2 00	»

Landpost, porto-marke

Chiffres, noir sur coul.

170	1	kreutz., paille.	0 15	»
171	5	» »	0 25	»
172	12	» »	0 75	»

Enveloppes.

Effigie à relief.

173	3	kreutz., bleu foncé.	1 00	»
174	6	» jaune	1 25	»
175	9	» rose.	1 50	»
176	12	» bistre.	»	»
177	18	» brique.	»	»
178	3	» rose.	0 25	0 15
179	6	» bleu-ciel.	0 50	»
180	9	» bistre.	0 60	0 25
181	9	» bistre jaunâtre.	0 60	0 25

BAVIÈRE (Royaume de).

Chiffr., imp. coul. sur blanc.

182	1	kreutz., noir.	3 00	1 50
183	1	» rose pâle.	1 50	0 05
184	1	» rose vif.	»	0 05
185	3	» bleu pale.	1 50	0 05
186	3	» bleu vif.	»	0 05
187	6	» brun pâle.	1 00	0 05
188	6	» brun foncé.	1 00	0 05
189	9	» vert pâle.	»	0 05
190	9	» vert jaunâtre.	2 00	0 05
191	12	» rouge.	3 00	0 30
192	18	» jaune.	3 50	0 75
193	1	» jaune.	0 15	0 05
194	3	» rose.	0 25	0 05
195	3	» rose vif.	0 25	0 05
196	6	» bleu foncé.	0 50	0 10
197	6	kreutz., bleu vif.	0 50	0 10
198	9	» bistre.	0 60	0 10
199	12	» vert.	0 75	0 20
200	18	» rouge.	1 25	0 50

Armoiries à relief.

200 A	1	kreutz., vert.	0 15	»
200 B	3	» rose.	0 25	»
200 C	6	» bleu.	0 50	»
200 D	9	» bistre.	0 60	»
200 E	12	» violet.	0 75	»
200 F	18	» rouge.	1 25	»

Chiffre-taxe.

201	3	kreutzer, noir.	0 25	»

Retourbriefe.

202		Augsbourg, noir.	0 75	»
202 A		Bamberg, »	0 75	»
202 B		Nurnberg, »	0 75	»
202 C		Munich, »	0 75	»
202 D		Wurtzbourg, »	0 75	»

BELGIQUE (Royaume de).

Effigie sans encadrement, deux L, en filagramme.

203	10	cent., brun clair.	»	0 20
204	10	» brun foncé.	»	0 20
205	20	» bleu clair.	»	0 20
206	20	» bleu foncé.	»	0 20

Effigie dans un ovale, deux L, en filagramme.

207	10	cent., bistre.	»	0 30
208	20	» bleu.	»	0 30
209	40	» carmin.	»	0 60

Les mêmes, sans filagramme.

210	1	cent, vert foncé.	0 50	»
211	1	» vert-bleuté.	0 75	»
212	10	» bistre.	0 80	0 10
213	10	» bistre-noir.	0 80	0 10
214	20	» bleu pâle.	»	0 10
215	20	» bleu foncé.	0 80	0 10
216	40	» carmin pâle.	»	0 40
217	40	» carmin foncé.	»	0 40

Les mêmes, dentelés.

218	1	cent., vert foncé.	0 05	»
219	1	» vert clair.	0 05	»
220	1	» vert-olive.	0 10	»
221	1	» vert.	0 05	»
222	10	» bistre.	0 20	0 05
223	10	» bistre-noir.	0 20	0 05
224	20	» bleu pale.	0 30	0 05
225	20	» bleu foncé.	0 30	0 05
226	40	» carmin pâle.	0 60	0 20
227	40	» carmin foncé.	0 60	0 20

1865. — *Effigie à gauche, dentelés.*

228	10	cent., gris.	0 15	0 05
229	20	» bleu.	0 25	0 05
230	30	» bistre.	0 40	»
231	40	» carmin.	0 50	»
232	1	franc, lilas.	1 10	»

Armoiries dentelés.

233	1	cent., gris.	0 05	»
234	2	» bleu.	0 05	»
235	5	» bistre.	0 10	»

Même type, non dentelé.

235 A	1	cent., gris.	0 10	»

Effigie de Léopold II.

236	10	cent.	»	»
237	20	»	»	»
238	30	»	»	»
239	40	»	»	»
240	1	franc.	»	»

BERGOORF (Ville de)

Armoiries, noir sur coul.

241	1/2	sch., violet réimpr.	3 00	»
242	3	» noir sr rose dº.	5 00	»
243	1/2	» bleu.	0 20	»
244	1	» blanc.	0 25	»
245	1 1/2	» jaune.	0 40	»
246	3	» bleu sur rose.	0 50	»
247	4	» fauve.	0 60	»

BRÊME (Ville de)

Armoiries, non dentelés.

248	3	grote, bleu.	0 60	0 35
249	5	» rose.	0 75	0 50
250	7	» jaune.	0 75	»
251	5	sgr., vert foncé.	»	»

Les mêmes, dentelés.

252	2	grote, jaune.	0 25	»
253	2	» orange.	0 25	»
254	3	» bleu.	0 40	»
255	5	» rose.	0 50	»
256	7	» jaune.	»	»
257	10	» noir.	1 00	0 50
258	5	sgr., vert foncé.	»	»
258 A	5	» vert-jaune.	1 25	»

Enveloppes.

259	Stadt post-amt noir s. blanc		0 25	»
260	»	» » noir s. azur.	0 25	»
260 A	»	» » azur, ondulé	0 30	

BRUNSWICK (Duché de).

Cheval courant, imp. coul.

261	1	sgr., rose.	»	2 00
262	3	» bleu.	»	1 00
263	3	» vermillon.	»	1 80

Même type, imp. noire, s. coul.

264	1/4	sgr., cachou.	»	0 50
265	1/3	» blanc.	0 25	»
266	1/2	» vert.	0 25	»
267	1	» orange.	»	0 25
268	1	» jaune.	0 50	0 15
269	2	» bleu.	0 60	0 25
270	3	» rose.	»	0 35

Couronne, imp. noire s. coul.

271	4/4	gut., cachou.	0 25	»

Cheval courant, imp. coul. sur blanc.

272	3	sgr., rose.	0 75	0 20

Même type, imp. noire, dent.

273	1/3	sgr., blanc.	0 25	»
274	1/2	» vert.	»	»
275	2	» bleu.	0 60	»

Même type, imp. coul. dent.

276	1	sgr., jaune.	0 35	0 15
277	3	» rose.	0 75	»

Cheval courant, à relief.

278	1/3	grosch, noir.	0 20	0 10
279	1/2	»	»	»
280	1	» rose.	0 25	0 10
281	2	» bleu.	0 50	0 15
282	3	» bistre.	0 60	0 25

Enveloppes.

Cheval courant, à relief.

283	1	sgr., jaune pâle.	0 40	»
284	2	» bleu pâle.	»	»
285	3	» rose pâle.	»	»
286	1	» jaune vif.	0 25	»
287	2	» bleu foncé.	»	»
288	2	» bleu-ciel.	0 50	»
289	3	» carmin.	0 75	»

Même type, petit ovale.

290	1	grosch, rose.	0 25	0 10
291	2	» bleu.	0 50	»
292	3	» bistre.	0 60	0 25

Stadt-post freimarke.

293	Rouge sur blanc.		0 25	»
294	»	» vert.	0 25	»
295	»	» bleu.	0 25	»
296	»	» azur.	0 25	»
297	»	» rose.	0 25	»
298	»	» jaune.	0 25	»
299	»	» lilas.	0 25	»

COMPAGNIE DANUBIENNE.

299 A	10	soldi, lilas.	1 00	»
299 B	17	» vermillon.	1 25	»

DANEMARK (Royaume de)

Chiffre dans un cercle.

300	2	rigsb. sk., bleu.	4 00	1 00

Armoiries, coul. sur blanc.

301	4	rigsb. sk., brun.	3 50	0 25
302	4	» brun jaunâtre.	»	0 25

		Neuf	Ann.
	Même type, sur jaune.		
303	4 rigsb. sk., brun.	»	0 25
304	4 » brun foncé.	5 50	0 25
	Mêmes armoiries, fond sablé.		
305	2 skill., bleu.	0 25	»
306	4 » brun.	»	0 40
307	4 » brun jaunâtre.	»	0 40
308	8 » vert.	0 75	0 25
309	16 » lilas.	1 25	0 25
	Même type, dentelé.		
310	16 skill., violet.	1 25	»
	Même type, fond ondulé.		
311	4 skill., brun jaunâtre.	0 75	»
312	4 » brun foncé.	0 50	0 20
313	8 » vert.	1 50	0 50
	Même type, dentelé.		
314	4 skill., brun.	0 60	»
	Armoiries dans un ovale, dentelés.		
315	2 skill., bleu.	0 20	0 10
316	3 » lilas.	0 25	0 10
317	4 » vermillon.	0 50	0 20
318	4 » rose.	0 30	0 10
319	4 » rouge vif.	0 30	0 10
320	8 » »	»	»
321	16 » vert d'eau.	0 75	0 25
	Enveloppes.		
	Armoiries dans un ovale.		
322	2 skill., bleu.	0 25	0 10
323	4 » rouge.	0 30	0 10
324	4 » rouge vif.	0 30	0 10
	Sans S après le chiffre.		
325	4 skill., rouge vif.	0 30	»
326	8 » »	»	»
327	16 » »	»	»
	DEUX-SICILES (NAPLES).		
	Armoiries (trinacrie.)		
328	1/2 grano, lie de vin.	1 50	1 25
329	1 » »	0 50	0 10
330	2 » »	0 50	0 15
331	5 » »	2 00	0 15
332	10 » »	1 75	0 25
333	20 » »	2 00	0 25
334	50 » »	3 50	3 00
	Gouvernement provisoire (trinacrie.)		
335	1/2 tornèse, bleu.	»	»
	Croix de Savoie.		
336	1/2 tornèse, bleu.	»	18 »
	Effigie de Victor-Emmanuel.		
337	1/2 tornèse, vert.	»	»
338	1/2 » vert-olive.	0 25	»
339	1/2 grano, bistre.	0 25	»
340	1 » noir.	0 25	»
341	2 » bleu.	0 25	»
342	5 » lilas.	»	1 00
343	5 » rouge.	0 25	0 15
344	10 » jaune.	0 50	0 25
345	20 » citron.	0 50	»
346	50 » gris-perle.	2 00	»
347	50 » gris-bleu.	2 50	»
	SICILE.		
	Effigie de Ferdinand.		
348	1/2 grano, orange.	0 75	1 00
349	1 » brun-olive.	0 75	0 75
350	1 » olive.	0 75	0 75
351	2 » bleu pâle.	0 75	0 50
352	2 » bleu foncé.	0 75	0 50
353	5 » vermillon.	0 75	0 75
354	5 » carmin.	0 75	0 75
355	5 » brique.	»	0 75
356	10 » bleu foncé.	1 00	0 75
357	20 » noir-bleuté.	1 00	0 75
358	50 » rouge-brique.	2 00	2 00
	ESPAGNE (Royaume d')		
	1850. Effigie de la reine.		
359	6 cuartos, noir.	1 00	0 20
360	12 cuartos, lilas.	6 00	3 50
361	5 reales, chair.	8 00	2 50
362	6 » bleu.	»	»
363	10 » vert.	»	»
	1851. Effigie de la reine.		
364	6 cuartos, noir.	2 00	0 20
365	12 » lilas.	»	3 50
365A	2 reales, orange.	»	»
366	5 » rose.	5 00	2 50
367	6 » bleu.	»	15 »
368	10 » vert.	8 00	»
	1852. Effigie de la reine.		
369	6 cuartos, rose pâle.	2 00	0 15
370	6 » rose vif.	2 00	0 25
371	12 » lilas.	»	3 50
372	12 » brun-violet.	»	3 50
373	2 » orange.	»	»
374	5 » vert.	»	8 00
375	6 » vert-bleuté.	»	»
	Ours montant sur un arbre.		
376	4 cuarto, bronzé.	11 »	6 00
377	3 » »	»	»
	1853. Effigie de la reine.		
378	6 cuartos, rouge.	2 50	0 20
379	12 » violet.	»	3 50
380	12 » violet-rougeâtre	»	3 50
381	2 » orange.	»	»
382	5 » vert.	»	2 00
383	6 » bleu.	»	8 00
	1854. Armoiries.		
384	2 cuartos, vert sur blanc.	»	7 00
385	2 » vert » teinté.	»	7 00
386	4 » rouge »	3 50	0 25
387	4 » rouge » blanc.	3 00	0 20
388	6 » carmin.	2 00	0 15
389	1 réal, noir-bleuté.	»	2 00
390	1 » bleu pâle.	»	2 00
391	2 » verm. orangé.	»	1 50
392	2 » verm. vif.	9 00	1 50
393	5 » vert.	10 »	1 50
394	6 » bleu.	»	7 50
	1855. Effigie de la reine, papier bleuté avec boucles en filagramme.		
395	2 cuartos, vert.	»	1 75
396	4 » rouge-violet.	»	0 15
397	4 » rouge-brun.	»	0 25
398	4 » brique.	»	0 25
399	1 réal, bleu.	»	0 75
400	2 » brun.	»	0 50
401	2 » brun-violet.	»	0 50
	1856. Même effigie, diagonales croisées en filag.		
402	2 cuartos, vert.	»	2 75
403	4 » rouge.	»	0 25
404	1 réal, bleu-verdâtre.	»	2 00
405	2 » brun-violet.	»	0 25
406	2 » violet pâle.	»	0 25
	1857. Même effigie, papier blanc uni.		
407	2 cuartos, vert.	»	0 75
408	2 » vert foncé.	»	0 75
409	2 » vert-olive.	»	0 75
410	4 » rose pâle.	»	0 15
411	4 » rose vif.	0 75	0 15
412	12 » orange.	4 50	»
413	1 réal, bleu.	»	0 75
414	2 » lilas pâle.	»	0 50
415	2 » lilas foncé.	»	0 50
	1860. Effigie à gauche.		
416	2 cuartos, vert.	1 25	0 40
417	4 » jaune.	1 00	0 15
418	12 » rouge.	1 00	0 15
419	19 » brun.	3 00	2 00
420	1 réal, bleu.	0 75	0 40
421	2 » lilas.	1 75	0 15
	1862. Effigie dans un ovale.		
422	2 cuart., bl. s. jaune foncé.	0 50	0 20
423	2 » » » » pâle.	0 50	0 20
424	4 » brun clair.	0 40	0 10
425	4 cuartos, brun foncé.	0 40	0 10
426	12 » bleu pâle.	0 75	0 20
427	12 » bleu foncé.	0 75	0 20
428	19 » carmin s. bleuté	1 50	0 75
429	19 » » » blanc	»	»
430	1 réal, brun sur jaune.	0 75	0 30
431	1 » brun s. safran.	0 75	»
432	2 » vert pâle.	1 25	0 30
433	2 » vert foncé.	1 25	0 30
	1864. *Même effigie, avec millésime.*		
434	2 cuartos, bleu sur lilas.	0 40	»
435	4 » rouge sur chair.	0 40	0 10
436	12 » vert sur rose.	0 75	»
437	19 » lilas sur rose.	1 25	0 60
438	1 real, bronze s. vert.	0 75	»
439	2 » bleu sur rose.	1 00	»
	1865. *Même effigie, non dent.*		
440	2 cuartos, rose.	0 40	»
441	12 » bleu et rose.	0 75	»
442	19 » brun et rose.	1 25	0 50
443	1 réal, vert.	0 75	»
444	2 » violet.	1 00	»
444A	2 » rose.	1 00	»
	Les mêmes dentelés.		
445	2 cuartos, rose.	0 30	»
446	2 » carmin vif.	0 30	»
447	4 » bleu.	0 30	»
448	12 » bleu et rose.	0 75	0 30
449	19 » brun et rose.	1 00	0 60
450	1 réal, vert.	0 75	»
451	2 » violet.	1 00	»
451A	2 » rose.	»	»
	1866. *Même effigie, dent.*		
452	2 cuartos, rose.	0 25	»
453	4 » bleu.	0 25	»
454	12 » orange.	0 60	0 30
455	19 » brun.	0 75	0 40
456	10 cent., vert.	0 30	0 30
457	20 » lilas.	1 00	0 30
457A	2 cuartos, rose vif.	0 25	»
457B	4 » bleu vif.	0 25	»
457C	12 » jaune.	1 00	»
	1866. *Type* 1864.		
457D	20 cent. lilas.	1 00	0 30
	1867. *Même effigie, dentelés.*		
457E	2 cuartos, brun.	0 25	»
457F	4 » bleu.	0 25	»
457G	12 » orange.	0 60	»
457H	19 » rose.	0 75	0 40
457I	10 cent. vert.	0 30	»
475J	20 » violet.	1 00	»
	Correo cangreso.		
438	Bleu sur blanc.	»	»
438A	Noir sur blanc.	»	»
	Correo senado.		
438B	Bleu sur blanc.	1 50	
	Correo oficial.		
	1854. *Armoiries avec millésime.*		
459	1/2 onza, orange.	0 30	»
460	1 » rose.	0 30	»
461	4 » vert.	0 30	»
462	1 libra, bleu.	0 75	
	1855. *Armoiries sans millésime.*		
463	1/2 onza, orange.	0 75	»
464	1/2 » paille.	0 30	»
465	1 » rose pâle.	0 30	»
466	1 » rose.	0 30	»
467	4 » vert.	0 30	»
468	4 » vert-olive.	0 30	»
469	4 » vert d'eau.	0 40	»
470	1 libra, bleu foncé.	0 75	»
471	1 » gris-perle.	0 75	»
	ÉTATS DE L'ÉGLISE.		
472	1/2 bajoque, gris-fer.	»	»
473	1/2 » pensée.	0 30	»
474	1/2 » violet.	0 15	»
475	1 » vert d'eau.	0 20	»
476	2 » vert foncé.	0 35	»
477	2 » vert pâle.	0 20	»
478	3 » brun.	0 25	0 15

		Neuf	Anu.
479	4 bajoque, brun-jaune.	»	0 50
480	4 » paille.	0 40	»
481	4 » jaune.	0 40	0 20
482	5 » rose pâle.	0 50	0 10
483	5 » rose vif.	0 50	0 10
484	6 » gris.	0 60	0 20
485	6 » gris-violet.	0 60	»
486	7 » bleu.	0 60	0 20
487	8 » blanc.	0 80	0 10
488	50 » bleu foncé.	5 00	1 50
489	50 » bleu-ciel.	4 00	»
490	1 scudo, chair.	6 50	»

FRANCE.

République.
(Tête de liberté.)

491	10 cent., bistre foncé.	4 00	0 75
492	10 » bistre pâle.	4 00	»
493	15 » vert.	4 00	0 50
494	20 » noir.	3 00	0 10
495	25 » bleu foncé.	»	0 10
496	25 » bleu pâle.	4 00	0 10
497	40 » vermillon.	4 00	0 40
498	1 franc, »	»	»
499	1 » carmin clair.	»	1 00
500	1 » carmin foncé.	5 00	1 00

Présidence.
Effigie de L. Napoléon.

501	10 cent., bistre foncé.	5 00	1 25
502	25 » bleu.	4 00	0 15

Empire.
Effigie de Napoléon III.

503	1 cent., vert-bronze.	0 15	»
504	5 » vert clair	0 30	0 10
505	5 » vert foncé.	»	0 10
506	10 » bistre foncé.	»	0 10
507	10 » bistre.	»	0 10
508	20 » bleu foncé.	1 00	0 10
509	20 » bleu.	0 75	0 10
510	25 » »	5 00	0 25
511	40 » vermillon clair.	»	0 10
512	40 » » foncé.	»	0 10
513	80 » carmin foncé.	2 00	0 30
514	80 » carmin.	1 25	0 15
515	80 » rose.	»	0 15
515 A	1 franc, carmin foncé.	6 00	»

Les mêmes dentelés.

516	1 cent., vert-bronze.	0 05	»
517	5 » vert pâle.	0 10	0 05
518	5 » vert foncé.	0 10	0 05
519	10 » bistre.	0 15	0 05
520	20 » bleu vif.	0 25	0 05
521	20 » bleu pâle.	0 25	0 05
522	40 » vermillon foncé	0 50	0 05
523	40 » » pâle.	0 50	0 05
524	80 » rose.	0 90	0 05

Même effigie, laurée.

525	2 cent., brun.	0 10	»
526	4 » gris pâle.	0 10	»
526 A	40 » »	»	»
526 B	20 » bleu.	0 25	0 05
526 C	30 » marron.	0 35	0 10

Chiffres-taxe.

527	40 cent., *(lith.)* noir.	5 00	3 00
528	10 » *(typ.)* »	0 15	0 10
529	15 » » »	0 25	»

Colonies françaises.
Aigle dans un cercle.

530	1 cent., vert-bronze.	0 10	»
531	5 » vert.	0 15	»
532	10 » bistre.	0 25	0 10
533	20 » bleu.	0 50	»
534	40 » vermillon.	0 60	0 10
535	80 » carmin.	1 50	0 60

GRANDE-BRETAGNE.
Effigie de la reine, pap. blanc sans lignes blanches, fleurons en haut.

536	1 penny (V. R.), noir.	»	»
537	1 » »	»	0 20
538	2 » bleu foncé.	»	0 50

		Neuf	Anu.
539	1 penny, rouge-brique.	»	0 20
540	1 » chocolat rougeâtre.	»	0 20
541	1 » rouge-brun.	»	0 20
	Même effigie, avec lignes blanches, pap. blanc.		
542	2 pence, bleu clair.	»	0 20
	Sans lignes blanches, pap. bleuté.		
543	1 penny, rouge-brique.	1 50	0 20
544	1 » rouge-brun.	1 50	0 20
545	1 » (dent.), rouge-briq.	»	0 25
	Sans lignes blanches, pap. blanc, dentelé.		
546	1 penny, rouge amarante.	0 25	0 05
	Avec lignes blanches, pap. blanc, dentelé.		
547	2 pence, bleu.	»	0 10
548	2 » bleu clair.	»	0 10
	Sans lignes blanches et lettres aux angles, dentelés.		
549	1 penny, rouge.	0 20	»
550	1 » rouge amarante	0 20	»
	Le même, avec lignes blanches.		
551	2 pence, bleu.	0 30	»
	Effigie à relief, octog.		
552	6 pence, violet.	»	0 25
553	10 » brun.	3 50	0 75
554	1 schell., vert.	»	0 60
	Même effigie, ornements aux 4 angles, dent. pap. bleuté.		
554 A	4 pence, rose.	»	0 30
	Les mêmes, sur papier blanc.		
555	4 pence, rose.	3 00	0 10
556	6 » lilas.	»	0 10
557	1 schell., vert.	4 00	0 15
	Avec petites lettres, aux 4 angles, dent.		
558	3 pence, rose	0 75	0 05
559	4 » vermillon.	1 00	0 05
560	6 » lilas.	1 25	0 05
561	9 » bistre pâle.	1 50	»
561 A	9 » bistre foncé.	2 00	»
562	1 schell., vert.	2 00	0 10
	Avec grandes lettres, aux 4 angles, dent.		
563	3 pence, rose.	0 50	0 05
564	4 » vermillon.	0 60	0 10
565	6 » lilas.	1 00	0 10
566	9 » bistre.	1 25	»
567	1 schell., vert.	1 75	0 15

Enveloppes.

1840. — Mulready.
Forme lettre (Cover).

568	1 penny, noir.	7 00	»
569	2 » bleu.	7 00	»
	Forme enveloppe (envelope).		
570	1 penny, noir.	»	»
571	2 » bleu.	7 00	»
	1841, effigie à relief, avec fils de soie, sans millésime.		
572	1 penny, rose.	1 25	0 25
573	2 » bleu pâle.	2 50	»
574	2 » bleu foncé.	»	»
	Même effigie, avec millésime, papier blanc.		
575	1 penny, rose.	0 25	»
576	2 » bleu	0 50	»
577	3 » rose vif.	0 75	»
578	4 » vermillon.	1 00	»
579	6 » violet.	1 25	»
580	1 schell., vert.	2 00	»
	Papier bleuté.		
581	1 penny, rose.	0 25	»

		Neuf	Anu.
582	2 penny, bleu	0 50	»
583	5 » rose vif.	0 75	»
584	4 » vermillon.	1 00	»
585	6 » violet.	1 25	»
586	1 schell., vert.	2 00	»
	Papier paille.		
587	1 penny, rose.	0 40	»
588	2 » bleu.	0 60	»
589	3 » rose vif.	1 00	»
590	4 » vermillon.	1 25	»
591	6 » violet.	»	»
592	1 schell., vert.	»	»
	Papier rose.		
593	1 penny, rose	0 40	»
594	2 pence, bleu.	0 70	»
595	3 » rose vif.	1 25	»
596	4 » vermillon.	1 50	»
597	6 » violet.	»	»
598	1 schell., vert.	»	»

Offices particuliers.
Timbres pour imprimés.
Edimbourg et Leith couleur sur blanc.

598 A	1 farthing vert.	0 15	»
598 B	1 » lilas.	0 15	»
598 C	1 » violet.	0 15	»
598 D	Sans valeur jaune.		
	Même type de petite dimension, noir sur couleur.		
598 E	Sans valeur jaune.	0 15	»
	Edimbourg et Leith, voiture dans un losange.		
598 F	2 pence, jaune.	0 25	»
598 G	3 » rouge.	0 35	»
	Clark et Cie.		
598 H	Bleu.	0 15	»
	Express parcels delivery Co, voiture dans un ovale.		
598 I	1 penny, rouge.	0 30	»
	Liverpool, coul. sur blanc.		
598 J	1 farthing, brun.	0 15	»
598 K	1/2 penny, lilas.	0 15	»
	Metropolitan, circular delivery.		
598 L	1 farthing, rose.	0 15	»
598 M	1/2 penny, orange.	0 15	»
	Glasgow, couleur et blanc.		
598 N	1 farthing, noir.	0 15	»
598 O	1/2 penny, rouge.	0 15	»
	London, circular delivery.		
598 P	1 farthing, bleu.	0 15	»
598 Q	1/2 penny, lilas.	0 15	»
	Mêmes types de pet. dimens.		
598 R	1 farthing, vert pâle.	0 15	»
598 S	1/2 penny, brun violet.	0 15	»
	National, circular delivery.		
598 T	1 farthing, vert.	0 15	»
598 U	3 » jaune.	0 15	»
598 V	1/2 penny, bleu.	0 15	»
598 W	1 » vert.	0 25	»

GRÈCE (Royaume de).
Tête de mercure, impression française.

599	1 lepton, brun foncé.	»	0 50
600	2 » jaune clair.	»	0 50
601	5 » vert.	»	0 50
602	10 » rouille.	»	»
603	20 » bleu.	»	0 75
604	40 » rouge-violet.	»	0 75
605	80 » carmin.	»	0 75

(La suite au prochain numéro.)

Bruxelles. — Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

Aigle à relief, imp. couleur ovales, petites dentelures.

			Neuf	Anu.
932	2 soldi,	jaune.	0 25	0 10
933	3 »	vert.	0 30	»
934	5 »	rouge.	0 50	»
935	10 »	bleu.	0 75	»
936	15 »	bistre.	1 00	»

Les mêmes, avec grosses dent.

937	2 soldi,	jaune.	0 25	0 10
938	3 »	vert.	0 25	»
939	5 »	rouge.	0 30	»
940	10 »	bleu.	0 60	0 15
941	15 »	bistre.	0 75	0 15

Timbres-taxe de journaux, soi-disant d'Autriche.

942	1 kreutz.,	noir.	3 00	»
943	2 »	rouge pâle.	0 25	»
944	2 »	rouge foncé.	0 25	0 10
945	4 »	rouge.	»	4 00

Enveloppes.

Effigie à retief, ovales.

946	3 soldi,	vert.	0 50	»
947	5 »	rouge.	0 75	»
948	10 »	rouge-brun.	1 00	»
949	15 »	bleu.	1 25	»
950	20 »	orange.	»	»
951	25 »	brun foncé.	»	»
952	30 »	violet.	»	»
953	35 »	bistre.	»	»

Aigle à relief, ovales.

954	3 soldi,	vert.	0 25	»
955	5 »	rose.	40	»
956	10 »	bleu.	0 60	»
957	15 »	bistre.	0 75	»
958	25 »	violet.	1 25	»

LUBECK (Ville de).

Aigle, imp. coul. sur blanc, non dentelé, lith.

959	1/2 sch.,	lilas.	0 35	»
960	1 »	orange.	»	»
961	1 »	jaune.	0 60	»
962	2 »	brun.	0 50	»
963	2 1/2 »	rouge.	0 75	»
964	4 »	vert.	1 00	»

Avec la valeur, 2 1/2 schill. dans la legende.

965	2 sch.,	brun.	»	»

Aigle à relief, ovale, dentelé.

966	1/2 sch.,	vert.	0 15	0 10
967	1 »	vermillon.	0 25	0 10
968	1 1/2 »	violet.	0 35	»
969	2 »	rose.	0 50	0 15
970	2 1/2 »	bleu.	0 50	»
971	4 »	bistre.	0 60	»

Aigle, imp. coul. sur blanc, non dentelé, lith.

972	1 1/4 sch.,	brun.	0 25	0 10

Enveloppes.

Aigle à relief, dans un ovale, estampille à gauche.

973	1/2 sch.,	vert.	0 60	»
974	1 »	vermillon.	0 80	»
975	2 »	rose.	1 00	»
976	2 1/2 »	bleu.	1 00	»
977	4 »	bistre.	1 25	»

Les mêmes, estamp. à droite.

978	1/2 sch.,	vert.	0 20	»
979	1 »	vermillon.	0 25	»
980	1 1/2 »	violet.	0 35	»
981	2 »	rose.	0 50	»
982	2 1/2 »	bleu.	0 50	»
983	4 »	bistre.	0 60	»

LUXEMBOURG (Duché de)

Effigie du roi Guillaume, imp. coul. sur blanc.

984	10 cent,	gris.	»	0 20
985	10 »	noir.	»	0 20
986	1 sgr.,	chair.	»	0 50
987	1 »	rouge orangé.	»	0 60
988	1 »	rouge.	»	0 60
989	1 »	rose.	»	0 60

Armoiries, imp. couleur sur blanc non dentelés.

990	1 cent.,	brun.	0 15	»
991	2 »	noir.	0 10	»
992	4 »	jaune.	0 10	»
993	10 »	bleu.	0 25	»
994	12 1/2 »	rose.	0 25	0 15
995	25 »	brun.	0 60	»
996	30 »	violet.	0 30	0 25
997	37 1/2 »	vert.	0 75	0 35
998	40 »	vermillon.	0 75	0 35

Les mêmes, dentelés

999	1 cent.,	brun.	0 05	»
1000	2 »		»	»
1001	4 »		»	»
1002	10 »	lilas.	0 25	»
1003	12 1/2 »	rose.	0 25	»
1004	25 »	bleu.	0 50	0 25
1005	30 »		»	»
1006	37 1/2 »	bistre.	0 60	»
1007	40 »		»	»

MALTE (Ile de)

Effigie de Victoria, imp. coul. sur blanc dentelés.

1008	1/2 penny.	bistre.	»	»

Sur bleuté dentelés.

1009	1/2 penny.	bistre.	»	»

Sur blanc, avec cc, cour. en filigramme, dentelés.

1010	1/2 penny.	bistre.	0 15	»

MECKLEMBOURG-SCHWERIN.

Armoiries, imp. coul. sur blanc non dentelés.

1011	4/4 sch.,	vermillon.	0 30	»
1012	3 »	jaune.	0 60	0 30
1013	3 »	bleu.	1 00	»

Les mêmes, dentelés.

1014	4/4 sch.	(fond blanc) rouge.	0 25	0 15
1014a	2 »	violet.	0 35	»
1015	3 »	jaune.	0 50	0 25
1016	3 »	bistre.	0 60	»

Enveloppes.

Armoiries à relief, ovales, grandes inscr. transversales.

1017	1 schill.,	rouge.	»	»
1018	1 1/2 »	vert.	»	»
1019	3 »	jaune pâle.	»	»
1020	5 »	bleu pâle.	»	»

Les mêmes, avec petites inscriptions transversales.

1021	1 schill.,	vermillon vif.	0 25	0 15
1022	1 »	vermillon pâle.	0 25	0 15
1023	1 »	chair.	0 25	0 15
1024	1 1/2 »	vert foncé.	»	0 25
1025	1 1/2 »	vert clair.	0 35	0 15
1026	3 »	jaune pâle.	»	»
1027	3 »	jaune vif.	0 50	0 25
1028	5 »	bleu foncé.	1 00	»
1029	2 »	violet.	0 40	0 20
1030	2 »	lilas.	0 35	»
1031	3 »	orange.	0 50	»
1032	5 »	bistre.	0 60	»

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

Armoiries à relief, imp. coul. sur blanc, dentelés.

1033	1/4 sgr.,	jaune.	0 20	»
1034	1/4 »	orange.	0 10	»
1035	1/3 »	vert.	0 10	»
1036	1 schill.,	violet.	0 20	»
1037	1 sgr.,	rose.	0 25	»
1038	2 »	bleu.	0 50	»
1039	3 »	bistre.	0 60	»

Enveloppes.

Armoiries à relief, octog.

			Neuf	Anu.
1040	1 sgr.,	rose	0 25	»
1041	2 »	bleu.	0 50	»
1042	3 »	bistre.	0 60	»

MODÈNE (Duché de)

Aigle, imp. noire sur coul.

1043	5 centes,	vert-olive.	»	0 40
1044	5 »	vert.	0 30	0 25
1045	10 »	violet.	0 50	»
1046	10 »	rose.	0 60	0 20
1047	15 »	jaune.	0 60	0 20
1048	25 »	paille.	0 60	0 20
1049	40 »	bleu.	0 75	»
1050	1 lira,	blanc.	1 25	»

Même type, avec grandes lettres EG.

1051	9 centes,	violet.	»	»

Avec petites lettres EG.

1052	9 centes,	violet.	1 50	0 50

Tassa-gazzette.

Aigle dans un cercle, imp. noire sur coul.

1053	10 cent.,	blanc.	0 75	»

Timbres avec erreurs.

Aigle, imp. noire sur coul.

1054	5 cent,	vert.	»	»
1055	5 cent,	»	»	»
1056	5 cecnt,	»	»	»
1057	5 cnet,	»	»	»
1058	cent (sans chiffre),	vert.	»	»
1059	10 cenl,	violet,	2 00	»
1060	10 cene,	rose,	2 00	»
1061	10 cnet,	»	2 00	»
1062	10 ecet,	»	2 00	»
1063	15 cnet,	jaune.	»	»
1064	15 ecte,	»	»	»
1065	40 cnet,	bleu.	2 00	»
1066	40 cent,	»	2 00	»
1067	40 eene,	»	2 00	»
1068	40 ce6t,	»	2 00	»
1069	40 cent,	»	2 00	»

Gouvernement provisoire.

Croix de Savoie.

1070	5 cents,	vert.	0 50	»
1071	15 »	brun.	0 75	»
1072	20 »	lilas.	1 75	»
1073	20 »	bleu-violet.	0 75	0 60
1074	40 »	rose.	0 75	»
1075	80 »	orange.	1 00	»

Timbres avec erreurs.

1076	5 cent,	(au l. de 15), brun.	2 00	»
1077	20 cent,	lilas.	2 00	»
1078	20 »	bleu-violet.	»	»
1079	80 cney,	orange.	»	»

MOLDAVIE.

Tête de bœuf dans un rond, papier vergé.

(1e variété.)

1080	54 paras,	vert-jaune.	»	»

(2e variété.)

1081	54 paras,	vert	»	»

Papier nuagé.

(Deux variétés)

1082	54 paras,	vert.	»	»
1083	54 »	»	2 50	»

Papier nuagé.

(Quatre variétés.)

1084	81 paras,	bleu.	»	»
1085	81 »	»	»	»
1086	81 »	»	»	»
1087	81 »	«	2 50	»

		Neuf	Ann.
	Papier nuagé. (Quatre variétés.)		
1088	108 paras, rose.	»	»
1089	108 » »	»	»
1090	108 » »	»	»
1091	108 » »	2 75	»
	Tête de bœuf, cornes droites, papier azuré.		
1092	5 paras, noir.	»	»
	Papier blanc.		
1093	5 paras, noir.	»	»
	Même type, cornes recourbées, papier blanc		
1094	5 paras, noir.	0 75	»
	Mêmes types. (1e variété.)		
1095	40 paras, bleu clair.	3 00	»
	(2e variété.)		
1096	40 paras. bleu clair.	2 50	»
1097	40 » bleu-vert.	1 75	»
	Mêmes types. (1e variété.)		
1098	80 paras, rouge.	3 00	»
	(2e variété.)		
1099	80 paras, rouge,	»	»
	(3e variété.)		
1100	80 paras, rouge.	2 50	»
1101	80 » orange.	»	»
	MOLDO-VALACHIE.		
	Tête de bœuf et aigle, papier vergé.		
1102	3 paras, jaune.	»	»
1103	3 » orange.	0 75	»
1104	6 » rouge.	»	»
1105	30 » bleu.	»	»
	Les mêmes, papier lisse.		
1106	3 paras, jaune.	0 40	»
1107	3 » orange.	0 40	»
1108	6 » carmin,	0 50	»
1109	6 » verm. pâle.	0 50	»
1110	6 » verm. vif.	0 50	»
1111	30 » bleu clair.	0 60	»
1112	30 » bleu foncé.	0 60	»
	Effigie du prince Couza.		
1113	2 paras, jaune.	0 60	»
1114	2 » orange.	0 25	»
1115	5 » bleu pâle.	0 60	»
1116	5 » bleu foncé.	0 30	»
1117	20 » rouge pâle.	»	»
1118	20 » rouge foncé.	0 60	»
1118A	20 » carmin.	»	»
	(2e variété.)		
1119	20 paras, rouge pâle.	»	»
1120	20 » rouge foncé.	0 60	»
1120A	20 » carmin.	»	»
	Papier vergé.		
1120B	2 paras, orange.	0 50	»
	Effigie de Charles Hohenz. papier fort.		
1120C	2 paras, orange.	0 30	»
1120D	5 » bleu.	0 30	»
1120E	20 » rouge vif.	»	»
1120F	20 » rouge.	»	»
	Papier mince.		
1120G	2 paras. paille.	0 20	»
1120H	5 » »	»	»
1120I	20 » rose.	0 50	»
	2e variété, pap. fort.		
1120J	20 paras, rouge vif.	»	»
1120K	20 » rouge.	»	»
	Papier mince.		
1120L	20 paras, rose.	0 50	»

		Neuf	Ann.
	NORWÈGE. *Lion dans un écusson.*		
1121	4 skill., bleu.	»	0 25
	Effigie de Oscar Ier, imp. coul., dentelés.		
1122	2 skill., jaune.	0 40	0 15
1123	3 » lilas.	0 50	0 15
1124	4 » bleu.	0 50	0 15
1125	8 » rouge.	0 75	0 40
	Lion dans un écusson, imp. coul., dentelés.		
1126	2 skill., jaune.	0 25	»
1127	3 » violet.	0 30	»
1128	4 » bleu.	0 50	»
1129	8 skill., rose	0 75	0 30
1130	24 » bistre.	1 50	»
	Même type, avec valeur répétée.		
1130A	2 skill., jaune.	0 30	»
	Drontheim.		
1130B	By post, brun.	0 30	»
	OLDENBOURG. *Armoiries, imp. noire s/coul.*		
1131	1/3 sgr., vert.	2 00	1 00
1132	1/30 th., bleu.	1 25	0 35
1133	1/15 » rose.	»	0 50
1134	1/10 » jaune.	»	0 50
	Armoiries dans un ovale. imp. noire sur coul.		
1135	1/3 grosch, vert.	»	»
1136	1 » bleu.	1 50	0 35
1137	2 » rose.	2 00	1 00
1138	3 » jaune.	»	»
	Les mêmes, imp. coul. sur blanc.		
1139	1/4 grosch, jaune.	0 60	»
1140	1/3 » vert foncé.	»	»
1141	1/3 » vert clair.	0 75	»
1142	1/2 » marron.	»	0 75
1143	1/2 » brun rougeâtre.	»	0 75
1144	1 » bleu clair.	1 25	0 50
1145	2 » rouge.	1 50	0 50
1146	3 » citron.	2 00	1 25
	Avec faute d'impression : Oldcibourg.		
1147	1/3 grosch, vert clair.	»	»
1148	1/3 » vert foncé.	»	»
	Armoiries à relief, ovale.		
1149	1/3 grosch, vert.	0 15	0 10
1150	1/2 » jaune.	0 15	0 10
1151	1/2 » orange.	0 15	0 10
1152	1 » rose.	0 25	0 10
1153	2 » bleu.	0 50	0 10
1154	3 » bistre.	0 60	0 15
	Enveloppes. *Armoiries à relief, ovales insc. transv. à gauche.*		
1155	1/2 grosch, marron.	0 75	»
1156	1 » bleu.	1 50	0 75
1157	1 » bleu pâle.	1 25	»
1158	2 » rose	1 75	»
1159	3 » jaune.	1 75	»
	Insc. transv. à droite.		
1160	1/2 grosch, vermillon.	0 20	0 15
1161	1 » rose.	0 25	0 15
1162	2 » bleu.	0 50	«
1163	3 » bistre. (Feldpostbrief.)	0 60	»
1163A	Noir sur gris.	0 50	»
	PARME (Duché de).		
	Fleur de lis, imp. coul. sur papier blanc.		
1164	5 centes., jaune pâle.	»	»
1165	5 » orange.	»	2 00
1166	15 » rouge.	»	0 60
1167	15 » rouge pâle.	»	0 60
1168	25 » brique.	»	0 75

		Neuf	Ann.
	Même type, imp. noire sur couleur.		
1169	5 centes., jaune.	0 50	0 30
1170	5 » jaune-olive.	»	0 40
1171	10 » gris.	0 50	»
1172	15 » rose.	1 50	0 25
1173	25 » violet.	2 50	0 50
1174	40 » bleu.	1 00	0 60
	Duc di Parma, ecc., fleur de lis, dans un petit écusson.		
1175	15 centes, vermillon.	0 60	0 40
1176	25 » brun.	0 60	0 40
1177	40 » bleu.	0 75	»

(*La suite au prochain numéro.*)

TIMBRES DIVERS.

	ESPAGNE (1867).		
10	milésimas, brun.	0 15	»
25	» bleu et rose.	0 20	»
50	» bistre.	0 40	»
	FINLANDE.		
1	mare, brun.	2 25	»
	SUISSE.		
10	cent., carmin.	0 25	»
30	» bleu.	0 50	»
	ANGLETERRE. *Mulready (caricature).*		
3	différ. envel. authentiques, à	0 75	»
12	» » imitées, à	0 25	»
	Ocean penny postage.		
11	différ. envel. authentiques, à	0 75	»
13	» » imitées, à	0 25	»
	BELGIQUE. *Essais proposés en 1849.*		
Sans valeur,	bleu.	1 25	»
»	vert.	1 25	»
»	noir.	1 25	»
»	carmin.	1 25	»
»	violet.	1 25	»
»	orange.	1 25	»
	Essais du concours 1864. Voir les types n° 25 du journal.		
1r type,	1 cent, vert foncé.	0 50	»
	10 » bleu.	0 50	»
	20 » rose.	0 50	»
	40 » bistre.	0 50	»
2e type,	1 » lilas.	0 50	»
	10 » rouge.	0 50	»
	20 » noir.	0 50	»
	40 » bleu.	0 50	»
3e type,	1 » carmin.	0 50	»
	10 » vert clair.	0 50	»
	20 » noir.	0 50	»
	40 » orange.	0 50	»
	Voir les types n° 26 du journal.		
1r type,	1 cent., lilas,	0 50	»
	10 » vert.	0 50	»
	20 » carmin foncé.	0 50	»
	40 » bleu-ciel.	0 50	»
2e type,	1 » vert clair.	0 50	»
	10 » noir.	0 50	»
	20 » carmin clair.	0 50	»
	40 » bistre.	0 50	»
3e type,	1 » brun.	0 50	»
	10 » lilas et vert.	0 50	»
	20 » brun et bleu.	0 50	»
	40 » bleu et rose.	0 50	»
	Voir n° 27 du journal.		
2e type,	1 cent., vert.	0 50	»
	10 » bistre.	0 50	»
	20 » rose vif.	0 50	»
	40 » lilas.	0 50	»

La collection des 28 essais fr. 12.

Bruxelles. — Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

CONDITIONS DE VENTE :

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées. Il ne sera fait droit à aucune demande, si elle n'est accompagnée du montant.

Les payements peuvent se faire en mandats, coupons d'intérêts échus, billets de banque et au besoin en timbres-poste *neufs* et *frais*, d'une valeur inférieure à 80 centimes ; les enveloppes entières actuellement en usage, payent 15 p. c. de plus que le prix marqué ;

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur, si la demande est inférieure à 10 francs pour l'étranger et à 5 fr. pour la Belgique.

Afin d'éviter toute erreur, on est prié de bien vouloir désigner, en même temps, le numéro du journal et celui des timbres avec leurs prix.

(Suite. — Voir le numéro précédent.)

GRÈCE (Royaume de).

(SUITE.)

			Neuf	Ann.
	Tête de mercure, impression d'Athènes.			
606	1	lepton, brun foncé.	0 10	0 05
607	1	» brun.	0 10	0 05
608	2	» jaune pâle.	0 10	0 05
609	2	» jaune foncé.	0 10	0 05
610	5	» vert.	0 15	0 10
611	5	» vert-olive	0 15	0 10
612	10	» bistre foncé.	0 40	0 10
613	10	» bistre.	0 40	0 10
614	10	» rouille.	0 60	0 25
615	20	» bleu foncé.	0 40	0 10
616	20	» bleu.	0 40	0 10
617	40	» brun-violet.	0 75	0 10
618	40	» violet.	0 75	0 10
619	80	» rose.	1 00	0 10
620	80	» carmin.	1 00	0 10
	Avec chiffre plus petit.			
621	5	lepta, vert.	»	0 25

HAMBOURG (Ville de).

	Armoiries, imp. coul. sur blanc, non dentelés.			
622	1/2	schill., noir.	0 35	»
623	1	» brun.	0 75	0 40
624	1 1/4	» bleu.	0 30	»
625	1 1/4	» gris.	0 30	»
626	1 1/4	» violet.	»	0 20
627	1 1/4	» lilas.	0 40	0 20
628	2	» rouge.	0 75	0 30
629	2 1/2	» vert.	0 60	»
630	3	» bleu.	1 00	»
631	4	» vert.	1 25	»
632	7	» orange.	»	0 25
633	9	» jaune.	2 50	»
	Les mêmes, dentelés.			
634	1/2	schill., noir.	0 20	0 05
635	1	» brun.	0 25	0 10
636	1 1/4	» lilas.	0 25	0 10
636A	1 1/4	» violet.	»	0 10
637	2	» rouge.	0 50	0 20
638	2 1/2	» vert.	0 60	»
638A	2 1/2	» vert-jaune.	0 60	»
638B	2 1/2	» vert-bleu.	0 30	»
639	3	» bleu foncé.	0 60	»
640	3	» bleu-ciel.	0 30	»
641	4	» vert.	0 75	»
642	7	» orange.	1 00	0 25
643	7	» violet.	1 00	0 25
644	9	» jaune.	1 25	»
	Armoiries à reliefs, dent.			
644A	1 1/4	sch., violet.	0 25	»
644B	1 1/2	» carmin.	0 25	»
	Enveloppes.			
	Armoiries à reliefs.			
644C	1/2	sch. noir.	0 25	»
644D	1 1/4	» lilas.	0 25	»
644E	1 1/2	» carmin.	0 25	»
644F	2	» orange.	0 30	»
644G	3	» bleu.	0 30	»
644H	4	» vert.	1 00	»
644I	7	» violet.	1 00	»
	Les mêmes, avec armoiries en filigrane.			
644J	1/2	sch. noir	0 20	»
644K	1 1/4	sch.	»	»
644L	1 1/2	»	»	»
644M	2	» orange.	0 30	»
644N	3	» »	»	»
644O	4	» vert-pâle.	0 75	»
644P	7	» »	»	»

			Neuf	Ann.
	OFFICES PARTICULIERS.			
	C. HAMER ET Cie.			
	Chiffres, imp. noire sur coul.			
645	1/2	schill., bleu.	0 10	»
646	1/2	» citron.	0 10	»
647	1/2	» rose.	0 10	»
648	1/2	» vert foncé.	0 10	»
649	1/2	» gris.	0 10	»
650	1/2	» vert d'eau.	0 10	»
651	1/2	» jaune.	0 10	»
652	1/2	» brun.	0 10	»
653	1/2	» vert clair.	0 10	»
654	1/2	» chair.	»	»
	H. SCHEERENBECK.			
	Imp. noire, sur couleur.			
655	Armoiries, bleu.		0 10	»
656	»	violet.	0 10	»
657	»	vert clair.	0 10	»
658	»	vert foncé.	0 10	»
659	»	jaune.	0 10	»
660	»	rose.	0 10	»
661	»	chair.	0 10	»
662	»	brun.	0 10	»
663	»	orange.	0 10	»
664	»	fauve.	0 10	»
665	»	ardoise.	0 10	»
666	»	gris-vert.	»	»
667	»	citron.	»	»
	H. SCHEERENBECK.			
	Imp. noire, sur couleur.			
668	Facteur,	jaune-brun.	0 10	»
669	»	gris.	0 10	»
670	»	rose.	0 10	»
671	»	vert.	0 10	»
672	»	bleu clair.	0 10	»
673	»	bleu foncé.	0 10	»
674	»	citron.	0 10	»
675	»	violet.	0 10	»
676	»	chair.	0 10	»
677	»	brun.	0 10	»
678	»	fer.	0 10	»
679	»	orange.	0 10	»
	H. SCHEERENBECK.			
	Chiffres, imp. noire sur coul.			
680	1/2	schill., bleu foncé.	0 10	»
681	1/2	» rose.	0 10	»
682	1/2	» ardoise.	0 10	»
683	1/2	» brun.	0 10	»
684	1/2	» citron.	0 10	»
685	1/2	» chair.	0 10	»
686	1/2	» vert.	0 10	»
687	1/2	» jaune.	0 10	»
688	1/2	» bleu clair.	0 10	»
689	1/2	» violet.	0 10	»
690	1/2	» fer	0 10	»
691	1/2	» lilas.	0 10	»
692	1	» bleu foncé.	0 10	»
693	1	» rose.	0 10	»
694	1	» ardoise.	0 10	»
695	1	» brun.	0 10	»
696	1	» citron.	0 10	»
697	1	» chair.	0 10	»
698	1	» vert.	0 10	»
699	1	» jaune.	0 10	»
700	1	schill., bleu clair.	0 10	»
701	1	» violet.	0 10	»
702	1	» fer.	0 10	»
703	1	» lilas.	0 10	»
	W. KRANTZ (facteur).			
	Imp. coul. sur blanc.			
704	1/2	schill., bleu clair.	0 10	»
705	1/2	» violet.	0 10	»
706	1/2	» jaune.	0 10	»
707	1/2	» vert.	0 10	»
708	1/2	» carmin.	0 10	»
709	1	» bleu clair.	0 10	»
710	1	» violet.	0 10	»
711	1	» jaune.	0 10	»
712	1	» vert.	0 10	»
713	1	» carmin.	0 10	»
	Imp. noire sur couleur.			
714	1/2	schill., brun.	0 10	»
715	1/2	» rose.	0 10	»
716	1/2	» bleu clair.	0 10	»
717	1/2	» bleu foncé.	0 10	»
718	1/2	» citron.	0 10	»
719	1/2	» vert foncé.	0 10	»
720	1/2	» fer.	»	»
721	1/2	» orange.	»	»
722	1	» brun.	0 10	»
723	1	» rose	0 10	»
724	1	» bleu clair.	0 10	»
725	1	» bleu foncé.	0 10	»
726	1	» jaune.	0 10	»
727	1	» fer.	0 10	»
728	1	» vert.	0 10	»
729	1	» orange.	0 10	»
	HAMONIA W. KRANTZ.			
730	1	sch., argent sur magenta	0 10	»
731	1	» » sur rouge.	0 10	»
732	1	» » sur noir.	0 10	»
733	1	» » sur blanc.	0 10	»
734	1	» » sur brun.	0 10	»
735	1	» verd. sur blanc	0 10	»
736	1	» or sur bleu.	0 10	»
737	1	» or sur noir.	0 10	»
738	1	» or sur blanc.	0 10	»
739	1	» or sur vert.	0 10	»
740	1	» bronze sur blanc	0 10	»
741	2	» argent sur rouge.	0 10	»
742	2	» » sur noir.	0 10	»
743	2	» » sur blanc.	0 10	»
744	2	» » sur brun.	0 10	»
745	2	» verd. sur blanc	0 10	»
746	2	» or sur bleu.	0 10	»
747	2	» or sur noir.	0 10	»
748	2	» or sur blanc.	0 10	»
749	2	» or sur vert.	0 10	»
750	2	» or sur brun.	0 10	»
751	2	» or sur rouge.	0 10	»
752	2	» bronze sur blanc	0 10	»
	T. LAFRENZ.			
	Chiffres imp. noire sur coul.			
753	1/2	schill., fer.	0 10	»
754	1/2	» lilas.	0 10	»
755	1/2	» rose.	0 10	»
756	1/2	» gris foncé.	0 10	»
757	1/2	» vert clair.	0 10	»
758	1/2	» bleu.	0 10	»
759	1/2	» orange.	0 10	»
760	1/2	» violet.	0 10	»
761	1/2	» brun.	0 10	»
762	1/2	» gris perle.	0 10	»
763	1	» fer.	0 10	»
764	1	» lilas.	0 10	»
765	1	» rose.	0 10	»

		Neuf	Ann.
766	1 schill., gris foncé.	0 10	»
767	1 » vert clair.	0 10	»
768	1 » bleu.	0 10	»
769	1 » orange.	0 10	»
770	1 » violet.	0 10	»
771	1 » brun.	0 10	»
772	1 » gris-perle.	0 10	»
	CH. VAN DIEMEN.		
773	1 schill., lilas.	0 40	0 15
774	2 » jaune.	0 40	0 15
775	3 » rose	»	0 15
776	4 » vert.	»	0 15
777	6 » bleu.	»	0 15
778	8 » rouge.	»	0 15
	Enveloppes.		
	C. HAMER ET Cie.		
779	1/2 sch., rouge sur blanc.	0 15	»
780	1/2 » rouge sur jaune.	0 15	»
	HANOVRE (Royaume de).		
	Armoiries, imp. noire sur coul. sans filagramme.		
781	1 gutengr., bleu.	»	0 75
	Avec couronne en filagramme fond uni.		
782	1 gutengr., vert.	0 75	0 40
783	1/30 th, rouge.	0 50	0 35
784	1/30 » chair.	0 75	0 35
785	1/15 » bleu.	0 75	0 35
786	1/10 » orange.	1 00	0 35
	Les mêmes, imp. couleur sur blanc, fond bar. horiz.		
787	1 gutengr., vert.	0 75	0 35
788	1/30 th, rose.	0 75	0 35
789	1/15 » bleu.	0 75	0 35
790	1/10 » orange.	»	0 35
	Burelé plus petit.		
791	1/10 th., jaune.	1 00	0 35
	Burelé vertical.		
792	1 gutengr., vert.	»	»
793	1/30 th. rose	»	»
	Chiffre, dans un ovale, couronne en filagramme.		
794	3 pfennige, rose.	2 00	»
	Les mêmes, fond burelé sans filagramme.		
795	3 pf. (burelé noir), rose.	»	»
796	3 » (» brun), rose.	»	»
797	3 » (burelé olive), rose.	1 00	»
798	3 » rouge-brun.	0 75	»
	Les mêmes, fond uni.		
799	3 pfennige, rose.	0 15	»
800	3 » vert.	0 15	»
801	3 » (dentelé), vert.	0 10	»
	Cornet de poste, sur papier blanc.		
802	1/2 grosch., noir.	0 25	»
803	1/2 » (dentelé), noir.	0 15	»
	Effigie de Georges V, imp. coul. sur blanc, non dentelé.		
804	1 grosch., rose.	»	0 10
805	1 « rose vif.	0 35	0 10
806	1 » rose violacé.	»	0 10
807	2 » bleu foncé.	»	0 10
808	2 » bleu-ciel.	0 50	0 10
809	3 » jaune.	1 00	0 50
810	3 » bistre.	0 60	0 10
811	10 » vert.	2 25	1 00
	Les mêmes dentelés.		
812	1 grosch., rose.	0 25	»
813	2 » bleu-ciel.	0 50	»
814	3 » bistre.	0 60	»
	Enveloppes.		
	Effigie de Georges V, estampille à gauche.		
815	1 gut., vert.	0 50	»
816	1 sgr., rose.	0 50	»
817	2 » bleu foncé.	»	»
818	3 » jaune.	2 00	»
	Estampille à gauche, chiffres de chaque côté.		
819	1 grosch., rouge foncé.	»	»
820	2 » bleu foncé.	»	»
821	3 » jaune.	1 00	»
	Estampille à droite.		
822	1 grosch., rose vif.	»	»
823	1 » rose.	1 00	0 25
824	2 grosch., bleu foncé.	1 25	»
825	3 » bistre.	0 75	0 50
826	3 » bistre foncé.	1 25	»
	Estampille à gauche.		
827	1 grosch., rose.	0 35	0 15
828	1 » rose vif.	0 35	0 15
829	2 » bleu-ciel.	0 60	»
830	3 » bistre foncé.	0 75	»
	Bestellgeld frei.		
	Enveloppes entières.		
831	Comp. typog., noir.	8 00	»
832	Vignette, paille.	4 00	»
	» (*variété*) »	4 00	»
	Estampille à gauche.		
834	Trèfle, vert.	1 25	»
835	Cheval courant, »	0 50	»
	Estampille à droite.		
836	Cheval courant, vert.	0 75	»
	Timbres semblables, mais coupés de leurs enveloppes.		
837	Trèfle, vert.	0 35	»
838	Cheval courant, »	0 25	»
	HELIGOLAND.		
	Effigie de Victoria, papier blanc, dentelés.		
838A	1/2 schil., vert et rouge.	0 20	»
838B	1 » »	0 25	»
838C	2 » »	0 50	»
838D	6 » »	1 00	»
	HOLSTEIN (Duché de).		
	Valeur dans un cercle, imp. coul. sur blanc.		
839	1 1/4 sch., bleu.	0 25	0 15
	Inscriptions plus grandes.		
840	1 1/4 sch., bleu.	0 25	0 15
	Le même, dentelé.		
840A	1 1/4 sh., bleu.	»	»
	Valeur dans un carré, dent.		
841	1 1/4 sch., bleu.	0 40	0 20
	Chiffres à relief, ovale.		
842	1/2 sch., vert.	0 20	0 15
843	1 1/4 » lilas.	0 25	0 15
844	1 1/3 » rose.	0 25	»
845	2 » bleu.	0 50	»
846	4 » bistre.	0 60	»
	Même type, ovale.		
846A	1 1/4 sch., violet.	0 25	0 15
846B	2 » bleu.	0 50	»
	ILES IONIENNES.		
	Effigie de Victoria.		
847	Sans valeur, jaune.	0 25	»
848	» bleu.	0 40	»
849	» rouge.	0 50	»
	ITALIE (Royaume de).		
	Effigie de Victor-Emmanuel imp. coul. sur blanc.		
850	5 cent., noir.	3 00	»
851	20 » bleu.	2 00	0 50
852	40 » rose.	»	»
853	40 » magenta.	»	»
	Même effigie, à relief, sur papier couleur.		
854	5 cent., vert.	»	»
855	20 » bleu.	2 50	0 50
856	40 » rose.	»	»
	Même effigie à relief, sur papier blanc.		
857	5 cent., vert.	»	»
858	5 » vert foncé.	»	»
859	5 » vert-olive.	»	»
860	20 » bleu.	»	0 50
861	20 » bleu foncé.	»	0 50
862	40 » rouge.	»	»
863	40 » rouge pâle.	»	»
	Même effigie, inscriptions et centre blancs.		
864	5 cent., vert-olive.	0 40	»
865	5 » vert foncé.	0 20	0 05
866	5 » vert clair.	0 20	0 10
867	5 » vert-bleu.	1 25	»
868	10 » brun foncé.	0 40	0 20
869	10 » gris.	»	0 30
870	10 » bistre foncé.	0 25	0 10
871	10 » bistre pâle.	0 20	0 05
872	10 » jaune.	0 20	0 10
873	15 cent., bleu pâle.	0 30	0 10
874	15 » bleu foncé.	0 30	0 10
875	20 » bleu pâle.	»	»
876	20 » bleu.	0 30	0 10
877	20 » bleu foncé.	0 60	0 20
878	40 » vermillion.	0 60	0 05
879	40 » carmin.	1 50	0 20
880	40 » orange.	»	0 35
881	80 » oere pâle.	1 00	0 35
882	80 » jaune vif.	1 00	0 25
883	3 lire, bronze.	1 00	»
	Les mêmes, dentelés.		
883A	5 cent., vert.	»	0 60
884	10 cent., bistre.	0 30	0 30
885	20 » bleu foncé.	0 75	0 20
886	40 » vermillion.	0 75	0 30
887	80 » jaune vif.	1 25	»
888	3 lire, bronze.	»	»
	Même effigie, tournée à gauche, non dentelé.		
889	15 cent., bleu pâle.	0 25	0 10
	Même effigie, imp. coul. sur papier blanc glacé, dent.		
890	5 cent., vert d'eau.	0 10	0 05
891	10 » jaune pâle.	0 20	0 05
892	10 » jaune foncé.	0 20	0 05
893	15 » bleu pâle.	0 25	0 08
894	15 » bleu-ciel.	0 50	»
895	15 » bleu foncé.	0 50	»
896	30 » brun.	0 40	0 05
897	40 » carmin.	0 50	0 05
898	60 » lilas pâle.	0 75	0 10
899	60 » lilas vif.	0 75	0 10
900	2 lire, orange.	2 50	1 00
	Timbres semblables, avec valeur, appliquée, après coup.		
901	20 cent., bleu pâle.	0 40	0 10
902	20 » bleu.	0 40	0 05
903	20 » (*avec 4 pointes*) bleu.	0 40	0 05
	1867. — *Effigie de Victor-Emmanuel dans un rectangle, pap blanc, piqués.*		
903A	20 cent., bleu.	0 40	
	Chiffre-Taxe.		»
904	10 cent., ocre jaune.	0 50	»
903	10 cent., orange.	0 25	»
	Timbres de journaux.		
	Chiffre à relief.		
906	1 cent., noir.	0 10	»
907	1 » gris.	0 10	»
908	2 » gris.	0 15	»
909	2 » noir.	0 15	»
910	2 » orange.	0 25	»
911	2 » jaune.	0 15	»
	Même type, avec chiffre 2 à relief.		
912	1 cent., noir.	»	»
	Chiffre orné, coul. sur blanc, dentelés.		
913	1 cent., vert d'eau.	0 10	»
914	2 » brun-rouge.	0 10	»
	LOMBARDIE-VÉNÉTIE.		
	Aigle à double tête.		
915	5 centes, jaune.	»	0 75
916	5 » orange.	»	0 75
917	10 » noir.	»	0 75
918	15 » rouge.	3 00	0 10
919	15 » rouge vif.	»	0 10
920	30 » brun pâle.	»	0 10
921	30 » brun.	»	0 10
922	45 » bleu pâle.	»	0 10
923	45 » bleu.	»	0 10
	Effigie à gauche, imp. coul., dentelés.		
924	2 soldi, jaune.	0 30	»
925	3 » noir.	1 00	0 50
926	3 » vert.	0 50	0 25
927	5 » rouge.	1 25	0 25
928	10 » brun.	1 25	0 15
929	15 » bleu.	1 25	0 15
	Effigie à droite, imp. coul., dentelés, ovales.		
930	5 soldi, rouge.	1 25	0 25
9311	10 » brun.	1 25	0 25

Suite. — Voir le numéro précédent.)

PARME (Duché de).

Timbres-taxe de journaux.

Chiffres, imp. noire, octog

			Neuf	Ann.
1178	6	centes., rouge.	0 30	»
1179	9	« bleu.	0 30	»

Gouvernement provisoire.

Chiffres, imp. noire, octog.

1180	5	centes., vert.	0 30	»
1181	5	» vert-olive.	0 30	»
1182	10	» brun.	0 30	»
1183	20	» bleu.	0 30	0 30
1184	40	» vermillon.	0 75	»
1185	40	» rouge-brun.	0 75	»
1186	80	» jaune.	1 50	»

PAYS-BAS.

Effigie du roi Guillaume.

1187	5	cents, bleu foncé.	»	0 15
1188	5	» bleu.	0 33	0 05
1189	5	» bleu pâle.	»	»
1190	10	» rouge foncé.	»	0 10
1191	10	» rouge.	0 30	0 05
1192	15	» orange foncé.	»	0 10
1193	15	» orange.	0 60	0 10

Même effigie, valeur en haut.

1194	5	cents, bleu.	0 25	0 10
1195	10	» rouge.	0 40	0 10
1196	15	» orange.	0 60	0 15

PORTUGAL.

Effigie à relief de dona Maria

1197	5	reis, brun-rouge.	6 00	»
1198	25	» bleu.	4 00	0 40
1199	25	» bleu foncé.	»	0 40
1200	50	» vert.	»	1 25
1201	100	» lilas.	»	3 00

Les mêmes, réimprimés.

1202	5	reis, chocolat.	1 00	»
1203	25	« bleu.	1 00	»
1204	50	» vert.	1 50	»
1205	100	» lilas.	2 00	»

Effigie à gauche de don Pedro, cheveux lisses.

1206	5	reis, brun-rouge.	»	0 30
1207	5	» brun foncé.	»	0 50
1208	25	» bleu.	4 00	0 75
1209	50	» vert.	1 00	0 50
1210	100	» lilas.	1 50	0 50

Même type, cheveux bouclés.

1211	5	reis, brun-jaune.	1 25	0 35
1212	5	» brun foncé.	1 25	0 35
1213	25	» bleu.	1 00	0 40
1214	25	» rose.	1 00	0 20

Réimpression.

1215	5	reis, brun-noir.	0 75	»

Effigie à droite de don Luis.

1216	5	reis, brun foncé.	0 15	0 05
1217	10	» jaune d'or.	0 20	0 05
1218	25	» rose.	0 35	0 05
1219	50	» vert.	0 75	»
1220	100	» lilas.	1 25	0 50

Effigie à relief de don Luis.

1220A	5	reis, noir.	0 20	»
1220B	10	» jaune.	0 20	»
1220C	20	» bistre.	0 25	»
1220D	25	» rose.	0 35	»
1220E	50	» vert.	0 75	»
1220F	80	» orange.	1 00	»
1220G	100	» lilas.	1 25	»
1220H	120	» bleu.	1 50	»
1220I	240	»	»	»

PRUSSE.

Effigie, imp. coul. sur pap. blanc, avec couronne en filagramme.

			Neuf	Ann.
1221	4	pfennige, vert.	0 50	0 25
1222	6	» vermillon.	0 50	0 25

Sur papier blanc, sans filagramme.

1223	6	pfennige, vermillon.	0 60	0 25

Les mêmes, réimprimés sur papier, sans filagramme.

1224	4	pfennige, vert.	0 25	»
1225	6	» vermillon.	0 25	»

Même type, imp. noire avec couronne, en filagramme.

1226	1	sgr., rouge-vin.	»	0 05
1227	2	» bleu.	»	0 05
1228	3	» jaune foncé.	»	0 05
1229	3	» jaune clair.	»	0 05

Les mêmes, réimprimés sur papier, sans filagramme.

1230	1	sgr, rouge-vin.	0 35	»
1231	2	» bleu.	0 50	»
1232	3	» jaune.	0 75	»

Mêmes types, imp. coul. sur papier blanc, sans filagramme, fond uni.

1233	1	sgr., rose.	»	0 20
1234	2	» bleu foncé.	»	0 30
1235	2	» bleu.	»	0 30
1236	3	» jaune.	1 50	0 20

Erreur d'impression.

1237	3	sgr., bleu foncé.	»	»

Les mêmes, fond quadrillé.

1238	4	pfennige, vert.	0 70	0 25
1239	1	sgr., rose pâle.	»	0 10
1240	1	» rose vif.	»	0 10
1241	2	» bleu.	1 00	0 10
1242	2	sgr., bleu pâle.	»	»
1243	3	» jaune.	1 00	0 10

Aigle à relief, dentelés.

1244	3	pfennige, violet.	0 10	»
1245	4	» vert.	0 10	»
1246	6	» jaune.	0 25	»
1247	6	» orange.	0 10	»
1248	1	sgr., rose.	0 30	0 05
1249	1	» carmin.	0 25	0 05
1250	2	» bleu foncé.	»	»
1251	2	sgr., bleu-ciel.	0 50	0 05
1252	3	» bistre.	0 60	0 05
1253	3	» bistre foncé.	0 60	0 05

Erreur d'impression.

1254	2	sgr., bistre.	»	»

Les mêmes, coul. sur blanc, dentelés.

1254A	1	kreuzer, vert.	0 15	»
1254B	2	» orange.	0 30	»
1254C	3	» rose.	0 25	»
1254D	6	» bleu.	0 50	»
1254E	9	» bistre.	0 60	»

Enveloppes.

Effigie à droite, avec fils de soie.

1255	1	sgr., rose.	2 50	0 50
1256	1	» rouge.	»	0 50
1257	2	» bleu pâle.	1 50	0 50
1258	2	» bleu foncé.	1 50	0 50
1259	5	» jaune.	»	0 75
1260	3	» orange.	1 50	»
1261	4	» brun.	»	3 00
1262	5	» violet.	»	2 00
1263	6	» vert.	»	3 00
1264	7	» rouge-brique.	»	»

Les mêmes, avec inscriptions transversales.

1265	1	sgr., rose.	»	0 20
1266	1	» rouge.	0 75	0 20
1267	2	» bleu pâle.	0 75	0 20
1268	2	» bleu foncé.	»	0 20

			Neuf	Ann.
1269	3	sgr., ocre.	»	1 00
1270	3	» jaune.	0 75	0 30
1271	3	» orange.	»	0 20
1272	4	» brun.	»	»

Les mêmes, réimprimés, avec inscriptions transversales.

1273	1	sgr., rose.	0 25	»
1274	2	» bleu-ciel.	0 50	»
1275	3	» orange.	0 60	»

Sans inscript. transversales ni fils de soie.

1276	4	sgr., brun.	1 00	»
1277	5	» violet.	1 50	»
1278	6	» vert.	1 50	»
1279	7	» rouge-brique.	1 75	»

Aigle à relief, inscriptions transversales au-dessus du timbre.

1280	1	sgr., rose.	1 50	»
1281	2	» bleu foncé.	1 50	»
1282	2	» bleu-ciel.	1 50	»
1283	3	» bistre.	1 75	»

Les mêmes, avec les inscriptions traversant le timbre.

1284	1	sgr., rose.	0 25	0 10
1285	2	» bleu-ciel.	0 50	0 10
1285A	3	» bistre pâle.	0 75	»
1286	3	» bistre foncé.	0 60	0 15

Les mêmes, coul. sur blanc.

1286A	1	kreuzer, vert.	0 15	»
1286B	2	» orange.	0 20	»
1286C	3	» rose.	0 25	»
1286D	6	» bleu.	0 50	»
1287	9	» bistre.	0 60	»

Feldpostbrief.

1287A		Noir sur blanc.	0 20	»
1287B		Noir sur gris.	»	»
1287C		Noir sur chamois.	»	»

Timbres de contrôle.

Chiffres imprim. en noir sur baudruche coul.

1287D	10	sgr., rose.	»	1 00
1287E	30	» bleu.	»	2 00

OFFICES PARTICULIERS.

Compagnies de Breslau.

Chiffres dans un cercle, noir sur couleur percés.

1287a	1/2	sgr., jaune.	0 20	»
1287a	1	» rose.	0 25	»
1287a	1 1/2	» vert.	0 35	»
1287a	2	» bleu foncé.	0 50	»
1287a	2 1/2	» orange.	0 60	»
1287a	5	» violet foncé.	1 25	»

Inscription dans un écu, noir sur coul. percés.

1287L	1/2	sgr., jaune.	0 20	»
1287M	1	» rose.	0 25	»
1287N	1 1/2	» vert.	0 35	»
1287O	2	» bleu.	0 50	»
1287P	2 1/2	» orange.	0 60	»
1287Q	5	» lilas.	1 25	»

ROMAGNES.

Chiffres, imp. noire s. coul.

1288	1/2	baj., paille.	0 50	»
1289	1	» gris.	0 50	»
1290	2	» jaune.	0 50	»
1291	3	» vert foncé.	0 50	»
1292	4	» fauve.	0 50	»
1293	5	» violet.	0 50	»
1294	6	» vert clair.	0 75	»
1295	8	» rose.	0 75	»
1296	20	» bleu clair.	6 75	»

RUSSIE.

Armoiries, imp. coul. sur blanc, non dentelé.

1297	10	kop., brun foncé.	»	»

Les mêmes, dentelés.

1298	1	kop., jaune.	0 15	0 10

			Neuf	Ann.
1299	3 kop.,	vert.	0 25	»
1300	5 »	bleu.	0 60	»
1301	5 »	lilas.	0 40	0 20
1302	10 »	marron.	0 75	0 20
1303	20 »	bleu.	1 50	0 40
1304	30 »	rouge.	2 00	0 30
	Les mêmes, imp. à l'anil.			
1304A	1 »	jaune.	»	»
1304B	3 »	vert.	»	»
1304C	5 »	lilas.	»	»
1304D	10 »	marron.	0 75	»
1304E	20 »	olive.	»	»
1304F	30 »	rouge.	»	»
	Enveloppes.			
	Armoiries à relief, coul. sur blanc			
1305	3 kop.,	bleu terne.	»	»
1306	5 »	bleu-ciel.	0 50	»
1307	10 »	noir.	0 75	»
1308	20 »	bleu verdâtre.	»	»
1309	20 »	bleu	»	»
1310	20 »	bleu-ciel.	1 50	»
1311	30 »	rose.	2 00	»
	Les mêmes sur papier demi-blanc.			
1312	20 kop.,	bleu-ciel.	»	»
1313	30 »	rose.	»	»
	COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR.			
	Armoiries, imp. coul. sur blanc.			
1314	6 kop ,	bleu.	1 00	»
	FINLANDE.			
	1845. — *Porte stempel.*			
	Armoiries, pap. uni.			
1315	10 kop.,	rose.	»	»
1316	20 »	noir verdâtre.	»	»
	Armoiries dans un ovale obl. papier uni.			
1317	5 kop.,	bleu.	»	»
1318	10 »	rose.	»	3 00
	Armoiries, imp. coul. s.pap. teinté, dentelés			
1319	5 kop.,	bleu pâle.	»	»
1320	10 »	rose pâle.	1 00	»
1321	5 »	bleu vif.	0 75	»
1322	10 »	rose vif.	1 00	»
	Les mêmes, coul. sur papier vergé, dentelés.			
1323	5 penni,	brun s. lilas.	0 30	»
1324	10 »	noir s. chamois.	0 50	»
	Papier lisse, dentelés.			
1324A	8 penni,	noir s. vert.	0 30	»
1325	20 »	bleu s. azur.	0 75	»
1326	40 »	rouge s. rose.	1 00	»
1326A	1 mark,	marron.	2 25	»
	Enveloppes.			
	1845. — *Porto stempel.*			
	Armoiries, imp. coul. pap. vergé.			
1327	10 kop.,	rose.	»	»
1328	20 »	noir verdâtre.	»	»
	Les mêmes, réimprimés.			
1329	10 kop.,	rose.	4 00	»
1330	20 »	noir.	4 00	»
	Armoiries dans un ovale obl. pap. vergé.			
1331	5 kop.,	bleu.	»	1 00
1332	10 »	rose.	»	1 00
1333	20 »	noir verdâtre.	»	»
	Les mêmes, réimprimés.			
1334	5 kop.,	bleu.	1 50	»
1335	10 »	rose.	1 50	»
1336	20 »	noir.	4 00	»
	Armoiries, imp coul. pap. vergé, rect. ondulations serrées.			
1337	5 kop.,	bleu foncé.	1 25	»
1338	5 kop.,	bleu-ciel.	1 25	»
1338A	5 »	bleu lilas.	»	»
1339	10 »	rose.	1 25	»
	Les mêmes, ondulations larges.			
1340	5 kop.,	bleu.	1 00	»
	HELSINGFORS (*poste locale*)			
1341	10 penni,	vert et rouge.	0 40	»
	TAMMERFORS (*poste locale*)			
1342	12 penni,	vert et bleu.	0 40	»
1343			»	»
1344			»	»
	Enveloppes à deux timbres.			
	Porto stempel.			
1345	10 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.		»	»
1346	20 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.		»	»
	Armoiries dans un ovale obl.			
1347	5 kop. sur la patte et 5 kop. actuel au revers.		3 50	»
1348	10 kop. sur la patte et 5 kop. actuel au revers.		3 50	»
1349	20 kop. sur la patte et 10 kop. actuel au revers.		»	»
	LIVONIE.			
	Composition-typ. obl.			
1350	Sans valeur, noir et rose.		»	»
1351	» »	noir et vert.	0 75	»
	Ovale, centre vert.			
1352	Sans valeur, rouge et vert.		2 50	»
	Même type, avec griffon dans l'ovale.			
1353	Sans valeur, rouge et vert.		0 75	»
	POLOGNE.			
	Armoiries, imp. coul. sur blanc, dentelés.			
1354	10 kop.,	bleu et rose.	0 75	0 40
	Enveloppes.			
	Armoiries, inscr. en haut.			
1355	1 1/2 kop.,	rouge.	2 00	»
	Avec inscript. en haut et en bas.			
1356	1 1/2 kop.,	rouge.	»	»
	Armoiries, estamp. à droite.			
1357	3 kop ,	bleu.	»	»
	Estampille à gauche.			
1358	3 kop.,	bleu.	0 60	»
1359	10 »	noir.	1 50	»
	SAXE.			
	Chiffre, imp. coul. s. blanc, carré.			
1360	3 pfenn.,	rouge foncé.	»	2 50
1361	3 »	rouge.	5 00	»
	Effigie à droite de Fred. Aug. noir s. coul.			
1362	1/2 neugr.,	gris.	5 00	0 30
1363	1 »	rose.	5 00	0 20
1364	2 »	bleu clair.	5 00	0 30
1365	2 »	bleu foncé.	»	0 20
1366	3 »	jaune.	5 00	0 30
	Armoiries, coul. s. blanc.			
1367	3 pfenn.,	vert.	0 15	0 10
	Effigie à gauche du roi Jean, noir s. coul.			
1368	1/2 neugr.,	gris.	0 25	0 10
1369	1 »	rose.	0 25	0 10
1370	2 »	bleu foncé.	0 50	0 10
1371	3 »	jaune.	0 60	0 10

			Neuf	Ann.
	Coul. sur blanc.			
1372	5 neugr.,	bistre.	2 50	1 00
1373	5 »	vermillion.	1 50	0 25
1374	10 »	bleu pâle.	2 00	0 60
	Armoiries à relief, couleur sur blanc, dentelés.			
1375	3 pfenn.,	vert.	0 15	0 05
1376	3 »	vert foncé.	0 15	0 05
1377	1/2 neugr.,	vermillon pâle.	0 25	0 10
1378	1/2 »	vermillon vif.	0 15	0 10
1379	1 »	rose pâle.	0 35	0 10
1380	1 neugr.,	rose vif.	0 25	0 10
1381	2 »	bleu foncé.	0 60	0 15
1382	2 »	bleu-ciel.	0 30	0 10
1383	3 »	bistre foncé.	0 60	0 10
1384	3 »	bistre jaunâtre.	0 60	0 10
1385	5 »	violet.	1 25	»
1386	5 »	lilas.	1 00	»
	Enveloppes.			
	Effigie du roi Jean, estampille à gauche.			
1387	1 neugr.,	rose.	0 25	0 15
1388	1 neugr.,	rouge vif.	»	0 50
1389	2 »	bleu foncé.	0 75	»
1390	3 »	jaune.	1 25	»
1391	5 »	violet.	1 50	»
1392	10 »	vert.	2 50	»
	Les mêmes, estamp. à droite.			
1393	1 neugr.,	rose.	0 60	0 15
1394	2 »	bleu-ciel.	1 00	»
1395	3 »	jaune.	1 25	»
1396	5 »	lilas.	»	»
	Armoiries à relief.			
1397	1/2 neugr.,	vermillon.	0 20	0 10
1398	1 »	rose.	0 25	0 10
1399	2 »	bleu-ciel.	0 50	0 25
1400	3 »	bistre pâle.	0 75	»
1401	3 »	bistre vif.	0 60	»
1402	5 »	lilas.	1 25	»
1403	5 »	violet vif.	1 00	»
	Feld-post, porto frei.			
1403A	Noir sur vert.		0 60	»
	OFFICE PARTICULIER.			
	Compagnie de Dresde.			
1404	Timbre à souche, rose.		0 50	»
	Armoiries, imp. couleur sur blanc.			
1405	3 pfennige, vert-olive.		»	»
1406	3 » vert.		0 15	»
1407	1/2 neugr.,	jaune.	0 30	»
1408	1 »	rose.	0 25	»
	Les mêmes, dentelés.			
1408A	3 pfenninge, vert.		0 15	»
1408B	1/2 neugr.,	bistre.	0 15	»
1408C	1 »	rose	0 25	»
	Armoiries (rayon. I.)			
1408D	1 neugr.	rose sur blanc.	0 25	»
1408E	2 »	lilas.	0 50	»
1408G	2 1/2 »	rose.	0 60	»
1408F	3 »	saumon.	0 60	»
1408H	5 »	vert.	1 00	»
	Les mêmes, dentelés.			
1408I	1	neugr., rose s/blanc.	0 25	»
1408J	2 »	lilas.	0 50	»
1408K	2 1/2 »	rose.	0 60	»
1408L	3 »	saumon.	0 60	»
1408M	5 »	vert.	1 00	»
	Enveloppes.			
	Armoiries, coul. sur blanc.			
1409	1/2 neugr.,	jaune.	0 15	»
1410	1 »	rose.	0 20	»
1411	1 »	rose-violet.	0 20	»
1411A	3 pfennige,	bistre.	0 15	»
	Sur papier jaune.			
1411B	1/2 neugr.	vermillon.	0 15	»

		Neuf	Ann.
1411c	1 neuge., rouge.	0 20	»
1411d	3 pfennige, bistre.	0 15	»

SCHLESWIG.

1864. — *Chiffre à relief, ovale.*

1412	1 1/4 sch., vert.	0 30	0 20
1413	4 » carmin.	0 60	»

1865. — *Les mêmes.*

1414	1/2 sch., vert.	0 20	»
1415	1 1/4 » violet.	0 25	0 10
1415a	1 1/4 » lilas.	»	0 25
1416	1 1/3 » rose.	0 25	»
1417	2 » bleu.	0 50	»
1418	4 » bistre.	0 60	»

SCHLESWIG-HOLSTEIN.

Armoiries à relief, couleur sur blanc.

1419	1 sch., bleu.	1 00	»
1420	2 » rose.	1 00	»

1865. — *Chiffr. à rel , ovales.*

1421	1/2 sch., rose.	0 20	»
1422	1 1/4 » vert.	0 25	0 10
1423	1 1/3 » lilas.	0 25	»
1424	2 » bleu.	0 50	»
1425	4 » bistre.	1 60	»

SERVIE.

Armoiries, coul. sur coul.

1425a	1 para, vert.	0 40	»
1425b	1 » vert foncé.	0 40	»
1425c	2 » brun pâle	0 25	»
1425d	2 » rouge.	0 25	»
1425e	2 » brun foncé.	0 25	»

Effigie de M. Obrevovich, coul. sur blanc dentelés.

1425f	1 para, vert.	0 10	»
1425g	1 » vert clair.	0 10	»
1425h	1 » vert jaune.	0 10	»
1425i	2 » brun pâle.	0 10	»
1425j	2 » brun.	0 10	»
1425k	2 » brun foncé.	0 10	»
1425l	10 » jaune.	0 75	»
1425m	20 » rose.	0 75	»
1425n	40 » bleu.	1 50	»

Les mêmes s/papier pelure.

1425o	10 para, orange.	0 35	»
1425p	20 » rose.	0 60	»
1425q	40 » outre-mer.	0 75	»

SUÈDE.

Armoiries, imp. couleur sur blanc.

1426	3 skill , vert clair.	5 00	1 00
1427	3 » vert foncé.	»	1 00
1428	4 » bleu pâle.	»	0 50
1429	4 » bleu foncé.	5 00	0 50
1430	4 » bleu-lilas.	»	1 50
1431	6 » gris jaunâtre.	»	0 30
1432	6 » gris.	»	0 50
1433	8 » jaune-brun.	»	1 25
1434	8 » jaune-olive.	»	1 25
1435	8 » jaune.	5 00	0 30
1436	24 » vermillon vif.	»	1 00
1437	24 » vermillon pâle.	»	1 50
1438	5 ore, vert foncé.	»	»
1439	5 » vert-jaune.	0 50	»
1440	5 » vert clair.	0 25	»
1441	9 » lilas foncé.	»	»
1442	9 » lilas clair.	0 35	»
1443	12 » bleu-ciel.	»	»
1444	12 » bleu foncé.	0 40	0 20
1445	24 » orange.	»	0 20
1446	24 » jaune.	0 60	0 20
1447	30 » brun.	0 80	0 20
1448	50 » rouge-brun.	»	0 40
1449	50 » carmin.	1 25	0 40

Armoiries avec grands chiffr.

1449a	17 öre, lilas.	0 75	»
1449b	20 » rouge vif.	»	»
1449c	20 » rouge-brun.	0 75	»

		Neuf	Ann.
	Timbres localbref.		
1450	Sans valeur, noir.	0 75	1 50
1451	» » bistre.	0 75	1 00

Lion, imp. coul. sur blanc.

1452	3 öre, brun.	»	0 35
1453	3 » bistre clair.	»	0 15

SUISSE.

ADMINISTRATIONS CANTONALES.

BALE.

Colombe à relief, sur fond rouge.

1454	2 1/2 rapp., noir et bleu.	3 50	»

Sur fond, rouge-violet.

1455	2 1/2 rapp., noir et bleu.	»	»

GENÈVE.

Armoiries imp. noire sur couleur.

PORT CANTONAL.

Grand chiffre **5.**

1456	5 cent, vert-pomme.	2 00	»
1457	5 » vert foncé.	2 00	»

Petit chiffre 5.

1458	5 cent, vert-pomme.	2 00	»

Mêmes armoiries, imp. coul. sur papier blanc.

1459	5 cent, vert clair.	»	»

TIMBRES DIVERS.

AUTRICHE (*Déclarations*).

	1, 2, 3, 4, 5, 10 kr. la série.	1 25	»

Croix de Saint-André, couleur s. blanc, dent

	Rouge.	0 25	»
	Brun.	0 25	»
	Bleu.	0 25	»

CANADA.

Timbres de justice.

	10 cents, vert.	1 50	1 25
	20 » »	1 50	1 25
	30 » »	»	1 50
	40 » »	»	1 50
	50 » »	»	1 00
	60 » »	»	1 50
	80 » »	»	1 50
	1 dollar, » et noir.	»	1 50

Timbres d'effets. Effigie de Victoria, dent.

	1 cent, bleu.	0 30	»
	2 » »	0 30	»
	4 » »	0 75	»
	6 » »	»	0 50
	9 » »	»	0 50
	1 » rouge.	0 25	»
	2 » »	0 30	»
	3 » »	0 50	»
	4 » »	0 60	»
	5 » »	0 75	»

CORRIENTES.

	La feuille de 8 timbres vert	20	»

WURTEMBERG.

(Enveloppes-madats. Imp verte sur papier jaune).

	Sans valeur.	0 30	»
	4 kreuz., orange.	0 50	»
	6 » bleu foncé.	0 60	»
	7 » vert.	0 75	»
	9 » bistre.	0 75	»

ETATS-UNIS (*interrevenue*).

	Bankcheck 2 cents orange.	0 20	»

		Neuf	Ann.
	ILES VIERGES.		
	4 pence, rouge brun.	1 25	»
	1 shilling, ruse et noir.	3 00	»

GRÈCE (*essais*).

Effigie du Roi.

	5 lep. noir.	0 75	»
	20 » »	0 75	»
	40 » »	0 75	»
	5 » vert.	0 75	»
	20 » »	0 75	»
	40 » »	0 75	»
	5 » bistre.	0 75	»
	20 » »	0 75	»
	40 » »	0 75	»
	5 » rose.	0 75	»
	20 » »	0 75	»
	40 » »	0 75	»
	5 » vermillon.	0 75	»
	20 » »	0 75	»
	40 » »	0 75	»

HAMBOURG (*Essais*).

	9 sch., jaune.	1 00	»
	9 » rouge.	1 00	»

ITALIE.

Essais type actuel.

	10 cent., gris.	3 50	»
	10 » vert.	3 50	»
	2 lire, »	3 50	»

Avec le mot : Saggio (1866).

	20 cent., bleu.	1 00	»

Fogli Esteri.

	1 cent., noir.	0 60	»
	5 » »	0 60	»

Essais timb. fiscaux marca di riscontro.

	1 Lre, bleu.	1 00	»
	30 » noir.	1 00	»
	60 » lilas.	1 00	»
	70 » »	1 00	»

Timb. administ. Arm. à relief.

	Bleu foncé.	1 25	»
	Carmin.	1 25	»
	Bleu pâle.	1 25	»

IRLANDE.

Timbre de justice.

	6 pence, vert.	1 50	»

JAMAIQUE (*effets*).

	3/2 pence, bleu.	0 30	»
	3 » violet.	0 60	»

LUÇON.

Armoiries : dro judicial.

	1/2 réal bleu.	1 00	»
	1 » noir.	1 00	»
	2 » rose.	»	1 00
	100 » vert.	»	1 00

MONTEVIDEO (*enveloppes*).

	5 cents, bleu	1 00	»
	10 » vert.	1 50	»

PAYS-BAS (*essais*).

Effigie du Roi.

	5 cents, noir.	0 40	»
	10 » »	0 40	»
	5 » bistre.	0 40	»
	10 » »	0 40	»
	5 » rose.	0 40	»
	10 » »	0 40	»
	5 » bleu.	0 40	»
	10 » »	0 40	»
	5 » violet.	0 40	»
	10 » »	0 40	»
	5 » jaune.	0 40	»
	10 » »	0 40	»

(*La suite au prochain numéro.*)

En vente au bureau du journal,

LE TIMBRE-POSTE

1re année : 5 francs.

Les suivantes au prix de l'abonnement courant.

1re **année** (1865). — 12 numéros.

N° 1. — Rut de cette feuille. — Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés.

N° 2. — Chronique. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.

N° 3. — Chronique. — Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste (*suite et fin.*) — Correspondance.

N° 4. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.

N° 5. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse. — Correspondance.

N° 6. — Chronique. — Hambourg et ses offices particuliers — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.

N° 7. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — Correspondance.

N° 8. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.

N° 9 Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement (*suite et fin.*) — Correspondance.

N° 10. — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.

N° 11. — Chronique. — Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.

N° 12. — Avis aux lecteurs. — La bourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique (*suite et fin*). — Correspondance.

2me **année** (1864). — 12 numéros.

N° 13. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses de 1re émission. — La Nouvelle-Calédonie. — Correspondance.

N° 14. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses, de 1re émission (*suite et fin*). La Nouvelle-Calédonie (*suite et fin*). — Timbres et contrefacteurs. — Les journaux de la timbromanie. — Correspondance.

N° 15. — Chronique. — Timbres et contrefacteurs (*suite et fin*). — Les colonies anglaises. — A propos de notre album. — Correspondance.

N° 16 — Chronique. — Les anciens timbres d'Espagne. — Les futurs timbres de Belgique. — Réception des Corrientes à Paris. — L'administration des postes en Angleterre. — Le timbre de Winterthur. — Les collectionneurs en Italie. — Correspondance.

N° 17. — Chronique. — Nouveaux détails sur les anciens timbres d'Espagne. — Les soi-disant timbres de retour d'Autriche. — Anciens timbres de Sicile et de Naples. — Les colonies anglaises (*suite*). — Enigme.

N° 18. — Chronique. — La timbromanie de mon ami Galimar. — Le Zeitung stampel et sa contrefaçon. — L'Océan penny postage. — L'énigme. — La dextrine substituée à la gomme arabique. — Correspondance.

N° 19. — Chronique. — A propos d'un essai de Belgique. — L'Océan penny postage. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite*). — Le timbre-poste appliqué à la télégraphie. — Un enfant terrible. — Correspondance.

N° 20 — Chronique. — Toujours la contrefaçon. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite et fin*). — L'administration des postes en Angleterre (*suite et fin*). — Correspondance.

N° 21. — Chronique. — Messieurs les contrefacteurs. — L'Océan penny postage (*suite*). — Détails historiques sur les postes d'Italie. — Des timbres de faetage. — Correspondance.

N° 22. — Chronique. — Des timbres de faetage (*suite et fin*). — Timbres administratifs d'Italie. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Les timbres-poste de Buenos-Ayres. — Correspondance.

N° 23 — Chronique. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Nouveaux détails sur les timbres de Buenos-Ayres. — Des services rendus par les faux timbres aux collectionneurs en général..... et à MM. les contrefacteurs en particulier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Collectionmanie et politique. — Correspondance.

N° 24 — Chronique. — Des systèmes pour adapter les timbres et les enveloppes sur les albums. — Par-ci, par-là. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Projet de système de chargement des lettres renfermant des valeurs. — Observations sur quelques timbres hawaïens. — Correspondance.

3me **année** (1865) —12 numéros.

N° 25. — Chronique — Les bourriques de 1728 et la télégraphie de 1865. — Des lettres chargées en Belgique. — De M. le ministre des travaux publics et de ses gracieusetés envers nos artistes — Les enveloppes timbrées sont-elles réellement utiles ? — Art et métier. — Pourquoi le concours n'a pas abouti. — La sanitary fair ou foire de charité aux Etats-Unis.

N° 26. — Chronique. — La croix de Savoie de Naples. — Une dangereuse contrefaçon. — Le timbrophile et un soi-disant essai de Belgique. — Renseignements sur quelques timbres de Maurice. — Les mystérieux timbres de Guyane. — Art et métier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Observations sur quelques timbres hawaïens. — Le segnatasse et le periodici d'Italie.

N° 27. — Chronique. — D'un essai dit de Garibaldi. — Quel est l'inventeur du timbre-poste. — Histoire de quatre points. — Art et métier. — Note sur les timbres de la Guyane anglaise. — Pourquoi le timbre-poste de 25 cent. bleu de l'empire est-il si rare ? — Les timbres de Corrientes. — Don Bernardino Rivadavia.

N° 28. — Chronique. — Les timbres perforés de l'Australie occidentale. — Timbres administratifs d'Italie (*fin*). — Le vapeur «Robert Todd» et ses timbres. — Etude sur les timbres du Pérou. — Avis important. — Art et métier. — Don Bernardino Rivadavia (*suite et fin*).

N° 29. — Chron que. — Des timbres de Maurice. — La république de Libéria.

N° 30. — Chronique. — Suite de l'histoire de quatre points. — Le mot d'une énigme. — Détails sur le service des postes et les timbres de l'Uruguay. — Les essais de Toscane. — Le passage de Gibraltar. — A propos de notre article : Quel est l'inventeur du timbre-poste ? — Un timbre problématique. — Des courriers et porteurs de lettres dans l'Inde.

N° 31. — Chronique. — Des timbres des îles Philippines. — Le 2 pence, brun, de Victoria. — Le correo congreso de los diputados. — Une bonne trouvaille. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*).

N° 32. — Chronique. — L'île de la Trinité et ses timbres. — Deux mythes. — Le service des postes au Cap de Bonne Espérance. — Une histoire ténébreuse. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite et fin*). — Les Bergedorf périmés.

N° 33. — Chronique. — Par-ci, par-là. — Quelques détails sur les postes et les timbres du royaume hawaïen. — A propos de notre article : Le passage de Gibraltar. — Le timbre vinicole.

N° 34. — Chronique. — Enfin ! — Revue des timbres de la Guyane anglaise. — Filigrane et filagramme. — Le 4 pence de Victoria avec l'inscription «*five shillings*» en filagramme. — Emploi du 1 centime de Belgique. — Sur les soi-disant timbres de Gibraltar.

N° 35. — Chronique. — Encore une variété. — Le nouveau timbre de Belgique. — Une foule de coups d'épée dans l'eau. — Les timbres «post office» de Maurice. — Le fogli esteri de Piémont. — Le curé Hidalgo.

N° 36. — Chronique. — Les timbres de Victoria — Les nouvelles dispositions postales de l'Uruguay. — Le lion de Florence.

4e **année** (1866). — 12 numéros.

N° 37. — Chronique. — Sur certains timbres des Etats confédérés et îles Sandwich — Un attribut de l'administration générale des postes en Europe. — De la classification dans les albums. — Les enveloppes-mandats de Saxe.

N° 38. — Chronique. — A propos des timbres grecs. — Les timbres télégraphes de Belgique. — La cinquième édition d'un album timbres-poste. — Les timbres de Victoria (*suite*).

N° 39. — Chronique. — Un timbre avec faute — Des différents système esd'oblitération en Italie. — La troisième émission des timbres du Piémont. — Le timbrophile accusateur. — N'ire nete de condition. — Le service des postes sous Louis XV. — La cinquième édition d'un album timbres poste (*fin*). — L'Océan penny postage.

N° 40. — Chronique. — Les timbres-poste au Sénat français. — Curiosités postales. — Les postes et les timbres-poste en Egypte. — Les timbres de Victorie (*suite*). — Toujours des variétés. — Les postes pontificales. — Le quatre cuartos lithographié d'Espagne. — Les enveloppes à deux timbres d'Angleterre et des Etats-Unis.

N° 41. — Chronique. — V'là c'que c'est. — Les réformes postales de la république de Honduras. — Les timbres de l'île de la Réunion. — Les timbres de journaux d'Autriche.

N° 42. — Chronique. — Le timbre local d'Helsingfor. — Les timbres des Antilles danoises. — La république de Libéria. — Les timbres de Victoria (*fin*). — Les Diligencias de la république de l'Uruguay.

N° 43. — Chronique. — Les timbres et essais de Sicile et les colonies angl. (*fin*).

N° 44. — Chronique. — Les enveloppes Feld-post de Saxe et de Prusse. — Les timbres-taxe de la poste locale de Constantinople. — De l'influence du fusil à aiguille sur les timbres allemands — Le préjugé. — Une histoire ténébreuse (*suite*).

N° 45. — Chronique. — Des couleurs et des nuances en matière de timbres-poste. — Un acte de naissance inattendu. - Çà et là. — Qui cherche trouve.

N° 46. — Chronique. — Sciences, arts, belles-lettres, etc. — Dentelés et non dentelés. — M. George Hussey.

N° 47. — Chronique — Dentelés et non dentelés (*suite*). — Une histoire ténébreuse (*suite* — Des timbres-poste français.

N° 48 — Chronique. — Les nouveaux timbres du Pérou. — Les recherches du *Timbrophile*. — Dentelés et non dentelés (*suite*).

Bruxelles. — Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

CONDITIONS DE VENTE :

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées. Il ne sera fait droit à aucune demande, si elle n'est accompagnée du montant.

Les payements peuvent se faire en mandats, coupons d'intérêts échus, billets de banque et au besoin en timbres-poste *neufs* et *frais*, d'une valeur inférieure à 80 centimes ; les enveloppes entières actuellement en usage, payent 15 p. c. de plus que le prix marqué ;

Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur, si la demande est inférieure à 10 francs pour l'étranger et à 5 fr. pour la Belgique.

Afin d'éviter toute erreur, on est prié de bien vouloir désigner, en même temps, le numéro du journal et celui des timbres avec leurs prix.

		Neuf	Ann.
	(Suite. — Voir le numéro précédent.)		
	SUISSE. *(Suite.)*		
	PORT LOCAL.		
	Mêmes armoiries, imp. noire sur couleur.	Neuf	Ann.
1462	10 cent, vert-pomme.	»	»
	Enveloppes.		
	Même type, imp. couleur sur blanc.		
1463	5 cent, vert clair.	4 50	»
	NEUFCHATEL.		
	Croix blanche, sur écusson rouge.		
1464	5 cent, noir et blanc.	15 »	2 50
	VAUD.		
	Croix blanche, sur écusson rouge, imp. noire, obl.		
1465	4 cent, noir et blanc.	»	»
1466	5 » noir et blanc.	6 00	2 00
	ZURICH.		
	Chiffres, fond ligné horizontalement.		
1467	4 rappen, noir	»	»
1468	6 » noir.	»	0 75
	Les mêmes, fond vertical.		
1469	4 rappen. noir.	»	0 75
1470	6 » noir.	»	0 75
	Croix blanche, sur écusson rouge, imp. noire, obl., soi-disant de Winterthur.		
1471	2 1/2 rappen, noir et blanc.	»	2 00
	ADMINISTRATION FÉDÉRALE.		
	Croix blanche sur écusson rouge, imp. noire sur blanc		
1472	Orts-post. 2 1/2 rap.	»	1 50
1473	Poste locale. 2 1/2 rap.	»	1 50
	Les mêmes, imp. noire sur couleur.		
1474	5 rapp., bleu clair.	»	0 50
1475	5 » bleu foncé.	»	0 30
1476	5 » bleu violacé.	»	0 50
1477	10 » jaune.	»	0 25
1478	10 » orange.	»	0 25
	Les mêmes, imp. couleur sur blanc.		
1479	5 rapp., bleu.	»	0 25
1480	15 » (chiffre 15), rose.	»	0 25
1481	15 » (» 15), rose.	»	0 25
1482	15 cent (» 15), rose.	»	1 25
1483	15 » (» 15 , rose.	»	1 25
	Deesse de face, imp. couleur sur blanc.		
1484	2 rap. gris.	0 20	»
1485	5 » bistre clair.	0 75	0 15
1486	5 » bistre rougeâtre.	»	»
1487	5 » brun foncé.	0 50	0 10
1488	10 » bleu clair.	»	0 30
1489	10 » bleu.	0 60	0 10
1490	10 » bleu foncé.	0 50	0 10
1491	15 » rose.	0 60	0 15
1492	15 » rose vif.	0 60	0 25
1493	20 » jaune	0 60	0 10
1494	40 » vert-olive.	»	0 15
1495	40 » vert foncé.	0 75	0 05
1496	1 franc, gris.	1 50	»
1497	1 » gris-lilas.	1 50	»

		Neuf	Ann.
	Déesse à gauche, vert. dent.		
1498	2 cents, gris.	0 10	0 05
1499	3 » noir.	0 10	0 05
1500	5 » brun.	0 10	0 05
1500A	5 » bistre-clair.	0 10	»
1501	10 » bleu clair.	0 15	0 10
1502	10 » bleu foncé.	0 15	0 10
1502A	10 » rouge.	0 25	0 10
1503	20 » jaune.	0 30	0 10
1504	30 » vermillon	0 50	0 10
1504A	30 » bleu.	0 50	0 15
1505	40 » vert.	0 60	0 10
1505A	50 » violet.	0 75	»
1506	60 » bronzé.	1 00	0 40
1507	1 franc, doré rougeâtre	1 25	0 40
1508	1 » doré.	1 25	»
	Enveloppes.		
	Armoiries à relief, ovales.		
1508A	10 cents, carmin.	0 25	»
1508B		»	»
	IMITATIONS.		
	1456 à 1462, chacune à	»	0 40
	1464 à 1473 »	»	0 40
	1482 à 1483 »	»	0 40
	TOSCANE.		
	Lion, imp. coul. sur bleuté.		
1509	1 quattrino, noir.	2 00	1 25
1510	1 soldo, jaune verdâtre.	»	»
1511	1 » jaune-olive.	»	2 50
1512	1 » jaune.	»	1 50
1513	2 » brique.	»	»
1514	1 crazia, rouge.	1 00	0 50
1515	1 » brun-rouge.	»	0 50
1516	2 » bleu foncé.	»	0 25
1517	2 » bleu-vert.	»	0 25
1518	4 » vert.	»	0 25
1519	6 » bleu-ardoise.	»	0 35
1520	9 » brun foncé.	»	0 50
1521	60 » brique.	»	»
	Les mêmes, sur pap. blanc.		
1522	1 quattrino, noir.	1 00	0 75
1523	1 soldo, orange.	»	1 25
1524	1 crazia, rouge.	1 00	0 25
1525	2 » bleu clair.	1 00	0 20
1526	2 » bleu foncé.	»	0 20
1527	2 » bleu-vert.	»	0 20
1528	4 » vert.	»	0 25
1529	6 » bleu foncé.	»	0 25
1530	6 » bleu.	»	0 20
1531	9 » brun.	»	»
	Timbres-Taxe de journaux.		
	Bollo straordinario, chiffre dans un cercle.		
1532	2 soldi, noir.	2 00	»
	GOUVERNEMENT PROVISOIRE.		
	Croix de Savoie, couleur sur blanc.		
1533	1 centes, violet foncé.	1 50	0 30
1534	1 » violet pâle.	1 50	0 30
1535	1 » ardoise.	1 50	0 30
1536	5 » vert-olive.	»	0 50
1537	5 » vert pâle.	»	0 50
1538	5 » vert foncé.	1 50	0 25
1539	15 » brun.	2 00	0 25
1540	10 » brun-violet.	»	0 25
1541	20 » bleu vif	2 00	0 20
1542	20 » bleu-terne.	»	0 20
1543	20 » bleu-gris.	»	0 25
1544	40 » rouge.	2 00	0 35
1545	80 » chair.	»	1 25
1546	3 lire, jaune.	»	»

		Neuf	Ann.
	TURQUIE.		
	Croissant, noir sur coul.		
1547	20 paras, jaune.	0 50	0 25
1548	20 » paille.	»	0 35
1549	1 piast., violet.	0 80	»
1550	1 » ardoise.	0 80	0 35
1551	2 » bleu.	1 25	0 40
1552	2 » bleu foncé.	1 50	»
1553	5 » carmin foncé.	2 50	0 75
1554	5 » grisaille.	3 00	0 75
	Les mêmes, sur pap. fort.		
1555	20 paras, jaune foncé.	0 60	0 30
1556	20 » jaune paille.	0 50	0 30
1557	1 piastre, lilas.	0 75	0 40
1558	1 » gris.	1 25	0 40
1559	1 » violet.	1 00	0 50
	1864. — *Croissant, coul. s. blanc, dentelés.*		
1560	10 paras, vert.	0 20	»
1561	20 » jaune pâle.	0 25	0 10
1562	20 » jaune foncé.	0 25	0 10
1563	1 piastre, gris perle.	0 75	0 20
1564	1 » lilas.	0 50	0 20
1565	2 » bleu.	1 00	0 20
1566	5 » carmin.	2 00	0 50
1567	25 » vermillon.	7 00	»
	Chiffres-Taxe.		
	Croissant, noir s. coul.		
1568	20 paras, brun.	0 75	»
1569	20 paras, brun-jaune.	»	»
1570	20 » brun-rouge.	0 75	»
1571	1 piastre, brun.	1 25	»
1572	1 » brun-jaune.	1 25	»
1573	1 » vermillon vif.	2 00	»
1574	1 » brun-rouge.	1 00	»
1575	2 » brun.	»	»
1576	2 » brun-rouge.	1 25	»
1577	5 » vermillon vif.	2 75	1 00
1578	5 » brun.	3 00	»
	1864. — *Croissant. coul. s. blanc, dentelés.*		
1579	20 paras, brun pâle.	0 40	»
1580	20 » brun foncé.	0 25	»
1581	1 piastre, brun pâle.	0 75	»
1582	1 » brun foncé.	0 50	0 25
1583	2 » brun pâle.	»	0 40
1584	2 » brun foncé.	1 00	0 40
1585	5 » brun.	»	0 50
1586	5 » brun rougeâtre.	2 00	»
1587	25 » brun.	7 00	»
1588	25 » brun rougeâtre.	»	»
	Poste locale.		
	1865. — *Croissant, noir s. coul. dentelés.*		
1589	5 paras, bleu.	0 20	»
1590	20 » vert.	0 25	»
1591	40 » rose.	0 60	»
	Timbres de journaux *en franchise.*		
1591A	3 paras, noir.	0 20	»
1591B	3 » bleu.	0 20	»
1591C	3 » vermilleon.	0 20	»
	Chiffres taxe *(pour lettres de l'extérieur).*		
1591D	10 paras, noir sur jaune.	0 20	»
1591E	20 » rose.	0 20	»
1591F	1 piastre, bleu sur blanc.	0 60	»
1591G	2 » rouge »	1 00	»

	WURTEMBERG.	Neuf	Anc.
	Chiffres, noir s. coul.		
1592	1 kreuz., paille.	»	0 25
1593	3 » jaune foncé.	»	0 25
1594	3 » jaune pâle.	1 50	0 15
1595	6 » vert.	»	0 15
1596	6 » vert-bleu.	»	0 15
1597	9 » rose.	»	0 15
1598	18 » violet.	3 00	1 50
	Les mêmes, réimprimés, coin retouché.		
1599	1 kreuz., paille.	»	»
1600	3 » jaune.	»	»
1601	6 » vert.	»	»
1602	9 » rose.	»	»
1603	18 » violet.	»	»
	Armoiries, coul. sur blanc, avec fils de soie, non dent.		
1604	1 kreuz., bistre clair.	»	0 30
1605	1 » brun foncé.	»	0 30
1606	3 » jaune.	»	0 25
1607	3 » orange.	»	0 25
1608	6 » vert-jaune.	»	0 25
1609	6 » vert.	»	0 20
1610	6 » vert foncé.	»	0 25
1611	9 » rose.	»	0 20
1612	9 » rose vif.	1 50	0 25
1613	18 » bleu pâle.	3 00	»
1614	18 » bleu.	3 00	»
	Les mêmes, réimprimés, avec fils de soie.		
1615	1 kreuz., bistre.	0 60	»
1616	3 » jaune.	0 60	»
1617	6 » vert-olive.	0 60	»
1618	9 » rose vif.	0 60	»
1619	18 » bleu.	»	»
	Même types, sans fils de soie, non dentelés.		
1620	1 kreuz., bistre.	»	0 25
1621	1 » brun foncé	»	0 25
1622	3 » jaune.	»	0 20
1623	3 kreuz., orange.	»	0 20
1624	6 » vert clair.	»	0 15
1625	6 » vert foncé.	»	0 15
1626	9 » rose.	»	0 15
1627	18 » bleu foncé.	2 50	1 00
	Les mêmes, réimprimés.		
1628	1 kreuz., bistre.	0 60	»
1629	3 » jaune.	0 60	»
1630	6 » vert-olive.	0 60	»
1631	9 » rose vif.	0 60	»
1632	18 » bleu.	1 50	»
	Mêmes types, sans fils de soie, dentelés.		
1633	1 kreuz., brun foncé.	»	0 20
1634	1 » brun.	»	0 25
1635	1 » bistre pâle.	»	0 25
1636	3 » orange.	»	0 10
1637	3 » jaune.	0 30	0 10
1638	6 » vert.	1 00	0 10
1639	6 » vert foncé.	»	»
1640	9 » rose.	1 50	»
1641	9 » rouge-brun.	1 50	»
1642	18 » bleu foncé.	1 75	1 00
1643	1 » vert.	0 25	»
1644	1 » vert clair.	0 15	»
1645	1 » vert-jaune.	0 10	»
1646	3 » rose.	0 25	0 10
1647	3 » rose vif.	0 25	0 10
1648	6 » bleu.	0 50	»
1649	9 » brun foncé.	»	0 30
1650	9 » bistre clair.	1 00	0 50
1651	9 » bistre-jaunâtre	0 60	0 30
1652	18 » orange.	1 00	»
	Mêmes types, dentelés à la roulette.		
1652A	1 kreuzer, vert.	0 15	»
1652B	3 » rose.	0 25	»
1652C	6 » bleu.	0 50	»
1652D	9 » bistre.	0 60	»
1652E	18 »	»	»

		Neuf	Anc.
	Commission für retour-briefe.		
	Armoiries, noir s. blanc.		
1653	Sans valeur, noir.	0 50	»
1653A	» (bleu.) noir.	0 50	»
	Enveloppes.		
	Chiffres à relief, grandes inscript. transvers vertes, pap. blanc.		
1654	3 kreuz., rose.	0 75	»
1655	6 » bleu clair.	2 00	»
1656	6 » bleu foncé.	1 00	»
1657	9 » brun.	1 50	»
1657A	9 » brun foncé.	2 00	»
	Les mêmes, pap. bleuté, inscript. transvers. vertes, plus petites.		
1658	3 kreuz., rose.	0 35	0 15
1659	6 » bleu foncé.	0 75	»
1660	9 » brun foncé.	1 00	0 25
	Les mêmes, papier bleuté, inscript. lilas.		
1661	1 kreuz., vert.	0 15	»
	Inscriptions noires.		
1662	3 kreuz., rose.	0 25	»
	Inscriptions jaunes.		
1663	6 kreuz., bleu.	0 50	»
	Inscriptions vertes.		
1664	9 kreuz., bistre.	0 60	»

ASIE.

CEYLAN (Ile de).

	Effigie de Victoria, papier blanc glacé, non dent.		
1665	1/2 penny, lilas.	0 60	»
	Pap. bleuté, glacé, non dent.		
1666	1/2 penny, lilas.	»	»
	Papier blanc glacé, dentelés		
1667	1/2 penny, lilas.	0 40	»
	Papier blanc glacé, dentelés, CC couronnés, en filagr.		
1668	1/2 penny, lilas.	0 25	»
	Effigie de Victoria, papier blanc en filigramme, non dentelés, rect.		
1669	1 penny, bleu.	»	0 30
1670	2 » vert-jaune.	1 00	0 50
1671	2 » vert foncé.	»	0 50
1672	5 » roux.	»	»
1673	6 » brun-violet.	»	1 50
1674	6 » brun.	»	»
1675	10 » vermillon.	3 00	»
1676	1 sh., ardoise.	»	1 50
	Sur papier bleuté, étoile en filagramme.		
1677	6 pence, brun-violet.	»	»
	Les mêmes, pap. blanc, dent étoile en filagramme.		
1678	1 penny, bleu.	1 00	0 30
1679	2 » vert-jaune.	1 50	»
1680	2 » vert foncé.	»	»
1681	5 » roux.	1 25	0 60
1682	6 » chocolat.	»	»
1683	6 » brun.	»	»
1684	6 » brun-jaune.	»	»
1685	10 » vermillon.	2 00	1 00
1686	1 sh., ardoise.	2 50	1 00
	Les mêmes, dentelés, sans filagramme.		
1687	1 penny, bleu.	1 25	»
1687A	5 » brun-rouge.	»	0 75
1688	6 » brun-jaune.	»	0 75
1688A	1 sh. lilas clair.	»	»
	Les mêmes, papier blanc, dentelés, CC couronnés en filagramme.		
1689	1 penny, bleu foncé.	0 25	»
1689	2 » vert-jaune.	»	»
1690	2 » vert d'eau.	0 80	0 40
1690A	2 » vert clair.	»	»
1690B	2 » jaune	»	»
1691	3 » rose.	0 60	»
1691A	5 » vert.	1 25	»
1692	6 » brun foncé.	1 50	»
1693	6 » brun clair.	1 50	0 50

		Neuf	Anc.
1694	10 pence, vermillon.	»	»
1695	1 sh., lilas clair.	»	»
	Effigie de Victoria, papier blanc, étoile en filagramme, non dentelés, octog.		
1696	4 pence, rouge foncé.	»	»
1697	8 » maeron clair.	»	»
1698	9 » brun-violet.	»	»
1699	1 sh. 9 p. vert.	4 00	»
1700	2 sh. bleu.	»	»
	Les mêmes, dentelés, étoile en filagramme.		
1701	4 pence, rouge foncé.	»	»
1702	4 » rouge vif.	1 25	1 25
1703	8 » marron clair.	3 00	1 25
1704	8 » brun-jaune.	»	»
1705	9 » brun-violet.	»	»
1706	9 » brun.	»	»
1707	9 » gris verdâtre.	»	»
1708	9 » jaune-olive.	»	1 50
1709	9 » jaune-brun.	»	»
1710	2 sh. bleu.	»	2 00
	Les mêmes, dentelés, sans filagramme.		
1711	9 pence, brun foncé.	»	»
	Les mêmes, dentelés, CC couronnés en filagramme.		
1712	4 pence, rose.	1 50	1 00
1713	8 » brun-rouge.	2 00	1 00
1714	9 » bistre clair.	»	»
1715	1 sh. 9 p. vert.	»	»
1716	2 sh., bleu-indigo.	3 50	1 50
	Enveloppes.		
	Effigie de Victoria, à relief de diverses formes.		
1717	1 penny, bleu pâle.	0 60	»
1718	1 » bleu.	0 40	»
1719	2 » vert.	0 75	»
1720	4 » rose.	1 50	»
1721	5 » brun foncé.	1 75	»
1722	5 » brun.	»	»
1723	6 » brun-violet.	2 00	»
1724	8 » brun jaunâtre.	2 00	»
1725	9 » violet.	2 50	»
1726	1 sh., jaune vif.	3 00	»
1727	1 sh. 9 p. vert.	4 00	»
1728	2 sh., bleu foncé.	5 00	»

HONG-KONG.

	Effigie de la reine Victoria, sans filagramme.		
1729	2 cents, brun.	0 25	»
1730	8 » jaune pâle.	1 00	»
1731	12 » bleu pâle.	1 50	»
1732	12 » lilas vif.	1 25	0 40
1733	18 » violet pâle.	2 00	»
1734	18 » violet vif.	1 75	»
1735	24 » vert foncé.	2 50	0 60
1736	24 » vert pâle.	2 25	0 60
1737	48 » rose pâle.	4 50	»
1738	48 » rose vif.	»	»
1739	96 » noir verdâtre.	9 00	»
1740	96 » noir foncé.	»	1 50
	Les mêmes, CC couronnés en filagramme.		
1741	2 cents, brun.	0 30	»
1742	4 » gris.	0 30	0 30
1743	6 » lilas pâle.	0 75	0 35
1744	6 » lilas vif.	0 75	»
1745	8 » orange.	»	0 60
1746	12 » bleu	»	»
1747	18 » violet pâle.	»	»
1748	24 » vert.	»	0 60
1749	30 » vermillon.	2 50	0 75
1750	48 » rose vif.	»	»
1751	96 » bistre jaune.	»	1 25
1751A	96 » noir verdâtre.	»	»
	INDES.		
	Effigie de Victoria, formes diverses.		
1752	1/2 anna, bleu.	2 00	0 60
1753	1/2 » bleu foncé.	»	0 75

		Neuf	Anu.
1754	1 anna, rouge-brun.	»	»
1755	1 » rouge.	2 25	0 40
1756	2 » vert foncé.	»	0 40
1757	2 » vert clair.	»	0 40
1758	4 » rouge pâle et bleu.	»	0 25
1759	4 » rouge vif et bleu.	»	0 25
	Même effigie, papier bleuté, sans filigramme.		
1760	4 annas, noir.	»	0 25
1761	8 » rose.	»	0 25
	Les mêmes, pap. blanc, sans filigramme. dentelés.		
1762	1/2 anna, bleu pâle	»	0 20
1763	1/2 » bleu jaunâtre.	0 25	»
1764	1 » bistre pâle.	0 75	0 15
1765	1 » brun.	0 30	0 10
1766	2 » vert.	»	»
1767	2 » rose.	»	0 30
1768	2 » orange.		
1769	2 » jaune pâle.	0 60	0 10
1770	4 » noir.	1 50	0 10
1771	8 » rose.	2 30	0 10
1772	8 pies, violet.	0 25	0 10
	Les mêmes, papier bleuté, tête d'éléphant en filigramme, dentelés.		
1773	1/2 anna, bleu	0 30	0 10
1774	1 » brun-rouge	0 50	0 10
1775	2 » orange.	0 75	0 10
1776	4 » vert.	2 25	0 50
1777	8 » rose.	2 25	»
1778	6 » 8 pies gris-lilacé.	»	»
	Même effig. coins coupés.		
1778A	4 Annas, vert.	1 50	0 50
	Timbres provisoires.		
	Effi. de Victoria, dent,		
1778B	6 Annas, lilas	»	1 50
	Le même avec postage en lettres plus arrondies.		
1778C	6 annas, lilas.	»	1 25
	Enveloppes.		
	Effigie à relief, rondes, pap. blanc.		
1779	1/2 anna, bleu foncé.	0 35	»
	Papier bleuté.		
1780	1 anna, brun.	0 50	»
	Sur feuilles de 21 à 27 centimètres, papier blanc.		
1781	1/2 anna, bleu.	0 50	»
	SHANGHAI.		
	Dragon, imp. coul. sur blanc typ., non dentelés.		
1782	1 candareen, bleu.	0 50	»
1782A	3 » brun.	»	»
1783	4 » jaune.	1 25	»
1784	8 » vert.	2 00	»
1785	16 » vermillon.	4 00	»
	Les mêmes, avec CANDARIENS *au pluriel.*		
1786	2 candareens, noir.	0 50	»
1786A	3 » brun.	0 75	»
1786B	4 » jaune.	»	»
1786C	6 » brun.	1 50	»
1786D	8 » vert clair.	2 00	»
1786E	12 » brun.	3 50	»
1786F	16 » vermillon.	»	»
	Dragon, imp. couleur sur blanc, dentelés.		
1787	2 cents, rose.	0 50	»
1788	4 » lilas.	0 75	»
1789	8 » bleu.	1 50	»
1790	16 » vert	3 00	»
1790A	1 candaréen brun.	0 40	»
1790B	3 » jaune.	0 60	»
1790C	6 » gris-vert.	1 25	»
1790D	12 » olive.	2 75	»

AFRIQUE.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Déesse au repos, trinq. pap. bleuté, encre en filigr.

1791	1 penny, brique.	»	1 50
1792	4 » bleu.	»	»
1793	*Les mêmes, pap. blanc.* 1 penny, brique.	»	1 00
1794	1 » carmin.	0 40	0 25
1795	1 » rouge foncé.	0 40	0 20
1796	1 » brun-rouge.	0 40	0 20
1797	4 pence, bleu.	1 25	0 50
1798	4 » bleu foncé.	1 25	0 50
1799	6 » lilas.	»	0 60
1800	6 » lilas vif.	1 75	0 50
1801	6 » violet.	1 75	0 40
1802	1 sh., vert-jaune.	»	1 00
1803	1 » vert foncé.	»	1 00
1804	1 » vert clair.	»	1 00
	Timbres provisoires.		
	Papier vergé.		
1805	1 penny, rouge.	»	»
1806	1 » rose.	»	»
1807	4 » bleu pâle.	»	4 00
1808	4 » bleu foncé.	»	»
	Les mêmes, avec erreurs d'impression.		
1809	1 penny, bleu.	»	»
1810	4 » rouge.	»	»
	Déesse assise, vert. dentelés, papier blanc glacé CC en filagramme.		
1811	1 penny, rouge.	0 25	0 15
1812	4 » bleu.	1 00	0 40
1813	6 » lilas.	1 50	0 40
1814	1 sh., vert.	2 30	0 50

COMPAGNIE RUSSE DE NAVIGATION, EN ÉGYPTE.

Vaisseau et armoiries, coul. sur blanc.

1815	10 paras, rouge-brique.	»	»
1816	10 » rouge pâle.	1 00	»
1817	10 » rouge foncé.	0 30	»
1818	2 piastres, bleu.	1 25	»

ÉGYPTE.

Ornements divers, imp. coul. sur blanc, dentelés. pyramide en filagramme.

1819	5 paras, vert.	0 15	»
1820	10 » brun.	0 20	»
1821	20 » bleu.	0 25	»
1822	2 piastres, orange.	1 00	»
1823	2 » jaune.	1 00	»
1824	5 » rose.	2 00	»
1825	10 » ardoise.	4 50	1 25
	Sur papier sans filagramme.		
1826	1 piastre, lilas	0 30	»
	Pyramide, coul, s. blanc pig.		
1826A	5 paras, jaune.	0 20	»
1826B	10 » violet.	0 20	»
1826C	20 » vert.	0 25	»
1826D	1 piastre, vermillon.	0 30	»
1826E	2 » bleu.	1 25	»
1826F	5 » bistre.	2 25	»

LIBÉRIA.

Déesse de la liberté, encadrement à un filet, imp. coul. sur blanc, dentelés.

1827	6 cents, rouge.	3 00	»
1828	12 » bleu.	3 00	»
1829	24 » vert.	4 00	1 75
	Les mêmes, non dentelés.		
1830	6 cents, rouge.	»	»
1831	12 » bleu pâle.	»	»
1832	24 » vert.	»	»
	Encadrement à double filets, dentelés.		
1833	6 cents, rouge.	1 25	»
1834	12 » bleu pâle.	1 75	»
1835	24 » vert.	2 50	»

MAURICE (Ile de).

Effigie diadémée de Victoria, Post Office.

1836	1 penny (imitat.) orange	0 50	»
1837	2 » » bleu foncé.	0 50	»
	Les mêmes. Post Paid, lignes diag. et verticales.		
1838	1 penny, orange.	»	»
1839	2 » bleu foncé.	»	»
1840	2 » bleu verdâtre.	»	»
	Le même, lignes diagonales croisées.	Neuf	Anu.
1841	1 penny, orange.	»	»
	Les mêmes, lignes diagon., papier blanc.		
1842	1 penny, orange.	»	»
1843	2 » bleu foncé.	»	»
1844	2 » bleu verdâtre.	»	»
	Papier bleuté.		
1845	1 penny, orange.	»	»
1846	1 » orange brunâtre.	»	»
1847	1 » rouille.	»	4 00
1848	1 » brun foncé.	»	»
	Effigie de Victoria, ceinte d'un bandeau, couleur sur blanc.		
1849	2 pence, bleu foncé.	»	»
	Effigie de Victoria, couleur sur azur, mauritius de haut en bas.		
1850	2 pence, bleu verdâtre.	»	4 00
1851	2 » bleu sale.	»	»
	Déesse assise, imp. coul. sur bleuté		
1852	Sans valeur, rouge-brun.	12 »	»
	Papier blanc.		
1853	Sans valeur, vert.	»	15 »
1854	» vermillion.	12 »	»
1855	» violet.	»	3 00
1855A	» bleu.	12 »	»
	Avec valeur appliquée après coup.		
1856	4 pence, vert.	»	»
	Mêmes types, mauritius en haut, valeur en bas, non dentelés.		
1857	6 pence, bleu.	3 50	1 25
1858	1 sh., vermillon	»	1 50
1859	6 pence, brun-violet.	3 50	»
1860	1 sh., vert-olive.	8 00	2 50
	Les mêmes, dentelés.		
1861	6 pence, ardoise.	10 »	»
1862	1 sh., vert foncé.	»	»
	Effigie de Victoria, entourage grec, pap. vergé blanc		
1863	1 penny, vermillon.	»	»
1864	1 » rouge-brique.	»	»
1865	2 » bleu.	»	»
	Effigie de Victoria, couleur s. blanc sans filagramme, dentelés.		
1866	1 penny, brun clair.	0 40	»
1867	2 » bleu.	»	0 35
1868	4 » rose.	»	0 35
1869	6 » vert.	»	»
1870	6 » ardoise.	2 00	»
1871	9 pence, lilas.	2 00	»
1872	1 sh., jaune pâle.	»	0 75
1873	1 » vert.	»	»
	Les mêmes, avec CC couronnés en filagramme.		
1874	1 penny, brun clair.	0 40	»
1875	1 » brun foncé.	0 25	»
1876	2 » bleu.	0 30	0 25
1877	3 » vermillon.	0 75	»
1878	4 » rose.	1 00	0 25
1879	6 » lilas.	1 50	0 30
1880	6 » vert.	1 50	1 50
1881	1 sh., jaune vif.	2 50	0 50
1882	5 » violet vif.	10 »	3 00
	Enveloppes.		
	Effigie de Victoria à relief.		
1883	6 pence, brun-violet.	1 75	»
1884	6 » violet clair.	»	»
1885	9 » brun foncé.	2 00	»
1886	1 sh., jaune d'or.	»	»

NATAL.

Couronne et inscrip. à relief.

		Neuf	Ann.
1887	1 penny, jaune.	»	»
1888	1 » rose.	»	»
1889	1 » bleu.	»	»
1890	3 » rose.	»	4 00
1891	6 » vert.	»	»
1892	9 » bleu-pâle.	»	»
1893	1 sh., café au lait.	»	»

Effigie de la reine, coul. sur blanc, non dentelés, étoile en filagramme.

1894	1 penny, carmin.	»	»
1895	3 » bleu.	»	»

Les mêmes, dentelés.

1896	1 penny, carmin.	1 50	1 00
1897	3 » bleu.	»	»

Les mêmes, sans filagramme.

1898	1 penny, carmin.	1 50	1 00
1899	1 » rouge-brun.	0 25	0 10
1900	3 » bleu.	0 75	0 30
1901	6 » gris.	3 00	1 00

Les mêmes, avec CC couronnés en filagramme.

1902	1 penny, rouge foncé.	0 25	0 10
1903	3 » »	»	»
1904	6 » lilas.	1 50	0 50
1904A	1 » vert.	»	»

RÉUNION (Ile de la).

Dessins typographiques

1905	15 cents, noir sur azur.	»	»
1906	30 » »	»	»

Les mêmes, réimprimés.

1907	15 cents. noir sur azur.	5 00	»
1908	30 » »	5 00	»

SAINTE-HÉLÈNE.

Effigie de Victoria, couleur sur blanc, non dentelés, étoile en filagramme.

1909	6 pence, bleu.	1 50	1 00

Le même, dentelé.

1910	6 pence, bleu.	»	»

Mêmes types, non dentelés. CC couronnés en filagr., valeur indiquée en noir.

1911	1 penny, rouge foncé.	0 50	»
1912	4 » carmin.	1 25	»

Erreur d'impression.

1913	6 pence, rouge.	»	»

Les mêmes, dentelés, valeur en noir.

1914	1 penny, rouge foncé.	0 25	»
1915	4 » carmin.	1 00	»
1916	6 » »	»	»
1917	1 sh., vert.	2 50	»

SIERRA-LÉONE.

Effigie de la reine, coul. sur blanc, non dentelé.

1918	6 pence, violet.	»	»

Le même, dentelé.

1919	6 pence, violet.	1 50	»

AMÉRIQUE.

ANTIGOA.

Effigie de la reine, dentelés, étoile en filagramme.

1920	1 penny, rouge-violet.	0 40	»
1921	1 » rouge.	0 25	0 15
1922	6 » vert.	1 50	0 60

ANTILLES DANOISES.

Armoiries, coul. sur papier blanc jaunâtre.

1923	3 cents, rouge foncé.	2 00	»
1924	3 » rouge.	0 30	»

Le même, papier blanc,

1924A	3 cents, carmin.	0 75	»

ARGENTINE,

Confédération.

Soleil à l'horizon, coul. sur blanc, grand chiffre.

1925	5 centavos, vermillon.	»	»

Mêmes types, petit chiffre.

1926	5 centavos, vermillon.	0 75	0 50
1927	10 » vert.	1 50	1 00
1928	15 » bleu.	2 00	1 25

Même type, chiffre suivi de deux points.

1929	5 centavos, vermillon.	2 00	1 60

République.

Armoiries coul. sur blanc.

1930	5 centavos, rose pâle.	1 00	0 30
1931	5 » rose vif.	0 75	0 30
1932	5 » rouge-brun.	1 00	0 50
1933	10 » vert-jaune.	1 50	0 75
1934	10 » vert foncé.	»	»
1935	15 » bleu pâle.	2 00	»
1936	15 » bleu vif.	2 00	»

Effigie de don Bernadino Rivadavia, coul. s. blanc, non dentelés.

1937	5 centavos, carmin.	»	2 00
1938	10 » vert.	»	»
1939	15 » bleu-ciel.	»	»

Les mêmes, dentelés.

1940	5 centavos, carmin.	0 75	0 40
1941	5 » rouge-brun.	»	0 50
1942	5 » groseille.	0 75	»
1943	10 » vert-jaune.	1 25	0 75
1944	10 » vert foncé.	»	1 00
1945	15 » bleu-ciel.	1 50	»
1946	15 « bleu foncé.	»	1 00

BAHAMAS.

Effigie de la reine, coul. sur blanc, sans filagramme, non dentelés.

1947	1 penny, rose pâle.	»	»

Les mêmes, dentelés.

1948	1 penny, rose pâle.	»	»
1949	4 » rose pâle.	»	»
1950	6 » lilas clair.	»	»

Avec CC en filagramme, dent.

1951	1 penny, carmin vif.	0 25	»
1952	1 » rose.	0 50	»
1953	1 » rouge-brun.	0 50	»
1954	4 » rose pâle.	»	»
1955	4 » rose vif.	1 00	0 50
1956	6 » ardoise.	1 50	0 75
1957	1 sh., vert.	2 50	0 75

BARBADE.

Déesse assise, couleur sur bleuté, non dentelés.

1958	Sans valeur, vert foncé.	»	»
1959	» bleu.	»	»
1960	» rouge.	»	3 00

Les mêmes, sur pap. blanc, non dentelés.

1961	Sans valeur, vert.	»	»
1962	» bleu.	»	2 00
1963	» rouge.	»	»

Les mêmes, dentelés.

1964	Sans valeur, vert foncé.	»	»
1965	» vert clair.	0 50	»
1966	» vert.	0 25	»
1967	» bleu.	0 25	0 15

		Neuf	Ann.
1968	Sans valeur, rouge pâle.	1 50	»
1969	» rouge foncé.	1 00	»
1970	» rouge-jaune.	»	»

Les mêmes, avec indication de la valeur, couleur sur blanc, non dentelés.

1971	6 pence. rouge.	»	»
1972	1 shilling, noir-gris.	3 50	1 00

Les mêmes, dentelés.

1973	6 pence, rouge.	2 50	0 60
1974	6 » vermillon.	»	0 60
1975	1 shilling, noir-roux.	2 50	0 75

BERMUDES.

Effigie de Victoria, couleur sur blanc, dentelés.

1976	1 penny, rouge.	0 25	»
1976A	2 » bleu.	0 50	»
1977	6 » lilas.	1 50	»
1978	1 shilling, vert.	2 50	1 00

BOLIVIE.

Aigle, couleur sur blanc.

1978A	5 centavos, vert.	»	»

BRÉSIL.

Grands chiffres noir, sur papier blanc jaunâtre, épais.

1979	30 reis, noir.	»	5 00
1980	60 » »	»	4 00
1981	90 » »	»	8 00

Les mêmes, sur pap. mince, légèrement azuré.

1982	30 reis, noir.	»	4 00
1983	60 » »	»	2 00
1984	90 » »	»	6 00

Chiffres italiques, noir, sur papier blanc jaunâtre.

1985	10 reis, noir.	»	1 00
1986	30 » »	»	1 25
1987	60 » »	»	1 00
1988	90 » »	»	2 00
1989	180 » »	25 »	20 »
1990	300 » »	25 »	20 »
1991	600 » »	»	22 »

Les mêmes, sur papier bleuté.

1992	10 reis, noir.	2 50	1 00
1993	30 » »	2 50	1 00
1994	60 » »	2 50	1 00
1995	90 » »	3 00	2 00
1996	180 » »	»	20 »
1997	300 » »	»	20 »
1998	600 » »	»	22 »

Chiffres droits, noir sur blanc grisâtre.

1999	10 reis, noir.	3 00	1 50
2000	20 » »	0 50	»
2001	30 » »	0 25	0 10
2002	30 » gris.	0 25	0 15
2003	60 » »	0 40	0 10
2004	60 » noir.	0 40	0 10
2005	90 » »	0 75	0 30
2006	180 » »	1 25	0 60
2007	300 » »	2 00	0 80
2008	600 » »	2 75	1 00

Les mêmes, coul. sur blanc.

2009	10 reis, bleu foncé.	0 50	0 20
2010	10 » bleu pâle.	0 50	»
2011	10 » bleu.	0 20	0 10
2012	30 » bleu pâle.	0 60	»
2013	30 » bleu.	0 40	0 20
2014	280 » vermillon.	2 00	0 75
2015	430 » jaune.	2 75	0 75

Effigie de l'empereur couleur sur blanc, dentelés.

2015A	10 reis, rouge.	0 15	0 10
2015B	20 » brun-violet.	0 20	0 10
2015BA	20 » violet rougeât.	0 20	0 10
2015C	50 » bleu foncé.	0 50	0 20
2015D	80 » ardoise.	0 75	0 50
2015E	100 » vert.	0 75	0 50
2015F	200 » noir.	1 25	0 50
2015G	500 » orange.	2 50	1 00

Bruxelles. — Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

(Suite. — Voir le numéro précédent.)

BRÉSIL. (*Suite.*)

Chiffres droits, couleur sur blanc, piqués.

		Neuf	Ann.
2015H	10 reis, bleu.	0 30	0 20
2015I	10 » bleu-foncé.	0 30	0 20
2015J	10 » noir.	2 00	»
2015K	20 »	0 50	0 20
2015L	30 » »	0 35	0 20
2015M	30 » bleu.	0 35	»
2015N	30 » bleu pâle.	0 75	»
2015O	60 » noir.	0 50	»
2015P	90 » »	0 75	0 40
2015Q	180 » »	1 50	0 75
2015R	280 » vermillon.	2 00	»
2015S	300 » noir.	2 25	»
2015T	430 » jaune.	2 50	»
2015U	600 » noir.	3 00	»

Enveloppes.

Effigie à relief de l'emper. pap. blanc.

2015V	100 reis, vert.	0 75	»
2015W	200 » noir.	1 50	»
2015X	300 » vermillon.	2 25	»

BUÉNOS-AYRES.

Vaisseau, couleur sur blanc.

2016	1 peso (= 1N) brun-jaun.	»	»
2017	1 » » brun foncé.	»	»
2018	1 » » bleu clair.	»	3 00
2019	1 » » bleu foncé.	6 00	3 00
2020	1 » (TO P$) bleu.	»	3 00
2021	2 » » bleu.	»	»
2022	3 » » vert.	»	»
2023	4 peso (TO$ P) rouge.	»	»
2024	5 » » jaune.	»	»
2025	4 reales ou p$, brun.	»	»
2026	4 » » café au lait.	»	»
2027	4 » » brun foncé.	»	»
2028	4 » » brun clair.	»	»

Tête de liberté, couleur sur blanc, obl.

2029	1 peso, bleu foncé.	2 50	0 75
2030	1 » bleu pâle.	»	0 75
2031	1 » bleu.	1 00	0 50
2032	2 » bleu pâle.	»	1 00
2033	2 » bleu.	»	0 50

Sur papier paille.

2034	1 peso, rose.	1 25	0 50
2035	2 » vermillon.	4 00	2 00

Sur papier bleuté.

2036	4 reales, vert.	4 00	1 50

CANADA.

Types divers, couleur sur blanc, non dentelés.

2037	1/2 penny, rose.	3 00	1 00
2038	3 » vermillon.	4 00	0 75
2039	6 » noir.	»	3 00
2040	6 » vert.	»	»
2041	10 » bleu.	»	2 00
2042	12 » noir.	»	»

Les mêmes réimprimés.

2043	1/2 penny, rose.	2 00	»
2044	3 » vermillon.	3 00	»
2045	6 » noir.	»	»
2046	6 » vert.	»	»
2047	10 » bleu.	»	»
2048	12 » noir.	»	»

Types divers, couleur sur blanc, dentelés.

2049	1/2 penny, rose.	3 00	2 00
2050	3 » vermillon.	»	2 00
2051	6 » noir.	»	»
2052	6 » noir-brun.	»	»

Les mêmes, coul. sur blanc, dentelés.

2053	1 cent, rose foncé.	»	0 20
2054	1 » rose.	0 20	0 10
2055	2 cents, rose.	0 25	0 10
2056	2 » rose terne.	0 25	0 10
2057	5 » vermillon.	0 50	0 20
2058	10 » noir.	»	1 00
2059	10 » brun.	2 00	0 35
2060	10 » brun-violet.	1 25	0 30
2061	10 » noir-violet.	1 00	0 30
2062	12 1/2 » vert.	1 25	0 25
2063	17 » bleu-gris.	»	0 75
2064	17 » bleu foncé.	2 50	0 60
2065	17 » bleu vif.	1 50	0 40

Enveloppes.

Effigie de Victoria, à relief.

2066	5 cents, vermillon.	0 50	»
2067	10 » brun.	1 00	»

CHILI.

Effigie de Christophe Colomb couleur sur bleuté.

2068	5 centavos, brun.	»	1 50
2069	10 » bleu.	»	»

Sur papier blanc.

2070	1 centavo, jaune.	0 40	»
2071	5 » brun.	»	»
2072	5 cents, chocolat.	»	»
2073	5 » rouge pâle.	0 50	0 35
2074	5 » rouge.	0 50	0 35
2075	10 » bleu foncé.	»	1 00
2076	10 » bleu.	1 00	0 50
2077	20 » vert foncé.	2 00	1 00
2078	20 » vert-jaune.	2 50	»

Même type, piqué.

2078A	2 cents, noir.	0 35	»

COLOMBIE BRITANNIQUE.

Lettre V ornée, coul. sur blanc, dentelé.

2079	3 pence, bleu.	0 75	»

COLOMBIE ET VAN COUVER.

Effigie de Victoria, coul. s. blanc, non dentelé.

2080	2 1/2 pence, rose pâle.	»	»

Les mêmes, dentelés.

2084	2 1/2 pence, rose pâle.	1 25	»
2082	2 1/2 » rose-brun.	1 25	»

CORRIENTES.

Effigie de la liberté, noir s. coul.

2083	1 réal. M. C., bleu.	13	»
2084	Sans valeur, »	6	»
2085	» vert.	5	»
2085A	» vert-bleu.	3	»

COSTA-RICA.

Chaîne de montagnes, coul. s. blanc, non dentelés.

2086	1/2 réal, bleu.	»	»
2087	2 » rouge.	»	»

Les mêmes, dentelés.

2088	1/2 réal, bleu.	1 00	»
2089	2 » rouge.	2 50	1 50
2090	4 » vert.	8 00	3 00
2091	1 peso, orange.	9 00	4 00

CUBA.

Effigie de la reine, coul. sur bleuté, boucles en filagr.

2092	1/2 réal pl., vert-noir.	»	»
2093	1/2 » vert bleuâtre.	»	1 00
2094	1/2 » vert-bleu clair.	»	»
2095	1 » vert-bouteille	2 00	0 50
2096	1 » vert vif.	2 00	0 50
2097	2 » rouge.	3 00	1 25
2098	2 1/4 » rouge.	»	»

Avec lettre Y plus étroite.

2099	2 1/4 réal pl., rouge.	»	»

Les mêmes, lignes diagon. croisées en filagr.

2100	1/2 réal, vert-jaune.	»	1 25
2101	1/2 » vert-bleu.	»	1 25
2102	1/2 réal, vert.	»	1 25
2103	1 » vert	»	»
2104	1 » vert-jaune.	»	1 25
2105	2 réal pl, orange.	»	5 00

Les mêmes, papier uni.

2106	1/2 réal pl., bleu pâle.	»	0 25
2107	1/2 » bleu.	0 75	»
2108	1/2 » bleu ciel.	»	0 40
2109	1 » vert-olive.	»	»
2110	1 » vert-jaune.	1 25	0 25
2111	1 » vert.	»	0 40
2112	2 » rose.	»	2 00
2113	2 » rose jaunâtre.	»	»
2114	2 1/4 » rose.	5 00	»

Même type, effigie plus petite

2115	1 réal, vert clair.	»	1 50

Timbre semblable à ceux d'Espagne 1860.

2116	1/4 réal pl , noir.	2 00	»

1864. *Effigie de la reine, coul. s. coul.*

2117	1/4 réal pl., noir.	0 75	»
2118	1/2 » vert pâle.	1 25	0 60
2119	1/2 » vert foncé.	0 75	»
2120	1 réal pl., bleu.	1 75	0 75
2121	1 » bleu vif.	1 50	»
2122	2 » vermillon.	2 00	»

Même type, avec le chif. 66.

2122A	1/4 réal pl., noir.	0 80	»

Même type, millésime 1866.

2123	5 cent., lilas.	1 25	»
2124	10 » bleu.	1 25	»
2125	20 » vert.	2 00	»
2126	40 » rose.	3 50	»

Mêmes types, millés. 1867.

2126A	5 cent., lilas.	0 75	»
2126B	10 » bleu.	1 25	»
2126C	20 » vert.	2 00	»
2126D	40 » rose.	3 00	»

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Écusson de la république, valeur caractere en étatique.

2127	1/2 réal, rose.	»	»
2128	1 réal, vert.	»	»

Les mêmes, val. en car. rom. Papier vergé coul.

2130	1/2 réal, vert pâle.	»	»
2131	1 » paille.	»	

Mêmes armoiries, noir sur couleur, rect.

2131A	1/2 réal, rose.	2 00	»
2131B	1 » vert d'eau.	2 50	1 50
2131C	1 » bleu pâle.	»	»

ÉQUATEUR.

Armoiries coul. s. blanc.

2132	1/2 réal, bleu.	2 50	1 00
2133	1/2 » bleu vif.	1 25	»
2134	1 » jaune.	3 00	2 50
2135	1 » vert-pâle.	3 00	1 50
2136	1 » vert-bleu.	1 50	»
2136A	4 » rouge.	3 00	»

Coul. sur bleuté.

2137	2 réales, vert.	»	»

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

Effigie de Calhoun, coul. s. pap. blanc glacé.

2138	1 cent, jaune.	15	»

Effigie de Jefferson Davis, coul. s. pap. blanc glacé.

2139	5 cents, bleu pâle.	2 00	»
2140	5 » bleu-ciel.	2 00	»
2141	5 » bleu.	1 50	»

Le même, sur pap. non glacé.

2142	5 cents, bleu.	1 00	0 75

Effigie d'Andrew Jackson, coul sur blanc.

2143	2 cents, vert.	»	»
2144	2 » rouge.	0 60	»

Effigie de Jefferson Davis, dans un ovale, coul. sur blanc, grande dimens.

		Neuf	Ann.
2145	5 cents, bleu pâle.	4 00	»
2146	5 » bleu foncé.	4 00	»
2147	5 » vert-jaune.	4 00	»
2148	5 » vert clair.	3 00	»

Même effigie dans un ovale, coul. sur blanc.

2150	10 cents, rose.	»	»
2151	10 » bleu.	3 50	»

Même effigie dans un ovale, valeur en lettres.

2152	10 cents, bleu-vert	»	»

Valeur en chiffres.

2153	10 cents, bleu-vert.	1 50	0 75
2154	10 » bleu.	1 25	»
2155	10 » bleu foncé.	1 00	»

Effigie de Washington, coul. sur blanc.

2156	20 cents, vert.	2 00	1 25

RICHMOND-BUCKS.

Express-post

Chiffres, coul. sur blanc. Imitations.

2157	1 cent, noir	0 20	»
2158	2 » rose.	0 20	»
2159	5 cents, brun.	0 20	»
2160	10 » bleu.	0 20	»
2161	15 » vert.	0 20	»
2162	20 » rouge.	0 20	»

ÉTATS-UNIS

Effigie de Franklin, papier bleuté

2163	3 cents, bronze foncé.	2 50	1 50
2164	5 » bronze pâle.	2 50	1 25
2165	5 » bronze rougeât.	2 75	»

Sur papier blanc.

2166	5 cents, bronze foncé.	»	3 00

Effigie de Washington, papier bleuté.

2167	10 cents, noir.	»	3 00

Papier blanc.

2168	10 cents, noir.	»	3 50

Même effigie de grande dimension, papier bleuté.

2169	5 cents, noir.	»	6 00

Papier blanc.

2170	5 cents, noir.	»	6 00

Aigle essorante, couleur sur blanc.

2171	1 cent, bleu foncé	»	»
2172	1 » bleu clair.	0 50	»

Effigies diverses, couleur sur blanc, non d. U.S. en haut.

2173	1 cent, bleu foncé.	»	0 30
2174	1 » bleu pâle.	»	0 30
2175	3 » rouge.	»	0 25
2176	3 » vermillon pâle.	»	0 33
2177	3 » rouge-brun.	»	0 50
2178	3 » rouge vif.	»	0 50
2179	5 » brun foncé.	»	»
2180	5 » brun rougeâtre	»	»
2181	10 » vert.	»	0 25
2182	12 » noir.	2 25	0 25

Les mêmes, dentelés.

2183	1 cent, bleu foncé.	0 40	0 10
2184	1 » bleu pâle.	»	0 20
2185	3 » rouge.	0 50	0 10
2186	3 » rouge vif.	1 00	»
2187	5 » brun foncé.	»	0 50
2188	5 » brun rougeâtre.	»	0 75
2189	10 » vert.	1 25	0 10
2190	12 » noir.	1 50	0 15
2191	24 » lilas foncé.	2 00	1 00
2192	30 » orange.	3 00	0 75
2193	90 » bleu foncé.	7 00	»

Avec saillie de 1/2 millimètre en haut et en bas.

2194	5 cents, brun foncé.	2 00	0 75
2195	5 » brun rougeâtre	»	»

Avec légère concavité en haut et en bas.

		Neuf	Ann.
2196	5 cents, brun foncé.	1 50	0 75

Effigies diverses, couleur sur blanc, dentelés. U.S. en bas.

2197	1 cent, bleu pâle.	0 15	0 40
2198	1 » bleu foncé.	0 15	0 10
2199	2 » noir.	0 25	»
2200	3 » rose.	0 30	0 10
2201	3 » rouge	»	0 20
2202	5 » jaune-brun.	»	0 25
2203	5 » brun foncé.	0 50	0 15
2204	5 » brun rougeâtre.	0 50	»
2205	10 » vert.	0 75	0 10
2206	12 » noir	1 00	0 20
2206A	15 » noir.	1 50	»
2207	24 » lilas.	»	0 50
2208	24 » ardoise	2 25	0 25
2209	24 » violet.	2 25	0 25
2210	30 » jaune.	2 50	0 25
2211	90 » bleu.	5 50	1 00

Timbres de journaux.

Effigies diverses, couleur sur blanc, grandes dimensions, dentelés.

2212	5 cents, bleu.	0 60	»
2213	10 » vert.	1 50	»
2214	25 » vermillon pâle.	2 50	»

Enveloppes.

Effigie à relief, ovales grandes dimens , papier jaune.

2213	3 cents, rouge.	3 00	1 00
2216	6 » vert.	3 50	»
2217	6 » rouge.	3 50	»
2218	10 » vert.	3 00	»

Les mêmes, papier blanc.

2219	3 cents, rouge.	3 00	1 00
2220	6 » vert.	3 50	»
2221	6 » rouge.	3 50	»
2222	10 » vert.	3 00	»

Les mêmes, avec petit guilloché de chaque côté de l'ovale, papier jaune.

2223	10 cents, vert.	3 00	»

Papier blanc.

2224	10 cents, vert.	3 00	»

Mêmes effigies, petits ovales, papier jaune.

2225	1 cent, bleu foncé.	0 33	»
2226	3 » rouge.	1 50	»
2227	6 » rouge.	2 00	»
2228	10 » vert.	2 50	»

Les mêmes, papier blanc.

2229	3 cents, rouge.	1 50	»
2230	6 » rouge.	2 00	»
2231	10 » vert.	2 50	»

Les mêmes, à deux timbres, papier jaune.

2232	1 et 3 cents, bleu et rouge.	1 50	»

Papier blanc.

2233	1 et 3 cents, bleu et rouge.	1 50	»

Les mêmes, avec l'inscription intérieure : Pat. nov. 20 1855, papier jaune.

2234	1 cent, bleu foncé.	»	»
2235	3 » rouge.	2 00	»

Papier blanc.

2236	3 cents, rouge.	2 00	»
2237	1 et 3 cents, bleu et rouge.	»	»

Les mêmes, avec l'inscription à gauche : Return to ... is not delivered; pap. jaune.

2237A	1 et 3 cents, bleu et rouge.	1 50	»

Effigie de Franklin à droite, papier gris-brun.

2238	1 cent, bleu foncé.	»	»

Effigie de A. Jackson, US postage en haut, papier jaune.

2239	2 cents, noir.	0 50	»

Sur bandes, papier brun.

2240	2 cents, noir.	0 50	»

Même type, avec US post , papier jaune pâle.

2241	2 cents, noir.	0 50	»

Papier brun.

2242	2 cents, noir.	0 50	»

Effigie de Washington, ovale moyen, papier jaune.

2243	3 cents, rose.	1 00	»
2244	6 » rose.	1 25	»

Papier bleu.

2245	3 cents, rose.	1 00	»
2246	6 » rose.	1 25	»

Papier azuré.

2247	3 cents, rose.	2 00	»

(La suite au prochain n°.)

TIMBRES DIVERS.

ANGLETERRE.

Enveloppes, Smith et Son.

1	penny, rose.	»	0 25
2	» bleu	»	0 35

BERNE (*effets*).

2	cents, vert d'eau.	0 10	»
2	» vert clair.	0 10	»
3	» bleu.	0 10	»
6	» lilas.	0 10	»
10	» jaune.	0 25	»

BRÊME (*déclaration*).

1	grote, rose.	0 25	»
1	» jaune.	0 25	»
3	» »	0 50	»
3	» rose.	0 50	»
6	» »	0 75	»
6	» jaune.	0 75	»

CUBA (*essais*).

Effigie de la reine (type 1857).

1	real plata, vert clair.	1 25	»
1	» » rouge.	1 25	»
1	» » vermillon.	1 25	»
1	» » brun-violet.	1 25	»

DEUX-SICILES (*Naples*).

Imitations.

1/2	torn (croix), bleu.	0 50	»
1/2	» (trinacrie) »	0 50	»

ESPAGNE (*essais*).

Effigie de la reine (type 1857).

4	cuartos, vert-jaune.	1 25	»
4	» vert clair.	1 25	»
4	» orange.	1 25	»
4	» bistre.	0 75	»
4	» rouge.	1 25	»
4	» chair.	1 25	»
4	» vermillon.	1 25	»

Sur papier vergé vert.

4	cuartos, rose.	1 50	»

Ours, imitation.

1	cuarto, bronze.	0 50	»

ÉTATS-UNIS (*Sanitary*).

Aigle dans un cercle.

10	cents, bleu.	0 75	»
20	» vert.	1 00	»
30	» noir.	1 25	»

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE

DONNANT DROIT A UN ABONNEMENT D'UN AN, A NOTRE JOURNAL, MOYENNANT FR. 1-20 POUR PORT.

6e ÉDITION.

Revue avec soin, et augmentée d'armoiries nouvelles.

Cet album dont chaque page est entouré d'un encadrement fleuronné, contient, outre les armoiries des principaux pays, cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 ferm. fr. **8** »
— tranches dorées 2 — **9-50**
Maroquin plein, toutes nuances, 2 — **12** »
— Lavalière et rouge, **14** »
Albums intercalés de feuilles supplémentaires à chaque page. Jolie reliure pl. maroquin, 2 ferm. fr. **16** »

LES TIMBRES-POSTE

Catalogue méthodique et descriptif de tous les timbres-poste connus.

1re PARTIE : TIMBRES-POSTE PROPREMENT DITS,

Par O. BERGER.

1 joli volume in-12. — Prix : fr. 3-25. Étranger, fr. 3-65.

Nous venons de remanier entièrement notre ALBUM DE TIMBRES-POSTE, établi aujourd'hui sur d'autres bases. Il donnera la description de tous les timbres et comprendra toutes les émissions nouvelles parues jusqu'à ce jour. Nous pourrons le mettre en vente fin octobre courant.

Les albums brochés, 6e édition, sont entièrement épuisés.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL. **96** armoiries coloriées, rehaussées d'or et d'argent, pouvant servir à illustrer les albums de timbres-poste. Prix : **5** francs (franco).

LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, par J.-B. MOENS. Un joli vol. in-12 avec illustrations dans le texte et planches tirées à part. Prix. **5** francs (franco).

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais, par le docteur C. W. Viner. Prix. **5** francs (franco).

DE LA FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE ou nomenclature de toutes les imitations et falsifications, ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays, par J.-B. MOENS. Prix. **1** franc (franco).

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais, par E. Doble. Prix. **1** franc.

MANUEL DU COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. MOENS. 1e édition. Joli vol. in-18, imprimé sur papier vert. Prix. **1** franc.

ALBOISE et ÉLIE. Histoire des milices citoyennes, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Paris, 1850, 2 beaux vol. gr. in-8°, illustrés de 24 jolies gravures sur acier et de jolis costumes coloriés; broché, 10 francs.
—— Le même ouvrage, très-belle reliure maroquin, 15 francs.
—— Le même ouvrage, 1re éd., gr. in-8°, illustré, br. 5 francs.
— Le même ouvrage, très-jolie demi-rel., 8 fr.

CHAMPAGNAC (J.-B.-J.), Guillaume le Taciturne et sa dynastie, histoire des Pays-Bas (Hollande et Belgique), depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Paris, gr. in-8, br., avec gravures sur acier de Rouargue frères, 5 fr.

COSTUME DU MOYEN AGE, d'après des monuments d'arts et de manuscrits contemporains, splendide édition magnifiquement illustrée de 150 grav. en couleur rehaussées d'or et d'argent, avec un texte explicatif des costumes, rois, barons, comtes, marquis, ducs, etc. 2 beaux vol. gr. in-8°, demi-rel. maroquin rouge, tranche dorée, 50 fr.

ILLUSTRATION, journal universel ou recueil de faits, d'actualités, d'histoire, voyage, etc., orné de plus de 20,000 grav.; collection complète depuis son origine (1843 à 1865, fin décembre). Ens. 46 tomes reliés en 23 jolis vol. in-fol., 400 fr.

JANIN (JULES). La Normandie historique, pittoresque et monumentale, illustré par H. Bellangé, Gigoux, Morel-Fatio, Tellier, Daubigny et J. Noël, grand in-8°, br., 8 francs.

Le même ouvrage, jolie demi-reliure, tranche dorée, 12 francs.

JANIN (JULES). La Bretagne historique, pittoresque et monumentale, illustré par H. Bellangé, Gigoux, Raffet, Gudin, Isabey, Morel-Fatio, Jules Noël et Daubigny, grand in-8°, broché, 8 francs.

Le même ouvrage, jolie demi-reliure, tranche dorée, 12 francs.

La Normandie et la Bretagne, jolis vol. grand in-8°, jésus vélin, contiennent environ 180 gravures sur bois, et 20 belles gravures sur acier; un portrait de Corneille et de Chateaubriand; 12 types Normands et Bretons, imprimés en couleur et 4 planches d'armoiries tirées en couleurs, or et argent, etc., etc.

MULLIÉ (C.), Fastes de la France ou faits chronologiques, synchroniques et géographiques de l'histoire de France, précédés de l'histoire de la Gaule. Paris, 1859, 4 vol. grand in-8°, br., ornés de jolies gravures. 12 fr.

SÉGUR. Histoire ancienne, contenant l'histoire des Egyptiens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs, des Carthaginois, des Juifs, gr. in-8°, 10 grav. sur acier d'après les grands maîtres de l'école française et flamande, br. 10 fr.

SÉGUR. Histoire romaine, contenant l'histoire de l'empire romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à Constantin, gr. in-8°, illustré de 10 gravures sur acier, d'après les mêmes, broché. 10 fr.

SÉGUR. Histoire du Bas-Empire, depuis Constantin jusqu'à la fin du second empire grec, gr. in-8°, illust. de 10 grav. sur acier d'après les mêmes, br, 10 fr.

ENCYCLOPÉDIE MILITAIRE,

PAR

S. A. I. et R. l'archiduc CHARLES, le baron de JOMINI, le marquis de TERNAY, JOURDANS Joachim AMBERT et OKOUNEFF,

ÉDITION BELGE

Composée de **12** vol. in-8°, imprimée sur 2 colonnes, avec 5 atlas, etc. Prix : **120** francs.

Chacun des ouvrages peut être acquis séparément aux prix suivants :

JOMINI. — Histoire critique et militaire de la révolution, 4 volumes et atlas. **60** francs.
— La vie politique et militaire de Napoléon, 2 volumes et atlas. **30** francs.
— Le traité des grandes opérations militaires, 2 volumes et atlas. **16** francs.

TERNAY. — Le traité de tactique, 1 volume et atlas, net **12** francs.

L'ARCHIDUC CHARLES. — Les principes de la stratégie, 1 volume et atlas, net **12** francs.

AMBERT. — Les esquisses historiques sur l'armée française, 1 volume illustré de costumes coloriés. **10** francs.

OKOUNEFF. — Considérations sur les grandes opérations, **3** francs.

En vente au bureau du journal,

LE TIMBRE-POSTE

1re année : 3 francs.

Les suivantes au prix de l'abonnement courant.

1re **année** (1863). — 12 numéros.

N° 1. — But de cette feuille. — Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés.

N° 2. — Chronique. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.

N° 3. — Chronique. — Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste (*suite et fin.*) — Correspondance.

N° 4. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.

N° 5. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse. — Correspondance.

N° 6. — Chronique. — Hambourg et ses offices particuliers — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.

N° 7. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — Correspondance.

N° 8. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.

N° 9. Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développemént (*suite et fin.*) — Correspondance.

N° 10. — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.

N° 11. — Chronique. — Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.

N° 12. — Avis aux lecteurs. — La bourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique (*suite et fin*). — Correspondance.

2me **année** (1864). — 12 numéros.

N° 13. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses de 1re émission. — La Nouvelle-Calédonie. — Correspondance.

N° 14. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses, de 1re émission (*suite et fin*). La Nouvelle-Calédonie (*suite et fin*). — Timbres et contrefacteurs. — Les journaux de la timbromanie. — Correspondance.

N° 15. — Chronique. — Timbres et contrefacteurs (*suite et fin*). — Les colonies anglaises. — A propos de notre album. — Correspondance.

N° 16. — Chronique. — Les anciens timbres d'Espagne. — Les futurs timbres de Belgique. — Réception des Corrientes à Paris. — L'administration des postes en Angleterre. — Le timbre de Winterthur. — Les collectionneurs en Italie. — Correspondance.

N° 17. — Chronique. — Nouveaux détails sur les anciens timbres d'Espagne. — Les soi-disant timbres de retour d'Autriche. — Anciens timbres de Sicile et de Naples. — Les colonies anglaises (*suite*). — Énigme.

N° 18. — Chronique. — La timbromanie de mon ami Galimar. — Le Zeitung stampel et sa contrefaçon. — L'Océan penny postage. — L'énigme. — La dextrine substituée à la gomme arabique. — Correspondance

N° 19. — Chronique. — A propos d'un essai de Belgique. — L'Océan penny postage. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite*). — Le timbre-poste appliqué à la télégraphie. — Un enfant terrible. — Correspondance.

N° 20. — Chronique. — Toujours la contrefaçon. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite et fin*). — L'administration des postes en Angleterre (*suite et fin*). — Correspondance.

N° 21. — Chronique. — Messieurs les contrefacteurs. — L'Océan penny postage (*suite*). — Détails historiques sur les postes d'Italie. — Des timbres de factage. — Correspondance

N° 22. — Chronique. — Des timbres de factage (*suite et fin*). — Timbres administratifs d'Italie. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Les timbres-poste de Buénos-Ayres. — Correspondance.

N° 23. — Chronique. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Nouveaux détails sur les timbres de Buénos-Ayres. — Des services rendus par les faux timbres aux collectionneurs en général..... et à MM. les contrefacteurs en particulier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Collectionnamie et politique. — Correspondance.

N° 24 — Chronique. — Des systèmes pour adapter les timbres et les enveloppes sur les albums. — Par-ci, par-là. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Projet de système de chargement des lettres renfermant des valeurs. — Observations sur quelques timbres hawaïens. — Correspondance.

3me **année** (1865). — 12 numéros.

N° 25. — Chronique — Les bourriques de 1728 et la télégraphie de 1865. — Des lettres chargées en Belgique. — De M. le ministre des travaux publics et de ses gracieusetés envers nos artistes — Les enveloppes timbrées sont-elles réellement utiles ? — Art et métier. — Pourquoi le concours n'a pas abouti. — La sanitary fair ou foire de charité aux Etats-Unis.

N° 26. — Chronique. — La croix de Savoie de Naples. — Une dangereuse contrefaçon. — Le timbrophile et un soi-disant essai de Belgique. — Renseignements sur quelques timbres de Maurice. — Les mystérieux timbres de Guyane. — Art et métier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Observations sur quelques timbres hawaïens (*suite*). — Le Segnatasse et le periodici d'Italie.

N° 27. — Chronique. — D'un essai dit de Garibaldi. — Quel est l'inventeur du timbre-poste. — Histoire de quatre points. — Art et métier. — Détails sur les timbres de la Guyane anglaise. — Pourquoi le timbre-poste de 25 cent. bleu de l'empire est-il si rare ? — Les timbres de Corrientes. — Don Bernardino Rivadavia.

N° 28. — Chronique. — Les timbres perforés de l'Australie occidentale. — Timbres administratifs d'Italie (*fin*). — Le vapeur «Robert Todd» et ses timbres. — Étude sur les timbres du Pérou. — Avis important. — Art et métier. — Don Bernardino Rivadavia (*suite et fin*).

N° 29. — Chronique. — Des timbres de Maurice. — La république de Libéria.

N° 30. — Chronique. — Suite de l'histoire de quatre points. — Le mot d'une énigme. — Détails sur le service des postes et les timbres de l'Uruguay. — Les essais de Toscane. — Le passage de Gibraltar. — A propos de notre article : Quel est l'inventeur du timbre-poste ? — Un timbre problématique. — Des courriers et porteurs de lettres dans l'Inde.

N° 31. — Chronique. — Des timbres des îles Philippines. — Le 2 pence, brun, de Victoria. — Le correo congreso de los diputados. — Une bonne trouvaille. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*).

N° 32. — Chronique. — L'île de la Trinité et ses timbres. — Deux mythes. — Le service des postes au Cap de Bonne Espérance. — Une histoire ténébreuse. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite et fin*). — Les Bergedorf périmés.

N° 33. — Chronique. — Par-ci, par-là. — Quelques détails sur les postes et les timbres du royaume hawaïen. — A propos de notre article : Le passage de Gibraltar. — Le timbre vinicole.

N° 34. — Chronique. — Enfin ! — Revue des timbres de la Guyane anglaise. — Filigrane et filagramme. — Le 4 pence de Victoria avec l'inscription «*five shillings*» en filagramme. — Emploi du 1 centime de Belgique. — Sur les soi-disant timbres de Gibraltar.

N° 35. — Chronique. — Encore une variété. — Le nouveau timbre de Belgique. — Une foule de coups d'épée dans l'eau. — Les timbres «post office» de Maurice. — Le fogli esteri de Piémont. — Le curé Hidalgo.

N° 36. — Chronique. — Les timbres de Victoria. — Les nouvelles dispositions postales de l'Uruguay. — Le lion de Florence.

4e **année** (1866). — 12 numéros.

N° 37. — Chronique. — Sur certains timbres des Etats confédérés et iles Sandwich. — Un attribut de l'administration générale des postes en Europe. — De la classification dans les albums. — Les enveloppes-mandats de Saxe.

N° 38. — Chronique. — A propos des timbres grecs. — Les timbres télégraphes de Belgique. — La cinquième édition d'un album timbres-poste. — Les timbres de Victoria (*suite*).

N° 39. — Chronique. — Un timbre avec faute — Des différents système d'oblitération en Italie. — La troisième émission des timbres du Piémont. — Le timbrophile accusateur. — Notre acte de contrition. — Le service des postes sous Louis XV. — La cinquième édition d'un album timbres poste (*fin*). — L'Océan penny postage

N° 40. — Chronique. — Les timbres-poste au Sénat français. — Curiosités postales. — Les postes et les timbres-poste en Egypte. — Les timbres de Victoria (*suite*). — Toujours des variétés. — Les postes pontificales. — Le quatre cuartos lithographié d'Espagne. — Les enveloppes à deux timbres d'Angleterre et des Etats-Unis.

N° 41. — Chronique. — V'là c'que c'est. — Les réformes postales de la république de Honduras. — Les timbres de l'île de la Réunion. — Les timbres de journaux d'Autriche.

N° 42. — Chronique. — Le timbre local d'Helsingfor. — Les timbres des Antilles danoises. — La république de Libéria. — Les timbres de Victoria (*fin*). — Les Diligencias de la république de l'Uruguay.

N° 43. — Chronique. — Les timbres et essais de Sicile. — Les colonies angl. (*fin*).

N° 44. — Chronique. — Les enveloppes Feld-post de Saxe et de Prusse. — Les timbres-taxe de la poste locale de Constantinople. — De l'influence du fusil à aiguille sur les timbres allemands — Le préjugé. — Une histoire ténébreuse (*suite*).

N° 45. — Chronique. — Des couleurs et des nuances en matière de timbres-poste. — Un acte de naissance inattendu. — Çà et là. — Qui cherche trouve.

N° 46. — Chronique. — Sciences, arts, belles-lettres, etc. — Dentelés et non dentelés. — M. George Hussey.

N° 47. — Chronique — Dentelés et non dentelés. (*suite*). — Une histoire ténébreuse (*suite*) — Des timbres-poste français.

N° 48 — Chronique. — Les nouveaux timbres du Pérou. — Les recherches du *Timbrophile*. — Dentelés et non dentelés (*suite*).

Bruxelles. — Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

(Suite. — Voir n° 58.)

ÉTATS-UNIS (suite).

Enveloppes.

Effigie de Washington, grands chiffres et grandes inscriptions, papier jaune.

		Neuf	Ann.
2249	3 cents, rose.	0 75	»
2250	3 » brun.	0 60	»
2251	6 » rose.	1 00	»
2252	6 » violet.	0 75	»

Les mêmes, papier blanc.

2253	3 cents, rose.	0 75	»
2254	3 » brun.	0 60	»
2255	6 » rose.	1 00	»
2256	6 » violet.	0 75	»

Effigie de Washington, ovale en largeur, papier jaune.

2257	10 cents, vert foncé.	1 50	»
2258	10 » vert-jaune.	1 50	»

Papier blanc.

2259	10 cents, vert foncé.	1 50	»
2260	10 » vert-jaune.	1 50	»

Avec l'inscription intérieure: Pat. nov. 20, 1855.

Papier jaune.

2261	10 cents, vert foncé.	»	»

Mêmes types, imp. en deux couleurs, papier paille.

2262	12 cents, brun et rouge.	1 25	»
2263	20 » bleu et rouge.	2 00	»
2264	24 » vert et rouge.	2 25	»
2265	40 » rouge et noir.	3 50	»

Mêmes types, imp. coul. sur papier jaune pâle.

2266	9 cents, jaune.	0 75	»
2266A	10 » vert.	1 00	»
2267	12 » brun.	1 25	»
2268	18 » rouge.	1 75	»
2269	24 » bleu.	2 25	»
2270	30 » vert.	2 50	»
2271	40 » rose.	3 25	

ÉTATS-UNIS DE LA Nlle-GRENADE.

Confédération Granadina, correos nacionales.

Valeurs en grands chiffres en haut et en bas, coul. s. papier blanc uni.

2272	5 centavos, brun pâle.	»	»
2273	5 » violet.	3 00	»
2274	10 » jaune pâle.	»	»
2275	10 » jaune vif.	4 00	2 50
2276	20 » bleu-vert.	»	

Papier vergé.

2277	5 centavos, lilas.	2 50	»

Les mêmes, avec petits chiffres, papier blanc uni.

2278	2 1/2 cents, vert-jaune.	»	»
2279	2 1/2 » vert clair.	2 50	»
2280	2 1/2 » vert foncé.	2 50	»
2281	2 1/2 » vert d'eau.	»	»
2282	5 » bleu vif.	»	»
2283	5 » bleu-violet.	3 50	»
2284	5 » lilas.	»	»
2285	5 » violet.	»	»
2286	5 » ardoise.	»	»
2287	10 » roux.	»	»
2288	10 » jaune.	»	»
2289	10 » brun.	»	»
2290	10 » orange.	2 00	»
2291	10 » vermillon.	2 00	»
2292	20 » bleu foncé.	»	»
2293	20 » bleu.	»	»
2294	20 » bleu vif.	3 00	»
2295	1 peso, rose vif.	»	»
2296	1 » rose.	»	»

Papier bleuté.

2297	1 peso, rose.	6 00	»

Estados Unidos de Nueva Granada.

Grande dimension.

		Neuf	Ann.
2298	2 1/2 cents, noir.	»	»
2299	5 » olive.	»	»
2300	5 » jaune.	»	»
2301	5 » brun-jaune.	»	»
2302	10 » bleu.	»	6 00
2303	20 » rouge.	»	5 00
2304	1 peso, rose-lilas.	12 »	»

E. U. de Colombia, écusson dans un cercle perlé étoiles en haut et en bas.

2305	10 cents, bleu-vif	»	»
2306	10 » bleu pâle.	»	»
2307	20 » rose.	»	»
2308	50 » vert.	9 00	»
2309	1 peso, lilas.	12 »	»

Même légende, 9 étoiles au-dessus de l'écusson; coins coupés, papier blanc.

2310	5 cents, jaune.	»	»
2311	5 » orange.	1 25	»
2312	10 » bleu.	»	2 25
2313	20 » rouge.	»	»

Les mêmes, sur papier bleuté.

2316	10 cents, bleu.	»	2 50
2317	50 » vert.	»	»

Avec chiffre 5, plus petit, lettre C, de cent, plus ouverte et une étoile après : Nacionales.

2319	5 cents, jaune.	»	»
2320	5 » orange.	»	»

Mêmes types, avec fond de couleur et coins ornés, papier blanc.

2321	5 cents, jaune.	»	»
2322	5 » orange.	1 00	»
2323	10 » bleu.	1 50	»
2324	10 » bleu foncé.	2 50	1 50
2325	20 » rouge.	2 50	»
2326	20 » rouge foncé.	2 00	»
2327	50 » vert.	5 25	»
2328	1 peso, violet.	»	»

Armoiries surmontées d'une aigle, dans un ovale, coul. sur blanc.

2329	5 cents, jaune.	0 75	»
2330	5 » orange.	1 00	»
2330A	5 » citron.	1 00	»
2331	10 » violet.	2 00	»
2332	10 » lilas.	2 00	»
2333	20 » bleu pâle.	2 50	»
2334	20 » bleu foncé.	2 50	»
2335	50 » vert.	5 00	»
2336	1 peso, carmin.	12 »	»
2336A	1 » vermillon.	10 »	»

Chiffres plus petits.

2336B	50 cents, vert pâle.	5 25	»

Armoiries, bordure festonnée.

2337	1 cent, rose.	0 25	»

1867, armoir., types variés

2337A	5 cents, jaune.	1 00	
2337B	5 » orange.	1 00	
2337C	10 » lilas.	2 00	1 25
2337D	20 » bleu.	3 00	
2337E	50 » vert.	6 00	
2337F	1 peso, rouge.	12 »	»

Pourlettres chargées.

Grande lettre R dans une étoile, noir sur blanc.

2338	5 cents, noir.	0 60	»

Grande lettre A dans une couronne.

2339	5 cents, noir.	0 60	»

Grande vignette.

		Neuf	Ann.
2340	25 cents, jaune.	3 00	»
2341	50 » »	6 00	»

Chiffre-taxe.

Armoiries dans un triangle

2342	2 1/2 cents, lilas.	0 60	»

Sobre porte (taxe supplémentaire)

Armoiries, noir sur coul.

2342a	25 cents, bleu.	2 50	»
2342b	50 » jaune.	7 00	»
2342c	1 peso, rose.	10 »	»

Bolivar,

2342D	10 cents, vert.	»	»
2342E	10 » rose	2 00	»
2342F	1 peso, vermillon.	12 »	»

GRENADE (Ile de).

Effigie de Victoria, papier blanc non filagrammé, dentelés.

2343	1 penny, vert.	0 25	»
2344	1 » vert bleu.	»	»
2345	6 » rose.	3 00	»

Avec étoile en filagramme, dentelés.

2346	1 penny, vert.	0 25	»
2347	6 » rouge carminé.	1 75	»
2347A	6 » vermillon.	1 50	»

GUYANE ANGLAISE.

Chiffres dans un cercle, noir s. coul.

2348	4 cents, jaune.	»	»
2349	8 » vert.	»	»
2350	12 » bleu.	»	»

Vaisseau dans un écusson, noir s. coul. rect. grande dimension.

2351	1 cent, Magenta.	»	»
2352	4 » bleu foncé.	»	»

Les mêmes réimprimés, dent

2353	1 cent, Magenta.	3 00	»
2354	4 » bleu foncé.	4 00	»

Vaisseau dans un ovale. Millés. 1853. Coul. s. blanc. Chiffres dans un encadrement.

2355	1 cent, bistre.	»	»
2356	1 » vermillon.	»	»
2357	4 » bleu pâle.	»	»

Les mêmes réimprimés, non dentelés.

2358	1 cent, vermillon.	»	»

Mêmes types, chiffres non encadrés.

2361	4 cents, bleu pâle.	»	»
2362	4 » bleu foncé.	»	»

Les mêmes réimprimés.

2364	4 cents, bleu.	»	»

Les mêmes réimprimés, dent.

2365	1 cent, vermillon.	2 50	»
2366	4 » bleu.	2 50	»

Vaisseau tourné à droite, noir s coul., oblongs.

2367	4 cents, Magenta.	»	»
2368	4 » bleu foncé.	»	»

Vaisseau tourné à droite. Millésime 1860, couleur sur blanc, dentelés.

2369	1 cent, rose.	»	1 50
2370	1 » brun-rouge.	»	»
2371	1 » brun foncé.	»	»
2372	1 » noir.	0 25	0 15
2373	2 » orange.	0 35	0 20
2374	4 » bleu pâle.	»	0 20
2375	4 » bleu vif.	0 50	0 20
2376	4 » bleu-vert pâle.	0 50	0 25
2377	4 » bleu-vert foncé	0 50	»

		Neuf	Anu.
2378	8 cents, rose pâle.	1 75	»
2379	8 » rose vif.	1 00	0 50
2380	12 » gris.	»	»
2381	12 » lilas clair.	1 50	»
2382	12 » lilas foncé.	1 25	0 50
2383	12 » lilas ardoise.	1 25	»
2384	24 » vert.	2 75	1 00
2385	24 » vert-jaune.	3 00	»
	Même type réimprimé, dent		
2386	1 cent. rose.	2 00	»
	Timbres, dits de journaux.		
	Encadrement perlé, noir s. coul., filets intérieurs.		
2387	1 cent, rose.	»	»
2388	2 » jaune.	»	»
	Petits ovales en diagonales et croisés de petites tignes, filets intérieurs.		
2389	1 cent, rose.	»	»
2390	2 » jaune.	»	»
	Groupe de quatre petites boules, fil et intérieurs.		
2391	1 cent, rose.	»	»
2392	2 » jaune.	»	»
	Petites croix au milieu de rosaces. filets intérieurs.		
2393	4 cents, bleu foncé.	»	»
	Même type, sans filets intérieurs.		
2394	4 cents, bleu foncé.	»	»
	Cœurs et perles, filets intérieurs.		
2395	4 cents, bleu foncé.	»	»
	Trèfle, sans filets intérieurs.		
2396	4 cents, bleu foncé.	»	»
	Vaisseau dans un cercle. Millésime 1863. couleur sur blanc, dentelés.		
2397	6 cents, bleu clair.	1 50	»
2398	24 » vert pâle.	3 50	1 75
2399	48 » rose.	4 00	2 50
2400	6 » bleu-vert.	0 75	»
2401	24 » vert-jaune.	2 50	»
2402	48 » rouge.	»	»

HONDURAS (Républiques).

Armoiries, noir sur couleur.

2403	2 réales, vert pâle.	1 50	»
2404	2 » rose.	1 50	»

HONDURAS BRITANNIQUE.

Effigie de Victoria, coul. sur blanc, dentelés.

2405	1 penny, bleu pâle.	0 25	»
2406	6 » carmin.	1 50	»
2407	1 sh., vert foncé.	2 50	»

JAMAIQUE

Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.

2408	1 penny, bleu pâle.	0 25	0 15
2409	1 » bleu foncé.	»	0 25
2410	2 » rose pâle.	1 00	»
2411	2 » rose foncé.	0 50	0 30
2412	3 » vert.	0 75	0 40
2413	4 » orange.	»	0 60
2414	4 » vermillon.	1 00	0 35
2415	6 » lilas pâle.	»	0 60
2416	6 » lilas vif	1 50	0 40
2417	1 sh., brun-jaune.	»	0 75
2418	1 » brun.	2 50	0 75
2419	1 » brun-violet.	»	0 75

MEXIQUE.

République.

Effigie de Hidalgo, coul. s. blanc, avec nom des Etats, imp. en noir.

2420	1/2 réal, bleu foncé.	»	1 50
2421	1/2 » bleu.	3 00	»
2422	1 » jaune pâle.	3 00	0 75
2423	2 réal, vert.	»	0 60
2424	2 » vert-jaune.	»	0 60
2425	2 » vert vif.	»	0 60
2426	2 » vert-d'eau.	»	0 75
2427	2 » vert-bleu.	»	»
2428	4 » rouge.	»	2 50
2429	8 » violet.	»	»
	Les mêmes, sans insc. noires.		
2430	1/2 réal, bleu foncé.	2 50	»
2431	1/2 » bleu pâle.	2 00	»
2432	1 » orange.	»	»
2433	1 » jaune.	3 00	»
2434	2 » vert.	3 00	»
2435	2 » vert-jaune.	3 00	»
2436	4 » rouge.	3 00	»
2437	8 » violet rougeâtre	12 »	»
	Les mêmes, noir sur coul. avec nom des Etats, imp en noir.		
2438	1/2 réal, chamois.	»	»
2439	1 » vert-jaune.	3 00	0 75
2440	1 » vert.	3 00	0 75
2441	2 » lilas.	3 00	0 50
2442	4 » jaune.	»	»
2443	8 » fauve.	»	»
	Les mêmes, sans insc. noires.		
2444	1/2 réal, chamois.	2 50	»
2445	1 » vert.	2 00	»
2446	2 » lilas	2 25	»
2447	4 » jaune.	»	»
2448	8 » fauve.	»	»
	Les mêmes, coul. sur coul., avec nom des Etats, imp. en noir.		
2449	4 réales, rouge s. jaune.	»	3 00
2450	8 » vert s. fauve.	»	3 00
	Les mêmes, sans insc. noires.		
2451	4 réales, rougé s. jaune.	»	»
2452	8 » verts. fauve.	»	»
	Gouvernement juriste.		
	Effigie de Hidalgo, coul. s. blanc, dentelés.		
2453	1 réal, rouge.	»	»
2454	2 » bleu.	»	»
2455	4 » brun.	»	»
2456	1 peso, noir.	»	»
	Empire.		
	Aigle, coul. s. blanc, avec nom des Etats, imp. en noir.		
2457	3 centavos, brun.	»	»
2458	1/2 réal, brun foncé.	»	»
2459	1/2 » lilas.	»	»
2460	1 » bleu.	»	»
2461	1 » bleu-ciel.	»	1 00
2462	2 » jaune.	»	»
2463	2 » orange.	»	0 50
2464	4 » vert.	»	1 00
2465	8 » rouge.	»	1 75
	Les mêmes, avec nom des Etats et date d'émission.		
2466	3 centavos, brun.	»	»
2467	1/2 réal, lilas.	1 25	»
2468	1/2 » brun-rose.	1 00	»
2469	1 bleu.	1 50	0 75
2470	1 » bleu-ciel.	»	0 75
2471	2 » jaune.	2 00	0 50
2472	2 » orange.	»	0 50
2473	4 » vert.	4 50	1 00
2474	8 » rouge.	9 00	1 50
	Les mêmes, sans insc. noires.		
2475	3 centavos, brun.	3 50	»
2476	1/2 réal, lilas.	1 00	»
2477	1 » bleu pâle.	1 50	»
2478	2 » jaune pâle.	2 00	»
2479	4 » vert.	»	»
2480	8 » rouge.	10 »	»
	Effigie de l'Empereur (lith.)		
2480A	7 cents, lilas.	3 00	»
2480B	13 cents, bleu pâle.	»	»
2480C	13 » bleu foncé.	»	2 00
2480D	25 cents, orange.	»	1 00
2480E	25 » jaune.	»	1 00
2480F	50 » vert pâle.	»	1 50
2480G	50 — vert foncé.	»	1 50
	Mêmes types graves.		
2480H	7 cents, violet.	»	»
2480I	13 » bleu.	2 00	»
2480J	25 » orange.	»	1 00
2480K	50 » vert.	»	1 50

NEVIS.

Groupe de femmes devant une source. Coul. sur pap. bleuté, dentelés.

2481	4 pence, rose.	»	»
	Les mêmes, sur pap. blanc.		
2482	1 penny, rouge.	0 25	»
2483	1 » rouge vif.	0 33	»
2484	4 » rose.	1 00	»
2485	6 » gris-lilas.	1 50	»
2486	1 sh., vert.	3 00	»
2486A	1 penny, vermillon.	0 25	»
2486B	4 » orange.	1 00	»
2486C	1 sh. vert bleu.	2 75	»

NICARAGUA.

Chaine de montagnes. Coul. sur blanc, dentelés.

2487	2 centavos, bleu.	0 60	»
2488	5 » noir.	1 00	»

NOUVEAU BRUNSWICK.

Fleurs héraldiques, dans un losange, papier bleuté.

2489	3 pence, rouge pâle.	»	1 00
2490	3 » rouge foncé.	»	1 50
2491	6 » jaune.	»	»
2492	1 shill., violet.	»	»
	Divers types, coul. s. blanc.		
2493	1 cent, gris.	0 40	»
2494	1 » brun-violet.	0 25	»
2495	2 » orange.	0 35	»
2496	5 » vert-bronze.	2 50	0 50
2497	5 » vert.	»	0 25
2498	5 » vert clair.	0 50	0 25
2499	10 » vermillon.	1 00	0 60
2500	12 1/2 » bleu.	1 25	0 60
2501	17 » noir.	2 00	1 25

NOUVELLE ÉCOSSE.

Effigie de Victoria, coul. s. bleuté.

2502	1 penny, rouge-brun.	3 00	3 00
	Couronne et fleurs héraldiques dans un losange. Coul. s. papier bleuté.		
2503	3 pence, bleu-terne.	3 00	0 75
2504	5 » bleu vif.	4 00	1 00
2505	6 » vert-jaune.	»	3 00
2506	6 » vert foncé.	»	3 00
2507	1 sh., violet.	»	»
	Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.		
2508	1 cent, noir.	0 20	»
2509	2 » lilas.	0 35	»
2510	5 » bleu foncé.	0 50	0 25
2511	8 1/2 » vert.	1 00	»
2512	10 » vermillon.	1 00	0 60
2513	12 1/2 » noir.	1 50	0 60

OCÉAN PACIFIQUE.

Vaisseau dans un ovale. Coul. sur bleuté.

2514	1 réal, bleu.	»	»
2515	2 » rouge-brun.	»	»
	Les mêmes, sur papier blanc vergé		
2516	1 réal, carmin.	»	»
2517	2 » bleu.	»	»

		Neuf	Aun.
	Les mêmes, papier blanc uni.		
2318	1 réal, bleu.	2 50	»
2319	2 » »	2 50	»
2320	1 » carmin.	2 50	»
2321	2 » »	2 50	»
2322	1 » jaune.	2 50	»
2323	2 » »	2 50	»
2324	1 » vert.	2 50	»
2325	2 » »	2 50	»
2326	2 » brun.	2 50	»

PÉROU.

Timbre provisoire de la Cie du Pacifique.

	Vaisseau dans un ovale. Coul. sur bleuté.		
2327	1 réal, bleu.	»	»
	Armoiries du Pérou, coul. s. blanc, fond ondulé. Encadrement double, grandes inscriptions.		
2328	1 dinero, bleu-vert pâle.	»	»
2329	1 » bleu-vert foncé.	»	»
2330	1 peseta, vermillon.	»	»
2331	1 » rose.	»	»
2332	1 » rouge-brun.	»	»
	Mêmes types, insc. plus petites, fond ondulé.		
2333	1 dinero, bleu pâle.	»	2 50
2334	1 » bleu.	»	»
2335	1 peseta, rouge-brique.	»	»
2336	1 » rose vif.	»	»
2337	1/2 peso, rose.	»	»
2338	1/2 » (imitation) jaune.	0 30	»
	Mêmes types, fond composé de traits obliques à droite et à gauche.		
2339	1 dinero, bleu pâle.	1 50	1 00
2340	1 » bleu foncé.	»	»
	Le même, avec corne d'abondance s. fond blanc.		
2341	1 dinero, bleu foncé.	»	»
	Avec écusson et fond blancs.		
2342	1 dinero, bleu foncé.	»	»
	Les mêmes, fond en zigzag		
2343	1 dinero, bleu pâle.	»	1 50
2344	1 » bleu foncé.	1 50	1 00
2345	1 peseta, rouge.	»	»
2346	1 » rose.	»	»
	Avec corne d'abondance sur fond blanc.		
2347	1 peseta, rouge.	»	»
2348	1 » rose.	»	»
	Avec écusson, fond blanc.		
2349	1 peseta, rose.	»	»
	Même type, lama sans oreilles et sans queue.		
2350	1 peseta, rouge.	2 50	»
2351	1 » rose.	3 00	»
2352	1 » rouge-brun.	»	»
	Armoiries à relief, coul. sur blanc.		
2353	1 dinero, rouge.	1 00	0 35
2354	1 » vermillon.	2 00	0 60
2355	1 » rose.	1 00	0 35
2356	1 peseta, brun.	2 00	0 60
	Armoiries, coul. s. blanc, dentelés.		
2356a	5 centavos, vert.	0 75	»
2356b	10 » vermillon.	»	»
2356c	20 » brun.	»	»

PRINCE ÉDOUARD.

	Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.		
2357	1 penny, jaune pâle.	0 25	»
2358	1 penny, jaune foncé.	0 35	»
2359	2 » rose pâle.	0 50	»
2360	2 » rose vif.	0 50	»
2361	3 » bleu pâle.	0 75	0 50
2362	3 » bleu vif.	0 75	0 50
2363	6 » vert pâle.	1 50	»
2364	6 » vert foncé.	»	»
2365	9 » lilas pâle.	»	0 75
2366	9 » lilas vif.	2 00	»

SAINTE-LUCIE.

	Effigie de Victoria, coul. s. bleuté, étoile en filagramme, dentelés.		
2371	Sans valeur, rouge.	1 00	»
2372	» bleu foncé.	1 50	»
2373	» vert foncé.	3 00	»
	Les mêmes, avec CC en filag.		
2374	Sans valeur, rose.	0 50	»
2375	» bleu ardoise	1 00	»
2376	» vert clair.	2 50	»
2377	» noir	0 25	»
2378	» jaune serin.	1 00	»
2379	» violet.	1 50	»
2380	» orange.	2 50	»

ST-THOMAS, — LA GUAYRA, PORTO CABELLO.

	Vaisseau, noir sur coul. non dentelé.		
2381	1/2 centavo, gris.	0 25	»
2382	1 » rose.	0 25	»
2383	2 » vert.	0 25	»
2384	3 » jaune.	0 35	»
2385	4 » bleu.	0 50	»
	Vaisseau, coul. s. blanc, dent.		
2386	1/2 réal, rouge.	1 25	0 75
2387	2 » vert-jaune.	2 50	1 25
2388	2 » vert foncé.	3 00	»
2389	1/2 » bleu.	0 75	»
2390	2 » jaune d'or.	2 00	»
	Les mêmes, chiffres plus grands.		
2391	1/2 réal, rose.	0 75	0 50
2392	2 » vert-jaune.	»	1 00
2393	2 » vert pâle.	»	1 25

ST-VINCENT.

	Effigie de Victoria, coul. s. blanc, dentelés.		
2394	1 penny, rouge pâle,	0 35	»
2395	1 » rouge carmin.	0 25	»
2395a	4 » bleu.	1 00	»
2396	6 » vert-jaune.	»	»
2397	6 » vert foncé.	1 50	0 75
2397a	1 sh., violet.	2 50	»

SAN-SALVADOR.

2397as	1/2 réal, bleu.	1 50	»
2397c	1 » vermillon.	1 50	»
2397d	2 » vert.	2 50	»
2397e	4 » brun.	»	»

TERRE-NEUVE.

	Fleurs héraldiques, disposées différemment. Coul. s. blanc, non dentelés.		
2398	1 penny, brun.	0 35	»
2399	2 » vermillon	1 00	»
2600	3 » vert.	1 25	»
2601	3 » vert-jaune.	1 00	»
2602	4 » vermillon.	»	»
2603	5 » brun.	3 00	»
2604	5 » chocolat.	2 00	»
2605	6 » vermillon.	»	»
2606	6 1/2 »	»	»
2607	8 »	3 00	1 75
2608	1 sh., »	»	»
2609	2 pence, carmin.	0 50	»
2610	4 » »	1 25	»
2611	6 » »	1 75	0 75
2612	6 1/2 »	2 00	»
2613	1 sh., »	3 00	1 25
	Divers types, coul. s. blanc, dentelés.		
2614	2 cents, vert.	0 25	»
2615	5 cents, brun.	0 50	0 30
2616	10 » noir.	1 00	»
2617	12 » chair.	1 25	»
2618	13 » jaune.	1 25	»
2619	24 » bleu foncé.	2 75	1 25

(*La suite au prochain n°.*)

TIMBRES DIVERS.

ITALIE.

	Essais des timbres actuels, avec le mot saggio.		
	8 timbres pour	2 50	»
	Timbres d'affiches.		
	Les 6 essais, lilas, pour	2 00	»
	2 cents (essai), 6 nuances à	0 50	»

LUXEMBOURG (*essais*).

	Effigie, sur papier carton.		
	10 cents, noir.	2 00	»

AUTRICHE.

	Chemin de fer de Gallicie.		
	3 kr., chamois.	0 25	»
	5 » lilas.	0 35	»
	10 » vert d'eau.	0 60	»
	20 » rose.	1 00	»

NOUVEAU BRUNSWICK.

	Effigie de O'Connell.		
	5 cents, photographie.	0 50	»

ROMAGNE (*essais*).

	2 bsj, vert.	0 50	»
	3 » gris.	0 30	»
	4 » »	0 30	»
	20 » »	0 75	»

ÉTATS DE L'ÉGLISE

	2 cents, vert.	0 10	»
	5 » bleu.	0 10	»
	10 » vermillon.	0 25	»
	20 » rouge foncé.	0 40	»
	40 » jaune.	0 75	»
	80 » rose.	1 25	»

ZURICH (*effets*).

	Mercure, couleur sur blanc.		
	5 rapp, gris.	0 25	»
	20 « lilas.	0 35	»
	30 » bleu.	0 40	»
	50 » gris.	0 50	»
	75 » »	0 50	»
	75 » vert.	0 50	»
	100 » jaune.	0 50	»
	100 » gris.	0 50	»
	200 » jaune.	0 50	»
	300 » gris.	0 50	»
	300 » jaune.	0 50	»

ESPAGNE.

	Effigie de la reine (recibos).		
	5 cents, gris.	0 35	»
	50 » bleu.	0 60	»
	Effigie de la reine (essais).		
	4 cuartos, brun.	1 25	»
	4 » rouge.	1 25	»
	4 » vert.	1 25	»

PÉROU.

	10 cents, vert.	1 00	»
	25 » bleu.	»	0 80
	1 sol, bistre.	»	0 80

LUXEMBOURG.

	Armoiries, pap bl. dentelés.		
	2 cents, noir.	0 10	»
	20 » bistre.	0 35	»
	50 » vermillon.	0 75	»

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL.

ALBUM DE TIMBRES-POSTE

DONNANT DROIT A UN ABONNEMENT D'UN AN, A NOTRE JOURNAL, MOYENNANT FR. 1-20 POUR PORT.

6e ÉDITION.

Revue avec soin, et augmentée d'armoiries nouvelles.

Cet album dont chaque page est entouré d'un encadrement fleuronné, contient, outre les armoiries des principaux pays, cinq jolies cartes géographiques et un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 ferm. fr. **8** »
— tranches dorées 2 — **9-50**
Maroquin plein, toutes nuances, 2 — **12** »
— Lavalière et rouge, **14** »
Albums intercalés de feuilles supplémentaires à chaque page. Jolie reliure pl. maroquin, 2 ferm. fr. **16** »

LES TIMBRES-POSTE

Catalogue méthodique et descriptif de tous les timbres-poste connus.

1re PARTIE : TIMBRES-POSTE PROPREMENT DITS,

Par O. BERGER.

1 joli volume in-12. — Prix : fr. 3-25. Étranger, fr. 3-65.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL. **96** armoiries coloriées, rehaussées d'or et d'argent, pouvant servir à illustrer les albums de timbres-poste. Prix : **5** francs (franco).

LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, par J.-B. MOENS. 1 joli vol. in-12 avec illustrations dans le texte et planches tirées à part. Prix. **5** francs (franco).

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais, par le docteur C. W. Viner. Prix. **5** francs (franco).

DE LA FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE ou nomenclature de toutes les imitations et falsifications, ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays, par J.-B. MOENS. Prix. **1** franc (franco).

LE MÊME OUVRAGE, traduit en anglais, par E. Doble. Prix. **1** franc.

MANUEL DU COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE, par J.-B. MOENS. 1e édition. Joli vol. in-18, imprimé sur papier vert. Prix. **1** franc.

ALBOISE et ÉLIE. Histoire des milices citoyennes, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Paris, 1850, 2 beaux vol. gr. in-8°, illustrés de 24 jolies gravures sur acier et de jolis costumes coloriés; broché, 10 francs.
— Le même ouvrage, très-belle reliure maroquin, 15 francs.
— Le même ouvrage, 1re éd., gr. in-8°, illustré, br. 5 francs.
— Le même ouvrage, très-jolie demi-rel., 8 fr.

CHAMPAGNAC (J.-B.-J.), Guillaume le Taciturne et sa dynastie, histoire des Pays-Bas (Hollande et Belgique), depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Paris, gr. in-8°, br., avec gravures sur acier de Rouargue frères, 5 fr.

COSTUME DU MOYEN AGE, d'après des monuments d'arts et de manuscrits contemporains, splendide édition magnifiquement illustrée de 150 grav. en couleur rehaussées d'or et d'argent, avec un texte explicatif des costumes, rois, barons, comtes, marquis, ducs, etc. 2 beaux vol. gr. in-8°, demi-rel. maroquin rouge, tranche dorée, 50 fr.

ILLUSTRATION, journal universel ou recueil de faits, d'actualités, d'histoire, voyage, etc., orné de plus de 20,000 grav.; collection complète depuis son origine (1843 à 1865, fin décembre). Ens. 46 tomes reliés en 25 jolis vol. in-fol., 400 fr.

JANIN (JULES). La Normandie historique, pittoresque et monumentale, illustré par H. Bellangé, Gigoux, Morel-Fatio, Tellier, Daubigny et J. Noël, grand in-8°, br., 8 francs.

Le même ouvrage, jolie demi-reliure, tranche dorée, 12 francs.

JANIN (JULES). La Bretagne historique, pittoresque et monumentale, illustré par H. Bellangé, Gigoux, Raffet, Gudin, Isabey, Morel-Fatio, Jules Noël et Daubigny, grand in-8°, broché, 8 francs.

Le même ouvrage, jolie demi-reliure, tranche dorée, 12 francs.

La Normandie et la Bretagne, jolis vol. grand in-8°, jésus vélin, contiennent environ 180 gravures sur bois, et 20 belles gravures sur acier; un portrait de Corneille et de Chateaubriand; 12 types Normands et Bretons, imprimés en couleur et 4 planches d'armoiries tirées en couleurs, or et argent, etc., etc.

MULLIÉ (C.), Fastes de la France ou faits chronologiques, synchroniques et géographiques de l'histoire de France, précédées de l'histoire de la Gaule. Paris, 1839, 4 vol. grand in-8°, br., ornés de jolies gravures. 12 fr.

ORBIGNY C. D'. Dictionnaire universel d'histoire naturelle résumant et complétant tous les faits présentés par les encyclopédies et les anciens dictionnaires scientifiques. Paris, 15 beaux vol. gr. in-8°, brochés, enrichis de 288 magnifiques pl. sur acier, très-bien coloriées. 150 francs.

SÉGUR. Histoire ancienne, contenant l'histoire des Égyptiens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs, des Carthaginois, des Juifs, gr. in-8°, 10 grav. sur acier d'après les grands maitres de l'école française et flamande, br. 10 fr.

SÉGUR. Histoire romaine, contenant l'histoire de l'empire romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à Constantin, gr. in-8°, illustré de 10 gravures sur acier, d'après les mêmes, broché. 10 fr.

SÉGUR. Histoire du Bas-Empire, depuis Constantin jusqu'à la fin du second empire grec, gr. in-8°, illust. de 10 grav. sur acier d'après les mêmes, br., 10 fr.

ENCYCLOPÉDIE MILITAIRE,

PAR

S. A. I. et R. l'archiduc CHARLES, le baron de JOMINI, le marquis de TERNAY, JOURDANS Joachim AMBERT et OKOUNEFF.

ÉDITION BELGE

Composée de **12** vol. in-8°, imprimée sur 2 colonnes, avec 5 atlas, etc. Prix : **120** francs.

Chacun des ouvrages peut être acquis séparément aux prix suivants :

JOMINI. — Histoire critique et militaire de la révolution, 4 volumes et atlas. **60** francs.
— La vie politique et militaire de Napoléon, 2 volumes et atlas. **30** francs.
— Le traité des grandes opérations militaires, 2 volumes et atlas. **16** francs.

TERNAY. — Le traité de tactique, 1 volume et atlas, net **12** francs.

L'ARCHIDUC CHARLES. — Les principes de la stratégie, 1 volume et atlas, net **12** francs.

AMBERT. — Les esquisses historiques sur l'armée française, 1 volume illustré de costumes coloriés. **10** francs.

OKOUNEFF. — Considérations sur les grandes opérations, **7** francs.

Bruxelles. — Typ. de H. Thiry-Van Ruggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

POUR LES CONDITIONS, VOIR LE N° 57.

(Suite. — Voir le numéro précédent.)

TRINITÉ.

		Neuf	Ann.
	Déesse Britannia, coul. s. bleuté.		
2620	Sans valeur, rouge-brique.	»	3 60
2621	» rouge-brun.	»	4 60
2622	» violet rougeât.	»	»
2623	» bleu foncé.	»	»
2624	» noir-brun.	»	»
2625	» noir verdâtre.	»	»
	Papier blanc, non dentelés.		
2626	Sans valeur, carmin.	»	3 00
2627	» chocolat.	»	»
2628	» brique.	»	3 60
2629	» violet foncé.	»	»
2630	» bleu clair.	»	»
2631	» bleu foncé.	»	»
2632	» noir.	»	»
	Sur papier blanc dentelés.		
2633	Sans valeur, rouge.	»	3 60
2634	» carmin.	»	»
2635	» rouge vif.	0 35	»
	Avec CC en filagramme, dentelé.		
2636	Sans valeur. rouge-brun.	0 25	»
	Mêmes types, lithographiés, sur papier blanc, non dent.		
2637	Sans valeur, bleu pâle.	»	»
2638	» bleu.	»	»
2639	» bleu foncé.	»	»
	Mêmes types, reports des précédents, dessin presque invisible.		
2640	Sans valeur, vermillon foncé	1 50	»
2641	» vermillon pâle.	1 50	»
2642	» bleu pâle.	»	»
2643	» gris.	»	»
	Mêmes types, avec indication de la valeur, gravé, non dentelé, pap. blanc, sans filagramme.		
2644	½ pence, pensée.	»	»
2645	4 » lilas.	»	»
2646	6 » vert-jaune.	»	1 50
2647	1 sh., noir-bleuté.	»	»
	Les mêmes, dentelés.		
2648	½ pence, pensée.	»	1 25
2649	4 » lilas.	»	1 25
2650	4 » brun-violet.	1 50	0 75
2651	6 » vert-jaune.	»	1 50
2652	6 » vert foncé.	»	»
2653	1 sh., ardoise.	»	2 00
	Les mêmes, avec CC couronnés, en filagramme.		
2654	½ pence, mauve pâle.	1 00	»
2655	6 » vert foncé.	2 50	1 60
2656	6 » vert-jaune.	1 50	»
2657	6 » vert clair.	1 50	0 60
2658	1 sh., mauve.	»	»
2659	1 » violet vif.	2 50	0 50

ILES TURQUES.

2659a	1 penny, rouge.	0 30	»
2659b	6 » gris-verdâtre.	1 50	»
2659c	1 sh, ardoise.	2 75	»

URUGUAY.

	Diligencia. Soleil dans un cercle rect.		
2660	60 centavos, bleu clair.	»	»
2661	60 » indigo.	»	»
2662	80 » vert clair.	1 00	»
2663	80 » vert foncé.	1 00	»
2664	1 réal, vermillon pâle.	0 75	»
2665	1 » vermillon foncé	0 75	»
	Soleil dans un cercle, carré, chiffres maigres.		
2666	60 centes., violet-ardoise	»	2 25
2667	80 » jaune.	»	»
2668	80 centes., orange.	»	2 00
2669	100 » rouge-brun.	2 50	»
2670	120 » bleu clair.	»	1 50
2671	180 » vert.	2 00	1 75
2672	240 » vermillon.	2 75	»
	Mêmes types, chiffres gras.		
2673	60 centes., brun foncé.	»	»
2674	60 » brun-rouge.	»	0 25
2675	60 » gris.	»	0 50
2676	60 » violet clair.	1 00	0 25
2677	60 » violet foncé.	1 00	0 25
2678	60 » brun pâle.	1 00	0 25
2679	80 » jaune.	1 25	1 00
2680	80 » orange.	»	»
2681	100 » rose pâle.	1 50	»
2682	100 » carmin vif.	»	»
2683	120 » bleu	1 50	1 00
2684	120 » bleu foncé.	1 50	1 00
2685	120 » bleu pâle.	»	1 25
2686	180 » vert.	»	»
2687	180 » vert foncé.	»	»
	Mêmes types, valeur répétée deux fois.		
2688	120 centes., bleu.	»	»
2689	120 » bleu-vert.	»	»
2690	180 » vert pâle.	1 00	»
2691	180 » vert foncé.	0 75	»
2692	240 » vermillon pâle.	0 75	»
2693	240 » vermillon vif.	0 50	»
	Armoiries dans un ovale, coul. s blanc rect.		
2694	6 centes., rose pâle.	»	»
2695	6 » rose vif.	1 00	0 75
2696	6 » brique.	»	»
2697	8 » vert pâle.	»	0 75
2698	8 » vert foncé.	1 50	»
2699	10 » bistre pâle.	»	1 25
2700	10 » bistre foncé.	1 50	1 00
2701	12 » bleu pâle.	»	1 00
2702	12 » bleu vif.	1 50	0 75

TIMBRES PROVISOIRES

Les mêmes avec chiffres noirs aux angles.

2702a	5 cents, bleu.	»	»
2702b	10 » vert.	»	»
2702c	15 » jaune.	»	»
2703d	20 » carmin.	»	»
	Armoiries de Montevideo, placées sur de grands chiffres, coul. s. blanc.		
2703	1 cent, noir.	0 20	»
2703a	5 » bleu foncé.	»	»
2703b	5 centes., bleu.	0 75	»
2704	10 » vert.	1 00	»
2705	15 » jaune.	1 50	»
2706	20 » carmin.	2 00	»
	Les mêmes dentelés.		
2706A	1 cent, noir.	»	»
2706B	5 » bleu.	1 00	»
2706C	10 » vert.	1 50	»
2706D	15 » jaune.	1 75	»
2706E	20 » carmin.	2 50	»

ENVELOPPES.

	Armoiries à reliefs, centrées sur une C.		
2706F	5 cents, bleu pâle.	1 50	»
2706G	5 » bleu.	1 25	»
2706H	10 » vert.	2 00	»
	Les mêmes cartes, avec un S.		
2706I	5 cents, bleu pâle.	1 50	»
2706J	5 » bleu.	1 00	»
2706K	10 » vert.	1 50	»

VANCOUVER.

	Effigie de Victoria, coul. s blanc, CC couronnés en filagramme, non dentelé.		
2707	10 cents, bleu.	»	»
	Les mêmes, dentelés.		
2708	5 cents, rose.	0 60	»
2709	10 » bleu.	1 25	»

VÉNÉZUELA.

	Armoiries, coul. sur blanc, rect. petite dimension.		
2710	1/2 réal, jaune vif.	»	1 50
2711	1/2 » orange.	0 50	»
2712	1 » bleu foncé.	5 50	1 50
2713	1 réal, bleu.	1 25	0 75
2714	2 » rouge jaunâtre.	3 00	»
2715	2 » rouge.	2 00	1 25
	Mêmes armoiries, s. blanc, carré.		
2716	4/4 centavo, vert.	0 75	»
2717	1/2 » lilas.	0 75	»
2718	1 » brun.	0 50	»
	Aigle, coul. s. blanc, rect.		
2719	1/2 centavo, chair.	0 15	»
2720	1 » gris-vert.	0 15	»
2721	1/2 réal, jaune pâle.	0 75	»
2722	1/2 » jaune.	0 50	»
2723	1 » bleu pâle.	1 50	»
2724	1 » bleu vif.	1 25	»
2725	2 » vert-jaune.	2 00	1 00
2726	2 » vert-d'eau.	2 00	0 75
	Armoiries, enc. oct. C. s. bl., carré.		
2726a	1/2 cent, vert olive.	0 30	»
2726b	1 » bleu vert.	0 30	»
2727	1/2 réal, violet.	0 60	»
2728	1 » rouge.	1 25	»
2729	2 » jaune pâle.	2 50	»

ILES VIERGES

	Vierge tenant une lampe; imp. coul. dentelés.		
2729A	1 penny, vert.	0 25	»
2729B	1 » vert pâle.	0 40	»
2729C	1 » vert bleu.	0 25	»
2729D	6 » carmin.	1 50	0 75
	Les mêmes, c. s. blanc, piq.		
2729E	4 pence, rouge-brun.	1 00	»
2729F	1 sh., rose et noir.	2 75	»
	Avec bordure rouge.		
2729G	1 sh., rose et noir.	2 75	»

OCÉANIE.

AUSTRALIE DU SUD.

	Effigie de Victoria, couleur sur blanc, étoile en filagramme, non dentelés.		
2730	1 penny, vert foncé.	»	1 50
2731	2 » rouge foncé.	»	1 00
2732	2 » rouge-orange.	»	»
2733	2 » rouge pâle.	»	1 00
2734	2 » rouge-brique.	»	1 25
2735	6 » bleu foncé.	»	1 00
2736	9 » gris.	»	»
2737	1 sh. orange foncé.	»	»
2738	1 » orange pâle.	»	»
	Les mêmes, dentelés à la roulette, étoile en filagramme.		
2739	1 penny, vert.	»	»
2740	1 » vert clair.	0 25	»
2741	1 » vert-jaune.	0 25	0 15
2742	2 » rouge pâle.	»	0 75
2743	2 » brique.	0 60	0 25
2744	2 » vermillon vif.	0 50	0 35
2745	6 » bleu-gris.	»	0 75
2746	6 » bleu-violet.	»	0 35
2747	6 » bleu.	1 50	»
2748	6 » bleu outremer.	1 50	0 50
2749	9 » gris-lilas.	2 00	0 75
2749A	10 » orange.	2 00	1 00
2749B	10 » jaune serin.	»	»
2749C	1 sh., orange pâle.	»	»
2750	1 » jaune-serin.	»	2 00
2752	1 » brun.	3 00	0 50
2753	1 » brun rougeâtre.	2 75	0 80
	Même effigie, dentelés.		
2753A	4 pence, lilas foncé.	1 00	0 40
2753B	2 sh. carmin vif.	»	»

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

	Cygne, n. dent., cyg. en filag.		
2754	1 penny, noir.	3 00	1 00
2755	2 » chocolat.	8 00	»
2756	4 » bleu foncé.	»	1 50
2757	4 » bleu.	1 50	»
2758	6 » doré.	12 »	5 00
2759	6 » noir sur jaunât.	»	»
2760	1 sh. bistre-jaunâtre.	»	2 00
2761	1 » bistre pâle.	4 00	»
2762	1 » brun sur jaunât.	4 00	»
	Le même, dent. à la r., oct.		
2763	4 pence, bleu.	»	»
	Les mêmes, n. dent., pap. bl.		
2764	2 pence, orange pâle.	1 00	0 50
2765	2 » orange vif.	2 00	»

		Neuf	Ann.
2766	4 pence, bleu foncé.	2 50	»
2767	6 » vert-jaune.	»	»
2768	6 » vert.	10 »	4 00
	Les mêmes, dent. à la roul.		
2769	2 pence, orange.	3 00	»
2770	6 » vert-jaune.	»	»
	Sur papier pelure, non dentelé, cygne en filigramme.		
2771	2 pence, orange.	2 50	»
	Mêmes types, coul. sur blanc, dentelés à la machine, cygne en filigramme.		
2772	1 penny, rouge pâle.	0 50	0 35
2773	1 » carmin.	»	»
2774	2 » bleu.	0 50	0 35
2775	4 » vermillon.	2 00	»
2776	6 » violet-brun	3 00	1 50
2777	1 sh. vert.	4 00	1 25
2778	1 » vert pâle.	»	»
	Les mêmes, sans filigramme.		
2779	1 penny, rouge-brique.	0 25	0 15
2780	1 » rouge-brun.	»	»
2781	2 pence, bleu foncé.	»	»
2782	6 » lilas bleuâtre.	3 00	»
7283	6 » violet vif.	2 00	»
2784	6 » lilas pâle.	»	1 00
	Les mêmes, CC en filigramme.		
2785	1 penny, bistre pâle.	0 25	»
2786	1 » jaune-olive.	»	»
2787	2 » jaune-serin.	0 50	»
2787A	2 » jaune pâle.	»	»
2787B	2 » orange.	»	»
2788	4 » rose.	1 00	»
2789	6 » lilas vif.	1 50	»
2790	1 sh. vert pâle.	»	»
	Timbres pour la correspondance officielle.		
	Mêmes types que les précédents, mais perforés d'un trou au milieu ; non dent.		
2791	4 pence, (octag.) bleu.	»	»
2792	1 sh. (ovales) brun.	»	»
	Les mêmes, dentelés.		
2793	1 penny, rouge-brun.	»	0 25
2794	1 » bistre pâle.	»	»
2795	2 » bleu.	»	0 50
2796	6 » lilas vif.	»	»
2797	1 sh. vert.	»	1 25
	HAWAIIEN.		
	Chiffres, couleur sur blanc, non dentelés, Hawaiian postage.		
2798	5 cents,	»	»
2799	13 » bleu.	»	»
	Chiffres, couleur sur azur, non dentelés, Hawaiian postage, Interisland, uku leta.		
2800	1 cent, bleu pâle.	»	»
2801	1 » bleu foncé.	»	»
2802	2 » noir.	2 00	1 50
2803	1 » noir.	1 00	»
2804	2 » bleu pâle.	»	»
2805	2 » bleu foncé.	»	»
	Sur papier blanc uni.		
2806	1 cent, noir.	0 75	»
2807	2 » »	1 25	»
	Sur papier vergé blanc.		
2808	1 cent, noir.	0 50	»
2809	2 » »	0 75	»
	Les mêmes, avec l'inscription: Interisland uku leta, Hawaiian postage.		
2810	1 cent, bleu foncé.	1 00	»
2811	2 » »	1 50	»
	Les mêmes, avec l'inscription: Hawaiian postage, uku leta, Hawaiian postage, couleur sur azur, non dentel		
2812	3 cents, bleu.	2 50	»
2812A	13 » »	»	»
	Buste de Kamehameha III, coul. sur blanc, non dent.		
2813	5 cents, bleu.	»	»
2814	13 » rouge.	4 00	»
	Sur papier azuré.		
2815	5 cents, bleu pâle.	1 50	»
2816	5 cents, bleu foncé.	1 50	»
	Effigie de Kamehameha IV, couleur sur vergé blanc, non dentelés.		
2817	2 cents, chair.	»	1 00
2818	2 » rouge-brun.	»	1 25
2819	2 » rouge vif.	1 50	0 75
	Même effigie, couleur sur blanc, dentelés.		
2820	2 cents, rouge vif.	0 50	0 20
	Effigie de Kamehameha V.		
2820A	5 cents, bleu.	1 50	»
	INDES NÉERLANDAISES.		
	Effigie du roi Guillaume, couleur sur blanc.		
2821	10 cents, carmin.	0 50	»
2822	10 » rouge foncé.	0 50	»
	NOUVELLE CALÉONIE.		
	Effigie de Napoléon, couleur sur blanc.		
2823	10 cents, gris.	3 00	»
2824	La feuille de 50 types.	90 »	»
2825	10 cents, phothographié.	0 30	»
2826	La feuille 50 timbres, id.	6 00	»
	NOUVELLE-GALLES DU SUD.		
	Vue de Sydney, avec nuages, couleur sur bleuté.		
2827	1 penny, carmin.	»	3 00
2828	2 » bleu.	»	3 00
2829	3 » vert-myrte.	»	3 00
	Papier blanc.		
2830	1 penny, rouge foncé.	»	6 00
2831	2 » bleu.	»	3 00
2832	2 » bleu foncé.	»	6 00
2833	3 » vert-jaune.	»	3 00
	Papier vergé.		
2834	1 penny, rouge foncé.	»	7 00
2835	2 » bleu.	»	7 00
2836	3 » »	»	»
	Les mêmes, papier bleuté, sans nuages.		
2837	1 penny, rose.	»	7 00
	Papier blanc.		
2838	1 penny, rouge.	»	7 00
	Même type, fond vertical, sur papier blanc.		
2839	2 pence, bleu.	»	6 00
2840	2 » bleu foncé.	»	6 00
	Effigie laurée de Victoria, couleur sur bleuté, non dentelés.		
2841	1 penny, rouge.	»	3 00
2842	1 » rouge-brun.	»	3 00
2843	2 » bleu.	»	2 00
2844	3 » vert.	»	2 00
2845	6 » brun foncé.	»	3 00
2846	6 » brun pâle.	»	3 00
2847	8 » orange.	»	14 »
2848	8 » jaune.	»	14 »
	Même effigie, fond lignes verticales et étoile dans les angles, coul. sur bleuté, non dentelés.		
2849	2 pence, bleu.	»	»
	Papier vergé bleuté.		
2849A	1 penny, brun-rouge.	»	»
	Même type, sur papier teinté légèrement, sans filigramme.		
2850	1 penny, carmin.	»	3 00
2851	1 » rouge.	»	3 00
2852	2 » bleu pâle.	»	1 50
2853	2 » bleu foncé.	»	1 50
2854	3 » vert clair.	»	2 00
2855	3 » vert glauque.	»	2 00
	Les mêmes, sur papier blanc, gros chiffre en filigramme.		
2856	1 penny, orange vif.	»	2 00
2857	2 » bleu foncé.	»	1 00
2858	2 » bleu.	»	1 00
2859	3 » vert foncé.	»	1 00
	Effigie de Victoria, couleur sur blanc, gros chiffre en filigramme, non dentelés, carrés.		
2860	5 pence, vert foncé.	3 50	»
2861	6 » gris-vert.	»	1 00
2862	6 pence, gris-jaune	»	1 00
2863	8 pence, jaune d'or.	»	»
2864	1 sh. brique.	»	2 00
2865	1 » rouge pâle.	»	2 00
	Les mêmes, portant, par erreur, le chiffre 8 en filagr.		
2866	6 pence, gris-jaune.	»	3 00
2867	1 sh. brique.	»	»
	Mêmes types, gros chiffres en filigramme, dentelés, carrés.		
2868	5 pence, vert foncé.	3 50	1 50
2869	5 » vert clair.	1 25	0 75
2870	6 » gris-vert.	»	1 00
2871	6 » brun-olive.	»	1 00
2872	6 » violet foncé.	»	0 50
2873	6 » violet rougeâtre	»	0 50
2874	6 » violet.	1 50	0 25
2875	8 » jaune.	»	2 00
2876	8 » orange.	2 00	1 00
2877	1 sh. rouge pâle.	»	»
2878	1 » rose.	»	0 50
2879	1 » carmin vif.	2 50	0 50
	Avec 5 en filigramme.		
2879A	6 pence, violet.	»	»
	Avec 12 en filigramme.		
2879B	6 pence, violet.	»	0 50
	Buste de Victoria, dans un rond, 5s en filigramme, non dentelés.		
2880	5 sh. violet	»	»
	Dentelés.		
2881	5 sh. violet.	»	2 50
	Effigie diadémée de Victoria, couleur sur blanc, gros chiffre en filigramme, non dentelés.		
2882	1 penny, vermillon vif.	»	2 00
2883	1 » vermillon pâle.	»	2 00
2884	2 » bleu foncé.	»	1 50
2885	2 » bleu	»	1 50
2886	3 » vert foncé.	»	»
2887	3 » vert.	»	»
2888	3 » vert-jaune.	»	1 50
	Les mêmes dentelés.		
2889	1 penny, vermillon vif.	»	1 50
2890	1 » orange.	»	1 50
2891	1 » vermillon pâle.	1 00	0 50
2892	2 » bleu foncé.	»	»
2893	2 » bleu.	»	0 75
2894	3 » vert foncé.	»	»
2895	3 » vert-jaune.	»	0 75
2896	3 » vert clair.	1 00	0 50
	Le même, portant par erreur un gros 5 en filigramme.		
2897	2 pence, bleu.	»	»
	Même type, chiffre maigre en filigramme.		
2898	1 penny, vermillon pâle.	0 40	»
	Même effigie, avec inscription en cintre, gros chiffre en filigramme, couleur sur blanc glacé, dentelé.		
2899	2 pence, bleu pâle.	»	»
2900	2 » bleu.	»	1 00
	Avec chiffre maigre en filigramme.		
2901	2 pence, bleu pâle.	0 30	0 30
2902	2 » bleu.	0 30	»
	Sans filigramme.		
2902A	2 pence, bleu.	»	»
	Sur papier mi-blanc, portant par erreur un gros 5.		
2903	2 pence, bleu.	»	»
	Même effigie dans un ovale, couleur sur blanc glacé, chiffre maigre en filagr., dentelé.		
2904	1 penny, vermillon.	1 50	»
	Sur papier non glacé, même filigramme.		
2905	1 penny, vermillon.	0 25	»
2906	1 » rouge brun.	»	0 20
	Sans filigramme.		
2906A	1 penny, rouge-brun.	»	»

Registered.

Effigie laurée de Victoria, couleur sur blanc, sans filagramme, non dentelés.

		Neuf	Ann.
2907	Rouge vif et bleu foncé.	»	»
2908	Orange et bleu pâle.	»	»

Les mêmes, dentelés, sans filagramme.

2909	Jaune-olive et bleu verdât.	»	»

Avec gros chiffre G en filagramme.

2910	Rouge vif et bleu.	»	»
2911	Orange et bleu.	»	»
2912	Rouge pâle et bleu.	1 50	1 00

Bandes pour imprimés.

Effigie à relief de Victoria, couleur sur blanc uni.

2913	1 penny, rouge vif.	»	»
2914	1 » rouge pâle.	0 50	»

Les mêmes s. pap. vergé blanc.

2915	1 penny, rouge vif.	»	»
2916	1 » rouge pâle.	»	»

Les mêmes, avec nom de journal, imprimé en noir.

2917	1 penny, rouge vif.	»	0 35
2918	1 » rouge pâle.	0 60	»

Effigie de Victoria dans un ovale, couleur sur papier blanc vergé.

2919	1 penny, rouge pâle.	0 40	»

NOUVELLE ZÉLANDE.

Buste de Victoria, couleur sur azur, non filagrammé, non dentelés.

2920	1 penny, rouge-brique.	»	»
2921	2 » bleu.	»	2 50
2922	1 sh. vert	»	5 00

Les mêmes, sans filagramme, pap. blanc épais, non dent.

2923	1 penny, rouge orangé.	»	1 00
2924	2 » bleu vif.	»	0 75
2925	2 » bleu pâle.	»	0 75
2926	6 » brun-jaune.	»	0 75
2927	6 » bistre-jaune.	»	0 75
2928	1 sh. vert-bleu.	»	»
2929	1 » vert pâle,	»	2 50

Les mêmes, dentelés.

2930	2 pence, bleu pâle.	»	1 60
2931	2 » bleu foncé.	»	»

Les mêmes, papier pelure, sans filagramme, non dent.

2932	2 pence, bleu outremer.	»	»
2933	6 » brun-marron.	»	1 00
2934	6 » brun-noir.	»	»
2935	1 sh. vert foncé.	»	»
2936	1 » vert-jaune.	»	»

Les mêmes, piqués à la roul.

2937	6 pence, brun-marron.	»	1 50
2938	1 sh. vert foncé.	»	»

Les mêmes, dentelés.

2939	2 pence, bleu outre-mer.	»	»
2940	6 » brun-marron.	»	1 50
2940A	6 » brun-noir.	»	»
2941	1 sh. vert foncé.	»	»

Mêmes types, étoile en filagramme, non dentelés.

2942	1 penny, rouge-orange.	1 25	»
2943	1 » vermillon.	»	»
2944	1 » rouge.	0 50	»
2945	2 » bleu pâle.	»	0 50
2946	2 » bleu foncé.	»	0 50
2947	3 » violet.	1 00	»
2948	6 » brun-marron.	»	0 50
2949	6 » brun-noir.	»	0 50
2950	6 » brun-rouge.	2 00	0 25
2951	1 sh. vert.	3 00	0 50
2952	1 » vert jaune.	»	0 50

Les mêmes, piqués à la voulette, étoile en filagramme.

		Neuf	Ann.
2953	2 pence, bleu foncé.	»	»
2954	2 » bleu pâle.	»	»
2955	3 » violet.	»	»
2956	6 » brun-noir.	»	»
2957	6 » brun-rouge.	»	»
2958	1 sh. vert.	»	»
2959	1 » vert-jaune.	»	1 50

Les mêmes, dentelés à la machine, étoile en filagramme.

2960	1 penny, orange.	»	»
2961	1 » vermillon.	»	»
2962	1 » rouge.	0 25	»
2963	2 » bleu foncé.	0 50	0 25
2964	2 » bleu pâle.	0 50	0 25
2965	3 » violet.	»	»
2966	4 » rose.	»	1 50
2967	4 » jaune.	1 00	0 60
2968	6 » brun clair.	»	0 50
2969	6 » brun-marron.	»	0 50
2970	6 » brun-rouge.	»	0 25
2971	1 sh. vert-jaune.	2 50	0 50
2972	1 » vert foncé.	»	0 50
2973	1 » vert pâle.	»	»

Avec la dentelure très-serrée, 24 dents sur 18 de large.

2973A	1 penny, orangé.	»	»
2974	2 » bleu.	»	»

Les mêmes, avec N Z en filagramme, non dentelés.

2975	1 penny, rouge.	0 35	»
2976	2 » bleu.	»	0 75
2977	3 »	»	»
2978	6 » brun-rouge.	»	0 50
2979	1 sh. vert.	2 50	0 75

Les mêmes, avec N Z en filagramme et dentelés.

2980	1 penny.	»	»
2981	2 » bleu.	0 50	0 25
2982	3 »	»	»
2983	6 » brun-rouge.	1 50	0 25
2984	1 sh. vert-jaune.	»	0 50
2985	1 » vert.	»	0 50

ILES PHILIPPINES.

Effigie de la reine Isabelle II dans un ovale, couleur sur blanc, gravé, millésime 1854.

2986	5 cuartos, orange.	»	»
2987	5 » vermillon.	»	»
2988	10 » rouge foncé.	15	»
2989	10 » rose.	»	»
2990	1 réal, bleu vif.	»	»
2991	1 » bleu-ardoise.	»	»
2992	2 » vert-jaune.	»	»

Avec faute d'orthographe : Corros au lieu de Correos.

2993	1 real, bleu vif.	»	»
2994	1 » bleu-ardoise.	»	»

Même effigie dans un cercle, millésime 1854, lithogr.

2995	5 cuartos, vermillon vif.	»	»
2996	5 » orange.	»	»
2997	10 » lilas.	»	»

Effigie de la reine, couleur sur blanc.

2998	5 cuartos, orange.	»	»
2999	5 » vermillon vif.	»	»
3000	10 » rose pâle.	2 00	»
3001	10 » rose vif.	3 50	»

Même type, avec fond perlé plus serré qu'au précédent.

3002	5 cuartos, vermillon vif.	7 00	»

Même type, avec inscriptions plus petites.

3003	5 cuartos, vermillon.	»	»

Même type, avec deux points séparant : Correos: interior.

3004	5 cuartos, vermillon vif.	1 50	»
3005	5 » vermillon.	1 50	»
3006	10 cuartos, carmin vif.	»	»
3007	1 réal, violet foncé.	»	»
3008	2 » bleu foncé.	»	»

Même effigie, coul. sur blanc.

3009	1 real, vert-de-gris.	3 00	»
3010	1 » vert clair.	4 00	»

Effig. à gauche, coul. s. coul.

3011	5 1/8 cents, noir sur jaune.	0 50	»
3012	6 2/8 » vert sur rose.	0 75	»
3013	12 4/8 » bleu sur chair.	1 25	»
3014	25 » rouge vif s. rose.	5 50	»
3015	25 » vermill. s. rose.	2 50	»

QUEENSLAND.

Effigie de Victoria, couleur sur blanc, étoile en filagr., non dentelés.

3016	1 penny, carmin.	»	»
3017	2 » bleu foncé.	»	»
3018	6 » vert foncé.	»	»
3019	1 sh. violet.	»	»

Les mêmes, dentelés.

3020	1 penny, carmin.	2 50	1 00
3021	2 » bleu foncé.	»	0 75
3022	2 » bleu pâle.	»	0 75
3023	3 » brun.	2 00	»
3024	6 » vert foncé.	»	1 00
3025	1 sh. violet.	»	2 25
3026	Registered, jaune serin.	2 00	0 75

Les mêmes, sur papier épais non filagramme, dentelés.

3028	1 penny, brun-rouge.	»	1 00
3029	1 » orange.	0 50	»
3030	2 » bleu foncé.	1 00	»
3031	2 » bleu pâle.	0 50	0 25
3032	3 » brun pâle.	0 75	»
3032A	4 » lilas.	1 00	0 60
3033	6 » vert pâle.	1 50	0 50
3034	6 » vert-jaune.	2 00	0 50
3035	1 sh. gris-brun.	2 50	1 00
3035A	5 sh., rose.	»	»

Les mêmes, avec étoile en filagramme, dentelés.

3036	1 penny, orange.	0 40	»
3037	2 » bleu.	»	»
3038	3 »	»	»
3039	6 » vert pâle.	1 50	»
3040	6 » vert-jaune.	»	0 75
3041	1 sh.	»	»

Les mêmes légen. : Queensl. Postage-Stamps en filagr.

3041A	1 penny, orange.	»	»
3041B	2 » bleu.	0 50	0 25

VANDIEMEN.

Effigie de Victoria, couleur sur blanc.

3042	1 penny, bleu pâle.	»	5 00
3043	4 » jaune pâle.	»	1 50
3044	4 » jaune foncé.	6 00	0 75
3045	4 » orange vif.	»	1 00
3046	4 » orange pâle.	5 00	1 00

Le même s. pap. vert. blanc.

3046A	4 pence, orange.	»	»

Effigie de face de Victoria, couleur sur blanc, étoile en filagramme, non dentelés.

3047	1 penny, rouge foncé.	»	»
3048	2 » vert foncé.	»	2 50
3049	4 » bleu foncé.	»	2 00

Même type, sur papier sans filagramme.

3050	2 pence, vert très-pâle.	»	»
3051	4 » bleu.	»	2 00

Les mêmes, avec gros chiffres en filagramme, non dentel.

3052	1 penny, vermillon.	0 50	0 15
3053	1 » orange.	0 25	0 25
3054	2 » vert.	»	»
3055	2 » vert-olive.	»	»
3056	2 » vert-bouteille.	0 50	»
3057	4 » bleu foncé.	»	0 75
3058	4 » bleu pâle.	1 25	0 50
3059	4 » bleu.	1 00	0 50
3060	6 » violet pâle.	»	0 75
3061	6 » gris jaunâtre.	»	»
3062	6 » gris-lilas.	»	»
3063	6 » lilas.	1 50	0 50
3064	1 sh. rouge vif.	»	»
3065	1 » vermillon.	3 00	0 75

		Neuf	Aun.
	Même type, piqué à la roulette.		
3066	4 pence, bleu.	»	»
	Les mêmes, dentelés à la machine.		
3067	1 penny, orange.	0 25	»
3068	2 » vert clair.	0 60	»
3069	4 » bleu pâle	1 00	»
3070	6 » lilas.	»	0 75
3071	6 » bleu-lilas.	1 50	0 75
3072	1 sh. rouge vif.	»	»
3073	1 » vermillon.	2 50	0 75
	VICTORIA.		
	Reine Victoria sur un trône, couleur sur blanc, gravé, sans filagramme.		
3074	2 pence, brun foncé	»	1 25
	Les mêmes, lithographiés.		
3075	2 pence, brun.	»	1 00
3076	2 » violet.	»	1 00
	Buste de Victoria, coul. sur blanc, sans filagramme.		
3077	1 penny, bistre.	»	1 50
3078	1 » vermillon.	»	1 50
3079	1 » rose.	»	1 00
3080	2 » cendre.	»	5 50
3081	2 » bistre pâle.	»	4 00
3082	2 » gris jaunâtre.	»	4 00
3083	2 » gris-lilas.	»	5 00
3084	3 » bleu pâle.	»	1 00
3085	3 » bleu-ciel.	»	1 50
3086	3 » bleu foncé.	»	0 75
	Même type, avec bordures latérales plus serrées.		
3087	2 pence, cendre.	»	4 00
3088	2 » bistre pâle.	»	4 00
3089	2 » gris-lilas.	»	4 00
	Le même, piqué à la roul.		
3090	1 penny, vermillon.	»	»
3090A	3 » bleu.	»	»
	Même type, dentelés.		
3091	3 pence, bleu pâle.	»	»
3092	3 » bleu foncé.	»	»
	Effigie de Victoria dans un cercle, couleur sur blanc, non filagramné et non dentelé.		
3093	1 sh. bleu pâle.	»	1 00
3094	1 » bleu foncé.	»	1 00
	Les mêmes, dentelé.		
3095	1 sh. bleu pâle.	3 00	0 25
3096	1 » bleu foncé.	»	0 50
	Même effigie, avec les mots : Postage Stamp, non dentelés, sans filagramme.		
3097	6 pence, jaune pâle.	»	»
3098	6 » jaune.	»	1 50
3099	6 » orange.	»	1 00
3100	2 sh. vert.	»	1 25
	Les mêmes, piqués à la roul.		
3101	6 pence, jaune.	»	»
3102	2 sh. vert.	»	»
	Les mêmes, dentelés à la machine.		
3103	6 pence, jaune.	»	»
3104	2 sh. vert.	»	0 75
	Dentelure très-serrée.		
3105	6 pence, jaune.	»	»
	Même type, valeur en toutes lettres en filagramme, dent.		
3106	6 pence, noir.	»	2 00
	Avec chiffre maigre 2, en filagramme.		
3107	2 sh. bleu sur vert.	3 00	0 75

		Neuf	Aun.
	Reine Victoria sur trône, étoile en filagramme, non dentelé.		
3108	1 penny, vert.	»	2 00
3109	6 » bleu foncé.	»	0 50
	Les mêmes, piqués à la roul.		
3110	1 penny, vert.	»	»
3111	6 » bleu foncé.	»	0 50
	Effigie de Victoria, attributs dans les angles, étoile en filagramme, non dentelés.		
3112	1 penny, vert clair.	»	1 00
3113	4 » vermillon vif.	»	1 25
3114	4 » vermillon pâle.	»	1 00
3115	4 » chair.	»	1 00
	Piqué à la roulette.		
3116	4 pence, chair.	»	»
	Même type, papier uni, non dentelés.		
3117	1 penny, vert clair.	»	»
3118	2 » lilas.	»	0 75
3119	4 » rose pâle.	»	»
3120	4 » rose vif.	»	»
	Les mêmes, dentelés à la roulette.		
3121	1 penny, vert clair.	»	»
3122	4 » rose.	»	»
	Les mêmes, dentelés à la machine.		
3123	1 penny, vert-jaune.	»	0 50
3124	1 » vert.	»	0 50
3125	2 » mauve.	»	»
3126	2 » lilas-ardoise.	»	»
3127	4 » rose pâle.	»	»
3128	4 » rose vif.	»	»
	Mêmes types, papier vergé, dentelés à la roulette.		
3129	2 pence, lilas vif.	»	0 50
3130	2 » mauve.	»	0 50
3131	4 » rose.	»	»
	Les mêmes, dentelés à la machine.		
3132	1 penny, vert clair.	»	»
3133	4 » rose pâle.	»	»
	Mêmes types, valeur en toutes lettres en filagramme, dentelés à la machine.		
3134	1 penny, vert.	»	0 50
3135	2 » lilas.	»	0 50
3136	2 » violet.	»	»
	Chiffres maigres en filagr. dentelés à la machine.		
3137	2 pence, lilas pâle.	»	0 50
3138	2 » mauve.	»	0 50
3139	2 » violet rougeâtr.	»	0 60
3140	2 » ardoise.	»	0 50
	Avec erreur de filagramme portant tree pence.		
3141	2 pence, lilas.	»	1 00
	Effigie de Victoria, dans un ovale perlé, valeur de chaque côté, couleur sur vergé blanc, dentelé à la machine.		
3142	3 pence, bleu foncé.	»	»
	Valeur en toutes lettres en filagramme, dentelé à la machine.		
3143	3 pence, bleu clair.	»	0 75
3144	3 » bleu.	0 75	»
3144a	3 » rouge.	1 00	»
3145	4 » rose.	»	0 40
3146	4 » rose foncé.	»	0 50
3147	6 » orange.	»	»
3148	6 » noir.	»	0 75
	Chiffres maigres en filagr. Couleur sur blanc, dentelé à la machine.		
3149	4 pence, rose pâle.	3 00	0 40
3150	4 » rose vif.	»	»

		Neuf	Aun.
	Effigie de Victoria, angles cannelés, valeur en toutes lettres en filagramme, dentelé à la machine		
3151	1 penny, vert.	»	0 30
	Les mêmes, avec gros chiffre en filagramme.		
3152	1 penny, vert.	»	»
	Les mêmes avec chiffre maigre en filagramme		
3153	1 penny, vert.	0 40	»
	Effigie de Victoria, grandes inscriptions et gros chiffres, valeur en toutes lettres en filagramme, dentelés à la machine.		
3154	6 pence, noir.	»	0 30
	Le même, avec chiffres maigres en filagramme.		
3155	6 pence, noir.	1 50	0 25
	Effigie laurée de Victoria, gros chiffre en filagramme, dentelé à la machine.		
3156	4 pence, rose foncé.	»	0 60
3157	4 » rose pâle.	»	0 60
	Les mêmes, avec chiffres maigres en filagramme.		
3158	1 penny, vert-jaune.	0 35	0 20
3159	1 » vert pâle.	0 25	0 15
3160	2 » lilas.	0 50	0 25
3161	2 » lilas vif.	0 75	0 25
3162	2 » violet.	0 50	0 25
3163	4 » rose pâle.	1 00	0 30
3164	4 » rose vif.	1 25	0 30
3165	8 » jaune.	»	»
3166	8 » orange.	2 00	0 75
	Avec chiffre 4 en filagr.		
3166A	1 pence, vert.	»	»
3166B	2 » lilas.	1 00	0 50
3166C	*Avec chiffre 6 en filag.* 1 pence, vert.	»	»
3166D	2 » lilas.	»	»
	Avec couronne en filag.		
3166E	1 pence, vert.	»	»
	Même effigie, octog., chiffre maigre en filagr., dentelés à la machine.		
3167	1 sh. bleu sur bleu.	2 50	0 50
	Même effigie, chiffre maigre en filagramme, dentelés à la machine.		
3167A	6 pence, bleu.	1 50	0 50
3168	10 » gris lilas.	»	2 00
3168A	10 » brun sur rose.	2 25	»
	Avec chiffre 8 en filagr.		
3168B	3 pence, lilas pâle.	1 00	»
3168C	3 » » foncé.	1 00	»
3168D	1 penny, vert.	»	»
3168E	2 » lilas.	»	0 50
	Lettres en retard.		
	Effigie de Victoria, papier blanc sans filagramme, non dentelé.		
3169	6 pence, lilas et vert.	»	7 50
	Lettres chargées.		
	Même type que le précédent.		
3170	1 sh. rose et bleu.	»	3 00

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ.

Contenant 614 types, 76 armoiries et 4 cartes géographiques,

par

J.-B. Moens.

7e édition.

L'achat de cet album donne droit à un abonnement d'un an, au journal, le *Timbre-Poste*, moyennant fr. 1 20.

Rel. en pl. toile, t. nuan.,	1	ferm. fr.	10
» » tr. dor.,	2	» »	14
Maroq. pl., toutes nuan.,	2	» »	14
» Laval. et rouge,	2	» »	16

Les albums intercalés de feuilles supplémentaires doivent être commandées d'avance. Chaque feuille coûte 5 centimes.

Bruxelles. — Typ de H. Thiry-Van Buggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL OU COLLECTIONNEUR.

1re année : 3 francs.
2e — 5 —

Les suivantes au prix de l'abonnement courant.

1re année (1865). — 12 numéros.

N° 1. — But de cette feuille. — Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique. — Variétés.

N° 2. — Chronique. — Un mot sur l'origine des timbres-poste.

N° 3. — Chronique. — Les timbres d'Italie. — Un mot sur l'origine des timbres-poste (*suite et fin.*) — Correspondance.

N° 4. — Chronique. — Les timbres considérés au point de vue de l'histoire. — Variétés. — Correspondance.

N° 5. — Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement. — Mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse. — Correspondance.

N° 6. — Chronique. — Hambourg et ses offices particuliers — Quelques observations sur le service des postes en Belgique. — Correspondance.

N° 7. — Chronique. — Les timbres et la direction des postes de France. — Correspondance.

N° 8. — La grande presse et les timbres-poste. — Mesures d'hygiène recommandées aux collectionneurs. — Correspondance.

N° 9 Chronique. — De la timbromanie, son origine et son développement (*suite et fin.*) — Correspondance.

N° 10. — Chronique. — Le correo oficial d'Espagne. — Les timbres-poste américains.

N° 11. —Chronique. — Détails historiques sur la maison de Tours et Taxis. — L'administration des postes de Belgique.

N° 12. — Avis aux lecteurs. — La bourse aux timbres à Paris. — L'administration des postes de Belgique (*suite et fin*). — Correspondance.

2me année (1864). — 12 numéros.

N° 13. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses de 1re émission. — La Nouvelle-Calédonie. — Correspondance.

N° 14. — Chronique. — Étude sur les timbres suisses, de 1re émission (*suite et fin*). — La Nouvelle-Calédonie (*suite et fin*). — Timbres et contrefacteurs. — Les journaux de la timbromanie — Correspondance.

N° 15. — Chronique. — Timbres et contrefacteurs (*suite et fin*). — Les colonies anglaises. — A propos de notre album. — Correspondance.

N° 16 — Chronique. — Les anciens timbres d'Espagne. — Les futurs timbres de Belgique. — Réception des Corrientes à Paris. — L'administration des postes en Angleterre. — Le timbre de Winterthur. — Les collectionneurs en Italie. — Correspondance.

N° 17. — Chronique. — Nouveaux détails sur les anciens timbres d'Espagne. — Les soi-disant timbres de retour d'Autriche. — Anciens timbres de Sicile et de Naples. — Les colonies anglaises (*suite*). — Énigme.

N° 18. — Chronique. — La timbromanie de mon ami Galimar. — Le Zeitung stampel et sa contrefaçon. — L'Océan penny postage. — L'énigme. — La dextrine substituée à la gomme arabique. — Correspondance.

N° 19. — Chronique. — A propos d'un essai de Belgique. — L'Océan penny postage. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite*). — Le timbre-poste appliqué à la télégraphie. — Un enfant terrible. — Correspondance.

N° 20. — Chronique. — Toujours la contrefaçon. — La timbromanie de mon ami Galimar (*suite et fin*). — L'administration des postes en Angleterre (*suite et fin*). — Correspondance.

N° 21. — Chronique. — Messieurs les contrefacteurs. — L'Océan penny postage (*suite*). — Détails historiques sur les postes d'Italie. — Des timbres de factage. — Correspondance

N° 22. — Chronique. — Des timbres de factage (*suite et fin*). — Timbres administratifs d'Italie. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Les timbres-poste de Buénos-Ayres. — Correspondance.

N° 23. — Chronique. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Nouveaux détails sur les timbres de Buénos-Ayres. — Des services rendus par les faux timbres aux collectionneurs en général..... et à MM. les contrefacteurs en particulier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Collectionnaie et politique. — Correspondance.

N° 24. — Chronique. — Des systèmes pour adapter les timbres et les enveloppes sur les albums. — Par-ci, par-là. — Timbres administratifs d'Italie (*suite*). — Projet de système de chargement des lettres renfermant des valeurs. — Observations sur quelques timbres hawaïens. — Correspondance.

3me année (1865) — 12 numéros.

N° 25. — Chronique — Les bourriques de 1728 et la télégraphie de 1865. — Des lettres chargées en Belgique. — De M. le ministre des travaux publics et de ses gracieusetés envers nos artistes — Les enveloppes timbrées sont-elles réellement utiles ? — Art et métier. — Pourquoi le concours n'a pas abouti. — La sanitary fair ou foire de charité aux Etats-Unis.

N° 26. — Chronique. — La croix de Savoie de Naples. — Une dangereuse contrefaçon. — Le timbrophile et un soi-disant essai de Belgique. — Renseignements sur quelques timbres de Maurice. — Les mystérieux timbres de Guyane. — Art et métier. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*). — Observations sur quelques timbres hawaïens (*suite*). — Le segnatasse et le periodici d'Italie.

N° 27. — Chronique. — D'un essai dit de Garibaldi. — Quel est l'inventeur du timbre-poste. — Histoire de quatre points. — Art et métier. — Détails sur les timbres de la Guyane anglaise. — Pourquoi le timbre-poste de 25 cent. bleu de l'empire est-il si rare? — Les timbres de Corrientes. — Don Bernardino Rivadavia.

N° 28. — Chronique. — Les timbres perforés de l'Australie occidentale. — Timbres administratifs d'Italie (*fin*). — Le vapeur «Robert Taddo» et ses timbres. — Etude sur les timbres du Pérou. — Avis important. — Art et métier. — Don Bernardino Rivadavia (*suite et fin*).

N° 29. — Chron que. — Des timbres de Maurice. — La république de Libéria.

N° 30. — Chronique. — Suite de l'histoire de quatre points. — Le mot d'une énigme. — Détails sur le service des postes et les timbres de l'Uruguay. — Les essais de Toscane. — Le passage de Gibraltar. — A propos de notre article : Quel est l'inventeur du timbre-poste ? — Un timbre problématique. — Des courriers et porteurs de lettres dans l'Inde.

N° 31. — Chronique. — Des timbres des îles Philippines. — Le 2 pence, brun, de Victoria. — Le correo congreso de los diputados. — Une bonne trouvaille. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite*).

N° 32. — Chronique. — L'île de la Trinité et ses timbres. — Deux mythes. — Le service des postes au Cap de Bonne Espérance. — Une histoire ténébreuse. — Détails historiques sur les postes d'Italie (*suite et fin*). — Les Bergedorf perimés.

N° 33. — Chronique. — Par-ci, par-là. — Quelques détails sur les postes et les timbres du royaume hawaïen. — A propos de notre article : Le passage de Gibraltar. — Le timbre vinicole.

N° 34. — Chronique. — Enfin ! — Revue des timbres de la Guyane anglaise. — Filigrane et filagramme. — Le 4 pence de Victoria avec l'inscription « *five shillings* » en filagramme. — Emploi du 1 centime de Belgique. — Sur les soi-disant timbres de Gibraltar.

N° 35. — Chronique. — Encore une variété. — Le nouveau timbre de Belgique. — Une foute de coups d'épée dans l'eau. — Les timbres-poste d'Ile-de-Maurice. — Le fugli esteri de Piémont. — Le curé Hidalgo.

N° 36. — Chronique. — Les timbres de Victoria — Les nouvelles dispositions postales de l'Uruguay. — Le lion de Florence

4e année (1866). — 12 numéros.

N° 37. — Chronique. — Sur certains timbres des États confédérés et îles Sandwich — Un attribut de l'administration générale des postes en Europe. — De la classification dans les albums. — Les enveloppes-mandats de Saxe.

N° 38. — Chronique. — A propos des timbres grecs. — Les timbres télégraphes de Belgique. — La cinquième édition d'un album timbres-poste. — Les timbres de Victoria (*suite*).

N° 39. — Chronique. — Un timbre avec faute — Des différents système d'oblitération en Italie. — La troisième émission des timbres du Piémont. — Le timbrophile accusateur. — N'être sûr de contrefaçon — Le service des postes sous Louis XV. — La cinquième édition d'un album timbres poste (*fin*). — L'Océan penny postage.

N° 40. — Chronique. — Les timbres-poste au Sénat français. — Curiosités postales. — Les postes et les timbres-poste en Égypte. — Les timbres de Victoria (*suite*). — Toujours des variétés. — Les postes pontificales. — Le quatre cuartos lithographié d'Espagne. — Les enveloppes à deux timbres d'Angleterre et des Etats-Unis.

N° 41. — Chronique. — Vlà c'que c'est. — Les réformes postales de la république de Honduras. — Les timbres de l'île de la Réunion. — Les timbres de journaux d'Autriche.

N° 42. — Chronique. — Le timbre local d'Helsingfor. — Les timbres des Antilles danoises. — La république de Libéria. — Les timbres de Victoria (*fin*). — Les Diligencias de la république de l'Uruguay.

N° 43. — Chronique. — Les timbres et essais de Sicile. — Les colonies angl. (*fin*).

N° 45. — Chronique. — Les enveloppes Feld-post de Saxe et de Prusse. — Les timbres-taxe de la poste locale de Constantinople. — De l'influence du fusil à aiguille sur les timbres allemands — Le préjugé. — Une histoire ténébreuse (*suite*).

N° 45. — Chronique. — Des couleurs et des nuances en matière de timbres-poste. — Un acte de naissance inattendu. — Qui et là. — Qui cherche trouve.

N° 46. — Chronique. — Sciences, arts, belles-lettres, etc. — Dentelés et non dentelés. — M. George Hussey.

N° 47. — Chronique — Dentelés et non dentelés (*suite*). — Une histoire ténébreuse (*suite*) — Des timbres-poste français.

N° 48 — Chronique. — Les nouveaux timbres du Pérou. — Les recherches du *Timbrophile*. — Dentelés et non dentelés (*suite*).

Bruxelles. — Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, rue de l'Orangerie, 22.

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

7, GALERIE BORTIER, 7.

1868

TABLE DES MATIÈRES.

ANNÉE 1868.

Açores, 18, 26.
Allemagne confédérée, 1, 11, 26, 34, 50, 60, 74, 82.
Anciens timbres Suisses, 83, 94
A propos de droit et gauche, 27.
— *des enveloppes réimprimées de Prusse*, 88.
— *des timbres de Genève*, 87.
Argentine, 10, 60, 69.
Australie du Sud, 34, 66, 85, 90.
Autriche, 32.
Avis de la plus haute importance, 3.
Bade, 82
Bavière, 10, 85.
Belgique, 2, 83.
Bergen, 68, 75.
Bolivie, 10, 18, 26, 34, 41. 51, 59
Brême, 3.
Brésil, 67.
Brunswick, 75.
Canada, 25, 33.
Canal maritime de Suez, 65.
Cap, 75. 92.
Ceylan, 58, 84, 90.
Chili, 19.
Colombie britannique, 25, 42.
Colonies espagnoles, 11.
Compagnie danubienne, 2, 11, 38.
— de Dresde, 19, 26, 50.
— de navigation à vapeur de Saxe, 84.
— russe du Levant, 10, 41, 68.
Cuba, 27, 59.
Danemark, 34, 93.
De la taxation des lettres en Angleterre, 21.
De quelques variétés de timbres anglais, 28.
Des enveloppes timbrées, 35, 43, 51, 61, 69, 75.
Des essais italiens, 20, 63, 70.
Dominicaine (République), 10, 19, 90.
Droit et gauche, 16, 55.
Drontheim, 85.
Égypte, 50, 66, 85.
Équateur, 50, 58, 68.
Espagne, 3, 91.
États confédérés d'Amérique, 34.
— de l'Église, 26, 66, 84.
— Unis, 84, 92.
Finlande, 26, 38, 85.
France, 3, 10, 68.
Grande-Bretagne, 11, 27, 57, 67, 73, 75, 83, 92.
Haïti, 66.
Hambourg, 10, 66, 92.
Hawaien, 2.
Hong-Kong, 1.
Hongrie, 85, 92.
Indes anglaises, 10, 18, 50, 57, 68, 73, 85.
Italie, 42.
Kaschmir, 58.
La Bergère au berger, 97.
La compagnie de Dresde et ses timbres, 72.
Les rebuts, 7, 23, 46.
Le timbre de Bergen, 8.
Les timbres-télégraphe russes, 95.
Luxembourg, 34, 75, 90.
Madère, 25, 33.
Magdalena, 18.
Malacca, 9, 18. 58, 68.
Malte, 19.
Maurice, 60.
Mecklembourg-Schwerin, 10.
Mexique, 2, 9, 18, 27, 42, 58, 66 75, 81.
Moldavie, 85.
Natal, 75.
Norwége, 2, 10, 42.
Nouvelle-Galles, 17, 27, 58, 68, 82, 91.
Nouvelle-Grenade, 1, 11, 18, 34, 50, 66, 74, 82, 89.
Orange, 17.
Où allons-nous, où *allons-nous ?* 32.
Paraguay, 26, 67.
Pays-Bas, 3, 10, 50.
Pérou, 75.
Philippines, 18.
Portugal, 58.
Principautés danubiennes, 17.
Prusse, 1, 34, 59.
Queensland, 60, 65, 91.
Réplique à M. Berger, 38.
Réponse à l'article : Revue du catalogue Berger, 29, 37.
Revue du catalogue Berger, 3.
Russie, 12, 58, 91.
Sainte-Hélène, 10.
Saint-Louis, 67.
Saint-Thomas la Guaira, 68, 84.
San-Salvador, 51.
Sarawak, 68.
Saxe, 19, 26, 50, 90.
Servie, 42, 50.
Shanghaï, 34 42, 60, 67.
Sicile, 59.
Suisse, 34, 67.
Timbres de journaux, 96.
Timbres de Moldavie et de Roumanie, 12.
Tour et Taxis, 2.
Trinité, 34.
Turquie, 89.
Un homme à la mer, 40.
Van Diemen, 34, 42.
Venezuéla, 51.
Victoria, 2, 11, 19, 34, 42, 58, 68, 75, 90.
Wurtemberg, 10, 34. 75, 82, 91.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 5-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 5-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

Buenos-Airis, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 5-00
Brésil et Colonies Anglaises 5-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

NOUVELLE-GRENADE.

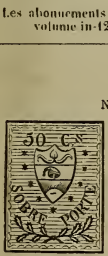

Le seul type que nous n'avons pu, faute de temps, faire paraître le mois dernier, est tout ce que nous pouvons offrir de neuf ce mois-ci. Il est aux armoiries de la république, avec les neuf étoiles traditionnelles. On n'a pas encore reconnu la nécessité de faire figurer sur cette série de timbres, la désignation du pays, probablement à cause de leur destination ; mais ceux qu'on emploie pour l'intérieur de la république, portent en toutes lettres : *E. U. de Colombia Correos nacionales*. Le type qui nous occupe est imprimé en noir sur papier couleur uni.

50 centavos vert pâle.

PRUSSE.

On nous informe que les enveloppes de 3 et 6 pf. ont été émises en juillet, afin de remplacer le 1/4 et 1/2 sgr. de l'office Tour et Taxis, supprimés à cette époque.

Un journal allemand, *Der Briefmarken Sammler*, parle d'une enveloppe de Prusse 1/3 sgr., qui serait employée par une société particulière : *Victoria-Invaliden-Stiftung*. Le type correspondrait au 4 pf. de Prusse, avec cette différence que l'inscription transversale serait à gauche et portrait : *Victoria-National-Invaliden Stiftung*. C'est à la suite d'une demande de franchise de port pour sa correspondance, que cette société aurait obtenu une réduction de port.

HONG-KONG.

M. Roussin nous a montré un 12 cents bleu avec le filagramme cc et couronne, qui complète la série.

ALLEMAGNE DU NORD (ÉTATS CONFÉDÉRÉS DE L').

Nous n'avons pas donné et pour cause les nuances

des nouveaux timbres, tous sur papier blanc uni et percés :

1/4	groschen,	violet.	1	kreuzer,	vert.
1/3	»	vert.	2	»	vermillon.
1/2	»	vermillon.	3	»	rose.
1	»	rose.	7	»	bleu-ciel.
2	»	bleu ciel.	18	»	bistre.
3	»	bistre.			

Les timbres dont la valeur est énoncée en kreuzer sont employés par le *grand-duché de Hesse*, les *principautés de Hohenzollern*, le *duché de Saxe-Cobourg* (et non pas celui de Gotha), le *duché de Saxe-Meiningen*, la *principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt* et la *ville de Francfort*. Ces pays font en outre usage de l'enveloppe à groschen, rose, dont nous avons parlé, et formant le coût de la taxe intérieure pour tous les États confédérés. L'enveloppe se paye un pfennige de plus que sa valeur.

Nous possédons une enveloppe de la société privilégiée *Victoria National Invaliden Stiftung*, remplaçant sans doute le 1/3 sgr. octogone, annoncé par le journal allemand, *Der Brifmarker Sammler*. Le type que nous avons est identique à celui adopté par les États du Nord. Il a ceci de particulier, c'est qu'il n'est coupé par aucune inscription et qu'il est frappé à droite sur des enveloppes de grand format, 12 × 19 centimètres, sans ornement à la patte. Vers le côté gauche inférieur est écrit : *Victoria National, etc., etc.*

1/3 Groschen vert.

COMPAGNIE DANUBIENNE.

Le 17 soldi piqué primitivement 12, a aujourd'hui le piquage 9 1/2 comme le 10 soldi.

NORWÉGE.

On a émis le 8 sk. avec la valeur répétée en chiffres, aux angles inférieurs.

VICTORIA.

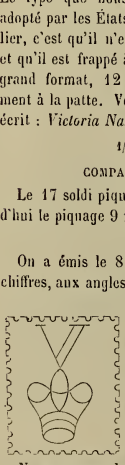

Voici enfin le dessin du nouveau filagramme, qui doit remplacer, supposons-nous, tous les autres. On aura voulu épuiser la réserve de ceux existants : de là, toutes les variétés qui se sont produites depuis peu.

Nous venons de tomber en arrêt devant deux 4 p. non dentelés (type 1861, avec chiffres de chaque côté), ayant en filagramme le chiffre maigre 4. Notre trouvaille doit être peu commune, car M. Magnus qui laisse rarement glaner après lui, n'en parle pas dans son article sur les timbres de cette colonie. En faire l'étude, c'est se plonger dans une mare d'étonnements, dirait *Sancho*.

TOUR ET TAXIS.



Nous devons à l'obligeance de M. Ch. Roussin, le timbre ci-contre, employé pour le retour des lettres tombées en rebus, par l'office de Tour et Taxis de Hambourg. La nuance est noire. Autour, l'inscription signifie : *Commission pour les lettres en rebut*, et au centre, *Poste centrale Princière de Tour et Taxis à Hambourg*.

HAWAIAN.

Souvent timbres varient,
Bien fol est qui s'y fie.

Qui s'y fie toujours, car l'exploitation de l'administrateur des postes, ou d'un de ses employés, est flagrante encore aujourd'hui. Non content d'avoir changé, sans motif aucun, la légende des 1 et 2 cents bleus, voilà que le 5 cents (chiffre) même nuance sur azur, nous apparaît avec une modification semblable et portant l'inscription : *interisland*, à gauche, au lieu de *Hawaiian postage*. Que vient faire cet intrus ? Affranchir la correspondance intérieure ou remplir l'*intérim* du 5 cents (effigie) épuisé, nous dira-t-on.... A d'autres.

M. Mahé, en constatant l'apparition de ce timbre, n'a pas vu le changement dont nous parlons, mais s'étonne de le voir *gommé*. Nous, nous n'en avons jamais vu dans un autre état, mais nous sommes d'accord avec notre confrère, que les 1 cent noir sur papier vergé ne sont arrivés gommés, pour la première fois, qu'avec l'une des dernières malles.

BELGIQUE.

Dans les cercles bien informés, *on dit* que le 10 centimes est tombé en disgrâce, parce qu'on ne pouvait l'imprimer convenablement. MM. De La Rue doivent faire en ce moment une planche nouvelle, *d'un coin refusé*, s'ils n'impriment déjà.

Les 6 et 8 cent. sont toujours au four.

MEXIQUE.

M. Mahé annonce un timbre provisoire :

1/2 réal, vert-bleu.

et l'on nous signale :

1 réal, bleu.

Ces deux timbres sont sur papier azuré et au type Hildago.

PAYS-BAS.

On a commencé à se servir du 5 cents bleu, nouveau type.

AUTRICHE.

Parmi nos timbres chemin de fer de Gallicie, nous venons de trouver un 3 kr. avec les inscriptions à l'envers et un 5 kr. bleu-lilas portant par erreur le chiffre 10.

BRÊME.

En apprenant qu'ils allaient être retirés de cours, les 5 sgr. de vert jaunâtre sont devenus verts, et les 5 grote plus pâles qu'ils n'étaient ; quant aux autres, ils n'ont pas changé de couleur, mais on a remarqué que les 7 et 10 grote étaient *piqués*, ce qui ne s'était pas encore vu jusqu'à présent.

FRANCE.



Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, les timbres télégraphes ont pris cours depuis le 1er courant. Nous en avons désigné les valeurs, en voici le fac-simile.

L'affranchissement des dépêches est obligatoire, mais ne l'est pas en timbres-télégraphes ; lorsque la taxe applicable est supérieure à 10 francs pour une dépêche intérieure et à 20 francs pour une dépêche internationale, elle doit être affranchie en numéraire ; une surtaxe fixe de 50 centimes est exigible du destinataire, si l'affranchissement est insuffisant et toute dépêche non affranchie est retournée à l'expéditeur.

ESPAGNE.

L'ami Galimar est dans la désolation. Il s'attendait à une émission nouvelle de timbres : tout est resté dans le *statu quo !* L'administration des postes demandant à reprendre haleine, tout espoir n'est pas perdu.

Les timbres-télégraphes sont restés ce qu'ils étaient, sauf le millésime et un petit changement dans la monnaie. L'escudo est divisé en mille milésimas, les 10 et 40 centimos sont donc devenus 100 et 400 milesimas. Voilà ce qui s'appelle réduire les fractions à leur plus simple expression.

Les télégraphes de 1868 sont au nombre de cinq :

100 milésimas violet.
400 » bleu.
800 » brun.
1 escudo 600 milésimas vert.
2 escudos rose.

Avis de la plus haute importance.

Que ceux qui l'ignorent le sachent donc aujourd'hui : il est toujours permis de se payer ou faire des étrennes, le 1er janvier même une fois passé. Il n'y a, par conséquent, aucun inconvénient de se procurer au bureau de notre journal : Les Timbres-poste illustrés, contenant 625 types tirés sur planches à part, que nous *donnons* pour 5 francs, ou bien pour 12 avec les gravures sur chine ; le premier est de format in-12, le deuxième, in-8°. Nous possédons aussi des exemplaires semblables reliés en pleine toile que nous donnons également, en format in-12, pour fr. 6-50, et in-8° en maroquin tranches dorées pour 17 fr. En présence d'une pareille occasion, quel est le philatèle qui se refuserait la satisfaction de se faire plaisir ?.... Aucun.

Nous ne repoussons pas les demandes, soit pour étrennes ou autrement, de notre nouvel Album Timbres-poste illustré, qui fait décidément merveille. C'est qu'aussi il est le meilleur de tous ceux qui ont paru ou qui pourraient paraître. Cela est vrai, puisque nous l'affirmons nous-même. Ceci n'est pas une réclame, *c'est notre conviction profonde.*

On obtient l'album-type (les 414 fac-simile compris), aux conditions suivantes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir,	10	fr.	
» tranches dorées, 1	»	11	»
» » 2	»	11	50
Maroquin plein, toutes nuances, 2	»	14	»
» Lavallière et rouge, 2	»	16	»

Albums en maroquin intercalés de feuilles supplémentaires à chaque pays, tranches dorées, 2 fermoirs, 22 fr.

Note. Le volume *Timbres-poste illustrés* est envoyé *franco*, mais le port de l'*album* est à la charge de l'acheteur.

On a la faculté de pouvoir nous demander plusieurs exemplaires, sans nous en faire connaître le motif.

Le catalogue que nous donnons en prime à nos abonnés, n'est pas prêt Nous comptons qu'il le sera pour le commencement du mois prochain. Cette prime remplace le prix courant mensuel, que nous avons donné jusqu'ici.

REVUE OU CATALOGUE BERGER (1).

(*Suite et fin. — Voir le numéro précédent.*)

Australie méridionale. Les exemplaires du 9 p. non dentelés qu'on rencontre quelquefois, sont

(1) M. J. P. a trouvé un troisième type du 2 p. filetise de Victoria, avec fond différent et bordures latérales très-fines Les variétés de ce timbre ne sont pas telles que nous l'avons laissé imprimer par distraction, le mois dernier. Elles n'ont pas à l'angle droit la lettre H au lieu de R, mais les lettres B ou B au lieu de H. N. d. l. R.

encore des épreuves d'imprimerie : ce timbre n'ayant jamais été mis en vigueur que percé en ligne.

Australie occidentale. Nous remarquons l'absence d'indication de filigrane (cygne) aux émissions 1861 et 1862. De la première, on trouve parfois des 2 p. orange et 6 p. vert avec et sans filigrane.

L'émission de 1864 est bien, comme le dit M. Berger, sans filigrane, mais il y a en plus un 2 p. bleu foncé qui a été omis ; l'émission de 1865 est également incomplète ici, puisqu'il y a avec filigrane (cygne) 1 sh. vert, même nuance que celui d'aujourd'hui.

Tasmanie. Il n'y a pas de 4 p. 1853 qui peut être considéré comme rouge; quant à ceux ayant la teinte brunâtre, ils sont dus à des changements accidentels ou produits par l'action de l'atmosphère sur la couleur. Ce timbre existe sur papier vergé : cela n'est pas renseigné.

Si nous comprenons bien M. Berger, le piquage 13 est fait par une administration particulière, tandis que le piquage 10 l'est par la poste. C'est une erreur; la poste ne délivre que des timbres non dentelés.

Nouvelle-Zélande. On sait que les 2 pence, filig. étoile et filig. N.Z., sont l'un et l'autre bleus. M. Berger désigne les premiers comme ayant la nuance *bleu outremer*. Cette couleur n'est applicable, selon nous, qu'aux 2 p. piqués et non piqués, sur papier pelure. Ces fausses désignations de nuances tendent à amener la confusion qu'il importe d'éviter autant que faire se peut.

Nous constaterons les omissions suivantes :

Papier pelure, 1 p. et 1 sh. non dentelés; 6 p. brun foncé, percé ; 2 p. bleu outremer et 6 p. brun foncé, piqués. Par contre, nous contestons l'existence des 3 p. violet pâle et 6 p. *chocolat* (brun rougeâtre, oui) avec N. Z. en filigrane. Les 3 p. ont toujours eu une étoile en filigrane et ont été hors de service pendant un certain temps. Ils nous sont revenus depuis : lilas et violet vif, non dentelés et piqués 13.

Le 1 sh. sur pelure n'est pas imprimé sur papier azuré : cette teinte est encore donnée par la gomme. Nous avons détaché nous-même d'une lettre, un de ces timbres, tout à fait *bleu* à la face, sans aucun doute produit par l'effet de la gomme.

M. Magnus, dans son remarquable article sur les dentelures, nous dit que tous les timbres piqués le sont 13, sauf un 6 p. incomplet qu'il possède et sur lequel il n'ose se prononcer entre un piquage 14 et un perçage en arc. Nous possédons cette valeur, avec étoile en filigrane, offrant les dents aux quatre côtés et nous pouvons affirmer de la façon la plus positive qu'il est piqué 14 et non pas percé en arc ; un timbre de 1 sh., même filigrane et même piqûre, est aussi en notre possession.

M. Berger n'a pas signalé le 2 p. bleu sur papier fort, sans filigrane, piqué 14, comme le 6 p. brun, étoile; puis les 1 p. orangé et 2 p. bleu dont on a aussi, dit-on, trouvé un 6 p. brun, que nous n'avons pas vu, percés en arc à dents très-serrées 18 × 24.

Terre-Neuve. Il y a deux nuances bien marquantes de l'émission de 1857, désignée rouge par M. Berger, vermillon par les catalogues-marchands. Nous distinguons ces timbres par vermillon-carminé et orangé. De la première nuance nous connaissons : 4 p., 6 1/2 p., 8 p. et 1 sh ; de la seconde, 2 p., 4 p., 6 p. et 1 sh. On nous a parlé d'un 2 p. vermillon-carminé; nous ne l'avons pas vu.

Canada. Nous trouvons parfois décrit dans le catalogue, d'une façon très minutieuse, les diverses nuances de certains timbres; le 10 cents qui varie beaucoup et qui se présente en noir, noir-violet, brun, brun-violet, n'est renseigné que comme brun. Ces nuances ont trop peu de rapport entre elles, pour qu'on s'abstienne de les noter.

Nous ne comprenons pas les doutes de M. Berger sur les timbres des entreprises privées : la carotte est trop visible, on ne doit pas cataloguer cela dans un ouvrage sérieux.

Colombie et Vancouver. Même observation pour le 2 1/2 pence non dentelé, que pour le 9 p. non dentelé de l'Australie du Sud.

Vancouver (île de). Les 10 cents n'ont pas été émis piqués ; mais ils l'ont été depuis, pendant quelques temps. Après avoir été en circulation une deuxième fois non dentelés, ces timbres sont aujourd'hui piqués.

Etats-Unis. Les 5 et 10 cents, sur papier *blanc*, de l'émission 1847 et le 5 cents noir (New-York post-office) ne proviennent certainement pas d'une décoloration du papier.

Nous voyons bien mentionné les variétés de tim-

bres-enveloppes ayant des inscriptions à l'intérieur, sauf cependant le 3 cents rose, gros chiffres, mais celles qui en ont à l'extérieur sont omises. Nous avons ainsi : 4 cents sur jaune, avec les mots : *Return to... if not delivered* et 6 cents violet, gros chiffres sur blanc et jaune, avec : *Return if not called for...*

Le 5 cents de Saint-Louis n'est pas blanc, mais gris-vert; le 10 cents seul est blanc, l'impression est noire. Ces timbres étant peu connus, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant le dessin, que nous devons à l'obligeance de M. Ph.





Les timbres d'administrations spéciales ou particulières, décrits si minutieusement par M. Berger, pourraient être réduits considérablement si un triage en était fait par un philateliste américain consciencieux.

États Confédérés d'Amérique. Le timbre *Bâton Rouge* n'a pas été émis, nous a-t-on assuré, pour l'affranchissement de la correspondance, mais comme papier-monnaie.

Tous les timbres de Richmond sont sans valeur aucune.

Nous ne partageons pas l'opinion de M. Berger, lorsqu'il dit que le 1 cent orange est un tirage d'essai. Nous croyons au contraire que c'est le timbre imprimé pour être émis et dont l'envoi a fait, dit-on, naufrage. Le timbre orange se trouve dans les albums depuis longtemps; quant au 1 cent brun-rougeâtre, il nous a toujours paru très-suspect.

Mexique. Un 4 reales vert, piqué, type hidalgo, voilà du nouveau. Nous ne connaissons de cette nuance que des épreuves de la *American Bank Note Company*.

Il n'est fait aucune mention des différences énormes qui existent parmi les timbres Maximilien, principalement de la série lithographiée. Selon M. Berger, le 7 centavos des deux séries serait *brun*. Cette nuance ne doit point exister. Il y a de la série lithographiée : lilas très-pâle, lilas, lilas-grisâtre *très-foncé;* gravée : violet pâle, violet foncé.

Honduras britannique. Ces timbres n'ont pas de CC couronné en filigrane : ils sont sur papier uni.

Nicaragua. Le 2 cents bleu et 5 cents noir, sur papier *ordinaire*, non dentelés, sont des épreuves obtenues avant le piquage : les essais sont sur papier pelure.

Bahamas. Nous ne pouvons admettre que le 1 p. non dentelé provienne de feuilles accidentellement émises, non piquées; sa nuance n'est pas carmin, mais rose, ce qui le distingue du timbre carmin, émis plus tard, piqué.

Saint-Domingue. Les timbres 1865 nous faisant voir la vergeure, il faut les considérer comme papier vergé; le 1 real vert, 1866, est imprimé sur deux papiers vergés de dessins différents et sur papier uni; quant au 2 reales rouge, c'est bien positivement un timbre spéculatif.

Antilles danoises. Le papier de ces timbres a toujours été blanc, mais la gomme brune en a changé la nuance. On nous en a fait voir, où l'on avait substitué la gomme blanche à la gomme originale, mais alors le papier, au lieu d'être blanc, comme on avait cherché de l'avoir, avait une teinte rosée. Le premier timbre émis est carmin foncé vif, le deuxième, carmin foncé terne sur papiers blancs jaunâtres et l'émission de 1867 est rose sur papier blanc burelé de lignes ondulées jaunes pâles. M. Berger se contente de le renseigner comme P. V. B. (papier vergé blanc), ce qui est inexact.

Nevis. C'est sans doute par anticipation que nous voyons dans le catalogue, un 6 p. piqué 14 1/2 : il n'y en a pas encore aujourd'hui.

Barbade. Nous n'admettons pas les timbres rose et rouge, sans indication de valeur, non dentelés, sur papier blanc, c'est-à-dire à gomme n'ayant pas réagi sur le papier. Nous en avons examiné de grandes quantités et tous ils étaient azurés par la gomme, sauf ceux dont on avait coupé la dentelure. Quant aux mêmes timbres bleus et verts, la gomme brunâtre a laissé le papier blanc : ce sont les derniers qui aient été émis non dentelés.

États-Unis de la Nouvelle-Grenade. Comme M. Berger, nous avons longtemps cru à la réimpression de quelques-uns des timbres des deux premières émissions; mais aujourd'hui, nous avons la preuve du contraire et nous pouvons leur donner le bénéfice du doute, comme disent les Anglais. Il est entendu que nous ne parlons pas de ces timbres

2 1/2 cent brun, 10 cent vert, arrivés tout récemment et qui sont bien certainement des réimpressions à la Pivol.

Le premier timbre neuf 5 cent lilas sur papier vergé (*ad*, dans le pan), qui nous tomba sous la main, fut placé dans notre album, sous toutes réserves, parce qu'il n'offrait pas à nos yeux une preuve suffisante d'authenticité : nous ne tardâmes pas à nous convaincre de nos torts en le trouvant authentiquement annulé de la marque BOGOTA, dans un album, où il se trouvait depuis plus de sept ans. La nuance et le papier étaient identiques à notre exemplaire.

Les nombreuses variétés de nuances ne doivent pas être attribuées à des réimpressions, mais à la mauvaise préparation des couleurs et à l'inexpérience de l'imprimeur : nous avons vu des 2 1/2 cents vert (*adi*, dans le pan), ayant trois nuances bien distinctes sur une seule et même rangée.

Nous possédons de cette série un timbre rouge-sang de 1 peso, nuance très-rare et omise par M. Berger.

États-Unis de la Colombie. L'existence du 50 cents vert, sur papier blanc, de l'émission 1863, n'est plus un mystère : nous ne l'avons pas vu dans le catalogue.

Guyane anglaise. Les timbres rectangulaires, avec légende : *Damus patimus*, n'ont *jamais* eu de paraphe officiel, comme le dit M. Berger. Les timbres de 1850, dits ronds, les oblongs et ceux provisoires, appelés erronément *timbres de journaux*, ont seuls un paraphe qui varie comme suit :

Les ronds de 1850 ont le plus souvent les initiales du directeur des postes, M. Dalton : G I E D; nous n'avons trouvé qu'un seul 4 cents jaune, ayant, nous semble-t-il, G S A O, écrits très-illisiblement, par un employé des postes, sans doute. Nous avons retrouvé ce paraphe, très-visible, sur les timbres oblongs, ainsi que celui de M. Dalton, G I E D. Un troisième paraphe, C A P, nous a été montré sur un 4 cents bleu, même émission ; mais sa grande rareté nous fait supposer qu'il n'a rien d'officiel et que ces initiales pourraient bien être celles de l'expéditeur d'une lettre, qui les y aurait apposées, ainsi que cela se pratique très-fréquemment, afin d'empêcher le porteur de s'approprier le timbre affranchissant.

Les timbres provisoires sont toujours paraphés $\frac{\text{R M}}{\text{Acte}}$; ceux qui ne le sont pas peuvent être considérés comme faux. On sait que ces timbres sont formés irrégulièrement de dessins typographiques que l'on trouve dans toutes les imprimeries ; il n'est donc pas difficile de les contrefaire à s'y méprendre : c'est la raison pour laquelle nous nous sommes tant attaché aux signatures, qui doivent donner besogne complète aux faussaires.

Les timbres de 1860 sont piqués 12 et 13, dit M. Berger. Tous les 1 cent rose, de cette émission, que nous avons examinés, étaient piqués 12; ce timbre ayant été peu en usage, il est assez probable qu'il n'a pas été piqué 13, sauf la réimpression faite en 1864, qui a ce piquage et qui n'est pas décrit.

Mais s'il y a omission, M. Berger nous en dédommage en nous donnant des doubles emplois. Ainsi les 4 cent bleu verdâtre et 8 cents lilas, piqués 10, sont considérés comme étant de l'année 1860 et 1867, date où il donne en plus 1 cent noir. Nous y ajouterons deux autres valeurs que nous possédons : 2 cents orange, 12 cents lilas foncé, parus au commencement de cette année, comme les 3 autres timbres. Disons en passant que le 8 cent n'est pas lilas, mais rose.

Brésil. La première série, gros chiffres romains, est comme la série suivante (chiffres italiques), imprimée sur papiers jaunâtre et grisâtre. M. Berger indique la première P B (papier blanc), la seconde P B et P. A. (papier azuré).

Pérou. Le 1/2 peso rose, semblable au jaune, n'est pas mentionné. Nous l'avons vu neuf et authentiquement annulé (1)

Océan Pacifique. Les seuls timbres P.S.N.C. dont la Compagnie des bateaux à vapeur s'est servie pendant peu de temps, sont, 1 real (1/2 oz) bleu ; 2 reales (1 oz) rouge-brun ; la gomme verte leur a donné la teinte bleutée. Tous les autres timbres sont des réimpressions et s'il faut en croire M. Berger, elles se réduiraient aux deux timbres verts et aux deux jaunes. Il suffit cependant d'examiner le papier, pour se ranger à notre avis (2).

(1) Le directeur des postes de Lima prétend qu'il n'y a jamais eu que le jaune en circulation.

(*Note de la rédaction.*)

(2) Nous avons reçu, vers 1858, de M .Sch., d'Anvers, les 1 real bleu et 2 r. rouge sur papier blanc, n'ayant

Argentine. Nous sommes tenté de croire que les deux premières séries ont été réimprimées.

Corrientes. Le timbre vert bleuâtre est bien certainement une réimpression.

Uruguay. Il existe une telle différence entre les 60 cent. diligencia bleu pâle et bleu indigo foncé, que c'est une lacune de ne point les renseigner tous deux.

Buénos-Ayres. Tous les timbres de l'émission 1859 (tête de Liberté) sont sur papier blanc, dit le catalogue. Le 4 reales est pourtant sur papier bleuté, les 1 peso rose et 2 p. vermillon sur papier paille. Nous ne croyons pas qu'on puisse considérer ce papier comme blanc.

Chili. Les timbres sans filigrane n'ont jamais existé, à notre avis. Ils doivent être le résultat d'un mauvais placement de la feuille pendant l'impression.

Nous terminons ici, mais nous ne prétendons pas avoir examiné une à une toutes les émissions, relevé toutes les erreurs, signalé toutes les omissions qui peuvent se présenter dans le livre; nous avouerons franchement que notre courage a faibli devant une vérification des désignations de couleurs que nous avons trouvées parfois renseignées de plusieurs façons pour une même nuance, établissant ainsi des distinctions là où il n'y en a pas. Ainsi pour ne citer qu'un seul exemple, les 6 pence Barbade et Grenade, tous deux vermillon ou rouge-vermillon, sont signalés, le premier comme rouge, le deuxième comme rouge-orangé. Les filigranes et piqûres n'ont pas été pour nous l'objet d'une attention bien grande; quant à la manière d'examiner les piqûres, introduite par M. le docteur Magnus et adoptée par M. Berger, nous trouvons qu'elle ne remplit notre but que jusqu'à un certain point: elle n'est pas mathématiquement exacte. Ainsi la piqûre d'un timbre examiné par deux écrivains varie parfois et l'un dit 13 ou 14 alors qu'un autre trouve 13 1/2 ou 14 1/2. La méthode que nous adoptons dans un cas de quelque importance, est de mesurer le timbre dans toute sa longueur, en prenant le milieu des dents de chaque extrémité. Nous annotons le nombre de dents sur tel nombre de millimètres ou quarts de millimètres. En agissant ainsi, nous avons un chiffre exact, ce que ne nous donne pas toujours le système de M. Magnus. Si l'on juxtapose, par exemple, deux timbres d'un même piquage sur deux autres semblables, nous trouverons souvent que les dents ne correspondent pas; surtout si les timbres ont été piqués par des machines différentes, donnant néanmoins le même piquage sur deux centimètres.

Toutes les considérations que nous avons fait valoir sont basées sur l'examen des timbres que nous possédons ou sur des renseignements pris aux meilleures sources. Si nous avons erré de-ci de-là, ou si nos collègues en philatélie ne sont pas de notre avis, nous les prions de bien vouloir nous faire connaître leurs vues, charmé que nous serons de discuter avec eux les points douteux. Si nous sommes parvenu à découvrir quelques erreurs, quelques omissions dans un ouvrage revu par le Dr Magnus et par M. Ph., notre travail n'aura pas été tout à fait sans fruit.

J. P.

pas la teinte bleuâtre; le même amateur nous remit, quelques mois plus tard, les 1 real rouge et 2 reales bleu, également sur papier blanc. Ces timbres, nous a-t-il dit, il les avait reçus d'un correspondant péruvien, qui les lui remettait comme étant en usage là-bas. Nous sommes d'accord avec M. J. P. que *tous* ces timbres ont été réimprimés.

(*Note de la rédaction.*)

Les rebuts.

CURIOSITÉS POSTALES.

Sans vouloir préconiser outre mesure les services de l'administration des postes de France ni la proposer comme modèle, qu'il nous soit permis cependant de faire ressortir des vertus qui, vraisemblablement, sont bien dignes de faire oublier des défauts qui tendent d'ailleurs, à s'atténuer chaque jour, grâce à la sollicitude que ses directeurs n'ont cessé d'exercer depuis le cardinal de Fleury jusqu'à nos jours; cherchant, étudiant, expérimentant tous les moyens possibles afin d'assurer les intérêts du public.

On appelle lettres *tombées en rebut* celles refusées par les destinataires ou que le service n'a pu placer par suite de défectuosité des adresses.

Les lettres que les destinataires refusent sont le plus souvent celles qui n'ont pas été affranchies au départ, et pour lesquelles les destinataires craignent de dépenser *six sous*. Elles sont assez rares, cela se conçoit. Quant aux autres, c'est différent; car, ainsi qu'on le verra plus loin, quand on songe à ce

fouillis d'adresses jetées sur les enveloppes par l'ignorance et la bêtise, on est facilement entraîné à rendre hommage aux efforts constants de l'esprit administratif, laborieux, dévoué, jaloux de remplir ses devoirs et de venir en aide à ceux-là mêmes qui travaillent si bien à embrouiller d'une façon inextricable cette délicate opération du triage des lettres. Il faut, en effet, pour que chaque lettre suive son cours sans autre arrêt que celui auquel elle est rationnellement assujettie, il faut, disons-nous, que les agents des postes fassent chaque jour, des tours de force incroyables pour arriver à découvrir le destinataire d'une lettre dont la suscription est vicieuse; leur zèle plus que leur amour-propre s'anime aux efforts qu'ils accomplissent, au succès qu'ils obtiennent, et les faits témoignent que ces labeurs n'ont pas été stériles. Voici le mouvement des rebuts de 1860 à 1865 :

	1860	1865
Nombre de lettres en circulation. .	263,500,000	311,095,000
Nombre de lettres en rebut.	2,179,201	2,333,596
Proportion des lettres en rebut. . .	0,82 °/₀	0,73 °/₀
Nombre des lettres remises en distribution et placées après un travail de vérification.	560,256	961,595
Proportion du nombre des rebuts remis en distribution et placés, avec le nombre total des rebuts.	25,70	40,83

Le résultat est sensible; la proportion des lettres tombées en rebut diminue, et la proportion des lettres placées après vérification augmente; c'est le témoignage le plus complet de l'intelligence, du zèle et de l'activité déployés par les agents des postes à tous les degrés. Il faut dire aussi que le développement de l'instruction, de l'éducation même, dans les masses, contribue largement, pour sa part, à l'accomplissement de ce résultat.

« L'administration des postes, dit un document semi-officiel, toujours préoccupée du désir de diminuer le nombre des rebuts, a pris, il y a deux ans, une mesure qui peut sembler puérile, mais dont l'avenir ne peut manquer de faire ressortir l'utilité.

» La plus grande partie des rebuts tient au vice des adresses, à la défectuosité des suscriptions, hélas! il faut bien le dire, à l'ignorance; car c'est parmi les classes inférieures (et surtout parmi les habitants des campagnes) que l'écriture est trop souvent indéchiffrable. D'accord avec M. le ministre de l'instruction publique, l'administration a fait distribuer dans les écoles primaires soixante-dix mille cahiers de modèles d'écriture qui, au lieu de mots de fantaisie, comprennent des adresses de lettres correctement libellées. A l'aide de ce procédé, la génération qui s'élève aujourd'hui dans les écoles primaires, au lieu d'apprendre à écrire sur des exemples qui ne disent rien à son esprit, apprendra, en même temps que le tracé des caractères, l'art de mettre une adresse sur la suscription d'une lettre. Il est probable que cet enseignement tout matériel promet aux générations des suscriptions moins défectueuses et qu'il assure encore des réductions sensibles aux rebuts de l'avenir. »

Nous sommes parfaitement de l'avis de l'auteur de l'article qui précède; néanmoins nous croyons que le résultat serait insignifiant si l'on se bornait au procédé qui cependant témoigne de la sollicitude de l'administration des postes. Qu'on répande l'instruction ainsi que le fait le gouvernement de l'Empereur; qu'on éclaire le peuple par de bons enseignements, par de bons livres, et les générations actuelles mêmes sauront bientôt se passer des cahiers administratifs que nous croyons trop incomplets pour qu'ils soient d'une grande utilité.

A continuer. DE RIVES DE SEINE.

LE TIMBRE DE BERGEN.

Bergen, 25 décembre 1867.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,



J'ai l'honneur de vous informer que l'Institution qui faisait emploi du timbre dont vous me remettez un specimen, n'existe plus depuis environ deux ans. Elle cessa de fonctionner après un terme de six ou huit mois, le public n'ayant pas encouragé l'entreprise.

Je regrette beaucoup, monsieur, de vous avoir induit en erreur, il y a peu de temps, en niant l'existence d'un timbre particulier pour notre ville. Il n'a fallu rien moins que la vue du type pour me rappeler son émission, qui appartient déjà au domaine de l'histoire.

Je suis heureux d'avoir réussi à vous procurer quelques exemplaires de ces timbres peu usités. Il m'a fallu les réclamer à l'entrepreneur, qui a quitté le pays et qui n'a pu retrouver que ceux remis ici. La valeur nominale était de 2 shillings norwégiens ou 10 centimes. L'usage en était circonscrit à la ville et aux environs de Bergen.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer,

J. K.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

Buenos-Ayres, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 5-00
Brésil et Colonies Anglaises 5-50
Russie 8-50

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

MALACCA (*Possessions anglaises du détroit de*).

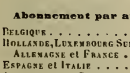

C'en est fait des timbres indiens provisoires, accomodés pour la circonstance, de la façon qu'on sait. Nous en avions signalé 8 valeurs; ce chiffre doit être majoré d'une neuvième :

3/2 pence rouge sur 1/2 anna bleu.

Les successeurs nous sont parvenus. Il est facile de reconnaître que MM. De La Rue en sont les auteurs. Il y a jusqu'à présent :

8 cents jaune.
12 » bleu.
24 » vert.
32 » vermillon.
96 » gris-vert.

Le type des 8 et 24 cents est le même, sauf les ornements des angles, que le 12 cents reproduit, et le 32 cents est semblable au 96. Les deux plus petites valeurs ont l'énonciation de la valeur en toutes lettres, les autres en chiffres. L'impression est sur papier blanc, avec filagramme CC et couronne et le piguage 14.



MEXIQUE.

Il nous arrive des 8 reales noir sur fauve des premières émissions. C'est évidemment un reste d'approvisionnement qu'on utilise. Ces timbres ont le nom de ville ou de province (sans date) en lettres gothiques noires, comme les timbres de l'Empire. Auparavant cette inscription était en caractères romains. Nous n'en avons vu qu'avec le mot : *Mexico*.

INDES ANGLAISES.



Nous avons à constater l'existence de deux timbres de franchise. Le premier, selon le type et avec le filagramme que nous reproduisons, portant en ceintre les mots : *Service postage*, imprimés en vert sur un timbre de reçu de 1/2 anna piqué 15. Le deuxième appartient au type connu et en usage aujourd'hui : 1 anna brun, avec le mot : *Service* imprimé en noir, dans la largeur.

1/2 anna, lilas foncé.
1 » brun.

BOLIVIE.

Deux valeurs restées inconnues jusqu'ici ont été émises en même temps que le 5 centavos. Ce sont : un bolivien ou 1 piastre chilienne ou 100 centavos et 1/2 bolivien ou 50 centavos. Le type est le même que le 5 centavos, sauf que les chiffres des angles ne sont pas dans un ovale au 50 centavos et le sont, au contraire, dans un ovale en largeur au 100 centavos. Ces timbres sont sur papier blanc uni et non dentelés.

50 centavos, jaune.
100 » bleu pâle.

Les feuilles portent 72 timbres sur six rangées : c'est donc 72 variétés qu'il y a de chaque valeur.

Plusieurs de nos correspondants ont pensé que les mots *correos contratos* qui figurent sur ces timbres, se rapportaient aux contrats ou marchés que l'administration postale des petits États américains a l'habitude de passer, pour le transport des dépêches, avec des entrepreneurs particuliers. Quoique vraisemblable, cela est inexact. On nous informe de Cobija que le timbre est postal et fiscal tout à la fois, comme nous l'avons dit. On nous fait espérer l'émission d'un 10 centavos très nécessaire, paraît-il.

BAVIÈRE.

La nuance des timbres est plus foncée que primitivement.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Le 1 real bleu-lilas est rose aujourd'hui. La lettre minuscule N du mot UN est devenue majuscule, comme la lettre U. Le papier est le même.

1 real, rose.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

La série des timbres sur papier uni est complète. Nous possédons non dentelés :

10 centavos, vert.
15 » bleu.

WURTEMBERG.

Le 18 kreuzer a paru, percé en ligne.

18 kreuzer, orange vif.

NORWÉGE.

Le 24 skilling a été modifié comme les 2, 4, et 8 skil. Il a donc la valeur répétée aux angles inférieurs.

HAMBOURG.



Depuis le 1er janvier écoulé, il a été mis en usage un timbre local, de la valeur de 1/2 schilling. Le type correspond à celui de l'Allemagne confédérée (kreuzer), mais la valeur n'y est pas indiquée. L'impression est sur papier blanc uni et percé en ligne.

Brun-violet.

PAYS-BAS.

Le 10 cents carmin au nouveau type a fait son apparition le mois dernier.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Nous avons reçu des 2 sch. lilas, au lieu de violet. On sait que les deux nuances existaient déjà en enveloppes.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Les timbres rouge et bleu sont imprimés maintenant sur papier plus mince, la nuance est aussi plus pâle.

FRANCE.

On nous annonce la mise en usage du 80 centimes, tête laurée.

SAINTE-HÉLÈNE.

Le *Stamp Collector's Magazine*, annonce l'émission de trois nouveaux timbres :

2 pence, jaune.
3 » violet.
5 sh., orange.

COMPAGNIE DANUBIENNE.

Le 17 soldi dont nous avons annoncé le nouveau piquage, n'existe plus depuis le 1er janvier : le 10 soldi seul, reste en vigueur.

NOUVELLE-GRENADE.

La série des nouveaux timbres *Sobre porte*, est complète. Nous avons reçu le 25 cent. et 1 peso que nous reproduirons le mois prochain. La nuance du 50 est déjà changée ; elle est vert d'eau au lieu de vert-jaune pâle.

COLONIES ESPAGNOLES.



L'Espagne a fait preuve de beaucoup d'abnégation en se désistant, cette année, en faveur de ses colonies, d'un nouveau type de timbre-poste qu'elle pouvait se réserver facilement en envoyant à ses sujets « d'ultramar » un vieux type, dont elle a provision aujourd'hui. A l'instar des timbres anglais, les angles sont remplis par des lettres : C.O.R.R (abréviation de *correos* sans doute), répétées sur chaque timbre et destinées à donner, dit-on, du tintouin aux contrefacteurs. C'est une heureuse idée, les inscriptions microscopiques aussi. En haut : *Ultramar;* en bas la valeur et le millésime 1868, indiquant l'année de l'émission et de la suppression du timbre. L'impression est sur papier blanc uni et piqué 14.

5 cent. lilas.
10 » bleu.
20 » vert.
40 » rose.

On remarquera que la nuance des timbres n'a pas varié depuis plusieurs années. En voilà de la constance !

ALLEMAGNE DU NORD (*États confédérés de l'*).



La grande quantité de timbres qu'a dû produire l'imprimerie royale de Berlin pour approvisionner tous les bureaux de poste de l'Allemagne confédérée, n'a pas permis sans doute de denteler tous les timbres ou d'apporter tous les soins nécessaires pour les livrer tous dentelés. Nous avons reçu non dentelés des 1 et 3 kreuzer, au type ci-contre, qui est le même pour toute la série.

1 kreuzer, vert.
3 » rouge.

GRANDE-BRETAGNE.





Les compagnies particulières, malgré la condamnation récente de l'une d'elles, sont encore en pleine vie, si nous nous en rapportons à la *ribambelle* de timbres qui viennent de voir le jour. Il y en a neuf séries de quatre timbres, provenant sans doute de la même compagnie, les neuf timbres d'une valeur se trouvant sur la même feuille dans la hauteur, les uns en dessous des autres. Voici les valeurs et nuances :

1 farthing, vert
3 » lilas.
1/2 penny, bleu.
1 » vermillon.

Les types *London*, *Glasgow*, *Metropolitan*, sont restés ce qu'ils étaient ; ceux de *Manchester*, *Liverpool*, *Birmingham* et *Aberdeen*, nous les reproduisons ; quant aux types de *Dundee*, *Edimbourg* et *Leith*, de même format que ceux-ci, ils ont les armoiries que nous connaissons.





Ce n'est pas tout. La *National circular delivery* Co a reconnu aussi la nécessité de changer de timbres. Son type a été agrandi selon le format des timbres précédents ; l'inscription modifiée porte : *National delivery company*, 15 *Basinghall st.* On a supprimé l'énonciation de la valeur.

lilas.
bleu foncé.
rose.
vert.

VICTORIA.

Le 3 pence a le filagramme couronne, reproduit dans notre dernier numéro.

RUSSIE.



L'émission de ce magnifique timbre a dû faire peu de bruit, car nous ne la voyons renseignée nulle part. Le type que nous reproduisons est un timbre modifié. De 20 kop. il est devenu 10 kop., probablement par suite d'une diminution de taxe. La surcharge est rouge ; le fond, ligné bistre pâle. Son emploi est réservé aux dépêches télégraphiques. Il est imprimé sur papier blanc uni et piqué 12.

10 kop. rouge et noir.

Nous annonçons avec regret la mort prématurée de M. Joachim Seoane, de Madrid, un de nos jeunes collaborateurs. Malgré son âge tendre il s'était fait une renommée à l'Université par ses brillantes études et dans la bonne société par ses manières. Il appartenait à une famille des plus honorables, et s'était lié avec nous comme collectionneur intelligent.

Timbres de Moldavie et de Roumanie.

(*Suite et fin.* — *Voir le n° 60.*)

Timbres de Roumanie.

Novembre 1861 vit rendre le firman qui consacra l'union des principautés sous le gouvernement du prince Couza, lequel prit le nom de Jean Ier. La proclamation de l'union eut lieu le 23 décembre 1861.

L'emploi des timbres-poste fut étendu de la Moldavie à la Valachie, en janvier 1862, dit-on. M. Rondot attribue cette application à une ordonnance princière du 25 avril 1862. Les timbres créés par cette ordonnance auraient été émis le 25 juin 1862. Nous admettons volontiers ces derniers renseignements si précis.

ÉMISSION DU 25 JUIN 1862.



Timbres rectangulaires, gravés, typographiés en couleur, sur papier blanc.

D. Armes des principautés (à droite, aigle couronné tenant la croix dans son bec (Valachie); à gauche, la tête de bœuf surmontée de l'étoile (Moldavie), au-dessus d'un cor de poste dans un cadre à coins arrondis.

L. A droite *Franco ;* à gauche, *Scrisorei*. En haut et en bas la valeur en chiffres et lettres.

Valeurs, 3, 6 et 30 para.

Espèces et variétés. Il n'en est pas de cette série comme de celles de Moldavie. Il n'y a qu'un type multiplié par les procédés ordinaires. Les variétés qu'on peut rencontrer sont donc basées uniquement sur le papier et les nuances de couleur.

A. *Tirage sur papier pelure.*

3 para, jaune citron, jaune vif, ocre jaune, ocre foncé.
6 para, rouge vermillon, rouge pâle, rouge carmin, carmin violacé.
30 para, bleu de ciel, gros bleu, bleu de Prusse

B. *Tirage sur papier pelure à vergeures horizontales.*

3 para, ocre jaune, orange.
6 » carmin et rouge foncé.
30 » gros bleu et bleu de Prusse.

Il serait facile de multiplier les nuances et d'en trouver 7 ou 8 au moins pour chaque valeur sur papier uni : mais cela est sans intérêt. Parmi les tirages sur papier uni, on en trouve sur papier très-fin, d'autres sur papier un peu plus consistant et non transparent. Nous croyons suffisant d'indiquer ces particularités.

Rappelons ici que les trois couleurs, jaune, rouge et bleu, sont les couleurs nationales de la Roumanie. Cette série a été supprimée en décembre 1864.

ÉMISSION DE JANVIER 1865.

Un abaissement dans le tarif postal et le désir d'affirmer l'union par l'emploi de timbres ne rappelant plus l'ancienne séparation, ont été sans doute les motifs déterminants de cette émission.

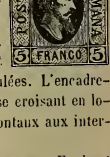

Timbres rectangulaires, lithographiés en couleur sur papier blanc.

D. Effigie du prince Couza à gauche (héraldiquement) dans un ovale, au milieu d'un rectangle portant la légende. L'intervalle de l'ovale et du cadre est formé de lignes ondulées. L'encadrement présente un fond de lignes se croisant en losanges, avec de petits traits horizontaux aux intersections.

L. A droite *Posta*, à gauche *Romana*. En haut valeur en lettres. En bas, *Franco*. Chiffres indicateurs de la valeur aux quatre angles.

Valeurs, 2, 5 et 20 para.

Espèces et variétés. Outre celles qui sont basées comme pour la série précédente, sur la nature du papier et la nuance des couleurs, il en est de plus importantes empruntées au dessin. Disons d'abord que le dessin et la légende ne sont pas absolument identiques pour les trois valeurs. Il suffit de regarder avec attention les diverses parties de la tête, pour se convaincre que si la physionomie générale est la même, les détails des traits notamment au col sont dissemblables. La dimension des lettres de la légende sur les parties similaires est différente. Par exemple, dans le mot *Posta*, les lettres qui ont 1 millim. 1/2 sont très-visiblement plus petites sur le 20 para que sur les 2 et 5 dont la dimension, à peu près la même pour les deux, a 2 millim. Quant au mot *Romana*, les lettres présentent 2 millim. sur le 5 para et seulement 1 millim. 1/2 sur le 20. Sur le 2, la dimension est intermédiaire et se rapproche plutôt de celle du 20.

Si maintenant on examine chaque valeur en particulier, on trouve d'abord deux types bien distincts et généralement admis pour le 20 para. Les caractères sont les suivants :

1er TYPE. Front fuyant ; quelques boucles de cheveux en plus au-dessus.

Nez allongé, triangulaire ;

Lèvre inférieure couverte par la moustache ;

Barbe moins épaisse et empiétant moins sur le menton ;

Col plus haut et garni près de son bord antérieur d'une rangée de petits traits obliques ;

Section du col présentant en avant une pointe très-peu renflée ;

Légende, la pointe de l'A de MA, est a dix millimètres de la ligne du bas.

Le 0 de 20 est plus gros, bosselé et irrégulier en même temps plus petit que le 2 sauf au chiffre supérieur droit.

2e TYPE. Le front est bombé ; il y a quelques mèches de cheveux en moins ;

Nez arrondi et plus ramassé ;

Lèvre inférieure bien détachée ;

Barbe plus épaisse et bien plus fournie ;

Col moins haut, mais légèrement renflé en avant, avec peu ou pas de traits obliques ;

Section du col offrant une pointe renflée et saillante ;

La pointe de l'A de MA est d'un quart de millimètre plus bas ;

Le 0 de 20 est plus étroit et plus grand que le 2, sauf à l'angle inférieur gauche ;

Enfin, si l'on compare l'ensemble des deux types, il semble qu'il existe une différence excessivement minime en plus sur la hauteur et la largeur au premier type qu'au deuxième.

Pour le timbre du 5 para, il existe pareillement des différences entre quelques épreuves qui nous ont été signalées par M. Mahé, et qui pourraient constituer un 2e type. Nous en dirons autant pour notre part du 2 para. C'est en comparant le front, le nez et la section du col principalement qu'on peut trouver des dissemblances, mais nous avouons qu'elles sont tellement faibles que nous renonçons à les décrire :

Ainsi, outre les variétés de types, on trouve les suivantes :

A. *Tirage sur papier blanc.*

2 para, jaune clair, orange.
5 » bleu de ciel, bleu foncé.
20 » rouge pâle, rouge, vermillon et rouge carminé (2 types).

B. *Tirage sur papier vergé.*

2 para, orange.

La chute du prince Couza, à la suite d'une révolution a été suivie de la suppression de l'émission en juin 1866. En attendant la suivante, il a été fait usage de la série de juin 1862.

1866. SÉRIE D'ESSAI.

Au moment du renversement du prince Couza, M. Duloz, à Paris, était en train de graver un nouveau type à l'effigie et de le multiplier par ses procédés. M. Poitevin avait été chargé de l'impression. On a pu voir à l'exposition de Paris de nombreuses épreuves d'essai des diverses valeurs de ces timbres. En voici la description :



Timbres rectangulaires gravés, typographiés en couleur sur papier blanc.

D. Effigie à gauche (hér.) du prince Couza, en costume d'officier supérieur, dans un ovale avec ornements aux angles.

L. En haut : *Posta Romana.* En bas, valeur en lettres. Aux quatre angles, chiffres indiquant la valeur.

Les couleurs adoptées dit-on étaient les suivantes :

2 parale jaune.
5 » bleu.
20 » rouge.

Les spécimens exposés par M. Duloz appartenaient aux nuances orange, bleue, carmin et violette, tandis que la vitrine de M. Stern contenait des feuilles du 5 para vermillon, bleu, carmin et bistre brun. Il est donc difficile de se prononcer sur la valeur de ce renseignement. Ce qui ne fait aucun doute, c'est que la gravure de ces timbres les constituait en immense progrès sur leurs devanciers.

ÉMISSION DU 1er AOUT 1866.

L'avénement du prince Charles de Hohenzollern au trône de Roumanie nécessite l'émission présente destinée à remplacer celle à l'effigie du prince Couza, et celle aux armes des Principautés, remise provisoirement en usage.



Timbres rectangulaires lithographiés en noir sur papier de couleur.

D. Effigie du prince Charles, regardant à droite (hérald.) dans un cercle de perles. Cadre rectangulaire recouvert sur les côtés verticaux par le médaillon, portant en haut et en bas la légende et rempli sur les côtés par une grecque. Les intervalles du cadre et du médaillon sont occupés par des lignes horizontales et verticales simulant des assises de briques.

L. En haut, *Posta Romana*. En bas, en toutes lettres ; chiffres de la valeur dans un petit carré aux quatre angles.

Valeurs : 2, 5 et 20 para.

Espèces et variétés. Comme pour l'émission à l'effigie du prince Couza, on a signalé deux variétés pour le 20 para. Ces deux variétés se retrouvent sur chaque feuille de timbres; mais contrairement à la même valeur de l'émission précédente, les deux variétés ne sont pas placées alternativement. La première ne se présente qu'après la répétition de la deuxième, ce qui donne à celle-ci un nombre double de celui de la première. Les différences portent principalement sur l'encadrement et la légende, sauf quelques très-légères variantes au sinciput et à la section du col.

Voici donc les différences de l'encadrement et de la légende.

PREMIER TYPE : 1° Les parties similaires de la grecque sont opposées partout, c'est-à-dire les creux aux creux, les saillies aux saillies ;

2° Le fond briqueté est plus fin, et les rangées sont au nombre de huit, à l'angle supérieur droit, par exemple ;

3° Le cadre de perles en porte 94 ;

4° Parmi les lettres de *Posta*, le P et l'S sont plus petits qu'au type suivant ;

5° L'O de RO est plus petit, et l'A de NA touche presque la bordure ;

6° Il n'y a pas de point sous le D, ni sur l'I de *Deci* ;

7° Le 0 du nombre 20 de l'angle inférieur droit, est plus petit que le similaire du 2e type.

DEUXIÈME TYPE : 1° Les parties similaires de la grecque sont opposées dans le bas seulement. Dans la moitié supérieure, la grecque de droite est semblable à celle du premier type. Celle de gauche présente une disposition inverse, d'où résulte qu'elle oppose au côté droit une saillie au creux, un creux à la saillie ;

2° Le fond briqueté est plus gros et les rangées plus écartées ne sont qu'au nombre de six à l'angle supérieur droit, par exemple ;

3° Le cadre de perles en porte 91 seulement ;

4° Les lettres P et S de *Posta* sont plus grandes qu'au premier type ;

5° L'O de RO est un peu plus grand et l'A de NA est plus écarté de la bordure ;

6° Il y a un point sous le D et sur l'I de *Deci* ;

7° Le 0 du nombre 20 de l'angle inférieur droit est plus étroit et plus haut que le similaire du premier type.

Ce ne sont là que de bien légères différences, mais elles sont suffisantes pour montrer qu'il y eu deux types pour le cadre.

On ne trouve pas semblable différence entre les timbres des deux autres valeurs, mais si l'on compare ces valeurs aux 20 para, on arrive à cette conclusion :

1° L'effigie est la même.

2° Le cadre ne l'est pas pour toutes les valeurs. En effet, nous trouvons au cercle de perles :

2 parale, jaune, 93 perles.
5 » bleu, 96 »

Le fond briqueté diffère aussi : prenant pour comparaison l'espace supérieur droit, on trouve :

2 parale, six rangées de petits rectangles,
5 » cinq rangées,

la sixième étant à peine indiquée par un point blanc.

Pour la légende, notamment les mots *Posta Romana*, il y a des différences entre les lettres. Notons seulement :

Pour le 2 para, le P est légèrement écarté du cadre.

Pour le 5 para, le P est plus rapproché.

Une disposition inverse existe pour l'A de NA. Dans le 2 para, il touche presque la bordure; dans le 5 para, il est un peu plus écarté.

Nous ne parlons pas de la partie de la légende qui occupe le bas de l'encadrement. L'inscription de la valeur en toutes lettres a nécessité une différence qui s'explique seule. Le mot *Parale*, mis en entier pour les deux basses valeurs, est en abrégé pour le 20.

La comparaison montre donc des différences très-appréciables.

Ces timbres ont été imprimés sur deux espèces de papier différant à la fois par la nuance et par l'épaisseur.

A. *Tirage sur papier fort.*

2 para, jaune vif.
5 » bleu.
20 » rouge (2 types).

B. *Tirage sur papier plus mince.*

2 para, jaune paille.
5 » bleu pâle.
20 » rose pâle (2 types).

On a vu circuler parmi les collectionneurs quelques enveloppes de papier jaune qui offraient une particularité que notre rôle d'historien nous oblige à noter. Manquant, dit-on, de timbres de 5 para, l'administration roumaine aurait appliqué sur ces enveloppes deux timbres jaunes de 2 para, et un demi-timbre formé par une section en diagonale d'un timbre entier, les trois parties adhérant ensemble. Les deux timbres et la moitié formeraient l'équivalent de 5 para. Cet usage serait renouvelé de ce qu'on a observé sur les premières séries du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, du Chili, etc. Ce qui serait neuf, ce ne serait pas l'idée, mais l'application de cette idée à l'exploitation de la crédulité des collectionneurs par quelque spéculateur de bas étage. C'est tout ce que nous pouvons en dire. Car il n'est pas besoin de l'administration de la Roumanie pour l'appliquer.

La série qui nous occupe est encore présentement en service.

TIMBRES PROPOSÉS.

Plusieurs types ont été présentés à diverses époques à l'administration postale de la Roumanie. Il n'est pas sans intérêt de les faire connaître.

Le premier est celui que l'on doit au crayon de M. Riester. Il était destiné au concours pour la nouvelle émission qui se préparait en 1865 et qui n'a fourni que l'essai officiel dont nous avons donné la description (série d'essai). Le timbre de M. Riester n'est parvenu que trop tard, par suite des lenteurs de la filière administrative, mais malgré ses mérites, nous doutons qu'il ait pu être accepté. En voici la description.

Timbre rectangulaire, lithographié en couleur sur papier blanc.

D. Aigle couronnée, tenant la croix et chargée en cœur d'une tête d'urus, au-dessus d'un cor de poste, dans un ovale à fond blanc. Cadre formé d'ornements, conservant des espaces blancs, destinés à contenir la légende.

On en connaît des couleurs suivantes :

Noir, vert tendre, brun noir, carmin, bleu foncé.

Comme on l'a dit avec raison, l'aigle de ce timbre a la pose trop napoléonienne. C'est un défaut à l'étranger. La situation de la tête d'urus sur la poitrine de l'aigle est au moins singulière, si elle n'est pas contraire, comme nous le craignons, à certaines règles de l'art héraldique. A part ces légers défauts, la composition plait et aurait mérité un meilleur sort.



Un deuxième type, que nous croyons originaire de Florence, car il a un air de famille avec des timbres proposés aux gouvernements italien et pontifical, nous paraît assez peu sérieux (1).

Il est rectangulaire gaufré en couleur sur papier blanc.

D. Lion à droite tenant le glaive sur fond d'or

(1) Ce timbre et le suivant, tous deux de M. R. de Florence avaient, nous dit-on, toute chance de réussite, auprès de l'administration roumaine; mais le destin en avait décidé autrement. M. R. s'appropria une somme assez ronde et se sauva. N. de la R.

(pointillé) dans un ovale orné; en haut, à droite, une tour, à gauche la lune.

L. Sur les côtés : *Posta*, à droite; *Romana*, à gauche. En bas *parale*. Deux petits hexagones sont sans doute destinés à contenir la valeur en chiffre. On en connaît de trois couleurs :

Jaune, bleu, carmin foncé.

L'auteur nous paraît avoir dépassé les limites de la fantaisie et, n'étaient les mots *Romana* et *parale*, il pourrait aussi bien convenir à la Norwége ou à la Finlande.

Le troisième type est de la même pauvreté, mais c'est un timbre destiné à des enveloppes, car il est imprimé à l'angle supérieur droit de l'enveloppe. Il est également gaufré en couleur sur papier blanc.

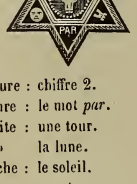

Au centre la tête de bœuf sur fond parti d'azur (lignes horizontales) et de gueule (lignes verticales), entouré d'un cercle de perles dans une grande étoile à 6 branches portant :

1° Branche médiane supérieure : chiffre 2.
2° » » inférieure : le mot *par*.
3° » supérieure droite : une tour.
4° » inférieure » la lune.
5° » supérieure gauche : le soleil.
6° » inférieure » une tour.

Ces pièces sont gaufrées sur couleur.

Le dessin laisse énormément à désirer et doit sortir de la même fabrique que le précédent. Les couleurs sont les mêmes.

Tels sont les renseignements que nous pouvons faire connaître à propos des timbres de Moldavie et de Roumanie. En les exposant, nous avons surtout le désir d'obtenir des détails plus circonstanciés sur les timbres de la première émission principalement, et nous serons heureux de les accueillir.

Dr Magnus.

Droit et gauche.

C'est sous ce titre que M. Magnus, dans le *Timbrophile* du mois dernier, propose de réformer la dénomination des côtés pour les timbres, donnant pour raisons les rapports nombreux qui existent entre la timbrophilie et la science du blason. Le côté droit (*dextre*) deviendrait le gauche (*senestre*) et celui-ci le droit.

L'auteur, avec sa logique habituelle, plaide sa cause avec talent qui lui fera certainement des prosélytes. Nous nous permettrons cependant quelques réflexions au sujet de sa proposition, M Magnus voulant bien nous demander notre avis.

La réforme ne s'adresse, dit-il, qu'à *un nombre plus ou moins restreint de timbrophiles :* C'est reconnaître une majorité de conscrits. Sur ce point, nous sommes d'accord. Mais avec le système proposé, ces derniers n'éprouveront-ils pas la même difficulté que ces conscrits autrichiens, dont parle le docteur, qui ne reconnaissaient le côté droit du gauche que par la paille ou le foin placés sur le pied? Nous le craignons. Et cependant à l'*occasion* — témoin *Lutzen*, un conscrit est parfois très-utile.

Si un farceur — car au rrrégiment on n'est *qu'à niches* — se fût avisé de changer de pied, la paille et le foin, à une partie de ces conscrits, que serait-il arrivé? C'est qu'au fameux commandement de *Arche!* les uns seraient partis du pied droit, les autres du gauche. Ici le cas est le même: quand on parlera de la gauche, les conscrits regarderont à droite et lorsque deux timbres ne différeront que par les inscriptions des côtés, il y aura confusion, complication et peut être déroute complète, comme il arrive toujours quand on ne s'entend pas. «Tout l'édifice repose sur les masses » a dit quelque part M. Mahé; nous sommes de cet avis. Parlons donc un langage que tout le monde connaît, que tout le monde comprend, si nous voulons rester unis. Après tout, les mots ne sont-ils pas tous de convention? On sait aujourd'hui que le côté droit ou gauche de l'objet qu'on regarde est celui placé à notre droite ou gauche. Que nous faut-il de plus?

Routinier et conscrit, nous donnons notre boule noire, parce que le projet n'est pas praticable pour tout le monde. Nous appréhendons surtout ce qui est arrivé à ce sergent instructeur qui, se croyant compris et voulant s'en assurer, prit les deux mains du conscrit qu'il tourna et retourna en divers sens. «Quel est votre main droite, demanda-t-il?—Dame! *chergeant*, j' m'y reconnais plus, vous me les avez mêlées. »

Bruxelles. Typ de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-30
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

ORANGE (ÉTAT LIBRE D')



Les timbres que nous annoncions dans notre n° 60, sont parus depuis le 1er janvier dernier. Il y en a trois valeurs :

1 penny, orange foncé.
6 » rose.
1 shilling, jaune pâle.

Ils sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 14.

Il est curieux de voir sur ces timbres la valeur en monnaie anglaise, exprimée en langue batave. Cela tient à ce que cet État a été fondé par suite d'une émigration hollandaise, devenu plus tard territoire anglais, puis redevenu indépendant. Les journaux n'y sont pas moins curieux que les timbres qui représentent les armoiries du pays; celui que nous avons sous les yeux, imprimé à Bloemfontain, la ville principale, est composé moitié anglais, moitié hollandais.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.



C'est par suite, dit-on, de l'adoption du système décimal qu'on y a réformé les timbres. La nouvelle émission se compose comme précédemment de trois valeurs réunissant toujours les couleurs nationales. Ce sont :

2 bani jaune-orange.
4 » bleu.
18 » rose.

L'émission est sur papier blanc uni ; point de dentelure. Ces timbres ont paru le 1er février écoulé.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Le 2 pence a maintenant le chiffre maigre 1 en filagramme.

INDES ANGLAISES.



Il paraît qu'il y a des timbres de *service* de tous modèles et qu'on veut utiliser tous les différents timbres d'effets. En voici un deuxième de 2 annas, celui que nous connaissons n'étant probablement pas assez grand. Il est imprimé sur papier blanc glacé uni et piqué 14.

2 annas violet et vert.

Les mots *service postage* ont été ajoutés et imprimés en vert.

M. Mahé signale les timbres actuels suivants, avec le mot *service*, en noir.

1/2 anna, bleu.
2 » jaune.

PHILIPPINES (ILES).

Qu'on nous permette de jeter un *coup d'œil rétrospectif*, pour signaler l'existence d'un 3e type, 1 réal vert, dont la nuance et le dessin diffèrent essentiellement des deux types connus. Voici les points principaux pour reconnaître ce timbre, dont l'authenticité n'est pas douteuse : Effigie ressemblant à celle du 1 réal vert-pré, mais avec l'extrémité du buste arrondie et plus éloignée de la circonférence; ornements des côtés verticaux interrompus par le cercle comme au 1 réal vert gris; chiffre 1 très-rapproché du mot RL dont la lettre L est bien formée; enfin, *point capital*, le mot *correos* n'est pas précédé ni suivi d'un point.

1 réal, vert bouteille foncé.

ILES AÇORES.

Par suite d'une dépréciation de la monnaie portugaise, le gouvernement de la métropole a émis depuis peu, une série de timbres sur lesquels figure en noir, imprimé dans la largeur, le mot : *Açores*. Ce sont les timbres portugais que l'on connaît et qui y étaient en usage, qui ont servi à cette modification, en attendant peut-être une émission spéciale. Il y en a de dentelés et de non-dentelés.

Non dentelés.		*Piqués* 13.	
5 reis,	noir.	10 reis,	jaune d'or.
20 »	bistre.	25 »	rose.
50 »	vert.	120 »	bleu.
80 »	orange.		
100 »	lilas.		

L'archipel des Açores, dont la capitale est *Angra*, est situé dans l'Océan atlantique, à distance à peu près égale de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique et comprend trois groupes, divisés en neuf îles. Il sert ordinairement de relache aux navires, se rendant du Portugal au Brésil.

MEXIQUE.

Le 4 reales rouge sur jaune de la deuxième émission est usité aujourd'hui. Il a le nom de ville en lettres gothiques noires.

MALACCA.

On nous signale selon le type du 12 cents :

6 cents lilas.

ayant le même filagramme et la même piqûre que ceux de la nouvelle série.

C'est par erreur que nous avons annoncé un 3/2 *pence* provisoire, c'est 3/2 *cents* qu'il faut lire, ou *three half cents*, si le *Timbrophile* l'aime mieux.

BOLIVIE.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce :

20 centavos rouge.

type semblable à ceux que nous connaissons et l'on nous parle d'un 5 cent. violet.

MAGDALENA (ÉTAT DE).

Le timbre que nous avons fait connaître par notre n° 60, n'est pas un timbre-poste : c'est un timbre fiscal dont le produit de la vente est affecté à l'enseignement public.

NOUVELLE GRENADE.





Les deux timbres *Sobre porté* que nous avons annoncés le mois dernier, les voici. Le premier a les armoiries de la république posées sur deux hampes croisées au bout desquelles le bonnet phyrigien; au-dessus de l'écu, les neufs étoiles sur trois rangs; des deux côtés, les mots : *Sobre porte*; en bas 25 cs. Le 1 peso a les mêmes armoiries dans un ovale brisé en haut et en bas; en dessous des armoiries, dans l'ovale : *un peso*; dans les angles, 1 S. Tous deux ont le fond ligné horizontalement et

sont imprimés en noir sur papier de couleur uni.

25 centavos, chair.
1 peso, bleu pâle.

M. Ch. Roussin a eu l'obligeance de nous faire voir un 50 centavos rouge de la 5e émission, imprimé sur papier blanc. Ce timbre, comme son annulation, étaient parfaitement authentiques. Nous attribuons son existence à une erreur d'impression.

VICTORIA.

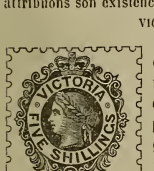

Nous avons fait ces jours derniers la connaissance du timbre dont nous donnons le dessin. Il est imprimé sur papier jaune, portant le filagramme couronne et piqué 13.

5 shillings bleu foncé.

La couronne comme les lauriers sont à l'ordre du jour, dirait-on. On en voit sur le timbre; on l'adopte pour filagramme.

MALTE.

Un correspondant du *Stamp Collector's Magazine* dit que le 6 pence anglais non filagrammé, provient d'une erreur d'impression et qu'il n'en est arrivé qu'une seule feuille au bureau des postes de Malte.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Nous avons reçu le 1/2 real, imprimé en noir sur deux papiers différents : pelure très-mince, gris-bleu et pelure assez épais, lilas. Point de filagramme, point de dentelure.

1/2 real, gris-bleu.
1/2 » lilas.

SAXE.

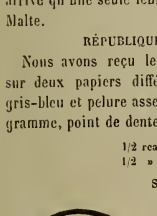

La compagnie de Dresde prévenant toujours les moindres désirs du public, sans oublier ceux des timbrophiles, a émis depuis le 15 courant, un timbre pour imprimés, frappé en relief sur papier blanc en bande. La valeur n'est pas élevée :

2 pfennige, bleu-ciel.

CHILI.

Nous recevons avec les nouveaux timbres les lignes suivantes :

« Fatigué de rester dans une immobilité permanente en fait de perfectionnement ou de progrès timbro-postaux, le Chili vient de briser la glace qui semblait l'étreindre en livrant à l'ardente curiosité des amateurs et au besoin du public les nouveaux types attendus depuis longtemps et dont le 2 centavos, émis depuis quelques mois, n'avait été pour ainsi dire que le précurseur. Ces nouveaux timbres, dont le dessin est uniformément calqué sur celui du 2 cents. noir, représentent les anciennes valeurs et presque les mêmes teintes des types connus de 1 cent., jaune; 5 cent., rose; 10 cent., bleu; 20 cent. vert. On remarquera que le jaune safran du 1 cent ancien est remplacé par un jaune plus orange dont la nuance se confond même trop avec le rose-rougeâtre du 5 cent. nouveau, similitude qui présente déjà un inconvénient bon à signaler et auquel on sera bientôt forcé d'obvier. Il eût été facile de l'éviter en donnant à chaque timbre un type particulier ou distinctif selon son prix, au lieu de s'en tenir aveuglément à un type connu et monotone qui n'a rien de commun avec les annales historiques du Chili.

»Ce respect des traditions pouvait engager peut-être l'origine de la Colombie, mais le Chili, qui n'a vu de Colomb que son histoire, pouvait trouver facilement en lui-même les éléments d'un type plus local. L'écusson national du pays pouvait offrir à cet égard toutes les satisfactions désirables et je regrette vivement que l'on ne l'ait choisi pour remplacer le buste un peu vieilli de Colon. Je remarque encore que la valeur indicative de ces timbres n'est jamais marquée en lettres, *in extenso*, mais seulement en chiffres très-petits et qu'on peut à peine découvrir. Aucun de ces défauts n'est racheté cependant par la finesse du dessin et l'aspect de la forme, et je ne sais s'il faut moins blâmer les auteurs, avantageusement connus, de ce timbre, que la pensée trop routinière qui semble l'avoir inspiré. »

Les nouveaux timbres parus, imprimés sur papier blanc et piqués 12, sont :

1 cent, orange.
5 » rose rougeâtre.
10 » bleu.
20 » vert.

Nous espérons pouvoir envoyer notre catalogue, à nos abonnés, fin de ce mois.

Des essais italiens.

L'Italie s'est montrée prodigue d'essais en tous genres. On en connaît de bons et de mauvais : le tout a été confondu. Nous allons essayer d'en élaguer ces derniers.

Notre but étant connu ; sans plus de préambule, nous sautons à pieds joints dans notre sujet.

Le Piémont étant le point de départ du royaume actuel d'Italie, c'est de là que nous partirons.

Quoiqu'il soit présumable qu'il y en ait existé, on ne connaît aucun essai de l'émission de 1851. De la suivante (1852), nous avons, ceux reçus de l'auteur N.r M. par l'administration des Postes. Il y en a sur carton et sur papier mince uni. Les premiers en *vert, bleu pâle, rose;* les seconds en *rose, bleu foncé, gris, vert-olive* et *vert pâle*, ce dernier avec vergeures verticales. Ils sont tous d'une même valeur : 20 *centimes*. Nous possédons les épreuves sur lesquelles l'administration arrêta le choix des nuances ; elles portent l'inscription écrite : C.mi 5, 20 ou 40, en partie sur deux timbres, dont le bleu est sur papier mince. On essaya l'oblitération à gros points, supprimée en octobre 1853, sur deux timbres roses de papier mince que nous conservons également dans notre album. Ces essais ayant paru seulement vers l'année 1863, on a supposé à tort qu'ils étaient dus à une réimpression récente qui n'eût pas manqué de comprendre les trois valeurs, si le fait avait été vrai. Nous pouvons certifier qu'il n'a jamais été question de réimprimer ces timbres.

Une modification ayant été apportée au type 1852, en suite d'un ordre verbal du directeur des postes, il fut soumis à celui-ci une épreuve du 20 centimes tirée en vert, laissant la tête dans un ovale blanc semblable au timbre mis en vigueur. Les nuances devant rester les mêmes, on n'a pas dû soumettre d'autres essais, pensons-nous.

Un nouveau changement ayant été opéré au type 1852, l'administration reçut comme specimen, un 10 *centimes noir* qu'elle adopta comme type et qui fut mis en circulation en 1855. Il eut même les honneurs de la contrefaçon et l'on en vit circuler, il y a peu de temps, comme essais, où l'effigie faisait défaut, c'est-à-dire, avec l'ovale blanc. Cette imitation heureusement n'est pas bien méchante. Elle pèche par la grandeur des inscriptions, des chiffres, par le dessin et par l'ovale presque rond. Nous en connaissons : 10 centimes noir, vert-olive, vert foncé, bistre, bleu, carmin, ocre jaune ; 80 cent. orange ; puis un 5 cent. vert à effigie, mais renversée.

En 1860, parut l'essai dit à la tête de Mars de M. C. Perrin.

Il y en a trois variétés. La première, celle que nous reproduisons, avec reliefs blancs sur fond bleu, dont il en existe des dentelés et non dentelés. La seconde ne diffère que par les inscriptions supplémentaires *Saggio*, en haut ; *C. Perrin*, en bas. Le relief est également blanc sur bleu. Quant à la troisième variété, elle est semblable à la précédente, mais le relief au lieu d'être blanc est bleu sur blanc.

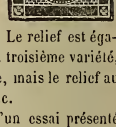

M. Perrin est aussi l'auteur d'un essai présenté au gouvernement français. C'est la copie du type actuel sans les lauriers. En bas, l'inscription porte : *.o.c. postes. o.c.;* il est imprimé en bleu-ciel sur papier blanc.



L'année 1861 était presque écoulée, quand l'administration des postes reçut d'Angleterre, où l'on avait eu vent d'une réforme des timbres, quatre spécimens de types.

Deux, analogues aux timbres *Impresos* d'Espagne ; un autre, à l'effigie du roi Victor-Emmanuel, le plus digne d'attention ; quant au quatrième, on peut en juger ici. Nous avouons ne pas comprendre le motif qui a guidé l'auteur en soumettant un dessin aussi bizarre pour timbre. En haut de l'ovale, on lit : *Josiah Mason ;* en bas : *Trade Mark* ; dans les angles, les mystérieuses lettres *P.E.N.S.*

Le système d'impression et de gravure est le même pour les quatre types, soumis en noir sur carton blanc.

C'est en mai 1862, que M. Th..., graveur fort habile, présenta à son tour deux types à peu près semblables, représentant l'Italie debout, tenant l'écu de Savoie. Celui que nous reproduisons a, à gauche, dans le cadre : *franco bollo ;* à droite, *della posta ;* en haut, 20 *cent.;* en bas, *cent.* 20.

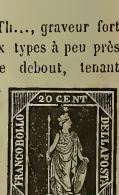

Les angles de l'encadrement sont coupés et remplis par de

petites lignes verticales. Le tout est en relief.

Le deuxième type ne diffère du premier que par le cadre, où les inscriptions sont entourées d'un filet; les mots *franco bollo* y sont séparés par le chiffre de la valeur : 5, ainsi que *della posta*. En haut, on lit : *cinque;* en bas : *centesimi*. Un filet partant des angles, réunit les deux encadrements.

En soumettant ses timbres, M. Th... s'annonçait en même temps comme auteur d'un papier spécial et d'un système nouveau de gommage, se réservant de prouver les avantages résultant de sa spécialité. C'est sans doute par esprit d'économie que M. Th... voulut substituer son dessin à l'effigie du roi, parce qu'il présentait des chances d'une plus longue durée. Les deux types sont imprimés en *vert, bleu, vermillon*.

Un décret royal de mai 1862, prescrivait la création de timbres aux armoiries royales, dont la mise en usage était fixée au 1er janvier suivant. En juin 1862, M. le comte de Sparre soumit un type qui fut adopté. L'auteur ne put, malheureusement pour lui, exécuter la commande qui lui fut faite, parce qu'il avait autant de droit à la paternité de ce timbre, que le soi-disant auteur du 1 cent actuel de Belgique et qu'il eut comme ce dernier des contestations avec MM. P... qui enfantèrent, dit-on, ce type.

Très-longtemps on ne connut que le 15 centimes vert, imprimé sur papier uni; puis deux autres variétés, ayant en filagramme, l'une, l'écu de Savoie; l'autre, la couronne royale. Plus tard, les besoins de la cause demandèrent d'autres valeurs. Il y eut : 1, 5, 10, 15, 30, 40, 80 centimes et 3 lire, imprimés sur carton glacé blanc et sur papier à lettres. Le choix des nuances ne laisse rien à désirer.

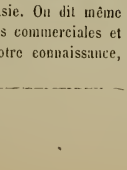

A leur tour, la même année, MM. Pellas de Gênes entrent en lice et offrent le type ci-contre, que nous regrettons de n'avoir pas vu adopté, car il avait des qualités sérieuses. Mais aussi pourquoi ces messieurs ne sont-ils pas nés comtes? Cela donne de l'esprit et du talent et tout le monde en l'appréciant, s'extasie. On dit même que cela facilite les transactions commerciales et certain haut personnage de notre connaissance, faisant le commerce de timbres-poste, n'a jamais eu à regretter d'être né sur les marches du trône.

MM. Pellas ont imprimé leur type sur papier blanc glacé en différentes nuances : *noir, bleu, vert, carmin, jaune, orange, violet*.

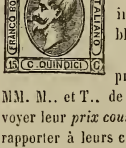

En février 1865, parut le timbre lithographié ci-contre, dont nous avons un essai, ne portant aucune inscription. Il est imprimé en bleu sur papier blanc uni.

Nous citerons pour mémoire le projet assez peu sérieux de MM. M.. et T.. de Paris, qui se contentèrent d'envoyer leur *prix courant*, déclarant qu'on devait s'en rapporter à leurs capacités, pour le type à fournir. Comme bien on le pense, la proposition n'eut pas de suite.

Turin, le 1er février 1868.

(*A continuer.*) F.

DE LA TAXATION DES LETTRES EN ANGLETERRE.

La faculté de correspondre n'était accordée jadis qu'à un petit nombre de privilégiés; elle s'étendit insensiblement et devint bientôt un besoin pour ceux qui avaient été admis à en profiter. Son développement ne tarda pas à éveiller l'attention des gouvernements et comme son administration entraînait nécessairement des dépenses, on trouva raisonnable d'en exiger le remboursement de ceux qui les occasionnaient. De là, la naissance de la taxe.

La quotité de la taxe fut longtemps abandonnée aux maîtres de postes et aux messagers, mais le nombre des lettres augmentant chaque jour, il était du devoir de tout gouvernement de s'en emparer afin de lui donner une organisation plus stable et plus complète.

Les premiers tarifs furent d'abord modérés. Les taxes étaient fixées d'un lieu à un autre, mais variant selon les circonstances. Cette irrégularité fut cependant maintenue en Angleterre jusqu'en 1710.

A cette époque, la reine Anne promulgua le premier acte qui a constitué le *Post-office* en Angleterre, en a fixé les taxes et étendu le service à tous les États placés sous son gouvernement.

En 1765, la correspondance avait déjà acquis un accroissement assez grand pour que l'on s'aperçût que la taxe des petites distances était trop lourde. On modifia donc la loi et on réduisit le port à 1 et 2 deniers.

M. Palmer, directeur des théâtres de Bristol et de Bath, en proposant en 1782 l'adoption des malles-poste, parcourant trois et quatre lieues à l'heure, soumit en même temps un tarif nouveau. Le célèbre Pitt accueillit favorablement le réformateur, malgré la vive opposition des officiers du *Post-office* et le fit nommer contrôleur général des postes, en lui donnant 2 1/2 % sur l'excédant des recettes que son système devait produire. Au bout de dix ans, la recette fut doublée.

Le tarif fut encore augmenté en 1801, 1805, 1812 et 1813 et arriva ainsi à une telle élévation, qu'il était impossible de l'augmenter encore, sans compromettre une partie du revenu. Ainsi une lettre payant 4 deniers en 1710, pour une distance de quatre à cinq cents milles, était fixée en 1812 à 14 deniers !

Voici, au reste, comme la taxe était réglée :

Toute lettre d'une seule feuille de papier, pesant moins d'une once, payait le simple port suivant la distance, deux feuilles donnaient lieu au double port; trois feuilles, à trois ports. Les lettres d'une once et moins d'une once et quart étaient passibles de quatre ports; d'une once et quart à une once et demie, de cinq ports et ainsi de suite, en augmentant d'un port, pour chaque quart d'once.

Une lettre sous enveloppe payait double port. L'adjonction du plus petit morceau de papier suffisait pour donner lieu à une augmentation. Une lettre contenant deux effets donnait lieu à trois ports; elle aurait donc coûté de Londres pour Edimbourg, en pesant moins d'un quart d'once (7 1/2 grammes) 3 1/2 shillings ou fr. 4-20! Une taxe semblable augmenterait sensiblement le prix des collections, si elle existait encore aujourd'hui.

Malgré l'habileté et l'expérience des employés, il se commettait quantité d'abus et d'erreurs; aussi, les réclamations ne faisaient point défaut. La vérification des lettres, qui se faisait entes plaçant entre l'œil et la lumière, exposait sans cesse l'employé à des tentations dangereuses, surtout lorsqu'elles contenaient des valeurs.

L'interprétation de la loi qui fixait la taxe selon la distance, avait été faite de la façon la plus favorable aux intérêts du Trésor, c'est-à-dire qu'elle était prise sur le parcours réel donné à la lettre, au lieu de la distance calculée en ligne droite à vol d'oiseau. Cet excès engendra une immense fraude dans toutes les parties de l'État. Le transport illicite se fit partout et le *Post-office* devint impuissant à le prévenir et à le réprimer.

Un banquier, afin d'éviter les doubles et triples ports auxquels donnaient lieu les envois des lettres de change, avait fait graver une planche reproduisant douze billets sur une seule feuille de papier, tout en laissant place pour l'écriture de la lettre. Cette feuille, expédiée par la poste, payait le port simple, au lieu d'une très-forte taxe, dont elle aurait été frappée si les effets eussent été détachés. Le destinataire séparait chaque effet et en faisait la répartition. Dans d'autres cas, plusieurs personnes se réunissaient pour écrire sur la même feuille à divers correspondants; à l'arrivée, on remettait à chacun le morceau qui le concernait, en réduisant ainsi le port à peu de chose. Des billets de banque furent aussi envoyés dans les journaux qui circulaient en franchise. Les voyageurs, les cochers, les conducteurs, les particuliers se chargeaient des lettres qu'ils faisaient parvenir à peu de frais. On en expédiait un grand nombre dans des paquets, des boîtes et surtout dans les colis de librairie.

Une des premières maisons de Londres a déclaré que toute sa correspondance était envoyée dans des boîtes, à Liverpool, par une voiture publique et qu'elle trouvait occasion d'économiser par ce moyen plusieurs centaines de francs. Des cafés, des lieux publics étaient connus pour recevoir et réexpédier les lettres. Enfin on a su qu'à Birmingham, dans un rayon de douze à treize milles, un système de distribution était organisé au moyen de femmes et d'enfants et faisait concurrence à la poste. Plusieurs autres grandes villes possédaient des services semblables. Le nombre des lettres transportées en fraude a été estimé à celui transporté par la poste. La perte était donc immense pour le Trésor. Ce ne fut qu'en 1834 que le Parlement se décida d'ordonner une enquête afin d'arriver à améliorer l'état de l'administration des Postes; on n'osa cependant pas aborder la question de réduction du tarif. Ce n'est qu'en 1839 que M. Rowland Hill la présenta

sous un tout autre point de vue et proposa l'établissement d'une taxe uniforme pour toute distance. On connaît le résultat de ce plan ingénieux qui, après avoir été combattu par les partisans routiniers, finit par être adopté et mis en pratique le 10 janvier 1840.

P. W.

Les rebuts.

CURIOSITÉS POSTALES.

(*Suite. — Voir le numéro* 61.)

Ce qui rend surtout la difficulté incalculable, c'est l'ignorance de la géographie de son propre pays; quand cent vingt-cinq communes, par exemple, portent le même nom, si l'on n'ajoute pas à la suscription le département et quelquefois l'arrondissement, il est bien difficile à la lettre si mal renseignée d'arriver à destination; du moins aussi promptement qu'elle aurait pu le faire; car si, à part ce défaut, la suscription est lisible, elle arrivera, sauf à passer par bien des chemins; mais enfin elle arrivera, elle ne tombera pas au rebut; que veut-on de plus?

Mais si elle porte une suscription à choisir dans celles qui vont suivre, il y a gros à parier qu'elle s'arrêtera en route et que ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de chercher le moyen de prévenir l'expéditeur pour qu'il ait à mieux formuler son adresse. C'est, du reste, ce qui arrive le plus souvent dans les petites localités où les agents des postes, depuis le directeur ou la directrice jusqu'au dernier des facteurs, connaissent l'écriture des envoyeurs, leurs habitudes même, et font rectifier, quand ils ne rectifient pas eux-mêmes, des adresses qui, sans leurs soins, tomberaient inévitablement au rebut. Mais on conçoit que cette sollicitude ne peut s'exercer partout.

Sans doute, les cahiers administratifs auront l'avantage d'enseigner l'ordre à observer dans les termes de la suscription et désormais on n'écrira plus *Mocieu*, pour Monsieur ou *Ma damm*, pour Madame, *départ men*, pour département, *quanton*, pour canton, etc., etc., mais sera-t-on plus avancé si, après avoir écrit ces mots selon les règles grammaticales, on ajoute :

Acinte Martin, pour Saint-Martin.
As tecirre, pour Saint-Cyr.
Schetoise, pour Seine-et-Oise.
Coque du Nor, pour Côtes-du-Nord.

Nous ne le pensons pas.

Que faire aussi devant une adresse ainsi conçue:

« A monsieurs Louis la cher
» monsieurs Michel
» Au Peauteau demerd. »

Sourire d'abord, puis chercher à déchiffrer Pont-Audemer dans cet étrange quiproquo.

« A mon cieure Boudin
» garson meunies os mo ulens marteus vilo nummérot
» 19 et 21.
» Aroins Sene Inférieure. »

Il faut avouer que cela ne se lit pas à première vue, pas plus que celle-ci :

« A mosieur
» a luce clouties près loue pions
» au cente colobe. »

Allez donc trouver Sainte-Colombe dans ces derniers mots et cependant j'ai vu traduire cette singulière suscription séance tenante, et la lettre est arrivée à destination.

En voici une bonne :

« Monsieur
» monsieur Loui Jeant et a sa dame Colastique Garo, son
» épouse tous deux bouchère
» à Sin-Goat sur les orne.

Et celle-ci :

« A ma sœur
» ma sœur intitutrisse
» à la Serrière surville nord. »

C'est bien la peine!

« A Monsieur Galan an ciemement chapelier à
» Charry demeurant à la portière Delegli sur la droyte.
» Route de Nandé Loubon
» A lui out à sa femme »

est un modèle du genre ; on ne peut pas, demander plus de détail ni plus de renseignements; ce n'est pas comme celle-ci :

« A Monsieu Jan Rissau au faubour d'Arace à
» Lile en fase le ta de nege. »

L'administration ne se plaint pas mais signale quelquefois les exigeances singulières du public ; les uns veulent absolument qu'on fasse partir, tout de suite, leurs lettres, bien que le train, passé depuis une heure, ne repassera que le lendemain; les

autres demandent si on ne peut pas leur faire faire réponse le jour même, alors qu'ils écrivent à cent lieues d'eux, etc. Voici cependant un modèle de politesse :

« A Monsieur
« Monsieur
» Frcancois Bellou Astecirre proche Vercecaillics
» je pri M. le feateur de lannvoier aus domicil »

Heureusement que Saint-Cyr proche Versailles n'est pas grand ; le facteur aura pu porter la lettre lui-même, grâce à l'obligeance de la directrice des postes de S... qui avait rectifié l'adresse.

Un jour elle trouva dans la boîte, une adresse ainsi conçue :

« A Mocieur Jac Vitu marende la ma rin danla vil et de Paris. »

Heureusement qu'elle savait que la mère Vitu avait un fils matelot à bord du vaisseau la *Ville de Paris*, faisant partie de l'armée d'Orient dans la mer Noire; la lettre arriva sans encombre à son adresse.

Ce n'est rien dans les petites localités où le service n'est pas si pénible qu'on ne puisse passer en revue toutes les lettres de la journée ; mais dans les grands centres, à Paris par exemple, où les lettres se succèdent d'une façon vertigineuse entre les doigts des employés, on se demande comment il ne se commet pas plus d'erreurs.

Que dites-vous de celle-ci :

« A Jean le fils du taupié qa tombé o sor lan
» dernié pour le 66e de ligne. »

Et celles-ci :

« A Monsieur Adrai Citrau
» brosseur de son capitaine au can de Chalon. »

—

« A Mosieu Simom guernadé à la 2e brigad de la
» 4e divison du 82m a Cousnople de la turq. »

Allez-y!...

» Monsieur Gant A . . . .
» pépigne ristre à Sent Mar tient despérit Orne tres
» pressel
Pressez « Par Louis A. . . . »

Une prime à celui qui trouvera le mot.

« Monsieur
» Constan. bilier potics aeiu mar de resnau près Mor-
» tangne
» Sain Mas de raisno. »

En voilà pour tous les goûts, l'orthographe y est assez variée.

« Monsieurt
» Guilau journalié à Sent Germint de . . . . Proche
» l'église dant la maisout du sieurt Jori. »

—

« Madame
» Madame Matin hautel de la Marine pour reme à
» madame Cossu hautel St-Michel. »

Il doit y avoir une intrigue la-dessous, la discrétion qui empêche l'auteur de la lettre de mettre l'endroit est sublime.

A propos d'endroit, voici de l'actualité :

« A Monsieur Licheton, cultivateur moulin la
» Marche Orne nouvelment arrivé dans cette ferme
» don je ne connais pas le nom de l'endroi. »

On cherchera, brave homme, on cherchera.

En voici un qui ne se gêne pas :

« L'hôtelle du Cheval blant à Donsou chez Mon-
» sieur Manqué pour remettre à Mademoiselle Sidonie
Reine »

Ne serait-ce pas Rennes, *en Bretagne?*

Et cette autre :

« Monsieu
» Monsens Quoquelicot de la rabotier pour rematre
» à sa file demeurat larabotières quant on de la fer te
» Fruel.
« *Orn.* »

Il y a de quoi attraper un transport de cervelle, comme dirait un paysan de l'Eure, à déchiffrer de pareilles choses.

Continuons cependant, le sujet en vaut la peine :

« Monsieur
» Emanuel Marcou . Colin . . Propriétaire a Ferricre
» St. Remy ou restai Me Sollu. »

Dites-nous donc où restait ce dernier, nous trouverons de suite ce bon M. Emanuel.

A continuer. DE RIVES DE SEINE.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 28, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE ET ITALIE 4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE. MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

CANADA.



Il y avait bien longtemps que cette colonie ne nous avait donné de ses nouvelles. Elle a confié le soin de réformer tous ses timbres, — était-ce bien nécessaire? — à la *American Bank-Note Company*.

En attendant, les 1/2, 1, 2, 3, 6, 12 1/2 cents annoncés pour le 1er avril et qui malheureusement ne nous sont pas encore parvenus, voici une valeur nouvelle parue au commencement de mars. Notre correspondant ne nous disant rien des 5, 10 et 17 cents, nous pensons qu'ils seront supprimés.

Le nouveau venu est à l'effigie de Victoria tournée, par extraordinaire, à droite, dans un cercle; de gros chiffres indiquent, en bas, la valeur.

Imprimé sur papier blanc uni, ce timbre est piqué 12.

15 cents, violet.

MADÈRE (ILE DE).

Nous attendons les timbres de cette île, émis en même temps que ceux pour les îles Açores. Tout nous fait présumer que les mêmes valeurs existent. Les timbres sont marqués du mot : *Madeira*.

COLOMBIE BRITANNIQUE.

Un timbre provisoire,— est-ce bien provisoire qu'il faut dire ? — vient d'être émis. Le type nous est connu : c'est le 3 pence bleu, imprimé en bistre sur blanc, ayant au bas l'inscription supplémentaire noire : *two cents* et non *two pence* comme dit *le Timbrophile*.

Impression, filagramme, piqûre sont les mêmes qu'au 3 pence.

2 cents, bistre.

PARAGUAY.

Le *Stamp Collector's Magazine* tombe à deux genoux devant ce timbre, en s'écriant : « Il est beautiful » prononcez bu'-ti-ful. Nous n'y voyons rien qui puisse tant exciter l'admiration. L'ovale ne nous paraît pas bien droit ; les inscriptions mal faites sont placées de travers ; les proportions mal prises et le dessin peu correct. A part cela, il est permis de le trouver « beautiful. »



Dans son enthousiasme, notre confrère anglais confondrait volontiers cette production avec celles de la *American Bank-Note Company*, si le papier et la piqûre étaient conformes aux timbres de cette Société. Il faut ne jamais avoir vu ces derniers timbres pour avancer un fait semblable, car tout ici dénote une main inexpérimentée.

Nous refusons, pour notre part, de considérer ce timbre comme sérieux jusqu'à preuves palpables du contraire. Voici pourquoi : Le Paraguay a trop à faire en ce moment avec le Brésil, que pour songer à adorer ce qu'il a toujours brûlé. En supposant même une conversion subite, d'où la république aurait-elle tiré ce timbre? Pas de chez elle, assurément, car tout mauvais qu'il est, ce timbre ne vient pas de l'Amérique du Sud qui nous a donné assez d'échantillons de son savoir-faire, et récemment encore la Bolivie. Il fallait donc s'adresser à l'étranger. Mais comment se fait-il alors que personne n'ait eu connaissance de cette émission avant qu'elle n'ait eu lieu? Si l'on se rappelle toutes les drogues américaines qui nous sont venues depuis quelque temps, l'on se rangera, pensons-nous, à notre avis.

Nous avons vu une dizaine d'échantillons de ces timbres, tous marqués d'une oblitération, appliquée d'une main légère, afin de ne pas endommager la *marchandise;* quelques parcelles de papier jaune adhéraient encore au revers des timbres, comme s'ils avaient réellement servi.

L'impression est couleur sur blanc ; la piqûre 12.

5 cents, rouge vermillon.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

On se sert aujourd'hui de timbres piqués 13.

ALLEMAGNE DU NORD (*États confédérés de l'*).

La série des timbres en groschen existe entièrement non dentelée.

SAXE.

La compagnie de Dresde va *se résigner* à faire paraître de nouveaux timbres, où la valeur sera énoncée en groschen. Il y aura :

1/4	grosch.	vert.
1/3	»	violet.
1 2	»	orange.
1	»	rouge.
2	»	bleu.

Ladite compagnie se conformera, probablement plus tard, aux nuances adoptées par l'Allemagne confédérée, en changeant la couleur des 1/4 et 1/3 grosch. Aujourd'hui, n'étant pas bien pénétrée de l'utilité des enveloppes, elle se demande — pour la forme — si oui ou non elle en émettra. Rassurez-vous, ami Galimar, vous en aurez : c'est certain.

FINLANDE.

On ne connaissait pas encore d'enveloppe 10 kop. rouge, imprimé sur papier blanc uni, de l'émission de 1850, ovale en largeur. Nous avons été à même de constater son existence ces jours-ci. Comme le 5 kop, même émission, dont nous avons parlé dans notre n° 55, il n'a pas de point dans le pavillon des cors de poste, ni entre la couronne et l'écu ; nous avons trouvé, toujours de cette émission, un 5 kop bleu également sur papier uni, mais avec les points aux endroits indiqués pour les précédents.

AÇORES (*Iles*).

Comme nous le supposions, les timbres signalés dans notre dernier numéro sont provisoires. Une émission nouvelle aura lieu incessamment. En attendant, le 5 reis non dentelé est remplacé par un autre, piqué. Il porte le mot Açores, en *rouge* au lieu de *noir*. M. Mahé ne doutera pas cette fois, il pourra contrôler *sur le timbre*.

BOLIVIE.

Les 5 et 10 centavos nous sont parvenus sous d'autres nuances, avec une valeur nouvelle, comme suit :

5	centavos	lilas pâle.
10	»	brun foncé.
50	»	bleu foncé.

Nous nous sommes demandé si les nouvelles couleurs remplacent bien les anciennes ou si elles n'auraient pas été émises plutôt afin d'établir une distinction entre les deux usages de ces timbres. Ayant *télégraphié* à Cobija, nous espérons qu'on nous fixera à ce sujet.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Le 6 pence de la Jamaïque serait-il tombé sous les yeux de l'administrateur des postes et l'aurait-il trouvé « beautiful » qu'on en a fait une copie presque exacte pour le nouveau 4 pence? Cela est fort possible; mais au risque de paraître difficile, nous trouvons ce timbre affreux. Il a dû voir le jour vers la fin de l'année écoulée, l'exemplaire que nous avons étant marqué 17 X^bre 1867. Ce timbre est imprimé sur papier blanc, ayant en filagramme un chiffre maigre 4 et piqué 13.



4 pence, brique.

GRANDE-BRETAGNE.

M. Mahé mourra tranquille — le plus tard possible, espérons-le, — il a découvert un filagramme! Les lettres V. R. se voient effectivement dans le 6 p. à relief (1842) comme l'indique notre confrère?

MEXIQUE.

Le 2 réales lilas de la 2e émission noir sur couleur est en cours avec le nom de ville en lettres gothiques.

CUBA (*Ile de*).

Nous en avons reçu des timbres télégraphes de deux valeurs, en usage depuis le premier janvier dernier :

500 mil^s de esc., brun sur jaune.
1 escudo, orange sur azur.

Le type correspond à celui d'Espagne, sauf l'inscription supérieure de l'ovale, portant : *Cuba teleg^s* 1868. Ces timbres sont piqués 14.

On nous informe par la même occasion que les timbres 1855-57, avec l'inscription supplémentaire : Y 1/4, valaient 1/4 réal et non 2 1/4 réaux comme on le croit assez généralement.

M. Mahé nous réclame de nouvelles explications sur le..... *three half cents* de Malacca. Ne pouvant rien lui refuser, nous lui donnons volontiers ces explications.

Il nous demande pourquoi, lorsque le timbre porte : *three half cents*, nous imprimons 3/2 cents au lieu de 3 1/2 cents. La raison en est simple : *Three*, veut dire 3; *half*, demi. Ce qui fait bien, pensons-nous, 3/2. Simplifions: en réduisant les fractions à leurs plus simple expression, cela nous donne 1 1/2 cents : deux demis faisant un entier. Est-ce assez clair, est-on convaincu, vos yeux se sont-ils enfin dessillés, ami Mahé?

M. W..., de Paris, nous adresse au même propos quelques lignes, résumées par celles que nous avions écrites et ajoute : « La feuille fiscale accepte-t-elle trois demi francs, pour 3 1/2 francs, ou bien la première de ces deux valeurs devient-elle la seconde entre ses mains? C'est ce qu'il serait bon de savoir.

A propos de droit et gauche.

A MON AMI GALIMAR.

« Ce 23 mars 1868.

» Cher Galimar,

» Tu me demandes mon avis sur *droit et gauche* du docteur Magnus, auquel répond l'ami Moens, et tu t'étonnes de ce que je ne sois pas entré dans la discussion. Te l'avouerai-je, cela m'a paru tellement puérile que je n'ai pas cru devoir m'y arrêter; mais puisque tu t'en mêles et que tu sens le besoin de t'éclairer sur cette grave question, mon amitié ne saurait hésiter à te satisfaire.

» Je ne comprends pas la grande préoccupation du savant docteur : elle se résout en peu de mots et c'est ce qu'a fait Moens avec sa gaieté habituelle, en indiquant un procédé très-simple que je n'ai jamais vu mettre en pratique, quoique j'en ai entendu parler, depuis le jour où l'on m'enseigna aussi la *droite et la gauche*, c'est-à-dire il y a bientôt quarante ans.

» En effet, de quoi s'agit-il? De s'entendre sur la question de savoir à quel point de vue on doit se placer pour désigner la droite ou la gauche d'un objet sans qu'il y ait équivoque.

» C'est cependant bien simple; le tout dépend de l'expression qu'on emploie : il n'y a qu'à mettre les points sur les *i*; voilà tout.

» Quand dans un sens indéterminé tu dis : à droite il y a telle chose, à gauche telle autre, on comprend parfaitement que tu indiques ta propre droite ou ta propre gauche; mais quand tu dis : à la droite du timbre on voit telle chose, ce n'est plus ta droite

que tu indiques, c'est celle de l'objet ou du timbre que tu décris.

» La droite d'un tableau n'est pas à la droite de celui qui le regarde, mais bien à sa gauche. Au théâtre, la droite de la scène est à la gauche du spectateur : la loge du Préfet est à droite, c'est-à-dire à gauche de la scène; la loge du maire est à gauche du spectateur; c'est-à-dire à droite de la scène. Pourquoi? parce que ces deux parties bien distinctes, spectateurs et acteurs, se faisant face, la droite de l'un devient la gauche de l'autre.

» Il en est de même sur un champ de bataille, où cependant il n'y a que des acteurs; aussi dans les rapports qui se succèdent à chaque moment de l'action, la précision des expressions doit être absolue. Un officier qui rend compte à son général de ce qui se passe ou de ce qu'il a vu, ne dira pas : l'ennemi attaque à droite ou il s'étend à gauche; il ne serait pas compris. Aussi dira-t-il : l'ennemi attaque notre droite ou l'ennemi s'étend vers la gauche.

» En résumé, toutes les fois qu'on dit la droite ou la gauche d'un objet qu'on décrit, il est bien certain que c'est la droite ou la gauche de cet objet qu'on indique et non pas sa propre droite ou sa propre gauche. Pourquoi la science héraldique a-t-elle consacré ce principe? C'est que l'écu se porte non pas sur le dos comme le dit le docteur Magnus, mais sur le cœur; que la droite de l'écu est la droite de celui qui le porte et que sur le dos des varlets où le docteur l'a peut-être vu, il devait conserver ses dénominations, parce que là comme ailleurs il représentait celui qui le possédait seul.

» S'ensuit-il qu'on doive s'exprimer toujours comme nous le disions plus haut? Non, et en voici la raison :

» Le timbre-poste participe à la fois du blason et de la numismatique; or, en numismatique la pièce de monnaie ou médaille n'a ni droite ni gauche; on trouve l'effigie qui est tournée à droite ou à gauche par rapport à celui qui tient et décrit la pièce; au revers sont figurés les animaux qui couvrent le champ et qui sont tournés soit à droite, soit à gauche, toujours par rapport à la droite ou à la gauche de l'examinateur.

» Il en est de même des légendes qui se lisent le plus ordinairement de gauche à droite et quelquefois de droite à gauche comme les *bonstophédon*.

» S'il s'agissait d'un principe nouveau à établir, pour décrire une chose nouvelle, il y aurait sans doute lieu de discuter et l'on pourrait appliquer au timbre ce que la science héraldique indique; mais dans l'espèce, nous ne voyons dans le timbre qu'une sorte de monnaie sans revers qui doit se décrire comme la monnaie même, abstraction faite des armoiries qui se décrivent selon l'usage.

» Il doit en être de même de l'enveloppe; mais à ce sujet, je ne partage pas l'opinion du docteur Magnus, qui la compare à un meuble. Il commet une grande erreur dans les conséquences qu'il en déduit.

» La face d'un meuble n'est pas la conséquence des ouvertures qui s'y trouvent, pas plus que la façade d'une maison ou d'un temple n'est la conséquence de l'entrée : c'est tout le contraire qui a lieu.

» Les inscriptions se placent sur la façade du temple; les enseignes se placent également sur la façade d'une maison et non derrière. Tandis que sur une enveloppe, la partie principale qui se présente naturellement à la vue, c'est le côté de l'inscription ou de l'adresse. Ainsi, par exemple, quand par suite de surcharge et d'erreur d'adresse, l'employé croit nécessaire d'ajouter une indication qui ne peut plus trouver place du côté de l'adresse, il écrit de ce côté même, en grosses lettres, les mots : VOIR AU DOS. Donc la partie de l'adresse d'une enveloppe est bien la face : le côté de l'ouverture en est bien le dos.

» Est-tu convaincu?..... oui? Tant mieux.

» Tout à toi,

» DE RIVES DE SEINE. »

DE QUELQUES VARIÉTÉS DE TIMBRES ANGLAIS.

Nous nous proposons d'appeler l'attention des Collectionneurs sur quelques variétés de timbres anglais : Variétés de filigranes et de dentelures, dont ne parlent point le *Catalogue* de M. Berger-Levrault, le *Guide-Manuel* de M. Mahé et qui ont échappées aux recherches persévérantes du docteur Magnus.

ÉMISSION DE 1850.

Type de 1840 — Deux fleurons aux angles supérieurs.

1 penny rouge, bleuté (par la gomme) filigrane petite couronne; piqué 16.

Type de 1841 — *Deux lignes blanches, deux fleurons.*

2 pence bleu, filigrane petite couronne ; piqué 16.

Outre ces timbres, les seuls de cette émission mentionnés par MM. Berger, Mahé et le docteur Magnus, nous avons à signaler :

Filigrane petite couronne; piqué 14.

1 penny rouge s/bleuté.
1 » » s/blanc.
2 » bleu »

Filigrane grande couronne :

1 penny rouge s/ bleuté piqués 16 et 14.
2 » bleu s/blanc » 16.

Nous possédons aussi le 1 penny rouge, filigrane petite couronne, piqué 16, imprimé sur papier blanc n'ayant pas été affecté par la gomme ; mais n'en ayant rencontré qu'un seul exmplaire, nous en parlons sous toute réserve.

Le docteur Magnus dans son article sur les dentelures, dit que les 1 p. et 2 pence, petite couronne, piqués 16, sont des essais de piquage. Nous ne partageons pas son opinion ; ces timbres étant très-abondants annulés, doivent avoir été en usage pendant un temps assez long. Par contre, les timbres que nous signalons, surtout ceux avec filigrane, grande couronne, piqués 16, sont d'une rareté excessive et doivent avoir été émis en très-petit nombre. Quant au perçage en ligne cité par le docteur Magnus et rencontré par celui-ci sur un timbre de 1 penny, il n'a rien d'officiel ni comme essai non plus. Ce perçage a dû être fait à la main, à moins qu'il ne l'ait été par entreprise privée.

Émission de 1855. — *4 pence piqué* 14, *filigrane jarretière.*

M. Berger mentionne un timbre sur bleuté à petite jarretière et un autre sur blanc à grande jarretière ; M. Mahé donne en plus ce dernier sur bleuté, qui nous est inconnu. Voici quel est le résultat de nos recherches :

1° *4 pence bleuté, petite jarretière*, mesurant à l'intérieur 12 millim. dans la longueur. Le papier qui est toujours fortement bleuté, surtout au revers, est très-épais et la surface a un glacé, un vernis qui disparaît en pliant le timbre.

2° *4 pence bleuté, jarretière moyenne*, mesurant 15 millim. On en voit de bleutés très-prononcés et d'autres qui le sont à peine, sur papier plus mince.

3° *4 pence, papier glacé blanc, grande jarretière*, mesurant 17 millim. C'est le timbre encore en vigueur succédant aux deux premiers qui nous semblent avoir été émis à titre d'essai.

Émission de 1862. — 3 *pence, filigrane fleurs héraldiques.*

Nous possédons un 3 pence, frappé en noir du mot *Specimen*, où l'entourage extérieur de l'ovale au lieu d'être blanc est pointillé. C'est dans cet état qu'il devait être émis, mais on jugea en dernier lieu que l'usure des planches ferait trop promptement disparaître ce pointillage finement gravé et l'on se décida pour un fond blanc. Le premier tirage ne fut pas livré au public. L'exemplaire auquel nous faisons allusion, provient de l'envoi que fait aux bureaux de poste de l'intérieur, le General Post Office de Londres, lorsqu'il y a une nouvelle émission.

Nous terminons ces quelques lignes en donnant notre opinion sur *Droit* et *Gauche*, innovation proposée par le Dr Magnus. Le nouveau système ne devant jamais être *généralement* adopté, la conséquence sera la confusion. En continuant celui que nous avons suivi jusqu'à ce jour, tout erroné qu'il puisse paraître aux personnes qui s'occupent de numismatique, nous avons l'avantage d'éviter les équivoques et c'est beaucoup. M. Pemberton et les collectionneurs anglais que nous avons consultés, nous assurent et nous partageons cet avis, qu'en Angleterre l'innovation ne sera pas adoptée.

J. P.

RÉPONSE A L'ARTICLE :

REVUE DU CATALOGUE BERGER.

J'ai attendu l'entière terminaison des articles publiés par M. J. P., à l'occasion de mon Catalogue, afin de pouvoir y répondre plus complétement.

J'y ai trouvé d'excellentes observations, dont je serai heureux de profiter, au cas d'une nouvelle édition ; mais il est quelques points sur lesquels je ne saurais partager l'avis de M. J. P. qui semble décider quelquefois d'une manière beaucoup trop affirmative, des questions encore douteuses aujourd'hui.

M. J. P. n'a d'ailleurs pas toujours tenu suffisamment compte de l'intervalle qui s'est nécessairement écoulé entre la composition de mon Catalogue et

sa publication, voire même le moment où il a écrit ses articles ; c'est ainsi qu'il signale, comme ayant été omis, un certain nombre de timbres dont personne n'avait encore connaissance lorsque mon Catalogue a été remis à l'impression.

Le temps me fait défaut pour reprendre une à une toutes les observations de mon critique. Je dois donc me borner aux plus importantes.

Pour commencer, j'observerai que je suis d'accord avec lui sur l'effet de la gomme, dite verte ou bleue, que nous rencontrons sur les timbres anciens de 1 p. et 2 p. de la Grande-Bretagne et un certain nombre de timbres des Colonies anglaises ; mais, par là même, je diffère d'avis avec lui, lorsqu'il dit :

Page 87 « Grande-Bretagne, 1855 : 4 pence PVAA » n'est pas un timbre tiré par erreur sur papier » azuré ; on s'en convaincra facilement par l'exa- » men de la gomme qui a donné les mêmes résul- » tats que les 1 et 2 pence. »

Il paraît, en effet prouvé, que la gomme n'agit qu'aux places où le papier est recouvert par la couleur, avec un certain coulage qui dépasse quelquefois l'impression d'environ 1/2 millimètre. Or, je possède un exemplaire du 4 pence PVAA 1855 dont la marge a près d'un centimètre ; il présente un papier entièrement azuré, d'une teinte uniforme. J'ai donc cru devoir admettre que ce timbre est tiré sur papier véritablement azuré. J'ajouterai maintenant que la couleur azurée du papier du 4 p. n'est pas accidentelle, puisqu'on la retrouve sur un timbre de cette même valeur, frappé du mot : *Spécimen*, qui indiquerait assez que ce timbre a été émis ainsi à l'origine. On rencontre aussi sur un papier semblable plus ou moins coloré le 1/2 p. de Malte, le 1/2 p. de Ceylan, les 1, 4 et 8 annas de l'Inde, timbres qui sont aussi uniformément colorés et qui diffèrent totalement par le papier et des timbres semblables sur papier blanc, émis ensuite, et surtout des vrais timbres bleus de Barbade et de la Trinité. On sait, d'ailleurs, que les papiers blancs ne sont pas identiques de teintes, et que les papiers vergés surtout ont souvent un œil azuré. C'est probablement à l'exagération de cette teinte qu'il faut attribuer la coloration azurée du 4 p. et des autres.

Le fait que l'on peut rendre parfaitement blanc, au moyen d'acides, ce papier aussi bien que celui des timbres à gomme dite verte, ne prouve rien, car cela obligerait d'admettre que les timbres, dits provisoires, de 4 cents bleus de British Guiana sont tirés sur papier blanc, puisqu'il est possible d'en blanchir le papier.

Du reste, je n'entends pas nier absolument la possibilité que, pour ce 4 p. de 1855, il n'y ait aussi une action quelconque de gomme. Je constaterai, toutefois, qu'elle serait, en tous cas, bien différente de celle qui a existé pour les timbres dits à gomme bleue.

M. J. P. pense que les timbres de Parme, de Modène, de Toscane et des Romagnes ont été réimprimés, soit absolument, soit en partie. Je dois dire que j'ai longtemps penché pour cette opinion, mais que je suis de plus en plus disposé à adopter l'avis contraire. Presque toutes les émissions des pays susmentionnés ont été brusquement retirées de la circulation. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, vu l'approvisionnement ordinaire des bureaux de postes qu'il ait pu rester à l'état neuf des quantités relativement considérables dont profiteraient maintenant les collectionneurs.

Les Toscane 1er type, que M. J. P. considère comme ayant tous été réimprimés, sont toujours restés rares, *neufs*. S'il y avait eu une réimpression, comment n'en aurait-on pas tiré la même quantité que, soi-disant pour les Modène, etc. Comment n'aurait-on pas réimprimé en nombre le 60 Crazie et le 3 Lire ? N'oublions pas, d'ailleurs, que la réimpression de timbres couleur sur blanc, présente toujours de grandes difficultés, et qu'on n'arrive, pour ainsi dire pas à saisir la nuance exacte. Les nuances des timbres de Toscane sont précisément du nombre de celles que j'appellerais difficiles pour la réimpression. Je crois pouvoir dire que, s'il y avait eu réimpression, la différence devrait frapper à première vue. Il y a des réimpressions de Toscane sur papier blanc sans filigrane : la nuance des couleurs est-elle pareille à celles de la série blanc à réseaux ? Et les Parme anciens, couleur sur blanc, pourquoi ne pas les avoir réimprimés ?

Au même titre, il faudrait admettre la réimpression des timbres de Naples et de Sicile, dont M. J. P ne parle pas, et se demander pourquoi l'on n'a pas aussi réimprimé le 1/2 tornèse bleu provisoire de Naples. Il est pourtant à peu près certain que les timbres de Sicile ont été réimprimés ; mais pour

ceux-là les planches étaient restées entre les mains de l'imprimeur.

Pour discuter entièrement l'opinion de M. J. P., il faudrait savoir quelle date il assigne à ces réimpressions. Il ne les fera pas, sans doute, remonter au delà des années de 1866 ou 1865, et, dès lors, il faut admettre que pour les Modène, Parme et Romagnes, noir sur couleur, l'administration des postes italiennes aurait conservé pendant six ans dans ses archives les papiers non imprimés, originairement destinés au tirage de ces timbres. On peut, en effet, dire avec une certitude presque absolue qu'il est à peu près impossible d'assortir complétement et de retrouver les nuances précises de papiers de couleur, et que, dans le cas de réimpression, les administrations n'y pensent même pas, témoin la réimpression de la première émission de Wurtemberg.

Il faudrait, d'ailleurs, avoir apporté à ces réimpressions une attention scrupuleuse, pour avoir pensé, par exemple, à tirer le 1 Lira de Modène sur papier à filigrane et le 10 C. tassa gazette sur papier sans filigrane. Nous ne trouvons aucun exemple de cette attention dans les réimpressions connues, même les plus soignées, exemple celle de la première émission de Prusse.

M. J. P. ne croit pas à l'émission de Moldavie de 1854. Je n'oserais garantir la date, mais, quant à l'authenticité, je crois que la collection Ph. que M. J. P. connait, renferme deux exemplaires authentiques de cette émission et je possède moi-même le 108 para incontestablement authentique et oblitéré.

Quant au Mercure rouge d'Autriche, je ne puis plus me rappeler depuis quand je possède celui qui se trouve dans ma collection, mais je dois dire que son authenticité me paraît à peine discutable. Notre principale autorité est le *Magasin pittoresque* qui le mentionne d'après les sources les plus authentiques, sur données reçues directement de Vienne. Il en parle dans sa livraison de mai 1864, et je sais que M. N. R. se trouvait dès 1861 en possession des données qui ont servi de base à ses articles. M. Mahé a prouvé de nouveau son authenticité (*Timbophile*, p. 250) en rappelant les décrets rendus, d'après des renseignements reçus de Vienne. On peut trouver spécieuse l'objection qu'on n'en connaît pas d'exemplaires oblitérés. Il me suffira de rappeler que le Mercure jaune oblitéré, a été également presque introuvable pendant plusieurs années et qu'il n'est devenu relativement commun que lorsque le hasard en a fait découvrir, tout récemment, un grand nombre, dans le tiroir d'une dame en Autriche. D'ailleurs, l'article du *Timbrophile* nous a appris qu'il avait servi quelque temps concurremment avec le bleu, pour la même valeur d'un kreuzer, ce qui a été une grande raison de sa multiplication.

Est-il sérieusement admissible que l'administration des postes autrichienne ait donné sciemment un renseignement inexact; qu'elle ait fait avant 1861, un tirage de fantaisie, dont aucun exemplaire n'aurait vu le jour avant 1864? Rappelons nous la rapidité avec laquelle se sont répandues les réimpressions des timbres autrichiens. En outre le Mercure rouge présente bien comme tirage, comme papier, comme nuance, tous les caractères d'un timbre ancien authentique et nullement ceux d'une impression ou d'une réimpression faite en 1861 ou à plus forte raison en 1864. Quelle différence avec le rouge des véritables réimpressions! Parmi toutes celles qui ont été faites, nous n'en connaissons pas une seule qui arrive à rendre exactement l'apparence du timbre original.

Il y a pour cela deux raisons :

D'un côté, l'administration des postes d'un grand État n'est pas un contrefacteur qui s'attache, pour tromper un collectionneur, à reproduire minutieusement tous les caractères d'un timbre.

En outre, sans parler du papier, on n'y arriverait sans doute pas, si même on le voulait. Il y a en effet dans l'impression d'un timbre ancien quelque chose de relativement primitif, nous dirions presque de naïf, que l'ouvrier typographe de nos jours ne saurait plus rendre, précisément parce qu'il travaille mieux qu'on ne le faisait anciennement.

Prenons notamment la réimpression des timbres d'Autriche: pas la moindre prétention de cacher le fait; et c'est cette administration que M. J. P. suppose avoir pris des précautions à peu près impossibles pour attraper les gens sur un timbre isolé.

M. J. P. n'approuve pas non plus la distinction que j'ai établie pour les papiers mécanique et vergé. On devrait, selon lui, distinguer seulement le papier uni du papier rayé (ayant des lignes).

Avant d'arriver à l'examen du fond de la question, je dois dire que l'observation de M. J. P. est

fondée à certains égards. Il y a, en effet, une distinction utile à établir entre le papier uni et le papier rayé. Le fait m'avait frappé à propos des timbres de Sydney, au moment de donner le bon à tirer de mon Catalogue. Pour en tenir compte, il eût fallu tout remanier et retarder peut-être de six mois la publication; la distinction ne m'a pas paru assez importante pour cela. D'ailleurs, il faut le dire, ayant déjà passablement innové dans mon Catalogue, je n'avais qu'une crainte, c'est qu'on ne me reprochât d'être par trop minutieux. Le contraire ayant eu lieu, je me sens encouragé à faire un nouveau pas, d'autant plus qu'en m'occupant, au mois de juillet dernier, de la partie des essais, j'ai rencontré un cas où la distinction est presque indispensable.

Pour revenir à la question de principe, je dois dire qu'à mon avis, la distinction entre papier vergé et papier mécanique est bien plus importante que celle entre papier uni et papier rayé. Je ne me rappelle en ce moment qu'un bien petit nombre de cas dans lesquels cette dernière distinction sert à établir ce que j'appellerais des différences de variétés, recherchées avant tout par les grands collectionneurs : *Timbres de Victoria, de Sydney, de Finlande et des Principautés Danubiennes.*

Il y a, au contraire, une importance capitale pour tout collectionneur, quel qu'il soit, à arriver à bien saisir les caractères distinctifs, la différence d'aspect du papier vergé et du papier mécanique, et cette importance est peut-être plus grande encore pour le commençant que pour l'amateur qui s'occupe depuis longtemps de timbre-poste : Je pense avant tout à la contrefaçon.

OSCAR BERGER-LEVRAULT.

(*A continuer.*)

Où allons-nous, où allons-nous ! (1).

Le progrès n'a pas de limite. Le génie de l'homme non plus : en voici encore la preuve.

Frappé de la perte de temps qu'exige la manipulation d'une lettre avant d'être arrivée à destination, un Américain, Ap. Fool, vient d'inventer une nouvelle sorte de timbre, qui est le perfectionnement de l'idée de ceux sur baudruche usités en Prusse. Le timbre est imprimé sur papier spécial et enduit d'une espèce de *colle* du côté de l'impression qui adhère *seule* à la lettre lorsque le timbre est posé *à l'angle droit supérieur*. A l'angle gauche l'impression ne prendrait pas, pour des motifs que nous n'avons pu pénétrer. Mais, nous dira-t-on, pourquoi plutôt l'un angle que l'autre ? Parce que l'inventeur est en même temps celui d'une machine destinée à oblitérer les timbres, qu'il lui importait beaucoup que l'affranchissement se fît à un seul endroit. Tout le secret de cette invention consiste, nous a-t-on dit, dans la préparation de la *colle*.

Nous avons vu fonctionner comme essai, il y a huit jours, cette *Selfregistering-machine*, c'est ainsi qu'on la nomme, dans un des bureaux de poste de cette ville et toutes les personnes qui y assistaient ont été comme nous, émerveillées du résultat. Aussi ce système doit-il être adopté sous peu, comme il l'est déjà, nous a-t-on assuré, par les États-Unis.

Ce que nous avons trouvé de plus remarquable dans cette invention, c'est que le timbre oblitérant sert à deux usages : il annule les timbres, en indiquant le bureau d'origine; au lieu de demander la couleur à un tampon, elle lui arrive du haut : donc, aucune interruption dans le travail. Au moyen d'un mécanisme, assez difficile à expliquer, les lettres sont amenées une à une, d'un bac où elles se trouvent pêle-mêle, sous la griffe pour y recevoir leur marque; puis, pour plus d'accélération, rejetées alternativement soit à droite ou à gauche, où elle se trouvent pesées et marquées de leur poids en petits chiffres rouges.

Comparativement à la besogne faite, il ne reste plus à l'employé qu'un mince travail : Taxer les lettres non affranchies ou insuffisamment, dont il connaît maintenant le poids, et le triage des lettres.

En apprenant de semblables inventions, nous sommes certains que nos lecteurs répéteront avec nous : Où allons-nous, où allons-nous !

La Haye, 8 avril 1868.

C. BLACKMAN.

(1) Reproduction interdite pour le *Timbrophile* seulement.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 29, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :

Buenos-Ayres, Canada, États Pontificaux, Égypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 5-00
Brésil et Colonies Anglaises 5-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

Les émissions nouvelles subissent depuis peu un temps d'arrêt qui met au désespoir tous les Galimar de la timbrophilie. Il faut bien que nous le constations, puisque cela est : Oncques ne vit jamais pareille disette. Voici le bilan du mois :

CANADA.



Ils nous sont parvenus les timbres que nous annonçions dans notre dernier numéro. Ils sont au nombre de sept, y compris le 15 cents dont nous avons déjà donné la nuance et le type; ce sont :

1/2 cent. noir.	3 cents vermillon et rouge.
1 » brun-orange.	6 » brun.
2 » vert.	12 1/2 » bleu.

L'impression est sur papier blanc ; la piqûre 12.

Il y a deux variétés de nuances bien marquantes du 3 cents : *vermillon* et *rouge*.



Tous ces timbres sont à l'effigie de la reine Victoria tournée vers la droite ; ils ne différencient que par le dessin des encadrements, sauf le 1/2 cent qui est de plus petite dimension. Nous reproduisons les deux principaux types.

MADÈRE.

Nous avons obtenu les timbres suivants :

Non dentelés.	*Piqués* 13.
20 reis bistre.	5 reis noir.
50 » vert.	10 » jaune d'or.
80 » orange.	25 » rose.
100 » lilas.	120 » bl. pâle et foncé.

Comme nous l'avons dit, ces timbres sont marqués du mot : *Madeira*, imprimé en noir, et en rouge pour le 5 reis.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous avons vu un 2 kr. orange non dentelé.

PRUSSE.



Puisque les nouveautés ne foisonnent pas, depuis plusieurs mois, il faut que le 1er bataillon de la 25e landwehr d'Aix-la Chapelle, nous montre le type qu'il employait pour donner la franchise à ses lettres lors de la dernière guerre. Au centre on voit l'aigle prussienne. Le timbre est bleu. Si M. de Volpi en possédait un exemplaire il dirait, avec beaucoup de larmes dans la voix, que son timbre est *ounique*. Et il n'aurait pas tout à fait tort, car en général tous les feldpost deviennent introuvables.

DANEMARK.

Le 8 sk. bistre a vu le jour le 17 avril dernier. Ce timbre est identique en tous points aux autres valeurs en cours.

VICTORIA.

Nous avons reçu des 4 p. avec le nouveau filagramme, couronne surmontée d'un V.

NOUVELLE-GRENADE.

M. Roussin qui nous avait montré le 50 centavos rouge, au lieu de vert, de la cinquième émission, vient de nous remettre le 20 centavos vert, au lieu de rouge, sur papier blanc.

M. Mahé annonce avoir vu cette dernière valeur en rouge, mais sur papier azuré et il fait des vœux pour qu'il voie un jour le 50 cent. vert sur *papier blanc* qu'il ne connaît que sur *papier azuré*. M. J. P. lui redira avec nous, que nous avons vu, de nos yeux vu, il y a environ trois ans, le timbre qu'il cherche..... Bonne affaire, pour le *vieux neuf*.

SHANGHAI.

Le *Timbrophile* annonce qu'il existe des 2 candareens noir de la première émission avec valeur en *lettres* et en *chiffres*. C'est donc trois variétés, en comprenant celle sans S et sans compter celle imprimée sur papier vergé.

Parmi nos 1 candareen brun dernière émission, nous en avons trouvé qui portaient un S : 1 cand^s^. Voilà encore du *vieux-neuf*.

VAN DIEMEN.

Le 6 pence est lilas rougeâtre.

BOLIVIE.

Sur le témoignage d'un de ses correspondants, le *Stamp Collector's Magazine* annonce un 15 cent bleu sur papier blanc, identique aux autres timbres, mais ayant le mot *anotados* au lieu de *contratos*.

SUISSE.

Par suite du traité postal conclu avec l'Allemagne du nord, le 40 centimes vert sera supprimé le 1er septembre prochain et remplacé par un autre de 25 centimes même nuance.

Le 18 écoulé, a fait son apparition l'enveloppe

30 centimes bleu.

Le papier et de dessin sont les mêmes que pour les autres valeurs.

AUSTRALIE DU SUD.

Les 1 penny commencent à nous arriver piqués 11 1/2. M. Mahé appelle cela du *vieux-neuf*. C'est du nouveau !

LUXEMBOURG.

La nuance du 1 centime est bistre rougeâtre ; le perçage est indiqué par de petits points en couleur.

WURTEMBERG.

Émission d'un 7 kreuzer percé, type en vigueur. Il y en a deux nuances :

7 kreuzer, bleu-ardoise.
7 » gros bleu.

Il est très-probable que nous aurons bientôt l'enveloppe même valeur, remplaçant comme le timbre, le 6 kr.

TRINITÉ.

Le timbre rouge sans valeur avec cc. et couronne en filagramme, est carmin.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

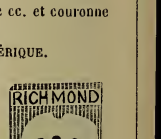

M. Albis (quel *droole* de nom) a déclaré dans le *Timbrophile* que les 2 Saint-Louis étaient encore de la drogue américaine. Si cela est, MM. les Yankees ont adopté un nouveau mode de spéculation qui nous dépasse : On ne connaît ces deux timbres que dans la collection de M. Ph.

En voici un autre du même album. Le dessin n'est pas positivement riche, mais la rareté du timbre, fait, paraît-il, couler des jours heureux à son propriétaire. M. Albis nous dit qu'il n'y a jamais

en de timbres locaux à Richmond ; celui-ci serait donc faux ?

L'impression de ce timbre est noire sur papier blanc.

Des Enveloppes timbrées (1).

GÉNÉRALITÉ SUR LES ENVELOPPES.

On désigne sous le nom d'*Enveloppes timbrées*, des enveloppes frappées d'un timbre destiné à en opérer l'affranchissement.

L'idée d'employer ces enveloppes est aussi ancienne que celle des timbres mobiles. Nous serions même tenté de dire qu'elle est plus ancienne. En effet, si l'on fait abstraction du billet de *Port payé* émis en France en 1653 par M. de Valayer pour le service postal spécial de la ville de Paris, véritable timbre mobile sur lequel nous ne possédons que des renseignements bien incomplets, nous trouvons que l'idée d'employer les enveloppes est celle qui a été la première proposée. On lit dans l'introduction de l'ouvrage : les *Timbres-Postes illustrés*.

« Le 23 mars 1823, M. G. Treffenberg proposa » aux États de la noblesse de Suède d'émettre un » papier timbré destiné à servir d'enveloppes aux » lettres. Cette proposition fut rejetée à une très- » forte majorité. »

Le projet de M. Treffenberg se rapporte incontestablement à une enveloppe timbrée. Qu'est-ce, en effet, sinon ce qui parut plus tard en Angleterre et que l'on connaît sous le nom d'Enveloppes vignettes de Mulready, dont il existe deux formes, l'enveloppe proprement dite et le Cover. Celle-ci n'est-elle pas un vrai papier timbré ?

Nous trouvons encore dans le n° 27 du *Timbre-Poste* sous le titre : *Quel est l'inventeur du Timbre-Poste?* l'exposé d'une découverte faite en Piémont et qui se rapporte à un papier timbré du même genre. Il s'agit de timbres, soit humides, soit secs, que l'administration sarde appliquait sur des feuilles de papier, d'abord ordinaire, puis spécial par le filigrane, dont l'emploi autorisait le transport de la correspondance privée par toute autre voie que la poste royale. L'assimilation de ces timbres avec les timbres-postes a été l'objet de critiques que nous n'admettons pas. C'est bien là un papier portant un timbre postal tout aussi bien que le papier sur lequel on transcrit un acte, frappé du timbre extraordinaire, est un papier timbré de dimension quoiqu'il ne sorte pas des fabriques de l'État. Nous reviendrons plus loin sur ces timbres.

En Angleterre, l'agitation qui a précédé la réforme postale et le concours pour le meilleur timbre à adopter, ont donné lieu à un grand nombre de projets d'enveloppes dont la plupart sont restées inconnues. Plusieurs des propositions de M. Whiting, que l'on trouvera plus loin, ont trait à des enveloppes ou à des feuilles timbrées. Mais la première émission de timbres d'affranchissement eut lieu précisément en enveloppes-timbrées. Les vignettes de Mulready parurent le 6 mai 1840, en même temps que le premier timbre mobile d'un penny noir (Stamp C. M. 1865 n° 29, d'après M. Pearson Hill).

C'est aussi ce système qu'adoptèrent, dès le début, plusieurs des pays qui les premiers firent usage de timbres-postes. La Finlande, qui les employa dès 1845, se servit principalement d'enveloppes, et si les recherches des collectionneurs semblent avoir démontré qu'à cette époque on employait déjà des timbres mobiles semblables de dessin, le fait demande pourtant confirmation. De plus, la rareté relative de ceux qu'on considère comme tels, témoigne qu'ils auraient été d'un usage moins fréquent que les enveloppes.

En Russie, les enveloppes timbrées furent mises en service en 1848, et ce fut seulement en 1857 que parut le premier timbre mobile.

Depuis cette époque, l'usage des enveloppes timbrées s'est étendu à un assez grand nombre de pays. Tous les États allemands, la Bavière exceptée, en font usage. L'Autriche les a aussi adoptées depuis 1861. La Suisse qui ne comptait jusqu'alors qu'une enveloppe ancienne du canton de Genève, vient d'en émettre de 5, 10 et 30 centimes. On en trouve en Danemark, mais il faut franchir l'Atlantique pour en rencontrer aux Etats-Unis d'assez anciennes (1853) et de toutes récentes au Brésil et sur les bords de l'Uruguay, dans la République Orientale. Parmi toutes les colonies anglaises, Maurice, Ceylan et l'Inde seules en font usage. Le plus grand nombre des pays d'Europe ne les emploient pas et parmi les plus importants, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, etc.

(1) Droits de traduction et de reproduction réservés.

Ici se place tout naturellement cette question : Les enveloppes timbrées sont-elles utiles? Le *Timbre-Poste* s'est chargé d'y répondre dans son n° 25, et sa conclusion toute négative est tout à fait conforme à la nôtre. Cependant en voyant des pays comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne conserver un usage semblable, il faut bien admettre qu'il n'est pas sans avantages. Le *Timbre-Poste* en signale avec raison tous les inconvénients. Il en est un qu'il oublie et qui, nous a-t-on dit, a été mis surtout en avant en France dans toutes les enquêtes administratives destinées à constater l'utilité des enveloppes. C'est que le commerce, en envoyant ses dépêches, tient à leur donner une date précise et authentique par l'application du timbre à date de la poste. Or, cette espèce d'enregistrement ne peut avoir lieu que si le timbre est appliqué directement sur le corps de la lettre; ce qui ne saurait être lorsque cette dernière est placée sous enveloppe. Cette raison est-elle valable? Il faudrait d'abord prouver que la grande majorité des lettres de commerce n'est pas adressée sous enveloppe, ce qui nous paraît avoir besoin de preuve.

Il nous semble que la vérité se trouve entre les deux opinions qui admettent et rejettent les enveloppes timbrées de toutes les valeurs: et nous serions disposé à accueillir un système voisin de celui en usage en Angleterre et ailleurs. Il n'y a d'enveloppe officielle que d'une seule valeur, 1 penny rose. C'est la seule que l'on vende dans les bureaux de poste. Mais sur la demande des particuliers qui fournissent leur papier, et moyennant une légère rétribution, 1 shilling par sorte, l'imprimerie du gouvernement à *Somerset house* délivre une quantité quelconque des enveloppes aux valeurs ordinaires, mais encore des sortes composées de telle manière que le montant en réponde à une taxe usuelle. Un système voisin vient d'être appliqué dans la Confédération de l'Allemagne du Nord. Il y a six timbres mobiles pour une seule enveloppe d'un groschen. On annonce que le gouvernement n'imprimera d'autres timbres sur enveloppes qu'à la demande des particuliers qui fourniront leur papier. L'administration pourrait donc, en France comme en Belgique, timbrer des enveloppes aux sortes les plus communes, 5, 10 et 20 centimes pour la France par exemple, et admettre les particuliers à faire timbrer les autres sortes qu'il leur conviendrait. Si le commerce n'en fait pas l'usage qu'on est en droit d'espérer, l'emploi n'en saurait être douteux par ceux pour qui une enveloppe est un moyen de soustraire la correspondance à la curiosité des employés de la poste.

Il est une autre question qui nous paraît étroitement liée à celle de l'utilité des enveloppes. C'est celle-ci : Peut-on faire usage du timbre imprimé sur une enveloppe après l'avoir coupé, ou bien l'intégrité de l'enveloppe est-elle la condition nécessaire de la validité du timbre? La réponse à la première question est affirmative en ce qui concerne la Grande-Bretagne et la Saxe. Un de nos amis nous a assuré avoir reçu plusieurs fois des lettres de ces pays, affranchies à l'aide de timbres découpés sur d'autres enveloppes. Elle est négative en ce qui concerne le Hanovre et le Brunswick, au moins pour la première série de ce dernier pays. A l'appui, on trouve constamment des oblitérations sur les timbres des premiers pays, oblitérations faites à l'aide de timbres à date et de diverses griffes. Les timbres d'enveloppe de Hanovre au contraire ne sont pas d'ordinaire oblitérés. L'oblitération, lorsqu'on la rencontre, paraît tout à fait accidentelle, car elle ne porte jamais que sur l'encadrement. Il en est de même des timbres grand ovale de Brunswick; mais ceux à petit ovale sont habituellement oblitérés en plein par un timbre à date ou autre. Il semble qu'à l'origine, les enveloppes prussiennes à effigie n'étaient pas oblitérées, car on trouve les timbres ovales sur papier à fils, le chiffre de la valeur simplement traversé par un trait à l'encre bleue ou au crayon bleu. Il en est de même des enveloppes à timbres octogones et d'un certain nombre de celles avec inscriptions, mais le plus souvent elles portent une oblitération formée par un timbre à date rectangulaire. Le timbre des enveloppes suisses n'est pas non plus oblitéré, les timbres mobiles qui l'accompagnent l'étant, ce qui semblerait indiquer qu'il est défendu de couper l'enveloppe.

Faut-il avec M. O.-B. voir dans l'absence d'oblitération une marque de respect pour l'image de la Majesté Royale? Mais cette oblitération se trouve dans les pays à gouvernement absolu et de droit divin comme l'Autriche, tout aussi bien que dans la constitutionnelle Angleterre. Il nous semble plus probable que la défense de couper l'enveloppe et de

faire usage du timbre en provenant, rendait l'oblitération inutile. C'est peut-être au contraire le désir de concilier le respect pour le souverain avec les exigences du service qui fait oblitérer les timbres badois d'enveloppe sur le cadre seulement, ou les parties secondaires de l'effigie. Tous les autres pays à notre connaissance sont dans l'usage d'oblitérer leurs timbres d'enveloppes ; mais on n'en saurait tirer cette conclusion qu'on peut employer séparément les timbres découpés.

Dr Magnus.

A continuer.

RÉPONSE A L'ARTICLE :

REVUE DU CATALOGUE BERGER.

Suite et fin. — Voir le numéro précédent.

En disant qu'un certain nombre de timbres Vues de Sydney sont imprimés sur papier rayé et sur papier uni, donnerai-je au collectionneur qui n'a jamais vu ce timbre, une indication assez exacte pour reconnaître la contrefaçon? Nullement, car il est très-facile au contrefacteur de se procurer du papier à lettre uni et du papier à lettre rayé, et de faire imprimer sa contrefaçon sur les deux espèces de papiers. En disant au contraire que ces timbres sont tirés sur papier vergé, sans même distinguer s'il est uni ou rayé, je crée du coup une difficulté majeure au contrefacteur, car de nos jours il est excessivement difficile de se procurer du papier vergé. Il est donc très-probable que le contrefacteur aura fait faire son tirage sur papier mécanique et dans ces conditions tout commençant qui aura suffisamment étudié les caractères distinctifs des deux espèces de papiers, constatera de suite la contrefaçon. Nous mêmes perdons-nous notre temps à étudier les différences de gravure, quand il s'agit de la contrefaçon la plus courante des Vues de Sydney, Romagne, etc.? L'aspect seul du papier ne nous suffit-il pas?

N'oublions pas que le papier vergé a un cachet *sui generis*. Certains papiers mécaniques fabriqués il y a dix ou quinze ans rappelaient ce cachet ; il peut donc y avoir doute pour certaines émissions anciennes, mais ce n'est guère le cas pour les contrefaçons, qui sont toutes de date relativement récente.

M. J. P. pense que j'aurais dû mentionner dans mon Catalogue divers essais ;

Certains tirages de fantaisie qu'il mentionne, tels que : Bâle 2 1/2 vert, etc

Or, ces deux catégories de timbres rentrent nécessairement dans la seconde partie de mon travail qui est en préparation. C'est par un motif tout spécial que j'ai cité exceptionnellement l'essai de Guyane hollandaise, et trois tirages de fantaisie ou essais de Prusse.

Pour plusieurs colonies anglaises, telles que la Guyane, etc. M. J.P. critique les résultats auxquels nous sommes arrivé. Nous reconnaissons que, dans certain cas, nous avons dû nous borner à donner, non des résultats positifs, mais ceux qui nous paraissaient les plus probables. Nous ne pouvions espérer d'arriver, dès maintenant, à des données précises, lorsqu'elles n'avaient pu être obtenues par M. N. R., placé pour les demander, dans des conditions tout exceptionnelles. Il ne nous restait plus qu'à comparer les renseignements obtenus avec les travaux publiés sur la matière en Angleterre : Il nous est arrivé plus d'une fois de ne rien trouver, ou de ne rencontrer que des résultats insuffisants.

On comprend facilement que nous ne parlons pas des travaux très-remarquables qui ont paru dans ces derniers temps. Tous les amateurs savent qu'ils sont de date trop récente pour qu'il nous ait été possible de les utiliser pour notre Catalogue; jusqu'ici ils n'embrassent d'ailleurs qu'un nombre bien restreint de colonies.

La science philatélique se ressentira quelque temps encore du manque presque absolu de méthode avec lequel ont été faites, à l'origine, un grand nombre de collections anglaises. Combien notre tâche ne serait-elle pas rendue plus facile, si, tous les amateurs anglais un peu sérieux avaient pris soin, dès le début, de préciser et de noter autant que possible les dates extrêmes d'émission pour les timbres des diverses colonies anglaises, à une époque où les timbres passaient presque directement des lettres qui les avaient portées, dans les collections; de noter de même pour toutes les variétés de papier, de nuance, etc., les dates d'arrivée en Angleterre. Ils sont à cet égard pour ainsi dire à la source, tandis que sur le continent nous ne pouvons guère procéder que par induction. Aujour-

d'hui il est bien plus difficile de reprendre ce travail et d'ailleurs peut-on nier que le plus petit nombre d'amateurs anglais soit disposé à le faire, quand certains articles de leurs journaux témoignent que la majorité ne comprend pas la nécessité de l'étude des papiers et des dentelures, en n'y voyant que matière à la recherche de variétés nouvelles.

Parlerons-nous des erreurs et des omissions que nous reproche M. J. P. Nous aimons mieux reconnaître que dans un travail d'aussi longue haleine, il est impossible qu'il ne se glisse pas des fautes, mais si nous avions ici le temps de reprendre en détail toutes les critiques, nos lecteurs verraient avec nous qu'en tenant compte de quelques défauts de corrections de nos typographes, qui ont dénaturé nos descriptions ou les ont rendues incomplètes; des timbres que M. J. P. ne connaît pas et dont nous avons vu des exemplaires; enfin des variétés qui n'ont été publiées par les journaux que pendant l'impression et depuis la publication de notre catalogue, il en reste bien peu qui nous méritent les reproches qu'il nous adresse. Ainsi, sans doute, pensent les collectionneurs qui ont fait de notre Catalogue leur *Vade mecum:* leur suffrage a été pour nous la plus agréable récompense de nos travaux et de nos veilles.

Oscar Berger-Levrault.

RÉPLIQUE A M. O. BERGER.

Quoique M. Moens, avec son urbanité habituelle, ait bien voulu mettre à notre disposition les colonnes du *Timbre-Poste*, nous ne voulons pas abuser de sa bonté ni mettre à l'épreuve la patience des lecteurs du journal. Nous répondrons donc aussi brièvement que possible aux observations de M. Berger.

Déplorons tout d'abord que le temps ait manqué à M. Berger, pour intercaler dans sa réponse — passablement longue pour un homme pressé, — un ou deux exemples des erreurs dans lesquelles il prétend que nous sommes tombé, pour s'en tenir à des assertions vagues et générales qui doivent lui avoir pris plus de temps et occupent plus de place que ne l'aurait fait la simple mention d'un ou deux faits à l'appui de ce qu'il avance.

Puisque M. Berger se range à notre avis que le timbre anglais 4 pence, petite jarretière en filigrane, ne provient pas d'un *tirage de quelques feuilles, fait par erreur et que la gomme a réagi sur le papier*, nous sommes d'accord. Nous n'ignorons pas que les papiers glacés anglais de certains timbres sont tantôt blancs, mi-blancs, quelquefois grisâtres; mais cela est sans importance, un soupçon d'azur dans la pâte du papier donnant cette dernière teinte. Elle se prononce davantage lorsqu'on la place sur papier blanc ou mi-blanc et se rapproche par contre de la teinte blanche, mise sur papier azuré. C'est ainsi que les avis se partagent: le catalogue de Mount Brown donne par exemple le 6 p. Sierra Léone comme étant sur papier blanc; MM. Berger et Mahé pour le non-dentelé seulement et bleuté pour le timbre piqué; M. Moens les considère tous deux comme blancs et nous trouvons que l'exemplaire non dentelé de notre album a la teinte grisâtre ou bleuâtre.

Concernant le 1 p. anglais non dentelé, nous *maintenons* ce que nous avons dit. Imprimé en rouge ou rouge-brun, ce timbre a toujours eu le papier blanc enduit de gomme verte; il n'y a que le 1 p. rose, non mentionné dans le catalogue, qui ait eu la gomme blanche; tous les autres exemplaires sur blanc ayant été obtenus par une lessive répétée. A ce propos M. Berger prétend qu'on devrait admettre comme tiré sur papier blanc, les 4 cents bleus provisoires de la Guyane anglaise parce qu'il est possible d'en blanchir le papier. Cette remarque tombe à faux puisqu'il n'y a pas de demande pour des 4 cents blancs; ensuite parce que les 4 cents bleus ne peuvent être métamorphosés en blanc par aucun procédé chimique.

M. Berger nous fait observer qu'ayant cité comme réimpressions les timbres de Parme, Toscane, Modène Romagnes, nous aurions dû citer aussi celle de Sicile que nous omettons. Nous sommes loin de prétendre avoir relevé *toutes* les omissions, signalé *toutes* les erreurs de son livre; mais nous sommes parfaitement d'accord quant à la réimpression de ces timbres. Seulement, puisque M. Berger n'admet pas celles de Parme, Modène, etc., parce que *l'administration des postes n'a pu conserver pendant six ans dans ses archives les papiers originaires* et les mêmes encres sans doute aussi, destinés au tirage de ces timbres, comment se fait-il qu'il admette celle de Sicile? Pense-t-il que l'administration des postes de ce royaume ait été plus prévoyante?

L'impression d'un timbre ancien a quelque chose de primitif, dit-il, que l'ouvrier de nos jours ne peut rendre. Soit. Mais dans ce cas il ne sera pas difficile à M. Berger de nous indiquer les caractères distinctifs de la réimpression, que pour notre part nous désirons vivement connaître. Sa tâche sera d'autant plus facile, qu'il ne « connaît pas une seule réimpression qui arrive à rendre exactement l'apparence du timbre original. »

Selon M. Berger, pour qu'on puisse constater une réimpression, il faut qu'elle comprenne toutes les valeurs. Le 1/2 tornèse de Naples n'ayant pas été réimprimé, il est facile d'en tirer sa conclusion. En suivant ce raisonnement nous pourrions dire à notre tour : la réimpression partielle des timbres de Toscane sur papier uni n'en est pas une, parce qu'elle ne comprend pas le 60 crazie. Mais pourquoi n'a-t-on pas réimprimé ce timbre? Parce qu'on n'a pu vraisemblablement en retrouver la planche, égarée sans doute comme celle du 2 soldi qu'on a réimprimé pourtant, en substituant les mots : 2 soldi, à une planche d'une valeur en crazie. Nous en avons vu avec filigrane imité et d'une impression défectueuse, sauf l'encadrement. La planche originale du 2 soldi n'ayant pas eu un long usage, ne pouvant produire deux impressions différentes à la fois : la fraude est donc évidente.

M. Berger croit-il, par exemple, que les nombreux timbres à erreurs de Modène, qui ont *successivement* paru, sont tous authentiques? A notre avis on a commencé par en produire quelques-uns ; les Galimar de la timbrophilie les ont achetés. L'appétit leur est venu en mangeant ; ils en ont demandé d'autres. Ils ont été servis à souhait, tant que l'imagination la plus féconde a pu en inventer. Si M. Berger admet tout cela dans son album, libre à lui ; quant à nous, nous laissons cette catégorie de timbres aux collectionneurs omnivores.

Il est inutile de répéter ici ce que nous avons dit du Mercure ponceau. Le jaune *authentique* est toujours aussi rarissime que jamais et la fameuse trouvaille dans le tiroir d'une dame en Autriche, à laquelle M. Berger fait allusion, a été une de ces carottes dont nous avons eu tant d'exemples pendant ces derniers temps. Le papier sur lequel était collé ces timbres n'avait pas la moindre trace de vétusté, mais était au contraire d'une fraîcheur extraordinaire ; bref, nous sommes toujours convaincu que c'étaient des timbres bleus changés en jaune.

Veut-on savoir quel est le motif qui a porté M. Berger à ne désigner les papiers vergés (à lignes) que d'une façon vague? il le dit lui-même : *Parce qu'il pense avant tout à la contrefaçon et qu'il crée par son système une difficulté majeure au contrefacteur.*

Une difficulté?.... M. Berger croirait-il qu'en imitant un timbre l'auteur se contente des désignations des catalogues? Il ne peut penser cela. Or, s'il admet que l'original est nécessaire pour en faire une contrefaçon, il conviendra avec nous que la difficulté est tranchée et que le contrefacteur n'a que faire de toutes les descriptions fausses, réelles ou vagues, puisqu'il a mieux entre les mains : un échantillon qui ne le trompe point.

Selon M. Berger, il faut, pour devenir bon juge, étudier les caractères distinctifs des papiers. Cette question, à notre avis, est secondaire ; l'étude des filigranes et des dentelures, plus ou moins de connaissance en gravure, lithographie, typographie, voilà ce qui doit nous servir de guide dans notre examen et bien souvent encore un exemplaire authentique nous est indispensable pour la comparaison.

Pour ce qui regarde les timbres de la Guyane anglaise, M. Berger a eu grandement tort à défaut de résultats *positifs* de donner des résultats *probables* qui ne peuvent que dérouter le commençant et quant aux *travaux remarquables ayant paru dans ces derniers temps*, auxquels M. Berger fait allusion, nous n'en avons aucune connaissance. Tout ce qui a été écrit sur les timbres de cette colonie, tant dans les journaux anglais que français, a paru longtemps avant la publication du catalogue.

Le reproche adressé aux collectionneurs anglais de ne pas avoir dès le début de la timbrophilie, annoté les dates d'arrivée, etc., etc., nous semble peu mérité, car lorsqu'on a commencé à collectionner en Angleterre, on tenait encore bien peu compte en France de la date d'émission des timbres. Mount Brown a été un des premiers à s'en occuper ; il a dû souvent commettre des erreurs, comme ailleurs ; ce n'est que plus tard que les recherches de l'éditeur du *Timbre-Poste* et des écrivains français sont venues au secours des collectionneurs, en permettant à mettre un peu d'ordre dans les albums. Nous pouvons dire à la louange des Anglais (et comme

étranger habitant l'Angleterre, on ne nous accusera pas de partialité) que les articles intéressants du premier timbrophile de Londres, bien connu en France quoiqu'il écrive sans signer et de M. E.-L. Pemberton, tous articles basés en grande partie sur des renseignements authentiques et officiels, ont beaucoup contribué aux progrès qu'a fait la timbrophilie pendant ces derniers temps.

J. P.

Un homme à la mer!

Dors-je, rêve-je ou *veille-je*, dirait avec élégance un académicien, s'il pouvait lire, comme nous le faisons maintenant, les lignes que publie le *Timbrophile* :

« THREE HALF CENTS *signifie* 3 1/2 *cents, parce que cents est suivi d'un S ; sans cette lettre, c'est* 3/2 CENT. »

Puisqu'il n'y a que cette diable d'S qui chiffonne notre ami, nous trancherons dès le début le nœud de la question, en ouvrant le dictionnaire Bescherelle au mot *demi*, page 925, ne pensant pas que M. Mahé taxera l'auteur d'ignorance, en mettant son autorité au dessus de celle que nous invoquons. Voici les exemples donnés à la suite de la remarque que, *demi* précédé d'un substantif reste invariable : des *demi-colonnes* (nombre indéterminé, avec un S pourtant) ; *deux demi-bains*, etc., etc., (*toujours* avec un S, *remarquez-le bien, cher ami*).

Selon vous, cher M. Mahé, il n'y a pluralité que lorsqu'il y a plusieurs entiers, les fractions ne se comptant point. C'est bien cela, n'est-ce pas?... Voyons, si vous êtes logique avec vous-même : Pourquoi écrivez-vous deux moitiés, (soit un entier) avec un S ; trois demi-cent et trois demi-franc sans S.... Est-ce pour vous donner raison?

Vous prétendez qu'il faut dire en anglais : *One and half cent.* Mais n'entendez-vous pas qu'on en a plein la bouche en prononçant ces quatre mots de cette façon? Pourquoi admet-on en français 6/4 pour 1 1/2 et jamais 25/2 pour 12 1/2? Parce que l'usage l'a consacré ainsi. C'est pour les mêmes raisons qu'on écrit en anglais 3/2 cents pour 1 1/2 cent et qu'on n'écrit pas 25/2 cents mais 12 1/2 cents.

Vous prétendez encore qu'on voit sur les timbres américains : *one et 1/2 cent.* Le mot ET n'est d'abord pas anglais et puis, en supposant même que vous ayiez voulu dire *and*, au lieu de *et*, nous vous défions de produire un seul exemplaire de ces timbres, autres que, *Twelve and 1/2 cents, eight and 1/2 cents*, oui, dont il est question plus haut.

Un conseil : Voyez au plus tôt, le docteur Magnus, nous avons la conviction que cette visite vous fera du bien et que vous nous reviendrez bien portant et *repentant*.

P. S. « Allons, M. Moens, un bon mouvement, dites-nous vite à quoi on peut reconnaître la dépréciation de la valeur des timbres des Açores, » demande M. Mahé.

Comment résister à d'aussi douces paroles, lorsqu'on nous prend par notre faible! Voici le bon mouvement demandé : On reconnait cette dépréciation au mot *Açores* appliqué sur les timbres ; on sait qu'il y a dépréciation quand on se donne la peine de s'informer, comme nous l'avons fait. Et voilà!

En vente au bureau du journal :

CATALOGUE

PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

Essais divers, Timbres télégraphes, Timbres fiscaux, Timbres de chemins de fer, etc.. etc

PAR

J.-B. MOENS.

PRIX **1,25** FRANC.

Ce catalogue se délivre gratis à tous nos abonnés, à qui nous l'avons expédié le 4 mai courant.

Vient de paraître :

TIMBRES D'OFFICES AMÉRICAINS

avec le prix de vente de chacun d'eux

précédé d'une

INTRODUCTION SUR LEUR ORIGINE

par feu M. JAMES LESLEY

vice-consul des États-Unis

illustré de 135 types de timbres.

Prix : **60** *centimes* (FRANCO).

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

BOLIVIE.



La suppression des grotesques images que l'on connaît et qui avaient la prétention de représenter un aigle, en nous faisant voir un hibou, est une sage et excellente mesure. Il n'y a que les albums qui s'en plaindront, l'usage de ces timbres ayant duré à peine une année.

Le nouveau type nous paraît de la *American Bank-Note Company ;* on n'en connaît encore que deux valeurs, dont voici le type :

5 centavos, vert.
10 » vermillon.

Ils sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 12. Le dessin de M. Riester valait beaucoup mieux. Il y a encore du type supprimé : 1 peso bleu.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.



Le Stamp collector's Magazine, nous apprend que les deux timbres aux armoiries sont supprimés et remplacés par une *série remarquable*, dont voici le type.

Notre confrère anglais a peut être raison, quant au retrait des premiers timbres, mais à coup sûr il a tort de trouver les nouveaux venus, *remarquables*. Remarquablement laids, oui.

Un gros chiffre dans un ovale, contenant une inscription russe, et puis c'est tout. Les chiffres peuvent être fort bien faits, l'ovale aussi ; mais l'idée on la cherche en vain et elle a fait complétement défaut à l'auteur, lorsqu'il a du songer aux parties extérieures de l'ovale. Quoiqu'il en soit, il faut bien que nous les acceptions tels qu'on nous les donne. Il y en a 4 :

1 kop., brun
3 » vert foncé.
5 kop., gros bleu.
10 » carmin foncé.

Ces timbres sont imprimés sur papier blanc vergé et piqués 11 1/2; le fond est burelé de la nuance du timbre, sauf au 10 kop où le burelage est vert.

L'inscription qui entoure l'ovale signifie : *Correspondance d'ouest.*

SHANGHAI.



On nous a fait voir qu'il existait encore d'autres variétés que celles que nous avons désignées :

Un 2 candareenS au type ci-contre, avec la marque = remplaçant le premier des trois signeshiéroglyphiques du côté gauche. C'est probablement la valeur exprimée en chiffres, l'unité étant représentée au 1 candaréen par —; au 3 candaréens par ≡. Au 12 cand. il y a une barre et des caractères chinois faisant sans doute 10, qui suivis de deux autres barres forment bien le chiffre 12.

Il y a également un 4 candaréenS jaune de cette émission, ayant au même côté la troisième inscription chinoise, repétée par erreur, au milieu. Nous constaterons aussi que le 3 candaréens brun existe avec deux chiffres 3 bien différents.

SERVIE.

Nous signalerons l'existence d'un 2 pare brun rougeâtre, *non dentelé*, à l'effigie du prince Obrenovitch.

VAN DIEMEN.

Il nous est arrivé des 1 penny non dentelés, d'autres piqués, 10 et 13, ayant la nouvelle nuance, *carmin vif.*

VICTORIA.

Les 6 pence ont aujourd'hui le filagramme, couronne surmontée d'un V.

M. Mahé annonce un 2 pence, type actuel, avec gros chiffre 4 en filagramme.

NORWÉGE.

M. Fahlmann a eu l'obligeance de nous faire connaître l'émission d'une valeur nouvelle et le changement opéré au 3 skilling. Ils sont tous deux au nouveau type, ayant la valeur repétée en bas :

1 skilling, gris foncé.
3 » lilas vif.

ITALIE.

Ceci n'est pas précisément neuf, mais c'est un oubli que nous réparons. Le 20 centimes est depuis quelque temps bleu lilacé.

COLOMBIE BRITANNIQUE.



Il y a quelques mois, le docteur Magnus, dans le *Timbrophile* n° 33, annonçait la reprise du service intérieur des postes par la société *Dietz Nelson et Ce*, succédant à l'office Barnard, que nous a fait connaître le catalogue de M. Berger. Naturellement, cette compagnie ne pouvait, sans désobliger les timbrophiles, s'abstenir d'émettre des timbres, et c'est ce qu'elle a fort bien compris.

Nous venons de les recevoir; ils sont au nombre de quatre, imprimés ensemble, en noir, par feuille de quatre timbres, sur papier vermillon glacé. La valeur n'y est point indiquée.

Nous donnons le spécimen du premier type; les trois autres ont les mêmes dispositions, mais n'ont point de vignette. Un double filet entoure simplement l'inscription suivante :

FORWARDED BY
DIETZ AND NELSON'S
BRITISH COLUMBIA AND VICTORIA
EXPRESS.

Voici leurs dimensions :

2e type. Largeur : 5 centimètres, hauteur 3 1/2.
3e » » 4 » » 2 1/2.
4e » » 3 1/2 » » 2.

Le deuxième type a ceci de remarquable, c'est qu'il présente une faute dans le mot *Forwarded*, qui y est exprimé *Fohwarded*. Nous pensons que le tirage une fois épuisé, on ne laissera point subsister cette erreur; les spécimens en deviendront donc rares.

MEXIQUE.

Nous avons obtenu, en nuance incertaine, noir verdâtre, des timbres de 1/2 réal, au type Hidalgo,

imprimés sur papier azuré. Les feuilles portent en filagramme les 3 lettres majuscules anglaises R. P. S. de 3 centimètres de haut, sur un espace de 12 centimètres ; placées au milieu de la feuille, dans la largeur, ces lettres se trouvent repétées de haut en bas sur une même longueur.

Il arrive maintenant des 1 réal vert jaune, impression noire, avec inscriptions supplémentaires en lettres gothiques.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro précédent.

Abordons maintenant l'étude des enveloppes elles-mêmes. Nous examinerons successivement le timbre et l'enveloppe proprement dite.

A. Le TIMBRE présente à considérer : 1° la *forme générale*, ronde, ovale, rectangulaire, etc. ;

2° le *dessin de la partie centrale*, effigie, armes, chiffre, etc., variant dans chaque pays.

3° le *cadre*, dont la forme est très-variable, et détermine celle du timbre ;

4° la *légende* qui comprend la valeur en lettres et chiffres et souvent aussi le nom du pays ;

5° l'*impression* soit en couleur seule, soit avec gaufrage sur fond de couleur ;

6° La *couleur* du timbre qui varie comme pour les timbres mobiles suivant la valeur intrinsèque du timbre. Il y a aussi des variétés de nuances pour la même couleur. L'étude de ces nuances sert souvent à distinguer l'époque d'émission d'une enveloppe, ou à distinguer l'ancienne de la réimpression ;

7° L'*impression* du timbre au-dessous ou en travers d'une inscription disposée sur deux lignes contenant l'indication de la valeur, quelques fois du pays. D'autres fois cette inscription manque ou bien est remplacée par deux fils disposés dans la pâte du papier pendant la fabrication ;

8° La *couleur* des deux lignes d'inscription varie avec le pays et souvent avec la valeur. La nuance varie aussi ;

9° Le *caractère de l'inscription* qu'il est possible d'apprécier en points peut varier dans le même pays. Ce n'est pas tout : on peut constater des fautes dans ces inscriptions, ou seulement des différences dans la composition typographique. Nous verrons plus loin le parti qu'on en peut tirer pour distinguer les réimpressions ;

10° La *situation* du timbre à l'angle supérieur gauche ou droit de l'enveloppe, voire même sur la patte (1). Les fils ou les lignes d'inscription quand ils existent simultanément occupent le même côté. Rarement l'inscription est du côté opposé à celui du timbre.

On peut dire d'une manière générale que tous les timbres d'Angleterre et de ses colonies occupent le côté droit de l'enveloppe. Il en est de même aux États-Unis. En Allemagne, les premiers timbres étaient imprimés à gauche. Plus tard la convention postale de..... décida que les timbres seraient imprimés à droite, et c'est ce qui a eu lieu pendant les dernières années, excepté pour le Hanovre.

B. L'ENVELOPPE postale présente à son tour à considérer :

1° La *dimension*. On peut ranger les enveloppes en quatre classes principales :

A *Grandes enveloppes*. Ce sont celles qui ont en dimension :

Largeur : 14 à 15 centimètres.
Hauteur : 11 à 12 »

Exemple : les enveloppes russes, les anciennes de Finlande et un grand nombre d'enveloppes d'Allemagne.

B *Moyennes enveloppes* ou ordinaires. C'est le format le plus commun, celui qu'on rencontre surtout par la grande majorité des enveloppes autrichiennes et allemandes.

Largeur : 14 à 15 centimètres.
Hauteur : 8 à 9 »

C. *Moyennes longues*, comprenant celles dont la hauteur est à peu près celle des moyennes, la largeur étant notablement plus considérable. Telles sont les enveloppes américaines dont il existe plusieurs dimensions.

D. *Petites enveloppes*. Nous rangeons dans cette classe plusieurs dimensions pour lesquelles il est sans intérêt d'établir d'autres distinctions. Ainsi les deux petites enveloppes de 1 p. anglaises portent l'une 12 sur 7 ; l'autre 10 cent. sur 6 1/2 ; tandis que la petite enveloppe aux armes de Pologne dont le timbre est imprimé à la main ne porte que 9 centim. sur 6. Le nombre de ces petites enve-

(1) Dans la dénomination des côtés des timbres et des enveloppes nous avons continué à employer l'ancienne méthode, pour nous conformer à la manière de voir du directeur de ce journal. (Dr M.)

loppes est fort restreint. En les confondant sous ce titre, nous indiquerons leurs dimensions exactes, aux chapitres qui les concernent. Il est toute fois deux types de grandeur qu'on peut reconnaître dès à présent. L'un est le format dit des *Dames*, de même largeur que l'enveloppe moyenne, mais de hauteur notablement moindre; l'autre est le format dit *Visite* habituellement employé pour les cartes de visite de dimension.

L'indication de la dimension des enveloppes paraîtra sans doute superflue à beaucoup de collectionneurs, comme elle nous l'avait semblé jusqu'à ces derniers temps. Une étude plus attentive du sujet nous a fait changer d'avis. Nous y avons trouvé un moyen de distinguer certaines enveloppes anciennes des réimpressions. Ainsi l'enveloppe de de 1 silb. de Prusse (effigie avec deux lignes d'inscription) réimprimée. portant un fleuron à la patte et étant de moyenne dimension, il était extrêmement difficile de la distinguer de l'ancienne. Mais il n'en est plus ainsi lorsqu'on rencontre une enveloppe de grand format. Celle-ci est incontestablement ancienne quoique portant un fleuron à la patte. Ce fait nous avait échappé en composant notre article sur les *Réimpressions*. Il justifie la recherche des variétés de dimension sous lesquelles les enveloppes ont été émises dès l'origine. Disons de suite que toutes les réimpressions sur enveloppes entières, en Allemagne, sont de format moyen.

2° La *forme*. Faisant abstraction de ce qui, de ce chef tient à la dimension, nous appelons l'attention sur la conformation des diverses pattes soit adhérentes, soit libres. Les deux pattes latérales ou petites pattes n'offrent pas toujours la même disposition. Un fac-simile en indiquera plus que toutes les descriptions :

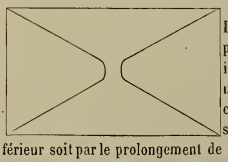

1re *disposition*. Les petites pattes présentent un bord inférieur droit, un bord supérieur convexe venant s'unir au bord inférieur soit par le prolongement de la courbure, soit par une ligne droite plus ou moins longue, faisant suite à la courbure. Il y a un écart entre les deux sommets des petites pattes, et quand l'enveloppe est fermée, la patte supérieure vient adhérer à la patte inférieure par cet intervalle. Exemple: les enveloppes de Prusse et d'Allemagne (1).

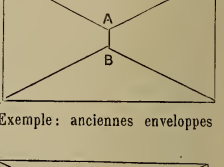

2e *disposition*. Les petites pattes ont leur sommet tronqué et se touchent suivant une ligne verticale A B que recouvre la patte supérieure. Exemple: anciennes enveloppes d'Autriche.

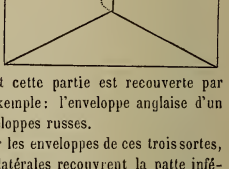

3e *Disposition*. Sur l'une des petites pattes, le sommet est tronqué comme précédemment, mais sur l'autre il est arrondi, et cette partie est recouverte par l'autre patte. Exemple: l'enveloppe anglaise d'un penny et les enveloppes russes.

D'ordinaire sur les enveloppes de ces trois sortes, les deux pattes latérales recouvrent la patte inférieure sur laquelle elles sont collées. Cette disposition est inverse sur les enveloppes russes où la patte inférieure vient recouvrir les pattes latérales qui présentent la troisième disposition.

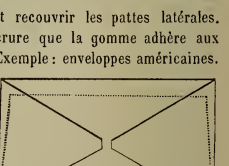

4e *Disposition*. Elle ne diffère de la précédente que par la forme de la patte inférieure qui a son sommet légèrement échancré et vient recouvrir les pattes latérales. C'est par l'échancrure que la gomme adhère aux pattes latérales. Exemple: enveloppes américaines.

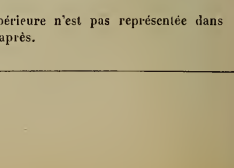

5e *Disposition*. Les deux pattes latérales, arrondies au sommet, recouvrent la patte inférieure. Celle-ci occupe presque toute la largeur de l'enveloppe et

(1) La patte supérieure n'est pas représentée dans tous les dessins ci-après.

presque toute la hauteur. Exemple : grandes enveloppes américaines ;

La connaissance de ces formes des pattes de l'enveloppe a été négligée jusqu'alors et mérite encore de l'être dans le *plus grand nombre* de cas. Une circonstance récente nous en a montré l'importance pour établir la distinction entre les enveloppes anciennes et les enveloppes réimprimées d'Autriche. Peut-être les applications qu'on en peut faire trouveront-elles par la suite un plus grand développement. Nous nous contenterons d'indiquer les circonstances où l'examen de ces particularités conduit à des résultats pratiques.

3° La *patte supérieure* de l'enveloppe lorsqu'elle ne supporte pas le timbre peut offrir, en guise de *cachet*, un dessin spécial, d'ordinaire gaufré, très-rarement avec couleur. Nous tirerons parti de l'observation de cette patte soit pour établir l'ordre chronologique des enveloppes, soit pour distinguer les anciennes des réimpressions.

4° Le *papier* de l'enveloppe varie. Le plus habituellement il est uni, ordinaire. Quelquefois il est vergé ou offre en filigrane un dessin emprunté aux armoiries du pays, comme les enveloppes russes, ou une inscription comme les États-Unis. D'autres fois comme en Autriche, pour les tirages faits dans ces dernières années, le papier qui sert à la confection des enveloppes porte sur un talon des lettres en filigrane dont la réunion forme l'inscription : *Brief couverts :* trois ou quatre lettres seulement se retrouvent sur l'une des petites pattes de l'enveloppe et obliquement par suite du mode de découpage du papier.

5° La *couleur* du papier varie pareillement. Il est d'ordinaire blanc, rarement azuré, rose tendre, chamois ou de nuance analogue. La majorité des enveloppes de chaque pays appartient à une ou deux au plus de ces couleurs. Les autres nuances sont des couleurs de fantaisie. L'administration anglaise admettait autrefois au timbre des papiers rose, lilas, verdâtre ou jaunâtre qu'elle refuse dit-on aujourd'hui. On comprend que la couleur du papier influe sur celle du timbre.

6° Il n'est pas jusqu'au *gommage* des enveloppes qui ne puisse fournir quelques points intéressants pour la distinction dont nous avons parlé. On en trouvera plus loin la preuve à l'article : *Hanovre*.

Tous ces détails ne sont pas dépourvus d'intérêt. Nous développerons plustard le parti qu'on peut tirer de leur connaissance. Il nous suffit ici de les indiquer. Dès à présent ressort la faute capitale que commettent les amateurs que ne collectionnent que les enveloppes coupées. Il est évident que la majeure partie des caractères précédents doit leur échapper, et nous espérons que la lecture de cet article les convaincra de la nécessité de changer leur manière de faire.

Ce que nous venons de dire s'applique aux *enveloppes timbrées* et aux *réimpressions* en enveloppes entières. Nous confondons dans ce groupe les *bandes timbrées* qui ne diffèrent des *covers* que par la dimension. Mais à côté se placent d'autres variétés non moins intéressantes pour l'amateur.

D'abord les *épreuves* des types officiels, puis les *essais* soit officiels, soit ceux qu'on doit désigner plus justement, sous le nom de *timbres proposés*. Les réimpressions n'étant dans un grand nombre de cas qu'un dernier tirage, trouvent naturellement leur place à la suite de l'émission à laquelle elles se rapportent. Les essais proprement dits, comme les épreuves officielles, feront l'objet d'articles spéciaux dans chaque pays, lorsque nous en connaîtrons. Les propositions viendront ensuite. Après se placeraient les *enveloppes de franchise* émises soit par des administrations jouissant de cette faculté, soit par les administrations postales en la même qualité ou pour les lettres retournées à leur auteur. L'étude des enveloppes administratives de franchise est encore peu avancée. Nous la réserverons pour un autre travail. Quant aux enveloppes postales *de retour*, nous en avons fait l'objet d'un article publié dans le *Collectionneur de timbres-postes*. Nous demanderons à nos lecteurs la permission de les passer sous silence. Nous ferons une exception pour les enveloppes militaires dites *Feld Postbrief* qui participent des enveloppes de franchise. Leur petit nombre nous permettra de les signaler ainsi que d'autres émises dans des circonstances plus ou moins analogues comme celles des chanteurs ou des membres de la représentation du Reichtag de l'Allemagne du Nord. Quoique celles-ci ne soient pas à proprement parler des enveloppes de franchise ou opérant l'affranchissement, nous en parlerons spécialement parce qu'elles ne sont pas dépourvues d'intérêt. Enfin une dernière classe d'enveloppes rappelle des périodes intéressantes de l'histoire des timbres-postes, telles que

l'agitation qui a précédé en Angleterre la réforme postale, ou des évènements importants dans l'histoire d'un peuple. Ce sont de simples *enveloppes illustrées*, n'opérant pas par elles-mêmes l'affranchissement, souvent émises par des sociétés particulières. Elles n'en ont pas moins un intérêt pour l'amateur et c'est à juste titre que bien des personnes leur ont donné une place dans leur collection. A cette classe se rattachent les *enveloppes comiques* qui rappellent elles-mêmes d'autres particularités de l'histoire des timbres.

Dr MAGNUS.

A continuer.

Les Rebuts.

CURIOSITÉS POSTALES.

(*Suite et fin. — Voir le numéro* 65.)

Voici qui se complique et qui doit singulièrement s'éloigner du programme fondé par l'administration malgré cependant l'abondance des renseignements :

« Département de la Mayent canton de Coutren a
» Sain calais du désert au village de Maubourget pour
» remettre Monseeurs Norber Bergère à Sain Calais du
» desert »

Farceur de Norbert qui se fait bergère ; nous devons être en carnaval, c'est sûr.

« Monsieur Le fermier. M D De génisse a saints
» Au Draits De Chaufour « Dorne. »

Qui croirait qu'il y a là « M. Lefermier, marchand de vaches, à Saint-André-d'Échaufour, Orne. »

« Monsieur Emile. Leuren Demeurant dans la
» chambre à Monsieur Carlo Menuisier a fasse le
» Marche au vache à Pautau de mer »

Diable de Poteau !...

« M Ma danme
» veuve Martien a Sitilerre suvileil »

Lisez « Saint-Hilaire-sur-Ville si vous pouvez. »

« Monsieur Vabien
» aubergiste en montant la côte
» Ste Godine. »

Il serait peut-être plus facile de le trouver en descendant? Faudra voir.

« Monsieur Puissar à Bodruche
» Propriétaire Marie d'une fille de défunt Jac Russart
» aine »

Ce détail de famille me plaît.

« A Monsieure Bilar
» demeurant omoulent demarteuvile numéro 19 et 21
» Aroint *Prese.* »

—

» A Monsieur
» monsieur Augstede meurant a saient landré a la ferme
» saient martiens pour remettre à Louit a
» Saientendré
» *Prsei* »

Si c'est si pressé, vous n'employez guère le moyen d'activer la marche de votre correspondance.

Encore une qui exige une très-grande célérité.

« *Facteur ne* « Monsieur
» *l'oubrier pas* » monsieur Philippe Chargois
» *s. v. p. car elle* » Près St Hilaire suvile pour remettre
» *et pressé.* » a Vict.. Théod... de partement l'orne
» *Pressée*
» *Orne département.* »

—

« Monsieur des Chout demeurant asainte columb
» suveil proche l'église et poux de Marie Panan
» damerlerain. »

—

Praisé « M Lemari. marchen de meubele a Paries rue
» gache n° 12 fauboure saien jermain Proche la rue
» de Seciene à Paris. »

Lisez rue Jacob.

—

« A monsieur Biené
» charon a Soleure pour remaitre a madame Biené Antoinet
» réponse de suite. »

De qui? de monsieur ou de madame.

Et celle-ci :

« Monceur Ronchar acengermen
» De Serrt moscur Rouchart entituteur
» anier. »

Si c'est un instituteur comme on le suppose, le dernier mot n'est pas flatteur pour ses élèves.

« A monsieur
» Monsieur
» Manisur Greffier de la Gustice de Pet
» a Bamou. »

Une naïveté :

» Mr Andray Pierre cultivateur Cne de St Hilaire
» d'Angé ou bien St Hilaire de Bartol
» (On ignore lequel St Hilaire en supposant qu'il y en
» ait deux) »

Il y a en France quatre-vingt-trois communes de ce nom, mon cher monsieur, ni plus ni moins.

Ici le facteur est prévenu qu'il n'aura pas à monter.

« A madame Mde Ve Bécasse Arjanton Arjaton aux
» rée de chausséey en face lantélle trois maris »

Allez chercher ce monsieur :

« Têtu
» Pour remettre a Mᵉ a monsieur Jen Hauri avant que
» d'ariver à Mante. »

Par quelle route?

De plus drôle en plus drôle :

« Monsieur
» Monsieur Louit Matou époux de la fille Cochar chez
» monsieur Pivot aubergiste à Rul, par Lescar qui est
» prié de la remettre à Louit Matou. »

—

« Pour remettre hôtel de la Borne a Plans puis
» remettre à Mᵈ Lingo. »

—

« Cette lettre s'adresse à Théodor le boucher de de
» Sᵗ Girou village de Gravelles de partement de Laure. »

Style renaissance ainsi que celle-ci :

« Que la présente soit remise à madame Dormans
» Proprieter
» du moulin. »

Grande démonstration :

« Hauguste-Savonè demeuran a Leman chez
» monsieur Laute. negosian dans la ru proche fabrique
» Je te salue Hauguste Savonè »

Et moi donc !

En voici une qui me fait l'effet d'avoir été écrite par un *représentant de commerce :*

« Mademoiselle
» Mademoiselle Estelle celle qui ser a table d'aute
» Mᵈ Estelle a lautel du point de France à Ardène
» *Très-pressée* »

Je le crois bien. Il paraît cependant qu'il y avait plusieurs Estelle. O Némorin !

Une autre :

« Constance.
» Mademoiselle
» Rose Huron à la maison de Mʳ Drolar et Cⁱᵉ merinos.
» Rue nᵉ Sᵗ Eustache
» à Paris. »

Ce mot constance en vedette m'intrigue furieusement ; serait-ce un mot d'ordre? Ce doit être une devise.

Très presse

« Sᵗ Germai
» Mademoiselle Treise
» Taitutrise »

Une étourderie :

« Monsieur
» Yacinte
» N. . . couvreur + au hamelle près M. . . + ou
» fabricant de panies »

Une fantaisie :

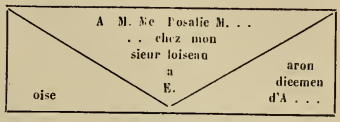

« A Marie tam
» pré de mairan
» a Saite G. . .
» de par le main
» de laune »

Ce monsieur ne savait peut-être pas que l'aune était prohibée.

Si le facteur l'a trouvé, il a eu de la chance.

« M. Domon hara de la ménagerie près Versail »

Jusqu'ici ça va assez bien, mais plus loin ça ne va plus du tout.

» Sehevoise »

—

« Mʳ Mʳ Clau de me rent à Lieusé maître dè poste ent
» nantiran dans la ville. »

—

« Monsieur Orial. Malin la commune de bocat
» demurant à quieregre chateladront départemens.
» coque du nors. »

—

« Mon adrece I et Olimpe Ade de Meurant à gassou
» canton de Conptirn de partenete de mayenne
» Monsuers ade de Malcar et Gassau canton de
» couptrin
» de de parte melot de
» de la mayenne. »

De sorte que si on ne trouve pas le destinataire, on ne trouvera pas davantage l'expéditeur, il s'est cependant donné assez de peine, le malheureux.

« à Monsieur G.... briquetier à Neuville près de Orville
» à Roiville près Vimoutier. »

Il faudrait cependant se décider pour l'un ou pour l'autre.

« A mademoisel
» Aujustine Gâteau chée sont Beaux frère Reno, au Montel
très pressée pressée » a Gateau
pour parvenir » au montel.
de suite » Orne. »

Parbleu !

« Monsieur Barbaren
» sur la route de Barbareu la gent fonde depouvoirs pour
« la su reu se de la conpgnis L'Aigle à Montembent qui
» est son bureau » Nor. »

Est-ce bien M. Barbareu? Est-ce bien la route de Barbareu?

« Monsieur
» Alecsendre Bassu, de merans à Verneus sexion des Sesar
» heure. »

De la méditation ; car il en faut énormément pour pénétrer ce mystère, ô César !

La famille impériale n'est pas plus épargnée ; c'est ici que le cahier administratif pourrait être utile :

» A sa majesté
» sa majesté
» Louis Napoléon Bonaparte président de la république
» en son hotel au château destueleries à Paris
« à Paris Seine. »

Si le facteur s'est trompé, il faut croire qu'il y a mis de la mauvaise volonté.

« Monsieur
» Le prence Lapereur des frances autuileries à Paris
» Monsieur lanpereure des franceres »

—

» Madame
» Napoléon notre rene et présidenté à son chateau
» à Paris Présidenté »

La plupart de ces âneries ont été recueillies il y a seize ou dix-huit ans : à cette époque on pouvait s'attrister de tant d'ignorance.

Aujourd'hui, elles ont considérablement diminuées, et s'il s'en rencontre encore beaucoup, on ne peut que s'en étonner ; car les moyens de s'instruire manquent moins en France que la bonne volonté.

Ce qui fournit un très-gros contingent de rebuts c'est l'armée : ou plutôt les gens qui ont des enfants à l'armée. Croirait-on que la plupart des paysans ignorent complétement l'arme ou le corps dans lequel servent leurs fils? Qu'ils ne connaissent ni le régiment, ni le bataillon, ni l'escadron, ni la batterie, ni la compagnie où ils peuvent être incorporés ; ni le grade qu'ils occupent, etc. Cela semble prodigieux et cependant rien n'est plus vrai.

J'ai, étant en congé, été obligé de tenir des séances très-longues pour répondre à une foule de gens qui venaient me demander des nouvelles de leurs soldats, ainsi qu'ils les appelaient et dont ils ne connaissaient pas la situation parce qu'ils n'avaient pas su comprendre les explications que cependant ces derniers leur avaient données.

Aussi ces mêmes paysans, vont-ils très-souvent au bureau de poste, se plaindre de ce que telle ou telle lettre n'est pas parvenue à leurs *gas*.

D'où nous concluons qu'avant de répandre les cahiers administratifs qui cependant sont appelés à rendre certains services, il faudrait stimuler les paysans, et chercher à les attirer dans les écoles, ne fût-ce que pour leur apprendre simplement à lire et à écrire ; les plus intelligents sauront bien trouver le moyen d'en apprendre plus long. Pour compléter l'œuvre commencée par les cahiers en question, il faudrait qu'il y ait dans chaque école, un dictionnaire des communes comme il en existe un d'ailleurs dans chaque bureau de poste ; tout le monde gagnerait à cette mesure.

Nous nous sommes peut-être étendu un peu trop longuement sur cette question des rebuts et sur les vices de suscription qui les alimentent ; plus tard, rentrant davantage dans la spécialité de cette feuille, nous ferons connaître les résistances qui se sont produites à la création des timbres-poste, et nous raconterons les épisodes nombreux auxquels cette création éminemment utile a donné lieu.

E. DE RIVES DE SEINE.

En vente au bureau du journal :

CATALOGUE

PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

Essais divers, Timbres télégraphes, Timbres fiscaux, Timbres de chemins de fer, etc., etc

PAR

J.-B. MOENS.

PRIX **1,25** FRANC.

Ce catalogue se délivre gratis à tous nos abonnés, à qui nous l'avons expédié le 4 mai courant.

Vient de paraître :

TIMBRES D'OFFICES AMÉRICAINS

avec le prix de vente de chacun d'eux

précédé d'une

INTRODUCTION SUR LEUR ORIGINE

par feu M. JAMES LESLEY

vice-consul des États-Unis

illustré de 135 types de timbres.

Prix : **60** *centimes* (FRANCO).

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie



PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :

Buenos-Aires, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 5-00
Brésil et Colonies Anglaises 5-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

Ce qu'il y a de plus neuf ce mois-ci, c'est qu'il n'y a rien de nouveau !

Si nous n'enrichissons point la chronique d'émissions et de types inconnus, dont sont si friands nos lecteurs, ce n'est point notre faute : nous avons fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour en découvrir ; mais rien !.... On goûte partout les douceurs du *far-niente*.

En *Belgique* on ne se rappelle déjà plus qu'il a été question d'émettre des 6 et 8 centimes et pour ce qui est du type à l'effigie de Léopold II, on n'y songe même pas, car rien ne presse. En effet on ne peut tous les jours se permettre des prodigalités semblables à celles qui nous ont valu le type en cours. En *France*, on grave toujours (quelle patience !) le timbre de cinq francs. *On dit* que ce sera une huitième merveille. Tant mieux, on y aura mis le temps. En *Hollande*, des difficultés s'étant produites pour l'impression du 1 cent, on a eu l'heureuse inspiration de réclamer de l'obligeance du gouvernement belge, un de ses ouvriers imprimeurs, qui est parti aussitôt. Quelle chance pour le gouvernement hollandais ! En *Angleterre*, on veut bien se charger pour 1/2 penny des imprimés venant de Belgique, mais les nationaux continuent à payer 1 penny. Est-ce parce qu'il n'y a pas de timbre 1/2 penny ?... C'est une raison. Mais alors pourquoi....? En *Italie*, on serait désireux d'émettre des timbres télégraphes, mais ce pays est trop occupé en ce moment : il fait sa caisse. Les *États Pontificaux* la feront après avoir vendu des 3 centesimi *piqués*, qu'on se propose de vendre, *mais pas pour être mis en usage*. Petit moyen !.... Où allons-nous ! où allons-nous ! dirait Blackman. Au *Wurtemberg*, l'inventaire des enveloppes 6 kr. a eu pour résultat de faire connaître que la demande n'avait pas suivi la production. Pour se conformer aux conventions

postales avec l'Allemagne du Nord qui réclament un 7 kr., (que la *Bavière* et le duché de *Bade* ne s'empressent pas trop d'émettre,) il a été décidé au Wurtemberg qu'on ajouterait un timbre de 1 kr. sur les enveloppes de 6 kr. C'est là une heureuse idée, une idée économique. Il y a aussi cette pauvre *Turquie* qui voudrait bien réformer ses timbres et émettre des enveloppes, mais la vie est si chère et les fournisseurs si exigeants! Les *États Unis*, eux, nous préparent quelque chose de plus sérieux que tout cela: nouveaux timbres, nouvelles enveloppes! Et l'émission est proche! Cette nouvelle va rendre Galimar radieux.

Mais arrivons au plat de résistance :

SAXE.



La compagnie de Dresde a donné le jour à ses timbres et à ses enveloppes. Nous vous l'avions bien dit qu'elle en émettrait. Il y en a, devinez combien?... Six timbres, six enveloppes, rien que ça!

1/4 groschen vert.		1 groschen rose.	
1/3	» violet.	2	» bleu.
1/2	» orange.	3	« bistre.

Les timbres, sauf le changement de monnaie, sont restés ce qu'ils étaient ; mais si elle n'a fait aucun sacrifice pour ses timbres, en revanche la Compagnie s'est mise en frais pour ses enveloppes, dont ci-haut le type. *S. express*, signifie, dit-on, *Saxonne express*, parce que le service de la Compagnie au lieu d'être restreint à la ville de Dresde, s'étend aujourd'hui sur toute la Saxe. Tout cela ne nous paraît pas bien clair. Les timbres font supposer un service local pour Dresde et les enveloppes, chose peu compréhensible, pour toute la Saxe.

Nous serions curieux de savoir comment se fait ce service, à côté de celui de l'Etat, qui se réserve toujours le monopole de la distribution de la correspondance; c'est pour cette raison que nous fesons appel aux renseignements.

Le timbre est estampillé à droite sur les enveloppes; le papier est vergé blanc.

PAYS-BAS.

Le 15 cents, nouveau type, est en usage. Sa nuance est rousse.

INDES ANGLAISES.

Les timbres de service avec valeur appliquée en noir, se composent comme suit. Peut-être y en a-t-il d'autres, mais nous ne faisons connaître que les timbres que nous avons vus :

Avec le mot *service*, en grands caractères :

1 anna, brun.	4 Annas, vert.

Avec le même mot, mais d'un caractère de moitié moins grand.

1/2 anna, bleu.		2 annas, jaune.	
1	» brun.	4	» vert.

NOUVELLE-GRENADE.

Quelques doutes se sont élevés à propos des deux timbres (1863) de la 5e émission :

20 cent, vert	50 cent, rouge.

imprimés sur papier blanc.

Règle générale, quand un timbre inconnu apparaît, tout le monde de s'écrier, surtout MM. les Anglais : *C'est une réimpression* ou c'est un *essai*. C'est si peu une réimpression que M. Périnel possède le 20 cent vert depuis plus de quatre ans et M. Ph. le 50 cent rouge *annulé* depuis environ deux ans. C'est donc déjà deux exemplaires annulés que l'on connaît de ce dernier timbre. Les renseignements particuliers de M. Roussin portent que le 20 cent vert a été en usage.

Doutera-t-on encore de l'authenticité de ces timbres? En Angleterre, oui, car on ne s'y trompe jamais ou du moins on ne l'avoue pas.

Les 1 peso sont actuellement d'un vermillon très-pâle et les 10 cent violet vif.

ÉGYPTE.

On nous remet un 2 piastres de la première émission coupé d'un angle à un autre et annulé 6 *maï* 1866. Il a été débité ainsi par la poste dans un moment de pénurie du 1 piastre, nous dit-on. Nous pensons plutôt que c'est une tolérance de la part de l'administration des postes, admettant des moitiés de timbres pour la moitié de la valeur qui y est exprimée.

SERVIE.

Le 1 para existe également *non-dentelé*. Il est ainsi en usage aujourd'hui avec le 2 para ; le 20 est d'un rose très-pâle.

ÉQUATEUR.

Le *Stamp Collector's Magazine* dit avoir vu, selon le type des 1/2 et 1 réal :

10 reales, rouge.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Le *Briefmarken Sammler* annonce qu'à partir

du 1er juillet, l'administration des postes de Berlin timbrera pour compte des particuliers, des enveloppes de 1 et 2 gr., par partie de dix mille, en majorant la valeur nominale de 17 1/2 groschen par mille. Ces conditions n'engageront pas beaucoup le public à profiter de cet avantage, si avantage il y a.

SAN SALVADOR.

Les 4 reales ne sont plus d'un bistre jaunâtre, mais bruns.

VÉNÉZUELA.

On nous signale comme étant *percés en pointe*, les 1/2 cent, 1/2 et 1 real actuels.

BOLIVIE.

Un de nos correspondants du Chili, M. Eug. Gabarret, nous adresse les lignes suivantes à propos des timbres récemment émis :

« Vous avez peut-être appris par les cent voix de la Renommée le récent progrès que la Bolivie vient de faire, en remplaçant ses timbres informes de l'an dernier par un type plus conforme aux besoins de tous les peuples civilisés. J'ignore encore si la nouvelle série se rapporte à la précédente pour la quotité de ses valeurs, mais je puis vous affirmer dès à présent qu'il en a été émis les suivantes :

5 centavos, vert.	50 centavos, bleu.
10 » vermillon.	100 centavos ou peso jaune.

» Sans aucune variation de forme ni de dessin et conformes au modèle que je vous adresse. (Le type a été reproduit le mois dernier.)

» La composition en est bonne, comme toutes celles qui sortent des presses de la Compagnie américaine de New-York et les nuances sont généralement mieux réussies et plus tranchées que celles de nos timbres du Chili ; le lama traditionnel fait meilleure figure sur ce type que sur l'essai mal réussi que vous avez reproduit (n° 49.) Ce *Tancho* perdu sur le bord d'un ravin et au pied des hautes Cordillières semble autant le refuge du *minero* exploitant le pactole du Potosi que le modeste abri du *vaquero* ou de l'*inquilino* vivant au pied des *cerros* ou des *quebradas*. Si les nouveaux timbres du Chili n'offrent, sous ce rapport, aucune expression locale, il faut louer sans réserve le Pérou et la Bolivie, qui ont su donner à leur timbre une application toute nationale en tirant de leurs ressources naturelles des éléments d'un caractère distinctif. Les timbrophiles n'ont plus qu'à souhaiter, pour clore leur série américaine, que le Paraguay s'associe promptement à cette impulsion progressive en marchant sur les traces des États précédents. »

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro précédent.

On nous demande quelques conseils sur la façon de placer les enveloppes entières dans l'album. Voici le système que nous avons adopté nous-mêmes et que nous avons fait connaître dans le *Timbrophile*, n° 29.

« Vu la grandeur de notre album et la dimension la plus ordinaire des enveloppes, nous plaçons trois enveloppes sur la même ligne horizontale. On prend une bande de papier à dessin de 1 centimètre de large sur 25 de long. A chaque extrémité, on fait un repli de 1 centimètre et demi qui sert plus tard à coller la bande sur la feuille. On prend ensuite d'autres bandes de 1 centimètre également de large, mais de 17 centimètres seulement de longueur ; 1 centimètre est replié à chaque extrémité, comme pour la grande bande, puis on colle un de ces replis à la face interne de l'une des extrémités de celle-ci. L'autre repli est collé vers le milieu sur le point où se termine la petite bande. Entre ce repli et l'extrémité de la grande bande est un espace de 7 centimètres. On le partage en deux parties égales, et l'on colle un des replis d'une seconde petite bande, juste sur ce point, l'autre extrémité venant s'appliquer sur la première petite bande. Une troisième petite bande est collée, d'une part, à l'extrémité libre de la grande bande, d'autre part, sur la deuxième petite. L'application de ces quatre bandes forme donc trois compartiments en fente. En collant sur la feuille les extrémités repliées de la grande bande, il ne reste plus qu'à passer les pattes dans les compartiments pour fixer les enveloppes d'une manière suffisante et les empêcher de se recouvrir mutuellement. Plusieurs bandes étant disposés successivement les unes au-dessus des autres à distance convenable, les enveloppes du haut viennent se placer sous la bande de dessous, ce qui augmente encore leur fixité. Pour celles du bas, une bande simple suffit pour retenir la partie inférieure.

» S'agit-il d'étudier une enveloppe, rien de plus facile que de l'enlever de sa place et de l'y remettre ensuite sans la froisser. Une précaution est à prendre dans l'application des bandes composées, suivant

que le timbre est à gauche ou à droite de l'enveloppe. La fente formée par la première petite bande et la grande doit être placée du même côté que le timbre sur l'enveloppe; ce dernier reste ainsi toujours à découvert. Ce système est applicable au cas où l'on veut placer deux enveloppes sur la ligne, comme un plus grand nombre. Il n'y a qu'à diminuer ou augmenter la longueur de la plus grande bande et à supprimer ou ajouter une petite. »

GRANDE-BRETAGNE.

Pour procéder avec méthode à l'exposé de l'histoire des enveloppes de la Grande-Bretagne, nous diviserons notre sujet sous les titres suivants :

1° *Enveloppes timbrées proprement dites;*
2° *Épreuves des timbres officiels d'enveloppe;*
3° *Essais officiels des timbres d'enveloppe;*
4° *Propositions pour enveloppes;*
5° *Enveloppes comiques;*
6° *Enveloppes illustrées.*

En adoptant cet ordre, notre but est d'aller du connu à l'inconnu. Le timbre émis est sous les yeux de tout le monde. L'épreuve, plus rare, ne diffère du timbre que par des points secondaires, couleur, papier, etc. Dans l'essai, il y a des variations plus grandes. On voit les phases subies par l'œuvre de l'artiste avant l'adoption. Les propositions nous montrent les divers projets parmi lesquels le timbre a été choisi. C'est le complément obligé de l'histoire des timbres. Il n'est pas jusqu'aux enveloppes comiques et illustrées qui ne montrent un très-petit point de cette histoire.

Dans la rédaction de cet article sur les enveloppes de la Grande-Bretagne, nous avons été puissamment aidé par un travail que M. Ph., l'heureux propriétaire de la plus riche collection, a bien voulu nous communiquer et qu'il se propose de faire paraître prochainement dans un journal anglais. Nous devons à la bienveillance du même amateur la correction de légères erreurs qui s'étaient glissées dans notre travail.

§ 1. Enveloppes timbrées proprement dites.

Personne n'ignore aujourd'hui qu'à sir Rowland Hill appartient la gloire d'avoir provoqué la réforme postale en Angleterre. C'est en 1837 qu'eut lieu la publication de la brochure contenant le plan de cette réforme basée sur les trois points suivants :

1° Établissement d'une taxe unique d'après le poids, quelle que soit la distance, dans les limites du Royaume-Uni;

2° Réduction de la taxe à 1 penny par demi-once, le tarif croissant avec chaque demi-once d'excédant;

3° Affranchissement obligatoire.

Le dernier point est celui qui se rattache le plus directement à notre sujet. C'est, en effet, à l'aide de timbres mobiles, d'enveloppes timbrées ou de papiers timbrés que cet affranchissement devait se faire; mais, pour être juste, nous devons dire que l'idée avait été précédemment émise en Angleterre. Nos lecteurs trouveront au § 4 des détails intéressants sur les propositions faites avant et à l'époque de la réforme postale. Ce chapitre sera, en quelque sorte, l'histoire de celle-ci sous le rapport des timbres. Pour le moment, nous supposerons la réforme effectuée et nous commencerons par en exposer les résultats.

Émission du 6 mai 1840.

Bien que la réforme postale ait commencé à être appliquée dès le 10 janvier 1840 dans le Royaume-Uni, les enveloppes comme les timbres, destinées à l'affranchissement préalable n'ont été émises que le 6 mai 1840. C'est du moins la date énoncée, d'après M. Pearson Hill (*Stamp Collector's Magazine*, 1865, n° 29).

Vignette rectangulaire couvrant toute la face de l'enveloppe, sauf l'espace réservé pour l'adresse.

D. La Grande-Bretagne appelant à elle le commerce du monde. (Voir la gravure à la page suivante.)

L. En bas : *Postage* et la valeur en toutes lettres.

Dans un cadre, au-dessous, est répété le mot *Postage* en pointillé fin sur fond guilloché.

Imprimé en couleur sur papier traversé par des fils roses et bleus (procédé Dickinson).

Valeurs : 1 et 2 pence.

Espèces et variétés : 1° *Cover*, vignette imprimée sur une demi-feuille pliée en trois, traversée par trois fils roses en haut à l'intérieur, et deux bleus en bas à l'extérieur, parallèlement aux grands côtés de la vignette.

1 penny, noir,
2 pence, bleu clair, bleu foncé.



Sur les extrémités, on trouve imprimés de même couleur que la vignette sur deux colonnes, des renseignements relatifs aux tarifs postaux et aux prix des timbres et des enveloppes.

On trouve un certain nombre de ces feuilles avec des annonces ou prospectus, imprimés après coup sur la face intérieure, d'autres avec des avis typographiés d'avoir à payer diverses sommes (*Timbrophile*, n° 11).

2° *Enveloppe.* Vignette imprimée sur une feuille en losange, traversée obliquement sur chacune des pointes aiguës par trois fils de soie, deux roses et un bleu; soit six fils.

1 penny, noir,
2 pence, bleu clair, bleu foncé.

Ces enveloppes ne contiennent pas comme les *covers*, les avis de la poste, mais on peut y rencontrer des annonces.

La vignette de ces enveloppes a été dessinée par Mulready, peintre distingué et membre de l'Académie royale d'Angleterre. Il existe de fortes raisons de dire que feu le prince époux prit part à la préparation et au perfectionnement du dessin de Mulready ; que ce dernier fut modifié d'accord avec les inspirations de Son Altesse ; mais il serait, pour le moment, bien difficile, sinon impossible, de déterminer avec précision quelles parts doivent revenir au prince et à Mulready.

La même vignette a été gravée sur bois par M. John Thompson et imprimée par MM. William Clowes et fils, de Londres. Les covers étaient imprimés sur de larges feuilles de papier contenant douze covers, en trois rangées de quatre covers chaque. Les enveloppes l'étaient sur des feuilles suffisamment grandes pour en contenir sans doute le même nombre.

Quant au chiffre situé à la base du timbre proche le mot *Postage*, c'est celui de la planche stéréotypée mise en service.

Les covers ont été vendus à la poste dès le 6 mai 1840 ; les enveloppes ne l'ont été que peu de temps après. La vente a pris fin avec l'année 1840, mais le public a continué à employer celles qui étaient en sa possession. Il importe de noter ici qu'aucun timbre du Royaume-Uni n'ayant été mis hors d'emploi, ils pourraient encore servir à la poste aujourd'hui.

Distinction avec les timbres mobiles. Les timbres mobiles émis à cette époque étaient rectangulaires,

imprimés en couleur sur papier filigrané (petite couronne) : ils portaient l'effigie de la reine.

Émission de 1841.

Le 1 penny a été émis le 29 janvier 1841 et le 2 pence au mois d'avril suivant.

Timbre ovale de 28 sur 25 millimètres, gaufré et imprimé en couleur, à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe.

D. Effigie à relief à gauche de la reine Victoria avec couronne dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

L. *Postage* et la valeur en lettres, dans la partie supérieure pour le 1 penny et l'inférieur pour le 2 pence; sur la tranche du cou, on lit: W. W, initiales du graveur, William Wyon, et un chiffre qui précède ou suit les lettres : c'est le numéro du coin.

Impression sur papier traversé d'ordinaire par deux fils de soie, l'un bleu, l'autre rose (papier Dickinson). Enveloppes de dimension variée.

Valeurs : 1 et 2 pence.



ESPÈCES ET VARIÉTÉS. 1° *Enveloppes* portant à la patte un *cachet à relief* blanc sur rose, représentant le bouquet de fleurs héraldiques. (Vendues seules par la poste.)

1 penny, Rose sur papier blanc.

Moyen format:	13 sur 8 1/2 centimètres.
Petit format:	12 — 7 —
Très-petit form.:	10 — 6 1/2 —

Le cachet de cette dernière est plus petit et d'un dessin un peu différent.

2° *Enveloppes sans le cachet* de fleurs héraldiques :

1 penny, Rose sur papier blanc.

Moyen format:	13 sur 8 1/2 centimètres.
Petit format:	12 — 7 —
Très-petit form.:	10 — 6 1/2 —

2 pence	Bleu de ciel sur papier blanc.
2 »	Bleu foncé —

La dimension des enveloppes de 1 p. variait suivant le désir des particuliers. Quant au 2 p., il n'y a eu qu'une dimension, 13 sur 8 1/2 centimètres, ces enveloppes de 2 p. n'ayant eu que peu de succès auprès du public.



On trouve sur la patte d'un certain nombre d'enveloppes, d'un penny surtout, des cachets constitués par diverses armoiries gaufrées, dont voici la plus commune. Ce sont celles de particuliers. Elles n'ont rien d'officiel.

Autres variétés d'après la disposition des fils. A. On peut rencontrer des enveloppes du 1 et du 2 p. avec *trois fils* en diagonale au lieu de deux, deux bleus séparés par un rose. Les fils coupent d'ordinaire une des petites pattes et sont distants du timbre. On rencontre communément la trace de deux ou trois autres fils en plus, trace caractérisée par des lignes blanches dans le papier. L'écart des fils peut varier.

1 penny,	Rose (sans cachet à la patte).
2 pence,	Bleu foncé.

B. D'autres enveloppes du 2 pence portent *deux fils bleus* seulement sans fil rose intermédiaire. Les fils coupent le timbre comme il est d'usage. A onze centimètres de là et sur l'un des bords de la patte inférieure, on retrouve un fil rose parallèle aux deux bleus.

2 pence,	bleu de ciel.
2 »	bleu foncé.

C. Une dernière enveloppe porte *deux fils bleus* parallèles, dont l'un coupe le timbre et sur un point opposé de l'enveloppe, également à onze centimètres, *deux fils rouges* parallèles avec des traces d'autres fils sous forme de lignes blanches, comme précédemment.

2 pence, bleu foncé.

3° *Feuille*. Sur une feuille de papier le timbre est placé de telle manière qu'en pliant la feuille en deux verticalement et la repliant en trois comme une lettre de faire part, il se trouve situé à l'angle supérieur droit.

Deux fils horizontaux l'un rouge, l'autre bleu, traversent l'impression.

1 penny, rose.

Nous n'avons jamais rencontré cette espèce qui nous est signalée par M. Ph.

4° *Bandes*. Moitié grandeur de la feuille précédente. Les fils de soie sont dirigés horizontalement par rapport au timbre. Ils sont au nombre de deux, l'un rouge, l'autre bleu.

1 penny, Rose sur papier légèrement azuré.

Cette bande n'est qu'une variété de la feuille. Celle-ci étant coupée en deux, la première partie servait de bande pour les journaux et imprimés qui ne pouvaient circuler que sous enveloppe ouverte aux deux extrémités.

Les enveloppes étaient livrées aux bureaux de poste par paquets de 24. En sus du prix des timbres, soit 2 schillings pour le 1 penny et 4 schillings pour le 2 pence, le papier des enveloppes valait 3 pence qu'il fallait ajouter au prix. Chaque enveloppe séparée valait 1/4 de penny en sus.

Distinction avec les timbres mobiles. Mêmes remarques que pour l'émission précédente. Mais les timbres d'enveloppe étant gaufrés, il ne saurait y avoir de confusion.

Émission de 1855-1859.

Cette émission diffère de la précédente par la suppression des fils de soie et leur remplacement par des chiffres indiquant le jour, le mois et l'année. De plus la série est complétée par des valeurs nouvelles.

Timbres de forme variant avec la valeur, gaufrés et imprimés en couleur, à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe.

D. Effigie à relief à gauche de la reine Victoria avec couronne dans un cadre guilloché portant la légende et de forme variant avec la valeur.

L. *Postage.* Valeur en lettres variant de place avec la valeur. Trois petits ronds portant des chiffres qui indiquent le jour, le mois et l'année.

Impression sur papier blanc et sur papier de couleur.

Dimension de l'enveloppe pouvant varier au gré des particuliers.

Valeurs : 1, 2, 3, 4, 6 pence et 1 shilling.

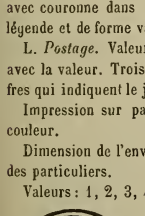

Espèces et variétés. 1 PENNY. Timbre ovale de 28 sur 25 millimètres, cadre portant la légende : *Postage, one penny.* dans la partie supérieure et la date dans le bas. Émis en 1855.

1° *Enveloppes* portant à la patte, *le cachet à relief blanc* sur rose représentant le bouquet de fleurs héraldiques (voir page 54). Seule valeur vendue par la poste.

Sur papier blanc . . . . Rose (nuancé).
Moyen format : 13 sur 8 1/2 centimètres.
Petit format : 12 — 7 —
Très-petit form : 10 — 6 1/2 —

Le cachet de la dernière est plus petit que celui des précédentes enveloppes et offre un dessin un peu différent.

Sur papier azuré . . . . Rose (nuancé).
Moyen format : 13 sur 8 1/2 centimètres.

Dr MAGNUS.

A continuer.

Droit et gauche.

Il n'y a pas bien longtemps que, remplissant nos devoirs civiques, nous songions à la possibilité de l'adoption du projet du docteur Magnus, dont il est question dans nos numéros 62 et 64, quand arrivèrent à nos oreilles, ces mots : *Par file à gauche,.... en avant,.... arche !* Mais ne voilà-t-il pas qu'au lieu de filer à gauche, comme on nous l'ordonnait, nous filâmes à droite, entraînant avec nous une partie de nos compagnons que ce faux mouvement de notre part avait quelque peu déroutés.

Caporal Moens ! (c'est une façon adroite de vous faire connaître notre grade), vous ne connaissez donc plus votre gauche, ni votre droite, s'écria notre commandant furieux, en se tournant vers nous. Nous ne pouvions cependant pas lui dire, pour nous excuser : Commandant, c'est la faute au docteur Magnus, dont nous répétions mentalement l'exercice timbrophilique, qui doit se faire, prétend-il, d'une manière opposée au nôtre. Nous eussions en tort ; aussi imitâmes-nous Harpocrate, le dieu du silence.

Mais il paraît que nous ne sommes pas seul à avoir des distractions. Pierre Mahé, notre ami, qui a adopté dans son n° 39 le système que nous combattons, s'oublie déjà dans son n° 42. « Les nouveaux timbres du Canada ont, dit-il, l'effigie tournée *à droite.* » Or, d'après le nouveau langage, il devait dire le contraire ; ce qui nous permet de tirer cette conclusion, c'est que, si le désarroi s'est introduit dans les deux camps, le docteur Magnus agirait sagement en retirant sa proposition : il préviendrait ainsi le schisme qu'il veut éviter.

Parlons maintenant des enveloppes.

Quelle est la face principale d'une enveloppe tim-

brée, *entièrement ouverte;* est-ce le côté portant le timbre ou celui n'en portant point?

« La face principale c'est celle qui supporte les ornements qui l'embellissent, dit le docteur, le dos étant d'ordinaire fruste ou uni. »

Donc, la face principale ici est le côté portant le timbre, l'autre étant bien uni. — Supposons une suppression complète des pattes. Cette suppression apporterait-elle un changement dans les côtés? Évidemment non. Dans ce cas, qu'elles soient supprimées ou rabattues, c'est tout un pour le côté principal.

Le docteur dit aussi que la face antérieure, c'est celle qui porte les ouvertures et comme preuves il compare l'enveloppe à une armoire, buffet, coffre-fort, etc., dont l'entrée est effectivement pratiquée à l'endroit qu'il désigne. Mais qu'il nous soit permis à notre tour de comparer l'enveloppe à..... une chemise! *Shocking*, diront les Anglais. Shocking.... soit. Ce vêtement qui a pour nous la même destination qu'une enveloppe pour les lettres, a aussi deux faces et une ouverture, qui n'est pas, le docteur en conviendra avec nous, le côté principal. Nous pourrions multiplier les comparaisons qui nous donneraient des ouvertures à droite, à gauche, en haut, en bas, derrière, devant et qui prouveraient qu'une entrée n'est pas toujours ce que dit M. Magnus; mais nous pensons qu'un seul exemple suffira: celui que nous avons donné.

Le docteur nous demande pourquoi, ayant adopté des premiers les termes proposés par lui, pour mieux spécifier les diverses dentelures, nous faisons aujourd'hui un tout autre accueil à sa proposition, alors que c'est afin d'arriver au même but. La question n'est point embarrassante.

A l'époque où M. Magnus fit sa première proposition, une entente était devenue très-nécessaire. La dentelure des timbres allemands était désignée, par nous, par exemple, comme *piqués à la roulette*, parce qu'un piquage, à notre avis, indique fort bien qu'on a entamé légèrement, comme le sont ces timbres. M. Magnus proposa, *percés à la roulette* et par abréviation *percés;* nous adoptâmes ce mot quoique impropre, le perçage n'indiquant point « un simple écartement dans la trame du papier, sans perte de substance, » mais une ouverture d'outre en outre, comme aux timbres de Belgique, France, etc., etc.

Si nous n'avons pas alors marchandé nos termes, c'était afin d'éviter au plus tôt l'anarchie; si nous discutons tant aujourd'hui le nouveau projet, c'est que tout le monde est fixé sur les côtés que le docteur veut réformer et que l'entente existe conséquemment.

Nous ne pensons pas avoir mérité *la cartouche jaune*, que nous offre M. Magnus; nous demandons donc à conserver notre petite place dans les rangs, toujours prêt à suivre le panache blanc de notre général.

En vente au bureau du journal :

CATALOGUE

PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

Essais divers, Timbres télégraphes, Timbres fiscaux, Timbres de chemins de fer, etc., etc

PAR

J.-B. MOENS.

PRIX **1,25** FRANC.

Ce catalogue se délivre gratis à tous les abonnés, du *Timbre-Poste*.

Vient de paraître :

TIMBRES D'OFFICES AMÉRICAINS

avec le prix de vente de chacun d'eux

précédé d'une

INTRODUCTION SUR LEUR ORIGINE

par feu M. JAMES LESLEY

vice-consul des États-Unis

illustré de 135 types de timbres.

Prix : **60** *centimes* (FRANCO).

Grande baisse de prix.

A partir de ce jour, les prix des timbrés de BERGEDORF sont fixés comme suit :

383	1/2	sch., noir sur bleu.	0 10
384	1/2	» noir sur bleu foncé.	0 10
385	1	» gris sur blanc.	0 15
385a	1	» noir sur blanc.	0 15
386	1/2	» noir sur jaune.	0 15
387	3	» bleu sur rose.	0 25
387a	3	» bleu foncé sur rose.	0 25
388	4	» noir sur fauve.	0 35

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 23, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 6-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in 12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

INDES ANGLAISES.



Le seul type nouveau qui nous est parvenu ce mois-ci est le 8 annas que nous reproduisons. On doit attacher une grande importance, là-bas, au genre de couronne que porte la reine, car c'est le seul changement marquant qui existe entre le nouveau et l'ancien type. Il y a bien encore quelques différences insignifiantes, mais nous ne pensons pas qu'elles aient été d'un grand poids. Ainsi le nouveau venu a l'effigie un tant soit peu plus forte, l'oreille moins découverte et l'extrémité du buste plus pointue.

8 annas rose pâle.

L'impression est sur papier blanc ayant une tête d'éléphant en filagramme; la piqûre 14.

GRANDE-BRETAGNE.

Les journaux anglais annoncent un changement de nuance prochain pour le 6 pence actuel.

Il nous est venu quelques nouveaux timbres de la compagnie *The Highland Railway* ayant un encadrement de fantaisie au lieu du double filet qu'ils avaient toujours eu.

Il y en a deux séries : *Perth and inverness;* impression noire sur couleur uni.

1 1/2	penny blanc	(au-dessous de 3 livres).
3	— jaune	(de 3 à 7 livres).
»	— (?)	(de 7 à 14 livres).
»	— (?)	(de 14 à 28 livres).
9	— gris foncé	(de 28 à 56 livres).

North of inverness; imprimé en vert sur couleur uni :

2	pence rose	(au dessous de 3 livres).
4	— blanc	(de 3 à 7 livres).
6	— jaune	(de 7 à 14 livres).
8	— chamois	(de 14 à 28 livres).
1	shilling gris foncé	(de 28 à 56 livres).

Tous ces timbres sont piqués 12 1/2.

VICTORIA.



Le 5 shillings vient de changer de vêtement. Il a endossé ses habits d'été. Au lieu d'être imprimé en bleu sur papier jaune, il l'est en bleu sur blanc, avec les inscriptions et la couronne rouges. Ces deux impressions, avec la couleur du papier, conviendraient assez aux timbres français dont elles représentent les couleurs nationales.

Le nouveau venu porte le même filagramme que son prédécesseur, couronne surmontée d'un V ; il est piqué 13.

5 shillings, bleu et rouge.

RUSSIE.

Les 20 kop enveloppe, qui viennent de nous parvenir au lieu d'être bleus sont gris perle.

CEYLAN.

Nous avons obtenu un 10 pence jaune-orange au lieu de rouge-vermillon, piqué 12 1/2 et ayant en filagramme les lettres CC et couronne.

MEXIQUE.

M. Mahé dit avoir vu, au type Guadalajara :

2 reales, rose.
1 peso, lie de vin.
1 peso, lie de vin, dentelé en pointes.

Le papier est uni dit-il. L'impression, qu'il ne mentionne pas, est probablement noire comme les autres timbres.

MALACCA.

Nous avons reçu, selon 12 cents, type actuel :

2 cents bistre.

Imprimé sur papier blanc avec filagramme CC et couronne et piqué 14.

FINLANDE.

Le *Timbrophile* annonce le changement de nuance du timbre local d'Helsingfors, qui serait maintenant :

Fond bistre avec barre bleue.

ÉQUATEUR.

Nous avons annoncé le mois dernier l'émission d'un 10 reales, d'après le *Stamp collector's Magazine*, c'est 12 reales qu'il faut lire.

COMPAGNIE DANUBIENNE.

Le 10 soldi lilas est imprimé maintenant en vert. La piquage est resté le même : 9 1/2.

PORTUGAL.

Le 50 reis vert est paru piqué. Cette modification s'étendra bientôt aux timbres de même valeur des Açores et Madère qui les reçoivent de la métropole.

NOUVELLE-GALLES.

Nous avons dit que le nouveau 4 pence avait le chiffre 4 en filagramme. Ce doit être une erreur, car nous venons d'en voir avec le chiffre maigre 4 qui a quelque ressemblance avec un 4. M. Mahé regrettera d'avoir été de notre avis.

On nous a montré un exemplaire sans aucun filagramme.

KASHMIR.



Nous avons toujous différé de parler des timbres de cet empire, pensant recevoir les renseignements que nous y avions demandés, mais puisque décidément ils ne viennent pas, il faut bien que nous nous décidions à énumérer les différents timbres qui existent.

Il y en a deux séries : la première, au type ci-contre, composée de 3 timbres ronds :

1/2 anna noir.
1 — bleu.
2 — rouge.



M. Magnus pense que ce dernier timbre n'existe point. Nous n'avons pas de raison pour croire le contraire, ne l'ayant pas vu. Nous ne le citons donc que pour mémoire.

De la deuxième série il y en a sept timbres :

3 pies, noir terne.	1 anna, orange foncé.
6 — bleu clair.	2 — jaune vif.
1 anna, bleu.	4 — vert.
	8 — vermillon foncé.

Nous connaissons un huitième timbre, dont la nuance, noir brillant, ressemble assez à celle d'une épreuve photographique.

L'ovale, plus allongé, ne porte pas les mêmes caractères indiens que le noir terne précédent, et les angles entre le cadre extérieur et l'ovale sont perlés.

Tous ces timbres sont imprimés sur papier blanc,

ordinairement vergé. M. Mahé, en signalant le 1 anna bleu de cette série, nous dit qu'il est spécial à la ville de Kashmir.

BOLIVIE.

Tous les journaux, y compris votre serviteur, en voyant poindre le nouveau type de la Compagnie américaine de New-York, ont annoncé à qui mieux mieux que le timbre *correos contratos* était supprimé. Cette nouvelle était inexacte. Une lettre que nous venons de recevoir de Bolivie nous apprend que petit bonhomme vit encore, mais qu'il ne bat plus malheureusement que d'une aile. Le pauvre petit dont l'usage est devenu tout à fait fiscal aujourd'hui, attend pour mourir la prochaine arrivée de New-York d'un type destiné à prendre sa place. Et c'est vraiment dommage pour MM. les contrefacteurs, car ce type leur offrait quelque facilité; aussi en ont-ils profité déjà.

Dans un des départements de cette république, dit notre correspondant, on a découvert de faux timbres. Afin de parer à cet inconvénient on y a émis les timbres lilas, brun, rouge et bleu de 5, 10, 20 et 50 centavos, dont la mise en circulation n'a duré que deux mois. Il est présumable que les 1 peso bleu et 15 centavos bleu, ce dernier s'il existe et dont notre correspondant ne parle point, ont vu le jour pour les mêmes motifs. Mais nous nous demandons comment il se fait que tous les autres départements soient restés à l'abri de cette contrefaçon. Aurait-on découvert le faussaire et la panique serait-elle passée? Questions auxquelles nous ne pouvons répondre.

Outre les quatre timbres que nous avons annoncés le mois dernier, il en est un cinquième qui va faire jeter les hauts cris. Le type est identiquement le même que celui des autres valeurs, mais nous trouvons que l'imprévoyance de l'administration des postes lui a choisi une couleur (noire) qui ne convient pas à un timbre d'un prix aussi élevé. L'oblitération ne marque d'abord pas assez sur le noir; puis arrive la contrefaçon, cette couleur vient encore faciliter la tâche du faussaire. Si l'on tenait absolument à avoir un timbre de cette nuance, il valait mieux, selon nous, la donner au 5 centavos.

On sait que l'impression noire avantage beaucoup la gravure; son mérite principal est de laisser juger des moindres petits détails; aussi le nouveau timbre sera-t-il considéré comme le plus beau de toute la série. Nous pourrions même ajouter comme le plus *imposant*. N'est-ce pas, en effet, un 500 centavos, soit 25 francs? Le piquage est le même que pour les autres timbres; le papier également blanc :

500 centavos, noir.

PRUSSE.

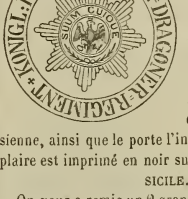

Il y a eu des feldpost de tous genres. En voici un qui ne ressemble en rien à ceux que nous avons reproduits. Il était usité dans la dernière guerre par le 1er régiment des dragons de la garde royale prussienne, ainsi que le porte l'inscription. Notre exemplaire est imprimé en noir sur jaune.

SICILE.

On nous a remis un 2 grana bleu, portant à droite SICIHA, au lieu de SICILIA. M. Mahé annonce ainsi d'autres variétés : « 2 grana bleu. Le mot SICILIA qui se lit au côté droit, se trouve modifié comme suit : SICILLA, 20 grana noir violacé. Dans la ligne du bas le chiffre 20 se trouve précédé d'un chiffre 1 mal formé à l'aide duquel on lit : gr. 120.

» Ces *deux* variétés sont sans doute dues à des accidents, mais elles n'en constituent pas moins deux curiosités. »

Nous avons rassemblé toute notre intelligence pour démêler ce que M. Mahé veut dire; nous n'y sommes point parvenu. Est-ce bien un 2 grana bleu, qui porte à droite *Sicilla* 20 *grana noir violacé?* Cela n'est pas admissible, l'inscription n'y trouverait place. *Noir violacé;* ne serait-ce pas plutôt la nuance du timbre? Mais alors la couleur n'est pas bleue. La valeur est de 2 gr., dit M. Mahé. Comment le sait-il, puisque le timbre porte en bas : 120 gr.! Nous avons cherché en vain sa 2e variété.

Si nous reproduisons ces quelques lignes, c'est afin de prouver à M. Mahé que, s'il critique notre style, le sien n'est pas plus à l'abri du reproche. Quand on aime à jouer au maître d'école, il ne faut pas prêter aussi facilement le flanc à la critique.

CUBA.

On nous informe que le timbre télégraphe 1 escudo a vécu : le 500 milésimas resterait seul en usage.

ALLEMAGNE CONFÉDÉÉÉE.

Voici une nouvelle que nous enregistrons sous toute réserve :

« L'administration des postes prussienne, afin d'utiliser la masse d'enveloppes à l'aigle qu'elle possède, a décidée qu'elle les utiliserait en y ajoutant le type actuel de 1 et 2 grosch, qui serait traversé par la légende repétée : *Enveloppes de la Conf. germ. du Nord, 1 ou 2 grosch.* Le prix serait de 13 pfennige pour les 1 grosch., et 25 pfen. pour les 2 grosch.

Après ce que nous avons publié le mois dernier, et dont nous avons reçu confirmation depuis, de Berlin, il nous semble peu probable que l'administration reviendrait *si tôt* de sa décision. »

MAURICE.



On vient de mettre en vente des imitations de l'enveloppe 1 sh., qu'on obtient pour la bagatelle de 25 à 30 francs. Moyennant ce prix, on vous accorde une garantie d'authenticité; il est vrai de dire que cette garantie cesse du moment qu'on lâche ses écus. Ces timbres nous ont été offerts de Liverpool où nous pensons qu'ils doivent avoir été fabriqués.

Voici le moyen de les reconnaître ; puissent ces détails être utiles à quelques-uns de nos lecteurs :

L'effigie plus forte et le buste plus allongé remplissent davantage le cadre intérieur ; l'extrémité du buste au lieu de toucher l'ovale doit en être à un millimètre ainsi que le diadème qui l'est ici à un demi-millimètre ; en mesurant la tête du nez au chignon compris, il faut 10 millimètres : l'imitation en a 11; la largeur du cou ne doit pas être de 5 millimètres, mais 4 1/2; le diadème ne doit point porter de petites boules, mais bien des étoiles; enfin, les inscriptions sont un tant soit peu moins grandes, mais cette dernière remarque n'est visible qu'en présence de l'original. La nuance de l'imitation est d'un jaune un peu olive; celle de l'original d'un beau jaune vif. La teinte du papier, au lieu d'être très-légèrement azurée, l'est fortement; le papier au lieu d'être mince et de montrer le quadrillé provenant de la toile métallique sur laquelle le papier a passé, est uni et épais. La patte qui fait revers au timbre ne porte pas non plus le nom du fabricant : *De la Rue and C°, London.*

QUEENSLAND.

On nous signale l'existence d'un 4 p. ardoise au lieu de lilas, sans filagramme.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Il vient d'être mis sous nos yeux un timbre authentiquement annulé, de 5 centavos, à l'effigie de Rivadavia (type supprimé), imprimé en rose sur papier uni.

Les timbres connus jusqu'à présent sans filagramme, étaient couleur groseille.

SHANGHAI.

Nous avons déjà fait connaître pas mal de variétés des timbres de la première série ; mais il paraît qu'elles sont plus nombreuses qu'on ne croyait, car on vient de nous en signaler d'autres. Il est bon, nous semble-t-il, de les résumer :

1° *Timbres sur papier pelure très-mince.*

1 Candareen bleu, bleu pâle.

4 CandareenS, jaune pâle.

8 CandareenS, vert jaune.

2° *Sur papier pelure plus épais, avec le mot* Candareen *sans S.*

1 Candareen, bleu, bleu pâle.

1 — bleu pâle.

1 — bleu foncé, bleu, bleu pâle.

2 — noir.

3 — brun foncé (*sans ponctuation après Candareens*).

4 — jaune pâle.

8 — vert foncé.

16 — vermillon-orangé, vermillon rougeâtre.

3° *Sur papier pelure vergé.*

1 Candareen, bleu.

2 — noir.

4 — jaune pâle.

4° *Même papier que la deuxième série, avec le mot* Candareen *suivi d'une S.*

2 Candareens, noir.

3 — brun foncé, brun pâle.

3 — brun foncé. (*Sans ponctuat. après Candareens*).

4 — jaune pâle.

6 — brun foncé, brun pâle, vermillon-orangé.

8 — vert jaune, vert foncé.

12 Candareens, brun pâle.

12 — brun rouge, brun foncé.

16 — vermillon vif et pâle.

16 — — —

5° *Timbres semblables à la série précédente; papier pelure ordinaire.*

Le premier des trois caractères chinois du côté gauche est remplacé par deux barres parallèles.

2 Candareens, noir verdâtre.

2 — — —

6° *Papier pelure très-mince.*

On a substitué au deuxième caractère chinois du côté gauche, celui que l'on trouve en secoud, même côté, sur les 12 et 16 Candareens.

4 Candareens, jaune pâle.

7° *Papier fort, comparativement au papier des autres séries.*

1 Candareen, bleu vert, bleu foncé. (*Sans ponctuation après Candareens*).

2 CandareenS, noir (*avec barres parallèles*)

3 — brun foncé.

4 — jaune vif.

Tous les timbres que nous venons d'énumérer l'ont été de *visu*. Il est à remarquer que la ponctuation a été observée pour tous les timbres, sauf pour les 3 Candareens de la 2e et 4e série et les 2, 3 et 4 Candareens de la 7e série, qui n'ont pas le mot Candareens suivi d'un point. Les variétés consistent principalement dans les chiffres que nous avons fait figurer tels qu'ils se trouvent sur les timbres. Chaque variété est le résultat d'une composition et d'un tirage différents. Le 2 Candareens signalé d'après M. Mahé, dans notre n° 65, comme ayant la valeur en toutes lettres, n'existe pas.

De la deuxième série nous ne connaissons que les variétés suivantes :

1 CandS (avec une S), brun.

6 — (au lieu de 3), jaune vif.

Ces timbres se trouvent sur les feuilles mêmes des 1 Candareen (sans S) et des 3 Candareens jaunes.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro précédent.

2° *Enveloppes sans le cachet* de fleurs héraldiques. Timbrées à la demande des particuliers. Dimension au gré du demandeur. Même observation que pour la série avec fils sur les cachets armoriés ou les dessins de fantaisie qu'on peut trouver accidentellement à la patte.

Sur papier blanc . . . . Rose (nuancé).

et sur papiers *bleu*, *jaune*, *rose*, *vert*, *lilas*. La nuance du papier influe nécessairement sur celle du timbre.

2 PENCE. Timbre ovale, 28 sur 25 millimètres, cadre portant la légende : *Postage*, *two pence* dans le bas et les chiffres de la date en haut.

Émis en 1855.

Sur papier blanc . . . . Bleu de ciel, bleu foncé.

et sur papiers de couleur.



3 PENCE. Timbres à trois lobes, 28 sur 29 mill. Cadre guilloché portant en haut *postage* et en bas *three pence*. Les trois petits ronds de la date séparent un à un les trois mots.

Émis en mai 1859.

Sur papier blanc . . . . Carmin, rose foncé.

et sur papiers de couleur.



4 PENCE. Timbre rond de 27 millimètres avec cadre linéaire. Légende : *Postage*, *four pence*, dans la partie supérieure en relief sur la couleur. Date dans une portion guillochée de la partie inférieure.

Émis en novembre 1855.

Sur papier blanc . . . . vermillon.

et sur papiers de couleur.



6 PENCE. Timbre octogone 28 sur 25 millimètres, mais à quatre côtés intermédiaires cintrés. Cadre guilloché de même forme portant la légende ainsi disposée: *Postage* sur le côté gauche, *six* en haut ; *pence* à droite, et le bouquet de fleurs héraldiques dans la partie inférieure. Date sur une ligne située au-dessous de l'effigie.

Émis en novembre 1855.

Sur papier blanc . . . . violet

et sur papiers de couleur.



1 SHILLING, timbre octogone, 27 sur 24 millimètres à cadre guilloché, portant la légende ainsi disposée : *Postage* à gauche ; *one* en haut ; *shilling* à droite. Date sur le fond, au-dessous de l'effigie.

Émis en novembre 1855.

Sur papier blanc, ... vert.

et sur papiers de couleur.

L'administration des postes de la Grande-Bretagne ne vend directement au public dans ses bureaux que des enveloppes d'un penny. Ce sont celles dont la patte porte *le cachet gaufré de fleurs héraldiques* (page 54) ; mais sur la présentation du papier et l'acquittement d'une taxe fixée par les règlements suivant la quantité demandée, l'imprimerie gouvernementale de Somerset-House livre au public des enveloppes portant un timbre d'une des valeurs indiquées ci-dessus. On admettait, autrefois, toutes espèces de papiers de couleur, mais à teinte pâle, et c'est ainsi qu'on peut rencontrer des timbres sur papier *blanc*, *azuré*, *jaune*, *rose*, *vert* et *lilas*. L'administration n'admettrait plus aujourd'hui, dit-on, que le blanc et l'azur. Ceci nous semble une erreur, car nous venons de rencontrer des enveloppes de papier *jaune*, *rose* et *lilas* frappées de timbres au millésime 1868. Mais l'administration ne se contente pas de délivrer sur la demande des enveloppes frappées d'un seul timbre. On peut en commander de toutes les sortes composées de manière, toutefois, à répondre à une taxe usuelle. Malgré le peu d'intérêt de ces enveloppes à double timbres, nous pensons utile de donner la liste des variétés connues.

*	2 pence,	(1 + 1) rose et rose.
*	3 —	(4 + 1) vermillon et rose.
	5 —	(1 + 4) rose et vermillon.
*	5 —	(3 + 2) carmin et bleu.
*	7 —	(6 + 1) violet et rose.
	7 —	(1 + 6) rose et violet.
	7 —	(4 + 3) vermillon et carmin.
*	8 —	(6 + 2) violet et bleu.
	8 —	(4 + 4) vermillon et vermillon.
*	9 —	(6 + 3) violet et carmin.
	9 —	(3 + 6) carmin et violet.
*	10 —	(6 + 4) violet et vermillon.
	10 —	(4 + 6) vermillon et violet.
	1 shill. 2 pence,	(1s + 2p) vert et bleu.
	1 — 3 —	(1s + 3p) vert et carmin,
	1 — 4 —	(1s + 4p) vert et vermillon.
	1 — 6 —	(1s + 6p) vert et violet.

Nous devons faire remarquer que les variations notées ci-dessus, comme 6 + 1 et 1 + 6, sont accidentelles et dépendent entièrement du coin sous lequel le papier a été placé en premier lieu. Les autorités, pour faciliter la vérification du nombre d'impressions tirées par chaque machine, ont adopté un système en vertu duquel le papier passe régulièrement d'une machine à une autre, et la première imprime le timbre à l'extrémité de l'angle droit.

Comme les autorités ne refusent pas d'imprimer des timbres en addition sur du papier portant déjà une impression sur un angle, il est évident que quiconque s'en donne la peine peut parfaitement obtenir telle combinaison qu'il désire.

Celles que nous avons marquées d'un astérisque dans la liste précédente ne sont produites, nous dit-on, que dans des circonstances exceptionnelles indiquées précédemment, ou par accident.

Il faut noter que le timbre de la valeur la plus élevée est en règle générale le premier frappé et occupe la place d'angle. Ces détails intéressants nous sont fournis par M. Ph. ; mais malgré toute l'autorité de ses renseignements, nous craignons que la règle qui place la valeur la plus élevée à l'angle de l'enveloppe ne soit erronée. Car les combinaisons marquées d'un astérisque sont précisément ou celles qu'on trouve seules de cette valeur, ou celles qu'on rencontre le plus ordinairement. Enfin les quatre combinaisons du shilling avec les pence y donnent un complet démenti.

Les enveloppes timbrées de cette série sont encore présentement en usage.

L'administration permet encore, moyennant le prix de la gravure de la matrice, que le timbre porte à l'entour un cadre rond sur lequel on peut lire le nom et l'adresse de la maison ou de la société qui le demande. Cette marque toujours de la même couleur que le timbre et imprimée en même temps, remplace le cachet que beaucoup de maisons de commerce sont dans l'usage d'appliquer sur un point de l'enveloppe pour en indiquer l'origine. C'est donc à tort qu'on a considéré ces marques comme celles d'offices particuliers. La liste en est longue et sans le moindre intérêt. Nous nous abstiendrons de la reproduire.

Distinction avec les timbres mobiles. Tous les timbres mobiles rectangulaires, typographiés en couleur à l'effigie de la reine sont faciles à distinguer. Mais on connaît trois timbres gaufrés, 6 p., 10 p. et 1 sh, qu'il est facile de confondre avec des enveloppes coupées. Il n'y a pas eu d'enveloppe de 10 p. Quant au 6 p. et 1 sh., tous les timbres qui ne portent pas de date sont des timbres adhésifs. Tous ceux qui portent la date proviennent d'enveloppes. De plus, le 6 p., timbre mobile, porte en filigrane les lettres V. R.; le 1 sh. porte un fil vertical. Tous deux présentent au revers des traces de gomme. Il suffit donc d'un peu d'attention pour établir la différence.

Nous ne devons pas quitter cette série sans relever une différence dans le dessin de la tête de la reine que nous n'avons vu signaler nulle part. La boucle de cheveux qui pend du chignon est très-grêle dans le 6 p., très-petite dans le 2 p., plus forte dans le 1 penny, et présente une disposition en tire-bouchon. Elle est plus fournie dans les 3 et 4 p., et, sur le 1 sh., elle semble s'éloigner davantage du col. La partie postérieure du col paraît plus droite sur les premiers timbres et un peu plus concave sur les derniers. La tranche du cou n'est pas non plus parfaitement identique. Ces détails et d'autres plus minutieux sembleraient indiquer autant de gravures que de valeurs. C'est ce que M. Ph. nous confirme. Nous ne parlons pas des chiffres qui accompagnent les initiales W. W. du graveur et que l'on trouve sur toutes les valeurs de cette série. Ces chiffres se rapportent aux numéros des coins.

(*A continuer.*) Dr Magnus.

Des essais italiens (1).

Quelques-uns de nos lecteurs ont cru voir une mystification dans le type *Josiah Mason*, qui figure dans notre n° 63. Nous avons même reçu à ce sujet quelques réflexions fort spirituelles qui trouveraient ici leur place, si elles ne pêchaient par leur exactitude; nous croyons donc bien faire, pour leurs auteurs, de ne pas les reproduire tout en les remerciant de leurs bonnes intentions.

(1) Une erreur typographique s'est glissée p. 21 du n° 63. Le type lithographié de la 2e colonne n'a pas été émis en février 1863, mais en 1865. N. D. L. R.

Afin de convaincre tous les saints Thomas possibles, nous avons interrompu la publication de l'article pour nous donner le temps de chercher d'autres renseignements, plus précis que ceux que nous avions donnés. Nous avons eu la chance de réussir, dans cette tâche difficile, grâce au concours de plusieurs de nos amis de Londres.

Le type *Josiah Mason* n'a pas été soumis au gouvernement italien, pour engager, on le pense bien, celui-ci à l'adopter tel quel pour ses timbres, mais pour lui donner une idée du savoir-faire de l'auteur. Il est fort possible et nous admettons volontiers ce qu'on nous observe, c'est que la réunion des lettres P. E. N. S. signifient plumes; que cette étiquette, marque de commerce, *trade marke*, est appliquée sur les boîtes de plumes d'un fabricant de Birmingham; mais cela ne vient pas prouver que MM. *Bradbury, Willainson et Cie* de Londres, n'aient pas soumis, le 4 décembre 1861, ce specimen, comme nous l'avons dit. Qu'importe la destination d'un objet, du moment qu'il remplit son but. Et le remplissait-il dans cette occasion? Oui, car on peut certainement juger des capacités de l'auteur par le spécimen ayant toutes les proportions d'un timbre-poste.

Les observations qui nous ont été adressées auront eu pour avantages, entres autres celui de préciser le but des soumissionnaires et celui de relever une erreur, fort excusable, commise par M. F. de Turin, l'auteur de cet article.

Voici ce que nous avons appris :

Ce n'est pas quatre spécimens qui accompagnaient l'offre de MM. Bradbury Willainson et Ce, mais huit; tous plus ou moins curieux par leurs inscriptions.

Nous avons fait amplement connaissance avec le premier type *Josiah Mason*, nous ajouterons qu'il est seul de sa dimension.

Le deuxième type est formé d'un grand chiffre 10 au milieu d'un double ovale portant la pompeuse inscription : *Imperio Italiana bollo postale.* L'auteur rêvait un empire pour l'Italie, il en avait le droit; mais au moins devait-il observer l'orthographe et mettre *Impero italiano*; de chaque côté, la valeur *dieci*, ce qui veut dire comme on sait, 10. Mais 10 quoi?; les angles sont lignés horizontalement.

Le troisième est un portrait trois quarts de face de Victor-Emmanuel, dans un double ovale contenant en haut la remarquable inscription : *Imperio Italiana*, et en bas *C. quaranta;* à gauche, *bollo;* à droite *postale;* dans les angles, les chiffres 40 posés obliquement, ceux inférieurs, renversés.

Le quatrième est une effigie de femme couronnée, dans un ovale double, ayant en haut : *Postage;* en bas : *One penny;* le deuxième ovale se sépare en deux parties vers les côtés latéraux et vers les côtés supérieur et inférieur; dans les angles, les chiffres 1 placés obliquement, ceux inférieurs, renversés.

Ces trois derniers types ont 32 mill. carrés.

Le cinquième représente le roi Victor-Emmanuel en grand uniforme avec décorations et médailles, il est dans un double rectangle plus haut que large, mais le cadre intérieur forme dans le haut trois lobes; dans le cadre extérieur, à gauche : *franco;* à droite : *bollo;* en haut, *C poste* 10; en bas : *C. dezi*, ce qui est une innovation de l'auteur, à qui nous observerons que c'est *dieci;* dans les angles supérieurs la valeur en chiffres arabes, inférieurs en chiffres romains.

Le sixième a le même portrait, dans un cadre, dont l'intérieur est formé d'un cercle; entre celui-ci et le cadre les chiffres 20, ceux inférieurs, renversés; en dehors du cadre, à gauche : *Bollo;* à droite, *franco;* en haut : *poste;* en bas, *venti*. Chiffres et inscriptions sont sur fond ligné. Dimensions de ces deux derniers timbres : 27 × 32 mill.

Quant aux septième et huitième types ils sont, comme il a été dit, analogues aux timbres *impresos* d'Espagne; leur valeur est 2 et 3 centimes.

Nous pensons que ces renseignements pris à bonne source contenteront tout le monde; aussi laissons-nous la parole à M. F. qui continue ainsi :



Les premiers spécimens que la maison De la Rue présenta en avril 1863, sont le 15 et le 60 centimes; puis le 1 centime, dont voici le type. Au mois de mai suivant arrivèrent toutes les autres valeurs; le choix définitif des nuances ne fut arrêté qu'en juin.

Voici quelles sont les différentes épreuves qui furent soumises :

Impression sur carton glacé blanc.

1 cent, brun-rougeâtre (type ci-contre).
5 » vert émeraude, noir, carmin, carmin bleuté, rouge brique pâle, violet, ardoise, lilas vif, ocre jaune, jaune-brun, brun clair (type ci-bas).
10 » ocre-jaune.
15 » noir, bleu, bleu vif.
30 » violet.
40 » carmin.
60 » noir, lilas, lilas vif.
2 lire, vermillon, noir.



Tous ces timbres portent la date à laquelle ils furent présentés. Cette date, imprimée en noir, est placée dans un des angles de la carte. Lorsqu'un spécimen n'a pas de date c'est qu'elle a été coupée.

Le 15 cent noir est marqué 13 avril 1863; le 60 cent lilas vif 24 avril 1863; le 1 cent 25 avril 1863; et tous les autres 23 mai 1863.

En plus de ces épreuves il existe encore sur papier blanc filagrammé d'une couronne, comme les types en vigueur :

5 cent, vert foncé.
10 » vert pâle, gris verdâtre.
15 » bleu ciel.
60 » lilas foncé
2 lire, vert pâle.

Puis la série complète de toutes les valeurs dans les couleurs adoptées, avec le mot : *Saggio*, imprimé en noir, après coup et dans la largeur du timbre. Sauf le 2 lire, tous ces timbres sont non dentelés.

(*A continuer.*) F.

ALBUM TIMBRES-POSTE
ILLUSTRÉ
PAR J.-B. MOENS
7e édition, revue et augmentée
donnant droit à un abonnement d'un an au journal
LE TIMBRE-POSTE
moyennant 1 franc 20 centimes.
L'album est orné de 614 types de timbres-poste, 76 armoiries, 4 cartes géographiques et contient un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .		fr.	10 »
— — tranches dorées	1 — . .	»	11 »
— — —	2 — . .	»	11 50
Maroquin plein, toutes nuances	2 — . .	»	14 »
— Lavallière et rouge	2 — . .	»	16 »
— intercalés de feuilles blanches à chaque pays; tranches dorées, 2 fermoirs . .		»	22 »
Albums en feuilles ou brochés.		»	8 »

Port à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
Buenos-ayres, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 5-00
Brésil et Colonies Anglaises 5-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

CANAL MARITIME DE SUEZ.



Pour une compagnie qui emprunte avec tant de facilité les millions par centaine, il nous semble qu'elle aurait bien pu trouver quelques pièces de cent sous pour se payer un timbre plus convenable que celui qu'elle vient d'émettre. Son usage est destiné, dit-on, à acquitter les frais de correspondance de cette armée de travailleurs qu'emploie la compagnie pour le percement de l'Isthme.

Il y en a quatre valeurs. L'impression est couleur sur papier blanc uni.

1 cent, noir.	20 cent, bleu clair.
5 » vert.	40 » rose.

On annonce déjà leur suppression.

QUEENSLAND.



On nous a remis le type ci-contre employé par la Compagnie du chemin de fer méridional et de l'ouest à Queensland. Nous en connaissons deux valeurs :

1 shilling, bleu.
2 » rose.

Ils sont imprimés sur papier blanc et piqués 13.

L'effigie est celle de la reine Victoria ; au-dessus d'elle, en cintre : *Parcel stamp* (timbre de paquet) ; en-dessous, la valeur. Autour de l'encadrement : *Southern and Western, railway, Queensland, 1 to 3 lbs weight.* Ces derniers mots feraient supposer qu'il existe des timbres pour les paquets en-dessous de 1 livre, celui de 1 sh. étant usité pour ceux de 1 à 3 livres.

HAÏTI.



N'est-il pas particulier que lorsqu'un pays se trouve en état de révolution ou en guerre, vite il surgit une émission de timbres et toujours, remarquons-le bien, c'est d'Amérique qu'elles nous viennent. Nous avons eu, première carotte, les timbres de blocus des États confédérés ; deuxième carotte, les deux émissions du Paraguay ; troisième carotte les enveloppes de Brésil employées soi-disant par les troupes et l'escadre au Paraguay ; puis le 2 reales de la république Dominicaine et bien d'autres. Aujourd'hui que l'anarchie règne en plein dans la république de Haïti, nous avons, cela ne nous étonne pas, à constater l'apparition d'un timbre qui ne nous inspire aucune confiance et dont par acquit de conscience, nous donnons le dessin. Les oblitérations n'ont pas été ménagées sur notre exemplaire et c'est ce qui nous le rend en partie suspect.

Il y a d'abord une oblitération formée de petits losanges rapprochés, puis une autre, circulaire, avec le mot *franco* et des chiffres qui nous échappent.

Comme on le verra, c'est une imitation des timbres français. Une seule valeur nous est venue :

25 centimes, jaune pâle.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni. Le timbre est même piqué 11.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Les 2 et 5 centesimi sont piqués. Cela nous en fait déjà quatre avec les 10 et 20 centesimi.

HAMBOURG.

On nous demande si les 3 sch. bleu ciel *non dentelés* sont des réimpressions. Nous pouvons certifier que non. Ces timbres mis en vente après leur suppression n'ont pas été dentelés par mégarde, ainsi que quelques 1/2 et 9 sch. que nous avons eus qui n'étaient pas dentelés, ceux-ci horizontalement ; ceux-là verticalement.

AUSTRALIE DU SUD.

Nous avons eu un 4 pence piqué 11 1/2 et oblitéré *Mars* 68.

ÉGYPTE.

Il nous est passé par les mains quelques timbres non dentelés de la première émission de 10 et 20 paras. Il n'y a que les 1, 2 et 5 piastres que nous n'avons pas encore vus ainsi.

MEXIQUE.

M. Mahé nous a fait connaître tout récemment quelques variétés du type Guadalajara. Nous en avons reçu nous-mêmes d'autres qu'il ne mentionne pas. Nous allons résumer toutes celles connues jusqu'ici, mais en faisant remarquer que l'inscription circulaire ne porte pas comme on l'a dit le mot : FRANCO, mais ERANCO, la première lettre étant un F. et non un E. Circonstance curieuse, cette faute a été rectifiée par suite d'une impression défectueuse à un timbre 1 peso lie de vin que nous avons vu.

On signalera bientôt comme raretés les timbres qui n'auront point de faute.

ERANCO EN GUADALAJARA.

Avec millésime 1867 ; *papier uni.*

1/2 real, blanc.	4 reales, rose.
1 » azur pâle et foncé.	4 » azuré.
2 » vert d'eau, vert jaune.	1 peso, lie de vin.
2 » rose.	1 » lilas.
2 » lilas.	

Les mêmes, percés en pointes.

2 reales, vert,	1 peso, lie de vin.

Papier quadrillé, non dentelés.

1 real, azuré.	2 reales, rose.
2 » vert.	

Papier vergé.

2 reales, vert,

Même type que les précédents.

Avec millésime 1868 ; *papier uni.*

2 reales, lilas.

Papier vergé.

2 reales, rose.	2 reales, lilas.

Le 1/2 real est comme on sait dépourvu du mot real ; les 2 reales vert 1867, rose et lilas 1868, n'ont pas le chiffre 2 suivi d'un point comme les 2 reales rose 1867 ; le 1 peso lilas a la première lettre du mot *un*, majuscule, contrairement aux 1 peso lie de vin qui l'ont minuscule ; ce qui prouve qu'il y a eu plusieurs compositions de ces timbres. On nous avait signalé dans le temps un 4 reales blanc, mais il ne s'est jamais présenté. Il est présumable qu'il n'existe pas, à moins que ce ne soit un timbre rose décoloré.

NOUVELLE-GRENADE.

Il nous est arrivé des 1 peso carmin. Cela nous donne quatre nuances bien distinctes : vermillon vif et pâle, chair et carmin.

SUISSE.

Les 25 cent. verts, timbres et enveloppes, sont parus depuis le 1er courant, conformes comme types, aux timbres en cours.

BRÉSIL.

Nous avons reçu des 20 reis actuels où toutes les parties blanches sont azurées, tant au revers qu'à la face du timbre.

GRANDE-BRETAGNE.

On nous a montré des timbres télégraphes non dentelés de 1 sh.; 1 sh. 6 p. et 2 shillings de la Compagnie *The Electric Telegraph Company;* on nous a soumis en même temps un autre timbre télégraphe qui nous était inconnu. Il porte au milieu : Mercure dans un cercle entouré de l'inscription : *Non usitata nec tenui ferar penna;* au-dessus, la valeur : *Six pence;* en-dessous N° ....; dans l'encadrement extérieur : *Electric Bonneli's telegraph Coy limited.* Ce timbre est imprimé en noir sur papier blanc uni et non dentelé.

6 pence, noir.

Nous avons encore à signaler les timbres télégraphes suivants :

British and Irish magnetic telegraph Co limited. Cette inscription se trouve dans la partie supérieure d'un ovale traversé d'une barre dans toute la largeur et sur laquelle un n° ; dans la partie inférieure de l'ovale : *Edward B. Bright Secty.* En dehors de l'ovale, en haut : *Frank stamp*, en bas : la valeur. Autour de l'ovale règnent quelques petites fioritures. Il y en 4 valeurs :

3 pence, blanc.
6 » chamois.
1 shilling violet.
1 » 6 pence gris.

L'impression est noire sur papier couleur, avec foudres en filagramme ; la piqûre 13.

PARAGUAY.

Le *Stamp Collector's Magazine* veut absolument nous convaincre. Aux renseignements si précis et officiels qu'il a donnés sur l'authenticité du timbre reproduit dans notre n° 65 et que nous ne considérons pas comme sérieux, il ajoute aujourd'hui le témoignage, qui n'en est pas un pour nous, de M. Chute, de Boston pensons-nous, ville d'où nous viennent toutes les carottes américaines. C'est ce même correspondant qui a révélé au journal anglais l'existence du 15 cents bleu de Bolivie, inconnu dans cette république.

Nous aussi, nous avions reçu jadis des renseignements précis sur l'émission du 2 reales de la République Dominicaine et cependant on sait combien ils étaient authentiques.

SHANGHAÏ.

Aux deux variétés, type en usage, renseignées le mois dernier, nous avons omis d'en ajouter une troisième :

3 cents, bleu.

Le dessin est tout à fait semblable au 8 cents même nuance.

A force de donner du neuf et du vieux-neuf, qu'il confond quelquefois, M. Mahé ne se rappelle plus et nous demande où nous avons lu qu'il avait dit que le 2 cand. 1re émission existait avec la valeur en chiffres et en toutes lettres. Nous le renvoyons donc à la deuxième colonne de la page 336 du n° 42, qui est le sixième numéro de la quatrième année de son journal.

Il nous dira peut-être qu'il a voulu parler du timbre avec les deux lignes parallèles à gauche pour l'un et des caractères chinois pour l'autre; mais alors la phrase suivante brille du clair-obscur. Qu'on juge :

« Il y a de la 1re émission des 2 candarcens noir dont la valeur est figurée :

Sur les uns en lettres.
Sur les autres en chiffres.

M. Mahé ne nous reprochera pas, espérons-le, d'avoir changé quoi que soit. Nous avons tout copié : les points et les virgules. Nous avons fait de même le mois dernier, quoi qu'il en dise, pour sa phrase concernant la ou les variétés de Sicile et nous le défions de nous prouver le contraire. Nous avons même à cette occasion bravé ces mots qui figurent en tête de son journal : *Droits de traduction et de reproduction réservés.* »

On signale un point noir à l'horizon.

SAINT-LOUIS.

Le *Stamp Collector's Magazine* publie une lettre d'un de ses correspondants par laquelle il établit l'authenticité des timbres 5 et 10 cents révoquée en doute par un correspondant du *Timbrophile.* Ces timbres auraient été gravés par M. Kershaw en 1848, par ordre du directeur des postes John H. Wymer, pour suppléer à l'insuffisance des timbres envoyés par l'administration générale des postes de

Washington. Il n'y aurait eu que 500 timbres d'imprimés.

FRANCE.

Le 40 centimes tête laurée a fait son apparition depuis peu.

VICTORIA.

Il y a quatre mois nous imprimions que le 4 pence avait le nouveau filagramme couronne et lettre V. M. Mahé annonce cela aujourd'hui comme quelque chose de neuf. Mais c'est du vieux-neuf. Attrape!

SARAWAK.



Bouillet ne dit pas où est situé Sarawak. Nous ne saurions cependant en tirer cette conclusion, comme jadis un de nos confrères, que l'absence d'un mot dans ce dictionnaire signifie le nom d'une firme ou raison sociale. Le *Philatelist*, qui donne le premier la nouvelle d'une émission de timbres dans ce pays, ne dit pas où il est situé. La plupart des dictionnaires géographiques font comme le journal anglais. Un seul ouvrage de M. Ritter, édité à Leipsick, dit ceci :

« Sarawak, pays de l'île de Bornéo, côte du Nord, entre le 1er et le 2e dégré, avec une capitale du même nom. 12,000 habitants. »

Il y a encore un autre Sarawak en Birmanie, situé au N.-O. de Rangoun et d'Irawaddy, mais nous supposons que c'est du premier dont il s'agit, l'île de Bornéo, possession hollandaise, faisant usage de la monnaie renseignée sur le timbre.

On nous dit que le pays de Sarawak, qui était gouverné par un anglais ou un américain a été cédé par celui-ci à l'Angleterre il y a quelques années.

Nous savons à peu près maintenant ce que c'est que Sarawak, mais nous n'en dirons pas autant du timbre. Le portrait représente, dit le *Philatelist*, trop confiant pensons-nous, le portrait de *James Brooke*, dernier *Rajah de Sarawak* dont aux angles du timbre les premières lettres de ces quatre mots. Nous ne nions pas avoir sous les yeux le Rajah, que nous avouerons n'avoir jamais vu et dont nous ignorions même l'existence, mais où nous devenons moins crédule, c'est en présence de cette émission. On voudra bien excuser notre incrédulité, mais devant toutes ces productions véreuses dont on nous inonde depuis peu, on ne saurait trop se mettre en garde.

La vignette est lithographiée, imprimée en brun sur papier jaune et dentelée.

3 cents, brun.

SAINT-THOMAS LA GUAIRA.

Le 1 centavo, au lieu d'être rose, est maintenant violet.

MALACCA.

Il nous est arrivé selon le type actuel du 6 cents :

4 cents, rose vif.

Nous observerons par la même occasion que tous les 24 cents rose provisoires que nous possédons, appartiennent au type que nous avons reproduit le mois dernier, ce qui ferait supposer l'émission du 8 annas, moins récente que nous le pensions.

INDES ANGLAISES.

Avec le mot SERVICE, *en grandes lettres*, nous avons reçu :

2 annas, jaune.

Avec le même mot, en *petites lettres*.

8 annas rose (1er type).

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Nous avons découvert un filagramme qui a échappé jusqu'ici même à M. Mahé, ce qui paraîtra extraordinaire, mais c'est ainsi. Le papier des derniers timbres contient des lignes irrégulièrement ondulées dans le genre de celles que l'on voit dans les timbres de Hambourg supprimés.

NOUVELLE-GALLES.

On nous signale un 6 pence actuel avec filagramme : *six pence* et nous avons vu des 4 pence actuels avec un petit 4 mal fait. Au risque de déplaire à notre incrédule ami Mahé, nous devons maintenir ce que nous avons dit de l'existence de ces timbres sur papier uni et avec le chiffre 1. Ce dernier timbre est en possession de M. P., assez connu de notre Parisien.

BERGEN.

Voici venir un nouveau timbre ou étiquette, nous ne savons trop quoi. Dans un rectangle plus haut que large, le chiffre 2; en haut, *by post;* en bas, *Bergen*. Nous saurons, pour notre prochain numéro, s'il est oui ou non authentique. L'impression est noire sur couleur et la piqûre 9.

2 skilling rose lilacé.

ÉQUATEUR.

Le 12 reales rouge dont nous avons parlé précédemment est sans valeur ,nous dit-on.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

M. Pemberton doit être bien éloquent, si nous en jugeons par les longues tartines qu'il publie dans les journaux de son pays. Il paraîtrait qu'il a prouvé victorieusement, il y a quelque temps, que les 10 et 15 cent. non dentelés sur papier uni, à l'effigie de Rivadavia, étaient des réimpressions. Il aurait même eu, à cette occasion, quelques mouvements magnifiques qui auraient fait l'admiration de tous ses compatriotes. Eh bien! toute cette éloquence a été dépensée en pure perte, car nous apprenons que M. Magnus possède deux de ces 15 centavos, se tenant et parfaitement oblitérés, ce qui montre qu'ils ont été en service. Nous entendons déjà M. Pemberton, qui est homme de ressource, s'écrier: C'est une oblitération de complaisance! Nous devons lui refuser cette satisfaction.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro précédent.

§ 2. Épreuves des timbres officiels d'enveloppes.

Les descriptions de ce paragraphe et des suivants sont extraites presque textuellement du mémoire de M. Ph. Nous sollicitons toute l'indulgence du lecteur, pour les erreurs que notre connaissance incomplète de la langue anglaise aura pu nous faire commettre.

Rappelons d'abord, que sous ce titre, nous désignons les épreuves des timbres officiels tels qu'ils ont été adoptés *quant au dessin*, mais non quant à la couleur, au papier, aux filigranes, aux dentelures, c'est-à-dire quant aux caractères secondaires. De plus il n'est question que des enveloppes. Ce paragraphe comprend donc :

Les épreuves en couleur différente;

Les épreuves d'artiste, tirées avec le plus grand soin;

Les épreuves avec spécimen.

Il est d'usage en Angleterre, quand une émission nouvelle a lieu, d'adresser à tous les bureaux de poste une épreuve des timbres adoptés frappée du mot *spécimen*. La collection de ces variétés est intéressante, car elle est très-souvent la preuve authentique de la nuance adoptée à l'origine de l'émission d'un timbre. Toutefois ceci ne doit pas être considéré comme une règle absolue. Il est évident que lorsque le Post Office veut transmettre à un office étranger nouveau les spécimens de ses timbres, c'est aux feuilles présentement en service qu'il empruntera des échantillons, lesquels ne seront pas toujours identiques de nuance, de papier, etc., avec les timbres émis primitivement.

On comprendra sans peine que ce paragraphe ne peut être qu'une énumération sommaire des épreuves connues.

Émission de 1840.

La vignette de Mulready n'existe pas d'une manière incontestée frappée du mot *spécimen*. Une fois, M. Ph. a trouvé à Paris une copie frappée du mot *spécimen*, en noir; mais comme les plus anciennes enveloppes connues et frappées de ce mot le sont en rouge, il a pu avec raison suspecter la valeur de cette épreuve sans contester la possibilité du fait.

Émission de 1841.

On connaît des épreuves de l'enveloppe et de la bande, ou mieux de la feuille d'un penny ovale et sans date. Elles sont frappées du mot *spécimen* en lettres rouges très-larges. Le timbre est sur une demi-feuille de papier à lettre blanc avec trois fils de soie, dans la pâte. L'impression est placée de telle sorte que le papier étant plié en deux, puis en trois, comme une feuille de papier à lettre, le timbre-poste se trouve à l'angle supérieur droit de la lettre.

Le docteur Gray cite dans son catalogue, p. 159, n°s 20 *a* et *b* des essais en diverses encres de couleur des 1 et 2 p. de cette série. Mais ces essais ne sont pas signalés par Mount Brown. M. Whiting n'en connaît pas non plus l'existence et M. Ph. certifie qu'ils ne sont pas dans la collection du docteur Gray actuellement en sa possession, ni dans celle de M. Pearson Hill. Nous ne les mentionnerons donc que pour mémoire en attendant que des preuves positives nous permettent de les porter sur cette liste.

Émission de 1855-1859.

Cette émission fut annoncée par l'apparition d'une feuille de papier vergé très-fort, portant les trois timbres de *4 p.*, *6 p. et 1 sh.* émis les premiers et frappés du mot *spécimen* en noir avec l'inscription: *Embossed Postage stamps tobe struck upon paper and envelopes, 26 th. november* 1855. (Timbres-

postes gaufrés, pour être frappés sur papier et enveloppes.)

Cette épreuve donne la date précise de l'autorisation officielle de ces trois espèces d'enveloppes. Quant à la date portée sur les timbres et qui varie avec la valeur et avec l'exemplaire, elle n'est que celle de l'impression par les clichés, des épreuves que l'on peut avoir sous les yeux.

En 1859, l'émission est complétée par l'adjonction d'une valeur de 3 *pence*. On trouve une feuille semblable de papierblanc épais et uni avec le timbre de 3 pence frappé du mot *spécimen* en noir et la même inscription que pour les trois premiers timbres. La date de l'autorisation est mai 1859. Le timbre porte les chiffres 27 , 5 , 59, soit 27 mai 1859.

Il existait dans la collection de S. une épreuve du 4 pence coupée tout autour sur papier bleu vélin frappée du mot spécimen et portant la date 5, 3, 58 ; soit 5 mars 1858. On pourrait y voir le point de départ de l'emploi du papier azuré pour les enveloppes.

A cette émission se rapporte l'épreuve suivante, indiquée par M. Ph.

Épreuve du coin du timbre d'enveloppe d'un penny, avec date, actuellement en usage, tirée sur papier vergé, épais, en relief blanc, uni, sans aucune valeur. Cette épreuve porte la date 9, 1, 64, soit 9 janvier 1864. La grande consistance du papier, presque de la carte, et la netteté du relief repoussent l'idée d'une feuille de dessous imprimée par erreur, dans la même opération, avec la feuille de dessus.

(*A continuer.*) Dr Magnus.

Des essais italiens.

(*Suite et fin. — Voir le numéro* 68.)

En juillet 1863, M. R... de Milan, le même qui prit part au concours des *bolli gommati* en soumettant deux types à l'effigie de Victor-Emmanuel et aux armoiries de Savoie, tous deux dans un cercle et de deux grandeurs (27 et 38 mill. de circonférence), proposa une série de timbres composée de huit valeurs : 1, 5, 10, 15, 30, 40, 60 centimes et 2 lire. Sauf le 1 centime qui figurait un chiffre sur fond guilloché, les autres représentaient l'effigie du roi tournée à gauche ; ils avaient chacun un encadrement particulier que nous trouvons inutile de décrire, ces timbres étant très-connus. Les tirages multicolores, couleur sur blanc et noir sur couleur ont dû largement dédommager l'auteur de ses frais et le consoler du mécompte qu'il a dû éprouver en apprenant, un peu tard, par l'administration des postes, que celle-ci avait traité avec MM. De la Rue et Ce de Londres dont elle avait même reçu les types déjà adoptés.



M. W. de Bologne qui, lors du concours des *bolli gommati*, avait présenté le type qui figure dans le *Timbre-Poste*, n° 24, page 94, se disposait à soumettre le timbre qu'il venait de terminer quand il eut connaissance de la décision de l'administration des postes qui rendait inutile son projet. Il s'abstint donc de toute proposition nouvelle. Voici le signalement de ce type peu connu :

Effigie du roi tournée à gauche, dans un ovale ; à gauche, *franco bolli* ; à droite, *Italiano* ; en haut, *postale* ; en bas, *quindici* ; dans les angles, la valeur en chiffres sur de petits médaillons ; entre l'ovale et ces chiffres, le monogramme V. E. (Victor Emmanuel) répété aux quatre côtés. Les épreuves que nous avons vues étaient imprimées en *jaune, bleu et vert* sur carton glacé blanc.

Nous avons encore les six timbres à relief de M. R... qui n'eurent pas plus de succès que les précédents ; ils sont à l'effigie du roi tournée vers la droite et ont les encadrements tous différents. L'administration en se décidant à s'adresser à l'étranger ne donna pas le temps à l'auteur de terminer entièrement son travail qui devait comprendre les valeurs manquantes : 1 et 10 centimes. De ce projet mort-né, nous avons vu :

5 cent, vert pâle.
15 » vert foncé, lilas, jaune, bleu.
30 » orange, vert, jaune, violet, rouge.
40 » carmin.
60 » violet, bleu pâle.
2 lire bleu pâle, jaune.

Tout nous donne lieu de croire qu'il existe encore d'autres nuances.

Un accident survenu à la matrice même du 15 centimes présenté le 13 avril 1863 (pourquoi aussi soumettre un timbre le 13!) obligea MM. De la Rue à en référer au gouvernement italien. Ils



soumirent en même temps (mars 1864) par l'entremise du représentant italien à Londres, le type ci-contre, imprimé en *bleu terne, bleu ciel, ocre-jaune* et *brun rougeâtre* sur carton glacé blanc. Le dessin est à peu près celui adopté plus tard pour le 20 centimes encore en vigueur.

Le gouvernement italien n'ayant pas accepté la proposition de MM. De la Rue, ceux-ci soumirent conformément aux ordres reçus une nouvelle épreuve du 15 centesimi où l'avarie était dissimulée par de petits points blancs placés au-dessus et en dessous des fleurons, séparant les inscriptions de l'ovale. Ce spécimen, imprimé en noir sur carton glacé blanc, est, pensons-nous, le plus rare des essais italiens. Il porte la date 30 avril 1864.

Une modification dans la taxe des lettres n'a pas permis de mettre en circulation ce timbre dans cet état ; de 15 centimes il est devenu 20 centimes par l'ingénieux moyen que nous connaissons.

Vers la fin de 1864, il est quelque peu question de remplacer le timbre *Segna tassa* et l'on parle vaguement aussi d'un timbre adhésif : *Periodici franchi*.

Deux concurrents se présentent aussitôt. Vient en premier lieu M. R..., plus expéditif cette fois, sans être plus heureux, offrant d'abord un type aux armoiries, dans un ovale large, perlé. En haut, en cintre : *Poste italiane ;* en bas : *Segnatassa ;* à gauche : *Ci ;* à droite : 10. Il a été imprimé en *vert, violet, carmin et bleu*. Le deuxième type est aussi aux armoiries royales, mais dans un ovale en hauteur, portant : *Poste italiane, periodici franchi ;* à gauche : C ; à droite 1 ; au-dessus des armoiries touchant le cadre extérieur, l'étoile d'Italie. Les épreuves que nous avons sont en *bleu, vert, jaune et carmin*. Le tout est en relief.



M. H..., le concurrent peu sérieux de M. R .., propose le type ci-contre, parfaitement ridicule comme vous l'avez dit dans votre n° 26. Il en a été tiré en 7 nuances : *noir, bleu, bistre, vert, carmin, jaune et lilas*.

Le *Periodici franchi* de M. H... est aussi absurde que le timbre précédent. Il a la prétention de représenter l'Italie, par cette figure allégorique, dont voici le dessin. Le tirage s'est borné aux 6 nuances suivantes : *noir, bleu, bistre, vert, carmin et jaune*.



Mais ne voilà-t-il pas qu'il arrive aux oreilles de ces messieurs que l'Italie songe à émettre des timbres télégraphes. M. R... trouve l'idée charmante et propose..... un type aux *armoiries*, portant pour valeur : L. 1-20. Autour de ces armoiries l'inscription : *Telegraphi italiani, franco bollo*. Le tout en relief et imprimé en 5 nuances : *bleu, vert, rose, violet et orange*.

M. H..., qui se pose décidément comme le rival de M. R..., n'hésite pas de soumettre un specimen représentant un messager à pied, porteur d'une dépêche, toujours dans le même goût bien entendu que les deux précédentes productions. Il y en a quatre nuances d'une valeur, 2 lire : *bistre, vert, carmin et olive*.

L'infatigable M. R..., en attendant la réussite de ses projets, voulut prouver, tentative hardie, combien les timbres de MM. De la Rue étaient peu à l'abri de la contrefaçon. Il produisit à l'administration des postes, un timbre de 1 centime contrefait par lui-même et qui avait servi à l'affranchissement d'un journal (1). Nous en avons un spécimen, imprimé en bleu sur blanc.

Sur ces entrefaites arrive la disparition subite de M. R..., emportant à l'administration des postes une somme de 39,000 francs. Est-ce cette disparition qui fit renoncer l'administration à l'idée d'émettre un timbre adhésif *Periodici franchi* et à réformer son timbre, *Segna tassa ?* Nous ne savons ; mais nous n'aurions pas compris ce double emploi de timbre 1 centime (2).

Avec l'émission du 20 cent. actuel, parurent des épreuves portant le mot *saggio* en noir : elles sont dans toutes les mains.

(1) L'administration n'a pas dû grandement s'en émouvoir, puisqu'elle n'a apporté aucun changement à ses timbres.

(2) C'est probablement la disparition des 39,000 francs qui aura fait évanouir ces projets, s'ils ont existés.

N. D. L. R.

Il nous reste à parler d'une série d'étiquettes diverses soumises par MM. Pellas frères, de Gênes, toutes imprimées en noir et bleu, avec le centre généralement blanc. Une seule porte une inscription faisant supposer un timbre-poste. C'est un 5 centimes ayant un gros chiffre blanc sur fond noir dans un ovale irrégulier; l'inscription *Poste italiane* se trouve sur le chiffre même; l'entourage de l'ovale est bleu. Les autres types portent ou des chiffres ou la lettre P, avec nom et adresse des auteurs. Il y a une de ces étiquettes qui représente pourtant une figure allégorique de l'Italie; une autre les armoiries et enfin une troisième un phare. Toutes ces étiquettes ont la grandeur de timbres ordinaires. Il va sans dire qu'elles n'étaient présentées que comme spécimen de gravure.

Faut-il vous entretenir de ce soi-disant essai qui nous vient de Paris? Il est à l'effigie de Victor-Emmanuel tournée vers la gauche dans un ovale à lignes verticales, portant en haut : *Poste italiane;* la partie inférieure, restée blanche, est réservée probablement à l'énonciation de la valeur. Il y en a en *carmin*, *bleu* et *vert* sur blanc.

Il existe encore les essais de haute fantaisie de M. Charles Coucourde dont vous avez parlé dans votre n° 51, page 18. Les divers emblèmes qui ont la prétention de représenter les diverses provinces de l'Italie ont été pris sur les billets de la Banque du peuple de Florence. L'exploitation est assez évidente.

Pour clore cette nombreuse liste d'essais en tous genres, nous avons encore à mentionner celui dit de Garibaldi, devenu célèbre grâce à un personnage non moins célèbre, qui a nom Pivol. Il vous jurait sur son honneur, nous avez-vous dit, qu'il n'existait que deux ou trois exemplaires de ce *rare essai.* Ce rare essai est tout bonnement l'étiquette d'un fabricant de Gênes, qui ignore peut-être encore aujourd'hui la célébrité qu'a attiré sur ladite étiquette la protection de ce haut et puissant personnage.

F.

La Compagnie de Dresde et ses timbres.

Dresde, le 31 juillet 1868.

Cher Monsieur Moens,

Votre n° 67 de ce mois fait appel aux renseignements concernant l'institution de Dresde. Je m'empresse de vous les communiquer.

La *Compagnie express* est une maison de roulage fondée uniquement pour l'expédition des objets de toute nature, l'envoi des lettres *non cachetées*, circulaires, encaissement des effets, etc., etc. Au début, le service se bornait à la ville de Dresde et à ses environs, mais la Compagnie a établi depuis des succursales dans une infinité de villes de la Saxe. Ses tarifs moins élevés parfois que la poste; les exigences de celle-ci qui n'admet au transport que des objets emballés et des paquets cachetés contrairement à la Compagnie pour laquelle ces formalités sont superflues et qui assure à l'expéditeur les mêmes garanties que la poste, tout en offrant un service plus régulier et plus fréquent, procurent à la Compagnie une préférence marquée sur la poste.

Les timbres et les enveloppes servent à l'affranchissement des letires et paquets dont les prix varient suivant la valeur, le poids ou la distance. Les timbres ont conservé leur inscription *Dresde express Compagnie*, parce que la Compagnie a voulu utiliser le type qu'elle possédait (1).

J'espère avoir répondu à toutes les objections qu'on pourrait faire et je vous prie de recevoir, etc., etc.

F. E.

(1) Comme il n'y a pas de petite économie pour la *Compagnie express*, nous lui ferons remarquer qu'elle pourrait réaliser un bénéfice marquant sur ses enveloppes en ne gommant pas le revers de la patte, luxe inutile puisqu'elle ne peut se charger que des lettres ouvertes.

N. D. L. R.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ

PAR J.-B. MOENS

7e édition, revue et augmentée

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'album est orné de 414 types de timbres-poste, 76 armoiries, 4 cartes géographiques et contient un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .				fr. 10 »
— —	tranches dorées	1	—	. . » 11 »
— —	—	2	—	. . » 11 50
Maroquin plein, toutes nuances		2	—	. . » 14 »
— Lavalière et rouge		2	—	. . » 16 »
— intercalés de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées, 2 fermoirs . .				» 22 »

Port à la charge de l'acheteur.

En vente au bureau du journal :

LA POSTE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE

PAR

PIERRE ZACCONE,

Joli volume in-12, de 310 pages,

Prix **3** fr. (*franco*).

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :

Buenos-ayres, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 5-00
Brésil et Colonies Anglaises 5-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

INDES ORIENTALES.



Il nous est arrivé deux magnifiques timbres de 4 et 8 annas employés pour le service des postes. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc glacé et piqués 14.

Les mots *service postage* sont imprimés après coup, en vert, comme aux 1/2 et 2 annas dont nous avons parlé dans nos nos 62 et 63. Ainsi que pour ces derniers, on n'a fait aucun frais de gravure : on s'est contenté d'utiliser les timbres de commerce avec application des deux mots donnant la signification de leur nouvel emploi. Le 4 annas a la valeur sur fond guilloché; le 8 annas sur fond uni :

4 annas, violet.
8 » »



Nous avons encore reçu en communication, avec le mot *postage* en *petites* lettres noires, le timbre actuel sans filagramme.

8 pies, violet.

Une autre valeur avec filagramme et le mot *postage* en *grandes* lettres noires :

1/2 anna, bleu.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 6 pence est maintenant violet vif.

ESTADOS UNIDOS DE COLOMBIA.

SERVICIO DE CORREOS NACIONALES.

CERTIFICADO OFICIAL.

SALE DE EN DE DE 186

Remite *El Administrador,*

NOUVELLE-GRENADE.

On croyait connaître tout ce que ce pays avait produit de timbres. Grande était l'erreur. En voici un, complétement inconnu jusqu'ici et dont la destination est la même que celle des *Cubiertas* de 25 et 50 centavos, avec cette différence qu'il est d'un usage officiel comme le prouvent au reste les inscriptions. Le tout est imprimé en noir sur papier à lettre azuré ligné. Les inscriptions sont entourées d'un encadrement composé de dessins typographiques divers dont la largeur figure ici par deux filets.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Ce n'est pas l'administration des postes prussienne seule qui a imaginé d'utiliser ses anciennes enveloppes comme nous le faisions pressentir dans notre numéro 68, mais aussi la Saxe, le duché de Brunswick, la ville de Lubeck et peut-être le Mecklembourg-Strélitz. Les autres États employant les enveloppes, tels que la ville de Hambourg et les duchés d'Oldenbourg et Mecklembourg-Schwérin, ne peuvent profiter de cette lumineuse idée, parce que la dimension de leurs timbres ne permet pas qu'on puisse les recouvrir *proprement* du timbre adhésif actuel de 1 groschen. Mais si l'insuffisance d'un timbre était prouvée, pourquoi ne pas en mettre trois de 1/3 groschen soit un groschen? Ce n'était pas plus difficile ni moins bien, et l'économe de l'Allemagne complétait son idée en recevant les bénédictions de toute la Confédération. Il a eu grandement tort de ne pas nous consulter.

Chaque État paie à l'imprimerie royale de Berlin 7 1/4 groschen pour cent enveloppes. Le stock de l'administration des postes prussienne aurait-il bien été de 100,000 enveloppes? Mettons 200,000. Cela fait une économie de 1,800 francs dont il faut déduire les frais occasionnés par le nouveau travail. Bénéfice net approximatif : 1,200 francs. N'est-ce pas là une belle économie pour un pays comme la Prusse et surtout lorsqu'on sait que c'est M. de Bismark, le directeur général des postes de l'Allemagne, qui la fait réaliser?

Voici en quoi consiste l'innovation dont nous parlons et qui donne de si beaux résultats pour les finances. Le moyen est aussi simple qu'ingénieux :

On applique sur l'ancien timbre un autre de 1 ou 2 groschen actuel, recouvert lui-même de l'inscription *Norddeutscher postbezirk* en lettres grises, trente fois répétée en hauteur et deux fois en largeur, dans un rectangle à coins arrondis de 28 sur 26 millimètres avec bordure grecque.

C'est l'imprimerie royale de Berlin qui s'est chargée de ce replâtrage d'un nouveau genre. Il y en a 2 valeurs :

1 groschen, rose.
2 » bleu.

Chaque enveloppe se paie un pfennig de plus que la valeur nominale.

BERGEN (NORWÉGE).



Nous avons eu tort de suspecter le timbre que nous annoncions le mois dernier. Il est excellent. Il a été émis le 1er juillet dernier pour le service de cette ville. Ce n'est pas qu'il est joli, joli, mais un de nos confrères prétend que lorsqu'un gros chiffre indique la valeur, c'est suffisant pour un timbre. Celui-ci est donc parfait.

VICTORIA.

Nous avons reçu des 3 pence lilas pâle, avec couronne en filagramme et les variétés de filagramme suivantes :

1 penny et 6 pence avec *six pence.*
2 pence et 6 — *gros chiffre* 1.
6 — — — 4.

MEXIQUE.

Le 1/2 réal chamois, impression noire, est remis en usage avec les inscriptions supplémentaires en lettres gothiques.

Nous allions mettre sous presse quand il nous arrive un nouveau type que nous reproduirons le mois prochain. Nous en avons cinq valeurs :

6 cent. noir sur chamois.
12 » noir — vert.
25 » bleu — chair.
50 » noir — jaune.
100 » noir — fauve.

PÉROU.

On croyait que les timbres à relief n'étaient plus de ce monde. Il n'en est rien. Le 1 dinero vient de reparaître, provisoirement, dit-on, imprimé en vert. Les armoiries ne se détachent plus sur fond blanc, mais sur fond de couleur.

1 dinero vert.

On parle d'un 1/2 peso, carmin.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Un de nos correspondants de cette colonie nous remet un 4 pence bleu, triangulaire, *dentelé*. C'est un perçage semblable à celui de certains timbres de Tour et Taxis appelé *perçage en parallèle*. L'honorabilité de la personne qui nous l'envoie nous est un garant de l'authenticité de ce timbre provenant sans doute d'un office particulier.

NATAL.

Le 1 penny actuel nous est venu en rose-carmin.

BRUNSWICK.

Il nous est arrivé un 4/4 gutegroschen imprimé en bistre sur blanc, avec cor de poste en filagramme. Il était destiné à remplacer celui imprimé en noir sur brun. C'est donc un timbre posthume.

GRANDE-BRETAGNE.

Les timbres télégraphes non dentelés dont nous parlions le mois dernier sont des essais, nous y reviendrons. Nous avons reçu ceux qu'emploie la Compagnie *Electric Bonneli's telegraph*. Il y en a deux valeurs :

3 pence, bistre (piqué 13).
6 » noir-gris (piqué 12).

L'impression est en couleur sur blanc uni.

La Compagnie *British et Irish magnetic telegraph* n'ayant plus de timbre 1 sh. a décidé qu'il n'en serait plus imprimé, le gouvernement anglais étant à la veille de prendre possession de toutes les lignes télégraphiques.

WURTEMBERG.



Voici le fac-simile d'un timbre d'enveloppe usitée par les électeurs de ce pays, qui y renferment leur bulletin de vote. Il est à relief aux armoiries du royaume et imprimé à droite sur papier blanc uni. Ce timbre n'a aucun rapport avec le timbre-poste, comme on veut le faire croire.

LUXEMBOURG.

Le 4 centimes est paru percé comme le 2 centimes, c'est-à-dire sans petits points de couleur.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro précédent.

Désireux de placer sous les yeux de nos lecteurs un exposé complet des épreuves, essais et propositions d'enveloppes de la Grande Bretagne, nous sommes forcé d'en retarder la publication jusqu'à l'époque où nous pourrons contrôler notre travail à l'aide de celui que M. Ph. termine en ce moment sur le même sujet.

§ 5. Enveloppes comiques.

Dans son catalogue illustré, le docteur Gray parle de quatre séries d'enveloppes comiques, émises pour ridiculiser le dessin de Mulready, et admet qu'il a pu en exister un plus grand nombre. L'in-

térêt qui s'attache à ces caricatures est aujourd'hui bien diminué. Les faits auxquels elles font allusion sont oubliés pour la plupart et à peu près inconnus en dehors de la Grande-Bretagne. Nous empruntons la majeure partie des détails qui suivent à une traduction libre de Notes que M. Ph. a bien voulu nous transmettre sur ce sujet.

« Le dessin des enveloppes Mulready, ainsi que nous l'affirme une autorité très-compétente, fut soumis à révision et reçut des améliorations et des inspirations. Si la partie capitale du dessin n'émane pas entièrement du feu Prince Consort, tout d'abord il devint le point de mire des railleries du *Punch* d'alors, le *Charivari* anglais, et ce à un degré de moquerie que ses homonymes n'ont jamais pu atteindre dans le pays. Mais l'excellent artiste dont le génie a orné pour toujours cette publication et dont les dessins spirituels sont aussi éloignés de la grossièreté et de l'indélicatesse qui si souvent défigurent les productions inférieures, comme sont les compositions sans vigueur et inanimées de la plupart des journaux du continent; en un mot, le toujours regrettable John Leech fut employé à ridiculiser l'enveloppe. Comme on doit s'y attendre, sa parodie est une pure plaisanterie. Britannia ou le génie du commerce qui préside est une vigoureuse bonne vieille femme. Le lion britannique est travesti en un respectable animal, pourvu de bésicles, la queue tendue raide à dessin et portant suspendues par des cordes une enfilade de lettres. A droite et à gauche du centre des facteurs, dans leur livrée maintenant oubliée, prennent leur vol. A droite, un planteur yankee fait un pied de nez à Britannia et au-dessus de lui, un boueur avec sa pelle, son chapeau à rebords et sa sonnette, lit une large lettre. A gauche, un facteur de district gémit sous une charge de lettres et un groupe de Chinois rend son insulte au Yankee placé de l'autre côté, tandis que dans les coins inférieurs, un couple de courriers chevauche à droite et à gauche sur des coursiers tels que Leech seul a pu les dessiner. (*Voir Supplément, figure n°* 1.)

Cette charge fut publiée par Fores, l'éditeur du *Sport du jour*, 41 Piccadilly, et c'est, excepté une, la seule production que nous ayons vue sous le nom de caricature. Le dessin est bien plus soigné et fini que les derniers produits de Leech; mais il montre le même merveilleux pouvoir de son crayon et cette touche facile qui dans les dernières années a été si souvent une source de plaisir pour les lecteurs du *Punch*.

Fores a aussi publié une série de caricatures, sous le nom d'enveloppes de chasse de Fores, enveloppes civiques, enveloppes de Noël.

L'enveloppe de chasse que nous avons sous les yeux porte le n° 4, et contient au centre un chasseur avec son cor, qui est représenté venant de sauter de face une barrière, tandis que de chaque côté sont des emblèmes de la chasse et des incidents de la campagne. Le dessin, tout à fait sans valeur, et le croquis n'ont aucune signification particulière. (*Supplément, fig.* n° 2.) Il est imprimé en noir sur papier uni blanc.

L'enveloppe civique de Fores porte le n° 8 et est aussi sur papier blanc. Gog et Magog occupent chaque côté. En haut, est le banquet du lord-maire ; au milieu sur le devant le lord-maire enfourchant une lente tortue. Au-dessous sont les armes de la cité et la procession sur terre et sur eau du 9 novembre, le jour du lord-maire (*Supplément, figure n°* 3.)

L'enveloppe de Noël de Fores porte le n° 10 et est également sur papier blanc. Un paillasse, sur le point de couper un énorme plumpudding, attire tout d'abord l'attention. A droite et à gauche sont Arlequin, Colombine et Pantalon, tandis que Punch et Judy, des surprises et des vues des fêtes de Noël occupent les bords. (*Supplément, fig.* n° 4.)

J. W. Southgate, 164 Strand, a aussi publié une série de caricatures de fantaisie sous la date du 1er juin 1840. Toutes sont imprimées sur papier blanc. Après les fameuses *Rejected adresses*, à la place qui portait à l'origine le mot *Postage*, fut imprimé *Rejected designs...*. (Dessins rejetés pour enveloppes de poste.)

Le n° 1 fut dessiné par Frédk Froom. C'est une collection de croquis divers. Un voleur vidant une poche sous la potence. Un officier général dupé par des Chinois, près d'une jarre marquée *Thé*. Un facteur volant apportant une lettre à une grosse cuisinière par-dessus la grille d'un vestibule, tels sont les principaux éléments du dessin. (*Supplément, fig.* n° 5.)

Le n° 2 porte le nom de Madeley. Des facteurs venant trouver des blanchisseuses près d'un large cuvier et des petites filles à une classe de filles con-



FORES'S HUNTING ENVELOPES.





Johnstone & Hunter Edin.^h & London. ENGRAVED & PUBLISHED BY J. VALENTINE DUNDEE 1/2d. Adhesive or 1d. Plain. Sent free for 1/2d. Stamp. Ackermann & Co London.





WILL LINK ALL LANDS WITH THEE IN TRADE & PEACE.





FORES'S HUNTING ENVELOPES.









Ackermann & C.° London (25 ADHESIVE OR 30 PLAIN SENT FREE FOR 12 PENNY POST STAMPS) J Johnstone Edinburgh & London

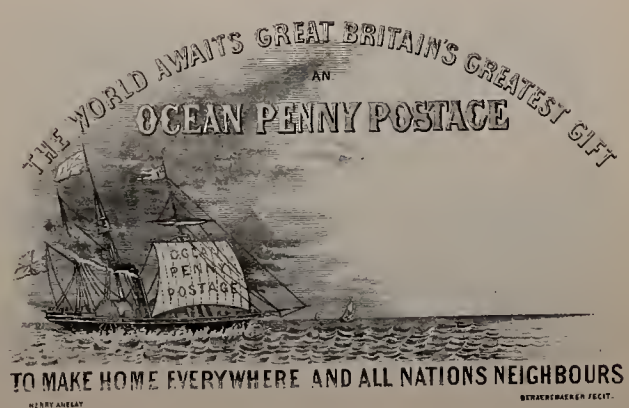

HENRY ANELAY BEHAGHEMAEKER FECIT.



BEHAGHEMAEKER FECIT



Johnstone & Hunter Edinb.ª & London ENGRAVED & PUBLISHED BY J VALENTINE DUNDEE Ackermann & C.° London







Published by Messrs. Primes, St. Edinburgh





Published by J.W. Scathgate Library, 164 Strand, 1st June 1840



Published by J.W. Scathgate Library 164 Strand, 1840


INTEMPERANCE
IS
THE
BANE
OF
SOCIETY
DELUDED DRUNKARD
DEVIL
RUM
SPIRIT
GIN
DESIGNED & ENGRAVED BY J. VALENTINE DUNDEE.
Johnson & Hunter Edr.
50 Stat fine for 12, 50 for 16, 100 for 24 or 250 for 48 Penny post Stamps
E. Pridhead & Sons Buildings,
& Ackermann & Co. London.

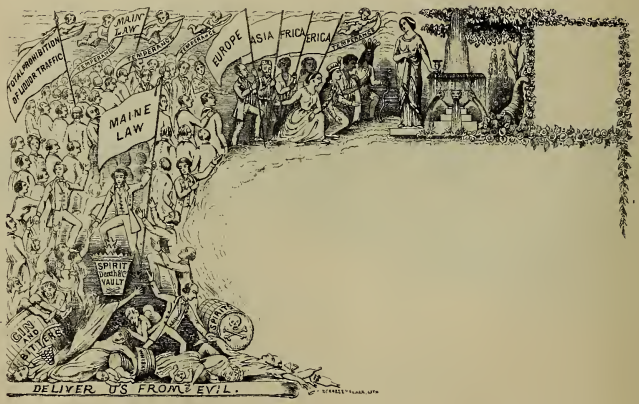
TOTAL ABSTINENCE
&
LIQUOR TRAFFIC
MAINE LAW
TEMPERANCE
TEMPERANCE
TEMPERANCE
EUROPE
ASIA
AFRICA
AMERICA
TEMPERANCE
MAINE LAW
SPIRIT
DEATH
VAULT
GIN
BRANDY
BITTERS
DELIVER US FROM EVIL.

stituent le trait caractéristique principal de cette ébauche. (*Supplément, fig.* n° 6.)

Le n° 3 est aussi du même crayon. C'est une foule confuse et bigarrée de toutes sortes de bizarres Persans, Tartares, Cosaques, Bedeaux à jambe de bois, porteurs d'eau, foule superbe et confuse. Britannia endormie, et le lion britannique en train de folâtrer, comme pourrait dire Dickens, tandis que des lettres sont distribuées et lancées pêle-mêle sur toute la scène. » (*Supplément, fig.* n° 7.)

Nous reproduisons d'après le *Magasin Pittoresque* l'explication du n° 4 resté inconnu de notre collaborateur. « La reine Victoria est au centre. Elle porte au cou le portrait du prince Albert. A ses pieds, un lion qui a le masque de Daniel O'Connel est couché sur la pierre de Blarney. La Reine écarte à gauche deux personnages qui s'approchent du roi de Hanovre, incarnation du vieux torysme : l'un qui parle au roi est Robert Peel, l'autre plus rapproché de la reine est sir James Graham qui avait passé des libéraux aux tories; à droite le duc de Wellington porté par lord Brougham Burdet qui précède; au-dessous à gauche, la duchesse de Kent, et la reine Adelaïde, veuve de Guillaume IV, à droite le prince Albert. Au bas, d'un côté lord Palmerston qui arrange une caisse d'opium, est poussé hors de son siége par un Chinois; de l'autre, lord Melbourne, John Russel et Spring Rice, chancelier de l'Échiquier dans le ministère de lord Melbourne font avaler à John Bull des liasses de papier. » Ce dessin est signé : Madeley. (*Supplément, fig.* n° 8.)

« Le n° 5 est sans nom d'artiste. Le lion Britannique est à un haut degré d'excitation. Quelqu'un veut nourrir l'animal avec une lettre, ce qui paraît hautement l'offenser. Beaucoup des personnages sont dessinés, nous le supposons, d'après l'œuvre de Pickwick qui venait d'être publiée. Nous pouvons distinguer M. Pickwick, madame Bardell et l'immortel gros Bonhomme avec Sam Weller et Joe de la suite de Mulberry, de l'autre côté. (*Supplément, fig.* n° 9.)

Le n° 6 est fortement antipapal. Britannia est remplacé par le pape, le lion par un baudet : Un dévot irlandais baise le pied du pape, tandis que le diable est assis sur son épaule. Une vieille femme obèse se confesse à son confesseur. Le diable à côté s'épanouit de joie; un moine donne une douche, à la source de la vraie lumière, avec la légende : Buvez, enfants, le diable en souffrira. Un des buveurs qui reçoit la douche, s'écrie : Par saint Mathieu, je suis aussi saoul qu'un poisson. Tout cela occupe le côté gauche. Des gens qui vocifèrent, le pape pour toujours, le socialisme pour toujours, l'égalité religieuse, puis un montagnard écossais, assis sur un tabouret, dont la tête est soutenue par un évêque mitré, tandis qu'un couple de prêtres dodus lui font avaler un enfant vivant, remplissent en totalité le côté droit. (*Supplément, fig.* n° 10.)

Le dessin suivant a été publié par Menzies, Princes St. Edinburgh. Il représente une femme dans un mauvais baquet traîné par des oies; des messagers distribuent des lettres sur tout le globe, tandis qu'au revers sont des facteurs surchargés et un marchand derrière son comptoir supportant une pile de correspondances sans réponse. Deux facteurs fléchissant sous le poids de nouvelles lettres à lui remettre, entrent précisément par la porte de sa boutique. (*Supplément, fig.* n° 11).

Nous arrivons à une autre, ayant l'inscription qui joue sur le nom de Mulready : *A Mulheaded R. A.* (A. Tête de mulet). Britannia, à demi ivre avec une longue pipe d'argile à la bouche, assise sur le lion, présente un assortiment de lettres remises malencontreusement, comme on peut le concevoir. Un militaire moustachu et fanfaron présente une provocation en guise de lettre à un respectable commis de banque; un homme de loi, une demande de payement à un individu sans argent, tandis qu'un descendant des dix tribus cherche à saisir au collet son débiteur qui se cache et lui remet également par la poste une contrainte par corps. Le nom de l'imprimeur et de l'éditeur ne se trouvent pas sur cette production.

Nous nous souvenons avoir vu ces jours passés, sur une large feuille de papier pot, un dessin sur papier teinté, agrandissement du dessin original, et le caricaturant par l'insertion de figures baroques et d'expressions de physionomie. Ceci porte aussi une inscription qui caricaturise le nom de l'auteur : par un aspirant artiste, Mulled already (chaud et épicé déjà).

Ces caricatures furent faites à l'occasion d'événements politiques survenus à cette époque. Une dernière contient une piquante attaque contre la coutume du gouvernement d'ouvrir les lettres au Post-Office, de laquelle Sir James Graham est



Pub.d by J.W. Southgate Library, 164 Strand. June 6th



Pub.d by J.W. Southgate Library 164 Strand June 8th 1846

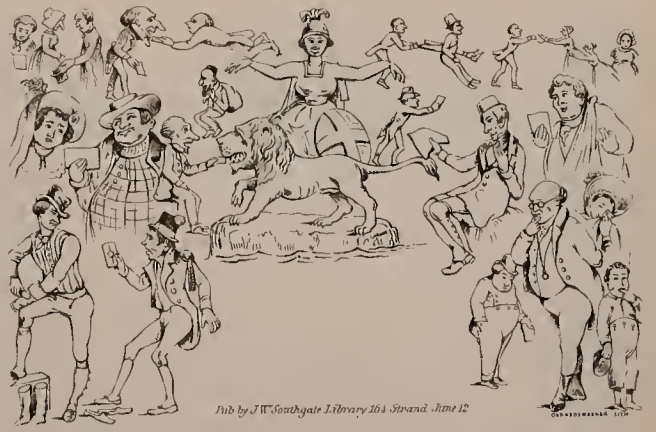

Pub.d by J.W. Southgate Library 164 Strand. June 12



Pub.d by J.W. Southgate Library 164 Strand June 17 1846





supposé avoir été le principal instigateur. Il est représenté à la place de Britannia, au centre de l'enveloppe. Le lion britannique a fait place à un serpent, sur le gazon, avec la tête du baronnet; tandis qu'à droite et à gauche sont dépêchés les mouchards de Paul Pry, chacun avec une lunette et un parapluie, pour espionner les secrets du peuple. Autour, sur les bords, un espion regarde par le trou d'une serrure; deux ou trois autres inspectent par-dessus les épaules d'une dame qui écrit; d'autres s'impatientent après les côtés d'une lettre; d'autres lisent une pile de lettres du peuple qu'ils sont en train d'ouvrir. (*Supplément, fig. n°* 12.) Tout cela rappelle vivement la terrible tempête d'indignation qui rendit Sir James Graham le ministre le plus impopulaire de ces dernières années et qui s'est attachée à lui tout le reste de sa vie; quoique, comme d'ordinaire en pareil cas, il eût suivi seulement une pratique qui était une tradition du ministère de l'intérieur longtemps avant cette époque.

Ce dessin de Leech a été gravé par W.-J. Linton. »

Il a sans doute existé un plus grand nombre de ces enveloppes. Celles qui précèdent sont seules venues à notre connaissance. Elles suffisent pour expliquer la disparition de l'œuvre de Mulready en même temps qu'elles montrent l'humour satyrique de nos voisins. Le chapitre suivant va nous faire voir leur caractère sous une autre face.

§ 6. Enveloppes illustrées.

Ces enveloppes ne sont pas des enveloppes d'affranchissement, mais elles sont intéressantes par leur signification morale et économique et par les faits qu'elles rappellent. Comme le dit avec raison M. Rondot, ce ne sont pas des œuvres de pure fantaisie. Quelques-unes ont eu une certaine notoriété parmi les collectionneurs et ont donné lieu à des discussions qu'une étude plus attentive a tranchées contrairement à l'opinion de ceux qui les avaient considérées comme des enveloppes timbrées. Ces enveloppes ont déjà fait l'objet de plusieurs articles dans les années 1864 et 1866 de ce journal. En traitant de nouveau ce sujet, nous chercherons à éviter des répétitions. On peut classer ces enveloppes sous plusieurs chefs.

A. *Enveloppes de l'association de l'Océan Penny Postage* (Taxe postale océanienne d'un penny).

Le promoteur de l'agitation sur cet objet fut le célèbre forgeron américain Elihu Burritt. Le but qu'il s'était proposé était la réduction du tarif postal en ce qui concerne les transports maritimes, à un penny, quelle que fût la distance. A cette taxe venait s'ajouter un penny pour la taxe intérieure de la Grande-Bretagne, et le montant de la taxe postale intérieure du pays récepteur de la lettre. C'est ce qu'indique parfaitement l'adresse empruntée à une affiche de la Société et que le *Magasin pittoresque*, reproduit page 295.

« L'agitation, dit M. Rondot, organisée en Angleterre fut conduite avec vigueur pendant trois ou quatre années. La Chambre des communes fut saisie de cette réforme, mais la guerre avec la Russie fit ajourner le projet. » Parmi les moyens de propagande, l'association recommanda l'usage d'enveloppes illustrées portant diverses sentences vantant les avantages de la réforme. En voici plusieurs que nous traduisons :

1° En haut, au milieu, deux mains qui se pressent, au-dessous de la colombe qui porte la branche d'olivier, symbole de la paix. D'un côté, un train de chemin de fer, de l'autre un bateau remorqué par des chevaux. Au-dessous, la mer avec des bâtiments et vers le milieu Amphitrite et ses compagnes. A l'angle supérieur gauche une sorte de timbre rectangulaire, contenant une figure de femme coiffée en Mercure avec les mots : *Ocean Postage;* à droite, espace rectangulaire vide. Au-dessus et au-dessous de la mer, sur des banderoles, on lit : « Grande-Bretagne, le monde attend de toi une » taxe postale océanienne d'un penny pour faire » de ses enfants une réunion de frères. » (*Supplément, fig. n°* 13.)

L'espèce de timbre de l'angle supérieur gauche avait fait considérer cette enveloppe comme marque d'affranchissement. Il suffit de voir l'espace vide de l'angle supérieur droit, place habituellement assignée aux timbres par le Post-Office, pour reconnaître qu'il ne s'agit là que d'une enveloppe illustrée sans valeur postale;

2° Au côté gauche un steamer : sur la voile est *Ocean Penny Postage.* Au-dessus et au-dessous l'inscription suivante que nous traduisons : « Le

» monde attend de la Grande-Bretagne le cadeau le » plus grand, une taxe postale océanienne d'un » penny pour constituer la patrie partout, et » toutes les nations voisines. » (*Supplément, fig. n°* 14.)

3° Un matelot tient la hampe d'un drapeau dont les plis supportent une partie de l'inscription:

« Grande-Bretagne, accorde cette faveur, et sois » bénie de ce bienfait. La taxe postale océanienne » unira tous les pays avec toi dans le commerce et » dans la paix. » (*Supplément, fig. n°* 15).

4° Le dessin est sur les pattes de la face postérieure de l'enveloppe. En haut, un ministre de l'Evangile s'adresse à l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, personnifiées par un Persan, un nègre demi nu et un peau-rouge. De chaque côté, corne d'abondance; au-dessous, deux mains qui se serrent et le penny, objet de la Société.

A gauche, un marché dans une ville d'Orient, puis des amours qui folâtrent et des agneaux paissant près la gueule d'un canon démonté, symbole de la paix.

A droite, steamer et train de chemin de fer dans un port. Une banderole portant l'inscription suivante les sépare : « La taxe postale océanienne en- » chaînera dans le commerce et la paix l'union fra- » ternelle des hommes. » Sur la patte inférieure est un segment de globe portant l'inscription : « Bénis » sont les pacificateurs. Dieu a fait d'un seul sang » toutes les nations d'hommes. » (*Supplément, fig. n°* 16.)

B. *Enveloppes de la Société pour l'abolition de l'esclavage.*

1° A gauche, Britannia prenant la défense d'un noir. A droite, le bâtiment négrier, avec un aperçu des supplices infligés aux noirs. Sur le drapeau anglais, on lit : « Dieu a fait d'un seul sang toutes » les nations d'hommes. » (*Supplément, fig. n°* 17.)

2° Pour celle-ci, les dessins sont sur la partie postérieure formée par la réunion des quatre pattes.

Patte supérieure. Le motif principal est un marché d'esclaves, le vaisseau négrier, l'arrivée et le départ des malheureux enchaînés. Au-dessus la devise : « L'œil du seigneur Dieu est sur vous. » Sur le bord, la devise suivante sur une banderole : » Quelle que chose que ce soit que vous vouliez, » que les hommes puissent vous faire, devez vous » le faire sur eux? »

Sur les pattes de droite et de gauche, scènes cruelles de l'esclavage, entre autres celle du passage de l'Ohio dans le roman de l'*Oncle Tom*. Ces deux pattes sont coupées par une banderole portant : « Vous qui prenez aux hommes leur liberté, » comment pourriez-vous en répondre devant » Dieu? »

La patte du bas représente le nègre heureux; la dernière sentence en donne le motif : « Ne crains » rien, car je t'ai racheté; je t'ai appelé par mon » nom, et tu m'appartiens. » (*Supplément, fig. n°* 18.)

C. *Enveloppes de la société de la Paix.*

1° En haut, les quatre parties du monde figurées par quatre femmes déposant les armes devant la Paix, reine du monde : au-dessous, mains entrecroisées avec cette devise : « Une nation ne tirera » plus l'épée contre une nation, et elles n'appren- » dront pas davantage à faire la guerre. » A gauche est la traduction par le dessin du verset 6, chap. 11, d'Isaïe : la paix parmi les animaux; à droite, celle du verset 4, chap. 2, les hommes forgeant des socs de charrue avec leurs armes; en bas, sont des cornes d'abondance et le commerce entre les diverses parties du monde. (*Supplément, fig. n°* 19.)

2° Au milieu, un ange bénit des guerriers agenouillés, en se donnant la main, avec la devise : *Paix sur la terre, bienveillance envers les hommes.* A gauche, monuments et emblèmes des arts. A droite, emblèmes de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la navigation, le tout au-dessus d'une banderole portant : *Arbitrage au lieu de guerre, fraternité universelle, liberté du commerce.* En bas, à gauche, un port de commerce et un marché. (*Supplément, fig. n°* 20.)

3° Celle-ci n'a pas d'inscription, mais le dessin parle tout seul. A gauche, la vie sauvage avec la pêche et la chasse. Plus haut, un ministre annonce l'Evangile aux sauvages; puis la ferme, les défrichements, le labourage. Le temple est le point central du paysage que complètent à droite une ville avec ses monuments, un port avec ses vaisseaux, et la locomotive prête à dévorer l'espace. (*Supplément, fig. n°* 21.)

4° Cette enveloppe rappelle, dit-on, l'Exposition

universelle de Londres de 1851. Le génie de la paix décerne des couronnes à toutes les nations, dont on voit les vaisseaux et les chemins de fer à gauche ; à droite est le Palais de cristal et un aperçu des produits des arts. Au-dessous, grande banderole avec cette devise : « La Grande-Bretagne encou- » rage l'industrie du globe. » A l'angle droit de cette enveloppe est la place blanche du timbre-poste. (*Supplément. fig. n°* 22.)

D. *Enveloppes de la Société de tempérance.*

Comme la précédente, les enveloppes qui suivent ont à l'angle supérieur droit un espace libre pour appliquer le timbre d'affranchissement. Ce sont de simples enveloppes illustrées.

1° Au milieu en haut, un serpent dont la queue plonge dans un verre, emblème de l'empoisonnement, avec cette devise à l'entour : « L'intempérance » est la ruine de la société. » Puis à gauche des scènes de l'ivresse, la bataille dans la rue ; devant la boutique du marchand de vin, la maison du prêteur sur gages. Plus bas, l'abrutissement et ses hideuses conséquences. L'œil se repose avec bonheur sur les scènes du côté droit, les plaisirs de la promenade à la campagne, ceux de la famille, dans le lointain l'église et la caisse d'épargne. (*Supplément, fig. n°* 23.)

2° Une seconde ne diffère de la première que par l'inscription principale : « Les boissons empoison- » nées sont la ruine et la malédiction de la société. » Les scènes sont les mêmes.

3° La dernière enveloppe représente une procession. Des bannières portent diverses inscriptions. La Tempérance, sous la figure d'une jeune femme, montre une fontaine d'où coulent des jets d'eau pure. En bas, la taverne et les victimes de l'ivresse que de zélés prédicateurs cherchent vainement à faire sortir. (*Supplément, fig. n°* 24.)

Ces détails justifient ce que nous disions en commençant des motifs qui nous ont engagés à les reproduire.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

En vente au bureau du journal :

LA POSTE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE

PAR

PIERRE ZACCONE,

Joli volume in-12, de 310 pages,

Prix **3** fr. (*franco*).

Grande baisse de prix.

Les timbres de HAMBOURG sont fixés aux prix suivants :

			Neufs.	Annulés.
1025	1/2 sch.,	noir	0 10	0 05
1026	1 »	brun.	0 15	0 10
1027	1 1/4 »	lilas.	0 25	0 10
1028	1 1/4 »	violet.	0 25	0 10
1029	2 »	rouge.	0 25	0 15
1030	2 1/2 »	vert.	1 00	»
1031	2 1/2 »	vert jaune.	0 75	0 30
1032	2 1/2 »	vert bleu.	0 35	»
1033	3 »	bleu terne.	0 60	»
1034	3 »	bleu ciel.	0 35	»
1035	4 »	vert.	0 50	0 25
1036	7 »	orange.	1 25	0 25
1037	7 »	violet.	0 60	0 25
1038	9 »	jaune.	0 75	0 30
Armoiries à relief, percées.				
1039	1 1/4 sch.,	violet.	0 35	0 20
1040	1 1/2 »	carmin.	0 15	»
Enveloppes.				
Sans filagramme.				
1041	1/2 sch.,	noir.	0 35	»
1042	1 1/4 »	lilas.	0 40	»
1043	1 1/4 »	ardoise.	0 40	»
1044	1 1/4 »	violet.	0 40	»
1045	1 1/2 »	carmin.	0 25	»
1046	2 »	orange.	0 50	»
1047	3 »	bleu.	0 35	»
1048	4 »	vert.	1 25	»
1049	7 »	violet.	0 60	»
Avec filagramme.				
1050	1/2 sch.	noir.	0 15	»
1051	2 »	orange.	0 30	»
1052	2 »	jaune d'or.	0 30	»
1053	4 »	vert pâle.	0 50	»
1054	4 »	vert jaune.	0 50	»

Vu le supplément, ce n° coûte 1 franc; sans supplément, 40 cent.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ

PAR J.-B. MOENS

7e édition, revue et augmentée

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'album est orné de 414 types de timbres-poste, 76 armoiries, 4 cartes géographiques et contient un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .			fr.	10 »
— — tranches dorées 1 —			. . »	11 »
— — — 2 —			. . »	11 50
Maroquin plein, toutes nuances	2 —		. . »	14 »
— Lavalière et rouge	2 —		. . »	16 »
— intercalés de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées, 2 fermoirs . .	2 —		»	22 »

Port à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 43, rue d'Isabelle

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

MEXIQUE.



Le système décimal repoussé si obstinément par le gouvernement britannique, non parce qu'il est trouvé vicieux, mais parce qu'il ne provient pas du cerveau d'un de ses enfants, a dû être apprécié justement au Mexique, puisque, adopté sous l'empire, on y revient aujourd'hui après avoir abandonné le système. Nous applaudissons de tous nos membres à ce pas fait en avant par le gouvernement républicain actuel.

Le type représente Hidalgo d'une façon assez méconnaissable. L'*artiste* a gratifié ce curé patriote d'une oreille que lui envierait certain quadrupède, reconnu pourtant pour en avoir d'une assez belle longueur et qui a nom : *Roussin d'Arcadie*. Après cela, il est fort possible qu'Hidalgo avait de grandes oreilles : cela n'empêche pas le patriotisme.

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, il y a cinq valeurs :

6 cent noir sur chamois.
12 — — — vert.
25 — bleu — chair.
50 — noir — jaune.
100 — — — fauve.

Ces timbres sont imprimés sur papier couleur uni sans filagramme et piqués 19 1/2. Il n'est pas possible qu'une aussi grossière image reste longtemps en usage : nous la considérons comme provisoire.

Il paraîtrait que le 4 reales noir sur jaune a été également en vigueur; on nous a montré deux exemplaires, mais sans inscriptions supplémentaires, venus il y a peu de temps sur une lettre de ce pays.

Nous devons encore signaler au type Guadalajara :

2 reales rose sur vergé (1867).
1 real vert sur uni (1868).

WURTEMBERG.



Le 1er décembre prochain verra éclore une émission nouvelle de timbres dont ci-contre le type. Le 1 kreuzer seul sera mis en usage à cette date; les autres le 1er janvier 1869. Le chiffre de la valeur se trouve entouré d'un triple ovale, dont le deuxième porte les mots : *Post frei marke* en gothique, et en bas un cor de poste; en haut du premier ovale : *Wurttemberg;* en bas la valeur en toutes lettres ; de chaque côté, une couronne; en dehors de l'ovale, dans les angles, les armoiries du royaume. L'impression sera couleur sur blanc et les timbres probablement percés :

1 kreuzer vert.
3 — rouge.
7 — bleu.

On n'a pu nous certifier s'il y aurait d'autres valeurs, mais il est présumable qu'on ne s'en tiendra pas à ces trois.

Le *Stamp Collector's Magazine* trouve que le timbre que nous avons reproduit le mois dernier n'est pas dépourvu d'intérêt; il ne serait même pas éloigné de l'introduire dans l'album.

En disant que ce timbre n'avait aucun rapport avec le timbre poste, ce n'est pas notre opinion que nous avons fait connaître, comme le dit le journal anglais, mais le résultat d'informations que nous avons prises.

C'est au mois de mars dernier qu'on a fait usage de ces enveloppes afin d'élire des députés pour l'assemblée des États. Chaque électeur renfermait son bulletin de vote dans une de ces enveloppes, qu'il devait remettre *lui-même*, fermée, aux commissaires chargés des élections. En Belgique, au lieu de se servir d'enveloppes timbrées on emploie des bulletins timbrés, ce qui est à peu près la même chose. Notre confrère anglais pourrait-il nous donner les motifs qui l'engagent à introduire ce timbre dans l'album? Nous serions curieux de les connaître; nous l'en remercions d'avance, avec effusion.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le 2 pence actuel, avec l'inscription cintrée, nous vient aujourd'hui avec un gros chiffre 3 en filagramme.

NOUVELLE GRENADE.

Le 5 cent actuel est d'un jaune olive.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

La ville de Francfort et probablement tous les autres pays qui emploient les timbres en kreuzer, ont répudié l'enveloppe 1 groschen pour en prendre une autre d'une valeur équivalente, mais exprimée en kreuzer. On nous assure que la monnaie prussienne est aussi familière dans ces provinces que le florin et le kreuzer. Pourquoi dans ce cas ne pas unifier la monnaie? C'est une question que nous adressons à qui de droit.

L'enveloppe nouvelle est émise depuis le 1er novembre courant. Il n'y en a jusqu'à présent que d'un seul format : le format moyen; celui plus grand sera émis dans le courant du mois. Le timbre est coupé par une inscription sur deux lignes, portant en lettres grises : *drei kreuzer post couvert;* le type est le même que le timbre adhésif :

3 kreuzer rose.

Les mêmes contrées font usage d'un timbre 1 kreuzer vert (type en vigueur) imprimé sur bandes de trente-cinq centimètres, pour journaux et imprimés. Une partie du bord de la bande est recouverte de la couleur du timbre. Le papier est blanc sans filagramme.

1 kreuzer vert.

Il y a en plus, sur bandes :

1/3 grosehen vert

pour les pays de l'Allemagne employant cette monnaie. Le type est également celui du timbre adhésif actuel.

BADE.



Les timbres viennent de subir un petit changement dans les inscriptions. Les lettres sont devenues plus grandes et plus grasses ; à droite, le mot *postverein* a été remplacé par *freimarke;* en dessous, la valeur n'est pas marquée en toutes lettres, comme on peut le voir par le spécimen :

1 kreuzer vert.
3 — rose.
7 — bleu-terne.

Les 1 et 7 kreuzer ont parus vers le milieu du mois dernier; le 3 kreuzer est à la veille de paraître. Ces timbres sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 10.

GRANDE-BRETAGNE.



Nous avons reçu quelques timbres de la Compagnie *London and South Western Railway* dont nous faisons figurer le type ci-contre. Le chiffre de la valeur est posé sur des armoiries, dans un cercle, comme on le voit ici, sauf aux 1/2 et 1 1/2 p. où les chiffres sont sur fond uni et entourés d'une banderole sur laquelle : *at owners risk*; en bas : *newspaper label*, *one* ou *three*, au lieu de *newspaper ticket*. L'impression est en couleur sur papier bleuté, sauf le 1 sh. sur papier blanc ; les 1/2, 3, 6 et 9 pence sont piqués.

1/2	penny	lilas, piqué 10.	4	pence	brun pâle.
1	—	—	6	—	lilas piqué 12 1/2
1 1/2	—	brun.	9	—	— 10.
2	—	brun pâle.	1	sh.	carmin.
3	—	lilas, piqué 13.			

A la liste si importante déjà des timbres d'offices anglais, il faut encore ajouter ceux de la compagnie *The Liverpool parcel delivery*, dont il existe 5 valeurs.



1 penny noir sur jaune.
2 — rouge — blanc.
3 — noir — rose.
4 — — — vert.
6 — — — bleu lilacé.

Le dessin ne signifie pas grand chose ; nous ne pensons pas non plus qu'on ait cherché à se creuser l'imagination pour obtenir un autre résultat.

Il existe encore deux autres timbres de la même compagnie, qui doivent être plus récents et qui ne diffèrent de ceux-ci que par l'inscription cintrée, modifiée ainsi sur trois lignes : *The Liverpool parcel delivery Company. Head office*, 6, *Wood st.* et plus bas, sous la valeur : & *Entered stationers hall*. C'est probablement le nouveau domicile de la compagnie.

3 pence, noir sur rose.
3 — — blanc.

Le chiffre de contrôle qui traverse le timbre est noir, sauf au 3 pence noir sur blanc, où il est rouge. Ces timbres sont irrégulièrement piqués 12 1/2.

BELGIQUE.

Un arrêté royal du 26 octobre dernier dit que des enveloppes timbrées seront mises à la disposition du public. C'est le ministre des travaux publics qui, aux termes de l'arrêté, est chargé de déterminer la forme, la couleur, l'estampille et la valeur des enveloppes, la date de leur émission et le prix auquel elles seront débitées.

Le public ne s'est pas encore livré jusqu'ici, que nous sachions, à des transports d'allégresse, malgré cette alléchante annonce qui doit le faire jouir d'un bienfait auquel l'Allemagne est prête à renoncer, l'inutilité des enveloppes timbrées étant reconnue. Nous comprenons qu'en Angleterre, où les lettres et imprimés sont fixés à 1 penny, le public trouve quelques facilités dans l'emploi des enveloppes qui lui permet d'y introduire circulaires et imprimés au lieu de les mettre sous bandes ; mais en Belgique l'utilité ne nous paraît pas du tout prouvée. Au reste, le public belge n'est pas encore à la veille d'obtenir ces bienheureuses enveloppes ; entre la publication d'un décret et sa mise à exécution, il s'écoule toujours, nous ne dirons pas des années, mais un laps de temps assez raisonnable. Ainsi la loi du 24 décembre 1847 prescrivait la création de timbres : ils ont été en vigueur le 27 juin 1849. L'année dernière, un arrêté royal du 14 mars décrétait qu'il serait émis des timbres de 6 et 8 cent. ; nous voici bientôt en 1869 et les timbres dont l'utilité a bien été reconnue — le décret le dit assez — restent toujours dans les limbes. N'a-t-on pas dû hâter l'émission des timbres actuels, décidée depuis des années, pour que leur apparition n'eût pas lieu entièrement après le décès du roi Léopold Ier? On dirait réellement qu'une fois un décret couché sur le papier et paru au *Moniteur*, il ne reste plus rien à faire.

Depuis le 1er novembre courant, l'administration des postes se rend responsable de la valeur contenue dans les lettres chargées moyennant un droit de 10 centimes par 100 francs ou fraction de valeur déclarée et d'une taxe fixe de 20 centimes à ajouter au port des lettres. Toute correspondance contenant des valeurs doit être présentée au chargement avec déclaration de sa valeur réelle, sauf celles contenant des mandats poste ou une valeur inférieure à

5 francs, dont le chargement n'est pas obligatoire. Toute infraction est punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende variant de 26 à 500 francs.

Voilà donc le chargement devenu obligatoire et les déclarations inexactes punies d'une amende et d'un emprisonnement. C'est arbitraire, mais c'est comme ça. La loi le veut.

Par la même occasion, le public a la faculté d'envoyer par exprès, les correspondances de toute nature, remises à domicile immédiatement après leur arrivée, et ce, moyennant paiement préalable par l'expéditeur, pour chaque objet, en sus du port ordinaire, d'une taxe spéciale, fixée à trente centimes pour les communes qui sont le siége d'un bureau de poste et fr. 1·50 pour les autres communes. Ceci est une excellente mesure, mais on lui préférera toujours l'envoi plus prompt d'une dépêche télégraphique coûtant le même prix : 50 centimes.

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR DE SAXE.



Cette compagnie doit émettre, le 1er janvier prochain, une série de timbres composée de trois valeurs, pour l'affranchissement des expéditions faites par son entremise en destination pour la Bohême, et de ce pays pour la Saxe. Ils ne se délivreront que pris par certaine quantité, sur laquelle l'acheteur trouvera un rabais qu'il n'aurait pas en affranchissant sans timbre. Cette combinaison aurait pour but de forcer un peu la main aux expéditeurs, qui s'engageraient ainsi d'avance, en voulant jouir de la diminution, pour une partie d'envois.

Le timbre représente un bateau à vapeur dans un ovale; à gauche : 5 *kreuzer* 5; à droite : 1 *groschen* 1; en haut : *Ne. Sachs Böhm D. S. E. G.* (1); en bas : *Exped, Ab. Marke* (2). L'impression est noire sur papier blanc uni; le fond, entre l'ovale et l'encadrement, en couleur. Ces timbres sont percés.

1 groschen bleu.
2 — rose.
3 — doré.

(1) Société nouvelle de bâteaux à vapeur de la Compagnie Saxe-Bohême.
(2) Timbre d'expédition de départ.

CEYLAN.

Nous avons vu des 2 p. d'un jaune foncé avec CC et couronne en filagramme.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Le 40 centesimi est paru piqué; le 80 centesimi le sera sous peu.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On nous a montré deux enveloppes, format moyen, de 3 cents rose (gros chiffre) sur papier jaune. Sur l'une, outre l'inscription intérieure *Pat. nov.* 20. 1855 et celle extérieure gauche : *If not delivered within* 10 *days, to be returned to...* l'enveloppe portait en haut, une banderole rouge partagée en deux dans la largeur. La première partie à lignes verticales, porte le mot : *Paid*, en couleur; la deuxième partie : *Pacific union express C°* sur fond de couleur. La deuxième enveloppe a un grand écusson ligné horizontalement avec les coins échancrés; on y lit : *Paid Truman and Co's express*, sur trois lignes, la première et la dernière ayant les lettres noires; en dessous de l'écusson se trouve l'inscription : *Merchant Exchange Building, Battery street, opposite the Post-Office.* Nous connaissons encore trois variétés des enveloppes actuelles 9, 18 et 30 cent, avec l'inscription : *Wells Fargo and C° Paid. Though our California and Atlantic express*, sur un écusson allongé. A gauche de l'enveloppe, on lit : *If not returned in.... days, return to.....* La même compagnie Wells, Fargo, fait usage d'un timbre imprimé en noir sur papier vermillon. Sauf l'inscription qui est : *Wells Fargo and Co's express from San Francisco*, c'est la reproduction du type Dietz et Nelson's que nous avons fait figurer dans notre n° 66. Deux autres timbres pour paquets que nous avons sous les yeux, ont les inscriptions, le premier : *C. O. D.* en haut, en grandes lettres, puis : *This package must not be opened or delivered until the invoice is paid. These are the instructions of the shipper; no discretion is allowed us. W., F. and C°.*; le deuxième : *forwarded by the Pacific Union Express Company from San Francisco.* Celui-ci est imprimé en rouge sur orange; celui-là en noir sur citron.

SAINT-THOMAS LA GUAIRA.

Le 2 reales jaune, au lieu d'être piqué est maintenant percé en pointe comme le 1/2 réal bleu. Le type à tous deux est celui de la 2e émission, c'est-à-dire avec grands chiffres aux angles.

ÉGYPTE.

On nous a remis des 2 et 5 piastres non dentelés de la première émission et des variétés de piqûre du 1 piastre : non dentelés horizontalement, non dentelés verticalement.

DRONTHEIM (NORWÉGE).



Ce type a dû être refait, car nous remarquons que les derniers timbres reçus, présentent des différences résidant principalement dans les inscriptions d'un caractère moins grand. Il existe également des différences dans le dessin et dans le monogramme.

MOLDAVIE.

Nous avons reçu un timbre de 27 paras de la première émission, parfaitement oblitéré. L'incrédule M. J. P. ne contesterait même pas son authenticité en le voyant. Ce timbre est rose et le papier vergé. Il figurera dans la brochure du docteur Magnus sur les timbres de ce pays, qui doit paraître incessamment (voir page 88).

BAVIÈRE.

En émettant, le mois dernier, une valeur nouvelle de 7 kreuzer bleu ciel vif, on a changé la couleur du 6 kreuzer qui est bistre au lieu de bleu. Le 1 kreuzer est maintenant vert-jaune.

INDES ANGLAISES.

Il existe avec le mot *service*, en petites lettres, un 4 annas vert, de la précédente émission, avec filagramme. Le mois dernier, en signalant les 8 pies et 1/2 anna, nous avons dit qu'ils avaient le mot *postage* en petites et grandes lettres noires. Nos lecteurs auront déjà rectifié notre erreur; nous avons voulu dire le mot : *service*, le mot postage n'ayant pas de raison d'être.

AUSTRALIE DU SUD.

Il nous est arrivé deux timbres 1 penny se tenant, percés en lignes en hauteur et piqués 11 1/2 en largeur; nous avons également reçu des 1 penny marqués, après coup, de deux lettres grasses G. P. et des 6 p. avec G. S. en *rouge*.

D'après le *Stamp Collector's Magazine* de juillet dernier ce sont des timbres distribués aux divers départements pour les employés. Il y a quarante initiales différentes, probablement pour chaque valeur, ce qui mettrait le nombre de timbres à 320 ! Qui est-ce qui aura le courage de les réunir?

FINLANDE.

Le 10 pen. nous vient en brun-rougeâtre sur papier lilas vergé. Le correspondant qui nous remet ce timbre nous affirme que ce n'est pas un timbre nouveau. Qu'est-ce alors?

HONGRIE.

Le mois prochain nous donnerons le fac-simile de nouveaux timbres, arrivés trop tard pour ce numéro. Jusque-là : Mystère.

Anciens timbres suisses.

Voici une question qui à première vue semble assez naïve, mais dont on appréciera toute la valeur :

Existe-t-il ou mieux a-t-il existé des timbres exclusivement réservés et émis par les cantons de Vaud et Neufchâtel? Parbleu ! nous dira-t-on, ces timbres ne sont-ils pas dans tous les albums. Oui, plus ou moins authentiques. Mais ce n'est pas leur existence que nous venons contester aujourd'hui, c'est leur origine et ce, malgré l'unanimité de tous les catalogues, journaux, albums, etc., qui considèrent ces timbres comme spéciaux aux deux cantons. On connaît maintenant cette unanimité : Il est annoncé, par exemple, qu'il est émis à Tombouctou, des timbres sur lesquels on donne des renseignements particuliers; vite et sans s'inquiéter si la nouvelle est vraie, les publications avides de neuf reproduisent le *tartare*, quitte à invectiver plus tard leur confrère en donnant le change à l'opinion.

Ce que nous disons des timbres de Tombouctou est encore ici le cas. Nous avons annoncé le premier que les cantons de Vaud et Neufchâtel avaient émis des timbres. C'est une erreur que nous allons réparer les preuves en mains, ayant eu l'occasion d'acquérir une liasse de correspondances suisses des années 1844 à 1850 et toutes datées de Genève. Voici ce que nous trouvons :

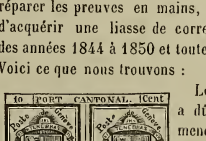

Le canton de Genève a dû émettre au commencement de 1844, le 10 cent, type ci-contre, pour l'affranchissement des lettres pour tout le canton. Nous en avons un exemplaire utilisé le 10 mars 1844. Les correspondances de la ville

pour la ville payaient 5 centimes et dans ce cas on se servait d'un des deux timbres formant ensemble le 10 centimes.

Le 5 octobre 1845, nous trouvons sur une lettre le 5 cent *port cantonal* imprimé en noir sur vert pomme, avec chiffre 5 ramassé et tête un peu recourbée; néanmoins le public devait pouvoir utiliser encore le timbre précédent, puisqu'il nous apparaît sur une lettre du 21 janvier 1846, en un *port local* 5 centimes devenu le prix pour tout le canton; cette réduction avait amené la suppression du timbre de 10 centimes, en usage 18 mois, au plus, comme on le voit.

Une lettre du 6 janvier 1847 nous fait connaître que le timbre cantonal 5 centimes a un successeur. Le type et la nuance sont restés les mêmes, mais le chiffre 5 est plus allongé et la tête est droite et épaisse. Ce n'est que le 5 janvier 1849 que nous le voyons pour la première fois en vert foncé et nous le retrouvons encore en usage le 24 avril 1852, quoique remplacé depuis décembre 1849. On peut donc rencontrer des exemplaires avec les différentes griffes usitées depuis cette époque (1).

Jusque novembre 1849, nous remarquons que tous les timbres de Genève, depuis leur origine, sont estampillés en rouge d'une griffe formant la croix, dont le centre est marqué de quatre boules également en croix. En novembre, même année, ces boules disparaissent et, sauf cette modification, l'oblitération reste la même. Elle sert à annuler les nouveaux timbres, considérés comme étant de Vaud, parus peut-être en novembre, mais certainement en décembre 1849.

Le premier de ces timbres que nous rencontrons est un 4 centimes. Il est employé le 2 décembre 1849; la lettre est taxée 3 centimes : affranchissement insuffisant sans doute. Le 31 décembre le même expéditeur affranchit encore sa lettre avec 4 centimes : la lettre subit la même surtaxe. Cependant une lettre partant du même point et pour la même destination, affranchie le 5 janvier 1850 de la même façon, arrive franco, tandis qu'une autre lettre faisant un semblable parcours le 4 mars, est munie du timbre de 5 centimes. Que faut-il en conclure; qu'on payait seulement 4 centimes depuis janvier à mars, puis 5 centimes? Nous le pensons pas.

Nous croyons que les lettres de la ville pour la ville et ses faubourgs étaient taxées 4 centimes et 5 pour le canton; que la lettre parvenue franco pour 4 centimes est le fait d'une erreur qui a dû se présenter souvent, par suite de la similitude complète des deux timbres.

En avril 1850, il nous arrive pour la première fois un timbre *poste locale*, 2 1/2 rap., destiné à l'affranchissement des lettres pour la ville et sa banlieue, émission qui vient expliquer la rareté du soi-disant timbre de Vaud, 4 centimes, qu'il remplace probablement par suite d'une diminution de la taxe locale. En effet, à partir de ce moment, nous ne voyons plus de 4 centimes sauf sur une lettre du 30 avril 1850 qui en porte deux, pour l'affranchissement d'une lettre simple dont le prix n'était que de 5 centimes. L'expéditeur ne pouvant employer ses deux timbres sans y perdre, au lieu de les réserver à deux affranchissements locaux, se sera décidé pour un port cantonal : la perte étant toujours de 3 centimes.

Le 5 centimes reste en faveur jusqu'à la décision du département des postes du 4 septembre 1850 qui prescrit la création de deux timbres dont l'émission était fixée au 1er octobre : 5 rap. noir sur bleu (Rayon 1); 10 rap. noir sur jaune (Rayon 11). Quoique supprimé par cette émission, le 5 centimes, dit de Vaud, continue à être admis à l'affranchissement et nous en retrouvons sur des lettres 9 août 1852. On peut donc en rencontrer avec les différentes marques d'oblitérations créées depuis son remplacement.

En janvier 1851, nous voyons que les timbres sont annulés d'une grille en losange et en août même année, d'un losange formé de petites lignes horizontales rapprochées. C'est avec l'apparition de cette griffe que nous voyons le premier timbre 5 centimes, soi-disant de Neufchâtel, sur une lettre datée du 11 août 1851. Il disparaît complétement pour nous après le 21 février 1852, en ayant toujours été oblitéré de la griffe en losange aux lignes horizontales. Primitivement il était imprimé sur papier blanc; plus tard sur papier blanc jaunâtre.

Nous avons trouvé des lettres expédiées de Genève, par une seule et même personne, portant au commencement de septembre et d'octobre 1851 des

(1) Nous n'avons malheureusement pas rencontré un seul 5 cent sur papier blanc, mais il est hors de doute pour nous qu'il ait été en usage.

timbres 5 centimes dits de Neufchâtel; fin août et 15 septembre des 5 rap. noir sur bleu, pour une même localité, ce qui prouve surabondamment que les deux timbres vivaient côte à côte. Ajoutons à cela le 5 centimes dit de Vaud admis encore à la circulation et nous aurons trois timbres de 5 centimes, sans compter celui émis en janvier 1852, époque à laquelle ils étaient donc quatre, tous bien portants.

On émit le 1er janvier 1852, date qui peut être considérée comme celle de la suppression du « Neufchâtel », les timbres ci après, en conservant le 10 rap. noir sur jaune, représentant les rappen en monnaie nouvelle :

5 rap. bleu sur blanc.
15 — rose — —
15 cent — — —

Ce dernier timbre pour les cantons français.

Nous ne nous sommes jamais expliqué pourquoi une émission de 5 et 10 centimes n'avait pas eu lieu conjointement avec ce 15 cent., à l'usage des cantons français.

Il résulte des faits que nous venons de produire qu'il n'a jamais été créé de timbres par les cantons de Vaud et Neufchâtel : ces timbres doivent avoir été émis, pensons-nous, par l'administration fédérale. M. N. Roudot, dans le *Magasin Pittoresque*, affirme que les 4 et 5 cent dits de Vaud ont été employés à Lausanne et dans tout le canton et qu'il est certain que le soi-disant Neufchâtel a été utilisé dans ce canton. L'usage de ces timbres ne se serait-il pas borné aux seuls cantons français, savoir : *Fribourg, Genève, Neufchâtel, Valais, Vaud* et le *Jura Bernois* ; nous sommes assez porté à le croire puisqu'il ne nous a pas encore été représenté de ces timbres ayant des marques d'oblitération semblables, par exemple, à celles employées dans le canton de Zurich. Leur rareté vient encore appuyer notre supposition.

Il faut donc, selon nous, classer les timbres fédéraux comme suit :

ADMINISTRATION FÉDÉRALE.

Novembre ou décembre 1849.

Timbre oblong, aux armoiries de Suisse dans un cor de poste.

4 centimes (supprimé en avril 1850).
5 — (— octobre 1850).

Avril 1850.

Timbre rectangulaire ayant les mêmes armoiries que les précédents, mais surmontées d'un cor de poste.

2 1/2 rap. poste locale } supprimés janvier 1852.
2 1/2 — orts post }

Ce dernier pour les cantons allemands.

Octobre 1850. — *Même type.*

Rayon I 5 rap. noir sur bleu.
— II 10 — — jaune.

août 1851.

Timbre rectangulaire aux armoiries de Suisse, sans cor de poste.

5 centimes (supprimé janvier 1852).

1er janvier 1852.

Timbre rectangulaire aux armoiries de Suisse surmontées d'un cor de poste.

5 rap. bleu sur blanc.
15 — rose —
15 cent. — —

Ce nouveau classement, supprime, bien entendu, les timbres considérés comme appartenant aux deux cantons de Vaud et Neufchâtel.

Les autres timbres fédéraux sont suffisamment connus et bien classés ; nous les passons sous silence.

A propos des timbres de Genève.

Il a souvent été question des timbres de Genève. Selon les uns, le timbre adhésif de 5 cent. sur papier blanc n'aurait jamais été en vigueur, mais bien l'enveloppe; d'autres croient le contraire. Il y en a qui prétendent aussi que les enveloppes ont été réimprimées. De ce nombre est M. J. P., un peu l'oracle, dit-on, des principaux philatélistes anglais fixant leur opinion d'après la sienne. Eh bien, pour qu'il soit aussi affirmatif, il faut que M. J. P. ait certaines preuves irréfutables. Qu'il nous les donne et la question des timbres de Genève se trouvera éclaircie entièrement, la lettre suivante prouvant l'existence du timbre adhésif sans donner cependant la date d'émission.

Genève, le 14 septembre 1868.

Monsieur,

Le seul but de ces lignes est de vous communiquer un fait qui portera décision à une controverse souvent débattue en fait de timbres anciens suisses, savoir : S'il

existait deux timbres distincts de Genève, une enveloppe et un timbre adhésif imprimés en vert sur papier blanc.

Beaucoup de personnes ont cru qu'il n'avait existé que le timbre d'enveloppe que l'on coupait quelquefois pour l'apposer sur d'autres lettres. Je viens vous dire que ces deux timbres ont bien existé distinctement, car je viens d'être mis en possession de trois timbres neufs de Genève, imprimés sur papier blanc, ayant une gomme fendillée peu suspecte (1).

Veuillez faire usage de ce renseignement et agréer, etc.

J. C.

A PROPOS DES ENVELOPPES RÉIMPRIMÉES DE PRUSSE.

M. Magnus nous a déjà appris de quelle façon l'on peut reconnaître les anciennes enveloppes à effigie de Prusse, 1, 2, 3 sgr., des réimpressions mêmes valeurs, lorsqu'elles ont été conservées entières. Les nuances bleu outremer et orange vif sont les indices d'une réimpression des 2 et 3 sgr.; une enveloppe de grand format 1 sgr. nous donne la certitude que nous avons une enveloppe primitive, les réimpressions n'existant qu'en format moyen; une dernière remarque du docteur, c'est que les réimpressions ont le revers de la patte gommé à peu près sur toute la longueur contrairement aux anciennes enveloppes qui ne l'ont que sur un espace d'un ou deux centimètres.

Toutes ces indications sont fort justes et rendent presque impossible le moyen de se tromper, tant que les timbres n'ont pas été séparés de leurs enveloppes. Mais une fois la séparation faite, c'est là le hic. Nous parlons pour le 1 sgr. seulement, car pour les 2 et 3 sgr., ainsi que nous l'avons dit plus haut, leurs nuances indiquent suffisamment ce qu'elles sont.

Nous venons de faire une petite remarque qui dissipera, pensons-nous, tous doutes à l'avenir en permettant de reconnaître les anciens timbres à première vue. On a dû voir comme nous que l'effigie portait à relief sur la tranche du cou le nom du graveur, *Schilling*. Aux timbres réimprimés 1 sgr., ce nom est tout à fait invisible ou très-peu apparent dans de rares circonstances; le relief aussi est moins prononcé. L'enveloppe non réimprimée, au contraire, possède tous les détails de la gravure et a généralement le nom du graveur très-bien marqué; nous ajouterons cependant que la nuance rose vif, employée en dernier lieu et qui est celle de la réimpression, a le relief du nom et de la gravure moins marqués qu'aux enveloppes émises antérieurement.

Nous terminons en disant que le nom *Schilling* est parfois suivi des chiffres 1, 2 ou 3, rarement aux enveloppes avec inscriptions, presque toujours à celles avec fils de soie dont nous n'avons rencontré que le 1 sgr. sans chiffre.

(1) Ces timbres nous ont été communiqués et ont été reconnus bons par les principaux amateurs. N. d. l. R.

Vient de paraître :

8e ÉDITION.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ,

PAR J.-B. MOENS

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

Nous venons d'apporter quelques améliorations et changements dans la publication de notre Album. La 8e édition que nous mettons en vente, à dater de ce jour, a le texte français et anglais. Notre livre s'adresse conséquemment au public des deux pays.

L'édition présente contient 537 types de timbres et 77 armoiries de différents pays, entre autres celle de l'État d'Orange, tout à fait inédite. Le volume est de 356 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'Album, les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances,	1	fermoir. . .	fr.	10 »
— —	—	tranches dorées	1	— . . » 11 »
— —	—	—	2	— . . » 11 50
Maroquin plein, toutes nuances	2	—	. . »	14 »
— Lavallière et rouge	2	—	. . »	16 »
— intercalés de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées,	2	fermoirs . .	»	22 »
Albums en feuilles ou brochés.			»	8 »

Port à la charge de l'acheteur.

Pour paraître incessamment :

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES

avec texte français, anglais, italien et espagnol.

TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

PAR LE

DOCTEUR MAGNUS

2e ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

Illustrée de 30 gravures sur bois

1 *joli volume in*-12.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

NOUVELLE-GRENADE.

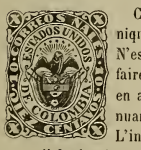

Ce pays ne va pas mal. La chronique au reste ne s'en plaint pas. N'est-elle pas presque certaine de faire mensuellement ses frais, soit en annonçant une modification de nuance ou un changement de type. L'inconstance aidant encore un peu, il faudra l'un de ces jours un album spécial pour y réunir tous les timbres qui ont été successivement émis jusqu'ici.

Nous avons aujourd'hui un nouveau 10 centavos précurseur d'une nouvelle série de timbres. Il est aux armoiries de la République ; la banderole porte l'inscription *libertad y orden* (liberté et ordre) ; sur celle que tient l'aigle nous croyons y lire, le mot : *Orden ;* au-dessus de l'aigle on voit neuf étoiles. La valeur est désignée en chiffres de chaque côté ; en lettres, en dessous, dans l'ovale et dans les angles elle est répétée en chiffres romains : Il y en a donc pour tous les goûts.

Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni sans filagramme et non dentelé.

10 centavos lilas.

Il y a encore un 2 1/2 centavos bleu sur lequel on n'a pu nous donner que des renseignements vagues. Nous y reviendrons plus tard quand nous en aurons de certains.

TURQUIE.

On nous transmet des chiffres-taxe, nuance nouvelle, avec les inscriptions supplémentaires en brun-rougeâtre au lieu de noir et bordure de même nuance. Cette innovation est déjà connue par son application au timbre de 1 sh. des îles Vierges. Les inscriptions qui nous paraissent les mêmes, occupent un plus grand espace sur le timbre :

1 piastre bistre jaunâtre pâle.
2 — — — —

L'impression est restée la même, sur papier blanc; le piquage n'a pas subi de changement. C'est à cause d'un vol de timbres assez important, qu'on attribue, dit-on, ces modifications devant être conséquemment générales. Nous ne signalons que ce que nous avons vu.

CEYLAN.



La belle série des enveloppes vient de s'enrichir d'une nouvelle valeur: 10 pence. Le type nous a été communiqué ainsi que celui de la Nouvelle-Grenade et de l'Australie du Sud par Monsieur Mahé, à qui reviennent conséquemment tous les honneurs de cette découverte. Le nouveau timbre a comme toutes les autres valeurs, l'effigie de Victoria tournée vers la gauche dans un ovale; en haut: *Ceylon*; en bas: *Postage ten pence*. Il est imprimé à droite sur papier mince, légèrement azuré.

10 pence vermillon pâle

Cette enveloppe, d'une dimension nouvelle, mesure 132 × 75 millimètres; la patte porte le nouveau fleuron n° 3; nous avions déjà les deux premiers dessins pour chacune des autres valeurs connues.



Une deuxième enveloppe de même format et sur même papier, valeur 6 pence, porte à la patte le fleuron n° 4. C'est la nouvelle dimension probablement adoptée pour toutes les valeurs.

SAXE.

Voilà que la Compagnie de Dresde fait paraître tous ses timbres d'enveloppes sur papier jaune, en maintenant, bien entendu, ceux sur papier blanc.

Il doit y avoir sans doute bien des amateurs de cette nuance à Dresde. Mais la Compagnie sait s'imposer des sacrifices pour plaire au public.

VICTORIA.

Le 2 pence avec couronne en filagramme est mauve vif.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Un exemplaire du 1/2 réal rose 1re émission, porteur de l'oblitération: 8 septembre 1868, a été vu par M. Mahé, qui prétend que cette griffe indique suffisamment que le timbre est remis en service.

Nous ne partageons pas cet avis: avant l'émission des timbres belges actuels, nous avons reçu plus d'une lettre affranchie au moyen des timbres de la première émission; de même, pour certain pays de l'Allemagne, avant l'adoption du type actuel. Un de nos correspondants de Stuttgart, qui est un peu celui de M. Mahé, nous envoie encore régulièrement ses lettres dans des enveloppes de la première émission sur papier blanc. Est-ce à dire que ces timbres ont été remis en service? Non, cela prouve simplement que le type, quoique remplacé, est admis à la circulation. Jadis, M. Albert ou Mahé — les deux ne font qu'un, au reste — trouvait drôle de voir reparaître un timbre après sa suppression, lorsque nous annoncions le fait; aujourd'hui, cela est très-naturel, la nouvelle vient de Clichy: on ne parle plus du polichinelle des Champs-Élysées.

Il est fort possible, nous ne le contestons pas, que le 1/2 réal rose ait repris du service, mais ce n'est pas ce timbre isolé, arrivé par hasard, qui puisse donner une affirmation aussi positive que celle que nous lisons dans *le Timbrophile*

On appelle ces sortes de nouvelles *Cosas d'Espana*, choses d'Espagne, c'est-à-dire, douteuses.

AUSTRALIE DU SUD.

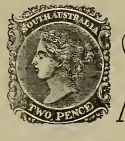

Les 4 pence et 1 sh. annoncés dans notre n° 52 étaient bien les avant-coureurs d'une émission nouvelle.

Voici le successeur du 2 pence ayant quelque similitude avec le nouveau type 4 pence, dont il a l'effigie plus petite ainsi que les inscriptions; le champ au lieu d'être uni, est ligné horizontalement. L'impression est sur papier blanc portant le filagramme ci-haut; le timbre est percé.

2 pence vermillon

LUXEMBOURG.

Les 10 centimes percés en couleur au lieu d'être lilas-ardoise sont lilas rougeâtre.

WURTEMBERG.

Le *Timbrophile* parle d'un 3 kr. imprimé accidentellement en lilas et qui n'aurait vécu *qu'un seul jour*. Voilà un accident qui arrive bien à propos, au moment où ce type va disparaître, pour faire bénéficier les employés de la poste de Stuttgart. Ces Messieurs auraient bien pu cependant se dispenser d'essayer de nous faire avaler cette couleur, après nous avoir inondé de leurs... *essais*, or, argent, bronze et couleurs multicolores sur papiers blanc et couleurs de toutes les épaisseurs possibles et sur cartons variés. Mais on s'est probablement tenu ce raisonnement :

Nos essais ne mordent plus, ils n'ont pas l'heur de plaire à tout le monde; de plus on s'en méfie. Nous ne pouvons plus employer le moyen si usé d'une trouvaille faite *au fond* du tiroir d'un banquier, notaire ou avoué, quoiqu'un péché d'avoué soit à moitié pardonné; il n'y a qu'un seul moyen, c'est d'utiliser ce peu de lilas qui nous reste pour en faire une impression accidentelle : les impressions accidentelles étant fort goutées. Le 3 kreuzer a donc paru en lilas, mais avant son remplacement, pour détourner tout soupçon; après, personne n'y aurait eu foi.

Dans quelque temps on reparlera de ce malheureux accident. On apprendra que *tout* ce qu'il restait a été brulé, aussitôt l'erreur reconnue; que cependant un employé bien inspiré s'en est réservé quelques rares exemplaires dont une partie malheureusement a été donnée à des amis exigeants; viendront les prétentions de ces amis. On répétera cette chanson à chaque marchand qui la répéteront de bonne foi à leurs clients et l'impression accidentelle aura rempli la sacoche de ces Messieurs.

Voilà déjà M. Mahé qui annonce ce timbre comme une des raretés rarissimes de la collection. Nous, dont l'avis n'est pas précisément le même nous l'appelerons sans détour : Carotte.

L'émission du nouveau timbre 1 kreuzer a eu lieu le 27 novembre dernier. Nous remarquons que le deuxième ovale a les mots *post frei marke* en caractères romains, au lieu de gothiques, comme le portait notre fac-simile du mois dernier. Nous l'avions donné d'après la photographie du timbre soumis avant sa modification.

Comme nous l'avons annoncé, les timbres ont le papier blanc et sont perçés : 1 kreuzer v rt-jaune.

QUEENSLAND.



On connaît les timbres à filagramme étoile. C'est une étoile bien faite avec rayons minces et effilés, un peu plus petite que le modèle n° 1. Aujourd'hui il nous vient des 2 pence avec étoiles tronquées, comme le fac-simile n° 2; d'autres, en minorité, un peu mieux faites. C'est évidemment à une nouvelle toile métallique que nous sommes redevables de ces variétés. Mais il est aussi de ces timbres portant, outre les étoiles, des lignes dont on ne définit pas toujours bien la forme, traversant parfois les étoiles et décrivant des courbes sur le bord du timbre. Nous avons été longtemps avant de pouvoir reconstituer ce que nous avions cru un dessin nouveau: c'est l'inscription *Queensland Postage* qui entoure la feuille et dont les fragments de lettres à traits simples pourraient dérouter d'autres que nous, si nous ne prévenions nos lecteurs.

ESPAGNE.

On n'est pas sans inquiétude du côté de l'Espagne, dans le camp des timbrophiles. Les Galimar avaient appris avec un mélange de satisfaction et de plaisir, la destruction des bustes de la reine et de tous les ornements royaux qui rappelaient la monarchie, comptant bien que le gouvernement provisoire ne faillirait pas à ses devoirs en émettant des timbres, ne fut-ce que pour marquer son passage aux affaires. Hélas! leur attente a été trompée. Le seul changement survenu au delà des Pyrénées, c'est le 19 cuartos qui l'a subi dans sa nuance. L'impression est restée la même, sur papier blanc, le piquage 14 est maintenu.

19 cuartos brun.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Le Timbrophile signale qu'un de ses correspondants possède un timbre de 1 sh. violet, filagramme 12, piqué 13. Une question à ce propos : Ce timbre a-t-il passé sous l'orbite de M. Mahé?

RUSSIE.

Les timbres ont un filagramme que nous reproduirons le mois prochain.

HONGRIE.



Les fiers Magyars ont voulu avoir des timbres particuliers : ils les ont obtenus. Un timbre-poste, disent-ils, ça vous pose de suite dans l'opinion et puis ça donne un petit cachet d'indépendance. C'est ma foi vrai. Pour le moment, il n'y a que deux timbres servant pour les journaux. Est-ce comme affranchissement, est-ce comme taxe ? voilà bientôt trois mois que nous le demandons en vain.



Ils sont tous deux aux armoiries nationales, avec valeur au centre du timbre. Le 1 kr. a ces armoiries dans la partie supérieure du cercle ; le 2 kr. dans la partie inférieure. On lit à tous deux l'inscription abrégée circulaire suivante : *Magy. Kir. hirlap bélyeg* ou *Magyar Király hirlap bélyeg*, ce qui veut dire : *Timbre royal hongrois de journaux*. La traduction littérale est : *Hongrois royal de journaux timbre ;* sur les banderoles du 1 kr. est la valeur en toutes lettres : *Egy krajczar*, un kreuzer.

L'impression de ces timbres est couleur sur papier blanc uni sans filagramme ; ils sont non-dentelés.

1 kreuser bleu terne.
2 » bistre.

HAMBOURG.

Il est venu des 2 1/2 sch. (1er type) imprimés sur papier uni. Proviennent-ils d'un tirage accidentel ? Nous ne le pensons pas. Est-ce une réimpression ? C'est peu probable. Ont-ils été retrouvés, comme on nous l'affirme, dans les papiers du directeur des Postes, à qui ces timbres auraient été soumis ? Cette version nous paraît admissible. Ils y en a deux nuances : non-dentelés et piqués 13 1/2.

2 1/2 sch. vert foncé.
2 1/2 » vert jaune.

On a trouvé dans la réserve, des enveloppes 3 sch. avec armoiries en filagramme. Elles n'ont pas été émises, les enveloppes sans filagramme n'étant pas épuisées. L'inscription qui coupe l'angle droit supérieur porte le mot *schilling* sans E final contrairement à l'émission précédente qui a *schillinge* :

3 schilling gris-bleu.
3 » bleu pâle,

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Il nous est venu quelques enveloppes imprimées sur papier paille très-pâle et qu'on prendrait pour blanc à la lumière. Nous pensons que cette nouvelle teinte de papier sera utilisée pour toutes les valeurs Nous n'avons reçu que les deux suivantes :

2 cents noir (*U. S. Post.*).
3 » rose (*gros chiffre*).

Cette dernière valeur, sur papier *blanc*, était d'une nuance plus violacée.

3 cents, rose-violacé (gros chiffre).

Le 12 cents brun rougeâtre diffère également aujourd'hui : il a pris la nuance du 3 cents brun-jaune pâle.

12 cents brun-jaune pâle,

GRANDE BRETAGNE.



Le timbre télégraphe 1 sh. de la Compagnie *United Kingdom Electric Company*, est imprimé maintenant en lilas sur azur au lieu de violet sur blanc.

1 shilling lilas.

M. Magnus nous a soumis l'ancien type ci-contre resté inconnu et appartenant à la *London District Telegraph Compy.* L'impression est noir sur papier glacé couleur uni et piqué.

6 pence vermillon.

Nous pensons qu'il doit exister un 3 pence, comme pour le type actuel.

Les timbres de la Compagnie du chemin de fer : *Great Northern Railway* nous sont parvenus en quatre valeurs :

1/2 penny vermillon.
1 » violet.
1 1/2 » brun violet.
2 » bleu.

Nous en donnerons le type le mois prochain.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous avons obtenu quelques timbres chemin de fer employés pour imprimés et paquets, nous écrit-on. Il y en a quatre valeurs, toutes d'un même type :

2 pence bleu et noir.
3 — — —
4 — — —
5 — — —

Au milieu d'un rectangle de 55mm de largeur sur 51 de hauteur, on voit les lettres ornées C. T. R. (Cape Town Railway) sur fond guilloché bleu ; ces lettres sont traversées par l'inscription de la valeur en toutes lettres, en caractères noirs de fantaisie ; au-dessus et en-dessous de la valeur, les mots suivants, en lettres noires, forment le cercle : *Cape Town Railway, prepaid parcel*; dans les angles, un petit fleuron. Le papier est blanc uni sans filagramme ; les timbres non-dentelés.

DANEMARK.

La Compagnie de chemin de fer Jutland-Fionie a émis un timbre pour l'affranchissement de ses paquets. Le type représente un chiffre dans un cercle à lignes verticales; autour, l'inscription: *For pakker indtil* 10 *punds vaegt* (Pour paquets pesant jusque dix livres) ; en dehors du cercle, dans les angles, la valeur en chiffres ; en bas : *Jernbaner* (chemin de fer) ; en haut : *De jydsk fyenske* (de Jutland-Fionie).

Les timbres ont été imprimés d'abord sur papier blanc uni sans filagramme et non dentelés :

8 skilling rouge pâle.

Puis avec filagramme J. F. J., toujours non-dentelés :

8 skilling rouge-brun.

Anciens timbres suisses.

2e ARTICLE.

Un incrédule qui ne veut pas qu'on le dise et encore moins qu'on le nomme, nous fait parvenir les lignes suivantes que nous relevons d'une de nos correspondances. La remarque est assez originale ; c'est ce qui nous engage à la transcrire :

« Vous avez publié le mois dernier un article sur les anciens timbres suisses. Il contient des renseignements inédits, mais qui demandent d'être confirmés. D'après vos conclusions, il n'y aurait que les cantons de Bâle, Genève et Zurich qui auraient émis des timbres-poste ; les autres, y compris probablement le soi-disant *Winterthur*, seraient des timbres fédéraux. Vos conclusions peuvent être vraies, mais nous pensons qu'il n'est pas impossible non plus que les cantons de Vaud et Neufchâtel aient permis l'emploi de leurs timbres au canton de Genève : c'est un point à élucider. »

On voudrait voir nos renseignements confirmés, pourquoi? N'est-ce pas assez de savoir que nous avons pris une quantité de timbres de « Vaud » et « Neufchâtel » sur des lettres — que nous tenons à la disposition des incrédules — ayant circulé régulièrement pendant l'espace de plus d'une année et à des époques que nous avons spécifiées? Donc, le fait n'étant plus discutable, ces timbres ne sauraient être encore considérés comme étant exclusivement des cantons de Vaud et Neufchâtel. Quant à supposer que leur emploi à Genève provient d'une complaisance, c'est là une idée originale de notre correspondant : un État ou un canton ne permettra jamais à d'autres, l'emploi de ses timbres. Il n'en est, au reste, pas d'exemple. Se figure-t-on le canton de Genève qui se dit : « Voilà bientôt cinq ans que nous employons le même timbre, cela devient fastidieux. Il y a là notre voisin de Vaud qui possède des timbres qui feraient parfaitement notre affaire. Si nous lui en demandions? » Le voisin qui est bon enfant se trouve très-flatté de la demande et y accède volontiers. Un beau jour le capricieux canton de Genève, rassasié de Vaud qu'il a mangé toute l'année 1850 et mécontent du 5 rap, timbre fédéral, qu'on lui a donné, veut absolument se payer un petit dessert : il lui faut du Neufchâtel. Et le Neufchâtel est accordé comme le Vaud : on en use pendant six mois, puis on le laisse. Est-ce admissible? Non, mille fois non.

Un autre correspondant nous a remis mieux que les observations qu'on vient de lire :

1° Une lettre de Genève affranchie au moyen d'un timbre cantonal 5 cent. vert pomme, chiffre ramassé, portant la date 5 *juillet* 1845. La lettre la plus ancienne que nous avions eue était : 5 *octobre* 1845.

2° Un timbre 5 rap. bleu sur blanc, rayon 1, oblitéré, 19 novembre 1851. On avait cru généralement que l'émission datait du 1er janvier 1852.

Enfin, un troisième correspondant suisse nous écrit ceci :

« Vous avez parfaitement étudié la question de nos anciens timbres le mois dernier et je ne doute pas que votre opinion soit la bonne.

» Quelques collectionneurs suisses étaient certains ou à peu près de la première partie de ladite question, c'est-à-dire que les timbres appelés de Neufchâtel et de Vaud n'ont jamais été émis pour le service exclusif de ces deux cantons. Malheureusement, quoique sûrs de leur opinion, ils n'avaient

pas jugé l'émettre sans avoir des preuves plus convaincantes que celles qu'ils possédaient. De là le retard apporté à combattre une erreur si évidente et si généralement admise.

» Il reste à savoir maintenant dans quels cantons ces trois timbres étaient en usage. Celui de Genève est en première ligne, car vous possédez comme moi des lettres de cette ville affranchies avec des timbres oblongs. Mais êtes-vous certain qu'ils aient circulé dans les autres cantons? Il est probable, très-probable même qu'ils n'ont pas été émis pour Genève seulement, la croix fédérale est là pour nous le dire; cependant, il est un fait qui me frappe singulièrement : c'est que la totalité des timbres qui est venue en ma possession, provient *exclusivement* de cette ville, tandis que les cantons de Vaud et Neufchâtel ne m'ont fourni que des 2 1/2 rap. *orts post* et des 2 1/2 rap. *poste locale*, jamais des *poste locale* 4 et 5 centimes. Je me réserve, au reste, de revenir sur cette question.

» Il est pour moi hors de doute que le type Genève vert sur blanc a été en circulation comme timbre mobile; malheureusement, je n'en possède pas en ce moment, si ce n'est des timbres d'enveloppes coupés et oblitérés.

» Pour votre gouverne aucun des timbres de ce canton, pas plus que les enveloppes genevoises, n'a été réimprimé. Je tiens de bonne source que les pierres ont été brisées après le retrait.

» Je possède un 5 cent. (gros chiffre 5) de Genève, imprimé en noir sur papier blanc, parfaitement authentique, comme vous verrez. »

« J'ai un « Neufchatel » oblitéré par extraordinaire des lettres PD.

» Les rayon III 15 cents étaient destinés, dites-vous, aux cantons français. J'ai cependant plusieurs lettres adressées de Bâle à Genève en 1852, affranchies avec ces timbres, et Bâle est un canton allemand. »

» Il importe de distinguer deux types 6 rap de Zurich. Dans l'un les deux mots *Cantonal-Taxe* sont reliés par un trait d'union qui touche les lettres L et T; dans l'autre, la distance entre les deux lettres est plus grande et le trait d'union ne les touche pas. Il y a encore des Zurich sur papier uni, c'est-à-dire sans les raies roses, En voici un 6 rap qu'on ne suspectera pas (1). »

(1) Effectivement le timbre est authentique. N. d. l. R.

La question des anciens timbres suisses demande encore, comme on le voit, d'être éclaircie. Nous avons l'espoir qu'elle le sera. Plusieurs correspondants de ce pays nous ont promis de s'occuper à nous compléter les renseignements et nous remettre tout timbre à date qu'ils rencontreraient. Que chacun veuille en faire autant : La question sera bientôt élucidée. Nous ferons connaître aussitôt que nous le pourrons le résultat des recherches qui intéresse tout le monde.

LES TIMBRES-TÉLÉGRAPHE RUSSES.

La date d'émission des timbres-télégraphe russes nous est inconnue. L'administration à laquelle nous nous sommes adressé pour la connaître, nous répond avec l'amabilité qui caractérise sa nation, qu'elle a bien autre chose à faire qu'à s'occuper de pareilles sornettes. Devant tant de complaisance, nous nous sommes incliné en faisant trois fois la révérence et le salut respectueux. Quoi qu'il en soit, l'introduction de ces timbres ne doit pas être antérieure à l'année 1866, croyons-nous. Il y en a de deux espèces : timbre adhésif de 20 kop; feuille pour télégrammes de 40 kop. Une modification dans la taxe a réduit plus tard de moitié leur valeur à tous deux. Sur le premier on a appliqué une surchage en rouge: 10 k; sur le deuxième un timbre ovale oblong, même nuance, ayant en russe : *valeur* 20 *kop.* Nous avons déjà reproduit le timbre dans notre n° 62; quant à la feuille pour télégrammes, elle est entourée d'un encadrement guilloché rose, sur lequel on lit à gauche et à droite; 40 *kop.* 40; en haut : *Ville de Saint-Pétersbourg*; en bas : *Compagnie des télégraphes*; au milieu de la partie supérieure, le même écu que sur les timbres adhésifs; à gauche de cet écu : *ordonnance*..... ; à droite : *du* 22 *mai* 1866.....; sous l'écu : *télégramme n°*....; tout au bas de la feuille : *avis*; à gauche: *remis à la station n° C*..... *Le télégraphiste;* à droite: *expédié à la station n°*..... *Le télégraphiste*.....

Au revers se trouvent des inscriptions réglementaires imprimées en noir. Le papier est blanc ayant en filagramme une aigle au-dessus en en-dessous de laquelle des lettres russes.

D'après nos informations il n'existerait pas d'autres timbres.

L'administration se sert pour fermer les enve-

loppes contenant des dépêches à remettre à domicile, d'une espèce de timbre rond aux armoiries qui lui sert de cachet et qu'on a présenté jusqu'ici aux collectionneurs comme timbre-télégraphe affranchissant, de Russie et de Finlande. Nous en connaissons avec deux inscriptions différentes écrites en russe. L'un a : *Télégraphe, station principale ;* l'autre : *télégraphe de Varsovie.* C'est ce dernier, qui a l'inscription plus courte que le précédent, qu'on a considéré comme étant de Finlande. Il en existe plusieurs variétés de chacun d'eux.

En Pologne on ne se sert pas encore de timbres télégraphes, mais l'administration délivre des imprimés, sans valeur, pour télégrammes.

TIMBRES DE JOURNAUX.

(London and Nord Western Railway.)

En recherchant les timbres de cette Compagnie, nous avons obtenu copie de la circulaire par laquelle ladite Compagnie annonce qu'elle adopte l'emploi de timbres pour l'affranchissement des imprimés qui lui sont confiés. Voici cette circulaire, qui n'est pas sans intérêt ; elle est datée 1er décembre 1865 :

A partir du 1er janvier 1866, en remplacement du présent système d'abonnement actuel, pour l'envoi de petits paquets et de journaux par la ligne de Londres et Nord-Ouest, il sera pris de nouveaux arrangements pour le transport de journaux et autres publications périodiques, paraissant au moins une fois par semaine, d'une station à une autre sur ladite ligne quelque soit la distance, à raison de un demi penny par exemplaire, payé d'avance au moyen des timbres spéciaux de la Compagnie et qui devront être collés sur chaque journal ou publication.

Ces timbres sont vendus dans les bureaux de la Compagnie à Londres, Brimingham, Liverpool, Manchester, Lancaster, Chester et Shrewsburg, par feuilles entières contenant 60 timbres et aux prix suivants :

60 timbres,	(1 journal)	L.	0.2,6
60 —	(2 journaux)		0.5
60 —	(3 —)		0.7,6
60 —	(4 —)		0.10

La Compagnie ne se charge ni de prendre à domicile les journaux ou publications pour le départ, ni de les distribuer à l'arrivée. Elle n'entend encourir aucune responsabilité en cas de retard.

Chaque paquet ne devra contenir que des journaux ou ouvrages périodiques comme il est dit ci-dessus ; ces paquets seront sous bande afin que la Compagnie puisse s'assurer du contenu. Lorsqu'un paquet aura été insuffisamment affranchi, l'envoi en sera retardé d'un train et payera une surtaxe double de l'affranchissement manquant.

Le susdit arrangement ne changera rien aux contrats maintenant en existence pour le transport en gros des journaux, ni à ceux pour le transport de simples journaux adressés en dehors des limites du « London and Nord-Western railway » moyennant le payement annuel d'une guinée, par exemplaire.

Voici maintenant la description des timbres dont il est question plus haut :

Composition typographique entourée de deux filets. En haut : *for* ONE, TWO, THREE ou FOUR *newspapers, Carried at Owner's Risk,* c'est-à-dire pour un, deux, trois ou quatre journaux (selon le timbre) transporté aux risques du propriétaire ; plus bas en demi-cercle : *London and North-Western railway,* chemin de fer Londres et Nord-Ouest ; en dessous, un avis sur six lignes.

Le timbre est traversé au milieu, dans la hauteur, d'une ou plusieurs lignes rouges de 4 m/m suivant la valeur. Il y a comme on sait, quatre timbres différents :

One newspaper ou		1/2 penny.
Two	—	— 1
Three	—	— 1 1/2
Four	—	— 2

Ces timbres sont imprimés en noir sur papier jaune sans filagramme et percés.

On avait pensé avec assez de raison que les lignes rouges verticales étaient une marque d'annulation ; il paraît qu'elles servent au contraire à indiquer et la valeur du timbre (chaque ligne représentant 1/2 penny) et le nombre de journaux que peut affranchir le timbre.

La bergère au berger.

Diverses circonstances ne nous ont pas permis de répondre au *Timbrophile.* Ne voulant pas perpétuer la discussion, nous bornerons notre réponse aux observations suivantes, libre à M. Mahé de croire ses arguments irrésistibles ;

La vérité sur les timbres de la Nouvelle-Calé-

donie. Ce titre indique qu'il faut s'attendre à y trouver toute la vérité, rien que la vérité. Voyons un peu cette phrase :

« Les timbres-postes, quoique laissant beaucoup à désirer comme œuvres d'art, ont été gravés avec une pointe d'épingle sur une petite pierre qui en contenait CENT et qui par conséquent, sont tous différents, » etc. etc.

Nous avons quelques-unes de ces feuilles. Nous y avons compté et recompté cinquante timbres disposés sur cinq rangées par dix.

M. Mahé ayant *prouvé* précédemment que 3/2 faisaient 3 1/2, n'éprouvera pas plus de difficulté sans doute à nous prouver aujourd'hui que 10 fois 5 font 100.

Timbres nouveaux. Lisez : Une *macédoine*. Le *Timbrophile* annonce sous le premier titre que son propriétaire vient d'acquérir une partie d'enveloppes mandat de Saxe ayant figuré à l'exposition de 1867 et qui a été décrite par le docteur Magnus.

Si le docteur en a parlé en 1867 ce ne sont donc plus des timbres nouveaux.

A la place de M. Mahé, nous ne nous bornerions pas à annoncer par-ci par-là un achat, nous publierions mensuellement, pas dans *les timbres nouveaux*, non, tous les achats indistinctement que nous ferions. Ça serait très-intéressant et puis *chatien de la plache*, dit l'Auvergnat.

M. Mahé prétend que nous ne copions pas textuellement lorsque nous citons l'une de ses phrases. Voyons un peu comment il s'y prend :

Indes. Le *Timbre-Poste* n° 69 dit qu'il existe un 8 annas avec *service* en *petites* lettres; le *Timbrophile* reprend : M. Moens annonce avec GRANDES lettres un timbre de *service*, 8 annas. Mais ceci n'est rien, voyons plus loin :

Shanghaï. Après avoir lu dans le *Timbre-Poste* qu'il existe un 3 cents bleu (type actuel) semblable pour le dessin, au 8 cents même nuance, M. Mahé annonce gravement :

M. Moens indique une *variété* du 3 cents ACTUEL qui, au lieu d'être JAUNE est bleu, « et, dit-il, d'un dessin tout à fait semblable au 8 cents de même nuance. » Ce 3 cents ne serait-il pas un 8 cents DÉFORMÉ, soit par un *accident d'impression*, soit par toute autre cause.

D'abord, il n'existe pas de 3 cents ni jaune ni bleu, *présentement en usage*, mais une variété du 8 cents bleu ayant le chiffre 3, comme nous l'avons dit. Ce timbre nous l'avons vu, il est en possession de M. E.-P. Robert, collectionneur anglais et M. Pemberton a annoncé dans le *Philatelist* qu'il en possédait un semblable. Mais supposons l'existence de ce 3 cents *jaune* dont le dessin et les inscriptions seraient certainement différents du 8 cents, chaque valeur représentant un type différent. Par quel « *accident* D'IMPRESSION le 3 cents pourrait-il changer de forme — déformer, c'est bien changer de forme, n'est-ce pas? — et de nuance. en prenant celle du 8 cents? Voyez-vous un timbre, rectangulaire par exemple, devenant selon son caprice octogone, triangulaire, enéagone, etc., qui change d'inscription, de valeur, de couleur et tout cela en l'imprimant!

Il est temps de retirer l'échelle ; c'est ce que nous faisons.

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Nous prions instamment nos fidèles abonnés de nous remettre au plus tôt le montant de leur cotisation pour l'an prochain. Nous ne renouvellerons les abonnements que sur demande expresse, afin d'éviter tout quiproquo.

Une nouvelle édition de notre catalogue sera offerte en prime dans le courant de l'année prochaine.

Vient de paraître :

8e ÉDITION.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ,

AVEC TEXTE FRANÇAIS ET ANGLAIS,

PAR J.-B. MOENS

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'édition présente contient 537 types de timbres et 77 armoiries de différents pays, entre autres celle de l'État d'Orange, tout à fait inédite. Le volume est de 356 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'Album, les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances,	1	fermoir. . .	fr.	10 »
— —	tranches dorées	1 — . .	»	11 »
— —	—	2 — . .	»	11 50
Maroquin plein, toutes nuances	2	— . .	»	14 »
— Lavallière et rouge	2	— . .	»	16 »
— intercalés de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées,	2	fermoirs . .	»	22 »
Albums en feuilles ou brochés.			»	8 »

Port à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.





LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

SEPTIÈME ANNÉE



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Galerie Bortier, 7

1869

















LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

SEPTIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

7, GALERIE BORTIER, 7.

—

1869

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1869

Açores, 3, 51.
Allemagne confédérée, 3, 19, 25, 44, 50, 60, 66.
Angola, 57, 90.
Antilles anglaises, 66.
Antioquia, 44, 92.
Argentine, 82.
Australie sud, 5, 44, 57, 65, 74,
— occidentale, 9, 94.
Autriche, 60, 75.

Barbade, 36.
Bavière, 20, 66.
Belgique, 2, 11, 20, 84, 90.
Bergedorf, 59, 67.
Bergedorf (*le 1 1/2 sch. de*), 85.
Bogorodski, 35, 44, 82.
Bolivie, 10, 93.
Borowitz, 44.
Brême, 50.
Brésil, 10, 92.

Canada, 2, 21, 82, 94.
Cap, 3. 20.
Ceylan, 9, 34, 83.
Colombie britannique, 25.
Colonies espagnoles, 19, 89.
— françaises, 83.
Costa-Rica, 94.
Chili, 26.
Croisade (*la 2e*), 85.
Cuba, 43, 90.

Danemark, 49, 59, 66.
Dominicaine (Rép.), 4, 26, 34, 60, 82, 94.
Drammen, 73.
Drammen (*les timbres de*), 93.
Dresde (Ce de), 74.
Drontheim, 75.

Église (États de), 3, 19, 26, 34, 50.
Égypte, 94.
Enveloppes timbrées (*des*), *Brême*, 72.
— — *Danemark*, 57.
— — *Finlande*, 22, 27.
— — *Hambourg*, 68, 78,
— — *Hanovre*, 71, 78.
— — *Lubeck*, 70.
— — *Meck-Schwérin*, 67.
Enveloppes timbrées (*des*), *Meck-Strélitz*, 68.
— — *Oldenbourg*, 63,
— — *Pologne*, 31.
— — *Prusse*, 38, 48, 55, 60.
— — *Russie*, 12, 21.
Équateur, 2, 26, 59.
Erratum, 21.
Espagne, 1, 43, 65, 71, 83, 89.
Espagne (*Le 2 cuartos* 1854 *d'*), 84.
États-Unis, 10, 27, 34, 50.

Fernando-Po, 17.
Finlande, 93.
France, 18, 26, 44, 66, 76, 81, 94.

Gambie, 18, 35.
Grande-Bretagne, 4, 21, 75, 91.
Guadalajara, 9, 20, 36, 59, 66, 74, 82, 93.
Guatémala, 60.

Hambourg, 2.
Hawaien, 76.
Héligoland, 38.
Hongrie, 18,

Indes anglaises, 3, 34, 50, 82.
— néerlandaises, 18, 94.
Italie, 33, 94.

Kachmir (*les timbres de*), 16, 36.
Kissingen-Schweinfurt, 66.

Leitméritz (Ce de), 83
Le papier à lettre aux Indes orientales, 14.
Les timbres doubleux, 96.
Les timbres-poste de l'hôtel des monnaies de de Paris, 51.
Le un franc de la République française, 45.
Libéria, 57.
Lubeck, 50, 84.
Luxembourg, 73, 93.

Maurice, 10, 82.
Mexique, 9, 20, 26, 36, 59, 93.

Natal, 84.
Nicaragua, 65,
Norwége, 73, 75.
Nouvelle-Galles, 92.
Nouvelle-Grenade. 17, 35, 83, 92.

Paraguay, 35.
Pays-Bas, 2, 36, 44, 66, 74.
Pérou, 50.
Philippines, 74, 82.
Philippines (*le 3 cuartos* 1839 *des*), 77.
Pologne, 76.
Portugal, 19, 34, 60, 74.
Prince Édouard, 26, 34.
Principautés danubiennes, 34.
Prusse, 21, 50.

Queensland, 2, 19.

Riasan-ski, 59.
Rigi Scheideck. 74.
Russie, 3, 19, 35, 44, 49, 59, 66, 82, 92.

Sains-Thomas La Guaira, 44, 88.
Saint-Thomas Porto Rico, 20.
Saint-Vincent, 44, 83.
Sarawak, 76.
Schunelbourg, 49.
Servie, 10, 21, 27, 49, 57.
Shanghaï. 82.
Shanghaï (*les premiers timbres rémp. de*), 94.
Soummy, 92.
Suisse, 74, 92.

Terre-Neuve, 3. 10, 51.
Timbres de Maurice (*variétés* 1re *émission*), 8.
Transvaal, 35, 58, 91.
Transvaal (*les timbres de*), 45.
Trinité, 33, 43, 83, 92.
Turquie, 20, 35, 50, 66.

Uruguay, 19, 43, 83.
Usrusskaja, 92.

Vancouver, 74.
Vandiemen, 74.
Victoria, 3, 19, 74, 92.
Victoria (*les variétes du 2 pence brun*), 87.
Vierges, 21.

Wurtemberg, 11, 19, 34, 44, 63.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-30
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

Buenos-Ayres, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 3-00
Brésil et Colonies Anglaises 3-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ESPAGNE.



On s'attendait chaque jour à une émission nouvelle de timbres, mais on ne comptait certes pas sur celle-ci. Enfin, voyez et admirez!

Ceci vous représente l'ex-reine Isabelle, tant regrettée de ses sujets ; à gauche, dans les angles : un chiffre 50 que le graveur a déclaré ne pouvoir faire plus petit ; à droite, toujours dans les angles, la lettre M, première de *milesimas*.

Il n'y a qu'une seule valeur répondant à ce type.

Certains prétendent que cette émission a pour cause la contrefaçon des timbres; d'autres, et nous sommes de cet avis, que la prévoyante Isabelle ne s'attendant pas à passer ses quartiers d'hiver à Paris, avait fait préparer pour 1869 l'émission qui nous occupe.

Le premier 50 mil. que nous avons vu venait de *Pontevedra* (Galice); il était annulé : 20 *décembre* 1868; les autres valeurs n'ont pas été émises, que nous sachions, avant le 1er janvier courant.

25 mils de esc. bleu.
50 — — violet foncé.
100 — — brun pâle.
200 — — vert.

Le type du 25 mils est resté le même, l'impression a seule été changée. Le 100 mils correspond pour le dessin au 12 cuartos 1867 et le 200 mils au 19 cuartos, même année. Les 12 et 19 cuartos restent en circulation, le premier en jaune; le second en brun dans certaines provinces, en rose dans d'autres. Qu'on ne nous demande pas pourquoi.

L'impression est sur papier blanc mat; la piqûre 14.

Nous avons maintenant les timbres télégraphe qui ont subi aussi quelques changements, les uns dans la nuance, un seul, le 400 mil., dans le type.



Nous en donnons le fac simile.

Dans un ovale, les armoiries de *Castille, Léon, Aragon, Navarre, Grenade*, surmontées d'une couronne; autour, l'inscription : *telegrafos*, 1869, 400 *mils de esc.*; de chaque côté, des foudres; les angles sont remplis par un dessin semblable au type à effigie :

400 mils de esc. violet foncé.

Les autres valeurs n'ont de changé que le millésime et la nuance :

100 mils de esc. bleu.
800 — — rose-carmin.
1 esc. 600 mils bistre jaunâtre.
2 escudos vert.

Ces timbres sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 14.

CANADA.

Nous avons rencontré parmi nos timbres oblitérés 3 pence, des exemplaires non dentelés, imprimés sur papier vergé.

PAYS-BAS.



En septembre 1867, nous annoncions un timbre de 1 cent qui a enfin paru le 1er janvier courant. Il est aux armoiries du pays « de gueules au lion d'or armé, couronné et lampassé de même. Il tient de la patte droite une épée d'argent à la poignée d'or, et de la patte gauche 7 flèches aussi d'or (1). » Ces armoiries se trouvent dans une circonférence perlée ; en haut : *Nederland;* en bas, la valeur; en dehors du cercle le fond est ligné :

1 cent, noir.
2 — jaune pâle.

L'impression est couleur sur papier blanc; timbres piqués 14.

Nous avons sous les yeux une épreuve du timbre gravé à Bruxelles pour compte du gouvernement hollandais. Elle diffère par les détails du timbre en vigueur. Ainsi les inscriptions *Nederland* et 1 *cent* sont plus éloignées du cercle; les boules plus grosses, le lion de l'écu plus petit et les branches de chêne plus touffues.

(1) *Essais historique sur les armoiries*, Joseph Vandermaelen.

QUEENSLAND.

Nous avons reçu les 2 pence avec la nouvelle étoile dont nous parlions le mois dernier. La feuille, contrairement à ce que nous avions présumé, n'est entourée d'aucune inscription. Elle porte le mot *Queensland* répété quatre fois dans la largeur et occupant la place de neuf timbres. La feuille ayant vingt rangées de timbres, l'inscription se retrouve conséquemment de cinq en cinq rangées.

HAMBOURG.

Le mois dernier, nous signalions une enveloppe 3 sch. avec filagramme ayant le mot *schilling* sans *e* finale dans l'inscription transversale.

Nous possédons une enveloppe semblable *sans filagramme*.

BELGIQUE.

Une modification de nuance a été apportée au 20 centimes d'un bleu gris perle aujourd'hui. Le papier est redevenu ce qu'il était jadis, c'est-à-dire moins épais.

ÉQUATEUR.

Le *Timbrophile* donne un extrait de lettre du consul de France à Guayaquil qui dit qu'il n'existe que quatre timbres : 1/2 *real bleu;* 1 *real jaune et vert;* 4 *reales rouge*. M. Mahé conclut que les 2 et 12 réaux sont faux. D'accord pour cette dernière valeur, mais non pour le 2 réaux.

Une lettre en date du 29 septembre 1865 de l'administration des postes de Guayaquil, que nous possédons, dit ceci : « Les timbres-poste faits à Quito sont en circulation depuis le 1er janvier 1865. Le décret de novembre 1864 du Président Garcia Moreno, arrête qu'ils seront de trois valeurs : 1/2, 1 et 2 réaux. Cette dernière n'est pas encore émise. »

Depuis que nous avons reçu cette lettre, un 4 réaux a vu le jour; il est possible que le 2 réaux n'ait pas été émis, mais doit-on, pour ce motif, admettre av. c M. Mahé que tous les 2 réaux connus sont faux? Évidemment non. En septembre 1865, M. Herpin nous a montré ce timbre qui n'est peut-être qu'un essai, mais dont l'authenticité n'a pas été contestée, pas plus que les 2 cuartos ours d'Espagne, qui n'ont pas été en circulation et dont il existe des exemplaires également faux et vrais.

VICTORIA.

Nous possédons un timbre actuel 1 penny avec gros chiffre 4 en filagramme, oblitéré : 17 *juillet* 1868 et un 3 pence *gris*, avec gros chiffre 1.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Encore un timbre qui fera le désespoir de bien des collectionneurs.

Émission provisoire d'un 4 pence, avec les mots : *four pence*, imprimé en rouge dans la largeur de la partie supérieure du timbre actuel, 6 pence lilas foncé.

L'inscription : *postage six pence* est biffée à l'encre rouge.

4 pence, lilas et rouge.

TERRE-NEUVE.



Nous avons un nouveau timbre de 1 cent et on nous en annonce un autre de 5 cents. En attendant ce dernier, nous donnons le fac-simile du timbre paru. Il est à l'effigie du prince de Galles, en costume écossais, dans un ovale traversé à la partie supérieure d'une banderole portant : *one cent*, en bas de l'ovale : *Newfoundland;* en haut, l'abréviation de ce dernier mot, en deux lettres : N. F. Le chiffre de la valeur est indiqué dans les angles inférieurs et le timbre imprimé en couleur sur papier blanc uni ; piqûre 12.

1 cent, violet.

Ce timbre est gravé par les soins de la *National Bank-Note Company*, de New-York qui semble avoir succédé dans les bonnes grâces de l'administration des postes, à la *American Bank Note Company*, auteur des autres timbres.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

On nous a montré un timbre 1/4 groschen percé, qui, au lieu d'être violet, est rose comme le 1 groschen. C'est probablement une erreur d'impression.

AÇORES.

Le 50 reis vert est piqué depuis le mois dernier.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Les 5 centesimi nous viennent avec la nuance d'un bleu vif et nous avons des 10 centes. où l'impression du timbre est reproduite en vermillon, au revers.

INDES ANGLAISES.

Le 8 pies est enfin paru avec le filagramme, tête d'éléphant. Nous en avons trouvé parmi nos timbres oblitérés.

Un de nos correspondants nous a fait voir un timbre d'enveloppe coupé, de 1 anna brun-jaunâtre, imprimé sur papier vergé *blanc*.

RUSSIE.



Voici le filagramme, dessin réduit, dont nous parlions dans notre numéro de décembre. Nous ne l'avons rencontré que sur les 1 et 5 kop., avec papier vergé comme les timbres de la compagnie russe du Levant, portant le même filagramme :

1 kop. jaune piqué 13.
3 — lilas — —

M. Mahé qui a pour habitude de compléter nos renseignements, d'après le dire de son avocat Albert, a vu outre le filagramme que nous reproduisons, des lettres majuscules anglaises à double traits. C'est possible, nous ne nions pas quoique nous n'ayions rien aperçu de semblable sur aucune des feuilles entières que nous avons possédé, mais nous nous demandons, en supposant la présence des anglaises, quelle importance peut bien être attachée à cette révélation, ces lettres n'ayant pas plus de signification, comme filagramme, que les lignes verticales qu'on retrouve à certaines distances dans le papier de ces timbres et que ne signale pas M. Mahé.

A propos de papier vergé, réparons un oubli et signalons un 5 kop sur ce papier, mais sans filagramme :

5 kop. lilas, piqué 13.



Le *Stamp Collector's Magazine*, annonce et nous remet un nouveau timbre d'enveloppe qui aurait paru le 1er décembre dernier.

Le type est assez mesquin et se rapproche beaucoup des timbres allemands. Bref, le changement ne nous paraît pas heureux. Au

milieu d'un petit ovale, les armes de Russie en relief; autour, une inscription que nous voyons semblable sur les deux valeurs reçues et qui signifient ; 10 *kop par loth ;* en dessous, le chiffre de la valeur. Le timbre est estampillé à gauche et imprimé en couleur sur papier blanc uni. Format : 11 centimètres de haut sur 14 de large. La patte de fermeture de l'enveloppe est gommée, contrairement aux précédentes :

10 kop. brun.
30 — rose.

Il est curieux de remarquer que le filagramme supprimé pour les enveloppes, est adopté maintenant pour les timbres adhésifs.

GRANDE-BRETAGNE.



Voici le type des timbres employés par la Compagnie du chemin de fer *Great Northern Railway ;* les deux plus petites valeurs 1/2 et 1 p. sont semblables au fac-simile, les deux autres 1 1/2 et 2 p. sont d'une plus grande dimension : 37 × 42 mill. Ces timbres sont imprimés sur papier blanc uni et piqués.

1/2 penny, vermillon.
1 — violet.
1 1/2 — brun-violet.
2 — bleu.

Le 1/2 penny a seul la valeur en noir; les autres selon la couleur du timbre.

Nous avons encore à révéler l'existence d'autres timbres chemin de fer :

Great Western Railway. Composition typographique en noir traversée d'une ou plusieurs barres vertes, indiquant la valeur et le nombre de journaux que le timbre peut affranchir. C'est au reste la disposition des timbres *London and North Western Railway.* Il y en a quatre valeurs, imprimés en noir et percés.

One newspaper ou 1/2 penny orange.
Two — — 1 — —
Three — — 1 1/2 — —
Four — — 2 — —

La même Compagnie fait usage d'autres grands timbres 47 × 62 mill. qui vont être supprimés. Il y en a de trois couleurs, employés dans diverses stations et servant à affranchir soit une partie du port, soit la totalité de l'expédition.

3 ib. (3 p.) bleu.	3 ib. (4 p.) vert.	3 ib. (2 p.) rouge.
6 — (4 p.) —	6 — (5 p.) —	16 — (4 p.) —
12 — (6 p.) —	12 — (7 p.) —	24 — (6 p.) —
24 — (8 p.) —	24 — (9 p.) —	48 — (9 p.) —
48 — (1/) —	48 — (1/1) —	

Le poids se trouve au milieu d'un grand écu en haut duquel les armoiries de Londres et une autre armoirie représentant un vaisseau ; sur une banderole traversant le timbre, *Great Western Railway;* en bas, *prepaid newspaper parcel.* Outre ces inscriptions, les timbres rouges en ont une autre supplémentaire, en noir : *Northern division, under 40 miles.* Le papier est blanc uni, les timbres sont piqués.

Great Eastern Railway. Il faut ajouter aux deux valeurs connues :

Three newspapers 1 1/2 penny lilas et bleu.
Four — 2 — vermillon et vert.

Le papier est blanc ; les timbres piqués.

Midlond railway. Inscription en couleur sur fond guilloché, avec la valeur au centre, ressortant en blanc :

1/2 penny vermillon sur blanc ; piqués.
1 — — — —
1 1/2 — — — —
2 — — — —

Manchester Sheffield and Lincolnshire Railway. Nous n'en connaissons que deux timbres imprimés sur papier blanc et piqués. Le premier porte en haut, sur une banderole : *M. S. & L. Rv.*; plus bas, sur des armoiries occupant le centre du timbre : *for single newspapers only ;* en dessous, sur une banderole : *prepaid newspaper ;* le fond du timbre est composé de lignes diagonales allant de droite à gauche. La valeur n'est pas indiquée.

La deuxième a un gros chiffre 2 dans un ovale large ; au-dessus, sur une large banderole : *Manchester Sheffield & Lincolnshire Railway ;* en dessous : *prepaid newspaper parcel.* Le fond est ligné verticalement et moucheté. Celui-ci mesure 42 × 52 mill.; celui-là 30 × 45.

Sans valeur, bleu.
2 pence, bleu.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Une lettre de San Domingo, datée 10 *novembre* 1867, nous affirme que les timbres en usage depuis

plus d'un an, sont : 1/2 real bleu, 1 real rose, imprimés sur papier pelure.

Nous avions donc raison, le mois dernier, de critiquer l'opinion de M. Mahé prétendant que le 1/2 real rose 1862 était remis en usage, parce qu'il en était arrivé récemment un ou plusieurs exemplaires sur une lettre.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 10 pence avec surcharge en bleu pâle est paru piqué 13. Nous en avons vu en jaune-citron et orange.

TIMBRES DE MAURICE.

VARIÉTÉS DE LA 1re ÉMISSION.



L'idée de reconstituer les feuilles des anciens timbres de Maurice connus sous la dénomination de *gravés à la pointe sèche*, date pour nous de plus de deux années. Mais la cherté de ces timbres, leur rareté, surtout en bon état de conservation, étaient des obstacles sinon insurmontables, au moins fort difficiles à vaincre. Pourtant, après avoir rassemblé un certain nombre de types, nous cherchions par l'examen de groupes de timbres encore unis, à déterminer la place qu'occupaient sur les feuilles les divers types. La complaisance du directeur de ce journal vient de mettre en deux fois sous nos yeux environ cinquante groupes de timbres se tenant deux à deux, sans compter les timbres isolés. Nous en possédions déjà un certain nombre parmi lesquels la bande verticale de quatre timbres de la troisième rangée. Ces circonstances nous ont permis de mener à bonne fin ce travail pour le 1 penny, et de reconstruire la feuille en précisant la place de chaque variété. C'est le résultat de l'étude de la feuille reconstituée que nous venons exposer devant nos lecteurs.

Les timbres de Maurice ont été l'objet dans ce journal (n° 29) d'un article exposant au complet l'état de nos connaissances à cette époque, et réfutant certaines erreurs d'un article de M. Herpin. Nous prendrons ce travail pour point de départ en nous bornant à l'étude des deux valeurs de la première émission.

On sait que le type en est rectangulaire, gravé sur cuivre en taille-douce. Il représente la Reine tournée à gauche, couronnée d'un diadème sur fond constitué principalement par des lignes obliques de haut en bas et de droite à gauche, qui sont croisées par un nombre variable, mais beaucoup moindre de lignes verticales dont on trouve toujours la trace sur les exemplaires provenant des premiers tirages. Tout autour est un cadre portant la légende. A gauche : *Post Paid*. En haut : *Postage*. A droite : *Mauritius*. En bas, la valeur *One penny* ou *Two pence*.

Aux angles, dans de petits carrés blancs, sont deux espèces de dessin se répondant en diagonale. Deux représentent une sorte de fleuron à rayons multiples, les deux autres une étoile à quatre branches avec point blanc central. L'examen des fleurons est de la plus grande importance. En effet, lorsque l'état de l'exemplaire, par suite de l'oblitération, ne permet pas de bien distinguer l'effigie de la Reine, il est encore possible d'établir la différence ou la similitude avec un autre type, rien que par l'étude des fleurons correspondants, car il faut encore ajouter que les deux fleurons du même timbre ne se ressemblent pas. L'étude de la dimension et de la situation des lettres fournit aussi un moyen de distinguer les variétés, car il est impossible de trouver deux timbres offrant une dimension et une disposition identiques de toutes les lettres.

On connaît depuis plusieurs années les détails concernant l'origine de ces timbres. La planche en cuivre fut gravée par M. Barnard, l'unique graveur de l'Ile. Elle comprenait douze timbres disposés sur quatre rangées horizontales de trois timbres. Chacun des timbres fut gravé séparément au lieu d'être le résultat de la multiplication d'un même type par l'un des procédés connus. S'il est difficile à un graveur habile de se copier sans faire le moindre changement, à plus forte raison l'inexpérience que trahit l'œuvre de M. Barnard dut être la source de plus grandes différences. Voyons donc ce qui les constitue, d'abord pour la feuille du 1 penny.

En premier lieu la disposition des timbres les uns par rapport aux autres est irrégulière. La première rangée verticale est séparée de la seconde par un intervalle de quatre millimètres, tandis que la deuxième et la troisième n'offrent entre elles que deux millimètres d'écartement. On peut donc par ce signe reconnaître à quelles rangées verticales

appartiennent deux timbres qui se tiennent par le côté.

L'intervalle des rangées horizontales n'est pas moins inégal. L'écartement des timbres varie sur la même ligne de 3 à 5 millimètres. Quelques-uns sont placés irrégulièrement, comme on l'observe sur d'autres feuilles où la planche est formée de la réunion d'un certain nombre de clichés.

La dimension des timbres varie. On en trouve à peine deux de dimensions exactement pareilles. Voici celles que nous trouvons :

1er	Type	20	sur	22 1/2 millimètres
2e		19 3/4		23
3e		19 1/2		23 1/2
4e		20 1/4		23
5e		20		23 1/2
6e		20		23 3/4
7e		19 3/4		22 3/4
8e		20		23 3/4
9e		20		23 3/4
10e		20 1/4		23 1/4
11e		20 1/4		23 1/2
12e		20 1/2		24

La largeur peut donc varier de 19 1/2 à 20 1/2 millimètres, soit un millimètre de différence, et la hauteur de 22 1/2 à 24 millimètres, soit un millimètre et demi.

Les effigies de la Reine ne semblent guère se rapporter à la même personne. Quelques-unes, celles des timbres 1, 4, 7, ne sont certes pas disgracieuses. Celles de la troisième rangée verticale, avec leur bouche ouverte, reproduisent plutôt les traits d'une vieille coquette édentée que de la gracieuse souveraine de la Grande-Bretagne.

Les lettres de la légende dans l'encadrement sont très-irrégulières. Si l'on prend en particulier chacun des mots de la légende, on trouve les différences suivantes :

Le mot *Postage* est presque partout de même dimension, cependant les 5e et 8e types présentent les plus grandes lettres, tandis que le 1er offre les plus petites. C'est également sur le premier type que les mots *One Penny* sont en plus petits caractères. Viennent ensuite les 2e, 3e, 4e et 7e types. Une particularité que présentent les timbres de la première rangée verticale (1, 4, 7, 10) c'est que le corps de l'Y de penny est distant d'un bon millimètre de la bordure, ceux des autres rangées étant plus rapprochés (environ un demi-millimètre). C'est le 3e type qui présente les mots *Post paid* en plus petits caractères et ensuite les types 1, 2, 6 et 9 : A la troisième rangée verticale le P de *Post* est le plus distant de la bordure et d'une quantité sensiblement égale (1 mill. 1/2) sur les quatre timbres, tandis que sur les huit autres types l'écartement est moindre qu'un millimètre.

C'est également au type 3e que le mot *Mauritius* est en plus petits caractères et ensuite aux types 2 et 6, les types 5 et 8 présentant les plus grosses lettres.

Sur les timbres de la dernière rangée (10, 11 et 12) l'S de *Mauritius* arrive à moins de 1/2 millimètre de la bordure. Tous les autres timbres présentent un plus grand écartement.

Il serait facile de multiplier ces caractères empruntés à la légende. Nous nous contentons d'indiquer ici les plus saillants.

Les lignes du fond des timbres sont formés par la majeure partie des lignes obliques de haut en bas et *de droite à gauche*, mais *tous* les exemplaires que nous avons sous les yeux et qui proviennent des premiers tirages offrent des lignes verticales en nombre variable suivant les types et l'usure de la planche, mais qui sont constantes pour tous les types en notre possession. M. Moens parle d'une variété « qui diffère des autres types de » la même planche en ce que le fond y est com- » posé de lignes diagonales *croisées*. Cette variété, » dit-il, se rencontre peu. Nous en connaissons » deux ou trois exemplaires dans des collections » remarquables. »

Sans révoquer le fait en doute, nous pouvons assurer qu'il faut de la bonne volonté pour trouver trace desdites diagonales de gauche à droite sur les troisième et neuvième types, mais qu'on n'en distingue pas sur les exemplaires des autres types, la plupart en excellent état de conservation que nous possédons.

A mesure que la planche a subi l'usure, on a vu ses diverses parties s'altérer. Si l'on se rappelle que la planche est gravée en creux, que c'est dans ces creux que se dépose l'encre d'impression qui, par le foulage, s'applique sur la feuille de papier, tandis que les parties blanches proviennent des portions de la planche qui ont été respectées par le burin, on comprendra comment, à mesure que les parties conservées s'usent, les fonds des tailles arrivent à leur niveau en commençant par les moins

creuses : les contretailles étant plus fines, disparaissent les premières ; ce sont les verticales et les obliques de gauche à droite, puis les fonds des tailles obliques de droite à gauche venant successivement au même niveau que les parties respectées, le nombre des tailles, c'est-à-dire des parties qui prennent l'encre va en diminuant à mesure que l'on fait usage de la planche. Ce qui se passe pour les tailles du fond se produit pour les détails fins de la couronne, de la coiffure et des fleurons qui disparaissent, et pour les lettres dont les pleins vont s'élargissant, mais ne peuvent changer de place. Ce n'est donc pas une variété qu'il faudrait admettre sous ce rapport, mais douze, puisque le même phénomène, se produisant pour les douze types, doit donner douze variétés, et comme l'emploi de la planche a continué pendant longtemps, on rencontre beaucoup d'exemplaires dont le fond est tellement usé qu'il est à peine visible et qu'on les prendrait pour des types réellement différents. Il nous paraît bon de noter ce fait et dans une collection d'élite de conserver quelques spécimens de cette altération.

Partant de ce fait de la disparition par l'usure des parties dont le creux de la gravure est superficiel, comme les traits des fleurons, il faudra, lorsqu'on viendra à comparer une épreuve usée avec une épreuve bien conservée du même type, retrouver toutes les parties de la première épreuve sur la seconde, mais on comprend que le seconde contiendra des parties qui manquent sur la première.

L'impression de ces timbres a eu lieu au début sur papier blanc légèrement teinté de jaune par suite d'un mauvais essuyage de la planche, puis sur un papier à œil bleuâtre, ou bleui par suite d'altération, comme on l'a signalé pour un certain nombre de papiers de vieux timbres anglais. Ces épreuves sont généralement en bon état de conservation, celles sur papier bleui laissant le plus à désirer.

Les épreuves prises sur la planche usée sont sur papier azuré et plus rarement sur papier blanc.

La couleur de l'encre d'impression n'a pas toujours été identique. Elle est le plus souvent orange, mais on rencontre quelques exemplaires d'un vermillon vif, d'autres d'un rouge brun qui peut aller jusqu'au brun. Nous craignons bien que cette dernière couleur ne soit le résultat d'une altération chimique partielle de l'encre d'impression, due à l'action du temps et des milieux où le timbre a séjourné.

Terminons ce qui concerne le 1 p. en disant que malgré nos recherches et le nombre relativement considérable de timbres mis à notre disposition, nous n'avons pu trouver que douze types.

Ce que nous venons de dire du 1 penny s'applique au 2 pence pour la majeure partie. Cependant, si nous avons pu réunir les douze types qui constituent la feuille, nous n'avons pas eu les matériaux nécessaires pour établir la position exacte sur la feuille de chaque variété. Il est certain que ces types sont le produit de la gravure d'une seconde planche, car aucun timbre ne produit l'un des types de la planche du 1 penny, fait déjà signalé par M. Moens. Il y a similitude, non identité, similitude dans le grotesque des effigies, exagération même, car aucun type n'offre la distinction que les nos 1, 4 et 7 du 1 penny présentent à un certain degré. La dimension des timbres offre la même différence. La largeur varie de 20 millimètres à 20 1/2, et la hauteur de 23 millimètres à 24. On comprend que n'ayant pu assigner aux types leur place, nous ne croyons pas utile de donner ici leurs dimensions. Même irrégularité des lettres de la légende qui sont généralement plus fortes que celles du 1 penny. Même observation pour les lignes du fond. Sur le petit nombre de nos exemplaires en bon état de conservation, les deux sortes de lignes verticales et diagonales de haut en bas et de droite à gauche sont des plus visibles. Les premières disparaissent avec l'usure de la planche et sur les épreuves de la planche usée, on ne trouve que les diagonales. Nous n'osons dire qu'on ne trouve pas de diagonales de gauche à droite sur des exemplaires bien conservés, mais nous pouvons assurer dès à présent qu'aucun des douze types ne les présente sur les épreuves obtenues sur la planche usée.

Les premiers tirages ont eu lieu sur papier blanc qui a pris très-souvent une teinte bleuâtre par suite d'un mauvais essuyage de la planche. Quelquefois l'encre prend une teinte bleu-verdâtre. Enfin, comme pour le 1 p., les derniers tirages ont eu lieu sur papier azuré. Ces derniers sont d'ordinaire en si mauvais état qu'ils présentent à peine la silhouette de l'effigie.

L'étude que nous venons de faire nous permet de trancher une autre question restée jusqu'à ce jour

indécise. Les timbres *Post Office* signalés au n° 39 de ce journal appartiennent-ils aux feuilles de 1 et 2 p. dont nous parlons, eux dont l'effigie est la même? Nous croyons pouvoir assurer qu'ils ne faisaient pas partie des feuilles : pour le 1 penny, nous avons obtenu les douze types dans un état de conservation très-satisfaisant, et aucun ne porte le mot *Office*. Ceux sur papier azuré ne présentent pas non plus cette faute. Faut-il supposer qu'elle a été corrigée? que le mot : OFFICE a pu être facilement remplacé par le mot PAID. Sans nier la possibilité du fait, nous devons avouer qu'il nous paraît improbable. Nous avons cherché parmi les épreuves provenant de la planche usée si quelqu'une aurait conservé la trace de cette correction, les parties enlevées la seconde fois, par exemple, l'ayant été moins profondément et pouvant, par suite de l'usure, reproduire les lettres supprimées. Un seul exemplaire du quatième type du 1 penny nous a offert quelque chose qu'on pourrait considérer comme des traces, mais les parties devenues blanches n'offrent pourtant rien qu'on ne puisse retrouver sur d'autres points d'autres exemplaires. Donc le timbre 1 penny avec *Post Office* n'appartient pas à la feuille qui nous occupe.

Il en est de même du 2 pence. Aucun des douze types retrouvés par nous ne nous a présenté cette faute ; mais notre étude est complétée par un fait signalé par M. Moens. « Au 2 pence avec *Post Office* les diagonales du fond sont de gauche à droite. » Aucun des douze types n'a présenté cette disposition que l'on ne pourrait manquer de retrouver sur des timbres provenant de la planche demi-usée comme le sont la majeure partie de ceux de notre collection. On ne peut donc pas admettre avec M. Herpin que ces deux timbres sont dus à une bévue du graveur. L'opinion de M. Moens, qui les considère comme des timbres particuliers analogues au 1 p. avec VR d'Angleterre, quoique plus vraisemblable, demande pourtant confirmation. Ceci nous amène à parler de deux timbres avec fautes de la valeur du 2 pence que nous avons rencontrés. Sur l'un le mot pence est remplacé par PENOE, par suite d'une altération du C ; l'autre présente le mot PENCT par altération de l'E. Ces fautes se rencontrent sur des timbres provenant de la planche demi-usée et sont accidentelles, car nous ne retrouvons pas la deuxième faute sur un timbre du même type ayant toutes ses tailles. Il en est sans doute de même de l'autre. Toutes deux s'expliquent par l'usure de la planche. Dans le premier cas, effacement du creux qui sépare les deux extrémités du C et défaut d'encrage sur ce point. Dans le deuxième, usure des parties manquantes de l'E et encrage peut-être un peu trop fluide ainsi que l'aspect de l'exemplaire porterait à le penser.

Terminons par la mention d'un exemplaire du 2 pence très-effacé, mais portant imprimé à l'aide d'un composteur et de l'encre ordinaire les mots Black River, en lettres anglaises et au-dessous JA28 1858. Le relief de l'impression au revers du timbre nous paraît militer en faveur de l'authenticité de l'annulation et celle-ci montrerait que le timbre servait encore en janvier 1858.

Dr MAGNUS.

Notre correspondant de Maurice nous apprend par une lettre du 18 décembre dernier que la copie de l'ordonnance de 1850 et quelques renseignements divers nous seront expédiés par la malle du 18-janvier. Nous ne manquerons pas d'en faire part à nos lecteurs. (*Note de la Direction.*)

Des circonstances imprévues ne nous ont permis de faire paraître ce numéro plus tôt. Afin d'atténuer le retard, le n° du 15 février est envoyé avec celui-ci.

Vient de paraître :

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES

avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché . . . . . fr. 3 00
Reliure en pleine toile . . . . . » 4 50
Maroquin plein . . . . . » 9 00

TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

PAR LE

DOCTEUR MAGNUS

2e ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

Illustrée de 30 gravures sur bois

1 *joli volume in*-12.

PRIX : FR. 1,50, FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 40, rue d'Isabelle

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

CEYLAN.



Tout doucement cette colonie anglaise réforme ses timbres.

Elle commence aujourd'hui par le 1 penny qui vient de faire son apparition. La dimension et l'effigie sont celles du 3 pence ; on y constate la même absence du mot *postage*. La reine Victoria est dans un double ovale portant : *Ceylon, one penny*. Qui a vu le 1 sch. actuel de Natal, a vu le Ceylan nouveau :

1 penny bleu vif.

L'impression est couleur sur blanc glacé, avec filagramme CC et couronne ; la piqûre 12 1/2.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Les 4 pence récemment arrivés ont la nuance carmin très-foncé, un tant soit peu brunâtre.

MEXIQUE.

Constatons l'existence des timbres Guadalajara suivants :

Millésime 1867.

Medio — blanc, papier uni; percé en pointes.
2 reales vert, — vergé, — —
4 — rose, — —
4 — lilas, — quadrillé
un peso — — —

Millésime 1868.

1 real vert, papier bâtonné.
2 — lilas, — —
2 — — — quadrillé.

Millésime 1863, *au lieu de* 1868.

1 real vert, papier vergé.

Ce dernier n'est que le résultat d'une impression défectueuse.

Nous avons également vu un timbre actuel, non dentelé :

12 cent., vert.

On a signalé de l'émission précédente une va-

riété de timbre ayant le mot *Mexteo* au lieu de *Mexico* en caractères gothiques, la lettre T ayant été soi-disant substituée par erreur à la lettre *i*. On retrouve très-souvent cette.... variété sur les timbres en cours, la mauvaise impression de l'inscription supplémentaire ayant fréquemment réuni le point à la lettre *i*, ce qui forme un magnifique T.... en apparence. Sont-ce là des variétés auxquelles on doive s'arrêter ?

SERVIE.

Le même papier qu'on emploie pour les 1 et 2 para est utilisé aujourd'hui pour le 20 para et sans doute pour le 10 et 40 para que nous n'avons pas encore rencontrés. La piqûre est toujours la même.

BRÉSIL.

Le 20 reis n'a pas seul le papier azuré. Il y a en plus : 10, 50, 80 et 100 reis.

La poste de Rio, n'ayant pas atteint le but qu'elle se proposait en apportant cette modification à ses timbres, a renoncé à son innovation.

BOLIVIE.

Une lettre de Philadelphie signée W.-C. Bancroft, que publie le *Stamp Collector's Magazine* de janvier, révèle l'existence de deux timbres inconnus du premier type : 15 *cent. vert*, 1 *peso rouge*, et donne la date d'émission de chaque timbre. L'auteur de la lettre prétend les avoir tous reçus du consul des États-Unis à Cobija et les avoir vus sur des lettres. Voici, selon l'écrivain, ce qui existerait :

5 centavos	vert,		3 mars 1867.
5 —	lilas,		
10 —	brun,		1er avril 1867.
15 —	bleu-foncé,		20 avril 1867.
15 —	vert,		
20 —	rouge,		1er mai 1867.
50 —	bleu,		10 mai 1867.
80 —	jaune,		
100 —	bleu,		
1 peso	rouge,		1er juin 1867.
1 —	bleu,		

Ajoutons à cette liste un timbre que nous avons reçu et qui nous paraît bon :

100 centavos vert.

Nos renseignements particuliers sont loin d'être d'accord avec ceux-ci. M. Bancroft prétend que les 5 cent. vert et lilas ont été émis le même jour; notre correspondant de Cobija affirme que, par suite de contrefaçon, l'un timbre a remplacé l'autre, dans un département de la république. On conviendra qu'on n'a pu contrefaire le timbre le jour de son apparition et y remédier toujours dans cette même journée en l'imprimant en lilas.

En date du 21 *décembre* 1867 (remarquons la date), notre correspondant nous écrit qu'il n'existe que trois timbres : 5 cent. vert; 50 cent. jaune; 100 cent. bleu; qu'un 10 cent. est vivement réclamé par le public; que cette valeur, plus utile que les 50 et 100 cent., n'existe pas encore. D'après M, Bancroft toutes les valeurs étaient émises au 1er juin 1867, ce qui est aussi inexact que l'affirmation d'authencité des 15 cent. bleu et vert, 1 peso rouge et bleu. M. Bancroft, ne serait-il pas un peu le correspondant de ces exploiteurs de Boston et sa lettre n'aurait-elle pas pour but de faire *mousser* les drogues bostoniennes en leur donnant un cachet d'authenticité ? Nous le craignons, mais nous sommes prêt à faire amende honorable en cas contraire.

MAURICE.

Le *Philatelist* annonce l'émission d'un 2 shillings gris, selon le type en vigueur; le 5 sh. d'un mauve vif est maintenant violet-rougeâtre depuis le 18 novembre dernier.

TERRE-NEUVE.



Le 5 cents dont nous parlions dans notre précédent numéro nous est arrivé avec un changement dans la nuance. Nous le remettons ici pour mémoire. Au lieu d'être brun, il est imprimé en noir gris; piquage 12 :

5 cents noir-gris.

ÉTAT-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons remarqué dans un album, les enveloppes suivantes, à vergeures obliques, qui n'ont pas encore été signalées :

Type 1853, *grand ovale*. Inscription intérieure et barres *bleues : Pat. nov.* 1855. 3 cents rouge sur blanc, format moyen.

Type 1864, *gros chiffres latéraux*. Inscriptions extérieures, à gauche : *If not delivered within... days to be returned to :* 3 cents rose sur blanc et jaune, formats moyens.

Même type, avec inscription intérieure en noir : *Pat. nov.* 1855 et extérieure gauche . *If not delivered within* 10 *days, to be returned to :* 3 cents rose sur jaune, format moyen.

Même type, avec inscription : Return to... if not

called for within... days : 6 cents rose sur blanc et jaune, grands formats oblongs.

Type 1861, *en deux couleurs*. 24 cents vert et carmin sur papier *jaune-brun* au lieu de paille, grand format oblong.

WURTEMBERG.

N'est-ce pas avoir du guignon ? Tout le monde a lu les éloquentes paroles que nous a inspiré l'annonce avec éclat, par le *Timbrophile*, d'un 3 kr. lilas. Quel feu !..... quelle conviction !... et quelle assurance! Eh bien, ce sont autant de coup d'épée dans l'eau : le 3 kr. lilas n'a jamais existé.... que dans l'imagination féconde de notre confrère. Ce qu'il a pris pour un timbre lilas c'est un timbre rouge ou rose avec *légère* teinte lilacée.

Décidément il faut se méfier des timbres lilas de M. Mahé. Il n'y a pas si longtemps encore qu'il annonçait un 8 cents lilas de la Guyane anglaise qui était tout simplement rose. Mais comment se douter qu'on puisse commettre deux fois la même faute ? C'est égal, ce que nous avions écrit était joliment troussé .....

BELGIQUE.

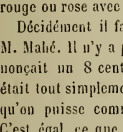

De loin en loin, nous entendons les journaux du pays, lorsqu'ils ont quelques lignes de disponibles se plaindre de ne pas posséder encore de timbres à l'effigie de Léopold II, qui occupe le trône depuis plus de trois ans. Un journal, entre autres, s'étonnait dernièrement de se voir refuser les pièces de monnaie de Léopold Ier et admettre les timbres à l'effigie de ce roi, à l'exclusion de son successeur.

Il y a peu de jours, la *Chronique* répondait ainsi à l'*Etoile Belge*, réclamant l'impression de timbres-poste à l'effigie de Léopold II :

« Qu'importe l'effigie, si les timbres en circulation suffisent à affranchir les lettres. Cependant, il ne faudrait pas, parce qu'on a les planches faites à l'effigie de Léopold Ier, s'en tenir éternellement aux timbres adoptés aujourd'hui. J'espère que, lorsqu'on aura écoulé les anciens timbres, qui, par parenthèse, ne sont pas beaux, on en gravera de nouveaux. »

En somme les deux journaux sont d'accord : l'*Etoile* écrit : Léopold Ier est mort, n'en parlons plus, n'en parlons plus ; la *Chronique* dit : Oublions feu le roi, mais lorsque les impressions de timbres seront épuisées. Comme si l'on ne renouvelait pas tous les jours la consommation !

Ce qu'il y a de plus sérieux et qui fait sans doute reculer M. Jamar, le ministre actuel, c'est la dépense énorme qu'a entraîné l'achat de ce malheureux timbre qui passe pour représenter Léopold Ier. M. Jamar a quelque scrupule d'avouer que son prédécesseur a commis une boulette ; qui sait, se dit-il, si plus tard je n'aurai pas besoin moi-même d'indulgence.

M. Jamar pense cependant au changement de type. — C'est déjà une lueur d'espoir pour tous les Galimards qui en attendent l'apparition comme si la manne céleste devait leur arriver avec ce type. — Le ministre engage les artistes qui sollicitent la commande du nouveau timbre de lui remettre des specimens en *taille-douce*. On abandonnerait donc l'impression typographique ? Nous ne la regretterons certes pas.

Mais ne pourrait-on pas, puisqu'on parle de réforme, s'inquiéter en même temps de se procurer des imprimeurs capables? Certaines maisons de commerce, visant à l'économie, n'emploient que des saute-ruisseau. La besogne se fait quand même, il est vrai, mais comment? Nous ne savons si ce système est suivi pour l'impression des timbres, mais à voir le résultat on serait tenté de le croire. Si notre supposition n'est pas fondée, raison de plus d'aviser à la réforme.

Nous connaissons deux types qui ont été proposés. Nous les reproduisons tous deux. Ils émanent l'un et l'autre d'artistes belges.

Le premier représente le roi actuel vu de profil, dans un double ovale contenant à la partie supérieure, le mot : *postes* et dans celle inférieure : *vingt centimes*. En bas, dans les deux angles, un chiffre 20 bien distinct ; en haut, de légers ornements et de bon goût. Ce travail dénote une main expérimentée et nous serions heureux d'apprendre que l'auteur eût réussi dans son entreprise.



Le deuxième type, celui sans indication de valeur, est moins bien exécuté. Cependant, le dessin a plus de chance, dit-on, d'être agréé par le ministre. Le nez bourbonnien y est d'abord plus dissimulé, ce qui ne déplaira pas au roi, et puis, toute réflexion faite,

l'effigie de profil convient mieux aux visages dépourvus de barbe.

Quoi qu'il en soit, que nous ayions l'un ou l'autre de ces deux types, nous avons l'intime conviction que le public en sera satisfait. Sur tous les deux il retrouvera la parfaite ressemblance du roi, ce qui n'est pas à dédaigner.

Il paraîtrait, selon ce qu'on nous affirme, que la réforme des timbres sera complète. Ceux aux armoiries seraient supprimés ; les 6 et 8 centimes ne verraient pas même le jour. M. Jamar regarde, dit-on, avec assez de complaisance un dessin qui lui a été soumis, représentant le lion de Belgique couché et regardant à gauche ; en dessous du roi des animaux, la valeur serait exprimée par de gros chiffres. Mais ne nous livrons pas à un fol espoir, on sait qu'en Belgique on se hâte lentement.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro 70.

NORWÈGE-SUÈDE.

Il n'a jamais été fait usage d'enveloppes timbrées dans ce pays. Nous avons vu précédemment que c'est à la Diète suédoise qu'en 1823, M. Treffenberg proposa l'adoption d'un papier timbré opérant l'affranchissement postal. Comme toutes les mesures non parvenues à maturité, celle-ci fut rejetée. Les recherches qui ont été faites à notre instigation ont démontré que cette proposition n'était accompagnée d'aucun projet.

RUSSIE.

Nous avons vu que c'est en 1845 que parurent les premières enveloppes timbrées, sous le règne de l'empereur Nicolas, bien avant l'adoption du timbre mobile qui date seulement de 1857.

On doit distinguer les enveloppes en celles destinées au service de la poste locale de Saint-Pétersbourg, et celles destinées au service général.

A. *Enveloppe pour le service de la poste locale de Saint-Pétersbourg.*

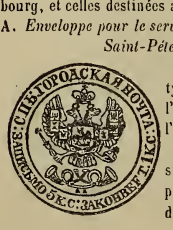

Timbre rond de 29 mm. typographié en couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Aigle impériale russe sur fond blanc uni. Cadre portant la légende entre deux filets : L. *Sanct. Péterbourgskaïa gorodskaïa potchta*, ce qui veut dire : Poste de la ville de Saint-Pétersbourg.

Impression sur papier blanc sans filigrane.

Espèces et variétés. On les distingue surtout, d'après la nuance de l'impression et la dimension des enveloppes.

Émission de 1845.

Impression en bleu laiteux, puis bleu de Prusse, dans les dimensions suivantes.

1re	Dimension	14 1/2 sur 12 centimètres.
2e	»	13 1/2 sur 8 1/2 »
3e	»	12 sur 8 1/2 »
4e	»	11 1/2 sur 7 1/2 »

Émission de 1864.

Impression en bleu outremer nuancé et dans les dimensions suivantes :

1re Dimension 13 1/2 sur 10 centimètres ; et les 2e, 3e et 4e comme à l'émission précédente.

Sur ces enveloppes le timbre est imprimé sur le côté de la face répondant à la patte adhérente au lieu de la patte mobile.

B. *Enveloppes pour le service général.*

Émission de 1848.



Timbre rond, 28 mm., gaufré et imprimé en couleur sur la patte.

D. Aigle impériale russe sur fond de lignes courbes entrecroisées, cadre guilloché portant la légende.

L. En haut... *Kop za loth* ou bien :... *K : za :... lota*, suivant la valeur, et en bas : 1 *Kop za Koeb*, ce qui veut dire :.. Kopecks par... loth et 1 kop. pour l'enveloppe.

Impression sur papier filigrané portant au centre l'aigle russe et autour un damier.

Espèces et variétés. La disposition du filigrane sert à établir deux grandes séries. Mais on peut admettre d'autres divisions en se basant sur les différences de dessin, de papier et de dimension des enveloppes. Nous donnons plus loin les dimensions exactes de ces dernières. Quant au papier, il offre de très-nombreuses variétés de couleur et de consistance dont nous n'avons cru devoir signaler que les principales.

Les variétés de dessins avaient échappé à l'attention des collectionneurs comme à la nôtre jusqu'à ces derniers temps. Nous venons de les faire connaître dans le *Timbrophile* et nous lui empruntons notre description.

Le diamètre des deux types est identique et les fonds présentent la même disposition du guilloché : les différences principales portent sur le dessin de l'aigle :

1° La couronne qui surmonte les deux têtes paraît plus haute dans le premier type et plus large dans le second. Dans le premier, le milieu paraît formé d'une sorte de triangle à base supérieure que surmontent la boule et la croix. Dans le deuxième, cette partie médiane offre une surface unie, sur laquelle deux lignes qui constituent les côtés du triangle sont seulement saillantes. Les parties latérales de la couronne sont plus allongées dans le premier type, plus renflées dans le deuxième, ce qui donne à la couronne dans les deux types l'aspect différent indiqué ci-dessus.

2° Les cols qui supportent les têtes paraissent plus maigres dans le premier type que dans le second.

3° La poitrine de l'aigle supporte un écu qui paraît avoir, en largeur et en hauteur, un quart de millimètre de moins dans le second type que dans le premier. Cet écu qui représente saint George, offre au premier type des détails en relief bien nets et faciles à reconnaître sur de bons exemplaires, la majorité n'offrant qu'une face plane. Au deuxième type, on ne retrouve qu'une saillie ovoïde dans laquelle il faut beaucoup de bonne volonté pour reconnaître les contours extérieurs de saint George et de son cheval.

4° L'écu est entouré d'un collier composé de *seize* pièces au premier type et de *quatorze* seulement au deuxième.

5° Les ailes présentent à leur côté externe des lignes simulant les pennes en plus grand nombre et plus fines sur le premier type que sur le deuxième.

6° Sur les ailes sont trois écus qui sont ceux de Kiew., Novogorod, Astrakan, Sibérie, Casan et Wladimir. Sans nous attacher aux détails du dessin qu'on ne peut reconnaître que sur des exemplaires rarissimes, il est possible de noter la disposition de ces écus entre eux, sur les ailes.

Sur l'aile droite au premier type, on trouve l'écu moyen dépassant à peine le supérieur du côté interne. Sur le deuxième type, c'est le côté externe de l'écu moyen qui dépasse le supérieur.

L'écu inférieur au premier type arrive en hauteur à la moitié de l'écu moyen, et le touche de très près ; au deuxième type, le bord supérieur de l'écu inférieur dépasse à peine le prolongement du bord inférieur de l'écu moyen, et l'espace qui sépare les deux écus est de près d'un demi-millimètre.

Sur l'aile gauche, il y a moins de différence dans la disposition des écus l'un par rapport à l'autre ; Pourtant l'écartement des deux écus supérieurs est plus grand au deuxième type qu'au premier.

7° La queue de l'aigle offre une des différences les mieux caractérisées. Au premier type, elle est formée de pennes formant un faisceau très-peu divergent. Sur de très-bons exemplaires, on peut voir au-dessous de l'aigle qui forme la terminaison du collier, une série de petites lignes fines, régulières et parallèles de chaque côté. La queue est séparée des pattes de l'aigle par un espace vide, de la couleur du timbre, et l'on aperçoit de l'autre côté de cet espace, le bout inférieur des ailes au-devant desquelles se développent les pattes. Au deuxième type le faisceau est très-divergent et formé de saillies plus grosses simulant de grosses pennes. Cette queue occupe tout l'espace circonscrit par les pattes Il n'y a donc pas sur ce point de petite raie de couleur. Le bout des ailes se confond avec la queue, ou mieux la portion de cuisse de l'aigle paraît plus grosse et occupe tout l'espace où le premier type montre le bout de l'aile. L'inspection de la queue suffit donc pour faire reconnaître les deux types à première vue.

Auprès de ces caractères si différents, ceux empruntés à la légende sont tellement faibles, que nous les passerons complétement sous silence. »

Ces deux types se trouvent sur des enveloppes de 20 et de 30 kop. au filigrane officiel, aigle dans un carré. Nous n'en avons pas trouvé sur les exemplaires du 10 k. très rares en enveloppes entières de cette variété qui nous ont passé sous les yeux, mais cette rareté peut expliquer comment nous ne l'avons pas rencontré. Tous les exemplaires des trois valeurs au filigrane aigle dans un ovale appartiennent au premier type (1). Le deuxième est donc très-

(1) Nous mettions sous presse quand on nous remet un 20 kop. 2e type, filigrane aigle dans un ovale.

ancien. Mais en considération de sa grossièreté, relativement au premier type et de la fréquence en Russie des contrefaçons de billets de banque, nous ne serions pas étonné d'avoir mis la main sur l'œuvre d'un faussaire méconnue par la poste elle-même, puisque nos exemplaires proviennent de ses bureaux. Nous croyons toutefois, jusqu'à plus amples renseignements, devoir admettre l'authenticité de ce second type.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

1845. L'aigle en filigrane est dans un carré. Le papier est épais, gris jaunâtre, quelques fois gris azuré. Les enveloppes sont toutes de grande dimension : 14 1/2 sur 12 centimètres.

PREMIER TYPE.

10 kop. + 1 kop. Noir.
20 » + 1 » Bleu laiteux, bleu verdâtre, bleu de Prusse plus ou moins foncé.
30 » + 1 » Rose, carmin vif.

DEUXIÈME TYPE.

20 kop. + 1 kop. Bleu de Prusse clair et foncé.
30 » + 1 » Rose, carmin.

1861 à 1866. L'aigle en filigrane est dans un ovale.



Le papier est plus mince, gris blanc ou légèrement azuré. La dimension de l'enveloppe varie pour le 10 kopecks.

PREMIER TYPE.

Papier azuré.

10 kop. + 1 kop. Noir, grande dimension.
10 » + 1 » » 12 sur 7 1/2 cent.

Papier gris-blanc.

10 » + 1 » Noir, grande dimension.
20 » + 1 » Bleu, » »
10 » + 1 » Noir, 13 1/2 sur 8 1/2 cent.
10 » + 1 » » 12 sur 7 1/2 »

1866-1868. *Même filigrane, papier tout à fait blanc.*

10 kop. + 1 kop. Noir, grande dimension.
20 » + 1 » Bleu de Prusse clair, id.
20 » + 1 » Bleu outremer, id.
30 » + 1 » Rouge brique, id.
10 » + 1 » Noir, 14 sur 8 1/2 cent.

Timbre avec faute.

10 kop. + 1 kop. Noir. Empreinte renversée sur une enveloppe de papier gris-blanc, de 12 sur 8 cent.

DEUXIÈME TYPE.

Papier blanc.

20 kop + 1 bleu outre mer, grande dimension.

Le 1 kopeck ajouté à la valeur intrinsèque de l'enveloppe est le prix de ladite enveloppe. Les enveloppes de 10 kop., grande dimension, ont un demi-centimètre de moins que les autres valeurs dans les deux sens.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

Le papier à lettre aux Indes orientales.

Nous disions un jour que John Bull marquait ordinairement son passage à travers les parages lointains au moyen du timbre-poste.

Autrefois il plantait son pavillon là où il mettait pied à terre ; mais si large que fussent ses plis, ils ne parvenaient pas toujours à couvrir sa possession et ses couleurs disparaissaient parfois au souffle des tempêtes ou aux brûlants rayons des Tropiques.

Aujourd'hui rien n'est plus commode : « A qui » est cette plage, cette île? etc., etc. » John, s'inspirant des contes de Perrault ou des distinctions de Bilboquet, répond avec ce flegme que nous lui connaissons : « Elle doit être à nous; » et pour qu'il n'y ait pas d'équivoque il sort de son gousset un timbre-poste qui bientôt annoncera à l'univers que Kakafouya ou Missipipi est devenu une de ses nouvelles conquêtes.

Aussi est-ce grâce à cette facilité d'accaparement, — aujourd'hui on appelle cela annexion!..... qu'il s'est produit tant de variétés de timbres-postes qui ont enrichi le palladium de la philatélie.

S'en suit-il que John Bull soit le premier civilisateur du monde? Nous n'en croyons rien. Ce qu'il lui faut avant tout, c'est un petit coin de terre par-ci ,par-là ; plus il en a et mieux ça vaut ; on s'agran-

dit on l'on s'étend plus tard. C'est que, par trop à l'étroit dans son île ou ses îles-mères, il a besoin d'aller au loin prendre l'air, secouer la poussière de sa houille, et dissiper les vapeurs malsaines de son climat brumeux et humide.

Quant à la civilisation de ce qu'il annexe, il s'en soucie fort peu ; il leur donne de l'eau-de-vie jusqu'à *pu soif* pour les abrutir et leur faire supporter leurs oppresseurs, mais il leur refuse le papier, sans doute pour qu'ils n'aient pas l'idée d'écrire ce qu'ils pensent. C'est par l'abrutissement qu'il civilise et des peuples si brillants naguère il fait descrétins qui se vautrent dans les dégoûtantes ivresses du fanatisme et maudissent leurs envahisseurs quand ils ne les massacrent pas. On sait ce qui est advenu dans l'Inde, l'une des plus belles fleurs de son blason ; et l'on peut aisément prévoir le dénoûment de ce grand drame qui a épouvanté le monde entier.

Aussi les missionnaires font-ils généralement peu de prosélytes ; imbus de son propre esprit essentiellement égoïste et qu'à tort ou à raison on prend pour de l'esprit national, ils ne sont jamais parvenus d'une façon saisissante à lui attirer les sympathies des peuples qu'il a dépossédés. Nos missionnaires, au contraire, sous l'impulsion du catholicisme et forts des idées larges et éclairées de ce siècle, persuadent, non-seulement par la parole si éloquente chez la plupart d'entre eux, mais encore par l'exemple de leurs vertus, de leurs mœurs, de leur vie d'abnégation, de courage et de misère ; et s'ils avaient en mains les moyens pécuniaires autres que ceux qu'ils se procurent à grand'peine, c'est-à-dire ceux que la métropole devrait leur fournir, on ne peut douter que la civilisation qu'ils vont porter là-bas, serait plus fructueuse et plus efficace pour ces malheureuses peuplades qui, le plus souvent, sont décimées par la misère et la faim.

On tombe en admiration devant un petit morceau de papier qui porte l'effigie de S. M. la Reine de la Grande-Bretagne, avec ce mot en exergue : *Ceylon*, ou celle d'un négrillon en uniforme de général, qu'il a peut-être emprunté à un cirque de passage, et qui n'est pas mieux vêtu que ce bienheureux de Bagdad qui n'avait pas de chemise.

Pour que ce timbre qui a eu tant de peine à se faire admettre au milieu des peuples les plus civilisés du monde, ait pu s'implanter là où il n'y avait que de hideux sauvages, il y a à peine quelques années, il faut que la civilisation ait fait de bien prodigieux efforts. Hélas ! ce n'est qu'une illusion : on y voit bien un timbre-poste, mais il n'y a pas de papier, si ce n'est à l'usage exclusif des envahisseurs.

On en trouve dans les villes, où les relations commerciales existent. Il le faut bien ; sans quoi l'envahisseur serait gêné dans ses transactions. Mais hors des murs, il n'y a plus que la barbarie sauvage, gouvernée, administrée par la barbarie *civilisée* ; le papier, qui semble cependant être un des besoins de la population, n'existe pas ou fort peu.

Les indigènes y substituent la feuille de palmier qu'ils préparent de façon à la rendre propre et lisse. Tantôt ils en font des bandes étroites qu'ils enroulent les unes sur les autres, tantôt ils en forment des cahiers ou des volumes, qui ressemblent assez à ces registres à onglets destinés à recevoir des feuilles volantes.

Les lettres ont une forme particulière que nous allons décrire et qui ne laisse pas que d'être assez curieuse.

Les bandes en feuilles de palmier ont de 0,40 à 1 mètre de longueur, sur 0,025 de largeur en moyenne. On les enroule les unes sur les autres, autant qu'il en faut pour faire sa correspondance ; la dernière bande, qui sert à maintenir toutes les autres est disposée de façon à ce qu'elle ne se déroule pas. Pour cela, on pratique sur les bords opposés deux fentes obliques et parallèles qui ne dépassent pas la ligne médiane de la bande.

Ces fentes servent à agrafer les deux extrémités qui, de cette manière, se trouvent dans l'intérieur du cercle. Ceci n'est pas le plus difficile de l'opération.

Ce qui nous a paru tout d'abord un véritable travail de temps et de patience, c'est la façon de compléter l'enveloppe ou de cacheter la lettre tamoule.

Toutefois et quoique notre procédé européen soit infiniment plus simple et plus commode, ce travail n'est pas aussi compliqué qu'on pourrait le croire.

La lettre terminée et garnie de la première enveloppe forme une espèce de bracelet. On prend alors une bande écrite ou non ; mais assez large pour qu'elle couvre les fentes d'agrafe et on l'enroule ; quand elle est arrivée au bout, on en prend une seconde qu'on passe entre le corps de la lettre et la première bande. Enfin on en prend une troisième

qui, passant entre les deux premières, termine le cachet. Vers l'extrémité inférieure de chacune des deux dernières bandes, au fur et à mesure qu'on termine, on fait quelques incisions sur les bords, de façon à former des dentelures qui maintiennent les bandes et les empêchent de glisser. L'opération terminée, le cachet offre l'aspect d'un chaton de bague placé au milieu d'une étoile à huit pointes d'un gracieux effet. Sur le milieu du chaton, nous avons trouvé une croix tracée au moyen d'un instrument tranchant. Est-ce un symbole ou simplement un signe particulier? nous ne saurions l'expliquer. Il nous semble aussi que cette partie pouvait être réservée à l'adresse.

Le service des postes est à peu près nul dans cette contrée de l'Inde. N'ayant ni commerce ni industrie, le besoin de correspondre se fait d'autant moins sentir que la famille y est plus concentrée.

Toutefois, il s'y trouve des messagers qui pour quelques menues monnaies se chargent des lettres tamoules, qu'ils portent de tribu en tribu. Ils les passent ordinairement dans leur ceinture.

Plus tard nous espérons compléter cet aperçu par quelques documents plus explicites que nous nous empresserons de faire connaître à nos lecteurs.

DE RIVES DE SEINE.

Les timbres de Kaschmir.

L'obscurité qui enveloppait encore il y a six mois à peine les timbres de Kaschmir, commence à se dégager peu à peu, grâce aux divers articles parus dans le *Philatelist* et le *Stamp Collector's Magazine*. M. Pemberton a publié dans le premier de ces journaux un remarquable article qui contribue pour une large part aux éclaircissements dont nous allons faire profiter nos lecteurs. Nous résumons ici tout ce qui a été écrit d'intéressant dans ces deux journaux, tout en laissant de côté les coups d'estoc et de taille dont est émaillé l'article de M. Pemberton, pour arriver à prouver que le timbre circulaire rouge, annoncé par M. Maury, n'existe pas, ce qui avait été reconnu depuis longtemps par celui-ci.

Les timbres de Kaschmir doivent se diviser en deux catégories : les timbres ronds pour Jummoo, Jamu ou Jumoo ; les timbres rectangulaires pour Jummoo et Kaschmir s'écrivant également Cachemire, Cashmere, auparavant appelé Sirinagar, Sirinagur, Sirinaghur ou Sirinagor, c'est-à-dire *ville du bonheur*. Dire que, dans « la ville du bonheur » une femme filant tout le jour, parvient à gagner un à deux francs par mois! Mais laissons là ce détail qui ne peut avoir aucune influence sur les timbres.

1866. — 1re *série*. — *Timbres ronds, pour* JUMMOO.

La valeur est placée au centre d'une feuille de lotus ou lotos, sorte de plante aquatique qu'on retrouve sur plusieurs monuments égyptiens et indiens. Selon M. J.-C. Wilson (*S. C. M.* n° 72), l'inscription circulaire supérieure est en caractères kohistani ou pahari, langage usité chez les habitants des montagnes de Himalaya et signifierait : *Hakim Jumoon*, Gouvernement de Jumeon. L'inscription du bas, en caractères persans se lirait : *Qalamraw-i-sircar-i-Jumoon wa Kashmeer* 1923, selon l'ère bicrama ou hindoue, ce qui se traduirait par : Souveraineté du gouvernement de Jummoo et Kashmeer, 1866, ère chrétienne.

D'après le *Philatelist* il y aurait trois valeurs :

1/2 anna, noir, pour Jummoo.
1 — bleu clair vif, —
4 — bleu clair vif; bleu noir, pour Jummoo et Sirinagar.

(*La suite prochainement.*)

8e ÉDITION.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ,

AVEC TEXTE FRANÇAIS ET ANGLAIS,

PAR J.-B. MOENS

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'édition présente contient 537 types de timbres et 77 armoiries de différents pays, entre autres celle de l'État d'Orange, tout à fait inédite. Le volume est de 356 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'Album, les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .				fr. 10 »
—	—	tranches dorées	1	— . . » 11 »
—	—	—	2	— . . » 11 50
Maroquin plein, toutes nuances			2	— . . » 14 »
—	Lavallière et rouge		2	— . . » 16 »
—	intercalés de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées, 2 fermoirs . .			» 22 »
Albums en feuilles ou brochés.				» 8 »

Port à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
Buenos-Ayres, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 5-00
Brésil et Colonies Anglaises 5-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

FERNANDO-PO.



En septembre 1868, a été émis le timbre que nous faisons figurer ici. Il a été supprimé et remplacé, le 1er janvier 1869, par le type adopté pour toutes les colonies espagnoles, avec légende : *Ultramar.* Il n'y aurait eu, nous assure-t-on, qu'une seule valeur :

20 cent. de esc., brun.

Le timbre est piqué 14 et imprimé en couleur sur papier blanc.

L'île de Fernando-Po est située dans le golfe de Biafra, au sein du grand golfe ou de la mer de Guinée. Elle doit son nom à un gentilhomme portugais, Fernao-do-Poo, qui la découvrit vers la fin du XVe siècle.

NOUVELLE-GRENADE.



La nouvelle émission de timbres après avoir *stoppé* un moment vient de reprendre sa marche avec le 5 centavos et la continuera, nous dit-on, jusqu'à l'apparition du 20 centavos, les autres valeurs ne devant pas être changées, ce qui nous étonne beaucoup. Le nouveau 5 centavos ici présent est comme la généralité de ses confrères aux armoiries de la république mais avec devise : *Libertad y orden;* on a donné une forme nouvelle à l'écu. Une inscription ovalaire : *Estados unidos de Colombia*, entoure les armoiries; au-dessus, en demi-cercle, sur fond de couleur : *Correos nales;* en bas, la valeur en toutes lettres et dans les angles en chiffres. Le papier est blanc uni :

5 centavos jaune.

GAMBIE (BATHURST).

Le *Philatelist* annonce une émission prochaine de timbres pour cette colonie anglaise. Le type représente l'effigie de Victoria avec couronne dans un cercle ; en haut, sur une ligne droite : *Gambia;* en bas, la valeur et les ornements. Le timbre est presque carré ; les exemplaires d'après lesquels la description est donnée ne sont pas dentelés :

4 pence, brun foncé.
6 » bleu.

FRANCE.

Un décret impérial du 19 décembre 1868, arrête ce qui suit :

Art. 1er. Les timbres mobiles dont l'emploi est autorisé par l'article 29 de la loi du 31 juillet 1867, pour le payement des droits de cinq centimes et de deux centimes établis par l'article 3 de la loi du 11 mai 1868 sur les journaux et écrits périodiques, seront conformes aux modèles annexés au présent décret. Ils pourront être employés comme signes d'affranchissement des taxes postales, conformément aux dispositions des règlements en vigueur.

2. Les timbres seront apposés par les soins des éditeurs des journaux et écrits périodiques et collés à droite et à l'angle supérieur de la dernière colonne de la première page du journal, de manière qu'ils soient oblitérés par l'impression de quatre lignes au moins de l'article inséré dans cette colonne.

La feuille devra être imprimée et pliée de façon que le timbre mobile se trouve sur le pli extérieur, ou tout au moins sur le revers de ce pli, de telle sorte que ce timbre puisse être vu sans déplier le journal ni enlever la bande.

3. Les éditeurs de journaux ou écrits périodiques qui voudront employer des timbres mobiles devront en faire la déclaration quinze jours à l'avance, au bureau du timbre du lieu de la publication de leur journal ou écrit.

Cette déclaration fera connaître le titre du journal, le nom du gérant et de l'imprimeur, le chiffre moyen du tirage par numéro et le nombre, par chaque catégorie, des timbres nécessaires pour ce tirage.

Les éditeurs qui voudront cesser de faire usage des timbres mobiles devront également en faire la déclaration dans le même délai.

4. Les timbres mobiles ne seront vendus que par feuille entière contenant cent timbres. Les ventes auront lieu au bureau qui aura reçu la déclaration ; elles seront mentionnées par le receveur sur un état spécial qu'il conservera et sur un carnet que les éditeurs représenteront à toute réquisition des agents de l'administration.

5. Le prix des timbres sera payé comptant. Chaque feuille de cent timbres sera comptée pour cent timbres seulement.

Cette dernière disposition est applicable à la comptabilité tant en nature qu'en numéraire.

6. Notre Ministre, etc., etc.

A la suite de ce décret ont paru les timbres suivants, selon le type ci-contre, imprimés en couleur sur papier blanc uni et piqués 13 :



2 centimes violet
5 — —
2 — bleu.
5 — —
2 — rose ou rouge.
5 — —

Les timbres violets ne représentent que le droit de timbre ;

Les timbres bleus représentent le droit de timbre plus la taxe postale de 2 centimes. Leur valeur réelle est donc 4 et 7 centimes;

Les timbres rouges représentent le droit de timbre, plus la taxe postale de 4 centimes, soit 6 et 9 centimes.

La couleur du timbre indique comme on voit la quotité de la taxe perçue. N'était-il pas plus rationnel d'y indiquer la valeur vraie ?

On cherche à donner des facilités aux éditeurs et on leur suscite mille ennuis : « ils devront déclarer quinze jours d'avance qu'ils sont intentionnés de faire usage de timbres mobiles ou qu'ils désirent cesser d'en faire usage ; ils devront tenir un carnet à la disposition des agents de l'administration, sur lequel carnet seront inscrits le nombre de timbres qu'ils auront achetés, » etc., etc. Pourquoi ce luxe de précautions inutiles ?

Un timbre n'est valable que pour autant qu'il est annulé par l'impression de quatre lignes au moins de la publication. Que veut-on de plus et qu'importe à l'État qu'il circule dans le public de ces timbres puisqu'ils lui sont payés d'avance ?

On crée sans cesse en France des impôts et lorsqu'on peut réaliser quelque bénéfice, on en fait fi. Il est vrai que les contribuables sont toujours là.

INDES NÉERLANDAISES.

Le 10 cents carmin est piqué.

HONGRIE.

Les deux timbres que nous avons reproduits (n° 72) ne servent pas à l'affranchissement des jour-

naux et ne se délivrent point au public. Leur emploi est le même que les timbres aux armoiries d'Autriche de 1 et 2 kreuzer.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

L'idée de coller un timbre 1 et 2 groschen sur les anciennes enveloppes de Prusse de mêmes valeurs a dû être considérée comme incomplète, si nous nous en rapportons au *Briefmarken Sammler*.

Selon ce journal, on aurait, sans distinction de valeur, appliqué un timbre de l'Allemagne confédérée de 1 et 2 groschen,

1° Sur les enveloppes prussiennes (aigle) 1, 2 et 3 sgr. (ordre du 24 juillet 1868);

2° Un 3 kr., sur les enveloppes du même pays de 1, 2, 3, 6 et 9 k., à l'usage des pays où l'on compte en florins (décret 29 octobre, mise en circulation, 21 novembre 1868);

3° Un 1 groschen sur toutes les différentes valeurs d'enveloppes de *Saxe*, *Brunswick*, *Mecklembourg-Strelitz* et *Oldenbourg*. (Décret du 5 octobre 1868.)

Nous remarquons qu'il n'est pas question d'utiliser les enveloppes prussiennes de 3 et 6 pfennige. Est-ce un oubli du journal allemand de les renseigner, ou bien ces enveloppes n'ont-elles pas été réellement utilisées? Nous ne pourrions le dire; mais nous plaignons le malheureux qui doit se promener sur la langue cette quantité énorme de timbres pour arriver à un aussi sérieux résultat.

En comptant les différents formats des enveloppes citées plus haut, le nombre de variétés s'élève approximativement à 50; si nous ajoutons les variétés de dessins qu'on trouve à la fermeture des enveloppes, le nombre dépassera le chiffre 60!

Au lieu d'être percés, les timbres commencent à se montrer piqués 14. Nous avons vu :

1 groschen rose

VICTORIA

On nous a montré avec marge satisfaisante un timbre non dentelé, actuel, filagramme couronne :

2 pence mauve vif

URUGUAY.

Un décret du 11 novembre 1868 supprime le timbre de 1 cent employé pour les timbres de journaux, ceux-ci étant aujourd'hui francs de tous droits.

Il paraît que les timbres dentelés qu'on connaît, proviennent d'essais faits par l'administration des postes. Un accident survenu à la machine pendant l'opération n'a pas encore été réparé. On espère que l'administration y songera un jour.

QUEENSLAND.



Après avoir erré longtemps on vient de mettre enfin la main sur le filagramme-type, que nous reproduisons. Plus sujette que la colonie de Victoria, la colonie de Queensland place la couronne au-dessus de la première lettre de son nom. Nous avons vu deux valeurs avec nouveau filagramme et le piquage 13 :

1 penny, vermillon.
2 » bleu.

COLONIES ESPAGNOLES.

Le type n'a subi d'autre changement au 1er janvier 1869, que dans le millésime. En voyant ces timbres on est tenté de croire qu'Isabelle II est toujours la reine des Espagnes. Mais peut-être son image a-t-elle été déclarée *Tabou*?

En Espagne on a trouvé utile de réduire en milesimas tous les timbres énoncés en centimos : pour les colonies on pense autrement.

Les quatre différentes valeurs existent encore aujourd'hui avec des variétés de nuances :

5 centimos, rose.
10 » bistre-jaunâtre.
20 » jaune.
40 » violet.

Le papier est blanc; la piqûre 14.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

La série des timbres dentelés est complète par suite de la récente apparition du 80 centesimi rose.

PORTUGAL.

Le 100 reis est piqué.

WURTEMBERG.

On attend de Berlin un 14 kr. qui sera jaune, pense-t-on, et dont l'émission est très-prochaine. L'entente est parfaite, on le voit, entre les États allemands : la Bavière possède des timbres de 1, 3, 6, 7 kr.; Bade 1, 3, 7 kr.; le Wurtemberg aura 1, 3, 7, 14 kr. et certains États de l'Allemagne du Nord ont : 1, 2, 3, 7, 18 kreuzer.

A quoi bon toutes ces conventions qui ne prouvent qu'un désaccord plus complet.

RUSSIE.

Le 20 kop. nouveau type a fait son apparition le

même jour que les enveloppes 10 et 30 kop. (Voir plus loin l'article du docteur Magnus pour les différents formats qui en existent.)

20 kop. bleu.

BAVIÈRE.



Comprenant enfin l'utilité très-contestable de l'emploi des enveloppes, l'administration des postes a pris un grand parti : Elle vient d'en émettre. Voici le fac-simile de l'unique valeur qui en existe :

3 kreuzer rose sur blanc.

L'inscription transversale porte : *Konigl. Bayer Post-Couvert.*

BELGIQUE.

Le 2 centimes est imprimé de la même nuance que le 20 cent, c'est-à-dire, bleu-gris perle.

TURQUIE.

Il y a réforme complète de timbres : toutes les nuances ont été changées. L'impression est restée sur blanc; le piquage est encore 12 1/2.

10 paras, lilas.
20 » vert.
1 piastre, jaune.
2 » vermillon.
5 » bleu et bleu-lilas.
25 » rouge.

La série des chiffres-taxes existe comme nous avons dit dans notre n° 72, avec bordure et inscriptions brunes :

10 paras, brun
1 piastre, »
2 » »
5 » »
25 » »

Les inscriptions, quoique plus étendues, ont la même signification que précédemment, c'est-à-dire : *poste du gouvernement ottoman :* en bas, c'est l'énonciation de la valeur en toutes lettres.

Nous avions toujours cru que le timbre-poste avait été créé, en grande partie, pour la facilité du public. Que nous étions naïf ! Le timbre-poste, au contraire, a été créé en vue de servir la paresse des employés de certaines provinces turques. Oyez et lisez ce que nous écrit un de nos amis de Salonique :

« Impossible de vous procurer les timbres turcs : la poste n'en vend pas. Pour affranchir ses lettres, le public doit les présenter lui-même à l'affranchissement et en payer le montant en espèces. Une lettre affranchie au moyen de timbres ne serait pas admise parce qu'il est impossible de contrôler si un timbre a servi ou non, les bureaux de poste des provinces de Macédoine et Thessalie n'ayant aucune griffe pour annuler les timbres que les employés collent eux-mêmes sur la correspondance affranchie. »

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Avant l'émission provisoire du 4 pence dont il a été question dans notre numéro 73, il paraîtrait qu'on a utilisé ce qu'il restait de timbres triangulaires, même valeur, en les remettant en usage. La provisoin étant épuisée, on a songé (16 novembre 1868) à utiliser les 6 pence actuels pour en faire des 4 pence, comme nous avons dit.

C'est une erreur de croire avec M. Albis (*Timbrophile* n° 51) qu'on a réimprimé le 4 pence triangulaire. S'il en était ainsi, pourquoi n'en aurait-on pas continué l'usage? La colonie du Cap reçoit et a toujours reçu ses timbres d'Angleterre; malgré tout son bon vouloir, elle ne pourrait rien réimprimer si ce n'est les timbres provisoires triangulaires.

ST-THOMAS PORTO-RICO.

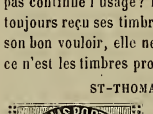

M. Stern, de Paris, est l'auteur, dit-on, du timbre ci-contre. Il aurait été fait pour compte d'une Compagnie maritime autorisée par le gouvernement danois, dont les armoiries sont représentées.

On nous en signale huit valeurs : 1/2, 1, 2, 3 centavos; 1/2, 1, 2, 4 reales au type ci-haut, avec légères dissemblances. L'arrière du bâtiment porte le drapeau de l'Union, ce qui ferait assez supposer que la compagnie qui doit faire emploi de ces timbres est américaine.

MEXIQUE.

Les timbres Guadalajara ont vécu sans doute, car nous avons vu des timbres actuels portant le nom de cet État en caractères romains. Il nous en est venu les timbres non dentelés suivants :

6 cent., chamois.
100 » fauve.

On nous fait remarquer que tous les 25 centavos nouvellement parus ont le chiffre de la valeur suivi d'un point.

Nous avons encore au type Guadalajara 1867, sur papier quadrillé et percé :

2 reales, vert.

Nous mettions sous presse quand on nous en remet un exemplaire au millésime 1869 sur papier vergé fort :

2 reales lilas.

ILES VIERGES.

Les 4 et 6 pence sont imprimés en couleurs pâles :

4 pence brun pâle.
6 — rose pâle.

CANADA.

La nuance du 1 cent est modifiée probablement à cause de sa grande similitude avec le 3 cents. Elle est aujourd'hui orange.

Nous avons vu un 6 pence noir non dentelé sur papier vergé.

SERVIE.

Le 2 pare est aujourd'hui d'un bistre jaune-olive et continue de ne pas être dentelé.

GRANDE BRETAGNE.

Le 9 pence bistre porte pour filagramme la tige de rose, comme les 3, 6, 10 pence 1 et 2 sh.

Nous ajouterons à la liste, passablement longue déjà, des timbres de chemin de fer, les suivants :

Sirhowy Railway Company. Croix de Malte au centre d'une circonférence portant le nom de la compagnie ; au-dessus du cercle : *Prepaid news parcel ;* en dessous : *Carried at owners risk ;* sur la croix, le poids, la valeur et le numéro de contrôle. L'impression est noire sur couleur ; les timbres piqués :

1 lb — 1 penny, blanc.
2 » — 2 » rose.
7 » — 3 » bleu.

Taff Vale Railway. Inscription *Taff Vale Railway, single newspaper, frank*, dans un carré ; impression noire sur couleur.

1/2 penny, vert-bleu.

Les autres valeurs ont l'inscription : *Taff Vale Railway, newspaper parcel* 1, 3, 7, *ou* 14 *lbs and under*, dans un cadre oblong. Ces timbres sont, comme le précédent, imprimés en noir et piqués. La valeur est indiquée sur tous par un gros chiffre, sous lequel la signature *Edwin E Tayl*, en bas, à droite : *Traffic manager* en petits caractères :

1 penny, blanc.
2 » bleu.
3 » rose.
6 » jaune.

Great Western Railway. En remplacement des timbres décrits (n° 73), nous avons reçu une nouvelle série, même type, mais avec l'inscription : *Prepaid newspaper parcel*, remplacée par : *Prepaid provincial newspaper parcel ;* la valeur a été substituée au poids.

Ces timbres sont piqués et imprimés en couleur sur papier blanc uni :

2 pence, rouge.
3 » »
4 » »

PRUSSE.

En plus des timbres-télégraphe connus 8, 10, 12 et 15 sgr., il en existe encore deux autres appartenant au même type :

2 1/2 sgr. noir.
5 » »

ERRATUM.

Nous avons fait une grave erreur dans notre n° 73, en donnant la description des armoiries du nouveau timbre des Pays-Bas. Notre description s'applique aux armes de la république en 1566. Aujourd'hui les armoiries de ce royaume sont d'azur semé de billettes d'or au lion d'or lampassé de gueules, etc. Les flèches et l'épée ont été conservés dans l'écusson en souvenir de la république.

Comme on le pense bien, M. J. Vandermaelen n'est pour rien dans l'erreur que nous avons commise.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro 74.

RUSSIE (*suite*).

Complétons ce qui précède par quelques renseignements parvenus depuis la publication du dernier article et que nos lecteurs voudront bien mettre à leur place.

A. *Enveloppes pour le service de la poste locale de Saint-Pétersbourg.*

Nous avons signalé des enveloppes de quatre dimensions. Nous venons, pour l'émission de 1845, d'en recevoir d'une cinquième dimension ; 8 centim. 1/2 sur 5, couleur bleu de Prusse en deux nuances ; et de l'émission de 1864, une sixième dimension 17 sur 11 centimètres, bleu outremer (deux nuances) ; chacune des dimensions précédentes est spéciale à l'émission. De l'émission de 1864, deuxième et troisième dimensions, on vient de nous

remettre des enveloppes, où le timbre, placé dans sa position naturelle se trouve situé à l'angle inférieur droit de l'enveloppe (vieux style), tout en répondant comme sur les précédentes à la patte adhérente et non à la patte mobile; mais celle-ci occupe le côté supérieur de la face postérieure de l'enveloppe et non le côté inférieur. C'est la première fois que nous rencontrons pareille disposition du timbre sur la face de l'enveloppe.

Distinction avec les timbres. La forme rectangulaire, la composition du dessin, l'impression en deux couleurs sur papier uni, le piquage des timbres mobiles rendent toute confusion impossible avec les timbres d'enveloppes, ronds, imprimés en relief sur une seule couleur sur papier filigrané.

Émission du 1er décembre 1868.

Cette émission ne comprend encore aujourd'hui (1er mars) que des enveloppes pour le service général.

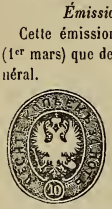

Timbre ovale, 20 mm. sur 23 mm., gaufré et imprimé en couleur à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Aigle impériale russe sur fond uni. Cadre ovale guilloché portant la légende.

L. dix kopeck par loth.

Valeur en chiffre dans un petit cercle dans le bas.

Impression sur papier blanc rosé, sans filigrane.

Le type est le même pour toutes les valeurs. Il n'y a pas de différence dans la légende, sauf pour les chiffres du bas.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS. Nous avons rencontré quatre dimensions pour les enveloppes :

1° Grande dimension	14 m.	sur	11 1/2	centimètres.
2° Moyenne	— 14 1/2 m.	—	8	—
3° Format de dames	14 m.	—	5 1/2	—
4° Format en-4.	11 1/2 m.	—	7 1/2	—

Nous indiquerons à chaque valeur celles des dimensions que nous connaissons.

10 Kopecks	marron	1re, 2e et 3e dimensions.
20 —	bleu	1re, 2e, 3. et 4e —
30 —	carmin	1re, 2e et 3e —

Il est facile de distinguer deux nuances pour chaque couleur et presque pour chaque dimension.

Distinction avec les timbres. Ceux-ci n'ayant pas changé de dessin, les signes distinctifs sont les mêmes.

FINLANDE (1).

Quelques mots d'abord sur les dates d'émission des enveloppes et des timbres des premières séries.

Un document signé du Directeur général des postes impériales du grand-duché de Finlande, transmis en 1862 au Directeur de ce journal, porte ce qui suit :

« Le 1er janvier 1845 les enveloppes timbrées de deux valeurs, noires à 10 k. et rouges à 20 k. ont été introduites en usage dans le grand duché de Finlande.

» Depuis le 1er janvier 1850, les valeurs des enveloppes timbrées ont été changées en 5, 10 et 20 kopecks, bleu, rouge et noir. Le 12 février 1856 on a introduit des timbres-postes mobiles de deux valeurs 5 et 10 kop.

» Les timbres actuels carrés sont en usage depuis le 1er janvier 1860. Les enveloppes timbrées coûtent 1/2 kop. de plus que les timbres. »

Cette pièce a fait foi jusqu'à ce jour pour les dates d'émission des enveloppes et des timbres et nous l'admettons pleinement. Elle commet cependant une erreur pour la couleur des timbres d'enveloppes de la première émission, mais indique positivement qu'il n'y a pas eu de timbres mobiles pour cette série. La seconde série, émise le 1er janvier 1850, ne comprenait d'abord que des enveloppes de trois valeurs. Les timbres mobiles de cette série n'ont paru que le 12 février 1856, soit plus de dix années après. Cette distinction bien qu'indiquée par divers catalogues nous avait échappé comme à d'autres amateurs sans doute, et c'est pour la mettre en relief que nous avons rapporté le document ci-dessus.

Une autre pièce qui commet la même faute en confirmant tous les détails précédents, nous fait connaître qu'avant 1850 le port des lettres était uniforme en Finlande, soit 10 kop. pour chaque lettre ne pesant au plus qu'un loth (1/2 once). En 1850, le port des lettres pour les distances ne dé-

(1) Ceux de nos lecteurs qui se reporteront aux articles du TIMBROPHILE y trouveront des différences assez importantes avec les détails qui suivent. Nous dirons pour notre excuse, qu'après avoir redressé de nombreuses erreurs de nos devanciers, il n'est pas étonnant que nous en ayons encore commis plusieurs sur un sujet si peu connu. Devant des preuves authentiques, notre devoir est de n'y pas persister, mais d'exposer ce que nous croyons l'état actuel des connaissances timbrophiliques.

Dr M.

passant pas 12 milles de Suède était abaissé à 5 kop. et en 1866, la distance était portée à 20 milles.

On sait qu'un changement dans la monnaie à nécessité l'émission de nouveaux timbres mobiles en 1866. Mais jusqu'à ce jour les enveloppes de la 3e émission sont restées en service.

Emission du 1er janvier 1845.



Timbre ovalaire verticalement 31-25 mm. avec banderole en dessous, typographié en couleur sur la patte de l'enveloppe.

D. Écu aux armes de Finlande surmonté de la couronne avec cor de poste de chaque côté dans un ovale vertical.

L. En haut *Porto stempel* dans l'ovale, au dessus de la couronne. Valeur en bas, dans la banderole.

Impression sur papier vergé mécanique, plus ou moins épais, quelquefois légèrement azuré, rayé obliquement, et sur papier épais, uni et jaunâtre.

Enveloppes toujours de grande dimension.

Valeurs : 10 et 20 kopecks.

Espèces et variétés. 1° Sous le rapport du dessin, il existe deux types différents, un pour chaque valeur. Les caractères distinctifs ont été exposés dans notre mémoire sur les timbres de Finlande (*Timbrophile N°* 23). Ils sont empruntés aux détails du dessin et à la dimension des diverses parties du timbre.

En voici les principales :

1° Dans le 10 kop., la crinière du lion près de la poitrine présente un petit espace vide qu'on trouve dans le 20 kop. rempli par une mèche de crins ;

2° La poitrine du lion est plus bombée dans le 20 kop. que dans le 10 ;

3° La pointe du sabre touche à peine le bord supérieur de l'écu dans le 10 kop. ; elle est appuyée contre dans le 20 kop. ;

4° Le fourreau du sabre semble un peu plus recourbé dans le 10 kop. que dans le 20, et légèrement plus éloigné de l'étoile inférieure moyenne ;

5° Les étoiles sont plus petites dans le 10 kop. que dans le 20 ;

6° Les cercles de la couronne paraissent un peu plus élevés dans le 10 kop., mais dépassent en largeur d'un quart de millimètre ceux du 20 kop. ;

7° Le treillis de la couronne offre des losanges plus allongés dans le 10 kop. que dans le 20, et une disposition assez différente ;

8° La largeur de cette partie de la couronne présente près d'un demi-millimètre en plus dans le 10 que dans le 20 kop. ;

9° La hauteur totale du timbre sur la ligne médiane est supérieure de plus d'un demi-millimètre sur le 10 kop., et cette différence nous a paru porter sur l'intervalle entre l'ovale et la pointe de l'écu qui est précisément telle.

« Il y a donc deux sous-types pour ces timbres anciens, un pour chaque valeur ; car on ne peut admettre que ces différences tiennent à l'impression. »

2° Sous le rapport du papier. On a cru pendant longtemps que les timbres sur papier uni épais et jaunâtre, ne provenaient pas d'enveloppes, mais étaient des timbres mobiles. Nous-même l'avions admis (Timbres de Finlande). Mais dans ces derniers temps il nous est parvenu un certain nombre d'exemplaires que l'expéditeur assurait couper lui-même (*le barbare !!!*) sur des enveloppes entières, afin d'économiser le poids sur les frais d'envoi ; force nous est donc d'admettre qu'il n'a pas existé de timbres mobiles de cette série, fait confirmé par la pièce rapportée ci-dessus.

A. *Timbres imprimés sur enveloppes de papier uni épais et jaunâtre.* (Nous n'avons pourtant reçu ces timbres que coupés.)

10 kop. Rouge carmin, rouge vineux.
20 » Noir verdâtre.

B. *Timbres imprimés sur enveloppes de papier vergé mécanique, variable d'épaisseur et plus ou moins blanc, présentant quelquefois des lettres, comme il sera indiqué plus loin : Vergeures toujours obliques, tantôt lâches, tantôt serrées.*

10 kop. Rouge carmin, rouge, rouge foncé, rouge lie de vin et Vermillon (ce dernier coupé.)
20 » Noir verdâtre, noir franc, vert russe nuancé, bleu de prusse foncé, bleu clair (coupé).

C. *Même papier avec vergeures verticales.*

20 kop. Bleu verdâtre (coupé).

D. *Mêmes timbres sur papier mécanique uni satiné.*

10 kop. Vermillon — (coupé), papier azuré légèrement.
20 » Noir verdâtre (coupé).

Nous pensons que tous les timbres dits coupés proviennent d'enveloppes. Notre fidélité d'historien nous oblige à signaler ceux que nous n'avons trouvé

qu'en cet état. Tous sont bien aux premier et second types de cette série.

RÉIMPRESSIONS.

Les timbres de cette série ont été réimprimés non sur des enveloppes entières, mais sur des feuilles et suivant des lignes verticales tournées en sens inverse alternativement. Ces réimpressions appartiennent à un troisième type qui emprunte à chacun des deux autres types partie de leurs caractères. (*Timbrophile* n° 23.)

Voici les caractères distinctifs :

« Comme dans le 10 kop. (premier sous-type), on trouve :

1° Le petit espace vide à la crinière du lion ;

3° La pointe du sabre touchant à peine le bord de l'écu ;

7° La disposition du treillis de la couronne ;

8° L'augmentation relative de largeur de cette partie ;

9° Une différence en plus d'un demi-millimètre sur la hauteur du timbre sur la ligne médiane. »

» Comme dans le 20 kop. (deuxième sous-type), on trouve : »

2° La poitrine plus bombée ;

4° Le fourreau presque droit et touchant presque l'étoile inférieure médiane ;

5° Les étoiles plus grosses ;

6° Les cercles de la couronne plus élevés, mais moins larges d'un quart de millimètre.

» Mais ce qui différencie totalement ce troisième type, c'est le fond de l'écu. Les lignes verticales indiquant que l'émail du fond est de gueule, sont au nombre de trente-sept, non compris celle qui forme tout autour la limite de l'écu.

» On en trouve trente-neuf dans les deux sous-types précédents. Enfin, même sur les points indiqués comme semblables à l'un des anciens timbres il n'y a pas une identité absolue et mathématique.

» Les deux valeurs sont au même type, contrairement à ce que nous avons vu précédemment. L'identité est complète, mais en ce qui concerne l'écu seulement. Car si l'on examine la banderole, on trouve quelques légères différences qui sembleraient indiquer qu'il y a eu pour cette partie deux pièces que l'on rapportait à volonté sur l'écu, suivant la valeur que l'on devait imprimer. Si l'on prend le compartiment supérieur de la banderole, on trouve à droite deux petites lignes, parallèles dans le 20 kop. et qui vont à la rencontre l'une de l'autre dans le 10 kop. Si de la pointe inférieure de la bifurcation de la banderole, on mène de chaque côté une ligne tangente à l'ovale, on trouve les dispositions suivantes de la pointe supérieure par rapport à cette ligne. Dans le 10 kop., à gauche, la pointe est distante en dedans d'un demi-millimètre ; à droite, elle atteint cette ligne. Dans le 20 kop., la pointe supérieure des deux côtés coupe très-légèrement la ligne. Nous pourrions aussi citer l'O de la valeur ; mais, comme il s'agit de nombres différents, qui, dans d'autres pays, sont mobiles, nous n'en tirerons pas d'induction. Il n'en ressort pas moins que, si l'écu est le même, la banderole est différente. »

Les deux valeurs des réimpressions sont au même type pour tout ce qui concerne l'écu et l'ovale, mais la banderole présente de légères différences. Il semble en résulter qu'il y en avait deux, une pour chaque valeur ; de telle sorte que l'on devait rapporter l'une ou l'autre à un seul ovale, pour obtenir la valeur correspondante.

Ces réimpressions ont été faites sur papier uni satiné et sur papier vergé d'ordinaire rayé horizontalement, du moins pour tous les spécimens qu'il nous a été donné de voir.

Les couleurs sont :

A. *Papier vergé.* { 10 kop., rose. / 20 » vert-russe.

B. *Papier uni.* { 10 kop., rose. / 20 » noir.

La disposition horizontale des vergeures, et la nature du papier uni permettront à première vue de distinguer les réimpressions des timbres coupés sur enveloppes.

Contrefaçons. On en a fabriqué à Hambourg qui sont d'autant plus dangereuses qu'elles ont été frappées au balancier.

Nous en avons indiqué les caractères (voir *Timbrophile*) que l'on peut résumer en une phrase : grossièreté et irrégularité du dessin et de la légende.

Deux exemplaires des plus curieux de la collection Pivol portent ces contrefaçons des deux valeurs sur des enveloppes russes en papier officiel filigrané. La patte qui portait le timbre russe a été raccourcie par suite de l'enlèvement de ce dernier. Ces soi-disant essais officiels ne sont donc qu'une audacieuse supercherie.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

Buenos-Ayres, Canada, États Pontificaux, Égypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 3-00
Brésil et Colonies Anglaises 3-40
Russie 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.



Rien de neuf ce mois-ci, si ce n'est les deux timbres que nous reproduisons. Ils remplacent en Prusse les mêmes valeurs de timbres, d'un dessin analogue, imprimés sur baudruche. Leur usage est le même que ces derniers.

Cette impression sur baudruche dont on avait espéré des merveilles, est donc abandonnée par le seul État qui en ait voulu faire l'essai, les nouveaux timbres étant sur papier blanc. Et encore, en employant les timbres sur baudruche, la Prusse faisait montre d'une confiance très-limitée dans l'invention, puisqu'elle renonçait au principal avantage : la suppression de l'annulation des timbres.



Le 10 groschen a le chiffre de la valeur dans un double ovale portant en haut : *Norddeutcher Postbezirk;* en bas, *groschen*. Le 30 groschen a la valeur en chiffres dans un cadre oblong, portant semblables inscriptions aux mêmes endroits; le fond des deux timbres est couvert par l'énonciation de la valeur en toutes lettres : *zehn groschen* (10 gr.) et *dreissig groschen* (30 gr.). Ils sont piqués 14 :

10 groschen, gris.
30 — bleu ciel.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois des diverses variétés d'enveloppes actuelles que nous avons évalué au chiffre 60. Ce nombre doit être augmenté, car il y a des variétés sur lesquelles nous ne comptions pas. Ainsi nous avons vu :

1 groschen sur 2 sgr. Neck. Stréliz (format ordin.).
1 — — 3 — (aigle). Prusse, inscriptions au-dessus du timbre, grand format.

Nous en connaissons encore bien d'autres; nous les résumerons toutes, lorsque nous pourrons en donner une liste complète.

Le 1/3 groschen est piqué 14.

1/3 groschen, vert.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

On nous annonce qu'il y aura très-prochainement de nouveaux timbres ne laissant rien à désirer sous *aucun rapport*. C'est beaucoup dire.

PRINCE ÉDOUARD.

The new England journal of Philately donne le fac-simile d'un nouveau timbre 4 pence à l'effigie de Victoria, que nous reproduirons le mois prochain. En haut, sur une banderole, est l'inscription : *Prince Edward Island*, et *Postage* en dessous, en cintre; en bas, sur une autre banderole : *four pence*. Il est imprimé en noir, dit le journal de Boston.

COLOMBIE BRITANNIQUE.



Il a été question depuis longtemps d'une enveloppe usitée par l'office Ballou et Ce et non Ballon et Ce, mais on n'en connaissait pas le type.

Un de nos correspondants a bien voulu nous communiquer un exemplaire de cette rare enveloppe pour satisfaire la juste curiosité de nos lecteurs. L'impression est noire sur papier blanc vergé.

Le *Philatelist* annonce dans son numéro de mars de nouvelles valeurs de timbres ingénieusement arrangés, comme le 2 cents.

5 cents urange, valeur en noir.
10 » rose, » bleu.
25 » jaune, » violet.
50 » violet, » rouge.
1 dollar vert, » vert.

MEXIQUE.

Il existe des 25 et 50 centavos non dentelés, type actuel. Nous avons vu aussi des 4 reales vermillon sur blanc, légèrement azuré (type Hidalgo de la première émission), avec *Mexico* en lettres gothiques et employés sans doute avant l'émission présente.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Les timbres actuels sont changés de nuances. Nous avons :

1/2 real, gris-verdâtre.
1 » magenta.

Ils restent imprimés en noir sur papier pelure sans filagramme; le 1 real porte encore le mot *un* en lettres majuscules.

FRANCE.

Nous avons vu le 2 centimes bleu pour journaux (valeur réelle 4 cents) dentelé et non dentelé.

ÉQUATEUR.

Il nous est venu des 1 real jaune-olive au lieu de jaune-orange.

CHILI.

On sait par la brochure sur les filagrammes, du docteur Magnus, que les timbres de la première émission portent en filagramme, un chiffre, qui varie quelque peu pour la grandeur, mais principalement au 5 centavos. En examinant de plus près ces timbres que nous ne l'avions fait, nous trouvons que le 5 centavos mérite un classement plus complet que celui qui lui a été donné jusqu'ici, à cause des différences qu'on rencontre tant dans le papier que dans les filagrammes. A part le 10 centavos, qui nous montre, assez rarement, des chiffres 1 de 2 mm. de largeur au lieu de 3, tant dans le premier tirage en bleu foncé que dans les suivants, les autres valeurs ne présentent pas de variétés marquantes.

Voici le classement des 5 centavos que nous proposons :

1° *Papier dit : bleuté ; gomme verte ; filagramme : chiffre 5 de 10 mm, avec tête droite.*

5 centavos, brun

2° *Papier blanc fort ; gomme jaune épaisse, quelquefois blanchâtre ; filagramme : chiffre de même dimension, avec tête légèrement relevée.*

5 centavos, brun, chocolat, rouge très-varié.

3° *Papier semblable, mais vergé ; gomme jaune épaisse ; même filagramme.*

5 centavos, rouge varié.

4° *Papier blanc, mince ; gomme blanche ; filagramme : grand chiffre 5 de 13 mm., avec tête légèrement relevée.*

5 centavos, rouge varié.

Toutes ces différences de chiffres sont le résultat de nouvelles toiles métalliques, sauf pour le 10 centavos.

SERVIE.

Le bureau de poste autrichien à Belgrade doit être supprimé pour juillet prochain. A dater de cette époque, le gouvernement serbe, par suite de nouveaux traités, se chargera lui-même d'expédier sa correspondance à l'étranger, qui se faisait jusqu'ici par l'entremise du bureau de poste autrichien. A la même date nous serons favorisé du nouveau type à l'effigie du jeune prince Obrenovitch IV.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Quelques nouveaux timbres viennent de paraître; nous les reproduirons dans le numéro prochain.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro 75.

FINLANDE. (Suite.)

Émission du 1er janvier 1850.

Rappelons d'abord que les enveloppes timbrées de cette série furent seules émises à cette date et que les timbres mobiles ne parurent que le 12 février 1856.



Timbre ovale transversalement, 25 sur 28 millimètres, imprimé sur la patte de l'enveloppe.

D. Écu aux armes de Finlande, surmonté de la couronne, avec deux cors de poste au-dessous, dans un ovale transversal.

L. Sur les côtés, la valeur.

Impression sur papier vergé et sur papier uni, sur des enveloppes de grande dimension.

Valeurs : 5, 10 et 20 kopecks.

Espèces et variétés. **1°** Sous le rapport du dessin, il existe trois types différents, un pour chaque valeur, dont nous avons donné les caractères distinctifs. (*Timbrophile*, n° 24.)

1° Le front du lion est plat dans le 5 kop., bombé dans le 10 et 20 kop.;

2° La gueule paraît plus ouverte dans le 10 que dans le 5 et le 20 kop.;

3° La poitrine du lion présente quelques traits de moins dans le 5 kop. que dans le 10 et le 20 kop.;

4° La courte partie de la queue, dans le 5 kop., forme une sorte d'anse et se continue directement avec l'étoile qui paraît en être l'épanouissement. L'anse est nulle dans le 10 kop., et il y a un intervalle entre la pointe de la queue et l'étoile. L'anse est très-petite dans le 20 kop. et la pointe ne se continue pas avec l'étoile ;

5° L'écu présente 25 raies verticales dans le 5 kop., et 26 dans les 10 et 20 kop.;

6° Les étoiles sont notablement plus grosses dans le 5 kop. que dans les deux autres valeurs. Elles présentent toutes un angle rentrant au côté supérieur de l'écu, dans le 5 kop., et toutes une pointe dans les 10 et 20 kop.;

7° La couronne présente toujours un manquant de forme à peu près losangique dans le 5 kop. Le même manquant est représenté par un point blanc dans le 10 kop. On ne trouve rien de pareil dans le 20 kop.;

8° L'embouchure des deux corps de poste est très-petite et très-peu entre-croisée dans le 5 kop. Elle est plus forte et bien plus croisée dans les 10 et 20 kop. Il y a dans le 5 kop. un écart de plus d'un millimètre entre l'embouchure et la courbure voisine du cor de poste. Cet écart est nul ou insignifiant dans les 10 et 20 kop.;

9° Enfin le pavillon de chaque cor présente un large point sur le 5 kop. Ces points occupent la même place; mais sont moins larges dans les 10 kop. Ils manquent complétement dans le 20 kop.

Il résulte donc de ces détails que le sous-type du 5 kop. est bien distinct de celui du 10 et du 20 kop.; que ceux du 10 et du 20 kop. ont la plus grande analogie, mais offrent quelques légères différences qui suffisent pour faire admettre la gravure de trois coins distincts, un pour chaque valeur.

M. Herpin admet qu'il existe un second type pour le 20 kopecks. Nous verrons plus loin (*Réimpression*) ce qu'il faut penser de ce deuxième type.

On remarque que les timbres de 5 et 10 kop. présentent sur le pavillon de chaque cor de poste et sur le cercle inférieur de la couronne des points qui occupent toujours la même place. Ces points

qui manquent sur un petit nombre de timbres, indiquent, nous a-t-on dit, la place de petits clous destinés à fixer les valeurs. On ne les trouve jamais dans le 20 kop. Nous considérons comme les plus anciens les exemplaires du 5 et du 10 kop. qu'on trouve sans ces points blancs.

2° Sous le rapport du papier, on trouve ces timbres sur papier uni et sur papier vergé à raies plus ou moins fines et rapprochées et portant en filigrane des lettres ou des fragments de fleurs de lis.

3° Quant aux couleurs, elles varient seulement d'intensité pour les 5 et 10 kop.; mais considérablement pour les 20 kop.

NOMENCLATURE. — A. *Timbres sans les points blancs des pavillons et de la couronne, sur papier uni, ou vergé non ou à peine rayé.*

5 kop.. bleu.
10 — rose.
20 — vert russe, noir verdâtre

On trouve encore sur quelques-uns de ces timbres, et sur les suivants biffés à l'encre, des fragments de timbres mobiles appliqués dessus et qui rappellent une tentative faite pour utiliser l'enveloppe.

B. *Mêmes timbres, papier uni satiné.*

20 kop., noir verdâtre.

C. *Timbres avec les points blancs, sauf pour le 20 kop., sur papier vergé rayé obliquement, raies plus ou moins fines et rapprochées.*

5 kop., bleu.
10 — rose.
20 — vert russe, vert-bleu, noir verdâtre, noir.
20 — noir (raies fines et rapprochées).

D. *Mêmes timbres sur papier vergé à raies verticales.*

10 kop., rose.
20 — vert russe.

Nous n'avons pas rencontré de 5 kop. L'un de nos exemplaires coupés du 10 kop., porte à la partie supérieure le pli d'enveloppe. Nous admettons que ces timbres très-rares proviennent d'enveloppes coupées.

E. *Mêmes timbres sur papier uni mécanique.*

5 kop., bleu.
10 — rose (coupé).
20 — vert russe (id.).

M. B. L. nous assure posséder entière l'enveloppe de 10 kopecks.

RÉIMPRESSION.

Les timbres d'enveloppe de cette série ont été réimprimés de la même manière que ceux de la série précédente. Les 5 et 10 kop. ont été imprimés sur les coins primitifs, et l'on retrouve tous les détails du dessin y compris les points blancs du pavillon des cors de poste et du cercle de la couronne.

Le 20 kop. réimpression a été tiré sur un quatrième coin, ou le troisième retouché, aussi en résulte-t-il un deuxième type pour le 20 kop. qui n'avait pas échappé à la sagacité de M. Herpin, mais qu'il avait à tort rapporté aux timbres anciens, car c'est celui qu'on trouve uniquement sur les réimpressions du 20 kop.

Les caractères distinctifs de ces deux types sont indiqués par nous dans notre mémoire sur les Réimpressions, article *Finlande*. (*Timbrophile*, n° 35.)

1° Le front du lion paraît un peu plus bombé dans le deuxième que dans le premier type;

2° La couronne du lion touche le bord de l'écu dans le premier type et non dans le deuxième;

3° Les traits de la poitrine sont légèrement dissemblables, et dans le deuxième type la crinière est représentée plutôt par un pointillé ou par un empâtement que par des traits;

4° L'anse inférieure de la queue est un peu plus arrondie dans le deuxième type, et un peu plus courte du sommet de la première courbure à celui de la deuxième;

5° La pointe du sabre arrive, dans le premier type, entre les neuvième et dixième raies, tandis que dans le deuxième elle n'arrive qu'entre les huitième et neuvième; aussi dépasse-t-elle, dans le premier type, le plan de l'extrémité du museau, et dans le deuxième ne fait-elle que l'atteindre.

6° L'écu a vingt-six raies verticales en haut et en bas, au premier type.

Ces raies ne se correspondent pas parfaitement dans toute la hauteur. Dans le deuxième type, il y en a vingt-six en haut, mais vingt-cinq seulement en bas. Cette différence de nombre porte sur le côté gauche (par rapport au lecteur), car on ne trouve que onze raies entre l'étoile médiane et le bord gauche dans le deuxième type, au lieu de douze que porte le premier. Cette différence frappe les yeux par le plus grand écart des raies qui séparent les deux étoiles;

7° Les pointes des étoiles ont la même disposition par rapport au bord supérieur de l'écu, mais en comparant les étoiles similaires, on trouve qu'elles ne sont pas posées de la même manière, qu'elles n'ont pas une forme absolument identique, et que celles du deuxième type paraissent généralement plus grosses ;

8° Les perles du bord supérieur de la couronne n'affectent pas une disposition identique.

Ces réimpressions ont été faites sur papier uni et sur papier vergé rayé d'ordinaire horizontalement. M. P. nous en a montré un specimen du 20 k. sur papier vergé rayé verticalement.

Les couleurs sont :

5 kop., bleu de ciel, nuances très-pâles.
10 — rose, —
20 — noir, à peine teinté de verdâtre.

A l'époque où nous avons fait paraître notre article sur les réimpressions, on était porté à considérer comme tout-à-fait officielle l'origine de ces réimpressions. Les renseignements obtenus depuis nous les font considérer comme n'ayant pas précisément ce caractère. C'est tout ce qu'il nous est possible de dire sur ce sujet.

Nous avons omis à dessein les timbres de cette émission sur papier à chandelle. Nous n'avons pas eu le *bonheur* de les voir, mais connaissant la source, nous les considèrerons jusqu'à preuve du contraire comme une mystification.

Distinction avec les timbres mobiles. Il est très-difficile de distinguer les timbres d'enveloppes coupées, des timbres mobiles de 5 et 10 k. Pour le 20 k., il n'y pas d'erreur possible, puisque les renseignements fournis par la pièce que nous avons citée, disent qu'il n'y a eu que deux valeurs pour les timbres. Voici pour les 5 et 10 kop., les caractères que nous pouvons assigner :

Timbres mobiles. Impression sur papier uni, satiné, portant quelques fois au revers la trace plus ou moins apparente de la gomme.

Timbres d'enveloppe. Impression sur papier épais et consistant, non satiné (exemplaires sans les points blancs) ou sur papier uni, non consistant, non satiné, portant très-distinctes les lignes de la toile, ou sur papier vergé à raies généralement obliques, rarement verticales.

Malgré ces caractères, la distinction est souvent des plus difficiles.

Émission du 1er janvier 1860.



Timbre rectangulaire 23 sur 19 millimètres, imprimé en couleur à l'angle supérieur gauche de la face de l'enveloppe.

D. Écu aux armes de Finlande surmonté de la couronne dans un ovale formé de deux lignes l'une en points, l'autre au trait, inscrit dans un cadre rectangulaire dont les côtés supérieur et inférieur portent la valeur et les côtés latéraux sont formés de filets grecs. L'intervalle de l'ovale et du cadre est occupé par des ondulations plus ou moins rapprochées suivant les types.

L. Valeur en haut et en bas.

Impression sur papier uni ou sur papier vergé rayé obliquement.

Valeurs : 5 et 10 kopecks.

Espèces et variétés. Sous le rapport du dessin on trouve au moins deux types pour chaque valeur, ce qui en donne quatre pour la série. Deux de ces types sont imprimés sur les enveloppes les plus anciennement employés, et les deux autres sur les plus récentes. Notons que l'un des anciens types vient d'être repris en 1867 pour le 10 kopecks.

Nous empruntons à notre mémoire (*Timbrophile*, n° 25) les détails caractéristiques de chacun des quatre types.

PREMIER SOUS-TYPE.

1° Il existe sur la couronne du lion une huitième étoile ou un ornement ayant à peu près cette forme;

2° La sixième étoile en commençant par la supérieure gauche et descendant en suivant le bord de l'écu, celle enfin qui répond à l'origine de la queue est située au-dessus de la première courbure de ladite queue;

3° La queue du lion présente une sorte d'anse constituée par une courbure de la branche inférieure, et après s'être repliée elle touche presque le cadre;

4° Les étoiles présentent, en général, un angle rentrant au bord supérieur de l'écu. Ce sont les plus petites de tous les types de cette émission;

5° Les lignes du fond de l'écu sont au nombre de 14;

6° Les points de l'ovale sont au nombre de 84;

7° Les ondulations entre l'ovale et le cadre sont au nombre de 26 ;

8° Les rosaces des angles et les bordures grecques sont très-régulières et bien marquées. Les figures sont au nombre de dix à gauche et de neuf à droite.

Valeur unique :

5 k., bleu foncé, papier vergé et uni.
5 — bleu clair — —

DEUXIÈME SOUS-TYPE.

1° Il existe une huitième étoile sur la couronne du lion ;

2° La sixième étoile est située non sur la première courbure de la queue, mais sur le prolongement du *mot latin ;*

3° Les deux branches de la queue se touchent presque, et, après s'être repliées, restent écartées du bord de l'écu ;

4° Les étoiles présentent une pointe au bord supérieur de l'écu. Elles sont plus grosses qu'au sous-type précédent ;

5° Les lignes du fond de l'écu sont au nombre de 17 ;

6° Les pointes de l'ovale sont au nombre de 92 ;

7° Les ondulations entre le cadre et l'ovale sont au nombre de 49 ou 50. Les sinuosités sont à peine indiquées ;

8° Les rosaces sont un peu plus grosses qu'au premier type, et les filets grecs sont au nombre de dix à gauche et de neuf à droite, comme au type précédent.

Valeur unique :

10 kop. rose, sur papier vergé.

3e SOUS-TYPE.

1° Il n'y a pas de huitième étoile au-dessus de la couronne du lion ;

2° La sixième étoile occupe la même place qu'au premier sous-type, savoir : sur la première courbure de la queue ;

3° La queue du lion forme une sorte d'anse coupée en deux par la seconde branche. Les pointes sont plus écartées du bord de l'écu qu'au premier sous-type, mais moins qu'au deuxième ;

4° Les étoiles présentent un angle rentrant au bord supérieur de l'écu et sont plus grosses que celles du premier sous-type ;

5° Les lignes du fond de l'écu sont au nombre de 22 ;

6° Les points de l'ovale sont au nombre de 106 ;

7° Les ondulations entre l'ovale et le cadre sont au nombre de 40 ;

8° Les rosaces sont sensiblement pareilles à celles du premier sous-type, et les figures des filets grecs sont au nombre de neuf, à gauche comme à droite ;

9° Les lettres de la valeur sont plus petites qu'aux deux premiers sous-types.

Valeur unique :

5 kop. bleu de ciel, gros bleu, papier vergé.

4e SOUS-TYPE.

Très-voisin du précédent duquel il ne diffère que par :

4° Les étoiles qui présentent une pointe supérieure ;

5° Les lignes de l'écu qui sont au nombre de 21 ;

6° Les points de l'ovale au nombre de 97 ;

Valeur unique :

10 kop rouge carmin, papier vergé.

Pour nous résumer, les enveloppes de cette série appartiennent à quatre sous-types, deux pour chaque valeur, formant en quelque sorte deux séries. L'une, la plus ancienne, est caractérisée par la présence d'une huitième étoile, l'autre, actuellement en service, par l'absence de cette étoile.

NOMENCLATURE. A. *Série dite à ondulations écartées ou mieux à huit étoiles, sur grandes enveloppes.*

a. Sur papier vergé rayé obliquement.

5 kop. Bleu foncé, bleu clair.
10 — Rose.

b. Sur papier uni.

5 kop. Bleu foncé.

B. *Série dite à ondulations rapprochées ou mieux à sept étoiles seulement, sur enveloppes de grande dimension en papier vergé rayé obliquement.*

5 kop. Bleu foncé, gris bleu, bleu de ciel, bleu, bleu lilacé, gris bleu (1867).
10 kop. Rouge foncé.

C. *Série dite à ondulations écartées, ou à huit étoiles, type repris en* 1867, *sur enveloppes moyennes.*

10 kop. Rose pâle, rose carminé.

Les timbres d'enveloppes de cette série n'ont pas été réimprimés puisqu'ils sont encore en service.

Distinction avec les timbres mobiles. Elle est des

plus faciles. Tous les timbres mobiles de 1860 sont percés en serpentin. D'ailleurs, ils appartiennent à la série dite à ondulations rapprochées et aux types 3 et 4 pour les valeurs correspondantes de 5 et 10 kop. et nous n'en avons jamais trouvé d'autres. Quant aux timbres mobiles de l'émission de 1867, ils ont été tirés sur les anciens types, les 5 et 10 penni sur le n° 2, les 20 et 40 sur le n° 1 ; mais le perçage et l'emploi d'un papier fortement teinté rendent la confusion impossible, indépendamment des différences de la légende qui pour les enveloppes contient la valeur en kopecks et pour les timbres de 1867 en penni. Par une singularité inexpliquée, le 8 penni noir sur vert de cette même série appartient au troisième type, celui du 5 kopecks qui a été périmé.

Avant de quitter les enveloppes timbrées de Finlande il nous faut parler de quelques variétés complexes. MM. Herpin et Regnard ont signalé une enveloppe portant en filigrane dans le papier une grosse fleur de lis : dans une autre, le mot Paris et le nom d'un fabricant bien connu. Pour nous, ce ne sont que des accidents sans intérêt pour l'histoire des enveloppes timbrées, car il n'existe pas de fleur de lis dans les armes de Finlande. Ce sont de simples marques de fabrique peut-être française. La dernière exposition universelle de Paris a donné à l'un de ces messieurs un démenti formel à propos de son assertion sur l'absence de fabriques de papier. On a pu voir exposé un papier postal venant de Tammerfors parmi les produits de ces fabriques qui ont été récompensés, notamment un de M. Terwakoski dont nous avons trouvé le nom dans un certain nombre d'enveloppes. Ce n'est donc pas à la disette de papier qu'il faut attribuer une particularité que présentent beaucoup d'enveloppes. On trouve fréquemment des enveloppes frappées de deux timbres ; l'un à la patte, appartenant à l'émission de 1845 ou de 1850, l'autre, à l'angle supérieur gauche, appartenant à celle de 1860. Les mêmes auteurs ont attaché beaucoup d'importance à ce fait. Pour éviter le reproche d'omission, nous donnerons la liste de ces doubles timbres, tout en avouant que cette circonstance nous paraît sans valeur, puisqu'elle signifie une pénurie de papier. Les timbres de 1845 et 1850 sur la patte sont annulés au moyen d'une croix faite à la plume avec une encre très-tenace. Voici cette liste :

Papier vergé.

10 kop.	1845	avec	10 kop.	1860	2e	sous-type.	
20	—	—	—	10	—	—	2e	—
5	—	1850	—	5	—	—	1er	—
10	—	—	—	5	—	—	1er	—
10	—	—	—	5	—	—	3e	—
20	—	—	—	10	—	—	2e	—

M. Herpin ne met pas un instant en doute l'existence de variétés formées par les autres combinaisons de timbres, par exemple :

10 kop.	1845	avec	5 kop.	1860.		
20	—	—	—	5	—	—
5	—	1850	—	10	—	—
10	—	—	—	10	—	—
20	—	—	—	5	—	—

Cette supposition n'a rien d'invraisemblable puisque nous avons rencontré les 3e et 5e de cette liste, mais elle nous paraît peu intéressante, car cette combinaison a été probablement le résultat du hasard qui a placé telle ou telle série d'enveloppes anciennes, fond de magasin, entre les mains de l'employé chargé de timbrer ces enveloppes au nouveau type.

L'ancien approvisionnement devait être considérable et n'a dû être utilisé qu'au fur et à mesure des besoins pour le timbrage au nouveau type, car la plupart des timbres de 5 kop. gris perle et bleu lilacé qui sont au troisième type, sont imprimés sur des enveloppes frappées d'un timbre de 1850 et ne sont pourtant connues que depuis 1867. Il est donc vraisemblable que ce deuxième timbre n'a été frappé qu'à cette époque. L'enveloppe du 5 kop. 1850 portant aussi le premier type du 5 kop. 1860 et dans la pâte du papier une fleur de lis en filigrane, que M. Herpin avait signalée, nous l'avons rencontré pareillement, ainsi qu'une autre également à la fleur de lis où le timbre de 5 kop. 1860, premier type, est remplacé par celui au troisième type et est de couleur gris perle ou gris bleuâtre. Ceci est une nouvelle preuve de l'importance du stock.

POLOGNE.

C'est par l'emploi d'enveloppes timbrées que l'usage des timbres-poste a débuté en Pologne. Avant 1858, le pays faisait usage des timbres russes et dépendait de l'administration des postes de cet empire. La séparation des deux administrations eut lieu le 1er septembre 1858.

Émission du 21 janvier 1858.

Cette émission ne servait que pour la petite poste de la ville de Varsovie.

Timbre rond imprimé à la main à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. Aigle impérial russe couronné, avec deux cors de poste au dessous dans un cercle contenant la légende L. Inscription en russe et en polonais signifiant: *Caisse générale de la poste.*

A l'intérieur de la patte, on trouve les signatures de deux employés chargés de contrôler leur émission.

Impression sur papier uni en enveloppes moyennes et petites, et de couleur rouge.

Valeur non indiquée, 1 kopeck 1/2.

Espèces et variétés. La dimension des armoiries et la disposition de la légende en une ou deux parties servent à établir les espèces.

NOMENCLATURE : 1° *Grandes armoiries.* Légende sur deux lignes convexes, situées au-dessus du dessin. Diamètre du timbre : 34 mm. (Voir plus haut le type.)

Enveloppe petit format, 10 centim. sur 6 centim.

2° *Petites armoiries.* Légende russe sur deux lignes convexes au-dessus du dessin. Légende polonaise au-dessous, sur deux lignes convexes. Diamètre du timbre, 32 mm.



Enveloppe moyen format, 14 sur 9 centimètres. Enveloppe petit format, 10 sur 6 centimètres.

L'usage de ces enveloppes a cessé le 16 septembre 1861, avec la suppression de la petite poste de Varsovie.

Émission du 1er janvier 1860.

Quoique la séparation administrative eût été effectuée depuis le premier septembre 1858, l'établissement de timbres spéciaux n'eut lieu qu'en janvier 1860, pour simplifier le règlement de compte des deux administrations postales.

A. *Enveloppe pour le service de la poste locale de Varsovie.*

Timbre rond, 28 mm., imprimé en couleur à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe. (Voir le type plus bas avec lequel il ne diffère que par l'inscription circulaire.)

D. Aigle impériale russe couronnée, sur fond de lignes courbes dans un cadre rond, guilloché, portant la légende:

L. Poczta Miejska Warsawska : Zahot koperte kopie : 3 (Ce qui veut dire: *Poste de la ville de Varsovie : pour la lettre et l'enveloppe*, 3 *kopecks.*)

Impression sur papier portant en filigrane un damier. Sur quelques exemplaires le damier est à peine visible.

Enveloppes de moyenne dimension :

3 kopecks, Bleu pâle laiteux, gris bleu, bleu de Prusse.

M. Regnard cite une enveloppe dont le timbre serait imprimé à l'angle supérieur droit de l'enveloppe. Nous n'avons pu la rencontrer. Si elle existe, ce doit être un essai ou une réimpression.

B. *Enveloppe pour le service général.*



Timbre rond de 29 mm. semblable de forme, impression et situation.

D. Très-voisin.

L. 10 kop. za lot, en haut : za lot, 10 kop., en bas : (soit par loth, 10 kop.) valeur de la taxe.

Impression sur le même papier damier sur enveloppes de grande dimension :

10 kop., noir.

Distinction avec les timbres. Ces derniers, qui sont rectangulaires, imprimés en deux couleurs et piqués, sont totalement différents.

L'usage des timbres-poste et des enveloppes timbrées, spéciales au royaume de Pologne a été supprimé à partir du 1er (13) février 1865 et complétement interdit à partir du 1er (13) avril suivant. L'emploi de ces timbres pour l'affranchissement des lettres était nul. Ce sont les timbres de l'empire russe qui ont été remis en usage en Pologne.

RÉIMPRESSION.

Après la fermeture de la poste de Varsovie, on imprima le timbre bleu de la poste locale et le timbre noir de 10 kop. sur la patte d'enveloppes de papier à filigrane officiel. Ces enveloppes, où le timbre est placé comme sur les enveloppes russes, n'ont jamais été en service.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal. . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
Buenos-ayres, Canada, États Pontificaux, Égypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 5-00
Brésil et Colonies Anglaises 5-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ITALIE.

En janvier dernier on a commencé à faire usage

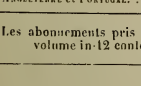

d'un nouveau timbre chiffre taxe remplaçant celui qu'on connaît. Après avoir relu les instructions le ou les bureaux de poste qui en ont fait emploi ont repris l'ancien type.

Les actes officiels relatifs à l'émission de ce timbre se résument à l'instruction donnée aux bureaux de poste. Après avoir annoncé l'adoption d'un nouveau type chiffre-taxe, pour les lettres non-affranchies et circulant dans le rayon du bureau d'importation et après en avoir donné la description, on déclare dans ladite instruction qu'on ne fera emploi du nouveau type qu'après épuisement de l'ancien. Cependant son apparition date bien de janvier 1869.

Le nouveau timbre que nous reproduisons ci-contre, est de forme oblongue. Il représente un chiffre 0,10 dans un ovale large, sur fond burelé ; autour, l'inscription *Segna tassa cent. dieci* (Chiffre-taxe, dix centimes). Il est imprimé sur papier blanc filagrammé d'une couronne et piqué 14.

10 centesimi, jaune-brun.

TRINITÉ.

On nous a communiqué un nouveau timbre de 5 shillings. Les dimensions correspondent à la même valeur du timbre d'Angleterre. L'effigie de la reine Victoria est tournée à gauche, dans un cercle ornementé ; en haut : *Trinidad;* en bas : *five shillings* sur fond de couleur. Les angles entre le cadre et le cercle, sont remplis par de petits ornements de fan-

taisie. Impression sur papier blanc filagrammé CC et couronne, et non dentelé.

5 shillings violet foncé.

Nous en donnerons le fac-simile le mois prochain.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Un des principaux collectionneurs de Paris, M. A. de R., nous a révélé le premier, l'existence d'un timbre tout-à-fait inconnu jusqu'à ce jour. Il est au type actuel, imprimé en noir sur papier vergé paille. Valeur : 1/2 réal.

Nous avons reçu presque en même temps un autre timbre non encore signalé, également imprimé en noir sur papier vergé, mais vert. Valeur : 1 réal. Les nuance, papier et dessin sont conformes à l'émission 1866, avec cette différence cependant, que le timbre dont nous parlons porte la valeur UN en lettres majuscules, tandis qu'elle est marquée : Un, à l'émission 1866, lettre n minuscule.

Nous avions d'abord pensé, en voyant le 1/2 réal qu'il appartenait à l'émission incomplète 1866, mais le deuxième timbre 1 réal, avec valeur énoncée comme les timbres sur papier pelure, aujourd'hui en usage, vient nous dérouter complétement.

Nous ignorons donc si les deux timbres sont anciens ou nouveaux.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.



Nous avons à enregistrer une nouvelle série de timbres remplaçant, supposons-nous, les 2, 4 et 18 bani, dont nous retrouvons ici les couleurs. Le nouveau type est à peu près le même. C'est encore l'effigie du prince régnant Charles de Hohenzollern; en haut, l'énonciation de la valeur en toutes lettres; en bas, dans les angles, en chiffres et au milieu : *bani:* de chaque côté, en demi-cercle coupant la greecque, les mots : *Posta Romana*.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc uni et non dentelés :

5 bani jaune.
10 — bleu foncé et pâle.
18 — rouge.
25 — jaune et bleu.
50 — bleu et rouge.

On remarquera que les couleurs nationales, jaune, bleu et rouge, ne sont pas abandonnées. On a même adopté des timbres bicolores pour ne pas employer d'autres nuances.

Nous avons eu de l'émission précédente :

2 bani orange foncé.
4 — bleu foncé.
18 — rouge foncé, très-varié.

WURTEMBERG.

Nous avons reçu des 14 kr. jaunes non dentelés, type actuel.

PRINCE ÉDOUARD.



Voici le type dont nous parlions dans notre dernier numéro. Il est digne de la série qu'il vient augmenter. L'impression est couleur sur blanc; le piquage 11.

Nous avons reçu les autres valeurs dans les nuances et piquages suivants :

1 penny, jaune d'or, piqué 11.
2 » rose-carmin, » 11 et 12.
3 » bleu pâle, » 12.
6 » vert-bleu, » 12.
9 » lilas rougeâtre, » 12

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Le 20 centesimi piqué est maintenant couleur *solferino*.

INDES ANGLAISES.

On nous signale un 8 annas, 2e type, avec le mot *service* en grandes lettres.

8 annas rose.

M. A. de R. nous dit que l'application du mot *service* avec grandes lettres, a lieu en Angleterre, tandis que le même mot en petits caractères s'applique aux Indes mêmes, ce qui ferait supposer que ces derniers sont provisoires.

PORTUGAL.

Le 80 reis est paru piqué. Il ne reste plus à apporter cette modification qu'au 20 reis.

CEYLAN.

On y emploie comme aux Indes des timbres de service. Nous avons vu :

1 penny bleu (type nouveau).
2 » jaune.
3 » rose.
4 » »
6 » brun foncé.
8 » brun rougeâtre.
1 shilling violet vif.
2 » bleu foncé.

Tous ces timbres portent le filagramme CC et couronne et ont le mot *service* appliqué en noir, sauf les 6 p. et 2 sh. qui l'ont en rouge. Les caractères du mot *service* diffèrent aux 1 et 3 pence.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Le piquage 14 a été appliqué, depuis notre dernier numéro, aux timbres suivants :

3 kr. rose.
1/3 gr. vert.
1/2 » orange.
2 » bleu pâle.

Nous avons vu des 1/3 gr. *percés*, d'un vert-jaune très-pâle.

NOUVELLE-GRENADE.

Il y a modification de nuance pour les 50 centavos 1867 encore en usage et pour le 10 centavos 1868, comme suit :

10 centavos, violet vif au lieu de lilas.
50 » vert-bleu » de vert jaune.

TURQUIE.

Nous observons que les timbres-taxes de feue la poste locale de Constantinople présentent quelques variétés. Ainsi le deuxième timbre de chaque feuille, 10 paras, marque SERVIEE au lieu de *service* et les quatre premiers de la dernière rangée, ont les mots: *Taxe Ext :* et *Taxe Int* : suivis de deux points au lieu d'un seul. Nous n'avons pu constater si ces variétés existent pour les autres valeurs.

GAMBIE.



Nous annoncions dans notre numéro 75, une émission de timbres. Nous en donnons aujourd'hui le fac-simile.

L'effigie, la valeur et les ornements, le tout est en relief; l'impression couleur sur blanc uni :

4 pence brun foncé.
6 — bleu foncé.

Un de nos confrères donne cette émission comme spéciale à la Sénégambie. Elle est à cette contrée de l'Afrique ce que les timbres de Malacca sont aux Indes.

La Sénégambie s'étend du N. au S. depuis le Sahara jusqu'à la côte de Sierra Leone et de l'O. à l'E., depuis l'Océan atlantique jusqu'à la Nigritie centrale. Les colonies anglaises qui font usage de ces timbres sont situées dans la rivière de Gambie; telles sont *Mac-Carthy*, *Bathurst* (résidence du gouverneur) et divers autres comptoirs.

PARAGUAY.

Les timbres qui nous ont paru suspects commencent à reparaître.

Nous n'en rechercherons pas la cause, puisqu'il est probable qu'on ne tardera pas à être fixé sur eux. Nous constaterons seulement que nous avons vu un 5 centavos vert foncé, identique pour le dessin, au timbre vermillon et un bleu foncé, même valeur, avec et sans le chiffre 20 en noir. *Le Stamp Collectors Magazine* a annoncé en outre, des timbres verts et rouges avec chiffres 10 et 50, qui désignent la valeur.

RUSSIE.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce d'après un de ses correspondants, qu'il est question de remplacer les timbres aux armoiries par une autre série à l'effigie de l'empereur.

Le même correspondant parle d'un timbre employé dans un des cercles du comté ou gouvernement de Moscou. Ce timbre serait carré, un peu plus grand que le format ordinaire. « Au milieu, dit-il, est un ovale en hauteur, dans lequel, en haut: *saint George et le dragon*, assez mal dessiné, sur fond à lignes verticales; sur la moitié inférieure de l'ovale est un cadran solaire, sur fond pointillé. L'inscription en russe est placée autour, en bordure ; le cadre extérieur est formé de deux lignes en serpentin et l'espace entre ces lignes et l'ovale est rempli par la couleur du timbre. Valeur 5 kop., inscrite en blanc, dans chaque angle. L'impression est bleue sur blanc. »

Nous croyons qu'il est bon d'attendre des renseignements plus certains avant de l'admettre dans la grande famille.

RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.

Depuis longtemps nous avions connaissance de l'émission projetée de timbres pour cette république.

Mais nous en conservions le secret dans les replis de notre cœur, afin d'en donner le premier la nouvelle, en reproduisant le type. Le secret étant devenu un peu celui de polichinelle, nous donnerons l'avis du *Transvaal Argus* du 8 septembre 1868, qui nous avait appris la fameuse nouvelle :

« Le directeur général des postes de la république a fait une commande en Europe consistant en presse, couleurs et papiers nécessaires pour la fabrication des timbres-poste ; ce dont il a été autorisé par le gouvernement.

» Cette commande est attendue à tout moment et devait être livrée depuis fin juillet. On croit, par

conséquent, que l'usage des timbres aura lieu au commencement de 1869.

» On attend, par la même occasion, tout ce qui est nécessaire pour dater les lettres. »

Il résulte de l'avis que l'impression des timbres se fera dans la République même. On doit donc s'attendre à un tirage défectueux, qui se distinguera facilement, pensons-nous, de celui qui accompagnera bien certainement tout le matériel commandé.

PAYS-BAS.

Nous avons reçu un nouveau timbre aux armoiries, imprimé sur papier blanc et piqué.

1 1/2 cent, rose.

On annonce un changement de nuance au 1 cent, noir.

MEXIQUE.

Le hasard nous a mis sous les yeux quelques exemplaires du 100 centavos actuel, piqué; non pas imprimé en noir sur chamois, mais bien en brun, franc. Les exemplaires étaient tous marqués 1-68-*Mexico*, ce qui ferait croire à une impression accidentelle, les premiers timbres venus et ceux de ce jour étant imprimés en noir. Il ne serait pas impossible non plus qu'il y ait eu, en principe, un tirage restreint en brun.

GUADALAJARA.

On nous a montré sur papier batonné sans vergeures intérieures et millésime 1868 :

2 réales lilas.
Un peso —

BARBADE.

Le 6 pence actuel est aujourd'hui d'un rouge-vermillon très-vif.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On n'a pu nous remettre en temps les gravures des dix nouveaux timbres que nous nous proposons de reproduire le mois prochain. Ce sont :

1 cent brun-jaune (eff. de Franklin).
2 — brun-foncé (courrier).
3 — bleu ciel (locomotive).
6 — — (eff. de Washington).
10 — orange (aigle).
12 — vert (paquebot).
15 — brun et bleu (débarquement de Colomb).
24 — vert et noir (déclaration de l'indépendance).
30 — bleu et rouge (aigle sur un écu).
90 — rouge et noir (eff. de Lincoln).

Les timbres de Kaschmir.

Suite. – Voir le numéro 74.

M. Pemberton prétend qu'il n'existe qu'un seul type du 1/2 anna. Il fonde son opinion d'après l'examen de *plusieurs centaines* de ces timbres qui ont défilé sous ses yeux. — Nous serions curieux de savoir où sont allés ces centaines de timbres que personne ne possède. — Mais il pense qu'il doit y avoir plusieurs types de 1 et 4 annas.

« Le timbre noir de 1/2 anna, dit-il, est imprimé probablement avec une sorte d'encre semblable à l'encre de Chine, donnant différentes nuances bien tranchées; c'est ainsi que nous avons des timbres d'un noir intense et brillant, d'autres d'un noir terne, d'autres encore d'un noir légèrement brunâtre soit foncé, soit pâle. Les plus anciennes impressions ont été faites sur du papier très-consistant, légèrement jaunâtre, peu épais et évidemment fait à la main; il n'est jamais rude au toucher, mais il est d'inégale épaisseur et présente, lorsqu'on le place en transparent, à la lumière, une apparence huilense. Il présente aussi quelques vergeures, quelques lignes en filigrane, plus ou moins bien prononcées.

» La couleur du timbre bleu 1 anna est toujours bleu d'outre mer; son papier est le même que celui des premiers tirages du 1/2 anna.

» Le papier des récents tirages du 1/2 anna et celui du 4 annas bleu-clair vif et bleu-noir est plus doux que le papier employé primitivement : il est en outre plus blanc, plus uni et les lignes en filigrane se laissent voir un tant soit peu plus distinctement, sans cependant arriver à être tout à fait visibles. »

Voici, d'après M. Pemberton, quels sont les signes distinctifs des trois valeurs :



A. 1/2 ANNA : Au centre trois traits blancs dont deux menus et un plus épais, le plus souvent ces trois traits se touchent et se confondent.

1) Sur papier ferme jaunâtre, fait à la main, inégale d'épaisseur laissant deviner à la lumière des lignes en filigrane :

Noir intense, noir terne.

(2) Sur papier plus mou, moins jaunâtre et plus

doux au toucher; lignes en filigrane également presque invisibles :

Noir-noir, noir pâle.

B. 1 ANNA : Au centre, en blanc, un croissant mal fait avec trait aussi en blanc, dans l'intérieur du croissant et perpendiculaire à son axe.

(1) Sur papier comme n° 1 ci-dessus, mais peut-être un peu plus rude; lignes en filigrane dans le papier, forment côtes au toucher :

Bleu clair vif.

C. 4 ANNAS : Au centre un large trait blanc.

(1) Sur papier comme ci-dessus :

Bleu clair vif.

(2) Sur papier comme le n° 2 de A ci-dessus :

Bleu noir.

M. Pemberton a recherché les différentes valeurs sur les affirmations du *Philatelist* qui prétend qu'il en existe trois : 1/2 1 et 4 annas. Afin de reconnaître le 1 du 4 annas, tous deux bleus, M. Pemberton à défaut d'autres indices, a supposé que le 1 anna devait avoir la double ligne circulaire du 1/2 anna, puisque toujours d'après le *Philatelist*, ces deux valeurs seraient en usage seulement pour Jummoo, le troisième ayant une autre destination. Cette supposition pourrait être admise si nous ne possédions de ces « 4 annas » avec lignes circulaires variées; puis un exemplaire du soi-disant 1 anna dont les lignes circulaires ne correspondent pas du tout avec le type du 1/2 anna que nous reproduisons et qui est une copie de la gravure donnée par M. Pemberton comme étant une reproduction fidèle du timbre noir.

Autre complization, qui fait crouler tout l'échafaudage de suppositions de M. Pemberton : le major Cracroft le résident anglais à Kaschmir a envoyé deux exemplaires du timbre *noir-bleu* à M. W. comme valeur 1/2 ANNA.

Le *Philatelist* est-il bien certain qu'il existe trois valeurs? Le croissant qu'on aperçoit quelquefois sur ces trois timbres ne serait-il pas le résultat d'une impression défectueusedont on rencontre tant d'exemples, ce qui réduirait à deux le nombre des valeurs? Nous le pensons, et nous trouvons la confirmation de notre supposition, dans l'émission suivante : « les 1/4, 2, 4 et 8 annas portent, dit M. J. C. Wilson (*S. C. M.* n° 72) la date 1866; les 1/2 et 1 anna, 1867. Or, si ces deux derniers timbres rectangulairès n'ont été en usage qu'en 1867, c'est qu'il existait en 1866 deux valeurs semblables, en timbres ronds; si le 4 annas vert, rectangulaire, était en vigueur en 1866, c'est que le 4 annas bleu supposé, n'existait pas. Si l'on admet deux séries de timbres en cours à la même époque, comment expliquer l'absence des 1/2 et 2 annas de la série des timbres rectangulaires et la présence en double du 4 annas?

De quelque façon qu'on envisage cette affaire on en revient toujours aux deux valeurs 1/2 et 1 anna (1).

Maintenant comment reconnaître le 1/2 du 1 anna? Le *Philatelist* prétend que le premier est noir; le major Cracroft qu'il est bleu. Nous ne savons sur quelle autorité s'appuie le *Philatelist*, mais nous pensons que le major Cracroft, qui habite Kaschmir, doit être assez à même de pouvoir nous renseigner sûrement.

Cette série de timbres demande encore, comme on le voit, d'être éclaircie. (*A continuer*).

Des Enveloppes timbrées

Suite. - Voir le numéro 76.

DANEMARK.

L'usage des enveloppes timbrées date de 1865; mais, avant de les indiquer, il est bon de faire connaître un soi-disant timbre d'enveloppe de 3 thicle, dont il est question dans quelques anciens catalogues et dont M. Rondot (*Magasin pittoresque*, 1862) rapporte l'histoire de la manière suivante :

« Il a été publié à Copenhague, en 1856, un volume in-12, tiré à dix mille exemplaires et distribué gratuitement, qui contenait la description de la ville et les adresses de commerçants, d'industriels et d'artisans de la capitale, et à chacun de ceux-ci les éditeurs de l'ouvrage avaient accordé, moyennant rétribution, une page destinée à recevoir l'indication de son domicile et une annonce particulière. Parmi les souscripteurs était un imprimeur, appelé Thicle, qui imagina de mettre sur la page qui lui était réservée le fac-simile d'une lettre portant son nom et son adresse, et munie à l'angle droit supérieur, pour compléter la ressemblance, d'une imi-

(1) Nous apprenons que M. Ph. possède une troisième valeur couleur orange.

tation de timbre-poste. Ce timbre est carré, imprimé en noir sur papier blanc ; le chiffre 3 est au milieu d'une couronne, et le nom de Thiele est répété quatre fois sur les côtés ; on a même figuré l'empreinte de l'estampille d'oblitération. »

Ce n'est donc pas un timbre d'enveloppe, ce n'est qu'un mode original de réclame d'un industriel.

Émission du 1er janvier 1865.



Timbre ovale, 20 sur 23 millimètres, gaufré en couleur, à l'angle supérieur de l'enveloppe.

D. Armes du Danemark (épée et sceptre entrecroisés, surmontés de la couronne) dans un ovale guilloché portant la légende.

L. K. G. L. Post. Fr. m. sur le guilloché. Valeur en chiffre dans le bas.

Impression sur papier blanc, avec couronne en filigrane à la patte, sur enveloppe moyenne.



Valeurs : 2 et 4 skilling.

Espèces et variétés. L'enveloppe de 4 skilling, émise le 1er janvier 1865 et celle de 2 sk. (1er avril 1865), portaient, dans le petit ovale inférieur, un chiffre suivi de la lettre S, première du mot skilling.

Plus tard, cette lettre S fut supprimée.

Nomenclature. A. *Enveloppe avec* S *à côté du chiffre-valeur :*

2 skilling, bleu de ciel.
4 — rouge vermillon, rouge brique.

B. *Enveloppe avec valeur sans* S (janvier 1866) :

4 skilling, rouge.

Distinction avec les timbres mobiles. La forme ovale, le gaufrage du dessin, l'absence du filigrane à l'endroit du timbre, suffisent à distinguer les timbres d'enveloppe des timbres mobiles qui sont rectangulaires, typographiés, sur papier portant une couronne en filigrane, et de plus sont piqués.

ALLEMAGNE.

Les divers royaumes et duchés qui composent l'Allemagne font usage depuis un temps variable d'enveloppes timbrées, à commencer par la Prusse qui a débuté en 1851, pour finir par la Bavière qui vient seulement d'en émettre une. La majeure partie de ces enveloppes ont été fabriquées en tout ou moins timbrées à Berlin. De cette circonstance résulte une certaine similitude entre les divers pays, qui peut permettre de déterminer la date de la fabrication d'une enveloppe par la recherche de certains caractères empruntés à la nature et à la nuance du papier, à l'existence et à la situation sur l'enveloppe de deux lignes d'inscription, à la position du timbre par rapport à l'enveloppe, à la forme et à la dimension de l'enveloppe, au dessin gaufré qui orne la patte, voir même à la disposition de la gomme sur le bord libre de l'enveloppe. Sous ce rapport, le sommaire suivant qui énonce les principales particularités et dans quel cas elles ont été employées pour la première fois, ne sera pas dépourvu d'intérêt.

1851. Papier Dickinson, avec tresse ovale à la patte (première émission de Prusse).

1856. Deux lignes d'inscription au-dessus du timbre remplaçant le papier avec fils. (Prusse, deuxième émission. — Mecklembourg-Schwérin.)

1857. Tresse ronde à la patte, deux types. (Prusse, deuxième émission et Bade première émission.)

1860. Rosace à la patte. (Prusse, deuxième émission, et Oldenbourg, première émission.)

1861. Application du timbre à l'angle supérieur droit de l'enveloppe, les timbres étant jusqu'alors situés à l'angle supérieur gauche et l'emploi de couleurs uniformes pour les mêmes valeurs avec extension de cette mesure à toute l'Allemagne par suite de la convention de cette année.

1862. Application de la gomme sur tout le bord libre de l'enveloppe au lieu d'une étendue d'environ deux centimètres sous le dessin gaufré.

1866. Nuance azurée du papier.

Cette énumération qui ne comprend que les points les plus importants nous dispensera de répétitions fastidieuses à propos de chaque pays.

Prusse.

C'est par l'emploi de timbres mobiles que l'affranchissement préalable des lettres à débuté dans le pays. Les premiers sont de 1850. Les enveloppes n'ont paru qu'en 1851.

Cette première émission a été faite en deux époques. Nous décrirons d'abord sommairement chaque groupe, et nous les réunirons pour la nomenclature des variétés.

Émission du 15 septembre 1851.



Timbres ovales 26 sur 29 millimètres, gaufrés sur couleur à l'angle supérieur gauche de la face de l'enveloppe.

D. Effigie à droite de Frédéric Guillaume IV dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

L. Valeur en lettres dans le haut, chiffre dans le bas.

Sur la tranche du col est le mot *Schilling* suivi d'un chiffre.

Impression sur papier traversé par deux fils obliques de soie orange à l'endroit du timbre.

Enveloppes grandes et moyennes, portant à la patte une tresse oblongue transversalement (voir dessin A, page 40) et gommées sur une largeur qui ne dépasse pas deux centimètres.

Valeurs : 1, 2 et 3 silbergroschen.

Émission du 1er septembre 1852.

(Complément de la précédente.)



Timbres octogones, 25 sur 28 millimètres, gaufrés sur couleur à l'angle supérieur gauche de la face de l'enveloppe.

D. Effigie à droite de Frédéric Guillaume IV, dans un cadre octogone guilloché portant la légende.

Valeur en lettres dans le bas, et chiffre dans le haut pour les trois premières valeurs, disposition inverse pour la quatrième.

Impression sur papier traversé par deux fils de soie orange à l'endroit du timbre.

Enveloppes grandes et moyennes portant à la patte une tresse oblongue transversalement (voir dessin A, page 40) et gommées sur une largeur d'environ deux centimètres sous l'ornement de la patte.

Valeurs : 4, 5, 6 et 7 silbergroschen.

Espèces et variétés. 1° Sous le rapport du dessin et de la légende il n'existe d'autre différence que la suivante : à la tranche du cou est le mot *Schilling* qui n'est autre que le nom du graveur. Mais à la suite, dans cette série, existe presque constamment un numéro variable, que l'on s'accorde à considérer comme celui du coin ayant servi à l'impression. M. Mahé a donné une nomenclature de ces chiffres dont nous ferons notre profit en la complétant.

2° Sous le rapport du papier *les fils oranges* qui le traversent obliquement n'offrent pas toujours le même écartement.

Ce dernier peut varier de 4 mm. à 8 mm. 1/2 ; mais nous croyons que cette différence ne mérite qu'une simple mention.

Nous n'avons pas non plus constaté de changement, mais seulement une variation dans l'intensité de la couleur.

3° Sous le rapport de la *forme* et de la *dimension* des enveloppes, elles appartiennent aux formats désignés sous les noms de grand et moyen et à la première disposition (Voir n° 66 de ce journal).

La constance de ces détails explique le petit nombre de variétés des timbres d'enveloppes de cette émission.

NOMENCLATURE.

A. *Timbres sur enveloppes de grande dimension.*

1 silbergr. Rose vif, 1.
1 » Rose pâle, 1.
2 » Bleu de Prusse, 1, 3.
2 » Gros bleu, 1, 2.
2 » Bleu pâle, 1, 2.
3 » Orange, 1, 2.
3 » Jaune orange, 1, 2.
4 » Brun, 2, 3.
5 » Lilas, 1,
6 » Vert, 2.
7 » Vermillon, 1.

B. *Même enveloppe, papier très-fort.*

1 silbergr. Rose pâle, 1.

C. *Enveloppes de moyenne dimension.*

1 silbergr. Rose pâle, 1.
1 » Carmin, 2.
2 » Bleu pâle, 1.
2 » Gros bleu, 1.
2 » Bleu de Prusse, 2.
3 » Jaune orange, 1, 2, 3.
3 » Orange, 1, 2.
4 » Brun, 1, 3.
5 » Lilas, 2.
5 » Mauve, 3.
6 » Vert vif, 2.
7 » Vermillon foncé, 1, 2.

Observations. Nous avons mentionné après chaque couleur et à chaque valeur les numéros trouvés par nous sur des enveloppes entières après le mot *Schilling* et sur la tranche du col. M. Mahé (*Timbrophile* n° 49) a donné une liste de ces chiffres, mais d'après des timbres provenant d'enveloppes coupées.

Pour être exact et vu la rareté de certaines enveloppes entières, nous indiquerons ceux qu'il a donnés et qui ne sont pas compris sur notre liste et ceux que M. Moens veut bien nous transmettre :

1 silbergr. Rose 2, 3, sans chiffre.
1 — Rouge, 1.
5 — Lilas, 3.
6 — Vert, 1.

Émission de 1856.

On donne 1857 comme année de cette émission dont on ignore l'époque précise. Divers motifs, que nous développerons plus loin, nous font considérer la date de 1856 comme plus vraisemblable.

Les timbres de cette émission sont ceux de 1851 quant à la forme, la situation, le dessin et la légende et en plus comprennent le 4 silbergroschen de 1852. La différence essentielle est la suivante :

Impression sur papier uni portant un peu au-dessus du timbre et dans une direction oblique, deux lignes de l'inscription suivante imprimée en gris-noir et plusieurs fois répétée :

Ein (*zwei*, *drei*, *vier*) *silbergroschen post couvert.*

Enveloppes grandes et moyennes portant à la patte divers dessins gaufrés suivant l'époque et toujours gommées dans une étendue de deux centimètres seulement sous l'ornement gaufré.

Valeurs 1, 2, 3, 4 silbergroschen.

Espèces et variétés. Les caractères qui servent à les établir sont :

1° Le *chiffre*, que l'on peut rencontrer sur les plus anciens timbres de cette émission, est l'un de ceux de la série précédente. Il manque dans l'immense majorité des cas.

2° Le *dessin de la patte* qui présente cinq variétés que nous classons dans l'ordre suivant d'apparition :

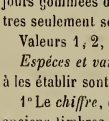

a. Tresse ovale identique avec celle de la patte des enveloppes avec fils oranges.

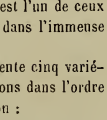

B. Tresse ronde de 18 *mm.* de diamètre, formée de cinq cordons entrelacés, avec un espace *triangulaire* de plus de deux millimètres, à cotes curvilignes au centre, et six autres espaces en forme de losanges, dont trois ont deux millimètres de diamètre transversal, et les trois autres à peine un millimètre et demi.

C. Tresse ronde de 16 *mm.* de diamètre, formée aussi de cinq cordons entrelacés, mais offrant au centre un espace *rond* d'un millimètre 1/2 et les six autres espaces en losanges plus petits que leurs similaires de l'autre tresse. Celle-ci se distingue donc par sa dimension moins grande et par la forme et la petitesse du vide central.



D. Étoile gaufré à six branches dans un cercle de perles, entourée de rayons en creux dont les intervalles semblent former par leur continuité une sorte de tresse.



E. Rosace. C'est la variété qu'on trouve le plus communément.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

8e ÉDITION.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ,

AVEC TEXTE FRANÇAIS ET ANGLAIS,

PAR J.-B. MOENS

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'édition présente contient 537 types de timbres et 77 armoiries de différents pays, entre autres celle de l'Etat d'Orange, tout à fait inédite. Le volume est de 336 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'Album, les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .		fr.	10 »
— — tranches dorées	1 —	. . »	11 »
— — —	2 —	. . »	11 50
Maroquin plein, toutes nuances	2 —	. . »	14 »
— Lavallière et rouge	2 —	. . »	16 »
— intercalés de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées, 2 fermoirs . .		»	22 »
Albums en feuilles ou brochés.		»	8 »

Port à la charge de l'acheteur.

Vient de paraître :

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES

avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché	fr.	3 00
Reliure en pleine toile	»	4 50
Maroquin plein	»	9 00

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS POSTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenu à obtenir la reproduction des nouveaux timbres, vu leur importance et la complication des types. L'émission en a été faite partiellement et l'emploi n'est pas encore général aujourd'hui.

Très-originale est cette série de timbres qui laisse à désirer sous bien des rapports. Elle est beaucoup inférieure à la série précédente, gravée, pensons-nous, par les soins de la *American Bank-Note Company*, — celle-ci sort des ateliers de la *National Bank-Note Company*, — mais elle se distingue par la richesse des couleurs.

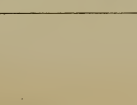



Ce qu'on remarque d'abord, c'est que tous les timbres ont tant bien que mal placé, à la partie inférieure, un gros chiffre représentant la valeur ; le 90 cents seul l'a dans les angles, probablement pour donner un cadre plus grand à l'artiste en reproduisant plus complétement le portrait.

On sait que les timbres de l'émission précédente portaient, depuis quelque temps, une petite grille à relief se distinguant mieux au revers. Cette innovation a été maintenue pour les timbres de



1869 ; mais on se perd encore en conjectures sur l'utilité et la présence de ladite grille dont la di-





mension actuelle est : 9 millimètres carré. Précédemment, elle était plus grande : 13 *centimètres sur* 11 ! dit un journal français. N'est-ce pas beaucoup pour un timbre d'un peu plus de 2 centimètres ?

On prétend que cette grille a pour but d'empêcher le lavage des timbres. Il est possible que tel est le but; mais nous ne voyons pas, pour notre part, en quoi ce relief empêche un lavage. Il n'est d'abord pas assez apparent pour s'apercevoir de sa disparition en cas de fraude. Et serait-il plus apparent qu'il ne faudrait pas délivrer de ces timbres avec et sans cette grille comme nous en avons reçu. Ce relief ne serait-il pas plutôt un contrôle de l'administration des postes, pour empêcher un débit frauduleux de timbres, de la part de l'imprimeur? Nous ne savons, mais dans les deux cas la grille ne saurait mettre obstacle ni au lavage ni à la vente des timbres par l'imprimeur, puisqu'elle n'est pas assez prononcée pour le premier cas et que pour le deuxième la difficulté est facile à surmonter. Conclusion : il valait mieux renoncer à la grille, puisqu'elle est sans utilité.

Le premier des timbres, la plus petite valeur, 1 cent, représente l'effigie de Franklin tournée à gauche dans un cadre très-restreint, trop restreint. En haut, *U. S. postage;* en bas : *one cent*, mots séparés par le chiffre. Ce timbre rappelle assez le 30 cents de l'émission précédente dont il a même la nuance.

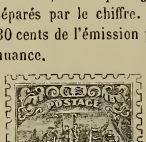

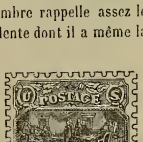

Le deuxième type, le 2 cents, représente un courrier galopant dans la campagne ; sur le porte-manteau on peut lire les deux lettres *U. S.* (*United States*). Au-dessus du courrier : *United States, postage*, sur une draperie. L'encadrement est assez bizarre : il faut savoir se figurer un rideau levé, vous laissant voir un courrier, courant bride abattue dans la campagne.

La troisième valeur, 3 cents, nous montre une locomotive comme nous n'en possédons pas ici. L'encadrement est magnifique, on dirait que la locomotive entre en gare. Les mots *United States* sont placés en cintre, en haut, et le mot *postage*, en-dessous, sur une ligne droite.

Le quatrième timbre, 6 cents, est très-*droole*, dirait M. Machin. Il est à l'effigie de Washington regardant à droite dans un cercle perlé, renfermé lui-même dans un carré; de chaque côté : *United States*; en haut : *postage*, et dans les angles supérieurs : *U. S.* Entre le cadre et le cercle, le fond est composé d'un damier. Ce type est fort mesquin et de très-mauvais goût.





Le 10 cents, c'est une aigle sur un écu. On lit sur cet écu : *United States, postage*, 10 ; une banderole masque la partie inférieure de l'écu et porte la valeur en toutes lettres ; treize étoiles en demi-cercle entourent l'aigle. Ce timbre est un des mieux réussis, à notre avis.

Le 12 cents a les mêmes dispositions que le 3 cents ; seulement, au lieu d'une locomotive, c'est un bâtiment à vapeur ; de chaque côté du cadre sont les lettres gothiques *U. S.*

Les 15 et 24 cents ont été trouvés charmants. Nous n'oserions contrarier ouvertement cette opinion, de crainte d'éveiller certaine susceptibilité trop ombrageuse. Nous dirons, pour ne contrarier personne, que ces timbres sont tout simplement curieux à force d'être bizarres. Mais charmants?... *Oueye ! oueye ! oueye !*

Le 15 cents représente le débarquement de Colomb en Amérique ; — c'est très-gentil de la part des Américains de rappeler ce fait ; — au loin, on

voit la pleine mer. Au-dessus du tableau, qui est bleu, les lettres gothiques *U. S. et postage*; en-dessous, la valeur en toutes lettres.

Avec le 24 cents nous avons la déclaration de l'indépendance des États-Unis dont le chiffre 1776, qui se trouve en-dessous du tableau nous indique la date. Tous ces Messieurs nous paraissent là fort paisibles. Ils ont peut-être leur enthousiasme en dedans, à moins qu'ils ne fassent leur sieste comme beaucoup trop de nos représentants à la Chambre.

Un de nos amis, à qui nous montrions le timbre, croyait voir une école sur ce tableau. Les cinq têtes vénérables — elles doivent être vénérables — devant Washington, il les prenait pour des écoliers allant recevoir leur pensum du professeur et dans le fond, à droite, cette sixième tête, toujours vénérable, également debout, pour un surveillant. Nous lui avons fait remarquer ce trophée d'armes placé entre les deux portes, puis la date 1776 et nous l'avons convaincu facilement qu'il n'avait pas une école sous les yeux.

Le 30 cents, c'est à peu près le 10 cents dont il a été question plus haut. Ici le timbre est en deux couleurs et de chaque côté de l'écu ont été placés des drapeaux. L'aigle, l'écu et une partie de l'inscription sont rouges, le reste bleu. Encore un timbre bien réussi.

L'effigie de Lincoln du 90 cents nous est connue par le 15 cents noir supprimé. L'encadrement est rouge et l'effigie noire.

L'impression de tous ces timbres est sur papier blanc; la piqûre 12.

TRINIDAD.



Le 5 shillings dont nous avons donné la description dans notre dernier numéro et que nous faisons figurer ici, nous est venu piqué 12 1/2. Nous ne pensons pas qu'on ait fait emploi de ce timbre, non dentelé. Il est présumable que les exemplaires qu'on en connaît proviennent d'une rare libéralité des imprimeurs. Nous avons nommé MM. De La Rue.

Un de nos amis dit posséder un timbre bleu, dit à la pointe sèche, sur papier fort, *azuré*. On sait que le timbre ordinaire est sur papier blanc ou mi-blanc mince.

CUBA.

Voici venir des timbres actuels porteurs d'une inscription qui prouve l'absurdité de celui qui l'a fait mettre :

Habilitado	*Autorisé*
por la	*par la*
Nacion.	*Nation.*

Si la poste, qui appartient essentiellement au Gouvernement, délivre des timbres qui ont lieu d'étonner le public, c'est qu'elle y est nécessairement autorisée par le Gouvernement.

A quoi sert alors ce laisser-passer sur quelques timbres? A rien. Si, à faire supposer que les timbres qui n'ont pas la griffe approbative ne sont pas bons.

Nous avons vu avec l'inscription désignée ci-haut et appliquée de bas en haut, en noir :

10 cent de esc. bistre.
20 — — jaune.

Et en plus avec les mêmes mots rassurants, mais frappés obliquement.

10 cent de esc. bistre.

ESPAGNE.

Le *Timbrophile* a annoncé un 12 cuartos 1867, portant frappé obliquement, sur trois lignes en lettres noires, l'inscription :

Habilitado
Por la
Nacion.

Le même journal relate également l'existence d'un 20 cent. de esc. 1867, ayant en noir, de bas en haut, les mots :

Habilitado por
la Junta
Rebolucionaria.

Traduction de notre professeur : *Autorisé par la nation* et *Autorisé par l'Assemblée révolutionnaire.*

URUGUAY.

M. Wonner nous informe qu'il possède un 20 cent provisoire, avec chiffre trois fois répété, au lieu de deux fois. Le troisième chiffre est au milieu de la partie inférieure du timbre.

AUSTRALIE DU SUD.

On nous dit que le 10 pence a fait son apparition avec le nouveau filagramme : Couronne et lettres S. A. Il est piqué.

RUSSIE.



L'enveloppe 3 kop. bleu a fait son temps. C'était le doyen de tous les timbres ou enveloppes en cours. Voici quel est le successeur. Pas fameux, n'est-ce pas? C'est aussi notre avis. Il est imprimé en couleur sur papier blanc et occupe le côté gauche de l'enveloppe :

3 kop., rose-lilas.

L'inscription circulaire signifie : *Poste de la ville; pour lettre* 5 *kop., pour enveloppe* 1 *kop.*

Nous avons décrit, le mois dernier, d'après le *Stamp Collector's Magazine*, un timbre appartenant à une poste locale; le voici. L'inscription russe qui se trouve dans l'ovale, signifie: *poste rurale, commune de Bogorodski.*

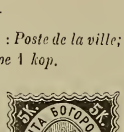

Il paraîtrait qu'en Russie les postes locales ont chacune leur timbre particulier, si nous en croyons ce qu'on nous écrit. A l'appui de cette affirmation on nous communique un deuxième timbre, également de 5 kop., triste pendant du précédent. Il sert à l'usage de la ville de Borowitzk dont le nom, à la partie supérieure du cercle qui entoure les armoiries — de la ville sans doute; — dans la partie inférieure du cercle : *timbre-poste.* La valeur est inscrite en chiffres, dans les angles; l'impression est noire sur blanc uni. Le fond du timbre qui entoure les armoiries, y compris les quatre inscriptions en cintre, est brun-rouge.

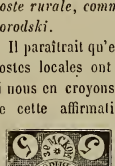

3 kop. noir et brun-rouge.

FRANCE.

On nous signale un timbre de journaux 2 cents, violet, non dentelé.

SAINT-THOMAS LA GUAIRA PORTO CABELLO.



Une Compagnie à vapeur de Curaçao dont on voit ici les initiales de la firme, vient de donner le jour au type ci-contre, dont nous ne connaissons qu'une valeur variant du rose au carmin et au rouge jaunâtre. Sa valeur est 2 reales. Il est imprimé sur papier blanc et piqué 12 1/2 (1).

Disons de suite que ce timbre nous paraît de bon aloi.

Ce n'est pas comme la dernière production parisienne, dont M. N. s'est fait le protecteur un peu trop intéressé. Écoutez le : En voulez-vous cent...., mille? les voilà. Désirez-vous un ballot, des ballots? vous êtes servi. Qui en veut encore?

On n'a jamais pu savoir si c'était des timbres ou des essais. Nous croyons qu'on les vend à la volonté de l'acheteur. Ils sont tour à tour timbres et essais. Il y en a des dentelés et non-dentelés. Le piquage a été fait par un papetier de la rue du Petit Carreau à Paris pour compte de M. N.

ANTIOQUIA.

Les journaux anglais annoncent ensemble une série complète de timbres dont fait usage cet État. Nous espérons en donner prochainement le fac-simile. Le type est aux armoiries si connues de la Nouvelle-Colombie avec l'inscription : *E. S. Antioquia. E. E. U. U. Colombia :*

2 1/2 cent, bleu.
5 — vert pâle.
10 — lilas.
20 — chocolat.
1 peso, rose.

SAINT-VINCENT.

Le 1 sh. ardoise est changé de nuance et n'a plus la même piqûre 15 1/2. Il est d'un bleu sale foncé et piqué 11 1/2.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Les 1 et 7 kreuzer nous sont venus piqués. Reste encore : 2 et 18 kr., 1/4 et 5 grosch.

PAYS-BAS

Le changement de couleur vient d'être apporté au 1 cent. comme nous l'annoncions le mois dernier. Il est imprimé maintenant en vert.

WURTEMBERG.

Le 14 kr. a fait son apparition, *percé.*

(1) On nous apprend que la vapeur Honfleur a succédé au Robert Todd échoué à Saint-Thomas. Notre facsimile est le type usité par la nouvelle compagnie.

LE UN FRANC DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Nous avons vu ces jours-ci, au bureau du matériel de l'administration des postes de Paris, dans la collection de ce bureau, une lettre administrative ou circulaire adressée aux receveurs des postes des départements pour les inviter à renvoyer à Paris celles des figurines à un franc (terme usité à cette époque) dont la couleur d'un rouge pâle se rapprochait trop à la lumière de la nuance des figurines à quarante centimes.

Sur la marge de cette lettre avaient été ménagés deux carrés destinés à recevoir la moitié d'un timbre-poste à un franc, nuance claire (*partie supérieure de l'effigie*) et la moitié d'un timbre de même valeur, mais de nuance plus foncée (*partie inférieure de l'effigie*).

Cette précaution avait pour but d'empêcher l'emploi frauduleux de ces deux parties de figurine en rendant leur rapprochement impossible.

On voit par ce qui précède quelle est la cause de la rareté de ce timbre. C'est à tort que bien des personnes ont prétendu qu'on en avait changé la couleur à cause du danger qu'il y avait à préparer la couleur orange, qui devait contenir beaucoup de mercure et rendre malade les ouvriers. Si cela était, l'impression du quarante centimes n'aurait pas continué à se faire de la même couleur.

A. DE R.

LES TIMBRES DE LA RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.

Cette république est située au sud-est de l'Afrique. La rivière le *Vaal* la sépare de l'État d'Orange : de là, son nom : *Transvaal*, c'est-à-dire au delà du Vaal. Son étendue n'est pas définie; on l'estime à 75,000 milles carrés. Elle fut fondée en 1848, par les Boers, émigrés hollandais du Cap. La ville principale est *Potchefstroom*.

Il n'a pas encore été publié de décret arrêtant qu'il serait émis de timbre-poste. Son adoption est due à l'initiative du directeur des postes qui soumit son projet au président de la République, lequel, à son tour, le présenta au *Volkraad* (Chambre d'État) qui eut le bon esprit d'approuver le projet.

Notre correspondant s'attend à voir paraître le décret aussitôt l'arrivée des timbres. Il nous en promet copie que nous ne manquerons pas de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Les timbres en question ont été confiés, pense notre correspondant, à un graveur du duché de Mecklembourg-Schwérin. Ils sont aux armoiries de la République, dans un ovale, avec drapeaux de chaque côté. L'écu est surmonté d'une aigle aux ailes éployées; il contient, au bas, une charrette; au milieu, une ancre; plus haut, à gauche, un lion; à droite, en face du lion, un chasseur, le fusil épaulé. De chaque côté de l'ovale qui entoure les armoiries, est le chiffre de la valeur dans un petit ovoïde; les angles sont remplis par quelques ornements. En haut du timbre, sur une ligne droite : *Z. A. Republiek* (République de l'Afrique du Sud, son vrai nom); en bas, encore sur une ligne droite, la valeur en toutes lettres : *een penny, drie* ou *zes pence et een shilling*.

Voici maintenant quelles sont les couleurs respectives de ces timbres, formant ensemble les couleurs nationales.

1 penny, vert.
3 — blanc.
6 — bleu.
1 shilling, rouge.

Les retards apportés à l'apparition de ces timbres proviennent de ce que le graveur n'ayant pas cru pouvoir reproduire les armoiries d'une façon convenable, dans un cadre aussi restreint, a cru prudent d'en référer au directeur des postes de Potchefstroom, lequel a insisté pour avoir ses armoiries au grand complet.

A l'heure actuelle, si l'émission n'a pas eu lieu, elle est bien proche. Réjouissons-nous!

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro 77.

PRUSSE (*suite*).

3° La forme de l'enveloppe. Les premières enveloppes offrent la même forme que celles avec fils

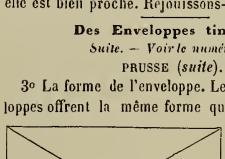

oranges, savoir la première disposition figurée au n° 66 du *Timbre-Poste* et dont la description n'est pas conforme au dessin. C'est la variété A. Les suivantes, au contraire, offrent le type tel qu'il est décrit, et non tel qu'il est figuré. Nous le désignerons par variété B. Nous repro-

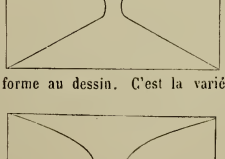

duisons les deux types en priant nos lecteurs de corriger cette erreur qui nous avait échappé dans notre préambule. On verra plus loin que ces deux types en s'unissant à d'autres caractères, servent à former les distinctions des séries successives.

4° Le papier n'offre pas non plus une identité complète, soit de teinte, soit de consistance, mais ces différences seront indiquées à leur place.

Nomenclature.

A. Enveloppes de la première disposition, variété A portant à la patte *une tresse ovale* sur *papier plus ou moins azuré.*

Grand format.

1 silbergroschen Rose, rose lilacé (sans chiffre).

Nous n'avons pas rencontré les 2 et 3 silbergroschen qui ont peut être existé.

Moyen format.

1 silbergr. Rose, rose pâle, rose lilacé (sans chiffre).
2 — Bleu pâle 2.
2 — Bleu 2, 3 et sans chiffre
3 — Jaune pâle, 2
3 — Ocre jaune, 2 et sans chiffre.
4 — Brun, 2.

Observations. Les chiffres portés après chaque couleur sont ceux trouvés sur enveloppes entières. Deux de nos enveloppes du 1 silbergr., une de chaque format, présentent sous le *G* de *Schilling* une petite ligne blanche gaufrée qu'il serait possible de considérer comme 1 à une place différente. Pour être complet nous ajouterons qu'on a signalé les variétés suivantes :

1 silbergr. 1 (M. Moens), 2, 3 (M. Mahé).

Toutes les fois que nous avons rencontré un chiffre sur un timbre d'une enveloppe entière à inscription, nous avons constaté que cette enveloppe portait une tresse ovale à la patte. Sur les nombreuses enveloppes des séries suivantes qu'il nous a été donné d'examiner entières, nous n'avons jamais rencontré de chiffre après le mot *Schilling*. Aussi sommes-nous disposé à considérer comme appartenant à cette série à tresse ovale tous les timbres coupés, portant un chiffre après *Schilling*. Reste la nuance du papier qui n'est pas toujours des plus azurée : nous devons reconnaître que cette teinte n'est appréciable que par comparaison, et il est fort possible qu'elle se soit amoindrie en vieillissant.

Dès à présent nous considérons comme appartenant à cette série à tresse ovale sur papier plus ou moins azuré, tous les timbres avec deux lignes d'inscription portant un chiffre à la tranche ; mais, comme nous l'avons vu, ce ne sont pas les seuls : souvent on ne trouve aucun chiffre.

Nous avons rangé le 4 silbergr. parmi les enveloppes à moyen format. Ce timbre est de la plus grande rareté.

On ne connaît que deux exemplaires coupés. L'un est dans la collection de M. Ph. qui l'a reçue en cet état. L'autre est dans la collection d'un de nos bons amis, qui nous a avoué l'avoir bravement coupé en carré, personne, à l'époque où il l'a reçu, ne pensant encore à garder les enveloppes entières, et avoir jeté le reste de l'enveloppe. Il ne nous a donc pas été possible de connaître le dessin de la patte.

Le format était le moyen ; quant au papier, il a bien une teinte azurée, et la présence du chiffre 2 à la tranche apporte une nouvelle présomption pour la classification de cette enveloppe rarissime. Cette valeur n'a pas continué d'être en usage.

M Rondot (*Magasin pittoresque*) admet des enveloppes de 5, 6 et 7 silbergr. avec deux lignes d'inscription : nous n'en connaissons aucun exemplaire et on ne trouve cette mention dans aucun catalogue.

B. Enveloppes de la première disposition, variété B, portant à la patte une *tresse ronde de* 18 *mm.* sur *papier blanc.*

Grand format.

1 silbergr. Rose foncé.
2 — Bleu pâle, gros bleu.
3 — Jaune vif.

Moyen format.

1 silbergr. Rose foncé, rose lilacé.
2 — Bleu foncé, bleu pâle.
3 — Jaune citron, jaune vif.

Nuances variées, pour chaque couleur.

C. Enveloppes de la première disposition, variété B, portant à la patte une *tresse ronde de* 16 *mm.* seulement sur *papier blanc.*

Moyen format.

1 silbergr. Rose pâle et foncé, carmin, rouge foncé et vif.
2 — Bleu foncé, gros bleu, bleu pâle.
3 — Jaune citron, jaune vif, jaune orange, jaune bistre.

Nuances très-variées.

Il n'existe pas d'enveloppe de grand format avec cette tresse.

D. Enveloppes de la première disposition, variété B, portant à la patte une *étoile* gaufrée.

Grand format.

1 silbergr. Rose foncé, carmin.
2 — Bleu foncé, gros bleu, bleu.
3 — ?

Cette dernière nous est inconnue, ainsi que toutes celles en format moyen.

Les enveloppes avec ce dessin gaufré à la patte étaient restées inconnues jusqu'à ces derniers temps, par suite de la mauvaise habitude des collectionneurs qui coupaient les timbres des enveloppes. En les plaçant avant la série suivante, nous nous basons surtout sur l'analogie des couleurs de la série avec rosace, qui étant restée en service jusqu'à la fin ne peut être que postérieure, à moins qu'on ne suppose que les enveloppes avec étoile n'ont été que le fruit d'un tirage accidentel.

E. Enveloppes de la première disposition, variété B, portant à la patte une *rosace gaufrée*. *Toutes* les enveloppes *anciennes* de cette série sont gommées dans une largeur de deux centimètres sous le gaufrage seulement.

Grand format, *sur papier blanc.*

1 silbergr. Rose vif, rose pâle.
2 — Bleu foncé, gros bleu.
3 — Jaune citron, jaune vif

Moyen format, *sur papier blanc.*

1 silbergr. Rose pâle, rose foncé, carmin.
2 — Bleu foncé, gros bleu, bleu pâle.
3 — Jaune citron, jaune vif, jaune orange.

Moyen format, *sur papier rosé.*

1 silbergr. Rose carmin.
2 » Bleu foncé, gros bleu
3 » Jaune citron, jaune vif.

La nomenclature des enveloppes de cette émission fait ressortir l'existence de deux séries à peu près complétement inconnues. L'une est celle avec étoile; l'autre est celle sur papier azuré avec tresse ovale. On connaissait bien des timbres sur papier azuré, mais on ignorait complétement que ces timbres fussent sur des enveloppes de même forme que celles avec fils et de même dessin gaufré à la patte. Cette similitude est une preuve en faveur de notre classement immédiatement après la série avec fils et avant celles avec tresses rondes. Mais il en ressort un autre enseignement. Nous avons dit qu'on ignorait la date précise de leur émission et qu'on la reportait à 1857, d'après des renseignements recueillis à l'époque. Nous pensons que cette série doit être plus ancienne. En effet, le duché de Mecklembourg-Schwérin, le premier pays allemand après la Prusse qui ait émis des enveloppes timbrées, les fit paraître le 1er juillet 1856.

On sait que les enveloppes parues alors sont celles à deux grosses lignes d'inscription. Or, ces enveloppes portent à la patte la tresse ovale des enveloppes de Prusse avec fils et des enveloppes sur papier azuré, mais la forme est celle de la variété B de la première disposition. Or, ces enveloppes ayant été fabriquées à Berlin établissent une transition entre les enveloppes azurées qui ont une tresse ovale, mais la première disposition variété A, et les enveloppes à grande tresse ronde qui ont la première disposition, variété B. Par conséquent, les enveloppes azurées de Prusse sont plus anciennes et partant antérieures au 1er juillet 1856.

Distinction avec les timbres mobiles. La forme rectangulaire, la dimension et l'impression typographique suffisent pour distinguer les timbres mobiles des séries en usage de 1850 à 1861 sans qu'il soit besoin d'insister.

RÉIMPRESSION.

Les timbres de l'émission de 1850, pour les valeurs de 1, 2 et 3 silbergr., et de 1852 pour celles de 4, 5, 6 et 7 silbergr. ont été réimprimés en 1864. Voici les caractères :

Timbres de 1857. La forme, la situation, le dessin et la légende sont les mêmes. L'impression est sur papier ordinaire plus frais, portant la même inscription sur deux lignes obliques, en gris noir, au dessus du timbre. Les enveloppes sont moyennes et portent toujours à la patte la *rosace* gaufrée. *Le gommage s'étend à la majeure partie du bord libre de la patte* de l'enveloppe.

Espèces et variétés. Nomenclature.

1 silbergr. Rose vif, rose pâle.
2 » Bleu outremer.
3 » Jaune orange foncé.

Il est évident qu'il est très-difficile de distinguer le 1 silb. rose vif et le 3 silb. jaune orange, la couleur seule suffisant pour distinguer le 2 silb. bleu, et qu'il n'y aura que présomption si l'on ne détermine pas l'état de la gomme qui est étendue sur tout le bord libre de la patte de l'enveloppe. C'est là une preuve qu'une bonne réimpression ne doit être qu'un dernier tirage.

Timbres de 1852. La forme, la situation, le des-

sin et la légende sont les mêmes. L'impression est sur papier uni sans fils de soie, et sans légende au-dessus du timbre. Les enveloppes sont moyennes et portent à la patte un fleuron gaufré. Même disposition de la gomme que pour les timbres de 1857.

Espèces et variétés. Nomenclature.

4 silbergr. Brun-bistre, 1.
4 » Brun-rouge, 1.
5 » Lilas, 1.
6 » Vert-jaune 3
6 » Vert pâle 3.
7 » Rouge brique, 3.

Par suite de l'absence de fils, il n'existe aucune difficulté pour distinguer ces enveloppes des anciennes. Notons ici que les réimpressions n'offrent pas de chiffre après le mot *Schilling* sur les valeurs de 1, 2 et 3 silbergr., ce qui augmente encore la difficulté de les distinguer des enveloppes anciennes. Nous avons noté les chiffres trouvés sur les autres valeurs. M. Mahé donne le chiffre 1 pour les 6 et 7. Ni M. Moens ni nous, ne l'avons trouvé tandis que le 7 silb. porte le chiffre 3, qu'il n'a pas indiqué.

ESSAIS.

On ne nous a signalé de cette émission qu'un seul essai qui se trouve dans la collection de M. Ph. C'est un 3 silbergr. à effigie imprimé en brun sur papier blanc et portant sur la tranche du col : *Schilling* 1.

Émission du 1er octobre 1861.

Les timbres mobiles et d'enveloppes de cette émission ont été établis conformément à une lettre de cabinet du 17 février 1861, par laquelle le roi Guillaume Ier a ordonné que les timbres-postes porteraient à l'avenir l'aigle héraldique de Prusse.

Timbres ovales, 19 sur 22 mm., gaufrés en couleur, à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe.

D. Aigle de Prusse dans un cadre ovale, guilloché, portant la légende.



L. *Preussen*, en haut. Valeur en lettres dans le bas, chiffre sur les côtés.

Impression sur papier ordinaire, portant du côté du timbre et suivant une direction oblique, deux lignes imprimées en gris noir d'abord, puis en noir, où se trouve plusieurs fois répétée l'inscription : *Ein* (*zwei, drei*) *silbergroschen post couvert.*

Enveloppes grandes et moyennes portant à la patte un fleuron gaufré (*Dessin E, Timbre-poste n° 77*).

Valeurs, 1, 2 et 3 silbergroschen.

Espèces et variétés. La disposition des deux lignes d'inscription par rapport aux timbres, établit d'abord deux grandes divisions : 1° celle où les lignes sont situées au-dessus du timbre ; 2° celle où le timbre est coupé obliquement par les deux lignes.

A. Timbres *situés au-dessous* des deux lignes d'inscription, en gris noir, puis en noir. 1er octobre 1861.

a. Grand format.

1 silbergr. Rose vif, rose pâle, carmin.
2 » Bleu de Prusse, bleu outremer.
3 » Bistre, bistre brun.

b. Moyen format.

1 silbergr. Rose pâle, rose vif, carmin.
2 » Bleu outremer (nuancé), bleu vif.
3 » Bistre jaunâtre, bistre gris, bistre rougeâtre.

La grande majorité des enveloppes de cette série présente le gommage dans une étendue de deux centimètres seulement sous le fleuron gaufré, et les deux lignes d'inscription sont plutôt grises que noires. Nous avons pourtant sous les yeux plusieurs enveloppes qui présentent la coloration noire des deux lignes d'inscription et le gommage sur la plus grande partie du bord libre de la patte. De plus le papier présente une teinte azurée très-faible. Son - ce des réimpressions, comme on nous les a signalées, ou n'est-ce qu'un dernier tirage, ou bien est-ce un résultat accidentel, car la plupart ont été trouvées dans des paquets d'enveloppes de la série suivante ; la disposition du timbre dans ce cas, par rapport aux deux lignes d'inscription, serait tout à fait fortuite. Nous inclinons vers l'une des deux dernières opinions, et c'est avec cette réserve que nous indiquons ces enveloppes :

c. MOYEN FORMAT, *papier azuré, inscription noire.*

1 silbergr. Rosé, carmin.
2 » Bleu outremer pâle et vif.
3 » Bistre rougeâtre.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

RUSSIE.



Un troisième timbre de poste locale nous est parvenu. Il représente une clef sur laquelle on a fait courir, en divers sens, une banderole formant un grand chiffre 5. Sur ce chiffre est renseignée la valeur : 5 *kop.*, répétée cinq fois; dans les angles et à la partie inférieure de la clef, le chiffre 5, donnant encore le nombre cinq; une inscription russe, en ovale, entoure la clef; elle signifie : *Poste rurale de Schunelbourg.*

Ce timbre est imprimé en noir sur papier vert foncé uni ; il est de fort bon aspect :

5 kop., vert.

Nous avons reçu l'enveloppe 5 kop., dont le dessin a été reproduit le mois dernier, en trois formats différents : grande et moyenne dimension et format en 4; il existe également des 10 k. de ce dernier format.

DANEMARK.

Depuis le 1er juillet courant, le 2 sk., enveloppe, a subi la même modification que le 4 sk. La lettre S, qui suivait le chiffre de la valeur, a donc été supprimée.

2 skilling, bleu pâle.

SERVIE.

Il a été question, il y a quelque temps, d'un 2 pare vert aux armoiries. Un de nos confrères a fait cette réflexion : que c'était probablement un exemplaire du 1 para, dont le chiffre 1 déformé pouvait faire croire à un chiffre 2.

Nous avons vu ce timbre dans la collection de M. A. de R., et nous pouvons certifier qu'il n'y a

pas lieu de croire à un chiffre déformé. Au reste, ce timbre porte PARE et non PARA, ce qui prouve suffisamment que c'est bien un 2 pare et non un 1 para mal fait.

TURQUIE.

La compagnie *T. B. Morton*, de Constantinople, se sert, depuis le commencement de juin dernier, du timbre ci-contre pour l'envoi des lettres et journaux



envoyés par ses bateaux à vapeur. Un timbre rose est usité pour les lettres; des bleu et jaune pour les journaux de n'importe quel poids. La valeur du premier timbre est de 1 piastre; celle des deux autres de 20 paras. Il y a deux impressions différentes de chacun de ces timbres :

20 paras,	bleu sur bleu.	
20 —	rouge —	—
20 —	vert	— jaune.
20 —	rouge —	—
1 piastre,	bleu	— rose.
1 —	rouge —	—

Avant l'adoption de cette nouvelle mesure, la Compagnie marquait à la plume, sur toutes les lettres ou journaux, le mot *franco*, ce qui ne laissait pas que d'être fort long et ennuyeux.

PRUSSE.

On nous signale l'existence d'une enveloppe de grand format 2 sgr., appartenant à la deuxième série, celle avec tresse ovale à la patte (dessin A, *Timbre-Poste*, n° 77) dont on ne connaissait que le 1 sgr.

LUBECK.

Certaines enveloppes de la deuxième série présentent quelques variétés importantes, dignes d'être signalées : les 2 et 4 sch. ont été imprimées, en principe, avec l'inscription transversale portant le mot *Schilling* sans e finale, contrairement aux impressions suivantes. Celles-ci ont le papier très légèrement azuré et le 4 sch. est d'une nuance brun-jaunâtre au lieu de bistre pâle.

INDES ANGLAISES.

Nous avons vu le 6 an. 8 pies avec le mot *service*, en grandes lettres.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

On nous a remis des 3 centes. piqués.

PÉROU.

On dit que le 1 dinero vert est piqué.

BRÊME.

Nous venons de faire une petite découverte : il y a trois types du 3 grote et deux types du 5 grote. Ils sont placés côte à côte sur une ligne horizontale. Les feuilles contiennent 10 rangées de 12 timbres; les trois types du 3 grote sont répétés quatre fois sur chaque ligne et ceux du 5 grote six fois, de façon à ce que chaque ligne verticale porte le même type. Quand on a trois timbres réunis du 3 grote ou deux du 5 grote, on a toutes les variétés.

Celles du 3 grote se distinguent par les différences qu'il y a dans la couronne, les inscriptions et surtout par le dessin qui se rapproche plus ou moins de la couronne; quant au 5 grote, il suffit de compter les lignes verticales de l'écu : il y en a 11 au 1er type, en ne comptant pas celle qui touche le côté gauche de l'écu et 12 au 2e type, dont le côté droit porte deux lignes très-rapprochées.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.



L'administration des postes de Berlin voulant récompenser le zèle de cet intelligent ouvrier qui avait été chargé du travail si difficile des enveloppes sur-timbrées, l'a maintenu en fonctions en le nommant : lécheur à vie.

Voici quel est le nouveau travail de cet ouvrier : Appliquer un timbre adhésif de 1 groschen piqué, à l'angle droit supérieur d'enveloppes papier blanc vergé ou légèrement azuré, ayant à la patte le fleuron que nous reproduisons. Ces enveloppes ne se délivrent jusqu'ici que dans certaines petites localités, au prix de 13 pfennige. Nous ne savons si elles sont destinées à être généralement employées.

La coupe de l'enveloppe est semblable au 2e des-

sin que nous avons reproduit, le mois dernier, page 45.

AÇORES.

Nous avons vu le 10 reis, non dentelé, timbre qu'on ne connaissait que piqué. Sa nuance est d'un jaune pâle.

10 reis, jaune pâle.

TERRE-NEUVE.

On nous a montré le 8 pence carmin, que l'émission de 1866 n'a pas permis de mettre en usage, le 8 pence vermillon l'étant encore à cette époque.

Les Timbres-poste de l'Hôtel des Monnaies de Paris.

Le *Figaro*, toujours bien renseigné, a annoncé il n'y a pas longtemps que M. le Président de la Commission des monnaies et médailles avait installé à la Monnaie de Paris, une collection de timbres-poste comme il n'y en a pas de semblable..... « la plus complète qui ait jamais existé » a dit notre grand confrère. Pas d'ambiguïté dans cette annonce : c'est clair, concis, précis, mais rien n'est moins vrai.

Nous en revenons, de la Monnaie de Paris, où nous étions allé, croyant voir des merveilles, mais quelle désillusion nous y attendait! Au lieu d'une collection sans rivale, on nous mit en présence de quelques malheureux timbres collés en plein sur carton blanc, dans de longs cadres exposés au soleil et placés dans un tout petit cabinet. Il y a huit tableaux dont deux carrés pour les timbres de la France et de l'Angleterre. Ces derniers, les plus rapprochés de la fenêtre, sont recouverts d'une toile verte, ce qui n'a pas empêché maître Phebus d'aller caresser de ses rayons brûlants les augustes visages de Leurs Majestés Victoria et Napoléon III, fort défraîchis aujourd'hui. Avis au *conservateur* des collections.

La fantaisie seule a présidé à l'arrangement de la collection. Ainsi le premier tableau contient une partie de l'Allemagne ; les deuxième et troisième, quelques colonies anglaises *par ordre alphabétique* (?) ; le quatrième, l'Espagne, l'Italie, la Turquie, la Grèce ; le cinquième, quelques pays d'Amérique ; le sixième, les pays du nord de l'Europe, les Pays-Bas et colonies, la Belgique et une partie de l'Allemagne ; le septième, la Grande-Bretagne et les Indes, et le huitième tableau, la France.

Quant à la collection elle-même il est aisé de voir qu'elle est formée à peu de frais et ne provient que d'échanges faits avec divers États, auxquels la direction du Musée a sans doute fait parvenir une série des timbres français ; plusieurs des timbres portent même le mot *specimen*, appliqué très-souvent par l'envoyeur en pareille circonstance.

C'est en vain qu'on rechercherait au musée *un seul* timbre rare. Il n'y a qu'une faible partie des timbres en cours ; quelques timbres périmés que tout le monde possède, mais qui sont ici réimprimés.— C'est tout un, nous a-t-on dit au Musée ;— et point d'enveloppes — cela prend trop de place, paraît-il. Il va sans dire qu'en collant les timbres en plein on n'a pas voulu faire la distinction des papiers et filagrammes et encore moins celle des timbres dentelés et non dentelés. Cependant, il faut le reconnaître, lorsque la direction a obtenu des timbres dentelés et non dentelés, témoin ceux du Piémont 1853-63 et Belgique 1850, elle les a exposés tout aussi bien que les timbres de certains pays qui figurent en double ou quadruple exemplaire, nous n'avons pu deviner pourquoi.

Est-il bien digne d'un pays comme la France, d'exposer au public, comme curiosité, une collection qui n'a absolument rien de curieux. Et en supposant qu'elle eût quelque intérêt pour la direction, n'eût-il pas été préférable de prendre préalablement l'avis de quelques personnes compétentes pour ne pas commettre les grosses bévues que nous voyons? Quand on a la prétention de vouloir instruire le public, il faut ne pas s'exposer à paraître plus ignorant que lui.

Que remarquons-nous, d'abord : des émissions supprimées considérées comme actuelles et des émissions actuelles regardées comme anciennes (voir Malacca) ; des timbres fiscaux d'un gouvernement déchu, placés dans la série des timbres du gouvernement qui lui a succédé (les 6 et 9 cents Parme, intercalés parmi les timbres du Gouvernement provisoire), des erreurs de date à foison et enfin, erreur capitale : prétendre que le Danemark se sert de timbres en *cents*, lorsqu'il est au su de tout le monde que le système décimal n'y est pas en vigueur. Que dirait-on de celui qui rechercherait un franc de Cléopâtre?.....

Le timbre auquel nous faisons allusion est le

3 cents des Antilles danoises, placé au milieu des timbres danois.

Voici, le plus brièvement que possible, ce que contient cette collection, qui fait l'admiration du *Figaro*. On verra s'il y a de quoi.

Disons d'abord que contrairement au système généralement suivi jusqu'ici, c'est la plus forte valeur qui, dans l'arrangement a le pas au Musée, sur les autres timbres.

Premier tableau.

Allemagne, Confédération du Nord. La série des timbres en kreuzer et groschen, percés.

Tour et Taxis, Nord et Sud. Une série des timbres percés sauf les 5 et 10 sgr. et 15 et 30 kr. non dentelés. Ces derniers émis en 1866 au lieu de 1859.

Prusse. Tous les timbres. La première émission réimprimée; la deuxième en partie. Les timbres à l'aigle sont annoncés émis en 1865 au lieu de 1861.

Bavière. Complet, sauf le chiffre-taxe qui manque.

Bade. Très-incomplet; les timbres 1851-57 sont réimprimés.

Wurtemberg. Première, deuxième et troisième émissions réimprimées; ces deux dernières même incomplètes; puis les trois timbres percés et ensuite le 18 kr. bleu piqué.

Autriche et Lombardie. Les trois premières émissions réimprimées ainsi que les timbres des journaux; les émissions de 1863 et 1867 complètes.

Deuxième tableau.

Australie du Sud. Les huit valeurs en cours; percés.

Australie occidentale. Pour cette colonie anglaise seule, la date d'émission est marquée. Mais comment!

1855-61. 1 sh. (ovale); 4 p. (octog.); 4 p. bleu (obl.); 2 p. orange (obl.); 6 p. brun violet; 4 p. vermillon; 2 p. bleu; 1 p. rouge.

Le mélange est-il heureux?

1865. 1 sh. vert; 6 p. violet; 4 p. rose; 2 p. jaune; 1 p. bistre.

Bahamas, Barbade, Bermudes. Les timbres en cours, c'est-à-dire quatre pour le premier pays, cinq pour le deuxième, et quatre pour le troisième.

Nouveau-Brunswick. Les six derniers timbres émis.

Canada. Les six timbres en *cents* supprimés et ceux en usage.

Cap. Les quatre timbres en cours.

Ceylan. Les douze différentes valeurs en usage, mais en émissions variées. Le 6 p. est en double.

Colombie. 3 p. et 2 cents.

Nouvelle-Écosse. Les six derniers timbres émis.

Nouvelle-Galles. Toutes les valeurs en cours, soit dix timbres.

Grenade. 6 p. et 1 p.

Guyane. Les deux réimpressions de 1850 et les huit valeurs en usage, plus le 1 cent rose *réimprimé*.

Heligoland, Honduras et *Jamaïque.* Les émissions actuelles.

Malacca. Les timbres provisoires et actuels dans l'ordre que nous avons dit.

Malte. 1/2 p.

Troisième tableau.

Maurice, Natal, Prince-Édouard, Queensland, Saint-Vincent, Sainte-Hélène, Sainte-Lucie, Sierra-Leone. Toutes les valeurs en usage.

Tasmanie. Les deux premiers timbres 1853 oblitérés; puis ceux employés aujourd'hui. Le 1 p. carmin de 1868 est donné comme étant de 1858.

Terre-Neuve. 1 sh. carmin; 8 p. vermillon; 6 1/2 et 6 p. carmin; 5 p. brun; 4 p. carmin; 3 p. vert; 2 p. carmin; 1 p. brun.

Trinité. 1 sh.; 6 p.; 4 p.; rouge sans valeur; rouge dit invisible, placé comme s'il était encore en circulation.

Vierges. 1 sh.; 6 p.; 1 p.

Vancouver. 10 et 5 cents; 2 1/2 pence. Quoique n'appartenant pas exclusivement à cette colonie, le 2 1/2 p. de Colombie et Vancouver y est considéré comme tel et *postérieur* aux deux premiers timbres.

Victoria. Ici règne un joli gâchis. 2 sh. bleu sur vert; 2 sh. vert; 6 p. noir (gros chiffres); 4 p. rose (chiffres latéraux); 8 p.; 4 p.; 2 p.; 1 p. actuels.

5 sh. bleu sur jaune; 5 sh. bleu sur blanc; 10 p.; 6 p.; 3 p. actuels.

Le classement est-il assez bien fait?

Nouvelle-Zélande. Après avoir suivi l'ordre alphabétique jusqu'ici, voici la Nouvelle-Zélande, qu'on avait sans doute oubliée. Il y a les six valeurs connues et piquées.

Quatrième tableau.

Espagne. 1855-60. La date n'est pas compromet-

tante; elle permet de mêler les émissions qu'on n'a pu sans doute distinguer. Voici comment elles se trouvent :

1856. 2 reales; 1857, 2 reales; 1857, 1 real; 1 real, 4 cuartos, tous annulés.

1860. 2 et 1 real; 4 cuartos annulés.

1863 (au lieu de 1862). 2 et 1 real; 19, 12, 4, 2 cuartos.

1864. La séric complète.

1865. Id. non dentelé, sauf le 4 c. qui est piqué.

1866. La série des sept timbres.

1868 (au lieu de 1867). Toute la série, sauf les 2 et 4 cuartos.

Espagne, Antilles. Les séries des timbres 1866, 1867 et 1868.

Philippines. 1864. 2; 1; 1/2; 1/4 real. Un collectionneur de première année ne commettrait pas une semblable boulette et placerait ces timbres avec ceux des *Antilles espagnoles*. M. Dumas ignore peut-être qu'en 1864 on employait aux îles Philippines les timbres 3 1/8, 6 2/8, 12 4/8 et 25 cent.

Portugal. Les premiers timbres de Dona Maria sont réimprimés. Il y a une série des quatre valeurs des timbres Don Pedro et Don Luis, et de l'émission 1866 les huit valeurs dont les 5, 10, 25 et 120 reis piqués.

Confédération Helvétique. Les deux émissions 1854 et 1862-67 sont complètes, sauf les 25 rap. vert et 30 rap. vermillon qui manquent.

Italie, Sardaigne. Tous les timbres de 1855 à ce jour, sauf les 5, 10 cent. et 3 lire 1863 piqués, et les segnatassa qui brillent par leur absence.

Parme. 1858 au lieu de 1857. Les trois timbres, *duc di Parma;* les valeurs du gouvernement provisoire, plus les 6 et 9 cent. classés comme nous avons dit.

Modène. 1852 au lieu de 1854. Tous les timbres, sauf les 9 cent. et 10 cent. tassa gazzette.

1859, les cinq valeurs.

Romagnes, Naples, Sicile. Tous.

États-Pontificaux. Une série 1852 et une des timbres actuels, non dentelés.

Turquie. Les timbres et chiffres-taxe 1865.

Grèce. Tous.

Cinquième tableau.

États-Unis. Les deux séries des timbres 1857-1860 et 1861-66; cette dernière série avec le mot : *spécimen.*

Costa Rica et *Salvador.* Tous.

Nouvelle-Grenade. La série de 1860 est portée comme étant de 1859, dont il n'y pas un seul exemplaire.

Nouvelle-Colombie. 1865-67. 10; 5; 1 peso; 50, 20, 10, 5 et 1 cent.; 2 1/2 cent; 25 cents bleu, *Sobre porte* et les deux timbres 5 cents A et R.

Équateur. 4 reales; 1 real vert; 1/2 real bleu.

Vénézuela. 1858 au lieu de 1859. 2; 1; 1/2 real.

1860 — 1861. 1; 1/2; 1/4 cent.

1862 — 1863. 2; 1; 1/2 real.

1864 — 1866. 2; 1; 1/2 real.

Timbres pour la Guaira. 1864. 4; 3; 2; 1; 1/2 c.

— — *Variétés.* Pourquoi une émission devient-elle maintenant variété?

2 reales vert; 1/2 real rouge, 1er type.

Variété (on y tient). 2 reales vert; 1/2 real rose, 2e type.

2 reales jaune; 1/2 real bleu, 1er type.

Brésil. 1843, la série.

1844. 90; 60; 30 reis.

1850. 600; 300; 180; 90; 60; 30; 20 reis.

1854. 30; 10 reis bleu.

1861. 430; 280 reis.

1866. La série actuelle.

Chili. 9 timbres pour les 2 émissions.

Argentine. M. Dumas a fait une distinction entre les timbres de la Nouvelle-Grenade et ceux de la Nouvelle-Colombie; ici, tous les timbres appartiennent à la *République Argentine*, quoiqu'on puisse lire sur les premiers timbres qu'ils sont de la *Conféd. Argentine.*

1858-61. 15; 10; 5 cent.

Armoiries, date inconnue. 15; 10; 5 cent.

1864. 15; 10; 5 cent.

Pérou. 1858 et 1862. 4 timbres en tout.

1864! 1 dinero vert qui nous est arrivé il n'y a pas bien longtemps.

1866-67. La série actuelle.

6e Tableau.

Russie. D'abord le timbre du Levant 6 kop. en double exemplaire (??)

1866. Les timbres en cours.

Finlande. 1866. Les 5 timbres.

Danemark. Sans date : 4 et 2 sk. de la 1re émis-

sion en double exemplaire, pour étaler sans doute la prodigalité de cet État.

3 cents!!! *fond pointillé* 16; 8; 4; 2 sk.

1864-68. 16; 4; 3; 2 sk.

Suède. 1855. La série entière et le localbrief, *réimprimés.*

1858. 50; 30; 24; 12; 9; 5 öre.

1866. 20; 17; 3 öre. Ce dernier a été émis en 1863 et non en 1866.

Norwége. 1858 et 1863 complets.

Sans date, considérés sans doute comme variétés. 8; 4; 3; 2; 1 sk. valeur répétée.

Pays-Bas. 1853 et 1854. Les séries en double exemplaire.

1867. La série actuelle ; manque les journaux.

Indes néerlandaises. 1864. 10 cent, en double exemplaire.

Belgique. 1849. 20 et 10 cent. *réimprimés.*

1850. 40; 20; 10; 1 cent. non dentelés.

40; 20; 10; 1 cent. piqués.

1 fr.; 40; 30; 20; 10; 5; 2; 1 cent. actuels.

Hambourg. 1859. La série non dentelés.

1864. Tous les timbres piqués, sauf les 9 et 7 sch jaune qui manquent.

1 1/4 et 1 1/2 sch. à relief.

Brême. 1861-67. 10; 7; 5 grote; 5 sgr; 3; 2 grote; piqués.

Lubeck. 1863. Les 7 timbres.

Hanovre 1861-65. 3; 2; 1 gr. *effigie*; 1/2 gr. (cor) 3 pf vert; percés.

Brunswick. 1857. 4/4 gg.

1865. 3; 2; 1; gr. 1/2 gr.vert. (obl.) 1/3 gr. Les derniers en usage.

Meck.-Schwérin. 1864. 5; 3; 2 sch; percés.

Meck.-Strélitz et Oldenbourg. Les derniers timbres parus.

Sch.-Holstein. 1865. 1/2 scb. rose.

Schleswig. 1865. 4; 2; 1 1/4; 1/2 sch.

Holstein. 2 sch. bleu; 1 1/3 sch. rose.

7e Tableau.

Grande-Bretagne. Les 10 timbres.

Indes anglaises. Postes. 8 an.; 6 an. 8 p.; 4 an. (oct) 2; 1; 1/2 anna; 8 pies.

Service (avec grandes lettres) 8 an. (2e type); 6 an. 8 p.; 4 an. (oct.); 2; 1; 1/2 anna.

Reçu. 1 et 1/2 anna.

Douane. 1 anna.

Télégraphe. 50; 25; 10; 5; 2 rup. 8 an,; 1 rup.; 8 an.; 4 annas.

Effet de commerce. 16 timbres depuis 24 rupees à 1 anna.

Transfert. 15 timbres depuis 20 rupees à 1 anna.

Papiers étrangers. 26 timbres depuis 100 rupees à 1 anna.

8e Tableau.

France. Quatre exemplaires des timbres suivants :

République. 20 cent. noir ; 1 franc ; 40 ; 20 bleu; 25 bleu; 15; 10 cent. *réimprimés.*

Présidence. 25 et 10 cent. *réimprimés.*

Empire. 1 franc, *réimp.*; 80 carmin; 80 rose; 40; 25 *réimp.*; 20; 10; 5; 1 cent, non dentelés.

80; 40; 30; 20; 10; 4; 2; tête laurée.

Colonies françaises. 80; 40; 20; 10; 5 et 1 cent.

Timbres mobiles. 25 timbres de 10 francs à 5 cent.

Télégraphe. 2 fr.; 1 fr.; 50 cent.; 25 cent.

Et c'est tout.

Il est pour nous un fait certain, c'est que la personne chargée de l'arrangement de la collection n'a que de très-faibles notions en timbrophilie. Il est très-possible et nous aimons à croire qu'elle a la volonté de bien faire; que son travail lui a causé bien des peines et ennuis; mais ce sont là peines perdues, rien n'étant fait. Car il faut bien que nous le constations, aucun ordre général n'a été suivi : d'une part, nous voyons admettre les timbres dentelés et non dentelés du Piémont, Belgique, Hambourg; d'autre part, nous remarquons que ces variétés encore en usage manquent totalement pour la France. On élimine les enveloppes parce qu'elles tiennent trop de place ; on recueille sans raison certains timbres en double et quadruple exemplaire et l'on encombre inutilement les cadres, de timbres de commerce, douane, reçu, etc., etc., des Indes et de la France qui ne font pas partie du tout de la collection timbro-postale.

A propos de la France, n'est-il pas réellement fâcheux de voir que tous les anciens timbres ne sont que des réimpressions? Et que vient faire dans la série des timbres de la république le 20 cent. *bleu* qui n'a jamais existé, jamais été décrété?

L'exposition des timbres classés d'une façon définitive dans des cadres comme l'est celle du musée de Paris, n'est pas chose possible et il suffira de quelques émissions ou acquisitions nouvelles pour

dérouter tout-à-fait M. Dumas, s'il a le désir de continuer la collection.

Nous ne voyons qu'un seul moyen praticable pour parvenir au but qu'il veut atteindre, c'est le classement des timbres placés sur charnières, avec toutes leurs indications sur feuilles volantes exposées dans des vitrines. On nous objectera peut-être que dans de semblables conditions la collection prendrait des proportions énormes. Nous le savons fort bien. Mais si l'on consacre plusieurs salles à l'exposition des monnaies et médailles, il nous semble qu'on peut en faire autant pour les timbres-poste, les deux collections étant sœurs.

VANDEN SLAGMOLDER.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro 78.

PRUSSE (*suite*).

B. Timbres *traversés* par deux lignes d'inscription noire. Avril 1863.

a. Grand format.

1 silbergr. rose vif.
2 » Bleu outremer.
3 » Bistre jaunâtre.

b. Moyen format.

1 silbergr. Rose pâle, rose vif.
2 » Bleu outremer pâle et foncé.
3 » Bistre jaunâtre, bistre gris, bistre rougeâtre.

c. Variété avec faute. Timbres traversés par les deux lignes d'inscription, gaufrés en blanc sans couleur (faute dans la fabrication).

1 silbergroschen.
2 »
3 »

d. Mêmes timbres, mais avec la couleur au revers du timbre dans l'enveloppe (Collection Ph.)

1 silbergr. Rose.
2 » Bleu.

C. Mêmes timbres qu'en B, sur papier légèrement azuré.

a. Moyen format.

1 silbergr. Carmin foncé, rose foncé.
2 » Bleu outremer nuancé.
3 » Bistre rougeâtre, bistre brun.

b. Variétés avec faute. Timbres situés *au-dessus* des deux lignes d'inscription.

1 silbergr. ?
2 » Bleu outremer.
3 » Bistre brun

c. Curiosité. Enveloppe avec gaufrage de la patte reproduit au-dessous du timbre.

1 silbergr. Carmin foncé.

Distinction avec les timbres mobiles. Les timbres mobiles de 1, 2 et 3 silbergroschen présentent une identité complète avec ceux des enveloppes : mêmes dessin, légende et couleurs; mais la séparation des timbres en feuilles a été effectuée à l'aide du perçage en ligne. De plus, on ne voit pas de timbres avec deux lignes d'inscription, soit au-dessus, soit en travers du timbre. Ces dernières, lorsqu'on les trouve, annoncent que les timbres proviennent d'enveloppes coupées.

Ces timbres ont été en usage jusqu'à la fin de 1867. Nous parlerons plus loin du complément de la série.

ESSAIS.

On connaît un essai de 3 silbergr. imprimé en couleur or sur papier ordinaire. Si l'absence des lignes de perçage porte à le ranger de préférence dans les essais d'enveloppes, les autres essais connus étant circonscrits par ces lignes, il faut avouer pourtant qu'il ne porte pas les deux lignes d'inscription. Du reste, le timbre étant le même pour les deux emplois, la confusion est sans inconvénient.

On nous signale dans la collection de M. Ph., une série d'enveloppes de moyen format portant la rosace, timbrées à l'aigle avec les inscriptions noires et marquées au crayon rouge pour les couleurs et valeurs définitives.

1 silbergr., rose, bleu terne, brun jaune et lilas foncé.

Émission du 1er juillet 1867.

Cette émission comprend des enveloppes en deux sortes de valeurs : 1° Celles où la valeur est exprimée en *pfenninge*, complément de la série en silbergroschen de 1861-1863; 2° celles où la valeur est exprimée en *kreuzer* et destinée, après la suppression de l'office Tour et Taxis, aux pays faisant usage de cette monnaie.

Série en pfenninge.

Timbres octogones 20-23 mill. gaufrés sur couleur à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe.

D. Le même que celles des valeurs similaires en timbres mobiles, ayant le cadre extérieur octogone, le reste du timbre étant identique aux plus hautes valeurs.

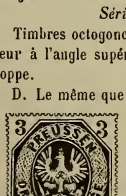

L. Le même que pour les 1, 2 et 3 silbergr. On trouve en plus aux quatre angles le chiffre de

la valeur, comme aux timbres mobiles, et non sur les côtés comme aux valeurs les plus élevées.

Impression sur papier ordinaire légèrement azuré portant en travers du timbre deux lignes d'inscription noire où se trouve répétée la légende :

Ein viertel (1) (*ein halber*) *silbergroschen post couvert.*

Valeurs : 3 et 6 pfennige.

NOMENCLATURE.

3 pfennige, violet foncé, violet pâle.
6 — vermillon vif et pâle, orange

VARIÉTÉ.

6 pfennige, vermillon (sans le gaufrage).

Distinction avec les timbres mobiles. L'identité est complète sauf sur les deux points suivants : 1° double ligne d'inscription en travers du timbre pour les enveloppes ; 2° emploi du perçage pour les timbres mobiles.

Série en kreuzer.

La suppression moyennant indemnité du privilége du prince de Tour et Taxis de transporter les dépêches dans toute l'Allemagne, et la réunion à la Prusse de quelques États qui faisaient usage de la série en kreuzer de cet Office ont nécessité cette nouvelle émission qui a existé quelquefois concurremment avec celle de 1861-1863 et son complément.

Timbres octogones, gaufrés en couleur, à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe.

D. Aigle de Prusse dans un cercle continu, avec deux appendices rectangulaires latéraux, le reste de l'espace au-dessus et au-dessous étant guilloché et portant la légende.



L. En haut : *Preussen* : dans les deux appendices latéraux le chiffre de la valeur ; en bas : *Kreuzer.*

Impression sur papier ordinaire, légèrement azuré, portant à la place du timbre et le coupant obliquement, deux lignes imprimées en noir de l'inscription suivante :

Ein (*zwei, drei, sechs, neun*) *kreuzer post couvert*, plusieurs fois répétée.

(1) Le quart du silbergroschen est l'équivalent de 3 pfennige, et le demi-silberg. de 6 pfennige.

Enveloppes moyennes, portant à la patte un fleuron gaufré. (Dessin E, *Timbre-Poste*, n° 77.)

Valeurs : 1, 2, 3, 6 et 9 kreuzer.

Espèces et variétés. Nomenclature.

1 kreuzer, vert pâle, vert jaune, vert vif, vert foncé.
2 — vermillon vif et pâle.
3 — rose pâle, rose foncé, rose lie de vin.
6 — bleu outremer nuancé.
9 — bistre brun, bistre rouge.

Distinction avec les timbres mobiles. Les timbres mobiles de la même émission sont identiques de dessin, mais sont percés en ligne et ne sont pas traversés par les deux lignes d'inscription, comme ceux des enveloppes.

Cette série a été supprimée en même temps que les enveloppes de la série prussienne en silbergroschen et pfennige pour être remplacée par l'émission commune à toute la confédération de l'Allemagne du Nord, principalement par l'enveloppe en kreuzer.

Terminons ce qui concerne la Prusse par l'histoire de quelques ENVELOPPES DE FRANCHISE. Nous parlerons dans cet article des divers *feld post brief* de 1866, de l'*enveloppe de la Société nationale des Invalides* et de celle de la *Représentation nationale.*

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

8e ÉDITION.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ,

AVEC TEXTE FRANÇAIS ET ANGLAIS,

PAR J.-B. MOENS

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'édition présente contient 537 types de timbres et 77 armoiries de différents pays, entre autres celle de l'État d'Orange, tout à fait inédite. Le volume est de 356 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'Album, les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .			fr.	10 »
— — tranches dorées	1	—	. . »	11 »
— — —	2	—	. . »	11 50
Maroquin plein, toutes nuances	2	—	. . »	14 »
— Lavallière et rouge	2	—	. . »	16 »
— intercalées de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées, 2 fermoirs . .			»	22 »
Albums en feuilles ou brochés.			»	8 »

Port à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SDÉDE et TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

SERVIE.

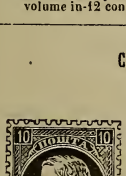

Le émission de timbres que nous avons annoncée il y a quelques mois est un fait accompli. Il y a huit valeurs appartenant toutes au même type que voici. L'effigie représente le jeune prince Obrenovicht IV, tourné vers la gauche, dans un cercle ; en haut : *poste ;* en bas : *para*.

La valeur est indiquée dans les angles, en chiffres.

Imprimés sur papier blanc, ces timbres sont piqués 12.

1 para jaune serin.
10 — brun.
15 — orange.
20 — bleu.
25 — carmin.
35 — vert pâle.
40 — mauve vif.
50 — vert foncé.

ANGOLA.

Le Portugal songe à ses colonies. On vient d'envoyer à Angola toute une série de timbres. Mêmes valeurs et nuances que celles employées par la métropole. Le type représente une couronne dans un rectangle plus haut que large ; le fond est composé de lignes ondulées ; de chaque côté, une grecque ; dans les quatre angles, le chiffre de la valeur ; en haut : *Angola ;* en bas : un chiffre suivi de *reis*. Ces timbres ne sont pas dentelés. Nous comptons en donner le fac-simile le mois prochain.

AUSTRALIE DU SUD.

Le *Timbrophile* signale, sans indiquer le filagramme, un 10 pence, piqué 12 horizontalement et percé en lignes verticalement.

10 pence, jaune d'or.

Le même, annonce :

4 pence, violet, piqué 14.

RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.



Le *Briefmarken-Sammler*, qui aime assez de puiser ailleurs ses renseignements sans en jamais citer la source, donne le fac-simile ci-contre comme étant la reproduction du type émis. Il y aurait donc eu modification dans le dessin que nous avons décrit dans notre n° 78; la devise nationale a été ajoutée : *Eendragt maakt magt*, ce qui veut dire : L'union fait la force.

Nous espérons que le timbre vaudra mieux que la reproduction, car il faut énormément de bonne volonté pour reconnaître une aigle au-dessus de l'écu.

C'est à l'obligeance de M. G. Léglise que nous devons le document suivant, en date d'avril 1869 et extrait du *Staats-Courant*, journal imprimé à Prétoria.

Art. 72. Le jour de la mise en circulation des timbres poste sera fixé par SON EXCELLENCE (!) le président de l'État.

73. Le trésorier général doit fournir à la demande du directeur général des postes la quantité de timbres que celui-ci jugera nécessaire.

74. Le trésorier général doit tenir un livre spécial de tous les timbres disponibles ainsi que de ceux déjà distribués.

75. Défense est faite au trésorier général de remettre des timbres-poste à d'autres qu'au directeur général des postes sur la demande écrite de celui-ci. Il ne pourra utiliser d'autres timbres que ceux reçus d'un directeur des postes (?); la contravention à ce règlement sera punie comme attentat de vol à la propriété du pays.

76. Le directeur général des postes se chargera de fournir de timbres tous les différents bureaux de poste; il les débitera pour la valeur remise.

77. Le directeur général des postes tiendra note des timbres qu'il aura reçus, ainsi que de ceux qu'il aura débités: il donnera en les recevant une quittance au trésorier général et mettra sa responsabilité à couvert, en recevant lui-même quittance de chaque maître de poste à qui il en aura fourni.

78. Les timbres-poste porteront les armoiries de la république de l'Afrique du Sud, avec inscription et valeur à décider par le président de l'État.

79. Il y aura trois sortes de timbres-poste, savoir : 1 shilling ; 6 pence ; 1 penny.

80. Chaque sorte de ces timbres sera imprimée d'une couleur différente, selon décision du président de l'État.

81. Ils serviront pour acquitter par anticipation le port des lettres, journaux, livres et paquets.

82. Les timbres-poste seront collés *sur* l'adresse des lettres, journaux, etc. (C'est sans doute du côté de l'adresse qu'on veut dire.)

83. On pourra appliquer plus d'un timbre-poste sur les lettres, journaux, etc., pour compléter la taxe à percevoir.

84. Chaque timbre-poste ne pourra servir qu'une seule fois; les timbres employés seront annulés de la manière qu'il sera jugé préférable par le directeur général des postes.

85. Les lettres, journaux, etc., qu'on trouvera munis de timbres-poste qui auraient déjà servi, qui seraient falsifiés ou couvert d'écriture ou d'impression seront considérés comme n'ayant pas payé le port.

Si cependant l'état extérieur de pareils timbres faisait supposer une fraude, il sera statué selon le règlement de l'art. 87 mentionné ci-après.

86. La valeur d'un ou de plusieurs timbres-poste affranchissant lettres ou journaux, devra être égale à la valeur en argent exigée comme taxe; en cas d'insuffisance de timbres, les lettres, journaux, etc. seront considérés comme non affranchis.

87. Les lettres, journaux, etc., qui seront munis d'un ou de plusieurs timbres-poste falsifiés ou imités ou ayant déjà servi seront retenus et remis aux fonctionnaires chargés par la loi de poursuivre les méfaits.

88. L'affranchissement des lettres, journaux, etc., au moyen de timbres-poste deviendra obligatoire lorsqu'ils seront introduits.

HELIGOLAND.

Nous avons reçu des 1/2 sch. piqués 14 1/2.

SAINT-THOMAS LA GUAIRA, PORTO CABELLO.

Nous avons reçu une deuxième valeur selon le type reproduit dans notre numéro 78.

L'impression est également sur papier blanc avec piquage 12 1/2.

1/2 real, vert jaune foncé.

MEXIQUE.

Le 100 cent. *brun* sur chamois existe non dentelé, nous l'avons vu.

GUADALAJARA.

Nous avons eu un timbre annulé de 2 reales, millésime 1867, imprimé en noir sur papier blanc épais. Nous pouvons certifier que ce n'est pas un timbre décoloré: une partie de la gomme se voit encore au revers du timbre et le papier est identique au 1/2 real.

2 reales, blanc.

RUSSIE.



Voici un quatrième timbre de poste locale et le défilé est loin d'être terminé. Pas de grand frais d'imagination: un losange avec inscription et puis c'est tout. On lit, dans le cadre : *poste rurale de Riasau-ski* et au centre du timbre : *timbre-poste de village*, 2 *kopeck*. L'impression est noir sur papier blanc uni :

2 kop. blanc.

Ce timbre ferait fort bien sur une petite bouteille de pharmacie.

ÉQUATEUR.

On nous communique deux timbres 1 real, de nuances que nous ne connaissions point.

1 real, jaune d'or vif.
1 » jaune olive foncé.

LIBÉRIA.

On en revient toujours à ses premières amours, dit-on. C'est ici le cas.

Les timbres après avoir eu un deuxième filet pour encadrement, viennent de reparaître comme primitivement, sans cette modification. Les nuances feront reconnaître facilement l'émission de 1869 de celle 1860.

6 cents, rouge pâle.
12 » bleu pâle.
24 » vert jaune pâle.

L'impression est restée sur papier blanc; et le piquage n'a pas varié non plus.

Nous avons vu une série de ces timbres non dentelés.

BERGEDORF.

Nous avons eu l'heureuse chance de voir ces jours-ci une série complète des essais des timbres de Bergedorf. Ils sont imprimés sur une seule et même feuille, en noir sur papier blanc. L'épreuve a été tirée sur la pierre même; on a donc ici l'ordre dans lequel les timbres ont été lithographiés. Sur la première ligne se trouvent les 4 et 1 1/2 sch.; en dessous de ceux-ci, les 3 et 1 sch., et, sous ce dernier, le 1/2 sch. Arrive enfin, en dernier lieu, un type resté inconnu du 4 sch., placé sur la même rangée verticale que les 4 et 3 sch., mais dans un autre sens, c'est-à-dire le haut du timbre à droite. Nous le ferons mieux connaître le mois prochain en le reproduisant.

Faut-il que nous l'avouions, ces essais ne nous ont inspiré tout d'abord qu'une médiocre confiance: ils avaient le grand tort d'arriver un peu tard. Armé de notre loupe, nous les avons examinés dans tous leurs détails : nous n'avons rien à leur reprocher. Mais voici ce que nous avons remarqué :

Le 1 1/2 sch. porte pour inscription de gauche, le mot *schillinge* au lieu de *schilling*. Cette faute du lithographe a été réparée dans le report par la suppression de l'e; mais, ô bonheur! pour ceux qui possèdent ce timbre, il en existe avec la faute qui ont été en circulation. Allons, M. M..., en chasse!

Quant au timbre inconnu 4 sch., voici sa description en attendant les renseignements que nous avons demandés :

Le dessin et les dimensions ne diffèrent guère du 4 sch. que nous connaissons. Les armoiries occupent le centre avec le mot *Bergedorf*, en demi-cercle, sous le cor de poste; point de cercle entourant les armoiries; les quatre lettres L. H. P. A. sont à la même place. (Nous observons que le graveur, ayant répété une deuxième fois la lettre L, a dû la surcharger pour en faire une lettre H.) Le fond du timbre est composé également de petites lignes ondulées ; le mot *schilling* en lettres noires (encore une faute, puisqu'il faut *schillinge*), est placé dans l'encadrement sur quatre côtés, avec fond ligné. La valeur est indiquée par un chiffre dans les quatre angles.

DANEMARK.

Le timbre du chemin de fer de *Jydsk-fyenske* est paru piqué.

8 sk. rouge brun.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Apparition d'un timbre qui nous jette dans une profonde mélancolie. Type actuel 1 real, noir sur bleu foncé uni, épaisseur ordinaire ; papier cotonneux.

Nous pensons que ce timbre doit avoir été émis avant ou après l'émission 1867. Ce qui nous le fait supposer, c'est que le 1 real 1867 est imprimé sur papier pelure *bleu-lilas* et porte comme le timbre que nous signalons, la lettre *n* minuscule, au mot Un. Le papier pelure n'étant sans doute pas arrivé en temps ou ayant été épuisé trop tôt aura provoqué l'impression sur papier bleu ordinaire.

Un real, bleu foncé.

Nous allions mettre sous presse quand on nous communique un 1/2 real rose foncé imprimé sur le même papier. En complétant la série ce timbre vient témoigner en faveur de ce que nous disions plus haut :

1/2 réal, rose foncé.

GUATÉMALA.

Il circule des timbres copiés d'après le type que nous devons à M. Hulot, type dont il n'est plus question depuis qu'il en a été vendu des essais. Est-ce que ..., mais non, attendons encore.

Le timbre que nous signalons à la vindicte publique. porte l'inscription : *Timbre de Guatemala*. Ne possédant pas la langue espagnole, nous avons consulté un professeur aussi célèbre qu'obligeant et nous pouvons dire, sans crainte d'être démenti, que le mot *timbre* n'existe pas dans la langue espagnole. Donc ce mot est la condamnation de cette étiquette, dont il y a des mêmes valeurs en plusieurs couleurs.

PORTUGAL.

Le 20 reis piqué vient de compléter la série.

AUTRICHE.

Modification apportée à la forme des enveloppes. La disposition B (voir pour le dessin, *Timbre-Poste*, n° 78, page 55) a été remplacée par la disposition A, qui figure dans le même numéro. Les types, nuances, papier, filagramme sont restés les mêmes; la forme et la dimension ont seules été changées. Au lieu d'avoir 8 1/2 sur 14 3/4 centimètres, les nouvelles enveloppes ont 8 sur 15 centimètres.

Nous n'avons encore vu que le 3, 5 et 15 kr. 10 et 15 sld, mais il est très-probable que toutes les valeurs existent.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Les 1/4 et 5 groschen nous sont arrivés piqués.



Voici le dessin d'une série de timbres - télégraphes émis très-récemment. Le type et la nuance sont les mêmes pour toutes les valeurs Les chiffres qui occupent le centre sont noirs et appliqués après coup. L'impression est sur papier blanc uni sans filagramme et le piquage 14 1/2.

1/2 groschen, bleu et noir.
1 1/4 » »
2 1/2 » »
4 » »
5 » »
8 » »
10 » »
30 » »

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro 79.

PRUSSE (*suite*).

Complétons l'énumération précédente par l'énoncé de quelques variétés trouvées depuis.

Émission de 1856.

A. Grand format.

2 silbergr., bleu.

Émission de 1861.

A. . . . . .

B. 2 sgr., bleu de Prusse foncé, bleu terne (nuances) sur papier rosâtre.

C. . . . . .

b. Variétés avec fautes. Timbres situés au-dessus des deux lignes d'inscription.

1 silbergr., rose.

c. Curiosité. Gaufrage de la patte reproduit au-dessous du timbre et à la partie gauche de l'enveloppe.

2 silbergr., bleu outremer.

Émission du 1er juillet 1867.

Série en kreutzer. . . . .

Espèces et variétés. — Nomenclature.

a. (Mettre *a* avant l'énoncé de la 2e colonne de la page 56.)

b. Enveloppes avec inscription au-dessus du timbre.

1 kreuzer, vert jaune.
2 » vermillon vif.
3 » rose foncé.
6 » bleu de Prusse.
9 » bistre brun.

c. Enveloppes avec inscription au-dessous du timbre.

2 kreuzer, vermillon vif.
3 » rose foncé.
6 » bleu de Prusse pâle, bleu outremer.

1866 FELD POST BRIEF.

La campagne de 1866 a donné naissance à une espèce d'enveloppes postales et à des timbres de franchise destinés aux troupes en campagne. On doit les rapporter à deux types principaux.

Le premier type est constitué par une enveloppe portant une composition typographique permettant d'indiquer : à gauche le corps auquel appartient le destinataire, à droite le nom et le grade du militaire avec le bureau d'origine. Au revers divers avis concernant le destinataire et l'expéditeur.

Ces enveloppes sont de grande dimension. L'impression est noire sur papier blanc, gris ou chamois. Il y a plusieurs compositions typographiques. Cette enveloppe est destinée aux lettres adressées aux militaires par leurs parents.

Un second type ou mieux une seconde classe de types s'applique sur les lettres que les militaires envoient à leurs familles. Ce ne sont pas à proprement parler des enveloppes, mais des timbres à la main appliqués sur la première enveloppe venue, ou sur la lettre elle-même. Il y en a un grand nombre de variétés.









1° Plusieurs portent pour dessin l'aigle de Prusse; au-dessus est *Konigl. Preussische ;* au-dessous, le corps auquel appartient le militaire. Il y a beaucoup de variétés dans le dessin des aigles.

2° D'autres fois la légende du haut porte seulement K. PR. ou KON. PREUSS. et une inscription qui est celle d'un des nombreux corps de l'armée prussienne. On remarquera dans le nombre le timbre du 1er régiment des dragons de la garde. Les gravures ci-jointes nous dispensent de décrire ces variétés sans valeur.



3° D'autres timbres de forme rectangulaire transversalement et de dimension très-variée portent sur une première ligne S. B. (Soldaten Brief) et sur une seconde des numéros et des lettres qui indiquent le corps auquel appartient le militaire.

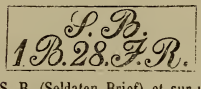

4° Enfin d'autres sont formés de deux cercles concentriques contenant la légende *K. PR. feld post* avec un complément comme sur le type ci-joint et au milieu le jour et le mois exprimés en chiffres.

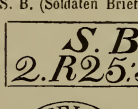

Tous ces timbres sont les cachets propres à chaque corps ou établissement militaire dont il porte le nom. On les trouve quelquefois seuls; mais le plus souvent avec un timbre à date portant un nom de ville, ou les trois premières espèces avec la quatrième. Ces timbres sont donc de vrais certificats d'origine, mais cette origine valait la franchise aux lettres qui en portaient l'empreinte. A cette série de Feld post brief se rattachent des enveloppes illustrées représentant artilleur, fantassin, garde du corps, lancier, au nombre de huit. Quatre sur papier blanc sont à l'adresse des soldats et portent imprimés quelques mots indiquant le corps auquel appartenait le destinataire ; quatre autres sur papier jaune devaient servir aux envois des soldats à leurs familles ainsi que l'indiquent les renseignements de la face de l'enveloppe. Il existe d'autres types de la première espèce sur blanc, sur jaune et sur azur. Il est sans intérêt de les décrire.



te Armee-Corps Infanterie-Division

an

Den

der ten Compagnie ten Bataillon

Infanterie-Regiments ( )

zu

Feldpostbrief.

(Soldatenbrief. Eigene Angelegenheit des Empfängers.)

On a élevé des doutes sur l'authenticité de ces enveloppes. M. Moens nous en a fait voir une oblitérée d'un timbre de la quatrième copie du second type. Il suffit de réfléchir quelques instants à l'usage de ces enveloppes pour admettre leur authenticité. Ce qui donnait droit à la franchise pour une lettre, c'était d'être destinée à un militaire en campagne, ou de provenir de lui. La destination était prouvée par l'adresse d'une part, par la remise directe au militaire de l'autre. Les enveloppes typographiées émises par la poste n'avaient d'autre but que de simplifier le travail des employés en classant dans un ordre convenu, *toujours le même*, les renseignements destinés à trouver facilement le militaire au milieu d'une armée de plus de six cent mille hommes. La provenance était prouvée par le timbre du corps ou de l'établissement auquel appartenait le militaire. Il pouvait donc s'appliquer sur la première enveloppe venue. Lors donc que les lauriers de Sadowa portèrent au plus haut point l'enthousiasme des vainqueurs, l'idée dut venir à un marchand de compléter les renseignements demandés par la poste en représentant sur des enveloppes l'image d'un guerrier de chacun des corps qui venaient de remporter cette brillante victoire. Le fait de la destination à un militaire suffisant à en opérer la franchise, ces enveloppes devaient avoir la même valeur pour la poste et avaient l'avantage de ne lui coûter rien, et peu lui importait sur quelle enveloppe était appliqué le timbre d'origine qui valait la franchise. Le nombre de ces derniers timbres doit être considérable, et le même que celui des corps qui ont pris part à la guerre, ou des établissements créés à cette occasion.

Pour nous résumer, les timbres de Feldpost ne sont donc que des certificats d'origine. Ils jouaient sur les lettres le même rôle que les cachets appliqués par toutes les grandes administrations au bas des pièces qui en émanent, que la griffe des fonctionnaires publics dotés de la franchise pour opérer l'affranchissement de leurs dépêches de service.

Quant à l'organisation de la poste de campagne, les détails qu'elle comporte nous ont paru sans intérêt pour nos lecteurs, et nous avons pensé bien faire de les passer sous silence.

1867. *Société nationale des Invalides de la Victoire.*

Cette société ayant obtenu du gouvernement prussien une réduction sur la taxe de ses lettres, l'affranchissement avait lieu par le moyen d'une enveloppe spéciale comme suit :

Le timbre est situé à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe. Il est du même type, dessin, légende, impression que ceux de l'émission complémentaire en pfennige du 1er juillet 1867, mais sans les deux lignes ordinaires d'impression. Vers l'angle inférieur gauche, sur deux lignes, se trouve la légende suivante en caractères romains : Angelegenheit der Victoria-National Invaliden Stiftung.

L'enveloppe est de grand format et porte à la patte un fleuron gaufré.

Valeur unique, 4 pfennige, vert.

Cette enveloppe a été remplacée, au 1er janvier 1868, par une autre portant un timbre de la Confédération de l'Allemagne du Nord, valeur 1/3 groschen.

1/3 groschen vert.

1867. *Enveloppes pour les Membres de la Représentation Nationale* (*Mitglied des Reichstags*).

Devons-nous ranger dans la même classe des enveloppes de franchise, des enveloppes annoncées par le *Timbre-Poste* dans son n° 51 ? Elles seraient destinées aux membres de la Représentation nationale. En voici la description avec traduction. Pour la première :

Sur la face, on lit : *Monsieur...*

Membre des Reichstags pour...

Puis l'emplacement de l'adresse.

Aux angles supérieurs sont, à gauche, *N;* à droite, *B :* aux angles inférieurs, les lettres *P.A.* entrelacées.

Au revers, deux ronds pour les timbres des bureaux de départ et d'arrivée et les mots : *Expéditeur... en...* 1867.

La deuxième présente une disposition typographique analogue, sauf la suppression des mots : *Mitglied des Reichstags* sur la face, mais leur addition au revers à la seconde ligne au lieu de *in.*

Il est évident que la première est à destination d'un membre du Reichstags, tandis que la deuxième est pour les lettres que ces messieurs peuvent adresser. Ces enveloppes sont de deux couleurs, jaune et verte. Dans les jaunes, l'inscription du revers est sur la patte inférieure. Dans les vertes, elle est sur la patte supérieure.

En l'absence de renseignements, nous sommes forcés de nous contenter de ces indications générales. Nous craignons bien qu'il ne s'agisse encore ici de quelque petite spéculation de marchand allemand.

OLDENBOURG.

Les timbres mobiles ont été employés dès 1851, et ils ont été seuls pendant longtemps, car la première émission d'enveloppes date seulement du 15 décembre 1860.

Émission du 15 décembre 1860.

Timbres ovales (29 sur 25 mill.) gaufrés en couleur à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Écu aux armes d'Oldenbourg, surmonté de la couronne ducale, sur fond uni, entouré d'un ovale guilloché portant la légende.



L. En haut : *Oldenburg.* Valeur en lettres dans le bas, chiffres sur les côtés.

Impression sur papier ordinaire portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante, plusieurs fois répétée :

Ein halber (*ein, zwei, drei*) *groschen post couvert*, et imprimée en bleu.

Enveloppes de deux dimensions, portant à la patte un *fleuron* et gommées seulement sous cette partie.

Valeurs : 1/2, 1, 2, 3 groschen.

Espèces et variétés. — Nomenclature.

a. Grand format.

1/2 groschen, marron.
1 » bleu de ciel.
2 » rose, rose vif.
3 » jaune.

b. Moyen format.

1/2 groschen, marron (nuancé).
1 » bleu de ciel.
2 » rose, rose vif.
3 » jaune, jaune vif.

Distinction avec les timbres. La forme rectangulaire et l'impression lithographique d'un type plus petit, suffisent pour distinguer les timbres mobiles des timbres d'enveloppes qui sont ovales, gaufrés et de plus grande dimension.

Emission du 21 février 1862.

La raison d'être de cette émission a été la nécessité de se conformer aux couleurs adoptées par la convention postale allemande pour les mêmes valeurs dans chaque pays.

Mêmes timbres, mais situés à l'angle supérieur droit de l'enveloppe. Identité complète des dessin, légende, papier, lignes d'inscription situées à droite, et fleuron gaufré de la patte.

Enveloppes de deux dimensions.

Valeurs : 1/2, 1, 2, 3 groschen.

Espèces et variétés. — Nomenclature.

a. Grand format. Gomme sous le fleuron seulement.

1/2	groschen,	orange.
1	»	rose.
2	»	bleu outremer.
3	»	bistre.

b. Moyen format. Gomme sous le fleuron seulement, papier blanc jaunâtre.

1/2	groschen,	orange.
1	»	rose.
2	»	bleu outremer.
3	»	bistre pâle.

c. Moyen format. Gomme dans toute la longueur du bord libre de la patte. Papier mi-blanc.

1/2	groschen,	vermillon, orange.
1	»	rose pâle, rose vif.
2	»	bleu outremer.
3	»	bistre foncé.

d. Moyen format. Gomme sur toute la longueur du bord libre de la patte. Papier azuré. Inscriptions foncées.

1/2	groschen,	vermillon.
1	»	rose vif.
2	»	bleu outremer.
3	»	bistre gris.

Distinction avec les timbres. Les timbres mobiles de l'émission correspondante présentent le même dessin, mais la dimension de l'ovale est de 22 sur 19 mill. au lieu de 29 sur 25.

1866. FELD POST BRIEF.

Due, comme celles de Prusse, à la campagne de 1866 à laquelle la petite armée Oldenbourgeoise a pris part, cette enveloppe est constituée par une composition typographique très-analogue à celles du premier type de Prusse, mais portant sur la deuxième ligne de gauche le mot *Oldenburgisch*, qui indique le pays originaire du militaire auquel elle est adressée.

L'impression est noir sur papier gris uni ; il y en a sur papier vergé azuré. Elles sont de grande dimension.

Il doit exister des enveloppes frappées d'un timbre à la main portant le nom du corps ou de l'établissement militaire et devant remplir le même objet que celles de Prusse au deuxième type.

Tous les timbres d'Oldenbourg ont été supprimés en 1868.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

Le *Messager franco-américain* raconte l'histoire d'un personnage qui exerçait fort péniblement la profession de filou :

James Whrite a été condamné, aux sessions de Middlessex, à un an d'emprisonnement avec travail forcé, pour avoir obtenu, par escroquerie, un timbre-poste. C'est raide.

Il est vrai que c'est le métier de cet individu, de *faire* les timbres-poste. Il se donnait comme attaché à un théâtre, tantôt l'un, tantôt l'autre, et se faisait fort de procurer des billets de faveur à qui le désirait ; il suffisait qu'on lui remit une enveloppe affranchie, pour l'envoi des billets à domicile.

Bien attendu, les billets n'arrivaient jamais, et le timbre-poste, soigneusement décollé de l'enveloppe, était serré dans le porte-monnaie de James Whrite, si tant est qu'il eût un porte-monnaie.

Voilà un procédé bien compliqué pour gagner deux sous. L'imagination se refuse à supputer quel travail effrayant il aurait fallu à ce filou pour se faire trois mille dollars de rente par ce système.

AVIS.

Notre catalogue prix courant (deuxième édition) est paru depuis le 15 courant. Il a été adressé comme prime, à tous nos abonnés.

Reçu de Gênes, fr. 20-95 pour solde.

Au 1er septembre prochain :

Grand tirage de l'emprunt d'État Autrichien de l'an 1864.

Prix à gagner de florins **200,000**, flor. **50,000**, florins **15,000**, florins **10,000**, florins **5,000**, florins **2,000**, florins **1,000**, florins **500**, le moindre gain : florins **160**.

Les actions légalement timbrées se vendent à

15 francs pour une action.

100 francs pour sept actions.

200 francs pour quinze actions.

ROTHSCHILD et Ce.

14, rue de la Poste, à Vienne (Autriche).

Contre remise du montant ou remboursement.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 3-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 3 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

NICARAGUA.



Une lettre que nous avons publiée en avril 1863 nous faisait pressentir une émission *prochaine* de timbres. Cette émission vient d'avoir lieu. Il y a deux valeurs nouvelles : 10 et 25 centavos. Les types se rapportent beaucoup à celui que nous connaissons : il n'y a que l'encadrement qui varie.

Ainsi qu'on peut en juger par le type que nous reproduisons, le 10 centavos ne diffère d'avec ses prédécesseurs que par le chiffre de la valeur, placé d'une autre manière, et les deux demi-cercles qui renferment les inscriptions. Le 25 centavos a les chiffres dans de petits losanges et n'a pas les mêmes inscriptions que les 2, 5 et 10 centavos. A gauche, on lit : *Correos ;* à droite : *Nicaragua ;* en haut : *Viente i cinco* et en bas *Centavos*. L'impression de ces timbres est sur papier blanc, avec piquage 12.

10 centavos, vermillon.
25 — bleu-vert.

WURTEMBERG.

Nous avons reçu une enveloppe de grand format de la première émission, portant par erreur dans l'inscription transversale, le mot : *drei kreuzKr.*

3 kr., rose.

ESPAGNE.

On nous a montré un timbre 1 réal 1857 portant, par suite de mauvaise impression, le mot *corrfos* au lieu de *correos*,

AUSTRAILE DU SUD.

Il existe percé en hauteur et piqué 12 en largeur, le 1 sh. brun.

PAYS-BAS.

Il nous est venu des 5 cents piqués 10.

BAVIÈRE.



Il existe à Kissingen, une compagnie qui se charge de la correspondance et des paquets entre les villes de *Kissingen* et *Schweinfurt* et vice-versa. Elle fait usage des timbres suivants, selon le fac-simile. Au centre, les armoiries du royaume ; autour des armoiries, dans un ovale, l'inscription : *Kissingen, Schweinfurt, privilig. express* ; dans les angles le chiffre de la valeur. Le tout en relief. L'impression est en couleur sur papier blanc, les timbres ne sont pas dentelés.

1 kreuzer, vert.
2 — rose-carmin et rouge-brun.
3 — bleu ciel

RUSSIE.

Le 3 kop vergé et filagrammé est en circulation.

DANEMARK.

Le 4 sk. enveloppe a le chiffre de la valeur moins large et la patte de fermeture gommée presque entièrement. Ce système de gommage se retrouve sur certains 2 sk. (chiffre suivi d'une S) et sur toutes les enveloppes 2 sk. (sans S).

GUADALAJARA.

Nous avons vu au millésime 1867, sur papier vergé :

2 reales, vert.

Le Timbrophile signale au même millésime :

1 real, vert, papier uni.

FRANCE.

Le Timbrophile pousse un soupir de satisfaction en annonçant qu'il a vu *enfin* le 1 centime piqué 13. En exprimant ainsi toute sa joie, notre confrère a voulu sans doute révéler l'existence du 1 centime *tête laurée* avec le piquage 13.

Le timbre de 5 francs est à la veille de paraître. Son émission a été retardée par suite d'un accident qui a obligé l'auteur à recommencer son travail.

TURQUIE.

M. Mahé annonce, selon le type reproduit dans notre n° 79, mais avec addition d'un steamer situé au-dessus du mot *franco*, les timbres suivants employés aujourd'hui par la société : *T.-B.Morton et Cie* de Constantinople. Ce sont :

20 paras, vert sur blanc.
1 piastre, rouge —

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.



Il sera dit qu'on aura vu des timbres de ce pays sous toutes les faces : des non dentelés, des timbres percés et piqués, et voici venir des timbres piqués avec filagramme. Le fac-simile que nous donnons ne donne qu'une très-faible idée du dessin : notre graveur prétend ne pas avoir vu d'avantage. Quant à nous, nous voyons une sorte de réseau que nous avons retrouvé sur presque tous les timbres télégraphes. Le filagramme est peu apparent, si peu apparent que nous avons entendu exprimer des doutes sur sa présence. Les timbres que nous avons vu dans cet état, sont :

1 groschen, rose.
2 — bleu.

Il y a deux mois, nous donnions le dessin que portent la patte de certaines enveloppes en usage dans quelques localités seulement. Nous disions que nous ne savions pas si elles étaient destinées à être employées généralement. Un de nos confrères a annoncé depuis, que ces enveloppes étaient usitées au Hanovre; que le fleuron de la patte était celui des anciennes enveloppes de ce pays, et que le timbre était recouvert d'une inscription grise.

En publiant cette nouvelle, notre confrère n'avait sans doute pas vu l'enveloppe, car son renseignement est erroné du tout au tout.

D'abord le Hanovre n'emploie que des enveloppes qui ne sont pas surtimbrées, le fleuron de la patte n'est pas non plus celui des anciennes enveloppes de Hanovre, et le timbre n'est pas appliqué à la machine et recouvert d'inscriptions grises.

Malgré toutes les démarches tentées pour en obtenir, nous n'avons reçu de ces enveloppes que dans quelques localités de la Prusse Rhénane : Il y a loin du Hanovre.

ANTILLES ANGLAISES.

Un de nos correspondants prétend avoir vu annoncé dans un journal anglais, que les îles Vierges Barbade, Grenade, Saint-Vincent, Tabago, Sainte-

Lucie, Antigoa, Montserrat, Saint-Kitts, Nevis et Dominique, seront réunies bientôt sous un seul et même gouvernement, et comme conséquence, que les différents timbres seraient supprimés et remplacés par un type uniforme. Nous donnons la nouvelle sous toute réserve.

BERGEDORF.



Voici le dessin du timbre dont il a été question dans notre dernier numéro. Il paraît que l'administration des postes s'était inquiétée de la contrefaçon de ses timbres parue à Hombourg. Elle songeait sérieusement à les réformer « quand éclata la guerre, et bientôt cessa l'indépendance de la poste de Bergedorf. »

Le type avec lequel nous fesons connaissance était destiné à remplacer celui de même valeur en cours. On nous a fait voir aussi un essai du 3 sch. qui est tout simplement affreux. Au centre sont les armoiries, dans un cercle, se détachant en blanc sur fond de couleur, ainsi que les inscriptions, les chiffres de la valeur et le filet d'encadrement. La bordure du timbre est en couleur. Dans les angles supérieurs des gros chiffres 3; au-dessus des armoiries, en demi-cercle : *schillinge*; en dessous des armoiries, également en demi-cercle : *Bergedorf postmarke*; dans l'angle inférieur gauche *L. H* et dans celui de droite *P. A.*

L'impression de ces timbres devait dérouter, paraît-il, les contrefacteurs. Nous ne pensons pas que le dessin avait cette prétention.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro 80.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Les timbres mobiles et les enveloppes ont été émis simultanément quoique différents de dessin.

Émission du 1er *juillet* 1856.

Timbres ovales, 29 sur 26 millim., gaufrés en couleur, à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Écu aux armes du Mecklembourg, surmonté



de la couronne ducale, sur fond uni, entouré d'un cadre guilloché portant la valeur, le reste de la légende, ressortant en relief sur le fond de couleur qui porte l'écu.

L. Sur le cadre, valeur en lettres dans le haut, chiffres dans le bas. Sur le fond : *Grossh. Mecklenb. Schwerin.*

Impression sur papier blanc ordinaire portant au-dessus du timbre, sur deux lignes obliques, l'inscription suivante plusieurs fois répétée :

Ein (ein u einen halber, zwei, drei, fuenf) schilling (schillinge) post-couvert.

et imprimée en rouge.

Nota. L'inscription en deux lignes présente une particularité assez singulière. Tandis que le timbre porte toujours le mot *schilling* pour les valeurs 1 et 1 1/2 et *schillinge* pour les 2, 3 et 5, on trouve aux deux lignes d'inscription toujours *schilling* pour le 1; *schillinge* pour les 3 et 5 sauf sur les enveloppes à grosses inscriptions qui portent toutes *schilling*, et tantôt l'un tantôt l'autre de ces deux mots pour les 1 1/2 et 2. Nous pensons qu'au pluriel on doit toujours dire *schillinge* et que la disposition contraire est une faute pour les 2, 3 et 5; tandis qu'au 1 1/2 c'est la présence du mot *schillinge* qui est fautive.

Enveloppes de deux dimensions.

Valeurs : 1, 1 1/2, 3 et 5 schillinge; puis 2 schillinge au lieu de 1 1/2.

Espèces et Variétés. Elles sont basées sur la grandeur des caractères des deux lignes d'inscription, le dessin de la patte la dimension des enveloppes et le papier.

Nomenclature. A 1856. Inscription sur deux lignes en caractères de 8 points; *tresse ovale* à la patte (*Voir Prusse*, 1856).

a. Grand format.

1 schilling, vermillon.
1 1/2 » vert pâle.
3 » jaune.
5 » bleu de ciel.

b. Moyen format.

1 schilling, vermillon.
1 1,2 » vert pâle, vert vif.
3 » jaune, jaune vif, jaune ocre.
5 » bleu de ciel.

Plusieurs de ces variétés sont désignées d'après des timbres coupés.

Toutes les valeurs portent le mot *schilling* sur les deux lignes d'inscription, quelle que soit l'orthographe du timbre.

B. 1860. Inscription des deux lignes en caractères plus fins (6 points); *fleuron* à la patte. Moyen format.

a. Papier blanc, gomme sous le fleuron.

1 schilling, vermillon, orange vif.
1 1/2 » vert pâle, vert.
3 schillinge, jaune, jaune orange, orange.
5 » bleu foncé.

b. Variété avec faute : SCHILLINGE.

1 1/2 schillinge, vert foncé.

Ce qui fait le caractère de cette variété, c'est que sur les deux lignes d'inscription, on trouve *une fois* le mot *schillinge*, ledit mot ne comportant pas d'E les autres fois.

c. 1862-1866. Mêmes timbres, papier blanc, gomme sur tout le bord libre de la patte.

1 schilling, orange, vermillon, rouge brique.
2 » lilas mauve (1866).
3 schillinge, orange foncé.
5 » bistre gris, bistre brun (1864).

d. 1866. Mêmes timbres; papier azuré.

1 schilling, vermillon très-pâle, vermillon.
2 » lilas, violet pâle.
2 schillinge, mauve, lilas.
3 » jaune orange, orange, orange foncé.
5 » bistre.

Le timbre de 1 1/2 supprimé après l'émission du 2 a pu être employé jusqu'au 1er janvier 1868. La poste écoulait le stock restant, en ajoutant deux quarts de schilling. On trouve aussi, venant de la poste quelques enveloppes d'un schilling avec addition d'un timbre de 4/4 de schilling.

Distinction avec les timbres. Le gaufrage, la dimension, la forme ovalaire suffisent pour distinguer les timbres d'enveloppes des timbres mobiles qui sont rectangulaires, typographiés en couleur et pour les derniers percés en ligne.

Ces enveloppes timbrées ont été supprimées en janvier 1868.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

L'émission des timbres mobiles et des enveloppes timbrées a été simultanée.

Émission du 1er octobre 1864.

Timbres octogones, 22 sur 19 mm., gaufrés en couleur, à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Écu aux armes de Mecklembourg surmonté de la couronne ducale, sur fond uni, entouré d'un cadre ovale guilloché, portant la légende et inscrit dans un cadre linéaire octogone.



L. *Mecklembourg - Strelitz* en haut. Chiffre valeur sur les côtés, valeur en lettres dans le bas.

Impression sur papier ordinaire portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante plusieurs fois répétée :

Ein (zwei, drei) silbergroschen post couvert,

et imprimée en rouge brun.

Enveloppes de deux dimensions portant à la patte un dessin gaufré.

Valeurs 1, 2, 3 silbergroschen.

Espèces et variétés. — Nomenclature.



A. Enveloppe moyenne portant à la patte une *tresse* semblable à celle de Saxe et dont voici le dessin.

3 silbergr., bistre rougeâtre.

Nous n'avons rencontré que cette valeur.

B. Enveloppes portant à la patte un *fleuron* gaufré.

a. Grand format.

1 silbergr., rose carmin.
2 » bleu outremer.
3 » bistre brun.

b. Moyen format.

1 silbergr., rose pâle, rose, rose carminé.
2 » bleu outremer nuancé.
3 » bistre brun nuancé.

Distinction avec les timbres. Le dessin est le même pour les trois valeurs 1, 2 et 3 silbergr., les seules émises comme enveloppes. La présence des deux lignes d'inscription obliquement placées au-dessus du timbre distinguera toujours ceux d'enveloppes des timbres mobiles qui sont percés en ligne.

Ces timbres ont été supprimés en janvier 1868.

HAMBOURG.

L'usage des enveloppes timbrées ne date que de 1866, tandis que l'emploi des timbres remonte au 1er janvier 1859.

Émission du 5 avril 1866.

Timbres octogones 19 sur 22 millim. gaufrés en blanc sur couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. Chiffre-valeur, sur fond constitué par les armes de la ville, entouré d'un cadre octogone portant la valeur.

L. Hamburg en haut : *Postmarke* en bas; valeur en lettres à gauche ; *schilling*, à droite.

Impression sur papier varié, portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante :

Ein halber (*Ein u. ein viertel*, *ein u. einen halben*, *zwei*, *drei*, *vier*, *sieben*) *schilling* (*ou schillinge*) *Postcouvert*,

imprimée en noir.

Enveloppes moyennes portant à la patte un *fleuron* gaufré.

Valeurs : 1/2, 1 1/4, 1 1/2, 2, 3, 4, 7 schill.

Espèces et variétés.

A. Enveloppes sur papier blanc *uni*.

a. Blanc.

1/2 schilling, noir.
1 1/4 — violet, lilas foncé.
1 1/2 — rose, carmin.
2 — vermillon.
3 — bleu outremer.
4 — vert.
7 — mauve.

b. Légèrement azuré.

1/2 schilling, noir.
1 1/4 — violet.

A. Enveloppes sur papier mi-blanc *portant en filigrane les armes de Hambourg.*

a. . . .

1/2 schilling, noir
2 — vermillon.
4 — vert.

(Nuances nombreuses pour les 2 et 4 schilling)

b. Même timbre filigrane mal disposé.

1/2 schilling, noir, fil renversé.
1/2 — — — de côté.
2 — vermillon, — —

A la suite de ces deux séries nous signalerons :

C. Enveloppes au même filigrane, d'une autre valeur, préparées mais *non mises en service.*

3 schilling, bleu pâle, gris bleu.

Sur les timbres d'enveloppes le mot *schilling* est toujours écrit de la même manière, mais sur les lignes d'inscription l'orthographe varie. Les valeurs 3, 4 et 7 de l'émission sur papier uni portent toujours *schillinge*, tandis que le 2 porte *schilling*. Sur l'émission sur papier à filigrane, la valeur émise 4 et le 3 resté en préparation portent *schilling* comme le 2 de la même émission. Pourquoi ces différences? Si l'on doit dire *schillinge* au pluriel, comme en Mecklembourg-Schwerin, pourquoi les timbres portent-ils tous *schilling, quelle qu'en soit la valeur;* comme il en est pour les timbres mobiles?

Nous avons vu qu'en Mecklembourg, les timbres portent toujours *schillinge* au pluriel, quelle que soit l'orthographe du mot sur les lignes d'inscription.

Nous remarquons que le gaufrage de la patte est presque toujours retourné sur les enveloppes avec filigrane, ce qui lui donne un aspect singulier.

Distinction avec les timbres mobiles. Les timbres d'enveloppes gaufrés et octogones sont faciles à distinguer des anciens timbres qui sont typographiés et rectangulaires. Quant aux nouveaux, il n'a paru que les 1 1/4 et les 1 1/2. L'absence de l'inscription noire sur deux lignes obliques au-dessus du timbre et le perçage en ligne permettront de distinguer les timbres mobiles parus des timbres d'enveloppe correspondants.

L'enveloppe de 1 1/4 schilling a été supprimée au mois de juillet 1867. Toutes les autres l'ont été le 1er janvier suivant.

Office C. Hamer et C°.

En même temps que des timbres mobiles, cet Office particulier avait émis l'enveloppe timbrée dont la description suit :

Timbre rond, 26 millimètres gaufré sur couleur, à la patte de l'enveloppe :

D. Une jarretière portant la légende, et au milieu la valeur 1/2 avec le complément de la légende.

L. Sur la jarretière : *Institut Hamb. Boten;* sur le fond : *C. Hamer et C°*, autour de 1/2.

Impression sur papier varié, enveloppe de moyenne dimension.

Valeur : 1/2 schilling.

Espèces et variétés.

a. Enveloppes sur papier *jaune* vergé.

1/2 schilling, vermillon.

b. Enveloppes sur papier *blanc* uni.

1/2 schilling, vermillon, rouge pâle, rose.

M. Berger Levrault parle d'une émission faite en 1865 pour satisfaire aux demandes des collectionneurs. Nous ne croyons pas devoir la signaler, car le dessin du timbre est très-notablement diffé-

rent. Ce n'est pas même une réimpression, à ce titre nous en aurions parlé, c'est une grossière imitation.

Distinction avec les timbres mobiles. Ces derniers étant tous typographiés et rectangulaires sont faciles à distinguer du timbre d'enveloppe qui est gaufré et rond.

LUBECK.

L'usage des timbres mobiles a commencé au 1er janvier 1859. Cette première série a été remplacée par des timbres mobiles et des enveloppes timbrées de même type.

Émission du 1er juillet 1863.

Timbres ovales 19 sur 22 millimètres gaufrés en blanc sur couleur à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.



D. Armes de Lubeck dans un cadre ovale guilloché portant la légende :

L. En haut : *Luebeck.* En bas : *Schilling* ; chiffres valeur sur les côtés.

Impression sur papier ordinaire portant au dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante :

Ein halber (*ein, zwei, zwei u. einen halben, vier*), *schilling post-couvert.*

et imprimée en brun.

Enveloppes de dimension variée, portant à la patte un *fleuron gaufré.*

Valeurs : 1/2, 1, 2, 2 1/2, 4 schilling.

Espèces et variétés.

A. *Grand format.*

1/2 schilling,		vert.
1	—	vermillon.
2	—	rose, carmin.
2 1/2	—	bleu outremer.
4	—	bistre, pâle et foncé.

B. *Moyen format.*

1/2 schilling,		vert.
1	—	vermillon, orange pâle.
2	—	rose, carmin.
2 1/2	—	bleu outremer.
4	—	bistre pâle.

Émission de 1865.

Elle ne diffère de la précédente que par la situation du timbre et de l'inscription sur deux lignes à l'angle supérieur droit de l'enveloppe, au lieu du gauche. Elle a eu lieu en conformité de la convention des États allemands.

Valeurs : 1/2, 1, 2, 2 1/2, 4 schilling.

Il n'y a pas eu d'enveloppes de grand format.

Nota. Nous retrouvons dans cette série la différence ou faute dans l'inscription déjà notée pour les timbres de Hambourg.

Espèces et variétés.

Moyen format.

a. Papier blanc et mi-blanc.

1/2 schilling,		vert pâle, vert foncé.
1	—	orange pâle.
2	—	rose.
2 1/2	—	bleu outremer.
4	—	bistre.

b. Même papier, avec double ligne d'inscription portant *schillinge.*

4 schillinge bistre rougeâtre.

c. Papier azuré.

1/2 schilling		?.
1	—	vermillon.
2	—	rose carmin.
2 1/2	—	?.
4	—	bistre rougeâtre.

Nota. Le 2 et le 4 de cette série *c* portent *schillinge* sur les deux lignes d'inscription. Il nous est aussi difficile d'expliquer cette circonstance que pour les autres pays.

Émission de janvier 1866.

Timbre octogone 19 sur 22 mm. gaufré en blanc sur couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. Le type des émissions précédentes, armes dans un ovale, mais inscrit dans un cadre linéaire octogone.

Même légende, impression, papier, lignes d'inscription, sauf la substitution de la valeur (*ein u. einen halben*) en brun.

Enveloppe moyenne. *Valeur unique :* 1 1/2 schilling.

1 1/2 schilling lilas.

Distinction avec les timbres mobiles. Les timbres de l'émission de 1859 sont rectangulaires, lithographiés, partant totalement différents des timbres d'enveloppes, qui sont gaufrés. Ceux de l'émission de 1863 diffèrent des enveloppes par l'absence des deux lignes d'inscription brune, et la présence du *perçage* en ligne.

Toutes ces enveloppes ont été supprimées le

1er janvier 1868 et remplacées par l'enveloppe et les timbres de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

HANOVRE.

L'emploi des enveloppes timbrées a précédé celui des timbres mobiles, dans ce pays, d'au moins dix-huit mois. On rapporte au 15 mai 1849 l'émission de l'enveloppe suivante :

Émission du 15 *mai* 1849.

Feuille de papier blanc pliée comme les covers anglais, portant sur un des côtés une inscription allemande, typographiée en noir, dont voici la traduction :

« Par le moyen de ces enveloppes, sur le front desquelles est le timbre d'affranchissement, les lettres parviennent dans la ville résidence de Hanovre, le faubourg de Hanovre, le faubourg Glockxe et la commune de Linden, franches de port aux destinataires. Ces enveloppes seront vendues par les employés des postes royales de Hanovre à 3 ggrosch. la douzaine. »

Sur la partie répondant à la face, vers l'angle inférieur gauche, les mots *Bestellgeld frei* (timbre d'affranchissement), imprimés en caractères gothiques :

a. En bleu.
b. En noir.

La nuance de l'inscription bleue varie du bleu outremer foncé au bleu lilacé. Nous indiquons la noire d'après les catalogues, mais ne l'avons pas rencontrée.

La valeur de cette enveloppe, qui n'est pas indiquée, était de 5 pfennige.

Émission du 16 *décembre* 1850.

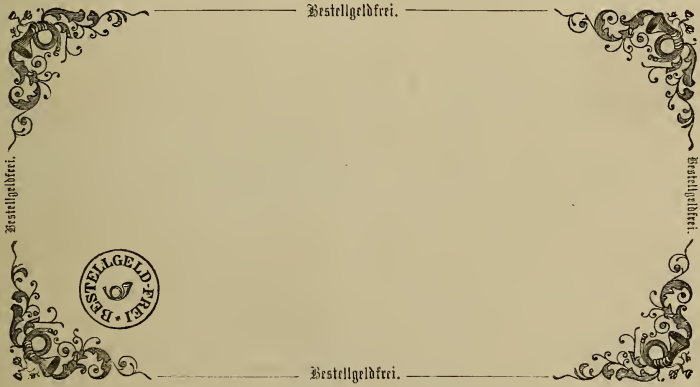

Feuille de papier jaune-paille, couverte d'une vignette gravée sur bois, composée : 1° d'une partie rectangulaire pour l'adresse, ayant aux quatre angles un cor de poste avec des ornements différents pour chaque angle. Les côtés sont formés par un filet coupé au milieu par les mots *Bestellgeld frei*. 2° D'une partie répondant au revers de l'enveloppe, ornée d'une manière analogue et portant l'inscription dont nous avons donné la traduction pour l'enveloppe précédente, sauf le prix qui est de 4 g.groschen la douzaine.

Vers l'angle inférieur gauche de l'encadrement rectangulaire, est un petit timbre rond imprimé à la main, en bleu, portant au milieu un cor de poste et autour *Bestellgeld frei*, le tout entouré d'un filet. Ce timbre, ordinairement placé à l'angle inférieur gauche, se rencontre quelquefois à l'angle supérieur droit, sans doute par suite d'erreur.

Espèces et variétés.

A. Enveloppe ordinaire, ayant les ornements des quatre angles différents ;

B. Même enveloppe, mais le dessin d'ornement

de l'angle inférieur gauche est semblable à celui de l'angle supérieur droit, au lieu d'en différer.

Cette enveloppe se rencontre, soit découpée en enveloppe, soit en feuille entière, et dans ce cas on peut trouver deux épreuves juxtaposées différentes par la variation du dessin d'angle de la vignette que nous avons indiquée plus haut. L'exemplaire de gauche est de la variété B. Le droit est du type normal A.

La valeur non indiquée de cette enveloppe était de 4 pfennige. Elle a servi, dit-on, jusqu'en 1858.

Distinction avec les timbres mobiles.— La forme de la vignette suffit à la distinguer de tous les timbres mobiles. Quant au petit timbre à la main, sa forme ronde, son dessin, présentent un cor de poste, et sa légende *Bestellgeld frei* le différencient totalement des timbres mobiles qui sont rectangulaires, et constitués par un écu, portant la valeur, surmonté des armes et au-dessous le mot *Hannover*.

BRÊME.

Les enveloppes timbrées de cette ville ne sont pas gaufrées comme celles du reste de l'Allemagne. Ce sont des enveloppes ordinaires frappées d'un timbre à la main.

Émission du 1er janvier 1857.

(De 1861 suivant M. Berger Levrault.)

Timbres ovales 19 sur 15 millimètres imprimés en noir à la main à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Écu aux armes de Brême dans un ovale transversal.

L. Au-dessus de l'écu : *Stadt post amt.* : au-dessous, *Bremen*.

Au côté inférieur gauche de l'enveloppe est le mot FRANCO; sans indication de la valeur qui est de 1 grote.

Impression sur papier de fantaisie, grandeur moyenne.

Espèces et variétés :

A. Enveloppes avec le mot FRANCO à l'angle inférieur gauche.

Sur papier blanc, blanc auzré, azuré verdâtre, azuré avec ondulations.

B. Enveloppes sans le mot FRANCO.

Sur papier blanc, azuré et azuré avec ondulations.

Distinction avec les timbres mobiles. Il est des plus faciles de distinguer le timbre de cette enveloppe qui est ovale, imprimé en noir, à la main, sur papier varié, des timbres mobiles qui sont rectangulaires, imprimés en noir, sur papier de couleur, ou en couleur sur papier blanc, sans parler du perçage et du piquage qui ont été employés dans ces derniers temps pour la séparation des timbres mobiles.

(*A continuer.* Dr MAGNUS.

AVIS.

Notre catalogue prix courant (deuxième édition) est paru depuis le 15 courant. Il a été adressé comme prime, à tous nos abonnés.

8e ÉDITION.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ,

AVEC TEXTE FRANÇAIS ET ANGLAIS,

PAR J.-B. MOENS

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'édition présente contient 537 types de timbres et 77 armoiries de différents pays, entre autres celle de l'État d'Orange, tout à fait inédite. Le volume est de 356 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'Album, les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .			fr.	10 »
—	—	tranches dorées	1	— . . » 11 »
—	—	—	2	— . . » 11 50
Maroquin plein, toutes nuances			2	— . . » 14 »
—	Lavallière et rouge		2	— . . » 16 »
—	intercalés de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées, 2 fermoirs . .			» 22 »
Albums en feuilles ou brochés.				» 8 »

Port à la charge de l'acheteur.

Au 1er octobre 1869

Grand tirage des gains de l'Emprunt du Crédit mobilier autrichien de l'an 1858. Prix à gagner de florins **200,000, 40,000, 20,000, 5,000, 2,500, 1,500, 1,000, 400**, le moindre gain, fl. **160**. Les actions légalement timbrées se vendent à **20** francs pour une action.

150 francs pour huit actions.

500 francs pour trente actions.

Contre remise du montant en billets de banque, etc., etc. ou remboursement par la poste.

ROTHSCHILD et Ce,

14, rue de la Poste, à Vienne (Autriche).

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 40, rue d'Isabelle

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00
ANGLETERRE et PORTEGAL . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

DRAMMEN (NORWÉGE).



On sait qu'en Norwége la correspondance n'est pas remise à domicile. A côté de la poste officielle il s'est établi des postes privées dans certaines villes, qui se chargent, moyennant une légère surtaxe, de remédier à cet inconvénient. Nous connaissons déjà les timbres des deux différents entrepreneurs de la poste locale de Bergens, celui de la poste de Drontheim, voici enfin ceux de Drammen.

Le premier des trois types a déjà vécu, nous écrit-on de Drammen.

Il y en a eu de plusieurs couleurs :

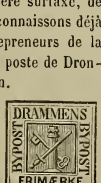

1 skilling bleu sur blanc.
1 — violet —
1 — bleu sur rose.

Le deuxième type existe aussi en plusieurs couleurs :

2 skilling, lilas et violet sur blanc.
2 — vert —

On remarque de notables différences dans les armoiries de ces deux timbres, émis cependant l'un et l'autre par l'entrepreneur J.-B. Hagens. Nous ne pouvons nous expliquer pour quels motifs il y a eu il y a eu plusieurs couleurs d'une même valeur. Nous attendons nos informations à ce sujet.

Nous avons encore un troisième type typographié dont nous ne saisissons pas bien toute l'utilité. Il y en a deux valeurs dont l'inscription se traduit ainsi :

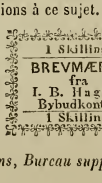

Timbre franco, J.-B. Hagens, Bureau supplémentaire.

1 skilling, noir sur jaune.
2 — — rose.

M. Van Rinsum, qui a parlé le premier de ces timbres, les considérait comme étant de Drontheim !! Il parle d'un QUATRIÈME type rectangulaire, aux armoiries et légende : *Drams by post* et la valeur, imprimé sur papier blanc.

1 shilling vert.

Il y en aurait des dentelés et non dentelés.

Nous pensons pouvoir donner prochainement les explications que réclament toutes ces émissions qui nous arrivent à la fois.

COMPAGNIE DE DRESDE.

Les enveloppes actuelles ont été imprimées sur papier vergé azuré, rose et vert. Ça coûte si peu et ça fait tant plaisir aux collectionneurs, se sera dit la complaisante Compagnie.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Nous pourrons entonner bientôt un *de profundis*. On s'occupe activement, nous écrit-on, du remplacement des timbres qui viennent d'être émis : les 6 et 90 cents resteront seuls en usage.

Les 15 cents sont en ce moment d'un brun très-foncé.

Nous donnons le fac-simile approximatif d'une enveloppe *Wells Fargo*, type peu connu. Le timbre est frappé à droite sous le timbre officiel 3 cents, rose gros chiffres latéraux. Celui que nous avons est de papier jaune à vergeures obliques.

VICTORIA.

Cette capricieuse colonie, dit le *Philatelist*, a changé la couleur du 3 pence actuel, aujourd'hui orange. D'après le même journal, le timbre de franchie, *Ministers of Justice*, ne serait plus bleu, mais rouge.

GUADALAJARA.

On nous a montré un 2 reales vert. papier quadrillé, ayant pour premier chiffre du millésime 1867, un 7 renversé.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 6 pence existe piqué en largeur et percé en hauteur.

RIGI-SCHEIDECK (SUISSE).



A l'exemple de M. Ségesser, le directeur du Rigi-Kalthad, M. J Muller, tenant le Rigi Scheideck, fait emploi du timbre au fac-simile, pour acquitter les frais nécessités par l'envoi des lettres de son établissement à la poste voisine, située au bas de la montagne, dans la vallée de Gersau (Schwitz). Le timbre est imprimé en vert-jaune sur papier blanc uni ; la valeur, qui n'est pas indiquée, est cinq centimes.

PHILIPPINES.

Nous avons reçu le timbre 12 4/8 cent. bleu foncé, avec la marque : *Habilitado por la Nacion*, imprimée en noir sur trois lignes.

SUISSE.

Les enveloppes 5 et 10 rapp. ne sont plus frappées du timbre à droite. Il y a *conversion à gauche*.

PORTUGAL.

Le 50 reis piqué est maintenant d'un vert-jaune foncé.

VANCOUVER.

Il paraît que le 10 cents *non dentelé* avait un compagnon ; nous avons vu ainsi le 5 cents dont la marge peut satisfaire les plus difficiles.

VAN DIEMEN.

On nous a remis un timbre 1 p. carmin, percé.

PAYS-BAS.

Le 5 cents piqué 10, qui avait fait son apparition le mois dernier, n'est plus à rencontrer, pas plus que le 10 cents qui avait vu le jour avec ce même piquage.

ESPAGNE.

Le 12 cuartos n'est plus jaune, mais orange pâle et orange très-vif ; le 2 reales nous arrive d'un vert bouteille foncé.

Révélons l'existence d'un 2 reales brun 1855, imprimé sur papier *carton*, avec le filagramme connu.

DRONTHEIM (NORWÈGE).

Le timbre brun foncé, 2e type, nous est arrivé imprimé en bistre pâle et bistre-jaunâtre foncé. Ces timbres se distinguent encore du 1er type, par la gomme, qui, au lieu d'être brune, est grise pour les timbres bruns foncés 2e type et blanche pour les timbres bistres.

AUTRICHE.



Tous les journaux ont annoncé, il y a quelques mois, que ce pays avait décidé la création de cartes-postes. Ils ont nécessairement réclamé les bénéfices de cette idée, sans en attendre les résultats. La mise en pratique a suivi de près l'annonce, le public faisant usage de ces cartes-postes depuis le commencement du mois. Notre fac-simile donne une idée de ce qu'elles sont. A droite, le timbre; au milieu, les armoiries d'Autriche; au-dessus des armoiries, une inscription en cintre : « *Carte de correspondance.* » Au revers, en haut, en texte allemand : *Place pour les communications écrites;* en dessous : *La poste ne prend pas de responsabilité pour le contenu des communications.* »

L'impression est noire sur papier jaunâtre, le timbre orange.

Tous les avantages de cette innovation se résument dans le rabais que fait la poste.

Les communications doivent être écrites sur le verso de ces cartes, l'adresse sur le recto. L'expédition ne peut être faite sous enveloppe, comme on le pense bien.

Le timbre 2 kr. jaune pâle nous est venu en couleur orange foncé.

LUXEMBOURG.

Il n'a pas encore été observé, pensons-nous, que la plupart des timbres 10 cent., aux armoiries, tant percés que non percés, portent pour inscription : 10 *centimes*, le *t* ayant été remplacé par un *i*. Nous avons vu aussi un 37 1/2 cent., ayant 37 1/2 *centines*, *n* au lieu de *m*.

GRANDE-BRETAGNE.

Nous ajouterons à la liste publiée par notre catalogue, les timbres chemins de fer suivants :

Caledonian Railway. Lion dans un écu, surmonté d'une locomotive. Au-dessus, sur une banderole, en demi-cercle : *Caledonian Railway;* sous l'écu :

label for pareel, not exceeding 28 *lbs. One half penny;* plus bas, le numéro.

1/2 penny, bleu sur blanc, piqué.

Glasgow and South-Western Railway. Chiffre et inscription, avec : *up to* 5 *lbs*, au lieu de : *under* 3 *lbs* que porte le timbre connu 1 penny.

1 penny, noir sur chamois, percé.
3 — — —
4 — — —
6 — — —

Highland Railway. Avec : *Open at both Ends*, en haut. La nuance seule est changée :

1 1/2 penny, noir sur bleu-vert, au lieu de vert foncé.

Highland Railway Perth and Inverness.

Inscription dans un encadrement de fantaisie :

4 1/2 pence, noir sur bleu, piqué.
6 — — chamois, piqué.

Ces deux timbres complètent la série signalée dans notre n° 68.

Great North of Scotland Railway. Inscription entourée d'un encadrement de fantaisie :

1 1/2 penny, noir sur jaune, percé.

North British Railway Company. Inscription noire sur fond moiré rose, avec encadrement de même couleur.

1/2 penny, rose et noir, percé.

HAWAIIEN.

Le journal bostonien, *The Timbrophilist*, annonce qu'il vient de paraître un nouveau 2 cents rouge-vermillon, à l'effigie de Kaméhaméha V.

POLOGNE.

Il y avait longtemps que nous n'avions eu l'occasion de parler de cette pauvre Pologne.

Un ancien administrateur des postes vient de nous remettre quelques enveloppes de la petite poste de Varsovie, recueillies à notre intention, dit-il. C'est le type aux *petites armoiries*, qui figure en premier, page 32 *Timbre-Poste*, n° 76. Le timbre est à droite en rouge-jaunâtre sur des enveloppes blanches de 10 1/2 × 6 1/2 centimètres. Les signatures de contrôle manquent, ce qui nous fait croire à une réimpression.

SARAWAK.



Nous remettons ici pour mémoire le type sur lequel revient le *Philatelist*, apportant selon lui des preuves d'authenticité incontestable.

Notre confrère anglais dit qu'il possède une lettre avec un de ces timbres et un 24 cents de Malacca et que les renseignements qui lui viennent de ce pays lui apprennent que ce timbre est d'un usage local. Pourquoi, s'il est local, arrive-t-il sur des lettres destinées à l'extérieur? Pour affranchir la taxe intérieure, nous dira-t-on. Cela n'est pas impossible, mais la présence de ce timbre en compagnie d'un de Malacca n'est pas une preuve qu'il est en usage. Il nous arrive journellement des lettres avec des timbres imaginaires, fermant les enveloppes, que la poste oblitère consciencieusement. Est-ce que par hasard ce baptême les relèverait du péché originel?

Enfin le journal anglais imprime l'avis soi-disant publié par le gouvernement, et que voici :

AVIS DU GOUVERNEMENT,

A partir du 1er mai 1869, les dispositions suivantes seront adoptées :

POSTES.

Sur toutes les lettres ne pesant pas plus d'une demi-once, on devra mettre	1 timbre.
Pour chaque demi-once, jusqu'à quatre onces	1 —
Sur les billets à ordre, reçus, etc., au-dessus de cinq dollars	1 —
Sur les factures, etc., pour leur donner une valeur légale	1 —
Sur les contrats de toutes sortes	1 —
Enfin sur les connaissements et les reçus maritimes	1 —

Par ordre :

Sarawak, 12 janvier 1869.

W.-M Crucker, Secrétaire.

D'après cet avis, l'usage serait postal et fiscal tout à la fois. Le *Philatelist* prétend que ledit avis vient de Sarawak même. S'il est envoyé par une personne honorable, désintéressée dans la question, ou par un employé de l'administration répondant pour un de ses chefs, nous acceptons le règlement postal et le timbre comme bons, mais s'il vient d'un *obligeant* anonyme ou d'un *Bancroft II*, fabricant de fausses lettres et de faux décrets, nous ne saurions partager l'opinion du *Philatelist* qui ouvre ses bras à deux battants à ce timbre. Il importe donc, avant de l'ac-

cepter, que notre confrère nous dise de quelle personne il tient ces renseignements et s'il les a obtenus directement, sans l'entremise d'un tiers.

Le 5 cuartos 1859 des Iles Philippines.



Dans un article sur les réimpressions lithographiques, le docteur Magnus émet cet avis que les 5 cuartos 1859, récemment arrivés, pourraient bien être le fait d'une spéculation. A l'appui de son opinion il donne les raisons suivantes :

« Les timbres nouveaux, dit-il, se distinguent des anciens :

» 1° Par le dessin, qui offre plus d'analogie avec les types du 10 cuartos qu'avec ceux que nous possédons du 5 c.; quoiqu'il ne soit pas absolument impossible d'expliquer les différences ;

» 2° Par la couleur de l'impression qui est orange pâle et rouge vermillon foncé sur les anciens timbres, et rouge vif éclatant sur les nouveaux ;

» 3° Par le papier qui est jaunâtre, épais et consistant sur les anciens timbres, blanc, plus mince et semi-transparent sur les nouveaux ;

» 4° Par la gomme qui est jaunâtre et d'une certaine épaisseur sur les anciens timbres, blanche et très-mince sur les nouveaux.

» Avant ces derniers temps, on n'avait jamais vu de timbres semblables aux nouveaux pour la couleur, et comme tous les signes énoncés ci-dessus sont des indices d'un tirage récent, il faut en conclure que ce l'est en effet. Mais où ce tirage a-t-il été fait? Nous voulons bien admettre qu'il a été obtenu à Luçon, mais non qu'il soit ancien; nous craignons bien que ce ne soit un tirage de spéculation. »

Voyons maintenant si les raisons données par le docteur sont justifiées par les faits :

Nous ferons remarquer d'abord que les dessins du 5 cuartos offrent autant d'analogie avec ceux du 10 cuartos, les dessins de l'un ayant servi pour l'autre avec changement de l'inscription inférieure : on chercherait donc en vain des différences.

Nous nous contenterons, pour le deuxième motif, de reproduire ce que nous écrivions en juillet 1865 :

« Les premiers (timbres de 1859) furent oranges; celui que nous possédons et qui porte sur la griffe d'annulation la date « 20 février 1859 » est de cette nuance; ceux qui suivirent furent VERMILLON VIF. » En signalant cette nuance, nous avions le timbre annulé sous les yeux; nous regrettons de ne pouvoir le communiquer aujourd'hui au docteur, ignorant où il a passé depuis.

3° Le papier n'a pas toujours été jaunâtre et épais, puisque nous avons en ce moment même :

Un 5 cuartos vermillon foncé sur papier *mince* jaunâtre.
Un 10 — rose — épais *blanc*.

Enfin, pour quatrième raison, le docteur nous dit que la gomme était toujours jaunâtre sur les anciens timbres, ce qui n'est pas absolument exact, le timbre 10 c. sur papier blanc épais que nous venons de citer ayant la gomme *blanche*. Il est probable qu'il existe aussi des 5 c., mais la rareté de ce timbre ne nous permet pas de le constater.

Avant ces derniers temps, écrit le docteur, en juillet 1869, on n'avait jamais vu de timbres semblables aux nouveaux. C'est une erreur. Nous avons reçu d'un amateur de Barcelone, qui l'avait double dans son album, un timbre semblable à ceux suspectés par M. Magnus, dix ou onze mois avant qu'ils n'arrivèrent à Paris. Cela prouve que la réimpression est antérieure à l'époque que nous avons citée, dira le docteur, mais cela ne prouve pas que le timbre est ancien. Nous répondrons :

Qu'habituellement, lorsqu'il y a réimpression, il y en a pour tout le monde. Il n'y a pas de précédent qu'un timbre réimprimé ait fait son apparition isolément, un an avant d'être dans toutes les mains — nous disons un an pour stipuler l'époque à laquelle nous avons vu ce timbre pour la première fois, mais rien ne nous dit que notre correspondant ne le possédait pas bien avant cette date.

Nous nous résumons, en concluant en même temps en faveur du timbre, parce que :

1° Les dessins sont conformes en tous points aux timbres reconnus comme bons;

2° Sa couleur vermillon vif existe également sur les anciens timbres, et n'existerait-elle pas que les nombreuses variétés de nuances : orange, orange pâle, orange vif, rouge tirant sur le brun, vermillon, vermillon pâle, vermillon foncé, vermillon vif, témoigneraient en faveur de l'irrégularité des tirages opérés dans l'espace de deux ans;

3° L'impression sur papier mince ne prouve pas

une réimpression, mais un dernier tirage. Et la preuve c'est que l'émission suivante a été continuée sur ce papier. Au reste, nous avons dit avoir retrouvé un timbre annulé sur papier mince, jaunâtre il est vrai ;

4° La gomme blanche de notre 10 cuartos démontre clairement que ce système de gommage ne date pas de 1861, mais est antérieur à cette époque.

Jusqu'à ce qu'on nous apporte des nouvelles preuves, des preuves convaincantes, nous considérerons le 5 cuartos vermillon vif, imprimé sur papier blanc mince à gomme blanche comme authentique ; mais dans notre impartialité, nous devons ajouter que ce timbre est le résultat d'un autre report que celui émis en 1859. Le filet qui encadrait les quatre types primitifs n'existe pas ici. Il n'y a qu'un filet qui sépare les deux timbres verticaux et un autre séparant les deux horizontaux.

C'est bien là l'indice d'une réimpression, nous objectera-t on. Non, l'absence de cet encadrement prouve qu'un deuxième report a été jugé nécessaire vu le fréquent emploi du 5 cuartos dont les différents types de cette valeur n'ont guère été usités plus d'un an, si l'on veut bien s'en rapporter à l'article que nous avons publié en juillet 1865.

Des Enveloppes timbrées

Suite. - Voir le numéro 81.

HAMBOURG (Suite).

On nous signale une erreur commise dans notre dernier article sur Hambourg. En parlant des espèces et variétés, nous avons indiqué sous :

A. *Enveloppes sur papier blanc uni.*

b. *Légèrement azuré.*

1/2 schilling noir.
1 1/4 — violet.

La première de ces enveloppes est, en effet, sur papier légèrement azuré, mais ne doit pas être classée dans la première émission *quoique sur papier uni :* par la disposition des deux lignes d'inscription et la nuance du papier, elle appartient à la seconde, dont elle constitue une faute. Ce qui le confirme, c'est le nombre restreint d'exemplaires qu'on en trouve et qui proviennent sans doute de la manière dont sont découpées les enveloppes sur papier filigrané. Une autre preuve à l'appui de cette opinion, c'est qu'on nous a remis une enveloppe du 3 sch. appartenant, par les deux lignes d'inscription à la seconde émission, trouvée parmi les enveloppes non mises en service et qui offre cette absence de filigrane, et une autre où le filigrane est à peine apparent. Ces enveloppes doivent donc être placées à la suite de la deuxième émission, parmi les fautes de cette série, *fautes par absence de filigrane*. On pourrait donc les classer ainsi :

D. Enveloppes *sans filigrane* appartenant à l'émission avec filigrane par la disposition des deux lignes d'inscription et le papier.

1/2 schilling noir
3 — bleu.

Nous ne doutons pas que des recherches ultérieures ne nous fassent connaître des enveloppes semblables de 2 et 4 schilling. Reste le 1 1/4 sch. sur papier azuré, mais la teinte du papier, qui ne paraît azurée que par comparaison et est plutôt mi-blanc, permet de la négliger sans inconvénient, pour ne pas multiplier les variétés insuffisamment définies.

HANOVRE (*suite*).

Émission du 15 *avril* 1857.

Timbres ovales, 26 sur 29 mm., gaufrés en blanc, sur couleur, à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.



D. Effigie à gauche du roi Georges V, dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

L. En haut : *Hannover.*

En bas : valeur en lettres, séparée en deux, dans le bas, par un petit rond contenant un chiffre-valeur.

Impression sur papier ordinaire portant au-dessous du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante :

Ein gutergroschen (*ein, zwei, drei silbergroschen*) *post-couvert*, plusieurs fois répétée et imprimée en vert plus ou moins foncé.

Enveloppes de dimension variée, portant à la patte un petit cor de poste, dans un cercle formé d'anneaux doubles enchaînés et gommées sous le dessin gaufré, dans une étendue de deux à trois centimètres.

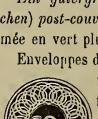

Valeurs : 1 gutergroschen, 1, 2 et 3 silbergroschen.

Espèces et variétés.

A. *Grand format,*

1 gutergroschen, vert.
1 silbergroschen, rose foncé ?
2 — bleu de Prusse.
3 — jaune de chrôme.

B. *Moyen format,*

1 gutergroschen, vert
1 silbergroschen, rose foncé ?
2 — bleu de Prusse ?
3 — jaune.

Les timbres marqués ? n'ont pas été rencontrés par nous en enveloppes entières. Cependant leur existence nous paraît incontestable. Le signe ? se rapporte à la nuance de la couleur.

Ces timbres ont été réimprimés vers 1864. Voici à quels caractères on pourra distinguer ces réimpressions :

1° Les inscriptions des enveloppes, incontestablement anciennes, portent la trace d'un foulage très-fort, opéré pendant l'impression. Les réimpressions offrent très-peu de foulage.

2° La longueur de l'inscription est un peu plus grande sur les anciennes enveloppes. Ainsi, sur le 3 silbergroschen, l'espace occupé par l'inscription : *Drei silbergroschen Post couvert*, répétée cinq fois, est de 141 millimètres. Sur les exemplaires que l'on nous indique comme des réimpressions, il est de 139 millimètres, différence : 2 millimètres, ce qui indique une autre composition typographique.

3° La gomme des anciennes enveloppes n'occupe guère que deux à trois centimètres de largeur sur la patte et sous le dessin gaufré, la plus grande partie du bord étant libre. Sur les réimpressions, la gomme occupe presque toute la longueur du bord, et au milieu la forme de la surface gommée est différente.

4° La gomme a une teinte jaune et est épaisse dans les anciennes enveloppes ; elle est blanche et très-mince sur les réimpressions. Ce sont là, il faut l'avouer, de bien faibles caractères, car on peut transformer les derniers ; mais ils sont de la nature de ceux qu'un imprimeur néglige, mais qu'un observateur attentif recueille.

Toutes les réimpressions portant ces quatre caractères sont de dimension moyenne ; nous n'avons rencontré que les 1 et 3 silbergroschen ; mais il est possible que les autres valeurs aient été réimprimées. Quant aux enveloppes de 1 gutergroschen, que M. Moens nous avait indiquées comme des réimpressions en grand format, y ayant retrouvé les caractères précédents des anciennes enveloppes, nous avons dû les ranger parmi elles.

C. *Réimpressions, moyen format.*

1 silbergroschen, rose.
3 — jaune.

Distinction avec les timbres mobiles.— La forme rectangulaire, l'impression typographique et le dessin (armes) des timbres de 1850 et 1856, rendent la confusion impossible avec les timbres d'enveloppes à effigie. Quant aux timbres mobiles de 1859, l'effigie dans un rectangle, et l'impression typographiée, sont des caractères plus que suffisants, en face du gaufrage de l'effigie, dans un ovale, et des deux lignes d'inscription situées au-dessus des timbres.

Émission du 1er octobre 1858.

Timbres ovales 26 sur 29 mm., gaufrés blanc sur couleur, à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Effigie à gauche du roi Georges V dans un cadre ovale guilloché portant la légende.



L. En haut, *Hannover*. En bas, valeur en lettres ; sur les côtés, chiffre de la valeur dans un rond blanc.

Impression sur papier ordinaire portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante :

Ein (zwei, drei), groschen post-couvert,

plusieurs fois répétée et imprimée en vert.

Enveloppes de dimension moyenne, portant à la patte le même dessin gaufré que la série précédente, et gommées sous ledit dessin seulement.

Valeurs : 1, 2 et 3 groschen.

Espèces et variétés.

A. *Moyen format.*

1 grosehen, rose oncé.
2 — bleu foncé et bleu terne.
3 — jaune.

RÉIMPRESSION.

B. *Moyen formot.*

3 grosehen, j aune.

Les caractères de cette réimpression sont identi-

quement les mêmes que nous avons indiqués à la série précédente.

La longueur de l'inscription varie entre 124 pour l'enveloppe ancienne et 112 pour la réimpression, pour l'espace occupé par la légende cinq fois répétée.

Il n'y a pas eu de réimpression du 1 gr.; elle était inutile, le timbre ayant été remis en service avec une nuance très-voisine en mai 1863. A cette même époque, le 2 gr. bleu fut remis en usage, mais de la nuance bleu outremer. Nous avons vu aux réimpressions de Prusse que cette différence n'a pas arrêté leurs auteurs. Il en a été de même en Hanovre. On s'est contenté de remplacer les timbres de 1858 par ceux de 1863, sans y attacher d'importance.

Pour le 3 gr., la couleur bistre de 1863 était trop différente pour ne pas nécessiter une réimpression spéciale. C'est à cette cause que nous devons de pouvoir distinguer cette enveloppe.

Émission du 1er novembre 1858.

Spéciale à la ville de Hanovre.

Timbre rond de 22 mm., gaufré en couleur à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

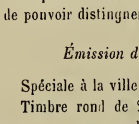

D. Trèfle au-dessus d'un cor de poste, dans un cadre circulaire formé par un filet.

L. Autour du trèfle, *Bestellgeld-frei.*

Impression sur papier chamois, enveloppes moyennes, portant au revers, sur les pattes, une inscription et à la supérieure, le dessin gaufré des autres enveloppes du Hanovre.

Voici la traduction des inscriptions :

Patte supérieure : Vendu au bureau de poste de Hanovre par paquets de dix pour cinq groschen.

Patte inférieure : Timbre d'affranchissement pour la ville capitale de Hanovre, le faubourg de Hanovre, le faubourg Glocksee et la commune de Linden.

Valeurs unique : 1/2 groschen, non-indiquée.

Espèces et variétés.

A. *Enveloppe moyenne.*

Vert foncé.

RÉIMPRESSION.

B. *Même format.*

Vert jaune.

Si les observations précédentes relatives aux réimpressions des séries de 1857 et 1858 sont exactes, nous sommes autorisés à considérer comme telles les enveloppes entières portant des timbres de cette couleur, dont la gomme présente la couleur et la disposition indiquées sous les nos 3 et 4. Le gaufrage de cette réimpression indique l'nsure du coin.

C. Réimpression sur des bandes de papier chamois.

Ces réimpressions ont pour caractère d'offrir les timbres imprimés sur des lignes parallèles, disposées en sens inverse.

Il en résulte que le côté du timbre occupé par le cor de poste, répond au même côté du timbre correspondant de la rangée opposée.

D. On connaît aussi des réimpressions en couleur sur bandes de papier blanc dites réimpressions de fantaisie. On peut rencontrer les suivantes :

Noir.
Rose.
Bleu.
Vert.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

3e ÉDITION.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ,

AVEC TEXTE FRANÇAIS ET ANGLAIS,

PAR J.-B. MOENS

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'édition présente contient 557 types de timbres et 77 armoiries de différents pays, entre autres celle de l'État d'Orange, tout à fait inédite. Le volume est de 556 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'Album, les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .	fr.	10	»
— — tranches dorées	1	—	. .	»	11	»
— — —	2	—	. .	»	11	50
Maroquin plein, toutes nuances	2	—	. .	»	14	»
— Lavallière et rouge	2	—	. .	»	16	»
— intercalés de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées, 2 fermoirs . .	»	22	»
Albums en feuilles ou brochés.	»	8	»

Port à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :

Buenos-Aires, Canada, États Pontificaux, Egypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 5-00
Brésil et Colonies Anglaises 5-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

FRANCE.



Le commerce qui, au dire des journaux, réclamait, réclamait toujours son timbre de cinq francs a été enfin sauvé le 2 novembre, jour des morts. Par la même occasion, le *Timbre-Poste* s'est également vu sauvé, car sans ce timbre il devait paraître ce mois-ci sans type nouveau ! De mémoire de timbrophile, ça ne s'est jamais vu.

Le timbre, comme on s'y attendait, représente l'empereur Napoléon III, couronné de lauriers, regardant invariablement à gauche; en dehors du cercle, qui entoure l'effigie, la valeur est ainsi indiquée : 5 F.; dans le cadre supérieur : *empire français;* en bas : *timbre-poste ;* de chaque côté, des grecques. Comme on le voit, le timbre est oblong. Il est imprimé en lilas sur blanc et piqué 13 1/2. C'est une bien bonne idée qu'on a eu de placer sur le timbre, le mot : *timbre-poste*; sans cette inscription on le prenait du coup pour un billet de banque ou un timbre de commerce. Mais ce qui nous paraît moins heureux, ce sont ces *grecques* qui semblent les compagnes obligées de l'empereur, tout en faisant une allusion peu flatteuse pour le souverain.

Calino, à qui nous avons montré le timbre, l'a trouvé excessivement cher pour cinq francs. Il a émis cette idée pleine de profondeur que l'administration des postes devait réaliser d'énormes bénéfices en le débitant.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Nous avons signalé un timbre bleu foncé *Un* real, imprimé sur papier ordinaire ; il en existe un semblable en bleu pâle.

GUADALAJARA.

Encore un timbre non signalé : 4 reales 1867, sur papier rose bâtonné sans vergeures intérieures, tranche dorée d'un côté ! *pas pu que ça de luxe ! !*

MAURICE.

On nous informe que les timbres actuels seront remplacés la réserve une fois épuisée. Le type reste le même, les couleurs seules sont changées. Le 1 sh. sera bleu.

PHILIPPINES.

Nous avons annoncé avec la marque : *Habilitado por la Nacion*, un timbre de 12 4/8 cents. Il y a encore de cette émission le 3 1/8 cent. noir, que nous avons vu.

CANADA.

Un de nos correspondants nous annonce qu'il possède un timbre rose 1/2 penny, surchargé de la marque : 8 *d. stg.* Cette émission, provisoire sans doute, doit être le résultat de la pénurie momentanée de timbres 10 pence, dans un ou plusieurs bureaux secondaires. On sait que ce fait s'est présenté en 1866 à Cuba pour le 5 centimos, remplacé par le 1/4 real Plata 1864, surchargé du chiffre 66.

INDES ANGLAISES.

On nous a montré une série de timbres portant le mot *service* en petites lettres, différant un peu de ceux connus et n'ayant pas de ponctuation après *service*. Ce sont :

1/2 anna, bleu.
1 » brun.
2 » jaune.
4 » noir.
6 an. 8 pies, gris-lilas.
8 an. rose (1er type).

On nous a certifié qu'il y avait une troisième série de ces timbres avec petits caractères.

SHANGHAI.

Il nous est venu un 16 cents vert pâle avec le fond entièrement blanc. S'est-on décidé à effacer le burelage qui se voyait avec peine sur certains timbres des derniers tirages ou bien notre exemplaire à fond uni est-il le résultat de l'usure complète du burelage? Nous ne savons le dire aujourd'hui ; nous nous contentons de constater le fait.

De la première émission, il est arrivé de toutes les valeurs avec grands chiffres, imprimés sur papier ordinaire.

Le 6 cand. a été tiré en vert ; le 8 en vert Metternich ; le 12 en vermillon et le 16 en rouge-brun. Ce ne sont plus là ce qu'on appelle des timbres, cela devient réellement une plaisanterie, pour ne pas dire une exploitation.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

M. Magnus a découvert qu'il existe deux types de l'émission de 1862, aux armoiries. Le 2e type a été calqué sur le premier qu'il a remplacé, celui-ci étant usé. Ce sont donc bien là deux émissions distinctes quoiqu'il n'y ait pas eu changement de type. Voici quelques remarques faites la plupart par le docteur, qui permettent de reconnaître les deux types à première vue :

5 CENTAVOS. 1er *type*. Le chiffre 5 présente une tête assez forte et légèrement concave. Impression en rouge brun.

2e *type*. Le chiffre 5 a la tête plus petite et le corps moins régulièrement arrondi. Imprimé en rose, carmin, etc.

10 CENTAVOS. 1er *type*. La nuance vert-jaune foncé pourrait déjà indiquer ce type si d'autres particularités ne le faisaient mieux connaître. Le 0 de 10 est très-maigre et la partie supérieure du C de *centavos* fuit vers la droite en inclinant un peu vers le bas.

2e *type*. Le 0 de 10 est plus ouvert que le précédent et le C de *centavos* va en s'arrondissant. La figure représentant le soleil marque des yeux, un nez, une bouche ; le précédent n'a pas de bouche. Imprimé en vert foncé et vert pâle.

15 CENTAVOS. 1er *type*. La remarque du 1er type du 5 centavos peut s'appliquer ici, ainsi que celle concernant la lettre C de *centavos* 1er type 10 centavos. Imprimé en bleu, plutôt foncé que pâle.

2e *type*. Même observation que pour le 2e type du 5 centavos pour le chiffre 5 et voir celle de la lettre C de *centavos* 2e type, 10 centavos. Impression bleu vif et bleu pâle.

RUSSIE.

On nous a soumis le timbre local de Bogorodski, 5 kop, imprimé en rouge vermillon au lieu de bleu. Est-ce déjà un changement de couleur?

Nous donnerons le mois prochain le fac simile d'un nouveau timbre local, qui nous parvient trop tard.

TRINIDAD.

Nous venons un peu tard parler des timbres *too-late*. Est-ce assez *droole* de parler tardivement de timbres *too-late?* La vérité est, que nous n'avions pas cru à l'existence officielle de ces timbres; nous pensions que le hasard seul avait dirigé la main de l'employé, comme le fait s'était présenté pour certains timbres de l'Australie occidentale, timbres recueillis cependant religieusement par quelques amateurs. Aujourd'hui que nous avons été sur le chemin de Damas, nous croyons pouvoir annoncer qu'il y a, avec la marque supplémentaire en noir, *too-late*, appliquée soit de droite à gauche ou de gauche à droite, les timbres actuels suivants :

Sans valeur indiquée : rouge.
4 pence pensée.
6 — vert-jaune.

COLONIES FRANÇAISES.

Le *Timbrophile* rectifie son erreur que nous avions relevée. Ce n'est pas le 1 centime tête laurée de France qui est paru piqué 13, c'est le 1 centime des Colonies. Fallait le dire!

NOUVELLE-GRENADE.

Le même annonce un nouveau type de 20 centavos, à reproduire plus tard.

ESPAGNE.

Le même, toujours le même, annonce avec l'inscription noire supplémentaire : *Habilitado por la nacion :*

25 mill. de ese. rouge et bleu.
50 — — bistre.

Et un de nos correspondants nous informe que l'administration a pris une suprême résolution : il y aura de nouveaux timbres en janvier!!! (Ça mérite trois points d'exclamation.)

SAINT-VINCENT.

Le timbre 1 shilling est imprimé aujourd'hui en brun.

URUGUAY.

Le *Timbrophile* signale un 12 cents, 1868, bleu indigo. Nous connaissons depuis une éternité un timbre de cette nuance et de cette valeur, émis en 1864, mais il est peu probable que c'est de ce timbre dont parle le journal parisien.

COMPAGNIE DE LEITMERITZ.

M. Ed.-A. Hofer, non content d'avoir produit 55 timbres dont il ne peut pas justifier l'emploi, a pris un grand parti. Il a reformé ses timbres dont on vient de nous remettre échantillon. Cette fois, le type est uniforme. Il représente un lion couronné, dans un ovale, tourné vers la gauche; en dessous de l'ovale, deux petits cercles contenant, le premier, la valeur en chiffres; le deuxième, les lettres Kr, imprimées en noir; à gauche, dans le cadre, en lettres blanches, les mots : *express fur*; en haut : *Ed.-A. Hofer*; à droite : *local briefe*; en bas : *Leitmeritz*. L'impression est couleur sur papier blanc uni; les timbres non dentelés. Il y a dix valeurs qu'on imprimera sans doute sur commande comme on veut. Enfin, voici les timbres qu'on nous communique :



1 kreuzer bleu pâle.
2 — carmin.
3 — jaune serin.
4 — jaune-brun.
5 — vert foncé.
10 — vermillon.
12 — bleu foncé.
15 — violet.
20 — brun.
50 — vert-jaune pâle.

Ces timbres ont « *mauvais œil* » et nous font l'effet d'être une carotte nouvelle — nous n'osons dire duperie. C'est M. A. Schmidt, à Bahnhof, qui les recommande.

CEYLAN.

Voilà qu'il nous vient des timbres avec lettres rouges et bleues comme ceux de l'Australie du Sud; mais elles ont environ 10 mm. de haut. Nous avons avec lettre bleue un 10 pence, filagramme CC, marqué D; avec lettres rouges des 1 sh. filagramme étoile, marqués D et E, et enfin un 2 p. vert, filagramme CC, marqué P. E; ce dernier a les lettres appliquées de haut en bas, les premiers l'ont dans la largeur, ce qui fait qu'on n'aperçoit le plus souvent qu'une seule lettre sur le timbre. Quelle pourrait bien être la signification de ces lettres?

Il nous est arrivé les timbres suivants avec variétés de nuances :

4 pence rose vif.
5 — vert-gris.
9 — brun foncé.

Tous avec le filagramme CC et couronne.

NATAL.

Le *Stamp Collector's Magazine* fait connaître à ses lecteurs que nous devons nous attendre à une série nouvelle de timbres 1, 3, 6 pence et 1 shilling, portant le mot *postage*. L'absence de ce mot provient de ce que les timbres de commerce sont imprimés sur les mêmes planches que les timbres-poste. Les économies permettent, paraît-il, de faire un petit extra. Tant mieux.

LUBECK.

Il importe de signaler une enveloppe 2 1/2 sch. *bleu-lilas*, dont le timbre est frappé à gauche. Cette nuance est très-rare et pourrait être considérée plus tard comme réimpression, si elle n'était mentionnée dès ce jour.

BELGIQUE.

L'administration des postes de cette ville a appris par les journaux qu'une émission nouvelle de timbres aurait lieu le 9 courant. Nous avons attendu jusqu'au dernier moment pour en donner les types, mais il paraît que la nouvelle est prématurée : Ce sera donc pour le mois prochain.

D'après l'avis des journaux, les nouveaux timbres-poste sont à l'effigie du roi Léopold II. Dans ces nouveaux timbres la tête du roi est très-ressemblante et finement modelée; les encadrements des écussons, différents pour chaque espèce, sont parfaitement composés.

Les timbres pour l'affranchissement des imprimés n'ont pas l'effigie royale. Au milieu d'un élégant écusson, surmonté des armes nationales, se détache, en blanc, sur fond teinté, le chiffre indicateur de la valeur; au bas de l'écusson, un lion couché sur une tablette portant le mot : *Belgique*. Voici les couleurs des timbres :

1	centime,	vert,	10	centimes,	vert.
2	—	bleu.	20	—	bleu.
5	—	ambre.	30	—	ambre.
6	—	carmin.	40	—	carmin.
8	—	violet.	1	franc,	violet.

Les modèles des nouveaux timbres ont été exécutés par M. Hendrickx.

Sans les avoir vus, nous pouvons déjà dire quel sera notre préféré : C'est le 30 centimes. Pourquoi, nous demandera-t-on? Parce qu'il est à l'effigie du roi et que nous aimons de l'*ambre assez*....

Le 2 cuartos 1854 d'Espagne.

On a exhumé de vieilles paperasses, — nous disons paperasses comme nous dirions tout aussi bien secrétaire, tiroir, etc., etc., car le fait est que nous ne savons pas où l'exhumation s'est faite, — un 2 cuartos 1854, aux armoiries, que nous ferons connaître plus loin et qui était, chose inouïe, resté inconnu jusqu'à ce jour.

Rappelons d'abord l'origine du 2 cuartos :

La taxe de la correspondance locale ayant été étendue et fixée à 2 cuartos pour tous les villes d'Espagne, ce qui n'existait que pour Madrid, le 2 cuartos vert aux armoiries, sans millésime, que nous connaissons tous, fit son apparition en novembre 1854. Il remplaçait, à Madrid, le 1 cuarto, ours auquel la prévoyante administration avait déjà donné un successeur du même type : le 2 cuartos, qui ne fut jamais en circulation. On sait qu'à cette époque la taxe était partagée par moitié entre l'expéditeur et le destinataire : tous deux payaient un cuarto, le premier en affranchissant sa lettre, le deuxième en la recevant. Ce système présentait pas mal d'inconvénients, comme on le pense bien; on créa donc le 2 cuartos qui réunissait les deux taxes.

En principe, ce timbre fut imprimé en vert plus ou moins pâle sur papier légèrement teinté; plus tard, à une époque que nous ne pouvons préciser, l'impression se fit en vert-jaune et vert-jaune foncé sur papier blanc tant soit peu plus épais et vécut ainsi, selon toute probabilité, jusque fin mars 1855, quand parut la série nouvelle à l'effigie d'Isabelle II, imprimé sur papier vergé azuré avec boucles en filagramme.

C'est sur ce même papier à filagramme que nous apparaît aujourd'hui le 2 cuartos que nous tirons des *limbes*. A-t-il été ainsi en vigueur? ne l'a-t-il pas été? Ces deux suppositions sont également admissibles. Nous serions même tenté de croire que le timbre a été mis en circulation quoiqu'il n'y ait encore de connu, à notre su, que le seul exemplaire dont nous nous occupons.

Si l'on considère l'extrême rareté du 2 cuartos sur papier blanc ayant circulé pendant cinq mois, quoi d'étonnant de ne pas rencontrer celui sur papier azuré qui n'a peut-être vu le jour que pendant un espace de temps qui n'a pu dépasser le mois. Quoi qu'il en soit, nous ne désespérons pas de pouvoir élucider la question bientôt.

Notre exemplaire est, comme nous avons dit, sur papier vergé azuré avec boucles en filagramme. Le papier est assez épais, les vergeures très-prononcées. C'est au reste une remarque qu'on peut faire dans la série des timbres de 1855, où il y en a même sur papier mince et sur carton comme nous l'avons annoncé récemment. Enfin notre timbre est vert foncé et l'impression démontre aux moins clairvoyants qu'elle date de 1855 et non de 1869. Qu'on se le dise !

Le 1 1/2 sch. de Bergedorf.

Nous avons de nouveaux détails sur le timbre 1 1/2 sch., dont il a été antérieurement question.

Lorsque nous avons fait connaître qu'il existait un timbre 1 1/2 *schillinge*, tout le monde s'est plus ou moins *fouillé*. Les recherches ayant été vaines, on en a conclu que M. Moens avait annoncé un *canard* ou qu'il avait eu la berlue. Rien de plus inexact.

Le timbre 1 1/2 *schillinge* existe, nous l'avons vu de nos yeux vu. Il est là, rappelant les frères siamois, vivant côte à côte avec le 1 1/2 *schilling*, sans se douter qu'il est l'objet de tant de recherches et qu'il procurerait des moments agréables à qui pourrait le posséder.

Un de nos incrédules correspondants a cherché à nous prouver qu'il n'était pas possible que le timbre existât avec le mot *schillinge*. « Sur le timbre, dit-il, la première et la dernière lettre du mot *schilling* sont placées toutes deux à un demi-millimètre des petits carrés contenant la valeur; sur l'essai l'S touche presque le petit carré et l'E finale occupe un et demi-millimètre; il est donc clair que le mot *schilling* a été rapproché d'un demi-millimètre du haut du timbre, ce qui suppose qu'on ne s'est pas contenté d'effacer l'E, mais qu'on a dû refaire le mot en totalité. »

Nous avons dit que l'erreur du lithographe avait été réparée dans le report; nous maintenons ce que nous avons avancé. Seulement, il importe d'ajouter qu'en reportant le timbre et en supprimant l'E de *schillinge* on a déplacé le mot pour lui conserver ses proportions dans le cadre qu'il occupe. Si le mot, comme le suppose notre correspondant, avait dû être refait, on y trouverait certes quelques différences, le lithographe n'ayant aucune raison de chercher à le reproduire exactement dans ses moindres détails. Or, que voyons-nous : les deux timbres ont la lettre S qui touche presque la lettre C; la lettre I est plus distante de l'H que de l'L; enfin, les deux L de dimensions différentes : la première ayant 3/4 millim. de largeur du bas, et la deuxième un millimètre; elles sont séparées entre elles par 1/4 millim., ce qui leur donne ensemble 2 millimètres de largeur.

Ces détails prouvent ce que nous avons dit et donnent tort à notre correspondant.

Nous croyons avoir démontré que l'énonciation de la valeur du 1 1/2 sch. n'avait pas été refaite; il nous reste à faire connaître comment la faute réparée fut de nouveau commise.

Le lithographe, après avoir constaté son erreur, eut un moment l'idée de recommencer son travail en refaisant le timbre. Il en avait déjà tracé sur la pierre quelques contours : le cadre et le cercle formé d'anneaux, — ce qu'on peut constater sur l'épreuve que nous possédons, — quand il se ravisa, en songeant à l'inutilité de ce travail. On résolut conséquemment de supprimer la lettre e de *schillinge*, de la façon que nous avons indiquée plus haut; malheureusement ou heureusement comme on veut, — nous aimons autant heureusement, si ça ne déplaît à personne, — heureusement donc, on s'oublia : un ou plusieurs timbres 1 1/2 *schillinge* parurent sur les premiers tirages, mais disparurent bientôt après. Comme les timbres datent de huit années, il n'est pas étonnant que la plupart des chasseurs de ce fameux 1 1/2 *schillinge* en aient perdu la piste et soient revenus *bredouille*.

Une particularité qui nous avait échappé en examinant la feuille décrite dans notre n° 80, c'est que les chiffres des angles du 1 sch. ne sont pas semblables à ceux qu'on voit sur les timbres en cours. Ici ce sont des chiffres maigres avec liaison; là ce sont de gros chiffres mal formés et ressemblant assez à ces clichés d'imprimerie qui servent à bloquer les caractères. C'est encore une modification apportée avec le report.

La deuxième croisade.

La première croisade contre les carottiers fut prêchée en février 1865, par le *Timbrophile* : « *Sus, sus, aux contrefacteurs ! Qui nous délivrera des*

contrefacteurs, ces nouveaux Sarrasins, et leurs abominables produits? Ainsi s'exprimait à cette époque notre confrère. Nous avions bien, nous-même, fulminé et répandu quelques flots d'indignation contre les carottiers ; mais peu encouragé et mal secondé nous avions suivi l'exemple général, ne nous préoccupant pas trop des inventions et découvertes par trop productives de certaines personnes. Aujourd'hui que nous sommes à peu près tous d'accord sur le parti à prendre et qu'il est reconnu qu'une seconde croisade, mieux organisée que la première, est devenue nécessaire, nous invitons nos confrères à suivre notre exemple : prendre rang dans le bataillon sacré pour courir sus aux contrefacteurs et carottiers.

Cette décision héroïque nous vient de quelques paroles bien senties prononcées par le *Timbrophile*, déjà cité. Écoutez ce qu'il dit à propos des timbres de Kissingen et dites-nous s'il vous est possible de faire autrement que de brandir votre plume :

« Nous regrettons vivement qu'un et peut-être plusieurs de nos confrères se soient laissés prendre à ces étiquettes. Il est temps, ce nous semble, de nous roidir contre les invasions de ce genre. Il est à craindre que nous comme les autres, nous ayons été quelquefois dupe de ces productions locales, mais nous avons la ferme intention d'y mettre un terme, et nous n'accepterons plus rien de ce genre que sous bénéfice d'inventaire, surtout quand, comme dans le cas présent, « il faudrait être tout à fait bête pour ne pas avoir de soupçons. » (*Le Photographe.*)

Ici nous demandons juste le temps de nous humilier pour ne pas avoir eu de soupçons et pour reconnaître que nous sommes tout à fait bête, comme le dit si spirituellement notre confrère. Mais continuons, car voilà l'émotion qui le gagne : Les foudres une fois lancées, il va donner l'absolution :

« Passons condamnation sur ce qui est passé, ce qui est consacré et que nous ne saurions aujourd'hui détruire. Mais n'aggravons pas le mal déjà bien grand.

» Nous craignons fort que les timbres locaux russes, que nous avons mentionnés, ne soient encore des inventions. Nous avons fait écrire, depuis plus de trois mois, à Borowitz, à Bogodorowski et à Schunelbourg, sans en obtenir la moindre réponse, *ceci ne nous ne paraît pas clair, et nous avons des soupçons.* »

Eh bien, c'est cela, mettons ensemble un terme à toutes ces productions véreuses et arrêtons notre plan. Voici celui que nous proposons.

Tout timbre une fois reconnu douteux sera annoncé comme tel par tous les journaux. Il sera donné en même temps le nom de celui qui l'aura mis en circulation afin de provoquer de ce dernier une explication à publier, si elle est nécessaire, par tous les journaux.

Ceci dit, nous entrons en lice le premier et nous dénonçons comme douteux les timbres suivants :

Saint-Thomas Porto-Rico. Huit valeurs. Mis en circulation en mars dernier, par M. Ed. Nunès, de Paris, suffisamment connu.

Kissingen, Schweinfurt. Trois valeurs. Timbres qui nous ont été remis en septembre dernier, par M. Ferd. Elb, de Dresde, les tenant, nous a-t-il assuré, d'un ami habitant Kissingen. Il avait eu vent de cette émission de timbres lorsqu'il se trouvait lui-même dans cette ville. M. Elb n'aura donc aucune difficulté d'indiquer le nom de la compagnie pour que les personnes incrédules puissent y prendre des renseignements.

Sarawak. Nous renouvelons notre demande du mois dernier, au *Philatelist.*

Timbres locaux de Russie. C'est à tort, pensons-nous, que M. Mahé suspecte ces timbres. Le mobile d'une spéculation est toujours l'appât du gain. Or, presque personne ne pouvant obtenir de ces timbres, la spéculation devient incompréhensible pour nous. Au reste, voici comment nous avons obtenu les timbres reproduits par nous :

Bogorodski. Envoyé par le *Stamp Collector's Magazine.*

Borowitz. Reçu d'un employé des postes de Saint-Pétersbourg qui a bien voulu en gratifier un de nos correspondants en hornant là sa complaisance.

Schunelbourg. Rencontré par nous dans la collection d'un petit jeune homme venant à la galerie Bortier.

Riasau-Ski. Obtenu par le *Stamp Collector's Magazine.*

Nous n'avons qu'un seul témoignage à produire, pour notre part, c'est celui de cet employé des postes de Saint-Pétersbourg, annonçant que toutes les postes locales ont leurs timbres particuliers et envoyant à l'appui de son assertion le timbre de Borowitz. Ce témoignage pour nous est suffisant et

nous trouvons mal fondés les soupçons de notre confrère Mahé. Un exemple le prouvera. Vous achetez..... mettons une paire de bottes, que vous payez d'avance et qu'on doit vous livrer à domicile. Au bout de trois mois, vous vous étonnez de ne pas avoir reçu lesdites bottes. Est-ce le cordonnier ou la qualité du cuir de vos bottes que vous suspecterez?

Les Variétés du 2 pence brun de Victoria.



Plusieurs tentatives ont été faites pour retrouver le nombre de timbres contenus sur la feuille des 2 pence de Victoria, au type ci-contre et la place qu'occupait chaque variété, aussi nombreuses, on le sait, que la feuille portait de timbres. C'est au moyen des lettres qu'on voit aux deux angles inférieurs qu'on a cherché à reconstituer la feuille et l'ordre dans lequel les timbres ont été gravés. M. Herpin a essayé une première fois; nous avons prouvé, nous le supposons du moins, qu'il était dans l'erreur; est venu M. Magnus qui, en démontrant sans peine que nous n'étions pas non plus dans le vrai, a reconstitué à son tour la feuille et est venu malheureusement échouer au port, comme on le verra plus loin. Selon lui, la feuille contiendrait 48 timbres disposés sur cinq rangées: la 2e et la dernière n'auraient que neuf timbres et la place du 10e serait restée vide.

Depuis longtemps on nous avait prié de vérifier le travail du docteur, qui date de janvier 1866, afin d'éclaicir par nos renseignements et nos recherches ce qu'il y avait de douteux dans cette feuille de 48 timbres disposés d'une si capricieuse façon. M. Pl nous avait même remis, dans le temps, une note avec quelques observations, que nous avions toujours là devant nous, sur notre bureau, paraissant nous reprocher notre indifférence et notre paresse et nous invitant, en même temps, à entreprendre ce travail. Nous nous y sommes enfin décidé ces jours-ci. Nous pensons que nos recherches ont été couronnées de succès, grâce à la communication de quelques timbres se tenant, tant en largeur qu'en hauteur et provenant en partie des albums de MM. Pl, Ph. W., et de notre réserve. Nous ne parlons pas du puissant concours que nous a offert le travail du docteur, le nôtre n'étant en quelque sorte que la révision du sien. La rectification que nous allons faire ne diminue donc en rien la valeur du travail publié par M. Magnus, celui-ci, moins heureux que nous, n'ayant pu rencontrer certains types, qui viennent apporter nécessairement quelques modifications à l'ordre qu'il a donné.

La feuille reconstituée par le docteur l'a été, nous apprend-il, avec des timbres *gravés*. La nôtre avec des timbres *lithographiés*. Arrivant tous deux au même résultat, abstraction faite des timbres manquant au docteur Magnus, que nous avons vus *gravés* et *lithographiés*, il est facile de conclure que la planche des timbres *gravés* n'a subi aucun changement dans la disposition des timbres, pour le report lithographique.

Voici quels sont les groupes de timbres unis qui nous ont été signalés. Le trait d'union indique de quelle façon ils existent, c'est-à-dire s'ils sont unis sur une ligne horizontale ou sur une ligne verticale.

	D.H — E.I			I N — K.O
	E.I — F.K		H.M — I N — K.O	
M.Q — N.R				U.Y
N.R — O S			S.W	
			C.H	
V.Z — W.A	X.B — Y.C	X.D — A.F	B.G — C.H	D.I — E.K
F.L — G.M	H.N — I.O		M.R	P.U
F.L	I.O		—	W.M
Q.V	T.Y		X.A	Z.C — W.M

Les timbres réunis en double exemplaire sont assez nombreux et indiquent suffisamment la marche qu'il faut suivre pour ne pas devoir donner d'autre explication. Il suffira de faire connaître que la lettre J. manque complétement; que les lettres X.D. ont pris la place, sans doute par erreur, des lettres Z.D. dans le premier alphabet; que A.E. n'a pu reparaître, à moins de double emploi, dans le deuxième alphabet puisqu'il existe dans le premier et qu'au surplus, le groupe X.D.-A.F. prouve que le deuxième alphabet ne le possède pas. Enfin nous devons constater une nouvelle irrégularité après le T.Y. suivi de U.X. et W.Z. En tenant compte de ces remarques, on arrive à reconstituer la feuille selon le tableau suivant, calqué sur celui du docteur Magnus.

A.E	B.F	C.G	D.H	E.I	F.K	G.L	H.M	I.N	K.O
L.P	M.Q	N.R	O.S	P.T	Q.U	R.V	S.W	T.X	U.Y
V.Z	W.A	X.B	Y.C	X.D	A.F	B.G	C.H	D.I	E.K
F.L	G.M	H.N	I.O	K.P	L.Q	M.R	N.S	O.T	P.U
Q.V	R.W	S.X	T.Y	U.X	W.Z	X.A	Y.B	Z.C	W.M

M Magnus, outre les 48 timbres qu'il décrit, parle encore de 19 timbres appartenant à d'autres séries. Nous ne savons pas de quels timbres il veut parler, n'ayant trouvé, malgré toutes nos recherches, que les 50 timbres cités plus haut.

Le docteur suppose que la disposition des timbres lithographiés n'est pas la même sur la feuille que celle des timbres gravés et émet cet avis qu'il pourrait bien y avoir eu plusieurs reports lithographiques et conséquemment des changements probables dans l'ordre suivi pour les timbres *gravés*. Il en voit ici la preuve. « Parmi les timbres lithographiés encore unis deux à deux, dit-il, nous avons rencontré H.M. suivi de I.N. ; une autre fois le timbre H.M. suivi de I O.... » Sans avoir vu ces dernières variétés, nous devons supposer qu'il y a erreur : les lettres de ces timbres sont généralement mal faites et l'impression souvent très-irrégulière; il ne serait donc pas étonnant que le docteur eût fait erreur en prenant un exemplaire mal venu du timbre H.N. suivi effectivement de I.O., pour le timbre H.M., accompagné toujours de I.N.

Nous remarquons que le premier timbre qui figure sur le tableau dressé par le docteur, porte les lettres A.D. C'est sans doute une erreur typographique : A.D. devant être remplacé par A.E.

Il est surprenant de compter sur la feuille 50 timbres dont le montant total ne correspond à aucune valeur ronde ; mais cet exemple n'est pas rare malgré l'esprit pratique des Anglais, Et puis on ne songe pas à tout en innovant. Ce qui semble plus extraordinaire c'est la façon dont la feuille est terminée : le 50e timbre, au lieu d'avoir les lettres A.D. ou plutôt Z.E. s'il n'yavait pas eu d'erreur au 45e timbre, présente les lettres W.M. On nous a dit que ce sont les initiales du graveur : ceci expliquerait tout, même l'erreur commise volontairement par l'auteur pour pouvoir signer son travail. en terminant l'alphabet au 49e timbre.

AVIS IMPORTANT.

Chaque année nous recevons des plaintes pour n'avoir pas renouvelé d'office certains abonnements. Comme il est matériellement impossible que nous puissions prévoir la décision de chacun et pour éviter tout malentendu, nous devons persister à ne renouveler que sur demande expresse les abonnements, qui EXPIRENT TOUS AVEC LE PROCHAIN NUMÉRO.

Prière de nous remettre le montant de l'abonnement en timbres-poste.

Dans le courant de l'année prochaine, les abonnés recevront en prime une nouvelle édition de notre Catalogue Prix-courant.

8e ÉDITION.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ,

AVEC TEXTE FRANÇAIS ET ANGLAIS,

PAR J.-B. MOENS

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'édition présente contient 337 types de timbres et 77 armoiries de différents pays, entre autres celle de l'État d'Orange, tout à fait inédite. Le volume est de 356 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'Album, les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .	fr.	10	»
— — tranches dorées 1 — . .	»	11	»
— — — 2 — . .	»	11	50
Maroquin plein, toutes nuances 2 — . .	»	14	»
— Lavallière et rouge 2 — . .	»	16	»
— intercalés de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées, 2 fermoirs . .	»	22	»
Albums en feuilles ou brochés.	»	8	»

Port à la charge de l'acheteur.

DE LA

FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE

ou nomenclature

de toutes les imitations et falsifications ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays,

Par J.-B. Moens,

PRIX : UN FRANC, FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00
Angleterre et Portugal . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

Buenos-Aires, Canada, États Pontificaux, Égypte, Grèce, Malte, Suède et Turquie . . 5-00
Brésil et Colonies Anglaises 5-40
Russie 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ESPAGNE ET COLONIES.



On ne sait pas si les nouveaux timbres paraîtront en janvier prochain. Précédemment, le tirage pour janvier était terminé en août de l'année précédente ; c'est ce qui nous a valu les timbres à l'effigie d'Isabelle II, la révolution ayant été faite en septembre. Aujourd'hui, fin novembre, le choix des nuances n'est pas encore arrêté.

Il y a eu cette année des retards de toutes espèces : indécision sur le type ; désaccord sur l'adoption de la monnaie à y exprimer ; enfin, il n'y a pas jusqu'à l'adoption des couleurs qui n'ait été le sujet de longs débats.

En attendant le changement prévu, nous sommes assez heureux que de pouvoir donner maintenant le fac-simile du type adopté. Le dessin est le même pour l'Espagne et ses colonies. — L'uniformité pour tous, c'est déjà un progrès vers l'*égalité*. — Il n'y a que les valeurs qui soient différentes. L'effigie peut se prendre — de loin, c'est déjà quelque chose — pour la tête de la *Liberté*, bien qu'elle représente l'Espagne sous une figure allégorique. Sur la tête de l'effigie antédiluvienne on voit un *château fort* avec tous ses créneaux, surmonté d'une étoile ; sous l'effigie, les lettres *E. J.* initiales du graveur — le nôtre a jugé bon de mettre les siennes : *G. P.*

Tel que nous le donnons, le fac-simile représente le type des timbres des colonies, dont il y aura les valeurs suivantes : 5, 10, 20 et 40 centimos. Cuba recevra en plus, des timbres-télégraphe, au même type, avec cette différence que le mot *correos* fera place à *telegrafos* 1870 et que la valeur de la légende inférieure ne sera pas suivie du millésime.

Voici les valeurs annoncées : 200 ; 500 milésimas ; 1 escudo et 2 pesetas.

L'Espagne n'aura pas de timbres-télégraphe ; elle émettra des timbres qui s'emploieront à volonté pour journaux, lettres ou télégrammes. Le mot *correos* sera remplacé par *comunicaciones;* de millésime, il n'y en aura pas, l'énonciation de la valeur prenant toute la place sur la banderole.

Voici les valeurs décidées en grand conseil : 1, 2, 4, 10, 25, 50, 100, 200, 400 mils. de escudo ; 1 escudo 600 mils.; 2 escudos; 12 et 19 cuartos. Il y en a pour toutes les bourses et pour les partisans de tous les systèmes possibles.

Quel sera bien l'usage de ce 1 milésimo, valeur infime? Le 1 milésimo *ser à nos primes*, diront les journaux qui en donnent. Mais il est à supposer que ce n'est pas pour eux que ce timbre est créé.



Avant de passer à d'autres émissions nous avons encore à révéler l'existence d'un timbre qui a servi d'abord comme cachet, au secrétariat du Sénat et qui a dû remplacer, vers la fin de la carrière de cette assemblée de vieillards, le timbre *Correo Senado*, que nous connaissons tous. Le motif de cette substitution provient d'un accident arrivé au timbre à main, *Correo Senado*, qui a été brisé. Le timbre dont nous donnons le fac-simile est imprimé en bleu; avant d'être timbre officiel, il était, nous *dit-on*, imprimé en noir.

Le timbre *Correo Congreso*, armoiries dans un ovale et non dans un écu qui est le type antérieur, en changeant de maître a changé de couleur. Il n'est plus imprimé en noir, mais en bistre pâle allant jusqu'au brun foncé.

Rectifions une erreur que nous avons commise dans un de nos derniers numéros. Ce n'est pas le 2 reales qui est vert bouteille aujourd'hui, mais le 200 milésimas.

ANGOLA.

Les timbres annoncés depuis quelques mois paraîtront décidément au commencement de janvier prochain.

BELGIQUE.



Il y a de cela bien des mois qu'on reconnut la nécessité de créer des timbres de 6 et 8 centimes. — Vite un petit décret pour montrer la prévoyance qu'on a envers le public. Lorsque le décret fut publié, il fallut se reposer : Après le travail, le repos, c'est naturel. Un beau jour le décret tomba sous la main : on se le rappela ; immédiatement on se mit en quête d'un graveur. Il devait réparer le temps perdu : il exécuta donc sa besogne au pas de course. La livraison des types faite, une commission fut nommée pour les examiner : la décision se fit longtemps attendre, mais elle était favorable. Il fut donc résolu qu'on commencerait l'impression des timbres lorsque les planches seraient terminées : on les commanda. Le moment venu, on fit des tirages d'essai, puis... vint le repos : on l'avait mérité.

Sur ces entrefaites, arrive un autre ministre avec des idées nouvelles : l'émission des 6 et 8 centimes n'aura pas lieu, parce que... il sera créé une autre série de timbres. M. Jamar avait raison. On avait mis tant de précipitation à faire paraître les 6 et 8 centimes, dont la nécessité avait été reconnue, qu'une nouvelle série de timbres devait avoir lieu et les rendait conséquemment inutiles. Et puis, les types ne coûtaient pas gros : *ils étaient faits dans le pays.* Ce n'est pas avec les timbres de MM. De la Rue qu'on aurait pu se permettre ces prodigalités ; outre le prix insensé qu'ont été payés les timbres, MM. De la Rue peuvent encore faire tels tirages qu'ils veulent. Nous en avons vu, de nos timbres, à l'exposition de 1867 et dans d'autres mains, non-seulement dans des couleurs autres que celles adoptées, mais encore en feuilles entières dans les couleurs officielles. Le gouvernement Italien, en se servant de la même maison est plus prévoyant : il oblige MM. De la Rue à ne faire aucun tirage de ses timbres que pour lui. Et il fait prêter serment à MM. De la Rue d'exécuter cette convention. Le gouvernement français est plus sage encore : il ne s'adresse pas à l'étranger et il a raison.

Nous reproduisons le timbre qui devait être mis en cours. Il existe une légère différence entre ce type et ceux des 1, 2 et 5 centimes. La principale réside dans le chiffre de la valeur qui se voit plus

distinctement, qui se tâte presque. Le 8 centimes est en tous points conforme au 6 centimes, sauf le fond.



Un arrêté royal du 13 novembre dernier a approuvé la création du nouveau type des timbres-poste, annoncé par nous, le mois dernier. L'émission a commencée le 15 novembre pour les 1 et 10 centimes tout en maintenant provisoirement en usage les mêmes valeurs des timbres poste existants, qui continueront à être débités concurremment avec les nouveaux timbres, jusqu'à épuisement des quantités fabriquées. Les 2 et 20 centimes seront mis en circulation le 2 janvier prochai ; viendront ensuite les autres timbres qui paraîtront successivement au fur et à mesure qu'ils seront imprimés. Nous avons fait connaître leurs couleurs.

Les nouveaux timbres ont ceci d'original, c'est qu'ils ont pour auteurs des belges. Les dessins ont été faits par M. H. Hendrickx ; les timbres ont été gravés sur bois par M. A. Doms.

Nous nous étions bien promis d'être indulgent pour une œuvre nationale, avant de voir les timbres ; mais il nous est impossible de nous refuser cette satisfaction de dire que, bien loin de trouver la tête du roi très-ressemblante et les dessins parfaitement composés, comme l'avaient annoncé tous tous les journaux, nous ne trouvons dans cette tête microscopique que celle d'un vieillard. — On ne flatte pas ici les portraits du Souverain comme en Angleterre. Quant aux branches de chêne, il est possible qu'elles annoncent la force et qu'on trouve cela fort joli, puisque tous les timbres en ont, mais nous eussions mieux aimé voir, à cette place, l'énonciation de la valeur en toutes lettres : l'utile d'abord, l'agréable ensuite.

Quand on charge d'un travail MM. Hendrickx et Doms, on a le droit de se montrer difficile. Ces Messieurs ont du talent : ils le savent. Mais ils ont trouvé sans doute indigne d'eux de s'occuper eux-mêmes d'un timbre-poste. — C'est si petit, un timbre poste ! — Nous pensons qu'ils auront confié le travail à leurs élèves. N'est-ce pas cependant une occasion unique que de faire connaître son talent partout ?... à moins d'avoir la prétention d'être assez connu.



Les timbres pour journaux sont mieux que ceux à effigie ; néanmoins nous en trouvons le dessin trop chargé, du haut.

L'impression des timbres est assez régulière jusqu'ici ; elle est presque irréprochable. Histoire de quelque temps, après quoi viendront les belles impressions aux dessins informes. Nos imprimeurs, c'est à peu près comme les écoliers : Quand ceux-ci commencent la première page de leur livre d'écritures, ils ne manquent pas de se servir de plumes neuves pour calligraphier cette première page ; mais après ? Espérons que nos imprimeurs continueront comme ils ont commencé.

Les timbres sont signés des initiales HH. (H. Hendrickx) et A. D. (A. Doms). Le papier est blanc ; le piquage 15.

Le mois prochain paraîtront des chiffres-taxes de 10 et 20 centimes, d'un seul et même type. En haut, le mot : *Belgique* ; en bas : *postes ;* de chaque côté un petit dessin de fantaisie ; au centre : 10 *ou* 20 *centimes à percevoir*. Ces timbres sont lithographiés et seront piqués.

GRANDE-BRETAGNE.

M. Mahé dit avoir vu des 6 pence actuels, *non dentelés*.

La Compagnie télégraphique *British and Irish magnetic telegraph C°* a supprimé ses deux timbres 3 et 5 sh. et a émis par contre une autre valeur :

2 shillings, jaune vif, piqué.

Au lieu d'avoir des foudres en filagramme, comme les autres valeurs, ce timbre porte une inscription dans la feuille. Nous avons recueilli les mots suivants, sur nos timbres : *Frank Stamp. The British et Irish telegraph Company*.

On sait qu'à dater du 1er janvier prochain, les compagnies télégraphiques n'existeront plus. Le gouvernement qui reprend toutes les lignes télégraphiques émettra sans doute de nouveaux timbres.

RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.

Après s'être longtemps fait attendre, les timbres viennent d'arriver ; mais les couleurs ne sont pas telles que nous les avons annoncées. Nous avons reçu :

1 penny vermillon (4 nuances).
6 — bleu-ciel (3 —).
1 shilling vert (3 —).

Ces timbres sont percés en ligne et imprimés sur papier blanc. Ils sont aussi laids que le type que nous avons reproduit, n° 80.

NOUVELLE-GRENADE.



Nous reproduisons le type annoncé et qui nous est communiqué par le *Timbrophile*. Ce timbre appartient à la série des 5 et 10 centavos parus en 1868 et 1869.

Rien à dire de ce timbre, si ce n'est qu'il est plus affreux que ses prédécesseurs.

20 centavos bleu.

L'impression est sur papier blanc uni.

VICTORIA.

Le 1 penny vert est imprimé maintenant sur bandes. Nous en avons eu en mains avec quelques lettres en filagramme. Il est à supposer qu'une inscription s'étend en partie sur la feuille composée d'un certain nombre de bandes : de là, des timbres avec et sans filagramme.

Les lettres trouvées par nous, sur un de ces timbres, sont deux N. Nous supposons qu'elles appartiennent à l'énonciation de la valeur du timbre : *one penny*.

BRÉSIL.



Nous recevons de ce pays, deux timbres télégraphe au type ci-contre, imprimés sur papier blanc. Le revers porte un timbre circulaire bleu, avec l'inscription : *linhas telegraphicas do interior;* au centre, un numéro.

200 reis vert.
500 — carmin.

TRINITÉ.

On nous informe que les timbres *too late* existent encore dans les valeurs suivantes :

1 shilling violet.
5 — violet foncé.

L'application du mot *too late* se fait en noir et en rouge. Nous connaissons toutes les valeurs en rouge, sauf le 5 sh. En annulant ces timbres, la poste applique une deuxième fois le mot *too late*, soit dans le sens horizontal ou vertical.

NOUVELLE-GALLES.

M. Mahé annonce le 1 penny rouge pâle, avec chiffre maigre 2 en filagramme.

RUSSIE.



Nous continuons l'exhibition des curieux timbres locaux.

Voici d'abord un timbre de la *poste rurale d'Usrusskajo*, ce qu'indique l'inscription russe qu'on voit au-dessus et en dessous de la valeur, qui, dans un petit cercle, occupe le centre du timbre. Les coins sont échancrés et remplis par un chiffre qui indique la valeur, sous lequel un trait, pour bien spécifier que c'est un chiffre 3 et non une lettre comme on en voit dans l'alphabet russe.

Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni et non dentelé :

3 kop. bleu foncé.



Le deuxième timbre appartient à la poste rurale de Soummy.

La valeur est marquée sur un sac, semblable à ceux dont font sans doute usage les facteurs ruraux. Autour, dans un cercle, l'inscription russe en lettres blanches : *poste rurale de Soumuy;* les angles sont remplis par de petits fleurons.

L'impression est couleur sur papier blanc uni.

3 kop. rouge brun.

Il nous est rentré des enveloppes 5 kop. *format de dame*.

SUISSE.

Le 30 rap. enveloppe, vient de paraître avec le timbre à gauche.

ANTIOQUIA.





Les voilà enfin venus les timbres que nous annoncions dans notre n° 78. Il y en a cinq valeurs comme nous l'écrivions. Ils représentent tous les

armoiries nationales disposées de façons différentes, dans un double ovale et forment autant de types que de valeurs.





Les 2 1/2, 5, 10 et 20 centavos ont, au-dessus de l'ovale, le mot : *correos*, en lettres blanches, sur une banderole et la valeur en toutes lettres, en dessous, sur une autre banderole; dans la partie supérieure de l'ovale, on lit : *Es Us de Colombia*, aux 2 1/2, 5 et 20 centavos et *E. U. de Colombia*, au 10 cent.; dans la partie inférieure du même ovale : *E. S. de Antioquia*. Le 2 1/2 cent a la valeur en chiffres, partagée : 2, dans les angles gauches; 1/2 dans ceux de droite; les 10 et 20 cent ont seulement les chiffres indicatifs de la valeur, dans les angles inférieurs; le 5 l'a dans les quatre angles et de chaque côté de l'ovale.

Le 1 peso est le moins beau de la série. Il a les inscriptions de chaque côté de l'ovale. A gauche : *E. S. de Antioquia;* à droite : *E. E. U. U. de Colombia;* en haut : *correos*, sur fond blanc; en bas : *un peso*, sur fond de couleur.

On remarque que le nom du pays se trouve mentionné de trois différentes façons : il en est de même de l'énonciation de la valeur : *cs*, *cen* et *cent*.

Il y a longtemps que nous avons donné les couleurs des timbres, nous les rappelons ici. Ils sont tous imprimés sur papier blanc uni :



2 1/2 cent bleu.
5 — vert.
10 — lilas.
20 — brun.
1 peso carmin.

MEXIQUE.

Un de nos correspondants, d'ordinaire bien informé, nous dit qu'il existe une série des timbres actuels, sans aucune inscription supplémentaire noire.

FINLANDE.

Découverte, sans le concours de M. Pemberton, d'un timbre 10 kop, *noir*, 1845, sur papier vergé à lignes verticales. Il en sera question plus longuement dans le prochain numéro.

LUXEMBOURG.

Les conditions de franchises de port pour l'Allemagne du Nord sont réglées par une loi du 5 juin dernier, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1870.

En suite de cette loi, les correspondances administratives émanant des autorités dans les différents États de la Confédération sont soumises à l'affranchissement obligatoire.

A cet effet, l'administration des postes a fait confectionner une nouvelle sorte de timbres-poste dont les autorités pourront se servir *pour affranchir leurs lettres de service ou correspondances officielles.*

A partir du 1er janvier prochain, les timbres dont il s'agit, portant la désignation de timbres de service, seront émis au nombre de neuf, savoir :

(*a*) Pour les États comptant en silbergros, les cinq valeurs, à 1/4, 1/3, 1/2, 1 et 2 gros;

(*b*) Pour les États comptant en florins et kreuzer, les quatre valeurs, à 1, 2, 3 et 7 kreuzer.

GUADALAJARA.

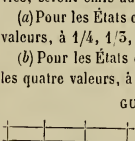

Il y a eu des timbres 1 real sur azur, millésime 1867, imprimés sur papier au dessin ci-contre. Il faut espérer que nous finirons par trouver les autres valeurs, sur ce même papier.

BOLIVIE.

M. Albis a publié dans le *Timbrophile*, un article sur les timbres de la Bolivie, première émission.

Ces timbres, dit-il, ont été mis en usage en juillet 1867, d'après un décret du 12 mars, même année.

Il n'y avait que quatre valeurs :

5 centavos vert.
10 — brun.
50 — jaune.
100 — bleu.

Nous pouvons certifier, d'après ce qu'on nous a écrit de Cobija, que le 10 cent brun n'a pas été émis en même temps que les 5, 50 et 100. cent cités plus haut. Il est possible qu'il devait être émis, mais nous croyons qu'il n'a dû voir le jour qu'avec les

timbres suivants, qui remplaçaient les précédents des mêmes valeurs :

5 cent violet.
50 — bleu.
100 — vert.

Il n'y a pas eu d'autres valeurs, ajoute M. Albis.

INDES NÉERLANDAISES.



Depuis 1864, époque à laquelle a été émis le timbre de 10 cents, on parle d'émettre d'autres valeurs. Cette fois, il n'y a plus à douter de la nouvelle, des nouveaux timbres ont été créés et le solitaire 10 cents supprimé et remplacé par un autre au fac-simile. Le type représente l'effigie du roi Guillaume, tournée vers la droite, dans un cercle perlé ; en haut : *Ned. Indie ;* en bas, la valeur ; de chaque côté, dans l'encadrement, un caducée et une ancre. L'impression est couleur sur blanc et le piquage 14.

5 cents vert.
10 — bistre.
20 — bleu ciel.
30 — carmin vif.

ÉGYPTE.

Le 10 paras nous est venu d'un violet très-vif.

FRANCE.

Nous possédons quelques exemplaires des 2, 4, 20 et 80 centimes, tête laurée, non dentelés.

COSTA-RICA.

On nous a montré un 2 reales d'un rouge-vermillon orangé.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Il ne faut pas désespérer de ce pays. Voici qu'il arrive encore un timbre resté inconnu : 1/2 real jaune et jaune-olive, sur *papier pelure*, qui a succédé, sans doute, au 1/2 real paille, sur papier vergé de l'émission 1865. Toujours au type connu, en cours.

Une variété assez curieuse du Un real bleu, sur papier ordinaire, nous a été montrée. Les deux mots : *Un real* sont réunis comme s'ils ne faisaient qu'un seul et même mot, *Unreal*.

CANADA.

On nous a montré le 1/2 p. rose, non dentelé, surchargé en noir, du chiffre 1, de 20 mm. environ et placé dans le sens horizontal. C'est probablement encore un timbre émis provisoirement, pour une raison qui nous échappe, le 1 penny n'ayant jamais existé. Quant au timbre dont nous avons parlé le mois dernier, le chiffre 8 et la lettre S ont pour dimension 16 mm.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

M. Hayns nous informe qu'un membre de la Société Philatélique de Londres possède un timbre 1sh. imprimé en bistre comme le 1 penny. Nous craignons bien que ce ne soit encore une falsification et non la conséquence d'une erreur survenue dans le report comme le pense notre correspondant.

ITALIE.

Par suite d'un arrêté royal du 25 novembre dernier, la taxe des lettres et imprimés non affranchis, sera indiquée par des timbres chiffres-taxes, placés du côté de l'adresse.

Les chiffres-taxes seront de dix espèces : 1, 2, 5, 10, 30, 40, 50, 60 centimes, 1 et 2 liv.

Le décret aura effet le 1er janvier 1870.

Les premiers timbres de Shanghaï, réimprimés.

Un de nos confrères nous engage à rectifier le jugement que nous avons porté sur les timbres récemment arrivés de la première émission, porteurs de grands chiffres et imprimés comme nous avons dit.

Il a reçu les timbres, nous écrit-il, de Shanghaï même, de source officielle, par l'entremise d'un Chinois officiel, etc., etc. Des collectionneurs notables peuvent attester de ce qu'il avance et certifier avoir vu la lettre et les timbres, arrivés dans un étui en bambou, qui porte encore les timbres d'affranchissement.

Eh bien ! malgré ces affirmations et les témoignages de n'importe qui, nous n'éprouvons le besoin de faire aucune rectification. Nous n'avons pas dit que les timbres ne venaient pas de Shanghaï, mais que les impressions étaient de fantaisie. Si on accepte aujourd'hui le 6 cand. imprimé en vert, et les nouvelles variétés de chiffres, il n'y a pas de raison de refuser les diverses valeurs, dans toutes les couleurs possibles, en variant les chiffres et inscriptions à l'infini.

Notre confrère dit avoir reçu les timbres de source officielle. Nous le croyons volontiers. S'il en était

autrement, ce ne serait pas des impressions de fantaisie, mais de faux timbres. Au reste, peut-on recevoir plus officiellement que par M. Hofer les timbres de Lictmeritz? Et cependant il est assez reconnu que la création de ces timbres n'a qu'un seul but : celle de faire des dupes.

Les timbres de Drammen.

Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenu à obtenir quelques éclaircissements sur les timbres que nous avons énumérés dernièrement, dont le nombre avait inspiré des soupçons chez quelques-uns de nos correspondants.

Il résulte des renseignements qu'on nous donne, que les premiers timbres émis pour le service local de la ville de Drammen, n'ont pas vu le jour par les soins de M. Hagens, l'entrepreneur actuel de la poste, mais par son prédécesseur dont on ne nous dit pas le nom, ce qui, au reste, importe peu. M. Hagens, en reprenant le service de la poste, a voulu nécessairement différencier ses timbres d'avec ceux en cours, ne fût-ce que pour affirmer son autorité : il changea donc la couleur du timbre; plus tard, une idée nouvelle germa dans le cerveau de M. Hagens : il créa des timbres à souche qui devaient lui servir de contrôle — on nous a indiqué de quelle espèce était ce contrôle, mais nous n'y avons rien compris—l'innovation n'ayant sans doute pas été heureuse, l'entrepreneur de la poste reprit son premier timbre, en l'imprimant sur un autre papier, pour le 1 sk. et y adjoignit un nouveau type, pour le 2 sk. Aujourd'hui, le capricieux M. Hagens change son 2 skilling de couleur, qui sera mis en usage en janvier, mais dont nous en déjà des exemplaires. L'émission de tous les timbres qui nous sont parvenus depuis peu s'explique donc parfaitement. Nous allons essayer de donner l'ordre dans lequel ils ont successivement parus :



1re *émission*. — *Type ci-contre* :
1 skilling, violet sur blanc, non dentelé.

2e *émission*. — *Même type*.
1 skilling, bleu sur blanc, non dentelé.

De ce timbre il en existe en bleu pâle, bleu foncé et bleu vert. Cette dernière nuance, jointe à une mauvaise désignation, est cause que M. Van Rinsum a annoncé un timbre vert d'un type différent. Le fait est qu'il n'existe pas de timbre 1 sk. vert, ce dont a convenu M. Van Rinsum que nous avons interrogé à ce sujet.

On rencontre quelquefois sur les feuilles du 1 sk. bleu, des timbres dont le dessin est renversé, par rapport aux voisins.

3e *émission*. — *Type ci-dessous*.



1 skilling, noir sur jaune, percé en lignes.
2 — — rose foncé, —

Nous rectifions la traduction fautive qu'on nous avait donnée du timbre, qui serait : *Timbre de J. B. Hagens, messager de la ville.*

La souche, séparée du timbre par un perçage en lignes, porte une inscription qui se traduit ainsi : *Marque de contrôle, pour être détachée par le messager de la ville.*

Au bout de peu de temps, la souche trouvée inutile fut supprimée; il y eut donc :

4e *émission*. — *Même type, sans souche*.
1 skilling, noir sur jaune, percé en lignes.
2 — — rose foncé. —

La composition des timbres est restée la même que pour la 3e émission. Il y a eu quatre timbres de composés; ils sont répétés quatre fois à la feuille et ne diffèrent que très-peu entre eux. Le 2e timbre, par exemple, n'a pas de ponctuation après le mot *Bybudkontor* et la virgule de la souche du 1er timbre est plus maigre qu'aux 3 autres.

L'impression de la 3e émission donne 16 timbres sur deux rangées, séparés par la souche, de sorte qu'ayant deux timbres unis sur une ligne horizontale, celui de droite est toujours renversé. La 4e émission est imprimée d'une autre manière. Il y a aussi 16 timbres sur deux rangées, mais les huit premiers, sur deux lignes, sont imprimés d'un côté de la feuille, tandis que les huit autres en continuant les rangées, le sont de l'autre côté. En prenant conséquemment les 4e et 5e timbres de chaque rangée, on arrive à avoir un timbre reproduit des deux côtés.

5e *émission.* — 1er *type, armes dans un ovale.*

1 skilling, bleu sur rose.

L'impression et le report de ces timbres sont très-irréguliers; il y a des timbres bleus pâles et bleus foncés. Parfois, les feuilles présentent une rangée entière de timbres où le dessin est renversé; sur d'autres feuilles, cela ne se reproduit que pour un timbre; enfin parfois, cette irrégularité ne se retrouve pas sur d'autres feuilles.

6e *émission.* — *Type ci-contre.*



2 skilling, violet sur blanc, non dentelé.
2 — — — — percé en lignes.

La nuance varie du violet pâle, au violet foncé et est quelquefois lilas. Les timbres ont été émis percés en lignes, mais comme on n'attache pas grande importance au perçage, on délivre en même temps des feuilles de ces timbres, non dentelés.

7e *émission.* — *Même type.*

On n'en fera emploi que dans les premiers jours de 1870.

2 skilling, vert sur blanc, non dentelé.
2 — — — — , percé en lignes.

Même observation pour le perçage, que ci-dessus.

En résumé, il n'y a que deux timbres en usage aujourd'hui :

1 skilling, bleu sur rose.
2 — violet sur blanc.

Les timbres 1 sk. bleu sur blanc, 1 sk. noir sur jaune sont néanmoins usités et même délivrés, concurremment avec les précédents, par la poste de Drammen, qui veut utiliser ce qu'il lui reste de ces timbres.

Le 1 sk. sert à affranchir les lettres non cachetées, les circulaires, prix-courants, etc.; le 2 sk. est employé pour les lettres cachetées. Très incessamment il sera créé un timbre de 4 sk. destiné à l'affranchissement de la correspondance pour les environs de la ville de Drammen.

Les timbres douteux.

MM. Nunès et Elb n'ont pas répondus aux questions que nous leur avons posées. De la part du premier, cela ne nous étonne pas: il est très-présumable qu'il n'a aucune bonne raison à donner; mais où notre étonnement n'a pas de limite, c'est devant le majestueux silence de M. Elb. Il nous a dit comment il avait eu les timbres : il lui est donc facile de s'expliquer et nous lui renouvelons ici notre demande, certain qu'il suffira d'un mot de sa part pour dissiper tout doute à l'endroit des *Kissingen Schweinfurt*. Nous n'avons rien vu dans le *Philatilest* en réponse à notre demande. Notre confrère doit certainement nous lire, puisqu'il nous copie mensuellement notre chronique, en s'abstenant d'indiquer la source d'où il tire ses nouvelles. Mais nous avons reçu de M. Hayns, les lignes suivantes :

« Le timbre 3 cents de Sarawak est authentique. Il a été gravé par MM. Maclure Macdonald et Cie, de Londres. Cette même maison a fourni les timbres actuels de Montevideo. »

Ce renseignement est bon à noter, mais n'est pas concluant. S'il nous prenait fantaisie de faire graver par MM. Maclure, un timbre pour l'île de Calypso, il est probable que, moyennant finance, ces messieurs s'exécuteraient de bonne grâce. Avant qu'on puisse se déclarer satisfait, il faut qu'on sache pour qui MM. Maclure ont gravé le timbre de Sarawak.

AVIS IMPORTANT.

Chaque année nous recevons des plaintes pour n'avoir pas renouvelé d'office certains abonnements. Comme il est matériellement impossible que nous puissions prévoir la décision de chacun et pour éviter tout malentendu, nous devons persister à ne renouveler que sur demande expresse les abonnements, qui EXPIRENT TOUS AVEC LE PRÉSENT NUMÉRO.

Prière de nous remettre le montant de l'abonnement en timbres-poste.

Dans le courant de l'année prochaine, les abonnés recevront en prime une nouvelle édition de notre Catalogue Prix-courant.

Vient de paraître :

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES

avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché . . . . . fr. 3 00
Reliure en pleine toile . . . . . » 4 50
Maroquin plein . . . . . » 9 00

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.









LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

HUITIÈME ANNÉE















BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, GALERIE BORTIER, 7

1870









LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

HUITIÈME ANNÉE



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, GALERIE BORTIER, 7

—

1870

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1870

Açores, 2, 10, 44, 51, 84.
Allemagne confédérée, 4, 33, 48, 52, 58, 67, 75.
Alsace et Lorraine, 66.
Angola, 58.
Antioquia, 5, 10, 45.
A propos de lunettes, 65.
— — *du timbre de Koorshedjah*, 28.
Argentine (Rép.), 92.
Australie du Sud, 2, 12, 18, 28, 67, 81.
— occidentale, 33.
Autriche, 10, 14, 34, 44, 51, 58.
Avis, 85, 96.

Bade, 15, 70.
Bavière, 11, 15, 18, 20, 27, 34, 52, 92.
Belgique, 1, 19, 26, 34, 65, 85.
Belozersk, 84.
Bergen, 17.
Bibliothèque des timbrophiles, 40.
Bolivie, 48.
Brésil, 14.
Brunswick, 34.

Canada, 11, 19, 26, 35.
Ça tient de la place, 40.
Ce qu'est le timbre-poste, 50.
Ceylan, 18.
Cundinamarca, 67, 85, 92.

Danemark, 2, 49, 58, 82.
Déean, 10, 34, 50.
Dominicaine (Rép.), 3, 27, 34, 46, 55.
Dominique (la), 33, 47.
Drammen, 11.

Église, 51.
Égypte, 70.
Enveloppes timbrées (des), *Brunswick*, 37.
— — *Hanovre*, 28.
— — *Saxe*, 59, 78.
Errata, 48.
Espagne, 3, 11, 20, 26, 33, 45, 56, 67, 83, 90.
Espagne (*La franchise des lettres en* 1716), 80.
Espagne (*Les habilitados d'*), 76.
Espagne (*Le* 50 *mil.* 1867 *d'*), 36.
Espagne et colonies (*Timbres avec la marque Habilitado d'*), 25.
États Confédérés, 20, 33, 44, 74.
États-Unis, 13, 27, 35, 41, 71, 74, 84.

Finlande, 26, 31.
Finlande (*Le* 10 *kop. noir de*), 14.
France, 3, 10, 19, 35, 51, 58, 66, 74, 82, 89.

Grande-Bretagne, 12, 14, 27, 38, 71, 74, 85.
Guadalajara, 11, 33, 38, 72, 76.
Guadalajara (*Les timbres de*), 92.
Guyane, 50.

Hambourg, 18, 50.
Hanovre, 35, 46, 56.
Hawaien, 3, 19.
Holte, 82.
Honduras (Rép.), 34.
Hongrie, 2, 27, 35.

Indes anglaises, 2, 34.
Italie, 4, 35, 92.

Kachemir, 90.
Koorsedjah, 10, 18, 47.
Koorsedjah (*A propos du timbre de*), 28.

La carte-correspondance, 62.
La poste aux pigeons en 1870, 94.
Le siège de Paris et la timbrophilie, 85, 95.
Les timbres douteux, 5.
Levant (Ce du), 52, 58.
Luxembourg, 70, 75.

Madère, 11, 19, 35, 47.
Maurice, 27, 48, 58, 75.
Maurice (*Les timbres post office de*), 5, 58.
Mecklembourg-Schwérin, 54.
Mexique, 3, 12, 85.
Moldo-Valachie, 34, 48, 54, 81.
Moldavie et Roumanie (*Timbres de*), 77.

Natal, 3, 10, 27, 35.
Nicaragua, 4.
Norwége, 27.
Nouvelle Galles du Sud, 9, 18, 34, 45.
Nouvelle-Grenade, 5, 10, 25, 43, 69, 73, 85.
Nouvelle-Grenade (*Les obreportes sur papier blanc de la*), 33.
Nouvelles timbrophiliques, 48.

Paraguay, 10, 34, 50, 75, 84.
Pays-Bas, 17, 27, 45, 50, 66, 82, 92.
Pérou, 50, 82.
Philippines, 2, 28, 47, 85.
Portugal, 12, 19, 34.
Portugal (*Variétés du* 5 *reis de Don Pedro*), 20.
Prince Edouard, 72.
Principautés danubiennes, 34, 48, 54, 81.
Prusse, 55, 76.

Queensland, 10

Regensburg, 18, 27.
Réponse à Mr J. P., 39.
Righi-Coulm, 91.
Roumanie, 34, 48, 54, 81.
Russie, 4, 19, 47, 54, 75, 84.
Russie (*Timbres locaux de*), 94.

Saint-Christophe, 27, 46.
Saint-Louis, 12.
Saint-Thomas et Prince, 50, 57.
Saint-Vincent, 2.
San Salvador, 33.
Servie, 55.
Suède, 55.
Suisse, 12, 19, 48, 84, 90.

Tasmanie, 17.
Terre-Neuve, 85.
Timbres-télégraphe, 15.
Tolima, 44, 58.
Transvaal, 2, 44, 51, 58, 75, 92.
Turquie, 3, 11, 17, 26, 55.

Uruguay, 84.

Varia, 80.
Vénézuela, 47, 51, 70.
Victoria, 4, 11, 17, 27, 44, 51, 70.
Vierges, 17, 48.

Wurtemberg, 55, 72, 75.

Zurich (*Les timbres de*), 24.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
ANGLETERRE et PORTUGAL. . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE,
MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

BELGIQUE.



Décidément nous n'aurons pas la soupe et le bœuf : on a mis l'embargo sur les timbres chiffres-taxe qu'on nous avait promis. C'est vraiment regrettable, car ils étaient ravissants et dignes de figurer à côté des timbres pour journaux et lettres. Voici le réprouvé.

Le 29 décembre dernier, tout était prêt pour approvisionner de ces timbres les différents bureaux de poste du royaume, quand survint un ordre supérieur qui décidait que l'emploi des chiffres-taxe n'aurait pas lieu et qu'on ferait un auto-da-fé de ceux qu'on avait adorés précédemment. Pourquoi ? parbleu, pour cacher la sottise et éviter un procès, dit-on.



Ce que c'est pourtant que la destinée ? les timbres de la deuxième émission ont servi, lorsqu'ils ont été retirés de la circulation, à chauffer une locomotive ; les chiffres-taxe aujourd'hui, chauffront les employés qu'on avait mis sur les dents pour terminer en temps l'impression.

Un arrêté ministériel daté du 2 décembre, porte que les couleurs et les dates d'émission des timbres-poste aux nouveaux types sont réglées selon les indications suivantes :

2 centimes	bleu,	1er janvier 1870.
8	—	violet,	—
20	—	bleu	—
3	—	ambre,	1er mars 1870.
30	—	—	—
40	—	carmin,	1er avril 1870.
1 franc,		violet,	—

Le 2 centimes est conforme au type du 1 centime ; quant au 8 centimes, on peut juger de ce qu'il est par le fac-simile.

L'arrêté ministériel ne parle pas du 6 centimes, que nous avons cependant vu. Serait-il destiné à subir le même sort que les chiffres-taxe ou est-ce par oubli qu'il n'en est pas question ? L'avenir nous le dira.

Nous reproduisons également le 20 centimes annoncé par l'arrêté ministériel cité plus haut.



Le mot *Belgique* est placé à droite et à gauche et *centimes* en haut et en bas ; de petits cercles renferment la valeur en chiffres aux quatre angles.

Cette fois, il n'y a pas *des* branches de lauriers. Elles n'offusqueront donc pas M. Mahé, qui paraît ignorer que la branche de laurier n'est pas toujours l'emblème de la victoire et qu'elle est aussi celui de la paix.

Nous avions vu sur les 1 et 10 centimes *une* branche de laurier et *une* de chêne, que nous retrouvons sur les 2 et 8 centimes ; M. Mahé en a vu plusieurs de lauriers : nous avions toujours pensé que le laurier était *sans gland*. Il paraîtrait que nous étions mal informé.

Voici ce que nous lisons dans la *Revue Numismatique*, à propos des nouveaux timbres.

Les journaux ont, plusieurs fois, fait remarquer, et cela avec raison, qu'il paraissait peu convenable de placer la tête du souverain sur les timbres-poste, destinés par leur usage à être outrageusement maculés. Il paraît qu'on commence à avoir égard à ces justes observations. Sur les nouveaux timbres de notre pays, le portrait de Sa Majesté a été remplacé par le profil du ministre des travaux publics.

C'est bien là une application plastique de nos institutions parlementaires. Le ministre couvrant de son masque constitutionnel la figure inviolable du Roi.

L'*Étoile belge* annonce que les timbres à effigie seront incessamment remplacés par d'autres, représentant cette fois Léopold II. La critique est courte, mais bonne.

DANEMARK.

On nous annonce pour mars prochain une série nouvelle de timbres : 2, 3, 4, 8, 16 et 48 skilling. Il y aurait en même temps des timbres de service.

RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.

Le 3 pence est paru. Il est violet et non dentelé. Type connu.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 2 pence vient maintenant avec une *étoile* en filagramme et *percé*.

PHILIPPINES.

Nous avons à signaler les 6 2/8 cent. vert et 25 cent. vermillon, avec la marque *Habilitado por la Nacion*. Nous avons vu aussi un 12 4/8 cent, bleu, avec la lettre O de *Halibitado* beaucoup plus petite.

AÇORES.

On nous a montré le 25 reis rose, piqué, ayant le mot *Açores* en petits caractères noirs très-rapprochés, de 2 1/2 millimètres de haut. Le mot *Açores* mesure 10 millimètres.

Nous n'avons pu savoir si la modification est destinée à être étendue aux autres valeurs ou si cette marque est antérieure à celle connue. L'application en a peut-être été faite aux Açores, pour utiliser les timbres de Portugal restants, employés précédemment par cette colonie portugaise.

Un des timbres reçus, avec la marque en petites lettres, avait le mot *Açores* renversé.

Le 100 reis avec grandes lettres est paru piqué.

HONGRIE.

Comme en Autriche, il existe des cartes-poste depuis le 1er novembre dernier. Elles sont en tous points semblables, sauf le texte allemand remplacé par un texte hongrois, à celles dont nous avons donné la description dans notre n° 82. Les armoiries de l'Empire ont fait place à celles de Hongrie, au-dessus desquelles on lit : *Levelezési lap* et non *Levelezést lap*, comme dit le *Timbrophile*.

2 kr. jaune sur jaune.

SAINT-VINCENT.

Le 4 pence n'est plus bleu, il est jaune. Piquage 11 1/2 comme les autres valeurs : 1 p. rouge, 6 p. vert-jaune, 1 sh. bleu, 1 sh. brun.

INDES ORIENTALES.

Les enveloppes 1/2 anna bleu ont le papier plus blanc que précédemment. On y lit quelquefois en filagramme les mots : *R. Turner. Kent* au lieu de

F. F. Turkey Mill 1859. Sur la tranche du cou de l'effigie, on voit les nos 2 ou 3.

NATAL.

M. Mahé a vu le 1 penny actuel, avec surcharge du mot *postage*, en lettres noires, placées au-dessus de l'effigie.

TURQUIE.

On nous annonce une émission d'enveloppes. Type remis au mois prochain.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Nous avons obtenu des 1/2 real vert pâle sur papier pelure épais.

MEXIQUE.

La série des timbres *gravés*, à l'effigie de Maximilien, existe sans aucune inscription supplémentaire noire.

Le *Stamp Collector's Magazine* a reçu, *voie de Boston*, un timbre à l'effigie d'Hildalgo, de la valeur d'un réal et imprimé en *vert* au lieu d'être *lilas*. Il n'y aurait eu en circulation que *cinq* exemplaires de ces timbres.

La voie de Boston est un passe-port bien suspect; le nombre connu si exactement des timbres en circulation nous fait l'effet d'une histoire fort peu vraisemblable.

ESPAGNE.



On est parvenu à faire paraître, le 1er janvier courant, une partie des timbres que nous annoncions le mois dernier. Il a fallu remettre à plus tard l'émission des 1, 2, 4 et 10 mils de escudo. Voici quels sont les timbres parus :

25	mils de escudo	mauve.
50	—	bleu ciel.
100	—	vermillon pâle.
200	—	bistre.
400	—	vert d'eau pâle.
1600	—	lilas.
2	escudos	bleu terne.
12	cuartos	chair.
19	—	vert-jaune pâle.

Les timbres sont imprimés sur papier blanc et piqués 14.

Une remarque que nous n'avons pas faite le mois dernier et qui nous avait échappée, c'est que les initiales du graveur E. J. (Eugenio Julia) sont placées non-seulement sous l'effigie, mais elles se retrouvent encore, au type des colonies, chevauchant entre chaque lettre du mot *correos*. Cette fantaisie du graveur n'existe pas pour les timbres espagnols ayant les lettres du mot *comunicaciones* remplaçant *correos*, en lettres de couleur, au lieu de les avoir blanches.

M. Mahé annonce, avec la marque *Habilitado por la Nacion :*

25 mils de escudo bleu (1869).
50 — — violet —

HAWAIIEN.



Le 2 cents que voici, connu sur papier *vergé*, nous est parvenu en rouge pâle et carmin vif sur papier blanc *uni*.

2 cents, rouge pâle.
2 — carmin vif.

FRANCE.

Un de nos confrères s'étonne de voir admis à la circulation les timbres non dentelés signalés par nous le mois dernier. Nous ne comprenons pas cet étonnement. Il n'est à notre connaissance aucun décret stipulant que, pour être valables, les timbres doivent être piqués. Un tout autre accueil est fait par ce même confrère aux 15 cent. *chiffres-taxes*, *percés*. D'où lui vient cette divergence d'idées? De la facilité pour lui d'obtenir ces derniers timbres par l'entremise d'un Directeur des Postes de la province et de la difficulté d'avoir les premiers. Ils sont *trop verts* dirait le renard de la fable.

La *Correspondance générale de Paris* contient les lignes suivantes qui peuvent intéresser les *timbrophiles* si elles sont vraies; mais la date du 1er avril qu'on assigne à l'exécution du projet permet d'en douter.

« Un ordre significatif vient d'être envoyé à la Monnaie. Cet ordre porte que, à dater du 1er avril prochain, la double effigie de Napoléon III et de son fils figureront (*sic*) sur toutes espèces de monnaie. Nous disons qu'il est significatif, parce qu'il semble indiquer, conformément à nos renseignements d'hier, que l'association du prince impérial à l'empire aura lieu dans le courant du mois d'avril. Sur le projet de modèle, joint à l'avis qu'on nous dit avoir été adressé à la Monnaie, le profil du jeune prince figure à la droite de celui du chef de

l'État : la couronne de laurier traditionnelle ceint les deux fronts. »

Le Prince Impérial couronné de lauriers, ce sera magnifique !

VICTORIA.

D'après le *Philatelist*, les 1 penny imprimés sur bandes pour journaux, auraient en filagramme : *One penny*, *Victoria* et une couronne au-dessus.

Le même journal annonce l'émission d'une enveloppe 2 pence à l'effigie de Victoria, à relief, mise en usage le 1er novembre dernier. Il y aurait quatre différents formats. Type remis au mois prochain.

ITALIE.

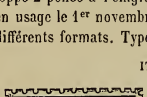

L'usage des chiffres-taxes annoncés par notre dernier numéro a commencé le 1er janvier courant. Le 10 centesimi n'a pas paru : on épuisera d'abord les quantités fabriquées du timbre en usage.

Toutes les différentes valeurs appartiennent à un seul et même type; le chiffre qui occupe le centre du timbre est carmin foncé pour le 1 à 60 centesimi et brun pour le 1 à 2 lire; le mot *segnatassa* a été pluralisé, il est aujourd'hui *segnatasse;* en pluralisant on a profité de l'occasion pour donner un coup de pied à l'orthographe des mots 1 *centesimo* et 1 *lira*, maintenant 1 *centesimi* et 1 *lire :* il y a tout avantage de s'adresser à l'étranger, ces timbres venant, nous assure-t-on, de MM. De la Rue, de Londres.

Voici quels sont les timbres en vigueur depuis le 1er janvier :

1 centesimi, jaune, chiffre carmin.
2 — — —
5 — — —
30 — — —
40 — — —
50 — — —
60 — — —
1 lire, bleu, chiffre brun.
2 — — —

Le papier est blanc avec couronne en filagramme; le piquage 14.

NICARAGUA.

Il aurait paru, d'après un journal américain, un libre bistre de 1 centavo, semblable aux timbres sage. Attendons la confirmation de la nouvelle.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.



On nous a fait dire par erreur, le mois dernier, que le Luxembourg allait émettre des timbres pour affranchir les lettres de service et la correspondance officielle. Nos lecteurs auront déjà rétabli cette erreur, puisque nous disions : « Les conditions de franchise *pour l'Allemagne du Nord*, etc. » Voici donc le fac-simile de cette série de timbres. Au centre est un chiffre valeur et les mots *Dienst sache* qu'on nous a traduits par *service*, placés aux côtés de ce chiffre; en haut, dans l'encadrement : *Nord-deutsche-post* (poste de l'Allemagne du Nord); en bas, *groschen*. L'impression est noire, le papier blanc, couvert de l'inscription microscopique en coul. : *Nord d. post, bezirk*, (Rayon postal de l'Allemagne du Nord) répétée deux fois dans la largeur et dix huit fois dans la hauteur. Ils sont piqués 14.

1/4, 1/3, 1/2, 1, 2, gros. Noir inscrip. jaune.
1, 2, 3, 7 kreuzer — — grise.

RUSSIE.

Nous avons rencontré avec le filagramme renversé, les enveloppes suivantes :

Filagramme dans un carré, 2e *type.*

30 kop. rose.

Filagramme dans un ovale large, 1er *type.*

20 kop. bleu.

Le *Stamp Collector's Magazine* a reçu d'un de ses correspondants de Saint-Pétersbourg les informations suivantes au sujet des timbres locaux. Elles rassureront, espérons-le, les incrédules qui avaient cru devoir suspecter les timbres parce que leurs correspondants ne donnaient signe de vie. Voici ce qu'écrit le journal anglais :

» La Russie est un vaste pays dont un grand nombre de villages sont quelquefois éloignés de 30 à 50 kilom. de la poste la plus voisine. Certaines autorités locales ont donc résolu d'émettre des timbres pour payer le factage des lettres du bureau de poste aux agglomérations isolées et vice-versa, par voie de messagers particuliers. Si cette idée a du succès, il est probable que l'Administration étendra le système à tous les districts isolés des différentes provinces.

» Le timbre de Wenden est employé de cette façon, car nous avons vu il y a quelques jours ce timbre sur une lettre, à côté d'un timbre russe ordinaire de 10 kop. »

NOUVELLE-GRENADE.



M. Roussin nous a remis le nouveau timbre *chiffre-taxe* sur lequel on a réduit la quantité d'armoiries, qui étaient au nombre de trois sur le type tombé en défaveur. Heureusement que lesdites armoiries se *prêtent* au moindre caprice de *l'artiste*, c'est ce qui fait qu'il a pu les tirer en biais dans le sens du timbre. Les neuf étoiles ont été placées où l'on a pu. C'est un changement pour l'unique plaisir d'en faire.

2 1/2 cents, violet foncé.

L'impression est noire sur papier couleur uni; point de dentelure.

ANTIOQUIA.



Les cinq timbres que nous avons reproduits en décembre dernier sont ceux actuellement en cours. Il y avait, paraît-il, une ou plusieurs séries antérieures et dont voici le fac-simile d'un 5 cent. On nous a promis pour le mois prochain un 2 1/2 cent.

Le 5 cent. est imprimé en couleur sur papier uni, non dentelé.

5 centavos. vert foncé.

Les timbres douteux.

Kissingen-Schweinfurt. M. Elb reconnaît que ces timbres n'ont aucune espèce de valeur et qu'ils n'ont été créés que par spéculation. Il a été victime lui-même de sa bonne foi. Il fait valoir dans la lettre qu'il nous adresse certaines considérations plaidant en sa faveur. M. Elb est donc mis hors de cause et les timbres condamnés.

Sarawak. MM. Maclure ont gravé le timbre 3 cents pour compte du gouvernement de Sarawak, dit le *Philatelist*. Très-bien. Ce journal ajoute qu'il a reçu de ces timbres de la direction des postes de Sarawak même. C'est parfait. Plusieurs de nos correspondants nous avaient déjà avertis en avoir reçu de la même source; nous nous déclarons satisfait.

Les timbres Post Office de Maurice.

Au mois de janvier de l'année 1869, nous avons publié dans ce journal un article sur les variétés de la première émission des timbres de Maurice. Nous terminions ce mémoire par les lignes suivantes :

« L'étude que nous venons de faire nous permet de trancher une autre question restée jusqu'à ce jour indécise. Les timbres *Post Office* signalés au n° 35 de ce journal appartiennent-ils aux feuilles de 1 et 2 p. dont nous parlons, ceux dont l'effigie est la même? Nous croyons pouvoir assurer qu'ils ne faisaient pas partie des feuilles : pour le 1 penny, nous avons obtenu les douze types dans un état de conservation très-satisfaisant, et aucun ne porte le mot *Office*. Ceux sur papier azuré ne présentent pas non plus cette faute. Faut-il supposer qu'elle a été corrigée? que le mot : OFFICE a pu être facilement remplacé par le mot PAID. Sans nier la possibilité du fait, nous devons avouer qu'il nous paraît improbable. Nous avons cherché parmi les épreuves provenant de la planche usée si quelqu'une aurait conservé la trace de cette correction, les parties enlevées la seconde fois, par exemple, l'ayant été moins profondément et pouvant, par suite de l'usure, reproduire les lettres supprimées. Un seul exemplaire du quatrième type du 1 penny nous a offert quelque chose qu'on pourrait considérer comme des traces, mais les parties devenues blanches n'offrent pourtant rien qu'on ne puisse retrouver sur d'autres points d'autres exemplaires. Donc le timbre 1 penny avec *Post Office* n'appartient pas à la feuille qui nous occupe.

» Il en est de même du 2 pence. Aucun des douze types retrouvés par nous ne nous a présenté cette faute; mais notre étude est complétée par un fait signalé par M. Moens. « Au 2 pence avec *Post Office* les diagonales du fond sont de gauche à droite. » Aucun des douze types n'a présenté cette disposition que l'on ne pourrait manquer de retrouver sur des timbres provenant de la planche demi-usée comme le sont la majeure partie de ceux de notre collection. On ne peut donc pas admettre avec M. Herpin que ces deux timbres sont dus à une bévue du graveur. »

Nos recherches en étaient restées à ce point lorsque l'obligeance du Directeur de ce journal nous a rendu propriétaire d'abord d'un exemplaire du 2 pence, puis du 1 penny de ces timbres introuvables, et nous a fait accepter avec plaisir la mission de traiter à nouveau cette question des *Post Office*. M. Ph. a bien voulu nous la faciliter en nous confiant les deux magnifiques exemplaires du 1 et du 2 p. qui embellissent sa collection sans rivale. Enfin un troisième amateur propriétaire de deux exemplaires 1 et 2 p. neufs a consenti à nous les soumettre par l'entremise de M. Moens. Nous avons donc pu examiner *six* exemplaires de ces rarissimes timbres, trois de chaque valeur. Grâces à ce con-

cours d'heureuses circonstances, nous allons essayer de reprendre, *pièces en main*, cette question que nous n'avons pu traiter que par exclusion.

Nous avons sous les yeux les six timbres en question. Les deux premiers ont été décrits au n° 35 (on a imprimé 39 par erreur) du *Timbre-Poste* et sont oblitérés. Notre 2 p. n'offre qu'une légère tache bleue sur les lettres AU de Mauritius. Le 1 penny est oblitéré sur toute sa surface de lignes parallèles de près d'un millimètre de largeur et distantes de plus d'un millimètre, sans chiffre ni lettre. Le côté gauche du timbre paraît surchargé par une seconde application de la même griffe d'oblitération. Les deux autres timbres de 1 et 2 p. sont neufs, sauf une tache rouge sur les lettres PO de *Post* du 2 pence. Ces six timbres ont perdu depuis longtemps leur gomme, s'ils en ont eu toutefois.

Une première question se présente. Etant donnés les trois timbres de chaque valeur, appartiennent-ils à autant de types différents, ou à un seul et même type, soit pour les deux valeurs, soit pour chaque valeur. Examinés comparativement, les trois timbres du 1 penny sont identiques de dessin jusque dans leurs moindres détails. Il n'existe pour l'un d'eux, celui de M. Ph., qu'une très-légère différence dans le petit ornement supérieur gauche que nous indiquerons plus loin et que nous considérons comme due à un empatement de la couleur. Pour les 2 pence l'identité est absolument entière quant au dessin. On ne trouve qu'une très-légère différence de teinte entre les deux premiers et le troisième exemplaires. Comparées ensemble, les deux valeurs diffèrent assez notablement : 1° sous le rapport de l'effigie qui est plus gracieuse sur le 1 p. que sur le 2 p. On ne croirait pas que les deux dessins se rapportent à la même personne.

2° Sous le rapport du fond : sur le 1 penny, ce sont les tailles verticales qui dominent ; les tailles obliques de droite à gauche et de haut en bas étant très-peu apparentes : Sur le 2 p., ce sont les tailles obliques de haut en bas et de gauche à droite, les tailles verticales étant moins apparentes.

3° Sous le rapport du cadre, ou mieux de la légende qu'il porte : on trouve : *a*, pour le mot *postage*, une assez grande ressemblance, mais non l'identité, l'A étant plus large sur le 1 p. et plus en pointe sur le 2 p.

b. Les mots *Post Office* sont en lettres plus petites sur le 1 p. que sur le 2 p.

c. Le mot *Mauritius* n'offre de différences appréciables que par la juxtaposition des deux mots.

Quant aux mots *one penny*, et *two pence*, il n'y a pas d'éléments suffisants de comparaison.

Notons que sur ces deux valeurs la tranche du col ne présente de section apparente que dans la moitié droite, sur laquelle on peut distinguer à la loupe les deux lettres J. B., initiales du graveur.

Il ne saurait donc y avoir le moindre doute, sur cette proposition : Tous les timbres avec *Post office* d'une même valeur appartiennent au même type : Les deux valeurs sont à deux types distincts.

Comparons-les maintenant avec les douze types de chaque valeur d'après nos feuilles reconstituées.



Le 1 penny avec *Post office* présente un grand air de famille avec les timbres ordinaires, mais pas d'identité de type avec aucun. La couleur est sensiblement la même, vermillon. Le papier est a œil bleuâtre semblable de nuance à plusieurs de nos timbres, mais à un degré un peu plus prononcé. C'est avec les n°s 2 et 4 que l'effigie offre le plus d'analogie, mais la ressemblance laisse beaucoup à désirer et les détails du dessin montrent de très-nombreuses différences. Notons de suite la présence des lettres *J. B.* sur la tranche des *P. O.*, lettres qui manquent entièrement sur les douze types.

Sur les douze timbres, l'effigie ressort sur fond formé de diagonales dirigées de haut en bas et de droite à gauche, coupées d'un petit nombre de lignes verticales, plus nombreuses sur le 12e type que sur les autres, et d'autant plus nombreuses et plus apparentes que l'exemplaire a été tiré à une époque où la planche était moins usée. Au contraire, le fond des timbres *P. O.* est constitué principalement de lignes verticales qui sont incontestables et de lignes diagonales de haut en bas et de droite à gauche moins apparentes. Toutes ces lignes de fond se distinguent par leur ténuité de celles des timbres ordinaires qui sont grossières et épaisses.

La comparaison du cadre montre que c'est le type n° 2 qui présente le plus d'analogie avec les *P. O.* pour la grandeur des lettres et leur disposition. Nous nous contenterons donc d'établir la comparaison entre les deux types. Le n° 2 a environ un quart de millimètre de largeur de plus que le *P. O.*, la hauteur est sensiblement la même.

Les ornements des angles supérieur droit et inférieur gauche (étoile à quatre branches avec point blanc central), sont plus déliés dans les timbres *P. O.* et la différence assez sensible à l'œil est inexprimable. D'ailleurs les timbres *P. O.*, n'ont jamais de lignes verticales sur le fond. Les ornements des angles supérieur gauche et inférieur droit (fleuron à rayons multiples), sont très-différents.

a. Supérieur gauche ; sur un des *P. O.* point blanc entouré de lignes rayonnantes, mal rangées et empatées ; sur les deux autres, il ressemble au dessin de l'angle inférieur droit ; sur le n° 2, point blanc central plus large qu'au premier *P. O.* mais moindre qu'aux deux autres, entouré de rayons plus nombreux, généralement plus courts et formant une couronne assez régulière.

b. Inférieur droit. Sur les *P. O.*, partie blanche centrale de près d'un millimètre avec point de couleur au centre ; autour, couronne étroite de rayons divergents. Sur le n° 2 point blanc central, comme à l'angle supérieur gauche du même type, avec différence seulement dans la disposition des rayons. Ces deux ornements sont donc complétement différents.

Les mots de la légende présentent les analogies et les différences suivantes : *Postage*, les lettres se correspondent assez bien quant à la situation, cependant les lettres GE ne concordent pas d'une façon absolue. La forme de lettres est différente surtout pour les O, A, G.

One Penny. Sur les *P. O.* les lettres sont sensiblement plus grandes, tandis qu'elles sont plus ramassées sur le 2e type. Leur situation présente encore une grande analogie, mais les Y ne se répondent pas entièrement. Quant à la forme des lettres, les O et N de *One*, le P et le deuxième N de *Penny* sont bien différents.

Mauritius. Encore une grande analogie de forme et de situation, mais non identité. Car le M de Mauritius, placé à un millimètre du cadre sur le n° 2, est à près d'un millimètre 1/2 sur les *P. O.*; les lettres M, R, S, prises isolément, sont légèrement différentes : l'S des *P. O.* remonte au-dessus de la ligne.

Post Office et *Post paid*. Il n'y a pas la moindre concordance entre les deux groupes de mots. *Post Office* est formé de lettres visiblement plus fines que *Post paid*. Dans les *P. O.*, P commence à 1/2 millimètre du cadre ; dans le n° 2, à près d'un millimètre. Les mots *Post Office* occupent 16 mm. 2/3 Les mots *Post paid* 15 mm. 3/4. Entre l'E d'*office* et la bordure, il y a 1 mm. 1/2 ; entre le D de *paid* et la même bordure, 1 mm. 3/4. C'est avec les mots *Post paid* du type 3e et non du 2e que les mots *Post-Office* ont le plus de ressemblance quant à la dimension des lettres, mais non quant à la disposition qui offre une exagération sur celle des lettres du n° 2.

Donc, pas d'identité entre les timbres *Post Office* 1 penny et les douze types de la feuille. Voyons maintenant pour le 2 pence.

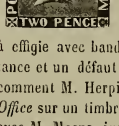

Du 2 pence *P. O.* nous comparons d'abord la couleur. Elle est bleu foncé et tout à fait pareille de nuance, non à celle des timbres de la première émission (avec diadème), mais à celle des timbres de la deuxième (timbres à effigie avec bandeau et aigrette.) Cette circonstance et un défaut d'attention expliquent peut être comment M. Herpin dit avoir vu cette légende *Post Office* sur un timbre de la 2e émission. Nous pensons avec M. Moens, jusqu'à preuve du contraire, qu'il y a eu erreur.

Les trois timbres comparés avec les timbres ordinaires ont un air de famille seulement, mais il n'y a pas la moindre identité dans le dessin. L'effigie n'offre que de l'analogie, mais les détails sont différents. La figure est moins disgracieuse que celle de la plupart des douze types. Le cercle de la couronne des *P. O.* est généralement plus long de 1/2 mm. et moins élevé que sur les douze types. La tranche du col sur les bons exemplaires des douze types présente toujours la trace d'une large section ; sur les *P. O.* il n'y a apparence de cette section que vers la moitié droite, et sur cette partie on aperçoit distinctement à la loupe les lettres *J. B.* Rien de pareil sur les douze types.

Si nous poursuivons l'examen du cadre, nous trouvons les ornements des angles différents. L'étoile à 4 branches n'est pas sur fond ligné dans les *P. O.*, comme elle l'est sur les douze types des premiers tirages. Les deux fleurons des trois *P. O.* sont semblables au fleuron inférieur droit des trois 1 penny et par conséquent complétement différents de ceux des douze types qui n'ont jamais le point de couleur central et la même dimension de la partie blanche.

Les lettres de la légende sont de plus petite dimension pour chaque mot en particulier des *P. O.* que pour les douze types. Un de nos exemplaires de ces derniers présente pour les mots *two pence* la même situation des lettres, mais non l'identité, car il y a variation pour les lettres O, P, C. Dans l'impossibilité où nous sommes, comme l'année dernière, de ranger les timbres de cette feuille à la place qu'ils doivent y occuper, nous nous dispenserons d'établir la comparaison de 2 p. *Post Office* avec n'importe quel type en particulier. D'ailleurs la différence capitale réside dans la disposition des diagonales qui sont obliques de haut en bas et de gauche à droite sur les trois timbres P. O., disposition qu'on ne rencontre sur *aucun* des douze types du 2 p. Cette particularité exclut la nécessité de toute comparaison spéciale.

Ce n'est donc pas une *bévue* du graveur comme le suppose M. Herpin. Nous avons montré l'année dernière qu'il n'avait pu y avoir de correction. Nous supposions dans cette hypothèse qu'on avait pu gratter le mot *Office* et le remplacer par le mot *Paid*, creusé, nécessairement moins profondément et permettant, sur une épreuve tirée sur la planche usée, de retrouver quelques particularités de ce travail. Nous n'avons rien rencontré de semblable. On nous a fait observer qu'au lieu de gratter le mot *Office*, on avait pu, avec un marteau, repousser le métal en cet endroit et qu'alors le graveur avait gravé les mots *Post paid* à la place qu'occupaient les mots *Post office*. Nous n'avons rien à objecter contre le procédé en lui-même, mais nous pouvons affirmer qu'il n'a pas été employé dans ce cas. Car on retrouverait sur un des timbres une identité complète de type, quant au reste, ce qui n'est pas, les plus semblables sur les feuilles des deux valeurs offrant avec les *P. O.* des différences qui indiquent la provenance d'une autre gravure. Donc l'opinion de M. Herpin est complétement erronée. Ce sont d'autres timbres qu'on peut considérer avec M. Moens comme des timbres particuliers analogues au 1 p. avec V. R. d'Angleterre.

Qu'on nous permette pourtant une troisième supposition que nous n'exposons ici qu'à ce titre.

Ces timbres de 1 et 2 p. sont infiniment rares. Si le 1 p. est connu à Maurice où il est représenté par un ou deux exemplaires, dit-on, le 2 p. y est à peu près inconnu. Les amateurs de ce pays ont admis que le 1 p. avait été employé par les bureaux de poste à titre spécial, ce qui n'est pas encore démontré ; mais, par contre, ils ont révoqué en doute jusqu'à l'existence même du 2 p., pourtant incontestable.

L'identité de type des trois exemplaires de chaque valeur que nous avons sous les yeux porte à penser qu'il n'y a eu probablement que ce seul type. On peut donc hardiment affirmer que les exemplaires connus proviennent d'un seul type spécial à chaque valeur. D'autre part, l'examen de la gravure montre que les timbres P. O. sont bien plus soignés, quoiqu'elle laisse infiniment à désirer. Si l'on ajoute que cette gravure est signée, ne devient-il pas vraisemblable que les épreuves des *P. O.* connues sont des épreuves obtenues sur une *gravure d'essai*. L'œuvre acceptée par l'administration, et le remplacement du mot *Office* par le mot *Paid* convenu, le graveur, ignorant ou n'ayant pas à sa disposition les moyens de la multiplier, s'est mis à la recopier et il l'a fait avec le succès que chacun connaît. Si les douze types ne sont pas signés, c'est peut être que la planche de cuivre portait en un point la signature du graveur, comme les feuilles américaines portent les noms de l'American Bank-Note C° et autres. Mais cela n'est pas nécessaire, car il existe bien des feuilles sans signature de graveur.

Trois exemplaires neufs autorisent à penser que ce sont des épreuves tirées d'une gravure d'essai : on nous objectera que les timbres de M. Ph. et notre 1 p. sont oblitérés. Ceci montre qu'ils ont passé à la poste, mais si l'on considère l'extrême ressemblance de ces timbres avec ceux aux douze types, on comprendra facilement qu'un employé des postes ou tout autre ait pu les faire servir à son usage, ignorant la valeur que de tels essais pourraient avoir.

Concluons en disant que les timbres *Post Office* n'appartiennent pas à la feuille de timbres de 1 et 2 p., première émission de Maurice ; que la variété dans la légende n'a pas donné lieu à des corrections sur les planches gravées. Ajoutons que très-probablement ce sont des épreuves obtenues sur un type d'essai unique, spécial à chaque valeur et que leur grande ressemblance avec les types officiels a fait confondre lorsqu'on s'en est servi pour l'affranchissement des lettres.

Dr MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-20
Etats Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



M. Magnus rendant compte dans le *Timbrophile*, d'une séance de la Société Philatélique de Londres, rapporte ce qui suit, à propos du timbre que nous reproduisons et qui nous a été communiqué par M. Ph. :

« Le président donne lecture d'un travail sur le plus ancien timbre de Sydney....

» Le timbre dont il est question servait à affranchir les lettres distribuées deux fois par jour dans les limites de la ville de Sydney. C'est un timbre gaufré sans couleur. Le dessin représente les armes royales. Autour les mots *General Post-Office. New-South Wales ;* et au-dessous : *Sydney*.

» L'application en était faite sur des enveloppes ou couvertures de demi-feuille de papier pot.

» Le timbre, en passant par les bureaux de poste, était oblitéré en noir par une grille octogone, portant l'heure de la distribution. En plus, l'enveloppe était frappée d'un timbre rouge portant avec le mot *free*. les jour, mois et année, dans un cercle surmonté de la couronne.

» Le président montre à l'appui un timbre oblitéré sur une enveloppe portant encore la suscription à la main. La date de la poste est octobre 5-1849. Sydney étant une ville de moyenne étendue, il était aussi facile à un domestique de remettre en main propre une lettre, que de la prendre au bureau de poste. La disposition malencontreuse de l'enveloppe fut cause que beaucoup en pliant ne mirent pas le timbre gaufré en vue; de cette façon, des lettres

affranchies furent taxées 2 pence avant que les timbres n'eussent été découverts. La remise aux vendeurs était de 4 p. pour cent enveloppes. Malgré cela et le doublement de la taxe sur les lettres non affranchies préalablement, les débitants se plaignaient de ne pouvoir les placer. Pour ces motifs, le timbre fut très-peu employé et à peu près oublié. »

La collection Ph. possède un timbre curieux et rare en même temps — deux qualités. — C'est un 8 pence actuel imprimé de la même couleur que le 1 sh., avec chiffre 12 en filagramme. La feuille des timbres 1 sh. porte, sans doute, un 8 pence; celle des 8 pence ne contiendrait elle pas le 1 sh.? Erreurs qui se sont produites, on le sait, au Cap de Bonne-Espérance pour les timbres provisoires triangulaires.

ANTIOQUIA.



Nous pouvons donner aujourd'hui le fac-simile du 2 1/2 cent. de l'émission qui a dû précéder celle dont les types figurent dans notre numéro 84.

Le dessin représente les armoiries nationales dans un ovale, autour duquel : *Es Us de Colombia*; *E.-S. de Antioquia*. Au-dessus : *correos* ; en dessous : 2 1/2 *centavos*. L'impression est couleur sur papier blanc uni :

2 1/2 centavos, bleu pâle.

NOUVELLE-GRENADE.

Nous observons que l'émission 1864, dite à coins ornés, présente deux variétés de chiffres pour les 5, 20 et 50 cent. Ces deux variétés se trouvent côte à côte et se répètent alternativement. A l'une le chiffre 2 ou 5 est plus trappu, à l'autre plus élevé.

PARAGUAY.

On nous écrit de Rio que l'ex-consul du Portugal au Paraguay a certifié qu'il n'y avait jamais eu de timbres-poste émis par cette république. Les lettres étaient portées à la *Capitania* du port, qui les marquait d'un timbre à main, pour être envoyées à destination.

AÇORES.

Le *Timbrophile* signale le 10 reis piqué avec le mot *Açores* renversé.

FRANCE.

On nous dit que les 30 et 40 cent. ont été vus non dentelés.

QUEENSLAND.

On a mis en circulation le 6 pence vert avec filagramme Q et couronne.

AUTRICHE.

Les enveloppes au nouveau format 8 sur 15 centimètres ont subi une modification. L'inscription : *Brief-converts* dont on ne retrouvait qu'une partie (2 ou 3 lettres) sur une des pattes de côté a aujourd'hui cette inscription d'un caractère un peu plus petit et plus distancé, coupant obliquement l'enveloppe en montrant quatre ou cinq lettres de l'inscription. Un troisième fleuron, plus petit que les autres, orne la patte des enveloppes actuelles sur lesquelles on peut rencontrer les fleurons de trois grandeurs différentes.

NATAL.

Le *Stamp collector's Magazine* signale un 3 pence bleu surchargé : 10 d., dont l'existence réelle est encore entourée de mystère. *Le Philatelist*, lui, annonce le 1 p. imprimé en orange qu'il a vu oblitéré. Notre confrère anglais ignore probablement que ce timbre orange n'est pas un timbre-poste, mais de commerce.

DÉCAN.

Le *Philatelist* parle d'une émission de timbres qui aurait lieu pour cette contrée de l'Inde. Il donne la description du type comme suit : Rectangulaire-oblong; caractères indiens sur champ fleuronné avec encadrement guilloché. Imprimé en noir verdâtre et dentelé; valeur 3/4 d'anna.

KOORSHEDJAH.

Un autre specimen d'impression barbare, en fait de timbres-poste, lequel est renfermé dans la très-riche collection Ph., n'a pas encore été décrit, poursuit le *Philatelist*, bien qu'il y soit depuis plus de deux ans. Ce timbre est rectangulaire oblong de grandeur ordinaire, imprimé à la main, sur papier vergé. L'inscription n'est pas aussi bien finie que celle du timbre du Décan, mais cependant elle est plus lisible que celle du timbre de Kashmire. Elle consiste simplement dans la signature du Nabah en blanc sur un fond noir, entourée d'abord par un petit dessin et ensuite par une double ligne.

GUADALAJARA.

Ajoutons à toutes les variétés connues, celle du timbre 1 real, millésime 1867, imprimé en noir sur papier uni gris-bleu, avec *u* minuscule de *un*.

un real, gris-bleu.

TURQUIE.



Le gouvernement turc a émis le mois dernier des enveloppes de la valeur de 1 piastre, au fac-simile. Le timbre est frappé en relief moitié sur la patte de fermeture et moitié sur la patte inférieure de l'enveloppe. Du côté de l'adresse, à droite, des hyérogliphes à reliefs; ils figurent ici à côté du type. L'enveloppe est de papier gris. Nous n'en connaissons que d'un format, celui ordinaire.

1 piastre jaune, inscription noire.

L'inscription noire que porte le timbre nous paraît la même que celle qu'on voit sur les timbres-poste. A droite: *poste*; en haut: *empire*; à gauche: *Ottoman*; en bas: *piastre*.

On nous dit qu'il existe une deuxième enveloppe de 1 1/2 piastre ou 60 paras..

CANADA.

Nous avons signalé ces derniers temps deux timbres provisoires 1/2 penny, avec surcharge 8 D stg. et chiffre 1. M. Mahé dit qu'il ne comprend pas des timbres provisoires de valeurs qui n'ont jamais existé.

Pour le 8 d stg. nous engageons M. Mahé a revoir le 10 pence bleu qui porte très-visiblement 8d stg.; quant au 1/2 penny avec surcharge 1, nous rappellerons à notre confrère que cette valeur a été changée en 1 cent : de là sans doute le provisoire, soit en attendant les 1 cent, soit les 1 cent épuisés.

DRAMMEN.

A propos du 2 sk. vert, nous avons dit que ce timbre ne serait employé qu'au commencement de janvier; nous ajoutions que nous en avions cependant obtenu des exemplaires.

M. Mahé prétend que nous avons fait erreur, parce qu'il possède un de ces timbres oblitéré 4 juillet 1869.

Si nous avons obtenu des 2 sk. vert, d'autres personnes en ont dû avoir comme nous. Or, si M. Hagens les délivre avant l'époque qu'il a fixée lui-même pour la mise en circulation, il n'a aucun droit de les refuser comme affranchissement. Le timbre du 4 juillet 1869 ne vient donc pas prouver que nous sommes dans l'erreur et ce qui démontrerait au besoin, l'inexactitude de l'observation, c'est que le renseignement nous a été fourni par M. Hagens, à même d'être bien informé.

MADÈRE.

M. Mahé annonce le 80 reis piqué et le 20 reis *piqué à l'aiguille* (?). Les timbres que nous sommes convenus d'appeler *piqués*, ne le sont-ils pas tous au moyen d'aiguilles?

ESPAGNE.

Le *Continental Philatelic Magazine* dit qu'il connaît des timbres *Secretaria del Senado* (voir le type n° 84), imprimés en *rouge*.

Nous possédons avec la marque : *Habilitado por la nacion*, d'un caractère plus grand que celui connu, les timbres suivants, imprimés en *bleu* :

50 mils de escº bistre (1867)
50 — — violet (1869)

Des exemplaires du 50 mil bistre portent par erreur : HABILITADO au lieu de *HABILITADO*. Nous avons enfin trouvé dans un lot de timbres :

12 cuartos jaune (1867)

avec la même marque renversée et imprimée en *noir*, mais d'un assez petit caractère. Malgré ces variétés nous avons la certitude que celles que nous signalons ici sont de la plus parfaite authenticité.

BAVIÈRE.

Il nous parvient trop tard pour être reproduit, le timbre *retourbriefe* de la ville de Spire.

VICTORIA.



La voilà l'enveloppe dont nous parlions le mois dernier. Le timbre est frappé à droite sur papier vergé blanc ; la patte porte une lettre V à relief. C'est toujours le portrait de la reine Victoria en beau, non telle qu'elle est aujourd'hui.

2 pence rose.

SUISSE.

L'enveloppe 25 rap. vert vient compléter par son apparition la série des enveloppes dont le timbre est frappé à gauche.

Nous avons vu de cette valeur un timbre à relief *blanc* estampillé du même côté sur enveloppe semblable à filagramme. Ce doit être le résultat d'une erreur ; elle se trouvait dans un paquet d'enveloppes 25 rap. vert.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 2 sh. est piqué et la nuance est d'un carmin très-vif.

Les timbres surchargés des lettres en noir, bleu et rouge dont nous avons parlé il y a quelque temps, sont des timbres officiels employés de la même façon que les nouveaux timbres de l'Allemagne. Voici la signification des lettres et la liste plus ou moins complète des différentes espèces qui existent. Nous devons leur révélation, en partie, au *Philatelist* et à quelques-uns de nos correspondants :

A. Architecte.
A. G. Procureur général.
A. O. Bureau d'audition des comptes.
B. D. Département des casernes
B. G. Jardin botanique.
B. M. Ordre des magistrats.
C. Douane.
C. D. Département des condamnés.
C. L. Domaines de la couronne.
C. O. Chef du commissariat.
C. S. Secrétaire en chef.
C. Sgn. (petites lettres) } Chirurgien colonial.
C. Sgn. (grandes lettres) }
D. B. Conseil des destitués.
D. R. Registration des actes.
E. Ingénieur.
E. B. Conseil d'éducation.
G. P. Imprimeur du gouvernement.
G. S. Surintendant des vivres.
G. T. Chemin de fer américain.
H. A. Chambre des députés.
H. G. ?
I. A. Agent d'émigration.
I. S. Inspecteur des moutons.
L. A. Asile des aliénés
L. C. Conseil législatif.
L. L. Librairie de la législation.
L. T. Commissaire des titres de domaines.
M Commandant des troupes.
M. B. Conseil de la marine.
M. R. Directeur des chemins de fer.
M. R. G. Route de Gambierton.
O. A. Procureur des faillites.
P. Chef de la police
P. A. Protecteur des Aborrigènes.
P. O. Directeur général des Postes.
P. S. Secrétariat.
P. W. Commissaire des travaux publics.
R. B. Secrétaire du bureau des grands chemins.
R. G. Registration des naissances.
S. Shérif.
S. C. Chef de la cour suprême.
S. G. Intendant général.
S. M. Magistrat stipendiaire.
S. T. Surintendant des télégraphes.
T. Trésorier
V. Milice volontaire.
W. Chef des travaux hydrauliques.

PORTUGAL.

Nous avons trouvé qu'il y avait plusieurs types parmi les timbres 5 reis Don Pedro, à cheveux lisses et 25 reis bleu, cheveux bouclés. Les détails en seront donnés très-prochainement.

Le 240 reis va enfin paraître. Couleur violet foncé.

SAINT-LOUIS.

On a fait tant de bruit autour de ces timbres qu'il vient enfin d'en arriver quelques-uns en Angleterre. (Une vingtaine de séries, dit-on. Mettons cinquante pour ne pas être en dessous du chiffre.) Ce qu'il y a de plus drôle, c'est qu'on nous signale un 20 cent.! On a nié l'existence des 5 et 10 cent.; croira-t-on au 20 cent.? Nous en doutons fortement.

MEXIQUE.

M. Mahé a vu le 8 reales vert sur fauve, avec *Mexico* en lettres gothiques.

Le 1 real (Hidalgo) imprimé par erreur en *lilas* et non vert comme nous disions par distraction le mois dernier, nous est venu en double exemplaire. Ce timbre n'a rien de suspect. S'il n'y a eu que cinq exemplaires de cette variété, fait peu probable, il faut que la chance nous ait singulièrement favorisé en nous en remettant deux.

GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons à signaler les timbres suivants du chemin de fer *Monmouthshire Railway and Canal C°* :

1 penny noir sur blanc, non dentelé.
1 — — rose, piqué.
2 — — jaune. —
3 — — vert-bleu, —

Au milieu du timbre est un gros chiffre qui indique la valeur ; puis l'inscription : *Mon. Rail and Canal C°. Date . . . n° . . . Newspaper Parcel, From. . . To . . . Trafic manager.* Il est signé : *Wm Lane.* Forme oblongue.

BADE.

On a parlé de la suppresion des enveloppes de 6 et 9 krenzer. Information prise à Carlsruhe, il en résulte que rien encore n'est décidé.

Depuis le 1er janvier, le public paye les frais d'impression des enveloppes. En plus de la valeur marquée, on ajoute :

1/2 kreuzer pour 1 ou 2 exemplaires.
1 — — 2 ou 4 —

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

C'est grâce au *Franking privilege* que les membres du Congrès peuvent envoyer et recevoir sans frais par la poste leurs lettres, journaux, imprimés, etc. Ce privilége est devenu un abus monstrueux auxquel on attribue en grande partie le déficit annuel du budget des postes. La nouvelle mesure prise par l'Allemagne du Nord vient de donner lieu à la lettre suivante adressée par M. Creswell aux comités des postes, dans les deux Chambres.

« Washington, le 13 décembre 1867.

» Monsieur, me référant à la partie de mon rapport auquel qui traite de l'abolition du *Fraking privilege*, j'ai l'honneur de vous transmettre les intéressants renseignements que voici :

» Le directeur général des postes de Berlin m'a fait savoir que le système d'affranchissement gratuit vient d'être réglementé par une loi dans toute la juridiction postale de l'Allemagne du Nord. Cette loi entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Par ses dispositions, les correspondances officielles de l'État sont assujetties à la taxe d'affranchissement, et pour permettre aux fonctionnaires d'affranchir les lettres officielles, l'administration des postes allemandes a fait préparer une nouvelle espèce de timbres, dont elle m'a envoyé des spécimens.

» Le fait que la Confédération de l'Allemagne du Nord, où le privilége d'affranchissement gratuit était très-restreint, a jugé nécessaire de l'abolir, est un nouvel argument en faveur de l'adoption par le Congrès d'une loi analogue. Il importe qu'on fasse disparaître de notre système postal un privilége qui est devenu un abus bien plus grand qu'il n'a jamais pu l'être en Allemagne.

» Agréez, etc. » JOHN A. J. CRESWELL. »

Timbres-Télégraphe.

La France, dit M. H. Boyer (*Timbrophile* n° 62) a cinq catégories de timbres mobiles *fiscaux*, c'est-à-dire destinés à constater la perception de droits autres que les droits de poste, savoir : les timbres d'effets de commerce, de dimension, de droits fixes, télégraphe et de journaux.

En comprenant les timbres-télégraphe parmi les timbres fiscaux, M. Boyer perd de vue ce que c'est qu'un timbre fiscal. Fiscal est synonyme d'impôt, charge, contribution, mais n'a jamais signifié taxe, port. Nous comprenons que les timbres d'effets, de dimension, de droits fixes et de journaux qui payent l'impôt obligé de certains objets, soient considérés comme timbres fiscaux, mais les timbres-télégraphe qui acquittent le port des dépêches comme les timbres-poste acquittent celui des correspondances et imprimés, ne peuvent pas, ne doivent pas être classés dans la catégorie des timbres fiscaux.

Les timbres télégraphe ont avec les timbres-poste un tel rapprochement qu'il nous semble qu'on ne peut collectionner l'un sans l'autre. N'acquittent-ils pas tous deux les frais d'envoi de la pensée écrite? Au reste, les postes et télégraphes ne font généralement qu'un. En Espagne, par exemple, on paye les télégrammes au moyen de timbres-poste. On fait de même aujourd'hui en Angleterre.

Nous ne troublerons pas leur incognito puisqu'ils y tiennent, mais nous connaissons des collectionneurs qui admettent dans leur album les timbres taxe de journaux de Parme, Toscane, Autriche, Lombardie, etc., qui n'ont aucun rapport avec le timbre-poste, destinés qu'ils sont ou qu'ils étaient à constater l'impôt dont sont ou étaient frappés les journaux et qui refusent les timbres télégraphes sous prétexte que ce sont des timbres fiscaux !

Espérons que ces lignes les feront revenir de leur erreur; cependant nous n'y comptons pas trop : ce sont des pêcheurs endurcis.

Voici les nouvelles émissions de timbres-télégraphe que nous avons à signaler :

BAVIÈRE.

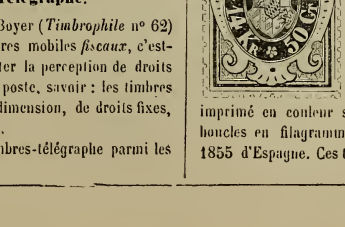

Il a paru le mois dernier une série de timbres-télégraphe où nous constatons avec plaisir l'énonciation de la valeur exprimée en francs et centimes, à côté des krenzers et florins. C'est un rapprochement vers l'adoption du système décimal.

Le timbre est en relief et imprimé en couleur sur papier vergé blanc, avec boucles en filagramme, dans le genre des timbres 1855 d'Espagne. Ces timbres sont piqués 11.

14 kr. ou 50 cent. bleu outre-mer.
28 — — 1 franc vert.
1 fl 24 kr ou 3 — orange.

En nous remettant ces timbres on nous dit qu'il en existe deux autres valeurs.

10 francs carmin.
50 — gris.

Ces deux derniers ne se vendent pas au public, ils sont d'un usage administratif pour l'affranchissement des télégrammes pour les pays d'outre-mer.

BRÉSIL.

Il nous est arrivé un troisième timbre télégraphe semblable au type que nous avons reproduit; valeur : 1,000 reis, bleu foncé.

Ces timbres appartiennent à une entreprise particulière exploitant les lignes télégraphiques de l'*intérieur*, le gouvernement conservant pour lui l'exploitation des lignes de la côte du Brésil.

Craignant la contrefaçon, l'entrepreneur M. Kieffer ne gomme pas entièrement le revers de ses timbres. Un seul coin est gommé, il permet en soulevant le timbre de s'assurer si le revers porte un numéro de contrôle dont ils sont tous munis. Cependant il y a des exceptions, nos derniers timbres 1,000 reis étant complètement gommés au revers.

GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons sous les yeux une feuille télégramme imprimée en noir sur blanc et portant à droite le timbre 1 sh. octogone connu, au millésime 3-12.69. Lorsque la taxe est supérieure à 1 sh. on la complète au moyen de timbres-poste.

AUTRICHE.

La Compagnie télégraphique de Vienne a émis depuis quelques mois une série de timbres pour l'affranchissement des télégrammes. Ils sont tous au même type, aux armoiries de la ville de Vienne, dans un ovale portant : *Wiener privat-telegrafen gesellschaft* (Compagnie télégraphique de Vienne); dans les angles, les premières lettres de ces quatre mots ; sous le timbre est le reçu : *quittung* (quittance) *für Telegramm nach* (pour télégrammes) *aufgegeben am* (remis le).



L'impression est en deux couleurs sur papier blanc uni :

10 Kreuzer, gris et rouge.
20 — bleu —
40 — vert —
80 — lilas —
1 fl. 20 — or —

Le 10 kopeck noir de Finlande.



Depuis le premier article sur les timbres de Finlande publié par M. Herpin dans le défunt *Collectionneur de Timbres-Postes*, bien des points obscurs ont été élucidés par nos études. Il nous faut pourtant reconnaître qu'il ne nous est pas possible de trancher encore certaines questions. Les renseignements fournis par des correspondants finlandais ont été incomplets et, avouons-le, *ont paru inexacts*. Dans l'article publié l'année dernière sur les *enveloppes de Finlande* (*Timbre-Poste* n° 75, mars 1869), nous rapportions un document signé du Directeur général des Postes Impériales du Grand Duché de Finlande, dont nous rappelons le passage suivant :

« Le 1er janvier 1845, les enveloppes timbrées de deux valeurs, noires à 10 kop. et rouges à 20 kop. ont été introduites en usage dans le Grand Duché de Finlande. »

Plus loin, une autre pièce plus récente et émanée d'un maître de poste du même pays, *commettait suivant nous la même faute*. Est-il besoin de dire que l'opinion exprimée par nous est encore celle de la majorité des collectionneurs et qu'elle se base sur l'existence d'un nombre considérable d'enveloppes entières ou coupées du 10 kop. rouge et du 20 kop. vert russe. Ce que nous connaissons est toujours parfaitement exact, mais une circonstance récente est venue démontrer que les correspondants finlandais n'avaient pas tort non plus.

Il y a peu de temps, un client de M. Moens lui faisait connaître qu'il possédait deux exemplaires d'un 10 kop. noir de la première émission. Ces timbres communiqués au Directeur du journal et à nous, nous ont fourni l'occasion d'une étude approfondie dont nous venons placer les éléments sous les yeux de nos lecteurs.

Ces timbres de 10 kopeck noir appartiennent à la première émission (armes dans un ovale vertical; légende *Porto Stemp l.* Ils ont un air d'ancienneté et de simplicité qui prévient en leur faveur. Ils étaient dans l'album de l'amateur. Ils sont imprimés sur un carré de papier blanc, un peu jauni par le temps, fabriqué à la main, à vergeures verticales, sur l'un, légèrement obliques, sur l'autre, d'environ 2 centimètres 1/2 de largeur, sur 3 1/2 de hauteur, c'est-à-dire qu'il y a très peu de papier blanc en dehors du timbre. Cependant à la partie supérieure droite de l'un deux, on aperçoit des traces de trois jambages qu'on pourrait rapporter à une M majuscule, en écriture anglaise. Le timbre examiné en lui même est très-mal venu, soit parce que l'impression semble faite à la main et non au balancier, soit parce que la consistance du papier est une difficulté pour l'application régulière de l'impression. Aussi les détails délicats sont ils confus et très-difficiles à reconnaître, ce qui rend l'étude du timbre des plus laborieuses.

Une première question se présente. Ce timbre est-il du même type que le 10 kop. rouge déjà connu ? Vu l'état du timbre, la solution de cette question paraît bien difficile : tous les détails donnés par nous comme caractéristiques du 10 kop. rouge sont à peu près impossibles à retrouver par suite de la mauvaise impression. Cependant en examinant la couronne, on trouve que les cercles sont plus élevés que sur le 10 kop. rouge. En continuant la comparaison de chacune des parties constituantes du timbre, on peut cependant arriver à une solution. Ainsi, les cors de poste situés sur les côtés, touchent presque l'écu par le bord du pavillon. Or, sur les 10 kop. rouge l'écart de l'écu et du pavillon est de près d'un millimètre. La distance du cercle central est très-faible sur le 10 kop. rouge; mais pourtant apparente, tandis qu'elle est nulle sur le 10 kopeck noir. L'embouchure, au moins celle de droite, n'a pas non plus une forme identique et la direction de celle du 10 kopeck rouge paraît moins inclinée que sur le 10 kopeck noir.

La légende *Porto Stempel* offre de notables différences. La dimension des lettres semble à l'œil plus petite sur le 10 kopeck noir, et le compas démontre l'exactitude de cette appréciation par une différence infiniment petite. La forme des O de *Porto* est toute autre. Il en est de même de la partie 10 *kopeck*. Le 1 n'est pas le même; le 0 est plus gros sur le noir et moins haut. Le mot *kopeck* moins grand et un peu moins long d'une quantité très-faible que le compas démontre.

Nous pouvons donc dire que le 10 kopeck noir n'est pas du même type que le 10 kopeck rouge. Appartient-il au deuxième type, celui du 20 kopeck vert russe. Nous répondrons avec assurance que non, car les deux timbres diffèrent sur la hauteur d'un demi-millimètre, fait noté pour le 20 kopeck et la plupart des différences du 10 kopeck noir avec le 10 kopeck rouge, disposition du cor de poste, différence des lettres de la légende, lui sont communes avec le 20 kopeck vert russe.

Reste le troisième type, celui des réimpressions. Nous avons démontré que les épreuves à ce type ont une origine officielle. Dans la lettre d'envoi à M. Moens nous trouvons la phrase suivante qui en établit complétement l'authenticité :

« Par un hazard tout à fait inattendu, j'ai eu l'occasion de me procurer le poinçon des vieux timbres ; j'en ai profité et j'ai fait prendre quelques copies que je vous envoie ci-joint (Octobre 1862.) »

Nous avons démontré que le type de ces réimpressions est un troisième qui participe des deux autres, mais en diffère assez notablement. Le type est commun aux deux valeurs. On remarquera que le corespondant de M. Moens parle *du poinçon* des vieux timbres et non *des poinçons*, ce que devrait être s'il y en avait eu un pour chaque valeur. Nous avons indiqué les différences avec les deux premiers types; or notre timbre de 10 kop. noir offre la plus grande analogie avec le 10 kop. rouge réimprimé. Tous les caractères qui différencient le 10 kop. noir du premier type, pourraient établir la différence entre les premier et troisième types. Il y a notamment une ressemblance extraordinaire dans la légende *Porto Stempel*, 10 *kopeck*. Que l'on puisse compter le nombre des raies verticales de l'écu qui sont au nombre de 39 pour les deux premiers types, et de 37 pour le troisième, le doute disparaîtra. Or, le calcul plusieurs fois répété sur l'un des exemplaires donne le nombre de 37 sur le 10 kopeck noir. C'est donc une preuve irrécusable d'identité de type. Il nous paraît à peu près certain que c'est le coin de cet ancien 10 kopeck noir retrouvé, qui a servi à faire les réimpressions.

A défaut de renseignements précis sur cet ancien

timbre, voici les hypothèses auxquelles nous nous rattachions Lorsque l'emploi de timbres-postes fut décidé pour le Grand-Duché de Finlande, on mit en usage une sorte de papier timbré comme l'avait proposé en Suède M. Treffenberg. Le timbre devait être appliqué à la main sur une feuille de papier vergé et en un point qui répondait à la surface destinée à l'adresse. On ne peut admettre que ce timbre fut appliqué sur la patte d'une enveloppe, car la disposition des vergeures s'y oppose. De plus, sur l'un des exemplaires que nous étudions, la trace de *M* majuscule anglaise indique que le timbre était sur la face destinée à l'adresse. La feuille ainsi timbrée était donc une sorte de *cover*. Le timbrage devait se faire à Helsingfors, capitale du Grand-Duché, puisque le poinçon en fut retrouvé plus tard. Cette opération ayant sans doute été trouvée défectueuse, fut pratiquée plus tard à Saint-Pétersbourg, à l'imprimerie impériale qui dès 1845 commençait l'impression des enveloppes timbrées de la poste locale de cette ville. On remarquera que cette enveloppe russe de 5 kopeck était timbrée sur la face de l'enveloppe.

C'est en 1848 que parurent les enveloppes pour le service général de l'empire russe, lesquelles furent timbrées sur la patte comme les enveloppes finlandaises *Porto Stempel*. Ces dernières furent frappées au balancier et avec *des coins gravés exprès* et qui sont *restés* probablement dans le Musée de l'établissement russe; car autrement ils auraient servi à faire les réimpressions reçues d'Helsingfors et tirées très-certainement dans cette ville.

Y avait-il une valeur de 20 kopeck rouge? Après avoir constaté pour le 10 kopeck *l'exactitude* des correspondants finlandais, nous sommes tout disposés à *l'admettre en ce qui concerne le* 20 *kopeck*. Nous pensons qu'on devra trouver un 20 kopeck rouge et que ce timbre sera au type du 20 kopeck des réimpressions, c'est-à-dire, au troisième type avec simple différence dans la banderole. On aurait donc là une série plus ancienne que celles connues, à laquelle se rapporte probablement la date du 1er janvier 1845, série provisoire sans doute, que la série connue (10 kopeck rouge, 20 kopeck vert russe) aura remplacée après un temps indéterminé, quelques mois peut-être, mais certainement entre 1845 et 1848. Le peu de durée de cette émission, l'usage peu fréquent que comporte toute innovation comme celle des timbres-postes, expliquent l'extrême rareté de cette ancienne série ou plutôt de ce timbre, le seul encore connu.

Nous proposerons donc la légère modification suivante au classement des enveloppes de Finlande.

1er janvier 1845. Timbre dit Porto Stempel, 3e type imprimé sur une feuille de papier vergé comme un cover.

10 kopeck noir.
20 — rouge?

1862. Réimpression des timbres de ce 3e type, sur feuilles de papier vergé et de papier uni suivant des lignes verticales et juxta-posées.

10 kopeck rouge.
20 — noir et vert russe.

? Entre 1845 et 1848. Timbre dit Porto Stempel, imprimé à la patte d'enveloppes de papier vergé et de papier uni épais.

10 kopeck rouge (1er type).
20 — vert russe, noir (2e type).

Il n'y a donc pas à proprement parler de réimpression des timbres d'enveloppes avec Porto Stempel, puisque les exemplaires connus n'appartiennent pas aux 1er et 2e types, mais au 3e qui paraît être le type de cette ancienne série. L'erreur des couleurs s'explique par l'ignorance ou par l'inattention de leur auteur.

Tels sont les faits qui nous paraissent résulter de l'étude du 10 kopeck noir. Nous reconnaissons qu'ils sont loin d'offrir toute certitude, et nous formons des vœux pour que de nouveaux renseignements viennent porter la lumière sur ce sujet.

D. MAGNUS.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE
PAR
J.-B. MOENS.
ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES
avec texte français, anglais, italien et espagnol.
Cartonné ou broché . . . . . fr 3 00
Reliure en pleine toile . . . . . » 4 50
Maroquin plein . . . . . » 9 00

DE LA
FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE
ou nomenclature
de toutes les imitations et falsifications ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays,
Par J.-B. Moens,
PRIX : UN FRANC, FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Thury-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-20
États Pontificaux, Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

BERGEN (NORWÈGE).

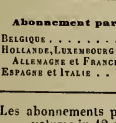

La poste locale de Bergen a changé le type de son timbre; le chiffre de la valeur n'est plus dans un rectangle, mais dans un cercle autour duquel on lit : *By post, Bergen;* en dessous, sur une ligne droite, la valeur :2 skilling.

L'impression est couleur sur papier blanc uni :

2 skilling, vermillon.

PAYS-BAS.

On nous annonce pour être très-prochainement mis en usage des *Chiffre-taxe* de 5 et 10 cent. Un grand chiffre indiquera la valeur; l'impression se fera en noir sur papier couleur :

5 cent. bleu.
10 — orange.

TASMANIE.

Le *Stamp Collector's Magazine* nous apprend que le 4 pence actuel sera remplacé incessamment par un autre timbre, type semblable aux 1, 2, et 5 cents de la Nouvelle-Ecosse.

ILES VIERGES.

Le timbre 1 sh. avec filet d'encadrement extérieur existe en deux variétés : avec simple filet et avec double filets. Ensemble, ceux-ci ont la même largeur que celui-là.

TURQUIE.

Il est arrivé deux autres enveloppes turques :

3 piastres orange, 15 1/2 sur 9 centimètres.
6 — violet, 18 — 12. —

Celles de 1 p. jaune et 1 1/2 p. brun que nous avons annoncées ont 14 sur 7 1/2 centimètres.

VICTORIA.

Le 6 pence bleu actuel existe imprimé sur papier à filagramme : *three pence*.

BAVIÈRE.



Dans notre numéro 48, nous annoncions que la ville de Spire devait émettre un timbre *retour-briefe*. Ce timbre existe, paraît-il, mais nous ne pouvons préciser aucune époque d'émission. Voici le fac-simile de ce timbre qui s'écarte le plus du type connu aux armoiries.

Dans le même numéro, nous parlions d'un autre timbre *retourbriefe* pour la ville de *Regensburg* (Ratisbonne). Le voici par la même occasion. Il est d'une simplicité telle que certains collectionneurs, dits *sérieux*, l'ont refusé pour leur album, en acceptant le précédent. Ce n'est donc plus des timbres qu'on collectionne, mais des images ! L'impression est noire sur papier blanc uni.

Commission
für
Retourbriefe
Regensburg.

CEYLAN.

Le *Philatelist* dit que les lettres signalées par nous sur les timbres de cette colonie sont celles du mot *Stamped*, s'étendant sur un certain nombre de timbres et appliquées par les soins d'une maison particulière qui marquerait ainsi ses timbres pour qu'on ne les lui prenne pas.

Le mot *Stamped* a donc le pouvoir magique de rendre les timbres imprenables ?..... Il faudrait en trouver un, dans ce cas, pour l'or, l'argent et les billets de banque : Ce sont les caissiers-voyageurs qui ne seraient pas contents !

KOORSHEDJAH.



Nous pouvons, grâce à M. Ph., reproduire le timbre dont nous parlions le mois dernier. Il est de 1 anna, dit-on.

M. Ph. possède, imprimés en noir, sur papier couleur vergé et bâtonné, les timbres suivants :

1 anna (?) Noir sur vert pâle.
1 — — blanc jaunâtre.
1 — — lilas.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 10 pence jaune pâle, étoile en filagramme et percé, arrive avec la surcharge *ten pence*, en *noir* au lieu de *bleu*.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

On nous a fait voir un 3 pence vert (Vue de Sydney) imprimé sur papier blanc *vergé*.

Le 8 pence dont nous avons entretenu nos lecteurs le mois dernier n'a pas en filagramme le chiffre 12, mais 8. La nuance orange foncé se rapproche, il est vrai, du 1 sh. rouge non dentelé, mais ce n'en est pas moins un 8 pence dont on a enlevé la piqûre. Donc, point d'erreur d'impression.

HAMBOURG.

Les enveloppes à filagramme de la deuxième émission demandent un nouveau classement par suite des récentes découvertes que nous avons faites. Voici le classement avec toutes les variétés :

FILAGRAMME-ARMOIRIES.

Tour à QUATRE *créneaux à gauche*, CINQ *à droite.*

Papier blanc très-mince.
1/2 schilling noir.
2 — orange.

Papier blanc ordinaire.
1/2 schilling noir.
2 — orange.
3 — bleu pâle.
4 — vert.

Timbre sans relief.
4 schilling vert.

Timbre traversé par l'inscription oblique.
2 schilling orange.
4 — vert.

Filagramme très-incliné à gauche.
2 schilling orange.

Filagramme renversé.
1/2 schilling noir.
4 — vert.

Avec double filagramme donnant à gauche 8 *créneaux ; à droite dix.*
2 schilling orange.

Tour à CINQ *créneaux à gauche,* QUATRE *à droite.*
1/2 schilling noir.
2 — orange.

Filagramme incliné à gauche.
1/2 schilling noir.
2 — orange.
4 — vert.

Sans filagramme. Se distingue de la première émission par la disposition des deux lignes d'inscription obliques.
1/2 schilling noir.
3 — bleu pâle.

FRANCE.

Outre les 30 et 40 cent., tête laurée, nous avons vu le 10 cent. non dentelés.

MADÈRE.

Le 20 reis nous est venu piqué ; les 50 et 80 reis percés. C'est probablement ce que M. Mahé appelle *piqué à l'aiguille*, pour le 20 reis.

Si nous ne voulons pas revenir au temps où l'un partait du pied droit, tandis que l'autre partait du pied gauche, il nous faut continuer le système proposé et adopté sans aucune contestation, par le docteur Magnus (*Timbre Poste* 46 *et* 47).

« Nous entendons, dit-il, par timbres *piqués*, les timbres séparés par des lignes de trous disposés suivant les interstices verticaux et horizontaux.

» Par timbres *percés*, ceux dont la séparation est effectuée par un simple écartement dans la trame du papier, sans perte de substance. »

Ici, les 50 et 80 reis ont le perçage formé par de petites croix de Saint-André, *sans aucune perte de substance*. C'est donc bien un perçage et non un piquage. La réunion de ces petites croix formant des petits losanges, nous proposons le terme de *perçage en losanges* pour mieux les distinguer des autres perçages.

SUISSE.



On nous communique une enveloppe officielle du canton de Genève. Les armoiries du canton sont renfermées dans un ovale, autour duquel on lit : *Direction des prisons de Genève ;* ce qui indique suffisamment la destination du timbre. L'estampille est à gauche et imprimée en bleu; sous le timbre le mot *officiel* dans un ovale large. Il y en a de plusieurs formats : grand et petit (en 4).

BELGIQUE.

L'émission annoncée pour le 1er mars courant est remise à plus tard. C'est une promesse pleine d'espérance.

M. Doms s'occupe en ce moment d'un timbre *chiffre-taxe* qui sera bien supérieur à celui que nous avons reproduit. Voilà encore de l'espoir pour dans deux ou trois ans.

RUSSIE.



Il y a six mois à peine que l'enveloppe 5 kop. rose-lilas a fait son apparition que la voilà supprimée. Les temps sont passés en Russie où l'on conservait pendant 20 et des années un type une fois adopté. Une ère nouvelle s'ouvre, attendons-nous aux émissions semestrielles d'Espagne et Nouvelle-Grenade.

Le nouveau timbre a paru le 1er janvier. Il est aux armoiries impériales, avec légende circulaire : *pour lettres* 5 *kopeck.*

5 kop. Carmin pâle et vif.

Nous en avons de quatre formats : grande et moyenne dimension, format de dames et format en 4.

Le papier est blanc sans aucun filagramme ; le timbre est frappé à gauche.

HAWAIEN.



Nous trouvons dans la collection de M. Ph., le timbre ci-contre dont l'existence n'est guère connue, quoique signalée dans une correspondance du *Timbrophile* n° 14. Le type est le même de celui connu, sauf les inscriptions. Ainsi le mot : *Haiiwaian* est remplacé par *H, I, et U S* (Hawaiian island and United states) et le chiffre 13 qui précède le mot *cents* en est séparé par un petit carré contenant quatre points.

Le timbre que nous avons sous les yeux est annulé d'une griffe ronde composée de sept grosses barres noires. L'impression est couleur sur papier blanc pelure.

13 cents bleu pâle.

CANADA.

Les journaux anglais annoncent un nouveau timbre 3 cents brun, type remis au mois prochain ; le 1 cent est maintenant d'un jaune très-pâle.

PORTUGAL.

Le 240 reis qui devait être imprimé en deux couleurs d'après une première décision, est paru en violet vif. Pour ne pas faire confusion avec ce timbre, le 100 reis a eu sa nuance modifiée en lilas pâle :

100 reis lilas pâle.
240 — violet vif.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.



Faisons connaître le timbre de *Nashville* qui nous est communiqué par M. Ph. et dont le type est à peu près inconnu.

On sait que la création de ce timbre date de 1861 et que l'usage n'en a été que provisoire en attendant les timbres usités par tous les États confédérés. L'impression est couleur sur papier blanc uni.

3 cents rouge.

Le même correspondant nous a soumis un timbre piqué 13 de 10 cents bleu-verdâtre, type avec valeur en chiffres.

ESPAGNE.

Avec la marque *Habilitado por la Nacion*, imprimée en bleu, nous avons encore reçu :

10 mil[s] de esc. brun.
25 — — bleu et rose (1867)
25 — — bleu (1869).

Il n'y a pas de timbre rouge *Secretaria del Senado*, comme nous l'avons annoncé d'après M. Van Rinsum. Celui-ci a confondu avec le *Correo congreso !*

On s'occupe sérieusement, nous assure-t-on, du choix d'un successeur au type en usage. Regretterait-on Isabelle ?

BAVIÈRE.

Nous recevons un timbre télégraphe que nous n'avons pas signalé le mois dernier, conforme au type reproduit :

7 kr. ou 25 cent., violet.

Variétés du 5 Reis de Don Pedro (Portugal).

Nos lecteurs ont pu remarquer depuis quelque temps, combien l'étude minutieuse des timbres avait amené à reconnaître de variétés d'un même dessin pour un certain nombre de séries de timbres. Après les timbres anciens de Finlande, de Russie (enveloppes de 20 et 30 kop.), de Maurice, de Moldavie, voici venir ceux de la République Argentine, de la Nouvelle-Grenade et du canton de Zurich. En attendant que nous ayons terminé les recherches et rassemblé les matériaux nécessaires pour la composition d'un article d'ensemble sur les Espèces et Variétés en Timbrophilie, nous allons encore toucher un point qui jusqu'à présent ne nous paraissait pas devoir fournir matière à de grands développements.

Les timbres du Portugal sont bien connus des amateurs et tout semblait avoir été dit par l'énumération que contiennent nos meilleurs Catalogues. Il y a quelque temps, M. Moens nous signalait l'existence de variétés du 5 reis de Don Pedro, type à cheveux lisses. L'examen de plus de cent timbres presque tous oblitérés qu'il voulut bien nous confier, nous convainquit de la justesse de cette remarque. Reprenant donc cette étude pour notre compte, nous avons pu constater l'exactitude de l'observation de M. Moens et rectifier en les complétant ses premières remarques. Voici donc le résultat de nos observations communes.

On sait que les premiers timbres émis sous le règne de Don Pedro étaient rangés sous quatre valeurs :

5 reis brun.
25 — bleu.
50 — vert.
100 — lilas.

Ces quatre valeurs présentaient des encadrements différant entre eux, mais individuellement semblables de forme à ceux correspondant à l'effigie de la reine Dona Maria. Tous quatre avaient un caractère commun, c'est que l'effigie du jeune roi présentait *la tête garnie de cheveux lisses*.

L'emploi plus fréquent des valeurs 5 et 25 reis ayant sans doute mis plus tôt hors d'usage les planches de ces deux valeurs, elles furent refaites après plusieurs années ; mais on peut remarquer que l'effigie gaufrée du jeune roi était différente ; qu'elle offrait notamment, au lieu des cheveux lisses et d'une raie du côté droit, des *cheveux frisés ou bouclés*. Les deux autres valeurs ne furent pas émises à ce type, la mort du prince ayant nécessité sur les timbres la substitution d'une nouvelle effigie. Pendant leur emploi, la couleur d'impression du 25 reis fut changée du bleu en rose, changement qui persista pour la série suivante à l'effigie de Don Luis.

Une remarque a été faite à propos du 25 reis bleu Don Pedro (à cheveux bouclés). C'est qu'un petit nombre de timbres présentent une différence notable dans la disposition de la tresse de l'encadrement. Tandis que, sur le plus grand nombre, les lignes parallèles qui constituent par leur entrecroisement

la susdite tresse sont ondulées, sur un petit nombre d'exemplaires lesdites lignes sont droites et forment en s'entrecroisant les losanges à peu près égaux de la tresse.

Cette particularité que M. Moens vient de nous rappeler, nous a été montrée il y a plusieurs années par M. Herpin, croyons-nous. Nous ne savons si elle a été signalée par quelques journaux de timbres, mais un de nos amis nous a déclaré la connaître aussi. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point pour revenir aux 5 reis Don Pedro, effigie à cheveux lisses.

Tous les 5 reis de Dona Maria, voir la Réimpression, sont à un seul et même type. Tous les 5 reis à l'effigie de Don Luis sont pareillement à un type, différent du premier, mais le même pour tous. Il en est de même pour les 5 reis Don Pedro, effigie à cheveux bouclés. Ce sont là trois types bien distincts et propres à chaque espèce de timbres. Par une singularité qu'on ne peut expliquer, le 5 reis Don Pedro à cheveux lisses présente cinq types distincts des trois précédents. Les différences portent :

1° Sur les ornements des parties latérales supérieures de l'encadrement.

2° Sur ceux de la partie inférieure.

3° Sur le nombre de points blancs constituant par leur réunion le cercle de perles qui entoure l'effigie.

4° Sur le chiffre 5.

5° Sur l'écartement des lettres du mot REIS et leur dimension relative.

On ne possède pas de feuille entière de ce 5 reis et il n'est pas possible, par suite, de déterminer le nombre relatif de ces variétés et leur disposition. Dans le classement suivant de ces types nous avons donc procédé tout à fait au hasard.

Vu la ténuité des caractères distinctifs et pour ne pas multiplier les répétitions, nous ne décrirons pas séparément chacun des 5 types, mais prenant successivement les parties dissemblables, nous montrerons en quoi elles diffèrent sur chaque type.

Les caractères italiques désigneront ce qui est spécial à quelques-uns des types.

1° Ornements des parties latérales supérieures de l'encadrement.

Le dessin principal de ces angles est à peu près le même dans tous les types ; mais au-dessus, on trouve deux petits détails différents. L'un est formé par une ligne recourbée sur elle-même et formant une sorte d'anse dont la dimension et la disposition varient suivant les types.

SUR LE PREMIER, l'anse est très-petite. La ligne passant par l'entrecroisement et la coupant en deux parties égales (diamètre), vient rencontrer à gauche la partie supérieure du C de CORREIO ; à droite, cette même ligne tombe à environ un millimètre en dehors de l'O. La forme des anses de chaque côté est à peu près la même.

SUR LE 2e TYPE, la même anse est des deux côtés *la plus petite* de tous les types. Les traits qui la précèdent sont plus arrondis et plus écartés de l'anse. Le diamètre prolongé devient simplement une tangeante aux côtés extérieurs des lettres C et O de *Correio*.

SUR LE 3e TYPE, ladite anse légèrement plus volumineuse qu'au 1er type est plus écartée des lettres C et O de *Correio* et le diamètre prolongé coupe vers son extrémité externe la partie du filet blanc qui borde les échancrures supérieures du timbre.

AU 4e TYPE, l'anse a doublé de volume, et le diamètre prolongé, coupe le filet de l'échancrure vers la partie qui rejoint le bord supérieur du timbre. L'anse du côté droit est plus grosse que celle du côté gauche.

AU 5e TYPE, l'anse presque du même volume que sur le 4e, en diffère parce que le diamètre prolongé coupe le filet de l'échancrure à la partie moyenne.

La distinction de ces différences est facile à reconnaître à la vue, mais on voudra bien excuser l'imperfection de notre description en raison des difficultés inhérentes.

Au-dessous de cette anse, le dessin principal présente une ligne recourbée en dehors arrivant à très-peu de distance du filet blanc d'encadrement. Cette ligne se termine sur quatre types par *une sorte d'appendice qui manque* tout à fait sur le 2e type.

2° Les ornements de la partie inférieure présentent des différences infiniment moins caractérisées. Elles portent sur la dimension et la disposition de trois feuilles et d'une ligne ondulée qui termine le dessin ; mais nous nous déclarons tout à fait incapable de décrire ces variations.

3° Le nombre des perles de l'encadrement varie.

Il est	pour le 1er Type	de 89,
	pour les 2e et 3e	de 76,
	pour le 4e	de 81,
	et pour le 5e	de 75,

Lorsque l'état du timbre permet de compter les perles, on trouve dans ce caractère *un signe de première valeur*.

4° Le chiffre 5 est loin d'être toujours le même.

Au 1er type, la tête a la forme d'un parallélogramme. Le corps est de moyen volume et se termine par un gros point avec légère inclinaison en dedans.

Au 2e, la tête, de même forme qu'au 1er, est plus forte et la ligne qui la soutient est moins inclinée.

Au 3e, la tête est *la plus petite*, terminée en pointe, supportée par une ligne dirigée très obliquement. Le corps plus petit et plus ramassé qu'aux autres est terminé par un point fortement incliné en dedans.

Le 4e type, assez semblable au 3e par la forme ramassée du corps, offre la tête des deux premiers supportée par une ligne presque droite.

Le 5e type présente un grande ressemblance du corps avec celui des 3e et 4e, quoique plus petit, mais par la tête il se rapproche davantage du 1er type.

5° L'écartement des lettres du mot REIS, entre elles et par rapport au chiffre 5, leur dimension relative sont également différentes. Si, prenant pour point de départ le filet blanc du cadre à gauche, on mesure la distance que le sépare 1° du sommet de l'angle de jonction de la tête du 5 avec la ligne qui le porte, 2° de l'R, 3° du point supérieur de l'S, on trouve les mesures respectives suivantes :

1er Type	3	— 8	— 13	millimètres
2e —	4	— 7 1/2	— 14 3/4	—
3e —	4 1/4	— 7	— 14 1/2	—
4e —	4	— 7	— 13	—
5e —	4 1/4	— 7	— 14 3/4	—

Autrement dit, cette partie de la légende est de disposition différente, et ce qui le confirme, c'est que l'écart des lettres du mot qui est de 3/4 de millimètre pour les 1er, 4e et 5e types est *d'un millimètre entier* pour le 3e et moindre, environ 2/3 de millimètre, pour le 2e.

Quant à la dimension des lettres, elle paraît moindre en hauteur pour le 3e type, mais cela tient peut-être à l'écart plus grand des lettres.

Ces caractères sont donc bien suffisants pour établir la distinction entre les cinq types. Y a-t-il des différences dans le dessin de la tête? Nous ne le pensons pas; mais l'état insuffisant de conservation des exemplaires qui nous ont servi pour ce travail nous engage à ne pas trancher la question d'une manière complétement affirmative. Cependant il est facile de reconnaître que la tête n'est pas toujours disposée identiquement par rapport au cercle de perles et à l'encadrement. Ainsi la pointe postérieure de la section du col par rapport au filet blanc de gauche du cadre, offre les distances suivantes :

5 1/2 millimètres	pour les	1er, 2e et 5e types
6	—	— le 3e
6 1/2	—	— le 4e

Ce sont là des preuves surabondantes de la diversité des types. Nous n'en avons trouvé que cinq. Il est possible qu'il y en ait davantage. Voilà pour nos émules une occasion excellente de compléter nos recherches.

Terminons en faisant connaître sommairement en quoi diffèrent les trois autres types des 5 reis portugais à l'effigie de Dona Maria, Don Pedro et Don Luis.

Dans le type de Dona Maria, la petite ligne qui part du dessin principal aux angles supérieurs est simplement ondulée et dirigée verticalement. On retrouve cette disposition sur la réimpression. Il n'y a donc pas d'anse.

Dans le type Don Pedro cheveux bouclés, on trouve une anse comme aux cinq types (cheveux unis); mais le prolongement du diamètre de l'anse rase la partie inférieure du mot *Correio* et la terminaison s'élève verticalement; même disposition sur les timbres dits de réimpression ou dernier tirage.

La même figure dans le type de Don Luis ne diffère que par le volume plus grand de l'anse.

Les autres parties offrent des différences notables. Ainsi pour les perles, on trouve :

Type Dona Maria	88 perles.
— Dona Pedro	82 —
— Don Luis	91 —

Indiquons encore le chiffre 5 du type de Don Luis qui est trapu et vertical, au lieu d'être incliné comme celui de tous les autres types.

Tout ce qui précède montre que la gravure a été refaite autant de fois et que l'on ne s'est pas contenté de changer l'effigie. On a gravé à nouveau les détails du cadre.

Dr MAGNUS.

Timbres d'Espagne et colonies, avec la marque : HABILITADO.

Monsieur J.-B. Moens à Bruxelles,

Je vous adresse ci-dessous les détails que je connais relativement aux timbres *Habilitados*. Pardonnez-moi si ma relation est un peu longue : il a bien fallu la faire complète.

A la suite de la révolution de 1868, le gouvernement décréta que la marque *Habilitado* serait apposée sur tous les timbres qui portaient les armes royales ou l'effigie d'Isabelle II. Pour l'exécution de cette mesure le gouvernement fit graver cinq à six cents cachets en bronze qui furent expédiés aux employés des finances et aux dépositaires qui vendaient des timbres pour compte du gouvernement. La précipitation qui fut mise dans l'exécution des cachets, explique pourquoi ils ne se ressemblent pas entre eux, quoique portant tous la même légende et comment on y rencontre jusqu'à trois sortes de caractères et même davantage. En ce qui concerne les couleurs des marques, vous comprenez aisément que les cachets étant distribués en diverses mains, chacun des employés a pris la couleur qu'il a voulue, noire ou azur plus au moins clair.

L'ordre du gouvernement d'apposer la marque *Habilitado* sur les timbres de 1868 et 1869 à l'effigie d'Isabelle trouva son entier accomplissement quant au papier timbré, qui partout fut marqué de même (1); mais il n'en fut pas de même pour les timbres-poste. Les employés, au début et dans les premiers jours qui suivirent la promulgation de la loi, l'avaient exécuté; mais plus tard, trouvant sans doute que l'ouvrage était trop grand, ils désobéirent à la loi et cessèrent d'apposer la marque, ce qui détermina le gouvernement à retirer son ordre et à interdire la circulation des timbres *Habilitados*.

Ces sortes de désobéissances aux lois sont du reste fréquentes en Espagne et ne nous surprennent pas, nous autres Espagnols.

J'ai plusieurs timbres de Cuba et des Philippines de 1868 et 1869 : aucuns ne portent la marque *Habilitado*. Je crois que le dépôt de Madrid a expédié aux provinces et aux colonies un certain nombre de cachets à timbrer, mais que les administrations des colonies après avoir marqué quelques centaines de timbres, ont laissé tomber la loi en désuétude (I). D'où il résulte que la marque *Habilitado*, réellement authentique comme elle l'est sur les timbres que je vous ai envoyés et que je vous envoie aujourd'hui est excessivement rare.

Quant à la marque : HABILITADO POR LA JUNTA REVOLUTIONARIA et non pas REBOLUTIONARIA (2), comme vous l'écrivez page 10, colonne 2e de votre catalogue-prix courant 1869, je n'en ai pas encore vu. Les *authentiques* de cette marque doivent être excessivement rares, par le motif que le cachet n'a jamais existé qu'à Madrid et seulement pendant quelques jours.

En somme, c'est l'ordre ridicule du gouvernement espagnol auquel les employés n'ont que peu ou point obéi, parce qu'ils comprenaient eux-mêmes qu'il n'avait pas le sens commun, c'est, dis-je cet ordre qui fait aujourd'hui le tourment des collectionneurs de timbres-poste.

Comparez, Monsieur Moens, la grande différence qui existe entre ces timbres (notre correspondant nous remet ici différents timbres à date, de Madrid, Malaga, Cadix, etc.), quant à la forme, la grandeur et la couleur et vous ne serez pas surpris de la diversité de caractères que vous rencontrez dans les timbres *Habilitados*.

En Espagne, tout marche ainsi ; tout se fait pour ainsi dire à l'aventure, suivant le proverbe : *Cosas de España!*

Croyez à ma meilleure volonté de vous obliger et agréez, etc.

MARIANO PARDO DE FIGUEROA,
(de l'académie d'histoire).

Puisqu'il est question de timbres *Habilitados*, nous profiterons de l'occasion pour mieux faire connaître les quatre différentes marques que nous avons vues, dont une seule douteuse, en donnant la longueur des mots et la hauteur des lettres. Nous laisserons de côté les timbres *Habilitado por la Junta revolutionaria* connus seulement par *le Timbrophile*.

(1) Ceci est une erreur, car nous avons retrouvé les mêmes marques que sur les timbres-poste. N. D. L. R.

(1) Nous ne sommes de pas cet avis. Les marques étant les mêmes pour Cuba et les Philippines, nous pensons qu'on a dû les expédier ainsi de Madrid aux colonies.

(2) Nous avons donné cette orthographe d'après M. Mahé qui *sait* l'espagnol. Il l'a proclamé assez haut lui-même. N. D. L. R.

Longueur des mots.

	1er type.	2e type.	3e type.	4e type.
HABILITADO	21 3/4	16	21 1/2	20 1/2 mm.
POR LA	8 1/2	9	9 1/2	8 1/2
NACION	17	12	16 1/2	16

Hauteur des lettres :

HABILITADO	3 1/2	3	3	2
POR LA	1 1/2	2	1 3/4	1 1/2
NACION	3 1/2	3	2 3/4	2 3/4

Le premier type vient de la province de Cadix et est imprimé en bleu ; les autres en noir. Le premier et le quatrième type ont le mot *nacion* suivi d'un point ; les deuxième et troisième types n'ont pas de ponctuation. Le troisième type est seul douteux, nous n'avons pu rencontrer de ces timbres oblitérés. Le quatrième type ne se trouve que sur les timbres de Cuba et des Philippines.

En résumé, voici les timbres connus de ces quatre types :

ESPAGNE.

Premier type pour la province de Cadix,
de l'émission 1867 : 10, 25, 50 mils ;
— 1869 : 25, 50 mils.

Deuxième type, pour??
de l'émission 1867 : 12 cuartos ; 25, 50 mils.
— 1869 : 25, 50 —

Troisième type, douteux, pour??
de l'émission 1867 : 12, 19 cuartos ; 25, 50 100, 200 mils.
— 1868-69 : 12, 19 — 25, 50 100, 200 mils.

CUBA.

Troisième type, douteux,
de l'émission 1868 : 5, 10, 20, 40 centimos.
— 1869 : 5, 10, 20, 40 —

Quatrième type. Authentique,
de l'émission 1869 : 10, 20 centimos.

PHILIPPINES.

Troisième type, douteux,
de l'émission 1865, encore en usage : 3 1/8, 6 2/8, 12 4/8, 25 c.

Quatrième type. Authentique,
émission 1865 : 3 1/8, 6 2/8, 12 4/8, 25 c.

Les timbres de Zurich.

Monsieur le Directeur.

Voudriez-vous nous accorder une toute petite place dans votre journal, pour relever une erreur assez grave commise par le docteur Magnus dans le *Timbrophile* de janvier, en donnant la description des cinq types du 6 rappen de Zurich.

Le docteur annonce qu'il a trouvé *constamment*, comme l'indique M. Berger-Levrault, sur *toutes* les variétés, *huit* lignes horizontales, tant dans la bande supérieure au mot *Zurich*, que dans la bande inférieure au mot *Cantonal-Taxe*.

Nous trouvons au contraire que le cinquième type, ayant comme distinction caractéristique le point blanc dans le carré supérieur gauche, angle inférieur droit, a *toujours huit* lignes à *Zurich* et *neuf* lignes à *Cantonal-Taxe* ; les quatre autres types ont toujours huit lignes tant au haut qu'au bas, ainsi que l'indique le docteur.

Au premier type, nous trouvons que l'e de *Taxe* n'arrive pas, comme l'a dit le docteur, *jusqu'*à l'encadrement, mais qu'il en est éloigné de plus d'un quart de millimètre ; c'est le type, il est vrai, où l'e se rapproche le plus de l'encadrement, mais le deuxième type n'en est guère plus éloigné.

Avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons pas voir un *simple point* au lieu d'un trait d'union entre les deux mots *Cantonal-Taxe*, dans le premier et le deuxième type ; nous y voyons un *véritable trait d'union*, moins marqué ou moins étendu que dans les trois autres types.

Il y a plus de six mois M. Pemberton avait établi les cinq types pour le 6 rappen et en avait communiqué le résultat à M. Ph. qui pourra certifier de ce que nous avançons.

Quant au 4 rappen, nous pouvons confirmer, ce que présume le docteur. Il y a cinq types pour le 4 comme pour le 6 rappen et c'est à M. Ph. que nous sommes redevables de la découverte.

Il y a trois semaines, il nous envoya en communication huit timbres de 4 rappen (dont cinq types) les marquant, sans établir de classement, des lettres A B C D E. Nous avons remarqué que le type C est le seul où il y ait un point après *Taxe* ; les quatre autres n'ayant pas de point après les mots *Zurich* et *Taxe*. Les différences pour les cinq types du 4 rappen sont moins saillantes que pour le 6 rappen, mais elles n'en établissent pas moins cinq types différents.

Comme pour le 6 rappen, il y a des exemplaires du 4 rappen sur fond blanc, c'est-à-dire sans lignes ou raies roses. Nous en avons vu un qui se trouve dans la collection de M. Ph.

J. P.

21 février 1870.

P. S. Nous venons de recevoir deux groupes de deux timbres se tenant du 6 rappen. Ce sont les types deux et trois, et trois et quatre. Sans avoir vu aucun groupe de ces timbres, le docteur a donc deviné juste en classant au hasard ces trois types. Reste à savoir s'ils commencent ou finissent la rangée : c'est ce qu'on doit encore élucider.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE
PAR
J.-B. MOENS.
ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES
avec texte français, anglais, italien et espagnol.
Cartonné ou broché . . . . . fr. 3 00
Reliure en pleine toile . . . . . » 4 50
Maroquin plein . . . . . » 9 00

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal . . . 4-20
États Pontificaux, Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

NOUVELLE-GRENADE.



Il nous arrive trois nouveaux types. Les deux premiers complètent la dernière série, en remplaçant les 50 cent[s] et 1 peso (1867), restés en usage jusque fin décembre 1869; le troisième remplace, pensons-nous, le *sobre porte*, 25 centavos.

Le 50 centavos a les armoiries dans un rectangle portant à gauche et à droite la valeur : 50 *cent*[s]; en haut : *correos;* en bas : *nacionales*. Dans l'intérieur du cadre, sous les armoiries : *Estados unidos de;* plus bas : *Colombia ;* au dessus des armoiries : 50 *centavos*.

Le 1 peso a les armoiries renfermées dans un cercle, autour duquel : *EE. UU. de Colombia — Correos nales;* en dehors du cercle, la valeur en toutes lettres : *un peso*. L'impression de ces deux timbres est couleur sur papier blanc; point de filagramme, point de dentelure :



50 centavos, vert.
1 peso, chair.



Le troisième type, celui que nous supposons remplacer le *sobre porte*, de même valeur, a les armoiries entourées de l'inscription : *Estados unidos de Colombia* et de 9 étoiles, celles-ci en dessous des armoiries, contrairement aux autres types;

de chaque côté, le chiffre 25 répété cinq fois dans de petites ovales placés les uns au dessus des autres; en haut, sur une banderole : *Correos nales* et en bas : 25 *centavos*. Ce timbre est imprimé en noir sur papier couleur uni et non dentelé :

25 centavos, bleu-gris.

BELGIQUE.



La ponctualité en Belgique n'a de rivale que celle du canon du Palais-Royal de Paris, qui part tous les jours, à midi — quand il part. L'arrêté du 2 décembre annonçait pour le 1er mars, les 5 et 30 centimes et pour le 1er avril les 40 centimes et 1 franc. On croira peut-être qu'à ces époques les différents bureaux de poste délivraient les nouveaux timbres. Erreur, profonde erreur. Au bureau principal de Bruxelles, on fut tout étonné de notre demande, lorsque nous réclamâmes ces timbres : on nous renvoya aux bureaux secondaires, lesquels nous engagèrent à nous adresser au bureau principal. Ce n'était pas le 1er avril. Enfin, heureux hasard, nous rencontrâmes un employé obligeant, qui voulut bien nous céder quelques exemplaires des nouveaux types : c'est ce qui nous vaut l'avantage de pouvoir les reproduire.

Le 5 centimes, qui devait paraître le 1er mars, est semblable comme dessin au 8 centimes; le 6 centimes sera du même modèle. Nous donnons les fac-simile des trois autres valeurs : 30 et 40 cent. et 1 franc.

Nous avons déjà dit, croyons-nous, que nos timbres n'étaient pas beaux. Avons-nous dit affreux? Soit, nous maintenons le mot. Les nouveaux venus ne nous font pas changer d'avis; bien au contraire.

L'impression est couleur sur papier blanc uni avec piquage 15 :

5 centimes, ambre.
30 — —
40 — carmin.
1 franc, violet.

ESPAGNE.



Le timbre rouge *correo congreso* a fait place au type ci-contre, que nous trouvons pour la première fois sur une lettre du 30 mars dernier.

On remarquera que les armoiries sont celles adoptées en dernier lieu, mais la couronne murale a été remplacée par la couronne *royale*, probablement à cause du vote récent des Cortès, qui ont opté pour la monarchie. Le timbre est imprimé en bleu.

FINLANDE.

Le 5 penni nous est arrivé accidentellement imprimé en brun-rougeâtre sur papier vergé lilas mince.

TURQUIE.

L'inscription à relief qu'on voit sur la face des enveloppes n'occupe pas toujours la même place et n'est pas toujours non plus dans le même sens. Nous avons ainsi, avec l'inscription telle que nous l'avons reproduite (n° 86) :

Angle supérieur droit :
1 piastre jaune.
1 1/2 — brun.
6 — violet.

L'inscription du 6 p. n'est pas tout à fait conforme à celle des 1 et 1 1/2 p.

Angle inférieur gauche, avec inscription renversée :
1 piastre jaune.
1 1/2 — brun.

Angle supérieur DROIT, *inscription placée horizontalement, les deux lignes du haut, de ladite inscription, allant vers la* DROITE :
3 piastres orange.

Angle inférieur GAUCHE, *inscription placée horizontalement, les deux lignes du haut allant vers la* GAUCHE :
3 piastres orange.

CANADA.



Le mois dernier, nous parlions d'un nouveau timbre 3 cents rouge-brun. Le voici. Il a beaucoup d'analogie avec le 1/2 cent noir. Il est imprimé sur papier blanc et piqué 12.

3 cents rouge-brun.

ÉTATS-UNIS.

On nous a montré le 15 cents actuel avec la vignette renversée par rapport au cadre.

MAURICE.

Il est paru en bleu, le 1 sh. comme nous l'avions annoncé. Le 9 pence sera vert ; nous en avons vu un exemplaire daus l'album de M. le comte P.

HONGRIE.

Nous avons des cartes postes, avec l'inscription en allemand au lieu d'être en hongrois. Les armoiries sont celles de ce royaume.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 1 penny actuel a été délivré non dentelé par le bureau de poste de Cardiff, qui en avait trouvé une feuille dans cet état parmi celles piquées qui lui avaient été envoyées.

BAVIERE.

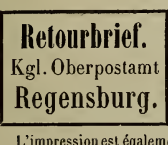

Le timbre *retourbrief* de Ratisbonne reproduit dans notre dernier numéro est, nous dit-on, le successeur du type qui figure ici.

L'impression est également noire sur papier blanc.

NATAL.

Nous avons reçu des timbres avec la surcharge *postage*, placée : Aux 1 p. rouge-pâle et 1 sh. vert, au-dessus *de l'effigie ;* aux 3 p. bleu et 6 p. violet foncé au-dessus de *la valeur*. Le 3 p. bleu, seul, n'a pas de filagramme.

Le *Stamp Collector's Magazine* dit posséder depuis deux ans le 6 p. lilas avec 10 *d* imprimé après coup.

VICTORIA.

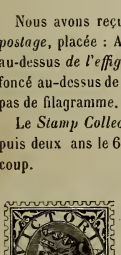

Nous connaissions depuis longtemps un essai au type ci-contre, gravé par MM. De la Rue. Cet essai se trouve dans l'album de M. A. de R. On vient de nous remettre un exemplaire oblitéré, imprimé en couleur sur papier blanc, avec filagramme *couronne* et *V* ; piquage 13. Est-ce que ce timbre nous annoncerait une réforme de toute la série? Nous ne le regretterions pas, mais le type De la Rue ne vaut guère mieux que les timbres en usage :

2 pence lilas.

PAYS-BAS.



L'émission des timbres chiffres-taxe ne peut tarder, l'impression des timbres étant à peu près terminée, si elle ne l'est déjà.

En voici le fac-simile. Le type, sauf le chiffre, est le même pour les deux valeurs. En haut : *Te betalen*, à payer ; en bas : *port*, port.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Le *Timbrophile* signale au type en usage :

Un real vert d'eau, *papier fort, uni.*

NORWÉGE.

Le 3 sk. est lilas au lieu d'être violet-rougeâtre.

CUBA.

Nous avons reçu les timbres de 1870 (voir le type, n° 84 du *Timbre-Poste*) dans les couleurs suivantes, imprimés sur papier blanc et piqués 14 :

5 cent. bleu.
10 — vert.
20 — bistre.
40 — rose.

Nous avons vu les épreuves des quatre timbres-télégraphe 200 et 500 mil. ; 1 escudo et 2 pesetas. Le type n'est pas comme nous l'avons dit. Il est exactement semblable au timbre-télégraphe 400 mil., 1869 d'Espagne ; mais avec l'inscription supérieure : *Cuba, teleg.* 1870.

Depuis la révolution, on ne se sert plus de timbres-télégraphe ; ceux-ci attendent la fin de la lutte pour reparaître.

SAINT-CHRISTOPHE.

Dans notre n° 40 nous avons donné le fac simile d'un timbre destiné, nous avait-on dit, a être en usage. Il portait l'inscription : *Saint-Kitts*, nom sous lequel on désigne également cette possession anglaise. Pourquoi ce type n'a-t-il pas été adopté ? Nous ne saurions le dire. Aujourd'hui nous voyons dans la collection de M. A. de R. deux timbres frappés du mot *spécimen* en noir, à l'effigie de Victoria, tournée à gauche et entourée d'un cercle, sur lequel on lit : *St-Christopher, postage* ; en dessous, la valeur en toutes lettres : *one penny ou six pence*. L'impression est couleur sur papier blanc avec filagramme c. c. et couronne :

1 penny rose.
6 — vert.

Ces timbres ont été gravés par MM. De la Rue, de Londres, et doivent être en ce moment en usage à St-Christophe.

PHILIPPINES.

Nous apprenons qu'un nouveau type y est en vigueur. Il est semblable à celui employé à Cuba, avec l'inscription *Correos*. Il n'y a pas de millésime après l'énonciation de la valeur, parce que ce type est destiné à être en usage pendant les années 1870 et 1871; c^s est suivi des mots : *de c^o*. Il y a 4 valeurs : 5, 10, 20, 40 c^s de e^o. Les couleurs nous sont inconnues, mais il est probable qu'elles sont semblables à celles adoptées pour Cuba.

Nous possédons un timbre 25 cent. avec la marque *Habilitado por la Nacion*.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 10 pence surcharge *noire* arrive piqué. Le *Stamp Collector's Magazine* révèle l'existence d'un 10 p. avec les mots *ten pence* renversés et placés en haut. Notre confrère ne dit pas si la surcharge est bleue ou noire, ce qu'il est nécessaire cependant de savoir.

A propos du timbre de Koorshedjah.

Nous recevons, en date du 17 mars dernier, la lettre suivante :

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Dans votre numéro de février, vous annoncez le timbre Koorshedjah comme un timbre *oblong* ; dans celui de mars, vous en donnez l'illustration en le plaçant comme un timbre rectangulaire. Ce n'est pas un timbre *adhésif* sur papier *vergé* comme vous paraissez le croire, mais un timbre frappé à la main sur une enveloppe ou sur une lettre, tantôt papier uni, tantôt vergé.

Depuis trois ans je possède ce timbre sur une partie d'enveloppe papier vergé diagonalement, papier bleuté anglais, provenant d'une lettre reçue par une maison de Londres le 20 février 1867.

A côté du timbre frappé sur l'enveloppe, qui affranchit seulement pour les domaines ou le territoire du nabab de Koorshedjah, se trouvait un timbre adhésif de l'Inde affranchissant jusqu'en Angleterre. J. P.

Nous avons il est vrai annoncé, d'*après* le *Philatelist*, que le timbre était oblong, puis nous en avons donné le fac-simile comme timbre rectangulaire ; mais si nous avons préféré cette dernière forme à la première, c'est parce que la position du timbre sur la feuille qu'on nous a communiquée nous faisait croire que le *Philatelist* s'était trompé. Et rien ne nous prouve encore que nous soyions dans notre tort, malgré la disposition du timbre reçu par M. J. P. Nous en avons déjà un exemple avec les enveloppes de Turquie, où l'application du timbre sec s'est fait de différentes manières : avec le haut, à droite, à gauche, en bas.

M. J. P. ne doute pas un seul instant de la valeur de son timbre : « il affranchit seulement pour le territoire de Koorshedjad, dit-il. » C'est possible. Mais, comme nous voyons sur toutes les lettres venant de ces pays, des marques qu'on peut prendre pour des timbres, nous attendrons, pour *croire*, que les renseignements soient plus positifs.

La critique a pour M. J. P. des attraits qui le charment. Quand il écrit, il critique. Mais pourquoi, puisque les défauts d'autrui sont si apparents pour lui, pourquoi ne pas prendre la plume et nous prouver que son savoir faire est à la hauteur de sa critique ? M. J P. rêve la perfection. Qu'il nous la donne : tout le monde y gagnera.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 82.)

HANOVRE (*suite*).

Émission du 1er octobre 1861.

Destinée à remplacer l'enveloppe au timbre local.

Timbre rond de 22 mm. gaufré en jaune chamois sur couleur à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Cheval courant à gauche dans un cadre circulaire formé par un filet.

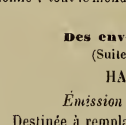

L. Autour du cheval, *Bestellgeld-frei*.

Impression sur papier chamois. Enveloppes moyennes portant à la patte le dessin gaufré ordinaire des enveloppes de Hanovre et l'inscription rapportée à l'émission précédente.

Valeur unique : 1/2 groschen.

Vert.

Ce timbre a-t-il été émis à l'origine à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe ? Nous l'admettons sur la foi de l'ouvrage *Les timbres-poste illustrés*. Cependant il nous paraît singulier qu'une enveloppe timbrée à gauche ait été émise le 1er octobre 1861, pour être remplacée le 20 novembre suivant par une autre timbrée à droite. De plus on devrait rencontrer des enveloppes timbrées à gauche avec la disposition particulière de la gomme sous le dessin gaufré, disposition qui était en usage à cette époque et s'est conservée pendant toute la série d'en-

veloppes de 1861. Toutes nos recherches ont été sans résultat. Peut-être faut-il l'attribuer au petit nombre qui a du être émis.

L'existence de cette enveloppe nous paraît douteuse. Les renseignements fournis à l'auteur des *Timbres-postes illustrés* sont sans doute conformes aux ordonnances, mais non à ce qui a du être fait en réalité. Ce ne serait pas la première fois qu'on trouverait pareille différence.

Ce timbre, après avoir été imprimé du côté droit comme nous le verrons tout à l'heure, fut de nouveau placé à gauche en 1863. Il n'y a donc pas eu besoin de réimpression en 1864.

B. On connaît des impressions de fantaisie des couleurs suivantes sur bandes de papier blanc.

Noir.
Rose.
Bleu.
Vert.

Émission du 20 novembre 1861.

Cette émission ne diffère des précédentes que par la situation des timbres à l'angle supérieur droit de l'enveloppe, pour se conformer à la convention précédemment mentionnée.

Elle comprend deux types :

1° Timbre de la poste locale. Cheval courant.

2° Timbres de la poste générale. Effigie.

A l'exception de la situation, tous les autres caractères sont les mêmes. Comme pour les enveloppes des séries précédentes, la gomme n'occupe que deux à trois centimètres sous le gaufrage de la patte.

Valeurs : 1/2, 1, 2, 3 groschen.

Espèces et variétés. A. *Moyen format.*

Sans valeur (1/2 gr.), vert foncé, vert
1 groschen, rose, carmin.
2 — bleu de Prusse.
3 — bistre pâle.

B. *Réimpression ou derniers tirages.*

Sans valeur (1/2 gr.), vert.
1 groschen rose.

Les exemplaires que nous considérons comme tels sont ceux dont le bord de la patte est gommé dans la plus grande étendue : Nous avons vu que ce mode d'application de la gomme n'a commencé qu'en 1862. La nuance du vert est très-voisine de celle des enveloppes au trèfle réimprimées.

Émission de mai 1863.

Comme la précédente, elle comprend deux types, celui de la poste locale et celui de la poste générale exactements pareils, mais placés au côté supérieur gauche de l'enveloppe.

D'après le *Timbre-poste* (n° 15), la proposition faite en mars 1861, à toutes les administrations allemandes, d'estampiller les enveloppes à droite pour la facilité des préposés était assez malencontreuse. Par suite d'une habitude innée on commence la suscription d'une adresse vers le tiers ou le quart de la lettre et souvent elle se prolonge jusqu'au bord de droite ; dans tous les cas, on a une tendance à écrire vers la droite et l'on ne rompt pas en un jour avec une habitude prise de si longue date. Un concert de plaintes s'éleva bientôt parmi le public allemand ; l'autorité reconnut son erreur et réintégra le timbre à l'angle gauche.

A. *Enveloppes moyennes.*

Valeurs : 1/2, 1, 2, 3 groschen.

Espèces et variétés.

Sans valeur (1/2 gr.), vert.
1 groschen, rose foncé, rose tendre.
2 — bleu outremer (nuancé).
3 — bistre pâle, brun, brun-rouge.

Nous remarquons que toutes les enveloppes de cette émission ont leur patte gommée dans la plus grande partie du bord libre. Cette circonstance confirme l'opinion que les réimpressions signalées sont contemporaines ou postérieures à 1863.

Distinction avec les timbres mobiles. Les caractères indiqués pour les enveloppes de 1857 sont complétement applicables à celles de 1858, 1861 et 1863.

Tous les timbres et enveloppes timbrées de Hanovre ont été supprimés à partir du 1er octobre 1866 et remplacés par les timbres et enveloppes de Prusse.

Épreuve officielle.

Nous rangeons sous ce titre un timbre de la série de 1857, qui présente les particularités suivantes :

La forme, le mode d'impression, la situation du timbre, son dessin et sa légende sont les mêmes que pour les timbres de la série.

L'impression est sur papier ordinaire, mais les deux lignes d'impression au-dessus du timbre sont formées des mots : *Ein probe post couvert* (une épreuve d'enveloppe de poste), répétés suivant l'usage et imprimés en vert.

L'enveloppe est de dimension moyenne et ne porte à la patte aucun dessin. Ajoutons que la patte n'est pas gommée comme les enveloppes de

1857, mais comme celles de 1863. Nous n'en connaissons qu'une seule valeur,

1 gutergroschen, rose pâle et rose foncé.

Essai officiel.

En 1866, au moment de la chute du trône du roi de Hanovre et de la réunion de son royaume à la Prusse un nouveau type pour les timbres d'enveloppes et probablement pour les timbres mobiles était en préparation ; en voici la description :



Timbres ovalaires 19 sur 23 millimètres imprimés en couleur sur papier blanc.

D. Effigie à gauche du roi George V, sur fond uni, dans un cadre ovale portant la légende et dont le contour extérieur est formé par une suite de pointes et de concavités.

L. En haut, *Hannover*.

En bas, *Groschen*.

Sur les côtés, deux ovales blancs destinés à contenir la valeur en chiffres. Cette valeur n'est pas exprimée.

Espèces et variétés : d'après les couleurs.

Noir.
Rose.
Bleu.
Bistre.

Comme on le voit, ces timbres ont une grande analogie avec les timbres mobiles de Saxe de l'émission de 1863, au moins quant au dessin, sinon quant au monde d'impression.

Nous pensons que ce sont des essais de timbres d'enveloppes et de timbres mobiles, car en Prusse comme en Brunswick et en Autriche on a vu ces dernières années les mêmes types servir pour les deux sortes de timbres. Il en aurait été probablement de même à Hanovre, si le sort des combats n'en avait autrement décidé.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

Ce qu'est le timbre-poste.

Il n'y a pas de petite vérité, il n'y a pas de petite invention. De toute idée simple et rationnelle découlent à l'instant des conséquences indéfinies qui étonnent, tout le premier, l'auteur même de la conception.

Quand Watt regardait bouillir sa marmite et quand Volta échafaudait sa fameuse pile, se doutaient-ils bien de toute l'étendue de la révolution que produiraient leurs découvertes ? J'imagine qu'ils ouvriraient de très-grands yeux s'il leur était donné de contempler nos réseaux ferrés et télégraphiques, nos manufactures marchant à la vapeur, et jusqu'aux horloges électriques ou aux électro-aimants destinés à guérir les rhumatismes.

L'illustre Rowland-Hill, l'inventeur de ce petit carré de papier qui sert de passe-port à nos lettres, se doutait-il de l'immense parti que le monde entier pourrait en tirer un jour? Voyait-il le timbre-poste transformé tour à tour en un petit billet de banque, en objet d'art conservé avec soin, en valeur de spéculation cotée sur une foule de bourses spécialement créées pour lui? Le voyait-il allumant la passion des collectionneurs, provoquant la création d'une presse et servant à l'édification de quelques fortunes? Eût-il pensé que tel timbre qui valut un penny se paierait jamais quatre livres sterling?

Assurément non. Mais la vie est, de nos jours, tellement active, ardente, multipliée, qu'il suffit qu'une création nouvelle se produise et y trouve sa place, pour qu'à l'instant tous s'en emparent et en tirent le parti le plus extraordinaire, le plus varié. Merci donc aux inventeurs qui nous donnent plus qu'ils n'auraient osé nous promettre !

L'Angleterre le comprit et décerna un hommage mérité à l'homme de génie qui sera un jour le héros de quelque vaste poème épique sur la poste aux lettres. On sait, en effet, que ce grand peuple, toujours magnifique et original, ouvrit une vaste souscription à laquelle chacun fut sollicité d'apporter son obole... en timbres-poste.

Or, il paraît que les timbres-poste ainsi offerts à leurs créateur valaient quelques bons milliers de livres sterling.

L'idée de l'enveloppe a précédé celle du timbre-poste. Ces enveloppes étaient ornées d'une gravure représentant la déesse Albion donnant l'impulsion au commerce de tous les peuples. Puis on se fatigua de la gravure, que l'on trouvait trop compliquée, et on la remplaça par une simple estampille représentant la reine Victoria. Pour rendre la contrefaçon plus difficile, on introduisait dans la pâte du papier un fil de soie qui traversait l'enveloppe et divisait en deux l'effigie de la souveraine.

Un pas de plus, et le timbre-poste était trouvé. Il ne s'agissait plus que de détacher l'effigie et de

supprimer l'enveloppe, qui ne rapportait rien au trésor. L'esprit pratique des Anglais ne fut pas longtemps à trouver ce perfectionnement, qu'ils appliquèrent au moment même où les Prussiens, attardés, se disposaient à fabriquer pendant douze ans des *post-couvert*.

Le timbre poste était né, émancipé : il se propagea avec une rapidité prodigieuse et de ce moment datent ses grandes destinées.

Oui, ses grandes destinées : le monde lui appartenait : il lui était réservé de représenter, sous ses mille formes et ses mille couleurs, les peuples de toutes les parties du globe, de résumer en lui toute la science géographique, la diversité des monnaies les plus invraisemblables. Bien plus, son histoire devrait s'identifier avec celle de l'époque moderne.

Toutes les révolutions n'aboutissent-elles pas à un changement dans l'empreinte de ces billets de banque en miniature? Ouvrez la collection des timbres-poste de la France. Voici d'abord la République avec la tête de Minerve, dont les Français (!) ne pouvaient tarder à se lasser. L'année 1848 ne tarda pas à s'écouler, et la fin de la présidence vit un profil martial remplacer celui de la déesse. Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte. Le timbre-poste annonçait l'Empire. Trois fois aveugle celui qui n'aurait pas été frappé d'une pareille prédiction.

L'Empire arriva : il suffit de changer deux mots sur le timbre. Pas de modification jusqu'en 1859 et alors... un certain ornement... quelques fleurs... se mélangèrent à une auguste chevelure. La victoire de Solferino avait fait revivre César. Les fleurs, une fois gravées et adoptées, subsistèrent même après l'expédition du Mexique, et le peuple né malin ne s'en plaignit pas trop.

Et demain? Grave question?

Quel profil servira de modèle aux dessinateurs de la Monnaie? Contemplerons-nous le nez retroussé d'un adolescent, le nez aquilin d'un César déclassé, un nez bourbonnien, ou le nez camard de Victor Hugo? Mystère, mystère!

Toute l'histoire de la transformation de l'Allemagne est écrite dans la substitution des affreux *norddeutsche post stempel* aux empreintes si variées des petits États allemands. Où êtes-vous, aigle de Lubeck, tourelles de Hambourg, cheval courant de Brunswick, profil du roi Jean, et vous-même, silhouette blanche du vainqueur? La Prusse absorbera-t-elle l'Allemagne, ou l'Allemagne la Prusse? Le timbre-poste indique, à n'en pas douter, la seconde alternative. Mais, à voir la froide régularité des types nouveaux, on peut affirmer aussi que, si la Prusse disparaît dans l'Allemagne nouvelle, elle lui communiquera sa raideur, sa rigidité militaire et bureaucratique.

Et l'Italie? Plus de types modenais, parmesans, toscans ou napolitains. Partout la moustache de Victor-Emmanuel. Seul, l'affreux timbre papal subsiste immuable. Point de portrait : on ne veut pas s'exposer à en changer, mais un symbole que l'on croit immuable. Immuable! Qu'en pense M. Rouher?

L'Espagne conserve toujours, non sans humeur, la maussade empreinte d'Isabelle (1).

Le maréchal Serrano, à qui le palais de la régence plaît fort, soupire en la considérant. Castelar jure que l'effigie d'aucun souverain ne lui succédera. Prim a un fin sourire. Topete est découragé. Ce duc de Montpensier avait bien besoin de s'exposer à son échec d'Oviedo !... Don Carlos agite le Nord, mais il est un peu tard. A quand le souverain si impatiemment attendu? Il serait temps qu'il se montrât, car les clichés s'usent beaucoup.

L'éternelle jeunesse du portrait de la reine Victoria est bien le symbole de l'amour que portent à leurs souverains les Anglais, eux qui jadis professèrent un vrai culte pour la grande Elisabeth, « la belle Vestale assise sur le trône d'Occident. » La prodigieuse quantité de leurs timbres fait éclater aux yeux le génie colonisateur des enfants d'Albion.

La mélancolie qui assombrit la figure de François-Joseph ne vous rappelle-t-elle point 1859 et 1866, la perte du Lombard-Vénitien, l'expulsion de l'Allemagne? — Vaincue au Nord, l'Autriche cherche des compensations au Midi. La Turquie indolente ne se soucie pas de se donner la peine d'établir des bureaux de poste. La Russie est là qui se chargerait volontiers de ce soin... Gare la question d'Orient! Fort heureusement, l'Autriche veille, et c'est le profil de son empereur que la poste de Constantinople a seul reconnu aujourd'hui.

Mais il ne faut pas que le Sultan s'endorme dans

(1) Cet article est écrit depuis plusieurs mois. L'auteur ne connaissait pas encore le nouveau type de 1870.
Note de la Rédaction.

une trompeuse sécurité. Prenez garde, Sire : il ne suffit pas d'être protégé, il faut aussi se protéger soi-même. Craignez de rester trop longtemps en dehors de la civilisation de l'Occident. Voyez l'habileté du Khédive : il a apprécié, lui, toute l'importance du timbre-poste et gravé, sur ceux de l'Égypte, la solennelle représentation des Pyramides. C'est là une tentative nouvelle d'émancipation qui doit appeler toute l'attention du Divan.

La Chine elle-même se civilise, et bientôt M. Burlingame nous apportera l'effigie du Fils du Ciel.

Les États-Unis, souvent gouvernés par des citoyens aussi grands que modestes, inscrivent sur leurs timbres, soit les symboles de leur industrie ou de leur commerce, soit l'effigie de leurs grands hommes. Délicate façon d'honorer les illustrations. Les Washington et les Franklin en sont flattés du fond de leur tombeau. Ah ! si chez nous les célébrités anciennes et modernes pouvaient aspirer à remplacer parfois l'effigie du souverain, que de compétitions et de rivalités! Se figure-t-on les libéraux réclamant pour Marnix, les catholiques pour Van der Noot ou Philippe II; voit-on d'ici les indépendants réclamer en faveur des grands citoyens et organiser un mouvement de l'opinion en faveur de la tête marmoréenne de l'illustre Bochart?

Franchement, quand on voit les timbres-poste prendre dans l'histoire du siècle une telle place, on ne peut assez conjurer les artistes de tous les pays de les rendre dignes de leur rôle. Parfois, ils en comprennent l'importance. On ne peut qu'admirer la finesse des types anglais, le caractère des portraits des illustres Américains. La tête de Napoléon III a l'air d'être la photographie de quelque bronze antique. Il n'est pas jusqu'aux républiques espagnoles de l'Amérique où l'on ne possède de ravissantes effigies.

Pourquoi faut-il, en terminant cette revue, constater l'infériorité de la Belgique?

Chez nous aussi le timbre-poste résume l'histoire du pays. Le dernier vestige du règne de notre regretté souverain Léopold 1er disparaît en ce moment, et Léopold II est bien tout à fait roi.

Sur nos premiers timbres, la figure de Léopold 1er, vue de face, semblait jeune encore. Le profil, qui apparut en 1863, révélait des ans l'irréparable outrage. On soupirait en le considérant et en pensant que cette gravure serait assurément la dernière...

Aujourd'hui, enfin, une jeunesse nouvelle apparaît sur les traits de notre souverain.

Hélas! toutes ces phases intéressantes sont représentées par les types les plus malheureux. Les premiers portraits de Léopold 1er étaient mal dessinés, mais bien imprimés. Les derniers étaient très-beaux de dessin, mais jamais on ne réussit à les imprimer convenablement. Quant aux timbres actuels, je ne sais si c'est le dessin qui pèche, ou le tirage, ou tous les deux à la fois ; mais le fait est qu'ils sont fort laids.

Lorsque l'on fait son entrée dans l'histoire, il importe de la faire sous des dehors flatteurs, et notre souverain ne doit assurément pas se trouver très-flatté en se considérant.

Nous ne le sommes pas davantage, nous autres citoyens belges, en rencontrant à chaque instant la preuve d'une infériorité de notre pays, et en pensant que nos affreux timbres circulent dans les deux hémisphères. Certes, la considération du pays, notre industrie même, dont on exhibe un produit inférieur comme cachet artistique, n'ont rien à y gagner. Qui sait même si les railleries méritées auxquelles nous sommes exposés ne peuvent engager, dans des pays lointains, certains de nos compatriotes, poussés par une sorte de fausse honte, à renier la Belgique? Ce sont là des considérations dont la gravité ne peut échapper à nos gouvernants. Elles doivent les engager à supprimer au plutôt ces timbres-poste difformes.

Que si de légitimes susceptibilités les empêchent de convenir devant le monde civilisé que la nation belge a commis une erreur dont elle se repent, il est un moyen de sauver toutes les apparences. Que l'on considère les timbres actuels comme un simple essai, qu'on déclare que, dans la pensée de l'administration, ils ne devaient avoir qu'une existence provisoire. Une honorable retraite se trouvera ainsi ménagée en même temps que l'honneur du pays sera sauvé.

E. Lh.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE
PAR
J.-B. MOENS.
ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES
avec texte français, anglais, italien et espagnol.
Cartonné ou broché . . . . . fr. 3 00
Reliure en pleine toile . . . . . » 4 50
Maroquin plein . . . . . » 9 00

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE,
MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.



Nous avons présentement un timbre rarissime qui nous est communiqué par M. J. P. Ce timbre n'a jamais été décrit nulle part, que nous sachions. L'effigie tournée vers la gauche représente.....; autour d'elle, l'inscription ovalaire : *New-Orleans post-office, paid ;* en haut et en bas : *Cents ;* dans les angles, le chiffre 20. L'impression est couleur sur papier blanc vergé ; point de dentelure :

20 cents, rouge-carminé.

L'aspect du timbre nous plaît assez et nous sommes tenté de le considérer comme un timbre authentique. S'il ne l'est pas, le contrefacteur n'a dû guère s'enrichir, car un seul exemplaire en est connu : après cela, il peut en arriver, les timbres Saint-Louis ont aussi *été* rares.

FRANCE.

Le 1 cent tête laurée est paru depuis quelque temps, nous écrit-on. Et on ne nous le disait pas ! Le type est semblable aux 2 et 4 cents, c'est-à-dire avec chiffres placés aux angles inférieurs.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 1 sh. actuellement en usage, qui vient de nous parvenir, est d'un *vert-jaune*.

GUADALAJARA.

Le *Un* peso lilas, 1867, existe imprimé sur papier batonné avec vergeures intérieures et le 2 reales rose 1868 sur papier uni, épais.

LA DOMINIQUE.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce avoir vu un essai du type destiné à cette colonie anglaise. A plus tard la reproduction.

DÉCAN.



M. Hayns, dont l'obligeance nous a été plusieurs fois d'un concours très-utile, nous met à même aujourd'hui de pouvoir reproduire le type dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre numéro 86. Le timbre est vert-olive foncé ; le papier blanc-uni; piquage 12.

3/4 anna, vert olive foncé.

HONDURAS (RÉPUB. DE).

Un journal américain vient affirmer aujourd'hui qu'il n'existe pas de timbres-poste dans cette république et que ceux connus sont faux ; qu'il possède une lettre du directeur des postes venant affirmer le fait.

On connaît la valeur des renseignements de ces Messieurs de Boston. Pour ceux qui douteraient de l'authenticité des timbres, nous tenons à leur disposition le journal officiel où a paru le décret que nous avons publié dans notre numéro 41 et la lettre de la direction des postes de Comayagua qui nous remettait les timbres suspectés.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

M. D. Atlee, dans le *Stamp Collector's Magazine*, annonce qu'il a trouvé et nous avons pu constater ce qu'il avance, des 2 bani portant l'inscription FOSTA au lieu de POSTA. Cette faute se rencontre sur la dernière rangée de toutes les feuilles de timbres 2 bani.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

A l'heure qu'il est, le 6 pence, qui a fourni une assez belle carrière, doit être remplacé ou bien près de l'être. Nous avons vu dans la collection de M. A. de R. plusieurs essais du nouveau 6 pence gravé par MM. De la Rue. Le nouveau type est à l'effigie de Victoria et le format est semblable aux 4 et 10 pence.

BRUNSWICK.

Nous avons trouvé parmi nos timbres, le 1 sgr. jaune, impression noire, percé en arc.

PORTUGAL.

On voit sur la tranche du cou de tous les timbres portugais, Dona Maria, Don Pedro et Don Luis (1862) les initiales F. B. F. Ce sont celles du graveur portugais Francisco de Borges, Freire.

PARAGUAY.

Le gouvernement provisoire établi au Paraguay a du émettre, si nos informations sont exactes, une série de timbres-poste depuis le 1er mars dernier. On nous en promet des specimens pour bientôt.

INDES ANGLAISES.

Le 8 annas, 2e type et le 6 annas 8 pies, existent avec la marque : *service* en petits caractères.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Il faut ajouter aux timbres connus, type actuel, imprimés sur papier ordinaire, les suivants :

UN real, vert.
UN — bleu foncé.
UN — saumon.

Cet emprunt est fait au *Philatelist*, qui oublie trop souvent d'agir comme nous le faisons ici pour lui, en le citant.

BAVIÈRE.

M. Ph. nous communique un 9 kr. nuance semblable au 18 kr. jaune de la 1re émission.

Il nous semble peu probable que c'est là, comme le pense M. Ph., une erreur d'impression. Un 12 kr. peut au besoin se prendre pour un 18 ; mais un 9 kr.! Ces erreurs d'impression s'obtiennent, nous venons de l'expérimenter nous-même, avec du sel de soude et de l'eau bouillante. Le tout est de trouver un 9 kr. d'un vert qui vous donne la teinte du 18 kr.

AUTRICHE.

Depuis le 1er mai, il circule des mandats poste de 5 kr. type des timbres.

BELGIQUE.

On va nous en fourrer, des timbres, jusque-là.... Allons nous être heureux, mon Dieu !

Nous possédons en ce moment des timbres pour lettres, d'autres pour journaux et imprimés. Nous aurons un jour, si le ministre s'en souvient encore, des enveloppes timbrées et des bandes pour imprimés, timbrées. On s'occupe de timbres chiffres-taxes et voilà qu'on nous promet des cartes correspondances timbrées à 5 centimes, imitant en cela l'exemple de l'Autriche.

Le projet vient d'être soumis et adopté par les Chambres ; les cartes correspondances seront émises dans les six mois qui suivront la promulgation

de la loi. Dans les six mois, ce sera difficile..... Enfin, puisque tous les journaux battent des mains, faisons chorus. Allons nous être heureux, mon Dieu ! !

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Le 1/4 gr. piqué nous a été montré, non pas violet, mais mauve.

SAN SALVADOR.

D'après le *Bazar für briefmarken-sammler*, journal qui doit être dans un temps éloigné — très-éloigné — l'âme de la timbrophilie, on émettrait sous peu un timbre de 1 cent *bleu*, semblable au type en usage. Il ne nous paraît pas probable qu'on adopte la couleur bleue lorsque le 1/2 real est déjà de cette nuance.

HONGRIE.

De même qu'en Autriche, il y a des mandats-poste depuis le 1er courant. Il y a deux variétés : avec texte allemand et avec texte hongrois. Valeur : 5 kreuzer.

CANADA.

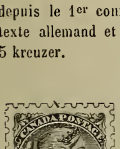

Nous recevons le nouveau type du 1 cent, disposition du 3 cents reproduit le mois dernier. Ils sortent l'un et l'autre, comme au reste tous les timbres en cours, des ateliers de la « *British American Bank-Note Co de Montreal* et *Ottawa.* » L'impression est couleur sur blanc, avec piquage 12.

1 cent, orange.

ESPAGNE.

Nous avons vu au type supprimé, des timbres *congreso* imprimés en *bleu* au lieu de *rouge* ou *bistre*.

MADÈRE.

Le 100 reis existe *piqué* et *percé en losanges*. Ce dernier mode de dentelure qui se faisait dans la colonie n'existe plus depuis que les timbres ont été reçus piqués de la métropole.

Le 1er mai on a mis en usage le 240 reis violet vif, piqué.

HANOVRE.

Le timbre 1 gut. bleu 1850 est, a-t-on dit jusqu'ici, imprimé sur papier de couleur, *sans filagramme*. C'est une erreur.

Chaque timbre porte en filagramme un carré de la forme et à peu près de la grandeur du timbre. Ce n'est pas là, il est vrai, un filagramme comme la plupart des timbres en ont, mais ce n'est pas moins un filagramme. Doivent seuls être exceptés : les marques de fabrique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les nouveaux timbres sont parus. Nous venons de recevoir le 3 cents vert à l'effigie de Washington et le 1 cent bleu à l'effigie de Franklin. Nous remettons au mois prochain leur reproduction, espérant pouvoir donner celle de la série complète, composée de 10 valeurs ou types.

Le sobre porte sur papier blanc, de la Nouvelle-Grenade.

En février 1868, M. Albis, dans le *Timbrophile*, annonçait le timbre 50 cent. *sobre porte* sur papier blanc. « Ce timbre, dont on a souvent parlé, disait-il, et qui jusqu'à présent est encore unique à Paris, ne diffère de l'ordinaire dans le dessin que par des variations très-petites dans le chiffre 50, dans les C^s et dans la grandeur des lettres SOBRE PORTE. »

L'exemplaire dont parle M. Albis vient de nous passer par les mains. Nous trouvons qu'il diffère du tout au tout avec le timbre sur papier couleur.

Le cadre d'abord, qui est composé de petites lignes, porte :

	1er TYPE. IMP. NOIRE.	2e TYPE. IMP. COUL.
A gauche,	9 lignes.	8 lignes.
A droite,	9 —	10 —
En haut,	8 —	8 —
En bas,	9 —	9 —
Angle gauche inférieur,	10 —	9 —
— — supérieur,	9 —	invisible.
— droit, —	9 —	7 —
— — inférieur,	10 —	10 —

Dans l'inscription, nous remarquons que l'*O* de *porte* touche au 1er type, l'avant-dernière ligne du cadre, tant en haut qu'en bas; au 2e type, l'*O* vient jusqu'à la dernière ligne supérieure. L'extrémité inférieure des lettres *R T E* de *porte* arrive à la dernière ligne au 1er type; ces mêmes lignes en laissent une entre elles et le cadre au 2e type.

Au 1er type, le chiffre 5 est allongé et a la tête large;
au 2e le chiffre est ramassé;
— — le *O* de 50 et le *C* de C^s sont petits;
ils sont plus larges au 2e type.

Au 1er type, il y a un point sous l'*S* de *C*e, placé *sur* la 8e ligne ; il est *entre* la 7e et 8e ligne au 2e type.

L'aigle placée au-dessus de l'armoirie n'est pas identique non plus. Nous observerons seulement que l'extrêmité de l'aile droite est à un millimètre de distance de l'*O* de *porte* au 1er type et à 3/4 millimètre au 2e.

Il y a encore mille petits détails qu'il est puéril de relever ; nous croyons avoir établi suffisamment que le timbre sur papier blanc n'est pas le même que celui sur papier de couleur. On en tirera la conclusion qu'on voudra : la nôtre est faite. L'impression a eu lieu au début sur papier de couleur : elle n'a pas variée jusqu'aujourd'hui. En supposant un caprice de l'administration, qui aurait ordonné un tirage sur papier blanc, ce caprice n'entraînait pas avec lui l'obligation d'une gravure nouvelle. Si le timbre est unique en ce moment, il suffira d'un peu de demandes pour en faire abonder. Exemple : Timbres de Saint-Louis.

Le 50 milesimas 1867 d'Espagne.



Nous avions tort lorsque nous émettions cet avis que le 50 milésimas violet, remplaçant en 1869, le 50 bistre au type ci-contre, était la suite d'un projet d'émission conçu et préparé par Isabelle avant d'avoir entrepris son voyage de long cours. Il y en avait qui ne partageaient pas notre avis et qui prétendaient que le 50 mils n'avait été changé que pour cause de contrefaçon. Aussi improbable que nous semblait cette idée de créer un timbre à l'image de celle qu'on avait *expédiée* si prestement, il paraît, d'après une découverte que nous venons de faire parmi nos timbres oblitérés, que cette opinion était la vraie, la bonne. Ce qui nous porte à croire que le 2e type que nous venons de trouver est faux, c'est que tous les timbres que nous avons reçus depuis leur apparition jusqu'à leur suppression étaient au 1er type ; qu'en Espagne la contrefaçon des timbres est assez commune et qu'elle oblige, dit-on, le gouvernement à en changer le type chaque année. Hommage ayant été rendu à qui de droit, faisons connaître de suite le résultat de notre trouvaille en signalant les différences que nous avons constatées :

1er TYPE.	2e TYPE.
TIMBRE OFFICIEL.	TIMBRE FAUX.
CORREOS DE ESPANA.	
Cette inscription est plus petite qu'au 2e type. Les O ont la forme presque ronde ; les S assez ramassés.	Inscription un tant soit peu plus grande. Les O plus allongés et les S plus grands et moins ouverts.
50 MILS DE ESCO.	
Le chiffre 5 est assez ouvert et l'O presque carré ; l'M est étroit du haut ; l'S de mill. très-ramassée ; le D bien fait va en arrondissant ; l'E de ESCo a le jambage supérieur plus court que celui inférieur ; l'S est petite et trapue et l'O a la forme ovale.	La tête du 5 se rapproche beaucoup de la partie recourbée et l'O est plus ouvert du haut ; l'S de mill. est plus grande ; le D est presque un carré ; l'E et l'S plus larges et plus ouverts ; l'O est rond.
ORNEMENT SÉPARANT LES DEUX INSCRIPTIONS DE L'OVALE.	
Les cinq petites boules sont à peu près d'égale grandeur.	La petite boule du centre est plus petite ; les autres plus allongées forment une croix plus grande qu'au 1er type.
DESSIN D'ENCADREMENT. *Entre le cadre et l'ovale.*	
Le fond est couvert par de petites lignes verticales coupées à intervalle par une suite de petits points. Il y a deux rangées de lignes et trois de points.	Le fond est composé de petites lignes verticales remplissant l'espace de haut en bas, sauf aux côtés gauches où ces lignes sont interrompues sans qu'il y ait aucune rangée de points.
EFFIGIE.	
Cheveux bien marqués ; oreille très-visible. Les traits qui forment ombre à la figure, sont : devant, au nombre de 25 ; derrière 18. L'ovale dans lequel se trouve l'effigie a 90 lignes horizontales qui, en ne touchant pas la ligne de l'ovale, forment un cercle blanc.	Tête négligée ; les cheveux ont été dessinés à la *grosse morbleu*. Le chignon n'a pas tout à fait la même disposition ; l'oreille est à peine visible ; les traits de la figure se comptent : devant, 22 traits ; derrière, 16. L'ovale porte 72 lignes horizontales et viennent toucher les côtés de l'ovale.

Les ornements qui forment le cadre diffèrent légèrement. On ne peut constater les différences que *de visu*.

L'impression n'est pas bien nette ; mais comme il y a pas mal de timbres officiels dans le même cas,

ce n'est pas là un point auquel on peut reconnaître le timbre faux du vrai. Le point principal par où le timbre faux pèche le plus et auquel on le reconnaîtra aussitôt, c'est par les petites lignes verticales placées, comme nous l'avons dit plus haut, entre le cadre et l'ovale.

Le piquage est absolument le même pour les 2 types. Qui sait si ce n'est pas la même machine qui a perforé les timbres du contrefacteur et du gouvernement?

L'employé chargé d'annuler le timbre s'est acquitté consciencieusement de son devoir : il l'a oblitéré de la belle façon.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 83.)

BRUNSWICK.

Les enveloppes timbrées n'ont été adoptées dans ce duché que plusieurs années après les timbres mobiles. Avant les timbres imprimés à relief, on place l'émission d'un timbre imprimé à la main sur enveloppe et spécial à la ville de Brunswick.

Émission de 1852.

Timbre rond, 22 mm., imprimé à la main sur l'enveloppe, tantôt à gauche, tantôt à droite.

D. et L. *St. P.* sur la première ligne, *Fr.* sur une deuxième, entourés d'un filet rond.

Enveloppes de dimension variée et sur papier de toutes les couleurs.

Sans valeur indiquée (3 pfennige).

Rouge sur papier gris (officielle).

Toutes les autres couleurs de papier sont celles des enveloppes présentées à l'administration.

Émission du 1er *août* 1855.

Timbres ovales, 26–29 mm., gaufrés sur couleur, à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.



D. Armes de Brunswick dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

L. En haut, valeur en lettres. Valeur en chiffres dans le bas.

Impression sur papier blanc ou teinté, portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante :

Ein (*zwei, drei*) *silbergroschen post couvert*,

plusieurs fois répétée et imprimée en bleu nuancé.



Enveloppes de dimension variée, portant à la patte une *tresse* ronde.

Valeurs : 1, 2 et 3 silbergroschen.

Espèces et variétés.

A. Enveloppes sur papier teinté, rosâtre, verdâtre ou azuré; gommage sous le dessin gaufré seulement; grand format :

1 silbergroschen jaune ?
2 — bleu de ciel.
3 — rose pâle.

B. Enveloppes sur papier blanc ou très-peu teinté, même gommage. Moyen format.

a. *Inscription en bleu.*

1 silbergroschen, jaune, jaune pâle, jaune orange.
2 — bleu terne, bleu de Prusse, bleu outremer foncé.
3 — rose, carmin.

b. *Inscription lilas bleuâtre.*

1 silbergroschen jaune orange.
2 — bleu de Prusse.
3 — ?

C. Enveloppes sur papier blanc, gommées sur tout le bord libre.

a. *Grand format.*

1 silbergroschen jaune, jaune orange.
2 — ?
3 — rose vif.

b. *Moyen format.*

1 silbergroschen jaune pâle, jaune, jaune orange.
2 — bleu outremer nuancé.
3 — rose vif, carmin.

Distinction avec les timbres mobiles. Ceux-ci, typographiés rectangulaires, imprimés en noir sur papier de couleur, ou en couleur sur papier blanc, ne peuvent être le sujet d'aucune confusion avec les timbres d'enveloppes ovales et gaufrés sur couleur.

Émission d'octobre 1865.

Timbres ovales, 19 sur 22 mm., gaufrés en couleur, à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. Armes de Brunswick dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

L. En haut : *Braunschweig.* En bas : *Groschen.*

Sur les côtés, chiffres valeur dans de petits cercles.

Impression sur papier ordinaire portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante :

Ein (*zwei, drei*) *silbergroschen post couvert*

et imprimée en bleu.

Enveloppes de dimension variée, gommées sur toute la longueur de la patte.

Valeurs : 1, 2 et 3 groschen.

Espèces et variétés.

A. Enveloppes avec *tresse* à la patte.

a. Grand format, papier mi-blanc.

1 groschen rose vif.
2 — ?
3 — ?

b. Moyen format, papier blanc ou mi-blanc.

1 groschen rose pâle et vif, carmin.
2 — bleu outremer nuancé.
3 — bistre brun, bistre pâle.

c. Moyen format, papier azuré.

1 groschen rose vif.

B. Enveloppes avec *fleuron* à la patte.

a. Grand format, papier mi-blanc.

1 groschen rose vif.
2 — bleu outremer pâle.
3 — bistre brun.

b. Moyen format, papier mi-blanc.

1 groschen rose pâle.
2 — bleu outremer pâle.
3 — ?

Distinction avec les timbres mobiles. Les timbres de la même émission sont identiques par le dessin, mais diffèrent : 1° par le perçage en arc ; 2° par l'absence des deux lignes d'inscription au-dessus du timbre. De plus, le timbre de 1/2 gr. noir n'a pas d'enveloppe correspondante.

ESSAIS OFFICIELS.

Quelques mois avant l'émission des enveloppes et timbres de 1865, on vit apparaître un certain nombre de timbres d'épreuve imprimés en noir sur papier de couleur aux nuances suivantes :

Blanc, bleu, vert, rose et jaune.

Ce type était celui adopté pour les enveloppes et les timbres, mais il fut appliqué d'abord sur les mandats de poste.

ESSAI OU PROPOSITION.

Nous rangeons sous ce titre quatre épreuves de timbres sur lesquels nous manquons de renseignements. Le type adopté en 1865 étant le même pour les timbres mobiles et les enveloppes timbrées, il est probable que le projet dont nous parlons était proposé dans le même but.

En voici la description :

Timbres carrés, 22 mm., gaufrés sur couleur, sur papier blanc.

D. Armes de Brunswick sur fond de couleur dans un cadre rond linéaire, inscrit dans un cadre à double filet, portant la légende :

L. En haut : *Braunschweig;* de chaque côté : *freimarke*; en bas : 2 *groschen.*

Dans les quatre angles du cadre le chiffre 2 qui est répété dans les espaces triangulaires que laissent le cadre et le cercle.

Ce timbre est aux couleurs suivantes :

Noir, carmin, bleu clair, bistre-noir.

Les timbres et enveloppes timbrées de Brunswick ont cessé d'être en service au 1er janvier 1868 et ont été remplacés par ceux de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

Les timbres " Post Office " de Maurice.

Nous avons été honoré de la visite de M. Ph., qui a bien voulu nous faire voir sa collection monstre, qui nous était connue de réputation depuis longtemps et dont nous avions déjà vu la plupart des timbres les plus rares.

On peut s'imaginer tout le plaisir que nous avons eu à examiner en détail cette collection hors ligne ; c'était une étude pour nous et cela nous a pris dix jours — huit heures par jour. Nous avons été en extase à la vue de toutes ces richesses.

Les *Post Office* de Maurice nous étaient inconnus et notre curiosité d'avoir sous les yeux ces timbres, qui ont fait tant de bruit, était grande. Au premier coup d'œil et sans avoir recours à notre loupe, nous avons pu nous expliquer un passage qui nous avait toujours paru mystérieux et incompréhensible, dans la description donnée par le Dr Magnus, avec sa verve habituelle et ses détails si minutieux, publiée dans le *Timbre-Poste* du mois de janvier dernier.

Le Docteur, tout en nous prouvant que les six timbres qu'il a comparés, trois timbres de *one penny* et trois timbres de *two pence*, représentent un type unique pour le 1 penny et un autre type unique pour le *two pence*, ajoute :

« Examinés comparativement, les trois timbres » du 1 penny sont identiques de dessin jusque dans » dans leurs moindres détails. Il n'existe pour l'un » d'eux, celui de M. Ph., qu'une très-légère différence dans le petit ornement supérieur gauche, » que nous indiquerons plus loin et que nous consi» dérons comme due à un empâtement de la cou» leur.

Puis plus loin :

» *a*. Supérieur gauche (*angle du* 1 *p.*); sur un » des P. O point blanc entouré de lignes rayon- » nantes, mal rangées et empâtées; sur les deux » autres, il ressemble au dessin de l'angle inférieur » droit. »

Le coin supérieur gauche du 1 p. est donc ce qui a d'abord dû attirer notre attention et on peut s'imaginer toute notre suprise, lorsque nous avons trouvé que c'était un des coins d'un timbre ordinaire, 1 *penny Post Paid* dont on s'était servi pour rapiécer le timbre *Post Office*. M. Ph. nous a confirmé ce qui nous paraissait si clair, en nous disant que lorsqu'il a acheté ce timbre de M. Mocns, partie du coin supérieur gauche manquait et qu'il a raccommodé le timbre en se servant du coin d'un *Post Paid*. Qu'une chose aussi simple ait échappé à l'œil de lynx du Docteur, qui examine si minutieusement, nous étonne et nous avons cru devoir, dans l'intérêt de la timbrophilie, élucider le mystère en signalant ce fait.

Nous sommes de l'opinion du Docteur que ce sont des essais. Les timbres de M. Ph. ont comme annulation partie du mot CANCELLED (annulé), griffe dont l'administration des colonies anglaises s'est souvent servie, soit comme essai d'annulation, soit pour empêcher l'emploi de certains timbres pour l'affranchissement.—La marque d'annulation sur un timbre du docteur provient encore d'une griffe que nous ne nous rappelons pas avoir vu sur des timbres Maurice, pris sur des lettres. — Nous ne sommes nullement de l'avis du Docteur : que ces timbres ont par hasard passé par la poste, et ces marques d'une oblitération spéciale sont pour nous une raison de plus pour croire que les timbres Post Office sont purement et simplement des essais (1).

J. P.

Réponse à M. J. P.

La première observation de M. J. P. sur les timbres *Post Office* de Maurice est juste. L'angle supérieur gauche du timbre d'un penny présente sur l'exemplaire de M. Ph. une différence qui ne nous a pas échappé, puisque nous l'avons indiquée. En l'attribuant à un empâtement de la couleur, nous avons fait erreur puisque M. J. P. a trouvé *sans sa loupe* qu'elle était constituée par le rapport d'un coin de timbre *Post paid* et le fait est confirmé par M. Ph. Nous dirons pour notre justification, que M. Ph., contrairement à l'usage, a collé ses deux timbres sur une doublure en papier ordinaire et les a ensuite montés à charnière. Or la présence de la doublure empêche d'apprécier la consistance et les défauts du papier. Nous avouons humblement qu'en présence de timbres de cette valeur confiés à notre loyauté, nous nous sommes fait un scrupule de respecter même la monture. Notre erreur prouve encore l'adresse de l'auteur de ce raccommodage et nous ne pouvons que lui souhaiter pareille chance dans de semblables occasions. Mais M. P. aurait-il trouvé cette particularité, sans notre observation d'abord et ensuite sans l'aveu de M. Ph.? Nous voulons bien ne pas en douter. Pourtant, si, à cet instant d'un *examen de huit heures par jour pendant dix jours*, il n'a pas eu *besoin de prendre sa loupe*, on peut affirmer *sans craindre d'être démenti, qu'il avait oublié de mettre ses lunettes*. En effet, M. J. P. trouve que les timbres de M. Ph. ont comme annulation partie du mot CANCELLED. Or M. Mocns (N° 35 du *Timbre Poste*) a indiqué et figuré la marque d'annulation appliquée sur les deux timbres détachés de la même lettre. C'est le mot PAID au milieu d'un rectangle oblong transversalement. Nous l'avons constaté nous même sans le secours du moindre *instrument grossissant*. Ce que M. J. P. dit de l'oblitération avec le mot CANCELLED tombe donc à l'eau. Quant à celle qu'on trouve sur notre timbre d'un penny, que M. J. P. se rassure. En écrivant cette réponse, nous avons sous les yeux trois timbres de Maurice appartenant à la première émission et présentant une oblitération identique, savoir :

1 penny type 8e (2e de la 3e rangée).
2 pence. — deux exemplaires.

Ces trois timbres sont des épreuves tirées sur la planche non encore usée, comme sont les timbres Post Office. Cette circonstance prouve que cette griffe était une de celles en usage à Maurice à l'époque où, d'après notre supposition, les timbres *essais* Post Office ont pu être confondus avec les timbres

(1) La personne de qui proviennent les trois séries de timbres en question nous a assuré avoir reçu ces timbres d'un ami qui en avait dépouillé sa correspondance. Ces timbres arrivés régulièrement sont donc bien des timbres-poste et non des essais.

Note de la Rédaction.

ordinaires Post paid et ce qui le confirme, c'est que nous n'avons pas retrouvé cette oblitération sur les exemplaires du 1 et 2 pence de la 1re émission provenant de la planche usée et sur les 2 p. des 2e et 3e émissions. Ici pourtant, nous ne faisons qu'énoncer un fait personnel sans vouloir le généraliser, car le nombre restreint de timbres que nous possédons nous commande cette réserve.

Si les remarques de M. J. P. sur les marques d'oblitération ne sont pas justes, il n'est pas non plus fondé à rejeter notre opinion « *que ces timbres ont par hasard passé à la poste.* » Tout au contraire, notre dernière remarque vient appuyer notre opinion et lui prêter un fondement nouveau que nous sommes heureux de devoir à M. J. P.

Dr MAGNUS.

Bibliothèque des timbrophiles.

Il a paru ces jours-ci, à Madrid, un opuscule de 24 pages signé docteur Thebussen, nom de guerre de notre collaborateur Mariano Pardo de Figueroa.

C'est le premier écrit, traitant les timbres-poste, qui ait été publié en langue espagnole. La presse a daigné s'occuper de cette brochure et a bien voulu lui décerner des éloges certainement mérités. Nous espérons que l'auteur n'en restera pas là et qu'il trouvera en Espagne des imitateurs, malgré tout le bonheur qu'on y éprouve pour la vie contemplative.

Nous recommandons tout particulièrement cette brochure aux timbrophiles espagnols et à ceux qui possèdent la langue comme un de nos savants confrères.

La brochure a pour titre : *Kpankla* ou *Cal para encalar*. C'est-à-dire : Chaux pour blanchir. Il n'y a eu que 150 exemplaires de tirés !

Ça tient de la place.

Le metteur en pages nous réclame encore quelques lignes pour remplir une partie de la dernière page..... Que diable ! pourrions-nous bien lui donner? Si nous annoncions que nous possédons de quoi compléter bien des collections d'*Almanachs Gotha* à des prix fort avantageux?..... Cela nous en ferait peut-être vendre. Nous pourrions encore au pis aller donner des annonces, rien que des annonces. Mais c'est peu alléchant. Ah ! nous avons mieux que çà :

La *Revue numismatique* annonçait dernièrement, comme nous l'avons dit, que le gouvernement belge, trouvant que les timbres-poste n'étaient pas dignes de porter l'effigie royale, avait proposé de la remplacer par celle du ministre des travaux publics, qui consentirait à se dévouer pour son Roi et à subir pour lui les souillures du marteau postal.

La signature de M. Châlons donnait à cette nouvelle son véritable cachet, et personne ne s'y est trompé ici. Mais à l'étranger, le roi de nos mystificateurs, le fondateur des *Agathopèdes*, de réjouissante mémoire, l'inventeur de l'immortelle bibliothèque du baron de Fortsas, n'est pas connu à ce facétieux point de vue, et sa réputation de savant et d'archéologue a seul passé la frontière. Aussi, qu'est-il arrivé? C'est que la presse étrangère a pris la plaisanterie au sérieux; les journaux anglais et hollandais notamment ont publié à ce sujet de graves dissertations, et un journal conservateur de Londres a vivement protesté que jamais l'opposition, en Angleterre, ne souffrirait qu'on l'obligeât à faire journellement usage de l'effigie de M. Gladstone ou de M. Bright !

Il paraît qu'il n'y a pas encore assez. A-t-elle des proportions, cette dernière page ! !

Collectionneurs de timbres-poste, fumez! fumez! et surtout achetez beaucoup de tabacs en détail; voici pourquoi : Un timbrophile de Marseille — de la Cannebière, pensons-nous — se présente récemment chez un débitant de tabacs et réclame pour deux sous — notez bien, deux sous ! — de tabac. En ménagère économe, la dame avise sur son comptoir une feuille de papier qui avait servi d'enveloppe à une lettre et ne manque pas de l'utiliser pour y placer sa marchandise. Rentré chez lui, le timbrophile examine le papier contenant son tabac et y trouve, quoi : un timbre 4 pence vert, NEUF, de Maurice ! !

Depuis cette époque tous les collectionneurs de Marseille fument et achètent du tabac au même endroit. On ne dit pas s'il y a eu deux heureux.

Une mauvaise langue a fait courir le bruit qu'on ne trouvait chez les marchands de tabacs que de la *carotte !*.... Est-ce méchant?

Assez, nous dit-on, la page est remplie. Merci, mon Dieu !

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Nous avons sous les yeux la circulaire que l'administration générale des postes de Washington a adressée, en date du 9 avril 1870, aux différents bureaux de poste de cette république.

En annonçant la création d'une nouvelle série de timbres, elle interdit leur échange contre d'autres, d'anciennes émissions. Elle engage les directeurs de poste à ne délivrer les timbres de la nouvelle série qu'après avoir épuisé complétement les anciens timbres. Elle rappelle que les timbres antérieurs à la guerre de sécession n'ont plus aucune valeur.

On devra remarquer, dit aussi la circulaire, que toutes les feuilles de timbres de la série nouvelle contiennent 100 timbres, tandis que plusieurs des valeurs maintenant en cours en possèdent 150.



Les nouveaux timbres sont encore au nombre de dix ; les valeurs sont restées ce qu'elles étaient. On a repris l'uniformité de formats : le rectangle plus haut que large. Ce qui frappe tout particulièrement dans cette série, c'est l'absence d'ornementation. Il y a tout simplement une effigie dans un ovale, avec la valeur indiquée en chiffres et en lettres, le tout artistement gravé.

Le premier type, le 1 cent, représente l'effigie de Franklin tournée à gauche, gravée d'après Rubricht, sur fond à lignes diagonales croisées. En haut : *U. S. postage ;* en bas : *One 1 cent.* C'est le

seul portrait, avec celui de Washington, qu'on retrouve sur les timbres de toutes les émissions.





Les Américains n'ont pas oublié les services rendus par B. Franklin et la part active qu'il prit à la déclaration d'indépendance de sa patrie. Ils honorent sa mémoire en reproduisant ses traits sur les timbres et B. Franklin, reconnaissant, contribue à affranchir ses compatriotes.

2 *cents*. Représente André Jackson tourné à gauche, d'après Powers. Le buste est également sur fond à lignes diagonales croisées. En haut, sur une banderole : *U. S. postage*; en bas : *two* 2 *cents*.

André Jackson fut président des États-Unis en 1829 et réélu en 1833. Il était d'origine irlandaise.





3 *cents*. Buste de Washington à gauche sur fond ligné horizontalement, gravé d'après Houdon. En haut : *U. S. postage;* en bas : *three* 3 *cents*.

C'est en 1789 que Washington fut élu président des États-Unis; il fut réélu en 1793 et résigna le pouvoir en 1797.

6 *cents*. Buste de Lincoln (Abraham) tourné à gauche, sur fond ligné horizontalement et gravé d'après Vole. En haut : *U. S. postage;* en bas : *six* 6 *cents*.

Président en 1860; il fut réélu en 1865. On connaît sa fin.

10 *cents*. Buste de Jefferson (Thomas) regardant à gauche; le fond est ligné horizontalement. Le timbre gravé d'après la statue de Powers.

En haut : *U. S. postage;* en bas : *ten* 10 *cents*.

Jefferson est le troisième président des États-Unis. Il fut élu en 1801 et réélu en 1805.

12 *cents*. Portrait de Clay (Henry), homme d'état américain qui se mit sans succès sur les rangs de la présidence en 1828, 1833, 1836 et 1844. Il était député du Kentucky en 1846.

L'effigie, qui est sur fond ligné horizontalement, est gravée d'après Hart. En haut : *U. S. postage;* en bas : *twelve* 12 *cents*.

15 *cents*. Effigie de Daniel Webster, d'après Clevenger. L'effigie est tournée à gauche et le fond ligné horizontalement. En haut : *U. S. postage;* en bas : *fifteen* 15 *cents*.

Daniel Webster, homme d'état, est reconnu comme grand jurisconsulte et orateur célèbre.





24 *cents*. Effigie du général Scott, d'après Coffee. Elle est tournée à gauche et le fond est ligné horizontalement. La valeur est indiquée en chiffres dans les angles supérieurs, et en dessous, en lettres microscopiques, sur deux lignes : *twenty four cents;* au-dessus de l'effigie : *U. S. postage* dans des étoiles; en bas, dans les angles à gauche, le drapeau américain, un canon et des boulets; à droite, des fusils.

Le général Scott était-il donc si terrible qu'on le représente avec tout cet attirail de guerre? Il est né en 1786, dans la Virginie, exerça d'abord la profession d'homme de loi avant de céder à son goût pour la carrière des armes.

Malgré ses services, le général Scott ne réussit jamais à se faire élire président, quoiqu'il se soit mis plusieurs fois sur les rangs.

30 *cents*. Buste d'Alexandre Hamilton, d'après Cerrachi. Tournée à gauche, l'effigie est sur fond ligné horizontalement. En haut : *U. S. postage;* en bas : *thirty* 30 *cents*.

A. Hamilton était homme d'état et publiciste distingué. Il fut tué en duel par le colonel Burr.

90 *cents*. Profil à gauche du commodore O. H.

Perry, d'après la statue de Wolcott. En haut, au dessus de l'effigie : *U. S. postage* et dans les angles





une étoile ; en bas : *ninety* 90 *cents* et dans les angles une ancre. Le commodore Perry est le héros de la grande bataille navale de ces derniers temps.

1 cent, bleu outremer.
2 — brun-roux.
3 — vert.
6 — rose.
10 — brun foncé.
12 — violet foncé.
15 — orange.
24 — violet vif.
30 — noir.
90 — carmin.

L'impression des timbres est couleur sur papier blanc ; le piquage 12.

Nous sommes à la veille d'avoir une série nouvelle d'enveloppes timbrées et de bandes pour journaux. L'émission aura lieu probablement le mois prochain.

Les mêmes valeurs d'enveloppes correspondront pour l'effigie et la couleur avec les timbres adhésifs, sauf qu'au lieu d'être rectangulaire, la forme des types des enveloppes sera ovale.

La circulaire dont nous avons parlé plus haut engage les directeurs des postes à propager autant que possible l'usage des enveloppes dites : « return request, » l'utilité de ce système ayant démontré qu'il procure *promptitude, certitude* et *sécurité*. Son adoption générale par le public lui sera très-profitable et allégera de beaucoup le travail et les dépenses du bureau des *rebus*.

Les nouvelles enveloppes seront fournies au public, en différents formats et à des prix qui les feront préférer aux enveloppes non timbrées du commerce, l'administration des postes ayant conclu un marché avantageux avec un nouveau concessionnaire.

PAYS-BAS.

Nous avons vu plusieurs valeurs des timbres actuels qui n'ont pas été piqués :

1 cent, vert.
5 — bleu.
10 — rouge.

Les chiffres taxe sont en usage.

On parle d'émissions d'enveloppes, de bandes timbrées pour journaux et de cartes-correspondances.

On remarquera que ce pays suit en tout l'exemple de la Belgique depuis qu'il a adopté le timbre-poste, en 1852. Même nombre d'émissions ; augmentation du chiffre des valeurs ; distinction de type entre les timbres de journaux et lettres ; adoption de l'emploi de chiffres-taxe, que la Belgique aurait déjà depuis six mois si... ; enfin voilà les enveloppes, les bandes timbrées et les cartes-correspondances annoncées !

NOUVELLE GRENADE.



Le défilé des timbres de la série nouvelle continue. Après le 10 pesos, ici présent, il nous faut encore les 1 cent et 5 pesos ; 50 cent et 1 peso *sobreporte* et qui sait, peut-être aussi d'autres 5 cents A et R, et d'autres *cubiertas*. Quand la série sera complète, il en viendra une autre, toujours dans le même goût : ça occupe le lithographe.

Le 10 pesos est imprimé en noir sur papier couleur et non dentelé. Il n'est pas beau, c'est vrai ; mais en revanche c'est le timbre le plus *imposant*, qu'on connaisse.

10 pesos, vermillon.

ANTIOQUIA (NOUVELLE GRENADE.)



Il nous arrive un timbre de 10 centavos dont les dispositions sont les mêmes que le 2 1/2 cent., reproduit n° 86.

A notre avis, ces deux timbres formeraient une première série incomplète ; le 5 centavos vert (voir n° 85) avec le 1 peso, le seul connu, nous donnerait une deuxième série dont les valeurs manquantes resteraient à trouver ; enfin, il y aurait une troisième série, celle actuelle qui figure n° 84 et dont le 1 peso n'aurait pas paru jusqu'à présent.

Nous rappelerons que les timbres de Bolivar, émis en 1862, n'ont été connus qu'en 1867 ; la première émission des timbres d'Antioquia peut donc être fort ancienne. Étant plus versatile que l'état de Bolivar, il ne serait pas impossible que l'état d'Antioquia eût donné le jour à trois émissions de timbres.

L'impression du timbre que nous signalons aujourd'hui est couleur sur papier blanc.

10 centavos, lilas pâle.

TOLIMA (NOUVELLE-GRENADE).

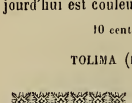

Après les états de Bolivar et Antioquia, voici un timbre de Tolima, que nous remet M. Roussin.

Tout est mystère dans ce timbre : on ne sait pas quand il est né ; s'il est en vigueur ou s'il est périmé ; enfin, nous ne trouvons nulle part, dans aucun dictionnaire, qu'il existe à la Nouvelle-Grenade un état de Tolima.

Le timbre est imprimé en noir sur papier azuré.

5 centavos, azur.

VICTORIA.

Voici l'énumération des différentes enveloppes que nous avons reçues et les dessins qu'on voit à la patte desdites enveloppes :



Type 1 :	format 12 × 6 1/2	centim.,	papier verge blanc,	rosé.	
—	— 13 1/2 × 8	—	—	—	—
Type 2 :	— 12 × 6 1/2	—	—	—	
—	— 14 1/2 × 9	—	—	—	
Type 3 :	— 14 1/2 × 9	—	—	—	
Type 4 :	— 14 1/2 × 9	—	—	—	
Type 5 :	— 22 1/2 × 9 1/2	—	—	—	
Type 6 :	— 22 1/2 × 9 1/2	—	—	—	



Les papiers varient beaucoup et on en rencontre de diverses teintes. On trouve en filagramme l'inscription : *John Dickinson* 1864, et plus souvent 1867, 1868 et 1869 ; en outre, un cor de poste surmonté d'une couronne et les lettres anglaises *D et C°*, en-dessous. Le type 6 a seul une autre inscription : *Th. Saunders* 1869 avec le cor de poste, la couronne et les lettres majuscules anglaises : *T. H. S.* (Th. Saunders).

Le format 14 1/2×9 a été fourni par MM. *Sands et Mc Dougall, stationers à Melbourne*. On voit cette inscription en relief au verso de la patte gauche de chaque enveloppe.

Une variété du type 1, format 14 1/2 × 9 que nous possédons, porte en outre l'effigie de la reine, blanche et à relief à la patte.

Les enveloppes se paient 2 s. 3 p. la douzaine, comme l'indique du reste une inscription en bleu imprimée sur la bande qui entoure chaque douzaine : *two penny* (!) *embossed. 1 doz. 2 s. 3 d.*

RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.

Le 3 pence violet est arrivé percé comme on devait s'y attendre.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

Ce que nous avons dit le mois dernier du type 20 cents de la Nouvelle-Orléans a été trouvé *absurde*. Humilions-nous. Il n'y a pas de comparaison entre ce timbre et les Saint-Louis, prétend-on, ceux-ci étant des carottes.

D'après ce qu'on nous écrit, le 20 cent en question a été expédié de la Nouvelle-Orléans, peu après la prise de cette ville par les fédérés, à une personne habitant l'Angleterre. A cet envoi était joint cet avis, que ce timbre n'avait pas été en usage, mais qu'il était à la veille de l'être.

On nous signale un essai de ce timbre unique, imprimé en noir sur papier mince.... Cela fait deux timbres *uniques*.

On nous dit aussi que M. de F., de Paris, possède également un exemplaire du 20 cent carmin ; que la vue de ce timbre n'a pas trouvé si bon accueil que chez nous, auprès de quelques amateurs et marchands.... Et de trois ! N'en viendra-t-il pas d'autres, de ces timbres uniques ?.....

Ah ! le bien bon timbre qu'a M. J. P. !

AÇORES.

Nous avons le 80 reis piqué.

AUTRICHE.

Voulant enfin faire des économies, on vient de décider qu'on utiliserait toutes les anciennes enveloppes timbrées sur lesquelles serait apposé un timbre de 5 kreuzer. On vient de nous en remettre échantillon. C'est le 15 kr. aigle (filigrane) surchargé d'un 5 kreuzer rose, piqué.

Le mercure, timbre pour journaux, s'imprime depuis deux mois environ en violet vif.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



M. Ph. nous a remis un esssai du nouveau 6 pence, ce qui nous permet de pouvoir le reproduire.

La gravure en est soignée comme tout ce qui sort habituellement des ateliers de MM. De la Rue.

Nous avons annoncé dernièrement un 3 pence vert, vergé, vue de Sydney. M. Mahé fait remarquer qu'il figure depuis longtemps dans son catalogue. Mais comme tout ce que ledit catalogue annonce n'est pas évangile et que nous avons pris l'habitude de faire notre journal d'après ce que nous voyons et d'après nos propres informations, nous ne pensons pas avoir commis un crime de lèse-timbrophilie, en venant répéter ce qui était connu (?) de notre confrère, depuis si longtemps.

ESPAGNE.

Les journaux de Cadix annoncent qu'on a mis en vente dans cette ville, depuis le 1er juin courant, les timbres de 1, 2 et 4 mill. et qu'on imprime en ce moment un 5 mill. A Madrid on ne les a mis en circulation que le 9 courant. Le 10 mill. qui est imprimé en rose sur blanc ne sera en vigueur qu'après épuisement de celui en usage. Voici les couleurs des timbres parus :

1 mil. de esco litas sur chair.
2 mil. — noir — —
4 — — bistre sur blanc.

Ces timbres sont piqués 14.

Dans un lot de timbres *tout venant* nous avons trouvé un 2 reales brun, 1865, piqué.

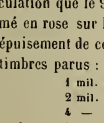

Voici une nouvelle espèce de timbre *Habilitado*, inconnue jusqu'à présent. Nous la trouvons sur un timbre jaune, 12 cuartos 1867, oblitéré d'un griffe formée de deux cercles dont le centre porte le numéro du bureau originaire (N° 41 ou 44). Ce chiffre pourra nous indiquer d'où vient le timbre, si nos amis d'Espagne veulent bien s'en occuper, en laissant là un moment « *la vie contemplature* » comme dit le « *Stamp Collector's Magazine.* »

Les lettres H P N signifient, comme on le pense bien : *Habilitado por la Nacion.*

Nous avons encore vu cette inscription en toutes lettres et imprimée en bleu, pour la province de Cadix, sur les timbres suivants :

10 cent., vert (1867.)
20 — violet —
5 mils vert (1867.)
100 — brun (1869.)
200 — vert —

Nous étonnerons beaucoup nos lecteurs en leur apprenant que la marque : *Habilitado por la Nacion*, s'appliquait encore le mois dernier à Bilbao sur les timbres fiscaux de 1870.

Une âme compatissante a averti le Ministre des Finances de cette anomalie : l'employé a vu sa besogne allégée aussitôt.

En voilà un qui mérite certes de l'avancement, il travaille jusqu'à ce qu'on lui dise : assez !



L'administration des postes et télégraphes a, depuis le mois d'avril dernier, un timbre dont elle se sert pour donner la franchise à ses lettres. En signalant ce type à l'admiration de tout le monde, nous ne manquons pas de le reproduire : une banderole et des foudres avec l'inscription : *direccion general de comunicaciones*, tel est ce timbre, qui est imprimé en noir.

Maintenant que nous avons fait la déclaration de naissance, faisons celle du décès, car en Espagne les timbres meurent vite.

C'est depuis le 14 mai dernier que le successeur a vu le jour. Il est aux armoiries actuelles d'Espagne, surmontées de la couronne murale, dans un octogone autour duquel les mots : *Cabinete directivo de Comunicaciones.*

L'impression est noire. (Type remis au mois prochain.)

D'après les timbres qu'on nous remet, il paraîtrait que le type de timbres-poste en vigueur avait quelques concurrents. En voici trois :

1er TYPE : 10 *milesimas*. Portrait de Guttemberg de face, dans un ovale. Dans l'encadrement, en haut : *España;* en bas : *correos;* à droite : *franqueo;* à gauche : *impresos.* Entre le cadre et l'ovale, le chiffre 10 à gauche ; ms à droite, tant en haut qu'en bas. Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc ordinaire :

10 mil., noir bleu.

C'est la première fois qu'il vient à l'idée d'un artiste de reproduire le portrait de Guttemberg, l'inventeur, *dit-on*, de l'imprimerie, sur les timbres

destinés à l'affranchissement des imprimés. Nous recommandons cette idée à Messieurs les Allemands.

2e TYPE : 50 *milesimas*. Armoiries actuelles, adoptées par la *République* (?!) selon le *Stamp Collector's Magazine* et placées entre les colonnes d'Hercule, avec banderole portant l'inscription partagée : *plus ultra*. Un cercle touchant les côtés latéraux entoure les armoiries; en haut du timbre : *correo de España ;* en bas : 50 *mils. de escº*.

50 mils. de escº, vert sur blanc.

Les colonnes d'Hercule font partie des armoiries d'Espagne; on les supprime quelquefois. On appelait ainsi jadis les monts Abyla et Calpé, situés l'un en Afrique l'autre en Espagne. Lorsque Hercule, d'après la fable, s'arrêta dans ses voyages à Gibraltar, il sépara les deux montagnes pour faire communiquer la Méditerranée avec l'Océan.

La devise : *plus ultra*, jadis *non plus ultra*, que portent les colonnes d'Hercule, a été adoptée par les rois de Castille après la découverte de l'Amérique et signifie : le monde finit ici, dans le détroit de Gibraltar! On n'est pas plus modeste.

3e TYPE : 100 *centimos*. Destiné aux colonies des deux mondes représentés par deux globes renfermés dans un ovale et situés entre les colonnes d'Hercule, avec devise : *plus ultra ;* en haut : *ultramar ;* en bas 100 *cent.*; de chaque côté, une grecque.

100 cent., vermillon sur blanc.

Les deux globes ressemblent à s'y méprendre à deux fromages de gruyère exposés à la vente et au-dessus desquels on aurait placé : *nec plus ultra* (Il n'y a pas de meilleur fromage.)

L'exécution des trois types ne dénote pas un artiste de premier ordre, mais les timbres n'en sont pas moins curieux pour cela.

M. Herpin, dans notre nº 16, disait qu'un de ses amis avait vu, détériorés à coup de lime, les types de 1852 et 1853 et qu'il était probable que les autres types avaient subi le même sort, ce qui empêchait toute réimpression.

M. Herpin avait parfaitement raison : Un de nos correspondants le prouve en nous remettant une épreuve tirée sur le coin même du 12 cuartos 1851. L'épreuve porte en croix des traces de coups de lime. Nous remarquons aussi que le millésime 1851 n'est pas complet. Il y a seulement les trois premiers chiffres, ce qui fait supposer qu'on avait cru faire servir le type plus d'un an.

Les types 1854 n'ont pas subi les modifications annoncées par M. Herpin. Ils existent encore et en parfait état.

SAINT-CHRISTOPHE.



Dans notre numéro 88, nous avons annoncé une émission de timbres dont nous pouvons aujourd'hui reproduire le type, qui nous est communiqué par M. Ph., ce qui permettra à d'autres confrères de se prévaloir de la même faveur.

L'exemplaire qui nous a été remis pour la gravure est oblitéré 27 avril 1870. Il est piqué 13.

1 penny, rose et rose lilacé.
6 — vert.

HANOVRE.

L'autodafé de 1861, qui détruisit tous les timbres et enveloppes de ce royaume, a eu pour cause la récente réimpression de toutes les enveloppes :

Timbre frappé à gauche.

1 gut., vert.
1 sgr., rose.
2 — bleu.
3 — jaune.

Timbre frappé à gauche.

3 gr. jaune.

Timbre frappé à droite et à gauche.

1 gr., rose.
2 — bleu.
3 — bistre.

Enveloppe typographiée, bestellgeldfrei.

Un type : paille.
Trèfle à gauche.
Cheval à —

Nous donnerons incessamment les caractères distinctifs de cette réimpression.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Nous venons d'obtenir un timbre oblitéré, imprimé en noir sur papier bleu ordinaire, ne portant aucune inscription ni en haut, ni en bas. C'est le *un* real où le mot *correos* et la valeur ont été omis :

Sans valeur, bleu.

Que veut dire cette avalanche de timbres variant par la couleur? Voilà qu'il nous arrive un 1/2 real imprimé sur papier chair, sans filagramme!

RUSSIE.

M. Mahé annonce une rareté de l'avenir : 3 kop. vert avec le fond du 5 kop. formé en chiffres romains V. Nous avons bien des 3 kop., mais nous n'avons pu trouver un seul exemplaire tel qu'il est signalé. On peut donc dire que c'est déjà une rareté présente.

VÉNÉZUELA.

Le *Timbrophile* dit que le 2 centavos de l'office Robert Todd arrive imprimé en bleu au lieu de vert.

2 centavos, bleu.

CUBA.

Signalons 1/2 real bleu 1857, avec le mot : *corrfos*.

On nous a fait voir deux timbres télégraphe, type connu :

Millésime 1868.

200 mil^s de esc., bleu sur chair.

Millésime 1869.

200 mil^s de esc., bleu sur blanc.

Toujours au piquage 14.

LA DOMINIQUE.



Nous pensons que le *Stamp Collector's Magazine* a accueilli un peu à la légère le timbre qu'il dit destiné à cette colonie et dont voici le type.

D'après ce journal, le timbre est charmant et d'une finesse d'exécution rivalisant avec les timbres Sainte-Lucie dont il est une copie servile.

Eh bien! voyez comme les opinions diffèrent : A notre avis, le type n'a aucun rapport avec celui de Sainte-Lucie, ni comme dessin, ni comme exécution et c'est précisément parce que nous trouvons le timbre du dernier comique que nous le suspectons.

Ne vous semble-t-il pas voir une jeune fille d'une douzaine d'années au plus, ayant la tête plantée sur un cou que lui envieraient certes les autruches? Remarquons encore cette gracieuse mèche de cheveux retenue par le chignon — et quel chignon! — qui descend si gentiment sur un cou maigre il est vrai, mais d'une longueur!... Est-ce artistement fait? puis, le sommet de la tête dépourvu complétement de cheveux et remplacé, dirait-on, par une petite calotte. Comme c'est joli! Voit-on d'ici l'effet que produirait la reine Victoria, la couronne sur la tête, n'ayant pour tous cheveux que des bandeaux et un chignon et portant la calotte pour mieux dissimuler les absents?

Plaisanterie à part, on dirait réellement qu'il suffit de montrer à notre confrère anglais un portrait de femme, n'importe lequel, pourvu qu'il ait une couronne et qu'on lui dise que c'est la reine Victoria, pour qu'il s'écrie : *Beautiful! beautiful!!*

Si ce timbre est destiné à être mis en usage — ce dont nous doutons beaucoup — il ne fera guère honneur à celui qui aura admis cette caricature.

Moralité. Plusieurs correspondants nous offrent des essais de ce type en quatre ou cinq couleurs différentes.

KOORSEDJAH.

Nous venons d'être condamné en dernier ressort. M. Mahé dit que nous sommes dans l'erreur au sujet de la forme du timbre, qui est bien oblong et non rectangulaire.

Notre confrère, toujours aimable, ne se refusera pas de nous dire si c'est son opinion qu'il donne d'une façon si affirmative ou bien s'il a lu une inscription quelconque sur le timbre lui indiquant la façon dont il faut le tenir.

PHILIPPINES.

L'administration des postes de Madrid a reçu avis de Manille que, le 12 4/8 centimos étant épuisé, on avait remis provisoirement en usage le 1 real vert 3e type 1863, sur lequel on avait appliqué la marque : *Habilitado por la nacion*. Cette marque appartient au 4e type décrit n° 87.

M. M. Pardo de Figueroa avait donc raison lorsqu'il disait que l'application des mots : *Habilitado*, etc., avait lieu aux colonies mêmes.

Nous avons reçu ce timbre en trois nuances distinctes :

1 real, vert très-pâle.
1 — vert pré.
1 — vert.

Ce dernier avec gomme brune.

MADÈRE.

Les 20 reis piqué à l'aiguille annoncé il y a peu de temps par le *Timbrophile*, n'est pas le perçage en losanges dont nous avons parlé et qui existe pour les 20, 50, 80 et 100 reis. C'est donc une variété de piquage de plus.

M. Mahé fait erreur lorsqu'il dit que nous annonçons percé en losanges un 40 reis.

BOLIVIE.

On sait que les 5 centavos vert première type portent 72 timbres différents à la feuille. M. Albis dit que les 10 centavos bruns ont 78 timbres et nous venons de recevoir le 50 centavos jaune, au nombre de 30 à la feuille, sur six rangées.

Il y a aux 50 centavos des *a* non barrés aux mots : *Bolivia*, *contratos*, *centavos ;* nous remarquons que le *t* de centavos du premier type n'a la barre que du côté droit et la même lettre *t* est dépourvue complétement de barre au vingt-sixième type, ce qui donne : *cenavos*.

MAURICE.

Le *Timbre-Poste*, imprime le *Timbrophile* nous ne savons à quel propos, signale comme ayant vu en mai, le 1 sh. bleu et le 9 p. vert, que nous avons vus et annoncés en janvier dernier....

Pourquoi le *Timbrophile* ne dit-il pas que nous avions annoncé le 1 sh. bleu en novembre 1869 soit 2 1/2 mois avant lui; nous pourrions dire 3 1/2 mois, le numéro de janvier du *Timbrophile* n'ayant paru que fin février.

ILES VIERGES.

M. Mahé a remarqué que les 1 sh. derniers venus étaient imprimés sur papier sensiblement azuré.

Mais M. Mahé n'a pas remarqué que la variété du 1 sh. à double filets signalé, dit-il, par le *Philatelist* a été copiée par celui-ci dans le *Timbre-Poste*.

SUISSE.

On annonce l'émission de cartes-correspondances.

Nous recevons en communication un timbre télégraphe de 20 francs, semblable au type connu.

20 francs, rose, centre rouge.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

La création des cartes-correspondances deviendra bientôt générale. On doit en émettre incessamment en Allemagne.

Il est question aussi de mandats-poste.

ROUMANIE.

On s'occupe à la monnaie de Paris, dit M. Mahé, de la gravure d'un nouveau timbre.

Si le type réclame autant de temps que le timbre français de 5 francs, nous ne le tenons pas encore.

En attendant, on vient de reprendre le type du 2, 4 et 18 bani, en émettant un 3 bani violet.

Obligé de nous arrêter ici, nous donnerons la suite de la CHRONIQUE *le mois prochain.*

ERRATA.

Nous avons toujours omis de rectifier l'erreur que nous avons fait commettre à M. Mariano Pardo de Figueroa dans son article sur les timbres *Habilitados* d'Espagne (n° 87). Le mot *revolutionaria* doit s'écrire *revolucionaria*. En corrigeant les épreuves cette faute nous a échappée.

Nous ne savons pas non plus comment notre traducteur a interprété ce qu'écrivait M. M.-P. de F. en lui faisant dire que le gouvernement s'était décidé à retirer son ordre (d'apposer la marque *Habilitado*) lorsqu'il vit qu'on n'en tenait point compte. Le gouvernement ne donna jamais pareil ordre ; il laissa tomber la loi en désuétude et c'est ce qui explique aussi comment cet employé courageux et persévérant, dont nous avons parlé page 45, appliquait encore sur les timbres de 1870 la marque *Habilitado*.

Nouvelles timbrophiliques.

La cinquième édition du catalogue Gray, revue et corrigée par Overy Taylor, vient de paraître.

Les éditeurs, MM. Alfred Smith et Ce, ont intercalé dans le texte une grande quantité de types, ce qui donne un certain attrait au livre.

Nous n'avons fait que le parcourir rapidement, mais il nous paraît renfermer tout ce qui a paru jusqu'à ce jour.

On ne saurait assez encourager les éditeurs à persévérer dans leur entreprise, les catalogues prix-courants ayant tué les catalogues tels que celui que nous annonçons, cependant très-utiles.

On nous dit que le *Continental Philatelic Magazine* est mort de langueur.

Partisan de la métempsycose, M. Van Rinsum a fait passer l'âme de son journal dans le corps du *General Stamp Advertiser*, dont il vient de faire paraître le premier numéro, dans des limites plus étroites que le défunt. Souhaitons-lui longue vie.

En parlant de journaux, on nous demandait pourquoi le *Collectionneur de timbres-poste* était considéré comme le plus malade des journaux timbrophiliques. Mais nous l'avons déjà dit, répondîmes-nous.

Il est le plus malade, répartit-on, parce que c'est un journal *Maury bon*, depuis la perte de son collaborateur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :

ANGLETERRE ET PORTUGAL . . 4-20
ETATS PONTIFICAUX, GRÈCE,
MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

DANEMARK.



La nouvelle que nous imprimions en janvier dernier est un fait accompli pour le 48 skilling. Il est probable que les autres valeurs ne seront changées qu'après l'épuisement des quantités fabriquées à l'ancien type.

Pour se décider, l'administration des postes a eu l'embarras du choix. Nous connaissons, outre le type adopté, six autres types proposés par le même graveur et qui ont été refusés parce qu'il ne fallait qu'un élu.

Voici leur signalement :

1er *type*. Semblable à celui adopté, sauf que le cor de poste a le pavillon tourné à gauche. Les chiffres qui occupent le centre ne sont pas semblables, ainsi que l'inscription : *postfrim* 48 *sk*; ici, sans ponctuation.

L'épreuve que nous avons a l'ovale orange et l'encadrement gris-verdâtre.

2e *type*. Ne diffère du premier que par deux branches qui sont ici de chêne. Nous en possédons une épreuve avec encadrement bistre très-pâle et ovale carmin vif.

3e *type*. L'encadrement est le même que pour les précédents. Le chiffre de la valeur, qui est dans un écu surmonté d'une couronne plus large, est renfermé dans un ovale contenant en haut l'inscription : *Danmark postfrimaerke* et en bas : 48 *sk*. Le modèle qu'on nous remet est vermillon vif.

4e *type*. A les mêmes dispositions pour l'ovale que les types 1 et 2. Il n'a pas cependant les mêmes branches de chaque côté du chiffre. L'espace compris entre le cadre et l'ovale renferme un triangle

disposé suivant l'angle où il est placé; le reste est rempli par des petites lignes verticales. Notre épreuve est vermillon pâle.

5e *type*. Le cadre est le même que le type 4. Le chiffre est dans un petit cercle entouré d'un dessin de fantaisie qui remplit tout l'ovale. Timbre soumis en vert.

6e *type*. Chiffre dans un petit cercle perlé; autour, un dessin de fantaisie allant jusqu'aux côtés latéraux du timbre et touchant les inscriptions supérieures et inférieures disposées en ovale : *Danmark — postfrim* 48 *sk*. Notre exemplaire est imprimé en gris foncé.

C'est vers le 15 juin qu'a paru le 48 skilling. Il est imprimé en deux couleurs : centre mauve; encadrement bistre foncé. Le papier porte une couronne en filagramme; les timbres sont piqués 13.

48 skilling, mauve et bistre.

Les 2 skilling sont actuellement d'un bleu très-pâle et les 3 sk. lilas rougeâtre.

GUYANE ANGLAISE.

Nous venons de recevoir piqués 10 :

2 cents, orange foncé.
4 — bleu-verdâtre.
6 — bleu pâle.
8 — rose très-foncé.
12 — gris-lilas.
24 — vert jaune pâle.
48 — rouge chair foncé.

DECCAN.

Le *Timbrophile* trouve « original » le timbre que nous avons reproduit n° 89. Pour le rendre plus original encore il en a renversé le dessin!

Voulant faire « une variante » de ce que nous avons écrit, notre confrère imprime que M. Hayns possède seul ce timbre. Nous avons bien dit que ce correspondant nous avait mis à même de reproduire le timbre, mais nous n'avons pas dit qu'il était en sa possession : on peut prêter un objet qui ne vous appartient pas et c'est ici le cas. Décidément les variantes ne sont pas heureuses à M. Mahé.

HAMBOURG.

En l'annonçant, le *Timbrophile* nous rappelle ce que nous avons omis de dire jusqu'à présent, que le timbre local brun est *piqué* 14.

PAYS-BAS.

Rectifions les couleurs des timbres chiffres-taxe que nous avons données fautivement, n° 87 :

5 cents brun sur orange.
10 — carmin sur bleu.

Piquage 13 1/2.

PÉROU.



Ce pays semble regretter ses affreuses vignettes. Voici qu'il nous arrive un timbre dont l'usage est représenté par le dessin.

Y aurait-il une taxe particulière pour l'envoi des lettres par chemin de fer entre les trois villes désignées sur ce timbre; ou bien appartiendrait-il à une compagnie privée? Nous ne pourrons le dire que lorsque nous aurons obtenu les renseignements demandés sur cette émission, dont nous ne connaissons qu'une valeur :

5 centavos vermillon sur blanc.

Tout ce qui figure en blanc sur le type reproduit est à relief sur le timbre.

SAN THOMÉ E PRINCIPE.

Nous devons remettre au mois prochain le type qui nous arrive de cette colonie portugaise. On nous en désigne 6 valeurs :

5 reis noir.
10 — jaune vif.
20 — bistre.
25 reis brique.
50 — vert pâle.
100 — violet vif.

PARAGUAY.

Une lettre reçue de Montevideo nous avise que l'émission de timbres-poste a été confiée à l'administration générale des postes de Buenos-Ayres.

En réponse à la lettre de M. Atlee que publie le *Stamp Collector's Magazine*, nous dirons que la république Argentine a établi au Paraguay des bureaux de poste, fait constaté dans l'annuaire des postes de M. de Posadas, qui vient de paraître à Buenos-Ayres.

Si l'état du pays permet d'établir des bureaux postaux, pourquoi ne pourrait-on pas, par la même occasion, émettre des timbres?

M. Atlee a été consulter à ce sujet le consul général à Londres. M. Atlee croit-il qu'un gouvernement qui a l'intention d'émettre des timbres ira préalablement en informer ses agents consulaires à l'étranger?

Le consul a donné son opinion personnelle, rien de plus. Cette opinion n'ayant pas plus de valeur que celle du premier venu, nous ne comprenons pas l'importance qu'on y attache en l'imprimant. Il est vrai qu'on trouve dans les journaux anglais tant de lettres insignifiantes, opinion de Pierre, opinion de Paul.

FINLANDE.

Les enveloppes 10 kop. (types à 7 et 8 étoiles dans l'écu) font décidément la navette. Vient de reparaître : le 10 kop., type à 7 étoiles.

Le 40 penni est rose au lieu de rouge.

RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.

Le 1 penny nous est arrivé en rouge carminé sur papier blanc jaunâtre épais et sur papier blanc ordinaire *non dentelé*.

FRANCE.

« Paris a appris à la Belgique et à l'Angleterre que certains de ses timbres avaient un filigrane » (*Timbrophile* n° 41); il importe aujourd'hui à Bruxelles d'apprendre à la France que son timbre de 5 francs est frappé d'un chiffre 5 où nous avons reconnu plusieurs variétés.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.



S. A. R. le comte de P. nous remet le type des timbres qui seront vraisemblablement en vigueur un jour.

Nous disons un jour, parce que dans la ville *éternelle* tout se fait *piano* et qu'on ne peut prévoir quand l'émission aura lieu.

Ce qu'il y a de certain pour nous c'est que les affreuses vignettes actuelles seront réformées. Nous les avions cru immuables.

Ce type n'est pas achevé, il y manque l'inscription et la valeur qui rempliront le cadre octogone.

Le 10 centesimi actuel est d'un vermillon brunâtre.

AUTRICHE.

1 e 2 soldi est imprimé en *orange foncé*.

En octobre 1869 nous avons annoncé le 2 kreuzer ayant cette nuance. M. Mahé s'aperçoit aujourd'hui de cette modification. C'est un peu tard.

Le mercure violet vif n'a pas cessé d'exister, comme le prétend notre confrère. Nous venons d'en recevoir la quantité que nous en avons réclamée, sans devoir réitérer notre demande. Au lieu de s'adresser à Dieu, M. Mahé s'adresse peut-être à ses saints.

AÇORES.

Nous avons reçu le 240 reis violet piqué. Ce timbre n'est que provisoire ainsi que toute la série avec le mot : Açores. On s'occupe de leur remplacement; des timbres de Madère et du Portugal. Ça nous fera trois séries nouvelles.

VICTORIA.

Le *tout venant* a des avantages qui ne sont pas à dédaigner pour qui aime à chercher : surprise de l'inattendu. Nous venons de trouver ainsi le 1 penny vert, effigie de la reine, attributs dans les angles et étoile en filagramme, *piqué* 12.

VENEZUELA.



C'est probablement à cause de l'impression défectueuse des timbres qu'on n'a pas remarqué jusqu'ici qu'il existait un 2e type du 1/2 real 1863. Un accident ou l'usure du 1er type aura causé l'émission du 2e type calqué sur le premier.

Voici en quoi consistent les différences :

1er *Type*.

Les mots : *medio real* sont en caractères gras, bien marqués, comme : *federacion*.

Au commencement et à la fin des mots : *federacion et medio real*, on remarque un petit trait blanc, ce qui s'observe à toutes les valeurs des timbres de cette série.

La disposition des étoiles n'est pas semblable à celle du 2e type. La 4e étoile, par exemple, est sous l'*R* de *federacion*; la 5e sous le *C*; la 6e sous l'*O*.

Le cercle qui entoure l'aigle se compose de 49 petites boules.

L'aigle a les ailes élevées et venant toucher le cercle.

La banderole porte l'inscription : *Venezolana* en petites lettres et touche le cadre des deux côtés.

2e *Type*.

Medio real a les lettres maigres.

Il n'y a pas de traits blancs, l'espace occupé par les mots : *federacion et medio real* est complétement uni jusqu'aux cadres.

La 4e étoile est placée entre l'*R* et l'*A* de *federacion*; la 5e entre le *C* et l'*I*; la 6e entre l'*O* et l'*N*.

52 petites boules entourent l'armoirie.

Les ailes de l'aigle sont à 1/2 millimètre du cercle.

La banderole touche les deux côtés du cadre et le mot *Venezolana* est en caractères plus grands qu'au 1er type.

Il est encore d'autres particularités sur lesquelles nous passons, tels que les dessins des côtés latéraux où l'on remarque de notables différences; mais nous pensons que ce que nous avons dit des 2 types les fera reconnaître facilement.

Le timbre que nous considérons comme 1er type se rapproche en plus d'un point des types des au-

tres valeurs : c'est ce qui nous a déterminé à le regarder comme 1er type, le deuxième s'écartant complétement des autres.

La circonférence perlée compte :

au	1/2 centavo,	54	boules.
—	1 —	57	—
—	1/2 real (1er type)	49	—
—	1/2 — (2e type)	52	—
—	1 —	52	—
—	2 —	53	—

Le 1/2 real (2e type) et le 1 real ont l'un et l'autre 52 boules dans la circonférence. Néanmoins les 2 types sont différents : un examen de la banderole et la différence qui existe entre les 2 aigles prouveront ce que nous avançons.

En résumé, il y a dans cette série autant de types que de valeurs et le 1/2 real en compte deux. Notre réserve de timbres nous montre le 1/2 real dans les nuances suivantes :

1er type : jaune pâle, nuancé.
2e type : jaune pâle, nuancé.
— orange pâle et foncé.

BAVIÈRE.

Émission des cartes-correspondances au bas desquelles se trouve les observations suivantes, en langue allemande :

1° Les formules des cartes-correspondances revêtues d'un timbre d'affranchissement sont délivrées par tous les employés de la poste et les piétons de campagne (?) aux prix indiqués par les susdits timbres et en tel nombre que l'acheteur le désire.

Sur demande il peut être délivré des formules non revêtues du timbre d'affranchissement aux prix de revient de 9 kreuzer par 50 pièces.

2° Les employés de la poste sont chargés de cette vente. Les formules revêtues de timbres qui, avant d'être utilisées pour l'expédition, seraient avariées ou devenues impropres à l'usage seront gratuitement remplacées par des neuves.

3° Le revers de la carte-correspondance est destiné à l'adresse, laquelle devra être la plus claire et la plus complète possible.

4° Le verso de la formule peut être utilisé dans toute sa surface pour des correspondances épistolaires de toute espèce. Elles peuvent être écrites comme l'adresse soit à l'encre, au crayon, etc.

Les correspondances qui seraient ouvertement injurieuses ou qui auraient trait à des actes punis par la loi; celles qui sont attentatoires à la morale publique ne sont pas admises par l'administration des postes et traitées par elle comme les lettres dont la remise est réputée impossible. L'envoyeur n'est pas forcé de se nommer.

5° Les cartes-correspondances peuvent, comme les lettres, être expédiées comme pièces recommandées ou par express en dehors du ressort du bureau d'expédition et du cercle postal y afférent.

Les remboursements pour débours ne sont cependant pas admis.

6° Les cartes-correspondances sont valables non-seulement pour la Bavière, mais encore pour le duché de Bade, le Luxembourg, les districts postaux de l'Allemagne du Nord, l'Autriche et le Wurtemberg.

On lit au haut de la carte le nom du pays : *Bayern* et en dessous : *Correspondenz-Karte*. A gauche et à droite une place pour le timbre du bureau originaire et du bureau destinaire; enfin une place est également réservée à droite, angle supérieur, pour le timbre affranchissant.

L'impression est noire sur carton chamois.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.



L'année dernière, à l'approche du mois d'avril, un de nos correspondants nous remit un timbre semblable à celui que nous faisons figurer ici. Il disait l'avoir détaché d'une lettre, etc., etc.; bref, il jurait ses grands dieux que le timbre était bon. Comme nous ne partagions pas l'opinion de notre correspondant, nous ne parlâmes pas du timbre dont l'émission mystérieuse nous parut suspecte.

Voilà qu'il en est question dans plusieurs journaux et il paraît qu'on a retrouvé un certain nombre d'exemplaires de ce timbre qui nous avait été présenté comme provisoire.

C'est afin d'obtenir des renseignements que nous en donnons le fac-simile.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous avons reçu des cartes-correspondances imprimées en noir sur carton chamois, semblables à celles décrites plus haut pour la Bavière. Les instructions sont également les mêmes. Nous en avons deux variétés qui diffèrent par la disposition des inscriptions.

On lit en haut : *Norddeutsches Postgebiet — correspondenz-Karte*. On délivre des formules avec et sans timbre.

WURTEMBERG.

Le *Timbrophile* annonce une nouvelle émission d'enveloppes-mandats, que nous avons reçue depuis.

La composition typographique est complétement refaite et l'inscription qui couvre la patte de fermeture desdites enveloppes est aujourd'hui sur sept lignes au lieu de six. Les caractères sont généralement plus grands et les millésimes 186 ont été remplacés par 18, ce qui promet à ces enveloppes une longue existence, comme le dit fort bien notre confrère. On a ajouté sur la face l'inscription : *Bersehr innerhalb Wurttembergs.*

M. Mahé, si sévère pour les fautes d'autrui, écrit : *Berker.*

« *On nous dira que c'est une faute de correction et nous l'accepterons volontiers; mais l'excuse est commode.* » (*Timbrophile*, n° 67, page 540.)

L'enveloppe de 7 kreuzer n'a pas été changée, cette valeur n'étant pas épuisée. Nous avons :

Sans valeur.
4 kreuzer jaune foncé.
6 » bleu foncé.
9 » brun foncé

L'enveloppe sans timbre n'a pas de dessin à la patte. Précédemment elle avait un cor de poste renfermé dans une jarretière formant le cercle.

Il a paru ce mois-ci des cartes-correspondances de 1 et 3 kreuzer, types des enveloppes. Le timbre est frappé à droite.

L'impression de ces timbres est noir sur carton azuré. En haut : *Königl-Württembergisches postgebiet*, en cintre; en dessous de cette inscription, au milieu, les armoiries du royaume ; plus bas ; *Correspondenz Karte;* au bas de la carte, quelques remarques sur leur emploi.

1 kreuzer vert sur azur.
3 — rouge —

NATAL.

M. Mahé a vu le 1 penny avec la surcharge *Postage* imprimée en lettres plus maigres et plus allongées que celle connue et le même timbre avec le mot *Postage* en lettres minuscules grasses, sauf l'initiale.

Nous ajouterons que les lettres maigres sont sans ponctuation et qu'il existe deux variétés du mot *Postage* en lettres grasses : avec petites lettres donnant ensemble 11 1/2 mm. et avec lettres plus grandes et plus distancées ayant 19 mm. De ces derniers il y en a avec *postage* suivi d'un point et d'une virgule.

TURQUIE.

On nous adresse les lignes suivantes :

..... Je passe à la partie étymologique de votre lettre.

Et d'abord, Monsieur, vous avez cru remarquer quelque différence, dans le timbre sec des enveloppes de 6 piastres, d'avec celles des autres valeurs. Cette différence qui n'en est pas une quand au fond, provient de ce qu'une partie des enveloppes porte au timbre sec la date de l'année passée 1286 de l'Hégire et une autre partie le présent millésime 1287, selon les époques où l'apposition du timbre sec sur les enveloppes a eu lieu au ministère des finances, où s'effectue d'ordinaire cette opération qui sert de contrôle.

Les timbres secs, quel qu'en soit le millésime, portent invariablement et uniformément les paroles de formule suivantes :

TAMGHA I NEZARETH.

Timbre du département ou administration.

Observation analytique. Le mot arabe *Tamghà* s'écrit avec un T, mais se prononce *Damghà;* I est une particule génitive de la grammaire arabe; NEZARETH est un substantif arabe dérivé du mot *Nazir* qui signifie : administrateur ou directeur par synonymie au substantif *Nadir* qui a les mêmes acceptions.

Je viens maintenant aux timbres-poste et aux chiffres-taxe, qui, confectionnés en quadrilatères, portent uniformément aux quatre côtés les mots suivants, qu'il faut lire en commençant par la droite :

POSTA - I DEVLETH - I = OSMANIÉ - ON PARA.
Poste du gouvernement d' Osman - dix paras.

Observations analytiques :

Postà Mot exotique introduit dans la pratique.
i Particule génitive comme ci-haut.
devleth Substantif arabe ayant différentes autres acceptions.
Osman Historique.
on Adjectif numéral turc.
parà Mot persan signifiant aspré ou sou.

Des quatre coins ou côtés des timbres-poste et des chiffres-taxe, celui d'en bas seulement varie, suivant la valeur y énoncée; ainsi pour les timbres-poste :

Le lilas porte : *on para* (soit dix paras comme Turc, persan. ci-dessus).
Le vert — *yermi para* (soit vingt paras). Turc, persan.
Le jaune — *bir ghouroûche* (une piastre). Turc, turc.
L'orange — *iski ghouroûche* (deux piastres). Turc, turc.
Le bleu — *besch ghouroûche* (cinq piastres). Turc, turc.
Le vermillon — *yermi beh ghouroûche* (soit 25 Turc, turc, turc. piastres.)

Je ne crois pas inutile de vous faire observer ici, pour la parfaite compréhension de vos lecteurs de timbres ottomans, qu'à l'instar de la langue française, tous les mots, pas un excepté, des langues combinées *Arabe—Persan—Turque*, doivent dans la prononciation être frappés à la dernière syllabe, ce que j'ai tâché de faire ressortir en accentuant les mots orientaux.

Agréez, Monsieur, etc.

P. C.

Nous pouvons d'après cette lettre classer les timbres d'enveloppes comme suit :





Timbre sec 1er type, portant l'année 1286 de l'Hégire.

Angle supérieur droit :

1 piastre, jaune.
1 1/2 — brun.

Angle supérieur droit; la partie inférieure du timbre sec allant à droite :

3 piastres, orange.

Angle inférieur gauche, timbre sec renversé :

1 piastre, jaune.
1 1/2 — brun.

Angle inférieur gauche; la partie inférieure du timbre sec allant :

A DROITE.	A GAUCHE.
1 piastre, jaune.	—
3 — orange.	3 piastres, orange.

2e type, portant l'année 1287 de l'Hégire.

Angle supérieur droit :

1 piastre, jaune.
1 1/2 — brun.
3 — orange.
6 — violet.

Angle inférieur gauche; timbre sec renversé :

1 1/2 piastre, brun.
3 — orange.

Angle inférieur droit; timbre sec renversé :

3 piastres, orange.

Il est très-probable qu'il y a d'autres variétés. Nous les ferons connaître au fur et à mesure qu'on nous les indiquera.

Le 1 piastre brun chiffre-taxe nous parvient piqué 9.

MECKLEMBOURG SCHWERIN.

On nous dit qu'on a percé frauduleusement des timbres non dentelés de 4/4 sch. type à fond pointillé, qu'on présente comme timbres ayant été émis ainsi par la poste.

Il est facile de reconnaître la fraude :

Les timbres non dentelés sont tous à 1 1/2 mill. les uns des autres, tant dans la largeur que dans la hauteur.

Les timbres authentiquement percés qui ont été reportés à nouveau, vont par groupe de quatre timbres. Ces quatre timbres sont à 1 1/2 mill. de distance les uns des autres et se trouvent séparés du groupe voisin par 3 mill. en largeur et en hauteur, afin de pouvoir mieux opérer le perçage sans entamer le dessin. Prenant par exemple 4 timbres 4/4 non dentelés et quatre percés, se tenant, les premiers mesurent ensemble 44 à 44 1/2 mill. carrés et les deuxièmes 46.

MOLDO-VALACHIE.

Nous avons reçu des 4 bani en bleu indigo très-foncé. Cette valeur n'a jamais cessé d'avoir cours, pas plus que les 2 et 18 bani. On n'a donc pas eu la peine de les remettre en usage comme le dit *le Timbrophile*.

RUSSIE.

Le 3 kop. vert avec fond du 5 kop., dont nous avons parlé le mois dernier, est imprimé, nous l'avons vu, sur papier vergé avec ondulations en filagramme et piqué 15.

Les enveloppes 10 et 20 kop. nous sont arrivées avec l'extrémité des quatre pattes arrondie : elles étaient aiguës au début.

M. Mahé vient de découvrir un 2e type du 30 kop.

rose enveloppe actuelle. Nous lui empruntons sa description :

« Comme mesures générales, l'ovale intérieur est plus grand de près d'un millimètre en hauteur et en largeur.

» Le cartouche du bas, renfermant la valeur, est de 2/3 de millimètre plus grand. Le chiffre 30 a également près de un millimètre de plus en hauteur. La différence est très-sensible à l'œil.

» La collerette contenant l'inscription est de même dimension, mais elle diffère essentiellement dans le dessin. Au lieu d'être, comme ici, composée d'un guilloché à dessins variés, elle est formée par un point régulier de canevas anglais. Le feston bordant antérieurement la collerette n'existe plus, et il n'y a plus qu'un filet rose qui sépare le dessin du filet blanc placé à côté du gros filet rouge extérieur. Les lettres de l'inscription sont sensiblement plus grosses et très-différentes de forme.

» Le dessin du milieu ne nous a pas paru différer de celui connu. Maintenant, est-ce un nouveau ou un ancien type? Voilà ce qu'il nous est impossible d'assurer. »

Nous avons vu ainsi les deux formats :

113 × 73 millimètres, petite gomme.
139 112 — grande —

PRUSSE.

Nous possédons une enveloppe de la 2e émission, tresse ovale large à la patte, portant le chiffre 2 ou 3 après le mot *Schilling* qui est placé, comme on sait, sur la tranche du cou de l'effigie.

On a toujours considéré les timbres de la 2e émission 1856, dits à fond uni, comme étant imprimés sur papier blanc uni : ces timbres ont le papier burrelé comme ceux de l'émission suivante de 1858, dits à fond burrelé.

SERVIE.

Les timbres en cours se divisent en quatre catégories :

1° piqués, 9 1/2 aux 4 côtés.
2° — 12 —
3° — 12 en hauteur et 9 1/2 en largeur.
4° — 9 1/2 — et 12 —

Ajoutons y les variétés de nuances et nous aurons un chiffre de timbres assez respectable.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Signalons sans comprendre la nécessité de toutes ces émissions multicolores :

UN réal gris-lilacé.

L'impression est sur papier ordinaire et chose peu commune, le timbre que nous avons vu était gommé.

ITALIE.

Les 20 centesimi ont maintenant la teinte bleu-verdâtre.

Il circule depuis peu, des vignettes de la grandeur des timbres-poste. Elles sont lithographiées par C. d'Aste de Gênes. Si nous en parlons ici, c'est qu'on nous a demandé notre avis sur ces « *timbres!* » Voici quelle est leur origine :





M. Ravano, directeur de théâtre à Gênes, a imaginé, lors du carnaval dernier, de débiter au profit d'une œuvre de bienfaisance qui avait organisé un bal masqué à son théâtre, de débiter disons-nous des vignettes aux modèles ci-haut, dont les valeurs étaient de 20 et 50 centesimi. Tout le monde en achetait, le but étant trop louable pour s'abstenir. On plaçait son acquisition sur la main, le bras, voire même sur le nez, pour éviter de nouvelles offres d'achat.

Ces deux vignettes à l'effigie de M. Ravano sont calquées sur les timbres en usage 20 et 50 centesimi dont ils ont la couleur. Le 20 centesimi a les mots *neo regina* 1870 à gauche et à droite et la valeur est indiquée en haut et en bas. Le 50 centesimi a l'inscription : *neo regina* 1870, *cinquanta centesimi*, dans l'ovale.

Le masque se nomme, dit-on, à Gênes, *regina;* de là l'inscription.

SUÈDE.

On nous avait annoncé qu'il y existait un *cent öre*.... Qu'on juge de notre étonnement. Informations prises, nous apprenons que ce cent öre n'est qu'un canard. Mais nous avons constaté un changement de nuance au 17 öre aujourd'hui *lilas ardoise*. Nous présumons que notre correspondant aura voulu placer un calembour, bon gré, mal gré.

ESPAGNE.

Les timbres *Habilitados* employés par la province de Cadix doivent comprendre les suivants :

12 cuartos jaune 1867.
19 — rose —
19 — brun 1868.

Rappelons qu'ils sont imprimés en bleu et appartiennent au premier type (*Timbre-Poste*, n° 87).



Voici le type dont nous avons entretenu nos lecteurs le mois passé.

Nous ferons remarquer à notre professeur d'espagnol, M. Mahé, que *comunicaciones* est écrit avec un M et non avec deux comme il l'écrit n° 65, du *Timbrophile*, page 518.

« *On nous dira que c'est un défaut de correction, et nous l'accepterons volontiers ; mais l'excuse est commode.* » (*Timbrophile* n° 67)

Nous avons vu le 50 mil. 1867, non pas brun, ni bistre pâle, mais *chair*.

Nous avons aussi entre les mains le 20 cent. *Habilitado por la Junta Revolucionaria* dont il a été plusieurs fois question. Le timbre malheureusement est déchiré et on ne peut dire avec certitude si l'orthographe du mot est Revolucionaria ou Rebolucionaria. Nous penchons pour le premier cas, le B de *Habilitado* n'étant pas semblable à celui que prétend voir M. Mahé. Le B. de *Habilitado* a un trait sur la partie supérieure gauche, tandis que le B suspect n'en a pas.

La marque dont nous parlons est en caractères italiques, mesurant :

Habilitado por 18 1/2 millimètres.
la Junta 11 1/2 millimètres.
Revolucionaria 20 1/2 millimètres.

Les lettres minuscules ont 3/4 millimètre de hauteur.

Nous avons eu la faveur d'obtenir quelques réimpressions des 1 et 3 cuartos, ours.

Ces réimpressions ont le papier plus mince que les timbres officiels. Elles ont une large marge, l'impression ayant été obtenue timbre par timbre et non en feuille de 100. La teinte du papier est d'un blanc franc, celle des timbres officiels l'ont jaunâtre.

Toutes les réimpressions ne sont pas gommées ; on rencontre aussi beaucoup de timbres authentiques qui ne le sont pas. Ce n'est donc pas là un point de reconnaissance. Il faut examiner l'épaisseur du papier et observer la nuance du timbre : le bronze est plus foncé, rougeâtre et noirâtre aux timbres authentiques ; aux réimpressions le bronze est presque or.

HANOVRE.

Le *Timbrophile* publie ingénuement les lignes suivantes :

« Il y a eu une réimpression *générale* des enveloppes de ce pays. Mais comme M. Moens annonce qu'il en publiera une liste détaillée, nous la lui emprunterons, craignant que celle que nous avons pu dresser ne soit incomplète. »

Ce qui veut dire : « Nous préférons copier, ça nous évite les erreurs en nous donnant l'avantage de rectifier celles que les autres peuvent commettre. »

M. Mahé dit qu'il y a réimpression générale des enveloppes. Si, en effet, la réimpression est *générale*, c'est-à-dire COMPLÈTE, — il l'affirme, c'est qu'il en est certain — il ne saurait nous donner une liste incomplète — à moins toutefois que le mot « *générale* » ne soit encore un *défaut de correction ; mais l'excuse est commode.*

L'espace ne nous permet pas encore de nous laisser emprunter non la liste — nous l'avons donnée — mais les caractères distinctifs de la réimpression.

DE LA

FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE

ou nomenclature
de toutes les imitations et falsifications ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays,

Par J.-B. Moens,

PRIX : UN FRANC, FRANCO.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES
avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché . . . . . fr. 3 00
Reliure en pleine toile . . . . . » 4 50
Maroquin plein . . . . . » 9 00

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

Angleterre et Portugal . . 4-20
États Pontificaux, Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ILES SAINT-THOMAS ET PRINCE.



Toutes les possessions portugaises en Afrique se trouvent, nous dit-on, divisées aujourd'hui en trois parties : les îles Saint-Thomas et Prince forment l'une d'elles, Angola et Mozambique les deux autres. Il y aura pour chacune de ces divisions une série de timbres, dont nous pouvons déjà faire connaître celle destinée aux îles Saint-Thomas et Prince, d'après une épreuve que nous avons reçue de Lisbonne.

Au centre d'une circonférence perlée est la couronne royale ; au-dessus, en cercle : *S. Thomé e Principe* (Saint-Thomas et Prince) ; en dessous : une grecque, complète la circonférence. En haut : *correio;* en bas, la valeur ; entre le cadre et le cercle l'espace est rempli par des ornements.

L'impression est couleur sur papier blanc ; piquage 13.

5 reis, noir.
10 — jaune vif.
20 — bistre.
25 — brique.
50 — vert.
100 — violet.

Nous ne pensons pas qu'on supprimera les 120 et 240 reis pour ces colonies ; cependant on ne nous les signale pas.

L'île Saint-Thomas est située dans le golfe de Guinée, à 200 kil. du cap Lopez. Elle a pour chef-lieu : *San Thomé*. Cette île fut découverte le jour de la Saint-Thomas, en 1471, par Vasconcellos.

L'île du Prince, voisine de Saint-Thomas, est également située dans le golfe de Guinée. Elle a pour chef-lieu : *San Antonio*. La population est de

moitié inférieure à l'île Saint-Thomas qui compte 20,000 habitants.

GRANDE-BRETAGNE.

On nous a montré les timbres non dentelés suivants :

1 penny, rouge (couronne en filagramme).
2 — bleu (— —).
6 — lilas (tige de rose —).

Le 1 penny est porteur du chiffre 6; le 2 p. du chiffre 13 et le 6 p. a le chiffre 9.

RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.

En attendant que nous puissions signaler le 6 pence, annonçons le 1 sh. vert *non dentelé* sur papier blanc épais jaunâtre.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Il ne manque plus que le 18 kr. *non dentelé* pour avoir la série complète en cet état, le 7 kreuzer avec marge respectable venant de passer par nos mains.

AUTRICHE.

Les 5, 10 et 15 kreuzer actuels et sans doute les autres valeurs, se présentent quelquefois avec le fond quadrillé au lieu d'être uni.

CUBA.

On nous donne les couleurs suivantes comme étant celles des timbres télégraphes, dont on vient de nous en montrer les essais. Le type est semblable à ceux décrits n° 88, avec cette différence que l'inscription : *Cuba telegr.* 1870, est remplacé par *Cuba telegr.* 1870-71.

1/2 peseta vert.
1 — bleu.
2 — violet.
4 — brun.

GUADALAJARA.

On nous signale imprimé sur papier vergé épais :

2 reales, rose, millésime 1868.
1 reale, vert d'eau —

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

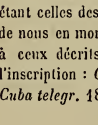

Voici le pendant du timbre que nous avons reproduit le mois dernier, c'est encore à titre de renseignement que nous en donnons le dessin.

Ces timbres, grossièrement faits, sont imprimés sur papier blanc. Celui-ci est brun et bleu; le précédent est bleu et rouge, ce que nous avions omis de dire.

TOLIMA.

On nous signale un 5 cents, type connu, sur papier vergé azuré.

DANEMARK.

Un septième type du 48 sk. que nous n'avons pas décrit le mois dernier nous arrive à l'instant. Il est du même auteur que les six autres. L'encadrement est pareil à ceux des types 4 et 5; le centre porte des chiffres allongés dans un ovale à fond uni; entre cet ovale et celui qui contient les inscriptions est une grecque.

Le timbre qu'on nous fait voir est gris foncé.

FRANCE.

Le *Timbrophile* annonce que les 30 centimes ont le fond ligné horizontalement au lieu de l'avoir uni.

ANGOLA.



Nous allions mettre sous presse quand nous recevons enfin les timbres si longtemps et si impatiemment attendus. Ils nous sont envoyés en date du 24 juin dernier par un de nos correspondants de Loanda (Angola), qui dit nous remettre la collection complète, composée de six valeurs, au fac-simile. La lettre est encore affranchie au moyen de timbres portugais, l'usage de la nouvelle série étant fixé au 1er juillet écoulé.

Le type est semblable à celui de Saint-Thomas et Prince, sauf l'inscription circulaire qui est supprimée et remplacée par une grecque; le mot *correio* a fait place au mot : *Angola*. L'impression est couleur sur papier blanc; piquage 13.

5 reis noir.
10 — orange.
20 — bistre.
25 — rose chair.
50 — vert.
100 — violet vif.

Angola a pour chef-lieu : *Loanda* et compte environ 400,000 habitants. Cette province appartient aux Portugais depuis 1485. Elle est située entre le Congo au Nord et le Benguela au Sud.

MAURICE.

Le 6 pence est actuellement vert foncé. Le 1 sh. bleu est retiré de la circulation et remplacé momentanément par le 1 sh. jaune, jusqu'à épuisement du

2 pence bleu. L'identité de type et de couleur amènaient la confusion entre les deux timbres.

Enfin, pour ce qui concerne le changement de couleur du 9 pence dont M. le comte de P. possède un exemplaire imprimé en vert, le directeur des postes de Maurice prétend qu'il n'est pas question du tout d'en émettre un autre, puisqu'il possède encore pour plus de 4,000 liv. de timbres violets.

Des enveloppes timbrées.

(*Suite. — Voir le n° 89.*)

SAXE.

Dans ce royaume, nous trouvons encore les enveloppes timbrées adoptées en 1859 seulement, sous le règne du roi Jean. Les premiers timbres mobiles datent de 1850 et du règne de Frédéric-Auguste.

Émission du 23 juin 1859.

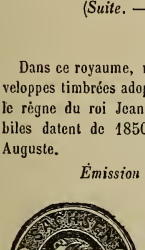

Timbres ovales 26-29 mm., gaufrés blanc sur couleur, situés à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Effigie à gauche du roi Jean sur fond uni de couleur dans un cadre guilloché portant la légende.

L. En haut : *Sachsen*. En bas la valeur en lettres. Chiffres de la valeur de chaque côté.

Impression sur papier ordinaire portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante plusieurs fois répétée :

Ein (zwei, drei, fuenf, zehn) neugroschen franco couvert, imprimée en vert.

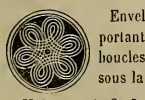

Enveloppes de dimension variée, portant à la patte une tresse à six boucles, dans un cercle, gommées sous la tresse seulement.

Valeurs : 1, 2, 3, 5 et 10 neugroschen.

Espèces et variétés. A. *Grand format.*

1 neugroschen, rose vif, rose foncé, rose pâle.
2 — bleu de Prusse, bleu terne.
3 — jaune, jaune orange.
5 — violet (nuances variées).

Le 10 neugroschen n'a jamais existé en ce format.

B. *Moyen format.*

1 neugroschen, rose, rose vif, rose foncé.
2 — bleu de Prusse, bleu terne (nuances).
3 — jaune, jaune orange.
5 — violet nuancé, lilas, mauve.
10 — vert (nuances).

Émission de 1862.

Cette émission, faite en conformité de la convention allemande, est identique à la précédente sauf sous le rapport de la situation du timbre et de l'inscription sur deux lignes à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

Valeurs : 1, 2, 3 et 5 neugroschen.

Espèces et variétés. A. Grand format : papier blanc. Gomme sous le dessin gaufré seulement.

1 neugroschen, rose pâle et rose vif.
2 — ?
3 — jaune, jaune orange.
5 — ?

B. Moyen format : *a.* papier blanc, gomme sous le dessin gaufré seulement.

1 neugroschen, rose vif, rose pâle.
2 — bleu outremer foncé et pâle.
3 — jaune.
5 — mauve.

b. Papier mi-blanc ou légèrement azuré. Gomme sur tout le bord libre de la patte.

1 neugroschen, rose, rose foncé.
2 — ?
3 — jaune orange.
5 — ?

Distinction avec les timbres mobiles. Ceux d'enveloppes des deux séries sont ovales et gaufrés. Les autres sont typographiés et rectangulaires. Il n'y a donc nulle difficulté pour les distinguer.

Émission du 1er juillet 1863.

Timbres ovales, 20-23 mm. gaufrés en blanc sur couleur, situés à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Armoiries de Saxe sur fond uni de couleur dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

L. En haut : *Sachsen;* en bas : *Neugroschen*. Sur les côtés, chiffres-valeur.

Impression sur papier ordinaire portant du côté opposé au timbre, soit à gauche, deux lignes obliques de l'inscription suivante plusieurs fois répétée :

Ein (zwei, drei, fuenf) neugroschen franco couvert, imprimée en vert.

Enveloppes de dimension variée, portant à la patte

un dessin différent et toujours gommées sur la majeure partie du bord libre de la patte.

Valeurs : 1, 2, 3 et 5 neugroschen.

Espèces et variétés. A. Enveloppes portant à la patte une *tresse* à six boucles dans un cercle. *Grand format.*

1 neugroschen, rose, rose pâle, rose vif.
2 — bleu outremer nuancé.
3 — brun rougeâtre.
5 — violet.

B. *Même patte, moyen format.*

a. Papier blanc et mi-blanc.

1 neugroschen, rose foncé, rose.
2 — bleu, bleu outremer nuancé.
3 — brun rouge, brun.
5 — lilas, violet, mauve.

b. Papier mi-blanc, très-légèrement azuré.

1 neugroschen, rose, rose pâle, rose vif.
2 — bleu outremer.
3 — brun, brun rougeâtre.
5 — violet pâle, mauve.

C. Enveloppes portant à la patte un *fleuron, grand format,* papier blanc ou mi-blanc, quelquefois légèrement azuré.

1 neugroschen, rose, rose vif, carmin.
2 — bleu, bleu outremer.
3 — brun rougeâtre.
5 — violet.

D. *Même patte, moyen format.*

a. Papier blanc ou mi-blanc.

1 neugroschen, rose pâle, rose, rose vif, carmin.
2 — bleu, bleu outremer nuancé.
3 — brun rougeâtre.
5 — violet, mauve.

b. Papier azuré.

1 neugroschen, rose vif, rose pâle.
2 — bleu outremer nuancé.
3 — brun rougeâtre.
5 — mauve.

Émission du 1er juillet 1865.

Complément de l'émission précédente.



Timbre octogone 19-22 mm. gaufré en blanc sur couleur, situé à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Armoiries de Saxe sur fond de couleur dans un cadre guilloché, ovale intérieurement, bordé extérieurement d'un filet blanc de forme octogone et portant la légende.

L. En haut : *Sachsen;* en bas : *Neugroschen;* sur les côtés, valeur en chiffres.

Impression sur papier ordinaire portant au côté gauche, à l'opposé du timbre, deux lignes obliques de l'inscription suivante plusieurs fois répétée :

Ein halber neugroschen franco couvert.

Imprimée en vert.

Enveloppe de dimension moyenne portant à la patte un dessin différent.

Valeur unique. 1/2 neugroschen.

Espèces et variétés. A. *Tresse* à la patte, papier mi-blanc

1/2 neugroschen, orange.

B. *Fleuron* à la patte, *a.* papier blanc ou mi-blanc.

1/2 neugroschen, orange.

b. Papier azuré.

1/2 neugroschen, orange.

Distinction avec les timbres. Les timbres mobiles quoique gaufrés aux armes sont dans un cadre dentelé pour les 1, 2, 3 et 5 neugroschen et rectangulaire pour le 1/2 neugroschen. De plus ils sont piqués. Les timbres d'enveloppes sont : octogones, pour le 1/2 neugroschen, et ovales, pour les quatre autres valeurs. De plus ils ne sont pas piqués. Les lignes d'inscription n'étant pas du même côté, ne peuvent servir à établir de distinction.

Les timbres et enveloppes timbrées du royaume de Saxe ont cessé d'être en service au 1er janvier 1868 et ont été remplacés par ceux de la confédération de l'Allemagne du Nord.

Comme pour la Prusse, nous terminerons en parlant de quelques enveloppes qui n'ont de rapport avec les précédentes que par leur origine officielle.

ENVELOPPES MILITAIRES (FELPOST PORTO FREI.)

La première enveloppe a été préparée pendant la campagne de 1866 pour le petit corps d'armée saxon.

Enveloppe grand format, verte, portant en haut : *Feld post porto frei* au-dessus des armes de Saxe en noir : à droite timbre du bureau de départ (et sa place réservée). Le reste de la composition typographique indique la place du nom du destinataire, ses qualités et le corps auquel il appartient.

Au revers se place le timbre du bureau de distribution ; en bas, le nom de l'expéditeur, son domicile.

Cette enveloppe répond au premier type des feld post brief prussiens. Le second type des timbres feld post, celui destiné aux lettres envoyées par les

militaires, est représenté : 1° par des timbres ronds à la main avec la légende entre deux filets.

K. Sachs. feld post amt. (bureau de la poste de campagne du royaume de Saxe) ou *K. Sachs. feld post exped. 1.* (Envoi de la poste de campagne du royaume de Saxe) et au milieu la date exprimée en chiffres et mots ou par des chiffres seuls appliqués sur n'importe quel papier et généralement vers l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

2° Par des timbres d'origine analogues à ceux de Prusse et présentant au milieu les armes de Saxe ; autour, le nom de l'établissement militaire ou l'indication du régiment dont il est le cachet.

On peut rencontrer diverses combinaisons de ces deux espèces, par exemple :

1° Le timbre d'origine avec un timbre à date portant un nom de ville ;

2° Le timbre d'origine avec le timbre de la poste de campagne ;

3° Le timbre d'origine, le timbre de feld post et un timbre de ville à date ;

4° Le timbre de la poste de campagne avec un timbre de ville à date.

Ces particularités montrent que ces timbres, destinés aux lettres envoyées par les militaires, ont réellement été en service.

Nous engageons nos lecteurs à se reporter à ce que nous avons dit des feld post brief prussiens.

ENVELOPPES DES FÊTES.

Rapprochons des précédentes d'autres enveloppes timbrées à la main qui n'ont de commun avec elles que de porter un timbre appliqué, dit-on, par l'administration des postes et qui rappelait un événement intéressant le souvenir de l'expéditeur. Ces enveloppes ne sont pas de franchise, mais elles portent un timbre officiel qui nous engage à en parler.

1° *Enveloppe de la Fête Gymnastique de Leipsig.*

Turn-Fest-Platz Leipzig

Cette enveloppe timbrée fut mise en usage pendant la fête gymnastique de Leipsig en 1863.

Timbre carré, imprimé vers l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

L. *Turn-Fest Platz Leipzig*, sur trois lignes, imprimé en noir sur enveloppes blanches ou jaunes.

Il y avait sur la place de la fête un bureau de poste qui délivrait de ces enveloppes ou qui estampillait les lettres avec un timbre semblable.

2° *Enveloppe de la Fête des Chanteurs.*

L'enveloppe illustrée proprement dite, présente sur la face à l'angle supérieur droit un timbre ovale imprimé à la main portant les mots : *Sanger Fest Platz* au-dessus d'un cor de poste. Le cadre est formé d'un double filet.

Elle porte aussi imprimés à la main les mots : *Dresden* 23 *juli* 1865.

Le revers est illustré de branches de feuilles et de fruits. Sur la patte inférieure, sur une banderolle, on lit ce qui suit traduit de l'allemand :

« Dieu te protége, orphéoniste et te donne cœur et chant frais, libre et harmonieux. » (Collectionneur.)

La patte supérieure est recouverte d'un portrait de femme sur fond doré formant cachet.

Quelques enveloppes plus simples en papier blanc ne portent que l'inscription et le timbre de la face. On en trouve sur toutes sortes de papier ; le timbre est rouge ou noir.

Ces enveloppes étaient destinées à rappeler aux membres des Sociétés de Gymnastique ou de Chant leur participation aux grands concours qui avaient eu lieu à Leipsig et à Dresde.

Enveloppes pour les Mandats.

La première a été émise le 1er décembre 1865.

Ces enveloppes sont en grand format, typographiées en noir sur papier de couleur.

D. En haut les armes de Saxe au milieu d'ornements avec banderole portant en allemand : *Poste du royaume de Saxe.*

Au-dessous, au milieu est : *Post Anweisung* (Mandat de Poste). Plus bas la place destinée à la somme en chiffres par thalers, neugroschen et pfennige, puis une ligne guillochée réservée à l'énonciation de la même somme en toutes lettres.

De chaque côté sont des espaces réservés pour l'inscription du numéro du journal des versements et l'application du timbre du bureau de départ.

Au-dessus de ce dernier, par conséquent à l'angle supérieur droit, est la place des timbres d'affranchissement.

Au revers de l'enveloppe est la quittance du mandat avec la place du numéro du journal des payements et celle du timbre du bureau d'arrivée.

La patte de l'enveloppe porte un dessin gaufré différent.

Espèces et variétés. On connaît au moins deux compositions typographiques de cette enveloppe : l'une des différences principales porte sur le guilloché de la ligne où la somme doit être inscrite en toutes lettres.

A. *Premier type du guilloché.*
Tresse à la patte. — Papier vert.

B. *Deuxième type du guilloché.*
a. Tresse à la patte. — Papier vert.
b. Fleuron à la patte. — 1° Papier vert.
2° — jaune.
(deux nuances.)

L'enveloppe verte était destinée à renfermer et adresser les mandats de poste ne dépassant pas la somme de 50 thalers ; elle servait pour l'extérieur du royaume seulement et ne pouvait être employée sans être chargée. L'autre enveloppe typographiée noir sur jaune était destinée, dit-on, aux bureaux officiels.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

La carte-correspondance.

L'introduction de la carte-correspondance dans les relations postales est une innovation des plus heureuses que nous devons à l'Autriche. A peine le système y était-il en vigueur que le Ministre des travaux publics de Belgique fit examiner la question et qu'une loi vint bientôt approuver la proposition qui s'ensuivit. En Allemagne nord et sud on en fit autant — les bonnes idées ne restent pas longtemps en germe aujourd'hui — et voilà l'usage introduit depuis le mois dernier. La Hollande, la Suisse, l'Angleterre viennent de suivre cet exemple : elles adoptent la carte-correspondance.

Nous ne connaissons pas l'époque fixée — si elle l'est — pour la mise en pratique du système dans ces divers pays, mais nous savons qu'en Belgique les cartes seront mises à la disposition du public dans un temps très-rapproché.

Le système a été diversement apprécié dans notre pays. Un journal objectait qu'avec ce moyen de correspondance il n'y avait pas de secret possible et que, pour ce motif, peu de gens s'en serviraient. Un autre, et nous partageons cet avis, disait que cette communication à découvert, « ce télégramme postal » était destiné à entrer bientôt dans l'usage commun. « Tout le monde, disait-il, aura de ces cartes en portefeuille ; partout, au café, au coin d'une table, en chemin de fer, dans la rue, on jettera sur cette carte quelques mots à l'encre ou au crayon, on la mettra à la boîte et voilà une demande et une réponse faites. Sent-on l'admirable simplicité du procédé ? Et combien de gens qui, aujourd'hui, effrayés de la forme épistolaire, des formules de politesse, etc., n'écrivent pas ou le moins possible, et qui, affranchis de tout cela par cette forme nouvelle du télégramme postal, le oui et le non simple ou motivé en quatre mots, la demande ou la réponse réduite à sa plus simple expression, vont faire des cartes nouvelles un fréquent emploi !

» Seulement, il sera bien nécessaire que la presse, par ses mille voix, vulgarise ce nouveau moyen de correspondance, si l'on veut le mettre à la portée de tout le monde. Dans le monde des affaires et dans les grands centres de population, nous sommes persuadés que le télégramme postal à 5 centimes rendra immédiatement de grands services. Mais il n'en sera pas de même dans les campagnes, où la plus utile invention a tant de peine à s'introduire dans l'usage. »

En Angleterre, l'innovation n'a pas trouvé de contradicteurs. Les Anglais, avec leur pespicacité pratique, y ont vu toutes sortes d'avantages et voici les idées originales qu'exprime à cet égard un journal de Londres :

« L'administration des postes ne s'est pas effrayée de la perte que le trésor pouvait éprouver de l'introduction de la carte-poste. Elle a compté que la publicité fixerait elle-même une limite à son emploi. Nous ne voudrions pas parier que cette limite sera aussi restreinte qu'elle le suppose. Après tout, pourquoi s'inquiéter que le facteur ou notre propre domestique sache qui nous invitons ou par qui nous sommes invités, qui nous recevons tel jour ou si nous allons en visite tel autre ! Cette publicité ressemblera à celle des télégrammes, à laquelle on ne fait plus d'attention, et la curiosité des domestiques peut être prévenue soit en mettant une serrure à la boîte aux lettres, soit en adoptant une mesure quelconque de précaution, mesure dont nous considérons l'invention comme une conséquence probable du nouveau système.

» Les dames écriront peut-être leurs messages en français, en allemand, en italien. Les messieurs peuvent envoyer les leurs en latin, en grec et autres

relations intimes. On adoptera des chiffres convenus pour tromper la curiosité et les regards inquisiteurs. Dans le premier cas, quel stimulant pour l'étude des langues étrangères et quelles excellentes histoires vont circuler sur le mauvais latin et le française gâché de nos connaissances !

» Beaucoup de personnes ne s'aperçoivent combien elles possèdent peu et mal une langue étrangère qu'au moment où elles sont appelées subitement à l'écrire, et nous soupçonnons fort que beaucoup de lettrés sortis d'Oxford et de Cambridge trouveront de grandes difficultés à accepter une invitation en grec correct. Ils seront de la force de nos évêques irlandais prononçant un discours latin au concile œcuménique.

» Quant aux chiffres à adopter, ils varient à l'infini ; ce sera une étude à faire, mais on sera forcément conduit à un système d'abréviation qui réduira la correspondance à sa plus simple expression. Ainsi nous pourrons exprimer le OUI par le signe algébrique PLUS et *non* par le signe *moins*. Nous inviterons nos amis à dîner par un O bien rond qui signifiera la table, etc., etc.

» Combien ce système abrégera les ennuis de ce plaisir ou plutôt de ce travail de rédiger une lettre d'invitation. Ainsi au lieu de dire :

« Cher monsieur George,

» Voulez-vous faire le plaisir ou l'honneur à M. Jones ainsi qu'à moi de, etc. » Mme Jones pourra, en se servant de la carte qui excuse et encourage la brièveté, envoyer simplement une carte qui portera en haut un rond et au-dessous l'heure de la réunion. M. George, de son côté, répondra par une autre carte portant un seul signe, le *plus* algébrique pour *oui*.

» Enfin, pour les visites, nous pourrons faire lithographier nos noms sur la carte-poste, l'adresser à un ami selon que l'étiquette l'exige; elle nous dispensera ainsi d'une longue course pour la remettre en personne.

» En vérité, avec de telles inventions, le fardeau de la vie à Londres sera bien soulagé et la consommation de ce fluide pestilentiel « l'encre » bien diminuée. Les relations d'amitié seront améliorées et les charges qu'elles imposent ne seront plus aussi lourdes, aussi sérieuses que beaucoup d'entre nous les trouvent aujourd'hui. »

Passant à l'examen des diverses cartes parues, que trouvons-nous :

En Autriche des cartes timbrées de petit format; en Allemagne et en Bavière des cartes non timbrées de très-grand format; en Wurtemberg les mêmes qu'en Allemagne, mais timbrées.

Nous ne connaissons pas celles employées à Bade et le moment n'est guère propice pour en demander. Nous attendrons donc des temps meilleurs pour faire leur connaissance.

A notre avis, aucune des cartes que nous venons d'énumérer ne réunit tous les avantages qu'on peut espérer. En Autriche la carte serait parfaite s'il n'y manquait les instructions relatives à son emploi. En Bavière et en Allemagne le format ne les rend pas portatives. L'absence du timbre est une grande erreur, car elle ôte à la carte cette facilité de correspondre qui est un de ses plus sûrs moyens de succès. On nous objectera peut-être que la poste délivre également des cartes sur lesquelles elle applique elle-même des timbres; mais dans cette circonstance il nous paraît qu'il vaut mieux rendre la mesure générale et de ne délivrer que des formules timbrées : la poste y trouvera toujours son compte par le nombre perdu ou devenu inutile. Ne pouvant faire usage de la carte sans timbre et du timbre sans la carte, il est logique, nous paraît-il, de les réunir, l'absence de l'un vous forçant à vous enquérir de l'autre.

C'est ainsi qu'on l'a compris au Wurtemberg. Malheureusement c'est le format qui pêche ici et puis les instructions ne nous paraissent pas complètes. On ne dit rien de l'emploi de la carte 1 kreuzer et de celle 3 kreuzer.

En résumé, nous demandons pour la Belgique une carte timbrée selon le format de celles d'Autriche, indiquant les principales dispositions qui permettent de faire usage de la carte-correspondance.

A propos de lunettes.

MM. J. P. et Ph. nous adressent l'un et l'autre une lettre pour rectifier quelques lignes écrites par le docteur Magnus, dans sa réponse de mai dernier relativement aux observations de M. J. P. L'une des deux lettres faisant double emploi, nous nous contenterons d'en reproduire une seule, celle de M. Ph., que voici :

A M. le Rédacteur du TIMBRE-POSTE.

Monsieur,

Je vois dans votre numéro du mois de mai que M. J. P. a pris l'annulation de mes timbres, Post office de Maurice pour partie du mot anglais « CANCELLED » et que le docteur Magnus, pour se justifier de ne pas avoir *avec sa perspicacité habituelle*, découvert le rapiéçetage du timbre de 1 penny, prétend que « contrairement à l'usage ordinaire, » j'ai collé ces deux timbres sur une doublure en papier ordinaire, et que je les ai ensuite montés à charnière.

M. J. P. a fait erreur en prenant le mot CANCELLED pour le mot PAID. Le docteur Magnus a fait erreur en disant que mes timbres ont une doublure en papier ordinaire et en donnant pour excuse que cette doublure l'a empêché d'apprécier la consistance et les défauts du papier.

J'affirme que mes timbres n'ont jamais eu et n'avaient aucune doublure quelconque lorsque le docteur les a examinés ; qu'ils sont simplement montés à charnière au moyen d'une bande très-étroite de papier pelure, et qu'on peut facilement juger du papier et voir le raccommodage au dos du timbre. Si donc, on peut dire avec le docteur « sans craindre d'être démenti, que M. J. P. avait oublié de mettre ses lunettes, » on peut à plus forte raison se demander : *où étaient donc les lunettes du docteur Magnus ?*

Permettez-moi d'ajouter que je suis de l'avis du docteur que ces timbres sont des essais, qui ont par hasard été appliqués sur des lettres et ont passé par la poste.

J'ai l'honneur, etc.

Fr. A. Ph.

La lettre qui précède confirme le fait de l'erreur de M. J.-P., mais en même temps attribue au Dr Magnus l'intention de s'excuser en en commettant une autre. Point n'était besoin au docteur, pour l'éviter, de *mettre de lunettes*. Passe pour les hommes de loi appelés à déchiffrer le grimoire de leurs dossiers poudreux d'orner leur appendice nasal de bésicles d'or qui accompagnent si agréablement leur figure. C'est pour les hommes de science que la loupe et le microscope ont été inventés. Le docteur, questionné par nous, nous répond :

« Ma mémoire me représente les deux timbres *Post Office* de M. Ph. adhérents l'un à l'autre et situés : le 2 p. à gauche, le 1 p. à droite pour rétablir l'oblitération dans sa forme. Les timbres m'apparaissent encore doublés d'une feuille de papier à lettre... vergé ? (pelure, soit !) dont le prolongement en haut forme charnière qui sert à monter les timbres sur un papier carte. De quelle grandeur est la bande *très-étroite* de papier dont parle M. Ph.? Est-elle de la hauteur des deux timbres (environ deux centimètres) ou seulement de 4 à 5 millimètres? Dans le premier cas c'est une véritable doublure. Dans le second on ne s'explique pas comment les deux timbres adhèrent ensemble s'il n'y a rien pour les tenir, et pourtant on ne peut retourner l'un sans retourner l'autre. M. Mahé qui a vu les timbres se rappelle parfaitement leur disposition, mais ne peut rien affirmer sur le reste, n'ayant tenu les timbres que quelques moments entre les mains. Pourtant de cette situation résulte que l'angle supérieur gauche du 1 p., *objet de la discussion*, se trouve nécessairement compris sur la charnière et adjacent au 2 p., puisque c'est le côté adhérent. J'ai donc raison de dire que cette disposition est mon excuse et qu'il est facile d'être induit en erreur lorsqu'on n'a pas auprès de soi le propriétaire des timbres pour vous dire et montrer le raccommodage. »

Au reste, la chose en elle-même vaut-elle bien toute l'importance qu'on semble y attacher? Nous ne le croyons pas. M. Magnus a constaté une différence à l'angle d'un des 3 timbres 1 penny *post office*. Cette différence, on le sait aujourd'hui, provient de ce que le timbre, imparfait à cet endroit, a été complété au moyen d'un timbre *post paid*. Maintenant, que les timbres de M. Ph. étaient ou n'étaient pas doublés, peu nous importe : la question des post office ne s'éclaircira pas en prolongeant davantage les débats ; aussi les déclarons-nous clos.

DE LA

FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE

ou nomenclature
de toutes les imitations et falsifications ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays,

Par J.-B. Moens,

PRIX : UN FRANC, FRANCO.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES
avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché . . . . . fr. 3 00
Reliure en pleine toile . . . . . » 4 50
Maroquin plein . . . . . » 9 00

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal . . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

BELGIQUE.



La taxe des lettres non affranchies ou insuffisamment affranchies, *distribuables dans la circonscription du bureau de poste dont elles sont originiares*, est représentée, depuis le 1er août dernier, par des timbres adhésifs spéciaux, appelés *chiffres-taxes*, que les agents des postes appliquent d'avance sur les lettres pour le montant des sommes à percevoir.

Les chiffres-taxes sont de deux valeurs :

10 centimes vert.
20 — bleu.

Ils appartiennent au même type reproduit ci-haut et sont imprimés sur papier blanc, piquage 14.

Il n'est pas permis au public de se servir de ces timbres pour affranchir les correspondances. Cette interdiction, du reste, est superflue puisque la poste n'en délivre pas au public.

Il est interdit aux agents des postes, lors de la remise de la catégorie de lettres dont il s'agit, de réclamer des destinataires un port non représenté par les chiffres-taxes.

On annonce que le département des travaux publics complétera prochainement la réforme postale par l'établissement d'une taxe uniforme de 50 centimes pour l'affranchissement des petits paquets.

Cet affranchissement se fera par l'application d'un *timbre-adresse*. La déclaration, le payement, les reçus au départ et à l'arrivée seront supprimés pour les petits paquets, comme ils le sont pour les lettres ; la responsabilité de l'État disparaîtra par voie de conséquence.

Les expéditeurs qui tiendraient à en conserver la

garantie pourront continuer à expédier aux conditions actuelles. Il y aura donc désormais paquet chargé et paquet ordinaire, au choix, comme il existe des lettres chargées et des lettres simples.

Nous avons vu le dessin de la carte-correspondance. On y voit les armoiries nationales, mais point de timbre, ce qui est une erreur pour les raisons données dans notre précédent numéro.

Les timbres-télégraphe à l'effigie de Léopold Ier seront remplacés l'un de ces jours par d'autres, ayant pour toute différence une autre effigie : celle de Léopold II.

PAYS-BAS.

On nous annonce l'apparition prochaine de deux timbres, type connu, aux armoiries :

1/2 cent bleu.
2 1/2 — pensée.

Les cartes-correspondances paraîtront aussi incessamment.

Nous avons vu les 5 et 10 cents, *chiffres-taxes*, non dentelés et les timbres 5 cents bleu et 10 cents rouge, piqués 13 1/2.

FINLANDE.



Nous trouvons dans la collection d'un de nos correspondants le timbre ci-contre, sur lequel nous manquons complétement de renseignements.

Il est oblitéré en bleu, d'une griffe en demi-cercle, portant en bas la date : 1]2 1860 (1er février 1860), et en haut, dans le centre, une inscription où il nous semble lire les lettres HEL (Helsingfors). Le reste est illisible ou n'est pas marqué, l'oblitération ayant porté moitié sur le timbre et moitié sur la lettre.

Le timbre est traversé obliquement du mot suédois *Stadspost* (poste de la ville) en lettres blanches; en haut, on lit sur une ligne droite : *Kaupungin*; en bas : *Posti*, inscription en langue finnoise ayant la même signification que *Stadspost*; à gauche : 10 *penni* (en finnois); à droite : 10 *pennia* (en suédois); dans les angles : un chiffre indicatif de la valeur.

Les armoiries de la ville (1) sont placées dans un petit cercle, fond rouge, situé à la partie gauche supérieure du timbre; un chiffre 10, également sur fond rouge et dans un petit cercle, occupe la partie droite inférieure du timbre.

L'impression sur papier blanc laisse percer une teinte rose assez prononcée. Le timbre étant complétement dépourvu de marge, nous ne pouvons pas dire s'il est dentelé.

10 penni vert et rouge.

(1) Nous ne répondons pas de l'exactitude de celles reproduites ici, notre exemplaire ne représentant qu'un dessin informe. (*Note de la rédaction.*)

ALSACE ET LORRAINE.



Les tristes événements dont souffrent aujourd'hui les deux malheureuses provinces françaises occupées par les troupes prussiennes, nous obligent à parler d'une émission de timbres créés par les soins de l'administration des postes de la Prusse.

Le service des postes ayant été rétabli, les timbres ont été mis en circulation depuis peu.

Guerre, révolution, changement de gouvernement se traduisent maintenant par : émission de timbres-poste. Personne ne sera donc surpris de cette émission.

Lorsqu'en 1864 la Prusse poussa une reconnaissance dans le duché de Holstein, elle émit des timbres-poste dont le dessin ne différait des timbres danois remplacés, que par la suppression des armoiries suspectes de ce pays; mais dans le fond se détachait un petit P, à peine visible, qu'il était permis de prendre pour la première lettre de *Poste*, mais qui signifiait clairement : *Prusse*, pour qui voyait le jeu de ce pays. Six mois après, suppression du timbre, au petit P. Les idées d'annexion ayant grandi, la dimension du P devait être inévitablement doublée sur le nouveau timbre. C'est ce qui fût. Le grand jour de l'escamotage arriva à son tour : passez muscade; ni vu ni connu, disparu.

Nous ne voyons rien de semblable sur les timbres de l'Alsace et de la Lorraine, ce qui nous rassure un peu sur le sort réservé aux deux provinces. Il n'y a ni nom de pays ni quoi que ce soit, que pour déterminer la valeur du timbre. Un gros chiffre occupe le centre ; au-dessous, le mot : *centime* ou *centimes* avec une S; en haut, le mot : *Postes* et non *Bostes* comme le prononcent généralement les Allemands. Chaque timbre est séparé par une ligne de couleur

de deux millimètres, tant dans la largeur que dans la hauteur, au milieu de laquelle est le piquage, contrairement au dessin que nous donnons et qui est ici en dehors de la ligne de couleur.

L'impression est sur papier blanc burelé de la couleur du timbre ; piquage 14 1/2.

Les couleurs des timbres français ont été conservées pour cette émission, qui n'est que provisoire, quelles que soient les destinées de ces provinces :

1 centime vert.
2 — brun.
4 — gris.
10 — bistre.
20 — bleu.

Les feuilles de timbres en portent 150 sur 15 rangées. Ce chiffre permet une comptabilité facile, tant en monnaie française qu'en monnaie allemande et donne en plus, une juste réduction. En effet :

150	timbres	1	centime	valent	fr.	1.50 ou	12 groschen
150	—	2	—	—		3.00 —	24 —
150	—	4	—	—		6.00 — 1 th. 18	—
150	—	10	—	—		15.00 — 4 th. 00	—
150	—	20	—	—		30.00 — 8 th. 00	—

ESPAGNE.

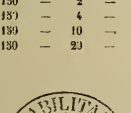

On nous communique une autre marque *Habilitado*, appliquée en b'eu, sur un timbre de 50 mil^s de esc°, bistre et sur un autre brun foncé.

On n'a pu nous dire jusqu'à présent dans quelle province elle avait été usitée. La forme est ovale et semblable au fac-simile.

On nous remet par la même occasion le 20 cent de esc°, lilas, de 1867, avec la marque *Habilitado por la Nacion*, en noir, sur trois lignes, répondant au 2e type décrit n° 87.

Nous avons obtenu la série complète des timbres *Habilitados* usités dans la province de Biscaye. C'est le type 4 employé aussi à Cuba et aux Philippines.

AUSTRALIE DU SUD.

Nous avons le 2 pence actuel, couronne et lettres A. S. en filagramme, piqué en largeur et percé en hauteur.

CUNDINAMARCA (NOUVELLE-GRENADE).

Le *Stamp Collector's Magazine* donne la description d'un timbre 5 centavos, rouge, semblable au 20 centavos bleu actuel de la Nouvelle-Grenade, reproduit n° 84 du *Timbre-Poste*.

Le nom de l'État est placé dans un cercle, au centre, et les mots : *Correos nales* sont remplacés par *Correos*.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Depuis la guerre actuelle le public allemand fait usage, comme la Prusse en 1866, d'enveloppes *feldpostbrief*. Nous en avons vu de plusieurs espèces. Nous commencerons par celle que nous reproduisons ci-derrière et dont voici la traduction :

En haut : « lettre de la poste de campagne » ; en bas : « l'indication du lieu de destination n'a pas lieu, si le destinataire fait partie des troupes qui changent d'emplacement, par suite de mouvements militaires ». Les autres inscriptions se lisent facilement : nous n'en donnons pas la traduction.

Le revers porte, en haut : « Observations pour le destinataire. Pour les correspondances futures, le destinataire doit donner exactement à l'expéditeur les détails nécessaires pour remplir l'adresse ci-contre, relativement au corps d'armée » ; à gauche : « Observation. Le lieu de résidence ne doit être indiqué par l'expéditeur que lorsque le destinataire fait partie d'une garnison de forteresse ou est dans un corps de réserve; en général s'il a un quartier (militaire) fixe » ; à droite : « Pour l'expéditeur. La désignation de la résidence ne doit pas être mise, si le destinataire fait partie des troupes qui, en suite de mouvements militaires, changent d'emplacement » ; en bas : « Pour les lettres renfermant des valeurs on doit mettre la déclaration du contenu sur la première ligne à gauche » ; enfin tout au bas de l'enveloppe un dernier avis : « Nom et domicile de l'expéditeur. Cette indication est désirée, mais il n'y a pas d'obligation pour l'expéditeur de se nommer. »

L'impression de ces enveloppes est noire sur papier gris. Nous n'en avons que d'un format (16 1/2×10 1/2 centimètres), mais avec pattes différentes; il y en a avec la patte de fermeture légèrement échancrée de chaque côté vers l'extrémité ; d'autres, sans échancrure. De celles-ci, nous en avons deux variétés : la face présente aux unes des lignes horizontales destinées à l'adresse; des petits points remplacent ces lignes à d'autres.

Une deuxième variété d'enveloppes *feldpostbrief* ne porte aucun avis. On lit seulement sur la face, en haut : *Feldpost-Brief* (en deux mots), puis les inscriptions : *armee-corps*, *Division*, *Regiment*, etc.

Feldpostbrief.

An den

tes Armee-Corps. | te Compagnie.

te Division. | te Schwadron.

tes Regiment No | Batterie.

Die Angabe eines Bestimmungsortes unterbleibt, wenn der Empfänger zu den Truppen gehört, welche in Folge von Marschbewegungen den Standort wechseln.

Le format de ces enveloppes est de 15×8 centimètres; le papier blanc uni et quelquefois vergé; l'impression noire.

En tenant compte des observations que nous venons de traduire, on peut avoir la certitude de voir arriver la lettre à sa destination, la poste de campagne ayant un service des plus réguliers. Voici, du reste, ce qu'en dit une correspondance de *l'Écho du Parlement* :

« La poste a une voiture par corps d'armée conduite par des postillons, des trieurs à pied, des facteurs à cheval communiquant avec les vague-mestres des régiments, des fonctionnaires de toute hiérarchie à cheval et à pied. Au bivac, comme dans les lieux d'étape et de cantonnement, le militaire adresse et reçoit ses lettres aussi aisément, aussi régulièrement que dans la plus importante des villes de garnison. Dans les bureaux établis parfois sous la tente, à chaque endroit où l'on stationne, et dès l'installation des bivacs, les distributions s'opèrent, les départs des courriers s'effectuent, on touche des mandats, l'on envoie à sa famille le surplus de sa solde. Il est plus aisé de recevoir au bivac le journal du soir auquel on est abonné que de faire passer aujourd'hui une lettre de Bruxelles à Sarrebruck ».

On sait que les soldats allemands sont tous munis de cartes de correspondance. Il y écrivent leurs lettres au crayon ou à la plume. Dans le premier cas on applique contre l'écriture un morceau de drap humide, imbibé d'une préparation qui fixe l'écriture et l'assure jusqu'à la fin du voyage. Le nombre des lettres qui sont envoyées après chaque bataille est immense, et l'on peut dire que, dans ces occasions, le sixième au moins des soldats écrivent à leurs familles ou à leurs amis. Après chaque bataille aussi, des postillons parcourent les champs de bataille avec des cartes pour prendre les correspondances des blessés et, au besoin, écrire pour eux. On voit un grand nombre de blessés qui sont couchés par terre faire les plus grands efforts pour attirer l'attention des postillons avant même d'appeler les attachés de l'ambulance.

C'est par un avis du 30 juillet dernier que le directeur général des postes de Berlin annonçait que, pendant toute la durée de la mobilisation, il serait délivré des cartes correspondances franches de tout port, pour l'Allemagne du Nord, savoir :

(*a*) Pour envois à faire *aux* militaires mobilisés et *aux* employés militaires ;



(*b*) Pour envois à faire *par* les militaires mobilisés et *par* les employés militaires.

Les cartes correspondances (*a*) ont la face semblable à l'enveloppe *feldposbrief* que nous avons reproduite, excepté qu'elle porte, en haut : *Feldpost-Correspondenzkarte* et que le bas porte une inscription dont voici la traduction :

1° Les cartes-correspondances à l'armée mobile sont expédiées *gratis* et sont délivrées dans tous les bureaux de poste de l'Allemagne du Nord à raison de 3 pfennige par 5 exemplaires;

2° On doit indiquer clairement, sur ces cartes-correspondances, à quel corps d'armée, à quelle division, à quel régiment et à quelle compagnie (ou autre partie de troupe) le destinataire appartient; quel rang de service ou quel emploi il occupe auprès de l'administration militaire;

3° Le verso de la formule peut être entièrement utilisé pour des communications de tous genres, lesquelles peuvent être écrites à l'encre, au crayon noir ou autre couleur;

4° En affaires privées, une recommandation des cartes-correspondances ne peut avoir lieu.

Les cartes (*b*) sont exclusivement destinées aux envois à faire par les membres de l'armée mobilisée. Ces cartes sont délivrées gratis aux hommes en campagne par les autorités militaires compétantes.

Nous n'avons pas vu jusqu'à présent les cartes (*b*) mais celles (*a*) sont imprimées en noir sur carton chamois.

NOUVELLE-GRENADE.

Voici le changement des *cubiertas* demandé. Nous ne pensions pas être servi de sitôt. Jusqu'à présent nous n'avons qu'une seule valeur : le 50 centavos.

Un timbre chiffre-valeur au milieu d'un cercle portant l'inscription : *correos nacionales, cincuenta centavos*, est reproduit de chaque côté du drapeau qui occupe le milieu de la partie supérieure de l'étiquette. Ces deux timbres sont différents. Il suffit d'un simple examen pour se convaincre que le lithographe a gagné consciencieusement son argent.

Le drapeau flottait d'abord à droite; il était tout récemment à gauche; un coup de vent vient de le replier sur lui-même. On lit sur le drapeau l'inscription : *Estados Unidos de Colombia, certificacion con contenido, vale cinquenta centovos* (États-Unis de Colombie — assurance avec contenu — valant cinquante centavos). Voir ci-haut.

Ce n'est plus là un timbre-poste; c'est un vrai modèle d'écriture, sur lequel on a réuni une quantité de caractères différents.

L'impression est noire sur papier blanc, avec drapeau aux couleurs grenadines : jaune, bleu, rouge.

On nous dit que le 5 pesos est paru. Reproduction remise à plus tard.

Angabe des Truppentheils, welchem der Adressat angehört. | Name und militär. Charge des Adressaten.

Grossh. Badische Division. ___Brigade.

_____Regiment Nr._____

Infanterie, Bataillon.
Pioniere Compagnie.
und Train: Colonne.
Cavallerie: _____ Escadron.
Artillerie: _____ Abtheilung.
_____ Batterie.
___Munitions-Colonne Nr.___

Feldpostbrief.

Bestimmungsort ist nur dann anzugeben, wenn Empfänger ein festes Standquartier hat.

Post-Annahme-Stempel.

An

_____

_____

_____

_____

BADE.

Il nous est parvenu des cartes-correspondances de ce duché. Elles sont semblables à celles de l'Allemagne du Nord, c'est-à-dire sans timbre, avec place réservée à l'angle droit supérieur pour le timbre d'affranchissement et avec la formule qui est une répétition de ce que nous avons déjà traduit.

En haut, on lit : *Badischer Postbezirt, correspondenz-Karte.*

L'impression est noire sur carton chamois.

Nous pensons qu'il doit y avoir d'autres cartes pour l'armée et pour le public.

Voici ci-haut une enveloppe *feldpostbrief* dont l'impression est noire sur papier blanc vergé ; format 14 3/4 × 8 1/2 centimètres. Dessins variés à la patte.

VÉNÉZUELA.

Le 1/2 real nous arrive carmin lilacé sur papier blanc épais.

VICTORIA.



Nous avons un septième dessin qu'on voit à la patte des enveloppes 2 pence au format 12 sur 6 1/2 centimètres. Nous en donnons le dessin.

Il nous vient un timbre de franchise, 2e type, *Postmaster-General*, imprimé en *noir* sur papier azuré.

ÉGYPTE.

On nous a fait voir trois essais de la *National Bank Note Company* de New-York, artistement gravés. On n'a pu nous dire s'ils appartenaient à un récent projet. Espérons le, car ces timbres sont réellement magnifiques.

Tous trois représentent une pyramide au pied de laquelle est le sphinx. Au 20 paras ce dessin est dans une ogive ; au 1 piastre, dans un ovale perlé, et au 2 piastres, le haut seul fait cercle, le bas étant coupé par une inscription en caractères turcs. Les inscriptions qu'on voit sur les timbres actuels de mêmes valeurs se retrouvent ici aux mêmes endroits. De gros chiffres dans les angles inférieurs indiquent leur prix ; en haut, on voit les lettres : *P. E.* dans les angles des 1 et 2 piastres et *para*, au milieu de la partie inférieure du 20 paras.

LUXEMBOURG.

Par arrêté ministériel en date du 22 dernier, les cartes correspondances ont été introduites dans le service postal de ce duché, à partir du 1er septembre courant. La circulation de ces cartes s'étend à tous les endroits du grand-duché, aux offices de l'Allemagne du Nord et du Sud et de l'Autriche.

Il y a des formules en langue française et allemande, calquées sur celles de l'Allemagne du Nord. L'impression est noire sur carton chamois.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



La nouvelle série des enveloppes vient de recevoir un commencement d'exécution par la mise en usage des 2 et 3 cents. Le 2 cents à l'effigie d'Andrew Jackson, regardant à gauche, est frappé à droite sur bandes de papier jaune vergé horizontalement (24 × 16 centimètres), portant en filagramme le monogramme *U. S. P. O. D.* (*United States, post office despatch*) que nous figurons ici. Sa couleur est brune.

Le 3 cents représente Washington, dont l'effigie à relief est tournée à gauche, avec timbre frappé à droite sur enveloppes de trois couleurs : blanc, paille, chamois, tous au format 14 × 8 centimètres. Le *American Stamp Mercury* annonce cinq autres formats, dont nous donnerons plus tard les dimensions. Le papier porte également le filagramme *U. S. P. O. D.* ci-bas, mais la vergeure est oblique. Le timbre est vert foncé.



Le même journal que nous venons de citer dit tenir de source officielle qu'il est question d'émettre un timbre-poste de 7 cents pour l'affranchissement des lettres en destination de l'Allemagne du Nord, fixé depuis le 1er juillet dernier à 7 cents. Le dessin n'est pas encore arrêté, mais on croit que le nouveau timbre représenterait le profil du baron *Steuben* ou celui du dernier ministre de la guerre, *Edwin M. Stanton*.

GRANDE-BRETAGNE.



Après de longues hésitations ce pays se décide enfin à réduire la taxe à 1 penny et crée du même coup trois timbres à 1/2 penny.

Le premier est adhésif et de petite dimension oblongue. L'exécution et le dessin répondent parfaitement à la valeur minime de ce timbre. Il représente l'effigie de Victoria tournée à gauche, dans un ovale; de chaque coté : 1/2*d.*; dans les angles des lettres.

L'exemplaire qui nous a permis de reproduire ce timbre est non dentelé; il porte en filagramme les lettres anglaises : *lfp*, appartenant probablement à l'inscription : *Half penny*. L'impression est sur papier blanc.

1/2 penny rouge.



Le deuxième timbre est un rectangle plus haut que large, portant au centre l'effigie de Victoria tournée à gauche, dans un cercle; au-dessus, en cintre, l'inscription de la valeur en toutes lettres : *Half penny ;* en dessous, les chiffres 1/10 70. Viennent ensuite quelques petits ornements pour remplir les parties du timbre non occupées par l'effigie ou les inscriptions.

Le timbre est imprimé en couleur sur bandes de papier blanc uni :

1/2 penny vert.



Le troisième timbre (voir ci-contre) est appliqué à droite (angle supérieur) sur des cartes-correspondances, dont nous annoncions la prochaine apparition dans notre dernier numéro.

Au milieu de la partie supérieure sont les armes d'Angleterre, au-dessus desquelles les mots : *Post Card*, et en-dessous : *The address only to be written on the side;* un petit dessin encadre la carte qui est imprimée en lilas sur papier chamois.

L'usage de ces timbres commencera, dit-on, le 1er octobre prochain.

WURTEMBERG.

Nous avons à faire connaître deux espèces de cartes-correspondances que la guerre a fait naître. Comme pour l'Allemagne du Nord, il y en a à l'usage du public, correspondant avec l'armée et *vice-versa*.

La première de ces cartes porte en langue allemande l'inscription en demi-cercle, placée au milieu de la partie supérieure : *Poste royale de campagne de Wurtemberg ;* en-dessous : les armoiries du royaume ; plus bas, sur une ligne droite, en caractères gothiques : *Carte-correspondance* et en-dessous: *Mobilisé dans la division royale de campagne de Wurtemberg ;* puis est réservé une place à l'adresse; à droite, on lit, en caractères gothiques : *Régiment, bataillon, compagnie, escadron, batterie ;* chaque mot occupe une ligne ; ils sont placés les uns sous les autres. La partie inférieure de la carte contient quelques observations sur son emploi. Voici ce qu'elles disent :

1° Des formules peuvent être obtenues à tous les bureaux de poste et aux facteurs ruraux à raison de 1 kreuzer les 4 exemplaires ;

2° La formule imprimée ci-dessus doit être clairement et complétement remplie ;

3° Le verso de la formule peut être entièrement utilisé pour des communications de tous genres, lesquelles peuvent être écrites à l'encre, au crayon noir ou autre couleur ;

4° Le recouvrement des déboursés ainsi que les recommandations par express ne peuvent pas avoir lieu par ces cartes-correspondances ;

5° L'expéditeur doit se nommer sur le verso de la carte.

La deuxième espèce de cartes-correspondances à l'usage de l'armée, ne diffère de celles que nous avons décrites dans notre n° 91, que par l'inscription cintrée. Elle porte : *Service de la poste royale de campagne de Wurtemberg.* En bas de la carte il est observé que les formules sont délivrées gratis.

L'impression de ces deux espèces de cartes-postes est noire sur carton mince azuré.

Nous avons encore à mentionner une enveloppe émise pour la facilité d'envoi de la correspondance à l'armée wurtembergeoise. La face porte les inscriptions suivantes, disposées de la façon connue et qui est la même pour toutes les enveloppes de ce genre :

Service de la poste de campagne. A M. . . . ., mobilisé dans la division royale de campagne de Wurtemberg. — Nom. . . . ., rang de service ou emploi. . . . . dans le. . . . . régiment, bataillon, compagnie, escadron, batterie, — lieu de destination. Sur la patte inférieure, on lit : « *Avis.* Le n° du régiment, de la compagnie, etc., doit être placé devant les indications imprimées ; si le destinataire n'appartient pas à une troupe à laquelle les désignations indiquées peuvent s'appliquer, ce genre de troupe doit être renseigné à la plume. Il n'est pas nécessaire d'indiquer le lieu de destination. »

L'impression de ces enveloppes est noire sur gris et sur verdâtre. Il n'y en a que d'un format : 14 1/2 × 11 centimètres.

On nous dit qu'il y a encore des enveloppes à l'usage des soldats en campagne.

PRINCE ÉDOUARD.



M. A. Smith nous remet un timbre de 4 1/2 pence, qu'il a annoncé le mois dernier dans *Stamp Collector's Magazine.*

Le dessin représente l'effigie de Victoria, 3/4 de face, entourée de l'inscription ovalaire : *Prince Edward island postage;* en bas, sur une ligne droite : *3 d. stg.-Cy, 4 1/2 d.* (3 pence sterling, 4 1/2 pence currency).

Ce timbre, de loin, a quelque ressemblance avec les 2, 5 et 10 cents du Nouveau Brunswick. Son faux air est surtout remarquable.

Affublez de colifichets royaux une grosse fille de la campagne, bien joufflue et vous aurez le portrait de Victoria ici présent.

L'impression est sur papier blanc uni ; piquage 13.

4 1/2 pence roux.

GUADALAJARA.

M. Ph. nous communique, au millésime 1867 :

un real jaune, papier uni.

La couleur du timbre ne nous a pas édifié du tout sur son authenticité.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 5-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 5-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal . . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

NOUVELLE-GRENADE.



L'émission des timbres actuels, commencée en 1868 et qui n'a pu être complétée jusqu'à présent, vient de faire place à une nouvelle émission. Le 5 cent est remplacé par celui ci-contre, qui commence la série. Avec l'activité qu'on lui connaît, l'administration générale des postes de Bogota fera bientôt suivre les autres valeurs : c'est une vraie mitrailleuse de timbres que cette administration.

Le nouveau-né est imprimé sur papier blanc et non dentelé.

5 centavos, jaune pâle.

TRANSVAAL.

On nous signale le 6 pence bleu, non dentelé.

PARAGUAY.

Les nouveaux timbres dont nous avons parlé antérieurement ont été mis en circulation le 1er août dernier, par les soins de l'administration générale des postes de Buénos-Ayres, comme nous l'avions annoncé.

Il y a trois valeurs : 1, 2, 3 reales, tous de types différents, à reproduire le mois prochain.

Le 1 real représente, sur fond ligné horizontal, un lion debout tenant entre les pattes une hampe, au bout de laquelle est le bonnet phrygien ; autour, dans un cercle, est l'inscription : *Republica del Paraguay — un real ;* au-dessus et en-dessous du cercle : *uno ;* dans les angles un chiffre 1, dans un petit cercle.

Le 2 reales a les mêmes armoiries, mais dans un ovale contenant : *Republica del Paraguay — dos reales ;* dans les angles, le mot : *dos*.

Le 3 reales représente également le lion debout, mais dans un losange ayant la même inscription que

les deux précédents, sauf la valeur : *tres reales*. Les angles portent de gros chiffres indiquant la valeur.

Ces lions ressemblent assez à des chiens savants dans l'exercice de leurs fonctions. Ils paraissent d'âges différents : le 3 reales nous semble le plus jeune; le 2 reales le plus vieux et le 1 real est de *moyen âge*.

L'impression de ces timbres est couleur sur papier blanc épais; point de dentelure :

1 real, rose carminé.
2 — bleu foncé.
3 — noir.

Le *Stamp Collector's Magazine* qui avait nié cette émission, reconnaîtra, nous l'espérons, que nos renseignements ne sont pas du genre Bancroft et autres fripons semblables, dont la prose trouve un trop facile accès dans ce journal. Si nous nous sommes laissé prendre un jour à faire le jeu de ces Messieurs, nous nous sommes amendé depuis et nous ne laissons passer que ce qui nous est confirmé.

Notre confrère a tort de rappeler les timbres de Moresnet. Notre but, en les annonçant, était de prouver le sans-façon des copistes. Nous avons réussi, le *Stamp Collector's Magazine* doit le savoir tout particulièrement.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Le 6 cents enveloppe de la nouvelle série vient de paraître. Il représente le buste de Lincoln à relief et tourné à gauche dans un ovale portant, en haut : *U. S. postage;* en bas : *six cents ;* de chaque côté : un chiffre valeur.

Nous en avons du format ordinaire sur papier blanc et sur papier paille avec le filagramme reproduit le mois dernier. Le timbre est frappé à droite, sa couleur est chair pâle et foncé.

6 cents, chair pâle et foncé.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 1er octobre a donné le jour aux trois timbres 1/2 penny que nous signalions dans notre dernier numéro. Le timbre adhésif a bien le filagramme : *half penny*, supposé.

Le même jour est venu un timbre 3/2 pence gravé depuis huit ou dix ans.

Nous le reproduirons le mois prochain.

Nous avons reconnu deux variétés de cartes-correspondances. La première a un encadrement de 11 × 7 1/2 centimètres; la deuxième de 11 1/4 × 6 1/2 centimètres.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.



Le *American Stamp Mercury* donne la reproduction ci-contre d'un timbre obtenu d'un de ses correspondants et qui aurait été employé à Livingston, comme le porterait son annulation : *Livingston, nov.* 23. N'ayant pas vu le timbre et n'ayant aucun renseignement, nous ne pouvons que signaler le type.

Au milieu est un grand chiffre 5 placé sur un écu surmonté d'une étoile; de chaque côté, des branches de..... tabac à gauche, coton à droite, dit notre confrère américain. L'encadrement porte, à gauche : *Livingston;* à droite : *post office;* en haut : *paid;* en bas : *cents;* dans les angles la tête d'une femme qui se passe la main dans les cheveux.

L'impression est sur papier blanc uni.

5 cents, bleu.

FRANCE.

Nous apprenons que l'administration des postes est autorisée à expédier par la voie d'aérostats montés les lettres ordinaires à destination de la France, de l'Algérie et de l'étranger. Le poids des lettres expédiées par les aérostats ne doit pas dépasser quatre grammes. La taxe à percevoir pour le transport de ces lettres reste fixée à vingt centimes. L'affranchissement en est obligatoire. L'administration des postes est, de plus, autorisée à transporter par la voie d'aérostats libres et non montés, des cartes-poste portant sur l'une des faces l'adresse du destinataire et sur l'autre la correspondance du public. Les cartes-poste sont en carton velin, du poids de 3 grammes au maximum et de 11 centimètres de long sur 7 centimètres de large. L'affranchissement des cartes-poste est obligatoire. La taxe à percevoir est de 10 centimes pour la France et l'Algérie. Le tarif des lettres ordinaires est applicable aux cartes-poste à destination de l'étranger. Le gouvernement se réserve la faculté de retenir toute carte-poste qui contiendrait des renseignements de nature à être utilisés par l'ennemi.

Feldpost-Sache.

An den mit der K. württemb. Felddivision ausmarschirten

(Name) _____

(Dienstgrad oder Amt _____

im

_____Regiment_____Bataillon_____Compagnie

_____Escadron_____Batterie

Jede Anmerkung auf der Rückseite.

Formulare können bei allen württemb. Poststellen und Landpostboten gegen Entrichtung von 1 kr. für 4 Stück bezogen werden.

WURTEMBERG.

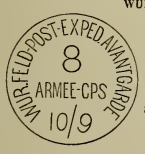

Nous avons reçu sur une enveloppe de lettre le timbre ci-contre dont on se sert à l'armée et qui donne la franchise à sa correspondance.

L'impression est noire.

Nous possédons aussi des enveloppes à l'usage des soldats en campagne que nous annoncions dans notre dernier numéro, sans les connaître. Elles sont blanches et de format ordinaire avec dessin à la patte. Elles portent la simple inscription noire suivante, en haut de l'enveloppe, en caractères gothiques, sur deux lignes : *Feldpost-Sache, von der R. Wurttemb. Felddivision* (Service de la poste royale de campagne de Wurtemberg).

Il existe encore des enveloppes feldpost à l'usage du public, d'un format ordinaire. Les inscriptions sont semblables aux enveloppes de grand format (voir notre n° 93), mais la disposition conforme à notre modèle ci-haut. Le papier est blanc, un dessin à relief orne la patte de l'enveloppe.

LUXEMBOURG.

On nous communique des cartes-correspondances, texte allemand, imprimé sur carton jaune-brun foncé et brun-rougeâtre. Il n'y en aurait eu qu'un nombre fort restreint, épuisé aujourd'hui.

RUSSIE.

Il nous est venu un 20 kop. piqué 15 et *vergé*, sans filagramme.

MAURICE.



Nous avons à faire connaître un timbre de franchise dont se sert le secrétaire de la colonie à Maurice, comme l'indique, au reste, l'inscription circulaire.

Le centre représente les armoiries royales du Royaume-Uni.

Le timbre est imprimé en rouge.

Nous avons un 2 pence bleu, avec grecque, portant : *two pfnce*.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous avons reçu des *feldpost-correspondenzkarte*, sur carton chamois *satiné*, à l'usage du public et nous possédons aussi de ces cartes à l'usage de l'armée. Elles sont semblables aux *Correspondenz-Karte* ordinaires, sauf l'inscription du haut, qui est : *Feldpost-Correspondenzkarte*.

L'impression est invariablement noire sur carton chamois.

CUBA.



Il nous vient, par l'entremise de notre collaborateur M. P. de Figueroa, un timbre dont on se sert pour envoyer les lettres en franchise venant de l'armée.

Autour d'une circonférence : *Comandancia general* (commandement général) *de operaciones de* (des opérations de); en bas : *E. M.*, abréviation de *Estado Major* (état-major).

Le timbre est imprimé en noir.

Nous trouvons dans un album deux timbres non dentelés, au millésime 1867 :

10 centimos bleu.
20 — vert.

La marge ne laisse aucun doute sur leur état.

Mentionnons deux timbres télégraphe 1869, à l'effigie d'Isabelle, répondant pour le type à celui de 1868 :

800 mill. brun sur blanc, piquage 14.
1 escudo orange — —

Les timbres télégraphe 1870/71 dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros, ont pris cours le 1er juillet de cette année et resteront en vigueur jusqu'au 30 juin 1871.

PRUSSE.

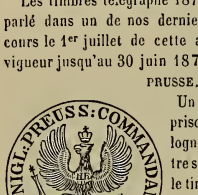

Un de nos correspondants, prisonnier de guerre à Cologne, nous envoie une lettre sur laquelle est apposée le timbre ci-contre imprimé en bleu et qui donne la franchise aux correspondances pour l'Allemagne.

Ce timbre, nous l'avons encore reçu en 1866 dans de semblables circonstances.

GUADALAJARA.

Nous avons omis de dire, en parlant le mois dernier du un real jaune 1867, que M. Ph. en nous le communiquant, sur notre demande, était complétement de notre avis que l'authenticité de son timbre laissait à désirer.

Nous faisons cette rectification avec plaisir, parce qu'on a pu croire que M. Ph. ne partageait pas notre opinion, et qu'il n'était pas fixé sur la sienne.

Les Habilitados d'Espagne.

La décision prise par le gouvernement provisoire de Madrid d'apposer la marque : *Habilitado por la Nacion*, sur les timbres-poste, a été publiée par la *Gazette de Madrid*, d'où je l'extrais. Voici la traduction :

ASSEMBLÉE PROVISOIRE RÉVOLUTIONNAIRE DE MADRID.

M. l'Administrateur de la fabrique des timbres,

Afin de sauvegarder les intérêts du domaine public et les importantes valeurs que contient cette fabrique, l'Assemblée provisoire décrète :

Sur tous les papiers timbrés, il sera ajouté la phrase : *Habilitado por la Nacion*. Les timbres de télégraphes, de postes et autres sur lesquels le manque d'espace rendrait l'application difficile, porteront la formule imprimée sur le buste de l'ex-reine.

Madrid, 30 septembre 1868.

Pour l'Assemblée provisoire,
Laureano Figuerola; — Nicolas Maria Rivero; — Francisco Timenez de Guinea; — Mariano Vallejo; — José Maria Carrasco.

Dans ma lettre de mars, sur cette affaire, publiée dans le numéro 87 de ce journal, je vous disais n'avoir point vu de timbres *Habilitado por la Junta Revolucionaria* et j'ajoutais que cette marque avait dû être appliquée à Madrid pendant quelques jours seulement.

Je n'ai pu découvrir jusqu'à présent de ces timbres; mais, mieux informé, je puis vous assurer qu'il *n'a existé nulle part*, au moins d'une manière officielle et authentique, des timbres avec cette marque. J'ai parcouru en vain la *Gazette de Madrid* et n'ai pu trouver que le document transcrit ci-dessus. Je serais très-heureux si quelqu'un pouvait me fournir copie de l'ordre relatif aux *Habilitados por la Junta Revolucionaria*.

Maintenant, permettez à un obscur et ignorant philatéliste de vous donner à ce sujet son opinion :

La formule *Habilitado por la Nacion*, quoique absurde, est claire et logique. *La Nacion*, on comprend ça, c'est l'Espagne. Il n'en est pas de même de : *Junta Revolucionaria* (assemblée révolutionnaire). Chaque ville et village ayant possédé des assemblées révolutionnaires, il eût fallu pour compléter le sens de la formule, écrire, par exemple : *Habilitado por la Junta Revolucionaria de Madrid*,

de Ronda, de Cadix, de Jerez, etc., etc. A mon avis, cette marque n'est pas sérieuse. Cette opinion se confirme par la non-existence de l'ordre d'apposer ladite formule, mais seulement celle de *Habilitado por la Nacion*.

J'ai vu de mes yeux vu, plusieurs cachets en bronze avec la marque *Habilitado por la Nacion* correspondant parfaitement aux types 1 et 4 décrits dans le *Timbre-Poste*, n° 87, mais je n'ai pu rencontrer les types 2 et 3 que je crois douteux, ainsi que la marque qui figure dans le n° 90 du même journal, composée des lettres *HPN* dans un ovale (1).

Les numéros 41 ou 44, qui auraient été vus sur le timbre porteur de cette griffe, sont respectifs aux administrations espagnoles de Saint-Sébastien et Ségovie.

Une observation digne de remarque, quoique étrangère à la philatélie, c'est le rapprochement des dates suivantes : le *pronunciamento* de Madrid eut lieu le 29 septembre 1868; l'ordre sur les *Habilitados* parut le lendemain, le 30 ! Voyez donc la toute puissante, magnifique et plus que royale « *Junta Revolucionaria* » de Madrid, s'occupant avant tout d'une affaire si chétive, si mesquine, si ridicule et si misérable ! ! C'est bien là le caractère des révolutionnaires de mon pays. Et comme dit un dicton populaire : ils épargnent le *son* et jettent au vent la *farine !*

MARIANO PARDO DE FIGUEROA,
de l'Académie d'Histoire.

(1) Le type 2 est parfaitement authentique. Un de nos correspondants l'a reçu d'un de ses amis qui en avait fait l'achat à la poste de Valladolid et plusieurs de nos amis en ont trouvé des exemplaires sur des lettres venant de Madrid.

Nous n'en dirons pas autant du type 3, qui est décidément faux. Une remarque le prouvera.

Les 2 et 4 cuartos 1867 retirés de la circulation *six mois après leur émission* furent remplacés par les 25 et 50 mil^es de escudo. Néanmoins, quoique supprimés et remplacés, les 2 et 4 cuartos existent avec la marque type 3 dont la création, si elle était vraie, n'aurait dû avoir lieu que le 30 septembre 1868. Il n'est donc pas possible que la mesure décrétée en 1868, aurait eu son application quinze ou seize mois avant.

Quant à la marque ovale *HPN*, nous la tenons d'un correspondant trop honorable pour la mettre en doute. Elle a été trouvée par lui sur des timbres provenant de correspondances reçues de Girunne ou Carthagène.

(*Note de la Rédaction*)

Timbres de Moldavie et de Roumanie.

L'existence réelle des timbres de la première émission est toujours mise en doute par quelques saints Thomas. La raison en est, qu'on manque complétement de renseignements sur cette série, ce que le docteur Magnus n'a pu que constater dans son excellente brochure sur les timbres de ce pays, sans pouvoir éclaircir davantage le mystère qui enveloppe cette émission.

Ces doutes, nous pouvons les dissiper enfin aujourd'hui, en assignant une date exacte à cette émission, ce que nous avons obtenu non sans peine. C'est qu'il n'est pas aisé d'avoir là-bas des renseignements : le bon vouloir qui ne s'y rencontre pas tous les jours est à la hauteur de la vie contemplative qu'on y semble partager avec l'Espagne. Quand nous nous adressions à Jassy, on nous renvoyait, six mois après, à Bucharest. A Bucharest, lorsqu'on se décidait à nous répondre, on nous engageait amicalement à voir à Jassy. Bref, nous dûmes renoncer à notre projet : convaincre, pièces en mains, les incrédules.

M. N. Rondot, que sa position mettait à même de réussir là, où nous ne pouvions l'espérer, n'a pas été plus heureux que nous et s'est contenté de nous apprendre par le *Magasin Pittoresque*, p. 183, année 1864, que les premiers timbres avaient vu le jour, selon toute apparence, vers 1854, lors de la guerre de Crimée. Dans un moment de doux épanchement on nous avait écrit de Jassy que c'était en octobre 1859. Ces deux dates sont erronées, comme on va voir.

L'obligeant correspondant de qui nous tenons enfin nos renseignements, nous informe que c'est le ministre des finances de la Moldavie qui, par un ordre du 11 juillet 1858, n° 6313, annonce que le prince Caïmacan ou Caïm-Mékam (1) Vogoridi a approuvé (ordre 2663) l'usage du timbre-poste qui devra commencer à être mis en usage le 15 juillet 1858. Les timbres, annonçait-on, seront frappés à la main et seront au nombre de quatre valeurs : 27, 54, 81 et 108 para.

Le 27 para affranchissait une lettre *petite* et pour une distance de 1-8 postes (la poste a 12 à 14 kilomètres);

(1) Caïm-Mékam veut dire littéralement celui qui tient la place d'un autre. Désigne spécialement le lieutenant et substitut du grand vizir. N. D. L. R.

Le 54 para une lettre *petite* (1) et pour une distance de plus de 8 postes;

Le 81 para une lettre *grande* (1);

Le 108 para une lettre avec récipissé.

D'après ces quelques données, nous croyons que l'existence de la première émission de timbres est suffisamment établie; néanmoins, si, comme nous l'espérons, notre correspondant nous remet copie du décret, nous ne manquerons pas de le publier *in extenso*. D'abord, parce que ces précieux documents sont curieux à connaître; puis enfin pour ne plus devoir revenir sur cette question.

Nous ferons remarquer, puisque l'occasion s'en présente aujourd'hui, que le 27 para que nous avons découvert il y a quelques temps et dont on ne connaît qu'un seul exemplaire est parfaitement authentique *malgré* sa rareté, comme l'a fort bien présumé, du reste, le docteur Magnus, dans sa brochure, où il nous donne en même temps toutes les raisons qui militent en faveur du timbre.

Il n'existe point de doute concernant la deuxième série de timbres et les suivantes; mais possédant les dates authentiques de leur émission, nous les résumerons ici :

Le rapport n° 8823 du ministre des finances, en date du 18 septembre 1858, demande le changement des timbres. Le prince Caïmacan approuve la demande par un ordre n° 4288 et décide que l'émission aura lieu le 1er novembre 1858, comme suit :

40 para, pour une lettre simple.
80 — — — — avec récipissé.
5 — — les journaux.

Ces timbres ont été supprimés le 31 décembre 1861.

Le 1er janvier 1862 sont mis en circulation les timbres aux armes de l'union : Moldavie et Valachie. Il y avait 3 valeurs : 3, 6 et 30 para, supprimés le 31 décembre 1864.

En janvier 1865 nous arrivent les timbres à l'effigie du prince Couza : 2, 5, 20 para. Ils font place, en juin 1866, aux timbres représentant l'effigie du prince Charles : 2, 5, 20 parale. Ceux-ci sont remplacés le 1er janvier 1868 par des timbres ayant la même effigie, mais avec la valeur en bani : 2, 4, 18 bani. Viennent, le 1er avril 1869, les 5, 10, 15, 25 et 50 bani et enfin paraît le 3 bani, le 22 mai 1870, tous à l'effigie du prince Charles.

Le 18 bani n'existant plus aujourd'hui, on forme la taxe des lettres ayant cette valeur, avec les timbres 3 et 15 bani.

(1) Nous ne savons ce qui était considéré petite ou grande lettre, notre correspondant ne nous ayant pas fait connaître les dimensions. N. D. L. R.

Des enveloppes timbrées.

Suite. Voir n. 92.

SAXE (*Suite*).

OFFICE DU DRESDEN EXPRESS COMPAGNIE.

On a révoqué en doute l'existence même de cette Compagnie. On nous affirme cependant avoir vu dans un journal de Dresde l'annonce d'un changement de ses timbres. Sans admettre donc l'authenticité de tout ce qui a paru sous son nom, nous ferons connaître les enveloppes qu'on lui attribue.

Émission de 1865.

La première émission de timbres de cette Compagnie participe à la fois du timbre mobile et de l'enveloppe timbrée.

Le timbre se compose de deux parties se séparant au moyen d'un perçage en ligne. L'une de ces parties se colle sur la lettre; l'autre restée flottante est détachée pour former contrôle comme pour les registres à souche.

1° Partie collée sur l'enveloppe. — Dans un rectangle oblong formé par des filets grecs, on lit : *Express Compagnie Dresden. Frei per Expressen.*

2° Partie flottante. Carré formé par un même filet grec, avec l'inscription : *Express Compagnie Dresden. Abonnement* 1 *ngr. Bis zur Entfernung von* 1 *Viertelstunde* (jusqu'à la distance d'un quart de lieue); au revers est une instruction en allemand.

Ce timbre était vendu collé sur l'enveloppe et c'est ce qui nous a fait dire qu'il participait du système des timbres mobiles et de celui des enveloppes.

Ce timbre servait, dit-on, à la perception d'une taxe supplémentaire demandée par la Compagnie pour le transport des lettres en gare des chemins de fer jusqu'à la dernière limite des départs du soir. Sur la même enveloppe se plaçaient les timbres ordinaires de la poste destinés à en opérer l'affranchissement.

Ce timbre a été remplacé par des timbres mobiles et par les enveloppes suivantes.

2e *Émission de* 1865.

Timbre ovale 20 sur 23 millimètres lithographié

en couleur à l'angle supérieur droit ou gauche de l'enveloppe.



D. Armes de Saxe grossièrement dessinées sur fond ligné horizontalement dans un cadre ovale portant la légende.

L. Sur le fond, au-dessous des armes : *Express Comp.*; sur le cadre en haut : *Dresden;* en bas, *neugroschen* ou *pfennige :* sur les côtés, petit ovale contenant le chiffre de la valeur.

Impression sur papier varié. Enveloppes moyennes avec ou sans dessin à la patte.

Valeurs : 5 pfennige, 1/2 et 1 neugroschen.

Espèces et variétés. (Nous donnons la liste suivante, malgré son peu d'intérêt, pour les amateurs qui en voudront profiter.)

a. Timbres imprimés à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

A. Enveloppes sur papier ordinaire blanc, mince.

5 pfennige, orange.
1/2 neugroschen, jaune clair, orange.
1 — rouge vineux, lilas, violet pâle et carmin.

B. Enveloppe sur papier blanc uni chamois.

5 pfennige, orange, bistre, jaune foncé.
1/2 neugroschen, orange.
1 — carmin, rouge foncé.

C. Enveloppes sur papier blanc vergé avec jarretière à la patte.

5 pfennige, jaune-orange.
1/2 neugroschen, rouge-orange.
1 — rouge foncé.

D. Enveloppes sur papier blanc vergé portant en filigrane un écu surmonté d'une couronne, et au milieu un cor de poste avec l'inscription : Superfine Post. (Marque d'une fabrique anglaise? qu'on retrouve sur les enveloppes d'autres pays.)

5 pfennige, ?
1/2 neugroschen, orange.
1 — gris lilas.

E. Enveloppes sur papier chamois vergé.

5 pfennige. ?
1/2 neugroschen. ?
1 — rouge foncé.

b. Timbres imprimés à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

Tous ces timbres ont à la patte une jarretière dont le milieu rempli par un treillis, comme en C., de l'article précédent.

A. Enveloppes sur papier blanc vergé.

5 pfennige rouge pâle, rouge brun.
1/2 neugroschen, ?
1 — ?

B. Enveloppes sur papier chamois uni.

5 pfennige, orange, brun noir, rouge foncé.
1/2 neugroschen, orange (nuancé).
1 — vermillon (nuancé).

Émission de 1868.

Timbres rectangulaires gaufrés en couleur à l'angle supérieur droit.



D. Écu aux armes de Saxe gaufré sur fond uni dans un cadre rectangulaire.

L. En haut, *S. Express.*; sur les côtés, valeur en chiffres. En bas, valeur en chiffres suivie du mot groschen.

Enveloppes moyennes.

Valeurs : 1/4, 1/3, 1/2, 1, 2 et 5 groschen.

Espèces et variétés.

A. Papier blanc vergé, sans dessin à la patte.

1/4 groschen, vert.
1/3 — violet.
1/2 — orange.
1 — rose.
2 — bleu.
3 — bistre.

B. Papier blanc uni, sans dessin à la patte.

1/4 groschen, vert.

On trouve encore la plupart des valeurs précédentes aux couleurs indiquées sur les papiers suivants :

C. Papier azuré vergé.
D. Papier chamois uni.
E. Papier chamois vergé.
F. Papier rose vergé.
G. Papier vert (nuancé), vergé.

A ces enveloppes, il faut joindre une bande pour les journaux de la valeur de 2 pfennige (émise en 1868).

Timbre circulaire gaufré.

D. Jarretière formant un cadre entourant un fond uni sur lequel ressort la légende.

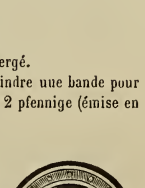

L. Dresden Express. 2 pfennige sur quatre lignes d'impression en couleur sur blanc.

2 pfennige, bleu outremer vif.

(*A continuer.*)

Dr MAGNUS.

La franchise des lettres en Espagne en 1716.



Je viens de trouver parmi d'anciennes paperasses une enveloppe contenant un ordre officiel, daté de Séville le 15 janvier 1809, signé par le président de la Cour de justice et adressée à MM. les prieur et consuls du tribunal de commerce à Cadix.

Cette lettre porte comme marque d'affranchissement un timbre ovale, noir, aux armoiries royales, selon le fac-simile. C'est la plus ancienne marque d'affranchissement connue en Espagne. Elle a été créée en vertu du décret royal du 7 décembre 1816, qui stipule que « *les secrétaires de la Couronne, tribunaux, etc., etc., auront le privilége d'apposer sur les lettres adressées aux autres autorités un cachet à l'encre, aux armoiries royales de Castille et Léon, qui donnera la franchise.* »

L'ordonnance générale des postes (8 juin 1794) titre XIX, chapitre X, prévient que « *l'usage du cachet imprimé en noir, aux armoiries de Castille et Léon, permis aux personnes et aux tribunaux signalés au décret royal du 7 décembre 1716, n'est autorisé que pour ce qui concerne les affaires publiques et non pour celles privées.* »

Les lettres ordinaires, à cette époque, étaient affranchies au bureau de poste. L'employé apposait sur ces lettres le mot : *franca* et traçait à la plume, sur l'adresse, une croix de saint André.

MARIANO PARDO DE FIGUEROA,
de l'Académie d'histoire.

VARIA.

Toujours drooles les Français. Récemment un compatriote de notre ami Mahé, porteur d'une lettre, entre dans un cabinet de lecture :

» Je voudrais un timbre-poste pour la France? — Voilà, Monsieur. Trente centimes. »

Le monsieur regarde le timbre avec étonnement. — Mais c'est pas français, ce timbre-là! — Non, monsieur, il est belge — Et ma lettre irait au Havre avec ce petit machin-là? — Mais certainement. — C'est étonnant.

Il tire son porte-monnaie et donne une pièce de 50 centimes.

La demoiselle lui rend deux pièces en nickel de 10 centimes. — Voilà votre compte, monsieur. — Vous n'avez pas de sous français? Je ne connais pas la monnaie allemande. — Mais c'est de la monnaie belge. — Est-ce que je sais, moi? C'est si drôle vos petits sous. »

Affranchissement des chiens. Le *Lloyd* de Pesth nous apprend que l'application de l'impôt sur les chiens a donné lieu à un malentendu très-comique.

A Pesth, les timbres fiscaux, les timbres-poste, ainsi que les tablettes que l'on assujettit au collier des chiens comme preuve que l'impôt qui les frappe a été payé, tout cela se désigne en allemand du nom commun de « marque. »

Or, ces jours-ci, une dame envoya sa servante avec deux petits chiens pour acheter quatre florins de marques et les assujettir ensuite au collier.

La servante, n'ayant jamais entendu parler de l'impôt sur les chiens, en fut très-étonnée; mais obéissant néanmoins aux ordres de sa maîtresse, elle acheta des timbres-poste pour quatre florins, et après les avoir collés sur le cou des pauvres bêtes, elle s'en alla au marché faire d'autres emplettes. On comprend l'hilarité produite par cette nouvelle et coûteuse manière de décorer le corps des chiens.

HISTORIQUE. — Un gendarme se présente au guichet d'un bureau de poste, en province, et tend à l'employé une lettre :

« Le brigadier vous demande de peser cette let- » tre et de dire si elle ne pèse pas plus de 15 kilogrammes? »

L'employé a pesé; et il a reconnu que la lettre n'avait pas 15 grammes de poids.

⁂ Les nouvelles boîtes aux lettres sont, paraît-il, d'une dimension majestueuse à Anvers.

Hier, une jeune servante de la campagne, une lettre à la main, était surprise, frappant à coups redoublés sur un de ces coffres.

— Un passant lui demande ce qu'elle désire.

— Hé! monsieur, fit-elle, j'attends un timbre-poste et on ne vient pas m'ouvrir.

— Il faudrait frapper plus fort, dit le loustic en s'éloignant.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

CUBA ET PORTO-RICO.



« La grosse réjouie » est bien malade. Son existence finira avec l'année. Ce type sera supprimé pour les Antilles espagnoles, appelées dans la mère-patrie « *ultramar* ». Le successeur dont nous donnons aujourd'hui le type est du même graveur que précédemment. Il a soin, au reste, de nous l'apprendre lui-même par ses initiales E. J. (Eugenio Julia), qu'on voit à droite de l'angle inférieur.

Il nous est impossible, quant à présent, de donner les couleurs adoptées. Ce sera pour prochainement.

AUSTRALIE DU SUD.

D'après le *Philatelist*, il y aurait un 4 pence bleu, surchargé de l'inscription 3 pence en rouge.

ROUMANIE.



Le 15 octobre dernier a été mis en circulation un timbre destiné à l'affranchissement des imprimés et journaux *pour l'intérieur*.

Ce timbre, placé à gauche, est imprimé en noir sur papier vert et vert-bleu, donnant des bandes de 3 1/2 centimètres de haut sur 38 de large. L'effigie représente le prince Charles tourné à gauche dans un cercle perlé, coupé des deux côtés par les mots : *Posta Romana ;* en haut, la valeur 1 1/2, répétée dans chaque angle; en bas, *diare periodice* (Journaux périodiques).

1 1/2 bani, vert.
1 1/2 — vert-bleu.

Le 10 bani est actuellement d'un bleu outre-mer vif.

HOLTE (DANEMARK).



A deux lieues environ de Copenhague existe une localité sur la ligne du chemin de fer, qui a nom Holte ;—ne pas la confondre avec Holte (Norwège) ou Holte en Hanovre et en Frise.

Depuis deux ans environ — on n'a pu nous indiquer la date précise — Holte emploie le timbre que nous reproduisons. Il sert à l'affranchissement des lettres qui sont expédiées dans l'intérieur du rayon postal de Holte.

Tous les facteurs ruraux appartenant à l'administration des postes de cette ville sont munis de ces timbres et d'un emporte-pièce dont ils se servent comme marque d'annulation, en enlevant aux timbres une petite rondelle.

A Holte, on oblitère les timbres indistinctement, d'une marque ayant trois lignes concentriques portant au centre le n° 206.

On nous dit que cette poste locale est le fait d'une entreprise particulière qui n'existe plus, les frais n'ayant pas été couverts. D'autre part, nous recevons avis, de Holte même, que la poste locale fonctionne toujours et fait emploi d'un seul timbre, celui ci-haut. Ce renseignement nous semble plus fondé, puisqu'il nous arrive de l'administration de cette ville.

Le timbre que nous signalons est imprimé en couleur sur papier blanc uni. Au centre d'un ovale est la valeur, 2 B. ou 2 skilling R. M. ; dans l'ovale, en haut, le nom de la ville ; en bas, *landpost*, c'est-à-dire, poste rurale ; dans les angles, un cor de poste ; de chaque côté de l'ovale, une étoile.

2 shilling, brun-roux.

PÉROU.

Le 5 cent. *Lima*, *Chorrillos*, *Callao* que nous avons reproduit n° 91, remplace le 5 cent. qui avait la même destination que ce nouveau timbre. Il n'est donc pas d'une entreprise privée.

Le 1 peseta brun, aux armoiries à relief, a été remis en circulation.

Nous publierons le mois prochain des renseignements reçus de ce pays, entre autres sur le nouveau 5 centavos.

DANEMARK.

Prochaine apparition de cartes-correspondances portant un timbre d'affranchissement. Les timbres de service que nous avons annoncés sont aussi à la veille de paraître.

Le timbre de 4 sk., nouveau type, semblable au 48 sk., est en circulation depuis le 1er novembre. Il a le centre carmin et le cadre gris-vert. Même filagramme que pour le 48 sk.

4 shilling, carmin et gris vert.

Le 4 skilling enveloppe, chiffre non suivi d'une *s*, a subi un changement dans l'indication de la valeur en chiffre. Le 4, semblable à celui du timbre de 48 sk., est en deux parties. Le trait vertical n'est plus réuni au trait oblique et le trait horizontal se termine à droite, vers le haut seulement, au lieu d'aller encore vers le bas.

PAYS-BAS.

Les 15 et 20 cents nous viennent non dentelés.

FRANCE.

Une note publiée par le *Journal Officiel* de Paris, annonce qu'à partir du 1er novembre courant les timbres-postes à l'effigie impériale cesseront d'avoir cours et seront remplacés par un nouveau modèle, portant une figure de la République, avec l'exergue : *Liberté, Égalité, Fraternité.*

En appelant notre attention sur cette note, un de nos correspondants trouve la mesure arbitraire. Arbitraire, en effet, si la chose était fesable, mais l'est-elle? Nous ne le pensons pas.

L'impression des timbres se faisant à l'hôtel des monnaies de Paris, il n'est guère probable que l'administration générale des postes de cette ville ait pu trouver un moyen d'approvisionner de nouveaux timbres les différents bureaux des postes départementales. La mesure ne doit donc concerner que Paris, où chacun aura pu échanger les timbres à l'effigie impériale contre ceux au nouveau type.

Des raisons d'économie ont déterminé depuis, dit-on, l'administration des postes de France à épuiser les anciennes figurines qu'elle possède en grand nombre, avant de mettre en circulation les timbres nouveaux. Est-ce bien la raison d'économie ou est-ce devant l'impossibilité d'approvisionner les départements que cette mesure a vu le jour? Mais nous y songeons. Est-ce que par hasard l'image de Sa Majesté.... l'Empereur.... Napoléon III, couronné de.... lauriers (!) effaroucherait nos fiers républicains? Dans ce cas, ils ont tort. Cette image, aussi glorieuse qu'elle puisse être ou qu'elle paraisse être ne saurait nuire à l'état actuel des choses; au con-

traire. Nous ne voyons donc pas qu'il y ait nécessité absolue de tant hâter l'émission des timbres à l'effigie de la République, alors que la France n'a pas encore fait choix d'un gouvernement.

M. Ch. Roussin, le premier de tous nos correspondants parisiens qui ait eu quelque souvenir de nous depuis l'investissement de Paris, nous a communiqué, en date du 15 octobre dernier, deux timbres, les seuls parus à cette date, qu'il croit provisoires et qui appartiennent au type émis en 1849.

L'impression a eu lieu sur les anciennes planches des timbres de la République conservées à l'hôtel des Monnaies. Les timbres ont été piqués 13 1/2. Il n'y a que deux valeurs :

10 centimes, bistre.
20 — bleu.

Donc, point de liberté, d'égalité, ni de fraternité sur les timbres, mais par contre sur tous les monuments. Ça fait bien, ça sonne agréablement aux oreilles et puis c'est tout. C'est l'absence de ces mots qui fait dire probablement à M. Roussin que les timbres ne sont que provisoires.

Il est possible qu'il s'urgisse dans les départements d'autres timbres provisoires, là où certaines valeurs manqueront.

A propos de timbres de la République M. W. en possède un fort rare, type 1849. C'est un 20 centimes *bleu* qui a passé par la poste. Il porte le n° du bureau d'origine.

On sait qu'il fut question, lors de l'émission du 25 cent. bleu, d'émettre provisoirement un timbre de 20 centimes, de cette couleur, avec la surcharge en rouge 25 cent. On craignait à cette époque de ne pouvoir livrer les timbres pour la date fixée, les planches du 25 centimes n'étant pas prêtes. On imprima donc des 20 centimes bleu et on en surchargea une partie. Le 25 centimes ayant pu paraître à sa date, les 20 centimes bleus devenaient inutiles : on les détruisit. Une feuille de 20 centimes passa probablement avec celles de 25 centimes, dont les timbres avaient la couleur; elle fut débitée en tout ou en partie par le bureau n° 7280.

MEXIQUE.

Le *Philatelist* parle dans son dernier numéro d'un timbre 25 centavos actuel, bleu sur rose, ayant la valeur marquée 50 centavos, probablement par erreur.

Nous laissons à notre confrère la responsabilité de ce qu'il annonce, n'ayant pas rencontré le timbre.

NOUVELLE-GRENADE.



La série 1868/70 sera bientôt complète. Viennent d'arriver les 5 pesos et 5 centavos. Ce dernier pour les lettres chargées.

Le premier est aux armoiries de la république; le dessin est à peu près celui du 10 pesos; la dimension est la même.

L'inscription est abrégée : *E.E. U.U.de Colombia.* Il y a des chiffres 5 partout : Cinq du haut, cinq du bas, soit encore le chiffre 5; il y a aussi un chiffre 5 aux côtés latéraux.

L'impression est noire sur papier couleur glacé vert, comme le timbre qu'il remplace.

5 pesos, vert.

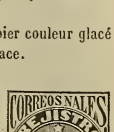

Le timbre réservé aux lettres chargées a perdu ses dimensions affiche. Son dessin est plus coquet que précédemment. La lettre R n'est plus dans une étoile, mais entourée d'étoiles. Le cercle dans lequel elle est renfermée porte, en haut : *Rejistro;* en bas : *5 centavos;* en dehors du cercle remplissant tout l'espace compris jusqu'à l'encadrement, sont les mots suivants : *Correos nales*, en haut; *E.E. U.U. de Colombia*, en bas. Les lettres diminuent de grandeur jusqu'au milieu du timbre pour reprendre les mêmes proportions en sens contraire.

L'impression est noire sur papier blanc uni.

5 centavos, noir.

TERRE-NEUVE.

Il aurait paru, d'après le *Stamp Collector's Magazine*, deux timbres nouveaux représentant la reine Victoria en costume de veuve, ressemblant aux timbres fiscaux du Canada et de la N.-Écosse. Valeurs 3 cents, rouge; 6 cents, carmin.

PHILIPPINES.

Le timbre provisoire 1 real, avec la marque *Habilitado por la Nacion*, existe en deux types : le 2e et le 3e.

On aura probablement dû utiliser tout ce qu'il restait de cette valeur pour faire face aux demandes du public, le 12 4/8 cent étant épuisé, comme on le sait par notre n° 90.

PARAGUAY.





On ne contestera pas, pensons-nous, cette émission de timbres, lorsqu'on saura qu'elle nous a été annoncée et envoyée par M. A. de Posadas, l'administrateur général des postes de la République Argentine. Certain confrère anglais n'a donc pas besoin de faire ses réserves.



Nous avons donné la description des types le mois dernier ; voici la reproduction des trois timbres. Rappelons leurs couleurs.

1 real rose-carminé,
2 — bleu foncé
3 — noir.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 2 cents enveloppe nous parvient imprimé sur papier vergé paille et chamois; format 14 × 8 centimètres. Le 6 cents nous est adressé sur papier vergé blanc, 22 1/2 × 10 centimètres. Ils ont l'un et l'autre le filagramme récemment reproduit et qu'on prétend signifier : *United states post office department* et non *despatch*, comme nous avons dit.

Le Philatelist annonce l'apparition du 1 cent enveloppe, imprimé en bleu.

Le même journal dit qu'il est probable qu'il y aura une autre émission d'enveloppes pour remplacer l'émission partielle en cours. Voici, dit-il, ce qui a été publié à ce sujet :

« *Washington D. C.*, 27 *août*. Le traité avec MM. Dempsey et O' Toole, soumissionnaires pour la fourniture de toutes les enveloppes pour la direction des postes pendant quatre ans, a été approuvé par le directeur général des postes et signé aujourd'hui.

« Les fabricants d'enveloppes vont faire tous leurs efforts auprès du Congrès, pour obtenir l'abolition du présent système de soumission, pour la fabrication des enveloppes qui, en mettant à charge des fabricants, le port des enveloppes fabriquées, avantage les fabricants qui sont près, au détriment de ceux qui sont éloignés. »

Nous ne voyons rien là qui nous annonce une autre émission d'enveloppes, sauf une adjudication nouvelle dans quatre ans. Et rien ne nous dit que les types seront changés.

Le *Philatelist* prend ses prédictions d'un peu loin.

SUISSE.

La mise en usage des cartes-correspondances a eu lieu le mois dernier. On voit à gauche, partie supérieure, un timbre semblable au type des enveloppes, et à droite, un cercle réservé au timbre du bureau d'origine. En haut : *Carte-correspondance ;* en dessous, l'avis suivant en trois langues : allemand, français, italien : *le revers de la carte est réservé pour les communications manuscrites ;* plus bas : *Adresse — Indirizzo.* Le tout est entouré d'un cadre fleuronné et imprimé en couleur sur carton paille très-pâle.

5 centimes, vermillon pâle et vif.
5 — carmin pâle et vif.

La couleur vermillon, nous dit-on, a été produite accidentellement : elle n'existe plus. Parmi les cartes imprimées de cette couleur, nous en avons rencontré où les mots *carte-correspondance* ne sont pas séparés de l'inscription qui suit par une petite ligne ondulée.

RUSSIE.

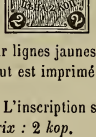

Il est paru un nouveau timbre local de Belozersk ; valeur : 2 kop. Rectangle long, cadre formé de deux lignes; le chiffre 2 dans un fond circulaire paraît à chaque coin; l'inscription est au centre sur lignes jaunes formant fond. Le reste est noir ; le tout est imprimé sur papier blanc sans filagramme.

2 kop. noir et jaune.

L'inscription signifie : *Poste rurale de Belozersk; prix : 2 kop.*

URUGUAY.

On nous informe que l'administration des postes mettra incessamment en vente une série nouvelle de timbres sortant des ateliers de la *American Bank note Company*.

Signalons l'enveloppe de petit format 12 × 7 centimètres. Valeur : *centeSimos*.

AÇORES.

Nous trouvons parmi un lot de timbres un 25 reis, rose, piqué, ayant le mot *Açores* en lettres maigres et mesurant 12 1/2 millimètres au lieu de 14.

GRANDE-BRETAGNE.



Selon notre promesse, nous reproduisons le timbre paru le 1er octobre dernier. L'effigie est celle de Victoria regardant à gauche dans un encadrement en forme d'écu. En haut, on lit : *Three ;* à droite, *Half pence ;* à gauche, *postage* ; dans les angles se trouvent des lettres.

L'administration des postes a choisi la couleur rouge pour l'impression de ce type. Ça fait trois timbres d'une même couleur qui sont en circulation ! C'est beaucoup, nous semble-t-il.

Le papier porte en filagramme une couronne comme les 1 et 2 pence ; le piquage est 15.

3/2 pence, rouge.

Puisqu'on exhume les vieux types gravés depuis une éternité pour les mettre aujourd'hui en circulation, nous rappellerons le timbre de 1 sh., dont nous n'avons vu qu'un seul exemplaire, dans la collection si riche de M. A. de R., et qui remplacerait avantageusement le 1 sh. en vigueur.

Dans un ovale brisé à gauche et à droite par les fleurs héraldiques : roses, chardon, trèfle, est l'effigie de Victoria, finement gravée. En haut, on lit le mot : *postage* dans l'ovale ; en bas : *one shilling ;* dans les angles, au lieu de ces affreuses lettres, de légers ornements viennent dignement compléter le type. Cet essai est imprimé en vert sur carton glacé blanc.

BELGIQUE.

On nous a fait voir les timbres suivants, non dentelés :

1 cent, vert
10 — —
30 — ambre.

Décidément les cartes-correspondances porteront un timbre de 5 cent. Les retards apportés à leur apparition proviennent, nous a-t-on dit, des changements apportés par le nouveau ministre des travaux publics à la décision de son prédécesseur.

Un ministre clérical ne saurait approuver complément ce qu'a fait un ministre libéral et *vice versa*. C'est dans la force des choses.

Le 6 centimes est reconnu inutile. Il ne paraîtra pas. Il y a cependant deux types de cette valeur qui ont été gravés !!

CUNDINAMARCA (NOUVELLE-GRENADE).



En septembre dernier, nous avons annoncé d'après le *Stamp Collector's Magazine* un 5 centavos rouge. Dans le dernier numéro de ce journal, notre confrère parle d'un 5 centavos bleu pâle et d'un 10 centavos rouge, mais il écrit en se répétant *Cundinamaica*. Nous aimons à croire que c'est une erreur typographique, quant au nom. Mais quant à la couleur du 5 cent., il serait bon de savoir s'il y a un rouge et un bleu. En attendant, voici un 10 cent rouge, imprimé sur papier blanc uni :

10 centavos rouge.

ESPAGNE.

On nous communique un timbre faux de 200 mils, type actuel, qui a servi à l'affranchissement de dépêche télégraphique. C'est un report lithographique du timbre officiel. Est-ce son apparition ou l'inconstance du caractère espagnol qui nous vaudra une nouvelle série en 1871 ? Nous n'en savons rien. Mais voici les timbres qu'on nous annonce :

1, 2, 10 cents de peseta, imprimés comme ceux de 1870. Ils sont applicables aux imprimés et servent également à compléter les taxes étrangères.

6, 12, 25, 40 et 50 cents de peseta, gravés en taille douce et représentant l'Espagne en un buste de face.

1, 4 et 10 pesetas pour les taxes élevées et pour les dépêches télégraphiques, représentant l'Espagne en un buste de profil.

AVIS.

Nous renonçons volontiers à faire paraître ce mois-ci, un article que nous avions préparé sur certains timbres faux de Guadalajara, qui circulent depuis peu, pour laisser la parole à notre collaborateur, M. Magnus, qui n'a pas oublié le *Timbre-Poste*, malgré toutes ses préoccupations. Espérons qu'il pourra reprendre bientôt son article sur les enveloppes timbrées.

Le siége de Paris et la timbrophilie.

Paris, le 6 novembre 1870.

Monsieur le Directeur,

Depuis que l'invasion en France de l'armée allemande, en appelant sous les armes toute la population valide du pays, a suspendu toutes les affaires, l'étude

des timbres s'est gravement ressentie pour nous de cette perturbation violente. Tandis que notre ami B. L. subissait à Strasbourg un siége épouvantable dont nous ignorons encore les résultats pour lui, d'autres à Paris fuyaient précipitamment devant l'invasion ou le renversement du gouvernement impérial. Le plus grand nombre restait dans la ville et concourait à sa défense dans les rangs de la garde nationale. Sans parler des nombreux dérangements occasionnés par les exercices de tous les jours, les gardes sur le rempart, qui ont été communes à tout le monde, il nous a fallu à nous, habitants de la banlieue, quitter précipitamment nos pénates, emportant nos effets les plus précieux. Comme vous le pensez bien, ma collection n'a pas été oubliée ; mais elle est emballée dans quatre ou cinq caisses ou cartons, où il n'est guère facile de la consulter pour le moment. Impossible donc de continuer la révision de mon manuscrit sur les enveloppes timbrées et de vous en envoyer la copie. C'est un travail que nous reprendrons à la paix. Je veux seulement vous apprendre, si vous ne les connaissez pas, certaines particularités qui pourront intéresser vos lecteurs.

L'investissement de Paris par l'armée allemande a été, dès le début, aussi complet que possible et quelques individus isolés ont seuls pu franchir les lignes ennemies pour pénétrer dans la ville. Impossible de compter sur des moyens aussi restreints pour communiquer avec le dehors. Il a donc fallu songer à des procédés plus réguliers qui ont été les aérostats et les pigeons. A la date du 26 septembre, le gouvernement de la défense nationale rendait les deux décrets suivants :

PREMIER DÉCRET.

Art. 1er. L'administration des postes est autorisée à expédier par la voie d'aérostats montés les lettres ordinaires à destination de la France, de l'Algérie et de l'étranger.

Art. 2. Le poids des lettres expédiées par les aérostats ne devra pas dépasser 4 grammes.

La taxe à percevoir pour le transport de ces lettres reste fixée à 20 centimes.

L'affranchissement en est obligatoire.

Art. 3. Le ministre des finances est chargé du présent décret.

(*Suivent les signatures.*)

DEUXIÈME DÉCRET.

Art. 1er. L'administration des postes est autorisée à transporter, par la voie d'aérostats libres et non montés, des cartes-postes portant sur l'une des faces l'adresse du destinataire et sur l'autre la correspondance du public.

Art. 2. Les cartes-postes sont en carton vélin du poids de 3 grammes au maximum, et de 11 centimètres de long sur 7 centimètres de large.

Art. 3. L'affranchissement des cartes-postes est obligatoire.

La taxe à percevoir est de 10 centimes pour la France et l'Algérie.

Le tarif des lettres ordinaires est applicable aux cartes-postes à destination de l'étranger.

Art. 4. Le gouvernement se réserve la faculté de retenir toute carte-poste qui contiendrait des renseignements de nature à être utilisés par l'ennemi.

Art. 5. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

(*Suivent les signatures.*)

Le lendemain, le nouveau directeur des postes faisait publier le règlement suivant :

» En exécution des décrets qui précèdent, le directeur général des postes a l'honneur d'informer le public que l'ascension des ballons montés ne pouvant avoir lieu qu'à des époques indéterminées, des ballons libres seront lancés à partir de demain, 28 septembre, si le temps le permet.

» Les correspondances que le public voudrait tenter de faire parvenir par ce moyen devront être écrites sur carton-vélin, du poids de 3 grammes au maximum, et ne dépassant pas les dimensions d'une enveloppe ordinaire, savoir : longueur, 11 centimètres ; largeur, 7 centimètres. Cette carte sera expédiée à découvert, c'est-à-dire sans enveloppe, et l'une des faces sera exclusivement réservée à l'adresse.

» L'affranchissement en timbres-postes desdites cartes, fixé à 10 centimes pour la France et l'Algérie, sera obligatoire ; celles qui seraient adressées à l'étranger devront être affranchies d'après le tarif des lettres ordinaires.

» Le public comprendra qu'il n'est possible de confier aux ballons non montés que des correspondances à découvert, à cause du défaut de sécurité de ce mode de transport et du risque que courent ces ballons de tomber dans les lignes prussiennes.

» Les lettres fermées que le public entendra réserver pour être acheminées par les ballons montés devront porter sur l'adresse la mention expresse : *par*

ballon monté. L'affranchissement en sera également obligatoire, d'après les tarifs actuellement en vigueur, tant pour l'intérieur que pour l'étranger.

» Le poids desdites lettres ne devra pas dépasser 4 grammes.

» Dans le cas où toutes les lettres recueillies ne pourraient être expédiées par le ballon monté en partance, la préférence sera donnée aux lettres les plus légères. »

Paris, 27 septembre 1870.

G. Rampont.

De ces deux moyens, les ballons libres et les ballons montés, je crois qu'il a été fait très-peu usage des premiers, le départ des seconds n'ayant pas tardé, grâce aux soins de MM. Godard et Nadar, à prendre une régularité et une fréquence qui satisfaisaient amplement tous les désirs du public.

La carte-poste a donc été employée en France pour la première fois pendant le siége de Paris; mais comme la carte de la Confédération de l'Allemagne du Nord, elle ne porte pas son affranchissement. On s'est servi de simples morceaux de carton-vélin du poids et de la dimension réglementaires ou de morceaux de ce même carton portant la formule imprimée *par les soins de particuliers*, sur lesquels on appliquait les timbres-postes en usage. L'expédition par les ballons montés a pris au contraire une très-grande extension. La lettre close qu'on pouvait leur confier ne devant pas dépasser le poids de quatre grammes, on a préparé divers papiers fins, mais non transparents, qui permettent aux défenseurs de Paris de donner à leur famille certains détails que les Prussiens ne doivent pas connaître ou que le gouvernement a intérêt à cacher. Une de ces formules est constituée par un petit feuillet double de 13 centimètres sur 10 environ. La première page porte en tête, imprimé : Paris, le 1870. La quatrième *Par ballon monté* — Placer ici le timbre-poste. — Affranchissement : France et Algérie, 20 centimes ; étranger, taxe ordinaire. En pliant le feuillet, suivant les lignes tracées, on obtient le billet réglementaire.

Une deuxième formule sur papier azuré (*celle où j'écris*) porte sur la page destinée à l'adresse les armes de la république, soit une sorte de pierre funéraire, portant les mots : *Liberté, Égalité, Fraternité;* au-dessus, *République française* dans une gloire, et une main dont les deux derniers doigts sont fermés; au-dessous deux mains qui s'étreignent, comme sur les anciens timbres de la République argentine; le tout entouré de drapeaux et de branches de chêne et de laurier et appuyé sur une ancre. Des sentences en allemand et en français sont imprimées sur le surplus de la page. Est-ce une satire que cette épitaphe de la République française, un projet de monument funèbre conforme à sa modestie? Je laisse à vos lecteurs le soin de décider.

Enfin, un troisième type est à la fois une lettre et un journal. Deux pages imprimées contiennent le récit succinct des événements des derniers jours; la troisième est destinée aux épanchements de la famille; la quatrième porte l'adresse du destinataire. L'idée ayant paru bonne, elle a donné lieu à la *Lettre Journal*, à la *Gazette des absents*.

Quoi qu'il en soit, les ballons montés ont emporté toutes nos lettres pour nos chers absents.

Un avis de l'administration nous apprenait il y a peu de jours qu'au moment de l'investissement, il existait à Paris un stock de plus de 1800 kilos de lettres; que les ballons partis ont enlevé non-seulement toutes les dépêches remises chaque jour à la poste, mais une partie des anciennes et qu'aujourd'hui *tout* est parti et parvenu sans doute à sa destination. Les succès obtenus par l'arrivée en lieu sûr de tous les ballons ont engagé l'administration à recevoir les mandats de poste ne dépassant pas la somme de trois cents francs, mais la délivrance se fait par les procédés ordinaires.

Voilà pour l'expédition; mais pour la réception, combien avons-nous à désirer. Les dernières lettres reçues l'ont été le 17 ou le 18 septembre. Depuis cette époque, à un petit nombre d'élus ont été distribuées les lettres apportées par de rares courriers échappés à la vigilance prussienne. Le gouvernement ne correspond avec Tours qu'à l'aide des pigeons voyageurs qu'emportent les ballons et qui nous rapportent des dépêches photographiées microscopiques. Ce n'est pas là de la correspondance régulière, et si nos amis nous écrivent, *au petit bonheur*, quelle masse de wagons faudra-t-il employer pour nous apporter ces lettres qui doivent encombrer tous les bureaux de poste des principales directions.

Je ne vous ai parlé que des lettres. Des journaux et des imprimés, il n'en est plus question. Le jour-

nal officiel seul est emporté par les ballons montés. Nous avons vu comment le troisième type de lettres a cherché à y suppléer.

Parlons maintenant des timbres-postes. Quelque temps avant l'investissement de Paris, la direction générale avait en magasin des timbres pour une valeur d'environ 15 millions. Par les soins de M. Vandal, ce stock fut disséminé dans tous les chefs-lieux de département de la France pour servir à leur approvisionnement pendant l'interruption des communications et empêcher messieurs les Prussiens de s'en emparer. Car ils sont très-friands de nos timbres et mettent la main sur tous ceux qu'ils trouvent dans les caisses de nos bureaux de poste envahis. L'empire tombé, les républicains farouches ont trouvé mauvais qu'on fît usage des timbres à l'effigie de l'ex-empereur. On aurait pu les satisfaire, à la plus grande joie des collectionneurs, en faisant subir aux timbres une petite addition dans le genre de celle qui *embellit* les timbres habilitados d'Espagne. Mais les inventions étrangères sont longues à s'acclimater en France. Cependant il ne faut pas désespérer d'apprendre quelque jour que le secrétaire en herbe d'un de nos proconsuls, propriétaire d'une *collectionnette* de timbres a suggéré à son patron cette idée sublime ! ! Mais le nouveau directeur n'eut qu'à se rappeler (ou à apprendre?) qu'il avait existé déjà en France, une série de timbres-postes à l'effigie de la République, dont les planches de cuivre conservées pouvaient encore servir. Or, cette série, on se le rappelle avait été émise comme suit :

1er janvier 1849,	20 centimes, noir.	
	1 franc, vermillon, puis carmin.	
Décembre,	40 centimes, orange.	
1er juillet 1850,	25 —	bleu.
12 — —	15 —	vert.
12 sept. —	10 —	bistre.

Puis en 1862, lesdits timbres avaient été réimprimés en mêmes couleurs, sinon identiques, plus un 20 centimes bleu, dont le correspondant n'avait servi qu'à supporter une surcharge destinée à en faire un timbre provisoire de 25 centimes, dont on peut trouver des exemplaires dans les collections, mais qui n'a jamais été émis par l'administration avec ou sans surcharge. Les timbres de 10, 20 et 40 centimes, valeurs encore employées, pouvaient être réimprimées de suite. Les deux premières valeurs, 10 et 20 centimes, trouvent leur usage pour l'acquittement de la taxe des lettres pour Paris et pour les départements. La troisième ne s'appliquant qu'à la taxe étrangère de pays (Italie, Portugal) avec lesquels la correspondance doit être en ce moment à peu près nulle, pouvait être négligée. On l'a donc laissé de côté, ainsi que les valeurs de 15, 25 centimes et 1 franc, qui n'entrent plus dans notre système. Cependant nous ne voulons rien préjuger pour l'avenir.

Les timbres de 10 et 20 centimes ont été émis vers le 11 octobre, ainsi que le constate l'article suivant du *Petit Moniteur universel*, du 14 octobre (paru la veille) :

« Depuis hier on a mis en vente au bureau central de l'hôtel des postes les nouveaux timbres de la République. Les bureaux d'arrondissement de la capitale vont être successivement approvisionnés des mêmes timbres et avant quelques jours M. Rampont aura satisfait aux aigres réclamations qui lui ont été adressées à ce sujet par certains républicains. »

Ce qui distingue à première vue ces timbres des anciens et de la réimpression, c'est la présence de la dentelure. Les timbres de 1849-1850 et de 1852 n'étaient pas piqués. Les timbres actuels le sont et comme on s'est servi de la même machine que sous l'empire, ils sont comme ceux de cette époque, piqués 13 1/2. La couleur diffère très-peu pour le 20 cent. avec certains exemplaires pâles de la réimpression. Cela tient surtout à la teinte du papier, qui est plus pâle sur le nouveau timbre ; mais il serait possible de trouver parmi ceux-ci des exemplaires identiques. Quand au 10 centimes, la couleur est complétement différente. Le timbre de 1850 est bistre foncé jaune, le timbre de 1862 est bistre jaune plus pâle. Celui de 1870 est bistre rougeâtre. Comme pour le 20 centimes, la teinte du papier est totalement différente. L'ancien papier était jaunâtre ; le dernier est presque blanc.

Que vous dirai-je maintenant que vous ne connaissiez mieux que nous? Les journaux ont parlé de timbres-postes allemands employés dans nos provinces envahies, où la valeur est exprimée en monnaie française. Ce n'est pour nous qu'un bruit, car les derniers journaux de timbres reçus ont été les journaux du 1er septembre. Quand donc finira cet isolement qui pèse si lourdement sur nos fronts?

Veuillez agréer mes sincères salutations.

Dr MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

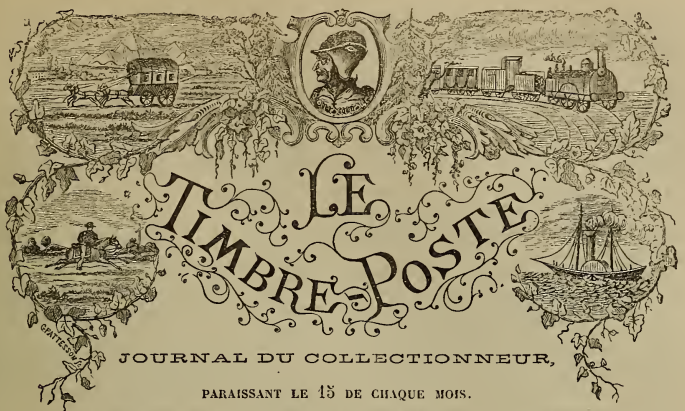

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

FRANCE.



De nouveaux timbres-poste à l'effigie de la République française s'impriment à Bordeaux depuis le mois dernier. Ce travail s'opère à l'hôtel des monnaies, sous la surveillance de la direction des postes de la Gironde et pour les besoins de tous les départements non envahis.

Paris se trouvant dans l'impossibilité de remplir actuellement cet office, le gouvernement de la défense a dû se résoudre d'émettre provisoirement ces timbres, qui ont été livrés à la circulation en remplacement des mêmes valeurs, épuisées, à l'effigie impériale.

Les nouveaux timbres-poste sont absolument semblables, pour le dessin, à ceux émis en 1849 et qu'on a remis en usage à Paris, mais *dentelés*, ainsi que nous l'avons annoncé dernièrement ; seulement ceux qui s'impriment à Bordeaux sont lithographiés au lieu d'être gravés sur cuivre.

Il existe à notre connaissance deux types du 20 centimes ; un seul de chacun des 10 et 80 centimes, seules valeurs parues selon le type 1849.

Voici les signes caractéristiques qui distinguent les deux types du 20 centimes :

PREMIER TYPE.	DEUXIÈME TYPE.
Inscriptions et chiffres. Sont mal faits et très-irréguliers ; étant plus maigres paraissent de dimensions plus grandes qu'au 2e type. Le *C* de 20 c., placé à droite, incline du bas vers ce côté.	Régularité plus grande qu'au 1er type. Inscriptions et chiffres plus prononcés.
Couronne et cheveux. La feuille plus maigre à droite s'étend davantage vers le bas ; les raisins plus nombreux, sont plus petits. Ils se trouvent ainsi distribués : deux au premier rang, puis 6, 1, 4, 3 et 2. Les bandeaux de cheveux sont *unis*.	La feuille de droite est plus courte ; les raisins occupent l'ordre suivant : 2, 4, 1, 4, 3 et 2 ; les bandeaux sont *ondulés*.

Ombres. Celles de la figure sont *pointillées ;* celles qui simulent les cheveux sont très-rapprochées.

Les ombres de la figure sont représentées par des *petits traits ;* à la tête, ces traits sont plus distancés qu'au 1er type.

Cercle perlé. Irrégularité de *petites* perles. Le cercle est à *un* millimètre du cadre supérieur.

Régularité de *grosses* perles. Le cercle est à *un demi*-millimètre du cadre supérieur.

Cette dernière remarque est la principale pour reconnaître à première vue les deux types, dont le premier n'existe déjà plus.

Les 10 et 80 centimes ont le type qui se rapproche beaucoup du 2e type 20 centimes ; mais il n'y a pas nécessité d'en décrire les différences, puisqu'il n'y a qu'un type de chaque valeur.

L'impression de ces timbres est sur papier blanc uni ; ils ne sont point dentelés :

10 centimes, bistre pâle; bistre jaunâtre; bistre foncé.
20 — bleu vif, bleu terne (1er type).
20 — bleu pâle, bleu foncé (2e type).
80 — carmin vif.

Ces nuances prouvent l'irrégularité de l'impression.

Le 1 centime que nous faisons figurer ici forme un type complétement nouveau pour la série des timbres de la République. Il est également lithographié. On ne manquera pas de faire cette remarque, c'est qu'à part l'effigie, le timbre est semblable au 1 centime de l'Empire dont il a même la couleur : restant d'habitude de laisser penser pour soi.

Il y a des points devant et après chaque chiffre ou inscription : c'est la négation même que ce timbre. L'impression est couleur sur papier verdâtre ; point de dentelure :

1 centime vert-bronze.

Il nous arrive à l'instant deux autres valeurs semblables au 1 centime, mais diffèrent par les détails, chaque valeur étant gravée séparément. Ce sont :

2 cent brun clair sur paille.
4 » gris sur blanc.

Le contrôle des timbres se fait encore de la même façon que jadis. Chaque feuille porte un petit timbre ovale large de 8 × 15 millimètres ayant sur deux lignes les mots suivants, imprimés en bleu : *contrôle — T. P.*

KACHMIR.

On nous a montré au millésime 1866, 1/2 anna rouge vif, imprimé sur papier vergé blanc.

A part le millésime, le dessin et les inscriptions sont semblables au 1/2 anna bleu 1867. Toutefois le 1/2 anna rouge forme un autre type à cause de ses dimensions plus grandes dans la largeur. L'ovale surtout est notablement plus grand.

ESPAGNE.



Depuis le 11 novembre dernier on se sert à la Chambre des députés du timbre ci-contre imprimé en bleu, le timbre précédent étant complétement usé. La prérogative qu'on accorde aux députés, en donnant la franchise de port à leurs correspondances, moyennant apposition du timbre de la chambre, n'est pas une lettre morte pour ces Messieurs, qui ont mis hors d'usage, en moins de 8 mois, le timbre dont ils se servaient. Cela promet pour l'avenir.

Ce qu'il y a de particulier au nouveau timbre, c'est la façon d'orthographier le mot *congreso* aujourd'hui avec deux *s*. Serait-ce par suite d'une dernière décision prise par les savants d'Espagne ou bien a-t-on voulu donner non l'orthographe mais la prononciation (*congrésso*) à l'usage des Italiens nouvellement naturalisés? Nous livrons ces réflexions à notre ami de Figueroa.

On annonce la mise en usage, pour bientôt, de cartes-correspondances.

SUISSE.

L'influence de la guerre a produit aussi en Suisse des enveloppes *feldpost*. Elles ont également le privilége d'accorder la franchise de port aux lettres *de* et *pour* l'armée.

En les appliquant sur des paquets dont le poids n'excède pas un chiffre fixé, on obtient la même franchise. Voici les enveloppes qui nous sont venues :

Enveloppes employées par le public pour l'envoi de la correspondance à l'armée. En haut, les armes de Suisse : croix dans une gloire ; à gauche, angle supérieur : *Service postal militaire ;* à droite, la même inscription en allemand : *Eidgenössiche Feldpost ;* plus bas : *A... Grade... Arme... n° de la compagnie... n° du bataillon... n° de la division ;...* à gauche, de haut en bas : *Nom de l'expéditeur... à...* ; enfin à l'extrémité inférieure de l'enveloppe : OBSERVATION. *L'adresse, indiquant aussi le grade, doit être écrite lisiblement. On désigne l'arme. Le n° de la compagnie, du bataillon et surtout de la division remplace le lieu de destination ; on n'indiquera pas ce dernier, à cause des fréquents chan-*

gements de quartier. Il est bon, en cas de doute, de s'assurer de l'exactitude d'une adresse auprès d'un bureau postal ou du président de la commune.

La disposition de l'enveloppe est à peu près la même que celle d'Allemagne. Les inscriptions y sont en deux langues : allemand et français. L'impression est noire sur papier couleur vergé. Nous avons :

Format 15 1/2 × 9 1/2 centimètres, noir sur azur.
— — — — — jaune foncé.
— 14 × 11 — — — azur.
— 17 × 10 1/2 — — — jaune foncé.
— — — — — — paille.

Pour la correspondance de l'armée. Au milieu de la partie supérieure, le mot : *Eidgenössiche;* en dessous : les armes de la Suisse, croix rayonnante; à gauche : *Grenzbesetzung* (occupation de la frontière); à droite : *feldpost.* Il n'y a pas d'autre inscription sur l'enveloppe, sauf à la patte, où on lit : *Eidg. Feldpost*; le tout est imprimé en noir.

Nous en avons de deux espèces :

14 × 8 centimètres, rose, vert pâle et lilas vergé.
15 × 8 — jaune et azur vergé.
— — — blanc uni.
15 1/2 × 9 1/2 — rose uni.
15 1/2 × 10 — jaune vergé.

Enfin une variété avec les inscriptions et armes plus petites.

16 × 9 1/2 centimètres, rose uni.

Le soldat n'était pas admis à faire usage de ces enveloppes. Elles étaient destinées exclusivement à l'état major pour la correspondance non officielle. La petite dimension de l'enveloppe lilas est cause qu'elle fut supprimée au début et remplacée par l'enveloppe de plus grand format.

Nous ne savons si l'emploi de ces enveloppes nécessitait une nouvelle formalité : l'apposition d'un cachet; mais nous possédons une enveloppe lilas, ayant servi, portant un timbre bleu oblong, au centre duquel les armes de Suisse et dans le cadre l'inscription : *Eidgenössischer — Oberfeld = arzt;* ce qui signifie : médecin en chef de l'armée fédérale. Les enveloppes non employées ne portent aucun cachet.

Pour la correspondance officielle il y a des enveloppes blanches, impression noire, ayant les dispositions suivantes. Nous en avons une de :

15 × 8 centimètres.

Officiel.

MONSIEUR

LE LIEUTENANT FÉDÉRAL

Chancellerie milit. fed.

Une deuxième enveloppe que nous avons, de 21 × 13 centimètres, est imprimée sur papier gris verdâtre.

Elle porte en ronde, à l'angle gauche supérieur : *Amtlich* (officiel); au milieu, en italique : *Ambulance-Commissär*, et à l'angle gauche inférieur un grand timbre rond aux armoiries de Suisse avec drapeaux, entourées d'une inscription allant de haut en bas : *Militair departement*, et d'une autre inscription de bas en haut, mais placée dans le cadre extérieur : *Schweizerische eidgenossens chaft.* Le tout est imprimé en noir.

Sur les lettres de soldats, le vaguemestre appliquait le timbre de la compagnie, des enveloppes de franchise n'existant pas pour les soldats. Nous avons un exemplaire d'un de ces timbres, imprimé en bleu, portant dans un ovale les armes de Bâle; dans le cadre extérieur, l'inscription ovalaire : *Militardienst*, en haut; *Basel-stadt*, en bas (service militaire, ville de Bâle).

La lettre n'était libérée du port que pour autant que le soldat renseignait sur l'enveloppe le numéro du bataillon et de la compagnie auquel il appartenait.

RIGHI COULM (SUISSE).



De même qu'au Rihi Kaltbad et au Righi Scheideck, on y emploie un timbre pour l'envoi des lettres au bureau de poste le plus proche. Sa valeur est de 10 centimes, comme on peut le voir sur le fac simile.

Au centre d'un double ovale renfermant les mots : *hôtel du Righi Coulm, franco*, est une fleur dont les contours sont quelquefois bleus et plus souvent ne sont pas marqués. Un pointillé bleu règne aussi dans le premier cas au-dessus de l'ovale. Donc deux types de ce timbre.

L'impression est sur papier blanc avec burelage rose comme la fleur; l'inscription, les chiffres et l'ovale sont bleus :

10 centimes, bleu et rose.

Nous avons vu un timbre rouge-brun du Righi-Scheideck et on nous dit qu'il en existe pareillement un bleu.

Le service de la poste particulière du Righi sera supprimé probablement l'année prochaine, à cause de l'installation de la voie ferrée actuellement construite.

Les hôtels du Righi sont en même temps des bureaux de poste et de télégraphe.

ITALIE.

Prochaine apparition de cartes-correspondances.

TRANSVAAL.

Le 1 penny nous est arrivé couleur rouge-carmin vif et percé. Depuis il est imprimé en noir plus ou moins intense.

PAYS-BAS.

Le 2 1/2 cent violet est paru depuis le 1er courant.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.



Le *Briefmarken - Sammler* donne comme article de foi l'émission d'une série d'enveloppes dont il y aurait trois valeurs : 5, 10 et 15 centavos, tous de types différents, mais disposition du 15 centavos reproduit

Les trois valeurs portent, dit-il, dans le cadre, l'inscription : *Republica Argentina*. Le chiffre de la valeur, au 5 cent., est dans le coin supérieur ; au 10 cent., il est dans un octogone allongé au cadre supérieur. On voit ici où il est au 15 centavos.

L'indication de la valeur : *cinco centavos* est placée sur une banderole au bas ; au 10 centavos elle est en ligne droite au bas du cadre. Les couleurs sont rose pour le 5 centavos, bleu pour le 10 et vert pour le 15 centavos.

Nous n'avons pas vu les enveloppes, mais le type ci-haut nous rappelle des étiquettes qu'on plaçait il y a quelques années en Angleterre, sous le nom *d'essais ;* la vente s'étant probablement ralentie, on a songé de les présenter aujourd'hui comme des enveloppes émises à Buénos-Ayres.

Pour nous, ces soi-disant timbres d'enveloppes sont le fruit d'une spéculation déshonnête. Car comment admettre que l'administration des postes émettrait des monstruosités pareilles, dont elle ferait trois types, alors qu'elle possède les coins des timbres 1864 magnifiquement gravés?

Enfin, quand il y a émission de timbres à Buénos-Ayres, nous avons toujours été prévenu en temps. Témoin encore les timbres de Paraguay, qui nous ont été envoyés tout récemment.

Ces lignes, faute de place, n'ont pu paraître le mois dernier: Nous avons eu l'occasion depuis de voir ces enveloppes. Notre opinion n'a pas varié. C'est bien d'Angleterre qu'elles nous viennent et non pas de Buénos-Ayres comme le prétendent ceux qui veulent *lancer* ces enveloppes.

BAVIÈRE.

Nous avons reçu le 7 kreuzer bleu, piqué 12.

CUNDINAMARCA (NOUVELLE GRENADE).



M. Ph. nous communique le timbre bleu de 5 cent, dont il a été question dans notre dernier numéro. Ce timbre ne diffère guère du 10 centavos déjà reproduit.

Les timbres de Guadalajara.

Quatre timbres, au millésime 1867, ont fait apparition sur le marché. Ce sont :

Un real. (1)	Noir	sur papier azuré	uni.
2 reales.	—	—	blanc —
2 —	—	—	rose —
2 —	—	—	vert-jaune-pâle.

En présence de ces timbres, trois opinions différentes se sont formées :

Les uns prétendent que leur authenticité n'est pas douteuse ;

D'autres croient que ce sont des réimpressions ;

Enfin, le troisième avis, auquel nous nous rallions, est que ce sont bel et bien des imitations, mais des imitations des plus dangereuses.

En affirmant que les timbres n'ont rien à se reprocher, on donne comme argument principal, argument irrésistible, qu'ils viennent en ligne droite de Guadalajara ; ils viennent de Guadalajara, c'est possible, objecte-t-on, mais dans ce cas ça ne prouve qu'une chose, c'est que ce sont des réimpressions, l'aspect des nouveaux venus ne se retrouvant sur aucun des timbres reconnus bons. Il ne suffit pas, dirons-nous, pour reconnaître l'authenticité d'un timbre, d'être certain, d'avoir même la preuve qu'il vient du pays qui en a créé le type, il s'agit d'examiner si le dessin de l'un est conforme en tous points au dessin de l'autre.

Or, en cette circonstance, les inscriptions qui forment à elles seules le type, l'impression, le papier, tout enfin diffère. Que conclure après cette constatation ? Que les timbres sont faux. C'est ce que nous allons prouver sans peine.

(1) L'énonciation de la valeur et la ponctuation sont observées ici comme sur les timbres.

Légende circulaire.

Ici est le nœud gordien de la question. Existe-t-il un type ; en existe-t-il plusieurs ? Le type de 1868 est-il semblable à celui de 1867 et n'y a-t-il pas plusieurs types de l'une ou l'autre de ces années ?

L'examen d'une cinquantaine de ces timbres 1867 et 1868 nous a appris qu'il n'y avait qu'un seul type ; que la légende circulaire est toujours la même pour les deux années ; que le millésime 1867 diffère complétement de celui de 1868, mais que, cependant, tous les timbres de chaque année ont les mêmes chiffres ; que l'énonciation de la valeur seule varie, soit par la ponctuation, soit par la disposition des caractères ou chiffres ; mais caractères et chiffres sont invariablement les mêmes. Ceci établi, énonçons toutes les différences que nous avons remarquées :

Franco. La première lettre a plus les apparences d'un E que d'un F. Les trois traits horizontaux sont d'inégales grandeurs : celui du milieu est le plus grand ; celui d'en bas est le plus petit ; voilà pour le timbre authentique. L'imitation a les deux premiers traits de la même dimension que le plus grand trait du timbre authentique.

L'N est plus étroite à l'imitation.

Enfin, les deux extrémités du C se rapprochent davantage.

En. Le dernier trait horizontal de l'E est plus épais que les autres au timbre authentique. L'imitation ne marque pas cette particularité.

L'N est plus distante du haut de l'E qu'au timbre authentique.

Guadalajara. A l'imitation, la lettre U est plus éloignée du bas, de la lettre G, qu'au timbre officiel où les deux lettres se touchent presque.

D. L'imitation a cette lettre qui suit la même direction que le jambage droit de l'A précédent ; au contraire, la lettre D doit s'écarter du haut.

J de l'imitation a l'extrémité inférieure recourbée d'environ un demi millimètre en plus et touche presque la lettre qui précède.

JA. Le jambage gauche est trop ouvert du bas et semble suivre la même direction que le J, contrairement à ce qu'on voit au timbre authentique.

Énonciation de la valeur.

Un real. Lorsque le timbre est imprimé sur papier azuré, la lettre U chevauche et les lettres N et R n'occupent pas non plus la même ligne que les trois dernières lettres. L'imitation porte sur une ligne droite : *un real.*

2 reales. Le chiffre est toujours le même en 1867 et 1868. C'est un 2 avec tête droite et extrémité du trait horizontal *relevé*. Les timbres faux de cette valeur ont un chiffre 2 penché avec trait horizontal *droit*.

Quand le timbre est imprimé en rose, il a toujours les lettres R et ES qui chevauchent ; le chiffre suivi d'un point et reales sans ponctuation.

Lorsque l'impression est faite sur papier *vert* ou sur papier *blanc*, la ponctuation est observée seulement après le mot reales. Le chiffre chevauche sur tous les exemplaires que nous avons vus, sauf sur un seul timbre vert ; toutefois, la forme du chiffre indique suffisamment ce qu'est le timbre, lorsqu'il y a doute pour les caractères.

Les mots *real* ou *reales* sont composés régulièrement sur une ligne droite, mais sont d'un italique tant soit peu plus grand avec l'S différant du tout au tout d'avec les timbres authentiques.

Millésime.

1867. Sur les timbres faux le 8 est plus large du haut que du bas, contrairement aux timbres officiels qui ont le chiffre d'une même largeur ; le 6, au lieu de chercher à se rapprocher du haut du chiffre 7, doit avoir la partie supérieure qui touche presque celle inférieure ; le 7 plus large de la tête est également plus grand que les trois chiffres qui précèdent, aux imitations.

Impression.

Les timbres authentiques sont généralement imprimés d'une encre grasse et noire intense ; lorsque des exemplaires ont l'impression grise comme les timbres faux, ils ont néanmoins une impression franche ; bien au contraire, les timbres faux ont été imprimés d'une encre fluide. Il règne même, au centre, sur les derniers, un pointillage noir qu'on ne voit pas sur les timbres vrais.

Les remarques que nous avons faites ont été relevées sur timbres bien venus, bien marqués : il n'est donc pas impossible de trouver sur des timbres reconnus bons, mais mal venus, des différences que nous avons passées sous silence ou des particularités que nous avons indiquées et qu'on chercherait en vain. C'est ainsi que des timbres au millésime 1868, parfaitement authentiques, se présentent tantôt avec le millésime 1863, quelquefois avec celui

1869, preuve qu'il faut tenir compte d'une bonne ou d'une mauvaise impression.

Lorsque nous voulons être fixé sur l'état d'un timbre et avant de nous attacher aux moindres détails, nous examinons si le D de GUAD est plus distant du haut que du bas de la lettre A. Si tel est le cas, nous poursuivons notre examen, pour plus de sécurité; mais lorsque le D est à égale distance de l'A tant en haut qu'en bas, il n'y a pas doute : *le timbre est faux.*

La poste aux pigeons en 1870.

Nous voilà forcés d'avouer que les pigeons sont bons autrement qu'à manger. Le siége de Paris est là pour nous l'apprendre.

Un décret de la délégation de Tours et un arrêté du directeur général des postes et télégraphes, inséré au *Moniteur officiel* du 7 novembre, pose les bases et détermine les règles du service des pigeons-messagers.

Les dépêches sont reçues, depuis le 7 novembre, dans tous les bureaux de poste et télégraphe de France et sont centralisées à Tours, où elles sont reproduites par la photographie microscopique, pour être transmises et distribuées à Paris.

Le maximum des dépêches est fixé à 20 mots. Chaque pigeon peut transporter 70,000 mots ou 3,500 dépêches de 20 mots, représentant une valeur de 35,000 francs, chaque mot étant fixé à raison de 50 centimes.

Ce résultat presque fabuleux s'obtient par un procédé aussi simple qu'ingénieux : les dépêches sont transcrites en caractères très-fins, les unes à la suite des autres et sans perte de place, sur une même feuille, dont il est pris ensuite une réduction photographique sur papier pelure. Et c'est cette photographie même qui est confiée au pigeon messager et portée par lui à Paris.

Ce n'est pas tout. Le procédé que nous venons de décrire peut être encore perfectionné à l'aide des clefs abréviatives déjà employées par certaines administrations télégraphiques, et notamment par la télégraphie sous-marine.

On espère que, grâce à ce perfectionnement, les résultats déjà obtenus pourront être décuplés, et qu'ainsi un seul pigeon pourra transporter pour 350,000 francs de dépêches.

« Les pigeons, dit l'*Étoile belge*, ont joué un rôle important dans bien d'autres siéges que ceux de Paris et de Metz. Quand Brutus était assiégé dans Modène par Antoine, il fut informé, par des pigeons, de l'arrivée du consul Pansa.

» Tandis que les Croisés assiégeaient Tyr, ils aperçurent dans l'air un pigeon qui dirigeait son vol vers la ville.

» L'armée, nous dit-on, poussa une telle clameur que l'oiseau, effrayé, tomba dans les lignes.

» Le message qu'il portait venait du sultan de Damas, annonçant qu'il venait en toute hâte au secours de la cité.

» Le Bismark de cette époque fit substituer à ce message une dépêche annonçant que le sultan était lui-même serré de près chez lui et se voyait obligé d'abandonner Tyr à son tour. On relâcha ensuite le pigeon, qui arriva dans la ville porteur de cette fausse nouvelle. La garnison y crut, et, ne comptant plus sur le secours qu'elle avait espéré, se rendit immédiatement aux Croisés. »

Les pigeons de nos jours sont plus braves que ça : ils ne redoutent que la casserole et les coups de fusil.

Timbres locaux de Russie.

Nous extrayons du *Stamp Collector's Magazine* un article sur les timbres locaux de Russie, qui a paru dans le *Saint-Pétersbourg Exchange News*, du 15/27 septembre dernier, qui peut se résumer comme suit :

Le Gouvernement de Voronej avait créé, en décembre 1869, une poste particulière pour les besoins de sa population; cette création étant contraire aux lois, il fut obligé d'y renoncer. L'attention cependant fut par cela même attirée sur l'utilité d'une réforme postale et, en conséquence, l'autorité supérieure donna permission aux divers gouvernements de l'empire russe de créer des postes rurales à certaines conditions. La plus saillante est que la correspondance ainsi envoyée ne devait l'être que par les chemins et pour les localités non employées et non desservies par la poste générale.

Cette organisation étant tout à fait indépendante de l'organisation de la grande poste impériale, il n'est pas étonnant que lorsqu'on a demandé à différentes reprises, à des directeurs de la poste, des renseignements sur les postes locales ainsi que sur les timbres employés par ces dernières, on n'ait obtenu

que des réponses évasives ou négatives. D'un degré inférieur, ces postes existaient ou n'existaient pas; on ne s'en préoccupait guère. Du reste, ces postes locales s'implantent difficilement dans le pays et sont peu connues et peu appréciées.

Le siége de Paris et la timbrophilie

(2e article)

Paris, le 10 novembre 1870.

L'avis suivant a paru dans les journaux de Paris :

« Le gouvernement de la défense nationale a rendu, sous la date du 10 novembre 1870, le décret dont la teneur suit :

» Le gouvernement de la défense nationale,

» Considérant la nécessité de rétablir dans une certaine mesure les communications postales entre les départements et Paris pendant la durée du siége,

Décrète :

» Art. 1er. L'administration des postes est autorisée à faire reproduire par la photographie microscopique et à expédier par les pigeons voyageurs ou par toute autre voie, des dépêches que les habitants des départements adresseront à Paris et dans l'enceinte fortifiée.

» Art. 2. Ces dépêches pourront consister en quatre réponses, par OUI ou par NON, écrites sur cartes spéciales envoyées par le correspondant de Paris. Les habitants des départements auront en outre la faculté d'expédier, sous forme de lettres, des dépêches composées de quarante mots au maximum, adresse comprise.

» Art. 3. L'administration des postes mettra en vente dans les bureaux de Paris, au prix de 5 centimes, des cartes que les habitants de Paris inséreront dans les lettres adressées par eux aux personnes dont ils désirent des réponses.

» Art. 4. Le prix de la *dépêche-réponse* par OUI ou par NON est fixé à 1 franc, en dehors des 5 centimes, montant du prix de la carte.

» Le prix des *dépêches-lettres* sera de 50 centimes par mot.

» Dans les deux cas l'affranchissement est obligatoire. Le prix en sera perçu, dans les départements, aux guichets des bureaux de poste.

» Art. 5. Des mandats de poste, jusqu'à 300 fr. inclusivement, pourront être délivrés à destination de Paris et de l'enceinte fortifiée, moyennant le payement des droits ordinaires et d'une taxe de 3 francs en sus.

» Art. 6. Les dépêches-réponses, les dépêches-lettres et les mandats à destination de Paris seront adressés par les soins des receveurs des postes au délégué du directeur général, à Clermond-Ferrand (Puy-de-Dôme).

» Art. 7. Les dépêches photomicroscopiques seront, à leur arrivée à Paris, transcrites par les soins de l'administration des postes et distribuées à domicile.

» Art. 8. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

» Paris, le 10 novembre 1870.

(*Suivent les signatures*).

» Le directeur général des postes ne doit pas laisser ignorer du public que l'exécution des dispositions arrêtées sur sa proposition, par le gouvernement de la défense nationale, doit rencontrer de sérieuses difficultés, et qu'il est impossible à son administration de garantir la régularité des communications tout à fait exceptionnelles que le décret du 10 novembre 1870 tend à établir entre Paris et les départements. L'administration des postes fera tous ses efforts pour assurer aux populations le bienfait de ces dispositions et elle espère que, de son côté, le public lui tiendra compte des difficultés de la situation. Les habitants de Paris trouveront, à partir d'aujourd'hui, dans tous les bureaux de poste, les cartes spéciales dont il est fait mention à l'article 2 du décret, et qui sont destinées à recevoir les réponses par OUI et par NON aux questions posées dans les lettres qu'ils expédient dans les départements par ballons montés. Le prix de vente de ces cartes est fixé à 5 centimes. L'envoi devra en être fait directement par les intéressés, qui apposeront sur les cartes, au recto, dans l'emplacement indiqué à cet effet, un timbre-poste de cette valeur.

» L'affranchissement de ces cartes, au retour, ne peut avoir lieu que par les soins des correspondants des départements, en présence des receveurs des postes des bureaux d'expédition.

» La distribution des *dépêches-réponses*, ainsi que celle des *dépêches-lettres* mentionnées à l'article 4, aura lieu par les facteurs au domicile des destinataires.

» Quant aux mandats d'articles d'argent qui pourront être expédiés des départements à Paris, aux termes de l'article 5, ils seront envoyés par l'administration aux ayants droit, qui auront la faculté d'en obtenir le payement dans tous les bureaux de poste.

» Paris, le 11 novembre 1870.

» G. RAMPONT. »

Après cet avis au public, il est inutile d'entrer dans des explications. Le temps d'ailleurs me manque.

Recto.

DÉPÊCHE-RÉPONSE.

(Décret du Gouvernement de la défense nationale en date du 10 novembre 1870.)

Les réponses doivent être exprimées par **oui** ou par **non** dans les colonnes 4 à 7; elles ne peuvent excéder le nombre de 4; la taxe d'affranchissement des réponses, qu'elles affectent ce nombre ou qu'elles y soient inférieures, est uniformément fixée à 1 franc.

NOMS DU PAYS où RÉSIDE L'EXPÉDITEUR. 1	INITIALES DU PRÉNOM ET DU NOM de l'expéditeur. 2	NOM ET DOMICILE DU DESTINATAIRE (en toutes lettres) 3	RÉPONSE AUX QUATRE QUESTIONS POSÉES. 1re question 4	2e question 5	3e question 6	4e question 7

La vente de la présente carte est soumise à une taxe de 5 c. qui doit être représentée au moyen d'un timbre-poste de cette valeur qui sera placé dans le cadre ci-dessus.

Verso.

La présente carte, revêtue des réponses par **oui** ou par **non** qui doivent être portées aux colonnes 4 à 7, d'autre part, devra être remise par l'envoyeur entre les mains du receveur du bureau de poste d'expédition, qui est tenu d'y apposer lui-même, ci-dessous, les timbres-postes destinés à en opérer l'affranchissement, et de l'adresser ensuite, par le premier courrier, au délégué du Directeur général des postes à Clermont Ferraud.

Timbre à date du bureau expéditeur.

La carte ci-jointe, reproduite ici, a été achetée ce matin par moi dans un bureau de poste de Paris. Le timbre de 5 centimes qu'elle porte est à l'effigie de l'empereur, preuve qu'il n'a pas encore été émis de timbres de cette valeur à celle de la République.

Dr MAGNUS.

AVIS.

Nous rappelons à nos lecteurs que tous les abonnements au *Timbre Poste* finissent avec ce numéro. Il ne sera renouvelé aucun abonnement que sur demande expresse et accompagnée du montant. Nous avons fait connaître plusieurs fois les raisons qui nous engagent à ne pas renouveler d'office les abonnements.

Le catalogue prix-courant qui devait former la prime de cette année n'est pas complétement composé, quoique en mains depuis trois mois. Notre imprimeur nous fait espérer qu'il le sera sous peu et que nous pourrons l'envoyer dans les premiers jours de janvier.

Pour éviter les retards qu'entraîne inévitablement la recomposition d'un catalogue aussi important que le nôtre, nous ferons dorénavant paraître notre prix-courant par feuille d'impression de trente-six pages, lequel sera envoyé gratis à nos abonnés de 1871.

L'*Album timbres-poste* que nous avons édité et qui était à sa 8e édition est complétement épuisé. Il ne nous reste plus en ce moment que l'*Album timbres-poste, édition populaire*, et l'*Album timbres-télégraphe*.

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année, 5 francs.

POUR L'ÉTRANGER LE PORT EN SUS.

Tout abonné recevra en PRIME le Catalogue prix-courant de timbres-poste.

1re année, 12 numéros brochés, 36 illustr. Prix. fr. 3 00

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

par le Dr **MAGNUS**

2e édition, revue, corrigée et augmentée,

illustrée de 50 gravures sur bois, br. in-12, tirée à 200 exemplaires . . . . . fr. 1 50
Idem sur papier de couleur, tirée à 16 ex. seulement 6 00

ALBUM TIMBRES-POSTE

Édition populaire de 1870

ill. de 140 types.

Ce volume contient la place pour tous les timbres connus.
Albums cartonnés. . . . . fr. 3 00
Reliure pleine toile . . . . . » 4 50

LA POSTE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE

PAR

PIERRE ZACCONE

Joli volume in-12 de 310 pages.
PRIX : **3** FRANCS.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL

ARMOIRIES DES PRINCIPAUX ÉTATS DU GLOBE,

Grand in-plano, contenant 96 armoiries coloriées et rehaussées d'or, pouvant servir à illustrer les albums de timbres-poste.

PRIX : **5** FRANCS.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS,

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES

avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché . . . . . fr. 3 00
Reliure en pleine toile . . . . . » 4 50
Maroquin plein . . . . . » 9 00

DE LA

FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE

ou nomenclature

de toutes les imitations et falsifications ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays,

Par J.-B. Moens.

PRIX : UN FRANC, FRANCO.

LES

TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS

par

J.-B. Moens.

Un joli volume in-12, illustré de 623 gravures.

Cet ouvrage contient la nomenclature de tous les timbres connus; la situation géographique de tous les pays où les timbres sont en usage; un tableau des monnaies et leur rapport avec le franc, et un précis historique sur l'origine des postes.

PRIX : **5** FRANCS, FRANCO.

LE MÊME OUVRAGE

avec gravures sur chine et imprimé sur beau papier vélin. Exemplaire d'amateur.

PRIX : **10 FRANCS, FRANCO.**

TIMBRES D'OFFICES AMÉRICAINS

avec le prix de vente de chacun d'eux

précédé d'une

INTRODUCTION SUR LEUR ORIGINE

par feu M. JAMES LESLEY

vice-consul des États-Unis

illustré de 135 types de timbres.

Prix : **60** *centimes* (FRANCO).

CATALOGUE

PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

Essais divers, Timbres-télégraphe, Timbres fiscaux, Timbres de chemins de fer, etc., etc.,

PAR

J.-B. MOENS.

PRIX **1,25** FRANC.

Ce catalogue se délivre gratis à tous les abonnés du *Timbre-Poste.*

Bruxelles. — Typ. H. Thiry, rue d'Isabelle, 42-44.











LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

NEUVIÈME ANNÉE.















BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DU DROSSART, 42, (AVENUE-LOUISE).

1871





VIE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DE

NAPOLÉON

RACONTÉE PAR LUI-MÊME

AU TRIBUNAL DE CÉSAR, D'ALEXANDRE ET DE FRÉDÉRIC,

par le baron de JOMINI,

GÉNÉRAL EN CHEF,

AIDE DE CAMP GÉNÉRAL DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES,

GRAND'CROIX DE PLUSIEURS ORDRES.

TOME SECOND.



BRUXELLES

LIBRAIRIE MILITAIRE DE J.-B. MOENS,

Galerie Bortier, 7.

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

NEUVIÈME ANNÉE



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

42, RUE DU DROSSART (AVENUE LOUISE).

—

1871

BRUXELLES
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE H. THIRY
rue d'Isabelle, 42-44

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1871

Açores, 12, 42, 66.
Allemagne confédérée, 1, 11, 35, 91.
Allemagne (empire), 59, 73, 82, 89.
Alsace et Lorraine, 4, 25, 34.
Anciens timbres suisses, 94.
Angola, 49, 91.
Antilles danoises, 82.
Antioquia, 35, 91.
A propos de réimpressions lithographiques, 78.
A propos de réimpressions lithographiques (Réponse), 86.
Argentine, 35.
Australie du Sud, 4, 18, 59, 91.
Autriche, 49, 91.

Bade, 19.
Bavière, 12, 19, 29, 40, 58
Belgique, 2, 29, 49, 89
Belosersk, 90.
Berdiansk, 34, 90.
Bogorodsk, 66, 90.
Bolivie, 81.
Brême, 42.
Brésil, 50, 66

Canada, 18, 50.
Cap de Bonne-Espérance, 82.
Cherson, 90.
Correspondance, 40.
Cuba, 12, 17, 25, 34.

Danemark, 4, 18, 27, 45.
Danubienne (Ce), 57.
Décan, 29, 66.
Des enveloppes timbrées, 45.
— — (*Allemagne Nord*) 60, 67, 75.
— — (*Bade*), 76.
— — (*Bavière*), 91.
— — (*Taxis*), 54.
Dominicaine (Rép.), 10.
Dominique (la), 36.

Egorieff, 66.
Egypte, 4.
El Averiguador, 16.
Errata, 16.
Espagne, 4, 11, 26, 36, 58.
Espagne (*Le 12 cuartos 1857 d'*), 59.
Espagne (*Timb. faux en* 1856-1857), 75.95.
Etats confédérés, 74.
États-Unis, 10. 18, 35, 74, 85.

Fidji, 11, 28, 36, 74.
Finlande, 2, 17, 59, 74, 90.
Finlande (*Timbres de, type* 1856), 7.
France, 2, 10, 18, 28, 34, 42, 58, 67, 74.

Guadalajara, 10, 34; 59.
Guatemala, 35.
Grande-Bretagne, 18, 26, 45.

Hanovre, 58.
Hanovre (*Réimpressions des enveloppes de*), 46.
Hawaïen, 28, 35.
Heligoland, 82.
Hongkong, 82.
Hongrie, 26, 41, 50, 65, 75.

Indes anglaises, 82.
Italie, 65.

Jamaïque, 35, 82.
Japon, 57, 74.

Kachmir, 11, 35.

L'administration des postes de France et ses moyens secrets, 20.
La poste française, 35.
Le nouvel album timbre-poste, 50.
Levant (Ce du), 4.
Les premiers timbres anglais 1 *p. et* 2 *p.*, 29.
Les timbres-poste du père Duchesne, 39.
Livonie, 34.
Lombardie, 29, 42.
Longa, 19.
Luxembourg, 12, 29, 57, 82.
Luxembourg (*Les timbres-poste du grand-duché de*), 85.

Madère, 42, 57, 91.
Mariopol, 82.
Maurice, 25.
Melitopol, 82.
Mexique, 11, 27, 66.
Modène, 91.
Moldavie, 66.
Moldavie (*Timbres de*), 19, 37. 44.
Moldo-Valachie, 36.

Natal, 11,
Nicaragua, 90.
Novgorod, 42, 90.
Nouvelle Galles du Sud, 49, 59, 82, 90.
Nouvelle Grenade, 43, 58, 89.

Oldenbourg, 57.

Pays-Bas, 4, 18, 85, 90.
Pays-Bas (*Les cartes-correspondances des*), 51.
Pérou (*Les timbres du*), 12, 22.
Philippines, 28.
Portugal, 4, 11, 34, 82.
Providence (*Les timbres de la*), 5.
Prusse, 18, 42.
Pskoff, 82, 89.

Quelques détails rétrospectifs sur les timbres imprimés à Bordeaux, 95.

Regensburg, 12.
Roumanie, 9, 29.
Russie, 19, 34, 42, 66, 82, 90.
Russie (*Timbres locaux de*), 36, 50.

Saint-Thomas la Guaira, 91,
Saint-Vincent, 75.
Sapojok, 66.
Sarawak, 25.
Shadriu, 82.
Skopin, 66.
Soumy, 34.
Suisse, 3, 19, 41, 67.

Tasmanie, 1, 36, 85.
Terre-Neuve, 2, 44.
Tolima, 42, 81, 90.
Transvaal, 67.
Turquie, 11, 26, 41, 65.
Tver, 34.

Uruguay, 36, 59.

Valdai, 90.
Victoria, 3, 11, 50, 59.

Wurtemberg, 82, 91.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRECE,
MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 3 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

TASMANIE.



Il y avait longtemps que le magnifique type de cette colonie demandait un successeur. On ne recevait plus depuis ces derniers temps que des épreuves sur lesquelles on ne pouvait rien démêler, tant la gravure était usée.

Le type qui vient d'entrer en faveur nous arrive sous quatre valeurs : 1, 2, 4 et 10 pence. Nous en donnons ci-contre le fac-simile.

L'effigie de Victoria avec diadème est tournée vers la gauche dans un cercle perlé ; en haut est le nom du pays : *Tasmania ;* en bas, la valeur en toutes lettres.

L'impression reste sur papier blanc avec filagrammes variés ; piquage 12 :

1	penny,	rose, filagramme	10
2	»	vert, »	2
4	»	bleu, »	4
10	»	noir, »	10

Le filagramme des 1, 4 et 10 pence se compose de petits chiffres italiques ; celui du 2 pence est un grand chiffre 2 à trait simple.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Outre les différentes enveloppes *feldpost-brief* signalées nº 93, nous avons encore quatre autres variétés dont une sur papier jaune, les autres sur blanc, différant par la disposition des inscriptions. L'une d'elle a les inscriptions en caractères ordinaires au lieu de les avoir en gothique. Toutes au format 15 × 8 centimètres.

Deux autres variétés sont de très-grand format et imprimées en noir sur papier jaune brun. Elles mesurent : 16 × 13 centimètres et 19 1/2 × 12 centimètres.

Nous possédons enfin des *feldpost-brief*, pour l'envoi des espèces et qui portent en tête de l'enveloppe : *Inliegend Thlr.;* puis à côté quelques lignes horizontales, pour y faire figurer la somme contenue dans la lettre.

Il y a des enveloppes qui portent un J au lieu d'un *i* à *Inliegend*; il y en a où l'inscription est : *Inliegend Rthlr.*, et en caractères italiques : 15 1/2 × 10 centimètres.

TERRE-NEUVE.



Voici quel est le dessin des deux timbres que nous signalions dans un de nos derniers numéros.

Nous avions déjà la reine Victoria tenant le sceptre et le globe ; puis assise sur le trône ; l'île Maurice nous a fourni plusieurs caricatures de Victoria ; nous avons la reine avec toutes les couronnes possibles. La voici en costume de veuve.

Pour que la galerie soit complète, il manque Victoria en bébé et plus tard, espérons-le, nous l'aurons avec le baton de vieillesse.

L'impression est sur papier blanc ; piquage 12 :

3 cents, rouge vermillon.
6 » carmin.

FINLANDE.

On vient de nous remettre deux timbres, type 1850, imprimés sur papier uni azuré :

5 kop., indigo.
10 » carmin.

Voir plus loin les détails, page 7.

FRANCE.

Nous recevons, *voie des cieux*, par l'obligeance de M. Roussin, la nouvelle que le 40 centimes piqué, à l'effigie de la République, a fait son apparition vers le milieu du mois dernier.

L'émission des timbres au même type, lithographié à Bordeaux a été complétée par les valeurs suivantes :

5 centimes, vert-jaune et vert-pâle.
30 » brun et brun foncé.
40 » vermillon et orange.

Il n'y a que les 1, 2 et 4 centimes qui ont de gros chiffres-valeurs. Le 5 centimes qui devait en avoir, réservé qu'il est aux imprimés, est passé par son type dans la classe des timbres destinés à la correspondance.

BELGIQUE.

Le *Moniteur* a publié l'arrêté royal suivant, du 24 décembre dernier :

« Art. 1er. Les cartes-correspondance, auxquelles s'applique la modération de port consacrée par la loi du 15 mai 1870, seront émises par l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes, à partir du 1er janvier 1871, et elles seront débitées par les agents de cette administration au prix du timbre-poste dont elles porteront l'empreinte.

« Art. 2. Les cartes-correspondance, à destination de localités de l'intérieur situées en dehors du rayon de circulation déterminé par la loi, seront traitées comme lettres, à charge par l'expéditeur d'en compléter l'affranchissement au moyen d'un timbre-poste adhésif de 5 centimes.

« Les cartes-correspondance primitivement adressées dans le canton postal, qui devront être réexpédiées en dehors du canton, seront également traitées comme lettres.

« Art. 3. Les dispositions de la loi du 29 avril 1868, relatives à la reprise par exprès et à la recommandation, sont applicables aux cartes-correspondance, lesquelles seront revêtues de timbres-poste adhésifs pour le montant des taxes supplémentaires payables d'avance.

« Art. 4. Notre ministre des travaux publics déterminera la forme et les dimensions des cartes-correspondance et prendra toutes les autres mesures nécessaires à l'exécution du présent arrêté. »

Suit un arrêté ministériel du 25 décembre, conçu en ces termes :

« Art. 1er. Les cartes-correspondance auront les dimensions suivantes : 82 millimètres de hauteur et 140 millimètres de largeur.

« Elles porteront, à l'un des angles, la reproduction du timbre de cinq centimes en usage.

« Art. 2. L'adresse des cartes-correspondance sera inscrite sur la face imprimée ; les communications ne pourront être transcrites qu'au revers.

« Les inscriptions pourront être tracées à l'encre ou au crayon.

« Art. 3. Lorsque les agents de l'administration s'apercevront qu'une carte-correspondance porte des énonciations contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, ils en suspendront la transmission et ils en référeront au chef de l'arrondissement postal qui statuera d'urgence et informera, le cas échéant, le procureur du roi du tribunal dans le ressort duquel l'expéditeur pourrait être trouvé.

« Art. 4. Les cartes-correspondance seront expédiées isolément, à découvert et non pliées, sans que les dimensions puissent en être modifiées ni la surface cachée, sans, enfin, que la forme ou le caractère de ces cartes puissent aucunement être altérés.

« Art. 5. Les timbres-poste adhésifs représentant un complément de taxe seront apposés du même côté que l'adresse.

« Art. 6. Les cartes-correspondance qui ne satisferaient pas aux conditions déterminées par les art. 2, 4 et 5 ci-dessus, seront taxées comme lettres insuffisamment affranchies.

« Art. 7. Lorsque des cartes-correspondance seront frappées d'une taxe à percevoir du destinataire, elles pourront n'être transmises qu'après avoir été pliées et fermées ou placées par les agents de l'administration sous une enveloppe fermée.

« Art. 8. L'administration prendra les mesures nécessaires pour que le public soit renseigné sur la composition des circonscriptions cantonales.

« Art. 9. Toutes les dispositions réglementaires concernant la fabrication, l'emmagasinage, la délivrance et la comptabilité des timbres-poste sont rendues applicables aux cartes-correspondance.

« L'administration générale des chemins de fer, postes et télégraphes est chargée de l'exécution du présent arrêté. »

L'usage des cartes-correspondance qui devait commencer au plus tard le 15 novembre dernier n'a été introduit que le 1er janvier courant. Les retards apportés à leur émission tiennent à des causes assez futiles. Lorsque M. Jamar quitta le département des travaux publics, le modèle des cartes était arrêté et soit dit entre parenthèse, c'est M. Stephan, le Directeur général des postes de Berlin qui en avait fourni le dessin!, l'intention de l'administration était de livrer les cartes au public à la fin du mois d'août.

M. Jacobs a trouvé que le modèle approuvé par son prédécesseur avait un cachet trop artistique; il a fallu recommencer des études nouvelles qui ont abouti..... à l'adoption, avec quelques changements insignifiants, de la carte de M. Jamar.

En attendant les cartes officielles, le public qui avait hâte de profiter du bénéfice accordé par la loi du 15 mai 1870 qui dit « que les cartes seront émises dans les six mois qui suivront la promulgation de la loi, » a mis en circulation des cartes sous les formes les plus diverses. Parmi les spécimens qu'on nous a soumis, il en est de bien extraordinaires : c'est ainsi que nous trouvons une carte d'invitation à la dernière fête Ghémar servir, grâce à une inscription à la main, à une convocation à dîner. Il y a aussi des cartes de bal, des cartes de visite, des cartes d'adresses de commerçants qui par la simple application d'un timbre de cinq centimes et la naïve mention de « carte-correspondance » ont été utilisées dans le sens de la loi..... Elles ont été d'abord distribuées sans aucune surtaxe; puis on a exigé le port double d'une lettre ordinaire, *parce que ces cartes n'avaient pas été émises par la poste*. A cela le public a répondu en lisant le contenu des cartes, qu'il rendait ensuite au facteur sans payer le port exigé et c'est ce qui nous a valu l'art. 7 de l'arrêté ministériel que nous avons reproduit plus haut.

Les nouvelles cartes *officielles*, portent à droite le timbre de 5 centimes que nous connaissons; au milieu de la carte sont les armoiries du pays surmontées d'une couronne; de chaque côté des armoiries, sont placées des figures allégoriques représentant l'industrie, le commerce, etc., etc.; sous les armoiries : *carte correspondance;* puis une place réservée à l'adresse; de chaque côté, une inscription : flamande à gauche; française à droite, que voici : « La circulation de ces cartes s'étend aux localités desservies par un bureau de poste formant un canton postal. Ces cartes pourront toutefois circuler dans tout le royaume moyennant l'adjonction d'un timbre-poste de 5 centimes. »

Ce que nous trouvons de plus extraordinaire à ces cartes, c'est la présence du timbre aux armoiries, de 5 centimes. Nous avions toujours cru que les timbres aux armoiries étaient réservés exclusivement pour l'affranchissement des journaux et imprimés et ceux à l'effigie du Roi pour la correspondance. Si ces cartes sont considérées comme imprimés, pourquoi les nomme-t-on « cartes-correspondance.» Si au contraire ce sont là des correspondances, nous ne nous expliquons pas la présence d'un timbre aux armoiries non admis à leur affranchissement.

L'impression de la carte est couleur sur papier jaunâtre.

5 centimes, brun.

SUISSE.

Les enveloppes *feldpost-brief* ne se comptent plus. Nous en avons déjà une quarantaine de variétés.

VICTORIA.

On nous a montré un 6 pence bleu, type actuel, imprimé sur papier blanc, portant le filagramme : *four pence.*

PORTUGAL.



Le changement de type prévu par un de nos derniers numéros est un fait acquis. Les initiales de M. C. Wiener ont offusqué son successeur, M. Campos, qui les a fait disparaître en créant un autre type. Et ce nouveau type est servilement copié d'après celui de M. C. Wiener déjà si malheureusement réussi. Donc égalité de talent, mais changement inutile.

Il n'y a que deux valeurs en circulation, les 5 et 25 reis; les autres viendront plus tard, lorsque le besoin s'en fera sentir. Les couleurs restent ce qu'elles étaient. Le type est toujours en relief sur papier blanc; piquage 13.

5 reis, noir.
25 » rose.

ALSACE ET LORRAINE.

Deux nouvelles valeurs ont été mises en circulation le mois dernier. Ce sont :

3 centimes, vert-jaune.
25 » brun foncé.

Le type, l'impression, le piquage sont les mêmes que pour les timbres précédemment émis.

On nous observe que la dénomination de « timbres de l'Alsace » est impropre, l'usage de ces timbres s'étendant à toutes les contrées occupées par les troupes allemandes.

Les timbres de l'Alsace et Lorraine ont été créés *pour ces deux provinces*. Que l'usage en ait été étendu ailleurs, ce n'est pas une raison pour les débaptiser. Ces timbres sont expédiés dans les parties conquises par les soins de l'Administration des postes de l'Alsace, comme on expédie de France, d'Angleterre, d'Autriche etc., les timbres respectifs de ces pays à l'usage des bureaux de poste qu'ils ont établis à l'étranger. Conséquemment, puisque les timbres français, anglais, autrichiens n'ont pas varié de nom, quoique employés hors du pays originaire, nous ne voyons pas pourquoi un timbre de l'Alsace usité en Champagne ou ailleurs, changerait de nom en voyageant.

DANEMARK.

Ont paru le 3 janvier courant :

2 skilling bleu centre gris.
3 — violet —

Conformes au 48 sk. que nous avons reproduit.

PAYS-BAS.

Le 1/2 cent est en usage depuis le commencement du mois. Sa couleur n'est pas *bleue* comme elle avait été primitivement décidée, mais *chair*.

Il est question de changer le type des timbres. Mais la difficulté gît dans la reproduction des traits royaux dont on ne peut parvenir à donner une ressemblance parfaite. Nous avons sous les yeux une épreuve qui vient d'être soumise, de la tête du roi : elle est tout simplement affreuse.

L'introduction des cartes-correspondance pour le service interne vient d'avoir lieu le 1er janvier courant. Aux termes de la loi, ces cartes portent le nom de *Brief-Kaart* et sont passibles d'un port de 2 1/2 cents à payer par les envoyeurs.

La carte, sur papier jaune-paille porte le timbre d'affranchissement, écu aux armes des Pays-Bas surmonté de la couronne royale et entouré de deux branches nouées en bas, le tout dans un cercle perlé; au-dessus : *Nederland*, au-dessous : 2 1/2 *cent*, imprimé, comme la carte même, en violet. Au bas du recto, qui est entouré d'un filet grec, se trouve une nota sur l'usage de la carte correspondance. Dimensions 0.12 sur 0.08 1/2 centimètres.

Il y a des cartes semblables sans timbre. Elles servent pour l'étranger.

AUSTRALIE DU SUD.

Le nouveau timbre 3 pence bleu avec surcharge rouge, est piqué 10. Il porte une étoile en filagramme. Ces détails manquaient à notre annonce de novembre dernier.

Le 2 pence (2e type) nous vient piqué 10 avec filagramme *couronne* et lettres *A. S.*

ESPAGNE.

Les timbres annoncés pour le 1er janvier courant n'ont point parus. On dit même qu'il ne verront jamais le jour à cause de l'arrivée du nouveau roi.

La présentation d'Amédée Ier à ses sujets se fera au moyen de timbres poste portant son image.

ÉGYPTE.

Le 1 piastre nous arrive percé. Progrès rétrograde.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

On sait que le timbre bleu de l'émission précédente est couvert complètement, sauf aux endroits réservés aux inscriptions, de petites lignes diagonales croisées en rouge. Nous avons un exemplaire où l'aigle russe et le vaisseau sont sur fond blanc.

Les timbres de la Providence.

Il y a quelque temps le *Timbrophile* publiait la note suivante :

« On voit depuis longtemps figurer sur les catalogues deux timbres de cette ville (Providence). L'un bien connu, le 5 cents noir, est très-commun et d'une valeur médiocre. L'autre, le 10 cents, ne porte presque jamais d'indication de couleur. Il est comme le 5 cents de couleur noire et, particularité inconnue, est intercalé dans la planche du 5 cents. Nous en avons nous-même détaché de trois feuillets différents trois timbres doubles de 5 et 10 cents accolés ensemble. »

Ces lignes annoncent bien que le 10 cents se trouve sur la même feuille que le 5 cents, mais ne nous apprend rien de plus.

M. Mahé nous dit qu'il a détaché trois groupes de timbres 5 et 10 cents de trois feuillets différents. Mais dans l'ignorance où il nous laisse de ce que portaient ces parties de feuilles, on peut supposer des rangées de timbres de 5 cents et des rangées de 10 cents. Or, c'est ce qui n'est pas.

Les feuilles de timbres de la Providence comptent douze timbres sur quatre rangées, dont un seul, le troisième, de 10 cents, les autres étant de 5 cents. Voilà qui explique la rareté du 10 cents comparativement à celle du 5 cents.

Si maintenant on examine les timbres entre eux, on arrive à cette remarque, c'est qu'ils sont tous différents et qu'on a gravé autant de timbres que la feuille en comporte, comme cela a eu lieu pour les timbres de Sydney, Nouvelle-Calédonie, Philippines 1854, etc. On était même disposé à augmenter le nombre des timbres, car la feuille que nous avons sous les yeux, porte à droite des traces qui ne laissent aucun doute à ce sujet et qui nous auraient donné des rangées de 4 timbres, peut-être même davantage.

On sait que c'est sur l'initiative du directeur des postes de la Providence, M. W. B. Sayles que ces timbres furent émis en 1846. Mais on ignore encore si cette émission se composait de deux valeurs 5 et 10 cents. Nous croyons, quant à nous, que le 10 cents n'a jamais été officiellement émis et que son existence ne provient que d'une bévue du graveur. Celui-ci ayant terminé deux timbres de 5 cents soit 10 cents aura par mégarde marqué le troisième : 10 cents. On n'a pas dû s'apercevoir de la faute et le timbre aura été livré à la circulation pour un 5 cents.

Si un 10 cents avait officiellement été émis, il nous paraît qu'on aurait fait pour cette valeur, ce qui s'est produit pour le 5 cents. Or, on ne connaît qu'un seul type de 10 cents : celui intercalé dans la planche du 5 cents. Il n'est pas probable qu'on avait prévu pour un 5 cents une vente onze fois plus grande que pour le 10 cents. Et en supposant cette prévoyance, n'aurait-on pas donné au 10 cents un type tout particulier pour ne pas le confondre avec le 5 cents, si la couleur noire était celle de prédilection du directeur des postes. Si au contraire, c'était le dessin qui avait l'heur de plaire à celui-ci, n'aurait-il pas imprimé son timbre d'une autre couleur que le 5 cents ? Nous le croyons. Enfin, de quelque façon que nous envisageons ceci, il appert pour nous qu'un 10 cents n'a jamais été émis et que celui connu, n'est que le résultat d'une erreur.

Nous avons dit que les douze timbres étaient différents, voyons un peu en quoi consistent ces différences. Commençons par indiquer les dimensions de chaque timbre :

Dimensions extérieures de l'ovale.

	Larg.	Haut.		Larg.	Haut.
1er type.	24 1/4	× 18 1/2 mill.	7e type.	24	× 18 1/4 mill.
2e —	24	× 18 1/4 —	8e —	24	× 18 1/2 —
3e —	24	× 18 1/4 —	9e —	24 1/4	× 18 1/4 —
4e —	23 3/4	× 18 1/2 —	10e —	24	× 18 1/2 —
5e —	23 3/4	× 18 1/4 —	11e —	24	× 18 1/4 —
6e —	24	× 18 1/4 —	12e —	24 1/4	× 18 1/4 —

Nous faisons le numérotage des types en partant de gauche à droite ; le type 4 est donc celui qui vient premier à la 2e rangée et le type 1 à la 3e rangée.

On remarquera qu'au milieu de la partie supérieure du timbre, entre le cadre et l'ovale sont des points blancs revêtant différentes formes : parfois ce sont des boules plus ou moins régulières, tantôt ce sont de petits points, forme rectangulaire en hauteur ou en largeur. Le nombre de points ou boules n'est pas toujours le même. On en compte deux, quatre ; le plus souvent cinq, que nous trouvons sur chaque timbre. Voici du reste le nombre :

Type	1.	5	boules.	Type 7.	4 boules.
—	2.	5	—	— 8.	5 —
—	3.	5	—	— 9.	2 —
—	4.	5	—	— 10.	5 —
—	5.	5	—	— 11.	5 —
—	6.	5	—	— 12.	5 —

Observations. Les *types* 1 *et* 5 ont les boules (1) à peu près de même grosseur; celle du milieu est un rectangle oblong.

2e *type.* Les trois boules du milieu ne sont pas rondes : elles sont carrées et très-petites.

3e *et* 6e *types.* Boules de dimensions presque égales. Celle du milieu est un rectangle haut.

4e *type.* Les trois boules du milieu sont irrégulières et plus petites que les deux autres.

7e *type.* Il n'y a que quatre boules : celle du milieu manque. Les boules extrêmes sont un peu plus grosses que les deux autres, l'ovale touchant presque le cadre n'ayant permis de marquer que de simples petits points.

8e *et* 10e *types.* La boule du centre est carrée; les autres sont à peu près de même dimension.

9e *type.* Il n'y a que deux boules placées aux extrémités, celles du milieu manquent.

11e *type.* La première et la dernière des cinq boules dépassent un tant soit peu le cadre.

12e *type.* La quatrième boule dépasse d'un quart de millimètre le cadre; la deuxième est très-petite; la troisième plus grosse que celle-ci, a la forme oblongue.

Passant au nombre de lignes horizontales qu'on trouve dans l'espace compris entre le cadre supérieur et l'ovale, nous voyons qu'il y a entre la 2e et 3e boules :

1er	type.	3	lignes.	7e	type.	0	lignes.
2e	—	2	—	8e	—	2	—
3e	—	3	—	9e	—	3	—
4e	—	2	—	10e	—	3	—
5e	—	3	—	11e	—	2	—
6e	—	4	—	12e	—	2	—

Si nous comptons les lignes horizontales de l'ovale, nous trouvons :

Depuis la partie supérieure de l'O (office) à l'extrémité supérieure de l'ovale :

1er	type.	12	lignes (2).	7e	type.	12	lignes.
2e	—	13	—	8e	—	9	—
3e	—	11	—	9e	—	12	—
4e	—	11	—	10e	—	11	—
5e	—	12	—	11e	—	12	—
6e	—	11	—	12e	—	11	—

(1) Le graveur ayant voulu reproduire des boules, nous les appellerons ainsi quoiqu'elles n'en aient pas toujours la forme.

(2) Nous avons compris dans notre chiffre non-seulement les lignes qui se trouvent entre les parties que nous désignons, mais encore celles qui les touchent.

Depuis l'extrémité inférieure de l'O (office) à la partie supérieure de V (prov.) :

1er	type.	15	lignes.	7e	type.	12	lignes.
2e	—	14	—	8e	—	16	—
3e	—	14	—	9e	—	16	—
4e	—	14	—	10e	—	14	—
5e	—	15	—	11e	—	13	—
6e	—	12	—	12e	—	15	—

Depuis le bas de la lettre V (prov.) à la lettre C (cents) partie supérieure :

1er	type.	13	lignes.	7e	type.	16	lignes.
2e	—	14	—	8e	—	15	—
3e	—	14	—	9e	—	15	—
4e	—	14	—	10e	—	13	—
5e	—	14	—	11e	—	14	—
6e	—	16	—	12e	—	13	—

Depuis l'extrémité inférieure de l'ovale à la lettre C (cents) partie inférieure :

1er	type.	7	lignes.	7e	type.	8	lignes.
2e	—	6	—	8e	—	8	—
3e	—	7	—	9e	—	6	—
4e	—	7	—	10e	—	9	—
5e	—	7	—	11e	—	7	—
6e	—	7	—	12e	—	9	—

De la lettre P (prov.) partie inférieure à la lettre F ou T (five ou ten) partie supérieure :

1er	type.	3	lignes	7e	type.	6	lignes.
2e	—	4	—	8e	—	5	—
3e	—	4	—	9e	—	4	—
4e	—	4	—	10e	—	5	—
5e	—	4	—	11e	—	4	—
6e	—	5	—	12e	—	3	—

De la lettre I (R. I.) partie inférieure à la lettre S (cents) partie supérieure :

1er	type.	5	lignes.	7e	type.	7	lignes.
2e	—	5	—	8e	—	6	—
3e	—	6	—	9e	—	7	—
4e	—	5	—	10e	—	4	—
5e	—	6	—	11e	—	5	—
6e	—	7	—	12e	—	4	—

De la lettre P (post) partie inférieure à P (prov.) partie supérieure :

1er	type.	6	lignes.	7e	type	5	lignes.
2e	—	6	—	8e	—	7	—
3e	—	3	—	9e	—	6	—
4e	—	4	—	10e	—	4	—
5e	—	6	—	11e	—	5	—
6e	—	3	—	12e	—	6	—

De la lettre E (office) partie inférieure à I (R. I. partie supérieure :

1er	type.	4	lignes.	7e	type.	2	lignes.
2e	—	4	—	8e	—	6	—
3e	—	3	—	9e	—	4	—
4e	—	1	—	10e	—	3	—
5e	—	4	—	11e	—	4	—
6e	—	2	—	12e	—	3	—

Remarques. Les 1er, 2e, 7e, 8e, 10e types ont le mot cents suivi d'un point; les 3e, 4e, 5e, 6e, 9e, 11e et 12e types n'en ont pas.

La lettre V (five) et S (cents), 2e type; la lettre S (cents) 5e type; la lettre S (post), 9e type, ne sont pas achevées : les ombres manquent en partie.

Enfin le 6e type a le filet d'encadrement supérieur qui fait défaut depuis la 5e boule jusqu'à l'extrémité du timbre à droite.

D'après ces données on pourra assigner à chaque timbre la place qu'il occupe sur la feuille. Lorsqu'il y a doute sur un point, par suite d'identité, on peut se rabattre sur un autre point deux timbres n'étant pas semblables.

On a parlé de timbres faux. Ils sont faciles à reconnaître.

Le 5 cents a été copié d'après un type ayant le mot cents sans ponctuation et avec les cinq boules à la partie supérieure de l'ovale. Cet ovale mesure extérieurement 23 1/2 m/m en largeur et 18 1/2 en hauteur. Les filets qui forment le cadre de l'un, de l'imitation, ont double épaisseur à gauche, à droite, en bas. Les timbres authentiques n'ont que ces deux derniers filets avec double épaisseur.

Le 10 cents a les caractères d'inscriptions beaucoup plus maigres. L'*O* de *prov.*, entre autres, est d'une maigreur désespérante, comparativement au timbre authentique. Les dimensions surtout sont sensibles : largeur 22 3/4 m/m ; hauteur 17 1/2.

Pour ce qui concerne le dessin, les imitations sont tellement grossières qu'on ne peut faire erreur lorsqu'on a vu un timbre authentique.

Timbres de Finlande, type 1850.

SUR PAPIER AZURÉ.

Depuis le jour où M. Herpin entreprit l'histoire des timbres et enveloppes de Finlande, bien des points obscurs ont été éclaircis. Le docteur Magnus a pu rectifier grâce aux renseignements et aux timbres que nous lui avons fournis, plusieurs erreurs généralement admises. Mais cependant nos renseignements n'étaient pas aussi complets que nous les eussions désirés : le 20 kop. rouge reste à l'état de mythe et n'est connu que par la mention qui en est faite dans le document que nous avons publié ; on reste dans l'ignorance sur quelle espèce d'enveloppes le 10 kop. noir a été frappé. Voilà ce qu'il faut élucider encore de la première émision 1845.

Après tout ce qui a été écrit sur les enveloppes 1850, dont le type fut employé plus tard, en 1856, pour les timbres mobiles, on croyait n'avoir plus rien à apprendre. C'était aussi notre avis jusqu'au moment où on nous communiqua plusieurs exemplaires du 5 et 10 kop., imprimés sur papier *mince azuré*. La remarquable collection de M. A. de R... compte une série de ces deux valeurs.

Ces timbres qui nous arrivent si inopinément ont-ils été usités comme timbres mobiles ou comme enveloppes; ou n'est-ce que des réimpressions? Nous allons répondre à ces trois questions.

Les exemplaires qu'on nous a livrés étant coupés carrément, nous ne pouvons rien avancer de positif. Il est donc permis de faire quelques suppositions tout en les appuyant sur des remarques.

Timbres mobiles. L'usage des timbres mobiles a été introduit pour la première fois en Finlande le 12 février 1856. Le type qui servait aux enveloppes a été employé pour l'impression des timbres mobiles. Ce type avait subi antérieurement à 1856 une modification consistant dans l'addition de petits points, qu'on trouve dans les pavillons de chaque cor et entre la couronne et l'écu et qui proviennent de l'introduction de petits clous destinés à raffermir les diverses pièces mobiles qui forment ensemble le type.

Les timbres sur *papier azuré* n'ayant pas les points blancs signalés, comme au début de l'émission, en 1850, il est facile de conclure que leur application a eu lieu sur des enveloppes: *les timbres mobiles devant avoir toujours les points blancs.*

Autre remarque. Il n'y a aucune trace de gomme à nos exemplaires ; la partie postérieure est même couverte d'écritures ce qui n'annonce guère un timbre adhésif.

Réimpression. La réimpression des timbres n'a donné et ne peut donner que des exemplaires portant les points blancs aux endroits que nous avons indiqués, les types ayant été détériorés par l'introduction de clous. Insister davantage sur ce sujet serait inutile, l'impossibilité de réimprimer les timbres comme ils étaient en 1850, étant reconnue.

Enveloppes. D'après ce qui précède les timbres sur papier azuré proviennent d'enveloppes. Mais de quelle espèce. Sont-ce des *cover*, sont-ce des *enveloppes?*

Tout fait supposer que ce sont des *cover*, dont l'usage introduit en 1845, comme l'a présumé le docteur Magnus dans notre n° 86, aurait été continué en 1850. Seulement, contrairement au 10 kop. noir 1845, qui semble avoir été frappé sur la *face* de l'enveloppe, à gauche; les timbres sur papier azuré doivent avoir occupé la partie du *cover* réservée à la *fermeture*, continuant ainsi le système d'application du timbre, inauguré pour les *enveloppes* 10 kop. rouge; 20 kop. noir, dits de 1845. Voici sur quoi nous fondons nos suppositions :

Trois de nos 5 kop. sur azuré portent à droite des fragments de timbre, ce qui laisse supposer qu'on a dû compléter la taxe au moyen d'un timbre adhésif. Si au lieu d'avoir des *cover* nous avions des *enveloppes*, l'espace ne permettrait pas d'ajouter sur la patte un deuxième timbre à côté du premier sans empiéter sur l'enveloppe elle-même, le premier timbre occupant toujours, à moins d'accident, le milieu.

Une *enveloppe* n'a jamais la partie interne recouverte d'écritures. Ils se peut que le caprice vous fasse écrire là, par hasard; mais il n'est guère admissible que ce même hasard réunisse entre nos mains huit timbres sur papier azuré : quatre de 5, quatre de 10 kop., dont six porteraient au dos le caprice d'un instant.

Enfin, s'il prenait fantaisie à quelqu'un d'écrire dans l'intérieur d'une enveloppe, l'écriture serait d'ordinaire de gauche à droite au dos du timbre, lorsque la place de celui-ci serait la face de l'enveloppe, et de droite à gauche si le timbre occupait la patte de la fermeture.

Dans cette circonstance, il n'en est pas ainsi :

Retournez le timbre, dans sa position naturelle, l'écriture va de *haut en bas*. Mais renversez le timbre et placez-le tel qu'il doit être à l'extérieur de votre *cover*, c'est-à-dire ayez un timbre d'un ovale en hauteur au lieu de l'avoir en largeur, en dirigeant toutefois le bas à droite et vous aurez la direction ordinaire de l'intérieur d'une lettre : une écriture allant de gauche à droite.

On nous objectera peut-être qu'en mettant le timbre dans la même position, à gauche, on obtiendra les mêmes résultats. D'accord. Mais la lettre fermée, le timbre serait renversé.

Nous avons encore pour répondre à l'objection, un 10 kop. ayant au revers quelques restes d'un pain à cacheter, non pas placé à gauche, mais à *droite* de l'écriture. Et comme ce timbre a une certaine marge du bas et que cette marge ne laisse pas entrevoir du tout la forme d'une patte d'enveloppe, nous pouvons espérer que toutes nos suppositions sont exactes.

Pour un *cover* la présence d'écritures s'explique, le timbre devant être inévitablement sur la lettre même, mais extérieurement, soit au dos, soit sur la face.

Une dernière remarque. Les timbres frappés sur les pattes de fermeture sont à une distance de près de trois centimètres de la partie aiguë. Pour retrouver sur un de ces timbres des traces de pains à cacheter, il faudrait nécessairement en utiliser qui aient cette dimension. Le désavantage serait de déchirer la lettre en ouvrant l'enveloppe et ce désavantage n'aurait aucune compensation. Donc, l'emploi des pains à cacheter de trois centimètres ne doit pas être fréquent; nous pouvons dire, doit être nul.

Conclusion. Les timbres frappés sur *enveloppes* ne portent jamais traces de fermeture dont nous venons de parler. Il n'y a que les *cover* où la remarque puisse être faite.

Circonstance bizarre, ces timbres viennent tous de Wiborg et sont oblitérés de la marque ci-contre. Un seul est de 1857, les autres de 1858, mais variant par la date et le mois.

WIBORG
18 6/12 57

Ces dates prouvent qu'à cette époque ils étaient en usage, mais le type démontre que leur émission est antérieure; la nuance des timbres nous l'apprend aussi. Selon nous, l'usage remonterait à 1850 :

5 kop., indigo.
10 — carmin.

Si quelque collectionneur pouvait changer nos suppositions en certitude, nous accueillerions avec plaisir ses renseignements.

Il nous vient à l'instant un 10 kop. sur papier azuré *épais*, oblitéré 1836.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE,
MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ROUMANIE.



C'est décidé, résolu, arrêté. A partir du 1er janvier de l'année courante il n'y aura plus que 3 valeurs de timbres : 5, 10 et 25 bani. Par la même occasion le type et la couleur des timbres ont été changés. Toutefois, comme les inscriptions et le dessin n'étaient pas sans charmes, on s'est contenté de modifier la figure du prince telle quelle est aujourd'hui : Voici donc le prince barbu. Il n'est pas beau, c'est vrai. Mais il paraît que l'usage veut qu'en temps de guerre, la barbe soit de rigueur. Le prince Charles de Hohenzollern a voulu conséquemment se donner aussi un air martial et se révéler tel à ses sujets. Qu'ils soient heureux !

Il n'y a jusqu'à présent que le 5 bani en usage. Des raisons d'économie ont engagé l'administration à épuiser les autres timbres, avant de mettre tous les nouveaux en circulation.



L'impression est toujours sur papier blanc sans filagramme :

5 bani vermillon ; carmin.
10 — jaune pâle.
25 — brun foncé.

Le timbre de journaux 1 1/2 bani, noir sur vert n'est décidément pas en faveur. On a trouvé que le prince avait l'air de pleurer sur ce timbre, ce qui ne dénote pas une âme virile chez un guerrier ; on a remarqué aussi l'absence de l'énonciation de la valeur. Tout cela a déterminé l'administration à remplacer ce type par un autre, complètement remanié, où on voit le prince dans tout l'éclat de sa beauté guerrière. Le mot bani n'a pas été oublié cette fois.

L'impression du timbre est bleu-verdâtre sur papier jaune.

1 1/2 bani, bleu-verdâtre.

Il paraîtra prochainement des timbres-télégraphe.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



La nouvelle émission d'enveloppes dont nous n'avons encore que les 2, 3 et 6 cents, vient d'être renforcée par l'apparition du 10 cents, que nous reproduisons. C'est l'effigie de Th. Jefferson tournée à gauche; de chaque côté est la valeur en chiffres; dans l'ovale, en bas, la valeur est en toutes lettres et en haut sont les mots : *U. S. postage*.

Le timbre est brun, et estampillé à droite.

The American Stamp Mercury donne l'énumération de tous les formats et papiers employés pour la nouvelle émission d'enveloppes. Nous la complétons en énonçant ici les variétés qu'il ne mentionne pas :

8 × 7 CENTIMÈTRES.

3 cents, papier blanc.

13 1/2 × 7 CENTIMÈTRES.

3 cents, papier blanc.

14 × 8 CENTIMÈTRES.

3, 6 et 10 cents, papier blanc.
1, 2, 3, 6 et 10 cents, — paille
2 cents, — orange.
3 — — melon.

16 × 9 CENTIMÈTRES.

3 cents, papier blanc.
3 — — paille.
2 — — orange.

22 1/2 × 10 CENTIMÈTRES.

3 et 6 cents, papier blanc.
6 — — paille.
3 et 6 — — melon.

26 × 11 CENTIMÈTRES.

12, 15, 24, 30, 90 cents, papier blanc.

On sait que les couleurs des timbres d'enveloppes sont celles des timbres adhésifs.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Nous avons reçu sur papier pelure, au type connu et en usage :

UN real saumon.
Medio — —

GUADALAJARA.

Nous avons vu le 2 reales lilas 1868, sur papier vergé épais.

FRANCE.

Comme Bias les Allemands portent tout avec eux. On sait par les journaux tout ce qu'ils ont apporté en France. Ce que tout le monde ne sait pas, c'est que, outre les timbres-poste, ils ont introduit dans ce pays des cartes-correspondances à l'usage des Allemands et des Français. Les premières sont celles employées en Allemagne; quant aux secondes, voici leur description. Nous en connaissons deux variétés. Elles sont semblables en tous points, pour les inscriptions placées sur le recto de ces cartes :

1re VARIÉTÉ : En haut : *Carte de correspondance*, sur une longueur de 80 millimètres; en dessous, à gauche : *à M...*; puis trois lignes plus bas, en lettres grasses : *Lieu de destination*, et en dessous : *Demeure du destinataire, si elle peut être indiquée avec certitude*. Tout au bas de la carte les avis suivants; à gauche : (1) *L'inscription doit être faite avec clarté et précision*; à droite : (2) *Le verso de cette carte peut être utilisé pour les communications écrites à l'encre ou au crayon*.

La 2e VARIÉTÉ a les mots : *Carte de correspondance* sur 86 mill. de longueur; les mots : *Lieu de destination* sont de caractères moins gras, qu'à la 1re variété; l'avis de gauche, sur deux lignes, se termine à la première, par le mot : *et*, tandis qu'à la 1re variété l'inscription va jusqu'à : *préci-*; le 2e avis, celui de droite, a la deuxième ligne qui commence par : *Communication*, à la 1re variété; la 2e variété la commence, par : LES *communications* (On remarquera que la 1re variété dit : DES *communications*.)

Le carré réservé au timbre est plus petit à la 1re variété, ainsi que les caractères du mot *timbre* qu'on lit dans ce carré.

Ces cartes sont typographiées en noir sur carton couleur :

1re variété : Noir sur brun.
2me — — sur jaune pâle.

Les cartes-correspondances (texte français) ne sont pas employées en Alsace, mais dans les autres départements conquis. L'Alsace — et la Lorraine probablement — font usage de cartes, texte allemand.

On nous écrit de Paris que les timbres de 40 centimes et 1 franc, piqués, à l'effigie de la République, ont été retirés de la circulation. Le premier par raison d'économie, pour épuiser les timbres de l'Empire; quant au second il n'a pas seulement été vu, mais signalé par un employé de la poste.

TURQUIE.



La Compagnie T. B. Morton de Constantinople a compris que ses timbres laissaient à désirer. On vient de nous envoyer le nouveau type qu'elle emploie aujourd'hui et dont il y a trois valeurs :

1/2 piastre vert.
1 — vermillon.
2 — bleu foncé.

Ces timbres sont imprimés sur papier blanc et piqués 13.

Le type a une grande ressemblance avec les timbres dits de Saint-Thomas Porto-Rico, si audacieusement mis en circulation par M. Ed. Nunès. Nous aimons à croire qu'ils n'appartiennent pas à cette catégorie de timbres.

L'arrière du bâtiment porte le drapeau anglais; en haut, en cintre : *T.-B. Morton et C°.*; en bas : *D. et B. S. L. S.*, abréviations dont nous ne pouvons donner la signification; dans les angles gauches : la valeur; dans ceux de droite : *p^re* ou *p^res*.

VICTORIA.

Nous avons eu en mains un 4 pence rose actuel, chiffre 4 à traits simples, en filagramme, *non dentelé*, dans un état des plus satisfaisants.

NATAL.

L'application du mot *postage* sur les timbres, a subi un changement. Les 1 penny qui nous arrivent en *rouge-vermillon* ont le mot *postage* en *noir*, de chaque côté du timbre dans la longueur; les 1 sh, au contraire, portent en demi-cercle le mot *postage* en lettres *vertes*, plus petites, sous l'effigie et dans le même ovale.

ILES FIJI.

Le *Philatelist* nous apporte la nouvelle qu'on fait emploi dans ces îles, d'un timbre oblong imprimé en noir sur bleu, ayant pour inscription : *Fiji islands, postage six pence* et semblable aux timbres chiffres taxe des îles Sandwich.

PORTUGAL.

Le 15 janvier dernier a été mis en usage le 10 reis jaune, nouveau type et ce mois-ci le 50 reis, vert; tous deux piqués.

Du 5 reis noir, 1871, nous en avons vu de non dentelés.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

En fait de cartes correspondances, nous en avons de fort curieuses. Elles ont un caractère tout à fait privé. Ce sont des *feldpost-Correspondenzkarte*, dont la partie réservée à la communication écrite, porte en langue allemande diverses allusions à la guerre actuelle. Voici la traduction d'une de ces cartes. Nous en avons quinze différentes.

Bonne année, brave guerrier!

Puis en dessous, à gauche, une vignette représentant un soldat allemand debout, le fusil au repos, devant une porte entrebaillée qui laisse apercevoir la figure effarée d'un homme, retenant ladite porte et dans la bouche duquel on met sans doute le souhait que nous venons de traduire. En dessous de la vignette, les mots : Un petit peu de français, comme ça sonne tout de même joliment bien!

La partie droite porte sur deux colonnes, ce qui suit ;

Dictionnaire français des voyageurs :

Héros allemand, dit-il.	« Liebe » s'appelle, dit-il,
Rappelles-toi, dit-il.	Là bas « amour », dit-il.
Si tu viens, dit-il.	Avec cela rime, dit-il,
A Paris, dit-il.	Aussi « Mercur » dit-il.
Au lieu de « ya », dit-il,	« Schöne aussicht », dit-il,
Tu diras « oui », dit-il.	C'est « Bellevue », dit-il.
Et au lieu de« Lump », dit-il,	En place de « l'Empire » dit-il,
Dis : « Louis », dit-il.	Dis : « Perdu ».
Au lieu de « nein », dit-il,	Si tu ne sais, dit-il,
Tu diras « non », dit-il.	Dire quelque chose, dit-il,
Au lieu de « schwein », dit-il,	Prends ton poing, dit-il,
Dis : « cochon », dit-il.	Tape bien dessus, dit-il.
Au lieu de « ei » dit-il,	Chaque doigt, dit-il.
Tu diras « œuf » dit-il.	Une voyelle, dit-il,
« Garibaldi » dit-il,	Ainsi tombera juste, dit-il,
Veut dire « LE BOEUF ».	Toutes les fois.

Outre toutes les enveloppes *feldpostbrief* que nous avons signalées antérieurement, nous en avons encore une vingtaine de différentes. Nous croyons inutile d'en donner la description, ces enveloppes ne variant que par la forme, le papier ou les caractères d'inscriptions.

MEXIQUE.

Le 50 centavos actuel nous arrive imprimé en noir sur papier jaune-verdâtre, piqué et non piqué.

KACHMIR.

Nous avons vu le 1/2 anna bleu 1866, sur papier vergé. On ne connaissait que le 1/2 an. bleu 1867.

ESPAGNE.

Nous tenons quelques exemplaires du 1 real 1855, imprimé en vert et non en bleu verdâtre. Le papier porte les boucles en filagramme et est satiné.

REGENSBURG (BAVIÈRE.)

Nous possédons une feuille entière des timbres *retourbrief*, portant l'inscription : *Kgl. Oberpostamt. — Regensburg.* Les timbres sont disposés par 5 sur 6 rangées. Le 8e porte par erreur le mot *Oberpostamt* ; le 25e le mot *Rotourbrief.*

Composés typographiquement sans aucun soin, ces timbres forment trente variétés distinctes. Ainsi les trois premières rangées ont le mot : *Retourbrief*, d'un caractère plus petit et tout à fait différent de celui des trois dernières rangées : le *t* de *Retourbrief* est surtout remarquable. La ponctuation après *Regensburg* n'a pas été du tout observée : Il y a des timbres sans point et avec points variés.

LUXEMBOURG.

Le 37 1/2 cent. bistre, aujourd'hui épuisé, peut être considéré comme supprimé : on n'en imprimera plus. Le même sort est réservé aux 2 et 30 centimes une fois l'approvisionnement écoulé.

Par contre, on s'occupe de la création de timbres d'une valeur supérieure à 40 centimes et d'un modèle plus grand que ceux connus. On pourrait les utiliser pour l'affranchissement des dépêches télégraphiques.

AÇORES.

Encore une variété. Le 5 reis noir, piqué, nous vient avec le mot *Açores*, en lettres maigres, tenant le milieu pour les dimensions entre celles employées à Lisbonne pour toutes les valeurs et le 25 reis à petites lettres maigres. L'impression de ce mot n'est ni noire ni rouge : couleur mixte.

CUBA.



Voici quel est le dessin des nouveaux timbres-télégraphes. Il y aura quatre valeurs : 50 cent. de peseta ; 1, 2 et 4 pesetas. Les couleurs ne nous sont pas connues.

Nous avons vu un timbre-poste, type 1871, imprimé en vert et piqué 13 1/2 ; valeur : 50 cent. de peseta. Il y a encore : 12, et 25 centimos de peseta et 1 peseta. Nous ignorons pour le moment les couleurs de ces trois derniers timbres.

Le 40 cent. violet 1869, nous est venu avec la marque ; *Habilitado por la Nacion*, en noir. Reste à trouver le 5 cent. rose.

Les timbres du Pérou.

L'histoire des timbres du Pérou a déjà fait l'objet d'un article qui a paru dans ce journal, n° 28. Nous y renvoyons nos lecteurs pour la description des variétés, afin d'éviter des redites. Notre but en revenant aujourd'hui sur les timbres de cette république, est de continuer d'abord notre article jusqu'à ce jour et de faire connaître ensuite les intéressants documents qui se rattachent à cette histoire et qui nous faisaient complétement défaut lorsque nous l'avons entreprise pour la première fois.

Nous avons dit que c'était sur l'initiative du directeur des postes, M. A. Davila, que l'usage du timbre-poste fut adopté le 1er décembre 1857. La proposition qui en fut faite ne date pas du 17 mars 1857, comme nous l'avons imprimé, mais du 17 mars 1851. A peine présenté ce projet reçut aussitôt (deux mois après) l'approbation du gouvernement, ainsi qu'il résulte d'une lettre en date du 16 mai 1851 signée par le Ministre Jean Crisostomo Torrico, que nous tenons en ce moment et qui réclame de l'administration des postes, les instructions et règlements relatifs à ce nouveau système.

Malgré toute la bonne volonté du gouvernement il s'écoula encore six années avant que le projet ne reçut son exécution. Nous ne savons à qui incombent ces retards : nous ne pouvons que les constater. Toujours est-il que la grande décision ne vit le jour que le 19 octobre 1857. Voici en quels termes :

« Le Conseil des Ministres chargés du Pouvoir exécutif.

» Considérant :

» Que le système de timbres pour l'affranchissement des correspondances dirigées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur présente des facilités au public ; qu'il simplifie les opérations et la comptabilité des bureaux de poste et facilite un meilleur service dans cette branche ; d'accord avec la proposition faite par l'administrateur général.

» Décrète :

» Art. 1er. Aussitôt la mise en vigueur de la loi du 2 de ce mois sur le système monétaire, les correspondances seront affranchies par les intéressés en faisant usage de timbres représentatifs de la valeur de l'affranchissement.

» Art. 2. Il y aura des timbres de *un dinero ;* de

un peseta et de *un demi-peso*, lesquels porteront les armes nationales avec les modifications et couleurs des modèles soumis et l'indication de la valeur sur chacun d'eux. Ils auront, en outre, des marques secrètes pour contrôler leur authenticité. Le revers de ces timbres sera enduit de gomme. En humectant celle-ci, on pourra adhérer les timbres aux lettres.

» Art. 3. Ceux qui d'une manière quelconque falsifieraient les timbres d'affranchissement, seront sujets aux pénalités comminées par les lois contre les falsificateurs.

» Art. 4. Les matrices des timbres seront conservées par l'administration générale des postes, dans la caisse privée et le même office prendra les précautions convenables pour imprimer la quantité de timbres nécessaire à la consommation.

» Art. 5. De l'impression des timbres, il sera tenu acte dans un livre spécial que signera le chef, le contrôleur et le fonctionnaire principal chargé de la surveillance de l'impression, en présence aussi et avec l'autorisation de l'Agent du Trésor. L'opération une fois terminée, sera transcrite au compte des quantités émises, accompagnée de la copie certifiée de l'acte et de son approbation.

Art. 6. Pour la vente des timbres indiqués, il sera établi des débits dans toute la république ; les vendeurs recevront une prime correspondante et les administrateurs exigeront d'eux des cautions équivalentes à la valeur des timbres qui leur seront confiés.

» Art. 7. Toute correspondance sera affranchie d'avance par les intéressés en fixant sur la lettre ou sur le pli, le ou les timbres correspondant à une valeur égale à celle exigée par le tarif.

» Art. 8. Sur toutes les lettres jetées dans les différentes boîtes établies par l'administration des postes, les contrôleurs annuleront les timbres au moyen d'un estampille qu'ils apposeront dessus.

» Art. 9. S'il est constaté que les timbres appliqués ne sont pas l'équivalent du port à payer, les lettres en destination pour l'étranger ne seront pas expédiées. On en avisera l'expéditeur s'il peut être connu ou bien on placera à la porte du bureau des postes une liste sur laquelle ces lettres seront inscrites, afin que les intéressés puissent compléter le port insuffisant.

» Si semblables lettres ne devaient voyager que par courriers de la république, elles seraient envoyées aux destinataires qui devraient payer la différence manquante de l'affranchissement. Il en serait de même pour les lettres portant des timbres ayant déjà servis.

» Art. 10. Pour ce qui concerne les lettres mises dans les boîtes, sans timbre aucun ; si elles sont destinées à l'intérieur de la république, elles seront expédiées en payant double port exigé par les destinataires. Si elles sont en destination de l'étranger, on ne les expédiera pas, mais les intéressés en seront avisés par les moyens indiqués par l'art. 9.

» Art. 11. Les lettres qu'on voudra expédier, *recommandées*, devront porter les timbres nécessaires à l'affranchissement et au chargement. Pour ces lettres, la poste accomplira les formalités prescrites pour leur remise aux destinataires.

» Art. 12. L'administrateur général des postes a la faculté de faire les dépenses et les règlements nécessaires pour établir le susdit système de timbres poste.

» Donné au siége du gouvernement à Lima, le 19 octobre 1857.

» (Signé) : José Maria Raygada.
Manuel Ortiz de Zevallos.
Luciano Maria Cano.
Juan Manuel del Mar. »

Le directeur des postes, l'auteur probable des retards, n'ose pas encore, après ce décret, adopter franchement le nouveau système. Il veut l'essayer préalablement entre les villes de Lima et Chorillos. A cet effet, il adresse la proposition suivante au Ministre :

Lima, le 5 novembre 1857.

« Je puis obtenir de l'agent de la compagnie des vapeurs, une quantité importante de timbres de *porte-franco*, qu'il possède depuis quelque temps et dont le dessin n'a jamais servi jusqu'ici. Ces timbres seraient livrés gratuitement afin d'essayer le système pour la correspondance des villes entre Lima et Chorillos. Leur emploi n'offrant aucun inconvénient, on pourrait publier d'avance, l'avis, qu'à partir du 1er du mois prochain, on peut se servir de ces timbres pour l'affranchissement de la susdite correspondance. Ce système pourra s'étendre plus tard à l'affranchissement par les vapeurs.

» Rendez-en compte au Gouvernement Suprême

pour qu'il puisse connaître et approuver ma proposition. » (Signé) : A. Davila. »

Il résulte du document que nous venons de transcrire, que les timbres de la compagnie à vapeur de l'Océan pacifique n'ont servi d'abord, que comme timbres péruviens, entre les villes de Lima et Chorillos, et qu'avant cette date (1er décembre 1857), les timbres de cette compagnie n'avaient jamais été en usage. Ceux annulés de la griffe *Callao*, considérés comme ayant été usités à cette époque, doivent avoir eu cours lorsque le nouveau système d'affranchissement des lettres a été étendu à la correspondance envoyée par les vapeurs, dont il est question dans la lettre au Ministre de M. A. Davila.

On ne connaît qu'un timbre provisoire de la compagnie de l'Océan pacifique. C'est le 1 real bleu imprimé sur papier azuré.

M. A. Davila ayant obtenu l'autorisation qu'il sollicitait, fit expédier la circulaire suivante à tous les bureaux de postes de la république.

Lima, le 23 novembre 1857.

« Il a été établi par un décret suprême du 19 du mois passé, que l'affranchissement des lettres au moyen de timbres serait introduit pour toutes les correspondances. Cette invention qui simplifie les travaux de comptabilité des bureaux, offre au public de grandes facilités pour l'affranchissement des lettres.

» Les tarifs pour toutes les destinations ont été rendu uniformes, de manière qu'il suffise de bien connaître la valeur des timbres, pour contrôler l'affranchissement, sans recourir aux bureaux des postes. »

» Désirant essayer le système des timbres et faire connaître au public les avantages qu'il en retirera, j'ai publié un avis dont je vous joins quelques exemplaires, pour que vous puissiez mettre le système en pratique dès le 1er décembre, pour la correspondance entre Lima et Chorillos. Ceci simplement pour vous donner une idée préparatoire du système; plus tard, vous recevrez des instructions détaillées que je porterai à la connaissance du public et des employés, pour que le service ne donne lieu à aucun inconvénient.

» Veuillez bien communiquer ma circulaire à vos subordonnés pour qu'eux aussi se fassent une idée du système.

» Signé : José Davila Condemarin. »

L'efficacité du système étant bien établi par les résultats donnés à Lima et à Chorillos, on se décida enfin à faire profiter de l'innovation toutes les localités de la République. Un nouveau décret voit le jour, où il n'est plus question du 1/2 peso;

. . . . . .

Art. 9. Il sera gravé des dessins pour timbres de un *dinéro* et de un *peseta*, par les soins de l'administration générale des postes, conformément au décret du 19 octobre dernier.

Art. 10. Les timbres de 1 dinéro seront vendus à 1 réal et ceux de 1 peseta à 2 réaux chacun.

Art. 11. Le présent décret sera mis en vigueur quinze jours après cette date dans ce département et la province de Callao et après trente jours dans le restant de la République.

Art. 12. Les dispositions contenues dans le décret du 21 janvier 1851 ne sont maintenues en vigueur que pour autant qu'elles ne soient pas incompatibles avec celles du présent décret.

Donné au siége du Gouvernement :

Lima, 23 janvier 1858.

Signés : *José Maria Raygada. — Manuel Ortiz de Zevallos.—Luciano Mario Cano.—Juan Manuel del Mar.*

Une pièce que nous possédons, signée A. Davila, approuve les propositions faites par D. José M. Masias concernant les dépenses à faire pour les timbres poste et fixe la date du 1er mars 1858 comme devant être celle de l'introduction du système d'affranchissement des correspondances au moyen de timbres, entre *Lima*, *Callao et Chorillos*. La date du 26 février 1858 que nous avons donnée dans notre n° 28, est donc erronée; elle appartient d'après ce que nous voyons, au nouveau tarif général publié le 26 février : c'est ce qui explique l'erreur de notre correspondant, lorsqu'il nous a fourni ce renseignement.

On sait par notre précédent article que le 1/2 peso fut supprimé le 18 juin 1858. En voici la preuve :

MINISTÈRE DU GOUVERNEMENT.

Lima, 18 juin 1858.

« Monsieur l'Administrateur général des postes.

» Par décret du 19 octobre de l'an dernier, je vous ordonnais de faire graver les dessins de timbres 1 dinéro, 1 peseta et 1/2 peso. Cette disposition a été modifiée par décret du 23 janvier dernier, par suite de nouveaux tarifs pour ports de lettres. Con-

formément à certain article de ce décret il ne devait se fabriquer que des timbres de un dinéro et un peseta.

» Conséquemment, veuillez ne plus imprimer des timbres d'un demi peso devenus inutiles.

» Dieu vous garde!

Signé : JEAN MANUEL DEL MAR.

D'après ce qui précède l'emploi des timbres n'a commencé partiellement que le 1er mars 1858 et l'usage général — si l'on a tenu compte du décret du 23 janvier 1858 — 15 jours plus tard.

Pour se conformer au décret du 19 octobre 1857, le 1/2 peso a bien certainement été émis le 1er mars 1858, pour disparaître le 18 juin, même année. Le type du 1/2 peso appartenant essentiellement au type des timbres de la 2e série, tant par les détails du dessin que par ses dimensions, il faudrait pour admettre le classement que nous avons précédemment donné et qui a été généralement approuvé, qu'on ait fait précisément le contraire de ce que la loi voulait. Le premier décret ordonne la création de *trois* timbres : il n'y en a que *deux* de la première série. Le deuxième décret se contente de *deux* timbres : on en crée *trois* pour la 2e série. De plus, entre la création de la première série et la suppression d'un timbre (1/2 peso) de la deuxième série, il ne s'est écoulé que trois mois. Pendant un laps de temps aussi peu considérable (90 jours) il ne nous paraît guère présumable qu'on ait émis deux séries de timbres. Nous pensons donc que les trois timbres de la 2e série doivent prendre la place des timbres de la première série et ceux-ci, celle de la seconde.

Il n'est pas impossible non plus qu'on ait voulu différencier le 1/2 peso des autres valeurs et que, plus tard, après la suppression de ce timbre, on en ait appliqué le type aux 1 dinéro et 1 peseta. Cependant, malgré l'accord général sur le classement des deux timbres à double filets d'encadrement intérieur et extérieur, considérés comme les plus anciens, nous croyons qu'en présence des observations que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, il y a lieu de modifier le classement dans le sens que nous avons indiqué.

L'art. 2 du décret du 19 octobre 1857 nous avertit que les timbres sont porteurs de marques secrètes. Nous avons fouillé les timbres dans tous les coins et recoins, avec notre loupe : nous n'avons rien trouvé de particulier. La seule remarque que nous avons faite porte sur la dimension des timbres, variant pour chaque série. Ne serait-ce pas là la marque secrète dont il est toujours question au Pérou pour les timbres, ce que nous verrons plus loin? Nous le pensons. Si donc, tout le secret de l'administration des postes repose sur la dimension des timbres, la division de la 2e série nous semble impossible et nous voyons dans cette remarque une preuve de plus que notre nouveau classement est le bon.

On connaît deux timbres du 1/2 peso : l'un imprimé en jaune, l'autre en rose. Nous avions d'abord cru à un essai pour ce dernier; mais ayant vu depuis des exemplaires annulés authentiquement (collection de M. A. de R.) nous nous rallions à l'idée dernièrement émise par M. Mahé, que l'existence du timbre rose est le résultat d'une erreur. Notre confrère pense que « la planche du 1/2 peso a été imprimée au lieu et place de la peseta rose même type. » Vu la grande rareté du 1/2 peso rose, nous croyons plutôt à l'introduction d'un timbre 1/2 peso dans la planche de la peseta.

Le directeur des postes que nous avons consulté à ce sujet, nous répond aujourd'hui : « Je ne puis comprendre comment vous ayez pu voir des timbres roses 1/2 peso, attendu qu'il n'a jamais été imprimé que des timbres jaunes de cette valeur. »

C'est donc bien le résultat d'une erreur dont l'administration des postes n'a jamais eu connaissance malgré ses moyens secrets pour reconnaître les timbres authentiques.

Depuis 1858 jusqu'à 1863 tous les différents timbres émis ont été lithographiés par M. D. Emilio Prugue de Lima.

On a supposé que les différentes séries qui ont parues n'étaient que la conséquence de l'usure du dessin. Point du tout. C'était pour parer aux inconvénients causés par la contrefaçon. Voici une circulaire sans date malheureusement, que l'administration adressait à ce sujet aux différents bureaux de poste :

« Tout récemment est arrivé à la poste centrale une lettre portant un timbre bleu de 1 real (un dinéro) grossièrement contrefait et provenant du district de Huaraz. L'administration aurait dû en avertir tous les chefs et employés dépendant de la poste, afin de pouvoir découvrir les auteurs de la falsification et saisir toutes les lettres portant des timbres

semblables et en donnant à la direction toutes les indications nécessaires. »

Les deux premières séries de timbres ayant été retirées de la circulation, l'administration générale des postes réclame l'autorisation du ministre de pouvoir brûler tous ces timbres. Cette autorisation lui est envoyée dans les termes suivants :

« Lima, le 15 décembre 1860.

» Monsieur l'Administrateur général des postes,

» En suite de la lettre que vous nous avez adressée en date du 12 novembre dernier, par laquelle vous demandez l'autorisation de brûler les anciens timbres qui existent dans votre administration, pour un import total de 8,653 pesos, un real, et les livres de cet office ; S. E. le Président a résolu, en date du 7 de ce mois, que vous pouvez procéder à cette opération avec les formalités voulues en pareil cas.

» Je vous communique la présente pour que vous vous y conformiez.

» Dieu vous garde !

» Signé : A. Manuel Morales. »

D'après ce document la troisième série ne serait pas postérieure à 1860 et nous croyons qu'elle ne doit pas être non plus antérieure à cette date. Il n'y a donc pas inconvénient à lui donner l'année 1860, comme celle de son émission.

Nous arrivons à la série des timbres à relief fabriqués sur la machine de M. Lecocq. Grand apparat pour la réception de cette machine venant de Paris. Cette réception est consignée dans les lignes suivantes :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

« Le 14 septembre 1862 il a été procédé à Lima à la réception de la machine de Lecocq pour la fabrication des timbres, laquelle machine avait été commandée à Paris.

» J'ai ouvert la caisse contenant les deux matrices de un dinéro et un peseta en présence des employés et du Secrétaire du Trésor et je les ai déposées dans la caisse de l'Administration en y joignant le pli cacheté contenant les secrets et remarques sur les timbres.

» Pour qu'il puisse être procédé à la fabrication, sous les précautions nécessaires, le directeur des postes faisant usage de l'autorisation qui lui est octroyée par l'art. 12 du décret suprême du 19 octobre 1857, et autres dispositions relatives à la fabrication des timbres, vient d'arrêter les instructions suivantes pour éviter tout abus :

(*A continuer.*)

El Averiguador.

Il paraît sous ce titre à Madrid un journal bismensuel qui a pour but d'arriver à éclaircir tous les points obscurs que présentent l'histoire, la science et tout ce qui concerne les collections en général, par la discussion des faits.

Notre ami Pardo de Figueroa, un des collaborateurs principaux de ce journal, s'est chargé déjà de plusieurs questions timbrophilitiques en suspens et relatives aux timbres d'Espagne *Habilitados* ; 12 cuartos orange 1857, et 2 cuartos vert 1854 aux armoiries, ayant des boucles en filagramme.

M. de Figueroa demande si les deux marques Habilitados H P N dans un ovale et *Habilitado por la nacion*, également dans un ovale, sont authentiques et où elles ont été employées, et si le 12 cuartos orange 1857 et 2 cuartos 1854 aux armoiries, avec filagramme, ont été oui ou non en usage. Ces questions n'ont pas encore été résolues : il est vrai, que ce journal ne compte que trois numéros.

On s'abonne à Madrid, calle de Atocha 143, et chez tous les principaux libraires de cette ville.

AVIS.

Notre catalogue prix-courant (troisième édition) est paru depuis le 1er février courant. Il a été adressé à tous nos abonnés de 1870 et 1871.

A partir de ce jour, il n'est plus délivré des abonnements au Timbre-Poste, *contre la remise des bons que contenaient nos Albums Timbres-Poste.*

ERRATA.

Notre correcteur qui a été si prompt à rectifier, à notre insu, des erreurs dans notre catalogue, là où elles n'existaient point et cela en dépit de nos remarques et de nos corrections propres, a laissé subsister l'erreur typographique que nous avions cependant corrigée dans la dernière épreuve du journal qui nous a été remise. Notre article sur les timbres de Finlande est rendu inintelligible par la date 1836 qui se trouve au bas de la deuxième colonne de la page 8 de notre n° 97. C'est 1856 qu'il faut lire.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

FINLANDE.



Le timbre bistre et bleu de 10 penni, ne pouvait plus faire le bonheur de la ville d'Helsingfors. On vient de le remplacer par le timbre ci-contre.

Au centre est un chiffre dans un ovale, indiquant la valeur ; dans les angles inférieurs la valeur est répétée en chiffres romains ; en haut, le mot : *Stadspost ;* en bas : *Kaupungin posti;* à gauche : *Helsingfors ;* à droite : *Helsingissa.*

L'impression en deux couleurs est assez originale. Toute la partie supérieure du timbre, depuis l'angle droit supérieur à l'angle gauche inférieur, est rouge ; le restant est vert. De sorte que les inscriptions suédoises : *Helsingfors-Stadspost* ont leur couleur, précisément comme les inscriptions finnoises : *Kaupungin posti Helsingissa.*

Le timbre est imprimé sur papier blanc et percé en serpentin :

10 penni rouge et vert.

CUBA.

On a constaté jusqu'à présent l'existence de trois types de la surcharge noire Y 1/4, appliquée sur les timbres 2 réaux 1855. Nous en avons un quatrième ayant le chiffre 4 très-large, comparativement aux autres. Ce quatrième type, nous l'avons aussi rencontré sur un timbre 2 réaux 1857 et M. W... possède en outre, de cette dernière émission, un cinquième type qui n'a pas encore été signalé. Il y aurait donc :

1er type, Y très-étroit.
2e — Y très-large.
3e — Y moyen, avec chiffre 4 moyen.
4e — Y — — — 4 très-large.
5e — Y — — — 4 maigre.

Les 4 premiers types se rencontrent sur les timbres 1855 ; les 3e, 4e et 5e types sur ceux de 1857.

La collection des timbres *Habilitados* est complète : nous tenons le 5 cent. 1869 qui manquait à la série.

DANEMARK.



Les timbres de service dont nous avons parlé plusieurs fois vont être bientôt mis en usage. Nous pouvons en donner le fac-simile dès aujourd'hui, d'après une épreuve qui nous a été communiquée. Il a été tiré de ce type des essais en rose, vert, bleu, lilas, brun.

Il existe un autre type, dans le même genre, qui n'a pas été adopté.

On commence à délivrer les 8 et 16 sk. au nouveau type, avec cadre gris-verdâtre. L'émission cependant n'est fixée que pour le mois d'avril prochain :

8 skilling brun et gris.
16 — vert et gris.

Le papier et la piqûre ne diffèrent pas des autres timbres.

CANADA.

Nous avons vu le 3 cents (petite dimension) non pas imprimé en rouge-brun, ou rouge-pâle, mais en *brun foncé*. Le 6 cents brun est maintenant bistre-jaunâtre.

3 cents brun foncé.
6 — bistre jaunâtre.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

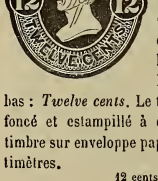

Le 12 cents enveloppe nous est arrivé presque en même temps que le 10 cents, reproduit le mois dernier. Il représente le buste de Clay (Henry), regardant à gauche. De chaque côté est la valeur en chiffres : en haut : *U. S. Postage ;* en bas : *Twelve cents*. Le timbre est imprimé en violet foncé et estampillé à droite. Nous avons reçu ce timbre sur enveloppe papier blanc, 22 1/2 × 10 centimètres.

12 cents violet foncé.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 3 pence bleu n'a plus la surcharge rouge 3-pence. Elle est noire aujourd'hui. Ces timbres ont une étoile en filagramme et sont piqués 11.

PAYS-BAS.

Nous possédons le 2 cents jaune non dentelé.

GRANDE-BRETAGNE.

M. W... nous observe qu'il y a deux types du timbre enveloppe 1 penny. Le premier existe avec fils de soie et avec date. Il a été remplacé en 1866. Le deuxième type existe seulement avec date.

Les inscriptions : *Postage, one penny* n'occupent pas la même place aux deux types ; les diadèmes sont complétement différents ; l'extrémité du buste est plus arrondie au premier type et la mèche de cheveux qui s'échappe du chignon va deux fois *de gauche à droite* au premier type, tandis qu'elle ne va qu'une seule fois *de droite à gauche* au deuxième.

Le timbre vert pour journaux de 1/2 penny nous vient sans millésime. La date 1-10-70 est remplacée par la rose héraldique. Les bandes portant ce timbre ont été émises en trois dimensions :

1/2 penny vert.

PRUSSE.

On sait que la Société nationale des Invalides de Berlin fait emploi d'enveloppes 1/3 groschen (type Allemagne du Nord). Il n'en a été mentionné jusqu'ici qu'un seul format. Il nous en arrive trois aujourd'hui. Un surtout est remarquable par sa dimension. C'est le Murphi des enveloppes timbrées : 38 centimètres de largeur sur 13 de hauteur ! L'ouverture est pratiquée à gauche. Il y en a deux variétés : l'une, avec l'inscription autographiée sur trois lignes : *Angelegenheiten der Victoria-National-Invaliden-Stiftung ;* l'autre, avec la même inscription imprimée en caractères gothiques sur deux lignes. Voici les dimensions des autres formats :

19 × 12 1/2 cent. (inscrip. autographiée).
13 × 13 — (— gothique).

Le papier de ces deux formats est blanc, celui de dimension colossale est jaunâtre.

FRANCE.

Nous avons reçu sur une lettre de Besançon un 20 cent. lithographié, impression de Bordeaux, qui était *percé*. Nous ne savons si c'est le fait de l'administration des postes de cette ville ou si ce timbre a été percé, soit par entreprise particulière ou par la spéculation.

Les premiers timbres *piqués*, de la République, imprimés à Paris, ont trois têtes bêches sur les feuilles des 10 centimes et une tête bêche sur celles des 20 centimes. Les derniers tirages ne donnent plus ces variétés, de nouvelles planches ayant sans doute été faites.

Décidément le timbre 1 franc n'a pas été remis en usage.

BADE.

Les 1 kreuzer arrivent depuis peu d'un vert jaune très-pâle.

RUSSIE.



Les timbres locaux qu'on ne peut obtenir malgré toutes les influences qu'on a mis en jeu jusqu'ici, ont vu leur nombre augmenté par l'apparition du timbre ci-contre. Au centre sont les armoiries de la province auquel appartient ce timbre ; au-dessus, une couronne ; autour, une inscription russe, qu'on nous traduit comme suit : *Poste rurale de la province de Longa.* Le timbre est en relief sur papier blanc, avec fond bleu. Point de valeur indiquée.

Le *Stamp Collector's Magazine* lui donne la valeur de 5 kopeck.

5 kop. bleu.

SUISSE.

Militaires français internés en Suisse.
Gratis.

La correspondance des militaires français internés en Suisse porte le timbre ci-contre qui lui donne la franchise de port. L'impression est noire ; le papier rouge, rose ou solferino.

Nous avons une carte-correspondance officielle 15 1/2 × 9 1/2 centimètres, imprimée en noir sur carton chamois. En haut, au milieu, sont les mots suivants, ainsi disposés :

Carte-Correspondance.
Officiel.

En-dessous, une inscription allemande ; plus bas, à gauche, la même inscription, laquelle est répétée en langue italienne à droite. Voici cette inscription : « Le timbre ou la désignation de l'autorité ou de la personne expéditrice doit être indiquée sur le cercle gauche. Les correspondances ne jouissant pas de la franchise de port seront grevées des taxes légales. » Plus bas est la place réservée à l'adresse ; en haut, à droite et à gauche un cercle. On connaît la signification de celui-ci par l'avis que nous venons de transcrire ; l'autre est réservé au timbre du bureau de poste expéditionnaire.

BAVIÈRE.

Il nous est arrivé quelques enveloppes feldpost *de* et *pour* l'armée. Il y a plusieurs variétés de chaque espèce.

ENVELOPPES DE L'ARMÉE. — 1re *variété.* — En haut, sur la première ligne : *Absender..... im..... Rgt ;* plus bas : *An ;* sur la 3e ligne : *d ;* 5e ligne : *in ;* 7e ligne, à gauche : *Soldatenbrief..... Kgl. Bezirksamt ;* tout en bas : *Bayern.*

2e *variété.* — La première ligne porte seulement : *Absender ;* la 2e, le mot : *An ;* sur la 7e ligne, à gauche : *Soldatenbrief..... Postexpédition* et plus bas, à droite : *Bayern.*

ENVELOPPES POUR LA CORRESPONDANCE DU PUBLIC. — En bas, à gauche, une vignette représentant un fantassin ou un cavalier. L'inscription varie. Sur celle-ci, on lit : *Absender..... An den..... Armeécorps..... Division..... Regt..... Batterie..... Esc.....* ; sur celle-là ces deux derniers mots sont remplacés par : *Bataillon..... Comp.....* Il y a aussi des enveloppes semblables pour les envois d'argent. Ces enveloppes, dans ce cas, portent à gauche, de bas en haut : *Geld-Brief*, en gros caractères. De cette dernière catégorie d'enveloppes nous avons reconnu en plus une variété. Parfois les mots : *Regt..... Batterie..... Esc.....* sont *Rgt..... Esc..... Batterie.....* Toutes ces enveloppes sont imprimées en noir sur papier blanc vergé et de format ordinaire.

Timbres de Moldavie.

Les renseignements qu'on nous avait promis viennent de nous arriver. On nous en promet d'autres, en ajoutant qu'ils démontreront que les variétés des deux premières émissions ne sont pas aussi nombreuses qu'on le suppose. Nous nous contenterons donc aujourd'hui de publier les documents sans commentaire aucun, quitte à y revenir plus tard s'il y a lieu.

Première émission.

MOLDAVIE.

Direction des Postes
et diligences,

N° 975 Honoré chef du Département des
1858. Mai 1er. Finances.

Outre ce qui a été mis en application suivant le nouveau règlement des postes et la réformation des diligences, il est de nécessité absolue, que des timbres de prix gradués soient établis conformément au paragraphe 4 de l'instruction concernant le transport des lettres, qui dit :

« Pour le payement des lettres il a été introduit des timbres du prix de 27 paras, 54 paras, 81 paras

et de 108 paras, le cours du Trésor. Ces timbres seront vendus dans les lieux où se trouve le papier timbré, dans les bureaux et les expéditions de poste, lesquels timbres seront collés aux lettres, conformément aux tarifs d'après le poids et la distance. »

Ceci soumis à la connaissance de l'honoré chef du Département, il est prié de régler que les timbres soient faits et remis où il convient.

(Signé) Le Directeur,
V. GRIGORIOU.

Ministère des Finances,
n° 5895 M. le Secrétaire de
1858. Juillet 1er. l'Atelier du Timbre.

D'après le règlement des postes et des diligences approuvé par le Conseil et sanctionné par Son Excellence le Prince Caïmacam, il a été décidé que pour le payement du port des lettres, il serait introduit des timbres de valeurs conformes aux tarifs, combinés d'après le poids, qui sont de 27, 54, 81 et 108 paras, le cours du Trésor.

A cet effet le Département a fait confectionner les sceaux nécessaires, au nombre de QUATRE, qu'il vous envoie, en vous chargeant de faire pour le moment un nombre de 24000 timbres répartis comme suit :

6,000 timbres de 27 paras
10,000 — — 54 —
2,000 — — 81 —
6,000 — — 108 —

Le papier et les autres objets nécessaires à cette opération, vous les prendrez à la direction des postes, d'après le devis approuvé ; vous préparerez le nombre de timbres cités, dans le plus court délai et vous les remettrez au Département en y joignant les sceaux.

(Signé) Ministre
BALCHE.

Ministère des Finances,
n° 6313 A la Direction des Postes,
1858. Juillet 11.

Le Secrétaire d'État communique (n° 2663) à ce département, le mémoire fait par Monsieur le Prince Démètre Cantacuzène pour l'accomplissement du projet, qui a été trouvé indispensable et relatif au service des postes et des diligences. Le mémoire ayant reçu l'approbation du Conseil administratif et celui-ci l'ayant soumis à Son Excellence le Prince Caïmacam, il a été décidé, entre autres, que des timbres de différentes valeurs seraient émis, afin de servir aux particuliers pour l'expédition des lettres. Il a été arrêté en outre que ces timbres seraient imprimés dans l'atelier du timbre, d'après le calcul fait par cette Direction, pour la quantité nécessaire à la consommation d'une année.

D'après le rapport de M. le Secrétaire du susdit atelier (n° 62) les timbres suivants ont été reçus au nombre de 5,984, savoir :

992 à 27 paras le timbre.
992 à 54 — —
480 à 81 — —
3920 à 108 — —

Total : 5984 timbres.

Ce département les renvoie à la Direction pour en régler l'emploi conformément au réglement postal et au mémoire cité plus haut, commençant le 15 juillet courant. Le département réclame un reçu des timbres immédiatement.

(Signé) Ministre
BALCHE.

L'administration des postes de France et ses moyens secrets.

Un journal de Paris publie les détails suivants :

« Par suite de l'armistice, on peut sans inconvénient aujourd'hui faire connaître au public les efforts immenses tentés par l'administration pour faire passer les correspondances, malgré le blocus rigoureux auquel Paris était soumis.

» Le 18 septembre 1870, à 3 heures du soir, le dernier train poste était expédié de Paris par la ligne de l'Ouest, et, le lendemain le blocus était complet. En vingt-quatre heures, les armées allemandes avaient enlacé Paris de leur « cercle de fer, » et, pendant quatre mois et demi, l'administration des postes allait avoir à déployer toutes les ressources de la ruse et de l'esprit d'invention exaltées par la nécessité, pour vaincre l'exacte vigilance prussienne.

» Quelques jours avant l'investissement, le préfet du Nord et le président de la Chambre de commerce de Lille avaient eu l'heureuse pensée d'envoyer à Paris neuf cents pigeons des Sociétés colombophiles de Roubaix et de Tourcoing.

» Tout le monde a su que les pigeons voyageurs, ayant leur pigeonnier à Paris, étaient emportés par les ballons et lâchés en province, d'où ils nous rapportaient les nouvelles. Mais ce que l'on a soigneusement caché et ce que l'on peut maintenant dire sans inconvénient, c'est que le service inverse a fonctionné également, grâce aux pigeons flamands

qui, mis en liberté au Jardin des Plantes où ils étaient réunis, étaient rendus deux ou trois heures plus tard à leur colombier de Roubaix ou de Tourcoing.

» Les ballons ont permis de réserver ce service spécial pour les dépêches d'État à envoyer quand soufflaient des vents contraires, les aérostats ayant toujours suffi à enlever *la totalité* des correspondances *nées* — pour employer la pittoresque expression des agents des postes — à Paris pendant toute la durée du siége.

» Les lettres de retour ont présenté bien d'autres difficultés ; sur environ deux cents pigeons emportés par les ballons (quatre-vingt-dix-neuf depuis le commencement de décembre) soixante-treize seulement sont revenus au colombier, — encore, sur ce nombre, cinq n'avaient pas de dépêches, trois apportaient les célèbres dépêches apocryphes des Prussiens, et dix donnaient simplement des nouvelles de la descente des ballons qui les avaient emportés.

» En présence d'un aussi maigre résultat, l'administration des postes revint à l'antique système des piétons. Dès le 23 septembre, on avait essayé de cacher sous des bottes de paille ou de foin, dans des charrettes de maraichers, les lettres à destination des départements : *pas une* de ces carrioles ne put passer.

» On fut un peu moins curieux avec les piétons ; du 20 septembre au 30 octobre, date d'après laquelle on a renoncé à en envoyer, quatre-vingt-cinq messagers furent expédiés ; sur ce nombre, neuf ont été faits prisonniers, un a été arrêté, puis mis en liberté, un a disparu, un est arrivé sans dépêches à Tours, où l'un des neuf prisonniers est également parvenu, après s'être évadé ; enfin, cinq ont pu remettre leurs correspondances et sur ce nombre, deux sont parvenus à en rapporter. Tous les autres, après avoir essayé de passer par toutes les localités des environs de Paris, par tous les points de la rose des vents, ont dû rétrograder devant le cordon des sentinelles qui leur interceptait le chemin. Ah ! nos geôliers avaient bien pris leurs mesures, et un investissement aussi absolu sur un périmètre aussi vaste est fait pour étonner ceux qui ont la moindre notion de la science militaire.

» Il fallait encore recourir à d'autres moyens : une voie se présentait naturellement : la Seine ; il était tentant de penser que le paisible courant du fleuve se chargerait de nous apporter les nouvelles de nos familles à la barbe des Prussiens ; mais l'ennemi, qui avait pensé à monter des canons sur des affûts articulés comme un pied de télescope pour atteindre les ballons, qui avait dressé des faucons et des aigles à la chasse des pigeons, n'avait eu garde d'oublier les voies navigables dans ses prévisions, et des filets en barraient le cours.

» Par suite de ces dispositions, le bon vouloir administratif fut paralysé. M. Rampont, malgré son zèle de néophyte, les administrateurs, MM. Béchet et Besnier, malgré leur connaissance approfondie du service si compliqué des postes, ne purent soustraire les massages à la surveillance de l'argus germanique.

» Le 6 décembre, un traité fut passé avec MM. Venoven, Delort et Robert, pour le transport à Paris, dans des boules creuses flottantes, des dépêches photographiées. On espérait beaucoup. La délégation provinciale avait même préparé, à la fin de décembre, un arrêté qui fixait les bases de ce mode de correspondances. Mais vainement on attendit les sphères messagères, elles n'arrivèrent point (1). Un autre inventeur proposa de leur substituer de vieux bouchons, comme il en flotte constamment sur la Seine. Je crois, sans l'affirmer, que le moyen n'a pas été essayé ; il présentait cependant quelques chances de succès ; peut être nos ennemis eussent-ils dédaigné de pêcher une semblable épave, que l'on voit si habituellement.

» L'esprit de deux millions d'hommes était en travail ; de même que l'on avait substitué les ballons montés aux ballons libres, on songea à remplacer les bouées par un bateau sous-marin. Il y avait de grandes difficultés matérielles résultant de l'encom-

(1) Antérieurement à cet article nous avions cueilli dans un autre journal les lignes suivantes :

» Il est arrivé dernièrement un paquet de huit cents lettres de province, qui ont usé d'un singulier mode de transport.

» Le waggon qui les a apportées est une boule de zinc de 25 centimètres de diamètre et le rail qu'elles ont suivi est le fil de l'eau.

» M. Steenakers avait eu l'idée de deux hémisphères creux qu'on bourrait de lettres et qu'on souderait ensemble après. Ces hémisphères avaient des ailettes comme celles des roues de moulin. Le poids était calculé de façon que cette boule, jetée dans la Seine, se maintint entre deux eaux. Le courant, en frappant sur les ailettes, la faisait avancer rapidement. N. D. L. R. »

brement du lit des cours d'eau par les ponts écroulés. Ces difficultés, jointes à toutes les autres, ne rebutèrent point un inventeur, M. Delente, dont les projets furent accueillis par l'administration des postes.

» M. Delente partit avec ses appareils plongeurs le 14 janvier, par l'aérostat poste le *Vaucanson*. Depuis on n'en a plus entendu parler. L'armistice, qui rendait ses efforts inutiles, en est peut-être la principale cause.

» On passait dans l'air, on essayait de passer sur terre, sur l'eau, sous l'eau. On voulut passer sous terre; des messagers s'offrirent pour tenter de s'échapper par les catacombes. Mais, hélas! la fatalité — l'antique fatalité — nous tenait; elle nous tient encore. Pas un ne put passer; l'un d'eux mourut horriblement, enlizé dans la boue.

» Que dirai-je encore? Où l'homme échouait, on voulut essayer de l'animal; après l'oiseau, le quadrupède. Un M. Hurel s'engagea à faire rentrer à Paris des chiens de bouvier très-habitués à retrouver leur chemin.

» Il partit avec cinq chiens, le 13 janvier, dans l'aérostat *le général Faidherbe*. Les propriétaires des chiens devaient recevoir *deux cents francs* par chaque dépêche apportée. Mais est-il besoin de dire que les chiens ne sont pas revenus? On suppose que les Prussiens — à moins que ce ne soient les francs-tireurs, ou bien les mobiles — ont transformé les pauvres chiens-poste en gigots de présalé.

» Quelques jours plus tard, l'armistice était signé, et on pouvait expédier les correspondances, mais sous les yeux du vainqueur et en lui payant un droit — la langue elle-même raille les vaincus — un droit de dix francs par kilogramme. »

Les timbres du Pérou.

(Suite. — Voir le numéro précédent.)

» 1° La machine sera déposée en un endroit isolé et sûr et bien couvert pour la préserver de l'humidité.

» 2° L'impression des timbres sera confiée à une personne compétente en la matière, sous des conditions bien établies et avec l'obligation de réparer à ses frais toutes les détériorations qui pourraient survenir à la machine.

» 3° Toutes les fois qu'il sera nécessaire d'imprimer des timbres, la matrice sera extraite de la caisse en présence du Secrétaire du Trésor et remise à celui qui devra l'employer. La même formalité sera observée pour la rentrée dans la caisse de l'administration.

» 4° Conformément à l'art. 5 du décret cité, il sera tenu note journellement sur un registre spécial de chacun des tirages des timbres. Cette note sera signée par le chef de service, l'entrepreneur et l'employé chargé de surveiller l'impression, en présence et avec l'intervention du Secrétaire du Trésor qui y assistera du commencement jusqu'à la fin et se rendra compte de la quantité fournie, dont il dressera un acte certifié.

» 5° Les timbres qui pour une cause quelconque seraient en mauvais état, et ceux dont le nombre excéderait la quantité demandée, lequel nombre doit toujours être d'un chiffre rond, seront brûlés.

» 6° Il sera remis à la Direction un bulletin numéroté de chaque impression, signé par l'entrepreneur et contrôlé selon les dispositions de l'article 4.

» 7° L'entrepreneur pour couvrir sa responsabilité personnelle pourra envelopper les matrices dans une feuille de papier, cachetée de son sceau particulier.

» 8° La remise des timbres au caissier sera constatée sur le bulletin dont il est parlé à l'art. 6.

» 9° L'entrée dans le local où se fabriquent les timbres n'est permise qu'aux employés de la commission. Il est défendu d'y introduire des personnes étrangères, parents ou amis.

» 10°. La direction doit prévoir le type des timbres qui doit être imprimé; arrêter la couleur et se réserver le droit d'inspecter à son gré, l'exécution de la fabrication; établir en outre toutes les surveillances qu'elle jugera nécessaire pour un bon contrôle.

» 11° L'employé chargé de la surveillance prêtera serment qu'il exercera loyalement sa charge.

» 12° Lorsque l'entrepreneur aura terminé la quantité de timbres qu'il s'est engagé d'imprimer, on lui rendra son cautionnement en lui payant ce qui lui est dû.

» Enfin cette opération exigeant de la part de la Direction une haute confiance, elle espère qu'on observera soigneusement tout ce qui précède.

» Signé : Davila. »

Nous n'avons rien à ajouter à notre article précédent concernant cette émission, si ce n'est l'annonce par le *Timbrophile* d'un timbre 1 Dinéro rouge, « dont les armoiries sont par erreur gaufrées

en travers, par rapport à la valeur indiquée au bas. »

Pour nous qui avons vu fonctionner à Bruxelles la machine de M. Lecocq, nous ne nous expliquons pas comment cette erreur d'impression est possible.

Nous voudrions, pour croire, *toucher ces* timbres, car M. Mahé dit en avoir vu plusieurs.

Les documents officiels ne parlent pas de l'émission 1866/67 gravés par la Société des billets de banque de New-York. Nous en avons demandé les motifs à Lima. On nous répond :

« Il n'est pas fait mention des timbres de 5, 10 et 20 cents gravés à New-York, parce que cette décision provient de l'époque de la Dictature dont les actes furent illégaux et conséquemment nuls. »

Cette réponse nous paraît tellement logique que nous n'avons rien à y répondre.

La taxe des lettres ayant été réduite de moitié à partir du 1er janvier 1866, entre les villes de Lima, Callao et Chorillos, on fit usage, en attendant le timbre de 5 centavos commandé à la *American Bank Note Company* de New-York d'un demi timbre de 1 Dinéro rouge (le dinéro valant 10 centavos) jusqu'au 5 juin 1866, époque à laquelle fut livrée à la circulation le 5 centavos vert. (Ces détails nous les avons donnés n° 50.)

Les 10 centavos rouge et 20 centavos brun ne parurent que vers le milieu de l'année 1867. On les connaît suffisamment.

La Dictature au Pérou ayant probablement eu « son Sedan, » nous voyons arriver un beau jour un timbre vert de 1 Dinéro tout à fait conforme au timbre rouge même valeur. Tout le monde timbrophilique s'interroge et chacun de répondre comme dans la *Dame-Blanche* : « Je n'y puis rien comprendre. »

M. Mahé apprend qu'un tremblement de terre a eu lieu au Pérou. Voilà la cause de l'émission se dit-il et vite il en donne la nouvelle dans son journal sans réserve aucune : C'est de l'histoire. Oyez plutôt :

« Nous avons maintenant, dit-il, le mot du changement des timbres. Les planches des 5, 10 et 20 centavos, et celles des timbres fiscaux gravés par l'*American Bank Note Company*, ont toutes été détruites dans le dernier tremblement de terre. On a donc dû, en attendant qu'on puisse refaire ces planches, avoir recours à l'ancien type, qui ne nécessitait qu'une main-d'œuvre et un temps très-court pour avoir de suite les timbres nécessaires à l'affranchissement. »

Faut avouer que le tremblement de terre a de singuliers effets au Pérou. Il respecte à Lima, la machine Lecocq qui y est déposée et à *New-York* où les effets du tremblement de terre ne se sont pas fait sentir, il détruit dans les ateliers de la *American Bank Note Company* les planches des timbres 5, 10 et 20 centavos, parce qu'elles appartiennent sans doute à l'administration des postes du Pérou ! !

Le 18 juillet 1858, l'Administrateur général des postes adressa la circulaire suivante à tous les bureaux de postes :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Lima, 18 juillet 1868.

Circulaire n° 63.

Il a été fabriqué des nouveaux timbres pour l'affranchissement de la correspondance, par la machine particulière de la poste, lesquels timbres ont le relief blanc et le contour vert.

» Les personnes qui possèdent des timbres anciens avec le relief en blanc et le contour en carmin, pourront les échanger dans tous les bureaux de postes, contre ceux de la nouvelle émission.

» A partir du mois d'août prochain l'affranchissement au moyen d'anciens timbres ne sera plus admis.

» Je vous annonce aussi qu'on n'admettra plus à l'affranchissement, les timbres dits : *timbres fiscaux* émis du temps de la dictature, ni ceux qui ont été émis antérieurement pour l'acquit des contributions.

» Je vous adresse ces instructions pour votre gouverne et pour que vous en fassiez part au public, au moyen d'affiches et que vous en informiez vos subordonnés.

» Dieu vous garde !

» José Davila Condemarin. »

Le timbre vert de 1 Dinéro n'a jamais été piqué comme on en a fait courir le bruit ; il n'y a jamais eu non plus de timbres 1/2 et 1 peso, à ce type.

Une lettre adressée le 1er mai 1869 au directeur général des postes de Lima par le ministre A. Manuel J. Ferreyros décide que tous les timbres seront désormais imprimés par les soins de l'administration des postes. Conséquemment le traité conclu avec la Compagnie de New-York n'existe plus à partir de ce jour.

Dans la lettre que nous écrivions à Lima, nous nous étonnions de voir abandonné le système décimal adopté sous le dictature. On nous répond :

« Il n'y a pas eu de changement dans la monnaie. On a établi le système décimal, c'est vrai ;

mais un sol vaut 100 cents, tandis que le peso n'en valait que 80. Le sol a la valeur de 5 pesetas et le dinéro est la moitié d'une peseta ou 10 cents. »

S'il n'y a pas eu de changement dans le monnaie nous voyons cependant le peso devenu sol, gagner 20 p. c. Expliquera qui pourra le sens qu'il faut donner au passage que nous venons de citer.

La chute de la dictature (le tremblement de terre de M. Mahé) ayant entraîné dans une même disgrâce les timbres de la Compagnie de New-York, supprimés par décret du 1er mai 1869, le directeur des postes songea à remplacer le 5 centavos vert à peu près épuisé, — le 10 centavos l'était déjà par suite de l'émission du 1 Dinéro vert dont la valeur est équivalente à 10 centavos — en laissant provisoirement en circulation le 20 centavos brun.

L'autorisation qu'il sollicite du ministre lui arrive ainsi :

Lima 15 septembre 1869.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES.

« Sur la proposition que vous nous faites relativement à la taxe de la correspondance entre cette capitale, Callao et Chorillos, je vous fais parvenir le décret suivant, en date du 4 de ce mois :

» Vu la présente proposition du directeur général des postes, le décret du 29 décembre 1865 est remis en vigueur. Les ports des lettres entre Lima Callao et Chorillos sont donc réduits de moitié. Conséquemment, la direction générale est autorisée à faire fabriquer des timbres-poste de 5 centavos destinés à l'affranchissement de ces correspondances.

» Je vous communique ce décret pour votre information.

» Dieu vous garde !

» RAFAEL VELARDE. »

Le timbre dont il est ici question est celui que nous avons reproduit dans ce journal, n° 92. Il ne sera mis définitivement en usage qu'en avril 1871. Néanmoins, on en voit depuis longtemps d'oblitérés.

Nous transcrivons encore le document suivant concernant ce timbre, où il est plus que jamais question de marques secrètes :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Lima 12 septembre 1870.

« En suite de l'autorisation que me concède le décret suprême du 18 septembre 1869, pour la fabrication des timbres-poste de 5 centavos, destinés à l'affranchissement des correspondances entre Lima, Callao et Chorillos, j'ai fait fabriquer la matrice conforme au dessin, contenant en relief l'écu national au centre, avec les mots : *porte franco*, la reproduction d'une locomotive et les mots : *Lima-Callao-Chorillos-cinco centavos*, aux quatre côtés. Ce type contient des marques secrètes pour découvrir facilement la falsification et sera approprié pour fonctionner sur la machine Lecocq, qui existe dans l'établissement postal. Enfin, l'impression sera faite en couleur carmin et les timbres déposés à la poste publique jusqu'au terme qui sera fixé ultérieurement. En attendant, les timbres verts de 5 centavos serviront au même usage.

Signé : DAVILA.

N'ayant rien trouvé de mystérieux ni sur les 5 centavos nouveau type, ni sur aucun des timbres des émissions précédentes, nous avons donc pris la liberté de nous renseigner à Lima pour savoir en quoi consistaient ces marques si secrètes. Il nous a été répondu que « les marques secrètes étaient dans un pli cacheté, pour faire des comparaisons et qu'on ne pouvait conséquemment satisfaire à notre demande. »

Nous sommes intrigué par tant de mystères : des marques secrètes dans un pli cacheté enfoui au fond d'une caisse, qui ne peut être que secrète, laquelle caisse est elle-même placée dans un endroit isolé, mais sûr. Tant de mystères nous engage à offrir un abonnement d'un an au *Timbre-Poste* aux personnes qui pourraient pénétrer le secret. Nous pourrons peut-être ainsi satisfaire notre propre curiosité et celle de nos lecteurs.

La reprise du timbre brun 1 peseta n'est pas mentionnée dans aucun des documents officiels qui nous ont été communiqués; mais la lettre du directeur des postes nous indique les timbres suivants comme étant en vigueur aujourd'hui :

5 centavos rouge (Lima Callao, etc.), imp. sur la machine Lecocq.				
1 dinéro	vert,	—	—	—
1 peseta	brun,	—	—	—

Les 5, 10 et 20 centavos imprimés à New-York sont admis également à la circulation jusqu'à épuisement. La poste ne délivre plus que le 20 centavos. Encore est-il remplacé dans certains localitées par le 1 peseta brun.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE,
MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

SARAWAK.



Un de nos correspondants de Hambourg nous communique un nouveau type de timbre qu'il a détaché d'une lettre venant des Indes. Nous le reproduisons ici. L'effigie dans un cercle est tournée à gauche; en haut : *Sarawak*, sur une ligne droite; en bas, la valeur : *three cents*. Dans les angles les lettres C. B. R. S. Le timbre est imprimé en brun sur jaune et piqué 11 :

3 cents brun sur jaune.

ALSACE ET LORRAINE.

Le *Philatelist* annonce une prochaine émission de timbres, avec l'aigle prussienne aux angles supérieurs.

CUBA ET PORTO-RICO.

Voici quelles sont les couleurs des timbres 1871, dont nous avons donné le type dans notre numéro de novembre dernier :

12 cent. de peseta lilas.
25 — — bleu.
50 — — vert.
1 peseta bistre.

On nous dit que le 4e type Y 1/4 1855 et 1857 décrit dans notre n° 99 est faux. Il arriverait de Madrid.

MAURICE.

Le directeur des postes par intérim, faisant l'inventaire de ses timbres, a trouvé à son grand étonnement parmi les feuilles du 9 pence lilas, quelques feuilles de 9 pence *vert*. Aucun ordre n'ayant jamais été donné d'imprimer le 9 pence dans cette couleur, il est à présumer que cette impression accidentelle ne sera pas approuvée et que les 9 p. verts ne seront pas mis en usage, à moins de décision ultérieure.



HONGRIE.

Un journal allemand *Deutsche Briefmarken Zeitung*, annonce l'émission d'une nouvelle carte-correspondance telle que nous en donnons le fac-simile. Le texte est en deux langues : hongrois et allemand. Cela vaut infiniment mieux que de distribuer deux cartes avec texte différent. Mais c'est le timbre qui ne marque pas un progrès ! L'empereur d'Autriche semble n'avoir guère profité des bienfaits du vaccin. L'effigie est tournée à droite dans un cercle perlé ; sous l'effigie les armes de Hongrie ; en bas, dans un cercle : 2 *kr.* Le timbre est placé à droite et imprimé en jaune sur papier chamois. Le cadre et les inscriptions sont noires :

2 kreuzer, jaune pâle et vif sur chamois.

Les mandats-poste ont subi la même transformation que les cartes-correspondances. Le texte est en deux langues et l'impression est noire. Le timbre semblable à celui de la carte a la valeur 5 kreuzer ; il est imprimé en rouge et placé à droite. Le carton est vert.

5 kreuzer rouge sur vert.

TURQUIE.

Nous sont apparus, piqués 9 :

20 paras, vert.
1 piastre, jaune.

GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons un timbre télégraphe qui n'a pas encore été décrit. Il appartient à la Compagnie « The Electric Telegraph Coy » dont en haut, en cintre, le nom de la société ; en dessous, dans un petit ovale large à fond burrelé : *three pence;* de chaque côté un monogramme : côté gauche *R. G.* (Robert Grimsten), le « clairman » président de la compagnie, côté droit : *J. S. F.* (J. S. Fourdrinier). nom de feu le secrétaire. Sous le petit ovale est une banderole allant dans toute la largeur du timbre et portant sur trois lignes :

The stamp only franks messages
to the CONTINENT written
on the company's printed forms.

Sous cette banderole est réservée une place pour le n° du télégramme ; de chaque côté le millésime 1861 dans un petit ovale. Le tout est entouré d'un cordon formant encadrement. Le timbre est oblong, imprimé en couleur sur blanc uni et piqué 12 :

3 pence, noir.

ESPAGNE.

Les timbres à l'effigie d'Amédée Ier paraîtront le 1er juillet prochain. On a parlé d'un type soumis par un graveur de Turin : nous ignorons s'il a eu la préférence.



BREV-KORT.

(Paa denne Side skrives kun Adressen.)

Til



DANEMARK.

Trois timbres de service au type reproduit le mois dernier, ont parus le 1er avril courant. En bas est la valeur 2 (4 ou 16) sk. Ils sont imprimés sur papier blanc, filagramme couronne et piqués 14 :

2 skilling bleu vif.
4 — carmin vif.
16 — vert.

Les cartes-correspondances ont fait leur apparition le même jour. Il y en a de deux espèces : pour le service officiel et pour le public.

Elles ont toutes deux des timbres semblables à ceux émis pour l'affranchissement des lettres. Il y a deux valeurs ; l'impression est sur carton blanc :

2 skilling bleu.
4 — carmin.

Les cartes de service portent : *Tjeneste-Brevkort* (carte-correspondance officielle), *paa denne Side skrives kun Adressen* (on écrit l'adresse de ce côté). Le cadre est formé d'une grecque entre deux filets, comme les cartes à l'usage du public. Celles-ci ont à gauche les armoiries du Danemark. En voici du reste le fac-simile.

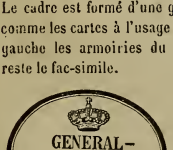

Il nous arrive une enveloppe *Retourbrief* de grand format 17 sur 10 centimètres. La face porte en haut, dans toute la largeur, en langue danoise :

» *Ci inclus se trouve une lettre non expédiée qui a été ouverte par les employés des postes autorisés, conformément à l'arrêté royal du 23 juin 1868. Cette lettre est remise à l'écrivain.* » Le revers contient sur la partie supérieure de la patte de fermeture : « *Veuillez remarquer que le nom et le domicile de l'expéditeur doivent être distinctement indiqués sur ou dans la lettre. Il est défendu d'envoyer de l'argent et des effets de valeur dans des lettres non chargées.* »

Enfin le timbre reproduit ci-contre occupe la patte de fermeture. Le tout est imprimé en noir sur papier blanc.

MEXIQUE.

Nous trouvons dans un album le 3 centavos (aigle) imprimé en brun foncé sur papier *vergé* blanc.

Le 15 cents *gravé*, effigie de Maximilien vient d'être imité. Il nous arrive d'Allemagne de plusieurs côtés à la fois. L'inscription : *imperio mexicano*, 15 c , *correos* y est en caractères très-gros et le fond de l'ovale au lieu d'être ligné horizontalement est uni. On en a imprimé sur papier blanc et azuré. Ils n'ont pas d'inscription noire supplémentaire.

Au dernier moment, on nous écrit que ce timbre a été expédié en Europe par le consul d'Allemagne résidant là-bas. Nous croyons à la sincérité de ces paroles, mais non à l'authenticité du timbre qui a pu être contrefait au Mexique.

FRANCE.

M. A. de T... nous remet des cartes-correspondances des armées du *Nord*, de l'*Est* et de la *Loire*. Leur authenticité nous paraît bien douteuse ; aussi, notre confiance en elles est-elle fort limitée et ce n'est qu'afin de provoquer des renseignements que nous allons en donner la description :

Ces cartes mesurent en largeur 115 mill. et en hauteur 75 ; elles ont un simple filet pour encadrement. Le milieu de la partie supérieure porte sur deux lignes :

Armée du Nord (de l'Est ou de la Loire).
Carte-correspondance.

Il y a deux variétés de chaque espèce de cartes des armées de l'*Est* et de la *Loire*. Celles-ci ont parfois les mots : *Armée de l'Est* en lettres anglaises, comme celles-là ont en lettres semblables, les mots : *Carte-Correspondance*, au lieu de les avoir en caractères ordinaires.

Elles sont imprimées en noir sur carton *blanc*, *jaune*, *rouge* et *vert*. Cela nous fait :

8 espèces de cartes de l'Armée de la Loire ;
8 — — — de l'Est ;
4 — — — du Nord.

Nous renseignons à titre de curiosité un fragment de feuille du 1 cent. à l'effigie de la République, impression de Bordeaux, qui nous arrive dans un singulier état. Un pli formé dans la partie droite supérieure de la feuille nous donne :

Sur la première rangée 5 1/2 timbres.
— deuxième — 7 1/4 —
— troisième — 8 1/2 —
— quatrième — 9 3/4 —

Les timbres absents ont rempli le même office que s'ils étaient présents. L'employé a annulé la place de chaque timbre, d'une griffe en losange formée de petits points, au centre duquel le n° 549, qui est celui du bureau de poste de Boulogne-sur-Mer. Le timbre a date : *Boulogne-sur-Mer* — 15 *mars* 71, nous apprend le jour où ces timbres ont été employés.

Nous avons signalé des timbres *percés* imprimés à Bordeaux. Un employé des postes nous écrit à ce sujet :

« Les timbres de Bordeaux ont toujours été émis non dentelés. Certains receveurs ayant, pour leur facilité, des machines à piquer ou des roulettes pour percer leurs mandats, reçus de chargement, timbres-taxe, ont appliqué le système de perforage aux timbres non dentelés de Bordeaux. Voici entre autres une série de timbres percés venant d'Autun. »

Les principaux bureaux de poste des départements, délivrent des timbres 10 et 20 cent. piqués, imprimés à Paris. Les timbres de Bordeaux vont donc disparaître peu à peu.

Par contre, les timbres imprimés à Paris ne s'emploient plus momentanément dans cette ville, l'administration ayant emporté tous les timbres à Versailles. Les grands citoyens de la Commune n'émettraient-ils pas d'autres timbres avec leur charmante devise : *La république ou la mort?*

ILES FIDJI.

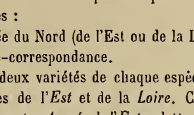

Le *Philatelist* reproduit le timbre ci contre. Il est, dit-il, imprimé en noir sur papier mince rosé et percé à la roulette. Il a servi avec un timbre de même valeur, pour l'affranchissement à Melbourne d'un numéro du journal le *Fiji Times*, lequel a été apporté en Angleterre par la dernière malle d'Australie.

HAWAIIEN.

Nous recevons deux nouvelles valeurs : 6 cents vert ; 18 cents chair. Les types représentent deux effigies différentes : deux Kaméhaméha sans doute. Nous devons nous attendre à voir défiler sur les timbres toute la généalogie de cette famille.

Le mois prochain nous reproduirons ces deux types.

PHILIPPINES.



Il nous est venu une série des timbres au type ci-contre dont l'emploi devait commencer en 1870 et qui ne prendra probablement cours que cette année.

Ainsi que nous l'avons dit dans notre n° 88, ces timbres ne portent pas de millésime ; ceux avec millésime ont été en usage à Cuba.

Les couleurs sont les mêmes que dans cette dernière colonie :

5 cent. de escudo bleu.
10 — — vert foncé.
20 — — bistre.
40 — — rose vif.

Ces timbres sont piqués 14. Nous en avons cependant un 10 cent vert foncé, *non dentelé*.

DÉCAN.



Le *Philatelist* a toujours l'heureuse chance d'annoncer le premier les timbres venant de ces contrées. Il reproduit le timbre ci-contre et donne ainsi la traduction des hiéroglyphes. Au centre : *Gouvernement de Scinde ;* à droite : *année* 1868 ; à gauche 21. A côté de 1/2 anna, la même désignation en caractères indiens ; le bas porte : *marque* ou *timbre* et *maison de poste.*

L'impression du timbre est couleur sur papier mince sans filagramme.

1/2 anna brun.

BELGIQUE.

La feuille télégramme avec timbre à 50 centimes a été complétement recomposée. Le mot *télégramme* occupe en haut de la feuille un espace de 73 mill., au lieu de 58. La colonne totale des mots, a l'inscription : *nombre des mots*, sur *deux* lignes placées de bas en haut. Auparavant cette inscription était sur *trois* lignes dans la largeur de la feuille.

Il y a encore grand nombre de remarques à faire sur d'autres différences : nous donnons les principales.

LUXEMBOURG.

On nous apprend que le 4 centimes ocre-jaune va être changé de couleur. L'impression sera *verte*.

LOMBARDIE.

Nous possédons un 45 centesimi bleu, 1850, imprimé sur papier *vergé* blanc.

BAVIÈRE.

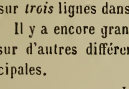

Les timbres *piqués* n'ont pas de fils de soie. Ils sont imprimés sur papier vergé avec des losanges en filagramme, tel que nous l'indiquons ici. Cette remarque n'a pas encore été faite. Ayant rencontré beaucoup de mauvaise volonté pour obtenir ces timbres, parus depuis plusieurs mois, nous ne pouvons dire s'il y a des timbres piqués imprimés sur papier uni avec fils de soie, la remarque que nous signalons étant faite sur les timbres qui viennent de nous parvenir. Ce sont :

1 kreuzer vert.
3 — rose.
7 — bleu.

ROUMANIE.

On nous remet deux types de timbres télégraphe soumis par le lithographe Sander. Le choix jusqu'à ce jour, n'est pas arrêté :

1er *type*. Chiffre dans un petit ovale autour duquel, en haut : *Romana ;* en bas : *Serviciul telegrafic*. Ces deux inscriptions sont séparées par des foudres.

Le timbre que nous avons est imprimé en violet sur blanc.

5 lei violet.

2e *type*. Effigie du prince barbu Charles de Hohenzollern, regardant à gauche dans un grand ovale. En haut : *Serviciul telegrafic ;* en bas 5 *lei* 5. Également des foudres entre les inscriptions du haut et du bas.

L'impression est sur papier blanc. Il y a :

5 lei, vert, carmin, vermillon, bleu, jaune, lilas.

On remarquera que la monnaie est exprimée en *lei*. Est-ce le précurseur d'un nouveau changement pour les timbres-poste?

Les premiers timbres anglais
1 penny et 2 pence.

Un de nos correspondants, M. W., nous fait remarquer qu'il existe deux types du timbre 1 penny. Le deuxième type, dit-il, a le nez de l'effigie plus fort, la figure pleine, l'œil plus ouvert et l'oreille mieux marquée.

A première vue nous trouvâmes juste l'observation de M. W. ; mais un examen minutieux, au moyen de la loupe, nous fit changer d'idée : nous avons l'intime conviction qu'il n'y a jamais eu qu'un seul et même type 1 penny depuis 1840 et que ce type est encore le même aujourd'hui.

L'explication des différences constatées par M. W. a été insérée dans le *Timbre Poste*, n° 60. M. J. P. l'auteur de l'article, dit ceci :

« ... Au commencement de 1855, un graveur du nom Humphreis, fut chargé de rendre les lignes de ce timbre (1 penny) et du 2 pence, également gravé par Heath, plus profondes, l'administration des postes jugeant que les planches n'offraient pas un assez long usage. Le travail fût couronné de succès : Humphreis réussit à rendre les lignes plus profondes, sans apporter aucun changement au dessin ; il est resté le même jusqu'à présent. »

Le renseignement de M. J. P. doit être exact. En effet les traits sont plus fortement accentués depuis 1855, peut être même avant cette date. Cette remarque peut parfaitement s'appliquer aussi au 2 pence : le nez, l'œil, l'oreille, les cheveux, les ombres de la figure, tout cela est bien visible aujourd'hui.

Puisque l'occasion s'en présente, donnons le classement exact de ces timbres :

Sans ligne blanche au dessus et en dessous de l'effigie ; deux fleurons aux angles supérieurs ; papier blanc ; petite couronne en filagramme ; non dentelés.

13 mai 1840. 1 penny noir.
— — 1 — — (avec V R *angles supérieurs.*)
Juillet 1840. 2 pence bleu.
Janvier 1841. 1 penny rouge (*très varié.*)
(?) 1 — rose pâle.

Les mêmes, sur papier azuré.

(?) 1 penny rouge (*très-varié*)

Nous n'avons jamais vu de 2 pence sur papier azuré.

Même effigie, avec lignes blanches au-dessus et en dessous de l'effigie :

Mars 1841. 2 pence bleu, *papier blanc.*
— — 2 — — — *azuré.*

Les mêmes (le 1 penny toujours sans ligne blanche, le 2 p. avec 2 lignes) ; *petite couronne en filagamme, piqués* 16.

1850. 1 penny rouge, *papier bleuté.*
— 2 — bleu, — —
— 1 — rouge, — *blanc.*
— 2 — bleu, — —

Même filagramme, piqués 14.

1 penny rouge, *papier bleuté.*
2 pence bleu, — —

Novembre 1854. A partir de cette époque les timbres appartiennent au type modifié par M. Humphreis.

Grande couronne en filagramme, piqués 16.

1 penny rouge, *papier bleuté.*
2 pence bleu, — —
1 penny rouge, — *blanc.*
2 pence bleu, — —

Grande couronne en filagramme, piqués 14.

1 penny rouge, *papier bleuté.*
2 pence bleu, — —
1 penny rouge et rose, *papier blanc.*
2 pence bleu, — —

Quelques amateurs croient que le filagramme *petite couronne*, piquage 14 est le résultat d'une erreur. Nous pensons qu'on piquait les timbres 16 et 14 à la même époque sur deux machines. Un cas semblable se présente pour l'impression des timbres.

Nous trouvons *après* la modification de M. Humphreis, les timbres suivants :

Filagramme petite couronne, piqués 16.

1 penny rouge, sur *papier bleuté et blanc.*

Même filagramme, piqués 14.

1 penny rouge, sur *papier bleuté et blanc.*

C'est bien là une preuve, nous semble-t-il, qu'on imprimait à la même époque sur plusieurs planches : celle modifiée et non modifiée.

Les autres timbres sont connus ; nous ne nous y arrêtons pas

Le nouvel album timbres-poste.

La question des albums timbres-poste est toujours la grande préoccupation des collectionneurs. Diogène cherchait un homme ; les timbrophiles, eux, s'en vont la lanterne à la main, à la recherche d'un album-type qu'ils ne trouvent pas.

Du reste, quoi d'étonnant. Cet album doit être la réunion de tant de qualités que, ma f i, beaucoup d'amateurs ont fini par désespérer de mettre un jour la main sur un pareil mythe. En attendant, ceux qui conservent la foi, gardent leurs timbres dans des enveloppes.

Pour qu'un album puisse contenter tout le monde, il doit pouvoir contenir :

Les timbres-poste et télégraphe avec leurs variétés de types, nuances, filagramme, piqûre ;

Les enveloppes avec leurs différents formats, variétés de nuances, filagramme et dessin de la patte ;

Toutes les cartes-correspondances, mandats poste et leurs variétés ;

Enfin, tous les essais de timbres et enveloppes.

On a commencé par répondre à ce besoin en publiant des albums avec texte : c'est juste ce qu'il faut pour les commençants. Le moindre défaut de ces publications est de devoir collectionner machinalement, restreindre sa collection comme l'a décidé l'auteur de ces albums, couper les timbres de leurs enveloppes et reclasser les timbres chaque année, sur un autre album, les émissions de l'avenir n'ayant pu être prévues.

Les albums à feuilles blanches, avec onglets, ont le même inconvénient. Ils ont toutefois l'avantage de pouvoir collectionner comme on l'entend.

On a proposé des feuilles volantes réunies dans des boites. Le grand désavantage de ce système est de voir se déchirer les timbres quand on réunit les feuilles et celles-ci s'égarer et se froisser trop facilement.

Reste l'idée des albums à feuilles mobiles qui a été améliorée par M. A. de R. et que nous venons de perfectionner.

Voici en quoi consiste le système de M. A. de R. :

Dans le dos de la reliure, à l'intérieur, est un montant en cuivre — on emploie le métal qu'on veut — sur lequel deux tiges en métal sont fixées : l'une est en haut, l'autre en bas ; au côté opposé — toujours à l'intérieur du dos — est un deuxième montant dans lequel deux trous ont été perforés. Ils permettent de laisser passer à travers la reliure les deux tiges recevant préalablement toutes les feuilles de l'album, perforées aux endroits où l'introduction doit avoir lieu. Les tiges sont alors vissées à *l'extérieur* par deux boutons en métal qu'on peut recouvrir, pour plus de propreté, d'un cuir semblable à la reliure.

Notre perfectionnement est celui-ci :

Le dos de la reliure est fixe ; il reçoit toutes les feuilles perforées comme pour le système de M. A. de R., en haut et en bas. Nous introduisons d'un côté, dans ces trous, un petit tube en cuivre lequel est vissé au côté opposé, mais toujours à *l'intérieur*.

C'est là l'album que nous venons recommander aux timbrophiles. Il réunit tous les avantages qu'on peut désirer. Le format est grand in-4° ; il permet de réunir toutes les différentes grandeurs d'enveloppes et collectionner de la façon qu'on le désire. On peut mettre et remettre des feuilles à volonté ; remplacer celles salies ; bref, satisfaire à tous ses caprices sans qu'ils vous obligent à faire un classement nouveau de tout l'album.

Les principaux amateurs ont adopté le placement des timbres et enveloppes sur charnières. C'est à notre avis le système qui doit prévaloir : il a pour avantage de laisser libre l'objet à examiner. Le docteur Magnus en reprenant bientôt son article sur les enveloppes nous donnera quelques détails sur les moyens de fixer les enveloppes dans les albums.

Le prix du nouvel album dépend de la reliure et du nombre de pages qu'on veut avoir dans chaque volume. Il ne se fait que sur commande.

Les cartes-correspondances des Pays-Bas.

En parlant aujourd'hui des cartes-correspondances des Pays-Bas, ce n'est pas de la carte en usage dont nous voulons entretenir nos lecteurs. Suffisamment connue des amateurs, par sa présence dans tous les albums, elle n'offre à notre su, absolument rien de particulier pour devoir y revenir. Mais ce que nous voulons faire connaître maintenant ce sont tous les types qui ont été créés par l'Administration des Postes avant d'arriver à faire un choix définitif.

En principe la « Brief-kaart » était « Correspondentie-kaart » et ne portait pas de note sur le recto. Il y a cinq types avec l'inscription : *Correspondentie-kaart;* le sixième seul, a : *Brief-kart* (avec note), comme le type adopté. Le timbre ne varie pas de place à aucun des six types : il est toujours à droite, partie supérieure.

1er *type.* A comme encadrement une bordure festonnée sur un gros filet. En haut de la carte, on lit : *Correspondentie-kaart*, en caractères de 2 1/2 millimètres de haut ; sous cette inscription sont les armes du pays surmontées d'une Couronne; plus bas; *aan..... te.....* Le timbre indique sa valeur au milieu d'une circonférence, par un gros chiffre 2 1/2 ; entre le cadre et le cercle, les angles sont remplis par de petites lignes verticales ; en bas, sur une ligne droite, est le mot : *Nederland.*

On a imprimé de ces cartes sur carton jaune et sur carton blanc, dans les couleurs suivantes :

Carton jaune : ardoise, lilas, violet, violet rougeâtre, brun, vert, vert-jaune.

Carton blanc : bleu terne, outremer, lilas, lilas-rougeâtre, solferino, vert, vert-jaune, vert-bleu, carmin, orange, ocre-jaune, jaune-brun, brun et ardoise.

2e *type.* Il n'est pas le plus beau. Rien n'indique l'origine, si ce n'est le timbre aux armoiries des Pays-Bas. Ces armoiries sont placées dans un cercle ; l'espace resté libre est rempli par de petits fleurons ; en dessous, sur une ligne droite est la valeur : 2 1/2 *cent*, en caractères gras.

L'encadrement carte de mort est composé de cinq filets d'épaisseurs inégales fondant à l'intérieur ; l'inscription : *Correspondentie-kaart* est en gros caractères de 3 millimètres de haut.

Il y a des essais imprimés comme suit :

Carton jaune : brun, vert, lilas, violet, violet-rougeâtre.

Carton blanc : noir, lilas, mauve, vert, vert-jaune, vert-bleu, carmin, solferino, brun, bleu terne, outre mer, ocre-jaune, orange, jaune-brun.

Le 3e *type* a pour timbre un report du timbre adhésif aux armoiries, mais avec le chiffre 2 1/2 plus couché. L'encadrement de la carte est celui qui a été adopté. Le mot *Correspondentie-kaart* en caractères maigres mesure 3 millimètres de haut. Il existe :

Carton jaune : vert, mauve, lilas, violet, brun,

Carton blanc : brun, lilas, mauve, solferino, orange, ocre-jaune, jaune-brun, vert, vert-jaune, vert-bleu, carmin, bleu terne, outre mer.

4e *type*. A deux filets comme encadrement. Le filet extérieur a deux millimètres d'épaisseur. Le timbre a les dispositions du type qu'on voit sur la carte adoptée. Les perles qui forment cercle sont plus petites ; la couronne, les branches de chêne et laurier et les inscriptions sont également de dimension plus petite ; bref, c'est un autre type. Le mot *Correspondentie-kaart* a 2 1/4 millimètres de haut. Nous avons :

Carton jaune : vert-jaune, vert foncé, brun, violet.

Carton blanc : vert foncé.

5e *type*. Cadre et inscription du 4e type ; timbre de la carte adoptée. On en a imprimé seulement sur carton *blanc*, dans les couleurs :

Vert-jaune, vert, bleu terne, outre mer, carmin, brun, lilas, solferino, orange, jaune, brun, ocre jaune.

6e *type*. Cadre du type adopté ; timbre du 4e type. A le mot : *Brief-Kaart* (*k* majuscule au lieu de minuscule, type en usage). La « nota » est en caractères moyens, elle occupe cinq lignes au lieu de 4, type adopté ; il y a 4 lignes, au lieu de trois, réservées à l'adresse ; les mots *Aan..... te..* ont 4 millimètres au lieu de 2 1/2. Nous n'avons vu que des épreuves sur carton *jaune* et imprimées comme suit :

Ardoise, vert-jaune, brun, noir, jaune-brun, bleu, lilas, mauve, carmin.

Nous omettions de dire que les types 2, 3, 4, 5 et 6 ont un petit filet sous le mot : *Correspondentie-kaart* ou *Brief-kaart*, contrairement à la carte en usage et au 1er type.

Tous ces renseignements sont puisés dans l'album de M. A. de R.

ORNITHOLOGIE POSTALE. — La réforme postale commence déjà à produire les calamités annoncées par les prophètes de la droite.

Jérémie-Barthelemy n'a-t-il pas prédit que toutes ces innovations allait en porter le trouble et le désordre au sein des familles d'Israël?

Il aurait pu ajouter : et dans les boîtes aux lettres.

A l'heure qu'il est, ces récipients épistolaires se trouvent envahis par les petits oiseaux qui s'y installent sans plus de façon.

Ces jours-ci, le facteur Bloemen, en ouvrant la boîte de Rémersdael, près Verviers, y découvrit non sans surprise un nid parfaitement construit et contenant quatre œufs couvés par une femelle de *rossignol des toits*.

La chronique ajoute que l'on a pris toutes les précautions voulues pour ne point la troubler dans sa couvée qu'on lui laisse mener à bonne fin.

Mes compliments au facteur Bloemen. Mais ce brave homme n'a peut-être pas songé aux conséquences de sa bonne action.

Durant la période d'incubation, tout ira bien dans la boîte de Rémersdael. Mais après l'éclusion des petits, gare aux maculatures extra-réglementaires des enveloppes et des timbres-poste.

On a beau naître dans une boîte aux lettres, on n'en est pas affranchi pour cela de certains besoins inhérents à la nature ornithologique.

C'est égal, voilà une couvée qui, sans encombre, ira loin. Je serais bien étonné si ces rossignols des toits, ayant ainsi dès leur tendre enfance cultivé les belles-lettres à Rémersdael, ne venaient pas un jour, dans leur vol hardi, se percher sur les fauteuils de l'Académie.

EL AVERIGUADOR. *Correspondencia entre curiosos, literatos, anticuarios* etc. Journal in-4° à deux colonnes paraissant deux fois par mois. Prix : 25 fr. par an.

On s'abonne chez M. Don Eduardo de Mariategui, rue Atocha, 143, à Madrid.

ALBUM TIMBRES-POSTE

Edition populaire de 1870

ill. de 140 types.

Ce volume contient la place pour tous les timbres connus.

Albums cartonnés. . . . . fr. 3 00

Reliure pleine toile . . . . » 4 50

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ANTIOQUIA.



Il n'a encore été signalé qu'un seul timbre de 1 peso. Il nous en vient un deuxième qui ne diffère guère de celui connu. En voici du reste le fac-simile. Notre correspondant omet de nous dire s'il est antérieur au type connu ou s'il le remplace. Les suppositions ont donc beau jeu. Le timbre est imprimé sur papier blanc uni et non dentelé.

1 peso rose-carmin.

Les autres timbres 2 1/2, 5, 10 et 20 centavos sont imprimés aujourd'hui sur papier beaucoup plus fort. Le 10 centavos n'est plus lilas-ardoise mais violet-rougeâtre.

HAWAIEN.



Nous avons annoncé le mois dernier deux types nouveaux. Il nous en est parvenu depuis un troisième. Procédons par ordre :

1 *cent.* Nous donne l'effigie de feue la princesse Victoria Kamamalu, sœur du roi actuel. Le mouchoir sur la tête ne lui donnerait certes pas chez nous un air « princesse. » Il faut bien autre chose que ça.

L'ovale dans lequel est renfermé le portrait de la princesse, porte en haut : *Hawaii ;* en bas : *akahi keneta ;* dans les angles, un chiffre : ombré en haut, blanc en bas.

6 cents. Portrait de Kaméhaméha V en costume militaire, tourné à droite et entouré d'un ovale. En

haut : *Hawaii;* en bas, sur une banderole : *eono keneta ;* dans les angles supérieurs le chiffre 6.





18 *cents.* Représente les traits du gouverneur Kekuannoa, de face, également dans un ovale portant les mots : *Hawaii,* — 18 *keneta.* Kakuannoa est le père de Kaméhameha IV et V.

Ces timbres sortent des ateliers de la National Bank Note Company de New-York et sont imprimés sur papier blanc uni ; piquage 12.

1 cent violet vif.
6 — vert.
18 — chair.

PORTUGAL.

Le 100 reis lilas pâle, type nouveau, a été livré à la circulation le 15 écoulé ; quelques jours après, le 20 reis a fait son apparition.

GUADALAJARA.

Nous possédons au millésime 1868, imprimé sur papier uni et *percé en pointes :*

2 reales rose.

Et sur papier batonné, vergeures intérieures, également percé en pointes :

un real vert.

CUBA.

Le timbre télégraphe 1870, 1 escudo, dont la couleur n'est point connue, nous est venu imprimé en bleu sur blanc et piqué.

LIVONIE.



Le timbre *Packenmarke* est imprimé maintenant en vert-jaune, au lieu de vert-bleu.

Le timbre avec griffon dans un ovale, a été remplacé par le type qui figure ici. Le dessin quoique plus soigné ne signifie absolument rien et est nul comme exécution. Le centre est vert, le restant rouge ou carmin, sauf l'ovale touchant le centre, qui est blanc :

Rouge et vert.
Carmin et vert.

Toujours absence de filagramme et dentelure ; papier blanc.

FRANCE.

Le *Journal officiel* de Paris annonce qu'on a repris dans cette ville l'impression des timbres. Mais lesquels? Est-ce ceux de la République ou de l'Empire ?

Les timbres venant sur les lettres de Paris sont annulés à la plume, d'une croix à l'encre. Serait-ce là encore une innovation de la Commune ?

On nous communique un chiffre-taxe de 15 centimes *lithographié* et venant sans nul doute de Bordeaux. Le papier est blanc mat ; point de dentelure.

ALSACE ET LORRAINE.

Le directeur général des postes de Berlin nous informe qu'il n'est pas question de changer les timbres qui y sont en usage. Le renseignement du *Philatelist* ne serait donc pas exact.

RUSSIE.



La poste rurale de Tver a mis en usage le timbre ci-contre. Les lettres sont blanches avec cadre rose et le centre a le cercle et la valeur bleus.

L'application de la valeur 2k. se fesant après coup, n'est pas toujours des plus régulières. On trouvera conséquemment des timbres portant le chiffre renversé ou l'ayant placé à gauche ou à droite.

2 kop. rose et bleu.

Le papier est blanc sans filagramme.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce un 10 kop. émis par le tribunal du district de Berdiansk. Le dessin représente un rectangle en hauteur divisé transversalement en deux parties inégales ; dans la partie supérieure, de couleur verte, sont imprimés en noir une charrue à côté d'une sorte de bâtiment rural ; dans la partie inférieure, de couleur bleu, se trouve au contraire une ancre imprimée en noir. Le cadre supérieur n'est pas colorié et autour des quatre cotés sont placés en caractères russes, les mots : *Timbre de la poste rurale de Berdiansk.* Aux quatre coins, dans un ornement, est le chiffre 10, valeur du timbre.

10 kop. vert et bleu.

Nous avons un 5 kop. vermillon sur papier gris, de la poste locale de Soumy. Le timbre signalé de cette couleur est un 3 kop., même type.

GUATÉMALA.



En décembre 1867 nous avons fait connaître le type gravé par M. Hulot, pour cette république. Nous le remettons ici pour mémoire. Il a été livré à la circulation quatre valeurs, selon ce type. Les timbres sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 13 1/2.

1 centavo bistre.
5 — brun.
10 — bleu.
20 — carmin.

L'annulation consiste dans une griffe oblongue au centre de laquelle : *Guatemala*. Il y en a aussi avec chiffres.

KACHMIR.

Le 1/2 anna *noir*, millésime 1867 connu seulement sur papier mou uni, existe également sur papier *vergé*. On sait que ce timbre est *carré*.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Quelques variétés se sont produites en 1867 et sont restées inaperçues jusqu'à présent. Le hasard vient de nous les faire découvrir.

Outre les 3 timbres non dentelés sur papier blanc uni, mince, nous avons :

1° 1 timbre 5 centavos non dentelé, sur papier blanc uni *épais*, imprimé en carmin, rappelant la couleur primitive des timbres même valeur, émis en 1864.

2° Un 5 centavos non dentelé avec filagramme R. A., imprimé en rouge-brun pâle.

Deux exemplaires se tenant, sont oblitérés : *Buenos Ayres* 3 avril 1867. C'est là l'époque de leur émission. Et la preuve c'est que cette nuance ne s'est jamais produite avant et que des timbres *piqués*, absolument semblables, que nous possédons, portent la date d'oblitération, 9 avril 1867.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Trois des enveloppes nouvelles ont paru ces jours-ci. Ce sont :

1 cent bleu.
24 — violet vif.
30 — noir.

La première de ces valeurs, que nous représentons, nous donne le type si connu de Franklin regardant à gauche. De chaque côté est la valeur en chiffre dans un petit ovale.





Le 24 cents a l'effigie du général Scott et le 30 cents celle d'Alexandre Hamilton, toutes deux tournées vers la gauche. La valeur est représentée en chiffres aux côtés latéraux, dans un petit écu, au 24 cents ; dans un octogone, au 30 cents.

Il nous est arrivé les formats suivants :

1 cent bleu, 14 × 8 centimètres, papier blanc et paille.
12 — violet foncé 22 1/2 × 10 cent., — jaune.
24 — violet vif — — — — et blanc.
30 — noir — — — — —

Il nous vient des exemplaires du 10 cents sur blanc et paille imprimés non en brun, mais en *noir-gris*. Est-ce une erreur d'impression ? nous ne pouvons le dire.



Il a paru aussi un timbre de 7 cents, que nous avons annoncé dans un de nos précédents numéros, pour l'affranchissement des correspondances en destination pour l'Allemagne. L'effigie représente un homme à barbe tourné à gauche, dans un ovale; en haut : *U. S. Postage ;* en bas : *Seven — 7 — cents.*

Le timbre est imprimé sur papier blanc et piqué 12:

7 cents vermillon.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

On nous annonce que pour le 1er juillet prochain de nouveaux timbres seront mis en circulation pour toute l'Allemagne. Et comme conséquence, les timbres de Bade, Bavière et Wurtemberg seront supprimés.

JAMAIQUE.

On nous a montré deux timbres spécimen avec le filagramme CC et couronne adopté pour la plupart des colonies anglaises. Ce sont :

3 pence vert pâle.
6 — mauve.

Ces spécimens nous font supposer que les timbres de la Jamaïque auront le filagramme changé, s'il ne l'est déjà.

MOLDO-VALACHIE.

On a signalé de l'émission 1865 au type Couza, des timbres sur papier blanc uni et sur vergé. Nous trouvons qu'il existe :

1° *Timbres sur papier blanc uni mince.*

2 parale jaune pâle.
5 — bleu pâle.
20 — rouge pâle.

2° *Timbres sur papier blanc uni ordinaire.*

2 parale orange.
5 — bleu et bleu foncé.
20 — rouge et rouge vif.

3° *Timbres sur papier mince et très-légèrement azuré.*

20 parale rouge vif.

4° *Timbres sur papier azuré mince.*

20 parale rouge carminé foncé.

5° *Timbres sur papier vergé blanc.*

2 parale orange.

Les trois premières catégories ont le papier moucheté.

LA DOMINIQUE.

Une lettre reçue de cette colonie dit qu'il n'est pas question d'émettre des timbres-poste. On parle bien de réformer le système postal, mais les timbres sont relégués au deuxième plan.

Les journaux anglais voient bien qu'il n'était pas nécessaire de consulter les augures, pour juger de la valeur de la vignette représentée dans notre n° 90.

ESPAGNE.

Nous avons sous les yeux un essai du type qui doit prendre cours en juillet prochain.

L'effigie d'Amédée Ier est tournée de 3/4 à droite et remplit à peu près tout l'ovale dans lequel elle est renfermée. Le roi porte barbe et moustaches, les cheveux relevés par derrière. En haut, dans l'ovale, est le mot : *España;* le restant de l'ovale, depuis la partie gauche jusqu'à la partie droite est blanc, pour l'énonciation de la valeur ; les angles portent un dessin de fantaisie.

C'est ce que l'Espagne a produit de mieux en timbres jusqu'à présent : Ce type fait oublier tous les petits *mostro* dont ce pays s'est montré si prodigue.

L'essai que nous avons n'a pas de valeur indiquée ; il est imprimé en rouge foncé sur carton blanc.

On nous a montré les essais soumis de Turin en janvier dernier. Ils ont été refusés et cela n'a rien d'étonnant :

Qu'on se figure une tête de négrillon à relief regardant à gauche, dans un ovale perlé : C'est là le portrait d'Amédée Ier dû au graveur italien. En bas du timbre figure les valeurs 1, 10, 25, 50, 100, 200, 400, 1,600 mils de escudo, 2 escVdos : 12 et 19 cuartos.

L'inscription supérieure varie aussi. Il y a : *España, comunicaciones, impresos, ultramar, correo* 1871 et *regibos.* Enfin, il a été soumis un 5 milésimOs, chiffre, type rappelant celui qui nous est connu. En haut, dans les angles, il y a deux chiffres 1, dans un petit cercle. Que peuvent signifier ces chiffres? C'est là un mystère que nous n'avons pu pénétrer jusqu'ici. Il a été imprimé de ces timbres avec et sans relief en plusieurs couleurs.



Le timbre *Congresso* (deux S) quoique bien jeune a vu le fil de ses jours tranché.

Il lui a été donné pour successeur le timbre ci-contre, toujours imprimé en bleu.

URUGUAY.

Le 5 cents est imprimé aujourd'hui en *bleu outremer.*

Un 10 cents porte par erreur sur le zéro : *dizz* au lieu de *diez.*

TASMANIE.

Il a été émis deux valeurs nouvelles selon le type reproduit n° 97. Ce sont :

3 pence, brun-rougeâtre.
5 shillings, violet vif.

Ils portent en filagramme les lettres TAS placées obliquement de gauche à droite. Ils sont piqués 12.

FIDJI.

M. Pemberton nous signale sur papier quadrillé et percés en ligne de couleur :

1 penny noir sur rose pâle.
3 — — — —
6 — — — —
1 schilling — — —

Timbres locaux de Russie.

Le meilleur moyen de dissiper tous les doutes au sujet des timbres locaux de Russie, est de faire connaître le décret impérial par lequel ils furent créés. Ce décret est de date postérieure à certaines émissions de timbres, parus, contrairement aux lois. Il régularise donc ces émissions et en autorise d'autres. Voici ce décret qui date du 3 septembre 1870.

« Vu les moyens restreints octroyés à l'adminis-

tration des Postes et qui deviennent insuffisants pour assurer à tous les habitants de l'Empire leur correspondance particulière, principalement dans les localités qui, par leur position géographique sont ou presque totalement privées de communication postale ou bien se trouvent à une grande distance des bureaux organisés de la poste; en vue de faciliter aux habitants de ces contrées la possibilité d'échanger leur correspondance d'une manière plus commode et moins coûteuse surtout; m'appuyant sur les lois du Sénat en date du 27 août de cette année; j'autorise l'établissement d'une poste locale particulière dans les localités où besoin sera, aux conditions suivantes :

1° LA POSTE LOCALE EST AUTORISÉE.

a. A transmettre de l'endroit postal la correspondance ordinaire ainsi que les journaux et annonces, envois d'argent, lettres chargées et diverses expéditions dans toutes les parties plus ou moins éloignées du district.

b. Pour la transmission de diverses correspondances du district dans les bureaux de postes les plus rapprochés.

c. Et pour la transmission des diverses correspondances entre les endroits du district, privés de communications postales.

2°..... (Article peu intéressant).

3° Le transport de la correspondance locale n'est autorisé que par les chemins de traverse, entre la ville et les villages.

4° La poste locale n'est autorisée à avoir ses timbres particuliers, qu'à la condition expresse que leur dessin diffère totalement des timbres employés dans l'Empire.

5° Les facteurs ruraux de la poste locale peuvent avoir sur leur sac l'armoirie du gouvernement ou du district, mais sans le cor postal.

« Faisant part à Votre Excellence des dispositions prises, j'ai l'honneur de vous prier de transmettre dans les divers bureaux, les ordonnances de l'organisation de la poste locale, engageant les tribunaux de la province à contribuer de leur côté à l'organisation de la poste locale, afin d'assurer aux habitants du district le libre échange de leur correspondance. »

Le Gouverneur du Ministère de l'Intérieur,
PRINCE LOBANOFF ROSTOVSKY.

Le Directeur,
BARON VELIO.

Le correspondant de qui nous tenons les détails qu'on vient de lire nous fait remarquer plusieurs erreurs dans l'orthographe des noms, des postes locales suivantes, ayant émis des timbres et qui figurent dans notre catalogue et dans ce journal.

Beloserzk	doit s'écrire	Belosersk.
Bogorodski	—	—	Bogorodsk.
Borowitzk	—	—	Borovitch.
Longa	—	—	Louga.
Riasauski	—	—	Riasan.
Schunelbourg	—	—	Schlusselbourg.
Soummy	—	—	Soumy.
Usrusskajo	—	—	Tcherepovitz.

A propos du timbre *Soumy*, notre correspondant pense qu'on a représenté un sac sur le timbre, à cause de la ressemblance de son nom avec celui de la ville. Sac se prononce *souma*.

Il en est de même pour Schlusselbourg dont le dessin représente une clef. Schlussel signifie en allemand, clef, et Schlusselbourg est d'origine allemande.

Timbres de Moldavie.

(Suite. — Voir n° 99.)

MINISTÈRE DES FINANCES
DE MOLDAVIE.
N° 8823.

1858, septembre, 17.
JASSY.

A l'honorable Conseil d'Administration.

Comme le sait l'honorable Conseil, la taxe du port des lettres à l'intérieur du pays, d'après le nouveau tarif, a été établie à raison de 27 paras pour une lettre simple et pour une distance de 1 à 8 postes (la poste a 12 à 14 kilom.); quant aux lettres avec récépissé, la taxe est double et lesdites taxes acquittées au moyen de timbres de valeur convenable, appliqués selon le poids des lettres.

Attendu que l'application de ce système basé sur la distance et le poids apporte un très-grande complication, non-seulement pour le public, lequel ignore souvent le poids des lettres que l'on ne peut vérifier qu'à l'aide de balances et se trouve par le fait exposé à des taxes parfois énormes; mais encore pour les employés obligés de peser toutes les lettres et à en dresser la comptabilité;

Le Ministère prenant ce qui précède en considération, d'autant plus qu'à l'étranger le port des lettres n'est point basé sur la distance, juge convenable

d'introduire de même dans le pays, une taxe indépendante de la distance et du poids, qui pour les lettres offre peu de différences et de fixer à 40 paras la taxe pour chaque lettre simple et à 80 paras pour celles avec récépissé. Il va de soi que ladite taxe n'est applicable qu'aux lettres et non aux paquets, lesquels continueront à être soumis au tarif établi par le règlement actuellement en vigueur.

En conséquence, soumettant à l'honorable Conseil, la présente proposition, celui-ci est prié de bien vouloir la prendre en considération et l'approuver s'il l'en juge digne, afin qu'il puisse être fait usage des timbres à créer à cet effet.

Le Ministre des Finances,
(Signé) J. A. CANTACUZIN.

—

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
DE MOLDAVIE.
N° 4288.
1858, septembre, 23.
JASSY.

A l'honorable Ministre des Finances.

La proposition faite par cet honorable Département, sous le n° 8823, relative au mode d'établissement de la taxe des lettres, qu'il a jugé convenable d'introduire pour l'intérieur du pays, d'après le nouveau tarif, a été approuvée par le Conseil d'Administration extraordinaire, lequel en autorise la mise en application à partir du 1er novembre prochain.

Le Secrétaire d'État a donc l'honneur, pour votre règle, de vous communiquer cette approbation.

Pour le Secrétaire d'État,
(Signé) D. A. FOLINO.
Le chef de section,
(Signé) J. ANGELIKI.

—

MINISTÈRE DES FINANCES
DE MOLDAVIE.
N° 9740.
1858, octobre, 13.
JASSY.

Monsieur le Secrétaire de l'atelier du Timbre.

Par une adresse du Secrétaire d'État n° 4288, contenant l'approbation du Conseil d'Administration au sujet du tarif du port de lettres à l'intérieur, lequel fixe à 40 paras la taxe d'une lettre simple et à 80 paras celle d'une lettre avec récépissé, quelle que soit la distance, le Département des Finances vous charge de vous entendre avec la Direction des Postes, pour mettre en œuvre l'impression de 20,000 timbres selon le devis de ceux qui ont été abandonnés et cela dans le plus bref délai possible, la mise en application du nouveau tarif commençant le 1er novembre prochain.

Le Ministre des Finances,
(Signé) J. A. CANTACUZIN.

—

MINISTÈRE DES FINANCES
DE MOLDAVIE.
N° 9741.
1858, octobre, 13.
JASSY.

Monsieur le Directeur des Postes.

A la suite d'une demande de ce Département, le Conseil d'Administration ayant approuvé la réduction de la taxe des lettres simples à 40 paras et celles avec récépissé à 80 paras, ainsi qu'il résulte d'une communication du Secrétaire d'État qui ajoute, que la mise en application du nouveau tarif aura lieu le 1er novembre prochain, le Département des Finances vous informe qu'il a en même temps ordonné à M. le Secrétaire de l'atelier du timbre, de s'entendre avec votre Direction pour l'impression de 20.000 timbres-poste d'après le devis de ceux qui ont été remplacés.

Le Ministre des Finances,
(Signé) J. A. CANTACUZIN.

—

SECRÉTARIAT
de
L'ATELIER DU TIMBRE
DU MOLDAVIE.
N° 88.
1858, octobre, 18.
JASSY.

A l'honorable Ministre des Finances.

La Direction des Postes par une adresse n° 2629, me fait savoir que, conformément à un ordre 9741 qu'elle a reçu de l'honorable Ministre, il a été décidé de faire imprimer vingt mille timbres-poste pour le service du transport des lettres et journaux, savoir :

12,000 à 40 paras.
5,000 à 80 —
3,000 à 5 —

J'ai donc l'honneur de prier respectueusement l'honorable Ministre, de bien vouloir me donner l'ordre nécessaire à la confection des susdits timbres-poste et me remettre les cachets à timbrer, en m'indiquant en même temps si je dois délivrer les timbres-poste à la Direction susmentionnée ou à l'honorable Ministre.

Le Secrétaire,
(Signé) A. DUCA.

MINISTÈRE DES FINANCES
DE MOLDAVIE.
N° 10049.
1858, octobre, 19.
JASSY.

Monsieur le Secrétaire de l'atelier du Timbre.

En réponse à votre adresse n° 88, le Département des Finances vous fait connaître que l'emploi des timbres-poste de 40, 80 et 5 paras devant commencer le 1er novembre prochain, vous aurez à faire imprimer 20,000 desdits timbres, ainsi qu'il vous l'a indiqué dans son ordre n° 9740, savoir :

12,000 à 40 paras.
5,000 à 80 —
3,000 à 5 —

Aussitôt après leur confection vous aurez à les délivrer au Département des Finances, qui les transmettra à la Direction des Postes.

Vous recevrez ci-joints les cachets à timbrer que vous avez demandés et que vous renverrez avec le résultat produit.

Le Ministre des Finances,
(Signé) J. A. CANTACUZIN.

—

MINISTÈRE DES FINANCES
DE MOLDAVIE.
N° 10283.
1858, octobre, 27.
JASSY.

A Monsieur le Directeur des Postes.

Conformément à l'adresse n° 9741 qui vous a été transmise, d'avoir à vous entendre avec M. le Secrétaire de l'atelier du timbre, relativement à la confection des timbres-poste d'après un nouveau modèle approuvé par le Conseil, et ayant reçu selon le rapport de M. le Secrétaire de l'atelier du timbre un nombre de 10,816 timbres-poste répartis comme suit :

960 timbres à 5 paras.
7,040 — 40 —
2,816 — 80 —
10,816 timbres

soit dix mille huit cent seize timbres, s'élevant à la somme de piastres 12,792 (douze mille sept cent quatre-vingt-douze) ; il est envoyé à votre Direction le nombre ci-dessus de timbres, pour être distribués aux bureaux d'expédition des districts, lesquels les mettront en usage à partir du 1er novembre prochain, date de l'introduction du nouveau tarif.

Il vous est en même temps donné avis que l'employé chargé par le ministère de la livraison de ces timbres, est Monsieur Michael Figa, auquel la direction fournira un compte détaillé des timbres reçus auparavant et confiera ceux anciens qui seraient restés.

Le Ministre des Finances,
(Signé) J. A. CANTACUZIN.

—

DIRECTION DES POSTES
ET DILIGENCES.
N° 348.
1859, février, 26.
JASSY.

A l'honorable Ministre des Finances.

A l'ouverture de la caisse du défunt caissier Nicolas Costin, il a été trouvé des timbres-poste anciens et réformés au nombre de :

3,432 timbres à 108 paras.
1,307 — 81 —
3,244 — 54 —
2,325 — 27 —
12,303 timbres

soit douze mille trois cent huit timbres lesquels sont envoyés à l'honorable Ministre, en attendant le compte qui lui sera remis et de la réception desquels la Direction le prie de bien vouloir lui donner avis.

Le Directeur des Postes,
(Signé) C. TULBURI.
Le contrôleur,
(*A continuer.*) (Signé) J. BOGDAM.

Les timbres-poste du Père Duchesne.

Le *Père Duchesne* — qui est un malin — a trouvé que la commune de Paris devait avoir ses timbres-poste. Voici comment il formule sa proposition, d'un haut comique. On verra que le *Père Duchesne* tout en ayant l'air de défendre « la cause sacrée du peuple, » ne perd pas de vue surtout ses propres intérêts et tire considérablement à la ligne pour gagner plus facilement son « rond » (sou) qui est le prix de chaque numéro de ce journal. La voilà, sa proposition. Nous retranchons les exclamations un peu trop accentuées :

..... Le *Père Duchêne* a débiné ce matin un sacré truc des jean f... Versaillais, qui est encore pas mal canaille.

Ecoute bien, mon brave directeur des Postes, c'est toi que ça regarde.

Et il faut que tu ouvres l'œil tout de bon.

Afin qu'on ne te f..... pas dedans, ni nous non plus.

Figure-toi que le brave Jean-Bart, qui est un fameux ami du Père Duchêne, a reçu ce matin une lettre d'un bon b.... de son département.

Le Père Duchêne — un vrai malin qui ne se laisse pas monter le coup généralement — a voulu savoir comment le poulet avait pu parvenir,

Et alors Jean-Bart lui a raconté qu'un h..... du pays l'avait apporté dans sa poche.

Et qu'en arrivant à Paris il l'avait tranquillement f..... dans la boite avec le timbre qui était dessus.

Avec le timbre qui était dessus!

. . . . . .

Tu vois le coup maintenant, mon brave homme? Hein!

Quels filous ça fait que ces honnêtes gens là.

Ils ont tout bonnement emporté avec eux, quand ils ont f. ... le camp, des tapées de timbres-poste tout neufs qui étaient en réserve pour la vente de Paris.

Et, f.....! il devait y en avoir pour de l'argent, Peut-être plusieurs millions, ...!

Et puis, maintenant, ces escrocs-là vendent les timbres de la commune dans les départements,

Ce qui fait que notre poste à nous se trouve volée comme dans un bois.

Qu'elle distribue des masses de lettres pour rien;

Qu'elle se donne un mal de chien gratis,

Et que ce sont les jean f..... qui empochent tous les monacos.

Qu'est-ce que tu dis de ça, citoyen délégué aux postes?

Tu dis que tu ne veux pas de ça, n'est ce pas?

Tu dis qu'il faut empêcher quand même les jean f..... d'insurgés de continuer leur petit commerce à nos dépens,

Et qu'il faudrait être b..... bête pour s'esquinter le tempérament à leur f..... des rentes,

Sans ça, ce n'aurait pas été la peine de leur f..... du balai.

Il n'y avait qu'à continuer l'ancien système.

Eh bien! mon vieux, si tu es là-dessus de l'avis du Père Duchêne, voilà comment tu dois procéder :

Tu vas tranquillement donner ordre au brave Camelinat, qui est notre délégué à la Monnaie, de faire fabriquer tout de suite de nouveaux timbres à deux sous.

Avec une nouvelle effigie qui ne ressemble plus du tout à l'ancienne.

Quelque chose de bien, là.

Une belle femme qui ait de l'œil,

Et qui ait l'air d'une bonne b .... de patriote.

Avec un beau bonnet rouge sur la tête, ...!

Et surtout que ça soit soigné,

Et que ça donne tout de suite une crâne idée de notre commune.

Quand ça sera fait, tu préviendras les Parisiens que tous ceux qui ont chez eux d'anciens timbres, doivent les échanger contre des nouveaux avant tel jour.

Et, passé ce delai, les vieux ne vaudront plus rien.

Voilà!

Comme ça, les filous de Versailles ne pourront plus nous f..... dedans,

Et nous faire trimer à porter leurs lettres gratis,

Ce qui est une fameuse infamie,

Attendu,.....! que des gens qui se battent les uns contre les autres doivent avoir au moins la délicatesse de ne pas se voler comme ça ..

Mais ces gens-là ne respectent rien;

Ça serait à dégouter, de l'humanité, quoi!

Mais Versailles, ce n'est pas de l'humanité, eh!

Correspondance.

M. J.-B. Moens, à Bruxelles.

Le n° 100 de votre journal contient une remarque à propos des timbres de Roumanie, dont voici l'explication :

Lei veut dire francs, au pluriel; *Leu* est le singulier. *Ban* signifie centime et *bani* est le pluriel.

Il n'y a donc pas de changement de monnaie comme vous l'aviez supposé.

Voici quelles seront les valeurs et couleurs des timbres télégraphes :

25	bani	jaune.
50	—	vert.
1	leu	bleu.
1 1/2	—	lilas.
5	lei	rouge.

L'affranchissement des télégrammes au moyen des timbres n'est pas encore fixé.

Tout à vous,

A. Georgiadi.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

SUISSE.



L'administration générale des postes a fait fabriquer des bandes pour imprimés avec timbre d'affranchissement, dont voici le type. Ces bandes s'achètent au prix de la taxe avec l'augmentation suivante :

Petit format, taxe 2 cents, par 1/4 feuille ou 11 bandes à 25 cents.								
Moyen	—	—	2	—	—	1/2	—	12	—	27	—
—	—	—	5	—	—	1/2	—	12	—	63	—
Grand	—	—	5	—	—	1/2	—	10	—	53	—

Les bandes mesurent, y compris les deux gros traits qui les séparent :

2 cents 28 millimètres de haut sur 22 centimètres de large.											
2	—	34	—	—	—	35	—	—
5	—	35	—	—	—	35	—	—
5	—	42	—	—	—	35	—	—

Le millésime qu'on voit sur le timbre ferait croire à une émission du 3 mars. On nous assure qu'elle est du 18 mai. L'impression des timbres est rose plus ou moins vif sur papier blanc sans filagramme :

2 centimes rose.
5 — —

Si le public apprécie la valeur du système, l'administration des postes émettra d'autres valeurs.

TURQUIE.

Nous possédons le 2 piastres vermillon avec le nouveau piquage 9 et nous trouvons parmi nos timbres annulés un 10 paras bistre pâle, inscriptions supplémentaires en noir. Est-ce un chiffre-taxe nouvelle valeur, est-ce un changement de couleur apporté au 10 paras violet, nous le saurons bientôt.

HONGRIE.

Une série de timbres et d'enveloppes portant les mêmes valeurs que celles employées en Autriche

depuis 1867, et qui sont également employés dans ce royaume, seront mises en circulation au fur et à mesure de l'épuisement des timbres existants, dont ils prennent la couleur. Le type est semblable à celui qui figure sur les cartes-postales et sur les mandats-poste, dont nous avons donné le dessin dans notre n° 100.

Nous avons vu le 5 kr. oblitéré; il est piqué 10.

TOLIMA.

On nous a montré un 5 cents azur, papier vergé, portant *Correos* DOL *Estado*, au lieu de *del Estado* avec *l* de *del* qui chevauche.

D'autre part, M. Roussin nous signale un 5 cents azur, papier quadrillé, ayant l'inscription : L. L. *del T.* CORREOA *del Estado*, au lieu de *E. S. del T. Correos del Estado*.

La composition de tous ces timbres est fort irrégulière : Il n'y en a pas un seul de correct.

AÇORES.

Les timbres piqués 5, 10, 25 et 50 reis ont été remplacés, comme on s'y attendait, par des timbres mêmes valeurs, ayant le nouveau type du Portugal, émis en 1870.

MADÈRE.

Comme pour les Açores la suppression de l'ancien type a fait place au nouveau du Portugal. Nous avons reçu le 25 reis.

FRANCE.

Nous avons le 40 centimes, impression de Bordeaux, imprimé en jaune très-pâle.

Un de nos correspondants dit avoir vu à Paris, quelques essais des timbres de la république, ceux gravés probablement, ayant l'inscription supérieure : *Répub. franç.* remplacée par : *Commune de Paris.* L'émission projetée n'a pu avoir lieu, MM. les communeux n'en ayant pas eu le temps.

Faut-il décrire les timbres des postes privées qui ont fonctionnées plus ou moins à Paris? On compte 26 postes, nous dit-on. Nous pensons que cela offre peu d'intérêt, aussi différons-nous la description de tous ces timbres.

LOMBARDIE.

Nous avons vu le 15 centesimi rouge vif 1850, imprimé sur papier vergé.

BRÊME.

On n'a pas encore signalé l'existence d'enveloppes portant le timbre à droite. Nous en avons ainsi sur papier azuré uni et sur papier vergé blanc, sans le mot *franco*.

RUSSIE.



Nous recevons de M. A. Smith la communication du timbre ci-contre portant l'inscription : *Poste de campagne — département de Novogorod — 5 kop.* Au centre sont les armoiries surmontées d'une couronne.

Le timbre est solferino; impression noire. Point de dentelure, point de filagramme.

5 kop. Solferino.

PRUSSE.

On a découvert une enveloppe de franchise de 1850, qui servait à l'envoi de la correspondance du roi de Prusse. Le format a 17 × 14 centimètres. Elle porte l'inscription suivante *en français* :

ENVELOPPE DE LA POSTE.
RECOMMANDÉE
au
BUREAU DE POSTE
à

TRÈS-PRESSÉE,
A OUVRIR SANS AUCUN DÉLAI.

Le Bureau de Poste est invité à faire remettre *incessamment* à son adresse *par un exprès*
La lettre de cabinet de Sa Majesté le Roi de Prusse contenue dans la présente enveloppe, et de marquer sur cette enveloppe le jour et l'heure tant de l'arrivée de son incluse, que de sa remise à l'exprès, et de la reddition de l'accusé de réception.

	Temps du jour.
Arrivée à le 185 *à heures min.*	
Remise à l'exprès — — —	
L'accusé de réception rendu par l'exprès — — —	

L'impression est en deux couleurs, noir et rouge. *Enveloppe de la Poste. Recommandée. Très-pressée, à ouvrir sans aucun délai* est rouge, le reste noir. Cette enveloppe est fort rare; le hasard seul nous en a fait rencontrer un exemplaire.

NOUVELLE GRENADE.

Nous devons à M. Roussin la découverte d'un deuxième type du 10 centavos 1868. Les deux types sont placés l'un près de l'autre et se répètent toujours par deux sur la feuille. Il faut un examen minutieux pour les découvrir, le lithographe ayant réussi assez bien à imiter une deuxième fois son timbre.

Les exemplaires bien venus permettent les remarques suivantes:

La première étoile à gauche touche l'aile de l'aigle au premier type et non au second; les lignes verticales de l'écu où se trouve le bonnet phrygien sont au nombre de treize à l'un, de seize à l'autre; le nœud qui retient les drapeaux sous l'écu effleure l'ovale ou est distant de 1/2 mill.; la devise *libertad y orden* qu'on voit à la loupe sur la banderole, au dessus de l'écu, n'est pas bien semblable aux deux types: au premier, la lettre R de ORDEN commence là où finit l'écu; au deuxième c'est la lettre D qui occupe cette place Enfin, dernière remarque, les inscriptions varient par leur grandeur mais d'une manière peu sensible: il n'y a que la deuxième lettre o de *Columbia* qui est beaucoup plus petite au deuxième type qu'au premier.

DANEMARK.

L'enveloppe *retourbrief* dont nous donnions le fac-simile (n° 100 de ce journal) du timbre qui se trouve sur la patte, a vécu. Nous constaterons un deuxième format: 9 1/2 × 16 1/2 centimètres. Elle a trouvé un successeur dans une enveloppe de même espèce ayant sur la partie supérieure de la patte de fermeture, quatre lignes d'impression, en langue danoise, au lieu de deux. Le timbre a l'inscription suivante sur trois lignes : *Generaldirektoratet for Postvaesenet*. Le tout est imprimé en noir sur blanc uni; format 9 1/2 × 16 1/2 centimètres. Un deuxième format a l'inscription sur trois lignes: 10 × 23 1/2 centimètres, papier blanc vergé.

L'usage de mandats-poste a été introduit au Danemark. Ils ne portent point de timbre.

La carte postale en usage avait paraît-il quelques concurrents. On nous a fait voir quatre types tous au format de 8 × 11 centimètres, et n'ayant pas la parenthèse à la deuxième ligne:

Premier type. En haut, en grandes lettres, *Brevkart*, (un seul mot); la deuxième ligne en caractères assez grands et larges sur une longueur de 65 mill., le mot *Til* en écriture anglaise. Il y en a imprimés en violet sur blanc et lilas sur blanc et jaune.

Deuxième type. Le mot *Brev-kort* (en deux mots) a les caractères du précédent type, mais l'inscription de la deuxième ligne est semblable à la carte adoptée, sauf qu'elle occupe une étendue de 46 mill. au lieu de 49. Imprimé en vert, brun et carmin sur blanc et carmin sur jaune.

Troisième type. Semblable à la carte adoptée, pour les inscriptions. La deuxième ligne cependant a une longueur de 46 mill. au lieu de 49. Ces trois types ont pour encadrement deux filets, au milieu desquels une suite de petites croix de Saint André avec petite boule au milieu. Imprimé en lilas sur blanc.

Quatrième type. Encadrement formé d'une grecque plus large. *Brev-kort* en très-grands caractères et en deux mots. Les autres inscriptions sont aussi de grandes dimensions. Imprimé en bleu et brun sur blanc.

GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons sous les yeux une *feuille (cover)* 1 penny, papier Dickinson, portant sur la tranche du cou de l'effigie du timbre le n° 67 et une autre le n° 82. La première a servi en 1847; la seconde en 1860.

Nous possédons ensuite des *enveloppes*, toujours papier Dickinson et de 1 penny, avec les n°s 84, 85 et **87** aux mêmes endroits.

Pour quels motifs certaines enveloppes de mêmes valeurs, avec millésime, entre autres 3/28-62 et 2/9-62 que nous gardons en ce moment, ont-elles le n° **86**. Si ces chiffres qui renseignent le n° du coin, indiquent en même temps l'ordre d'émission, la poste aurait continué à fabriquer sur papier Dickinson, pendant un certain temps, des *cover* sans date et des enveloppes avec date sans fils de soie.

Il est possible que la fabrication ait continué pour utiliser le papier. Mais alors pourquoi absence et présence de millésime en même temps? A MM. les collectionneurs anglais de chercher à résoudre la question.

Puisque nous parlons des *cover* avec fils de soie, nous rectifierons une erreur commise par le docteur Magnus, n° 67 de ce journal, sur les indications de M. Ph... Les *cover* n'ont pas les fils de soie qui

traversent horizontalement le timbre. Ces fils de soie sont au *dessus* de l'impression et à des distances qui varient de 1/4 à 3 centimètres. S'il y a des exemplaires où les fils traversent le timbre, ce doit être accidentellement : quatre exemplaires que nous tenons, ayant les fils où nous les avons indiqués.

Il y en a sur papier blanc, azuré et azuré verdâtre.

TERRE NEUVE.

Le 1 cent violet foncé n'existe plus, nous ne savons pourquoi. Mais la *American Bank Note Company* de New-York s'est chargée de le remplacer par un type semblable mal gravé et mal imprimé.

Au nouveau type les inscriptions sont tant soit peu plus petites, surtout les lettres *N. F.*; les chiffres sont plus grands et le fond est complètement couvert de lignes obliques et horizontales. La couleur de violet foncé qu'elle était au premier type, est aujourd'hui brune :

1 cent brun.

Timbres de Moldavie.

(Suite. — Voir n° 101.)

Monsieur J. B. Moens,

à Bruxelles.

Satisfaisant à votre demande et remplissant aujourd'hui la promesse que je vous ai faite, je vous adresse copie des différentes pièces relatives à la création des premiers timbres-poste en Moldavie. Ces pièces forment avec celles que vous avez publiées dans le *Timbre-Poste* n° 99, le complément de tout ce que l'on a pu trouver d'intéressant.

Par la même occasion, je prends la liberté de vous donner quelques explications au moyen desquelles je désire vous convaincre qu'il n'a pu exister un aussi grand nombre de variétés de timbres de la 1re et 2e émission de Moldavie, ainsi que vous l'indiquez dans le catalogue que vous avez publié et dont vous avez bien voulu me remettre un exemplaire.

Comme vous le savez, la Valachie et la Moldavie ont été jusqu'au 24 janvier 1859, deux principautés distinctes. A partir de cette époque elles ont été réunies sous le nom de Principautés-Unies, aujourd'hui Roumanie. Leur administration quoique sous un seul prince, Alexandre-Jean Ier Couza, se composait de ministères et d'autorités en double, chaque principauté ayant les siens. En 1862, les ministères et autorités de Jassy (ancienne capitale de la Moldavie) furent transférés à Bucarest, capitale des Principautés-Unies.

En septembre 1864, l'ancien directeur général des télégraphes, à cette époque M. César Librecht, jugea utile de réunir le service télégraphique à celui des postes tels qu'ils sont aujourd'hui, sous une seule et même administration, avec un chef de station dans chaque ville. Bucarest, Jassy, Galatz, Braïla et Ploesti furent exceptés, à cause de la multiplicité des correspondances : ils eurent un chef pour chaque branche, poste et télégraphe.

Jusqu'en 1862, le service postal dans les deux principautés fut très-irrégulier. MM. Manovarda et autres s'attachèrent dès lors à le régulariser.

On sait aujourd'hui par les pièces publiées par le *Timbre-Poste* (v.nos 99 et 101) que l'inauguration du système des timbres-poste a commencé en Moldavie le 15 juillet 1858. Le document, n° 6313, nous dit que le prince Démètre Cantacuzène fut chargé par le gouvernement de Moldavie de présenter un mémoire destiné à la régularisation du service postal et décide l'introduction des timbres-poste comme en usent les autres États.

Je crois utile de vous observer au sujet des copies 975 et 5895 qu'en Moldavie il y avait deux cours de monnaies : pour le commerce et pour l'État.

J'arrive maintenant au point principal : les variétés de timbres des deux premières émissions.

Il y aurait selon vous plusieurs dessins. Les uns présenteraient les cornes du taureau (zimbre) droites ou plus ou moins recourbées ; les oreilles aussi seraient parfois relevées ou courbées.

Ces observations et d'autres encore ne peuvent exister.

La première émission n'a circulé que depuis le 15 juillet 1858 (copie 6313) jusqu'au 31 octobre 1859 (copies 4288, 9740, 9741, 10046, 10283), c'est-à-dire pendant trois mois et demi. On a dû imprimer d'après le document 5895, 24,000 timbres, dont 12,308 sont restés sans emploi (n° 548). Comment supposer alors des types en quadruple exemplaire, alors que l'usage du timbre-poste à peu près nul rendait la création de ces types tout-à-fait inutile? Les précautions établies pour l'impression des timbres (nos 5895, 6313, etc.), prouvent aussi qu'il n'est guère possible d'admettre que les bureaux de postes des principales villes de Moldavie eussent en

leur possession un timbre à main, pour s'en servir au fur et à mesure de leurs besoins, comme il est dit dans l'article du docteur Magnus que vous avez publié dans votre journal.

Le public, peu habitué à faire usage de timbres, n'a pas plus utilisé les timbres de la 2e série que ceux de la 1re. On n'a donc pas eu l'occasion de créer des sous-types. La correspondance était en majeure partie confiée aux services postaux russes et autrichiens établis aux consulats respectifs de ces pays et fonctionnant même pour l'intérieur du pays. On affranchissait soit en espèces ou au moyen de timbres russes ou autrichiens.

La Moldavie, ainsi que je l'ai dit plus haut, a créé ses premiers timbres le 15 juillet 1858 (nos 975, 5895, 6313), comme suit :

27 paras noir sur papier rose.
54 — bleu — — vert clair.
81 — — — — azur.
108 — — — — rose.

La deuxième série date du 1er novembre 1858 (8823, 4288, 9710, 9741, 88, 10016, 10283).

3 paras noir sur papier blanc mince (pour journaux).
40 — bleu — — et azuré — —
80 — rouge — — — —

La réunion des services postaux de la Valachie et de la Moldavie a causé la troisième série, le 1er janvier 1862.

3 paras jaune sur papier blanc uni et vergé (pour journaux).
6 — rouge — — — — (pour la ville).
30 — bleu — — — — (pr l'intér. du pays).

Il existe de nombreuses variétés de nuances de la 2e et 3e émission, ce qui n'est pas le cas pour la 1re émission où les variétés sont nulles.

La rareté des timbres de la 1re et 2e émission, la demande continuelle qui en était faite, ont engagé quelques personnes de la Roumanie, principalement des juifs, à faire imiter ces timbres en lithographie : ce sont probablement là les variétés que vous avez admises.

Il est possible que vous les teniez de la direction des postes comme vous me l'avez affirmé dans une de vos lettres, mais dans ce cas elles proviennent d'employés qui, faute de timbres véritables vous auront envoyé les imitations en question (1).

(1) Nous avons toujours reçu les timbres de Moldavie de l'office autrichien établi à Jassy. Ce ne sont pas des impressions lithographiques, mais bien des timbres imprimés avec un timbre à main comme ceux officiels. Il est possible qu'ils proviennent de spéculation d'employés de postes. N. D. L. R.

Il faut bien vous garder de vous former une opinion de notre service postal par l'imperfection de nos timbres-poste roumains, dont vous avez parlé dans votre n° 98 ; nous ne disposons pas malheureusement de lithographes capables, mais cette lacune sera comblée par la suite.

Un grand pas est déjà fait depuis 1862 : la régularisation du service postal. Il n'a fait que progresser jusqu'ici et en ce moment, sous l'administration du directeur des postes, M. Alexandre T. Zissu, il peut rivaliser avec le service des premiers États de l'Europe.

Je tâcherai une autre fois de vous décrire tous les timbres de Roumanie qui ont circulé jusqu'à ce jour et qui ont été employés à titre d'essai.

Recevez, Monsieur Moens, l'assurance de ma considération distinguée.

A. GEORGIADI.

Des Enveloppes timbrées

(Suite.)

A NOS LECTEURS.

Avant de reprendre la publication de notre article sur les *Enveloppes timbrées*, nous devons à nos lecteurs quelques explications sur les motifs qui nous ont forcé à la suspendre. Lorsque parurent les premières parties, en mai 1868, le manuscrit était entièrement terminé. Il représentait l'état de la science timbrophilique au sujet des enveloppes. C'était le résultat des recherches combinées du Directeur de ce journal, des principaux amateurs en relation avec lui et des notres propres. Comme il était probable que cette publication durerait plusieurs années et que pendant ce temps de nouvelles et heureuses recherches pourraient modifier et compléter un grand nombre de points, il fut convenu que le manuscrit ne serait livré à l'impression qu'au fur et à mesure du besoin, et l'on a pu remarquer avec quelle régularité les articles se sont succédés, n'éprouvant d'interruption que pour laisser la place à des sujets plus intéressants comme M. Moens sait en trouver pour les lecteurs de son journal. Il est facile de reconnaître combien cette précaution était sage, car malgré tout, il nous a fallu plusieurs fois revenir sur des sujets déjà traités, pour les compléter, des renseignements nous ayant été transmis tardivement ou ayant été provoqués par la lecture de nos articles. Les choses suivaient cette marche régulière lorsque

survinrent les douloureux événements qui marqueront dans l'histoire la fin de l'année 1870 et la première partie de 1871. Notre cher pays de France fut envahi par les hordes allemandes et le siége de Paris commença en septembre. Habitant l'une des communes de la banlieue, force nous fut de rentrer par ordre et à la hâte dans la grande ville. Ce n'était guère le moment, pendant le siége, de se livrer à l'étude des timbres, et d'ailleurs comment consulter une collection emballée pêle-mêle dans trois ou quatre caisses? Comment adresser à Bruxelles un manuscrit quand la voie des ballons ne permettait que des missives de quatre grammes?

Comment se tenir au courant de la science, quand on reste pendant cinq mois sans nouvelles mêmes des personnes qui vous sont les plus chères. Enfin la capitulation de Paris et la reprise des affaires nous avaient permis de réintégrer notre ancienne demeure C'est au milieu de notre installation nouvelle que M. Moens venait agréablement nous surprendre et nous apporter notre premier ravitaillement d'enveloppes timbrées. Nous devions quelques jours après nous remettre au travail. Le lendemain éclatait l'horrible insurrection du 18 mars qui devait couvrir de sang et de ruine le malheureux département de la Seine. Placé à la porte de Paris sur la route d'un des rares ponts conservés, notre commune devenait l'un des théâtres de la guerre civile. Cinquante jours durant (2 avril au 22 mai) le canon retentissait à nos oreilles, démolissant nos maisons et frappant ses victimes. Malgré la gravité de la situation, nous avons demandé à la timbrophilie les moyens de prendre en patience notre inaction forcée, pendant les heures trop longues de détention que nous laissait la visite des blessés. C'est donc au bruit de la fusillade et du sifflement des obus qu'ont été revues ou composées les lignes qui suivent. Maintenant tout est terminé. Le drapeau de l'Assemblée nationale et des honnêtes gens flotte sur les monuments de Paris que n'a pas réduits en cendres la torche des misérables incendiaires. Dieu nous garde, chers confrères, des fauteurs de la Commune et des séides de la République universelle. Tout fait espérer qu'avec l'ordre et la tranquillité, la paix ramènera la reprise du commerce et des affaires. Faisons ensemble des voeux pour que l'Europe retrouve de longues années de paix et de prospérité. Notre plus ardent désir est de poursuivre ensemble nos chères études sur les timbres.

Il ne dépendra pas de nous qu'il survienne quelque nouvelle interruption.

Dr MAGNUS.

Réimpression des enveloppes de Hanovre.

Dans les nos 81, 82 et 88 de ce journal, nous avons signalé les caractères des enveloppes réimprimées de certaines valeurs de quelques émissions, valeurs qui manquaient sans doute à l'admistration ancienne pour la décider à les réimprimer seules. L'auto-da-fé de 1866 (et non de 1861) comme il a été imprimé par erreur), en rendant les enveloppes anciennes plus rares, a donné par avance de l'intérêt à la réimpression ; mais comme il importe qu'on ne puisse confondre les anciennes avec les nouvelles enveloppes, en donnant la liste complète de ces dernières, nous indiquerons les caractères qui les différencient. Nous invitons nos lecteurs à se reporter aux numéros du *Timbre-Poste* pour les caractères généraux de chaque émission primitive, afin d'éviter les répétitions.

Émission du 25 mai 1849.

(Feuille blanche avec inscription Bestellgeld frei.)

La nouvelle réimpression ne comprend pas cette feuille.

Émission du 16 décembre 1850.

(Vignette avec timbre rond Bestellgeld frei.)

La réimpression diffère :

1° Par la nuance du papier qui existe en quatre variétés distinctes dont trois sont d'une nuance plus orange que l'ancienne, la quatrième étant très-voisine;

2° Par le dessin de la vignette qui sur tous les exemplaires sous nos yeux appartient à l'espèce A, dont les ornements des quatre angles sont différents;

3° Par la couleur du timbre à la main, qui est d'un bleu plus foncé et dont les détails sont pâteux et épais.

Nous ne parlons pas de la forme. Les exemplaires sous nos yeux sont en feuilles, mais il serait facile avec des ciseaux de les découper en enveloppes.

Émission du 15 avril 1857.

(Effigie à gauche Valeurs en silbergroschen.)

Nous avons vu que deux enveloppes seulement en moyen format ont été réimprimées :

1 silberg. rose.
3 — jaune.

La nouvelle réimpression comprend les quatre valeurs: 1 gutgr. et 1, 2 et 3 silbgr. Elle se distingue des anciennes enveloppes :

1° Par le format qui est toujours le moyen, les anciennes présentant soit le grand, soit le moyen format ;

2° Par la nuance du papier qui est azurée pour les réimpressions et non blanc mat ou grisâtre comme pour les anciennes ;

3° Par la gomme, qui est blanche et non jaunâtre, et occupe la majeure partie du bord libre de la patte et non un espace d'environ deux centimètres sous le dessin gaufré ;

4° Par la couleur des timbres qui est :

Pour le 1 gutgr. vert pâle, et vert d'eau et non vert foncé.
— 2 silbgr. bleu outremer nuancé et non bleu de Prusse pâle,
— 3 — jaune pâle verdâtre et non jaune de chrôme.

pour ne parler que des trois valeurs qui sont sous nos yeux en enveloppes entières ;

5° Par les lignes d'inscription dont le caractère paraît plus fin, la légende est répétée près d'une demi fois de plus et le foulage typographique infiniment moins marqué. Enfin caractère *positif* des plus importants, on trouve après le mot *couvert* de chaque fraction de la légende *un point* qui ne se rencontre ni sur les anciennes enveloppes, ni sur celles de la réimpression de 1864.

On distinguera les réimpressions nouvelles des anciennes de cette émission : 1° par la nuance du papier (comme en 2° ci-dessus); 2° par le fait qu'il n'existe de réimpression ancienne que pour les 1 et 3 silbgr.; 3° par la couleur des timbres qui est dans les nouvelles réimpressions pour le 1 silbgr. carmin foncé et non carmin vif ou pâle ; pour le 3 silbgr. jaune verdâtre et non jaune de chrôme ; 4° par les lignes d'inscription qui se rapprochent pour les réimpressions anciennes de celles des enveloppes primitives sous le rapport de la disposition typographique des caractères, et du foulage. Nous avons indiqué au n° 82 du journal les différences qui distinguent les anciennes enveloppes et les premières réimpressions.

Parmi les enveloppes qui nous ont été remises s'en trouve une destinée au 1 gutgr., mais qui ne porte pas de timbre.

Émission du 1er *octobre* 1858.

(Effigie à gauche. Valeurs en groschen.)

La nouvelle réimpression comprend les trois valeurs 1, 2 et 3 groschen, et non le 3 gr. seulement comme celles de 1864, elle se distingue des anciennes enveloppes :

1° Par la teinte azurée du papier ;

2° Par la disposition de la gomme,

qui sont celles des réimpressions de la série précédente ;

3° Par la couleur qui est, carmin foncé, bleu outremer, jaune verdâtre respectivement pour les trois valeurs, dans les réimpressions; rose foncé, bleu de Prusse, jaune de chrôme sur les enveloppes primitives ;

4° Par les mêmes caractères tirés de l'examen des deux lignes d'inscription que pour la série précédente et notamment par la présence d'*un point* après le mot *couvert* de chaque fraction de la légende.

Ces caractères suffisent pour distinguer le 3 gr. de la réimpression de 1870, de celui de 1864. En plus la couleur jaune verdâtre du premier diffère complètement du jaune de chrôme du second.

Emission du 1er *novembre* 1858.

L'enveloppe portant un trèfle se distingue de l'enveloppe ancienne :

1° Par la couleur du papier qui est chamois plus foncé dans la réimpression de 1870 ;

2° Par la couleur du timbre et de la légende du revers qui est d'un vert foncé presque noir ou jaunâtre au lieu de vert plus ou moins foncé;

3° Par la présence de la gomme sous la majeure partie du bord libre de la patte ;

4° Par la dimension plus large du chiffre 5, de 5 groschen, imprimé au-dessus du cachet gaufré de la patte;

5° Par la longueur plus faible, sur la réimpression, de presque toutes les lignes de l'inscription de la patte inférieure et principalement de la quatrième qui porte seulement 43 mm.; l'enveloppe ancienne présentant 48 mm. pour la ligne correspondante;

6° Enfin à la seconde ligne de la même patte l'*h* de *hannover* est cassé. Ce fait nous l'avons rencontré sur toutes les épreuves de cette réimpression. Il est un signe positif d'une grande valeur.

La réimpression de 1864 est plus difficile à distinguer. Cependant comme elle se rapproche des enveloppes anciennes sous le rapport des caractères 1, 2, 4, 5 et 6, le n° 3 étant seul commun aux deux réimpressions, il sera possible d'établir la différence.

Émission du 20 novembre 1861.

(Effigie à droite, valeurs en groschen.)

Les caractères différentiels pour les valeurs de 1, 2 et 3 groschen sont les mêmes qu'aux deux émissions précédentes.

Teinte azurée du papier ;

Disposition de la gomme ;

Aspect des deux lignes d'inscription et présence d'*un point* après *couvert*.

Les couleurs sont : pour le 1 gr., carmin différant peu de nuance ; pour le 2 gr., bleu de prusse, nuancé pour les anciennes enveloppes, bleu outremer, nuancé pour la réimpression de 1870 ; pour le 3 gr., bistre-gris et rougeâtre pour l'ancienne enveloppe, bistre rougeâtre pour la réimpression. On comprend que pour ces dernières émissions la différence des couleurs soit moins prononcée, l'époque de la fabrication des deux séries étant plus rapprochée.

Le *Bestellgeld frei* de cette émission n'a pas été réimprimé. Nous avons signalé n° 88, deux enveloppes de 1/2 et 1 gr., présentant la gomme sur tout le bord libre de la patte et nous les avons considérés soit comme des réimpressions, soit comme des derniers tirages. Cette dernière supposition nous semble la plus vraisemblable, l'émission du 20 novembre 1861 n'ayant été changée qu'en mai 1863 tandis que l'application de la gomme avait été modifiée dès 1862.

Emission de mai 1863

(Effigie et cheval à gauche, valeur en groschen.)

Les caractères distinctifs sont identiquement les mêmes que pour les émissions précédentes. Les enveloppes anciennes de 1 et 2 groschen se confondent avec celles de 1858, dont elles diffèrent très-peu : mais le 1/2 gr. vert est au type *cheval courant* et non au type *trèfle*, et le 3 gr. est imprimé en bistre. Ces deux valeurs forment donc à proprement parler les deux seules de cette émission réimprimées. On peut il est vrai les compléter par des nuances de l'émisson de 1858 réimprimées. Il importe de rappeler que les enveloppes anciennes présentent le gommage sur la majeure partie du bord libre de leur patte et que le 2 gr. est imprimé en bleu outremer. La reproduction des caractères nous paraît une répétition fastidieuse et inutile.

Terminons cet article par la liste des réimpressions qui devront prendre le titre de réimpressions de 1870 pour les distinguer de celles de 1864.

Émission du 16 décembre 1850. Vignette.

Quatre variétés d'après la nuance de couleur du papier.

Émission du 15 avril 1857. Effigie.

1 gut. gr. vert d'eau, vert pâle, vert.
1 silb. gr. carmin foncé. (2 nuances.)
2 — bleu outremer foncé et pâle.
3 — jaune et jaune pâle verdâtre.

Variété avec faute. 1 gut gr. enveloppe avec les deux lignes d'inscription sans timbre ordinaire.

Émission du 1er octobre 1858. Effigie à gauche

1 groschen carmin.
2 — bleu outremer pâle et foncé
3 — jaune pâle et jaune verdâtre.

Émission du 1er novembre 1858. Trèfle.

1/2 groschen vert foncé, vert jaunâtre.

Émission du 20 novembre 1861. Effigie à droite.

1 groschen carmin foncé.
2 — bleu outremer pâle et foncé.
3 — bistre rougeâtre nuancé, quelquefois très-clair.

Le Bestellgeld frei, nous est inconnu.

Émission de mai 1863. Effigie et cheval à gauche.

1/2 groschen vert foncé, vert grisâtre.
3 — bistre-rouge nuancé, quelquefois très-pâle.

Nous ignorons par qui cette réimpression a été faite, si c'est par ordre du gouvernement prussien ou du gouvernement déchu qui serait resté en possession des coins.

Dr MAGNUS.

LES

TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS

par

J.-B. Moens.

Un joli volume in-12, illustré de 623 gravures.

Cet ouvrage contient la nomenclature de tous les timbres connus ; la situation géographique de tous les pays où les timbres sont en usage ; un tableau des monnaies et leur rapport avec le franc, et un précis historique sur l'origine des postes.

PRIX : 5 FRANCS, FRANCO.

LE MÊME OUVRAGE

avec gravures sur chine et imprimé sur beau papier vélin. Exemplaire d'amateur.

PRIX : 10 FRANCS, FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

BELGIQUE.



Il est créé un nouveau type de timbres-télégraphe à l'effigie de Léopold II, selon le fac-simile et remplaçant celui à l'effigie de Léopold Ier.

La date d'émission est du 1er juin dernier, selon le *Moniteur*, mais il n'est guère possible de se procurer le nouveau type. Il ne sera livré à la circulation qu'après l'épuisement des timbres fabriqués à l'ancien type.

La forme du timbre reste la même ; la valeur est indiquée en chiffres dans un petit ovale, sous l'effigie.

Les timbres sont imprimés sur papier blanc et piqués 14 :

50 centimes bistre-brun.
1 franc carmin.

ANGOLA.

Le 25 reis n'est plus couleur chair, mais vermillon vif.

BAVIÈRE.

Nous recevons à l'instant les 6 et 12 kreuzer piqués 11 1/2 et un chiffre taxe (type connu) avec le même piquage, valeur 1 kreuzer et imprimé en noir sur blanc. Tous ont le filagramme reproduit n° 100.

AUTRICHE.

Nouvelle variété de cartes. Le 2 kreuzer porte maintenant sur la face, le mot : *Adresse*. Au revers, il y a simplement : . . . . . *am*. . . . . 187 .

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous avons reçu une enveloppe de 1 penny, papier blanc vergé, type semblable au timbre adhésif de même valeur. Le timbre est frappé à droite et l'enveloppe est de format ordinaire. Un dessin orne la patte. Nous le reproduirons le mois prochain :

1 penny chair.

VICTORIA.

Le *Stamp Collector's Magazine* signale un nouveau timbre ; valeur 9 pence. Le besoin s'en fesait tellement sentir que les 10 pence bruns ont été immédiatement changés en 9 pence. On a surchargé en bleu le mot *ten* par *nine* et les chiffres 10 par 9.

HONGRIE.



Le 2 kreuzer timbre-taxe de journaux est actuellement imprimé en bistre-rougeâtre.

On a émis avec les nouveaux timbres et enveloppes décrits le mois dernier, un timbre réservé exclusivement à l'affranchissement des journaux. Le type figure ci-contre. La valeur n'est pas indiquée sur le timbre.

Imprimé en couleur sur papier blanc sans filagramme ; point de dentelure.

Vermillon.

C'est par erreur que nous avons annoncé un 25 kr. enveloppe. Ce timbre n'existe pas.

CANADA.

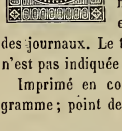

L'usage de la carte-correspondance tend à se généraliser. Voilà le Canada qui vient d'en émettre. Le timbre que nous reproduisons est imprimé à droite ; autour est un encadrement ondulé et burelé ; en haut : *Canada post card ;* plus bas : *The address only to be written on this side. . . to. . .*

L'impression est couleur sur papier chamois :

1 cent bleu.

C'est la *British American Bank note C°* de Montreal et Ottawa qui a exécuté cette carte.

BRÉSIL.

Les timbres-télégraphes sont aujourd'hui *piqués*.

Les timbres locaux de Russie.

Le *Stamp Collector's Magazine* donne la liste suivante des timbres locaux de Russie, qui lui est adressée par un de ses correspondants de Saint-Pétersbourg. Notre confrère annonce cette liste comme complète et authentique. Nous signalerons plusieurs omissions : Le 5 kop. rouge-brun de *Soumy* ; le 5 kop. rouge de *Bogorodsk*, et le 5 kop. vert de *Schlusselbourg*. Nous pensons qu'il en manque bien d'autres. Voici cette liste :

GOUVERNEMENT DE CHARKOFF.

Charkoff. — Centre ovale, armoiries dans la moitié supérieure, valeur en chiffres dans la moitié inférieure, fond pointillé. Inscription sur fond blanc, autour : *Poste du district rural de Charkoff.* Imprimé en couleur. — Rectangulaire.

5 kop. rouge.



Soumy. — Déjà décrit (*ci-contre*).

3 kop. rouge-brun.
5 — — —

GOUVERNEMENT DE CHERSON.

Cherson. — Centre ovale, avec gerbe de blé, rateau et faux sur terre ; au-dessus : 10 *kop.*, et au-dessous : *Timbre de la poste rurale de Cherson.* Valeur en chiffres, à chaque coin. Imprimé en couleur. — Rectangul.

10 kop. jaune. (*Remplacé par le suivant.*)

Cherson. — Postillon à cheval dans un centre rond. Au-dessus : *Timbre de la poste rurale.* Au-dessous : *District de Cherson.* De chaque côté : 10 *kop.* A chaque coin la valeur en chiffres. Imprimé en couleur. — Rectangulaire.

10 kop. rouge.

Elizavetgrad. — Arche au centre, avec écusson entre les colonnes, aigle aux ailes éployées dans la partie supérieure de l'écusson ; dans la partie inférieure au milieu d'un cercle, ayant pour inscription *Timbre de la poste rurale*, une étoile. Au-dessous un livre debout, gerbe de blé avec faux et plume enlacées de chaque côté de l'arche. 5 *kop.* sur chacune des colonnes. Le tout dans un cadre rond avec cette inscription : *Timbre de la poste rurale du district d'Elizavetgrad.* Imp. en couleur. — Rect.

5 kop. mauve.

GOUVERNEMENT D'EKATERMOSLAW.

Pavlograd. — Armoiries au centre, étoile au-dessus. Chiffres et valeur au-dessous. Inscription dans un cadre ovale. Valeur en chiffres romains aux angles d'un cadre extérieur octogone formé de lignes ondulées et croisées.

Rostoff-on-Don. — Valeur et inscription dans un cadre intérieur ovale, sur fond blanc ; cadre extérieur formé de lignes verticales. Valeur en chiffres aux angles. Imprimé en couleur. — Rectangulaire.

5 kop. bleu sur blanc.

GOUVERNEMENT DE KAZAN.

Kazan. — Timbre à la main sur patte d'enveloppe. Inscription : *Enveloppe timbrée de la poste*

du village de Kazan. Imp. en couleur. — Ovale. — Sans valeur indiquée.

6 kop. bleu.

GOUVERNEMENT DE KOURSK.

Dmitrieff. — Aigle impériale au centre. Inscription dans un cadre rond. Impression noire. — Rect. Inscription : *Juridiction rurale de Dmitrieff.* 3 *kop.*

3 kop. blanc.

Fatejh. — Timbre à la main sur patte d'enveloppe. Armoiries au centre. Inscription dans un cadre ovale. Imprimé en couleur. — Ovale. — Inscription : *Poste rurale du district de Fatejh.* — Sans valeur indiquée.

4 kop. bleu. pour lettres à destination de villes postales.
6 kop. rouge, pour lettres à destination dans le district.

GOUVERNEMENT DE MOSCOU.



Bogorodsk. — Déjà décrit (*ci-contre*).

4 kop. rouge sur blanc.
3 — bleu —
10 — rouge —

Notre confrère a omis ici le 5 kop. rouge, que nous avons vu, de nos yeux vu.

Bronnitzi. — Chiffres et valeur dans un ovale sur fond à lignes verticales. Inscription dans un cadre ovale extérieur. Valeur en chiffres, aux coins. Imprimé en couleur. — Rectangulaire. — Inscription : *Poste rurale du district de Bronnitzi.*

5 kop. rouge sur blanc.

Kolomna. — Armoiries au centre. Inscription dans un cadre ovale extérieur. Valeur en chiffres à chacun des coins. Imprimé en couleur. — Rect. — Inscription : *Poste rurale du district de Kolomna.*

5 kop. rouge sur blanc.

Podolsk. — Armoiries dans un ovale à lignes verticales. Inscription dans un cadre ovale extérieur. Valeur en chiffre à chaque angle. Imprimé en couleur — Rect. perf. — Inscription : *Poste rurale de Podolsk.*

5 kop. vert sur blanc.

GOUVERNEMENT DE NIJNI-NOVGOROD.

Valsilsk ou Vasilkursk. — Timbre à relief à la main. Impression blanche (timbre sec). — Ronde. — Inscription : *Poste rurale de Vasilsk.*

5 kop.

GOUVERNEMENT DE NOVGOROD.

Belozersk.
Déjà décrit.
2 kop. noir et jaune.



Borovitch.
Déjà décrit.
3 kop. rouge-brun.



Cherepovetz. — Connu déjà des collectionneurs et décrit dans le *Stamp Collector's Magazine* de janv. 1870, sous le nom de Timbre de Usrusskajo. L'inscription est en caractères slaves et signifie : *Poste rurale de Cherepovskaja.* La couleur est *bleu clair* sur papier blanc, et non *bleu foncé*, comme il a été dit précédemment (1).



3 kop. bleu clair.

Kiriloff. — Inscription sur fond pointillé : *Pour enveloppes* 1 *Loth.* 2 *kop.*, entouré d'un cadre rond avec cette autre inscription : *Juridiction du district de Kiriloff.* Impression noire. — Rectangulaire.

2 kop. brun.

N. B. Un Loth équivaut à environ une demi-once.

Novgorod. — Déjà décrit (*ci-contre*). Imprimé en noir. Rectangulaire.



5 kop. rose.

Tichvin. — Inscription dans un cadre oblong. Sans valeur indiquée. Imprimé en couleur. — Oblong.

5 kop. rouge.

Valdai. — Centre divisé verticalement en deux parties. A gauche, la couronne impériale sur fond d'hermine. A droite : une montagne pointue, un pic. Inscription dans un cadre extérieur rectangulaire. Valeur en chiffres à chaque angle. Impression noire. — Rectangulaire. — Inscription : *Juridiction rurale du district de Valdai.*

2 kop. rose.

GOUVERNEMENT DE OREL.

Livni. — Valeur en chiffre au milieu, avec une

(1) Le timbre que nous avons vu est bleu foncé, très foncé même. (N. D. L. R.)

étoile au-dessus, et une autre au-dessous. Inscription dans un cadre rond : *Poste rurale de Livni.*

3 kop. rouge.

Maloarchangelsk. — Armoiries au centre avec l'inscription suivante dans un cercle tout autour : *Juridiction rurale du district de Maloarchangelsk.* Imprimé en noir. — Circulaire. — Valeur non indiquée.

5 kop. blanc.

GOUVERNEMENT DE POLTAVA.

Peerjatin. — Chiffre et valeur au centre. — Inscription dans un cadre circulaire. Imprimé en couleur. — Rectangulaire. — Inscription : *Timbre poste du village rural de Peerjatin.*

3 kop. écarlate.

Pevejaslav. — Timbre semblable au précédent.

3 kop. jaune.

GOUVERNEMENT DE PSKOF.

Toropetz. — Timbre à la main sur enveloppe. Armoiries avec l'inscription suivante d'une forme rectangulaire, tout autour : *Poste du village de Toropetz.* — 6 ou 11 kop. suivant la distance. — Valeur non indiquée sur le timbre.

GOUVERNEMENT DE RIASAN.

Riasin. — Déjà décrit. Deux variétés (*ci-contre*).

2 kop. bleu.
2 — noir.



Egorieff. — Semblable à celui de Riasin.

3 kop. bleu.
3 — noir.

Skopin. — Armoiries au centre, surmontées d'une couronne et entourées d'une inscription en forme de fer à cheval. Chiffre et valeur au-dessous. Valeur en chiffres à chaque coin. — Imprimé en couleur. — Rectangulaire. — Inscription : *Poste rurale de Skopin.*

3 kop. bleu.

Sapojok. — Armoiries au centre, surmontées d'une couronne et entourées d'un cadre rectangulaire avec cette inscription : *Poste rurale de Sapojok.* — Valeur en chiffre aux angles. — Impression noire. — Rectangulaire.

3 kop. blanc.

GOUVERNEMENT DE SAINT-PÉTERSBOURG.

Louga.
Déjà décrit.
2 kop. bleu.

Schlusselbourg.
Déjà décrit.
5 kop. vert.





GOUVERNEMENT DE SARATOFF.

Atkar. — Armoiries au centre, surmontées d'une couronne. — Cadre rectangulaire. — Ni inscription, ni valeur indiquées. — Impression noire. — Rectangulaire.

2 kop. blanc.

Saratoff. — Gerbe de blé au centre, au-dessous le millésime 1869, année de l'émission, entourée d'une inscription dans un cadre ovale, avec armoiries en haut et le numéro du timbre en bas. Valeur en chiffre à chaque angle. — Imprimé en couleur. — Rectangulaire.

5 kop. bleu.

GOUVERNEMENT DE TAMBOFF.

Tamboff. — Armoiries. Ruche et abeilles entourées par un cadre ovale avec inscription. — Chiffre à chaque angle. Inscription : *Juridiction rurale du district de Tamboff. Prix 3 k.* — Impression noire. — Rectangulaire.

3 kop. blanc.

Schatz. — Ruche, abeilles et gerbes de blé. — Inscription en forme de fer à cheval tout autour. *Timbre de la juridiction rurale du district de Schatz. Prix 3 k.* Le tout dans un cadre rectangulaire. — Impression noire. — Rectangulaire.

3 kop. blanc.

GOUVERNEMENT DE TAURIDA.

Berdiansk. — Déjà décrit. . . . . .

10 kop. vert et bleu.

Dnieproff. — Inscription centrale. *Pour lettres* avec chiffre et valeur. Cadre extérieur avec cette inscription : *Timbre rural du district de Dnieproff.* — Impression noire. — Oblong.

5 kop. blanc.

Melitopol. — Manteau impérial et armoiries comme sur les timbres du gouvernement, avec cette

inscription : *Poste rurale de Melitopol ;* dans un cadre ovale. — Chiffre et valeur en bas ; *Pour lettres* en haut. Valeur en chiffres aux angles du bas. — Impression couleur. — Rectangulaire.

3 kop rouge.

GOUVERNEMENT DE TCHERNIGOFF.

Koseletz. — Valeur en chiffre au centre, avec : *Timbre-poste*, en haut, et *Poste rurale de Koseletz* en bas ; dans un cadre rectangulaire. — Inscription et cadre bronze sur blanc.

GOUVERNEMENT DE TULA.

Kropecvna. — Armoiries au centre. Écusson avec couronne au-dessus. Inscription tout autour en forme de fer à cheval : *Poste rurale de Kropecvna. Trois kop.* Chiffre à chaque angle. — Impression en couleur. — Rectangulaire.

3 kop. bleu.

Tchern. — Armoiries au centre d'un écusson. Deux gerbes de blé avec couronne au-dessus, entourées par une inscription rectangulaire : *Poste rurale de Tchern.* 3 *k.* — Impression en couleur. — Rectangulaire.

3 kop. bleu.

GOUVERNEMENT DE TVER.

Rjeff. — Armoiries au centre ; couronne sur un coussin en haut. Lion rampant en bas. Dans un cadre rectangulaire avec cette inscription : *Poste rurale de Rjeff.* 2 *k.* La partie inférieure du cadre en forme de boucle. — Imprimé en noir. — Rectangulaire.

2 kop. centre rouge ; le reste blanc.

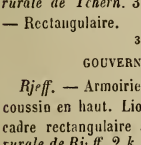

Tver. — Déjà décrit (*ci-contre*).

2 kop. bleu et rose.

GOUVERNEMENT DE VIATKA.

Kotelnitch. — Chiffre et valeur au centre. Inscription dans un cadre extérieur circulaire. Valeur en chiffres aux angles. — Imprimé en noir. — Rectangulaire. — Inscription : *Timbre-poste de la juridiction rurale de Kotelnitch.*

3 kop. bleu, pour les lettres dans le district.

3 kop. jaune, pour les autres districts ou gouvernements.

Nolinsk. — Chiffre et valeur au centre d'un cercle. Inscription dans un cadre ovale extérieur. Valeur en chiffre aux angles. Imprimé en couleur. Oblong. Inscription : *Timbre-poste de la juridiction rurale de Nolinsk.*

2 kop. vert.

GOUVERNEMENT DE VORONESH.

Boguchar. — Timbre à la main. — Impression noire. Oblong. — Inscription : *Pour le district de Boguchar.*

3 kop. blanc.

De cette liste il résulte : 1° que les postes en Russie, sont établies dans 47 villes ou districts, appartenant à 21 gouvernements différents et 2° que 51 timbres, dont trois sur enveloppes ont été émis. Ces timbres illustrés, la plupart, des armoiries des provinces où ils ont été créés offrent une grande variété de dessins ; ils n'ont peut être pas un grand mérite artistique, mais ils intéresseront tous les collectionneurs et ne seront pas même sans valeur pour l'historien. — On y trouve une preuve de la grandeur de l'étendue de l'empire russe, par l'impuissance où se trouve son administration postale directe, de desservir les districts ruraux de ses provinces même les plus rapprochées du siége du gouvernement. — Les premiers des timbres locaux russes furent émis, sans autorisation gouvernementale par différentes cours ou juridictions pour répondre à des besoins réels et de vieille date, mais plus récemment, le pouvoir voyant le bon effet produit par les postes locales légalisa leur existence et poussa à la généralisation de leur installation.

Les timbres locaux russes furent d'abord considérés par les collectionneurs, particulièrement sur le continent, avec défiance : aucun doute maintenant n'est plus permis sur leur authenticité, et si la plupart d'entr'eux ne nous arrivent encore que rarement, il faut s'en prendre à la distance qui nous sépare des lieux où ils sont émis et de la difficulté des communications avec ces localités.

La poste française.

(SUPPRESSION DU BUREAU DES REBUTS.)

Il y a chaque année dans l'immense correspondance confiée au jour le jour par les particuliers à l'administration des postes environ deux millions de lettres qui tombent au rebut. Beaucoup sont refusées par les destinataires pour des causes qui touchent souvent aux plus intimes intérêts de famille. Un grand nombre pèchent par vice d'adresse et plus encore ne parviennent pas par suite de changements de domicile effectués sans qu'il en ait été donné avis aux facteurs ou aux receveurs des postes. Toutes ces lettres étaient jusqu'à ce jour renvoyées à l'administration centrale, où un bureau spécial, mettant à profit tous les moyens d'enquête centralisés en vue de ce service, parvenait à en remettre plus de la moitié en distribution. Celles dont on ne pouvait découvrir le destinataire, ou que le destinataire refusait de recevoir, étaient ouvertes pour être retournées à l'envoyeur.

On comprend quelle garantie c'était, dans ce dernier cas surtout, pour la sécurité des familles que l'assurance où elles étaient de voir des corres-

pondances qu'il leur répugnait d'ouvrir, remises entre les mains d'un être impersonnel et lointain appelé « le bureau des rebuts et réclamations. »

Le grand nombre de lettres, l'habitude de ce travail spécial ne laissaient pas aux employés de ce service le loisir de satisfaire une vaine curiosité. De plus, dans la prévision souvent réalisée que les lettres ou paquets pouvaient contenir des valeurs, des objets précieux, ou des papiers intéressants, une surveillance rigoureuse était exercée et les objets trouvés, conservés pendant les délais réglementaires, étaient toujours à la disposition des réclamants ou remis, à l'expiration de ces délais, à l'administration des domaines.

Toutes ces garanties données par l'établissement d'un bureau spécial à Paris vont se trouver perdues. M. le directeur général des postes, par une circulaire en date du 24 juin dernier, circulaire restée ignorée du public, vient de confier aux agents des départements l'ouverture des lettres tombées au rebut. Il nous semble que c'est pousser un peu loin l'amour de la décentralisation. On peut être certain que par cette mesure la voie est ouverte à bien des abus; et si honorables que soient la plupart des agents des postes en province, il s'en trouvera, nous le craignons, plus d'un qui ne saura pas résister au désir d'utiliser certains secrets qu'il aura connus ainsi ; et quand même il ne s'en trouverait aucun dans ce cas, on n'empêchera pas les familles de croire qu'il s'en trouve, et cela pourra nuire à la juste considération dont a joui jusqu'ici l'administration des postes.

Nous prions M. Rampont de bien examiner la question. C'est après en avoir vu les avantages qu'ils a pris la mesure que nous signalons; en réfléchissant aux inconvénients qu'elle présente, il jugera peut-être à propos de la rapporter.

A. de R.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que la mesure dont il est ici question est transitoire; sa durée n'excédera pas six semaines.

N. D. L. R.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir nos 94 et 102.)

ALLEMAGNE.

États desservis par l'office Tour et Taxis.

L'origine du privilége des princes de Tour et Taxis, grands maîtres héréditaires des postes de l'empire d'Allemagne depuis 1543, a été exposée en détail à la page 44 de la première année de ce journal. Nous n'avons pas l'intention de revenir sur ce sujet, non plus que de donner une énumération aride et sèche des pays desservis par cet office. Il suffit de savoir que l'établissement central avait son siége à Francfort-sur-le-Mein ; que le service était divisé en deux parties : celui des États du Nord de l'Allemagne, où l'on comptait en silbergroschen et en thalers, et celui des États du Sud, où l'on comptait en kreuzer et en florins. Le Mein formait la limite naturelle de ces deux parties.

Les événements qui se sont passés en Allemagne pendant l'été de 1866 devaient amener des changements dans cette administration. Plusieurs des États étaient réunis à la Prusse par la conquête, d'autres se joignaient à elle plus ou moins volontairement par les liens d'une confédération. En cet état, le privilége du prince de Tour et Taxis fut racheté par la Prusse. C'est le 1er juillet 1867, qu'a pris fin cette antique administration. En se substituant à ses droits, la Prusse émit la série en kreuzer pour les États du Sud de l'Allemagne, série dont nous avons parlé à la fin de l'article *Prusse*, et qui elle-même a pris fin, ainsi que les timbres prussiens au 1er janvier 1868, date d'émission des timbres de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

Nous diviserons ce qui concerne les enveloppes de l'office Tour et Taxis, en enveloppes des États du Nord, et enveloppes des États du Sud de l'Allemagne.

ÉTATS DU NORD.

Émission du 21 septembre 1861.

Il n'y a eu qu'un seul type, pour cette émission, mais on en distingue plusieurs séries suivant diverses circonstances que nous ferons connaître aux espèces et variétés.



Timbres ovales 19 sur 22 millimètres gaufrés en couleur, à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Chiffre de la valeur sur fond uni, dans un ovale guilloché portant la légende.

L. *Thurn u Taxis*, en haut. En bas, valeur en lettres.

Impression sur papier ordinaire, portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante, plusieurs fois répétée :

Einhalber (ein, zwei, drei, ein viertel) silbergroschen post couvert imprimé en couleur variant suivant les séries.

Enveloppes de dimension variée, avec dessin différent gaufré à la patte.

Valeurs : 1/4, 1/2, 1, 2 et 3 silbergroschen.

Espèces et variétés.

Tirage du 21 septembre 1861. *A.* Timbres im-

primés au-dessous de deux lignes de *couleur lilas*. *Fleuron* à la patte.

a. Grand format :

1/2	silbergr.	orange.
1	—	rose foncé.
2	—	bleu terne.
3	—	bistre foncé.

b. Moyen format :

1/2	silbergr.	orange.
1	—	rose.
2	—	bleu terne.
3	—	bistre pâle.

Tirage de 1862. *B*. Timbres imprimés au-dessous de deux lignes d'inscription de la *couleur du timbre*. *Fleuron* à la patte.

a. Grand format. Quoique indiqué par M. Regnard ce format n'avait été rencontré par aucun collectionneur. M. Moens nous en a transmis trois valeurs, et nous ne doutons pas que la quatrième n'ait existé :

1/2	silbergr.	?
1	—	rose foncé.
2	—	bleu outremer.
3	—	bistre pâle.

La disposition de la gomme varie sur nos exemplaires. Elle occupe toute la longueur du bord de l'enveloppe d'un silbergrosch et seulement la largeur du dessin gaufré sur les deux autres. Si cette disposition et la nuance ne sont pas précisément celles des enveloppes de 1862, il nous paraît toutefois qu'on ne peut mettre en doute leur authenticité comme anciennes enveloppes, et les considérer comme des réimpressions.

b. Moyen format. Gomme sous le fleuron seulement.

1/2	silbergr.	orange, jaune d'or.
1	—	rose carmin, rose pâle.
2	—	bleu terne, bleu outremer.
3	—	bistre foncé, bistre gris.

Tirage de 1863. *c*. Moyen format. Gomme sous tout le bord libre de la patte.

1/2	silbergr.	orange, orange rouge, orange pâle.
1	—	rose carmin.
2	—	bleu outremer pâle et foncé.
3	—	bistre, bistre gris, bistre rougeâtre et bistre brun.

Les enveloppes qui précèdent ont été fabriquées à l'imprimerie royale de Berlin. En novembre 1865, l'impression de ces enveloppes fut transportée à Francfort-sur-le-Mein dans l'établissement de MM. Nauman et Dondorf, ce qui a donné lieu à une série distincte en même temps qu'une valeur nouvelle était émise.

Émission du 3 décembre 1865 (pour le 1/4 silb.) et tirage de 1866.

C. Timbres imprimés au-dessous de deux lignes d'inscription de la *couleur du timbre*. *Papier mi-blanc*. *Cor de poste dans une gloire* à la patte.

a. Moyen format :



1/4	silbergr.	noir.
1/2	—	orange, jaune pâle.
1	—	carmin, rose pâle, rose lilacé.
2	—	bleu outremer.
3	—	bistre rougeâtre.

b. Petit format, dit des Dames (15 cent. sur 6 1/2) : *Cor de poste*, plus petit, *dans une gloire* à la patte.

1/4	silbergr.	noir.
1/2	—	?
1	—	?
2	—	bleu outremer.
3	—	?

Nous ne mettons pas en doute l'existence de toutes les valeurs, quoique ne les ayant pas rencontrées.

On trouve un certain nombre d'enveloppes où les deux lignes d'inscription coupent plus ou moins le timbre. Il serait possible d'en faire une ou plusieurs séries; mais nous pensons qu'il ne s'agit là que d'un accident et non d'une disposition analogue à celle qui existe pour la Prusse.

Distinction avec les timbres mobiles. Les timbres d'enveloppes ovales, gaufrés en blanc sur couleur avec deux lignes d'inscription, n'offrent pas de difficulté à distinguer des timbres mobiles, qui à la même époque étaient carrés et représentaient un chiffre dans un carré ; de plus étaient typographiés en couleur ; enfin étaient dans les derniers temps percés en ligne droite pour les valeurs correspondantes. Les 5 et 10 silbergr. timbres mobiles n'ont pas eu de correspondants parmi les enveloppes.

ÉTATS DU SUD.

Émission du 21 septembre 1861.

Même observation que pour les États du Nord. Il n'y a eu qu'un seul type et les séries admises sont basées sur les mêmes particularités.

Timbres octogones, 19 sur 22 millimètres, gaufrés en couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. Chiffre de la valeur sur fond uni, dans un cadre guilloché portant la légende, ovale intérieurement, mais entouré à l'extérieur d'un filet blanc de forme octogone, les intervalles du filet et du cadre étant unis en couleur.

L. *Thurn u Taxis* en haut. Valeur en lettres, dans le bas.

Impression sur papier ordinaire, portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante plusieurs fois répétée :

Ein (zwei, drei, sechs, neun) kreuzer post couvert et imprimée en couleur variable.

Enveloppes de dimension variée avec dessin différent gaufré à la patte.

Valeurs : 1, 2, 3, 6, 9 kreuzer.

Espèces et variétés.

Tirage du 21 septembre 1861. *A.* Timbres imprimés au-dessous de deux lignes de *couleur lilas. Fleuron* à la patte.

a. Grand format :

2 kreuzer jaune.
3 — rose.
6 — bleu terne.
9 — bistre foncé.

b. Moyen format :

2 kreuzer jaune.
3 — rose foncé.
6 — bleu terne.
9 — bistre foncé.

Tirage de 1862. *B.* Timbres imprimés au-dessous de deux lignes d'inscription de la *couleur du timbre; fleuron* à la patte.

a. Grand format (disposition variée de la gomme).

2 kreuzer jaune, jaune vif.
3 — rose.
6 — bleu.
9 — bistre.

b. Moyen format. Gomme sous le fleuron seulement.

2 kreuzer jaune vif, jaune pâle.
3 — rose vif.
6 — bleu outremer.
9 — bistre.

Tirage de 1863. *C.* Moyen format. Gomme sous tout le bord libre de la patte.

2 kreuzer jaune, jaune vif.
3 — rose foncé, rose pâle.
6 — bleu outremer.
9 — bistre, bistre foncé, pâle et rougeâtre.

Les enveloppes qui précèdent ont été imprimées à Berlin. Les suivantes l'ont été à Francfort.

Émission du 3 décembre 1865 (pour le 1 kreuzer) et tirage de 1866.

C. Timbres imprimés au-dessous de deux lignes d'inscription de la *couleur du timbre. Papier mi-blanc. Cor de poste dans une gloire* à la patte.

a. Moyen format :

1 kreuzer vert vif, vert jaune
2 — jaune, jaune vif, jaune pâle.
3 — carmin, rose pâle.
6 — bleu outremer nuancé.
9 — bistre rougeâtre foncé et pâle.

Comme pour la série correspondante du Nord, on trouve des enveloppes dont les timbres sont traversés plus ou moins par les deux lignes d'inscription. Nous considérons ce fait comme un simple accident.

b. Petit format, dit des Dames (15 cent. sur 6 1/2) : *Cor de poste*, plus petit, *dans une gloire* à la patte.

1 kreuzer vert d'eau, vert foncé, vert jaune.
2 — jaune.
3 — rose.
6 — bleu outremer.
9 — ?

D. *Timbres avec fautes.* Nous connaissons les suivantes :

1 kreuzer vert, moyen format. En relevant la patte, on trouve sur la pointe de la partie inférieure de l'enveloppe une grande partie d'*un second timbre d'un kreuzer* gaufré sur couleur.

2 kreuzer jaune (cor de poste dans une gloire). Le gaufrage *est reproduit sans couleur* dans toute la partie gauche et inférieure.

9 kreuzer bistre (cor de poste dans une gloire). *Un second timbre gaufré en blanc* est reproduit au-dessous du premier gaufré en couleur sur la face de l'enveloppe.

9 kreuzer bistre brun (cor de poste dans une gloire). Les deux lignes d'inscription *n'ont pas été imprimées en couleur*, mais leur place est indiquée *par le creux que le foulage a produit* dans le papier et au revers par une série de lettres de couleur brune imbriquées les unes sur les autres, complétement illisibles, mais toutefois paraissant le produit d'une contre impression.

Ces trois dernières fautes sont sur des enveloppes de moyen format.

Les *caractères distinctifs des timbres mobiles* sont les mêmes à peu près que pour les États du Nord. La forme octogone, le gaufrage blanc sur couleur, les deux lignes d'inscription distinguent facilement les timbres d'enveloppes des timbres mobiles qui sont ronds, au milieu d'un carré, typographiés en couleur et dans les derniers temps percés en ligne soit sur le papier blanc soit sur la ligne de couleur séparative des timbres. Rappelons aussi que les valeurs de 15 et 30 kr. n'ont été émises que comme timbres mobiles.

Dr MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

Angleterre et Portugal . . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

JAPON.



M. A. de R. a bien voulu nous communiquer la série des timbres de ce pays.

Ils sont imprimés en couleur sur papier mou vergé, avec valeur en surcharge noire. Ce sont :

Brun foncé	ou 1/2 tenpo.	
Bleu indigo	— 1	—
Vermillon	— 2	—
Vert bleu et jaunâtre	— 5	—

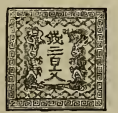

La monnaie est l'*ichibu* divisé en 12 ou 15 tenpos. Cela n'est pas régulier. Le tenpo vaut 100 sepei ou 10 centimes.

COMPAGNIE DANUBIENNE.

D'après les journaux anglais le 10 soldi vert serait actuellement imprimé en rouge foncé. Informations prises au siége de la société, il en résulte que ce timbre a été imprimé par erreur dans cette couleur, mais qu'il n'a pas remplacé le timbre vert qui reste et restera en usage ainsi.

OLDENBOURG.

Nous tenons de la 3e émission un timbre 3 groschen ayant l'inscription *Oldeiburg*, au lieu de Oldenburg.

MADÈRE.

Le 100 reis lilas pâle existe piqué. Nous avons reçu au nouveau type, le 5 reis avec inscription en rouge.

LUXEMBOURG.

Nous avons obtenu des 4 centimes verts percés en ligne et des 10 centimes lilas-ardoise, percés en lignes sur couleur.

NOUVELLE-GRENADE.

Le *Philatelist* fait remarquer qu'il existe deux types du chiffre-taxe actuel 2 1/2 centavos.

Quand on possède deux timbres formant ensemble un rectangle en hauteur on a les deux types. Ils se reconnaissent de suite par l'étoile placée sous la lettre *e* de *correos* à l'un, tandis qu'elle se trouve entre l'*r* et l'*e* du même mot à l'autre.

ESPAGNE.

El Averiguador donne le fac-simile du timbre adopté et qui ne prendra cours qu'en janvier prochain.

L'effigie du roi est tournée à gauche dans un cercle; en bas est la valeur sur une ligne droite; aux angles un *c* énigmatique dans un cercle. Nous espérons bien que les timbres seront mieux que le fac-simile qui est affreux. On nous avait annoncé une merveille!

Le timbre que nous avons décrit n° 101 et qui porte le mot *España* est destiné, dit-on, aux colonies. Est-ce pour ce motif qu'il porte le mot España?

Des timbres *Habilitado por la Nacion* usités dans la province de Madrid et à Valladolid, nous avons :

19 cuartos, rose.
10 cent. de esc°, vert.
100 mil°. de esc°, brun.
200 — — vert.

Il paraît que la marque H P N (Habilitado por la Nacion) dans un ovale, n'est pas aussi mauvaise qu'on en avait fait courir le bruit. *El Averiguador* reconnaît aujourd'hui que cette marque est parfaitement authentique. Outre le 12 cuartos, le seul connu, nous avons :

50 mil°. de esc°, bistre.

Encore deux timbres de franchise. L'un pour le Sénat, l'autre venant de l'administration des postes.

Le premier porte les armoiries nouvelles; deux lions, deux tours et la croix de Savoie au centre; au-dessus, la couronne royale. En haut du timbre : *Senado;* en bas : *correo.* Le timbre est ovale et imprimé en bleu.

Le deuxième a les armoiries de Castille, Léon, Aragon, Navarre, Grenade et enfin au centre celles de Savoie, le tout dans un écusson surmonté de la couronne royale; au-dessus des armoiries, une banderole sur laquelle on lit : *comunicaciones* et en bas, sur une autre banderole : *el director gral.* L'impression est noire.

BAVIÈRE.



La série des timbres piqués est complète. Le *chiffre taxe* 3 kreuzer est imprimé aujourd'hui sur papier à filagramme losanges et piqué. On en a changé le type par la même occasion. Nous en faisons figurer ici le dessin. Le 1 kr. *chiffre taxe* est semblable au 3 kr.

Le 18 kreuzer que nous n'avions pas vu piqué l'est également et sur papier à filagramme. Les couleurs sont restées ce qu'elles étaient.

FRANCE.

Il nous vient une variété du 20 centimes, impression de Paris : double piquage dans la largeur et perçage en hauteur.

Le *chiffre-taxe* 15 centimes *lithographié*, existe percé.

Un troisième type du 20 centimes, impression de Bordeaux, n'a fait que paraître pour disparaître, les timbres ne s'imprimant plus dans cette ville. Cette variété ressemble plus au 2e type qu'au 1er. Les inscriptions sont plus grandes et mieux faites et la grecque, plus nette, ne laisse pas apercevoir les petits points blancs qu'on voit au 2e type.

La bordure gauche supérieure compte 4 grecques et il y a commencement d'une cinquième au 2e type. C'est ce qui fait reconnaître à première vue les 2 types.

Ce troisième type présente des irrégularités que nous ne pouvons nous expliquer. La tête n'occupe pas toujours la même place.

On s'en aperçoit aisément en remarquant la partie extrême du cou tombant tantôt juste au-dessus de la lettre P de *postes*, la dépassant ou ne l'atteignant pas.

Le cou touche quelquefois le cercle perlé ou en est distant de 1/2 à 1 millimètre.

Nous avons trouvé parmi nos timbres annulés un 25 centimes bleu pâle sur *azur*, émission de 1849. M. W. possède un 20 centimes non-dentelé de l'empire, également sur le même papier.

HANOVRE.

Il nous arrive un timbre d'enveloppe 2 groschen, émission du 20 novembre 1861, avec inscription à droite, imprimé en *bleu outre mer*. On ne connaissait ce timbre qu'en bleu de Prusse.

GUADALAJARA.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce les timbres suivants :

4 reales bleu 1867, batonné et percé.
4 — — — quadrillé —
Un peso lilas, — — —

FINLANDE.

Le même, signale deux enveloppes semblables comme type, aux timbres adhésifs mêmes valeurs :

20 penni, bleu.
40 — rose.



NOUVELLE GALLES DU SUD.

Voici le dessin qui orne la patte de l'enveloppe que nous avons reçue et dont nous avons parlé le mois dernier.

AUSTRALIE DU SUD.

Les timbres récemment arrivés présentent des piquages très-variés. Les 1 et 6 pence sont par exemple piqués 10 en largeur et 12 en hauteur ; le 10 p. inscription noire est piqué 12 sur trois côtés et 10 sur le quatrième. Ce dernier piquage est toujours horizontal, tantôt en haut, tantôt en bas du timbre. Cela provient de ce que les piquages 10 et 12 se répètent alternativement à tous les deux timbres dans la largeur de la feuille.

VICTORIA.

« Le gouvernement de Victoria a l'intention d'émettre prochainement un timbre d'un demi penny pour les journaux ainsi que des cartes-correspondances de 1 penny. Le système des cartes-correspondances a été déjà employé dans diverses administrations gouvernementales de la colonie, au moyen du timbre humide spécial à chacun de ces administrations, servant d'affranchissement ou plutôt de marque de franchise, apposé sur des cartes aussi bien que sur des lettres. » (*Le Philatelist.*)

URUGUAY.

On nous annonce le remplacement prochain des 5 et 10 centesimos. Ils ont été gravés en Angleterre et seront piqués. Les 15 et 20 centesimos resteront encore en usage pendant quelque temps.

ALLEMAGNE (EMPIRE D').

Nous avons reçu des cartes-correspondances semblables à celles de l'Allemagne du Nord, sauf l'addition d'une aigle couronnée avec l'inscription gothique : *Deutsches Reichs-Post-Gebiet* (territoire postal de l'empire allemand).

Ces cartes sont imprimées en noir sur carton mince chamois.

Il y a encore des mandats-poste sur carton rose, avec les mêmes armoiries et inscriptions. Voilà tout ce qu'il a paru jusqu'à présent.

Le 12 Cuartos d'Espagne, type 1857.

(Traduit de « *El Averiguador* du 1er mai.)

Avant d'examiner si jamais ce timbre a été mis en circulation, il convient de passer en quelque sorte en revue les émissions de 1855, 1856 et 1857, attendu que le 12 cuartos au même type que ces trois émissions, n'a été imprimé qu'en 1859.

L'Administration postale, dans une circulaire en date du 28 décembre 1855, fit savoir aux différents bureaux de poste du pays que la provision de timbres-poste sur papier bleuté était sur le point d'être épuisée en magasin, et qu'à l'avenir, les timbres seraient imprimés sur du papier blanc. Cet avis avait pour objet de mettre sur leur garde les directeurs des bureaux de poste, et d'empêcher qu'ils ne vinssent à refuser comme faux les timbres des nouveaux tirages, par la seule raison que le papier n'en était plus bleuté comme auparavant. Le nouveau papier (*au lieu d'être bleuté et filagrammé en boucles comme le premier*) fut blanc (*ou plutôt miblanc*) et filagrammé en losanges.

En avril 1856, par une autre circulaire, le directeur général des postes, prévint de nouveau ses subordonnés, que la provision de papier à timbre touchait à sa fin, qu'on n'en aurait pas d'autre de même sorte, et qu'on se bornerait dorénavant à employer du papier blanc ordinaire. Dans cette seconde circulaire, certaines instructions furent en outre données, pour mettre les employés des Postes à même de reconnaître les timbres faux (1). Il est à remarquer que ce fut alors pour la première fois que le type ne fut pas changé, comme il l'avait été tous les ans, depuis 1850.

Il n'y avait en 1855 que des timbres de quatre valeurs, savoir :

2 cuartos, vert.
4 cuartos, rose variant jusqu'au carmin.
1 réal, bleu et bleu verdâtre.
2 réaux, violet de différentes nuances.

(1) Il est fâcheux que l'auteur de l'article n'ait pas reproduit cette circulaire. Elle serait intéressante à consulter pour les renseignements qu'elle contient sur les faux timbres. Aussi espérons-nous bien qu'il comblera cette lacune. N. D. L. R.

Ces quatre valeurs, imprimées sur papier blanc ordinaire, c'est-à-dire sans filagramme, restèrent en usage jusqu'au 31 janvier 1860.

Le 12 cuartos des émissions antérieures à 1855, n'avait été créé que pour affranchir les lettres doubles; le port d'une lettre simple étant alors de 6 cuartos.

En 1854, le port d'une lettre simple ayant été réduit à 4 cuartos, le timbre de 12 cuartos devenait naturellement inutile, et le besoin de la création de son remplaçant logique, le timbre de 8 cuartos, ne se fit en aucune façon sentir pendant tout le temps que fut employé le type de 1855. Mais le timbre de 12 cuartos était destiné à renaître. Un traité postal fut, le 5 août 1859, signé avec la France, et ce traité portait justement à 12 cuartos la taxe des ports de lettres simples d'Espagne en France : le poids d'une lettre simple étant fixé à 4 adarmes (1/4 d'once ou 7 3/4 grammes environ). Un décret en date du 25 novembre 1859 fixa ensuite pour le commencement de la mise à exécution du dit traité, le 1er février 1860. Il n'est dès lors que tout naturel, de supposer que vers l'époque à laquelle le susdit traité fut signé, ordre fut donné de préparer une nouvelle valeur (un 12 cuartos) au type de 1855. A ce moment il n'était pas encore question de changer ce type, et on devait préalablement se mettre en mesure de satisfaire aux besoins de l'affranchissement des lettres pour la France, d'après le nouveau tarif. C'est ce qui fut fait, et cela explique parfaitement l'existence extraordinaire du 12 cuartos dont il s'agit ici.

Mais plus tard, soit que les timbres faux fussent devenus plus abondants, mieux réussis, ou soit qu'on voulut revenir aux errements du passé et changer tous les ans le type des timbres, on décida la création d'un type nouveau pour 1860. Le Directeur général des Postes donna avis de cette résolution, par une nouvelle circulaire, en date du 17 janvier 1860, et le 13 du même mois, par un autre avis adressé aux gouverneurs des provinces, il fut fixé que les nouveaux timbres seraient de cinq valeurs différentes; savoir : 2, 4 et 12 cuartos; 1 et 2 réaux; qu'ils seraient livrés à la circulation à partir du 1er février, et que pendant quinze jours que l'on emploierait à faire rentrer les timbres du type précédent, le public pourrait indifféremment faire usage du type nouveau ou du type ancien.

Il résulte donc de ce qui précède que le 12 cuartos au type de 1855 n'a jamais été émis, car son émission n'aurait eu sa raison d'être que pendant quinze jours, c'est-à-dire, du 1er au 15 février 1860 (1).

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir n° 103.)

CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD.

Parmi les réformes les plus importantes accomplies par le parlement de la Nouvelle Confédération, il faut placer la constitution d'un service postal unique pour toute la Confédération. Il s'en est suivi la suppression des séries de timbres en usage au 1er janvier 1868 dans les pays suivants :

Bergedorf, Brême, Brunswick, Hambourg, Holstein, Lubeck, Mecklembourg-Schwerin et Strelitz Oldenbourg, Prusse, Schleswig et Saxe. Si à ces pays on ajoute les offices du Hanovre et du prince de Tour et Taxis déjà supprimés depuis quelques mois, on voit que le nombre des enveloppes en service diminue singulièrement en Allemagne.

Émission du 1er janvier 1868.

Il a été émis des *enveloppes* et des *bandes* en groschen et en kreuzer. Les valeurs en *groschen* sont destinées aux pays de la Confédération où l'on compte en *thalers* et *groschen*. Celles en *kreuzer*, aux pays qui comptent par *florins* et *kreuzer*.

Valeurs en groschen.

Timbre rectangulaire gaufré sur couleur.



D. Chiffre sur fond guilloché, rond, entouré d'une couronne de chêne et d'un cadre blanc portant la légende en lettres de couleur. Les angles situés entre le cadre rond et le rectangle, sont remplis par deux cors de poste, et deux roues ailées opposées en diagonale.

Dans le bas, espace rectangulaire réservé pour la valeur en lettres qui ressortent en blanc sur couleur.

L. Sur le cadre *Norddeutscher Post Bezirk*, ce qui veut dire : Rayon postal de l'Allemagne du Nord.

(1) On peut trancher la question plus franchement, nous paraît-il. D'après ce qui précède le 12 cuartos 1857 ne devait être mis en usage que le 1er février 1860 Or, à cette date les bureaux de poste délivraient le nouveau type. On n'a donc pu faire usage de celui de 1857.

N. D. L. R.

Dans le rectangle du bas : *Ein groschen* ou chiffre répété deux fois, avec le mot *groschen* au milieu.

Impression sur papier ordinaire, en :

1° Enveloppes grandes et moyennes, portant en travers du timbre deux lignes de l'inscription suivante plusieurs fois répétée.

Ein groschen post couvert,

et à la patte un *fleuron* gaufré. La gomme occupe la majeure partie du bord libre de la patte.

Valeur : 1 groschen.

2° Bandes de 6 centimètres sur 31, bordées en couleur en haut et en bas.

Valeur : 1/3 groschen.

Espèces et variétés :

A. Enveloppes grand format. Inscription noire.
1 groschen, rose vif, rose pâle.

B. Moyen format. *a*. Inscription noire.
1 groschen, rose vif, rose pâle.

b. Inscription grise.
1 groschen, rose vif, rose pâle.

C. Bande.
1/3 groschen, vert pâle, vert foncé.

Valeurs en kreuzer.

Timbre rectangulaire gaufré en couleur.



D. Chiffre sur fond guilloché ovale, entouré d'une couronne ovale de chêne et d'un cadre blanc de même forme portant la légende en lettres de couleur. Les angles contiennent les mêmes attributs que les timbres en groschen.

L. Sur les 3/5es supérieurs du cadre *Norddeutscher post bezirk*.

Sur les 2/5es inférieurs et séparée par une étoile, la valeur en lettres, suivie du mot *kreuzer*.

Impression sur papier ordinaire en :

1° Enveloppes moyennes portant en travers du timbre deux lignes de l'inscription suivante :

Drei kreuzer post couvert,

plusieurs fois répétée et à la patte un *fleuron* gaufré.

Valeur : 3 kreuzer.

2° Bandes de 6 centimètres sur 35, bordées en couleur en haut et en bas.

Valeur : 1 kreuzer.

Espèces et variétés :

A. Enveloppe moyen format, inscription grise.
3 kreuzer, rose vif, rose pâle.

B Bande.
1 kreuzer, vert pâle, vert foncé.

Distinction avec les timbres mobiles. Le type est le même pour les valeurs similaires ; mais les timbres d'enveloppes traversés par les deux lignes d'inscription seront faciles à distinguer des timbres qui n'offrent pas cette disposition et de plus sont percés en ligne ou piqués. Le 1 groschen et le 3 kreuzer sont d'ailleurs les seuls qu'on trouve sur des enveloppes.

Le 1/3 gr. et le 1 kr. en bandes n'offrent pas de lignes d'inscription, mais ne sont pas dentelés. Lorsque le timbre sera découpé sur la bande, la distinction restera des plus difficiles. Toutefois la persistance de la gomme et l'épaisseur moindre du papier pourront servir à différencier les timbres mobiles.

Ces enveloppes et bandes ne sont pas les seules mises en vente pour le compte de l'administration des postes de la Confédération de l'Allemagne du nord. On en connaît une série très-nombreuse formée d'enveloppes timbrées aux types des anciens gouvernements, sur lesquelles on a collé un timbre d'un ou de deux groschen frappé d'une estampille grise rectangulaire de 26 mill. sur 28, à coins arrondis et constituée :

1° Par un encadrement formé d'une grecque qui suit les contours du rectangle ;

2° Par trente lignes régulièrement disposées, composées des mots : *Norddeutscher post bezirk* répétés deux fois sur chaque ligne.

A l'aide de cette disposition, en enlevant le timbre collé sur l'ancien, on pouvait mettre en usage l'enveloppe comme telle, mais sans égard à la valeur ancienne qui se trouvait annulée.

D'après le *Briefmarken Sammler*, cité par le *Timbre Poste* (n° 75), on aurait sans distinction de valeur appliqué un timbre de l'Allemagne Confédérée de 1 et 2 groschen ;

1° Sur les enveloppes prussiennes (aigle) 1, 2 et 3 groschen, (ordre du 24 juillet 1868) ;

2° Un 3 kr. sur les enveloppes du même pays de 1, 2, 3, 6 et 9 kr., à l'usage des pays ou l'on compte en florins (décret du 29 octobre, mise en circulation, 21 novembre 1868) ;

3° Un 1 groschen sur toutes les différentes valeurs d'enveloppes de Saxe, Brunswick, Mecklembourg-Strelitz et Oldenbourg, (décret du 5 octobre 1868).

Le *Timbre Poste* fait observer qu'il n'est pas question d'utiliser les enveloppes prussiennes de 3

et 6 pfennige et cependant nous avons rencontré un 6 pfennige avec surcharge.

On voit donc quelle quantité de variétés ont du résulter des fantaisies du hasard dans l'application des timbres, en tenant compte de diverses espèces de papier, des ornements, des pattes et des variétés de dimension des enveloppes.

Nous allons indiquer ici toutes celles que nous possédons.

Nous aurions pu en grossir le nombre en indiquant les variétés qui ont été signalées dans le *Timbre Poste*, ou dans le *Timbrophile* : mais un motif nous en a empêché ; c'est la difficulté de classer telles variétés sur papier mi-blanc qu'on peut rapporter, soit au papier blanc, soit au papier azuré, suivant le mode de comparaison. Car ces caractères ne sont pas absolus.

Rappelons en peu de mots les signes distintifs des papiers.

Papier blanc, celui qui est d'un blanc mat devenant un peu jaunâtre.

Papier azuré, celui qui offre une teinte azurée bien caractérisée.

Papier mi-blanc, celui qui présente une teinte grisâtre qui le fait paraître azuré à côté du papier blanc mat ; et blanc à côté du papier vraiment azuré. C'est donc par la comparaison qu'on peut arriver à classer les diverses espèces de papiers :

Voici la liste :

PAYS.	ÉMISSION.	FORMAT.	PAPIER	VALEUR ancienne	TIMBRE SUPPLÉMENTAIRE ajouté.
Prusse.	1er oct. 1861	Grand	Blanc.	3 silb.	1 gros.
—	avril 1863	—	Mi-blanc.	1 —	1 —
—	—	—	—	2 —	2 —
—	—	—	—	3 —	1 —
—	—	Moyen	Bl. et mi-bl.	1 —	1 —
—	—	—	—	2 —	2 —
—	—	—	—	3 —	1 —
—	—	—	Lég. azuré.	1 —	1 —
—	—	—	—	2 —	2 —
—	—	—	—	3 —	1 —
—	1er juill. 1867	—	—	6 pfng.	1 —
—	—	—	—	9 krzr.	1 —
—	—	—	Mi-bl. et az.	1 —	3 krzr.
—	—	—	—	2 —	3 —
—	—	—	—	3 —	3 —
—	—	—	—	6 —	3 —
—	—	—	—	9 —	3 —
Oldenbourg.	21 févr. 1862	Grand	Blanc.	2 gros.	1 gros.
—	—	—	—	3 —	1 —
—	—	Moyen	—	1/2 —	1 —
—	—	—	—	1 —	1 —
—	—	—	—	3 —	1 —
—	—	—	Azuré.	1/2 —	1 —
—	—	—	—	1 —	1 —
—	—	—	—	2 —	1 —
—	—	—	—	3 —	1 —
Meckl. Strel.	1er oct. 1864	Grand	Blanc.	1 silb.	1 —
—	—	—	—	2 —	1 —
—	—	—	—	3 —	1 —

PAYS.	ÉMISSION.	FORMAT.	PAPIER.	VALEUR ancienne	TIMBRE SUPPLÉMENTAIRE ajouté.
Meckl. Strel.	1er oct. 1864.	Moyen	Blanc.	1 silb.	1 gros.
—	—	—	—	2 —	1 —
—	—	—	—	3 —	1 —
Brunswick.	Oct. 1865.				
—	Tresse.	Grand	Mi-blanc.	1 —	1 —
—	—	Moyen	—	1 —	1 —
—	—	—	—	2 —	1 —
—	—	—	Azuré.	1 —	1 —
—	— Fleuron	—	Mi-blanc.	1 —	1 —
Saxe.	1er juill. 1863		Blanc ou		
—	Tresse.	Grand	mi-blanc.	Inconr.	1 —
—	—	—	—	2 —	1 —
—	—	—	—	2 —	2 —
—	—	—	—	3 —	1 —
—	—	—	—	3 —	2 —
—	—	Moyen	—	1 —	1 —
—	—	—	—	2 —	1 —
—	—	—	—	3 —	1 —
—	—	—	Lég. azuré.	1 —	1 —
—	—	—	—	2 —	1 —
—	—	—	—	2 —	2 —
—	—	—	—	3 —	1 —
—	—	—	—	3 —	2 —
—	— Fleuron	Grand	Mi-blanc.	1 —	1 —
—	—	—	—	2 —	1 —
—	—	—	—	2 —	2 —
—	—	—	—	3 —	1 —
—	—	Moyen	—	2 —	1 —
—	—	—	—	2 —	2 —
—	—	—	—	3 —	1 —
—	—	—	—	3 —	2 —
—	—	—	Azuré.	1 —	1 —
—	—	—	—	2 —	1 —
—	—	—	—	3 —	1 —
—	—	—	—	3 —	2 —
—	1er juill. 1865				
—	Tresse.	—	Mi-blanc.	1/2 —	1 —
—	— Fleuron	—	Azuré.	1/2 —	1 —

Au total nous trouvons donc 64 variétés, distribuées comme suit parmi les anciens pays, et par format :

PAYS.	NOMBRE.	GRAND FORMAT.	MOYEN FORMAT.
Prusse.	17	4	13
Oldenbourg	9	2	7
Mecklembourg-Strelitz.	6	3	3
Brunswick.	5	1	4
Saxe.	27	9	18
TOTAL	64	19	45

sur ce nombre de 64 nous trouvons :

Enveloppes grand format. . . . 19

— 45

Parmi les enveloppes grand format, seize portent un timbre d'un groschen ; trois en présentent un de deux groschen.

Les enveloppes moyen format présentent :

Sur 36 un timbre de 1 groschen.

— 4 — 2 —

— 5 — 3 kreuzer.

Les groschen sont appliqués sur les enveloppes

anciennes avec valeurs exprimées en silbergroschen, groschen et neugroschen.

Le timbre appliqué sur l'enveloppe de 6 pfennige rentre dans la même catégorie. Les kreuzer ont été pareillement appliqués sur des enveloppes en kreuzer; mais ici on rencontre une exception, c'est une enveloppe de 9 kreuzer surchargée d'un timbre de 1 groschen.

Les enveloppes sur timbrées ont un intérêt historique non douteux. Malgré leur nombre, et au contraire vu leur nombre, elles ne sauraient tarder à disparaître en majeure partie. La liste précédente étant, croyons-nous, la première publiée, nous engageons vivement les amateurs à la mettre à profit pour compléter leur série.

Devons-nous prendre au sérieux l'enveloppe dont parle le *Timbre Poste* n° 79 qui porte un timbre collé d'un groschen à la place ordinaire, et à la patte un fleuron au centre duquel est un cor de poste, type voisin de celui des enveloppes de Hanovre. D'après ce journal, ces enveloppes ne se délivrent que dans certaines petites localités au prix de 13 pfennige.

Cette mention nous paraît plus que suffisante (1).

ESSAIS.

Nous pouvons faire connaître ici les diverses propositions faites aux gouvernements faisant partie de la Confédération et cela à l'aide d'une feuille photographiée représentant les divers types composés à l'imprimerie royale de Berlin et envoyés aux divers Ministères des États Confédérés.

Cette feuille formée de 32 timbres, la plupart en double, reproduit en majeure partie les types adoptés par la série en groschen et celle en kreuzer, mais avec inversion, le type ovale étant appliqué aux groschen et le rond aux kreuzer et avec des variantes dans la nature et la disposition des attributs et des ornements des timbres.

Nous allons les indiquer sommairement, en commençant par celui qui occupe le milieu de la première ligne et qui fut, nous dit-on, un concurrent sérieux du type adopté.

1er *type* (milieu de la première rangée). Il représente la déesse Germania assise sur un socle et tenant l'épée au repos. Sur le socle est le chiffre 1. Sous la statue dans un rectangle le mot *Groschen*. Au-dessus est un ceintre contourné intérieurement par la légende : *Norddentscher Bund*, (Confédération de l'Allemagne du Nord), le tout sur un fond guilloché.

Nous ignorons en quelles couleurs ce timbre a été tiré. Il a un faux air des timbres suisses à l'Helvetia.

2e *type* (1er et 3e du 1er rang). Au centre d'un grand ovale est un cor de poste, au-dessus duquel pendent deux gros glands sur un fond guilloché. Le cadre guilloché supporte la légende ordinaire : *Norddeutscher Postbezirk; Ein groschen;* la première partie séparée de la deuxième par une étoile. Aux angles, quatre chiffres 1, sur le fond guilloché.

3e *type* (1er et 2e du 2e rang) : même disposition qu'au 2e type pour le cadre et son pourtour. Le centre représente un fond quadrillé, divisé transversalement par une sorte de rectangle sur lequel ressort un grand chiffre 1 sur le premier et 1/4 sur le second.

4e *type* (3e du 2e rang). La partie centrale rappelle le type adopté pour la série en kreuzer. Un grand chiffre 1 sur le fond de couleur est entouré d'une couronne de chêne ovale, du même cadre ovale guilloché et du pourtour des types 2e et 3e.

5e *type* (4e et 5e du 2e rang). Diffère du 3e par la partie centrale seulement; sur un fond guilloché ressort un chiffre 1/2 sur le n° 4; sur le 5e le guilloché est différent et le chiffre est un grand 2.

6e *type* (1er et 2e du 3e rang). Rappelle dans ses dispositions principales le type adopté pour les Groschen avec les différences suivantes : La légende est sur un fond guilloché. Une étoile sépare ses extrémités. Dans le rectangle du bas sont les mots *drei kreuzer*. Aux angles sont les attributs suivants de gauche à droite en haut puis en bas : 1° roue ailée, 2° simple cor de poste, 3° ancre, 4° foudre.

7e *type* (3e et 4e du 3e rang). Rappelle au contraire le type adopté pour les kreuzer avec les même différences que pour le type 6e. La moitié inférieure de la légende est : *zwei groschen.*

8e *type* (1er et 2e du 4e rang). Ne diffère du 6e type que par le cadre dont le fond est blanc, et par l'ornement qui sépare les extrémités de la légende.

9e *type* (3e et 4e du 4e rang). Mêmes modifications au 7e type que celles signalées au 8e type comparé au 6e.

10e *type* (1er et 2e du 5e rang). Identique au type 6e. Seulement l'ancre et la foudre sont remplacés par *AUSC.* 1868.

(1) Nous les avons reçues du bureau de poste d'Oberhausen. N. D. L. R.

11e *type* (3e et 4e du 5e rang). Disposition semblable par rapport au 7e type.

12e *type* (1er et 2e du 6e rang). L'inscription spéciale du 10e est remplacée par la suivante : *Frei marke.*

13e *type* (3e et 4e du 6e rang). Disposition du 12e type appliquée au 11e.

14e *type* (1er et 2e du 7e rang), et 15e type (3e et 4e du 7e rang). La partie centrale est celle des types 6e et 7e correspondants et des suivants. Mais la partie supérieure, présente aux angles deux cors de poste avec leur courroie, les angles inférieurs étant dépourvus d'attributs.

16e *type* (1er et 2e du 8e rang). 17e *type* (3e et 4e du 8e rang). Les ornements des angles des types 6e et 7e sont remplacés par des cors de poste avec leur courroie surmontés de la couronne royale.

La feuille photographiée nous permet donc de reproduire les types entre lesquels a été choisi celui qui a obtenu les honneurs de l'émission ; mais nous ne pourrions faire connaître en quelles nuances lesdits types ont été tirés et encore moins d'apprécier leur valeur comparative.

On nous annonce une émission prochaine en l'honneur de l'établissement de l'empire d'Allemagne. Suivant les uns le type serait émis au 1er janvier 1872; suivant les autres il serait déjà préparé et aurait dû paraître au 1er juillet dernier. Ce qui est certain, c'est que l'émission du 1er janvier 1868 ne saurait tarder à être remplacée.

CARTES DE CORRESPONDANCE.

A l'époque (mai 1868) où parurent les premières parties de notre article sur les *enveloppes* on ne connaissait que les *bandes* et les *covers* comme complément des enveloppes et à ce titre nous en avons parlé dans les divers pays qui en ont fait usage. A propos de la Confédération de l'Allemagne du Nord, nous rencontrons un nouveau type se rapprochant du cover mais en différant par deux caractères essentiels. :

1° La carte correspondance est sur carte mince.

2° Comme conséquence de cette structure et comme condition imposée par le gouvernement, elle ne peut être fermée et doit être remise à la poste à découvert. Pour suppléer à l'absence de tout détail dans l'article GÉNÉRALITÉS SUR LES ENVELOPPES, on nous permettra d'entrer dans quelques considérations.

Comme nous le verrons plus loin, c'est en Autriche et au 1er octobre 1869 qu'ont paru les premières cartes-postes, et à cette heure, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, la Suisse, le Danemark, le Canada ont adopté cette innovation. On annonce son usage dans d'autres contrées.

La carte correspondance est de grandeur variable : elle est en carte mince et présente deux faces intéressantes à examiner séparément.

Le *recto* offre une composition typographique. Le pays est indiqué soit par le texte, soit par les armes, soit seulement par un timbre aux armoiries. Les principales conditions à ce mode de correspondance sont souvent indiquées dans le bas.

Au milieu est ménagé un espace libre réservé à l'inscription du nom et de l'adresse du destinataire. C'est sur cette face et à l'angle supérieur droit que se trouve le timbre d'affranchissement *quand il existe* ou la place destinée à l'application du timbre mobile qui doit le remplacer.

Le *verso* de la carte est destiné à l'écriture de la correspondance qui par ce fait peut passer sous les yeux des employés des postes. Cet inconvénient se trouve compensé par une réduction dans le tarif. L'adoption par les états nommés précédemment, de ce nouveau moyen de correspondance semble montrer que les avantages en ont été reconnus et goutés par le public. Nous ne pouvons que regretter de voir encore la France distancée en cette occasion par tous ses voisins.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS

par

J.-B. Moens.

Un joli volume in-12, illustré de 623 gravures.

Cet ouvrage contient la nomenclature de tous les timbres connus; la situation géographique de tous les pays où les timbres sont en usage; un tableau des monnaies et leur rapport avec le franc, et un précis historique sur l'origine des postes.

PRIX : 5 FRANCS, FRANCO.

LE MÊME OUVRAGE

avec gravures sur chine et imprimé sur beau papier vélin. Exemplaire d'amateur.

PRIX : 10 FRANCS, FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DU DROSSART, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

Angleterre et Portugal . . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

AVIS IMPORTANT. A dater de ce jour toutes les correspondances en général et tout ce qui concerne les timbres doit être dirigé à Mr J. B. MOENS, rue du Drossart, 42 (Avenue Louise), à Bruxelles.

Les magasins de détail et librairie restent comme par le passé, Galerie Bortier, 7.

Chronique.

TURQUIE.

Le 10 paras bistre, inscription supplémentaire noire, dont nous avons parlé dans un de nos précédents numéros n'est pas un chiffre-taxe, mais un timbre-poste ayant cours concurremment avec le 10 paras violet, nous écrit-on. Il est probable que ce dernier est remplacé, mais qu'il reste en usage jusqu'à épuisement.

HONGRIE.

Les derniers timbres parus doivent être divisés en deux catégories : Celle imprimée par report lithographique dont nous connaissons toutes les valeurs et celle imprimée typographiquement dont il n'y a encore que 2, 3, 5 et 10 kreuzer.

ITALIE.

Les 10 centimes chiffre-taxe, nouveau type, commence à être employé dans quelques bureaux de postes.

RUSSIE.



La personne qui nous communique le timbre d'enveloppe ci-contre, a reçu avis de Bogodorosk qu'il n'existait pas de timbre-poste, mais seulement un timbre d'enveloppe. Nous pouvons affirmer avoir vu des timbres en bleu et en vermillon.

Le *Stamp Collector's Magazine*, d'après lequel nous avons donné récemment la liste des timbres locaux, reconnaîtra qu'elle n'était pas *complète* comme il l'avait annoncé.

Notre enveloppe est de grand format 14 × 11 centimètres; le papier blanc vergé. Le timbre est placé sur la patte de fermeture.



Egorieff. Nous reproduirons au fur et à mesure qu'ils se présenteront tous les timbres locaux de Russie. Voici d'abord celui d'Egorieff. Dans le cadre est l'inscription : *Bureau du district de la province d'Egorieff;* au milieu : *timbre-poste rural*, 3 *kop.*

Nous en avons en bleu et en noir. Comme ensemble, ces deux timbres paraissent les mêmes, mais leurs dessins sont cependant différents.

Le 3 kop. noir est moins mal fait et a la ponctuation après K. et C.





Skopin et Sapojok. — Nous en avons donné la description, en voici les fac-simile. Les timbres sont imprimés sur papier blanc uni :

3 kop., bleu.
5 — noir.

BRÉSIL.

On nous écrit de Rio que les timbres télégraphes ne sont pas piqués comme on nous l'avait dit. Mais on a supprimé le timbre bleu de contrôle qu'on voyait au revers.

MOLDAVIE.

Deutsche Briefmarkenhandlung à Riesa mettent en vente comme timbres authentiques des 27 paras pour la bagatelle de 50 francs. Ces imitations ne sont pas oblitérées; les quelques exemplaires authentiques connus le sont.

MEXIQUE.

La même maison de Riesa qui semble s'être fait une spécialité de vendre comme authentiques des imitations, avec connaissance de cause, offre des 8 reales noir sur fauve et fauve très-clair; 8 reales vert sur fauve et 8 reales violet sur blanc.

Ces imitations sont des plus dangereuses, car elles ne pèchent que d'un seul côté : la banderole du haut qui est plus longue et plus élevée au timbre authentique.

Nos confrères de la presse timbrophilique voudront bien dénoncer avec nous ce nouveau..... spéculateur.

AÇORES.

Nous tenons le 100 reis piqué (type 1868) imprimé en lilas pâle.

DÉCAN.

Le spécimen que nous reproduisons appartient à une série de timbres dont il existe les valeurs suivantes :



1/2 anna rouge-brun pâle et foncé.
1 — lilas foncé.
2 — vert foncé.
3 — brun-jaunâtre.
4 — gris-lilacé.
8 — ardoise.
12 — bleu-verdâtre.

M. Pemberton dit tenir des épreuves des 1/2, 2, 4 et 8 annas non dentelés et 12 annas brun, piqué 12, qui est le piquage de tous les timbres désignés ci-haut.

Le type de chacune des valeurs est différent dans ses détails. Ainsi le 1/2 anna a le fond guilloché; le 1 anna des lignes horizontales; le 2 annas des lignes ondulées; le 3 annas est uni; le 4 annas des lignes concentriques; le 8 annas des lignes concentriques ondulées et le 12 annas un réseau horizontal.

Conformément au type reproduit dans notre n° 100 nous avons en plus, un 2 annas vert-jaune pâle.

TRANSVAAL.

Ainsi que nous l'annoncions il y a quelque temps, le tirage des timbres a lieu dans cette république et nous donne ainsi deux séries bien distinctes, savoir :

1° Impression allemande, timbres percés et non percés ;

2° Impression locale, timbres percés et non percés.

Les quatre valeurs 1, 3, 6 pence et 1 sh., existent de la première série : il n'y a que 1 et 6 pence et 1 shilling de la deuxième série. Ceux-ci se distinguent par leur mauvaise impression donnant parfois des timbres où le dessin est à peu près invisible. La gomme est souvent jaunâtre.

Il y a dans les deux séries des timbres de toutes les valeurs avec tête bêche.

Les derniers 6 pence (impression locale) sont imprimés en bleu indigo et percés.

SUISSE.

Nous avons une autre carte-correspondance officielle que celle décrite dans notre n° 99. En haut est le n° 4337 ; en dessous : *Carte-correspondance-officiel* ; de chaque côté un cercle ; celui de gauche pour l'office expéditeur ; celui de droite pour le timbre postal. Dans la largeur de la carte est une inscription en allemand, français et italien que voici : *Les correspondances qui n'ont pas droit à la franchise de port ne seront pas expédiées ;* en dessous : *Adresse.*

Le tout est imprimé en noir sur carton mince blanc.

FRANCE.

La nouvelle taxe des lettres nous donne trois nouveaux timbres dont deux de parus : 15 et 25 cent. Ils sont imprimés sur les anciennes planches des timbres de 1849 et présentent parfois, selon la planche, — car il en a été fait de nouvelles — des timbres renversés par rapport à leurs voisins.

Voici les couleurs :

15 centimes bistre.
25 — bleu.

Ces couleurs, les mêmes que celles des 10 et 20 centimes amèneront inévitablement des erreurs malgré l'avis que l'administration des postes adresse aux différents receveurs des postes et dont voici la teneur :

« Par décision du 25 août dernier, trois nouveaux timbres-poste doivent être créés pour l'exécution de la loi du 24 de ce mois.

« Ces timbres représenteront la valeur, savoir :

1° de 15 centimes.
2° de 25 —
3° de 50 —

« La couleur bistre sera réservée aux figurines à 15 centimes et la couleur bleue à celles du prix de 25 centimes.

« Pour les timbres-poste à 50 centimes, la question de nuance demeure réservée.

« Il y aura donc simultanément en service des anciens timbres à 10 centimes et des timbres nouveaux à 15 centimes ayant l'un et l'autre la même nuance bistre ; il en sera de même pour les figurines anciennes à 20 centimes et pour les nouvelles à 25 centimes, qui seront bleues.

» Il suffit d'appeler l'attention de tous les agents sur cette similitude de nuances, pour qu'ils surveillent plus scrupuleusement des taxes effectuées au moyen de timbres-poste.

» Ces agents ne devront négliger aucune occasion d'éclairer le public sur la facilité qui lui est réservée de composer avec les timbres mis à sa disposition, toutes les taxes auxquelles sa correspondance doit être soumise en vertu de la loi nouvelle. »

On nous annonce pour prochainement des chiffres taxes 25, 40 et 60 centimes.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° précédent.)

ALLEMAGNE.

Revenons à la carte correspondance de la Confédération de l'Allemagne du Nord, dont voici la description.

Émission du 1er juillet 1870.

D. Composition typographique au recto de la carte sans timbre d'affranchissement.

L. En haut : *Norddeutscher Postgebiet* (territoire postal de l'Allemagne du Nord) *Correspondenz Karte* (carte de correspondance).

A l'angle supérieur droit, un rectangle formé par quatre lignes de points, indiquant la place du timbre-poste par une inscription.

Sous ces parties se trouve le mot An (à) — et deux lignes de points réservées à l'adresse du destinataire.

Plus le mot : *Bestimmungsort.* (destination) suivi d'une ligne de points soulignée et plus bas sur deux lignes une inscription qui veut dire : Adresse du destinataire quand elle peut être indiquée avec sureté.

A la partie inférieure de la carte, une longue instruction en six articles, sur deux colonnes.

Le *verso* de la carte offre toujours une suite de lignes de points destinées à guider l'inexpérience de l'auteur de la dépêche.

Impression noire sur papier carte de couleur chamois variée.

Dimension : 16 cent. sur 11.

Si l'on examine plusieurs cartes-correspondances on ne tarde pas à remarquer qu'il existe plusieurs variétés d'après la composition typographique. Cette différence porte principalement sur la situation du mot *Bestimmungsort* et des deux lignes d'inscription qui sont au-dessous ; et sur quelques autres particularités que nous indiquerons à chaque type. Pour bien expliquer en quoi consistent ces différences, supposons que la ligne qui sépare les deux colonnes de l'instruction soit prolongée verticalement et comparons par rapport à cette ligne la situation du mot et des deux lignes de texte. Le reste s'explique tout seul.

1er *Type*. Le mot *Bestimmungsort* de 22 mill. de long est situé à droite de la ligne, qu'il touche par sa première lettre. La ligne noire sur le prolongement du mot a 5 centimètres seulement.

Les deux lignes de texte au-dessous sont coupées au niveau du mot *des* de la première ligne.

Trois nuances de chamois.

2e *Type*. Le mot *Bestimmungsort* a 22 mill. de long. Sa situation est la même par rapport à la ligne verticale prolongée ainsi que la longueur du trait noir ; mais la ligne verticale coupe les deux lignes de mots au niveau du mot *wenn*.

Trois nuances de chamois.

3e *Type*. Le mot *Bestimmungsort* a 27 mill. de long et est imprimé en caractères plus larges et différents. Le mot est tout à fait à gauche de la ligne verticale dont il est écarté d'environ 5 mill. Par suite, la ligne noire a près de 8 centimètres comme les types suivants. Les deux lignes de dessous sont coupées au niveau du mot *wenn*. La barre qui sépare ces lignes de l'instruction est plus épaisse que sur aucun autre type.

Une nuance de chamois.

4e *Type*. Très-voisin du précédent. La ligne verticale coupe les lignes de la légende dans la même situation, et est à la même distance du mot *Bestimmungsort*. Mais le caractère de ce dernier mot est d'une troisième espèce : il n'a que 26 mill. de long : par suite les deux lignes de la légende dépassent toutes deux à gauche le commencement du mot, tandis qu'au précédent, la première n'atteint pas et la deuxième arrive à peine en cet endroit.

Autre particularité importante et caractéristique : les mots *correspondenz Karte* au lieu d'être rapprochés par un seul trait d'union, en présentent deux superposés :

Enfin les deux colonnes d'instruction au lieu d'être séparées par un intervalle de 8 mill. n'en présentent que 6.

Une nuance de chamois.

5e *Type*. Très-voisin des types 3 et 4. Cependant le mot *Bestimmungsort* n'a que 22 mill. comme les premiers types et la fin n'est qu'à 3 mill. à gauche de la ligne verticale prolongée.

La première des deux lignes d'inscription commence à la hauteur de la lettre *B*. La deuxième la dépasse à gauche d'un millimètre 1/2 seulement.

Deux nuances de chamois.

Il serait facile de multiplier les caractères distinctifs des types, mais ceux-là nous paraissent établir des différences assez tranchées pour qu'on puisse reconnaître facilement les types. Il est probable qu'il en existe d'autres ou que de nouveaux tirages en nécessitant des compositions nouvelles produiront de nouveaux types.

L'administration allemande doit avoir reconnu les avantages de ce mode de correspondance puisque nous verrons plus loin que la poste de campagne avait préparé des cartes de correspondance pour l'usage des militaires et de leurs familles et qu'après l'occupation de nos départements, en même temps que des timbres mobiles paraissaient des cartes de correspondance spéciales aux pays français.

Voici la description des cartes qui sont calquées sur la carte allemande.

Composition typographique sur papier carte chamois.

En haut : *Carte de correspondance*. A droite un carré formé de quatre lignes de points portant au milieu le mot *Timbre*.

Au-dessous : *à M*, en lettres italiques et trois lignes de points, puis : *Lieu de destination*, suivi d'une ligne de points soulignée.

Plus bas sur deux lignes : *Demeure du destina-*

taire, si elle peut être indiquée avec certitude; suivi d'une ligne de points.

La partie inférieure séparée par une grosse barre horizontale contient les instructions en deux articles séparés par une ligne verticale.

1° *L'inscription doit être faite avec clarté et précision;*

2° *Le verso de cette carte peut être utilisé pour des communications écrites à l'encre ou au crayon.*

Il en existe deux types :

1er *Type.* Les mots *Carte correspondance* et *Lieu de destination* sont plus gros, tandis que *à M* ainsi que le mot *Timbre* sont plus petits.

Chamois gris foncé.

2e *Type.* Disposition inverse.

Chamois clair.

Le *Timbre Poste* prétent que ces cartes n'étaient pas employées en Alsace et Lorraine où l'on faisait usage des cartes en langue allemande. Cette assertion nous paraît mériter confirmation (1).

ENVELOPPES DE FRANCHISE.

1868. *Société nationale des Invalides de la Victoire.*

Nous avons fait connaître à l'article : *Enveloppes de Prusse* (n° 80), la faveur dont cette Société avait été l'objet de la part du gouvernement et l'enveloppe spéciale timbrée qu'il avait fait frapper pour elle. La même faveur lui ayant été accordée par l'administration de la Confédération de l'Allemagne du Nord a donné lieu aux enveloppes suivantes.

Le timbre est appliqué à l'angle supérieur droit de l'enveloppe. Le type est celui des timbres de la Confédération et sa valeur 1/3 groschen. C'est donc ce timbre vert qui est imprimé sur les enveloppes, le même que pour les bandes.

Vers la partie inférieure gauche est l'inscription : *Angelegenheiten der Victoria national Invaliden Stiftung,* ce qui veut dire : Affaire de la Société nationale des Invalides de la Victoire.

Les enveloppes que nous connaissons sont de trois dimensions et présentent plusieurs variétés dans la disposition de l'inscription de gauche.

Première dimension. 38 centimètres de largeur sur 13 de hauteur.

Inscription :

a. Sur trois lignes, en écriture coulée.

b. Sur deux lignes en caractères gothiques.

c. Sans lignes d'inscription. Celle-ci est alors écrite à la main.

Papier gris uni.

L'enveloppe s'ouvre par un des petits côtés, celui qui répond à la gauche de l'enveloppe.

Deuxième dimension. 19 centimètres sur 12. C'est celle que nous avons connu la première. L'inscription de la partie inférieure gauche est en coulée. Le papier est uni et la patte ne porte pas de dessin.

Inscription :

a. Sur trois lignes en écriture coulée.

Nous en connaissons trois variétés d'après la longueur des lignes d'inscription, et la situation variable desdites lignes.

b. En écriture anglaise sur deux lignes.

Troisième dimension. 15 centimètres sur 13. La forme est celle des enveloppes grand format, mais il n'y a pas de dessin à la patte.

Inscription :

a. En caractères gothiques : le papier est vergé.

b. En coulée.

Sur des enveloppes ayant servi, nous avons remarqué que le timbre était oblitéré par une signature, aucun cachet de poste ne se remarquant sur les deux faces de l'enveloppe, sur d'autres, le timbre est oblitéré par une croix à l'encre.

Nous avons dit qu'il n'y avait pas de cachet à la patte.

Sur les dernières reçues, dont l'usage sans doute est postérieur à l'établissement de l'empire allemand, se trouve collé un timbre gaufré blanc sur couleur, rappelant par la fabrication ceux du royaume de Prusse. Au milieu un W surmonté de la couronne avec des drapeaux allemands sur les côtés ; autour une couronne de laurier et la légende de la société, le tout ressortant en blanc sur mauve ou sur bleu outremer.

1870. FELD POST BRIEF.

La poste de campagne a fait usage pendant la guerre de 1870-1871 des deux modes de correspondance employés dans la vie civile, les enveloppes et les cartes de correspondance.

Nous ne rappellerons pas ici ce que nous avons dit au n° 80 à propos des enveloppes de 1866 pour l'armée prussienne, mais nous prendrons cet article pour point de départ.

(1) Depuis juillet dernier, les cartes avec texte français circulent en Alsace et Lorraine. N. D. L. R.

A. *Enveloppes destinées aux lettres des familles pour les militaires.*

Ce premier groupe est constitué par des enveloppes portant une composition typographique variable, mais dont la disposition générale est la suivante :

En haut : *Feld post brief*, pour la place de l'adresse. Les trois lignes du bas sur deux colonnes indiquent le corps auquel appartient le militaire. Au dessous on lit ce que nous traduisons : l'indication de la localité de destination n'a pas lieu si le destinataire fait partie de troupes qui changent d'emplacement par suite de mouvements militaires.

Au revers sont divers avis concernant l'expéditeur et le destinataire. Le *Timbre-Poste* a donné la traduction et a reproduit la composition typographique dans le n° 93.

L'impression est sur papier varié. La dimension de l'enveloppe n'est pas la même.

Indiquons sommairement les nombreuses variétés qui nous ont été adressées, d'après leur dimension.

1re *dimension.* 11 centimètres sur 17 Papier blanc grisâtre variable. C'est le type décrit précédemment.

Deux variétés d'après la forme de la patte.

Une troisième porte au-dessous de la barre et au-dessus de l'instruction du bas l'adresse du marchand :

Zu haben bei Carl Kühn et Sohne Berlin Breite str. n° 25.

Les mots *Feld post brief* varient de dimension avec toutes les espèces suivantes d'enveloppes, mais sont presque toujours en caractères *ordinaires* d'imprimerie. Les inscriptions qui indiquent le corps de troupes auquel appartient le militaire sont en général en caractères *gothiques*. Nous ne signalerons que les exceptions.

2e *dimension.* 8 centimètres sur 15 ; *a*, papier blanc vergé et uni. Disposition typographique très-semblable. L'instruction de la partie inférieure est supprimée Rien au revers.

Huit variétés d'après la composition typographique, avec plusieurs espèces de papier blanc.

b. Papier vergé chamois nuancé ; même disposition.

c. Variété sur papier chamois très-clair, portant à la patte une jarretière dont le milieu est rempli par un treillis.

d. Les inscriptions sont en caractères ordinaires d'imprimerie au lieu de gothique.

Trois variétés d'après la composition typographique sur papiers variés.

3e *dimension.* 10 sur 15 1/2 ; papier blanc vergé ; pas d'inscriptions au revers.

4e *dimension.* 11 1/2 sur 16 ; papier chamois uni.

5e *dimension.* 13 sur 16 ; papier chamois uni.

6e *dimension.* 12 1/2 sur 19 ; papier chamois uni.

7e *dimension.* 12 1/2 sur 18 ; papier azuré, doublé intérieurement d'un canevas léger.

Toutes les variétés qui précèdent ont un air de famille. Les différences ne portent que sur la dimension de l'enveloppe, la nature du papier et la composition typographique dont les différences sont saillantes surtout en ce qui concerne les mots *Feld-post brief*.

8e *dimension.* Celle-ci est une très-grande enveloppe, 19 centimètres sur 26 en papier gris très-fort, sur la face de laquelle on a collé deux carrés de papier blanc ; le supérieur reproduit la disposition des précédentes enveloppes. L'inférieure permet d'inscrire le nom, la qualité et l'adresse de l'expéditeur.

9e *dimension.* 8 sur 15 ; papier gris bleu ; disposition rappelant celle des feld post brief de 1866 : Par conséquent le mot feld post brief est à la partie inférieure.

Au revers, l'instruction ordinaire est inscrite complétement sur la patte supérieure. La patte inférieure porte pour indication nom et adresse de l'expéditeur.

Signalons à la suite une série d'enveloppes variées par leur composition et vraiment singulières.

10e *dimension.* 11 sur 15 1/2 ; enveloppe de papier gris doublée de papier bleu, grossièrement confectionnée, paraissant plutôt destinée à contenir des objets que des lettres. L'inscription porte en bas : nom de l'expéditeur.

11e *dimension.* 11 1/2 sur 15 1/2 ; papier blanc, doublé d'une espèce de papier de soie. Les mots *feld post brief* sont en caractères gothiques ; le reste de l'inscription est en caractères ordinaires.

12e *dimension.* 9 1/2 sur 12 1/2. Toute l'inscription est en gros caractères ordinaires. Le papier est semblable à celui de la précédente.

Puis vient une série d'enveloppes en toile et papier gris, de diverses dimensions, portant collée sur la face une feuille de carte très-mince typographié. En haut on lit : *Feld Post Correspondenz-Karte*, en caractères gothiques ; puis l'emplacement du nom et des qualités du destinaire, comme sur les enveloppes précédentes ; au-dessous une instruction en quatre articles sur deux colonnes ; enfin nom et adresse de l'expéditeur ; sur le côté, l'adresse du marchand, Molbling à Leipsig.

Comme complément, citons une véritable étiquette, portant : *feld post packet*, en caractères gothiques ; les autres inscriptions en caractères ordinaires, qui établit bien la nature des dernières espèces d'enveloppes et leur usage.

Ces enveloppes marquent en outre la transition entre les enveloppes du feld post et les cartes de correspondance.

B. *Enveloppes destinées aux militaires pour leurs familles.*

Ce second groupe comprend les variétés que nous avons déjà indiquées au n° 80; ce sont des enveloppes frappées à la main des timbres spéciaux à chaque régiment, qui indiquent la provenance des lettres qui les portent. Nous n'avons pas besoin d'insister davantage sur ce point. On a pu cette année, retrouvee le plus grand nombre des types déjà connus et figurés au n° 80.

CARTES DE CORRESPONDANCE.

Il faut comme pour les enveloppes en distinguer deux classes.

A. *Cartes destinées aux familles qui écrivent à des militaires.*

C'est une composition typographique sur carte mince de couleur chamois. — Dimension 11 centimèlres sur 16.

En haut : *Feld post Correspondenz Karte*. Contrairement aux cartes ordinaires, il n'y a pas de trait d'union entre *Correspondenz* et *karte*. Les deux mots n'en forment qu'un. L'adresse comme sur les enveloppes, est en caractères gothiques.

Au-dessous de la barre transversale une instruction en quatre articles sur deux colonnes.

Il n'y a qu'une seule composition typographique, mais nous avons sous les yeux trois nuances de carte chamois.

Le revers n'offre pas les lignes de points des cartes ordinaires.

Rapprochons de cette carte, une autre qui a servi d'étiquette aux enveloppes précédentes en toile. Celle-ci est sur papier blanc et mesure 13 sur 18 centimètres. Ce n'est probablement qu'une simple étiquette de la poste de campagne.

B. *Cartes destinées aux militaires qui écrivent à leurs familles.*

C'est encore une composition typographique sur carte mince couleur chamois, de même dimension.

En haut : *Feld post Correspondenz Karte;* ce dernier mot sans trait d'union ; puis l'emplacement de l'adresse marqué par deux lignes de points.

Au-dessous : *Bestimmungsort* et les deux lignes d'inscription de la carte ordinaire. Au-dessous de la barre, une instruction en trois articles sur deux colonnes. Le verso est complétement nu.

Nous avons observé plusieurs types d'après la composition typographique.

1er *type*. Les deux lignes d'inscription dépassent à gauche le mot *Bestimmungsort* de 3 et 4 millimètres. Les deux colonnes de l'instruction sont séparées par un trait vertical.

Quatre nuances ds chamois.

2e *type*. La première ligne d'inscription commence au même niveau que le mot *Bestimmungsort ;* la deuxième les dépasse à gauche de deux millimètres.

Toutes les lignes ordinaires de points sont remplacées par des *filets*. Il n'y a pas de ligne verticale entre les deux colonnes de l'instruction et leur intervalle est de sept millimètres.

Trois nuances de chamois.

3e *type*. Ne diffère du 2e que par l'écart moindre des deux colonnes de l'instruction qui est de cinq millimètres seulement.

Trois nuances de chamois.

Outre les cartes précédentes qui sont officielles, le *Timbre-Poste*, n° 98, en a signalé d'autres qu'il trouve fort curieuses. Elles ont un caractère tout à fait privé. Ce sont les feld post correspondenz karte dont la partie réservée à la communication écrite porte en langue allemande diverses allusions à la guerre et aux succès de l'Allemagne. Il en décrit une que nos lecteurs pourront y retrouver. Une quinzaine de ces cartes ont passé sous nos yeux.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

Par J.-B. MOENS

avec traduction anglaise par le Docteur C. W. VINER.

NEUVIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE ET CONSIDÉRABLEMDNT AUGMENTÉE.

contenant

780 TYPES, SOIXANTE-DIX-SEPT ARMOIRIES DES PRINCIPAUX ÉTATS DU GLOBE

ET CLASSÉS PAR ORDRE GÉOGRAPHIQUE.

PRIX DES ALBUMS

IMPRESSION SUR PAPIER ORDINAIRE.

Cartonnage demi toile, à . . . . . fr.	5 »
Reliure pleine toile, couleurs variées, 1 fermoir.	6 »

IMPRESSION SUR PAPIER VELIN SATINÉ

En feuilles ou brochés. . . . . fr.	9 »
Cartonnage demi toile	10 »
Reliure pleine toile, couleurs variées, 1 fermoir.	11 »
— — — — — , 2 —	11 50
— mouton chagriné, — , 2 —	16 »
— plein maroquin, couleurs variées, 2 fermoirs.	18 »
— — — , Lavallière et rouges, 2 fermoirs	20 »
— — — , avec feuille supplémentaire à chaque page, 2 fermoirs.	25 »

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
RUE DU DROSSART, 42. (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

AVIS IMPORTANT. A dater de ce jour toutes les correspondances en général et tout ce qui concerne les timbres doit être dirigé à Mr J. B. MOENS, rue du Drossart, 42 (Avenue Louise), à Bruxelles.

Les magasins de détail et librairie restent comme par le passé, Galerie Bortier, 7.

Chronique.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Nous possédons un deuxième type de la carte-correspondance. Il porte l'inscription en petites lettres gothiques *Deutsches Reichs - Postgebiet* en cintre, au lieu d'être sur une ligne droite. Au premier type *Post-Gebiet* est en deux mots et l'aigle est de plus grande dimension. Enfin l'avis contient douze lignes, six à gauche et six à droite ; il n'y en a que onze au deuxième type : cinq à gauche, six à droite.

Ces remarques, sauf celle concernant l'avis, peuvent s'appliquer aux mandats poste dont nous avons aussi deux types.

SAINT-VINCENT.

Le 1 penny rouge est actuellement imprimé en noir avec étoile en filagramme et piqué 14 1/2.

HONGRIE.

Le 15 kreuzer de la deuxième série est en circulation. Il ne manque plus que le 25 kreuzer.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Les 15 et 90 cents enveloppe viennent de paraître en plusieurs formats.

Nous reproduisons les types et nous donnons ci-bas la liste de toutes les enveloppes parues jusqu'à présent.

Le 15 cents représente l'effigie de Daniel Webster tournée vers la gauche. En haut : *U. S. Postage ;* en bas : *Fifteen cents* et de chaque côté la valeur en chiffre dans un ovale large.

Le 90 cents nous donne le profile à gauche du Commodor. O. H. Perry. La valeur en chiffres est indiquée de chaque côté dans un petit écusson.

15 cents orange.
90 — carmin.

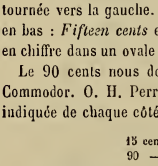

Il nous arrive encore un autre 15 cents rappelant comme dessin le 2 cents noir, 1er type 1863. L'effigie qui nous est inconnue est tournée à gauche. En haut : *U. S. Postage ;* de chaque côté le chiffre 15. En bas, le mot : *Cents.*

L'impression est couleur sur papier vergé brun-jaunâtre avec le filagramme semblable aux enveloppes. Le tout est en relief.

Le seul exemplaire de ce timbre que nous avons vu est coupé. Il a une marge de deux centimètres environ tout autour et a la vergeure horizontale, ce qui nous fait présumer qu'il a dû être appliqué sur bandes de journaux, les enveloppes ayant la vergeure oblique.

15 cents bleu très-foncé.

Voici la liste des enveloppes actuelles :

13 × 7 CENTIMÈTRES et non 8 × 7 comme nous disions au n° 98.

3 cents papier blanc.

13 1/2 × 8 CENTIMÈTRES.
2, 3 cents papier blanc.
2, 3 — — paille.
3 — — melon.

14 × 8 CENTIMÈTRES.
1, 2, 3, 6, 10 cents papier blanc.
1, 2, 3, 6, 10 — — paille.
2, — — orange.
3, — — melon

16 × 9 CENTIMÈTRES.
3, 6 cents papier blanc.
3, 6 — — paille.
2 — — orange.
3 — — melon.

22 1/2 × 10 CENTIMÈTRES.
3, 6, 12, 15, 24, 30, 90 cents papier blanc.
3, 6, 12, 15, 24, 30, 90 — — paille.
12, 15, 24, 30, 90 — — melon.

26 × 11 CENTIMÈTRES.
12, 15, 24, 30, 90 cents papier blanc.

FRANCE.

Les nouveaux chiffres taxe ont fait leur apparition. Ce sont :

25 centimes noir.
40 — bleu.
60 — jaune.

Ces timbres ne sont pas dentelés. Le type est resté le même que pous les 10 et 15 centimes.

FINLANDE.

Le 10 penni qui était imprimé en noir sur papier vergé chamois l'est aujourd'hui sur papier uni paille.

ILES FIDJI.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce une nouvelle valeur 9 pence et une variété du 6 p. sur papier *bâtonné*, mais sans en indiquer la couleur et en omettant de dire si ces timbres sont percés ou non.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

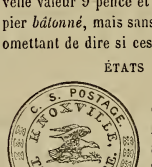

Knoxville. Nous donnons d'après le *Stamp Collector's Magazine* le fac-simile d'un timbre récemment découvert. Sans contester aucunement son authenticité, il nous paraît qu'on découvre énormement de ces timbres locaux : On fera bien de ne pas trop s'enthousiasmer, l'enthousiasme se payant fort cher dans ce pays.

Il y a des timbres imprimés en noir sur blanc et des enveloppes en vert-olive sur papiers multicolores.

Un autre timbre provisoire de *Columbia* porte dans un double ovale l'inscription : *P. O. Columbia,*

S. C. Paid en lettres capitales et au centre le chiffre valeur 5. Il est imprimé à la main en bleu sur toutes sortes d'enveloppes.

Greenville Ala. Le *Philatelist* poursuit les découvertes de son confrère et reproduit un timbre unique provenant de la collection d'un amateur de Philadelphie.



L'inscription *Paid-Five-Greenville-Ala*, coupe un ovale orné. Le timbre est bleu et rouge sur papier blanc glacé.

Enfin pour clore toutes les découvertes, signalons encore d'après le *Philatelist :*

Marion Va. En haut : *Check Paid;* de côté : *P. Office; Marion Va;* au centre, un chiffre valeur. C'est tout ce qu'il y a de plus simple ; pas de frais de gravure. Mais il y a 4 valeurs : 5, 10, 15 et 20 cents !

JAPON.

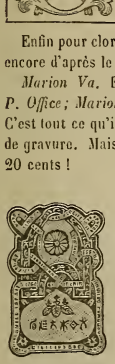

Dans le n° 3 du *Magazin für den Sammler*, nous trouvons le timbre ci-contre suivi des réflexions suivantes :

« Le soleil dans l'inscription supérieure, l'emblème et l'écriture chinoise sont imprimés en noir; le reste du timbre est bleu sur papier blanc. L'inscription X L J se répète en lettres romaines différentes fois dans les rubans. La circonstance qu'il existe sans indication de la valeur lui donne davantage le caractère d'un cachet de fermeture de lettre employé pour les choses administratives. Ce timbre existe dentelé et non dentelé.

Les timbres faux d'Espagne en 1856.

Dans notre n° 104 nous exprimions le désir de recevoir copie de la circulaire dont il est question dans l'article. « Le 12 cuartos d'Espagne, type 1857. » Notre ami Pardo de Figueroa s'est empressé de nous la remettre et nous en faisons profiter nos lecteurs. On remarquera avec nous que les indications qu'elle donne n'ont pas dû faire grand tort à la contrefaçon, puisqu'elles portent sur des lignes et des points qui ne paraissent pas toujours sur tous les timbres authentiques. Voici la circulaire :

Direction Générale des Postes.

En vous rappelant les communications qui vous ont été faites relativement aux timbres d'affranchissement falsifiés, provenant spécialement de la province de Séville, la direction générale a jugé utile de vous donner quelques indications au moyen desquelles vous distinguerez aisément les timbres faux des véritables ; savoir :

1° Les timbres faux sont imprimés sur du papier fabriqué à la mécanique, tandis que les véritables sont imprimés sur du papier fait à la main et portant une marque transparente ;

2° Les contours des timbres faux sont moins exacts ; l'encadrement est moins bien accusé, particulièrement à la partie supérieure de la tête ;

3° Dans le raccourci du bas du buste, il existe dans l'échancrure, aux véritables timbres, une petite ligne ombrée qui ne se trouve pas sur les timbres faux ;

4° Les points extrêmes du mot *Correos* sont plus gros dans les faux que dans les véritables ;

5° La couleur des timbres véritables est beaucoup plus fine que celle des faux. La couleur de ces derniers change aussitôt que vous les exposez à la chaleur : celle des véritables ne change pas.

Je vous adresse ces indications tant pour votre propre gouverne que pour l'instruction du public à qui je vous prie de les faire connaître par la voie des journaux.

Madrid, le 4 avril 1856.

L'administrateur général des Postes.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° précédent.)

ALLEMAGNE (*Suite*).

Le recto présente la même composition typographique que celle des cartes destinées aux familles qui écrivent à des militaires. Mais le verso présente des images et des inscriptions variées. Nous ne pourrions dire si le *Timbre-Poste* a choisi la plus intéressante, mais nous nous demandons où l'on peut écrire la correspondance, ces images et ces inscriptions occupant la place qui lui est destinée. Aussi nous paraissent-elles d'un intérêt très-médiocre et nous les assimilons aux enveloppes illustrées de la Grande-Bretagne.

Les enveloppes et les cartes précédentes ne sont

pas les seules émissions de la poste de campagne. Nous avons encore reçu des feld post brief pour l'envoi des espèces. Elles portent en tête : *Inliegend Thlr.* et à côté une suite de lignes horizontales où l'on fait figurer la somme contenue dans la lettre. Le reste présente une disposition typographique semblable à celle des enveloppes destinées aux militaires.

Voici les espèces que nous avons sous les yeux.

1° 12 1/2 sur 19 1/2 cent. Papier blanc uni.
2° 11 1/2 sur 18 — — chamois uni.
3° 11 sur 16 1/2 — — rosé vergé.

Variété par la composition typographique sur papier rosé uni.

4° 10 sur 15 1/2 cent. Papier blanc.

A. Le mot *Inliegend* en caractères *italiques* est suivi de *Rthlr.* L'espace à la suite est blanc.

Deux compositions typographiques très-voisines sur papier blanc uni et sur papier vergé.

B. Le mot *Inliegend thlr.* inscrit en caractères d'imprimerie; lignes horizontales pour la valeur, présentant la forme d'un losange; papier uni.

C. Inliegend thlr. écrit en mêmes caractères, commence par un *J*; papier uni.

5° 9 sur 15 cent. *A.* Sur papier blanc vergé.

B. Sur papier chamois.

Toutes deux avec jarretière à la patte.

Par cet ensemble il est facile de reconnaître que la poste de campagne de l'armée allemande n'était pas inférieure comme organisation à ses autres services.

En donnant la liste qui précède de toutes les enveloppes que nous connaissons, nous devons déclarer qu'à notre avis toutes n'ont pas été émises par l'administration et que la fantaisie des papetiers des principales villes a du s'exercer à imiter celles du gouvernement. Comparées aux enveloppes de 1866, elles nous paraissent infiniment plus commodes pour les employés parce qu'elles mettent de suite en évidence ce qu'il est le plus nécessaire de connaître, les numéros des corps auxquels appartient le destinataire.

BADE.

L'usage des timbres a commencé en 1851, mais celui des enveloppes ne date que de 1858.

Émission du 1er octobre 1858.

Timbres ovales 26-29 mill., gaufrés blanc sur couleur à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.



D. Effigie à droite du grand-duc Frédéric sur fond uni de couleur, dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

L. En haut, valeur en lettres. En bas, chiffre de la valeur.

Impression sur papier ordinaire portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante plusieurs fois répétée :

Drei (sechs, neun, zwoelf, achtzehn) kreuzer grossh Badisches franco couvert imprimée en orange.

Enveloppes de dimension variée, portant à la patte une *tresse* gaufrée, et gommées sous le dessin gaufré dans une étendue de deux centimètres seulement.

Valeurs : 3, 6, 9, 12, 18 kreuzer.

Espèces et variétés.



A. Grand format, *tresse* à la patte de 18 *mm.* (Voir à l'article : PRUSSE, *Timbre-Poste*, n° 77, page 40, au bas de la première colonne, paragraphe B).

3 kreuzer bleu de Prusse, bleu terne.
6 — jaune.
9 — rose foncé, carmin.
12 — bistre.
18 — rouge brique.

B. Moyen format : *a. Tresse* à la patte de 18 *mm.* avec petit espace *triangulaire* au milieu (même type que A).

3 kreuzer bleu terne.
6 — jaune vif.
9 — carmin, rose nuancé.
12 — ?
18 — ?

b. Tresse de 16 *mm.* avec espace *rond* au milieu (dito PRUSSE, paragraphe C).

3 kreuzer bleu foncé terne.
6 — jaune.
9 — rose nuancé.
12 — bistre.
18 — rouge brique.

Les enveloppes de 12 et 18 kr. ont cessé d'être en service en 1861, avant les autres de la série.

C. *Réimpression.* Les timbres de cette émission ont été réimprimés en ? sur enveloppes moyennes et en partie sur enveloppes grand format. Toutes sauf le 3 kr. sont assez rares. Elles portent à la

patte un *fleuron* et sont gommées sous la *majeure partie du bord libre* de ladite patte.

a. Moyen format

3 kreuzer bleu outremer.
6 — jaune.
9 — rose.
12 — bistre rougeâtre
18 — rouge pâle.

b. Grand format.

12 kreuzer bistre rougeâtre.
18 — rouge pâle.

La nuance du 3 kr. bleu outremer, la présence à la patte d'un fleuron au lieu d'une tresse, et la disposition de la gomme permettront de reconnaître de suite les enveloppes réimprimées d'avec les anciennes. Les deux lignes d'inscription sont jaune-orange sur les nouvelles, tandis que sur les anciennes elles sont orange. De plus la composition n'est pas la même et a été évidemment refaite.

Émission du 29 *janvier* 1862.

Les timbres de cette série sont identiques à ceux de la série précédente sous le rapport du dessin et de la légende.

L'inscription sur deux lignes est la même, mais de couleur jaune-orange et comme le timbre elle est placée au côté supérieur droit de l'enveloppe.

Cette série a été émise pour établir la conformité de couleur et de situation du timbre proposée pour tous les États allemands par la convention de 1862.

Enveloppes de dimension variable, portant à la patte un *fleuron*.

A. *Tirage de* 1862. Gomme sous le gaufrage, dans une étendue de deux centimètres seulement.

a. Grand format.

3 kreuzer rose vif et pâle.
6 — bleu outremer.
9 — bistre gris nuancé.

b. Moyen format.

3 kreuzer rose vif.
6 — bleu outremer.
9 — bistre gris.

B. *Tirage de* 1863. Gomme sur tout le bord libre de la patte. Papier blanc et mi-blanc.

a. Grand format.

3 kreuzer rose vif.
6 — ?
9 — ?

b. Moyen format.

3 kreuzer rose carmin.
6 — bleu outremer pâle et vif
9 — bistre foncé, bistre brun.

c Tirage de 1866. Papier azuré. Moyen format.

3 kreuzer rose vif, rose lilacé.
6 — bleu outremer pale et foncé.
9 — bistre rougeâtre.

Cette série est encore présentement en service, mais l'appétit de l'ogre allemand nous est un sur garant de sa disparition prochaine.

Depuis le 1er janvier 1870, le public paie les frais d'impression des enveloppes à raison de 1/2 kr. pour un ou deux exemplaires et 1 kr. pour trois ou quatre en sus de la valeur intrinsèque du timbre de l'enveloppe.

Distinction avec les timbres mobiles. Les timbres d'enveloppes à effigie gaufrée en blanc sur couleur, dans un ovale, n'offrent pas la moindre analogie avec les timbres de 1851 et années suivantes, chiffres dans un carré, imprimés en noir sur papier de couleur; non plus qu'avec ceux de 1860-1862, etc. représentant les armoiries badoises dans un carré et typographiés et piqués.

CARTE DE CORRESPONDANCE.

Émission de 1870.

Cette carte a été calquée sur le type de l'Allemagne du Nord, comme les enveloppes l'avaient été sur les premiers types de Prusse. La dimension est d'un centimètre de moins sur la largeur. Comme la carte allemande, elle ne porte pas de timbre, mais la place destinée au timbre mobile est indiquée vers l'angle supérieur droit. En voici la description :

En haut : *Badischer Postbezirt* (district postal badois) en caractères gothiques.

Sur une deuxième ligne : *Correspondenz-Karte*. Ces mots sont aussi en gothique, mais le plein des lettres est blanc ombré de noir. Il y a deux lignes au trait d'union.

Puis : *an*, en gothique et au-dessous deux lignes noires de la largeur de la carte.

Plus bas : *Bestimmungsort*, en gothique disposé comme aux derniers types de la carte allemande, mais les deux lignes de dessous dépassant le mot à gauche comme dans les premiers types.

Au-dessous de la ligne noire qui occupe toute la largeur de la carte, est une instruction en quatre paragraphes, sur deux colonnes. Le texte diffère de celui de la carte allemande, mais donne sans doute des indications pareilles.

Cette carte est sur carton chamois mince. Nous en avons rencontré trois nuances.

FELD POST BRIEF.

Ce duché a émis des enveloppes de la poste de campagne à l'usage des soldats de sa division. Ces enveloppes sont pareilles à celles que nous avons décrites à l'article *Feld post brief* de l'Allemagne du Nord sous le n° 105.

Ce qui les distingue, c'est l'inscription qu'on trouve à la seconde ligne en caractères gothiques : *Grossh. Badische Division.... Brigade.*

Elles sont sur papier vergé blanc et offrent, d'après le *Timbre-Poste*, des dessins variés à la patte.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

A propos de réimpressions lithographiques.

A M. le Directeur du Timbre-Poste.

Un de nos bons amis d'Angleterre nous demandait un jour, parlant des timbres *Post Office* de Maurice, où étaient donc les lunettes du Dr Magnus. Je me permettrai de vous poser la même question à l'occasion du timbre de 5 cuartos de Luçon, série à quatre types que vous m'avez adressé et d'ajouter à propos des timbres au premier type de la République Argentine d'un autre envoi, qu'avez-vous fait de cette *sagacité*, de cette *sureté de coup d'œil*, de cette *critique* qui vous distinguaient à juste titre parmi les timbrophiles ? On crie vite, dites-vous, trop vite même à la réimpression quand la nuance diffère. Voyons pour cette fois si vous aurez raison sur moi.

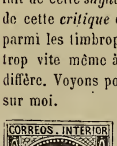

Parlons d'abord du 5 cuartos de Luçon. Le point de départ de notre discussion est l'article sur les *Réimpressions lithographiques* publié au *Timbrophile* (n° 57 page 456) et parfaitement résumé au n° 82 (page 77 de l'année 1869) du *Timbre-Poste*. La réponse à cet article a paru au *Timbrophile* (n° 60, page 481). Sa conclusion, c'est que notre opinion n'a pas changé devant vos arguments. La vôtre non plus. Mais vous avez introduit dans le débat un fait d'une haute importance : « Ce timbre est le résultat d'un autre report que celui qui a servi en 1859. Le filet qui encadrait les quatre types primitifs n'existe pas ici. Il n'y a qu'un filet qui sépare les deux timbres verticaux et un autre séparant les deux timbres horizontaux. »

Il y a donc eu là un second report. C'est un fait incontestable; mais ce fait réduit la question de la réimpression à se demander s'il existe des timbres anciens privés de ce filet extérieur du groupe de quatre, ou s'il n'en existe pas. J'admets que la nuance est peu importante; que la lithographie donne des impressions multicolores; et malgré toute la valeur qu'on doit attacher à la fraîcheur du papier et de l'impression, à l'état de la gomme, je consens avec vous à ramener le fait de la réimpression du 5 cuartos de Lucon à la solution de cette question. Existe-t-il des timbres anciens dépourvus du filet d'encadrement extérieur du groupe des quatre timbres? Vous pensez pouvoir répondre par l'affirmative. « Le timbre que je vous ai envoyé, dites-vous, appartient au deuxième report, celui que vous avez nié, celui qui est semblable aux soi-disant réimpressions. »

J'avoue que cette fois j'ai pris ma loupe la plus forte, après avoir eu bien soin de la nettoyer. Il m'a été facile de constater tout d'abord que le timbre appartenait au 3e type, l'inférieur gauche; par conséquent, il ne doit avoir de filet que du côté droit et du coté supérieur, les seuls par lesquels il touche les autres timbres du groupe. En effet, le filet droit est parfaitement intact. Quant au filet supérieur il en reste une longueur d'environ 4 mm. à l'extrémité gauche. Mais les autres cotés? Du côté gauche, la marge est évidemment trop petite pour qu'on ne puisse supposer que le filet a pu être coupé; d'où aucune déduction à tirer. Le côté inférieur offre une belle marge, au moins d'un millimètre et bien suffisante. Or, de prime abord on n'aperçoit pas de filet; mais si l'on insiste sur l'examen, on ne tarde pas à changer d'avis. En effet, on trouve au-dessous du *c* de c^s un premier point rouge, puis à droite une légère traînée sous c^s et un point sur le prolongement de la ligne verticale droite du cadre du timbre. En se portant du côté gauche, à partir du point, on trouve une très petite ligne sous le *c* de *co*, se reliant au point par quelques linéaments et vers la gauche, d'autres linéaments qu'on devine, jusqu'à celui qui forme l'extrémité gauche de la ligne. Tout cela est extrêmement difficile à voir, mais enfin peut se reconnaître. Je remarque en plus que ce filet inférieur est comme celui du timbre analogue de 10 c^s plus éloigné du bord inférieur du timbre. Je remarque aussi que le

filet séparateur des deux timbres inférieurs ne dépasse pas le niveau du bord inférieur des timbres dans le 5 cs, comme sur le 10 cs. Il me paraît difficile que cette similitude ne soit pas l'indice d'une identité plus absolue. D'où je conclus que votre timbre ancien n'est pas encore un exemple du 2e report et que mon opinion sur le fait de la réimpression n'est aucunement ébranlée.



J'arrive aux timbres de la République Argentine. J'ai fait connaître au *Timbrophile* (n° 59, p. 471) qu'il existait deux types de chaque valeur des timbres de 1862, et j'en ai exposé les caractères distinctifs. Ces caractères sont reproduits en abrégé au n° 83 du *Timbre-Poste*. Le 5 centavos du type que je considère comme le plus ancien est assez commun. Le même type des 10 et 15 centavos l'est moins et nous n'en avons rencontré qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Les trois timbres que vous m'avez adressé comme appartenant au premier type sont-ils des timbres anciens comme vous le prétendez, ou des réimpressions comme je le pense? L'examen des exemplaires, va nous servir à résoudre la question.

Et d'abord, qui dit réimpression, dit identité de dessin. « Une réimpresion est un nouveau tirage fait sur un papier en tout ou presque tout semblable au papier employé, quand ce n'est pas le même, reproduisant aussi exactement que possible les couleurs ou les teintes des tirages primitifs, et fait sur les planches originales. Appliquant ces caractères aux réimpressions lithographiques, nous rappellerons qu'à défaut des pierres qui ont servi aux premiers tirages et que ces deniers par leur répétition ont effacé, on conçoit et l'on admet la reproduction par un nouveau report de timbres dont les coins gravés, ou les matrices ont été conservés. Mais si l'identité de dessin est le caractère essentiel de la réimpression, nous avons admis qu'elle pouvait ne pas être absolue à la condition qu'elle ne porterait que sur les parties accessoires, comme l'encadrement du motif central, ou les pièces mobiles de la légende.

Pour les autres parties qui constituent le timbre comme la couleur, l'impression, le papier, le gommage, le mode de séparation des timbres (perçage ou piquage, s'il en existe) il est reconnu que les auteurs des réimpressions ne s'y sont conformés que d'une manière générale et que l'étude de ces détails fournit dans chaque espèce les meilleurs caractères des réimpressions. Plus il y aura de rapport entre le timbre ancien et la réimpression, plus on sera en droit de considérer celle-ci comme un dernier tirage. Les trois timbres que vous m'avez adressé *ne sont pas des timbres et ne sont même pas des réimpressions* du premier type. Ce ne sont pas des *timbres anciens*. Car si le dessin du 5 centavos premier type qu'on trouve communément est assez bien reproduit dans le nouveau, les 10 et 15 nouveaux ne sont pas pareils aux anciens.

On s'est servi du report du 5 centavos pour les nouveaux 10 et 15 en changeant seulement le chiffre, sans songer que le type n'était pas celui du 5 centavos, ainsi que nous l'avons signalé. Il n'est pas un détail du dessin qui ne présente une variation très-considérable entre les nouveaux et les anciens 10 et 15 centavos. Il suffit du moindre examen pour constater les différences des branches de laurier, des points du cercle, des lettres, des mots *Republica Argentina* et *centavos*, des chiffres 10 et 15 et l'identité de dessin de ces nouveaux avec celui du 5 centavos premier type. Quant au papier l'ancien est du papier ordinaire peu épais et blanc mat. Les nouveaux types sont sur papier épais, légèrement azuré, celui des soi-disant réimpressions de Luçon dont nous avons signalé l'origine frauduleuse.

La couleur ne diffère pas moins : au lieu des couleurs suivantes des anciens timbres :

5 centavos rouge foncé, rouge brique foncé, rouge-pâle.
10 — vert foncé jaunâtre.
15 — bleu de ciel.

Nous trouvons sur les nouveaux des couleurs voisines de celles des timbres au deuxième type :

5 centavos rose lie de vin foncé.
10 — vert bleuâtre.
15 — bleu vif très-foncé.

Ces couleurs sont mêmes bien plus vives et bien plus foncées que sur n'importe quels exemplaires d'une valeur au 2e type.

Le papier non plus des timbres au deuxième type ne se rapporte pas avec celui des nouveaux timbres, mais avec le papier des timbres au premier type. Donc je conclus que ces nouveaux timbres ne sont pas un dernier tirage du premier type. Ce ne sont

pas non plus des *réimpressions*, car les différences de dessins portent sur des points trop importants. Vous reconnaissez vous même ces différences et vous pensez que cela ne prouve pas une réimpression. Vous dites : « les timbres que je vous ai envoyés sont parfaits comme impression. Or, si on a fait une nouvelle gravure c'est que la première était usée. Donc impossibilité — surtout à Buenos Ayres — de donner des épreuves belles, nettes et de prendre de nouveaux reports. » Vous parlez d'or, Monsieur, mais si vous reconnaissez qu'on a fait une nouvelle gravure, il s'ensuit que c'est un huitième type des 10 et 15 centavos et non le premier type que vous m'annoncez. S'il y a impossibilité à Buenos-Ayres de faire de nouveaux reports, c'est donc ailleurs qu'on les a exécutés, et dans ce cas pouvez-vous m'affirmer que c'est par ordre du gouvernement ? Eh bien, je le reconnais, ce ne sont pas des réimpressions, car on ne peut réimprimer qu'avec les planches primitives, et certainement on n'a pas employé celles des 10 et 15 centavos. Ce sont des contrefaçons provoquées peut-être par la publication de notre article, et ce n'est pas la première fois que pareil fait se produit dans ce pays.

Il y a quelques années, on a mis en vente des timbres de la Confédération Argentine 10 et 15 centavos qui n'avaient jamais été émis, en même temps qu'un 5 centavos pareil au timbre connu, mais en différant complètement par le papier, le timbre ancien étant sur papier jaunâtre et peu consistant, tandis que le papier du nouveau est plus épais et d'une teinte légèrement azurée. La couleur non plus n'était pas semblable, au moins pour les 5 et 10 centavos. Pouvez-vous nous dire d'ou viennent ces timbres à gros chiffres ? Je suis convaincu que les nouveaux venus sont de même origine et qu'il faut ranger dans la même catégorie les 5, 10 et 15 centavos gros chiffres de la Confédération Argentine, les nouveaux 5, 10 et 15 centavos de la République Argentine du soi-disant premier type de 1862; le 5 cuartos de Luçon au type unique ; le peso de 1860 ; les 2 1/2, 10 et 20 c. de 1861, le 50 c. de 1863 de la Nouvelle-Grenade, et d'autres peut-être ! ! Plus que jamais je professe la vérité des lignes qui terminent mon article sur les réimpressions lithographiques et à propos de la Nouvelle-Grenade.

» La réimpression est-elle officielle, c'est-à-dire faite par ordre des autorités du pays ? Nous ne le pensons pas. Nous doutons même fortement qu'elle ait été faite dans le pays... C'est à Paris, ou du moins en Europe qu'ont du avoir lieu ces réimpressions, disons mieux ces reports obtenus à l'aide d'exemplaires en bon état, de chaque série, et qui ne sont pour nous que le produit d'une spéculation frauduleuse. »

Vous me demandez de vous donner satisfaction. Je me suis exécuté. Il ne me reste qu'à souhaiter qu'elle soit d'accord avec vos désirs.

Dr MAGNUS.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

par **J.-B. MOENS**,

avec traduction anglaise par le Dr C. W. VINER.

NEUVIÈME ÉDITION

entièrement refondue et considérablement augmentée,

contenant sept cent quatre-vingts types. soixante-dix-sept armoiries des principaux États du globe et classé par ordre géographique.

PRIX DES ALBUMS :

IMPRESSION SUR PAPIER ORDINAIRE.

Cartonnage demi-toile, à . . . . . fr. 5 »
Reliure pleine toile, couleurs variées, 1 fermoir. . 6 »

IMPRESSION SUR PAPIER VELIN SATINÉ.

En feuilles ou brochés . . . . . fr. 9 »
Cartonnage demi-toile. . . . . 10 »
Reliure pleine toile, couleurs variées, 1 fermoir. . 11 »
— — — — — ,2 — . . 11 50
— mouton chagriné, — ,2 — . . 16 »
— plein maroquin, coul. variées, 2 — . . 18 »
— — — , Lavallière et rouges, 2 fermoirs . . , . . 20 »
— — — . avec feuille supplémentaire à chaque page, 2 fermoirs . . . . . 25 »

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
RUE DU DROSSART, 42. (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

TOLIMA (NOUVELLE-GRENADE).





Toujours dans le même goût que tous les timbres de la Nouvelle-Grenade, il nous vient deux timbres de cet État, récemment parus. On ne trouve pas sur les nouveaux venus les nombreuses fautes que présentaient les timbres de l'émission antérieure typographiée. Ces fautes, seront sans doute regrettées, car, outre le petit cachet de curiosité qu'elles donnaient à ces timbres, on avait l'occasion de passer pour un esprit observateur et de faire preuve d'érudition en montrant les fautes, qu'en pareille circonstance, on eût peut-être commises soi-même. Notre amour-propre se trouve toujours également flatté d'étaler ce que l'on vous a appris et quand, par aventure, on possède la langue... espagnole, par exemple, on profite de toutes les occasions pour le crier, à à tue tête par dessus les toits : ça fait très-bon effet pour les masses.

La disparition des fautes constatée, ajoutons que les nouveaux timbres sont imprimés sur papier blanc et lithographiés. Absence de dentelure et de filagramme :

5 cents brun.
10 — bleu.

Les types figurent plus haut.

BOLIVIE.

Les journaux anglais nous apprennent cette grave nouvelle. Les timbres 5, 10 et 100 centavos ont

maintenant 11 étoiles au lieu de 9. Les 50 et 500 centavos ne sont pas changés !

RUSSIE.



Pskoff. Dans le gouvernement du même nom on a émis depuis le 1er juillet dernier un timbre en lozange, valeur 5 cents, que nous reproduisons ici.

5 kop, violet rougeâtre.

Ce renseignement et les suivants sont extraits du *Stamp Collector's Magazine.*

GOUVERNEMENT DE EKATERINOSLAW. *Mariopol.* 5 kop. noir sur blanc.

Do DE PERM. *Shadrin.* 5 kop. bleu sur blanc.

Do DE LA TAURIDE. *Melitopol.* 3 kop. bleu. Émis en remplacement du timbre rouge même valeur, avec les armoiries et le manteau impériaux.

Ce changement est causé par la ressemblance de ce timbre avec celui du Gouvernement.

LUXEMBOURG.

Le 30 centimes percé en lignes sur couleur, imprimé depuis 1864, vient d'être mis en circulation.

PORTUGAL.

Le 80 reis nouveau type vient renforcer la nouvelle série.

ANTILLES DANOISES.

Nous avons reçu le 3 cents *percé.*

JAMAÏQUE.

Il nous vient les valeurs suivantes, avec le filagramme CC et couronne :

2 pence rose-vif.
3 — vart.
6 — lilas-vif.

INDES ANGLAISES.

Il a été apporté une modification aux enveloppes 1 anna, passée inaperçue jusqu'à présent. Peut-être est-elle toute récente. En tous cas, nous venons de la remarquer aujourd'hui. La patte de fermeture au lieu d'être échancrée et arrondie à l'extrémité, se termine en pointe; le dessin est brun au lieu d'être bleu et le nom du fabricant *De La Rue & Co London* qu'on voit sous la patte de fermeture, est aujourd'hui : *Thos De La Rue & Co.*

HONG KONG.

Le 30 cents vermillon est imprimé maintenant en violet vif, ce qui doit amener le changement de couleur du 18 cents dont la nuance est à peu près semblable.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On annonce l'émission des nouveaux timbres pour le 15 décembre prochain. Les timbres actuels resteront en usage jusqu'en février, époque à laquelle ils deviendront de nulle valeur. Nous en avons vu le type qui est affreux. Nous le reproduirons prochainement.

WURTEMBERG.

Il y a un deuxième type du dessin qui orne la patte des enveloppes 1 et 3 kreuzer. Les extrémités du cordon du cor sont plus rapprochées aujourd'hui au 1 kr.; au 3 kr. le chiffre a la forme suivante 3 au lieu de 3.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Saluons l'apparition d'une nouvelle valeur au type en usage, avec le même filagramme et le même piquage :

5 shillings jaune d'or.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Nous avons obtenu une série de timbre-télégraphe dont nous représentons ici le dessin.

Il y a :

1 penny rouge-brique.
2 — bleu.
6 — rouge-brun.
1 shilling bleu.
2 — brun.
4 — violet.
6 — carmin.
8 — lilas.

L'extérieur du cercle est différent de dessin à chaque valeur. L'impression est couleur sur papier azuré avec filagramme, N. S. W.; piquage 12 1/2. Le cercle et tout ce qu'il contient est imprimé en noir.



Les timbres 1 penny, présentent maintenant le filagramme ci-contre.

Il est probable qu'il sera appliqué aux autres valeurs.

HELIGOLAND.

Le 1 schilling est piqué comme le 1/2 schilling. Les couleurs sont plus vives qu'au timbre percé même valeur.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

A la liste des enveloppes énumérées le mois dernier, il faut ajouter :

3 cents papier melon, 22 1/2 × 10 centimètres.

PAYS-BAS.

Le 10 cents piqué 14 nous arrive sur papier blanc fortement azuré et imprimé en carmin.

TASMANIE.

Le 1 penny a actuellement le filagramme TAS, dans le sens oblique, comme les 3 pence et 5 shillings.

Les Timbres-Poste du Grand-Duché de Luxembourg.

Le Grand-Duché de Luxembourg fait partie de l'Union postale austro-allemande, mais seulement pour la poste aux lettres, depuis le 1er janvier 1852, en vertu de la Convention du 6 novembre 1851, approuvée par arrêté Royal Grand-Ducal du 16 décembre de la même année.

En exécution de la loi postale austro-allemande, commune à tous les États de l'Union et qui ordonne l'affranchissement des lettres au moyen de timbres-poste, le gouvernement du Grand-Duché a fait confectionner deux timbres, dont l'usage, facultatif d'abord, a commencé le 15 septembre 1852, l'un de la valeur de 10 centimes pour les lettres circulant dans l'intérieur du Grand-Duché, et l'autre d'un silbergros (12 1/2 cent.) pour celles en destination de l'Union postale.

Un avis de l'administrateur général des finances, N. Metz, du 10 septembre 1852 annonce le débit de ces timbres, et une circulaire de l'administrateur général de l'intérieur, Ulrich, du 11 du même mois, publie les explications nécessaires pour en assurer l'emploi régulier, et en fixe au 15 septembre l'usage pour les lettres nées dans le Grand-Duché.

Une loi du 30 novembre 1852, portant institution de ces deux timbres, en rend l'usage obligatoire.

Il existe jusqu'aujourd'hui trois types de timbres.



Le premier, qui date du 15 septembre 1852, est à l'effigie de Guillaume III, roi des Pays-Bas, Grand-Duc de Luxembourg.

La tête du roi, tournée à gauche, est placée dans un cartouche ovale sur fond quadrillé. En haut, imprimé en lettres blanches, le mot : *Postes*, en cintre. Dans les angles supérieurs, la valeur marquée en chiffres ; en bas, également en cintre, la valeur énoncée en lettres blanches. Le timbre est rectangulaire (21 mm. sur 18 mm.) gravé en taille douce sur acier et imprimé en couleur sur papier vergé blanc portant en filagramme la lettre W. Il n'est pas dentelé. Il existe des timbres de 10 centimes noir sur papier mécanique blanc sans filagramme : c'est l'essai d'un tirage supplémentaire de ce timbre.

Il y a les deux valeurs :

10 cent. noir (noir-gris, noir-vert.)
1 silb. rouge-brun (rouge, rouge-brique, rose, rose-pâle, chair.)

Ces timbres sont restés en usage jusqu'au commencement de 1860.

Une loi du 2 décembre 1858, autorise le gouvernement à établir, indépendamment de ces deux timbres, d'autres timbres pour l'affranchissement des lettres pesantes, de celles à destination de l'étranger et de tous les objets dont le transport est confié à la poste.

C'est en exécution de cette loi que le gouvernement a créé le deuxième type.



Le dessin présente, dans un cartouche ovale formé de deux filets, les armes du Grand-Duché sur fond quadrillé. A la partie supérieure, dans une bande en forme de fer à cheval, dont les bouts viennent reposer sur deux ornements, on lit l'inscription : *G.-D. de Luxembourg ;* dans les deux angles supérieurs, un autre ornement, et en bas, le mot : *centimes* placé dans une bande courbée tenant à deux ronds qui portent la valeur répétée en chiffres.

Le timbre est rectangulaire, 22 mm. sur 18 mm. typographié, imprimé en couleur sur papier mécanique blanc, sans filagramme.

Les timbres de ce type à 10 cent. bleu ; 25 cent. brun ; 30 cent. lilas ; 37 1/2 cent. vert et 40 cent. orange, n'ont pas été dentelés ; toutes les autres valeurs et nuances ont été émises percées en lignes sur couleurs.

Le 30 cent. lilas est le premier-né de ce type. Le débit en est annoncé par avis du directeur général des finances, Ulveling, en date du 29 septembre 1859. Le même avis fait connaître qu'à mesure de

l'épuisement de la provision existante, les timbres de 10 cent. et d'un silbergros à effigie, seront remplacés par des timbres semblables au 30 cent. lilas, et imprimés, ceux de 10 cent. en bleu et ceux de 12 1/2 cent. en rose.

Un autre avis du même directeur général en date du 20 octobre 1859 fait savoir que la poste débite des timbres de 25 cent., 37 1/2 et 40 cent., confectionnés sur le même modèle que les 30 cent. et les nouveaux 10 et 12 1/2 cent., n'en différant que par le chiffre de la valeur et par la couleur de l'impression, qui est brune pour le 25 cent., verte pour le 37 1/2 cent. et jaune-orange pour le 40 cent.

En juillet 1865, le gouvernement du Grand-Duché a, sur la demande du gouvernement de Prusse, adopté pour les timbres de 12 1/2, 25 et 37 1/2 cent., les couleurs officielles admises pour les timbres de mêmes valeurs, par les États de l'Union postale austro-allemande, savoir : rose pour le 12 1/2 cent.; bleu pour le 25 cent.; et bistre pour le 37 1/2 cent. Cependant le 37 1/2 bistre n'a été émis qu'en décembre 1866, la provision du timbre vert ayant duré jusque-là. A l'occasion de ce changement de couleurs, le 10 cent. bleu a été imprimé en lilas-mauve, nuance qui lui est restée jusqu'en décembre 1868 où il a paru imprimé en lilas vif rougeâtre et parfois en lilas pâle. Depuis le mois d'août 1871, il est imprimé en lilas-ardoise. Le 30 cent. lilas est imprimé en rouge-cerise lilacé et percé en lignes sur couleur depuis juin 1864. Il vient d'être livré à la circulation. Après l'épuisement de la provision actuelle, il sera imprimé en vert-olive.

Le timbre de 20 cent. brun de ce type, a été créé en octobre 1867 en suite de la convention postale avec le gouvernement belge du 22 mai 1867, convention qui fixe le port d'une lettre simple pour la Belgique à 20 cent.

Le deuxième type compte donc les timbres suivants :

10 cent. bleu foncé, bleu, bleu-clair, non-dentelé.
12 1/2 — rose, rose-vif, —
25 — brun-clair, —
30 — lilas, —
37 1/2 — vert, —
40 — jaune-orange, —

Juillet 1865. — *Percés en lignes sur couleur.*

10 cent. lilas-mauve, lilas rougeâtre, lilas clair, lilas-ardoise.
12 1/2 — rose, rose-vif.
25 — bleu de Prusse.
37 1/2 — bistre-pâle.

Octobre 1867.

40 cent. vermillon-orangé.
20 — brun-foncé, brun-clair.

Octobre 1871.

30 cent. rouge-cerise.

Le troisième type a été créé en novembre 1860.

Un avis du directeur-général des finances, Ulveling du 3 décembre 1860 annonce qu'à partir de ce jour l'administration des postes débitera, pour l'affranchissement des journaux, imprimés, etc., des timbres-poste de 2 cent., imprimés en noir et de 4 cent. imprimés en jaune.

L'émission du timbre de 1 cent. brun sulfuré de ce type, en usage depuis le 1er janvier 1863 était nécessitée par la loi du 30 décembre 1862 qui fixait le port interne des journaux, imprimés, etc., à 1 cent. par feuille ou fraction de feuille, qu'elle qu'en soit la dimension, loi qui a été remplacé par celle du 25 janvier 1867, fixant le port interne des journaux, imprimés, etc., à 1 cent. par poids de 40 grammes ou fraction de 40 grammes.

Les timbres du troisième type ont le dessin tout-à-fait différent de ceux du second type. Les armes du Grand-Duché sont placées sur fond quadrillé, dans un cartouche rond entouré d'une bande en cercle pointillée. En haut, dans une bandelette flottante : *G.-D. de Luxembourg;* en bas, dans une bandelette semblable : 1 cent., 2 ou 4 cent.; aux deux côtés, sur fond uni, dans un petit cercle pointillé, enlacé dans le cercle du cartouche du centre, le chiffre de la valeur. Le fond du timbre est couvert d'un charmant guilloché.—Ces timbres ont les même dimensions que ceux du deuxième type, sont rectangulaires, typographiés, imprimés en couleur sur papier mécanique blanc et sans filagramme.

1 cent. brun sulfuré, non-percé.
2 — noir — —
4 — jaune, ocre. —
1 — brun-roux, orange, brun-rouge, jaune, vermillon, percé en lignes sur couleur en mai 1868.
2 — noir, percé en lignes blanches, depuis octobre 1867.
4 — jaune, ocre, jaune-orangé, percé en lignes blanches, en octobre 1868.
4 — vert-clair, percé en lignes blanches, août 1871.

Les variétés de nuances du 1 et 4 cent., ne sont pas à considérer comme des émissions différentes, sauf le 4 cent. vert-clair qui est l'émission officielle du mois d'août 1871.

ERREURS D'IMPRESSION.

Il y a lieu de signaler, comme curiosité qui ne doit pas échapper au collectionneur, que presque

tous les timbres de 10 cent. bleu et lilas du deuxième type portent une erreur d'impression : *Ceniimes*. Pas un seul exemplaire de toute la feuille a le *t*, parfaitement reproduit. Deux timbres de 37 1/2 cent. vers et bistre, sur toute la feuille de 100, présentent également une erreur d'impression : *centines*.

ESSAIS ET FABRICATION DES TIMBRES.

Envisagés au point de vue artistique, les timbres poste luxembourgeois se distinguent aussi bien par leur dessin que par leur parfaite exécution. Ceux de la première émission, à l'effigie du Roi Grand-Duc, sont sans contredit d'un grand mérite. Ils peuvent, quant à la finesse de la gravure, être placés sur une même ligne avec les premiers timbres hollandais, qui sont d'excellentes gravures, et même avec le timbre belge de la première émission, reconnu pour un des plus beaux et qui n'est surpassé, pour le dessin et la gravure, que par les magnifiques timbres anglais et ceux de quelques colonies anglaises.

Les timbres des deux autres types sont d'une exécution sans reproche et surpassent de beaucoup les timbres confectionnés d'après le même procédé de tous les États allemands. C'est surtout le dernier type, 1, 2, 4 cent. qui est d'une finesse incontestable. Il est remarquable par ses détails relevés et par ses charmantes ornementations et peut concourir avec les timbres français, fabriqués d'après un système plus perfectionné.

Les timbres de la première émission étaient fabriqués par le gouvernement, qui avait crû devoir suivre le même procédé que celui en usage en Belgique, celle-ci s'étant à cet égard conformé à l'Angleterre, lequel procédé consistait dans la gravure en taille douce sur planches en acier.

M. Barth, graveur et M. Michel, mécanicien, tous deux Luxembourgeois, furent envoyés à Bruxelles afin de visiter les ateliers du gouvernement belge, et pouvoir confectionner le matériel nécessaire. Le premier fit les coins primitifs, les cylindres reproducteurs et les planches, dont il y en avait quatre : deux pour chaque timbre, chacune de 200 types. M. Michel construisit les formes pour la fabrication du papier à filagramme ainsi que les presses pour l'impression, le satinage et le pressage.

Les frais énormes du premier établissement (10,000 à 12,000 francs), décidèrent le gouvernement à renoncer au système de la gravure sur acier pour la fabrication des autres timbres. Une autre raison qui fit abandonner ce procédé coûteux, c'est la dépense occasionnée pour la fabrication de la provision annuelle des timbres, dont le travail était exécuté par M. Barth, sous la surveillance et le contrôle d'un agent du gouvernement, dépense qui s'élevait chaque fois jusqu'à 600 francs et qui, avec les frais d'entretien du matériel dépassait de beaucoup la somme nécessaire pour l'acquisition du matériel et la confection d'une provision pour plusieurs années de tous les timbres des deux autres types.

Ce premier matériel fut vendu par le gouvernement, lorsque les planches furent rendues impropres à l'impression.

Du premier type, M. Barth a fait un essai du timbre de 10 cent. et du un silbergroschen imprimé en noir sur papier carton mi-blanc et un autre aussi du 10 cent. en noir sur papier blanc ordinaire.

Lorsqu'en 1859 on voulut introduire les timbres du deuxième type à 30, 25, 37 1/2 et 40 cent., il fallu changer de système à cause de l'élévation de la dépense. On adopta alors le système de l'impression par le procédé typographique au moyen de types multipliés par la galvanoplastie, système alors en usage dans la plupart des États allemands.

On reçut donc les offres de graveurs, typographes et imprimeurs luxembourgeois; celles d'un fondeur en caractères d'imprimerie de Francfort s/m, M. Dressler, à qui le gouvernement s'était adressé en même temps, furent trouvées plus avantageuses, et acceptées.

C'est cet industriel qui fit les types des timbres actuels de 10, 12 1/2, 25, 30, 37 1/2 et 40 cent. Pour une somme de 1,000 francs à peu près il fournit 250 cubes du 10 c. et 125 cubes de chacune des autres valeurs. En présentant ses offres il soumit à l'examen du gouvernement un essai du 10 et 30 cent., imprimés en noir sur papier blanc, parfaitement exécutés et dont il n'existe que quelques rares exemplaires.

On avait, au commencement, essayé de faire faire l'impression des timbres par des imprimeurs de Luxembourg. L'imprimerie de V. Buck fournit alors (juin 1859) un essai du 30 cent. en lilas-brunâtre, sur papier vergé blanc avec W en filagramme. L'exécution en est très-médiocre ; on n'est pas parvenu à faire ressortir la finesse du dessin, probablement parce qu'on n'avait pas d'instruments assez

exacts ou que les ouvriers n'avaient pas l'expérience nécessaire pour un travail aussi délicat.

On fut donc obligé de recourir de nouveau à l'étranger et l'on s'est adressé à l'imprimeur Naumann de Francfort, le même qui quelque temps auparavant avait fait les obligations de l'emprunt luxembourgeois. Cette maison présenta (juillet 1859) deux essais du 10 cent. imprimés en lilas-rougeâtre sur papier mécanique blanc, l'un sans filagramme et l'autre avec W en filagramme. La bonne exécution de ces deux épreuves lui a valu la concession de l'entreprise de la fabrication des timbres. C'est cette même maison qui, non-seulement a imprimé depuis 1859 les timbres du deuxième type et ceux du troisième type 1, 2, 4 cent, mais encore a fourni les coins pour ces trois derniers timbres beaucoup mieux faits que ceux du deuxième type livrés par le fondeur Dressler. C'est aussi elle qui fit en 1867, le type du 20 cent. brun et ceux des timbres adhésifs pour effets de commerce.

En avril 1863, la lithographie Erasmy de Luxembourg demanda la faveur d'imprimer les timbres. Elle soumit au gouvernement deux essais typographiques du 10 cent. imprimés en bleu-terne, l'un sur papier blanc sans filagramme et l'autre sur le même papier avec W en filagramme. L'impression sur papier sans filagramme a mieux réussi que l'autre. Ces deux épreuves n'ayant pas été trouvées satisfaisantes, le gouvernement a continué à faire l'impression de ses timbres par la maison Naumann susdite.

A l'occasion du changement de couleurs des 10, 25 et 37 1/2 cent., en juillet 1865 et lors de l'émission du 20 cent. en 1867, la maison Naumann a présenté, comme épreuves, au choix du gouvernement, tous les timbres des deux derniers types imprimés en diverses couleurs.

Voici celles de ces épreuves passées dans des collections.

1 cent. bleu, rose, vert, lilas pâle, lilas-rouge. brun, *non-perecés.*
2 — bleu, rose, vert, *non-perecés.*
4 — bleu, rose, vert, *non-perecés.*
10 — lilas-mauve, lilas-clair, lilas-rouge, brun foncé, bleu de Prusse; *non-perecés.*
12 1/2 — vert, *pereé en lignes sur couleur.*
20 — vermillon, gris-fer, cendre, gris-brunâtre, olive, vert-d'eau, bleu-clair, *pereés en lignes sur couleur* — bleu rose, vert, *non-perecés.*
25 — lilas-rouge, lilas, *non-perecés.*
30 — bleu, rose, vert, *non-perecés.*
37 1/2 — bleu-clair, *pereé en lignes sur couleur.*
40 — brun-clair, *pereé en lignes sur couleur.*

TIMBRES-TÉLÉGRAPHE.

Le Grand-Duché de Luxembourg ne possède pas encore de timbre-télégraphe.

Une loi du 9 décembre 1869, réglant l'organisation définitive du service télégraphique dans le Grand-Duché, prévoit l'affranchissement des dépêches télégraphiques au moyen de feuilles timbrées ou de timbres adhésifs. Depuis bientôt deux ans on parle de créer des timbres de plus grandes valeurs pouvant servir à l'affranchissement, à la fois des dépêches télégraphiques et des envois de valeurs par la poste. Le besoin de tels timbres se fait sentir plus impérieusement tous les jours; la nécessité en a déjà été signalée, dit-on, au gouvernement par l'administration des postes et par le service du télégraphe; le public commerçant les réclame non-seulement comme moyen d'affranchissement, mais encore comme une espèce de papier-monnaie pouvant servir d'appoint dans les payements faits en envois par la poste. Malgré l'utilité incontestable de timbres de plus fortes valeurs, par exemple de 50 et 62 1/2 cent. 1 fr., fr. 1-25 et 2 francs, le gouvernement Grand-Ducal n'a pas jusqu'ici tenu compte des légitimes réclamations du public et Dieu sait quand ces nouveaux timbres verront le jour.

Luxembourg, octobre 1871.

A propos de réimpressions lithographiques.

(Réponse au précédent article. — Voir n° 106.)

Le docteur Magnus n'aime pas d'être contrarié dans ses idées. C'est une faiblesse que nous comprenons. Habitué à rendre des jugements auxquels tout le monde aime de se rapporter, nous tout le premier, le docteur en est arrivé peu à peu au point, qu'il est difficile, sinon impossible, de le convaincre qu'il n'a pas raison. En nous posant en contradicteur vis-à-vis du *Mentor* des timbrophiles, ce n'est pas avec la prétention d'être plus savant que lui. Les connaissances en timbrophilie du docteur sont connues : on ne les discute plus. Mais, quoique passé maître dans cette science, nous pensons qu'il n'est pas mauvais que de temps en temps on lui rende le service de lui crier : *casse-cou*. Cela tient l'intelligence en éveil, qui finirait par s'endormir, devant les éternelles réponses de Pandore et qui se retrempe ainsi par la discussion.

Dans son article du mois dernier, le docteur rappelle notre sagacité, notre sûreté de coup-d'œil et

notre critique *passées*, qui nous *distinguaient*, etc. Mais si cette sagacité, à laquelle nous n'avons jamais cru, nous fait aujourd'hui défaut, nous avons eu au moins la sagacité de nous attacher *en temps*, comme collaborateur principal, le docteur Magnus dont les articles si remplis de détails intéressants sont toujours lus avec avidité par les lecteurs du *Timbre-Poste* : ceux-ci y ont donc tout gagné à la perte de ces qualités qui nous fesaient si grand ! Mais laissons-là les questions personnelles et arrivons à notre sujet.

Le docteur n'aime pas d'être contrarié avons-nous dit en commençant. Nous prouvons :

Dans son premier article (*Timbrophile* n° 57), le docteur donne comme caractères distinctifs de la soi-disant réimpression du 5 cuartos 1859 « de Luçon » (lisez Philippines) la différence de dessin, de couleur, de papier et de la gomme. Dans le second article (*Timbrophile* n° 60), il reconnaît que le dessin des 4 types est conforme pour les deux valeurs 5 et 10 cuartos, ce qu'il n'admettait pas dans le premier. Mais il se hâte d'entrer dans de longs détails pour prouver qu'il n'avait pas tort non plus. Il constate alors des différences qui résident principalement dans les chiffres, lettres, ponctuation de l'inscription : *franco* 5 *ou* 10 c^{s} et dans l'absence de perles qu'un mauvais report ou un mauvais tirage n'a pas donnés. Ces remarques nous écartant complétement de notre sujet, n'eût-il pas été préférable de voir le docteur convenir immédiatement de ses torts plutôt que d'entraîner la discussion sur un chapitre qu'on ne conteste pas? Cette tactique est suivie pour les autres points que nous avons relevés. M. Magnus les reprend un à un sans les refuter.

La couleur il la trouve au 5 cuartos 2e report, d'une fraîcheur de mauvais augure. — Ce n'est pas là notre avis ni celui de quelques principaux amateurs à qui nous avons montré le timbre. — Le papier, continue-t-il, il est jaunâtre aux 5 cuartos ; blanc aux 10 cuartos : épais pour tous deux. Un 5 cuartos mis à l'eau a perdu cependant son encollage et sa gomme et pour ce motif *paraît* mince. — Plusieurs timbres mis à l'eau par nous ont perdu leur gomme, il est vrai : le papier a conservé toute son épaisseur. Quant à la gomme, le docteur trouve qu'elle ne peut rester lisse et qu'elle doit se fendiller par le temps. Comme réponse, sans doute, il nous tombe à l'instant sous la main un 5 cent^{s} de la Nouvelle Grenade, précisément de 1859, répondant pour l'épaisseur du papier et de la gomme aux Philippines en question. Comme fraîcheur, le timbre, le papier et la gomme ne laissent absolument rien à désirer. Mais, par exemple, un 5 cents Cundinamarca, paru tout récemment, laissé quelques jours sur notre bureau, a vu sa gomme fendillée par ce coquin de Phébus, ce qui donne au timbre un air de vieillesse des plus respectables. Que faut-il conclure? C'est qu'un timbre ayant la gomme *mince* comme les 5 cuartos Philippines, suspectés par le docteur, peut parfaitement prendre de l'âge en conservant la fraîcheur de sa jeunesse, lorsqu'on prend certaines précautions et qu'il est facile de donner aux timbres un air respectable avant le temps. Donc, la gomme fendillée ou non ne peut être d'un grand poids pour reconnaître s'il y a ou non réimpression.

Le docteur s'étonne de voir deux reports pour le 5 cuartos pendant deux ans et un seul pour le 10 c^{s} qui traverse une période de six ans avec un seul report. Cet étonnement du docteur nous étonne bien davantage. On connaît de 1854 à fin 1864, 8 timbres de 5 cuartos en comprenant le 2e report 1859 et le 2e type 1863 et on n'a mis en circulation que 2 timbres de 10 cuartos, car nous ne comptons pas celui de 1863, qui n'a jamais été en usage. D'où provient cette profusion et cette pénurie? c'est que le 5 cuartos était d'un usage très-fréquent, et le 10 cuartos d'un usage à peu près nul : donc, point de nécessité de faire des deuxième reports ni de créer des nouveaux types.

Si nous avons cru nécessaire de jeter un coup-d'œil en arrière, en résumant et répondant à tout ce qui a été écrit jusqu'ici, avant d'arriver à la lettre que nous a adressée le docteur, le mois dernier, et qui a paru dans le *Timbre-Poste*, c'est que notre contradicteur glisse habilement sur tout ce qui peut tourner contre lui.

Ainsi « sa plus forte loupe » a bien signalé la présence de filets ou trace de filets au timbre que nous lui avions communiqué, croyant tenir un 2e report annulé, mais elle n'a rien dit, cette forte loupe, de l'épaisseur du papier et de la gomme blanche et mince absolument semblables à celles des timbres mis en suspicion. Et, quoique utilisé en 1861, comme l'accuse l'annulation du timbre,

cette gomme n'a pas plus un air de vieillesse que les timbres actuels.

Il nous vient à l'instant un timbre qui, sans trancher positivement la question, semble faire pencher la balance du côté de notre opinion. C'est un 5 cuartos annulé, 25 may 18..? imprimé en vermillon pale sur papier blanc *mince* fortement *azuré*. La gomme a disparu, en enlevant la doublure, tant elle était mince. Le peu de marge ne nous permet pas de dire s'il appartient au 1er ou au 2e report; selon toute apparence, ce timbre serait du 1er report. Sa présence et celle du timbre employé en 1861, dont il est question plus haut, prouve que les 5 cuartos ont été imprimés sur plusieurs papiers : le mince aurait suivi l'impression sur papier épais. Il y aurait donc à faire le classement suivant :

Papier blanc épais.
5 et 10 cuartos.

Papier jaunâtre ÉPAIS *et* MINCE.
5 cuartos.

Papier blanc MINCE AZURÉ.
5 cuartos.

Papier blanc mince (2e *report*).
5 cuartos.

Résumons les débats pour finir :

Il est admis que la nuance n'est pas, en cette circonstance, un caractère distinctif de la réimpression, ce dont a dû convenir le docteur; que l'épaisseur du papier ne peut ici prouver qu'il y a réimpression, deux exemplaires sur papiers minces blanc et azuré, du 1er report, étant là pour affirmer que le papier épais n'a pas toujours été employé; que la gomme blanche est antérieure à l'émission des timbres du 2e report et qu'une gomme lisse ne prouve rien. De tous les points qui caractérisent la réimpression, signalés par le docteur, il ne reste donc debout que la fraîcheur de l'impression, sur laquelle les avis sont partagés; puis enfin l'absence des filets que nous avons constatée nous-mêmes. Mais cette absence ne prouve pas plus une réimpression qu'elle ne prouve non plus un dernier tirage. Il n'y a donc rien qui condamne ces timbres.

Nous avons cité jadis un timbre neuf du 2e report qui nous avait été remis un an avant l'arrivée des mêmes timbres importés par M. Nunès. Ce timbre avait été reçu de l'administrateur des postes de Manille, avec presque toute la collection des Philippines, en juin 1865, par M. J. P. y. S., de Barcelone, ce que nous avons appris depuis. Or, si on admettait la réimpression, elle aurait donc eu lieu quatre années après la suppression du timbre pour en gratifier *un* amateur (que le 2e se lève s'il existe!) et finalement on aurait envoyé le stock quatre ans plus tard, au dit Nunès, stock consistant dans une fraction de feuille (M. W. nous dit une demi feuille environ). Ce serait là, convenons-en, une réimpression qui deviendrait plus précieuse, comme rareté, que les timbres mêmes.

Faut-il encore un timbre annulé du 2e report pour être convaincu? le docteur dira oui. Nous ne le pensons pas. Cependant nous serions capable de le chercher, ne fut-ce que pour contrarier le docteur.

Pour ce qui concerne les République Argentine, nous nous rangeons à son avis en répétant ce qu'il entend chaque jour :

« Docteur, vous avez raison. »

VIENT DE PARAITRE :

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

par J.-B. MOENS,

avec traduction anglaise par le Dr C. W. VINER.

—o—

NEUVIÈME ÉDITION

entièrement refondue et considérablement augmentée,

contenant sept cent quatre-vingts types. soixante-dix-sept armoiries des principaux États du globe et classé par ordre géographique.

—o—

PRIX DÉFINITIF DES ALBUMS :

IMPRESSION SUR BEAU PAPIER ORDINAIRE.

Cartonnage demi-toile, à . . . . . fr. 5 »
Reliure pleine toile . . . . . 6 »
— — avec 1 fermoir. 6 50
— — avec 2 fermoirs . . . . . 7 »

IMPRESSION SUR BEAU PAPIER VÉLIN SATINÉ.

En feuilles ou broché . . . . . fr. 10 »
Reliure pleine toile, 1 fermoir . . . . . 11 »
— — , 2 fermoirs. 11 50
— — , 1 fermoir, tranche dorée . . 12 »
Demi-reliure, 2 fermoirs tranche dorée . . . . 14 »
Plein mouton maroquiné et gauffré sur plat, tranche dorée, 2 fermoirs. . . . . 16 »
Plein maroquin, tranche dorée, 2 fermoirs . . 18 »
Plein maroquin doré sur plat et sur dos, 1 fermoir, dorure mate. . . . . 20 »
Albums avec feuille supplémentaire à chaque pays. 25 »

Tout envoi est à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DU DROSSART, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année
Angleterre et Portugal. . . 4-20
États Pontificaux, Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Depuis le 15 courant on a livré à la circulation les valeurs suivantes de timbres appartenant tous au type ci-contre :



1/4	groschen	lilas.
1/3	—	vert-jaune.
1/2	—	vermillon.
1	—	rose.
2	—	outremer.
3	—	bistre.

Il y a en plus une enveloppe de format ordinaire, fleuron à la patte, portant le timbre à droite. Celui-ci est traversé par l'inscription oblique grise : *ein groschen post couvert*. Il n'y aura pas, nous dit-on, d'enveloppe 2 groschen.

Pour les pays où l'on compte en *kreuzer*, nous avons :

1	kreuzer	vert-jaune.
2	—	vermillon.
3	—	rose.
7	—	outremer.
18	—	bistre

et une enveloppe de 3 kreuzer semblable à celle de 1 groschen.

L'aigle qu'on voit dans le centre du timbre est à relief sur fond à petits losanges également à relief. Singulière idée : on a coiffé l'aigle d'un bonnet de nuit !

BELGIQUE.

On remarque que depuis quelque temps les 10 centimes sont imprimés d'un vert très-foncé.

NOUVELLE GRENADE.



On se décide enfin à sortir du genre. Voici un timbre qui ne rappelle en rien ceux émis jusqu'ici. Le chiffre contient les armoiries de la république ; il est posé sur le drapeau national ; en bas, les étoiles. La devise est mise de côté, c'est-à-dire dans les angles. On lit à gauche, en haut : *libertad* ; à droite : *orden*.

Le timbre est imprimé sur papier blanc uni; toujours absence de filagramme et dentelure :

2 centavos brun.

Donnons satisfaction au correspondant qui nous communique ce timbre et nommons notre ami C. R. *en toutes lettres* ainsi qu'il le désire.

RUSSIE.





Cherson. Le premier type que nous représentons appartient à la deuxième émission de timbres émis par cette ville. Il est imprimé sur papier blanc et piqué 13.

10 kop. noir et rouge.

Le courrier est noir, le reste rouge.

Berdiansk. Ce deuxieme type a été décrit n° 101, mais sans indiquer que le timbre était sur papier blanc *glacé*.

10 kop. vert, noir et bleu.

Bogorodsk. Nous avons oublié de donner la couleur de l'enveloppe reproduite, n° 105. Ce timbre est bleu-pâle variant jusqu'au bleu vif.

Novgorod. De ce timbre nous connaissons trois variétés de chiffres bien marquantes placées sur une ligne horizontale, les timbres verticaux étant semblables. Peut-être sont-ils tous différents par rangée horizontale : c'est ce que nous n'avons pu constater.

Les chiffres des deux premières variétés sont maigres ou gras et touchent presque la lettre K; la troisième à le chiffre maigre à environ 1 1/2 mill. du K.





Valdai. Le troisième type ici présent, dont il est fait mention dans le n° 103, n'est pas imprimé en noir sur rose, mais sur lilas.

2 kop. noir sur lilas.

Belosersk. Il nous arrive une deuxième valeur totalement différente du 2 kop. noir et jaune connu. C'est le quatrième type ci-contre. Au centre une *croix;* plus bas, un *croissant* ; en-dessous : deux poissons en *croix*. C'est un vrai crucifiment que ce timbre.

L'impression est noir-gris ou noir intense sur papier blanc. Il y a six timbres par rangée. Les trois derniers, ont le dessin renversé par rapport à leur voisin, ce qui permet de se procurer une rangée verticale de timbres à tête bêche par feuille.

Pskoff. En parlant de ce timbre, nous avons imprimé par erreur le mois dernier, 5 *cents* au lieu de 5 *Kop.* Le *Philatelist* s'amuse à relever cette erreur que chacun aura rectifiée. Rendons le même service à notre confrère, en lui faisant remarquer que les timbres de Heligoland ne sont pas exprimés en skilling, mais en *schilling.*

FINLANDE.

On annonce l'émission d'une carte poste avec le timbre de 8 penni.

Le 5 penni nous vient imprimé sur papier *uni* au lieu d'être *vergé*.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Stamp Collector's Magazine* dit avoir reçu le 10 pence actuel imprimé en rouge au lieu de lilas, avec la surcharge noire *nine pence*. Il dit *type* (?) Nine pence.

NICARAGUA.

Un de nos correspondants nous signale l'apparition du 1 cent brun sur blanc.

TOLIMA.

La deuxième rangée des timbres 5 centavos, dont le dessin figurait dans notre dernier numéro, porte une variété ayant le mot *cingo* au lieu de *cinco*. Nous n'avons pas encore vu ce timbre qui nous est signalé.

PAYS-BAS.

Le 2 1/2 cents est imprimé depuis peu en violet-rougeâtre. Les cartes-postales le sont également, mais il n'en a pas encore été mis en usage. Ce sera pour l'an prochain.

Le motif du changement est..... le soleil ! il paraîtrait que pour éviter le nettoyage des cartes on avait adopté la couleur qu'on connaît, mais comme elle ne peut résister au regard de l'astre lumineux, on a compris qu'il fallait broyer un peu de rouge au violet. Elle pourra maintenant défier le soleil.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 2 pence actuel piqué 10, vient avec le filagramme couronne surmontée d'un V, comme les timbres de Victoria en cours.

MADÈRE.

Le 10 reis jaune pâle, nouveau type, a fait son entrée dans le monde. Il arrive donc troisième, les 5 et 25 reis étant déjà en circulation.

ANTIOQUIA.

Il nous vient un 20 centavos bistre très-pâle, imprimé sur papier *mince*.

SAINT-THOMAS LA GUAIRA.



Un anonyme anglais fesant dernièrement la critique de notre prix-courant, dans le *Philatelist*, nous adressait ce reproche assez injuste : c'est qu'il y a parti pris chez nous de ne mentionner que les timbres DÉCOUVERTS par nous, passant sous silence ceux qui n'ont point passé sous notre orbitre.

Est-ce notre faute si nous sommes plus incrédule que nos confrères anglais et si nous ne voulons pas faire le jeu d'un tas de farceurs?

Voici un timbre, par exemple, qui ne viendra pas augmenter dans notre prix-courant le nombre de nos *découvertes*. Il est vrai qu'il est signalé par le *Stamp Collector's Magazine*. Ce timbre à main, dit-il, servait, en 1866, à affranchir les lettres venant de Vénézuéla par le steamer *Robert Rodd*, pendant l'épuisement des timbres à petits chiffres et petite dentelure, et en attendant une provision nouvelle.

A notre avis, c'est le cachet de la compagnie qu'on veut faire passer comme timbre. Et pour lui donner de la valeur on parle d'un usage provisoire. Saint-Thomas veut des preuves avant de croire.

ANGOLA.

Nous avons reçu des 10 reis d'un jaune d'or très-vif et des 25 reis rouge vif.

AUTRICHE.

M. Magnus nous signale le mercure bleu 1850 sur papier *vergé*, en nous observant que la plupart des timbres imprimés à cette époque existent sur ce papier, tant pour les timbres d'Autriche que pour ceux de Lombardie.

WURTEMBERG.

La carte correspondance 1 kreuzer nous arrive avec un petit changement. D'abord avec l'addition d'une inscription allemande sous le mot *Correspondenz-karte*; ensuite avec la suppression de l'art. 5 de l'avis Le sixième devient conséquemment cinquième.

On nous informe que sous peu paraîtront des cartes-correspondances divisées en deux parties, la deuxième serait destinée à la réponse. Ces cartes seront frappées d'un timbre et l'usage en sera étendu aux divers pays de l'Allemagne.

Le 1er janvier, des bandes timbrées du timbre actuel 1 kreuzer seront mises en usage.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

On nous a montré une enveloppe surtimbrée 3 kreuzer sur 3 kreuzer Prusse 1867, sans inscription transversale en couleur. On retrouve cependant des traces d'inscription mais en blanc et en creux.

MODÈNE.

On nous remet en communication un timbre parfaitement annulé et portant : *clnt* au lieu de *cent*. Valeur 15 centimes, jaune foncé.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le nº 105.)

BAVIÈRE.

Les enveloppes timbrées n'ont été émises dans ce pays qu'en mars 1869 et pour une valeur seulement. Il y avait déjà vingt ans que le premier timbre mobile avait fait son apparition.

Émission du mars 1869.

Timbre ovale, 23-26 mm., gaufré en blanc sur couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. Armes de Bavière avec leurs supports, sur fond uni de couleur, dans un cadre ovale formé de deux filets : l'extérieur régulier, l'intérieur irrégulier. La légende est dans l'intervalle des deux filets.

L. En haut, *Bayern;* en bas, *Drey kreuzer*.

Impression sur papier mi-blanc ou légèrement azuré, portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante plusieurs fois répétée :

Koenigl. Bayer. Post-couvert.

imprimée en noir. Les mots sont séparés par des points et les phrases de la légende par une étoile.



Enveloppe de moyen format, portant à la patte une tresse serrée, avec un cor de poste au milieu. La gomme s'étend sur presque tout le bord libre de la patte.

Valeur unique : 3 kreuzer.

Espèces et variétés. C'est par erreur qu'on a signalé une variété basée sur la manière d'écrire le mot *Drey :* Il est certain que les enveloppes des autres pays allemands portent une autre orthographe, *drei ;* mais il paraît que l'un et l'autre mode sont en usage. On nous assure que *drey* appartenait plutôt à l'ancienne orthographe. Il n'a jamais paru en Bavière d'enveloppe avec le mot *Drei* comme il est figuré au *Timbre-Poste* (page 20, n° 75). Toutes portent le mot *Drey* (1).

Les dernières enveloppes parues sont sur papier mince et légèrement azuré.

a. Papier mi-blanc, consistant

3 kreuzer, rose vif, rose pâle nuancé.

b. Papier légèrement azuré, plus mince

3 kreuzer, rose vif.

Cette enveloppe est encore présentement en service.

ESSAI.

Nous connaissons à ce type un essai imprimé en bleu sur papier blanc vergé et reproduisant tous les détails du type sans exception.

PROPOSITIONS.

Bien avant cette émission d'enveloppe timbrée, on connaissait plusieurs propositions présentées par M. Volpi comme des essais. Nous n'avons pas à nous prononcer sur leur caractère officiel et en les fesant connaître nous laisserons à leur parrain toute la responsabilité de leur authenticité.

1° Essai aux armes de Bavière.

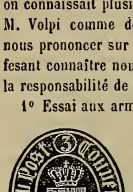

Timbre ovale, 22-27 mm., gaufré en couleur, imprimé à gauche et à droite de l'enveloppe vers le bord supérieur (2).

D. Armes de Bavière dans un ovale portant la légende.

L. En haut, *K.-B. Post-Couvert ;* en bas *Drei kreuzer* en caractères gothiques. Un chiffre **3** dans un cercle, sépare en deux parties, entre *post* et *couvert* cette portion de la légende qui occupe la moitié supérieure.

Impression sur papier blanc et sur papier jaune.

Enveloppes moyennes.

On trouve des essais aux couleurs suivantes :

3 kreuzer, carmin, bleu outremer, bistre jaune-pâle, rose-pâle, lilas et vert.

2° Essais aux armes de Munich et au chiffre.

Les enveloppes de moyen format, portent vers chacun des angles supérieurs un timbre différent, quant au dessin, mais de même couleur pour la même enveloppe, avec le mot *probe* (épreuve) au milieu de l'enveloppe et de la même couleur que les timbres.

A. Timbre du côté droit.

D. Au milieu, dans un écusson un enfant vêtu d'une longue robe à larges manches, sur le devant de laquelle est une immense croix blanche renversée. Au-dessus et au-dessous de l'écusson, deux cartouches portant la légende séparés par des ornements. Le cadre est formé par la combinaison d'un carré et d'un cercle.

L. En haut : *Local ;* en bas : *Marke.*

Le dessin de ce timbre représente les armoiries de la ville de Munich.

B. Timbre du côté gauche.

D. Un grand chiffre **1** sur fond orné, est entouré d'un large cercle portant la légende, divisée en deux parties par une sorte de pli :

L. En haut : *Frei ;* en bas, *Marke.*

Ces timbres sont imprimés aux couleurs suivantes :

Noir, rouge, bleu, violet, brun, vert.

On trouve aussi ces deux mêmes types imprimés séparément, aux mêmes couleurs, mais sur carte porcelaine.

On a beaucoup critiqué ces timbres qu'on a considéré comme des essais sur la crédulité des amateurs. Ils ont été le sujet d'une discussion très-vive dans le *Timbrophile*, entre deux amateurs anonymes (Nouvelles inventions, pages 33 et 34. . Enveloppes locales Bavaroises et réponse, pp. 58 et 59). L'un des correspondants les considère comme des essais sérieux d'enveloppes locales. Le premier type était destiné à la ville de Munich, dans le cas où l'usage de ces enveloppes aurait été réservé à la capitale comme cela avait existé en Hanovre ; le second pour celui où l'usage en serait étendu à toute la Bavière. L'auteur de cette communication certifie que les deux types ont été acceptés par la direc-

(1) C'est une erreur de notre graveur. N. D. L. R.

(2) M. V.... avait coupé le plus grand nombre d'enveloppes pour les vendre séparément, ce qui explique l'état où l'on rencontre la majeure partie des épreuves. Dr M.

tion générale des postes et que c'est par son ordre que les essais ont été imprimés. Il ajoute qu'il est à peu près certain que l'usage de ces enveloppes ne sera pas réservé à la ville de Munich seule, mais à toutes les grandes villes de Bavière... et que ces enveloppes seront émises d'ici à quelques mois au plus tard !

Le second correspondant doute fort que lesdits essais aient été adoptés. Un de ses amis de Munich chargé de prendre des informations près de l'administration générale des postes, aurait reçu pour réponse « qu'il n'était nullement question de créer des enveloppes en Bavière. » Il ajoute avec raison « qu'on comprendrait qu'à la poste on ignorât un » projet à l'étude, mais il ne peut croire qu'une mo- » dification de cette importance une fois adoptée, » ne soit point connue de la direction des postes. »

Les faits ont donné raison au dernier correspondant.

Plus de six années se sont écoulées depuis que les lignes précédentes ont été écrites (mai 1865) et ce n'est que près de quatre années après (mars 1869), qu'ont paru les enveloppes que nous avons décrites et qui ne sont d'aucun des deux types d'essais.

Nous estimons que la vérité doit être entre les opinions des deux contradicteurs. Nous pensons que ces deux essais qui ne sont pas sans mérite ont pu être proposés à l'administration et faire le sujet d'une étude. Les épreuves connues, seraient le résultat de ce travail; mais ils n'ont pas du être acceptées définitivement, quoique l'expérience ait appris le cas qu'il faut faire de bien des renseignements administratifs.

Que cette présentation et cette étude aient donné lieu à une spéculation, il ne saurait y avoir de doute surtout pour ceux qui ont vu à Paris le personnage promoteur de ces essais. Cependant notre rôle d'historien nous a engagé à les faire connaître.

CARTE DE CORRESPONDANCE.

Leur émission est du mois de juillet 1870.

Le type de ces cartes est unique jusqu'à présent. Il se rapproche de celui de la carte allemande décrit par nous dans un précédent article, surtout du quatrième type, mais il en diffère notablement.

Le mot *Bayern* est en tête de la carte. Au-dessous sur une ligne droite les mots *Correspondenz Karte :* puis le mot *An* et deux lignes de points pour l'adresse. Le mot *Bestimmungsort* est identique à celui du quatrième type allemand par les caractères et la situation. Des deux lignes suivantes, on ne trouve que le commencement : Adresse du destinataire.

L'instruction placée au bas de la carte est plus longue et plus complète que sur la carte allemande. Elle est en deux colonnes de treize lignes chacune.

On en trouvera la traduction page 52 n° 91 du *Timbre-Poste*. De chaque côte de l'adresse on voit : à droite, un rectangle pour placer le timbre d'affranchissement, et au-dessous un cercle de points pour y frapper le timbre du bureau de départ ; à gauche un cercle de points montre la place destinée au timbre du bureau de distribution ainsi que l'indiquent les inscriptions qui surmontent chaque emplacement.

L'impression est noire sur carton chamois de plusieurs nuances.

FELDPOST BRIEF.

On ne peut pas dire qu'il y a eu en Bavière une émission officielle soit d'enveloppes, soit de cartes pour la poste de campagne comme nous l'avons rencontré pour les états confédérés de l'Allemagne du Nord. Mais il est un certain nombre d'enveloppes sur lesquelles nous avons rencontré diverses particularités qui indiquent qu'elles ont été faites pour l'armée bavaroise plus particulièrement. Ce sont ces enveloppes que nous allons faire connaître.

On peut les rapporter aux deux classes établies dans nos articles précédents.

A. *Enveloppes destinées aux lettres des familles pour les militaires.*

Type 1er. 15 sur 8 centimètres. En haut : *Absender* (expéditeur) suivi d'une ligne de points. Puis la place du nom suivie des indications à remplir : *Armee corps... Division... Regiment... Bataillon... Compagnie...*

Au-dessous : *Feld Post.*

Vers la partie inférieure gauche, une méchante image d'un fantassin bavarois.

Type 2e Cette deuxième enveloppe ne diffère de la précédente que par les mots *Batterie .. Esc...* qui remplacent *Bataillon* et *Com.*, et par l'image qui est celle d'un cavalier.

Type 3e. Identité avec la première, sauf le mot *Geld brief* (lettre d'argent) imprimé à gauche de bas en haut.

Type 4e. Identique au deuxième, sauf addition du mot *Geld brief*.

Type 5e. Ne diffère du quatrième que par la transposition des mots *Ese.*, et *Batterie*.

Ces cinq types sont sur papier vergé blanc. On trouve aussi les nos 1, 2 et 3 sur papier vergé chamois. Peut-être les autres types existent-ils? C'est le dessin de l'image qui représente des soldats Bavarois qui nous fait ranger ces enveloppes parmi celles destinées à l'armée bavaroise.

Type 6e Même dimension. En haut : *Herrn* (Monsieur) suivi d'une ligne de points, puis une ligne noire occupant toute la largeur. Plus bas... te *Bayer. Armée corps*....te *Division* ...te ....*Regiment*....te *Bataillon* (*Division*). .te *Compagnie* (*Escadron-Batterie*.) sur cinq lignes.

En bas, à gauche : *Feld Post*.

Au revers sur la patte, nom et adresse de l'expéditeur.

Sur papier blanc vergé.

On remarquera sur cette enveloppe la présence du mot *Bayer*, qui est caractéristique.

Type 7e. 15 1/2 sur 9. En haut : *Feld Post brief*; puis : *An den*, suivi de trois lignes de points. Au-dessous sur deux colonnes, les indications ordinaires : à gauche, *Armee corps*, *Division*, *Regiment et n°*; à droite, *Bataillon*, *Compagnie*, *Schwadron*, *Batterie*...

Une ligne noire de la largeur de l'enveloppe, sépare ce qui précède de deux lignes de texte dont voici la traduction :

« L'indication du lieu de destination n'a pas lieu si le destinataire fait partie des troupes qui changent d'emplacement par suite de mouvements militaires. » Au revers, nom et adresse de l'expéditeur.

Sur le côté gauche de la face, on lit : *August. Neustätter's fabrik in Munchen* C'est le nom du fabricant à Munich.

Sur papier blanc uni.

Type. 8e. 15 1/2 sur 10 centimètres. Mêmes inscriptions qu'à la précédente, mais d'une composition typographique différente : A gauche, on lit : *A. Schöllhorn's Verlag in Munchen*.

Sur papier vergé blanc.

Types 9e *et* 10e. Les deux types suivants sont sur papier jaune doublé intérieurement d'une toile hydrofuge. Les détails de l'inscription sont imprimés sur papier semblable, collé sur l'enveloppe.

Au type 9e, en haut à gauche *Absender* (expéditeur), puis *Feld Post* et au-dessous les indications ordinaires. Sur le dixième, le mot : *Feld Post* occupe le milieu de la partie supérieure.

Tous deux portent à gauche l'adresse :

Fr. Ant. Preantl. in munchen.

B. *Enveloppes destinées aux lettres des militaires pour les familles*.

Type 1er. En haut : *Absender* (Expéditeur), puis la place de l'adresse.

En bas à gauche : *Soldatenbrief*; puis *Post expedition* : et *Bayern*.

Le type 2e ne diffère du premier que par l'addition de certains détails indicatifs de l'adresse et le remplacement du mot : *Post expedition* par *Kgl. Bezirksamt*.

Toutes les deux enveloppes sont sur papier vergé blanc : la première est aussi sur papier vergé chamois.

On peut donc admettre qui si les enveloppes précédentes n'ont pas été émises par le gouvernement bavarois, l'illustration, le mot *Bayern* ou l'adresse du marchand, indiquent qu'elles étaient destinées surtout aux soldats de ce pays.

Nous n'avons pas rencontré de cartes spéciales pour la poste de campagne.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

ANCIENS TIMBRES SUISSES.

Monsieur le Directeur du *Timbre-Poste*,

Le grand nombre d'anciens timbres suisses faux mis en vente depuis longtemps et dont une bonne partie a trouvé place dans quantité de collections, m'a suggéré l'idée de faire un examen minutieux de ces timbres pour en retrouver toutes les variétés. Le nombre restreint d'exemplaires mis à ma disposition ne m'avait point permis de mener à bien mon entreprise : c'est grâce aux centaines de timbres que vous m'avez confiés que je suis enfin parvenu au résultat suivant. — Il ne s'agit ici que des timbres émis par l'Administration fédérale; ceux appartenant aux cantons ayant été étudiés antérieurement.

Les premiers timbres employés paraissent être ceux appelés autrefois « timbres de Vaud. » Le type est le même pour les deux valeurs 4 et 5 centimes, avec changement de chiffre. Je n'ai rencontré au-

cune variété de chiffres parmi les 4 centimes ; il y en a plusieurs du 5 centimes. Le plus souvent quand la tête du chiffre est large, le C est de même grandeur que le chiffre; au contraire, quand le 5 est étroit du haut, le C est plus petit.

En avril 1850, deux timbres de la valeur de 2 1/2 rapp. furent émis. L'un porte la légende : *Orts post*; l'autre : *poste locale*. Celui-ci servait à la correspondance des cantons français ; celui-là, à celle des cantons allemands. Ayant rencontré trente et des types, je suppose que la feuille se composait de 40 à 50 types comme pour les timbres de l'émission suivante ; mais je n'ai pu vérifier le fait, faute d'un nombre suffisant de ces timbres. D'après ce que j'ai observé, les timbres avec croix entourée d'un trait ont été imprimés sur la même planche que ceux qui n'en ont pas.

J'ai été plus heureux dans mes recherches pour l'émission de 1er octobre 1850. Je trouve 50 types des deux variétés du 5 rapp. imprimé en noir sur bleu (croix entourée et non entourée d'un trait qui appartient à une seule et même planche) et 40 types du 10 rapp. imprimé en noir sur jaune (1). En 1851, le même nombre de types reparait pour les 5 rapp. bleu sur blanc et 10 rapp. noir sur papier plus orangé.

La même année paraissent les 15 rapp. et 15 centimes roses, destinés, dit-on, aux cantons allemands et français.

Le nombre de types se réduit ici à 10. Mais il existe deux planches du 15 rapp. La première, celle à petits chiffres, a dû servir pour les 15 centimes. On a effacé le mot *rp.* remplacé par cts ce qu'il est facile de constater par certains exemplaires qui présentent encore quelques traces des premières lettres. La deuxième planche se distingue de la première par les chiffres plus allongés : elle contient également 10 types.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes bien sincères salutations. W.

Bruxelles, le 4 novembre 1871.

(1) S'il y a 50 types du 5 rapp., nous pensons que ce nombre doit être également celui des 10 rapp. N. Dr L. R.

Les timbres faux d'Espagne en 1857.

Cher Monsieur Moens,

Vous avez bien voulu publier dans le n° 106 de votre excellent journal le *Timbre-Poste*, la copie de la circulaire du 4 avril 1856 sur la falsification des timbres espagnols dans la dite année. Mon pays est si riche de ces sortes de documents, que dans presque tous les volumes de la *Collection des lois postales*, on trouve des circulaires semblables à celle de 1856. Voyez donc l'échantillon suivant :

Direction générale des postes.

Ayant découvert dans la province d'Almeira quelques timbres-poste de 4 cuartos falsifiés, la Direction générale le met à votre connaissance pour qu'il vous soit possible de découvrir la fraude. La différence entre les timbres légitimes et les falsifiés est la suivante :

1° Les faux sont imprimés sur papier ordinaire et grossier.

2° Les encres sont décolorées.

3° Le profil du buste a grande différenee d'avec celui des timbres véritables.

4° Le numéro qui marque le prix du timbre n'a pas le point extrême.

Vous donnerez connaissance de cet avis à vos subordonnés.

Dieu vous garde plusieurs années.

Madrid, le 13 août 1857.

Le Directeur-général des postes,
Luis Manreza.

Je vous ferai part, si vous le croyez utile, de tous les documents semblables que je rencontrerai.

Croyez à la bonne amitié de
Mariano Pardo de Figueroa.

Quelques détails rétrospectifs sur les timbres imprimés à Bordeaux.

Nous remarquons dans les albums de M. A. de R. la collection des types de l'émission de Bordeaux, imprimés en noir. On n'a pas oublié combien avait dû être rapide le travail exigé par les besoins du moment. Il ne faut pas nous montrer trop sévères envers une exécution condamnée d'avance à rester imparfaite pour être prompte. Chaque pierre lithographique comprenait 150 timbres. Le directeur de la monnaie de Bordeaux, dix jours après les premières propositions qu'il avait reçues, se trouva prêt à y répondre : ce court délai lui avait suffi pour organiser un atelier livrant chaque jour 1,200,000 timbres, soit 8,000 feuilles de 150 timbres de toutes nuances et de tous prix. Cette collection restera

comme un souvenir intéressant et curieux. Nous ne souhaitons pas revoir les circonstances où le gouvernement français en a eu besoin.

En parlant de la précieuse collection dont M. A. de R. est l'auteur, car le titre de propriétaire ne dit plus assez pour une œuvre aussi intelligente que patiente, nous nous faisons un plaisir de remercier M. de R. de nous avoir communiqué son travail très-intéressant sur l'établissement du timbre-poste en Angleterre. C'est de l'histoire bien faite et bien comprise. Nous nous empressons aussi de rappeler qu'au moment où Bordeaux préparait de nouveaux éléments a sa collection, M. A. de Rothschild rendait ici les services les plus actifs et les plus dévoués à la société de secours aux blessés et aux prisonniers. Nous pouvons attester *de visu* combien a été méritée la double distinction que lui ont accordée le gouvernement belge et le gouvernement français en le nommant successivement chevalier de l'ordre de Léopold et de la Légion d'honneur.

X. V. Z.

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Nous prions les personnes désireuses de le renouveler de nous en faire parvenir au plus tôt le montant pour éviter des retards dans l'expédition du journal.

Aucun abonnement ne sera renouvelé d'office.

Les frais énormes qu'il nous faut faire chaque année pour le *Timbre-Poste;* le coût élevé auquel nous revient notre prix courant ne nous permet plus de délivrer gratis celui-ci. La prime est donc supprimée.

La première feuille (de 36 pages) du nouveau catalogue, complètement remanié, paraîtra vers la fin du premier trimestre de 1872. Le prix est fixé à 0.50 centimes la feuille.

AVIS A QUELQUES PHILATELISTES.

Mon cher ami,

Je reçois presque chaque jour des lettres où l'on me propose l'achat, la vente ou l'échange de timbres.

Il ne m'est guère possible de répondre à chacune de ces lettres. Aussi je viens vous prier de donner l'hospitalité aux lignes suivantes, qui seront lues par tous les philatelistes du monde (1) :

1° J'aime beaucoup la lecture de toutes les publications concernant les timbres poste, mais je ne m'occupe guère de ceux-ci ;

2° Ne possédant point de timbres, il ne m'est pas possible d'être marchand.

Recevez d'avance mes remerciments, etc., etc.

MARIANO PARDO DE FIGUEROA.

Medina Sidonia, 22 novembre 1871.

(1) Et même davantage. N. D. L. R.

VIENT DE PARAITRE :

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

par J.-B. MOENS,

avec traduction anglaise par le Dr C. W. VINER.

NEUVIÈME ÉDITION

entièrement refondue et considérablement augmentée,

contenant sept cent quatre-vingts types. soixante-dix-sept armoiries des principaux États du globe et classé par ordre géographique.

PRIX DÉFINITIF DES ALBUMS :

IMPRESSION SUR BEAU PAPIER ORDINAIRE.

Cartonnage demi-toile, à . . . . . fr. 5 »
Reliure pleine toile . . . . . 6 »
— — avec 1 fermoir. 6 50
— — avec 2 fermoirs . . . . . 7 »

IMPRESSION SUR BEAU PAPIER VELIN SATINÉ.

En feuilles ou broché . . . . . fr. 10 »
Reliure pleine toile, 1 fermoir . . . . . 11 »
— — , 2 fermoirs. 11 50
— — , 1 fermoir, tranche dorée . . 12 »
Demi-reliure, 2 fermoirs tranche dorée . . . . 14 »
Plein mouton maroquiné et gaufré sur plat, tranche dorée, 2 fermoirs. . . . . 16 »
Plein maroquin, tranche dorée, 2 fermoirs . . 18 »
Plein maroquin doré sur plat et sur dos, 1 fermoir, dorure mate. . . . . 20 »
Albums avec feuille supplémentaire à chaque pays. 25 »

Tout envoi est à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE

NOUVELLES PUBLICATIONS

ŒUVRES COMPLÈTES DU GÉNÉRAL JOMINI.

VIE POLITIQUE ET MILITAIRE

DE

NAPOLEON

RACONTÉE PAR LUI-MÊME

Au Tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric,

Faisant suite à l'Histoire des guerres de la révolution. — Nouvelle édition, 2 volumes grand in-8° imprimés à deux colonnes, et Atlas renfermant 36 cartes et les légendes.

PRINCIPES DE LA STRATÉGIE,

DÉVELOPPÉS

PAR LA RELATION DE LA CAMPAGNE DE 1796

EN ALLEMAGNE,

PAR

S. A. I. ET R. L'ARCHIDUC CHARLES,

Ouvrage traduit de l'allemand,

PAR LE GÉNÉRAL **JOMINI,**

SUIVI DES

MÉMOIRES SUR LA CAMPAGNE DE 1796,

PAR

PAR LE MARÉCHAL **JOURDAN;**

1 volume grand in-8° imprimé à deux colonnes, avec un Atlas et des plans d'une grande dimension.

TRAITÉ

DES

GRANDES OPÉRATIONS MILITAIRES,

OU

Histoire Critique et Militaire

DES GUERRES DE FRÉDÉRIC II,

Comparées au système moderne, avec un recueil des principes les plus importants de l'art de la guerre; précédé du Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre et de leurs rapports avec la politique des États, pour servir d'introduction au Traité des grandes opérations, suivi du Précis de l'art de la guerre ou Nouveau tableau analytique des principales combinaisons de la Stratégie et de la grande Tactique, et complété par l'Histoire de la Guerre de sept ans, par LLOYD (*avec un Atlas composé de 9 cartes qui se trouve dans le même carton, à la suite de celui des Grandes opérations*); 2 vol. grand in-8° imprimés à deux colonnes, et Atlas renfermant 26 cartes et un grand nombre d'ordres de marche, de plans, etc.

HISTOIRE CRITIQUE ET MILITAIRE

DES

GUERRES DE LA RÉVOLUTION,

Rédigée sur de nouveaux documents et augmentée d'un grand nombre de cartes et plans. — Nouvelle édition, 4 beaux volumes grand in-8° imprimés à deux colonnes, et Atlas renfermant 36 cartes et les légendes.

TRAITÉ DE TACTIQUE,

PAR

Feu le Colonel Marquis de Ternay.

Revu, corrigé et augmenté par F. KOCH, lieutenant-colonel professeur à l'École d'application du corps royal d'état-major de France; 1 beau volume grand in-8° imprimé à deux colonnes, avec un Atlas très-soigné.

ESQUISSES HISTORIQUES

PSYCHOLOGIQUES ET CRITIQUES

DE

L'ARMÉE FRANÇAISE,

PAR

JOACHIM AMBERT.

Nouvelle édition, revue et augmentée d'un grand nombre d'articles publiés par l'auteur dans les journaux militaires de France et qui ne se trouvent pas dans l'édition de Paris en 2 volumes; 1 beau volume grand in-8°, imprimé à deux colonnes et orné de seize lithographies coloriées.

OKOUNEFF,

Colonel de l'État-Major Russe,

CONSIDÉRATIONS sur les grandes opérations, les batailles et les combats de la campagne de 1812. — MÉMOIRES sur les principes de la stratégie et sur les rapports intimes avec le terrain. — EXAMEN raisonné des propriétés des trois armes différentes : l'Infanterie, la Cavalerie et l'Artillerie, et leurs rapports entre elles. — MÉMOIRE sur le changement qu'une artillerie bien employée peut produire dans le système de la grande tactique moderne. — HISTOIRE de la campagne de 1800, en Allemagne et en Italie, par BELOW, et du PRÉCIS de la même campagne dans la Souabe, la Bavière et l'Autriche traduit de l'allemand, par CH.-L. SEVELINGES. 1 volume grand in-8° imprimé à deux colonnes.

VIENT DE PARAITRE :

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

Par J.-B. MOENS

avec traduction anglaise par le Docteur C. W. VINER.

NEUVIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

contenant

780 TYPES, SOIXANTE-DIX-SEPT ARMOIRIES DES PRINCIPAUX ÉTATS DU GLOBE

ET CLASSÉ PAR ORDRE GÉOGRAPHIQUE.

IMPRESSION SUR BEAU PAPIER ORDINAIRE.

Cartonnage demi toile, à	fr.	5 »
Reliure pleine toile		6 »
— — avec 1 fermoir		6 50
— — avec 2 fermoirs		6 »
— — — doré sur plat et sur dos		8 »

IMPRESSION SUR BEAU PAPIER VELIN SATINÉ.

En feuilles	fr.	10 »
Reliure pleine toile, 1 fermoir		11 »
— — 2 fermoirs		11 50
— — 1 fermoir, tranche dorée		12 »
— — 2 fermoirs, tranche dorée		12 50
Demi-reliure, 2 fermoirs, tranche dorée		14 »
Plein mouton maroquiné et gaufré sur plat, tranche dorée, 2 fermoirs		16 »
Plein maroquin tranche dorée, 2 fermoirs		18 »
Plein maroquin doré sur plat et sur dos, 1 fermoir, dorure mate		20 »
Avec feuille supplémentaire à chaque pays		25 »

Tout envoi est à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. — Typ. de H. Thiry, rue d'Isabelle, 42-44.

Dixième année

—

1872.

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

DIXIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 138 GRAVURES.



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7,

ET RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).

—

1872

BRUXELLES. — IMPRIMERIE DE H. THIRY, RUE D'ISABELLE, 42-44.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1872

Açores, 53, 86.
Aleksandria, 94.
Aleksandrowsk, 82*.
Allemagne confédérée, 29.
Allemagne (empire), 1, 12, 18, 33, 37*, 42, 54, 57*, 62, 67, 83, 91.
Angola, 81.
Antilles espagnoles, 10, 25, 26, 45, 50, 51*, 59. 85*.
Antioquia, 44.
A propos de cartes avec réponse payée, 46.
Argentine, 59, 84.
Augsbourg, 1, 51, 66*, 84.
Australie occidentale, 17*, 36, 73.
Autriche, 2, 18, 20, 33, 38*, 46*, 59, 71, 83.
Autriche (Trois faits de l'histoire du timbre-poste en), 71.
Avis, 1, 48, 80, 88.

Bade, 12.
Bamberg, 51.
Barbade, 34, 53, 59, 66.
Bavière, 1, 13, 20, 31, 66*, 84.
Belgique, 2, 13, 34*, 68, 85, 90, 94*.
Beloserk, 66.
Bergen, 44.
Bermudes, 82.
Bibliothèque des timbrophiles, 16.
Bogorodsk, 42*, 66. 76, 82.
Bogutschar, 76*.
Bolivie, 11*.
Borovitch, 43*.
Brésil, 12.
Bronnitzi, 43*, 58.
Brunswick, 45.

Cachemire, 45, 53, 81.
Canada, 18*, 29.
Cap de Bonne-Espérance, 34, 50,
Ceylan, 28*, 53, 89.
Charkoff, 2*, 83.
Cherson, 43*.
Chili, 29, 44, 55, 59, 77.
Colombie britannique, 82.
Colombie (États-Unis de), 33*, 44, 45*, 74, 84*.
Colonies françaises, 17, 26, 91.
Compagnie Morton (Les timbres de la), 36*.
Compagnie russe du Levant, 35, 67.
Correspondance, 16.
Cuba, 10, 25, 26, 45*, 50, 51*, 59, 85*.
Cuba (L'énigme de), 45.
Cundinamarca, 74.
Curaçao, 74, 90.

Danemark, 10, 17, 44, 52, 74*, 91*.
Décan, 20, 29.
Demensk, 29.
Demiansk. 76*.
Des enveloppes timbrées, Allemagne (empire), 37*
— — Autriche, 38*, 46*, 59.
— — Bavière, 13.
— — Belgique, 94*.
— — Hongrie, 62*.
— — Pays-Bas, 79. 93.
— — Suisse, 69*.
— — Vénétie, 60*.
— — Wurtemberg, 14*, 22*, 29.
Dominicaine (Rép.), 2, 26.
Drammen, 75.
Drontheim, 44*, 75.

Elizavetgrad, 53*, 85*.
Egorieff, 35, 76.
Égypte, 9*, 18.
Enveloppes de l'Association Emp. Guillaume, 35.
Equateur, 77, 91*.
Espagne, 11*, 25*, 45, 50*, 56, 59, 68*, 73*, 84*, 91.
Espagne (Le piquage des timbres en), 56.
Etats confédérés, 36, 54.
États-Unis d'Amérique, 3, 10*, 19*, 29, 51*, 75.
États-Unis de Colombie, 33*, 44, 45*, 74, 84*.

Falejh, 66*.
Fidji, 9*, 19*, 90.
Finlande, 10, 19, 29, 32, 67, 75, 86.
Française (Les timbres faux de la République), 13.
France, 13, 27, 34, 43*, 51, 59, 75, 85, 91.
Genève, 69*.
Grande-Bretagne, 11, 28, 35*, 67*, 84.
Grèce, 26.
Guadalajara, 75, 85.
Guatémala, 86*.
Guyanes 1860 (Les), 3.
Guyane hollandaise, 90.
Hambourg (Le 1 1/4 sch. envel. de), 56.
Heligoland, 26, 59, 67.
Holte, 74*.
Honduras britannique, 34, 82.
Hongrie, 13, 20*, 34, 62*, 67, 85, 86.
Inde portugaise, 27*, 35, 44, 52, 59, 65.
Indes anglaises (Les timbres télégraphes des), 78.
Islande, 89*.
Italie, 17, 91.
Jamaïque, 82, 90.
Japon, 20*, 67, 74, 90*.
Japonais (Les timbres), 20*.
Kachmir, 45, 53, 81.
Kiriloff, 2*.
Kolomna, 43*, 58, 76.
Le timbre gibier, 8.
Levant (Compagnie russe du), 35, 67.
Livni, 33*.
Livonie, 65*.
Lombardie, 18, 51, 85.
Louga (L'administration des postes de), 86.
Luxembourg, 13, 85.
Luxembourg (Les timbres-poste du grand-duché de), 13.
Maderanerthal, 18*.
Madère, 3, 52.
Maurice, 68, 77, 90.
Melitopol, 76*.
Mexique, 3, 35, 41*, 52, 59. 68, 75, 85.
Moldavie, 74, 86.
Moldavie (Quelques mots sur les timbres des 2 premières émissions de), 86.
Moldo-Valachie, 3*, 26, 33, 52, 68, 74*, 81*, 86.
Morton et Ce, 28, 36*.
Mozambique, 53.
Munich, 20, 51.

Natal, 90.
Norwége, 12*, 20*, 29, 36, 44*, 75.
Nouvelle Galles, 2*, 34*, 35, 67*, 75, 84*.
» Grenade, 33*, 44, 45*, 74, 84.
» Zélande, 11, 26.
Novgorod, 58.
Nurnberg, 1*, 51.

Pawlograd, 58*.
Pays-Bas, 11, 19, 34, 44, 49*, 58, 74, 79.
Periaslaw, 58*.
Pérou, 26.
Perse, 82*.
Perse (*A propos des timbres de*), 92.
Philippines, 3, 25*, 44, 50*, 55, 66, 78, 89.
Philippines (*Les timbres de 1847 des îles*), 55, 78.
Portugal, 2, 34, 74.
Poste (*La*) *à un penny*, 4*.
Poste (*La*) *militaire allemande en campagne*, 62.
Prince Édouard, 27*, 35, 43*, 55*, 68.
Prusse, 59.

Queensland, 35, 55.

Regensburg, 51.
Riasan, 66, 76.
Rjeff, 2*, 53*, 82*, 91.
Romagnes (*Les timbres-poste des*), 92*.
Rotterdam (*Société de service*), 34, 79.
Roumanie, 3*, 26, 33, 52, 68, 74*, 81*, 86.
Russie, 2*, 10, 29, 33*, 42*, 53*, 58*, 66*, 76*, 82*, 86, 91*.

Saint-Thomas et Prince, 43.
Saint-Thomas la Guaira, 10.
Saint-Vincent, 66, 75.
Schlusselbourg, 59, 76.
Servie, 67, 75.
Shanghai, 19, 55.
Sierra-Léone, 19, 42*.
Société Victoria pour les Invalides, 33.
» *Emp. Guillaume* » 33.
Soumy, 29, 33, 66.
Suède, 12*, 18, 21, 58*, 68.
Suédois (*Les timbres-poste*), 21.
Suisse, 18*, 31, 69*, 77, 90.
Suisses (*Anciens timbres*), 77.
Surinam, 90.

Tamboff, 35*.
Tasmanie, 10, 19, 59, 75, 0.
Tichvin, 2*.
Timbre-poste (*A la recherche d'un*), 23.
Tolima, 45*.
Tour et Taxis, 29, 35.
Transvaal, 26.
Trinité, 84.
Tschougouief, 53, 76.
Turquie, 2, 18*, 28, 36, 41.
Uruguay, 11, 18, 45.

Van Diemen, 10, 19, 59, 75.
Vénétie, 60*.
Victoria, 54, 75.

Weissiegonsk, 91*.
Wenden (Cercle de), 65*.
Wurtemberg, 12, 14*, 22*, 29, 34, 59, 74, 83.
Wurtzburg, 51.

Nota. — Les types sont indiqués ici par un astérisque (*).

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DU DROSSART, 42. (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année
Angleterre et Portugal . . 4-20
États Pontificaux, Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, 1me in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

AVIS.

A dater de cette époque, le TIMBRE-POSTE, au lieu de paraître le 15, paraîtra le 1er de chaque mois.

Nous nous réservons les droits de traduction et de reproduction de nos articles.

Chronique.

BAVIÈRE.

Commission für *Retourbriefe* Nürnberg.

Imitant l'exemple de la ville de Ratisbonne (Regensburg), la ville de Nürnberg se sert du timbre ci-contre pour les lettres en retour et en remplacement sans doute du timbre aux armoiries. Si la feuille ne présente pas d'exemplaire avec *Ratourbriefe*, nous avons ainsi que nous ne le fait remarquer M. Ch. Roussin, qui nous communique le type, un timbre avec *Reiourbriefe*, placé en dernier sur la feuille. C'est une compensation. *Augsbourg* possède le même timbre.

Les enveloppes légèrement azurées, en usage aujourd'hui, présentent deux variétés. La première a la patte ornée d'un grand cor de poste ; la deuxième d'un petit cor. Ce détail a été omis dans l'article du docteur Magnus du mois dernier.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

L'enveloppe 1 groschen existe en grand format. Nous avons vu les 1/3 groschen et 1 kreuzer verts sur bande et au même type. Ces bandes n'ont pas de bordure verte comme le portaient celles de l'Allemagne confédérée du Nord.

A partir du 1er janvier 1872, dit la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, les bureaux de postes allemands délivreront des cartes, avec facilité, pour l'expéditeur, de payer d'avance la réponse, comme cela existe déjà pour les dépêches télégraphiques.

La taxe ne sera que de 2 groschen (25 c.). On pourra se procurer des cartes dans tous les bureaux en payant la valeur des timbres-poste.

RUSSIE.



Les quatre timbres qui figurent ici représentent : le premier, celui de *Rjeff*. Il est imprimé en noir, avec fond vermillon :

2 kop. vermillon.

Le deuxième est de *Kiriloff*. L'impression est noire sur papier brun-roux :



2 kop. brun-roux.

Le troisième est de *Tichvin*. Le papier est blanc, avec impression rouge. La position du timbre n'est pas régulière. Il est parfois en hauteur et parfois en largeur. La valeur qui n'est pas indiquée est de 5 kop.



5 kop. rouge.

Le quatrième timbre enfin est de *Charkoff*, gouvernement du même nom. La moitié supérieure de l'ovale porte une corne d'abondance et un caducée; celle inférieure, contient un gros chiffre représentant la valeur; autour l'inscription : *Poste rurale du district de Charkoff*. Imprimé en couleur sur papier blanc :



5 kop. vermillon pâle et vif.

AUTRICHE.

Depuis le 15 décembre écoulé il a été émis des cartes-correspondance nouvelles. Le type est resté ce qu'il était. On a ajouté sous le texte allemand la traduction en polonais, bohème et ruthène. L'aigle qui occupe le milieu de la partie supérieure de la carte est plus petit que pour celles destinées aux autres contrées et qui n'ont que le texte allemand. De ces dernières il y a une nouvelle variété. L'inscription *am*.....187 qu'on voit au revers des cartes, n'est plus placée à droite, mais à *gauche*.

PORTUGAL.

L'année n'a pu finir sans voir l'apparition du 120 reis nouveau type mis en usage vers le 15 décembre dernier.

BELGIQUE.

La circulation des cartes correspondance est étendue, à partir du 1er janvier, à tout le royaume.

Par arrêté ministériel du 27 décembre, les dimentions des cartes-correspondance sont portées à 84 millimètres en hauteur et à 119 millimètres en largeur.

Toutefois, les cartes du modèle existant continueront à être débitées et seront admises à circuler jusqu'à épuisement des quantités fabriquées.

TURQUIE.

Nous trouvons parmi nos timbres oblitérés un 5 piastres carmin de la première émission 1863, imprimé non sur pelure, mais sur papier *ordinaire*.

De l'émission 1864, on nous a fait voir qu'il existait deux séries. Elles diffèrent entre elles par l'inscription arabe supplémentaire noire plus étendue à la première série qu'à la deuxième. Ces différences se constatent aussi sur les chiffres taxe de la même émission. Les nuances sont en général plus pâles à la deuxième série.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Signalons les timbres suivants, imprimés sur papier uni, non gommés comme d'habitude :

1/2 réal, bleu sur rose.
UN réal, noir sur vert

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Le 10 pence, signalé le mois dernier, d'après le *Stamp Collector's Magazine*, n'est pas rouge, mais chair. La surcharge noire *nine pence* est placée en bas sur une ligne droite. Ce timbre a le nouveau filagramme, couronne et lettres N S W.

L'enveloppe 1 penny existe en format ordinaire avec dessins variés à la patte. Nous en avons reçu avec les quatre que nous reproduisons. Ces enveloppes se délivrent au prix de 2 sh. 5 pence les 25.

Les 1 penny, imprimés sur bande pour journaux, ont eu plus qu'autrefois le filagramme *one penny*.

Le 5 pence nous vient imprimé en vert bleu très foncé.

PHILIPPINES.

Il nous vient un 6 2/8 cent vert avec la marque *Habilitado por la Nacion* sur les mêmes dimensions que le type connu, mais avec le mot *Habilitado* en lettres *couchées*, *mesurant 3 millimètres de haut*, au lieu de deux.

MADÈRE.

Le *Philatelist* signale au nouveau type, le 20 reis bistre.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On nous fait remarquer que les timbres de journaux 5, 10 et 25 cents existent avec bordure de couleur et bordure blanche. Ceux-ci sont les derniers parus.

MEXIQUE.

Le *Stamp Collector's Magazine* prétend, ce qui nous paraît extraordinaire, que le 12 cents est maintenant imprimé sur papier brun semblable au 6 cents. Cela nous ferait avec le 100 cents, trois timbres d'une même couleur !

ROUMANIE.



Depuis le 1er novembre dernier l'affranchissement des télégrammes a lieu au moyen de timbres. Il y en a 5 valeurs :

25 bani (25 centimes) brun.
50 — (50 —) bleu.
1 leu (1 franc) lilas.
2 lei (2 francs) jaune
5 — (5 —) vert pâle

Les deux petites valeurs sont d'un même type, comme les trois plus grandes valeurs. Nous reproduisons les deux types.

L'impression est couleur sur papier blanc uni sans filagramme et, chose inconnue dans ce pays, les timbres sont piqués 10 1/2.

C'est Vienne (Autriche) qui a fourni ces timbres à l'administration roumaine.

Le timbre-poste de 5 bani, après avoir été imprimé en carmin, puis en vermillon, a repris sa première couleur. Le 10 bani n'est plus jaune mais bleu.

Les Guyane 1860.

Le classement des timbres de la Guyane 1860 mérite un remaniement complet, par suite des remarques que nous venons de faire. Ces remarques ne sont peut-être pas neuves, pour certains amateurs ; mais, n'ayant pas été signalées, il importe qu'elles le soient.

Au début de l'émission, les timbres de 1, 2, 8 et 12 cents avaient les mots ou chiffres *one*, *two*, *VIII*, *XII* assez distancés du mot *cent* ou *cents* ; en 1865, lors du piquage 13, une modification apportée à l'énonciation de la valeur, par suite du remplacement des planches usées de ces quatre timbres, nous donne un deuxième type. Aux 1 et 12 cents, la valeur et le mot *cents* se rapprochent l'un de l'autre et se touchent presque ; la distance est également moindre qu'au premier type entre *two* et *VIII* et le mot *cents* des timbres de ces deux valeurs, mais c'est le mot *cents* qui seul n'occupe pas sa place, contrairement aux 1 et 12 cents. Il n'y a pas eu de changement jusqu'ici aux 4 et 24 cents.

Voici maintenant l'ordre d'émission des timbres, type 1860.

Les premiers timbres parus sont imprimés sur papier blanc, épais, cotonneux ; vers la fin de 1862, le papier change. Il est plus sec, plus cassant : résultats produits par les matières premières (le sparte, peut-être) employées à la fabrication de ce papier. Depuis 1862 jusqu'à présent, le papier est tantôt blanc, mince ou épais, parfois jaunâtre.

(1er TYPE. — VALEUR A GRANDE DISTANCE DU MOT CENTS.)

1860. — *Papier blanc cotonneux épais, piqué* 12.

1 cent, rose, rose vif, rose violace.
2 — jaune, jaune vif.
4 — bleu, bleu vif, bleu foncé.
8 — rose, rose pâle, rose vif, rose très-foncé.
12 — gris-perle, gris-lilas pâle.
24 — vert, vert-jaune vif.

On rencontre des 12 cents avec la marque 5, 5°, 5d en rouge. Certains prétendent que ce sont des timbres provisoires. Nous considérons cette marque comme une annulation.

1862. — *Même papier, piqué* 12.

1 cent, brun-rouge pâle, brun-rouge vif, brun-rouge foncé.

Fin 1862. — *Papier plus mince, piqué* 12.

1 cent, brun, brun foncé, brun marron.

1863. — *Même papier, piqué* 12.

1 cent, noir, noir gris.
2 — orange.
4 — bleu, bleu pâle.
8 — rose, rose vif, rose pâle.
12 — lilas, lilas vif.
24 — vert jaune.

Imprimé sur ce même papier, nous avons deux timbres non dentelés, sans gomme :

1 cent, noir.
4 — bleu pâle.

Nous croyons que ce sont des tirages d'essais.

1863. — *Même papier, mais jaunâtre, piqué* 12.

12 cents, violet vif.

1864. — *Papier épais jaunâtre, piqué* 13.

1 cent, noir intense.
2 — ?
4 — ?
8 — rose vif.
12 — ?
24 — ?

1865. — *Papier blanc mince, piqué* 13.

1 cent, noir, noir-gris.
2 — jaune-pâle, orange, orange pâle, orange vif.
4 — bleu pâle, bleu vert pâle, bleu vert vif, bleu-vert foncé.
8 — rose, rose vif.
12 — violet.
24 — vert, vert-jaune, vert-jaune vif.

(2e TYPE. — VALEUR TRÈS-RAPPROCHÉE DU MOT CENTS.)

Papier blanc mince, piqué 13.

1 cent, noir, noir gris.
2 — orange, orange vif.
8 — rose violacé.
12 — gris-lilas foncé, gris-lilas pâle.

1869. — *Papier épais jaunâtre, piqué* 10.

1 cent, noir.
2 — ?
8 — ?
12 — ?

Papier blanc, piqué 10.

1er TYPE. 12 cents. gris-lilas, gris-foncé.

On rencontre peu d'exemplaires de ce timbre. Nous pensons qu'on aura pris par mégarde la planche supprimée, croyant tenir la nouvelle.

Papier blanc, piqué 10.

1 cent, noir.
2 — orange, jaune pâle.
4 — bleu vert pâle, bleu vert foncé.
8 — rose vif, rose violacé.
12 — lilas, gris-perle, gris jaunâtre pâle et vif.

Le 4 cents qui figure dans cette série appartient nécessairement au type unique qui existe de cette valeur. Nous n'avons pas établi de distinction dans les papiers, les épaisseurs n'étant pas bien sensibles.

Le 24 cents ayant été remplacé en janvier 1864, n'existe pas avec la piqûre 10 qui est postérieure.

La poste à 1 penny

Monsieur,

J'ai su que, dans ma collection de timbres-poste dont votre journal a entretenu les amateurs, trois timbres anglais avaient été particulièrement remarqués, aucune collection ne les possédant et personne n'en connaissant même auparavant l'existence. Je crois que c'est pour moi un devoir de bonne confraternité que de communiquer à vos lecteurs l'histoire modeste de ces timbres, et les circonstances qui s'y rattachent.

Ils appartiennent à un projet curieux et intéressant qu'un officier d'*excise* (1) présenta au trésor, le 14 décembre 1859, avec un exposé complet des mesures qui pouvaient en assurer le succès et des raisons qui en démontraient l'utilité.

Je vous envoie une analyse de ce précieux document.

AUX SEIGNEURS
DE LA TRÉSORERIE DE SA MAJESTÉ.

Messeigneurs,

Je demande très-humblement et très-respectueusement la permission de soumettre à Vos Seigneuries un projet de la plus haute importance : c'est d'abaisser uniformément, par une mesure générale et efficace, sans compromettre en rien le revenu du trésor, le tarif du transport des lettres par la poste à un penny.

J'ai l'honneur d'être,
Messeigneurs,
avec le plus profond respect,
de Vos Seigneuries le très-obéissant et très-humble serviteur.

SAMUEL FORRESTER,
Officier d'excise.

Falkirk (Écosse), le 14 décembre 1839.

Une grande réforme est projetée : c'est une de ces innovations qui, pour les esprits superficiels ou indifférents, ne semblent que des questions de détail et qui, vues de plus près, sont liées aux intérêts les plus importants et les plus sérieux d'un État bien gouverné. Tout a été dit sur les réformes postales.

Il s'agit aujourd'hui, par une mesure générale, d'établir la taxe uniforme du transport des lettres à un penny.

Deux intérêts également graves sont en présence :

Il faut éviter de compromettre, par une innovation précipitée et imprudente, le revenu du trésor ; l'abaissement du tarif a toujours été motivé par la promesse certaine d'un accroissement du revenu combiné avec la plus grande satisfaction des contribuables.

Les droits de port ne peuvent être abaissés effica-

(1) L'*excise* ou *taille*, appelée *arcise* sur le continent, est particulièrement en Angleterre l'impôt sur les boissons ; mais le nom d'officier d'excise paraît, dans le projet, désigner un collecteur de contributions directes dans un sens plus général.

cement que si la perception en devient aussi peu coûteuse que possible, si le public trouve dans les mesures nouvelles tous les avantages qu'il a droit d'attendre, si la régularité et la rapidité de la correspondance ne sont nullement entravées, si les opérations variées des bureaux pour la réception, le contrôle et la distribution s'accomplissent avec cette promptitude qui comprend le prix du temps dans les dépenses nécessaires.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Nous ne voulons proposer ici qu'un certain nombre de mesures qui pourraient assurer ces résultats pratiques et indispensables.

On pourrait permettre à tout fabricant de papier de faire timbrer son papier à timbre-poste par les officiers d'excise au moulin même où ce papier est fabriqué. Par ce moyen, on obtiendrait une augmentation certaine des droits sur le papier, et ce serait en même temps un bienfait accordé généralement aux fabricants de papier : l'opération du timbre étant effectuée par les officiers d'excise aux moulins mêmes, chacun pourrait faire une provision suffisante de feuilles, de demi-feuilles et de quarts de feuilles timbrées pour répondre à tous les besoins.

Comme il importe avant tout d'augmenter les facilités pour le public, il faudrait que ces timbres fussent mis en vente chez tous les papetiers et qu'on fût sûr de les trouver chez le plus proche. Chacun n'aurait plus qu'à écrire ou imprimer sur une feuille timbrée, à y mettre l'adresse voulue, puis à jeter la lettre à la poste. Il n'y aurait plus ni paiement préalable pour affranchir, ni paiement exigible en livrant au destinataire une lettre non affranchie.

Les chefs de bureau de poste n'auraient qu'à compter les lettres, à marquer le nom de la ville et l'heure des départs.

Un certain nombre de mesures pratiques, que nous énumérons ci-après, préviendraient toutes les fraudes et toutes les violations de la loi.

LA POSTE A 1 PENNY.

1° Il est permis à tout fabricant de papier dans le Royaume-Uni de fabriquer et de faire timbrer ce papier par les officiers d'excise qui seront chargés, lors de la fabrication dudit papier, de fixer les droits à prélever sur le papier manufacturé au moulin dudit fabricant.

Chaque feuille devant être timbrée ne doit pas dépasser une superficie de 340 pouces carrés (20 pouces sur 17), mais il est permis de couper ou de plier ladite feuille en format in-folio, in-quarto ou in-octavo. Le poids de ladite feuille ne doit pas dépasser une once si elle est in-folio, une demi-once si elle est in-quarto, un quart d'once si elle est in-octavo.

Ladite feuille in-folio doit être timbrée d'un timbre de la valeur de 2 pence en sus de la valeur du papier sur lequel le timbre aura été imprimé, et les portions de feuille, à savoir l'in-quarto ou l'in-octavo, doivent être marquées d'un timbre de la valeur de 1 penny en sus de la valeur du papier sur lequel ce timbre aura été imprimé. Ces feuilles timbrées ou ces portions de feuille timbrée passeront sans frais par tous les bureaux de poste du Royaume-Uni.

REMARQUES. — En permettant à tout fabricant de papier de faire timbrer son papier par les officiers d'excise, on mettrait le commerce tout entier sur un pied d'égalité, et on empêcherait ces monopoles trop fréquents qui résultent des marchés conclus administrativement pour la fourniture du papier à timbre-poste par un petit nombre de fabricants. Le revenu provenant des droits sur le papier, serait sensiblement augmenté par l'adoption de ce plan qui serait d'ailleurs d'un grand avantage pour les fabricants de papier en général.

Le public se procurerait les timbres avec la plus grande facilité, et l'inconvénient des enveloppes ou des couvertures ou du collage du timbre serait complétement écarté. Les 340 pouces carrés étant la grandeur ordinaire d'une feuille de papier à lettre qu'on peut plier en in-folio, en in-quarto ou en in-octavo, cette feuille s'adapte à tous les besoins, et en marquant d'un timbre différent les différents formats, on les rend propres à tous les usages du public en général.

Le poids marqué par le timbre indique le poids qui peut être transmis par la feuille ainsi timbrée. Tout poids excédant devrait être taxé d'un supplément de port payable par le destinataire.

Le poids étant spécifié tendrait aussi à faire donner au papier une texture calculée pour ne pas dépasser le poids voulu.

2° Tout fabricant de papier peut être autorisé par brevet (License) à faire du papier à timbre pour

les timbres-poste. Le prix de ce brevet se règle d'après le nombre de timbres faits par ce fabricant pendant l'année. Il doit être muni de coins ou de timbres à cet effet et aussi de tampons et de couleurs. Ces coins et ces couleurs doivent être approuvés par les Seigneurs (Lords) de la Trésorerie de Sa Majesté, et seront confiés à la garde vigilante des officiers d'excise qui seront chargés de fixer les droits sur le papier fabriqué au moulin. Chaque fabricant de papier bréveté sera tenu d'avoir une salle et des tables convenables pour l'opération du timbrage.

Remarques. — Si on objecte que ce serait donner un pouvoir trop étendu à l'officier d'excise, nous répondrons que la même objection s'appliquerait à tous les droits d'excise; car on confie à cette classe de fonctionnaires le soin de fixer avec impartialité et équité le taux de tous ces droits. Mais, quand même il y aurait accord dans un but frauduleux entre l'officier d'excise et le fabricant, ce fait n'échapperait pas longtemps à la surveillance du surintendant. D'ailleurs, l'avantage qu'on pourrait retirer de pratiques illégales serait si petit que personne ne serait tenté d'avoir recours à de pareils moyens pour chercher un profit minime et dangereux.

Les frais imposés au fabricant pour disposer des salles et des tables pourraient lui être remboursés par le gouvernement.

3° Quand un fabricant de papier désirera faire timbrer du papier, il en donnera avis 24 heures à l'avance à l'officier d'excise que cela regarde, pourvu que cet officier ne demeure pas à plus de quatre milles du moulin et 48 heures à l'avance si la distance dépasse quatre milles. Mais il ne sera pas timbré de papier avant 6 heures du matin, ni après 6 heures du soir, depuis le 31 mars jusqu'au 1er octobre; ni avant 8 heures du matin, ni après 4 heures du soir, depuis le 1er octobre jusqu'au 31 mars.

Remarques. — Grâce à cette clause, l'officier a le temps de disposer ses autres affaires de façon à pouvoir venir s'occuper du timbrage.

Un officier peut sans peine faire 2 000 impressions en une heure. Ce calcul n'est pas de pure théorie, mais fait à la suite d'une expérience réelle.

4e Le fabricant fera connaître, dans l'avis qu'il adressera à l'officier le nombre de rames qu'il voudra faire timbrer, et la quantité de chaque format, soit in-folio, in-quarto ou in-octavo. 480 timbres constitueront une rame, quel que soit le format.

On ne fera timbrer aucun papier qui n'aura pas été taxé du droit sur le papier, ou qui ne sera pas convenablement enveloppé et étiqueté aux termes des actes 2 et 3 Victoria, chap. 23, sect. 10.

L'officier devra faire détruire l'étiquette du droit que porte le papier avant de commencer à timbrer.

Remarques. — Cette mesure est pour assurer la régularité dans l'opération du timbrage, et aussi pour assurer le paiement des droits.

5° Les timbres seront composés de chiffres mobiles pour les jours du mois et pour l'année où l'opération aura été faite, et aussi pour le nom de la collection, et pour le numéro d'excise du moulin.

Et au commencement de chaque trimestre, soit le 6 janvier, le 6 avril, le 6 juillet et le 11 octobre la couleur sera différente de celle qu'on aura employée le trimestre précédent. Cette couleur sera choisie et indiquée par le directeur général des postes, ou par les commissaires d'excise, et, avant le commencement de chaque trimestre, on fera connaître à tous les chefs de bureau de poste la nouvelle couleur à employer.

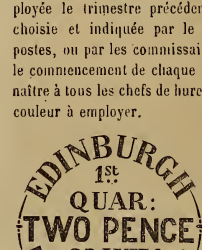

Remarques. — Si un port uniforme est adopté pour tout le royaume, les timbres pourraient être faits comme ci-contre.

N. B. — Ce timbre est de 2 pence, parce que la feuille de papier est double.

Ce timbre sera employé pour la feuille in-folio. Il indique le poids qui peut être transmis par une feuille in-folio ainsi timbrée. Ce poids ne doit pas dépasser une once; autrement, un port additionnel sera payé pour l'excédant de poids.

Les timbres employés pour les formats in-quarto et in-octavo indiquent le poids qu'on peut envoyer par ce timbre. Ce poids ne doit pas dépasser une demi-once, si c'est une feuille in-quarto ou un quart d'once si c'est une feuille in-octavo.

Edinburgh, sur le timbre, montre la collection (entrepôt) où le papier a été timbré.

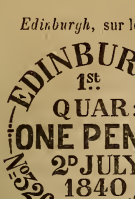

N° 326, le numéro d'excise du moulin où le timbre est imprimé.

1st *quar*, le trimestre courant de l'année du timbre.

2nd *july* 1840, le jour, le mois et l'année du timbre. Comme les timbres expriment le format de la feuille et le poids accordé aux différents formats, tout excédant de poids pourrait être frappé d'une taxe additionnelle payable par le destinataire ; conséquemment, on ne pourrait rien insérer dans ces feuilles ainsi timbrées sans que la taxe supplémentaire soit imposée pour excédant de poids.

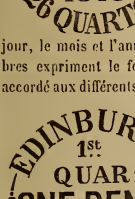

Le changement de couleurs d'un trimestre à un autre ferait promptement reconnaître tout timbre illégal. Ainsi, en supposant que du 6 avril au 5 juillet la couleur dût être verte, et que pendant le trimestre précédent elle eût été rouge, une personne voulant se servir de timbres contrefaits adopterait naturellement la couleur du trimestre courant, et la date montrerait immédiatement si cette couleur était légale ou non à la date indiquée par le timbre contrefait. Conséquemment, ce timbre ne pourrait pas rester longtemps sans être reconnu pour faux.

6° Le papier devra être coupé ou plié dans le format in-folio, in-quarto ou in-octavo ; et l'officier chargé de timbrer ce papier fera une seule impression distincte au centre ou près du centre d'une des pages de chaque feuille, soit in-folio, in-quarto ou in-octavo.

Remarques. — Cette mesure force à timbrer correctement. Ainsi, quand une lettre est écrite ou imprimée sur une feuille timbrée d'un format quelconque, et pliée de manière à exhiber le timbre sur le dos de la lettre où l'adresse est écrite, les chefs de bureau n'ont qu'à marquer le nom de la ville du bureau de poste et la date du départ de la lettre. L'adresse de celle-ci étant écrite près du timbre, ou même à travers le timbre, on ne peut pas se servir de ce timbre une seconde fois.

7° Chaque fabricant de papier qui sera autorisé par brevet à faire timbrer son papier pour en faire des timbres-poste, devra confectionner ce papier en rames de 480 timbres, ou en demi-rames de 240 timbres ; mais il gardera les feuilles timbrées de chaque format séparées et distinctes, et il enfermera ces feuilles timbrées dans une ou plusieurs enveloppes qui seront fortement liées avec une corde solide. L'officier d'excise y apposera une étiquette timbrée qui portera certaines devises. Le même officier écrira sur cette étiquette le numéro et le format des timbres contenus dans chacun des paquets sur lesquels il apposera cette étiquette ; il y écrira également le jour du mois et l'année où ces timbres ont été fabriqués. Il y apposera de plus sa signature, et le surintendant d'excise signera aussi ces étiquettes avant de les remettre à l'officier d'excise.

8° L'officier d'excise tiendra un compte en règle du nombre de timbres faits chaque jour avec les dates de l'impression de ces timbres. Il tiendra, en outre, un compte des timbres livrés par le fabricant de papier.

9° Quand un fabricant de papier désirera livrer des timbres de ses moulins, il devra déposer chez l'officier d'excise une demande dans laquelle il constatera le nombre, le format et la nature des timbres qu'il désire livrer, et, de plus, le nom et la demeure de la personne à qui il doit envoyer ces timbres.

10° L'officier d'excise, au reçu de cette demande, accordera immédiatement un permis de transport desdits timbres. Dans ce permis, il constatera le nombre, le format et la nature des timbres livrés, et le nom et la demeure de la personne à qui on les envoie.

Remarques sur les 7e, 8e, 9e et 10e clauses. — Ces clauses ont pour but d'empêcher des procédés illégaux et de protéger le revenu contre l'introduction de faux timbres.

11° Toute personne qui vendra ou détaillera des timbres-poste, y sera autorisée par brevet et paiera la somme de . . . . . pour ledit brevet ; et elle en fera dresser acte avec l'officier d'excise du district où son magasin ou son entrepôt est situé.

Remarques. — En rendant la vente de timbres

générale, et en donnant des brevets aux détaillants, on pourrait lever une somme considérable pour le revenu ; et la facilité avec laquelle le public pourrait se procurer des feuilles timbrées de tout format serait un grand avantage, et tout paiement d'avance aux bureaux serait rendu inutile.

12° Quand une personne autorisée par brévet à vendre des timbres-poste recevra ces timbres des fabricants de papier, ces timbres devront être accompagnés d'un permis; mais avant de déballer ou vendre ces timbres, elle doit en donner avis à l'officier d'excise du district où est situé son magasin, délivrer à cet officier le permis dont les timbres étaient accompagnés. L'officier fera, au moyen de ce permis, la vérification des timbres.

Aucune personne, autorisée par brevet à vendre des timbres-poste ne devra recevoir moins de 240 timbres en une fois, d'aucun fabricant de papier.

13° Toute personne, autorisée par brévet à vendre en détail des timbres-poste, inscrira dans un livre consacré à cet usage le nombre des timbres reçus par elle, et aussi le nombre qu'elle aura vendu ; et l'officier d'excise du district où est situé son magasin ou son entrepôt fera des visites périodiques. Il fera une note du nombre de timbres reçus et du nombre qui aura été vendu par ce détaillant et il enregistrera cette note dans un livre consacré à cet usage.

14° Tout officier d'excise qui recevra des permis de fabrication de timbres-poste, rangera et conservera ces permis; et, à la fin de chaque trimestre, soit le 5 janvier, le 5 avril, le 5 juillet et le 10 octobre, il mettra en ordre tous les permis qui auront été reçus dans son district en les répartissant par moulins. Le surintendant comparera ces permis avec les souches; il comparera en outre le nombre de permis avec le nombre de timbres faits au moulin durant le trimestre précédent; il fera, de plus, un inventaire des timbres qui resteront dans le moulin ou l'entrepôt du fabricant de papier.

Remarques sur les clauses 13e, 14e et 15e. — En comparant les permis, et en établissant la balance des fonds de timbres chez le fabricant de papier et chez le détaillant, on crée des obstacles pour empêcher la vente de timbres illégaux.

15° Tout fabricant de papier qui sera autorisé par brévet à tenir du papier timbré pour timbres-poste devra payer, entre les mains du surintendant, de six jours en six jours, le montant dû pour les timbres faits pendant la semaine précédente. Le surintendant lui délivrera un reçu pour la somme, et remettra tout l'argent payé au percepteur, le premier lundi qui suivra lesdits paiements.

16° Aux temps et dans les lieux désignés pour la perception des droits d'excise, chaque fabricant de papier exhibera au percepteur les différents récépissés qu'il aura reçus du surintendant. Le percepteur les comparera avec le montant payé par les surintendants pour les timbres-poste, et il devra remettre immédiatement au receveur général des postes ou au directeur général des postes la somme totale perçue durant les six semaines précédentes.

Remarques sur la clause 16. — Les droits de poste sont payés et vérifiés régulièrement et remis exactement au directeur général des postes.

On pourrait accorder un crédit à courte échéance au fabricant de papier, pourvu que celui-ci donne de bonnes et suffisantes garanties.

CONCLUSION.

On se demandera sans doute quel a été le sort de ce projet original. Au milieu des quarante mille propositions plus ou moins variées que la Trésorerie reçut en l'année 1840, au moment où tout était à créer pour cette grande réforme postale, il tomba dans les cartons, qui sont trop souvent le tombeau des idées les plus ingénieuses.

Sans doute il parut trop compliqué et d'exécution difficile. N'en gardons que le souvenir : l'histoire des timbres a déjà une archéologie; beaucoup de formes de timbres ont réussi, puis disparu; ceux-là sont ensevelis avant de naître. L'avenir nous promet bien d'autres vicissitudes.

ARTHUR DE ROTHSCHILD.

Le timbre-gibier.

Le vicomte de Courcy vient d'adresser une pétition au président du conseil municipal de Paris, demandant la création d'un timbre d'affranchissement que le chasseur appliquerait sur le gibier qu'il rentre dans Paris à l'issue d'une journée de chasse, ce qui éviterait des queues, des ennuis, des cohues, des pertes de temps sensibles, surtout le dimanche soir, au guichet de l'octroi des gares.

Il y aurait le timbre-poil et le timbre-plume, ou le timbre-perdreau et le timbre-lapin. Cela paraît drôle, et c'est sensé.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DU DROSSART, 42. (AVENUE LOUISE), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année
Angleterre et Portugal . . . 4-20
États Pontificaux, Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ILES FIDJI.



Après les timbres d'émission particulière du *Times*, voici venir l'émission officielle composée de trois valeurs et formant chacune un type différent mais se rapprochant beaucoup.

Le 1 penny a le cercle formé de perles blanches et le 3 pence de petits rectangles de couleur. Les inscriptions du haut et du bas sont aux 1 et 3 pence sur fond blanc, au lieu de les avoir sur fond de couleur comme le 6 pence. Au centre est une couronne ; en dessous, les lettres énigmatiques C, R.

Les timbres sont imprimés sur papier blanc sans filagramme et piqués 12 1/2

1 penny bleu-foncé.
3 » vert-jaune-pâle.
6 » rose-carmine.

EGYPTE.

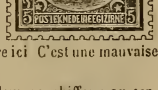

En nous annonçant des nouveaux timbres, nous pensions recevoir ceux gravés par la *National Bank Note Company* ; grand a été notre désappointement en recevant le type qui figure ici C'est une mauvaise copie du timbre remplacé.

Dans les angles est la valeur en chiffre ; au centre le sphinx et la pyramide ; entre le cadre et l'ovale, le croissant et l'étoile ; en haut et à gauche des inscriptions arabes ; à droite : *para*, *piastra* ou *piastre* ; en bas : *Poste Khedevie egiziane*, ce qui veut dire : Poste du gouvernement égyptien. Le mot poste a pour T un L renversé.

Les timbres sont imprimés sur papier à filagramme étoile et croissant et piqués 13.

3 para bistre.
10 — violet.

20 para bleu.
1 piastre vermillon.
2 — jaune.
3 — vert pâle.

Il y a en plus, dit-on, un 2 1/2 piastres, mais nous n'en connaissons pas la couleur.

RUSSIE.

L'usage de la carte a été introduit au commencement de cette année en Russie. Les cartes ne sont pas timbrées. Au coin droit supérieur est réservé un carré pour le timbre ; à gauche, sont les armoiries du pays ; au milieu, en langue russe, le mot : *carte-correspondance*, puis la place pour l'adresse et en dessous, l'avis suivant : 1° *La carte-correspondance doit être affranchie avec timbre suffisant ;* 2° *De ce côté il n'est permis de mettre que l'adresse ;* à gauche, de bas en haut : *place pour l'adresse.* Le tout est entouré d'un large cadre noir qui lui donne l'aspect d'une carte de mort. A l'occasion on pourrait y ajouter une croix et l'illusion serait complète.

Le revers de la carte, destiné à la communication écrite n'a qu'un seul filet pour encadrement. Il est interrompu en haut, par l'inscription : place de la lettre, et en bas par : la direction de la poste ne garantit pas l'arrivée de cette carte.

L'impression est noire sur carton mince blanc.

DANEMARK.

Le 2 skilling est actuellement d'un bleu-terne au lieu de bleu outre-mer.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

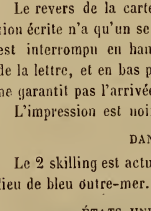

Nous recevons en communication le timbre d'enveloppe ci-contre, valeur créée pour l'affranchissement des lettres pour l'Allemagne. La taxe ayant été diminuée et portée à 6 cents, timbres et enveloppes ont été retirés de la circulation, nous affirme-t-on. De sorte que l'enveloppe parue bien après le timbre, est devenue à peu près introuvable.

Nous en avons en format ordinaire sur blanc et paille. De cette dernière, nous en avons vu avec l'inscription de gauche : *If not delivered within 10 days to be returned to.*

7 cents vermillon vif.

L'effigie représente Edwin M. Stanton.

SAINT THOMAS LA GUAIRA.

L'usure de la planche des timbres de la 2e émission 1864 avec grands chiffres aux angles, a modifié l'orthographe d'un mot d'une singulière façon. Le mot *paquete* se trouve être *paouete*, non pas à un timbre par-ci par là, mais généralement à tous les timbres, ainsi que nous avons pu nous en assurer par une feuille entière du 1/2 real et une fraction du 2 reales. Cette émission doit donc être classée ainsi :

Timbres percés en lignes obliques, avec le mot PAQUETE.

1/2 réal, rose.
2 reales, vert-pâle.

Timbres percés en pointe, avec le mot PAQUETE.

1/2 real, rose.
2 reales, vert-jaune.

Timbres percés en pointe, avec le mot PAOUETE.

1/2 réal, rose, rouge.
2 reales, vert-jaune, vert, vert-foncé.

Les 1/2 real bleu et 2 reales orange 1867, ayant été imprimés sur la planche usée portent naturellement le mot *paouete.*

CUBA.

Il n'a été signalé que des timbres 1869 avec la marque *Habilitado por la Nazion.* Il paraît que ceux de 1868 ont également été en usage avec cette inscription, car nous en recevons trois valeurs :

10 cent bleu.
20 — vert.
40 — rose.

FINLANDE.

La carte-poste nous est parvenue avec un peu de retard. A gauche, est un timbre de 8 penni, non pas celui employé pour les lettres, mais d'un autre type. Il y a 8 étoiles dans l'écu au lieu de 7 ; le burelage est plus serré et la grecque des côtés latéraux est différente. Au milieu de la carte, en cintre, le mot *korrespondanskort* ; plus bas, *for* et en dessous *finland* sur une ligne droite. Puis une place réservée à l'adresse et en dessous un avis. Le cadre est formé d'une grecque. L'impression est verte non sur chamois comme on a dit, mais sur jaune-verdâtre.

Le timbre formant l'objet d'un deuxième tirage nous donnera inévitablement bientôt une nouvelle émission. On ne peut manquer de s'apercevoir qu'il y a profit à imprimer le tout d'une seule fois.

TASMANIE.

M. Roussin nous communique le 1 p. actuel avec petit chiffre 4 en filagramme, comme les Nouvelle-Galles 4 pence.

BOLIVIE.



Les journaux anglais se sont occupés récemment d'un type dont nous avons donné un specimen approximatif en 1867 et que nous remettons ici pour mémoire.

Le *Stamp Collector's Magaziue* y voit une nouvelle émission parce qu'un de ses correspondants a reçu des épeuves de ce type !... Le timbre en question a été soumis en 1860 et a été refusé à cause de sa mauvaise exécution d'abord et puis ensuite parce qu'il y a 12 ans le gouvernement bolivien n'était pas intentionné d'adopter l'usage du timbre-poste. La bande verticale de onze timbres dont parle notre confrère anglais est sous nos yeux et porte autant de types que de timbres. Ce n'est pas un bonnet phrygien comme l'indique notre gravure, mais bien le soleil qui se trouve au sommet de la montagne ; au bas de celle-ci, un lama et au-dessous neuf étoiles ; il y a en plus, dans le cercle, à gauche, le mot *porte* et à droite la valeur 1/2. 1. 2 ou 4 r. Les 3 premiers timbres sur la bande sont de 1/2 real ; les cinq suivants de 1 real ; puis deux de 2 r., et le dernier de 4 r.

Le tout est imprimé en noir sur papier blanc uni.

Il n'est pas question du tout de changer les timbres actuels. Le gouvernement en est fort satisfait, surtout depuis qu'il y a fait ajouter deux étoiles, une de chaque côté et venant à la suite des neuf autres.

Pour ce qui concerne les 5 cent violet ; 50 cent bleu ; 100 cent vert, de l'émission antérieure on nous renouvelle les renseignements qui nous ont été donnés. Ces timbres ont été créés par suite d'une contrefaçon parue à La Paz où ils ont eu cours seulement et cela pendant l'espace d'un mois.

URUGUAY.

Les nouveaux timbres qu'on avait annoncés comme devant paraître le 1er janvier sont les timbres en usage, mais piqués 13. Les types avec erreurs n'occupent plus leur ancienne place sur la feuille, par suite d'une distribution nouvelle des différents types.

The Philatelical journal annonce un 10 centavos ocre, série provisoire de 1864, surchargé des chiffres 20 au lieu de 15.

PAYS-BAS.

Les cartes annoncées n'ont point parues. Outre le changement dans la nuance, il y aura suppression de l'avis. Donc émission d'un nouveau type de carte.

GRANDE-BRETAGNE.

Nous trouvons signalé comme une grande rareté, comme une des choses les plus curieuses, dans *The Philatelical journal*, un timbre d'enveloppe découpé daté 4-4-60 et ayant des fils de soie.

Puisqu'on imprime à *Somerset house* les timbres sur n'importe quel papier, nous ne voyons pas pourquoi, s'il nous prenait fantaisie de présenter du papier avec fils de soie, qu'on nous en refuserait l'impression. On fait des objections parfois pour certaines couleurs de papiers, on n'en ferait point pour ceux avec fils de soie, par la raison bien simple qu'on n'y attache aucune importance. A moins qu'on ne nous montre une enveloppe avec le cachet fleurs héraldiques à la patte, qui est le signe distinctif des enveloppes vendues par l'administration des postes, nous considérerons « cette pièce unique » comme le résultat du caprice d'un particulier.

ESPAGNE.



Nous tenons de source officielle la communication du timbre ci-contre, destiné à remplacer l'année dernière, le timbre qui est encore en vigueur. Présenté lors du concours en 1870, il obtint la faveur d'être adopté et serait présentement en usage, comme nous l'annoncions dans notre n° 95, si l'arrivée du roi n'était venu changer la décision de l'administration des postes.

M. D. Camilo Alabern est l'auteur de ce type et nous l'en félicitons sincèrement, car ce travail dénote une main habile. Aussi, en apprenant qu'il avait été chargé de remplacer le type encours, par un autre à l'effigie du roi, nous pouvons espérer obtenir enfin un type qui ferait oublier toutes les caricatures officielles d'Isabelle la. . regrettée.

On est toujours sans nouvelle de l'émission à effigie royale, ce qui contrarie bien des amateurs habitués à recevoir chaque année, pour leurs étrennes, les nouveaux timbres espagnols.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Les couleurs des timbres sont changées. Le piquage également. Nous avons, piqué 10 :

1 penny bistre-pâle.

piqué 10 en largeur et 12 1/2 en hauteur.

1 penny bistre-pâle.
2 pence vermillon.

The Philatelical journal, indique sans préciser le piquage :

6 pence bleu.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, les cartes-correspondance avec port payé d'avance pour la réponse, ont fait leur apparition le 1er janvier dernier.

Ce sont deux cartes semblables qui se tiennent et ne diffèrent que par les avis qui se trouvent au bas de chacune d'elles et l'inscription *Rückantwort bezahlt*, placée sous *correspondenz-karte* de la première partie, tandis que la carte réservée à la réponse, porte à la même place: *Bezahlte Rückanwort*. L'impression est noire sur carton rose. La disposition de la carte est la même que celle des cartes ordinaires, sauf le format qui est de 14 1/2 × 9 centimètres pour chaque partie.

WURTEMBERG.

Le 14 kreuzer nous vient imprimé en jaune très-pâle et en orange.

Les cartes-correspondance avec port payé d'avance pour la réponse, sont en usage depuis le 1er janvier dernier.

Elles sont divisées en deux parties comme les cartes de l'empire et comme disposition, elles sont semblables aux cartes que nous connaissons déjà, avec cette différence que l'inscription cintrée *Konigl. Wurttembergisches postgebiet* est remplacée par *Kon. Wurttemb. Postgebiet* sur une ligne droite, et coupée par les armoiries du royaume occupant le milieu de la partie supérieure de la carte.

Sous *correspondenz-karte*, on lit : *Rückanwort bezahlt* à la première partie et *Bezahlte Rückanwoort* à la deuxième.

Ces cartes sont munies d'un timbre à droite comme les cartes ordinaires ; le type est semblable aux timbres d'enveloppes.

1 kreuzer vert-jaune sur azur.
3 — rose —

Les communications écrites payant 3 kreuzer pour toute l'Allemagne, sont réduites à 1 kreuzer lorsqu'elles sont imprimées sur les cartes. La poste se charge de l'impression au prix de 4 florins les 1000 exemplaires.

Les cartes ordinaires une fois épuisées n'auront plus l'inscription cintrée. Elles auront l'inscription sur une ligne droite comme les précédentes.

En décembre nous parlions d'une carte 1 kreuzer avec addition d'une inscription allemande sous *Correspondenz-karte* et un avis en 5 articles. Nous en avons avec la même inscription appliquée après coup, sur des cartes primitives (avec 6 articles), qu'on aura voulu sans doute utiliser. Le travail n'ayant pas été fait régulièrement, on rencontre des cartes où l'inscription est plus ou moins rapprochée de *Correspondenz-karte*.

SUÈDE.



Il y a émission de carte et d'enveloppe. Valeur 12 öre et au spécimen ci-contre. Le timbre est en relief et imprimé en bleu sur blanc à droite de la carte et de l'enveloppe. Celle-ci est de format ordinaire et ne porte point de dessin à la patte.

La carte a un encadrement fleuronné avec impression en violet. Elle porte les inscriptions suivantes que nous traduisons : *Carte-correspondance. Ce côté ne doit servir que pour l'adresse. A..... (Bureau de poste) si on peut le donner. — Adresse de la ville.*

BRÉSIL.

Le timbre de 300 reis attendu depuis si longtemps n'a pas encore été livré à la circulation, quoique imprimé, à cause du grand nombre de timbres, même valeur de la 3me émission (chiffres droits) qui restent à débiter.

BADE.

Contrairement au Wurtemberg et à la Bavière, qui continuent l'emploi de leurs timbres, le duché de Bade s'est empressé de supprimer les siens pour adopter les timbres de l'empire allemand.

NORWÈGE.

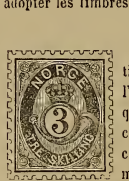

Il a paru un nouveau type de timbres avec le renouvellement de l'année. Nous n'en connaissons qu'une seule valeur au specimen ci-contre. Au milieu, un gros chiffre dans un cor de poste surmonté d'une couronne et renfermé dans un ovale portant en haut :

Norge ; en bas *: tre skilling.*

Ce timbre rappelle ceux en usage en Danemark.

L'impression est couleur sur blanc sans filagramme ; piquage 13 1/2.

3 skilling carmin.

On nous annonce l'émission d'enveloppes timbrées.

BELGIQUE.

La poste ne délivre plus de cartes avec inscription latérales. Coupées par ses soins, elles ont ainsi les dimensions nouvelles prescrites par l'arrêté ministériel du 27 décembre dernier.

HONGRIE.

Le timbre de journaux est supprimé. Il est remplacé par un autre type différant du premier par la position de la couronne et du cor de poste. L'embouchure de celui-ci est tournée à gauche et la croix de la couronne incline de ce côté. Autrefois, croix et embouchure étaient à droite. Nous reproduirons le type prochainement.

Les timbres faux de la République Française,

découverts par M. W. D. Atlee.

En septembre dernier, le *Stamp Collector's Magazine* donnait un extrait d'un journal parisien, où il était annoncé que de faux timbres de 10 et 20 centimes à l'effigie de la République, circulaient en nombre à Paris. Qu'ils étaient le résultat d'un tirage fait sur des clichés volés, où, un détail de gravure était resté inachevé, ce qui permettait de reconnaître les vrais timbres des faux.

Il n'en fallait pas davantage pour stimuler le zèle du courageux M. Atlee. Le succès a couronné ses recherches. Il vient de mettre la main, il le dit du moins, sur un timbre faux de 20 centimes.

Fier de sa bonne fortune il publie une lettre plus longue qu'intéressante dans le journal précité et il y énumère toutes les parties faibles de l'imitation.

Voici en quoi elles consistent :

Dans l'absence de certains points à l'œil ; de lignes mal venues au menton et dans l'inégalité des perles du cercle. — Est-ce assez grave ?—Après avoir eu la constance de compter 98 perles au timbre faux et 98 au timbre authentique, M. Atlee s'écrie, après un profond soupir : « c'est merveilleux, la dentelure est identique aux deux timbres! »

Fallait-il se donner tant de mal pour constater que :

Un cliché volé ou non, donne la reproduction de la gravure dans tous ses détails ; que le type à l'effigie de la République est si bien terminé qu'il a servi assez longtemps en 1848 ; que les « différences » si laborieusement relevées par le trop courageux Atlee, ne sont que le résultat d'épreuves mal venues et qu'enfin s'il fallait s'attacher aux puérilités dudit M. Atlee on reconnaîtrait sur certaines feuilles de timbres *authentiques*, les 3/4 de timbres faux, soit par une ligne mal venue, une perle déformée ou un cil manquant.

Les faux timbres annoncés par le journal parisien ne seraient pas les timbres imprimés à Bordeaux? Tout le fait supposer. Ils sont toujours si bien informés les journaux parisiens.

Les timbres poste du Grand-Duché de Luxembourg.

(*Suite.* — voir le n° 107.)

L'auteur de cet article nous communique les lignes suivantes :

1° Le timbre de 10 centimes premier type (effigie) signalé comme existant imprimé en noir verdâtre, est le timbre du même type indiqué comme essai d'un tirage supplémentaire sur papier blanc sans W en filagramme.

Ce timbre qui forme un tirage frauduleux fait en 1857 ou 1858 est imprimé sur papier très-grossier, mi-blanc, vergé verticalement. C'est paraît-il, la qualité du papier et l'intensité de la couleur qui ont produit la teinte noir-verdâtre 1).

2° Le timbre de 1 centime (troisième type) existe percé en lignes blanches. C'est le timbre brun-roux imprimé en 1865.

3° La maison Naumann de Francfort qui a fait les coins du timbre à un centime a tourni à la fin de 1862, lors de l'émission de ce timbre qui a eu lieu le 1er janvier 1863 un essai imprimé en jaune-pâle sur papier très-mince et sans filagramme.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 108.)

BAVIÈRE.

Nous terminions notre dernier article en disant que nous n'avions pas rencontré de cartes spéciales pour la poste de campagne. Nous en avons depuis reçu une de couleur chamois et de la dimension de la carte poste bavaroise.

Toute la partie supérieure consacrée à l'adresse est identique à la même partie sur la carte émise

(1) Ayant reçu en communication le timbre en question, nous avouons ne pas trouver la nuance verdâtre ; mais le papier ayant bu la couleur, donne au timbre une teinte huileuse toute particulière. N. D. L. R.

en juillet 1870, sauf le mot *Feld post* en gothique qui remplace le petit rectangle destiné au timbre d'affranchissement et l'inscription indicative.

La partie située au-dessous de la ligne noire qui coupe la carte transversalement n'est plus la même : on lit ce qui suit, que nous traduisons :

Instruction pour l'emploi de la carte correspondance.

L'expéditeur voudra bien désigner à quelle portion des troupes suivantes il appartient. »

Puis viennent les mentions ordinaires : ... armée corps ; ... Division ... Régiment ... Bataillon.(Division)... Compagnie (Escadron, Batterie) sur trois lignes. Cette carte appartient à la seconde classe, puisqu'elle était destinée aux militaires pour envoyer à leurs familles.

Nous avons encore vu une carte correspondance du type avec réponse payée; mais ne l'ayant pas sous les yeux, nous en reprendrons la description avec celle de l'empire d'Allemagne dont nous parlerons prochainement.

WURTEMBERG.

Il y avait onze ans que les timbres mobiles étaient en service lorsque les enveloppes timbrées furent émises.

Émission du 1er octobre 1862.



Timbres octogones 20-23mm., gaufrés blanc sur couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Chiffre de la valeur sur fond uni, dans un ovale guilloché portant la légende et entouré d'un filet blanc prenant la forme octogone, les intervalles du filet et du cadre guilloché étant unis en couleur.

Cette disposition rappelle celle des timbres d'enveloppes de la série en kreuzer de l'Office Tour et Taxis.

L. En haut : *Wurttemberg*. Valeur en lettres dans le bas.

Impression sur papier blanc ordinaire, portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante, plusieurs fois répétée.

Drei (*Sechs*, *neun*) *kreuzer post couvert* imprimée en couleur verte.

Enveloppes de dimension variable, portant à la patte une tresse variée de dessin.

Valeurs : 3, 6, 9 kreuzer.

Espèces et variétés. Si le type n'a pas changé depuis l'origine, les inscriptions, le papier, le dessin de la patte ont varié et servent à constituer diverses séries. Nous suivrons à cet égard, l'usage, tout en reconnaissant que les différences ne portent que sur des parties secondaires.



A. Tirage du 1er octobre 1862. Inscription en gros caractères, de couleur verte. Enveloppes de papier blanc portant à la patte un dessin constitué par une tresse formée d'anneaux imbriqués, portant au centre deux cercles concentriques et une dépression.

a. Grand format.

3 kreuzer. Rose.
6 — Bleu-pâle, bleu de Prusse.
9 — Brun-rougeâtre, brun-noir.

On trouve des exemplaires du 6 kreuzer dont le timbre est traversé par les deux lignes d'inscription, comme dans les séries allemandes des dernières années. Nous croyons que ce n'est là qu'un accident.

b. Moyen format.

3 kreuzer. Rose
6 — Bleu-foncé et pâle,
9 — Brun-rouge, brun.



B. Tirage de? Inscription pareille sur papier blanc. Patte de l'enveloppe portant un dessin gaufré dont la tresse offre au milieu cinq cercles concentriques et le centre saillant.

a. Grand format.

3 kreuzer. Rose-foncé, rose-pâle nuancé.
6 — Bleu-foncé, bleu-pâle, bleu-ardoise.
9 — Brun-noir, brun-rougeâtre.

b. Moyen format.

3 kreuzer. Rose vif.
6 — Bleu-pâle, bleu-foncé.
9 — Brun, brun-rougeâtre.

Même remarque sur la disposition des deux lignes d'inscription de certains exemplaires du 6 kr. grand format.

c. Mêmes timbres avec fautes.

Enveloppes grand format, dessin de la patte comme en B. Inscription de même grandeur, mais avec erreur.

6 kreuzer. Bleu-foncé avec inscription *Drei* kreuzer.
6 — Bleu-pâle — *neun* kreuzer.
9 — Bistre — *sechs* kreuzer.
9 — Bistre — *drei* kreuzer

Ces erreurs sont dues à l'emploi d'une sorte d'enveloppes pour une autre lors de l'impression du timbre. En voici une différente et des plus curieuses.

Sur la face un timbre de 9 kr. brun-foncé. Sur trois angles, pas d'inscription, notamment à celui qui porte le timbre ; mais à l'angle opposé en diagonale, on aperçoit le milieu de deux lignes contenant : *Drei kreuzer post couvert...* Si l'on retourne l'enveloppe, on voit les extrémités de ces deux lignes sur la patte latérale gauche et sur la patte inférieure. La patte droite porte le commencement de quatre lignes d'inscription : les deux inférieures ne sont constituées que par le mot *neun*, les deux supérieures sont formées par : *Kreuzer post couvert, Sechs*. Nous ne nous chargeons pas d'expliquer le fait. Ce qu'on peut dire en voyant les lignes d'inscription, c'est qu'elles ne sauraient faire connaître à quelle valeur de timbre l'enveloppe était destinée.

On rencontre encore des enveloppes portant un timbre gaufré sans couleur, soit en partie recouvert par le timbre en couleur, soit en entier et appliqué sur une autre partie de la face. Nous en avons pour exemple un 3 kreuzer imprimé sur le côté gauche et symétriquement sur une enveloppe ordinaire grand format du 3 kreuzer.

Les inscriptions de ces enveloppes étaient stéréotypées et imprimées par M. Gruner de Stuttgard.

Ici se place au format ordinaire, dessin gaufré B à la patte, une enveloppe ayant l'inscription oblique en *vert-bleu* au lieu de *vert-jaune* comme les précédentes et d'un caractère plus large et moins élevé. Il n'y a pas d'intervalle après la répétion de *sechs kreuzer post couvert* ce qui a toujours été observé antérieurement. Nous n'avons vu que :

6 kreuzer bleu foncé.

C. Tirage de ? Inscription sur deux lignes en caractères fins, de couleur verte, portant à la patte le dessin gaufré comme en B, sur papier blanc.

a. Moyen format.

9 kreuzer. Brun, très-foncé.

Cette espèce dont nous n'avons rencontré que le 9 kreuzer établit la transition entre les enveloppes du tirage précédent et celles du suivant. Elle se rapproche du tirage de 1862 par le papier blanc et du tirage suivant par la dimension des caractères des deux lignes d'inscription.

D. Tirage de 1863.

Les deux lignes d'inscription sont en caractères plus fins que pour le tirage de 1862. La patte porte le dessin gaufré décrit en B du tirage précédent. Le papier est azuré.

a. Format moyen.

3 kreuzer. Rose-vineux, rose-vif nuancé
6 — Bleu-foncé, bleu-pâle.
9 — Brun, bistre-pâle.

30 *janvier* 1863.

b. Format de dames.

3 kreuzer. Rose-foncé nuancé.

En septembre 1864 ce format fut supprimé.

Il n'est pas rare de rencontrer des enveloppes portant fraction d'un second timbre gaufré.

Les inscriptions de cette série étaient galvanoplasterées et imprimées par M. Halbergi de Stuttgard,

E. Tirage de 1865.

La série comprend les mêmes timbres et sur même papier azuré. Le dessin gaufré décrit en B du tirage de 1862, figure à la patte. Mais les deux lignes d'inscription sont imprimées en couleurs différant avec la valeur.

a. Moyen format.

3 kreuzer.	Rose-foncé.	Inscription noire.	
6 —	Bleu-foncé et pâle.	—	jaune.
9 —	Bistre-brun.	—	verte.

Emission du 7 Mai 1865 *et* 2e *Tirage de* 1865.

Cette émission ne comprend qu'un seule valeur nouvelle, le 1 kreuzer, qui par la forme, la situation, le dessin, et les deux lignes d'inscription d'une couleur spéciale rappelle l'emission précédente et son dernier tirage. Cependant, tandis que d'habitude les deux lignes d'inscription sont situées à droite et au-dessus du timbre ; pour le 1 kreuzer le timbre est resté à droite, mais les deux lignes d'inscription sont à gauche. La série est complétée par un tirage d'enveloppes des trois valeurs ordinaires, sur papier azuré avec deux lignes d'inscription de couleur différente suivant la valeur, comme au premier tirage de cette même année.

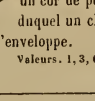

Les enveloppes portent à la patte un cor de poste gaufré, dans le cercle duquel un chiffre rappelle la valeur du timbre de l'enveloppe.

Valeurs. 1, 3, 6, 9 kreuzer.

Espèces et variétés

a. Enveloppes au-dessous du moyen format (13 sur 8 centimètres).

1 kreuzer, vert-foncé, vert-pâle, vert-jaune avec inscription violette.

b. Moyen format.

3 kreuzer.	Rose-foncé.	Inscription	noire.
6 —	Bleu-foncé.	—	jaune.
9 —	Bistre-brun.	—	verte.

Il serait facile d'établir plusieurs séries dans les enveloppes de ce dernier tirage, en tenant compte des différences que présente le dessin de la patte pour une même valeur. Pour les amateurs que cela peut intéresser, nous allons donner les signes différentiels.

1 kreuzer. On peut trouver trois types

Le premier type se distingue par la forme du 1 dont la tête est carrée, le délié plus long, le corps étant relativement étroit et d'un demi millimètre de hauteur de moins. L'écart des glands qui terminent le cordon est de 4^{mm} 1/2. Le timbre est vert foncé.

Le deuxième type diffère par la hauteur du 1 qui est d'un demi millimètre de plus ; par la largeur apparente du pleiu qui est divisé verticalement par un sillon ; par la tête qui est amincie sans être précisément en pointe ; par l'écart des deux glands qui est de près de 6^{mm}. Le timbre est vert-foncé, vert-pâle et vert-jaune

Le troisième type se rapproche du premier par l'étroitesse du corps du 1, et l'écartement des glands ; mais offre la même hauteur que le second type. D'autre part le cordon qui suspend les glands a près de 1/2^{mm} de moins qu'aux deux premiers types. Le timbre est vert-jaune.

Du 3 kreuzer, les deux types diffèrent surtout par la forme du 3 qui présente une tête carrée 3 dans le premier type et ronde 3 dans le deuxième. L'embouchure des deux cors est loin d'être la même. Elle est plus petite au second type.

Nous n'avons trouvé jusqu'ici qu'un type du 6 kreuzer.

Mais il en existe deux du 9 dont les différences principales résident surtout dans la forme de l'embouchure du cor.

Les nuances des 3 et 9 kr. ne présentent pas de différences aussi grandes que le 1 kreuzer.

Les enveloppes sont imprimées par les soins de l'administration des postes de Wurtemberg. On nous indique les prix suivants comme ceux des enveloppes, en plus de la valeur postale.

100 enveloppes	ordinaires	18	kreuzer.
100 —	de 1 kr.	15	—
100 —	mandats	19	—

Distinction avec les timbres. Les timbres mobiles des premières émissions représentent des chiffres dans un carré et sont typographiés sur papier de de couleur. Ceux des dernières sont gaufrés aux armoiries blanc sur couleur.

On a émis en Wurtemberg un certain nombre d'enveloppes-mandats timbrées des mêmes timbres que celles de poste, mais sur papier jaunâtre et une composition typographique spéciale. Nous les laisserons de côté, pensant que l'étude en trouvera mieux sa place à l'occasion des mandats de poste qui formeront sans doute quelque jour le sujet d'un travail intéressant.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

Correspondance.

M. J. D. à Arles. J'ai bien reçu en son temps la lettre que vous me confirmez. La variété me semble si peu importante que je n'ai pas cru devoir la mentionner dans ce journal.

Un anonyme nous écrit pour nous faire remarquer un changement apporté au 10 centimes timbre de quittance de France, afin de le signaler à cette place. Nous ferons remarquer à cet obligeant correspondant que nous ne nous occupons point ici de timbres fiscaux.

Bibliothèque des Timbrophiles.

C'est avec plaisir que nous annonçons l'apparition de la deuxième édition de *Kpankla* et la première de *Klentrron* (cal en terron), brochure espagnole du docteur Thebussem et de Don Eduardo de Mariategui.

Cette brochure timbrophilique nous paraît fort intéressante et nous ne saurions assez la recommander à ceux qui peuvent la lire. Si encore l'espagnol s'écrivait en français, nous aurions pu faire connaître cet opuscule autrement qu'en l'annonçant. Mais ce plaisir, hélas ! nous est refusé.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-30
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
RUE DU DROSSART, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.



Le *Stamp Collector's Magazine* annonce l'émission d'une nouvelle valeur et d'un nouveau type selon le fac simile que reproduit ce journal. Le timbre a le filigramme CC et couronne et est piqué.

3 pence bistre-pâle.

COLONIES FRANÇAISES.

Un de nos correspondants nous dit que les lettres de la Martinique du 25 décembre au 15 janvier étaient affranchies au moyen de timbres *non dentelés*, effigie de la République, 10, 20 et 40 centimes, impression de *Paris*. Il y avait aussi des 30 et 80 centimes *non dentelés* à l'effigie de Napoléon si dérisoirement couronné de lauriers.

DANEMARK.

Le 2 skilling enveloppe a le chiffre 2 plus maigre que précédemment.

ITALIE.

Le ministre des travaux publics a présenté à la Chambre des députés, le 29 janvier dernier, un projet de modification à la loi postale. Il s'agit de cartes-correspondance.

Les cartes seront de deux espèces : les cartes simples et les cartes avec réponse payée. Les premières seront de 10 centimes ; les deuxièmes de 15.

Point de luxe pour cette émission. On se servira pour les cartes ordinaires d'un petit carton de 8 centimètres de long sur quatre de large. Un côté est réservé à l'adresse; l'autre à la communication écrite.

Les cartes avec réponse payée seront semblables mais elles auront deux cartons réunis de même grandeur.

CANADA.



6 cents brun-jaunâtre.

Le 6 cents a été remplacé par un type de la dimension des 1/2, 1 et 3 cents. Il se rapproche beaucoup, comme ensemble, du 3 cents. La nuance est brun-jaunâtre.

Impression, papier et piqûre sont semblables aux timbres en usage.

URUGUAY.

De la série provisoire 1864, nous avons vu le 15 cent. bistre :

1° avec les chiffres renversés ;

2° avec trois chiffres 15, le troisième au milieu des 2 autres ;

3° Avec le chiffre 20 que nous annonçions d'après le *Philatelical journal*. Nous avons observé que bien des timbres 1859, chiffres *maigres* et chiffres *gras* portent à gauche au lieu du mot : *Correo*, le mot COBREO. Nous avons rencontré ainsi :

Chiffres maigres ; 100, 120, 180 centésimos.

— *gras* : 60, 80, 100, 120, 180 centésimos.

Il y a peu de timbres chiffres *maigres* avec cette faute ; on la rencontre plus souvent sur ceux à chiffres *gras*.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Nous avons un deuxième type de la carte-correspondance double, imprimée en noir sur rose. Les caractères sont en général plus grands, ainsi que les armoiries. L'avis est sur dix lignes au lieu de neuf.

Une carte ordinaire de la même dimension a également vu le jour. L'inscription cintrée a l'orthographe suivante : *Deutsches Reichs-Post-Gebiet*, en quatre mots. L'avis est en quatre articles ; l'impression est noire sur carton mince chamois.

Les timbres de contrôle 10 et 30 groschen, sont en vigueur. Les types sont semblables aux timbres mêmes valeurs de l'Allemagne confédérée du Nord. L'inscription porte : *Deutsche Reichs-post*.

10 groschen gris.
30 — bleu.

Les timbres sont piqués 14.

SUÈDE.

La carte-correspondance imprimée en bleu outremer se rencontre, mais rarement, en bleu terne foncé. On parle de deux nouvelles valeurs de timbres : 6 öre et 1 rixdaler à émettre avec les nouveaux timbres. Il n'y aura plus de 17 öre.

AUTRICHE ET LOMBARDIE.

De nouvelles réimpressions viennent de nous être signalées. Ce sont :

Autriche : 1 kr. bleu ; 2 kr. brun très-rougeâtre (armoiries).

Lombardie : 2 et 3 soldi, 3e émission, piqués 11.

La réimpression de 1866 de ces derniers timbres a la piqûre 12 ; la confusion n'est donc pas possible. Quant aux timbres d'Autriche, le papier placé à côté des timbres authentiques paraît légèrement azuré au lieu d'être jaunâtre. Il y a aussi l'inscription *Briefmarken Zeitungs* au milieu de la feuille, qui indique la réimpression faite probablement vers la fin de 1871.

ÉGYPTE.

La couleur du 2 1/2 piastres annoncé dans notre dernier numéro est rouge-violacé.

TURQUIE.



Nous recevons d'un de nos correspondants de Constantinople, le timbre à main ci-contre, employé par la poste locale actuelle de cette ville, pour l'affranchissement des imprimés sous bande distribuables à Constantinople et la banlieue. L'inscription turque *Urzété ahs olounmous*, signifie : droit perçu.

Le timbre est imprimé en noir. Nous en avons eu sur papier blanc et sur papier bleu. On a omis de nous indiquer la valeur.

Le 2 piastres, piqué 10, nous est parvenu imprimé en couleur chair.

SUISSE.

L'enveloppe 25 rap., actuelle, est aujourd'hui imprimée en vert d'eau.



5 centimes bleu.

Nous trouvons dans le *S. C. M.* la révélation d'un timbre local employé par un hôtel situé dans la vallée de Maderanerthal, à 15 kilom. du lac de Lucerne et pour l'affranchissement des lettres de cet hôtel à Amsleg.

Le timbre est imprimé en bleu sur blanc.

PAYS-BAS.

Le 2 1/2 cents lilas-rougeâtre est en circulation. Nous avons aussi les 25 et 50 cents non dentelés.

FIDJI.



L'émission annoncée dans notre précédent numéro et dont voici le fac simile du 3 pence, a trouvé un successeur dans une série semblable mais avec la valeur exprimée en cents.

Le 1 penny est devenu two cents.
3 — — six —
6 — — twelve —

La modification s'est faite par surcharge noire sur les premiers timbres émis.

SIERRA LÉONE.

Le *Stamp Collector's Magazine* dit tenir de source officielle, qu'une série de cinq nouveaux timbres paraîtront incessamment : 1, 2, 3, 6 pence et 1 shilling.

SHANGHAI.

Nous avons de la série aux variétés innombrables.

2 candaréens noir, papier vergé, (barres parallèles à gauche).
8 — vert — pelure avec la même faute que le 4 cand., jaune connu.

TASMANIE.

Le *Philatelist* annonce un 9 pence bleu, type correspondant aux 1, 2, 3, 4, 10 p. et 5 shillings actuels. Il a le filagramme *TAS* en oblique.

ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE.

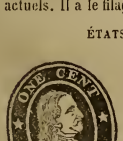

Il y a trois types fort distincts du 1 cent enveloppe 1857. Voici en quoi consistent les différences. Nous laisserons de côté celles qu'on peut remarquer aux effigies, le relief n'étant pas toujours régulier et ne permettant pas de juger convenablement.

1er *type*. — L'ovale extérieur mesure 21 1/2 millimètres de large sur 25 de haut. Le mot *postage* est suivi d'un point. On n'a pas toujours observé les mêmes distances pour les inscriptions en caractères mobiles. Nous avons :

Format ordinaire : 1 cent bleu foncé sur jaune et jaune-brun ; 1 + 3 cent. sur jaune et blanc.

Format ordinaire : 1 cent bleu foncé ; 1 + 3 cent. sur jaune ; avec inscription intérieure : *Pat. nov.* 20, 1855.

— — 1 + 3 cent. sur jaune, avec inscription extérieure, à gauche : *Return to*, etc.

Bandes : 1 cent bleu foncé, sur jaune pâle, sur brun foncé, sur blanc (les vergeures sont horizontales).

2e *type*. — Dimension 21 1/4 sur 25 millimètres. Le mot *postage* N'EST PAS SUIVI D'UN POINT. Ce timbre paraît presque rond, vu la réduction de largeur de 1/4 millimètre.

Il y a :

Format ordinaire : 1 cent bleu foncé sur jaune très-pâle.

3e *type*. — Dimension, 20 sur 24 millimètres. Le mot *postage* est suivi d'un point. L'étoile de gauche a deux branches dirigées vers le haut, une en bas. Aux 1er et 2e types, c'est le contraire qui existe.

Format ordinaire : 1 cent bleu foncé sur orange foncé.



Du 2 cents 1863, il y a 2 types. Le premier a 22 1/2 × 26 millimètres ; le deuxième n'a que 22 × 25 millimètres. Celui-ci a le chiffre 2 plus petit ; il se ramasse davantage et se sépare complétement du bas de la partie inférieure.

Il existe :

1er TYPE. — *Format ordinaire :* 2 cents sur jaune varié.

— *Bande :* 2 cents sur brun foncé.

2e TYPE. — *Format ordinaire :* 2 cents sur jaune très-pâle et orange foncé.

FINLANDE.

Encore un timbre inconnu qui vient de nous être signalé. C'est un 10 kop , type 1850, imprimé sur *papier blanc grisâtre uni, très mince.*

Tout fait supposer que ce timbre n'a pas été coupé sur une enveloppe et que c'est un timbre adhésif : l'oblitération est frappée à droite ; le bord gauche

du timbre montre un petit filet rouge qui est probablement la ligne séparative avec le timbre voisin; enfin les points blancs des pavillons qui se trouvent toujours sur tous les timbres adhésifs, sont présents ici.

Disons que les timbres adhésifs sur papier uni blanc épais n'avaient point de filets de séparation entre eux.

Le *Philatelical journal* annonce un 2e type de la carte correspondance, de dimension moins grande que le type que nous avons reçu. Nous voudrions bien que ce journal nous dise où nous avons jamais nié l'existence de ce type.

HONGRIE.



Voici le fac-simile du nouveau type que nous annonçions dans notre dernier numéro.

Le timbre est imprimé en rose sur papier blanc.

BAVIÈRE.

La carte-correspondance avec réponse a fait son apparition en janvier dernier. Au milieu de la partie supérieure de la carte sont les armoiries du royaume, avec l'inscription : *Konigreich Bayern;* en dessous : *Correspondenz Karte.* Il y a une place à droite pour le timbre, une pour celui du bureau expéditeur et une pour celui du bureau d'arrivée. Le reste est semblable aux autres cartes allemandes. Dimension de chaque carte : 14 × 11 centimètres.

L'impression est noire sur carton vert-pâle.

Le timbre retourbriefe de Munich (Munchen) aux armoiries, a été remplacé par un autre type semblable à celui de *Nurnberg*, *Augsburg* et *Regensburg*.

AUTRICHE.

Il nous est arrivé deux nouvelles cartes-correspondance, texte italien et slave. Elles sont semblables, sauf les inscriptions, aux autres cartes connues. Voici pour reconnaître ces cartes les inscriptions de chacune d'elles.

Bohême : Korespondencni listek.
Italien : Carta da corrispondenza.
Polonais : Karta Korespondencyjna.
Ruthénien : Kapta Kopec ..
Slave : Listnica.

NORWÉGE.



C'est une erreur. Le nouveau timbre a bel et bien un filagramme. Le voici ci-contre. Le mauvais état de notre exemplaire ne nous avait pas permis de voir ce filagramme à peine visible aux timbres neufs.

Au type représenté le mois dernier, a paru à la même époque, un 4 skilling violet vif, imprimé sur le même papier à filagramme; puis une carte-correspondance de 3 skilling avec impression carmin sur carton jaune. Le timbre est à droite; autour de la carte est un encadrement; au milieu, en grandes lettres : *Brev-kort*; en dessous : (*Paa Denne side skrives kun adressen*)... Til; etc. Une enveloppe même valeur et même type, timbre à droite, imprimé en carmin, sur papier vergé blanc. La patte est ornée du dessin ci-contre. Nous n'en avons que d'un format, celui ordinaire.



Prochainement nous aurons une carte et une enveloppe de 2 skilling.

DÉCAN.

Le *Philatelical Journal* annonce l'émission d'un timbre 1 anna brun noir, sans indiquer à quel type il appartient. Notre confrère observe que le 2 annas vert de la deuxième série a autant de types que de timbres.

Les timbres japonais.

Nous ne sommes pas le premier à reconnaître que l'étude des timbres conduit inévitablement à d'autres études. L'arrivée des timbres japonais en est encore une preuve. Nous voici amené aujourd'hui, pour qui n'aime pas de collectionner à l'aveuglette, à faire un peu connaissance avec les chiffres de ce pays.

Nous donnons plus bas l'énumération de tous les caractères différents, qui permettront de reconnaître plus tard les émissions nouvelles s'il y en a, s'assurer s'il n'y a pas de chassé-croisé dans les couleurs des timbres; s'il n'y a pas d'erreur d'impression; enfin, placer les timbres comme il faut dans les albums. Ces renseignements sont extraits du *Deutsche Briefmarken Zeitung*.

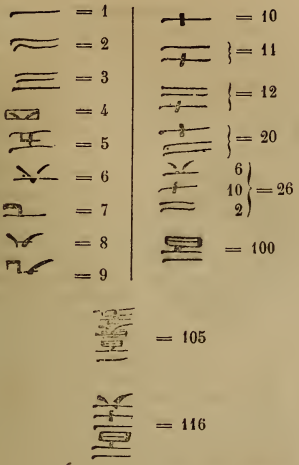

On remarquera que, de 1 à 10, chaque chiffre est représenté par un caractère différent. Passé la dizaine, les unités se répètent et se placent au *dessus* du chiffre 10. Ainsi le caractère 1 et celui 10 fera 11; 2 + 10 marquera 12 et ainsi de suite jusque 19. Lorsqu'il y a plusieurs dizaines, les unités se placent en *dessous* du chiffre 10 et ont la signification, multiplié par. 10 × 2 vaudra donc 20; 10 × 3 = 30, etc. etc. Pour le chiffre 100, il y a un caractère particulier. De 101 à 109, ce caractère est séparé des unités par celui ci-contre.



De 110 à..., il disparaît et on suit la même marche que précédemment.

Pour rectifier l'erreur que nous avons commise, nous fesons figurer à nouveau les types des quatre

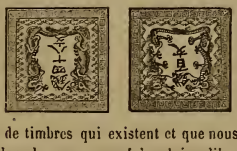

valeurs de timbres qui existent et que nous avions placés dans le sens opposé à celui qu'ils doivent avoir.

Le premier caractère, d'après le journal allemand où nous puisons nos renseignements, indique que la valeur est en pièces de cuivre. En dessous, est, au premier type, celui imprimé en brun, le chiffre 8 + 10 × 4 ce qui fait quatre fois 10, plus 8 = 48 sepei ou mons, on n'est pas bien fixé. Le deuxième type, qui est imprimé en bleu foncé porte le chiffre 100; le troisième, le vermillon, le chif-



fre 100 × 2 = 200; le quatrième enfin, le vert, le chiffre 100 × 5 soit 500.

Il résulte de ceci, c'est que, si le tenpo équivaut à 100 sepei, ce n'est pas en tenpo que la valeur est exprimée sur les timbres. Il y a :

48 sepei brun foncé.
100 — bleu foncé.
200 — vermillon.
500 — vert.

La nuance de ces timbres varie beaucoup.

LES TIMBRES-POSTE SUÉDOIS.

L'administration des postes de Suède a publié récemment un tableau, avec échantillon de tous les timbres qu'elle a émis, portant la date de leur émission et celle de leur suppression. Nous avons donné en partie ces dates dans les *Timbres-Poste illustrés:* elles sont conformes aux dates données par l'administration des postes. Voici ce que porte ce tableau :

Émission du 1er *juillet* 1855.

3, 4, 6, 8, 24 skilling banko.

Supprimés le 30 juin 1858.

Émission du 1er *juillet* 1856.

Localbref, *noir* (valeur 1 sk. banko).

A dater du 1er juillet 1858, la valeur est changée en 3 öre. Le 31 décembre 1861, le timbre est supprimé. Il était réservé exclusivement à l'affranchissement des lettres locales de Stockholm.

Émission du 1er *juillet* 1858.

3, 9, 12, 24, 30, 50 öre.

Depuis le 31 mars 1866, le 9 öre est supprimé.

Émission du 1er *janvier* 1862.

Localbref, *bistre* (valeur 3 öre.)

Retiré de la circulation le 30 novembre 1862. Malgré son inscription (för localbref, pour lettres locales) ce timbre pouvait servir à toutes les correspondances.

Émission du 1er décembre 1862.
3 öre.

Émission du 1er avril 1866.
17 et 20 öre.

Il y a donc aujourd'hui en usage : 3, 5, 12, 17, 20, 24, 30, 50 öre. Il faut y ajouter la carte et l'enveloppe de 12 öre.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 110.)

WURTEMBERG.

Epreuves et essais officiels.

1° On connaît d'abord le type admis officiellement, mais avec une faute qui l'aurait fait rejeter. Le mot Wurtemberg s'écrit en allemand par deux T. Le graveur français, dit-on, ayant produit un nom où le mot n'avait qu'un seul T, le travail fut mis de côté (1). On trouve quelques épreuves du 3 kr. avec cette faute, mais sur des feuilles de papier blanc. Il en a été tiré depuis des réimpressions sur papier jaune, sur azuré quadrillé et sur carte chamois.

2° Du même type, mais sans la faute, nous avons sous les yeux des enveloppes de moyen format présentant la dispusition ordinaire des deux lignes d'inscription imprimées en noir, mais sans dessin à la patte. Sur la face, on lit quelques mots imprimés au composteur et qui veulent dire :

Epreuve pour affranchissement, à ne pas employer.

Ces enveloppes sont sur papier blanc, jaune, chamois et rose.

3° On trouve sur des cartes de 28 sur 19 centimètres la collection des neuf types d'après les coins qui servent à imprimer les timbres soit d'enveloppes ordinaires (1, 3, 6, 9) soit d'enveloppes mandats (4, 7, 12, 14). Le timbre avec faute, (un seul T) complète la série. Ces timbres sont encadrés d'un double filet de même couleur. En haut, on lit :

Wurttembergische frei couverts. En bas à droite, est un timbre de contrôle.

(1) D'après une autre version, c'est le graveur Salabing, de Berlin, qui est l'auteur de ce timbre. Celui-ci prétendait que Wurtemberg ne demandait qu'un T en allemand ; l'administration des postes étant d'un avis contraire, rejeta ce timbre.

N. D. L. R.

On connaît de ces cartes blanches et de couleurs variées. Les timbres sont imprimés en vert, violet, rose, bleu et orange.

C'est un véritable tirage de fantaisie.

4° La série suivante a sans doute été faite en 1862 à l'époque où l'on émit les enveloppes de Wurtemberg. On doit la considérer comme une proposition très-sérieuse.



Le type est l'un des plus considérables en dimension des timbres-postes connus. Il est circulaire et a 31mm de diamètre. Il représente au milieu les armes de Wurtemberg avec leurs supports, gaufrées en relief blanc sur couleur.

Autour la légende également gaufrée en blanc.

En haut : *Kön. Wurttemberg'sche freimarke.*

En bas : *Drei Kreuzer.* Le chiffre 3 est entre l'écusson et la partie inférieure de la légende.

Il existe plusieurs espèces de ces enveloppes.

Un premier groupe se compose d'enveloppes grand format. Le timbre est à gauche au-dessous de deux lignes d'inscription en caractères romains. Sur quatre enveloppes que nous avons sous les yeux, les deux lignes d'inscription portent :

Neun Kreuzer Wurttembergisches Post couvert quoique le timbre soit de 3 kreuzer.

Les timbres sont imprimés en maron, vert, jaune et rose foncé.

Un second groupe, comprend deux enveloppes de moyen format. Les deux lignes d'inscription sont les mêmes qu'au groupe précédent, du même caractère et dans la même situation.

Les timbres sont imprimés en vert et en bleu foncé.

Une enveloppe portant le même timbre de 3 kr. imprimé en jaune, offre les deux mêmes lignes d'inscription, mais la dimension est seulement de 14 sur 7 1/2 centimètres.

Une autre de même dimension, portant le même timbre imprimé en jaune, présente les deux lignes d'inscription en caractères gothiques :

Wurttembergisches Post couvert drei kreuzer.

Il y a donc ici accord entre la valeur du timbre et la légende des deux lignes d'inscription.

Une dernière enveloppe ne diffère de la précé-

dente que par la dimension qui est de 12 1/2 sur 7 1/2 centimètres seulement.

Toutes ces enveloppes sont sur papier blanc et n'ont pas de dessin gaufré à la patte. Nous les avons décrites d'après celles de notre collection. D'un article inséré dans le *Timbrophile* (n° 8, page 62), il semblerait résulter qu'il en existe d'autres variétés.

Ainsi, par exemple, ce journal cite :

3 kr. bleu, format moyen, valeur dans la légende en gothique *drei kreuzer*.

3 kr. Rose, format moyen, valeur dans la légende en gothique *drei kreuzer*.

3 kr. Jaune, format long, valeur dans la légende en gothique *drei kreuzer*.

D'après le même journal on n'aurait tiré que quatre ou cinq séries de ces enveloppes. Nous croyons avoir vu le timbre réimprimé sur des feuilles de papier sans la légende. Ce sont sans doute des tirages de fantaisie, faits après coup (1).

Terminons ce qui concerne les essais d'enveloppes par la description de feuilles de papier filigrané proposé en 1859 pour cet usage.

Une de ces feuilles est en papier mécanique légèrement azuré. La partie moyenne présente en filigrane les armes de Wurtemberg. Au-dessus on lit toujours en filigrane : *Konigl-Wurttembergisches*, et au-dessous : *Post couvert*.

Un encadrement rectangulaire transversalement constitué par un filet, limite ce filigrane.

Au-dessus, en gros caractères romains : *papier fabrik zum*, et en gothique : *Bruderhaus*.

Au-dessous du cadre, en gothique : *Dettingen, burach*.

Sur une seconde feuille nous trouvons le même filigrane central mais on a imprimé en caractères habituels deux lignes d'inscription qui portent : *Drei kreuzer post couvert*.

Il est probable qu'on se proposait avec ces papiers de fabriquer des enveloppes timbrées. Mais la sécurité fournie n'a pas sans doute paru en rapport avec les frais de revient de ce papier filigrané et ce motif l'aura fait rejeter.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

(1) Un renseignement qui nous vient de Stuttgard, nous dit que ce timbre a été proposé par M. Helfferich de la même ville. Le coin a été cédé à l'administration des postes qui l'a détérioré. Il nous paraît donc difficile de faire de nouveaux tirages.

N. D. L. R.

A la recherche d'un timbre-poste.

Le collectionneur devait trouver place dans la galerie des *Caractères* de La Bruyère ; c'est de lui qu'il dit :

« J'admire le curieux Diognète, et je le comprends moins que jamais. Pensez-vous qu'il cherche à s'instruire par les médailles, et qu'il les regarde comme les preuves parlantes de certains faits et des moments fixes et indubitables de l'ancienne histoire? Rien moins. Vous croyez peut-être que toute la peine qu'il se donne pour recouvrer une *tête* vient du plaisir qu'il se fait de ne voir pas une suite d'empereurs interrompue. C'est encore moins. Diognète sait d'une médaille le *fruste*, le *flou* et la *fleur de coin;* il a une tablette dont toutes les places sont garnies, à l'exception d'une seule : ce vide lui blesse la vue, et c'est précisément et à la lettre pour le remplir qu'il emploie son bien et sa vie. »

On connaît l'histoire de cet habitant de Broeck, village de Hollande, où l'on dore les cornes des vaches et le tronc des arbres, et où la recherche de la tulipe noire et du dahlia bleu occasionna tant de désordres cérébraux et de si énormes dépenses, chez les marchands retirés qui vont là immobiliser leur personne dans les soucis d'une propreté aussi pétrifiante que puérile. L'habitant en question était un collectionneur de roses ; un de ceux qui se plantent devant un parc et y prennent racine, tant qu'il y manque un exemplaire, et dont le visage ne s'épanouit qu'au moment où le vide est comblé. Ce bonheur n'était pas réservé au fleuriste de Broeck : Le malheureux languit longtemps et finit par mourir, parce qu'une rose d'un pays imaginaire, peut-être rose qui, disait-on, avait une odeur de cadavre, manquait à sa collection.

Il avait affrété des navires et dépensé un trésor pour aller à la découverte du précieux végétal. La désespérance de l'obtenir le tua.

Dans un village des Flandres, dans un de ces nids perdus au milieu d'un bouquet de verdure, vivait une jeune orpheline de dix-huit ans, douce et charmante, élevée par une tante dont tous les soins avaient été bien plus de la préserver du mal, en l'isolant du contact du monde, que de développer chez elle les vertus de résistance qui permettent aux femmes de marcher en avant, le front haut et pur, dans le chemin droit, sans jamais accrocher

leur robe aux ronces qui le bordent, ni mettre un pied dans le ruisseau. Étrange aberration de certains systèmes d'éducation : on montre le mal partout. Satan est toujours embusqué au coin d'une rue, ou derrière un arbre, et l'on envoie la femme désarmée se promener dans ce coupe-gorge.

La tante de Sophie, c'est le nom de la jeune fille, avait entendu souvent répéter par son confesseur que la femme était éternellement mineure, que c'était une créature faible, subalterne et faillible au possible. Elle appliquait ces principes à sa nièce dans toute sa rigueur. Aussi, en sortant du couvent, n'avait-elle qu'une passion au cœur : celle des timbres-poste. L'esprit oisif se nourrit volontiers de minuties en attendant mieux. De pieux visiteurs cultivaient cette innocente manie, et l'album international se peuplait des exemplaires les plus recherchés, les plus difficiles à obtenir. Toutes les parties du monde avaient été mises à contribution, et chaque jour les cases encore vides étaient remplies. Enfin il vint un jour où il ne manquait plus qu'un seul timbre à la collection ; il était des plus rares, introuvable même. Nul ne l'avait jamais vu orner l'angle droit de l'adresse d'une lettre. Mais la difficulté d'obtenir aiguise le désir. Cependant les mois se passaient, et ce vide, qui ne se comblait pas, devint un véritable supplice pour la jeune fille. L'idée fixe, cette préface de la folie, s'installa à son chevet et troubla ses nuits. Sophie perdit le sommeil, l'appétit, et avec eux s'envolèrent ses fraîches couleurs. La tante s'alarma de ces symptômes.

Le médecin consulté déclara qu'il savait formuler des recettes, mais non procurer des timbres-poste. Il était question d'expédier un homme de confiance dans le pays en question, pour en rapporter le petit carré, quand un beau matin on annonça M. Adrien ***, fils d'un voisin de campagne. Cette visite était un événement pour la tante, qui n'en recevait jamais. On hésitait à laisser introduire le jeune homme, mais celui-ci, prévoyant le cas, s'était avancé jusqu'à la porte de l'appartement, où il entra presque en même temps que le domestique. Il s'avança modestement et remit une lettre à la jeune fille. La tante, indignée du procédé, avança la main pour saisir le pli indiscret ; mais la nièce avait déjà ouvert l'enveloppe et un cri de joie s'échappait de ses lèvres, elle contenait le plus beau, le plus merveilleux de tous les timbres-poste : celui qui manquait à la collection.

La reconnaissance des deux dames s'épancha en remercîments chaleureux. Adrien était charmant ; il connaissait l'histoire des timbres-poste depuis leur invention, la date de leur émission dans chaque pays. Il en savait bien plus long que Sophie sur tout cela, et il demanda la permission de revenir pour compléter son éducation. Comment refuser une aussi bonne occasion de s'instruire? Il revint donc, rarement d'abord, presque tous les jours ensuite. L'album était complet, le sujet épuisé. On changea de conversation. Il faut croire que le jeune homme parlait bien sur d'autres sujets et qu'on l'écoutait avec plaisir, car après plusieurs mois de visites, alors que les rosiers fleurissaient dans le jardin de la tante et que les roses refleurissaient sur les joues de la nièce, une chaise de poste attendait à la porte; un jeune couple y prit bientôt place. A peine le postillon, ganté de blanc, avait-il fait claquer joyeusement son fouet, qu'Adrien, prenant la main de Sophie, lui dit :

— J'ai un bien gros péché sur la conscience. Je sens que j'ai besoin de ton pardon.

La jeune femme devint presque aussi blanche que les fleurs d'oranger qu'elle tenait à la main.

— Si tu m'aimes, dit-elle, je puis beaucoup pardonner.

— Ce timbre-poste, à qui je dois mon bonheur...

— Eh bien !

— Il était faux.

— Qu'importe, reprit-elle avec un doux regard, si ton amour est vrai !

Il est fort l'amour ! En quelques mois il avait guéri une collectionneuse.

Les jeunes mariés voyagèrent longtemps, et dans leurs pérégrinations lointaines ils acquirent la certitude que le fameux timbre-poste était introuvable, le pays d'où il devait venir n'existant pas. Sophie tient cependant à conserver le sien. Il a gardé sa place dans l'album qu'on n'ouvre plus.

Pour avoir été bâti sur une double erreur, le bonheur d'Adrien et de Sophie n'en est pas moins solide.

CHARLES.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
RUE DU BROSSART, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ESPAGNE ET COLONIES.





Après un recueillement de plus d'une année le Ministre de l'intérieur s'est décidé à nommer une commission, dit *l'Averiguador*, composée de MM. Luis Marchioni, graveur en chef de l'État, Juan Estruch, premier graveur du département hydrographique, Vicente Palmaroli, Eugenio Julia, graveurs de la fabrique nationale de timbres et de Eduardo Fernandez Pescador, membre de l'académie de San-Fernando, pour trouver un système de fabrication de timbres-poste offrant des difficultés à la falsification, soit par la chimie ou la photographie et apporter en même temps par ce système une économie au Trésor.

Il paraît que la commission, plus heureuse que toutes celles qu'on nomme d'habitude, a trouvé la solution du problème qui lui a été posé : les timbres seront imprimés en trois couleurs! Nous ne savons s'il y aura économie.

On avait adopté et payé précédemment à MM. Alègre et Alabern un type à l'effigie du roi, mais le dernier graveur décidément est chargé de créer un autre type, toujours à l'effigie du roi, mais de profile.

Les valeurs seront les suivantes : 1, 2, 5, 6, 10, 12, 25, 40, 50 cent de peseta ; 1, 4, 10 et 19 pesetas.

Pour *Cuba et Porto-Rico*, c'est bien le type que nous avons décrit dans notre n° 101 qui est adopté. Des changements apportés dans les bureaux et ateliers de l'hôtel du timbre à Madrid, ont retardé les

travaux et empêché d'imprimer les timbres en temps voulu. Le type est gravé par M. Pascual Sessa. Il y aura les valeurs suivantes : 12 1/2, 25, 50 cent de peseta et 1 peseta. Le type figure plus haut. Il y a changement du mot *Espana* par *Ultramar* et la valeur en chiffres dans les angles; de chaque côté : *correos ;* en bas la valeur.

Les îles *Philippines* ont leur timbre gravé par Henri Fernandez dans les quatre valeurs 62 1/2, 125, 250 et 500 cent. Nous en donnons le dessin d'après une épreuve qu'on nous a remis et qui est imprimée en noir sur blanc. C'est probablement un type à bon marché, car l'exécution laisse à desirer. Il est vrai que pour les colonies...

Dans le quatrième volume page 130 du *Stamp Collector's Magazine* « un amateur » a signalé un timbre bleu de 2 reales 1855 avec boucles en filagramme. Cette annonce comme tant d'autres plus ou moins vraies, est passé inaperçue pour beaucoup. Et cela parce que notre confrère anglais a la funeste habitude de publier toutes les communications qu'on lui fait, sans en reconnaître l'exactitude et ensuite, parce que « l'amateur », une autorité, ne s'est pas fait connaître.

Le 2 reales bleu-vert vient de nous être remis. Nous avons pu juger qu'il est le résultat d'une erreur, notre exemplaire tenant à deux autres timbres de 1 real. Un cliché du 2 reales a été introduit dans la planche du 1 real.

L'*Averiguador* en signalant ce timbre parle d'un autre de 1857, 1 real rose, qu'il suppose aussi une erreur d'impression. Le 1 real a été imprimé en rose comme tirage d'essai. Nous en avons vu des fractions de feuilles, tous de 1 real.

A l'instant on nous communique une enveloppe venant de Cuba et marquée : *Cuba 20 février 72.* Elle est affranchie au moyen d'un timbre de la République française de 40 centimes, piqué, impression de Paris et deux timbres, tête laurée, de 80 centimes. L'oblitération consiste dans une série de points disposés en losange au milieu desquels une ancre.

La présence de ces timbres sur une lettre de Cuba, est pour nous une énigme.

ROUMANIE.

Les 3, 10 (bleu), 15 bani rouge circulent piqués 13. Les 5 et 25 bani ne sont pas encore piqués.

TRANSVAAL.

Il a paru une enveloppe 6 pence, format ordinaire, papier vergé blanc, timbre frappé à droite. Elle a à la patte de fermeture, une jarretière formant cercle avec centre gaufré. Nous avons rencontré un exemplaire avec timbre à gauche et renversé, à la partie inférieure de l'enveloppe.

Des exemplaires des 1 p. rouge, 1 p. noir, 3 p et 6 pence et 1 shilling sont depuis peu offerts en quantité, annulés. Il y a là spéculation de la part du graveur, habitant si nous ne nous trompons, le Mecklembourg-Schwérin. Certains timbres ne sont pas gommés ; d'autres le sont : tous sont oblitérés en noir ou bleu d'une marque ronde formée de cinq cercles, et distants les uns des autres d'environ trois millimètres. Les 1 penny ont les chiffres supérieurs entourés d'un filet blanc ; le noir a le papier plus azuré que les timbres authentiques qui l'ont presque jaunâtre. La netteté de son impression désigne ce timbre de celui imprimé à Transvaal. Les 6 pence ont le papier azuré ; les 3 p. et 1 sh. ne se reconnaissent que par leur oblitération.

PÉROU.

Le 1 peseta brun est imprimé maintenant en orange et sans marque secrète apparente dont il est question dans les documents que nous avons publiés récemment à propos des timbres d'émissions antérieures.

COLONIES FRANÇAISES.

Outre les timbres non dentelés, signalés le mois dernier, nous avons reçu : 5 centimes tête non laurée de Napoléon III; et 1 centime tête laurée du même. Les 30 et 80 centimes tête laurée se distinguent des mêmes timbres non dentelés de 1869, par la nuance moins foncée aujourd'hui.

GRÈCE.

Le 40 lep. nous dit M. Roussin est maintenant imprimé en couleur solferino.

HÉLIGOLAND.

On annonce les 2 et 6 sch. piqués. Ceux que nous venons de recevoir fin mars étaient encore percés.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Le 1/2 real nous vient imprimé en noir sur magenta.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Un timbre *percé* qui n'a pas encore été mentionné, pensons-nous, est le 1 sh. vert avec N.Z. en filagramme.

INDE PORTUGAISE.

Nous tenons de source peu suspecte le timbre ci-contre, mais nous ne pouvons fournir aucun renseignement positif sur cette émission.



Le timbre se distingue par sa laideur et son exécution des plus détestable : c'est même ce qui a été produit de plus mauvais jusqu'à présent. Sa grande laideur cependant ne nous déplaît pas trop : elle plaide en faveur de son authenticité, et lui donne un cachet tout local. Nous ne serions pas éloigné de lui donner la grande naturalisation parmi les timbres vrais.

L'ovale fond couleur, renferme en haut, l'inscription : *Servico postal* (service postal); en bas : *India port* : (Inde portugaise). Au centre de l'ovale, la valeur : 10 *reis*, sur fond à lignes verticales; entre le cadre et l'ovale, un simulacre de dessin. Le timbre est imprimé en noir sur papier blanc uni et piqué 16. L'oblitération consiste dans une suite de lignes horizontales formant ovale, avec chiffre au centre.

10 reis noir.

On sait que l'Inde portugaise ne se compose guère que de Goa, Diu et Damaun.

FRANCE.

On nous dit avoir vu un 20 cent bleu, type? surchargé en noir : 5 *cent*.

L'authenticité du timbre nous semble mériter confirmation.

Les timbres-poste imprimés à Bordeaux ont été mis à toute sauce : ils ont servi comme timbres-poste, timbres d'affiches et taxe de journaux. Nous avons vu ayant servi à cet usage les 1, 2 et 5 centimes.

La *France* annonce que l'administration des postes mettra prochainement en vente des enveloppes timbrées. L'expérience durera quelques semaines. On vendra en même temps les timbres et les enveloppes timbrées pour que l'administration puisse se rendre compte des préférences du public et de l'utilité d'une mesure définitive.

Cette nouvelle a été si souvent annoncée qu'il sera bon de voir pour croire.

La *Liberté* du 21 écoulé contient ce qui suit : « L'idée des timbres-poste avec un gros chiffre apparent au lieu de la figure, vient d'être définitivement abandonnée. Quelques timbres de ce genre avaient été tirés et soumis à M. le président de la République, ils ont semblé trop disgracieux (1). Voici quel est le nouveau modèle définitivement adopté. La figure de la République de petite dimension ; tout autour une bordure large d'un millimètre environ et ainsi disposée : en haut : *Rép. française ;* en bas, à gauche et à droite, la valeur. Le prix étant ainsi trois fois répété et en caractères suffisamment gros, il n'y aurait pas d'erreur possible.

Les nouveaux timbres-poste ne pourront être mis en circulation avant six semaines ou un mois, car il faut le temps de graver la planche et d'en tirer un nombre suffisant d'exemplaires. »

PRINCE ÉDOUARD.





Les affreux timbres de cette colonie ont fait place à une nouvelle série non moins affreuse, dont il n'y a de paru que les deux valeurs aux spécimens; les autres 2, 6 et 12 cents doivent paraître prochainement.

Le motif du changement est l'adoption du système décimal.

Les timbres sont piqués 12 et imprimés sur papier blanc uni.

1 cent abricot.
3 — rose.

(1) M. A. de R. possède dans sa collection trois types différents. Tous rectangles en hauteur. Le premier a pour encadrement une greeque et l'inscription suivante au centre, sur trois lignes : *Postes, République française* et en bas : 2 *cent.* 2. Le deuxième type a les mêmes mots, mais plus grands et n'a pour encadrement que deux petits filets. La valeur est marquée : 1 *centimes* 1 (centimes au pluriel). Le troisième type est de dimention plus petite. Le mot *Postes* est en haut, sur fond de couleur, et outre deux croix de saint André; plus bas, sont les mots : *République française*, en lettres couleur. La place est réservée pour la valeur. L'encadrement est formé de petites boules rondes et allongées.

Les trois timbres sont imprimés en noir sur carton porcelaine blanc.

GRANDE-BRETAGNE.

Après la carte-correspondance, voici venir la carte-télégramme non moins utile.

Il en a été émis d'un shilling, type octogone des enveloppes et imprimé en vert. Il y a diverses inscriptions en noir sur le recto.

CEYLAN.





Réforme complète des timbres et des enveloppes, avec énonciation de la valeur en *cents*.

Les types sortent des ateliers de MM. De la Rue et Cie de Londres. Nous ne leur trouvons rien d'extraordinaire : c'est toujours dans le même goût que ous les timbres produits par cette maison.

D'après l'avis que nous avons reçu de Colombo, il y a huit valeurs et une seule enveloppe. Ce sont :

2 cents bistre-pâle.
4 — gris-bleu.
8 — jaune.
16 — lilas.
24 — vert.
36 — bleu.
48 — rose.
96 — gris-vert.

L'impression est en couleur sur papier blanc, avec filagramme CC et couronne; piquage 14.





Le 2 *cents* a l'effigie dans un cercle, avec valeur en bas en toutes lettres et *Ceylon Postage*, en haut, sur une ligne droite.

Les 4 *et* 48 *cents* ont l'effigie dans un cercle portant en haut : *Ceylon* et en bas *Postage ;* la valeur en dehors du cercle, en bas, sur une ligne droite.

Le 8 *cents* a l'effigie dans un ovale ; *Ceylon Postage* en haut et en bas la valeur, de chaque côté une grecque, en dehors de l'ovale ;

Le 16 *cents* a l'inscription : *Ceylon Postage* en haut et *sixteen cents*, en bas du cercle renfermant l'effigie.

24 *cents*. Effigie dans un ovale ; *Ceylon Postage* en haut et valeur en bas.



36 *cents*. Effigie dans un cercle portant l'inscription supérieure : *Ceylon Postage* et la valeur sur une ligne droite en bas.

96 *cents*. L'effigie est dans un ovale contenant en haut : *Ceylon Postage* et la valeur en bas.

L'enveloppe dit le *Philatelical Journal* est de format ordinaire. Le timbre est imprimé en bleu sur papier vergé blanc. Voir ci-contre le type.

TURQUIE.

Nous avons un 20 paras vert-gris, piqué 10.

Nous recevons de Constantinople deux timbres (?) de la Compagnie Morton. Les types sont à peu près semblables. Sur une banderole traversant en haut le timbre, dans sa largeur, est l'inscription : *D. et B. S. L. S.* et en dessous, les mots : *Journal Stamp;* au milieu, un drapeau vermillon se repliant trois fois sur lui-même et portant : *T. B. M. et Co.* Dans les angles supérieurs : 10 d'un côté, *paras* de l'autre en vermillon et en bas dans les angles, une ancre rentrante posée obliquement, aussi en vermillon.

Le timbre est oblong, imprimé en noir sur papier blanc et piqué 12. Il sert pour les journaux comme l'indique son inscription.

Le deuxième type est de même, sauf le drapeau qui ne se replie pas. Dans les angles supérieurs 10 et *para* (sans S) dans un petit ovale large et en bas deux ancres couchées horizontalement, également dans un ovale. Le mot journal est surchargé du mot *Letter*. Le timbre n'est pas dentelé, l'impression est noire sur papier azuré. Le drapeau, chiffres, valeur et ancres sont carmins. Il était destiné primitivement aux journaux. Il sert provisoirement à compléter l'affranchissement des lettres.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce un troisième type avec fond couvert de lignes obliques partant du milieu et ressemblant au deuxième type.

Nous pensons être à même de prouver le mois prochain que tous les renseignements authentiques fournis par M. Panopoulo et reproduits par le *S. C. M.* et le *Philatelical Journal* ne sont que pure invention de la part dudit Panopoulo. Les trois

timbres que nous venons de décrire, ne valent pas mieux que tous les autres timbres de cette compagnie.

TOUR ET TAXIS.

Deux variétés de l'enveloppe 1/4 sgr. format de dame :

La première avec un deuxième timbre 1/4, mais gaufré blanc à côté du timbre noir ;

La deuxième n'ayant pas l'inscription oblique sur la face de l'enveloppe.

FINLANDE.

Un timbre 10 kop. noir 1845 imprimé sur papier grossier fait à la main et *uni*, vient de nous être communiqué.

CANADA.

Le 2 cents vert, petite dimension, est en vigueur. Le type ressemble au 1 cent, même format.

RUSSIE.

Le *Philatelist* annonce :

Soumy. 1 kop. type connu, imprimé en bleu foncé. L'exemplaire qui en a été vu portait imprimé en rouge, à la main, un chiffre 5, comme si la valeur avait été changée.

1 kop. bleu foncé.

Demensk (gouvernement de Novgorod). Timbre imprimé à la main en noir sur papier bleu-ciel glacé. Rectangle de petite dimension et piqué. Les armoiries sont semblables à celles du timbre de Novgorod. Il a pour inscription : *Administration rurale du gouvernement de Novgorod, Demensk*, 3 *kop.* Initiales dans les coins :

3 kop. bleu-ciel.

CHILI.

On annonce l'émission d'une carte-correspondance, provisoire dit-on, imprimée en noir sur carte blanche, avec cadre fleuronné et l'inscription à la partie supérieure : *Carta tarjeta* et plus bas, en lettres majuscules anglaises : *S. D.* Il y en a de deux valeurs : 2 cents. noir ; 5 cents. rouge.

Le *Philatelist* dit qu'il y aura un timbre-poste de 15 cents et des enveloppes de 2 centavos, bronze ; 5 cent. rouge ; 10 centavos bleu ; 15 centavos ? et 20 centavos vert.

ÉTAS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons des enveloppes d'un format peu connu, 12 × 6 1/2 centimètres, avec inscription intérieure :

3 cents rouge sur blanc, petit ovale.
3 — rose — ovale moyen.

NORWÈGE.

Nous avons deux variétés de la carte-correspondance. Les différences se rencontrent dans le cadre, formé, on le sait, de clichés typographiques donnant des sortes de T renversés et non, se répétant alternativement.

La première variété a les deux angles supérieurs inachevés. Le côté gauche commence par un T non renversé et finit à droite par une même lettre placée dans le sens opposé ;

La deuxième variété n'a que l'angle droit inachevé, mais l'encadrement supérieur commence à gauche par un T renversé, pour finir par un autre non renversé. Les 5e et 38e T ont été mal composés. Ce sont des Z placés ainsi ⧎.

DÉCAN.

Le *Philatelical journal* annonce un 2 annas vert de la nouvelle série et dit que le 8 annas est d'un brun vif au lieu de brun foncé.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous avons un 3e et 4e type de la carte-correspondance avec réponse payée. La différence consiste dans la disposition des inscriptions et des armoiries plus ou moins grandes.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 111.)

WURTEMBERG (*suite*).

CARTES CORRESPONDANCE.

Émission du juillet 1870.

Ces cartes rappellent l'aspect des autres cartes de l'Allemagne par la dimension et la disposition typographique, mais sont timbrées. En voici les différences :

La carte est de couleur bleu-pâle et non chamois. Elle porte à l'angle supérieur droit le timbre d'affranchissement, au lieu de l'emplacement y destiné :

Sur une première ligne courbe en gothique, on lit :

Konigl. Wurttembergishes Postgebiet (Territoire postal du royaume de Wurtemberg),

Au-dessous, en gothique, *Correspondenz karte*, puis *an* et deux lignes de points pour l'adresse. Le surplus rappelle la disposition de la carte allemande.

L'instruction offre beaucoup d'analogie. Cependant en voici la traduction :

» Considérations sur les avantages de l'emploi » de la carte correspondance :

» 1° Les formules pourront être obtenues à tous » les bureaux de poste et facteurs contre payement » de la valeur des timbres ;

» 2° L'impression ci-dessus sera remplie par » l'adresse claire et complète ;

» 5° Le verso des formules pourra être utilisé » en totalité pour les communications de toutes » sortes, lesquelles aussi bien que l'adresse pour- » ront être écrites à l'encre, au crayon ou à la » pointe de couleur, par leur auteur ;

» 4° Les avis de bons de poste par carte cor- » respondance ne sont pas admis. Par contre il est » permis d'en user pour les recommandations aussi » bien que pour les commissions express ;

» 5° La carte correspondance pourra être utilisée » pour les communications écrites dans l'intérieur » du Wurtemberg, comme aussi pour le commerce » dans la Confédération du nord, l'Autriche, la Ba- » vière, Bade et Luxembourg ;

» 6° L'expéditeur n'est pas obligé de se faire » connaître. »

Le revers de la carte porte onze lignes de points pour écrire la correspondance...

Valeurs : 1 et 3 kreuzer.

Espèces et Variétés.

A. 1 kreuzer vert, vert-jaune
3 — rose foncé, nuancé.

On trouve aussi diverses nuances de couleur de la carte.

B. Les cartes parues en dernier lieu de la valeur d'un kreuzer présentent avec les anciennes quelques différences. Au-dessous des mots *Correspondenz karte*, on lit une ligne d'inscription qui veut dire : Emploi dans le rayon de la taxe des lettres d'un kreuzer... Cette ligne est imprimée après coup sur les cartes anciennes, car on remarque sur un certain nombre d'exemplaires que la ligne n'est pas régulièrement horizontale et toujours à la même distance de la ligne précédente ; qu'elle se perd quelques fois dans les mots *Correspondenz karte* pour se rapprocher d'autres fois des lignes de points destinées à l'adresse.

C. Sur quelques exemplaires de ces cartes correspondance l'art. 5 de l'instruction est supprimé. C'est le sixième qui prend le n° 5.

D. Une dernière émission de cartes correspondance en présente d'un type différent. L'entête : *Kon. Wurttemb. Postgebiet* est sur une ligne droite. Les mots : *Correspondenz karte* sont de dimension plus grande. Enfin le mot *an* est remplacé par *herrn*. L'instruction du bas en deux colonnes ne contient que cinq articles, comme les derniers exemplaires indiqués.

Émission du 1er janvier 1872.

Il a paru à cette date une nouvelle espèce de cartes correspondance. Le type diffère de l'ancienne en ce qu'il est formé de deux cartes timbrées encore unies, mais repliées et de même grandeur.

L'une présente la disposition du type *D* de l'émission précédente et les même caractères typographiques pour les parties semblables.

Au-dessous de *Correspondenz karte*, on lit : *Buckantwort Bezalt*, réponse payée ; des deux colonnes d'instruction, on retrouve la majeure partie, mais avec une disposition typographique différente. Cependant la première partie du quatrième paragraphe, ainsi que le cinquième manque. C'est le sixième qui porte le dernier numéro. Sur la carte de un kreuzer se trouve la même mention qu'à la carte simple. (Emploi dans le rayon de la taxe postale d'un kreuzer).

L'autre feuillet de la carte est identique dans la partie supérieure, sauf qu'on y lit *Bezalte Buckantwort* (Payez la réponse). L'instruction du bas est sur deux lignes occupant toute la largeur. En voici la traduction :

» Considérations sur les avantages de l'emploi » de la carte correspondance.

» Le verso est pour la communication par écrit. » déterminée. Il est permis d'écrire à l'encre, au » crayon ou avec la pointe de couleur, y compris » l'adresse. L'expéditeur n'a pas besoin de se » nommer. »

L'emploi de cette carte est facile à comprendre. L'expéditeur qui veut une réponse, envoie la double carte. Sur la première qui porte : Réponse payée, il indique l'adresse du destinataire et au verso l'objet de sa correspondance. Le destinaire répond sur la deuxième. Ce qui ne se comprend pas, c'est l'inscription *Bezalte Buckantwort* (Payez la réponse).

La carte portant un timbre imprimé dessus, est nécessairement affranchie et payée d'avance par celui qui l'expédie. Cette mention ne se comprend que sur les cartes allemande et bavaroise que nous décrirons tout à l'heure. C'est une anomalie qui ne s'explique que par l'imitation et qui disparaîtra sans doute prochainement.

Espèces de Variétés.

1 kreuzer vert.
3 — rose foncé.

BANDES.

Émission du 1er janvier 1872.

Comme l'Allemagne, le royaume de Wurtemberg a encore émis des bandes timbrées pour l'affranchissement des journaux. Elles sont encore calquées sur celles de la Confédération de l'Allemagne du nord. Elles ont environ 37 centimètres de long. Le timbre est vers la droite à une distance de huit centimètres de l'extrémité. Le haut et le bas sont bordés en vert. Dix bandes forment une feuille. Au-dessus de la première bande, on lit :

» Il n'est pas permis de couper la bande timbrée pour s'en servir comme signe d'affranchissement par la poste. »

Entre les bandes on lit : « Une feuille de dix bandes coûte 11 kreuzer. »

Au-dessous de la dernière : « On ne reconnaît pas la séparation d'avec la bande du timbre d'affranchissement qui doit servir à la poste royale Wurtemburgeoise comme marque d'affranchissement. »

Le timbre imprimé sur les bandes est le même que le timbre mobile d'un kreuzer. En voici la description :

D. Chiffre blanc sur fond guilloché, dans une série d'ovales.

Cadre ovale portant la légende, inscrit dans un rectangle. Les intervalles sont remplis par de petits écussons aux armes de Wurtemberg et un guilloché.

L. En haut : *Wurttemberg.* En bas; *Ein kreuzer* Entre les deux parties de la légende, une couronne et des groupes de points.

Impression de couleur verte sur papier blanc.

FELD-POST.

On trouve aussi pour l'usage de l'armée Wurtemburgeoise pendant la campagne de 1870-1871, des enveloppes et des cartes que nous allons faire connaître.

ENVELOPPES.

A. Les *enveloppes destinées aux lettres de familles pour les militaires* sont de deux dimensions :

Première dimension. 14 1/2 sur 11 centimètres. En haut on lit en lettres gothiques : *Feld-Post Sache* (service de la poste de campagne); puis : (nous traduisons) :

A Monsieur, mobilisé dans la division royale de campagne de Wurtemberg.

Puis : nom

Rang de service ou emploi :

Dans le régiment, bataillon, compagnie, escadron, batterie :

Puis : Lieu de destination.

Sur le côté : Voyez la remarque au dos.

Sur la patte inférieure on lit :

« Avis. Le numéro du régiment, de la compa- » gnie, etc., doit être placé devant les indications » imprimées. Si le destinataire n'appartient pas à » une troupe à laquelle les désignations indiquées » peuvent s'appliquer, ce genre de troupes doit » être renseigné à la plume. Il n'est pas nécessaire » d'indiquer le lieu de destination. » Sur la patte supérieure, signature de l'expéditeur.

Deuxième dimension ; 15 sur 8 centimètres. Tous les détails de l'enveloppe précédente se retrouvent avec une disposition typographique différente nécessitée par la moindre dimension.

En bas, on lit : Des formules peuvent être obtenues à tous les bureaux de poste et aux facteurs ruraux à raison de 1 kreuzer les quatre exemplaires

Cette inscription semble montrer l'origine officielle de cette enveloppe.

Les inscriptions du verso sont les mêmes qu'à la précédente.

Les dessins gaufrés de la patte varient.

B. Enveloppes destinées aux lettres des militaires pour leurs familles.

Ces enveloppes sont de la deuxième dimension. Elles portent seulement en tête :

Service de la poste de campagne de la division royale de campagne de Wurtemberg.

Le dessin de la patte varie aussi.

Il est probable que le cachet du corps venait comme nous l'avons indiqué précédemment (*Timbre-Poste*, n° 80), donner à la lettre le certificat d'origine qui lui valait la franchise.

Cartes.

Elles sont aussi de deux sortes :

A. *Cartes destinées aux familles qui écrivent à des militaires.*

En haut : pour la poste royale de campagne de Wurtemberg.

Au-dessous les armes.

Puis : *Correspondenz-karte*, et :

Au... mobilisé dans la division royale de campagne de Wurtemberg. Le reste est destiné à l'adresse et à l'instruction en cinq articles dont on peut lire la traduction n° 93, p. 72 du *Timbre-Poste*.

B. *Carte destinée au militaire pour sa famille*,

La disposition n'est que la reproduction de la carte-poste, mais sans timbre et avec modification comme suit de l'entête :

Poste de campagne du royaume de Wurtemberg.

Au bas, du revers de la carte, on lit : Signature de l'expéditeur.

Ces deux cartes sont imprimées en noir sur carte azurée mince.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS

par

J.-B. Moens.

Un joli volume in-12, illustré de 623 gravures.

Cet ouvrage contient la nomenclature de tous les timbres connus; la situation géographique de tous les pays où les timbres sont en usage; un tableau des monnaies et leur rapport avec le franc, et un précis historique sur l'origine des postes.

PRIX : 5 FRANCS, FRANCO.

LE MÊME OUVRAGE

avec gravures sur chine et imprimé sur beau papier velin. Exemplaire d'amateur.

PRIX : 10 FRANCS, FRANCO.

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL OU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année, 5 francs.

POUR L'ÉTRANGER LE PORT EN SUS.

1re année, 12 numéros brochés, 36 illustr. Prix. fr. 3 00

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS,

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES

avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché . . . . . fr. 3 00
Reliure en pleine toile . . . . . » 4 50
Maroquin plein . . . . . » 9 00

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE

par J.-B. MOENS,

avec traduction anglaise par le Dr C. W. VINER.

NEUVIÈME ÉDITION

entièrement refondue et considérablement augmentée,

contenant sept cent quatre-vingts types. soixante-dix-sept armoiries des principaux États du globe et classé par ordre géographique.

IMPRESSION SUR BEAU PAPIER ORDINAIRE.

Cartonnage demi-toile, à . . . . . fr. 5 »
Reliure pleine toile . . . . . 6 »
— — avec 1 fermoir 6 50
— — avec 2 fermoirs . . . . . 7 »

IMPRESSION SUR BEAU PAPIER VELIN SATINÉ.

En feuilles ou broché . . . . . fr. 10 »
Reliure pleine toile, 1 fermoir . . . . . 11 »
— — , 2 fermoirs 11 50
— — , 1 fermoir, tranche dorée . . 12 »
Demi-reliure, 2 fermoirs tranche dorée . . . . 14 »
Plein mouton maroquiné et gaufré sur plat, tranche dorée, 2 fermoirs. . . . . 16 »
Plein maroquin, tranche dorée, 2 fermoirs . . 18 »
Plein maroquin doré sur plat et sur dos, 1 fermoir, dorure mate. . . . . 20 »
Albums avec feuille supplémentaire à chaque pays. 25»

Tout envoi est à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 43, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année
Angleterre et Portugal. . . 4-20
États Pontificaux, Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

NOUVELLE GRENADE.

Les timbres ont subi ou subiront un changement de type pour toutes les valeurs à partir de 1872. Voici d'abord le 1 centavo qui nous vient imprimé en vert gris pâle remplaçant le timbre rose même valeur.



Toujours en lithographie, sans filagramme et sans dentelure :

1 centavo vert-gris pâle.

ROUMANIE.

Le *Philatelical journal* dit avoir vu, piqués 13 ;

5 bani jaune.
25 — brun.

Le perforage est donc appliqué aux timbres de toutes les émissions.

MEXIQUE.

Le même journal signale le 12 cents en bleu-verdâtre.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Nous possédons deux enveloppes de la société des Invalides de Berlin avec le timbre 1/3 gr. de l'Allemagne du Nord, annulé d'une marque oblongue et portant les lettres PP, surchargé du timbre-poste 1/3 groschen piqué, de l'empire d'Allemagne. Ces enveloppes sont sur papier blanc vergé et portent imprimée en caractères ordinaires, l'inscription suivante placée à l'angle gauche inférieur :

Angelegenheiten
der
Victoria-national-Invaliden-stiftung.

Il y en a de deux formats : 19 sur 12 centimètres et 15 sur 12 centimètres.

Une autre société de Berlin, jouissant aussi de la réduction de port, fait emploi d'enveloppes à peu près semblables. Le type est celui de l'empire d'Allemagne, imprimé à droite sur enveloppes papier

blanc uni, 18 sur 12 centimètres et 15 sur 13 centimètres.

L'angle inférieur gauche porte en lettres gothiques :

Angelegenheit des Berliner vereins der Kaiser Wilhems-stiftung für Deutschen Invaliden.

Et en dessous en italique : *Journ. n°.....*

Ce qui veut dire : Association Berlinoise « Empereur Guillaume » pour les invalides allemands.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

On vient enfin de livrer à la circulation le nouveau timbre de 6 pence que nous reproduisions en juin 1870 et que nous remettons ici pour mémoire. Le timbre est imprimé en lilas, piqué 13 et porte le filagramme NSW et couronne.



6 pence lilas.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Nous observons qu'un changement a été apporté aux timbres actuels de cette colonie par l'émission d'un nouveau type, ne différant du timbre remplacé que par de légers détails de copie. Cette nouvelle gravure a été utilisée pour le 5 sh. d'abord, pour le 1 penny ensuite et le sera prochainement pour les autres valeurs.

On trouve des différences dans les ombres du corsage de la déesse et dans les feuilles de vigne surtout. Le deuxième type n'a pas un filet extérieur d'encadrement et le fond ligné du timbre s'arrête à un demi-millimètre du cadre, laissant ainsi un filet blanc tout autour.

PORTUGAL.

On parle d'une nouvelle émission de timbres. Des employés infidèles auraient enlevé des lettres, les timbres neufs servant d'affranchissement, pour remplacer ces timbres par d'autres annulés.

Il nous paraît qu'en punissant les coupables, on pourrait se dispenser d'émettre de nouveaux timbres en se servant d'une gomme plus tenace, qui préviendrait de semblables abus.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Le *Philatelist* annonce la prochaine émission d'un 3 pence dont le dessin est semblable aux autres valeurs.

PAYS-BAS.

La Société néerlandaise de service général à Rotterdam a émis le 28 mars dernier une carte-correspondance à envoyer par l'entremise de ses commissionnaires pour la ville de Rotterdam. Le prix de la carte est fixée à 10 cents.

En haut, à gauche, est un commissionnaire tenant en main un écriteau, sur lequel le mot *franco*; puis, sur cinq lignes l'inscription suivante que nous traduisons : « Cette carte peut être remise par exprès aux bureaux, *Zuidblaak*, *Leuvehaven*, *Spui* ou aux employés de la Société néerlandaise de service général; l'expéditeur reçoit par contre une quittance de l'employé. » Plus bas : *Aan* (A) et trois lignes de points pour l'adresse; en dessous : *Rotterdam* . . . 187 ; *Ter bezorging gegeven* . . . *uur* . . . *min* (Transmise à . . heures . . . minutes); enfin, l'angle intérieur gauche contient de haut en bas, dans le sens oblique : *L'employé retient ce coin*, *carte correspondance*, 10 *cents*. Une suite de petits trous facilite à l'employé cette séparation. La carte est imprimée en rouge sur papier blanc vergé; dimension 14 sur 10 1/2 centimètres.

Nous avons vu un essai du 1 1/2 cent noir ayant passé par la poste en affranchissant un imprimé. L'employé aura cru annuler le 1/2 cent noir.

BARBADE.

Nous avons toujours omis de signaler le timbre bleu sans valeur piqué 15 1/2, avec étoile en filagramme.

FRANCE.

On nous demande notre opinion sur un 20 centimes 2e type, impression de Bordeaux, avec valeur surchargée en noir du chiffre 25. Ce timbre suppose-t-on, aurait été créé par suite de l'augmentation de la taxe des lettres portée de 20 à 25 centimes et du manque de timbres de cette dernière valeur par un bureau de poste.

Si l'administration supérieure des postes tolérait de semblables mesures, le contrôle des recettes ne serait plus possible et de graves abus surgiraient. Nous croyons que, jusqu'à preuve du contraire, ce timbre peut être considéré comme une nouvelle carotte offerte aux amateurs.

HONGRIE.

La deuxième série des timbres est complète. Le 25 kreuzer a fait son apparition.

AUTRICHE.

C'est par erreur que nous avons dit que les timbres 1 kr. bleu, 2 kr. brun (armoiries) étaient réimprimés. Ces timbres sont encore en usage.

GRANDE-BRETAGNE.

Un nouveau type remplace le 6 pence lilas. Nous en donnons le dessin.



La tête a été copiée sur l'ancienne, le cadre seul est changé. Le *Philatelist* trouve que le dessin est meilleur. C'est possible, mais nous aimions tout autant le type remplacé. On n'a pu nous dire le motif du changement décidé depuis plus d'un an. Le nouveau 6 pence étant imprimé en brun au lieu de lilas nous donne, avec les 9 et 10 pence, trois timbres qui se rapprochent de cette couleur :

10 pence brun-jaunâtre.

L'impression est sur papier blanc avec tige de rose en filagramme ; piquage 14.

INDE PORTUGAISE.

Nous avons bien auguré du timbre que nous avons signalé le mois dernier. D'après des informations que nous recevons de Lisbonne, ce timbre est parfaitement authentique. Il a été créé dans la colonie par « un artisan ferronnier » dit-on, — pourquoi pas le charron? — natif de Goa, et mis en circulation depuis le commencement de l'année. Il y a les valeurs suivantes :

10 reis noir.
20 — rouge-vermillon.
40 — bleu.
100 — vert.
200 — jaune.
300 — violet vif.
600 — violet vif.
900 — violet vif.

Mal imprimés, ces timbres présentent de nombreuses variétés de nuances. Il y a un type pour chaque valeur. Nous n'avons pu nous assurer par le nombre restreint d'exemplaires que nous avons eus, s'il y a plusieurs types de chaque valeur, mais nous avons pu constater des différences dans la position des chiffres.

Tous les timbres que nous avons eus étaient piqués 16, sauf un 20 reis piqué 13 1/2 et un autre, même valeur, avec le piquage 12 1/2.

RUSSIE.

Tamboff. Dans notre numéro 103 nous avons donné la description du timbre que nous reproduisons ici. Il est imprimé en noir sur papier blanc.





Le *S. C. M.* trouve que le 5 kop. rappelle l'enveloppe de Russie même valeur. Nous trouvons que ce timbre ne rappelle rien du tout si ce n'est le 3 kop. de Tamboff. L'impression est mauve sur papier blanc :

3 kop. noir.
5 — mauve.

Egorieff. Nous avons le 3 kop. noir *lithographié* pareil au 3 kop. bleu. Le timbre noir signalé n° 105 est *gravé*.

Soumy : Le *S. C. M.* signale le remplacement du 3 kop. par un 5 kop C'est là de l'histoire ancienne, l'existence du 5 kop. ayant été annoncée par nous il y a un an (n° 101). Nous devons même avouer n'avoir jamais vu de 3 kop. Le timbre qui nous avait servi de modèle en décembre 1869, appartenait à M. Hayns et le chiffre y était très-douteux. C'est de là qu'est parti l'annonce d'un 3 kop. Existe-t-il ce 3 kop.?



Livni. Encore un timbre décrit dans notre n° 103. Celui-ci au moins rappelle quelque chose. Il rappelle les étiquettes de bobines. Le timbre est imprimé en noir sur papier cramoisi glacé et festonné à l'emporte-pièce.

3 kop. cramoisi.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Le 1 kop et probablement les autres valeurs, est piqué 15 comme les timbres russes.

TOUR ET TAXIS.

Sans inscription oblique sur la face, il existe aussi un 1 kr. vert, format de dame, qu'on nous a fait voir.

QUEENSLAND.

Avec étoile tronquée en filagramme et piqué 12. M. Roussin nous communique un 3 pence brun jaune-verdâtre.

PRINCE ÉDOUARD.

Émission d'un 10 cents lilas à reproduire le mois prochain.

NORWÈGE.

Il nous est venu un 3e et 4e type de la carte-correspondance différant par le cadre supérieur.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le *S. C. M.* dit que le 4 pence est aujourd'hui imprimé en marron.

ÉTATS-CONFÉDÉRÉS.

Nous trouvons parmi nos timbres annulés un 10 cents, valeur en chiffre, piqué 11 1/2.

Les timbres de la Compagnie Morton.

Nous n'avons pas reçu les renseignements que nous attendions de Constantinople sur les timbres de la Compagnie Morton. Nous nous contenterons, quant à présent, de faire connaître ce qui a pu motiver nos soupçons en suspectant l'authenticité de ces timbres.

D'abord il ne nous est pas prouvé du tout que c'est bien la Compagnie Morton et non le receveur des postes de cette Compagnie, M. Panopoulo, qui a mis en circulation ces timbres.

Nous avons vu une lettre de ce dernier par laquelle il expédie des spécimens de timbres Morton, en exprimant l'espoir *de recevoir une bonne commande!* Une autre lettre qui nous est adressée par le même receveur, dit ceci : « Dans l'espoir que vous serez content, *j'attends vos nouveaux ordres.* » N'est-ce pas là la formule du négociant se recommandant à ses clients pour écouler sa marchandise? Jamais au grand jamais un employé des postes n'a exprimé devant nous l'espoir de nous débiter ses timbres, de nous en vendre beaucoup et souvent. Ou bien M. Panopoulo est un receveur des postes modèle, un mythe, rêvant le pactole pour la société, ou bien il faut qu'il ait un intérêt bien grand à écouler ces timbres que pour en envoyer des échantillons et solliciter des commandes.

Une troisième lettre qui nous vient encore de M. Panopoulo contient le post-scriptum suivant : « Veuillez adresser vos futures commandes en MON NOM (il souligne deux fois) aux soins de MM. J.-B. Morton et Ce, en ajoutant : receveur des postes de la Compagnie. »

Nous nous sommes demandé pourquoi cette recommandation de nous adresser directemeut à M. Panopoulo, plutôt qu'à la Compagnie. Si celle-ci vend réellement des timbres pour son service postal, il ne doit pas y avoir d'inconvénient à s'adresser à elle. Mais si, au contraire, c'est le receveur des postes qui les vend pour son propre compte, nous comprenons fort bien pourquoi il ne faut pas importuner la Compagnie Morton.

Voyons maintenant les timbres :

Il y a deux espèces de timbres de la première émission. Il y en a *sans* steamer et *avec* steamer. Les deux variétés sont d'un seul et même type, le steamer ayant été ajouté plus tard. La première variété n'a duré que deux mois. Elle doit être fort rare se dira-t-on.



Erreur. Voulez-vous un timbre sans steamer? Le temps de coller une bandelette de papier sur le vaisseau et vous serez servi. Voulez-vous un timbre avec steamer? Il suffit de décoller le papier! Il est facile de constater ce que nous avançons en examinant les timbres de la première variété. Sur vingt timbres, quinze au moins laissent apercevoir quelques restes du vaisseau.

On ne connaît pas de timbres gommés *jusqu'à présent*. Ceux annulés qui nous sont passés par les mains étaient également dépourvus de gomme et ne paraissaient pas en avoir jamais eu. Comment expliquer l'usage d'un timbre ayant soit disant servi à l'affranchissement d'une lettre et qui n'accuse pas la moindre trace de gomme? M. Panopoulo trouvera peut-être moyen d'expliquer ce mystère.

Rien de suspect à la deuxième émission si ce n'est la source d'où viennent ces timbres.

Quant à la troisième émission, celle du 10 paras dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, nous la trouvons fort extraordinaire. Des types (nous en connaissons trois) sont soumis à la Compagnie Morton. En *prévision* de l'acceptation de l'un des trois types, le lithographe en imprime neuf mille. Arrive *subitement* une diminution de la taxe des lettres portée de 2 à 1 1/4 piastre. Cette diminution est si imprévue qu'on n'a pas le temps de demander au lithographe un timbre, qui demande une heure de travail et un quart de jour pour l'imprimer. On utilisera les timbres « Journal stamp » en surchargeant le mot *journal* par *letter*. C'est-à-dire qu'en

voulant épargner le temps on crée un travail double. Mais on a son timbre provisoire et l'on peut annoncer tout à son aise la création d'un 50 paras, soit 1 1/4 piastre. C'est ce que vient de faire le *S. C. M.* dans son dernier numéro sur l'avis reçu du directeur des postes.

Tout cela n'est pas le fait d'une société sérieuse, mais bien d'un spéculateur qui, si nous n'y prenons garde, nous donnera des timbres de toute espèce. Les émissions périodiques de Dresde, Hambourg et Breslau n'existent plus, garde aux émissions de Constantinople !

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 112.)

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Avant de quitter l'Allemagne, il nous paraît utile de faire un retour en arrière pour parler de l'émission faite le 15 décembre dernier, d'enveloppes et bandes : et des cartes correspondances émises soit antérieurement, soit à la même époque.

Émission du 15 décembre 1871.

(Enveloppes et bandes.)

Comme pour celles de la Confédération de l'Allemagne du nord, il en est d'émises en groschen, d'autres en kreuzer.

Valeurs en groschen.

Timbre rectangulaire gaufré sur couleur.

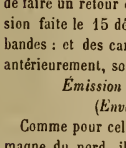

D. Aigle couronné sur fond quadrillé, gaufré blanc dans un cercle de couleur, au milieu d'un rectangle dont le fond guilloché porte la légende.

L. En haut : *Deutsche Reichs Post* ; en bas *groschen* et la valeur en chiffres de chaque côté.

Impression sur papier ordinaire en :

1° *Enveloppes grandes et moyennes* portant en travers du timbre deux lignes de l'inscription suivante, plusieurs fois répétée et imprimée en gris noir :

Ein groschen post couvert.

Et à la patte un fleuron gaufré. La gomme occupe la majeure partie du bord libre de la patte.

Valeur 1 groschen.

2° *Bandes* d'environ 6 cent. 1/2 sur 35, sans bordure de couleur.

Valeur 1/3 groschen.

Espèces et variétés.

A. *Enveloppes grand format.*
1 groschen rose.

B. *Enveloppes moyen format.*
1 groschen rose.

C. *Bande.*
1/3 groschen vert.

Valeurs en kreuzer.

Le type est le même que pour les valeurs en groschen. La seule différence consiste dans la substitution du mot *kreuzer* au mot *groschen* sur le timbre et des mots *drei kreuzer* sur les deux lignes d'inscription.

Espèces et Variétés.

A. *Enveloppes moyen format.*
3 kreuzer rose.

B. *Bande.*
1 kreuzer vert.

Distinction avec les timbres mobiles. Le type est le même ; mais les timbres des enveloppes de 1 gr. et 3 kr. sont faciles à distinguer en ce qu'ils présentent deux lignes d'inscription qui les traversent. Il n'y a pas non plus de traces de piquage.

Pour les bandes, l'absence de piquage et de gomme et l'épaisseur du papier serviront à distinguer les timbres provenant de bandes coupées.

CARTES CORRESPONDANCE.

Émission d'août 1871.

De cette émission, il existe trois types, tous trois non timbrés et différant entre-eux par la partie supérieure. Leur dimension est celle de la carte de la Confédération du nord.

Le premier type présente l'aigle couronnée plus grande qu'à l'autre type et la ligne de légende qu'elle partage en deux est droite. Cette légende est formée des mots : *Deutsches Reichs Post Gebiet* (Territoire postal de l'Empire allemand).

Le deuxième type porte une aigle couronnée plus petite et la légende en lettres gothiques plus petites et sur une ligne courbe.

Au-dessous, sur les deux types, *Correspondenzkarte*, puis l'adresse semblable à celle de la carte de la Confédération.

L'instruction du bas, identique sur les deux cartes et avec celle de la confédération offre une composition typographique différente. Au premier type l'instruction offre six lignes dans chaque colonne. Au deuxième, il n'y a que cinq lignes à la première colonne : Au-dessous de la 2e colonne de

l'instruction on trouve au premier type c. 154 qui est sans doute une marque d'imprimerie.

Le troisième type se rapproche du premier par l'ensemble des détails de la composition typographique. Mais si l'on examine l'aigle, on trouve de chaque côté de la couronne deux banderolles qui surmontent les ailes.

Le revers des deux cartes présente onze lignes de points.

Émission du 1er janvier 1872.

A cette date, ont paru deux cartes correspondance, l'une de même espèce que la précédente, mais de dimension moindre, l'autre avec *Réponse payée* dont nous avons dit quelques mots en fesant connaître celle émise à la même époque en Wurtemberg. Voici la description de la première espèce.

Toute la partie supérieure rappelle par la disposition et la forme des lettres, l'entête du 2e type de l'émission précédente. Mais la couronne de l'aigle est garnie de deux banderolles comme au troisième type précédent.

Le dessin de l'aigle est plus grand et les lettres de la ligne courbe sont plus grosses. Il y a cinq lignes de points pour l'adresse.

Le mot *Bestimmungsort* et les deux lignes de texte au-dessous sont supprimés ainsi que la barre nuire qui soulignait les points à la suite de *Bestimmungsort*. En place sur la 3e ligne est le mot *in*.

L'instruction du bas sur deux colonnes de sept lignes chaque, diffère très-peu des instructions précédemment traduites. Nous nous dispenserons de la reproduire.

L'impression est sur carte de couleur chamois clair en plusieurs nuances. Sur l'une de celles que nous avons sous les yeux, le carton par transparence paraît marbré.

Nous arrivons à la carte avec réponse payée. Elle se rapproche par la dimension et la disposition des lettres de la carte précédente mais avec une composition typographique différente.

Au-dessous de *Correspendenzkarte*, on lit : *Ruckantwort Bezahlt*. (Réponse payée.) La disposition de l'adresse est la même. L'instruction du bas est en trois articles que nous croyons inutile de traduire, n'étant que la répétition de ce que nous avons rencontré précédemment.

La seconde partie de la carte offre au-dessous de *Correspondenz-karte* les mots : *Bezahlte Ruckantwort* (payez la réponse) ce qui s'explique sur une carte qui ne porte pas son affranchissement préalable.

L'instruction du bas est en deux articles seulement et est la reproduction de deux articles du premier feuillet.

Ces cartes sont imprimées en noir sur cartou rose. Nous en avons rencontré quatre variétés différant entre elles par la composition typographique et par la nuance de la couleur. Nous ne croyons pas devoir insister davantage sur ces petites particularités et nous nous contentons de les indiquer.

Terminons ce qui concerne l'Allemagne par la description de la carte bavaroise, avec réponse payée. C'est encore une formule sans timbre.

En haut *Konigreich* et *Bayern* séparés par les armoiries en noir. Puis *Correspondenz karte* et *Ruckantwort Bezalt*. Enfin l'adresse comme à la carte bavaroise. A gauche un cercle de points destiné au timbre du bureau de distribution : à droite la place rectangulaire du timbre pour l'affranchissement, et au-dessous celle circulaire du timbre du bureau de départ.

L'instruction du bas en trois articles sur deux colonnes de onze lignes chaque est la reproduction des instructions de la carte allemande et de la carte simple dont nous avons parlé à l'article Bavière.

Le second feuillet offre les mêmes dispositions typographiques sans Correspondenz-karte, on lit : *Bezalte Ruckantwort* (payez la réponse). L'instruction ne comprend que deux articles, les deuxième et troisième de l'instruction de la première feuille.

Le revers de ces cartes est tout à fait uni.

Impression noire sur carte verte.

Signalons encore par occasion, une variété de la carte poste bavaroise. La différence est bien minime. Elle consiste dans l'adition d'une ligne noire qui souligne les points placés à la suite de *Bestimmungsort*, comme cela existe pour la carte allemande.

AUTRICHE.

Il faut distinguer en Autriche les émissions communes à tous les pays allemands slaves et polonais de la monarchie qui ont lieu en *kreuzer* et les émissions propres à certains pays, savoir :

1° Les émissions pour la Vénétie qui ont eu lieu en *soldi ;*

2° L'émission propre aux provinces Illyriennes et aux bureaux de poste du Levant, également en *soldi*. Nous les réunirons sous la rubrique Vénétie et provinces Illyriennes ;

3° L'émission spéciale à la Hongrie qui est en *kreuzer*.

Nous commencerons par les émissions communes à tous les pays de la monarchie, ou

Provinces autrichiennes.

L'adoption des enveloppes timbrées n'a eu lieu qu'en 1861, tandis que l'usage des timbres mobiles remonte à 1850.

Émission du 1er janvier 1861.

Timbres ovales 19-22. Gaufrés blanc sur couleur, situés à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Effigie à droite de l'empereur François-Joseph, couronné de lauriers sur fond uni de couleur, dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

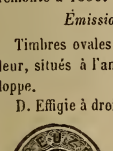

L. En haut : *kreuzer*.

En bas, chiffre de la valeur dans un ovale transversal.

Impression sur papier ordinaire.

Enveloppes de dimension variée portant à la patte une espèce de fleuron.

Nota. Il existe sur les enveloppes de cette série, deux sortes de fleurons, différant entre eux par le diamètre et par de légères différences dans le dessin des diverses parties. Les deux mêmes variétés se retrouvent sur les enveloppes des series suivantes, et cette différence ne peut servir à distinguer des séries comme pour la Prusse et d'autres pays allemands parce qu'elle n'indique pas diverses émissions ou divers tirages. Nous sommes portés à croire qu'elle provient de ce que deux établissements fournissent les enveloppes qui sont timbrées dans les ateliers du gouvernement. Nous passerons donc sous silence cette différence qui nous a paru dépourvue d'intérêt, du moment qu'elle ne pouvait aider à distinguer des époques différentes dans l'émission des enveloppes timbrées.





Il est une autre circonstance qu'il est plus intéressant de rappeler, parce qu'elle permet de distinguer des tirages faits à diverses époques d'une même émission et la réimpression d'avec l'émission primitive. C'est la forme des petites pattes des enveloppes.

Dans un premier type, les pattes latérales sont à peu près triangulaires, mais à sommet tronqué, de telle sorte que les deux se touchent dans une étendue d'environ deux centimètres.

Dans un deuxième type, les deux pattes sont écartées de près d'un centimètre et le bord supérieur se continue avec l'inférieur en suivant une courbure qui tombe presque perpendiculairement sur l'inférieure.

Il résulte de nos recherches que ces deux sortes d'enveloppes n'ont pas été employées simultanément, et nous verrons le parti qu'on peut tirer de la connaissance de ce fait.

Valeurs. 3, 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35 kreuzer.

A *Grand format.*

3	kreuzer	Vert.
5	—	Vermillon.
10	—	Brun.
15	—	Bleu de Prusse.
20	—	Orange foncé.
25	—	?
30	—	?
35	—	Bistre.

La série doit avoir été complète.

B. *Moyen format.*

3	kreuzer	Vert foncé, pâle.
5	—	Vermillon, rouge, rouge pâle.
10	—	Brun foncé, brun clair.
15	—	Bleu de Prusse, bleu foncé, bleu pâle.
20	—	Orange nuancé.
25	—	Brun pâle.
30	—	Violet pâle et foncé.
35	—	Bistre nuancé.

Toutes les enveloppes grand et moyen format appartiennent quant à la forme au premier type.

C. *Réimpressions.* Les timbres de cette série ont été réimprimés en 1865. Les caractères distinctifs de la réimpression sont les suivants :

1° *Forme des enveloppes.* Les anciennes enveloppes appartiennent à la première disposition ; celles réimprimées sont de la deuxième.

2° *Papier.* Les réimpressions portent sur l'une des petites pattes de grandes lettres en filigrane à double trait de 27 mill. de hauteur. Ces lettres sont situées sur le talon des feuilles et représentent par leur réunion les mots : *Brief Couverts*. Le papier est blanc et satiné.

3° Les timbres, au moins pour les basses valeurs le plus communement employées, et pour le gaufrage présentent une *impression défectueuse* qui tient à l'usure des coins.

4° Toutes les enveloppes sont moyennes, et la patte offre le même dessin gaufré.

Voici les variétés :

a. 5 kreuzer Vert jaunâtre nuancé.
5 — Vermillon.
10 — Brun rougeâtre.
15 — Bleu de Prusse nuancé.
20 — Orange.
25 — Brun chocolat.
30 — Violet nuancé.
33 — Bistre nuancé.

b. *Timbre avec faute.*

Double timbrage, le premier en jaune, le second en rouge, montrant deux effigies superposées, mais portant juxta-posées.

5 kreuzer Vermillon et jaune.

Distinction avec les timbres mobiles. Ceux de l'émission correspondante sont sur papier épais, un peu jaunâtre et sont piqués 14.

Émission du 1er juillet 1863.



Timbres ovales, 19-22 mill., gaufrés blanc sur couleur, situés à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Aigle impériale d'Autriche, sur fond uni, dans un ovale guilloché portant la légende.

L. En haut : *Kreuzer.*

En bas, chiffre de la valeur dans un petit ovale.

Impression sur papier varié.

Enveloppes de dimension moyenne, portant à la patte le fleuron d'un des deux types.

Valeurs. 3, 5, 10, 15 et 25 kreuzer.

Espèces et variétés. A. Enveloppes sur papier ordinaire satiné appartenant à la *première* disposition.

3 kreuzer Vert, vert foncé.
5 — Rose, carmin.
10 — Bleu de Prusse, bleu terne.
15 — Bistre, bistre brun, bistre rougeâtre.
25 — Violet.

B. Mêmes enveloppes, appartenant à la *deuxième* disposition.

3 kreuzer Vert foncé, vert pâle, vert jaune.
5 — Rose nuancé, carmin.
10 — Bleu, bleu de Prusse.
15 — Bistre nuancé.
25 — Violet nuancé.

Nous avons rencontré une enveloppe du 3 kreuzer vert, deuxième disposition ayant à la partie inférieure gauche le mot : Franco. Nous n'en connaissons pas le motif.

C. Enveloppes sur papier uni, appartenant à la *deuxième* disposition, portant en *filigrane* sur l'une des petites pattes des lettres à double trait de 27 mill. de hauteur, formant par leur réunion les mots : *Brief Couverts.*

3 kreuzer Vert.
5 — Rose nuancé, carmin.
10 — Bleu de Prusse.
15 — Bistre pâle.
25 — Violet.

Distinction avec les timbres mobiles. Ceux de la même série sont sur papier fort et piqués 14. Les derniers tirages peuvent présenter en filigrane des lettres formant par leur réunion les mots : *Brief Marken.*

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

ALBUM ILLUSTRÉ
POUR
TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE
par J.-B. MOENS,
avec traduction anglaise par le Dr C. W. VINER.

NEUVIÈME ÉDITION
entièrement refondue et considérablement augmentée,
contenant sept cent quatre-vingts types. soixante-dix-sept armoiries des principaux États du globe et classé par ordre géographique.

IMPRESSION SUR BEAU PAPIER ORDINAIRE.

Cartonnage demi-toile, à . . . . . fr. 5 »
Reliure pleine toile . . . . . 6 »
— — avec 1 fermoir 6 50
— — avec 2 fermoirs . . . . . 7 »

IMPRESSION SUR BEAU PAPIER VELIN SATINÉ.

En feuilles ou broché . . . . . fr. 10 »
Reliure pleine toile, 1 fermoir . . . . . 11 »
— — , 2 fermoirs 11 50
— — , 1 fermoir, tranche dorée . 12 »
Demi-reliure, 2 fermoirs tranche dorée . . . . 14 »
Plein mouton maroquiné et gaufré sur plat, tranche dorée, 2 fermoirs. . . . . 16 »
Plein maroquin, tranche dorée, 2 fermoirs . . 18 »
Plein maroquin doré sur plat et sur dos, 1 fermoir, dorure mate. . . . . 20 »
Albums avec feuille supplémentaire à chaque pays. 25 »

Port à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année
Angleterre et Portugal. . . 4-20
États Pontificaux, Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

MEXIQUE.



De nouveaux timbres viennent de paraître. Ils sont généralement annulés, avril 1872. Les valeurs sont restées les mêmes que celles de la dernière émission. Il y a un type pour chaque valeur, mais ils ne diffèrent que par les détails de copie pour les quatre plus grandes valeurs. Le 6 centavos au lieu d'avoir le mot *centavos* à gauche, l'a à droite, avec l'énonciation de la valeur à gauche de *haut en bas* tandis que l'inscription des autres timbres qui occupe cette même place est inscrite de *bas en haut*.

L'impression est sur papier blanc, *moiré bleu au revers*. Il y en a de non dentelés et piqués 13 1/2 :

6 centavos vert-jaune pâle.
12 — bleu et bleu foncé.
25 — rouge et vermillon.
50 — jaune pâle.
100 — lilas.

L'effigie représente Juarez dit-on, le curé Hidalgo, pensons-nous.

Sur des timbres neufs 50 cent. jaunes 1868, récemment venus, nous trouvons le mot *anotado*, imprimé en ronde noire. Serait-ce une marque de contrôle de l'administration, suite de la circulation de timbres faux? Nous aimons à le croire vu la nouvelle émission sur papier *moiré*.

TURQUIE.

Il nous est arrivé les timbres suivants, piqués 9 :

10 paras, lilas et lilas-brun.
25 piastres, chair.
5 — bistre, chiffre taxe.

Il est à remarquer que les inscriptions arabes sont différentes de type pour chaque valeur, timbre ou

chiffre-taxe. Le 10 paras bistre, seul, ne correspond pas pour ces inscriptions avec le 10 paras lilas.

SIERRA-LEONE.



Les nouveaux timbres annoncés viennent d'arriver. Le 6 pence manque à l'appel parce qu'on veut probablement épuiser l'ancien type avant de mettre le nouveau en circulation. D'autre part, on nous dit qu'il ne sera pas remplacé.

Le type est à l'effigie de Victoria dans un rectangle. On lit à gauche : *Sierra* ; à droite : *Leone*; en haut : *postage* ; en bas : la valeur.

Les timbres sont imprimés sur papier blanc avec couronne et C. C. en filagramme, dans la hauteur du timbre. Piquage 13.

1 penny, rouge.
3 — jaune-pâle.
4 — bleu.
1 shilling, vert

Le 6 pence violet porte aujourd'hui le même filagramme que les précédents.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Le 1/2 groschen est imprimé en jaune-orange pâle.

RUSSIE.

La carte-correspondance non timbrée « qui portait son deuil en naissant » vient d'être supprimée.



Elle est remplacée, depuis le 1er mai dernier par deux autres portant à droite un timbre suivant le fac-simile. A gauche, l'aigle russe a été maintenu. A la partie supérieure, en grandes lettres, caractères russes : *Carte-correspondance;* en dessous, au 3 kop : *pour la ville;* au 5 kop : *pour la province ;* le premier paragraphe de l'avis porte au 3 kop : Cette lettre, destinée pour la ville seulement, peut être mise dans les boîtes aux lettres et sera envoyée par les bureaux existants (?) ; et au 5 kop : Cette lettre peut être mise dans les boîtes aux lettres et sera expédiée par tous les bureaux de poste de l'Empire. Pour le restant des inscriptions, elles sont semblables aux cartes non timbrées.

Les nouvelles cartes ont les mêmes dimensions que la carte sans valeur, mais le cadre est plus grand. On a modifié le dessin plus léger et plus beau. Six lignes de points, au lieu de cinq, sont réservées pour l'adresse. Voici la traduction de l'inscription des timbres. Au 3 kop on lit : 3 kop par lettre, et au 5 kop : 5 kop par lettre :

3 kop, brun sur blanc.
5 — vert —

Le nom de l'imprimeur au lieu d'être à l'extérieur du cadre est placé aujourd'hui au milieu de la partie inférieure, dans le cadre même.

Les timbres-poste de 1, 3, 5, 10 et 20 kop. nous viennent imprimés sur papier à vergeures verticales et horizontales, avec ondulations en filagramme.

Le 10 kop. enveloppe, et probablement les autres valeurs, est maintenant frappé à droite au lieu d'être à gauche.





Bogorodsk. On a décrit différents timbres, mais nous pensons qu'on a du, en présence de la ressemblance des types, en faire une macédoine. Voici les timbres que nous avons vus. Il y a trois types :

1er *type* (voir ci-haut) :

5 kop bleu ; 5 kop rouge vermillon vif, sur papier blanc légèrement jaunâtre.

De ce dernier on nous remet un exemplaire ayant avec la marge 6 1/2 centimètres de haut sur 3 de large. Tout le revers est gommé. On nous dit qu'il sert à l'affranchissement des imprimés sous bande (1).

On a signalé au même type les 1 et 10 kop rouges. Existent-ils? Le *S. C. M.* nous le dira.

2e *type* (voir ci-haut) :

5 kop bleu, 10 kop rouge-jaunâtre, sur papier légèrement bleuté.

5 kop bleu, sur enveloppe papier blanc vergé, 14 — 11 centimètres.

10 kop bleu et bleu très-pâle, sur enveloppe papier blanc uni, 19 — 13 1/2 centimètres.

Les timbres d'enveloppe sont imprimés sur la patte de fermeture. C'est d'après cette patte que nous donnons le format du 10 kop, n'ayant pas vu d'en-

(1) On nous avise à l'instant que ces deux timbres sont imprimés sur bande de 49 cent., dont 6 1.2 sont gommés.

veloppe entière de cette valeur. Mais ayant la patte dans toute sa largeur, il est facile d'en avoir la hauteur, destinée qu'elle est à recouvrir à peu près la moitié de l'enveloppe.

3e *type* : Copié d'après le 2e type. L'ovale est plus grand, mais le timbre a conservé les mêmes proportions. Le dessin n'en est pas soigné ; l'impression non plus. Le Saint-Georges est de grande dimension; on le dirait campé sur un cheval de bois.

1 kop, rouge violacé pâte et vif ; 3 kop, rose pâte et rose-brun.



Bronnitzi. Ce timbre rappelle le 1er type de Bogorodsk dont on aurait supprimé les armoiries, pour les remplacer par un grand chiffre avec fond à raies verticales. L'inscription ovalaire signifie : *Poste rurale du district de Bronnitzi*.

5 kop, rouge-vermillon vif.



Kolomna. L'unique timbre de Kolomna a été annoncé comme n'étant pas dentelé. Est-ce une erreur, nous ne pouvons le dire. Tous les timbres que nous venons de recevoir sont percés et imprimés sur papier épais blanc :

5 kop. rouge-vermillon.



Borovitch. Nous voici à la deuxième émission de timbres. Celui rectangulaire vient d'être remplacé par le type ci-contre, portant la même légende : *timbre de la poste locale de Borovitch*. Il est imprimé en noir sur papier blanc avec cadre vermillon :

5 kop, noir et vermillon.



Cherson. On ne vit pas longtemps à Cherson. Le timbre ci-contre est le troisième connu. Il est semblable pour le dessin au timbre qu'il remplace, mais dans des proportions réduites. Impression sur papier blanc uni ; piqûre 12 1/2 :

10 kop. rouge.

FRANCE.

Depuis le 10 mai dernier on a enfin livré à la circulation un nouveau type 2 centimes semblable à celui de Bordeaux, mais *gravé* et imprimé à Paris.

Ce timbre est tiré en couleur sur papier jaunâtre et piqué 13 1/2.

2 centimes brun-rougeâtre.

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

Les 20 et 25 reis, imprimés au début en bistre pâle et rose chair, nous arrivent en bistre foncé et rouge vermillon, nuances des derniers timbres d'Angola, mêmes valeurs.

ESPAGNE.

Le timbre actuel de M. E. Julia avait un concurrent en 1870, type qui nous était complétement inconnu.

Il représente le portrait de A. Cano, peintre espagnol. L'effigie est tournée vers la droite et renfermée dans un ovale en dehors duquel, en bas, sur une ligne droite : *A. Cano* et dans les angles, les lettres : *M. N. V. P.* dans un petit cercle. Dimension du timbre 20 sur 27 mm. C'est M. Pascual Alègre qui en est l'auteur. On dit que ce timbre avait entre autres qualités d'être le meilleur et le plus artistique de tous les timbres proposés à la même époque par MM. Alabern, Fernandez, Martinez, Julia et autres. Nous avons en vain cherché ces qualités sur les épreuves qu'on nous a remis en plusieurs couleurs et nous lui préférons de beaucoup le type de Julia.

PRINCE ÉDOUARD.



Trois nouveaux timbres ont été livrés à la circulation. Ce sont :

4 cents vert-jaune.
6 — noir.
10 — lilas-rosé.

Ils sont tous trois à l'effigie de la reine Victoria

tournée à gauche, mais dans des cadres différents. Ils sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 12.



On nous a annoncé l'apparition prochaine de deux autres valeurs : 2 et 12 cents. Si la nouvelle est exacte, ces timbres ne pourront tarder d'être mis en usage.

PHILIPPINES.

M. de F. possède dans son album un 5 cuartos, *correos : interior*, avec la marque *Habilitado por la nacion*.

CHILI.

Le même dit avoir trouvé dans un lot de 3 à 400 timbres un 10 centavos 1852, *piqué*.

NORWEGE (BERGEN).

Le 2 skilling est actuellement piqué 16.

NORWÈGE (DRONTHEIM).



La poste locale de Drontheim est passée entre les mains d'un nouvel entrepreneur : à G.-F. Krogh a succédé Braekstad et Cie, qui viennent d'émettre de nouveaux timbres portant la firme nouvelle et au fac-similé ci-contre. Il y en a de trois valeurs :

1/2 sch. bleu, bleu vif, bleu-lilacé.
1 — rose, carmin.
2 — vert-bleu.

L'impression est sur papier blanc uni avec piquage 12.

DANEMARK.

L'administration des postes ayant eu vent de ce qu'on employait souvent le même timbre, en fesant disparaître l'oblitération, a songé à remédier à cet inconvénient : on fait en ce moment des essais pour imprimer les timbres, comme en Russie, avec des couleurs à l'eau.

Il sera prochainement émis des bandes timbrées pour journaux et imprimés. La valeur est fixée à 2 skilling. Le timbre sera bleu et conforme au timbre-poste en cours.

Nous avons des 2 sk. bleu terne très-foncé imprimés sur papier gris avec le filagramme connu.

PAYS-BAS.

La carte-correspondance avec réponse payée est en vigueur. Les deux cartes se tiennent par le côté gauche comme les feuillets d'un livre (les cartes allemandes tiennent par le haut). Le cadre est semblable à la carte simple connue, mais ainsi que nous l'avions dit, l'impression est en violet-rougeâtre. L'avis a disparu. En haut, on lit : *Briefkaart* et en dessous (*antwoord betaald*) ce qui veut dire : réponse payée ; plus bas *aan* et *te*... Le deuxième feuillet, destiné à la réponse, porte : *Briefkaart* (*vooruitbetaald antwoord*), réponse payée d'avance et plus bas *aan* et *te* sur deux lignes de points. Le timbre occupe toujours sa même place et n'a pas changé de type.

Incessamment émission de nouveaux timbres.

NOUVELLE GRENADE (ANTIOQUIA).

Le 1 peso type reproduit n° 101 est maintenant imprimé en vermillon au lieu de rose-carmin. Ce timbre est en usage avec les 2 1/2, 5, 10 et 20 centavos connus.

INDE PORTUGAISE.

Les timbres piqués 16 se font rares. Les derniers 10 et 20 reis reçus étaient piqués 13 1/2. Nous pensons que ce dernier piquage a succédé au piquage 16.

M. C. W. Viner a une singulière façon de lire les journaux. En signalant les timbres de l'Inde portugaise il *observe* que le *Philatelical journal* les a annoncés le premier et cependant la nouvelle dans ce journal est postérieure de 15 jours avec la nôtre. Mais ce que M. Viner n'a pas observé c'est le sans façon du *Philatelical journal* qui, après nous avoir copié presque textuellement n'a pas eu la pudeur de nous citer. Il est vrai que c'était la seule bonne nouvelle à mettre sous la dent de ses lecteurs et il répugnait à M. Pemberton d'avouer qu'elle venait de Bruxelles.

Le *S. C. M.* qui n'a pas oublié les timbres de Moresnet accueille moins favorablement la nouvelle contenue dans notre numéro d'avril : il fait ses réserves et voudrait voir à la place de *serviço postal* et non *servico* comme notre graveur l'a mis, le mot *correio*. Il termine en disant que notre exemplaire était piqué et oblitéré d'une griffe portant le n° 16, d'où 16 bureaux de poste, ce qui est pour lui le comble du mystère. M. Taylor le rédacteur du *S. C. M.* a sans doute lu notre journal à la Viner. Nous avons bien annoncé que le timbre était piqué 16, c'est-à-dire avait 16 dents sur une longueur

de deux centimètres, mais nous n'avons jamais donné le numéro de la griffe qui était le n° 1.

BRUNSWICK.

Les timbres de 1852/64 viennent d'être contrefaits. Pour cacher la fraude on les vend comme réimpressions. Il y a les suivants :

1 sgr.	rose sur blanc.	1 sgr.	noir sur orange,
2 —	bleu —	1 —	— jaune.
3 —	rose —	2 —	— bleu.
1/4 —	noir sur cachou.	3 —	— rose.
15 —	— blanc.	1 —	jaune sur blanc.

Tous ces timbres sont non dentelés, sans filagramme et ont la gomme blanche. On sait que les timbres originaux de 1852 ont la gomme en couleur.

Les contrefaçons appartiennent toutes à un même type, avec changement de chiffre et indication de valeur ; les timbres authentiques au contraire, ont le type différent pour chaque espèce de valeur.

NOUVELLE-GRENADE (TOLIMA).





Les deux timbres ci-haut qui nous sont obligeamment communiqués par M. Pb. viennent compléter la série des deux timbres connus :

50 centavos, vert foncé.
1 peso, rose.

Impression sur blanc uni.

CACHEMIRE.

M. le baron A. de Rothschild nous communique au millésime 1866, le 1 anna rouge sur papier vergé blanc et appartenant à la deuxième série.

URUGUAY.

Nous avions un timbre provisoire 15 cent avec 2 chiffres, avec trois, en voici un qui nous arrive avec quatre chiffres !

L'énigme de Cuba.

A M. J.-B. Moens, à Bruxelles,

Cher maître et ami,

Dans le n° 112, page 26 du *Timbre-Poste*, vous parlez de la surprise que vous a causé la présence de timbres français sur une lettre venant de Cuba. Le *Philatelical journal* (n° 4, page 66) relate également le fait et ajoute que l'enveloppe dont vous parlez est pour lui un mystère. Le *S. C. M.* (n° 112, p. 72) n'est pas plus avancé : il attend la lumière.

Moi, je crois que l'énigme du sphinx n'est pas bien difficile à résoudre. Mais permettez-moi d'abord quelques lignes préliminaires.

Les timbres à date de Cuba, Espagne et colonies sont circulaires, formés de deux cercles concentriques. Le centre est réservé à la date, mois et année; entre les deux cercles, en haut, le nom de la ville ; en bas : *isla de Cuba*. Le timbre de *Habana* fait seul exception. Au lieu de isla de Cuba, on voit ou une étoile ou le chiffre 1. Conséquemment, le mot Cuba seul n'est pas de provenance espagnole (1).

Le timbre à date qui a éveillé l'attention des philatélistes est octogone, avec cercle à l'intérieur pour la date; votre exemplaire doit porter 20 fevr. 72 sur trois lignes; en dehors de ce cercle, au dessus : *Cuba* et en bas une étoile. Cette marque est française, comme l'indique son inscription, qui serait *feb* (febrero) si elle était espagnole.

Je possède trois enveloppes venant de Saint-Thomas, Montevidéo et Santiago de Cuba affranchies au moyen de timbres français, et oblitérés avec ancre et points. Elles ont le timbre à date dont vous avez parlé, avec changement de nom de provenance bien entendu. J'en conclus que les consulats de France à Santiago de Cuba, Montevidéo, Saint-Thomas, Habana, etc. etc., débitent les timbres français et se chargent de faire parvenir les lettres en Europe par le bateau à vapeur des lignes maritimes de France (2).

Croyez à l'amitié de votre tout dévoué

MARIANO PARDO DE FIGUEROA.

Medina-Sidonia, 11 mai 1872.

(1) Par Cuba on comprend en Espagne toute l'île de Cuba. Pour désigner la capitale du département oriental de ladite île, on écrit officiellement : *Santiago de Cuba*.

(2) Nous savons fort bien que les consulats français et anglais dans l'Amérique du Sud se chargent de faire parvenir la correspondance en Europe, mais nous ne savions pas qu'il en fût de même pour l'île de Cuba. On nous dit que les lettres venant de cette île par paquebot français ne sont pas affranchies au consulat français, comme le pense M. de Figueroa, mais au bateau même où le public est obligé de porter ses lettres.

N. D. L. R.

A propos des cartes avec réponse payée.

Une erreur s'est glissée dans notre article sur les cartes-correspondance de Wurtemberg, avec *réponse payée*. Nous avouons notre ignorance de la langue allemande et nous avons fait traduire l'inscription par un de nos amis qu'en raison d'un séjour en Allemagne nous pensions être apte à nous renseigner. Y a-t-il eu erreur de sa part, ou confusion de la nôtre? Le fait est qu'un des premiers amateurs de Paris a bien voulu nous rectifier et nous donner l'explication que nous avions vainement demandé. Nous extrayons ce qui suit de sa lettre :

« Je lis dans le *Timbre-Poste* n° 112, page 30 » au bas de la 2e colonne. Ce qui ne se comprend » pas, c'est l'inscription *Bezahlte Ruckantwort* » (payez la réponse)(1).

» Si je ne me trompe, *Bezahlte Ruckantwort* ne » signifie pas payez la réponse, qui se dirait : » *Bezahlt Ihr. die Ruckantwort;* ou en se servant » de la troisième personne par courtoisie :

» *Bezahlen Sie die Ruckantwort*, payez la ré- » ponse.

» *Bezahlte Ruckantwort* veut dire : Réponse » payée. *Bezahlte* est en effet le participe et non » l'impératif du verbe *Bezahlen* et il précède le » substantif d'après la règle invariable de l'alle- » mand.

» L'inscription se comprend dès lors, telle qu'elle » existe sur la carte réponse.

» Quant aux mots *Ruckantwort Bezahlt*, sur la » première, ils sont à ce que je crois pris collec- » tivement dans le sens d'un substantif qui pour- » rait se traduire ainsi : Affranchissement de la » réponse. »

Nos lecteurs voudront donc bien faire les corrections nécessaires et les appliquer aux cartes de même nature émises en Bavière et dans l'empire d'Allemagne dont il est parlé au n° 113 de ce journal.

Dr Magnus.

(1) Le mois dernier nous écrivions *Bezalte*, sans *h*, c'est une erreur typographique qui nous a échappée en corrigeant les épreuves.

N. D. L. R.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 113.)

AUTRICHE (*suite*).

Émission du 1er juin 1867.

Cette émission d'enveloppes et celle des timbres mobiles correspondants a eu lieu pour satisfaire aux vœux de la Hongrie et a paru en premier lieu à Pest-Bude, capitale de ce pays le jour du couronnement de l'empereur comme roi de Hongrie.

Timbres rectangulaires, 20-24 mill., typographiés en couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. Effigie de l'empereur couronné de lauriers dans un cercle de perles. Le reste du rectangle est rempli d'ornements similaires aux quatre angles.

L. En bas, sous le cercle, la valeur.

Impression sur papier portant en filigrane sur l'une des petites pattes, des lettres à double trait formant par leur réunion les mots : *Brief Couverts*.

Valeurs. 3, 5, 10, 15, 25 kreuzer.

Espèces et variétés. A. Enveloppes *moyen format*. Lettres en filigrane de 27 *mill. de hauteur* et de même largeur qu'à la série précédente.

3	kreuzer	Vert foncé, vert.
5	—	Vermillon, rouge pâle.
10	—	Bleu foncé, bleu, bleu pâle.
15	—	Bistre, bistre rougeâtre.
25	—	Violet foncé, pâle.

Les enveloppes du 3 kreuzer appartiennent à la deuxième disposition, tandis que les quatre autres valeurs sont de la première.

B. Enveloppes *moyen format*, mais ayant 7 *mill. de plus* sur la largeur, la hauteur étant identique. Lettres en filigrane de 24 *mill. de hauteur*, mais de largeur plus grande qu'à la série *A* et plus écartées.

3	kreuzer	Vert.
5	—	Vermillon.
10	—	Bleu foncé.
15	—	Bistre.
25	—	Violet.

Nota. Quelques exemplaires du 10 kreuzer et tous ceux du 15 kreuzer présentent les lettres en filigrane de la même dimension que la série A.

Distinction avec les timbres mobiles. Le type est le même, mais les timbres sont piqués 9 1/2.

Cette émission est encore présentement en service.

Le *Timbre-Poste* (n° 90) a signalé des enveloppes de 1863 recouvertes d'un timbre de 5 kreuzer de 1867. Pour les obtenir, il suffit de coller ce timbre sur l'ancienne enveloppe. Ce n'est pas plus difficile que cela. Mais est-ce bien la peine de les collectionner? Nous ne le pensons pas. Car les enveloppes surtimbrées de l'Allemagne du Nord avaient le timbre surcollé recouvert d'une impression spéciale qui leur donnait un caractère officiel. Rien de pareil pour les enveloppes d'Autriche, et ce qui a été fait, dit on, pour les enveloppes de 1863, aurait fort bien pu être fait pour celles de 1861 ou pour les réimpressions de cette même émission et *par le premier venu.*

ESSAIS.

De l'émission de 1861, on nous signale des essais de toutes les valeurs imprimés sur papier uni, et dans les couleurs adoptées.

De celle du 1er juin 1867 nous connaissons des essais qui se rapportent aussi bien aux timbres mobiles qu'aux timbres d'enveloppe, puisque le type est commun aux deux espèces.

En premier lieu, il faut placer un essai du timbre imprimé en bleu sur carte mince blanche, mais sans mention de la valeur.

Puis des épreuves en couleur bronze doré de plusieurs valeurs. Nous connaissons le 5 kreuzer, mais il y en a d'autres. Enfin viennent de simples tirages de fantaisie en couleurs diverses sur papiers divers.

Voici la liste de ceux que nous avons rencontré.

Impression noire sur papier rose kr. 3 et 10.

—	—	—	bleu, 3, 5, 10, 25.
—	—	—	vert foncé, 3, 5.
—	—	—	vert jaune, 5, 25.
—	—	—	jaune pâle, 3, 5.
—	—	—	jaune chamois, 5.
—	couleur	—	blanc, 10 bleu, 25 violet.
—	—	—	rose, 3 vert, 10 bleu, 50 brun.
—	—	—	bleu foncé, 3 vert, 5 rouge foncé et pâle.
—	—	—	bleu pâle, 3 vert, 15 bistre.
—	—	—	vert, 5 rouge, 10 bleu.
—	—	—	jaune, 3 vert, 5 rouge, 10 bleu.
—	—	—	gris blanc, 5 rouge.
—	—	—	gris verdâtre, 5 rouge, 25 violet.

Gaufrage sur papier couleur, 3 kr. rose, 3 kr. bleu.

Tous ces essais n'offrent qu'un intérêt assez médiocre.

Nous arrivons à un projet qui mérite une mention plus importante.

Le *Timbre-Poste* (n° 27) signale un essai antérieur, dit-on, à 1854 En voici la description.

Timbre ovale 28-23 mm., gaufré blanc sur couleur, situé à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.



D. Effigie de l'empereur, tournée vers la gauche dans un cadre ovale, orné, portant en haut l'aigle, en bas la légende. L'effigie et les ornements sont blancs et à relief.

L. Post stemp., 3 *kreuzer*, dans le bas.

Impression sur papier ordinaire grisâtre ; enveloppes grand format, sans cachet à la patte.

Cet essai a été imprimé sur enveloppes entières en :

Rouge foncé, bleu clair, marron, orange, bistre, violet, noir, vert, rouge vermillon, marron clair, bleu vif.

D'après le *Timbre-Poste*, d'autres épreuves seraient imprimées en brun, mais avec l'effigie et les ornements de couleur. Nous ne connaissons pas ces dernières épreuves.

Cet essai a été réimprimé en format moyen, comme tous les timbres autrichiens antérieurs à 1863.

Cartes-correspondance.

C'est en Autriche qu'ont paru les premières cartes-correspondance. Leur étude est plus intéressante, en ce qu'elles ne sont pas de simples formules comme les cartes allemandes, mais sont timbrées.

Émission du 1er *octobre* 1870.

Carte d'environ 12 centimètres sur 8 1/2, portant au recto et à l'angle supérieur droit, un timbre identique à ceux de la série du 1er juin 1867, mais de la valeur de 2 kreuzer. La couleur varie du jaune pâle au jaune orange très-foncé.

On en connaît plusieurs espèces.

Sur une *première* espèce, le haut porte les mots *Correspondenz karte* disposés sur une ligne courbe. Au-dessous les armes d'Autriche, puis le mot *an* et deux lignes de points pour le nom et l'adresse ; plus loin *in* et une autre ligne de points. Un encadre-

ment d'ornements noirs circonscrit l'espace destiné à l'adresse.

Au revers on lit en haut : *Raüm fur schriftliche Mittheilungen.* (Place pour les communications écrites.)

En bas on lit ce que nous traduisons : Le bureau de poste ne se charge pas de répondre du contenu des communications.

Sur une *deuxième* espèce, l'aigle d'Autriche est remplacée par un écu aux armes de Hongrie, surmonté de la couronne de Saint-Étienne.

Une *troisième* espèce porte les mots hongrois *Levelezesi lap* en remplacement des mots *Correspondenz karte*, qu'ils traduisent. Au-dessous l'écu aux armes de Hongrie et la couronne.

Le mot *an* de la première ligne de l'adresse est remplacé par le mot *czim*, et le mot *in* manque. Au revers on lit des inscriptions hongroises dont le sens est celui des inscriptions allemandes, occupant la même situation.

Une *quatrième* espèce porte les mots *Correspondenz karte* et l'aigle d'Autriche, mais sur la première ligne est le mot *Adresse* et le mot *in* est rétabli.

Au revers on lit seulement en haut et vers la gauche de la carte : . . . *am* . . . 187.

Une *cinquième* espèce ne diffère de la quatrième que par la situation vers la droite de la ligne imprimée au verso.

Les espèces suivantes se distinguent des précédentes par la nature des caractères qui servent à composer les mots *Correspondenz karte* et l'addition d'une seconde ligne en l'une des langues usitées dans l'empire.

La *sixième* espèce destinée à la Bohême, porte *Korespondencni listeck.*

La première ligne est précédée des mots *Adresse, Adresa* superposés et sous *in* on voit *V.*

Au revers, on trouve en haut vers la gauche et aussi vers la *droite* :

. . . { *am* / *dne* } . . . 187

Une *septième* espèce est destinée aux provinces Illyriennes où l'on parle italien. On lit sous *Correspondenz karte, Carta da corrispondenza.*

Sur la première ligne, *Adresse* et *Indirizzo.*

Au-dessous de *in*. on trouve *a.*

Enfin, au revers, vers la gauche on lit :

. . . { *am* / *li* } . . . 187.

La *huitième* destinée à la Gallicie, porte *Karta korespondencyjna* en deuxième ligne.

Avec le mot *Adresse*, on lit *Adres*, superposés comme d'usage, et plus bas *in* et *W* également superposés.

Au revers, vers la gauche et vers la *droite :*

. . . { *am* / *dnia* } . . . 187.

La *neuvième* est destinée aux populations Ruthènes de la Gallicie. Sous *Correspondenz karte* on lit en caractères polonais *Karta corespondentzi-nayu.*

Sur la ligne suivante *Adresse, Adressa.*

Puis au dessous de *in, byar.*

Au revers, vers la gauche :

. . . { *am* / *dnyu* } . . . 187.

La *dixième* destinée aux populations slaves de l'empire, porte au-dessous de *Correspondenz karte*, le mot *Listnica*, puis sur la première ligne, *Adresse Naslov.*

Plus bas, sous *in*, *v(na).*

Au revers, vers la droite :

. . . { *am* / *v(na)* } . . . 187.

Toutes ces espèces offrent de nombreuses variétés différant soit par la couleur chamois plus ou moins pâle de la carte, soit par celle du timbre de 2 kreuzer qui varie du jaune pâle à l'orange le plus foncé.

Ces cartes sont présentement en service, au moins les dernières espèces. Nous verrons plus loin, celle qui est spéciale à la Hongrie et qui porte un timbre d'un autre type.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

AVIS.

Par suite d'un changement de nom de rue, la correspondance et tout ce qui concerne les timbres doit être adressée dorénavant rue de Florence, 42 (Avenue Louise).

Le nouveau catalogue n'est pas terminé, nous espérons pouvoir le faire paraître bientôt.

Les timbres de Saint-Thomas et Prince nous sont enfin parvenus. Nous pouvons, dès aujourd'hui, satisfaire à toutes les demandes.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année
ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

PAYS-BAS.





Un décret royal du 6 juin dernier annonce l'émission d'une nouvelle série de timbres-poste dont nous parlions dans notre numéro 114. Il y aura en plus des valeurs en usage, une autre de 2 1/2 florins, qui sera mise aujourd'hui, 1er juillet, en circulation. Le type est le même pour toutes les valeurs. Il n'y a que le 2 1/2 florins qui est différent.

L'effigie est gravée d'après le dessin du peintre H. F. Otenkate pour lequel le roi a posé. Elle est, dit-on, d'une grande ressemblance et l'exécution du timbre est parfaite.

Sur les 5, 10, 15, 20, 25 et 50 cents, la valeur est marquée en bas sur une banderole, au-dessus de laquelle se détache de chaque côté, une branche de laurier ; en haut : *Nederland* et les armoiries du royaume de chaque côté.

Le 2 1/2 florins a, contrairement aux précédents, la valeur en haut et les armoiries posées obliquement ; le cercle qui renferme l'effigie est entourée de la couronne de chêne ; en bas : *Nederland*. Le centre est bleu, le cadre rose-carmin.

Nous reproduisons les deux types ci-haut. Voici les couleurs adoptées pour chaque valeur :

1er *type*. 5 cent bleu.
— 10 — carmin.
— 15 — brun.
— 20 — vert.
— 25 — violet.
— 50 — chamois.
2e *type*. 2 1/2 florins, rose et bleu.

L'usage des six premières valeurs ne commencera qu'après l'épuisement des timbres existants : les 5, 10 et 20 cents, timbres les plus usités, sont prêts à être livrés à la circulation ; le tirage des autres timbres n'aura lieu que plus tard.

L'impression est sur papier blanc uni ; piquage 14.

ESPAGNE.



Après bien des tâtonnements on a enfin trouvé le type qui doit faire rêver les Espagnols. L'administration des postes y a mis autant de temps et a rencontré les mêmes difficultés que le maréchal Prim pour trouver un roi à son pays.

L'impression tricolore n'aura pas lieu, mais il n'est pas impossible qu'on revienne sur cette décision. En ce moment, on imprime ou on se dispose à imprimer, les nouveaux timbres au type que nous reproduisons et qui est décidément adopté. Le mois prochain nous espérons compléter nos renseignements, en donnant les couleurs des timbres.

Le type est signé *E. J. Julia*. On a dû renoncer au type de M. Alègre, à cause des difficultés d'impression qu'offre le tirage de la gravure en taille-douce.

Nouvelle trouvaille. Un timbre bleu-vert de 1855 sans chiffre. On voit sur notre exemplaire que le chiffre (1) a dû être cassé : un petit carré formé de lignes blanches le remplace.

PHILIPPINES.

L'administration des postes de Manille ne voyant pas venir les timbres à l'effigie d'Amédée et se trouvant dépourvue de timbres actuels, s'est résignée à remettre en circulation les anciens types à l'effigie d'Isabelle, mais avec la surcharge : *Habilitado por la nacion.* Nous avons déjà signalé le 5 cuartos 1863 *correos : interior* ; on nous dit qu'il existe aussi, avec cette marque, le 1 real violet de la même année et pour peu qu'il y ait de nouveaux retards apportés à l'expédition des timbres Amédée, nous reverrons sans doute encore les timbres de 1854 et qui sait si nous ne ferons pas plus ample connaissance avec ceux de 1847 dont il est question plus loin.



Nous avons été favorisé par la remise des timbres, type Amédée, qu'on imprime décidément. Nous en avons eu deux valeurs, mais elles ne correspondent pas avec celles qu'on nous avait signalées. Ce sont :

16 cents de peseta outre-mer.
62 — — mauve.

On nous dit que le 125 cent sera violet ; le 250 cent, rose ; le 500 cent gris.

Le type est celui que nous avons déjà reproduit et que nous fesons figurer ici avec les inscriptions qui manquaient.

Les timbres sont imprimés sur papier blanc uni ; piquage 14.

M. Fernandez qui a eu l'heureuse chance de voir son timbre adopté, n'a pas eu la bonne fortune de jouir longtemps de son triomphe : il est décédé le 13 mai dernier.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous recevons le 1 sh. actuel, 1re variété, imprimé en vert-jaune *foncé*.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Les timbres-télégraphe 1872 sont du même type que ceux de 1871, sauf le millésime et un petit changement apporté aux armoiries. On voit au milieu d'elles la croix de Savoie. Il y a les valeurs suivantes, avec l'inscription : *Telegrafos* 1872 :

2 pesetas bleu.
4 — vert.

Puis les suivantes pour *Cuba*, avec l'inscription : *Cuba telegs* 1872 :

50 cent. peseta, mauve vif.
1 peseta. bleu.
2 pesetas. vert.
4 — mauve très-pâle.

Enfin le timbre réservé aux dépêches de la ville, avec l'inscription : *Cedula urbana* 1872 :

5 pesetas, vert.

Ils sont tous imprimés sur papier blanc uni et piqués 14.

En attendant la série des timbres-poste à l'effigie d'Amédée, on a émis provisoirement une autre série, type 1870, sans millésime. Nous en avons vu :

12 cent. de peseta rose-carmin.

Un autre correspondant nous dit que cette valeur

a été émise provisoirement avant la série 1871. Nous croyons ce renseignement inexact.



Il y a un branle-bas général à Madrid. On imprime comme on a vu plus haut les nouveaux timbres d'Espagne et Philippines, on imprime également les timbres pour les Antilles Espagnoles.

En voici le type, c'est le mieux exécuté de tous. C'est encore à cause des difficultés d'impression que le type reproduit dernièrement n'a pas été mis en usage, quoique adopté.

L'unique timbre que nous avons, est imprimé sur papier blanc et piqué 14 :

12 cent. de peseta noir.

SUISSE.

Pour différencier davantage les deux valeurs 2 et 5 cent., bandes pour imprimés, dont la couleur et le type sont semblables, le 5 centimes est aujourd'hui tiré en rose pâle :

5 centimes rose pâle.

LOMBARDIE.

Les deux séries 1858 et 1861 ont été réimprimées à nouveau. Ce tirage diffère de celui de 1865 par la piqûre qui était 12 : elle est aujourd'hui 9 1/2.

FRANCE.

Un 5 centimes vert, type semblable au 2 centimes a été imprimé à Paris et mis en circulation dans le courant du mois dernier :

5 centimes vert.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le dessin ci-contre représente le type d'un timbre usité par l'administration des postes, pour les paquets de lettres *chargées*. Le centre est



réservé au timbre à date du bureau expéditeur.

L'impression est sur papier blanc uni; piqué 12.

Ce timbre ne se délivre pas au public. Sa couleur est vert pâle.

BAVIÈRE.

On a signalé divers timbres *retourbrief* en confondant les types, qui sont au nombre de trois, sans compter ceux aux armoiries.

Du 1er type, *Commission für retourbriefe*, il y a 36 variétés des suivants :

Augsburg, Nurnberg, Regensburg.

La faute *reiourbriefe* n'existe que sur la feuille *Nurnberg* et encore ne la voit-on pas sur toutes les feuilles.

Du 2e type, *Retourbrief. Kgl. Oberpostamt*, il n'y a que 30 variétés pour *Regensburg* seulement.

La huitième a *Oherpostamt* et la vingt-cinquième *Rotourbrief*.

Du 3e type, *Retourbrief. Kgl. Oberamt*, il y a 30 variétés des villes :

Bamberg, Munchen, Regensburg, Wurzburg.

Les variétés *Oheramt* et *rotourbrief* se représentent ici, mais cette dernière a changé de place, elle est la vingt et unième sur la feuille.

On ne rencontre pas la variété *Rotourbrief* sur les feuilles des timbres Bamberg et Wurzburg.

Le timbre *retourbriefe* d'Augsburg, aux armoiries, porte sur chaque feuille une variété où l'on voit clairement un H dont on a fait un R au mot *Augsburg*. C'est le 18e timbre de la feuille.

FINLANDE.

On nous a fait voir aux types 1845 et 1850 des timbres certainement réimprimés, mais qui n'appartiennent cependant pas à la réimpression 1862. Nous croyons qu'on en aura fait tout récemment un nouveau tirage, la fraîcheur de l'impression étant là pour le faire supposer.

Ce sont les mêmes poinçons qui ont servi en 1862 qui ont encore été utilisés aujourd'hui. Ces timbres sont tous imprimés sur papier uni et se distinguent du tirage de 1862 par la nuance plus vive. Ainsi :

En 1862 le 10 kop		1845	était d'un rose pâle, il est carmin vif.
—	20	— —	d'un noir-gris verdâtre; il est noir intense.
—	5	— 1850	d'un bleu pâle; il est outremer.
—	10	— —	d'un rose pâle; il est carmin vif.
—	20	— —	d'un noir-gris; il est noir intense.

INDE PORTUGAISE.

Plusieurs inexactitudes se sont glissées dans nos précédents numéros n'ayant eu à examiner que des exemplaires défectueux des timbres de cette colonie. Aujourd'hui que nous en avons obtenu un plus grand nombre, voici ce que nous avons observé : la série ne se compose que de deux types. Les différences les plus remarquables entre ces deux types, sont celles-ci :

1er *type*. L'ovale portant la valeur contient quarante-quatre lignes verticales; les inscriptions supérieures sont séparées de celles inférieures par quatre boules formant croix; les mots *serviço postal* sont distancés l'un de l'autre de 2 1/2 millimètres; *reis* en lettres *grasses* se trouve à 3 millimètres du bas de l'ovale; le cadre est formé de deux filets et les ornements des angles sont petits.

2me *type*. On compte 32 lignes dans l'ovale jusqu'au mot reis et 33 sous ce mot; les inscriptions sont séparées par des petits traits formant croix; *serviço postal* ne forme qu'un seul mot; on a placé le mot *reis* en lettres maigres à 4 millimètres du bas de l'ovale; le cadre n'a qu'un filet du haut et deux du bas qui sont à peu près réunis; les ornements des angles sont plus grands qu'au 1er type.

La nomenclature suivante est celle des timbres que nous avons en main :

1re SÉRIE.

1er *type, papier uni, mince, percés en points sur ligne droite.* (1).

10 reis noir.
20 — vermillon.
900 — violet vif.

2me *type, papier uni, mince, percés en points sur ligne droite.*

50 reis bleu terne.
100 — vert.
200 — jaune olive.

Ceci forme la première série. Il faut y ajouter les 300 et 600 reis dont nous ne pouvons déterminer le type, ne les ayant pas vus.

2me SÉRIE :

1er *type, papier uni, plus épais, piqués* 13 1/2.

10 reis noir.
20 — vermillon.
40 — outre-mer.

3me SÉRIE.

1er *type, papier vergé, piqués* 13 1/2.

10 reis noir.
20 — vermillon

Il est à présumer que les deux dernières séries comptent plus de timbres qu'ici. Il ne serait pas impossible que le 2me type n'y figurât plus pour les autres valeurs, ce type ayant été supprimé pour le 40 reis.

ROUMANIE.

Le 5 bani existe imprimé en rouge pâle et carmin, piqué 13.

MADÈRE.

De la série nouvelle, nous avons :

50 reis vert-jaune vif.
80 — orange.
120 — bleu.

De sorte qu'il reste à émettre les 100 et 240 reis.

DANEMARK.

Depuis le 1er juin courant, les bandes à 2 sk. sont en circulation. Elles mesurent 37 1/2 + 9 1/2 centimètres et sont bordées de deux filets, dont un ondulé, de la couleur du timbre. Avant l'adoption de cette bordure plusieurs autres ont été proposées. Nous en avons 10 différentes : il y en a avec petite et grande grecque, avec tresse et avec petits et gros filets, variant de 3 à 10 millimètres de largeur.

(1) Nous avions dit piqué 16. M. Magnus nous observe que ce n'est pas un piquage, mais un perçage. Nous nous rangeons à son opinion.

AÇORES.

Nous avons obtenu au nouveau type :

80 reis orange.
100 — lilas pâle.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

M. Roussin nous communique un 2 pence bleu, piqué 13, avec le filagramme N. S. W. et couronne :

2 pence bleu.

BARBADE.

Le *Philatelical journal*, signale avec *étoile* en filagramme :

6 pence orange vif.
1 sh. noir.

Outre ces deux valeurs, nous recevons celles qui complètent la série avec ce filagramme :

Sans valeur vert.
— — rouge-brique.

MOZAMBIQUE.

On nous écrit de Lisbonne : « Il ne s'imprime pas ici de timbres pour cette colonie. Si Mozambique a des timbres particuliers, ce dont je doute, car personne ne les connaît, ils doivent avoir été créés là-bas. J'espère sous peu pouvoir vous fixer définitivement à cet égard. »

RUSSIE.

Le 30 kop. se montre imprimé sur papier vergé verticalement, avec ondulation en filagramme.

Le *Philatelical journal* annonce les 5 et 20 kop. enveloppes, estampille à *droite*.

Rjeff. Le timbre que nous reproduisions dans notre numéro 109 est supprimé.



Il a été remplacé par celui ci-contre. Les inscriptions et chiffres du cadre au lieu d'être noirs sur blancs sont *blancs* sur *noir*; la couronne est disposée autrement et le ... caniche est placé dans une position plus naturelle, moins fatiguante, puisqu'il ne tire plus la langue comme autrefois.

Impression sur papier blanc, fond rouge, cadre noir.

2 kop. noir et rouge.

Tschougouïef. GOUVERNEMENT DE CHARKOFF. Un de nos correspondants de Russie nous dit qu'il y existe des timbres, dont il nous fera parvenir bientôt le type.

Ce même correspondant rectifie l'erreur de notre traducteur, à propos de l'inscription des cartes-correspondance. On doit lire au verso :

« L'administration des postes ne répond pas du contenu de la lettre. » C'est-à-dire que l'administration des postes ne se rend pas responsable des indiscrétions provenant de la lecture des cartes-correspondance. Il faut le savoir pour comprendre cet avis.



Elizavetgrad Ceci vous représente la deuxième édition des timbres (Voir n° 103). Ce type est imprimé en couleur sur papier blanc uni, sans dentelure.

5 kop. vert.

Ne pas confondre ce timbre avec le dessin d'une pendule.

CEYLAN.

Le *American journal of Philately* annonce qu'on a mis en usage des cartes-correspondance, valeur 2 cent., cadre fleuronné, disposition de la carte de la Grande-Bretagne, avec les mêmes inscriptions.

L'impression est couleur sur carte chamois :

2 cents lilas.

QUEENSLAND.

Le même journal, signale le 6 pence actuel qui serait vert-gris foncé. Filagramme...? piquage...? On est muet à cet égard.

CACHEMIRE.

D'après le *Philatelical journal* il y aurait les timbres ronds suivants de la première série, plus un *vert* dont on ne connaît pas la valeur :

1/2 anna noir.
1 — noir, bleu vif, bleu noir, vermillon.
4 — noir, bleu vif.

L'impression des timbres neufs qui nous arrivent aujourd'hui de cette émission, nous paraît bien fraîche pour des timbres de 1866 s'ils ne sont antérieurs à cette date.

MEXIQUE.

D'habitude les timbres venant de Mexico ont ce mot, en gothique. Il nous est arrivé un 50 cent. jaune pâle, avec *mexico* en caractères ordinaires placés *en arc*, au-dessus de l'effigie.

Ensuite cette même valeur avec un 100 et un 25 cent. ayant un filagramme que nous ne pouvons déchiffrer, placé qu'il est sur le bord de ces tim-

bres. On dirait des lettres majuscules anglaises comme aux timbres de 1867, papier azuré.

WURTEMBERG.

A partir du 1er juillet courant, les cartes-correspondance à 3 kreuzer et celles, même valeur, avec réponse payée, sont supprimées. La taxe est réduite à cette époque pour toute l'Allemagne à 1/2 groschen ou 2 kreuzer.

On se servira provisoirement de cartes à 1 kreuzer, avec addition du timbre mobile même valeur, en attendant la création d'un 2 kreuzer.

Les nouvelles cartes ne porteront plus l'inscription « Correspondenzkarte, » mais *post-karte*.

Autre modification. On pourra se servir à dater du 1er juillet de cartes non officielles, pourvu qu'elles répondent par le format et l'épaisseur à celles émises par la poste.

Une deuxième variété de la carte-correspondance à l'usage du public pour les militaires en campagne n'a pas été signalée. Elle diffère de celle connue, 1° par l'inscription placée sous *correspondenz-karte*, qui commence plus à gauche et finit avec le mot *karte* et 2° par l'article 4 de l'avis qui a été recomposé et qui finit à la première ligne, pour la première variété, par *Recom* au lieu de *Recomman*.

L'enveloppe-mandat qui manquait à la deuxième série est en circulation. C'est le :

7 kreuzer, vert-jaune.

VICTORIA.

M. J. Marcou dit avoir reçu, au type actuel, le 1 p. *noir* et le 3 p. *brun*. Il n'indique pas le filagramme ni le piquage.

ÉTATS CONFÉDÉRES.

Le même, dit posséder le 1 cent oblitéré Savannah, que beaucoup considèrent comme n'ayant pas été en usage.

BELGIQUE.

La carte-correspondance n'est plus d'un bistre noir, elle est d'un brun clair.

Un arrêté royal du 24 juin 1872 applique aux correspondances télégraphiques à l'intérieur du royaume, à dater du 1er juillet 1872, les dispositions réglementaires de la convention internationale révisée aux dernières conférences, et détermine le tarif de ces correspondances. Ce tarif est maintenu à un demi franc jusqu'à 20 mots ; mais, à dater du 1er juillet, les télégrammes de plus de 20 mots sont soumis à des surtaxes de 25 centimes seulement par dizaine de mots, au lieu de 50 centimes par série indivisible de 20 mots.

Pour l'affranchissement de cette surtaxe on se sert du timbre ci-contre imprimé en vert sur papier blanc, et piqué 14.



Nous croyons que ce portrait représente celui de Léopold II.

Le *collationnement* (répétition intégrale du télégramme par tous les bureaux qui concourent à sa transmission), au lieu d'une surtaxe égale à la taxe du télégramme, ne coûte plus que la moitié de cette taxe (toute fraction de quart de franc étant comptée comme un quart de franc).

La *recommandation*, comprenant l'accusé de réception obligatoire, est supprimée. L'accusé de réception est payé *séparément*, si l'expéditeur le demande.

Le collationnement et l'accusé de réception ne sont plus *obligatoires* pour les télégrammes en langage secret qui peuvent être émis, *sans surtaxe*, aux risques et périls de l'expéditeur.

Par suite de la dissolution de l'Union télégraphique Austro-Germanique, il y a augmentation de tarif dans certaines directions. Ainsi, la taxe pour l'Autriche est portée de 4 à 5 francs, et à cet effet un timbre de cette dernière valeur vient d'être créé. En compensation, le tarif est réduit dans les relations de la Belgique avec l'Alsace-Lorraine, le grand-duché de Bade, la Bavière et le Wurtemberg.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On nous dit que le 2 kr. a été imprimé comme le 1/2 gr. en jaune-orange pâle.

On nous a montré le 1 kreuzer imprimé en relief *blanc*, sur bande.

Aujourd'hui ont dû paraître de nouvelles cartes-correspondance, par suite d'une diminution de taxe.

Le *General postamt* de Berlin publie la nouvelle suivante :

« L'aigle impériale dans le champ central des timbres-poste allemands émis jusqu'à présent, ne correspond pas exactement à la forme de l'aigle des armoiries impériales, adoptées après l'émission des timbres. L'imprimerie royale se sert depuis le 1er juin de nouveaux poinçons, où la forme de l'aigle, arrêtée définitivement, diffère de l'ancienne

principalement par la couronne avec banderoles et le champ central plus grand qu'auparavant. Les nouveaux timbres ne se débiteront qu'après épuisement des timbres anciens. »

CHILI.

Notre correspondant de Valparaiso nous envoie deux cartes-correspondance, de types différents. Le premier à un cadre de 10 centimètres de large et le deuxième en a un de 10 1/2. Les filets sous *carta tarjeta* sont aussi différents. Le premier porte *Imp. Albion;* le second *Imprenta Albion*.

Ces cartes sont imprimées en noir sur papier fort vergé azuré et l'une de nos cartes porte en filagramme les lettres... *reen* &.

PRINCE ÉDOUARD.

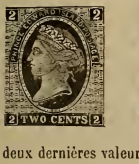



Les deux dernières valeurs 2 et 12 cents viennent de compléter la série. Elles ont la même impression et le même piquage que les autres timbres.

2 cents, bleu.
12 — lilas.

Ces deux valeurs, comme toutes les autres, sont de types différents. En voici les dessins, d'après le *P. J.*

SHANGHAI.

M. Paltzer, de Bruxelles, a trouvé qu'il n'était pas nécessaire d'écrire à Shanghaï pour y avoir des timbres. Il en a fait imiter le premier type qui a été imprimé dans cette ville. Naturellement M. Paltzer qui n'en est pas à son coup d'essai, vend ces timbres comme bons. Où serait l'avantage sinon?

M. Paltzer imprime à volonté toutes les valeurs. Il a fait graver séparément le premier caractère chinois de gauche, les chiffres et la terminaison du mot *condareen*, *n* et *ns*, de sorte qu'il n'a qu'à introduire ces pièces dans son type pour obtenir des timbres de toutes valeurs tant au singulier qu'au pluriel.

L'inscription de ces timbres est plus grande et le dessin mis à côté de l'original ne supporte pas la confrontation.

Mais en les vendant M. Paltzer sait à qui il s'adresse. MM. Spiro lui ont montré le chemin : exploiter les acheteurs inexpérimentés.

Enveloppes de l'Association, Empereur Guillaume, pour les invalides allemands.

Ayant trouvé dans le n° 113 de votre journal, une courte notice sur les enveloppes de l'institution « Empereur Guillaume » je prends la liberté de vous communiquer à cet égard les renseignements suivants :

Cette institution est administrée par un comité central et par des comités locaux. Le comité central siége à Berlin où il existe encore un comité spécial pour la ville. Ce sont ces deux comités qui jouissent de la réduction de port dans l'intérieur de la capitale. A cet effet, ils ont l'un et l'autre des enveloppes spéciales, portant à l'angle droit supérieur un timbre de 1/3 groschen, semblable au timbre mobile de l'empire d'Allemagne de la même valeur.

1° Les enveloppes du comité central ont à l'angle inférieur de gauche, en lettres gothiques, la légende : *Angelegenheit der kaiser Wilhelms-Stiftung für deutschen Invaliden* et plus bas, en italique : *Journ. n°*. Il y en a de trois formats :

a format 38 × 14 centimètres, papier uni.
b « 18 × 12 — —
c « 15 × 13 — —

L'enveloppe *a* a l'ouverture non pas au côté supérieur, mais à droite.

2° Les enveloppes du *Comité berlinois* de l'institution, portent en caractères semblables aux enveloppes précédentes, la légende : *Angelegenheit des* BERLINER VEREINS *der Kaiser-Wilhelms Stiftung für deutsche Invaliden. — Journ. n°.*

Les formats sont les mêmes que ceux cités plus haut.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, etc.

S. Sella.

Les timbres de 1847 des îles Philippines.

Le 14 mai 1847, le directeur général des postes des îles Philippines, D. Antonio Gutierrez y Pavia, fit au gouvernement d'Espagne, la proposition d'émettre quatre timbres pour l'affranchissement des lettres de ces îles. La proposition ne fut pas acceptée, parce que... ce système d'affranchissement n'était pas encore en usage dans la Péninsule.

Le directeur des postes qui ne s'attendait sans doute pas à un refus, avait mis en usage les timbres qui circulèrent peu de temps, pour la correspondance intérieure des îles de Luçon et Manille.

Les timbres sont carrés, grossièrement gravés et ont le buste d'Isabelle II dans un cadre contenant en haut, le mot : *interior* et la valeur en bas. L'impression est couleur sur papier blanc vergé et sans dentelure :

1/2 real plata vert
2 » » jaune
4 » » bleu
1 peso rose

Le correspondant qui nous communique ces renseignements nous fait espérer sous peu la commu-

nication de ces quatre timbres. Nous ne manquerons pas dans ce cas de les reproduire.

M. N. Rondot dans le *Magasin pittoresque* fait mention de cette proposition, mais omet de dire que ces timbres ont été en usage.

Le piquage des timbres en Espagne.

Bien avant l'adoption définitive de la piqûre des timbres en Espagne, il en a été question et à plusieurs reprises. Un de nos correspondants à même d'être bien et sûrement renseigné, nous dit qu'en 1858 plusieurs essais de piqûre furent faits et quelques feuilles du 4 cuartos délivrées au public, piquées. A l'appui de son dire notre correspondant dit tenir à notre disposition, un 4 cuartos rose pâle et rose vif, piqués.

Le temps n'étant pas encore venu de perforer les timbres, ce système fut refusé.

En 1862, M. Alabern présenta à son tour, à la fabrique du timbre, une machine à piquer provenant de chez M. Susse de Paris. Il fesait valoir comme avantage, celui de pouvoir écarter ou rapprocher les aiguilles qui servent à la perforation. On perfora plusieurs feuilles du 4 cuartos (type 1862) imprimées en brun sur *blanc*. C'est le piquage 9 1/2 et 12, ce dont nous avons pu nous assurer par les spécimens extraits de l'information qui se fit alors à ce sujet. La machine ne fut pas acceptée parce qu'elle ne pouvait perforer en temps voulu, la quantité nécessaire de timbres qui s'impriment à Madrid.

En 1864 MM. Gouweloos frères, de Bruxelles, proposèrent la machine à perforer de leur invention. En réponse à leur proposition, ils reçurent de Madrid quelques feuilles de timbres 2 cuartos (type 1864) annulés de trois grosses barres, avec prière de les retourner piqués. Il faut croire que les explications de MM. Gouweloos, jointes à leurs échantillons (piqûre 14), auront paru satisfaisants à l'administration des postes, car elle commissionna aussitôt deux machines semblables, qui ont commencé à fonctionner en 1865 pour le 4 cuartos d'abord, pour les autres valeurs ensuite.

Le 1 1/4 schilling, enveloppe de Hambourg.

Le timbre 1 1/4 sch. enveloppe, émis en 1866, supprimé en 1867, n'est guère abondant aujourd'hui. Aussi, a-t-on songé à en rendre le nombre plus grand pour satisfaire plus facilement à toutes les demandes.

Les enveloppes sans filagramme ont toujours été imprimées à Berlin; le tirage de la deuxième série, avec filagramme, a eu lieu à Hambourg où l'on vient de réimprimer le 1 1/4 sch. sur papier uni sans filagramme, comme l'original.

Abstraction faite des différences qui existent entre les deux tirages 1866 et 1867 et qui proviennent de la nuance ou du filagramme, il en est d'autres qu'on retrouve ici.

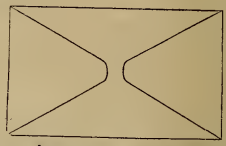

La forme des enveloppes n'est d'abord pas la même : les deux dessins le prouvent suffisamment ici.

Le premier est celui de l'enveloppe officielle (tirage de Berlin), mais reproduit inexactement. La partie supérieure des deux pattes forme plus la courbure et elle se rapproche assez du dessin n° 2. Les *extrémités sont coupées, carrément.*

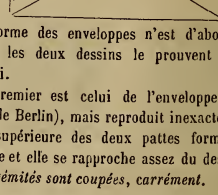

Les inscriptions obliques ne sont pas semblables non plus.

Le tirage de Berlin donne toujours un caractère gras, plus petit et plus lisible que celui de Hambourg.

A la réimpression du 1 1/4 schilling, on remarque les différences suivantes dans l'inscription transversale :

Les mots *post-couvert* au lieu d'être réunis par un trait, le sont par un point; les *v* de *couvert* et *viertel* sont très-ouverts; *u* est suivi d'un gros point au lieu d'un petit; au mot *schilling*, le *c* est plus fermé, l'*h* plus ouvert et le *g* presque complétement fermé. Le papier de la réimpression est aussi d'une teinte plus bleuâtre que l'enveloppe officielle qui a le papier généralement jaunâtre.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.



On nous a remis officiellement une série des timbres, bandes et enveloppes au nouveau type, dont nous fesons figurer le dessin.

Les couleurs restent ce qu'elles sont ; le changement de nuance du 2 kr. et 1/2 gr. est maintenu.

Une remarque qui n'a pas été faite pour les timbres de la série qui doit être remplacée, remarque qu'on peut appliquer aux nouveaux timbres, c'est que le cadre est différent pour tous les timbres, bandes et enveloppes de chaque valeur et qu'il existe un type d'armoiries pour les timbres-poste et un autre type pour les bandes et enveloppes.

Impression sur papier blanc, bordure couleur ; piquage 14.

1/4	groschen	violet.	1	kreuzer	vert.
1/3	—	vert.	2	—	jaune.
1/2	—	jaune.	3	—	rose.
1	—	rose.	7	—	outre mer.
2	—	outre-mer.	18	—	bistre.
5	—	bistre.	1	—	(bande) vert.
1/3	gr.	(bande) vert.	3	—	(envelop) rose.
1	gr.	(enveloppe) rose.			

Il y a deux formats du 1 gr. enveloppe (moyen et grand) et un seul, le moyen format, pour le 3 kreuzer. Les bandes n'ont pas le papier aussi commun que précédemment : les exemplaires que nous avons ont le papier satiné.

Les nouvelles cartes sont en circulation depuis le 1er juillet dernier. Elles portent pour inscription : *Deutsche Reichspost, postcarte*, au lieu de *Deutsches Reichspostgebiet, correspondenz-karte*. Un changement a été apporté dans l'inscription de l'avis.

Impression noire sur carte chamois ; format : 14 1/2 sur 8 1/2 centimètres. Nous en avons quatre types différents.

Il nous parvient un 2e type de la carte remplacée, format : 14 1/2 sur 8 1/2 centimètres.

PAYS-BAS.

Nous avons un essai de la nouvelle carte-correspondance. L'avis a disparu et le mot *Brief-kaart* est remplacé par *Briefkaart* (un mot). Il y a 4 lignes de points pour l'adresse au lieu de trois.

Les nouveaux timbres ne sont pas faits d'après H. F. Otenkate comme on a imprimé le mois dernier, mais d'après H. F. C. Tenkate.

SUÈDE.



Les nouveaux timbres ont fait leur apparition le 1er juillet dernier. La série se compose de neuf valeurs, dont huit appartiennent à un premier type (voir le 3 öcre ci-contre) ; la neuvième valeur, le 1 riksdaler, étant d'un deuxième type. (Voir plus bas.)

Ces timbres sont des plus ordinaires ; ils sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 14.

3 öcre brun-jaunâtre
5 — vert-bleu.
6 — pensée.
12 — bleu terne.
20 — vermillon.
24 — jaune pâle.
30 — brun.
50 — rose.
1 riksdaler öcre, centre bleu.



On nous demande la rectification suivante de la traduction de la carte donnée dans notre numéro 110. *Bostad* signifie domicile et non pas « bureau de poste » ; par contre le mot *Adressort* pourrait mieux se traduire par bureau de poste et non ville.

RUSSIE.



Pereiaslaw. — Le type ci-contre représente le timbre de *Pereiaslaw.* — On a écrit *Perejaslav.* — La valeur est au milieu d'une circonférence portant l'inscription : *Timbre de la poste rurale de Pereiaslaw.*

Impression noire sur papier chamois uni.

3 kop, chamois.



Pawlograd. — Le dessin ci-contre nous montre le timbre de Pawlograd. Nous remarquons qu'il porte une faute d'orthographe : *Madka* au lieu de *Mapka.*

C'est la deuxième émission qu'on connaît de cette administration postale. Le premier type portait des chiffres romains aux angles et une étoile au-dessus des armoiries. La couleur n'en a pas été signalée.

L'impression du timbre que nous reproduisons est couleur sur papier blanc uni :

5 kop. bleu-terne foncé.

L'inscription signifie : *timbre-poste de l'administration de Pawlograd.*

Kolomna. — Nous parlions dernièrement du timbre *unique* de Kolomna. Il paraît qu'il avait un compagnon qui nous était inconnu. Il est au même type, mais il est imprimé en bleu et bleu indigo sur papier blanc uni et percé en ligne. Il y a donc :

5 kop vermillon
5 — bleu et indigo.

Novgorod. — Nous avons signalé trois variétés du 5 kop. Il nous en vient une quatrième qui ne se trouve pas sur les feuilles des timbres que nous avons vus.

Cette quatrième variété a la couronne plus petite, l'écu plus grand, les lignes verticales plus espacées, les inscriptions inférieures d'un caractère plus petit et celle supérieure d'un caractère plus large, ce qui fait qu'il manque les trois dernières lettres de l'inscription. On nous l'envoie de Russie, en nous le garantissant. Il sera bon de ne pas trop s'y fier en attendant les renseignements qui ne peuvent manquer de nous arriver.

Bronnitzi. — Nous avons signalé et reproduit n° 114 un 5 kop. rouge. Nous avons au même type, mais imprimé en bleu outre mer et bleu pensée, une enveloppe de même valeur en deux formats : 14 1/2 sur 8 centimètres et 14 sur 11 centimètres. Le papier est blanc-gris, sans filagramme ; le timbre est placé sur la patte de fermeture.

5 kop. outre mer et bleu pensée.

Schlusselbourg.— La poste rurale ayant cessé de fonctionner depuis longtemps, le timbre vert 5 kop. n'existe plus.

MEXIQUE.

Avec *anotado* en écriture ronde, nous avons encore un 25 cent bleu sur rose de l'émission précédente.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Nous n'avons pu donner jusqu'à présent les couleurs des timbres-télégraphe de Cuba 1871. Il nous en vient trois.

50 cent de peseta vert.
1 peseta rose.
4 — bleu.

Les timbres portant l'inscription: *cedula-rural* et *cedula-urbana* ne servent pas aux dépêches rurales et de la ville. Ce sont des timbres fiscaux employés pour les documents de police.

ESPAGNE.

Le 4 cuartos piqué, type 1857, dont il a été question dans notre dernier numéro nous a été communiqué. Ce n'est pas un piquage comme on nous avait dit, mais un perçage à dents de scie comme certains timbres de Saint-Thomas la Guaira.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

On nous écrit de Buénos Ayres que le 5 cent actuel est remplacé par le timbre même valeur, type 1864. Il est à supposer que cette émission n'est que provisoire et qu'elle a pour cause un retard apporté à l'expédition des timbres de la American Bank Note Company.

TASMANIE.

Nous avons le 4 pence bleu actuel, avec le filagramme TAS.

INDE PORTUGAISE.

Du 2e type, il existe un 20 reis vermillon, percé en points sur ligne.

FRANCE.

Le 4 centimes gris, gravé et imprimé à Paris, est paru depuis le mois dernier.

BARBADE.

Nous remarquons que les timbres verts et rouges n'ont pas la même étoile que les timbres bleus, 6 p. et 1 sh. Ceux-ci l'ont de plus petite dimension que les deux premiers timbres.

HELIGOLAND.

Un journal allemand a annoncé l'émission de cartes-correspondance. Le *Philatelist* publie la même nouvelle et on nous répond de la direction des postes qu'il n'y a pas de cartes. Qui a raison?

CHILI.

Nous avons un 3e type de carte. Il est semblable par les détails au type portant : *Imprenta Albion* ; mais ce troisième type a les mots *Imp. Albion.*

PRUSSE.

Le *Philatelist* fait appel aux lumières de chacun pour savoir ce que c'est que cette mystérieuse enveloppe de Prusse 4 pf. dont il vient d'avoir connaissance.

Nous le renvoyons à notre catalogue 1868 où il verra qu'elle appartient à la compagnie Victoria Invaliden de Berlin.

WURTEMBERG.

Les nouvelles cartes-correspondance à 1 et 2 kreuzer sont à la veille de paraître. Elles auront le type en ovale et non octogone comme aujourd'hui. Le format sera de même que celui de l'empire d'Allemagne : 14 1/2 sur 8 1/2 centimètres.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 114.)

AUTRICHE (*suite*).

FELD POST BRIEF.

On n'a pas encore signalé d'enveloppes *Feld Post*, pour l'Autriche. Nous croyons pourtant avoir mis la main sur une enveloppe frappée d'un timbre à la main, qui nous paraît devoir être rapportée à la seconde classe, celle des *enveloppes destinées aux*

militaires pour leurs familles. Nos lecteurs en jugeront.

Sur une enveloppe de format oblong, portant en tête de l'adresse le mot *feld post* écrit à la main, on voit au côté gauche et un peu inférieur, un timbre rond de 24 mm., imprimé à la main, portant à l'intérieur du filet : *KK. feld post*, en haut ; en bas, *Expos.* n° 8 ; au milieu $\frac{13}{7}$. Cette enveloppe était adressée à Dresde ; mais les lettres *KK* qui précèdent *feld post* sont celles qu'on retrouve sur beaucoup de timbres autrichiens (poste 1850, journaux, etc.); la poste saxonne porte K. S.; la poste prussienne K. P. La disposition de la date au milieu est encore celle qu'on retrouve en Autriche.

Au revers est un autre timbre à la main, portant entre deux filets : *Brief p.* — *Ausgabe* 18 *VII* et au milieu 3 1/2; la légende veut dire : Poste aux lettres. — Distribution; mais les numéros ont un sens qui nous échappe. Cette enveloppe est en notre possession depuis 1867 ou 1868, bien antérieurement par conséquent à la dernière guerre, et ne saurait être rapportée à l'empire allemand.

VÉNÉTIE ET PROVINCES ILLYRIENNES.

Les séries d'enveloppes sont les mêmes que celles d'Autriche dont elles diffèrent par l'énoncé de la valeur en *soldi*, au lieu de *kreuzer*. Elles étaient ou sont employées, en Vénétie, dans les provinces Illyriennes, et dans les bureaux de poste autrichiens du Levant.

Émission du 15 janvier 1861.

Timbres ovales, 19-22 mm., gaufrés en blanc sur couleur à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Effigie à droite de l'empereur François-Joseph, couronné de lauriers, sur fond uni de couleur, dans un cadre ovale guilloché, portant la légende.

L. En haut : *Soldi.*



En bas, chiffre de la valeur dans un ovale transversal.

Impression sur papier ordinaire.

Enveloppes de dimension variée, appartenant pour la forme à la première disposition, portant à la patte une espèce de fleuron.

Nota. Même observation qu'à l'Autriche, à propos de la présence de deux variétés de fleurons sur les mêmes enveloppes.

Valeurs. 3, 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35 soldi.

Espèces et variétés. A. *Grand format.*

3 soldi ?
5 — vermillon, rouge pâle.
10 — brun.
15 — bleu de Prusse.
20 — ?
25 — ?
30 — ?
35 — ?

La série doit avoir existé complète, mais nous ne l'avons pas rencontrée.

B. *Moyen format.*

3 soldi vert foncé, vert pâle.
5 — vermillon.
10 — brun nuancé.
15 — bleu de Prusse.
20 — orange.
25 — brun.
30 — violet.
35 — bistre gris.

C. Les timbres de cette série ont été *réimprimés* en 1865. Les caractères distinctifs sont les mêmes que pour la série d'Autriche correspondante, et sont tirés de la forme des enveloppes qui appartiennent au deuxième type ; du filigrane du papier, formé de grandes lettres à deux traits de 27 mm. de hauteur; de la défectuosité de l'impression due à l'usure des coins. Toutes les réimpressions sont également sur enveloppes de grandeur moyenne, avec le même dessin gaufré à la patte.

3 soldi vert.
5 — vermillon.
10 — brun.
15 — bleu de Prusse, bleu.
20 — orange.
25 — brun.
30 — violet.
35 — bistre.

Distinction avec les timbres mobiles. Les 5 et 10 soldi timbres mobiles ont seuls été émis. Le papier en est épais jaunâtre; les timbres sont piqués 14.

Émission du 1er juillet 1863.

Timbres ovales 19-22 mm., gaufrés sur couleur, situés à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Aigle impériale d'Autriche sur fond uni dans un ovale guilloché portant la légende.

L. En haut : *Soldi.*



En bas, chiffre de la valeur dans un petit ovale.

Impression sur papier ordinaire, varié.

Enveloppes de dimension moyenne portant à la patte le même fleuron de deux dimensions.

Valeurs. 3, 5, 10, 15, 25 soldi.

Espèces et variétés. A, *Enveloppes* sur papier ordinaire satiné, appartenant à la *première* disposition.

3 soldi vert, vert jaune.
5 — carmin et rose.
10 — bleu, bleu de Prusse.
15 — bistre, bistre brun.
25 — violet nuancé.

B. *Enveloppe* sur papier uni, appartenant à la *deuxième* disposition, portant en *filigrane* sur l'une des petites pattes des lettres à double trait de 27 mm. de hauteur formant par leur réunion : *Brief couverts.*

3 soldi vert jaune, vert pâle.
5 — rose carmin.
10 — bleu de Prusse, bleu terne.
15 — bistre pâle.
25 — ?

Distinction avec les timbres mobiles. Comme à à l'émission correspondante d'Autriche.

Les timbres de cette série devenus hors d'usage en Vénétie après la cession de cette province à l'Italie ont été supprimés entièrement en juin 1867. Les provinces Illyriennes et les bureaux de poste autrichiens du Levant, où ils avaient été conservés, les ont remplacé par les enveloppes en soldi de l'émission suivante.

Émission du 1er juin 1867.

Timbres rectangulaires, 20 sur 24 mm., typographiés en couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. Effigie de l'empereur couronné de lauriers, dans un cercle de perles. Le reste du rectangle étant rempli d'ornements semblables aux quatre angles.

L. En bas, sous le cercle, la valeur.

Impression sur papier portant en filigrane sur l'une des petites pattes des lettres à double trait, formant par leur réunion les mots : *Brief couverts.*

Enveloppes moyennes portant à la patte l'un ou l'autre des deux fleurons.

Valeurs. 3, 5, 10, 15, 25 soldi.

Espèces et variétés. A. *Enveloppes* moyen format de la *deuxième* disposition. Lettres en filigrane de 27 mm.

3 soldi vert.
5 — rouge.
10 — bleu.
15 — bistre.
25 — violet.

B. *Enveloppes* moyen format, mais ayant 7 *mm. de plus* sur la largeur, la hauteur étant la même, appartenant à la *première* disposition et ayant le même filigrane.

3 soldi vert.
5 — rouge.
10 — bleu.
15 — bistre.
25 — violet.

Le filigrane du 25 soldi n'a que des lettres de 22 millimètres et plus écartées que sur les autres valeurs.

Ces enveloppes sont encore présentement en service.

ESSAIS.

En fait d'essais des timbres du royaume Lombard Vénitien, nous citerons :

De l'émission de 1861, un 3 soldi imprimé en vert sur papier jaune orange, véritable tirage de fantaisie.

Il faut arriver à l'émission 1867 pour y trouver des essais analogues à ceux que nous avons signalés pour l'émission correspondante d'Autriche.

Il y a d'abord des épreuves en bronze doré sur carte mince, pour les tirages suivants :

Impr. noire sur papier jaune orange 3, 5, 10, 15 soldi.
— — — pâle 15 soldi.
— — vert foncé 15 »
— rouge bleu 5 »

Comme ceux des provinces allemandes, ces essais sont peu importants et nous n'y insisterons pas davantage.

CARTE CORRESPONDANCE.

Il n'a pas été émis de carte correspondance spéciale, sauf celle qui porte en italien la mention : *Carta di corrispondenza*, mais avec le timbre de 2 kreuzer.

HONGRIE.

Le compromis hongrois après avoir provoqué l'émission de 1867 a donné lieu ensuite à une émission spéciale pour les États situés au delà de la Leitha.

C'est celle qui a paru vers le mois de juin 1871. Elle est destinée non-seulement à la Hongrie, mais encore à la Croatie et aux provinces Slaves qui dépendent de la couronne de Saint-Étienne et comprend des timbres mobiles, des enveloppes timbrées et une carte-correspondance. Nous n'avons à nous occuper que de ces deux dernières sortes.

Émission de juin 1871.

Timbres rectangulaires lithographiés en couleur à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.



D. Effigie de l'empereur François-Joseph, roi de Hongrie dans un cadre rond, entouré de deux branches de chêne. Au-dessous l'écu aux armes de Hongrie, sur monté de la couronne de Saint-Étienne. De chaque côté de l'écu deux petits ronds contenant la légende.

L. Dans le rond de gauche, le chiffre de la valeur; dans celui de droite, *Kr.*

Impression sur papier blanc satiné et non-filigrané.

Enveloppes moyennes du premier type portant à la patte un fleuron généralement mal gaufré ou n'en portant pas.

Valeurs. 3, 5, 10 et 15 kreuzer.

Espèces et variétés.

3 kreuzer vert.
5 — rouge, rouge vermillon.
10 — bleu pâle, bleu vif.
15 — bistre foncé, bistre clair.

Ces enveloppes sont présentement en service.

Distinction avec les timbres mobiles. Ces derniers sont toujours piqués et tantôt gravés en taille douce, tantôt lithographiés et n'ont pas trace de piquage.

CARTE-CORRESPONDANCE.

Nous avons vu à l'article *Cartes-Correspondance d'Autriche* que la troisième espèce était particulièrement destinée à la Hongrie parce qu'elle porte l'écu hongrois et l'inscription *Levelezesi Lap.* au lieu de l'aigle autrichien et de *Correspondenz Karte.*

La nouvelle carte dont nous allons parler est un peu plus grande que celle qui la précédait. Elle a environ 9 cent. sur 13.

En haut en gros caractères, on lit, *Levelezesi Lap.* et au-dessus *Correspondenz Karte* en caractères moins gros. L'écu aux armes de Hongrie manque, mais on trouve les armes au bas du timbre de 2 kreuzer qui occupe l'angle supérieur droit de la carte. Ce timbre n'est autre que celui de l'émission correspondante, mais assez mal typographié.

A la première ligne du côté gauche on lit :

{ czim / adresse } puis viennent trois lignes de points.

L'espace est libre au revers et sans aucune indication pour la correspondance.

2 kreuzer jaune pâle à jaune-orange.

Nous ne connaissons pas encore d'essais de cette émission.

Dr MAGNUS.

La poste militaire allemande en campagne.

Plus une armée est nationale, plus il faut que ceux qui la composent retrouvent pendant la guerre, et jusque sur le sol étranger, les institutions de leur pays, fonctionnant avec autant de régularité qu'en temps de paix ; et plus l'instruction est répandue parmi elle, plus il faut pourvoir aux besoins intellectuels et moraux de la nation qui a quitté momentanément ses foyers. Tel est le principe qui doit présider désormais à l'organisation de la poste militaire, depuis que l'organisation du service pour tous est reconnue.

Le sens du mot poste de campagne (Feldpost) ressort déjà de sa formation. La poste de campagne ou militaire est de création moderne. A part des essais assez imparfaits dans l'armée persane (les angaroi), on ne trouve dans l'antiquité aucune organisation similaire, même chez les Romains; rien non plus d'analogue au moyen-âge, si ce n'est les messagers à cheval employés sous Edouard IV dans la guerre d'Ecosse en 1481.

Le premier service de poste militaire prussienne fut créé dans la guerre de la Poméranie occidentale (1716). Frédéric II en perfectionna l'organisation pendant la guerre de Sept ans; les principes qu'il établit sont encore ceux qui dominent aujourd'hui.

On sait que la Prusse pousse très-loin son armement sur le pied de paix, de manière à ce qu'il n'y ait plus, pour l'entrée en campagne, qu'à donner l'ordre de mobilisation. Il en est de même pour la poste militaire. Dans son état actuel, qui est le résultat de l'expérience faite pendant la guerre de

1866, chaque corps d'armée est pourvu d'un bureau de poste; chaque division, d'un bureau d'expédition.

Lors de la formation d'armées distinctes, on a créé un bureau général pour chaque commandant d'armée, et en outre le grand bureau général pour le grand quartier général du commandant en chef.

Il y a dans chaque bureau de poste (c'est-à-dire, bureau de corps d'armée), sept agents, quatorze facteurs et postillons ; et au grand bureau général : quatre agents, onze facteurs et postillons, outre les soldats du train qui sont nécessaires. Ces bureaux emmènent avec eux chevaux, matériel, appareil d'imprimerie et tous les objets d'équipage de campagne, de manière à pouvoir fonctionner sur le champ. La direction supérieure technique de tout le service appartient à l'administration centrale des postes, à Berlin.

C'est le 16 juillet 1870, que fut donné l'ordre de mobilisation. Peu de jours après, 25 juillet, la mobilisation de tous les services de poste était achevée. Immédiatement, des diverses circonscriptions militaires partirent avec les troupes auxquelles ils étaient attachés : trois bureaux généraux de poste, treize bureaux de poste ordinaires, et trente-neuf bureaux d'expédition ; en même temps, trois directions de poste d'étape furent attachées aux inspections générales d'étape, et bientôt après le grand bureau général se dirigeait vers la frontière allemande.

Plus tard, des bureaux d'expédition spéciaux pour les avant-gardes (divisions de cavalerie), furent détachés des bureaux de poste, puis deux nouveaux bureaux de poste furent créés pour les 13e et 14e corps d'armée, ainsi que des bureaux d'expédition pour les divisions de la landwehr et de la réserve ; enfin, on forma deux centres de poste d'étape pour les armées de la Meuse et du Sud. La totalité des bureaux de la poste militaire se monta donc à soixante-seize, celui des directions d'étape à cinq.

N'oublions pas d'ajouter que les postes militaires bavaroises, wurtembergeoises et badoises entrèrent en campagne en même temps que leurs troupes respectives.

Nous ne donnerons pas l'énumération des lignes postales établies par le service de la poste militaire allemande. Qu'il nous suffise de dire, que ce terrain embrassait une superficie de 3,000 milles carrés. La grande étendue du territoire d'opération nécessitait souvent, comme on le conçoit, des marches forcées. Je vais seulement publier l'itinéraire officiel du bureau de poste attaché au 13e corps d'armée ; nous y voyons figurer : Pont-à-Mousson, Reims, Boissy-Saint-Léger, près Meaux, Dourdan, Nogent-le-Rotrou, Orléans, Meung, Chartres, Montfort, Beaumont-sur-Sarthe, Alençon, Rouen, Nantes, Versailles, Lagny, Nancy et Berlin.

C'est principalement sous les hangars et dans les granges que la poste militaire faisait son installation. A l'arrivée au bivouac, les voitures de poste étaient dételées, on en formait une espèce de retranchement derrière lequel on s'établissait ; des tables étaient improvisées, ou on s'étendait simplement par terre pour expédier le travail. Ce campement était un signal pour chacun de faire son courrier ; faute de pupitre, on écrivait n'importe où, n'importe comment. C'est en de telles occasions qu'on appréciait l'utilité des cartes-poste, qui se retirent facilement du havre-sac, et sur lesquelles on trace à la hâte quelques lignes, quelques mots de souvenir.

L'administration avait fait tirer douze millions de ces cartes, qui avaient été distribuées aux soldats à leur entrée en campagne. Le simple soldat comme l'officier du grade le plus élevé, en quelque endroit qu'il se trouvât, au bivouac, aux avant-postes ou dans les tranchées, recevait ses lettres de la patrie aussi régulièrement que si l'on eut été en pleine paix.

Les convois de poste avaient naturellement besoin d'être escortés. D'ordinaire, c'était une patrouille de cavalerie qui les escortait. Quand on négligeait cette précaution, les convois ne manquaient pas de tomber entre les mains des francs-tireurs qui les épiaient ; on en cite plusieurs exemples.

Les relais de poste étaient au nombre de cent quarante ; les plus importants existaient à Versailles, Lagny, Orléans, Meaux, Nancy, Amiens, Reims et Metz.

Il faut avoir vu, les monceaux de lettres qui affluaient par mille canaux ; ici, une lettre avec des bas et une bande de linge qui sortaient parfois de l'enveloppe ; là, un envoi de cigares ; plus loin, du chocolat et jusqu'à des tartines de pain beurré (butter-brod). Pour venir à bout de ce travail, de grands dépôts (Sammelsteller) avaient été établis à Berlin, Hambourg, Francfort-sur-le-Mein, Leipzick,

Cologne, Cassel et Sarrebrück où se concentraient les correspondances des différentes provinces.

De ces centres postaux, les lettres étaient expédiées dans des sacs fermés à chaque bureau de poste militaire.

Du dépôt de Berlin partaient journellement 100 à 150,000 lettres au moins pour le théâtre de la guerre ; quelquefois ce chiffre s'élevait jusqu'à 300,000 ; dans la dernière demi-heure, entre six et sept heures et demie du soir, il fallait chaque jour trier, empaqueter et expédier 3 ou 4,000 journaux ; le transport des sacs bourrés de lettres exigeait cinq à six grands chariots à quatre chevaux. On prétend que la malle de l'Inde était jusqu'ici le service de poste continentale le plus considérable, 60,000 lettres, environ ; mais un seul convoi pour l'armée allemande surpassait de beaucoup cette quantité.

Pour faciliter le tri de ces masses de correspondances, la direction générale publiait des tableaux indiquant les endroits sur lesquels il fallait diriger les envois destinés aux différents corps de troupes. Ces tableaux éprouvaient chaque jour, des changements et des modifications, l'armée étant toujours en mouvement.

Outre l'expédition des lettres, l'administration avait entrepris également celle des paquets. De même que des dépôts pour la correspondance de l'armée avaient été établis en différentes villes, ainsi que nous venons de le dire, de même des dépôts pour les envois destinés à l'armée furent créés sur différents points en Allemagne et en France.

D'énormes charretées de paquets étaient ainsi expédiées sur le théâtre de la guerre. Chaque soldat se faisait adresser de chez lui des objets d'équipement et des réconfortants de toute espèce. En cela, l'organisation de la poste allemande est supérieure à celle de la poste en plusieurs autres pays, qui ne possèdent pas un système de messageries semblable. Ce service exigeait un matériel considérable.

Le dépôt de Lagny, le plus important de tous, qui distribua plus d'un million de paquets à l'armée, disposait d'un grand parc de voitures et d'environ quatre cents chevaux. Quand les troupes, engagées dans quelque opération militaire, ne pouvaient faire quérir les envois qui leur étaient destinés, de grands chariots allaient trouver les destinataires à de grandes distances ; comme il arriva, par exemple, pour la 22e division à qui l'on expédia des paquets de Lagny à Chartres, par Corbeil (distance : 135 kilomètres). La veille de Noël, presque chaque soldat allemand reçut dans ses cantonnements, aux avant-poste ou au bivac, l'envoi de Noël impatiemment attendu.

Voici, du reste, sur les opérations de la poste militaire allemande, du 16 juillet 1870 au 31 mars 1871, des chiffres authentiques. Bien qu'ils aient déjà été publiés, nous les reproduisons avec quelques nouveaux détails, comme le complément indispensable de la relation qui précède.

Il a été expédié pendant la période susmentionnée :

1° Lettres ordinaires et cartes-poste, pour le théâtre de la guerre ou en provenant, ou expédiés à l'intérieur des corps d'armée 89,659,000 ;

2° Journaux : 2,354,310 exemplaires ;

3° Envois d'argent pour le service militaire 43,023,460 thalers en 36,705 groups ;

4° Envois d'argent pour affaires privées 16,842,460 thalers en 2,379,020 groups ;

5° Paquets pour le service militaire : 125,916 ;

6° Paquets privés destinés aux soldats : 1,853,686.

Quatre cent vingt et un bureaux et relais de poste ont été en activité, sur le théâtre de la guerre. Le personnel se composait de 5,901 individus : agents, sous-agents, maîtres de poste, postillons, etc. Le matériel consista, pendant la campagne, en 1,950 chevaux et 465 véhicules environ. La somme totale des dépenses faites par l'administration s'élève à près de un million et demi de thalers. Un département spécial de poste militaire avait été établi à Berlin, à la direction générale des postes.

C'est là, sous la surveillance du directeur général, que s'élaboraient toutes les ordonnances relatives au personnel, aux parcours et aux transports, les règlements pour le service proprement dit, on y suivait aussi attentivement qu'à l'état-major général, les mouvements des dislocations et des déplacements de troupes : on y perfectionnait les cartes et les tableaux ; enfin, on y prenait l'initiative de toutes les mesures un peu importantes pour la poste de campagne.

ARTHUR DE ROTHSCHILD.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42. (AVENUE LOUISE), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

LIVONIE (CERCLE DE WENDEN.)



Le timbre émis l'année dernière n'a pas eu le temps de prendre place dans les catalogues, que déjà il est supprimé. Pour le nouvel élu, il y a réforme cette fois sur toute la ligne. Autre dessin, autre armoirie, adoption de la piqure. En voici le fac-simile.

Les armoiries de Livonie représentent un griffon tenant un glaive. Qui tient ici le glaive? Assurément pas un griffon.

Le timbre est imprimé en deux couleurs sur papier blanc uni épais, piqûre 13. Le cercle portant l'inscription est vert, le cadre et le centre, rouge-vermillon.

Vermillon et vert.

INDE PORTUGAISE.

Les timbres de cette colonie nous sont enfin parvenus. Nous avons à ajouter à la liste que nous avons donnée nos 115 et 116, les timbres suivants :

2e *série* :

1er *type*, *papier uni assez épais*, *piqués* 13 1/2.

100 reis vert-pré.
200 » jaune-canari.
500 » violet-brun foncé.
600 » » »
900 » » »

3e *série* :

1er *type*, *papier vergé*, *piqués* 13 1/2.

40 reis outre-mer.

Ce que nous avions prévu est arrivé. Le 2e type n'existe plus pour aucune valeur; quant aux timbres que nous signalons ici, il est probable qu'à l'heure qu'il est, ils ont cessé de vivre.

Une nouvelle émission de timbres nous est

annoncée. On a trouvé que l'exécution du timbre laissait à désirer ! Sont-ils assez difficiles là-bas?

Nous avons toujours omis de dire que la valeur est appliquée après coup : de là des chiffres placés dans toutes les positions possibles, c'est-à-dire se rapprochant de l'ovale soit à droite, à gauche ou en haut ou du mot *reis*. Nous en avons même vu où le chiffre avait été appliqué deux fois sur le même timbre.

SAINT VINCENT.

Le *American journal of Philately* signale un timbre rouge, valeur 1 shilling, toujours en négligeant de mentionner si le timbre est dentelé et le genre de papier sur lequel il est imprimé.

Le 6 pence vert arrive avec étoile en filagramme et piqué 15.

BARBADE.

Il existe deux séries de timbres avec étoile en filagramme : avec petite et grande étoile. Nous connaissons, *avec petite étoile:*

Sans valeur, bleu.
6 pence vermillon.
1 sh. gris-noir.

Avec grande étoile :

Sans valeur, vert.
— — bleu.
— — rouge.

BAVIÈRE.



On nous fait connaître un deuxième type, antérieur à celui connu, pour les lettres en retour de la ville d'Augsbourg. Le grand ovale noir le distingue tout particulièrement. En voici le fac simile.

PHILIPPINES.

Le 1 peseta 25 centimos est imprimé, contrairement aux informations que nous avions reçues et publiées, non en violet mais en bleu sur chair. L'impression est mal soignée, les quelques exemplaires que nous avons eu du 1 p. 25 c. avaient le mot *cenis* au lieu de *cents*.

En plus des valeurs signalées, il y aura un 6 centimos de peseta.

Le *Philatelical journal* annonce un 2 reales 1855 avec la marque *Habilitado por la nacion*.

On le voit, c'est la landwehr et la landsturm des timbres qu'on convoque.

RUSSIE.



Fatejh. Nous avons donné dans notre numéro 103 la description de deux enveloppes de cette administration postale. En voici le dessin. Il n'y a pas d'indication de valeur comme nous avons dit et la couleur en tient lieu.

Il y en a en bleu-foncé, valeur 4 kop.
en rouge-vermillon, valeur 6 kop.

L'inscription signifie : *Poste rurale du district de Fatejh*. Le timbre est frappé sur la patte de fermeture de l'enveloppe dont nous avons vu un seul format : 14 sur 11 centimètres ; papier blanc-gris uni.

Belozerk. Le 3 kop. noir est moins mal imprimé que précédemment lorsqu'il était sur papier ordinaire. Aujourd'hui il est sur *papier-carton*.

Bogorodsk : Le *S. C. M.* a reçu le 10 kop. ponceau au premier type. Reste à trouver le 1 kop. à ce type.

Soumy. Un de nos correspondants nous envoie le 5 kop. rouge converti en 6 kop. Sait-on comment a eu lieu cette modification? En changeant à la plume et à l'encre rouge le chiffre 5 dont on a fait un 6. L'économie est une des plus saillantes qualités de cette administration et il est probable que c'est toujours par esprit d'économie qu'on a changé le 1 kop. bleu pour en faire un 5 kop., par la surcharge d'un 5, fait annoncé il y a peu de temps par le *Philatelist*.

Notre correspondant a reçu information qu'il avait existé :

1 kop. vert.
2 — bleu.
3 — rouge.

On n'indique pas le dessin.

Riasan. Le 2 kop. noir, probablement supprimé, nous arrive imprimé en or ! Richesse d'impression, pauvreté de dessin, comme ça se marie bien !

Le 2 kop. bleu a la nuance changée. Ce n'est plus le bleu-pâle qu'on connaît ; l'impression est bleu de Prusse.

Ce changement a été opéré à la suite d'un nouveau report. Primitivement les timbres s'imprimaient par feuille de 26 timbres, par rangée de deux ; aujourd'hui ils vont par groupes de quatre

sur deux lignes, placés obliquement, tantôt de bas en haut, tantôt de haut en bas, donnant ainsi des timbres renversés par rapport au voisin. Il y a sept rangées de huit timbres soit 56 timbres à la feuille. La dernière rangée fait exception aux autres, les timbres y sont placés obliquement de bas en haut.

GRANDE-BRETAGNE.

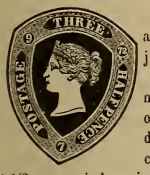

L'enveloppe 1 1/2 penny a trouvé grâce devant ses juges.

Après être restée une dixaine d'années aux oubliettes, on la trouve digne aujourd'hui de paraître avec son compagnon de malheur le 1 1/2 penny, timbre mis en circulation depuis 1870.

L'enveloppe 1 1/2 penny ne se distribue pas à la poste, il faut la faire timbrer comme les 2, 3, 4, 6 pence et 1 shilling. Les journaux anglais en sont indignés! il y a de quoi.

Le timbre est frappé à droite et imprimé en rose sur papier blanc et azur :

1 1/2 penny rose.

JAPON.

Le *Philatelical Journal* a annoncé un timbre brun et un timbre bleu, piqués 11. Depuis, on a appris que la série était complète. D'après le *American Journal* les nouveaux timbres, imprimés en feuille de 40, n'auraient été créés que par suite d'une augmentation de taxe. Les valeurs seraient :

1 1/2 tempo brun.
2 — bleu.
3 — vermillon.
7 1/2 — vert.

Le papier au lieu d'être vergé est uni. Le caractère chinois qu'on remarquait sur tous les timbres a changé de place. Si le *Deutsche Briefmarken Zeitung* a raison, c'est-à-dire s'il faut tenir le timbre comme il l'indique dans un article que nous avons reproduit n° 111, le caractère chinois dont nous parlons est en haut et la valeur en bas ; si au contraire c'est M. Earée qui a raison, le caractère chinois est placé en bas et la valeur en haut.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Nous avons un cinquième type de la nouvelle carte correspondance. L'aigle et les inscriptions de l'avis diffèrent.

Le *Philatelical Journal* annonce un 5 gr. non dentelé, type petit aigle.

SERVIE.

Le 1 para imprimé sur papier blanc épais n'est plus dentelé.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Les 3 et 5 kop. circulent avec le nouveau piquage 15. Reste à paraître le 10 kop.

HONGRIE.

Nous sommes fort étonné d'apprendre par le *Philatelical Journal* que l'enveloppe à 25 kr. est supprimée.

Pour supprimer une chose il faut qu'elle existe. Or, comme il n'a jamais existé d'enveloppe 25 kr., nous voudrions bien que notre confrère anglais nous donnât l'explication de son *rébus*.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

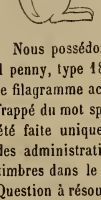

Nous avons quelques bandes de journaux à 1 penny ayant une antilope en filagramme et les lettres A, P, comme le représente ce dessin, réduit de plus de moitié. Ces bandes ont le timbre frappé du mot specimen. On n'a pu nous dire si elles sont actuelles. Le papier est blanc vergé.

Nous possédons encore un timbre non dentelé, 1 penny, type 1858, effigie avec diadème, portant le filagramme actuel NSW et couronne, également frappé du mot specimen. Cette réimpression a-t-elle été faite uniquement pour répondre aux demandes des administrations postales ou existe-t-il de ces timbres dans le commerce *sans* le mot specimen ? Question à résoudre.

FINLANDE.

Le 10 penni brun sur lilas vergé n'est pas une erreur d'impression comme on l'a cru. Ce timbre se trouvait dans la planche du 5 penni et en a été retiré depuis que l'administration des postes en a eu vent.

HELIGOLAND.

D'après de nouvelles informations nous pouvons certifier qu'il n'y a pas de cartes-correspondance dans cette île. L'*Allgemeiner Briefmarken-Anzeiger* a annoncé des *mandats poste*, le *Philatelist* et le *Philatelical journal* ont traduit *carte poste* !

ESPAGNE.



Il nous faut revenir sur ce que nous avons dit, les renseignements que nous recevons de ce pays étant souvent incomplets et contradictoires. Depuis la révolution de 1868, nous écrit-on, l'étalage de certaines idées tient lieu de tout en Espagne, tant pour l'intelligence que pour la moralité et cela suffit pour expliquer pourquoi nos postes n'ont pas la régularité qu'elles avaient autrefois lorsqu'on exigeait quelque chose de plus que des mots, aux fonctionnaires publics. »

Le type ci-contre gravé par M. Pascual Alègre était destiné à l'Espagne, non à Cuba. Après un tirage d'environ deux millions de ces timbres, on s'est aperçu que neuf feuilles sur dix laissaient à désirer sous le rapport de l'impression. Il y avait des Amédée avec le visage barbouillé de noir, il y avait des timbres qui représentaient le roi en nouveau cyclope, un des yeux étant couvert d'une large tâche d'encre. Tout cela n'étant pas fait pour donner une bien haute opinion de Sa Majesté, on dut renoncer à l'impression en taille douce pour revenir à l'impression typographique plus prompte et mieux comprise à Madrid. C'est alors qu'on adopta le type E. Julia dont nous avons donné le dessin dans notre n° 115. Ce type servira aux timbres des valeurs inférieures à 1 pescta ; il y aura un 2e type pour les timbres de fortes valeurs, employées le plus souvent pour télégrammes.

Le *Philatelical journal* annonce un 100 mil. 1867 avec la surcharge *Habilitado por la Nacion* en *rouge*. Il y a beaucoup de ces timbres venant d'Espagne qui sont faux, aussi n'enregistrons-nous ce timbre que sous réserve.

MEXIQUE.

Il nous arrive un 6 cent. vert-olive imprimé sur papier blanc *non moiré*. L'innovation du papier moiré aurait-elle été jugée superflue?

ROUMANIE.

Nous sommes à la veille de recevoir des nouveaux timbres, gravés à Paris.

L'impression des timbres actuels a cessée, afin d'épuiser plus tôt les tirages existants. Certaines villes qui manquent de 10 bani débitent aujourd'hui deux timbres 5 bani pour remplacer la valeur absente.

SUÈDE.

Il paraît que le compositeur nous a joué un tour le mois dernier en orthographiant à sa façon le mot *öre*, qui figure *öcre*, tant pour l'énonciation de la valeur que pour la couleur du 1 riksdaler. Ces fautes nous ont échappées à la correction. Il faut donc lire pour la valeur : *öre* et pour la couleur du 1 riksdaler : *ocre, centre bleu*.

A propos du prix de la carte-correspondance, on nous envoie les lignes suivantes :

« Relativement à votre observation sur les cartes-correspondance, le prix actuel de 12 öre correspond à la taxe d'une lettre simple pour l'intérieur ; elle sera réduite à 10 öre à partir du 1er janvier prochain. Si ce prix est plus élevé que ceux généralement adoptés, la Suède n'est cependant pas le seul pays où les cartes précitées sont côtées à la valeur d'une lettre simple pour l'intérieur. »

Résumé. Nous aurons une nouvelle carte et une enveloppe nouvelle pour nos étrennes.

PRINCE ÉDOUARD.

Les journaux anglais ont fait beaucoup de bruit à propos du 10 cents rose lilacé que nous avons fait paraître dans ce journal. Ils sont d'accord qu'il n'existe pas.

Cependant le timbre est là pour nous dire le contraire. Comme il nous a été fourni, indirectement c'est vrai, par M. Maury, nous avons prié néanmoins celui-ci de s'expliquer. Voilà un mois que nous attendons sa réponse. Parlera-t-il?..... On pourrait envoyer une députation à Paris s'il continue à se renfermer dans son majestueux silence.

D'après le *Philatelical journal* on utilise les 1 penny comme valeur 2 cents en surchargeant le timbre.

MAURICE.

On nous annonce comme devant paraître *très-incessamment* deux enveloppes nouvelles, valeur 10 pence et 1 shilling 8 pence. La première sera imprimée en rose, la deuxième en bleu. Il y aura encore un timbre adhésif de 10 pence « Marocco color and gold. »

BELGIQUE.

Le timbre-télégraphe de 5 francs est en usage depuis le 15 août dernier. Le dessin, le piquage, le papier, sont conformes au 25 centimes.

5 francs outremer.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 116.)

SUISSE.

On place avant toute émission fédérale (la première est de 1850), celle d'une enveloppe à l'usage du canton de Genève sur l'authenticité de laquelle on a émis des doutes.

Émission de 1845.

(Spéciale pour le canton de Genève).

Timbre rectangulaire typographié à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Ecu aux armes de Genève dans un cadre rectangulaire à double filet.



K. En haut, *Poste de Genève*, en bas : *Port Cantonal*. Valeur sur les côtés de l'écu.

Impression sur papier gris jaunâtre en trois dimensions : grande, moyenne et de dames, sans dessin à la patte.

Le type du timbre de cette enveloppe est la reproduction en couleur du type au 5 le plus élancé des deux types imprimés en noir sur papier vert. On trouve assez facilement des exemplaires coupés sans marge et dûment oblitérés qui semblent montrer soit l'habitude pernicieuse de couper les enveloppes, soit l'emploi de ce timbre comme timbre mobile. Mais on ne connaît pas d'enveloppe entière authentiquement oblitérée. Celles qu'on rencontre sont neuves. Aussi a-t-on émis des doutes qui nous semblent peu vraisemblables sur leur authenticité.

Espèces et Variétés.

A. *Grand format.*

5 centimes, vert, vert-foncé, vert-pâle, vert-jaune, vert-bleu, vert-gris.

B. *Moyen format.*

5 centimes, vert-bleu.

C. *Format de dames.*

5 centimes, vert-jaune.

Ces enveloppes ont dû être supprimées vers 1850.

Distinction avec les timbres mobiles. Le dessin est le même, mais tandis que les timbres d'enveloppe sont imprimés en couleur sur papier gris jaunâtre, les timbres mobiles sont imprimés en noir sur papier de couleur.

Quant au timbre mobile imprimé en couleur sur papier blanc, il serait assez difficile de le distinguer du timbre d'enveloppe. Cependant, comme le papier de cette dernière est gris-jaunâtre et rappelle le papier bulle, si un timbre avec petite marge, se présente sur papier *blanc* et gommé au revers, il y aura présomption très-forte en faveur d'un timbre mobile. Mais la teinte jaunâtre que les papiers prennent par le temps et la nécessité de gommer un timbre pour l'appliquer sur une enveloppe rendent ces caractères très incertains. La meilleure preuve qu'on pourrait offrir de l'existence de timbres imprimés sur papier blanc, serait d'en présenter deux se tenant par le côté. Jusque là l'existence du timbre mobile imprimé en couleur sur papier blanc nous paraîtra douteuse et la distinction avec le timbre d'enveloppe coupé très problématique (1).

Enveloppes fédérales.

Il y avait déjà dix-sept ans que les timbres mobiles étaient en service lorsque les enveloppes timbrées ont paru.

On a depuis cette époque émis des cartes correspondances et des bandes.

Émission de 1867-1870.

Timbres ovales gaufrés blanc sur couleur à l'angle supérieur droit ou gauche de l'enveloppe.



D. Ecu écharcré aux armes de Suisse, surmonté de la colombe. Onze étoiles de chaque côté, rappelant les 22 cantons.

L. Chiffre de la valeur en bas.

Impression sur papier blanc, portant au milieu de la face *une colombe* en filigrane.

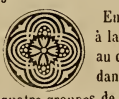

Enveloppes de moyen format, portant à la patte un dessin gaufré, composé au centre d'un fleuron à 8 branches dans une sorte de tresse formée de quatre groupes de demi-cercles avec des ornements de remplissage.

Valeurs. 5, 10, 25 et 30 centimes.

Espèces et Variétés. La principale distinction est basée sur la situation du timbre sur l'enveloppe.

A Timbres imprimés à *l'angle supérieur droit* (1867 et 1868) papier mi-blanc.

1er juillet 1867,	10 centimes,	carmin vif, rose-pâle.
1er novembre,	5 —	bistre-pâle et foncé.
18 avril 1868,	30 —	bleu-outremer-pâle.
1er septembre,	25 —	vert-jaune.

(1) Nous avons eu jadis 3 timbres se tenant du 5 cent. vert sur blanc N. D. L. R.

B. Timbres imprimés à *l'angle supérieur gauche* (1869 et 1870) papier mi-blanc.

5 centimes, bistre-pâle et foncé.
10 — rose et carmin.
25 — vert-bleuâtre, vert foncé.
30 — bleu-outremer-pâle.

Variété. Timbre à relief blanc, estampillé sur enveloppe filigrané (faute) 25 rappen.

C. Même disposition, *papier légèrement azuré.*

25 centimes, vert pâle bleuâtre.

Cette série est encore présentement en service.

Distinction avec les timbres mobiles. La forme ovale et le gaufrage permettent de distinguer de suite les timbres d'enveloppes des timbres mobiles qui sont rectangulaires, typographiés et piqués 11 1/2.

CARTES-CORRESPONDANCES.

Emission du 1er octobre 1870.

Cartes d'un encadrement de 111 sur 75 mm. formé intérieurement d'un gros filet et extérieurement de petits clichés en forme de trèfles.

Timbre situé à l'angle supérieur gauche, typographié en couleur, rappelant par le dessin celui des enveloppes, mais sans le gaufrage.

Au milieu : *Carte-correspondance.*

Au-dessous, l'instruction suivante en allemand, français et italien :

Le revers de la carte est réservé pour les communications manuscrites.

Plus bas, *Adresse, Indirizzo* et quatre lignes de points pour cet usage. A droite un cercle de points pour le timbre du bureau expéditionnaire.

Le revers est libre de tout dessin et inscription.

Impression typographique sur carte teintée de jaune.

5 centimes, vermillon.
5 — carmin-pâle et vif.

Variété sans la ligne ondulée sous carte correspondance.

5 centimes, vermillon.

Ces cartes sont présentement en service.

BANDES.

Emission du 18 mai 1871.

Ces bandes servent pour l'affranchissement des imprimés.

Elles portent un timbre rectangulaire typographié en couleur sur papier blanc, vers le côté gauche de la bande.

D. Chiffre valeur entre deux branches de chêne et de laurier sur fond de treillis. Croix au-dessus. Deux banderoles au-dessous portant la légende.



L. Sur la banderole supérieure le mot *centimes ;* sur celle du bas les chiffres 20, 3, 71.

La dimension de la bande est indiquée par deux barres de la couleur du timbre et la limitant en haut et en bas. On en distingue trois variétés :

1re dimension ; hauteur 28 mm. ; largeur totale 220 mm ; de la partie colorée 145 mm.

2e dimension ; hauteur 34 mm. ; largeur totale 350 mm. ; de la partie colorée 222 mm.

3e dimension ; hauteur 42 mm. ; largeur totale 350 mm. ; de la partie colorée 222 mm.

Valeurs 2 et 5 centimes.

Espèces et variétés, *A.* 1re dimension.

2 centimes vermillon.

B. 2e dimension.

2 centimes vermillon.
5 — —

C. 3e dimension.

5 centimes vermillon.
5 — rose.

Les chiffres de la deuxième banderole semblent indiquer la date de l'émission des timbres, comme pour les enveloppes de la Grande-Bretagne, et cependant on nous a donné celle du 18 mai (18-5-71) comme étant la date réelle. De plus on n'en observe pas d'autre, et notamment le 5 centimes rose paru dans ces derniers temps porte les mêmes chiffres ; ce qui rend cette opinion tout-à-fait inadmissible.

FELD POST BRIEF.

Les événements militaires de la campagne de France de 1870 et 1871, ont nécessité la mobilisation de divers corps de l'armée suisse, pour assurer le respect de la frontière. La franchise dont jouissaient les soldats a donné lieu à la création d'enveloppes *Feld Post* qui rappellent par leur usage et leur disposition celles de l'Allemagne. Leur émission est l'ouvrage de la poste qui les a fait fabriquer et les vendait elle-même. Ce n'est donc pas une œuvre privée. Nous ne nous étendrons pas sur toutes les variétés au nombre de plus de quarante qui ont été signalées.

On en distingue deux classes.

A. Enveloppes destinées aux lettres des familles pour les militaires.

Au milieu de la partie supérieure est la croix blanche dans une gloire. A gauche: *service postal militaire.* A droite: *Eidgenössische feld post,* (poste de campagne de la Confédération:)

Puis vient la place du nom avec l'indication des compagnie, bataillon et division.

En bas est une instruction en allemand et en français sur l'emploi de ces enveloppes. Rien au verso.

Il est inutile d'indiquer toutes les variétés connues.

B Enveloppes destinées aux lettres des militaires pour leurs familles.

A gauche, *Grenzbesetzung* (occupation de la frontière).

Au milieu: *Eidgenössische,* (de la confédération), audessus de la croix dans une gloire.

A droite: *feld post* (poste de campagne)

Le reste est en blanc.

Il existe de ces enveloppes en diverses dimensions et en couleurs non moins variées.

Le *Timbre-poste* a signalé diverses enveloppes de franchise et des cartes-correspondances pour le service officiel. Nous les passerons sous silence parce qu'elles sortent de notre cadre. Dr MAGNUS.

Trois faits de l'histoire du timbre-poste en Autriche.

I

CONVENTION POSTALE FRANCO-AUTRICHIENNE DE 1867.

Il s'agit de timbre et d'affranchissement. Croirait-on qu'en pareille matière, l'ignorance d'un diplomate ou le sot préjugé d'une administration moins libérale que maladroite a pu condamner une nation à perdre annuellement, bien plus, à payer sans profit nombre de millions?

Or, les millions ont encore une certaine valeur bien que nous vivions dans un temps ou l'on s'habitue peu à peu, à compter par milliards.

La convention de 1867, conclue entre la France et la monarchie Austro-hongroise, fixe à 60 centimes le port de la simple lettre affranchie d'un point quelconque de l'un des États contractants à un point quelconque de l'autre État.

Comment se passaient les choses avant cette convention? Supposons qu'on voulût expédier une lettre de Vienne ou de Pesth à Paris; le port de cette lettre affranchie depuis le lieu d'origine jusqu'à la frontière Franco-Allemande, était de cinq kreuzers d'Autriche. Or, cinq kreuzers d'Autriche équivalaient à 12 centimes 1/2 et même à 10 centimes. Si l'on tient compte de l'agio existant à cette époque.

La même lettre réaffranchie à la frontière, pour la France, coûtait alors 20 centimes; soit un port total de 30 centimes, au plus de 32 centimes et demi.

Conclusion: la convention postale de 1867 a doublé, à bien peu de chose près, le prix des lettres affranchies de France en Autriche, et réciproquement.

D'où vient donc cet écart?

Il vient de la doctrine à tort préconisée par l'administration française, qu'elle devait percevoir 20 centimes sur toute lettre traversant le territoire français sur n'importe qu'elle étendue, et qu'elle reconnaissait le même droit à tous les étrangers. En eut-il été autrement, la France eut-elle consenti à rabaisser ses prétentions au niveau de celles de ses cô-contractants, elle eut pu négocier non point avec l'Autriche envisagée isolément, mais avec l'association postale Austro-Allemande. De la sorte, l'Allemagne n'eut pas eu à réclamer une taxe de transit de 20 centimes; la France n'eut pas exigé que 10 ou 12 centimes de port, et le public n'eut supporté qu'une taxe totale de 20 ou 25 centimes.

Par son entêtement déraisonnable, l'administration française forçait le public a payer en pure perte 35 ou 40 centimes, dont 10 seulement profitaient au trésor français! Elle établissait un impôt payé volontairement à l'étanger au grand détriment de l'industrie et du commerce.

La France eût-elle voulu maintenir ses prétentions dignes d'un autre âge, rien ne l'empêchait de se refuser à toute convention; de faire revêtir par les expéditeurs toute lettre à destination d'Autriche, Hongrie ou d'Allemagne, d'un timbre de 35 centimes; de réserver sur cette somme sa taxe ordinaire de 20 centimes et de faire apposer par un agent français à la frontière un timbre allemand de 2 gros. Les 2 centimes 1/2 d'excédent eussent représenté avec bénéfice les frais extraordinaires nécessités par une manipulation plus compliquée.

L'action combinée de la diplomatie et de l'administration n'a abouti qu'à faire payer au public une taxe de 25 centimes, destinée au trésor allemand.

II

UTILITÉ DES ENVELOPPES TIMBRÉES EN AUTRICHE.

Il n'y a pas longtemps nous rappelions dans une très-modeste brochure, la lutte courtoise engagée dans le Royaume-Uni, entre le timbre mobile et l'enveloppe-timbre. Un des arguments des champions du timbre, c'est que le timbre devient peu à peu une sorte de monnaie courante, facile pour la transmission des petites valeurs et les appoints. L'administration postale en Autriche se charge, il paraît, de confirmer au timbre-poste ce caractère nouveau et sa passion pour ce genre de monnaie est même poussée à l'excès.

Je laisse la parole à un de mes amis, qui a vu et souffert les choses, M. X. témoin digne de toute confiance :

« J'ai longtemps, me disait-il, habité une » ville de la Hongrie méridionale, ville qui par » son industrie et son commerce, a la prétention » d'être la seconde du royaume de Saint-Étienne. » J'avais souvent l'occasion d'écrire en France, et » je ne tardai pas à m'apercevoir que, sur trois let- » tres, écrites et affranchies par moi, une au moins, » ne parvenait pas à destination. Désireux d'avoir » l'explication d'irrégularités aussi regrettables, je » m'adressai au directeur des postes établi dans la » ville. Ce directeur ne fit aucune difficulté de m'a- » vouer que les employés des postes hongroises » étaient si mal rétribués, que souvent ils n'hési- » taient pas à se payer de leurs propres mains ; que » les timbres de 25 kr. collés sur les lettres à des- » tination de la France, étaient pour eux une trop » forte tentation, et qu'ils enlevaient les timbres » pour les revendre au public, en faisant disparaître » les lettres.

« Ce n'est pas, ajoutait le naïf directeur, ce n'est » pas par méchanceté que mes employés font ce pe- » tit trafic ; c'est par besoin. Comme vous êtes un » ami, je vous indiquerai un excellent moyen de » leur échapper.

« Ne vous servez que d'enveloppes timbrées et » non de timbres qui puissent être arrachés. Comme » ce n'est pas, je le repète, par malice que mes » employés suppriment les correspondances, ils lais- » seront passer les enveloppes dont ils ne pourraient » tirer parti.

« Je remerciai le directeur de ce conseil, et me » retirai surpris du peu d'importance que ce fonc- » tionnaire semblait attacher à des soustractions » aussi graves. Je voulus me procurer des envelop- » pes timbrées ; mais les honnêtes employés avaient » soin de n'en pas mettre en vente ; et ce ne fut » que par une faveur spéciale du directeur que je » pus en obtenir quelques-unes.

« Depuis l'introduction de timbres spéciaux pour » la Hongrie, dans le courant de l'année 1871, je » n'ai pu me procurer d'enveloppes timbrées à 25 kr. » soit qu'il n'en ait pas été fabriqué, soit que les » employés chargés de la vente, refusassent de les » mettre en circulation. J'avais eu le temps de cons- » tater la complète efficacité du moyen proposé par » le directeur des postes. Je me résignai dès lors, à » recourir à un autre subterfuge. Ou bien j'étais » obligé de recommander mes lettres avec un sup- » plément de prix de 24 kr. ou bien je maculais » moi-même les timbres apposés sur mes lettres en » les revêtant d'une signature à l'envers. Ce der- » nier procédé, tout humiliant qu'il puisse paraître » pour les personnes chargées de la manipulation, » est employé par beaucoup de personnes qui ont » des correspondances à expédier et l'expérience » permet de le croire bon. Il importe seulement de » ne pas abandonner à la cupidité d'employés peu » délicats des timbres non maculés, dépassant le » prix par trop modeste de la lettre simple pour » l'intérieur. »

Ainsi parla M. X., mon ami ; avis aux voyageurs.

III

Je n'ai aucune rancune contre les postes autrichiennes ; j'écris peu en voyage et mes souvenirs personnels ne font pas de moi un bon juge de l'anecdote piquante de mon ami. Y met-il plus de malice que de vérité ? — C'est affaire à sa conscience.

Moi j'aime beaucoup la justice, même en matière d'affranchissement. Que veut dire cette taxe de 2 kreuzers que l'Autriche fait payer à chaque exemplaire d'un journal étranger ?

Malgré le nom d'impôt, cette taxe constitue une élévation mal déguisée des tarifs postaux et doit, ce me semble, être considérée comme une infraction aux conventions internationales.

Il y aurait encore diverses choses à dire sur les postes autrichiennes : elles ne brillent guère par leur régularité ; mais il faut convenir qu'elles ont comme les postes allemandes divers avantages fort commodes, surtout les bulletins ouverts à 2 kreuzers, pour la corespondance (*Correspondenz-Karten*) et les cartes pour les envois d'argent à prix réduit (*Post Anweisungen*).

L'introduction de ces perfectionnements a eu une influence favorable sur les recettes des postes ;

Pourquoi donc s'obstine-t-on à les repousser en France? ARTHUR DE ROTHSCHILD.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année

Angleterre et Portugal. . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ESPAGNE.



Enfin ! l'Espagne a son roi sur les timbres poste depuis aujourd'hui 1er octobre. Ce n'est pas avec une mince satisfaction que nous annonçons cette nouvelle qui répandra l'allégresse parmi tous les collectionneurs, petits et grands.

Le type est déjà connu par le dessin que nous avons donné dans notre n° 115. Nous avons annoncé un deuxième type pour les timbres de hautes valeurs. Il figure plus haut. Voici les couleurs adoptées :

1er *type. Voir le* n° 115.

6 cent de peseta bleu.
10 — — violet clair.
12 — — carmin-violet.
25 cent de peseta brun foncé.
40 — — brun clair.
50 — — vert.

2e *type. Voir ci-haut.*

1 peseta violet clair.
4 — brun clair.
10 — vert.

Les deux types ont été exécutés par E. Julia. L'impression est sur papier blanc uni avec le piquage 14 habituel. M. Julia dont le nom se trouve sur la tranche du cou de ce type, avait proposé d'abord un autre cadre laissant en bas, pour la valeur, deux petits rectangles avec angles supérieurs coupés et un espace entre ces deux petits rectangles pour une inscription. Le mot *comunicaciones* fesait défaut, l'ovale touchant le cadre supérieur. On lui a préféré avec raison le cadre reproduit plus haut.

Nous avons reçu d'une personne fort honorable une série des anciens timbres avec la marque *Habilitado por la nacion* en noir, d'un type qui n'a pas

encore été signalé et qui avait cours dans la province de Salamanque. On reconnaît cette marque par le T et l'O plus maigres qu'au type employé dans la province de Biscaye ; les mots : *por la* sont à une égale distance du mot *Habilitado* et *nacion*. Le type connu a ce dernier mot qui se rapproche plus de *por la* que celui-ci de *Habilitado*.

HOLTE (DANEMARK).



Le *Timbre-Poste* qui sert d'état-civil aux timbres, a déjà eu bien des fois l'occasion d'annoncer des naissances et des décès. Aujourd'hui encore il a la douleur de faire part à ses lecteurs de la mort subite du timbre brun 2 sk., remplacé aussitôt par le type ci-contre depuis le 15 écoulé.

Le dessin a été fourni par le sculpteur danois Deichmann ; le timbre a été lithographié par MM. Terslew et Ce, lithographes du roi de Danemark.

L'impression est sur papier blanc ; piquage 10 1/2.

2 skilling vert.

PORTUGAL.

Du type actuel nous avons signalé le 5 reis non dentelé. Il existe encore dans cet état les 10, 20 et 25 reis.

MOLDAVIE.

Nous avons découvert le 81 paras sur papier vergé, répondant au 3e type décrit par le docteur Magnus. Nous reviendrons le mois prochain sur cette découverte en publiant un article sur les premières émissions de ce pays.

ROUMANIE.

Les timbres gravés à Paris n'étant pas prêts, on

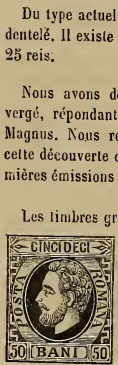

a été obligé de faire de nouveaux tirages sur la planche usée du 10 bani actuel, imprimé aujourd'hui en bleu outre mer et *non dentelé*.

Le 50 bani manquait généralement aussi, on en a imprimé un petit nombre avec le cadre ancien et la nouvelle effigie à barbe comme le représente le fac simile. La nuance est bleu très-pâle ; le centre rouge.

Ce timbre n'a pas été dentelé. Il est probable qu'il le sera si les nouveaux timbres tardent encore.

Impression sur papier blanc :

10 bani bleu outre mer.
50 — bleu pâle et rouge.

WURTEMBERG.

Une enveloppe officielle *Soldaten-Brief* a paru lors de la guerre 1870, sans qu'elle ait jamais été signalée. La face est semblable à toutes les enveloppes *feldpost ;* le verso porte des inscriptions en langue allemande en haut et en bas et la patte est ornée pour la circonstance d'un trophée militaire composé de deux fusils, deux sabres, une trompette et une grenade.

L'impression est noire sur papier verdâtre ; format ordinaire.

JAPON.

Au moment où nous mettions sous presse le mois dernier, nous recevions d'un de nos correspondants au Japon la remise des timbres suivants sur papier uni, qu'il disait ne pas encore être en usage :

1/2 zeni brun.
1 » bleu.
2 » vermillon.
5 » vert.

Il nous est arrivé depuis, sur papier vergé :

1/2 zeni gris-vert.
1 » bleu.

Ce ne sont donc pas des *tempos* comme nous avons annoncé d'après le *Ph. Journal*. Tous ces timbres sont piqués 11. Nous ne connaissons pas l'emploi des deux timbres 1/2 zeni en couleurs différentes, parus en même temps.

CUNDINAMARCA (ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE).

Le *Philatelist* signale deux timbres 5 et 10 centavos dont il donne un dessin *approximatif*, timbres qui auraient été émis quatre mois avant ceux qui ont été annoncés. Une bordure festonnée forme le cadre. En haut, on lit : *correos ;* au milieu est un gros chiffre ; plus bas : *E. S. De Cun — dinamarca*, sur deux lignes.

La mine de ces timbres nous est suspecte. Genre carotte, croyons-nous.

5 centavos bleu verdâtre.
10 — rouge.

PAYS-BAS.

La nouvelle carte a fait son apparition telle que nous l'avons décrite, n° 115.

CURAÇAO.

Est connue avantageusement pour la liqueur qu'elle produit : Va se révéler aux collectionneurs par les timbres à l'effigie du roi Guillaume III.

Une décision ministérielle arrête que ces timbres ne seront pas gommés.

FRANCE.

Le 80 centimes effigie de la République, type gravé à Paris, a fait son apparition en silence au commencement de septembre. On avait promis qu'il porterait de gros chiffres bien visibles. Amère dérision ! Les chiffres sont plus ventrus c'est vrai, mais ils n'en restent pas moins indéchiffrables. On a eu plus de sollicitude pour les timbres de basses valeurs. Là du moins un grand chiffre vous empêche de vous tromper.

TASMANIE.

Nous avons au nouveau type, un 9 pence bleu — cela nous en fait deux de cette couleur avec le 4 pence, — portant en filagamme les lettres TAS et piqué 12. Nous recevons aussi au même filagramme, le 1 penny en rose pâle :

1 penny rose pâle.
9 — bleu.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 6 pence nous est venu imprimé en lilas pâle. Le 4 pence marron annoncé précédemment par le *S. C. M.* pourrait bien être classé parmi « les irréguliers, » si nous en jugeons par l'envoi qu'on vient de nous faire de cette Colonie, envoi qui ne contenait que des 4 p. rouge-carmin.

SERVIE.

Le docteur Magnus annonce dans la *Gazette des Timbres* qu'il connaît depuis *très-longtemps !* et il ne le disait pas, le coupable ! un 20 paras bleu outre-mer *non dentelé*.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On annonce l'apparition de cartes-correspondance.

GUADALAJARA.

Signalons deux timbres, avec erreur :

1868 *papier vergé épais.*

NU (au lieu de UX) real, vert.

1863 *au lieu de* 1868, *papier uni.*

2 (chiffre renversé) reales, lilas.

SAINT-VINCENT.

M. Ph. nous a communiqué un timbre 1 sh. rouge. Il est piqué 11 et porte une étoile en filagramme. Le filagramme indique assez que ce timbre est actuel et qu'il a dû remplacer le 1 sh. brun. On ne peut supposer une erreur d'impression, le 1 penny, rouge autrefois, étant imprimé aujourd'hui en noir.

FINLANDE.

On nous annonce l'apparition de nouvelles cartes de correspondance en trois langues.

VICTORIA.

Le 1 penny *noir* actuel dont nous avons parlé dernièrement, est en notre possession. L'exemplaire qu'on nous remet est mangé par l'acide employé pour changer sa couleur.

Ce n'est pas la première fois qu'une falsification semblable se présente. N'a-t-on pas longtemps cru au 1 penny noir, coins cannelés?

DRONTHEIM (NORWÉGE).

Signalons un troisième type G. Fr. Krogh, que nous venons de rencontrer. Les inscriptions sont plus petites et plus maigres qu'aux deux précédents types ; l'ovale compte trente et une perles au lieu de trente ; en hauteur il a un demi millimètre de moins. Le papier est mince et la couleur jaune vif.

DRAMMEN (NORWÉGE).

Les timbres verts 2 sk. ne sont plus *percés en lignes;* ils sont *percés en points.* Ce type étant probablement usé on en a refait un autre qu'on nous envoie imprimé en bleu sur *papier jaune, rose vif* et *blanc vergé.* Nous ignorons quels sont les motifs qui portent M. Hagens à multiplier ses timbres aussi inutilement d'après nous.

Le nouveau type a les inscriptions plus grandes. *Drammens et Frimaerke* occupent toute la ligne qui leur est réservée. En largeur ce timbre a un demi millimètre de plus et le filet d'encadrement extérieur est plus gras :

2 skilling bleu sur blanc vergé.
2 — — rose vif.
2 — — jaune.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

On nous remet encore quatre timbres à mine suspecte. Ils sont tous d'un même dessin. Dans un cadre oblong, on lit, à gauche : *Victoria ;* à droite : *N. S. Wales ;* en haut : *Murray S. N. C°;* en bas, la valeur en toutes lettres. Au milieu, dans le fond, est un vaisseau ; quelques arbres et plantes complètent le dessin.

L'impression est sur papier blanc, piquage 14.

1|2 penny noir.
1 — rouge.
2 — bleu.
3 — vert.

La bande timbrée au filagramme reproduit le mois dernier, appartient à la deuxième série (type 1 penny actuel) ; le filagramme étant aujourd'hui l'inscription de la valeur en toutes lettres.

RUSSIE.

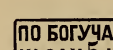

Bogutschar. Est situé dans le gouvernement de Voronèse comme nous l'avons indiqué dans notre n° 103. Le timbre émis par cette poste vient de nous être remis. Il ne trouvera pas de grands admirateurs. L'inscription signifie : PAR *le district de Bogutschar* et non *pour* le district, etc., comme nous avions dit. Valeur 5 kop. :

5 kop. noir.

Tschougouïeff. En nous signalant des timbres de cette poste locale, notre correspondant s'était un peu hâté. Ayant demandé de ces timbres à un de ses amis qui lui avait annoncé cette émission, il reçut ceux de Charkoff!

Demiansk. Dans le gouvernement de Novgorod la poste de Demiansk fait usage du timbre ci-contre. Il est fort difficile de donner d'une façon correcte les armoiries qu'on est sensé voir sur ce timbre; aussi ne répondons-nous pas du dessin.

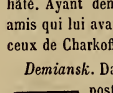

Dans les angles les lettres russes N. G. D. Z. qui signifient : *Novgorod, Gouvernement, Demiansk, emstwo*, c'est-à-dire administration rurale. Autour des armoiries est l'inscription : *Administration rurale de Demiansk, gouvernement de Novgorod.*

Le timbre est imprimé en noir sur papier blanc couché bleu et percé en lignes :

3 kop. bleu.

L'émission des timbres à Demiansk date de 1868.

Bogorodsk. Les bandes timbrées ne mesurent plus aujourd'hui que 38 1/2 centimètres sur 3 de largeur.

Le 10 kop. enveloppe 2e *type*, existe imprimé en *rouge.* Format 12 sur 19 centimètres; papier blanc uni.

10 kop. rouge.

Melitopol. En annonçant la suppression du timbre ci-contre, on donnait pour raison sa ressemblance avec le timbre de l'Empire. Qu'on en juge!

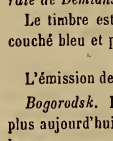

L'idée du timbre a peut-être été prise sur le timbre en question, mais à coup sûr il n'était pas possible de faire confusion. Quoiqu'il en soit, le timbre est bien mort. Il est imprimé sur papier blanc et porte l'inscription : *Pour lettres-Poste rurale de Melitopol*:

3 kop. rouge.



Le successeur le voici. Il est assez cocasse. C'est un petit bonhomme à cheval se rendant tranquillement à la ville, qu'on aperçoit (?) dans le lointain, en fumant tranquillement son cigare. On a vu bien des choses représentées sur les timbres, mais certainement on ne s'attendait pas à y voir figurer jamais un fumeur. Ce fumeur serait-il par hasard le facteur de Mélitopol. Mais alors, ses lettres où les a-t-il placées, nous ne lui voyons pas le moindre petit sac? La correspondance serait-elle importante à ce point qu'elle puisse tenir parfois en poche? Mystère, profond mystère!

Ce qu'on aperçoit par ici, à droite, est un réverbère dit-on. Où est la sentinelle dont parle F. Lacroix dans ses *Mystères de Russie*, car il paraîtrait, d'après cet auteur, qu'en Russie chaque réverbère est gardé par une sentinelle!

Le cadre circulaire porte l'inscription suivante : *Timbre de la poste rurale de Mélitopol;* dans le cercle, sous le fumeur : 3 *kop argent pour un loth.*

Le timbre est imprimé sur papier blanc uni et non dentelé :

3 kop. bleu.

Schlusselbourg. Cette poste locale a été supprimée en 1866 et fait usage depuis, des timbres de l'Empire. Le timbre connu est donc plus âgé qu'on avait cru et l'institution des postes locales aussi.

On a dû être étonné comme nous, de voir en usage deux mêmes timbres imprimés d'une couleur différente. Voici les renseignements obtenus à ce sujet, pour quelques uns de ces timbres :

Egorieff. Le timbre noir 3 kop., sert à la correspondance *pour la ville;* le timbre bleu, même valeur, *pour le district* d'Egorieff.

Kolomna. Le timbre rouge 5 kop. s'emploie pour les lettres de la *ville et du district;* le timbre bleu 5 kop. sert comme *chiffre-taxe.*

Riasan. Le timbre bleu 2 kop. est usité pour les lettres de la *ville et du district.* Le timbre doré même valeur, est un *chiffre-tuxe* remplaçant le 2 kop. noir, de par la volonté de l'*imprimeur!*

Le *Philatelical Journal* signale l'apparition du 30 kop. enveloppe, timbre frappé *à droite.*

ÉQUATEUR.

M. Roussin nous communique le 1 réal jaune imprimé sur papier azuré et dit tenir sur le même papier le 1/2 real bleu :

1/2 real bleu.
1 — jaune.

Le même nous soumet un timbre dont le dessin est copié d'après le timbre de Costa Rica, dans une proportion un peu réduite. Les armoiries de la république occupent le centre ; au-dessus est une banderole portant : *Correos de ecuador* ; en haut : *Porte* (1) *real;* en bas ; *un real.*

Le timbre est imprimé en jaune-orange sur papier blanc ; des hachures tiennent lieu de piqûre.

Ce timbre n'a pas l'heur de nous plaire et semble faire partie de la famille « Carotte » qu'on offre aux amateurs, accomodé de différentes façons.

MAURICE.

Le 9 pence vert est mis en circulation en remplacement du 9 pence lilas. Ce n'est donc pas une erreur comme le directeur des postes nous l'avait dit il y a quelque temps.

CHILI.

Nous avons des cartes aux premier et deuxième type, portant une fleur de lys en filagramme.

Les cartes-correspondance munies du timbre noir de 2 cents, servent, nous dit-on, au service terrestre ; celles ayant le timbre rouge 5 cents sont destinées au service maritime dans toute l'étendue du Chili sans exception.

Anciens timbres Suisses.

Tout collectionneur a dû remarquer en comparant plusieurs timbres de la même valeur de la première émission fédérale suisse, que ces timbres diffèrent quelque peu par le dessin, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à plusieurs types.

Les timbres dont je veux parler sont les suivants :

Poste locale, 2 1/2 Rp.
Orts post, 2 1/2 —
Rayon I, 5 —
— II, 10 —
— III, 15 — et Cts.

Ils ont tous été gravés sur pierre et sortent des ateliers de M. Durheim, lithographe à Berne, qui m'a donné les renseignements qui suivent :

Les timbres en question ont été imprimés chez M. Durheim pendant les quatre années de leur émission. Des espèces 2 1/2 rp. (Poste locale et orts-post), 5 et 10 rp. Rayon I et II, quarante timbres de la même valeur furent gravés sur une planche. De chacune de ces planches il fut fait quatre reports, sur planches plus grandes, de manière que chacune d'elles portaient 160 timbres de la même valeur.

Cette opération faite, les planches mères ne servaient plus, mais étaient conservées.

Après tirage les feuilles étaient gommées et coupées par vingt timbres ; ils étaient ainsi remis à l'Administration des postes.

Les timbres furent d'abord imprimés avec la croix blanche, sans entourage d'un filet noir ; ce ne fut que plus tard qu'on modifia le type en encadrant la croix d'un filet pour la rendre plus distincte.

La consommation annuelle des timbres ayant atteint le chiffre de six millions, il fut décidé que l'impression des timbres aurait lieu à l'Hotel de la Monnaie et on adopta par la même occasion un autre dessin (Helvetia de face).

Depuis lors, la consommation a atteint le chiffre de vingt-cinq millions par an.

Les timbres Rayon III diffèrent beaucoup des timbres précédents par l'impression en couleur d'abord, par l'écu formé de lignes verticales ensuite.

La planche de cette espèce de timbres portait dix types disposés sur deux rangées. L'inscription Rayon III et le chiffre 15 était de petite dimension. C'est la même planche qui a servi pour les 15 rap. et 15 cts.

Les 15 centimes destinés aux cantons français n'ont pas été longtemps en usage.(1) En regravant une nouvelle planche de 15 rp. avec chiffres et inscription plus grands, on décida que ces nouveaux timbres seraient d'un usage général, c'est-à-dire pour tous les cantons, mesure adoptée déjà pour les *poste locale*, portant l'énonciation de la valeur en rp.

Il résulte de cette mesure que les timbres 15 cts. avec grands chiffres n'existent pas (2).

(1) Quoique destinés aux cantons français, ces timbres étaient admis à l'affranchissement dans les cantons allemands. On en a cité plusieurs cas.

(2) Il n'existe pas de timbres 15 centimes avec grands chiffres, c'est vrai ; mais il existe une deuxième planche de cette valeur. Les premiers timbres sont avec *petits* chiffres et *petites* lettres *cts* ; on a fait ensuite des timbres aux mêmes types, mais avec les lettres *cts* d'une dimension remarquablement plus *grande*. La lettre c surtout différencie les deux tirages. N. D. L. R.

Le grand nombre de timbres unis que je possède, ne m'a pas permis d'assigner à chaque timbre sa place. M'adressant à M. Durheim pour savoir s'il ne possédait pas parfois quelques feuilles des anciens timbres, il me répondit qu'à la liquidation il dut remettre à l'Administration des Postes, toutes les feuilles finies ou non ainsi que les planches. Qu'il avait appris que l'Administration des Postes avait brûlé tous les timbres et que les planches avaient été effacées, ce qui m'a été confirmé depuis par l'Administration des Postes elle-même.

Il existerait des timbres dont je viens de parler les variétés suivantes :

Croix non encadrée, 40 types de chaque espèce.

Orts post	2 1/2 rp.	
Poste locale	2 1/2 —	
Rayon I	5	— noir sur couche bleue.
— I	5	— bleu sur blanc.
— II	10	— noir sur couche jaune

Croix encadrée, 40 types de chaque espèce.

Orts post	2 1/2 rp.	
Poste locale	2 1/2 —	
Rayon I	5	— noir sur couche bleue.

Croix encadrée, 10 types de chaque espèce.

Rayon III	15 rp.	petits chiffres et petites lettres *cts.*
—	15 cts.	— —
—	15 —	— et grandes lettres *cts.*
—	15 rp.	grands chiffres.

Les *orts post* et *poste locale* se rencontrent rarement avec la croix non modifiée; de même, les Rayon I, 5 rp., noir sur couche bleue, croix modifiée ne sont guère abondants, la modification étant à peine établie qu'ils furent remplacés par le timbre même valeur imprimé sur papier blanc.

M. Durheim n'a pu nous dire pourquoi le 5 rp. papier blanc et le 10 rp. noir sur couche jaune, n'ont pas eu la croix entourée d'un trait noir. Mais cela importe peu : il suffit de savoir qu'ils n'ont pas existés.

AD. SCHULZE.

Les timbres-télégraphe des Indes anglaises.

L'introduction des timbres-télégraphe aux Indes date de 1867, si nous sommes bien informé. Chaque valeur a le type différent. Dans un long rectangle en hauteur est le portrait de la reine Victoria tournée à gauche et répété en haut et en bas. Les inscriptions qui varient de place suivant le dessin, sont celles-ci : *Government of India-telegraph Department* et la valeur en toutes lettres ou en chiffres toujours en haut.

On a prétendu que l'affranchissement des télégrammes pouvait avoir lieu en se servant de la moitié d'un timbre, pour la moitié du prix qui y est indiqué. C'est une erreur. Le timbre entier est apposé par l'employé sur les dépêches; il coupe le timbre en deux, l'une partie sert de reçu à l'expéditeur, l'autre partie sert de pièce justificative de recette à l'employé.

Voici quelles sont les valeurs en usage :

2	annas,	?
4	—	bleu-clair.
8	—	brun.
1	rupee	gris-lilacé.
2	—	8 annas, orange.
5	—	brun-rouge.
10	—	vert-bleu.
14	—	4 annas, mauve-vif.
25	—	lilas.
28	—	8 annas, vert-jaune.
50	—	?

Nous ignorons quelle est la couleur des 2 annas et 50 rupees. Tous ces timbres sont imprimés sur papier blanc avec couronne en filagramme et piqués 14.

Les timbres de 1847 des îles Philippines.

Aux réflexions du S. C. M. sur l'émission — douteuse d'après lui — des timbres 1847, nous répondons :

Que notre correspondant est incapable de mystifier qui que ce soit, encore moins de duper. Sa position officielle le met au-dessus de tout ce que suppose notre confrère. Les renseignements que nous avons publiés, il les tient de son ami Gutierrez qui n'est ni marchand ni collectionneur et qui n'a aucune espèce d'intérêt à ce que l'on croie ou ne croie pas à l'émission, par nous révélée. M. Gutierrez a promis de procurer à notre correspondant une série de timbres; rien de plus. Ces timbres nous seront communiqués aussitôt que M. Gutierrez pourra remplir sa promesse; ils seront *accompagnés de pièces justificatives*. Jusque-là, nous engageons beaucoup notre confrère à ne pas trop s'aventurer dans des suppositions aussi impossibles que celles qu'il a avancées tout récemment pour les timbres de l'Inde portugaise, timbres qu'il n'a pas encore eu la franchise de reconnaître pour authentiques. On finirait

par s'étonner de son scepticisme vis-à-vis des découvertes de ses confrères, alors qu'il a toujours été jusqu'ici d'une crédulité sans pareille.

L'émission des timbres 1847 nous a été révélée, non pour être publiée, mais pour rectifier une omission que présentait notre catalogue, dont une édition nouvelle était annoncée. Ce sont nos instances qui nous ont permis de publier les renseignements qui ont été imprimés et que nous nous rappelions avoir lu en partie dans le *Magasin Pittoresque*. Il n'est donc pas question du tout de réclame destinée à faciliter le placement de ces timbres. Nous prions le *S. C. M.* de croire, que le cas échéant nous ne nous prêterions pas plus que lui à une semblable manœuvre, que nous serions le premier à déjouer.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 117.)

PAYS-BAS.

L'usage des enveloppes timbrées n'a pas été adopté dans le royaume des Pays-Bas. Y a-t-il eu des essais ou des propositions? Cela est probable, mais parmi les nombreux essais et projets qui nous ont passé sous les yeux, aucun ne nous paraît se rapporter particulièrement à cette classe de timbres-postes. En juin 1870, le *Timbre-Poste* parlait d'émission d'enveloppes, de bandes timbrées et de cartes-correspondances. Mais les dernières seules ont paru.

CARTES-CORRESPONDANCES.

Émission du 1er janvier 1871.

Cartes d'un encadrement de 108 mm. sur 74 mm. formé extérieurement d'un gros filet et intérieurement d'une grecque. Timbre situé à l'angle supérieur droit.

D. Armoiries des Pays-Bas entre deux branches de chêne et de laurier avec un cercle de grosses perles pour encadrement.

L. Nederland au-dessus du cercle; 2 1/2 cent. au-dessous, en lignes courbes.

Impression de même couleur que le cadre.

Au milieu, et en haut de la carte, *Brief-Kaart.*

Puis : *Aan*, suivi de trois filets pour l'adresse. On trouve au commencement du troisième *te.*

Puis une instruction sur l'usage de la carte.

Le revers de la carte est libre de tout dessin ou inscription.

Impression typographique sur carte chamois clair.

Espèces et variétés.

A. *Cartes pourvues d'un timbre.*

2 1/2 cent. violet, 1er type.

2 1/2 — violet rougeâtre (1872) 2e type.

NOTA. Ce qui caractérise ce 2e type, c'est ce que l'avis a disparu et le mot *Brief-kaart* est dépourvu du trait d'union des deux mots. Il y a quatre lignes de points au lieu de trois.

B. *Cartes sans timbre.*

S. Valeur indiquée. Violet.

Émission de juin? 1872.

Cette émission concerne la carte double avec réponse payée :

Cette carte est formée de deux cartes simples se tenant par le côté gauche et se tournant comme les feuilles d'un livre à l'inverse de la carte allemande. Elle ressemble à la carte simple avec les modifications suivantes :

Sur le premier feuillet, sous *Brief-Kaart* on lit : *Antwoord Betaald*, qui veut dire : Réponse payée. Sur le second feuillet, on lit à la même place : *Vooruitbetaald antwoord*, qui veut dire : Réponse payée d'avance.

L'instruction du bas a été supprimée sur les deux cartes.

Les deux feuillets portent le même timbre.

Espèces et variétés.

2 1/2 cent. Violet-rougeâtre.

Office de la Société Néerlandaise de Service Général.

Cette société a émis des cartes de correspondance à envoyer par l'entremise de ses commissionnaires pour la ville de Rotterdam, cartes dont le prix est de 10 cents.

Émission du 28 mars 1872.

Cartes de 13 1/2 cent. sur 10 1/2.

En guise de timbre sans doute, à l'angle supérieur gauche, un commissionnaire tenant en main un écriteau sur lequel est le mot : *Franco.*

Puis sur cinq lignes, l'instruction suivante que nous traduisons : « *Cette carte peut être remise par express aux bureaux de Zuidblaak, Leuvehaven, Spui, et aux employés de la Société néerlandaise de Service Général. L'expéditeur reçoit par contre une quittance de l'employé.* »

Plus bas : *Aan* (à) et trois lignes de points pour l'adresse.

Enfin, *Rotterdam* 187

Transmise à . . . . heures . . . . minutes.

L'angle inférieur gauche porte de haut en bas et de gauche à droite :

L'employé retient ce coin.

Carte-correspondance. 10 *cents.*

Entre les deux lignes est une autre de petits trous obtenus comme le piquage des timbres.

Impression typographique en rouge sur papier blanc vergé fort.

Les détails de la légende indiquent suffisamment le mode d'emploi de cette carte.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

Albums Timbres-Poste.

Par suite de l'augmentation du prix de la reliure, les albums à 25 francs avec feuille supplémentaire à chaque pays, sont fixés à 30 francs.

AVIS.

La première livraison de notre *catalogue prix courant* est enfin parue. Nous *espérons* pouvoir faire paraître la deuxième livraison vers la fin de ce mois. Les autres se succèderont à de courts intervalles jusqu'à la fin du travail.

Nous avons dû renoncer à diviser le catalogue par partie, comme autrefois, système qui présentait certaines difficultés pour l'amateur. Aujourd'hui on trouvera un ordre alphabétique général et à la suite de chaque pays tout ce qui y est relatif.

Afin d'éviter des répétitions de numéros suivis de lettres, nous avons adopté un autre système : le numérotage des timbres par pays. En nous faisant des commandes, il est donc de toute nécessité, pour que nous puissions les remplir, qu'on nous donne le nom du pays, le numéro et le prix.

Le goût de la collection des timbres fiscaux s'étant propagé depuis quelque temps, nous a engagé à tenter un premier essai et à nous étendre dans notre prix-courant, un peu plus longuement que jadis, sur ce genre de timbres. Si cet essai réussit, nous nous engageons — on sait que nous ne faisons pas de vaines promesses — nous nous engageons donc à faire paraître le catalogue des timbres fiscaux, annoncé depuis longtemps par d'autres et qui n'ont point encore tenu parole.

Le prix de la livraison du catalogue qui vient de paraître est fixé comme nous l'avons annoncé à 50 *centimes*, *franco.*

Cette livraison contient la description des timbres avec prix, des pays suivants :

Açores.	Bergedorf.
Allemagne, Tour et Taxis.	Bermudes.
— Confédérée.	Bolivie.
— Empire.	Brême.
Alsace et Lorraine.	Brésil.
Angola.	Brunswick.
Antigoa.	Buénos Ayres.
Antilles danoises.	Canada.
— espagnoles.	Cap de Bonne Espérance.
Argentine.	Ceylan.
Australie du Sud.	Chili.
— Occidentale.	Colombie Britannique.
Autriche.	— et Vancouver.
Bade.	Colonies françaises.
Bahamas.	Compagnie danubienne.
Barbade.	— russe du Levant.
Bavière.	Corrientes.
Belgique.	Costa-Rica.
	Danemark.

On désire acheter des timbres fiscaux. Prière de remettre échantillon de chaque espèce avec *nombre et prix* de chacun.

EN VENTE :

LA POSTE A UN PENNY,

PAR ARTHUR DE ROTHSCHILD,

1 joli volume avec illustrations, fr. 1-50 franco.

NOTICE

sur l'origine du prix uniforme de la taxe des lettres et sur la création des timbres poste en Angleterre,

PAR ARTHUR DE ROTHSCHILD,

1 joli volume. — 2 francs *franco.*

LA POSTE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE

PAR

PIERRE ZACCONE

Joli volume in-12 de 310 pages.

PRIX : 3 FRANCS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 43, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :

RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année

ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.



ROUMANIE.

Depuis le 15 octobre, les nouveaux timbres gravés à Paris ont été mis en circulation. Il n'a pas fallu faire de grands efforts d'imagination pour trouver un dessin semblable : un cercle perlé, l'effigie au milieu, des grecques de chaque côté, la valeur invisible en bas, entre le mot *posta* : tels ont été jusqu'ici les timbres français. On n'a pas cherché non plus d'autres couleurs que les couleurs françaises : ce qui est un bien beau triomphe pour la France que de les voir accepter, surtout par le prince Charles de Hohenzollern.

Il n'y a pas jusqu'au piquage 13 1/2 qui est celui des timbres français. Et ce qu'il y a de plus bizarre encore : c'est la marque de contrôle française, *Contrôle T. P.* dans un petit ovale large, bleu ! Encore un peu et le graveur mettait l'effigie de la République française.

Il existe les valeurs suivantes, sur papier teinté, faut-il le dire ? comme les timbres français :

1 1/2 bani, vert-bronze (pour journaux).
3 » vert-jaune.
5 » bistre.
10 » bleu.
15 » brun-rouge.
25 » vermillon.
50 » rose-carmin.

ANGOLA.

Le 5 reis nous parvient imprimé en noir sur papier jaunâtre et sur papier blanc mat ; le 10 reis d'un jaune-pâle.

CACHEMIRE.

Il nous vient un timbre de 1 anna, millésime 1867, imprimé en jaune orange sur papier vergé :

1 anna, jaune-orange.

PERSE.



On annonce l'arrivée d'un timbre au fac-simile portant un chiffre arabe 8 (٨). *On* n'a pu juger si le timbre était dentelé ou non. L'exemplaire qu'*on* a vu est grossièrement imprimé en typographie sur papier mince et gommé. *On* ne connaît pas sa valeur.

JAMAIQUE.

Le *Philatelist* signale un timbre 1/2 penny à l'effigie de Victoria dans un cercle et imprimé en marron sur papier blanc. Notre confrère ne souffle pas mot du filagramme et de la piqûre. Nous espérons pouvoir reproduire le type prochainement.

BERMUDES.

Le même, annonce la prochaine apparition d'un 3 pence.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Il y aurait d'après le *Philatelist* un 3 pence chocolat foncé.

COLOMBIE BRITANNIQUE.

M. Roussin a exhibé, paraît-il, un 5 cents, surcharge noire, imprimé en *jaune* au lieu de vermillon.

RUSSIE.



Aleksandrowsk. (Gouvernement d'Ekaterinoslaw.) N'a pas encore été signalé comme ayant une poste rurale et ayant émis des timbres.

Celui que nous reproduisons a la valeur 10 kop. Autour, est l'inscription russe, assez curieuse : *timbre, poste rurale d'*ALEKSANDRIISK. Or, Aleksandriisk est une petite ville du gouvernement de Growno, où il n'existe pas d'administration rurale. Il y a encore *Aleksandrow* dans le gouvernement de Vladimir. Ce qui est certain, c'est que le timbre, malgré son orthographe, est bien d'Aleksandrowsk.

Au milieu du timbre, est une inscription en abrégé, signifiant : *timbre, poste rurale.*

L'impression est noire sur papier chamois. Point de filagramme, point de dentelure :

10 kop. chamois.

Bogorodsk. Se fait remarquer par ses nombreuses émissions. Il y a quelque temps, l'administration de cette poste prétendait qu'il n'y avait jamais eu de 5 kop. enveloppe. Nous en connaissons cependant au 2e type. Il nous en est vient maintenant du 1er type, imprimé sur différents formats et en gros bleu.

1° 18 1/2 × 12 centimètres.		
2° 18 1/2 11 1/2 »	papier blanc grisâtre uni.	
3° 14 × 8 1/2 »		
4° 14 × 7 1/2 »		

Les deux plus grands formats diffèrent encore entre eux par la coupe de l'enveloppe. Le premier a les pattes de côté qui se terminent presque en pointe; le deuxième a les extrémités coupées carrément sur 3 1/2 centimètres environ. Le troisième format diffère aussi du quatrième, par la coupe : les pattes supérieures et inférieures se terminent en pointe et les deux autres carrément; au quatrième format, les quatre pattes sont échancrées et arrondies vers leurs extrémités, sauf la patte inférieure qui est cintrée.

On nous dit que les timbres, bandes et enveloppes, bleus, servent aux lettres affranchies et les timbres, sauf le 1 kop., bandes et enveloppes rouges, aux lettres et imprimés non affranchis. Il y aurait donc des bandes et enveloppes chiffres-taxe? Est-ce possible? Nous ne le croyons pas. Nous serions plutôt tenté de croire que les uns servent aux lettres et journaux de la *ville* et les autres pour le *district* de Bogorodsk.

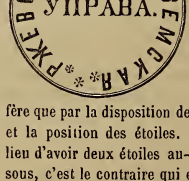

Rjeff. Un de nos correspondants a reçu de cette ville, sans autre explication que leur envoi, des timbres au fac-simile. Il y en a deux types. Celui que nous reproduisons d'abord et un autre qui n'en diffère que par la disposition de l'inscription circulaire et la position des étoiles. Au deuxième type, au lieu d'avoir deux étoiles au-dessus et une en dessous, c'est le contraire qui existe.

L'inscription signifie : *Administration rurale du district de Rjeff.* Point de valeur indiquée. Peut-être

est-ce un cachet administratif, le timbre ne portant ni le mot poste, ni le mot timbre. Il est vrai que le timbre festonné de Livni, a bien dans son inscription, un mot (le dernier) qui signifie littéralement : cachet de cire, et cependant il est reconnu que c'est un timbre-poste, dont la valeur est indiquée dans le centre du timbre.

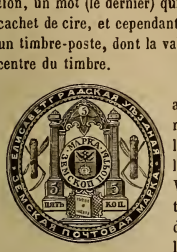

Elizavetgrad. Nous avons donné dans un de nos précédents numéros le dessin du timbre de la deuxième émission. Voici celui qui appartient à la série précédente. On peut lire à la loupe, sur le plat du livre, qui figure en bas du timbre : *Lois sur les administrations rurales.* Le timbre est imprimé en carmin sur papier mauve :

5 kop., carmin.

Charkoff. Il paraît qu'il existe un timbre chiffre-taxe, semblable au timbre rouge connu, mais imprimé en bleu :

5 kop., bleu.

LOMBARDIE.

Les enveloppes 1861 ont été réimprimées une deuxième fois, comme les timbres des trois premières émissions. On reconnaît le dernier tirage par le format mesurant 15 1/2 sur 8 1/2 centimètres au lieu de 14 1/2 et 8 1/2. Elles diffèrent aussi par les nuances, notamment le 20 soldi d'un jaune-pâle aujourd'hui. Le filagramme est celui des enveloppes en cours en Autriche.

AUTRICHE.

Le 3 kreuzer, timbre et enveloppe nous arrivent imprimés en vert-gris et les bandes annoncées si souvent ont fait leur apparition.

Le timbre est à droite; la bande est bordée, sur une longueur de 22 centimètres, d'un gros filet de la couleur du timbre. La dimension de la bande est 38 1/2 cent. de long sur 7 1/2 de large. Valeur : 2 kreuzer; type actuel :

2 kreuzer, jaune.

Le *Philatelistische Berichte* annonçait en juillet et août, les nouvelles suivantes : « Les cartes de correspondance subissent un nouveau changement dans le texte : l'envers n'a plus d'impression.

» Le papier aussi est d'un jaune plus clair. Il y a des cartes en langue allemande et d'autres avec double texte. Nous en avons vu en polonais. (Nous en recevons de Bohême.)

» On va émettre ainsi qu'en Hongrie de nouveaux mandats-poste pour la transmission des espèces par télégraphe. Ils seront bleus sur blanc pour la Cisleithanie et noirs sur rose pour la Transleithanie.

» Depuis peu on voit souvent les timbres pour journaux de 1867, d'une nuance bleuâtre. »

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Un avis de la direction générale des postes de Berlin fait connaître qu'à partir du 1er novembre il sera introduit des timbres-poste de 2 1/2 groschen dans les parties du territoire dans lesquels les thalers sont la monnaie courante, et des timbres-poste de 9 kreuzer dans les parties du territoire dans lesquels on compte par florins de l'Allemagne du sud.

Ces timbres auront une impression brune sur papier blanc.

WURTEMBERG.

Les nouvelles cartes à 2 kreuzer et celles avec réponse payée, de même valeur, ont fait leur apparition vers le 10 octobre dernier. Le format répond à celui des nouvelles cartes allemandes, mais le tirage est fait sur carte azur. Un timbre de 2 kreuzer est imprimé à droite, le type est semblable aux timbres adhésifs actuels. Au milieu de la partie supérieure sont les armoiries du royaume, avec les inscriptions suivantes : *Koniglich-Wurttemb. Postgebiet — Post-Karte;* plus bas *an* et *in* et quatre lignes de points.

La carte pour réponse payée, porte en plus : *Rückantwort bezahlt* (affranchissement de la réponse) ou *Bezahlte Rückantwort* (réponse payée).

L'impression de ces cartes est orange pâle et foncé :

2 kreuzer orange.
2+2 — —

Les nouvelles cartes 1 kreuzer ont paru il y a quelques jours; celles même valeur, avec réponse payée, paraîtront dans la huitaine avec de nouveaux timbres adhésifs de 2 kreuzer orange et 9 kreuzer brun-rouge.

L'enveloppe *soldatenbrief* que nous signalions le mois dernier, n'a pas été émise en 1870 comme

nous avons dit, mais en septembre 1872 Cette enveloppe, dont l'usage est du reste facultatif, se débite par tous les bureaux de poste et facteurs ruraux au prix de 1 kreuzer les quatre exemplaires. Son emploi est destiné à donner des facilités à la poste, pour retrouver plus promptement, par l'uniformité des adresses, les militaires en garnison dans le royaume ou à Strasbourg.

BAVIÈRE.

On nous fait remarquer que nous n'avons pas signalé le timbre, *Commission für retourbriefe* d'Augsbourg, portant la faute *Augsbnrg* au lieu de *Augsburg*. Cette variété vient première sur la cinquième rangée de la feuille des 36 types.

TRINITÉ.

Les 4 pence et 1 sh. piqués 13 avec le filagramme CC et couronne, nous arrivent : le premier en gris-bleu ; le deuxième en jaune-orange.

ESPAGNE.





De la série des timbres parus le mois dernier, il nous est arrivé trop tard pour être signalés :

1er type, 1/4 cent de peseta, bleu.
2e » { 2 » » violet vif.
5 » » vert.

Nous en reproduisons plus haut les dessins, en observant que le 1/4 cent de peseta, copié d'après le timbre Brunswick divisé en quatre parties, porte à droite et à gauche : 1/4 cents de peseta et sous la couronne une variante de cette inscription : *1/4 de cents de peseta*.

Le 2e type rappelle le 5 mils avec changements d'inscriptions.

Papier blanc, piquage 14, comme d'habitude.

On nous annonce que les 6 et 12 cent de peseta, effigie d'Amédée, vont être supprimés et que l'avis en a déjà été publié.

GRANDE BRETAGNE.

Changement opéré aux angles des timbres 3 p. Signalé par le *Philatelist*. Les lettres au lieu d'être sur fond de couleur, seront en couleur sur fond blanc.

ÉTATS-UNIS DE LA COLOMBIE.



Le timbre A (anotacion) pour les lettres enregistrées et *assurées* et qui s'emploie avec le timbre 5 centavos R (rejistradas) enregistrées, vient de se révéler à nous. Il est imprimé en noir sur papier blanc uni et selon le fac-simile :

5 centavos, blanc.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Le même correspondant qui nous avait avisé de la reprise du type 5 centavos Rivadavia de 1864, nous informe que ce timbre n'existe plus et qu'on a repris celui de 1867. Ce renseignement nous est confirmé d'autre part, par l'envoi de ce timbre imprimé en groseille sur papier blanc uni, comme les provisoires de 1867. Le tirage de 1872 annonce une gravure usée. On nous dit aujourd'hui que la poste vient d'annoncer la prochaine apparition de deux nouveaux timbres.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

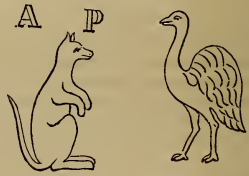

On nous communique un autre filagramme qui existe sur les bandes 1 penny, avec le mot *specimen*. C'est une autruche en conversation avec un kanguroo (notre antilope). Celui-ci, pour plaire probablement à l'autruche, exécute devant elle les mêmes exercices que les chiens savants, à moins qu'il n'y ait contestation entre eux sur la grandeur. D'après le filagramme, un kanguroo assis serait de même taille qu'une autruche debout.

La bande ne nous permet pas de dire si les deux mystérieuses lettres A. P. existent ici. Ne signifieraient-elles point : *Australian Postage?*

Puisque nous en sommes aux filagrammes, signalons celui qui nous est révélé par la *Gazette des timbres* et que porte un 2 pence, *vue de Sidney*,

papier vergé verticalement, que possède M. Ph. de Ferrari.



La *Gazette des timbres* donne une petite portion du filagramme. Nous fesons mieux, nous le donnons en entier, en fesant remarquer que ce n'est pas là un filagramme, comme le suppose le docteur Magnus, mais une marque de fabrique qu'on voit sur bien des papiers anglais très-connus. La fleur de lis des cartes du Chili est également une marque de fabrique.

ANTILLES ESPAGNOLES.





Il existe un timbre télégraphe 2 pesetas, avec l'inscription *telegrafos* 1871, imprimé en mauve vif et piqué 14.

Les nouveaux timbres-poste paraîtront en 1873. Nous donnons le fac-simile des deux types, d'après des épreuves qui nous ont été communiquées et dont il y a les valeurs suivantes :

1er type 12, 12 1/2, 25; 50 c. de peseta.
2e — una pesela.

Il est à supposer qu'il n'y aura pas deux timbres 12 et 12 1/2 c. de peseta. On aura voulu juger de l'effet que feraient, dans un petit rectangle, les chiffres 12 1/2, valeur acceptée sans doute en remplacement du 12 cent. qui ne représente pas la moitié du timbre 25 cent.

GUADALAJARA (MEXIQUE).

Une variété qui n'a pas été signalée et que nous venons de rencontrer, c'est le un real (u minuscule) imprimé en noir sur papier blanc uni, millésime 1867 :

un real, blanc.

MEXIQUE.

Nous avons vu plusieurs feuilles entières des timbres actuels. Il y en a avec l'inscription : *Papel Sellado*, lettres majuscules anglaises en filagramme, sur une étendue de 15 centimètres; d'autres ne portent aucune inscription.

BELGIQUE.

Des maisons de commerce et des particuliers ont adopté, en Angleterre, l'usage de marquer de leurs initiales, pointillées à l'emporte-pièce, les timbres-poste dont ils s'approvisionnent.

Ce procédé, connu sous le nom de système Sloper, a pour but d'empêcher la revente ou l'emploi de ces timbres par ceux qui les détourneraient, soit avant, soit après leur apposition aux lettres.

L'administration a autorisé l'application de ce système aux timbres-poste et aux timbres-télégraphes belges qui, étant traités de la sorte, restent valables pour l'affranchissement des correspondances.

LUXEMBOURG.

Un nouveau tirage des timbres 1, 20 et 25 centimes a été fait en mars dernier, toujours par la maison Naumann de Francfort s/mein. Le 1 centime est maintenant imprimé en brun-roux clair, nuance qu'il avait en 1865. Le perçage est sur lignes de couleur au lieu d'être sur lignes blanches.

Le 20 centimes est devenu chocolat clair, nuance donnée à ce timbre pour le distinguer plus facilement à la lumière du 37 1/2 centimes bistre.

Enfin le 25 centimes est *bleu-terne*, nuance qu'il devait avoir en principe au lieu de *outremer*.

Ces timbres ne seront mis en circulation qu'après l'épuisement de la provision existante : dans trois ou quatre mois sans doute.

Le 37 1/2 centimes est condamné : on n'en imprime plus, la taxe correspondante à cette valeur n'existant plus. Ces timbres seront retirés du débit pour les convertir en la valeur de 1 franc, valeur devenue nécessaire par suite de la majoration du montant des mandats de poste pour l'intérieur du Grand-Duché. Le changement de valeur se fera par l'application de l'inscription *un franc*, en noir, sur la banderole qui porte la valeur 37 1/2 *centimes* 37 1/2, à l'instar de ce qui a été pratiqué pour les timbres de Sainte-Hélène, etc.

La provision des 37 1/2 centimes devenus 1 franc, une fois épuisée, on s'occupera du choix d'un nouveau type. Attendons-le avec patience et résignation.

FRANCE.

Le 30 centimes brun, type gravé à Paris est en cours depuis le mois dernier. Mêmes chiffres qu'au 80 centimes récemment paru :

30 centimes, brun.

AÇORES.

Nous venons de recevoir le 20 reis nouveau type. Il reste encore à paraître les 120 et 240 reis :

20 reis, bistre.

M. Magnus a reçu le 5 reis noir, avec la surcharge en NOIR et en *vermillon clair*.

FINLANDE.

Aux timbres réimprimés que nous avons signalés il y a peu de temps, il importe d'ajouter le 20 kop. carmin, type 1845 :

20 kop. carmin.

La nouvelle carte en trois langues est en usage. Le timbre 8 penni de la carte supprimée est imprimé à gauche; le cadre, tant soit peu plus haut, est formé d'une grecque comme autrefois, mais l'impression est verte sur carton chamois, au lieu de jaune verdâtre. En haut, est l'inscription : *Carte de correspondance pour la Finlande;* en finnois, suédois et russe, avec avis en bas, également en trois langues :

8 penni, vert-jaune.

HONGRIE.

Une bande timbrée semblable à celle d'Autriche a été mise en usage. Elle porte à gauche le timbre 2 kr., spécial à ce royaume, avec bordure couleur sur une étendue de 16 centimètres. La bande mesure 42 sur 5 1/2 centimètres.

Nous avons reçu par la même occasion un 2e type de la carte actuelle. Le cadre, au lieu d'avoir 110 sur 74 millimètres, a 112 sur 76 millimètres. Les deux mots : *Czim* et *Adresse*, se touchent presque au 2e type.

GUATÉMALA.



Il nous arrive un timbre sur lequel nous manquons de renseignement et qui nous paraît bon. Nous le reproduisons le mieux possible, notre exemplaire étant fort mauvais.

L'impression est sur papier blanc; piquage 12.

1 peso, jaune.

L'administration des postes de Louga.

Un de nos correspondants, collectionneur de timbres-poste, désireux d'avoir les timbres de Louga, eût la malencontreuse idée de s'adresser à l'administration des postes de cette ville, en lui remettant, audace sans pareille, la somme de 1 rouble ! Nous avons en mains la réponse du directeur des postes : elle mérite d'être encadrée. Que ne pouvons-nous faire connaître en même temps le nom de l'auteur, un rustre, qui écrit plus facilement des injures qu'il ne peut signer et que nous voudrions faire passer à la postérité.

Voici la lettre :

Ecoutez ! Ecoutez ! !

Monsieur.

La poste rurale du district de Louga a droit de se servir de timbres spéciaux pour les *besoins* et la *commodité* (singulières expressions dans la bouche d'un directeur des postes !) des correspondants, habitant le district, mais non pas dans les buts indiqués dans votre lettre du 12 août, par laquelle vous désirez avoir, non-seulement des timbres actuels, mais ceux mêmes qui étaient émis autrefois ! (A-t-on jamais vu pareilles prétentions?)

Par conséquent, l'administration rurale trouvant votre désir d'avoir les timbres des plus *inconvenants* (Très-bien, très-bien, il parle d'or ce cher directeur) et impossible à réaliser (Parbleu !) vous retourne la différence du rouble envoyé par vous (Quelle délicatesse, quelles formes polies il y met, cet employé du gouvernement) et est *forcé* (Il voudrait bien, mais on le voit, il ne peut pas) de vous prévenir (Ah ! diable ici il se fâche) que dans le cas où elle recevrait encore une fois de pareilles propositions de votre part (L'insolent ! c'est de notre correspondant bien entendu que nous parlons) qu'elle se délivre complètement du devoir de répondre à celles-ci.

(A Louga on ne salue jamais, c'est ce qui fait qu'on se contente de mettre) :

Le membre de l'administration,
F. G... (illisible)

Recette pour obtenir les timbres de Louga. Envoyez à son directeur *pour frais d'expédition*, quelques billets russes, les plus grands possibles : il trouvera tout naturel qu'on le dérange. C'est du reste le *nervus rerum* dans ce charmant pays : pas de pourboire, on fait le mort ou on vous envoie des injures.

Quelques mots sur les timbres de Moldavie, des deux premières émissions.

Lorsqu'au mois de septembre 1867, nous publiâmes dans le *Timbre Poste* et plus tard, en 1869, en une brochure à part, notre mémoire sur les TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE, nous avions pour but principal d'exposer l'état de nos connaissances sur cette question et de provoquer

es recherches et des renseignements sur les nombreux points restés douteux. Notre espérance n'a pas été déçue. Le *Timbre Poste* a publié dans les numéros de mars 1871 et suivants une série de documents transmis par M. Georgiadi et qui démontrent :

Que la première émission est du 15 juillet 1858.

Qu'elle n'a été en usage que jusqu'au 31 octobre suivant, soit pendant trois mois et demi.

Qu'il n'a été imprimé que 24,000 timbres, dont plus de la moitié est restée sans emploi.

Que les précautions indiquées dans les pièces publiées, sont exclusives de la possibilité de fabriquer des timbres dans les principales villes de Moldavie à l'aide de timbres à la main comme nous l'avions supposé d'après des renseignements erronés.

Aucun de ces faits ne nous semble pouvoir être nié. Cependant l'honorabilité des personnes qui assurent avoir reçu directement des timbres des administrations postales de la Moldavie ne nous paraît guère devoir être mise en doute. Le Directeur du *Timbre Poste* nous semble parfaitement fondé quand il dit : Nous avons toujours reçu les timbres de Moldavie de l'office autrichien établi à Jassy. Ce ne sont pas des impressions lithographiques, mais bien des timbres imprimés avec un timbre à la main, comme ceux officiels. Il est possible qu'ils proviennent de spéculations d'employés des postes. » Quoiqu'il en soit, c'est à l'observation qu'il fallait demander le contrôle de l'authenticité de ces renseignements. Rechercher les timbres dûment oblitérés, devenait indispensable et c'est ce que nous avions commencé à faire en présence du nombre des types et des doutes qui s'élevaient sur leur authenticité. Si nos lecteurs veulent bien se reporter à notre brochure sur les *Timbres de Moldavie*, ils y verront quels sont ceux que nous avons rencontré oblitérés. Rappelons les sommairement.

Du 27 *para*, il n'existe qu'un type. Le seul exemplaire connu à cette époque et qui se trouve dans notre collection, porte une oblitération composée de deux cercles entre lesquels est : *Fochsani-Moldova*. Au milieu 10-9, soit le 10 septembre, date qui concorde parfaitement avec les renseignements connus. Depuis cette époque, plusieurs exemplaires authentiques ont été trouvés et sont venus orner la collection de quelques riches amateurs. Par contre, des faux ont été mis en circulation dont nous ne parlerons pas. Ajoutons que ce timbre est imprimé en noir sur papier rose mécanique vergé.

Du 54 *para*, nous avons décrit cinq types. Mais le premier, imprimé en bleu sur papier mécanique vergé, outre qu'il offrait la plus grande analogie de dessin avec le 27 para, tout en constituant un type différent, avait seul été rencontré avec une oblitération authentique. Pour les autres types, notamment pour le second, la présomption de véracité se fondait surtout sur l'honorabilité des personnes qui l'avaient reçu de Moldavie. Nous n'avons pas encore eu l'avantage d'en rencontrer un seul timbre oblitéré. Cette circonstance vient à l'appui de l'opinion du correspondant du *Timbre-Poste*.

Pour le 81 *para*, la difficulté de déterminer le vrai type est plus grande. Toutefois, nous avions été frappé de la similitude du premier type du 54, avec le troisième du 81 para. La forme de la tête, des cornes, des oreilles, la disposition des yeux, du nez, leur donnent une ressemblance qui appelle l'attention. Nos souvenirs nous représentaient le deuxième type du 81 para comme reçu en premier avec les 54 et 108 para du premier type, neuf, et par l'entremise de M. de L. Nous pensons qu'il y a erreur dans nos souvenirs et que le timbre reçu à cette époque devait être le troisième type. Ce timbre est neuf dans notre collection. Il est sur papier mécanique bleu-pâle et en cela il diffère des 27 et 54 para et comme nous le verrons tout à l'heure du 108. M. Moens vient de nous adresser un timbre oblitéré de cette valeur. L'oblitération rappelle celle de notre 27 para, mais porte *Galatz*, *Moldova* 21-9. Toujours du mois de septembre. Enfin le papier est mécanique bleu-pâle identique avec notre timbre (1).

Nous pensons donc que c'est ce troisième type qui doit être considéré comme authentique.

Du 108 para, le premier type par son analogie de dessin avec les trois autres valeurs, par son impression sur papier mécanique vergé rose comme les deux premières valeurs; par l'époque où nous l'avons reçu, nous paraît être le type authentique. On nous soumet à l'appui, différents exemplaires oblitérés, mais par contre notre mémoire cite deux exemplaires du deuxième type.

(1) C'est par erreur que nous avons annoncé *vergé* le mois dernier. N. D. L, R.

On a révoqué en doute leur oblitération. A cela nous n'avons rien à opposer, les exemplaires signalés n'étant plus sous nos yeux.

Toutefois, il n'y aurait rien d'étonnant que pour cette valeur, la plus élevée, il y ait eu fabrication et emploi de faux timbres au préjudice du gouvernement, faux timbres dont on aurait dans ce cas sous les yeux des exemplaires dûment oblitérés (1).

Il résulte de ce qui précède qu'en se basant sur les oblitérations, comme complément des renseignements obtenus, et des faits observés, que l'émission primitive et gouvernementale des timbres de Moldavie, comprend :

27 para type unique.
54 — premier type.
81 — troisième —
108 — premier —

Que les 27, 54 et 108 para sont sur papier mécanique vergé, mais dont la couleur varie avec la valeur.

Que le 81 para est sur papier mécanique. Il n'est pas impossible qu'on rencontre cette valeur quelque jours sur papier vergé, mais le fait est peu probable si l'on considère que pendant l'emploi de ces timbres il n'en a guère été fait usage que d'environ 700 du 81 para.

Depuis la composition de notre mémoire, nous avons rencontré un 54 para sur papier uni ; mais ce papier ne présente pas l'empreinte de la trame comme le 81 para. Il est possible que ce soit un papier mécanique vergé à vergeures invisibles.

Des autres types il est sans intérêt de rappeler toutes les variétés puisque leur authenticité est des plus contestable.

Disons seulement que depuis la publication de notre article, nous avons observé en plus les variétés suivantes :

54 para quatrième type sur papier uni épais, vert-jaune.
81 — — — vergé — bleu-pâle.

Il n'est pas moins intéressant de contrôler ce que nous avons dit de l'émission du 1er novembre 1858, date réelle de la deuxième émission.

Si l'on examine tous les timbres frappés d'une oblitération authentique et ils sont bien plus nombreux pour cette émission qui a durée jusqu'au 1er janvier 1862, soit trois ans et deux mois, on trouve que tous appartiennent, pour les 40 et 80 para au premier type de ces deux valeurs, celui dont la disposition des oreilles et des cornes rappelle les types authentiques, ou ceux que nous croyons tels, pour chaque valeur de la première émission.

Du deuxième type des 40 et 80 para et du troisième du 80 para nous n'avons rencontré *aucun* timbre, circonstance qui nous paraît devoir faire révoquer en doute la bonté de ces types. Car il est impossible que sur le nombre considérable que l'on peut rencontrer, le hazard ait pu les supprimer tous.

Quand au timbre de 5 para, nous n'en avons pas rencontré d'oblitéré. Mais nous basant sur la disposition des oreilles et des cornes du premier type, nous pensons que, s'il n'y a qu'un type authentique, ce doit être ce premier type.

Il existe de nombreuses variétés de ces timbres sous le rapport de la nature du papier et des couleurs d'impression.

Nous allons sur ce point compléter nos premières recherches.

A. *Timbres sur papier pelure azuré.*

40 para bleu de Prusse, bleu-terne, bleu-outremer, bleu-laiteux, bleu-grisâtre.
80 para rouge vermillon, rouge foncé.

B. *Timbres sur papier pelure transparent, légèrement jaunâtre.*

5 para noir, gris-noir.
40 — bleu-pâle, bleu-verdâtre, bleu-terne.
80 — rouge-vermillon, rouge-orangé, rouge-pâle.

C. *Timbres sur papier demi-pelure blanc-mat, ou légèment jaunâtre.*

5 para noir (dit sur papier azuré).
40 — bleu de Prusse, bleu-terne, bleu-verdâtre.
80 — rouge-pâle, rouge-vif, rouge-brun.

Des autres émissions, nous avons peu de chose à dire ici. La troisième émission est du 1er janvier 1862 et non du 25 juin de la même année, comme nous l'avons indiqué d'après des renseignements erronés.

Dr. MAGNUS.

(1) Cette supposition est inadmissible, les marques auxquelles il est fait allusion n'ayant jamais existé.
N. D. L. R.

AVIS.

La deuxième livraison de notre *catalogue prix-courant* est sous presse. Elle sera envoyée dans quelques jours.

Prix : 50 centimes, franco.

On désire acheter des timbres fiscaux. Prière de remettre échantillon de chaque espèce, avec *nombre* et *prix* de chacun.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année
Angleterre et Portugal . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ISLANDE.



Sous forme d'étrenne on a expédié de Copenhague au commencement de novembre dernier, une partie de timbres dont l'usage doit prendre cours dans cette possession danoise, le 1er janvier 1873.

L'administration des postes d'Islande étant complètement indépendante du Danemark, nous ne comprenons pas comment on n'ait pas songé plus tôt à doter cette île de timbres-poste.

Il y aura quatre valeurs de timbres, tous d'un même type et semblables au spécimen que nous donnons. Ils sont imprimés sur papier blanc, avec couronne en filagramme et piqués 14.

Voici leurs couleurs :

2 skilling, bleu.
4 — rose.
8 — brun.
16 — jaune.

Le type qui rappelle le timbre du Danemark a le cadre différent et le chiffre de la valeur plus large, pour ce qui concerne le 4 sk., le seul que nous ayons vu.

Outre les timbres-poste, il y aura des timbres de service au même type. Ils ne diffèrent que par la couleur :

4 skilling, vert.
8 — lilas.

PHILIPPINES.

Le 16 cents de peseta connu en outre-mer arrive imprimé en *bleu-terne*.

CEYLAN.

Le 16 cents nous vient en mauve très-vif.

MAURICE.

Ayant reçu quelques enveloppes 6 pence grand format, nous avons trouvé parmi elles un timbre *sans couleur* et des enveloppes avec trois dessins différents à la patte, sur papier blanc-grisâtre et azuré.

JAPON.



Le timbre brun, piqué 11, nous parvient sur papier *vergé*.

On nous remet le timbre ci-contre, expédié de Hiogo en date de septembre dernier et en remplacement du timbre bleu 1 tempo qu'on y avait demandé. Nons pensons que c'est l'avant-coureur d'une nouvelle série.

Le chiffre de la valeur est marqué de chaque côté par le signe —; plus bas, l'hiéroglyphe est le même que sur tous les timbres de la première série; en haut et en bas, en caractères connus : 1 *sen* ou 1 zeni; au milieu, des caractères chinois avec branche de chrysanthème à droite et paulownia à gauche, emblèmes du Mykado.

Le timbre est imprimé sur blanc jaunâtre uni et piqué irrégulièrement 10 ou 11, les aiguilles destinées au perforage n'étant pas placées à égale distance.

Autre irrégularité : on a dû employer des aiguilles de diverses épaisseurs, les trous ayant des dimensions variables.

La feuille des timbres contient quarante variétés, le type ayant été gravé autant de fois que la feuille comporte de timbres.

1 sen, bleu.
1 — bleu foncé.

FIDJI.

Une lettre que nous venons de recevoir nous donne la signification des lettres C. R. qu'on voit sur les timbres. C. R. voudrait dire : *Cakobau Rex*, mais se prononce Thakombau Rex, le C valant TH. et le B, MB.

SUISSE.

A partir du 1er janvier prochain, des enveloppes de grand format seront mises à la disposition du public.

JAMAÏQUE.

Le 4 pence a le nouveau filagramme cc et couronne.

TASMANIE.

Le 2 pence vert, piqué 12 a paru avec le filagramme TAS.

NATAL.

Le 1 penny avec le mot *postage* de chaque côté, a trouvé un compagnon dans le 3 pence bleu outremer qui vient de paraître, accommodé de la même façon, mais avec la surcharge en rouge-brun. Le timbre est piqué 15 et porte un filagramme qui nous *paraît* être le cc et couronne.

BELGIQUE.

Le 1er janvier paraîtront des cartes de correspondance avec réponse payée, imprimées sur carton chamois. En haut, est le mot : *Carte-correspondance;* en dessous, les armes de Belgique; plus bas : *Réponse payée. Antwoord betaald* et trois lignes pour l'adresse; à la partie supérieure de droite, le timbre de 5 centimes.

La deuxième partie de la carte porte au lieu de : Réponse payée, *Réponse-Antwoord.*

GUYANE HOLLANDAISE.

Connue sous le nom de gouvernement de Surinam est à la veille d'avoir ses timbres particuliers. Le type représente l'effigie du roi Guillaume III regardant à gauche, dans un cercle perlé, semblable aux nouveaux timbres hollandais. En haut, on lit : *Suriname* en lettres blanches sur fond couleur; dans les angles, une petite rosace; en bas, sur une ligne droite : 2 1/2 CT, en couleur sur fond blanc; sous l'effigie, entre 2 1/2 et CT, l'écusson des Pays-Bas. Il y aura :

2 1/2 cents carmin.
3 — vert.
5 — violet.
10 — gris.
25 — bleu.
50 — orange.

Les timbres sont imprimés sur papier blanc et piqués 14.

CURAÇAO.

Les timbres que nous avons annoncés dernièrement, paraîtront bientôt. Il y aura six valeurs; tous au même type :

2 1|2 cent vert.
3 — gris
5 — carmin.
10 — bleu.
25 — orange.
50 — violet.

Les timbres ont la même effigie, dans un cer-

cle perlé, que les nouveaux timbres hollandais. En haut, en suivant le cercle, est l'inscription : *Curaçao ;* en bas, toujours en suivant le cercle, les mots : *cent* séparés par un petit ovale portant la valeur en chiffres blancs sur fond ligné. Le cadre intérieur a les coins échancrés et remplis par un petit ornement ; la partie comprise entre le cercle et le cadre a le fond moucheté.

L'impression des timbres sera sur papier blanc ; piquage 14.

COLONIES FRANÇAISES.

Le nouveau timbre à 5 centimes et les 15 et 25 centimes de France sont en usage aux colonies, mais *non dentelés*, depuis le 1er octobre dernier. Il est à supposer que les autres valeurs à l'effigie de la République, remplaceront bientôt les timbres à l'effigie de l'ex-empereur Napoléon.

ESPAGNE.

Nous avons trouvé parmi nos timbres le 2 reales 1854, imprimé en rouge-brun sur papier bleu-verdâtre.

La marque ovale-oblongue avec l'inscription : *Habilitado por la nacion*, dont on ne connaissait pas l'origine, a été employée dans la province de Saragosse. Le 50 mil. bistre a seul été signalé porteur de ladite marque.

RUSSIE.

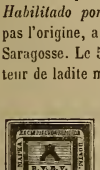

Weissiegonsk. — Poste locale du gouvernement de Tver, a émis des timbres qui étaient restés inconnus jusqu'ici. Il y en a quatre valeurs d'un seul et même type. (Voir ci-contre). Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc uni. Ce sont :

1/2 kop, brun-roux.
1 — vert-jaune.
2 — bleu.
5 — carmin.

Les 1/2, 2 et 5 kop. portent 60 timbres à la feuille et le 1 kop. 28 timbres sur quatre rangées.

On trouve parfois des timbres 1 kop. ayant, par erreur, un *r* à la fin du mot *kop*.

L'inscription signifie : *Timbre de la poste locale de Weissiegonsk ;* au milieu, les lettres B. V. 3. V. veulent dire : *Administration du district de Weissiegonsk*.

Il ne doit pas y avoir beaucoup de myopes dans ce pays, qu'on marque la valeur d'une façon aussi peu lisible.

Aleksandria. — Ça se complique. Le correspondant qui nous avait remis le timbre que nous reproduisions le mois dernier, nous écrit pour nous informer qu'il s'est trompé. Ce timbre, dit-il, est d'Aleksandria, ville du gouvernement de Cherson. Voilà donc une orthographe nouvelle qui n'est pas encore celle de son inscription.

Rjeff. — Le même correspondant nous informe que le timbre circulaire dont nous avons parlé, est un timbre administratif destiné à fermer les lettres, paquets, etc., comme les timbres administratifs d'Égypte. Il nous fournit par la même occasion plusieurs spécimen d'autres postes.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On nous a fait voir qu'il existe de l'enveloppe 1 groschen, 1er type, deux variétés : la première avec petit chiffre gras ; la deuxième avec chiffres plus élevés et plus maigres.

FRANCE.

A l'effigie de Napoléon on nous a montré des 4 centimes avec fond ligné verticalement.

Le 40 centimes est maintenant imprimé en orange.

ITALIE.

On nous informe que décidément on a renoncé à l'introduction des cartes de correspondance. Mais il est question d'établir une taxe uniforme pour tout le royaume : les lettres paieraient 10 centimes au lieu de 20, y compris les lettres locales qui ne paient aujourd'hui que 5 centimes.

DANEMARK.



La grande Compagnie télégraphique du Nord doit émettre, le 1er janvier prochain, une série de timbres dont nous fesons connaître le type. Le fondateur de la Compagnie est M. Tietgen, conseiller d'État et directeur de la Banque de Copenhague.

L'effigie représente Jean-Chrétien Oersted, né en 1777, à Rudkjoebing (île de Langeland) et décédé

en 1851. On lui doit la découverte de l'électro-magnétisme depuis 1820.

Le timbre est dessiné par Magnus Petersen et gravé sur acier par Klingsey.

On nous signale quatre valeurs, d'un dessin semblable :

25 cents, noir.
1 dollar, orange.
3 — vert.
10 — brun-rouge.

ÉQUATEUR.







Nous recevons en communication de M. Roussin, deux timbres qui nous réconcilient un peu avec le 1 real, que nous avons mal jugé dans un de nos précédents numéros. Cependant, rien encore n'est venu prouver que nous ayons tort ou raison. Nous donnons le dessin des trois timbres, en attendant qu'on obtienne sur eux des renseignements positifs. Les 1/2 real et 1 peso sont à peu près semblables : ils ne diffèrent que par quelques petits détails.

L'impression est sur papier blanc, piquage 11 :

1/2 real, bleu.
1 » orange.
1 peso, rose-carmin.

A propos du timbre de Perse.

Malines, le 14 novembre 1872.

Monsieur le rédacteur,

J'ai remarqué dans votre numéro du 1er de ce mois, le signalement d'un timbre de Perse. Vous dites ne pas bien connaître le chiffre indiquant la valeur de ce timbre (1) et vous le signalez comme étant le n° 8 de l'alphabet arabe (2). Ayant examiné les chiffres arabes à ce sujet, je crois pouvoir vous faire la remarque que le chiffre que porte chaque angle du timbre persan serait plutôt le n° 4 que 8 (A).

Quant à sa valeur d'argent, elle doit être 4 para ou 4 piastres, les Perses ayant une monnaie équivalente à celle des Turcs.

Recevez, Monsieur, etc.

OSCAR ANGENOT.

(1) Nous avons dit : On ne connait pas sa *valeur*, c'est-à-dire sa valeur argent. Il n'a pas été question de *chiffre*.

Les timbres-poste des Romagnes.

Avant l'adoption du type qu'on connaît, l'Assemblée du gouvernement des Romagnes avait chargé, le 2 juillet 1859, le professeur (?) Silvessi Gherardi de Lugo, demeurant alors à Turin, de fournir un type de timbre. Celui-ci ne s'étant pas exécuté, pareille demande fut faite à la direction des postes de Turin, qui expédia immédiatement une série de ses propres timbres, pour échantillon.



Il faut croire que les timbres piémontais ne furent pas du goût de l'Assemblée susdite, puisqu'elle adopta le type ci-contre, présenté sur des spécimens imprimés par série et en noir sur papier couleur.

La fabrication des timbres fut confiée à l'imprimeur Tinti e Merlani de Bologne, lequel fit fondre les caractères par les frères Amoretti.

L'émission des timbres eut lieu en suite du décret suivant :

Le Gouverneur-Général des Romagnes,

Considérant que pour la facilité des postes et l'avantage du public, rend nécessaire l'usage des timbres-poste;

Considérant qu'on ne peut plus désormais admettre ceux aux armoires du Pape;

DÉCRÈTE :

Art. 1er. Les timbres aux armoiries du Pape sont abrogés.

Art. 2. A partir du 1er septembre seront émis

(2) Le timbre annoncé comme ayant le chiffre 8 n'est pas celui qui a servi à la reproduction du type. En octobre 1865 nous avions déjà donné le dessin, le même aujourd'hui.

N. D. L. R.

de nouveaux timbres-poste, avec l'inscription suivante : *Franco Bollo Postale, Romagne* et dans le milieu la valeur en bajocchi.

Art. 3. Le gérant des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Bologne, le 30 août 1859.

Le Gouverneur général,
L. CIPRIANI.
Le Gérant des Finances,
G. N. PEPOLI.

Le 18 septembre parurent donc les timbres-poste suivants :

1/2	bajocco,	paille.
1	—	gris fer.
2	bajocchi,	jaune foncé.
3	—	vert foncé.
4	—	roux
5	—	violet.
6	—	vert clair.
8	—	rose.
20	—	bleu clair.

Ces timbres furent supprimés le 31 janvier 1860 et remplacés par les timbres sardes, en vertu d'un décret du Gouverneur des provinces de l'Emilie, en date du 12 janvier 1860. Toutefois, un délai pour l'échange des anciens timbres contre les nouveaux, fut accordé au public jusqu'au 31 mars même année.

Les feuilles des timbres des Romagnes sont divisées en deux parties de soixante timbres et disposées par rangées de 10.

On a prétendu que le timbre de 6 bajocchi n'avait pas été émis. Voici la preuve du contraire : C'est une facture de la fonderie Adriano Amoretti de Bologne, où nous voyons qu'il a été fourni :

1859 août 17	timbre-poste	de 1 baj.
25	—	de 1/2 et 5 baj.
26	—	de 2 et 3 baj.
31	—	de 4 et 20 baj.
Septembre 3	—	de 6 et 8 baj.

Si les 6 et 8 baj. ont été livrés ensemble, il est à supposer que l'impression aura été simultanée, et que les timbres auront été livrés en même temps au public. Nous devons cependant avouer n'avoir jamais rencontré de 6 baj. oblitéré et n'avoir jamais reçu cette valeur à l'époque où ces timbres étaient en cours.

Essais. On connaît divers essais de ces timbres :

2	bajocchi,	vert foncé, gris.
3	—	jaune, gris.
4	—	bleu clair, gris.
20	—	roux, gris.

Après la suppression des timbres, les clichés mal emballés, furent expédiés à Turin où ils arrivèrent en mauvais état, les angles ayant été la plupart brisés pendant le voyage. Un employé des postes, M. G. Gozo en fit faire néanmoins des tirages multicolores, en réunissant sur une feuille toutes les valeurs. Plus tard, voulant dissimuler les défauts que présentaient les timbres imprimés sur des clichés détériorés, ledit Gozo fit ajouter aux timbres, comme encadrement, six ou sept filets. Nous en avons vu imprimés en noir sur rose, jaune, roux, vert et en rose, bleu, jaune sur blanc. Des tirages semblables sont sans valeur.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 118.)

PAYS-BAS (*Suite*).

ESSAIS.

Nous ne pouvons parler ici que de ceux de la carte-correspondance, les seuls connus. Les types qui suivent ont été créés par l'administration des postes avant d'arriver à faire un choix définitif. Nous reproduisons l'article paru au n° 100 du *Timbre-Poste :*

En principe, la « Brief-kaart » était « Correspondentie-kaart » et ne portait pas de note sur le recto. Il y a cinq types avec l'inscription : *Correspondentie-kaart;* le sixième seul, a : *Brief-kart* (avec note), comme le type adopté. Le timbre ne varie pas de place à aucun des six types : il est toujours à droite, partie supérieure.

1er *type.* A comme encadrement une bordure festonnée sur un gros filet. En haut de la carte, on lit : *Correspondentie-kaart*, en caractères de 2 1/2 millimètres de haut; sous cette inscription sont les armes du pays surmontées d'une couronne ; plus bas; *aan..... te.....* Le timbre indique sa valeur au milieu d'une circonférence, par un gros chiffre 2 1/2.

Entre le cadre et le cercle, les angles sont remplis par de petites lignes verticales; en bas, sur une ligne droite, est le mot : *Nederland.*

On a imprimé de ces cartes sur carton chamois et sur carton blanc, dans les couleurs suivantes :

Carton chamois : ardoise, lilas, violet, violet rougeâtre, brun, vert, vert-jaune.

Carton blanc : bleu terne, outremer, lilas, lilas-

rougeâtre, solferino, vert, vert-jaune, vert-bleu, carmin, orange, ocre-jaune, jaune-brun, brun et ardoise.

2e *type*. Il n'est pas le plus beau. Rien n'indique l'origine, si ce n'est le timbre aux armoiries des Pays-Bas. Ces armoiries sont placées dans un cercle; l'espace resté libre est rempli par de petits fleurons; en dessous, sur une ligne droite est la valeur : 2 1/2 *cent*, en caractères gras.

L'encadrement carte de mort est composé de cinq filets d'épaisseurs inégales fondant à l'intérieur; l'inscription : *Correspondentie-kaart* est en gros caractères de 3 millimètres de haut.

Il y a des essais imprimés comme suit :

Carton chamois : brun, vert, lilas, violet, violet-rougeâtre.

Carton blanc : noir, lilas, mauve, vert, vert-jaune, vert-bleu, carmin, solferino, brun, bleu terne, outre mer, ocre-jaune, orange, jaune-brun.

Le 3e *type* a pour timbre un report du timbre adhésif aux armoiries, mais avec le chiffre 2 1/2 plus couché. L'encadrement de la carte est celui qui a été adopté. Le mot *Correspondentie-kaart* en caractères maigres mesure 3 millimètres de haut. Il existe :

Carton chamois : vert, mauve, lilas, violet, brun.

Carton blanc : brun, lilas, mauve, solferino, orange, ocre-jaune, jaune-brun, vert, vert-jaune, vert-bleu, carmin, bleu terne, outre mer.

4e *type*. A deux filets comme encadrement. Le filet extérieur a deux millimètres d'épaisseur. Le timbre a les dispositions du type qu'on voit sur la carte adoptée. Les perles qui forment cercle sont plus petites; la couronne, les branches de chêne et de laurier et les inscriptions sont également de dimension plus petite; bref, c'est un autre type. Le mot *Correspondentie-kaart* a 2 1/4 millimètres de haut. Nous avons :

Carton chamois : vert jaune, vert foncé, brun, violet.

Carton blanc : vert foncé.

5e *type :* Cadre et inscription du 4e type; timbre de la carte adoptée. On en a imprimé sur carton *blanc*, dans les couleurs :

Vert-jaune, vert, bleu terne, outre mer, carmin, brun, lilas, solferino, orange, jaune-brun, ocre-jaune.

Les cartes sur carton chamois n'ont pas le mot *te* sur la face. Il y a : vert-jaune, violet, noir, solferino, bleu terne, brun, jaune-brun.

6e *type*. Cadre du type adopté; timbre du 4e type. A le mot : *Brief-Kaart* (*k* majuscule au lieu de minuscule, type en usage). La « nota » est en caractères moyens, elle occupe cinq lignes au lieu de 4, type adopté; il y a 4 lignes, au lieu de trois, réservées à l'adresse; les mots *Aan..... te..* ont 4 millimètres au lieu de 2 1/2. Nous n'avons vu que des épreuves sur carton *chamois* et imprimées comme suit :

Ardoise, vert-jaune, brun, noir, jaune-brun, bleu, lilas, mauve, carmin.

Nous omettions de dire que les types 2, 3, 4, 5 et 6 ont un petit filet sous le mot : *Correspondentie-kaart* ou *Brief-kaart*, contrairement à la carte en usage et au 1er type.

Tous ces renseignements sont puisés dans l'album de M. A. de R.

Du 2e type de la carte-correspondance, il existe des essais imprimés sur carte chamois clair, dans les couleurs suivantes (timbre et encadrement) :

Orange, carmin, brun jaunâtre, vert, brun et bleu.

La carte avec *Réponse payée*, présente aussi des essais semblables au type adopté, sur même carte chamois clair, mais imprimés en couleurs différentes. Celles que nous avons sous les yeux sont :

Orange, carmin, brun-jaunâtre, vert, brun et bleu.

BELGIQUE.

Les enveloppes timbrées ne sont pas encore adoptées en Belgique. Suivant des renseignements qui nous avaient été fournis, la chambre devait être saisie d'un nouveau projet de réforme postale dans lequel il était question d'enveloppes et de bandes timbrées. Le projet s'il a été conçu, n'a pas eu de suite.

Nous voulons appeler l'attention de nos lecteurs sur une proposition qui remonte déjà à 1841. A cette époque, M. L. Bronne fut envoyé en Angleterre pour y étudier le nouveau système postal auquel sir Rowland Hill venait d'attacher son nom. Nous trouvons dans un rapport au ministre des finances imprimé depuis, quelques détails intéressants que nous allons faire connaître.

Examinant la question sous toutes ses faces,

M. Bronne montre les avantages d'un tarif uniforme pour tout le royaume. Le chapitre qui nous intéresse le plus est intitulé : *Perception de la taxe uniforme au moyen de la vente d'un timbre ou d'une enveloppe timbrée.*

L'auteur rappelle d'abord les trois modes principaux d'affranchissement pratiqués en Angleterre : 1° L'affranchissement direct au bureau ; 2° l'achat d'un petit morceau de papier timbré ; 3° l'achat d'une enveloppe timbrée. Il montre les avantages d'un affranchissement obligatoire, mais considère comme impraticable l'application de cette mesure en Belgique. Il en conclut qu'il faut laisser au public la liberté complète d'affranchir et se contenter de lui faciliter ce service par la vente de timbres ou d'enveloppes timbrées. Il recommande surtout l'emploi d'enveloppes timbrées spécialement utiles aux habitants des campagnes trop éloignés des bureaux de poste et qui feraient disparaître un grand nombre de réclamations auxquelles l'administration n'a pu faire droit sans s'exposer à entrer dans de fortes dépenses. « On pourrait, dit-il, avoir des enveloppes pour le port simple, le port et demi et le port double. Au-delà de ce poids, la forme de la lettre est sujette à varier et l'enveloppe ne remplirait pas toujours son but. » Puis vient l'énumération des inconvénients du timbre mobile. « L'emploi du petit papier timbré est généralement pratiqué en Angleterre, mais ce n'est pas sans inconvénient. Il peut se détacher assez facilement de la lettre ; la vérification n'en est pas aussi sure qu'il semble et la contrefaçon et le double emploi sont choses assez faciles. L'enveloppe au contraire confectionnée avec un papier particulier, revêtue d'un timbre sec aux armes de Sa Majesté, serait d'une contrefaçon difficile et qu'il serait aisé de découvrir par un rapide examen. Il y a d'ailleurs une grande garantie, c'est que la destruction de l'enveloppe est nécessaire pour ouvrir la lettre et il n'en est pas de même du petit timbre. »

Nous avons reproduit à dessein ce plaidoyer en faveur des enveloppes : c'est le complément de nos observations de la première partie. Trente années ont passé sans amener leur adoption, mais les timbres mobiles sont en usage depuis près de vingt-quatre ans.

M. Bronne joignait à son rapport des échantillons des timbres mobiles anglais, seuls et appliqués sur des enveloppes du commerce, et deux feuilles d'enveloppes, probablement les covers de Mulready qu'il trouve mal faites et d'un dessin compliqué et inutile. Il leur préfère les enveloppes frappées d'un timbre sec portant un peu d'encre colorée comme plus sûres et plus avantageuses.

Il en donne pour modèles les enveloppes timbrées que l'administration anglaise préparait à cette époque et qui ont remplacé quelque temps après les covers de Mulready.

Nous trouvons dans ce même article un renseignement intéressant sur le prix des enveloppes anglaises.

« Elles coûtent 8 shillings, soit 10 francs par mille, le papier breveté compris (Papier Dickinson). La fabrication de l'enveloppe revient à 1 centime la pièce, à quoi il faut ajouter 2/5 de centimes pour frais de l'impression. Elles sont vendues au public pour 1/4 penny, soit 12 1/2 centimes y compris l'acquittement du port. »

Il nous reste à faire connaître le specimen proposé par M. Bronne. On le trouve dessiné à la fin du rapport. (Voir le fac-simile, page 96.)

La face de l'enveloppe à 11 1/2 sur 6. Elle est divisée en trois compartiments. Celui de gauche, le plus petit, porte la mention suivante : — *L'enveloppe portera divers renseignemens sur le service.*

Celui du milieu porte une sorte de timbre rectangulaire à contours irréguliers de 30 mm. sur 25 ; au milieu, l'écu aux armes de Belgique surmonté de la couronne avec la devise *: l'Union fait la Force,* sur une banderole placée au-dessous. Au-dessus, on lit : *Admin. des Postes.* En bas *Vingt Centimes.* Des ornements forment l'encadrement du timbre.

Dans le compartiment de droite sont les détails concernant l'adresse.

Comme on le voit, la proposition d'émettre des enveloppes n'est pas nouvelle en Belgique, puisque le rapport de M. Bronne est de 1841, mais n'a été suivie d'aucun commencement d'exécution. Il n'en est pas de même des cartes de correspondance, dont il nous reste à parler.

CARTES DE CORRESPONDANCE.

Émission du 1er juin 1871.

L'arrêté royal qui les institue est du 24 décembre 1870.

Le *Timbre-Poste* a reproduit l'arrêté royal et l'ar-

L'enveloppe portera divers renseignemens sur le service.



A M. . . . . .

Nom,
prénoms, ...
qualité.
Place
ou rue, ...
numéro,
Localité . . . . . .
Province,
arrond^t, etc. . . . . .

rêté ministériel qui établit les règles qui doivent présider à leur emploi (n° 97.)

Cartes d'un encadrement de 11 1/2 centimètres sur 8 formé d'un filet.

En haut, vignette, ayant pour sujet principal les figures allégoriques de l'industrie et du commerce, avec les armoiries de Belgique au centre.

A droite, le timbre, reproduction du timbre mobile aux armoiries de 5 centimes.

Au-dessous, *Carte-Correspondance* et la place de l'adresse.

En dehors du filet à droite, l'instruction suivante :

La circulation de ces cartes s'étend aux localités desservies par un Bureau de poste formant un canton postal. Ces cartes pourront toutefois circuler dans tout le royaume moyennant l'adjonction d'un timbre-poste de 5 centimes.

La même instruction est reproduite en langue flamande du côté gauche. — Rien au revers.

Impression typographique sur carte mince jaunâtre.

5 centimes, brun.

Le 1er janvier dernier, la circulation des cartes a été étendue à tout le royaume. Par arrêté ministériel du 27 décembre précédent, les dimensions des cartes de correspondance sont ramenées à 84 mm. sur 119; mais ces cartes de nouveau modèle ne seront émises qu'après épuisement des quantités fabriquées.

En attendant, la poste a fait couper les inscriptions latérales, ce qui réduit la carte à la dimension réglementaire nouvelle.

Les nouvelles cartes ont paru dans le courant de l'année.

5 centimes brun-rougeâtre.

On annonce pour le mois prochain, l'apparition de cartes de correspondance avec réponse payée.

Dr MAGNUS.

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec ce numéro. Nous prions les personnes qui seraient désireuses de le renouveler, de bien vouloir nous en prévenir en nous remettant le montant.

La troisième livraison de notre prix-courant paraîtra incessamment.

Voici ce qu'il nous reste en album :

ALBUM ILLUSTRÉ
POUR
TIMBRES-POSTE ET TÉLÉGRAPHE
par J.-B. MOENS,
avec traduction anglaise par le Dr C. W. VINER.
NEUVIÈME ÉDITION
entièrement refondue et considérablement augmentée,
contenant sept cent quatre-vingts types, soixante-dix-sept armoiries des principaux États du globe et classé par ordre géographique.

IMPRESSION SUR BEAU PAPIER ORDINAIRE.
Reliure pleine toile, 1 fermoir, plaque dorée. . fr. 8 »
IMPRESSION SUR BEAU PAPIER VELIN SATINÉ.
Reliure pleine toile, 1 fermoir . . . . . fr. 11 »
Demi-reliure, 2 fermoirs tranche dorée . . . . 14 »
Plein mouton maroquiné et gaufré sur plat, tranche dorée, 2 fermoirs. . . . . 16 »
Plein maroquin, tranche dorée, 2 fermoirs . . 18 »
Plein maroquin doré sur plat et sur dos, 1 fermoir, dorure mate. . . . . 20 »
Albums avec feuille supplémentaire à chaque pays. 50 »
Port à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.







LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR



ONZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 151 GRAVURES.











BRUXELLES

J. - B. MOENS, LIBRAIRE - ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7, ET

RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE)

1873







LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

ONZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 151 GRAVURES.



BRUXELLE

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

GALERIE BORTIER, 7,

ET RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE).

—

1873

BRUXELLES. — IMPRIMERIE DE H. THIRY, RUE D'ISABELLE, 42-44.

TABLE DES MATIÈRES.

ANNÉE 1873

Açores, 27, 35.
Allemagne nord (T. et Taxis), 50, 87.
Allemagne confédérée, 57, 95.
Allemagne (empire), 4, 13*, 20, 35, 41, 59, 75, 81.
Alexandria, 20*.
Américains (*Les timbres de service*), 55.
Angola, 4, 20.
Anglaise (*La poste*), 14.
A nos lecteurs, 71.
Antigoa, 50, 57.
Antioquia, 67.
Antilles danoises, 20*, 36, 42, 81*.
Antilles espagnoles, 4, 25*, 84.
A propos du timbre de Schaumbourg Lippe, 93.
Argentine, 41*, 50, 85, 89.
Atkarsk, 69*, 84.
Australie du sud, 1, 12, 20.
Autriche, 4, 21, 28, 69*, 74.
Avis, 8, 24, 88, 96.

Barbade, 35, 41, 57, 67*.
Bavière, 13, 20, 28, 36, 44, 52.
Belgique, 2, 14, 26, 33*, 52, 60, 66, 75, 79.
Berdiansk, 27.
Berlin (Cie de), 59*, 67.
Bermudes, 3, 44*, 84.
Bibliographie, 76.
Biéjétzk, 74*, 90.
Bogorodsk, 11, 19, 35, 42.
Bogutschar, 34.
Bolivar, 82*.
Brésil, 27, 67*.
Brunswick, 35.

Cachemire, 4, 78*.
Canada, 1, 36.
Cap de Bonne-Espérance, 35.
Charkoff, 68.
Ceylan, 29, 52.
Chili, 12*, 14*, 15*, 28, 33, 42, 60, 67.
Chili (*Les enveloppes et cartes nouvelles du*), 14*.
Colombie (États-Unis de), 12, 35*, 42, 60, 67, 82*.
Colonies françaises, 3, 12, 35, 66, 92.
Compagnie Morton (*Les timbres de la*), 21.
Compagnie russe du Levant, 20.
Correspondance, 8, 48.
Cuba, 4, 25*, 84.
Curaçao, 2*, 60.

Danemark, 73, 82, 92.
Décan, 36, 83.
Demande de renseignements, 36.
De quelques timbres faux 21.
Des enveloppes timbrées. Espagne, 31*.
— — *France*, 25*, 29*.
— — *Italie*, 43.
— — *Luxembourg*, 22.
— — *Roumanie*, 63*, 69*.
— — *Sardaigne*, 45*.
— — *Servie*, 86*.
— — *Turquie*, 86*.
Dmitrieff, 19*.
Dominicaine (Rép.), 92.
Don Carlos (*Le timbre de*), 79*.

Ecce homo, 80.
Église, 27.
Ekaterinoslaw, 3*, 51, 74.
Equateur, 19*, 75, 83.
Espagne, 3, 21, 25, 31*, 36*, 42*, 55, 57*, 74, 79, 84, 92*.
Espagne (*Cartes correspondance en*), 35.
Espagne. Les timbres Don Carlos, 36*.
États confédérés, 4*.
États-Unis, 2, 20*, 35, 39, 43, 50*, 53, 59, 66*, 73*, 83*, 90*.
États-Unis de Colombie, 12, 35*, 42, 60, 67, 82*.

Fatejh, 69, 91*.
Fernando Po, 73.
Fidji, 3.
Finlande, 5, 57, 82.
Finlande (*L'enveloppe 10 k. noir de*), 5.
Française (*Le 10 cent. avec surcharge de la Rép.*,) 15.
Française Le 20 cent. bleu 1849 de la Rép., 16.
France, 2, 6, 11, 15, 16, 18, 23*, 29, 53, 59.
France (*Les cartes correspondance de*), 6.
Grande-Bretagne, 3, 13*, 14, 44, 50, 67, 75, 83.
Grèce, 50, 92.
Guadalajara, 3, 17, 36.
Guatémala, 1*, 9*, 17*.
Guyane anglaise, 42.
Guyane hollandaise, 2*.
Hawaien, 67.
Heligoland, 65, 73, 81, 90.
Hollande, 12, 65, 85.
Honduras britannique, 89.
Hongrie, 43, 74, 82, 93*.
Huntsville, 4*.

Indes néerlandaises, 92.
Inde portugaise, 4, 12, 27, 47, 65, 73, 85, 93.
Indes portugaise. (*Les timbres de l',*) 47.
Islande, 27, 36.
Italie, 43, 53*, 66.

Jamaïque, 14*, 19, 75.
Japon, 4, 12*, 21, 28*, 43, 52, 60*, 66, 82, 92.
Jérusalem, 36*, 93.
Jérusalem (*Le timbre de*), 93.
Kachmir, 4, 78.
Kadnikoff, 3*.
Kotelnitsch, 10*, 68, 85.
Kotelnitsch. (*Les timbres de,*) 85.
Kozeletz, 11*.
Krapiwna, 11*, 91.

Levant (Compagnie russe du), 20.
Livni, 34*, 42.
Lombardie, 75.
Luxembourg, 4, 17, 22.

Malacca, 1, 12*, 35.
Maloarchangelsk 74*.
Mariopol, 51*, 69, 74*.
Maurice, 4, 12*, 20*.
Mexique, 3, 13, 17, 19, 36.
Moldo-Valachie, 14, 26, 43, 49*, 63*, 69*, 75, 85.
Monteuegro, 51, 57*, 75.

Natal, 57.
New-York, 39.

Nicaragua, 90.
Nolinsk 51*, 91.
Norwége, 13, 18, 43, 82.
Nouvelle Caledonie. (A propos des timbres de,) 16.
Nouvelle Galles. 4, 36, 90,
» Grenade.
» Zélande, 3, 13*, 36, 43*, 52.

Orgueieff, 59, 68*, 74.

Pahlunpoor, 73, 76.
Pahlunpoor (Les soi-disant timbres de), 76*.
Parme, 70*, 93*.
Parme (Les timbres de), 70*, 93*.
Pays-Bas, 12, 65, 83.
Perm, 34*, 74.
Pérou, 36*, 65, 74.
Perse, 42.
Philippines, 28, 33, 50, 58, 74, 83.
Piriatin, 51*.
Podolsk, 27*.
Portugal, 73.
Poste (La) anglaise, 14.
Prince Edouard, 5, 81.
Prince Edouard (Le 10 cents de), 5.
Prusse, 42, 53, 59*, 60, 67.
Prusse (Réimpression de 1873 de), 60.

Queensland, 27.

Riasan, 42*.
Rostoff sur Don, 11*.
Roumanie, 14, 26, 43, 49*, 63*, 69*, 75, 83.
Russie, 3*, 10*, 11*, 19*, 27*, 34*, 42*, 51*, 59*, 68*, 74*, 84*. 90*.

Sainte-Lucie, 50*, 73.
Saint-Louis (Les timbres réhabilités de), 37, 44.
Schatz, 68*.
Schaumbourg Lippe, 53, 60*.
Schaumbourg Lippe (A propos de), 93.
Servie, 43, 52, 60*, 63*, 86*.
Shanghai, 14, 29, 33, 85.
Sierra Leone, 83.
Sizran, 27*, 34.
Suède, 4, 13.
Surinam, 2*.
Suisse, 3, 13, 20*, 52, 73, 82.
Syrvan, 27*, 34.

Tasmanie, 12, 27, 74, 82.
Tchern, 19*, 68.
Terre-Neuve, 21, 44, 52*.
Tiraspol, 27*.
Tolima, 12, 33*.
Toropetz, 59*, 90.
Toscane, 21.
Toula, 84*,
Tour et Taxis, 50.
Tour et Taxis (Le 3 kr. vert de), 87.
Turques îles, 83.
Turquie, 21, 42, 52, 57, 66, 73, 86*, 93.

Un dernier mot sur les emprunts du confrère, 97.
Uruguay, 83.

Van Diemen, 12, 27, 74, 82.
Victoria, 26, 33*, 37, 66, 82.
Wassyll, 34*, 68.
Weissiegonsk, 59*.
Werchnie Dnieproffsk, 34*, 68*, 91.
Wolynka, 84*, 91.
Woltschansk, 84*, 91.
Wurtemberg, 3, 12, 28, 33, 85..

Nota. — Les types sont indiqués ici par un astérisque (*).

ERRATA.

N° de juin doit être marqué n° 126 et non 125.

Page 74 (Espagne) et 80, 17e ligne 2e colonne, lisez 10 pesetos au lieu de 10 piastres.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année
Angleterre et Portugal . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

GUATÉMALA.



En novembre dernier nous avons donné le fac simile d'un timbre 1 peso, sans garantir l'exactitude du dessin, l'exemplaire étant des plus défectueux. Afin d'aider notre graveur nous lui avions mis sous les yeux le type de M. Hulot. Nous craignons fort qu'il ne l'ait copié, en substituant à des armoiries qu'on ne voyait pas, celles qui se trouvent sur le type gravé à Paris.

C'est le 4 reales qui nous fait faire cette supposition. Il est arrivé sur une lettre de Guatémala dans la première quinzaine de décembre, côte à côte avec un 10 centavos bleu. Il a été détaché de la lettre par le destinataire, un honorable négociant français qui en a fait cadeau à un de nos correspondants. Tout fait donc supposer que nous avons là une émission réelle comme nous le présumions, en annonçant un timbre de 1 peso.

Le 4 reales est violet et imprimé sur papier blanc. Il est piqué 12 :

4 reales, violet.

MALACCA.

Le *Philatelist* annonce la prochaine émission d'un 30 cents rappelant le timbre actuel de la Grande-Bretagne et destiné probablement à remplacer le 32 cents.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 9 pence arrive en rouge-lilas, piqué 12 et avec filagramme, dit le *Ph. journal*. Mais quel filagramme? Devinez!

CANADA.

La *Gazette des timbres* annonce le 1/2 cent noir sur papier azuré.

CURAÇAO ET GUYANE HOLLANDAISE.

C'est aujourd'hui 1er janvier qu'ont dû paraître les nouveaux timbres dont nous avons entretenu plusieurs fois nos lecteurs.

Les fac-simile ci-contre donneront une idée de ce que sont ces magnifiques timbres. Rappelons leurs couleurs :





Curaçao.			*Guyane hollandaise.*		
2 1/2	cent,	vert.	2 1/2	cent,	carmin.
3	—	bistre-gris.	5	—	vert.
5	—	carmin.	10	—	violet.
10	—	bleu.	25	—	bistre-gris.
25	—	brun-orange.	50	—	bleu.
50	—	violet.			brun-orange.

BELGIQUE.

Le 20 centimes est imprimé depuis peu en bleu pâle.

En exécution d'un arrêté ministériel du 30 novembre dernier, il a été émis ce jour des cartes-correspondance avec réponse payée, comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro.

La *réponse payée* pourra être renvoyée détachée ou adhérente à la carte employée pour la demande, sans que le retour de celle-ci donne lieu à la perception d'une nouvelle taxe. Le droit de circulation cesse à la rentrée de la réponse payée entre les mains de l'expéditeur.

La circulation des cartes-correspondance avec réponse payée est provisoirement limitée à l'intérieur du royaume.

On s'est attaché à imiter la carte anglaise dans tous ses détails : couleur, cadre, impression, ce qui ne prouve guère pour l'imagination du signataire : *A. Doms*.

Pour réparer les sottises commises sur la nouvelle carte, on a dû créer, provisoirement, espérons-le, un nouvel emploi à l'imprimerie des timbres à Malines : celui de gratteur. L'occupation de cet employé consiste à faire disparaître le *t* qui termine le mot *antwoordt*, s'écrivant sans *t*. Personne n'a osé entreprendre la traduction en flamand de l'inscription : *carte-correspondance*. C'est heureux pour le Trésor : un gratteur eût été insuffisant.

La carte à 5 centimes est au même type. Elles sont l'une et l'autre imprimées en lilas, sur carton chamois :

5 et 10 centimes, lilas.

Un arrêté royal du 19 écoulé porte qu'il sera créé des enveloppes timbrées pour l'affranchissement des lettres, lesquelles seront débitées à leur valeur nominale, augmentée d'un centime par pièce en remboursement des frais de fabrication.

Ces enveloppes, d'une valeur nominale de 10 centimes seront émises le 1er mai prochain.

Le timbre cessera d'être valable s'il est détaché de l'enveloppe sur laquelle il est imprimé.

Les enveloppes portant le timbre de 10 centimes pourront être employées, à l'égal des timbres-poste adhésifs de la même valeur, quelles que soient la taxe et la destination des lettres, à charge d'y appliquer, s'il y a lieu, des timbres adhésifs complémentaires. Il ne pourra être fait usage des enveloppes pour les objets autres que les lettres.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'enveloppe actuelle 1 cent vient de nous parvenir imprimée en bleu, format ordin. (14 sur 8 1/2 cent.), papier vergé orange, avec le filagramme de 1870. La patte n'est pas gommée comme l'enveloppe 2 cents, imprimée sur le même papier. On sait que les enveloppes sur papier orange servent à l'envoi des imprimés qu'on ne veut pas mettre sous bande. Fermées elles sont considérées comme lettres ordinaires.

Nous avons également reçu le 1 cent, même type, imprimé sur bande de 24 sur 17 1/2 centimètres, papier brun vergé horizontalement, avec le même filagramme. Une des extrémités de la bande est arrondie et gommée; le timbre est à droite comme l'enveloppe :

1 cent, bleu sur orange.
1 — — — brun.

FRANCE.

Le 1 centime, type semblable aux 2, 4 et 5 centimes est en circulation depuis le 10 décembre dernier.

L'amendement de M. Wolowsky pour l'institution des cartes-poste a été adopté ces jours derniers par l'Assemblée nationale.

L'usage, qui devait commencer le 1er janvier courant, est remis au 15, même mois. (Voir les types, pages 7 et 8.)

GUADALAJARA.

Plusieurs variétés non encore signalées :

1867. *Papier bâtonné, sans vergeures intérieures.*

un real, azur.

1868. *Papier uni, percé en pointes.*

un real, vert.

1868. *Papier vergé épais, percé en pointes.*

2 reales, rose.

COLONIES FRANÇAISES.

Un de nos correspondants dit avoir vu le 30 centimes brun non dentelé, effigie de la République.

RUSSIE.



Ekaterinoslaw, du gouvernement du même nom, a un timbre qui n'a pas encore été décrit. C'est le timbre ci-contre. Il porte au milieu d'un cercle la valeur, 5 kop, la première lettre de son nom et le millésime 1787 qui rappelle à ses habitants que leur ville a été fondée à cette époque de par la volonté de Catherine II. Autour du cercle est une inscription russe, signifiant : *Timbre de la poste rurale du district d'Ekaterinoslaw ;* dans les angles : un chiffre 5.

Le timbre est imprimé sur papier blanc et n'est pas dentelé.

5 kop, vert jaune pâle.



Kadnikoff. Le *Philatelical Journal* donne le fac-simile du timbre de cette poste, appartenant au gouvernement de Wologda. Nous en reproduisons le type.

3 kop. bleu.

GRANDE BRETAGNE.

Le même journal donne le dessin d'un timbre gaufré à l'effigie de la reine, imprimé à droite et en rose sur carte de correspondance blanche. Cette carte n'est pas officielle.

BERMUDES.

Le *Philatelist* annonce la préparation d'un 3 pence à l'effigie de la reine, qui serait peut-être émis aujourd'hui, s'il n'y avait eu retard par suite du désir exprimé par quelques-unes des autorités de cette île, d'avoir la reine en costume de veuve. Le prix étant trop élevé, on se passera de la veuve.

SUISSE.

Tous les journaux indistinctement annoncent un timbre bleu du Rigi Scheideck. Il nous paraît cependant avoir annoncé la nouvelle en décembre 1870 et l'avoir imprimé dans notre catalogue 1871.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *Philatelist* annonce une nouvelle série de timbres.

WURTEMBERG.

D'après la *Gazette des timbres*, il y aurait une 3e série d'enveloppes-mandats avec le millésime 18... et le cor de poste sans encadrement circulaire à la patte.

Les valeurs sont :

4 kreuzer, orange.
6 — bleu.
7 — vert.
9 — brun-foncé.

Depuis le commencement du mois dernier, on fait usage du 2 k. jaune-orange, imprimé sur papier blanc et percé en ligne. Type connu :

2 kreuzer, jaune-orange.

La nouvelle carte 1 kreuzer, avec *réponse payée*, est en circulation depuis la même époque. On retrouve, sous le mot *Post-karte*, la même inscription allemande que sur les cartes, même valeur, supprimées.

Le type est semblable aux cartes 2 kreuzer.

2 kreuzer vert.

Un timbre de contrôle vient également de paraître. Le type des timbres employé depuis 1857 jusqu'en 1868 a été utilisé pour cette émission. La valeur, 70 kreuzer, est répétée à gauche, à droite et au bas du timbre, dans le cadre. Une suite de petits points noirs indique où la séparation du timbre doit avoir lieu :

70 kreuzer, violet sur blanc.

Ce timbre ne se vend pas au public.

FIDJI.

Le *Ph. journ.* prétend qu'il existe de l'émission sans surcharge :

1° Une série sur papier jaunâtre sans filagramme.
2° — — blanc avec —

ESPAGNE.

A dater d'aujourd'hui 1er janvier, les timbres de 5, 6, 10 et 12 cent. de peseta sont supprimés. Par contre, on a émis au type Amédée 3/4 de face, les timbres suivants :

5 cent. de peseta, carmin.
10 — — bleu pâle.
20 — — violet.

L'impression est sur papier blanc, avec piquage 14.

ANGOLA.

Les timbres qui viennent de nous arriver ont subi une modification dans la nuance, comme suit :

20 reis, bistre-jaune pâle.
25 — carmin.
50 — vert-jaune vif.
100 — lilas vif.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

A partir du 1er courant, il est mis en usage des cartes de correspondance avec timbres. Il y en a de deux valeurs :

1/2 groschen.
2 kreuzer.

Des timbres télégraphe analogues aux timbres de l'Allemagne Confédérée ont fait leur apparition le 1er novembre dernier. L'inscription est remplacée par : *Telegraphie des Deutsche Reiches*. Le mot *groschen* et les chiffres valeurs sont *noirs*.

LUXEMBOURG.

Depuis le commencement de décembre dernier le 1 franc, percé en ligne sur couleur, a fait son apparition ainsi que nous l'avons annoncé précédemment :

Un franc, bistre et noir.

La provision de ce timbre étant d'environ 70,000 il est probable que nous attendrons longtemps encore le type définitif.

Le 12 1/2 centimes est aujourd'hui carmin :

12 1/2 centimes, carmin.

MAURICE.

Le 15 novembre dernier a été mis en circulation le 10 pence dont nous avons parlé il y a quelque temps. Nous le reproduirons le mois prochain.

JAPON.

Deux valeurs nouvelles analogues pour le type, au 1 sen reproduit en novembre dernier, viennent de nous arriver. Ce sont :

1/2 sen, brun-pâle.
2 — vermillon.

Il y a quarante variétés de chaque espèce, distribuées sur cinq rangées. Nous reproduirons les types le mois prochain.

Le 5 sen de l'émission précédente, nous parvient sur papier vergé, piqué 11 et imprimé en deux nuances :

5 sen, vert-bleu.
5 — vert-jaune.

KACHMIR.

Nous avons vu le 1 anna rouge et le 1 anna bleu, imprimés sur papier vergé, avec millésime 1867. Nous avons signalé ceux avec 1866.

INDE PORTUGAISE.

On nous signale le 200 reis jaune sur papier *vergé*; dernière dentelure.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le 3 pence vert-jaune nous arrive avec le filagramme, chiffre 6 à double traits. Piquage actuel.

AUTRICHE.

La carte polonaise sans inscription au revers vient de nous arriver. On voit, en dehors du cadre, côté droit inférieur, le mot *Poln* entre parenthèses.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Nous avons reçu des 25 c. de peseta 1871 sans être piqués.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.



M. Ph. de Ferrari nous communique une couverture de lettre venant de Huntsville (Alabama) et adressée à New-York. Elle porte à gauche le timbre originaire : *Huntsville, 5 septembre*, et à droite, le fac-simile ci-contre, imprimé en bleu-terne foncé. M. de F. le considère comme un timbre-poste.

Nous regrettons de n'être pas de cet avis, ce dessin ne nous indiquant pas un timbre-poste. Ce n'est pas non plus une enveloppe timbrée, émise par la poste, puisque la couverture sur laquelle est apposée le soi-disant timbre, a servi de seconde partie à la lettre expédiée à New-York. L'expéditeur a dû, selon nous, acquitter les droits de taxe à la poste de Huntsville, la lettre n'étant pas taxée. Et la poste de Huntsville, qui s'est probablement payée le luxe d'une gravure, au lieu d'employer le mot *PAID*, annonçant l'affranchissement d'un objet envoyé, s'est tout simplement servi du chiffre 10 entouré d'étoiles que nous reproduisons. Tel est notre avis : il est possible que nous nous trompons. N'est-ce pas le pays de l'extraordinaire?

SUÈDE.

La carte à 12 öre a vécu.

Il vient de paraître aujourd'hui, 1er janvier, les suivantes, au même type :

6 öre, lilas,
10 — carmin.

La première sert à la correspondance locale; la seconde, pour l'intérieur du pays. Ces deux valeurs existent aussi avec *réponse payée*. Elles ont, en plus des cartes ordinaires, l'inscription : *svaret betaladt*. Le reste est semblable à la carte supprimée :

12 öre, lilas.
20 — carmin.

Le 10 cents de Prince Edouard.

M. Maury qui reçoit plus régulièrement le *Timbre-Poste* qu'il ne le lit, vient de nous adresser la lettre suivante, en réponse à la demande que nous lui avons faite dans ce journal, il y a quatre mois.

Voici sa lettre :

Paris, le 10 décembre 1872.

Mon cher Moens,

Je lis pour la première fois aujourd'hui la note insérée dans votre journal, relativement au Prince Édouard 10 cents, rose-lilacé. Vous dites : « Comme ils nous ont été fournis *indirectement c'est vrai*, par M. Maury, etc. »

Je n'ai jamais vu ces timbres et n'en ai par conséquent point fourni.

Comme ils sont faux probablement, vous comprendrez que je réclame énergiquement contre le parainage *en zigzag*, *c'est vrai*, qui m'est attribué.

Tout à vous,

A. Maury.

En cherchant à faire parler notre confrère, nous n'avons pas voulu mettre sa bonne foi en suspicion, mais arriver à éclaircir le mystère qui enveloppe ce timbre de Prince Édouard. M. J. Goldner dont nous ne suspectons pas plus la bonne foi que celle de M. Maury, prétend que les *trois* exemplaires qu'il nous a fournis, viennent de notre confrère de Paris. Nous croyons sa mémoire en défaut, après l'affirmation contraire qui nous est donnée, tout en fesant remarquer, que s'il y a spéculation quelque part, elle ne doit pas être bien lucrative. On ne connaît jusqu'ici d'autres exemplaires que ceux que nous avons eus !

Est-ce un timbre soumis, une valeur jugée inutile au dernier moment, nous ne savons. Mais nous ne croyons pas à une duperie dont la fausseté serait trop facile à reconnaître. Rappelons que le 10 cents en question a le piquage 12, comme les timbres officiels.

L'enveloppe 10 kop. noir de Finlande.

Il y a deux ans, à pareille époque, nous faisions connaître l'existence d'un 10 kop., inconnu jusqu'alors. Deux exemplaires de ce timbre nous étaient communiqués. Séparés de leurs enveloppes, leur état ne permettait pas de dire à quel genre d'enveloppes ils appartenaient et l'endroit occupé par eux sur lesdites enveloppes. Il a donc fallu faire des suppositions qui se trouvent ne pas être exactes, ce dont nous pouvons juger aujourd'hui par les deux exemplaires complets que nous venons de recevoir.

Le 10 kop. noir n'est pas un *Cover*. C'est une enveloppe ordinaire de petit format (111 millimètres de large sur 72 de haut) avec timbre frappé à l'angle inférieur de gauche (1). Les pattes de côté ont les extrémités coupées carrément et se croisent; celles supérieures et inférieures se terminent en pointe: le papier est à vergeures obliques et rayé une deuxième fois dans le sens oblique opposé à des distances de 25 millimètres, et ayant en plus, les lettres L. J. S. A. en caractères de dix millimètres environ de haut.

Nos deux enveloppes entières ont le timbre vierge de toute oblitération; les six exemplaires coupés qu'on connaît n'ont également aucune annulation. Ce qui fait supposer avec quelques certitude, que le timbre n'avait de valeur que pour autant qu'il était appliqué sur les enveloppes officielles. Ce n'est que plus tard, pour les 10 kop. rouge et 20 kop. noir, mêmes types, que les timbres furent annulés à la plume, par une croix.

Non-seulement on n'oblitérait point les timbres en principe, mais encore la poste n'appliquait pas sur les lettres ni le timbre d'origine, ni celui d'arrivée. Une de nos deux enveloppes en est un exemple : elle ne porte aucune trace d'avoir passé par la poste, mais l'adresse et d'autres petites particularités prouvent qu'elle a été employée.

La deuxième, au contraire, a un timbre noir oblong, sur deux lignes : *Tammerfors* — 30 *aug.* 1848, et appliqué dans l'angle supérieur de gauche.

Cette date a pour nous une certaine valeur. Elle nous apprend qu'en août 1848, le 10 kop. noir était encore en usage et que la deuxième série au même

(1) Les exemplaires coupés que nous connaissons portent des traces d'écriture à la partie supérieure droite. Ils ont donc dû occuper la même place que les timbres de nos enveloppes entières.

type, 10 kop. rouge et 20 kop. noir, ne l'était pas encore.

Nous disons, ne l'était pas encore, parce que tous les timbres coupés de la deuxième série que nous avons eus et qui avaient été employés, étaient oblitérés à la plume, circonstance qui n'existait pas pour la première série, comme nous avons pu en juger par tous les timbres qui nous sont passés par les mains.

Notre 10 kop. noir n'a pu être employé le 30 août 1848 concurremment avec le 10 kop. rouge : il porterait la marque d'oblitération. C'est donc après cette date que la deuxième série a vu le jour.

Le docteur Magnus a fait judicieusement observer dans son article sur le 10 kop. noir (voir n° 86) que la deuxième série imprimée à Saint-Pétersbourg avait le timbre sur la patte de fermeture, système inauguré en Russie le 1er janvier 1848, après avoir timbré depuis 1845 comme en Finlande, sur la face de l'enveloppe. Le changement de timbrage des enveloppes a dû être simultané en Russie et en Finlande. Seulement il n'a dû être introduit dans ce dernier pays, avec la deuxième série, que vers la fin de 1848 ou commencement de 1849, afin de donner le temps à la poste, et au public d'utiliser ce qu'il restait de l'espèce destinée à être supprimée. On n'avait pas les mêmes raisons en Russie de différer l'adoption du nouveau système, le 5 kop. enveloppe, la seule émise en 1845 et timbrée sur la face, étant réservée exclusivement à Saint-Pétersbourg et restant en usage. L'émission de 1848 ne contenait même pas de 5 kop.

Il reste une dernière objection qu'on pourrait nous faire. Le 10 kop. noir émis le 1er janvier 1845, supprimé vers la fin de 1848, est presque introuvable; le 20 kop. rouge de la même émission, l'est tout à fait. Ils ont cependant fourni une carrière d'environ trois ans. Les 10 kop. rouge et 20 kop. noir de la deuxième série qui n'auraient été en usage que pendant l'espace d'une année, par suite de l'émission du 1er janvier 1850, seraient cependant beaucoup plus abondants.

D'abord, il n'est pas prouvé que l'émission de la troisième série ait empêché le public de se servir des timbres de la deuxième. Nous avons même lieu de croire que la poste a vendu tout ce qu'elle avait de la deuxième série, sans avoir égard à la troisième. Et ce qui le prouve c'est qu'elle en utilisait encore en 1860, en mettant en circulation les enveloppes à deux timbres qu'on connaît. Il n'est donc pas extraordinaire de voir la deuxième série plus abondante que la première, malgré la courte durée que semble avoir été son existence. Le public, comme il arrive pour toutes les innovations, a dû dédaigner pendant quelque temps l'emploi des enveloppes de la première série : de là, leur grande rareté.

Pour terminer, voici les variétés que nous connaissons de la première série :

10 kop. noir, papier vergé verticalement (coupé.)
10 — — — obliquement.
10 — — — uni (coupé.)

Ce timbre a été réimprimé, en 1872, sur papier uni, ainsi que le 20 kop. rouge.

Les Cartes de correspondance de France.

La direction générale des postes a adressé les instructions suivantes à ses agents :

§ 1er. La loi de finances du 20 décembre courant, portant fixation du budget des dépenses et des recettes de l'exercice 1873 contient les dispositions suivantes :

« L'administration fera fabriquer des cartes postales destinées à circuler à découvert.

« Elles seront mises en vente, au prix de 10 centimes pour celles envoyées et distribuées dans la circonscription du même bureau, ainsi que de Paris pour Paris, dans l'étendue dont les fortifications marquent les limites, et au prix de 15 centimes pour celles qui circulent en France et en Algérie de bureau à bureau.

§ 2. En exécution de ces dispositions, l'administration a fait confectionner deux types distincts de cartes postales avec l'indication imprimée de leur destination respective; les modèles en sont donnés à la suite de la présente instruction. Ces cartes, qui constituent un nouveau mode de correspondance à prix réduit, seront fournis aux préposés par les soins du bureau du matériel, dans la mesure des besoins de leur service, et elles devront être garnies par eux, avant leur mise en vente, des timbres-postes de 10 centimes ou de 15 centimes nécessaires suivant le cas, pour en opérer l'affranchissement (1).

§ 3. Le recto des cartes postales reproduisant les indications imprimées dont il vient d'être parlé, ne devra contenir que l'adresse du destinaire ; le

(1) Provisoirement, attendu que les timbres-poste à 10 centimes ont été retirés de la circulation et que l'administration des monnaies n'a pas encore fait choix d'une couleur nouvelle destinée à différencier les petites figurines de celles à 15 centimes, les cartes postales de la ville pour la ville, ou circulant dans la circonscription du même bureau, devront être revêtues de deux timbres-poste à 5 centimes.

verso, entièrement blanc, est réservé aux mentions manuscrites qu'il conviendra à l'expéditeur d'y porter, sans restriction aucune.

§ 4. La fabrication et la vente des cartes postales étant exclusivement attribuées à l'administration, aucune carte vendue en dehors des bureaux de poste, expédiée à découvert et contenant de la correspondance, ne pourra être admise au bénéfice de la modération de taxe accordée par la loi du 20 décembre 1872. Les cartes de l'espèce qui seraient mises en circulation sans être revêtues de timbres-poste représentant le prix dû pour l'affranchissement des lettres ordinaires auxquelles elles doivent être assimilées, seront surtaxées d'après le tarif des lettres non affranchies, déduction faite de la valeur des timbres-poste employés.

§ 5. Moyennant l'addition d'un timbre-poste de 15 centimes, les cartes postales vendues au prix de 10 centimes comme devant circuler dans la circonscription du même bureau, pourront être expédiées sur toute autre destination en France et en Algérie.

§ 6. Les cartes postales qui seront envoyées, sans le complément d'affranchissement de 5 centimes, en dehors de la circonscription du bureau d'origine, en France et en Algérie, seront soumises à l'application de l'art. 358 de l'instruction générale. En conséquence, ces cartes seront frappées d'une surtaxe de 15 centimes représentant le triple de l'insuffisance du port légalement dû. Toutefois, et par application du même art. 358, les cartes postales, revêtues d'un timbre-poste de 10 centimes et adressées primitivement dans un lieu situé dans la circonscription du bureau d'origine, qui devront être réexpédiées sur une autre destination en France et en Algérie, ne seront passibles que du complément de taxe de 5 centimes résultant de la différence des tarifs.

§ 7. Les cartes postales seront, comme les lettres ordinaires, frappées du timbre à date du bureau expéditeur, et les timbres-postes de 10 centimes ou de 15 centimes qui y seront apposés seront annulés au moyen du *timbre oblitérant*.

§ 8, 9, 10 (peu intéressants).

§ 11. Aux termes d'une décision de M. le ministre des finances, du 23 décembre courant, les dispositions des art. 258 et 259 de l'instruction générale concernant la vente des timbres-poste seront rendues applicables à la vente des cartes postales. Les divers préposés et les personnes désignées à l'art. 258 devront donc concourir à cette dernière vente. Une circulaire de M. le Directeur général des contributions indirectes a porté la décision ministérielle du 23 décembre à la connaissance des débitants de tabacs; les receveurs devront la notifier aux facteurs et autres sous-agents de leur circonscription, ainsi qu'aux personnes étrangères au service, qu'ils sont chargés d'approvisionner de timbres-poste.

§ 12.

§ 13. Il est expressément interdit aux receveurs et aux distributeurs de livrer, soit au public, soit aux agents et personnes dénommées à l'art. 258 de l'instruction générale, aucune carte postale non munie préalablement par leurs soins, du timbre-poste destiné à en opérer l'affranchissement. Toute infraction à cette défense entraînera la suspension de fonctions du préposé qui s'en sera rendu coupable, et sera déférée au Conseil d'administration.

§ 14. Les dispositions de la loi du 20 décembre 1872 relatives aux cartes postales doivent recevoir leur exécution à partir du 1er janvier prochain.

§ 15, 16, 17...

Paris, le 27 décembre 1872.

Le Directeur-général des postes, député.

G. Rampont.

L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte. L'autre côté est réservé à la correspondance.

CARTE POSTALE

destinée à circuler à découvert en France et en Algérie, dans l'intérieur d'une même ville ou dans la circonscription du même bureau.

(Loi du 20 décembre 1872.)

M——

Place pour 2 timbres à 5 c.

Lorsque la carte est à destination d'une ville, indiquer très-exactement la rue et le numéro de la maison.

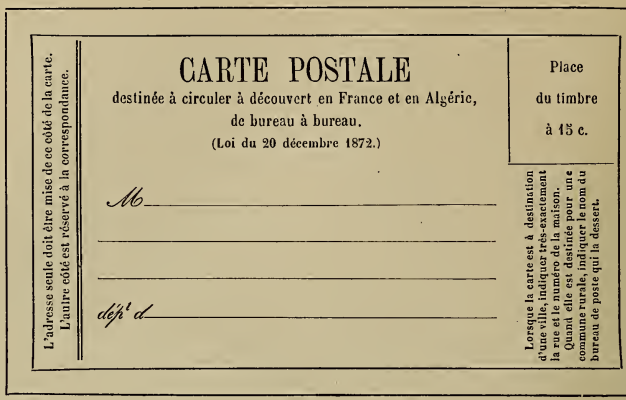

A l'extérieur du filet de la carte à 10 centimes est un petit dessin typographique de fantaisie ; la carte à 15 centimes a un autre dessin entre les deux filets.

AVIS.

La troisième livraison de notre prix-courant est parue depuis quinze jours environ.

La quatrième livraison sera expédiée aux intéressés dans les premiers jours du mois ; la cinquième et probablement dernière livraison, paraîtra vers la fin de janvier courant. Elle portera les fac-simile de tous les types de timbres locaux de Russie que nous avons pu reproduire jusqu'ici, afin d'aider à les reconnaître.

Il paraît que, dans notre catalogue, nous avons commis un crime affreux pour ce qui concerne la Grande-Bretagne. C'est le *Philatelist* qui nous l'apprend. Nous avons dit que l'enveloppe *Parkins et Gotto* était rose et ardoise au lieu de rose et brun (les nuances sont très-variées) et nous avons placé ce pays après la France, tandis que l'Angleterre avait droit d'être mis à la lettre A !!!

La deuxième année (1864) du *Timbre-Poste* étant à peu près épuisée, le prix en est fixé à fr. 8, au lieu de fr. 5. Envoi *franco*.

M. Panopoulo a répondu le mois dernier dans le *Stamp Collecttor's Magazine*, au sujet des timbres Morton. Le temps ne nous permet pas d'y répondre aujourd'hui : ce sera pour le prochain numéro.

Correspondance. M. P. C. à Vitoria. Je n'ai reçu aucune lettre de votre ami. Mon silence s'explique donc facilement.

Mlle D. à Arras. J'ai reçu le montant de votre abonnement pour 1873, et regrette de ne pouvoir vous envoyer le catalogue en prime. Depuis 1870, les primes ont été supprimées. Le prix de la livraison est 50 centimes, soit fr. 2-50 pour le catalogue complet.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL

96 ARMOIRIES COLORIÉES.

rehaussées d'or et d'argent,

pouvant servir à illustrer les albums de timbres-poste

PRIX : 5 FRANCS, FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-20
États Pontificaux, Grèce,
Malte, Pays d'outre-mer,
Russie, Suède et Turquie . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 3 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

GUATÉMALA.



En 1869 nous avons signalé des timbres copiés d'après le type Hulot, que nous avons cru faux, d'accord avec plusieurs amateurs. Aujourd'hui ce même type, dont nous ne connaissions que des exemplaires annulés à la plume, nous arrivent sur des lettres venant en ligne droite de Guatémala, porteurs, ma foi, d'une oblitération bien authentique. Le fac-simile que nous donnons, est celui d'un timbre qui affranchissait une lettre avec trois mêmes timbres. Un employé des postes nous certifie en avoir vu sur diverses correspondances arrivées avec le dernier courrier.

L'authenticité étant reconnue, nous avons réclamé de l'obligeance de notre correspondant, les timbres qu'il nous avait communiqués en 1869 et que nous avions cru faux. Nous devons reconnaître que notre 4 reales est en tous points conforme à celui que nous avons vu il y a 4 ans.

Nous en connaissons 5 valeurs :

1/2 real brique.
2 — jaune orange.
4 — bleu.
1 peso vert.
2 — rose pâle.

Ces cinq valeurs forment autant de types. Ils diffèrent entre eux par la forme de l'écu et le fond du timbre. Ils sont tous lithographiés. Nous pensons que ces timbres sont d'un usage fiscal et qu'ils sont utilisés aujourd'hui, soit par un accident arrivé au type Hulot, ou par pénurie de timbres. Ce qui nous porte à croire que ce sont des timbres fiscaux, c'est d'abord l'inscription : *Timbre de Guatémala*, la haute valeur (2 pesos) et une signature que nous trouvons en partie sur le 1 peso vert.

RUSSIE.

Kotelnitsch. Gouvernement de Viatka. Il a été décrit deux timbres de cette poste. Il en est d'autres restés inconnus que nous supposons d'une émission antérieure. Le dessin en est plus primitif et le millésime 18 se rapporte fort bien à la date de l'institution de cette poste, qui eut lieu le 22 juin 1869 ; les autres timbres ayant le millésime 187 .



Il y a deux types de la première série, tous deux de 3 kop. Le premier sert à la correspondance pour le district ; le deuxième pour les lettres en dehors du district. Les timbres sont divisés en deux parties, séparées par un petit dessin de fantaisie. La partie gauche est destinée, pensons-nous, à rester flottante pour servir de contrôle, à moins qu'elle ne serve de reçu à l'expéditeur. Nous espérons être bientôt fixé à ce sujet.



1er *type.* Valeur en chiffre, au milieu d'un double cercle ayant en haut, l'inscription : *Timbre-poste* et en bas : *de l'administration rurale de Kotelnitsch ;* entre le cercle et le cadre qui le renferme, le chiffre 3 est répété dans les angles. La partie gauche du timbre contient les mots suivants :

№
18 année.
Mois.
Jour.
Le receveur.

L'impression est noire sur papier bleu-gris.

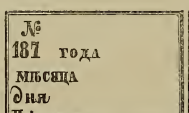

3 kop., bleu-gris.

2e *type.* Même disposition que le précédent. La valeur ici est dans un ovale-oblong et les inscriptions sont en abrégé. Le dessin qui sépare les deux parties du timbre, se poursuit sans interruption, sur les quatre timbres contenus sur chaque feuille, contrairement au premier type où il y a un intervalle entre chaque timbre. Les quatre timbres forment quatre variétés. Voici les remarques principales que nous avons faites :

1re *variété.* Le chiffre se rapproche de l'ovale ; sous 3 *kop.* sont rangées 8 boules avec fer de lance de chaque côté.

2e *variété.* Au lieu des 8 boules, il y a un petit rectangle entre deux fers de lance. (Voir la reproduction.)

3e *variété.* Même remarque que pour la deuxième, sauf que le trait est de dimension plus grande. Il y a aussi de notables différences dans la disposition des inscriptions, ce qui peut s'appliquer pour les quatre variétés ; la valeur 3 *kop.* est placée, se dirigant à droite vers le haut.

4e *variété.* Ici la valeur se dirige vers le bas et les deux fers de lance sont réunis par une boule.

L'impression est noire sur papier orange-vermillon *glacé*, ce qui n'est pas étonnant pour un timbre venant de la Sibérie, Kotelnitsch étant situé non loin de là :

3 kop., orange-vermillon.

La deuxième série a été décrite dans notre n° 103, mais d'une façon très-incomplète. Les timbres sont comme ceux de la première série divisés en deux parties ; les inscriptions ont la même signification. La valeur est au milieu, un chiffre est répété dans les angles. L'impression est noire sur papier blanc, le fond est en couleur, ainsi que l'ovale et l'inscription du centre, sauf toutefois le chiffre qui est noir.



Il y a deux timbres de 3 kop., réservés au même usage que ceux de la première émission. Ils sont tous deux d'un type différent :

3 kop., bleu.
3 — jaune.

Une dernière remarque sur les timbres de Kotelnitsch. Le 3 kop gris-bleu et le 3 kop. jaune ne sont pas gommés; le 3 kop. orange-vermillon n'a que la partie droite gommée et le 3 kop., bleu, l'est tout à fait. La première série est typographiée ; la seconde lithographiée.

Krapiwna et non Krapeevna. Gouvernement de Toula. Ce fac-simile représente le timbre annoncé dans notre n° 103. Il se rapproche assez du timbre Skopin, sauf qu'on a renversé les chiffres dans les angles supéricurs. L'inscription en forme de fer à cheval veut dire : *Poste rurale de Krapiwna* ; sous l'écu : *Trois kop.*, plus bas, un numéro d'ordre écrit à la plume, en noir. Quelle importance le directeur des postes pourrait-il bien attacher à ce numérotage de timbres ?

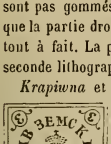

L'impression est en couleur sur papier quadrillé blanc, au fac-simile.

3 kop., bleu.

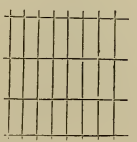

La poste de Krapiwna existe depuis 1870 et ses timbres probablement aussi.

Bogorodsk. Gouvernement de Moscou. Uniformité de type pour tous les timbres. A cette occasion on a refait le type qui est la reproduction du 2e et du 3e. Saint Georges n'a pas le cheval qui se cabre comme aux précédents et la queue du dragon se prolonge à peu près jusqu'à l'ovale ; le fond est ondulé comme au 2e type ; les quatre boules en croix qu'on voit au bas de l'ovale, sont remplacées par 3 rangées de boules ; 3 d'abord, puis 2 et 3. Le timbre a en hauteur 28 millimètres au lieu de 29 qu'ont les autres types :

1 kop., groseille.
3 — bleu-foncé et rose.
10 — bleu-pâle et groseille.

Impression sur papier blanc uni épais.



Kozeletz. Gouvernement de Tschernigoff. Voici le seul timbre dont on fait usage à Kozeletz depuis 1867 ! Voilà de la constance au moins pour un timbre aussi laid. La beauté passe, il n'y a que la laideur qui reste, dit-on.

Le timbre est imprimé sur papier blanc et bronzé :

3 kop. bronzé.



Rostoff sur Don. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. Ce timbre a été émis le 7 mai 1871. Il est imprimé sur papier blanc.

5 kop., bleu.

L'inscription se traduit : *Timbre-poste rurale — cinq kop. Rostoff sur Don.*

FRANCE.

L'émission des cartes postales a décidément eu lieu le 15 janvier. Nous n'avons rien à ajouter aux renseignements publiés le mois dernier, qui règlent l'emploi de ces cartes, renseignements que nous devons à l'obligeance de M. A. de Rothschild, nous sommes heureux ici de le reconnaître.

Les cartes à dix centimes devaient avoir deux timbres à cinq centimes. L'espace voulu avait même été réservé à cette occasion. Mais au dernier moment on s'est ravisé. On a imprimé un nouveau timbre, effigie de la république, en bistre brun sur rose, qui est vraiment d'un effet bœuf. En dessous de ce timbre, qui occupe la place des deux timbres à cinq centimes, on peut lire sur toutes les cartes :

2 *timbres à* 5 *c.*: ce sera une énigme pour bien des gens.

C'est le tirage de ce timbre qui a sans nul doute retardé de 15 jours l'émission des cartes postales. On avait cependant sous la main trois millions de timbres à 10 centimes bistre sur blanc, avec surcharge noire (voir plus loin), qu'il était facile d'utiliser, provisoirement si l'on veut, pour des cartes dont le type ne peut être selon nous que provisoire, ce qui n'étonnera personne, le provisoire étant à l'ordre du jour dans ce beau pays.

L'administration des postes n'a pas su profiter des tâtonnements qui ont eu lieu en Allemagne et ailleurs. Lorsque partout on supprime les formules sans timbre, pour adopter les cartes timbrées, elle arrive à imiter ce qui *s'est fait*... au Chili ! Dans tous les cas, si la carte à 10 centimes n'est pas supprimée bientôt, elle subira nécessairement au prochain tirage, une modification dans la suppression du cadre réservé à *deux* timbres.

L'émission des cartes est noir sur carton blanc.

10 centimes, bistre brun sur rose.
15 — bistre-jaune.

Partout ailleurs on met certaines restrictions aux inscriptions manuscrites des cartes. En France il n'y en a pas : C'est pourquoi on y a *carte blanche*.

Le 10 centimes bistre sur rose doit être mis en usage comme timbre, lorsque la provision, nécessaire aux cartes, le permettra, ce qui est peut-être un fait accompli, à l'heure où nous écrivons.

MAURICE.



Voici le timbre dont il a été question plusieurs fois ici. On y reconnaît la fabrique De La Rue et Ce de Londres.

Impression sur papier blanc glacé, CC et couronne en filagramme ; piquage 14 :

10 pence, brun-rouge.

C'est probablement par économie que la couleur rouge et or n'a pas été adoptée, ainsi que l'avait demandé l'administration des postes.

TOLIMA.

M. A. de Rothschild nous communique un timbre assez curieux de la première émission. Au lieu d'être imprimé sur papier vergé, il l'est sur papier blanc uni ordinaire. Curiosité plus grande, ce timbre est exempt de faute !

5 centavos, blanc.

M. W. nous en communique un autre, sur papier vergé azuré, avec l'inscription E. E. UU. C. (C microscopique.)

5 centavos, azur.

AUSTRALIE DU SUD.

Avec le piquage 10, nous avons rencontré un 4 p. violet foncé, ayant le filagramme des timbres actuels de Victoria : *Couronne surmontée d'un V*.

4 pence, violet

CHILI.

Émission de cartes et enveloppes. Voici les valeurs et couleurs :

Enveloppes.			*Cartes.*		
2	centavos,	brun.	2	centavos,	brun-rouge.
5	—	lilas.	5	—	lilas
10	—	bleu.			
15	—	rose.			
20	—	bronze.			



Il n'y a jusqu'à présent de paru que les cartes et l'enveloppe 5 centavos en format de dame, papier vergé blanc et azuré. Le timbre est à droite et forme un joli placard sur ces petites enveloppes. (Voir plus loin les détails sur cette émission et la reproduction des autres types.)

WURTEMBERG.

Depuis le 15 janvier a été mis en vente le 9 kr. bistre-pâle, type actuel.

Ce timbre est percé en ligne :

9 kreuzer bistre-pâle.

PAYS-BAS.

On a mis en usage le 15 cents nouveau type. Reste à paraître les 25 et 50 cents.

MALACCA.



Nous donnons d'après le *Philatelist*, le fac-simile du timbre de 30 cents, que nous annoncions le mois dernier.

On ne connaît pas encore la couleur de ce timbre.

INDE PORTUGAISE.

Nous avons au dernier perçage, le 100 reis papier uni en *vert-bleu foncé*.

COLONIES FRANÇAISES.

D'après la *Gazette des timbres*, les timbres récemment arrivés seraient piqués. Ceux que nous avons reçu ne l'étaient pas.

TASMANIE.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce comme émission nouvelle, un 5 shillings violet, avec TAS en filagramme. Notre confrère oublie que ce timbre a été annoncé par nous en mai 1871 et par lui en juillet même année. C'est ce qui s'appelle du vieux remis à neuf.

JAPON.





De la troisième série des timbres, il a paru deux

nouvelles valeurs que nous reproduisons plus haut. Ces timbres sont gommés comme les derniers tirages de la deuxième émission. L'irrégularité du perforage se retrouve sur les deux nouvelles valeurs :

1/2 scn, brun-pâle.
2 — vermillon.

SUISSE.

Le timbre à 25 centimes a pris la nuance de l'enveloppe même valeur :

25 centimes, vert pâle.

NORWÈGE.

Le *Philatelical Journal* parle d'une enveloppe 3 skilling sur papier uni azuré, gris, et légèrement rosé.

On nous dit que le 2 sk., nouveau type, est en circulation. Il est bleu pâle et porte le même filagramme que les autres timbres.

GRANDE BRETAGNE.



Le dessin ci-contre représente le type des cartes non-officielles dont il a été question dans notre dernier numéro. Elles sont timbrées sur commande à *Sommerset-House* et ont les mêmes inscriptions en noir que les cartes officielles :

1/2 penny, rose.

MEXIQUE.

Les timbres actuels arrivent avec des variétés de nuances assez marquantes.

Le 6 cent. en vert, vert-jaune, vert-bleu ; le 25 cent. en rouge, rouge-brun et vermillon, et le 50 cent. en jaune-orange et jaune-olive. C'est bien le buste du curé Hidalgo que représente ces timbres et non celui de Juarez comme certains le prétendaient. Ce renseignement nous vient de Mexico.

BAVIÈRE.

Depuis le 1er janvier, le 12 kreuzer est supprimé. Il est remplacé par un 10 kreuzer jaune, même type.

Le 9 kreuzer qui n'existait plus, vient de reparaître en brun-rougeâtre. Ces deux nouveaux timbres ont le piquage et le filagramme des timbres actuels :

9 kreuzer, brun-rougeâtre.
10 — jaune.

A la même date, a paru une carte de correspondance timbrée à 2 kreuzer. L'estampille est à droite ; le format est celui adopté pour l'Allemagne. Quant à la disposition de la carte, elle est semblable à celle avec réponse payée, avec cette différence que l'inscription : *Correspondenzkarte* est remplacée par *Postkarte*.

L'impression est noire sur chamois, avec timbre vert :

2 kreuzer, vert pâle.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.



Décidément les cartes de correspondance sans timbre ont fini leur temps. Il n'y a plus en ce moment que la France et le Luxembourg qui en font emploi. Et comme ce duché emboîte le pas sur tout ce qui se fait en Allemagne, il est probable que nous n'attendrons pas bien longtemps la mise à la retraite de ces cartes.

En attendant, voici le fac-simile du timbre qui *orne* les cartes de l'empire d'Allemagne. On n'a pas fait les choses à demi : les cartes ont un cadre fleuronné ! Le timbre est à droite, avec impression brune :

1/2 groschen, brun.
2 kreuzer —

On parle d'une enveloppe 1/4 groschen sans inscription transversale appartenant sans doute à la Société des invalides de Berlin.

SUÈDE.

La diminution de taxe ne portant pas sur les lettres, mais sur les cartes seulement, il n'y aura ni enveloppes ni timbres nouveaux.

NOUVELLE ZÉLANDE.





Voici quels sont les types de la nouvelle série. Le





Philatelist d'après lequel nous donnons la reproduction, ne donne pas encore les couleurs adoptées. Faut-il dire que ces timbres viennent de MM. De La Rue ?





ROUMANIE.

Un timbre dont l'émission est passée inaperçue, c'est le 15 bani, à l'effigie du prince Charles, type 1871 à barbe. Ce timbre n'est pas dentelé. Nous l'avons vu en rouge et rouge très-vif.

Un 5 bani vert-jaune, piqué 13 1/2, type actuel, semblable en tous points au 3 bani, vient de nous parvenir. On pourrait croire à une erreur d'impression vu les chiffres microscopiques de ces timbres. Il n'en est rien. Ce 5 bani est un essai imprimé à Paris et soumis à l'administration roumaine par M. Hulot.

JAMAÏQUE.



Nous reproduisons le 1/2 penny annoncé dans un de nos précédents numéros. L'impression est sur papier glacé blanc, avec filagramme CC et couronne ; piquage 14.

1/2 penny, brun-rouge.

SHANGHAÏ.

Le 2 cents est piqué 15 au lieu de 12. Les feuilles des 1 candareen n'ont plus le timbre avec la faute *candareens* au pluriel.

BELGIQUE.

On nous a fait voir une épreuve de l'enveloppe 10 centimes. Nous pouvons dire dès aujourd'hui que l'exécution de ce timbre ne laissera rien à désirer : C'est M. Ch. Wiener, un artiste, qui est chargé de ce travail.

Dans un ovale de 26 millimètres de haut, sur 22 de large est l'effigie du roi Léopold II en relief et regardant à gauche ; en bas, est la valeur : *dix centimes;* en haut : *Belgique;* le tout sur fond guilloché; de chaque côté de l'ovale, le chiffre 10 dans un petit ovoïde.

Puisque les premiers frais sont faits, pourquoi ne nous donnerait-on pas d'autres valeurs que 10 centimes? Le gouvernement n'y perdrait pas et les collectionneurs non plus.

La poste anglaise.

Dans l'année 1871-72, il y a eu 917 millions de lettres payantes (certaines lettres officielles ne le sont pas) et 75 millions de cartes-poste, 99 millions de journaux et 103 millions de livres, musique ou cahiers.

La poste a payé 12 millions de bons sur la poste, c'est-à-dire, 2 pour 5 personnes ; en Écosse 1 pour 4 et en Irlande 1 pour 6.

Le maître de poste de Belfast rapporte deux remarquables exemples de négligence. Un paquet contenant une montre en or et deux souverains fut jeté à la poste non cacheté et non ficelé, et une montre d'or et un médaillon négligemment enveloppés furent jetés à la poste pour l'Amérique sans nom ni adresse. En Amérique était la seule désignation.

Le directeur-général des postes reçut en 1871 le témoignage suivant d'un gentleman américain : « Étant récemment arrivé en Angleterre et ne sachant pas l'adresse de ma sœur, je lui écrivis à son ancienne résidence, ainsi : « Haut norwood, ou ailleurs. » Je reçus une réponse dans un délai ordinaire, où l'on m'apprenait que ma lettre avait été remise à sa destinataire dans le pays de Galles, alors qu'elle (ma sœur) se trouvait sur l'impériale d'une diligence.

Nous ne sommes pas certains qu'en France ou en Belgique la poste eut pris une pareille peine.

ARTHUR DE ROTHSCHILD.

Les enveloppes et cartes nouvelles du Chili.

Un de nos correspondants du Chili, nous adresse les lignes suivantes :

Cher Monsieur,



Les nouvelles *cartas tarjetas*, sur l'apparition desquelles un journal philatélique de Londres émettait naguère des doutes, viennent de faire leur entrée dans le monde timbrologique. Cette émission est une surprise, non moins utile et agréable que celle des enveloppes dont un échantillon seulement vient de paraître ; ces der-

nières se réduisent au modèle de 5 centavos, imprimées en lilas-violet sur papier vergé blanc et azuré.

Les enveloppes d'un prix supérieur ne sont pas encore arrivées ici. Le vapeur « Tacora » en était porteur. Mais la perte de ce navire en retardera forcément l'émission, puisqu'on sera forcé de faire procéder à d'autres tirages.





Comme vous le verrez par l'échantillon ci-joint, ces timbres sont d'un type nouveau et plus soigné que tous ceux que nous avions jusqu'ici; quoique le nom de Colomb n'y figure plus, le buste du grand navigateur a été conservé sur ce modèle, duquel il se détache par une impression blanche en relief. L'ensemble de la composition est digne de figurer à côté des meilleurs types que l'on connaisse et l'on ne saurait assez louer l'initiative administrative de ce pays-ci à profiter de tous les progrès que l'ancien monde lui indique, car je ne sache pas qu'aucune contrée hispano-américaine ait encore établi la réforme ci-dessus.

On blâme cependant l'administration des postes d'avoir adopté le petit format de dame, qui n'a absolument rien de commercial.

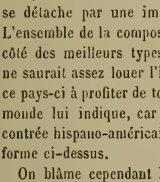

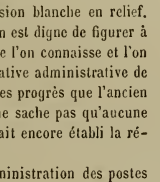

Les *cartas-tarjetas* sont de 2 et 5 centavos, selon que le message est envoyé par terre ou par mer. Les unes et les autres sortent des presses de la maison De La Rue de Londres, qui a déjà fourni ailleurs bien des timbres de mérite; à la couleur *chamois* du carton de ces cartes, on reconnait de prime abord la teinte adoptée pour les premières cartes anglaises, avec lesquelles elles ont quelque analogie. La teinte de l'impression est d'un rouge-brun pour le type de 2 centavos et lilas-violet pour celui de 5. Quant au dessin, il n'a de commun avec les anciens timbres que le buste de Colomb dans un ovale, sans autre légende que le prix indiqué dans le bas. L'une et l'autre de ces cartes sont ornées, en outre, de l'écusson national du Chili, qui seul en indique l'origine. Le timbre est placé à droite, dans l'angle inférieur. Vous voyez encore que sous ce rapport toutes les indications fournies d'avance par quelques journaux philatéliques se sont trouvées erronées; on ne distingue, en effet, pas plus sur les cartes que sur les enveloppes, le timbre rond, noir, à bordure perlée et avec légende circulaire, qui avait été décrit il y a quelques mois. La forme gracieuse du type adopté pour les enveloppes a victorieusement triomphé du triste modèle, qui avait été faussement mentionné et nous n'avons plus qu'à souhaiter, pour couronner son œuvre, que le Chili adopte pour ses timbres-poste un type équivalent à celui des enveloppes, que je viens de citer.

Eug. Gabarret.

Le 10 centimes, avec surcharge, de la République française.

Quand on veut connaître l'histoire de son pays, on s'adresse à l'étranger. Les lignes suivantes viennent appuyer ce que nous avancons. La *Gazette des timbres*, qui nous désigne sous le nom de « Journal de Bruxelles » titre d'un journal conservateur, avec lequel nous n'avons absolument rien de commun, nous prions notre confrère de le croire, a passé sous silence les faits que nous allons racconter et qu'il avait à sa portée. Voici :

Dans le courant de décembre 1871, l'approvisionnement des timbres à 5 centimes étant incomplet, on craignit par suite de la suppression du timbre de 10 centimes, que ceux de 5 ne suffiraient pas au jour de l'an, pour l'affranchissement des cartes de visite sous enveloppe, circulant en France de bureau à bureau et dont la taxe est fixée à 10 centimes.

Par mesure de précaution, on envoya à l'Imprimerie nationale une certaine quantité de feuilles du 10 centimes, timbre hors d'usage, afin d'y ajouter en noir, sur chaque timbre, l'indication : 10 CENTIMES. Mais M. Hulot ayant pu satisfaire à la commande des timbres de 5 centimes, ceux préparés à l'Im-

primerie nationale ne furent pas mis en circulation.

On trouvera étrange l'idée de frapper des timbres de 10 centimes d'une surcharge indiquant une deuxième fois le prix du timbre. Il suffit de se rappeler que le 15 centimes avait la même nuance et que les chiffres microscopiques qui se trouvent indiqués à la partie inférieure, n'auraient pas permis aux agents de postes, surtout à la dernière heure du courrier, de reconnaître la valeur de l'affranchissement. Il y aurait donc eu abus ou confusion et c'est ce que la surcharge devait éviter

Il y a eu environ trois millions de ces timbres d'imprimés.

A propos des timbres de la Nouvelle-Calédonie.

Un de nos correspondants dont la position officielle le met à même d'être bien informé, nous adresse la lettre suivante en réponse à celle que nous lui avions écrite et où nous exprimions notre étonnement de recevoir une feuille entière gommée des timbres de la Nouvelle-Calédonie.

Paris le 4 janvier 1873.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,

Vers la fin de 1862, je crois, le Directeur des postes de l'Algérie adressa un rapport, à l'administration dont voici le résumé :

Les vaguemestres des régiments recueillent les lettres que les soldats détachés dans des localités éloignées des centres écrivent en France. Parmi les lettres qu'un de ces vaguemestres remit à un bureau, il s'en trouva une sur laquelle figurait deux timbres Nouvelle-Calédonie de 10 centimes. Le receveur des postes du bureau pensant que ces timbres étaient faux, fit faire une enquête. On retrouva l'expéditeur qui fut appelé devant le commandant militaire. Il déclara qu'ayant servi dans l'infanterie de marine et séjourné à la Nouvelle-Calédonie, il avait acheté une feuille au bureau de Port de France pour affranchir ses lettres pour la France jusqu'à Sydney, pour parvenir par paquebots anglais. Il présenta cette feuille sur laquelle il manquait déjà quelques timbres. Elle fut retenue et envoyée à l'administration à Paris pour avoir des explications. Des exemplaires en ont été détachés au fur et à mesure pour être envoyés aux offices des postes étrangers qui demandaient des timbres de la Nouvelle-Calédonie. Cette feuille est épuisée depuis quelque temps.

Depuis mon retour à Paris, j'ai eu l'occasion de voir souvent cette feuille; elle était bel et bien gommée. C'est donc par erreur qu'on vous a annoncé que ces timbres n'avaient jamais été gommés.

P.

Le 20 centimes bleu 1849 de la République française.

Nous avons fait connaître il y a quelque temps que M. W. possédait dans son album un timbre bleu 20 centimes, émission 1849, porteur d'une oblitération, ayant le numéro du bureau de poste 7280, bureau qu'on suppose avoir distribué par erreur de ces timbres, dans la couleur nommée.

On nous fait remarquer qu'à cette époque les timbres étaient oblitérés de lignes disposées en losange; que lorsque cette marque fut remplacée par celle portant des numéros, ceux-ci étaient de dimension beaucoup plus petite que les chiffres qui figurent sur le timbre en question; et qu'enfin pour que le 7280e bureau ait pu distribuer ou annuler ce timbre, il faudrait d'abord que ledit bureau eût existé. Or, comme il n'y a que 6200 bureaux, on comprendra que cette griffe n'a pu y être apposée que par le caprice d'un amateur ou l'ignorance d'un spéculateur. On se sera procuré un 20 centimes bleu, tirage de 1850, destiné à remplacer momentanément, avec une surcharge rouge 25 centimes, le 25 centimes bleu qu'on craignait ne pouvoir livrer pour l'époque de l'émission et on l'aura annulé pour faire croire à une erreur.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL

96 ARMOIRIES COLORIÉES.

rehaussées d'or et d'argent,

pouvant servir à illustrer les albums de timbres-poste.

PRIX : 5 FRANCS, FRANCO.

TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

par le Dr MAGNUS

2e édition, revue, corrigée et augmentée,

illustrée de 30 gravures sur bois, br. in-12, tirée à 200 exemplaires . . . . . fr. 1 50

Idem sur papier de couleur, tirée à 16 ex. seulement 6 00

ENVOI FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 43, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-20
Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie. 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

GUATÉMALA.



Le 1 peso jaune que nous avons signalé et reproduit dans notre n° 120, porte les armoiries du timbre 4 reales figurant au n° 121. Un exemplaire que nous avons eu depuis, ne laisse aucun doute à cet égard. Voici le fac-simile du 1 peso vert dont nous parlions dans notre numéro précédent.

GUADALAJARA (MEXIQUE).

On nous a fait voir les timbres suivants, qui n'ont pas encore été signalés :

1867. *Papier quadrillé, percé en pointes.*
2 reales, rose.

1867. *Papier bâtonné, vergeures intérieures.*

Non dentelé.	*Percé en pointes.*
2 reales, rose.	2 reales, rose.

LUXEMBOURG.

De nouvelles cartes, sans timbre, semblables comme disposition et format aux cartes allemandes actuelles, viennent de paraître. Ces cartes sont en allemand; celles en français paraîtront plus tard. Il y en a avec réponse payée. Nous connaissons plusieurs variétés de chacune :

De la carte simple imprimée en noir sur jaune vif, nous avons deux variétés : elles diffèrent entre elles par le trait placé au dessous de *Grosherzogthum Luxemburg* et quelques petits détails insignifiants dans la composition.

1re	variété,	carte simple,	noir sur jaune vif.
2e	—	—	—
1re	—	carte avec réponse,	sur rouge.
—	—		sur solferino.
2e	—		— —

Le directeur général des finances G. Ulveling a publié au sujet des cartes avec réponse payée, l'avis suivant en date du 31 janvier dernier.

« L'administration des postes a été autorisée à émettre un type de carte-correspondance *avec réponse payée*. Cette carte est admise pour la correspondance à l'intérieur, ainsi que pour celle qui s'échange entre le Grand-Duché de Luxembourg et tout le territoire de l'empire allemand.

L'affranchissement préalable de la carte-correspondance avec réponse payée est obligatoire.

En attendant la réduction projetée du prix des cartes-correspondance en général, le port d'une carte-correspondance avec réponse payée, circulant à l'intérieur, reste provisoirement fixé au double du port d'une lettre simple, c'est-à-dire, 20 centimes, soit 10 centimes pour chaque moitié de la carte.

Quant au port pour la correspondance avec l'Allemagne, il est fixé, en vertu des arrangements intervenus entre les gouvernements des deux pays, à un silbergros ou 12 1/2 centimes. L'administration des postes du Grand-Duché ne débitant pas en ce moment de timbres-poste à 1/2 silbergros, chaque moitié de la carte peut être affranchie au moyen d'un timbre à 4 centimes et d'un autre timbre à 2 centimes.

Les cartes avec réponse, munies de timbres-poste, sont débitées par les percepteurs de poste et par les facteurs locaux et ruraux. Des exemplaires non munis de timbres sont délivrés par les bureaux de poste aux prix de 15 centimes la douzaine.

En accordant ces facilités au public, l'administration l'invite à ne pas expédier le formulaire de carte avec réponse payée sans le formulaire valable pour réponse, de crainte que l'absence de ce dernier ne donne lieu à réclamation.

Elle recommande aussi de plier les cartes doubles de manière à montrer l'adresse à l'extérieur.

Il est rappelé que les cartes-correspondance en général ne peuvent être fermées, ni recouvertes, ni présenter d'autre pli que celui qui sépare les deux formulaires composant la carte avec réponse payée. L'adresse seule peut occuper la face à ce réservée ; la communication doit être écrite sur le revers.

Les facteurs ruraux sont autorisés à attendre pendant cinq minutes au plus, la réponse payée aux cartes qu'ils auront distribuées. Les facteurs de ville au contraire doivent remettre les cartes-correspondance avec réponse payée sans s'arrêter. »

Il est probable que sous peu, il sera émis des cartes de correspondance lithographiées, avec timbre de 5 centimes. Des propositions ont été faites dans ce sens et il est question d'adopter le projet.

NORWÈGE.

Outre le timbre à 2 sk. signalé le mois dernier, il a été mis en usage une enveloppe de même valeur, avec timbre à droite sur papier blanc vergé et la patte ornée, comme le 3 skilling, d'un lion dans un écu surmonté d'une couronne.

FRANCE.

Les cartes nouvelles à 10 et 15 centimes existent en plusieurs variétés. Un ecclésiastique de Paris, en attirant notre attention à cet égard, nous a fait découvrir, par suite de l'obligeance de M. A. de Rothschild, les variétés suivantes :

1° Une carte à 10 centimes, avec 2 timbres 5 centimes ;

2° Une carte à 10 centimes, avec 1 timbre 10 centimes ;

3° Une carte à 10 centimes, avec 1 timbre 10 centimes, avec suppression de l'inscription : *Place pour 2 timbres à 5 centimes.*

Ces 3 cartes ont le même cadre.

4° Une carte à 10 centimes, avec un timbre 10 centimes, sans inscription dans le carré réservé pour deux timbres, mais avec un cadre différent, dont le filet est extérieur et le dessin intérieur; aux angles, il y a un petit losange et quatre lignes réservées à l'adresse, marquées par des petits points, au lieu de traits. C'est une composition nouvelle de la carte.

5° Plus ornementée que les précédentes. Dans les angles, un ornement de fantaisie. Les quatre dessins sont reliés par une ligne, sur laquelle on a fait courir un petit cable ; au-dessus de : *Loi du 20 décembre* 1872, on a ajouté : *Prix : 10 centimes.*

On a réservé à droite une place pour 2 timbres, sans y placer une inscription. Cette carte est imprimée en *chamois*, contrairement aux autres qui sont sur blanc jaunâtre, ou blanc grisâtre.

6° A peu près semblable à la 5e variété, mais avec place pour *un timbre.*

De la carte à 15 centimes, nous avons seulement 4 variétés.

1° Le dessin du cadre est entre deux filets ; quatre filets pour l'adresse.

2° Le dessin du cadre a un seul filet extérieur; quatre lignes de petits points pour l'adresse.

3° Le dessin est semblable à la 5e variété de la carte à 10 centimes, mais l'avis de l'angle droit inférieur, au lieu d'être horizontal, part de bas en haut, comme aux autres variétés de cette valeur. Au-dessus de *Loi du* 20 *decembre* (sans accent sur l'*e*) 1872, on a ajouté : *prix :* 15 *centimes*

4° Rappelle la 6e variété de la carte à 10 centimes. Ces 3 dernières variétés sont sans inscription dans le carré. Toutes les cartes à 15 centimes sont blanches nuancées.

On s'occupe en ce moment de la préparation de cartes avec timbre valeur, ce qui supprimerait la besogne de coller le timbre, besogne inutile s'il en fût.

M. A. de Rothschild nous a montré un exemplaire d'une carte proposée. A l'angle droit supérieur est un grand chiffre 15 dans un rectangle; en haut, est l'inscription : *Rép. française;* en bas : *centimes.*

Le 40 centimes, tête laurée, a été vu avec le fond ligné verticalement.

JAMAÏQUE.

Le *Philatelist* et la *Gazette des Timbres* annoncent en même temps l'apparition du 6 pence, avec CC et couronne. En mai 1871, nous avons signalé le même timbre.

MEXIQUE.

Le 100 cent. nous est parvenu non dentelé, imprimé en rose lilacé.

ÉQUATEUR.

La *Gazette des Timbres* dit avoir vu le 1 real jaune 1re émission, imprimé sur *papier quadrillé en petits carrés et non en rectangles?*

Nous ne connaissons ni l'un ni l'autre de ces timbres. Nous avons toujours cru que le 1 real jaune était sur papier uni. Nous serions-nous trompé à ce point?

A propos des timbres récemment parus, M. Roussin nous écrit :

« J'ai vu des Équateur, nouveau type, oblitérés avec une griffe et de l'encre d'imprimerie portant sur trois timbres : *Paris, le..... vous recevrez par l'entremise.....* Ce qui prouverait assez que ces timbres sont faux. »

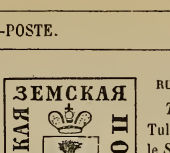

RUSSIE.

Tchern. Gouvernement de Tula. Nous donnons, d'après le *S. C. M.*, le fac-simile du timbre de Tchern décrit dans notre n° 103. Le timbre est imprimé sur papier blanc :

3 kop. bleu.

Dmitrieff. Gouvernement de Koursk. Après trois mois d'attente, après une foule de réclamation, notre correspondant a pu enfin obtenir le timbre de Dmitrieff. Le type rappelle ces étiquettes administratives dont on se servait en Pologne et à Saint-Pétersbourg, pour fermer les dépêches télégraphiques. L'inscription circulaire signifie : *Juridiction rurale de Dmitrieff.* — 3 *kop. argent.*



L'impression est noire sur papier blanc uni :

3 kop., blanc.

Bogorodsk. Le docteur Magnus, en donnant une nomenclature incomplète (il omet le 4e type) des timbres et enveloppes de ce district, fait une erreur en parlant des armoiries : « *le cavalier*, dit-il, *c'est saint Michel terrassant le dragon.* » Saint Michel est le patron de la ville de Bruxelles. Il n'est pas celui de la Russie. Ce n'est pas saint Georges non plus comme on nous l'avait dit. Voici ce que nous trouvons, à ce sujet, dans la brochure de M. J. Vandermaelen, *Essai historique sur les armoiries* : « ..... Le cavalier, en cœur de l'aigle, cet ancien emblème byzantin, représente l'empereur comme propagateur du christianisme, et ce n'est qu'en 1727, et par suite d'une erreur qu'il a été désigné sous le nom de Georges, puis de Saint-Georges. Cette allégation est prouvée par le sceau d'Iwan le Terrible (1534-1584) qui vient d'être publié et décrit à Berlin par M de Koehne; c'est le premier sceau russe qui contient, outre les armes du souverain, les armes particulières des divers pays dénommés; dans le titre de celui-ci, il représente sur chacune de ses faces : 1° un aigle à deux têtes; 2° une croix et douze figures de blason qui entourent l'aigle; 3° une légende circulaire placée au bord du sceau, qui exprime le titre du souverain, à l'envers l'aigle porte en cœur un écu représentant

le *Czar à cheval et couronné*, enfonçant sa lance dans la gueule d'un dragon, etc., etc. »

MAURICE.



Nous avons les 2 enveloppes 10 pence et 1 sh. 8 pence livrées à la circulation depuis janvier dernier. En voici les types. Le 10 pence a, en dehors de l'ovale, autant de festons que de pence. Il est imprimé, ainsi que l'autre valeur, à droite sur enveloppe papier toile azuré mesurant pour le 10 p. 16 1/ 2 cent. sur 10 et 17 1/2 × 11 1/2 pour le 1 sh. 8 p. On lit dans la plupart des enveloppes la marque du fabricant de papier : *Original Turkey mill, Kent :*

10 pence, brun-rouge pâle et vif.
1 sh. 8 p., bleu-pâle.

La patte de fermeture n'a point de dessin.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Les enveloppes 1/4, 1/3, 1/2, 1, 2, 2 1/2, 5 gro., 1, 2, 3, 7, 9, 18 kr. sur papiers couleurs qui interloquent tant de collectionneurs, doivent leur existence à la faculté qu'a le public de faire timbrer des enveloppes de toutes valeurs, sur tous les papiers possibles. Les formalités à remplir sont les mêmes qu'en Angleterre.

SUISSE.



Nous avons à constater l'existence d'une nouvelle bande timbrée au spécimen et mise en usage le 1er février dernier. Le timbre est en relief et placé à gauche, un filet rose indique la largeur de chaque bande. Nous n'en avons reçu qu'un seul format : 55 1/2 sur 4 1/2 centimètres. Impression couleur sur papier blanc uni :

2 centimes, rose.

Il y a des cartes 5 centimes du même type.

BAVIÈRE.

M. Roussin nous fait remarquer une faute nouvelle que contient la feuille des timbres *Retourbrief Kgl. Oberpostamt* de Regensburg. Le dernier timbre de la feuille porte RCGENSBURG.

ANTILLES DANOISES.



Le solitaire 3 cents de 1860 a reçu une compagne le mois dernier. Elle est créée à son image, et ne diffère que par la couleur outre-mer et le piquage 12. On attend l'épuisement du tirage 3 cents, carmin, pour en émettre piqués. Le nouveau timbre a le même filagramme que le 3 cents :

4 cents, outre-mer sur blanc.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



M. Tiffany, à la recherche de renseignements sur les timbres de St-Louis, que nous aurons l'occasion de publier incessamment, a trouvé dans sa correspondance une lettre en date du 10 juillet 1847, affranchie avec le timbre ci-contre. Ce timbre, qui est imprimé en noir sur papier ordinaire chamois, semblable pour la couleur aux anciennes enveloppes des Etats-Unis, était coupé rond suivant sa forme et collé avec un pain à cacheter sur la lettre qu'elle affranchissait. En plus de ce timbre, la lettre porte le cachet à date ordinaire : *Alexandria D. C.* (c'est-à-dire District de Columbie, dont cette ville faisait autrefois partie), un grand chiffre dans un rectangle et le mot *paid*.

M. Tiffany nous livre sa découverte telle quelle. Il ne sait pas si le timbre en question n'a pas été découpé d'une enveloppe, ou si le timbre a été coupé rond par la fantaisie de l'expéditeur. Il espère pouvoir nous fournir bientôt d'autres renseignements.

AUSTRALIE DU SUD.

Nous avons au piquage 10, le 2 shillings carmin vif, oblitéré mai 72.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Le 10 kop., piqué 15, vient de compléter la série avec ce piquage.

ANGOLA.

Le 25 reis est imprimé en rouge pâle sur papier blanc légèrement azuré.

JAPON.

Nous recevons trois nouvelles valeurs :

10 sen, vert-jaune.
20 — violet.
50 — noir-gris.

Nous les reproduirons le mois prochain.

AUTRICHE.

On emploie depuis quelque temps, nous dit-on, dans les bureaux de poste autrichiens du Levant, pour le Levant et du Levant pour toute l'Allemagne, une carte de correspondance aux armes de ce pays avec timbre de 4 soldi rose, type 1867. Cette carte est en tous points semblable à celles employées en Autriche. Elle porte à la partie supérieure l'inscription italienne cintrée : *Carta da corrispondenza* et plus bas . *Indirizzo*. . . *a* . . . Le timbre est à droite.

TERRE-NEUVE.

On annonce pour le 1er avril prochain l'apparition de cartes-correspondance et un nouveau timbre de 3 cents.

De quelques timbres faux.

La spéculation vient de faire main basse sur du papier officiel filagrammé, usité jadis pour les deux dernières émissions de *Toscane*.

L'occasion était belle, aussi en a-t-on profité pour imiter immédiatement le 3 lire, qui a été imprimé en orange *trop vif*. Cette imitation plus nette de dessin et d'impression montre trop tous les détails de la gravure. Et pour qui ne voudra pas s'y laisser prendre, il suffira d'en faire la comparaison avec l'un des timbres communs de 1 à 80 centimes, au même type, pour reconnaître tous les défauts que possède heureusement l'imitation, provenant de Florence.

Il y en a pour tous les goûts : des neufs et des oblitérés. Les oblitérés sont d'habitude porteurs d'une griffe composée de six lignes noires parallèles. On applique aussi de ces timbres sur papier à lettre, avec timbre à date.

De Madrid, il nous arrive plus dangereux que cela : des timbres

1851, 2 et 6 reales,
1852, ours 3 cuartos,
1853, 2 et 6 reales,
1854, 2 cuartos et 6 reales.

et peut-être d'autres encore.

Ces timbres nous dit M. Magnus, à qui nous les avons montrés, ont été obtenus directement par report lithographique ; ceux de 1853 et 2 cuartos 1854 à l'aide d'une planche métallique ou de bois.

Les timbres de 1851 sont les moins biens réussis. Un petit défaut au nez donne une toute autre physionomie à la reine. Leur couleur les condamne tous, sauf le 2 cuartos réussi à la perfection. Les bleus sont d'un bleu sale, le plus souvent très-foncé; les orange ont la nuance trop pâle et terne; quant au 3 cuartos, pour lui donner un air de vétusté, il a été imprimé sur papier légèrement verdâtre. Tous ont la marque d'oblitération usitée à l'époque où les timbres étaient en cours.

M. Magnus croit que ces timbres n'ont été créés qu'en vue de tromper le gouvernement et non les collectionneurs. Nous croyons le contraire. Un avis qui nous arrive à l'instant de Madrid nous prévient qu'on *vient d'imiter* les anciens timbres.

Anciens ou nouveaux, ces timbres étant destinés à faire des dupes, nous avons prévenu nos lecteurs. Qu'ils prennent garde.

Les timbres de la Compagnie Morton.

Après huit mois de réflexion, M. Panopoulo se décide à prendre la parole et répond à notre article de mai 1872. Il adresse sa lettre au *Stamp Collector's Magazine* en s'excusant de ne pas avoir répondu plus tôt; mais une absence de deux mois (venue bien à propos) nous paraît-il l'en a empêché.

M. Panopoulo est prêt à produire les copies de sa correspondance avec nous : on y verra toute notre exagération (M. Westoby a eu ces lettres en mains, il pourra dire si nous avons exagéré).

Vient l'argument principal de la lettre, le triomphe de M. Panopoulo : « J'appelle votre attention, dit-il, sur un fait qui, à mon point de vue, est très-curieux dans cette discussion et je laisse à M. Moens le soin de l'expliquer. Tandis que M. Moens finit son article par un avis aux philatélistes contre les émissions de Constantinople, il reçoit en juillet le montant d'un abonnement à son journal, en timbres de journaux de *J.-B. M. et Cie* de la dernière émission. Je lui ai envoyé ces timbres exprès, etc. »

L'explication que vous me demandez, la voici, ô Panopoulo !

Le journal le *Timbre-Poste* a été créé exclusivement pour faire connaître tout ce qui peut intéresser les timbrophiles. Les timbres Panopoulo, dits Morton, étant selon nous destinés à exploiter la crédulité des collectionneurs, nous avons cru devoir avertir ceux-ci. Mais comme il y a des acheteurs

de toutes sortes de timbres, même des étiquettes Morton, et que nous sommes *marchand*, il a bien fallu nous approvisionner de *vos*... timbres, comme nous en avons de Hambourg, Breslau, Dresde, etc., qui ne valent pas mieux.

Nous n'avons pas à discuter avec les acheteurs qui ont un faible pour la carotte. Ils sont avertis, c'est le principal Que ne faites-vous comme nous, cher M. Panopoulo, et on ne vous reprocherait rien. Voulez-vous que nous vous disions pourquoi vous nous avez envoyé des timbres Morton en paiement d'un abonnement au *Timbre-Poste?* POUR LE RECEVOIR GRATIS. Et si le boulanger et l'épicier les acceptaient comme espèces, ils ne recevraient certes pas d'autre monnaie : M. Panopoulo n'attache pas ses chiens avec des saucisses.

La dernière botte que nous porte ce cher directeur des postes de la Ce Morton, une botte secrète celle-là, — le coup du commandeur, — la voici :

« Une série entière des timbres Morton se trouve, dit-il, dans les archives du Post-Office de S. M. Britannique; officiellement obtenue de la Compagnie. »

Quel intérêt le Post-Office peut-il avoir d'obtenir ces timbres? Nous nous le demandons. Mais supposons en la nécessité ou le caprice.

Nous connaissons une Compagnie qui a émis beaucoup de timbres. Lorsqu'on s'adressait à elle pour avoir de ses timbres *dont elle ne fesait pas usage*, vous receviez réponse d'un ami du directeur vous annonçant que, par suite d'un arrangement avec la Compagnie, il avait seul le monopole de la vente des timbres aux collectionneurs. Cela ressemble pas mal au post-scriptum de M. Panopoulo, qui nous priait de s'adresser dorénavant à *lui*. S'il avait pris fantaisie à S. M. le roi de Saxe, de posséder une série des timbres de la Compagnie dont nous parlons, il est très-probable qu'elle l'aurait reçue *officiellement*.

La conclusion de tout ceci, c'est que M. Panopoulo n'a rien, absolument rien refuté de ce que nous avons dit. Il cherche des faux-fuyants, voilà tout. Que M. Panopoulo *prouve* que nous sommes dans l'erreur et nous le proclamerons avec plaisir. Notre but n'est pas de nuire à la réputation de M. Panopoulo que nous ne connaissons pas, mais de déjouer les calculs des spéculations qui nous semblent déshonnêtes. Mais si M. Panopoulo n'a pas d'autres arguments à faire valoir, qu'il se taise : il vient encore d'en perdre l'occasion.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 120.)

LUXEMBOURG.

Il n'a pas été émis d'enveloppes timbrées pour l'usage de ce grand-duché. Un article intitulé : *Les Timbres-postes du Grand-Duché de Luxembourg*, publié au n° 107 de ce journal, ne donne aucun renseignement sur une tentative quelconque : la position de son auteur, et les détails circonstanciés dans lesquels il entre à propos des timbres mobiles sont pour nous des indices suffisants qu'il n'en a pas été fait.

Il n'en a pas été de même des cartes de correspondance.

CARTES DE CORRESPONDANCE.

Un arrêté ministériel du 22 août 1870, prescrit l'établissement de cartes de correspondance. L'émission est du

1er *septembre* 1870.

On doit d'abord distinguer deux sortes de cartes, d'après la langue, française ou allemande, dans laquelle est rédigée la formule. Aucune de ces deux sortes ne porte de timbre, mais un simple rectangle indiquant la place où il doit être collé à l'angle supérieur droit.

A. *Carte française.* Dimension 16 1/2 sur 10 centimètres.

En haut, on lit : GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. *Carte correspondance.*

Puis : *A M* en lettres anglaises, suivies de deux lignes de points de toute la largeur de la carte, et d'une troisième précédée de *a* et qui n'en occupe que la moitié droite.

Au dessous, l'instruction rappelle celle des cartes allemandes et pour ce motif nous croyons inutile de la reproduire. Disons seulement qu'en vertu de l'article 1er la formule est délivrée revêtue d'un timbre d'affranchissement et pour le prix du timbre seulement; que le port est de 10 centimes pour le Grand-Duché et 12 1/2 pour les offices étrangers.

Impression typographique sur carte.

Chamois très-clair.

Deux *variétés* d'après certains détails de la composition typographique de l'instruction.

B. *Carte allemande.* Nous en connaissons deux types.

Un *premier* ne diffère de la carte précédente qu'en ce qu'il en est la traduction. Tous les détails rappellent les dispositions typographiques.

Brun rougeâtre.
Brun foncé.
Chamois clair.

La carte du 2e *type* est plus petite, 15 sur 9 1/2. Toute la partie supérieure est la même, un peu condensée seulement.

L'inscription du bas est différente. Nous y voyons entr'autres choses, l'indication de la vente de cette carte sans timbre, à raison de 65 centimes le cent.

Jaune vif.

Deux *variétés*, d'après la ligne d'ornement située sous les mots *Grossherzogthum Luxemburg*.

Émission du 1er février 1870.

Carte avec réponse payée.

Cette carte rappelle par ses dispositions la carte double de l'empire d'Allemagne, sauf la suppression des armoiries et le changement du titre. Elle est de même dimension (moyen format) et présente une instruction presque identique dans le bas.

Rose, Rose-jaunâtre (texte allemand).

Trois *variétés* d'après la composition typographique.

FRANCE.

Les enveloppes timbrées ne sont pas encore en usage et nous ne savons si elles seront jamais adoptées.

Toutefois elles ont donné lieu à des essais dus au burin de M. Barre et à des propositions qui nous paraissent former deux chapitres intéressants de l'histoire des enveloppes.

ESSAIS OFFICIELS.

Ils ont été décrits pour la première fois dans le n° 15 du *Collectionneur de Timbres-postes* par M. Herpin.

C'est en 1862 que M. Albert Barre présenta les types des timbres gaufrés destinés à être imprimés sur les enveloppes vendues par la poste. On en distingue deux types.

1er *Type*. D. Effigie laurée de l'empereur Napoléon III dans un cadre rond portant la légende.



L. En haut : *Empire français*. En bas : 5 *c.* répété de chaque côté du mot *Postes*.

Ce timbre situé sur des enveloppes de diverses grandeurs (format grand, moyen, in 4 visite et de dames), est imprimé soit au milieu, soit vers l'angle supérieur droit de l'enveloppe en papier blanc non ordinaire, ou très-mince, ou vergé épais. Il était destiné à la valeur de cinq centimes. On en connaît les couleurs suivantes sur papier blanc :

Carmin pâle et vif.
Bleu.
Vert clair.
Bistre clair.
Vert-jaune.

Un certain nombre d'exemplaires des collections portent l'inscription manuscrite : *Essai* 1862 et la signature *A. B.*, puis une mention qui indique que la couleur est celle de telle autre valeur française.

On rencontre pareillement le timbre ci-dessus imprimé sur des feuilles de papier à lettre format ordinaire, pliées de façon que le timbre se trouve situé à l'angle supérieur droit de la lettre.

5 centimes vert-pâle (Coll. A. de R.).
5 — bleu (Coll. Ph.)

Les collections qui précèdent contiennent le même timbre imprimé sur des bandes. Nous citerons les exemplaires suivants :

5 centimes, bistre-brun sur papier jaunâtre.
5 — vert — bulle.
5 — — — bleu menu.
5 — brun-rouge — blanc.

Un exemplaire de la collection de M. Ph. de couleur brun-pâle sur blanc est coupé carrément et collé sur une bande du journal *le Moniteur Universel, Journal Officiel, à l'adresse de M. Barre, graveur-général des monnaies, Hôtel des Monnaies, quai Conti*.

A titre de curiosités, nous mentionnerons deux enveloppes de notre collection. Sur la première, de grand format, est un timbre de 5 centimes vert, imprimé au milieu de la partie supérieure. Mais la patte étant relevée, on trouve le même timbre répété six fois sur trois rangées, 1, 2, 3 de haut en bas sur cette dernière.

La deuxième est une enveloppe de Bade, émission de 1862, avec le fleuron et la gomme sous ce dernier dans une largeur de deux centimètres (tirage de 1862) portant à droite un timbre de 3 kr. rose-carmin. Au milieu, et touchant le bord supérieur, est un timbre de 5 centimes carmin.

Sur l'enveloppe sont des inscriptions au crayon, aux trois quarts effacées et qui ne nous paraissent pas se rapporter au sujet.



2e *type*. D. Même effigie un peu plus grande dans un cadre ovale portant la légende.

L. En haut : *Empire français*.

En bas : 10 *c*. répété de chaque côté du mot *Postes*.

Ce timbre, situé au milieu du bord supérieur d'enveloppes variées de dimension et de papier, était destiné à la valeur de 10 centimes. On en connaît les valeurs suivantes :

Carmin pâle.
Bleu.
Bistre clair.

Divers exemplaires portent les mentions signalées pour le 5 centimes (1).

Nous dirons volontiers avec M. Herpin « qu'il » est impossible d'imaginer rien de plus admirable- » ment traité que ce modèle. C'est une véritable » médaille gravée avec le soin et le talent qui se » rencontrent d'ailleurs dans toutes les productions » de cet artiste, et à laquelle la couleur vient ajou- » ter ici un nouvel attrait. Certes, si l'usage des » enveloppes avec le système du timbre en relief » avait eu quelque chance d'être adopté, on n'eut » pu trouver un type plus complet de tous points et » d'une exécution supérieure. A son mérite artis- » tique ce type joint l'avantage comparativement » aux timbres d'enveloppes en général, de n'offrir » que des proportions restreintes et de conserver » ainsi un large espace pour écrire l'adresse, quel- » que longue qu'elle soit. »

C'est un avantage que présentent aujourd'hui beaucoup de timbres allemands d'enveloppes, notamment ceux de Prusse, Hambourg, Lubeck, Mecklembourg, Strélitz, Brunswick, Saxe, Tour et Taxis, Wurtemberg et qu'ont toujours offert les timbres autrichiens.

Des objections graves furent faites à l'œuvre de M. Barre. La gaufrure avait des adversaires profondément convaincus, que la Galvanoplastie pouvait fournir les moyens d'arriver à une imitation parfaite. On n'a cependant jamais ouï dire que les timbres d'enveloppes étrangers aient été contrefaits, et cependant les premiers, les timbres anglais, remontent à 1841.

(1) Les renseignements qui nous ont été fournis par M. Ph. sur les épreuves de sa collection portent pour ce type le millésime 1863. L'épreuve que nous possédons porte l millésime 1862.

« Quoiqu'il en soit après quelques essais tendant à démontrer la possibilité de la contrefaçon et qui sont à l'œuvre de l'artiste ce qu'un grossier surmoulage est à un original très-finement ciselé, la proposition de M. A. Barre fut écartée et le projet d'enveloppes abandonné. »

M. Herpin cite des *contrefaçons* de l'œuvre de M. Barre pour le 5 centimes :

Vert sur papier blanc.
Bleu — —
Vert — vert-d'eau.

Nous présumons avoir les deux premières dans notre collection et si nous ne faisons erreur, nous n'hésitons pas à nous ranger à l'avis de cet amateur sur le peu de valeur des contrefaçons.

Espérons que l'œuvre de M. A. Barre sera reprise quelque jour, maintenant surtout que les travaux de M. Renard ont démontré qu'on pouvait imprimer ces timbres de la façon la plus économique.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

AVIS IMPORTANT.

Un de nos confrères qui se dit notre ami, fait circuler le bruit que les timbres locaux de Russie sont faux. Cette insinuation perfide n'a d'autre but que de nuire à notre réputation, ayant eu l'avantage de faire connaître ces timbres aux amateurs. Nous y répondons en donnant une garantie toute particulière à ces timbres, nous engageant à les reprendre, à *n'importe quelle époque*, s'il était prouvé qu'ils n'appartiennent pas à une émission officielle, ce que nous défions le confrère en question de prouver.

Nous espérons que cette franche déclaration de notre part calmera les craintes des personnes qui ont cru à l'intérêt que leur portait notre. . *ami*.

La 5e et dernière livraison du catalogue prix-courant sera envoyée sous peu de jours.

TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

par le Dr **MAGNUS**

2e édition, revue, corrigée et augmentée,
illustrée de 30 gravures sur bois, br. in-12, tirée à
200 exemplaires . . . . . fr. 1 50
Idem sur papier de couleur, tirée à 16 ex. seulement 6 00

ENVOI FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :

Angleterre et Portugal. . . 4-20
Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie. 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 3 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ANTILLES ESPAGNOLES.

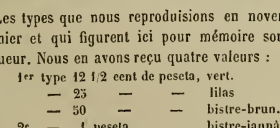

Les types que nous reproduisions en novembre dernier et qui figurent ici pour mémoire sont en vigueur. Nous en avons reçu quatre valeurs :

1er	type	12 1/2 cent de peseta,		vert.
	—	25	—	— lilas
	—	50	—	— bistre-brun.
2e	—	1 peseta,		bistre-jaunâtre.

Le papier est blanc avec impression couleur. Piquage 14.

Semblables aux timbres de 1872, sauf le millésime, il nous est venu des timbres télégraphe, savoir :

Pour Cuba et Porto-Rico.

Légende : Telegrafos 1873.

2 pesetas, bleu.
4 — mauve.

Pour Cuba.

*Légende : Cuba. Teleg*s. 1873.

1 peseta, vert.
2 — bleu.
4 — mauve.

Même impression, même papier et même piquage que les timbres de l'émission précédente.

ESPAGNE.

Nous tenons des 5 cent. de peseta, vert (type 1872) qui ont échappé au piquage.

De la marque *Habilitado por la nacion* imprimée

en bleu dans un ovale large, nous avons vu les timbres suivants :

12 cuartos, jaune.
25 mil., bleu et rose.
100 — brun.
20 cent., lilas.

Et de la marque *H. P. N.* imprimée en noir dans un ovale :

25 mil., bleu et rose.

Le *Philatelist* parle d'un timbre à l'effigie de Don Carlos qui servirait à l'affranchissement des lettres pour les troupes et pour les communications des quartiers généraux.

Le timbre représente Don Carlos de face dans un cercle de perles avec le mot *Paz*, sur un nœud de rubans. Branches de chêne et d'*olivier !* sur les côtés ; lignes diagonales dans les angles supérieurs. Dans le cadre qui contient le portrait, on lit sur les côtés : *Correos ;* au dessous : *franco* et au dessus *Espana unida* sépare les armes d'Espagne ; le tout en violet-vif. Le portrait est noir, l'impression mauve clair sur papier blanc avec filagramme fleur de lis.

La bande d'ignorants dont se compose l'*armée?* de Don Carlos ne doit guère faire usage de ces timbres, si timbres il y a? Il est une raison capitale : On sait pillier ; on ne sait pas écrire.

Par suite du changement de gouvernement en Espagne, on s'occupe depuis un mois, nous dit-on, de la création de nouveaux timbres. En attendant ceux à l'effigie d'Amédée restent en circulation sans apposition de la marque : *Habilitado por la nacion.* C'est heureux.

BELGIQUE.

La carte correspondance avec réponse payée existe avec la faute *qui n'a pas été grattée.* Un bureau de poste de cette ville en a délivré un paquet de cent. Naturellement c'est par erreur qu'on a laissé voir toute la bêtise de l'administration. Aujourd'hui l'impression de ces cartes a lieu avec la rectification : ces dernières ne sont pas encore en usage que nous sachions. Il y aura donc trois variétés :

1° avec la faute.
2° — grattée.
3° — rectifiée.

ROUMANIE.

Nous empruntons à la *Gazette des timbres* la découverte du docteur Magnus, relativement au timbre 1 1/2 bani vert de 1870.

La bande pour les journaux présente quatre types dont voici les caractères les plus notables :

1er *type.* Le délié du chiffre 1 1/2 de gauche *est à peine indiqué.*

La pointe antérieure de la tranche du col arrive au niveau de la cinquième perle (de gauche à droite) de la rangée inférieure, perle qui est *aplatie* à sa partie supérieure *ainsi que la* 6e.

2e *type.* Il y a un défaut à la 9e perle de la rangée supérieure.

La pointe antérieure du col touche la 5e perle dans laquelle *elle semble pénétrer.* Cette perle est la seule déformée.

3e *type.* La pointe du col répond à l'*intervalle* des 5e et 6e.

La 6e perle est *seule* aplatie.

4e *type.* La pointe du col arrive au niveau de la 5e perle *qui est à peu près régulière* comme toutes les autres.

Ces quatre types qui présentent bien d'autres différences moins saillantes, ne sont pas reproduits en nombre égal et disposés dans le même ordre sur les feuilles. Sur celles que nous avons sous les yeux, nous trouvons que les quinze timbres appartiennent aux types suivants, de haut en bas :

1, 2, 3, 4, 4, 3, 2, 1, 4, 4, 4, 2, 3, 1, 2.

On voit donc qu'il existe :

3 timbres du 1er type.
4 — 2 —
3 — 3 —
5 — 4 —

Ce que dit le docteur peut s'appliquer à la feuille des timbres imprimés en vert-bleu. Nous en avons en *vert-jaune* qui ont les types suivants :

2, 1, 2, 1, 4, 2, 3, 4, 3, 3, 4, 4, 3, 1, 2.

et en *vert* avec l'ordre ci-après :

1, 2, 4, 3, 2, 1, 2, 4, 4, 1, 4, 1, 2, 3, 3.

Cet ordre n'est pas même régulier pour les timbres de ces trois espèces de nuances de papier, car nous trouvons sur d'autres feuilles l'ordre complètement interverti.

VICTORIA.

On était d'accord jusqu'ici que les timbres avec attributs dans les angles et étoile en filagramme, avaient été émis en 1859. Un de nos correspondants nous communique une enveloppe affranchie avec deux de ces timbres 1 p. et un de 4 pence. L'enveloppe porte : *Hamilton*, 17 *juillet* 1857.

INDE PORTUGAISE.

M. A. de Rothschild nous communique un 40 reis bleu sur papier uni, tête bêche et un 100 reis vert-bleu, sur papier vergé. On nous remet enfin comme dernier tirage, le 20 reis vermillon sur papier azuré.

TASMANIE.

Le 1 penny rouge, TAS en filagramme est aujourd'hui non dentelé. Nous en avons eu plusieurs timbres se tenant et ne présentant aucune dentelure.

ISLANDE.

On nous annonce la prochaine apparition d'un 3 skilling.

AÇORES.

Les 80 reis qui nous parviennent ont la nuance orange foncé.

QUEENSLAND.

Le docteur Magnus signale un 6 pence vert-jaune, avec étoile tronquée.

RUSSIE.

Podolsk. Gouvernement de Moscou. Le timbre ci-contre a été signalé dans notre numéro 103, mais n'a pas encore été reproduit. Le dessin rappelle les timbres de Bogorodok, Bronnitzi et Ko'omna appartenant aussi au gouvernement de Moscou. Il est probable qu'ils ont tous le même père. L'impression est sur papier blanc uni. Ces timbres sont percés en ligne :



5 kop., vert-jaune.
5 — vert-bleu.

Syrvau. Gouvernement de Simbirsk. Le timbre ci-contre n'a pas encore été signalé par aucun journal. L'inscription signifie : *Timbre de la poste rurale, 5 kop. du district de Syrvau* (en abrégé). L'impression est bleue sur papier couleur uni :

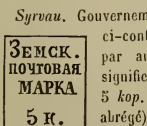

5 kop., bleu sur solferino.

Une variété assez curieuse de ce timbre que nous avons rencontré, c'est un timbre portant devant chaque ligne la répétition de la première lettre ou chiffre et une ligne verticale à gauche. Ce n'est donc pas un 5 kop., mais un 55 kop.

Tiraspol. Gouvernement de Cherson. Encore un timbre inconnu qui ne brille pas par la beauté, mais la rareté, ce qui est une compensation dans le cas actuel.



L'inscription circulaire signifie : *Administration du district de Tiraspol ;* au centre : *Timbre pour paquets et lettres privés, 5 kop.* L'impression est en couleur sur papier blanc uni :

5 kop., bleu foncé.

Berdiansk. Gouvernement de Taurida. Le timbre connu nous est communiqué en deux nuances bien distinctes :

10 kop., bleu et vert jaune.
10 — bleu vert et vert jaune pâle.

L'enveloppe russe de 5 kop., carmin, vient de nous parvenir en trois formats, avec le timbre imprimé à droite : grand format, de dame et en 4. Il manque le format ordinaire.

On nous dit que les timbres-télégraphe ne sont plus employés depuis plusieurs années.

ETATS DE L'ÉGLISE.

Le 50 baj. bleu vient d'être assez bien contrefait pour que nous en prévenions nos lecteurs. Le papier est jaunâtre à la contrefaçon, les caractères de l'inscription : *franco Bollo postale*, sont un peu plus grands et la boule au-dessus de l'*n* de *franco* est inachevée ; mais ce qui peut faire juger à première vue si le timbre est bon, ce sont les festons du bonnet papal. A la contrefaçon il y a des lignes horizontales.

BRÉSIL.

Nous avons une série nouvelle de timbres télégraphe à signaler. Le type ne diffère de celui connu que par les détails. Ainsi le 2000 reis n'a plus les chiffres des angles dans un rectangle blanc et les zéros de toutes les valeurs au lieu d'être carrés sont ovales. Le cercle intérieur est également d'un dessin différent. Il y a quatre valeurs de la nouvelle émission :

200 reis, vert-jaune.
500 — vermillon.
1000 — bleu foncé.
2000 — bistre-jaune.

L'impression est sur papier blanc. Point de timbre de contrôle au revers.

JAPON.





Voici quels sont les types des timbres dont nous parlions le mois dernier.



Ils diffèrent des autres valeurs connues, non-seulement par le type, mais encore par le format. Même irrégularité de piquage.

10 sen, vert-jaune.
20 — violet.
30 — noir-gris.

Le 5 sen piqué de l'émission précédente existe en deux nuances :

5 sen, vert-bleu.
5 — vert-jaune.

BAVIÈRE.

La *Gazette des timbres* annonce deux *nouveaux* timbres télégraphe :

1/2 sgr, noir.
1 — —

Ils sont en tous points semblables aux timbres connus : type, papier, piqûre. Notre confrère fait erreur en les annonçant comme timbres nouveaux. On nous informe que ces deux valeurs restées inconnues, ont été émises en même temps que les six autres valeurs.

Une nouvelle carte *sans timbre* vient de paraître. Elle est conforme à la carte 2 kreuzer récemment parue.

La Bavière se résigne à prendre les timbres de l'empire d'Allemagne. L'usage en sera introduit bientôt, nous dit-on.

WURTEMBERG.

Les cartes 1 et 2 kreuzer, petit format, viennent de subir une modification. Elles ont aujourd'hui une tresse pour encadrement, de la même couleur que le timbre. Au 1 kreuzer, l'inscription sous *Postkarte* est sur deux lignes d'égale longueur :

1 kreuzer, vert.
2 — orange.

CHILI.

De nouvelles enveloppes viennent de voir le jour. Ce sont :

5 cent., violet sur jaune, format de dame.
10 — bleu — — 15 1/2 × 9 cents.
15 — rose — — —

Nous retrouvons ces enveloppes et les deux formats de dame sur blanc et azur du 5 centavos, parmi quelques enveloppes specimen que nous communique M. A. de Rothschild.

Le mot specimen (système Slopper) est piqué au milieu de chaque enveloppe. Voici les formats des autres valeurs qui doivent avoir été adoptés :

2 centavos, brun, sur blanc, azur et jaune.
Format en 4, de dame et ordinaire : 14 sur 8 centimètres.

5 centavos, violet, sur blanc, azur et jaune.
Format de dame et ordinaire : 14 sur 8 centimètres.

10 centavos, bleu, sur blanc, azur, jaune.
Grand format ordinaire : 15 1/2 sur 9 centimètres.

15 centavos, rose, sur blanc, azur, jaune.
Grand format ordinaire : 15 1/2 sur 9 centimètres.

20 centavos, bronze, sur blanc, azur, jaune.
Format 19 sur 10 centimètres.

AUTRICHE.

Le *Philatelistische Berichte* annonce l'émission prochaine de timbres télégraphe, portant au centre le portrait de l'Empereur et dans l'encadrement : *Timbre R. I. télégraphique autrichien* et en dessous, la valeur en lettres. Sous l'encadrement, le prix du timbre en chiffres et l'année de l'émission. Il y aura sept valeurs :

5 kreuzer brun.
20 — bleu.
40 — vert.
50 — gris.
60 — rouge.
1 florin jaune.
2 — violet.

Enfin il y aura en plus des feuilles télégramme, avec timbre 5 kreuzer.

PHILIPPINES.

Le 62 cents de peseta mauve, effigie d'Amédée, est remplacé par un timbre de même valeur, imprimé en rose-carmin. Le 16 cents de peseta bleu doit avoir trouvé un successeur, si nous en jugeons par l'apparition du 12 c. de peseta même couleur et

au même type. Impression sur papier blanc uni ; piquage 14 :

12 cent^s de peseta bleu.
62 — rose-carmin.

SHANGHAI.

Le 1 candareen brun étant épuisé, on a provisoirement appliqué en bleu sur les 4 cents, l'inscription oblique : 1 *cand.* et quelques caractères chinois en dessous.

Il y en a de deux nuances :

1 candareen gris-lilacé.
1 — gris-violacé.

Les timbres ont le piquage 12.

CEYLAN.

L'enveloppe 5 pence, fleur à la patte, nous a été montrée avec les vergeures verticales.

FRANCE.

Certains débitants de tabac vendaient à moitié prix des cartes de correspondance avec annonces au revers. On vient, nous dit-on, d'en défendre la vente.

Nous avons parlé dans notre numéro de février d'un timbre 10 cent. avec surcharge, effigie de la République. D'après des renseignements qui nous sont fournis par M. A. de Rothschild, il aurait été décidé au dernier moment, que la surcharge 10 *cent.* serait remplacée par un gros chiffre 10. Le nombre de ces timbres n'étant pas assez grand, le timbre de même valeur à l'effigie laurée de Napoléon aurait subi le même sort. L'un et l'autre n'ont pas été employés.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 123.)

FRANCE (*Suite*).

PROPOSITIONS.

Nous trouvons dans le même n° 15 du *Collectionneur* la description et le dessin d'enveloppes proposées par la maison Bertou en 1856 et 1862. Les dessins que donne le journal se rapportent aux filigranes contenus dans la pâte du papier. Tout au plus peut-on admettre que l'effigie dans un ovale située à l'angle supérieur du n° 2 simule un timbre-poste. Les renseignements relatifs aux poids des papiers valeurs et aux taxes d'affranchissement ne sont pas sans intérêt, mais ne nous semblent pas à leur place. Toutefois ces propositions d'enveloppes rappellent les papiers dont nous avons parlé à propos des essais de Wurtemberg.

Avant de passer à un travail plus sérieux et plus digne d'attention, il nous faut signaler un projet de timbre *gaufré sans couleur* sur des enveloppes format in-4. Il rappelle par le dessin les timbres mobiles de 1853. Il est rectangulaire. Au milieu, effigie de l'empereur non-laurée, dans un cercle de perles. Autour, le cadre rectangulaire portant en haut : *Empire franç.*; en bas : *Postes;* sur les côtés, une grecque, comme aux timbres mobiles dont il rappelle le dessin. La valeur n'est pas indiquée.

Nous ignorons le nom de l'auteur de ce projet et l'époque où il a été proposé.

Propositions de M. Renard.

M. Renard est l'auteur des propositions dont il nous reste à parler. Leur description a été donnée par l'auteur dans le journal le *Collectionneur de Timbres-Postes*, dans une lettre très-intéressante publiée dans le n° 24 à laquelle nous ferons de larges emprunts.

Disons tout d'abord que M. Renard est l'inventeur d'une machine à imprimer les timbres d'enveloppes dans laquelle tout se fait automatiquement, apport du papier, encrage et timbrage, gommage et pliage de l'enveloppe. Cette machine, conduite par une seule personne et n'usant qu'une force vapeur insignifiante peut produire 20,000 exemplaires en dix heures. Le prix de revient en était de beaucoup inférieur à celui des timbres en feuilles. Les spécimens que l'on rencontre avaient pour but de montrer les résultats qu'on devait obtenir avec sa machine. En voici la description :

1er *Type*. Timbre ovale 32 sur 22 millimètres, gaufré en couleur.

D. Effigie laurée de l'empereur Napoléon III, à gauche dans un ovale entre deux rangs de perles portant la valeur. En haut, écu à l'aigle surmonté de la couronne, en bas, cartouche destiné à contenir la valeur.

L. Dans le segment de gauche, *Empire français ;* à droite, *Timbre-Poste*. Dans le cartouche du bas deux *O* suivis de c pour la valeur.

Impression sur papier blanc ou de couleur, *ad libitum* et en couleurs variées.

Ce timbre a été gravé par M. Esparon. Il est imprimé sur les enveloppes à l'angle supérieur droit. On le trouve aussi sur des feuilles de papier à lettre

vers la partie moyenne et supérieure. Bien des épreuves ont été tirées sur des fragments de papier non convertis en enveloppes.

Il est impossible et inutile de citer toutes les variétés.



2e *Type*. Il offre la plus grande analogie avec le premier, mais n'est pas gaufré. L'ovale de 32 sur 21 millimètres est un peu plus étroit ce qui le fait paraître plus allongé : La couronne s'en détache davantage. Les lettres et chiffres de la légende sont plus petits et une arabesque remplace les perles de l'ovale extérieur.

Il est typographié en couleur et a été gravé par M. Beltz.

Une série aux couleurs des timbres français a été imprimée sur de petits carrés de papier blanc. Il en existe aussi en noir sur papier de chine. Le plus grand nombre est imprimé en couleur sur enveloppes de papier de toutes espèces, couleurs et formats, et toujours à l'angle supérieur droit.

Le 3e *Type*, gaufré comme le 1er, a 31 sur 23 millimètres.

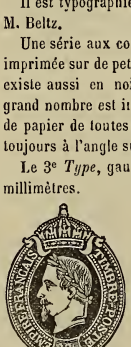

Il en diffère par la dimension plus grande de l'effigie et de la couronne, l'absence de l'écu, la forme toute autre du modillon inférieur. Il a été gravé par M. Trottin.

De ce type il existe des épreuves sur fragments de feuilles ou ils avaient été imprimés au hasard en couleurs différentes et sur papier blanc, bleu, chamois, rose et jaune pâle. Les épreuves sur enveloppes sont à l'angle supérieur droit, également sur toutes sortes de papiers et de nuances très-variées.

4e *Type*. Celui-ci, gravé également par M. Trottin n'est pas gaufré. Il est rectangulaire (21 millimètres sur 18). Au milieu, effigie laurée de l'empereur dans un ovale perlé.

En haut, OOC dans l'espace destiné à la valeur. Sur les côtés, *Empire français*, *Timbre-Poste*. En bas : *finances*.

Aux quatre angles, des écussons contenant en haut des aigles, en bas des lettres qu'on peut changer et dont l'emploi devait sans doute être celui des lettres des timbres anglais. Ce type est pareillement imprimé sur feuilles coupées ou bien sur enveloppes de papier blanc ou de couleur variée.

A ces quatre propositions pour enveloppes, l'auteur en avait joint pour timbres mobiles ; nous n'en parlerons pas, ce point étant étranger à notre sujet.

Il ne fut pas donné suite à ces propositions de M. Renard. D'après l'auteur, on s'occupa activement à la Monnaie et ailleurs, de la contrefaçon de ces timbres, mais ils eurent le même sort que les projets de M. Barre.

Nous n'avons pas appris que cette étude ait été reprise depuis cette époque.

BANDES.

Nous ne connaissons aucun projet spécial. Nous avons vu tout à l'heure que M. Barre avait songé à appliquer son projet aux bandes. Il est bon de noter que la première bande timbrée à notre connaissance est celle de 1868 de la Confédération de l'Allemagne du Nord, à moins qu'on ne considère comme tels les feuilles timbrées des États-Unis qui en tiennent lieu. L'idée de timbrer par avance des bandes date pour la France de 1862.

CARTES POSTALES.

Émission du 15 janvier 1873.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la carte postale vient d'être émise en France. Le n° 121 du *Timbre-Poste* en a donné le fac-simile, en faisant connaître l'instruction du directeur général des Postes qui prescrit les règles à suivre pour la vente, l'emploi et la distribution de ces cartes. Nous y renvoyons nos lecteurs pour éviter les répétitions. Nous rappellerons seulement qu'elles sont de deux sortes.

1° Celles à 10 centimes, circulant à découvert en France et en Algérie, dans l'intérieur d'une même ville ou dans la circonscription du même bureau.

2° Celles à 15 centimes, circulant de bureau à bureau en France et en Algérie.

Ces cartes diffèrent entre elles par les petits clichés de l'encadrement et quelques détails accessoires. L'impression est typographique sur carte blanche. Elles ne portent pas de timbre, mais ce dernier doit être collé d'avance par les employés des postes, et à cette occasion il a été émis un nouveau timbre de

10 centimes, imprimé en bistre-brun sur rose à l'aide des anciennes planches, mais on a souvent au début, fait usage de deux timbres de 5 centimes, comme l'indique la légende. Le caprice de l'employé peut aussi avoir disposé le timbre à l'envers ou de côté.

Les cartes-postes ne sont pas toutes au type spécial à chaque valeur. Un des motifs principaux, dit-on, c'est que pressée de satisfaire à toutes les demandes, l'administration s'est vue forcée de s'adresser à l'industrie privée pour faire l'impression, concurremment avec l'imprimerie nationale. De là des variétés que nous classerons comme suit :

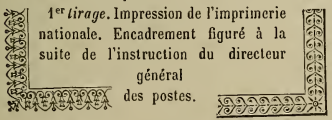

10 centimes. 15 centimes.

a. Avec inscription dans le compartiment destiné aux timbres, sur carte blanche.

10 centimes (avec deux timbres de 5 centimes).
10 — (avec un timbre de 10 centimes).
15 — (avec un timbre de 15 centimes).

b. Même inscription sur carte légèrement azurée.

10 centimes (avec deux timbres de 5 centimes).
10 — (avec un timbre de 10 centimes).
15 — (avec un timbre de 15 centimes).

c. Sans inscription dans le compartiment destiné aux timbres, sur carte blanche.

10 centimes (avec deux timbres de 5 centimes).
10 — (avec un timbre de 10 centimes).

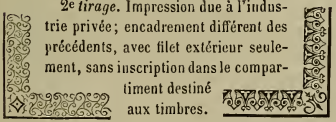

10 centimes. 15 centimes.

3e *tirage*. Impression de l'imprimerie nationale. Mêmes encadrements qu'au premier tirage. Compartiment pour un seul timbre sans inscription. Mention de la valeur en gros chiffres au-dessus de Loi du 20 décembre 1872.

10 centimes sur carte chamois.
15 — sur carte blanche.

4e *tirage*. Impression due à l'industrie privée? Encadrement formé par des coins ornés différents pour chaque valeur réunis par une ligne entourée d'un cable. Pas d'inscription dans les compartiments. Valeur indiquée comme au tirage précédent; mais en caractères plus petits.

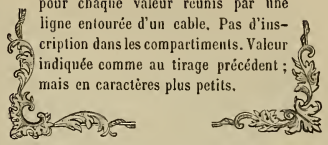

10 centimes sur chamois. 15 centimes sur blanc.

Ajoutons à ce qui précède que l'industrialisme a vu dans ce moyen de correspondance un nouveau procédé de réclame et de publicité, et que les cartes vendues par l'administration des postes sont cédées au public à prix réduit après addition d'un cadre formé d'une double ligne d'annonces sur chacun des quatre côtés du revers de la carte.

ESPAGNE.

Si ce pays est très-riche en timbres mobiles postaux et fiscaux, il est d'une pauvreté extrême en enveloppes, cartes, bandes, etc., dont il n'a pas encore été question. Nous devons toutefois décrire ici deux essais de timbres d'enveloppes dont les types sont dans notre collection.

ESSAIS DE TIMBRES D'ENVELOPPES.

1er *type*. Timbre gaufré blanc sur couleur, ovale de 26 sur 30 millimètres.



D. Effigie de la reine se rapprochant du type de 1862, dans un cadre formé intérieurement par une ligne de perles. Entre deux filets du cadre sont, en haut et en bas la légende, sur les côtés des ornements en arabesque.

L. En haut, *Correos;* en bas, *4 cuartos*.

Impression verte sur laquelle remontent en blanc les détails gaufrés du dessin et de la légende.

Le *Collectionneur de Timbres-Postes* (15 septembre 1863), en indique d'autres, impression en rose, jaune et rouge.

2e *type*. Timbre gaufré blanc sur carte blanche et sur papiers variés de couleurs. Ovale de 20 sur 23 millimètres.

D. et L. reproduisant ceux du précédent, mais avec une réduction et sans impression de couleur.

L'emprunt que nous avons fait au *Collectionneur*

est la seule mention de ces essais que nous connaissions dans les journaux de timbres.

Dr MAGNUS.

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE, TIMBRES FISCAUX, TIMBRES DE CHEMIN DE FER, ESSAIS

ET AUTRES,

un joli volume in-18 de 180 pages,

contenant la description de 12,000 timbres environ et illustré de 54 types de timbres locaux de Russie.

Prix : fr. 2-50, franco.

Nous rappelons à nos abonnés ce que nous écrivions en décembre 1871 (n° 108 de ce journal), qu'il ne nous est plus possible d'offrir en prime un catalogue, les frais du journal étant trop élevés.

Prix de timbres divers.

ANGOLA.

1872. *Type connu.*

13.	25 reis carmin	0 60	—
15.	100 » lilas vif	1 50	—

ANTILLES ESPAGNOLES.

1873 *Effigie d'Amédée, millésime* 1873, *C sur B, piqués* 14.

12 1/2 c. de p., vert	0 50	—
25 » lilas	1 »	—
50 » bistre brun	1 50	—
1 peseta bistre jaune	2 50	—

TIMBRES-TÉLÉGRAPHE.

1873. *Armoiries, millésime* 1873, *C. sur B., piqués* 14.

CUBA ET PORTO-RICO.

2 pesetas, bleu	3 »	—
4 » mauve	6 »	—

CUBA.

1 peseta, vert	1 50	—
2 » bleu	3 »	—
4 » mauve	6 »	—

DOCUMs DE POLICIA.

1873. *Armoiries, millésime* 1873, *imp. C.*

La série de 20 timbres	50 »	—

TITULOS.

1873. *Mêmes armoiries, imp. C.*

La série de 4 timbres	8 »	—

AUTRICHE.

1873. *Carte de correspondance pour le Levant, semblables à celles d'Autriche.*

4 soldi, rose	0 25	—
4 » rose vif	0 25	—

BAVIÈRE.

1870. *Timbres télégraphe aux armoiries, C. sur B. verge, piqués* 11 *(boucles).*

1/2 sgr., noir	0 15	—
1 » noir	0 25	—

BRÉSIL.

1870. *Machine télégraphique, timbre de contrôle au revers, C. sur B.*

203.	200 reis, vert	—	0 75
204.	500 » rose	—	0 75
205.	1000 » bleu	5 00	0 75

CHILI.

1873. *Effigie à relief de Colomb, timbre à droite.*

5 centavos, violet sur jaune	0 75	—
10 » bleu sur jaune	1 50	—
15 » rose sur blanc	2 »	—

ESPAGNE.

1872. *Chiffre dans un cercle, C. sur B., non dentelé.*

5 c. de p., vert	0 50	—

Libros de comercio.

1873. *Armoiries, millésime, C. sur B.*

La série de 9 timbres	14 »	—

GRANDE-BRETAGNE.

1870. *Enveloppe Mulready, C sur B.*

501.	2 pence (cover)	12 »	—
503.	2 » (envel.)	12 »	—

GRÈCE.

1861. *Tête de Mercure, impression française.*

La série de 7 timbres	15 »	—

INDE PORTUGAISE.

1872. *Chiffre dans un ovale, C. sur azur.*

20 reis, vermillon	1 25	—
20 » vermillon vif	1 25	—

MOLDO-VALACHIE.

1870. *Bande pour imprimés, N. sur C., la feuille des* 15 *timbres portant* 4 *types.*

1 1/2 bani vert	4 »	—
1 1/2 » vert bleu	4 »	—
1 1/2 » vert jaune	4 »	—

PHILIPPINES.

1873. *Effigie d'Amédée, C. sur B., piqué* 14.

62 c. de p., rose carmin	1 50	—

RUSSIE.

GOUVERNEMENT DE TAURIDE.

BERDIANSK.

Type connu, C. sur B. glacé.

4900.	10 kop. vert jaune et bleu	2 »	—
4901.	10 » vert jaune pâle et bleu vert	2 »	—

GOUVERNEMENT DE MOSCOU.

PODOLSK.

Type connu, C. sur B., percés en ligne.

2100.	5 kop., vert bleu	1 50	—
2101.	5 » vert jaune	1 75	—

GOUVERNEMENT DE SIMBIRSK.

SYRVAU.

1873 *Inscription dans un rect., C. sur C.*

5 kop., bleu sur solferino	1 50	—

WURTEMBERG.

1873. *Carte correspondance avec tresse pour encadrement, C. sur azur.*

1 kreuzer, vert jaune	0 15	—
2 » orange	0 20	—

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 43, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42, (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20
GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE. 5-00

Chronique.

BELGIQUE.



Le 1er mai était la date fixée de l'introduction des enveloppes timbrées. Cette émission est forcément remise par suite de retards occasionnés dans la fabrication, une grande partie d'enveloppes destinées au timbrage ayant été refusées et non remplacées en temps voulu.

Le timbre sera vert, nous assure-t-on. Il y aura deux formats incommodes grand et petit format in-4°.

Nous reviendrons sur cette émission quand elle aura eu lieu, afin de préciser les renseignements vagues que nous avons obtenus. En attendant, nous donnons le fac-simile du timbre qui donne une faible idée du travail de M. Ch. Wiener.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Les timbres à 2 1/2 groschen que l'on peut facilement prendre à la lumière pour des timbres à 1/2 et 1 groschen, seront modifiés. La désignation de la valeur 2 1/2 groschen sera imprimée dans toute la longueur de l'aigle impériale, en lettres brunes.

Les enveloppes 1 groschen subiront également un changement quand la provision sera épuisée : l'inscription transversale sera supprimée.

Ces modifications concernent également les timbres 9 kr. et enveloppes 3 kr.

PHILIPPINES.

Le 62 c. de p. mauve n'est pas le seul timbre dont la couleur a été changée.

Le 12 c. de p. bleu que nous annoncions le mois dernier, remplace paraît-il un timbre de même valeur imprimé en rose-carmin qui vient de nous arriver de Manille. Papier et piqûre des autres timbres :

12 cent. de peseta, rose-carmin pâle et vif.

CHILI.

La première émission des cartes de correspondance a été imprimée non-seulement sur papier fort vergé azuré, mais encore sur *carton blanc* nuancé : blanc

mat et blanc azuré. Nous avons ainsi la 1re et 3e variété. On sait que la première variété a sous le mot *carta-tarjeta* un trait interrompu au milieu par un petit losange, tandis que la troisième a, au même endroit, au lieu d'un losange, une boule avec ornements de chaque côté.

RUSSIE.



Depuis quelques mois, c'est décidément la Russie qui tient la corde. Voici les nouveaux types que nous avons à faire connaître ce mois-ci :

Livni. Gouvernement d'Orel. Ayant entendu sans doute ce que nous avons dit de son timbre « étiquette de bobine » s'est hâté d'adopter un autre type, où les proportions n'ont pas été des mieux gardées. Cet oiseau antédiluvien qui pourrait bien être un aigle, étend un peu loin ses ailes, nous paraît-il. Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni :

5 kop., rouge pâle.
5 — rouge vif.

L'inscription se traduit par : *Poste rurale de Livni;* en bas : *cinq kopek.*

Syrvau. Il paraît que nous avons mal lu le mois dernier la traduction de l'inscription du timbre que nous avons reproduit. C'est *Sizran* qu'il faut lire.

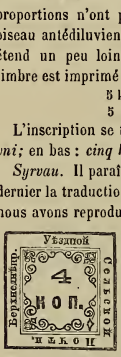

Werchnie Dnieproffsk. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. Ce timbre émis en 1866 n'a pas encore été signalé. Son inscription veut dire : *De la poste rurale de Werchnie Dnieproffsk.* Dans le mot *poste*, il y a, nous dit-on, une faute grave qui change complétement la signification du mot.

L'impression est noire sur papier vergé blanc. Il y a trois types de ce timbre, composés de clichés typographiques. Ils sont placés l'un près de l'autre et diffèrent entre eux :

1er *type*. Kop. suivi d'un *gros* point. Dessin régulier aux angles avec fer de lance dirigé vers l'intérieur. L'inscription de droite est à 2 1/2 millimètres du cadre supérieur, le filet extérieur de droite est en 3 parties.

2e *type*. Kop. est suivi d'un *petit* point. Même régularité qu'au type précédent pour le dessin des angles. L'inscription de droite est à 4 millimètres environ du cadre supérieur; le filet extérieur de droite est en deux parties.

3e *type*. Kop est suivi d'un *petit rectangle* au lieu d'un point. Le dessin de l'angle inférieur droit est dirigé vers le bas comme l'indique le fac-simile. L'inscription de droite est à quatre millimètres environ du cadre supérieur; le filet de gauche est en deux parties contrairement aux deux précédents qui l'ont en entier :

4 kop. noir, sur blanc vergé.

Wassyll. Gouvernement de Nijni-Novgorod. Le timbre de cette poste a été annoncé comme timbre d'enveloppe. C'est une erreur. Nous venons d'en recevoir sur bande et gommés. Il y a dix-sept timbres sur chaque bande; ils sont imprimés en relief sur papier blanc jaunâtre.

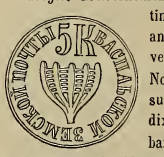

L'inscription doit se lire : *De la poste rurale de Wassyll*, 5 *kop.*

5 kop., blanc.

Bogutschar. Gouvernement de Voronesh. Au lieu d'être imprimés sur papier blanc uni, les timbres actuels ont le papier bâtonné.

Le directeur des postes qui nous paraît un homme d'ordre, imprime lui-même ses timbres sur papier à lettre grand format. Il trace au crayon cinq lignes verticales pour six rangées de timbres, puis il y applique 17 timbres sur chaque rangée verticale. En homme prudent, il répand ensuite un peu de sable sur le tout, avant de tourner le feuillet!

Perm. Gouvernement du même nom. N'a pas encore été signalé. L'inscription circulaire signifie : *Poste de l'administration rurale du district de Perm*; au centre : 3 *kop. argent.* Il y a huit timbres verticaux et six horizontaux à la feuille.

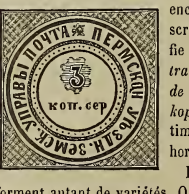

Les 6 timbres horizontaux forment autant de variétés. On les reconnaît par le dessin séparant en haut l'inscription circulaire, qui se rapproche ou s'éloigne plus ou moins du mot : *Poste.* Mais la première variété se distingue encore des autres, par la ponctuation qui suit le mot *cep.*; la quatrième variété a aussi dans le cercle perlé,

en bas, à droite, un point à peine marqué et la cinquième variété un défaut à la lettre *o* du mot qui commence à droite l'inscription.

L'impression est sur papier blanc uni jaunâtre.

3 kop, noir ou gris.

Bogorodsk. Gouvernement de Moscou. Un de nos correspondants de Russie nous envoie au sujet de ce que nous écrivions dans notre n° 123, les lignes suivantes :

« Permettez-moi de rectifier une erreur qui s'est glissée dans l'article sur les armoiries de Bogorodsk. MM. Magnus et Vandermaelen se trompent. L'écusson moscovite est réellement saint Georges vainqueur. Ce n'est que le czar Jean III (1462-1505) qui adopta l'aigle byzantin et l'ancien blason saint Georges, mis en écu sur la poitrine de l'aigle. Cette opinion est basée sur des témoignages historiques des plus authentiques. »

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Voici enfin quelque chose d'officiel concernant les cartes postales qui doivent être introduites dans ce pays. Ce sont les conditions posées par l'administration des postes, aux soumissionnaires, pour la fourniture des dites cartes.

Les cartes auront 3 pouces sur 5 1/8. Elles seront satinées des deux côtés pour supporter facilement le crayon et l'encre. Elles devront peser 6 livres par 1,000 cartes et chaque carte, si le directeur des postes le juge utile, sera marquée d'un filagramme particulier. Le contrat est pour quatre ans à partir du 1er mai courant.

BARBADE.

Avec la grande étoile en filagramme les 6 p. vermillon viennent de nous parvenir.

COLONIES FRANÇAISES.

Les 40 cent., effigie de la République, récemment arrivés, sont imprimés en orange.

TOLIMA (NOUVELLE COLOMBIE).

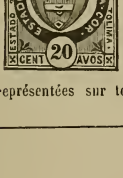

Le *Philatelist* signale le timbre ci-contre, imprimé en bleu et percé. Notre confrère fait ses réserves pour ce qui est de l'authenticité. Nous pensons que c'est agir prudemment. Ces armoiries ne sont pas celles de la Nouvelle Colombie. Elles sont représentées sur tous les timbres par des lignes horizontales annonçant le bleu; ici, les lignes verticales signifient qu'elles sont rouges. Enfin le perçage des timbres est chose nouvelle pour ce pays. Méfions-nous.

SHANGHAÏ.



On a mis en usage le 1er janvier dernier des cartes de correspondance ayant un cadre formé d'anneaux suivant le fac-simile. Du côté de l'adresse, on lit, en haut : *Shanghaï local post card* (carte postale de Shanghaï); plus bas : *issued to subscribers only* (à expédier par le signataire seulement) et sur une troisième ligne : *The address only to be written on this side* (L'adresse seulement doit être écrite de ce côté) et enfin le mot *To* (A) sur une quatrième ligne. Le côté opposé à l'adresse porte en haut, à gauche, en italique : *Note for Receiver* (Note pour le destinataire) puis à un espace d'un centimètre, un trait dans toute la largeur en dessous duquel, à droite : *Shanghaï* . . . 187. . .

Le tout est imprimé en mauve sur carton blanc. La valeur qui n'est pas indiquée est de 1 candareen :

1 candareen, mauve.

WURTEMBERG.

La nouvelle carte à 1 kreuzer avec tresse pour encadrement existe en deux variétés. La première a entre autres le mot *koniglich* sur une étendue de 26 millimètres, tandis que la deuxième en a 31 ; le trait placé à la suite du mot *in* a 5 centimètres à la première variété ; il en a 5 1/2 à la seconde.

AÇORES.

Le 120 reis bleu, nouveau type, est en vigueur. Les 80 reis qui nous arrivent sont *rouille*.

MALACCA.

Il nous vient des 30 cents, type reproduit n° 122, imprimés en violet-rougeâtre avec filagramme *cc* et couronne et piqués 13 ;

30 cents, violet-rougeâtre.

BRUNSWICK.

Il paraît que parmi les 1 gr. carmin 1866, on en a trouvé de *non-dentelés*. Nous avons vu un groupe de quelques-uns de ces timbres ne présentant aucune espèce de dentelure.

ISLANDE.

Le 3 skilling annoncé nous est arrivé. Le type est conforme aux autres valeurs.

Il est imprimé sur papier blanc avec couronne en filagramme et piqué 14.

3 skilling, gris-vert.

DÉCAN.

Les derniers venus ont la nuance qui diffère des timbres connus :

1 anna, brun-gris pâle.
2 — vert-pâle.
3 — bistre-jaune
12 — bleu-pâle.

GUADALAJARA (MEXIQUE).

M. de Ferrari dit posséder au millésime 1867, papier quadrillé :

Un peso, rouge-vineux.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le même, nous signale au 2e type, papier uni, vue de Sydney :

1 penny, orange-vif.

ESPAGNE.

Les 1 et 2 mil. de escudo, type 1870, se rencontrent :

1 mil. de escudo, lilas sur chair.
2 — — brun sur chamois.

La marque H P N (Habilitado por la nacion) dans un ovale, qui a été appliquée en 1868 sur les timbres de cette époque, nous vient de la province de Murcie. On nous en a fait voir plusieurs valeurs qui portent à six, le nombre connu. Ce sont :

12 cuartos, jaune.
20 cent., lilas.
25 mil., bleu et rose.
50 — bistre.
25 — bleu.
50 — violet.

Ceux de la province de Saragosse, avec la même inscription dans un double ovale large, existent en dix variétés :

12 cuartos, jaune. | 25 mil., bleu et rose.
19 — rose. | 50 — bistre.
10 cent., vert. | 25 — bleu.
20 — lilas. | 50 — violet.
| 100 — brun.
| 200 — vert.

BAVIÈRE.

Il existe deux compositions de la feuille des timbres *Commission für retourbriefe de Nurnberg*. La première a le nom de ville en caractères ordinaires et contient la faute *reiourbriefe;* la deuxième a le même mot en caractères gras et est exempte de faute.

ANTILLES DANOISES.

En annonçant l'émission d'un 4 cents, conforme au 3 cents, nous avons omis de faire remarquer qu'on avait fait disparaître pour cette nouvelle valeur le chiffre 3 et la lettre c qu'on peut voir au-dessus des coins des angles inférieurs du 3 cents.

PÉROU.



Le 1er mars dernier a paru une valeur nouvelle de timbre pour la ville de Lima. Imprimés en relief sur la machine Lecocq et sur papier à bande sans fin, ces timbres ont le perçage horizontal. Le dessin représente un lama :

2 centavos, bleu outremer.

CANADA.

Le 3 cents actuel est dès aujourd'hui imprimé en orange vif.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *S. C. M.* a reçu d'un de ses correspondants, une nouvelle valeur de timbre. Il sert à l'affranchissement des journaux comme l'indique son inscription : *New-Zealand, News-paper Postage*. Le dessin représente la reine Victoria dans un ovale et rappelle, dit notre confrère, le 1/2 p. anglais. Le timbre est rectangulaire, avec valeur placée de chaque côté ; l'impression est couleur sur papier blanc et dentelé :

1/2 penny, rose.

Demande de renseignements.



On nous prie de faire connaître le timbre ci-contre, sur lequel on manque complétement derenseignements L'impression est bleue sur papier blanc. On trouve sur le timbre une partie de la marque d'oblitération consistant en petits points noirs disposés en losange ; la seconde partie a dû rester sur la lettre.

Le timbre n'a rien de suspect ; c'est la raison qui nous engage à le reproduire.

Les timbres d'Espagne de Don Carlos.

La *Gazette des timbres* et après elle le *Philatelist*, ont annoncé l'émission de timbres créés par Don Carlos. Ce dernier journal a même donné la

description du type que nous avons fait connaître à notre tour, dans notre dernier numéro.

Voulant savoir à quoi nous en tenir sur cette émission, nous avons pris un peu partout des renseignements en Espagne. Ces renseignements sont unanimes : il n'y a pas de timbres Don Carlos : telle a toujours été notre opinion,



Mais voici un timbre qu'on nous communique. Il est appliqué sur les ordres militaires, et ne donne droit à aucune franchise de port. L'impression est bleue.

Notre ami de Figueroa n'a pas manqué de répondre à notre appel. Il nous envoie, à propos de ces timbres, les lignes suivantes :

Medina-Sidonia, 11 avril 1873.

Cher ami,

Pour que Don Carlos songe à émettre des timbres-poste, il faut préalablement qu'il ait des postes. Or, Don Carlos n'en est pas là. Il ne peut donc avoir des timbres. Tranchons la question : *il n'y a pas de timbres Don Carlos.*

Je ne doute pas qu'à Paris ou ailleurs, on ne cherche à exploiter la crédulité des amateurs ignorants. Je sais qu'à Paris on a frappé des monnaies et médailles avec le buste de Don Carlos. Timbres, monnaies, médailles sont pure fantaisie.



Voyez maintenant les cachets ou timbres à main (impression bleue) parfaitement authentiques que je possède de Don Carlos. Ils ne donnent pas affranchissement aux lettres et sont en usage pour les documents officiels, les ordres militaires, enveloppes de lettres, etc., etc. du prétendant à la couronne.

Le type représente le blason de Vizcaye : un arbre et deux loups passants. L'inscription se traduit : District militaire de Guernica, Charles VII, seigneur de Vizcaye.

Un deuxième type s'en rapproche beaucoup. L'ovale rentre de chaque côté et porte l'inscription : *Comandancia général del m. n. y. m. l. (may noble y may leal) senorio*, ce qui veut dire : Commandement général du très-illustre et très-loyal maître. Dans l'ovale, sous les armoiries : Charles VII, seigneur de Vizcaye.

Si je découvre quelque renseignement qui puisse être utile à vos lecteurs, je ne manquerai pas de vous en informer.

Agréez entretemps, etc., etc.

MARIANO PARDO DE FIGUEROA.

Les timbres de Saint-Louis réhabilités et quelques mots sur les timbres de villes aux États-Unis.

Vous m'avez demandé il y a quelques mois de vous trouver les renseignements sur les timbres de Saint-Louis, afin de trancher définitivement la question longuement débattue, de leur authenticité. Je me suis mis immédiatement à l'œuvre et viens vous livrer le résultat de mes recherches.

En 1870 j'avais déjà tenté d'obtenir des renseignements ; voici la lettre que j'adressais en date du 5 février, au *Missouri Républicain*, journal quotidien le plus répandu à cette époque.

TIMBRES-POSTE DE 1848.

Monsieur l'Éditeur du Républicain,

En même temps que l'émission d'une nouvelle série de timbres-poste pour les États-Unis excite les commentaires de la presse dans tout le pays, une discussion s'est élevée entre certains journaux mensuels s'occupant de collections de timbres-poste, tant à Londres qu'à Paris, à propos de deux timbres en usage exclusivement dit-on dans notre ville, vers 1848. Ces timbres doivent représenter les armes du *Missouri* avec la valeur en chiffres au dessus, les mots *Saint-Louis* en haut et *Post-Office* en bas, le tout imprimé en noir sur blanc légèrement teinté par l'âge. Une demande d'enquête a ensuite été faite et adressée à votre correspondant par l'éditeur d'un des journaux de Paris susmentionnés et si quelqu'un parmi ceux de vos lecteurs qui habitent depuis longtemps notre ville ou autrement, peut donner quelque information authentique sur le sujet,

ce sera obliger certainement les nombreux collectionneurs de timbres tant en Europe qu'en Amérique.

Un Timbrophile.

J'ai reçu réponse dans le même journal, en date du 10 février, même année :

TIMBRES-POSTE DE 1848.

Monsieur l'Éditeur du Républicain,

Sous le titre qui précède, un *Timbrophile* fait une demande d'information concernant les timbres-poste de Saint-Louis.

J'ai deux exemplaires de ces timbres, dans ma collection de timbres étrangers et n'ayant jamais pu obtenir aucun renseignement en ce qui les concerne à l'administration des postes de notre ville, je me suis adressé au troisième substitut du Directeur-général des postes et j'en ai reçu la réponse suivante :

Administration des Postes, 20 *août* 1867.

Monsieur,

Je vous accuse réception de votre lettre du 15 courant, en réponse à laquelle je dois vous dire que notre administration n'a jamais émis de timbres-poste spéciaux de 5 et 10 cents pour la ville de Saint-Louis. Si vous voulez avoir l'obligeance de m'envoyer un specimen du timbre dont il est question, peut-être pourrai-je vous procurer quelqu'autre information.

Tout à vous,

Signé : A.-N. LEVELY.

Troisième substitut du Directeur-général des Postes.

Les spécimen demandés furent envoyés. Il fut répondu que « à Washington on n'avait pu trouver aucune trace de l'émission de semblables timbres. »

Ceci jette certainement peu de lumière sur la question, mais cependant comme je sais que des spécimens desdits timbres ont été trouvés sur des lettres, mises à la poste de Saint-Louis, pour l'intérieur de l'Illinois vers 1848, je me joins au *Timbrophile* pour demander que quelque habitant ancien de Saint-Louis veuille bien rappeler ses souvenirs et nous éclairer tout à fait sur l'existence ou la non existence des timbres en question.

Signé : W. STRAUTS.

Cette lettre nous apprend que les timbres de Saint-Louis n'ont pas été émis par l'État. Ce n'est pas une preuve qu'ils aient été fabriqués en vue de tromper les collectionneurs, car la réponse eût été de même pour toute demande de renseignements sur les timbres de toute autre ville. Les archives à Washington n'indiquent pas ces timbres ni ceux des offices particuliers, parce que le gouvernement n'a fait ni graver, ni vendre aucun de ces timbres.

Il ne faut pas confondre les timbres de villes avec ceux des offices. Ces derniers émis par des offices privés réglaient la taxe du service rendu ; les timbres de ville au contraire portent la plupart les noms des maîtres de poste sous la direction desquels le service du gouvernement avait lieu.

Il paraîtrait d'après un ancien facteur à Providence, qui m'a procuré les renseignements que je traduis plus loin et qui sont extraits du *Missouri Républicain*, il paraîtrait, dis-je que les maîtres de poste payaient eux-mêmes les frais de gravure et d'impression de leurs timbres, qu'ils vendaient pour leur propre compte au public, afin de faciliter à celui-ci le payement de la taxe. Quand un employé recevait une lettre affranchie avec un timbre, il en débitait, au profit de l'État, le compte du directeur des postes, certain que celui-ci en avait reçu le montant. Il frappait en outre ladite lettre du mot *Paid*, comme si l'envoyeur était venu la payer en espèces au bureau. Ce mot indiquait à tous les employés de poste que la taxe avait été perçue, mais le timbre de ville ne pouvait être usité que là où il avait été émis. Ainsi, le timbre de New-York par exemple, apposé sur une lettre à Saint-Louis était considéré comme non affranchie et le destinataire avait à en payer les frais. C'était donc un arrangement entre le directeur des postes et ses concitoyens et non entre le gouvernement et le public.

La loi du 3 mars 1845 a établi le port des lettres à 5 et 10 cents, suivant la distance. En voici un extrait :

Statuts des États Unis.

Statut II, chap. XLIII. Acte du 3 mars 1845 approuvant la réduction du port des lettres, réglementant le privilége de la franchise et empêchant la fraude causant préjudice aux revenus de l'administration des postes :

1° A partir du 1er juillet prochain, les membres du Congrès et les délégués des territoires, recevront en franchise les lettres ne pesant pas plus de deux onces, pendant la suspension du Congrès.

Cette mesure est étendue au vice-Président des États-Unis.

Au lieu du présent tarif, le suivant sera mis en vigueur :

Pour toute lettre simple en manuscrit ou papier quelconque, par lequel on demandera ou donnera avis par écrit, au moyen de marques ou de signes envoyés par la poste, pour toute distance au-dessous de 3,000 milles :

5 *cents* et au-dessus : 10 *cents*.

Pour toute lettre double, triple, quadruple, etc., il sera perçu double, triple, quadruple port.

Toute lettre ou paquet ne dépassant pas une demi-once, sera dénommé lettre simple et chaque addition d'une demi once ou au dessous, devra payer un nouveau port simple.

Enfin toute lettre simple mise à la poste, non pour être envoyée par la malle-poste, mais simplement pour être distribuée, paiera : 2 *cents*.

C'est après le 1er juillet 1845 et jusqu'au jour où les timbres gouvernementaux de la première série dite de 1847, fournis aux différents offices des postes, que tous ces timbres de ville doivent avoir eu cours, la loi du 3 mars 1845 établissant le port des lettres à 5 et à 10 cents, suivant la distance. Avant cette époque les lettres payaient un port plus élevé.

La loi du 3 mars 1847 qui autorise l'émission des premiers timbres gouvernementaux, défend aux maîtres de postes d'employer d'autres timbres que ceux qui leur sont fournis par le Directeur-général des postes, comme suit :

Statuts des Etats-Unis :

Statut II, Paragraphe II, Chapitre XIII, approuvé le 3 mars 1847.

§ II. Il est en outre statué que pour faciliter le transport des lettres par la poste, le Directeur-général des postes est autorisé à émettre des timbres-poste, qui, appliqués sur une lettre ou un paquet quelconque serviront à les affranchir. Ces timbres-poste seront mis à la disposition du public par tous les directeurs des postes du pays, et il est formellement défendu à tous ces directeurs, de préparer, employer ou vendre aucuns autres timbres-poste que ceux provenant de la Direction générale.

On ne connait pas les dates exactes des émissions de timbres de Providence, de Brattleboro et de New-Haven. On n'est pas plus fixé sur celle des timbres de New-York. M. Albis donne l'année 1848, l'*American journal*, 1846 et la plupart des catalogues et journaux ne donnent aucune date. Voici à ce sujet quelque chose de plus précis :

J'ai deux lettres portant chacune deux timbres de New-York encore unis. L'une de ces lettres est écrite en décembre 1845. Elle est frappée du mot *Paid* et un timbre rond à date porte : *New-York, Déc.* 29, 10 *cts*. Elle est notée comme arrivée à Saint-Louis le 10 janvier 1846.

La deuxième lettre est en date de mars 1846. Elle porte également le mot *Paid* et un timbre rond à date, avec l'inscription : *New-York, Mar.* 15. 10 *cts*. Elle est arrivée à St-Louis le 22 mars 1846. Les quatre timbres portent les lettres *A. C. M.* à la plume et à l'encre rouge. Voilà donc une preuve que les timbres de New-York étaient en usage en décembre 1845.

En parcourant les journaux de 1845 j'ai trouvé un renseignement tout à fait inédit dans un numéro du 19 juillet 1845, du *Missouri républicain*. Voici ce renseignement :

Enveloppes timbrées. « Pour l'usage des personnes qui désirent payer d'avance le port des lettres à n'importe quelle heure de la nuit, M. Robert H. Morris, directeur des postes à New-York, comme nous dit l'*Express*, a fait préparer une série d'enveloppes timbrées. Elles sont marquées « Five Cents » « Ten Cents » etc., etc ; au dessous de ces mots est le nom *R. H. Morris*. Les enveloppes de 5 cents seront vendues à 6 1/4 cents chacune ou seize pour un dollar, qualité et dimension ordinaire ; les autres en proportion. Ce sera le même prix que les vendent au détail les papetiers.

» Une enveloppe mince peut contenir deux lettres pour un seul port. Des enveloppes de toutes dimensions et qualités seront fournies sur commande.

» Ce projet a été adopté par le directeur des postes à Washington et a été approuvé par le directeur général des postes. Il est non-seulement commode pour le public, mais il doit augmenter considérablement les revenus du département. Pourquoi le directeur des postes d'ici (Saint-Louis) n'adopterait-il pas ce même plan? Nous sommes d'avis que le public généralement les achèterait. »

Je n'ai jamais entendu parler jusqu'ici d'enveloppes timbrées à New-York et à Washington, dont il est question plus haut. Je ne puis donc rien ajouter à ce renseignement. Je ne puis pas expliquer non plus, comment, les timbres de New-York que

j'ai trouvés sur mes lettres, portent les lettres *A. C. M.* au lieu de *R. H. M.* (Robert H. Morris était directeur des postes à New-York en 1845-46 et C. K. Gardner à Washington).

Qui cherchera, trouvera.

JOHN K. TIFFANY.

Saint-Louis, le 16 janvier 1873.

(La suite au prochain numéro.)

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE,

TIMBRES FISCAUX,

TIMBRES DE CHEMIN DE FER, ESSAIS

ET AUTRES,

un joli volume in-18 de 180 pages,

contenant la description de 12,000 timbres environ et illustré de 54 types de timbres locaux de Russie.

Prix : fr. 2-50, franco.

Nous rappelons à nos abonnés ce que nous écrivions en décembre 1871 (n° 108 de ce journal), qu'il ne nous est plus possible d'offrir en prime un catalogue, les frais du journal étant trop élevés.

Prix de divers timbres

ANTILLES ESPAGNOLES.

1873. CEDULA RURAL. *Armoiries, C. sur B.*

1 peseta, vert..... 1 50 —

1873. CEDULA URBANA. *Mêmes armoiries, C. sur B., piqué* 14.

5 pesetas bleu..... 5 » —

BRÉSIL.

1873. TIMBRE-TÉLÉGRAPHE. *Machine télégraphique, C. sur B.*

200 reis vert-jaune.
500 » vermillon.
1000 » bleu foncé.
2000 » bistre jaune.
La série de 4 timbres..... — 5 »

BRUNSWICK.

1866. *Armoiries à relief dans un petit ovale, C. sur B., non dentelé.*

1 groschen, rose-carmin..... 2 » —

CHILI.

1872. CARTE DE CORRESPONDANCE. *Cadre fleuronné, C. sur B.*

1er type, noir..... 0 50 —
3e » » ..... 0 50 —

ÉTATS-UNIS.

TIMBRES PRIVÉS.

12 timbres variés..... 4 50 —
24 » » ..... 10 » —
36 » » ..... 20 » —

FRANCE.

1867. CHIFFRE TAXE, *typographié, N. sur B., percé en lignes.*

403. 15 centimes, noir..... 0 50 —

ISLANDE.

1873. *Armoiries dans un ovale, C. sur B., piqué* 14 *(couronne).*

3 skilling, gris-vert..... 0 40 —

Voir les prix des autres valeurs qui viennent de nous arriver, page 92 du catalogue.

ITALIE.

TIMBRES MUNICIPAUX.

FLORENCE.

Fleur de lis dans un cercle, C. sur B., piqués 13.

1950. 10 cent., ocre..... 0 25 —
1951. 20 » vert..... 0 40 —
1952. 50 » carmin..... 1 » —

PISE.

Armoiries dans un cercle, C. sur B.

10 cent., ocre..... 0 25 —
20 » vert..... 0 40 —
50 » rouge..... 1 » —

MALACCA.

1872. *Effigie de Victoria dans un hexagone, C. sur B., piqués* 13 *(CC et couronne).*

18. 30 cents, brun rouge..... — 0 60

PHILIPPINES.

1872. *Effigie d'Amédée à droite, C. sur B., piqués* 14.

12 cent. de p., rose pâle..... 1 » —
12 » » rose vif..... 1 » —

1873. DERECHO JUDICIAL. *Justice représentée par une femme, C. sur B., piqués* 14.

La série de 6 timbres..... 18 » —

RUSSIE.

LIVNI. GOUVERNEMENT D'OREL.

1873. *Armoiries, C. sur B.*

5 kop., rouge pâle..... 1 50 —
5 » » vif..... 2 » —

PERM. GOUVERNEMENT DE PERM.

1873. *Valeur dans un cercle ; angles quadrillés, C. sur B.*

3 kop., noir..... 1 50 —
Les 6 variétés..... 6 » —

WASSYLL. GOUVERNEMENT DE NIJNI-NOVGOROD.

Chiffre et inscription à reliefs dans un cercle, rond.

5 kop., blanc..... 1 50 —

BOGUTSCHAR. GOUVERNEMENT DE VORONESH.

Inscription oblongue, sur deux lignes, C. sur B. batonné.

3 kop., noir..... 1 20 —

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :

Angleterre et Portugal . . . 4-20
Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie. 5-00

Chronique.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

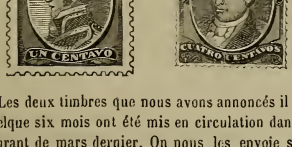

Les deux timbres que nous avons annoncés il y a quelque six mois ont été mis en circulation dans le courant de mars dernier. On nous les envoie sans nous faire connaître les personnages qu'ils représentent. Il nous paraît avoir vu le portrait du 1 cent. dans la *Vie parisienne;* quant au 4 cents, on dirait un pasteur protestant. Nous avons demandé à Buénos-Ayres les noms de ces deux célébrités.

Les timbres sont piqués 12 et imprimés sur papier blanc uni. Leur bonne exécution les dispense d'avoir un papier filagrammé :

1 centavo, violet-vif.
4 — bistre-brun-pâle.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Parmi les enveloppes allemandes à 1 groschen nous trouvons 3 variétés du 2e type, aigle avec banderoles. Les différences résident dans l'inscription de la valeur :

1re *variété.* Chiffre gras de 3 1/2 millimètres de haut, l'*n* de groschen a entre elle et le chiffre deux petits points.

2e *variété.* Même chiffre. L'*n* est suivi de 3 petits points jusqu'au chiffre 1 ; l'o de groschen est moins rond qu'au précédent.

3e *variété.* Chiffre maigre de 4 millimètres; *Groschen* en lettres plus maigres et plus grandes qu'aux précédentes variétés.

BARBADE.

Le *S. C. M* parle d'une émission prochaine de timbres 3 pence mauve et 5 shillings bistre-brun. Le 4 pence aurait aussi la valeur ajoutée.

RUSSIE.



Riasan. Les timbres lithographiés ont fait place à des timbres typographiés. Le losange est remplacé par le carré, avec inscription oblique à l'intérieur. Il y a 8 variétés sur deux rangées : quatre avec filets ondulés (type 1) formant le cadre intérieur et placés sur la première rangée ; quatre avec double filets (type 2). Chaque feuille répète les huit variétés trois fois, les huit dernières sont placées de bas en haut. Les inscriptions n'ont pas variées : elles sont semblables aux timbres de l'émission supprimée. L'impression est sur papier blanc uni épais et rosé mince :

2 kop., bleu-violet.

Livn. Le timbre festonné « étiquette de bobine » a vu sa valeur augmentée dans ses derniers jours. Quoique marqué 3 kop. en toutes lettres, il a valu 5 kop., par suite d'une augmentation de taxe sans doute et en attendant la confection du timbre que nous avons reproduit récemment.

Bogorodsk. Comme suite à ce qui a été écrit sur les armoiries de Bogorodsk, M. Vandermaelen nous dit avoir puisé ses renseignements dans le *Magasin Pittoresque*, vol. VII, 1839, page 255 et 1862, pages 143 et 215.

PERSE.

Le *Philatelist* signale au type reproduit n° 82, les valeurs suivantes, lesquelles ajoutées au 8 schahi rouge, déjà connu, donnent quatre valeurs :

1 schahi, lilas,
2 — vert.
4 — bleu.
8 — rouge.

Ces timbres ne sont pas dentelés et servent à l'intérieur du pays. Ils auraient été émis en mai 1872. Le schahi, dit notre confrère, vaut environ 0,05 centimes.

ANTILLES DANOISES.

Le 3 cents carmin est piqué 12 comme le 4 cents.

GUYANE ANGLAISE.

Le 6 cents, piqué 10, millésime 1863, existe maintenant en outremer pâle et vif.

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE COLOMBIE.

Le 1 cent, gris-vert, type 1871, a sa couleur changée. Le timbre est aujourd'hui rose-pâle et rose-vif :

1 cent, rose-pâle et vif.

Le chiffre taxe 2 1/2 cent., n'est plus violet, mais *pensée*.

TURQUIE.

Le 10 paras subit des changements de nuance à vue. Après avoir été violet, brun, brun-violet, violet pâle avec des variétés de piquage à l'infini, le voilà lilas et piqué 12 1/2.

La deuxième croisade entreprise par la presse timbrophilique contre les contrefacteurs de timbres a eu pour résultat la suppression des timbres de la Ce de Dresde, M. Elb ayant été découragé de voir émettre des doutes sur *ses* timbres. Ce découragement vient de gagner M. Panopoulo. Celui-ci annonce au *S. C. M.* que MM. Morton et Ce ne faisant plus le service entre la mer Noire, le Danube et Constantinople, leur service postal a cessé et les timbres mis hors d'usage.

Voilà une nouvelle qui vient donner raison à ce que nous disions de ces soi-disant timbres Morton. C'est égal, maintenant que les voilà hors d'usage, ces timbres vont devenir bien *rares*. Avis à ceux qui aiment la carotte.

CHILI.

De la troisième variété de carte sur azur, nous avons des exemplaires ayant le mot *Tar eta.*, sans *j*.

PRUSSE.

Nous venons de découvrir le 3 sgr. enveloppe grand format, avec tresse ovale à la patte, ce qui porte à trois les valeurs de cette série d'enveloppes.

Nous avons encore rencontré avec la tresse ronde de 16 millimètres, le 3 sgr. citron sur papier blanc azuré et le 3 sgr. ocre jaune, sur papier blanc rosé.

ESPAGNE.

On annonce pour le mois courant une série nouvelle de timbres et pour le mois prochain des cartes de correspondance à 5 c. de peseta et 10 c. de p. avec réponse payée.

En attendant cette émission, notre ami Pardo de Figueroa vient de faire imprimer des cartes de... correspondance, nous allions dire de mort, suivant le fac-simile. En voici la traduction :

TARJETA POSTAL, creada por superiores disposiciones de 10 Mayo, 10 Junio y 7 Julio de 1871 y permitida su circulacion en España segun la *Tarifa* de 15 Setiembre de 1872. — Como al Gobierno se le hace cuesta-arriba emitirlas, el Doctor Thebussen dispone esta tirada (Mayo 1873) para su uso y para regalarla á sus amigos.

(En este lado se escribe solamente la direccion y por el respaldo la noticia que se quiera comunicar. — Circula sin faja ni cubierta. — Es de buena educacion pegar el sello de correo en el ángulo superior derecho del sobre.)

Sello de 5 céntimos de peseta.

Al

CARTE POSTALE, créée par les décrets du 10 mai, 10 juin et 1er juillet 1871 et dont la circulation est permise en Espagne d'après le tarif du 15 septembre 1872.

Quoique le gouvernement les ait émises avec répugnance, le docteur Thebussen a préparé ce tirage (mai 1873) pour son usage et pour en offrir à ses amis.

Sur ce côté écrivez seulement l'adresse et sur le revers ce que vous avez à communiquer et ne couvrez pas d'écritures l'espace entre les bandes.

Il est d'usage de payer le port et de coller le timbre dans l'angle ci-dessus.

Il paraît, d'après notre correspondant, que le gouvernement ayant compris la leçon qu'il vient de lui donner, s'est enfin décidé à émettre les cartes dont il est question plus haut. On nous dit que le dessin a été confié au talent de M. Pi y Margall.

ROUMANIE.

Aujourd'hui ont dû paraître des cartes de correspondance à 5 et 10 bani dont nous parlerons le mois prochain.

Le 10 bani, de l'émission provisoire de 1872, existe en outremer pâle et vif sur papier *vergé*.

Nous avons rencontré le 15 bani, prince barbu, imprimé en vermillon.

SERVIE.

On annonce pour aujourd'hui 1er juin, la suppression du timbre 1 para qui sera remplacé par un timbre noir de 2 paras.

NORWÈGE.

Le 1 skilling, nouveau type, vient de faire son apparition. Il est imprimé en vert jaune. Dessin, papier, filagramme et piqûre des autres valeurs au même type.

Nous avons trouvé parmi nos enveloppes 2 skilling, un exemplaire ayant les vergeures verticales au lieu de les avoir obliques.



NOUVELLE ZÉLANDE.

Le 1/2 penny dont nous parlions le mois dernier nous est arrivé tel qu'il a été décrit. En voici le fac-simile. Le timbre est piqué 12 :

1/2 penny, rose.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'enveloppe 1 cent bleu sur orange vergé existe en format 10 sur 9 centimètres.

Les cartes correspondances annoncées pour le 1er mai ne nous sont pas encore parvenues.

JAPON.

Le 2 sen vermillon a la teinte chair et le 1 sen est d'un bleu plus tendre. Tous deux sur papier vergé au lieu d'être uni. Du 10 sen il y a deux nuances distinctes : vert et vert-jaune, papier *uni*.

HONGRIE.

Les enveloppes 5 et 15 kr. nous viennent dans les nuances suivantes :

5 kr., rose-violacé.
15 — bistre-olive.

GRANDE BRETAGNE.

Les enveloppes 1 penny de très-petit format n'existent plus, mais on en a émis un autre : 12 sur 9 1/2 centimètres. Le papier est vergé blanc avec fleurs héraldiques à la patte.

De la Compagnie « The Electric telegraph » il nous vient un timbre qui n'a pas encore été décrit. Il a 67 millimètres de haut et 53 de large. Un cadre guilloché renferme une inscription en langue anglaise; en haut, est le numéro d'ordre et plus bas le nom de la société sur fond guilloché; vient ensuite la valeur en toutes lettres : *four shillings*. Le timbre est imprimé en noir sur papier blanc uni et n'est pas dentelé. Il porte les initiales du président J. L. R. et celles du secrétaire J. S. F. (Fourdrinier).

4 shillings, noir.

BERMUDES.



Le 3 pence annoncé depuis quelque temps est enfin venu. Il est imprimé en couleur sur papier glacé blanc avec *c.c* et couronne en filagramme ; piqûre 14 :

3 pence, jaune-pâle.

Le type porte l'enseigne de la maison De la Rue de Londres.

TERRE-NEUVE.

Les émissions que nous avions annoncées ont eu lieu le 1er avril.

Le 3 cents n'a pas changé de type mais de couleur afin de le différencier du 6 cents. Il est imprimé en bleu. La carte de correspondance qui porte le type du timbre adhésif 1 cent, est conforme pour le dessin, au fac-simile que nous donnons. C'est ce qu'on a produit de mieux jusqu'à présent à notre avis. L'impression est en couleur sur carte blanche (1) :

1 cent, vert.

BAVIÈRE.

Le timbre-télégraphe de 3 francs au lieu d'être orange, est nankin et le 25 centimes lilas pâle.

(1) Nous sommes obligé de remettre la reproduction au mois prochain, le graveur ne nous ayant pas livré le bois.

Les timbres de Saint-Louis réhabilités et quelques mots sur les timbres de villes aux États-Unis.

(Suite. — Voir le n° précédent.)

On dit avoir rencontré un timbre de Saint-Louis sur une lettre du 17 décembre 1845. Le fait n'a rien d'étonnant comme on va voir :

Le *Missouri républicain* du 5 novembre 1845, contient l'avis suivant :

Timbres pour lettres. « M. Wymer, le maître des postes, a préparé une série de timbres ou plutôt de marques, pour être mises sur les lettres et montrer qu'elles ont été affranchies. Le directeur des postes n'a fait que suivre ce qui se pratique à New-York et dans d'autres villes (1). Ces timbres sont gravés. Ils représentent les armoiries de l'Etat de Missouri et valent 5 et 10 cents. Ils sont destinés à être collés sur les lettres comme un pain à cacheter et seront très-utiles aux commerçants et à tous ceux qui ont une nombreuse correspondance affranchie, attendu qu'ils n'obligeront pas à aller payer chaque lettre au bureau de poste. Ils se vendront seize timbres de 5 cents ou huit de 10 cents pour un dollar.

» Nous recommandons aux commerçants d'essayer le système. »

L'histoire complète des timbres de St-Louis est résumée dans cet articulet du journal. Il nous apprend quel est le nom du directeur des postes qui a créé ces timbres ; quel était leur usage ; il nous donne la description, la valeur et la date de leur émission ; enfin le prix que les vendait le directeur des postes. Comme on vient de le voir, celui-ci trouvait par la vente de ces timbres une compensation pour les frais de gravure et d'impression, exclusivement à sa charge. Il prélevait 20 cents par dollar, soit 25 p. c. !

On a rapporté bien des sottises qu'on prête à M. Kershaw (le graveur des timbres de Saint-Louis). Je ne sais ce qu'il y a là de fondé, mais il me répétait il y a quelques jours, ce qu'il m'avait dit en 1869, qu'il ne lui est pas possible de se rappeler s'il a gravé une planche pour chaque valeur ou les deux valeurs sur la même planche. Il se souvient parfaitement que les timbres ont été gravés pour compte de M. Wymer, peu après sa nomination de maître de postes de Saint-Louis et qu'il n'y avait que deux

(1) L'émission du timbre de New-York est donc antérieure à novembre 1845.

valeurs, 5 et 10 cents, dont il avait imprimé environ 500 feuilles.

Il recevait 75 cents pour cent timbres; les gravures ont été gardées par lui jusqu'au jour où M. Wymer cessa d'être directeur des postes.

On a parlé d'un 20 cents. M. Kershaw déclare n'en avoir jamais gravé. Intime avec M. Wymer, il est probable que celui-ci n'aurait pas été employer un deuxième graveur pour son 20 cents, si cette valeur avait été nécessaire. Du reste, cette valeur n'avait aucune raison d'exister, le port d'une lettre simple étant fixée à 5 et 10 cents selon la distance.

La spéculation a dû inévitablement profiter du doute émis sur les timbres de Saint-Louis, en créant de nouvelles valeurs. Outre le 20 cents, on a signalé un 2 cents. L'existence de ces deux derniers timbres n'ôte rien de l'authenticité des 5 et 10 cents, dont parle le *Missouri Republicain* de novembre 1845.

Il nous reste à parler des articles de M. Albis publiés par le *Timbrophile*. L'auteur conteste l'authenticité des timbres. Il baseson opinion sur ce que :

1° Les défenseurs ne sont pas d'accord entre-eux. Ce qui n'est pas surprenant, l'histoire de ces timbres leur étant inconnue ;

2° De ce que l'on prétendait qu'ils avaient été créés avant les timbres de New-York — sur la date et l'origine desquels, soit dit entre parenthèse, M. Albis s'est trompé.

Nous venons de voir que ce sont les timbres de New-York qui ont provoqué une émission de timbres à Saint-Louis ;

3° Qu'ayant habité Saint-Louis, lui Albis, depuis 1848 à 1851, il n'avait jamais vu ces timbres, ce qui n'étonnera personne, l'usage ayant cessé vers la fin de 1847 ;

4° Que son ami le juge N. H. avait interrogé, en 1868, tous les directeurs des postes *depuis* celui qui avait été nommé en 1845 par le président Polk.

Or, M. Wymer directeur des postes en 1845 jusque 1853, est mort en 1865, soit trois années *avant* l'enquête du juge N. H. Comment celui-ci a-t-il pu s'y prendre pour interroger M. Wymer? C'est un mystère à éclaircir.

5° Qu'il fallait consulter les archives de la direction générale des postes à Washington et les livres du maître de poste à Saint-Louis pour avoir la preuve de leur authenticité.

Nous venons de voir qu'on a consulté ces livres sans succès, l'histoire de ces timbres étant écrite ailleurs, le gouvernement n'ayant eu rien à y voir.

6° Qu'ils ne portent pas le mot *cents* comme les timbres des autres villes.

M. Wymer n'avait aucunement a se préoccuper de ce qui se faisait chez le voisin. Il émettait un timbre comme il l'entendait. Le public savait le prix qu'il payait ses timbres; le directeur des postes n'ignorait pas celui qu'il en recevait. Donc, point d'erreur possible, donc point de nécessité absolue de mettre le mot cents qui n'aurait peut-être pas été superflu. Mais enfin, c'était M. Wymer qui décidait et je n'ai pas à discuter avec un fait accompli.

L'inscription d'un timbre n'a jamais été une preuve de ce qu'il était ou n'était pas authentique.

Je crois avoir tenu ma promesse envers vous, cher M. Moens, il ne me reste qu'à vous prier d'agréer, etc., etc.

JOHN K. TIFFANY.

Saint-Louis, le 16 janvier 1873.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 124.)

ITALIE.

Ce pays ne fait usage ni d'enveloppes, ni de bandes, ni de cartes timbrées. Nous n'avons pas non plus eu connaissance d'essais de timbres pour cette destination. Mais à une époque de beaucoup antérieure à la constitution du royaume d'Italie, il a été émis pour le royaume de Sardaigne des feuilles timbrées destinées à la poste particulière (Privativa Postale.) Nous allons les faire connaître.

SARDAIGNE.

Les premiers renseignements sur ces timbres ont été donnés par le *Timbre-Poste* n°s 22 (1864) et 27 (1865). Nous allons les rappeler en les complétant au moyen des renseignements que nous avons obtenus depuis cette époque.

Un édit royal du 12 août 1818 avait déclaré que le droit de transport des lettres était exclusivement réservé à la direction générale des postes, mais il avait admis certaines exceptions en les soumettant à des formalités minutieuses et tracassières. Une notification royale en date du 7 novembre 1818 ajoute quelques facilités à la correspondance du public par des moyens étrangers à la poste. A cet effet, elle annonce que :

« Art. 1er. On pourra substituer au timbre que les

officiers des postes doivent apposer sur toutes les lettres présentées par le public suivant l'article 41 de l'édit du 12 août dernier et de l'article 5 du réglement annexé, l'usage d'un papier spécial préparé par les soins de la direction générale des postes et appelé : *Carta Postale Bollata, Papier postal timbré.*

Art. 4. Le papier susdit est de trois espèces : le premier de trois sous ou 15 centimes, le second de cinq sous ou 25 centimes et le troisième de dix sous ou 50 centimes.

Art. 5. Pour les lettres devant parcourir une distance qui n'excède pas 15 milles, on employera le papier de 15 centimes ; pour les distances au delà de 15 milles et n'excédant pas 35 milles, on employera le papier de 25 centimes, et pour les distances supérieures celui de 50 centimes. Les lettres écrites sur ledit papier pourront être transportées par n'importe quelle personne, pourvu qu'elles soient simples, c'est-à-dire d'une seule feuille et pliées de façon que sur la partie extérieure de ladite feuille apparaissent le timbre et, avec l'adresse, les indications prescrites »

Les autres articles concernent l'application de l'ordonnance par la royale Chambre des comptes, la vente du papier timbré, les moyens de transport, le transport en franchise pour diverses administrations, les amendes encourues, etc.

Le 3 décembre 1818 paraît le manifeste suivant de la Chambre royale des comptes (1) :

« La saison actuelle ne permettant pas de réunir en peu de temps la quantité suffisante de papier timbré de poste établi par les royales patentes du 7 novembre dernier, pour pouvoir sans danger d'inconvénient en commencer la distribution au public, Sa Majesté voulant cependant qu'aussitôt terminés les timbres nécessaires, ses sujets puissent jouir des facilités accordées par lesdites royales patentes, elle a jugé à propos de donner quelques dispositions à cet égard qu'elle nous a chargé de faire connaître au public.

En conséquence, ayant reçu aujourd'hui de la secrétairie d'État pour les affaires étrangères, les modèles des timbres par lesquels seront distinguées les trois qualités de papier de poste... Nous notifions en exécution des ordres souverains :

(1) Les diverses pièces que nous citons sont en langue française sauf la patente royale et dans notre collection. Elles doivent exister en italien dans celle de M. Ph.

1° Que provisoirement les timbres ci-dessus désignés seront apposés sur du papier sans filigrane et de la dimension ordinaire du papier dit à lettres.

2° Que le papier ayant le timbre relatif, sera provisoirement considéré comme le papier établi et prescrit...

3° Qu'à l'époque où commencera la distribution du nouveau papier filigrané cessera l'usage du papier timbré sans filigrane et les feuilles restantes de cette dernière qualité pourront être échangées contre autant de feuilles de celui filigrané.

Les différents timbres qui seront apposés sur le papier provisoire sans filigrane, seront absolument conformes aux empreintes figurées ci-après... »

Suit le modèle des trois timbres de 15, 25 et 50 centimes imprimé en bleu. Ce décret est complété par l'instruction du 22 décembre 1818, signée pour le directeur-général par le secrétaire général, Lombard.

Une année après, 13 novembre 1819, intervient un second manifeste de la royale Chambre des comptes déclarant que :

« La fabrication du papier timbré de poste à filigrane établi par les royales patentes du 7 novembre 1818 étant actuellement achevée et les modèles des timbres qui servent à distinguer les trois différentes qualités de ce papier, ayant été transmis ainsi que les exemplaires du papier sur lequel seront apposés ces timbres...

Art. 1. La distribution de l'actuel provisoire papier de poste timbré cessera à la fin de décembre prochain : et, au 1er janvier suivant, commencera à avoir lieu celle du papier de poste à filigrane et timbré à sec.

Art. 2. Ceux qui ont en leur possession du susdit papier provisoire pourront l'échanger contre autant de papier à filigrane...

Art. 3 A dater du 1er février 1820, l'usage du papier provisoire timbré en bleu n'aura plus lieu et le seul papier à filigrane et timbré à sec jouira des avantages accordés par les royales patentes... »

L'art. 4 concerne le modèle et le 5e le filigrane. Comme au précédent manifeste le modèle des timbres d'un dessin analogue, mais gaufré est reproduit sur la dernière feuille.

Nous allons donner la description des deux émissions.

Émission du 1er janvier 1819.



D. Timbres de forme variée, suivant la valeur, présentant un courrier à cheval donnant du cor.

L. Valeur en bas.

Impression à la main de couleur bleue sur papier vergé de la grandeur d'une feuille simple.

15 centimes, rond.
25 — ovale.
50 — octogone (voir le type).

Le papier qui a servi à l'émission provisoire est celui employé soit pour le papier timbré ordinaire, soit pour les grandes administrations de l'État. Aussi rencontre-t-on fréquemment sur les feuilles des filigranes qui rappellent les armes que nous trouvons en tête de la patente royale du 7 novembre ou des manifestes des 3 décembre 1818 et 13 novembre 1819. Ces filigranes ne se rencontrent pas habituellement et s'ils sont administratifs nous ne pensons pas qu'ils aient rien d'officiel, car le manifeste du 3 décembre porte expressément :

» 1° Que provisoirement les timbres ci-dessus désignés seront apposés sur papier sans filigrane et de la dimension ordinaire du papier à lettres. » Il en faut conclure que le filigrane ne peut être qu'un accident.

Le débit commencé le 1er janvier 1819, a cessé le 1er janvier 1820, lors de la mise en service de la série suivante :

Émission du 1er janvier 1820.

Le dessin et la légende de ces timbres sont identiques à ceux de la série précédente, sauf que l'encadrement est formé non par un filet, mais par une ligne ponctuée. De plus ils sont gaufrés et non imprimés à la main. Le papier qui à servi à leur fabrication mérite une mention spéciale. Il est blanc de la dimension de 40 centimètres sur 26 et filigrané. Le filigrane représente au milieu dans un cercle, l'aigle couronné portant en cœur l'écu à la croix de Savoie. Vers le bord du papier, un encadrement contenant une légende dont les mots sont séparés par une grecque : *Corrispondanza autorizzata in corso particolare perpedoni ed altre occasioni.* (Correspondance autorisée en cours particuliers par piétons et autres occasions,)

Entre le cadre et l'aigle central, on lit en lettres anglaises *Direzione Generale delle Regie poste.* (Direction générale de la Poste Royale.) Le manifeste parle de la valeur en filigrane au côté gauche de l'aigle. Nous ne l'avons pas rencontré.

15 centimes, rond.
25 — ovale.
50 — octogone.

Les timbres de cette série ont été dit-on peu employés.

L'usage en fut abrogé par l'art. 73 du décret Royal du 30 mars 1836 et oublié pendant bien des années.

Des divers états qui composaient l'Italie ancienne, nous n'avons à faire connaître ni enveloppe ni essai de timbre.

Enveloppe illustrée.

L'enveloppe suivante a été signalée par le *Timbre-Poste* n° 28, comme une production destinée à faire de la propagande unitaire.

Elle représente « le départ de Rome de l'armée française. Au milieu sur une grande estrade, on voit l'Italie couronnant Victor-Emmanuel. A droite l'armée française s'en allant, et à gauche l'armée italienne faisant son entrée aux acclamations de la foule. Une figure de femme personnifiant Venise s'élance vers les arrivants. Enfin dans l'angle de droite une seconde estrade du haut de laquelle le Pape bénit toute cette scène. »

Si les évènements de novembre 1867 ont rangé l'auteur de la production parmi les rédacteurs d'almachs prophétiques, on ne saurait nier après ceux de 1870 que cette image ne soit une cruelle ironie du sort imposé au chef vénéré de l'église dont tous les catholiques admirent le courage et la résignation sublimes.

Dr Magnus.

Les timbres de l'Inde portugaise.

Nous avons à plusieurs reprises donné l'énumération des timbres de l'Inde portugaise. Une découverte que nous venons de faire nous obige à y revenir et à modifier le classement que nous avons donné.

Nous avons reçu deux types au début de l'émission : un pour le 10 reis; un deuxième pour les autres valeurs. Présumant que le 10 reis appartenait à la même émission, nous avons considéré comme 1er type, celui de la plus petite valeur et 2e type celui des autres. Nous sommes tombé dans

une profonde erreur : chaque type accuse une émission, ainsi que le prouve le classement suivant :

1re ÉMISSION. — 1er TYPE (ci-devant 2e type).

Chiffre dans un ovale à 32 lignes verticales ; papier mince uni, percés 16 en points sur ligne.

10 reis, noir-gris.
20 — rouge vermillon foncé
40 — bleu-terne
100 — vert-jaune-pâle.
200 — jaune-olive.
300 — ?
600 — ?
900 — ?

Même type, percé 13 1/2 en points sur ligne.

300 reis, brun-violet.

2e ÉMISSION. — 2e TYPE (ci-devant 1er type).

Analogue au précédent type, mais ovale portant 44 lignes verticales ; papier mince uni, percés 16 en points sur ligne.

10 reis, noir.
20 — vermillon.
900 — violet vif.

Les mêmes, papier blanc uni épais, percés 13 1/2.

10 reis, noir.
20 — vermillon pâle et vif.
40 — outre-mer pâle et vif.
100 — vert-pré, vert-bleu.
200 — canari.
300 — violet-vif, violet-brun.
600 — — —
900 — — —

Les mêmes, sur papier blanc vergé, percés 13 1/2.

10 reis, noir.
20 — vermillon pâle et vif.
40 — outre-mer pâle et vif.
100 — vert-bleu.
200 — jaune-foncé.

Même type, papier azuré, percé 13 1/2.

20 reis, vermillon pâle et vif.

Du 40 reis papier uni et vergé aussi sans doute, il existe un timbre tête bêche.

Correspondance.

M. L.-F. à Batavia. J'ai enfin reçu les timbres envoyés de Potchefstroom.

M. C. L. M. à Quebec. Je n'ai reçu jusqu'à présent que 100 cartes.

Prix de divers timbres.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

1872. ENVELOPPES. *Aigle avec banderoles, C. sur B., timbre à droite.*

1re variété, 1 groschen rose... 0 25
2e » 1 » » .. 0 25
3e » 1 » » .. 0 25

ARGENTINE.

1873. *Effigies diverses, C. sur B., piqués* 12.

1 cent., violet vif..... 0 20
4 » bistre brun pâle..... 0 40

BRÊME (TIMBRES FISCAUX).

DÉCLARATION ABGADE.

Armoiries dans un ovale, C. sur B., piqués 11 *(+ Frei, Hanses Bremen).*

1 pfennig, outremer..... 0 10
5 » » 0 20
20 » » 0 50
50 » » 1 25
1 mark » 2 75

UMSATZSTEUER.

Même type que les précédents.

1 pfennig, vert 0 10
5 » » 0 20
20 » » 0 50
50 » » 1 25
1 mark » 2 75

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

1873. *Armoiries, C. sur B.*

1 cent, rose..... 0 20
1 » rose vif..... 0 20

1873. *Chiffre-taxe, type* 1870, *N. sur C.*

2 1/2 cent., pensée..... 0 50
2 1/2 » les 2 types se tenant 1 25

JAPON.

1872. *Types connus, C. sur B., piqués.*

1 sen, bleu vergé..... 0 40
2 » chair vergé..... 0 60
26. 10 » vert..... 1 50
10 » vert jaune..... 2 50
27. 20 » violet..... 2 50
28. 30 » noir gris..... 3 50

RUSSIE.

RIASAN. GOUVERNEMENT DU MÊME NOM.

1873. *Inscription dans un carré, C. sur B.*

2 kop., bleu violacé..... 0 60
2 » les 8 variétés..... 5 »

BOGOROSK. GOUVERNEMENT DE MOSCOU

1873. *4e type. Saint Georges à cheval, C. sur B.*

1 kop., groseille..... 0 40
5 » bleu foncé..... 1 25
5 » rose..... 1 25
10 » bleu pâle..... 2 »
10 » groseille..... 2 »

TERRE NEUVE.

1873. *Buste de Victoria, C. sur B., piqué* 12.

5 cents, bleu..... 0 50

TURQUIE.

1873. *Type connu, C. sur B, piqués* 12 1/2.

10 paras, lilas..... 0 50

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20
GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE. 5-00

Chronique.

ROUMANIE.

Le 1/13 juin dernier ont paru les cartes postales que nous avons annoncé. Il y en a de deux espèces : les cartes simples et les cartes double avec réponse. Elles sont au même type avec timbre ci-contre imprimé en relief à l'angle droit supérieur; à gauche, les armoiries du pays. Voici la traduction de ce qu'on trouve sur la face :



Carte postale — destinée à circuler ouverte dans tout l'intérieur de la Roumanie. — Loi du 31 *mars* 1873... *M... à... Observations sur l'emploi des cartes postales :*

1° *Les cartes postales se vendent au public dans tous les bureaux télégraphiques et de postes à leur valeur nominale;*

2° *Sur le recto de la carte il n'est permis d'écrire que l'adresse; l'autre côté est réservé à la correspondance;*

3° *L'adresse doit être écrite lisiblement et aussi complète que possible;*

4° *On ne paie rien au facteur;*

5° *Les cartes postales peuvent être recommandées comme les lettres, en payant le droit d'enregistrement.*

Au moment du départ des cartes, avec réponse payée, les bureaux de poste appliquent une estampille portant les lettres R. P. *respuns platit*, c'est-à-dire réponse payée. Ces cartes se plient de la même façon que les cartes allemandes et sont toutes imprimées en noir avec timbre bleu. Format de la carte simple 14 1/2 sur 9 centimètres et quelquefois 15 1/2 sur 9.

Parmi l'assortiment de cartes, avec réponse payée, qui nous a été expédié, nous avons découvert 4 variétés. Ce sont :

1re *variété. Deschissâ* sans accent grave sur l'*a* et sans ponctuation après le dernier mot du paragraphe 4 de l'avis.

2e *variété.* Circulâ sans accent grave sur l'*a*;

sans ponctuation après *Romaniei* et le dernier mot du paragraphe 1 de l'avis.

3e *variété*. Semblable à la deuxième, mais avec la différence que le mot *Scrissorile* du paragraphe 5, est marqué *Scrissori*, par suite d'un accident arrivé pendant l'impression.

4e *variété*. Semblable à la deuxième, mais avec ponctuation après le premier paragraphe de l'avis et le mot *Romaniei*.

Ces variétés sont réparties ainsi sur les cartes doubles :

1re et 2e variété.
2e — 3e —
4e — 4e —

Nous n'avons pas rencontré la 3e variété parmi les cartes simples.

TOUR ET TAXIS.

Une enveloppe de moyen format, 1/2 sgr., nous a été communiquée en *orange-rouge* avec l'inscription *lilas*.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

La carte postale a fait son apparition. Le timbre ci-contre occupe l'angle droit supérieur et représente la tête de la liberté. A gauche : *United States — Postal Card ;* plus bas, dans toute la largeur : *Write the address only on this side — the message on the other* et trois lignes pour l'adresse ; le tout renfermé dans un cadre au specimen ci-contre et imprimé en brun sur chamois :



1 cent. brun.

L'enveloppe 10 cents, petit ovale, émission de 1857, imprimée sur papier *blanc* à vergeures verticales, dont on doutait de l'existence, vient de nous passer par les mains, coupée il est vrai, mais ayant une partie de la patte de fermeture ; on nous a montré aussi, le 3 cents, ovale moyen, de 1861, papier azuré, vergeures verticales, petit format à lettre de 20 sur 12 1/2 centimètres, avec patte comme le grand format bien connu.

On annonce pour le 1er juillet, l'émission de timbres officiels (voir plus loin, page 53).

GRÈCE.

Les 10 lep. actuels arrivent *sans chiffre au revers*. On vient de nous en communiquer un exemplaire imprimé en vermillon sur papier légèrement verdâtre.

ARGENTINE.

D'après le *S. C. M.*, les timbres reproduits le mois dernier représenteraient : le 1 cent, le général Antonio Balcarce et le 4 cents le docteur Mariano Moreno.

SAINTE-LUCIE.

Le timbre ci-contre a été imprimé, dit-on, à Paris. On prétend qu'il est bon, qu'il provient d'une personne honorable. Nous n'avons aucune raison de suspecter l'honorabilité du docteur D..., mais nous devons avouer qu'il nous manque la foi. Le docteur D... a pu être trompé comme nous l'avons été, comme d'autres l'ont été, aussi demandons-nous aux nouveaux venus, un passeport en règle.



Il est à remarquer que la spéculation a eu souvent recours aux saints, pour mieux faire passer sa drogue sans doute. N'avons-nous pas en les Saint-Domingue, les Saint-Marin, les Saint-Kilts, les Saint-Thomas Clara Roth et d'autres encore peut être que nous passons.

Les Sainte-Lucie d'aujourd'hui ont un rapprochement, un air de famille avec les Saint-Thomas Clara Roth qui nous engagent à n'avoir dans ces timbres qu'une confiance limitée.

L'émission comprend trois valeurs ; les timbres sont sur papier blanc uni sans dentelure :

1 (penny, supposons-nous) outre-mer.
3 — — magenta.
6 — — violet.

ANTIGOA.

Le 1 penny est imprimé en rouge-foncé avec le filagramme cc et couronne, au lieu d'une étoile.

GRANDE-BRETAGNE.

Changement de couleur du 6 pence brun, aujourd'hui gris verdâtre. Le timbre a le chiffre 12 au-dessus des angles inférieurs.

PHILIPPINES.

On a contesté l'authenticité des timbres du 2e report, 5 cuartos 1859, principalement à cause de l'épaisseur du papier. Contestera-t-on aussi

l'authenticité du même timbre de 1859, 1er report, imprimé sur papier vergé épais qu'on vient de nous montrer oblitéré?

MONTENEGRO.

On annonce l'émission prochaine de timbres pour ce pays.

RUSSIE.

Piriatin. Gouvernement de Poltava. Cette poste rurale a été instituée en 1868 et n'a fonctionné que pendant l'espace d'une année. Le public n'ayant pas favorisé l'entreprise au gré du directeur des postes, celui-ci a désespéré un peu tôt nous paraît-il et a supprimé poste et timbres en 1869.



Le fac-simile ci-haut représente le seul et unique timbre émis. Il porte dans le cercle, l'inscription suivante : *Timbre de la poste rurale de Piriatin ;* au centre 3 *kop.* Impression noire sur papier glacé orange; point de dentelure. Les exemplaires que nous avons eus n'étaient pas gommés. Il y en a 24 à la feuille sur six rangées :

3 kop., orange.

Nolinsk. Gouvernement de Viatka. On ne connaît qu'un seul timbre, le 2 kop. vert signalé au *Timbre-Poste* n° 103 et dans notre catalogue. Notre correspondant nous remet quatre types que nous reproduisons sans pouvoir donner l'ordre d'émission. Nous supposons les deux premiers types antérieurs aux autres. Nous espérons être fixé définitivement lorsque notre correspondant aura reçu les renseignements qu'il a demandés à Nolinsk.

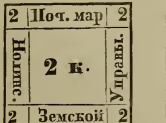



1er *type.* Valeur dans un rectangle ; autour, l'inscription : *Timbre-poste de l'administration rurale de Nolinsk*; valeur aux angles. L'impression est noire sur papier paille uni :

2 kop., paille.

2e *type.* La valeur est dans un ovale large, l'inscription a la même signification, mais elle est moins abrégée. L'impression est également noire sur papier jaune uni :

2 kop, jaune.





3e *type.* La valeur est renfermée dans un double ovale portant toujours la même inscription, mais avec des variantes. Le papier est vert uni, impression noire :

2 kop., vert.

4e *type.* Celui en usage aujourd'hui. La valeur est dans un cercle orné, avec inscription semblable aux trois précédents types, mais elle diffère encore des autres dans ses détails. Le papier est rouge-vif glacé, avec impression noire. Aucun des quatre timbres n'est dentelé :

2 kop., rouge-vif.

Ekaterinoslaw. Gouvernement du même nom. En nous remettant quelques-uns de ces timbres, notre correspondant nous dit que la lettre qui en occupe le centre, désigne à son avis, le nom de Catherine II (Kamepuna) au lieu du nom de la ville. Cette version peut être vraie. En effet c'est Catherine II qui a fondé cette ville en 1787, d'où le millésime sur le timbre.

Mariopol. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. Signalé, mais non décrit. Ce timbre nous est remis par M. le comte de C. et représente un grand chiffre romain qui annonce sa valeur. Il porte l'inscription : *Cinq kopek ;* autour : *Timbre-poste rural*, sans nom de ville ; dans les angles, un chiffre valeur. L'impression est noire sur papier blanc uni. Son type rappelle un peu les armoiries du timbre du Beloserk :

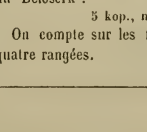

5 kop., noir sur blanc.

On compte sur les feuilles douze timbres sur quatre rangées.

TERRE-NEUVE.



Voici le fac-simile de la carte que nous n'avons pu reproduire le mois dernier.

JAPON.

Émission d'un 4 sen, rose, se rapprochant pour le dessin du 2 sen actuel. A reproduire le mois prochain.

SUISSE.

Les nouvelles cartes à 5 centimes nous parviennent en vermillon-pâle et vif au lieu de rose.

Une enveloppe 5 centimes, bistre pâle, timbre à gauche, que nous avons eu l'occasion de voir, n'a pas de filagramme et a le papier légèrement azuré.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Les 1/2 penny, rose (type reproduit en juin) viennent de nous parvenir piqués 10 en hauteur et 13 en largeur. Les feuilles contiennent 240 timbres sur 20 rangées. Il y a pour filagramme un filet encadrant toute la feuille et un autre qui la coupe au milieu ; puis des lettres N Z sont répétées onze fois en largeur et dix fois en hauteur. Il y a donc des timbres avec et sans filagramme sur la même feuille.

BAVIÈRE.

Le 6 kreuzer de l'émission 1862, chiffre dans un carré, existe en *bleu outre-mer*.

CEYLAN.

L'enveloppe 4 cents primitivement d'un bleu gris sale est maintenant d'un bleu vif.

BELGIQUE.

Selon toutes probabilités les enveloppes 10 centimes paraîtront le 1er août prochain.

SERVIE.

Le 2 pare est en circulation. Il est d'un type nouveau que nous ferons connaître en août prochain.

TURQUIE.

Depuis la reprise du service de la poste locale de Constantinople, l'administration générale des postes ottomanes, s'était servie des mêmes timbres que pour le reste de l'Empire.

Après trois ans de réflexion elle a résolu enfin d'émettre des timbres pour le service de la poste locale. Cette décision une fois prise, elle n'a pas voulu attendre les nouveaux timbres. Elle vient de mettre provisoirement en circulation les timbres de 10 paras imprimés en violet foncé, avec timbre rond en surchage noire, portant au centre l'inscription turque *Cheïr*, signifiant local ou service local.

Elle a accomodé de la même façon deux timbres taxe de 20 paras et 1 piastre :

10 paras, violet
20 — brun,
1 piastre, —

Les tribulations du 10 paras ne sont pas terminées. Voilà qu'il nous arrive imprimé en pensée :

10 paras, pensée.

FRANCE.

Le chiffre-taxe de 40 centimes a été imprimé en bleu outre mer. Un timbre annulé ayant cette inscription que nous possédons, porte la date de novembre 1872.

Le 80 centimes, type actuel, a le fond ligné horizontalement.

VICTORIA.



Le 9 pence brun surcharge bleue a vécu. Nousvenons de recevoir le successeur que nous fesons figurer ici. Le type représente une virago coiffée d'une couronne monumentale (lisez casque prussien) dans un cercle festonné et regardant à gauche ; en haut : *Victoria ;* en bas, la valeur ; dans les angles, une zoologie. Le timbre est imprimé en couleur sur papier chamois et piqué 13. Il a pour filagramme le chiffre 10.

9 pence, brun sur chamois.

SCHAUMBOURG-LIPPE.

On se sert de timbres officiels dans cette Principauté. Le type en sera reproduit le mois prochain

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Les timbres de chemin de fer *Capetown Railway*, 2e type, sont aujourd'hui piqués 12 1/2. Nous avons ainsi :

1 penny, bleu et noir.
3 — —

ITALIE.

Revenant sur sa décision, la Chambre a approuvé le projet de loi relatif aux cartes postales (cartoline postali) à 10 centimes.

Les officiers de l'armée italienne voyageant en



chemin de fer jouissent d'une réduction de 78 p. c. Pour constater leur identité en voyage, ils doivent se munir d'un petit livre dans lequel se trouve leur portrait. Au-dessus est un timbre sec aux armes de Savoie et les mots : *Ministero della guerra* ; au-dessous, le timbre ci-contre : *Ufficiali in viaggio sulle ferrovie*, lequel doit être oblitéré par la signature du porteur dans le sens oblique.

Lorsqu'un officier meurt ou cesse de faire partie de l'armée, il remet le livre au ministère où il est détruit.

L'usage du timbre ne permet pas d'en délivrer au public. L'impression est brun-jaune sur papier blanc glacé avec couronne en filagramme et piqué 14.

PRUSSE.

Depuis le 1er juin dernier fonctionne à Berlin le service d'une administration particulière qui se charge des lettres, cartes, imprimés, moyennant le prix de 2 pfenninge. Elle a émis à cet effet un timbre que nous reproduirons le mois prochain.

Les timbres de service américains.

(Extrait des journaux anglais et américains).

Le Congrès des États-Unis dans sa dernière session a décidé l'abolition du privilége de la franchise à partir du 1er juillet 1873. On ne verra plus les députés user de leur droit pour expédier franco leurs malles et bagages de toutes sortes ; mais ne peut-on croire qu'il en résultera une attention plus soutenue sur les affaires publiques ? Nous n'avons rien à y voir.

L'abolition de la franchise devait, présumait-on, avoir pour effet le retour à l'usage des timbres-poste gouvernementaux, et pour le Post-Office une augmentation de revenus de 2,500,000 dollars somme jugée nécessaire pour apprécier le privilége de la franchise à sa réalité. Mais le Congrès a précisement affecté 2,000,000 de dollars aux divers départements sous forme de timbres-postes spéciaux à ces départements. Ce n'est donc qu'un simple changement de nom dans le privilége.

Les timbres qui seront mis en service pour les divers départements sont différents de ceux actuellement en usage. Rappelons en quelques mots que ces derniers sont au nombre de douze :

	EFFIGIE DE	D'APRÈS :	
1 cent,	Franklin.	Rubricht,	bleu.
2 —	Jackson.	Powers,	amaranthe.
3 —	Washington.	Houdon,	vert.
6 —	Lincoln.	Wolk,	rouge-vif.
7 —	Stanton.	(une photog.),	vermillon.
10 —	Jefferson.	Powers,	chocolat.
12 —	Clay.	Hart,	pourpre.
15 —	Wesbter.	Clevenger,	orange.
24 —	Scott.	Coffee,	poupre-foncé.
30 —	Hamilton.	Cerrachi,	noir.
90 —	Perry.	Wolcutl,	carmin.

Dans le projet que nous exposons, la même partie centrale ou médaillon sera en usage sur les timbres des divers départements, sauf le Post-Office, mais l'encadrement présentera un dessin et une couleur propres à chaque département. En voici les détails :

Guerre. Les angles inférieurs portent un écu. Les supérieurs ont les lettres : *U. S.* Les mots : *War department* sont écrits en haut, et la valeur dans le bas du timbre. La couleur est carmin.

Marine. Un cable s'enroule autour du timbre en dehors du médaillon. *Navy department* occupe le haut. Deux étoiles les angles supérieurs La valeur est en bas et les lettres *U. S.* dans les angles inférieurs. La couleur est bleue.

Trésor. Aucun emblème particulier. Le pourtour du médaillon est garni de draperies avec cordons et glands. *Treasury* est inscrit sur la partie supérieure, la valeur en bas et les lettres *U. S.* dans les angles au-dessous de *Treasury*. La couleur est amaranthe.

Présidence. Les timbres de la Maison Blanche portent : *Executive* en grosses lettres au sommet, *U. S.* dans les angles supérieurs, des côtés sans ornements et la valeur dans le bas. La couleur est chocolat.

Intérieur. Ce sont, dit-on, les timbres les plus beaux de la série. Le nom du département *Interior* occupe tout le haut d'un côté à l'autre, des étoiles sont aux angles supérieurs. Des colonnes placées sur les bords dans toute la hauteur se terminent par les lettres *U. S.* en relief. La couleur est vermillon.

Congrès. Les timbres sont sans ornement. Le nom du département *State* traverse la partie supérieure ; de larges lettres *U. S.* occupent les angles inférieurs et la valeur est en bas. La couleur est verte.

Justice. Les timbres ont un aspect sévère et dépourvu d'ornements. Les mots : *Department of justice* sont écrits en haut, ainsi que les lettres *U. S.* en gros caractères. Des étoiles occupent les angles inférieurs. La couleur est pourpre.

Le département de l'*Agriculture* n'est pas décrit. La couleur est paille.

Postes Les timbres de ce département auront en place du médaillon la valeur en gros chiffres et en relief blanc sur fond noir. L'encadrement du timbre est d'un travail parfait et composé d'une délicate guirlande de feuilles entrelacée autour du médaillon. Les lettres *U. S.* sont aux angles inférieurs et deux boules dans les angles supérieurs. Le motif qui a fait faire les timbres du Post-Office différents, c'est qu'il doit distribuer ces timbres à 300,000 maîtres de poste sur toute la surface de l'Union, pour le service public. Il en résultera moins de confusion et d'occasion pour les négligents, ignorants et malhonnêtes maîtres de poste de mettre le désordre dans le système, lorsqu'ils auront un timbre spécial pour leur usage. La couleur est noire.

Le Congrès a affecté à chaque département une certaine valeur de timbres, savoir :

Executive. . . . . Dol.	600
State.	83,000
Treasury.	504,000
War.	153,000
Navy.	38,000
Interior	330,000
Agricultural.	52,000
Justice	15,000
Post-Office	800,000

On avait proposé à l'origine de donner à chaque département un dessin emblématique différent sans avoir égard à la couleur. Mais après consultation, il fut décidé de faire de la couleur la marque distinctive en donnant à tous le même dessin. Les nuances usitées pour chaque département seront tout à fait différentes de celles habituelles. Un coup d'œil suffira pour les distinguer. Le choix des couleurs a été fait à peu près pour tous et les dessins sont choisis.

Il y a aussi en préparation un dessin pour un timbre spécial destiné au département du Congrès pour affranchir les articles adressés en pays étranger par les sacs de dépêches. Il sera fait en deux couleurs, avec le portrait de Seward en médaillon, gravé d'après son portrait sur le tableau de Carpenter : *Signature de l'acte d'émancipation*, un des meilleurs, dit-on, que l'on ait obtenus de lui.

Le contrat pour tous les timbres adhésifs employés par le *Post-Office department* a été concédé à la *Continental bank-note company* de New-York, au bas prix de 15 cents par mille. Le dernier prix pour le même travail était de 27 cents. Le travail des spécimens adressés pour approbation aux divers départements est merveilleux de beauté, dans chaque

détail du dessin on retrouve la délicatesse et la vigueur réunies. Le travail semble être une fine ciselure et non une gravure. Les connaisseurs prétendent que c'est le meilleur ouvrage de cette sorte qui ait jamais été fait dans ce pays.

Les commandes des divers départements pour le premier trimestre commencent à venir au Post-Office. Le département du trésor demande à lui seul 200,000 timbres; celui du Congrès, 20,000; la guerre, 30,000. Le service des signaux, un des bureaux de la guerre, demande en plus des timbres 250,000 enveloppes d'un cent par mois seulement. Ceci est pour les comptes rendus du temps qui sont envoyés chaque jour sur tout le pays. La demande du général Meyer en timbres-poste, pour ce qu'on appelle *Farmer's reports* (compte rendu du fermier) est a elle seule pour l'année de 65,000 dollars. Les départements adresseront les demandes de timbres au Post-Office; celui-ci enverra les ordres à la *Bank-Note company*, qui transmettra directement les timbres aux départements. Les départements fourniront à leurs divers bureaux les timbres à leur usage. Ceux des départements qui ont à adresser des timbres officiels à des bureaux éloignés de la capitale en seront pourvus pour cette distribution le 1er juin.

Avec ce nouveau règlement l'emploi de commis de poste deviendra indispensable dans chaque département, car il faudra apporter le plus grand soin sur ce sujet. Les règles actuelles devront être rigoureusement appliquées en ce qui concerne l'affranchissement préalable et les tarifs exigés. Aussi dans les premiers temps faudra-t-il apporter une grande attention pour assurer la prompte distribution des communications officielles.

D'après la loi, le département des postes à Washington est requis de fournir des timbres à toute personne sous sa direction en réclamant pour usage officiel. Les timbres ne pourront être livrés au public par les maîtres de poste, ni vendus à qui que ce soit. Ils sont destinés à l'usage exclusif des départements. Toute loi garantissant le privilége de la franchise à des personnes privées est abolie. Madame Lincoln n'en est pas exceptée. Ces timbres sont l'objet d'une grande curiosité et chacun est désireux de les examiner.

Le département des postes est d'une humeur réjouissante en ce qui concerne l'abolition de la franchise et ses rêves sur l'accroissement du revenu. Cependant il n'est pas certain que le gouvernement économisera 2 millions 1/2 de dollars, somme que le directeur-général des postes donne comme l'estimation de son emploi et qu'il voudrait récupérer par l'abolition de la franchise. Car le Congrès a disposé de près de deux millions de dollars pour timbres-poste et les contrats pour le transport des malles ne se feront pas à un dollar de moins qu'avant la transformation.

Dr Magnus.

Cartes de correspondance, en Espagne.

Medina-Sidonia, 8 juin 1873.

Mon cher ami Moens,

Vous avez bien voulu me faire l'honneur de reproduire dans le dernier numéro du *Timbre Poste*, le fac-simile de la carte de correspondance que j'ai été le premier à faire circuler en Espagne, avec l'idée, qui certainement réussira, de donner une leçon au gouvernement de mon pays.

Je dois vous dire que la traduction que vous en avez donnée manque d'exactitude. Jugez-en :

« *Carte postale, créée par ordres supérieurs du* 10 *mai*, 10 *juin et* 7 *juillet* 1871 *et dont la circulation est permise en Espagne d'après le tarif du* 15 *septembre* 1872.

Comme le gouvernement les émet avec répugnance, le docteur Thebussem a préparé ce tirage (*mai* 1873), *pour son usage et pour en offrir à ses amis.*

Sur ce côté écrivez seulement l'adresse et sur le revers ce que vous avez à communiquer. Circule sans bande ni enveloppe. Il est de bon goût d'affranchir et de coller le timbre à l'angle supérieur droit de l'adresse. »

On a imprimé à Cadix une autre édition de ces cartes postales. Elle est semblable à la mienne, mais contient en plus les mots suivants : *Edition de* 1,000,000 *d'exemplaires pour les personnes qui ne sont pas amis du docteur Thebussem.*

Vous ne pouviez manquer, cher ami, de remarquer l'aspect cartes de mort de mes cartes postales. Cadre noir avec croix aux angles, c'est, en effet, fort lugubre, mais cet assemblage de pompe funèbre a sa signification :

+ Ci-gisent les finances d'Espagne;
+ Ci-gît la discipline militaire;

+ Ci-gît l'ordre public;
+ Ci-gît le droit de propriété.

Le cadre noir rappelle à nous autres, Espagnols, le deuil que nous portons aujourd'hui dans notre cœur : nous assistons aux funérailles de la pauvre Espagne!

Tout à vous bien amicalement,
MARIANO PARDO DE FIGUEROA.

CATALOGUE PRIX-COURANT
DE
TIMBRES-POSTE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE,
TIMBRES FISCAUX,
TIMBRES DE CHEMIN DE FER, ESSAIS
ET AUTRES,
un joli volume in-18 de 180 pages,
contenant la description de 12,000 timbres environ et illustré de 54 types de timbres locaux de Russie.

Prix : fr. 2-50, franco.

Prix de divers timbres.

ANTIGOA.

1875. *Type connu, C. sur B., piqué* 12 1/2 (*ec et couronne*).
1 penny, rouge foncé..... 0 25 —

STAMP DUTY.

Effigie de Victoria, C. sur B. glacé, piqué 14 (*ec et couronne*).
1 penny, bleu et indigo.... 0 30 —

ANTILLES DANOISES.

1875. *Type connu, C. sur B., piqués* 12 (*couronne*).
3 cents, carmin..... — 0 25
4 » outre-mer..... — 0 25

CANADA.

1875. *Type actuel de petite dimension, piqué* 12.
3 cents, vermillon..... 0 40 —

CEYLAN.

ENVELOPPES.

1872/73. *Effigie à relief de Victoria, C. sur B. vergé.*
313. 4 cents, bleu gris-sâle..... 0 50 —
314. 4 » bleu vif..... 0 50 —

ESPAGNE.

1875. CARTE POSTALE, *non officielle, N. sur B.*
Sans valeur..... 0 20 —

ÉTATS-UNIS.

1875. CARTE POSTALE *avec timbre de la liberté à droite, C. sur chamois.*
1 cent, brun..... 0 20 —

GRANDE-BRETAGNE.

1875. *Effigie de Victoria, C. sur B., piqué* 14 (*tige de rose*).
6 pence, gris vert..... 1 25 0 15

NORWÈGE.

1873. *Chiffre dans un cor, C. sur B., piqué* 13 1/2 (*cor de poste*).
1 skilling, vert jaune..... 0 15 —

NOUVELLE-ZÉLANDE.

1873. *Effigie de Victoria, C. sur B., piqués* 10 (*N. Z.*)
1/2 penny, rose..... 0 15 —
1/2 » (sans filigrane)... 0 15 —

ROUMANIE.

1871. *Effigie du Prince barbu, C. sur B.*
10 bani, bleu terne foncé.... 0 50 —
15 » carmin..... 1 » —
15 » vermillon..... 1 » —
1872. *Les mêmes, timbres provisoires, C. sur B. vergé.*
10 bani outremer pâle..... 0 50 —
10 » » vif..... 0 50 —
1873. CARTE POSTALE. *Chiffre à relief à gauche, sur carte B.*
3 bani, bleu 1re variété..... 0 20 —
3 » — 4e — ..... 0 20 —
1873. CARTE POSTALE, *pour réponse payée.*
5 + 5 bani, 1re et 2e variétés. 0 35 —
5 + 5 » 2e et 3e » . 0 50 —
1869. ESSAI. *Cadre du 50 bani, C. sur B.*
50 bani, bleu..... 1 » —

RUSSIE.

GOUVERNEMENT D'EKATERINOSLAW.

MARIOPOL.

Chiffre romain dans un rectangle, C. sur B.
5 kop., noir..... 1 50 —

PAWLOGRAD.

1872. *Armoiries dans un ovale, C. sur B.*
1101. 5 kop., bleu terne foncé.... 1 50 —
5 » — — pâle..... 1 50 —

GOUVERNEMENT DE POLTAVA.

PIRIATIN.

1868. *Valeur dans un cercle, N. sur C.*
3400. 3 kop., orange..... 3 » —

GOUVERNEMENT DE VIATKA.

NOLINSK.

Chiffre dans un cercle, N. sur C. glacé.
2 kop., rouge vif..... 1 50 —

SUISSE.

1873. CARTE POSTALE, *timbre à relief, C. sur jaune pâle.*
5 centimes, vermillon pâle.. 0 15 —
5 » » vif.... 0 15 —

TERRE-NEUVE.

1873. CARTE POSTALE. *Timbre à l'effigie du prince de Galles, à droite, C. sur carton B.*
1 cent, vert..... 0 25 —

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-20
Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie. 5-00

Chronique.

MONTENEGRO.



Nous parlions dans notre numéro de juillet d'une émission prochaine de timbres. Voici quel en est le type. L'effigie est a droite et représente le prince de Montenegro entre deux branches de laurier ; aux angles sont de fleurons.

Dans le cadre, on lit en caractères slaves du sud ; à gauche : *Biiecga* (timbre) ; en haut : *pochte* (poste) ; à droite : *Tsr. gore* (Tsernagore) ; en bas : *novtch* et la valeur en chiffre.

Il y a les valeurs suivantes : 2, 3, 5, 7, 10, 15 et 25 novtch. Les couleurs officielles de ces timbres ne sont pas encore connues.

Le tirage des timbres se fait à l'imprimerie impériale de Vienne. Un novtch vaut dit-on un kopek.

BARBADE.

Les timbres 4 p., sans valeur indiquée, arrivent aujourd'hui en *vermillon* avec grande étoile en filagramme.

ANTIGOA.

Le 6 pence vert a le nouveau filagramme CC et couronne.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

M. de Ferrari possède l'enveloppe surtimbrée 1 groschen sur 3 pfenninge de Prusse.

NATAL.

Il nous arrive le 1 sh. mauve, piqué 14, avec la surchage noire *postage* placée au milieu du timbre dans sa hauteur. Le type est le même que le 1 sh. vert.

Cette émission ne peut être que provisoire. Le timbre 1 sh. mauve est un timbre fiscal employé en cette occasion sans doute, pour satisfaire aux demandes de timbres 1 sh. verts, épuisés momentanément.

TURQUIE.

Le 10 paras brun n'est connu jusqu'à présent

qu'avec la piqûre 9 et 10. Nous avons trouvé parmi nos timbres annulés un exemplaire piqué 13.

De la poste locale de Constantinople il existe, outre les trois timbres mentionnés le mois dernier, le 1 piastre jaune, piqué 13.

ESPAGNE.



Entrant dans la voie des économies, la République fédérale a mis en circulation le 1er juillet dernier, le type ci-contre des Antilles espagnoles dont on a changé les inscriptions en lui donnant une destination nouvelle. *Comunicaciones* a remplacé : *Ultramar* 1871 et *Espana*, le mot *correos* des côtés latéraux. La couronne du 1/4 cent. de p. bleu étant devenue suspecte, a été remplacée par la couronne murale. C'est le seul changement apporté à ce type. On en jugera par le fac-simile.

On croit généralement que ces timbres ne resteront pas longtemps en vigueur, la République étant bien malade. D'après notre ami Pardo de Figueroa, République est synonyme en espagnol, de piller, voler, égorger. Dans ces conditions, on comprend que les Espagnols ne doivent pas rafoler de la République.



La nouvelle émission comprend le même nombre de valeurs que la série précédente :

1er *type.*	2	cent. de p.,	vermillon.
	5	—	rose-violacé.
	10	—	vert.
	20	—	noir.
	25	—	brun.
	40	—	violet.
	50	—	outre-mer.
	1	peseta,	lilas.
	4	—	brun.
	10	—	vert.
2e *type.*	1/4	cent. de p.,	vert.

Les timbres sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 14 sauf le 1/4 qui n'est pas dentelé.

On a si souvent parlé de timbres Don Carlos, que finalement l'émission a eu lieu. C'est du moins ce que nous voyons annoncé dans la plupart des journaux, dits sérieux.

M. A. d'Arlot de Saint-Saud a reçu d'un officier carliste le timbre qu'il nous communique et que nous reproduisons ici. Ce n'est pas là le timbre décrit par le *Philatelist*. Mais c'est probablement de ce timbre que les journaux dont nous avons parlé, ont écrit :

« Don Carlos fait acte de souverain depuis assez longtemps, en Espagne, mais jusqu'ici cette souveraineté n'était constatée, au dehors par aucun signe matériel. A partir du 1er juillet, une innovation caractéristique s'est produite. Les lettres mises à la poste dans les localités occupées par les carlistes sont ornées d'un timbre à l'effigie du prince. Ce timbre est bleu comme celui de 25 centimes dont on se sert en France. La figure n'est point présentée de profil, mais presque de trois quarts. Les cheveux sont rejetés en arrière. La gravure est d'ailleurs très-belle et la ressemblance parfaite. »



La ressemblance peut être parfaite, mais le timbre n'est certes pas beau : c'est une mauvaise lithographie dont la Roumanie n'aurait pas voulu avant l'adoption de son dernier timbre.

Le prétendant, chose curieuse, émet ses timbres en réaux. Attendons-nous à d'autres réformes rétrogrades, si on lui en fournit les moyens. Il n'y a qu'une seule valeur jusqu'à ce jour :

1 real, bleu-pâle.

Le timbre est imprimé sur papier blanc uni sans dentelure. Le tirage a lieu en France, à Bayonne dit-on ; d'autres disent à Bordeaux.

M. de St Saud a vu un 2e type, valeur 2 réaux. L'effigie est de face et l'épreuve imprimée en marron ; mais ce n'est pas là la couleur adoptée, *S. M. Charles VII* ne voulant pas être un *roi-marron*. Le timbre sera probablement imprimé en vert.

A l'effigie d'Amédée il nous reste à signaler un timbre bleu de 40 c. de p. sur lequel nous manquons de renseignements. Le papier est blanc, piquage habituel.

FINLANDE.

La carte émise en 1872 vient d'être remplacée par une autre carte. La disposition reste la même, mais les caractères sont tous changés et l'avis du bas de la carte, complété. Nous en avons sur carton chamois très-pâle et foncé.

VICTORIA.

Au type 1859, nous avons le 1 penny, étoile en filagramme et attributs dans les angles, piqué 12 en haut et percé en lignes dans le sens vertical.

PHILIPPINES.

Deux nouveaux timbres viennent de nous être remis. Ils sont à l'effigie d'Amédée, type connu et imprimés sur papier blanc.

25 cent de p., mauve.
1 p 25 cent., bistre.

Ce sont les timbres émis en 1873, ainsi que les 12 c. de p. bleu et 62 c. de p., rose-carmin. Les timbres émis en 1872, sont les suivants :

12 c. de p., rose.
16 — outre-mer, bleu-terne.
62 — mauve.
1 p. 25 c, bleu sur chair.

RUSSIE.



Weissiegonsk. Gouvernement de Tver. Nouvelle émission de timbres remplaçant ceux décrits et reproduits dans notre n° 120.

Nous ne connaissons jusqu'à présent que trois valeurs : 1/2, 1 et 5 kop. L'inscription signifie : *Poste rurale de Wessiegonsk, du gouvernement de Tver ;* au-dessus des armoiries, dans l'ovale, le mot : *Timbre ;* en dessous : 1870me *année;* à gauche : *valeur;* à droite 1/2, 1 ou 5 *kop.* Le millésime rappelle sans doute la date de l'institution de la poste de Weissiegonsk et de l'émission de ses timbres.

Les nouveaux venus ont le papier blanc uni et ne sont pas dentelés :

1/2 kop., jaune-pâle, jaune, jaune-orange.
1 — vert, vert-pâle.
5 — carmin.

Orguéieff. Gouvernement de Bessarabie. Nous avons sous les yeux deux timbres de cette poste locale. Nous les reproduirons le mois prochain.



Toropetz. Gouvernement de Pskoff. Voici le fac-simile de l'enveloppe annoncée dans notre n° 103. Nous ne pouvons indiquer le format, notre correspondant ayant coupé le timbre sans se préoccuper de la dimension de l'enveloppe. L'impression est noire sur papier vergé blanc. Il n'y a pas de valeur indiquée. L'inscription signifie : *Poste rurale de Toropetz.*

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Nous avons vu oblitéré le 2 groschen, 1er type, qui n'était pas dentelé. Sa belle marge peut contenter les plus difficiles.

De même que pour les enveloppes, le public peut faire imprimer les bandes et les cartes postales, en fournissant papier et carton. Nous venons de recevoir :

Bandes : 1/3 groschen, vert } sur vert, rose, lilas,
— 1 kreuzer, — } blanc, paille, azur.
Cartes : 1 2 groschen, brun, sur bleu, vert, gris, blanc, chair, paille.
— 2 kreuzer, brun, sur bleu, vert, gris, blanc, rose, jaune.

FRANCE.

Nous avons vu dans l'album de M. de Rothschild, deux cartes d'un type autre que ceux que nous connaissons. Ils sortent de l'imprimerie Hutinet et ressemblent aux types 5 et 6 de la même maison, avec dessins des angles un peu différents. Le cable est le même, mais il n'y a aucun avis sur ces cartes. Les 10 centimes n'ont place que pour un timbre.

PRUSSE.

Un nouveau tirage des enveloppes à effigie 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 sgr. vient d'être fait, on a réimprimé en même temps les timbres 4, 6 pf. 1, 2, 3 sgr. de la première émission sur papier à filagramme. (Voir plus loin).



Voici le fac-simile du timbre émis par l'office particulier de Berlin. L'impression est noire sur papier rose ; piqure 11.

2 pfenninge, rose.

On nous dit que le même office fait emploi de cartes de correspondance.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. de Ferrari dit avoir une enveloppe entière du 10 cents, petit ovale, imprimé sur papier blanc, avec vergeures horizontales.

Le même nous a fait voir le 3 cents actuel, enveloppe sur paille, imprimée en relief, *sans couleur* et oblitéré par la poste. Le timbre est coupé et laisse apercevoir encore une partie du timbre du bureau d'origine.

En annonçant la carte postale nous n'avions pas remarqué le filagramme. Une fois prévenu on peut

voir facilement les lettres *U. S.* (United States) entrelacées dans *P. O. D.* (Post office Despatch).

CURAÇAO.

Les timbres annoncés par nous depuis longtemps ont seulement été émis le 1er juin dernier. Quoique les recevant non-gommés, la poste les délivre gommés au public.

SCHAUMBOURG-LIPPE.



L'inscription de ce timbre officiel signifie : *Cette lettre ne paie pas de port, suivant l'avis n° 8 du gouvernement de la principauté de Schaumbourg Lippe.*

On nous certifie que d'autres principautés d'Allemagne font également usage de timbres officiels.

Celui que nous reproduisons est imprimé en noir sur papier couleur et piqué 13 :

Sans valeur : vert.

JAPON.



Le 4 sen, rose, que nous annoncions le mois dernier figure ici. Le papier est jaunâtre uni ; piqûre 11 :

4 sen, rose-pâle.

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE COLOMBIE.

Le *S. C. M.* décrit la cubierta suivante : La vignette mesure environ 9 1/2 centimètres sur 5 1/2 Elle est imprimée typographiquement en noir sur vert. Une bordure formée de deux lignes avec ornements de fantaisie aux angles, renferme l'inscription suivante en caractères typographiques ordinaires :

ESTADOS UNIDOS DE COLOMBIA
SERVICIO DE CORREOS NACIONALES, MEDIO-PESO.
CERTIFICADO ANOTADOS
SALE DE EN DE DE 187
REMITE
EL ADMINISTRADOR

Au bas, en dehors de la bordure, est la légende : *supremo decreto, mayo* 20 *de* 1872.

SERVIE.



C'est le 1/13 juin dernier qu'a paru le timbre ci-contre, représentant, dit-on, le Prince Milano. — On croirait plutôt que c'est la tête d'un supplicié. — Le timbre est imprimé sur papier blanc uni et n'est pas dentelé.

2 para, noir.

BELGIQUE.

C'est bien décidément aujourd'hui que paraissent les enveloppes à 10 centimes.

CHILI.

Il y a de nouvelles enveloppes de parues; le papier est vergé :

5 cents sur blanc et azur, format	14	sur	8 1/2	centimèt.
10 » — azur	»	16	—	9	—
20 » — blanc	»	18 1/2	—	10	—

Réimpression de 1873 des premières émissions de timbres et enveloppes de Prusse.

Il nous est arrivé d'Allemagne des séries de timbres à effigie, 1re émission, imprimés sur papier à filigrane, couronne de laurier et des premières enveloppes de Prusse qui nous paraissent être des réimpressions. Les enveloppes sont celles à effigie et à l'aigle ayant les deux lignes d'inscription au-dessus du timbre. Pour établir les différences qui permettront de les distinguer à coup sûr, nous commençerons par rappeler les divers états où l'on rencontre les enveloppes anciennes. Nous engageons nos lecteurs à se reporter à ce que nous avons dit sur ces émissions dans les nos 77 et 78 du *Timbre-Poste.*

Série à effigie de 1851-1852

Cette série se compose de sept timbres toujours situés à gauche de l'enveloppe, et qu'il faut diviser d'après la forme en timbres ovales, valeurs 1, 2 et 3 silbergroschen et en timbres octogones, valeurs 4, 5, 6 et 7 silbergroschen. Ces deux sortes de timbres ne se retrouvent pas à toutes les époques. Nous résumons ici succinctement les caractères des séries qu'on en connait :

1° Enveloppes de la première disposition, va-

riété *A*, en papier blanc, ayant le timbre traversé par deux fils Dickinson, une tresse ovale à la patte et gommées dans une étendue de deux centimètres seulement.

Grand format 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, sgr.
Moyen format 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, sgr.

2° Enveloppes de la première disposition, variété *A*, de papier légerement azuré, ayant deux lignes d'inscription grise, une tresse ovale à la patte, et gommées sur deux centimètres.

Grand format 1, 2, 3 sgr.
Moyen format 1, 2, 3, 4 sgr.

3° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, de papier blanc ayant deux lignes d'inscription grise, une tresse ronde de 18 millimètres à la patte et la gomme sur deux centimètres.

Grand format 1, 2, 3 sgr.
Moyen format 1, 2, 3 sgr.

4° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, ayant deux lignes d'inscription grise, une tresse ronde de 16 millimètres à la patte, et la gomme sur deux centimètres.

Moyen format 1, 2, 3 sgr.

5° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, ayant deux lignes d'inscription grise, une étoile gaufrée à la patte et la gomme sur deux centimètres.

Grand format 1, 2 sgr.

6° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, ayant deux lignes d'inscription grise, une rosace gaufrée à la patte, et la gomme sur deux centimètres.

Grand format 1, 2, 3 sgr.
Moyen format 1, 2, 3 sgr.

7° Les mêmes sur papier rosé.
Moyen format 1, 2, 3 sgr.

8° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, ayant deux lignes d'inscription grise, une rosace gaufrée à la patte et gommées sur la majeure partie du bord libre de la patte (réimpression de 1864).

Moyen format 1, 2, 3 sgr.

9° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, sans fils Dickinson, ni ligne d'inscription grise, avec rosace gaufrée à la patte et gommées sur la majeure partie du bord libre de la patte (réimpression de 1864).

Moyen format 4, 5, 6, 7 sgr.

Série à l'aigle de 1861.

10° Enveloppes de la première disposition, variété *B*, en papier blanc, ayant le timbre à droite, surmonté de deux lignes d'inscription grise-noire, avec fleuron à la patte et gommées sur une étendue de deux centimètres.

Grand format 1, 2, 3 sgr.
Moyen format 1, 2, 3 sgr.

11° Les mêmes, en papier mi-blanc, légèrement azuré, ayant deux lignes d'inscription noire et gommées sur tout le bord libre de la patte.

Moyen format 1, 2, 3 sgr.

Voici maintenant les caractères distinctifs des réimpressions nouvelles que nous désignerons comme réimpression de 1873.

La série à effigie se présente sous deux formats, le grand et le moyen. Toutes les enveloppes grand format, sont de la première disposition, variété *B*, sur papier légèrement azuré ; ont une rosace gaufrée à la patte et sont gommées sur toute l'étendue du bord libre.

Les 1, 2, 3 sgr. ont deux lignes d'inscription grise. L'état de la gomme et la nuance du papier suffisent pour les distinguer plus particulièrement des enveloppes n° 6 grand format. Ajoutons que la consistance du papier est moindre. Il n'y a pas eu en 1864 de réimpression de ce format.

Les 4, 5, 6, 7 sgr. n'offrent d'analogie avec aucune série, puisque les anciennes enveloppes n° 1, sont de la variété *A*, avec fils Dickinson et tresse ovale à la patte. La réimpression de 1864 ne comprend pas d'enveloppes de ce format.

Les enveloppes moyen format sont comme les précédentes de la première disposition, variété *B*, en papier légèrement azuré avec deux lignes d'inscription grisâtre, rosace gaufrée à la patte et gomme sur toute l'étendue du bord libre. L'état de la gomme, la nuance et la consistance du papier suffiront pour distinguer les 1, 2, 3 sgr. des enveloppes n° 6 format moyen. Quant à la réimpression de 1864 (n° 8) la nuance et la consistance du papier la différencient facilement. On remarquera que nous n'avons insisté que sur les caractères qui ne peuvent que pas ou très-peu être modifiés par le temps. Il en est pour-

tant que l'on pourrait tirer de l'examen des couleurs, et nous les employerons pour distinguer entre elles les deux réimpressions.

Pour la réimpression de 1864, nous avons indiqué (n° 78 du *Timbre-Poste*) les couleurs suivantes :

1 silbergr., rose-vif, rose-pâle.
2 — bleu-outremer.
3 — jaune-orange foncé.
4 — brun-bistre, brun-rouge.
5 — lilas.
6 — vert-jaune, vert-pâle.
7 — rouge-brique.

Les réimpressions de 1873 sont aux couleurs suivantes :

1 silbergr., rose-lilacé.
2 — bleu de Prusse-clair.
3 — jaune.
4 — brun-bistre.
5 — lilas-pâle.
6 — vert-bleuâtre.
7 — rouge-foncé.

La comparaison des deux séries peut donc former des signes distinctifs sous ce rapport. Quant aux chiffres de la tranche, si les 1, 2, 3 silbergr. n'en ont pas sur les deux réimpressions et s'ils sont les mêmes pour les 5, 6 et 7, nous trouvons le chiffre 2 sur l'exemplaire brun-bistre de 1873 tandis que le pareil de 1864 présente le n° 1.

Il nous paraît donc impossible en tenant compte de ces deux ordres de caractères de confondre les réimpressions de 1873 non-seulement avec les timbres anciens, mais même avec celle de 1864.

La série à l'aigle est également en deux formats, grand et moyen. Les enveloppes réimprimées ne diffèrent que par le papier qui est légèrement azuré et non blanc, et d'une consistance très-notablement moindre. La gomme existe sur tout le bord libre, contrairement à la série n° 10. Il est donc facile de distinguer les deux formats de la réimpression de la série n° 10.

Les enveloppes moyen format de la série n° 11 se distingueront de la réimpression de 1873 moyen format, par la couleur des deux lignes d'inscription qui est noire et non pas grise. Le papier est aussi un peu plus consistant et la nuance est plutôt mi-blanc, très-légèrement azurée, plutôt qu'azurée. Nous ne rappelons pas la couleur d'impression des timbres. Celles des réimpressions se rapprochent beaucoup trop de certains exemplaires de l'émission de 1861, pour qu'on doive y chercher des signes distinctifs.

En timbres mobiles, nous n'avons reçu que ceux de la série de 1850 (4 pfennige 1/2, 1, 2 et 3 silbergr). On connaît une réimpression faite en 1864, des timbres de cette série, mais elle est sur papier *uni*, tandis que la nouvelle est sur papier à *filigrane couronne de laurier*.

La première question qui se présente à l'aspect de cette série, est de savoir si c'est véritablement une nouvelle impression? Mais elle se trouve résolue par ce fait qu'il y a peu de temps, l'administration prussienne ne possédait plus un seul timbre ancien et que les nouveaux sont en nombre. Voyons donc en quoi ils pourront se distinguer des anciens et reconnaissons de suite qu'il est extrêmement difficile de les différencier.

L'*état de la planche* a fourni des épreuves très-satisfaisantes. Il n'y a donc pas de caractères à tirer de l'usure de la planche.

Le *papier* paraît plus épais, mais il est difficile de comparer avec des timbres fraîchement gommés, des timbres qui ont perdu pour la plupart leur gomme et ont subi des froissements et manipulations multipliés. Le papier des timbres anciens n'a pas d'ailleurs une épaisseur toujours identique.

Le *filigrane* ne paraît pas sensiblement différent, ni par le dessin, ni par la dimension.

Le caractère différentiel principal nous paraît résider dans la *couleur* du papier pour les 1, 2, 3 silberg. et nous n'osons dire, de l'impression pour les deux autres.

1 *silb.* Les timbres anciens ont tous une nuance rose-orangé plus ou moins prononcée. Le nouveau est *rose-mauve ou lilacé*.

2 *silb.* L'ancien timbre est d'un bleu foncé, le nouveau est *bleu de ciel ou bleu-verdâtre*.

3 *silb.* L'ancien timbre est jaune-orange-foncé, le nouveau est bien *plus pâle* et tire sur *le verdâtre*.

Pour le 1/2 *silb.* l'impression *orange* est *plus jaunâtre* dans le nouveau. Dans le *4 pfenn.* le *vert* paraît *moins jaune*, mais la coloration du papier, effet du temps, suffit peut être pour faire ressortir cette différence qui s'éteindra par la suite. Conclusion. Difficulté excessive de distinguer les timbres mobiles de la réimpression de 1873, conséquence des soins apportés en général à la fabrication des timbres de

Prusse et en particulier de l'emploi d'un papier au même filigrane.

Terminons en exprimant le vœu d'obtenir quelques renseignements sur les motifs qui ont engagé à faire cette réimpression et celle des enveloppes de Hanovre dont nous avons parlé dans le n° 102 de ce journal.

Dr MAGNUS.

Des Enveloppes timbrées.

(Suite, voir le numéro de juin)

ROUMANIE.

Ce pays ne fait pas usage des enveloppes timbrées, mais il a émis des bandes pour les journaux et tout récemment des cartes postes. Avant de parler de ces deux sortes de timbres, il nous faut rappeler quelques détails sur un essai d'enveloppes figuré au n° 62 du *Timbre-Poste*.

Essai d'Enveloppe.

Cet essai a été proposé en 1865 en même temps qu'un timbre mobile par M. R. de Florence et avait dit-on toute chance de réussite lorsqu'une indélicatesse du sieur R. mit fin à ses rapports avec l'administration Roumaine.



Ce type de la plus grande pauvreté de dessin est imprimé à l'angle supérieur droit de l'enveloppe. Il est également gaufré en couleur sur papier blanc.

Au centre, la tête de bœuf, sur fond parti d'azur (lignes horizontales) et de gueules (lignes verticales), entouré d'un cercle de perles dans une grande étoile à six branches portant :

1° Branche médiane supérieure : chiffre 2 ;
2° — — inférieure : le mot *par* ;
3° — supérieure droite : une tour ;
4° — inférieure droite : la lune ;
5° — supérieure gauche : le soleil ;
6° — inférieure gauche : une tour.

Ces pièces sont gauffrées sur couleur. On connait des enveloppes avec timbres aux couleurs suivantes :

jaune, bleu, carmin foncé.

Bandes.

Émission du 15 octobre 1870.

Timbre rectangulaire, 28 sur 23 millimètres, imprimé en noir sur papier de couleur verte, vers le coté gauche des bandes qui ont environ 38 centimètres de long sur 4 centimètres de hauteur.



D. Effigie barbue du prince Charles de Hohenzollern, regardant à gauche dans un cercle présentant en haut un segment de 13 perles et un de 12 dans le bas ; sur les cotés, partie de légende. En haut et en bas deux cartouches contenant le reste de la légende.

L. Sur le cercle, à gauche : *Posta ;* à droite, *Romana*. Dans la cartouche du haut, 1 1/2 répété deux fois, avec un ornement dans l'intervalle. En bas, *Diare periodice* (feuilles périodiques).

Nous avons fait connaître de ce timbre quatre types qui sont décrits dans le n° 9 de la *Gazette des Timbres*.

1er *Type*. Le délié du chiffre 1 1/2 de gauche est *à peine indiqué*.

La pointe antérieure de la tranche du col arrive au niveau de la 5e perle (de gauche à droite) de la rangée inférieure, perle qui est *aplatie* à sa partie supérieure *ainsi que la* 6e.

2e *Type*. Il y a un défaut à la 9e perle de la rangée supérieure.

La pointe antérieure du col touche la 5e perle dans laquelle *elle semble pénétrer*. Cette perle est la seule déformée.

3e *Type*. La pointe du col répond à *l'intervalle* des 5e et 6e perles. La 6e perle est *seule* aplatie.

4e *Type*. La pointe du col arrive au niveau de la 5e perle *qui est à peu près régulière* comme toute les autres.

Ces quatre types qui présentent bien d'autres différences moins saillantes ne sont pas reproduits en nombre égal et disposés dans le même ordre sur les feuilles. Sur celle que nous avons sous les yeux nous trouvons que les quinze timbres appartiennent aux types suivants, de haut en bas.

1, 2, 3, 4, 4, 3, 2, 1, 4, 4, 4, 2, 3, 1, 2.

On voit donc qu'il existe :

3 timbres du 1er type.
4 — 2e —
3 — 3e —
5 — 4e —

Ce que nous avons dit s'appliquait à une feuille

verte ou vert-jaune. *Le Timbre-Poste* fait connaître qu'il existe des feuilles en vert-jaune qui ont les types suivants :

2, 1, 2, 1, 4, 2, 3, 4, 3, 3, 4, 4, 3, 1, 2,

et en vert avec l'ordre ci-après :

1, 2, 4, 3, 2, 1, 2, 4, 4, 1, 4, 1, 2, 3, 3.

Cet ordre n'est pas même régulier pour les timbres de ces trois espèces de nuances de papier, car sur d'autres feuilles l'ordre est complètement interverti. Le fait peut s'expliquer par le transport des types sur *plusieurs* pierres à l'aide desquelles on a imprimé des bandes sur papier tantôt d'une nuance, tantôt d'une autre.

Ce qui importe à signaler, c'est l'existence des quatre types.

On connaît des feuilles de timbres sur papier :

Vert-bleu, Vert, Vert-jaune.

(*A continuer.*) Dr MAGNUS.

Prix de divers timbres.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

1871. ENVELOPPE. *Aigle à relief, sans banderole, grand ch. en bas.*

252. 1 groschen, rose..... 0 40

1875. BANDE. *Aigle à relief, avec banderoles, imp. verte sur C.*

1/3 groschen, sur vert..... 0 25
1/3 — — rose..... 0 25
1/3 — — lilas..... 0 25
1/3 — — blanc..... 0 25
1/3 — — paille..... 0 25
1/3 — — azur..... 0 25
1 kreuzer — vert..... 0 25
1 — — rose..... 0 25
1 — — lilas..... 0 25
1 — — blanc..... 0 25
1 — — paille..... 0 25
1 — — azur..... 0 25

1875. CARTES POSTALES. *Mêmes armoiries, imp. brune sur C.*

1/2 groschen, sur bleu..... 0 50
1/2 — — vert..... 0 50
1/2 — — gris..... 0 50
1/2 — — blanc..... 0 50
1/2 — — chair..... 0 50
1/2 — — paille..... 0 50
2 kreuzer — bleu..... 0 50
2 — — vert..... 0 50
2 — — gris..... 0 50
2 — — blanc..... 0 50
2 — — rose..... 0 50
2 — — jaune..... 0 50

CURAÇAO.

Ces timbres viennent de nous arriver. Voir les prix au catalogue, page 177.

COMPAGNIE DANUBIENNE.

1871. *Type connu, erreur d'impression.*

6. 10 soldi, vermillon..... 2 »

ESPAGNE.

1872. *Effigie du roi Amédée, C. sur B., piqué 14.*

40 cent de p., bleu..... 1 »

1873. *Chiffre surmonté d'une couronne, C. sur B., piqué 14.*

4/4 c. de p., vert..... 0 10

1873. *Figurine, C. sur B., piqués 14.*

2 cent de p, vermillon..... 0 10
5 — rose-lilacé..... 0 10
10 — vert..... 0 25
20 — noir..... 0 40
25 — brun..... 0 50
40 — violet..... 0 75
50 — outre mer..... 1 »
1 peseta lilas-pâle..... 1 75
1 — — vif..... 1 75
4 — brun..... 6 »
10 — vert..... 14 »

1873. *Effigie de Don Carlos, C. sur B.*

1 real, bleu..... 1 »

FINLANDE.

1875. CARTE POSTALE, *avec avis complété.*

8 penni, sur chamois pâle.... 0 30
8 — — foncé... 0 30

PHILIPPINES.

1875. *Effigie d'Amédée, C. sur B., piqués 14.*

25 cent de p, mauve..... 1 »
1 p. 25 c., bistre..... 3 »

PRUSSE.

1873. *Chiffre dans un ovale, N. sur C., piqué 14.*

2 pfennige, rose..... 0 10

RUSSIE.

1875. WEISSIEGONSK. *Armoiries dans un ovale, C. sur B.*

1/2 kop., jaune-pâle..... 0 20
1/2 — jaune..... 0 20
1/2 — jaune-orange..... 0 30
1 — vert..... 0 40
5 — carmin..... 1 00

SERVIE.

1870. *Effigie du Prince Milano, C. sur B.*

2 pare, noir..... 0 10

TURQUIE.

1873. POSTE DE CONSTANTINOPLE. *Type connu, avec timbre rond en surchage noire, C. sur B., piques*

10 paras, pensée..... 0 40
1 piastre, jaune..... 0 60
20 paras, brun..... 0 50
1 piastre, — 0 60

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse
Allemagne et France 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-20
Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie. 5-00

Chronique.

SERVIE.



Les cartes de correspondance sont décidément appelées à être introduites partout. Voilà encore un pays nouveau qui vient d'en adopter l'usage. Il y en a de deux espèces : les cartes simples et celles avec réponse payée. Ces dernières ne diffèrent des premières que par le mot réponse et réponse payée qu'on voit en langue serbe sur les deux parties de la carte avec réponse payée.

Un filet semblable aux cartes de la Grande-Bretagne forme l'encadrement de la carte ; au milieu de la partie supérieure sont les armoiries ; à droite, le timbre ci-haut qui est une belle imitation du 10 centimes de Belgique — nous n'avions jamais cru que ce timbre aurait eu pareil honneur. — L'impression est violet sur carton chamois :

10 paras, violet.
10 + 10 — —

PAYS-BAS.

Les timbres ont le nouveau piquage 12 au lieu de 14. Nous avons ainsi :

5 cents, outre-mer pâle et vif.

PÉROU.

Les timbres actuels de ce pays nous viennent avec d'autres nuances que celles connues et signalées :

2 centavos, outre-mer vif.
5 — rouge-brique vif.
1 dinero, vert-bleu foncé.

HELIGOLAND.

Le 12 août dernier a donné le jour à un nouveau timbre de 1/4 schilling, piqué 14 1/2. Il a les lettres blanches sur couleur comme les 2 et 6 schilling, mais l'espace entre le cadre et l'ovale est blanc au lieu d'avoir un petit dessin comme les autres timbres. On annonce pour le mois prochain, l'émission de deux nouvelles valeurs 3/4 et 1 1/2 schilling. Il y aura aussi des cartes de correspondance.

INDE PORTUGAISE.

Le 10 reis, noir, existe sur papier *azuré* avec le dernier perçage.

VICTORIA.

On nous a fait voir une fraction d'enveloppe 2 pence, répondant pour le format à celui ordinaire (14 1/2 × 9 cent.) et imprimé sur papier vergé *azuré*. Le timbre est oblitéré novembre 1869.

Les timbres bandes de journaux sont séparées aujourd'hui par deux lignes de couleur entre lesquelles est une suite de petits points.

JAPON.

Nous avions le 10 sen en vert et vert-jaune, il nous arrive un vert-bleu foncé.

BELGIQUE.

Les renseignements que nous avons donnés sur les formats d'enveloppes sont exacts. Le timbre est frappé à droite, le papier est blanc uni. L'enveloppe se paie 11 centimes.

TURQUIE.

Les tribulations du 10 paras continuent. Le voilà imprimé depuis le mois dernier en bistre-jaune; piquage 12 1/2.

10 paras, bistre-jaune.

Le 1 piastre jaune, avec surcharge noire, de la poste de Constantinople, est présentement piqué 7.

COLONIES FRANÇAISES.

Le 80 centimes (effigie de la République) commence à arriver non dentelé.

D'autre part, il arrive de Cochinchine des 20 cent. (République) des 30 et 80 centimes (tête laurée de l'empereur) percés en ligne.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



De l'émission des timbres officiels annoncés pour le 1er juillet, nous avons reçu quelques types : *Postes*. Il existe a-t-on dit onze valeurs de timbres, tous au type ci-contre, avec cette différence que l'énonciation de la valeur est semblable à chacun des timbres de l'émission 1870, ce dont nous avons pu nous assurer par les 2, 3 et 6 cents qui nous sont passés par les mains. L'impression de ces timbres est noire sur papier blanc ou gris-azuré; piquage 12 :

2, 3, 6 cents, noir.
1, 7, 10, 12, 15 24, 30, 90 cents?

Le même département fait usage d'enveloppes timbrées. L'estampille en est frappée en relief à droite de l'enveloppe. Nous n'en avons eu jusqu'à présent qu'une seule valeur avec impression couleur sur papier jaune-vergé, au filagramme des enveloppes en usage :



3 cents, noir.

Le dessin rappelle le timbre adhésif.

Trésor. Les timbres de ce département sont absolument semblables aux timbres ordinaires, mêmes valeurs. Il n'y a que les inscriptions et le fond qui diffèrent. Nous avons ici une draperie avec cordons et glands. Tous les timbres ont une seule et même couleur. Nous avons vu, piqués 12 :



2, 3, 10 cents, bruns.

Reste à constater l'existence des timbres 1, 6, 7, 12, 15, 24, 30 et 90 cents.

Intérieur. Ce sont toujours les mêmes dispositions, pour chaque valeur, que les timbres ordinaires. Le fond seul est différent. Il nous est arrivé les suivants :



1, 2, 3, 6, 12 cents, vermillon-vif.

Manquent encore : 7, 10, 15, 24, 30 et 90 cents.

Le piquage est le même que les timbres précédents ; l'impression est en couleur sur papier blanc.

ITALIE.

Le gouvernement a conclu avec la maison Avondo de Turin, un contrat pour la fourniture du carton nécessaire pour les cartes de correspondance. La date d'émission est fixée au 1er janvier 1874. Les cartes seront de deux couleurs : jaunes et roses. Les premières sont les cartes simples ; les deuxièmes celles avec réponse payée.

La fabrication des cartes est confiée à la manufacture gouvernementale des cartes et valeurs de Turin. Elle devra en livrer dans le courant de novembre prochain, à l'administration des postes, un nombre qui ne peut être inférieur à 18 millions.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 3 pence avec lettres couleurs sur fond blanc est en circulation depuis le 15 juillet dernier. Ce n'est pas par les lettres des angles seulement qu'il diffère du timbre avec lettres blanches sur couleur, mais bien dans tous ses détails, le type ayant été refait.

CHILI.

Un correspondant du *S. C. M.* adresse à l'éditeur de ce journal un timbre composé de deux parties : d'abord avec le mot *cancelado* entre des branches, dans un ovale transversal et par dessus, le mot *franca* dans un cadre étroit allongé.

Ce timbre vient des mines de Caracoles dont le territoire est réclamé par la Bolivie et le Chili. La découverte de mines d'argent dans ces parages, dit ce correspondant, donna lieu en décembre dernier à un traité entre les deux pays. Il fut convenu que le produit des mines serait partagé entre eux par parts égales. Il en est de même de la poste aux lettres. Le timbre de Bolivie fut donc supprimé et remplacé par le timbre en question. La marque *franca* est celle qui sert à Valparaiso, et celle *cancelado* au gouvernement de Bolivie.

Ce timbre fut imprimé d'abord en vert ; il est noir aujourd'hui.

BRÉSIL.



Le 300 reis, chiffre droit, resté en usage jusqu'à ce jour, va décidément prendre sa retraite. Le 300 reis ci-contre que nous donnons d'après le *S. C. M.* est destiné à remplacer ce timbre. Il sort des ateliers de *The Continental Bank-Note Company*, les autres valeurs, à la même effigie, viennent de *The American Bank-Note Company*.

Le timbre est imprimé en deux couleurs : le portrait vert, le cadre jaune-orange :

300 reis, vert et jaune-orange.

PRUSSE.

Nous parlions récemment de l'émission prochaine de cartes de correspondance de l'office particulier de Berlin. Ces cartes viennent de nous parvenir en deux types. Elles portent l'une et l'autre des annonces et le même timbre que celui reproduit n° 128. Le premier type a les annonces du côté du timbre avec place en haut pour l'adresse et les mots : *Correspondenz-Karte* en gothique, suivis de *Herr... n^r.* Le deuxième type a les annonces au revers de la carte, l'autre partie étant réservée à l'adresse et à la correspondance. En haut les mots : *Correspondenz-Karte* en gros caractères et plus bas *an... n^r.* L'impression est noire sur chamois. Format 12 sur 16 centimètres.

BARBADE.



Le *Stamp Collector's Magazine* annonce les timbres suivants : Un 5 shillings rose-rougeâtre suivant le fac-simile et un 3 pence violet-brun, type semblable aux 6 pence et 1 shilling. Le premier timbre a dit-il une étoile en filagramme à chaque angle ; le deuxième n'a qu'une petite étoile ainsi que nous pouvons en juger par un spécimen que nous avons, qui est piqué 14 :

5 shillings, rose-rougeâtre.
3 pence, violet-brun.

Les derniers timbres verts reçus avec *grande étoile* en filagramme sont imprimés en vert bouteille foncé ; les timbres 4 pence ont la nuance rouge-carmin et ont la *petite étoile :*

(1/2 p.) vert bouteille.
(4 p.) rouge-carmin.

HAWAIIEN.

M. de Ferrari nous a fait voir un 2 cents *bleu*, type semblable aux 5 et 13 cents même couleur, de l'émission provisoire de 1852. Il a déjà été question de cette valeur, au même type, en 1866, mais ce timbre était imprimé en noir sur jaune et considéré à juste raison comme une carotte. Le timbre de M. de F. est bien authentique : il suffit de le voir pour avoir la foi.

ANTIOQUIA
(ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE COLOMBIE).

M. Roussin nous envoie un nouveau timbre de 5 centavos. Le type est semblable à celui de 1869, mais ayant été refait, il diffère de l'ancien :

Par les chiffres qui sont ombrés au lieu d'être uni ;

Par le dessin qui manque au dessus et en dessous des chiffres inférieurs et supérieurs ;

Par les étoiles plus petites ;

Par une banderole que tient l'aigle dans son bec ;

Enfin par la forme de l'écu et mille autres petits détails moins visibles.

L'impression est restée sur papier blanc uni :

5 centavos, vert.

M. Roussin nous communique encore un 10 centavos qu'il dit être d'un nouveau type.

Nous n'avons trouvé aucune différence dans le dessin. Mais la nuance est changée ; elle est aujourd'hui lilas-rougeâtre. Signalons par la même occasion deux lettres microscopiques D. A. qu'on voit dans l'ovale, en bas, de chaque côté des armoiries.

RUSSIE.



Orgueïeff. Province de Bessarabie. Situé au midi entre la Moldo-Valachie, le Pruth, le Dniester et la mer noire. Cette province est habitée par les bulgares, les grecs, les tartares et les russes. Appartient à la Russie depuis 1812 par le traité de Bucarest. L'inscription ovalaire du timbre, signifie : *de la poste rurale d'Orgueïeff ;* en bas ; la valeur en toutes lettres : *trois ou six kop. ;* dans les angles, la valeur en chiffre. Les timbres sont imprimés en noir sur papier glacé avec burelage couleur et piqués 13 :

3 kop. noir et chair.
6 — — et vert.

Wassyll. Gouvernement de Nijni-Novgorod. Le 5 kop, seul timbre connu, existe sur papier blanc jaunâtre et aujourd'hui sur blanc mat :

5 kop., blanc.

Tchern. Gouvernement de Tula. Nous avons donné la reproduction d'un 3 kop bleu dans notre n° 123 ; nous venons de recevoir ce même timbre imprimé en noir avec timbre à main sur papier quadrillé blanc. Les feuilles ont 30 timbres avec rangée horizontale de 5. Il y en a de gommés et non gommés :

3 kop noir.

Werchnie Dnieproffsk. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. C'est un vrai défilé d'émission de timbres auxquelles nous assistons. A peine avons nous fait connaissance avec les timbres que nous avons reproduits n° 125 que les voilà supprimés et remplacés.



Au lieu d'être en typographie, les timbres sont lithographiés aujourd'hui. Nous ne connaissons qu'une valeur imprimée en couleur sur papier blanc vergé.

4 kop., bleu.

L'inscription qui existait sur les timbres de la précédente émission n'a pas été changée : *De la poste rurale de Werchnie Dnieproffsk ;* en bas : *poste.*

Le lithographe a sans doute été inspiré par la vue d'un cachet de commerce.

Kotelnich. Gouvernement de Viatka. Nous avons décrit tous les timbres qui existent de cette poste locale. Nous apprenons qu'ils ont été supprimés le 31 décembre dernier.

Une remarque que nous avons faite sur les timbres de la dernière émission, dont les feuilles sont composées de deux rangées verticales de 8 timbres, c'est que le dessin qui sépare la souche du timbre a les ombres qui commencent de gauche à droite pour la rangée de gauche, tandis que pour la rangée de droite c'est le contraire qui existe. On peut donc savoir de suite, rien que par l'inspection de ce dessin, si le timbre était à droite ou à gauche de la feuille.

Schatzk. Gouvernement de Tamboff. Le timbre que nous reproduisons a été signalé déjà dans notre n° 103. Il correspond parfaitement à la description que nous en avons donnée : impression noire sur papier blanc uni et non dentelé :



3 kop., blanc.

Charkoff. Gouvernement du même nom. Les derniers reçus sont imprimés en carmin.

5 kop., carmin.

Mariopol. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. Le timbre reproduit n° 127 n'existe plus. On lui a donné pour successeur un type à peu près semblable. Les armoiries ont le fond ligné vertical et le grand chiffre romain 5 est renfermé dans un double cadre, portant l'inscription, à gauche : *timbre;* à droite : *de la poste;* en bas : *rurale;* en haut : *Mariopol.*

Le fond du timbre est burelé et les chiffres des angles sont blancs sur couleur. Nous reproduirons ce type le mois prochain.

5 kop , noir sur blanc uni.

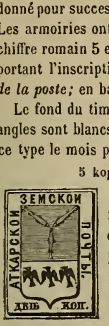

Alkarsk. Gouvernement de Saratoff. Nous avons décrit un timbre dans notre n° 103 qui ne se rapporte pas au timbre que nous reproduisons et qui est bien certainement d'une autre émission.

Le type rappelle un peu le timbre de Rjeff, les poissons et les oiseaux, ceux de Livny et Beloserk. L'inscription signifie : *de la poste rurale d'Alkarsk ;* en bas : *Deux kop.*

2 kop., blanc.

L'impression du timbre est noir sur papier blanc uni ; point de dentelure.

Fatejh. Gouvernement de Koursk. Nous avons une enveloppe 6 kop. 13 1/2 sur 11 centimètres, imprimée en rouge-brique, au lieu de vermillon, sur papier blanc uni :

6 kop. rouge-brique.

AUTRICHE.



Il y quelques mois nous avons donné la description d'un timbre télégraphe paru depuis. Voici quel en est le dessin. Les timbres sont imprimés sur papier blanc et piqués 11 :

5	kreuzer,	bistre.
20	—	bleu.
40	—	vert.
50	—	gris.
60	—	rouge.
1	florin,	jaune.
2	—	violet.

Nous avons encore au même type, un récépissé de télégramme (envoi d'espèces sans doute) avec timbre à droite. On lit en haut :

Récépissé de dépôt de la station télégraphique R et J. Le 187 à heure minutes midi a été déposé avec fl kr. télégramme affranchi pour à certifié le préposé.

Derrière, on lit : Avis.

1. L'administration du télégraphe ne répond pas des dommages causés par la poste ou le retard dans la remise des dépêches.

2. Pour les dépêches qui ne seraient pas arrivées au destinataire ou auraient été remises plus tard, comme cela a lieu par l'entremise de la poste, l'administration rembourse les droits perçus au déposant

3. Les réclamations doivent être faites dans les deux mois du jour du dépôt de la dépêche et doivent être bien fondés

4. Les droits perçus insuffisammeat ou par erreur doivent être complétés par le déposant.

5. Le déposant qui désire retirer sa dépêche ou la supprimer doit donner des preuves de son identité.

6. Quand une dépêche ne peut être remise au destinataire, l'administration en prévient le déposant.

De chaque côté du récépissé est un cadre orné, du coté du timbre, composé de deux filets au revers. Le tout imprimé en bistre sur papier blanc.

5 kreuzer, bistre.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. Voir le n° précédent.)

ROUMANIE.

(*Suite.*)

Émission du 1er janvier 1871.

L'absence d'énonciation de la valeur, a dit-on, déterminé le remplacement de l'émission précédente.



Le nouveau timbre rectangulaire, 25 sur 21 mm., est imprimé en couleur sur bandes de papier jaune, de 49 centimètres de long sur 3 1/2 centimètres de hauteur, vers l'extrémité gauche de la bande.

D. Effigie barbue du Prince Charles de Hohenzollern dans un cercle portant partie de la légende et une grecque en haut et en bas. Deux cartouches en haut et en bas pour la légende : aux quatre angles, comme remplissage, une fleur de lys.

L. Sur le cercle, à gauche, *Posta;* à droite, *Romana.*

En haut, *Bani* séparant la valeur 1 1/2, répétée deux fois.

En bas, *Diare Periodice.*

Il n'existe qu'un seul type de ce timbre :

Bleu sur jaune.

Essai.

Nous avons un essai, voisin de ce type, imprimé en noir sur papier blanc. Il diffère de celui adopté par la dimension notablement plus petite de l'effigie.

Cartes.

L'usage des cartes vient d'être adopté sous la double forme simple et avec réponse payée.

Émission du 1 /13 *juin* 1873.

Cartes de moyen format 14 1/2 centimètres sur 9, composées d'un ou deux feuillets reproduisant la même légende en langue roumaine.

L. Carte-Poste destinée à circuler ouverte dans tout l'intérieur de la Roumanie (*Loi du* 31 *mars* 1873).



En bas, une instruction en cinq articles, dont on trouve la traduction au n° 127 du *Timbre-Poste.*

En haut, à droite, le timbre; à gauche, les armoiries actuelles de la Roumanie.

Le timbre octogone se compose : au centre, d'un grand chiffre 5, sur fond uni dans un ovale. Sur l'encadrement guilloché, on lit en haut : *Romania;* en bas, *cinci bani.*

D'après le *Timbre-Poste*, il existe quatre types de cartes différant par certains détails de la légende.

1er *type. Deschissa* sans accent grave sur l'a et sans ponctuation après le dernier mot du paragraphe 4 de l'avis.

2e *type. Circula* sans accent grave sur l'a, sans ponctuation après *Romanici* et le dernier mot du paragraphe 1 de l'avis.

3e *type.* Semblable au deuxième, mais avec la différence que le mot *Scrissorile* du paragraphe 5 est marqué *Scrissori* par suite d'un accident arrivé pendant l'impression.

4e *type.* Semblable au deuxième, mais avec ponctuation après le premier paragraphe de l'avis et le mot *Romanici.*

La carte double est formée comme la carte allemande par la réunion par le haut de deux cartes simples qui d'ordinaire appartiennent à deux types. Ainsi l'on peut rencontrer.

1er et 2e types.
2e et 3e —
4e et 4e —

Au moment du départ des cartes avec réponse payée les bureaux de poste appliquent une estampille portant les lettres R. P. *Respuns platit*, c'est-à-dire réponse payée.

Dr Magnus.

(*A continuer.*)

Les timbres de Parme.

L'article II de la Convention conclue à Florence le 5 novembre 1850, pour une ligue postale austro-italienne, à laquelle fit adhésion le gouvernement de Parme (acte 17 septembre de l'année suivante) établit en principe que le paiement des taxes devait se faire d'avance par des timbres-poste.

Le recueil général des lois, année 1851, tome 2, en parle en ces termes :

Convention postale spéciale contractée sur les bases de la Convention fondamentale pour une ligue postale austro-italienne à Parme, le 17 *septembre* 1851, *entre S. M. l'Empereur d'Autriche et S. A. R. l'Infante d'Espagne, duchesse de Parme, Plaisance et États annexés.*

Art. 11. Le paiement du port qui, en vertu de l'art. 11 de la convention fondamentale doit, par principe être fait d'avance, aura lieu moyennant l'application des timbres représentant l'affranchissement, dits timbres-poste, dont la vente aura lieu dans les deux États par les administrations des postes.

« Ces timbres-poste porteront l'indication de la valeur variée de 5, 10, 15, 25 et 40 centimes dans les États de Parme. »

Le directeur des postes donne connaissance au public des principales dispositions contenues dans la convention, laquelle doit entrer en vigueur le 1er juin 1852. Voici ce document :

Le Directeur des Postes des États de Parme et Plaisance.

Vu...

1° La convention postale spéciale conclue entre

le gouvernement de Parme et celui d'Autriche le 17 septembre 1851 ;

2° La convention fondamentale pour une ligue postale austro-italienne contractée entre les gouvernements de l'Autriche et de la Toscane le 5 novembre 1850, laquelle servait de base à l'autre convention susnommée ;

Fait connaître :

Qu'à partir du 1er juin prochain, aura son effet la convention postale conclue entre le gouvernement de Parme et celui d'Autriche le 17 septembre dernier, et que, par conséquent seront mis en vigueur à partir du 1er juin, mois susdit, dans les États susnommés, les dispositions suivantes, savoir :

1° Les lettres, plis, estampes, échantillons de marchandises remis aux bureaux de postes aux lettres dans ces États et à destination des mêmes États ou pour ceux de S. A. R. le grand-duc de Toscane, seront considérés comme circulant dans l'intérieur et devront être affranchis au moment de leur expédition.

2° L'affranchissement a lieu en appliquant d'une manière sûre, du côté de l'adresse, un ou plusieurs timbres, suivant le montant de la taxe d'affranchissement due en raison de la distance et du poids.

3° L'application des timbres-poste s'opère en humectant la matière glutineuse qui se trouve au revers des timbres.

4° Les timbres sont désignés chacun par le prix de 5, 10, 15, 25, 40 centimes et auront les couleurs suivantes :

5 centimes, jaune.
10 — noir.
15 — rose clair
25 — rouge-brun.
40 — turchino (bleu).

Parme, le 7 mars 1852.

Signé : G. P. Dentoni.

Approuvé, Parme le 3 avril 1852,

Le Ministre d'État, pour le Département des Finances,

Signé : M. A. Ouest.



L'usage des timbres-poste a donc été introduit dans les duchés de Parme et de Plaisance le 1er juin 1852. Ils ont été gravés par Donnino Pentelli, graveur sur métaux et mécanicien. Le type représente une fleur de lis dans un cercle surmonté d'une couronne. Les mots : *Stati Parm* (Parmensi) sont écrits en haut ; en bas est la valeur.

On a cru jusqu'ici que les timbres 5, 15 et 25 centesimi, imprimés en couleur sur papier blanc avaient été émis avant les timbres 10 et 40 centesimi. On a vu, par le document que nous avons fait connaître plus haut, que les cinq valeurs ont été émises en même temps. Nous en trouvons encore la preuve dans l'oblitération d'un 10 centimes, portant : 15 janvier 1853, que nous tenons en ce moment :

Impression couleur sur blanc.

5 centesimi, jaune pâle, jaune, orange.
15 — rouge, rouge pâle, rouge vif.
25 — rouge-brun, rouge-brun pâle.

Impression noire sur couleur.

10 centesimi, noir, gris.
40 — bleu foncé, bleu.

Les feuilles de ces timbres mesurent 33 sur 19 centimètres et sont divisées en quatre parties de vingt timbres sur cinq rangées.

(*A continuer.*)

A NOS LECTEURS.

Avec le renouvellement de l'année nous avons résolu de faire paraître en même temps que le *Timbre-Poste*, une publication analogue ne s'occupant que de timbres fiscaux.

Le *Timbre-Fiscal* sera illustré des principaux types qui paraîtront et contiendra quatre pages de texte, la dernière, réservée en partie à faire connaître le prix des timbres.

Le nouveau journal sera conçu exactement sur le même plan que le *Timbre-Poste* dont il adopte le format. Il paraîtra également le 1er de chaque mois.

Prix pour la Belgique : fr. 2 par an.
pour l'étranger : 3 »

Les abonnements partent tous du premier numéro de janvier et sont pour une année.

Cette publication est confiée à l'intelligente direction du docteur Magnus. On peut donc compter, avec quelque certitude, sur des articles aussi intéressants qu'instructifs. Nous fesons néanmoins appel

à l'obligeance de tous nos correspondants, espérant qu'ils voudront bien nous venir en aide dans cette nouvelle entreprise, en nous procurant des renseignements sur les émissions des timbres fiscaux.

Nous nous engageons, pour notre part, à ne rien négliger pour mettre cette publication au même niveau que sa sœur aînée, le *Timbre-Poste*, dont on a pu apprécier la promptitude et l'exactitude des renseignements.

Prix de divers timbres.

AUTRICHE.

1873. Timbre télégraphe. *Effigie de l'empereur. C. sur B., piqués* 11.

5	kreuzer,	bistre	0 35
20	»	bleu	1 25
40	»	vert	1 50
50	»	gris	2 »
60	»	rouge	2 50
1	florin	jaune	4 »
2	»	violet	7 50

1873. Récépissé télégramme. *Même type, C. sur B.*

5 kreuzer, bistre..... 0 40

BELGIQUE.

1873. Enveloppe. *Effigie à relief. C. sur B.*

10 centimes, vert..... 0 25

CHILI.

1873. Enveloppe. *Effigie à relief. C. sur C., timbre à droite.*

10 cents, bleu sur azur..... 1 50
20 — vert — blanc..... 2 50

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

1873. Timbre officiel des postes. *Chiffre dans un ovale. C. sur B., piqué* 12.

3 cents, noir..... — 0 40

1873. Timbre officiel du trésor. *Effigie dans un ovale C. sur B., piqué* 12.

3 cents, brun..... — 0 50

GRANDE BRETAGNE.

1873. *Effigie de Victoria. C. sur B., piqué* 14. *lettres des angles sur fond blanc (tige de rose).*

3 pence, rose..... 0 75

JAPON.

1873. *Armoiries. C. sur B., piqué* 11.

4 sen, rose..... 0 50

PÉROU.

1873. *Types divers. C. sur B.*

2 centavos, outre-mer..... 0 25
5 — brique..... 0 75

PRUSSE.

1864 *Timbres de* 1850, *réimprimés.*

1, 2, 3 sgr..... pour 2 00

1873. *Timbres de* 1850, *réimprimés.*

4 et 6 pf., 1, 2, 3 sgr. pour 2 00

1873. *Enveloppes de* 1850, *réimprimées.*

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 sgr. pour 7 50

ROUMANIE.

1871. Timbres télégraphe. *Types divers, C. sur B., piqués* 10 1/2.

N°s 300 304, la série..... — 2 50

RUSSIE

WASSYLL, GOUVERNEMENT DE NIJNI-NOVGOROD.

Chiffres et inscriptions à reliefs, rond.

5 kop., sur blanc jaunâtre.. 1 »
5 » — — mat..... 1 »

MÉLITOPOL, GOUVERNEMENT DE TAURIDE.

1872. *Cavalier. C. sur B,*

3 kop., bleu..... 1 50

TCHERN, GOUVERNEMENT DE TULA.

Armoiries, C. sur B. quadrillé.

3 kop., noir..... 2 00

ALKARSK, GOUVERNEMENT DE SARATOFF.

Armoiries dans un rect., C. sur B.

2 kop., noir..... 1 50

PERIASLAV. GOUVERNEMENT DE POLTAVA.

Valeur dans un cercle. N. sur C.

3 kop., chamois..... 1 50
3 » timbre renversé.... 3 »

SERVIE.

1873. Carte postale. *Effigie du prince Milano, à droite, sur carte chamois.*

10 paras. violet,..... 0 20
10 + 10 paras, violet..... 0 40

SHANGHAI.

1873. Carte postale. *Inscription dans un cadre orné, C. sur B.*

Lilas..... 0 50

TURQUIE.

1873. *Type connu, C. sur B., piqué* 12 1/2.

10 paras, bistre-jaune..... 0 50

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-20
Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie. 5-00

Chronique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Voici d'après les journaux américains et anglais quels sont les timbres officiels émis pour les différents départements :

Agriculture. 1. 2. 3. 6. 10. 12, 15 et 30 cents, paille.

Congrès. 1. 2. 3. 6. 7. 10. 12. 15. 24. 30. 90 cents, verts, à l'effigie de Seward.

2. 5. 10 et 20 dollars, effigie en noir, cadre vert.

Guerre. 1. 2. 3. 6. 7. 10. 12. 15. 24. 30. 90 cents, rouge. (Voir le type ci-contre.)

Enveloppes. 1. 2. 3. 6. 10. 12. 15. 24. 30. 90 cents, rouge sur blanc, paille et melon.

Intérieur. 1. 2. 3. 6. 10. 12. 15. 24. 30. 90 cents, vermillon. (Reproduit, n° 129.)

Justice. 1. 2. 3. 6. 10. 12. 15. 24. 30 et 90 cents, violet (type à reproduire le mois prochain.)

Marine. 1. 2. 3. 6. 7. 10. 12. 15. 24. 30 et 90 cents, bleu.

Postes. 1. 2. 3. 6. 10. 12. 15. 24. 30 et 90 cents, noir. (Chiffre dans un ovale.)

Enveloppes. (Type reproduit, n° 129) 2. 3. 6. cents sur paille.

Présidence. 1. 2. 3. 6. 10 cents, carmin.

Trésor. 1, 2. 3. 6. 7. 10. 12. 15. 24. 30 et 90 cents, brun foncé. (Reproduit, n° 129).

INDE PORTUGAISE.

M. Ph. de Ferrari nous signale le 20 reis, type à lignes verticales serrées, avec le percage actuel.

DANEMARK.

On nous remet un timbre de la première émission, 4 rbsk. brun-jaune, piqué 11. C'est probablement un piquage fait par entreprise privée.

FERNANDO PO.

On parle d'un timbre provisoire 50 c. de p. de Cuba avec la surcharge en noir : *Fernando Poo*,

dans un demi-cercle, en lettres capitales et avec grande couronne en bleu en-dessous.

PÉROU.

Les derniers timbres reçus, à 2 centavos, sont percés en ligne sur couleur ; les premiers l'étaient sur ligne sans couleur.

VAN DIEMEN.

Les 3 pence sont d'un brun-violet foncé.

RUSSIE.

Mariopol. Gouvernement d'Ekaterinoslaw. Le

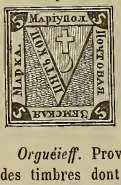

timbre ci-contre remplace celui que nous avons reproduit n° 127. On y lit en plus, le nom de la poste ; le reste des inscriptions sont les mêmes. Impression noire sur papier blanc :

5 kop., blanc.

Orguéieff. Province de Bessarabie. L'émission des timbres dont nous avons parlé a eu lieu le 15 mai 1871. Les feuilles portent 24 timbres par rangée horizontale de quatre. Il y a des feuilles qui ont sur la première rangée un timbre renversé. Le 6 kop. existe en vert-bleu, vert pâle et vert foncé. Il n'y a que le 3 kop. qui a l'impression noire avec burelage couleur, le 6 kop. est imprimé en vert avec burelage même couleur.

Une variété du 6 kop. n'a pas le piquage vertical. Nous avons vu aussi cette valeur, *non dentelé*.

Biéjétzk. Gouvernement de Tver. Les timbres de cette poste étaient restés inconnus jusqu'ici. Le

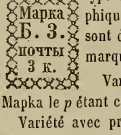

type est composé de clichés typographiques ; tous les timbres de la feuille sont différents. Nous avons fait les remarques suivantes :

Variété avec *Maoka* au lieu de Mapka le *p* étant cassé ;

Variété avec première et deuxième lettres de la 2e ligne, non suivies d'un point ;

Variétés ayant la première lettre de la 3e ligne en majuscule ;

Enfin, toutes les variétés qui existent dans la composition répétée d'un même mot.

Voici la traduction des inscriptions :

1re ligne, *timbre* ; 2e ligne, abréviations des mots : *Biéjétzk-Ziemskoï* (*Biéjétzk-locale*) ; 3e ligne, *poste*, c'est-à-dire : *timbre de la poste locale de Biéjétzk*, 3 kop.

L'impression est noire sur papier vert ;

3 kop., vert.

Ekaterinoslaw. Gouvernement du même nom. Le timbre 5 kop. vert que nous connaissons a été émis en 1872. Il est imprimé aujourd'hui en vert-jaune pâle et vif.

Perm. Gouvernement du même nom. Il a été fait un nouveau report du 3 kop., type connu. Au lieu d'avoir 48 timbres à la feuille sur 6 rangées verticales et imprimés sur papier jaunâtre, il n'y a aujourd'hui que 24 timbres par rangée horizontale de 4 sur papier blanc mat. Les 4 timbres horizontaux forment quatre variétés différant des six du premier report. Elles ont toutes le mot *cep* suivi d'un point.

Maloarchangelsk. Gouvernement d'Orel. Voici encore un des timbres annoncés dans notre n° 103, dont la liste sera bientôt épuisée, ayant réussi à reproduire presque tous les types. Les timbres sont imprimés en noir avec un timbre à main et sont remarquables par leur mauvaise impression. La valeur qui n'est pas indiquée est de 5 kop. :



5 kop., noir sur blanc.

PHILIPPINES.

Un de nos correspondants nous signale l'existence du 1 réal 1855, boucles en filagramme, portant l'inscription : *Habilitado por la nacion* en noir.

HONGRIE.

L'introduction des timbres télégraphe et formules pour télégrammes, a eu lieu en même temps qu'en Autriche. Nous y reviendrons le mois prochain en reproduisant les types.

AUTRICHE.

En plus des timbres télégraphe signalés le mois dernier, il a paru en même temps une formule, avec timbre 50 kreuzer, pour télégrammes. Le tout est imprimé en noir.

On vient de réimprimer les timbres taxe de journaux, aux armoiries, de 2 kr. vert et 4 kr. brun.

ESPAGNE.

Le 10 piastres actuel, n'est pas vert comme nous l'avons annoncé par erreur, mais brun-violet ; le 25 cent de p. est aujourd'hui imprimé en bistre pâle au lieu de brun foncé.

Nous avons trouvé parmi nos timbres oblitérés un 4 cuartos, type 1860, *piqué* 15.

PAHLUNPOOR.

M. R. Cousen de Londres vient de se révéler à nous d'une singulière façon : par l'envoi de faux timbres. Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'article qu'on trouvera plus loin, du docteur Magnus, sur ces soi-disant timbres.

ROUMANIE.

Les cartes-postales y sont en pleine faveur. Deux tirages ont été épuisés en moins de trois mois.

1er tirage 3,000 cartes simples ; 2,000 doubles.
2e — 30,000 — — 15,000 —
3e — 50,000 — — 20,000 —

Le premier tirage, épuisé fin juin, était sur carton *blanc* ; le deuxième l'est sur carton *brun ;* le troisième sur carton *chamois*. Outre la couleur du carton, les cartes de ce dernier tirage diffèrent des autres par les armoiries qui y sont plus petites. L'usage en commencera aujourd'hui 1er octobre.

MONTENEGRO.

Les timbres de ce pays ne sont pas encore en usage. Les couleurs sont les mêmes que celles d'Autriche ; la valeur est exprimée en soldi, monnaie autrichienne (100 soldi ou 1 florin, soit fr. 2-50.)

2 soldi jaune.
5 — vert.
5 — rose.
7 — violet? (dit-on.)
10 — bleu.
15 — bistre.
25 — brun-violet.

L'impression est sur papier blanc uni ; piquage 11. L'effigie est celle de Nicolas Ier, prince de Montenegro, né le 14 août 1840.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Les nouvelles enveloppes à 1 groschen, sans inscription oblique, ont commencé à paraître le mois dernier. Il y en a deux types :

1° Avec petits chiffres ;

2° Avec grands chiffres.

Les mandats poste (*Post-Anweisung*) ont l'avis supprimé.

JAMAÏQUE.

L'apparition des 1 penny et 1 shilling avec le filagramme CC et couronne vient compléter la série avec ce filagamme.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 1 sh., lettres couleurs aux angles, vient d'être mis en usage.

PORTUGAL.

Le 240 reis, nouveau type, après s'être fait longtemps désirer, vient enfin d'être livré à la circulation.

TURQUIE.

Le 10 para bistre jaune est employé, avec la surcharge noire, pour les lettres de la poste locale de Constantinople.

SAINTE-LUCIE.

Le timbre 6 pence est imprimé en mauve.

HELIGOLAND.

Le 1 1/2 shilling est en usage depuis le 13 écoulé. Les lettres sont blanches avec cadre vert et l'effigie dans un ovale carmin. Il n'y a pas d'ornement dans les angles, entre le cadre et l'ovale.

Nous avons à signaler aussi l'apparition de la carte correspondance, sans timbre. En haut : les armoiries de la Grande-Bretagne entre les mots : *Heligoland — Post-Office ;* plus bas : *Post-Card — Post-Karte ;* puis : *To* (*An*) et six lignes de points pour l'adresse ; en haut, à droite, un cadre pour le timbre. Le tout imprimé en noir sur carte chamois : 14 1/2 sur 9 centimètres.

Il a paru en même temps deux espèces de mandats : 1° le mandat pour envoi d'espèces (*Post-Anweisung*) imprimé en noir sur carton azuré et le mandat pour recouvrement d'espèces (*Post-Mandat*) imprimé en noir sur carton blanc. Disposition des mandats allemands avec armoiries de la Grande-Bretagne.

SUISSE.

Les bandes timbrées au nouveau type, valeur 5 rappen ont fait récemment leur apparition. Elles mesurent 36 sur 7 centimètres.

5 rap. rose.

ÉQUATEUR.

Le timbre 1 real jaune, imprimé sur papier quadrillé, dont il a été question dans plusieurs journaux, vient de nous être remis oblitéré, avec la date, 15 novembre 1865. Ce n'est donc pas un dernier, mais premier tirage, les timbres ayant été émis en 1865.

BELGIQUE.

L'administration des postes ne permet plus l'emploi des enveloppes timbrées pour les lettres chargées ou recommandées. On donne pour motif que le contenu n'est pas suffisamment assuré, par la facilité qu'on a de découper le timbre.

Et on dit que la Belgique est heureuse d'avoir des enveloppes timbrées !

LOMBARDIE.

Les timbres taxe de journaux 1 kr. noir, 2 et 4 kr. rouges viennent d'être réimprimés.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de la Poste aux lettres, par ARTHUR DE ROTHSCHILD ; 1 vol. in-18, Paris, 1873.

Le livre que nous avons, aujourd'hui, à examiner est signé d'un nom bien connu du public philatéliste, et qui figure depuis longtemps parmi ceux des collaborateurs les plus actifs et les plus dévoués du *Timbre-Poste*.

Nous n'apprendrons donc rien à nos lecteurs en leur disant que M. Arthur de Rothschild avait déjà fait paraître, en 1871 et 1872, à Bruxelles et à Paris, deux brochures : *la Poste à un Penny* et *la Réforme de la taxe des lettres en Angleterre*, dont notre journal, eut la primeur littéraire.

Encouragé par le succès de ces deux ouvrages, M. de Rothschild a poursuivi, depuis lors, la tâche qu'il avait si heureusement commencée, et, par le seul énoncé du nouveau sujet qu'il a choisi, on peut approximativement se rendre compte des recherches auxquelles il s'est livré et des études qu'il a dû faire, afin de réunir les matériaux d'un travail complet sur l'institution des postes.

Le plan que M. de Rothschild a adopté pour la disposition de son livre, est aussi simple que judicieux. Dans la première partie, qui est purement narrative, il nous fait connaître les origines de la poste, et, à l'aide de citations ingénieusement et savamment rapprochées, il s'efforce de rajuster l'un à l'autre les anneaux disjoints de la chaîne historique. Les Rois perses, les Républiques grecques, les Césars romains, les Chefs barbares, enfin, les Rois de France, au moyen-âge et dans les temps modernes, passent tour à tour sous nos yeux, dans un récit très-rapide et très-attachant.

L'auteur décrit ensuite l'organisation actuelle des postes françaises, qu'il compare à celles des autres États européens, et, ce tableau une fois terminé, il aborde la période de la réforme en Angleterre ; puis, il expose, l'invention des timbres-poste et celle des cartes postales. Dans cette dernière partie qui est exclusivement philatélique, M. de Rothschild cite les divers fragments et documents publiés par le *Timbre-Poste*, notamment en ce qui concerne les *cédules* de Velayer, en 1653, le papier à lettres timbré, émis par le royaume de Sardaigne en 1818, et l'histoire de la maison de la Tour-et-Taxis. Il a relevé avec beaucoup de soin les renseignements fournis par la statistique de ces dernières années sur l'impulsion qu'a donnée au mouvement des correspondances l'adoption de la réforme par les divers pays civilisés ; et nous nous associons sans réserves aux réflexions que lui inspire l'état actuel de l'institution postale, état qui réclame encore tant de progrès nouveaux et d'améliorations.

Le chapitre relatif aux cartes-postales est un de ceux que M. de Rothschild a le plus habilement traités ; il y montre l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse et la Belgique, précédant la France dans la voie de cette ingénieuse invention et il prouve que l'abaissement du prix des cartes (5 centimes et 10 centimes, au lieu de 10 et 15 centimes), est une mesure aussi utile qu'urgente. Il demande, en outre, que, selon le système suivi dans plusieurs pays, on émette des cartes doubles, avec réponses payées.

Enfin, il conclut (et cette conclusion seule suffirait, croyons-nous, pour assurer le succès de l'*Histoire de la Poste aux lettres*), à ce que toutes les nations européennes puissent s'entendre pour décréter, dans un avenir plus ou moins prochain, l'émission d'un timbre-poste universel, ne dépassant pas le prix de *un penny*. Si gigantesque que soient les difficultés d'exécution d'un pareil projet, qui enrichirait d'un nouveau type presque cosmopolite la science philatélique, on ne peut s'empêcher de trouver grande et belle une pareille idée, et de féliciter M. de Rothschild d'avoir osé la produire.

Les soit disant timbres de Pahlunpoor.

Les amateurs qui collectionnent depuis un certain nombre d'années, ont du être comme nous frappés d'un fait. A certains moments, le bruit se répand que tel pays est sur le point d'adopter l'usage des timbres. Une véritable série ou des essais officiels et authentiques ne tardent pas à confirmer ce bruit. Mais souvent l'émission est précédée de l'apparition de faux-timbres que la déloyauté de certains personnages ne craint pas de soumettre à la crédulité publique. Il nous suffira de rappeler les émissions frauduleuses du San Salvador et du Paraguay. Tel pourrait être le cas d'une série nouvelle dont nous nous proposons d'entretenir nos lecteurs.

Dans le courant de 1871, les journaux anglais annonçaient l'adoption prochaine de timbres en Birmanie, timbres tout à la fois postaux et fiscaux. C'était, croyons-nous, à l'époque où les ambassadeurs birmans visitaient les principaux pays d'Europe. Cette annonce était à peu près oubliée, lorsque parut dans le *Stamp*, nouveau journal anglais, l'avis suivant :

» Pahlunpoor (Birmanie Britannique ?) Nous » sommes informés qu'une série de timbres locaux » de sept valeurs, probablement les mêmes que cel- » les du Deccan, est ou sera émise prochainement. »

Cette annonce, dans sa forme dubitative, était bien faite pour préparer la curiosité publique et la précipiter avidement sur l'émission nouvelle. Nous ne sommes pas dans la confidence des rédacteurs du *Stamp*, mais si la série qu'ils ont annoncé, de

bonne foi sans doute, est celle que M. Moens vient de nous adresser pour l'examiner, nous n'hésitons pas à dire qu'ils ont été les dupes d'une mystification. Entrons sans autre préambule dans le vif de la question.

La série dite de Pahlunpoor se compose de sept timbres, tous de couleur gris-noir et imprimés à la main sur papier à billets, vergé. Elle a un faux air des timbres rectangulaires de Kachemire, mais le moindre examen dénote de la part de son auteur une ignorance complète non-seulement des nombreux caractères des diverses langues de l'Inde, mais de la moindre notion géographique et ethnographique. Il y a loin de Kachemire à la Birmanie, et ces deux pays sont séparés par des populations parlant des langues bien différentes et surtout faisant usage de caractères d'écriture qui varient de l'un à l'autre et n'offrent d'analogie que pour celles dont l'origine commune est aryenne et la langue dérivée du sanscrit. Tel est le cas d'un certain nombre de peuples de l'Inde, principalement de la partie septentrionale, populations qui ont entre elles un caractère commun, c'est la conservation du persan comme langue poétique et littéraire à côté de leur idiôme particulier. De là vient que les timbres de Kachemire et du Deccan portent des inscriptions persanes et indigènes. Mais la Birmanie, anglaise ou indépendante, tient davantage à la race mongolique et à la Chine. « Bien que que les Birmans ne soient séparésdes Hindous que par une étroite chaîne de montagnes, il y a entre les deux peuples une différence marquée. L'alphabet des Birmans renferme beaucoup de lettres qui n'expriment que des nuances du même son. Leur idiôme est composé de pali et de chinois. » (Malte-Brun.)

La Birmanie appartient donc à l'Indo-Chine et non à l'Inde.

Les timbres que nous examinons sont formés de deux parties, une extérieure qui comprend la légende



commune à toutes les valeurs et une centrale qui est *censée* contenir la valeur en chiffre. Cette partie se modifie suivant les besoins du tirage. C'est là une différence très-importante à noter. Dans les timbres de fabrication indigène de l'Asie, comme du Kachemire et du Japon, chaque valeur a été imprimé avec un soin spécial et complet. Au Japon, le fait a été en quelque sorte exagéré, puisque chaque valeur est en planches de quarante timbres, tous ayant été l'objet d'une gravure particulière et non d'une simple multiplication par clichage d'un coin unique comme les timbres de fabrication européenne. On nous citera les timbres de la première émission de Shang-haï; mais il s'agit seulement d'une série provisoire émise par une administration non pas chinoise, mais anglo-américaine. Première circonstance qui doit inspirer de la défiance.

La partie extérieure, le cadre proprement dit, présente une espèce d'étoile qui *veut* représenter le *lotus* des timbres de Kachemire. Si l'on place ce lotus à la partie supérieure, on trouve de chaque côté et dans une sorte d'ovale terminé en pointe à à chaque extrémité des linéaments qui ont sans doute la *prétention* de représenter les *armes de la Birmanie*. Comme nous ne connaissons pas ces dernières, nous passons condamnation sur ce point. Entre ces deux ovales, sont des caractères qui ne ressemblent *à rien*, *à aucun caractère ni indien*, *ni persan*, *ni birman*, car il existe des caractères spéciaux pour la Birmanie. En jettant les yeux sur l'alphabet birman, on peut observer que l'élément principal des lettres est un cercle dont la valeur se modifie par diverses solutions de continuité, des juxta positions ou des appendices. Il en est de même des chiffres birmans. Ceci s'applique à l'écriture birmane proprement dite, l'écriture vulgaire; car il y a encore l'écriture pali introduite chez eux par les Bouddhistes et qui ne sert que pour les livres sacrés. Cette dernière langue se rapproche du sanscrit dont elle est dérivée; et c'est d'elle que la langue birmane a pris naissance comme les langues des races latines dérivent du latin.

Toute la moitié inférieure de la légende présente des lignes plus ou moins arrondies et des points qui ont sans doute la *prétention* d'être un *texte persan*. Après ce que nous avons dit précédemment, nous serions en droit de demander. Que vient faire le persan dans cette affaire? Mais ce n'est pas du persan. Les signes de gauche rappelent bien vaguement ceux des timbres rectangulaires de Kachemire, mais la légende serait renversée comme aux timbres circulaires! A droite, deux lignes qu'avec beaucoup de bonne volonté on peut comparer aux caractères qui veulent dire : annas; somme toute, il n'est pas nécessaire d'avoir appris la langue persane

pour reconnaître que ce sont là de purs caractères de fantaisie.

Nous arrivons à la partie centrale, et c'est là que l'imagination des faussaires s'est donnée libre carrière en comptant largement sur l'ignorance des collectionneurs. Les signes figurés à la partie centrale ont la *prétention* de représenter des *chiffres birmans*. Nous avons sous les yeux la liste de ces chiffres donnés à la page 146 (Numération Birmane de l'ouvrage de M. Pihan (1) et nous pouvons affirmer que les chiffres de cet ouvrage n'offrent aucune analogie avec ceux de la série. On nous permettra dans le choix à faire d'être de l'avis de M. Pihan, dont l'ouvrage s'appuie sur les premières autorités et jouit parmi les Orientalistes de la réputation la plus méritée. Par contre ces chiffres des timbres soit disant de Pahlunpoor, présentent la plus grande analogie avec ceux de Kachemire. Avant de les comparer et de faire connaître les valeurs, qu'on nous permette d'exposer quelques points de nos études sur les timbres de Kachemire (2) qui montreront à quelle indigne supercherie l'auteur de ces timbres s'est laissé aller.

La valeur des trois timbres de la série circulaire des timbres de Kachemire est reste inconnue jusqu'à ce jour. Se fondant sur des conjectures plus ou moins raisonnés et en l'absence de renseignements que l'honorable major Cracroft et M. Wilson ont négligé de fournir, M. Pemberton a donné en dernier lieu les valeurs suivantes, abstraction faite des couleurs d'impression.

(Trois traits parallèles). 1/2 anna.
(Un trait presque vertical). 1 —
(Un trait au milieu d'un croissant). 4 —

Depuis plusieurs mois, nous nous sommes livrés à de nombreuses recherches et le livre de M. Pihan, article Kachemire a été l'objet de notre examen répété, nous pourrions dire *désespéré ;* nous devons reconnaître qu'aucun des chiffres donnés par cet ouvrage ne se rapporte à ces trois signes, même le 1. Mais les chiffres du millésime en caractères indiens des timbres rectangulaires se rapprochent singulièrement des chiffres de la numération pendjabie et surtout sindhie (le Pendjab et le Sindh sont voisins du Kachemire) qui comme la numération kachemirienne procèdent de la numération sanscrite. Il est donc probable qui si ces caractères exprimaient des chiffres, ils auraient du se rencontrer parmi les chiffres pendjabies ou sindhies. Il n'en est rien.

Nous en étions à ce point de nos recherches lorsque nous trouvâmes, toujours dans l'ouvrage de M. Pihan, que les comptes se font dans l'Inde par rupees, quarts de rupees, annas et leurs fractions; qu'un signe figurant une espèce de 3 à queue placé en tête des chiffres marque les rupees; qu'un ou plusieurs traits verticaux indiquent les quarts de rupees; qu'*une sorte de croissant sert pour les annas*, etc. Ce fut un trait de lumière. Appliquant ce renseignement aux timbres circulaires de Kachemire, nous trouvâmes que le 3e signe (un trait au milieu d'un croissant) devait indiquer 1 anna, le 1 ayant *à peu près* la forme d'un trait dans les numérations pendjabie et sindhie ; que le 2e signe devrait exprimer un quart, et le 1er, trois quarts ; mais de quoi? de rupee suivant toute probabilité et le fait n'est pas invraisemblable, car il donne a ces trois timbres les valeurs de 1, 4 et 12 annas (la rupee vaut 16 annas), soit 1 penny 1/2, 6 pence et 18 pence ou 15 centimes, 60 centimes et 1 fr. 80 centimes, valeurs qui n'ont rien de trop élevé et qui s'appliquant à une première série ne paraîtront pas extraordinaires par rapport aux valeurs de la deuxième. Car celle-ci est habituellement l'application d'une réduction de la taxe des lettres, comme il ne manque pas d'arriver après un premier emploi des timbres.

Il est bon de dire ici quelques mots de la manière de tenir les timbres de Kachemire, car on les a jusqu'à ce jour placés d'une manière défectueuse.

M. Wilson, dans une note du *Stamp Collectors Magazine* (mars 1869) p. 46, donne sur un fac-simile un peu insuffisant, une très-bonne position du timbre.

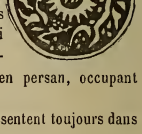

Il faut placer en haut les quatre caractères indiens qui veulent dire : Jumoon-Kachemire, le reste de la légende en persan, occupant toute la partie inférieure.

Ainsi posés, les timbres présentent toujours dans

(1) Exposé des signes de numération usités chez les peuples orientaux anciens et modernes.

(2) Les timbres de Kachemire devant faire le sujet d'un prochain article, nous y renvoyons pour les détails que nous ne pouvons présenter ici.

une situation à peu près verticale les traits de la partie centrale ce qui vient à l'appui de notre observation.

L'auteur des frauduleux timbres de Palhunpoor ne connaissait évidemment pas ces particularités qui doivent être *familières* dans l'Inde à tous les naturels; mais s'appuyant sur les travaux si recommandables de M. Pemberton, il a pris les signes des timbres circulaires de Kachemire pour les valeurs indiquées, car dans la série rectangulaire, les valeurs sont imprimées en toute lettres. Mais le millésime en chiffres indiens de ces derniers a servi à fabriquer les autres valeurs de ces faux timbres.

Ceci exposé, voyons les timbres de Palhunpoor; car le faussaire a bien voulu aider à déchiffrer leur valeur en l'indiquant en chiffres romains au revers.

1/2 *anna*. La partie centrale présente les trois traits parallèles, mais disposés transversalement comme on l'a fait *à tort* jusqu'à ce jour, dans toutes les reproductions des timbres de Kachemire. Nous avons vu que ce signe doit être placé différemment et représente 3/4 de rupee, soit 12 annas et non 1/2 anna.

1 *anna*. La partie centrale présente un trait disposé obliquement de haut en bas et de gauche à droite comme sur le second type de Kachemire réputé valoir un anna. Nous avons montré que ce trait seul exprime 1/4 de rupee, soit 4 annas.

2 *annas*, La partie centrale représente une sorte de 2, mais transposé de gauche à droite, différant complètement par cette disposition du 2 figuré sur le millésime indien des timbres de Kachemire; ou bien a-t-on voulu imiter grossièrement le 2 arabe comme il paraît en retournant le timbre, c'est-à-dire en plaçant l'étoile ou le lotus à la partie inférieure du timbre? A choisir.

3 *annas*. La partie centrale représente grossièrement le 3 du millésime indien, mais à la condition que le timbre sera renversé.

4 *annas*. La partie centrale représente le 3e signe des timbres circulaires de Kachemire, un trait au-dessus d'un croissant, réputé valoir 4 annas et que nous avons montré ne valoir que 1 anna; mais, nouvelle preuve de l'ignorance du faussaire, si le lotus est placé à la partie supérieure, le croissant surmonte le trait. Il faut encore ici retourner le timbre. Le contraire a lieu sur les timbres de Kachemire.

8 *annas*. La partie centrale représente une sorte de V. Or, il n'est guère d'amateur qui ne sache que ce signe est un chiffre arabe qui veut dire : *Sept*, et qui placé en sens inverse, la pointe en haut, veut dire : *Huit*. Que vient faire ce chiffre arabe ou persan au milieu de cet assortiment de signes indiens? Lorsque le timbre est retourné le signe indique la valeur 8. L'observation n'en subsiste pas moins.

12 *annas* La partie centrale présente deux signes constitués par un trait et un autre signe qui rappelle le dessin figuré au 2 annas. Ceci est une réminiscence du 12 annas du Deccan, mais en chiffres arabes.

Décidément, nous finirons par penser que l'auteur de ces timbres a placé le lotus en bas, et que c'est ainsi qu'il faut disposer les timbres pour être correct. Mais alors la partie centrale représente un mélange de chiffres indiens, de chiffres arabes et de fractions indiennes. Quel gâchis!

Amateurs, une pareille supercherie ne mérite-t-elle pas à son auteur le pilori de l'opinion publique? Flétrissons donc une bonne fois cette ignoble conduite, et que le nom de son auteur soit signalé à l'indignation générale. Dr MAGNUS.

Le timbre de Don Carlos.

Le timbre de Don Carlos a été lithographié à Bayonne ou à Londres. Nous serons fixé bientôt. On remarque sur le mot España l'absence du tilde, faute bien excusable quand on rencontre un timbre des Philippines avec le mot *corros* au lieu de *correos*. Malgré cette faute, personne n'a jamais cherché à suspecter l'authenticité de ce dernier timbre. Il n'en est pas de même du timbre de Don Carlos.



Contairement à ce qui a été dit dans un de nos précédents numéros, il n'y a pas de timbre à 2 réaux. Le correspondant qui nous l'avait signalé a eu occasion de revoir le type, qui était de 1 real et imprimé en marron. L'effigie était bien de face. Ce type soumis à Don Carlos n'a pas été accepté à cause de son peu de ressemblance avec le prétendant; celui, ci haut, fût plus heureux. Il a reçu l'approbation nécessaire.

L'usage du timbre n'est pas encore obligatoire, nous dit-on, par la raison que les Carlistes ne possédant pas en entier les quatre provinces du nord, rien de stable n'a pu encore y être établi. Cependant, ajoute-t-on, le jour n'est pas loin où le service des courriers fonctionnera régulièrement.

Nous tenons une épreuve en bleu, du timbre Don Carlos, *avec la faute rectifiée*, tirée, non sur le report défectueux connu, mais sur la matrice elle-même. Nous devons reconnaître que la « détestable lithographie » est tout simplement belle et que l'image se rapporte parfaitement à celle de Don Carlos portant toute la barbe, depuis qu'il est entré en campagne.

Le timbre de M. de S. Saud, qui nous a servi de modèle pour le journal, lui vient d'une source peu suspecte ; les timbres que nous avons mis en vente sont identiquement les mêmes. Nous les avons reçus d'un autre correspondant que des raisons commerciales nous empêchent de nommer, mais pour lequel nous nous portons garant. « Il n'y a, nous écrit-il, qu'un seul timbre d'émis, celui que je vous envoie. S'il en existe d'autres, ils sont faux. *Nous ferons poursuivre les auteurs, lorsqu'ils nous seront connus.* »

Enfin un troisième correspondant tient son timbre, celui dont *on* conteste l'authenticité, du secrétaire de Don Carlos. Il déclare avoir vu *sur une lettre* venant des armées carlistes, un timbre bleu 1 real, toujours au même type, annulé en noir. Ce correspondant nous promet de nous rechercher cette enveloppe et de nous communiquer le décret de Don Carlos, créant le timbre 1 real.

Un de nos confrères à cherché à discréditer le timbre de Don Carlos, plus ouvertement qu'il ne l'a fait pour les timbres locaux de Russie. Mais il nous donne de si piètres raisons que nous ne nous sentons réellement pas le courage de les combattre.

La *Gazette des Etrangers* a annoncé que le type officiel avait l'effigie de Don Carlos, les cheveux rejetés en arrière. Prenant acte de cette déclaration, le confrère conclut que notre type est faux parce qu'il a les cheveux RAMENÉS PAR DEVANT ! ! et surmontés d'un toupet qui frisotte.

Nous ne nions pas la présence du toupet... « qui frisotte, » c'est du reste, de circonstance, mais nous cherchons en vain les cheveux « ramenés *par devant.* »

Voilà des preuves qui nous semblent joliment tirées par les cheveux !

Une fois pour toutes et pour calmer les craintes de nos acheteurs, nous nous engageons à reprendre à la valeur payée, les timbres reconnus faux par la suite.

Notre bonne foi n'étant plus en jeu, nous nous abstiendrons de répondre désormais aux attaques directes ou indirectes de M. Mahé.

Ecce homo !

La *Gazettes des timbres* se plaint de voir le *Philatelist* lui faire des emprunts sans le citer et sans avoir reçu son autorisation. Rien de plus juste que cette réclamation. Mais M. Mahé a-t-il le droit de se montrer sévère pour les copistes. Voyons un peu :

Le *Timbre-Poste* annonce par erreur que le 10 piastres d'Espagne est vert, tandis qu'il est *brun-violet*. N'est-il pas extraordinaire de voir la *Gazette* commettre la même erreur *après nous ?...*

La *Gazette* ne paraît plus le 15 mais le premier de chaque mois. Pourquoi ? pour... « diverses considérations » dit l'éditeur. Nous allons faire connaître les vrais motifs :

M. Mahé trouve que la gravure sur bois est d'un prix inabordable pour lui. Que faire ? il attend l'apparition du *Timbre-Poste* auquel il... *emprunte* les gravures, pour en faire une reproduction panicnographique sur zinc, procédé aussi économique qu'indélicat, qui lui permet de donner à peu de frais les mêmes types que nous, trente jours après. La date du 15 l'obligerait à attendre 45 jours !

Nous nous abstiendrons de qualifier cette conduite que la conscience d'un honnête homme réprouve. Nous n'avons jamais autorisé M. Mahé à se servir des gravures de notre journal et nous ne l'y autorisons pas encore. Si la conscience de M. Mahé s'y accomode facilement nous le regrettons pour lui, mais nous ne pouvons nous empêcher de dénoncer ce sans gêne à la pick-pocket.

En réponse à ces lignes on nous enverra certainement des injures. Nous nous y attendons. C'est une argumentation familière à M. Mahé. Mais comme elles ne nous atteignent pas, nous prenons ici l'engagement de ne pas y répondre.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal . . . 4-00
Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie. 5-00

Chronique.

—

ANTILLES DANOISES.



Dans cinq ou six mois, nous écrit-on, le timbre que nous reproduisons remplacera le type en usage depuis 1860.

Il y aura quatre valeurs, au même type :

1 cent, cadre vert, centre violet.
3 — — bleu — rouge-carmin.
4 — — brun — bleu.
14 — — lilas — vert.

Le papier, le filagramme et le piquage sont les mêmes que pour les timbres du Danemark et Islande.

HELIGOLAND.

Le 1/4 schilling nous vient imprimé comme le 1 1/2 sch. avec le cadre *vert* et la tête sur fond *carmin*, au lieu d'avoir le cadre *carmin* et la tête sur fond *vert*. Il remplace nous dit-on le timbre avec cadre carmin.

PRINCE ÉDOUARD.

Nous apprenons que cette colonie en supprimant ses timbres, a adopté ceux usités au Canada.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Depuis le 1er octobre dernier ont paru des cartes-correspondance *timbrées* avec réponse payée. Elles ne diffèrent des cartes ordinaires que par le cadre qui est plus étroit ici. L'impression est couleur sur carton chamois :

1 2 + 1/2 groschen, brun.
2 + 2 kreuzer, —

Nous avons encore des cartes ordinaires, sans timbre, avec cinq lignes de points pour l'adresse et une inscription sous Postkarte. L'avis a disparu.

L'enveloppe 3 kr. sans inscription oblique a vu le jour. De même, le 1 groschen, grand format, en deux types : *petits et grands chiffres*.

Les « post mandat » sont changés. Au lieu d'être vert ou vert-jaune, ils sont imprimés en vert-gris. Composition typographique complétemement différente, avec instruction en cinq paragraphes au lieu de quatre.

BOLIVAR (ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-COLOMBIE.





Les timbres microscopiques ont fait leur temps. Les voilà remplacés par quatre nouveaux timbres, qui nous sont communiqués par M. F.-A -P. de Londres.

Ces quatre timbres sont chacun d'un type différent, aux armoiries de la Nouvelle-Colombie.

Le 5 centavos est remarquable par son inscription : *soberanode* (en un mot au lieu de deux.)

Impression des quatre timbres sur papier blanc uni ; point de dentelure :

5 centavos, bleu.
10 — violet.
20 — vert-jaune.
80 — vermillon.

On nous parle d'une cinquième valeur : 1 peso brique.





TASMANIE.

Le 5 schillings existe maintenant en rose-lilacé, avec le filagramme TAS.

JAPON.

Le 2 sen a vu sa couleur changée en jaune, probablement pour éviter les erreurs qui devaient se produire par la similitude qu'il y avait entre ce timbre et le 4 sen.

NORWÈGE.

Nouvelle valeur parue vers le milieu du mois dernier. Le type est celui adopté en 1872, avec cor de poste en filagramme :

7 skilling, roux.

FINLANDE.

Pour utiliser le stock des cartes postales de la deuxième émission, on a complété l'avis par l'application en noir d'une inscription en trois langues, dans l'angle inférieur gauche, de bas en haut :

8 penni vert-jaune.

SUISSE.

L'enveloppe 30 rap., timbre à gauche, nous parvient sans filagramme. C'est l'usure du dessin de la toile métallique servant à fabriquer le papier, qui en est cause.

DANEMARK.

On nous annonce pour 1875 que les timbres auront leur valeur exprimée en öre et krone, comme en Suède.

HONGRIE.

Les timbres télégraphe que nous annoncions dans notre dernier numéro, nous sont parvenus en deux types. Le premier réservé aux timbres en kreuzer, a la valeur en chiffre au centre d'un ovale portant une inscription, avec la couronne de Saint-Étienne à la partie supérieure et des foudres aux angles. Le deuxième type est plus grand. Il représente deux enfants entre une ogive portant la valeur, soutenant une banderole avec l'inscription : *Magyar Kir Tavirda.*

Tous ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, sauf le 2 florins qui a le papier brun-jaunâtre ; piquage 9 1/2 :

5,20, 25, 40, 50 kreuzer, bleu.
1 florin, noir.
2 — — sur brun-jaunâtre.

Le *Stamp* signale encore un 10 kreuzer que nous n'avons pas reçu et une formule timbrée à 5 kreuzer pour la réception des télégrammes avec envoi d'argent. Ces formules ne se délivrent pas, nous écrit-on.

Il nous reste à signaler une carte-télégramme, avec timbre 50 kr. à l'angle supérieur gauche, imprimée en bleu sur carton gris. Il y a des inscriptions des deux côtés.

Des enveloppes au type connu, nous avons reçu des 5 et 15 kreuzer avec le timbre renversé et imprimé à l'angle inférieur gauche.

VICTORIA.

Un timbre provisoire vient d'être émis, valeur 1/2 penny. On a appliqué sur le timbre actuel vert 1 penny, la surcharge *Half* au-dessus de one penny et de chaque côté de l'ovale les chiffres 1/2 :

1/2 penny, rouge et vert.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.





Les fac-simile ci contre donnent une idée de ce que sont les timbres officiels des départements de l'*Agriculture*, *Congrès*, *Justice* et *Marine*. Le cadre est le même pour toutes les valeurs, il n'y a que l'effigie qui diffère et qui correspond aux timbres, ordinaires, mêmes valeurs.

Nous avons dit que les timbres du *Congrès* étaient à l'effigie de Seward.

C'est une erreur. Il n'y a que les timbres en dollars qui portent cette effigie, les timbres en cents ayant celles des timbres ordinaires.





DÉCAN.

De la série 1871, à fond uni, nous avons le 1/2 anna imprimé en brun-jaune clair.

SIERRA LEONE.

Un de nos correspondants dit avoir vu un 2 pence violet-ponceau vif, type semblable aux 1, 3, 4 pence et 1 shilling récemment parus.

URUGUAY.

M. de Ferrari possède de la série provisoire, avec chiffres noirs en surcharge, un timbre *bistre*, valeur 5 cents et un 20 cents avec chiffres renversés.

ILES TURQUES.

Le 1 penny porte aujourd'hui une étoile en filagramme. Ce timbre est piqué 15.

GRANDE BRETAGNE.

L'enveloppe 1 penny avec fils de soie et date dont nous mettions l'existence en doute il y a quelque temps, est bien une enveloppe émise officiellement en 1860. Nous en avons obtenu avec les fleurs héraldiques à la patte, format 10 sur 6 1/2 cent.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

The American Journal of Philately reproduit trois timbres de valeurs nouvelles, représentant : le 30 cents, le portrait du général Carlos de Alvear, tourné vers la droite, dans un ovale portant l'inscription : *Republica Argentina*, en haut et la valeur *treinta centavos*, en bas ; le 60 cents est à l'effigie du Directeur-Général des postes actuel, Don Gervasio Antonio de Posadas, également tourné à droite dans un ovale portant la même inscription en haut et la valeur en bas, sur une banderole de la largeur du timbre. Le 90 cents nous donne le portrait de face du général Don Cornelio Sauvedra ; le nom du pays et la valeur sont dans l'ovale qui renferme le portrait. La valeur est énoncée en chiffres dans les angles supérieurs des trois timbres. L'impression est noire sur papier blanc, avec piquage habituel :

30 cents, orange.
60 — noir.
90 — bleu.

Nous reproduirons ces trois types lorsque nous posséderons les originaux.

EQUATEUR.

Les timbres mis en suspicion sont décidément bons. Ils viennent de nous arriver en trois valeurs :

1/2 real, bleu, outre-mer.
1 — orange, orange-rougeâtre.
1 peso, rose.

Nous en avons fait connaître les types dans notre n° 120. Ces timbres sont piqués 11.

PHILIPPINES.

Nous avons encore à signaler avec la marque *Habilitado* en noir, les timbres suivants :

10 cuartos, rose, type 1859 (4 variétés).
2 reales, bleu, type 1863.

Les collectionneurs s'étonnent de revoir ces anciens types remis en usage avec la marque *Habilitado*. Le motif est que le gouvernement espagnol est trop occupé que pour songer à envoyer des timbres aux Philippines. L'administration des postes de Manille est donc forcée de remettre en cours les timbres qu'elle a en réserve.

BERMUDES.

Le 2 pence au lieu d'être d'un bleu terne est bleu ciel pâle aujourd'hui.

RUSSIE.



Voici venir des timbres de postes locales restés inconnus jusqu'à présent.

Toula. Gouvernement du même nom. Le fac-similé ci-contre représente un timbre imprimé en relief sur la patte de fermeture d'enveloppes formats variés. Le timbre oblong est appliqué avec un timbre à main sur le revers de ces enveloppes, partie inférieure.

Voici les différentes variétés que nous avons rencontrées :

Papier uni gris-verdâtre : 12 sur 19 centimètres.
— — 11 1/2 sur 18 —

Le premier format a la patte de fermeture qui se termine en pointe ; le deuxième au contraire a les extrémités rondes ;

11 sur 14 centimètres.
Papier uni satiné blanc.
— vergé —
— — — rosé.
8 sur 14 centimètres.
Papier blanc vergé.
— — — rosé

Le timbre humide est bleu. Nous avons cependant des exemplaires du format 11 1/2 sur 18 centimètres où il est vert-russe.

L'inscription circulaire du timbre sec, signifie : *Cachet de l'administration du district de Toula.* Sur le timbre humide, on lit : *Poste rurale, paiement de 5 kopeck.*

Atkarsk. Gouvernement de Saratoff. Nous avons des 2 kop. imprimés sur papier *uni* et *vergé* blanc

Wolynka. Gouvernement de Tchernigoff. Ce timbre nous est communiqué par un de nos correspondants de Rome, lequel possède ce timbre depuis plus d'un an. L'oblitération qui porte sur le nom de la ville ne nous a pas permis de le lire distinctement.



L'inscription signifierait *Poste rurale du district de Wolynka ;* dans le cadre : *prix 5 kop.* L'impression est *noire*, avec cadre en lettres blanches, sur fond *rouge ;* l'animal est sur fond *jaune :*

5 kop, rouge, jaune et noir.

Une autre correspondant russe croit que ce timbre est de Woltschansk, gouvernement de Charkoff... Attendons et espérons !

ESPAGNE.

Décidément les timbres de Belgique deviennent à la mode. La Servie lui emprunte son timbre à effigie ; l'Espagne lui prend celui aux armoiries pour ses cartes postales, qui doivent paraître, dit-on, en février prochain. L'Espagne pousse tellement loin l'esprit d'imitation, qu'elle croit convenable d'orthographier mal le mot *Targeta* avec un *g* au lieu d'un *j*, comme en Belgique on a écrit *antwoordt* avec le *t* final.

La carte est blanche avec un cadre orné. Au milieu est le timbre coupant l'inscription : *República española ;* en dessous du timbre : *Targeta postal ;* plus bas, sur la première ligne : *Sr. D...* ; sur la deuxième ligne : *Direccion* et au bas de la carte un avis indiquant le côté réservé à l'adresse et celui pour la partie manuscrite.

Le timbre et le cadre sont imprimés en bleu ; les inscriptions en noir. Le timbre représente un lion couché, tourné vers la droite, avec branches de chêne de chaque côté ; en dessous, est le mot *Espana ;* au dessus du lion, est un ovale renfermant le chiffre 5, qui se détache en blanc sur fond couleur, avec l'énonciation *centim...* (*os* est dissimulé par la tête du lion) ; au dessus de l'ovale est la tête de la liberté dans un petit ovoïde, avec banderole en dessous, portant : *correos.* Enfin comme complément d'imitation du timbre belge, des branches de fleurs tombent de chaque côté à la partie supérieure.

Le cadre de la carte mesure 7 1/2 sur 12 centimètres.

ANTILLES ESPAGNOLES.

Un de nos correspondants a reçu directement les timbres télégraphe 1869, à l'effigie d'Isabelle, portant la marque *Habilitado* en bleu.

200 mils de esc°, bleu sur blanc.
500 — brun —
1 escudo, orange —

WURTEMBERG.

La carte 2 kr. avec réponse payée, type des timbres actuels et tresse pour encadrement, a été mise en circulation vers le milieu d'octobre.

PAYS BAS.

Les 10 et 20 cents ont le nouveau piquage 12.

ROUMANIE.

On nous a montré le 50 bani, type 1869, et le 15 bani, type 1871, piqués 15 ! Le piquage officiel est 13.

INDE PORTUGAISE.

Le 10 reis sur azur que nous avons annoncé il y a peu de temps, appartient à un 3e type. Il a 33 raies verticales dans le haut de l'ovale, 35 entre le chiffre et la valeur et 34 en bas. Il ne mesure en hauteur que 20 au lieu de 21 millimètres Les inscriptions sont d'un caractère plus petit.

SHANGHAI.

Il a été fait un nouveau report des timbres 1 candareen imprimés aujourd'hui en brun-chocolat rougeâtre. Le 1 cand. avec *S* final ne figure pas sur la feuille.

Il vient d'arriver des timbres provisoires du 1 candareen, en *bleu-noir*, sur les timbres de 2, 4 et 8 cents, au piquage 12. Le 1 cand. sur 4 cents, signalé en avril dernier, a la surchage en bleu-pâle.

Le même courrier nous apporte une variété de la carte connue. Le verso porte en plus, l'inscription anglaise suivante, que nous traduisons : *Note pour l'envoyeur. Faites une corne à la carte si vous désirez une réponse;* puis sous *Shanghai*..... 187 on a ajouté *h*.... *m*..... (heure minute). Le carton est légèrement azuré, contrairement à la carte précédente qui est blanche.

Nous sommes obligé de remettre au mois prochain la reproduction des types *carte Espagne*, *Télégraphes Hongrie et États-Unis* 2 *dollars* qui ne nous sont pas rentrés de la gravure.

Les timbres de Kotelnitsch.

Une lettre qu'on nous communique nous oblige à revenir sur les timbres de la poste de Kotelnitsch qui ont été mal classés.

D'après cette lettre, la poste a été établie le 22 juin 1869. Deux timbres furent émis à cette occasion ; ils étaient typographiés en noir sur papier de couleur :

3 kop., orange-vermillon (nuancé).
3 — gris-bleu.

Du premier timbre il y a quatre variétés décrites page 10, n° 122 de ce journal où nous avons également donné le type. Ce timbre servait à l'affranchissement des lettres ; la souche était remise à l'expéditeur : elle lui servait de reçu.

Le 3 kop. gris-bleu s'appliquait par les soins de la poste locale sur les lettres provenant de la poste gouvernementale. La souche de chaque timbre était remise aux postillons du gouvernement. C'était un moyen pour eux de pouvoir contrôler le nombre de lettres remises à la poste locale. Le montant de chaque lettre (3 kop.) était perçu en faveur des postillons, à qui il était remis après encaissement, sur la présentation des souches.

Le type 3 kop. gris-bleu n'a pas de sous-type.

Plus tard, dit-on, dans la lettre où nous puisons nos renseignements, la couleur et le type des timbres fût changé. Ce sont les timbres annoncés par nous en 1871 et dont la souche porte la date 187. C'est donc en 1870/71 qu'ils ont été émis. Le type en a été reproduit n° 122. Les timbres sont en lithographie. Il n'y a de variétés que celles dont nous parlons, page 68, n° 129.

Le timbre bleu prit la place du timbre orange ; le jaune celle du gris-bleu.

Leur emploi fut celui des timbres remplacés. Ils cessèrent d'avoir cours le 31 décembre 1872 en suite d'une décision de la 6e cession de l'Assemblée du district de Kotelnitsch.

Depuis le 1er janvier 1873, *la correspondance, par l'entremise de la poste rurale est délivrée* GRATIS !!

Voilà certes un exemple de désintéressement sans précédent aucun.

C'est probablement la complication d'emploi des timbres à souche, qui aura amené cette décision qui ne trouvera pas beaucoup d'imitateurs.

Des enveloppes timbrées.

SERVIE.

Les timbres postes sont en usage dans cette principauté depuis 1866; mais les cartes postes viennent seulement d'être émises et il n'est pas question d'enveloppes.

Cartes-Correspondances.
Émission du août 1873.

Cartes de moyen format (13 1/2 sur 8 1/2 centimètres) appartenant aux deux espèces : 1° simple; 2° avec réponse payée.



A. *Carte simple*, présentant un encadrement formé par une petite grecque entre deux filets, un timbre à l'angle supérieur droit, une légende, et les armes de Servie.

Le *timbre* est à l'effigie du prince Milano dans un encadrement qui rappelle celui des timbres belges. En haut on lit : *Serbjia*, sur les côtés, le chiffre 10 qui indique la valeur en paras.

La légende comprend en haut : *Saobraïéaina Karta* en langue et caractères slaves qui veut dire : Carte circulant partout (ou de correspondance) et dans le bas une ligne d'instruction comme suit : *Na ovoi strani samo ke se adres staviéati*, ce qui veut dire : « Sur ce côté on ne met que l'adresse. » Il n'y a rien au revers.

Impression de couleur violette sur cartes chamois.

10 paras violet.

B. *Carte avec réponse payée*. Cette carte est à deux feuillets disposés comme à la carte belge, c'est-à-dire dos à dos.

Le timbre, la légende et les armoires sont les mêmes pour chaque feuillet. Sous les armes est une ligne d'inscription variant pour chaque feuillet. Sur l'un, on lit : *Odgovor plaiéen*, qui veut dire : la réponse est payée. Sur l'autre : *Odgovor*, réponse.

L'impression est également de couleur violette sur carte chamois.

10 + 10 paras violet.

Signalons à titre de curiosité une carte double formée de deux feuillets de la carte simple ne portant pas la ligne d'inscription qui indique la réponse où la réponse est payée.

TURQUIE.

L'adoption des enveloppes timbrées date pour ce pays de janvier 1870. Elles sont remarquables par la situation spéciale du timbre sur l'enveloppe au point de la fermeture et l'addition d'un timbre gaufré dont nous indiquerons plus loin l'usage.

Émission du janvier 1870.



Timbres octogones (19 sur 22 millimètres) gaufrés en blanc sur couleur, situés partie sur la patte supérieure, partie sur l'inférieure du côté de la fermeture de l'enveloppe.

D. Cadre octogone dont les quatre petits côtés sont occupés par une étoile, les quatre autres par un dessin gaufré surchargé d'une légende en noir. Le centre uni, de couleur, porte seulement un croissant gaufré vers la partie inférieure et un chiffre en surcharge.

L. Sur la partie centrale au-dessus du croissant la valeur en chiffre. Sur les bords, légende en caractères arabes que nous expliquerons plus loin.

Impression sur papier bulle. Enveloppes de trois dimensions spéciales à certaines valeurs.

14 sur 7 1/2 centimètres	1 piastre et 60 paras.
16 — 9 1/2	—	3 piastres.
18 — 12	—	6 piastres.

La légende arabe se lit de droite à gauche.

Côté droit (de bas en haut)... *Posta*... Poste.

Côté supérieur... *Doulet*... du gouvernement.

Côté gauche (de haut en bas). *Osmanié*. d'Osman.

La partie inférieure varie avec la valeur et comprend cette valeur en toutes lettres :

1 piastre, *Bir gouroûche.*
60 paras *Altmich paras.*
3 piastres, *Utch gouroûche.*
6 — *Alty.*

Sur la face destinée à l'adresse en un point qui varie se trouve un timbre sec gaufré qui appartient à deux types.

Le premier connu porte les mots : *Tamgha-i-Nezareth* qui veulent dire : timbre d'inspecteur et dans l'espèce de boucle formée par une lettre deux chiffres arabes 77, précédés et suivis de signes qui veulent dire : *m* et *ain*. Ce nombre qui ne peut se rapporter à aucune année possible de l'hégire est probablement un numéro de contrôle.

Le second type porte les mêmes mots : *Tamgha-i-Nezareth*, mais avec un entrelacement des lettres un peu différent. Avec un peu d'attention on retrouve toutes les parties essentielles du premier timbre ; mais à la partie inférieure se trouvent les chiffres 286, suivis des signes *m* et *ain*, que l'on doit considérer comme abréviation de 1286, année de l'hégire où a eu lieu l'émission.

Ces deux timbres secs ne sont pas toujours situés sur la même partie de l'enveloppe, ni disposés dans le même sens et l'on s'est basé sur ce fait purement accidentel pour établir des différences entre les enveloppes. Nous pensons que ces différences n'ont qu'une très-petite valeur, mais nous les signalons plus loin pour ceux des amateurs qui voudraient les connaître.

Espèces et variétés.

A. *Enveloppes portant le timbre sec au* 2e *type* (millésime 1286) *a. vers l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe :*

1 piastre, jaune, jaune-foncé.
60 paras, brun-clair, brun-foncé
3 piastres, orange-pâle et foncé.
6 — violet.

b. Vers l'angle inférieur gauche et renversé :

1 piastre, jaune.
60 paras, brun-foncé
3 piastres, orange?

c. Vers l'angle inférieur droit et renversé :

3 piastres, orange.

B. *Enveloppes portant le timbre sec au* 1er *type* (numéro du contrôle).

a. Vers l'angle supérieur droit :

1 piastre, jaune-pâle, jaune-foncé.
60 paras, brun, brun-clair.

b. Vers l'angle supérieur droit, la partie inférieur du timbre sec allant à gauche :

1 piastre, jaune.
3 — orange.

c. Vers l'angle inférieur gauche, timbre renversé :

1 piastre, jaune.
60 paras, brun, brun-clair.

d. Vers l'angle inférieur gauche, la partie inférieure du timbre sec allant à droite :

1 piastre, jaune.
3 — orange.

e. Les mêmes, timbre sec allant à gauche :

3 piastres, orange?

De ces variétés, les plus intéressantes à collectionner nous paraissent celles au millésime (2e type de timbre gaufré) parce qu'elles indiquent l'époque d'émission de ces enveloppes.

Ces enveloppes sont encore présentement en service.

Dr MAGNUS.

(*A continuer.*)

Le 3 kreuzer vert de l'office Tour et Taxis.

On nous a déjà signalé plusieurs fois l'existence d'un timbre 3 kreuzer vert, de l'office Tour et Taxis. Nos recherches pour le découvrir ayant toujours été vaines et n'ayant même pu obtenir à ce sujet aucun renseignement, nous l'avons passé sous silence en attendant que nous puissions nous rendre compte par nous même si le fait annoncé était vrai.

Aujourd'hui l'existence de ce timbre s'affirme par la production d'un exemplaire que nous remet M. Hans Jordan. Notre correspondant nous donne les explications suivantes sur ce timbre-mythe.

« Je remarque que votre catalogue ne fait pas mention d'un timbre de Tour et Taxis de 3 kreuzer, imprimé par erreur, en *vert* sur papier blanc, au lieu d'être imprimé en bleu et qu'il n'en a jamais été question dans votre journal. Ce timbre se trouve cependant dans plusieurs albums allemands et à Paris. Je vous remets ici un des quelques exemplaires que j'ai obtenus, il y a plusieurs années, d'un employé des postes.

» Le distributeur des timbres ayant vendu le soir la majeure partie de la feuille des 3 kreuzer verts, ne s'est aperçu de la différence que le lendemain, en faisant ses comptes. Le restant a été cédé immédiatement à des amateurs.

« J'ai vu dans l'album d'un collectionneur en Suisse, ce même 3 kreuzer vert, *annulé*. L'enveloppe munie du timbre a été conservée entière par l'amateur, telle qu'elle a passé par la poste. »

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le numéro prochain. Prière aux personnes désireuses de le renouveler de nous en faire part en temps, en joignant le montant de leur abonnement.

Nous ne pouvons accepter les réclamations des personnes qui prennent leur abonnement par l'entremise de libraire ou par la poste. Elles doivent adresser leurs réclamations à leur intermédiaire.

En vente au bureau du journal : HISTOIRE DE LA POSTE AUX LETTRES, par A. de Rothschild, 1 joli vol. in-18, fr. 3-00, port en plus.

Prix de divers timbres.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

1873. ENVEL. SANS INSCRIP. OBLIQUE.

1 gr. rose, petit chiffre..... 0 25
1 » » grand chiffre..... 0 25
3 kr. » 0 25
1873. Cartes avec réponse 1/2 + 1/2 gr. 0 40
» » 2 + 2 kr. 0 40
1873. Post mandat, vert-gris..... 0 20
1873. Carte poste sans instruction.... 0 15
— Post anweisung, rose, sans avis. 0 15

ANTIOQUIA.

1872. 1 peso, vermillon (n° 17)..... 4 00

EQUATEUR.

1873. 1/2 real, bleu..... 1 00
1/2 » outre-mer.... 1 00
1 » orange..... 2 00
1 » orange-rougeâtre. 2 00
1 peso, rose..... 10 00

ÉTATS-UNIS.

Timbres officiels.

Guerre, 3 et 6 cents..... 0 50
Intérieur, 3 et 6 — 0 50
Poste, 2 cents..... 0 50

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

1870-72. Petite lettre A (n° 252)..... 0 75
» » R (n° 253)..... 0 75
1870. Cubierta, 50 c. (n° 303)..... 7 00
1868. 50 cent, vert (n° 109)..... 5 00
1 peso, chair (n° 110)..... 10 00

FINLANDE.

1873. Carte provisoire, avec surcharge. 0 40

GUYANE ANGLAISE.

Timbre de justice, 16 cent., vert... 1 25

HELIGOLAND.

1873. 1/4 sch., cadre rouge.. 0 15
1/4 » » vert... 0 10
1 1/2 » » » 0 40
1873. Carte postale, brun.... 0 15
Post mandat, blanc.... 0 30
Post anweisung, azur.. 0 30

HONGRIE.

1873. Télégraphe 5 kr., bleu..... 0 35
20 » » 1 25
25 » » 1 25
40 » » 1 50
50 » » 2 00
1 florin, noir..... 4 00
2 » brun-jaune. 7 50
Carte télégramme 50 kr., bleu.... 2 00

JAMAÏQUE.

1873. 1 p., bleu, cc. en filagr.. — 0 15
1 sh., brun, » — 0 50

JAPON.

1873. 2 sen, jaune..... 0 60

NORWÈGE.

1873 7 skilling, roux..... 0 75 0 30

ROUMANIE.

1873. Cartes postales, 5 bani s/brun... 0 20
» avec réponse 5 + 5 b. » 0 35

RUSSIE.

Aikarsk, 2 kop., blanc sur uni..... 1 25
2 — — vergé..... 1 25
Alekandriisk, 10 kop., chamois..... 2 00
Beloserk, armes, pap. fort 3 kop. gris. 1 25
» » 3 » noir. 1 25
Cherson, petit timbre, 10 kop., rouge. 2 00
Krapiwna, 5 kop., bleu..... 1 25
Maloarchangelsk, 5 kop., noir..... 1 50
Orgueieff, 3 kop., chair vif..... 1 25
» 3 » » pâle..... 1 25
» 6 » vert..... 1 50
» 6 » vert-jaune 1 50
Perm, 2e report. 3 kop., noir..... 1 00
Rostoff sur Don, 5 » bleu-foncé.. 1 25
» 5 » bleu-pâle... 1 25
Toula, enveloppes, 3 kop., sur blanc. 1 50
» » 5 » sur gris-vert. 1 50
Tiraspol, 5 kop., bleu-foncé..... 1 50
» 5 » bleu..... 1 50

SHANGHAI.

1873. 1 cand. sur 2 c. surch. bleu-noir. 0 75
1 » » 8 » 0 75
1 » » 4 » 0 60
Carte-poste, 2e var. 0 25

SUISSE.

1873. 5 cent. nouv. type sur bande... 0 15

TURQUES (ÎLES).

1873. 1 penny, rouge (étoile en fil)... 0 25

TURQUIE.

1873. Constant. 10 p., bistre-jaune.. 0 25

WURTEMBERG.

1873. CARTE DOUBLE AVEC CADRE OBNÉ.

2 + 2 kreuzer, orange..... 0 40

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1er JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
Belgique 3-00
Hollande, Luxembourg, Suisse
Allemagne et France . . . 3-50
Espagne et Italie 4-00

BUREAU :
RUE DE FLORENCE, 42 (AVENUE LOUISE), BRUXELLES.
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
Angleterre et Portugal. . . 4-00
Grèce, Malte, Pays d'outre-mer, Russie, Suède et Turquie. 5-00

Chronique.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.



C'est par l'obligeance de M. G.-A. de Posadas que nous pouvons dès maintenant donner les fac-simile des trois nouvelles valeurs de timbres que nous avons annoncées le mois dernier.

Un avis de la Direction générale des Postes en date du 8 octobre dernier, est ainsi conçu :

Le gouvernement National ayant décrété le 28 mars dernier une nouvelle émission de timbres poste pour faciliter l'affranchissement des lettres d'outremer, elle a paru dans l'ordre suivant :

Effigies.	Valeur.	Couleur.
du général D. Carlos Maria de Alvear,	30 centavos,	jaune d'or.
du Gouverneur des Provinces Unies, D. Gervasio A. de Posadas,	60 —	noir.
du Président du 1er conseil du Gouvernement, D. Cornelio Saavedra,	90 centavos	bleu-ciel.





« Ces timbres sont mis immédiatement en circulation par ordre du Directeur général des Postes. »

L'impression de ces timbres est sur papier blanc avec le piquage habituel.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Les 6 pence et 1 shilling sont imprimés aujourd'hui sur papier blanc avec filagramme *CC* et couronne et piquage 13.

BELGIQUE.

Le 8 centimes est actuellement couleur mauve.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous apprenons que le timbre *Registered* a cessé d'avoir cours. On ne nous dit pas depuis quand.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.



Nous avons vu des enveloppes post-office 3 cents sur papier jaune avec les vergeures *obliques* et *horizontales*.

Voici le timbre dont il a été parlé précédemment. Il y en a quatre valeurs : 2, 5, 10 et 20 dollars imprimés en vert, avec effigie noire. On nous a montré un 3 cents vert, type actuel, avec belle marge, n'étant pas dentelé. Ce timbre était oblitéré :

3 cents, vert.

Il est question dit-on d'émettre une carte postale 2 cents.



Enfin nous faisons connaître le timbre télégraphe ci-contre, dans l'espoir d'apprendre dans quelle ville il a été en usage. Il y a trois valeurs au même type :

1, 2, 3 cents, noir.

NICARAGUA.

On parlait depuis longtemps de l'existence d'un timbre 1 centavo resté à l'état de mythe jusqu'à présent. Il vient enfin de nous parvenir.

Le type est analogue aux autres valeurs, sauf que les chiffres des angles sont dans de petits cercles.

Le 2 centavos arrivé en même temps est bleu-vif au lieu de bleu-foncé.

1 centavo, bistre.
2 — bleu-vif.

HELIGOLAND.

Le 1/4 schilling avec cadre *vert* est le fait d'une erreur commise à Berlin où l'on imprime les timbres. Ils ont été aussitôt épuisés nous écrit-on de cette île. Un nouveau tirage de cette valeur nous donne un cadre rose au lieu de rouge ou vert

Le carton mandat « *Post Anweisung* » a subi une modification. Dans sa composition qui est nouvelle, dans les caractères des inscriptions qui sont la plupart différents ; enfin le cercle n'a qu'une ligne au lieu d'en avoir deux. Le talon a une partie de son inscription supprimée,

RUSSIE.

Toropetz. Gouvernement de Pskoff. On a signalé deux enveloppes de différentes valeurs imprimées toutes deux en noir et d'un même type qui a été reproduit n° 128. Nous savons aujourd'hui comment on peut reconnaître les deux valeurs : c'est le format qui annonce le prix de l'enveloppe. Nous avons reçu les variétés suivantes :

1° 14 /12 *sur* 11 *centimètres, valeur* 6 *kop., soit un kop. pour l'enveloppe et* 5 *kop. pour la taxe.*

Timbre noir frappé sur la patte de fermeture } papier
— renversé — — } vergé
— frappé — inférieure, } blanc.

Nous avons encore au même format et sur le même papier une enveloppe avec le timbre frappé en *bleu* et renversé sur la patte de fermeture. Nous ne saurions dire si le timbre est d'une émission récente ou ancienne ou si enfin l'enveloppe appartient à un tirage accidentel. Nous en avons trouvé trois exemplaires parmi les 6 kop. noirs.

2° 11 1/2 *sur* 18 *centimètres, valeur* 11 *kop. soit* 10 *kop. de taxe et* 1 *kop. pour l'enveloppe.*

Timbre noir frappé sur la patte de fermeture, papier gris-verdâtre uni.

Timbre noir renversé sur la patte de fermeture, papier gris-verdâtre uni.

Timbre noir frappé sur la patte de fermeture, gris-brun uni.

Toutes les enveloppes à 11 kop. sont faites à la main et découpées aux ciseaux ! !

Biéjétzk. Gouvernement de Tver. Les timbres dont le type a été reproduit n° 130 ont été émis le 1er juillet 1872. Il y a 20 variétés de ce type se répétant sept fois dans la largeur et trois fois dans la hauteur de la feuille. Il y a donc 420 timbres par feuille. Ces 20 variétés sont sur cinq rangées verticales, la première seulement a la lettre majuscule à la troisième ligne.

Werchnie Dnieproffsk, Gouvernement d'Ekaterinoslaw. Le timbre ovale bleu de 4 kop. annoncé et figurant dans notre n° 129 a été mis en usage le 30 mai 1873.

Krapivna. Gouvernement de Toula. Nous avons trois nuances distinctes de ce timbre : bleu, bleu-pâle, bleu-noir. Les feuilles ont 180 timbres sur neuf rangées horizontales de vingt.

On annonce une nouvelle émission.

Nolinsk. Gouvernement de Viatka. Nouveau changement de type. Le dessin reste à peu près celui du quatrième type reproduit n° 127. Composé de clichés typographiques il existe sur la feuille autant de variétés que de timbres. Il y a une rangée de timbres avec deux petits filets pour encadrement semblables au 4e type, puis une rangée avec timbres ayant un gros filet de l'épaisseur des deux autres, qui se répètent alternativement. Quelques variétés qui ont la grosse ligne pour cadre, ont aussi les deux petits filets sur une hauteur de 9 millimètres environ. Ils se trouvent toujours au côté gauche inférieur. Nous avons remarqué une variété avec le gros filet, n'ayant pas le trait au-dessus du chiffre 2, angle inférieur gauche.

L'ovale mesure en hauteur 10 au lieu de 11 millimètres ; le timbre 21 sur 22 1/2 au lieu de 24 millimètres carré. Nous reproduirons le type prochainement :

2 kop. rouge très-foncé.

La différence de dessin et couleur des timbres n'a aucune signification particulière, écrit-on de l'administration des postes à notre correspondant. C'est l'affaire du typographe de changer le type et la couleur des timbres ! ! !

Woltschansk. Gouvernement de Charkoff. Nous ne savions pas le mois dernier si le timbre que nous avons fait connaître, grâce à M. P. Fabri, était de Woltschansk ou de Wolynka. Nous pouvons certifier aujourd'hui que c'est la poste de Woltschansk qui a émis ce timbre, livré à la circulation en 1872. Cette localité tire son nom du mot *Wolk*, loup. C'est probablement cet animal qu'on aura voulu représenter sur le timbre.

Trois lettres sont fautives sur notre specimen, inscription inférieure gauche. Elles doivent être remplacées par les suivantes Y A H C à partir de la quatrième lettre.

Fatejh. Gouvernement de Koursk. Il nous arrive quelques enveloppes dont nous allons donner l'énumération avec celles qui ont été signalées. Elles sont toutes d'un même format, 14 sur 11 centimètres. On en rencontre parfois qui n'ont que 13 1/2 cent., mais c'est accidentel. Le timbre est appliqué *sur la patte de fermeture*.



Papier gris-blanc uni.

Bleu, bleu-foncé (4 kop.).
Vermillon, brique (6 kop.).

Papier blanc uni.

Bleu (4 kop.).

Papier vergé blanc.

Bleu-pâle, bleu, bleu-vif (4 kop.).
Vermillon, vermillon-pâle et vif (6 kop.).
Bleu et bleu-vif *timbre renversé* (4 kop.).
Vermillon-vif — — (6 kop.).
Bleu, *timbre renversé sur la patte inférieure*.

Papier vergé blanc, TRÈS-MINCE.

Vermillon (6 kop.).

Papier vergé blanc-rosé.

Bleu-pâle, bleu, bleu-vif (4 kop.).
Vermillon, vermillon-pâle et vif (6 kop.).
Bleu et bleu-vif, timbre renversé.

Papier vergé blanc, couché en couleurs variées à l'intérieur.

Vermillon (6 kop.) intérieur rose, lilas, vert, bleu, bois, jaune.

Le dessin est semblable pour les deux valeurs : c'est la couleur qui fait connaître le prix.

On sera peut être étonné de voir toutes ces variétés d'enveloppes qu'on serait tenté d'attribuer à des tirages de fantaisie. Il n'en est rien. L'administration des postes de Fatejh se sert indifféremment de toutes les enveloppes qu'elle peut avoir, répondant au format qu'elle a adopté, sans s'inquiéter si le papier est gris, blanc, vergé ou uni. Le papier ou la forme de l'enveloppe est une question secondaire et sans importance pour elle. Il n'y a que le timbre qui ne varie pas sauf dans son application qui n'est pas des plus régulières.

ESPAGNE.



On nous avait annoncé l'émission des cartes postales pour février prochain, on nous dit aujourd'hui qu'elles paraitront décidément en janvier : comme cadeau d'étrennes sans doute. Le type ci-contre est celui dont nous avons déjà parlé. Il appartient à la carte ordinaire.

Les cartes avec réponse payée ont la même disposition que la carte ordinaire, mais chaque partie de ces cartes porte un timbre et un cadre différents. Les inscriptions sont absolument semblables, excepté que le mot *Tarjeta* n'est pas écrit avec un g et que *Española* est suivi d'un point. Enfin il y a sur la carte au type à l'effigie de la Liberté, l'inscription suivante, en haut : *Contestacion pagada — tarjeta de ida* (Réponse payée — carte d'aller) et sur l'autre : *Contestacion pagada — tarjeta de vuelta* (Réponse payée — carte de retour).





Les inscriptions sont noires, le timbre et le cadre verts :

5 + 5 centimos vert.

Nous avons vu quelques cartes particulières, entre autres de Madrid et Barcelone. Elles portent diverses annonces. Celles de Madrid ont été imprimées sur carton vert ; celles de Barcelone sur carton vert, rose, chamois, paille, jaune-brun. Nous en avons encore une autre de cette dernière ville, dont le dessin du recto rappelle l'enveloppe Mulready, mais au lieu de la déesse Britannia, on voit le dieu du commerce jetant partout des livres ; dans le fond on aperçoit un convoi de chemin de fer, des bateaux, etc. ; à gauche et à droite des personnages représentant divers peuples. On n'y a pas oublié le chameau et l'éléphant de l'enveloppe Mulready. Enfin au bas de la carte, à gauche, une place est réservée pour le timbre. En dessous du carré, est le mot *exportacion ;* à l'angle opposé, le mot : *importacion ;* au dessus du carré, un lion couché.

L'impression est noire sur carton blanc.

JAPON.

Le docteur Magnus a constaté l'existence, nous écrit-il, de quatre différentes planches du 1 sen actuel ; le 2 sen jaune est aussi d'une planche différente du 2 sen rouge. Il est probable qu'il y a plusieurs planches pour les autres valeurs.

DANEMARK.

Nous possédons quelques 3 et 4 skilling actuels qui ont échappé au piquage.

Le 4 sk. piqué est d'un rouge très-vif aujourd'hui.

Les timbres de Holte ne sont plus en usage depuis quelques mois.

COLONIES FRANÇAISES.

Le 1 centime, effigie de la République, avec chiffres aux angles inférieurs, est en circulation non dentelé. Le 30 centimes que nous avons annoncé en janvier l'est également : nous venons de le voir.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Signalons le 1/2 real noir sur papier jaune uni que nous venons de rencontrer. On dit qu'il remplace le timbre bleu sur rose.

GRÈCE.

On nous écrit d'Athènes que des timbres chiffres taxe seront incessamment émis.

INDES NÉERLANDAISES

Un chargement de timbres a été expédié ces jours derniers à ces colonies. Ce sont :

1 cent., gris-verdâtre.
15 — bistre-brun.
25 — violet.
2 1/2 florins, vert et violet (effigie verte)
} piquage habituel.

Chiffres taxe. 5 cents jaune sur blanc.
— 10 — vert sur jaune.
— 20 — vert sur bleu.

Les premiers timbres sont au type connu ; les chiffres taxe sont semblables en tous points à ceux usités en Hollande.

Enfin pour clore cet envoi on a expédié là bas des cartes simples et des cartes avec réponse payée. Elles portent des inscriptions en langue hollandaise, javanaise et malaise. Les cartes simples et les cartes avec réponse ont chacune un cadre différent et sont imprimées l'une et l'autre en violet sur chamois. Le timbre, type actuel, est à l'angle supérieur droit.

Les cartes avec réponse se tiennent par le côté gauche comme les cartes de Hollande. Valeur 5 cents :

5 cent, violet.
5 + 5 cent, violet.

INDE PORTUGAISE.

Il existe du 3e type, sur papier azuré, un 20 reis, rouge.

TURQUIE.

Ils nous vient un 5 piastres *bleu laiteux* avec le piquage 7.

5 piastres, bleu laiteux.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Le 10 groschen bleu, timbre télégraphe, existe avec ondulations ou plutôt burelage en filagramme. Reste à trouver les 1 1/4 et 30 gr.

HONGRIE.





Voici les types des timbres télégraphe mentionnés dans notre dernier numéro.

A propos du timbre de Schaumbourg Lippe.

Dans le n° 128 de votre journal, vous avez parlé d'un timbre officiel de Schaumbourg Lippe sur lequel je puis vous donner les renseignements suivants : L'inscription veut dire : Cet envoi (lettre ou paquet) ne paie pas de port selon le traité n° 8. D'après ce traité, conclu pour le terme d'un an, entre l'administration des postes de l'empire d'Allemagne et l'envoyeur (gouvernement de Schaumbourg Lippe) la poste s'engage à expédier les lettres ou paquets moyennant le tiers de la taxe ordinaire.

Les envoyeurs sont obligés de spécifier sur l'adresse le numéro du traité et le nom de l'office expéditeur; les envois doivent être sous scellés officiels.

Les dépêches des gouvernements allemands sont seules exemptes de port lorsqu'elles concernent le service militaire, de la douane et de la poste.

K.

Le timbre de Jérusalem.

Nous n'avions reçu jusqu'aujourd'hui que des renseignements vagues sur le timbre de Jérusalem. Une enveloppe de lettre qui vient de nous être remise, nous permet de donner quelques éclaircissements à ce sujet.

La lettre, en destination de l'Angleterre, est affranchie au moyen de deux timbres non dentelés de l'empire : 20 et 40 centimes. Elle porte le timbre bleu en question, reproduit en mai dernier et comme timbre à date originaire : *Jaffa* 25 *avril* 1862.

D'après les informations qui nous ont été données, la France n'a pas établi de bureau de poste à Jérusalem. Il est donc probable que les lettres de cette ville sont remises au consulat français, pour être expédiées à Jaffa où il existe un bureau de poste français. Le timbre bleu appliqué au consulat, indique sans doute que les frais d'expédition à Jaffa ont été perçus.

Si nos suppositions sont justes, le timbre de Jérusalem doit donc être assimilé au même rang que les marques *port payé*, *paid*, etc.

Les timbres de Parme.

Suite. — Voir n° 129.

Le 9 août 1852 un traité de ligne douanière fût conclu entre les États de Parme, Autriche et Modène, lequel traité fût publié le 30 septembre dans les duchés de Parme et Plaisance. L'article X est ainsi conçu :

Les duchés de Parme et de Modène adoptent les lois autrichiennes qui suivent :

a... b... c... d...

e... la patente souveraine, 6 septembre 1850 sur le timbre des cartes à jeu, des calendriers, des gazettes et des annonces et les variations postérieures.

Art. XXIX. Le présent traité est convenu du 1er février 1853 et, par conséquent, sera valable jusque et y compris le mois d'octobre 1857.

Donné à Vienne, le 9 août 1852.

Conséquemment, le Ministre des finances publiait le 12 janvier 1853, la patente susdite en force de laquelle les gazettes politiques provenant des États non compris dans la ligne douanière, étaient assujettis à payer, à partir du 1er février 1853, une taxe de 9 centimes.

Le Conseiller d'État en fonctions, Ministre d'État pour le Département des Finances.

En suite des droits qui lui ont été conférés.

Ordonne ce qui suit :

Art. 1° L'article 10 du traité de ligue entre l'Autriche et les États de Parme et Modène, publié ci-après, relativement à la loi provisoire sur le timbre des cartes à jeu, calendriers, gazettes et annonces, décrite par la patente souveraine de S. M. I. R. A. du 6 septembre 1850, devra être mise en exécution dans ces États le 1er février 1853.

. . . . . .

Loi provisoire de la taxe pour les cartes à jeu, etc., etc.

SECTION 1re. DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

1° *Objet de la taxe.*

§ 1. Sont assujetties à la taxe fixée par la présente loi :

1° ...

2° ...

3° Les gazettes politiques publiées à l'étranger, introduites dans cet État pour en faire usage, c'est-à-dire en général toutes les feuilles qui contiennent des nouvelles ou des discussions politiques, publiées chaque jour ou au moins une fois par semaine.

. . . . . .

§ 20. La taxe pour les gazettes politiques publiées hors du territoire de l'empire d'Autriche s'élève à deux carantani (9 centimes) chaque exemplaire.

Le timbre s'applique sur la première page de la gazette.

L'ordonnance ministérielle qui précédait la publication de ladite patente autrichienne, prescrivait l'empreinte du timbre à imprimer ainsi qu'il est dit au § 20 et en donnait le dessin que nous reproduisons.



L'impression se faisait en noir avec un timbre à main. Le dessin représente une fleur de lis dans un ovale surmonté d'une couronne et renfermé dans un double cercle avec l'inscription : *Gazzette Estere-Parma* :

9 centesimi, noir.

Ce système d'impression dura peu de temps, car on trouve enregistrée le 13 avril même année, la subvention des marques ou timbres 9 centimes pour les gazettes.

Ce timbre est en typographie avec cadre octogone ; il porte l'inscription suivante : *Stati Parmensi centesimi* 9 (voir le type). L'impression est noire sur papier bleu-gris d'abord, d'un bleu plus prononcé ensuite.



Les feuilles mesurent 28 sur 19 centimètres et contiennent soixante timbres sur dix rangées. On rencontre les fautes suivantes :

Centesimi avec la partie droite et la partie gauche supérieure du T, cassée :

9 CENIESIMI
9 CENFESIMI

Enfin le 4e timbre de la 6e rangée porte le mot *cfntesimi* au lieu de *centesimi* :

9 CFNTESIMI.

On ne connaît pas la date ni la cause du changement de couleur des timbres 5, 15 et 25 centesimi. Aucun document officiel n'en parle, mais nous pensons que ce changement doit avoir reçu son exécution vers la fin de 1856. Nous avons un timbre 15 centesimi noir sur rose, oblitéré septembre 1856 ; un 5 cent. noir sur jaune verdâtre, octobre 1856, et un 25 cent. noir sur violet, janvier 1857.

L'impression sur papier blanc a donc fait place, vraisemblablement, vers la fin de 1856, à l'impression sur papier couleur :

5 centesimi, jaune verdâtre, jaune, jaune foncé.
15 — rose, rose vif.
25 — violet, violet rougeâtre.

La dimension des feuilles et le nombre des timbres sont semblables à l'émission de 1852.

Pas plus que pour l'émission de ces trois timbres, il n'existe aucun document officiel annonçant un changement de type, mais nous avons un procès-verbal qui rend compte des impressions de timbres qui ont été faites depuis 1855 à 1859, qui peut nous aider à préciser la date des timbres 15, 25 et 40 centesimi au type ci-contre.



Voici ce procès-verbal :

DATE DE L'IMPRESSION.	VALEUR DU TIMBRE.	QUANTITÉ IMPRIMÉE
1855 4 septembre.	9 c[s]	12,000
» 6 »	15 »	72,000
» 26 »	5 »	10,000
» » »	10 »	20,000
» » »	40 »	20.0 0
1857 12 juin.	40 »	216,000
» 20 »	25 »	432,000
» 30 octobre.	6 »	5.000
» 19 novembre.	6 »	100,000
1859 8 février.	15 »	64,800
» 14 »	6 »	36,000

Le *Stamp Collectors Magazine* a publié, en mars dernier, une lettre dans laquelle il donne pour émission aux 25 et 40 centesimi, la date de janvier 1857 et au 15 centesimi, le mois de novembre même année. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le procès-verbal ci-haut pour se convaincre que notre confrère est dans l'erreur. Les 25 et 40 centesimi n'ayant été imprimés qu'en juin n'ont pu être émis en janvier, et le 15 cent. dont on ne s'est occupé qu'en février 1859 n'a pu être livré à la circulation en novembre 1857.

La première valeur au nouveau type qui a été mise en usage est le 25 centesimi. Ce n'est que plus tard, cinq ou six mois après, nos lettres de cette époque sont là pour nous le rappeler, que le 40 centesimi a vu le jour.

Nous avons un 25 centesimi obliteré 23 août 1857. Entre cette date et celle de l'impression il y a le mois de juillet qui doit être la date d'émission du 25 centesimi et janvier 1858 celle du 40 centes. Quant au 15 centes. on sait qu'il a été imprimé en février 1859 et nous nous souvenons parfaitement avoir reçu de ces timbres avant le départ de Parme de la Duchesse régente, départ qui eut lieu le 30 avril 1859. On peut donc dire avec quelque certitude qu'ils ont été émis en mars 1859. Rappelons leurs couleurs à chacun que tout le monde connaît et *qui sont celles de* 1852, *abandonnées en* 1856 :

Juillet 1857. 25 centesimi, brun, br.-pâle, br.-rougeâtre.
Janvier 1858. 40 — bleu-vif, bleu, bleu-pâle.
Mars 1859. 15 — vermil. verm.-vif, verm.-pâle.

Le type a été gravé par M. Paolo Formenti. On en connaît un essai du 25 centesimi, imprimé en vert-bleuâtre sur papier blanc.

D'après le professeur Bentelli, ce type aurait été soumis à S.-A.-R. le duc Charles III avant l'adoption du timbre de M. Pentelli de la première émission. Le type aurait été rejeté à cause des branches de chêne et d'oliver qui déplaisaient au duc Charles III et ce serait après la mort de celui-ci, assassiné en 1854, que la Duchesse régente aurait adopté définitivement le type. Ce qui vient donner raison à M. Bentelli, c'est la découverte qui a été faite, il y a quelque temps, dans les papiers du chevalier Cattani, Ministre de l'intérieur sous Charles III, aujourd'hui décédé. On aurait donc retrouvé une feuille entière de toutes les valeurs des timbres, type Formenti et imprimées comme suit :

5. 10. 15, 25 centesimi, en noir sur papier gris-bleu, avec les lettres majuscules anglaises G.-A. en monogramme et en filagramme au milieu de la feuille ;

15 centesimi en bleu sur le même papier, avec le même filagramme ;

40 centesimi en noir sur le même papier, mais avec le mot *Portorano* en filagramme.

Les feuilles portent comme celles qui ont été en usage, 72 timbres sur neuf rangées. On remarque un 15 centesimi renversé sur la feuille du 40 centesimi. Il occupe la sixième place sur la huitième rangée. N'ayant jamais rencontré cette faute parmi les timbres officiels, nous pensons qu'elle a dû être corrigée en temps sur la planche et qu'il n'existe conséquemment pas de 15 centesimi bleu.

Le traité de ligne douanière ayant été rompu le 31 octobre 1857 par acte souverain du 8 même mois, la taxe des journaux portée à 9 centimes fut réduite à 6 centimes ainsi qu'il résulte du document ci-après :

Nous Marie-Louise de Bourbon, Régente pour le duc Robert Ier, etc., etc.,

Art. 1er A partir du 1er novembre, cessent d'avoir effets dans ces États, les lois et réglements qui furent adoptés en suite du traité de ligne douanière du 9 août 1852....

Art. 2...

Néanmoins.

1°.

2°.

3°.

4°.

5°. Les dispositions contenues dans le décret du 2 décembre 1819, n° 76 à l'égard du timbre des gazettes, journaux et annonces une fois cessées, seront conformes à celles ci-après :

a. Les gazettes, journaux et autres feuilles périodiques qui contiennent des notices politiques provenant de l'étranger, seront soumises au timbre de 6 centimes pour chaque numéro soit de feuille principale ou supplément et cela auprès des bureaux de poste qui feront usage de poinçon *ad hoc*.

b. Les feuilles de notices, les annonces, les avis imprimés ou non qui sont affichés ou distribués publiquement ou circulant d'une autre manière, seront assujetties pour chaque feuille, au timbre de 3 cents si elles ont une dimension inférieure à 30 centimètres de large et 40 centimètres de long et au timbre de 5 cents lorsque l'une ou l'autre ou les deux dimensions seront supérieures et cela aura lieu par les bureaux du timbre extraordinaire.

c. Sont exemptes du timbre les notices, avis et autres qui ont pour objet le culte ou qui sont publiées par les autorités publiques, les administrations de l'État et instituts de Bienfaisance reconnus par le gouvernement, de même que les avis de théâtre non-affichés.

d. Celui qui aura distribué ou fait usage des gazettes et journaux indiqués ; celui qui aura imprimé, affiché ou distribué avis, annonces et feuilles de notices sujets au timbre, sans l'accomplissement préalable de cette formalité, sera condamné à une amende de 30 francs pour la première fois et de 60 en cas de récidive.

Art. 6. Le décret du 17 décembre 1820, n° 184 concernant la procédure pour les contraventions aux diverses lois de finances, sera remis de même en vigueur...

Donné à Sala, le 8 octobre 1857.

Signé : Marie-Louise.

Contresigné : le Ministre des Finances.

A. Lombardini.

Le 1er novembre parut conséquemment un timbre de 6 centesimi, semblable au 9 centesimi bleu de l'émission 1853. Il est imprimé typographiquement en noir sur papier rose foncé d'abord, rose-pâle plus tard. On remarque les mêmes erreurs qu'au 9 centesimi :

1° Avec la partie gauche du *t* de centesimi cassée (deuxième timbre, septième rangée.)

2° Avec la partie droite du *t* de centesimi cassée (premier timbre dixième rangée.)

3° Avec la cfntesimi au lieu de centesimi (troisième timbre, septième rangée et dixième timbre dixième rangée.)

Les feuilles de timbres mesurent 27 sur 22 centimètres et contiennent 100 timbres sur dix rangées.

Le gouvernement des Bourbons étant tombé définitivement le 9 juin 1859, la direction des duchés au nom du gouvernement Sarde, fut remise à M. le comte Pallieri. Celui-ci à la suite d'une communication reçue des différents bureaux de poste, où la taxe sur les gazettes était déclarée vexatoire au public, supprima ladite taxe le 6 juillet 1859.

Le Gouverneur des États de Parme.

Ordonne,

Est abrogé l'article 5 (§ *a*) du décret du 8 octobre 1857 relatif aux journaux politiques provenant de l'étranger.

Le présent décret aura exécution immédiatement.

Parme le 6 juillet 1859.

Signé ; Pallieri.

(*A continuer.*)

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Prière aux personnes désireuses de le renouveler de nous en faire part en temps, en joignant le montant de leur abonnement.

Le Timbre Fiscal, paraîtra le 1er janvier prochain. Belgique, 2 fr. ; Etranger, 3 fr.

Pour paraître très-incessamment, la 10e édition de l'**Album illustré pour timbres-poste et télégraphe**, par J.-B. Moens, avec plus de mille gravures.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.